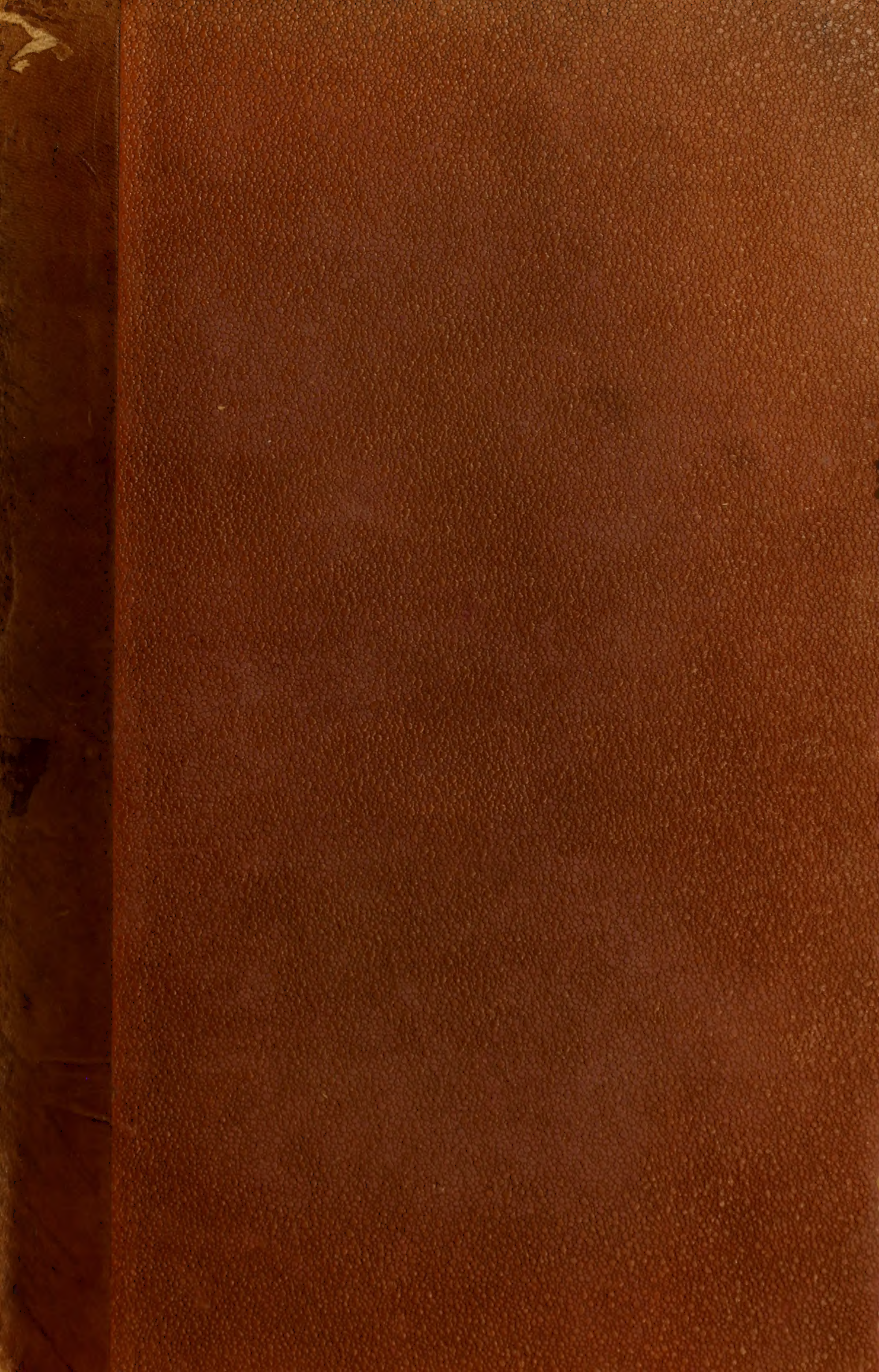






COLLECTION

INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS SACRÉS

DU PREMIER ET DU SECOND ORDRE,

SAVOIR : DE LINGENDES, LEJEUNE, BOURDALOUE, JOLY, DE LA COLOMBIÈRE, CHEMINAIS, BOSSUET *, GIROUST, D'ARGENTRÉ, D'ORLÉANS, MASCARON, BOILEAU *, ANSELME *, FLÉCHIER *, RICHARD (L'AVOCAT), LAROCHE, FÉNÉLON *, HUBERT, MABOUL, HONORÉ GAILLARD, LES DEUX TERRASSON, DE LA RUE, DE NESMOND *, MATTH. PONCET DE LA RIVIÈRE, DU JARRY, DE LA BOISSIÈRE, DE LA PARISIÈRE, J.-B. MOLINIER, SOANEN, BRETONNEAU, PALLU, MASSILLON *, DUFAY, MONGIN *, BALLET, SÉGAUD, SURIAN *, SENSARIC, CICÉRI *, SÉGUY *, PÉRUSSEAU, TRUBLET *, PERRIN, DE LA TOUR DU PIN, LAFITAU, D'ALÈGRE, CLÉMENT, CLAUDE DE NEUVILLE, DOM VINCENT, DE LA BERTHONIE, GRIFFET, COUTURIER, LE CHAPELAIN, POULLE, CAMBACÉRÈS, ÉLIZÉE, GÉRY, BEURRIER, DE BOISMONT*, MAROLLES, MAURY*,

(LES ORATEURS MARQUÉS D'UNE * ÉTAIENT MEMBRES DE L'ACADÉMIE.)

ET COLLECTION INTÉGRALE,

OU CHOISIE,

DE LA PLUPART DES ORATEURS DU TROISIÈME ORDRE.

SAVOIR : CAMUS, COTON, CAUSSIN, GODEAU, E. MOLINIER, CASTILLON, DE BOURZEIS *, BIROAT, TEXIER, NICOLAS DE DIJON, SENAULT, TREUVÉ, G. DE SAINT-MARTIN, BRETTEVILLE, HOUDRY, DE FROMENTIÈRES, DE LA CHAMBRE *, MAIMBOURG, SIMON DE LA VIERGE, LE BOUX, MASSON, AUGUSTIN DE NARBONNE, PESSE, CHAUCHEMER, DE LA VOLPILIÈRE, BERTAL, DAMASCÈNE, SÉRAPHIN, QUIQUERAN DE BEAUJEU, LA CHÉTARDIE, CHAMPIGNY, LORIOT, JÉROME DE PARIS, GEOEFRIN, RENAUD, BÉGAULT, BOURRÉE, HERMANT, MICHEL PONCET DE LA RIVIÈRE, CHARAUD, DANIEL DE PARIS, INGOULT, POISSON, PACAUD, PRÉVOT, DE LATOUR, DE TRACY, PRADAL, DU TREUL, ASSELIN, COLLET, JARD, CH. DE NEUVILLE, PAPILLON, GIRARDOT, RICHARD (L'ABBÉ), GEOFFROY, BAUDRAND, DE L'ÉCLUSE DES LOGES, FOSSARD, TALBERT, BARUTEL, FAUCHET, TORNÉ, FELLER, ROQUELAURE *, VILLEDIEU, ASSELINE,

BEAUCOUP D'AUTRES ORATEURS, TANT ANCIENS QUE CONTEMPORAINS, DU SECOND COMME DU TROISIÈME ORDRE, DONT LES NOMS NE POURRONT ÊTRE FIXÉS QUE DANS LES VOLUMES SUBSÉQUENTS.

PUBLIÉE, SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE,

PAR M. L'ABBÉ M**,**

ÉDITEUR DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

DE 50 A 60 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE ; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME PREMIER,

CONTENANT LES ŒUVRES CHOISIES DE CAMUS, GODEAU, COTON, CAUSSIN ET MOLINIER DE TOULOUSE.

CHEZ L'EDITEUR,
A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE DU PETIT-MONTROUGE,
PRÈS LA BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1844.

INDEX

DES ORATEURS ET DES DISCOURS CONTENUS DANS CE VOLUME.

CAMUS.

Sermons prononcés dans l'assemblée des états généraux de France. . . . . *col.* 11

GODEAU.

Discours sur les ordres sacrés, où toutes les cérémonies de l'ordination, selon le Pontifical romain, sont expliquées. 89

COTON.

Sermons sur les principales et plus difficiles matières de la foi. 363

CAUSSIN.

Le Buisson ardent. 701

MOLINIER.

Le Mystère de la croix et de la rédemption du monde. 869

Panégyriques choisis. 989

Imprimerie catholique de Migne, à Montrouge.

VIE DE CAMUS.

CAMUS (JEAN-PIERRE), né à Paris le 3 novembre 1582, d'une famille noble, originaire d'Auxonne, fut nommé à l'évêché de Belley, à l'âge de vingt-six ans, et sacré dans sa cathédrale par saint François de Sales. Il se rendit digne de l'amitié de ce saint par l'usage de ses talents et l'ardeur de son zèle. Il instruisit son peuple, s'éleva contre tous les abus, et quelquefois avec vivacité. La mollesse et l'oisiveté dans lesquelles certains moines paraissaient croupir excitaient sa mauvaise humeur et son indignation. Aussi se déclara-t-il hautement et avec courage contre eux, à une époque où il n'était pas sans danger de les attaquer, parce qu'ils avaient des protecteurs puissants à la cour, et pour appui un homme du caractère de Richelieu. En faisant allusion à leur gourmandise et à leurs révérences, il les comparait à des cruches qui se baissent pour se remplir; son zèle l'emporta souvent au delà des bornes que la charité aurait dû lui prescrire. En chaire, comme dans ses écrits, il montra beaucoup d'aigreur et de passion; il accablait les moines de railleries et même de turlupinades, suivant l'esprit du temps. « Jésus-« Christ, disait-il, avec cinq pains et trois « poissons ne nourrit que trois mille personnes « et qu'une seule fois en sa vie; saint Fran-« çois, avec quelques aunes de drap, nourrit « tous les jours, par un miracle perpétuel, « quarante mille fainéants. » On vit paraître successivement plusieurs ouvrages contre eux : *Le directeur désintéressé*, la *Désappropriation claustrale*, le *Raba-Joye du triomphe monacal*, les *Deux Ermites*, le *Reclus et l'Instable*, l'*Anti-Moine bien préparé*, 1632, in-8°, très-rare, etc., etc. Ceux-ci lui répondirent par des injures, et de là une lutte qui ne finit que par l'intervention du premier ministre. « Je ne trouve aucun autre défaut « en vous, lui dit un jour le cardinal, que « cet acharnement que vous avez contre les « moines; sans cela je vous canoniserais. » — « Plût à Dieu ! lui répondit avec vivacité « le pieux évêque, nous aurions l'un et « l'autre ce que nous souhaitons : vous se-« riez pape et moi saint. » Cette réponse peint le caractère de Camus et suffirait pour le faire connaître. Véritable apôtre de l'Evangile, il ne croyait ne devoir aucun ménagement aux grands et aux riches de la terre. Prêchant aux Incurables, le lundi de Pâques, et étant à l'*Ave, Maria*, le duc d'Orléans, Monsieur, frère de Louis XIII, entra, suivi d'un nombreux cortége, et entre autres personnes de M. l'abbé de la Rivière et de M. Tubœuf, alors intendant des finances. Lorsque le prince eut pris sa place, il fit prier M. l'évêque de Belley de recommencer pour lui son sermon, dont il n'avait prononcé que l'exorde. Le prélat obéit, et après l'avoir salué fort humblement, il lui dit : « Monseigneur, dimanche dernier je prê-« chais le triomphe de Jésus-Christ à Jéru-« salem, vendredi sa mort, hier sa résur-« rection et aujourd'hui je dois prêcher son « pèlerinage à Emmaüs avec deux de ses « disciples. J'ai vu, monseigneur, votre al-« tesse royale dans un même état; je vous « ai vu triomphant dans cette ville avec la « reine Marie de Médicis, votre mère; je « vous ai vu mort par des arrêts, sous un « ministre; je vous ai vu ressuscité par la « bonté du roi, votre frère; et je vous vois « aujourd'hui en pèlerinage. D'où vient, « monseigneur, que les grands princes se « trouvent sujets à ces changements? Ah ! « monseigneur, c'est qu'ils n'écoutent que « les flatteurs, et que la vérité n'entre ordi-« nairement dans leurs oreilles que comme « l'argent entre dans les coffres du roi, un « pour cent. » Après avoir travaillé pendant vingt-cinq ans au salut de son troupeau, Camus se démit de sa dignité, pour ne plus penser qu'au sien. Il mourut à l'hôpital des Incurables, le 25 avril 1652. Il avait refusé deux évêchés considérables, ceux d'Arras et d'Amiens. « La petite femme que j'ai « épousée, se disait-il, est assez belle pour « un Camus. » Ce prélat avait beaucoup d'imagination : elle perce dans tous ses ouvrages, écrits avec une facilité merveilleuse, mais d'un style moitié moral, moitié burlesque, semé de métaphores singulières et d'images gigantesques, d'ailleurs lâche, diffus et incorrect. Il prêchait comme il écrivait, et peut-être plus singulièrement encore. Ses sermons se ressentent du mauvais goût qui, de son temps, déshonorait la chaire et dont Bourdaloue eut tant de peines à la purger. Prêchant dans l'assemblée des trois Etats du royaume, en 1614, un sermon qu'il a fait imprimer, il parla ainsi : « Qu'eussent « dit nos pères de voir passer les offices de « judicature à des femmes et à des enfants « au berceau? Que reste-t-il plus, sinon « comme cet empereur ancien, d'admettre « des chevaux au sénat? Et pourquoi non, « puisque tant d'ânes y sont entrés ? » Il n'aimait pas les saints nouveaux, et disait un jour en chaire sur ce sujet : « Je donnerais « cent de nos saints nouveaux pour un an-« cien; il n'est chasse que de vieux chiens; « il n'est châsse que de vieux saints. » Camus se plaisait fort à faire des allusions, quelque mauvaises quelles fussent. Parlant un jour des couvents, il disait : « Dans les « anciens monastères on voyait de grands « moines, de vénérables religieux; à présent,

(Une.)

« *illic passeres nidificabunt.* » Il disait dans le même goût qu'après leur mort les papes devenaient des papillons, les sires des cirons et les rois des roitelets. Ce qu'il dit un jour à Notre-Dame, avant de commencer son sermon, est spirituel : « Messieurs, on « recommande à vos charités une demoiselle « qui n'a pas assez de bien pour faire vœu « de pauvreté. » Outre les ouvrages cités plus haut, on a de ce prélat : 1° Quinze volumes in-8°, qui regardent le ministère de la prédication, depuis 1515 jusqu'en 1652. Il y a des *Homélies* sur différents sujets, des *Prônes* sur les Épîtres de chaque dimanche de l'année, des *Instructions populaires*, des *Exhortations pastorales* pour l'usage des curés et des missionnaires, etc. 2° Dix volumes de *Diversités*. 3° Des romans pieux, *Dorothée, Alcine, Daphnide, Hyacinthe, Carpie, Spiridion, Alexis*. Ce fut saint François de Sales qui lui donna le conseil de faire des romans pieux ; mais il en abusa. On a plus de deux cents volumes de cet infatigable écrivain. Les seuls qu'on trouve à présent dans les bibliothèques choisies sont l'*Esprit de saint François de Sales, évêque de Genève*, en 6 volumes in-8, Paris, 1641, réduit en un seul par M. Collot, docteur de Sorbonne, Paris, 1727, réimprimé plusieurs fois; l'*Avoisinement des protestants vers l'Église romaine*, publié par Richard Simon, en 1703, avec des remarques sous ce titre : *Moyens de réunir les protestants avec l'Église romaine*.

HOMELIES

PRONONCÉES DANS L'ASSEMBLÉE DES

ÉTATS GENERAUX DE FRANCE.

HOMELIE

DES TROIS SIMONIES, ECCLESIASTIQVE, MILITAIRE ET IUDICIELLE.

Preschée en l'assemblée generale des trois Estats de France, en l'église des Augustins à Paris, le premier dimanche de l'auent 1614.

Emmy les exercices du Stade Olympique il y en auoit vn fort signalé et celebre qui s'appelloit la Course des flambeaux, où par des dexteritez et souplesses gentilles, tantost ils couroient sans les esteindre, tantost ils les allumoient en courant, ores se les lançoient de main en main, ores les virouostoient en diuerses manieres. Le Poëte Naturaliste semble faire allusion à ce jeu, quand il dit que les hommes par la succession des generations.

Quasi cursores vitali lampada trahunt.

Et le grand Poëte plus clairement,

. . . . De more vetusto
Accensas rapuere faces, lucet via longo.
Ordine flammarum et late discriminat omnes

Belle certes et digne de vostre pieté a esté l'ordonance qu'il vous a pleu de faire à l'entree de ces Estats generaux, mes Peres Illustrissimes et Reverendissimes, que pendant les Dimanches de leur tenue deux Prelats, selon leur rang et designation, eussent, l'vn à celebrer les diuins mysteres de la saincte Messe, et l'autre à porter à toute l'assemblee le flambeau de la parole de Dieu, afin que nostre ordre, qui doit estre l'exemple et la pasture spirituelle aux deux autres, fust le premier en deuoir comme en dignité.

Et passast le Jourdain comme les Leuites à la teste des onze tribus d'Israel.

Vous venez de voir et d'adorer entre les mains d'vn grand Archeuesque, dont le merite dispute la palme auec la dignité, la sacree Eucharistie où ce Dieu est contenu, qui est appellé *feu consommant et lumiere de la lumiere.*

Vous l'auez contemplé auec les yeux de la foy, esclairant, esclattant, tonnant et estonnant sur le Sina de cet Auguste Autel.

Si ce diuin Moyse n'eust couuert sa face du voile des especes, nul de nous eust peu en supporter la splendeur.

Car il a mis *son tabernacle dans le Soleil. voire la splendeur de son visage passe de bien loing la lueur de cet astre, et ses vestements la blancheur de la neige et des lys.*

Et qui ne sçait que, comme disoit cét Ancien, si Dieu pouuoit estre composé il auroit la lumiere pour corps, et la verité pour ame ?

Que me reste-il, sinon d'inuoquer ce flambant Seraphin qui purifia les leures du Prophete, afin qu'il prenne auec des pincettes d'or vn charbon ardant sur le sainct Autel, et en frotte les miennes souillées pour accompagner la consecration de son corps lumineux des splendeurs de la verité de sa parole sainte.

Parole, *qui est vne lampe à nos pieds, et vne lumiere à nos sentiers.*

Aussi les Predicateurs, comme dit S. Iean, sont appellez *lampes ardantes et luisantes*, et sont exhortez *d'auoir les reins ceints, et de tenir en leurs mains des lumieres flambantes.*

Parole qui est vehemente et ignee; parole, loy ignee sortant de la bouche du Tres-Haut; parole, ce feu que nostre Seigneur est venu allumer en terre pour embraser l'Vniuers.

Parole qui est vne *lumiere resplandissante qui ne peut estre cachée.*

Aussi ses porteurs sont-ils dicts *la lumiere du monde;* Et nostre Seigneur en cette qualité s'appelle *la vraye lumiere venue pour illuminer tous les humains.*

Quoy, et les langues de feu furent-elles pas donnees en doüaire à l'Eglise? Les eussions nous de brasiers et de flammes pour en confondre les rebelles, les Chorez, les Ananies, les errans qui ne formillent que trop en ce siecle de fer.

Or il est arriué sans mon attente, voire et sans mon inclination, que ce flambeau tournoyant ou ce glaiue flamboyant du Paradis celestement terrestre de l'Eglise, qui est cette parole saincte, soit tombé en mes mains auant le terme de mon rang et promotion, et bien loing outre ma suffisance: qu'y ferois-ie? *Sicut fuit voluntas in cœlo, sic fiat ita, Pater, quia sic placitum est ante te.*

Refuser vne si digne semonce, ç'eust esté tesmoigner vne marque de iugement dans vn manquement de courage, et se deffier de celuy *qui dat paruulis os et sapientiam.*

Somme le dé en est ietté, comme disoit Cesar, passant au hazard le Rubicon, il n'est pas temps de deliberer quand on est arrouté.

I'aduoue que pour parler deuant toutes les lumieres des ordres de la France, assemblees en ces Estats generaux, si on n'est bien suffisant, il faut estre bien temeraire, et toutesfois ie ne suis ny l'vn ny l'autre.

Si donc la simplicité conuenable à ce lieu où les paroles fardees et frisees sont interdictes, non que messeantes, comme indignes d'entrer en l'ingrédient de la parole chaste du Ciel, de peur d'attiffer indignement vne Hecube en Helene, et de ioindre la musique Lydienne aux sujects d'importance et de poids.

Si, dis-ie, cette naïfueté ne me sauue, ie ne voy pas que ie sorte à mon aduantage d'vne emprise si aduentureuse.

Bel astre, dont l'aspect fauorable à vne domination si absolue, et vn ascendant si très-fort sur mon horoscope, que

. . . . . . Nil sine te dias in luminis oras
Exoritur, nec fit lætum, nec amabile quicquam

Vous qui flambez si esclattament dedans les Cieux, voire et par-delà le Ciel des Cieux, voire et par-delà tous les Chœurs des anges.

Vous qui estes *ce grand signe* de l'Apocalypse, *cette femme reuestue du soleil, soubsbassee de la Lune, enguirlandee d'Estoilles,* donnez-moy de parler des signes de nostre texte Euangelique qui apparoistront à la fin du siecle au Soleil, en la Lune et aux Estoilles.

Vous qui estes cette pure Amante de l'Espoux, *Esleue comme le Soleil, belle, voire plus belle que la Lune,* n'ayant aucune tache de peché, *Estoille de mer, et matinière*, Phare, tramontane, et Nord fauorable, icy vn ray de vos splendeurs pour m'ayder à éclairer les entendements, et eschauffer les volontés de ce grand Theatre de la France au feu bruslant et brillant de la diuine parole. *Aue Maria.*

Vn ancien Medecin, comme il se lit chez Plutarque, mes Pères Illustrissimes et Reuerendissimes, consulté par quelqu'vn sur vne pustule qu'il auoit sous l'ongle, qui lui causait des eslancemens tres-aigus, et au visage iaunastre duquel, au teinct oliuastre et plombé, aux yeux haues et battus il recognut qu'il estoit gasté dans les intestins, l'amy, luy fist-il, il n'est mes-huy temps de t'amuser à tes ongles.

Comme ie pointois les yeux de mon entendement sur le texte que i'ay en main, et sur lequel il me conuenoit discourir deuant ceste notable assemblée, il m'est venu en l'esprit que ces signes auant-couriers du terrible et dernier aduenement du Messie, dont il faict mention, bien que tres-proches et si voysins que depuis la naissance de l'Eglise on ne trompette autre chose que ceste espouuentable venuë, estoient neantmoins comme au bout des ongles du monde, c'est à dire releguez en l'extremité de la consommation du siecle.

Mais vn mal plus perçant, present, pressant et oppressant et qui infecte toutes les parties plus nobles de ce royaume, et tous les ordres de cet Estat, tire plus violemment à soy mes pensees, et me crie qu'il sera plus vtile de remedier à vne maladie presente que d'exaggerer les apprehensions de l'aduenir, et de tascher d'extirper un mal euitable que d'estendre l'effroy d'vn ineuitable.

Ioinct qu'à vray dire la narration de ces signes horribles estant le theatre plus esleué sur lequel se puisse signaler l'eloquence Cathedrante, de laquelle ie suis plainement despourueu, i'en laisse volontiers l'honneur à ceux qui m'ont deuancé en ceste course, et en cede la palme à ceux qui m'y succederont, protestant d'annoncer la diuine parole: *Non en sublimité de langage, ny en paroles persuasibles de l'humaine sagesse, mais en pure ostension d'esprit et de vertu,* fondé sur la promesse de celuy, *qui donne à sa parole vne voix de vertu, et qui baille aux Euangelizants des mots simples, mais de puissante energie.*

Considerant donc l'Escriture estre ce *glaiue tranchant des deux parts,* comme parle le grand Apostre, c'est à dire à double intelligence.

Estre ce liure du Prophete, *escrit dedans et dehors*, estre ce grand arbre qui cache vne mouëlle tendre soubs vne escorce dure, estre ce Ianus à double front, estre vn tableau à deux prospectiues, estre ce liure parabolique à double sens, estre ce vestement de double estoffe, et d'ailleurs considerant que vous estes, Messieurs, ces grands Aigles mespri-

sans l'escorce du sens litteral et grossier que ie reserue pour vne autre chaire plus populaire, et ne vous repaissans que *de la mouelle du Cedre*, du sens spirituel et mystic.

I'ay pensé que ie pourrois auec vostre licence, donner l'essor à mes imaginations, et leur permettre de frayer vn sentier tout nouueau et non iamais battu sur les paroles de mon texte, et d'y descouurir vne source non iamais puisee.

Me voicy donc tombé dans le sort de Penthee, qui effrayé de l'armee des Eumenides, pensoit voir deux Soleils et deux Thebes.

Que pensez-vous, Seigneurs tres-excellens, que je me represente par ces signes qui seront *au Soleil, en la Lune, aux Estoiles, qui causeront aux humains des oppressions de cœur*, sinon ce vilain et infame signe de la beste Apocalypsique, qui pour contrecarrer le Tau des esleuz, honnit les fronts d'vn monde de reprouuez ?

Sinon ceste noire fumee, ceste puante exhalaison du Puits Abyssal de l'Auerne, dont l'espesse vapeur noircit le Soleil, esteinct la Lune, offusque les estoilles, et faict vn rideau à la cappe clairement azuree du Ciel.

Tout cela symboliquement veut dire la Simonie, qui enflee d'vne longue alluuion d'annees, a maintenant inondé tellement tout cet Estat qu'il en est presque suffoqué, *et les Geants* des plus grands esprits *gemissent sous les eaux malencontreuses*.

Ce que ie desseigne, Messieurs, de vous faire toucher au doigt, et mirer à l'œil, auec l'ordre (ame de tout discours, et sans lequel le raisonner n'est qu'vn chaos, masse confuse et indigeste, que i'ay proietté, qui sera tel.

Premièrement que ce signe ignominieux est la Simonie, de laquelle nous parlerons en general, puis de ce gros, la decoupans en detail, nous monstrerons en deux instances que l'ordre Ecclesiastic estant le soleil des autres, la Simonie est proprement dicte ceste tache qui le defigure. En troisiesme lieu nous traicterons de la Simonie Militaire improprement dicte ainsi, quant au mot, mais tres-proprement quant à la chose qui corrompt tout l'ordre de la Noblesse symbolisee par la lune, parce qu'elle n'a autre lueur que celle qui luy est communiquee par la Royauté son soleil. En quatriesme lieu nous parlerons de la Simonie iudicielle, et par appendice, de la financiere, sa bessonne, d'où sourd la deprauation du tiers Estat, marqué par les estoilles qui sont diuisees par les Astrologues en plusieurs grandeurs. Et en cinquiesme et derniere instance, nous apporterons tels remedes qu'il plaira au sainct Esprit de nous dicter, *pour chasser ces scandales du milieu de nous*, extirper ceste yuroye, et guerir ceste contagieuse pestilence. Venons.

Comme ainsi soit, selon le Père de la Romaine éloquence, que la cognoissance de quelconque chose procede de sa deffinition, produisons en vne de ce damnable vice; elle pourra commodement passer ainsi, que *C'est vne permutation d'vne chose temporelle auec vne spirituelle :* description compendieuse et racourcie de plusieurs, plus dilatees, que les Docteurs en forment chacun selon son Genie.

Et n'est point sans sujet que ie l'ay plustost appellee *change* que *vente*, car tout achapt est bien permutation, mais toute permutation n'est pas achapt.

Expres pour obuier aux frauduleuses conuentions qui se practiquent au fait des resignations beneficialles, tantost en pensions extinguibles, tantost en prises de tant d'annees, tantost en gratieusetez volontairement forcees, tantost en *do ut des, facio vt facias*, contracts innominez, tantost en courtoisies damnables et ciuilitez mortelles, tantost en dotions de Breuiaires ou robes, tantost en plus-valeurs et mille autres detestables inuentions semence de la malice de ce vieux serpent,

. . . Cui nomina mille,
Mille nocendi artes.....

Helas on peut aysément deceuoir les hommes, iamais la diuine iustice, dont le grand œil cognoist tout et void tout.

Quant au nom de Simonie, ceux qui aduantagez du secret des langues, l'ont voulu rechercher par la gesne des mots, se sont tous esgarez du sentier de la verité.

Chacun sçait qu'elle est ainsi nommee de Simon heretique et magicien, premier operateur de ceste damnable pratique, comme on peut voir au long és Actes des Apostres.

Nom abominable, et qui auec son effect meriteroit d'estre autant interdit que celuy de l'Incendiaire du temple d'Ephese.

Ce malheureux en fin courut le sort d'Icare, car se guindant au ciel, *pennis non homini datis*, il fut renuersé et brisé par l'esprit de Dieu, sortant de la bouche de sainct Pierre.

Et celui de ce jouuenceau temeraire, *Qui ad cœlum negatâ tentans iter viâ*, mourant par le feu, fit sa tombe dans l'eau.

Tels sont les precipices où s'exposent les Simoniaques, qui voulans par voyes illicites s'esleuer au ciel de l'Eglise, courent la risque de Lucifer.

. . . Tolluntur in altum
Ut lapsu grauiore ruant.

Quant à la nature de ce vice, comment la pourrions nous deschirer et deschifrer, puis qu'il viole tout ordre de nature, et pour ce par Chrysologue est-il comparé à ce crime dénaturé, et innominablement abominable, dont la memoire deust estre enseuelie dans l'oubly, et engouffrée dans les cendres de l'abysmee Pentapolis.

Vice pire encores cent fois que l'vsure, qui bandee directement contre la nature, faict par vne generation de lieure que *nummus nummum pariat*, fertilisant le sterile. Et cestui-cy de Simonie preposterant tout ordre, et renuersant toutes les loix de l'Vniuers, fait ployer le Ciel soubs la terre, et courbant le diuin soubs l'humain rend appretiable des graces inestimables, faisant ceder l'ame au corps, mettant la spiritualité à l'incant prostituee à l'appetit de la materialite.

N'est-ce pas cela selon vn Prophete, *peser*

le feu et mesurer l'air, symboles du sainct Esprit, tesmoing son apparition, que de le mettre ainsi en commerce, horreur ensemble et erreur.

N'est-ce pas vne Babel de confusion? *Commiscet cœlum quæ terris et mare cœlo*, et qui change malheureusement Hierusalem en vne tour d'orgueil, qui menace d'escalade les Cieux.

Malheureuse pratique, qui ne pouuant releuer l'indignité des incapables au faiste de leur ambition, raualle les prelatures à la bassesse de leur indignité, et n'estant en elle de rendre les mal habiles dignes, elle les rend enuieux et releuez en despit de la vertu qui gist là mesprisee et morfondue, pauure et nuë, comme dict le gentil Toscan, son aisle genereuse estant contrepesee par la descourageante pierre de la dure necessité : de manière qu'il semble que ce soit vn degré pour n'auoir rien que de meriter, et un tesmoignage de ne rien valoir, que d'auoir quelque chose.

Pauure vertu, disoit Brute en se tuant, tu n'es qu'vn phantosme et simulachre, ou si tu es quelque chose de grand, ton lustre n'est pas en ce siecle.

Les deffinition, deriuaison, et nature de la Simonie expliquées, nous reste sa diuision, de laquelle ie croy vous auoir ja proposé quelque crayon informe, quand ie l'ay partagée en Ecclesiastique, militaire, et iudicielle.

Vraye chimere bigaree de trois compositions, de Chevre qui broutte és hauts rochers, symbole de la premiere, qui ruine l'Eglise fondée sur la pierre viue et angulaire; de Lyon figure de la seconde : et de Dragon gardien vigilant des pommes d'or, et amateur des thresors, animal fier et rogue, marque de la iudicielle, et financiere, sa collaterale et germaine. Et n'aurons nous iamais de Bellerophon, c'est à dire de Prince qui porte sur le Pegase d'vn sainct zele de la maison de Dieu secondé de son pouuoir, et *de l'auctorité de son glaiue, au chastiment des peruers, et consolation des bons*, les Bulles fulminees contre ceste contagion par nos Saincts Peres, à l'imitation de S. Loys, qui en son regne la poursuiuit à outrance, ouy et tant celle des benefices comme des offices.

N'aurons nous iamais de Ioab, qui traverse de trois lances le cœur de ce rebelle Absalon qui trouble tout Israël ?

De courageux Horace, qui terrasse pour la Romaine liberté, ces trois outre-cuidez Curiaces.

D'Hercule, qui estrangle ce Cerbere à trois gosiers, qui estouffe ce triple Gerion.

Nostre Sauueur nous fournit d'vn riche exemple de l'extirpation de ce vice, quand *auec vn foüet de trois cordelettes*, il purgea le temple et la République des Iuifs : en mesme action de ces trois especes de Simonie Ecclesiastique, denotée par *les colombes* qu'il dejetta de la Synagogue, figure des dons du sainct Esprit, que les vendeurs et achepteurs des choses spirituelles mettent par vn sacrilege effroyable en commerce. Militaire, marquee par les *beliers* animaux coüards, et qui conduisent de troupeaux extremement timides : Iudicielle et financiere, designee par *les taureaux et les tables des banquiers*.

N'aurons nous iamais de Prince qui se patronnant au moule d'vn si rare exemplaire, employe les foüets de sa puissance souueraine au renuersement de ceste infame practique, nettoyant la maison de Dieu et son Estat de ceste *Auare seruitude des idoles?*

Car pour ne nous point flater, ô François, s'il y a au monde nation corrompuë, infectee et infestee de ces trois fleaux, c'est la nostre, dont toute la police des trois ordres qui composent le corps de ce royaume, se void toute défiguree. Mais il est mes huy temps de céte recognoissance en gros, que nous passions à recognoistre ce vice en detail et à parcelles.

Et pour venir à la premiere et vrayement propre sorte de Simonie, qui est l'Ecclesiastique, seroit-ce point ce peché que Ieremie appelle *graué aux cornes de l'autel?*

Ouy, sans doute, Messieurs, et est-il presque ineffaçable sinon à l'infinie miséricorde de Dieu : *Car il est escrit sur vne lame de plomb, auec vn stil de fer, et auec vn cizeau insculpé sur le marbre :* Puisqu'elle expose en vente les autels de pierre et fondez sur le roc inescroulable.

C'est vn peché contre le S. Esprit, que le texte sainct dit, *impardonnable et en ce monde et en l'autre ;* car il produit ses dons sacrosaincts en vente, figurez par les colombes du temple, selon l'interpretation de sainct Hierosme et sainct Augustin.

L'exemple effroyable de cet Archeuesque de nos Alpes (non duquel ie sursoy pour l'honneur de son Eglise et en faueur de nostre voysinage) qui selon les Annales du grand historien Ecclesiastique de nostre âge, promeu simoniaquement à sa dignité, ne peut iamais au verset qui termine les Pseaumes, proferer, *et Spiritui sancto*, deuant le Legat iuge delegué du S. Siege, pour luy former son procez, sert d'vne peremptoire preuue, comme ce monstre s'attaque diametralement au sainct Esprit.

Croyez moy, Auguste assemblee, vn benefice mal acquis, c'est vn malefice et venefice.

La verge de Moyse hors de sa main estoit vn serpent, vne Simoniaque collation hors du train de Dieu et de l'Eglise, au lieu d'estre vne *verge de direction au ciel*, est vn scorpion qui glisse dans les os, le sommeil, vne éternelle mort.

C'est porter comme Vrie, sa ruine dans son propre sein.

C'est *couuer vn œuf d'aspic*, et fomenter vne vipère, comme le manant de la fable. C'est vne patente pareille à la feüille asphaltite, qui cache sous vne apparence specieuse vne couleuure enuenimee.

S'excuser par des Bulles obtenuës sur des conuentions illicites cachees et teuës au S. Siege, c'est s'accuser en s'excusant, et faire bouclier de sa trahison, *alium quidem facile, seipsum vero nemo decceperit*, tant s'en faut

que nous puissions comme des Adams, nous desrober de la veue de celuy, *cui nil clausum est*, auquel *vndiquaque patemus*, et qui nous cognoist plus entierement et profondement que nous-mesmes.

Ceux qui par voyes illicites attirent des benefices en leurs maisons et en iouyssent violemment et iniustement, ne voyent ils pas qu'ils logent le cheual Sejan porte-malheur ou celuy de Troye porte-destruction?

L'Arche tant fauorable à Israël n'excitoit que des playes aux Philistins, elle affligeoit les Betsamites et remplissoit de benedictions la maison d'Obededon.

Le bien sacré est fatal au prophane, se sont plumes d'Aigle qui rongent et deuorent l'autre bien legitimement acquis ou herité des ancestres.

C'est l'Arche qui brise Dagon, c'est vn brin d'Absinthe, vn peu de vin aigre qui entiellent et aigrissent beaucoup de doux miel et de bon vin.

C'est du vin meslé auec de la ciguë, venim irremediable.

C'est vn glaiue entre les mains d'vn furieux.

C'est du sucre doux, mais qui engendre des vers et de la corruption.

C'est vne gangrene qui ronge le corps si elle n'est retranchee.

Combien de grandes maisons vont en decadence, parce qu'elles ont fondu les legs que leurs ancestres auoient fondez, le moindre morceau du bien d'Eglise glissé imperceptiblement en vne riche famille, la renuersera de fond en comble, comme

Parua necat morsu spatiosum vipera taurum.

Le bien d'Eglise comme l'abeille qui se tuë en piquant, perd celuy qui le perd. Il se dissoult en des mains seculieres, comme le sel dans l'eau, mais aussi corrompt il l'eau qui le fait resoudre.

Craignez vous point la risque de ce pauure temeraire, qui pour auoir seulement touché vn encensoir, fut frappé de lepre, ô vous qui d'vne plus sacrilege main, rauissez le bien destiné au seruice des autels?

O Dieu, y a il rien au monde de plus seant en apparence, de plus humble, de plus grande edification que de voir vn Roy pour honnorer le grand Dieu, encenser son Tabernacle, et parfumer son Propitiatoire, et neantmoins parce qu'il vsurpoit seulement vne ceremonie qui conuenoit aux Prestres, le voyla touché d'vne sale maladie qui le rend mort viuant: et que sera-ce de ceux qui leur arrachent le pein de la main, et qui trampent iusqu'aux coudes leurs bras dans le sang du Crucifix? Mais que sont-ils dés maintenant sinon des mezeaux spirituels, qui n'ont aucun vray sentiment de la foy, brutaux qui appanchez vers la terre, ne pensent aucunement à l'Eternité.

O Dieu, y auoit il rien de plus officieux que ce deuot seruice qu'Oza oza rendre à l'Arche, qui panchante sur le chariot des vaches recalcitrantes, et menaçant vne cheute apparente fut soustenuë de la pieusement temeraire main de ce pauure homme qui en fut chastié d'vne subite mort, pour auoir touché auec des doigts prophanes ce qui ne deuoit estre manié que par les Leuites.

Oyez à ce propos le jargon commun de quelques ames trauersees, est-il rien, disent-ils, de plus pieux et tolerable, que de voir vn pauure gentil-homme soustenir l'ancienne splendeur de sa maison, et l'estayer à l'ayde de quelque benefice? Ha miserables, est-ce ainsi que *vous appellez le bien mal et le mal bien*: brigander est-ce demander l'aumosne, se guerir que se tuer?

Et propter vitam viuendi perdere causas

Est-ce ainsi que vous *tournez le iugement en absynthe, le miel en fiel et le pain en serpent, et que la pasture des enfans de la maison du Sanctuaire est abandonnee aux chiens prophanes*: ô enfants *d'Edom, iusques à quand crierez vous, saccagez, saccagez Hierusalem iusques aux fondemens*.

Est-ce donc à dire que soubs le manteau d'vne ie ne sçay quelle apparence il faille inuestir tout droict diuin et humain, et changer *quadrata rotundis? Exurge Deus, iudica terram et redde retributionem superbis*.

Ie parle ainsi, parce que de ceste impieté malicieusement pretextee de commiseration, sont sortis les maudits Confidens et Confidentaires pestes de l'Eglise, *genus hominum publico exitio natum et pœnis nunquam satis coërcitum*.

Et qu'en dirons nous, sinon que ceux là deuoient estre punis comme Atheistes: car s'ils croyoient vn Dieu, et Dieu vengeur du grand outrage qu'ils font à son Espouse, qu'ils adulterent, ils transiroient d'apprehension.

Ou du moins comme Sorciers, qui pour vne petite somme prestent leur nom à l'autruy, et vendent leur ame au Diable, peut-on pas iustement dire d'eux que, *Pepigerunt fœdus cum morte, et cum inferno fecerunt pactum?*

Vrays Iudas, *qui par vn baiser* et vn accord sous main trahissent l'Espouse du Fils de l'homme, qu'il a acquise auec son sang.

Pareils à ces infames Courtisanes, qui tirent lucre de leur deshonneur et damnation.

Quoy, ne doutent-ils point

Continuo templi ac violati numinis aras?

Puis que comme Orestes insensez ils massacrent si miserablement l'Eglise leur Mere, qui patiente, couue ces vipereaux dans son sein.

O Asnes qui portez Isis, vous estes les Commendataires; mais d'autres les Comedataires, ne voyez vous pas la Marotte ridicule qu'ils vous chaussent, et comme ils attirent vn feu auec vos pattes qui vous bruslera les vns et les autres eternellement, si vous n'abandonnez cette societé Leonine?

Et ne vous estonnez point, Messieurs, si ie crie si haut contre ces Loups, c'est le propre du chien fidele de veiller autour du parc, et de japper contre les animaux: mais seulement à la proye.

Si ces recelleurs n'estoient, il n'y auroit point de larrons, et que ne punit-on les vns et les autres comme sacrileges?

Mais helas! le grand helas! mais plustost le grand *Vœ, les loix ont consenti au peché, et semble estre licite ce qui est public :* comme disoit vn ancien Pere.

Et que dirons nous des Confidentiaires, sinon qu'ils sont semblables à ces forcenez duellistes qui prennent des seconds pour n'aller pas en Enfer sans compagnie?

Diriez vous pas que c'est la societé des *Conuiuans et Commourans* d'Antoine et Cleopatre? Forçats attachez à mesme cadene de damnation *tousiours entortillez des liens du peché.*

Deus venerunt gentes (les Gentils, les Laics, les Prophanes, ie diray iusques là, les Heretiques) *in hæreditatem tuam, polluerunt templum sanctum tuum, posuerunt Hierusalem in pomorum custodiam.* C'est à dire, ils en ont faict vn tas de pierres, ce que verifient tant de masures et demolitions de maisons Ecclesiastiques. *Posuerunt morticinia*, les mortuaires *seruorum tuorum escas volatilibus cœli*, à l'entretien de leurs oyseaux, *Carnes sanctorum tuorum bestijs terræ :* de leurs cheuaux, de leurs chiens, et de l'attirail de leur train. Tout cecy se pourroit gratieusement paraphraser, si ie ne redoutois d'abuser de vostre patience.

Le zele de la maison de Dieu ronge les gens de bien : mais à contrepoil le zele auare et glouton de ces peruers *ronge la maison de Dieu, et la broutte comme les Locustes* l'Apocalypse.

Ce sont des Ieroboans, qui par des veaux d'or erigez en Bethel, destournent le peuple du culte de Dieu en Hierusalem supposans des faquins de quintaine en la place des vrays et legitimes Pasteurs, et se faut-il estonner si les Loups entrent és bergeries où n'y a que des mercenaires et fuyards?

Au demeurant, par ces voyes obliques et destournees, toutes les portes se ferment à la vertu, et se perpetuent et eternisent les benefices aux maisons des grands, lesquels outre que *Ædificant Syon in sanguinibus.* Encores, *dixerunt hæreditate possideamus sanctuarium Dei :* Mais, *Deus meus pone illos vt rotam, et sicut stipulam ante faciem venti.*

Braquons maintenant nostre proüe contre la seconde espèce de Simonie, bien que impropre et métaphorique, que nous auons appellee Militaire, c'est ce monstre qui fourrage tout ce qu'il y a d'honneur et de bien en l'ordre de la Noblesse, qui n'admet en son rang que ceux qui s'y ouurent la porte par le sang et les armes, c'est la corruptrice de l'honneur guerrier, le coupe-gorge de la valeur, et la ruine de la milice.

Alexandre à un ieune mignon fils d'vn vaillant Capitaine tué en vn rencontre, qui luy demandoit la charge de son pere ; Mon amy, fit-il, si vous auiez herite du cœur de vostre pere, vous seriez aussi heritier de sa charge : mais puis que vous auez renoncé à celui là, vous vous passerez de celle-cy. Ainsi donnoit-il les commendemens aux merites, non aux considerations pernicieusement favorables, moins à l'argent.

Cesar reprochoit à Sylla par grosse iniure, qu'il auoit achepté vne Capitainerie, à present on n'en faict que le cerf.

Aussi ne void on que des cerfs qui commandent auec de grandes cornes et pennaches : mais point de cœur ny de resolution, et quand on auroit des soldats Lyons, ils s'auiliroient conduicts par vn cerf, comme disoit vn ancien guerrier.

Demosthene, dont la langue estoit meilleure que la lance, auoit achepté vne compagnie, quand se vint au pas des Termopyles, le voyla des premiers à fuir, s'accrochant à vne ronce, il demandoit des-ja la vie, capitulant presque de sa rançon auec vne espine, tant il estoit troublé de la peur, c'estoit vn hardy lancier, et à qui l'argent n'auoit gueres mis de cœur au ventre.

Que nous auons de Thrasons tonnans des rodomontades en la tente, et pleuuans, pleurans, et seignans du nez quand se vient au peril de la guerre, et se fians plus en la pointe de leurs esperons qu'en celle de leur espee.

Quel creue-cœur en l'ordre de la Noblesse (est-il pas vray, genereux Seigneurs) de voir tant de braues et galands hommes gourmandez, commandez et conduicts à la boucherie, peut estre faite d'experience, par tel, qui sans mentir et offencer, pour iurer par la pureté de son espee, esleué aux charges, à la seule faueur de son or.

Pareil au Casseron qui a bien vne dague, c'est à dire vne espine affilee et tranchante : mais n'a point de cœur.

Que sert de frayer vn chemin à la gloire par la trace de son sang, et de grauer auec vn stil de fer son nom dedans vn camp, et d'escrire sur le parchemin du dos des ennemis, les caracteres de sa valeur, que sert d'estre tout cicatrizé de playes receuës pour le seruice de la patrie, et du Prince, és destours ou les poltrons ne vont pas, que sert de se precipiter aux hazards et trauaux que l'art militaire traine apres soy, si on n'arriue aux éminences que par vn pont d'or, et aux gouuernemens des places que par la breche du mulet doré de Philippe? Ainsi

> Aurum per medios ire satellites
> Et perrumpere amat saxa, potentius
> Ictu fulmineo....

Et puis pour se rembourser aux occasions de guerre, que de picorees, que de butineries et brigandages, que de rançonnemens et extorsions iniustes, que de pilleries et sacrileges, braues guerriers contre des bestiaux ou des pastres, desquels on peut dire avec le Poëte :

> . . . . . His more ferino
> Collectare iuuat prædas et viuere rapto.

Pareils à Ajax, qui en sa furie prenoit des pourceaux pour les gensd'armes d'Vlysse.

Et se faut-il estonner s'il n'y a nulle discipline militaire, nulle garde aux frontieres, nulle fidelité aux places d'importance, si tout est en soupçon et desfiance ; Si les Capitaines mettent leurs compagnies en garnison dans

leurs pochettes, puis qu'elles en sont sorties.

Repetunt proprios quæque recursus,
Redituque suo singula gaudent.

C'est merueille, comme par tel train pis encores ne nous arriue. Quelle grande et vaste porte est ouuerte à l'estranger, pour achepter s'il peut, et s'il veut cette Monarchie, qui l'empeschera de se glisser auec son or dans les cœurs, d'acquerir un monde de creats et d'officiers, de là s'insinuer dans les places, et se rendre insensiblement maistre de nostre Maistre, et rauisseur de nostre liberté?

Oserois-je dire ce mot hardy sous l'abry de la saincte licence des Estats Generaux, qu'vn ancien sur le declin de l'Empire, où tout estoit corrompu d'auarice, dict de Rome, *ô ville!* et je diray, *ô France venale! et qui perira en brief, si elle trouue vn achepteur.*

Ouy, Messieurs, ouy, la France est de toutes parts à l'incant, elle est à vendre, l'achepte qui voudra et pourra. *Denigratum est aurum, immutatus est color optimus, omne caput languidum, et omne cor mœrens, à planta pedis ad verticem capitis non est sanitas in ea.*

Ces infames Simonies la desfigurent toute, elle est mescognoissable de son ancienne splendeur. Hautement, courageusement, *Encores peu de iours :* Comme disoit Ionas à Niniue, *Et elle est perduë, si elle ne vient à resipiscence.* La Simonie la perdra, si elle ne perd la Simonie.

O mon Roy, permettez qu'vn sainct amour de vostre personne me transporte, et qu'vne vehemente ialousie de vostre grandeur m'enleue des gonds du respect, l'affection et la Majesté sont incompatibles, le soupçon et la crainte sont des imperfections tres-parfaictes en l'excez de ce fieureux accez. Permettez-moy donc de vous dire que vostre sacree et inuiolable maison est prophanee par ce monstre de Simonie, cette venalité de charges et offices en saisit les aduenuës, les portes, les chambres, les cabinets, voire mesme attainct iusques à ceux qui ont en depost la sacree personne de vostre Majesté.

Vendre et achepter ouuertement les charges des gardes, voire et des gardes de vostre corps, n'est-ce pas couuertement faire trafic de vostre corps? ô horreur! ô sacrilege! ô execration! ô François miserables! souffrez la liberté de ces paroles, qui ne sont que trop vrayes, puis que vous en tolerez bien les effects.

Que ne puis-je d'vne voix de Stentor corner si hautement ce forfaict, que nos yeux voyent qu'à iamais il fust banny d'entre nous, du moins tout foible que ie suis, si ne sera il pas dict qu'à la face de la France que i'ay en teste, ie n'aye porté mes retentissemens, et estallé mes ressentimens pour le salut de mon Souuerain Monarque, que tout bon suject doit preferer à son sang et à sa propre vie.

Valere le grand compilateur d'Histoires, fort iudicieux, nous apprend que Q. Cassius estant Consul, et ayant descouuert vne conspiration faicte contre sa vie, les delinquans surpris, composarent a prix d'argent auec luy, pour auoir leur grace, à quoy il consentit, moyennant vne somme, *Ne doutez point,* dict là dessus le Narrateur, *que s'ils l'eussent doublée, il ne leur eust baillé sa gorge à couper.*

Quelle seureté y aura il desormais parmy nous durant ceste venalité de charges? nos biens, nos honneurs, et nos vies seront-elles pas au plus offrant et dernier encherisseur? desfiance vniuerselle.

Non socer a genero, non hospes ab hospite tutus.

Ce pas me conuie, et me porte par vne pente molle à parler de la troisiesme espece de Simonie, qui est la Iudicielle, à laquelle nous ioindrons la Financiere son annexe, comme par appendice. Hé! quel degast pensez vous que cette farouche fere aye faict dans le sanctuaire de la iustice puis qu'elle a tant infecté le sacraire, voire penetré iusques dedans les armes?

Les vices de nos Peres (qui entre les plus pernicieux tenoient l'achapt d'vn office de iudicature) *ce sont nos mœurs.* Hé! qu'eussent-ils dict de les voir passer en heritage, aux femmes, et aux enfans du berceau?

O sæculum insipiens et infacetum.

Que reste-il plus, sinon d'aggreger comme cét Empereur ancien, des cheuaux au Senat, et pourquoy non, puis que tant d'asnes y ont entree?

Que sont deuenuës ces loix *Peculatus et Ambitus*, tant fameuses és liures de droict? ô pauurettes, *Nox est perpetua vobis dormienda!*

Nam nunc iudicium nihil est nisi publica merces.

Quoy, cette loy Cincia, qui mesme prohiboit aux Aduocats de prendre aucun salaire de leur trauail, comment est-elle baffoüee, non qu'esuanoüye?

Demosthene corrompu par argent, pour ne plaider vne cause celebre, et feignant d'auoir vne Esquinancie, *Nullement* luy fit sa partie aduerse : *mais tu és trauaillé d'Argyrancie.*

O Iuges, estes vous pas appellez Prestres par vostre Vlpian mesme? doncques, *Quò vobis mentes*, d'achepter à beaux deniers comptans cette saincte administration de iustice, qu'vn ancien appelle *sacrifier?*

Ignorez vous que Themis et Nemesis vos patronnes sont assises aux costez de Iuppin, vis à vis de Vesta?

Discite iustitiam moniti, et non temnere diuos.

Sçauez vous pas que la iustice et la misericorde ou pieté sont les assistantes et collateralles du grand Dieu, et que deuant luy elles se ioignent, *Iustitia et pax osculatæ sunt, et veritas de terra orta est, et æquitas de cœlo prospexit :* Et se faut-il estonner, *Si diminutæ sunt veritates et æquitates à filijs hominum,* puis que l'infame venalité leur a excité ce diuorce?

Ie ne veux point, disoit le Seuere Alexandre, *de marchands de charges : car i'ay honte de chastier celuy qui achepte et qui vend.*

Et n'est-ce pas le droict des gens, dict Seneque, *de pouuoir vendre ce qu'on a achepté.*

Ne vous esbahissez donc plus, Messieurs, si on vend si cherement en détail ce qu'en gros on achepte si cher, quelle trafique,

> Lites et iurgia vendunt.
> Hic clamosi rabiosa fori.
> Improbus iras et verba locat.

Contrefaire l'empressé, et ne l'estre pas, et le courroucé sans l'estre, n'est-ce pas se beffler du monde, et ioüer sur vn beau theatre le mestier de Roscius?

Apres tant de clabaudages, comment ne seraient-ils alterez, et mangeants d'abondant tant et si tres-tant de fortes et chaudes espices.

Diriez vous pas qu'ils sont de l'escot de Leuiathan, lequel *Absorbebit fluuium et non mirabitur, et habebit fiduciam quod Iordanis influat in os eius*

Quels hydropiques,

> Quo plus sunt potæ plus sitiuntur aquæ.

Ce n'est pas cela rendre la iustice, c'est la vendre, ce n'est pas *rendre, mais prendre à chacun ce qui luy appartient :* selon la definition de cette vertu maintenant si vicieuse? si pour auoir quelque somme legitimement deuë par l'authorité de la iustice, il en faut despencer le double à la poursuitte.

Anciennement on ne donnoit que des confitures apres le iugement, par forme de gratification et honnesteté, c'est ce que Cassiodore nomme *Pulueratica iudicum.* Mais à cette heure ces poudres chimiques sont d'or, et la poussiere de Bartole se change au sable du Pactocle.

Poudres qui aueuglent bien les yeux offusquent bien des veritez, et comme celles de Moyse, engendrent des sauterelles qui broutent tout, et des playes qui affligent les maisons plus signalees de l'Egypte du siecle.

Cette rapine pretextee d'vn beau manteau, est sanglantement pincee par ce Poëte.

> Si te præda iuuat fœdique insania lucri,
> Quo possis melius fallere sume togam.

Ce Iurisconsulte auoit bien raison, qui appelloit l'or la mesure de toutes choses : car, *In prætio prætium nunc est.*

> Aurea nunc vere sunt sæcula, plurimus auro
> Vænit honor, auro conciliatur amor.
> Auro fit miles, auro venalia iura.

Estoit-ce donc sans raison, que cet ancien Orateur appelloit le barreau le champ de la moisson d'or, et le iardin des Hesperides?

Icy les financiers viennent en partage de ces fruicts precieux, et comme ils sont l'autre œil, et l'autre bras de la iustice du Prince, ils entrent aussi en cette trafique.

Ie vous prie, Messieurs, si vn tailleur offroit de l'argent pour faire vn habit, donneroit-il pas grand subject de penser qu'il voudroit fripponner de l'estoffe, et entrer au gouuernement des coffres du Roy par la porte doree, bien qu'on soit plein d'integrité, n'est-ce pas prester vn grand soupçon pour douter du contraire?

Aussi qu'est-ce à present *le maniment des finances,* sinon *vne manigance de finesse, Vbi manus manum fricat, et mutuo se muli scabunt?*

Et se faut-il esbahir de ces illusions, que ie ne die collusions, puis que manifestement on apperçoit que le premier soing de tels officiers est de remplacer à tort ou à droict ce qu'ils ont foncé pour venir à ces grades.

Aussi ne voyons-nous pas que les tributs paruiennent aux coffres du Prince, comme les veritez à ses oreilles.

Et comment ne diminuroient-ils passez par tant d'alambics et de gluantes pattes?

Ce sont des fourmis des Troglodytes, grandes comme des loups, dont parle le bon Euesque de Trica en sa Cariclee, gardiennes des Minieres, et qui ne se nourrissent que d'or.

Vrays Midas, ils ne veulent toucher autre chose, c'est leur element, c'est leur aliment.

On a beau leur crier, *Diuitiæ si affluant nolite cor apponere :* Ils ne laissent comme sangsuës et ventouses d'attirer insatiablement, et iusques au creuer, le sang et l'ame du commerce public, qui est l'argent.

Aods ambidextres et qui prennent à toutes mains à tort ou à trauers, et du Prince, et du peuple.

Vn Empereur ancien auoit raison d'appeler ses Thresoriers, *Tineas et sorices palatij sui,* qui tousiours rongent.

Et ses esponges, qu'enflees aux despens d'autruy il pressuroit par vne recherche.

Quel nœud nous estreindra ces Protees, n'aurons nous jamais de Samaritain qui nous guerisse des playes de telles gens?

Iusques à quand est ce, comme disoit le sage Caton, *que les grands larrons couleront leurs iours dans le pourpre et la magnificence, et les laronneaux seront aux fers, aux ceps, et aux cadenes?*

Iusques à quand *la censure licentierera-elle les corbeaux pour chastier les colombes?*

Pauure peuple, qu'il ne soit pas dict que ie t'aye oublié à la force des Estats, et que ie n'aye prié et crié pour ta décharge ; *Bienheureux celuy,* Messieurs, *qui a soing du pauure et du miserable.*

Iusques à quand, charge inesgale, ce pauure peuple qui n'en peut plus, *qui porte le poids du chaud et du iour,* de la sueur duquel nous viuons, *le fruict des mains duquel nous nourrit,* sans lequel nous ne sommes rien : car *nous ne sçaurions ny labourer ny mendier.*

Iusques à quand l'aurons nous en oubly, iusques à quand *criera-il sans estre exaucé :* iusques à quand sera il accrauanté par recharges sur charges, et par vne milliasse d'oppressions?

Messieurs, il va quitter la partie et la patrie, et n'en peut plus : il est au periode de ses maux en l'extremité de ses miseres, il n'y a plus d'analogie ny de proportion entre les nourrissans et les nourris, entre les pieds et le corps, entre les ouuriers et les faineans il luy faut tout abandonner.

> Linquenda tellus, et domus et placens
> Uxor. . . . . . .
> Heu, fugito inuisos scopulos, fuge littus auarum.

Il faut que ces pauures Israélites quittent vostre Egypte, où ils ne souffrent que douleurs.

Sera-il dit qu' il soit tousiours l'Asne des estuues, crasseux, sale, morfondu, malbasté, maupiteux, portant le charbon pour eschauffer, lauer, nettoyer et descrasser les autres ?

Quel monde renuersé que ceux qui portent les charges n'ayent rien, et que ceux ne payent rien qui ont tout : quel partage inegal, quelle communauté de lyon ?

Dieu nous preserue *a statera dolosa*, mais gardez d'estre *vn iour mesurez* au tribunal eternel, *à la mesme mesure que vous mesurez le pauure :* car là *les premiers seront les derniers.*

Mais quoy ! *de cela se sont plaints nos Maieurs*, pour parler auec Seneque : *de cela se plaindront nos nepueux, de cela nous nous plaignons*, et toutesfois nul remede à tant de maux si presens, si pressans.

Pauures, vostre playe semble incurable, comme dit vn Prophete : La confusion de vos douleurs *est ceste Babylon pensee et non guerie*, vous voyla forclos de tout.

> Curia pauperibus clausa est, dat census honores,
> Census amicitias, pauper ubique iacet.

Que ne renuerse on plustost les oppressions qui vous escrasent sur ces Asnes dorez, qui, *comme des Dieux*, ainsi que parle vn Comique, *ioüent de vous à la pelotte?*

Ie reuiens à nos Finansiers; mais ne diriez-vous pas à tant de sousplesses, dont on superche ceux qui ont à traitter auec ceste sorte de gens, qu'ils soient de ces arbres espineux dont on ne peut tirer du fruict sans se poindre ?

Ou comme disoit Diogenes, de ces arbres plantez sur les precipices, dont les Aigles ou les Milans se repaissent, nullement les oysillons ?

Et ie vous supplie disons vray, n'est-ce pas proprement passer par les piques que de negotier auec eux ? Et d'où sourdent toutes ces calamitez sinon de la Simonie financière ?

Or, Messieurs, comme il ne suffit pas qu'vn Medecin par les reigles de sa Pathologie, s'arreste seulement à iuger de la cause par les effects, et de la maladie par les symptomes, si en suitte s'aydant de sa Therapeutique, il ne met la main à l'œuure pour chasser par de bons Antidotes, le mal qui afflige le patient.

Ainsi seroit-ce en vain que ie vous aurois descrit et descrié, ouuert et descouuert les maux qui menacent cet Estat de syncope, si ie ne taschois, selon qu'il a pleu à Dieu me communiquer de talent, de contribuer les remedes que i'estime plus salutaires à la guerison de la France ma chere patrie.

Les Argiens auoient ceste coustume d'apporter leurs malades en place publique, afin que chacun leur contribuast des experiences pour le restablissement de leur santé.

Ces Estats estant conuoquez par la volonté du Roy, nostre souuerain Seigneur et maistre, pour estaler les maux de ceste Monarchie, et en rechercher les remedes, tandis que vos iudicieux esprits, Messieurs des trois ordres, trauaillent à qui mieux à des importantes reformations, souffrez que roulant mon tonneau en ce siege et assaut general que nous liurons à la deprauation et au desreiglement de nos mœurs, ie produise les antidotes que i'ay pensez pour supplanter la Simonie.

Le premier sera d'affronter de pied ferme nostre aduersaire, remarquer ses defauts, et de prescher sa ruyne dedans luy-mesme, à guise du scorpion et de la cantharide, qui portent leur venin et leur contre-poison, et de la lance Pelias, qui blesse et guerit tout ensemble.

Chacun sçait mes-huy que c'est vn pot pourry d'iniquité, vn esgoust et sentine d'ordure, vn receptacle et comble d'impieté, sa composition est de quatre principaux ingrediens, dont le premier est l'Auarice qui est appellee par le Poëte, *Auri sacra fames* : laquelle pour s'assouuir, n'espargne pas mesme les choses plus sainctes et sacrees : de sorte qu'apres soy elle attire vn second abysme, qui est le Sacrilege, *Omne sacrum rapiente dextra.*

Son troisiesme ingredient est l'Ambition, parce qu'ordinairement ceux qui se portent indignes aux dignitez par voyes illicites, *In magnis et mirabilibus ambulare volunt*, mais il arriue aussi par iuste iugement de Dieu souuent que *eleuati alliduntur.*

Son quatriesme est l'Heresie car comme dict Tertulien, l'heresie des Simoniaques est la première qui fut iamais, et saint Pierre le declare quand il dit à Simon, *Tu n'as point de part en ceste foy.*

Considerez donc Messieurs, l'horreur et enormité de ce detestable monstre, composé de quatre abominations, qui singulieres portent à vne tres grande damnation.

Le second antidote sera de regarder les malheureux effects de ceste detestable cause.

Non, iamais la Laye Crommienne ne fist tant de degast en la forest d'Erymanthe, *que ce farouche Sanglier faict de demolition en la vigne de Dieu.*

La deuotion a jadis enfenté tant de richesses à l'Eglise, mais ceste chaste Penelope est à present oppressee par les poursuiuans de ces siennes seruantes.

Filles malencontreuses et viperines, qui rongent et font ronger leur mere.

La main de Moyse estoit saine en son sein, et lepreuse dehors : celuy qui sacque les mains pour achepter, vendre ou trafiquer des choses spirituelles, il ne seme que lepres.

Sainct Ambroise parlant d'vn Euesque, promeu et promouant Simoniaquement. *Ce qu'il a donne*, dict-il, *estant ordonné à l'Episcopat, est de l'or, et ce qu'il a perdu est son ame : ce qu'il a receu en ordonnant les autres, a esté de l'argent : ce qu'il a donne a esté une lepre. Ce sont là les traffics des impies qui*

tournent à leur dommage: car que sert à l'homme de gagner tout l'Vnivers et estre frustré de la bien-heureuse Eternité?

Au temps qu'Antiochus vendit à Jason la souueraine Prestrise, le feu sacré caché dans vn puits, fut trouué conuerti en bouë, et n'est-ce pas la Simonie qui change le feu d'vn sainct zele en bouë d'auarice et d'ordure, laissant Dieu pour seruir Mammone?

Et de là que de spirituelles sterilitez, que de miseres en la Religion, faute de pasteurs idoines, capables et attachez à leur deuoir. En figure de quoy Putifar bien que marié, et non impuissant, est appellé néantmoins Eunuque, d'autant que pour auoir achepté Ioseph, type de nostre Seigneur, il fut priué de la benediction de lignee.

Le troisième antidote sera pour ceux à qui en ce siecle perdu il reste quelque peu de conscience. Ses ingrediens sont les simples des peines canoniques promulguees contre ceux qui sont entachez de ceste soüillure. La premiere est l'excomunication, comme declarent tous les Decrets et Conciles, qui les chasse de l'Eglise, les retranche comme membres pourris, comme oüailles gastees, *qui les met en enfer tous viuans.* qui les met en la *puissance du diable,* qui les foudroye comme des Abirons, qui les forclost entierement du Ciel. La seconde est la suspension et l'interdit. La troisiesme, l'infamie qui les degrade de tout honneur. La 4. l'inhabilité à iamais tenir benefice et office aussi auant la publique et auctorisee venalité. La cinquiesme, priuation de toutes charges, voire et des légitimement acquises.

Car quant à la penitence de cet enorme forfait, elle n'a point d'autre terme que tout le reste de la vie, encore est elle bien douce: car à ces matricides aussi bien qu'aux parricides anciens.

Horum supplicio non debuit vna parari
Simia, non serpens vnus non culeus vnus.

Fussent-ils punis de celuy des folles Vestales.

Messieurs, le chemin est long et sinueux par preceptes, dit vn Ancien, bref et energique par exemples, desquels ie feray la composition de mon quatriesme Antidote. En voyla donc que ie vous vay proposer sans les estendre, laissant cela au ruminer de vos iugemens.

Pesez celuy de Balaam qui vendit à Balac ses prophetiques maledictions benissantes et benedictions maudissantes.

Celuy de la mauuaise fin d'Esau, qui vendit laschement sa primogeniture, à laquelle le Sacerdoce estoit annexé.

Pensez à celuy de Iudas, qui pour trente deniers liura son Maistre, et le Simoniaque vend la maistresse.

Vendit hic Dominum, venditat hic dominam.

Repensez à celuy de Simon ja aduancé, et remachez les circonstances de son dessein et de sa cheute.

En fin representez-vous celuy de Giezy qui vendit la santé à Naaman, et en rapporta sa ladrerie.

Voyla, Messieurs, quatre remedes spirituels dignes de ceste chaire, dignes d'estre practiquees par des ames pieuses et Chrestiennes: mais remedes spirituels, et pourtant de moindre efficace en cét aage de bronze, *où tous courent au mal, où le sens reprouué est en regne,* où la pluspart de ceux qui sont infectez de ceste contagion, *facti sunt in arcum prauum.*

Il est temps maintenant, ô mon grand Monarque, que mon discours se tourne vers vous, puisque entre vos Royales mains, que le Poëte appelle *longues*, sont les medicamens de nos maux, qu'vn ancien Medecin appelle les *mains des Dieux.*

C'est vous qui, comme le Iupiter Corinthien, auez de grandes oreilles pour entendre les clameurs, doleances et requestes de vos Estats generaux conuoquez et assemblez, par, et sous les commandemens de vostre tres-Chrestienne Majesté.

Nous sommes vostre peuple et les oüailles de vos pastis, receuez nos larmes par vos oreilles, et entendez la voix de nos pleurs.

Nos vniques armes, ce sont nos larmes: nous croyons que vostre Royale clemence et misericorde se laissera vaincre à vne armee de supplications, que vous dressent ce corps Geryonique de suppliants.

Nous n'auons autre droict que de requisitions, autre pouuoir que d'obeyssance, autre grandeur que d'humilité, autre desir que la fidelité, autre dessein que la reforme.

Voicy toute la France en forme de suppliante, comme la terre vers le Ciel, au reuers des medailles d'Antonin, qui vous crie et prie, par tout ce qui peut coniurer vne ame Royale de luy prester le tranchant de vostre espee fleurdelisee pour retrancher la gangrene de ces trois eneunimees Simonies qui la menacent de mort; elle vous y conuie par ces mots de l'Amante desesperee chez le grand Poëte.

Per ego has lachrymas, dextramque tuam te
Quando aliud mihi iam miseræ nihil ipsa reliqui.
Per connubia nostra, per inceptos Hymæneos.
Si bene quid de te merui, fuit aut tibi quicquam.
Dulce meum, miserere domus labentis, et istam.
Oro si quis adhuc precibus locus eijce pestem.

Nous sommes vos troupeaux et les agneaux de vos pasturages, auiourd'huy si vous entendez nostre commune voix, n'endurcissez pas vostre cœur à nos prieres. Dieu est là haut dans les Cieux, *lequel ayant pris son temps iugera vos iustices:* prest à rendre la iustice du Ciel à nos sainctes requisitions, si nous ne rencontrons celle du monde, *C'est luy qui est terrible sur les Roys de la terre.* Vn Poëte delicatement.

Regum timendorum in proprios greges.
Reges ipsos Imperium est Iouis.

Soyez donc, grand Roy, le Persee de cette pauure Andromede vostre France, garottee de toutes parts et en tous ces ordres, liee des entravez de ceste infame venalité qui l'expose au monstre du désordre et de l'infidelité.

Bouchez vos oreilles de la cire d'vne iuste rigueur, à tant de Sirenes charmeresses, qui portees sur les flots de leurs propres interests cajoleront vostre Majesté d'vn monde de conseils modifians, temperans, et addoucissans en apparence ce remede singulier, mais aspre auec des artifices de l'humaine prudence, qui n'est qu'vne folie deuant Dieu, pour gauchir au coup fatal à leur deprauation.

Braue Alexandre, desdaignez de desnoüer les replis entortillez de ce nœud Gordien, tranchez-le auec le glaiue de vostre plein et souuerain pouuoir, auec ce mot de *puissance absoluë*.

Grand Aigle, ne desployez point vos ongles pour ces mouches de raisonnettes superficielles, qui blessent le solide de vostre Estat, et le renuersent de fond en comble.

Soyez nostre Hercule Alexicaque ou Chasse-monstre, vous auez desia estouffé maintes sinueuses difficultez en vostre berceau.

Acheuez, deuenu Grand et Majeur, à nettoyer ceste estable d'Augie.

Chassez bien loing ceste vilaine Harpie, qui sous vne face agreable, porte vne queuë de scorpion, des ongles croches et rauissantes, vne faim enragee, et vn sale esment auec lequel elle empuantit les plus sainctes ordres de vostre Monarchie.

Terrassez ceste Hydre Lerneenne productrice d'vne engeance si malencontreuse, et d'vne si espesse fourmilliere de corruptions; mais comment? Auec le feu corrigez l'Ecclesiastique, auec le fer la Militaire, et à l'ayde d'vn zele sçauant et iudicieux, comme auec vn autre Thesee dompteur du Minotaure, et démesleur du labyrinthe, extirpez la Iudicielle et sa germaine la Financiere.

Ainsi vous vous rendrez semblable au bon Roy Iosias qui fut beny de Dieu, pour auoir purgé son royaume d'idolatrie.

A ces hautes et vrayment Royales entreprises,

Te Pater Æneas et auunculus excitat Hector.

Le Grand Henry vostre Pere, que la jalousie du Ciel a rauy precipitamment à la terre, Prince qui ne doit estre nommé que pour immortaliser nos regrets, regrets qui ne peuuent estre exprimez qu'auec des sanglots de feu, et des souspirs de flammes, feux et flammes qui doivent estre non esteintes, mais nourries auec les ardens torrens de nos pleurs, cét Henry Trismegiste, dont la gloire est si estenduë, que quand vous conquerriez tout l'Vniuers, tousiours diroit-on que vous ne pouuez moins faire, ayant l'honneur d'estre yssu de luy. C'est luy-mesme, mon Roy, qui attend de vous l'effect de ce remede, que la hastiueté de son depart n'a permis à sa main victorieuse de mettre en execution, comme il l'auait, et en volonté et en puissance.

Et cét autre grand Sainct vostre ayeul, dont vous portez le nom sacré et venerable, auec combien de desir souhaitte-il de vous voir de là haut renouueller les loix, que pour l'abolition de ce monstre, il a si religieusement promulguees en terre? *Deus, iudicium tuum regi da, et iustitiam tuam filio regis. Iudicare populum tuum in iustitia et pauperes tuos in iudicio*, etc.

C'est lors qu'on verra reflorir cét Estat le premier du Christianisme. *Erit firmamentum in terra, in summis montium super extolletur super Libanum fructus eius, et florebunt de ciuitate sicut fœnum terræ. Et benedicentur in ipso omnes tribus terræ, omnes gentes magnificabunt eum.*

Sire, ne vous arrestez apres les fausses pommes d'or que tant d'Atalantes vous glisseront.

Ne vous amusez point à diuertir ce Catharre qui est non d'impossible, comme disent les esprits qui n'ayment que l'eau trouble, mais seulement de difficile essiccation.

Ne vous arrestez à esbrancher et émonder ce vieil arbre pour des abolitions de droict annuel seulement, mais portez *vostre cognee à la racine*, extirpés ceste infame venalité.

Il ne faut iamais mignarder les vices, ny les traicter de main morte, *Nunquam bona fide vitia mansuescunt : expellas furcâ tamen usque recurrent.* Il les faut tuer, non les penser, si vous ne les perdez ils vous perdront.

Oyez vostre pouuoir, que vous chante de la part de Dieu, vn grand Prophete, *Constitui te super gentes et super regna, vt euellas, vt dissipes, vt destruas, vt plantes*, taillez, coupez, retranchez, tout est à vous, il est en vostre pouuoir de faire du vostre ce que bon vous semble, ceux qui s'opposeront à vos volontez portees à vn tel bien, qu'ils sçachent que *le iuste courroux d'vn Roy est pareil au Lyon.*

Qui pardonne aux vaincus et dompte les rebelles.

Sire, tout vous faict joug, les trois vrays et legitimes Estats de vostre Empire prestent les mains et le flanc, il n'est pas raisonnable qu'vne composition mixte qui faict la loy aux autres sous vostre authorité, vous face la loy à vous mesme.

Vous estes pieça par vos grands deuanciers mis hors de page et de tutelle, les loix mesmes vous exemptent des loix, c'est à vous à les donner, non à les prendre. Regnez, Sire, regnez, et commandez ce qui est bon, ce qui est iuste, ce qui est sainct, et vous verrez comme les trois Estats de vostre Royaume renuerseront les opposans et les rebelles, *Dittes seulement, et il sera faict.*

Sire, vous estes nostre Cesar, pour ce ie presche hautement qu'on vous rendre ce qui vous appartient, c'est à dire vne obeyssance absoluë, à vne puissance Souueraine.

Mais de grâce aussi, Sire, rendez à Dieu ce qui est à Dieu, rendez à l'Eglise ce qui luy appartient, sçauoir les sainctes Elections, qui sont de droict diuin, comme il est assez constant par les Actes Apostoliques.

Rendez aux Autels la liberté de choisir pour leur seruice, des hommes selon la voix du peuple, et selon le cœur de Dieu.

Ceux qui vous allaicteront de cette flatteuse, flatueuse, et fastueuse créance que les

nominations sont vn des plus beaux fleurons de vostre couronne, *Mon Roy, ceux là vous seduisent.*

Car rien ne vous rend plus responsable deuant Dieu, plus suject au conteroolle des langues, plus exposé à l'enuie, plus en proye aux mescontentemens, rien ne greue ou doit greuer tant vostre conscience, que ces nominations donnees au premier venu, ou extorquees par importunité, ou crochetees par surprises.

On lit de Cesar qu'il fit reeriger les statuës de Pompee, que ses Courtisans auoient abatuës, sur quoy vn courage libre, et Romain luy dict, *qu'en redressant celles-là, il auoit affermy les siennes.* Sire, rendant à l'Eglise cette spirituelle liberté, vostre Majesté rendra inescrouslables les fondemens de sa domination temporelle.

Que si pour le present l'estat de vos affaires ne peut permettre ce soudain passage de l'vne à l'autre extremité, attendant que vos bons et pieux desirs puissent sortir leur effect, establissez au moins vn Conseil exprez pour les élections aux benefices, qui descharge vostre ame deuant Dieu, et vous pare de l'enuie et du murmure des hommes.

Que si vous vous en seruez encores au triage de ceux qui se trouueront dignes d'estre employez aux charges militaires, iudicielles, et financieres, ne doutez nullement que vous ne voyez reflorir et reuerdir en brief le vieux tronc tout moussu de ceste vostre Monarchie.

Ainsi vous ouurirez les portes à la vertu, qui luy sont closes de toutes parts, l'émulation piquera les esprits, et à qui mieux mieux, chacun s'efforcera de meriter quelque chose deuant les yeux de vostre Majesté.

Commencez, grand Roy, à nous promettre ce bon-heur, non plus par la seule suspension, mais par l'entiere abolition de ce malheureux droict annuel, qui comme ce bouc emissaire de la loy Mosaïque, est l'object commun de toutes les execrations des trois ordres.

Est-il pas vray, Messieurs des trois Estats, que chacun de vous luy crie Anatheme, luy jette vne piece, luy dict, *Tolle, tolle?* N'est-ce pas d'vne commune voix que nous conspirons et coniurons son extermination, et que nous en disons d'vne bouche, *Fiat, fiat, malheur, malheur à celuy qui reedifiera les murailles de cette rebelle Hiericho,* qui a sousleué la tour de Babel de nos confusions, iusques à vn comble insuportable?

Ce ne sera pas, Sire, vn petit tesmoignage du progrez de nostre bien, que d'abbatre cette Hydre tout à l'abord. Vostre Majesté ne se sçauroit faire à elle mesme vn plus riche present que de se remettre en possession de disposer de tous les offices de sa Iustice, et de ses finances.

Nous espererons voir terrasser en brief la venalité, quand par aduance nous verrons porter par terre la venalité de la venalité.

Ainsi soyez vous beny, ô grand Prince, *de la rosee du ciel, et de la graisse de la Terre : celuy qui vous maudira soit maudict, et celuy qui vous benira soit remply de benedictions.*

Ainsi Dieu prospere et termine heureusement votre sainct hymenee.

> Optent te generum rex et regina, puellæ
> Te rapiant quicquid calcaueris hoc rosa fiat,
> Teque sibi generum Thetis emat omnibus vndis.

Ainsi puissions nous voir sous vostre regne *vn repos opulent, et vne abondance de paix*, les volontez de vos sujects reünies au gyron de la saincte Eglise Catholique, les desordres reglez, la Iustice sainctement, non sordidement administree.

Ainsi la terre florisse sous vos pas, vos entreprises soient autant de conquestes, vos conquestes autant de victoires, vos victoires autant de triomphes, et vos triomphes autant de palmes entrelassees de lauriers tousiours verds, et fauorablement regardez du beau Soleil de la diuine grace.

Afin que domptant la terre auec les armes du Ciel, vous conqueriez le Ciel auec les armes de la terre.

Viuez sainctement, heureusement, longuement, grand Roy, au soustien de l'Eglise, à la splendeur de vostre Noblesse, au soulagement de vostre pauure peuple, enguirlandé de ce beau titre *de Père de la patrie, et des delices du genre humain.*

Ce sont les vœux que ie lance iournellement aux Autels de mon Dieu pour vostre Majesté, du plus entier de mon cœur, et du meilleur de mon ame.

A tant, mes Pères Illustrissimes et Reuerendissimes, Seigneurs tres-Nobles, Peuple tres-honorable, *La grace de nostre Seigneur Iesus-Christ, la Charité de Dieu, et la communication du S. Esprit auec vous tous. Amen.*

HOMELIE

DES TROIS FLEAVX DES TROIS ESTATS DE FRANCE.

Preschee en l'assemblee generale des trois ordres, en l'eglise des Augustins à Paris, le dimanche dans l'octaue de Noël, iour des saints Innocens.

Vn mot au Lecteur.

La calomnie ce dragon roux, qui empesche tant d'esprits de produire au public la part de leurs Conceptions, et qui les faict musser dans le desert du silence : c'est elle mesme qui me force d'y pousser celles cy, en dictant cette action selon que la memoire m'a peu suggerer de l'auoir ditte. Cette fascheuse qui porte le venim d'aspic soubs la langue, l'auoit noircie de tant de faux raports, que pour refuter sa recitation, j'ay pensé de reciter sa refutation, et c'est la refuter que de reciter le texte qu'elle auoit enrichi et encheri de ses coustumiers commentaires. Cela te voulois-je, mon Lecteur mon amy, nostre Seigneur soit auec toy.

Voicy, Messieurs, que la couppe de Ioseph retombe dans le sac de Benjamin. *Ego mini-*

mus inter fratres meos, et neantmoins voicy que pour la seconde fois le Calice de la saincte et sacree parole du Ciel reuient entre mes mains insuffisantes. Qui faire? c'est le commandement de nostre grand Archtriclin tres-digne et tres-illustre chef et President de nostre compagnie, qui l'a ainsi ordonné, et ses volontez me sont des loix et des decrets inuiolables.

Si n'a il pas tenu à le prier instamment que ce calice passast de moy, et parce que ma carriere estoit ja parfournie, et pour ne mettre point ma faux en la moisson d'autruy, et pour n'occuper le lieu d'vn plus capable, et pour estre ja engagé en une autre chaire et principalement pour ne refouler les vestiges de ce grand et excellent esprit qui auoit laissé à ses suiuans et poursuiuans peu d'esperance de l'ensuiure.

Prends ton fils vnique et bien aymé Isaac, et va l'immoler sur cette voisine montagne, dit autresfois Dieu au Patriarche Abraham.

Prends ce peu de nom que tes amis te prestent, me disoit le grand Dieu par cette bouche superieure et venerable, et va le sacrifier sur le mont de ce pulpite, maintenant le premier de la France, va consacrant ta confusion à la gloire de Iesus. Et n'est-ce pas, Messieurs, me victimer et sacrifier à vostre rebut, que d'oser parler apres cette sublime eloquence dont les traicts rauissans t'intouinent encores dans vos oreilles, et viuent en la frescheur de vostre memoire.

Ie dis cecy, Auguste Assemblee, à fin que de la promptitude de mon obeissance vous preniez dequoy suppleer aux deffauts innombrables *du sacrifice de mes leures* que ie vous vay presenter.

Sur elle fondé, et remply de courage voyla que *ie vay prendre ce Calice salutaire, en inuoquant le nom du Seigneur.*

Voyla que ie vay empoigner *ce Calice ennyurant, si remply d'excellences,* pour en gorger vos cœurs par l'embouchеure de vos oreilles.

C'estait la coustume des Anciens Conuiues de faire boire tous les conuiez par tour en vne mesme tasse, comme sacrifians à l'Amitié; le grand Poëte.

Atque libant dextra pateras et vina coronant

Nostre Homere François.

Comme vn qui prend vne coupe
Riche honneur de son thresor,
Et puis en verse à la troupe.
Du vin qui rit dedans l'or.

Ainsi tous les Dimanches de la tenuë de ces Estats generaux, les Prelats par tour montent en ce lieu pour vous verser, chere Assemblee, dans la coupe de la predication, l'Ambrosie, le Nectar, et le Nepenthe de la sucree et sacree parolle du Ciel.

Mais las! Messieurs, ie ne sçay pas par quel sort les deux textes que i'ay en main, et de ce Dimanche, et de la feste des Saincts Innocens, me rendent cette parolle plus douce que les rayons de miel, plus amere que l'Absynthe.

Ce sera donc de ce Calice que ie vous verseray *qui est en la main du Seigneur, de vin pur, mixtionné d'aigre, duquel la lye, et la bessiere n'estant point consommee il m'en faut abbreuuer tous les pecheurs de la terre.*

Me voicy donc auec *trois phiolles en main, pleines de l'ire de Dieu, que ie vay casser, et respandre* sur les trois Estats de cette Monarchie.

Pour vous ennyurer tous de cette amere boisson, mais *de l'yuresse d'Absynthe*, dont parle le Prophete.

Vous venez d'adorer et d'odorer, de mirer et d'admirer dans le Calice, et sur la Patene du sainct Autel, *le corps du Fils de Dieu, vraye viande, et son sang, vray breuuage* pendant les redoutables mysteres de la sacree Synaxe, celebree par ce digne Prelat, *Quem propter veritatem et mansuetudinem, et iustitiam mirabiliter deduxit dextra Excelsi.* Calice amerement doux : amer, car c'est du sang; doux, car c'est le sang de Iesus : amer, car c'est le memorial reel de sa passion : doux, car ce sacrifice est incruent.

La Saincte Vierge est vn autre Calice et Patene de ce Verbe incarné, car n'est-ce pas dans ses entrailles, et de son plus pur sang, que ce precieux corps a esté formé? et n'est-ce pas en ses bras qu'il a esté enfançon, patiné, embrassé, allaitté, et esleué?

Saincte Mere *Vinum non habeo* en ces nopces celebres de ce grand Auditoire, he! dequoy abreuueray-ie l'alteration de son attente? changez ie vous prie l'eau amere de ces trois phiolles que ie porte, au vin puissant d'vne feruente deuotion, et l'eau de mes conceptions raualées, au vin de quelques considerations plus releuées.

Vostre ventre est vne Tasse faicte au tour, distinguee de Saphirs : vn tas de Froment enuironné de Lys. Introduisez moy dans les celiers de vostre Espoux, pour ordonner en moy la charité de sa parolle.

Donnez nous vos mammelles que vous promettez *à vostre petit frere* au Cantique : *cheres mammelles meilleures que le vin, plus odorantes que les parfuns plus exquis.*

Abondantes mammelles qui ont rendu sainct Bernard vostre deuot si fecond et facond.

Fœcundi calices quem non fecere disertum.

Mais las encor'vne fois, *Quomodo versa es in amaritudinem vitis mea, vua tua vua fellis et botri amarissimi.*

Ces mammelles sont remplies de laict tourné, de laict aigre, de laict changé en sang, c'est *Noemi* deuenuë *Mara.*

Autresfois les eaux ameres de *Mara* furent adoucies par Moyse auec l'iniection d'vn bois, et voicy que le doux laict des felicitez de *Maria*, est metamorphosé en fiel par la prophetie que luy declare Simeon touchant le bois de la croix de son Fils.

Et ce boys est *ce glaiue de douleur qui doit trauerser son ame*, et centupler à cette mort de son cher enfant, les tranchees dont elle auoit esté exempte à sa naissance.

Si ie trampe ma langue dans ce texte douloureux, et dans ces mammelles ameres, que

pourra-elle distiller sinon le fiel et l'aigreur?

Neantmoins, ô chere Mere, ie vous supplie de moderer mes traicts de Lycambe.

Tela Lycambeo sanguine tincta gero.

et de tremper, destremper et temperer l'alun de ma langue amertumee, et l'aigreur de mon palais enfiellé dans la saincte liqueur de vos ameres douceurs et de vos douces amertumes, *Aue Maria.*

Mais dictes moi, ie vous prie, Messieurs, n'est-ce pas pincer vne Harpe apres l'ancien Timothee, qui d'vn pouce artistement soupple, tiroit comme des voix parlantes des chordes inanimées?

N'est-ce pas occuper la barre apres la source de la Romaine faconde, ou remplir la Tribune aux harangues apres le Pere de la Grecque fluidité?

Mais n'est-ce pas monter sur le Theatre apres l'excellent Acteur Roscius, que de parler en ce pourpris apres cet esprit plus admirable qu'imitable, dont les cadences nombreuses, la fertile fécondité et la rauissante action saisissent encores d'estonnement le souuenir de cet Auditoire?

N'est-ce point acheuer temerairement les vers imparfaictement parfaicts du plus grand des Poëtes? faire ramper vne Thebaide apres vne Æneide? enrichir sur Pindare, dont les vers immesurables prescriuent l'emulation, et que le Lyrique Romain loge par delà toute atteinte, que de suiure ses pistes de ce cerf haut esleué, qu'il est permis d'odorer, mais non pas d'attraper?

Redoutai-ie point le sort de Marsie pour auoir ozé contrechanter auec Appollo?

Ou celuy d'Arachné pour auoir contrepointé son esguille à celle de Minerue?

Le petit Rossignol, ce musicien incomparable

Centenas mittens vno modulamine voces.

qui n'est que voix, outre cela, rien, comme disoit le Spartain, ils disent qu'en vn boccage où se fera vn concert de musique remply de plusieurs voix et instrumens, despité de ne pouuoir superiorer ceste puissante harmonie par le roulant sifflement de son souffle, on le verra telle fois tomber ou roide mort, ou pasmé, tout bouffy de gosier et d'entrailles par l'extreme effort de son tendu ramage. Voyla comme il en prend à ceux qui se veulent *esleuer par dessus leurs forces.*

Que ie voy, que ie sens, que ie sçay de Themistocles qui ne peuuent dormir, enceruelez de la victoire de Marathon remportee par ce Miltiade.

Mais encores, ie vous prie, Messieurs, sera-ce point tracer vne ligne sur celle d'Appelles acheuer la Venus de Phydias, l'Ialisus de Protogene et la Medee de Timomacque, que de soubs-chanter à cet esprit qui ne deuroit estre secondé que de lui-mesme.

Sera-il donc vray que l'Iris sera fille de Taumanthias, et celle-cy de l'Ignorance! il sera vray en moy, Messieurs; car il faut que ie vous adiouë que mon ignorance se contente d'admirer les couleurs de ceste sublime éloquence qu'elle ne peut attaindre.

Couleurs dont l'esclat et l'esclair m'ont tellement feru qu'elles m'ont laissé plus d'admiration que d'imitation, plus d'estonnement que de ialousie, plus de transport que d'emulation, plus de desespoir que d'enuie.

Tout cela, Messieurs, me pourroit abbatre le courage et faire redouter vostre mespris, si ie ne sçauoy que *la saincte charité qui nous presse,* et qui nous pousse en ce lieu *est patiente, humble, douce, benigne, sans emulation, desinteressee, ne cherchant aucunement sa pure gloire, ains celle de Iesus.* Iesus sainct et vnique obiect de nos actions et intentions plus sinceres.

Penseriez-vous bien, Auditeurs, venir icy diray-ie ce mot à vostre vaine curiosité, comme à des *Saltimbanques,* qui font à l'enuy pour debiter au vulgaire leurs denrees, vous vous abuseriez grandement et traicteriez d'vne sacrilege imagination la diuine parolle si cela pouuoit tomber en vos esprits, car bien que

Alternis cantemus amentque alterna camœnæ.

Si est-ce que les prestres *qui sont les Anges du Seigneur,* non plus que ces celestes Esprits, n'ont aucune enuie en leurs fonctions.

Ce n'est pas que nous n'ayons dans les boëtes de nos bouches des huilles salutaires, et d'excellents theriaques pour guerir les playes de vos ames, et antidotter les vices qui vous empoisonnent et enueniment les cœurs: ce n'est pas que la Saincte Espouse n'aye *du miel, et du laict sur la langue* pour débitter plus gratieusement ses spirituelles denrées.

Nous sommes les chiens fidelles du Parc de l'Eglise, dont les langues sont fort medicinales aux vlceres de vos cœurs, si vous en voulez souffrir le leschement, et l'alleschement par vos oreilles.

Mais aussi vous priai-ie de croyre que ce ne sont point icy des actions de piaffe, des discours de parade, des carrousels de vanité, où l'on s'essaye à qui fera les plus belles courses, ou à qui emportera la bague de vos vains applaudissemens.

Ouy bien des sainctes et pieuses assemblées, où on s'efforce en la carriere de la parolle du Ciel, par les lances des langues données à l'Eglise en dotte, d'emporter la bague de l'attention de vos oreilles, pour de là insinuer en vos cœurs ces flesches diuines, desquelles le Roy Prophete parle ainsi, *Sagitæ tuæ acutæ, populi sub te cadent in corda inimicorum Regis.* Non point ces vaines et passageres qui n'excitent qu'vn tournoyement de presomption, et dont quant et le son s'enseuelit la memoire. *Sagittæ tuæ transeunt, vox tonitrui tui in rota, perit memoria eorum cum sonitu.*

Non, ce n'est point icy le conteste de Glycere, et Pausias, disputans à qui diuersifieroit en plus de sorte, celle-là ses guirlandes, celuy cy ses couleurs.

Il n'y a celuy d'entre nous qui à l'instar de Pericles deboutté de la Preture, et se resiouissant de la pluralité des dignes hom-

mes qu'Athenes nourrissoit, ne fust bien ayse que l'Église eust dans les Ordres de sa Hierarchie vn million de personnages plus rares et dignes, (si cela se pouuoit) que n'en sçauroit produire nostre chambre, car la saincte Charité a pour maxime irrefragable de faire ceder, et caler la singularité soubs la generalité.

Plein de confiance en cette Charité, et mettant soubs les pieds toutes humaines considerations, ie viens droictement à mes textes, textes bessons et gemaux Messieurs : car au Dominical je voy *vn glaiue de douleur qui perce le cœur d'vne mere*, et au festif ie voy *mille et mille glaiues, de douleur qui trauersent les cœurs de mille et mille meres. Icy Rachel pleure, hurle, reclame ses enfans massacrez, et ne peut souffrir que les onguents de la consolation entrent dedans les playes de ses outrances.* Icy Marie ceste belle Rachel, tant aymee de Iesus son Ioseph, n'agueres si ioyeuse de la naissance de son poupon, commence à sentir les premieres pointures des apprehensions de sa mort douloureuse.

Antipheron chez Pline, de quelque part qu'il tournast les yeux voyoit tousiours deuant soy son image en forme de spectre qui l'espouuantoit. Et de quelconque costé ie pointe mon regard ie ne voy qu'horreurs, que morts, que glaiues, que massacres, que passions, que cris, que larmes, que hurlemens, que desespoirs, que predictions malencontreuses, et sanglantes en ces textes.

Malheur partout, *Vbique vœ*, Fleaux par tout.

Luctus vbiq; pauor et plurima mortis imago.

Me faut-il donc pas venir necessairement à reprendre ces trois phiolles *pleines de l'Ire de Dieu* que i'ay menacé de verser sur vos testes? Ce que ie vay faire, Messieurs des trois Ordres, si premier ie preambule quelques triots, comme par prelude, sur la triple composition de ces Estats.

Ils me ressemblent proprement à ceste statuë que Nabucadnezar vid en songe, bigarree d'vn meslange fort diuers, *Sa teste estoït d'or, son estomac et bras d'argent, son ventre et ses cuisses d'airain, ses iambes de fer, et ses pieds de terre.*

Ceste teste d'or me represente l'Église *corps mystique* de cest espoux, qui a aux Cantiques *le chef de tres-bon or*, voire *d'or d'Ophir.*

Cest estomac siege des parties nobles, et ces bras d'argent, metal le plus haut sonnant, marque bien la Noblesse, ce bras genereux qui soustient et conserue cest Empire par sa valeur, valeur resonnante aux quatre confins du monde, et qui roule ses hauts faicts à l'ayde de l'Histoire bien auant en la memoire de la posterité.

L'airain, le fer, et la terre representent bien naïfuement le lustre des Finances, la rigueur de la Iustice, et la misere du Peuple, triple meslange qui compose le tiers Estat.

Mais ie voy qu'au desordre de nos jours est arriué que ceste petite pierre de confusion a renuersé ceste statuë et faict couler l'or de l'Église dans les finances, y subrogeant le cuiure pour l'ornement des Autels, et l'argent de la Noblesse dans les parterres de la Iustice trocqué contre le fer, duquel les forcenez duellistes s'entretuent : car quant au pauure peuple, il a tousiours esté, est, et sera terre, c'est à dire miserable, calamiteux, vil, et souffreteux.

Semper eris pauper si pauper es Æmiliane.

Compareray-ie encores ces trois Estats de ceste Monarchie aux trois faces de l'Hecate des Poëtes ?

Tergeminamque Hecaten tria virginis ora Dianæ.

Ils disent que dans les Cieux elle s'apelle Lune, Diane dans les forests, et Proserpine dans les lieux soubsterrains.

Ceste premiere face denote l'Église, *belle comme la Lune*, tousiours illustree des rays *du Soleil de Iustice* et dont les seruiteurs et pasteurs *doiuent auoir tousiours leur conuersation dans les Cieux* par leurs prieres et sacrifices.

La seconde face de Diane armée et chasseresse, marque très-bien la Noblesse, qui a pour exercices principaux les armes et la chasse : car qu'estce la chasse sinon la guerre de la paix ? et quoy les armes, sinon la chasse de la guerre ? celle là chasse les bestes, celle cy les hommes; là aux affusts, aux embusches, aux enceintes, icy aux aguests, aux sentinelles, aux tranchées; en fin la guerre et la chasse ont vn monde de ressemblances.

La troisiesme face semble d'abord vn peu desagreable pour la confronter au tiers Estat, mais si j'appelle leur ordre vn lieu inferieur, cela ne leur doit point faire peur, car cette inferiorité ou *Inferieure partie du monde*, signifie leur rang aux lieux inferieurs de la terre. Les Anciens constituoient vn Caron serre-deniers et les Tribunaux de Minos et Radamanthe figures des finances et de la Iustice.

Il n'y a en ces parties que des supplicians et des suppliciez, icy que des Iusticians et des Iusticiez, des agissans et des patiens.

Et que ce mot des Iusticians n'effarouche personne, Messieurs, il ne blesse en rien la Charité ; Nostre-Seigneur aymoit singulierement S. Pierre qu'il honora de la Principauté de son Église, et neantmoins en quelque occurrence il l'appella *Diable.*

Diray-ie que *ce lien triplement retorts* ressemble à la composition triple-vne du Geryon fabuleux ? suffit d'indiquer cette commune conception.

Mais ie diray plus gracieusement qu'elle est toute pareille à cette seconde beste des quatre que Daniel eut en vision, laquelle estoit pareille à vne Ourse ayant trois rangs de dents en la bouche auec quoy *elle deuoroit plusieurs chairs.*

Nous ressemblons à l'Ourse, Messieurs, il y a ja long temps que nous lechons et relechons les articles de nos plaintes pour enfanter et former le fan de notre cahier general, et cependant nous sommes trois rangs de maschoires qui rongeons tout le monde.

Diray-ie que ces trois Ordres me repre-

sentent ces trois mondes : l'Archetype, l'Eglise, où les Anges sont distinguez en hierarchies, comme est le Clergé en la Hierusalem militante ; le Celeste, la Noblesse, où sont tant de rangs et de qualitez, tant de Planettes diuerses et d'astres de differentes grandeurs ; et l'Elementaire le Peuple, subiect au remue-mesnage, aux alterations et aux tintamarres? Monde desquels ie descris amplement les enclaueures, intelligences, et correspondances au second Tome de ces petits ouurages que le public a de moy.

Renouuelleray-ie la maxime d'Aristote que, *Omne et omnia tribus terminantur.*

Et de faict le commencement le milieu et la fin composent ils pas tout ce qui a quelque estre solide ?

Si ie dis que l'Eglise est le commencement, ie souschanteray à l'Escriture qui dict : *Ab initio et ante sæcula creata sum,* voire et deuant la Noblesse, *priusquam montes fierent.*

Si que la Noblesse est le milieu, le raport sera iuste ; car *la vertu est tousiours au milieu*, et la Noblesse n'est autre chose que la mesme vertu.

.... Nobilitas sola est atque unica virtus.

Si que le tiers Estat est la fin, ie ne dy que son rang.

Diray-ie que comme la splendeur du Soleil sur la terre est moindre que cette lueur en l'air, et que cette lumiere en l'air est encore moindre que la clairté du Soleil dans le Soleil mesme : ainsi diuers sont les degrez de lustre et de dignité entre les trois Ordres qui nous composent.

Le Clergé est la source, la Noblesse le fleuue, le Peuple la mer, *Aquæ multæ, populi multi,* et mer d'amertume et d'angoisse, mer moins claire que le fleuue, fleuue moins clair que le cristal argentin d'vne viue fontaine,

Adiousteray-ie que cette triple composition est l'ame de cette Monarchie, ame triple-vne pour les trois principales Facultez de l'vnité de son essence : l'Entendement marque le Clergé dont la vie doit estre toute speculatiue et contemplatiue ; la volonté denote le courage genereux de la Noblesse; et la Memoire le Peuple, repertoire des biens qui nourrissent les deux Ordres supérieurs.

Je viens plus precisement à mon subject par ce dernier triot. Il se lit au liure des Roys que Dauid ayant offencé Dieu par le trop curieux denombrement de son peuple, le Prophete Gad luy vint de la part du Tout-Puissant apporter le choix des trois Fleaux pour decimer Israël, de la peste, de la guerre ou de la famine.

Quand en mes textes i'ay veu vn glaiue predict à la Vierge par Simeon, et des glaiues meurtriers massacrans en ce iour sanglant tant de milliers d'innocens victimez au ialoux soupçon de l'execrable Herodes; i'ay pensé que ie pourrois de là prendre occasion de vous discourir comme ce Royaume est affligé de ces trois fleaux du Prophete és trois Ordres qui le composent, sçauoir de peste en l'Eglise par l'heresie; de guerre en la Noblesse par les duels; et de famine au tiers Estat par les oppressions extremes.

Has meus ad metas sudet oportet equus.

Cependant, auguste Assemblée, *Renouamini spiritu mentis vestræ*, et continuez moy la faueur et l'audience qu'il vous a pleu me prester iusques icy, et ne negliger pas les trois remedes que ie vous produiray necessaires pour euiter ces trois fleaux qui feront, ioints ensemble, six points qui ie vous vay déduire.

La peste qui afflige l'Eglise est l'heresie, car l'heresie est vne vraye peste, ce que ie vay monstrer par quelques parallelles.

Cette mortelle maladie prouient ordinairement de deux causes, de quelque famine precedente qui nourrissant les corps de mauuaises viandes les remplit par consequent de cacochimes : ou bien s'engendre de l'air putrefié et corrompu, duquel les respirations engendrent des humeurs peccantes.

Et d'où pensez vous, Messieurs, que sourde l'hérésie sinon de l'ignorance ou mauuaise vie des pasteurs ? Celle qui nous afflige trouua à sa naissance l'Eglise si despourueuë de science et de conscience, si debile en doctrine et si pleine de desreiglemens qu'il ne faut pas esbahir si l'yuraye a pullulé où le bon grain estoit si clair semé.

Helas ! *paruuli petebant panem et non erat qui frangeret eis.* Le peuple affamé d'apprendre porta aussi tost son appetit *à vne doctrine peregrine, bigarree* et rapsodee des haillons des heresies passees, qu'aux enseignemens de la vraye et ancienne creance.

Et luy qui ne void que de la longueur de son nez, incapable, selon le precepte Euangelique, de distinguer la chaire *de Moyse d'auec les Cathedrans,* et la parole de l'action, se persuada aussi tost que les deffauts et mauuais deportements des Docteurs portoient leur tare iusques dedans la doctrine, erreur populaire et grossier.

Aussi disons vray, Pasteurs, n'est-ce pas le glaiue avec lequel on esgorge les oüailles, selon le Grand sainct Gregoire, que le mauuais exemple de celuy qui les conduict?

La peste s'engendre és corps par le sang corrompu, sang auquel quelques anciens constituoient l'ame ; *Purpuream vomit ille animam.*

Et l'heresie se forme és esprits *du sens corrompu et depraué de l'Escriture,* comme parle S. Augustin apres le Prince des Apostres, Escriture en l'esprit de laquelle consiste l'ame et l'intelligence de nostre salut.

La peste est vn apostume dur qui se forme coustumierement en l'aisne.

Et l'heresie est vne dureté de cœur, *dura cervice,* vne opiniastrise obstinee qui prend coustumierement les fondemens de sa reuolte en hayne de l'Eglise ; telle fut la rebellion d'Arrius, et celle de Luther.

Ceste maladie est si contagieuse que vulgairement elle a le nom de contagion. *Ainsi le discours de l'impie* et de l'heretique *s'estend*

comme le chancre, penetre dans le cœur par l'oreille.

Ainsi vne oüaille gastee pert tout vn troupeau, vn grain pourry toute vne grappe, vn œil malade en blesse plusieurs sains, pource la conuersation de l'heretique, comme tres-dangereuse, est aussi tres-euitable

La peste par la violence de ses conuulsions faict tomber en des symptomes frenetiques.

Et l'heresie est compagne inseparable du *sens reprouué*, *de l'arc peruerty*. Quelle frenaisie plus expresse voulez vous que, de ces parolles diuines et toutes puissantes plus claires que mille Soleils, *Cecy est mon corps*, en tirer ce contradictoire, *Cecy n'est pas mon corps?* De celles cy, *le pain que ie donneray c'est ma chair*, cette opposition diamettralle, *Le pain que ie donneray n'est pas ma chair?* Qui ouyt iamais des consequences plus extrauagantes, qui par vn alambic reformé tirent la negatiue de l'affirmatiue? C'est ainsi neantmoins que les pretendans manient frenetiquement et heretiquement l'Escriture, *tournans en ruine ce qui leur deurait seruir de resurrection* comme parle nôtre texte Euangelique.

Le mal contagieux de la peste n'a point de plus deplorable accessoire que l'abandonnement absolu que l'on y souffre, mesmes de ses plus proches, car en ce cas il n'y a sang, parenté, alliance, paternité ou filiation qui face postposer la charité propre à celle du prochain.

Et ce qui est de plus deplorable en la desunion de l'heresie qui diuise l'Eglise de Dieu, est ce grand chaos qui s'entreiette emmy les plus estroittes consanguinitez; C'est mon parent, c'est mon allié, c'est mon voysin, c'est tout ce qu'il vous plaira, mais le texte y est trop formel, *Ne dixeritis Aue; ne per viam salutaueritis;* nulle communication és choses de la foy, nulle communauté au lien de la religion, peu de conuersation, rare frequentation; si pour la paix, pour la societé ou pour le commerce public on nous oblige par la necessité de la loy ou plustost par la loy de la necessité à quelque condescendence et entregent, traittons auec eux comme les chiens d'Ægypte boiuent l'eau du Nil en courant et à lappees de peur des Cocodrilles.

Si tost que la contagion se met en quelque Cité on met aussi tost en quelques lieux separes et escartez contre ceux qui en sont atteints, soit en des cabanes aux champs, soit en ces lieux que mal on appelle de santé, puisque ce sont les receptacles de la contagieuse maladie.

Et l'heresie n'est pas si tost esclose en vn Estat, et n'a pas plustost leué l'estendart de sa nouueauté que voyla tout partialisé, autel contre autel, chaire contre chaire, et cabanes et caballes en campagne.

Scinditur interea studia in contraria vulgus.

Paris tu vois tous les iours à tes portes deux hostels de pestiferez, l'vn pour les corporels, vuide maintenant et vacant par la grace de Dieu, vne des merueilles de ton opulence, et vn des tesmoignages de ta pieté et bon reiglement, mais l'autre vne des marques de tes miseres, erreurs et desreiglemens, qui n'est que trop remply d'esprits empestez d'heresie.

Mais, Messieurs, il y a vne autre espece de pestilence qui se glisse insensiblement parmy nous, laquelle ne semble pas en apparence, et qui est neantmoins en effect aussi mortifere que l'autre.

C'est l'Antrax, c'est le charbon du schisme, que quelques esprits brouillons organes de Sathan sursemeur de zizanie, veulent soufler dans nos moüelles, pour faire apres sortir des etincelles et embrasement de la collision de nos os, comme on dit de ceux du lyon.

Faux frères, le peril desquels Sainct Paul tient plus grand que nul autre, qui sous vne peau d'oüaille portent vn cœur de loup, et sous le masque de Catholique jouent le roolle de l'heretique, traitter auec eux n'est-ce pas marcher sur des charbons couuerts de cendre?

Nous sommes frappez de ce fleau de tant plus fascheux qu'il est imperceptible, pareil à la tres-petite picqueure du Scorpion, mais qui glisse dans les os vn sommeil lethargique.

C'est vn poison qui s'auale inopinément, vne trahison qui se machine en baisant, vne pulmonie trompeuse qui traine à vn grand danger auec inaduertance.

Le Schisme differe de l'heresie, en ce que celle-cy est contre la foy, celui-là contraire à la charité, deux vices esgalement mortels et damnables qui tous deux diuisent l'Eglise, celle-ci ouuertement, cestui-ci couuertement, et pour ce d'autant plus pernicieusement et malicieusement.

Tous deux deschirent la robe inconsutile de nostre Seigneur, tous deux comme la mauuaise Courtisane de Salomon crient, *diuidatur*.

Tous deux *courent en la voye de Cain, s'abandonnent au loyer de Balaam*, et *se perdent en la contradiction de Choré*.

Iusques icy, Messieurs, vous auez entendu les conuenances de l'heresie auec la peste: Ie viens maintenant au remede que ie tiens non vtile seulement, mais necessaire contre ce fleau.

L'experience du passé est vne grande maitresse pour la science du futur. Or elle nous a faict voir à l'œil, et toucher au doigt que comme en la peste corporelle les sections, les brûlures, les cauteres, les saignees, et les lancettes ne sont aucunement propres; aussi les remedes violents sont diametralement contraires en la spirituelle.

Thales preserua la ville de Milet d'vne peste imminente, faisant allumer plusieurs feux aux enuirons auec lesquels il purifia l'air qui commençoit à se putrefier.

Il est assez aduoue que ce remede vehement peut auoir quelque lieu pour obstacler *les principes d'vne nouuelleté pour accourir au mal naissant*, et en estouffer le germe; mais *le remede tardif est tres-dangereux*,

quand la contagion est inueteree et a ietté de profondes et puissantes racines.

Le Diable a ses martyrs aussi bien que Dieu, les Philistins combattent aussi fort pour Dagon qu'Israël pour l'Arche.

La force enfonce l'opiniastrise comme elle renforce la vérité. *Ie sçay que c'est la cause non la peine qui faict le martyr, et que celuy ne peut acquérir ce glorieux titre qui est hors de l'Eglise,* comme disent sainct Augustin et sainct Cyprian.

Neantmoins les cendres des obstinez, comme celles de Moyse, engendrent d'autres sauterelles, *comme le sang des martyrs est la semence des Chrestiens.*

C'est vne hydre qui repullule contestée.

C'est vn Antee qui se releue par son rauallement.

Ce sont les dents de Python semees.

C'est vne enclume qui s'endurcit par le frapper des marteaux.

C'est vn saffran, une Camomille que le fouler faict foisonner.

C'est vn pas que les secousses affermissent.

C'est vn arbre qui foissonne par les retranchemens.

C'est vn argent vif qui s'esparpille plus on le presse.

Somme, dict le Ciceron Chrestien, *La religion veut estre persuadée non commandée. Il n'est rien de si volontaire, nul peut estre contrainct de croire malgré soy.*

Le Soleil, dict l'Apologue, despoüilla plustost l'homme que la bise. *Superuenit mansuetudo et corripiemur.*

Laissons donc tous ces remedes acres et aspres ; venons aux onctions, suffumigations, linimens, ce sont les vrays et vniques antidottes de la contagion qui nous oppresse. Nos onctions seront nos bons exemples et enseignemens, nos parfuns, nos sacrifices, nos lauemens, nos larmes.

Hélas ! la vigne pleure bien naturellement le retranchement de ses pampres, et pourquoy ne plaindrons nous pas auec des soupirs de feu et des pleurs de sang ceux qu'vn mauuais vent d'erreur separe d'auec nous en creance : ces condoleances de compassion seront de bien plus grande energie deuant Dieu et les hommes que les violences de passion.

Les cœurs libres et volontaires resemblent à la manne, ils se fondent aux rayons du Soleil et se durcissent aux flammes.

Or, Messieurs, le plus doux, le plus salutaire, le plus souuerain de tous les remedes que l'on sçaurait imaginer contre cette pestilence spirituelle, est la reception du Sainct, sacré et Oecumenique concile de Trente, Concile desiré, demandé, et redemandé tant de foys depuis tant d'années, opportunement, importunement, auec obsecrations, coniurations, et gémissemens, et neantmoins sans pouuoir obtenir sa publication, la France sourde et inexorable ; *bona dicta negans duras immittere in aures.*

Messieurs, l'Histoire Ecclesiastique nous faict voir clairement que depuis que la malice du vieux serpent a subrogé les heresies aux persecutions de l'Eglise naissante, aussi tost que quelque nouuelle secte s'esleuoit aussi tost l'Eglise ceste ancienne guerriere *pareille à vne armée bien ordonnée*, ramassant ses champions liuroit bataille *Spirituelle non charnelle*, à ces monstres d'erreur par les Decrets de ses Synodes et Conciles, appliquant le feu des langues ignees *du Paraclet son assistant inseparable*, à la gangrene des fausses doctrines : et iamais l'heresie ne s'est guerie que par ce moien, le S. Esprit voulant par l'organe et la bouche de l'Eglise, debeller et terrasser l'Esprit de mensonge et de seduction.

Et quel d'entre les Catholiques oseroit reuocquer en doute que le sainct Concile de Trente ne fust legitime, accomply, et Orthodoxe ? que le S. Esprit n'y aye parlé, le Chef visible de l'Eglise presidé, que le refuser est d'vne outrecuidance gygantique, dédaigner le S. Esprit et mespriser ses ordonnances ?

Sçache, France, ce que pressé d'vn Enthousiasme sainct ie te declare hautement à la face de tes Estats generaux, que la premiere et principale source des miseres, que depuis cinquante ans tu as experimentees de toutes façons, et qui te menacent encores de naufrage, n'est autre que le refus faict par toy de la publication de ce Synode Oecumenique.

Tu n'auois iamais commis vne pareile opposition à tous les precedens, tu les receuois la premiere, et portois toutes tes forces pour faire obeir à l'Eglise, dont tu es la fille aisnée, les nations qui sembloient y prester moins de condescendance qu'elles ne deuoient ! *O à qui te comparerons nous, fille de Syon , combien es tu descheuë de cette ancienne beauté et splendeur, qui te faisait signaler comme vn lys entre des brossailles ?*

O insensez Galates ! disoit S. Paul, et ie dy *O insensez Gaulois ! qui vous a ensorcelez pour contrepointer la verité ? auez vous ainsi bien commencé vostre Monarchie auec l'esprit pour la finir et consommer par la chair ?*

Enfans des hommes, iusques à quand lourds de cœur aymerez vous la vanité et cherirez vous le mensonge ?

O Incirconcis de cœur iusques à quand resisterez vous au sainct Esprit ? amollirez vous iamais la dureté de vos ceruelles ?

O desgoustés du bien aurez vous tousiours le Man à contre-cœur ?

Et estimerez vous à rien la terre desirable ? N'est ce pas ietter *les perles deuant des animaux immondes*, que de vous proposer ces cahiers que le Ciel a produits en la terre, desdaignerez vous sans cesse

.... Tot congestos nocteque dieque labores.

Ce sera donc en vain que nous souspirerons nos maux, puisque nous en reiettons si laschement les remedes. *O aspics sourds, pourquoy bouchez vous vos oreilles aux chants sainctement enchanteurs* du sainct Esprit, qu'il vous entonne par l'organe de l'Eglise ?

Ie voy bien ce que c'est ; *vous ne voulez pas entendre parceque vous ne voulez pas faire bien.*

Il n'est pas de merueille si vous reiettez cette saincte et salutaire medecine : n'est-ce pas la coustume des malades d'auoir à desgoust les remedes qui les peuuent restituer en santé ?

Manassez, cet homme depraué, dit-il pas, que son vice luy plaisoit tant, qu'il fuyoit la parole du correcteur comme l'vlceré la main du Chirurgien?

Les heretiques et les mauuais Catholiques redoutent ce Concile, d'autant que d'une main, par les Canons de la Foy, il coupe et tranche toutes les heresies de ce temps, et de l'autre, par les decrets de la reformation, en rétablissant la discipline, il chastie la mauuaise vie de ceux qui veulent pecher impunement.

Ainsi les mordus des animaux enragez redoutent l'eau, y pensans tousiours voir l'image des bestes qui leur ont donné ceste mortelle atteinte, qui les met en fureur: Et les esprits deprauez d'entendement par l'erreur, et corrompus en la volonté par le vice, craignent le cristal poly de ce Sainct Concile, de peur d'y voir les causes de leur peruersion et d'en estre pressez à quelque résipiscence.

Comme cheuaux eschappez, *comme taureaux indomptez*, ils secouënt tout joug, et voire celuy de N. S. *bien que doux et suaue.*

Si est-ce que tous les saincts et sensez ne voyent aucun autre remede pour accoiser le mal exterieur qui afflige l'Eglise, sçauoir, l'heresie, et dissiper l'interieur qui est l'indisciplination que ce sacré, excellent, et Oecuménique Concile.

Ie passe maintenant à la mortelle, ciuile, et plus qu'inciuile guerre des duels qui défigure, déhonore et deschire tout le corps de la Noblesse.

Helas, Messieurs, seray-ie contrainct voyant vostre sang le plus genereux du monde, que vous espanchez vous mesme par vn fer sacrilege, violans l'vsage de la paix que vous profanez par vn carnage plus grand que toutes les boucheries de la guerre, de m'escrier auec le Poëte historien plaignant les fureurs des seditions romaine :

> Heu quantum terræ potuit pelagique parari
> Hoc quem civiles fuderunt sanguine dextræ?

Ceux qui ont tenu registre des graces que l'importunité a extorquees de la clemence du Prince, trouuent que plus de Gentils-hommes sont morts par la rage de ces combats singuliers en vn an de paix qu'en deux ans de trouble, l'insolence de Mars leur estant plus pitoyable que le calme de la publique tranquillité.

De sorte que la France qui regrette auec des souspirs de feu la perte de ses plus nobles enfans, peut iustement dire *qu'en la paix est son amertume tres-amere.*

O cruels! et pourquoi conuertissez vous contre vous mesmes ce fer hereditaire que vos genereux ancestres vous ont transmis pour la seule deffense du Prince et de la patrie, ou pour estendre les bornes de la France iusques en l'Idumée, et y reenter les Lys François auec les palmes à la terreur des Musulmans?

Faut il que ie vous renuoye aux bestes pour y apprendre cette honteuse leçon pour vous, qu'au moins toutes farouches que soient les plus cruelles, si ont elles cet instinct naturel de ne destruire point leur semblable, curieuses de conseruer leur espece par vn vnanime soustien.

Et les loups pour violer quelquefois ceste reigle, sont descriez comme infracteurs des loix de la nature.

Si vous ne voulez imiter la generosité des premiers animaux, craignez au moins de tomber en l'infamie de ces derniers, et de renouueller en vostre rang cet ignominieux prouerbe, *que l'homme à l'homme est loup.*

Car quelle plus expresse Lycanthropophagie sçauroit on remarquer emmy les Mamelus et Topinanbous, qui s'entre-deuorent les vns les autres, pressez de la necessité de la faim qui, si l'horreur de ce vice execrable se pouuait pallier, leur seruiroit de quelque couuerture. Mais vous estes de tant plus accusables et inexcusables qu'outre la lumiere de la Foy Chrestienne, que vous professez, ains que vous prophanez, vous n'estes portez à ce massacre que par vn desir impatient de vengeance qui vous faict perdre l'ame et le corps.

Le Prophete Osée parlant de cet enorme peché assez obscurement, le circonstantie et entourne d'horribles menaces, voici ses mots. *Escoutez enfans d'Israel, car le Seigneur veut iuger les habitans de la terre, il n'y a plus ny verité, ny misericorde, ny science de Dieu en terre: la mesdisance, le mensonge, l'homicide, le larcin, et l'adultere, ont desbordé. et le sang a touché le sang : pour ce la terre pleurera et le peuple sera contredisant au Prestre, pourtant tu seras renuersé auiourd'huy, et les Prophetes periront auec toy.* Considerant à part moy ce passage, ie me suis estonné comment le texte ayt separé *l'homicide* d'auec cette circonlocution, *le sang a touché le sang*, estant ce semble vne mesme chose et comme cette façon de parler derniere vne parafrase du meurtre. Mais en fin laissant le sens litteral, i'ay pensé que ce n'estoit pas sans raison que cette distinction est faicte, si nous considerons la difference qui est entre l'assassinat, qui est vn simple homicide, et le duel qui est vn double meurtre, sinon tousiours en effect, du moins tousiours en affection.

En celuy-là il peut arriuer que le tuant et le tué soient sauuez, celuy cy mourant auec contrition, celuy là faisant penitence.

Mais au duel le diable a tousiours vne infaillible proye; tel est le iugement de l'Eglise, qui tient pour excommuniez ceux qui se massacrent ainsi, et les priue de l'honneur du tombeau, les laissant *à la sepulture des asnes.*

Messieurs, iamais l'Ire de Dieu ne cessera de rougir et flamber sur vos testes, que vous n'ayez par vne douce resipiscence renoncé à cette mal-heureuse pratique, si horrible au

Ciel et à la terre, *Dieu abomine les hommes de sang.*

Dauid pour vn seul homicide desseingné soubs main, que toutesfois il n'executa pas luy-mesme, fut priué de cette consolation d'edifier le Temple de Dieu, dont il auoit faict les attraicts et apprest auec tant de zele et de sollicitude, qu'il proteste *ne vouloir donner vn bon sommeil à ses paupières, qu'il ne vist ce Tabernacle sur pied.*

Iamais vos cœurs et vos corps, Temples viuans du sainct Esprit, ne seront remplis de ces sacrées inspirations, que vous n'ayez entièrement renoncé à ces fantastiques et sanguinaires opinions, dont vous êtes mal-heureusement imbus et que vous ne vous soyez purgez de ces pollutions meurtrieres.

Ænée chez le grand Poëte, n'ose toucher ses Dieux Penates, ou plustost ses Idoles domestiques, contaminé du sang contracté à la deffence du sac de Troye, mais il les resigne aux mains pures et innocentes de son pere Anchises.

Tu, genitor, cape sacra manu, patriosque penates,
Me bello e tanto digressum et cæde recenti
Attrectare nefas, donec me flumine viuo
Abluero.

Et serez vous moins religieux obseruateurs de la vérité de notre saincte Foy, que ce Payen des superstitions de son Gentilisme?

On dit que la Harpie, animal des plus cruels et feroces, qui a neantmoins en sa teste quelque rapport à l'humaine figure, ayant deuoré vn homme et remirant après en quelque fontaine les lineamens de sa ressemblance, jette des cris horribles et tasche de se noyer, pour estouffer en sa mort le desespoir qui la presse d'auoir rongé ce qui luy estoit aucunement semblable.

O vous qui d'vne rage aueuglée, acharnez les vns sur les autres, vous allez ainsi massacrant, faudra-t-il que vous appreniez à mitiger vostre barbarie de ce monstre brutal, la mesme ferocité?

Que s'il vous reste encores en cette manie quelque sentiment sinon de pitié au moins de piété, redoutez vous point, ô maudits et execrables Cains, *le sang de tant d'Abels qui reclame de la terre au Ciel vne diuine vengeance*, l'inhumaine humanité des graces extorquees par surreption, lui desrobant celle de la terre?

Notez, Messieurs, que de toutes les liqueurs le seul sang, pour son onctuosité, n'est jamais beu de la terre, et peut-estre pour enseigner que ne se desseichant que par les influences du Ciel, *sa voix y crie continuellement iustice.*

Et cependant vous faictes icy les fideles au Roy, vous qui êtes infideles au Roy des Roys, infideles à vous mesmes, qui trahissez vos consciences en violant ses ordonnances diuines; et les instincts de la nature : Non, non, ma robe me met assez à l'abry de vos appels et de vos combats à outrance, pour vous crier que jamais vous ne me ferez croire que vous puissiez garder la loyauté à la Royauté de la terre, puisque d'vne outrecuidance plus que Gygantine vous guerroyez ainsi contre le Ciel.

Mais quel remede à ce desastre qui honnit ainsi la candide fraischeur de nos lys, non autre que tout le contraire de l'antidotte de douceur, lequel nous auons tantost donné au premier fleau : aussi la guerre estant vne pure force, rien que la violence ne la peut extirper.

Ce sera donc la rigoureuse obseruance des Edicts émanez de la saincte iustice de nos Roys, qui terrassera cette bestiale frenaisie.

Les Hemorragies ne se guerissent qu'en tirant du sang, et changeant d'air. Et ces ebulitions de sang, qui vous agitent, ô Gentils-hommes, ne se gueriront jamais que par la saignee du col, et le raccourcissement des testes de ceux qui seront surpris en ce delict, ou par le bannissement irreuocable et confiscation irremissible des biens de ceux à qui la fuitte mettra des aisles aux pieds.

C'est irriter la demangeaison de la gratelle que de l'amuser par des lavemens, par des bains, par des frottemens, il faut ou tirer du sang, ou le rafraischir dans l'intérieur. C'est vn pauure remede que le pardon à ce mal, les graces l'empirent et l'empestent, mais le chastiment rigoureux et severe refroidira bien ces ardeurs.

Il faut du fer et du feu pour extorquer ceste gangrene; mignarder ce vice porte à l'extremité de tout malheur, car qui ne sçait *combien l'impunité est vn grand allechement à mal faire, ostez les chastimens le monde ne sera plus que brigandage.*

S. Louys si doux et mansuet en ses deportemens, vn agneau en ses mœurs, estoit vn Lyon contre les mal-faicteurs, tres-rigide aux graces, et c'estoit la porte pour être disgracié, qne dis-ie, mais puny, que de luy en demander.

Sollicité pour quelque personne de consideration à qui la Iustice alloit percer la langue pour punition de ses blasphemes, Ie voudrois, dit-il, endurer pareil supplice pour en voir mon Royaume purgé.

Et que doit-on pénser des princes qui prodiguent et multiplient aux duellistes graces sur graces, sinon qu'ils se rendent coulpables des meurtres qui suiuent le premier, attirans sur eux le sang versé depuis l'impunité de la premiere faute?

Il est de certains maux de teste qui ne se guerissent qu'en trepanant ; i'ay grand peur, Messieurs, que la seule frequence de ce rude remede vous arrachera ces opinions sauuages, qui preoccupent et imbuent vos cerueaux.

Quant à la famine du peuple, nostre troisiesme fleau, elle est si visible que c'est n'auoir point d'yeux de ne la voir, et point de larmes que de n'en verser pour les miseres qui l'accablent. *Famem patientur ut canes.* Iamais Bethulie, iamais Hierusalem ne furent assiegees de tant d'oppressions.

Mais d'où luy sourdent ces oppressions? des tailles assez, des subsides assez, des imposts assez, de la gabelle assez, des leuees assez : mais d'où les principales et extremes?

le diray-ie, Messieurs, pourueu qu'on ne m'en prenne à la gorge, de la multitude d'officiers.

C'est belle chose que l'œil, mais donnez moy vn corps tout chargé et couuert d'yeux, comme un Argus, il sera horrible à voir, il paroistra estre mezeau.

Les officiers à la verité sont necessaires, ce sont les yeux de l'Estat, ils veillent sur les pommes d'or des finances et sur la verge oculée de la Iustice; mais quand il y en a trop c'est une chose dommageable et monstrueuse.

L'Empereur Adrian estant en agonie disoit en languissant *que la tourbe des Medecins* le faisoit mourir: et cet Estat s'en va tantost en syncope par ces Medecins, qui au lieu de guerir ses playes en prolongent la cure pour en tirer de l'emolument.

Où que nos yeux se tournent, ils ne voyent qu'officiers, comme des esprits il y en a en tout et par tout: plus de Capitaines que de soldats, plus d'Architectes que de maneuures, plus de Iuges que d'affaires, plus de financiers que de finances, plus de Thresoriers que de thresors, plus de compteurs que de comptes.

Ainsi la Iustice sera conuertie en iudicature, *Iustitia conuersa est in iudicium*, et au lieu des Thresoriers des finances du Roy, sont subrogées les finances des Thrésoriers du Roy, ce ne sont plus *viri diuitiarum*, mais *diuitiæ virorum:* c'est deuenir de seruiteur maistre, de dispensateur dissipateur, et par vn gentil alambic, transmuer le depost en propriété.

Cambyses fit escorcher un Iuge concussionnaire, et ioncher de sa peau le siege de son successeur en cet office. Si pareil supplice se pratiquoit en pareil crime, nous serions à l'aduenture exempts de ceste coruée de nous fournir és terres estrangeres de tapisseries de cuir doré.

Le bouclier est une piece de harnois des plus salutaires qui sert à se parer des atteintes: la Iustice est vn bouclier qui pare le fort du foible, et qui interpose sa balance pour rendre à chacun le sien. Mais vous vous souuiendrez, Messieurs, que cette Vestale traistresse du Capitole fut accablée par la multitude de ceux que luy ietterent nos anciens Gaulois.

Vous remarquerez au Pentateuque que le peuple de Dieu en la seruitude Egyptiaque ne se plaint point tant de la rigueur de Pharaon, comme de la vexation de ses innombrables officiers, aussi sçauons nous bien que la forme de lever la taille est beaucoup plus griefue que la matiere du fonds.

Moyse jette des cendres en l'air, et voila les Egyptiens affligez de cincenelles, de moucherons, de vermine et de playes secrettes.

Helas! soubs pretexte de quelque poudre doree fournie aux Roys en leurs nécessitez, pour eriger des offices de creation nouuelle, combien de mangeries, de supercheries, de miseres et extorsions cachees endure le pauure peuple: helas! ceux qui en ont le ressentiment n'ont pas de retentissement, et ceux qui souffrent ces douleurs, n'ont point icy de voix pour s'en plaindre.

Ce qui cause la famine ce sont sans doute les desreiglemens des saisons qui gastent le rapport des campagnes, comme les gresles, neiges trop longues, gelees, vents tempestueux et froids, *Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum*, comme aussi les incendies des moissons, comme on lit de celle des renards de Sanson. Le grand Poëte:

Ac veluti in segetem cum flamma furentibus Austris
Exilit...

Et encores l'ingenieux,

Ut facibus segetes ardent, quas forte viator
Vel nimis admovit, vel iam sub luce reliquit.

Or ce n'est point Dieu mercy de cette faim que le peuple se sent afflige, car quand les années furent elles plus abondantes? Mais quelle merueille que par malediction du Ciel, *la force et la moüelle du pain soit ostée, et le suc du vin et de l'eau*, de manière que l'on reste disetteux et souffretteux emmy tant de fertilitez, le sçait esluy seul sous la prouidente main duquel coulent et roulent les moments de ce mortel passage, *et qui attaint puissamment depuis l'vn iusques à l'autre bout*.

Mais s'il est loysible de iuger par les effects de la cause de ce secret, à quoy le sçaurions nous mieux rapporter *qu'au feu, à la gresle, et aux meteores de l'esprit de procez qui, comme vn vertigo, agite cette Monarchie.*

La Belette en la fable prise au piege, capituloit de sa vie, en consideration des seruices qu'elle rendoit à la maison, mangeant les rats, et la purgeant de vermine. Ouy, mais aussi luy dit le maistre, faute de proye, tu ronges les coffres, dissipes les meubles, deschires les habits, gastes les prouisions, et pour vn petit bien, tu fais dix mille maux: ie vous laisse faire le retour de cette application.

Pour venir au remede de ce fleau, qui est ce me semble vnique, le retranchement des Officiers superflus et supernumeraires,

Voicy que la voix de la Tourterelle (la France gemissante, et suppliante en ces Estats generaux) *a esté entenduë en nostre terre, le temps de retrancher est venu.*

Il est temps que Phocion tranche les redondances de Demostenes;

Que les Ephores coupent auec des haches les cordes superabondantes à la lyre de nostre police.

Pour enter de bons greffes, il faut esbrancher et estester ces troncs tant pleins de surcots.

Venerit insitio, tunc ramum ramus adoptet.

Et comme autrefois la reigle de la multiplication des Offices a monte nos miseres à leur comble, elles se modereront par celle de soubstraction et suppression, comme nous desirons et peut estre esperons.

Si les pampres luxurians de cette vigne ne sont taillez, il faut craindre vne suffocation d'Estat.

Si ces humeurs peccantes et abondantes ne

sont raclees, nous allons tomber en l'accez d'vn fiebureux excez.

Si cette mousse n'est nettoyée, si les branches ne sont esmondees l'arbre de cette Monarchie s'en va desseicher.

Sa lampe s'en va esteindre, par trop de cette huille, sa plante et racine pourrir par trop d'humidité.

Ce mal est trop sensible pour s'amuser à considérer les moyens d'y remedier. Il y faut comme aux membres gastez trancher entre le vif et le mort, *tout grand exemple a quelque chose apparemment inique, mais si faut il que l'interest des particuliers cale sous la publique vtilité.*

Comment mescontenter tant de gens, changer en ennemis tant de seruiteurs, et n'est-ce pas le prouerbe, *quot serui tot hostes?* non ennemis du Roy : car, Noblesse, tu portes vn fer qui plante la mort dans le sein dont la bouche oseroit proferer ce blaspheme, mais bien du peuple, qui gemit sous les fers de tant de Comites.

Mais i'ay grand peur, Messieurs, que quand nous demanderons ce retranchement, que tous les gens de bien iugent si necessaire à cet Estat, qu'on ne nous responde cela mesme qu'vn bon Archevesque de Valence, au rapport de Philippe Diez, grand et excellent Predicateur Espagnol, repliqua à vn intendant de sa maison, qui luy conseilloit de reigler sa despense et son train, et de licentier la moitié de ses Officiers et seruiteurs qu'il auoit en grand nombre ; Voyez vous, luy fit il, cette moitié que vous me conseillez de retenir m'est necessaire, et ie suis necessaire à cette autre moitié que vous me persuadez de congedier, pource laissez les tous en paix pour ne mescontenter personne.

Aussi le bon prelat pieux, charitable, deuot, facile, debonnaire et sans auarice, n'aduisa pas que ses reuenus n'estaient bastans pour vne si ample famille, et fut tost apres accablé de debtes, et mangé comme vn Acteon de cette grande meutte de domestiques.

Grand Roy, ame de cet Estat, c'est à vous d'apporter les remèdes à ces trois fleaux qui le trauaillent, vostre Soueraine authorité doit comme vn feu purifier cet air contagieux qui l'infecte comme vn torrent renverser les guerroyantes fureurs qui l'agitent, comme vn fer retrancher ceste multitude innombrable d'Officiers qui accable, et affame vostre peuple.

Ie vous voy en la main droicte le sceptre fleurdelysé, marque du soustien que vous devez à l'Eglise vostre mere, comme son fils aysné, *mere qui est comme vn lys entre les espines de l'hesresie, lys le plus fauory du ciel entre toutes les fleurs des champs.*

En la gauche ie vous voy vne main de iustice, main d'Iuoyre, main qui a deux doigts en forme de menaçante et de bénissante, main qui vous regarde, ô Noblesse, et qui vous menace de rigueur figurée par l'inflexibilité de l'Iuoyre, et qui a les doigts esleuez pour vous punir, si vous ne cessez le carnage de vos funestes duels, et qui vous promet des benedictions et des faueurs, si vous vous maintenez en l'obseruance des Loix, au seruice auquel vous oblige vostre naissance.

Je vous voy vne espée pendante au costé, qui nous promet le retranchement de nos maux et la iuste punition des crimes, *neque enim sine causa gladium portas.*

Sire, soyez nostre Neptun, auec ce Trident calmez les orages enragez, qui nous tournebouient, tenez ferme le Timon de nostre barque, et nous ne pourrons que surgir à bon port.

Soyez nostre Appollon, rendez-nous des oracles fauorables, toutes les lumieres de vostre Royaume, conuoquées par vous en ces Estats generaux, vous regardent.

. . . Suum solem sua sidera norunt.

Apollo estoit creu pere d'Æsculape, guerisseur des pestilences, parce que les rays du Soleil purifians l'air chassent cette maladie. C'est chose digne d'vn Roy Tres Chrestien de dissiper l'heresie : mais par les moyens doux comme les rays solaires.

La fabuleuse antiquité donnoit à Apollon, la principale gloire des exploicts de la Gygantomachie, fournissant mesme à Iuppin des ardeurs pour composer les feux de ses foudres, V. M. Sire, acquerra vn pareil loz si elle extirpe la Gygantine fureur des duels.

La gentilité croyoit Apollon pere des fertilitez et des saisons plantureuses, parce que c'est le Soleil, qui mariant sa chaleur naturelle auec l'humidité radicale de la terre, fait *produire aux semences des fleurs et des fruicts, selon leurs especes.* Sire, il est en vous de faire cesser sur le peuple la famine des oppressions qui le mettent en langueur. Ainsi serez vous *nostre Grand Apollon*, chasse-peste, chasse-guerre, chasse-faim.

Vous pouuez, Sire, vous le voulez, et, si i'ose passer outre, vous le deuez. Vous le pouuez, car que ne peut vn Roy Tres-Chrestien, sur vn peuple tres-obeissant ?

Vous le voulez, et quelle marque plus expresse de vostre volonté, que ces Estats Generaux assemblez par vos commandemens, pour trouuer les moyens de remedier à nos miseres ?

Vous le deuez aussi, Sire, par plusieurs tiltres qui vous y obligent, et par le nom de Roy et par celuy de Tres-Chrestien, et par celuy de fils aisné de l'Eglise, et par celuy de Louys, et par celuy de fils du Grand Henry, qui semble vous auoir laissé quant et son sceptre l'accomplissement de tous ces beaux desseins et vrayement Royalles executions.

Il a faict d'vn Nerac toute la France, enlevant la terre auec ce point : c'est à vous de faire de la France l'Vniuers, et de l'Vniuers vne France.

Vos armes ne pourront estre qu'heureuses au dehors, si vous reiglez et policez bien le dedans de vostre Royaume, lors vous vous accroistrez du descroissement des croissans, quand vous irez secondé de cette Noblesse genereuse, arborer la Croix et les lys dans les plaines Idumeennes

De là vous pourrez faire du Leuant au Ponant, du Midy, et du Septentrion, les quatre confins de vostre Empire, et donner les Cieux pour murailles à vostre domination.

Viuez, Sire, viuez et mariez
A l'aage de Nestor, le bon-heur d'Alexandre,
et comme cettui-cy, quand vos conquestes seront bornées de la circonférence du monde, que vostre Empire soit encores moindre que vostre valeur.

En fin le Ciel *Ponat fines tuos pacem et adipe frumenti satiet te.*

Ie brise icy, mes Peres Illustrissimes et Reuerendissimes, Seigneurs tres-nobles, Peuple tres-honorable, et ie prie que *la Grace de Iesus-Christ, nostre Seigneur soit auec vous tous. Amen.*

HOMÉLIE DES DÉSORDRES DES TROIS ORDRES DE CETTE MONARCHIE.

Haranguee en l'assemblée des Estats generaux du royaume à Paris, en l'eglise des Augustins, le cinquiesme dimanche apres l'Epiphanie.

Le Peintre Parrhasius entreprit vn jour vn ouurage des plus bizarres et extrauagans de tous ceux dont l'antiquité nous face feste. Il auoit veu vne émotion populaire arriuee en Athenes, et le peuple partage en diuers sentimens par les artifices des Orateurs, qui le faisaient ondoyer au vent de leurs persuasions et flotter incertainement au gré de leurs menees.

Orateurs tant hays de Philippe, Roi de Macedoine, par ce qu'ils detraquaient à tous propos ce peuple volage de son obeissance par des reuoltes inopinees, et sousleuemens frequens qu'il ne peut iamais accoiser qu'en bannissant les Rheteurs de cette ville.

Aussi iamais la mer ne changea de tant de couleurs selon les halenees qui la boursouflent, que ces esprits inconstans varioient de resolutions selon les harangues qui leur estoient faites.

Le caprice monte à la teste de nostre Peintre de representer cette populace en vn tableau auec des humeurs et contenances du tout antipathiques, et diametralement opposees : il peignit donc ce vulgaire tout ensemble orgueilleux et humble, doux et cruel, farouche et gracieux, sauuage et traictable, paisible et guerrier, furieux, et quiete, remuant et tranquille, insolent et modeste, acariastre et flexible, temperant et immoderé, et quoy non autant de mœurs que de visages, autant de différences que de testes, ouurage rare et excellent, miracle de l'industrie et inuention non iamais veuë.

Onc la Diane de Chio riche labeur de Pyrgoteles, n'y fit œuure, qui rioit d'vne prospectiue, et ploroit de l'autre.

Messieurs, ie voy en ce portraict de Parrhase vne si viue representation de l'humeur diuerse de cet Estat, que pour encherir sur Athenes, ie croy que s'il eust eu à naifuer les François, il s'y fust trouue court, et la variation de nostre naturel eust de bien loing surpassé celle de son industrie : car comment eust il peu façonner la varieté de nos humeurs et temperamens, si ce Peintre de nostre aage ne pouuant nous donner d'habit constant, fut contrainct de nous laisser auec la nudité ?

Mais sans emprunter de Parrhase la representation du meslange, qui nous forme, ou plustost difforme, en sçauriez vous desirer vn plus vif exemplaire que le texte Euangelique de Sainct Matthieu que nous auons en main, qui traitte la Parabole des zizanies que ie sursoy d'estendre a ceux qui l'entendent comme vous faites trop mieux.

Ce n'est qu'il n'y aye de bonnes parties en nostre patrie, et qu'elle ne soit bien paistrie, ce n'est pas que *le bon Pere de famille n'y aye semé de bonne semence et du froment esleu, mais l'homme ennemy y a sursemé tout d'iuraye,* soit d'erreur d'entendement, comme l'heresie, soit de deprauation de volonté, comme le vice, le desordre et le débordement, que certes, bien que nous soyons assez passionnez pour l'aymer auec ses imperfections, si ne deuons nous pas estre si aueuglez que nous ne recognoissions ses defauts, auec desir de les amendre et corriger chaqu'vn selon sa puissance.

Deux Poëtes Grecs anciens excellens en leur art, estoient d'humeur bien différente pour la condition des femmes, l'vn les blasmait, l'autre les louoit grandement : celuy-là enquis de ses aigres pointes si contraires à ce sexe, veu que son compagnon lui estoit si fauorable ; il les represente (fit-il) telles qu'elles deuraient estre et moy telles qu'elles sont.

Si je traitte plus illiberalement vos reuerences, Messieurs, par mes reprehensions, que ceux qui m'ont deuancé par les applaudissemens de leurs langues et louanges dorees, ie vous prie de considerer que bien que diuers en discours nous sommes tous veritables : car comme ils vous ont representé les perfections que vous deuiez auoir, il ne me reste qu'à vous déchiffrez les imperfections et desordres qui vous affligent.

Le bon prescheur comme le bon miroir doit representer le monde tel qu'il est, afin qu'il se laue et leue les taches qui le defigurent, ou qu'il se maintienne en quelque pureté, s'il en a.

Ceux qui m'ont precede en cette course ont tellement employé tout le froment d'élite, qu'il ne me reste presque que la zizanie à esplucher, zizanie tellement embarassee que si le rencontre ne seconde mon desir, ie ne voy pas que ie face reussir le project que ie rumine.

M'en peut-il arriuer comme à ce peintre qui fit sans y penser cette escume à quoy son art ne pouuoit atteindre.

I'eusse volontiers esquiué la semonce, ou plutost le commandement qui m'a esté faict de parler en ce lieu, pour la mesme cause qui fit autresfois à Caton refuser la censure ; et parce, disait-il, que le monde ne pourroit souffrir ses corrections, ny sa seuerite tolerer les desordres du monde.

Platon s'excusa aux Crotoniates, et se dispensa de leur dresser de bonnes loix : parce, dit-il, qu'ils estoient trop riches pour les obseruer. A Crotone, dis-je, vn Ancien Historien rapporte que tous ceux qui y arriuoient estoient soudain deuorez, non pas auec les dents, par vne Anthropophagie, mais auec les langues, par les mesdisances et detractions.

Paris, tù es trop gras pour faire profit des bonnes remontrances, mes-huy on t'admoneste, plus pour la descharge des exhortans, que pour espoir d'amender les exhortez : tu as bien des aureilles pour entendre, ie ne sçay si des cœurs pour conceuoir, mais non des mains pour ouurer, ains des langues pour les employer en iugemens diuers et temeraires. Ta grandeur, *mole ruens sua*, te porte à la confusion, ceste confusion aux desordres, et ces desordres sont les yuroyes qui corrompent ce que tu as de froment plus pur.

De ces desordres sera nostre discours, si tant est qu'ils nous puissent estre comprehensibles : car jamais les mouuemens concentriques et excentriques de l'astre de la nuict, iamais les epicycles de Mercure, iamais les flux et reflux des marees, iamais les inondations et descroissemens du Nil ne furent impliquez de tant d'intrigues.

Puissent les douces bouffees de l'Esprit sainct enfler les voiles de mes pensees sur la mer de ce grand Auditoire, pour les faire cingler et surgir à bon port.

Puissent ses Zephirines hanelees s'espandre sur nostre texte, pour en discerner *le precieux du vil, le grain de la paille, l'yuroye du bled.*

A cela vous pouuez tout par vostre entremise, ô belle Estoile de mer, que i'apostrophe auec le Mantuan Chrestien, nostre deuot et Religieux Virgile en ces beaux vers :

Tu placidum terris sydus quod liberat omnes
A pelagi feruore rates, quod luce benigna,
Saturni, Martisque graves eliminat iras :
Tu nobis Elice, nobis Cynosura per altum,
Te duce, vela damus portus habitura secundos.
Ave, Maria.

Ils disent que l'Abeille a ceste proprieté, Messieurs, de quintessencier le suc de son doux et roux miel, en attirant le seul esprit des fleurs sans interresser en quelconque façon la couleur des fueilles ny ternir leur frescheur.

Ie tascheray d'en faire de mesme sur mon texte effleurant simplement son escorce, et faisant vne espreinte spirituelle d'intelligence mystique sur laquelle i'establiray la baze de mon discours.

On dit qu'Archimede ne desirait qu'vn poinct hors de la terre pour l'enleuer *dès fondemens de la stabilité*, balancee dans le vuide de l'air et soustenuë du seul centre du monde : et ie ne prendray qu'vne simple consideration et reflexion sur ceste parabole Euangelique, pour y attacher le courant de ceste Homelie.

Remirant donc en ce meslange inextricable de zizanie et de bon grain, l'extréme desreiglement de ce Royaume, auquel pour remedier, sa Majesté nous a conuoquez en ces Estats generaux, i'ay pensé que ie ne vous pourrois plus vtilement entretenir, ny plus conformement au sens parabolique, que de vous representer les *Desordres des trois Ordres de ceste Monarchie*, et cela auec le plus de methode qu'il nous sera possible.

Mais, ie vous prie, quel ordre peut-on rencontrer parmy le desordre ? n'est-ce pas proprement

Delphinum syluis appingere, fluctibus aprum?

N'est-ce pas vouloir moûler de l'argent vif?

N'est-ce pas vouloir estreindre vn Prothée, peindre vn Cameleon, et vn Poulpe ?

N'est-ce pas chercher de l'arrest dans l'instabilité, la fermeté dans l'inconstance, et pourtraire ceste idole ancienne qui varioit de plus de formes que le Peintre n'auoit de couleurs?

Iamais la mère de la Lune ne luy peust faire de robe, sinon de resuëil, dit la fable, parce que les mailles de ce tissu l'allongent et accourcissent selon la variation de cet Astre : de là les taches de son orbe, adjoustent les conteurs.

Et y a-t-il rien par tout là de plus extrauagant et desordonné que le desordre ? comment donc le presenter ordonnément? qui nous prestera vn filé pour ce Dedale ? ou qui nous tranchera ce nœud indissoluble? ou qui nous demeslera ceste fusee ?

Ou comme le ver à soye qui s'emprisonne en son peloton, craignons-nous point de nous empestrer en l'embarras de nostre tissure?

Ezechiel vid des roües enclauees les vnes dans les autres auec des emboëttemens qu'il ne pouuoit comprendre sans le visage de cest homme qu'il vid au milieu qui les luy enseigna ; que d'intrigues en nos desordres, et toutesfois *hominem non habeo*, qui me les esclaircisse nettement.

Quand un horloge est detraqué, les maistres recognoissent incontinent d'où vient le defaut ; les trois Ordres qui nous composent estans bien dressez et conduits par la symmetrie d'vne iuste et proportionee correspondance, font aller de mesure les cadences de cest Estat : mais d'où vient donc ce desordre et detraquement qui nous rend confus? vient il du plomb? ie ne le voy pas, du balancier ou du timbre, metal haut et clair sonnant? ie ne le croy pas, il y auroit plus d'apparence de penser que cela vint des roües et des chordes.

Somme ne vous semble il pas que c'est chercher le vuide dans le plein, et le carré dans le cercle, que de desirer l'ordre dans le désordre ?

I'espere neantmoins tousiours le rencontrer, car puisque *les mauuaises mœurs font esclore les bonnes loix*, pourquoy ne croirons nous pas que le grand désordre nous presse à rechercher l'ordre ?

On a bien trouué l'inuention de faire deuenir doux les amandiers amers ;

D'extraire de l'eau douce du milieu de la mer auec des vases de terre, ou de cire;

De tirer l'antidote du poison du poison mesme, comme il appert en la Theriaque.

On lit bien que proche les Isles Chelidoines, il y a des veines d'eau douces dans la mer.

On conte bien que les flammes de la Deesse de Cypre, sont sorties des flots. Et que les Nereides Nymphes de l'Ocean, faisoient leurs retraittes dans les fontaines douces qu'elles rencontraient en ce vaste sein.

Et pourquoy à pareil air n'espererions nous pas de trouuer de l'ordre à ces désordres, et quelque ordre pour vous discourir de ces désordres ?

Or de les déduire tous il est impossible, car la Lybie n'a point plus de sablons, ni le Ciel d'estoiles qu'il en fourmille parmi nous : il me suffira de remarquer trois désordres principaux et visibles en chaque Ordre qui feront en tout neuf points sur lesquels ie me vay estendre si vous me continuez, Messieurs, vostre fauorable attention.

Le premier desordre que je remarque en l'Eglise, le dirais-je pourueu qu'on ne se cabre à l'abord, c'est l'abus inueteré des commandes.

Quelle monstruosité de voir des seculiers commander à des reguliers, *ceux cy porter le poids du iour et du chaud*, ceux-là sans rien faire auoir tout leur honneur et leur substance ? n'est-ce pas renuerser toute police, et faire commander par vn homme de pied vn ost de caualerie ?

Le sel, Messieurs, tiré de la mer, desseiché et comme petrifié, se conserue longuement, mais rejetté dans l'eau il se dissout et putrefie. Les biens de l'Eglise, pour la plus part, viennent de la piété des anciens deuots, qui viuoient dans le monde ; ces biens se sont ce semble rendus perpetuels parce que les loix les ont declarez inalienables, mais retombans par ces Commandes és pattes seculieres n'ayez pas peur qu'il dure longuement, aussi ne voyez vous és Abbayes que ruines, desolations, alienations, calamitez, dilapidations et misères.

On lit que quelques voleurs en Toscane exerçoient cette cruauté vers ceux qui tomboient vifs en leurs mains, ayans faict quelque resistance, que de les attacher auec des corps morts, et les laisser ainsi mourir de puanteur et de faim. Que sont les religieux sinon *viuentes mortui ?* aussi sont-ils censez par les loix morts d'une mort ciuile : de là les ceremonies funebres qui se pratiquent à la profession des Benedictins. Et que sont les Abbez seculiers sinon des viuans, et souuent que trop viuans en leurs immortifications ? et ioindre ces personnes si dispathiques et dissonantes, n'est-ce pas pratiquer spirituellement le supplice de ce Mezence qui auait de coustume

> Corpora corporibus conjungere mortua vivis

En ce désordre ne pouuons nous pas dire auec autant de verité que ce Poete disoit auec vanité,

> Jungentur jam gryphes equis, aevoque sequenti
> Cum canibus timidi venient ad pocula damae.

Tandis que les vns comme pauures cheuaux destinez au labourage, *et iumentum facti apud Deum*, font l'office iournalier, les autres comme gryphans aggraphans, gardiens ordinaires des thresors ou minieres, emblent tout, rauissent tout, donnans souuent à *des chiens le pain des enfans de la maison* ; mangez comme Actæons par leurs meuttes de chasse, ou comme des Lycaons despençans en cheuaux et prodiguans *carnes sanctorum bestiis terræ*.

Mon Dieu l'odieuse chose *qu'vn clerc, chasseur, et escuyer*, les Canons qui en ont fait la deffence deuoient aussi paruenir à l'execution : car ces exercices, outre qu'ils ont de grandes indecences portent encores à la pente de beaucoup de deprauations, font oublier le soing des Eglises, *Venator teneræ coniugis immemor*, et quelquefois le salut, la chasse des bestes fauues estant souuent suiuie de celle des puantes et infames.

Les Arboristes tiennent qu'on ne faict rien qui vaille d'enter vn greffe à noyau, sur vn tronc à pepin, cet adultere reüssit tousiours mal : et qu'est-ce de planter vne teste seculiere sur vn corps regulier, sinon vne insition plus extraordinaire ?

Ce n'est pas que d'une temerité trop presomptueuse i'en sindicque la dispense, ny que i'en dispute la validité ; ce qui plaist aux Superieurs ne doit estre sans grande raison improuué des moindres ; mais si peut-on dire auec licence et vérité, que quand cet vsage ne seroit point il n'en seroit que mieux en l'Eglise.

L'origine de cette institution ou plutost destitution, est legitime et peut estre pieuse, mais comme le passage est facile de l'vsage à l'abus, aussi a-elle beaucoup degeneré de son principe.

On sçait assez qu'elles ont commencé par le débat des elections, par vne espece de depost temporanee, que ce n'estoit qu'vne simple administration du reuenu, le siege Abbatial vacant, maniement subiect à une exacte reddition de compte.

Depuis elles se sont perpetuees és personnes des grands Prelats pour le soustien de la splendeur de leurs dignitez, qui ne se pouuait maintenir par l'vnité d'vn benefice, autrement necessiteux en leur spirituelle Monogamie.

Iusques là nul abus : car, estant tout constant en saine Theologie que c'est descendre, que de retrograder de l'Episcopat, estat de perfection acquise, au Monachisme, estat de perfection à acquerir, vn Religieux pour austere qu'il soit pouuant deuenir Euesque, non l'Euesque decliner à estre Religieux sans dispenses du S. Siege, fondees sur grande cognoissance de cause pour n'inuertir les loix de la Hierarchie Ecclesiastique. Ie ne voy pas qu'vn Euesque ne puisse ainsi estre ou deuenir Abbé sans se faire Religieux, puisque par l'Episcopat la Regularité se laisse.

Mais d'estendre cela à vn monde de gens purement seculiers, qui n'ont aucun cara-

ctere Episcopal, non pas souuent de Prestrise ou de soubsdiaconie, quelquefois non tonsurez, ordinairement enfans, plus que communement laics et prophanes tout à faict, c'est où il faut qu'vn zele sainct de la maison de Dieu me transporte à crier hautement et hardiment que c'est un abus insupportable, vn desordre odieux, vn desreiglement effroyable.

Abbé sonne autant que Pere, et n'est-il pas gracieux d'appeller Pere vn enfant du berceau? n'est-ce pas pour reuenir à ce mot, *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii?* et à cet autre, *dabo vobis principes pueros?*

Et si vn ieune Abbé est donné (comme il arriue quelquesfois) à instruire à quelque docte Religieux de son Monastère, et qu'il en soit corrigé, n'arriuera il pas que lors le fils disciplinera son pere? iugez à quel monde renuersé nous porte ce désordre.

Pauure Eglise, faut-il que tes dispensations se tournent en dissipations. I'ay grand peur que celuy qui le premier a franchy cette barriere, et qui a *dissipé cette haye, soit mordu du serpent, et ne soit pas à s'en repentir.*

Faut-il que comme les Escholiers de l'Athée Theodore, nous prenions de la gauche ce que l'Eglise en l'introduction de cet vsage donnoit à droict?

Abus, araigne pestilente, conuertiras tu tousiours en venin ce que la belle rose peut espanoüir de plus florissant?

Est-il bien possible que le ruisseau soit si bourbeux d'vne source si limpide et si claire?

Malheureux pretextes, vous estes tousiours ces traistres qui liurez les villes au sac et à la proye de leurs ennemis.

Vous paroissez languissans et malades comme les soldats que Cesar glissa specieusement en Capouë pour la surprendre.

Vous baisez comme les Philenes pour tuer, comme les singes pour estouffer, vous pleurez comme les Cocodrilles pour devorer, vous souspirez comme l'Hyene pour deceuoir.

De mousches vous deuenez Aigles, de fourmis Elephans, quels desordres ne se sont introduits affublez de vostre manteau?

> Nusquam tota fides ejectum littore egentem
> Excepi, et regni demens in parte locaui,

peut dire la regularité à la secularité;

> Heu patior telis vulnera facta meis!

peut-elle dire encores.

O pretextes, que vous estes cruellement doux, que gracieux à la bouche, qu'amers au ventre, comme le liure du Prophete!

Vous ressemblez à ces familles d'Afrique, qui ensorceloient en riant.

Vous auez la voix de Iacob, mais les mains d'Esaü.

Et à propos de ces deux frères, qui ne voit en leur dispathie mesme vterine la perpetuelle contrarieté de la regularité et secularité, celle-cy ayant par supplantation, comme vn autre Iacob, attrapé le droit de primogeniture de l'autre, et cela pour vne souppe de lentilles soubs couleur d'vne simple et temporanee administration des reuenus?

> Ante leves ergo tollentur in æthera cervi

que d'accorder ces contrarietez.

L'os disloqué fait tous-jours douleur iusqu'à ce qu'il soit remis en son emboëtteure.

Oseray-je dire auec autant de courage que de vérité, que les Commandes abusiues et escartees de ces premiers termes et principes,

> Quos ultra citraque nequit consistere rectum,

ouurent la porte à vn monde de désordres, notamment aux Confidences, aux pensions, et à la pluralité de benefices, trois fleaux du bien Ecclesiastic?

Diuisez le Gange vous l'asseichez; destournez les canaux de Bethulie, vous les reduisez aux extremitez; ramassez plusieurs torrens en vn, vous faictes vne mer d'inondation; et tout cela ruineux et incommode; et voilà les peintures de la confidence, des pensions, et de la multiplicité des benefices accumulez en vne mesme personne.

Outre cela, c'est vne pure corruption de la Hierarchie Ecclesiastique, et vne entière deprauation des vrayes et diuines Vocations.

Sichem pressé de l'amour de Dina, se résoult à la Circoncision : au plus fort de ses douleurs Israel vient à main armee qui le saccage. Combien de gens d'ailleurs incapables de souffrir la Circoncision de la Continence, et aussi sçachans que les prophanes et soüillez de l'accointance des femmes ne peuuent ny doiuent manger les pains de proposition sacrez et consacrez au tabernacle? Combien, dis-je, de Cadets de bonne maison, plus propres à porter vne espee qu'vne sotane, se resoluent-ils enuis à la Continence, pour auoir sinon Dina, au moins à disner par le moyen de quelque gras benefice de quelque riche Abbaye? Ainsi *viennent-ils en l'Eglise sans estre appellez*, et au lieu de se comporter en terre soubs les influences du Ciel, ils se portent au seruice du Ciel, pour des commoditez de la terre.

Combien s'en faut-il *qu'ils ne soient appellez de Dieu comme Aaron, Samuel ou Moyse?*

Mais aussi quelque temps apres, lors que gorgez de commoditez, *luxuriat bene pasta caro*, combien est-il facile à ce mauuais esprit, qui, *comme un Lyon rugissant rode tousiours aux aguets*, de les faire succomber aux lubricitez et ordures qui ne remplissent que trop le monde de puanteur et de scandale, c'est lors que,

> Invadunt *hominem* somno vinoque sepultum,

I'aduoue que ma reprehension sera iugee de tant plus inutile que c'est vne temerité d'entreprendre de guerir vn vlcere inueteré. On console quelquesfois des vieillards qui ont les jambes vlcerees, et qui ont vrayement *tibias fistulatas*, en leur disant que ces playes font leur santé : froide consolation d'vne santé malade et d'vne commode incommodité, vuidange de leur cacochimie; pour estre ce mal inueteré, il n'en est pas moins

mal ains pire mal, ains moins guerissable mal.

Foible lutte d'vn homme contre vn torrent, d'vn Darés contre tant d'Entelles : me suffit d'auoir representé ce desordre.

Pour passer au second que ie remarque en notre ordre, qui est celui des habits.

Habits propres et peculiers qui nous doiuent estre tellement inherens et collez, que ce nous soit pareil crime d'en estre rencontrez deserteurs, qu'au soldat d'auoir perdu ou abandonné ses armes.

La mere à ce Lacedemonien luy passant le pauois dans le bras : *Reuiens*, lui dit-elle, *ou dedans ou auec* ; dedans, si mort ; auec, si tu retournes de la meslee.

Et cest autre Spartain continuellement encuirassé, protestoit que ses armes ne l'empeschoient non plus que sa peau, voire-mesme qu'elles luy sembloient des aisles.

Au plumage on cognoist l'oyseau et à l'habit se recognoist l'Ecclesiastique : et comme il n'y a animal qui ne se plaise en la couuerture que la nature luy a donnee, aussi n'y a il telle chose que de s'agreer an vestement de sa profession.

En cela, Messieurs du Clergé, permettez moy de vous dire librement et ouuertement, que nous faillons autant ou plus qu'aucun des autres Ordres. Vergongne que le nostre qui deust estre en tout leur exemplaire. soit en ce poinct si reprehensible.

Le Fils de l'homme. nostre modele, est veu en l'Apocalypse *vestitus podere*, et quand nous chargeons la sotane clericale il semble que nous soyons *vestiti pondere*,, et que comme des Athlas nous gémissions soubs ce faix, comme si le *joug de N. S. n'estoit pas suaue et doux*; et non onereuse, ains honorable la liuree qui nous faict cognoistre Leuites.

Ce que les feuilles aux fruicts, l'escorce aux arbres, l'est l'habit à la personne ; bien qu'il ne monstre pas tous-jours quel est l'homme vrayement, il le demonstre vrayesemblablement.

L'habit desdaigné est vn grand preiugé d'vne vocation peu affectionnee ; les Philosophes alloient autresfois vestus de sorte qu'on recognoissoit qu'ils viuoient philosophiquement.

Et cest ancien Athlete qui cognoissoit les bons luitteurs à leur simple alleure, nous permet de iuger par la robe extérieure l'intérieure constitution.

C'est peu que l'habit, ie l'aduoüe, et cestoit peu que sept poils ausquels consistoit néantmoins la force du robuste Sanson. O combien a d'ascendant sur l'impression du vulgaire vn vestement modeste marque d'exemplarité !

Or, Messieurs, vous sçauez que l'habit clerical consiste en deux choses, l'vne inherente au corps, qui est la Tonsure, l'autre qui se peut poser pour le repos, comme la robe : et ie voy deux grands desordres en la premiere, et quatre notables en la seconde que sans vous flatter ny espargner, ie vous vay monstrer au doigt.

Premierement quel deplorable manquement voyons-nous estre en la plus part de ceux qui sont honorez du caractere des saincts Ordres, au fait de la couronne clericale ? Helas ! ne pouuons nous pas dire que ce sont nos pechez plustot que la paresse qui la font tomber de nos testes ? *Cecidit corona capitis nostri, væ nobis quia peccauimus.*

Quoy ! auons nous honte de ce qui represente la couronne d'espines de nostre Redempteur ? auons-nous pudeur de paraistre à nostre rasure ses sacrez esclaues d'vn esclauage preferable à vne Royauté ?

Redoutons-nous point *qu'il aye vergogne de nous deuant son Pere, puisque nous rougissons d'estre siens deuant les hommes ?*

Où est la pieté, où la deuotion, où la conscience, où l'honneur, où la marque de nostre Sacerdoce, où le sainct amour que nous deuons à nostre Epoux? Si nous reiettons sa couronne d'espines nous n'aurons iamais celle de gloire en l'heureuse éternité, *où nul sera couronné qui n'aura combattu icy.*

Helas ! les Roys de la terre sont si jaloux de leurs Couronnes, que la moindre chose qui les touche, les met aussi tost en ombrage. Et nous laissons laschement la nostre qui rend nostre *Sacerdoce Royal, notre gent saincte*, et qui est plus vénérable au Ciel et aux Anges, que tous les diadémes terriens.

Quoy, nous sommes si rigoureux obseruateurs de la tonsure en nos petits Clercs, Choristes ou Nouices, et si relaschez pour nostre regard ! hé! n'aura-on pas iuste subject de nous reprocher, que si nous sommes Prestres, nous ne sommes pas grands Clercs, du moins tonsurez ?

Combien sommes-nous descheuz de ceste seuerité premiere des anciens Canons qui vouloient la rasure frequente de la barbe et de la teste, ne laissans qu'vn bien petit cercle autour des tempes pour marquer le rond de la couronne clericale.

Que si ou l'vsage, ou la licence, ou quelque decence ont toleré qu'on peust nourrir le poil soubs la levre inferieure, tous-jours y a-il eu commandement, ou par constitutions Synodales, ou autrement, de le tenir court en la levre superieure, tant pour n'empescher les libres fonctions de l'Autel, que pour l'indecence qui prouiendrait de sa longueur.

Nonobstant ces iussions, quel desordre voyons-nous practiquer en cela ? diriez-vous pas en la pluspart qu'ils veulent imiter les Turcs qui se rasent le menton, et laissent croitre leur poil en la levre haute pour se rendre plus redoutables?

Cela est encores tolérable en la soldatesque, qui se sert de ceste mode pour se rendre plus formidable au regard.

Quoy, Leuites, les voulez-vous donc imiter pour rendre ainsi *l'Eglise terrible comme un camp de gens-darmes*, vous qui ne devez au rebours respirer que douceur, que modestie, qu'affabilité?

Ie vous declare que ces poils blessent de

jalousie le cœur de vostre Espoux, et que ceste façon desplaist grandement à ses yeux. Il semble que vous vouliez *regarder par des treillis*, et jalousies, de permettre que ces pampres luxurians vous creuent ainsi et offusquent la veüe.

Vous diriez que ce sont les hydeuses deffences de quelques sangliers : quoi ! voulez-vous ressembler à ces animaux farouches, chez le Psalmiste, où la commune lecture porte, *singularis ferus*, vne autre dit, *siluester gallus;* voulez vous rendre l'humanité du François ainsi sauuage?

Non, non, rasons ces estendars d'ineptie, et nous souuenons que comme les femmes, pour sages qu'elles soient, ont tous-jours quelque sorte de vanité autour de leur sein, les hommes aussi ont tous-jours en leur levre superieure quelque amusoir d'impertinence.

Je viens aux habits où ie voy quatre desordres, car les vns ou portent celuy qu'ils ne deuroient pas porter, ou ne portent pas celuy qui leur est conuenable, ou portent leur propre habit autrement qu'ils ne deuraient, ou ne portent pas tout ce qu'ils deuroient.

Pour les premiers, voulez vous vn plus grand desordre que de voir des laics s'usurper l'habit clerical? O laics, que vous estes laids auec telle indecence, de quel front osez-vous paroistre auec vne sotane Ecclesiastique?

Gedeon perit luy et sa race pour s'estre fait vn Ephod; ne redoutez-vous point pareille peine de semblable coulpe?

De plus, aduisez, Messieurs les Prelats, combien de gens s'approprient vos rochets et camails, sans raison, sans titre, sans ordre, avant terme, et sans licence, n'aurons nous jamais de *Mathathias qui oste l'opprobre d'Israël?*

Vous ne jalousez point vostre habit *d'vne saincte emulation de Dieu*, c'est signe que vous n'auez pas grande affection à vos charges, ou que vous vous y portez avec beaucoup de lascheté.

Quelle confusion est-cecy de ne sçauoir qui on est, ny où l'on est? pourquoi la difference des habits sinon pour distinguer les hommes et y remarquer leurs qualitez et leurs rangs?

Ceux qui sont peu veulent paroistre plus qu'ils ne sont, ceux qui sont beaucoup, veulent sembler moindres : l'vn orgueilleusement esleue sa bassesse, l'autre laschement rauale sa dignité, et tous d'vne iniustice pareille et dommageable au public.

Que chacun se tienne en son lieu, et que le pied ne face pas la teste : toy qu'vne fortune mediocre ne tire pas hors du pair tiens toy en la presse.

Respice quod non es, tollat sua munera cerdo,
Tecum habita et noris quam sit tibi curta supellex.

Toy qu'vne qualité eminente oblige à la prospective, pièce de monstre et d'estalement, pourquoi te caches-tu?

An te Thersitæ similem produxit Achilles?

Femme de Jeroboam, pourquoy te desguises-tu? est-ce donc pour viure auec des coudees plus franches? ô la malheureuse liberté, qui ne vise qu'au mal! *Iettons, iettons-là les armes de tenebres, et chargeons celles du iour.*

En ce meslange si extreme qui nous bigare, on prend tel pour lay qui est clerc, et tel pour clerc qui est lay, le maistre se prend pour le suiuant : *nulle distinction entre le Iuif et le Grec.* Hephestion se prend pour Alexandre, et maints Philopœmens payent les apports de leur mauuaise mine.

O laics de robe, que l'on appelle longue, qu'il vous sied mal de prendre la forme de nos habits! ô Clercs, qu'il vous est mesadvenant de vous reuestir de la matiere, et des estofes des laics, la laine comme à des Agneaux, vous est commandee et recommandee, et vous vous parez souuent de la soye, excrement et baue des vers, comme les prophanes enfans du siècle et de la terre.

Auguste reprenait le luxe des vestemens de sa fille Iulia, luy representant la modestie de sa mere Liuia, cette vaine et insolente luy repart brusquement que Cesar en ses habits degenerait de sa qualité, et sa mere de celle d'Imperatrice : mais que pour elle, elle se souuenait d'estre fille d'empereur. Combien de ieunes Clercs remaschent pareille cogitation, couurans de la Noblesse de leur naissance l'immodestie de leurs habits indécens à leur vacation.

Mais ne dirons-nous rien de ces collets mondains transplantez odieusement en nostre ordre, pour rendre voirement le *col de l'Eglise semblable à la tour ronde de David sise sur le Liban?*

Mais à quoy pensez-vous, vous qui portez cet affiquet damoyseau, en bonne vérité, sçavez vous bien ce que vous estes, ce que vous faites, ne voyez vous pas que cette sorte de vain parement est du tout incompatible auec les ornements de l'autel? ne considerez vous point comme le monde s'en rit, et qui pis est s'en scandalise?

Este procul nobis juvenes ut fœmina compti
Fine coli modico forma virilis amat.

O Dieu! comme nostre argent est changé en escume, nostre or terny, nos charbons deuenus cendres! O nos Peres, qui nous auez deuancez, nous mescognoissez vous point du haut des Cieux?

Mais qui à voir la culture de la teste et du col, et puis le reste de l'habit ne prendroit ces Clercs tirez pour des Hermaphrodites, diriez vous pas auec Horace que,

Desinit in piscem mulier formosa superne?

Qui vid iamais chose plus monstrueuse que des Minotaures demy Courtisans et demy Clercs.

Et ne redoutez vous point *cette visite* que Dieu menace par un Prophete contre *ceux qui se vestent d'un habit peregrin?*

Que vous reste-il plus sinon des perruques, des goderons, et des plumets pour faire entier desordre.

Quoy, pensez vous que comme la figure spherique est la plus parfaitte, il y aye quelque perfection en ces rotonditez, mais plustost qu'il y a d'imperfection et de niaiserie, pardonnez à cette liberte, Messieurs, vous sçavez que

. . . . . Gallis dedit ore rotundo
Musa loqui. . . . . . .

Pour moi je voudrais que vous fussiez

. . . Teretes toti atque rotundi,

Mais à vray dire par le cœur et la conscience, plustost que par le col et le collet.

Vostre continente condition vous a fait renoncer au mariage : laissez donc aux femmes, et aux effeminez ces paremens qui ne sont proprement que *Incentiua luxuriæ.* Quoy? faire les iolis, et les marjolets en l'extérieur, et penser que le monde vous croye fort temperez en l'interieur, c'est chose que le vulgaire ne goûte gueres, c'est nourrir des glaçons dans les flammes.

Le Pan faisant sa rotonde et pauonnade, attire ses femelles à soy : si vous ne redoutez vos propres fautes, ne vous rendez point encores coulpables de celles que vostre vanité pourrait causer en autruy.

Le second desordre est de ceux qui ne portent pas l'habit comme il est conuenable. Ie parle à vous, Messieurs les Prelats, que dis je à vous, mais à moy-mesme qui presche, afin que ie me Mercurialise auec les autres : et que faisons nous auec ces habits noirs, où sont nos sotanes, nos camails violets, *quomodo immutatus est color optimus*, comment auons nous honte de l'honneur, cruelle maladie si nous auons à contre-cœur vne vjande si appetissante.

Seroit-ce point vne tacite confession, et de mauuais augure, que nous sommes indignes de ces dignitez, ou qui seroit bien pis vn adueu irreligieux, que nous traittons auec mespris nos marques plus honorables, muez donc d'espece si vous ne vous aggreés en ce beau plumage.

Mais me direz vous, ô Censeur, que n'estes vous donc monté en ce pulpite vestu comme il faut, pour sindiquer, et d'effect, et de parade, ce que vous auiez à controoller si librement puis que

Sic agitur censura, et sic exempla parantur
Cum iudex alios quod monet ipse facit,

et que,

. . . Non inflectere sensus
Humanos sic dicta valent ut vita dicentis.

A cela, Messieurs, ie vous reparts que i'ay pensé faire par raison ce que ie faisoy par exemple de si grands personnages, bien que comme m'apprend vn Ancien, *Excusationem non faciat multitudo peccantium.*

De sorte que comme Adam, apres auoir peché, reietta la faute sur la femme : aussi diray-ie, que i'ay esté deceu par la couleur de l'habit de ceux que Dieu m'a donnez pour Pères en eminence de merite, et pour frères en identite de caractère.

Que n'imitois-ie donc au moins me repliquera-on, ce pieux Prelat, *quem unxit Deus oleo lætitiæ præ consortibus suis*, qui vient de celebrer auec l'habit que vous requerez la sacree synaxe? I'ay veu, Messieurs, qu'outre qu'vne hyrondelle ne faict pas le printemps, que ma reprehension auroit dauantage d'energie, si mesme i'estois enclos en la Cathegorie des reprimendez.

Et ne doutez nullement que ce pourpre, pour sacre et venerable qu'il soit des Illustrissimes Cardinaux, fut exempt de mes attaintes si i'y voyois vn pareil desordre : car *la parolle de Dieu n'a aucune acceptation des personnes*, les Prophetes ont-ils pas autrefois frappe sans recognoistre ?

Mais, Messieurs, disons cecy malgré leur humilité, que *bien qu'ils soient grands en rang, ils le sont encores plus en exemple :* comme parle vn Ancien, Illustres Chefs, et Presidents de nostre corps, et tres-dignes de leur dignité.

Quoi? les voir tous les iours à l'autel, les premiers à venir, et les derniers à sortir de l'assemblee, fermes et constans és resolutions, prudens és determinations, exacts en l'obseruance des habits, porter toutes les charges de la conduite, ne recuser aucun labeur, prompts aux reparties et replicques, inflexibles au mal, ne desdaignans les moindres, patiens aux difficultez, *lumieres du monde*, flambantes de zele, portez ardemment au bien commun et public de la religion, et de l'Estat, Princes de l'Eglise, de science admirable, de conscience tres-entiere, de mœurs irreprehensibles, miroirs de perfection, vray boys duquel pour la sainctete de leur vie se font *les sainctetez :* tout cela sont-ce choses dignes d'oubly, et qu'il faille, soubs le pretexte de la pudeur d'vne presence trahir par vn silence lasche. Soyons, Messieurs, semblables à nos Chefs, et nos combats seront autant de victoires.

Sinon nous ferons dire de nostre corps, comme du Cinnamome, que sa plus souefue odeur consiste en sa sommité.

Le troisiesme desordre est de ceux qui portent l'habit, mais autrement qu'ils ne deuroient : car que sert vne robe de laine si le dessous n'est que velours et satin?

Voulons-nous ressembler aux Herissons pleins de picquans au dehors, de mollesse au dedans, ou à la Tortue dure en la cocque : mais doüillette en sa chair?

Nous serons beaux et modestes en l'exterieur comme l'Espouse, *absque eo quod intrinsecus latet ;* que sert de cacher aux yeux du monde ce qui est manifeste au maistre que nous seruons?

Que sert d'auoir *des templettes d'or vermillonnees d'argent*, et de cacher vne vanité de soye bigarree qui se faict voir quelquefois *sicut fragmen mali punici* par l'entrouuerture d'vne sotane?

Seroit-ce point les *cheurons du Cedre*, boys precieux *cachez par vn lambris de Cypres*, bois moins rare?

Seront-ce point les *tabernacles de Cedar, les peaux ou tentes de Salomon*, noires, laides

et ridees au dehors, mais pleines de dorures et magnifiques meubles au dedans?

Vn ancien Philosophe chez Eunapius, portant vn bel habit soubs vn meschant manteau, Ie voy, luy fit vn rieur, ta vanité à trauers vn trou qui est en ta cappe

Ezechiel perça *la muraille du temple, et il y vid les idoles secrettes d'Israël.* Vous qui soubs vn habit long et modeste, cachez la broderie et le parfum, redoutez-vous point qu'vn vent rebroussant ceste escorce estale le vent de votre ineptie, et descouure vos superfluitez? s'il y a plus de monstre ie tiens qu'il y a encores plus de raison de porter la laine soubs la soye que la soye soubs la laine. Dieu vueille que ceux à qui ces remonstrances s'addressent, en facent bien leur profit.

Le quatriesme désordre que i'ay dit, est de ceux qui ne portent pas l'entier habit qu'ils doiuent auoir. Quelle honte, Messieurs, que nous qui par vn libertinage Cisalpin negligeans, ce semble, toutes les rubriques des Ceremoniaux, dont les estrangers qui ne sont meslangez d'aucune heresie comme est nostre nation, sont si estroicts et exacts obseruateurs, preferans nos fantaisies ou certaines coustumes, à des regles si bien dressees et approuuees par les Pontifes Souuerains, sommes encores si lasches en l'obseruance de ces vsages!

Le port de la Croix d'or qui pend au col de plusieurs Euesques de bois, *quorum primus sum ego*, marque seule de la Prelature en France, combien est-il, ie n'ose dire, negligé, mais delaissé par plusieurs, de peur d'estre ce semble, recognus parmy les gens de deuotion?

Et ce mesme port vsurpé par tant de personnes qui ne sont marquees du caractere Episcopal, combien tout cela engendre-il de confusion et de desordre?

O bon Iesus, qu'on abandonne ainsi la marque de vostre Croix, seule anchre de nostre salut, les reliques de vos Saincts y encloses, effacer la lettre Tau, desdaigner le signe d'eslection! *O Pastores, ô idola, derelinquentia greges et crucem.*

C'est bien au lieu *de charger la Croix, et suiure N. S.* qu'on s'en descharge, et on le fuit. Si les Pilottes quittent le gouuernail, tout est-il pas perdu, qu'attendre sinon le naufrage. *Heu! fuge crudeles terras.* Laissons tout là, *Migremus hinc.*

Laisser la Croix, abandonner l'Arche, *ô mercenaires, faut il ainsi ietter la houlette quand le loup vient?* pouuons-nous pas bien dire que,

> Excessere omnes adytis arisque relictis,
> Dii quibus imperium hoc steterat.

Ie sursoy de presser ceste reprimende pour ne reduire vos fronts à ce poinct, de n'auoir assez de place pour rougir de vergongne.

Ie coule au troisiesme desordre de nostre ordre, qui ne sera autre que le desordre mesme. Comment sera il dit que dans le Sacerdoce, qui par excellence est appellé Sacrement d'Ordre, il y aye de l'inordination, et qu'il soit ainsi nommé par Antiphrase, comme *bellum*, pour n'auoir point de beauté; les Parques, parce qu'elles ne pardonnent point; et les Euménides nom de douceur denote les furies?

Messieurs, la plus grande corruption, disent les Naturalistes, naist de la plus parfaite composition, et les figues douces du Prophete furent les plus ameres tournees.

Plus vn horloge est délicat, plus facile est-il à dilloquer et quand il est altéré plus difficile à remettre: disons cela de nostre Ordre.

L'Eglise est *ceste belle entournee et attournee de varietez auec son aggraphe d'or,* qui est le respect ame de tous ses rangs.

L'honneur et la reuerence quoy qu'on en die, est l'élement et l'aliment de la charité, et le ciment de la societé humaine.

Où l'esclat de l'escarlate d'Appollon abordoit, l'antiquité croyoit que la reuerence y arriuoit aussi tost: que ne rendons nous pareil deuoir à celle qui si dignement nous preside?

Mais malheur, oseray je dire que,

> . . . . Non audit currus habenas?

Et que plusieurs phaetons conduisent le Char du Soleil?

Quelle confusion de rangs, que de contestations és seances et preseances, sans considérer qu'aux processions nous declarons publiquement qu'emmy nous *sunt nouissimi primi.*

Nuls Conciles Prouinciaux, peu de discipline Ecclésiastique sinon trauersee de mille abusiues supercheries, par ceux qui par allusion ou *droict d'accroissement* pratiquent sur nous la seule reigle de Soubstraction: *et absorbent iunctos petræ iudices nostros.*

L'Eglise Gallicane n'est plus, ie le dy auec douleur, *vn camp bien rangé;* vn Ciel mesuré et compassé d'vne cadence bien reiglée; *Vn iardin clos, dressé en parterres bien niuelez et alignez*: le désordre s'est glissé, et fourragé dans ses entrailles.

Vous direz à l'aduenture, Messieurs, que ie m'attache à de maigres sujets pour y former de si grandes plaintes, comme aux Commandes tolerees, à la chasse, aux habits, aux colets, aux respects, que ce sont matières qui ne regardent pas le fonds et le solide de nostre profession. Et ie vous confesse voirement que ce sont de faibles matieres.

Mais comme l'hyronde et le Dauphin sont plus admirables rasans la terre, celle-la en volant, cestuy-cy nageant en petite eau, que l'vne voltigeant en grand air, et l'autre vogant en pleine mer: Ainsi estime-je plus difficile de soustenir vn sujet raualé, que de s'estendre et espandre en des matieres releuees, qui comme les tapisseries de

brocatel, se soustiennent de la solidité de leur estoffe.

Et bien que ces desordres paraissent petits si tirent-ils de grandes conséquences, et sont de tant plus scandaleux, qu'ils sont mieux recognus par le bas esprit du vulgaire.

Platon tança un enfant joüant aux noisettes, non pour la quantité de la chose jouee, mais pour la qualité du jeu, qui est tousiours mauuais de foy, et seminaire aux petits de desbauches en leur aage aduancé.

O Dieu, que seroit-ce si d'vne dent de Theon, je voulois planter la morsure dans les corruptions de tous les Ordres de ceste Monarchie, quelle intolerable puanteur sortiroit de ceste apostume, si ie la perçois auec la lancette de ma langue?

Si ie voulois battre la pompe de vostre pompe, quel cœur ne bondiroit à l'insuportable exhalaison de ceste sentine?

Contentez-vous et me sçachez gré de ce que *Ego vobis parco*, et me remerciez du peu que ie vous dis, considéré le trop que ie vous pourrois dire.

Si i'ay pincé les habits, ie vous ay traitté comme les Precepteurs des enfans des Roys de Perse, qui corrigeoient ces jeunes Princes fustigeans devant eux leurs vestemens sans toucher à leur peau qu'ils tenoient pour sacree.

I'ay fait comme Dauid, qui ayant Saul en son pouuoir dans vne cauerne, se contenta de luy couper vn bout de son manteau.

Voire et comme l'Aigle rauisseur de Ganymedes, i'ay respecté vos vestemens, sçachant que l'onguent d'Aaron de dessus vos chefs, *a coulé iusques à leurs bords.*

Et comme les Peintres, je n'ay représenté que la première peau et les désordres superficiels sans penetrer aux maux plus internes que ie laisse au iugement de celuy, *à qui toutes choses sont nuës.*

Ie viens de ce pas à vous, ô Noblesse, qui ne deuez attendre de moy aucune blandice, puisque vous venez d'entendre auec quelle liberté ie viens de traitter ceux de nostre Ordre, emmy lesquels, bien qu'indigne d'vn si insigne caractere, i'ay l'honneur de tenir quelque rang.

Le premier des trois principaux desordres que ie remarque emmy vous, est ceste grande confusion qui vous pesle-mesle presque sans distinction comme rats en paille.

Que sont deuenuës ces belles et releuees qualitez de Seigneurs, Barons, Comtes, Marquis, ducs, qui autresfois estoient les degrez qui differentioient vostre Ordre? quelle horrible decadence defigure tout cela? comme tout y est-il alteré, changé, et si j'ose presque dire, aneanty? marquez-moy en quoy consiste maintenant cette difference? toutes vos especes sont-elles pas de meme mesure? l'extremité de nos iours a elle-meme exempté les Princes de se mesurer auec les gentils-hommes en combats singuliers? Helas! quels desordres inouys, quel chaos d'embrouillemens!

Ie ne veux point m'estendre sur la description de ces qualitez si sureminentes du temps de nos Peres, puisque les seules charges et le gouvernement de la moindre bicocque va tenant en escher tous les plus tiltrez d'vn pays, soubs la verge d'vn qui n'aura ny ces qualitez ny extraction qui puisse estre comptee.

Maintenant que les charges Militaires et les gouvernements se debitent comme marchandise de cours et de mise,

> . . . Quid imaginibus, quid avitis plena triumphis,
> Atria, quid plenum numeroso consule fasti
> Profuerint,...

si vous n'auez une vaillante bource pour conquerir par son merite toutes ces places!

Ie veux dire vn acte digne de l'histoire que i'ai appris de si bon lieu, que ie le vous sers comme vne constante verité. Vn Seigneur de grande extraction, fidelité, qualité, et plus grand en toute sorte de merite, recompensé pour ses longs seruices d'vne place tres-importante de ce Royaume, frontière de l'Angleterre, sollicité soubs mains de la part d'un grand, de luy remettre ceste place pour cinquante mille escus, qui estoient des monts d'or en ce temps là, à la charge de faire aggreer au Roy ceste conuention, au commencement de ceste proposition, outré de douleur, croyant que sa Majesté fust entree en ombrage de sa loyauté tant ancienne et esprouuee, protesta qu'il l'alloit pour rien remettre entre les mains du Roy: mais en fin asseuré que ce soubçon n'estoit aucunement en l'esprit du Roy, duquel seulement par faueur coniecturable, on se promettoit l'agreement: Allez, dit-il à cet entremeteur, dites à vostre maistre que c'est vn mocqueur de m'offrir si peu, il y a douze ans que i'en refuse tous les iours deux ou trois cens mille angelots. Vous m'entendez assez, Noblesse, sans que ie m'explique davantage; he bien, ne louez-vous pas grandement le courage de ce nouueau Fabricius rejettant desdaigneusement l'or des Samnites?

> Nec mi aurum posco, nec mi pretium dederitis;
> Non componamus bellum sed belligramus.

Et quelle fidelité peut estre és frontières et és places, puisque la venalite ouure tout, et qu'il est tout clair que l'ennemy donnera tous jours le triple, voire le quadruple par dessus le compatriote?

Or sus, Gentils-hommes, dites-nous que sont deuenuës ces illustres qualitez, qui ne se donnoient qu'à des personnes signalees et principales de Capitaine de cinquante ou cent hommes d'ordonnance, quelle fumee est-ce maintenant?

Si vous dites que la paix ternit le lustre des qualitez guerrières, ie le veux: mais à quel jeu auez-vous perdu tous les rangs et preeminences que vous auiez és villes pour n'en auoir plus qu'au vilage emmy des paysans.

Pourquoi faut-il en corps d'Estats, que votre Ordre en precede vn autre en gros, qui vous deuance en detail, quand vous estes separez.

Mais dictes, quel degré auez vous és villes

principales ? quels offices tenez vous ? ou entrez vous ? où seez vous ? où marchez-vous ?

Et chez le Roy, ne vous voyez vous pas tous les iours supplantez ? Les cheres personnes de nos Roys vous vont eschapper des mains, si vous n'y pensez de bonne heure. Comme celle de N. S. des nostres, si nous n'y aduisons, ô Ecclesiastiques.

Où sont *ces soixante braues d'entre les forts d'Israel, qui enuironnent la couchette de nostre Salomon ?*

Sommes-nous reuenus à la chanson de Ciceron : *Cedant arma togæ ?* quel renuersement ? la plume taille-elle le fer ? deuiendront donc apprentifs ceux qui souloient battre la mesure, d'où vient que de marteaux on vous veut faire enclumes ?

Noblesse, pense à ta naissance, meurs, meurs plustost que de degenerer de tes genereux ayeulx, ils ne t'ont pas enflé le cœur en t'esleuant à de si hauts faistes d'honneur et de gloire, pour te deprimer dans les abysmes de l'abiection ; vne fois en vostre vie, souuenez-vous que vous estes hommes, que vous estes les fauoris de la Royauté, le bras droict du Prince, le soustien de l'Estat, la fleur plus fine de la nation, la terreur des estrangers et l'effroy des ennemis.

Les forts engendrent les forts, les Aigles ne couuent point des Colombes. C'est vn mauuais augure en ce temps, que ceste façon de parler, il est sorty de Noblesse, disent-ils, au lieu de dire, issu. Cest vne aussi belle chose d'en estre issu et d'en soustenir la vertu, que d'en sortir en degenerant. Cest ancien auoit raison de dire qu'il aymoit mieux estre le premier que le dernier noble de sa race.

Conseruez jalousement vostre ancienne extraction comme la prunelle de vos yeux : c'est vne grace que tous les Roys ny tous les thresors du monde ne sçauroient donner, Dieu mesme tire sa Noblesse de son eternité, et s'appelle *l'Ancien des iours.*

En Calicut les Nobles tiennent vn rang comme sur-humain, c'est vn crime mortel, quand vn roturier frotte seulement le manteau d'vn gentil-homme, de sorte que leurs valets qui marchent deuant eux par les ruës, crient aux contours qu'on se destoune à peu pres comme les gondoliers à Venise. Ils reputent les ignobles pour esclaues, comme les Spartains leurs Islottes. Tout maniement des armes leur est interdit, sinon en cas de necessité quand les Nobles commandent.

Et en France jamais on n'a recogeu autre Noblesse que celle qui a vn costé de fer. Les Spartains peignoient leurs Dieux tutelaires tousiours armez : tels estes-vous, ô Gentilshommes, tousiours prests à combattre pour la deffence du Prince et de la patrie.

Vous naissez l'espee au poing comme des Minerues, et pareils à ceux des races de Pithon et de Cadmus qu'on recognoissoit à vne lance, que les descendans de celuy-là, et à vne hache, que ceux de celuy-cy portoient emprainte en la cuisse : aussi se faict signaler nostre Noblesse par son extreme inclination et propension aux armes.

Tous Achilles nourris de mouëlle de lyon, vostre corps est tout cœur, vostre sang tout courage.

O belle Noblesse, si tu ignores ta condition, sors et t'en va emmy les pastres, mais si tu te rauigores de quelque ressentiment, releuetoy contre le faix qui t'accable, et dy auec l'Espoux, *que tu monteras en la palme pour gouster de ses fruicts.*

Le second desordre que ie voy parmy vous, est celuy de vos exercices : Non que ie blasme les corporels qui sont necessaires au maniement des armes, mais de vous y voir si entierement attachés, que vous ne donniez presque aucune culture à vostre esprit, ny de temps pour le meubler de cognoissances iudicieuses et solides, c'est cela que i'improuue.

Ioüer, dancer, voltiger, escrimer, chanter, chasser, se parer, se promener, voyla presque vos plus serieux entretiens : et c'est vne plaisanterie d'entendre qu'au jargon commun, on appelle cela des vertus.

Se friser, se goderonner, se tirer, se guinder, se poudrer, honteux artifices de femmes, oseray-je dire que ce sont les excellences de plusieurs ? Quelle vanité de surencherir son estime par des frizeries de cheuaux panadans, des habits de nouuelle impression, des modes fantasques, des esgrettes empanachees, des plumets voltigeans au gré de l'air, symbole de testes fort graues ? Mais quelle ineptie, voire quelle lascheté de cœur, de se bouffir pour des choses si friuoles et folastres ? on mesprise plustost qu'on n'admire la beauté qui se mire, ce n'est plus beauté d'estre beau quand on s'en regarde, negligee, elle a plus de grace et de prix.

Diray-je que toutes ces delicatesses forment en vous la faineantise, vostre element vostre aliment, qualité inseparable de vostre substance ? car ne rien faire en termes communs, c'est viure noblement et viure noblement c'est viure mollement. *Car les Courtisans,* dit le texte Evangelique, *et ceux qui sont és Palais des Roys se vestent mignardement.* Et cependant viuans ainsi auec Venus, d'où vous vient ce courage carnacier qui par la rage des duels, vous fait mourir auec Mars ?

Diray-ie que ceste fetardise engendre le doüaire de l'ignorance que vous affectez, en sorte que tel qui a encores quelque sçauoir aymerait antant qu'il luy fust tombé vne dent, qu'vn mot de Latin de la bouche ?

Vostre occupation plus ordinaire, c'est l'esclauage de la cour qui vous entrape auec les fers dorez de ses vaines et fumeuses esperances.

Vana Palatinos quos educat aula clientes,
Dicitur auratis nectere compedibus.

Promethees rongez d'ambitions, Ixions suppliciez d'vne rouë continuelle, embrasseurs de nuages.

Et cependant en ceste publique tranquilité qui pend vos espees au croc, vous vous laissez piper de ceste fausse persuasion que vous ne pouuez acquerir le nom de vaillans qu'en vous esgorgeans les vns les autres.

(Trois.)

Ainsi nostre chaleur naturelle n'ayant point de viande pour agir, se rue sur le propre sang et le ronge.

Ainsi comme d'autres Themistocles, vous-vous plaignez de la paix, qui est neantmoins le seul fruict de la guerre et l'vnique manne du Ciel.

Le troisiesme desordre qui regne parmy vous, est le desordre mesme, par le manquement et renuersement de toute discipline militaire, que rares, que nulles sont les Academies où s'apprennent ce digne, ce noble, cest excellent mestier de la guerre.

Estimez vous comme des Pompees, que ce soit assez pendre vne espee à son costé pour faire aussi tost la loy à tout le monde? O que de Capitaines qui ne furent jamais soldats, que de braues soldats qui diseteux d'argent, et regorgeans de merites, ne seront iamais Capitaines, puisque la porte de fer et de sang est changee en porte doree.

Or ce mal vient de vous-mesmes, quand vous priserez vostre condition et l'exercerez affectionnement chacun l'estimera, l'estat vaut selon l'homme, et la terre autant qu'on la fait valoir; que si vous la desdaignez chacun la desdaignera.

Remirez quelques fois ce grand Montluc, qui a sceu si bien en imitant Cesar, faire dire à sa plume les coups de son espee, lisez en ses commentaires comme il paruint par tous les degrez de milice, à ces grandes et honorables charges, dans lesquelles il s'est enseuely glorieusement.

Tout Mareschal de France qu'il fust, si voulut-il que ses enfans commençassent à porter les armes par les plus basses marches, à present on va bien d'vn autre air, on veut voler dés la coquille.

Vous vous amusez à certains faux honneurs pleins d'ostentation, de monstre et de parade, et quittez pour l'ombre le corps. Vous iugez à la mine, à la fraize, aux bottes, quel homme on est, foibles marques, foibles remarques.

> Falsus honor iuuat et mendax infamia terret
> Quem nisi mendosum et mendacem....

Cesar voyant à Rome des estrangers fort empressez apres des Cagnolins, demanda si les femmes en leurs pays ne produisoient point d'enfans, comme disant qu'ils eussent mieux faict d'employer leur affection vers leur progeniture qu'apres des animalets. Ie vous asseure que vous vous attachez à certains petits agencemens qui vous font eschaper le solide de vostre profession.

Tant de paremens pompeux, tant de despences superflués, que le monde estime magnificence, sont estimees par les sages pour bassesse de cœur.

Vespasien sentant vn Capitaine parfumé, l'odeur de l'ail, luy fit-il, te seroit mieux seante : repensez quelquefois que ce n'est pas par ces mignardises que vos Peres ont esleué cette Monarchie au feste de grandeur où elle est, et vous ont faict heritiers de leur imperissable gloire.

Ie tourne maintenant la pointe de mon discours vers les desordres que mes yeux apperçoiuent dans le tiers Estat. Le plus signalé et important de tous est, que cet Ordre tel qu'on nous l'a composé en ces Estats, ne me semble rien moins que le tiers Estat. Patience Messieurs, tolerez l'ingenué franchise de cette proposition, et sursoyez vostre iugement iusques à ce que vous ayez entendu les raisons qui me l'ont faict advancer.

Vous sçauez *qu'il est inciuil de iuger de la loy sans l'auoir toute leué*, les affaires ne se decident pas sur l'etiquette.

Ie me suis toujours figuré par le tiers Estat la basse region de l'air, la lie et la tourbe du peuple distinguee en marchans, artisans, bourgeois, et villageois, et pourquoy maintenant, *vulgum tam chlamydatos quam coronam vocare!*

N'est-ce pas vn creue-cœur intolerable à tant de grands Prelats, à tant de releuez Gentilshommes, d'auoir soubs le tiltre treshonorable d'officiers du Roy plusieurs parens enueloppez dans la tourbe des roturiers, bien que leur extraction, et leur naissance en tire beaucoup de fort ancienne Noblesse. Qui peut supporter sans impatience cette indignité estre faite à la Iustice mestier ancien et propre des Roys, et aux Finances profession toute doree?

Qu'est-ce que la Noblesse, sinon vn rayon de la Royauté, et qu'est-ce la Iustice, sinon l'auctorité Royalle, et presque la Royauté même, si en la Monarchie elle n'estoit indiuisible?

Mais où voulez-vous donc que se rangent les Officiers? dans l'Église, non, car elle n'admet en ses rangs que ceux qui ont le caractere de l'ordre, qui obseruent la continence, et qui ont renoncé à la chair et au sang, contraire à la mer, qui vomit les corps morts, elle reiette ceux *qui sont viuans en delices, et dans les negoces seculiers, elle rebutte les prophanes,*

> . . . Procul, o procul este prophani
> Conclamat vates totoque absistite luco.

Castra s'appelloient *quasi casta*, et ce sont proprement les rangs de son armee, qui comme les Spartains en leurs exercices n'admettent point les mariez.

Sera-ce à la Noblesse qu'ils auront recours? encores moins y trouueront-ils d'entree : car comme la mer pour persister en nostre comparaison, reiette les corps sans ame, celle cy de mesme rebutte les hommes sans armes.

Et pareille à l'huille surnageante, qui ne se mesle auec quelconque liqueur qu'auec sa semblable. Ces Alexandres ne courent en la lice qu'auec les Roys.

Où aller donc? car s'ils ne sont assez Nobles pour se ranger à la Noblesse : d'ailleurs ils me semblent trop releuez pour se raualer au tiers Estat, sera-ce vne quintessence de tiers Estat, de Noblesse, et de Noblesse du tiers Estat?

Quelle part logerons nous ces Amphibies, sera-ce comme la Loutre, qui est chair

emmy les poissons, et poisson parmy la chair?

Extremi primorum, extremis vsque priores.

Seront-ils comme le Cygne viuant dans les eaux, les airs, et sur la terre : mais oyseau de rebut en l'ancienne loy.

Ou comme cet Aigle bizarré dont parle Pline, qui a deux pattes differentes, viuant de la proye des airs et des eaux, ou comme la Ratepenade quadrupede parmy les oyseaux, et oyseau entre les quadrupedes, diriés vous pas en cette incertitude, que vous voyez la peinture qui commence l'art d'Horace?

Pareils à l'arbre de Daniel, et à l'eschelle de Iacob, ils touchent le Ciel de leur sommité, et la terre de leur pied, esleuez iusque sur la Noblesse en leurs fonctions, raualez auec la populace en leur seance.

Messieurs, ie vous asseure que cela est dur à supporter à ceux qui sçauent combien plus d'honneur est deu à la Iustice et combien sont plus respectables les Officiers d'vn grand Monarque, qui representent sa personne en tant d'Instances, que qui les frappe *touche la prunelle de ses yeux*.

O Noble d'extraction qui te fourre au tiers Estat contre ta naissance, quel descouragement te faict degenerer? ô abiect.

Nec tibi diva parens generis nec Dardanus author.

Ne vois-tu pas que tu tiens et occupe la place du pauure, qui cependant languit, et n'est pas sensiblement entendu en ses iustes plaintes et doleances? Si tu mesprises cette marque pour toy, songe à ta posterité, qui peut estre plus valeureuse verra auec regret son nom enregistré en vn lieu disproportionné à son courage.

Si te nulla mouet tantarum gloria rerum,
Ascanium surgentem et spes hæredis Iuli
Respice. . . . . .

Quelle plus iuste Noblesse dira-on que de seruir son Prince en qualité d'Officier? ie l'aduoüe : mais ie n'y voy qu'vne chose à desirer, qui est de r'entrer dans la valeureuse generosité de vos ancestres pour vous r'ouurir ce pas que vous clost le dessaisissement de l'espee.

On ne cognoist point de Noblesse en France que celle du fer et du sang, et cette Noblesse faict sa principale vertu de la valeur de laquelle on la void si esperduement idolatre, que pour une vne ombre qui paroist en la forcenerie des duels, on l'y void tous les iours se ruer et se tuer à corps perdu, et vie et ame encores.

De sorte, Officiers tres honorables, que ie ne voy que cette perte qui vous puisse introduire en l'ordre plus releué que celuy où vous estes ie ne sçay comment releguez.

Et que l'on n'estime point paradoxique cette proposition de ioindre l'espee à la sotane, elle n'est point si extrauagante que l'on croira à l'abord, nous sommes les vniques du monde qui auons disioinct ces deux pieces.

De vray il a esté iugé pour heresie ce qu'vn Ancien Empereur, mal conseillé, voulut entreprendre de faire aller à la guerre les peuplades de Moynes qui formilloient à milliers dans les deserts de l'Orient, et parce que l'Eglise abhorre le sang, mere toute douce, toute sacree, toute sucree, et parce que la deffence du port et vsage des armes est entierement deffendu aux Clercs par tous les saincts Canons, fondez sur la deffence faicte à S. Pierre par N. S. et en sa personne à tous les Ecclesiastiques, de frapper de glaiue materiel, le cas de necessité, et de la deffensiue tousiours excepté, suyuant la loy de nature.

Si est-ce que nos histoires celebrent encores le courage et la mort valeureuse du bon Turpin, Archeuesque de Tours, et de fraische datte le successeur de S. Hilaire, vient de rendre, pour le seruice du Roy, d'assez bonnes preuues de sa fidele generosité.

Mais quand à ceux qui sont purement laics et prophanes, ie ne voy pas qu'aucune autre fonction ny exercice les dispense de ceindre l'espee pour la deffence du Prince et du pays, sinon le seul manquement de cœur et le clair adueu de pure poltronnerie.

Toutes les nations ont ioinct auec les armes la litterature propre à l'administration de la iustice.

Les 70. Sanhedrin assistans de Moyse, en la distribution de l'equité à Israël, seruoient de Capitaines aux rencontres de la guerre et de principaux chefs encores.

Entre les Grecs, qui ne sçait que Demosthene, cest Aduocat fameux, fut au pas des Thermopyles en qualité de Chef, aux enseignes qu'il s'enfuit meilleur en langue qu'en lance?

Isocrates estoit tres-vaillant et tres-eloquent, et Xenophon nous laisse en suspens à qui nous donnerons la palme ou à sa plume ou à son espee.

Pericles, et Themistocles, et Photion, et cent autres estoient et tres-diserts, et sçavants Iusticiers, et tres-valeureux Capitaines.

Parmy les Latins, qui vid iamais tant de science auec tant de courage, tout Mars dans le cœur toute Suade sur les levres. Ciceron, ce miracle et prodige d'eloquence, encore estoit-il soldat, quoy que piteux soldat.

Les Senateurs Romains estoient-ils pas faicts et Consuls, et Dictateurs, et Maistres de Caualerie? donnoient-ils pas à la guerre et pour cela ne posoient pas leur robe?

Romanos rerum Dominos gentemque togatam.

Sylla, Antonius, Hortensius, Lepidus, Cesar, et mille autres quels estoient-ils, et à dire et à faire, et tous portans la robe longue?

Est-ce la sotane qui empesche qu'on ne ceigne le baudrier? allez voir si les Turcs, desquels nous auons pris et appris et le nom et l'habit Soltanesque, ne portent pas leurs cimeterres sur leurs longues sotanes? s'ils ne vont pas à la guerre auec? s'ils ne montent pas à cheual auec? s'ils ne s'arment pas auec? Et vos casaques d'armes, Noblesse, monstrent bien à leur antique vsage, que

vous n'auez pas tous-jours esté ainsi vestus de court.

Voyez la Cour Imperiale en Alemagne, vous y trouuerez les Conseillers entrer l'espee au costé, et prou de Latin, et de loix dans la teste.

A Venise les Senateurs laissent-ils de porter l'espee auec leurs robes batantes les talons, et pour estre ainsi vestus, cessent-ils de se dire Gentils-hommes?

Les Parlemens d'Angleterre et de Pologne sont-ils pas armez? et Iustinian mesme veut-il pas *que la Majesté Imperiale soit armee de loix et decoree des armes?* Les Legistes se disent-ils pas *soldats enrobez?*

Et quoy? en nostre France, quand la Iustice se faisoit sous l'orme, quand les Parlemens estoient ambulatoires, quand la Iustice se rendoit à l'Hostel du Roy, par qui pensez vous qu'elle fust administree, sinon par de doctes espees?

Les Baillifs et Seneschaux sont-ils pas tousiours pour marque de ce, chefs de la Iustice, bien que leurs lieutenans qui grossissent le tiers Estat, se soyent subrogez en l'administration?

Quoy? s'il en faut croire les Poëtes, Nemesis cette deesse iusticiere, n'est-elle pas peinte et feinte auec vne bride d'vne main, et vn glaiue de l'autre?

Et Minerue nee toute armee et toute sage du cerveau de Iuppin, denote-elle pas combien c'est vn riche accouplage que de la science auec la valeur.

Et la iuste administration *du glaiue*, à qui appartient-il mieux qu'à la Iustice, puis que c'est la marque de l'authorité soueraine, que les Princes resignent entre les mains de leurs suprêmes Magistrats?

Prenez donc ce courage et ces outils, messieurs, et auec cela relevez vous par dessus ce rang raualé, indigne de vostre grandeur.

Laissez la place au pauure, et que ne voyons nous reuenir le siecle d'or, des souquenies de toile, des iacquettes grises, ces bonnes gens, Auditeurs, n'ont rien de gros que la robe, ce n'est que iugement, que fermeté, que solidité, nulle feintise, nul desguisement, nulle dissimulation, tout respect, toute reuerence, mais toute verité: vous souuient-il point de ce Poëte,

Est etiam olitor sæpe opportuna locutus.

Tesmoins les Suisses, desquels la sage grossiereté met nostre eminente subtilité à la bataille et au tribut, et nous sçait faire contribuer sans faire la guerre, seruiteurs en apparence, maistres en effect.

Mon Dieu, que la rusticité est bien sensee, non alteree en ses productions, non artificieuse en sa conduite, toute naturelle, toute sincere, toute candide.

Au demeurant, nous naissons Orateurs pour discourir de nos miseres, les paysans de nos villages, s'ils estoyent nos condeputez, nous feroyent leçon de constance et de fermeté.

Pensez qu'il faict bon ouyr discourir des miseres du pauure peuple auec des robes de soye, et des paroles de mesme. Cela faict plaisir d'entendre si bien dire au lieu de pitié, et ces plaintes sont trop douces pour partir d'vn sentiment amer, et cela conuie à faire durer le mal pour l'ouyr si delicatement souspirer.

Nous ne sommes que pompe, et nous lamentons la calamité, n'est-ce pas Demades Orateur parfumé, qui persuade à Athenes l'austerité des Spartains?

Les Gabaonites n'en firent pas ainsi pour esmouuoir Iosué à commiseration de leur foiblesse.

Les Lyciens plaignoient leurs morts en robes de femmes, et sacrifioient à leurs Dieux en robes de deuil, souuenez vous des tristes habits des pleurantes des Anciens; Nous persuaderons mal-aysement la famine populaire, et les oppressions des miserables auec des robes de magnificence et de haut appareil.

Le second desordre que ie voy au tiers Estat, est que ces belles robes et la viuacité des esprits qui le composent, le portent à rechercher des curieuses matieres, esquelles ce n'est aux prophanes de s'ingerer, comme cette braue, et non iamais assez louee Noblesse, l'a prudemment tesmoigné.

Chaque chose a ses bornes, et la mer mesme fremit, recluse dans les siens.

Tres-bon pour les esprits fretillans et pointillans ce precepte, *Quæ supra nos nil ad nos.* Les Emblemes de Promethee, Icare, Phaeton, Ixion, Thales, Epimethe, sont riches pour exprimer le mal qui reuient de trapasser sa portee.

Tres-bien le Sage diuin, *Noli altum sapere, sed time.* Si la loy des Argiens contre les introducteurs des loix nouuelles, auoit lieu icy de les proposer la hart au col,

. . . . Parati
Aut suadere legem, vel certæ occumbere morti.

Maints ont remuante voix en Chapitre qui ne respireroient plus.

Ou pratiquée celle des Rheteurs de Lyon qui deuoient vaincre ou mourir: de là le vers du Satyrique.

Ut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

A l'aduenture seroit on plus retenu de ietter en fonte toutes sortes de propositions.

La belle chose que de faire son fait sans escornifler la profession d'autruy, la grenouille qui se voulut enfler en bœuf creua par la pance.

La presomption et le cuider sçauoir, n'esleue les esprits, que comme l'Aigle la tortuë pour les faire tomber lourdement.

Vous *serez comme Dieux*, disoit ce vieux serpent à nostre premiere mere, *vous sçaurez le bien et le mal:* or qui peut auoir ceste science sinon Dieu, *delicta quis intelligit?* cognoissance que priuatiuement à tout autre, il a laissé à son Eglise qui a de luy *la science de la voix.*

Ne vous y frottez pas, la Theologie n'est

pas un baston qui se laisse manier aux apprentifs, moins aux Autodidactes.

Gardez d'encourir le sort de ce Satyre de la fable, qui voulant embrasser le feu qu'il estimoit aussi doux à toucher qu'à voir, y perdit et le poil et la peau.

Les Seraphins mesmes ne prennent ces charbons ardans des diuins escrits des paroles sacrees, qu'auec des pincettes.

Ces espineuses difficultez ne se manient pas sans gantelets, quels Salmonees.

Qui flammas Iouis et tonitrus imitantur Olympi.

Redoutez vous point leur punition vous qui vous rendez complices de leur temerité? *La beste*, dit Dieu à Moyse l'appellant sur Sina, *qui touchera la montagne mourra de mort; dy au peuple qu'il s'en tienne esloigné s'il ne veut encourir pareille peine.* Qui est le vulgaire, quel le prophane, sinon *Homo animalis*, comme dit S. Paul, *et qui non percipit ea quæ sunt Dei?* La mort spirituelle des Anathemes est annexee à leur outrecuidance, toutes les fois qu'ils s'ingerent de toucher, traicter ou approcher du sanctuaire appellé, *mons domini in vertice montium.* Dieu ne communique ses diuins mysteres et secrets de religion, qu'à ceux qui ont leur mission, et vocation pareille à Moyse.

Saçuez vous pas que les perdrix se prennent à la lueur d'vn miroir, et que le fol Papillon se brusle au lustre ardant du flambeau dont il trouue le flamber si beau? Vous qui flairez de loing les delicieuses roses de la Theologie, aduisez de ne vous poindre aux picquans qui les entournent. Comme *il est inciuil à celuy qui est consacré à Dieu de s'immiscer és negoces seculiers*, il est pareillement impertinent au prophane de se mesler és choses directement ou indirectement sacrees, et qui regardent la religion de quelconque biais.

Periander estoit un habile Medecin d'Athenes qui quitta ceste profession pour s'amuser à la poësie où il rencontroit piteusement. Ie m'estonne de toy, luy fit un de ses amis, ô Periander, qui aymes mieux estre mauuais Poëte que bon Medecin, et je m'esbahis de mesme de quelques sçauanteaux du siecle qui abandonnent la iuste gloire de paroistre sçauans en leur art, pour se faire siffler et huier comme des Asnes en Theologie.

Megabysus, grand courtisan de Grece, s'exposa et immola à la risee des valets qui broyoient l'ocre en la boutique d'Appelles, se voulant ingerer de discourir de la peinture où il n'entendoit rien, voire et de sindiquer les ouurages de ce sçauant peintre; et qui ne baffoüera l'imprudence (vn moins moderé diroit impudence) de quelques minces et foibles esprits qui ont voulu regratter et controller les discours publics de ce prodigieux esprit, rare ornement du sacré poupre, duquel les actions sont des perfections, et les perfections des miracles, la merueille et la cresme des doctes de nostre siecle : foible lutte de tant de Cigales contre vn cocq, de tant de Pigmées contre cest Hercule Alexicaque.

Malheur à ces prophanes outrecuidez bastisseurs de Babel, *precipita, Domine, diuide linguas eorum, quoniam vidi contradictionem in ciuitate.*

Il y auroit icy lieu, Messieurs, de produire en troisiesme instance les desordres de la Iustice et des finances, ie sens vos oreilles qui s'ouurent, vostre attention qui se renouuelle, piquée de cest attente et resueillee par vostre desir.

Mais, Messieurs, ie vous frustreray pour ce coup de ce plat, il est trop ample pour vne desserte, il n'est ny de mon proiect, ny de mon dessein (et i'en fay icy vne protestante declaration) de parler de la Iustice ny des finances, pour tout plein de raisons.

Premierement il y a de la Iustice en France, ou non : s'il y en a, comme ie me le veux persuader, pourquoy voulez vous que j'inuectiue contre vne vertu si saincte, si Royale, si vniuerselle, puisque selon le bon Hesiode chez Aristote, *elle comprend en soy toutes perfections*, et sans laquelle vn ancien dit, *que les Royaumes ne seroient que brigandages?*

S'il n'y en a point, et pourquoy voulez vous que ie m'escrime contre le non estre, le Philosophe m'apprenant que, *non entis nullæ sunt qualitates?* Voulez vous que ie combatte, *quasi aërem verberans?*

Moins contre les finances, esquelles ie ne voy goutte parmy tant de milliers de Soleils. Ce Rheteur haranguant de la guerre fut mocqué par Pompee, aussi sçauant en cet exercice de main, que l'autre estoit ineptement docte en celuy de la langue : ie me victimerois au rebut des entendus, si ie voulois controoller ce à quoy ie n'entends rien.

Et Dieu mercy : car puis que l'Euangile difficilise tant l'entree du Ciel, estroicte comme le pertuis d'vne esguille, à ceux qui comme chameaux se seront chargez de tant de bagages de richesses, ie veux bien quitter tout cela, puis que ma condition me recommandant de *thesauriser au Ciel*, me defend d'adorer comme beaucoup font, le Soleil des abysmes.

La seconde raison qui me retient de m'espandre sur les desordres des ordres, practiques, que ie ne die trafiques, de iudicature, est le trop que i'aurois à dire, et le trop peu de temps qui me reste à vous entretenir. Vous sçauez *que les mediocres douleurs se plaignent: mais les excessiues assoupissent les sens.* Le bocal ne peut vuider l'eau quand il est trop plein, *disette de l'abondance.*

Et puis de cecy, comme disoit cet Ancien de la Romaine grandeur, *Il est plus iudicieux de n'en dire rien que peu.*

Cét Ancien accusé de mauuaise haleine, ie pense bien, fit-il, il m'est pourry bien des mots en la bouche : ie ne sçay pas ce qui m'arriuera, mais si aurois-je assez de pouuoir sur moy, pour estouffer les maux et pourritures de ces Estats en la mienne, laquelle cependant, *premit altum corde dolorem.*

La troisiesme raison de ce silence est, que puis que les Medecins Spirituels en desesperent la guerison, si i'auois à les conseiller, ie

les enuoyerois volontiers simplement à confesse.

La quatriesme, est le respect et la crainte : celui-là, car il est dict, *Dijs non detrahes*, et sainct Paul se reprit d'auoir appellé vn mauvais iuge, *paroy reblanchie*.

Celle cy, car à cette horrible et espouuantable puissance, au faiste de laquelle ils se sont guindez auiourd'hui, *il n'est aucunement asseuré d'escrire contre ceux qui peuuent proscrire.*

Quoi ? disoit Hortensius l'Orateur, voulez vous pas que ie cede la palme de l'eloquence à Cesar, a Cesar dis-je, qui commande à *quinze legions ?*

Denys le tyran estoit tousiours le meilleur Poëte de Syracuse, parce qu'il estoit le plus fort.

Ce n'est neantmoins point tant cette apprehension (lascheté trop molle pour heberger en vn cœur bien faict et courageusement paistry) qui me faict entrer *tant d'odieuses veritez* : Ie ne suis point si degeneré, que ie preferasse mon sang à la saincte liberté de la diuine parole.

Mais bien, cinquiesme raison, le mespris et le desdain de ce mestier, duquel i'ai vne extreme auersion, comme Hannibal des Romains, depuis ma naissance. L'aigle ne deploye point ses gryphes pour des oysillons, ny le Lyon pour vne ignoble proye, content d'estourdir des foibles animalets par le fleau de sa queüe.

Et afin qu'on ne croye pas que cela sente la vanité, ie declare que i'apprends ce rebut de sainct Paul Apostre par dela toute exception, lequel parle ainsi aux Corinthiens, *Nescitis quia Angelos iudicabimus, quanto magis secularia? Secularia igitur iudicia, si habueritis contemptibiles qui sunt in Ecclesia, illos constituite ad iudicandum, ad verecundiam vestram dico.* Ie laisse ce passage en sa pure et simple naifueté sans le faire parler nostre langue, et sans l'estirer en paraphrases, il est assez capable de faire monter l'auertin en beaucoup de cerueaux.

Et Dieu veuille que ce silence et ce proteste de ne rien dire, ne soit encores interpreté de mauuais ply : car ie recognois qu'il y a des gens, *Quorum superbia ascendit semper ;* lesquels pareils à ce roc d'Elide, excitent des tonnerres quand on les touche du bout du doigt, *tange montes et fumigabunt.*

Et à ce lac d'Irlande, dont les bouillons sautent aux yeux de ceux qui le regardent.

Il est difficile de frapper vn balon sans le faire bondir.

Moins parleray-je contre les desordres des marchans et artisans : car bien que leurs abus, artifices et sophistiqueries soient grandes, si est-ce que telles que soyent leurs marchandises, si les tiens-je encores meilleures que les denrees de ceux que ie viens d'espargner, de maniere que ie ne pourrais sans quelque espece d'iniustice, *absoudre les corbeaux censurant les colombes.*

Pauure peuple, helas ! ie ne plains que toi et ta misere, comme vn spectre et fantosme, rode tousiours deuant mes yeux, me suit et poursuit en toute place.

> Te nostræ sæpe myricæ,
> Te nemus omne canit. . . . .

Toutes les fois que i'ay eu l'honneur de parler en public, i'ay prié et crié pour ton soulagement et pour ta deliurance du purgatoire de tes oppressions, ie reclame encores pour toy auec Iob. *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei.*

Tousiours tu roules en ma memoire, *Hylam nemus omne sonabat.* Tu ne sçaurois perir en ma souuenance, ma compassion est aussi grande que ta passion, tes souffrances me sont des outrances.

Si oblitus fuero tui obliuioni detur dextera mea : Adhæreat lingua mea faucibus meis si non meminero tui. O monde, monde, Dieu te rendra le change de tant de maux que tu fais souffrir au pauure, il te fera rendre compte exact du sang que tu luy suces. *Memor esto domine filiorum Edom*, de ces mangemens de peuple, *qui dicunt, exinanite, exinanite, usque ad fundamentum : filia Babylonis misera, beatus qui retribuet tibi retributionem quam retribuisti illis.*

Pauure peuple seras tu tousiours l'Asne surchargé de la fable, et portant le fardeau du cheual fringant, tu vas creuer soubs le faix, et vous richards que deuiendrez vous quand vos metairies seront desertes, vos champs despeuplez, l'agriculture abandonnee, le laboureur ne pouuant plus subsister ny fournir à l'entretien de vos excessiues sumptuositez ?

Helas, Messieurs, le pauure ressemble au Crocodil, il a bien des yeux pour plorer, mais il n'a point icy de langue pour se plaindre. *Miserable, la douleur qui n'a point de voix en ses eslancemens, Factus est tanquam vas perditum, amicus supplantauit eum et fraudulenter inuasit eum.* Il est au comble de tous maux et cependant, *Non est qui supponat manum suam, non est qui consoletur eum.*

Vous le sentirez à vostre dam, et peut estre quand il ne sera plus temps, il est vostre baze et fondement, si vous ne le reparez promptement vous verrez crouler bien tost le bastiment de ceste Monarchie.

Monarchie que nous sommes obligez de conseruer, de reparer, de guerir, puisque nous sommes assemblez pour cest effect en ces Estats generaux, par la volonté et le commandement de nostre grand Monarque.

Volonté saincte, iuste, et digne d'vn Roy paternellement amateur de son peuple ; volonté inspiree de Dieu *qui luy donnera le parfaire comme il luy a baillé le desir.*

Ie ne doute point, Messieurs, que ceste toile de Penelope, ceste fatale fusee, ces feuilles Sybillines, ce part de la montagne d'attente qui nous enuirone, je veux dire, ce cahier, ou plustost ce volume de Remonstrance que nous façonnons et concertons depuis tant de temps, ne soit prest de se monstrer au iour de la presence Royale, et de rouler deuant les yeux de sa Majesté.

Les sentimens de tous nos cœurs vrayement François, seront en ces pages, et ces

pages entre les mains du roy, comme *le cœur du Roy est entre les mains de Dieu.*

Nous n'auons autre pouuoir que de requerir, supplier, et importuner ces Majestez diuine et humaine, celle cy l'image de celle là en terre, celle là le Roy des Roys en la terre et au Ciel.

Demandons doncques et nous aurons, pourueu que nous demandions comme il faut demander, humblement, ardemment, purement, pieusement, instamment, justement, gratieusement. Les Roys en cela pareils à Dieu, se plaisent d'estre importunez et doucement et volontairement violentés par de chaudes prieres.

Flectitur iratus voce rogante Deus.

Ne sçauez vous pas que le seul Amour desarmoit Iupin, et se ioüoit de son foudre !

Comme donc Dieu première cause agit par les secondes, et és celestes ordres de la diuine Hierarchie, les superieurs influent par les inferieurs, prions sa diuine Majesté auec tout le zele de nos ames, que comme elle tient en sa main le *cœur pur* et l'ame innocente de nostre Roy, Prince qui nous est plus cher que la prunelle de nos yeux, et nostre Roy tient les nostres, il veüille par ce cœur Royal influer dans les cœurs de ses fidelles subiects, mille loyalles et sainctes flammes qui purgent puissamment tous les desordres de cest Estat.

Si le Seigneur ne bastit la maison, en vain trauaillent ceux qui l'edifient, en vain veille on sur la cité que le Seigneur ne garde, celuy qui plante, celuy qui arrouse ne sont rien, c'est Dieu seul qui donne l'accroissement, qui fait naistre et la fleur et le fruict.

Vains les trauaux du laboureur s'ils ne sont humectez de la pluye et eschauffez du soleil, inutiles nos peines pendant ces Estats, Messieurs, si nos requestes ne sont arrosees des Oracles fauorables de nostre Roy, et infructueuses ses responses, si elles ne sont suggerees, et soustenuës de la diuine grace.

Les plantes en la creation du monde, comme nous apprend l'histoire de la Genese, ne germerent qu'apres auoir esté visitez de la pluye des cieux : toutes nos propositions ne produiront aucuns effects, desquels nous puissions remporter de la satisfaction dans les Prouinces qui nous ont deleguez, si le Ciel n'inspire nostre Roy de les fauoriser d'vn rayon de ses graces.

La terre de Chanaan estoit en ce dissemblable à l'Egypte, arrosee de l'inondation annuelle du Nil, qu'elle *attendoit la pluye du ciel*, et ne produisoit rien sans ceste graisse celeste, Dieu voulant obliger son peuple en ceste demeure de recognoistre tous ses biens de sa main liberalle.

Nos Estats Messieurs, ne sont pas semblables à ceux de Pologne, d'Alemagne, ou d'Angleterre, ils n'ont pas vn ascendant si très-haut, c'est à nous seulement de demander, au Roi nostre Souuerain Seigneur de commander, à nous de supplier, à luy d'octroyer ce que bon luy semble, et reietter ce qui ne luy plaist, à nous de requerir, à luy d'entheriner ou de refuser. Il est trop bon pere pour rebutter les iustes demandes de ses pauures enfans, mais il est tres-puissant pour ne partager sa grandeur auec la bassesse de ses subiets.

Nous pouuons bien comme la Chananee le prier si affectueusement pour sa France, vexee et languissante, qu'il aura en elle pitié de soy-mesme, puisque sa couronne et sa personne est vne mesme chose.

Nous pouuons comme la veufue Euangelique, tant reclamer apres sa clemence et sa iustice qu'il nous responde fauorablement, ne fut ce que pour se deffaire de nos importunes clameurs.

Nous pouuons comme d'autres Iacobs, voire au peril d'estre estropiez comme ce patriarche, luitter auec *cest Ange du Seigneur des armees, Ange de grand conseil, et ne le lascher ny laisser point qu'il ne nous aye bienheurez de sa benediction.* Le presser de nous donner des eaux de benediction, pour rendre sa France vn Paradis terrestre, et y ramener le siecle doré par vne saincte reformation.

Outre cela nous ne pouuons rien.

. . . .Hos fines transilijsse nefas.

Nous n'auons aucun pouuoir ny commission d'ordonner, ny de conseiller, et en tout cas *la seule gloire de l'obeissance nous reste*, comme parle vn Ancien.

Si nous obmettons à requerir, si nous dissimulons les necessitez de l'Estat, si nous cachons les desordres des Ordres, si nous laissons en arriere ce qui peut redonner la vie, et le lustre à ce siecle languissant et terny, si nous flatons ses vices, si nous ne proposons des remedes à ses deffectuositez, nous sommes voirement des preuaricateurs, nous trahissons la patrie, trompons ceux qui nous ont enuoyez.

Nos numerus sumus et fruges consumere nati.

Mais si nous ne celons rien de tout cela, si nous mettons tout en euidence, *si arguimus, obsecramus, increpamus in omni doctrina et patientia*, i'adiouste et reuerence : si nous poursuiuons de tous nos vœux des iustes demandes, si nous sollicitons ardemment le bien public, n'ayant que ceste nuee deuant les yeux auec le seruice du Roy ; que peut et doit on attendre et desirer de nous dauantage? on nous a enuoyez pour demander auec tres-humbles supplications, iointes aux genuflexions, et aux larmes, non pour exiger par force et extorquer rien par violence, ce serait un crime de le penser.

Si nous n'obtenons rien *nous lauerons nos mains et les leuerons au Ciel*, auec protestation de nostre descharge, nous secoüerons *la poudre de nos pieds et passerons aux Isles de Cethin.*

Nous declarerons que nous aurons fait ce que nous aurons peu, et partant ce que nous aurons deu, *pour panser Babylon, sans la pouuoir guerir, son incurable playe ne se pouuant fomenter par la foiblesse de nos remedes.* Publians à la face du ciel et de la terre, que

. . Si Pergama dextra
Defendi possent, saltem hac defensa fuissent.

N'ayant tenu à nous d'apporter des estrayes pour empescher de crouler ce grand Estat qui faict pance, et prend coup de toutes parts.

Si nous faut-il tousiours bien esperer, l'espoir est au fonds de la boëtte de nos miseres, apres le deluge, le rameau d'oliue nous sera peut estre apporté. *tout se faict en agissant et esperant.* Es mains de Dieu et du Roy *est le fort* de l'euenement de cette notable assemblee.

Le Roy assisté de Dieu, *Atteindra puissamment depuis l'vn iusques à l'autre bout ;* plein de bonté et de continuelles protestations de nous donner tous les contentemens et satisfactions que l'on peut esperer d'vn Roy iuste, clement et debonnaire, et qui ne respire que le bien, repos, et soulagement de ses subjects.

Hastons nous donc de courir à ses genoux, siege de la pitié et de la pieté, pour recevoir d'vn cœur respectueux les oracles de ses responces.

Consultons-le, comme vn trepied Delphique, et comme vn autre Salomon, la sagesse duquel estoit recherchee et admiree des quatre confins du monde.

Prions tous Dieu de bon cœur, *qu'il donne à nostre Prince pacifique la sagesse assistante de son siege, qu'il la luy enuoye du haut des Cieux, et du throsne de sa grandeur pour estre et trauailler auec luy et luy faire œuurer choses dignes de sa gloire, le conduire sobrement en toutes ses actions, le conseruer en sa puissance, luy faire gouuerner son peuple auec iustice, et le rendre digne heritier de la couronne de son Pere.*

Ie seelle, boucle, et serre ce pas auec ces paroles diuines et dorees : et cependant, mes tres-illustres, excellens, et honorables Seigneurs, allez en paix.

VIE DE GODEAU.

GODEAU (Antoine), né en 1605 à Dreux, d'une bonne famille, se destina d'abord au siècle ; mais une demoiselle qu'il recherchait ayant refusé de l'épouser parce qu'il était petit et laid, il vint à Paris et y embrassa l'état ecclésiastique. Produit à l'hôtel de Rambouillet, le bureau du bel esprit et souvent du faux esprit, il y brilla par ses vers et par une conversation aisée. Il fut un de ceux qui, en s'assemblant chez Conrart, contribuèrent à l'établissement de l'Académie française. Le cardinal de Richelieu, instruit de son mérite, lui accorda une place dans cette compagnie naissante. On dit que ce ministre lui donna l'évêché de Grasse pour faire un jeu de mots. Godeau présente à ce cardinal une *paraphrase* en vers du cantique *Benedicite*, et il reçoit pour réponse: *Vous m'avez donné* Benedicite, *et moi je vous donne* Grasse. Plusieurs critiques prétendent que le cardinal de Richelieu ne prononça jamais cette platitude, et leurs raisons paraissent plausibles (*voyez* les *Remarques* de l'abbé Joly sur le *Dictionnaire* de Bayle au mot BALZAC). Il est vrai néanmoins qu'il commença sa *traduction des Psaumes* par la paraphrase du *Benedicite*, et ce poëme, très-bon pour le temps, le fit connaître avantageusement. Dès que Godeau eut été sacré, il se retira dans son diocèse et se dévoua entièrement aux fonctions épiscopales. Il tint plusieurs synodes, instruisit son peuple, réforma son clergé et fut une leçon vivante des vertus qu'il demandait aux autres. Innocent X lui accorda des bulles d'union de l'évêché de Vence avec celui de Grasse ; mais le clergé de Vence s'étant opposé à cette union, il quitta le diocèse de Grasse et mourut à Vence en 1672, à 67 ans. Ce prélat écrivait avec beaucoup de facilité en vers et en prose; mais ses vers ne sont le plus souvent que des rimes, et sa prose, coulante et aisée, est quelquefois trop abondante et trop négligée. Les principaux fruits de son esprit fécond sont : — *Histoire de l'Eglise, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du neuvième siècle*, Paris, 1653-1678, 5 vol. in-fol., et 6 gros vol. in-12. A quelques vieux mots près et quelques tours également surannés, son style égale au moins celui des auteurs qui ont traité depuis les mêmes objets. Il a même plus de nombre, plus de majesté que plusieurs d'entre eux, moins d'inégalités et de saccades; en un mot, plus de cette grandeur unie et soutenue que demande la dignité de l'histoire. Son ouvrage présente moins de détails que celui de l'abbé Fleury, mais il se fait lire avec plus de plaisir. Godeau prend la substance des originaux sans s'assujettir à leurs paroles, et fait un corps de plusieurs membres épars çà et là. Fleury, au contraire, se pique d'employer les propres expressions des anciens historiens, et souvent se borne à les coudre l'un à l'autre. Une autre différence entre les deux ouvrages, est qu'on ne remarque pas dans celui de Godeau ces idées de censure et de réforme qui dirigent si souvent les jugements de Fleury, ces éloges exclusifs de la primitive Eglise, cette prévention contre la discipline actuelle, etc.; les novateurs par là en font moins cas, mais c'est un préjugé en sa faveur. Cependant dans le compte qu'il rend de la condamnation des *Trois Chapitres*, au cinquième concile général, il ne s'est pas assez

défié de leurs artifices. — *Paraphrase des Epîtres de saint Paul et des Epîtres canoniques*, in-4°, dans le goût des Paraphrases du Père Carrières, qui, en prenant l'idée de l'évêque de Grasse, l'a perfectionnée. — *Vies de saint Paul*, in-4°; *de saint Augustin*, in-4°; *de saint Charles Borromée*, 1657, 2 vol. in-12; — *les éloges des évêques qui dans tous les siècles de l'Eglise ont fleuri en doctrine et en sainteté*, in-4°. — *Morale chrétienne*, 3 vol. in-12, pour l'instruction des curés et des prêtres du diocèse de Vence. L'auteur, ennemi de la morale relâchée, opposa cet ouvrage aux maximes pernicieuses de certains casuistes. — *Les Psaumes de David, traduits en vers français*, in-12. Les calvinistes s'en servent dans le particulier, à la place de ceux de Marot, qu'on chante dans les temples. Quoique le style de cette version soit en général lâche et diffus, cependant la versification a de la noblesse et de la douceur. —*Le Nouveau Testament, traduit et expliqué*, in-8° en 2 vol., 1668; — plusieurs autres poésies : les *Fastes de l'Eglise*, qui contiennent plus de quinze mille vers; le poëme de *l'Assomption*; celui de *saint Paul*; de la *Madeleine*, de *saint Eustache*; des *églogues chrétiennes*, etc..... Godeau, touché des abus que la plupart des versificateurs faisaient de la poésie, voulut la ramener à son véritable usage, mais il mérita plus d'éloges pour son intention que pour ses succès. Froid dans les détails, méthodique dans l'ordonnance, uniforme dans les expressions, il se copie lui-même, et ne connaît pas l'art de varier ses tours et ses figures, de plaire à l'esprit et d'échauffer le cœur. On est forcé de se demander en le lisant, comme le jésuite Vavasseur: *Godellus utrùm poeta?* Et le goût répond presque toujours : *Non*. Il disait « que le paradis d'un « auteur, c'était de composer; le purgatoire, « de revoir et de corriger ses ouvrages, et « l'enfer, de les imprimer. » Ceux qui ont beaucoup imprimé avec la sensibilité d'auteur, n'auront pas de peine à reconnaître cet *enfer*, aujourd'hui surtout que l'ignorance et la cupidité ont fait de la typographie une simple marotte de commerce. — *Eloges historiques des Empereurs*, 1667, in-4°, ouvrage très-estimé. — *Discours sur les saints ordres*, etc., deuxième édition, Paris, 1658, in-18. C'est cet ouvrage que nous publions ici.

Discours

SUR

LES ORDRES SACRÉS,

OU TOUTES LES CÉRÉMONIES DE L'ORDINATION, SELON LE PONTIFICAL ROMAIN, SONT EXPLIQUÉES.

Préface.

Depuis que la providence de Dieu m'a élevé dans son Eglise au rang des premiers pasteurs de son troupeau, par un choix qui me donne tous les jours de nouvelles frayeurs, aussi bien que de la confusion; le zèle le plus ardent que par sa miséricorde, j'ai senti au fond de mon cœur, a été pour l'instruction des ministres de ses autels, de laquelle chacun confesse que la sanctification du peuple dépend. C'est ce qui m'a obligé d'étudier les livres qui traitent d'un sujet si important avec beaucoup de soin et de travail, afin de m'instruire le premier, et après

m'être rempli d'une doctrine si nécessaire, de la pouvoir communiquer à ceux qui en ont besoin. Comme mon diocèse est d'une petite étendue, je n'ai pas été obligé de faire souvent des ordinations générales, et j'ai eu plus de loisir d'apprendre aux clercs et aux prêtres que j'ai ordonnés en très-petit nombre, l'excellence et les devoirs de leur condition, avant qu'ils s'y engageassent. Pour cela j'ai souvent expliqué la partie du pontifical romain qui concerne les saints ordres : et comme je ne parlais pas à des personnes qui eussent besoin d'entendre de curieuses recherches de l'antiquité, ou des disputes subtiles sur les questions agitées entre les scolastiques; je me suis toujours plutôt étudié à toucher ce qui regardait les mœurs, qu'à éclaircir ce qui était de la doctrine et de la spéculation. Quelquefois me rencontrant en d'autres diocèses dans le temps des ordinations, et messeigneurs les évêques m'ayant prié de faire des leçons à ceux qu'ils tenaient en retraite pour les préparer aux ordres, je leur ai obéi comme à ceux par qui je croyais que Dieu m'ordonnait de rendre ce service à leurs Eglises. Plusieurs qui m'ont ouï dans ces rencontres ont cru que mes discours seraient utiles au public, et principalement dans les lieux où les prélats ne rencontrent pas aisément des personnes qui puissent les soulager dans le travail d'instruire ceux qui se présentent au ministère ecclésiastique, sur la nature et les fonctions des ordres qu'ils demandent, cette étude étant toute particulière. Le poids de leur autorité, la force de leurs raisons, et la déférence que j'ai pour leurs sentiments, m'ont obligé de revoir les leçons que j'avais faites et de les mettre en quelque ordre qui les rendît et agréables et utiles tout ensemble, à ceux qui les voudraient lire. C'est ce que j'ai tâché de faire, mais je ne sais pas si j'y ai bien réussi. Quoi qu'il en soit, je donne à mes frères ce que Dieu m'a donné pour eux, et je remets à sa miséricorde le succès de mon travail. Je suis obligé de planter, de cultiver et d'arroser selon mes forces, que j'avoue être fort médiocres; mais lui seul fait germer et mûrir la semence qu'on a jetée en son nom, et il sait jusqu'à quelle mesure il veut que chaque champ rapporte du fruit. Je confesse que je sens une douleur continuelle dans mon âme, comme disait l'Apôtre au sujet de la réprobation des Juifs, voyant que les vérités du sacerdoce de Jésus-Christ et les obligations de ceux qui ont l'honneur d'y participer, sont si universellement ignorées; et que tout ce bel ordre que les saints canons ont prescrit avec tant de sagesse, est renversé, ou par la convoitise des hommes, qui ne peut souffrir aucune règle, ou par la négligence de ceux qui sont obligés de l'entretenir. Il n'y a rien à quoi je travaillasse plus volontiers qu'à dissiper cette ignorance, et qu'à rétablir cette discipline, qui peut seule rendre à l'Eglise sa première majesté, et aux chrétiens l'innocence de la vie chrétienne. Mais j'ai beaucoup plus de zèle que de force, et il est besoin d'en avoir une grande pour ramener les choses, je ne dirai pas à leur premier état, puisque c'est une entreprise impossible; mais pour apporter quelque modération à ce désordre effréné qui a confondu toutes choses dans la promotion au ministère ecclésiastique, et qui fait même horreur à ceux qui n'ont point de piété. Je ne crois donc pas que les discours que je publie, fassent tout ce qui est nécessaire pour retrancher des abus envieillis, et que la mauvaise coutume a presque autorisés dans l'esprit des hommes. Il faudrait que je vinsse du nouveau monde, ou que j'eusse perdu le sens pour avoir cette opinion de mon ouvrage qui est si médiocre. Toutefois je ne laisse pas de le mettre au jour dans l'espérance qu'il pourra être utile à quelques-uns, et qu'il servira de condamnation aux autres qui n'auront plus l'ignorance des vérités que j'enseigne, pour excuse de leur indiscrétion ou de leur témérité, en leur entrée dans l'Eglise. Déjà le discours de la vocation que j'ai mis au jour il y a un an, a ouvert les yeux à plusieurs personnes qui s'allaient engager de bonne foi dans la cléricature, ne sachant rien des dispositions qu'elle demande, et des devoirs où elle engage. Le même esprit qui a répandu la lumière de la vérité dans les esprits de beaucoup de lecteurs, fera s'il plaît à sa bonté, la même chose par les discours que je publie maintenant. Les doctes n'y trouveront point d'observations nouvelles pour contenter leur curiosité, parce qu'outre que je n'ai qu'un savoir très-commun, je n'ai pas eu dessein de montrer à mes lecteurs ce que j'avais lu de rare, mais de leur apprendre ce qu'ils doivent faire. La plupart de ceux qui se présentent aux ordres ont une capacité d'entendement très-petite, et une érudition très-médiocre. C'est pourquoi il faut proportionner les instructions à leur suffisance; et leur volonté a plus de besoin d'être ou échauffée, ou réformée, que leur entendement d'être convaincu par des raisonnements puissants qu'il ne pourrait concevoir; ou que leur mémoire d'être chargée de choses qui s'en écouleraient et ne feraient que l'embarrasser. Il y a des discours qui sont un peu longs, mais ceux qui voudront s'en servir pour y prendre les matières de leçons qu'ils auront à faire, peuvent aisément retrancher des articles tout entiers, ou en partie, et choisir ce qui leur plaira selon la portée de leurs auditeurs. Le volume en est commode pour en faire un compagnon de voyage, et pour être distribué à peu de frais. S'il est utile, j'en rends à Dieu tout l'honneur et toute la gloire. C'est de lui que j'ai reçu toutes les lumières qui s'y trouveront, et je n'ai fait que les obscurcir par mon ignorance, dont le reproche ne m'offensera jamais. C'est la seule source de toutes les fautes que j'y ai laissées, étant très-éloigné de vouloir rien soutenir ni par orgueil, ni par préoccupation, ni par opiniâtreté, ni par intérêt, et bien moins par malice, qui soit contraire aux sentiments de l'Eglise, que je révère comme ma mère, et que j'écoute comme mon juge. Que si après une protestation dont Dieu connaît la sincérité, ceux à qui rien ne peut plaire que ce qu'ils font condamnent mon travail; j'aurai pitié de leur injustice, mais je n'en concevrai, s'il plaît à Dieu, ni dépit, ni indignation. Je souhaiterai, et je serai bien aise qu'ils en donnent au public un

plus utile. J'en serai le panégyriste, je m'en servirai, je le publierai, et j'étoufferai de bon cœur un enfant de mon esprit dont je ne suis nullement amoureux et que je ne fais paraître qu'au défaut de cet homme parfait que l'érudition des autres nous pourrait donner.

DISCOURS PREMIER.

De la manière dont il faut vivre dans les lieux où les évêques obligent ceux qui prétendent aux ordres, de se retirer durant quelques jours, afin de les préparer pour les recevoir dignement.

Mes très-chers frères,

Quand je considère l'Eglise comme un vaste champ où la moisson est grande, je me réjouis et je rends grâces à Jésus-Christ de ce qu'en ces derniers temps, il lui donne tant d'ouvriers qui se consacrent à son service par les ordres sacrés. Mais quand je considère combien il importe que ces ouvriers soient fidèles, combien les qualités qu'ils doivent avoir sont divines, combien la véritable vocation au ministère ecclésiastique est rare et combien ceux qui ne l'ont pas sont nuisibles, je change presque d'avis, et je crains qu'on ne puisse dire de ces nombreuses ordinations qui se font en plusieurs diocèses, *Multiplicasti gentem, non magnificasti lætitiam* (*Isaïe*, IX). Toutes les fonctions de l'épiscopat sont saintes, puisqu'elles regardent ou le corps naturel, ou le corps mystique de Jésus-Christ; c'est pourquoi nous les devons exercer avec une attention particulière, une diligence exacte, un profond respect et une crainte religieuse : mais comme il n'y en a point de plus divine et de plus importante que l'ordination, soit à la gloire du Fils de Dieu qui est le prince des pasteurs et l'évêque de nos âmes, soit à l'honneur de l'Eglise, soit au bien des peuples, soit au salut de ceux qui sont ordonnés, je vous confesse qu'elle me donne une étrange frayeur, et que cette règle de l'Apôtre (I *Tim.*, V), *Manus cito nemini imposueris, neque communicaveris peccatis alienis*, me fait presque résoudre de ne tenir jamais les ordres. Car si Timothée était capable de surprise, et avait besoin d'être averti de n'aller pas trop vite en une affaire de si grande conséquence, en un temps où tous les chrétiens étaient saints, et où nulle considération d'utilité ou d'honneur ne pouvait porter les hommes à demander le ministère de la prêtrise : que ne dois-je craindre, moi qui n'ai pas été nourri par saint Paul, moi qui vis dans la lie des siècles, où les ministères de l'Eglise sont considérés par la gloire et par le profit qui les accompagne, plutôt que par leur sainteté; moi qui n'ai guère de lumière et qui puis être facilement abusé par ceux ou qui me veulent tromper, ou qui, étant trompés les premiers, me trompent sans en avoir envie? Si nous pouvions faire observer l'ancienne discipline de l'Eglise de France, qui voulait que les jeunes clercs fussent élevés dans une maison proche de celle de l'évêque, et sous ses yeux, afin de les éprouver longtemps, de les élever à la piété, et de reconnaître leurs qualités naturelles, leur humeur et leur suffisance, pour les mettre dans les offices où ils seraient propres; si l'autorité ecclésiastique ne s'y trouvait esclave de la séculière, par les appels qu'on a introduits de nos refus, qui ne peuvent plus être fondés que sur des défauts extérieurs, lesquels sont bien moins considérables que les intérieurs, ou sur des crimes publics; si on n'obtenait pas aisément des rescrits pour se faire promouvoir aux saints ordres, et hors du temps, et sans le consentement du diocésain; si tous les prélats gardaient la même rigueur dans les ordinations; si tous les docteurs s'accordaient dans les mêmes maximes sur ce sujet pour arrêter ou la licence effrénée, ou la dévotion indiscrète de ceux qui veulent entrer dans le ministère ecclésiastique; on pourrait aisément se promettre de ne voir ordonner que des personnes qui en seraient dignes. Mais nous sommes contraints de souffrir beaucoup de désordres que nous ne pouvons empêcher; et tout ce qui nous reste, est de tâcher à faire connaître à ceux qui se présentent aux saints ordres, l'importance et les périls de leur dessein. Dans cette pensée nous vous avons assemblés en cette maison où, durant quelques jours, nous vous tenons dans une sainte retraite, afin d'implorer la lumière de Dieu pour connaître sa volonté, et d'apprendre de notre bouche des vérités auxquelles peut-être vous ne songeriez jamais. Les évêques sont obligés, puisqu'ils sont pasteurs des brebis de Jésus-Christ, d'avoir un grand soin de toutes celles qui leur sont commises. Comme en Dieu il n'y a point d'acception de personnes, de même en ceux qui conduisent les âmes vers lui, il ne doit point y avoir de distinction pour elles en ce qui regarde les offices nécessaires à leur salut. Toutes ont été rachetées de même prix, toutes appartiennent au même maître, toutes sont de même bercail, toutes attendent le même héritage; et bien souvent celle qui nous paraît la plus vile est la plus précieuse devant les yeux de Dieu, selon cette grande parole : *Omne quod altum est coram hominibus abominatio est ante Deum* (*S. Jean*, X). Il est certain toutefois, que comme il y a un ordre dans la charité qui règle les soins de l'épiscopat, ceux-là en méritent de particuliers en qui l'Eglise a plus d'intérêt, et pour qui la négligence est dangereuse. Car c'est une maxime reçue dans la théologie aussi bien que dans la politique, que le bien général doit toujours être préféré au bien particulier. Celle-ci veut que pour l'utilité générale on fasse des injustices particulières, en des cas extraordinaires, dont l'iniquité est récompensée par l'utilité publique. Mais celle-là ne raisonne pas ainsi, et elle enseigne après l'Apôtre (*Rom.*, I), qu'il ne faut point faire le mal, quelque bien qui en puisse procéder. Selon ses règles, la piété ne veut pas que nous abandonnions la plus vile personne de nos diocèses; mais elle veut que nous soyons

plus soigneux de celles dont je parle ; et vous voyez bien que ce sont les ministres de l'Église, soit que déjà ils se trouvent engagés dans les ordres, soit qu'ils s'y destinent. Ce qu'est le monde céleste à l'égard du monde élémentaire, ils le sont à l'égard des laïques; et comme les cieux ont des intelligences qui les conduisent : ainsi Jésus-Christ donne aux prêtres les évêques de son Église, afin ou qu'ils les forment, ou que quand ils sont formés, ils les gouvernent avec un soin tout particulier, comme ceux de qui dépend la gloire de son nom, l'honneur de son Église et le salut des fidèles. Ils sont nos coopérateurs dans ce grand ouvrage, et puisque nous en sommes responsables, pouvons-nous assez les éprouver pour voir s'ils seront des ouvriers irréprochables ? Si nous avons tant de soin de choisir des économes à qui nous remettons le soin de nos familles, afin que nos revenus soient fidèlement dispensés, et pour pouvoir soutenir notre dépense ; commettrons-nous au premier venu la conduite de la famille du Père céleste ? Si nous ne fierions pas un troupeau de brebis à un berger qu'on soupçonnerait d'être sorcier, confierions-nous des brebis rachetées par le sang de Jésus-Christ à des pasteurs, sans nous informer si au lieu de leur donner une bonne nourriture, ils ne les empoisonneront point ? C'est par eux que nous les devons conduire par des chemins environnés de précipices ; n'est-il pas juste que nous prenions garde si ce ne sont point des aveugles qui en mènent d'autres, de peur que tous deux ne tombent dans la fosse? C'est par eux que nous devons les défendre de leurs ennemis ; n'est-il pas de notre devoir d'examiner s'ils ont assez de zèle, de courage et de force pour résister au monde, à la chair, et au diable, qui, comme des lions affamés, tournent sans cesse autour d'elles, et cherchent à les dévorer? C'est par eux que nous les devons guérir quand elles sont malades, leur faisant prendre la médecine de la pénitence, et ne les abandonnons-nous pas malheureusement, si nous les mettons entre les mains du premier médecin qui se présente, lequel aura besoin de se guérir lui-même, ou ne saura connaître ni leurs maladies, ni les remèdes qui leur sont propres, et qui bien souvent leur communiquera tous ses maux? Il n'en doit pas être d'eux comme des jeunes médecins qui font leur apprentissage aux dépens des pauvres, dans un hôpital, ou des soldats, dans une armée. Si l'âme du plus misérable homme du monde, étant baptisé, est d'un prix infini, c'est par conséquent pour nous un crime infiniment détestable de la laisser perdre par notre négligence, en confiant la conduite à ceux qui la tuent au lieu de lui rendre la vie, ou de la lui conserver. Il faut donc les examiner avant que de leur confier une chose si précieuse, leurs fautes n'étant pas presque réparables quand elles sont faites. Saint Ambroise prenait garde jusqu'à la façon de marcher de ceux qu'il voulait faire clercs ; et ayant observé que quelqu'un qui demandait de l'être marchait d'une manière étourdie, il le refusa. Ceux qui surent la raison qu'il avait eue de lui donner l'exclusion de la cléricature, s'en étonnèrent, et la trouvèrent trop légère, cet homme paraissant d'ailleurs fort digne de ce qu'il recherchait. Mais l'événement fit connaître qu'il avait été conduit par une lumière céleste, celui qu'il avait refusé, et s'en était plaint, ayant mené jusqu'à la mort une vie fort débordée. Je vous dis ces choses, mes frères, pour faire connaître à ceux qui nous pourraient accuser d'être trop rigoureux en cette épreuve, que nous sommes bien éloignés de la sévérité qu'il y faudrait apporter, dont je puis dire ce que Tacite disait de celle des mœurs anciennes des Romains, *cui jam pares non sumus*. Je devrais (si je le pouvais, je le ferais) tenir durant plusieurs années ceux que je jugerais propres aux ministères de l'Église, dans un lieu destiné pour cela ; les faire observer nuit et jour, les séparer de tout commerce avec le monde, les priver de tous les divertissements séculiers, les accoutumer au silence, à la pauvreté, et à la mortification, et graver dans leur esprit les maximes redoutables du sacerdoce de Jésus-Christ, afin de leur en faire concevoir une sainte appréhension et de les mettre en état de ne point songer à s'y élever, mais de nous laisser cette disposition. Quelqu'un me dira peut-être que je ferais un noviciat de religieux plutôt qu'un séminaire de clercs. Quoi! les clercs qui sont les ministres de la religion de Jésus-Christ doivent-ils être élevés avec moins de soin que les novices d'un ordre qui a un homme pour fondateur, et qui, par la nature de l'état monastique, n'est pas destiné à la conduite des âmes, mais qui ne s'occupe qu'à la sanctification de ses propres sujets : l'office du moine dit saint Jérôme, étant de pleurer et non pas d'enseigner? Je sais que pour plusieurs observations extérieures, il doit y avoir une grande différence entre l'éducation des uns et des autres, comme même il y en a dans celles des novices de différentes congrégations. Mais l'esprit de la pauvreté, du silence et de la mortification, dont les noms vous font peut-être peur, est attaché à la cléricature et particulièrement à la prêtrise, comme je vous ferai voir dans les discours suivants.

J'use donc d'une grande indulgence avec vous, mes très-chers frères, me contentant de vous tenir quelques semaines dans cette maison où on nous traite avec tant de douceur. Or comme je vous ai montré l'obligation que j'avais d'en user ainsi, il faut que vous répondiez à mes bonnes intentions, et j'ose dire, qu'une marque presque assurée, que vous n'êtes pas bien appelé à la condition ecclésiastique, est de venir ici avec peine et d'avoir du dégoût des exercices et de la solitude de votre retraite ; car, ou vous avez envie d'être prêtre par la vocation de Jésus-Christ, et de vivre saintement dans votre condition, ou vous voulez usurper son sacerdoce, sans vous soucier s'il vous y appelle et pour de mauvaises fins. La dernière pensée est abominable, et la première est

fausse si vous ne vous soumettez de bon cœur aux épreuves qui peuvent vous faire connaître la vérité de votre vocation. David, disait autrefois à Dieu: *Proba me Deus, et scito cor meum et cognosce semitas meas, et vide si via iniquitatis in me est, et deduc me in via æterna* (*Ps.* CXXXVIII). il parlait ainsi dans la sainte et humble confiance de l'amour qu'il sentait en lui pour Dieu ; et de l'innocence de sa vie, si on n'aime mieux dire, et je crois plus véritablement, qu'ayant expliqué la profondeur de la connaissance de Dieu, il le prie, lui qui lit dans son cœur, de lui faire voir ce qui s'y passe, s'il n'y a point d'iniquité cachée laquelle il ne découvre pas. Vous avez bien plus sujet de faire cette demande à Dieu et à nous, afin que par la lumière de sa grâce, durant votre retraite nous puissions voir clairement quel est votre cœur pour lui, quelles sont vos voies, vos desseins et vos dispositions, de peur qu'il n'y ait quelque impureté ou quelque indignité cachée qui vous excluent canoniquement de son sacerdoce, afin que choisissant cette condition s'il vous y appelle, vous preniez la route qui vous conduira à la vie éternelle. Jacob ne trouvait pas les années longues à cause de l'amour violent qu'il portait à Rachel, et vous trouverez quinze jours bien longs dans la poursuite que vous faites de l'Epouse de Jésus-Christ, dont vous deviendrez les époux par l'ordination sacrée? Les apôtres avaient été choisis par le Fils de Dieu, instruits à son école, honorés de sa familiarité et remplis du Saint-Esprit avant son ascension. Cependant, en montant au ciel il leur ordonne une retraite de dix jours, avant que de leur envoyer visiblement cet Esprit d'amour et que de les appliquer au ministère de l'Evangile. C'est sur elle que vous devez régler la vôtre, afin de la rendre utile et de la terminer comme la leur par la réception du don de Dieu, qui vous rendra dignes ministres de sa nouvelle alliance.

II. — La première chose que j'observe en cette retraite, c'est qu'ils y entrent par l'ordre de Jésus-Christ qui le leur commande expressément par la bouche des anges. L'évêque vous tient sa place, pour la dignité et pour l'autorité: vous devez donc entrer en ce lieu par l'esprit d'obéissance au règlement que j'en ai fait; et comme elle sera un acte de religion, elle sera et très-sainte et très-méritoire. Je parle ainsi, présupposant que vous entendrez bien qu'il ne faut pas que ce soit une obéissance forcée comme celle que vous rendriez à un prince ou à un magistrat qui vous auraient imposé quelque épreuve avant de vous élever à une charge politique. La charité, est l'esprit du sacerdoce de Jésus-Christ, et il veut qu'elle y conduise tous ceux qui y prétendent. La retraite dont je parle, en est la première porte: il faut donc qu'elle soit votre introductrice, autrement vous ne ferez pas un bon voyage. Si c'est elle qui vous y mène, vous n'y trouverez rien de rude, fût-elle plus austère mille fois qu'elle n'est. Elle mena autrefois le Fils de Dieu dans le désert et il n'y trouva point long un jeûne de quarante jours. Elle fit entrer les Paul, les Hilarion, les Antoine, les Macaire, les Pacôme, les Marie Egyptienne et les Thaïs, dans des solitudes effroyables, où ils étaient, tantôt rôtis par les ardeurs du soleil, et tantôt glacés par les rigueurs du froid ; où ils n'avaient pour compagnie que les serpents et les lions, pour breuvage que l'eau des torrents, et pour toutes viandes délicieuses que des herbes. Cependant, toutes ces austérités leur étaient douces, et ils ne sortaient de ces lieux si horribles que quand la charité, qui les y avait logés, les en retirait pour un peu de temps. Elle ne vous a pas si mal placés dans cette maison où vous avez abondamment toutes les nécessités de la vie. Comment donc y pourriez-vous trouver des sujets d'ennui, sans témoigner que ce n'est pas de sa main que vous y êtes introduits, mais par une obéissance d'esclaves qui ne servira qu'à convertir pour vous la lumière en ténèbres, et les remèdes en poisons.

III. — Si vous y venez par une obéissance amoureuse, vous n'aurez point de peine à vous soumettre à ceux qui ont le soin de vous conduire. Il ne faut plus se souvenir de ce que vous êtes dans le monde, ou par votre naissance, ou par votre condition : il faut seulement songer à ce que vous voulez être, et croire que le moindre degré du ministère de l'Eglise est au-dessus et de votre condition, et de votre naissance, fussiez-vous sortis du sang royal. Vos directeurs sont prêtres de Jésus-Christ, et en cette qualité vous ne vous ravalez point de vous soumettre à ceux à qui Jésus-Christ se soumet tous les jours au saint autel et qui ont un pouvoir plus élevé que celui des rois de la terre. Cette maison se peut appeler le camp de Dieu. *Castra Dei sunt hæc* (*Gen.*, XXXII). et les prêtres sont comme les vieux capitaines, qui éprouvent les jeunes soldats qui se veulent faire enrôler dans la milice ecclésiastique. Il faut qu'ils vous contemplent depuis les pieds jusqu'à la tête, qu'ils examinent la force et l'agilité de votre esprit et même les dispositions de votre corps. Il faut qu'ils vous fassent parler et raisonner, qu'ils observent jusqu'à votre contenance et à votre façon de marcher, et qu'ils essayent de vous surprendre. Car, comme vous ne devez pas vouloir, qu'on vous enrôle si vous n'êtes propres, ils ne doivent pas aussi être négligents à découvrir qu'elle aptitude vous avez pour une profession si sainte, de peur de se rendre responsables et des fautes que vous y ferez, et de votre perte. Ils ne vous déguiseront rien des travaux et des périls qui y sont attachés ; et je prétends qu'ils seront dans vos répétitions, les fidèles échos des vérités que j'ai fait dessein de vous enseigner dans les discours suivants. Pour ceux qui sont déjà engagés dans quelque ordre sacré, il faut qu'ils se gouvernent autrement et on les conduira d'une façon différente. On leur fera faire l'exercice de leurs ordres, et on verra comment ils s'en acquittent. Si c'est avec piété et avec diligence, ils en seront loués; mais s'ils y font des fautes, ils trouveront bon qu'on les re-

prenne. Un camp est un retranchement où l'armée est en sûreté ; ainsi, dans cette maison vous n'avez à craindre ni les violences ouvertes de l'ennemi, ni ses surprises, si vous les découvrez franchement à vos capitaines. Car un des principaux effets de cet esprit d'obéissance qui doit vous arrêter dans votre retraite est la confiance en ceux qui vous gouvernent. Si vous vous défiez de leur habileté ou de leur charité, vous leur faites une grande injure; et vous leur témoignez, ou avoir beaucoup de présomption, vous croyant capables de découvrir les ruses de vos ennemis et de résister à leurs attaques ; ou de ne vous soucier guère d'être trompés et d'être vaincus. Le Fils de Dieu, s'étant retiré dans le désert pour se préparer à la prédication de l'Evangile, fut tenté par le diable. Il pouvait bien trouver en lui-même les armes pour lui résister, et pour le vaincre : toutefois il a recours aux armes de l'Ecriture sainte, et il ne se défend que par elles. Cet exemple vous apprend que si dans votre solitude, si le Diable vous tente (et assurément il vous tentera) la plus sûre façon d'en triompher est de consulter les prêtres à qui appartient d'expliquer l'Ecriture, et d'en tirer des armes pour vous mettre entre les mains, contre ce puissant adversaire. Je dirai même quand vous la sauriez toute beaucoup plus parfaitement que vos guides, le père de l'orgueil appréhendera davantage les traits qu'ils vous fourniront, que ceux que vous perdrez dans votre arsenal. Il ne craint guère la science qui enfle, mais il ne peut résister à l'humilité, laquelle, aussi bien que la charité, édifie. C'est un vieux guerrier dont les jeunes soldats ne peuvent savoir les ruses; et il n'appartient qu'aux vieux capitaines de dire : *Non ignoramus cogitationes ejus* (*Cor.*, II). Marius disait : donnez-les moi grands, et je les ferai soldats. Je dis au contraire: donnez-les-moi petits, et je les ferai de grands et saints ministres de Jésus-Christ. Consultez donc vos maîtres, afin que vous ne soyez ni abattus, ni surpris ; et prenez d'eux les ordres de l'attaque ou de la résistance. Saint Paul avait reçu de la bouche de Jésus-Christ même, la commission de prêcher l'Evangile, et la lumière, pour se bien acquitter de cet office, toutefois il ne laissa pas de monter à Jérusalem pour en conférer avec les apôtres. *Ne*, dit-il, *in vanum currerem, aut cucurrissem* (*Gal.*, II.). Et vous, mes très-chers frères, qui ne savez pas si Dieu vous appelle au ministère évangélique, et qui entrez en retraire pour le connaître ; vous refuserez de consulter les prêtres, pour apprendre d'eux si vous devez vous engager dans la milice ecclésiastique ; ou si vous n'y êtes point déjà engagé contre sa volonté, afin de rectifier le défaut de votre vocation par leur conseil ; soit qu'il y ait de la malice, soit qu'il n'y ait que de l'ignorance? Cette présomption serait ridicule. Ils sont pour vous comme des anges qui descendent et qui montent sur l'échelle de Jacob. *Vere Dominus est in loco isto, quam terribilis est locus iste, non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli* (*Gen.*, XXIV).

IV. — La seconde chose que j'observe en la retraite des apôtres, est qu'ils étaient avec Marie, la mère de Jésus-Christ. Cela vous apprend, mes chers frères, que, durant votre solitude, vous devez avoir un commerce sacré avec la sainte Vierge, par une confiance particulière en son aide et par une grande dépendance de son secours et de sa direction. Car, outre l'obligation commune qu'ont les chrétiens à cela, ceux qui se destinent au sacerdoce en ont une très-expresse, à cause que la fonction de la prêtrise établit entre eux une admirable conformité et une singulière liaison; car la production du corps de Jésus-Christ à l'autel, par la force des paroles sacramentales, imite la production faite dans le sein de cette bienheureuse Mère, après qu'elle eut donné son consentement à l'incarnation. Comme par sa parole le Verbe commence d'être ce qu'il n'était pas, c'est-à-dire homme, ainsi par les paroles du prêtre il commence d'être où il n'était pas par une nouvelle présence; comme son corps fut formé en un instant, ainsi en un instant il est mis sous les symboles eucharistiques ; comme Marie, le recevant, l'offre à Dieu pour soi et pour les hommes, ainsi les prêtres l'offrent à Dieu pour eux et pour les autres, et le reçoivent en même temps ; comme il est le fruit de son sein, ainsi il est le fruit de leurs lèvres; comme elle a pouvoir de le montrer, selon que chante l'Eglise, ainsi ils ont l'autorité de le communiquer. Enfin la victime est tirée de sa substance, et si elle ne lui eût donné cette portion d'elle-même, nous n'aurions point d'hostie, et par conséquent il n'y aurait point de prêtre. Outre ces raisons, la Vierge est particulièrement intéressée dans l'honneur de l'Eglise et dans le salut des fidèles : aimant son fils, il ne se peut qu'elle n'aime son épouse et qu'elle ne se réjouisse de ses progrès. Or, comme je vous ai déjà dit, que rien ne contribue davantage à sa gloire que les bons prêtres, de même rien ne la deshonore tant que les mauvais. Saint Ambroise, parlant de la chute d'une vierge, dit que cette petite nuée a presque obscurci toute la splendeur de l'Eglise : *Una nubecula peccatricis pene totam lucem obscuravit Ecclesiæ* (*Lib. ad virginem lapsam*). Cette expression est exagérante ; mais, sans amplification, on peut dire que le péché d'un prêtre ternit la lumière de l'Eglise, et que quand il est tombé, *seipsum perdidit et maculavit Ecclesiam*. C'est pourquoi la sainte Vierge demande à son Fils de bons prêtres, afin que par leurs exemples ils éclairent l'Eglise, qu'ils la fassent paraître sans rides et sans tache, et qu'ils contraignent les libertins d'admirer davantage l'ordre de la maison de Dieu que ne fit la reine de Saba celui du palais de Salomon. Saint Cyrille d'Alexandrie, dans un sermon fait en présence des évêques assemblés au concile d'Ephèse, dit que *c'est par elle que l'Evangile a été prêché, que le baptême a été conféré aux fidèles, que la sainte Trinité est glorifiée*. Et ces façons de parler marquent qu'elle a reçu une puissance particulière de direction intérieure sur les fonctions ecclésiastiques et sur leurs ministres. Elle veut donc que vous vous



adressiez confidemment à elle pour obtenir de Dieu les grâces qui sont nécessaires à votre ordre et pour connaître si son Fils vous y appelle, afin de ne point vous ingérer dans une chose si divine sans sa vocation. Elle ne se présenta pas pour être sa mère, mais elle interrogea humblement l'ange qui lui annonçait sa naissance, et, après avoir connu sa volonté, elle dit l'admirable *fiat*, qui commença un nouveau monde plus excellent, sans comparaison, que le premier, que Dieu avait fait par cette parole. Mais remarquez, pour confirmer encore ce que je vous disais tantôt de la nécessité de votre retraite, que, quand la nouvelle de l'incarnation lui fut apportée, elle était seule, et, selon l'opinion de quelques contemplatifs, qu'elle priait et songeait au bonheur qui devait arriver aux hommes par la venue du Messie. Exposez-lui en confiance vos doutes, vos inquiétudes, vos résolutions, et elle obtiendra pour vous des lumières qui vous éclaireront, qui vous mettront en repos et qui vous détermineront heureusement. Elle fut trois mois dans la maison d'Elisabeth, pour oindre, comme dit saint Ambroise, Jean-Baptiste de cette onction admirable qui le rendit le plus saint des enfants des hommes et qui le prépara dignement à l'office de précurseur de son Fils. Il ne faut pas le separer de sa mère. Autant que celui-là est au-dessus de celle-ci, c'est-à-dire infiniment, autant devez-vous avoir plus de respect, plus de confiance et plus d'amour pour lui que pour elle. Saint Paul dit qu'*il est le Sauveur de tous les hommes, et principalement des fidèles* (I *Tim.*, IV). Et moi je dis qu'il est le conseiller de tous les fidèles, comme le nomme Isaïe, mais qu'il l'est particulièrement de ceux qui aspirent au ministère de son Eglise. Il laisse toutes les grandeurs de ce monde à celui qui les lui a une fois offertes pour le tenter; mais pour les offices de son Eglise, il s'en réserve la distribution; il dit qu'*il en est la porte, et que quiconque y entre par une autre est un larron* (*S. Jean*, X). C'est pourquoi il faut frapper à cette porte. Le moyen d'y frapper est de l'adorer souvent dans votre retraite comme le souverain prêtre, et de vous donner à lui en cette qualité, afin que s'il veut vous faire part de son sacerdoce il vous le fasse connaître pour suivre sa vocation; ou s'il ne vous y appelle pas, pour changer de dessein et prendre un autre genre de vie. Mais le principal honneur qu'il demande de vous, et la véritable dévotion que je vous conseille, est de vous mettre en disposition d'hosties et de victimes en sa présence, renonçant à toutes les choses du siècle et à vous-mêmes pour être sacrifiés de sa main, selon sa sainte volonté, et non pas selon vos inclinations.

V. — La troisième chose que j'observe en la retraite des Apôtres, est qu'ils persévèrent en l'oraison *unanimiter*. Cet adverbe vous enseigne qu'il faut que vous soyez tous en cette maison ce qu'étaient les fidèles dans le berceau de l'Eglise, je veux dire un cœur et une âme; que d'une même bouche vous louïez le Seigneur, et qu'on puisse dire de vous : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* (*Ps.* CXXXI)! Il y a parmi vous de grandes différences pour les conditions, la naissance et les qualités de l'esprit. Mais il en doit être comme du corps naturel, où plusieurs membres qui n'ont ni la même place, ni le même office, ni la même beauté, ni la même dignité, ne font toutefois qu'un composé qui résulte de l'assemblage et de la parfaite harmonie de plusieurs parties. Dieu ne regarde ni la famille, ni la qualité, ni les richesses, ni l'esprit, ni la science, pour appeler les hommes au ministère ecclésiastique. Au contraire, il se gouverne presque toujours en cette vocation, comme il a fait au commencement de l'Eglise, où il ne choisit ni nobles, ni savants, ni éloquents, pour en faire les messagers de son Evangile; mais des hommes abjects et contemptibles, afin de confondre les maximes du monde, qui demandent la noblesse du sang et l'éminence de la condition dans les ambassadeurs qu'on députe vers les grands princes. Avant que d'exercer son sacerdoce, il s'est anéanti jusqu'à passer pour le fils d'un charpentier, quoiqu'il fût fils de David : et quand on lui reproche cette bassesse de naissance, il ne s'en met point en colère et n'allègue point qu'il est du sang royal. Les vrais clercs, à son exemple, ne doivent point considérer les avantages de leur famille pour s'élever au-dessus de ceux qui ne l'ont pas, et pour vouloir que dans cette maison on fasse quelques différences entre eux, lesquelles apporteraient de la confusion, causeraient du scandale, et feraient naître des murmures. Plusieurs cadets de bonne maison ne font point de difficulté de se mettre dans les vieux régiments, pour porter le mousquet et faire l'apprentissage de leur métier; et tandis qu'ils y sont, on les traite comme les autres soldats, qui d'ordinaire sont de la lie du peuple. Autrement, si on ne les faisait ni aller en faction, ni faire l'exercice, ni souffrir aucune fatigue, parce qu'ils sont gentilshommes, jamais ils n'apprendraient l'art de la guerre, et il vaudrait mieux qu'ils ne fussent jamais sortis de la maison de leurs pères. Je viens de vous dire que cette maison est un camp où on exerce les jeunes soldats; demeurez-y donc en cette qualité, et liez vous par le saint nœud de la charité à tous les compagnons de votre milice, sans considérer si d'ailleurs vous pourriez être leurs maîtres; car vous êtes tous enrôlés sous mêmes enseignes, vous voulez tous apprendre la même chose, et vous devez tous vous estimer également indignes du moindre degré de la profession à laquelle vous aspirez. Que dis-je, que plus vous êtes élevés, et plus, selon le conseil du Saint-Esprit, vous devez vous humilier en toutes choses, afin d'honorer le rang que vous prétendez, et d'en faire concevoir une grande estime à ceux qui le méprisent. Car quand ils vous verront faire avec joie, et avec attention de petits offices, soit dans l'Eglise, soit dans la maison; si par une sotte gloire ils y avaient

quelque répugnance, ils en auront honte, et votre exemple leur servira plus que mon discours. Mais c'est particulièrement à la différence de l'esprit, que vous devez prendre garde de ne vous point arrêter, et d'éviter avec soin toutes les marques de mépris, pour ceux qui n'ont ni votre mémoire, ni votre facilité à comprendre, ni votre grâce à s'expliquer. La sainte charité serait blessée en cela, et quelques petites blessures qu'elle reçoive elles sont toujours dangereuses, parce qu'elles vont au cœur. Souvenez-vous que le Fils de Dieu a conversé durant trois ans avec les plus stupides hommes du monde, et que jamais il ne leur a témoigné du dégoût, ni de l'impatience de leur grossièreté. Mais ce qui vient mieux à mon propos, avant que de paraître comme Messie, il demeura quarante jours au désert avec les bêtes, *et erat cum bestiis terræ* (*S. Marc*, II). Après ce grand exemple, eussiez-vous l'esprit aussi éclairé que celui d'un chérubin, vous seriez en vérité des démons en orgueil, si vous témoigniez être choqués du peu d'esprit de ceux qui sont en votre compagnie. Vous voulez bien que Dieu vous parle dans l'oraison, et en comparaison de de l'esprit de Dieu, ne devez vous pas vous regarder comme si vous étiez une bête sans jugement?

VII. Me voilà passé dans une autre circonstance de la retraite des apôtres, qui est la prière, en laquelle saint Luc dit qu'ils persévéraient. Je ne veux pas m'arrêter maintenant à vous faire la déduction, ni de ses conditions en général, ni de ses fruits, ce qui sentirait le lieu commun: mais je desire vous donner quelques avis sur la manière dont vous devez faire celle où vous vous adonnerez durant votre solitude. Le dessein qui vous a conduits est pour connaître la volonté de Dieu, s'il vous appelle au ministère de son Eglise, ou, si déjà y étant engagés, il veut que vous passiez plus avant. Il faut donc que votre oraison soit propre pour arriver à cette fin, et par conséquent soit différente de la prière des autres chrétiens et de la vôtre, même en un autre temps, pour demander quelque autre chose. Or je crois que la principale qualité qu'elle doit avoir maintenant, est d'être dégagée de toute prévention d'affection et de desir. En général, l'oraison est une aumône qu'on demande à Dieu; et un pauvre ne serait-il pas ridicule, qui voudrait prescrire ce qu'il a envie de recevoir? Mais dans l'oraison que vous faites pour reconnaître ce que Dieu veut de vous, il est bien plus nécessaire de ne rien vouloir en allant à lui, autrement, c'est faire comme ceux qui demandent avis des choses qu'ils ont résolues. Il n'est pas question ici d'un compliment de civilité, et d'une déférence extérieure, il faut rendre à l'ange du grand Conseil un respect sincère et véritable en le consultant. Il faut aller à lui pour l'écouter, et lui pouvoir dire comme Samuel: *Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur écoute* (I *Rois*, III). Celui qui dans le fond de son cœur demande qu'on lui réponde conformément à son dessein ou à son désir, n'écoute pas; mais il parle, et il fait la réponse du Seigneur, au lieu de la recevoir. Samuel, pour avoir attendu que le Seigneur lui parlât, fut fait prophète et établi juge d'Israël; et s'il eût eu une indifférence moins parfaite, il n'eût pas reçu une si grande grâce. De même si vous dites bien: *Loquere Domine, quia audit servus tuus*, et non pas: Répondez-moi que vous voulez que j'entre dans votre Eglise, parce que j'en ai fait la résolution; il vous mettra au nombre de ceux qui doivent juger les douze tribus d'Israël, ou il vous fera connaître qu'il veut que vous le serviez au rang de ceux qui sont conduits, et non pas de ceux qui conduisent. Saint Paul dit en général que *nous ne savons ni demander comme il faut, ni ce qu'il nous faut, à cause de la concupiscence, laquelle habitant en nous, et aveuglant notre esprit, nous fait concevoir des désirs nuisibles, que nous ne reconnaissons pas, mais que le Saint-Esprit nous aide en cette infirmité, et qu'il prie pour nous avec des gémissements inénarrables* (*Rom.*, III). La force du verbe grec signifie, qu'il nous suggère de bons désirs, et de saintes demandes, comme un avocat habile et affectionné, fournit à ses parties des raisons pour défendre la justice de leur cause. Or si jamais il se faut défier de nos propres désirs, c'est quand ils ont une grande apparence de piété, et quand ils regardent un ministère aussi saint et aussi dangereux, qu'est celui de l'Eglise. Car l'amour-propre y est plus difficile à reconnaître, et la tentation du diable mieux déguisée. Il faut donc que le Saint-Esprit en ces occasions, prie en nous, non pas en parlant, mais en gémissant dans le fond du cœur, ce qui le prépare à écouter Dieu, parce que la propre volonté ne se trouve jamais avec ces gémissements inénarrables. Qui doute que la prière, pour être agréable et efficace, ne doive être faite avec un cœur pur? Et quelle plus grande impureté le peut souiller, que cette prévention de désir et de résolution qu'il porte devant Dieu en l'allant consulter? N'est-ce pas proprement tomber dans le reproche qu'il fait au peuple juif: *Qu'il le glorifie de bouche, et que son cœur est éloigné de lui* (*Isaïe*, XXIX). Saint Augustin pour cette raison dit excellemment (*Traité* CX, *sur l'Evangile de saint Jean*): *Munda cubiculum cordis, ubi fueris, ubicumque oraveris, intus est qui exaudivit: nam qui te exaudit non est præter te: non longe vadas, non te extollas, quasi attingas illum manibus magis. Si te extuleris, cades, si te humiliaveris, ipse appropinquabit tibi. Nettoie la chambre de ton cœur en quelque lieu que tu sois, en quelque lieu que tu pries, tu as dans toi celui qui te doit exaucer; car il n'est point hors de toi. Ne vas pas loin: ne t'élève point, comme si tu le pouvais atteindre avec les mains: d'autant plus que tu te rehausseras, d'autant feras-tu une plus grande chute: si tu t'abaisses il s'approchera de toi.* Est-ce nettoyer la chambre de son cœur, que d'y éri-

ger l'idole de sa propre volonté? N'est-ce pas s'élever aussi haut que celui qu'on feint de consulter? N'est-ce pas le traiter comme un faux dieu, duquel on contrefait les oracles?

A la sainte indifférence que vous devez porter à l'oraison, il faut joindre une grande attention intérieure, puisque vous y allez pour écouter Dieu. Or il ne peut être entendu dans un cœur où d'autres pensées font du bruit, c'est pourquoi il faut les chasser toutes absolument, et le mettre dans un état de silence profond, afin que vous puissiez bien discerner sa voix qui n'est pas bruyante, comme elle fut autrefois sur la montagne, quand il parlait à Moïse par le ministère d'un ange, mais qui est comme un doux murmure, ce qui fait dire à saint Bernard (*Serm. de septem Spirit.*) : *Felix et beata anima quæ venas susurri divini percipit in silentio.* L'hymne le plus digne de Dieu est le silence. Dans le verset du psaume où nous disons : *Te decet hymnus Deus in Sion;* l'original porte : *Te decet silentium in Sion.* Or ce silence ne peut être profond comme il doit être, qu'en arrêtant l'activité de votre esprit, surtout si vous l'avez accoutumé à raisonner; et les actes mêmes de votre volonté, si vous êtes d'un naturel tendre. Car si vous faites des réflexions curieuses sur la sainteté du sacerdoce, sur ses excellences, sur ses obligations, sur les règles de l'Eglise pour s'en approcher, il se trouvera que vous ferez une étude plutôt qu'une prière, et que votre esprit produira beaucoup de pensées inutiles qui le rempliront et vous empêcheront d'écouter la voix de Dieu. Héli envoya Samuel se recoucher, et lui ordonna seulement, si la voix revenait, de dire à Dieu qu'il parlât et qu'il l'écoutait, non pas de demeurer éveillé et de songer à ce que le Seigneur lui pourrait bien dire. C'est le même conseil que je vous donne : mettez-vous en repos, entrez comme dans un sommeil spirituel, et attendez que Dieu vous appelle. Imprimez cette maxime au fond de votre cœur, qu'aucun ne doit s'ingérer du ministère ecclésiastique sans y être appelé, et résolvez-vous constamment de la suivre. Il est bon et nécessaire même de considérer quelques vérités sur ce sujet, tirées ou des saintes Ecritures, ou des conciles, ou des Pères; mais il faut que ce soit d'une façon tranquille et éloignée de toute curiosité et de ce qui sent l'étude, puisque vous faites oraison, et non pas un raisonnement ou une recherche pour devenir plus habiles. Je dis encore qu'il faut prendre garde à ne laisser pas trop agir votre volonté pour produire certaines affections tendres et sensibles, lesquelles vous pourraient appliquer à quelque autre chose qu'à celle que vous avez à faire, qui est d'écouter Dieu. Il n'est pas question de vous exciter à l'amour d'une vertu, ou à la haine d'un vice, mais simplement de vous donner à Dieu pour connaître ce qu'il veut faire de vous, et ce don se fait par le dépouillement de toute préoccupation, de tout choix et de tout désir, comme je vous ai fait voir.

Or, si vous devez bannir de votre esprit plusieurs bonnes pensées même, comment pourriez-vous y en recevoir de mauvaises ou de vaines, et les y entretenir? Je dis entretenir parce qu'elles peuvent y entrer malgré vous; et alors il faut se contenter d'y renoncer tranquillement, sans se divertir à les combattre, ce qui troublerait le silence dont je parle. Mais les appeler et les écouter, ce serait un mépris insupportable que vous feriez de Dieu, à qui vous voulez parler. Saint Augustin (*Lib. de Oratione dominica*) dit de ces personnes avec raison : *Quomodo te audiri a Deo postulas cum te ipse non audias? Vis esse Dominum memorem tui cum rogas, quando tu ipse memor non sis? Hoc est, quando oras Deum majestatem Dei negligentia orationis offendere, hoc vigilare oculis et dormire corde, cum debeat Christianus, cum dormit oculis, corde vigilare.* Vous voulez que Dieu soit attentif à votre demande pour l'exaucer; n'est-il pas plus juste que vous le soyez pour la lui proposer? Il peut songer à plusieurs choses tout à la fois sans se dissiper, ni perdre l'attention; mais vous ne pouvez pas faire la même chose, et vous n'avez pas trop de tout votre esprit, de tout votre cœur pour prier une si grande majesté sur un sujet si important. Notre-Seigneur (*S. Matth.*, VI) nous commande de nous enfermer dans notre chambre quand nous voulons faire oraison, et saint Paul veut que les hommes prient en tout lieu (I *ad Tim.*, II). Le disciple est-il contraire à son maître? non, sans doute, et l'Apôtre, dit saint Ambroise, est l'interprète de Jésus-Christ. *Quid ergo potes ubique orare, et in cubiculo tuo semper orare. Cubiculum tuum mens tua est, non ergo de labiis tantummodo tua procedat oratio : animo totus intende : intra in recessum pectoris tui, totus ingredere; non te perfunctorium videat ille cui placere desideras. Videat quia ex corde oras, ut te ex corde orantem dignetur audire* (*Serm.* 6 *de Sac. ad Neoph.*). La majesté de celui que vous priez devrait seule vous faire garder ce respectueux silence, mais votre intérêt s'y trouve mêlé; car il y a du choix d'une condition que vous ne pouvez plus quitter, quand vous y serez attaché, dont vous ne pouvez recevoir la grâce, si vous n'y êtes appelé par celui dont vous recherchez la voix, et où vous trouverez tant d'épines, si vous ne tombez dans l'endurcissement de cœur; que vous maudirez toute votre vie la négligence avec laquelle vous aurez prié durant qu'il était encore temps de vous retirer. Alors vous entendrez malgré vous la voix de votre conscience, qui vous reprochera votre précipitation. Alors vous écouterez la voix foudroyante de Dieu, qui condamnera votre entrée dans son Eglise contre sa volonté; et vous ne pourrez étouffer ces voix effroyables, par ces pensées que vous avez entretenues dans un temps où il ne fallait avoir que celles du dessein qui vous amène en cette maison.

Je vous conseille encore de donner deux ailes à vos prières, afin qu'elles puissent voler dans le ciel, qui sont l'aumône et le jeûne. Pour celle-là, tous n'en sont pas ca-

rables : mais qui peut s'exempter de celui-ci ? Vous voyez que la sainte Église veut que nous fassions les ordinations en un temps de jeûne, pour apprendre à ceux qui s'y présentent que la pénitence leur est nécessaire. L'évêque doit être à jeun, aussi bien qu'eux, quand il leur confère les ordres sacrés. Fussiez-vous aussi purs que les hommes le peuvent être en cette vie, vous devez encore vous purifier par l'abstinence du jeûne, qui a une force particulière pour éclairer l'esprit et le rendre capable des lumières de Dieu. Moïse ne monte sur le sommet de Sinaï pour y traiter avec lui et pour recevoir la loi, qu'étant armé du jeûne, qui le fortifie contre cette redoutable majesté qui faisait dire aux Israélites : *Que le Seigneur ne nous parle pas, de peur que nous ne mourions* (*Exode*, XX). Élie ne mangeant que du pain cuit sous les cendres devient capable de voir Dieu. Jean-Baptiste jeûne trente ans dans le désert avant que de commencer l'office de précurseur, lequel est infiniment au-dessous de celui d'un prêtre. Le Fils de Dieu lui-même, comme je vous ai dit, jeûne durant quarante jours et quarante nuits, avant que d'annoncer aux hommes la doctrine de salut. Enfin c'est le jeûne, disent les saints Pères, lequel oint les prophètes. Recourez donc à cette onction, mes très-chers frères, avec discrétion et avec prudence. Les philosophes ont dit que la lumière sèche rendait l'âme sage. L'abstinence donne cette sorte de lumière, empêchant l'élévation des vapeurs des viandes qui obscurcissent l'entendement et qui le rendent moins propre pour contempler les vérités de Dieu. Si vous priez de cette sorte, j'ose vous assurer que Dieu, comme dit David, entendra la préparation de vos cœurs. Il ne vous cachera point sa face : il ne refusera point de vous faire ouïr sa voix, d'une manière qui vous fera connaître qu'elle n'est ni celle de votre amour-propre, ni du démon qui la contrefait si souvent. Il ne permettra point que vous soyez abusés en votre confiance et en votre soumission : mais ne se contentant pas de vous apprendre quelle est sa volonté pour le choix d'une condition, il vous donnera la grâce de la suivre, sans quoi non-seulement il vous serait inutile de la savoir, mais il vaudrait mieux que vous ne l'eussiez jamais sue ; car si c'est un grand crime de s'ingérer du ministère de son Église, sans savoir si on y est appelé de lui, quelle impiété est-ce de l'usurper quand on sait qu'il n'y appelle pas ? Le premier peut alléguer pour quelque sorte d'excuse son ignorance, ses bonnes intentions ; mais le second n'a point de prétexte, et son insolence est digne de tous les supplices de l'enfer. La prière est un acte d'adoration de Dieu, puisque par lui nous le reconnaissons auteur de tous les biens, soit de nature, soit de fortune, soit de grâce, que nous demandons. Mais est-ce adorer Dieu que de vouloir faire ce que dans la prière nous connaissons qu'il nous défend, et nous mettre à la place d'où il nous exclut ? Il est vrai que quand son dessein ne se trouve pas conforme au nôtre, et qu'il faut ou quitter l'habit ecclésiastique, que déjà nous avons pris, ou renoncer à des bénéfices dont le revenu nous accommode, nous sentons de grandes angoisses, et que le vain honneur du monde, la chair, le sang, l'intérêt nous livrent un étrange combat. Mais il faut s'armer d'une foi vive en ces occasions, et surmonter courageusement toutes les difficultés qui se présentent pour suivre le dessein que Dieu nous fait connaître. Quoi ! pour n'avoir pas la confusion de dépouiller une soutane prise trop à la hâte, vous vous revêtirez de la malédiction de Dieu ? La crainte de souffrir quelques petites railleries sera plus forte dans votre esprit que la crainte des reproches de Jésus-Christ, qui vous condamnera comme des usurpateurs de son ministère ? La peur de perdre des bénéfices vous ôtera celle de perdre le ciel ? Vous aurez plus de respect pour vos parents, qui ne vous peuvent que maltraiter de paroles, que pour le Fils de Dieu, qui peut vous envoyer dans la gêne ? Vous vous exposerez à des remords effroyables de conscience durant toute votre vie, et à un désespoir éternel après votre mort ; vous vous ôterez toutes défenses au jour du jugement de Dieu ; alors ni les sages du monde, ni vos amis, ni vos parents, ni vos revenus, ne vous pourront défendre de cet effroyable sentence : *Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité, je ne vous connais point* (*S. Luc*, XIII). Fortifiez-vous donc, mes très-chers frères, contre tout ce qui voudrait vous persuader de passer plus avant que Dieu ne vous montre. Dites-lui avec l'Apôtre (*Actes*, IX) : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse* ? C'est à lui à vous l'apprendre et vous à obéir fidèlement. Croyez-vous que quand saint Paul fut renvoyé à Ananias, il songeât à lui rien proposer ou à ne faire que ce qui se trouverait conforme à son inclination ? Il ne songeait, mes frères, qu'à écouter l'homme de Dieu et à recevoir de lui l'ordre de sa vie, avec résolution de le suivre ponctuellement. Les prêtres qui vous conduisent sont autant d'Ananias que vous devez consulter après que Dieu vous aura parlé dans l'oraison, comme l'Apôtre l'entend parler après avoir ouï la voix de Jésus-Christ. Je vous ai déjà dit que cette soumission qui est dans l'ordre de l'Église, vous attirera des bénédictions particulières, et je vous en parlerai encore dans le discours suivant où je traiterai de la vocation.

Il ne me reste qu'à vous dire un mot des discours que j'ai à vous faire et des dispositions que vous devez avoir en les entendant, afin qu'ils vous soient profitables. Pour moi j'essaie de me donner au Fils de Dieu comme à la vérité éternelle et au souverain prêtre, pour parler à ceux qui se consacrent à la prêtrise. Je lui demande qu'il éclaire mon esprit et qu'il conduise ma langue, afin que je ne pense ni ne dise que ce qu'il me donnera pour vous. Je ne souhaite de faire aucune impression de moi en vous, par l'estime ou par les louanges, et je ne cherche qu'à vous annoncer la doctrine de salut ; il faut aussi que de votre côté vous vous donniez à Jé-

sus-Christ, afin qu'il fasse entrer dans vos cœurs sa sainte parole et qu'il vous fasse la grâce d'avoir ces oreilles dont il parle souvent dans l'Evangile : *Qui habet aures audiendi, audiat* (*S. Matth.*, XI). N'apportez donc ici ni esprit de curiosité, ni esprit de censure. Soyez comme une terre sans épines et sans dureté pour recevoir la semence de notre parole, afin de rendre qui le trentième, qui le soixantième, qui le centuple. Ne laissez rien perdre de ces divines vérités que je vous veux apprendre. N'attendez de moi ni recherches savantes de l'antiquité, ni pensées sublimes, ni éloquence; j'ai dessein de vous rendre, non pas des philosophes ou des orateurs, mais de bons ministres de Jésus-Christ, auquel soit honneur au siècle des siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS II.

De la vocation à l'état ecclésiastique.

Mes très-chers frères,

Quand je considère le déréglement de la vie de la plupart des chrétiens, je sens une étrange douleur de voir que ceux qui doivent vivre selon l'esprit, vivent selon la chair ; que le baptême les ayant rendus enfants de Dieu, ils veuillent redevenir enfants du diable ; qu'ayant reçu la promesse de l'hérédité céleste, ils en vendent le droit à si bon marché ; qu'ayant été une fois illuminés, ils tâchent d'éteindre toutes les lumières de la grâce ; qu'ayant goûté les douceurs d'une bonne conscience, ils aiment mieux les remords d'une mauvaise ; qu'il leur semble que la force de l'esprit consiste à mépriser toutes les lois divines et humaines : que c'est avoir peu de jugement que d'avoir beaucoup de foi, peu de générosité que de n'être pas extrêmement ambitieux, peu de prévoyance pour l'avenir que de se remettre à la conduite de la Providence, peu d'adresse que de n'être pas fourbe, peu de courage que de pardonner les injures, et trop de scrupule que de croire qu'une chose est défendue quand elle est agréable. Quand je considère, dis-je, ce déréglement de vie de la plupart des chrétiens, je m'en afflige, mais je ne m'en étonne pas, et j'en trouve aussitôt la raison dans la profonde ignorance où ils vivent des devoirs du christianisme et dans les occasions presque inévitables de corrompre leur innocence où ils sont engagés ; c'est d'eux que saint Augustin dit excellemment: *Spargens pœnales cæcitates super illicitas cupiditates*; que Dieu répand sur leurs esprits et dans leurs cœurs les ténèbres de l'aveuglement pour les punir de leurs mauvaises convoitises. L'air que respire le courtisan est empoisonné ; quelle merveille qu'il prenne la peste ! Le magistrat est tenté par les sollicitations des grands, par les recommandations de ses amis, par les plaisirs, par l'avarice ; se faut-il étonner qu'il succombe? Le marchand a des lois dans son commerce qui ne s'accordent pas bien avec celles de la conscience. Le mariage, qui est un remède de l'incontinence, en est bien souvent la nourriture. La jeunesse est indiscrète, l'âge viril est furieux, la vieillesse est imbécile ; enfin le monde est rempli de piéges pour ceux qui y sont engagés : *Totus mundus in maligno positus est* (*S. Jean*, V), il est pétri de malice, il n'y a rien qui soit exempt d'une déplorable corruption.

Mais quand je vois tant de prêtres dans les mêmes désordres que je viens de décrire ; quand je considère que les ministres du Seigneur se rendent esclaves du monde, qui est son ennemi, que ceux qui doivent être les lumières des autres sont dans les ténèbres, que les guides s'égarent, que les médecins sont les plus malades, que les docteurs manquent d'intelligence, en un mot, quand je vois l'abomination dans le sanctuaire, je vous avoue, mes très-chers frères, que j'ai un étonnement que je ne puis expliquer ; car dans le monde les prêtres ne sont-ils pas un monde à part ? Toutes leurs fonctions ne les appliquent-elles pas à Dieu ? La bienséance ne les retire-t-elle pas des occasions du péché ? Ne trouvent-ils pas, ce qui est très-avantageux, leur honneur dans leur devoir ? Tout ce qu'ils disent, tout ce qu'ils manient, tout ce qu'ils font dans leurs ministères ne leur prêche-t-il pas la piété ? Leur âme, outre le caractère du baptême, n'a-t-elle pas celui de l'ordre ? Et quelle force ne leur doit pas donner un sacrement qui porte une innovation dans l'âme, selon le sentiment des saints Pères ? Quelle pureté ne doivent-ils pas tirer de cette onction céleste et ineffable du Saint-Esprit qui consacre le fond de leur être à Dieu ? Leurs yeux voient tous les jours Jésus-Christ au saint autel : comment est-il possible qu'ils se plaisent à des objets, ou ridicules, ou dangereux, ou déshonnêtes ? Leurs mains touchent le corps du Fils de la Vierge : comment sont-elles si abominables que de toucher le corps d'une femme ? Leur bouche profère les redoutables paroles qui mettent Jésus-Christ sur les autels : comment se peut-elle ouvrir aux railleries, aux médisances et aux blasphèmes ? Enfin leur corps est consacré à Dieu : comment le consacrent-ils à l'idole de Moloch ? Ils ont quelquefois si saintement commencé, d'où vient qu'ils poursuivent si mal? *Cum spiritu cœperitis, ut quid carne consumemini* (*Gal.*, I) ? Ils se levaient brillants comme l'étoile du jour, comment sont-ils tombés dans des ténèbres si épaisses ? D'où vient qu'à proportion, il y a moins de bons prêtres que de bons laïques ? D'où vient ce désordre, mes frères, qui gémissez m'entendant parler de la sorte ? Ne travaillez point votre esprit pour en trouver la raison ; je vous la dirai en un mot : ce déplorable désordre ne procède que du défaut d'une bonne vocation au sacerdoce ou à l'état ecclésiastique ; c'est le sujet dont je désire vous entretenir aujourd'hui, et je le partagerai en deux parties : dans la première, je traiterai de la nécessité et de l'importance d'une vocation légitime ; dans la seconde, je vous enseignerai quelles sont les marques pour la connaître.

I. L'honneur du sacrifice a toujours été dû au vrai Dieu, parce que c'est le culte le plus digne que l'homme lui puisse rendre, comme à celui qui lui a donné l'être, et qui est son souverain. Adam en l'état de la justice originelle, non-seulement était roi de toutes les créatures, mais il était comme un prêtre, lequel en tous les lieux du monde où il eût pu se trouver, pouvait, comme dans un temple très-saint, offrir des sacrifices à Dieu pour reconnaître sa souveraineté et pour le remercier de ses bienfaits. La terre ayant été polluée par le péché, tous les lieux ne furent plus propres pour offrir des sacrifices; et les hommes se multipliant, il y a eu un culte extérieur par lequel on l'a servi et on lui a offert des sacrifices; et l'aîné de chaque famille a eu la prêtrise annexée au droit de primogéniture, après la mort de son père. En effet jusqu'à la loi de Moïse, on en a usé de la sorte : et Esaü est appelé profane par saint Paul (*aux Hébreux,* XII), pour avoir vendu le privilége de son aînesse. Cela figurait déjà que Jésus-Christ, qui devait s'appeler le premier né entre plusieurs frères, serait le vrai prêtre de Dieu, aussi bien que son Fils ; et que comme encore que tous les frères eussent une origine commune, toutefois il ne leur était pas permis d'exercer les fonctions du sacerdoce : ainsi dans le christianisme, encore que tous les chrétiens fussent enfants de Dieu et frères de son Fils, toutefois ils ne pourraient pas s'ingérer du ministère divin, sans une particulière destination de ce frère aîné à qui le sacerdoce appartient et qu'il a voulu toutefois recevoir par un choix particulier de son Père, comme nous vous allons expliquer, pour vous marquer en lui la nécessité de la vocation dans tous les autres.

Quand Dieu voulut avoir un peuple particulier qui le servît en la façon qu'il lui prescrirait, il choisit les descendants d'Abraham, entre tous les peuples de la terre, pour en faire ce peuple bien-aimé, comme il avait choisi Abraham pour être leur Père; et comme il avait appelé Moïse pour être leur libérateur, gravant ainsi partout la nécessité de sa vocation pour le ministère de son culte. Des douze tribus qui composaient tout le corps de ce peuple, il choisit celle de Lévi, pour en tirer les ministres de son tabernacle; et dans cette même tribu, il fait un autre choix pour la prêtrise et pour le pontificat, en la personne d'Aaron, et il dit que tout autre qui s'en ingérera mourra de mort. Ce qui mérite encore une grande considération est que Moïse, qui a délivré le peuple d'Israël, à qui Dieu a révélé toutes les cérémonies et tous les mystères du culte légal, n'est point choisi pour en exercer les fonctions, ne les demande point et ne s'en mêle jamais, mais les laisse tout entières à son frère. S'il l'eût choisi, on eût pu dire qu'il avait suivi la chair et le sang, mais c'est Dieu qui en fait l'élection, sans que ce grand législateur, qui était parfaitement désintéressé, le propose, ou témoigne de le désirer. Depuis Aaron, le sacerdoce passa du père au fils ; et quand il y arriva du changement, passant d'une famille à une autre, ce fut toujours par le choix de Dieu. Ainsi il récompense le zèle des Phinées par cet honneur ; ainsi il punit Héli de la négligence qu'il avait eue à corriger ses enfants, ôtant le sacerdoce de sa maison, à quoi Héli se soumet avec humilité, comme à l'ordre de son souverain. Après le retour de la captivité de Babylone, comme la religion se corrompit peu à peu, l'ambition entra dans le sanctuaire, et les particuliers commencèrent à briguer le pontificat, l'acheter et à l'usurper par force, comme nous voyons dans les livres des Machabées. Cette négociation infâme fut plus commune encore sous la domination des Romains, qui s'étaient même saisis des ornements pontificaux, lesquels ils faisaient garder dans la tour d'Antoine. Mais aucun presque durant tous ces désordres ne s'est ingéré du pontificat, qui ne fût de la tribu que Dieu avait choisie pour l'exercer, en quoi la vocation légale était toujours en quelque façon observée par ceux qui la violaient d'une autre manière. Quand le temps fut venu, où les ombres de la loi devaient faire place aux lumières de l'Evangile, Jésus-Christ naît au monde, comme la lumière du monde, qui est seule capable de le retirer de ses ténèbres. Il y vient pour y établir un culte nouveau, digne de la grandeur et de la sainteté de Dieu ; et pour faire cet établissement, il faut que par nécessité il change le sacerdoce, lequel étant l'âme de toute religion, il s'ensuit que la translation de l'un est la translation de l'autre. C'est ce que l'Apôtre prouve excellemment aux Juifs, dans l'Epître aux Hébreux (VII). Mais il est établi en cette prêtrise nouvelle, selon l'ordre de Melchisédech, c'est-à-dire dans la vérité, que le sacerdoce de Melchisédech avait figurée, et non plus selon l'ordre d'Aaron, par la vocation particulière de son Père. Saint Paul distingue fort bien sa filiation éternelle et temporelle de son sacerdoce. Car il marque premièrement que le Père a dit à Jésus-Christ (*Ps.* II) : *Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui*, paroles lesquelles appliquant à la génération divine qui se fait toujours dans l'entendement et par l'entendement du Père, expliquent en même temps la grandeur de la naissance temporelle de Notre-Seigneur, de qui, par le consentement des Juifs, elles se devaient entendre. Or, comme dans la loi le sacerdoce appartenait au fils aîné, on pouvait aisément s'imaginer que le sacerdoce évangélique appartenait aussi à Jésus-Christ, comme au Fils aîné de Dieu. C'est pourquoi l'Apôtre, qui veut enseigner l'excellence de ce sacerdoce nouveau, qui était tout spirituel, par-dessus le sacerdoce légal, qui se communiquait par la voie charnelle, ajoute que le Père qui a dit à Jésus-Christ (*Ps.* II) : *Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui*, lui a dit ensuite, et avec jugement : *Tu es prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech* (*Ps.* CIX). Ce prêtre merveilleux, dont le sacerdoce a figuré celui dont nous parlons, est introduit dans l'Ecri-

ture, sans généalogie. Il n'est parlé ni de son père, ni de sa mère; mais il est fait mention de lui, comme s'il était venu du ciel : de sorte que bien loin de tenir son sacerdoce d'aucun homme, on ne voit point de qui il tenait la vie. Cette conduite mystérieuse de l'Ecriture figurait la pureté du sacerdoce évangélique, lequel doit être exempt de tout ce qui tient tant soit peu de la chair et du sang, et de la propre destination. Mais la conduite du Père éternel sur son Fils ôte toute sorte de doute, et devient une loi indispensable pour tous ceux qui croient à l'Evangile.

II. Si quelqu'un y pouvait prétendre avec raison, et sans crainte de l'usurper, n'était-ce pas lui? N'y avait-il pas droit par sa naissance divine et temporelle? S'il faut pour le mériter une grande innocence, il était l'essentielle bonté. Si la science est nécessaire, en lui étaient tous les trésors de la science et de la sagesse de Dieu. Si le zèle est requis, il était dit de lui avec vérité : *Zelus domus tuæ comedit me* (*Ps.* LXVIII). S'il est besoin de prudence, il s'appelle le conseiller par excellence, et il était la sagesse incarnée. Si on demande de l'autorité, toute puissance lui est donnée au ciel et en la terre. Si on cherche la force, il était la vertu de Dieu. Si on veut la pureté d'intention, il ne cherchait et ne pouvait chercher que la gloire de son Père. Toutefois, mes très-chers frères, il n'usurpe point le sacerdoce, avec toutes ces qualités admirables. Il ne s'y appelle point soi-même; mais il attend que son Père l'y établisse, et lui dise : *Tu es sacerdos in æternum.* Ce fut proprement depuis sa résurrection qu'il commença d'exercer sa prêtrise divine, avec puissance, avec gloire et avec majesté. Car auparavant il n'en avait fait que des fonctions pénibles, humiliantes et injurieuses, en apparence, à sa sainteté; portant une chair qui avait la similitude du péché, et mourant sur la croix, comme le plus grand des pécheurs; ce qui tenait du sacerdoce d'Aaron, où la victime était égorgée pour les péchés de celui qui l'offrait, quoiqu'en effet il ne se soit offert à la mort que selon l'ordre de Melchisédech, c'est-à-dire selon ce qui est dit de Melchisédech, et selon cette excellente figure. Mais par quel chemin est-il passé pour parvenir à la gloire de ce sacerdoce tout à fait divin, qu'il exerce aujourd'hui dans le ciel par lui-même, et dans l'Eglise visible par les prêtres? Je viens de vous le marquer : c'est par les travaux de sa vie voyagère, et par l'humiliation de sa mort; de sorte que l'honneur de sa prêtrise est la récompense qu'il a reçue de son Père, pour l'anéantissement auquel il s'était réduit pour l'adorer et pour toutes ses souffrances. C'est ce que l'Apôtre nous apprend quand il nous dit (*Hébr.* VII) que *cet admirable pontife est entré dans un tabernacle plus parfait, non pas par le voile, comme faisait le grand prêtre de la loi, mais par la rupture du voile de son corps, par la destruction de sa chair sur la croix; ce qui a fait que maintenant, et pour l'éternité, il est établi le sanctificateur et le principe du salut de tous les hommes.* Et des hommes qui savent bien être nés enfants de colère et de malédiction, usurperont la prêtrise; et ceux qui ont vécu dans des crimes abominables s'ingéreront d'un ministère de sainteté? Et ceux qui n'ont aucune connaissance des premières vérités de l'Evangile, qui leur défend cette usurpation, se mettront au rang des docteurs; et ceux qui sont froids comme la glace s'ingéreront des fonctions qui demandent un homme tout de feu? et ceux qui ne savent pas se conduire eux-mêmes prendront la conduite de la maison du Seigneur? Mais quand ils auraient toute la perfection de Jésus-Christ même (ce qui est, ce semble, une supposition impie, comme elle est tout à fait impossible), ils ne pourraient pas se glorifier eux-mêmes en se faisant prêtres, comme il ne s'est pas glorifié pour en usurper l'office. *Non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret.* Après avoir été établi prêtre par son Père céleste, il achète, comme nous venons de vous faire voir, la dignité de sa prêtrise par les souffrances et par la mort. Et des hommes qui n'ont jamais rien souffert, que pour le monde et pour le diable, voudront jouir de la récompense des travaux et de la mort du Fils de Dieu? Si cette usurpation n'est le plus grand de tous les crimes, je n'en connais point qu'on doive nommer exécrable.

III. Le Fils de Dieu vient au monde pour ne faire qu'un peuple des deux peuples qui semblaient ne se pouvoir jamais unir; il veut être la pierre angulaire, où ils se joindront pour former cet édifice admirable dans lequel Dieu doit habiter. Il n'y aura plus en lui ni juif, ni grec, ni barbare, ni scythe, ni libre, ni esclave; mais, dans cette grande multitude, aucun ne parviendra à l'honneur de son incorporation par le baptême, qu'il ne soit appelé par une vocation toute gratuite, et toute selon le bon propos de sa volonté, comme parle l'Apôtre, c'est-à-dire par une vocation qui leur donne les mérites, et qui les fait en eux et par eux, bien loin de les présupposer : car Dieu nous a tous élus en Jésus-Christ, son Fils, afin que nous fussions saints, et non pas à cause que nous étions saints. Dans ce choix, qui n'a point d'autres règles que sa volonté toujours juste, quoique non pas toujours connue, il en a fait un autre, qui est celui des ministres par lesquels il veut sanctifier son nouveau peuple; et il y a encore moins de raison en eux pour être choisis, afin d'exercer un ministère si saint que dans sa vocation générale. Pour nous faire connaître cette vérité si importante, le Fils de Dieu choisit pour apôtres ceux qui, en apparence, étaient les moins propres à l'apostolat : des hommes grossiers, ignorants, sans condition, sans esprit, sans adresse, sans éloquence et sans doctrine. Il les appelle tout d'un coup, lorsqu'ils y songent le moins, et dans l'exercice actuel de la pêche : premièrement, il les tient en qualité de disciples; après il les fait apôtres. Il ne choisit pas entre eux celui qu'il aimait le plus tendre-

ment, ou quelqu'un de ses cousins, pour en faire le chef de son Église, mais il prend saint Pierre, qui le doit renier, pour l'élever au souverain honneur du sacerdoce, lorsque cet apôtre n'y songe point.

Jean était le disciple bien-aimé, mais il est repris d'avoir fait demander, par sa mère, une place à la droite du Fils de Dieu, qui lui dit et à son frère : *Vous ne savez ce que vous demandez, ce n'est pas à moi à donner ni ma droite, ni ma gauche, mais à mon Père, selon sa volonté* (*S. Marc*, IX). Dans l'Evangile, saint Luc (*chap.* IX) remarque qu'un homme se présenta et lui dit : *Je te suivrai partout. Sequar te quocumque ieris*, et qu'il ne le reçut point à sa suite. Au contraire il dit à un autre qui ne songeait pas à le suivre : *Sequere me ;* ce qui nous montre, disent les saints Pères, que c'est à lui à choisir ses ministres. Il leur proteste qu'ils ne l'ont pas élu, mais qu'il les a élus, et son élection fait qu'il font du fruit, et un fruit qui demeure. Il ne dit pas à ses apôtres : priez le Père de famille qu'il vous envoie comme ouvriers pour faire sa moisson ; mais : *Rogate ut mittat operarios in messem suam* (*S. Luc*, X), lui laissant le choix de ceux qu'il voudra employer à cet office.

C'est la règle qu'ils suivent inviolablement. Quand il faut remplir la place du malheureux Judas, ils ne se donnent pas la liberté de faire ce choix, mais ils s'adressent à Dieu, et disent : *Seigneur, qui connais les cœurs des hommes, montre-nous celui que tu as élu. Tu Domine, qui nosti corda hominum, ostende quem elegeris* (*Act.*, II). Nul des disciples ne fait de brigue, mais les apôtres en prennent deux, et le sort ne tombe pas sur celui qui était parent de Notre-Seigneur, pour montrer combien l'affection de la chair et du sang doit être éloignée du sacerdoce. Les fidèles de l'Église de Jérusalem choisissent des diacres, qui ne songeaient pas à cette élection, bien loin de la solliciter ou de s'y vouloir introduire. Saint Paul et saint Barnabé avaient déjà très-dignement fait la fonction d'évangélistes, et toutefois le Saint-Esprit dit aux docteurs et aux prêtres de l'Église d'Antioche de Syrie, avant que de les envoyer prêcher aux nations : *Séparez-moi Paul et Barnabé, pour l'œuvre auquel je les ai destinés. Segregate mihi Paulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos* (*Act.*, XIII).

Ce grand apôtre, dit au commencement de toutes ses Epîtres, qu'il est appelé à l'apostolat, non pas par les hommes, mais par la vocation de Dieu ; et, en l'Epître aux Romains, il marque particulièrement qu'il a été séparé, par le choix de Dieu, dès le ventre de sa mère pour prêcher l'Evangile. En l'Epître aux Ephésiens, il dit qu'il a eu une vocation particulière pour prêcher celle des gentils à la foi de Jésus-Christ, et que c'est sa charge entre les autres. Dans la conduite de son apostolat il suit fidèlement la vocation de Dieu, parlant quand il veut qu'il parle, et se taisant aussitôt qu'il lui défend de parler, comme il fit en passant par l'Asie.

IV. — Plus les évêques et les prêtres qui ont vécu après les apôtres ont excellé en piété, plus ils ont apporté de résistance à leur ordination. Les uns se cachaient dans les cavernes, où il fallait que Dieu les découvrît par un miracle, comme fit saint Grégoire le Grand ; les autres se coupaient les doigts, comme fit un saint moine nommé Ammonius, qui allait se couper la langue, si ceux qui le voulaient enlever pour le faire évêque ne l'eussent pas laissé dans sa retraite. Saint Thomas dit que saint Marc, qui a écrit l'Evangile, se coupa le pouce pour n'être pas évêque ; mais que cela n'empêcha pas qu'il ne fût mis sur la chaire d'Alexandrie. Nilammon, qui était un saint moine, se voyant violenté pour se laisser ordonner évêque de Geras, en Egypte, demanda un jour de terme pour se résoudre, et il l'employa à prier Dieu qu'il lui fît la grâce de le retirer du monde, ce qu'il obtint, de sorte que Théophile d'Alexandrie qui vint le lendemain pour le consacrer le trouva mort. Que ne fit saint Ambroise pour n'être pas évêque? On peut dire qu'en cette occasion son zèle ne fut pas selon sa science, puisqu'il se porta jusqu'à cette extrémité, que de faire entrer chez lui des femmes de mauvaise vie, quoiqu'il fût très chaste. C'est bien le contraire de ceux qui contrefont les chastes pour monter aux dignités de l'Église étant en effet très-impudiques. Grégoire de Nazianze prit la fuite, ayant été ordonné par force, et il composa cette excellente oraison qui est à la tête de ses œuvres, où il déduit si divinement la grandeur et les périls du sacerdoce, qu'après l'avoir lue (et je vous conseille de la lire attentivement), je ne crois pas qu'il soit possible que les plus téméraires qui y prétendent puissent avoir la hardiesse de s'y présenter. Saint Augustin étant entré par hasard dans l'église d'Hippone au même temps que l'évêque Valère parlait au peuple de l'ordination d'un prêtre dont il avait besoin, il fut enlevé et présenté par force pour être promu à cette sainte dignité. Il eut beau se défendre, il fallut obéir et au peuple et à l'évêque, ou plutôt il fallut se soumettre à la vocation de Dieu qui était toute visible. Durant les cérémonies de l'ordination, il pleurait à chaudes larmes, et un bon vieillard s'approcha de lui pour le consoler, croyant qu'il les versait de dépit de n'être pas fait évêque tout d'un coup. Mais il ne lisait pas bien dans le cœur de ce grand homme qui, connaissant l'éminence de la prêtrise, s'affligeait de s'y voir élevé, avec toute sa doctrine et toute sa piété. Il écrivit aussitôt une excellente lettre à Valère pour obtenir de lui quelque temps de retraite afin de se préparer aux fonctions de son sacerdoce. Elle serait digne que je vous la rapportasse tout entière ; mais pour éviter la longueur, je me contenterai de vous en faire entendre le commencement. *Avant toute chose, je vous demande que votre religieuse prudence considère qu'en cette vie, et particulièrement en ce temps, il n'y a rien de plus facile, de plus agréable et de plus souhaitable aux hommes, que l'office d'évêque, de prêtre ou de diacre, si on l'exerce par manière d'ac-*

quit et en flatteur. Mais il n'y a rien de plus redoutable devant Dieu, et qui attire une plus effroyable condamnation, si en la fonction de ces charges différentes on ne suit les règles de notre divin empereur, qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ (*Ep. de S. Aug. à l'év. Valère*). Un peu après ces paroles, il ajoute qu'il croit que c'est en punition de ses péchés que cette violente ordination a été faite, *vis mihi facta est merito peccatorum meorum.* L'humilité faisait concevoir cette crainte au grand saint Augustin : la vérité le devrait imprimer dans le cœur de ceux à qui on ne fait pas violence pour être ordonnés, mais qui la font à leurs évêques pour se faire ordonner en dépit d'eux. Ont-ils conservé l'innocence de leur baptême, comme ce grand docteur? ont-ils sa lumière? ont-ils sa prudence? ont-ils son courage? ont-ils sa maturité? ont-ils son expérience? ont-ils son dégagement? ont-ils sa pauvreté? Ils ont d'ordinaire tous les défauts opposés à ces vertus, et ils cherchent ce qu'il fuyait, et ils sont assurés en un état où il tremblait continuellement. Il apportait à la prêtrise toutes les qualités qu'elle peut demander, et ils n'y apportent, comme dit saint Grégoire de Nazianze, que le désir et la volonté de jouir de ses avantages.

Saint Bernard avait acquis dans la solitude toutes les vertus nécessaires à un bon évêque. Mais il y avait encore mieux appris la sainteté de l'épiscopat; et cette connaissance jointe à sa profonde humilité, l'empêche de consentir à sa promotion à celui de Milan. Il se blâme et s'estime malheureux d'avoir le gouvernement de ses moines, quoiqu'ils vécussent plutôt comme des anges que comme des hommes mortels. *Hujus loci*, dit-il, *me reprehendere soleo, quod animarum curam susceperim, qui meam non sufficerem custodire* (*Serm. 30 sup. Cant.*).

V. La jouissance des avantages spirituels et temporels du sacerdoce est bien douce; mais elle est bien périlleuse, si on ne s'acquitte fidèlement de son ministère. Quand l'apôtre a dit qu'il faut que les hommes l'estiment et ses collègues, en la prédication de l'Évangile, comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses mystères, *Sic nos existimet homo, ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei* (I *Cor.*, III) il ajoute tout de suite, *jam quæritur inter dispensatores utrum fidelis quis inveniatur. Il est maintenant question entre ces dispensateurs de savoir qui est fidèle.* Car que profite d'avoir eu sur la terre la dispensation des choses saintes, si, ne l'ayant pas faite saintement elle ne sert, à la fin de la vie, qu'à nous faire recevoir une plus effroyable condamnation. Que servira à un homme, si vous voulez, d'avoir gagné un monde tout entier, à Jésus-Christ par la conversion de tous les pécheurs, s'il ne sauve son âme? Or comment la peut-il sauver, s'il fait à l'endroit des autres, ce que Dieu ne lui donne point charge de faire? Ne lisons-nous pas dans l'Évangile que, en ce terrible jour où le Juge des vivants et des morts révélera le secret de tant d'entrées ténébreuses dans les charges ecclésiastiques, plusieurs lui diront qu'ils ont annoncé sa doctrine, et qu'il leur répondra qu'il ne les connaît point; mais, ce qui est bien plus terrible, qu'il les chassera comme des ouvriers d'iniquité? Et en quoi sont-ils des ouvriers iniques? ils ont annoncé la bonne doctrine, ils ont porté les pécheurs à changer de vie, ils ont aidé les justes à s'avancer dans la piété, mais Jésus-Christ ne les avait pas envoyés pour faire toutes ces bonnes choses. Ils ont parlé, et il ne leur avait pas ouvert la bouche. Il s'est servi d'eux, je l'avoue, mais ç'a été comme de canaux, par lesquels la vérité n'a fait que passer, et qui n'en ont point été pénétrés. Plus on a reçu de talents du père de famille, et plus le compte qu'on lui en doit est grand et difficile à rendre. Or le prêtre reçoit tous les trésors de Jésus-Christ, puisqu'il a son corps naturel et son corps mystique pour le sujet de ses fonctions. Quel compte sera donc le sien, en ce jour terrible, où il aura pour juge celui dont il aura profané le corps et dissipé les richesses? Comment en pourra-t-il faire une dispensation fidèle, s'il n'a la grâce qui est propre pour cet usage? Et comment la peut-il obtenir, s'il entre, contre la volonté de Dieu, dans l'ordre où elle est donnée seulement à ceux qu'il y appelle.

VI. Selon l'ordre de la providence générale, dans le monde nature, il a donné à chaque créature qui le compose, la nature et les qualités qui lui sont nécessaires pour la place qu'elle y tient, et nulle n'en sort pour se mettre en une autre; c'est pourquoi le Psalmiste dit : *Dieu ne donne la grâce du ministère qu'à ceux qu'il y appelle. Præceptum posuit, et non præteribit* (*Ps.* CXLVIII). Quand il a créé les anges, il a créé en même temps la grâce angélique pour eux, et les ayant divisés en trois hiérarchies dont la plus haute purifie, illumine et perfectionne les deux plus basses, chacun de ces bienheureux esprits demeure dans son ordre, et a la puissance de faire les choses auxquelles il est destiné. La hiérarchie ecclésiastique est formée sur celle-là, dit saint Denis (*Liv. de la hiérarchie ecclés.*), et il est nécessaire que les diacres qui purifient, que les prêtres qui illuminent, et que les hiérarques, c'est-à-dire les évêques, qui perfectionnent soient eux-mêmes perfectionnés aux divins mystères, et comme divinisés pour communiquer aux autres, selon la différence de leur mérite, la ressemblance qu'ils ont reçue de Dieu, afin de rendre chacun participant de celui qui est la suressentielle beauté, la suressentielle sagesse et la suressentielle bonté. Vous voyez en ce peu de mots combien éminente doit être la grâce des ministres ecclésiastiques, pour se bien acquitter de leurs offices qui sont si divins en la fin qu'ils se proposent. Or comme Dieu la donne à ceux qu'il y appelle, il la refuse justement à ceux qui s'en ingèrent contre sa volonté. Quand il envoya ses apôtres comme des brebis au milieu des loups, il leur donna un cœur de lion, leur commandant

d'aller annoncer des vérités qui devaient choquer les inclinations et le raisonnement des hommes, il leur communique une sagesse céleste : *Dabo vobis os, et sapientiam cui non poterunt resistere, et contradicere omnes adversarii* (*S. Luc*, XXI). Enfin il leur dit, comme nous avons déjà remarqué, qu'ils ne l'ont pas élu, mais qu'*il les a élus, afin de rapporter du fruit, c'est-à-dire de travailler heureusement dans la conversion du monde et au fruit solide et constant, non pas imaginaire et passager, comme est d'ordinaire le fruit que font ceux qu'il n'a pas choisis* (*S. Jean*, XV). Il convertit saint Paul, dans la chaleur de la persécution, pour en faire l'apôtre des nations, et il dit : *Vas electionis est mihi iste*, qu'il est un vaisseau d'élection. Aussi le remplit-il d'une si grande abondance de lumière, de force, de science et de toutes les vertus évangéliques, qu'il s'acquitte dignement de son ministère et qu'il répond à tous les desseins de Dieu. Qui rendait à votre avis saint Athanase invincible à l'exil, à la pauvreté, à la misère, à la prison de plusieurs années dans une citerne, aux condamnations des faux synodes, à la fureur des princes, à la persécution de ses confrères ? C'est qu'étant appelé de Dieu à l'épiscopat, il en avait reçu l'esprit, qui est un esprit de force. Qui a produit les actions merveilleuses des Basile, des Ambroise, des Hilaire et des Chrysostome contre la violence des tyrans ? La grâce de leur vocation. Au contraire, qui a causé les chutes déplorables des Paul de Samosathe, des Macedonius, des Nestorius, de tant d'autres évêques et de prêtres hérésiarques ? Le défaut d'une vocation légitime. Pierre d'Alexandrie, avant que de finir glorieusement sa vie par le martyre, défendit à ceux qui devaient être ses successeurs, d'ordonner Arius prêtre : et si on lui eût obéi, il n'eût pas allumé si aisément ce grand feu qui pensa dévorer toute l'Eglise. Si Eusèbe de Nicomédie eût été mis de la main du Fils de Dieu sur la chaire, l'arianisme ne l'eût pas eu pour son second père et pour son protecteur. Si Ursace et Valens, qui se rendirent si célèbres en cette cause, eussent eu une bonne vocation, ils n'eussent pas été les ministres de la fureur de Constance contre les évêques orthodoxes. Qu'est-ce qui fit sortir de l'Eglise Valentin, Marcion, Montanus et Aetius, pour la combattre par de nouvelles hérésies ? Le dépit de n'avoir pas été élus évêques. Qu'est-ce qui fit le schisme de Novatien et des Donatistes ? La même ambition de deux hommes qui ne savaient pas ou qui ne voulaient pas considérer la nécessité de la vocation divine pour les dignités qu'ils désiraient. Plusieurs ont cru que la révolte du grand Tertullien procéda de la même cause. Saint Bernard écrivant au pape Honoré sur l'élection d'Albere à l'évêché de Châlons-sur-Saône, laquelle avait été faite du commun consentement du clergé et du peuple, lui dit : *Nous connaissons le personnage; sa foi est saine et sa doctrine pure; il est prudent pour les choses divines et humaines, et jusqu'ici il a vécu sans reproche ; ainsi nous espérons qu'il sera un vaisseau d'honneur en la maison de Dieu (si toutefois il l'a choisi pour cette charge) et qu'il la servira utilement, et toute l'Eglise de France* : Remarquez, je vous prie, cette terrible parenthèse, *si tamen Deus elegerit eum*. Elle est bien digne d'être pesée, et elle vous doit enseigner, par la bouche d'un grand saint, la vérité dont je vous parle ; que la science et la vertu, à quelque point qu'elles puissent monter, ne servent d'ordinaire de rien pour le service de l'Eglise, sans la vocation légitime. Et qu'encore qu'un homme les possède, il ne doit point s'ingérer d'un ministère si saint, sans y être appelé par celui, lequel, comme nous vous avons si souvent dit, ayant tous les trésors de la sagesse de Dieu, ne s'est point glorifié lui-même pour être fait pontife.

VII. *Judas, quoique bien appelé, devient un traître ; ce qui doit faire trembler ceux qui veulent s'ingérer du sacerdoce sans vocation.* — Comment celui qu'il ne choisit pas pourrait-il se sanctifier dans le ministère qu'il usurpe? Judas qu'il avait appelé comme saint Pierre, qui avait fait des miracles en son nom, qui avait prêché sa doctrine, devient un traître exécrable qui le vend à ses ennemis, et qui finit sa vie par une mort de désespoir ? Certes je ne puis comprendre comment ceux qui prétendent si hardiment à la succession de l'apostolat, je veux dire à la dignité épiscopale, et qui suivent de si étranges voies pour y parvenir (je dis la même chose à proportion de la prêtrise et des bénéfices) ne sont pas épouvantés par un exemple si effroyable. Car si Judas, qui a une vocation légitime et indubitable, se perd d'une façon si horrible, que ne doivent craindre ceux qui, n'ayant point de vocation, entrent dans la maison du Fils de Dieu ? que dis-je, qui achètent le ministère apostolique, ou par leur flatterie ou par l'assiduité à faire leur cour, ou par des intrigues infâmes, ou par des complaisances honteuses, ou par des trafics détestables, ou par des accommodements qui renversent toutes les lois de l'Eglise ; ou par le déguisement de la vérité, et souvent par la persécution qu'ils font, quoiqu'ils la reconnaissent. Encore Judas fut-il fidèle à Jésus-Christ durant quelque temps. Il ne forma pas d'abord l'exécrable dessein de sa trahison ; le diable, par l'avarice, s'empara peu à peu de son cœur. Mais ceux qui entrent dans l'Eglise de la façon que je viens de dire, et qui est la plus ordinaire, d'abord achètent et vendent Jésus-Christ : ils l'achètent par les moyens qu'ils ont employés pour entrer dans les dignités de son royaume, et ils le vendent à ceux qui les ont élevés par leurs complaisances criminelles qu'ils tâchent de déguiser sous le nom de reconnaissance, comme si l'infidélité commise contre Dieu n'était pas aussi considérable qu'une ingratitude imaginaire pour un homme qui en effet n'a pas donné l'honneur qu'on a reçu de lui, mais qui l'a vendu très-chèrement.

Tremblez donc, mes chers frères, tremblez,

frémissez d'une sainte horreur, approchant des saints ordres. Examinez bien si Jésus-Christ vous y pousse, et ne soyez pas de ceux dont le même saint Bernard parle en ces termes épouvantables : *Malheur sur vous qui, non contents de prendre la clef de la science, voulez aussi prendre celle de la puissance; qui n'entrez pas dedans, et qui empêchez les autres d'y entrer, au lieu qu'ils devraient être introduits de votre main; car vous ne recevez pas les clefs, mais vous les prenez, et c'est de vous que Dieu se plaint par la bouche du prophète* (*Osée*, VIII). *Ils ont régné, mais non par moi, ils sont devenus princes, mais je ne les ai pas appelés à cette principauté* (*De Conv. ad Cler.*, *c.* XIX). En un autre lieu il parle de cette sorte : *Il faut paître les brebis chrétiennes par l'exemple de sa vie, par la prédication de la parole de Dieu et par le fruit de ses oraisons, et il faut paître selon l'ordre du bon pasteur, en sorte que nul ne s'élève soi-même à l'honneur du sacerdoce, mais qu'il n'y vienne qu'étant appelé de Dieu, comme Aaron. Si on entre par Jésus-Christ, qui est la porte, on se sauvera et on trouvera de bons pâturages, au lieu que si on monte par ailleurs, on est un larron. Comme l'Apôtre, appelé de Dieu, dit aux Corinthiens* (*Chap.* V) : *Considérez votre vocation ; nous devons de notre part considérer si nous sommes appelés, non pas de la vocation commune et générale par laquelle il appelle les prédestinés, mais de celle par laquelle il nous élève à l'honneur de la cléricature. Qui est-ce qui recherche le ministère des autels, afin qu'étant dégagé des folies et des piéges du siècle, il s'approche du Seigneur avec une plus grande sainteté d'esprit et de corps, pour être plus particulièrement éclairé de ses lumières et pour travailler à son salut en travaillant à celui des autres? Et qui s'étonnera, après cela, que celui qui n'est pas entré en serviteur fidèle, ni par Jésus-Christ, agisse infidèlement et contre le service de Jésus-Christ? Le fruit fera connaître l'arbre; la branche, la racine; et les œuvres, l'intention. Il fera ce pourquoi il est venu; il dissipera, il consumera, il ravagera. Et comment celui qui est tel pourra-t-il servir au sanctuaire en esprit et en vérité; car le Père veut de tels adorateurs, et sans cette adoration véritable et spirituelle, il ne reste qu'un ministère de mort qui ne va qu'à la condamnation et à la peine* (*De Vit. et Mort. cleric.*, *c.* 4).

Avez-vous bien entendu, mes chers frères, ces foudres plutôt que ces paroles? Et serait-il possible, s'il y a quelqu'un en cette compagnie qui reconnaisse n'être point appelé de Dieu, qu'il osât après avoir ouï des vérités si terribles, s'approcher de son sanctuaire et envahir sa prêtrise? Quand il considéra qu'aucun des saints prêtres et des saints évêques, qui sont honorés par l'Eglise, n'est entré dans son ministère que par une bonne vocation, comment pourra-t-il se tromper lui-même jusqu'à ce point, que de croire Jésus-Christ, dont la vérité ne change jamais, a fait en ces derniers temps une loi nouvelle pour lui, par laquelle il lui est permis d'entrer non par la porte, mais par les fenêtres ; et que pour cela il ne sera point un larron, et qu'il ne laissera pas de lui être agréable, et qu'il sera saint? L'ignorance peut-elle être plus grande? La présomption plus aveugle? L'insolence plus criminelle? Le sacrilége plus audacieux?

Si l'honneur du nom de Jésus-Christ ne le touche point, s'il ne lui importe d'être ou scandaleux, ou inutile dans son Eglise, s'il compte pour rien la perte des âmes qui ont coûté si cher à Jésus-Christ, qu'au moins il ait pitié de la sienne et qu'il ne s'expose pas à faire un péché qui est presque irréparable. Saint Pierre voyant le grand miracle de la prise extraordinaire des poissons, s'écria : *Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un homme pécheur* (*S. Luc*, V). Mais ceux à qui je parle doivent, dans la vue de la vocation requise pour être pêcheurs d'hommes, qu'ils reconnaissent n'avoir pas, se retirer et dire : *Nous nous retirons de vous, ô Seigneur, parce que nous sommes pécheurs.* Vivant dans la condition séculière, ils peuvent user des remèdes de la pénitence, qui sont ou défendus, ou impossibles aux prêtres, soit à cause de l'exemple, soit à cause de leur attachement. Selon l'ordre ancien des canons, étant mal entrés dans l'Eglise, et ensuite y ayant vécu dans de grands désordres, ils devaient s'abstenir des fonctions du ministère usurpé, ou quitter leurs bénéfices. Mais à quel ecclésiastique, pour débauché qu'il fût, oserait-on aujourd'hui proposer cet ordre, qui a été si longtemps observé dans l'Eglise avec un grand fruit? Ne le ferait-on pas frémir? ne le voudrait-on pas, dirait-il, porter au désespoir? Ne serait-on pas ou un rêveur, ou un nouveau dogmatiste? Il s'en peut trouver, et j'en connais quelques-uns, lesquels par ignorance se sont engagés dans les ordres, en étant exclus par les canons, pour leurs fautes passées, qui voudraient bien descendre du lieu où ils sont montés, plutôt imprudemment que malicieusement. Mais ils ne le peuvent, ni même ils ne le doivent faire, en l'état où sont les choses dans l'Eglise. Je sais que la préparation de leur cœur peut leur tenir la place de l'exécution, devant celui qui sonde leurs pensées et qui connaît leurs saintes dispositions. Il faut qu'ils demeurent en repos dans le ministère où ils sont engagés, puisqu'il n'est pas en leur pouvoir d'en sortir; ou que le quittant il y aurait quelque danger qu'on ne mît à leur place quelqu'un qui n'aurait ni leur capacité, ni leurs bonnes intentions, pour la conduite des âmes et pour la défense de l'Eglise. Mais leur condition est toujours déplorable, en ce qu'ils sont dans un état d'où la connaissance des vérités divines et l'esprit de la pénitence les voudraient faire ressortir, et où la nécessité les retient. Or ne vaut-il pas mieux, n'étant point engagés, reculer ou différer, que de se jeter à corps perdu dans un si grand précipice? Ceux qui ne peuvent pas se délier ne doivent pas entrer dans le désespoir, m'entendant parler ainsi. La charité sacerdotale, s'ils ont la charge des âmes, peut, comme un feu divin, purifier les taches de la mauvaise vocation, quand

elle est jointe à l'innocence de la vie et aux exercices de la sainte pénitence, selon leurs forces et selon leur condition. S'ils n'ont que le sacerdoce seul, c'est aussi par la pénitence amoureuse qu'ils peuvent expier leur mauvaise entrée dans un ministère si saint. Si elle n'a été qu'imprudente, et si la sainteté de la vie a depuis toujours été uniforme, il y a plus de sujet de se mettre en repos, et d'espérer que Dieu pardonnera une faute faite par ignorance; et qu'il suppléera le défaut de la vocation, ayant cette préparation de cœur dont je viens de parler, pour s'abstenir des fonctions sacerdotales, si telle était sa volonté, si l'Église les y obligeait. Pour ceux qui sont entrés par les crimes, je dis la même chose que saint Ambroise et saint Augustin (*en l'Exhort. à la pénit.*) disent de ceux qui attendent à la mort à se convertir: *Je ne puis pas leur refuser la pénitence, mais je ne puis pas aussi leur donner la sûreté. Je ne dis pas qu'ils sont damnés sans remède, mais je ne promets rien. Je n'assure rien, et je déplore le malheur de leur condition.* Car sans une très-grande et une très-forte grâce de Dieu, ils ne sont point capables des remèdes que la médecine évangélique prescrit pour guérir leurs maux. C'est un don tout particulier du Père des lumières, et il le distribue comme il lui plaît. Mais ne serait-ce pas être indigne de le recevoir, si sous son espérance, quelqu'un s'engageait dans le sacerdoce, contre les règles de l'Église?

VIII. *Objections qu'on peut faire contre la doctrine précédente.* —Vous m'opposerez peut-être que *saint Paul, écrivant à Timothée* (I *Ep.*, III), *dit que celui qui désire un évêché désire une bonne œuvre; que le désir d'une chose bonne ne peut être mauvais; et, par conséquent, si l'épiscopat, qui est le comble et le faîte du sacerdoce, comme parlent les Pères, peut être désiré; on peut bien désirer les charges qui sont au-dessous, et plus encore la prêtrise, qui n'a aucun bénéfice attaché, et dans la réception de laquelle on regarde la gloire de Dieu, son salut particulier et le service du prochain. De sorte qu'il semble que cette vocation expresse dont je parle, n'est pas si absolument nécessaire; que l'exiger avec cette rigueur, c'est en exclure tout le monde, c'est dépeupler l'Église des prêtres, c'est désoler les diocèses, c'est former une idée de perfection dont les hommes ne sont pas capables, c'est enfin introduire une nouveauté et aller contre la pratique présente de l'Église, dans la collation et la réception des ordres sacrés, ce qui doit suffire pour renverser toutes les choses que j'ai dites de cette nécessité, ou pour les réduire aux termes d'un simple conseil.* Voilà à peu près, mes frères, tout ce qu'on peut dire contre la vérité que je crois avoir très-solidement établie. Il est juste d'y répondre clairement, fortement et de bonne foi. Cela ne me sera pas difficile à faire, mais j'ai bien peur que si je convaincs ceux qui forment le doute, je ne les persuade pas, à cause qu'ils craignent d'être persuadés.

Je réponds premièrement à l'autorité de saint Paul par celle de saint Thomas, expliquant ce passage, que ce que l'Apôtre enseigne est très-véritable, mais que l'interprétation que les hommes ambitieux donnent à ses paroles est très-fausse. Car il dit que celui qui désire l'épiscopat désire une bonne œuvre, c'est-à-dire un emploi grand, élevé et difficile, mais il ne dit pas qu'il fasse bien de le désirer. Or qui doute qu'une chose bonne de sa nature, ne puisse être désirée d'une façon qui sera mauvaise? Toutes les choses que désirent les pécheurs ne sont-elles pas des créatures de Dieu, qui sont bonnes en elles-mêmes, mais qui toutefois ne peuvent être désirées légitimement, parce que le désir licite du chrétien ne peut s'étendre qu'à ce qui lui est bon et propre en son particulier, selon l'état où il est mis par sa condition et par les règles de l'Évangile, ou de l'Église. La fin est celle qui donne le véritable caractère de malice ou de bonté aux désirs et aux actions: et Dieu est cette fin unique que nous devons regarder en toutes nos prétentions et en toutes nos œuvres. Mais il est aussi la règle du regard de cette fin, c'est-à-dire lui-même, en tant qu'il nous est proposé comme fin. Jésus Christ a voulu avoir un corps mystique, et chaque membre de ce corps, c'est-à-dire chaque chrétien, doit tendre par lui, à Dieu, comme à sa fin. Mais chaque membre a dans ce corps une place particulière et un office distinct, il n'y a point de doute, que si l'un veut usurper l'office de l'autre, sous prétexte de tendre à la fin commune, il ne fasse un schisme dans le corps, et ne s'éloigne de la fin par les voies qu'il prend pour y arriver. Et qui osera nier que Jésus-Christ en ce corps n'ait mis des apôtres, des évangélistes, des prophètes, des docteurs? Ceux-là doivent donc tendre à leur fin, selon la place qu'ils tiennent dans le corps. Ils ne sont apôtres, évangélistes, prophètes et docteurs, que parce qu'il y a des personnes qui ont besoin des fonctions de l'apostolat et des vérités de l'Évangile. Ceux-ci doivent donc demeurer en leur ordre, et se proposer la gloire et le service de Dieu, comme leur fin dans l'analogie de la foi, c'est-à-dire selon le rang qu'ils ont dans le corps de l'Église. Qui peut faire cette distinction, et régler cette façon de tendre à la fin? Si c'est le désir de chacun selon ses sentiments, vous introduisez une confusion épouvantable; car tous auront même droit de prétendre à l'apostolat, par le même désir de servir l'Église. Il faut donc qu'une autorité suprême règle ces prétentions, comme elle a établi la diversité des offices: d'où je conclus que, quoique le service de l'Église soit une bonne chose, il peut être mal désiré, eu égard à celui qui le désire, et aux lois de distinction que Jésus-Christ a établies dans le corps mystique.

IX. *Il n'est pas permis de désirer le ministère ecclésiastique pour les commodités temporelles.* —En l'épiscopat, et par proportion dans les autres bénéfices qui ont la charge des âmes, on peut considérer ou l'honneur, l'autorité, et les biens qui s'y trouvent attachés, ou les fonctions spirituelles, à l'égard du prochain, qui s'y trouvent jointes. Si

quelqu'un désire l'épiscopat ou une autre dignité ecclésiastique, pour les avantages temporels qui sont comme ses dehors et comme sa robe; la malice et l'injustice du désir est toute visible. Car si ceux qui veulent devenir riches, dit saint Paul (I *Tim.*, III), tombent dans la tentation du diable et dans des convoitises nuisibles qui les conduisent à leur perte : à plus forte raison ceux qui, étant affamés des richesses ecclésiastiques, ajoutent le sacrilége à l'avarice, seront-ils en proie au diable, et auront-ils des désirs très-périlleux, aussi bien que très-criminels. Le Fils de Dieu renverse dans le temple les tables des changeurs et de ceux qui vendaient des colombes pour les sacrifices. Qu'eût-il fait s'il eût trouvé des marchands qui eussent fait un commerce public des sacrifices et de l'argent du temple consacré à Dieu, ou s'il eût rencontré des voleurs, qui l'eussent voulu enlever, pour le consumer en des dépenses superflues et honteuses tout ensemble? Au lieu du fouet qu'il prit à la main, contre ces profanateurs, qui de la maison de prière faisaient une banque de négociateurs et une caverne de larrons, n'eût-il pas pris la foudre pour les exterminer? Au lieu de renverser leur table, n'eût-il pas fait ouvrir la terre sous leurs pieds, pour les engloutir, comme autrefois il était arrivé pour punir la témérité des lévites qui voulaient usurper l'office d'Aaron? C'est toutefois ce que nous voyons aujourd'hui se faire plus ordinairement dans l'Eglise. La maison de Dieu est changée en une banque; ses dignités, ses biens sont dans le commerce, et on ne fait que changer le nom des choses. Il suffit de trouver une subtilité, un biais pour sauver la simonie, pour couvrir l'achat aux yeux des juges, de peur de perdre le bénéfice. Car pour les yeux de Dieu, on n'y songe pas seulement, et on croit qu'on le peut tromper avec une distinction de quelque nouveau casuiste, ignorant, ou intéressé, lequel même bien souvent est trompé par ceux qui le consultent, comme ils avaient peur de trouver la vérité. On ne fait point de scrupule de déguiser le fait au pape, duquel on veut obtenir la dispense; ou d'employer des recommandations si puissantes, que les considérations politiques l'emportent enfin sur les règles ecclésiastiques, et qu'on arrache plutôt qu'on n'obtient une permission funeste, qui ne sert de rien qu'à ajouter un nouveau crime au premier qu'on commet en voulant entrer dans l'Eglise, non-seulement sans vocation, mais par le mouvement de l'avarice, ou de la vanité.

Dans tous les bénéfices, ni l'une ni l'autre de ces portes ne mènent au sanctuaire. Elles conduisent dans l'abîme, ou pour parler plus évangéliquement, ce ne sont pas des portes par où les vrais pasteurs entrent, ce sont des fenêtres par où montent les voleurs, pour emporter ce qu'il y a dans la bergerie, et pour égorger le troupeau, comme nous avons déjà dit. Il est certain toutefois que dans l'épiscopat, et dans les autres bénéfices qui ont le soin des âmes, c'est encore un plus grand dérèglement de chercher ou la dignité, ou l'autorité, ou les revenus. La raison est que le nom d'évêque est un nom d'office, de charge, d'emploi, de travail, et non pas d'autorité, ni de puissance, ni d'abondance, ni de plaisir. Car comme chacun sait, dans la langue grecque il signifie surintendant, et Cicéron s'en sert en cette signification, dans une de ses épîtres à Atticus. Donc il est bien clair qu'on ne peut désirer l'épiscopat, ni pour le bien, ni pour l'honneur, puisque l'épiscopat n'est aucune de ces choses. En effet, l'Apôtre nous l'apprend, quand il ajoute que qui le désire, désire une bonne œuvre. Et cette bonne œuvre veut dire un grand emploi, un grand travail, une occupation laborieuse, où on peut faire beaucoup de bien.

X. *Objection de ceux qui disent qu'ils souhaitent le ministère ecclésiastique pour servir Dieu et le prochain. — Il sera donc licite*, me répondrez-vous, *de désirer l'épiscopat et d'autres bénéfices, pour servir l'Eglise, pour faire cette bonne œuvre dont on sent avoir le dessein et les forces, soit de l'esprit, soit du corps. On a étudié en théologie; on est capable de prêcher, ce qui est l'office d'un évêque et d'un curé. On mène, par la grâce de Dieu, une vie réglée et exemplaire. On a du zèle et de la prudence pour s'acquitter de ce ministère. Si on ne le désire, si on ne le recherche, on ne vous viendra pas chercher dans votre maison. Des personnes indignes occuperont les premières places de l'Eglise. Et ne vaut-il pas mieux les prévenir? Pour les exclure, il faut se montrer, et se servir des voies qui sont maintenant ordinaires, et que la coutume générale a justifiées, que de très-vertueux personnages emploient, et que beaucoup de docteurs célèbres disent être permises? Saint Chrysostome même, expliquant ce passage, dit en termes clairs, que l'Apôtre ne blâme point le désir de l'épiscopat, quand on ne regarde que le travail et que le soin de la charge.*

Le Docteur angélique répond que comme désirer l'épiscopat pour les revenus et pour l'honneur, c'est ne savoir pas ce qu'on désire, parce que l'épiscopat n'est rien de cela, ainsi le désirer comme une bonne œuvre, c'est-à-dire comme une condition dans laquelle on peut servir l'Eglise, par la direction des âmes, c'est une marque d'orgueil. Il en rapporte la raison de saint Augustin, qui dit nettement qu'encore que la première place de l'Eglise, c'est l'épiscopat, puisse être occupée dignement par quelqu'un, il y a toutefois du dérèglement à la désirer. Car celui qui la désire pour cette bonne fin, laquelle il fait retentir si haut, croit ou qu'il a les moyens pour y parvenir, ou il reconnaît qu'il ne les a pas, mais il espère que Dieu les lui donnera. S'il ne les a point, c'est une témérité de désirer une fonction à laquelle il juge lui-même n'être pas propre. L'espérance de recevoir les qualités nécessaires est une illusion dont le diable se sert pour le tromper, Dieu, comme nous avons dit, ne donnant régulièrement la grâce du ministère qu'aux ministres qu'il appelle. S'il croit avoir toutes les choses que désire une condition si sainte, il fait paraître

une vanité insupportable, et il ignore les qualités d'un véritable évêque. Il n'a qu'à lire la description qu'en fait l'Apôtre, et s'il n'a perdu la raison avec la honte, il ne pourra pas s'imaginer qu'elles soient en lui. Saint Paul prévoyant bien (*I Tim.*, III) que dans tous les siècles plusieurs désireraient l'épiscopat et le sacerdoce, a voulu aller au-devant de leur convoitise, par l'énumération des vertus nécessaires à l'évêque et au prêtre, car il ne les distingue point pour cet égard. Le vrai sens du passage que nous expliquons est : si quelqu'un désire l'épiscopat et la prêtrise, il désire une chose bonne en soi, mais très-excellente, très-sainte et très-laborieuse. C'est pourquoi il doit examiner s'il est sans reproche, s'il est sobre, s'il est prudent, s'il est orné de toutes les vertus, s'il est chaste, s'il est aumônier, s'il est docte, s'il est modeste; s'il n'est sujet ni au vin, ni à la colère, ni à aucune convoitise déréglée, s'il sait bien conduire sa famille, et si par le bon ordre qu'il y observe, il peut juger qu'il sera capable de conduire l'Eglise. Or qui est celui qui, après une attentive considération de toutes ces qualités, puisse être assez orgueilleux, ou plutôt assez fou, pour désirer une dignité qui les demande en un si haut degré de perfection? Saint Grégoire le pape dit que saint Paul louant le désir d'une bonne œuvre, aussitôt tourne en sujet de frayeur ce qu'il a loué, ajoutant la description d'un bon évêque. *Laudo quod quæritis, sed discite quod quæritis*: Je loue ce que vous cherchez, mais apprenez ce que vous cherchez. Saint Chrysostome a écrit une chose terrible (*Hom.* 10 *sur le chap.* Ier, *de la* IIIe *à Timothée*) sur ce sujet: que l'Apôtre décrivant toutes les conditions de l'évêque, a parlé par condescendance et pour s'accommoder à la faiblesse des hommes de son siècle et de tous ceux qui devaient suivre, parce que s'il eût voulu exiger la perfection que le sainteté de l'épiscopat désire, il n'eût trouvé personne sur la terre capable d'une fonction si divine. Après l'oracle de ce grand saint, il ne faut plus rien ajouter pour confondre la vanité ou le faux zèle de ceux qui sentent en eux-mêmes quelque désir de servir l'Eglise, et, avant de la doctrine, de la prudence, et de la piété, et même les qualités extérieures, croient qu'en bonne conscience, ils peuvent demander et briguer des évêchés, des cures, ou d'autres bénéfices, comme s'ils étaient tels que l'Apôtre décrit.

XI. Il est vrai que dans la manière présente de les donner on ne va pas chercher les hommes dans leur retraite; mais si Dieu vous veut pour son ministère, il saura bien vous y trouver, et vous devez attendre qu'il vous y vienne enlever. *L'évêque* (dit la loi) *doit être si éloigné de rechercher l'épiscopat, qu'il faut qu'il se fasse forcer, qu'il s'enfuie quand on le cherche, et que son seul refus sollicite pour lui. Certes il est indigne d'être ordonné, s'il ne l'est par force.* Vous ne devez pas même sitôt suivre la voix de Dieu; il faut être bien assuré que c'est la sienne; il faut, comme Samuel, l'entendre plus d'une fois auparavant que de répondre : *Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute* (II *Rois*, III). Si des personnes indignes montent aux prélatures, gémissez devant Dieu, adorez ses jugements sur ceux qui choisissent, et sur ceux qui sont choisis, et sur ceux qu'ils gouverneront.

Le peuple d'un diocèse, d'une cure est la famille de Dieu. Tantôt il lui donne des pasteurs fidèles, tantôt il permet qu'il tombe entre les mains des loups, que des voleurs se saisissent de son bien, que des larrons entrent dans le bercail, qu'ils écorchent les brebis, qu'ils les égorgent. En cette différente conduite, ses jugements sont toujours justes, quoiqu'ils ne soient pas toujours manifestes. Pour ceux qui aiment le pasteur et les brebis, ils doivent demeurer saintement oisifs dans la place, attendant que le Maître de la vigne les loue et les envoie pour travailler (*S. Matth.* XX). Saint Augustin dit excellemment ensuite du passage que j'ai rapporté (*liv.* XIX *de la Cité de Dieu*, c. 29), *que la charité, c'est-à-dire l'amour de la vérité, cherche l'oisiveté sainte, et que la nécessité de la charité reçoit l'emploi légitime; que si personne ne nous charge de ce fardeau, il faut vaquer à connaître et à contempler la vérité; et si on impose le fardeau, il faut le recevoir pour la nécessité de la charité.* Jésus-Christ n'avait-il point de zèle pour la gloire de son Père? n'avait-il point d'amour pour les hommes qu'il venait racheter? Toutefois il ne dit pas à son Père : *Envoyez-moi*, mais il vient quand il l'envoie (*S. Jean*, XIII, 4). Il ne s'offre point pour annoncer son nom, mais il dit qu'il le publie comme il en a reçu l'ordre de lui (*Chap.* VI).

Il est vrai qu'Isaïe s'offre pour être envoyé, mais c'est après qu'un ange a purifié ses lèvres avec un charbon de feu. Au contraire le prophète Jérémie s'excuse de la mission que Dieu lui veut donner, et répond qu'il est un enfant et qu'il ne sait pas parler. Saint Grégoire le pape dit (*en son Pastoral*) : *Qu'une parole bien différente est sortie de leur bouche, mais qu'elle procédait d'une même source de dilection; que la fonction que l'un a légitimement et louablement désirée, l'autre l'a redoutée de la même façon; l'un de peur de porter quelque dommage aux autres en se taisant; l'autre de peur de perdre les douceurs de la contemplation en parlant. Origène parlant du même Isaïe a eu la hardiesse de dire que Moïse, qui refusa de prendre la charge de conduire le peuple d'Israël, fit mieux que lui, qui s'offre à être envoyé; et que, pour punition de s'être si fort avancé, il reçut l'ordre d'annoncer des choses fâcheuses, et qu'il eût bien voulu n'avoir pas à dire.*

Quand vous aurez un évêché ou une cure, seriez-vous bien aises qu'un homme que vous ne connaîtriez pas, sous prétexte qu'il est fidèle, qu'il est habile, qu'il est bon ménager, voulût, en dépit de vous et sans votre choix, prendre le gouvernement de vos maisons et de votre revenu? Ne trouveriez-vous pas son procédé tout à fait extravagant et insupportable? vous le remercieriez de sa bonne volonté, mais vous le prieriez d'attendre que vous l'appelassiez dans vos affaires, et, en

attendant votre choix, de se tenir en repos, ou de faire quelque autre chose. Comment donc, mes frères, dans l'opinion superbe de vos bonnes qualités ou dans le sentiment trompeur d'un zèle inconsidéré, serez-vous si hardis, ou plutôt si téméraires, que de vous aller ingérer de la dispensation des richesses du Roi des rois et de l'office du Fils de Dieu? Quand, par vos brigues, par vos parents, par vos importunités, vous emportez un bénéfice, quel outrage; quelle violence lui faites-vous? Quelle horreur, à votre avis, n'aura-t-il pas de vous, voyant que malgré lui et contre toutes ses lois, vous aurez envahi les premières places dans son royaume? La plus grande et la plus sensible injure qu'on puisse faire à un souverain, c'est de lui donner par force des ministres qu'il ne choisit point; mais on peut quelquefois par cette violence lui rendre un bon service et lui donner des personnes qui sont nécessaires à son Etat. Il n'en est pas ainsi du Fils de Dieu; on ne peut l'accuser de faire de mauvais choix, lui qui est la Sagesse souveraine et qui ne trouve point de ministres capables de bien servir, mais qui les rend tels en les appliquant à son service, comme dit l'Apôtre : *Qui idoneos nos fecit ministros Novi Testamenti* (I *Cor.*, III). Ceux qu'il ne choisit point (comme nous avons déjà dit fort souvent, et on ne le peut trop répéter) ne s'acquittent jamais de leur ministère parfaitement, ou ce n'est pas d'une façon uniforme et persévérante. *La principauté,* dit le pape saint Léon (*Epît. aux évêques africains*), *que la sédition a extorquée, ou que la brigue ambitieuse a occupée, encore que les actions n'offensent point, ne laisse pas d'être pernicieuse par le mauvais exemple de son entrée; et il est bien difficile que ce qui a eu un commencement vicieux ait une fin qui soit louable.*

XII. *Réponse à l'exemple de plusieurs personnes vertueuses qui entrent dans le ministère ecclésiastique sans grande considération.* — Plusieurs personnes de vertu, dites-vous, sont entrées de cette sorte dans les dignités ecclésiastiques. Je ne crains point de dire qu'en cela ils n'ont pas suivi les règles de l'Evangile, et qu'ils sont plus dignes de pitié que d'imitation; s'ils n'ont pas su les vérités que je viens de déduire, leur ignorance est un jugement de Dieu très-épouvantable sur eux; il nous doit faire trembler et nous apprendre à bien craindre cette terrible sentence de Jésus-Christ : *Tout ce qui est grand et élevé devant les hommes est une abomination devant Dieu* (*S. Luc*, VI). Il se peut faire que leur péché leur sera pardonné, parce qu'il a plutôt été une erreur d'entendement qu'une mauvaise disposition du cœur; mais comme ce pardon est une grâce extraordinaire qui dépend de la miséricorde de Dieu, et qui n'est réglée que par la profondeur de ses jugements, n'est-ce pas une témérité tout à fait insupportable que celle que vous commettrez en les imitant en une chose dont l'événement est si périlleux et où il s'agit de votre salut? Il faut encore considérer que la vertu chrétienne n'est pas tout ce que nous honorons de ce nom, et que l'innocence extérieure de la vie ne fait pas le vrai chrétien; bien moins n'est-elle pas la seule disposition suffisante pour parvenir aux dignités ou au ministère de l'Eglise; c'est pourquoi nous jugeons souvent que des personnes sont vertueuses, qui, en effet, ne le sont nullement au degré que demande la condition ecclésiastique.

XIII. *Réponse au passage de saint Chrysostome.* — Je demeure d'accord que saint Chrysostome dit que saint Paul ne blâme pas le désir de l'épiscopat, quand il ne regarde que le travail et le service du prochain; mais il faut considérer qu'il suppose une pureté de désir qui ne se trouve point dans l'esprit des hommes, ou qui est si rare qu'on n'en peut faire une règle générale pour tous; car le verbe grec que l'Apôtre emploie pour signifier le désir de l'épiscopat, selon sa force, signifie un désir très-véhément; et celui qu'il emploie pour signifier le désir de la bonne œuvre de l'épiscopat, c'est-à-dire du travail, a moins de force, et ne marque qu'un simple désir. Cela nous apprend que ceux qui désirent l'évêché désirent violemment la dignité, mais qu'ils désirent faiblement les exercices laborieux de la charge. L'expérience ne justifie que trop cette explication; et pour être assuré que le désir dont nous parlons fût pur, il faudrait que l'épiscopat fût aujourd'hui tel qu'il était du temps de saint Paul, ou dans les premiers siècles; car, comme dit saint Grégoire dans son Pastoral, désirer alors l'épiscopat, c'était désirer le martyre; les persécuteurs s'adressant toujours aux évêques les premiers, comme aux bergers, par la mort desquels ils espéraient pouvoir fort aisément dissiper les troupeaux. Or qui doute que désirer le martyre par un pur motif d'amour pour Dieu et pour la vérité ne soit avoir un bon désir d'une chose très-excellente, aussi bien que très-fâcheuse et très-difficile; mais qui doute aussi que Dieu ne choisisse les martyrs? Et en quoi le choix profond de sa grâce paraît-il plus admirable et moins incompréhensible? Le désir de cette mort précieuse devant Dieu peut être inconsidéré et même criminel, procédant de la bonne opinion de ses forces : que sera-ce du désir de l'épiscopat en l'état où il est aujourd'hui, où il n'y a rien presque de fâcheux, mais au contraire où toutes les choses qui lui sont attachées se trouvent agréables et conformes aux inclinations de la nature corrompue? Cette abstraction du soin des âmes et du travail de la charge d'avec l'éclat de la dignité et des richesses, n'est-ce pas proprement une abstraction mentale, laquelle, en effet, n'a rien de réel dans le cœur, et qu'on ne peut pas se persuader à soi-même quand on examine sérieusement le fond de son âme. *Ceux,* dit saint Grégoire dans son Pastoral, *qui désirent l'office de pasteur des âmes se proposent de grands biens à y faire, et, quoique ce soit la vanité qui les y pousse, ils croient toutefois ne regarder que le service du prochain, et ils s'imaginent qu'ils feront des merveilles. Ainsi il arrive qu'il y a une autre chose dans le fond du cœur et dans la véritable intention, et une*

autre dans la pensée trompeuse et superficielle dont l'esprit se laisse abuser ; car il se trompe aisément lui-même en jugeant de soi-même, feignant d'aimer dans la bonne œuvre de l'épiscopat ce qu'il n'aime pas, et de n'aimer point dans la gloire du monde ce qu'il aime véritablement ; le désir qu'il a de la principauté le rend aussi timide, quand il la poursuit, qu'il est audacieux quand il s'y voit parvenu. La crainte de ne pas parvenir le fait trembler ; y arrivant tout d'un coup, il croit que ce rang lui était dû ; et jouissant avec un esprit séculier de cette principauté si ardemment souhaitée, il oublie toutes les propositions religieuses qu'il avait faites. Ces paroles d'un grand pape sont un miroir fidèle et lumineux où je prie ceux qui ne parlent que de leurs bons desseins, prétendant au ministère de l'Église, de se mirer attentivement ; mais je les conjure de ne pas ressembler à ceux dont parle saint Jacques (*chap.* II), lesquels après s'être mirés oublient aussitôt ce qu'ils ont vu sur leur visage ou en leur personne, quand il a besoin de correction.

XIV. *Réponse par saint Chrysostome à lui-même.* — Saint Chrysostome, dont on fait tant valoir l'autorité, s'est fort bien expliqué lui-même en plusieurs endroits de ses Œuvres, pour ôter aux ambitieux la preuve qu'ils pensent avoir dans le passage qu'ils allèguent pour justifier leur désir et leur recherche des dignités ecclésiastiques. *Il faut craindre*, dit-il (*Homélie dernière sur l'Épître aux Hébreux*), *l'épiscopat pour la sûreté de sa conscience, pour l'accablement des soins dont il est chargé et pour l'importance des fonctions. Quand on y est tiré par force, on ne doit pas le refuser, mais quand on n'y est pas engagé par une contrainte inévitable, on doit bien prendre garde à ne s'y pas précipiter; dans la vue d'une dignité si sainte, il faut s'enfuir pour n'y être pas élevé, et quand on est pris se rendre et obéir à la volonté de Dieu. Il ne faut rien faire imprudemment. Si tu prévois qu'on te veuille élire, prends la fuite et te cache, te persuadant que tu en es indigne. Si on t'arrête, montre ton respect, ta modération et ton ingénuité en obéissant.* Dans le troisième livre du Sacerdoce, il parle de même façon et dit *qu'il faut absolument refuser d'abord un fardeau qui est si lourd et si dangereux.* Il pratiqua ce qu'il enseignait, car il s'enfuit pour n'être pas ordonné ; et il proteste qu'il ne fit point cela ni par vanité, ni par opiniâtreté, ni par une sévérité farouche, mais par la considération de la grandeur de la charge et par la connaissance de sa faiblesse. Il ne faut que lire les admirables livres du Sacerdoce, qu'il composa pour lui servir d'apologie contre ceux qui blâmaient la résistance qu'il avait apportée à son ordination. On y verra le fond de l'humilité de ce grand saint, et on y trouvera des vérités plus rudes, sans comparaison, que toutes celles que j'ai expliquées dans ce discours.

XV. *Il ne faut pas regarder si les vérités sont rudes et si elles troublent, mais si elles sont nécessaires.* — Si ces vérités troublent ceux qui les entendent ou qui les lisent, il faut savoir si ce trouble n'est pas salutaire, et s'il n'est pas nécessaire de l'exciter dans les esprits en un siècle où plusieurs sont dans une mauvaise tranquillité. Quand l'ange annonça à la sainte Vierge qu'elle concevrait le Fils de Dieu, l'Évangile remarque qu'elle fut troublée par son discours, mais ce trouble fut très-saint, puisqu'il ne procédait que de l'amour qu'elle avait pour sa virginité, dont elle avait fait vœu et de l'humilité profonde de son cœur, qui faisait qu'elle se réputait très-indigne de la maternité qui lui était promise. Que je serais heureux, si le discours que je viens de vous faire vous troublait de la même façon ! Ayant dessein de vous faire prêtres, vous prétendez à un ministère lequel a un très-grand rapport avec la maternité de la sainte Vierge, puisque votre office sera de produire le corps de Jésus-Christ à l'autel, vivant de la vie de la gloire, comme elle l'a produit en une véritable chair qui avait la similitude du péché. Ne devez-vous donc pas être troublés avec raison dans ce dessein, vous qui n'êtes ni humbles, ni purs comme cette sainte créature ? Comment vous pouvez-vous estimer capables d'une production dont elle s'estime indigne, qui la met dans un si profond abaissement de soi-même et à laquelle la seule volonté de Dieu, qui lui est manifestée par Gabriel, l'a fait résoudre de consentir ? Elle soupirait sans doute après la naissance du Messie, parce que c'était le désir de tous les saints, qui vivaient dans l'état de la loi ; mais jamais son esprit ne se porta à penser seulement qu'elle pourrait être sa mère, bien loin de demander cet honneur à Dieu. Nous n'en pouvons douter après l'objection qu'elle fait à l'ange : *Comment cela peut-il être ?* car tous les interprètes demeurent d'accord qu'elle ne doutait pas de la puissance de Dieu, et ils disent que son esprit n'était pas encore ouvert pour concevoir la manière de l'opération de cette merveille, qui devait en elle joindre la maternité avec la virginité. Cette conduite est encore une belle preuve de la nécessité de la vocation pour la prêtrise, comme son trouble vous doit apprendre que celui que mon discours peut faire dans les esprits est très-utile et très-nécessaire.

Quand Jésus-Christ vint au monde, la nouvelle de sa naissance, que les Mages apprirent à Hérode, le troubla et toute sa cour avec lui. Quand il prêche, il trouble ses auditeurs, et sa doctrine renverse toute la ville de Jérusalem. Les uns disent qu'il annonce la vérité, les autres qu'il est un imposteur et un prédicateur de choses nouvelles. Les pharisiens, entre les autres, l'accusent plus hardiment de troubler les consciences, mais il ne laisse pas de continuer à exciter ce bienheureux trouble qui réveille les pécheurs de leur sommeil, qui leur fait ouvrir les yeux pour voir l'état de leur âme et qui dissipe les ténèbres que l'ignorance ou les mauvaises convoitises y avaient répandues. Il ne faut pas que les disciples soient mieux traités que le maître, et qu'ils prétendent, quand ils enseigneront des vérités qui sont comme ense-

velles, qu'on ne sait plus et qu'on ne veut pas savoir (ce qui est le comble de l'injustice); que ceux qui ont envie de suivre toujours l'ancienne erreur ne se plaignent, qu'ils ne crient et qu'ils ne tâchent d'étouffer une lumière qui leur fait mal aux yeux et qui, en dépit qu'ils en aient, montre le chemin qu'il faut tenir et les convainc de s'être égarés. Les plus mauvais vents, disait un ancien, sont ceux qui nous découvrent, et les vérités plus fâcheuses sont celles qui révèlent le mystère d'iniquité que nous voulons opérer en secret; mais ce murmure ne doit pas empêcher ceux que Dieu a établis en son Eglise pour éclairer les peuples, de répandre la lumière, dont ils voient que l'Eglise a plus besoin: comme le soleil ne laisse pas d'éclairer sur la tête de ceux qui lui tirent des flèches, parce qu'il leur lance des rayons qui les brûlent. Y a-t-il quelqu'un si aveuglé et si peu zélé pour la gloire de Jésus-Christ et de son Epouse, qui ne confesse que la mauvaise vie des ministres ecclésiastiques les déshonore, et que ce ne soit une des plus grandes calamités de notre siècle? Or comment peut-on empêcher que ces mauvais ministres ne se perpétuent. C'est sans doute par le nombre des bons qu'il faut tâcher de mettre à leur place. Comment peuvent-ils être tels, si Dieu ne les choisit? comment sauront-ils la nécessité de ce choix, si on ne leur apprend? comment leur pourra-t-on apprendre, si on ne leur dit les règles que l'Évangile, les saints Pères et les conciles nous ont laissées pour discerner cette vocation? et comment les peut-on rapporter sincèrement sans exciter ce trouble dont plusieurs se plaignent? Il faut donc ou laisser les choses dans l'ancien abus, ou s'il est nécessaire de le réformer, il faut recevoir les vérités saintement rudes qui peuvent produire un si grand bien. On ne peut dire ni qu'elles soient nouvelles, ni que l'Eglise ne les veut plus pratiquer; car, comme je vous ai montré, elles sont de la nature du sacerdoce: Dieu même ne pourrait pas dispenser un homme d'y prétendre sans la vocation, parce qu'il irait contre cette loi immuable et éternelle qui veut, comme dit saint Augustin, que l'ordre soit gardé, et laquelle n'est autre chose que lui-même.

Pour certaines dispositions extérieures et pour les irrégularités qui excluent du ministère ecclésiastique, l'Eglise en est la maîtresse, et celle qui les établit en peut dispenser pour un plus grand bien. Mais la vocation divine ne dépend point de sa juridiction; sa nécessité est aussi grande et aussi indispensable, en notre siècle, que lorsque la prêtrise fut établie par le Fils de Dieu; j'entends pour le salut de celui qui se fait ordonner, et non pas pour la validité de l'ordre, que celui qui n'est point appelé ne laisse pas de recevoir. Saint Paul dit nettement *que tout pontife est pris d'entre les hommes et établi pour offrir des dons et des sacrifices et pour vaquer aux choses qui regardent le culte de Dieu, et non pas qu'il s'établit en cet office*. Dans l'ordination, l'Eglise est soigneuse d'inculquer à la collation de chaque ordre sacré une vérité si importante; car *l'archidiacre présentant ceux qui doivent être ordonnés, dit toujours que la sainte Eglise demande à l'évêque qu'il les ordonne soit au sous-diaconat, soit au diaconat, soit à la prêtrise, soit à l'épiscopat.* Donc quand on fait connaître que cette vocation est nécessaire et indispensable pour le salut, on n'excite pas un mauvais trouble, mais on ruine une mauvaise paix; on ne jette pas des scrupules dans les consciences, mais on y porte la lumière et on en bannit une confiance dangereuse; on empêche ceux qui s'engageraient avec simplicité dans les ordres sacrés, de se mettre en état d'avoir des remords terribles durant toute leur vie et de se charger d'une épouvantable malédiction; on assure ceux que Dieu appelle, et on les détermine à suivre son choix. Si on ne chasse du temple tous les vendeurs et tous les changeurs, au moins fait-on peur à quelques-uns. Quand on n'en aurait exclu qu'un, ce serait toujours avoir fait beaucoup pour l'Eglise Achab disait à Elie: *N'est-ce pas toi qui troubles le royaume d'Israël? Non, lui répondit le prophète, ce n'est pas moi qui le trouble, mais c'est toi, malheureux prince, qui le mets en désordre par l'introduction de tes nouveaux dieux* (I *Rois*, XVIII). Je puis dire de même à ceux qui m'accuseront de troubler les consciences par ce discours. Ce n'est pas moi qui les trouble par les terreurs que j'y jette, mais c'est vous qui les perdez par la mauvaise confiance dans laquelle vous les entretenez, leur déguisant les vérités que vous leur devriez dire, et les portant téméraire-ment comme vous faites au ministère de l'Eglise contre ses principales maximes.

XVI. *Réponse à ceux qui disent que l'on ne fera plus de prêtres s'il faut venir au sacerdoce avec tant de préparation.* — C'est encore fort mal à propos qu'on oppose que s'il faut observer toutes ces choses pour entrer dans la prêtrise, on n'en trouvera que fort peu qui puissent être promus à cette dignité et qu'ainsi les paroisses demeureront désertes. Je réponds à cela que l'esprit de l'Eglise, comme il nous paraît par ses conciles et par les oracles des saints Pères, n'est pas d'avoir un grand nombre de prêtres, mais d'en avoir de bons; et que dans son armée, c'est l'ordre et non pas la multitude des chefs et des soldats qui la rend terrible. Or cet ordre ne se peut maintenir que quand chacun est à sa place et fait ce qu'il doit faire. Cette place est assignée par l'empereur céleste, qui est Jésus-Christ; donc celui qui n'attend pas d'être mis de sa main en quelque rang, mais qui le prend de lui-même, trouble l'ordre de cette armée divine. Il n'y rend ordinairement aucun service, parce que Dieu ne donne guère les grâces pour exercer utilement les ministères ecclésiastiques qu'en suite de sa vocation. Donc au lieu de fortifier cette armée, il l'affaiblit, quoiqu'il en grossisse le nombre. Le Fils de Dieu publiant sa doctrine savait bien que sa rudesse en éloignerait la plupart des hommes, comme celle qui combattait toutes leurs inclinations naturelles et qui les

obligeait de suivre des maximes entièrement opposées à leurs convoitises et à leurs mauvaises habitudes. Jésus-Christ ne les adoucit pas néanmoins, parce que son dessein était de faire de véritables chrétiens, plutôt que plusieurs chrétiens de nom et d'apparence. Quand après le discours qu'il fit dans Capharnaüm de la manducation de son corps, plusieurs de ceux qui l'avaient suivi le quittent, il met le marché à la main de ses apôtres (s'il m'est permis de parler ainsi) et leur dit : *Numquid et vos vultis abire* (*S. Jean*, VI) ? Lorsqu'il est parlé de ses élus dans l'Évangile, c'est toujours comme d'un petit troupeau qui ne paraît presque rien en comparaison de cette multitude d'hommes qui se perdent. Or dans ce petit troupeau dont il est le pasteur, il prend, comme nous avons dit, par un choix particulier, un petit nombre de pasteurs pour le gouverner. Ce choix étant suivi de la grâce intérieure fait que les pasteurs s'acquittent et fidèlement et utilement de tous les devoirs de leur ministère. Certes cela se fait plus efficacement par un qu'il choisit, que par cent qu'il n'a pas élus, quoique ceux-ci reçoivent quelquefois des grâces extérieures pour bien faire leurs charges : car ils ne peuvent que planter et arroser. C'est à Dieu à faire fructifier et à donner l'accroissement; et il ne bénit guère ce que des mains coupables de l'usurpation de son sang plantent et arrosent sous son nom. Il ne fait pas fendre la terre sous les pieds de ceux qui usurpent son sacerdoce, comme il fit autrefois pour abîmer Coré, Dathan, Abiron et tous ceux qui avaient part en leur usurpation, quoiqu'ils fussent lévites, ce qui est très-considérable. Mais à leur mort l'enfer s'ouvre pour engloutir ces téméraires qui veulent sauter du siècle dans le tabernacle, sans passer par aucun milieu de pénitence, et qui sont prêtres par sa permission et non par sa vocation. Car il n'y en a que de ces deux sortes, comme dit saint Bernard; et la première classe contient le plus grand nombre, ce qui paraît à la manière dont ils agissent.

Durant le temps de la loi le nombre des prêtres et des lévites était très-grand, pour suffire aux sacrifices du temple. Mais lorsque Jésus-Christ vint au monde, Zacharie seul mérite la louange de marcher dans tous les préceptes du Seigneur. Ce n'était plus la portion que Dieu avait choisie, la tribu aimable, la fleur du peuple fidèle; c'était une troupe d'avares, d'ignorants, d'ennuyeux et d'hypocrites. C'était la pierre d'achoppement et de scandale pour le peuple; c'était une multitude confuse qui ne différait des autres hommes que par leur nom qu'ils profanaient et que par des fonctions dont ils étaient très-indignes. C'étaient des aveugles qui en conduisaient d'autres et qui tombaient de compagnie dans le précipice; c'étaient des chiens muets, qui non-seulement n'aboyaient point voyant venir le loup, mais qui lui livraient eux-mêmes les brebis; c'étaient des docteurs qui se vantaient d'avoir la clef de la science, qui n'entraient pas dans ses trésors et qui empêchaient les autres d'y entrer; c'étaient enfin les ennemis irréconciliables de la vérité qui ne s'accommodait pas à leurs intérêts. Si nous voulons agir de bonne foi, ne reconnaîtrons-nous pas que cette grande multitude de prêtres qui charge aujourd'hui l'Église, n'est guère différente de celle dont je viens de parler? N'est-il pas vrai que l'hérésie de Luther et de Calvin fut plus fortifiée et s'accrut davantage par la mauvaise vie et par l'ignorance des ecclésiastiques de toutes conditions, que par l'éloquence et par la subtilité des hérésiarques? N'est-il pas vrai que le saint concile de Trente a reconnu ce malheur, renouvelant tous les canons anciens qui regardent la sévérité du choix de ceux qu'on doit promouvoir aux ordres sacrés? Ne défend-il pas d'ordonner aucun clerc qu'on ne l'attache au service de quelque église particulière? Il ne fait en cela que renouveler l'ancienne discipline de l'Église et que se conformer à tous les conciles précédents, et particulièrement à l'ordonnance du concile de Chalcédoine qui défendit à tous les prêtres ordonnés sans assignations de ministère, d'exercer leur ordre et qui les mit au rang des laïques. Les évêques qui composaient cette fameuse assemblée, au nombre de plus de six cents, ne prévoyaient-ils point tout ce qu'on peut alléguer aujourd'hui? N'étaient-ils point soigneux du salut des âmes que Jésus-Christ leur avait commises? N'avaient-ils pas autant de paroisses à gouverner que nous? N'avaient-ils pas la même foi pour l'honneur que Dieu reçoit de l'oblation du sacrifice de l'eucharistie? Sans doute ils avaient et plus de lumière, et plus de foi, et plus de zèle, et plus de charité que nous. Ils étaient plus rigides observateurs de la discipline de l'Église; ils savaient mieux distinguer la véritable piété de l'apparente. Lisez la vie des saints papes durant quatre siècles et davantage, vous trouverez qu'ils n'ont ordonné que bien peu de prêtres, de diacres et d'évêques durant leur pontificat. Les autres sacrements se peuvent administrer en tout temps et à tous. Mais l'Église défend d'ordonner les ministres de l'autel, hors du temps qui est prescrit pour l'ordination, afin qu'elle se fasse avec plus de réserve et avec plus de choix des personnes.

XVII. *Il ne faut pas confondre l'état hiérarchique avec l'état monastique.* — Dans notre siècle on confond misérablement l'état ecclésiastique et l'état monastique. Les uns portent la sainteté du dernier au delà de ses bornes, et considèrent plutôt la profession qu'ils ont embrassée, selon la chaleur de l'amour qu'ils ont pour elle, ou selon l'idée qu'ils en forment dans leur esprit préoccupé, que selon la lumière de cette prudence céleste qui donne à chaque chose son prix équitable, et qui demeure toujours dans les limites que l'Église assigne aux corps différents qui la composent. De là viennent ces excès de louanges, ces comparaisons odieuses, ces emplois peu fidèles des autorités, soit de l'Écriture, soit des Pères, soit de l'Histoire : et ces extensions de privilége et d'indépendance, qui mettent les Pères aux mains avec ceux

qui ne peuvent jamais être que leurs enfants, je veux dire les évêques et les réguliers. Il faut aussi confesser que quelquefois ceux qui défendent la puissance naturelle et légitime des pasteurs ordinaires, qui ont le Fils de Dieu pour fondateur de leur ordre, et non pas un homme, ravalent trop une profession que l'Eglise a toujours considérée comme très-sainte, qu'elle a honorée et qu'elle a conseillée à la plupart de ses enfants ; soit pour conserver leur innocence, qu'ils couraient fortune de perdre dans la vie du siècle; soit pour réparer les désordres de leur vie passée ; soit pour honorer la pénitence de Jésus-Christ. Car pour le ministère ecclésiastique, on ne trouvera dans aucun des saints Pères, que jamais les hommes soient exhortés à le rechercher, ou bien à le craindre et à le fuir comme un état d'une sainteté toute divine, et qui demande des anges plutôt que des hommes pour exercer ses fonctions. Le Fils de Dieu leur en avait donné la loi et l'exemple ; car il ne dit pas à cet homme, qui se vantait d'avoir gardé tous les commandements de la loi, *Si tu veux être parfait, mets-toi à ma suite et prêche ma doctrine*, mais il lui dit, *Va, vends tous les biens que tu possèdes, et donne-les aux pauvres* (*S. Matth.*, IX); ce qui est le fondement de l'état religieux, disent ceux qui veulent à toute force que Jésus-Christ et les apôtres l'aient embrassé. Demeurons dans les termes que l'Eglise a mis entre ces deux régions, et que ceux qui sont propres pour l'une n'entrent pas dans l'autre. Que ceux que Dieu appelle à la prêtrise n'aillent pas cacher leur lampe sous le boisseau. Que ceux qui doivent se cacher aux yeux des hommes qu'ils ont offensés par les scandales de leur vie, ou qui ont raison de craindre qu'en voulant éclairer les autres ils se consumeront, et qui ne se sentent point appelés à la fonction d'illuminer le prochain, se cachent à la bonne heure dans ces tombeaux, qui sont des demeures de vie pour les bienheureux morts qui s'y ensevelissent. Mais que les hommes ne croient plus que pour se convertir il faille se faire prêtre, puisqu'il faut, comme nous dirons dans la seconde partie, ou n'avoir point eu besoin de conversion de mœurs, ou l'avoir faite par une si longue pénitence, qu'il ne reste pas même la cicatrice des vieilles plaies.

Saint Thomas, qui a été un très-ardent et très-docte défenseur des avantages de la vie régulière, traitant la question, s'il est loisible de désirer un évêché, s'objecte *que l'épiscopat est un état plus parfait que l'état religieux, et que le désir de celui-ci étant louable, le désir de l'autre, à plus forte raison, est licite. Il répond qu'il y a une grande différence entre ces deux états ; que celui de la vie religieuse cherche la perfection, et que celui de l'épiscopat la suppose, parce que c'est à l'évêque à perfectionner le moine. Or comme il ne peut y avoir de la présomption à tâcher de devenir parfait, il y en a sans doute une très-grande à se croire en cet état de perfection que demande la première dignité de l'Eglise* (2. 2. *Quæst.* 185, *art.* 1).

XVIII. *La vocation est nécessaire pour le choix de l'état monastique, mais en un autre degré que pour l'état clérical.* — Quand je parle de la sorte, je ne veux pas dire que la vocation ne soit nécessaire pour embrasser la vie religieuse, principalement pour ceux, lesquels ayant conservé l'innocence du baptême jusqu'à l'âge où d'ordinaire on la perd, veulent éviter les occasions de la perdre, en se cachant dans un monastère, comme dans les trous de la pierre où l'époux leur veut montrer les beautés de son visage et leur faire entendre la douceur de sa voix divine. Saint Paul, ordonnant à chaque fidèle de demeurer dans la vocation où il est appelé, enseigne clairement qu'il y a vocation particulière pour toutes les conditions où les enfants de Dieu se rencontrent engagés. Mais de toutes les grâces que Dieu peut faire à un chrétien, je ne crois pas qu'il y en ait une plus grande que celle qui le retire du siècle avant que sa malice l'ait corrompu, par cette mort qu'on nomme civile dans le droit humain, mais qui, dans la langue de l'Eglise, est une mort religieuse et céleste. C'est pourquoi la séparation que la grâce fait de ces personnes bienheureuses est toute claire et toute visible; et il faut sans doute attendre son mouvement. Pour les pécheurs qui veulent se convertir et expier sérieusement les désordres de leur vie passée, ils ont besoin aussi de ce même mouvement; mais il ne faut pas qu'ils y cherchent des marques d'une élection particulière, comme pour embrasser la vie cléricale. L'Evangile leur ordonnant de faire des fruits dignes de pénitence, et la vie religieuse, qui est un état de pénitence, leur donnant de très-salutaires et de très-faciles moyens de produire ces fruits nécessaires à leur salut, il n'y a pas lieu de délibérer quand on n'a point d'obligation indispensable de demeurer en la condition où l'on se trouve. Faut-il consulter si le malade prendra le remède qui le peut guérir, et si celui qui s'est égaré suivra le chemin qui le peut conduire au lieu où il tend? Je sais que quelques-uns qui ne pénètrent pas bien l'excellence de la pénitence chrétienne ont cru que c'était faire une injure à l'état religieux que de le nommer un état de pénitence, et qu'ils ont pris cette façon de parler, comme si on voulait dire que c'est un genre de vie propre à des criminels. Mais quand ils voudront considérer les choses plus équitablement et sans la préoccupation que leur donne un amour mal réglé pour leur profession, ils trouveront que ce qu'ils estiment être son opprobre est sa gloire et sa louange. L'Eglise ancienne, qui dans les conciles ordonne si souvent que les évêques, les prêtres, les autres clercs, et quelquefois les laïques, quand ils auront fait quelque grande faute, soient enfermés dans des monastères, ne les considérait pas comme des prisons de criminels exécrables : elle les regardait et comme des piscines salutaires où les grandes maladies se devaient guérir par des remèdes un peu rudes, et comme des asiles sacrés où les pénitents étaient à couvert des attaques du diable, du

monde et de la chair, qui sont les ennemis irréconciliables de la pénitence. Les innocents, qui composaient la plus grande partie de ces saintes familles, n'avaient point horreur des coupables, lesquels y venaient profiter de leurs exemples. Ils en avaient pitié comme de leurs frères; ils les portaient dans leur sein; ils retenaient ceux qui voulaient aller trop vite; ils poussaient doucement les paresseux, et ils avaient pour tous une tendresse amoureuse qui leur faisait presque oublier leur propre salut, pour travailler à leur correction. Il ne faut que lire dans saint Jean Climaque la description de ce monastère de pénitents qui était proche d'un autre rempli de solitaires, pour voir des preuves de ce que je viens de dire. Si ceux qui vivent sous le même institut ont le même esprit, ils ne trouveront point étrange que j'enseigne une vérité dont leurs pères demeureront d'accord : que la vocation à cet état pénitent est tout à fait différente de celle que demande l'état de la prêtrise, et que, autant qu'il faut avoir de promptitude pour embrasser l'un, autant faut-il être lent à s'engager dans l'autre, par la considération de l'ordre que Dieu a établi, de l'exemple de Jésus-Christ, le prêtre éternel, de l'honneur de l'Église et de son propre salut, qui sont les quatre chefs principaux où se rapportent toutes mes preuves.

Celui qui se serait fait religieux sans vocation peut recevoir la grâce de bien vivre dans son ordre par la voie ordinaire de la pratique fidèle de ses règles; mais la grâce de bien vivre dans la prêtrise est régulièrement attachée à la vocation, comme nous avons si souvent répété, et à la collation de l'ordre : et tant s'en faut que l'on puisse l'acquérir par le seul exercice de ses fonctions, qu'au contraire on s'en rend plus indigne, à cause que l'on continue toujours son usurpation et son sacrilége. Ce n'est que pour celui qui est entré légitimement qu'elles sont des moyens de sanctification et d'accroissement de grâce; ce qui fait qu'on ne peut pas dire qu'ils sont malheureux en ce qu'étant obligés d'être parfaits, ils n'ont point de moyens propres à leur état pour arriver à cette perfection ou pour s'y conserver. Davantage, le religieux vit sous l'obéissance de ses supérieurs, qui le soulagent dans ses faiblesses, qui l'aident de leurs conseils, qui le fortifient par leurs exemples, qui le redressent quand il s'égare, et qui le ramènent à son devoir par l'autorité régulière et par les peines ordonnées dans leurs constitutions, lorsqu'il est incorrigible par la douceur. Mais le prêtre particulier est sans aucune conduite; il vit dans sa maison, il se fait telle loi qu'il lui plaît, et l'évêque n'a d'ordinaire connaissance de ses désordres que quand ils sont sans remède. S'il lui donne des avis en secret, il s'en peut moquer impunément; il peut le tromper par de fausses apparences de vertu; et enfin quand il en faut venir à la punition juridique, la chicane a ouvert mille portes aux coupables pour se sauver; et ils ne trouvent que trop souvent de la protection contre leurs juges, auxquels un appel comme d'abus les arrache de quelque façon qu'il soit interjeté; car aujourd'hui il ne s'en faut guère que l'Église n'ait les mains attachées comme son époux les eut sur la croix. Ce n'est plus la maîtresse des nations, c'est la tributaire des magistrats séculiers qui se mêlent hardiment de juger leur mère et de régler l'autorité de celle qu'ils doivent écouter comme leur souveraine, s'ils ne veulent, selon l'oracle du Fils de Dieu, être tenus pour des païens et pour des péagers. Les fautes d'un mauvais religieux sont étouffées dans son cloître; celles d'un mauvais prêtre retentissent dans le monde; l'un scandalise son ordre, l'autre scandalise l'épouse de Jésus-Christ, mère de tous les ordres : l'un se damne tout seul, l'autre en damne plusieurs par son mauvais exemple ou par sa mauvaise conduite.

C'est pourquoi il n'y a nulle comparaison de l'importance du choix de l'état monastique avec celui de l'état du sacerdoce, quand même on voudrait y entrer sans pensée d'exercer aucune autre fonction que celle d'offrir le sacrifice de l'eucharistie. Car plusieurs pensent être bien à couvert dans leur engagement à la prêtrise quand ils disent qu'ils ne veulent que dire la messe, comme si ce n'était pas la plus sainte, la plus divine, et par conséquent la plus redoutable action qu'un homme peut faire sur la terre : comme si toutes sortes de mains étaient dignes d'offrir celui qui n'a pas voulu que les séraphins l'offrissent à l'autel, mais par qui il est adoré sur l'autel, qui l'y environnent, et qui tremblent l'y voyant présenter par les mains d'un homme. Toutefois, par un renversement étrange, les prétendants à la profession monastique s'éprouvent fort longtemps avant que de s'y engager, et ne trouvent point étrange que les supérieurs des congrégations où ils veulent entrer les examinent à la rigueur et les fassent postuler durant des années entières. Le refus augmente leur désir, et plus on les éloigne de l'espérance de la réception, plus ils s'échauffent, plus ils pressent, plus ils font de choses extraordinaires, soit contre la bienséance du monde, soit contre les tendresses de la nature et les devoirs de l'amitié. Mais pour les prétendants au sacerdoce, ils ne s'avisent presque pas d'examiner s'ils ont en eux quelque exclusion légitime; il leur suffit de sentir un peu de dévotion, d'avoir bonne intention, ou de bien vivre, ou de servir à l'Église. Et si d'abord on ne les ordonne, ils croient qu'on leur fait une grande injustice, et ne veulent point recevoir, pour raison du délai que l'évêque prend afin de les éprouver, le précepte de saint Paul à son disciple : *N'impose pas légèrement et promptement les mains à personne* (I *Tim.*, V). Je déplore leur aveuglement, et je prie Dieu qu'il leur ouvre les yeux pour voir les vérités importantes que je viens de déduire, avec plus de naïveté que de pompe, pour ne point donner de sujet à ceux qui veulent demeurer dans les maximes qui leur sont les plus commodes de dire que je décla-

me et que je porte les choses trop loin. Je puis assurer au contraire que, sachant que très-peu de personnes sont capables maintenant des vérités du sacerdoce de Jésus-Christ dans toute leur force, je m'accommode à la faiblesse de mes auditeurs, pour ne pas trop les effaroucher. Le Fils de Dieu m'a enseigné cette conduite, ne manifestant ses mystères à ses apôtres qu'à proportion qu'ils pouvaient les porter. Mais j'en ai dit assez dans ce discours pour dissiper les ténèbres les plus grossières que le diable a répandues sur les vérités dont j'ai parlé, qui sont capitales dans la doctrine de l'Evangile. J'espère que, le jour croissant, les yeux des hommes se fortifieront et qu'ils pourront soutenir l'éclat qui les éblouit à cette heure. Alors il faudra suivre le mouvement de Dieu et parler, comme dit l'Apôtre (I *Cor.*, III), la sagesse entre les parfaits, c'est-à-dire des choses hautes à ceux dont les esprits seront élevés, et donner une viande solide aux estomacs qui pourront la digérer et qui en tireront de nouvelles forces.

SECONDE PARTIE. XIX. *Des marques de la bonne vocation.* — Après avoir solidement prouvé la nécessité de la vocation divine pour le choix de l'état ecclésiastique, il est nécessaire de vous enseigner par quelles marques vous pouvez la reconnaître. Il y en a de deux sortes : les unes sont extraordinaires et miraculeuses, les autres sont ordinaires et canoniques. Je ne parle point des premières, parce que dès là qu'on les nomme miraculeuses, elles ne tombent plus sous la règle, et ce serait une folie de les attendre pour se déterminer. Dieu, dans les siècles passés, les a fait très-souvent paraître, pour manifester sa volonté à ceux qui devaient élire des évêques ou des prêtres, et à ceux qu'il voulait faire consentir à leur ordination, dont il les voyait très-éloignés par leur humilité. L'histoire ecclésiastique est pleine de ces exemples, et il serait hors de propos de les rapporter maintenant. Aujourd'hui nous ne voyons plus ni ces choix extraordinaires, ni ces refus et ces éloignements humbles et sincères par des personnes qui avaient tout le mérite pour les dignités dont elles s'éloignaient. Il faut donc se tenir à l'ordre commun et tâcher de découvrir le secret de cette vocation, si rare et si malaisée à connaître. Or il me semble que ces marques peuvent se diviser en extérieures et en intérieures, eu égard aux fonctions qu'on est obligé d'exercer dans l'état ecclésiastique par l'ordre que l'on veut recevoir.

Première marque extérieure pour ceux qui sont ordonnés sur un bénéfice. — La première marque extérieure pour ceux qui s'engagent dans le sacerdoce par l'obligation d'un bénéfice, est la manière dont ce bénéfice leur est venu. Car si c'est par cette sorte de commerce que la corruption a introduite aujourd'hui, par ces permutations frauduleuses, par ces payements anticipés de pensions et ces remboursements de frais imaginaires d'un procès, ou de réparations voluptueuses; par ces réserves de fruits contre les dispositions canoniques, par ces accommodements de familles dans les mariages, par ces résignations cauteleuses qui ne vont qu'à sauver le bénéfice; si c'est par la brigue, par les poursuites, par des services rendus pour cette fin, ou par quelque voie séculière, je n'estime point qu'il faille douter que l'on n'est nullement appelé à l'état ecclésiastique. Car les saints canons, les Pères et les théologiens les plus considérables condamnent toutes ces voies comme iniques. Les subtilités des avocats et des banquiers, qui les savent habilement déguiser aux yeux des juges civils ou ecclésiastiques, les rendent encore plus criminelles, parce qu'on ajoute la tromperie à l'iniquité. Que si l'entrée dans le bénéfice est tout à fait canonique, si on ne l'a ni souhaité, ni recherché, ni directement ni indirectement, on peut croire que par cette conduite de la Providence, à laquelle nous n'avons point de part, Dieu manifeste à un homme qu'il l'appelle à la condition ecclésiastique.

XX. *De la nature des bénéfices.* — Pour mieux entendre cette matière si importante, il faut savoir que le mot de bénéfice est passé de l'empire romain dans l'Eglise. Les empereurs pour récompenser les soldats et les capitaines qui les avaient bien servis et pour leur donner plus de courage encore pour continuer dans le service, leur assignaient des fonds de terre dans les provinces qu'ils appelaient *beneficia*, *des bénéfices*, et ceux qui les possédaient *bénéficiers*. L'empereur Sévère en usa ainsi et ses successeurs l'imitèrent : mais dès longtemps auparavant, les princes s'étaient servis de cette sorte de récompense aux dépens des particuliers dont ils prenaient les héritages, ce qui se fit très-rigoureusement dans les guerres civiles du triumvirat. Dans les premiers siècles de l'Eglise, tous les biens, soit meubles, soit immeubles, comme parlent les jurisconsultes, étaient en la main de l'évêque, lequel en faisait la distribution à ses clercs et aux pauvres, n'en prenant pour lui que ce qui était nécessaire à son entretien, selon les règles de la tempérance ecclésiastique. Ces distributions journalières du temps de saint Cyprien, s'appelaient *sportulæ*, et les clercs qui les recevaient *sportulantes*. Aujourd'hui la même chose se fait dans les églises cathédrales et collégiales, où les chanoines reçoivent des distributions quotidiennes, selon qu'ils assistent aux offices. Quand la division des héritages de l'Eglise se fit, les particuliers commencèrent à régir les portions qui leur étaient échues et s'en trouvèrent les maîtres sans plus dépendre de l'autorité des évêques : et ces membres commencèrent à s'appeler *bénéfices* et leurs possesseurs, *bénéficiers*. Mais il faut observer qu'au commencement, ils se donnaient par les évêques, aux clercs qui avaient utilement servi l'Eglise et qui la pouvaient encore servir, sans qu'il y eût ni brigue, ni désir de leur part, comme nous apprenons d'une Epître du pape Symmaque à saint Césaire évêque d'Arles. De là est venu ce mot qui se trouve en la bouche de tout le monde, *Beneficium datur propter officium. Le bénéfice est donné pour l'office.* Aujour-

d'hui on l'applique à la récitation des heures canoniales ; mais si on y restreint le sens du mot d'office, c'est contre la première institution, puisqu'il est très-constant qu'en ce temps-là, le bréviaire n'était pas ordonné en la forme que nous l'avons et que l'Office divin ne se récitait que dans les temples, comme il se fait aujourd'hui. Office veut dire dans le langage de l'Eglise, ministère : et comme j'ai déjà remarqué, les canons défendaient d'ordonner aucun qui ne fût attaché à quelque église, soit dans les villes, soit dans la campagne : et l'évêque choisissait ceux qu'il jugeait les plus capables, pour leur donner un plus grand ou un plus petit troupeau. Il ne leur était pas loisible de quitter leurs églises sans sa permission, et quand ils le faisaient, ils étaient déposés. Le troisième canon du premier concile d'Arles y est formel, celui de Chalcédoine ordonne la même chose pour les clercs et pour les lecteurs. Le second concile de Nicée ne permet pas même aux prêtres, de quitter leurs paroisses sans le consentement de leurs évêques, pour dire la messe dans les oratoires des empereurs (*conc. de Nicée, c.* 15; *conc. d'Ar. c.* 3; *conc. de Chal. c.* 6 *et* 8; *conc. d'Aix-la-Chapelle, c.* 52; *conc.* 3 *d'Orléans, c.* 1). Le concile de Trente, en la session déjà alléguée, renouvelle cet ordre. Saint Charles Borromée, qui l'avait fait heureusement conclure et dont la mémoire mériterait d'être en bénédiction, quand il n'aurait fait que ce grand bien à l'Eglise, l'établit dans ses conciles provinciaux et dans ses synodes et le fit garder inviolablement. Le concile de Tours célébré l'an 1585, celui d'Aix, celui de Bordeaux et plusieurs synodes particuliers des évêques de France ont renouvelé cette sainte et salutaire discipline, qui se pratique heureusement aujourd'hui dans les diocèses qui sont bien réglés. Or comme les choses plus elles s'éloignent de leur source, plus elles se corrompent, beaucoup de bénéfices, sont devenus simples, comme on parle aujourd'hui et ont cessé d'avoir une fonction ecclésiastique, toute l'obligation de ceux qui les possèdent, se réduisant à faire dire quelques messes et à réciter l'office, sous peine de péché mortel et de restitution de fruits. Or que cela soit contre la nature du bénéfice et contre l'intention de ceux qui l'ont fondé, on le peut aisément juger, par les choses que j'ai dites et par ce seul principe de saint Paul : *Que celui qui ne travaille point, ne mange point* (II *Thessal.*, III), sur lequel la distribution des biens ecclésiastiques est fondée; mais ce n'est pas mon dessein d'en parler en ce lieu et je me contente de tirer cette conséquence indubitable, que quoiqu'on puisse être assuré que l'entrée dans l'état ecclésiastique par un bénéfice, est régulière, en ce qu'on se trouve attaché à un ministère certain, selon la discipline ancienne de l'Eglise, on ne peut toutefois s'assurer de la vocation de Dieu, si ce bénéfice n'est reçu conformément aux règles canoniques, autant que l'état des choses présentes le peut souffrir.

Je mets cette exception, parce qu'aujourd'hui les bénéfices ne sont pas tous en la disposition des évêques, comme l'ordre de l'Eglise voudrait qu'ils y fussent. Il y a des patrons laïques qui présentent aux cures, ou aux chapelles, que leurs prédécesseurs ont fondées. Les rois ont la nomination de plusieurs dignités dans les cathédrales, des prieurés de fondation royale des abbayes et des évêchés. Nos pères ont gémi, et tous ceux qui aiment l'ordre de la maison de Dieu gémiront, tant que les élections seront abolies et qu'il faudra passer par la cour, pour entrer dans le sanctuaire. Le clergé de France, le parlement de Paris, l'université se sont vigoureusement opposés à la nouvelle introduction des nominations séculières qui changea la face de l'Eglise gallicane, et de reine la rendit esclave. Mais ces plaintes furent inutiles, et Dieu a permis pour nos péchés, que la discipline qui l'avait fait si longtemps fleurir, se soit altérée en un point qui était comme la clef de la voûte. Il faut donc nous accoutumer aux lois que nous trouvons établies, puisque nous ne les pouvons changer. C'est pourquoi je dis, que celui qui serait choisi, ou par un patron laïque, ou par le prince, pour un bénéfice ou même pour un évêché, sans s'être montré, sans l'avoir désiré, sans l'avoir brigué et sans s'engager à aucune chose pour la reconnaissance, qui puisse être tant soit peu contraire à l'équité, peut l'accepter et croire que Dieu l'appelle ; car ces nominations, autorisées par l'Eglise, tiennent (s'il faut parler ainsi pour nous consoler) le lieu des élections anciennes par le clergé et par le peuple. Le concile de Sardique défend avec des termes très-sévères, de se servir des puissances séculières pour parvenir à l'épiscopat, parce qu'en ces temps bienheureux, l'élection du clergé et du peuple était la seule voie légitime pour y arriver. On regardait ceux qui y venaient par l'autorité des empereurs, comme des larrons qui entraient dans le bercail de Jésus-Christ, par les fenêtres. En effet, ces promotions ont toujours été funestes à l'Eglise, et les évêques que la cour avait faits, se sont trouvés d'ordinaire les principaux fauteurs des schismes ou des hérésies qui l'ont travaillée, et de son oppression. Eusèbe de Nicomédie, Ursace et Valens, du temps de Constance, firent plus de mal à la foi catholique, pour plaire à l'empereur et à l'impératrice que tous les ariens ensemble. On ne peut lire les vers de saint Grégoire de Nazianze, sur les mœurs des prélats de son temps, qu'on ne soit saisi d'horreur et qu'on ne reconnaisse que l'esprit du siècle est tout à fait ennemi de l'esprit de l'épiscopat, et que ceux qui y sont venus par cette voie sont presque toujours tombés dans des précipices. Il est vrai toutefois, que si les empereurs eussent recommandé un homme pourvu de toutes les qualités nécessaires, pour le premier ou le second rang du sacerdoce, qu'on eût considéré sa recommandation, et qu'elle n'eût donné aucune exclusion à la personne proposée, sachant qu'elle n'aurait fait aucune brigue pour l'obtenir. Les évêques étant fort empêchés en

l'élection d'un successeur de Grégoire de Nazianze, qui pour le bien de la paix avait quitté la chaire de Constantinople; nommèrent plusieurs évêques à l'empereur, lequel choisit Nectarius, qui n'était pas même baptisé. On s'étonna avec raison de ce choix; toutefois on ne blâma point Nectarius d'avoir rien fait contre la discipline de l'Eglise en acceptant cette prélature, à cause qu'il ne l'avait point briguée, Mais quand un évêque choisit quelqu'un, lorsqu'il y songe le moins, la vocation est encore plus régulière et plus assurée, parce qu'elle est naturelle. Et si le bénéfice est plus laborieux que commode; s'il est pauvre, s'il prive des choses agréables, s'il sépare un homme de ses parents et de ses amis; s'il le confine parmi des personnes rudes et peu reconnaissantes; c'est encore une très-bonne marque de l'élection divine; car où la nature est crucifiée dans ses convoitises il faut moins craindre l'amour-propre. La pauvreté, le travail, l'éloignement des personnes chères, la privation des délices, sont des choses conformes à la mission apostolique et à l'esprit du sacerdoce chrétien, ou pour mieux dire, c'est le propre esprit du sacerdoce de Jésus-Christ; car il l'a exercé parmi les hommes les plus ingrats, et les plus barbares du monde; toute sa vie a été une mort continuelle, et enfin il l'a terminée par le supplice de la croix. Quand il envoie ses apôtres, c'est de la même façon qu'il avait été envoyé, et comme des brebis parmi les loups. Saint Paul dit, que tous les ministres de l'Evangile sont regardés comme des bêtes destinées à la mort. Il met le signe de son apostolat dans les travaux, dans les prisons, dans les naufrages, dans les persécutions, dans la faim, dans le froid; enfin dans toutes les choses qui sont pénibles au corps et à l'esprit du vieil Adam; enfin il dit qu'il est plus apôtre que les autres, parce qu'il a souffert de plus grands maux pour la cause de l'Evangile (II *Cor.*, XI).

XXI. *De la seconde marque de la vocation.* — La seconde marque extérieure de la vocation ecclésiastique est négative, et consiste à n'avoir, ni en sa personne, ni en sa naissance, ni en sa condition, aucune des irrégularités lesquelles, selon les règles de l'Eglise, excluent les hommes du sacerdoce; car il me semble que quand Dieu permet, par la conduite de sa providence, que quelqu'un naisse avec la difformité, par exemple, qui peut déshonorer le ministère, ou sans l'intégrité des membres que les canons désirent, ou dans quelque autre empêchement qu'ils établissent, il s'explique assez que sa volonté n'est pas qu'il s'approche de l'autel, d'où régulièrement il lui est défendu de s'approcher. Dans l'ancienne loi il y avait beaucoup d'irrégularités corporelles qui empêchaient que les enfants des prêtres et des lévites, dont la vocation venait par la naissance, ne pussent servir dans le tabernacle, et il n'y avait point de dispense pour eux. L'Eglise, qui est conduite par le Saint-Esprit, a mis aussi quelques irrégularités extérieures qui excluent les fidèles de son sacerdoce. N'est-il pas juste de s'accommoder à ses ordres? pourquoi en cherchera-t-on une dispense qui n'a d'ordinaire aucun fondement que l'ambition, l'avarice, le dépit et le chagrin de celui qui la sollicite? Je demeure d'accord de l'autorité du pape qui la donne; mais, avec tous les docteurs, je soutiens qu'elle doit avoir une cause raisonnable, et que sans cela celui l'accorde et celui qui en use pèchent. Or quelle raison légitime peut avoir le dernier, de vouloir qu'on viole la règle pour l'amour de lui, si ce n'est la nécessité d'obéir à la vocation divine, et comme il connaît avoir en soi une exclusion que n'ont pas les autres? N'est-il pas vrai aussi que cette vocation lui doit être manifestée par quelque marque plus particulière, afin d'en être assuré? Car si sans un empêchement canonique on doit craindre, on doit fuir, on doit se cacher, on doit refuser le sacerdoce, comme nous avons dit après les saints Pères, que doit-on faire quand on a en soi une déclaration régulière de la volonté divine, contraire à la prétention qu'on a formée injustement ou imprudemment? Mais bien loin d'avoir cette défiance et d'examiner davantage son dessein, on voit tous les jours que ce qui devrait exclure est ce qui engage. Plusieurs veulent être ecclésiastiques, parce qu'ils n'ont pas assez d'esprit, ou assez bonne mine, pour soutenir les avantages de leur naissance. L'Eglise a le rebut du siècle, et ceux qui n'osent paraître dans les compagnies du monde, à cause que leur difformité les y rendrait ridicules, ne font point de difficulté de vouloir paraître à l'autel, où ils ôtent le respect qu'on doit à son ministère par le défaut des ministres. Il faut avoir de l'esprit, ou du courage, pour être l'aîné d'une maison, afin d'en conserver la splendeur; mais pour paraître aux premiers rangs de la famille du Fils de Dieu, il n'est pas besoin d'avoir du sens commun. Les pères d'ordinaire font comme Caïn, offrant à Jésus-Christ, par la condition ecclésiastique, ce qu'ils ont de pire entre leurs enfants, sans songer qu'il faudrait lui laisser choisir ses victimes, et se réjouir quand il choisira les spirituelles et les plus agréables. Les enfants qui se trouvent engagés de la sorte sont sans doute à plaindre, et d'ordinaire ils ne peuvent faire autre chose que consentir à leur sacrifice et tâcher à le faire monter devant Dieu en odeur de suavité. Je ne parle pas d'eux maintenant, mais de ceux qui se destinent de leur mouvement à une condition dont ils savent qu'ils sont exclus par l'état où ils se trouvent, sans avoir des marques particulières que Dieu veut qu'on mette pour l'amour d'eux une exception à la règle générale, ni qu'il paraisse en aucune sorte que l'Eglise a tant de besoin de leur service que les autres ne puissent lui rendre avec une égale utilité.

Pourquoi faut-il qu'un homme, qui toute sa vie aura fait la guerre, par exemple, qui aura été un soldat du diable et non pas de Jésus-Christ, et dont les mauvais exemples auront scandalisé toute une province, se fasse prêtre aussitôt qu'il aura la pensée de quitter

ses désordres et de se convertir? Pourquoi n'entre-t-il pas dans un monastère pour y pleurer ses blasphèmes, ses sacriléges, ses saletés et ses pilleries? Pourquoi, s'il ne peut ou s'il ne doit pas embrasser cette sainte profession, ne demeurera-t-il pas, ou dans sa maison, ou en quelque lieu de retraite? Pourquoi au moins ne prend-il pas plus de temps pour passer d'un camp de démons au camp du Seigneur, de la région du monde la plus corrompue à la région de l'innocence, et de l'armée à l'autel? Je ne veux pas en exclure absolument tous ceux qui ont porté les armes, puisque l'Église les y reçoit avec quelques conditions; mais, comme le ministère ecclésiastique a plus d'éloignement de cette profession que d'aucune autre, je crois qu'il faut aussi être beaucoup plus réservé pour permettre à ceux qui l'ont faite, comme elle se fait aujourd'hui, de s'engager dans les ordres, et que leur vocation demande des marques très-extraordinaires. Le premier concile de Tolède défend d'ordonner diacre celui qui aura été fait clerc, ayant repris la profession de la milice après son baptême. Le pape Innocent, dans l'Epître à Victricius, évêque de Rouen, et dans celle à Félix, évêque de Nocère, dit qu'il ne faut point ordonner clerc celui lequel, après son baptême, s'est fait soldat. Célestin, écrivant aux évêques d'Espagne, laisse, pour conserver la paix, dans les fonctions du sacerdoce ceux qui ayant fait la guerre avaient été ordonnés; mais il défend de semblables ordinations à l'avenir sous peine de déposition pour l'ordonnant et pour l'ordonné. Saint Martin, évêque de Tours, avait été soldat; mais après avoir laissé ce dangereux métier, il mena fort longtemps une vie très-pénitente dans la solitude, et son ordination fut tout à fait miraculeuse.

Il y a d'autres conditions dans le siècle moins opposées à la mansuétude ecclésiastique, comme est la magistrature. Saint Ambroise ayant exercé la sienne dans Milan et dans la province de la Ligurie comme un épiscopat politique, fut élevé à l'épiscopat chrétien, et la manière dont il s'en acquitta fit bien connaître que Dieu l'y avait établi. Ce n'est pas que la discipline ordinaire de l'Eglise n'ait été contraire à cette pratique, car le concile de Nicée défend de recevoir au sacerdoce les soldats et les magistrats, qui font comme une espèce d'irruption en cette sainte et redoutable dignité. Entre les canons romains dont nous avons déjà parlé, le dixième dit : *Qu'il est manifeste que ceux qui exercent la puissance séculière ne peuvent être sans péché : qu'ils font beaucoup pour eux s'ils ne prétendent point à l'épiscopat, et si expiant leurs péchés par la pénitence, ils méritent, après qu'elle est accomplie, d'être associés aux autels.* Il est vrai qu'il faut faire une grande différence entre les magistrats du temps où ces ordonnances ecclésiastiques ont été faites et entre les nôtres; car ceux-là, comme nous voyons par les termes des conciles, avaient de certaines fonctions qui ne s'accordaient pas avec les règles du christianisme, telle qu'était l'obligation de donner au peuple des spectacles que l'Église abhorrait comme une suite de l'idolâtrie. Nos juges n'ont rien de semblable; le prince leur a mis dans les mains une chose très-sainte, qui est la justice; mais comme leur fonction, pour pure qu'elle soit, est tumultueuse, qu'elle est toute engagée dans les affaires du siècle et qu'elle les oblige à des sentences de mort contre les criminels, il ne faut pas que témérairement ils s'engagent dans la condition ecclésiastique, dont l'esprit est capitalement opposé à la chicane, aux subtilités de la jurisprudence civile, à toutes les affaires séculières et surtout à la rigueur des supplices et au sang. Ou ils s'acquittent saintement de leurs charges, ou ils les font mal, ou ils craignent de s'y corrompre. S'ils sont bons juges, pourquoi abandonneront-ils un exercice dans lequel la grâce de Dieu les préserve de la corruption, et qui est si nécessaire à l'Etat et même à l'Eglise? Pourquoi laisseront-ils leur place à d'autres qui n'ont ni la même connaissance, ni la même intégrité? Un seul homme de bien dans un parlement ou dans un autre tribunal, est capable d'empêcher des désordres épouvantables et de protéger l'innocence en mille occasions. Que deviendra une république si tous ceux qui peuvent s'opposer aux violences des méchants la laissent comme en proie à leur fureur et à leur corruption? Si le magistrat ignore les choses qui sont nécessaires pour l'exercice de sa charge, qu'il tâche de les apprendre; s'il a peur de s'y perdre, qu'il examine bien quel fondement a sa peur, qu'il ne se forme pas des monstres imaginaires, qu'il ait recours aux contre-poisons qu'il trouvera dans l'Evangile, qu'il fuie les occasions de corruption, qu'il mène une vie véritablement chrétienne, laquelle, par son austérité raisonnable et par son détachement de l'amour des biens du monde, le peut garantir de la corruption, soit par la faveur, soit par les espérances, soit par les plaisirs. Que si, après une véritable épreuve, il trouve, par le conseil d'un homme de Dieu prudent et éclairé, que son salut court un grand péril, je veux bien qu'il le mette en assurance, et qu'il coupe le pied et la main qui le scandalisent. Mais pourquoi du tribunal viendra-t-il à l'autel sans passer par aucun milieu? Pourquoi ne pleurera-t-il pas les fautes qu'il a faites en la distribution de la justice humaine avant que de se mêler par le sacerdoce de la distribution des richesses de Jesus-Christ? Il a eu peur de souiller ses mains en maniant le bien de ceux dont il était juge; et il n'aura point de peur de souiller le sang du Fils de Dieu par ses mains, ou tachées de concussions, ou qui ne sont point assez purifiées pour toucher une chose si divine? Il aura eu horreur de juger de la vie d'un criminel, et il usurpera avec assurance le jugement du salut ou de la damnation des chrétiens? Comme si dans ce jugement l'intérêt, la faveur, les espérances, les craintes, les plaisirs, ne se pouvaient pas trouver aussi bien que dans les jugements qui ne regardent que des choses temporelles.

C'est où nous voyons aujourd'hui qu'ils causent plus de désordres; et il est vrai que la corruption de la vie des chrétiens ne procède presque que de la faiblesse ou de la malice de leurs juges dans le tribunal de la pénitence. L'Apôtre défend (I *Tim.*, III) d'ordonner un néophyte qui ne vient que d'être régénéré, et qui apparemment a conservé l'innocence de son baptême; à plus forte raison celui qui a souillé son baptême et qui n'a point encore fait de pénitence, qui est dans l'ordre des laïques, ne doit-il pas être ordonné. Les canons défendent qu'on mette les derniers dans le sacerdoce sans avoir passé par tous les degrés ecclésiastiques. Le pape Innocent, que nous avons déjà allégué, dit, en une autre Epître, de ces ordinations : *Hi videntur contemni de quibus oportuerat eligi, et illi male intromitti, qui præter ordinem irrumpunt potius quam eliguntur.* Léon I[er] écrit une excellente lettre à Dorus, évêque de Bénévent, sur ce qu'il avait ordonné des laïques sans aucun mérite, les préférant aux clercs, dont la probité était éprouvée, et il dit que : *Presbyterii ordinem novo ambitu fœdoque colluvio turbavit, ita ut unius festina et immatura provectio, eorum quos ætas commendabat, et culpa non minuebat, fieret dejectio.* Saint Grégoire le Grand, dans les Epîtres (*lib.* IV, *Ep.*) qu'il écrit à Brunehaut et aux rois Théodoric, Théodebert et Childebert, dit que cette promotion de laïques à l'épiscopat (il en est de même du sacerdoce) qui se fait tout d'un coup, est un des plus grands désordres de leurs royaumes, auxquels il les conjure de remédier, s'ils veulent éviter la punition de Dieu. Saint Grégoire de Nazianze (*in Apol.*) déclame contre ces prêtres et ces évêques d'un jour avec une véhémence digne de la force de son esprit. Saint Jérôme qui avait été son disciple en fait aussi une peinture admirable : *Hier*, dit-il, *il était catéchumène, aujourd'hui on le voit prêtre ou pontife. Hier il paraissait dans l'amphithéâtre, aujourd'hui il paraît dans l'église. Hier il était au cirque, aujourd'hui il est à l'autel. Hier il était un défenseur de comédiens et aujourd'hui il consacre des vierges* (*Epist. ad Oceanum et lib.* II, *adversus Pelag.*).

XXII. *Troisième marque de la vocation.* — Ce n'est pas assez de n'avoir point d'exclusion du sacerdoce pour les irrégularités canoniques, qui sont exprimées par le droit ; il faut avoir l'inclusion ; je veux dire que celui qui prétend au ministère ecclésiastique, doit être pourvu des qualités qu'il demande pour être utilement exercé ; car qui dit un ministre, dit un homme qui a quelque office à faire, et celui qui ne peut s'en acquitter va contre la nature de la chose qu'il usurpe. Il trompe l'Eglise qui croit avoir un serviteur agissant, et qui a un homme inutile ; il abuse de la puissance qu'il reçoit en son ordination, ne la pouvant mettre en exercice ; il tient la place d'un autre qui ferait fort bien ce qu'il ne fait pas, et il est cause de la perte de tous ceux qui se perdent par son ignorance. Voyez combien voilà de crimes ensemble, quand on entre dans les ordres sacrés ou dans un bénéfice sans avoir les conditions nécessaires pour servir. Tous les théologiens demeurent d'accord, que les collateurs qui donnent des bénéfices à des personnes indignes, pèchent mortellement, par cette acception des personnes, qui n'est point en Dieu, et qu'il condamne si sévèrement dans la distribution des dignités ecclésiastiques. *Qui peut souffrir*, dit saint Augustin écrivant à saint Jérôme (*Epist.* 29), *qu'on élève à la chaire, dans l'Eglise, un homme riche, et qu'on laisse un homme pauvre qui en est plus digne?* Saint Thomas (2. 2. *quæst.* 63, *art.* 2), conclue que les choses temporelles étant plus importantes que les spirituelles, celui qui, dans la distribution des dernières, fait un choix humain des personnes et ne considère pas leur mérite ou leur indignité, commet un plus grand péché que celui qui a le même respect humain en la dispensation des premières. Plusieurs scolastiques sont de la même opinion, et ils étendent cette obligation non-seulement au choix d'une personne qui soit capable du bénéfice, mais au choix de celui qui en est le plus digne. Les raisons qu'ils en donnent sont, qu'autrement on viole la justice distributive, qui veut que le plus digne d'un honneur l'obtienne, à l'exclusion de celui qui a moins de mérite pour le posséder; et que c'est aller contre l'intention des fondateurs, qui a sans doute été qu'on préférât les plus capables. Ils parlent des canonicats, des chapelles et des prieurés qu'on appelle simples; en quoi les plus modernes casuistes ne les suivent pas, à cause que ces bénéfices n'ayant point aujourd'hui de fonction qui regarde les âmes, il semble que l'Eglise ne peut recevoir un grand mal, quand un collateur les donne à une personne capable, et laisse celui qui les mériterait mieux. Ils confessent toutefois que l'opinion des autres est très-probable, et ils y reviennent sans y penser. Or il faut raisonner de même façon de celui qui reçoit le bénéfice que de celui qui le confère ou qui y présente. C'est pourquoi, comme il n'est pas permis aux collateurs de le donner à une personne qui est tout à fait indigne; comme selon la plus saine opinion des docteurs, il doit même choisir le plus digne; ainsi il ne peut être licite à aucun de demander un bénéfice, ou de l'accepter, quand il s'en reconnaît incapable, ou que par sa brigue il empêche un plus capable d'en être pourvu. La raison des théologiens est fondée sur ce principe : qu'on ne peut induire un autre à faire un péché mortel qu'on ne pèche aussi mortellement et qu'on ne soit coupable de tous les maux qui suivent ce péché. Il ne faut pas s'amuser à prouver une vérité qui est même du droit de nature puisque cette induction est opposée formellement à l'amour du prochain. Les scolastiques disent encore que celui qui induit un autre au mal et qui le commet avec lui, fait un double péché. Donc le clerc qui portera ou le patron laïque ou le collateur ecclésiastique, à lui conférer un bénéfice dont il est indigne, péchera doublement, et en perdant son âme,

il perdra celle de son bienfaiteur. Paludanus et Cajetan, enseignant qu'il est obligé de le rendre à celui qui est plus digne, supposent que la nature du bénéfice exige cette condition. Les autres docteurs ne sont pas de ce sentiment si rigoureux, mais pour celui qui en serait tout à fait indigne, ils conviennent tous qu'il est obligé de le quitter, qu'il doit restituer les fruits qu'il a touchés à la fabrique de l'Eglise, ou aux pauvres du lieu; et que celui qui a été cause qu'il a obtenu, est dans la même obligation; et ils estiment que cela est conforme à la disposition du concile de Trente. Sylvestre, Navarre et Henriques Leyman, disent que celui dont la provision est invalide, est obligé en conscience de quitter le bénéfice, avant la sentence du juge, parce qu'il n'a nul droit sur la chose. Mais peut-il y avoir une plus grande nullité, que l'indignité entière dont nous parlons? Et n'est-elle pas de sa nature un plus grand empêchement qu'aucun autre introduit par le droit canonique pour la validité des provisions.

XXIII. *Quelle est la capacité requise en ceux qui reçoivent un bénéfice.* — La dignité, mes très-chers frères, n'est pas semblable en tous ceux qui aspirent au ministère ecclésiastique, quoiqu'on la puisse réduire à trois chefs généraux, 1° à l'aptitude du corps, 2° à la science, et 3° à la probité des mœurs.

J'ai déjà parlé de l'aptitude du corps, traitant des exclusions par les irrégularités que l'Eglise a établies, et il ne me reste plus rien à dire, sinon que celui qui serait obligé de résider en un lieu où il ne peut vivre à cause du climat contraire à sa complexion, et où il ne peut servir utilement, soit pour être odieux aux peuples, fût-ce sans sa faute, et par leur brutalité, soit pour des considérations de quelque querelle de famille qui ne se peut terminer, soit pour l'ignorance de la langue vulgaire, soit pour la délicatesse de son corps qui le rend incapable des travaux de la charge attachée au bénéfice, ne peut en conscience l'accepter, moins encore entrer pour ce sujet dans les ordres sacrés. Les raisons que j'ai déjà déduites, prouvent assez clairement cette proposition, qui est évidente d'elle-même.

Pour la science, il faut en considérer la nécessité et le degré, selon la nature du ministère dont on se charge; car ce serait une injustice de demander à celui qui doit servir dans un village, la même connaissance de la théologie, qui est nécessaire au curé d'une grande ville, où il y a des personnes d'esprit, de savoir et de condition à gouverner. Mais chacun doit avoir la plénitude de la science divine, qui peut suffire à ceux qui y doivent puiser, et quand on ne l'a pas dans cette proportion, c'est une marque visible que Dieu n'appelle point à l'office où on aspire. Un homme qui ne se sent point assez robuste pour souffrir toutes les fatigues du métier de la guerre, ou qui se défie de son cœur, s'il est sage, ne s'engage point dans une profession qu'il juge n'être propre qu'à lui faire recevoir de la honte. Un avocat qui ne peut parler en public, se réduit à consulter pour les parties. Un ignorant en l'art de la navigation, ne se fait point pilote et il a peur de la mer. La seule condition ecclésiastique est embrassée par les fidèles sans aucune considération de leurs qualités personnelles; et il semble que ceux qui ne valent rien pour les plus basses, sont très-propres pour celle qui est la plus relevée qui soit au monde. Le revenu de l'évêché et de la cure, éblouit les yeux : et on ne songe pas, si on peut dire trois mots au peuple, lequel on doit paître continuellement par la parole divine; le propre office des pasteurs, soit supérieurs, soit subalternes, étant de prêcher l'Evangile, comme les saints Pères, et les conciles, et celui de Trente, qui est notre dernière règle, nous enseignent avec des paroles qui méritent bien d'être considérées. Je sais que l'Eglise a eu autrefois de très-saints évêques qui ne prêchaient pas, comme saint Irénée, évêque de Lyon; mais outre qu'ils ont été en petit nombre, que leur vocation venait de Dieu, et que la sainteté de leur vie, ou la doctrine de leurs livres, pouvaient tenir lieu de prédication journalière, il est certain qu'ils n'étaient pas absolument muets et que s'ils ne faisaient de grands sermons, ils donnaient des instructions familières à leurs brebis. La preuve de cette vérité est bien claire dans les Eglises d'Afrique, où il n'était pas permis aux prêtres de prêcher en la présence des évêques. Saint Augustin fut le premier en faveur de qui cette règle fut violée par Valère, dans l'église d'Hippone, et peu à peu la coutume s'en introduisit dans cette province, comme elle était dans l'Orient. Tous les livres des saint Pères, sont remplis des homélies prêchées à leur peuple. Les souverains pontifes ne s'en dispensaient pas, et Grégoire le Grand, accablé de soins pour sa charge, et de maladies en sa personne, rendait fidèlement ce devoir à son troupeau. Donc avec quel front, avec quelle conscience, celui qui sait bien que jamais il ne pourra faire une exhortation d'un quart d'heure, en administrant les sacrements, peut-il demander, ou recevoir un bénéfice, auquel cette fonction est attachée? A combien de dangers s'expose-t-il de scandaliser l'Eglise, de laisser périr ses ouailles, de faire des fautes dans l'exercice de sa charge, de donner occasion aux libertins de mépriser les choses saintes dont il ne peut faire connaître la sainteté, aux hérétiques de détruire la vérité qu'il ne peut défendre, aux ministres qu'il a sous sa charge, de faire des fautes, parce qu'il ne peut les instruire, ni les reprendre, et à son troupeau de le mépriser, voyant qu'il ne peut l'enseigner lui-même.

On ne peut objecter cette maxime de droit qui est si commune, que *qui fait par autrui semble faire par soi-même*. Mais je reponds avec tous les canonistes, que cette règle a lieu quand le titulaire n'est pas obligé par la nature de son bénéfice, ou par les lois ecclésiastiques, de faire son office par lui-même. Et il y a un autre axiome du droit civil, qui dit clairement : *Fieri ab alio non sufficit; quod*

facere teneor. Or qui peut douter qu'un évêque, qu'un curé, ne soient obligés par la nature de leur ministère, d'instruire par eux-mêmes les peuples qui leur sont commis? Ce serait nier un principe évangélique. Le concile de Trente, qui les exhorte à prêcher, dit que c'est leur propre office, et il paraît clairement que c'est par indulgence, qu'il permet à ceux qui n'en sont plus capables, d'employer la bouche d'autrui. Je ne parle pas de ceux qui sont établis, dont je ne veux point troubler la conscience mal à propos, bien loin de les condamner, n'étant pas leur juge, et sachant que plusieurs récompensent ce défaut, par la prédication de leur vie toute sainte. Je parle de ceux qui ne sont pas encore dans les dignités, et je soutiens hardiment, que leur incapacité pour la principale fonction de leurs bénéfices, est une marque visible que Dieu, régulièrement, ne les y appelle point, et qu'il est à craindre que dans le fond du cœur, ils ne regardent que l'honneur, ou le revenu ; car s'il leur est permis de le désirer, c'est pour y servir l'Eglise : et comment la pourront-ils bien servir, étant incapables de la fonction la plus naturelle de leur charge, la plus nécessaire pour sa défense et pour la sanctification de ses enfants. Je demeure d'accord que l'office d'un bon pasteur, n'est pas seulement de prêcher, mais qu'il consiste principalement à gouverner, et que souvent ceux qui s'acquittent fort bien de l'un, sont très-incapables de l'autre ; que plusieurs avant que d'être obligés à évangéliser les fidèles, l'ont fait avec fruit dans le bercail des pasteurs légitimes, et que depuis qu'ils ont eu des troupeaux à paître par la parole, ils sont devenus muets, ce qui scandalise tout le monde. Mais sans m'arrêter à crier contre un silence si criminel, qui ne peut pas être une excuse, et bien moins une bonne raison au sujet dont nous traitons, je dis qu'il faut que les deux capacités d'enseigner et de gouverner son troupeau, se rencontrent, en celui qui examine sa vocation ; j'entends quant aux dispositions naturelles, sans lesquelles on ne peut s'acquitter de ce double devoir du pastorat ; car lorsque Dieu fait l'élection d'un ministre, il l'élève et le perfectionne par la grâce de l'esprit ecclésiastique. Il suffit pour croire qu'on n'est pas formellement exclu de cette charge, d'avoir les conditions qui sont requises pour en exercer les fonctions, lorsque Dieu y appliquera celui qui ne s'y veut appliquer que par son mouvement. Car de prêcher pour arriver aux dignités ecclésiastiques, c'est une si épouvantable profanation de la parole de Dieu, que ne la pouvant expliquer par mes paroles, j'aime mieux la déplorer devant Dieu, que d'en affaiblir l'impiété par la faiblesse de mon discours. Encore que parlant de la science, j'aie fait mention principalement des pasteurs, je n'entends pas que ceux qui se veulent faire prêtres, sans aucun dessein d'avoir jamais des bénéfices chargés du soin des âmes, n'aient point besoin de doctrine. Je ne la demande pas si grande, mais il faut pour le moins qu'elle soit telle que le saint concile de Trente désire, et nous en parlerons dans un autre discours, où nous traiterons ce sujet plus au long. Ces choses que j'ai dites, pourront sembler rudes à plusieurs, mais je serais bien aise de n'être point obligé de dire des vérités fâcheuses, parce qu'elles sont nécessaires.

XXIV. *De la probité des mœurs, qui est la quatrième marque de la vocation.* — La probité des mœurs, mes très-chers frères, est encore plus nécessaire que la doctrine, et il la faut considérer avant ou après l'ordination. Dans l'esprit de l'Eglise, une des principales conditions des ministres de l'autel, est l'innocence de la vie passée, et elle la donne aussi comme une des meilleures marques d'une vocation légitime. Cette vérité est extrêmement importante, et on peut même dire qu'elle est fondamentale dans le sujet dont nous parlons, et je crois être obligé de vous l'expliquer plus au long, afin qu'il ne manque rien à votre instruction.

Le sacerdoce est un état d'innocence, soit qu'on le considère en son auteur, soit qu'on observe les moyens dont il se sert pour y parvenir. L'Apôtre voulant parler à fond du sacerdoce de Jésus-Christ, montre premièrement, qu'il est le Fils de Dieu, d'où s'ensuit qu'il est saint; et il conclut que la nature de son office demande la perfection de la sainteté : *Talis decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus et excelsior cœlis factus, qui non habet necessitatem quotidie quemadmodum sacerdotes, prius pro suis delictis hostias offerre, deinde pro populi* (*Hébr.*, VII). Remarquez combien de mots l'Apôtre emploie pour nous montrer l'innocence du souverain prêtre du Nouveau Testament. Il dit premièrement *decebat*, qu'il était de la décence, non pas que cela pût être autrement, mais parce que cela était attaché à la nature de l'état. Il écrit à Tite, *Loquere quæ decent sanam doctrinam*, et aux Ephésiens, *Fornicatio non nominetur in vobis sicut decet sanctos.* David dit que la louange est bienséante à Dieu, *Te decet hymnus in Sion*, et que la sainteté est bienséante à sa maison, *Domum tuam decet sanctitudo.* Or qui oserait penser que la louange ne lui fût due que par bienséance, et que sa maison ne demandât la sainteté que comme un accessoire? Après, saint Paul use de divers termes pour mieux exprimer la grande pureté de Jésus-Christ. Celui de saint comprend tous les autres, et explique toutes les perfections du Fils de Dieu, qui est ainsi appelé par l'ange, quand il est conçu, et qui est reconnu pour tel, par les démons qui criaient après lui, *Scio quia tu sis sanctus Dei.* La sainteté, selon saint Denis, est une pureté, sans tache, parfaite, exempte de toute souillure, et de tout ce qui a besoin d'être expié. C'est par cette perfection que Dieu n'est que lui-même, et que pour lui-même, et, pour dire tout en moins de mots, qu'il est ce qu'il est, n'ayant et ne pouvant avoir aucune composition, non pas même de perfections, quoique pour nous faire entendre, nous en fassions un long dénombre-

ment. Il ne peut aussi être dans aucune indigence ; et se trouvant suffisant à soi même, il est infiniment séparé de tout ce qui n'est pas Dieu : ce qui forme une pureté incompréhensible. Jésus-Christ est selon sa naissance éternelle et temporelle, quoiqu'en diverses manières, engendré dans les splendeurs de la sainteté. C'est pourquoi, comme je viens de dire, il est le saint de Dieu, et par cette sainteté, il n'est qu'à Dieu, qu'en Dieu et que pour Dieu. C'est ce qu'il nous enseigne en divers endroits de l'Évangile de saint Jean, où il dit *qu'il est en son Père, que sa doctrine est de celui qui l'a envoyé, que son Père demeurant en lui, fait ses œuvres, qu'il ne dit rien que ce qu'il a appris de lui, qu'il ne cherche point sa gloire propre, et que son Père rend témoignage de lui.* L'Apôtre donc, après l'avoir appelé saint, ne devait, ce semble, plus rien dire, puisque toutes les autres choses étaient moindres. Toutefois il veut ajouter les titres d'innocent et d'impollu, et de séparé des pécheurs, qui sont comme les explications et les suites nécessaires du premier nom. Les prêtres ne font qu'un seul prêtre avec lui, comme avec l'Eglise il ne fait qu'un corps ; c'est pourquoi ils doivent être saints comme lui, selon qu'ils en sont capables. Dans le Lévitique, Dieu dit que ses prêtres seront saints, parce qu'il est saint et parce qu'ils offrent au Seigneur le pain et l'encens : et Jésus-Christ veut que ses prêtres soient saints, parce qu'il est saint, et qu'ils offrent son corps et son sang à Dieu.

Si après avoir considéré l'auteur du sacerdoce, nous venons à considérer la fin pour laquelle il l'a institué, et les moyens qu'il emploie, nous trouverons que l'innocence de la vie passée n'est pas moins nécessaire pour cette considération, que pour la première. Saint Paul nous enseigne que *tout pontife* (les prêtres sont compris sous ce nom) *est établi pour vaquer au service de Dieu, pour offrir des dons et des sacrifices pour les péchés, et qu'il doit compatir à ceux qui ignorent et qui errent, parce qu'il est lui-même environné d'infirmité.* L'office du prêtre est donc de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et de sanctifier le peuple, ce qu'il fait par l'oblation du sacrifice, par la prédication de sa parole et par l'administration des sacrements. Or comment un homme qui ne vient que de laisser sa mauvaise vie, ou qui même l'ayant expié par la pénitence, demeure toujours diffamé dans l'esprit des hommes qui ont connu ses débauches, et qui ne connaissent pas son repentir, ou qui bien souvent le soupçonnent d'hypocrisie, peut-il entreprendre d'offrir le sacrifice, ou de paraître à l'autel, pour honorer Dieu à la vue de ceux qu'il a scandalisés si longtemps? Le vice du ministre ne déshonore-t-il pas en quelque façon le maître qu'il sert? Sa mauvaise réputation n'ôte-t-elle pas le respect pour les choses qu'il manie? Saint Paul veut que l'évêque et les diacres soient irrépréhensibles et qu'ils aient même l'approbation des infidèles. Les apôtres proposant à l'Église de Jérusalem l'élection de sept hommes pour l'office de diacres, disent qu'ils doivent choisir, *Viros ex vobis boni testimonii septem, plenos Spiritu Sancto et sapientia.* Dans l'ancienne loi il y avait des défauts corporels, comme nous avons dit, qui excluaient les hommes du sacerdoce ; et dans l'Évangile il y en a de même quelques-uns, quoique non pas en si grand nombre, comme serait une si notable difformité, qu'elle pourrait exciter, et la risée, et le mépris de ceux qui verraient à l'autel une personne monstrueuse. Mais si pour un ministère tout spirituel, l'Église ne laisse pas d'avoir égard aux qualités extérieures, afin qu'il ne soit pas déshonoré, comment est-il possible qu'elle souffre que ceux qui sont publiquement décriés pour leurs débauches encore toutes récentes, s'approchent des autels ou se mêlent de reprendre les autres? L'époux céleste les souffre, mais saint Grégoire dit excellemment (*en son Pastoral*), qu'il ne les connaît pas : *Quia quos permittendo tolerat, profecto per judicium reprobationis ignorat.* Dans la troisième conférence des évêques d'Afrique avec les donatistes, ceux-là reconnaissent que les mauvaises mœurs des prêtres mettent toujours des taches et des rides sur la face de l'Église. *J'admire l'audace de plusieurs* (ce sont les paroles de saint Bernard, *Serm.* 30, *sur le Cant. des Cant.*) *que nous voyons ne recueillir de leur propre vigne que des ronces, et qui toutefois s'ingèrent hardiment d'entrer dans la vigne du Seigneur, laquelle ils ravagent plutôt qu'ils ne la gardent, et ne la cultivent. Malheur aux ministres infidèles, qui n'étant pas encore réconciliés avec Dieu, entreprennent de réconcilier les autres, comme si leur vie était innocente* (*De la correction aux clercs, chap.* 9)! *Malheur aux enfants de colère qui font profession d'être ministres de la grâce! Malheur aux enfants de colère qui contrefont les fidèles médiateurs de la paix, afin de manger les péchés du peuple! Dans l'état présent de l'Eglise qui nous fait pitié, et que nous déplorons, nous ne sommes pas étonnés de voir qu'il naisse un basilic d'une couleuvre. Nous ne sommes pas étonnés que celui qui viole les règles établies par le Seigneur, ravage la vigne même du Seigneur.*

Les moyens dont les prêtres se servent pour conduire les hommes à Dieu et pour les sanctifier, sont la prédication de la parole divine et l'administration des sacrements. Pour la première, il est certain que la mauvaise réputation de la vie passée apporte un étrange empêchement au fruit qu'elle pourrait faire : car bien que le Fils de Dieu ait dit : *Faites ce qu'ils disent, et non pas ce qu'ils font* ; toutefois les hommes font plutôt ce qu'ils nous ont vu ou nous voient faire, que ce qu'ils nous entendent dire. Voyez l'ordre que Notre-Seigneur a tenu, envoyant les prophètes et les apôtres pour porter les peuples à la pénitence et pour leur annoncer l'Évangile. Noé, qui dans la loi de nature avertit les hommes de prévenir la colère de Dieu par le changement de leur vie, était un homme juste, et saint Paul (*aux Héb., chap.* XIII) l'appelle héritier de la justice. Jérémie (*Jérem., c.* VI, *v.* 3) est choisi pour détruire,

pour arracher, pour édifier et pour planter, qui sont les offices des prédicateurs, et il est sanctifié dans le ventre de sa mère. Jean-Baptiste doit annoncer la venue du Messie, il est purifié du péché originel et rempli de grâce par celui dont il doit être le précurseur, *prius compos devotionis quam naturæ*, dit saint Ambroise : il vit trente ans dans le désert, comme s'il eût appréhendé de se corrompre dans la maison de son père, qui était juste; et tout d'un coup il sort de sa solitude et paraît sur les rives du Jourdain, comme un ange descendu du ciel. Jésus-Christ dit lui-même hardiment et véritablement : *Quis ex vobis arguet me de peccato* (*S. Jean*, *c.* V) ? Dans l'Evangile, un homme se présentant à lui pour être reçu à sa suite, en est refusé avec ces paroles : *Vulpes foveas habent et aves cœli nidos, Filius autem hominis non habet ubi reclinet caput suum* (*S. Luc*, IX). Saint Augustin explique ces paroles mystiquement comme *si le Fils de Dieu eût voulu dire : Les renards ont leurs tanières dans ton cœur parce que tu es fourbe; les oiseaux du ciel y font leurs nids, parce que tu est orgueilleux, et le Fils de l'homme n'y a pas une place pour reposer sa tête, parce que tu n'as point d'humilité* (*Serm.* 7, *sur les paroles de Notre-Seigneur*, *en S. Matth.*). Les apôtres n'étaient pas savants, mais ils étaient d'une vie irrépréhensible. Paul avait persécuté l'Eglise, mais il dit qu'il avait vécu sans reproche et selon la façon de vivre la plus austère des Pharisiens, et qu'un zèle qui n'était pas selon la science, l'avait emporté (*Act.*, I). Il est vrai que saint Matthieu fut tiré de la banque, mais outre qu'en cette profession, quoique odieuse aux Juifs et périlleuse pour le salut, il pouvait être homme de bien, le choix que Jésus-Christ en faisait l'obligeait de le suivre, et le purifiait de toutes ses offenses. Tous les prêtres que l'Eglise honore comme saints, fort peu exceptés, ont conservé leur innocence baptismale; ou s'ils ont été dans quelques péchés, ils n'ont pas été scandaleux, et ils les ont expiés par la pénitence. Saint Augustin fut promu au sacerdoce, ayant mené une vie assez libertine avant qu'il eût été régénéré : mais depuis son illumination il avait si fidèlement conservé la robe blanche dont il avait été revêtu; il avait fait une vie si pénitente et si sainte dans son monastère, qu'il ne restait rien du passé qui pût faire tort à son ministère dans l'esprit des hommes. Ce que je dis de la prédication, se peut dire aussi de l'administration des sacrements, qui reçoit quelque déchet en l'opinion des hommes par la mauvaise renommée des ministres, bien que pour leur opération elle soit semblable. Car, comme dit saint Augustin, les prêtres célèbrent des ministères nécessaires, ce qui signifie que c'est de Jésus-Christ qu'ils prennent leur efficace, et non pas de la sainteté des ministres.

Je crois, mes très-chers frères, que les raisons que je viens d'alléguer prouvent suffisamment la vérité que j'ai avancée, et il ne me reste plus qu'à vous faire voir les autorités des conciles qui l'établissent.

XXV. *Preuves par les canons, que la vie de ceux qui aspirent aux saints ordres, doit avoir été innocente.* — Premièrement, ils excluent les bigames du sacerdoce, et le baptême ne lève pas cette irrégularité, quoiqu'il ôte toutes les autres. La raison en est qu'il faut que les ministres de l'autel soient éloignés de tout soupçon d'incontinence, dont la bigamie semble être une preuve. Le concile de Trente la met comme une exclusion aux ordres qu'on appelle moindres : *Comment*, dit saint Ambroise, *celui qui a réitéré ses noces peut il exhorter les autres à la chasteté* (*Lib.* I, *des Off. chap. dern.*) ? Le canon dix-huitième des apôtres défend d'*ordonner ceux qui viennent fraîchement de la gentilité, ou qui ont mené une mauvaise vie, ex improba vivendi ratione.* Le concile de Nicée (*can.* 10) établit la même chose et veut que *le clerc, dans lequel avec le temps on découvrira quelque péché, dont il sera convaincu par le témoignage de trois personnes, s'abstienne des fonctions cléricales et soit déposé.* Le concile d'Elvire (*can.* 30), exclut du sous-diaconat, celui qui en sa jeunesse aura commis une fornication, parce que après cela il ne doit pas être promu à un plus haut dégré, et il dépose ceux qui auront été ordonnés auparavant en cet état. Les synodes d'Agde, d'Epaone, d'Angers et de Tours, établissent la même discipline; le concile de Neocésarée (*can.* 5) veut que le prêtre qui aura été ordonné après avoir commis quelque péché d'impureté, n'offre point; et il soumet à la même peine, le diacre qui sera tombé dans la même faute. Le premier concile de Valence ordonne que, l'évêque ou le prêtre, lesquels pour n'être pas ordonnés, confessent qu'ils ont commis quelque péché qui les en exclut par les canons, quoique cela ne soit qu'un artifice d'une humilité imprudente, ne soient pas mis dans le ministère à cause de l'impression que peut faire leur confession dans l'esprit des peuples. Ce décret fut fait parce que saint Ambroise, comme nous avons remarqué, avait tâché de se donner à soi-même, par l'entrée des courtisanes dans sa maison, une exclusion indubitable pour n'être pas élu évêque de Milan. Le quatrième concile de Carthage ôte à l'évêque qui aura ordonné quelqu'un coupable de crimes qui l'excluent du sacerdoce, l'exercice de ses fonctions. Saint Cyrille d'Alexandrie marque l'importance et l'inviolable observation de cette discipline, écrivant aux évêques de Lybie et de la Pentapole, au rapport de Balsamon. Dans la fin de la septième action du septième concile œcuménique, nous avons une lettre de Tharasius, patriarche de Constantinople, où il dit que les divins canons n'admettent point au ministère ecclésiastique celui qui après son baptême est tombé dans la fornication ou dans l'adultère.

Le synode romain, dont les canons furent envoyés aux évêques de France, du temps d'Innocent Ier, selon l'opinion des doctes, dit, au canon quatrième, que l'Eglise romaine observe particulièrement cette règle, qui est que, *si quelque enfant n'a pas conservé la vu-*

reté de son corps, depuis le baptême, il ne peut être admis au rang des clercs; que si quelqu'un est baptisé en un âge plus avancé, et a toujours vécu chrétiennement avec une seule femme, il peut être promu à la cléricature, si d'ailleurs il n'est point coupable d'autres péchés; mais si quelqu'un corrompt le sacrement de l'eau par des vices charnels, encore qu'après ses fornications il se marie, comment peut-il être reçu au ministère de la rémission des péchés, lui qui s'est plongé dans les ténèbres de sa première vie? De tels ministres seraient ministres, non pas de Christ, mais de l'antechrist. O nouvelle présomption! on fie le sacerdoce à celui qu'on doit obliger de faire pénitence, afin qu'il puisse expier par une longue satisfaction, l'ingratitude avec laquelle il a souillé la grâce du pardon qu'il a reçu.

Ceux qui avaient été baptisés au lit de la mort, qu'on appelait cliniques, ne pouvaient être promus aux ordres sacrés, parce que ce délai de la réception du baptême faisait douter de leur piété. Comment l'Eglise, qui avait, s'il est permis de parler ainsi, cette dernière délicatesse, eût-elle reçu sans autre façon, ceux qui depuis leur baptême, avaient vécu dans toutes sortes de crimes?

L'Eglise considérait les pénitents qui voulaient satisfaire à Dieu par les peines établies dans ses conciles, avec respect et avec amour; et elle les recevait dans son sein avec joie, après leur satisfaction accomplie; mais elle les excluait de son ministère, et cette sainte sévérité a commencé dès sa naissance, comme nous voyons dans le livre des Constitutions apostoliques, où il est traité de l'examen de ceux que l'on doit promouvoir à l'épiscopat ou à un autre office ecclésiastique. Le canon septième des apôtres y est formel. Origène, défendant la religion chrétienne contre Celse, dit que *l'Eglise recevait les pécheurs à la communion, après de longues satisfactions, et avec plus de difficultés qu'elle ne faisait les infidèles au baptême; mais qu'elle les excluait pour jamais de tous les ministères de l'autel. Le pape Hormisdas dit que, non-seulement il ne faut point consacrer des laïques, mais que, d'entre les pénitents, aucun profane violateur ne doit aspirer à ce degré, et qu'il lui doit suffire de recevoir le pardon de son péché quand il le demande. Avec quelle conscience absoudra-t-il un pécheur, sachant qu'il a confessé ses péchés devant le peuple? Qui est-ce qui pourrait honorer l'évêque lequel il a vu un peu auparavant, prosterné à terre comme un pénitent? Certes, celui qui a paru souillé de la tache du crime, ne possède pas la dignité du sacerdoce avec l'éclat qu'elle doit avoir.* Il est vrai que dans l'Eglise orientale, la pénitence publique n'était pas une exclusion pour le sacerdoce, selon les termes des canons; mais le crime lequel y était sujet, quoiqu'il ne fût point connu par une satisfaction faite aux yeux du peuple. Car en cela elle était très-rigoureuse, jugeant qu'on ne pouvait apporter trop de pureté à un ministère dont l'office était de purifier les autres. Le concile de Trente renouvelle toutes ces ordonnances, pour la promotion aux ordres sacres, et veut qu'on ne choisisse que ceux dont la vie précédente aura été diligemment éprouvée, et qui sera, dans la jeunesse de l'âge, une vieillesse, en prudence et en vertu, *quorum probata vita senectus sit* (*Sess.* 13, *chap.* 12).

XXVI. *Cinquième marque de la vocation qui est la pureté de la fin.* — La cinquième marque d'une bonne vocation au sacerdoce, est la pureté de la fin qu'on se propose en s'approchant de l'ordre. Il y a des fins qui sont absolument mauvaises, il y en a qui sont imparfaites, et il y en a une bonne. Choisir la condition ecclésiastique pour avoir du bien, pour parvenir aux honneurs, pour vivre dans l'oisiveté, pour être en considération dans le siècle, pour se sauver du debris de sa famille, pour se mettre à couvert de la punition de ses crimes, sont des intentions qu'il n'est pas besoin que je m'amuse à réfuter, puisqu'elles portent leur condamnation sur le front, et nous en avons déjà parlé à fond dans la première partie de ce discours. La fin qui semble n'être pas mauvaise et qui ne l'est pas en effet, à considerer la chose en soi, est d'entrer dans le sacerdoce pour vivre avec plus de piété et pour servir l'Eglise. Mais je vous ai fait voir aussi bien clairement que, encore qu'un homme eût toutes les vertus des anges, s'il n'était appelé de Dieu au sacerdoce, il ne doit pas s'en ingérer, et que ses bonnes intentions, au moins régulièrement, et selon l'esprit des canons, ne le peuvent sauver de la peine que mérite l'usurpation d'un ministère où le Fils de Dieu même ne s'est pas introduit. La bonne fin, en s'approchant du sacerdoce, est de faire la volonté de Dieu sans réserve, sans discernement de sa raison, sans choix de sa propre volonté, sans réflexion sur soi-même, ni sur autrui, et sans aucune prétention sur la terre d'autre récompense de tous ses travaux que Dieu même. Comme l'office du prêtre est de sacrifier le corps de Jésus-Christ à Dieu, il doit, avant que de recevoir cette puissance redoutable, sacrifier son esprit et sa volonté à Jésus-Christ, et mourir à soi, afin qu'il n'y ait plus rien de vivant en lui que Jésus-Christ. Tous les chrétiens doivent vivre d'une vie de mort, et agir dans l'esprit de sacrifice; car l'Apôtre m'apprend que Jésus-Christ est mort et ressuscité afin que nous ne vivions plus à nous-mêmes, mais à lui et pour lui. Les prêtres qui sont la fleur et la portion la plus sainte du christianisme, sont bien plus étroitement obligés de vivre seulement en Jésus-Christ et pour Jesus-Christ, parce qu'ils ne font qu'un prêtre avec celui qui n'a point vécu pour soi ni en soi, mais en Dieu et pour Dieu. Quand il entra dans le monde, le même Apôtre (*aux Héb.*, *chap.* VII) dit qu'il s'offrit à Dieu comme une victime qui devait tenir la place de toutes les anciennes qu'offrait la synagogue, et qu'il accepta la volonté de Dieu sur lui, sans aucune limitation. Celui qui veut participer à son sacerdoce, doit faire la même chose et entrer dans cette region sainte sans s'infor

mer de ce que Jésus-Christ veut qu'il y fasse, lui suffisant de vouloir faire tout ce qu'il voudra; car je n'éprouve pas qu'on se propose un emploi déterminé quand on n'en a aucun par son bénéfice, à cause que le ministère ecclésiastique étant à l'Eglise, le ministère le doit prendre d'elle par l'ordre de son évêque, comme nous vous ferons voir dans le discours de l'ordination des prêtres. Quand même on serait lié à une fonction par la nature d'un bénéfice, il faut, dans la préparation du cœur, être tout prêt de le quitter, si Dieu montre que c'est sa volonté; autrement, on n'a pas l'esprit du sacerdoce chrétien, comme il est aisé de voir par les choses que je viens de dire.

Que si cela est véritable, comme on n'en peut douter, à plus forte raison ne sera-t-il pas permis à celui qui veut entrer dans les ordres sacrés, selon l'esprit de l'Eglise, de garder plusieurs bénéfices, dont un seul est suffisant pour l'entretenir selon les bornes de la tempérance ecclésiastique, laquelle, comme la nature, se contente de peu de chose, et non pas selon les bornes du luxe profane qui règne aujourd'hui, auquel les plus grands revenus ne peuvent suffire. Pour moi je ne voudrais point d'autre marque pour exclure quelqu'un du sacerdoce, que cette pluralité, quand elle ne peut s'accorder avec les règles de l'Eglise, la doctrine des saints Pères, la pratique des bons siècles, et la nature des bénéfices mêmes; car il faut demeurer d'accord que par elle, toutes ces choses sont violées, et qu'elle a sa véritable source dans l'avarice, l'ambition et le luxe des ecclésiastiques, quoiqu'elle tâche de se couvrir d'autres prétextes plus honorables, et qu'elle se flatte par des dispenses obtenues ordinairement par des faussetés ou sur des déguisements et des subtilités, que Jésus-Christ n'admettra point lorsqu'il les jugera. Depuis peu on a publié un excellent traité sur cette matière, et il devrait être dans les mains des bénéficiers avares qui ne songent qu'à faire amas de bénéfices, et de ceux qui n'en ont point, pour obliger les uns de quitter ce qu'ils ont de trop, et pour enseigner aux autres à ne point songer à l'acquisition d'un bien qui est si périlleux pour le salut. Je ne m'étonne pas qu'il ait choqué beaucoup de personnes sachant combien la convoitise des richesses fait de désordres dans la maison de Dieu, et combien toutes les vérités chrétiennes sont odieuses à un siècle où il reste fort peu du christianisme. Mais je rends grâces à Dieu de ce qu'il a voulu donner cette lumière en un temps où elle est si utile. Je vous conseille d'en profiter et de tenir pour une maxime constante que rien n'est plus capitalement opposé à l'esprit du sarcerdoce que l'avarice. J'ai observé dans l'Histoire ecclésiastique que presque tous ceux qui ont vécu saintement dans la prêtrise et dans l'épiscopat avant leur ordination, ont vendu leurs biens de patrimoine, et les ont donnés aux pauvres, ce qui procédait de la connaissance qu'ils avaient de l'esprit du ministère auquel ils étaient appelés par la vocation divine. Ceux-là donc qui, prétendant à la prêtrise, veulent avoir des bénéfices ou en retiennent plusieurs, sans une raison canonique qui soit évidente, montrent clairement qu'ils n'ont point de vocation véritable: comme au contraire, ceux qui laisseraient les bénéfices qu'ils connaissent ne pouvoir garder, ou qui donneraient une bonne partie de leurs biens aux pauvres, feraient voir qu'ils ont, autant qu'on en peut juger, une vocation véritable.

XXVII. *Sixième marque de la bonne vocation.* — La sixième marque pour la juger telle, est d'avoir un grand amour pour l'Eglise. Notre-Seigneur en a eu un si violent pour elle, qu'il en est mort sur la croix. Quand il voulut en donner la conduite à saint Pierre, il ne lui demanda pas s'il était chaste, s'il était savant, s'il était courageux, s'il était éloquent, s'il était ferme, s'il était laborieux, s'il était désintéressé, s'il avait du zèle; mais seulement s'il l'aimait plus que les autres, *Simon, diligis me plus his* (*S. Jean, ch, dern.*)? Il aimait plus tendrement saint Jean que lui, et toutefois il ne lui donne pas la primauté, selon son inclination naturelle. Mais il défère cet honneur au mérite de la dilection pour lui, qui est la même que la dilection pour l'Eglise, avec laquelle il est un de l'unité la plus étroite qui puisse allier deux choses infiniment distinctes, comme sont le Créateur et la créature. Saint Augustin dit excellemment sur ce sujet, *Interrogatur amor, et imperatur labor.* Le travail des travaux, comme le régime des régimes, est celui de la sanctification des âmes. Il faut s'oublier soi-même pour elles, renoncer à tous ses sentiments, se faire une continuelle violence, semer bien souvent sans espérance de moisson, servir des ingrats, panser des frénétiques, persuader des obstinés, et adoucir des barbares; il faut modérer les furieux, échauffer les froids, refroidir les échauffés, abaisser les superbes, relever les humbles, enrichir les pauvres, dépouiller les riches. Il faut ôter à l'idolâtre ses dieux, faire aimer la pauvreté aux autres, le mépris aux vains, l'abjection aux ambitieux, l'austérité aux hommes de plaisir, la pureté aux impudiques. Il faut parler, il faut crier, il faut presser, il faut conjurer, il faut menacer, il faut tonner. Il faut bénir et être maudit, il faut faire du bien et souffrir la persécution, il faut perdre le repos et tirer les autres d'inquiétude, il faut rire avec ceux qui rient, il faut pleurer avec ceux qui pleurent, il faut bégayer avec les enfants, il faut raisonner avec les doctes, il faut enfin se faire toutes choses à tous, pour les gagner à Jésus-Christ. Et comment peut-on s'acquitter de ces devoirs si difficiles où le sacerdoce oblige, sans une ardente charité pour l'Eglise, par laquelle rien n'est dur, rien n'est amer, rien n'est impossible? Le Saint-Esprit répand cette charité dans nos cœurs, et saint Augustin dit que *quantum quisque amat Ecclesiam Christi, tantum habet Spiritum sanctum* (*traité 32 sur S. Jean*). Interrogez-vous donc vous mêmes, mes frères, et demandez à votre cœur: Aimes-

tu l'Église? Voulez-vous savoir comment vous connaîtrez s'il a cet amour? par les sentiments et par les œuvres. Êtes-vous touchés de tout ce qui afflige l'Église? Êtes-vous sensibles à tout ce qui la réjouit? Pleurez-vous avec elle la mort des pécheurs qui violent les préceptes de son Époux et qui lui manquent de foi? Faites-vous fête avec elle sur ceux qui se convertissent? Quand ses vérités sont ou attaquées ou déguisées, en avez-vous de la douleur? Triomphez-vous quand elles triomphent? Priez-vous pour ses nécessités? Honorez-vous ceux qui la défendent? La défendez-vous selon vos forces, et dans les termes de votre condition, quoique vous ne soyez pas encore engagés à son service? Enfin pourriez-vous dire véritablement : *Zelus domus tuæ comedit me, improperia improperantium tibi ceciderunt super me* (*Ps.* LXVIII). Si vous avez ces sentiments, s'ils sont dans le fond du cœur, c'est une fort bonne marque d'une vocation légitime à l'état ecclésiastique. Au contraire, si vous êtes indifférents à la gloire ou à la honte, à l'autorité ou à la servitude de l'épouse de Jésus-Christ, retirez-vous et n'approchez pas de son ministère. Dans le Cantique, il est dit que l'Épouse est petite, et qu'elle n'a point encore de mamelles. Saint Bernard veut *qu'elles signifient la double charité pastorale et apostolique qui a de la compassion pour tous les maux du prochain, et de la joie pour tous ses biens, et que celui qui, ne l'ayant pas, se mêle de gouverner les âmes, ne leur sert point, et se nuit beaucoup à soi-même.* Mais nous avons déjà parlé de ce sujet et nous en parlerons encore dans les discours des ordres sacrés (*Serm.* 10 *sur le Cant. des Cant.*).

XXVIII. *Septième marque de la bonne vocation.* — La septième marque de la bonne vocation est, si depuis que vous avez la pensée de choisir l'état ecclésiastique, vous vous trouvez plus dégagé de l'amour du monde plus éloigné de prétentions dans le siècle, et dans l'Église soit de bien, soit d'honneur, plus amoureux de la pauvreté, du silence, de la solitude, de la mortification, plus assidu à la prière et plus recueilli : car comme le sacrement de l'ordre porte une mort nouvelle dans l'âme de celui qui en reçoit la grâce; sans doute Dieu l'y dispose par l'abnégation de soi-même et par la séparation de la vie du siècle, longtemps auparavant. En la justification du pécheur qui est dans une malheureuse captivité de ses mauvaises habitudes, il commence ce grand ouvrage en le rendant pesant et onéreux à lui-même, David disait de ses offenses, qu'il commençait à détester, *Et sicut onus grave gravatæ sunt super me* (*Ps.* XXXVII). Saint Augustin confesse qu'avant sa totale conversion, il fut longtemps qu'il était insupportable à lui-même. Au contraire dans la sanctification de celui que Dieu prépare au sacerdoce, il donne à son cœur une certaine légèreté par laquelle il s'élève au-dessus de l'amour de toutes les choses créées qu'il pouvait même aimer légitimement, Cela fait que ce qui lui était amer auparavant, lui devient doux, comme ce qui lui était doux, lui devient amer, et qu'il se détache de toutes les chaînes de la bienséance du monde, du sang et de l'amitié, pour devenir saintement farouche, et n'avoir plus guère de commerce qu'avec Dieu.

XXIX. *Huitième marque de la bonne vocation.* — De là naît la huitième marque de la bonne vocation, qui est quand le cœur se trouve très-sensible aux plus petits manquements contre la gravité, la modestie, la retraite et l'innocence requises en un ecclésiastique. Celui qui aime bien, s'afflige des moindres fautes contre l'objet aimé, à cause qu'il les mesure, non pas par son ressentiment, ni par elles-mêmes, mais par son amour qui en juge à la rigueur. Au contraire, celui qui n'aime guère, se met peu en peine des offenses qu'il fait à la personne aimée, parce qu'il les mesure par elles-mêmes et par le peu de sentiment qu'il a dans le cœur. La fausse image que les gens de guerre se font de l'honneur est si délicate, que les égratignures leur paraissent des coups mortels. Et du côté du courage, les braves aussi bien que les honnêtes femmes, tiennent qu'il faut être non-seulement sans faute, mais aussi sans soupçon. Ceux qui se veulent engager dans la profession ecclésiastique, doivent tenir la même maxime, et avoir la même délicatesse. Il n'est pas possible qu'ils ne fassent beaucoup de fautes, par surprise et par infirmité; mais s'ils les sentent vivement, c'est une marque assurée qu'ils n'aiment pas à faillir, et qu'ils ont une impression profonde de leur devoir dans le cœur. On remarque presque dans l'histoire de tous les saints prêtres, que dès leur enfance, ils se plaisaient à contrefaire les actions qu'ils devaient exercer, et que si on s'en moquait, ils s'en affligeaient extrêmement : Saint Athanase en cet âge baptisa ses compagnons, Saint Ambroise donnait sa main à baiser à sa sœur, comme il avait vu faire aux évêques. Saint Charles Borromée à huit ou neuf ans, était dévot, grave, et retiré comme un ecclésiastique déjà bien avancé en la vertu. On peut dire que ces actions sont puériles, mais le sentiment dont je parle n'a rien de tel, et il est tout à fait considérable au sujet que nous traitons.

XXX. *Neuvième marque de la bonne vocation.* — La neuvième marque de la bonne vocation est quand celui qui prétend au ministère ecclésiastique, après avoir demandé longtemps à Dieu dans la prière, qu'il lui plaise de lui faire connaître sa volonté sur le choix d'une condition pour passer sa vie à son service, après avoir pour cela, fait quelques exercices de pénitence, quelque retraite considérable et des aumônes extraordinaires, se sent de jour en jour, dans le fond de l'esprit, plus fortement déterminé à la profession ecclésiastique; et que les irrésolutions, les inquiétudes et les craintes dont il était tourmenté auparavant, s'apaisent tout d'un coup, non pas par une opinion d'en être digne, mais par un doux acquiescement à la volonté de Dieu et par l'efficace de sa voix intérieure. Elle se fait connaître au cœur, lequel s'abandonne à lui d'une manière qui

n'est pas bien explicable, et qui toutefois ne laisse aucun doute que ce ne soit sa voix, et non pas celle du démon, ou de l'amour-propre. Quand dans les communions que l'on fait pour le même sujet, on se trouve affermi dans le dessein sur lequel on flottait auparavant, c'est encore une fort bonne marque de la vérité de cette vocation si difficile à discerner: car Jésus-Christ dans l'eucharistie, n'est pas seulement la viande et le breuvage des fidèles; il est leur conseiller, et il veut demeurer en ce mystère parmi eux jusqu'à la consommation du siècle, afin qu'ils aient en tous les siècles, et en toutes leurs difficultés, un recours plein de confiance et de respect en lui, pour connaître ce qu'ils doivent faire. Dans l'ancienne loi, l'arche d'alliance était l'oracle que les Juifs venaient consulter de toutes les parties de la Judée; mais elle n'était qu'une image très-imparfaite de l'oracle vivant que les chrétiens ont sur le saint autel, pour le consulter dans leurs doutes. Et s'il faut y recourir en quelque irrésolution et pour le choix de quelque genre de vie, n'est-ce pas principalement quand il s'agit de l'élection d'un ministère, dont le principal et le plus redoutable office est de consacrer l'eucharistie? En quel temps peut-on croire avec plus de raison que Jésus-Christ nous parle, que quand nous l'avons dans l'estomac, et que son Père et le Saint-Esprit y résident avec lui? C'est lorsqu'il entretient le fidèle, non pas bouche à bouche, mais cœur à cœur, et qu'il lui fait connaître ses volontés par une impression divine de sa chair vivifiante et de son esprit.

Quand je dis que c'est par la prière qu'on peut connaître la volonté de Dieu, et la vérité de sa vocation, je n'entends pas seulement parler d'une prière qui ait les conditions nécessaires pour la rendre chrétienne; je demande qu'elle se fasse encore avec un esprit plus relevé et avec des dispositions plus saintes, comme je vous ai expliqué dans le premier discours.

En vous proposant toutes ces grandes vérités, mon dessein n'est point de vous détourner de la prêtrise, si Dieu vous y appelle; au contraire, je souhaite de vous y pouvoir porter, et d'être, comme dit l'Apôtre, l'aide de votre joie, qui sera la mienne. Je voudrais que tous fussent prophètes; je voudrais qu'il y eût plusieurs villes toutes sacerdotales; je me glorifierais d'avoir un grand nombre de frères; je serais ravi de voir tous les hommes d'esprit et de piété consacrés au ministère de l'Eglise; mais je voudrais que la qualité se trouvât avec le nombre. Je dois être jaloux de l'honneur du sacerdoce de Jésus-Christ dont il a voulu que je fusse ministre; et je le trahirais d'une façon effroyable, et je vous tromperais d'une manière exécrable, si je ne vous en représentais les périls et les obligations, aussi bien que l'excellence et la dignité. Saint Augustin, en un sermon au jour de l'anniversaire de son sacre, dit à ses auditeurs qu'il recommande ses périls à leurs prières : et je vous dis aujourd'hui que je recommande vos périls à votre méditation et à votre prudence, afin que vous ne vous y exposiez pas par le choix téméraire d'une condition où ils sont si horribles. Je dois empêcher de toutes mes forces que les ouvriers qui ne sont point choisis par le Père de famille, ne se mêlent de cultiver sa vigne; que des matelots que le pilote rebute, ne mettent la main au timon de son vaisseau ; enfin, que des pécheurs n'entreprennent de se glorifier eux-mêmes, en s'élevant au sacerdoce de Jésus-Christ, qui ne s'y est pas élevé, mais qui l'a reçu de son Père. En travaillant à l'honneur de sa prêtrise, je travaille en même temps à votre salut, et j'empêche que ceux à qui je fais voir l'exclusion que les canons leur donnent, ne soient exclus de la vie éternelle que je leur souhaite de tout mon cœur.

DISCOURS III.

De la tonsure.

Je vous avoue, mes chers frères, que j'ai de la peine à ne commencer pas le discours que je désire faire aujourd'hui par les larmes et par les soupirs, quand je considère l'ignorance et le mépris où est tombée la tonsure, dont je veux vous parler. Y a-t-il presque un père qui, nous présentant ses enfants pour la recevoir, n'ait des intentions ou très-imparfaites, ou très-mauvaises ? N'est-il pas vrai que par une usurpation des droits de Dieu, qui est très-criminelle, ils ont fait pour eux le choix de leur condition, sans consulter ni leur volonté, ni la sienne? Et de quelle condition? De celle que Dieu se réserve si particulièrement, que son Fils même ne l'a pas choisie. De la condition ecclésiastique, où la chair et le sang ne doivent avoir aucune part, où le seul choix du Père céleste doit intervenir, où il a l'autorité souveraine, où il ne peut supporter qu'on se présente, bien loin qu'on s'en ingère, ni pour soi, ni pour les autres. Et pourquoi ces pères aveugles font-ils ce choix? Est-ce qu'ils veulent consacrer leurs fils au service du meilleur maître du monde, et qu'ils ont ouï dire que le servir c'est régner? Est-ce qu'ils ont envie de les retirer du monde, avant que ses pompes et ses délices les corrompent? Est-ce qu'ils désirent leur faire porter de bonne heure le joug du Seigneur, comme une chose qui leur est très-avantageuse? Est-ce qu'ils ont de l'amour pour l'Eglise, et qu'ils sont bien aises de la fournir de bons ministres? Est-ce que l'évêque leur a demandé ces petits soldats pour en faire de grands capitaines sous sa discipline? Est-ce qu'ils ont reconnu en ces fruits de leur mariage des marques de la vocation divine et des dispositions à l'état où ils les engagent? Certes, mes frères, je ne crois pas qu'ils osent dire, s'ils veulent mettre la main à la conscience, qu'aucune de ces considérations les pousse à présenter leurs enfants à la tonsure. Les plus innocents ne savent ce qu'ils font, et par une erreur déplorable, à cause qu'ils ont vu que souvent on donne la tonsure à tous ceux pour qui on la demande, ou qui la désirent, et qu'eux-

mêmes l'ont reçue sans savoir pourquoi, ils y offrent leurs aînés aussi bien que leurs cadets, quoiqu'ils destinent ceux-là à des emplois dans le siècle. Mais il y en a plusieurs qui ont des fins très-criminelles : car c'est ou pour décharger leur famille d'un garçon qui ne sera pas propre au monde, soit parce qu'il n'a pas le corps bien fait, soit parce qu'il manque d'esprit; ou c'est pour le charger d'un bénéfice que le jeune n'est pas encore capable de tenir, ou pour le mettre en état de recevoir celui qu'ils espèrent de l'ami ou du parent. Il ne faut pas aussi attendre que ces enfants, qui sont plutôt poussés à la tonsure qu'ils ne la choisissent et ne la connaissent, soient touchés du respect qu'ils devraient avoir pour une chose si sainte. Ils n'ont ni l'âge, ni l'instruction, ni les dispositions intérieures qui leur sont nécessaires, et ce sont des aveugles conduits par d'autres aveugles qui tombent de compagnie dans la fosse. Cette profanation me touche sensiblement, et je veux traiter dans ce discours d'un sujet si important. Pour y procéder avec ordre je vous expliquerai trois choses :

1. Qu'est-ce que la tonsure?

2. Combien il est important de la recevoir avec de bonnes dispositions et quelles sont ces dispositions.

3. Ce que signifient les cérémonies et ce que contiennent les prières dont l'Eglise se sert en la conférant.

Ecoutez-moi donc, s'il vous plaît, non-seulement avec attention, mais avec cet esprit de piété et d'humilité que demande l'explication des vérités chrétiennes, à ceux à qui Jésus-Christ parle par la bouche de leur pasteur, et qui ont à faire un choix où il ne va pas moins que de l'honneur de l'Église et de leur salut.

I. *Qu'est-ce que la tonsure?* — L'eucharistie, mes frères, est l'abrégé de tous les mystères du Fils de Dieu; mais elle est particulièrement l'objet et le centre du sacrement de l'Ordre, auquel tous les degrés qu'il contient, soit sacrés, soit non sacrés, aboutissent comme des lignes divines. En tout sacrifice quatre choses se doivent trouver. La première est la séparation de la victime qui doit être offerte, de l'usage profane dans lequel elle était auparavant, et sa destination au service de Dieu. La seconde est la destruction de cette victime pour Dieu. La troisième est la consommation que Dieu en fait. La quatrième est la participation en laquelle entrent ceux qui l'offrent. J'apprends cela des sacrifices de la loi ancienne, qui étaient les figures du sacrifice de la nouvelle alliance. Car selon l'ordre que Dieu avait donné à Moïse, premièrement, on tirait du troupeau la bête qu'on voulait offrir à Dieu, et il n'était plus permis de s'en servir pour le labourage, ni pour autre chose, aussitôt qu'elle était consignée entre les mains des ministres du temple; c'était la séparation. On la présentait au prêtre qui lui mettant la main sur la tête, l'appropriait au service de l'Eternel, voilà sa destination. Après cela, on l'égorgeait, voilà sa destruction. Ensuite on la brûlait tout entière, si c'était un holocauste, ou une partie, si c'était un autre sacrifice, voilà sa consommation, et Dieu figuré par le feu l'acceptait en la consumant. En dernier lieu, ou les prêtres, ou ceux qui l'avaient offerte en mangeaient, voilà sa communion. Ces parties se trouvent d'une façon admirable en l'eucharistie, qui est le sacrifice que tous ceux de la loi regardaient, et qui les perfectionne. Jésus-Christ qui est la victime, fut séparé des hommes dès sa conception, et approprié à Dieu, *segregatus a peccatoribus*, pour lui être offert à la place des victimes légales. Car l'Apôtre m'apprend (*Epît. aux Hébr. ch.* IX, 10) qu'entrant dans le monde, *c'est-à-dire au premier moment de l'union de son âme et de son corps à la divinité, il connut que les hosties anciennes étaient insuffisantes pour adorer Dieu, pour satisfaire à sa justice et pour purifier les hommes, et qu'il avait reçu un corps pour faire ce qui leur était impossible, Corpus autem aptasti mihi* (Ps. XXXIX). Il accepta cette ordonnance de son Père sur lui, il s'offrit par cette franche acceptation à sa volonté, dont mon divin maître dit : *In qua voluntate sanctificati sumus :* voilà sa séparation et sa destination. Sur le Calvaire, sa vie est détruite par la mort de la croix, voila sa destruction. Au jour de son Ascension, il retourne dans le sein de son Père, voilà sa consommation perfectionnante, et Dieu le reçoit dans son sein, *meliori gremio amplectitur*, dit saint Ambroise, pour en jouir à jamais, et pour ne l'en laisser plus sortir. Ensuite il se donne aux hommes dans l'eucharistie, où il est présenté à Dieu par la main du prêtre, et de tous ceux qui y assistent. Car selon la haute pensée de saint Augustin, l'Église est offerte par Jésus-Christ, comme il est offert par l'Eglise, *tam ipse per ipsam, quam ipsa per ipsum*. Les prières qu'elle fait avant et après la consécration, montrent cette vérité, et elle joint en toutes, l'hostie principale qui est Jésus-Christ, et les fidèles qui doivent être une hostie inséparable de la première, demandant à Dieu qu'il rende celle-ci bénie, sainte et immaculée, et qu'un ange la porte sur l'autel sublime qui est dans le ciel. Les mêmes parties qui se trouvent dans le sacrifice et le sacrificateur souverain, se doivent trouver dans les sacrificateurs subalternes, je veux dire, les prêtres. En effet par le sacrement de l'ordre, et par la discipline de l'Église, elles s'y trouvent d'une façon admirable ; car par la tonsure qui est le sujet de notre discours, le ministre futur du corps de Jésus-Christ est séparé du monde, et approprié à Dieu et à l'Eglise, comme vous verrez dans l'explication des cérémonies de son ordination. Par les ordres qu'on appelle moindres, il est préparé et lavé. Par le sous-diaconat sa vie charnelle commence à être détruite ; par le vœu de chasteté qu'il y fait. Par le diaconat, il y est encore plus étroitement attaché à l'Eglise et il entre plus avant dans l'esprit de son sacrifice dont il devient le comministre et le coopérateur. Enfin par la prêtrise, il est tou à fait consacré à Dieu ; il entre en la société

de son Fils d'une façon admirable ; il devient un avec lui, et par cette union il l'offre à Dieu pour tous les hommes par le sacrifice, et il le donne aux hommes par l'administration. Voilà, mes frères, l'économie du sacrement de l'ordre et de ses préparations voilà quelle est la dignité de cette tonsure si méprisée et si négligée. Pour la définir, ou plutôt pour la décrire, on peut dire que *la tonsure est une cérémonie sacrée, établie de l'Eglise, par la tradition apostolique, selon l'esprit de Jésus-Christ, par laquelle celui qui la reçoit est séparé du siècle et destiné pour offrir en son temps le sacrifice de Jésus-Christ.* Par cette description, ou définition, il est aisé de juger combien la chose définie est excellente et divine. Si c'est une cérémonie sacrée établie par l'Eglise selon l'esprit de Jésus-Christ, peut-on raisonnablement s'imaginer que l'Eglise conduite par la souveraine Sagesse soit la religieuse pour une chose commune et de peu de conséquence ? Il n'y a rien de petit dans la maison de Dieu, qui est le Roi des rois : à plus forte raison, le premier degré du plus haut office de l'Eglise ne peut-il être de petite considération. Parmi les anciens, les sources des rivières étaient sacrées : la tonsure est comme la source des bénédictions de l'état sacerdotal; c'est pourquoi il la faut regarder comme très-sainte. Si la plus honteuse condition d'un homme est d'être dans la servitude, d'un maître infâme, y a-t-il rien qui doive donner tant de confusion aux chrétiens que la servitude du siècle ? Les grands de la terre en sont accablés, et plus ils paraissent avoir de puissance sur les autres, moins en effet ils ont de liberté. Les tonsurés sont retirés de cet esclavage, et retirés pour entrer dans l'heureuse liberté des enfants de Jésus-Christ. Quel avantage, quel honneur, quelle gloire de laisser un maître cruel, un maître ingrat, un maître perfide, un maître infâme, et d'être destiné au service d'un maître plein de bonté, de reconnaissance, de foi et de grandeur ? L'Eglise est une milice, et les tonsurés sont de jeunes soldats qui commencent à apprendre comment il faut manier les armes pour devenir capitaines et pour gagner des victoires. Ce sont comme les enfants d'honneur du monarque des monarques, qu'il fait élever avec un soin particulier et nourrir des viandes de sa table. Ce sont de jeunes plantes qui commencent à pousser dans le jardin précieux de son Epouse où il prend ses délices. Ce sont les premières fleurs de son parterre, les premiers boutons de cette vigne qu'il a voulu arroser de son sang, et qui étend ses pampres jusqu'aux extrémités de la terre. Ce sont les troupes de recrues dont dans peu de temps il grossira son armée. Enfin c'est sa possession, son patrimoine, son héritage, comme il est le leur. De là jugez, mes frères, combien il est important de recevoir dignement cette première consécration de la tonsure. C'est mon second point.

II. *De l'importance de bien recevoir la tonsure.* — La santé des enfants dépend de leur conception et de leur nourriture, tandis qu'ils sont encore au lait. La tonsure est comme la conception du prêtre; si elle est vicieuse, sa naissance le sera aussi. Il n'aura point de vigueur, mais beaucoup de faiblesse et de corruption, lorsqu'il sera arrivé à l'âge parfait de la prêtrise. Dans les chrétiens on ne loue pas le commencement, mais la fin, qui est la couronne de la vie. Il n'en est pas de même des ministres de l'autel, il faut que leurs commencements soient louables et par eux, on juge si la fin sera digne de louange. Un prêtre, avons-nous dit, est aussi une victime qui doit s'offrir à Dieu, en lui offrant son Fils ? Et comment, s'il n'est purifié, s'il n'est lavé, et si avant tout cela il n'est tiré du siècle, peut-il présenter à Dieu un sacrifice agréable? Cela se doit faire dans la tonsure et non pas après la prêtrise, qui suppose la perfection accomplie. Regardez donc, pères qui y offrez vos enfants, si vous voulez qu'en vérité ils sortent du siècle, qu'ils renoncent à ses pompes, à ses honneurs, à ses richesses, que Dieu soit leur seul héritage et qu'ils soient l'héritage de Dieu. Si vous avez ces pensées et que Dieu vous montre qu'il les destine à son service dans le ministère ecclésiastique, secondez son dessein, et par votre consentement et par le soin de leur éducation. Mettez-les de bonne heure entre des mains fidèles qui dressent au combat ces jeunes soldats, qui cultivent ces plantes nouvelles, qui arrosent ces fleurs délicates, qui préparent ces victimes. S'ils demeurent dans vos maisons, regardez-les d'un autre œil que le reste de vos enfants. Ils ne sont plus à vous, ils sont à l'Eglise, ils sont à Jésus-Christ; et vous les devez considérer comme les ayant en prêt durant leur bas âge. Dieu commanda au père et à la mère de Samson de nourrir le fils qu'il leur donnait d'une façon toute particulière ; de ne lui laisser boire ni vin, ni cervoise, ni aucune liqueur qui pût l'enivrer, et de ne lui point couper les cheveux (*livre des Juges*, c. XIII), parce qu'il devait être Nazaréen toute sa vie. Vos fils par la tonsure deviennent Nazaréens de Jésus-Christ, qui a voulu porter ce nom, *quia Nazaræus vocabitur* (*S. Matth.*, *chap.* II). Dieu les a portés à cette qualité pour des desseins plus relevés qu'il n'avait en la naissance de Samson, c'est pourquoi vous êtes obligés de les élever, durant qu'ils sont dans votre maison, en toute pureté et de les éloigner des moindres occasions qui la peuvent corrompre. Si le prince vous les avait demandés pour enfants d'honneur, vous seriez soigneux de les conserver, de les rendre agréables, de leur dresser le port, la mine et les actions, afin de les mettre en état de gagner ses bonnes grâces et de lui plaire. Vos enfants tonsurés sont, comme je vous ai dit, les enfants d'honneur du Roi des rois, ne négligez donc pas leur éducation, comme s'il n'importait quels ils devinssent, et que dès là qu'ils sont destinés au plus haut de tous les ministères, ils fussent des étrangers indignes de votre soin.

III. *L'Eglise a toujours eu un grand soin de faire bien élever les jeunes clercs.* — L'Eglise

en a toujours pris un très-particulier des jeunes clercs. Le second concile de Tolède veut que les enfants qui sont tonsurés et destinés à l'office de lecteurs, soient aussitôt mis dans la maison de l'Église (c'est le séminaire), afin de les y élever sous le soin et aux yeux de l'évêque. Le 4e concile tenu au même lieu en rend cette raison, *que l'homme, dès son adolescence, est enclin au mal, et qu'il n'y a rien de plus incertain que le train de vie des jeunes gens : c'est pourquoi les Pères ordonnent que les jeunes clercs demeurent en même maison, afin qu'ils passent les années les plus glissantes de leur vie et les plus sujettes à la corruption, non pas dans la débauche du siècle, mais dans la discipline ecclésiastique, sous le soin d'un prêtre âgé et de probité, qu'ils aient pour témoin de toutes leurs actions ; et que ceux qui ne voudront pas subir cette loi soient mis dans les monastères : Et vagantes animi superbi severiori regula distringantur. Nos synodes de France établissent la même règle, et ordonnent que les clercs soient nourris ensemble, afin qu'ils puissent conserver leur innocence, sous la conduite de l'évêque et des prêtres auxquels il les confie, et qu'on ait moyen de reconnaître leurs inclinations, pour juger s'ils seront propres au ministère ecclésiastique, lequel il ne faut pas souffrir qu'on avilisse, la seule vie innocente y devant aspirer.* C'est ainsi que parle le pape Innocent Ier écrivant à Félix, évêque de Nocerte : *Ne praeripiant quod vita probata meretur accipere. La dignité sacerdotale,* dit un autre pape, *est donnée pour durer d'une façon immobile, c'est pourquoi avant que de l'accorder à quelqu'un, il faut longtemps délibérer auparavant* (*Felix, ep.* IV *ad Cæs. Arel.*). Le concile de Trente veut que ceux qui seront promus au ministère ecclésiastique, dès leur enfance jusqu'à un âge plus avancé, aient mené une vie louable, et passée par tous les degrés avec approbation. C'est pour cela qu'il recommande avec tant de soin l'érection des séminaires, afin d'y élever les clercs dès leur enfance, et de les former de bonne heure à l'esprit ecclésiastique. Le grand saint Charles, qui avait si heureusement travaillé à la conclusion de ce concile, exécuta cette ordonnance avec un zèle incroyable, n'épargnant rien pour dresser des séminaires, afin d'y élever à la piété les enfants de bonne espérance qu'il destinait au service des âmes de son diocèse. Le même concile de Trente demande encore des conditions particulières avant que de porter les enfants au premier degré. 1° Il ordonne qu'ils aient reçu le sacrement de confirmation et par conséquent qu'ils aient le Saint-Esprit ; 2° qu'ils sachent lire et écrire, et qu'ils soient instruits des éléments de la foi ; 3° qu'ils donnent quelque probable assurance qu'ils persévèreront dans l'état ecclésiastique ; et que ce n'est point pour se soustraire au tribunal séculier qu'ils se font clercs, mais pour servir Dieu fidèlement. Il parle selon l'usage de l'Italie, où les simples tonsurés sont exempts de la juridiction séculière du souverain dans les États duquel ils vivent, ce qui n'est pas reçu en France, où les magistrats prétendent que les chefs du sacerdoce y sont sujets. Saint Charles, dont nous venons de parler, outre les conditions que le concile désire, veut qu'ils sachent l'épacte et la doctrine chrétienne ; qu'ils soient appliqués au service de l'église du lieu de leur demeure, qu'ils y servent aux offices divins, au moins les jours des dimanches et des fêtes, et qu'ils portent continuellement l'habit clérical. Le concile de Bordeaux, tenu sous M. le cardinal de Sourdis, ajoute, que *quelques mois avant que de recevoir la tonsure, ils se présenteront à l'évêque, pour être examinés sur leur vocation, et sur leurs mœurs, et que par sa permission ils porteront l'habit clérical.* Nous faisons garder cet ordre dans notre diocèse. Et n'est-il pas saint ? n'est-il pas juste ? n'est-il pas absolument nécessaire et pour l'évêque, et pour les tonsurés, et pour leurs familles ? Il est saint puisqu'il est conforme aux lois de l'Église, dans les conciles, qui tendent toutes à lui donner de dignes ministres ; et comme les tonsurés sont les premiers, elle a intérêt d'y prendre garde, pour n'être point trompée dans la suite. Elle veut qu'ils donnent une assurance probable de persévérer en la condition ecclésiastique où on les enrôle ; et on tire cette assurance du port de l'habit clérical avant la réception de la tonsure : car ceux qui la demandent sans avoir dessein de persévérer dans la condition, ne veulent point s'engager à vêtir une soutane qu'ils laisseront dans peu de temps. Les pères, de leur côté, ont aussi de la honte de voir que leurs enfants paraissent en cet habit, et quelques années après, en portent un tout contraire, ce qui les expose à beaucoup de railleries, et peut faire naître des querelles fâcheuses. Par cette petite rigueur ils viennent à apprendre que la tonsure est une chose plus importante qu'ils ne pensent, et qu'ils attirent la malédiction de Dieu sur leur famille, y poussant leurs enfants pour des fins intéressées, ou les y engageant témérairement et sans faire de réflexion sur la dignité. C'est une action très-sainte que d'offrir à Dieu les fruits de son mariage, mais l'oblation pour le sacerdoce doit être inspirée de Dieu, et c'est à lui à choisir ses victimes en ce genre de sacrifice, parce qu'elles sont prêtres aussi bien qu'hosties. Qu'y a-t-il de plus juste que de prendre ses sûretés en une affaire où l'évêque court un si grand danger, s'il va trop vite, et où il s'agit non-seulement de son salut, mais de celui de tant d'autres ? Car d'un mauvais tonsuré il se fera un mauvais prêtre, et les mauvais prêtres font le mauvais peuple. Voit-on que ceux qui veulent être soldats, avant que d'être reçus dans une compagnie, aient honte de porter l'épée et le baudrier militaire ? Ceux qui demandaient à Rome les charges de la république vêtaient la robe blanche, et allaient faire leurs sollicitations en cet état. Est-ce un habit honteux que l'habit clérical ? Vous allez entendre comment l'Église en parle : Est-ce une chose

pénible de le porter? Quelle incommodité peut-on en alléguer qui ne soit faible et ridicule? Combien d'utilité peut revenir de cet ordre aux enfants mêmes, qui par cet habit sont rendus plus retenus et plus sages ; outre que par cette obéissance ils attirent sur eux une particulière bénédiction de Dieu. C'est assez pour le second point. Passons maintenant à l'explication des cérémonies et des paroles que l'Eglise emploie dans la collation de la tonsure.

IV. *Explication des cérémonies de l'ordination des tonsurés.* — L'évêque commence la cérémonie par l'invocation du nom de Dieu : *Adjutorium nostrum in nomine Domini ;* parce que outre que toutes nos actions doivent être faites par son assistance, celle de la collation d'une chose très-sainte, comme est la tonsure, veut être faite particulièrement par la conduite de son Esprit, par sa dépendance et sous sa bénédiction, afin d'être utile pour sa gloire, pour le bien de l'Eglise et pour le salut du tonsuré. Ensuite l'évêque exhorte le peuple qui assiste à l'ordination de prier pour ceux qu'il va tonsurer : *Oremus, fratres carissimi, Dominum nostrum Jesum Christum pro his famulis suis, qui ad deponendum comas capitum suorum pro ejus amore festinant :* Prions, mes très-chers frères. Remarquez qu'il ne dit pas : Je prie ; parce qu'il ne s'agit pas d'une affaire de l'évêque, mais de l'affaire de toute l'Eglise. Il nomme les fidèles frères, afin de leur faire voir que la fraternité qu'ils ont avec lui et avec ceux qu'il doit tonsurer, les oblige à s'intéresser en cette action, pour demander à Dieu qu'il la bénisse : *Pro his famulis tuis,* pour ces serviteurs qui se présentent au service de ses autels. Et comment êtes-vous ses serviteurs, ô tonsurés, si vous ne songez pas à le servir, mais à tirer quelque commodité de votre tonsure? comment êtes-vous ses serviteurs si vous aimez le monde, et si c'est pour vivre plus commodément dans le monde que vous vous faites enrôler en sa milice? N'entendez-vous pas ce qui suit : *Qui ad deponendum comas capitum suorum pro ejus amore festinant.* L'évêque, vous dit-il, qui viennent couper leurs cheveux pour avoir de revenu pour vivre à leur aise, pour conserver les bénéfices de leur maison? Pour son amour ! ô l'excellent motif ! ô la sainte disposition ! ô l'heureuse préparation ! C'est comme prêtre que Jésus-Christ a montré l'excès de son amour pour les hommes, puisque c'est comme prêtre qu'il s'est sacrifié pour eux. Tous ceux qui aspirent à la prêtrise doivent être remplis d'amour. La tonsure en est le premier désir et le désir est fils de l'amour. Ainsi les tonsurés doivent être poussés par amour à couper leurs cheveux, c'est-à-dire à renoncer aux espérances du siècle, qui sont figurées par le poil, lequel est une chose superflue dans le corps. La tonsure, parmi les Romains, était un signe d'infamie. Domitien fit raser Apollonius de Tyane, et ceux que l'on condamnait aux mines étaient rasés. Cicéron, en l'oraison pour Roscius, prend la tonsure pour une marque de malice : *Nonne ipsum caput et supercilia penitus abrasa olere malitiam, et clamitare calliditatem videntur?* Mais il a changé cette infamie en honneur ; car la tonsure des clercs est le signe de leur royauté. Saint Jérôme (*Epist.*, XXVI, 147), écrivant à saint Augustin, le salue par sa couronne, et c'était la façon d'écrire aux évêques de ce temps-là, comme le même saint Augustin témoigne en l'épître qu'il adresse à Proculien, évêque donatiste. Cette couronne n'était, à mon avis, autre chose que la couronne cléricale que les prélats portaient plus grande que les autres clercs et qui était de forme ronde. D'autres pensent que c'était la mitre ou un titre d'honneur, comme aujourd'hui on donne celui d'éminence aux cardinaux, et de seigneurie aux évêques, et comme étaient ceux de votre charité, de votre piété, de votre religion qu'on trouve dans les saints Pères. Quoi qu'il en soit de la signification de ce mot, la tonsure des clercs est très-ancienne. Grégoire de Tours, Bède, Germain, évêque de Constantinople, Isidore de Séville, Amalarius, Pierre de Blois et tous les auteurs catholiques qui en traitent, rapportent son institution à saint Pierre, et disent que les infidèles l'ayant rasé pour se moquer de lui, ses successeurs ordonnèrent que les clercs tondraient leurs cheveux pour honorer sa mémoire. Si l'épître du pape Anicet est véritable, l'antiquité de la tonsure cléricale y est toute claire. Les plus doctes la soupçonnent de supposition ; mais sans cette preuve nous en avons assez d'autres dans les siècles suivants, pour défendre cette sainte cérémonie contre les hérétiques qui la condamnent. Julien, qui fut surnommé l'Apostat, coupa ses cheveux et se fit lecteur dans l'Eglise, pour ôter à l'empereur Constance les soupçons qu'il avait conçus contre lui. Ammien Marcellin écrit que sous ce même prince, Diodore fut tué dans Alexandrie, parce qu'il tondait les jeunes enfants, c'est-à-dire qu'il les faisait clercs. Saint Grégoire de Nazianze, en l'oraison contre Maxime le Cynique, dit qu'il se fit ordonner évêque de Constantinople par une trahison insigne, et qu'il n'avait apporté à l'épiscopat autre préparation que la tonsure de ses grands cheveux, qu'il nourrissait auparavant avec un grand soin. Dans la médaille que fit battre Théodose après la victoire d'Eugène, les apôtres saint Jean et saint Pierre étaient représentés au revers avec la tonsure cléricale ; ce qui marque, ou que la tradition était qu'ils l'avaient portée, ou du moins qu'en ce temps-là les évêques la portaient. Saint Paulin, évêque de Nole, écrivant à Sévère, lui demande ses prières ; afin que, comme ses cheveux ont été tondus extérieurement, ses péchés soient entièrement arrachés de son cœur. Par le quarante-quatrième canon du quatrième concile de Carthage il est défendu aux clercs de porter de grands cheveux et de raser leur barbe ; car il faut lire selon les meilleurs exemplaires : *Clericus nec comam nutriat, nec barbam radat ;* quoique Burchard lise *nec barbam*, sans ajouter le verbe, en quoi il a été suivi par Yves de Chartres et par les autres collecteurs des canons.

qui ont accommodé les anciens, à l'égard de la barbe des ecclésiastiques, à l'usage de leur temps, qui était de la raser aussi bien que les cheveux. Nous apprenons cela d'une épître du pape Nicolas. Pierre Damien, qui fut un prélat très-célèbre, se plaint que de son temps les évêques et les pasteurs des Eglises n'étaient distingués des séculiers que par le rasement de la barbe et non pas par les actions. Flodoart témoigne que les Grecs se scandalisaient contre les prêtres latins, de ce qu'ils rasaient leurs barbes, ce que eux ne faisaient pas. Le cardinal Baronius rapporte la même plainte dans l'épître de Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, à Pierre, patriarche d'Antioche, ce qu'il nomme une erreur, comme la consécration du pain azyme et l'usage des viandes suffoquées. Le concile d'Agde ordonne que l'archidiacre tonde les clercs, malgré eux, qui porteront des cheveux longs. Le quatrième de Tolède, célébré l'an 663, veut que les clercs, les lecteurs, les diacres et les prêtres ne laissent qu'un tour de cheveux sur leur tête, et condamne la coutume des lecteurs dans la province de Galice, qui se contentaient de porter une petite couronne au haut de la tête, comme font aujourd'hui les tonsurés et ceux qui n'ont que les ordres qu'on appelle moindres; ce qu'ils appellent une observation d'hérétiques, un scandale et un signe de déshonneur. Les canons quarante et un et quarante-trois du sixième synode universel ordonnent la même chose. Aujourd'hui le roi d'Ethiopie, qu'on appelle le grand Negus, est rasé au haut de la tête, comme le patriarche et les autres prêtres, quand il est sacré. Dans les siècles qui ont suivi le concile de Tolède, dont nous venons de parler, l'Eglise occidentale a commencé de mettre quelque différence en la tonsure cléricale, selon la diversité des ordres de ses ministres. Le quatrième synode de Ravenne, tenu en l'an 1317, règle cette diversité; mais dans les premiers siècles, celle que portaient les tonsurés était aussi grande que celle que les prêtres portent maintenant, ce que nous apprenons d'un concile de Tolède tenu sous le pape Sixte IV.

V. *De la forme de la tonsure cléricale.* — La figure en a toujours été ronde, pour apprendre la perfection du sacerdoce chrétien, que les saints Pères ne craignaient point de préférer à la royauté, dans ses fonctions et dans la fin qu'elles regardent, qui sont toutes divines et d'un ordre supérieur à celles de la royauté temporelle, toute renfermée dans des offices humains et qui ne tend qu'à la félicité politique. Mais comme le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, les prêtres, qui portent la couronne sur leur têtes, se doivent toujours soutenir que c'est une marque et une leçon d'humilité et de mortification, et non pas un signe d'honneur séculier qui les doive rendre superbes. Car tous doivent prendre pour eux, à proportion, ce que saint Bernard dit au pape Eugène: *Agnosce hæreditatem tuam in Christi cruce, in laboribus plurimis, exi in agrum Domini tui, non tanquam dominus, sed tanquam villicus, videre et procurare unde exigendus es rationem.* Ils sont rois s'ils savent se régir eux-mêmes par les vertus, et le royaume qu'ils doivent attendre est de Jésus-Christ. Cette couronne est une protestation publique qu'ils font au monde et comme une inscription gravée sur le frontispice de leurs personnes, qu'ils sont prêts à souffrir toutes sortes d'ignominies pour la défense des vérités de celui qui a porté, non pas une couronne d'or et de pierreries, mais une couronne d'épines piquantes et ignominieuses tout ensemble. C'est pour cette raison que l'évêque coupe les cheveux aux tonsurés en forme de croix, avant que de les couper en rond au plus haut de la tête, et cela s'accorde à la maxime de saint Paul, *Si compatimur et conregnabimus*. Il dit aussi dans l'oraison qui suit cette cérémonie: *Et sicut similitudinem coronæ tuæ eos gestare facimus in capitibus*, afin que les tonsurés ne songent point à une autre couronne qu'à celle de leur Sauveur crucifié pour eux. La tonsure parmi les anciens était un signe de servitude et c'en est un encore pour les clercs, mais d'une servitude d'amour et d'humilité volontaire qui les assujettit à Dieu et à tous les hommes pour l'amour de lui, ce qui n'est pas servir, mais régner. C'était aussi un signe d'adoption. Paul Diacre dit que Charles envoya son fils Pepin à Luitprand, roi des Lombards afin qu'il reçût la tonsure de ses cheveux, selon la coutume, et que les lui ayant coupés, il fût fait son père adoptif. Les clercs, quand on leur fait la même chose, entrent dans la famille du Père céleste et laissent celle du père terrestre, par un changement d'autant plus avantageux que les biens du ciel sont élevés au-dessus de ceux de la terre. Ils offrent leurs cheveux au vrai Dieu, qui les a sauvés de la mer et de la tempête du siècle, faisant saintement ce que les idolâtres faisaient avec impiété pour Neptune, quand ils croyaient qu'ils les avait garantis du naufrage. Enfin ils réputent à une grande gloire de porter quelque marque de leur servitude nouvelle et de choquer les yeux délicats des femmes mondaines qui se coëffent aujourd'hui comme les hommes, et de ces hommes efféminés qui portent les cheveux comme les femmes. La figure ronde de leur couronne leur doit encore apprendre que ce n'est pas assez de bien commencer et de faire de grandes promesses de vertu à l'Eglise, entrant dans son ministère; mais qu'il faut poursuivre et avancer toujours vers la perfection cléricale, pour ne tomber pas dans ce reproche de l'Evangile: *Cet homme a commencé à bâtir une grande maison et il n'a pu l'achever* (*S. Luc. chap.* XIV). Il faut encore que de ce petit cercle qu'ils portent sur la tête, ils apprennent que comme la figure ronde est la plus simple de toutes: ainsi leur vie doit être innocente et leur esprit sans fard et sans déguisement. La simplicité est la vertu de tous les chrétiens, auxquels il est dit. *Soyez simples comme les colombes* (*S. Matth., chap.* X). Mais les ministres de l'Eglise sont encore obligés à en avoir une plus sim-

ple que les autres, s'il m'est permis de parler ainsi, parce qu'ils doivent la communiquer aux laïques et par l'instruction et par l'exemple. Outre cette raison, ils ont moins de part au siècle, ou plutôt ils n'y en ont plus du tout, puisqu'ils y renoncent en recevant la tonsure et qu'ils prennent Dieu pour leur héritage, comme nous allons vous expliquer. C'est pourquoi ils n'ont pas tant de besoin de la prudence du serpent, que les personnes engagées dans les affaires du monde, qui sans elle ne se peuvent défendre de la malice et des fourbes de ceux avec lesquels elles sont obligées de vivre et de traiter.

Reprenons maintenant l'oraison que dit l'évêque avant que de donner la tonsure; voici la suite : *Ut donet eis Spiritum Sanctum, qui habitum religionis in eis in perpetuum conservet.* Prions Dieu qu'il leur donne le Saint-Esprit, non pas l'esprit du monde, non pas l'esprit d'Aristote, non pas l'esprit de Platon, non pas l'esprit de chicane, non pas l'esprit de ménage, non pas l'esprit politique, mais le Saint-Esprit, qui conserve en eux éternellement l'habit de piété et de religion! *Et a mundi impedimento ac sæculari desiderio corda eorum defendat.* Voyez comme l'Eglise est bien informée que la plupart de ceux qui demandent la tonsure, sont sujets à s'y présenter avec le cœur plein de désirs du siècle. Voyez comme elle craint pour eux que le siècle ne mette de l'empêchement à la grâce de leur ordre et qu'elle prie Dieu de les en délivrer, par l'infusion du Saint-Esprit. Qu'est-ce donc, mes frères, que les désirs du siècle, sinon des empêchements que le siècle met à votre salut et aux desseins de Dieu sur vous? N'aimez donc point, comme dit saint Augustin, cet empêchement si vous ne voulez trouver le tourment: *Noli amare impedimentum si non vis invenire tormentum.* En vous faisant clercs vous recevez dans la tonsure des ailes pour voler jusqu'à Dieu; mais le désir du siècle est une glu qui empêche ces ailes de se déployer et de vous porter vers le ciel. Saint Paul dit (*Epît. à Tite, ch.* II) que Jésus-Christ est venu au monde pour enseigner à tous les hommes à renoncer aux désirs du siècle, lesquels il fait marcher immédiatement après l'impiété: *Ut abnegantes omnem impietatem et sæcularia desideria.* Mais les clercs sont obligés d'apprendre cette leçon et de la pratiquer plus rigoureusement et plus universellement que les autres fidèles, et ils s'y engagent d'une façon très-solennelle en recevant la tonsure : *Ut sicut immutantur in vultibus, ita dextera manus ejus virtutis tribuat eis incrementa.* C'est peu de changer de forme et d'air de visage, il faut changer de cœur. Comer, en l'Histoire de Pologne, rapporte qu'un prince nommé Mnescislas, qui était né aveugle, vit clair à l'âge de sept ans, où, dit-il, on a coutume de couper les cheveux aux enfants et de leur imposer un nom. Il faut, mes frères, que la tonsure ecclésiastique fasse cet effet dans l'âme de ceux qui la reçoivent : il faut que s'ils sont aveugles, elle les éclaire; que s'ils sont clairvoyants, elle augmente leur lumière. Il faut qu'ils croissent de vertu en vertu, parce que la cléricature est comme l'enfance de la prêtrise. Or comme dans l'ordre de la nature les enfants doivent croître jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge parfait; ainsi dans l'ordre de la grâce sacerdotale il faut que les ministres inférieurs croissent en piété, jusqu'à ce qu'ils soient hommes parfaits par le sacerdoce. La force de Samson était dans ses cheveux, et quand Dalila les lui eut coupés, il se trouva aussi faible que les autres hommes. Au contraire, on peut dire que la force des clercs commence quand on leur coupe le poil, et qu'ils sortent alors de la faiblesse commune aux hommes du siècle pour entrer dans la force de Jésus-Christ, et pour se rendre capables de travailler à la délivrance de son peuple captif sous le joug du péché, qui est beaucoup plus rude que n'était celui des Philistins pour les enfants d'Israël. Le siècle tâchera, mes chers frères, de vous aveugler et de vous éblouir; le diable jettera des ténèbres subtiles dans votre entendement; mais l'Eglise demande pour vous que le Saint-Esprit vous en délivre, *et ab omni cæcitate spirituali, et humana oculos eorum aperiat, et lumen eis æternæ gratiæ concedat;* sa prière sera sans doute exaucée si vous ne l'empêchez pas par vos mauvaises dispositions. Remarquez encore qu'elle parle de l'aveuglement spirituel, avant que de parler de l'aveuglement humain ou corporel, pour vous apprendre qu'il ne suffit pas aux clercs de n'être point les ténèbres grossières de la convoitise charnelle qui offusquent tout à fait l'âme par les vapeurs de l'impureté, mais qu'ils doivent prendre garde à n'être pas du nombre de ces aveugles clairvoyants qui pensent voir toutes choses par la lumière de leur raisonnement, et qui, en effet, sont dans une nuit profonde d'ignorance pour les vérités divines que Dieu ne révèle qu'aux humbles. Je vous donne cet avis, parce qu'il est très-important, et que, faute d'y songer, plusieurs ne viennent jamais à la véritable clarté de l'Evangile et à la parfaite connaissance d'eux-mêmes, en quoi consiste toute la science du christianisme.

VI. *Continuation des cérémonies de la tonsure.* — L'oraison que je viens d'expliquer étant dite, l'évêque se met dans sa chaire, et le chœur commence le psaume XV : *Conserva me, Domine.* Saint Jérôme dit que le titre est *Humilis et simplicis David.* Celui des Grecs porte, pour être gravé sur une colonne, στηλογραφία, ce qui montre que ce psaume doit avoir été composé pour quelque occasion importante. Saint Augustin l'applique à Jésus-Christ, au temps de sa Passion, et l'Eglise s'en sert dans l'ordination des tonsurés, parce que les clercs choisissent Jésus-Christ pour leur partage, comme Jésus-Christ a choisi son Père pour le sien, et que cette élection doit demeurer éternellement gravée dans leur esprit, sans que jamais elle y soit ébranlée, non plus qu'une colonne qui est bâtie sur un fondement très-solide.

Conserva me, Domine, etc. Seigneur, je quitte le monde, dit le clerc; je ne veux plus

avoir de part aux biens de la terre, je renonce à tous ceux que je possède; conservez-moi en ce dépouillement universel que je fais pour l'amour de vous : vous y êtes obligé, puisque je mets toute ma confiance en votre aide. Vous n'avez pas besoin de mes biens, *quoniam bonorum meorum non eges*, parce que vous êtes Dieu et Seigneur de toutes choses, et qu'en vous-même vous trouvez une parfaite suffisance : je ne laisse pas toutefois de vous offrir tout ce que je possède. *Sanctis qui sunt in terra ejus, mirificavit omnes voluntates meas in eis.* Les Grecs lisent *suas*, et cette leçon rend le texte plus clair. Mon Père, dit le Fils de Dieu, a fait tout ce qu'il a voulu dans ses saints : il y a opéré tout ce qu'il lui a plu, d'une façon merveilleuse par sa grâce toute-puissante. J'admire les saints prêtres en qui Dieu a fait tant de merveilles, et sur qui il a eu des desseins si admirables et j'espère, puisqu'il m'appelle à leur société, qu'il fera aussi ses volontés en moi.

Multiplicatæ sunt, etc. Je sens que je suis faible et que mes faiblesses m'empêchent de courir comme je dois dans la carrière de la vertu ecclésiastique; mais j'espère que Jésus-Christ me donnera des pieds légers comme ceux des cerfs, et que si jusqu'ici j'ai marché lentement après lui, désormais je courrai de toutes mes forces en l'odeur de ces parfums.

Non congregabo conventicula eorum de sanguinibus, etc. Dieu dit ici littéralement qu'il ne prendra plus de plaisir à l'assemblée des Juifs charnels qui lui offrent le sang des boucs et des taureaux, et qu'il ne les jugera point par ces sacrifices. Le clerc, dans un sens d'accommodement, dit qu'il n'aura plus de commerce avec les enfants du siècle, qui sont des hommes de chair et de sang, et qu'il ne se souviendra plus de leur entretien et de toutes leurs maximes : *nec memor ero nominum eorum per labia mea.*

Tandis qu'on chante ces versets, l'évêque coupe les cheveux au tonsuré, en forme de croix, devant et derrière la tête, aux deux côtés et sur le haut, pour lui apprendre que toutes les puissances de son âme sont consacrées à Dieu : la fantaisie, que l'on loge au front; la mémoire, qui est placée au derrière de la tête; l'estimative, qui a son siége au haut, et les oreilles, qui sont le sens de la discipline. L'auteur du livre intitulé, *du Mépris du monde*, qu'on a longtemps attribué à saint Augustin, ce qui peut lui donner quelque autorité, dit de cette cérémonie que nous rasons nos cheveux en cette partie du corps où il est notoire que la nouvelle sagesse, c'est-à-dire Jésus-Christ, habite. Saint Isidore de Séville veut que ce rasement signifie que les clercs doivent retrancher les superfluités de l'esprit, par où il entend le désir des sciences qui ne sont pas convenables à leur profession, et les études curieuses qui les détournent de leurs fonctions et éteignent en eux l'esprit de la piété.

Tandis que l'évêque fait cette cérémonie, chaque tonsuré dit : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei, tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.* Que ces paroles sont grandes! *Seigneur, vous êtes la part de mon héritage et de mon calice, et c'est vous qui me restituerez mon hérédité.* Je quitte toutes mes espérances dans le monde, mais je trouve beaucoup plus que je ne laisse, puisqu'à la place de mon patrimoine, vous voulez, Seigneur, être mon bien, ma possession, mon lot et mon héritage en la terre. Je ne vous y possède que par la foi, vous n'êtes encore qu'une partie de mon hérédité; mais dans le ciel, où j'espère que vous confirmerez mon adoption, vous me donnerez la possession entière de votre royaume. Il est parlé en ce verset de calice, parce que autrefois on mettait les lots d'une succession dans un calice, c'est-à-dire dans un vase, et ceux qui divisaient un héritage chez certaines nations, dit saint Cyrille d'Alexandrie, buvaient dans un même vaisseau. Mais il faut encore que le clerc, par ce mot, apprenne que, choisissant Dieu pour son héritage, il s'oblige à souffrir et à boire le calice de la persécution : il est de la suite de Jésus-Christ, comme un de ses disciples, et personne, dit-il, ne peut aller après lui qui ne porte sa croix tous les jours, *et tollat crucem suam quotidie* (*S. Luc*, V). Quand les enfants de Zébédée lui demandent sa droite et sa gauche en son royaume, il les interroge s'ils peuvent boire son calice, et ils répondent qu'ils le peuvent (*S. Matth.*, XX). Les clercs prétendent aux premiers honneurs de l'empire de Jésus-Christ; c'est pourquoi il faut qu'ils s'éprouvent et qu'ils sondent leur cœur, pour savoir s'il est capable de souffrir l'amertume du calice de la mortification continuelle dans laquelle ils sont obligés de vivre. Le Prêtre adorable, au sacerdoce duquel ils désirent de participer, n'a reçu cet honneur que parce qu'il a épuisé le calice de la mort jusqu'à la dernière goutte, et il veut que tous ses ministres le boivent après lui, et qu'ils soient en état de dire, comme saint Paul : *Semper nos qui vivimus in mortem tradimur propter Jesum* (II *Cor.*, c. IV).

L'évêque, ayant tonsuré les clercs, se lève et dit une oraison par laquelle il demande à Dieu la persévérance dans la dilection, dans l'amour sacré par le mouvement duquel les clercs ont coupé leurs cheveux, et la conservation dans l'innocence avec laquelle ils ont fait cette oblation. Elle sait que ce n'est pas assez de bien commencer, mais qu'il faut faire progrès de jour en jour, et que n'avancer pas, c'est reculer. Elle sait que les tonsurés rament contre le fil d'un torrent impétueux, dans la chaleur de l'âge où ils entrent, et parmi les mauvais exemples du monde. Elle sait que de tous les côtés il y a des piéges tendus pour eux; c'est pourquoi elle demande à Dieu la persévérance dans l'amour qu'il a commencé d'allumer en leur âme, et l'incorruption qui est absolument nécessaire pour être digne de recevoir l'ordre sacré dont la tonsure est la préparation.

VII. *Des surplis.* — Cette oraison finie, le chœur commence l'antiphone : *Hi accipient benedictionem a Domino et misericordiam a Deo salutari suo, quia hæc est generatio quæren-*

tium Dominum. Ce verset est tiré du psaume XXV, où David sous la figure de la maison matérielle de Dieu, c'est-à-dire du temple, décrit l'ascension de Notre-Seigneur. Mais par un sens moral et très-propre au sujet, l'Eglise s'en sert en la cérémonie de la tonsure, avant que de donner le surplis au tonsuré, pour lui montrer qu'il doit porter désormais son esprit et ses pensées dans le ciel ; et en second lieu pour lui enseigner quelles qualités doit avoir celui qui songe à entrer dans l'Eglise. Toute la terre est au Seigneur, on le peut servir en toutes les conditions; mais quelqu'un veut-il monter sur la sainte montagne de l'état du sacerdoce, il faut qu'il soit *innocens manibus :* qu'il n'ait point les mains tachées ni d'ordures, ni de sang, ni de corruption ; *mundo corde :* que ses intentions soient pures, qu'il ne se trompe point lui-même; qu'il n'engage pas son âme en vain à une si sainte profession pour ne rien tenir de ce qu'il promet, et qu'il ne songe point à surprendre l'Eglise par de fausses apparences de piété. *Hi accipient benedictionem a Domino ;* ceux qui seront tels recevront la bénédiction du Seigneur : bénédiction de lumière pour se conduire dans les voies du sacerdoce, bénédiction de force pour soutenir les intérêts de Dieu, bénédiction de charité pour servir leurs frères : *et misericordiam a Deo salutari suo.* Dieu, leur Sauveur et leur salut, leur pardonnera les petits manquements que la fragilité leur fera faire. En travaillant à obtenir de lui le pardon des péchés des autres, ils obtiendront celui de leurs péchés propres, parce qu'ils sont une race sainte qui cherche véritablement le Seigneur.

Ce psaume étant fini, l'évêque fléchit les genoux, et se relevant il prie Dieu qu'il veuille bénir ces clercs auxquels il va donner l'habit de la sainte religion. Il nomme ainsi le surplis dont il les revêt après, disant à chacun : *Induat te Dominus novum hominem qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis.* Le mot de *superpelliceum* ne se trouve pas dans les auteurs latins avant Odon et Etienne, évêques, l'un de Paris et l'autre de Tournay, qui vivaient au douzième siècle. Odon en ses Constitutions synodales, au chapitre du Sacrement de l'autel, veut que nul des ministres ne soit si hardi que de servir à l'autel sans surplis, *sine superpelliceo et cappa clausa.* Etienne envoyant un surplis à Albinus, cardinal, dit qu'il signifie la nouveauté de vie, la candeur de la pureté et la persévérance finale, et il ajoute : *Suscipe munusculum filii, minus æstimantis panni pretium, quam vel mittentis animum vel muneris sacramentum.* Mais bien que le nom de surplis soit nouveau, il est certain toutefois que l'usage des robes blanches dans l'Eglise pour les ministres est fort ancien : *Quæ sunt*, dit saint Jérôme, *inimicitiæ contra Deum, si episcopus, presbyter, diaconus, et reliquus ordo ecclesiasticus in administratione sacrificiorum candida veste processerit* (*Lib.* I *adversus Pelag.*). Saint Chrysostome (*Hom.* 53 *sur le ch.* XXVI *de saint Matth.*) avertit les ministres de l'autel que ce n'est pas assez de marcher dans l'église avec une robe blanche et luisante, mais qu'ils doivent être revêtus d'innocence et de sainteté. Certes on ne peut nier que parmi tous les peuples les prêtres n'aient eu un habillement particulier lorsqu'ils faisaient les fonctions religieuses. Hérodote et Pline remarquent que les Egyptiens se servaient de robes d'une espèce de lin qui surpasse tous les autres en délicatesse et en blancheur. Les Brachmanes en portaient de même matière, mais le lin qu'ils employaient n'avait point été semé, et ils prenaient celui qui naissait entre certaines pierres, qu'ils faisaient filer pour en faire des robes qui résistaient au feu. Virgile, décrivant un sacrificateur qui va offrir le sacrifice, dit :

. . . . . . Puraque in veste sacerdos.

Il y a grande apparence que les païens ont pris cette coutume des Juifs, et la plupart des autres ornements de leurs prêtres, le diable ayant toujours voulu contrefaire le vrai Dieu, et recevoir des hommes un culte religieux avec la même magnificence et les mêmes cérémonies qu'il avait prescrites dans le sien. Les habillements du grand pontife et des autres ministres du temple sont marqués dans l'Exode, et chacun avait sa signification mystique. Il est vrai que nous ne sommes plus dans la loi des figures et des ombres ; mais quoique l'Evangile soit une loi de vérité, de lumière et d'esprit, toutefois il est donné à des hommes qui ne sont pas tous également capables de ses vérités sublimes, qui ont l'entendement grossier, et sur qui les choses sensibles ont beaucoup plus de force que les raisonnements spirituels. C'est pourquoi ils ont besoin d'un culte extérieur qui les porte, par sa magnificence, par son ordre et par sa beauté, à craindre Dieu, à le respecter et à concevoir une grande opinion de la religion chrétienne. Les plus spirituels même en sont touchés, et quoiqu'ils n'en aient pas absolument besoin, toutefois cela sert à leur recueillement et à leur consolation. La hiérarchie ecclésiastique est symbolique, c'est-à-dire elle a des figures et des cérémonies sous lesquelles elle cache ses mystères, et qui sont les livres muets des ignorants : de sorte que les vouloir bannir tout à fait, sous prétexte qu'elles dégénèrent quelquefois en superstition, c'est vouloir rendre l'Eglise de la terre semblable à celle du ciel qui n'aura plus de symboles, mais des vérités toutes nues. Or entre les choses qui appartiennent à ce culte extérieur, qui doute que les ministres faisant leurs offices ne soient des principales ? Il est vrai que la justice, l'innocence et les autres vertus sont l'habit dont ils se doivent revêtir ; mais cela n'empêche nullement que, pour l'honneur de celui qu'ils servent, pour marques du respect qu'on lui rend et pour l'édification des peuples, ils ne doivent aussi, approchant de l'autel, paraître en un autre habillement que quand ils sont dans leurs maisons ou dans les rues.

Les clercs étant revêtus du surplis, l'évê-

que se lève et fait une prière pour demander à Jésus-Christ qu'il nettoie ses serviteurs, qui viennent d'être tonsurés, de toute servitude de l'habit séculier, afin qu'ayant déposé, comme ils ont fait, l'ignominie de cet habillement, ils jouissent toujours de sa grâce, et que de même qu'ils portent la ressemblance de sa couronne sur leurs têtes, ils portent son amour dans le cœur et puissent par sa vertu recueillir l'héritage éternel.

VIII. *De l'habillement clérical.* — En cette oraison remarquez, je vous prie, cette façon de parler dont l'Eglise se sert : *La servitude, l'ignominie de l'habit séculier.* Ces deux mots contiennent une exhortation puissante aux clercs pour porter l'habit clérical, après avoir reçu la tonsure; car qui est celui s'il n'a perdu le sens qui doive s'obstiner à porter un habillement servile et ignominieux ? Les premiers habits ont été donnés par les mains de Dieu même au malheureux Adam et à sa femme, pour couvrir leur nudité dont ils rougissaient, pour les faire souvenir de la grâce dont ils s'étaient dépouillés, et pour leur servir d'une continuelle leçon de pénitence, par leur matière qui était de peaux de bêtes mortes. Ensuite les hommes s'habillèrent pour se défendre des injures de l'air où leurs corps commencèrent d'être sujets. Le luxe corrompit incontinent cet usage légitime, et on chercha les ornements superflus où on se devait contenter de chercher la nécessité. Les Juifs, au commencement, ne portaient qu'une tunique qui touchait leurs corps, et qu'un manteau par-dessus, comme les Grecs n'avaient aussi au dehors qu'un manteau, et les Romains que la robe. Quelquefois même ils n'avaient rien dessous, et Caton jugeait les causes dans Rome avec ce simple habillement, comme faisait Lycurge dans Athènes au rapport de Plutarque. Ceux qui briguaient les charges de la république marchaient en cet équipage, afin de pouvoir montrer au peuple les blessures qu'ils avaient reçues pour son service. La façon ordinaire de se vêtir était d'avoir, outre cette robe, une autre tunique proche de la chair nue, et peu à peu les plus délicats en ajoutèrent une troisième, ce qui fut commun aux Grecs et aux autres peuples. Strabon en attribue la première mode aux Assyriens. Dans l'Evangile il est parlé des vêtements de Notre-Seigneur au nombre pluriel, ce qui a fait croire qu'il en avait trois. Les anciens vont jusqu'à quatre, dont l'un était cette robe ou tunique sans couture sur laquelle les soldats jetèrent le sort, le manteau ayant été partagé en quatre parts. Je l'appelle manteau pour me faire entendre, car cet habillement des Juifs était en sa forme fort différent du nôtre, qui porte ce nom. Ils le faisaient de quatre pièces cousues ensemble, c'est pourquoi les Grecs l'appelaient τετράγωνον ἱμάτιον. Mais laissons ces antiquités plus curieuses qu'utiles, et revenant à notre sujet, contentons-nous d'observer que les nations les mieux policées firent garder une différence dans les habits, soit en la forme, soit en la matière, selon la diversité des conditions. Vous savez que dans Rome il y avait des robes affectées à certains magistrats que d'autres n'eussent osé porter. Mais s'il se trouve beaucoup de personnes qui veuillent bien paraître en un équipage au-dessus de leur condition, il n'y en a point qui, de gaieté de cœur, en choisissent un qui les rende ridicules ou méprisables, et qui les expose à être traités en coquins. C'est toujours ce que font la plupart des ecclésiastiques sans y penser ; car ne voulant pas porter l'habit clérical, ils quittent un habit qui les distingue du peuple et qui attire la vénération de tout le monde : au lieu que paraissant vêtus comme les laïques, ils portent un habit servile et ignominieux à leur égard. Il est servile, parce qu'ils montrent, par la pompe de leurs habillements, qu'ils sont esclaves de la vanité du monde et des pompes de Satan auxquelles ils ont renoncé une seconde fois en recevant la cléricature. Il est ignominieux, à cause qu'ils cherchent à se rendre considérables par l'éclat de la soie, de l'or et de l'argent, ce qui est se parer de la dépouille des vers et de l'excrément de la terre ; au lieu que la vertu doit être leur parure et leur ornement. *Ne dites pas* (c'est ainsi que parle saint Bernard contre les ecclésiastiques de son temps qui ne portaient point leur habit) *que Dieu prend garde aux mœurs et non pas aux habillements ; car la difformité de ceux que vous portez, eu égard à votre condition, est une marque de la difformité de vos mœurs et du dérèglement de vos esprits ; d'où vient que les clercs veulent être une chose et en paraître une autre. A leur habit on les prendrait pour des soldats, et à ce gain sordide où ils sont si âpres, ils paraissent clercs. Mais en effet ils ne font les actions ni de clercs, ni de soldats, car ils ne combattent pas comme ceux-là, et ils n'évangélisent point comme ceux-ci. Donc de quel ordre sont-ils, voulant être de tous deux ? Ils abandonnent, ils confondent l'un et l'autre, et sont des déserteurs de la milice sacrée où ils ont l'honneur d'être enrôlés* (*Lib.* III *de Cons.*). Ont-ils honte de passer pour ministres du Fils de Dieu ? Pourquoi, s'ils tiennent à déshonneur les marques de la cléricature, veulent-ils jouir des revenus qu'elle les rend capables de posséder ? tant s'en faut que cet habit qui leur devient étranger, les rende plus agréables, qu'au contraire les plus libertins même les en blâment et s'en moquent, tandis que les gens de bien soupirent et déplorent cet aveuglement. Veulent-ils avoir entrée en des lieux d'où leur habit les ferait chasser et où ils ont encore quelque honte de le porter ? Il semble qu'en cela ils lui font quelque honneur ; mais pourquoi ne respectent-ils pas leur corps qui est mieux consacré à Dieu, que leur soutane ? Un soldat ne craint rien si fort que de passer pour un homme de ville. Un magistrat fait gloire de porter les marques de la magistrature. Un artisan est bien aise qu'on reconnaisse son métier : il n'y a que les ministres de Jésus-Christ, lesquels comme s'ils servaient un maître

infâme, ou s'ils exerçaient un office au-dessous de leur condition, ne sont pas bien aises qu'on les prenne pour ce qu'ils sont. L'Eglise ancienne a toujours été très-rigoureuse à châtier ce dérèglement. Eusèbe (*lib.* II. *chap.*, 22) rapporte qu'Eustathius fut déposé de la prêtrise, par son père Eulelius, évêque de Césarée en Capadoce, à cause qu'il s'était vêtu d'une façon malséante à la condition ecclésiastique. Le concile IV de Carthage (*can.* 45), veut que le clerc, *professionem suam et in habitu et in accessu probet, et ideo nec vestitus nec calceamenti decorem quærat.* Le premier concile de Mâcon fait la même loi : *Ut nullus clericus sagum, aut vestimenta aut calceamenta nisi quod religionem deceat induere præsumat* (*en l'an* 589). Le concile de Narbonne défend aux clercs de porter des habits de pourpre, *quia ad jactantiam pertinent mundialem, non ad religiosam dignitatem.* Le concile d'Amalphi, tenu sous Urbain second (*en l'an* 1050), interdit aux clercs l'usage des habits ouverts, ou découpés. Celui de Trente (*Sess.* 24, *ch.* XII), ordonne qu'ils paraissent dans leurs maisons, et dehors, en habit décent, *ut habitu decenti utantur.* Le concile de Constantinople avait ordonné la même chose. *Clericus vestem sibi convenientem induat tam in urbe quam in via* (*can.* 27, *concilii quinisexti*). Obéissez à ces lois divines, mes très-chers enfants, et puisque aujourd'hui vous avez été reçus au nombre des clercs, ayez soin de conserver toute votre vie l'esprit de la cléricature. Souvenez-vous incessamment que vous avez protesté aujourd'hui à la face des autels, de prendre Dieu pour votre héritage. Il n'y a ni biens, ni honneurs dans le siècle, ni dans l'Eglise même, qui après une si solennelle promesse vous doivent seulement tenter. Comment donc vous serait-il permis de les désirer : et si le désir est criminel pour vous, quel horrible sacrilége sera le vôtre, si vous tâchez de les gagner par des voies illicites ? Vous jouissez maintenant des priviléges et des immunités ecclésiastiques, prenez garde donc de ne les pas perdre par votre faute. Conservez-les par la décence de l'habit clérical que vous porterez toujours ; mais principalement par l'innocence de vos mœurs, laquelle vous rendant vénérables aux hommes, vous rendra chers et agréables à Dieu, qui se donnera lui-même à vous, comme l'héritage que vous avez pris pour votre part.

DISCOURS IV.

De l'ordre des portiers et des lecteurs.

PREMIÈRE PARTIE.

I. *La hiérarchie ecclésiastique est formée sur celle des anges.* — Quand David considère dans le monde matériel les ouvrages admirables de la main de Dieu, sa puissance en leur création, sa libéralité en leurs richesses, sa sagesse en leur ordre et sa bonté en leur gouvernement, et que toutes ces choses sont faites pour l'homme, il confesse qu'il est saisi d'étonnement et qu'il n'en peut trouver la raison. *Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra! Quid est homo, quod memor es ejus, aut filius hominis quia visitas eum? Omnia subjecisti sub pedibus ejus.* Mais quand je considère dans ce monde corruptible un autre monde exempt de corruption, un monde de lumière, un monde de grâce, un monde de sainteté, un monde de gloire, un monde d'éternité, et que je vois ce monde si admirable établi en faveur de l'homme, je vous avoue, mes frères, que je n'ai point de paroles pour expliquer mon admiration. Ce monde merveilleux est la hiérarchie sacrée de l'Eglise, où Dieu semble épuiser sa puissance et sa libéralité. Il en a fait une dès le commencement du monde visible, qui est celle des saints anges, en faveur de laquelle son amour et sa sagesse ont produit autant de miracles qu'il y a d'esprits qui la composent. Il la rangea en trois chœurs, et il voulut que le premier purifiât, illuminât et perfectionnât le second, et que le second fît la même chose à l'égard du troisième. Cette principauté sacrée a pour son principe la lumière, et pour sa fin la déification de ceux qui sont hiérarchisés, c'est-à-dire leur union avec Dieu et leur ressemblance à ses perfections, selon le rang qu'ils y tiennent et en la manière où ils doivent participer pour la gloire de ce même Dieu et pour l'exécution de ses desseins.

Sur cet admirable modèle, Jésus-Christ a établi dans son Eglise une hiérarchie que saint Denys appelle symbolique, laquelle il a tout de même rangée en trois chœurs merveilleux. Le premier est celui des évêques, le second contient les prêtres, et le troisième enferme les diacres, les sous-diacres, les portiers, les lecteurs, les exorcistes et les acolytes. C'est aux évêques, qui sont les chefs de ces chœurs, à purifier, à perfectionner et à illuminer ceux qui sont au-dessous d'eux, dans cette sainte principauté ; et en cela ils répondent aux séraphins, aux chérubins et aux trônes. L'office des prêtres est d'illuminer les laïques, et la charge des autres ministres est de les purifier en diverses manières, selon le rang qu'ils tiennent, et selon la différence des impuretés qui doivent être nettoyées. La hiérarchie angélique aboutit à Dieu, la hiérarchie ecclésiastique universelle aboutit à Jésus-Christ, et la particulière à son propre évêque. Jésus-Christ répand dans toute l'Eglise l'Esprit qui la vivifie, et chaque évêque répand dans son clergé l'esprit qui le doit animer. Jésus-Christ proteste (*S. Jean, c.* VIII) *qu'il ne dit que ce qu'il a entendu de son Père, et qu'il ne fait rien de lui-même.* L'Eglise ne parle que comme Jésus-Christ la fait parler : elle n'est que l'interprète de ses volontés, et elle n'agit que par son mouvement. Saint Ignace, dans l'Epître aux Magnésiens, qui est reçue pour légitime par plusieurs critiques, dit que comme Jésus-Christ ne fait rien sans son Père, auquel il est uni, ni par soi, ni par les apôtres, ainsi les fidèles ne doivent rien faire sans l'ordre de leur propre évêque et des prêtres. Ceux-ci, de leur côté, et les autres ministres, ne peuvent rien faire

qui soit bon, que par la conduite de leur évêque. Jésus-Christ a reçu de son Père, qui l'a établi chef sur toute l'Église, comme dit saint Paul, la grâce de chef, c'est-à-dire la plénitude des grâces qu'il doit communiquer à ses membres. L'Église a reçu la communication de son Saint-Esprit au jour de la Pentecôte; et l'ordre ecclésiastique le reçoit de son évêque, selon la nécessité de ses offices vers les autres. L'ordre pontifical est l'esprit universel qui anime toute la masse; c'est l'ordre des pères qui engendrent, et les au-autres sont comme les sages-femmes qui aident à l'accouchement, qui lavent l'enfant, et qui le mettent en état de pouvoir être présenté au prêtre, et par celui-ci à l'évêque, par l'évêque à Jésus-Christ, et par Jésus-Chrtst à Dieu.

Ces ministres inférieurs se nomment les ordres moindres, et ils sont remplis par les portiers, les lecteurs, les exorcistes et les acolytes. Leur minorité n'est qu'à l'égard des ordres supérieurs; car au respect de toutes les dignités du monde ils ont une admirable majorité d'excellence et de grandeur. Avec les trois autres du sous-diaconat, du diaconat et de la prêtrise, ils composent le nombre septenaire, qui est le nombre des mystères et de la perfection. Mais, sans entrer dans des rapports sur ce sujet, qui seraient plus curieux qu'utiles et propres à la matière que je traite, qui est assez riche d'elle-même sans aller chercher des ornements étrangers, je dis que le nombre des ordres sacrés et non sacrés est fondé sur l'eucharistie, laquelle saint Denys appelle la perfection et l'efficace des degrés et des signes hiérarchiques : *Τῶν ἄλλων ἱεραρχικῶν συμβόλων μεθέξεις ἡ τελείωσις.* Donc, comme en général toute la puissance de l'ordre sacré regarde ou la consécration du corps de Jésus-Christ, ou quelque chose qui concerne cette consécration, il faut qu'il y ait deux ordres de ministres d'une action si relevée. Celui des prêtres, à qui il appartient de consacrer, doit être unique, à cause que cette consécration est une en tous; mais la coopération à cette consécration adorable est différente dans ceux lesquels y ont part, et de là vient la diversité de leurs ordres : car elle regarde ou l'eucharistie, ou ceux qui la reçoivent : regardant l'eucharistie, il faut quelqu'un qui la dispense, et cela touche l'office des diacres qui peuvent administrer le saint sacrement et qui autrefois, en effet, l'administraient. Pour dispenser l'eucharistie, il faut que quelqu'un prépare et dispose les matières qui doivent être consacrées : cela appartient aux sous-diacres, et ceux-ci les offrent aux diacres qui les présentent au prêtre. Quant à ceux qui doivent recevoir l'eucharistie, s'il sont impurs, ils ont besoin de ministres qui les purifient, à cause que les choses saintes sont pour les saints, *sancta sanctis*, comme autrefois criait un diacre dans l'église d'un lieu élevé, avant que les fidèles se présentassent à la communion. Or il y a trois sortes de personnes immondes, selon saint Denys. Les uns sont dans l'infidélité, ou dans l'excommunication, et comme tels ils ne méritent pas d'être reçus dans l'Église : les portiers ont charge de les en chasser; les autres sont ou dans la pénitence, ou dans le catéchuménat : les lecteurs sont établis pour les instruire. Il y en a qui sont affligés par la vexation des démons, et qui ne peuvent participer au pain sacré en cet état : et les exorcistes ont la puissance de les délivrer. Pour les acolytes, il les faut joindre aux sous-diacres en la disposition des choses qui sont nécessaires pour l'eucharistie, comme de leur offrir les burettes et de porter les cierges.

Il y a sept dons du Saint-Esprit qui sont comme partagés à chacun de ces sept ordres de l'Église. Le don de sagesse est propre au prêtre, qui doit discerner entre la lèpre et la lèpre; le don d'intelligence est pour le diacre, qui prêche l'Evangile; le don de conseil est pour le sous-diacre, qui doit sagement délibérer avant que de s'engager à l'ordre sacré; le don de lumière est pour l'acolyte, qui, par les flambeaux, est averti de conserver dans son cœur la lumière de la vérité et d'éclairer les autres par le bon exemple; le don de la force est pour les exorcistes, qui ont à combattre le prince du siècle, retranché dans le corps des possédés; le don de sagesse est pour le lecteur, qui lit les prophéties et qui doit faire les catéchismes; enfin le don de crainte est pour les portiers, afin de n'admettre pas légèrement dans l'église ceux qui en sont indignes; dans la vue du châtiment que Dieu excercera sur eux, si par faiblesse ils trahissent l'honneur de sa maison, qui demande la sainteté.

Je ne parle point maintenant ni des psalmistes, ni de ceux qui étaient nommés *laborantes*, qui avaient soin d'ensevelir les morts; ni des notaires, ni des gardiens des martyrs, *custodes martyrum*; ni des défenseurs dont les anciens font mention, parlant des ordres de l'Eglise. Saint Basile et saint Chrysostome distinguent les enterreurs, *laborantes*, qu'ils nomment aussi chantres, du reste du peuple. Pour les gardiens des martyrs, le pape Sylvestre, dans le synode romain, et le pontifical de Damase, ordonnent que les clercs exercent cet office cinq ans avant que de pouvoir être ordonnés diacres et prêtres. Gélase, dans l'épître qu'il adresse aux évêques de la Lucanie, veut que le moine qui aspire au sacerdoce passe par ces degrés : qu'il soit lecteur, ou notaire, ou défenseur, et trois mois après acolyte. Mais quand les Pères parlent de la sorte, ils n'entendent pas par le nom d'ordres un ordre qui fasse partie du sacrement en la manière que nous l'entendons; mais ils considèrent seulement les offices qui étaient exercés de leur temps dans l'Église. Je ne me veux pas arrêter davantage sur ce sujet, non plus qu'à vous prouver que l'ordre est un sacrement de la nouvelle loi : car je parle à des fidèles qui n'ont pas besoin d'être confirmés en leur foi. Je viens à l'explication de l'ordre des portiers, et je paraphrase le discours que leur fait l'évêque avant que de le leur conférer.

II. *Explication de la remontrance de l'évêque aux portiers.* — *Suscepturi filii ca-*

rissimi, etc. Mes très-chers enfants, j'ai pour vous le soin d'un véritable père. Je suis bien aise de vous élever à quelque rang dans l'Eglise, car votre honneur est le mien ; mais en même temps je dois vous avertir des devoirs et des services où cet honneur vous engage. Sachez donc que le portier doit *percutere cymbalum et campanam*, sonner les cloches ; *aperire ecclesiam*, ouvrir l'église et la sacristie, et le livre à celui qui prêche, *et librum ei qui prœdicat*. Tous ces offices, en apparence, sont bas ; mais souvenez-vous que c'est dans l'Eglise que vous les exercez. David aimait mieux la dernière place du peuple dans la maison de Dieu, que le trône parmi les pécheurs : *Elegi abjectus esse in domo Domini quam habitare in tabernaculis peccatorum* (*Ps.* LXXXIII). L'église où vous entrez maintenant est la maison de Dieu d'une façon plus excellente, sans comparaison, que le tabernacle ; et elle ne vous y donne pas la place du peuple, au contraire elle vous donne le pouvoir d'y admettre le peuple ou de l'en chasser. Elle vous confie ses clefs et se met à votre discrétion ; elle vous rend comme les arbitres de son honneur et de sa sûreté. On ne trouve pas votre nom dans les auteurs des premiers siècles, parce que, la liberté publique de l'exercice de la religion chrétienne n'étant pas accordée, il n'y avait point de lieu à votre fonction, n'y ayant point de temples fixes et ouverts à tous. Alors il y avait des personnes destinées pour convoquer les assemblées des fidèles, qui se faisaient dans les lieux cachés, dans les grottes et les catacombes ; et ceux qui donnaient ces avis se nommaient *cursores*, courriers. Saint Ignace d'Antioche en fait mention dans quelques épîtres, et Tertullien dans le livre de la Fuite du martyre ; saint Grégoire de Nazianze, confondant avec saint Cyprien, évêque de Carthage, saint Cyprien le Martyr, lequel, ayant voulu corrompre la vierge Justine par l'art des démons, et voyant que leur puissance était inutile contre les filles chrétiennes, par leur propre confession, fut converti à la foi, dit qu'avant qu'il fût fait évêque, il fut créé portier, νεωκόρος, qui signifie un ministre dont la charge était de balayer l'Eglise, comme l'explique son interprète qui tourne *œdituus*. Le synode romain tenu sous le pape Sylvestre avant le concile de Nicée, met le portier sous le lecteur et dit que le portier lui doit obéir comme le moine à l'abbé, ce qui est bien remarquable et ce qui fait voir en quelle considération était cet ordre si négligé aujourd'hui. Le canon 24 du concile de Laodicée leur défend aussi bien qu'aux prêtres d'entrer dans les tavernes ; le quatrième de Carthage, auquel saint Augustin assista, prescrit la forme de l'ordination dont nous usons aujourd'hui. Saint Jérôme, dans son Commentaire sur l'épître à Tite, les compte entre les ministres ecclésiastiques ; les autres Pères des siècles suivants font la même chose. Dans l'épître de saint Loup, évêque de Troyes, et d'Euphronius, évêque d'Autun, il paraît que dans cette dernière Eglise le portier ne pouvait pas exercer son office s'il était bigame, et qu'épousant une seconde femme on le privait de la communion.

Mais il vous est plus nécessaire de savoir quelle est l'obligation extérieure et intérieure de cet ordre que son antiquité ; c'est pourquoi je reprends l'explication de la remontrance de l'évêque. *Providete igitur ne per negligentiam vestram illarum rerum quœ intra ecclesiam sunt, aliquid depereat*. La négligence en un serviteur domestique auquel un maître aurait confié tous ses meubles et la garde de sa maison, serait inexcusable ; et l'Evangile nous apprend que le bon serviteur veille toute la nuit, attendant son maître, de peur que les voleurs ne pillent sa maison durant son sommeil, et pour n'être pas surpris par son retour ; et cette vigilance lui est si agréable, qu'il le nomme bienheureux : *Beatus ille servus quem, cum venerit dominus, invenerit vigilantem ; amen dico vobis, super omnia bona sua constituet eum* (*S. Matt.*, XXIV ; *S. Luc*, XII). Que sera-ce donc des portiers, qui seront toujours veillants pour la conservation de la maison de Dieu ? quelle récompense ne doivent-ils pas attendre de cette fidélité ? Au contraire, quel supplice ne doivent-ils pas craindre de leur négligence, si elle est cause qu'il se perde quelque chose des biens de cette maison divine ? *Certisque horis domum Dei aperiatis fidelibus, et claudatis infidelibus*. Cet office de fermer la porte de l'église aux infidèles et de l'ouvrir aux fidèles n'est plus exercé maintenant, dans le désordre où sont tombés tous les ordres de l'Eglise. On ne voit pas entrer d'idolâtres dans les temples, parce qu'il n'y en a point qui soient soufferts dans la chrétienté ; mais la plupart de ceux, dirai-je qui entrent ? c'est trop peu, je dirai qui y tiennent les premières places, sont pires que les infidèles. Car les libertins qui se moquent publiquement de Dieu, qui font des railleries abominables de ses plus sacrés mystères, qui jusqu'au pied de ses autels le blasphèment, qui y rient avec impudence, y causent avec effronterie, et y font cent postures extravagantes ; qui à peine fléchissent les genoux quand on montre celui devant lequel les séraphins se prosternent et les démons s'humilient ; ajoutons, et il n'est que trop véritable, qui du même œil qu'ils regardent Jésus-Christ en l'eucharistie, regardent une femme pour la désirer ; qui détournent l'œil de Jésus-Christ pour considérer un visage de plâtre, qui sacrifient leur cœur au diable, au même temps et au même lieu où le prêtre sacrifie Jésus-Christ à Dieu ; quand, dis-je, ces personnes entrent dans l'église, n'est-ce pas une plus grande insolence que si des païens modestes y entraient ? Il n'y a point de portiers qui aient charge de les chasser ; mais, ô prêtres, où est votre zèle en cette occasion ? votre ordre contient par éminence celui des portiers, et vous êtes obligés de faire leur office. C'est alors que vous montrerez si vous aimez celui qui ne vous a pas mis à la porte de l'église, mais qui vous a élevés au saint autel. C'est alors que l'on verra si vous êtes touchés de la gloire du Maître du temple, qui se

met entre vos mains dans le sacrifice que vous célébrez tous les jours. Car si vous prenez intérêt en son honneur, vous ne craindrez point la face des puissants. Vous irez dire à ces profanateurs que la maison de Dieu est une maison de prière, et non pas de coquetterie ; qu'il y faut venir pour demander pardon de ses péchés, et non pas pour en commettre de nouveaux ; qu'il y faut entrer le cœur humilié, et non pas la tête haute. Je veux que vous fassiez cette correction avec prudence, mais il ne faut pas qu'elle soit molle et charnelle. Il faut qu'elle gouverne votre zèle, et non pas qu'elle l'étouffe par des considérations que n'avaient pas les portiers, qui n'étaient que de petits clercs, lorsque leur office était exercé dans l'Eglise. Le saint concile de Trente souhaite qu'on le rétablisse, et saint Charles l'avait fait dans sa province. Mais attendant que nous voyions cet ordre dans la France, prêtres de l'Eternel, faites ce qu'ils feraient, et ne craignez pas de vous dégrader. Notre-Seigneur, qui était le pontife souverain, fit l'office de portier quand il chassa les vendeurs hors du temple (*S. Jean*, II), et il est dit de lui qu'il est la porte, *Ego sum ostium* (*S. Jean*, X). Saint Ambroise, qui était un si grand évêque, exerça aussi cet ordre quand il ferma la porte de l'église à Théodose, pour le péché qu'il avait commis dans le massacre des habitants de la ville de Thessalonique. Hélas! les choses ont bien changé de face : autrefois de simples portiers ouvraient et fermaient l'église aux laïques, les évêques en chassaient les empereurs ; maintenant les laïques y prennent la place des prêtres, et les rois, les princes, les magistrats disputent toutes choses aux évêques, comme si l'honneur religieux qui leur est dû faisait tort à leurs dignités qui sont d'une autre nature.

III. *Des dispositions intérieures des portiers.* — Des fonctions de l'ordre je passe aux choses intérieures que le portier doit faire dans son cœur, et je suis la paraphrase de notre pontifical. Comme avec les clefs matérielles vous ouvrez et vous fermez l'église aux hommes, ainsi vous devez ouvrir les cœurs des fidèles à Dieu et les fermer au diable, par vos paroles et par vos exemples. Songez aussi à tenir vos cœurs ouverts aux inspirations divines, et les fermez aux tentations de votre ennemi, aux beautés de la terre, aux biens du monde, à toute autre chose qu'à Dieu, qui seul est capable de les remplir. Les magistrats, parmi les Juifs, rendaient la justice aux portes des villes : rendez justice à Dieu à la porte de votre cœur, n'y laissant point entrer de pensées et de désirs qui l'en puissent chasser. Les portiers des grands ne connaissent personne quand ils ont charge de tenir la porte fermée. Ne connaissez ni la voix du sang, ni la voix de la chair, ni la voix de l'amitié, ni la voix de l'ambition, ni la voix de l'avarice, quand il sera question d'ouvrir votre cœur à quelque affection déréglée. Le souverain Maître vous a défendu même d'ouvrir les yeux pour regarder attentivement un visage qui pourrait y causer quelque surprise. Job (*chap.* XXXI) était un portier fidèle pour ses regards, et il dit qu'il avait fait un pacte avec eux, de ne penser pas seulement à la vierge, parce qu'il savait bien que le regard indiscret est le père de la pensée dangereuse. Il est bien plus facile de l'empêcher d'entrer dans l'esprit que de l'en chasser quand elle y est entrée, à cause que tout aussitôt elle se répand, elle s'insinue dans son fond déjà corrompu de lui-même, et qu'elle s'incorpore en quelque façon avec lui. Faites donc garde à cette porte, et une garde plutôt scrupuleuse qu'exacte, parce qu'il y a beaucoup moins de danger de chasser un bon objet que d'en recevoir un mauvais, la pureté et la paix du cœur étant trop importantes pour les hasarder tant soit peu.

Le portier doit avoir bonne ouïe, pour entendre quand on heurte à la porte, surtout les huissiers des cabinets, où on ne fait que gratter. Il faut aussi que vous ayez toujours l'oreille ouverte pour entendre Jésus-Christ qui parle bas, qui est souvent à la porte de votre cœur, non pas frappant avec violence, mais le poussant doucement par des inspirations presque insensibles. Le portier doit être incorruptible aux présents : soyez incapables de laisser entrer dans votre âme aucun mauvais désir, quoi que le monde vous promette, car que pouvez-vous gagner en la perdant? *Quam commutationem dabit homo pro anima sua* (*S. Matth.*, XVI)?

Vous avez un autre office, qui est de sonner les cloches. Il faut que vous preniez garde de ne pas leur ressembler; car les cloches sonnent les offices de l'église et ne les disent point, elles sonnent le sermon et ne l'entendent point, elles avertissent les fidèles de la prière du soir et du matin, et elles ne la font jamais. Qu'il n'en soit pas, dis-je, ainsi de vous : sonnant l'office, assistez-y dévotement; sonnant le sermon, ne le perdez pas pour aller vous divertir ; sonnant la prière, faites-la avec ferveur. Souvenez-vous encore que si vous n'avez la charité, eussiez-vous la science des anges, vous n'êtes qu'une cloche qui fait du bruit, mais dont le son se perd dans l'air incontinent. *Factus sum velut æs sonans et cymbalum tinniens* (I *Cor.*, XVI). Pour peu qu'on touche une cloche, elle résonne ; quand on vous dira une parole, ne resonnez point ; mais souvenez-vous de Jésus-Christ, qui, étant touché sur le calvaire par tant d'injures et de blasphèmes, demeura dans un silence que saint Ambroise appelle triomphant.

Pour faire toutes ces choses qui sont si difficiles, vous devez demander à Jésus-Christ sa grâce, et le considérer comme celui qui est la porte et par lequel seul vous pouvez entrer dans le ciel. Or il n'y aura point d'entrée pour vous dans l'Eglise triomphante, si vous n'êtes entrés pour lui dans l'Eglise militante. Entrer pour lui, c'est entrer par sa vocation; entrer par les portes du monde, par son propre choix, par le désir du bien et de l'honneur, c'est entrer par les fenêtres et c'est être des larrons. Lui-même le dit dans l'Evangile : *Ego sum ostium; per me si quis*

introierit, salvabitur (*S. Jean*, X). A la dévotion du Fils joignez celle de la Mère, qui est nommée par l'Eglise la Porte du ciel. Ayez aussi une confiance particulière en saint Pierre, à qui les clefs du royaume des cieux ont été données, et prenez-le pour un de vos principaux intercesseurs.

L'évêque, ayant fini cette remontrance, confère l'ordre par les clefs qu'il donne à toucher à chacun, et par ces paroles qu'il prononce : *Sic agite quasi reddituri Deo rationem pro iis rebus, quæ his clavibus recluduntur.* Prenez garde de quelle façon vous vous acquitterez de votre office. Ne considérez pas seulement que vous avez à rendre compte de la perte des choses qu'on met sous votre garde, au prêtre ou à l'évêque, qui vous peuvent châtier par quelque sévère réprimande, ou de quelque autre façon encore plus rude, mais songez que c'est à Dieu à qui vous êtes comptables de votre négligence. A Dieu, qui maudit ceux qui font son œuvre négligemment; à Dieu, qui peut envoyer votre âme dans la gêne ; à Dieu, qui demande un compte exact de ce qu'il donne ou à garder ou à négocier, et qui veut et un grand soin dans la conservation et une grande usure dans le profit.

Ces clefs que les portiers touchent sont la matière de leur ordre, et les paroles que nous venons d'expliquer sont la forme. C'est pourquoi il faut qu'au même temps que l'évêque les prononce vous y portiez les mains ; car le quatrième concile de Carthage, déjà allégué, ordonne l'un et l'autre. Quelques scolastiques nient que l'attouchement des choses qui sont les matières de l'ordre soit nécessaire, et disent qu'il suffit que l'évêque les présente et les assigne. Mais saint Thomas, et après lui les plus célèbres théologiens, soutiennent le contraire avec plus de solidité. La raison en est fondée sur le mot *reçois, accipe*, que dit l'évêque en donnant la matière, qui est celui dont se sert le concile de Florence. comme le quatrième concile de Carthage emploie celui de *tradere*, bailler pour toucher. Car les clefs et le livre des exorcismes, la patène et le calice ne demeurent pas aux ministres à qui on les présente; mais seulement on signifie, en les leur faisant toucher, la puissance qui leur est conférée. La seconde raison se tire de l'usage de l'Eglise, qui est de faire toucher à chaque ministre la matière propre à son ordre, laquelle est comme un canal mitoyen, par lequel l'évêque fait passer la puissance qu'il veut communiquer à celui qui la reçoit.

L'ordre ayant été conféré, l'évêque se lève et dit : *Prions, mais prions humblement Dieu le Père Tout-Puissant, mes très-chers frères, afin qu'il daigne bénir ces serviteurs qu'il a daigné élire à la charge de portiers.* S'ils s'y étaient introduits eux-mêmes, ils ne mériteraient pas cette bénédiction ; au contraire, ils seraient dignes d'être chassés et maudits de Dieu, pour punir leur témérité. Mais ayant été placés de sa main en ce rang, nous pouvons hardiment lui présenter nos prières pour obtenir ses bénédictions sur eux. *Ut sit eis fidelissima cura in domo Dei diebus ac noctibus*, afin qu'ils aient un soin, non pas commun, non pas intéressé, non pas hypocrite, mais très-diligent, très-exact, très-fidèle, très-pur, et qui continue, non pas une heure du jour, mais durant le jour et la nuit. Car comme celui qui garde Israël ne sommeille et ne dort point, *Ecce non dormitabit, neque dormiet qui custodit Israel* (*Ps.*, XII), De même ceux qui gardent la maison du Dieu d'Israël, ne doivent point être appesantis du sommeil, qui donnerait lieu au pillage des biens dont ils sont chargés : *Ad distinctionem certarum horarum, ad invocandum nomen Domini, adjuvante Domino Nostro Jesu Christo.* Toutes les heures ne sont pas aux hommes pour en faire ce qui leur plaît ; il y en a qu'il se réserve pour recevoir d'eux quelque hommage particulier, et il faut que les portiers soient attentifs à les marquer par le son des cloches.

L'évêque ajoute encore une autre oraison qui ne contient rien de difficile ni de fort remarquable à quoi nous nous devions arrêter. Sur la fin elle demande la récompense éternelle pour les portiers qui auront fidèlement fait leur office. Après cela ils se retirent, et on procède à l'ordination des lecteurs.

Des lecteurs.

SECONDE PARTIE.

I. *L'office des lecteurs était considérable dans l'ancienne Eglise.* — On prouve l'ordre des lecteurs et son antiquité par les mêmes autorités dont je me suis servi parlant des portiers, et elles sont encore plus expresses pour les premiers. Leur office était plus noble et plus connu dans l'Eglise, et de plus grande autorité sur le peuple, à cause de la lecture des Ecritures saintes qu'ils faisaient dans les assemblées, et des instructions familières pour les pénitents et pour les catéchumènes. Cette fonction les fait appeler par les auteurs : Docteurs des écoutants et Pasteurs, à cause que par la lecture des livres saints ils engraissent le peuple. L'auteur des commentaires sur l'Epître aux Ephésiens, attribués à saint Ambroise, leur donne ce nom. Ils sont aussi nommés *Præcones, et expositores mysteriorum Christi*, dans les Actes de saint Cyprien et de sainte Justine, rapportés par Métaphraste et par Surius, au cinquième tome. La novelle de l'empereur Isaac Comnène, où les présents qui se pourront faire pour l'ordination sont taxés, ordonne à l'évêque un écu d'or quand il fait un simple pape, *simplicem papam, sive lectorem.* Les Grecs modernes des quatre ordres moindres ne connaissent et ne confèrent que celui-ci dont nous parlons, qu'ils regardent comme une dignité, et les autres comme les ministres plus bas. Le canon 69 des apôtres ne fait mention que des lecteurs. Dans le concile huitième, tenu sous Adrien II et sous l'empereur Basile, contre Pothius, où il est dit qu'il faut que l'évêque passe par tous les degrés ecclésiastiques, entre les moindres, il n'est parlé que du lectorat, parce que c'était le degré où ceux qui aspiraient à un plus haut rang dans la hiérarchie étaient arrêtés

plus longtemps et examinés avec plus de soin, et duquel ils passaient immédiatement aux ministères supérieurs de l'Eglise. Il comprenait les autres trois, et les lecteurs en ont fait les offices fort longtemps, à cause du petit nombre des clercs, qui ne permettait pas qu'on assignât chaque office à des personnes différentes. De ce rang on prenait les notaires, qui avaient charge d'écrire les Actes des martyrs, et ceux qu'on nommait défenseurs, sans aucune nouvelle ordination. Il était aussi donné avec une grande circonspection, et il fallait le mériter par une vertu très-éprouvée. Nous en avons la preuve dans une Epître de saint Cyprien, où il rend raison à son peuple de l'ordination d'Aurelius pour cet office. *Il méritait*, dit-il, *d'être poussé à plus haut degré dans l'Eglise et à un plus grand accroissement d'honneur ; mais en attendant, nous avons trouvé bon de commencer par l'office de lecteur. Car rien n'est plus propre et plus convenable à la voix de celui qui a si glorieusement confessé Dieu, que de faire retentir dans sa lecture les vérités divines : après avoir prononcé de hautes et généreuses paroles dans le désir du martyr de Jésus-Christ, de faire retentir l'Evangile de Jésus-Christ, qui fait les martyrs. Rien n'est plus séant que de venir du chevalet au pupitre, qu'après avoir été admiré de la multitude et regardé comme un miracle de constance, d'être ici regardé et écouté par ses frères avec joie. Sachez donc, mes frères, que mes collègues et moi avons ordonné ce lecteur; ce que je crois que vous trouverez bon, sachant que votre désir est qu'on ordonne beaucoup de semblables ministres.*

En l'épître 5 du livre 4, parlant du même confesseur, il dit ces admirables paroles : *Il fut parmi ses supplices plus fort que ses supplices, plus libre que ceux qui le retenaient captif, plus ferme avec ses chaînes que ceux qui le liaient, plus élevé, étant jugé comme criminel, que ses juges. Encore que ses pieds fussent liés d'un nerf qui les serrait, le serpent infernal ne laissa pas d'être foulé sous ses pieds et écrasé. Que pouvait-on et que devait-on faire de mieux d'un tel homme, que de le mettre sur le pupître, c'est-à-dire sur le tribunal de l'Eglise, afin qu'étant placé en un lieu éminent et exposé à la vue du peuple, pour en recevoir l'honneur qu'il mérite, il lise les préceptes et l'Evangile du Seigneur, qu'il a fortement défendus, et que la voix qui a si courageusement confessé le nom de Dieu fasse ouïr tous les jours les paroles de Dieu ? Certes, un confesseur ne saurait profiter davantage aux fidèles que quand il est tel, qu'en entendant l'Evangile de sa bouche : chacun est convié par son exemple à imiter sa foi.*

Ce n'était pas seulement dans les Eglises d'Afrique et d'Occident que l'office de lecteur était honorable. Les Eglises d'Orient et les plus illustres personnages qui les composaient en avaient la même opinion. Mélèce, évêque d'Antioche, ordonna saint Chrysostome lecteur dans son Eglise; lui qui était déjà digne de l'épiscopat par l'éminence de sa doctrine et de sa piété. Aujourd'hui un homme de la lie du peuple, sans science et sans vertu, tiendrait à injure d'être arrêté à cet ordre ; tant les choses sont changées, tant la grandeur des ministres sacrés est inconnue, tant les chrétiens ont de présomption pour les usurper. Ne faites pas la même faute. Au lieu de mesurer la dignité du lectorat par le peu d'estime qu'on en fait dans notre siècle, mesurez-la par l'estime qu'on en faisait dans ces siècles d'or, où on pesait les dignités du sanctuaire au poids du sanctuaire même. Imitez plutôt l'humilité des Chrysostome que la vanité de ceux qui ne méritant pas d'entrer dans la maison de Dieu y veulent tenir les premiers rangs ; et écoutez attentivement l'exhortation de l'évêque aux lecteurs qu'il doit ordonner. Nous en allons vous en faire la paraphrase.

Electi filii carissimi, etc. Mes frères, qui ne vous êtes pas élus, mais que l'Eglise a choisis pour être lecteurs en la maison de Dieu, ne vous précipitez pas, ne venez pas ici avec empressement, comme des étourdis qui ne savent ce qu'ils font : *Officium vestrum agnoscite et implete*. Reconnaissez l'office que vous prenez et acquittez-vous en fidèlement. Il est vrai qu'il est difficile, mais Dieu a le pouvoir de vous faire surmonter toutes difficultés. Non-seulement il vous donnera la perfection présente, qui vous est nécessaire pour bien faire votre charge, mais il vous donnera la grâce de la perfection éternelle. Il faut que le lecteur médite attentivement les choses qu'il dit, afin qu'il soit comme un bassin, lequel est toujours plein d'eau, et non pas comme un canal par où elle ne fait que passer. Dans les éditions communes du Pontifical, il y a une faute; car le texte porte *ea quæ prædicat*, au lieu qu'il faut lire *ei qui prædicat*.

L'office des lecteurs n'était pas de prêcher, mais de lire le texte des Ecritures saintes à celui qui les expliquait, ou de les lire dans l'assemblée, hors la prédication, d'une voix claire et distincte. La forme de leur ordination montre cela clairement. Le concile de Laodicée leur interdit l'usage de l'étole : *Quod non oporteat lectores et cantores orariis uti et ita legere aut psallere* (*can.* 23). S'ils eussent eu la puissance de prêcher, on ne leur eût pas fait cette défense. Saint Chrysostome dit, que quand le lecteur se levait pour lire, il commençait ainsi : *Hæc dicit Dominus* (*Hom.* 3, *sur la* II *Epit. aux Thess.*). Le diacre faisait faire silence, et il ne rendait pas cet honneur au lecteur, mais à celui qui parlait à tous par sa bouche. Sozomène écrit que dans l'Eglise d'Alexandrie (*lib.* VII), l'archidiacre seul lisait la sainte Bible ; dans quelques autres les diacres, et en quelques-unes les prêtres seuls. Le troisième concile de Carthage ordonne que quand les lecteurs seront venus à l'âge de puberté, ils soient contraints ou de se marier, ou de faire profession de continence, à laquelle ils n'étaient pas obligés, comme nous apprenons des réponses de saint Léon à Rustique, évêque, de Narbonne, qui sont rapportées au premier tome des conciles de France. Le premier con-

cile de Tolède ordonne que le lecteur qui aura épousé la veuve d'un autre demeure toujours lecteur. Le second synode tenu à Bazas, l'an 529, ordonne aux prêtres de nourrir les jeunes lecteurs qui ne sont point mariés, comme de bons spirituels, de leur enseigner les psaumes et de les élever en la loi du Seigneur, afin de les rendre capables d'être leurs successeurs en la fonction du sacerdoce. Mais s'ils veulent se marier étant parvenus à l'âge capable de mariage, il leur est permis de le faire. Ils suivaient les évêques aux conseils, et dans le premier célébré en la ville d'Arles, sous l'empereur Constantin, il y en avait deux. Souvent de ce degré, quand ils y avaient vécu d'une façon exemplaire, ils venaient à l'épiscopat, comme fit un nommé Jean, qui fut élu évêque de Châlons-sur-Saône. Un lecteur, nommé Austrolenus, écrivit et signa le fameux privilége que Landry, évêque de Paris, donna à la prière de Clovis II, qu'il dit être un commandement à l'Abbaye de Saint-Denys en France en l'an 658. Ragnomirus, lecteur de l'Eglise de Rouen, recueillit les actes d'un synode célèbre tenu en cette ville l'an 682. Dans l'Histoire de Palladius il est rapporté qu'un lecteur de l'Eglise de Césarée, ayant été faussement accusé d'avoir abusé d'une femme, fut déposé sur cela, et que, confessant à l'évêque qu'il ne méritait plus d'être clerc, il lui demanda permission d'épouser celle qu'on lui reprochait d'avoir corrompue. Il n'y avait point d'âge prescrit pour cet ordre, et Théodoret, dans son livre intitulé Philothées témoigne qu'on donnait cet office à de jeunes enfants. La Novelle de Justinian parle de huit ans. Zonare, sur le canon quatorzième du quatrième concile de Carthage, en met quatorze, et Balsamon dix-huit, ce qui a été le plus constamment observé.

II. *Différence de l'Eglise latine et de l'Eglise grecque dans l'ordination des lecteurs.* — L'Eglise latine, en leur ordination, ne se sert point de l'imposition des mains; mais l'Eglise grecque la pratique, comme la matière commune de tous les ordres. C'est pour cette raison que le canon seizième du concile grec de Carthage défend aux lecteurs d'adorer le peuple, c'est-à-dire, selon l'explication de Zonare, de le saluer d'une façon trop soumise, devant plutôt recevoir de l'honneur du peuple que de lui en déférer. Leur ordination, parmi les Grecs, n'est pas différente de celle des clercs ou tonsurés, et aussitôt que quelqu'un avait reçu la tonsure et l'imposition des mains de l'évêque, il était clerc, et il pouvait lire les livres sacrés dans l'Eglise.

Reprenons maintenant la suite de l'exhortation que fait l'évêque, dans notre Pontifical: *Lectiones cantare, et benedicere panem, et omnes fructus novos.* Votre office est de chanter les leçons tirées des prophètes, et de bénir le pain, et les fruits nouveaux que les fidèles offrent à Dieu, comme les prémices de la récolte des fruits de la terre. *Studete*, prenez donc garde à lire les Ecritures saintes distinctement et clairement, pour l'édification des auditeurs, sans les altérer, soit y mêlant quelque chose du vôtre, soit y retranchant, quand ce ne serait qu'une syllabe. Vous n'êtes pas les maîtres de ce que vous lisez. Vous ne faites que réciter les oracles de Dieu, que porter au peuple ses volontés, que faire entendre ses ordres. Et si c'est un crime punissable de mort d'altérer la dépêche d'un prince, quel crime serait celui d'altérer le testament de Jésus-Christ? Les fidèles étaient si jaloux autrefois de l'intégrité des Ecritures saintes et de leur lecture en la manière accoutumée, que saint Augustin écrit à saint Jérôme qu'un évêque, en Afrique, ayant fait lire la prophétie de Jonas, où il avait changé le mot de citrouille en celui de lierre, tout le peuple s'émut et faillit à le lapider. Quand on explique un auteur profane, on peut y faire des corrctions critiques; quand on lit ses propres livres, on peut ommettre, et changer ce que l'on veut; mais les livres de Dieu n'ont pas besoin de correction: ils sont faits pour corriger les hommes. C'est notre règle, c'est notre décision, c'est notre oracle, c'est la fin de tous nos différends. Il en faut respecter jusqu'aux syllabes, jusqu'aux virgules. Quand une version nouvelle de quelque passage pourrait le rendre plus clair, il ne faut pas toutefois l'introduire, parce qu'encore que l'utilité en soit évidente, il y a danger d'exciter du trouble par la nouveauté, comme dit saint Augustin (*Epître à Janvier*), sur le changement des coutumes locales des Eglises. C'est pourquoi la sainte Eglise, dans le concile de Trente, a très-sagement consacré la version commune de la Bible, encore qu'elle soit obscure en plusieurs endroits, pour empêcher la licence des esprits, et pour obvier au désordre qui fût arrivé, si chacun eût eu la liberté de traduire et de lire la sainte Ecriture à sa mode. Ce n'eût plus été la cité de paix dont toutes les parties se sont jointes ensemble, comme dit le Psalmiste, c'eût été la tour de Babel, où chacun parlant sa langue (*Ps.* CXXI), le bâtiment du salut des fidèles fût demeuré imparfait. Que si c'est un crime à un lecteur de l'Eglise de changer une syllabe dans le livre de Dieu, lorsqu'il le récite au peuple, quel crime sera-ce aux prêtres de la tourner en quolibets, et d'avoir ses passages à tout propos dans la bouche, pour en tirer des mots de raillerie ou pour les appliquer à des choses fort indécentes? Si on ne se moque point de Dieu impunément, peut-on se moquer de sa parole dont il est si jaloux, et espérer l'impunité de sa profanation? Quel roi souffrirait qu'on fît des contes ridicules de ses édits, et qu'on tournât ses ordres en une farce? Jésus-Christ nous assure dans l'Evangile (*S. Matth., chapitre* V), que celui qui dit à son frère: Raca, qui était une injure qui se rapporte à celle de sot ou de niais, est digne de la géhenne; et celui qui se sert, pour faire une application sotte et badine des paroles de l'Ecriture croira qu'il ne mérite pas l'enfer? Donc Jésus-Christ aura parlé afin qu'on renverse ses paroles dans un cabaret ou dans

une compagnie et qu'on les emploie pour la divertir ? Donc le Saint-Esprit aura inspiré aux écrivains canoniques des expressions saintes afin que les bouffons y trouvent des sujets de bouffonner? Donc les évangélistes croiront avoir écrit des livres pour l'instruction des fidèles, et il se trouvera qu'ils les auront composés pour les faire rire? Donc l'Evangile, qu'on doit lire à genoux, avec lequel les premiers chrétiens se faisaient enterrer, qu'ils mettaient sur leurs têtes, qu'ils baisaient par respect, sera traîné dans les boues et livré à l'insolence des diseurs de bons mots? Ce crime est énorme pour les séculiers, mais il est exécrable pour les clercs qui doivent donner l'exemple de l'honneur que les chrétiens sont obligés de porter aux divines Ecritures.

III. *Contre les prédicateurs qui prêchent d'une façon bouffonne.* — La même profanation se commet quand on prêche d'une façon bouffonne et ridicule; et celle du corps de Jésus-Christ n'est guère plus énorme dans les sentiments des anciens Pères. Toutes les lois humaines s'armeraient contre celui qui aurait foulé aux pieds la sainte eucharistie, à cause que c'est la chair de Jésus-Christ que personne ne mange, comme dit saint Augustin, qu'auparavant il ne l'ait adorée. En effet il n'y a point de peines trop rigoureuses pour punir une si grande impiété. Mais le prédicateur bouffon en fait une aussi grande sans y penser, car je ne puis croire qu'il se trouve aucun qui commette ce sacrilége de propos délibéré. Jésus-Christ n'aime pas moins sa parole, qui est le pain des âmes, que son eucharistie. Il est mangé en une façon par l'oreille lorsqu'on la prêche, comme il est mangé à l'autel lorsqu'on distribue son corps. Le même saint Augustin (*Sur le VIe chap. de saint Jean*) dit que laisser perdre une parole de l'Evangile, quand il est annoncé, n'est pas un moindre péché, que de laisser tomber à terre le corps ou le sang de Jésus-Christ. Mais jeter cette parole dans la boue, la couvrir d'un habillement ridicule, l'exposer en proie aux oiseaux du ciel, et l'éparpiller sur les grands chemins, comme font les prédicateurs dont je parle : c'est sans doute un sacrilége plus énorme que de laisser cheoir les divins symboles du sacrifice, soit par négligence, soit par malice. Le lecteur doit prendre garde que par la négligence la vérité des Ecritures ne soit corrompue dans l'intelligence de ceux qui les écoutent : quel sacrilége est-ce au prédicateur de les corrompre lui-même par une bouffonnerie, ou naturelle, ou affectée? Si la nature la lui a donnée, qu'il se fasse comédien, qu'il s'en serve sur le théâtre, ou qu'il la débite dans les compagnies sur des sujets profanes; encore doit-il garder quelque mesure, pour ne passer pas de l'honnête raillerie à la scurrilité. Saint Paul (*Epît. aux Ephés.*, V) la défend à tous les chrétiens : *Scurrilitas quæ ad rem non pertinet.* Le mot grec *eutrapélie* est bien considérable : car il signifie un grand entregent, une bonne conversation, et les philosophes en font une vertu. Si l'Apôtre défend aux fidèles cette gaieté qui fait dire (*Ad Ep.*, V), qu'une personne est de bonne compagnie, s'il la met en suite de la fornication, que dirait-il d'un prédicateur qui fait gloire d'être bouffon sur la chaire, qui parle comme un homme insensé, et qui non-seulement dit ce qui n'appartient pas à sa matière, *Quæ ad rem non pertinet*, mais qui dit des choses qui offensent la dignité de la matière qu'il traite? L'Apôtre veut que les ministres de l'Evangile (II *à Timothée*, *chapitre* II), l'administrent d'une façon droite et convenable à sa nature : *Recte tractantem verbum veritatis, profana autem et vaniloquia devita, multum enim proficiunt ad impietatem.* En effet il n'y a rien qui déshonore si fort la parole de Dieu et qui donne tant de sujet aux impies de demeurer dans l'impiété du mépris qu'ils en font, que cette façon bouffonne de la traiter, dont quelques prédicateurs se servent. Ces malheureux auditeurs en font des récits auxquels ils ne manquent pas d'ajouter ce que leur esprit profane et corrompu sait inventer pour rendre et le prédicateur et la prédication ridicules à ceux qui les écoutent. De là vient le dégoût de ce pain de vie en beaucoup de savants qui font de la faute de quelques particuliers un crime général pour tous les ministres de l'Evangile; là naissent les reproches de nos adversaires, auxquels il faut accorder cette gloire, qu'en leurs prêtres, hors de leurs erreurs, ils sont très-exacts et très-sages. De là arrive que les fidèles, qui viennent au sermon pour être ou instruits, ou consolés, ou corrigés, comme c'est pour cela, selon saint Paul, que l'Ecriture a été inspirée, s'en retournent l'esprit rempli de chimères et le cœur ouvert à la tentation par les sottises qu'ils ont entendues. Mais ce qui est déplorable, plusieurs y vont pour en ouïr; et de cette sorte, ils changent l'école de la vérité du Fils de Dieu en une salle de comédie. On y entend des éclats d'un rire tout à fait dissolu; on n'y garde nulle modestie : on en sort en tenant des discours, et du prédicateur, et du sermon, qui sont tout à fait extravagants. Certes il n'y a rien que l'Eglise abhorre davantage et qu'elle ait puni si sévèrement que cette façon indigne de traiter la parole de Dieu, laquelle peu à peu détruit la religion et éteint l'esprit de la piété. L'affecter afin de les faire suivre, c'est être charlatan plutôt que ministre de l'Evangile. Y tomber sans affectation, c'est une faute dont on se doit corriger avec soin. Que si on ne peut changer cette mauvaise manière, il vaut beaucoup mieux ne point prêcher que de déshonorer le ministère évangélique, et de corrompre les fidèles par l'aliment qui doit les nourrir et les purifier tout ensemble.

L'Eglise, mes chers frères, ne se contente pas que vous fassiez une lecture fidèle des livres sacrés, elle veut que votre cœur s'accorde avec votre bouche, et que vos œuvres suivent votre langue. Quand un comédien représente une passion de tristesse, le spectateur veut que pour le faire pleurer, il pleure le pre-

mier, quoique toute cette représentation ne soit qu'une feinte. Mais les auditeurs des choses que vous récitez dans les assemblées ecclésiastiques, bien qu'ils sachent que c'est la même vérité, veulent néanmoins que vous en soyez convaincus et persuadés les premiers, et que vos œuvres leur fassent voir cette persuasion. Autrement leur foi est tentée insensiblement, ou le respect qu'ils portent à l'Ecriture sainte, que vous lisez fidèlement, mais que vous observez fort mal, en est justement offensé. Ils désirent être instruits par paroles, mais ils exigent en même temps vos exemples : *Quatenus auditores vestros verbo pariter et exemplo vestro decore positis.* C'est pour cela que, tandis que vous lisez, vous êtes élevés sur un lieu haut, sur le pupitre, d'où vous êtes vus et entendus de tout le peuple: *Figurantes positione corporali vos alto virtutum gradu debere conversari.* Votre degré parmi les ministres ecclésiastiques semble bas aux yeux du monde, et à l'égard des offices des ordres sacrés : toutefois il est très-élevé et plus haut que toutes les charges des palais des rois de la terre. Leurs chanceliers, portant la parole pour eux, ne portent que la parole d'un homme capable de se tromper. Il faut qu'ils l'ajustent, qu'ils la fardent, et qu'ils lui donnent les forces et les ornements qu'elle n'aurait pas dans leur bouche. Quelquefois ce sont des paroles rudes et violentes, pour ne pas dire injustes, que l'autorité souveraine ou les mauvais conseils les obligent de prononcer contre leur conscience. Mais les lecteurs de Jésus-Christ, qui annoncent ses vérités divines à ses enfants, n'ont rien de semblable à craindre. Ils sont les justes interprètes d'un roi de justice; ils sont des ambassadeurs de paix, ils sont des messagers de salut, ils sont des interprètes de vérité. Leur office est donc très-élevé; la place par conséquent où ils l'exercent doit être éminente, mais il faut que leur vie le soit davantage; car il n'y a rien de si ridicule qu'une personne basse par ses affections, dans une place élevée par la dignité. *Quatenus cunctis a quibus audimini, et videmini cœlestis vitæ formam præbeatis.* L'élévation de votre vie n'est pas pour vous seuls : il faut qu'elle soit une leçon et un miroir pour tous les fidèles, afin qu'eux-mêmes n'aient rien de bas, et que par leurs actions ils répondent à la hauteur des espérances que la foi leur donne.

IV. *Cérémonies de l'ordination des lecteurs.*—L'évêque, ayant achevé cette remonstrance, procède à l'ordination, donnant aux lecteurs le livre des Ecritures saintes qu'ils doivent lire (c'est la matière), et en même temps, prononçant ces paroles, qui font la forme : *Accipite et estote verbi Dei relatores, habituri, si fideliter et utiliter impleveritis officium vestrum, partem cum iis qui verbum Dei bene administraverunt ab initio.* Prenez ce livre de ma main, et non pas de la vôtre, comme choisissant l'ordre des lecteurs sans vocation divine. Soyez relateurs de la parole de Dieu, non pas censeurs, non pas juges, bien moins corrupteurs : et assurez-vous que, si vous vous acquittez fidèlement et utilement de votre office, évitant la négligence en vos lectures, n'y altérant rien, soit par ignorance, soit par malice, et les rendant profitables par vos exemples, que vous aurez part à la récompense de ceux qui, dès le commencement de la prédication de l'Evangile, l'ont annoncé avec la fidélité et avec le respect qu'il demande. Voyez-vous, mes frères, quelle couronne vous attend, seulement pour faire une lecture diligente et fidèle des divines Ecritures, pour instruire familièrement par de petits cathéchismes les ignorants déjà avancés en âge, ou les enfants? Qui sont ceux qui, du commencement, ont bien annoncé la parole de Dieu? ce sont les apôtres; et c'est avec eux que Jésus-Christ vous joindra dans la récompense. Quelle bonté! Quelle faveur! Quelle gloire! Quelle libéralité! Quel sujet de vous acquitter de votre devoir avec un grand soin et une incorruptible fidélité!

L'ordination étant faite, l'évêque adresse à Dieu une prière, par laquelle il lui demande que sur ses serviteurs qu'il a daigné élever à l'ordre du lectorat (qu'il a élevés et non pas qui s'y sont introduits sans vocation), il lui plaise, par sa clémence, de répandre sa bénédiction intérieure, au même temps que lui la fait visiblement sur leurs personnes, afin qu'ils lisent distinctement dans l'église ce qu'ils doivent lire, et qu'ils l'accomplissent par leurs œuvres. Il n'est rien de si aisé que de lire distinctement un livre bien imprimé; mais de faire ce que dit le livre de Jésus-Christ, mais d'en imprimer les préceptes et les conseils dans son cœur, qui tendent tous à détruire les sentiments de ce cœur charnel, c'est la difficulté que la seule bénédiction de Jésus-Christ peut surmonter. C'est pourquoi l'évêque la demande pour les lecteurs, en leur ordination, afin qu'ils ne s'imaginent pas qu'ils trouveront dans eux-mêmes la force de faire ce qu'ils liront aux autres, et qu'il leur suffit de connaître ce qu'ils doivent pratiquer pour l'accomplir. Les Juifs étaient des lecteurs de cette sorte. Car ils croyaient que c'était assez pour eux d'avoir le livre de la loi, qui leur apprenait leurs devoirs, et ils ne se mettaient point en peine de chercher hors d'eux-mêmes la grâce nécessaire pour accomplir les préceptes de ce livre, dont la lettre tue, comme dit l'Apôtre (II *aux Cor., ch.* III). C'est pourquoi bien loin d'accomplir les volontés de ce livre, ils devenaient plus méchants par son instruction, et le commandement qui leur était donné pour les faire vivre, les faisait mourir (*Aux Rom., chap.* VII). Les Pélagiens ont été leurs imitateurs en cette vanité. Car ils ont cru que la seule illumination de l'entendement par les livres de l'Ecriture, par la prédication de l'Evangile, et par les exemples de Jésus-Christ, suffisait pour observer la loi de Dieu, sans songer à recourir à cette grâce, qui donne à la volonté et le pouvoir et le faire, après que l'entendement a été éclairé. Ne vous contentez donc pas, lecteurs, du livre extérieur que l'évêque vous met entre les mains. Adressez-vous au livre invisible, à Jésus-Christ qui est le livre de vie, pour exé-

cuter ce que vous aurez lu dans son Testament. Les rois de la terre se contentent de faire des ordonnances sur le papier, et ils ne peuvent donner à leurs sujets la force de les garder, dans la rencontre d'une passion violente, par l'infusion de quelque force secrète qui la surmonte. Mais Jésus-Christ est un législateur admirable, qui fait faire ce qu'il commande. C'est pourquoi saint Augustin lui dit si souvent : *Da quod jubes, et jube quod vis.* Pélage entendant ces paroles, s'écria comme s'il eût ouï un blasphème, mais par là il commença de témoigner qu'il devait être un insigne blasphémateur de la grâce de Jésus-Christ.

A cette prière, que je viens d'expliquer, l'évêque en ajoute une autre, qui n'a rien de difficile, et qui demande la même chose que la précédente : la bénédiction de Dieu, par laquelle les lecteurs fassent ce qu'ils disent et ce qu'ils lisent, pour leur enseigner par cette répétition combien il est important qu'ils exécutent ce que l'Evangile demande pour eux : *ut in utroque sanctæ Ecclesiæ exemplo sanctitatis suæ consulant.* Il n'y va pas seulement de votre salut, lecteurs, il y va de l'intérêt de l'Eglise, qui est l'épouse de Jésus-Christ ; de l'Église qu'il a tant aimée, qu'il a voulu mourir pour elle ; de l'Église de l'honneur de laquelle il est plus jaloux que du sien ; de l'Église qu'il ne peut souffrir qu'on scandalise par la moindre action ; de l'Église qui est votre mère ; de l'Eglise, dont la gloire est votre gloire, et le déshonneur votre infamie ; de l'Eglise qui, vous élevant au rang de ses ministres, vous oblige à la reconnaissance ; de l'Eglise qui vous confie ses vérités ; de l'Eglise qui par votre bouche instruit ses enfants ; de l'Eglise qui est assez persécutée par ses ennemis, sans que ses domestiques augmentent le nombre de ses persécuteurs ; de l'Eglise qui vous promet une si grande récompense si vous l'édifiez ; de l'Église qui a droit de vous commander, et qui vous prie et qui vous conjure de lui être fidèles ; de l'Eglise enfin qui est sainte, et dont vous devez conserver la sainteté par vos bons exemples.

Si quelqu'un n'entend point l'Eglise, dit Jésus-Christ (*S. Matth.*, *chap.* XVIII), qu'il te soit comme un païen et comme un péager. Considérez, lecteurs, ces terribles paroles. Si vous n'écoutez pas l'Eglise en ce qu'elle demande de vous, pour les fonctions de votre charge, en vain vous vous vantez du nom de fidèles, en vain vous prenez le titre de clercs, en vain vous vous glorifiez de votre ordre. Vous êtes des païens, si vous aimez les biens du monde, qu'elle veut que vous méprisiez : vous êtes dans la servitude des idoles. Si vous faites ce trafic de bénéfices, où la convoitise d[illegible] porte tant d'ecclésiastiques ; si vous vous appuyez sur ces subtilités qu'on a trouvées en ces derniers temps, pour faire en conscience un trafic infâme du sanctuaire, vous êtes des marchands et non pas des clercs, et vous changez la maison de Dieu en une banque. Jésus-Christ ne vous en chassera pas visiblement, avec le fouet à la main, comme il fit autrefois les vendeurs du temple ; mais la patience avec laquelle il souffrira vos ventes et vos achats, sera le commencement de votre punition éternelle, puisqu'elle ne vous mènera pas à la pénitence, et qu'elle vous laissera jouir du fruit de votre iniquité, pour vous punir dans les enfers d'une façon qui réponde en sa rigueur, à l'énormité de votre sacrilége. Ce mauvais exemple fait idolâtrer les fidèles. Car comment peuvent-ils renoncer à l'amour des biens du monde, qui sont dans le commerce civil, vous voyant si âpres et si injustes en l'acquisition des biens sacrés de l'Eglise ? Ainsi vous corrompez ceux que vous devez purifier, et au lieu de leur donner la vie, vous êtes homicides.

Ecoutez donc l'Eglise, mes très-chers frères, puisqu'elle ne vous parle que pour votre salut. Ne rejetez pas sa discipline, gravez ses préceptes dans votre cœur plutôt que dans votre mémoire, si vous voulez que de nouvelles grâces vous soient ajoutées, et gagner la couronne de l'immortalité.

DISCOURS V.

Des exorcistes.

I. *Quelle était la puissance du diable avant l'Incarnation.* — Le démon jusqu'à la venue du Fils de Dieu, mes très-chers frères, a passé pour invincible, et il a plutôt régné dans le siècle en tyran qu'en prince ; aussi est-il un usurpateur et non pas un roi légitime. Il a exercé paisiblement cette tyrannie durant quatre mille ans, quoiqu'il traitât ses esclaves avec toute sorte de rigueur, et qu'il ne fût ni libéral en ses récompenses, ni fidèle en ses promesses. Ses lois étaient écrites avec du sang, comme on disait de celles de Dracon, et toutefois chacun y obéissait avec plaisir. Les pères, pour lui plaire, devenaient les bourreaux de leurs enfants ; et quand en les immolant sur ses autels de leurs propres mains, ils faisaient une action qui donnait de l'horreur à la nature, ils croyaient exercer une action de piété. Les maris abandonnaient leurs femmes aux brutalités de ses prêtres. Les vierges croyaient être saintes par la prostitution de leur honneur, et les hommes renonçaient à leur sexe pour mériter son sacerdoce. C'était seulement dans un petit coin de la Judée que la religion du vrai Dieu bannissait les impiétés du culte de cet usurpateur : encore avait-il trouvé moyen d'y entrer. Si dans Jérusalem on offrait des victimes à l'Eternel, il s'en faisait offrir dans les bois et sur les collines. Salomon avait bâti un temple magnifique au Créateur du ciel et de la terre : sur la fin de sa vie il fit dresser des autels à tous les dieux de ses femmes et de ses concubines. Mais quand Jésus-Christ vint au monde, il fallut céder la place. Il était retranché comme dans un fort : il l'avait fourni de tout ce qui semblait être nécessaire à sa défense ; il y veillait, il y était armé, il y était craint ; il avait pour ses défenseurs ceux par qui il en devait être chassé. Toutefois Jésus-Christ qui paraissait si faible, et qui était désarmé, l'a forcé dans ce retranche-

ment : il l'en a fait sortir avec honte, il lui a enlevé toutes ses dépouilles. Quand il faisait cela par le son de sa voix et par l'autorité de son commandement, la gloire du vainqueur consolait la vanité du vaincu. Mais pour lui ôter cette consolation, et pour faire voir la sujétion où il le tient, il a voulu que comme il continuait ses insolences, et qu'il osait entrer dans des corps qui lui étaient consacrés, il y eût dans son Eglise des ministres qui les chassassent, mais ministres du dernier rang, qui sont ceux que nous appelons exorcistes, desquels j'ai à vous entretenir aujourd'hui. Leur antiquité est prouvée par les témoignages des Pères anciens et des canons qui en parlent, que nous avons déjà allégués sur le sujet des portiers et des lecteurs. Dans le grand concile d'Arles tenu contre les donatistes, il y avait huit exorcistes députés par autant d'évêques qui n'avaient pu y venir. Le pape Corneille en institua cinquante-deux dans Rome. Le concile de Laodicée défend l'exorcisme à ceux qui ne sont pas ordonnés. Nous lisons dans l'Evangile que Notre-Seigneur étant accusé par les Juifs de chasser les diables au nom du diable même, par une collusion pernicieuse, leur répond : Si je chasse les diables au nom de Belzébuth, *in quo filii vestri ejiciunt?* Cet argument à la personne fait voir que de ce temps-là il y avait des hommes qui se mêlaient d'exorciser les possédés. Quelques auteurs disent que Salomon les institua, et qu'il leur enseigna ou quelques paroles, ou l'usage de quelques simples pour chasser les démons (*S. Matth.*, *ch.* XII). Josèphe rapporte qu'un Juif, nommé Eléazar, guérit un énergumène en présence de Vespasien, lui appliquant une racine sous le nez, à l'odeur de laquelle le diable sortit, comme autrefois Tobie (*Tob.*, *c.* VIII) le fit fuir par l'odeur du foie brûlé d'un poisson. Mais, sans entrer maintenant dans la résolution des difficultés qui naissent de cette dernière histoire, laquelle est aussi véritable que la première est suspecte, il n'y a point de doute que Salomon ne pouvait pas établir dans la synagogue aucun nouvel ordre de ministres, que par la volonté et par le commandement exprès de Dieu. Or nous ne voyons point que dans le Lévitique il en soit fait aucune mention. Je sais que les rabbins attribuent de grandes merveilles à la prononciation du nom de Dieu ; mais je sais, sans perdre le respect qu'on doit à ce nom, que ce sont des conteurs de fables. Si la synagogue eût eu des ministres réglés et légitimes, pour exercer cette fonction, les Juifs n'eussent pas présenté leurs possédés à Jésus-Christ, comme ils faisaient, avec tant d'empressement, et n'eussent point paru si fort étonnés, quand avec une parole il contraignait les diables de sortir des corps. Vous voyez qu'ils disent : *Quæ doctrina hæc nova quia in potestate spiritibus immundis imperat* (*S. Marc*, *c.* I)? Il est aussi fait mention dans les Actes (*Act.*, *c.* XIX) des enfants d'un certain Sceva, qui se mêlaient des exorcismes. Mais la manière dont le diable les traita quand ils voulurent se servir du nom de saint Paul, fait voir clairement qu'ils étaient des charlatans qui se vantaient de pouvoir faire ce qu'ils ne pouvaient pas. Jésus-Christ a réservé cette puissance à ses ministres ; et pour dompter l'orgueil du diable, comme j'ai dit, il veut non pas que les évêques, que les prêtres, que les diacres les chassent, mais que ce soit de simples clercs, nommés exorcistes, qui n'ont pas le pouvoir de toucher un vase sacré. C'est vérifier en eux ce qu'il aurait promis par Isaïe (*chap.* XI) : *Et delectabitur infans ab ubere, super foramine aspidis, et in caverna reguli qui ablactatus fuerit, manum suam mittet.* C'est renouveler la victoire de David sur Goliath, c'est exposer à la risée des enfants celui qui était, durant quatre mille ans, la terreur des rois et des peuples.

Mais, pour mieux entendre la dignité et les fonctions de cet ordre, il faut savoir ce que c'est que la possession du diable. Autant que le nom en est ordinaire et connu, autant la chose en est-elle cachée et ignorée. Il est cependant très-important aux prêtres de le savoir, à cause qu'aujourd'hui l'Eglise leur donne la charge des exorcismes ; et que de leur conduite en cette action si difficile, il arrive ou de grands biens, ou de grands scandales. Nous en avons vu, depuis peu de temps, des exemples qui ont fait parler diversement toute la France, dans ces fameuses possédées de Loudun et de Louviers. C'est pourquoi je désire vous expliquer aujourd'hui brièvement et clairement une matière si vaste et si embrouillée. Pour y procéder avec ordre, je traiterai, en ce discours, 1° des causes, 2° de la fin, 3° de la différence, et des marques de la possession du diable, et 4° des remèdes.

II. *Des causes de la possession.* — La cause de la possession est ou réelle, ou morale. La réelle est le démon, qui se saisit d'un corps, et la morale est le péché pour la punition duquel Dieu permet que cet ennemi des hommes les possède ou même lui commande de les tourmenter. Parlons de la première, et cherchons-en les fondements.

Dieu, en créant les anges et les hommes, avait dessein de n'en faire qu'un monde de grâce et de gloire, qu'une société sainte d'adorateurs de sa majesté, et qu'un empire dont il voulait être le roi. Pour cette raison, ayant fait ceux-là spirituels, il anima le corps d'Adam d'une âme spirituelle. Il donna à tous deux un entendement capable de le connaître, et une volonté capable de l'aimer. Il se proposa à celui-là comme vérité, et à celle-ci comme bien, afin que l'un et l'autre fussent heureux par la jouissance de l'objet qui leur était propre, et que s'attachant à lui comme à leur principe et à leur fin dernière, ils conservassent la pureté de leur être, et demeurassent toujours libres et dégagés de l'amour des créatures, qui devait indubitablement causer leur corruption et leur servitude. Ces raisons fondaient une alliance très-étroite entre ces deux excellentes créatures ; et puisque l'Ecriture sainte nous apprend que Dieu même se promenait fami-

hèrement dans le paradis terrestre avec notre premier père, il ne faut point douter qu'il ne conversât aussi librement avec les anges, comme avec ses futurs concitoyens de la céleste Jérusalem. La Genèse n'en dit mot, mais elle ne parle pas même de leur création, ni de leur chute : de sorte que son silence n'est pas suffisant pour détruire la probabilité de cette familière conversation ; mais elle n'a eu guère de durée, Adam ayant presque aussitôt été banni du paradis terrestre qu'il y était entré. En perdant l'innocence, il perdit la société avec Dieu et avec les bons anges, qui le considérèrent dorénavant comme ennemi de leur souverain, et qui n'apparurent à ses descendants, ou que pour en faire des vengeances terribles, ou que pour leur parler en ministres, et sous le nom de Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

A cette société bienheureuse des anges et des hommes succéda celle des démons, qui fut fondée sur leur commune disgrace et sur le péché. L'esprit de ceux-là, qui est d'une activité merveilleuse, ne peut plus s'occuper en Dieu, qu'ils ont abandonné, ni converser avec les intelligences bienheureuses, dont ils sont pour jamais séparés, ni se reposer en soi-même à cause de sa difformité : de sorte qu'ils sont vagabonds et qu'ils font continuellement le tour de la terre, comme il est dit dans le livre de Job, pour chercher quelque lieu où ils se puissent arrêter, et trouver quelque repos, ce qui leur est impossible. Le Fils de Dieu, dans l'Evangile, parle de leur inquiétude, quand ils sortent du corps des possédés, ce qui est cause qu'après avoir longtemps tourné, ils ont envie de revenir à leur première demeure. Ils remplissent l'air, les eaux et les abîmes, ce que les platoniciens ont connu, quoique parlant de leur nature, ils s'éloignent de la vérité chrétienne. Mais le séjour qu'ils aiment le mieux est celui du corps, ou de l'âme de l'homme, parce qu'outre qu'il est plus capable de leur association, à cause qu'il est en partie spirituel, comme eux, ils le regardent comme capable de posséder un bien dont ils sont à jamais privés, et comme l'ouvrage de celui qu'ils haïssent avec une fureur incroyable : de sorte que toutes leurs pensées vont à le détruire pour se venger en quelque façon de son auteur. Or ils ne le peuvent mieux faire que par la possession, qui leur donne moyen, en tourmentant le corps d'une façon extraordinaire, de se rendre maîtres de l'âme, de troubler toutes ses puissances, d'altérer toutes ses opérations, d'émouvoir ses passions les plus violentes, d'affaiblir ses forces, et de porter le venin du péché dans le fond de son être, où ils s'insinuent d'une façon presque inexplicable.

Dans tous les siècles, il a pris plaisir à tourmenter les hommes de cette sorte, mais depuis la naissance de Jésus-Christ, et après sa mort, l'Évangile et l'histoire ecclésiastique nous apprennent qu'il y a eu un très grand nombre de possédés. Le mystère de l'Incarnation tendait à détruire sa puissance et à le chasser du monde, dont il se nommait le prince. Comme l'orgueil du premier homme avait fondé le trône de sa tyrannie, l'humilité du second l'avait fait tomber par terre. Mais par une conduite adorable de la sagesse de Dieu, ce vieux tyran ne se laissa pas vaincre sans résistance ; et Jésus-Christ souffrit qu'il combattit de toutes ses forces, pour défendre son usurpation et pour conserver sa proie. De cette sorte sa fureur contre l'homme se redoubla à mesure qu'il vit que la miséricorde de Dieu s'était plus abondamment répandue sur lui. Il ne put souffrir qu'une nature qu'il regardait au-dessous de la sienne dans l'ordre de la création, qu'il avait corrompue par sa malice, sur laquelle il avait exercé si longtemps une tyrannie paisible, qui était ennemie de Dieu comme lui, et qui devait être compagne de son malheur éternel, fût élevée à l'union de la Divinité en Jésus-Christ, et dans les autres hommes, à l'adoption de Dieu et à son héritage. Sa haine et sa vanité se joignant ensemble lui suggérèrent aisément le desir d'imiter autant qu'il pourrait un si grand mystère, d'en traverser les desseins et de s'opposer à sa fin, qui est la déification des fidèles. Le moyen de contenter sa haine et sa vanité se trouvait dans la possession corporelle de l'homme, parce qu'elle a quelque rapport avec l'Incarnation, selon qu'une chose très-méchante peut avoir de la conformité avec une chose très-sainte. 1° En Jésus-Christ incarné nous adorons Dieu, qui est esprit, lequel habite en lui; et son âme, qui est une substance spirituelle. Dans le corps du possédé il y a deux esprits, l'âme et le démon. 2° En Jésus-Christ Dieu et l'homme s'unissent, mais ils ne se confondent pas : dans la possession le démon s'unit avec le possédé, mais il ne se change pas en lui, et ces deux substances demeurent toujours distinctes. 3° En Jésus-Christ, la Divinité pénétrait l'humanité, et s'en servait comme d'un instrument conjoint pour opérer des œuvres surnaturelles de puissance et de miséricorde : dans le possédé, le démon pénètre son corps et son âme, il s'insinue dans tous ses sens, dans toutes ses puissances, et il se sert de tous ses membres pour faire ces actions horribles qui nous font trembler. Tantôt il profère par sa bouche des blasphèmes effroyables, tantôt il dit des vilenies qui font rougir les plus effrontés. Il joint les actions aux paroles, il fait bruire sa voix comme un tonnerre, il détord ses bras, il élève le corps, il le tient suspendu, il le jette contre terre, et quand il semble qu'il l'a tout brisé il se trouve sans blessure. Enfin il s'en joue comme il veut pour le tourmenter et pour tromper les spectateurs, ou par des actions violentes, ou par des actions ridicules. Le ravage qu'il fait dans l'âme est bien plus déplorable : car comme il est un esprit très subtil, il se glisse dans cette partie spirituelle d'une façon si imperceptible qu'elle ne l'y peut découvrir : de sorte qu'altérant et troublant ses puissances, les liant et les empêchant d'agir, elle a besoin d'une grâce très-forte pour ne succomber pas aux tentations différentes qu'il sait accommoder à ses inclinations et à ses habitudes, et qui sont

d'autant plus fortes, que ce n'est pas du dehors qu'il bat la place, mais en étant maître à demi et se servant de ses forces contre elle-même. 4° Toutefois comme en Jésus-Christ incarné la volonté divine n'apportait aucune contrainte à la volonté humaine qui empêchât sa liberté: de même dans le possédé, le démon, quoiqu'il soit répandu dans tout son corps et dans toutes les puissances de son âme, et qu'il en dispose comme il lui plaît, ne peut forcer sa volonté, et la porter malgré elle à offenser Dieu. C'est en cette occasion que paraît l'étendue de sa liberté, et la force de la grâce divine qui la soutient.

La cause morale de la possession est le péché originel et l'actuel. Saint Augustin dit qu'il a vu des enfants possédés, même après avoir reçu le sacrement de la régénération. Avant son temps, la coutume de l'Eglise était de les exorciser (*lib.* XXI *de Civitate Dei*, *c.* XIV), comme il se pratique encore aujourd'hui. Or quoique cela marque régulièrement une possession du diable spirituelle par la souillure qui vient de la faute d'Adam, il est certain toutefois que, jusqu'à ce qu'elle soit effacée, le diable a droit sur le corps et sur l'âme où elle se trouve, et que si Dieu ne l'arrêtait, il les pourrait tourmenter et posséder comme il fait les autres énergumènes. Les péchés actuels produisent plus ordinairement ce malheur. Tertullien rapporte qu'un démon étant entré dans le corps d'une femme chrétienne, comme dans les exorcismes il fut interrogé d'où venait la hardiesse qu'il avait eue de se saisir d'une personne consacrée à Jésus-Christ, il répondit *qu'il l'avait trouvée sur ses terres; In meo inveni*, c'est-à-dire au théâtre. Prosper, évêque de Riez, rapporte qu'une fille fut possédée pour avoir regardé lascivement un tableau de Vénus, tandis qu'elle se baignait. Cassien (*Coll.* 7) passe plus avant, et il écrit que plusieurs fidèles ont été possédés pour des fautes vénielles.

III. *Des effets de la possession et des marques.* — Comme les causes de la possession et les fins sont différentes, il ne faut pas s'étonner si ses effets sont aussi fort dissemblables. Dans l'Ancien Testament le plus illustre exemple de cette vexation est Saül, lequel était tourmenté à reprises, d'une façon fort cruelle. La version chaldaïque (I *Rois*, *chap.* X) porte, *delirabat in medio domus suæ*, qu'il faisait des actions d'insensé dans son palais. Les Septante tournent *suffocabat eum spiritus nequam a Domino*, que le malin esprit, par le commandement de Dieu, lui ôtait la respiration. La version vulgaire marque qu'il le tourmentait: *Exagitabat eum spiritus nequam a Domino.* Dans l'Evangile tous les possédés sont tourmentés diversement: l'un était lunatique (*S. Matth.*, *ch.* XVII); l'autre était sourd et muet; celui-ci habitait dans les sépulcres (*S. Marc*, VII; *S. Luc*, XIII) et se jetait sur les passants. Il est parlé d'une femme courbée et qui ne se pouvait tenir droite. Ces infirmités n'étaient pas des marques univoques et indubitables de la possession, puisqu'elles procèdent ordinairement des causes naturelles. En effet depuis la mort de Jésus-Christ, le diable en a d'autres, dans les énergumènes, qui n'ont rien de semblable et qui sont tout à fait au-dessus des forces de la nature. Il y en a qui précèdent son entrée et il y en a qui la suivent. Celles-là sont des apparitions sous des formes hideuses, des coups invisibles et des bruits effroyables; celles-ci sont de deux sortes: les unes qu'il donne dans le corps et par le corps des possédés, c'est-à-dire les opérations qu'il y fait, et les autres se font seulement dans le corps, sans se servir d'aucun de leurs organes; les dernières sont celles qui leur sont propres, comme les actions de l'entendement et de la volonté; et les premières, celles qui peuvent être connues par les sens, dont il y en a qui tourmentent l'énergumène, et d'autres qui ne lui font point de mal. Les contorsions de tous les membres, le roulement des yeux, l'extension de la langue, l'enflure de la gorge et du ventre, les cris effroyables, les forces extraordinaires pour lever quelque fardeau ou pour ne pouvoir être porté par terre, l'inclination de la tête jusqu'à la dernière vertèbre de l'épine du dos, le tournoiement du corps sur le bout du petit doigt d'un pied, et plusieurs autres actions de ce genre ne convainquent pas absolument que quelqu'un est possédé, parce qu'elles peuvent s'apprendre et se contrefaire par ceux qui ont le corps souple et qu'on y dresse de bonne heure. L'expérience de quelques fausses possessions qui ont trompé plusieurs personnes par ces signes, montre de quoi l'homme est capable pour contenter ses passions ou celles d'autrui, et que, comme la vanité le porte à une fausse imitation de Dieu, dans le péché, ainsi l'intérêt le peut porter à celle du diable, ce qui est le comble du déréglement de l'esprit. Les poëtes, parlant des prêtresses d'Apollon qui prédisaient les choses futures par l'entrée de ces faux dieux en elles, ont accoutumé de les représenter faisant la plupart des choses que je viens de dire. Virgile, au sixième livre de l'Enéide, en fait une peinture admirable.

Ventum erat ad limen, cum virgo: Poscere fata
Tempus, ait! Deus, ecce Deus. Cui talia fanti
Ante fores, subito non vultus, non color unus,
Non comptæ mansere comæ, sed pectus anhelum
Et rabie fera corda tument, majorque videri
Nec mortale sonans, afflata est numine quando
Jam propiore Dei.

Et un peu après, il ajoute:

At Phœbi nondum patiens immanis in antro
Bacchatur vates, magnum si pectore possit
Excussisse deum, tanto magis ille fatigat
Os rabidum, fera corda domans fingitque premendo.

On ne peut voir une plus riche et plus naïve description d'une femme possédée du diable. Mais comme tous ces effets peuvent procéder, pour ce sexe, de cette maladie qu'on nomme la *mère*, qui a des symptômes tout à fait merveilleux et que les hommes, comme je viens de dire, les peuvent contrefaire par artifice, y étant dressés de jeunesse, l'Eglise demande d'autres signes pour juger de la vérité de la possession: tels sont: la déclaration des pensées et des desseins formés

dans le cœur, sans qu'aucun signe extérieur en ait donné des indices; le discours des sciences et la connaissance des langues que le possédé n'a jamais apprises, et la suspension du corps en l'air durant quelque temps. Ce n'est pas qu'il faille conclure qu'une personne n'est pas tourmentée du malin esprit par cette sorte de vexation dont nous parlons, quand elle ne donne point de marques ou qu'elle les donne de telle sorte qu'elles sont ridicules, comme quand, en parlant une langue, elle y fait des fautes grossières, ou que promettant de révéler une chose secrète, elle dit un mensonge : car le diable entrant dans le corps des chrétiens, pour contenter ou sa vanité ou sa haine, comme nous avons dit, il fait tout ce qu'il peut pour tromper ceux qui le veulent chasser ou qui accourent pour voir les exorcismes, principalement quand ils ont plus de piété que de lumière, ou plus de curiosité que de dévotion; il ne se contente pas de demeurer dans le possédé et de s'y cacher, il songe à tromper tous ceux qui assistent aux exorcismes, pour les porter, soit dans les scrupules, soit dans l'incrédulité, soit dans les jugements téméraires, soit dans les railleries profanes, soit dans des frayeurs qui leur troublent quelquefois le sens : enfin on peut dire de cet ennemi

Mille nocendi artes.

Mais peu ont droit de se vanter avec l'Apôtre (II *aux Cor.*, *ch.* II) qu'ils n'ignorent pas ses finesses; c'est pourquoi l'exorcisme en est très-difficile et très périlleux, et on ne peut ni le découvrir, ni le forcer que par la clarté particulière et par la force extraordinaire de celui qui se nomme lumière et qui est venu au monde pour détruire le royaume du prince des ténèbres.

IV. *De la fin de la possession.* — Les fins ordinaires de la possession sont la gloire de Dieu, la manifestation de quelques vérités qui sont en dispute, ou de la sainteté de quelque personne, la punition du possédé, sa conversion ou celle de quelque autre grand pécheur. Il n'y a point de doute que Dieu permit que durant la vie de Notre-Seigneur sur la terre, il y eût en Judée ce grand nombre de possédés, dont parle l'Evangile, pour manifester sa puissance, et pour être glorifié en lui. Quand il eut délivré celui qui était sourd et muet, il est remarqué dans le texte sacré (*S. Marc*, I) que les troupes qui virent ce miracle, en furent ravies d'admiration, et que l'on disait : Quelle est cette nouvelle doctrine qui commande avec autorité aux esprits immondes ? Il avait donné à ses apôtres la puissance de les chasser; toutefois il y en a qui leur résistent et qui ne sortent qu'à la voix du Maître, pour faire connaître l'autorité souveraine qu'il a sur eux. Les scribes et les pharisiens ne pouvant nier la vérité de ces délivrances merveilleuses, tâchaient d'en obscurcir la gloire, lui objectant qu'il chassait les diables au nom de Belzébuth. Dans les premiers siècles de l'Eglise, une des plus fortes preuves de la divinité du Fils de Dieu, était la puissance que tous les chrétiens exerçaient sur les esprits malins, pour les chasser hors des corps des infidèles à la vue de leurs juges. Tertullien, dans son Apologie, se sert de cet argument avec la force ordinaire de son style. *Edatur hic aliquis sub tribunalibus vestris quem a dæmone agi constet, jussus a quolibet Christiano loqui, spiritus ille tam se Dæmonem confitebitur de vero, quam alibi Deum de falso.* Après lui, saint Cyprien conjure Démétrien de venir à l'école des démoniaques pour se faire chrétien. *O si audire eos velles et videre quomodo a nobis adjurantur, torquentur spiritualibus flagris, verborum tormentis de obsessis corporibus ejiciuntur, ejulantes et gementes, voce humana et potestate divina, flagella et verbera sentientes, venturum judicium confitentur. Veni et cognosce verba quæ dicimus, vel ipsis quos colis crede, vel tibi si volueris. Videbis nos ab eis rogari quos rogas, timeri quos times, sub manus nostras stare vinctos, et tremere captivos quos suspicis et veneraris ut dominos.*

Nous avons dans les Epîtres de saint Paul deux possessions merveilleuses, l'une du Corinthien incestueux (I *Cor.*, *c.* 5), et l'autre d'Hyménée et d'Alexandre. L'Apôtre livra le premier à Satan (I *Tim.*, *c.* 1), afin que par la vexation de son corps, son esprit fût sauvé au jour de Notre-Seigneur, et les autres afin qu'ils apprissent à ne plus blasphémer. Saint Ambroise, expliquant ces paroles, en écrit qui sont admirablement belles. *Magna potestas, magna gratia, quæ imperat diabolo ut se destruat : se enim destruit cum hominem quem tentando supplantare studet, ex infirmo fortiorem efficit, quia dum carnem ejus debilitat, mentem corroborat. Ægritudo carnis peccatum repellit, luxuria autem carnis culpam addet. Illuditur ergo diabolus, ut ipse mortis suæ vulnere contra se armet quem debilitandum putavit. Etiam vis Christi ut custodia hominis imperetur, etiam ipsi diabolo qui semper vult nocere. Dominum ergo Jesum nobis propitiemus, imperante Christo et diabolus ipse fit prædæ suæ custos* (*lib.* I *de Pænit.*, *c.* 12). C'est pour cette raison qu'il ne faut pas juger que tous les possédés soient des pécheurs abandonnés de Dieu, dans lesquels le diable commence à exercer dès ce monde les cruautés qu'il exercera sur eux dans les enfers; car, par cette vexation, Dieu a souvent dessein de les élever à une grande sainteté; et quelquefois même ils en ont déjà acquis une grande. Sévère Sulpice rapporte qu'un évêque très-éminent en piété, ayant délivré plusieurs possédés, de peur d'en concevoir de la vanité dont il avait senti quelque faible mouvement, demanda à Dieu de l'être lui-même; et, en effet, il le fut durant cinq mois. Il est certain que les magiciens peuvent envoyer des diables dans les corps. Saint Jérôme en rapporte deux exemples en la Vie de saint Hilarion. Anastase de Nicée écrit que Simon le Magicien livrait au malin esprit ceux qui le nommaient imposteur. Fernel, un des plus doctes médecins de son siècle, raconte qu'ayant longtemps

traité un gentilhomme selon les règles de son art, d'une maladie fâcheuse et extraordinaire, enfin le démon se manifesta, et qu'il confessa qu'il avait été envoyé par un magicien : ce qu'il lui fait conclure que les méchants hommes envoient, non-seulement des maladies, mais des diables même dans le corps de leurs ennemis. Cette conclusion est d'autant plus considérable qu'elle est faite par un homme très-savant et qui faisait profession d'une science non-seulement très-éloignée de recevoir aisément les fourbes qui se font en matière de magie, de sorcellerie, et de possession, mais qu'on accuse même de passer dans une autre extrémité, et de n'être pas assez fidèle et obéissante aux sentiments de l'Eglise en ces rencontres.

V. *Des remèdes de la possession.* — Après avoir parlé des causes, des différences, des marques et des fins de la maladie, il faut traiter des remèdes. Je ne m'arrêterai point à vous dire que les diables ont été souvent chassés par le signe de la croix, par la prière, par le sacrement de la confirmation, par le sacrifice de la messe, par l'huile dont on se sert en la dernière onction des malades, par l'attouchement des reliques des saints, ou par d'autres choses bénites avec les cérémonies de l'Eglise. L'histoire ecclésiastique est pleine de ces merveilles qui ne peuvent être révoquées en doute que par ceux qui, ne demeurant pas d'accord de nos principes, nous doivent ôter la peine de disputer contre eux, qui ferment les yeux à la vérité. Mon dessein, en ce discours, est de vous parler des médecins ordinaires de ce mal horrible, dont je vous ai voulu faire connaître la nature. Ce sont les exorcistes : vous avez entendu leur origine et leur antiquité; écoutez maintenant comme l'Eglise, par la bouche de l'évêque, leur représente l'excellence de leur office et le moyen de s'en acquitter.

Mes chers enfants, vous allez être ordonnés en l'office d'exorcistes, mais avant que de le recevoir, il faut que vous en connaissiez la dignité, afin que vous ressentiez mieux la grâce que vous fait l'Eglise de vous y élever, et que vous l'exerciez avec plus de fidélité et de diligence. Il faut que l'exorciste chasse les démons, qu'il avertisse le peuple dans les assemblées, que celui qui ne doit point participer aux sacrés mystères, soit parce qu'il est en pénitence ou dans le catéchuménat, soit par quelque autre indisposition de son corps ou de son esprit, fasse place à ceux qui y sont admis, et qu'il donne à laver aux ministres de l'autel dans l'oblation du sacrifice. Tous ces ministères sont grands, saints et relevés ; mais le premier est tout à fait admirable. Depuis le péché d'Adam, les démons sont devenus les princes du siècle. Ce sont des esprits qui, pour avoir perdu la grâce, n'ont pas perdu la science, la force, la ruse et l'autorité. Ils connaissent tous les secrets de la nature, et elle n'a point pour eux de voile qui leur cache ses plus secrètes opérations ; ils l'altèrent et l'empêchent d'agir, ou se servent d'elle selon leurs desseins contre les hommes ; ils excitent des tempêtes dans l'air qui déracinent les rochers et les arbres, qui abattent les tours les plus élevées, qui emportent les moissons, et qui désolent les campagnes ; ils forment ces tremblements de terre qui renversent les villes tout entières; ils font déborder les rivières qui noient tout ce qu'elles rencontrent; ils allument des pestes qui dépeuplent les royaumes ; ils mettent des maladies parmi les animaux, qui les tuent sans que l'on y puisse trouver des remèdes. Ils suscitent des guerres entre les princes qui désolent les plus grands royaumes; ils font soulever les sujets contre leur souverain; ils mettent la discorde entre les frères; ils troublent les familles les mieux unies ; ils séparent les amis dont l'union paraissait incapable d'être jamais altérée ; ils ébranlent les cœurs les plus fermes par leurs tentations; ils corrompent les vertus les plus pures par leurs délices ; ils trompent les esprits les plus subtils par leurs finesses ; ils renversent les âmes les plus fortes par leurs attaques ; ils tiennent toutes créatures en une honteuse servitude, et ils s'en servent pour faire la guerre à celui qui les a faites, et pour ruiner l'homme pour lequel elles ont été créées : par la lumière du soleil et des astres, ils ont ébloui les esprits les plus éclairés, et leur ont fait adorer comme dieux des corps qui ont reçu de lui toutes leurs richesses ; il n'y a folie, impureté, abomination, cruauté, où ils n'aient porté leurs adorateurs ; ils ont eu assez de pouvoir pour éteindre dans le cœur des pères l'amour de leurs enfants, qu'ils se sont fait sacrifier par leurs propres mains ; ils ont persuadé à des filles honnêtes de leur consacrer leurs corps par une honteuse prostitution ; ils ont reçu en offrande des choses qu'on ne peut nommer sans horreur ; ils ont traité tous leurs sujets en tyrans, et ils ont trouvé en eux une obéissance aveugle ; ils n'ont donné aucun des biens qu'ils promettaient, et chacun s'est mis à leur suite ; ils n'ont flatté personne, et tout le monde s'est engagé à les servir ; ils ont présenté des chaînes très-pesantes, et il y a eu presse à les porter : tous les rois, tous les peuples, si on excepte les Juifs, ont fléchi les genoux devant eux durant quatre mille ans. Quoique depuis l'Incarnation leur empire soit fort diminué, il est toutefois encore plus grand que celui de Jésus-Christ; ils ont même un royaume au milieu du sien, et de tant de personnes qui prennent le nom de chrétiens, le plus grand nombre, le plus riche, le plus savant et le plus estimé, se trouve être à eux ; ils ont fait paraître leur puissance et leur haine contre lui, par les persécutions des empereurs qui ont presque détruit son Eglise, par les hérésies qui l'ont troublée, par les schismes qui l'ont divisée, et par les mauvaises mœurs qui l'ont corrompue en la plupart de ses membres ; ils ont encore aujourd'hui autant de haine, et de rage qu'ils ont jamais eu ; ils joignent l'expérience à la malice, et font les mêmes ravages que dans les siècles passés, avec plus d'adresse qu'auparavant et sous d'autres formes qui les déguisent. Toutefois, quelque

puissants, quelque forts, quelque malicieux, quelque fins que soient les démons, avec quelque art qu'ils se cachent dans les corps des hommes, quelques ruses qu'ils emploient, de quelque violence qu'ils se servent pour y demeurer, quelques blasphèmes qu'ils profèrent, quelques menaces qu'ils fassent, quelque résistance qu'ils apportent, exorcistes, vous recevez aujourd'hui la puissance de leur commander et de les chasser. Ils foulent aux pieds le Fils de Dieu, ses mystères, ses commandements, son Eglise, ses fidèles; mais vous pouvez les retenir sous les vôtres par l'imposition de vos mains sur ceux qu'ils tourmentent. Tout faibles que vous êtes, vous renverserez par terre ces géants; vous donnerez un frein à ces lions; vous les mènerez par les narines comme des animaux timides; vous les empêcherez de rugir et de mordre, et vous les obligerez de lécher la poussière de vos pieds. Ils se vantent de réduire en poudre tout ce qu'ils touchent, et que rien ne peut s'échapper de leurs mains; mais ils seront accablés et attachés par les vôtres. Ils se sont fait adorer dans des statues qui étaient l'œuvre des mains des hommes : et des hommes chasseront ces fausses divinités du corps de ceux dont ils font leurs temples. Leur voix a retenti par toute la terre. Ils ont rendu des oracles; ils ont enseigné le mensonge et la vanité dans les écoles des philosophes, sous le nom de *la vérité* et de *la sagesse*; vous les rendrez muets par les paroles que vous prononcerez dans les exorcismes. Chaque mot sera comme un coup de foudre pour eux. Ils ne pourront résister à une force si puissante, et il faudra que par leur silence ils reconnaissent que celui au nom duquel vous parlez est leur Maître. Car vous n'êtes que ses ambasseurs, qui portez ses ordres à ces infâmes rebelles : et la grâce du Saint-Esprit, produisant un si grand effet par votre ministère, veut que vous lui en rendiez toute la gloire.

Ce n'est pas assez que de recevoir une si redoutable puissance par votre ordination, il faut pour la bien exercer que vous vous armiez les premiers contre les ennemis que vous avez à combattre dans les autres. Ces armes sont les veilles, le jeune et l'oraison. Il y a des démons qui ne peuvent être chassés que par ces deux dernières choses, dit le Fils de Dieu à ses apôtres, qui s'étonnaient qu'à l'invocation de son nom ils n'avaient pu délivrer un possédé. Quoique l'esprit malin ne mange point (*S. Matth.*, XVII), il se plaît toutefois à la bonne chère que font les gourmands, dont le ventre est le Dieu (*S. Marc*, IX), et il ne craint rien tant que les grands jeûneurs. Le premier péché qui lui a donné droit de posséder l'homme a été un péché de gourmandise, et saint Chrysostome dit qu'Adam avait été mis entre les mains du jeûne comme sous la discipline d'un précepteur d'innocence, qu'il ne perdit que quand il mangea contre la défense de Dieu. Maintenant il faut qu'il revienne à ce docteur pour recouvrer le bien dont il s'est dépouillé, et pour vaincre le démon qui l'a vaincu, soit en lui, soit dans les autres. Il peut dire, comme César, qu'il ne craint pas que les hommes qui ont beaucoup de graisse et d'embonpoint songent à détruire son règne et à le chasser du trône qu'il occupe, mais qu'il se défie et qu'il craint ces hommes pâles et décharnés qui, n'ayant point l'esprit obscurci par la fumée des viandes, sont propres à renverser son royaume (*S. Matth.*, VI). Je ne veux pas, mes frères, que vous exterminiez vos faces pour paraître jeûneurs, car Notre-Seigneur vous le défend; mais je vous demande que vous jeûniez et que vous vous mortifiiez en secret, les exorcismes ayant une force merveilleuse dans une bouche pénitente contre l'ennemi mortel de la pénitence.

Priez beaucoup, parce que vous avez besoin d'une grande lumière pour découvrir ses ruses, d'un courage ferme pour résister à ses violences, d'une patience extraordinaire pour vaincre son opiniâtreté, d'une humilité profonde pour ne concevoir pas d'orgueil quand vous verrez qu'il tremblera devant vous, et d'une charité ardente pour ne vous dégoûter point du travail qui se rencontre en la délivrance de ceux que vous exorcisez. Or toutes ces vertus ne s'obtiennent que par la prière, et la prière fervente et persévérante. L'ange Raphaël qui conduisait Tobie fit fuir le diable, qui étranglait les maris de Sara, par l'odeur du fiel d'un poisson; mais les exorcistes ont en l'oraison un encens admirable dont cet ennemi des hommes ne peut supporter le parfum, de sorte qu'il faut que les guides des pauvres énergumènes, qui exercent sur eux la médecine de Dieu, soient soigneux de faire brûler dans leur cœur ce parfum céleste que Dieu recevra en odeur de suavité, et qui l'obligera de commander à l'usurpateur des corps qui sont à lui de sortir de la place où il se retranche.

La foi vous est aussi très-nécessaire : je ne dis pas cette foi générale qui soumet l'entendement à la créance de tous les mystères, mais cette foi vive que le Fils de Dieu reprochait (*S. Matth.*, VI, VIII, XIII, XIV) quelquefois à ses apôtres de n'avoir pas, et dont le défaut dans ses compatriotes l'empêcha lui-même de faire beaucoup de miracles parmi eux (*S. Marc*, VI). La foi n'est pas une arme simplement pour la défensive, et un bouclier que tous les traits les plus enflammés du diable ne peuvent percer et qui les éteint (*Ad Eph., cap.* VI), mais elle est aussi une épée qui perce cet ennemi. C'est une machine par le moyen de laquelle on renverse toutes les fortifications avec lesquelles il tâche de se défendre dans les places dont il se saisit. Ainsi que rien ne le rend si obstiné à se défendre que la crainte qu'a l'assiégeant qu'il ne résiste, et la défiance de le pouvoir forcer : rien ne l'étonne davantage et ne l'oblige sitôt à sortir que la foi ferme qu'il sortira, et qu'on l'y contraindra par les armes que l'on emploie contre lui (*S. Jean*, V). La foi est celle qui donne la

victoire du monde et de son prince; et comme elle est directement opposée à son orgueil, il n'en peut supporter la vue, tant s'en faut qu'il en soutienne l'attaque.

Mais il faut que cette foi soit très-humble, et que méprisant votre adversaire vous vous méprisiez davantage vous-mêmes. Les disciples vinrent un jour dire au Fils de Dieu, avec un transport de joie extraordinaire, et peut-être mêlé de quelque petite vanité : *Maître, les démons nous sont assujettis, et nous les chassons en ton nom !* Il leur répondit : *Ne vous réjouissez pas de cela, mais de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.* Sachez, exorcistes, qu'il vous dit la même chose, et avec bien plus de raison, puisqu'il n'arrive guère que vous chassiez les diables que vous entreprenez de conjurer : mais quand vous les chasseriez tous, n'en tirez pas le moindre sujet de vanité, puisque ce n'est pas par votre vertu, mais par la force que Jésus-Christ vous communique, et par l'autorité de l'Eglise que vous produisez cette merveille. Considérez-vous comme de très-vils instruments de leur puissance: et comme saint Paul (I *Cor.*, *c.* IX) craignait qu'après avoir prêché aux autres il ne fût lui-même réprouvé, craignez que chassant le diable du corps des possédés, il n'entre dans votre cœur. Que votre ministère vous apprenne à commander aux vices, de peur que l'ennemi du genre humain ne trouve en vous quelque chose qui lui appartienne. La bonne façon de commander aux démons est d'empêcher qu'ils ne vous commandent, de reconnaître leurs artifices, de résister à toutes leurs attaques, et de les bannir entièrement de vos cœurs. Vous devez plus craindre le péché que tous les esprits malins de l'enfer, à cause que tous ensemble ne peuvent vous ôter la grâce, qui est le seul bien dont vous devez faire estime et être jaloux. Celui qui est en vous, dit saint Jean (*S. Jean*, *c.* IV), est plus grand et plus fort que le prince du monde. Le diable ne se montre jamais sans faire peur, mais par le péché il se déguise, et sous cette forme agréable il se fait recevoir à ceux auxquels il ferait horreur sous sa forme naturelle. Que vous servirait de prononcer de bouche des malédictions contre lui, et de le presser de sortir du corps d'un homme, si vous le retiriez dans le fond de votre esprit ou par la vanité ou par quelque autre crime secret? Quand Jésus-Christ délivra ce possédé qui avait une légion de démons, il les envoya, à leur prière, dans les corps des pourceaux (*S. Matth.*, *c.* VIII), qu'ils précipitèrent aussitôt dans la mer, et non pas dans les corps d'autres hommes. Ainsi quand par la force des exorcismes vous les contraignez de sortir de ceux qu'ils tourmentent, vous devez les reléguer dans les enfers et non pas les retirer dans vous-mêmes, où ils aimeraient mieux se loger que dans la maison que vous les contraignez d'abandonner, parce que ce serait vaincre leurs vainqueurs. Vous êtes témoins de la rage qu'ils exercent sur ceux dont ils se saisissent, et la vexation qu'ils leur font souffrir n'est que l'ombre de la cruauté avec laquelle ils tourmenteront les réprouvés, dont ils seront les maîtres pour l'éternité. Comment serait-il possible que vous voulussiez laisser entrer chez vous des hôtes si dangereux et si inhumains? Comment pourriez-vous espérer qu'ils vous traiteraient avec plus de douceur, vous qui traversez leurs conquêtes et qui leur ravissez leur proie? Je n'ajouterai plus qu'une chose pour finir les avis que j'avais à vous donner ; et comme elle est très-importante je vous conjure de la pratiquer fidèlement.

C'est que dans l'exorcisme vous devez prendre garde à n'entrer en aucune conférence avec le démon, lui demandant des choses curieuses, ou l'obligeant de faire de grands discours sur les vérités chrétiennes. Car vous n'êtes là que pour le chasser, et non pas pour l'entretenir, ou pour lui donner moyen de parler. Les interrogations inutiles consument le temps, et prolongent par conséquent la vexation du possédé. L'esprit malin, qui ne demande qu'à demeurer, est ravi quand on ne le presse pas de sortir. Faisant semblant de contenter la curiosité de ceux qui l'interrogent, il leur embrouille l'esprit, et les remplit de mille choses extravagantes, aussi bien que celui des assistants, et donne lieu de croire, par ses réponses sottes et ridicules, qu'il n'est pas dans le corps, où toutefois il réside véritablement. Il fait soupçonner de fausseté les vérités dont il parle, étant le père du mensonge et de l'erreur. Le Fils de Dieu dans l'Evangile (*S. Marc.*, *c.* I), ne lui permettait point de confesser qu'il était Christ, et il le faisait taire quand il publiait sa filiation divine. Les exorcistes le doivent imiter et imposer silence à cet infâme apostat, comme à un excommunié, qui ne doit point parler dans l'église, et qu'il faut contraindre incessamment de sortir des temples du Saint-Esprit dont il s'est saisi. La vérité de Dieu, dit l'Apôtre (*Ad Rom.*, *c.* III), n'a pas besoin du mensonge des hommes : à plus forte raison se peut-elle passer du Père du mensonge, qui la fait révoquer en doute quand il la confirme ; et qui ne la confessant que par la vertu des exorcismes, y mêle toujours quelque chose du sien, qui en affaiblit la force et en obscurcit la lumière. Dans Sparte on ne voulait pas qu'un méchant homme proposât un bon avis; comment dans l'Eglise doit-on souffrir que l'esprit malin annonce de bonnes choses, que le séducteur enseigne la vérité, que l'empoisonneur présente des remèdes salutaires, que celui qui est hors de la véritable voie montre le bon chemin à ceux qu'il a envie de faire égarer? L'exorcisme est un ministère saint, et non pas une comédie préparée pour divertir les assistants. Le diable est un ennemi qu'il faut faire crier, et non pas le divertir. Le possédé est un pauvre malade qu'on doit guérir, si on peut ; et non pas l'exposer à de nouvelles vexations, pour contenter de nouveaux venus. Je dis ceci avec raison, parce que dans les dernières possessions qui ont fait tant de bruit en France, il s'est passé des choses très-éloi-

gnées des règles ecclésiastiques dans la manière dont plusieurs ont fait des exorcismes; d'où il est arrivé des scandales déplorables, et des murmures fâcheux contre l'autorité de l'Église, bien qu'elle condamne cette conduite curieuse et profane, comme il est aisé de voir par le formulaire qu'elle prescrit aux exorcistes.

L'évêque, ayant fini l'exhortation, confère l'ordre d'exorciste à ceux qui sont destinés pour le recevoir. Il leur fait toucher le livre des exorcismes (c'est la matière) et il leur dit : *Accipite, et commendate memoriæ et habete potestatem imponendi manus super energumenos, sive baptizatos, sive catechumenos.* Ces paroles composent la forme que l'on voit presque mot à mot dans le quatrième concile de Carthage.

Après l'ordination, nous ajoutons la prière suivante : *Prions Dieu tout-puissant, mes très-chers frères, qu'il lui plaise de bénir ces siens serviteurs en l'office d'exorcistes, afin qu'ils deviennent des empereurs spirituels pour chasser les diables du corps des possédés.* Remarquez ce titre d'empereurs spirituels que l'Église vous donne. Tous les chrétiens sont rois, et le royaume de Dieu est en eux. Cependant la plupart se rendent de malheureux esclaves du diable, et vendent leur royaume à un prix aussi vil qu'Esaü fit sa primogéniture. L'avare la donne pour un peu d'argent que mille accidents lui emportent; l'ambitieux pour un honneur qui s'enfuit, le voluptueux pour un plaisir mêlé d'amertume. Ceux qu'on croit être les plus éloignés de cette servitude par leur condition, sont bien souvent engagés dans une plus rude, plus honteuse, et plus difficile à secouer, par les passions violentes qui les possèdent. De cette sorte le diable, dont le Fils de Dieu est venu détruire l'empire, le rétablit malgré lui, et triomphe de ses légitimes sujets, sans user de grandes violences. Ne soyez pas de ce nombre, exorcistes : l'Église vous donne le nom et l'autorité d'empereurs de ce tyran, faites-lui donc la guerre partout; ne le laissez en repos nulle part; ne lui donnez pas le loisir de se reconnaître. Découvrez ces ruses, combattez ses violences, enlevez-lui ses dépouilles : mais souvenez-vous que cette guerre est spirituelle (*Ad Ephes.*, *chap.* VI), que vous n'avez pas affaire à des ennemis de chair et de sang, mais aux puissances des ténèbres, aux princes de ce siècle, à des esprits actifs, subtils, superbes, et malicieux. Tâchez donc vous-mêmes à devenir de purs esprits, par une vie éloignée de toutes les souillures corporelles, et de toutes les affections terrestres. Préparez des armes toutes spirituelles, comme celles qui seules sont propres dans cette guerre. Qu'elles soient fortes, qu'elles soient luisantes; qu'elles ne chatouillent pas les ennemis, mais qu'elles les percent à jour, et les blessent mortellement.

L'évêque dit encore une autre oraison, par laquelle il prie le Père tout-puissant et éternel de bénir les exorcistes, afin que par l'imposition de leurs mains et l'office de leur bouche, ils aient la puissance et l'empire sur les esprits immondes pour les arrêter, et qu'ils deviennent de fidèles et expérimentés médecins de son Église, et qu'ils soient remplis de la grâce des guérisons et de la vertu céleste. Il ne faut pas s'étonner de l'instance que fait l'Église pour ces ministres, qu'elle ne compte qu'au rang des moindres, afin d'obtenir de son époux la force qui leur est nécessaire pour se bien acquitter de leur office. Car elle sait qu'il est très-difficile et très-important : qu'il s'agit non-seulement de la délivrance de ses enfants qui sont tourmentés, mais de la gloire de son époux et de son autorité, par laquelle on presse le diable de sortir; de sorte qu'étant justement en peine de l'une et de l'autre, elle multiplie ses prières et ne craint point d'être trouvée importune par celui qui l'assure qu'elle obtiendra tout ce qu'elle demandera en son nom (*S. Jean*, *c.* XIV). Cela vous doit encore apprendre la nécessité particulière que vous avez de faire oraison, comme je vous ai déjà dit, afin que vous obteniez cette vertu puissante qui est nécessaire pour guérir une maladie si extraordinaire. Vous en êtes les médecins, c'est un grand honneur; mais si vous n'en êtes de bons médecins et si on doit vous dire (*S. Luc*, *c.* IV) : *Médecins, guérissez-vous vous-mêmes*, c'est une grande honte et un malheur bien déplorable. Examinez donc sérieusement si votre esprit n'a point la maladie de l'orgueil, si votre volonté n'est point blessée par quelque mauvais amour, si votre corps n'est point corrompu par quelque saleté, si vos passions ne vous donnent point la fièvre, soit réglée, soit intermittente : et si vous vous reconnaissez malades, travaillez à votre guérison, avant que de vous mêler de celle des possédés, qui ne sont pas peut-être en un si dangereux état que vous. Songez que vous exercez l'office du Fils de Dieu, qui a dit (*S. Jean*, *ch.* XIV) : *Venit princeps hujus mundi et in me non habet quidquam.* Je sais que nul autre que lui ne peut dire cela absolument, puisque lui seul n'a eu, ni pu avoir aucun péché. Mais il faut que ses ministres, qui agissent en son nom, s'efforcent d'approcher, autant que la condition de la vie présente le peut souffrir, de cette admirable pureté qui ôte au diable tout droit sur leur âme, afin qu'il les craigne et qu'il les respecte comme ses maîtres, et non pas qu'il les regarde comme ses esclaves. Quand les enfants de Sceva se mêlèrent de le conjurer, il leur répondit qu'il connaissait Paul (*Act.* *ch.* XIII), et Jésus, qu'il prêchait, mais qu'il ne se souciait point d'eux : *Jesum novi et Paulum scio, vos autem qui estis?* En effet, il se jeta sur eux, comme je vous ai dit, et les battit cruellement. Vivez de telle sorte, mes frères, que quand vous exorciserez quelqu'un, l'esprit malin ne vous puisse faire ce reproche : *Vos autem qui estis?* N'invoquez pas seulement contre eux le nom de Jésus, mais ayez-le gravé dans le cœur. Ne le pressez pas seulement par celui que vous imitez; connaissez véritablement et Jésus et Paul, par l'amour et par la pratique de

l'Evangile. Demandez-vous à vous-mêmes: *Nos autem qui sumus? Que sommes-nous*, nous autres pauvres et chétifs petits clercs qui entreprenons de chasser du corps d'un chrétien, l'ennemi du christianime? Nous ne sommes sans doute rien de nous-mêmes. Nous n'avons aucune confiance en notre vertu, mais nous parlons au nom de celui qui voit fléchir sous son nom tout ce qui est au ciel, tout ce qui est sur la terre et tout ce qui est dans les enfers (*Ad. Phil. chap.* II). Malheur pour vous si le diable vous disait: *Vos autem qui estis*? Qui êtes-vous, exorcistes qui entreprenez de me chasser? Si je suis le père de l'orgueil, vous êtes superbes; si je suis le père du mensonge, vous êtes menteurs; si je suis l'esprit immonde, vous êtes souillés et en l'esprit et au corps; si je suis cruel, vous êtes inhumains à vos ennemis; si je suis trompeur, vous êtes fourbes. Enfin vous suivez toutes mes règles, vous avez toutes mes inclinations, et toutefois vous êtes si téméraires que d'entreprendre de me déclarer la guerre. *Vos autem qui estis*? Evitez, évitez ces justes reproches, mes chers frères, et fermez la bouche à cet ennemi, par une vie tout à fait opposée à ses maximes, afin que vous ne ressembliez pas aux mauvais médecins, qui meurent de la maladie dont ils guérissent les autres

DISCOURS VI.

Des acolytes.

I. *De la dignité des ordres qu'on appelle moindres.* — Les noms ne conviennent pas toujours aux choses et souvent ils leur font tort, non-seulement n'en expliquant pas la grandeur, mais la diminuant par l'image que d'abord ils portent dans l'esprit quand on les profère. Il n'en faut pas chercher des exemples fort éloignés, puisque nous en avons un dans le sujet que j'ai traité ces jours précédents et que je veux encore continuer aujourd'hui. Je vous ai parlé des ordres que l'on appelle moindres, ou petits, et ce terme fait croire à la plupart des hommes qu'ils sont tels en effet que le nom qu'on leur donne; ce qui est cause que ceux qui les reçoivent, n'en concevant pas une grande opinion, ne se mettent point en peine d'en connaître ni la nature, ni l'excellence, ni les effets, ni les dispositions avec lesquelles il faut s'y présenter. Ils sont si petits dans leur pensée, qu'à voir comme ils s'en approchent, ils n'y sont rien du tout. Que dis-je? ils sont moindres pour eux que les plus vils offices du siècle, et ils ne les considèrent que comme un passage nécessaire aux ordres sacrés, où ils se feraient tort de s'arrêter. Cette ignorance, ou ce mépris d'une chose si sainte, est déplorable, et ceux qui aiment la hiérarchie de l'Eglise ne le peuvent supporter sans indignation. Car il leur est bien sensible de voir que les premiers degrés de cette principauté sacrée, qui surpasse infiniment toutes les principautés temporelles, soient si fort négligés, eux qui contiennent des offices si saints, si divinement institués et si respectueusement exercés par les plus grands hommes de l'antiquité. Vous avez entendu comme saint Cyprien, pour récompenser la constance qu'un chrétien avait montrée dans les tourments, le fit lecteur, et comme le grand saint Chrysostome ne trouva pas ce degré au-dessous de son mérite, en un âge où il était capable des premières prélatures. Saint Martin étant déjà consommé en vertu et digne du plus grand siége de l'Eglise de France, crut qu'il ne l'était pas de l'office d'exorciste, que saint Hilaire lui donna, afin de le faire entrer dans le clergé d'une façon qui s'accordât avec son humilité et qui était un saint artifice, dit Sulpice Sévère, pour l'engager dans le ministère ecclésiastique, dont il s'éloignait. Mais aujourd'hui la bonne couleur de l'or s'est changée, et ce qui paraissait grand aux grands saints, plus grand que tous leurs services rendus à l'Eglise et que toutes leurs vertus, passe maintenant pour un office bas et hors d'usage, dans l'esprit de ceux qui ne connaissent autre grandeur que celle de leur vanité et de leur ambition. Cette erreur procède sans doute, outre l'ignorance, le peu de piété et la négligence de ceux qui se présentent aux ordres dont nous parlons, de ce que dans l'Eglise présente ils sont peu ou point du tout exercés, et qu'avant leur réception on ne leur en apprend point la dignité. Mais depuis plusieurs années, ce prétexte manque dans la plupart des diocèses, où les évêques sont soigneux d'enseigner, au temps des ordinations, la nature et les offices de chaque ordre à ceux qui prétendent d'y être admis. J'en ai toujours usé de la sorte, et si je ne l'ai fait avec beaucoup de doctrine, ç'a était avec beaucoup de soin et de fidélité. Dans les discours précédents je n'ai rien omis, ce me semble, de ce qui vous pouvait porter à estimer beaucoup les offices des portiers, des lecteurs et des exorcistes, et à les exercer avec des dispositions intérieures de piété. Il me reste à parler des acolytes, et ce sera le sujet dont je vous entretiendrai aujourd'hui, paraphrasant le discours que l'évêque fait quand il confère cet ordre.

II. *Des offices des acolytes.* — Mes très-chers enfants, qui allez recevoir l'ordre d'acolytes, pesez l'office dont vous vous chargez, non pas dans les balances trompeuses de l'opinion des hommes orgueilleux, qui l'estiment peu, mais pesez-le au poids du sanctuaire, et concevez-en l'opinion et le respect que la vérité vous en doit donner. Considérez que vous êtes ministres de l'Eglise, par un établissement très-ancien, et qu'autrefois votre rang était aussi estimé et redouté tout ensemble, que maintenant il est méprisé et peu considéré par ceux qui le prétendent. Un de leurs offices extérieurs était de porter les lettres des évêques, et de les accompagner dans leurs voyages. Je trouve que dans les premiers siècles, ils portaient l'eucharistie en secret, durant le temps des persécutions. L'Eglise honore comme martyr, Tharasius, acolyte, lequel ayant été pris par les idolâtres, ne leur voulut jamais mettre entre les mains le saint sacrement, ce qui les mit en

si grande fureur contre lui, qu'ils le tuèrent sur-le-champ.

Le pape Caius en l'épître à Félix (*Ep.* I, *c.* 9) ordonne que l'évêque passe par tous les degrés, et il nomme celui des acolytes avant le sous-diaconat. Le synode romain sous Sylvestre enjoint à l'acolyte d'honorer le sous-diacre, et de lui obéir partout. Siricius prescrit que celui qui s'y destine dès son enfance, soit baptisé avant l'âge de puberté, et mis au rang des lecteurs; et que celui qui au sortir de l'adolescence a vécu chastement jusqu'à l'âge de trente ans, avec une seule femme qu'il aura épousée vierge, avec la bénédiction ordinaire du prêtre, soit fait acolyte, et puis sous-diacre; et qu'après cela il puisse monter au diaconat, s'il s'en montre digne par sa continence précédente. Le même pape commande que celui qui, étant déjà fort âgé, s'enrôle dans la milice cléricale, après avoir demeuré deux ans dans l'ordre des lecteurs, et des exorcistes, soit cinq ans acolyte. Dès le quatrième siècle, lorsque Novatien (*Euseb. hist. lib.*, *c.* 30.) forma le schisme contre Corneille, il y avait quarante-deux acolytes dans l'église de Rome. Eusèbe dit qu'au concile de Nicée, le nombre des prêtres, des diacres, des sous-diacres et des acolytes était innombrable. Les empereurs Valentinien, Valens et Gratien donnent le privilége de l'exemption des charges publiques aux acolytes (*C. Th*, *l. I*, *tit.* 3, *c.* 6). Philo Carpathius dit que les neuf ordres de l'Epouse de Jésus-Christ sont conviés à son divin épithalame, et il y compte les acolytes, après les patriarches, les prophètes, les apôtres, les docteurs, les pontifes, les prêtres, les diacres et les sous-diacres: *Hi qui*, dit-il, *inter se mysteria ipsa nostræ redemptionis et præmia futuræ felicitatis æternæ divinissimi commentantur.* Enfin pour achever la preuve de l'antiquité de cet ordre, le quatrième concile de Carthage en prescrit la matière et la forme de la même façon que l'Eglise la pratique à présent. Mais nous parlerons de cela, vous expliquant les cérémonies de votre ordination. Continuons la paraphrase de la remontrance que l'évêque vous fait auparavant.

III. *Acolytum etenim oportet vociferarium ferre, lumina ecclesiæ accendere.* — Il faut, dit-il, que l'acolyte porte le cierge, et qu'il allume les lampes de l'église. Les hérétiques modernes, qui ont été instruits en l'Eglise du prince des ténèbres, se moquent de leur usage dans l'administration des sacrements et dans les temples. Ils n'ont pas la fausse gloire de l'invention de cette erreur. Vigilance, du temps de saint Jérôme, appelait ainsi la coutume des chrétiens de son temps, de faire brûler des cierges dans les oratoires et aux sépulcres des martyrs. Mais il faut qu'ils condamnent l'ancienne Eglise, qui a toujours pratiqué cette cérémonie avec piété. Le troisième canon des apôtres défend qu'on offre autre chose à l'autel que de l'huile pour les lampes et de l'encens, au temps de la sainte oblation. Au 71e il punit de la peine de la déposition le clerc ou le laïque qui aura dérobé la cire ou l'huile de l'église. Le quatrième concile de Tolède fait mention des lampes et du cierge pascal (*Chap.* IV) que les Eglises d'Espagne benissaient la veille de la résurrection de Notre-Seigneur. *Propter gloriosum noctis ipsius sacramentum hæc solemniter benedicimus, et sacræ resurrectionis Christi mysterium, quod tempore noctis hujus votive advenit, benedictione sanctificati luminis suscipiamus.* Eusèbe (*Lib.* VII *Hist.* 3, *chap.* 8) rapporte qu'il arriva en une veille de Pâques, que les diacres et les ministres de l'église de Jérusalem se trouvèrent sans huile pour faire brûler les lampes. Tout le peuple en fut extrêmement affligé, et la joie avec laquelle la solennité se devait célébrer se trouva obscurcie par le défaut des lumières qu'on avait accoutumé d'allumer dans le temple en ce saint jour. L'évêque Narcisse, touché de compassion de les voir dans cette tristesse, commanda à ceux qui préparaient les lampes d'aller puiser de l'eau dans un puits qui était proche, et de la lui apporter. Il fit oraison dessus, et après il leur ordonna de la verser avec une entière foi dans les lampes, où par la vertu divine elle se changea en huile, qui rendit une clarté extraordinaire. Plusieurs des assistans en prirent; et Eusèbe ajoute qu'il s'en était conservé jusqu'à son temps. Saint Athanase se plaint de ce que les ariens ayant pillé les églises, en brûlaient les cierges devant les idoles (*Epît. aux orthodoxes*). Saint Cyrille, de Jérusalem, en l'homelie sur la fête de la rencontre de Notre-Seigneur (c'est celle que l'Eglise latine nomme la purification), convie les fidèles d'allumer et de donner des lampes, comme enfants de lumière, et d'offrir des cierges de cire à Jésus-Christ, qui est la vraie lumière. Saint Grégoire de Nazianze, en sa seconde invective contre Julien, observe que la coutume de son temps était d'accompagner les morts à la sépulture avec des flambeaux; et avant lui, Eusèbe dit que Constantin étant mort, on environna son corps de cierges, qui étaient mis sur des chandeliers d'or. Mélèce, évêque d'Antioche étant décédé durant la tenue du concile de Constantinople, Saint Grégoire de Nysse parle d'un fleuve de feu ondoyant, avec lequel il fut accompagné au tombeau, ce qui marque le grand nombre des flambeaux qu'on porta à ses funérailles. On allumait des lampes dans l'administration du baptême. Et saint Grégoire de Nazianze, en l'oraison quatrième, dit qu'elles signifient les lampes avec lesquelles les âmes fidèles comme des vierges sages, iront au-devant de l'Epoux. Saint Ambroise représente l'ornement des cierges dont on accompagnait les baptisés (*De myst. Pasc.*, *c.* 5) : *Hinc sub fidei arbore ab utero fontis innocui, cereorum splendet ornatus.* Saint Jérôme répondant à Vigilance, lequel, comme nous avons dit, blâmait la coutume de l'Eglise dont nous parlons, témoigne que partout l'Orient on allumait des cierges quand on disait l'Evangile, *Non utique ad fugandas tenebras, sed ad signum lætitiæ demonstrandam* (*Adversus Vigil. c.* 3). Saint Paulin en l'hymne de saint Felix décrit ainsi l'ornement du temple:

Aurea nunc niveis ornantur limina velis,
Clara coronantur densis altaria lychnis,
Lumina ceratis adolentur odora papyris,
Nocte dieque micant, sic nox splendore diei
Fulget et ipsa dies, cœlesti illustris honore,
Plus micat, innumeris geminata luce lucernis.

Saint Augustin sur le psaume LXV dit de trop belles paroles pour les oublier : *Noli festinare ad aquam ut transeas et aquam. Propterea et in sacramentis et in cathechisando, et in exorcisando adhibetur prius ignis, nam unde plerumque immundi spiritus clamant:* Ardeo, *si ille ignis non est? Post ignem autem exorcismi venitur ad baptismum, ut ab igne ad aquam, ab aqua ad refrigerium.* Saint Cyrille de Jérusalem (*cap.* 2 Myst.) parle des lampes qui étaient données aux baptisés, et les appelle : *sponsales lampades, et lampades fidei.* Saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* XX) se sert du même mot ; et cela fait douter, si de leur temps on se servait de lampes ou de cierges, en l'administration du baptême. Mais il est plus certain que c'était de ceux-ci, par le témoignage des anciens; et ces deux Pères qui ont parlé des lampes, n'ont voulu que signifier la lumière qu'on allumait, et non pas sa forme, ni sa matière. Marc, évêque de Gaze, en l'Epître à l'empereur Arcadius, que Baronius rapporte, dit qu'au baptême de Théodose le Jeune, les sénateurs et plusieurs autres personnes de grande qualité marchaient devant avec des cierges qui faisaient une si grande clarté, qu'il semblait que les astres du ciel fussent allumés sur la terre. Nicétas, sur l'Oraison trente-neuvième de Grégoire de Nazianze, se sert du mot de *flambeaux* dont usaient les gentils, lesquels étaient faits de branches de bois, qu'on oignait d'huile ou de cire. C'est assez alléguer de preuves de la coutume ecclésiastique d'allumer ou des cierges ou des lampes dans l'église : passons à leur signification mystique, et aux obligations que vous avez, mes chers enfants, qui vous présentez à l'ordre d'acolytes, d'imiter par vos mœurs ce que vous portez dans les mains. L'Eglise vous parle ainsi par notre bouche, dans la remontrance que nous paraphrasons.

Prenez garde à vous acquitter dignement de votre office. Un homme qui a des sentiments d'honneur et de vertu se pique toujours de bien faire ce qu'il est obligé de faire, s'il ne peut le faire mieux que les autres. Dans la guerre, les officiers vont à l'envi pour avancer le travail qui leur est commandé, ou pour exécuter les autres ordres du général. L'amour de la vie en ces occasions cède au désir de la gloire ; et quoi que la naissance ou les charges, mettent une grande différence entre les personnes, l'un ne veut pas céder à l'autre en matière de valeur et quand il est question de faire son devoir. Mes enfants, vous êtes des soldats dans la milice ecclésiastique : aspirez à la sainte gloire de vous bien acquitter de votre faction. Ce n'est pas assez de porter des cierges allumés devant votre Dieu, comme des enfants d'honneur ; il faut que vos cœurs soient plus luisants encore que la lumière qui est entre vos mains. Autrement ne croyez pas que celle-ci vous puisse rendre agréables à sa divine majesté, si vos âmes sont dans les ténèbres du péché, et si au lieu d'éclairer les autres, vous leur donnez des exemples de perfidie contre leur souverain. Il regarde vos dispositions intérieures, vos pensées, vos affections, vos désirs, vos prétentions : et si toutes ces choses ne sont lumineuses en vous, il détestera le culte extérieur que vous lui rendez, portant une lumière visible dans ses temples : car il veut être adoré en esprit et vérité. Or cet esprit et cette vérité ne peuvent souffrir dans vos cœurs les sentiments et les maximes du prince des ténèbres, et on les peut encore moins accorder que la nuit et le jour, quoique la prudence charnelle fasse aujourd'hui tous ses efforts pour réconcilier des choses si irréconciliables. Le soleil est fait pour éclairer le monde et non pas pour s'éclairer soi-même, et pour jouir le premier de sa lumière. Mais les ministres de l'Eglise qui sont les soleils du monde, doivent les premiers illuminer leurs ténèbres naturelles par la clarté qui est en eux pour leur propre conduite; après cela il faut qu'ils la répandent sur les autres. Le Fils de Dieu leur a ordonné de faire luire leurs bonnes œuvres devant les hommes, afin qu'ils les voient et qu'ils glorifient le Père céleste. Trois choses vous sont marquées en ces grandes paroles: 1° que vos œuvres doivent être lumineuses ; 2° que vous les devez faire paraître; 3° et que votre fin doit être la gloire de Dieu. Si elles sont ténébreuses, vous êtes désobéissants à ses préceptes, et vous faites une grande injure à votre dignité. Si vous les cachez, vous dérobez aux fidèles l'exemple que vous leur devez. Si vous cherchez votre réputation, vous ôtez au Père céleste l'honneur qu'il veut recevoir par votre moyen. Car il vous a établis parmi les hommes, qui sont une nation corrompue, comme des astres qui doivent les purifier, les éclairer et leur faire produire des œuvres de lumière, mais dont il veut recueillir tout le fruit. Regardez ce que sont les cieux qui gouvernent le monde inférieur. Ils y répandent leurs influences, mais songent-ils à leur propre gloire? Le Psalmiste vous l'apprend quand il les représente comme des prédicateurs éternels et infatigables de la gloire de Dieu : *Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.* Ce n'est pas pour vous conduire que vous portez des cierges dans l'église, c'est pour honorer Dieu, qu'on y adore. Cette lumière extérieure est le symbole, comme je vous ai déjà dit, de celle qui doit paraître en vos actions, pour l'édification des fidèles ; rapportez-la donc à Dieu comme l'autre, et désirez d'être cachés et même anéantis, afin que Dieu seul soit glorifié. Cet anéantissement qui ne sera venu que de Dieu, aura sa récompense, et une si sainte disposition vous servira beaucoup mieux pour le faire glorifier en vos bonnes œuvres. Souvenez-vous que vous n'êtes pas dans les cieux comme les astres, mais au milieu d'une nation corrompue, et que ceux avec qui vous avez à converser ont des yeux louches et ennemis

de la lumière. C'est pourquoi ne vous découragez pas s'ils refusent de recevoir vos bons exemples, et si bien souvent ils appellent ténébreuses les actions les plus éclatantes de piété, ou si n'en pouvant obscurcir la lumière, ils disent que la vanité vous en fait faire une montre publique. En cela vous êtes traités comme votre Maître, et vous savez que le serviteur n'est pas par-dessus lui, et qu'il lui doit suffire d'être traité de même façon. Possédant sa grâce, vous avez en vous la parole de vie : *Verbum vitæ continentes.* Et si vous ne prêchez pas encore de bouche cette parole vivifiante, vous la pouvez et la devez annoncer, par les exemples, qui sont beaucoup plus puissans que les paroles. Donc que vos reins soient ceints par une rigoureuse et sage mortification de votre esprit et de votre corps. C'est peu de tourmenter celui-ci, si vous ne prenez garde à celui-là, qui le dérègle et le corrompt ordinairement par ses mauvaises pensées, et dont l'impureté est la plus dangereuse. Tenez des lampes ardentes en vos mains, afin que vous soyez des enfants de lumière par vos œuvres, comme vous êtes des porteurs de lumière par votre office. Rejetez toutes les actions de ténèbres, qui ne sont propres qu'aux enfants du siècle, lesquels aiment mieux les ténèbres que la clarté. Ce n'est pas assez d'être revêtus de lumière, il faut que vous en soyez armés, afin d'éblouir les yeux des ennemis que vous avez à combattre ; quand ils verront briller ces armes, ils n'attendront pas le coup, mais ils vous quitteront la place. Tandis que vous aviez des prétentions dans le monde, vous étiez des hommes de ténèbres : mais maintenant que vous avez choisi le Seigneur pour votre héritage, vous êtes lumineux et lumière en lui : marchez donc comme enfants de la lumière. Tous ces chemins que la sagesse du monde vous montre pour parvenir à l'amitié des grands, et par elle aux biens et aux honneurs ecclésiastiques, sont des chemins de ténèbres, quoiqu'on tâche de les éclairer par des raisons subtiles et des distinctions raffinées. Ne vous y engagez pas, parce qu'assurément ils vous conduiraient dans le précipice. Or si vous me demandez quelle est cette lumière que l'Apôtre recommande si soigneusement, je vous répondrai que lui-même l'enseigne, quand il dit que les fruits de la lumière sont la bonté, la justice et la vérité, non pas divisées en morceaux, mais dans une sainte et parfaite totalité. La bonté paraîtra si vous aimez et secourez votre prochain, non pas de la langue et avec des souhaits, mais par les œuvres, dans lesquelles consiste la charité. La justice se montrera si vous lui rendez ce qui lui appartient, si vous vous acquittez de ce que vous devez à Dieu, à l'Église, à vos prélats et à vous-mêmes. La vérité se fera voir si vous êtes tels que vous paraissez et si vous ne vous laissez point séduire aux suggestions de celui qui, n'ayant point voulu demeurer dans la vérité, tâche d'en détourner les hommes. Soyez donc soigneux d'être entièrement bons, justes et véritables, afin que vous vous éclairiez les premiers, et avec vous l'Église de Dieu et tous les fidèles : car vous exercerez dignement votre office, présentant le vin et l'eau dans le sacrifice de l'autel, si vous vous offrez vous-mêmes en sacrifice à Dieu par une vie chaste et par de bonnes œuvres : ce que je prie Dieu qu'il vous veuille donner la grâce de faire par sa sainte miséricorde.

IV. *Des cérémonies de l'ordination des acolytes.* — Cette remontrance étant finie, l'évêque procède à l'ordination, et faisant toucher à chacun un chandelier où est un cierge éteint (c'est la matière de l'ordre), il dit ces paroles qui contiennent la forme : *Accipite ceroferarium cum cero, et sciatis vos ad accendenda Ecclesiæ luminaria mancipari.* De même suite il leur présente une burette vide et dit : *Accipite urceolum ad suggerendum vinum et aquam in eucharistiam sanguinis Christi, in nomine Domini.* Vous vous souviendrez que je vous ai dit que cette forme est mot à mot dans le quatrième concile de Carthage, aussi bien que la matière. L'une et l'autre est double pour signifier la double puissance que reçoit l'acolyte en son ordination sur le corps naturel et sur le corps mystique de Jésus-Christ. Celle-là est signifiée par la burette, d'où il verse le vin et l'eau qui servent au sacrifice de l'eucharistie ; et celle-ci est représentée par le cierge, qui est, comme je viens de vous dire, le symbole du bon exemple qu'il doit donner aux peuples.

Les théologiens disputent en quelle de ces deux actions de l'évêque, quand il donne le cierge et la burette, le caractère est imprimé, et ils sont partagés. Mais j'estime l'opinion de saint Thomas la plus assurée : il dit que quand un ordre a une double matière et une double forme, comme celui des acolytes, le caractère est imprimé lorsque l'on donne à toucher la matière qui sert le plus immédiatement à l'eucharistie, tous les ordres sacrés ayant été établis pour ce sacrifice, et prenant leur dignité selon qu'ils en approchent davantage. Or il n'y a point de doute que la burette n'y serve plus immédiatement que le cierge, puisqu'on pourrait bien célébrer sans lumière dans une nécessité, mais non pas sans eau et sans vin, qui doivent être contenus dans quelque vase. Quelques autres docteurs veulent que cette impression se fasse par l'attouchement de de l'une et l'autre matière. Mais le caractère qui est imprimé dans les sacrements, étant une qualité indivisible, ne peut être capable de ce partage, et il est produit tout à la fois au moment que la dernière parole de l'une ou de l'autre forme est prononcée. On suppose, parlant de la sorte, que les ordres qu'on appelle moindres sont sacrements, et non pas seulement des offices, *sacramenta, et non sacramentalia* ; c'est la plus commune opinion des théologiens, entre lesquels saint Thomas et saint Bonaventure pourraient suffire, quand ils ne seraient pas suivis de beaucoup de modernes, dont l'autorité est considérable. Car les ordres dont nous parlons ne se peuvent donner deux fois, donc ils impriment un caractère ; d'où on conclut qu'ils

sont des sacrements. Le concile de Florence ayant déclaré que le sacrement de l'ordre est le sixième, et que sa matière est la chose que l'évêque donne à toucher à celui qu'il ordonne, apporte l'exemple des diacres et des sous-diacres, et ajoute qu'il faut entendre la même chose des autres ordres. Le concile de Trente (*Sess.* 23, *c.* 2) nomme sept ordres, et après il dit absolument que l'ordre est un sacrement, à cause que tous ces ordres se réfèrent à une même fin, ou sont un en leur genre. Je sais qu'on peut alléguer beaucoup de raisons au contraire, mais je ne veux pas m'arrêter à y répondre, et je laisse à chacun pour ce point la liberté de son sentiment. Quand les ordres moindres ne seraient pas des sacrements selon la rigueur de la signification du mot, ils sont des offices ecclésiastiques, qui, par leur antiquité, par leurs fonctions et par la fin de leur établissement, doivent être très-vénérables à tous ceux qui aiment l'Eglise. Il est à souhaiter qu'on en rétablisse l'exercice partout, comme saint Charles a si saintement ordonné dans ses synodes et dans ses conciles, et comme en plusieurs diocèses d'Italie et de France on le voit pratiquer heureusement, sinon en tout, au moins en partie. Les lecteurs peuvent faire leur office lisant les leçons dans le chœur; les portiers, en sonnant les cloches, et prenant garde aux irrévérences qui se commettent dans les églises. Pour celui des exorcistes, la coutume est maintenant que les seuls prêtres l'exercent par la permission de l'évêque. Mais cela n'est pas si nécessaire, qu'en quelques occasions, il ne fallût peut-être faire faire cette fonction à de jeunes clercs innocents pour confondre l'orgueil du diable, qui est bien aise qu'on lui donne en tête un homme célèbre en doctrine et en piété. Pour les acolytes, ils servent toujours à la sainte messe, et des quatre ordres dont nous parlons, il n'est resté que celui-là qui soit connu et pratiqué. La faute en est en partie aux évêques et aux curés, et en partie aux clercs: ceux-là sont négligents à rétablir ces fonctions, mais ceux-ci sont plus rebelles à s'y soumettre. Car comme j'ai déjà dit plusieurs fois, entre tant de clercs qui se présentent à l'ordre, il n'y en a guère que la vocation de Dieu y pousse, et qui ne s'y engagent, ou par une dévotion indiscrète, ou par des motifs d'avarice et de vanité. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si on ne peut leur imprimer dans l'esprit le respect des degrés, qu'ils ne considèrent que pour passer plus avant; au lieu de se croire indignes d'en être venus jusque-là et d'y demeurer humblement, comme ont fait tant de grands hommes en l'ancienne Eglise. Mais il faut attendre de la miséricorde de Dieu qu'il renouvelle tout à fait l'esprit ecclésiastique, comme il commence déjà en beaucoup de personnes qui approchent de l'ordre avec des dispositions très-saintes, et qui en exercent avec respect et avec joie les fonctions qui paraissent les plus viles. Laissons ce discours, et reprenons notre Pontifical.

V. *Deum et Patrem omnipotentem, fratres carissimi, suppliciter deprecemur, ut hos famulos suos benedicere dignetur, in ordine acolytorum, quatenus lumen visibile manibus præferentes, lumen quoque spirituale moribus præbeant* (*Epist.* 1). — L'évêque, ayant ordonné les acolytes, se lève de sa chaire, et ayant la mitre en tête, il exhorte les assistants de demander à Dieu qu'il daigne bénir ses serviteurs en l'ordre d'acolytes, afin que portant entre leurs mains la lumière visible, ils en fassent luire une spirituelle par leurs bons exemples. Remarquez qu'après qu'il vous a enseigné, par l'autorité des Ecritures, que vous devez éclairer votre prochain, il demande pour vous cette grâce à Dieu, afin que vous ne pensiez pas que vous puissiez répandre cette clarté par votre esprit naturel, ou par des vertus qui ne vous soient pas données par le Père des lumières, duquel tout don parfait procède, comme dit saint Jacques. Vous devez joindre votre prière à celle du prélat et demander humblement la grâce qu'il demande pour votre sanctification et pour l'exercice de votre ordre. Or la plus véritable humilité que vous puissiez avoir est de reconnaître que vous n'avez pas en vous, et que vous ne méritez point la faveur que vous demandez. Il faut aussi que vous ayez une dévotion particulière à Jésus-Christ, comme à celui qui est la lumière du monde, et que vous l'adoriez en cette qualité, vous présentant à l'ordre, et toutes les fois que vous en ferez la fonction, afin que vous l'exerciez saintement et que vous receviez de chaque action, quelque lumière nouvelle dans l'esprit, qui vous découvre la voie par laquelle il veut que vous alliez à lui. Chaque ordre sacré honore quelqu'une de ses perfections et a rapport avec quelqu'un de ses mystères, comme je vous ai déjà dit, et le vôtre le regarde en vue de ses plus admirables qualités, qui est d'illuminer le monde, lequel avant sa venue était plongé dans des ténèbres que nulle autre clarté que la sienne n'eût pu dissiper. Il procède de son Père comme lumière de lumière, ainsi que chante l'Eglise au symbole; et la lumière a des rapports avec lui qui sont merveilleux, mais qui ne sont pas de mon sujet; c'est pourquoi je ne m'amuserai point à vous les déduire.

L'évêque ajoute une seconde oraison qu'il dit sans mitre, pour demander au Père éternel, qui a envoyé sa lumière au monde par Jésus-Christ et par les apôtres, et qui a voulu que la cédule de notre obligation à la mort éternelle fût attachée à sa croix pour la canceller, et qu'il sortît de son côté de l'eau et du sang pour le salut du genre humain, qu'il daigne bénir ses serviteurs en l'office d'acolytes, afin qu'ils s'acquittent fidèlement de l'office qu'ils ont à faire, lequel consiste à allumer les cierges de l'église et à présenter l'eau et le vin pour faire le sang de Jésus-Christ, dans l'oblation de la sainte eucharistie.

La troisième oraison est pour demander encore à Dieu qui, par Moïse et Aaron, a commandé qu'on allumât des lumières dans

le tabernacle, une bénédiction particulière pour les acolytes, afin qu'ils le servent dans l'église en cette qualité. Par là vous voyez que l'institution des luminaires, dans le culte de Dieu, n'est pas humaine, et encore que les cérémonies de la loi soient abolies par l'Evangile, celle-ci toutefois est d'une telle nature qu'elle a été très-sagement conservée par l'Eglise, à cause qu'outre qu'elle sert à l'honneur et à la magnificence du culte de Dieu, elle n'impose aucune servitude aux fidèles qui soit contraire à la liberté que Jésus-Christ leur a donnée.

La quatrième et dernière oraison est conçue en ces termes : Seigneur, Dieu tout-puissant et éternel, source de lumière et origine de bonté qui, par Jésus-Christ ton Fils, lequel est la vraie lumière, as illuminé le monde, et par sa passion l'as racheté, daigne bénir tes serviteurs, que nous consacrons en l'ordre d'acolytes, et pour qui nous conjurons ta clémence qu'elle veuille éclairer leurs entendements de la lumière de la science, et répandre sur eux la rosée de la piété, afin que par sa grâce ils s'acquittent si bien de leur office qu'ils méritent de parvenir à la vie éternelle, par Jésus-Christ, ton Fils unique.

VI. *De la sainteté de vie où sont obligés les acolytes.* — Votre ordination, mes chers enfants, finit par cette prière, et je ne veux ajouter que deux petites remarques. La première est que l'Eglise se sert du mot *consacrons*, parlant de votre ordre, ce qui fait voir combien il est saint, et que le recevant vous appartenez à Dieu d'une façon particulière, que vous ne devez plus rien avoir de profane, ni en votre âme ni en votre corps, rien qui se sente du siècle, rien qui serve au monde et à ses pompes, rien qui soit souillé par la corruption de la chair, mais que tout est consacré en vous à Jésus-Christ, dont vous êtes les ministres. Dans les prières que l'évêque fait en donnant les autres ordres qui précèdent le vôtre, l'Eglise n'emploie point ce mot de *consécration*, mais celui de *destination* et d'*élection*, ce qui nous enseigne qu'il y a quelque dignité particulière dans le degré des acolytes, et qu'ils sont plus étroitement liés à Dieu par Jésus-Christ. Cela procède, à mon avis, de ce qu'ils servent plus immédiatement à son eucharistie et qu'ils approchent de plus près du saint autel où le corps du Fils de Dieu étant consacré, consacre tous ses ministres et les oblige d'entrer dans une particulière sainteté. Il y a des obligations qui doivent paraître fâcheuses soit par la considération de celui qui les impose, soit par les peines qu'elles font sentir, soit par le peu de profit qu'on espère en s'y soumettant. Mais l'obligation d'être saints et de vivre comme des personnes consacrées à Dieu n'a rien de semblable pour vous. Celui qui vous en charge est votre souverain et votre bienfaiteur; votre baptême vous y oblige, puisque tous les chrétiens sont consacrés à la sainte Trinité en ce sacrement, et l'office qu'il vous donne, en son Eglise, est d'une si grande dignité que la reconnaissance qu'il exige de vous est très-petite ; vous ne devez rien appréhender de rude en cette manière de vie consacrée : au contraire, vous y goûterez des douceurs infinies ; vous en recueillerez le fruit inestimable de la gloire dans l'éternité, de sorte que rien ne nous rend excusables d'entrer dans une si avantageuse obligation.

La seconde remarque que je fais sur l'oraison dont je parle, est que l'Eglise joint deux choses qui semblent bien éloignées : la lumière de la science et la rosée de la piété ; mais cette liaison est très-prudente et très-nécessaire, car la seule lumière des vérités divines mêmes ne suffit pas pour rendre un ministre de l'Eglise digne de son office et capable de le bien exercer ; il a besoin que la piété rafraîchisse l'esprit que cette clarté a coutume d'échauffer, et que, comme une céleste rosée, elle la pénètre et l'imbibe, afin de lui faire produire de véritables œuvres de justice et de sainteté.

DISCOURS VII.

De l'ordination des sousdiacres

I. *L'ordre de la hiérarchie rend l'Eglise redoutable au diable.* — L'Eglise est redoutable au prince du siècle, parce qu'elle est l'épouse de celui qui l'est venu combattre, lorsqu'il était paisible possesseur du monde; qui est entré dans son fort, qui l'en a chassé, qui lui a enlevé ses dépouilles, a délivré ses esclaves, a renversé son trône, et détruit pour jamais sa tyrannie. Elle lui est redoutable, à cause que ce divin époux s'intéresse à sa grandeur, veille pour sa défense, l'environne comme une muraille et la couvre comme un bouclier. Elle lui est redoutable, parce qu'il sait bien que c'est en vain qu'il l'attaque; qu'il peut lui faire de la peine, mais que jamais il ne la peut vaincre ; qu'il peut exciter des tempêtes contre elle, mais que jamais il ne la fera abîmer. Voilà sans doute de justes causes de sa terreur; toutefois le Saint-Esprit ne nous en apprend qu'une, dont je n'ai point encore parlé, qui est l'ordre de la hiérarchie, par lequel elle se gouverne. Il la compare pour cette raison à une armée rangée en bataille. *Terribilis ut castrorum acies ordinata* (*Cant.*, c. VI).

Quand dans une armée il n'y a qu'une grande multitude de chefs et de soldats, on la peut appeler nombreuse, plutôt que forte ; elle est plus propre à la pompe d'une montre qu'à un combat, et elle ne donne de la terreur qu'aux peuples qui n'ont point de courage. C'est pourquoi les grands capitaines ne se sont jamais étonnés de ces ramas de troupes de plusieurs nations : et celui-là eut bonne grâce qui répondit à quelqu'un, lequel pour l'étonner disait que les ennemis étaient en si grand nombre que leurs flèches obscurciraient le soleil: Tant mieux, nous combattrons à l'ombre. Il en est de même de la milice spirituelle de l'Eglise. Ce n'est pas le nombre qui la rend terrible au diable, mais l'ordre dans lequel elle est rangée ; ordre qui ne varie point, ni selon la situation des lieux où la bataille se doit donner, ni selon le nombre des troupes, ni selon la façon de faire la guerre des deux partis. Car cette sainte armée a toujours les mêmes en-

nemis à combattre. Elle a de mêmes armes, de mêmes maximes de guerre, un même camp de mêmes soldats et de mêmes chefs. Une sagesse incapable de se tromper par de faux rapports ou par de faux jugements, a ordonné ses rangs et ses capitaines; et il n'y a rien de si divin que cette subordination. C'est ce qu'on appelle la hiérarchie ecclésiastique, formée sur la hiérarchie des anges, par celui qui comme Dieu, en est le principe et la fin, et qui l'a établie afin de défier les hommes, comme je vous ai dit. Déjà vous avez vu la dignité de ces bas officiers, je veux dire des ordres appelés moindres: aujourd'hui je commence à vous expliquer l'excellence, les offices et les obligations des ordres sacrés, dont le sous-diaconat est l'entrée.

II. *Des cérémonies de l'ordination des sous-diacres.* — L'ordination commence par l'appel que l'archidiacre fait de ceux qui doivent être promus et il dit tout haut: *Accedant qui ordinandi sunt subdiaconi.* Après cela, le greffier les nomme les uns après les autres, et cote ceux qui ont un bénéfice ou un patrimoine, ou qui sont ordonnés comme religieux, sous le titre de pauvreté. La coutume de l'Eglise ancienne était de n'ordonner des ministres ecclésiastiques que selon le besoin des Eglises particulières et de les attacher à un ministère qu'ils ne pouvaient quitter. Mais comme il n'y a rien de si saint qui ne se corrompe, avant le temps du concile de Chalcédoine, plusieurs prêtres s'étaient fait ordonner sans être attachés à aucune Eglise, ce qui causait une grande confusion à laquelle ce saint synode œcuménique remédia, réitérant la défense de faire à l'avenir semblables ordinations, déclarant nulles celles qui auraient été faites, et interdisant les ministres ainsi promus, de l'exercice de leurs ordres. L'exemple de saint Jérôme est extraordinaire à ce sujet. Il ne consentit à son ordination au sacerdoce par Paulin, qui disputait la chaire d'Antioche avec Mélèce, qu'à condition qu'il ne serait attaché à aucun ministère dans l'église de son ordinateur. Le saint concile de Trente (*Sess.* XXI, *cap.* II *de Refor.*) a renouvelé cette loi si sainte, et il ordonne que l'on assigne aux clercs, certaines églises où ils exercent leurs ordres, et que l'évêque n'y élève que ceux dont il aura besoin pour leur service. Saint Charles a établi la même règle dans sa province, et elle est gardée en plusieurs diocèses avec beaucoup d'utilité. Et certes on peut dire que d'elle dépend la réformation du clergé et le rétablissement de la discipline; car que font tant de prêtres qui n'ont aucune fonction assignée, que ravaler le sacerdoce plus bas que les conditions les plus viles? La pauvreté les oblige à des choses honteuses à leur dignité, et bien souvent préjudiciables à leur conscience. Le peuple, qui est scandalisé de la superfluité des habits de ceux qui ne marchent pas dans la modestie cléricale, est offensé de voir ceux dont nous parlons, déchirés, sales et à demi nus. Les personnes de condition les méprisent et les traitent d'ordinaire comme les autres gueux. Quand on les voit courir d'église en église pour avoir leur messe, comme ils disent, n'est-ce pas un sujet aux hérétiques de mépriser cet adorable sacrifice qu'ils mettent comme en commerce, et de l'oblation duquel ils font un métier, mais qu'ils exercent si salement, si sordidement, pour ne pas dire quelquefois et trop souvent, si criminellement, qu'il y a lieu de pleurer ce désordre avec des larmes de sang! De là sont venues ces mauvaises façons de parler: un pauvre prêtre, un simple prêtre, un prêtre crotté. La pauvreté est honorable aux ministres de celui qui n'a pas eu une pierre pour reposer sa tête, et son esprit est comme essentiel à la prêtrise chrétienne. Mais ce n'est pas cette pauvreté sordide, mécanique, avare, mendiante et contractée contre les règles de l'Eglise, qui fait la gloire du sacerdoce. C'est au contraire ce qui le ravale dans l'esprit des hommes. Pour empêcher ce mal, l'Eglise à présent, n'admet aux ordres sacrés, que ceux qui n'ayant point de bénéfice, ont un patrimoine suffisant pour les nourrir; et par le droit, l'évêque qui n'a pas gardé cette loi, est obligé d'entretenir celui qu'il a ordonné, selon la coutume du diocèse. Il faut encore que le revenu du titre soit de telle nature, qu'il ne puisse dépérir, c'est-à-dire, que ce soit un fonds et non pas une rente rachetable à prix d'argent. Le prêtre ne peut l'aliéner sans un péché mortel, et l'aliénation est nulle, aussi bien que la renonciation, si ce n'est par la permission de l'évêque, lorsqu'il a ou un bénéfice, ou de quoi vivre ailleurs, à cause qu'il devient un bien ecclésiastique: et selon la plupart des canonistes, il jouit des immunités de l'Eglise. Or si l'aliénation du patrimoine clérical, est un péché mortel, quel sacrilége sera la supposition? Certes il est autant énorme que la chose que l'on reçoit par ce moyen est sainte: et comme il n'y a rien de plus divin que l'ordre, qui met un homme au rang des ministres de Jésus-Christ, et lui donne pouvoir sur son corps naturel, et sur son corps mystique; il ne se peut aussi concevoir rien de plus exécrable que le parjure par lequel on se pousse à cette fonction. On trompe l'évêque, qui représente le Fils de Dieu, et qui agit en son nom. On abuse l'Eglise, son épouse, qui traite de bonne foi avec ses enfants. On entre dans le bercail par la fenêtre comme un larron. On s'engage dans des censures très-redoutables; car la peine de la suspension est toute claire contre ceux qui se font promouvoir sans titres, ou sous un titre faux, non-seulement par les anciens canons, dont chacun demeure d'accord, mais par le concile de Trente, lequel en termes exprès, les renouvelle pour ce qui regarde l'ordination. *Antiquorum*, dit-il, *Canonum pœnas super his renovando.* Un très-grand nombre de canonistes, et des plus doctes, sont de cette opinion, contre quelques autres qui tiennent le contraire, se fondant sur la révocation d'Innocent III, selon laquelle ils prétendent que le concile a modéré les anciennes peines: car y a-t-il aucune apparence que cette sainte assemblée, qui avait dessein de corriger les abus qui

s'étaient glissés dans la promotion aux saints ordres, de la bonne réception desquels dépend la réformation de l'Eglise, voulût adoucir la peine de ceux qui pécheraient en un point si essentiel, et qui entreraient dans le ministère de l'autel par un parjure? Dire qu'à la place de la suspension Innocent III, et le concile après lui, ont imposé à l'évêque la peine de nourrir celui qu'il aura ordonné sans titre, n'est-ce pas donner ouverture à plusieurs de se faire promouvoir de la sorte ou par surprise? Décharger de la censure celui qui contrefait un acte de patrimoine, n'est-ce pas favoriser le crime au lieu de remédier aux maux? n'est-ce pas les entretenir? Certes en ces occasions il ne faut point se servir de la maxime *Odia sunt restringenda et favores ampliandi;* car on ne peut donner un frein trop rigoureux ni punir avec trop de sévérité ceux qui abusent si horriblement de la chose la plus sainte qui soit au monde. Il n'y a rien de si odieux que de voir entrer un homme dans le ministère de l'autel par une perfidie qu'il a faite à l'Eglise, et tant s'en faut que la peine de la suspension soit trop rigoureuse, qu'il serait juste de se servir d'une interdiction qui durât toute la vie et d'une excommunication qui ne pût être levée qu'à la mort. Les faveurs doivent être pour les serviteurs fidèles et non pas pour les traîtres; et en ce jugement, où il est question de l'honneur du Fils de Dieu, de la sainteté de son corps, de la grâce de ses sacrements, de l'instruction du peuple, il faut suivre l'opinion qui condamne plutôt que celle qui absout. Peut-on s'imaginer que celui qui entre de cette sorte dans le ministère sacré y soit appelé de Dieu? La fraude, le parjure s'accordent-ils avec la vocation qui est absolument nécessaire pour y être admis selon les règles de l'Evangile? Et si ce sacrilége trompeur n'est pas appelé légitimement, que fait-il dans la maison d'un maître qui ne veut point de son service? Pourquoi se peinera-t-on à trouver des raisons qui adoucissent sa peine? Pourquoi trouvera-t-il des absolutions si aisées d'une faute qui ne peut être punie assez rigoureusement? Mais ce discours nous emporterait trop loin, revenons à notre Pontifical.

III. *Du temps des ordinations.*— La première chose qu'il faut que vous observiez est que les ordres sacrés se confèrent régulièrement dans les Quatre-Temps, auxquels l'Eglise ordonne aux fidèles un jeûne extraordinaire, et qui sont comme les prémices des quatre saisons qu'elle offre à Dieu. Cela vous apprend que vous devez servir l'Eglise durant toute votre vie, et imiter en votre conduite et dans les dispositions de votre cœur, ce que fait la nature en ces quatre portions de l'année. Soyez stériles et glacés comme l'hiver, pour toutes les actions qui sentent la vanité du siècle. Dépouillez-vous de toutes les affections charnelles, et paraissez aux yeux des hommes du monde, comme des arbres qui n'ont plus de feuilles et qui semblent être morts, quoiqu'en effet vous viviez, mais d'une vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Poussez des fleurs comme au printemps. Faites des œuvres dont l'exemple porte une odeur de vie dans les lieux de votre demeure; car vous devez aussi bien que l'Apôtre être la bonne odeur de Jésus-Christ pour ceux qu'il a dessein de sauver. Il n'importe si votre odeur fait mal à la tête aux méchants, et si pour eux elle devient une odeur de mort. Ils sont coupables de leur perte, et vous devez en cela adorer les jugements de Dieu sans vous en troubler par des scrupules. Ayez la chaleur de l'été dans votre zèle, qui est criminel s'il est tiède, et qui doit être ardent et luisant afin d'éclairer et échauffer les autres. Enfin, produisez des fruits comme en automne, et travaillez si fidèlement à cultiver les fidèles, que saint Paul (I *Cor.*, III) appelle le champ et l'agriculture du Seigneur, que vous puissiez recueillir une grande moisson de votre travail. Or pour faire toutes ces choses, sachez que vous avez quatre règles qui n'en font qu'une, c'est-à-dire les quatre Evangiles, que vous devez continuellement étudier: car s'ils sont, comme vous n'en doutez pas, la règle de tous les chrétiens, puisque c'est par vous qu'ils la doivent apprendre, vous devez la posséder parfaitement afin d'être capables de la bien enseigner aux autres. Saint Chrysostome se plaignait avec raison que la lecture de l'Apôtre était si négligée par les chétiens de son temps, que l'on ignorait même le nombre de ses Epîtres. Il dit (*en la préface sur les Epîtres de saint Paul*) qu'il les lisait deux ou trois fois la semaine, et que cette lecture si fréquente lui en avait donné l'intelligence plutôt que la subtilité de son esprit. Mais je puis faire une plainte beaucoup plus considérable contre la négligence de la plupart des prêtres qui n'ont jamais lu d'autre Evangile que celui qu'ils disent à la messe, et le plus souvent sans l'entendre. Combien même s'en trouve-t-il qui sont capables de l'étudier, qui passent toute leur vie à lire toutes sortes de livres, et qui excellent en plusieurs sciences, lesquels n'ont jamais lu le Nouveau Testament tout entier. Un grammairien n'oserait dire qu'il n'a point Cicéron, ou qu'il ne l'a pas lu, et il mériterait de recevoir un soufflet, comme cet ancien chez qui il ne se trouva point d'Homère. Un rhétoricien serait ridicule qui ne lirait jamais les préceptes des maîtres de son art. Un jurisconsulte vieillit sur le Code et sur le Digeste. Un médecin lit et relit Hippocrate. Un philosophe se fait gloire de savoir Aristote. Il n'y a que les docteurs de l'Evangile qui ne savent point ce qu'il contient, et qui étudient toute autre chose. Cette négligence est insupportable, et ce mépris est si criminel qu'il n'y a point de termes pour l'expliquer. Les disciples des apôtres, que dis-je? les apôtres eux-mêmes avaient bien d'autres pensées. Saint Paul ordonne à Timothée de vaquer à la lecture des Ecritures saintes. Et il ne faut point douter qu'entre celles-là, l'Evangile de saint Matthieu, ayant été déjà publié, ne fût un des principaux livres de tous ceux qui prêchaient le nom de Jésus-Christ. On trouva sur l'esto-

mac de saint Barnabé, plusieurs siècles après sa mort, cet Evangile écrit de sa main. Les vieux chrétiens se faisaient enterrer avec un exemplaire de quelqu'un des quatre, quand ils furent tous reçus dans l'Eglise. L'empereur Théodose l'avait copié, et il employait à le lire une bonne partie de la nuit (*Nich., l.* XIV). Constantin en donna un magnifiquement relié à saint Nicolas, évêque de Myrre. Saint Chrysostome (*Hom.* 31 *sur saint Jean*) témoigne que les démons n'osaient entrer aux lieux où était ce sacré volume ; à plus forte raison n'entreront-ils pas dans un esprit qui sera rempli des vérités qu'il enseigne et qui y méditera jour et nuit. Je vous disais dans le dernier discours que la coutume des Eglises d'Orient était d'allumer les cierges quand on lisait l'Evangile dans les assemblées, pour marque de respect ; mais c'était encore pour apprendre aux fidèles que c'est lui seul qui doit éclairer leur entendement et les conduire parmi les ténèbres du siècle. Les prêtres en ont plus besoin qu'eux, puisqu'ils en doivent être les porteurs, et que le diable leur tend des piéges plus subtils qu'aux laïques ; c'est pourquoi ils ne peuvent trop souvent consulter cet oracle des vérités, afin qu'ils ne soient pas des aveugles qui en conduisent d'autres, et que tous deux ne tombent pas dans la fosse. Je vous conjure donc de ne laisser passer aucun jour que vous ne lisiez un chapitre du Nouveau Testament, ou la moitié s'il est long, à genoux, nu-tête et en forme de prière plutôt que d'étude. Ouvrant le livre, adorez Jésus-Christ qui en est l'auteur, et priez-le de vous donner en cette lecture les lumières qui vous sont nécessaires pour l'état présent de votre âme : car il n'appartient qu'à l'Agneau qui est immolé d'ouvrir les sceaux dont ce livre de vie est cacheté. Vous ne sauriez croire combien cette pratique de dévotion est utile, et quelles bénédictions elle apporte quand on y persévère fidèlement.

Ceux qui doivent recevoir le sous-diaconat étant nommés et se présentant à l'évêque, il leur donne deux avis très-importants. Le premier est de prendre garde plus d'une fois à la charge qu'ils désirent de leur propre mouvement, étant encore libres, et pouvant s'ils veulent prendre la condition séculière. Le second est, que s'ils reçoivent l'ordre du sous-diaconat, il ne leur sera plus permis de s'en dédire, mais qu'ils seront engagés de servir Dieu toute leur vie, de garder la chasteté par le secours de sa grâce, et de demeurer attachés au ministère de l'Eglise par une servitude qui est une glorieuse royauté. Il y a une sainte tromperie dont la bonté divine se sert quelquefois pour engager les âmes dans de certaines résolutions dont elle ne leur fait pas voir la suite, et les difficultés, à cause qu'étant encore faibles, elles perdraient le courage, si on leur montrait ce qu'elles ont à souffrir ; mais ni Dieu, ni l'Eglise ne se servent pas de cet innocent artifice, pour jeter les hommes dans le ministère de l'autel. Au contraire, ils veulent que ceux qu'ils y appellent examinent leur vocation avec diligence, avec crainte, avec humilité et avec lumière. Ils prennent plaisir qu'ils se fassent appeler plusieurs fois comme Samuel, et qu'ils aillent consulter de saints personnages, pour savoir si c'est la nature ou la grâce, qui fait retentir sa voix dans le secret de leurs cœurs. Ils ordonnent qu'on leur fasse connaître la pesanteur du fardeau dont ils veulent se charger. Quand Jésus-Christ appelle saint Paul à l'apostolat des nations (*aux Act., c.* IX), il ne lui cache pas les travaux qu'il doit souffrir en l'exercice de cette fonction, et il lui fait dire clairement par Ananias, *Ostendam illi quanta oporteat pro nomine meo pati.* Dans cette conduite l'évêque qui va faire l'ordination des sous-diacres, ne leur dit pas : Considérez l'honneur auquel vous aspirez, mais : Considérez la charge que vous prenez sur vos épaules. *Onus quod ultro appetitis.* Ce mot, *de votre bon gré*, signifie une volonté que nulle convoitise n'emporte, mais que la seule obéissance à la vocation divine pousse, et qui étant conduite par l'Esprit de Dieu, est parfaitement libre, selon la maxime de l'Apôtre, *Où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté* (II *aux Cor., ch.* III). L'histoire ecclésiastique nous apprend que plusieurs laïques ont été faits prêtres et évêques par force, le peuple inspiré de Dieu, ou averti de son choix par quelques miracles les demandant pour pasteurs, et leur faisant une sainte violence. Ainsi saint Ambroise venant pour apaiser la sédition qui se formait dans l'Eglise de Milan, pour l'élection d'un évêque, après la mort d'Auxence, arien, un enfant dans la troupe, cria : *Ambroise évêque*, et ce cri étant reçu comme une voix du ciel, Ambroise, qui n'était que catéchumène, fut élu d'une voix commune, quoique en cette élection, les règles canoniques fussent violées en un point capital, qui excluait du sacerdoce ceux qui n'étaient pas baptisés. L'événement fit voir que cette plaie faite aux canons était nécessaire au salut de l'Eglise de Milan, et qu'il eût été très-dangereux de les garder en cette rencontre. Saint Augustin, son disciple, fut fait prêtre lorsqu'il y pensait le moins, par une soudaine conspiration de tous les fidèles qui étaient assemblés dans l'église d'Hippone pour en élire un ; et sa résistance, ses remontrances et ses larmes, ne purent empêcher son ordination. Souvent même on prenait des hommes mariés sans demander le consentement de leurs femmes, qui étaient obligées à garder la continence malgré elles. C'étaient des élections extraordinaires qu'il ne faut pas tirer en exemple, et l'Eglise n'en use plus de la sorte. Elle donne loisir à ses enfants d'examiner le choix de Dieu, et elle leur représente toutes les difficultés et toutes les obligations du ministère ecclésiastique, afin qu'avant que de s'engager, ils délibèrent mûrement, et qu'ils ne lui puissent pas dire : *Seduxisti me, Domine, et seductus sum* (*Hier., ch.* 20).

IV. *Que le sous-diaconat est un ordre sacré.* — Et certes il est bien juste d'en user

ainsi, puisque, outre la difficulté du ministère en soi, il y a une obligation particulière dans les ordres sacrés de vivre en célibat, comme l'évêque en avertit ceux qui veulent être sous-diacres. Il faut nous arrêter un peu en cet endroit et vous expliquer deux points considérables : si le sous-diaconat est un ordre sacré, et si le célibat est d'obligation pour ceux qui le reçoivent, et pour les diacres, les prêtres et les évêques. Cette matière est vaste, mais je l'abrégerai, parlant à des personnes qui n'ont pas besoin d'être convaincues comme si elles doutaient de ces vérités qui ne sont niées que par les hérétiques modernes, mais qu'il suffit d'instruire sur ce qu'elles croient avec l'Église.

Il est certain que le nom et l'office de sous-diacres, que les Grecs appellent ministres, sont très-anciens. Le canon quarante-troisième des apôtres dépose le sous-diacre qui continue à jouer aux dés (*liv.* VIII, *ch.* 21). Dans les Constitutions apostoliques (quoique ce livre soit apocryphe, on ne peut lui disputer son antiquité) il est fait mention de l'imposition des mains de l'évêque en l'ordination du sous-diacre, et la prière qu'il doit dire y est marquée. Saint Ignace met les sous-diacres après les diacres en son Épître aux Antiochiens (*Eusèbe, liv.* VI, *ch.* 35). Du temps du pape Corneille, il y avait sept sous-diacres dans l'Eglise de Rome. On en rapporte l'établissement à Fabien longtemps avant lui, pour veiller sur les sept notaires, dont la charge était de recueillir les actes des martyrs. Saint Cyprien avertit son peuple qu'il a fait sous-diacre un Optat, confesseur de Jésus-Christ. Le synode romain, sous Sylvestre, ordonne que le sous-diacre obéisse au diacre; le concile d'Elvire (*can.* 30) défend d'ordonner sous-diacre celui qui en sa jeunesse sera tombé dans la fornication, *eo quod postmodum per subreptionem ad altiorem gradum non sit promovendus.* Le pape Damase dit (*Ep.* 4) qu'il n'est pas permis à ceux qui s'appelaient corévêques (*corepiscopi*) d'ordonner les sous-diacres; le premier concile (*can.* 10) d'Antioche, au contraire, leur permet cette ordination. Pour accorder deux choses si contraires, il faut que vous sachiez que la fonction de ces corévêques a été fort différente en l'ancienne Eglise, et que c'est une des plus difficiles matières de l'Histoire ecclésiastique, tant les canons se trouvent varier sur leur sujet. Mais pour ne m'engager pas dans cette controverse, il suffit de vous dire qu'il y avait de ces corévêques qui, en effet, avaient l'ordination épiscopale, mais qui n'avaient point de diocèse certain; et d'autres qui portaient ce nom sans toutefois être autre chose que simples prêtres, et dont l'office répondait à celui des grands archidiacres ou des doyens ruraux de notre temps. Par cette distinction il est aisé d'accorder les conciles d'Antioche avec le pape Damase, ceux-là parlant des corévêques de la première sorte, et celui-ci des corévêques de la seconde. Or de ce qu'il ne leur est pas permis d'ordonner les ministres dont nous parlons, on peut tirer une conclusion assez bonne, que le sous-diaconat est un ordre sacré compris sous le sacrement de l'ordre comme sous son genre. Le Maître des sentences est d'un avis contraire, mais il n'est pas suivi par les autres scolastiques en ce point. Que si dans tous les siècles de l'Église il n'a pas été clairement reconnu comme tel, cela ne peut lui ôter cet honneur; car il est constant que tous les degrés de la sainte hiérarchie n'ont pas tout d'un coup été ni bien établis pour ce qui est de leurs offices, ni bien connus pour ce qui regarde leur dignité de sacrement et leurs obligations. L'Église en son berceau, étant composée de peu de fidèles et n'ayant pas la liberté de s'assembler, ne pouvait ni ne devait avoir tous les ministres qui, depuis, lui ont été nécessaires dans le temps de sa paix et de sa gloire, quoique, comme vous avez vu, les plus anciens écrivains fassent mention de tous, quand au nom et au ministère. Il est vrai qu'ils n'expliquent pas toutes les choses dont après leur siècle, on a disputé dans les écoles, quand on a commencé à y parler des ordres sacrés d'une autre façon qu'on ne faisait anciennement, les hérésies qui les ont attaqués par les armes de la philosophie obligeant de les employer pour se défendre. Les cérémonies mêmes de l'ordination ont été fort différentes, et il faut prendre garde à n'avoir pas l'esprit tellement rempli de l'usage présent, qu'on y veuille à toute force accommoder l'ancien, parce que, outre qu'en cela on montre peu de connaissance de l'antiquité, on peut se faire soupçonner de mauvaise foi, et qu'au fond cette diversité de cérémonies ne touche point la substance du sacrement, qui seule est inaltérable. Le sous-diaconat peut être conféré par d'autres que par les évêques, selon l'usage présent, disent les scolastiques, et les abbés de Cîteaux prétendent ce privilège; mais de là il ne s'ensuit pas qu'il ne soit point un ordre sacré, parce que, comme répondent les plus habiles théologiens en ce cas, le sous-diaconat conféré par les abbés ou par les cardinaux qui ont ce privilège prétendu, n'est qu'un simple office donné avec une cérémonie mystérieuse, et non pas un sacrement, ni un ordre sacré (*sacramentale aliquid, et non sacramentum. Estius in l.* 4, *sent. dist.* 24, *part. sec.*), l'évêque étant le seul ministre de l'ordre sacré, selon tous les canons, la pratique inviolable de l'Eglise et la nature de la chose. Enfin, après la détermination des conciles de Florence et de Trente, il n'est plus permis aux catholiques de douter de cette vérité, non plus que de l'obligation au célibat que contracte le sous-diacre, quoiqu'elle soit moindre que celle où le diacre et le prêtre sont attachés.

Le discours de la chasteté annexée aux ordres sacrés est trop important pour ne le faire pas à fond, et il faut le réserver quand nous parlerons de la prêtrise. Il suffit aujourd'hui que je vous fasse observer que c'est en l'ordination du sous-diacre que la promesse du célibat se fait à l'Eglise (*Hær.* 59), et qu'elle est très-ancienne. Saint Epiphane dit que si en quelques lieux les prêtres, les

diacres et les sous-diacres vivent avec leurs femmes et engendrent des enfants, c'est contre le canon de l'Eglise, et qu'elle ne reçoit point au nombre de ses ministres ceux qui n'ayant épousé qu'une seule femme, vivent encore avec elle comme leurs maris : principalement dans les lieux où les canons ecclésiastiques sont en leur entier et où on les observe sincèrement. Dans le code, les sous-diacres sont nommés avec les diacres et les prêtres auxquels les sacrés canons interdisent le mariage; et l'empereur déclare illégitimes les enfants nés de telles conjonctions, comme ceux qui viennent des noces incestueuses (*lib.* V, *tit.* 1 *de Ep. et Clerc.*). *Tales nos esse disponimus quales quos leges ex incestis aut nefariis natos nuptiis definiunt, ita ut neque naturales aut nothi seu spurii intelligantur, sed prorsus, et undique prohibiti et successione genitorum indigni, ac nec donationem ab illis capere possint.* Dans la Novelle 123, le sous-diacre qui se marie après son ordination est puni par la déposition de son degré. Le synode *in Trullo*, c'est-à-dire assemblé dans le palais de Constantinople, ordonne (*can.* 6) la même chose. Le concile d'Elvire (*can.* 33, *anno* 313) rompt les mariages contractés par les ministres dont nous parlons, et les met en pénitence : *Contracta matrimonia ab hujuscemodi personis, disjungi, et ad pœnitentiam redigi debere, juxta sacrorum canonum definitionem judicamus.* Le concile romain (*can.* 8, *anno* 328) parle en ces termes : *Nullum subdiaconum ad nuptias transire præcipimus, ne aliqua prævaricatione præsumpserit.* Le pape Léon (*Epist. ad Rusticum Narbon.*) met sous une même loi de continence les prêtres, les évêques et les ministres de l'autel, entendant par ceux-ci les diacres et les sous-diacres. *Lex continentiæ eadem est ministris altaris quæ episcopis atque presbyteris. Qui cum essent laici sive lectores, licite et uxores ducere, et filios procreare potuerunt. Sed cum ad prædictos pervenerint gradus, cœpit eis non licere quod licuit. Unde ut de carnali fiat spirituale conjugium, oportet eos nec dimittere uxores, et quasi non habeant sic habere, quo salva fiat charitas conjugiorum et cessent opera nuptiarum.* Le concile de Tolède (*can.* 3, *anno* 531) défend aux clercs, depuis le sous-diaconat jusqu'aux ordres supérieurs, d'avoir des femmes étrangères pour les servir, et leur ordonne d'employer ou leurs mères, ou leurs sœurs, ou leurs parents plus proches pour le service nécessaire de leurs personnes. Notre second concile d'Orléans réduit à la communion laïque, le sous-diacre qui aura vécu maritalement avec la femme qu'il avait épousée avant son ordination, et interdit l'évêque qui sachant cela lui aura permis de servir à l'autel, pour trois mois, durant lesquels il fera pénitence.

V. *Des cérémonies de l'ordination des sous-diacres.* — L'évêque ayant prononcé le petit discours qui a servi de sujet aux choses que nous venons de dire, se lève de sa chaire, se met à genoux et commence les litanies des saints, durant lesquelles tous les ordinands doivent être prosternés le visage contre terre. Cette prière adressée à tous les saints de l'Eglise triomphante, fait voir combien la militante croit avoir besoin de leur secours dans l'action qu'elle fait, et montre en même temps que celle-là y prend part, puisqu'il s'agit de donner des ministres à l'Epouse de celui qu'elle contemple dans le ciel. Parmi ceux qui sont invoqués il y a de saints prêtres, de saints diacres, de saints sous-diacres, de saints acolytes, de saints lecteurs, de saints exorcistes, de saints portiers, de saints tonsurés, qui désirent que les ministères qui les ont sanctifiés sanctifient aussi ceux qui s'y présentent, parce qu'ils honorent les uns et qu'ils aiment les autres : comme ceux qui par le même office vont avoir avec eux une liaison particulière. Sur la fin des litanies l'évêque se lève debout, et prononçant ce verset, *ut hos electos*, etc., il fait trois signes de croix sur les ordinands, un en disant : *Benedicere;* un autre disant : *Sanctificare*, et le dernier ajoutant : *Consecrare digneris.* Remarquez ces degrés de grâce qui sont demandés pour vous. Premièrement, que Dieu vous bénisse d'une bénédiction toute particulière, vous donnant les dispositions nécessaires pour bien recevoir l'ordre sacré; secondement, qu'il vous sanctifie, c'est-à-dire qu'il vous sépare des autres fidèles pour le servir en un ministère tout à fait divin, et qui vous rende saints sans affections terrestres et charnelles ; en dernier lieu, qu'il vous consacre par une impression de son Esprit au fond de l'âme, afin qu'il n'y ait plus rien de profane en vous. Saint Denis Aréopagite dit, que le signe de la croix signifie une vie, laquelle cessant de s'adonner aux voluptés, est imitatrice de Dieu. Saint Chrysostome, ou plutôt l'auteur de l'*OEuvre imparfait* sur saint Mathieu, assure que par ce signe, lorsque nous sommes ordonnés, nous obtenons toutes les grâces nécessaires à notre salut. Saint Augustin, en un sermon, remarque que les prêtres et les lévites, c'est-à-dire les diacres et les sous-diacres, sont élevés aux ordres sacrés par ce signe. Or comme les grâces que l'évêque demande pour vous sont grandes et admirables, il faut que vous tâchiez de vous mettre en état de les recevoir. La posture de votre corps prosterné contre terre, vous enseigne que votre esprit doit être encore plus abaissé devant Dieu, afin que vous puissiez dire avec David : *Adhæsit pavimento anima mea* (*Ps.* I, 38). Le même prophète s'étonnait que Dieu qui est si grand, voulût se faire connaître à l'homme qui est si petit, et en tenir quelque compte. Mais vous devez vous étonner avec plus de raison de ce que Dieu vous appelle au ministère de l'Eglise, auquel il n'a pas appelé les anges. Dans la vue de la grandeur de vos offices et de votre bassesse, il faut que vous vous anéantissiez en sa présence, que vous reconnaissiez que le choix qu'il fait de vous est un effet de sa pure bonté, et que vous lui protestiez de vouloir être entre ses mains, comme le néant y a été autrefois dans une parfaite indifférence à recevoir toutes les formes qu'il lui

plaira de vous donner. Entendant nommer les saints qui ont eu l'ordre auquel vous aspirez, demandez-leur avec une profonde humilité, qu'ils obtiennent de Dieu pour vous quelque communication de l'esprit avec lequel ils l'ont exercé. Prenez-les pour vos patrons, et liez-vous à eux par les devoirs d'une servitude particulière. Mais surtout quand l'évêque fera sur vous les signes de la croix, offrez-vous à la sainteté de Dieu pour être bénits, sanctifiés et consacrés par cette divine perfection qui est propre aux ministres de son Église. Le souverain pontife de la loi portait une lame d'or sur le front, où était écrit : *Saint du Seigneur*. Mais tous les prêtres, tous les ministres de l'Église doivent porter la sainteté au fond de l'âme par une précieuse et ardente charité.

VI. *Des offices des sous-diacres.* — Les litanies étant achevées, les diacres et les prêtres se retirent, et les sous-diacres demeurent seuls pour être ordonnés. L'évêque leur fait une remontrance, et, dans le commencement, il leur marque leurs offices. Le premier est de préparer l'eau pour le sacrifice de l'autel; le second, de servir au diacre ; le troisième, de laver les palles de l'autel et les linges que nous nommons corporaliers ; le quatrième, de présenter au diacre le calice et la patène; le cinquième, de mettre sur l'autel autant de pains qu'il en faut pour la communion du peuple, afin qu'il ne demeure rien dans le sacraire qui se puisse corrompre. C'était encore leur office de demeurer aux portes intérieures de l'église, comme nous apprenons par le douzième et quatorzième canon du concile de Laodicée : *Non oportet subdiaconum, vel exiguo tempore foribus neglectis, precari.* Ils chassaient les catéchumènes et les pénitents, lorsqu'on allait commencer les saints mystères. Ils prenaient aussi le saint chrême de la main de l'évêque, en la solennité pascale, pour le porter aux paroisses quand le diacre et le prêtre ne le pouvaient faire. On peut ajouter deux autres ministères plus modernes, qui sont de chanter l'épître à la messe et de porter la croix aux processions, comme il est ordonné par le Pontifical romain.

Le mot de *pallæ altaris* est diversement expliqué. Dans la Vie de saint Sylvestre, il signifie tous les vêtements ecclésiastiques, mais comme dans notre remontrance il est parlé de leur ablution, et qu'il est certain que les tuniques des diacres en ce temps-là n'étaient pas toutes de linge, cette signification ne peut convenir à notre sujet. Dans la règle de saint Benoît, il se prend pour le voile qui enveloppe l'autel, et il y est ordonné que les parents qui offrent un enfant pour être reçu moine, doivent envelopper sa main dans la palle de l'autel. Dans l'Épître de Nicolas Ier aux évêques du royaume de Louis, le défaut de cette cérémonie est allégué pour invalider la profession monastique de Lambert : *Neque ego Pater ejus pallio* (quelques manuscrits portent palla) *altaris indutum obtuli.* Dans le jugement des évêques assemblés pour l'invasion de l'abbaye de Poitiers par Chrodielde (*anno Christi 590*), il est parlé d'une palle dont l'abbesse répond qu'une partie a été employée à l'ornement de l'autel. Le troisième canon du concile d'Auvergne (*en l'an 536, sous le roi Childebert*), défend d'ensevelir les morts dans les palles de l'autel : *Observandum ne pallis vel ministeriis divinis defunctorum corpora obvolvantur.* Le concile d'Auxerre (*l'an 578, sous Chilpéric*), interdit aux femmes de toucher la palle dominicale : *Non licet mulieres pallam dominicam tangere.* Cette défense est encore pratiquée aujourd'hui à l'égard des femmes séculières, et on permet aux vierges consacrées à Dieu de laver les corporaux et les purificatoires. Optat, qui écrivait avant tous ces conciles, fait mention de ce mot dont nous traitons, et dont nous avons assez dit de choses.

VII. *Si les sous-diacres peuvent toucher le calice.* — Le quatrième office du sous-diacre est de présenter au diacre le calice et la patène. Il faut par conséquent qu'il les touche, et ce qui fait quelque difficulté sur cet usage est que par le vingt et unième canon du concile de Laodicée, il lui est défendu de prendre place, *in diacono*, dans l'enclos de l'autel, et de toucher les vases sacrés. Le soixante-sixième canon du concile d'Agde renouvelle la même défense : *Quia non oportet insacratos ministros licentiam habere in secretarium, quod Græci diaconum appellant, ingredi et contingere vasa dominica.* Pour entendre bien ces canons et les accorder avec le decret du pape Martin et l'usage présent de l'Église, il faut remarquer que les anciens temples de l'Orient étaient divisés en trois parties : la première contenait l'autel et s'appelait le sacraire ou le sanctuaire, *diaconium apsis*, fait en demi-cercle, et on y arrivait par des degrés. En celle-là l'évêque, les prêtres et les diacres entraient seuls pour offrir le sacrifice, et elle était distinguée de la seconde avec des barreaux ou des balustres et des voiles. La seconde y répondait à notre chœur, selon quelques-uns, où les ministres inférieurs avaient entrée et où se faisait la psalmodie ; mais selon d'autres elle répondait à ce que nous appelons la nef, où les moines et les fidèles qui n'étaient pas exclus de la participation des sacrements avaient leur place ; la troisième partie s'appelait *narthex*, où demeuraient les catéchumènes, les énergumènes et les pénitents qui, durant le cours de leurs satisfactions, n'étaient pas admis aux divins mystères, mais qui pouvaient seulement entendre la prédication, quand ils étaient au degré de ceux qui se nommaient *écoutants* (d'où vient que ce lieu est nommé *audition*), où quand il leur était permis de demeurer jusqu'à la consécration. Cette division suivait celle de la hiérarchie de l'Église, que saint Denis dit être composée de ceux qui sont perfectionnés, ce sont les fidèles, et de ceux qui se purgent, ce sont les pénitents, les énergumènes et les catéchumènes; et chacun de ces ordres avait son lieu assigné et séparé par des voiles. Les cathécumènes étaient à l'entrée du lieu appelé *narthex*, d'où

est peut-être venu le mot de *nef*. Au-dessus du lieu où étaient les catéchumènes et proche du voile, les pénitents. Outre ces parties qui composaient le temple, il y avait aux côtés du sanctuaire des lieux qu'on appelait *secretaria*, qui répondent à nos sacristies, où étaient gardés les vases sacrés et les reliques des martyrs, et où plusieurs conciles provinciaux ont été assemblés. Celui d'Hippone se tint dans la sacristie de la basilique de la Paix ; le troisième de Carthage fut assemblé dans celle de l'église surnommée la Rebâtie. Les choses étant ainsi expliquées, on peut dire qu'il n'était pas permis aux sous-diacres d'entrer dans le sanctuaire et d'y toucher les vases sacrés où étaient les symboles eucharistiques après la consécration, comme il est porté dans les canons de Laodicée et d'Agde, mais qu'il les pouvaient manier dans la sacristie étant vides. *Non in sacrario, sed in secretario*. Pour moi, je pense qu'il vaut mieux avouer que l'usage a changé, et que comme l'Eglise avait ses raisons pour défendre aux sous-diacres l'entrée dans l'enclos de l'autel; elle en a eu depuis qui ne sont pas de moindre poids, pour la leur permettre aujourd'hui, aussi bien que l'attouchement du calice, ces choses étant du nombre des indifférentes qui peuvent varier, sans préjudice de la vérité. Maintenant, dans les messes solennelles, ils précèdent les diacres et portent le livre fermé. Innocent III dit qu'ils figurent saint Jean-Baptiste, précurseur du Fils de Dieu.

L'évêque ayant enseigné aux sous-diacres quels sont leurs offices, il passe à la manière dont ils les doivent exercer et aux pratiques qu'il en faut tirer pour eux-mêmes, et leur parle de cette sorte :

VIII. *De la manière dont les sous-diacres doivent exercer leurs offices.* — Prenez garde, mes enfants, et étudiez-vous à exercer vos offices *nettement et diligemment*. La netteté extérieure est d'ordinaire une marque de celle du cœur et de l'esprit, que les hommes ne peuvent voir; et si dans le service que vous recevez de vos domestiques, vous ne pouvez souffrir de saleté, à plus forte raison devez-vous l'éviter dans le culte que vous rendez à Dieu. Je sais bien qu'il demande la netteté de l'âme et que Jésus-Christ, dans l'Evangile, défend ses apôtres, qui ne lavaient pas leurs mains quand ils se mettaient à table, contre l'accusation des pharisiens, qui se lavaient très-souvent et qui avaient un soin particulier de purifier aussi tous les vaisseaux dont ils se servaient dans leurs maisons. Mais ni cette raison ni cet exemple ne peuvent excuser les ministres de l'Eglise, quand ils sont sales en leurs fonctions, soit dans les choses qu'ils touchent, comme les calices, les nappes, les ornements de l'autel, soit même en leur personne, quand elle est vilaine, crasseuse et en état de faire mal au cœur à ceux dont cet extérieur blesse la vue délicate et les dégoûte des cérémonies de la religion. Les pharisiens étaient et superstitieux et hypocrites dans leurs purifications fréquentes, et nettoyant avec grand soin des vases où ils mangeaient et où ils buvaient, ils avaient les cœurs souillés de mille abominations effroyables. J'ajoute qu'il ne s'agissait pas du culte de Dieu et de la bienséance de ses ministres dans le temple (*S. Matth., chap.* XXIII; *S. Marc, chap.* VII). Les livres de l'Exode et du Lévitique nous font bien voir que Dieu voulait non-seulement que sa maison fût nette et propre, mais qu'elle fût magnifique. Il y avait un parfum ordonné pour y brûler, dont il n'était pas permis aux rois mêmes de se servir dans leurs palais. La mer d'airain servait de miroir aux prêtres avant que d'entrer dans le tabernacle, pour leur montrer les taches qu'ils pouvaient avoir sur le visage, afin de les ôter et de paraître devant le Seigneur avec bienséance. Tous les ornements du souverain prêtre étaient très-nets aussi bien que très-précieux. L'habillement des ministres inférieurs n'avaient pas de magnificence, mais la moindre souillure légale les rendait incapables d'exercer leurs offices. Il y avait de grands lavoirs pour y jeter les victimes et des canaux souterrains pour faire écouler l'eau, afin qu'aucune mauvaise odeur ne demeurât dans le lieu saint. Les rabbins disent qu'on n'y voyait jamais de mouches, comme on n'y sentait point mauvais, ce qui était un miracle continuel à cause du grand nombre de bêtes qu'on y tuait tous les jours. Dans le ministère de l'Eglise il y a eu beaucoup de souillures et de purifications légales abolies, parce que l'esprit de l'Evangile est intérieur, et que les enfants de la libre ne doivent pas être traités comme ceux de la servante. Mais il est certain que la bienséance est demeurée dans le culte et dans les ministres, et que la saleté, aux choses qui regardent les autels, ne peut s'excuser, quelque prétexte qu'on puisse prendre. En effet, si on veut examiner d'où elle procède dans les prêtres, on trouvera, ou que c'est de leur naturel, ou de leur avarice, ou de leur peu de zèle, ou de leur négligence ; c'est pourquoi l'évêque, dans la remontrance que je vous explique, ayant dit aux sous-diacres qu'ils doivent exercer leurs fonctions avec netteté, *nitide*, ajoute qu'ils le doivent encore faire très-diligemment, *diligentissime*, sachant bien que l'une de ces choses est jointe à l'autre. Le grand saint Charles Borromée, qui n'a rien oublié de ce qui regardait l'ordre de l'Eglise, a pris le soin de dresser des instructions pour apprendre comme il fallait laver et les vaisseaux et les linges de l'église, afin que tout y fût propre et bienséant. N'est-il pas vrai qu'aujourd'hui une des raisons, quoiqu'elle soit mauvaise, qui détourne les personnes de condition d'aller à leurs paroisses, que l'ordre de l'Eglise et les canons les obligent de fréquenter, et qui les attache si fort aux églises des réguliers est la saleté de celles-là et la propreté de celles-ci. Les sens se trouvent si fort mêlés dans toutes les actions de la religion, que comme il ne faut pas chercher à les satisfaire par rien qui soit affecté, il ne faut pas aussi les choquer par des choses dégoûtantes.

L'évêque continuant l'exhortation, dit, que Jésus-Christ est l'autel de l'Eglise, sur lequel

et par lequel les oblations des fidèles sont consacrées à Dieu. Ces paroles comprennent toutes les grandeurs du sacerdoce du Fils de Dieu, qui est tout ensemble, prêtre, autel et victime, ce que nul autre que lui ne peut être à l'égard du Père éternel. Les prêtres de l'Eglise offrent comme tels, mais ils offrent une autre hostie qu'eux, puisqu'ils ont besoin de l'offrir pour eux-mêmes ; et ils offrent sur des autels consacrés par l'évêque: Jésus-Christ seul s'immole lui-même à Dieu comme la victime expiatoire du genre humain, sans avoir besoin d'aucune expiation personnelle ; et il fait cette oblation en soi-même, parce que son humanité sainte s'offre comme subsistante en la personne divine, qui lui donne la dignité et l'efficace d'hostie pour les pécheurs. C'est pour apprendre cette vérité que saint Jean dit en son Apocalypse, qu'il n'a point vu de temple dans la céleste Jérusalem. Aussi n'est-il pas besoin qu'il y en ait, puisque Jésus-Christ, le prêtre éternel, y est assis à la droite de la majesté divine, où il fait une continuelle fonction de son sacerdoce, se présentant à Dieu pour les hommes, comme dit l'Apôtre en la divine Epître aux Hébreux. Dans l'Eglise il est offert sur des autels de pierre, à cause que son sacrifice doit être visible, étant symbolique, c'est-à-dire, la vérité de son corps étant cachée sous les symboles eucharistiques, pour s'accommoder à la nature des hommes, qui ne sont pas capables des vérités toutes nues, comme elles sont dans le ciel, où, pour me servir des termes du saint concile de Trente, ils mangeront sans voiles, le même pain qu'ils mangent sous les voiles en ce monde. Ce divin prêtre ne se contente pas de s'offrir tout seul, il veut que les fidèles joignent leur oblation à la sienne, et il s'offre pour eux à Dieu, afin qu'ils s'offrent avec lui, parce qu'ils ne peuvent lui être agréables, qu'à cause que l'Eglise qu'ils composent, est le corps de son Fils. Si elle est son corps, il faut qu'elle lui soit jointe, qu'elle dépende de son influence, comme de son chef, et qu'elle se meuve par son esprit. Si Adam eût persévéré en sa justice, il se fût offert à Dieu par soi-même, et en soi-même, comme eussent fait ses descendants, à cause qu'il n'y eut point eu d'irrégularité et de souillure dans la victime par le péché, le sacrifice eût pu aussi être offert en tout lieu, parce que la terre n'eût point été maudite et soumise comme à un interdit général, par la désobéissance du premier homme. Mais ce bienheureux état ayant changé l'homme comme pécheur, mérite moins d'être offert à Dieu que les boucs et les taureaux. Aussi le Seigneur ne veut-il pas d'hosties humaines durant le temps de la loi ; il n'y a que les démons qui les exigent, à cause que ces esprits immondes se plaisent aux victimes souillées, outre la satisfaction de leur vanité, dans la destruction en leur honneur, d'un être qui vient de Dieu. Il n'était pas aussi permis aux Juifs de sacrifier en tout lieu, mais seulement dans celui que le Seigneur avait choisi : d'où vient qu'encore aujourd'hui, ils ne sacrifient en nulle part, attendant d'être rétablis dans Jérusalem, qui est la ville marquée pour le sacrifice. Les chrétiens ne peuvent pas non plus ni offrir tous, ni en tout lieu, le sacrifice de l'Eucharistie. Il faut qu'ils aient le caractère du sacerdoce, et les prêtres sont obligés de sacrifier sur des autels consacrés par l'évêque, comme je viens de dire. En Jésus-Christ la nature humaine est consacrée par l'onction de la Divinité et sa personne est divine ; de sorte que comme il a droit de s'offrir, il faut que ce soit en lui que nous nous offrions, afin que par la communication de sa sainteté, nous sortions de notre indignité, et que son Père accepte notre offrande en odeur de suavité. Le texte de notre Pontifical m'enseigne toutes ces grandes vérités que je viens de vous expliquer. *Cujus altaris*, dit-il, *pallæ et corporalia sunt membra Christi, scilicet fideles Dei, quibus Dominus quasi vestimentis pretiosis circumdatur, ut ait Psalmista: Dominus regnavit decorem indutus est. Beatus quoque Joannes, vidit Filium hominis præcinctum zona aurea, id est sanctorum caterva.*

VIII. *Des pratiques morales que les sous-diacres doivent exercer.* — Des vérités spéculatives, l'évêque passe aux vérités de pratique et parle ainsi aux sous-diacres. *Puisque les fidèles sont et les membres et l'habit et la gloire de Jésus-Christ, vous devez avoir un grand soin de leur netteté. Donc si par la fragilité humaine, il arrive qu'ils contractent quelque souillure, il faut leur fournir l'eau d'une céleste doctrine pour les purifier et pour les rendre propres à l'ornement de l'autel, comme ils étaient auparavant.* Remarquez, mes frères, que l'Eglise demande de l'eau, et non pas du feu ou du vinaigre, afin que vous preniez bien garde à modérer le feu de votre zèle, voulant nettoyer les taches des pécheurs. Il ne faut pas qu'il soit ni froid, ni tiède ; mais aussi ne faut-il pas qu'il soit consumant comme un feu qui dévore et qui réduit en cendres toutes les choses où il s'attache, puisque son dessein doit être de les éclairer et de les purifier. Pour l'un il est besoin de lumière : et pour l'autre, de chaleur : mais d'une chaleur benigne et plus semblable à la chaleur naturelle des mères qu'à l'élémentaire ou qu'à l'artificielle qui est trop caustique. La pluie tombe après le bruit des tonnerres : il n'en doit pas être ainsi du zèle des sous-diacres et il faut que la pluie de la douceur précède toujours le bruit, pour imiter celui qui est descendu comme une rosée dans la toison, pour l'humecter peu à peu et non pas comme un feu pour la brûler tout d'un coup. Cette eau doit partir d'une source qui soit vive, pure et abondante : vive pour animer ceux que le péché a fait mourir : pure, pour les nettoyer d'une façon véritable ; et abondante, pour suffire tous les jours à leurs nouvelles souillures. Le Fils de Dieu (*S. Jean, chap.* IV) promet cette eau à la Samaritaine et il l'assure que comme elle ne tarit point, celui qui en boit, n'a jamais soif, ce qu'on ne peut dire des eaux de la terre, c'est-à-dire des plaisirs et de la science du

siècle, qui augmentent l'altération, au lieu de l'éteindre. Il faut donc, ô sous-diacres, qui devez purifier les fidèles, que vous alliez à la source, qui n'est autre que Jésus-Christ même, parlant dans son Evangile. C'est où vous puiserez l'eau de la doctrine céleste pour rendre à ses membres, la netteté qu'ils ont perdue, afin que l'Eglise, selon le dessein de son époux, soit sans rides et sans taches, pour mériter la consommation de son mariage avec celui qui ne l'a encore que fiancée sur la terre. C'est le lieu où elle combat, mais c'est aussi où en combattant, elle est sujette à se salir, sinon d'une boue puante, au moins d'une poussière qui ternit l'éclat de sa beauté et la rend moins agréable aux yeux de celui qui ne peut souffrir la moindre souillure. L'éloquence, la philosophie du siècle, vous présenteront une eau plus claire en apparence, que celle des divines Ecritures, où d'abord vous ne découvrirez que de l'obscurité. Mais cette eau resplendissante, vous aveuglera et vous souillera, si vous la puisez dans les sources où elle se conserve. Comment donc pourriez-vous l'employer utilement pour illuminer et purifier les autres? Il vous semblera peut-être que cela est fait par quelque impression légère qui pourra paraître dans leurs esprits, par la force profane de votre discours. Mais vous connaîtrez aussitôt que c'est une eau qui a coulé sur des terres sèches et qui ne les a ni lavées, ni rafraîchies, bien loin de les avoir purifiées et rendues fertiles. Au commencement du monde, il est remarqué dans la Genèse (*Gen. chap.* I), que l'Esprit du Seigneur était porté sur les eaux, et selon la force du mot Hébreu, qu'il les couvait comme une poule couve ses œufs pour les rendre fécondes, d'où peut-être Thalès a pris son opinion, que l'eau était le principe de toutes choses. Les livres qui traitent des vérités scientifiques, soit par la spéculation, soit par la pratique, sont comme un amas d'eau, et si l'Esprit du Seigneur ne se promène dessus, s'il ne les couve, j'entends, s'il ne leur communique une fécondité divine, elles ne peuvent rien produire, ni dans l'entendement, ni dans les cœurs des hommes qui sont de chair et de pierre tout ensemble, c'est-à-dire corrompus et inflexibles. Ce n'est que dans les livres saints que se trouve cet esprit géniteur, et sanctificateur en toute sa force. L'esprit humain est répandu dans les autres et ils en prennent la nature, c'est-à-dire la vanité, l'inutilité, la convoitise et l'erreur, qu'ils communiquent à ceux qui les étudient, et par eux se répandent dans les disciples qu'ils instruisent selon leurs maximes. Puisez donc encore un coup, mes chers enfants, puisez dans l'Evangile, l'eau de la doctrine céleste, dont vous devez vous servir pour purifier les peuples. Mais soyez-en pénétrés les premiers, afin de la faire pénétrer dans les autres. *Soyez donc tels que vous serviez dignement à l'oblation du divin sacrifice des autels et à celle des fidèles, qui composant le corps de Jésus-Christ, méritent que vous appliquiez tout votre soin, et que vous fassiez toutes choses pour leur sanctification.* C'est un ouvrage qui excède vos forces; il faut donc que pour le commencer, le poursuivre et l'achever, vous dépendiez de celui sans lequel on entreprend en vain de bâtir une maison pour la terre: à plus forte raison n'en peut-on pas faire une pour le ciel, sans son assistance.

IX. *De la nécessité de la foi.* — Il faut qu'avant que de songer à la bâtir dans les autres, vous la bâtissiez en vous-même; et que pour fondement vous lui donniez une foi vive et animée. Car tout ce que vous élèverez, si cette première pierre n'est posée, tombera incontinent à cause qu'il sera fondé sur le sable. D'autant plus que la masse d'un bâtiment est pesante, et qu'elle a de hauteur, d'autant plus le fondement doit-il être profond et solide, pour le soutenir, Comme ministre de Jésus-Christ, chers sous-diacres, vous devez travailler à bâtir, et en vous, et dans le cœur des fidèles, un édifice qui aille jusqu'au ciel. C'est pourquoi vous êtes obligés de mettre le fondement de la foi, qui est un abîme de profondeur, afin que ce palais glorieux ne puisse jamais être renversé. Il y a une grande différence entre avoir la foi et être fondé dans la foi et sur la foi. L'un dit une créance des mystères sans réflexion et sans mouvement, comme une habitude oisive, ou comme une spéculation spirituelle. Mais l'autre dit, vie, et opération constante et uniforme par elle, en sorte que tout ce qu'on fait est comme une suite de ses principes; et qu'on le fait toujours, parce que ces principes ne changent point, et que l'esprit y est si bien établi, qu'il ne les abandonne jamais dans son raisonnement, non plus que la volonté, dans sa pratique.

Il faut encore que vous considériez que les actions qui paraissent les plus pures, sont souillées, sont des péchés, comme dit l'Apôtre, si elles ne procèdent de cette foi: car ce n'est pas assez que l'œuvre soit bonne en sa substance, comme en son corps, il faut qu'elle soit bonne par la droiture de sa fin, qui seule donne la véritable bonté aux opérations de l'homme, soit comme raisonnable, soit comme chrétien. Cette fin ne peut être aucune chose créée, parce que la fin devant bonifier celui qui y tend, doit par conséquent être meilleure que lui. L'âme est meilleure que le corps, mais elle n'est pas le bien du corps. La vertu est le bien de l'âme, puisqu'elle la rend meilleur, mais elle ne peut être son plus grand bien, à cause qu'au-dessus d'elle il y a quelque chose de meilleur, qui est celui qui la donne aux hommes, c'est-à-dire Dieu: qu'elle est pour l'âme et non pas l'âme pour elle, étant une habitude qui lui donne de la facilité pour s'unir à son auteur, et se reposer en lui, comme dans le bien qui est pour lui-même, et pour lequel sont toutes les autres choses. Ce bien-là est Dieu; y tendre, c'est être bon, et le posséder, c'est être heureux. Celui qui n'a point la foi, n'y peut tendre, parce qu'il ne le connaît pas dans sa vérité. Il ne peut donc être véritablement bon. La plus noble fin de ceux qui le méconnaissent ne peut être que la beauté de la

vertu, que les plus sages philosophes ont dit être aimable pour l'amour d'elle-même. La regardant de cette sorte, on fait de la créature le Créateur; c'est par conséquent commettre une idolâtrie d'autant plus horrible qu'elle est plus spirituelle. C'est donc faire des actions qui sont des péchés, comme l'Apôtre les nomme, et comme l'Eglise l'explique dans notre Pontifical. Elle suit en cela la doctrine de saint Augustin, qui fonde sur ce passage la souillure de toutes les œuvres des infidèles contre les pélagiens qui soutenaient qu'elles étaient bonnes, quoique, comme ils parlaient, elles fussent stériles. Je demeure d'accord, que dans le passage de saint Paul, la suite du texte veut que par la foi, on entende le jugement de la conscience, contre lequel les chrétiens agissant pèchent. Mais l'Eglise a canonisé l'explication de saint Augustin, et le langage qu'elle tient dans l'ordination des sous-diacres en est une confirmation nouvelle que tous ses enfants doivent respecter.

X. — *Les ecclésiastiques doivent aimer l'unité de l'Eglise.* Elle ajoute que tout ce qui se fait sans la vraie foi est schismatique, et hors de l'unité de l'Eglise, *Schismaticum est, extra unitatem Ecclesiæ est.* L'amour de l'unité de l'Eglise doit être ardent en tous les ministres de l'Evangile, et c'est comme le caractère de la vérité de leur vocation. Sans elle le corps de Jésus-Christ ne peut subsister, et les membres qui le composent tombent incontinent dans la langueur et dans la mort, ne recevant plus la vie de leur chef, par la rupture de la subordination qu'il a établie pour la faire couler sur eux. Le grand saint Augustin disait, *qu'il y a beaucoup de choses que condamne l'équité qu'il faut souffrir pour l'amour de l'unité.* Ce qui comprend un avis salutaire, pour nous préserver des piéges, que le diable, qui est le père de la division, nous tend quelquefois, sous prétexte de zèle, soit pour les vérités, soit pour la discipline de l'Eglise. Car quand nous voyons que ces choses s'altèrent, et que ceux qui devraient les défendre de toute altération, négligent de s'y appliquer, il faut premièrement s'humilier et gémir devant Dieu. Il faut dire du fond du cœur: *Seigneur, souvenez-vous de votre héritage, défendez la vigne que vous avez plantée, et ne permettez pas que les bêtes farouches y entrent pour la désoler; faites triompher votre sainte vérité de tous les efforts du prince des ténèbres, qui tâche de l'obscurcir, et suscitez-lui des défenseurs fidèles et intrépides qui ne connaissent que la gloire de votre nom.* Ceux qui sont de ce nombre, mes chers enfants, doivent travailler de toutes leurs forces pour une cause si juste, et ne rien oublier pour la rendre victorieuse, quelque danger qu'ils courent dans sa défense. Mais il faut que l'esprit et l'amour de l'unité conduisent leur attaque, et qu'ils aient toujours devant les yeux la maxime de saint Augustin, que je viens de vous rapporter, parce que sans cela, plus le zèle de la vérité est ardent, plus il est dangereux, et plutôt peut-il porter dans le schisme, qui est le plus grand mal qui saurait arriver à l'Eglise. Il est à souhaiter que tout le corps soit non-seulement sain, mais qu'il soit sans taches et sans défauts. Toutefois comme cette perfection est impossible en l'état présent de la corruption des hommes, la vie de ce corps doit être le principal objet du soin de ceux qui en sont les médecins. De cette sorte quand elle peut courir fortune, par des remèdes violents, il vaut mieux souffrir quelque petite émotion de fièvre dans le malade, que de l'exposer au péril, ou de la mort ou d'une plus grande maladie, pour lui vouloir rendre la santé et l'embonpoint. Les plus saints évêques en ont toujours usé avec cette prudence qui naissait de leur charité. Dans le schisme des donatistes, les prélats d'Afrique se relâchèrent à souffrir que dans une même Eglise il y eût deux évêques, l'un orthodoxe et l'autre schismatique, afin de faire la réunion du parti de Donat. Saint Augustin, parlant de cette offre qui choquait le point le plus jaloux de la hiérarchie et qui semblait aller contre l'unité qu'on prétendait rétablir, dit, que « cette petite plaie que dans ces occasions extraordinaires on fait aux lois canoniques, ressemble aux ouvertures qu'on fait aux arbres pour y mettre les entes, qui mourraient si elles demeuraient séparées, et qui prennent la vie de la racine, étant unies au tronc; ce qui récompense avec usure l'incision de l'écorce. » Aimez donc l'unité de l'Eglise, et faites toutes choses, soit pour vous, soit pour le prochain dans cet esprit. Croyez que le plus énorme de tous les péchés est celui de troubler, et que quiconque divise Jésus-Christ est un Antechrist, comme dit saint Jean. *Qui solvit Jesum hic est Antichristus.* Or c'est couper Jésus-Christ en deux que de partager l'Eglise, que saint Augustin dit n'être qu'un seul Christ.

Quand je parle ainsi, je n'entends pas que vous tombiez dans une extrémité dangereuse, qui serait de souffrir toutes les erreurs et tous les désordres qui ont quelque établissement autorisé par la seule corruption des hommes, ou par la négligence des pasteurs, et non pas par la volonté de l'Eglise. Car se taire en ces occasions, lorsqu'on peut et qu'on doit parler, ce n'est pas être jaloux de l'unité qui ne peut subsister avec le mensonge. C'est être déserteur du parti de la vérité, et ce que plusieurs appellent prudence est d'ordinaire ou une lâche indifférence pour la gloire de l'Evangile, ou une crainte intéressée de perdre quelques avantages dans le siècle, qu'on ne devrait pas rechercher si on avait l'esprit ecclésiastique. C'est lui qui vous conduira sûrement dans ces rencontres et il saura bien vous faire demeurer dans les bornes d'un vrai zèle, sans que ni l'erreur puisse acquérir la prescription par votre silence, ni aussi que l'unité précieuse de l'Eglise soit troublée par votre chaleur indiscrète.

XI. *De l'assiduité aux offices de l'Eglise où sont obligés les sous-diacres.* — Par votre ordination, mes chers frères, qui prétendez au sous-diaconat, vous allez appartenir à

Jésus-Christ et à son Epouse d'une façon toute particulière. C'est pourquoi si vous avez été paresseux jusqu'ici à vous rendre à l'église, il faut que désormais vous y soyez assidus. C'est maintenant votre maison paternelle et le lieu de votre dignité. Où pouvez-vous donc être avec plus d'honneur? Où devez-vous donc être avec plus de joie? Considérez les courtisans qui veulent faire leur fortune auprès d'un prince ou d'un favori. Ils se rendent à l'antichambre avant qu'il soit jour en ce pays-là, ils y passent les plus agréables heures de la journée, ils y souffrent mille rebuts, ils y endurent le froid, le chaud, la soif et la faim pour ne pas perdre le moment de faire leur cour; et souvent ils reviennent sans avoir pu se montrer, ou sans avoir reçu pour toutes caresses qu'un coup d'œil. Vous n'êtes pas traités de cette sorte dans la maison du Roi des rois où je vous conjure d'être assidus. Car vous y régnez avec lui, vous avez part à sa gloire et à ses faveurs, vous approchez de lui au saint autel, vous le voyez dans ses plus redoutables mystères, et il récompensera le petit service que vous lui rendrez par une félicité qui durera autant que lui-même. Le plaisir du sommeil, qui rend un homme vivant semblable à un mort, vous pourrait-il empêcher de fréquenter et de venir de bonne heure en un lieu où vous trouverez un repos délicieux d'esprit et de cœur, dans l'exercice de votre ministère. Les sous-diacres ne sont pas des enfants de nuit et de ténèbres, comme les officiers des princes de la terre. C'est pourquoi ils ne doivent pas être endormis, ni faire leur demeure de leur lit, pour donner au corps plus qu'il ne lui est nécessaire pour la réparation de ses forces. L'Evangile remarque souvent que le Fils de Dieu passait les nuits entières dans l'oraison : *Pernoctabat in oratione Dei*, mais que, dès le point du jour, il venait au Temple, *et diluculo venit in Templum* (*S. Marc*, *ch.* I; *S. Jean*, VIII). Je ne veux pas obliger à veiller toutes les nuits, cela n'est ni juste, ni utile, ni possible, et il faut se soumettre à la loi naturelle du sommeil, comme à une infirmité humiliante : mais aussi ne puis-je souffrir que les ministres de l'Eglise changent la nécessité en délices ou en paresse, et qu'ils se lèvent à l'heure des femmes les plus paresseuses. C'est une idolâtrie d'adorer le soleil levant mais les clercs doivent se lever, s'il est possible, avec le soleil du ciel, pour adorer le soleil de justice. L'Eglise en l'établissement de l'Heure de Prime, montre qu'elle a ce dessein, et nous fait dire : *Jam lucis orto sidere, Deum precemur supplices.* Le premier concile de Tolède au canon 5 veut que le prêtre, le diacre et le sous-diacre assistent tous les jours au sacrifice, autrement qu'il ne soit point réputé pour clerc, s'il n'a reçu le pardon de sa faute par son évêque. Le quatrième concile de Carthage excommunie et prive de ses aliments le clerc qui, sans maladie, aura manqué aux veilles de la nuit. Par celui de Vannes, il est interdit pour sept jours, s'il s'en absente étant dans la ville, n'ayant aucun légitime empêchement pour ne s'y pas trouver, *A communione habeatur extraneus, quia ministerium sacrorum eo tempore quo non potest ab officio suo ulla honesta necessitas occupare, fas non est a salubri cessare* (*can.* 14).

L'apôtre saint Paul (*aux Thessal.*, *c.* XXIII) joint l'ivrognerie au long sommeil, parce que d'ordinaire il en procède, *Qui enim dormiunt nocte dormiunt, et qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt.* L'Eglise dans le même sentiment nous fait dire aux sous-diacres dans l'exhortation que je paraphrase : *Si jusque ici vous avez été ivrognes, désormais soyez sobres.* Ceci, mes frères, ne vous touche point, et je croirais vous faire tort, si je m'amusais à crier contre un vice qui n'est pas pardonnable à un honnête homme, bien loin de pouvoir être souffert dans les ministres de l'Eglise. Il ne faut que regarder quelqu'un en cet état pour en concevoir de l'horreur pour toute sa vie, au moins si on a quelque sentiment de raison encore de reste. Le concile d'Agde ordonne des peines très-grièves contre les clercs sujets à ce vice : *Ante omnia a clericis vitetur ebrietas quæ omnium vitiorum fomes ac nutrix est. Itaque eum quem ebrium fuisse constiterit, ut ordo patitur, aut triginta dierum spatio communione statuimus submovendum, aut corporali subdendum supplicio* (*Chap.* XLI). Ce n'est qu'une confirmation du concile de Vannes (*Can.* 13), qui appelle l'ivrognerie une folie volontaire. Le premier, de Tours, tenu quatre ans auparavant (*en l'an* 455), avait déjà prononcé : *Si quis in officio clericali Deo militans ab ebrietate se non abstinuerit, secundum status sui ordinem competens in eum vindicta tribuatur.* L'Apôtre défend à Timothée de continuer à boire de l'eau, à cause de la faiblesse de son estomac, et il lui ordonne d'user d'*un peu* de vin. C'est la règle que doivent suivre les ministres de l'Evangile, afin de prendre le vin comme un remède de l'infirmité du corps, et non pas comme une chose délicieuse au goût. Il est le père de la luxure, dit saint Paul, *in quo est luxuria;* c'est pourquoi, après vous avoir avertis d'en éviter l'excès, nous vous disons : *Si usque nunc vinolenti, amodo casti.* Je vous ferai un discours particulier de la chasteté des ministres évangéliques; c'est pourquoi je n'en parlerai pas maintenant. Vous devez juger, par les qualités que l'Eglise vous demande, quelle estime elle fait de l'ordre que nous vous allons conférer, et combien votre ministère est saint et important. Concevez-en donc une très-haute opinion, et ayez un grand respect pour vous-mêmes quand vous l'aurez reçu, afin de ne rien faire qui puisse tant soit peu en ternir le lustre et en blesser la sainteté. Honorez les premiers en vous la dignité que vous voulez qui soit honorée par les autres, et forcez les plus libertins à la respecter, par le lustre que lui donnera votre vertu. Qu'on voie un visible changement en vos discours, en vos actions, en votre personne, non pas du désordre des mœurs au réglement, mais de l'ordre à l'austérité;

non pas des convoitises déréglées à de bons désirs, mais de tous les désirs qui sont permis aux autres, à un seul et ardent désir de porter la croix de Jésus-Christ, dont vous êtes ministres.

XII. *Les sous-diacres sont obligés d'exercer leurs fonctions.* — Il ne suffit pas d'honorer votre ministère par votre innocence, il y faut joindre l'exercice fréquent et public de ses fonctions. Toutes en ce siècle sont réduites à chanter l'Epître dans le sacrifice de la messe et à y servir le diacre ; mais c'est ce que la plupart des sous-diacres regardent comme une chose inutile, et dont ceux qui ont quelque avantage, soit par la naissance, soit par leurs bénéfices, soit par leur esprit, ont d'ordinaire une mauvaise honte. Peut-il y avoir un aveuglement plus déplorable, une négligence plus honteuse, un mépris plus criminel ? Quoi ! chanter les leçons des prophètes et les Epîtres des apôtres, quoi, approcher de l'autel pour avoir part au sacrifice du Fils de Dieu, sont des fonctions au-dessous de la condition d'un homme pécheur, qui ne mériterait pas d'être admis à la vue des saints mystères ? Cet homme, ou noble ou savant, ou qualifié, n'estime pas qu'il y ait de la honte à chanter dans un cabaret des airs à boire, et souvent sur le ton de l'Eglise, le diable ayant trouvé le secret de faire passer cette profanation pour un des plaisirs de la débauche : quand il leur est utile de faire d'infâmes bassesses pour attraper un bénéfice, ils ne se souviennent ni de leur naissance, ni de leur condition, ni de leur esprit : ils font la cour à des valets ; ils se pressent pour rendre mille petits services à celui qui leur peut faire du bien, et il n'y a rien de si servile que leur âme, rien de si lâche que leur flatterie, rien de si prostitué que leur conscience. Mais ceux qui méprisent seront méprisés. Ceux qui ne jugent pas le Fils de Dieu digne qu'ils chantent son Evangile, ou qu'ils récitent ses Ecritures, ou qu'ils assistent à ses offices, ne seront pas jugés de lui dignes de s'asseoir parmi ceux qui doivent un jour juger le monde et les anges, comme parle l'Apôtre (I *aux Cor. ch.* VI). Aimez donc vos offices, et regardez-les comme au-dessus de tous les offices de la maison des rois de la terre. Vous ne vous tromperez point en cette grande opinion, puisqu'en vérité ils le sont avec un avantage infini. En effet, y a-t-il rien de plus divin que le corps de Jésus-Christ. Et n'assistez-vous pas à la consécration comme ministres de son adorable sacrifice ? Les anges assistent seulement comme témoins et comme adorateurs, et c'est avec des sentiments de respect et de joie qui sont inexplicables. Ne dites pas que ce n'est plus la coutume. Il a toujours été véritable que Jésus-Christ n'a point institué le ministère sacré, ni que l'Eglise ne le confère point pour être inutile, surtout quand elle en a besoin et qu'il regarde le corps de son Epoux, soit le naturel, soit le mystique. Le sous-diaconat sert à l'un et à l'autre. Comment donc le confèrerait-elle sans avoir dessein que ses fonctions fussent pratiquées ? Et, puisque celle de chanter l'Epître dans le sacrifice est en usage, est-il possible que les sous-diacres se puissent persuader que jamais ils ne sont tenus de lui rendre ce service, ou qu'il soit abject pour eux et qu'il les déshonore aux yeux des hommes ? L'ancienne discipline voulait que chaque ministre non-seulement exerçât l'office de son ordre, mais qu'il y demeurât. Le concile de Trente, marchant sur les vestiges des anciens, ordonne que les ordres moindres et les sacrés soient conférés avec de certains intervalles entre les uns et les autres, afin que les clercs en exercent les fonctions durant quelque temps, et qu'ainsi ils se rendent dignes de passer à un degré plus élevé. Il veut qu'entre celui d'acolyte et celui du sous-diaconat, dont nous parlons, il y ait un an tout entier ; et pour ceux qui ont le dernier, il leur donne le même terme d'une année, pour s'exercer dans leur office, sans quoi il défend de les faire diacres : *Si per annum saltem in eo non sint versati, ad altiorem gradum nisi aliud Episcopo videatur, ascendere non permittantur* (*Sess.* 23, *c.* 11). Ces dernières paroles ne donnent pas aux évêques l'autorité de violer la règle du concile sans nécessité, parce que ce n'est pas une chose arbitraire ; mais elles déclarent qu'il y a des rencontres où le bien général de l'Eglise les peut porter à excepter quelques personnes de la loi commune, comme il faut qu'ils aient cette puissance dans tous les réglements de la discipline extérieure. Aujourd'hui ce ne sont pas eux qui font ces exceptions, ce sont les ministres mêmes qui ne veulent point se soumettre à la loi, parce que ce sont des enfants de Belial qui ne peuvent porter le joug du Seigneur. Mais c'est assez parler de vos fonctions ; il faut maintenant expliquer les cérémonies de votre ordination.

XII. *Des cérémonies de l'ordination des sous-diacres.* — L'évêque y procède étant assis sur sa chaire, et donne à chacun des sous-diacres futurs le calice, qui est vide, et la patène à toucher, et leur dit : *Videte cujus ministerium vobis traditur, ideo vos admoneo, ut ita vos exhibeatis, ut Deo placere possitis.* L'archidiacre, après cela, leur fait aussi porter la main sur les burettes, qui sont remplies, l'une d'eau et l'autre de vin, sur le bassin où le prêtre se lave les mains, et sur la serviette dont il les essuie. Cela étant fait, l'évêque se lève et convie les assistants de demander à Dieu qu'il verse sa bénédiction et sa grâce par une vision intérieure, dans l'âme de ceux qu'il lui a plu d'appeler à l'office des sous-diacres (remarquez ce mot, *appeler*), afin que servant fidèlement en sa présence, ils obtiennent les recompenses préparées aux saints, par le secours de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette prière est suivie d'une autre conçue en ces termes :

Seigneur, Père saint et tout-puissant, Dieu éternel, daigne bénir (ici l'évêque fait le signe de la croix sur les ordinands) ces tiens serviteurs, que tu as daigné élire à l'office de sous-diacres (observez que c'est Dieu qui élit), afin que dans ton sacré sanctuaire ils

servent fidèlement tes autels, et soient de soigneuses et diligentes sentinelles de ta milice céleste. Fais par ta bonté reposer sur eux l'esprit de sagesse et d'intelligence, qui les conduise parmi les dangers et les erreurs de cette vie sans qu'ils soient surpris. Que l'esprit de conseil et de force demeure en eux, afin qu'ils joignent la prudence avec le courage, pour résister aux difficultés qui s'opposeront à leurs bons desseins : qu' ils aient l'esprit de science et de piété, afin qu'ils connaissent la vérité, et que leur connaissance ne leur donne pas de l'enflure, mais de la dévotion. Remplis-les de l'esprit salutaire de cette crainte filiale qui nourrit la charité ; confirme-les en ton divin ministère, afin que, obéissant à tes commandements, de fait et de parole, ils obtiennent ta grâce, par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Cette oraison finie, l'évêque prend l'amict qu'ils ont sur les épaules, et leur mettant sur la tête, il dit à chacun : *Accipe amictum, per quem designatur castigatio vocis.* L'amict est nommé dans les auteurs ecclésiastiques, *anabolagium, ambolagium, anagolagium, humerale, sudarium, moppula, cingulum brachiale, mantile, palla linostima.* Ce serait ici le lieu de parler de l'antiquité de l'usage de l'amict, mais je réserve cette matière pour le discours que je ferai de tous les ornements qui servent au sacrifice de la sainte messe.

XIII. *De la retenue en paroles que doivent avoir les ecclésiastiques, et de leur manière de converser.* — Je me contente maintenant de vous dire que vous devez faire une grande réflexion sur ces paroles : *Per quem designatur castigatio vocis.* Car il n'y a rien de si important en un ministre de l'Église que la manière de parler et la retenue dans les discours. Il faut que dans les conversations où il se rencontre, il châtie les excès horribles que les hommes y commettent en parlant, soit des choses saintes, soit des affaires politiques, soit de tous les autres sujets qui peuvent y tomber. Et comment le pourra-t-il faire utilement s'il est aussi indiscret, aussi railleur, aussi libre, aussi curieux, aussi effronté que les autres? Un sous-diacre est un homme nouveau qui doit aussi avoir une façon nouvelle de parler. L'Apôtre dit (II *Cor.*, *chap.* XIII) que quand il était enfant, il parlait comme un enfant, et qu'étant devenu homme, il a banni les pensées et les discours de l'enfance. Tous les beaux esprits du siècle, quoiqu'ils s'appellent forts, sont toutefois des enfants par leur faiblesse et par leur imprudence. Ils peuvent donc parler en enfants et dire des badineries comme des choses fort sérieuses. Mais les sous-diacres sont des hommes faits, qui ont atteint la plénitude de l'âge de Jésus-Christ ; c'est pourquoi il ne leur est plus permis d'être badins en paroles, sous prétexte d'être de bonne compagnie. S'ils ont été tels avant leur ordination, lorsqu'ils conversaient dans le monde ; après l'avoir reçue, il faut corriger cette façon séculière de converser et la changer en une qui soit tout à fait ecclésiastique, *Per quem designatur castigatio vocis.* Vous êtes ministres de Jésus-Christ : prenez le style et l'accent de votre Maître. Vous approchez de l'autel où le Fils de Dieu se sacrifie avec des paroles courtes, mais efficaces et saintes : ayez à son exemple un langage éloigné de toute superfluité, de toute afféterie, de tout babil, et que chaque parole que vous prononcez montre que vous avez sacrifié toutes ces mauvaises inclinations de la nature et porte quelque impression de sainteté dans les écoutants. Le concile de Narbonne (*can.* 3), défend aux clercs, aux sous-diacres et aux prêtres de s'arrêter dans les places publiques pour s'y entretenir, *Nam et hoc secundum priscorum censuram canonum definitum est ut nullus clericus, subdiaconus, vel presbyter, in plateis resideat; certe nec in plateis stare et fabulis diversis commisceri. Quod si quis facere præsumpserit repellendum omnino ab officio, et execrandum si non emendaverit, et a communione et ab officio privetur.* Cette rigueur paraît grande, mais il n'y a rien de si juste. Enfin le sous-diacre se doit souvenir continuellement de cette parole de saint Bernard : Les niaiseries ne sont que niaiseries en la bouche des séculiers, *mais en la bouche des prêtres se sont des blasphèmes.* Elle est fort commune, mais elle n'en est pas moins précieuse, et elle servira d'autant plus à la condamnation des clercs qui ne l'auront pas pratiquée. Ce discours m'emporterait trop loin, et il mérite d'être traité à part pour son importance. Je poursuis donc les cérémonies de l'ordination.

L'évêque prend le manipule que le sous-diacre tient dans sa main, et dit : *Accipe Manipulum per quem designatur fructus bonorum operum, in nomine Patris*, etc. Remarquez que l'Eglise qui veut que vous châtiiez votre langue, demande en même temps que vos mains travaillent, parce que qui dit ministre, dit un homme qui agit et qui agit bien. Le temps des fleurs doit être passé pour vous : il faut que vous soyez dans la saison des fruits. Les tonsurés donnent des espérances, mais les sous-diacres doivent donner des effets, parce qu'ils sont élevés à un ministère qui ne veut pas être oisif.

Après le manipule l'évêque met la tunique et dit : *Tunica jucunditatis et indumento lætitiæ induat te Dominus, in nomine Patris*, etc. En dernier lieu, il donne à toucher le livre des Epîtres avec ces paroles : *Accipite librum Epistolarum, et habete potestatem legendi eas in Ecclesia sancta Dei tam pro vivis quam pro defunctis, in nomine Patris.*

XV. *De la matière de l'ordre du sous-diaconat.* — On meut plusieurs questions sur les cérémonies que nous venons de vous rapporter. La première est, si le calice vide et la patène sont la matière substantielle du sous-diaconat. Les docteurs répondent qu'il n'est plus permis d'en douter, après le concile de Carthage et de Florence. Mais ils ne sont pas d'accord si cet ordre n'a point une double matière, à savoir le livre des Epîtres, et les choses que nous venons de dire, et il y a beaucoup de raisons qui peuvent servir pour montrer que ce livre n'est point la matière substantielle de l'ordre : car dans l'Eglise an-

cienne, les diacres et non les sous-diacres lisaient les Épîtres apostoliques, comme nous apprenons du catéchisme romain, et ce n'a été qu'après le concile de Reims, tenu sous Charlemagne, que ce pouvoir a été donné (*en l'an* 813) aux ministres dont nous parlons. En plusieurs lieux les acolytes lisent l'Épître dans la messe et c'est un des priviléges des frères mineurs. Il n'est fait mention dans le quatrième concile de Carthage que de la patène et du calice, comme de la matière de cet ordre, ce qui fait dire à saint Thomas que l'action de lire l'Épître est un acte second pour les sous-diacres.

Dès le commencement de l'Église (3 *part. ad quæst.* 37, *art.* 4, *ad* 3), le sous-diaconat a été un ordre sacré et un sacrement (quoiqu'elle ne l'ait pas expressément déclaré), et par conséquent il a dû avoir une matière certaine. Les Épîtres apostoliques n'ont été écrites que dans la suite du premier siècle selon la nécessité des fidèles ; donc le livre qui les contient (*Thom. in* 4. *dist.* 25 ; *Val. tom.* IV, *disp.* 9, *quæst.* 1, *puncto* 2 ; *Henriques, de Ordine, cap.* 13, *num.* 4) n'a pu être la matière du sous-diaconat. De là il faut encore conclure que le caractère est imprimé lorsque l'on touche le calice et la patène. Les plus célèbres scolastiques sont de cette opinion, et le décret d'Eugène IV semble ôter tout le lieu de disputer de ce point, lorsqu'il dit que le sous-diacre est ordonné quand on lui baille à toucher les choses dont je viens de parler, *Subdiaconus per calicis vacui cum patena vacua traditionem ordinatur.*

On demande encore s'il est nécessaire que le calice soit consacré. Quelques scolastiques le nient, et leur fondement est qu'il ne paraît par aucun concile ni par aucun précepte de l'Eglise que cette consécration soit requise, et que c'est seulement dans le sacrement de la confirmation et de l'extrême-onction, que la matière doit être consacrée (*Syl. verbo Ordo*, *Palud.*, *in* 4, *dist.* 14, *quæst.* 2). Mais l'opinion de ceux qui tiennent que le calice doit être consacré est la plus sûre et la plus conforme au ministère du sous-diacre ; car il doit présenter au diacre le vase dans lequel la sainte eucharistie se doit faire, et il est certain qu'un calice non consacré n'y est pas propre et qu'il ne diffère en rien d'un vaisseau purement profane. Notre-Seigneur consacra par son attouchement celui dont il se servit en l'institution de ce mystère. Mais ni l'évêque, ni les prêtres ne peuvent pas donner aucune consécration aux choses en les touchant de leurs mains, et il faut que cela se fasse, selon que l'Eglise l'ordonne, c'est-à-dire avec l'onction du chrême, et les paroles qui sont prescrites dans le pontifical romain.

Je laisse, mes très-chers frères, l'examen de ces questions aux scolastiques, qui se passeraient bien d'en faire beaucoup de nouvelles qui sont tout à fait inutiles, soit pour la dignité du sacrement de l'ordre sacré, soit pour l'instruction de ceux qui le reçoivent, soit pour le service de l'Église. Ne vous occupez donc pas à les démêler, mais appliquez-vous à bien entendre les offices que vous êtes obligés de faire, et tâchez de vous en acquitter comme de vrais ministres de Jésus-Christ, qui ne doivent rien faire négligemment. Ne disputez pas du mot de *caractère*, et de son indélébilité ; mais ayez soin de ne l'obscurcir jamais par les péchés qui sont si contraires à sa sainteté. Saint Augustin disait, de celui du baptême donné par les hérétiques, selon la forme de l'Eglise : *Corrigo desertorem, non muto caracterem.* Appliquez-vous ces belles paroles, si vous êtes déserteurs de la milice ecclésiastique par vos crimes : ou plutôt, vivez de sorte que jamais vos évêques n'aient besoin de vous parler de cette façon. Que le calice vide vous apprenne à vider vos cœurs de ce vin empoisonné, que la paillarde de Babylone tient dans sa coupe, et dont elle fait boire à ses malheureux citoyens. Que ce vaisseau que vous commencez d'avoir la permission de toucher, vous soit une leçon perpétuelle de traiter vos corps comme une chose sacrée, et de ne souiller jamais ces mains qui manient les vaisseaux où repose le sang de Jésus-Christ. Que ces burettes pleines d'eau et de vin, que vous présentez au diacre, vous instruisent de l'obligation que vous avez d'être vous-mêmes une matière propre pour le sacrifice. Comme l'eau étant mêlée avec le vin, prend son odeur et sa force, ainsi unissez-vous tellement au Fils de Dieu, vous qui comme des hommes fragiles, êtes une eau qui s'écoule incessamment, et qui enfin se tarit; que vous deveniez par ce mélange d'amour, un vin généreux et capable de faire germer les vierges. Que votre eau soit confondue dans ce vin, mais que ce vin ne soit point détrempé de votre eau, comme le prophète Isaïe le reproche à la maison d'Israël. Que le livre des Épîtres que vous touchez, soit celui que vous ne quittiez jamais. S'il n'est la matière de votre ordre, qu'il soit le directeur de ses fonctions, et de votre vie. Méditez-y nuit et jour, et surtout gravez dans votre mémoire et votre cœur les Épîtres du grand saint Paul, qui contiennent des vérités si sublimes pour l'entendement, et des règles si sages, si assurées et si saintes pour la volonté. C'est où vous verrez la doctrine du sacerdoce de Notre-Seigneur, et du ministère ecclésiastique, expliquée d'une façon, qui en éclairant votre esprit de la lumière du ciel, échauffera votre cœur de ce feu que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre. C'est là que vous trouverez des réponses à tous vos doutes, des conseils pour tous vos desseins, des consolations pour toutes vos peines, des armes contre tous vos ennemis et des maximes infaillibles pour la bonne conduite des autres. Ne dites pas que vous ne les entendez point, et que vous vous sentez trop peu d'esprit pour pénétrer dans les profonds mystères de ces Épîtres. Je confesse qu'il y a des abîmes, mais c'est pour les superbes : soyez humbles, apportez à leur lecture, la simplicité, la docilité, et la confiance ; vous verrez bientôt que les montagnes s'aplaniront pour vous, que les ténèbres se dissiperont et que les précipices se-

ront comblés. Saint Chrysostome, qui les a si divinement expliquées, proteste, dans la préface de ses commentaires, que s'il en a quelque intelligence, il ne l'a point acquise par la vivacité de son esprit, mais par la seule assiduité à les lire. Espérez de recueillir le même fruit du même travail. Ce ne sera pas à la même mesure, qui a presque été sans mesure pour ce grand évêque, dont la bouche qui était d'or dans ses autres homélies, est devenue de diamant dans celle où il explique la doctrine de l'Apôtre. Vous êtes trop sages pour prétendre à cette égalité, et il vous doit suffire que l'intelligence des secrets de cet homme du troisième ciel, vous sera donnée selon la mesure de la foi, comme il dit, j'entends, que vous l'aurez à proportion, ou de vos besoins intérieurs, ou du service que Dieu voudra que vous lui rendiez dans les autres. Quelque peu que vous receviez d'une chose si précieuse, elle sera audessus de votre mérite, et de votre travail, et vous aurez sujet de remercier Dieu, qui nous inspirant de vous faire cette promesse, nous en acquittera sans doute avec une libéralité qui surpassera vos espérances.

DISCOURS VIII.

De l'ordination des diacres.

Il y a cette différence entre les dignités que la sagesse de Dieu a établies dans son Eglise et celles que la sagesse politique des hommes ou la vanité des princes a instituées dans les Etats, que plus on examine celles-ci, moins y trouve-t-on de véritable grandeur; au lieu que plus on considère celles-là, plus on y découvre de majesté, de sainteté et de puissance. Les noms des premières sont magnifiques; les noms des dernières sont communs et ne signifient que des offices bas en apparence. Au seul mot de consul romain, de préteur, de tribun, de président, de préfet du prétoire, de duc, de comte, de roi, d'empereur, les peuples sont touchés de respect et de frayeur; mais au nom de clerc, de portier, de lecteur, d'exorciste, d'acolyte, de sous-diacre, de diacre et de prêtre même, qui sont ceux, si la piété ne les a particulièrement instruits, qui soient touchés d'une vénération religieuse? Tous ces titres ne marquent que des fonctions et non pas des dignités; celui d'évêque même ne veut dire qu'un intendant ou qu'un homme qui est sentinelle; mais quand on lève le voile et qu'on vient à pénétrer l'autorité admirable qui est donnée à ces charges, il faut, ou renoncer à la religion, ou confesser qu'il n'y a rien de si élevé dans les palais des plus grands rois de la terre. C'est ce que vous avez pu voir, mes très-chers frères, dans l'explication des ordres dont j'ai parlé jusqu'ici; mais c'est ce que vous verrez mieux encore dans les discours suivants que j'ai à vous faire, parce que les ordres du diaconat et de la prêtrise sont infiniment au-dessus des autres : celui-là, comme touchant de plus près l'eucharistie, de laquelle tous prennent leur dignité, et celle-ci ayant pour office sa consécration.

Si vous me demandez quelle est l'antiquité du diaconat, je vous répondrai, qu'elle est presque égale à celle de l'Eglise; car nous lisons dans le livre des Actes (*chap.* VI), qu'incontinent après que l'Evangile fut reçu dans la ville de Jérusalem, non-seulement par les Juifs, mais par ceux qui étaient nés hors de la Judée, qu'on appelait Grecs; il s'éleva un petit murmure de la part de ceux-ci, fondé sur ce que leurs veuves, ou n'étaient pas admises à l'office de pourvoir aux nécessités des pauvres, ou qu'elles-mêmes n'étaient pas assistées avec assez de soin dans leurs nécessités. Cela fut cause de l'élection des sept diacres, selon la proposition qu'en firent les apôtres à l'Eglise, pour remédier à cette division naissante qui était périlleuse, et pour avoir plus de liberté et de temps, afin de vaquer à la prédication et à la prière. Or, de ce que saint Luc, qui rapporte l'ordination des premiers diacres, ne fait mention d'aucune autre fonction que de celle de pourvoir à la nécessité des pauvres, il ne faut pas, avec nos hérétiques modernes, inférer qu'ils n'eussent que ce ministère, et qu'ils n'en fissent aucun qui regardât le saint autel; car l'évangéliste s'est contenté de rapporter la cause de leur institution, sans expliquer plus au long tous leurs offices, qui nous font conclure que leur ordre est sacré. Mais si nous voulons sans passion observer les qualités qui sont désirées en eux par les apôtres, la présentation que leur en fait l'Eglise, l'imposition des mains qu'ils reçoivent, laquelle est accompagnée de la prière, comme l'imposition que reçurent depuis saint Paul et saint Barnabé, dans Antioche de Syrie; si nous ajoutons à cette considération, que Philippe, qui n'était que diacre, évangélise dans Samarie; qu'Etienne fait la même chose dans Jérusalem, avec autant de bruit et d'éclat que les apôtres; et que dans ces tables communes auxquelles servaient les diacres, non-seulement on prenait le pain matériel, mais encore le pain eucharistique, ce qui n'est disputé de personne : si, dis-je, nous faisons toutes ces réflexions, nous verrons clairement que le diaconat n'est pas un office laïque, et que l'Eglise l'a toujours considéré comme un ministère très-saint, très-divin et très-étroitement lié à la célébration des sacrés mystères. Le pape Fabien dit qu'il avait sept diacres dans l'Eglise de Rome, dans les sept quartiers qui servaient au ministère de l'Eglise, les jours de dimanche et de solennités. Corneille marque le même nombre dans son Epître à Fabius, évêque d'Antioche. L'empereur Justinien, dans une de ses Novelles, ordonna que dans l'Eglise de Constantinople il y aurait cent diacres et quarante diaconesses. Clément Alexandrin dit que les trois ordres des évêques, des prêtres et des diacres, imitent la disposition de la hiérarchie des anges.

L'Apôtre, écrivant à Timothée (I *Timoth.*, c. III), après avoir parlé des conditions que doit avoir celui qu'on choisit pour le faire évêque, passe à celles qui sont nécessaires au diacre, et n'y met point de différence. *Dia-*

conos similiter pudicos, non bilingues, non multo vino deditos, non turpe lucrum sectantes, habentes mysterium fidei, in conscientia pura, et hi autem probentur primum, et sic ministrent, nullum crimen habentes. Observez ce mot *similiter*, il ne peut induire une égalité de ministère et de dignité entre l'évêque et le prêtre, car celui-ci est compris sous celui-là, selon la pensée de saint Chrysostome (*Hom.* 11, *sur le ch.* III *de la deuxième à Tim.*), à cause qu'il y a peu de différence entre eux, quoiqu'il y ait supériorité ; mais il ne faut point douter qu'il ne signifie une grande excellence de ministère, puisque l'Apôtre demande des vertus presque égales à celles qui sont requises pour les fonctions de l'épiscopat, qui est la plus haute dignité où un homme encore mortel peut être élevé. Les saints Pères ont tous parlé des diacres dans le même sentiment. Saint Ignace le martyr dit (*Epit. aux Tralliens*) : *Que les diacres sont imitateurs de Jésus-Christ, et qu'ils servent l'évêque comme lui sert son Père éternel* : Clément le Romain dit (*Ep.* 1, *et au liv.* II *des Const. apost. c.* 30, 44, 57; *Isid. de Péluse, l.* 1, *Ep.* 29, 14; *Ep.* 188), *Que comme le Fils ne fait rien sans le Père, ainsi le diacre ne fait rien sans son évêque; que comme le Fils est l'ange et le prophète, ou le messager du Père, ainsi le diacre a l'une et l'autre qualité à l'égard de son prélat.* Il est nommé son prophète, son ange, son oreille, sa bouche, son cœur et son âme, parce qu'il doit lui donner connaissance de l'état des choses dans son diocèse et le soulager de beaucoup de petits soins, afin que, n'étant pas accablé de toutes les affaires, il puisse vaquer aux plus importantes, à l'exemple des apôtres qui se réservent la prière et la prédication, se déchargeant du soin des tables sur les diacres qu'ils font aux fidèles de l'Eglise de Jérusalem.

Comme ils furent élus avec une grande considération et sans aucun autre respect que celui de Dieu, de même l'ancienne Église procédait aussi avec une grande réserve en l'ordination de ceux qui leur succédaient dans ce ministère. Vous venez d'entendre les qualités que saint Paul veut qu'ils possèdent. Ecoutez maintenant ce que depuis, lui et les conciles ordonnèrent pour leur promotion : celui d'Agde (*can.* 16) et le troisième de Carthage (*can.* 4) veulent qu'ils aient vingt-cinq ans. Le premier de Valence (*can.* 4) défend de les ordonner, si, par humilité, ils se sont accusés de quelques crimes. Le second d'Arles (*can.* 1) exclut les néophytes ; celui d'Angers (*can.* 11), les bigames; celui d'Agde (*can.* 43), les pénitents publics; le premier (*can.* 8) et le troisième d'Orléans (*can.* 6), ceux qui ont été possédés et qui sont esclaves; le premier d'Orange (*can.* 23) dépose le diacre qui, après son ordination, aura vécu maritalement avec sa femme : *Si quis post acceptam benedictionem levitarum cum uxore sua incontinens invenitur, ab officio abjiciatur.* Ils n'étaient point admis à la pénitence publique (2 *conc. d'Orléans*, *can.* 9; *d'Epaone*, *can.* 12), et quand ils avaient commis quelque crime capital, on les déposait et on les reléguait dans un monastère. Vous voyez par toutes les lois canoniques, que l'Église considérait les diacres d'une façon toute particulière, et qu'elle ne les distinguait point des prêtres pour leurs qualités et pour leur façon de vivre, les assujettissant à la même discipline, comme aussi ils jouissaient des mêmes privilèges ; c'est ce qui me fait déplorer le mépris où cet ordre est tombé aujourd'hui, et où, pour dire la vérité, ceux qui ont l'honneur de l'avoir l'ont malheureusement exposé ; car comment les laïques pourraient-ils honorer un degré que les diacres déshonorent, soit en vivant d'une façon dissolue, soit en ne tenant compte d'en exercer les fonctions, soit en les exerçant avec si peu d'attention et de piété? Il est vrai, comme nous dirons tantôt, qu'ils n'ont plus les fonctions qui les rendaient nécessaires et considérables aux peuples; mais il leur en reste encore d'assez excellentes pour n'être pas négligées au point que nous le voyons, et il ne tient qu'à ceux qui les exercent de les remettre dans leur ancien lustre. Les obligations de leur ordre demeurent toujours semblables, et il faut toujours qu'ils tâchent d'être tels que l'apôtre saint Paul les décrit, l'Église pouvant bien changer les offices de ses ministres, mais ne pouvant ni ne voulant les dispenser de la perfection qui leur est ordonnée par le Saint-Esprit, quoique dans la corruption du siècle elle soit contrainte de prendre beaucoup de ministres sans user de la rigueur ancienne. Après avoir posé ces fondements, il est temps de commencer les cérémonies dont elle use en leur ordination.

II. *Des cérémonies de l'ordination des diacres.* — L'archidiacre présente à l'évêque les sous-diacres qui doivent être promus au diaconat, et lui dit *que la sainte mère Eglise demande qu'il lui plaise de les ordonner à la charge des diacres selon l'ancienne discipline.* Pour entendre ces paroles, il faut remarquer que les archidiacres faisant la visite des paroisses du diocèse, s'informaient des curés et d'autres personnes vertueuses, quels clercs ils avaient propres pour être promus aux ordres sacrés, et comment ou les sous-diacres ou les diacres se comportaient : de quoi ils faisaient leur rapport à l'évêque. Ils avaient aussi sous leur charge tous les autres ministres constitués dans les ordres appelés moindres. Dans le synode romain tenu sous Sylvestre, tous ceux que je viens de nommer, sont obligés d'obéir au diacre cardinal. Nous avons un titre exprès dans notre droit, de leur office, et la présentation qu'ils font des ministres qui doivent être ordonnés n'était pas un des moindres ; observez encore qu'ils ne disent pas au prélat : Je vous demande que vous ordonniez ces sous-diacres, ou : Le clergé vous en prie, mais : La sainte mère Eglise vous le demande. Donc, mes frères, si quelqu'un de vous n'est point demandé par l'Église, mais s'il s'ingère lui-même de demander un ministère si pesant, *onus diaconii*, n'est-il pas un téméraire? n'est-il pas un sacrilége? n'entend-il pas sa

condamnation? Est-il excusable en sa hardiesse? Peut-il dire qu'il n'a pas su qu'il fallait être appelé et désiré par l'Eglise, et non pas s'appeler soi-même? Si elle est mère, pourquoi ne lui obéissez-vous? Le Sage vous avertit d'observer sa loi et de ne la laisser point. Une de ses plus saintes lois est celle qui vous défend d'usurper ses offices sans sa destination particulière : gardez-vous donc de cette usurpation criminelle comme du plus grand crime que vous puissiez commettre. Si elle est sainte, comment étant très-impurs, osez-vous vous approcher de son tabernacle, non pas pour y venir pleurer vos péchés, mais pour servir au sacrifice offert pour les pécheurs? Si le diaconat est une charge, comment n'examinez-vous pas quelles sont vos forces pour la porter? N'est-ce pas un aveuglement déplorable que le vôtre? Avez-vous bien pensé que le diaconat fût un fardeau? N'est-il pas vrai que vous ne l'aviez regardé que comme un passage à la prêtrise? Il est véritablement un passage nécessaire pour y parvenir, mais c'est aussi un lieu où régulièrement vous devez vous arrêter, si l'Eglise ne vous fait connaître qu'elle veut que vous passiez outre. Considérez le premier diacre de l'Eglise, le merveilleux saint Etienne, cet homme plein de foi et du Saint-Esprit, cet homme qui faisait de si grands prodiges parmi le peuple, cet homme à qui les plus savants docteurs de la loi ne pouvaient répondre. Avec tous ces avantages de la nature et de la grâce ne s'est-il pas contenté de son degré de diacre? Philippe, qui évangélisa dans Samarie, demanda-t-il pour récompense de ses travaux d'être élu au rang des apôtres? L'admirable Laurent, qu'on peut nommer le saint Etienne de Rome, songea-t-il jamais à un ministère plus élevé que le diaconat, où il avait été établi par son évêque? Le grand Ephrem, diacre d'Edesse, qui fut si merveilleux en doctrine et en piété, s'estimait indigne de ce ministère. Saint François, qui portait sur son corps les plaies de Jésus-Christ, se contenta de cet office. Tous ces grands exemples sont de terribles arrêts de condamnation pour les diacres de notre temps, qui honorent si peu leur degré, et qui n'y veulent point demeurer. Il ne se peut imaginer rien de plus injuste et de moins raisonnable, car Jésus-Christ a-t-il institué des ordres pour être exercés qu'afin de passer à d'autres? ne contiennent-ils pas des offices stables, et qui sont au-dessus du plus grand mérite de ceux qui y sont établis? Leur diversité ne forme-t-elle pas la beauté et la terreur de cette armée rangée en bataille, qui est sans cesse aux mains avec le diable? Quoique l'Esprit de Dieu distribue ses grâces comme il lui plaît, et que la source soit dans une adorable unité, toutefois l'effusion est fort différente. Ne faut-il donc pas que chaque ministre se contente de son partage? ne faut-il pas qu'ayant l'honneur d'approcher de la table du Seigneur, il attende que le Seigneur lui dise : *Amice, ascende superius* (*S. Luc, ch.* XIV). Je sais que l'Eglise ne fait pas descendre ceux qui s'élèvent témérairement aux ordres supérieurs sans y être appelés ni désirés par elle, si leur promotion ne blesse point ses règles par un manquement qui soit sujet à son tribunal, lequel ne juge que des choses externes; mais je sais encore mieux qu'elle abhorre et qu'elle condamne en son cœur cette usurpation, et que son Epoux, au jour de ce jugement où les plus secrètes pensées des cœurs seront découvertes, condamnera ses ministres et leur dira, quoiqu'ils lui allèguent leur ordination extérieure et peut-être plusieurs bonnes œuvres faites dans l'exercice de leur ministère : *Discedite a me operarii iniquitatis, nescio vos* (*S. Luc, ch.* XIX).

III. — L'évêque demande à l'archidiacre s'il sait que les sous-diacres qu'il lui présente pour être promus au diaconat en soient dignes. Cela marque, comme j'ai dit, que c'est sa charge de s'informer de leur façon de vivre et d'y avoir l'œil. Il répond : *qu'autant que la fragilité humaine peut permettre d'avoir cette connaissance, il sait et il témoigne qu'ils sont dignes de la charge,* (*ou du poids*) *de cet office.* Mes chers frères, observez toutes les paroles de celui qui répond pour vous. Il ne dit pas qu'absolument il vous juge dignes; car pour porter ce témoignage absolu, il faudrait lire dans le cœur de Dieu et dans les vôtres : dans celui-là, pour connaître s'il vous appelle; dans celui-ci, pour voir à nu vos intentions et vos dispositions. L'un et l'autre sont impossibles à l'homme; c'est pourquoi l'archidiacre a raison de dire qu'il les connaît dignes, autant que la fragilité humaine est capable de cette connaissance. La forme de cette interrogation, *Scis illos dignos esse*, vient de ce que, anciennement, quand les évêques consultaient le peuple sur l'ordination des diacres et des prêtres, comme il en reste quelque vestige dans les paroles que nous adressons aux assistants en la même action, on répondait, si la personne proposée était agréable : *Dignus est, justus est.* Quand saint Augustin proposa Eradius pour son successeur, l'assemblée cria vingt-huit fois : *Dignum est, justum est ;* et cette formule donne sujet à saint Ambroise de dire ces excellentes paroles, qui vous doivent faire trembler : *Nescii homines et indocti in eorum ordinationibus, clamant et dicunt : Dignus est et justus est ; et conscientia misera indignus est et injustus est* (*Livre de la dignité sacerdotale, ch.* 5). Or comme ce ne sera pas par le témoignage du peuple, qui peut être ou trompé ou corrompu, que Dieu nous jugera, mais par celui de votre conscience qui vous accusera, sans vous épargner en ce jour terrible où elle n'aura plus de voiles, plus de subterfuges et plus d'insensibilité, il faut, si vous voulez empêcher cette effroyable condamnation, qu'avant que de vous présenter à l'ordre sacré vous vous jugiez vous-mêmes et que vous fassiez peu de compte de toutes les approbations des hommes les plus pieux, si vous vous trouvez exclus du ministère ecclésiastique selon les canons, que vous ne

pouvez violer sans crime, comme nous vous avons enseigné en vous parlant de la vocation.

L'évêque, s'étant adressé aux assistants à l'ordination, pour savoir d'eux s'ils n'ont rien à dire contre ceux qu'il va ordonner, et voyant que personne ne parle, se tourne vers les futurs diacres et leur fait cette exhortation :

IV. *Paraphrase de l'exhortation de l'évêque aux futurs diacres.* — Mes très-chers enfants, qui allez être promus à l'ordre lévitique, pensez, mais grandement, à quel degré de l'Église vous montez. Il faut penser à une entreprise à proportion qu'elle est importante, soit à celui qui la fait, soit aux autres désintéressés, de qui on est obligé de prendre soin. Or quel dessein plus important à votre salut pouvez-vous jamais faire, que de vous engager dans un ministère aussi saint que le diaconat? Vous ne pouvez espérer d'être jamais sanctifiés qu'en cette condition, si vous la prenez. Et comment si Jésus-Christ ne vous y établit pas, vous y pourra-t-il sanctifier? Il est indubitable que quand il appelle quelqu'un à une dignité, il lui donne la grâce nécessaire pour s'en acquitter; de même, par la raison des contraires, quand il ne l'y appelle point, il lui refuse justement cette grâce, sans laquelle il ne s'y peut sauver; et c'est un ordre très-raisonnable de sa providence et de sa justice. Celui qui veut aller sur le sommet d'une montagne fort élevée doit auparavant consulter s'il a l'haleine assez bonne pour grimper; et quand le chemin est long, il doit faire provision d'aliments pour sa nourriture. Mais s'il y avait au plus haut des gens qui précipitassent tous ceux qui n'auraient point la marque du maître pour être reçus, il ne lui suffirait pas d'avoir et bonne haleine, et grande provision de vivres, puisqu'il serait précipité malheureusement s'il voulait entrer par force. Elie ne songe à monter sur Oreb qu'après que l'ange lui a commandé de la part de Dieu et qu'il lui a fait manger d'un pain cuit sous la cendre, en la force duquel il monta sur le sommet de cette montagne, où il eut l'avantage de jouir de la vision de Dieu. Le diaconat est un lieu plus saint et plus élevé sans comparaison que cet Oreb du prophète, puisque non-seulement il vous donne le bonheur de voir Dieu dans un zéphir agréable, mais qu'il vous donne la puissance de le toucher sous des symboles augustes, et de distribuer son corps et son sang aux fidèles. Regardez donc où vous montez, afin de ne pas faire une entreprise téméraire. Considérez le ministère que vous demandez comme un des degrés du trône du vrai Salomon, et appréhendez les lions qui sont à l'entour, ou plutôt craignez que le Roi dont vous approchez si légèrement, sans qu'il vous ait donné ordre de monter, ne devienne un lion lui-même qui vous dévore dans sa fureur, pour punir votre témérité. Il est aisé, disait l'admirable Virgile, de descendre dans les enfers; mais d'en sortir et de revenir à la lumière du jour, c'est là qu'est la peine et le travail. Je dis au contraire qu'il est aisé aux sous-diacres de monter à ce haut office de l'Église dont nous parlons, mais qu'ils n'en peuvent pas si aisément descendre; qu'ils sont liés par des chaînes qui ne se peuvent plus rompre, et qu'ils se trouvent en une fâcheuse extrémité. Car, parlant selon les règles anciennes de l'Église, il faudrait qu'ils descendissent d'un lieu qu'ils ont usurpé, et qu'ils se rangeassent à la condition des pénitents. Mais, outre que ce n'est plus la pratique présente, il faut une grâce très-particulière pour faire cette action humiliante, et le refus que Dieu en fait est une juste punition du sacrilége commis en s'approchant de l'ordre indignement. Souvent même l'engagement est tel, que ce remède devient impossible; de sorte qu'il faut recourir à une grâce extraordinaire qui rectifie la mauvaise entrée, ce qui est très-rare et très-périlleux, comme nous avons dit. Voyez-vous, mes très-chers enfants, comme j'ai raison de vous dire, *Cogitate magnopere*, pour l'amour de vous et pour l'amour de l'Église. C'est une seconde considération qui doit être très-puissante sur votre esprit; car l'Église étant votre mère, vous êtes obligés d'aimer son honneur, sa paix, et la conservation de sa discipline. Toutes ces choses sont violées et blessées par les mauvais ministres. Vous serez tels si vous exercez vos offices sans l'Esprit de Dieu; vous n'aurez pas cet esprit s'il ne vous appelle : donc pensez grandement à quel degré vous montez. *Cogitate magnopere ad quantum gradum Ecclesiæ ascenditis.*

V. *Du premier office des diacres, qui est de servir à l'autel.* — Il faut premièrement que les diacres servent à l'autel, où ils coopèrent à la consécration du corps et du sang de Jésus-Christ, et lequel, après qu'elle est faite, ils distribuent aux fidèles. C'est leur plus saint, leur plus noble et plus ancien office. Saint Ignace martyr (*Ep. aux Tralliens*) les appelle ministres des mystères de Christ, et pour cette raison il veut *qu'ils soient agréables à Dieu en toutes leurs œuvres, n'étant pas seulement ministres du manger et du boire dont les pauvres ont besoin pour la vie du corps, mais étant administrateurs de l'Église de Dieu. Justin, en sa seconde Apologie, dit que l'action de grâces étant faite par le prélat, les diacres donnent aux assistants une partie du pain et du calice, sur quoi l'action de grâces a été faite* (c'est ce que nous appelons la consécration), *aliment qui est nommé parmi nous eucharistie.* Saint Denys Aréopagite (*Hier. Eccles. ch.* 2, 3 *et* 5, avant eux je suis en cette chronologie l'opinion commune), dit qu'ils mettent le pain sacré et le saint calice sur l'autel, avec les prêtres, et qu'ils environnent le pontife. Le pape Anaclet (*De Consé., dist.* 1 *Epist.*) ordonne qu'aux jours solennels il y en ait, ou sept, ou cinq, ou trois pour le moins à l'entour de l'évêque sacrifiant, et il les nomme ses yeux. Le pape Evariste (*Epist.* 1) veut que quand il prêche il en ait sept auprès de lui, qui le gardent de la violence de ceux qui voudraient lui faire du mal : *Ne quo modo vel ab insidiatoribus infestetur, vel a suis lædatur, aut divina*

verba detrahendo, vel insidiando polluantur aut despiciantur, sed veritas spiritualis fervore redoleat, et pax labiis prædicata cum animi voluntate concordet. Toutes les liturgies marquent cet office d'assister le prêtre à l'autel et de distribuer le corps et le sang de Jésus-Christ à ceux qui pouvaient y participer. Saint Laurent dit au pape Xiste qu'il n'avait jamais accoutumé d'offrir le sacrifice sans lui, et qu'il le priait, en le recevant pour compagnon de son martyre, d'éprouver s'il était digne qu'il lui eût commis la dispensation du sang de Notre-Seigneur, *cui consummandorum consortium sacramentorum, huic consortium tui sanguinis negas* (*Liv.* I *des Offices, ch.* 41). Comme toutes choses s'altèrent par la suite du temps, les diacres ne se contentèrent pas de distribuer les saints mystères au peuple, mais en beaucoup d'Eglises ils entreprirent de les donner aux prêtres mêmes. Le concile de Nicée (*Can.* 14) leur défendit cette usurpation, et il en rend une raison excellente : *Hoc neque regula, neque consuetudo tradidit, ut hi qui offerendi sacrificii non habent potestatem, his qui offerunt corpus Christi porrigant, sed et illud innotuit quod quidam diaconi etiam ante episcopos sacramenta sumunt. Hæc ergo omnia amputentur, et maneant diaconi intra primam mensuram, scientes quia episcoporum quidem ministri sunt, presbyteris autem inferiores sunt. Accipiant ergo eucharistiam secundum ordinem post presbyteros ab episcopo, aut a presbytero. Quod si non fuerit in præsenti vel episcopus, vel presbyter, tunc ipsi proferant et edant.* Il y a plusieurs choses remarquables en ce canon pour la distinction des diacres, des prêtres et des évêques, et pour la vérité du sacrifice de l'autel, que nos hérétiques nient, quoiqu'ils reçoivent le concile qui en parle si clairement. Celui d'Arles (*en l'an* 314, *can.* 15), tenu auparavant, défend aux ministres dont nous parlons d'offrir, c'est-à-dire de consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ et d'en présenter le sacrifice. Cette entreprise était encore plus criminelle que la première, puisqu'en nul cas ils ne pouvaient offrir le corps de Notre-Seigneur, n'ayant pas l'ordre de la prêtrise, comme en nécessité ils le pouvaient distribuer en présence des prêtres, ou aux prêtres mêmes, par le canon 38 du quatrième concile de Carthage. Saint Epiphane dit qu'en l'Eglise il n'est point permis aux diacres de parfaire les mystères (c'est-à-dire de consacrer), mais seulement de les administrer et de faire ce qui leur est ordonné. Saint Cyrille d'Alexandrie (*Lib. de Adorat. in spiritu, lib.* XIII) met l'autel et tout ce qui est au delà du voile sous la charge des prêtres, et ajoute qu'il convient de leur dire qu'ils garderont leur sacerdoce, comme aux diacres qu'ils garderont les portes du tabernacle et tous ses vases, et veilleront sur le peuple. Il ajoute que *c'est leur charge de crier qu'il est temps que le peuple chante l'hymne, et qu'il se tienne debout, avec modestie, et que tandis que l'on consacre l'hostie non sanglante, ils portent les vaisseaux sacrés, et en toutes choses prennent garde à se bien acquitter de leur ministère.* Saint Chrysostome (*Homil.* 3 *et* 4, *contra Anomæos*) dit qu'ils amenaient les énergumènes auprès de l'autel, au temps des mystères, et qu'ils leurs faisaient baisser la tête devant leur Souverain. Il se sert de la comparaison d'un juge qui vient s'asseoir sur son tribunal, à qui on présente les pauvres prisonniers, tout sales, les cheveux hérissés, et la barbe mal peignée, afin de le toucher de pitié ; et dit que *tout de même les diacres, par l'ordonnance des saints Pères, présentent les possédés à Jésus-Christ, qui doit s'asseoir comme sur son tribunal et apparaître dans peu de temps en ses sacrements, non pas pour subir l'examen de leurs fautes ou pour être châtiés, mais afin que le peuple prie pour eux d'un même cœur et d'une même bouche.* En cette même action, un diacre, d'un lieu élevé criait, *Sancta sanctis,* afin qu'aucun ne s'approchât de la sainte table indignement. Ils pouvaient même en repousser ceux qu'ils jugeaient être dans cette disposition, comme nous apprenons de saint Chrysostome, en une homélie sur saint Matthieu. Le schisme des donatistes fut formé et accru par les richesses de Lucille, femme espagnole, contre Cécilien, évêque de Carthage, à cause qu'étant diacre il la reprenait de ce que s'approchant de la sainte table, elle baisait les reliques d'un martyr qui n'avait pas été déclaré tel par l'évêque, ce qui choquait les règlements de l'Eglise.

VI. *Du second office des diacres, qui était d'administrer les biens de l'Eglise.* — Le second office des diacres était d'administrer les biens et les revenus de l'Eglise, et de les distribuer aux pauvres par l'ordre des évêques, auxquels ils devaient rapporter les nécessités du peuple, comme nous avons déjà dit. Le concile d'Agde leur défend de rien vendre, changer ou donner des choses qui appartiennent à l'Eglise. Ils pouvaient toutefois faire des affranchis. Ce canon, qui fait le quarante-neuvième, est rapporté par Gratien pour être du concile d'Agde, quoique dans les vieux exemplaires il ne se trouve point ; mais il est très-ancien et il suit la règle de l'Eglise. Saint Grégoire de Nazianze écrit à Amphilochius, qu'il a ordonné diacre le grave et vénérable Glycerius, pour servir le prêtre à l'autel et pour avoir soin des richesses de l'Eglise. Saint Epiphane mande à Jean, évêque de Jérusalem qu'il a établi un diacre pour servir les pèlerins, et que s'étant bien acquitté de son ministère, il l'a fait prêtre. Le tyran s'adressa à saint Laurent pour avoir de lui les trésors de l'Eglise, et ce saint lévite, lui montrant les pauvres à qui il les avait tous distribués un peu auparavant, lui dit, *que leurs mains les avaient portés dans le ciel.* Prudence en l'hymne qu'il a fait de ce saint parle de cet office.

Hic primus e septem viris
Qui stant ad aram proximi
Levita sublimis gradu,
Claustris sacrorum præerat,
Cœlestis arcanum domus
Fidis gubernans clavibus,
Votasque dispensans opes.

Cette administration des biens temporels fut cause que les diacres, ne considérant pas que leur rang dans l'Eglise les soumettait aux prêtres, voulurent non-seulement usurper leurs offices, de consacrer et de distribuer l'eucharistie, comme j'ai dit, mais avoir le pas devant eux dans les compagnies, et donner la bénédiction dans les festins. Saint Jérôme (*Epîtr. à Evagrius*) se plaint d'avoir vu ce désordre dans Rome, et dit élégamment: *Aut igitur ex presbytero ordinetur diaconus, ut presbyter minor diacono comprobetur, in quem crescit ex parvo; aut si ex diacono ordinatur presbyter, noverit se lucris majorem, sacerdotio esse minorem.* Le concile de Laodicée (*Can.* 20), longtemps auparavant, avait défendu aux diacres de s'asseoir avant que le prêtre leur eût commandé. Le concile d'Agde (*Can.* 65) ordonne la même chose. Celui d'Angers, célébré en l'an 453, leur commande de déférer en toute humilité aux prêtres. Le premier d'Arles (*Can.* 18) leur défend de rien faire sans leur participation.

VII. *Du troisième office des diacres, qui est de baptiser.* — Le troisième office marqué dans notre Pontifical est de baptiser. Dans les Actes, saint Philippe baptise l'eunuque de la reine de Candace. Tertullien dit que le souverain prêtre, c'est-à-dire l'évêque, a droit de donner le baptême, et après lui, les prêtres et les diacres, mais il ajoute: *Non tamen sine episcopi auctoritate propter Ecclesiæ honorem* (*Chap.* 8, *au liv. du Baptême*). Cette exception fait voir que la puissance primitive d'administrer ce sacrement appartient à l'évêque, comme au chef hiérarchique, bien que les prêtres et les diacres le puissent conférer aussi par sa permission, en son absence. Il est constant qu'en l'ancienne Eglise, c'était un des plus solennels offices de l'épiscopat, et saint Paulin écrit de saint Ambroise qu'il faisait dans cette fonction ce que cinq évêques après lui avaient peine à faire. Chacun sait que les veilles de la fête de Pâques et de la Pentecôte étaient destinées pour cela, et dans les grandes villes, comme Milan, la foule des baptisés devait être très-grande. Mais depuis ce temps, la coutume du baptême général des petits enfants aussitôt après leur naissance s'étant introduite dans l'Eglise, les prêtres, et principalement ceux qui avaient un peuple à gouverner, que nous nommons curés, commencèrent à baptiser solennellement, et telle est la pratique présente. Pour les diacres, leur office était d'instruire les catéchumènes. Saint Augustin pour ce sujet, envoie au diacre nommé *Deo-Gratias*, l'instruction qu'il lui avait demandée. Ils les tournaient vers l'occident dans la renonciation solennelle au diable et à ses pompes, qui précédait le baptême. Ils faisaient les exorcismes, comme nous apprenons de l'auteur du livre des Dogmes ecclésiastiques, qu'on cite mal sous le nom de saint Augustin: *Non prius fontem vitæ adeunt, quam exorcismis et exsufflationibus clericorum spiritus ab eis immundus abigatur.* Par le mot de *ministre* il faut entendre les diacres, dont le nom signifie cela. Ils leur ôtaient les habillements pour recevoir l'onction qui se donnait dans le catéchisme, et pour être plongés ensuite dans les eaux baptismales. L'auteur des Constitutions apostoliques écrit qu'ils faisaient cette onction même sur le corps des femmes, et que les diaconesses les essuyaient.

VIII. *Du quatrième office des diacres, qui est de prêcher.* — Leur quatrième office était de prêcher, et notre Pontifical le dénote expressément. Dans les Actes des apôtres, saint Etienne prêche avec tant d'efficace, que le texte sacré remarque qu'il confondait les Juifs, et que personne ne pouvait résister à l'Esprit qui parlait en lui (*Aux Actes, chap.* VI). Nous avons des homélies excellentes de saint Ephrem, diacre d'Edesse. Saint Augustin témoigne que saint Vincent, diacre de l'Eglise de Cordoue, prêchait excellemment. Théodoret écrit que Benjamin, diacre, fut mis à mort par l'ordre du roi de Perse, sous le règne de Théodose le Jeune, parce qu'il ne voulait pas se désister de prêcher l'Evangile. Le quatrième concile de Tolède ordonne que le diacre porte une étole: *Unum orarium oportet levitam gestare, quia orat, id est prædicat.* Par la raison des contraires, les sous-diacres ne pouvaient porter l'étole, à cause qu'il ne leur était pas permis de prêcher. Saint Grégoire le Grand reprend les diacres qui s'amusaient à chanter, au lieu qu'ils ne devaient vaquer qu'à la prédication et au soin des pauvres. L'auteur des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul, attribués à saint Ambroise, expliquant ce passage de l'Apôtre aux Ephésiens: *Et ipse dedit quosdam quidem apostolos, quosdam autem prophetas, alios vero evangelistas*, dit que ces derniers sont les diacres, comme était Philippe, dont il est parlé dans les Actes; et que bien qu'ils ne soient pas prêtres, ils peuvent néanmoins prêcher, pourvu que ce soit *sine cathedra*. Cela veut dire que les diacres faisaient des catéchismes, et non pas de grands sermons; ce qui n'était accordé qu'aux évêques et aux prêtres par leur permission: encore dans les Eglises d'Afrique, avant saint Augustin, aucun prêtre ne prêchait en présence de l'évêque, quoique cela ne leur fût pas dénié autre part. Dans le concile de Bazas (*Can.* 4), il est ordonné que si les curés ne peuvent prêcher, les diacres, au lieu de sermon, réciteront quelques homélies des saints Pères.

IX. *Ils réconciliaient autrefois les pénitents, et avaient part au gouvernement des diocèses.* — Je trouve dans saint Cyprien qu'en l'absence de l'évêque et du prêtre, ils pouvaient réconcilier les pénitents qui s'en allaient mourir: *Apud diaconum quoque exomologesim facere delicti sui possint, ut manu eis in pœnitentiam imposita veniant ad Dominum cum pace.* Je sais bien que ce passage est fort diversement expliqué par les docteurs, et tous conviennent que cette absolution ne pouvait être celle que nous appelons sacramentelle, puisque les diacres ne la peuvent donner, n'ayant pas le pouvoir de remettre les péchés. Or de dire aussi que cette imposition de mains fût une relaxation des

peines satisfactoires imposées par l'Eglise, qu'ils n'avaient pu accomplir, il y a peu d'apparence que saint Cyprien se fût mis si fort en peine de rendre la communion ecclésiastique à ceux qui avaient idolâtré, sans songer à une chose de plus grande importance pour leur salut, qui était l'absolution de leur péché. Il veut donc (selon le sentiment de feu monsieur de l'Aubépine, évêque d'Orléans) que ces pécheurs, ayant déjà obtenu la rémission de leurs peines, par l'intercession des confesseurs ou des martyrs, selon la coutume d'Afrique, les diacres, en l'extrémité de leur maladie, leur imposent les mains, après la confession publique de leur péché; ce qui était plutôt une déclaration de la faute remise qu'une absolution. On peut aussi dire, sans recourir à cette explication, qui est sujette à de grandes objections, que saint Cyprien laissant à Dieu la rémission des péchés de ceux à qui le prêtre ne la pouvait donner par la voie ordinaire du sacrement, ordonne qu'afin qu'ils meurent en la communion de l'Eglise, le diacre reçoive la confession publique de leur péché, et leur impose les mains, pour marque de cette communion où ils sont remis, et pour lever l'excommunication dont ils étaient liés par les canons. Or cette dernière action, comme étant de juridiction, et non pas d'ordre, ne demande point le caractère de la prêtrise pour être exercée. Je trouve dans les constitutions apostoliques, que nous avons déjà alléguées souvent, qu'ils pouvaient excommunier les sous-diacres, les lecteurs, les chantres et les diaconesses, les clercs et les laïques; la raison qu'elles en rendent est celle-ci : *Quia ministri sunt diaconorum.* Dans les Actes du concile de Chalcédoine, il est fait mention d'un diacre, nommé Mara, qui avait été excommunié par son archidiacre, et non par son évêque. Je pourrais alléguer plusieurs autres exemples, qui montreraient clairement que dans l'Eglise les diacres, par leur caractère, ont quelque juridiction, et par conséquent qu'ils tiennent lieu dans la hiérarchie, comme le saint concile de Trente (*Sess.* 18, *chap.* 6) l'a défini, les entendant sous le nom de ministres, qui leur est propre.

Il paraît par tous les saints Pères qu'ils ont toujours été joints aux prêtres et aux évêques dans le régime de l'Eglise, quoique ce fût en un degré fort inférieur. Saint Ignace (*Epît. aux Magnésiens*), parlant de ces trois ordres, dit que l'évêque préside à la place de Dieu, que les prêtres tiennent le rang du sénat apostolique, et que le ministère de Jésus-Christ est commis aux diacres (*Epît. aux Antiochiens*). C'est pourquoi il ordonne aux laïques de leur obéir et aux prêtres, comme ceux-ci doivent obéir aux évêques (*Ep.* 6, 10). Saint Cyprien écrit à ceux de son Eglise qu'ils le devaient venir trouver, afin de résoudre par leur conseil ce qu'il fallait faire pour le bien de son troupeau. Il dit *que les martyrs qui se laissent emporter, dans la chaleur de la gloire, à désirer quelque chose contre la loi de Dieu pour l'absolution des pénitents, doivent être admonestés par les prêtres et par les diacres, comme il s'est toujours fait* (*Epît.* 12). En une autre épître il donne des ouailles à ceux dont nous parlons : *Quod quidem nostros presbyteros et diaconos monere debuerant, ut commendatas sibi oves foverent, et divino magisterio ad iram deprecandæ salutis instruerent* (*Epist.* 15). Il les loue de n'avoir point perdu la vigueur du sacerdoce dans l'affaire de ceux qui, étant tombés dans l'idolâtrie, qu'on nommait libellatiques, ne voulaient pas faire pénitence, selon l'ordre de l'Eglise, ce qui troubla étrangement celle d'Afrique. Il appelle leur office une sainte administration. Dans les épîtres que le clergé de Rome lui écrivit durant la vacance du siége, il paraît que les diacres avaient part au gouvernement de l'Eglise : je trouve même qu'au défaut des prêtres on leur a donné quelquefois des paroisses à gouverner. Le concile d'Elvire (*Can.* 77) dit que si quelque diacre régit une paroisse sans évêque ou sans prêtre, et qu'il baptise quelques personnes, l'évêque les doit perfectionner par sa bénédiction, c'est-à-dire les confirmer. Dans le concile de Tolède (*Can.* 12), tenu sous le roi Ricarède, il est ordonné que si une petite Eglise qu'il nomme ne peut entretenir un prêtre, on y établisse un diacre. Dans le quatrième synode du même nom, les évêques ordonnent que quand les prêtres ou les diacres sont établis dans les paroisses (*Can.* 26), ils doivent faire profession de foi entre les mains de leurs évêques. Saint Grégoire de Tours fait mention de Cantinus, diacre, qui fut depuis évêque, lequel avait gouverné longtemps une paroisse. Bède parle d'un autre nommé Jacques, que l'évêque Paulin avait laissé dans son Eglise, lequel, durant son absence, avait enlevé beaucoup de personnes au démon par la prédication et par le baptême. Le pape Léon (*Epît.* 2) ordonne que chaque paroisse soit gouvernée, sous l'autorité de l'évêque, par les prêtres et par les autres clercs, qui sont les diacres.

Ils avaient encore un soin particulier des vierges de l'Eglise, comme nous apprenons clairement de saint Cyprien. Saint Ambroise leur donne pouvoir de venger l'injure faite à leur pudicité : *Qui violatores oderint castitatis, pudicitiæ ulciscantur injuriam. Noverint officiorum tempora, quid majus sit, quid minus sit, et ut id solum sequantur quod honestum sit.* L'empereur Justinien ordonne que les religieuses choisissent pour les conduire un prêtre ou un diacre.

X. *Ils assistaient aux conciles, et y faisaient plusieurs fonctions.* — Il est très-constant aussi que les diacres assistaient aux conciles, non pas pour juger, ce qui n'appartient qu'aux évêques, mais pour débattre et pour examiner les questions. Dans le concile assemblé à Rome contre Novatien, il se trouve soixante diacres, avec soixante évêques et soixante prêtres (*Euseb., liv.* VI, *ch.* 15). Dans celui d'Elvire, il est dit que les diacres assistèrent, et que les prêtres furent assis. Au premier, tenu dans Arles, il n'est parlé que des diacres pour les ministres de l'Eglise. L'ordre qui se gardait en ces assemblées est marqué dans le qua-

trième concile de Tolède (*Can.* 4), qui ordonne que, après que les évêques seront assis, on appelle les prêtres, lesquels étant entrés, les diacres viennent : *Post hos ingrediantur diaconi probabiles, quos ordo poposcerit interesse, et corona facta de sedibus episcoporum presbyteri a tergo eorum resideant, diaconi in conspectu episcoporum stent.* Dans les conciles généraux mêmes, les diacres ont quelquefois présidé au nom du pape, comme Hilaire avec ses compagnons au second d'Éphèse, où il fut envoyé par saint Léon ; Jean au sixième, et Marin au huitième ; ils tenaient aussi la place de leurs propres évêques. Lucifer, évêque de Caillery en Sardaigne, envoya au synode d'Alexandrie Herenius et Agaper ; et Paulin, un des évêques d'Antioche (*S. Ath.*, *en la seconde Apologie*), manda Maxime et Calamerus. Capreolus, évêque de Carthage, députa au concile d'Éphèse Bésula, diacre de son Église, en son nom et pour tous les prélats d'Afrique ; et il signa avec les Pères. Calésinus, en celui de Chalcédoine, souscrit pour l'évêque d'Arsinoé, et plusieurs autres font la même chose. Il est vrai que dans le concile de Méride, ces députations furent défendues, mais cela ne fut point observé par les autres Églises, ni par celles d'Espagne, soit avant, soit après, puisqu'au neuvième concile de Tolède, un diacre, nommé Pierre, signe pour Antoine, son évêque, et qu'au sixième les diacres Wamba et Severin, et au septième Clément et Ambroise, mettent leurs souscriptions comme députés de leurs prélats. Ces synodes furent tenus avant celui de Méride ; et après dans le onzième de Tolède, Liberatus et Egila furent admis comme vicaires de l'évêque de Ségovie ; au douzième, Assurius comme député d'Hospitalis, et au treizième plusieurs autres diacres eurent séance en la même qualité : ils ont même quelquefois signé de leur chef. Constance envoya plusieurs diacres en exil, parce qu'ils n'avaient pas voulu souscrire à la condamnation de saint Athanase. Un de leurs offices, en ces assemblées, était d'introduire les Pères qui arrivaient ou ceux qui y demandaient entrée pour parler ; et saint Athanase reprend les ariens de ce qu'au synode de Tyr, ils ne leur avaient pas laissé faire cette introduction. En second lieu, ils y lisaient les actes publics dont on avait besoin, comme fait Sabinien au concile d'Aquilée, et en celui de Chalcédoine Ætius, diacre de Constantinople. Cette fonction, dans cette Église-là, fut attribuée au diacre, qui s'appelait cartophylax, ou garde-titres. Pour troisième office, ils rapportaient les plaintes des clercs, comme on voit par le quatrième synode de Tolède ; ils signifiaient les actes des conciles, ils disputaient sur les matières qui étaient en controverse, et les préparaient aux Pères qui en devaient juger. C'est ce que fit si excellemment saint Athanase dans le premier concile de Nicée, qu'on peut dire que, quoiqu'il ne fût encore que diacre de l'Église d'Alexandrie, il eut toutefois plus de part dans les résolutions qui s'y prirent, et particulièrement dans la condamnation d'Arius et de ses partisans, que tous les évêques qui composèrent cette sainte assemblée. Il se trouve des épîtres synodales où ils sont exprimés avec les évêques, comme en celle du synode d'Antioche, contre Paul de Samosate.

De tous ces offices il n'en est resté, dans la pratique présente, que deux : celui de servir le prêtre en la consécration de l'eucharistie, et celui de réciter l'Évangile, dont nous parlerons dans la suite des cérémonies de l'ordination. Il est temps de reprendre la paraphrase de la remontrance de l'évêque, qui continue à parler en ces termes :

XI. *Continuation de la remontrance de l'évêque.* — Certes en la vieille loi des douze tribus qui composaient le peuple d'Israël, celle de Lévi fut choisie particulièrement pour servir au tabernacle de Dieu et aux sacrifices ; et elle reçut un si grand avantage d'honneur et de prééminence que, hors de ceux qui en étaient sortis, nul ne pouvait être employé au ministère et au culte de la religion : de sorte que, par un grand privilége d'hérédité, elle mérita d'être appelée la tribu du Seigneur, et d'en avoir l'effet aussi bien que le nom. Mes très-chers enfants, vous portez leur titre et vous exercez leur office, étant élus pour le ministère lévitique du tabernacle d'alliance, c'est-à-dire de l'Église de Dieu, laquelle est toujours aux mains contre ses ennemis ; ce qui fait dire à l'Apôtre que nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang : mais contre les princes du siècle, contre les puissances des ténèbres, contre les esprits malins, qui étant spirituels sont toujours en état de nous attaquer, et ne sont point capables de lassitude. Votre charge donc est de porter cette Église et de la garder, comme les anciens lévites faisaient le tabernacle, que l'on dressait tantôt en un lieu, et tantôt en un autre. Ce port et cette garde se doivent faire d'une façon toute spirituelle. Il ne faut préparer ni vos épaules, ni vos mains, mais il faut que vous armiez cette Maison céleste par vos vertus, que vous la souteniez par une prédication toute divine, que vous la gardiez et la fortifiiez, s'il faut ainsi dire, par l'exemple d'une vie parfaite. Le mot de Lévi signifie : ajouté ou pris, et choisi. Et vous, mes très-chers enfants, qui tirez votre nom de votre héritage paternel, soyez séparés de tous les désirs charnels, de toutes les concupiscences terrestres qui combattent contre l'âme. C'est peu de chose que votre condition vous distingue des laïques, si par le dérèglement de votre vie, et par l'insensibilité pour les choses divines, vous leur êtes tout à fait semblables. Que dis-je, vous ne leur pouvez ressembler dans leurs désordres, sans être pires qu'eux, et plus dignes de condamnation. Car votre vie doit répondre à votre rang, et il n'y a rien de plus monstrueux que de voir une dignité très-sainte conjointe à des mœurs très-corrompues. Soyez donc nets en pensées, et faites en sorte que votre esprit et votre imagination soient comme des sanctuaires où rien de profane, à plus forte raison rien de souillé,

ne puisse entrer. Chassez avec soin toutes les images qui peuvent altérer cette grande netteté où votre ministère vous oblige, et ne négligez pas celles qui vous paraissent les moins redoutables; car votre ennemi les sait déguiser, afin de leur faire donner l'entrée dans votre cœur, et de vous ôter le soupçon des maux qu'elles y causent. Mais peu de temps après vous éprouverez la malignité de leur venin, et ce que vous ne croyez pas être capable d'allumer en vous une étincelle y causera un grand embrasement. Vous avez tant de saintes pensées à former sur la dignité de votre office, sur la majesté de celui que vous servez, sur la sainteté de l'autel dont vous approchez, sur la vérité de l'Evangile que vous récitez, que vous ne devez pas craindre de manquer d'un entretien agréable et utile en sa diversité. Soyez purs en paroles, et souvenez-vous que la bouche parle de l'abondance du cœur: que si celui-ci est chaste, celle-là parlera chastement; que vos lèvres doivent être purgées, non pas par un charbon pris sur l'autel, comme le furent celles du prophète Isaïe, mais par la Victime divine qui est offerte sur l'autel, et à l'oblation de laquelle vous avez part. L'Apôtre ne veut pas que les chrétiens profèrent des paroles de raillerie, quoiqu'innocentes, et la vertu que les philosophes appellent eutrapélie (*Ep. aux Eph., ch.* V) est pour eux un défaut, à son jugement. A plus forte raison, les paroles sales seront-elles d'horribles sacriléges dans la bouche des diacres, qui n'en doivent prononcer que d'édification et de bénédiction, par le devoir de leur ministère. C'est peu d'avoir de l'honnêteté en ses pensées et en ses discours, il faut surtout la garder en ses actions, comme vous y oblige la dispensation des mystères de Dieu, laquelle vous est commise, afin que vous soyez dignes du rang des lévites où vous êtes mis, et que vous mérítiez d'être appelés la tribu bien aimée du Seigneur. Vous êtes comministres, et coopérateurs du sacrifice redoutable du corps et du sang du Fils de Dieu; c'est pourquoi il faut que votre pureté réponde à la sainteté de cette Victime, et que vous soyez tout à fait exempts des moindres souillures de la chair. Le Saint-Esprit dit aux aux lévites de l'ancien tabernacle : Nettoyez-vous, vous qui portez les vaisseaux du Seigneur. A plus forte raison, devez-vous être nets, vous qui touchez et qui distribuez le corps du Seigneur. Le mariage vous est interdit, quoiqu'il soit un grand sacrement en Jésus-Christ et en son Église : comment les impuretés de la fornication, ou les autres qu'il ne faut pas seulement nommer, vous pourraient-elles être permises? La bigamie est une irrégularité pour votre ordination : comment Jésus-Christ pourrait-il souffrir les autres conjonctions abominables où porte la concupiscence? Souvenez-vous que le bienheureux saint Etienne fut choisi particulièrement par les apôtres pour être diacre de l'Eglise naissante, à cause de sa chasteté éminente. Vous avez son rang, imitez sa vertu. Vivez de telle sorte que vous exposiez par vos œuvres aux fidèles l'Evangile que vous leur annoncez de bouche. Il est très-difficile à entendre pour eux : *Quand vous leur lirez qu'il faut haïr son père, sa mère, ses parents, son âme même; qu'il faut renoncer à toutes les choses que l'on possède, et à soi-même; qu'il faut porter sa croix tous les jours; qu'il faut aimer ceux qui nous haïssent, leur faire du bien et prier pour eux; qu'il faut mortifier son corps et le réduire en servitude.* Toutes ces vérités, quoique très-infaillibles et très-claires, leur paraîtront des paradoxes, si vous ne leur en donnez une explication qui les persuade et qui les convainque. Ne l'allez pas chercher ni dans votre bel esprit, ni dans les livres; la glose serait aussi obscure que le texte. Il suffit que vous montriez l'exemple de ce que vous enseignez. C'est le commentaire qui lève toutes les difficultés et qui résout toutes les objections. Prêchez donc la chasteté par votre continence, la bénignité par votre douceur, le pardon des ennemis par l'oubli de vos injures, le mépris des richesses par l'amour de la pauvreté, l'humilité par vos abaissements sincères, et la pénitence par votre mortification. Annonçant l'Evangile de cette sorte, vous donnerez sujet de dire : *Bienheureux les pieds de ceux qui évangélisent la paix; bienheureux les pieds de ceux qui évangélisent les biens.* Or ces pieds-là sont les saintes affections, et vous devez les avoir chaussés des exemples des justes, afin de marcher comme ils ont marché dans la publication de l'Evangile. Comme il faut que le peuple vous regarde ainsi que ses modèles, il faut que vous regardiez les saints diacres, dont vous exercez l'office, comme des miroirs où vous verrez vos fautes par la comparaison de leurs vertus. Il faut que vous les preniez pour vos guides, afin de ne pas vous égarer dans votre ministère. Il faut que leur vue vous fortifie dans vos combats, et que l'espoir de participer à leur gloire vous anime dans toutes vos souffrances, qui ne peuvent être que très-légères au prix de celles qu'ils ont endurées.

L'évêque, ayant fini cette remontrance, se lève de sa chaire, et conjure les assistants de demander à Dieu, pour ceux qui sont préparés au ministère, qu'ils reçoivent la bénédiction de l'ordre lévitique, qu'ils reluisent par une conversation toute spirituelle, et par la grâce d'une particulière sainteté.

Ensuite il prononce ces paroles suivantes : *Prions Dieu le Père tout-puissant, mes très-chers frères, qu'il lui plaise de répandre bénignement la grâce de sa bénédiction sur ces siens serviteurs, qu'il daigne choisir pour l'office du diaconat; qu'il conserve en eux les dons de la consécration qu'ils ont reçue, et qu'il exauce nos prières, afin qu'il seconde par son assistance la fonction de notre ministère; qu'il ratifie ce que nous allons faire, et qu'il sanctifie et confirme par sa bénédiction ceux que, selon la faiblesse de notre intelligence, nous avons jugé lui devoir offrir pour le servir dans les saints mystères.*

XII. *Explication de la préface que chante l'évêque.* — Cette oraison achevée, il avertit

les assistants d'élever leurs cœurs à Dieu, par ces paroles, *Sursum corda*, que l'Eglise chante en la préface de la sainte messe, et il poursuit, disant : Il est véritablement très-salutaire de te rendre grâces partout et en tout temps, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, à toi qui donnes tous les honneurs, qui distribues tous les rangs, et qui disposes de tous les ministères ; à toi qui, ne changeant point en toi-même, changes toutes choses hors de toi ; qui les renouvelles et qui les ordonnes, qui les prépares et les fais arriver en leur temps, selon les arrêts de ta providence, par ton Verbe, ta vertu, et ta sagesse, Jésus-Christ ton Fils, Notre-Seigneur. Toi qui formes son corps, savoir son Eglise, d'une grande variété de membres que tu joins ensemble par une admirable liaison, et que tu accordes par une merveilleuse harmonie, comme tu le distingues et tu le rends beau par la variété des grâces dont tu l'embellis, ce qui le fait croître, le dilate et le rend digne d'être ton temple. Tu as pour cela divisé les offices de ton sacré ministère en trois degrés de ministres, qui, comme des soldats fidèles, combattraient sous tes enseignes pour l'honneur de ton nom ; ayant élu dès le commencement les enfants de Lévi, lesquels s'acquittant soigneusement de leurs fonctions, et faisant une garde fidèle de ton tabernacle, étaient assurés de posséder l'héritage de ta bénédiction éternelle, par un sort incapable de changement. Seigneur, daigne aussi jeter les yeux sur ces tiens serviteurs que nous dédions avec humilité au service de tes autels en qualité de diacres. Comme hommes, nous ne pouvons pas connaître tes pensées divines et le jugement secret que tu fais des choses, par cette haute et sublime raison, laquelle est au-dessus de nos esprits : c'est pourquoi nous confessons que nous pourrions bien nous tromper en la bonne opinion que nous avons de la vie de ces ministres que nous te présentons. Mais, Seigneur, tu connais ce que nous ne connaissons pas, et les choses les plus cachées ne se peuvent dérober à tes yeux, ni te tromper. Tu pénètres dans les cœurs humains, tu les sondes, et ils n'ont point de secret pour toi. C'est pourquoi nous nous rapportons à ton jugement, et nous confessons que par ta lumière tu peux examiner les personnes que nous t'offrons, comme tu peux réparer tous les manquements qu'ils ont faits, purifier toutes leurs taches, leur donner tout ce qui leur manque et leur faire faire toutes les choses auxquelles leur ministère les oblige; ce que nous te demandons pour eux par ton Fils, Notre-Seigneur, etc.

XIII. *Cérémonie de l'ordination des diacres, et premièrement de la matière de l'ordre.* — L'évêque ayant fini cette prière, met la main droite sur la tête de chacun de ceux qu'il ordonne, et dit : *Accipite Spiritum Sanctum ad robur, ad resistendum diabolo, et tentationibus ejus, in nomine Domini.* C'est ici le lieu de parler de la matière du diaconat, car il y a plusieurs grands théologiens qui la mettent, avec raison, en cette imposition des mains, et non pas en l'attouchement du livre des Evangiles, quoique plusieurs docteurs considérables soient de ce dernier avis; ils se fondent sur le décret d'Eugène IV, dans le concile de Florence, où il dit expressément que la matière de chaque ordre est la chose par la tradition de laquelle l'ordre est conféré, comme le diaconat *per libri Evangeliorum dationem;* mais cette opinion reçoit, à mon avis, des difficultés inexplicables, car le diaconat a été un ordre sacré avant que les Evangiles fussent écrits : comment donc en ce temps-là sa matière pouvait-elle être le volume qui les contient? Quand les apôtres ordonnèrent saint Etienne, lui firent-ils toucher ce qui n'était pas encore en l'être des choses? il n'est parlé dans les Actes que de l'imposition des mains. Je sais qu'il y a un sermon, attribué à saint Augustin, qui fait chanter l'Evangile à ce premier lévite, mais la supposition est grossière. Il est certain que Jésus-Christ a déterminé la matière des sacrements, il faut donc, ou que le diaconat, qui en est un, ait été quelque temps sans matière; ou que celle qu'il a eue dès le commencement soit la même que celle d'aujourd'hui, à savoir l'imposition des mains. Le quatrième concile de Carthage, qui explique diligemment les formes et les matières des ordres, ne fait aucune mention du livre des Evangiles, parlant de l'ordination des diacres; voici ces paroles : *Diaconus cum ordinatur, solus episcopus qui eum benedicit, manum super caput illius ponat, quia non ad sacerdotium, sed ad ministerium consecratur.* Le même concile veut que le sous-diacre qui doit être ordonné touche le calice et la patène vides, parce qu'il ne reçoit pas l'imposition des mains ; d'où on peut conclure indubitablement que les ministres qui la recevaient ne touchaient rien, et en effet ce concile parlant des évêques, des prêtres et des diacres ne parle que de l'imposition manuelle. Tous les anciens Pères grecs, nomment l'ordre sacré chirotonie, pour cette raison. Saint Paul avertit Timothée (I *Timoth.*, *ch.* IV) de n'imposer pas légèrement les mains à personne et de ne pas laisser perdre la grâce que lui-même a reçue par l'imposition des mains du presbytère, c'est-à-dire, des siennes et de celles des autres prêtres, lesquels avec lui n'avaient fait qu'un seul ordonnateur, quoique la puissance hiérarchique de l'ordination ne soit que dans les seuls évêques, comme eux avec Jésus-Christ ne font qu'un évêque, et comme plusieurs fidèles ne font qu'une Eglise. Saint Ambroise (*In caput Isa.* LVIII), parlant de cette imposition, dit excellemment que *l'homme impose la main, et que Dieu donne la grâce. Homo manum imponit et Deus largitur gratiam.* Saint Jérôme, dans le même sentiment, joint en l'ordination la prière de la bouche, et l'imposition des mains, pour son accomplissement. Toutes ces raisons font bien voir qu'en l'ordre dont nous parlons, l'imposition des mains ne peut être une matière accidentelle, mais qu'elle est essentielle. Le der-

nier concile de Trente semble l'avoir décidé en deux endroits, car en la session quatorze, parlant du sacrement de l'extrême-onction, il dit que l'évêque ou le prêtre, canoniquement ordonnés par l'imposition des mains, en sont les ministres. Dans la session vingt-troisième, il fulmine cet anathème : *Si quis dixerit per sacram ordinationem non dari Spiritum sanctum, ac proinde frustra dici ab episcopo : Accipite Spiritum sanctum, anathema sit.* De ces paroles on tire assez clairement que le Saint-Esprit, au jugement du concile, est donné quand l'évêque dit ces paroles : *Accipite*, etc. Il ne les dit que quand on impose les mains soit aux diacres, soit aux prêtres, et les théologiens sont d'accord que la grâce de l'ordre est conférée lorsque la forme est prononcée conjointement avec la matière : donc l'imposition des mains est la matière du diaconat. Le concile de Florence, ou plutôt le décret d'Eugène, n'en a point fait mention, mais du livre des Evangiles, voulant assigner pour matière une chose subsistante, comme il fait dans les autres sacrements, ce que n'est pas l'imposition des mains, ou n'expliquant pas toute la matière du diaconat et de la prêtrise, mais une partie, et la plus sensible, ou ayant dessein d'instruire les Arméniens, qui erraient peut-être en ce point. Certes il faut avouer que la question de la matière des sacrements est très-difficile à débrouiller en l'état où les scolastiques l'ont mise. Le plus sincère moyen de l'expliquer est de dire que Notre-Seigneur n'a point institué les matières de tous les ordres en particulier, et déterminément, mais en général, laissant aux apôtres et à l'Eglise la détermination, et qu'ils se confèrent en donnant à ceux qui sont ordonnés les instruments par lesquels la puissance qu'ils reçoivent est désignée, parce qu'en ce sacrement la matière est plutôt pour déterminer cette puissance, laquelle est particulièrement donnée par celui qui en a la plénitude, que pour la produire, comme dit saint Thomas. Pour accorder ces deux opinions, on pourrait dire que l'imposition des mains et le livre des Evangiles sont conjointement la double matière essentielle du diaconat, depuis que ceux-ci sont écrits et que l'office du diacre est de les chanter dans le sacrifice de la messe.

XIV. *Du Saint-Esprit, qui est donné aux diacres.* — L'Eglise n'a rien déterminé sur ce point, et il n'est pas si important, mes chers frères, que vous sachiez le résoudre, comme il est nécessaire que vous vous disposiez à recevoir le Saint-Esprit, que l'évêque vous donne quand il dit : *Accipite Spiritum sanctum.* Or pour le recevoir il faut que vos cœurs soient vides de l'esprit humain : car ces deux esprits ne peuvent loger ensemble. Ils s'entrebattent, comme Esaü et Jacob dans le ventre de Rebecca, et il faut que l'un supplante l'autre et demeure maître de la place. Les apôtres, au jour de la Pentecôte, furent tous remplis de ce divin Esprit, parce qu'ils étaient tout à fait vides : *Multum pleni, quia multum erant vacui*, dit saint Augustin. Au contraire, les scribes, les pharisiens et les docteurs de la loi ne reçurent pas une goutte de cette rosée céleste, à cause qu'ils étaient pleins de l'esprit de la synagogue, entièrement opposé à celui de Jésus-Christ. Or les paroles que l'évêque ajoute, *ad resistendum diabolo et tentationibus ejus*, se rapportent aux fonctions des diacres dont j'ai parlé : car, comme ils étaient obligés, pour les exercer, d'être mêlés avec toutes sortes de personnes, avec les vierges sacrées, pour les conduire ; avec tous les pécheurs, pour les corriger ; avec les pauvres, pour les secourir ; comme ils avaient les richesses de l'Eglise entre les mains, ils étaient exposés à toutes les tentations du diable : à l'impureté, à la vanité, à l'avarice, à la colère ; et ils avaient besoin d'une force extraordinaire pour demeurer victorieux dans ces combats, *ad robur, ad resistendum diabolo et tentationibus ejus.* Vous n'êtes pas maintenant si engagés dans les piéges du démon, à cause que vous n'avez plus que deux fonctions, l'une d'assister le prêtre à l'autel, et l'autre de chanter l'Evangile. Toutefois vous ne devez pas vous tenir assurés contre celui qui tâche avec d'autant plus de rage de corrompre les ministres du sacrifice, qu'ils en approchent de plus près, et qui croit avoir triomphé de l'auteur de l'Evangile, quand il a souillé la bouche de celui qui a charge de le réciter. Parmi les nations les plus barbares, les ambassadeurs sont des personnes sacrées que l'on n'ose toucher et que le droit des gens met à couvert de toutes sortes d'injures, dans la plus grande fureur de la guerre. Mais le diable, qui a renversé et le droit divin, et le droit humain, et le droit naturel, et le droit des gens, ne respecte point les ambassadeurs du Roi des rois ; au contraire, ils sont les objets de sa plus grande fureur. Il ne fait point de trêve avec eux, et c'est durant la paix qu'il les persécute plus dangereusement. Vous faites cette fonction, récitant au peuple le texte de son Evangile. Vous pouvez, comme j'ai dit, et vous devez l'expliquer au peuple en forme de catéchisme ; c'est pourquoi il songe continuellement à vous corrompre, et si vous n'êtes remplis du Saint-Esprit, assurément il vous remplira du sien, et vous corrompra malheureusement. Disposez-vous donc à recevoir cet hôte divin, qui vous fortifiera de telle sorte que tous les traits que votre ennemi vous tirera, retourneront contre lui, et que ses tentations ne serviront qu'à vous purifier.

L'évêque demande cela à Dieu pour vous dans la suite de la prière, et voici comme il parle : *Envoyez-leur, s'il vous plaît, Seigneur, votre Esprit-Saint, par lequel, recevant les septs dons, ils soient fortifiés pour s'acquitter fidèlement de leur ministère. Qu'ils soient des exemples de toutes les vertus, et qu'elles abondent en eux. Qu'ils aient une autorité modeste dont ils se servent sans vanité et sans violence ; une pudeur, non pas pour quelques jours, mais constante, et qui les accompagne en toutes leurs actions, une pureté inviolable*

d'une vraie innocence et une parfaite observation de sa sainte discipline. Que tes commandements éclatent dans leurs mœurs, afin que ceux qui ne peuvent ni ne veulent pas les lire dans les Écritures, ou les écouter de la bouche de tes prédicateurs, en soient touchés et éblouis malgré eux par leurs bons exemples. Que la pureté de leur vie soit une leçon de chasteté pour le peuple, et qu'ils forcent doucement les plus débordés à les imiter. Enfin qu'ils vivent de telle sorte, que leur conscience ne leur reproche aucun manquement considérable devant Jésus-Christ, dont ils ont l'honneur d'être les ministres; mais qu'au contraire, ils persévèrent et demeurent fermes en son service, afin que s'acquittant bien des fonctions de leur degré, ils soient dignes d'être élevés à un plus haut par ta sainte miséricorde.

XV. *L'évêque donne l'étole aux diacres.* — Cette oraison achevée, l'évêque vous met l'étole, en forme de croix, sur l'épaule, et vous dit : *Accipe stolam candidam de manu Dei, adimple ministerium tuum, potens enim est Deus ut augeat tibi gratiam suam.* Je réserve à vous parler de l'étole et de ses significations mystérieuses dans le discours que je vous ai promis des vêtements ecclésiastiques, et je me contente maintenant de vous faire observer les paroles du Pontifical : *Accipe stolam candidam de manu Dei.* Ce n'est pas de l'évêque que vous recevez l'étole blanche, c'est de la main de Dieu, afin que vous sachiez que si vous venez à souiller sa blancheur par quelques impuretés, vous n'en serez pas responsables à un homme, mais à Dieu, duquel vous avez corrompu le don. Ceux qui reçoivent quelque présent d'un roi sont jaloux de le conserver, et plus il est fragile, plus ils y apportent de soin, afin que cette marque de la faveur ou de l'estime de leur maître, demeure perpétuellement dans leur maison. Et vous, mes frères les diacres, qui recevez l'étole d'innocence de la main du roi des Rois, vous ne seriez point soigneux de la garder? Il n'y a collier d'aucun ordre de chevalerie des rois, qui soit si noble et qui relève tant ceux qui le portent. Les souverains, par la communication de leur ordre, entrent en société avec leurs sujets, et deviennent leurs confrères, mais cela retourne ou à leur grandeur ou à leur sûreté, soit par l'éclat extérieur de ces chevaleries, soit par la liaison plus étroite qu'ils font avec les principales personnes de leur État, de sorte qu'on peut bien nommer les cordons, qui en sont les marques, des chaînes précieuses que portent d'illustres esclaves. Le Fils de Dieu, vous donnant l'étole, vous fait chevalier du saint autel et de l'Évangile : mais c'est pour votre gloire et pour votre salut, puisqu'il n'a aucun besoin de votre ministère. Il vous tire de la bassesse de votre condition, pour vous faire entrer dans la société de son ministère. Il vous donne part en son sacrifice; il vous met entre les mains les richesses de son corps et de son sang, que vous pouvez distribuer au peuple. Au lieu de vous faire d'honnêtes esclaves, il vous rend souverains et directeurs de ses enfants. Quel crime donc sera le vôtre, si vous violez le nouveau serment où votre ordre vous engage? Ne perdez pas l'espérance de le pouvoir observer, malgré toutes les tentations du diable. Votre Chef a une puissance infinie pour vous fortifier contre toutes les attaques de vos ennemis, et comme il vous demande que vous vous acquittiez fidèlement de votre ministère, *Adimple ministerium tuum*, il vous donnera la grâce de faire tout ce qu'il vous commande, si vous lui dites d'un cœur humilié, avec saint Augustin : *Da quod jubes, et jube quod vis.*

XVI. *De la dalmatique.* — Après cela, l'évêque vous revêt de la dalmatique, et vous dit : *Induat te Dominus indumento salutis, et vestimento lætitiæ, et dalmatica justitiæ circumdet te semper.* L'ordonnant vous revêt extérieurement d'une tunique propre à votre ordre, mais ce n'est qu'un symbole de l'habillement intérieur dont il n'appartient qu'à Dieu de vous revêtir. Cet habillement n'est autre que Jésus-Christ, dont l'Apôtre veut que tous les fidèles se revêtent, mais dont il faut que vous soyez couverts d'une façon toute particulière. Les habillements, dans leur première institution, ont été faits pour garantir les hommes de l'injure de l'air : mais ils ne peuvent les sauver des infirmités intérieures. Jésus-Christ fait l'un et l'autre pour l'âme, qu'il défend des attaques des puissances de l'air, qui sont les démons, et de tous les mouvements de la concupiscence. C'est pourquoi il est bien nommé habillement de salut, *indumento salutis*. Quand on le considère humilié, mortifié, souffrant et crucifié, les enfants du siècle croient que c'est un habillement de tristesse : mais les âmes, qu'il couvre et qu'il pénètre par sa chaleur, éprouvent par ses consolations secrètes qu'il est un habillement de joie, *vestimento lætitiæ*. Plus les habits du siècle sont riches, et plus injustes d'ordinaire sont ceux qui les portent, parce qu'ils pèchent par le luxe ou par les rapines qu'ils font pour l'entretenir. Mais plus le Fils de Dieu couvre un homme, plus il le rend juste, puisqu'il est notre justice, comme parle saint Paul : *Dalmatica justitiæ circumdet te semper.* Ce n'est pas assez d'avoir une partie du corps et de l'âme couverte de justice; il faut, mes frères, qu'elle vous environne tout à fait, et qu'elle vous couvre depuis la tête jusqu'aux pieds, et c'est l'habit que le Psalmiste vous donne : *Sacerdotes tui induantur justitiam* (*Ps.* CXXXI). Les habillements ordinaires ne sont pas des armes à l'épreuve du pistolet : mais Jésus-Christ est un bouclier que nuls traits de feu ne pourront percer, si vous en êtes environnés. Conservez donc soigneusement ce précieux habit, et empêchez que rien ne le salisse, afin que vous présentant revêtus de lui au Père éternel, il vous donne la bénédiction de la primogeniture céleste (*Gen.*, *ch.* XXVII).

XVII. *L'évêque donne le livre des Évangiles au diacre.* — La dernière cérémonie de l'ordination est que l'évêque présente à chacun le livre des Évangiles, et dit : *Accipite potestatem legendi Evangelium in Ecclesia Dei, tam*

pro vivis, quam pro defunctis, in nomine Domini. Le concile de Basas (*Can.* 4), comme nous l'avons déjà remarqué, ordonne qu'en l'absence du prêtre, les diacres récitent les homélies des Pères, et il en rend une raison qui montre que leur office est de lire l'Evangile : *Si enim digni sunt diaconi, quod Christus in Evangelio locutus est recitare, quare indigni judicentur sanctorum Patrum expositiones publice recitare?* En celui de Reims (*Can.* 5), il est dit : *Lectum est Evangelium, ut diaconi etiam instruerentur qualiter Christo, cujus funguntur officio, condigne valerent ministrare.* Saint Jérôme (*Epist.* 48), témoigne qu'en son temps, c'était une des fonctions des diacres, en écrivant à Sabinien qui avait ce degré : *Tu exanguis et pallidus, ut suspicione omni careres; Evangelium Christi, quasi diaconus lectitabas.* Aujourd'hui vous n'avez que cet exercice. Et plût à Dieu que vous en pussiez bien comprendre l'excellence! Elle répond à la sainteté et à la sublimité de ces divines paroles que vous lisez, et qui doivent entrer dans votre cœur, à mesure qu'elles sortent de votre bouche. Car, que sert-il que vous les fassiez retentir d'une voix claire et distincte aux oreilles du peuple, si vous y êtes sourds? Avant que de les chanter, vous mettez le livre sur l'autel, vous dites une prière, par laquelle vous demandez à Dieu *qu'il purifie votre cœur et vos lèvres, comme il a purifié celles d'Isaïe, son prophète, avec un charbon de feu, afin que vous puissiez dignement annoncer son Evangile;* et vous recevez la bénédiction du prêtre, qui représente Jésus-Christ. Toutes ces préparations vous enseignent avec quelles dispositions intérieures vous devez faire cet office extérieur, sur lequel toutefois on ne fait d'ordinaire guère de réflexion. Mais le plus important pour l'exercer aussi saintement qu'il le doit être par de vrais diacres, est de pratiquer ses préceptes sacrés dans votre façon de vivre, est d'avoir un cœur véritablement net, véritablement exempt de toutes les souillures, non-seulement charnelles, mais spirituelles, qui sont les plus dangereuses. S'il est dans cette pureté, vos lèvres seront nettes, et elles ne proféreront jamais de paroles qui soient tant soit peu contraires aux divines instructions que vous prononcez. Vous serez aussi élevés par vos vertus au-dessus des laïques, que le lieu où vous les chantez l'est au regard des autres parties de l'église, et ces cierges allumés qu'on porte devant vous ne reluiront pas tant que vos bons exemples. En portant le livre fermé devant votre estomac, souvenez-vous qu'il faut en avoir les vérités dans l'esprit, et qu'elles lui sont fermées, quelque pénétrant qu'il puisse être, avec des sceaux que le seul Agneau peut ouvrir. Et comme il est digne d'ouvrir ce livre, parce qu'il a été occis, pensez que si vous n'êtes en des dispositions de mort et de sacrifice, vous ne serez jamais dignes d'en faire ouverture, et d'y lire ce qui est nécessaire pour votre instruction et pour celle des autres. Songez encore que les saints diacres qui vous ont précédés, n'ont pas annoncé l'Evangile à si bon marché que vous. Les Etienne, les Laurent, les Vincent, ont souffert d'horribles persécutions dans l'exercice de leur ministère; et enfin ils ont signé de leur sang ce qu'ils ont prêché. On ne vous demande pas ces épreuves : que dis-je, vous annoncez l'Evangile avec magnificence, avec respect et avec applaudissement de la part des fidèles. On se lève, et on vous salue quand vous passez. Mais si vous n'avez pas à souffrir ces grandes contradictions, qui étaient comme attachées au diaconat, au moins ne soyez pas si délicats, que vous ne vouliez point souffrir les petites qui se peuvent rencontrer dans les occasions. Faites-en un saint usage, et attendez-en une grande récompense de celui qui considère plutôt avec quel amour on souffre que ce que l'on souffre, et la disposition de l'offrant que la valeur de l'offrande.

L'évêque finit la cérémonie par deux prières. Dans l'une, il demande à Dieu qu'il envoie l'esprit de sa bénédiction sur les diacres qui viennent d'être ordonnés, afin qu'étant enrichis par la libéralité divine, ils puissent acquérir la grâce de sa majesté, et donner aux autres l'exemple de bien vivre.

Dans l'autre oraison, l'évêque demande encore à Dieu, comme Père de la foi, de l'espérance et de la grâce, et rémunérateur des progrès que font les hommes dans le bien, que lui, qui par le ministère des anges fait exécuter ses volontés par tous les lieux du monde, daigne éclairer et échauffer l'esprit et les affections de ses serviteurs, lesquels viennent d'être ordonnés, afin qu'ils se trouvent dignes d'accroître le nombre des saints ministres de ses autels et d'être mis au nombre des diacres que les apôtres choisirent et dont saint Etienne fut le chef; et qu'étant ornés de toutes les vertus, ils aient le bonheur de lui être agréables. C'est ainsi, mes frères, que finit votre ordination; et de tant de cérémonies, de tant de prières qui l'accompagnent, vous devez tirer une preuve de la sainteté de votre ministère et de l'importance pour l'Eglise et pour vous de le bien exercer. Je joins ces deux choses, parce qu'elles ne se peuvent séparer et que comme votre bonne vie sera l'honneur de l'Eglise, elle sera aussi votre gloire et le gage de votre salut.

DISCOURS IX.

De l'ordination des prêtres.

Lorsque les lévites entraient dans cette partie du temple où ils exerçaient leur ministère le long de l'année, ils avaient sujet d'être ravis d'admiration, y voyant tant de religieuses merveilles, ce chandelier d'or à sept branches, cette table de même matière, sur laquelle on mettait les pains de proposition, cet autel chargé de tant de victimes et tout cet appareil magnifique du culte légal qui faisait voir la grandeur du Dieu à qui il était rendu. Mais le grand prêtre découvrait des choses bien plus saintes dans le sanctuaire, où il n'entrait qu'une fois l'année,

pour y offrir le sacrifice ; et quelque fermeté qu'eût son esprit, il était sans doute étonné par la majesté et par la gloire du Seigneur, qui reposait sur l'arche entre les chérubins. La même chose m'est arrivée, mes très-chers frères, considérant le temple spirituel de la hiérarchie ecclésiastique. Les premiers ministères qu'elle contient m'ont donné du respect et de l'étonnement, par l'élévation de leur rang, par l'étendue de leur puissance et par la sainteté de leurs fonctions. Mais quand je viens à approcher du sanctuaire de ce temple, je veux dire à considérer le sacerdoce de Jésus-Christ, je suis saisi d'une horreur religieuse, je suis ébloui de tant de lumière, je tremble devant une si grande sainteté. L'Apôtre voulant parler aux Hébreux (*Chap.* VI) de ce sujet, se sert de paroles qui me doivent donner une étrange crainte, *De quo*, dit-il, *nobis grandis sermo, et interpretabilis ad dicendum.* Si ce discours est si élevé pour un homme qui avait été ravi au troisième ciel; si celui qui avait entendu des paroles ineffables, n'en trouve point pour expliquer cette matière, que dois-je dire et que puis-je faire, moi dont l'esprit rampe sur la terre, qui l'ai couvert d'épaisses ténèbres et qui suis si ignorant dans les mystères les plus communs de l'Evangile ? Ce docteur céleste ajoute une raison qui ne me peut servir, *quia imbecilles facti estis ad audiendum.* Car je dois confesser sincèrement que vous êtes plus capables d'entendre l'explication des hautes vérités du sacerdoce de Jésus-Christ, que je ne le suis de vous la donner. Priez donc pour moi ce divin Prêtre, qu'il me découvre dans les merveilles de sa prêtrise ce qui est nécessaire pour sa gloire et pour votre instruction.

I. *Du sacerdoce de Jésus-Christ.*— Je trouve que le Fils de Dieu a possédé deux qualités adorables, auxquelles toutes les autres se rapportent, celle de roi et celle de prêtre. Son Père qui lui dit : *Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui*, lui dit : *Je t'ai établi roi sur la sainte montagne de Sion ; je t'ai donné toutes les nations, tous les rois et tous les peuples pour ton héritage et afin que tu en disposes souverainement* (*Psal.* II, 109). Cette royauté est fondée sur des titres merveilleux : 1° sur sa naissance éternelle, qui le rendant un avec son Père, le rend souverain comme lui ; 2° sur la naissance temporelle, par l'union hypostatique ; 3° sur la donation de celui qui se nomme le Roi des rois ; 4° sur sa conquête par la mort de la croix, qui l'a élevé au-dessus de tout ce qui est au ciel, sur la terre et dans les enfers (*aux Phil. chap.* II). Autant que les titres de sa domination sont glorieux et légitimes, autant elle est puissante et merveilleuse, n'ayant point d'ennemis à craindre, point de bornes qui la resserrent, point de troubles qui l'inquiètent, point de rivaux qui l'égalent, et point de fin qui la détermine. Toutefois cette grandeur n'est point comparable à celle de son sacerdoce, où son Père l'établit après l'avoir engendré pour la seconde fois dans la plénitude des temps, quand il lui a dit : *Tu es prêtre éternellement selon l'ordre de Melchisédech* (*Ps.* CIX). Cette vérité vous paraîtra bien claire par la comparaison de ces deux puissances, que je vous prie de remarquer.

1. Comme roi, il dispose de toutes les couronnes de la terre, qu'il donne selon qu'il lui plaît et que souvent il donne à des hommes ou fort méchants, ou fort médiocres, pour la punition des peuples. Mais comme prêtre, il dispose du royaume du ciel, qu'il n'accorde qu'à ceux qu'il en a rendus dignes, couronnant plutôt en eux, pour me servir des termes de saint Augustin, ses propres présents que leurs mérites.

2. Comme roi, il prend quelquefois le pauvre dans la poussière et le fait asseoir entre les princes de son peuple (*Ps.* CXII) ; comme prêtre, il choisit dans la masse de corruption et de péché des criminels et des héritiers de mort, dont il fait des saints et des héritiers de sa gloire.

3. Comme roi, il fait des hommes puissants sur d'autres hommes ; comme prêtre, il fait d'autres prêtres qui exercent un pouvoir admirable sur son propre corps.

4. Comme roi, il distribue ces biens qu'on appelle de fortune, qui sont fragiles ; comme prêtre, il donne les biens de la grâce, qui sont éternels.

5. Comme roi, il gouverne les hommes ; comme prêtre il a droit de les sacrifier à Dieu et de s'en servir ainsi que de victimes, par une autorité absolue, sans qu'ils puissent demander pourquoi il en use de cette façon.

6. Comme roi, il reçoit les hommages des rois et des peuples ; comme prêtre, il adore Dieu parfaitement pour les peuples et pour les rois. Il établit une nouvelle alliance entre lui et les hommes ; il apaise sa colère, il satisfait sa justice ; il se sacrifie lui-même à sa sainteté et il ordonne un sacrifice éternel, qui lui rend un honneur égal à la grandeur incompréhensible de son Etre.

7. En venant au monde il est roi et il voit des rois à ses pieds ; mais il faut qu'il meure pour exercer la fonction de sa prêtrise et pour l'établir sur la terre et dans le ciel ; en celle-là, par l'oblation de sa chair et de son sang sous les symboles mystiques ; en celui-ci, sans symboles et sans voiles, et en gloire, en grandeur et en majesté. Il faut monter plus haut et dire que c'est par la fonction sanglante de sa prêtrise, faite en la croix, qu'il a reçu la puissance souveraine au ciel et en la terre. Car c'est après sa mort qu'il dit : *Data est mihi omnis potestas in cœlo, et in terra* (*Saint Matthieu, chap. der.*). Et saint Paul (*aux Phil. chap.* II) marque la chose en termes plus forts : *Propter quod dedit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum.* De cette sorte, la grandeur, l'étendue et la durée de sa royauté dépendent de son sacerdoce : et comme celle-là est un droit de sa naissance, celui-ci est le prix de tous les travaux de sa vie et de toutes les douleurs de sa mort. C'est pourquoi la dernière qualité lui est plus chère que la pre-

mière, dont il n'a point voulu faire d'exercice tandis qu'il a été au monde, et qu'il a refusée lorsque les troupes qu'il avait miraculeusement nourries la lui ont voulu déférer. Elle lui a été funeste, puisque ce fut le prétexte dont les Juifs se servirent pour le faire mourir, quand ils virent Pilate enclin à le sauver.

Enfin s'il n'eût été que roi, il n'y aurait point de rédemption du péché, point d'élus, point d'Eglise, point de paradis. Car c'est comme prêtre qu'il a expié les péchés, que tous les sacrifices de la loi ne pouvaient expier; qu'il s'est formé un corps nouveau, qu'il s'est joint une épouse après l'avoir engendrée, et qu'il est entré dans le ciel pour nous l'ouvrir. *Initiavit nobis viam novam et viventem* (*aux Héb. chap.* X). Mais pour vous mieux faire comprendre encore la dignité du sacerdoce de Jésus-Christ, comparons-le avec celui de la loi ancienne : suivons, en ce parallèle, le grand apôtre, qui en a parlé si divinement dans l'Epître aux Hébreux.

II. *Comparaison du sacerdoce de Jésus-Christ avec celui d'Aaron.* — 1. Les prêtres de l'ancienne alliance recevaient leur sacerdoce par le droit de la naissance charnelle attaché à la tribu de Lévi : Jésus-Christ n'a point reçu le sien par cette voie, mais par l'établissement de Dieu avec jurement : *Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech* (*Ps.* CIX). Or la solennité de ce jugement qui n'a point été apportée en la prêtrise légale, montre et la dignité et l'immutabilité de la nouvelle, Dieu ne pouvant mieux faire voir l'une et l'autre qu'en jurant par soi-même, lui qui est la vérité incapable de changement et de tromperie.

2. Les prêtres lévitiques étaient obligés à la sainteté, parce qu'ils offraient les pains au Seigneur, mais il s'en fallait bien qu'ils fussent tous saints; Jésus-Christ est le Saint de Dieu, il est innocent, il est impollu, il est séparé des pécheurs d'une distance infinie (*aux Héb., chap.* VII), ne pouvant être souillé comme eux, ni en naissant, ni après sa naissance, ni par soi-même, ni par autrui, ni en grandes choses, ni en petites, ni pour longtemps, ni pour un moment, et n'ayant aucun combat à soutenir dans soi, ni hors de soi, pour conserver cette pureté qui est dans les hommes et dans les anges.

3. Les prêtres lévitiques étaient obligés d'offrir des sacrifices pour leurs péchés, aussi bien que pour ceux du peuple. Jésus-Christ n'avait point de sujet d'offrir des victimes pour l'expiation de ses fautes, et il s'est offert pour les péchés de tous les hommes.

4. Les victimes légales ne pouvaient purifier que la chair, *ad emundationem carnis.* Le sang des boucs et des taureaux n'allait pas jusque dans le cœur pour en ôter les souillures, et il n'était que la figure du sang que ce divin Prêtre devait répandre pour la parfaite purification de toutes les taches et de toutes les impuretés des hommes : *Sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel.*

5. Les prêtres de la loi réitéraient leurs sacrifices, ce qui en faisait voir l'insuffisance : mais Jésus-Christ, par une même oblation, qui ne sera jamais réitérée, a consommé l'œuvre de la sanctification : *Una oblatione consummavit sanctificatos* (*aux Hébr., chap.* X); ce qui fait voir sa force et sa perfection.

6. Les prêtres sacrifiaient sur un autel de pierre, et Jésus-Christ sacrifie son corps sur la subsistance divine, comme en celle où la nature divine et la nature humaine se sont unies. La première ne pouvait pas s'offrir à Dieu, étant Dieu même; la seconde étant créature ne le pouvait ni dignement adorer, ni le satisfaire par son oblation. Elle n'avait point de substance propre, mais elle était portée par la personne du Verbe; ce qui était cause de la dignité et du mérite infini de ses actions théandriques, les actions étant de suppôt, comme disent les philosophes; son sacrifice a été la plus sainte et la plus excellente de toutes; il l'a donc offert sur un autel digne de celui à qui il la présentait, et cet autel n'a pu être que sa personne éternelle, qui est autant adorable que son Père. Si vous vous en souvenez, l'évêque, dans le discours qu'il fait aux sous-diacres, leur dit que Jésus-Christ est cet autel d'or que saint Jean vit dans le ciel, sur lequel et par lequel les oblations des fidèles sont consacrées à Dieu. Or Jésus-Christ n'est notre autel que parce qu'il est la victime et le prêtre tout ensemble qui s'est offert pour nous, et qui, s'offrant pour nous, nous a rendus capables de nous offrir en lui. Il a donc fallu qu'il se soit offert lui-même sur un autel capable de faire agréer à Dieu son oblation et de la rendre efficace pour la nôtre; et cet autel ne peut être que la divine personne dont les autels de nos temples sont les figures.

7. Le grand prêtre entrait une fois l'année dans le sanctuaire, par le voile qui le séparait des autres parties du Temple. Mais Jésus-Christ est entré dans le sein de Dieu par la rupture du voile de sa divinité, qui est sa propre chair : *Per amplius et perfectius tabernaculum non manu factum semel introivit in sancta, æterna redemptione inventa* (*Chap.* IX).

8. Les prêtres lévitiques offraient debout, et Jésus-Christ offre assis, à la droite de la majesté de Dieu : *Hic unam pro peccatis offerens hostiam in sempiternum sedet in dextera Dei* (*Chap.* X).

Vous voyez clairement, mes chers frères, les avantages admirables du sacerdoce de Jésus-Christ sur celui d'Aaron : aussi n'est-il pas prêtre selon cet ordre, mais selon celui de Melchisédech, comme nous l'apprend l'Apôtre; et Dieu a voulu que dans la loi naturelle, et avant l'établissement du sacerdoce légal, il fût la figure de celui dont nous considérons la dignité.

III. *Comparaison du sacerdoce de Melchisédech avec celui de Jésus-Christ.* — 1. Melchisédech est introduit par l'Ecriture, sans père,

sans mère et sans généalogie : non pas qu'il n'eût ni père, ni mère, ni généalogie, puisqu'il était né comme les autres hommes, mais pour figurer le divin prêtre de la loi nouvelle, qui est sans mère, selon sa génération éternelle, et sans père selon la temporelle, et dont la naissance est inénarrable.

2. Melchisédech était roi, et le sacerdoce de Jésus-Christ est royal, comme nous venons de vous expliquer.

3. Melchisédech était roi de Salem, qui veut dire roi de justice et de paix ; et il est la justice et la paix des hommes : *Ipse est pax nostra qui fecit utraque unum, qui factus est nobis justitia* (*Eph. chap.* II; I *Cor.*, *chap.* I).

4. Melchisédech était prêtre du Très-Haut, *sacerdos altissimi* ; et Jésus-Christ est le Fils du Très-Haut et le Très-Haut lui-même : *Et Filius altissimi vocabitur* (*S. Luc*, *c.* I).

5. Melchisédech alla au devant d'Abraham après la victoire des cinq rois qu'il avait défaits ; et Jésus-Christ a vaincu le prince du monde, est entré dans son fort et lui a enlevé ses dépouilles : *Confidite*, dit-il à ses apôtres, *ego vici mundum* (*S. Jean, chap.* XVI).

6. Melchisédech bénit Abraham, et de là saint Paul infère qu'il était plus grand que lui ; Jésus-Christ a béni Melchisédech, parce qu'il est la bénédiction du Père, et qu'en lui toutes les nations ont été bénies.

7. Melchisédech a offert du pain et du vin ; Jésus-Christ a offert son corps et son sang sur la croix, et dans l'Eglise il transformera le pain et le vin en son corps et en son sang jusqu'à la consommation des siècles.

Ces choses que nous venons de dire, mes chers frères, sont grandes, mais elles sont infiniment au-dessous de la grandeur et de la sainteté de cet admirable sacerdoce, auquel vous allez être associés par votre ordination ; car comme Jésus-Christ et l'Eglise, selon la pensée de saint Augustin, ne sont pas deux Christs, mais un seul Christ, *Christus et Ecclesia non duo sunt Christi, sed unus Christus* (*Livre* I *de l'OEuvre imparfaite, contre Julien*) ; de même le Prêtre éternel et le prêtre temporel ne sont pas deux prêtres, mais un seul prêtre, adorant, et digne d'être adoré tout ensemble. Observez que les autres sacrements peuvent être administrés légitimement avec une forme déprécatoire. Le baptême conféré avec ces paroles : *Baptizetur servus Christi*, *in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti*, serait valide, et c'est ainsi que les Grecs le donnent. Le décret pour les Arméniens, dans le concile de Florence, y est formel, et la raison en est que celui qui baptise n'est que pur ministre. Il en est de même de la confirmation, qui serait donnée validement avec ces paroles : *Signetur servus Christi signo crucis, et confirmetur chrismate salutis*, *in nomine Patris*, etc. En plusieurs anciens Rituels la forme de l'absolution est aussi déprécatoire, et Soto et plusieurs théologiens sont d'opinion qu'elle est valide. Le plus grand nombre le nie, et leur raison est que le prêtre agit en ce sacrement, non comme ministre, mais comme juge, tenant la personne du Fils de Dieu, et exerçant une des parties de son sacerdoce qui consiste en la rémission des péchés. L'autre se termine en la consécration de son corps naturel, et il est certain que dans les paroles qui la font : *Ceci est mon corps*, le prêtre parle en la personne de Jésus-Christ ; qu'il fait son office, et qu'il entre en une admirable unité avec lui pour cette oblation, qui est une avec celle de la croix, avec celle du ciel, et avec celle qui s'offre en tous les lieux du monde, quoiqu'elle se fasse en des manières très-différentes. Si la grandeur de Jésus-Christ est d'être un avec son Père, si la grandeur des chrétiens est d'être un avec Jésus-Christ, quelle sera la grandeur des prêtres, qui outre cette unité générale des membres avec le chef, ont encore celle du sacerdoce céleste, lequel renferme toute la gloire et tout le pouvoir de Jésus-Christ?

Il ne faut pas s'étonner si l'ancienne Eglise était si rigoureuse aux choix de ceux qu'elle élevait à cette dignité, si elle y avait mis tant d'irrégularités, non-seulement spirituelles, mais corporelles, si elle leur demandait tant de conditions, et si elle consultait si curieusement le peuple, afin de n'ordonner personne sur qui le moindre soupçon pût tomber. L'Apôtre, entre les choses qu'il demande dans l'évêque et dans le prêtre, veut qu'il soit irrépréhensible et sans crime, c'est-à-dire comme l'explique saint Jérôme, sans accusation, et qu'il ait même le témoignage des infidèles pour l'innocence de sa vie : *Oportet autem illum et testimonium habere bonum ab iis qui foris sunt, ut non in opprobrium incidat et in laqueum diaboli* (I *Timoth.*, III). Les apôtres assemblent l'Eglise, voulant procéder au choix d'un apôtre en la place de Judas (*Act.*, I), et pour celui des diacres, ils le remettent au peuple, et ordonnent ceux qu'il leur présente (*Act.*, VI). Saint Cyprien écrivant à son clergé et à son peuple sur l'ordination d'Aurélius en l'ordre de lecteur, leur dit : *In ordinationibus, fratres charissimi, solemus vos ante consulere, et mores ac merita singulorum communi consilio ponderare* (*Epist.* 33). En une autre Epître, il reconnaît que les ordinations ne se doivent faire que *sub populi adsistentis conscientia*, *ut plebe præsente, vel detegantur malorum crimina vel bonorum merita prædicentur* (*Epist.* 68). Le quatrième concile de Carthage (*Can.* 8) veut que pour ordonner un lecteur l'évêque parle au peuple : *Indicans ejus fidem, aut vitam, atque ingenium.* A plus forte raison le fallait-il consulter pour l'élection d'un prêtre. Le concile de Barcelone, tenu sous saint Grégoire le Grand, ordonne qu'on monte aux ordres, ou par les rescrits des rois : *Per sacra regalia* ; ou par le consentement du clergé et du peuple. Dans les Capitulaires de Charlemagne on voit clairement que son intervention y était demandée, et il est ordonné que si les laïques offrent aux évêques des personnes de vie et de doctrine approuvées, pour recevoir l'ordination, ils ne puissent les refuser. Les conciles de Rome, de Reims et de Pavie (*Can.* 8, I), tenus sous

Eugène II et Léon IV, ordonnent que la nécessité obligeant les prélats à faire des prêtres, ils demandent le consentement des habitants : *Ut reverentius observentur.* Dans l'épître que les évêques assemblés au concile de Troyes écrivent au pape Nicolas, parlant des clercs ordonnés par Ebbon, archevêque de Reims, ils disent : *Et non se ad sacros ordines provehendos importune ingesserunt, sed acclamatione et attestatione ipsius Ecclesiæ, ut ordinarentur, obedierunt.* Je vous ai parlé de ces acclamations dans le discours des diacres, et elles étaient les marques du consentement du peuple en l'ordination et de la bonne opinion qu'ils avaient de celui qui était proposé. C'est pourquoi saint Augustin parlant à son peuple d'Eradius, qu'il désignait pour son successeur, leur dit : *Hic mihi responsione vestra opus est, teneam responsionem vestram, de hac assentione aliquid acclamate* (*Epist.* 110). Ces acclamations étaient souvent achetées, et le concile de Sardique ne veut pas qu'on y ait égard pour le changement d'Eglise que l'évêque voudra faire : *Cum manifestum sit potuisse plures præmio et mercede corrumpi eos qui sinceram fidem non habent ut clamarent in Ecclesia et ipsum petere viderentur episcopum.*

Sidonius, évêque de Clermont, décrivant l'élection d'un évêque de Châlons, dit : *Hic per fragores parasiticos suffragia comparatos apicianis plausibus ingerebatur; hic apice votivo si potiretur, tacita pactione promiserat, ecclesiastica plausoribus prædia fore* (*Lib.* IV, *epist.* 23). Saint Grégoire de Nazianze (*Epist.* 22, *ad Cæs.*), pour empêcher ce désordre, écrivant aux habitants de Césarée sur l'élection de leur évêque, leur conseille de consulter les sentiments du peuple, par sodalités ou confréries, et par familles, κατὰ φρατρίας καὶ συγγενείας. Aujourd'hui le témoignage du peuple est demandé en deux façons pour l'ordination, lorsqu'on publie aux prônes de leurs paroisses le dessein qu'ils ont d'entrer aux ordres sacrés et quand nous les ordonnons ; car l'évêque avant que de procéder à l'ordination des diacres à la prêtrise, s'adresse aux assistants et les conjure, par l'amour qu'ils doivent à Dieu, de dire ce qu'ils savent de leur vie qui les pourrait exclure du degré où il les va élever. Mais comme l'élection des prêtres est plus importante que celle des ministres qui les servent, c'est pour cette raison que le prélat parle en termes plus forts, après que l'archidiacre lui a répondu qu'il croit que ceux qu'il lui offre pour être promus à la prêtrise en sont dignes. Voici les termes de notre Pontifical.

IV. *Explication des paroles que l'évêque adresse au peuple.* — Comme ceux qui sont dans un vaisseau et le pilote qui le gouverne courent même danger, et ont un même intérêt dans le calme et la tempête, cette commune raison de crainte et d'espérance les oblige d'avoir de mêmes sentiments. C'est pourquoi ce n'a pas été sans sujet que les saints Pères ont ordonné que dans l'élection des ministres de l'autel on consulterait le peuple, parce qu'il arrive souvent que ce qui est ignoré par plusieurs de la façon de vivre de ceux qui sont présentés, est su par quelques particuliers, et qu'il est nécessaire que l'on obéisse plus facilement à un ministre ordonné, à l'ordination de qui on a donné son consentement. Certes il me semble que ces diacres ont vécu de telle sorte, et ont donné tant de preuves de vertu qu'ils sont dignes de monter à un plus haut degré dans l'Eglise; mais de peur que l'affection ne trompe quelques particuliers, ou que la flatterie ne les corrompe, il est à propos de demander l'avis de plusieurs. Donc dites hardiment ce que vous savez des actions et des mœurs de chacun de ces diacres, et ce que vous pensez de leur mérite, et en leur donnant votre suffrage pour le sacerdoce, regardez plutôt de quoi ils sont dignes que ce que votre amitié vous fait désirer pour eux. C'est pourquoi si quelqu'un dans cette assemblée sait quelque chose d'important contre eux, que pour l'amour de Dieu il le dise en toute assurance ; mais qu'il se souvienne de sa condition, afin de ne rien dire légèrement, et encore moins faussement, qui puisse scandaliser un ministre de Jésus-Christ.

Personne ne se présentant pour accuser les diacres, l'évêque s'adresse à eux et leur fait cette belle leçon :

Mes très-chers enfants, qui allez être consacrés en l'office de la prêtrise, tâchez de la recevoir dignement, et de l'exercer d'une façon louable. Le dernier dépend du premier, car il est indubitable que si vous recevez l'ordre avec les dispositions qu'il demande, vous en ferez les fonctions avec la sainteté qu'elles désirent, et que vous mériterez l'approbation de Dieu et des hommes. Quand les rois élèvent leurs sujets aux premières dignités de leur Etat, ils ne peuvent leur donner la suffisance pour leur exercice. Mais il n'en est pas ainsi de Jésus-Christ dans le choix qu'il fait de ses prêtres, et l'Apôtre témoigne qu'il les rend dignes ministres du Nouveau Testament : *Qui idoneos nos fecit ministros Novi Testamenti* (*Aux Cor.*, c. III). Or, comme je vous ai souvent dit, la première et plus essentielle disposition au sacerdoce est la vocation ; car il ne suffit pas de sentir en vous une grande ardeur de dévotion, vous présentant à l'ordre, un profond recueillement d'esprit, des désirs violents de travailler pour l'Eglise, une forte aversion de toutes les choses contraires à votre état et une constante résolution de mener une vie toute sainte. Ces mouvements sont bons, mais ils peuvent être trompeurs. Ils peuvent venir de la nature, de l'imagination, du tempérament, et bien souvent du démon, qui les excite dans vos sens plutôt que dans votre cœur. Et quand même il les formerait dans votre cœur, c'est pour vous tromper et pour vous engager vitement dans le sacerdoce, où Dieu ne vous appelle pas. Considérez donc bien ce qui se passe en vous, afin de ne vous élever pas trop vite au plus haut rang où un homme puisse parvenir sur la terre. Comme le Père éternel après avoir donné son essence à son Verbe dans la génération divine, n'a

pu lui donner rien de plus grand en sa génération temporelle, après l'union hypostatique, que le souverain sacerdoce : ainsi Jésus-Christ, après vous avoir donné la qualité de ses enfants dans le baptême, ne peut vous faire une plus grande libéralité, vous porter à un plus haut point de gloire, et vous donner une plus intime union avec lui, que de vous communiquer sa prêtrise.

C'est pourquoi vous devez trembler à la vue d'une dignité si divine, qui demande que comme il est un Dieu incarné, vous soyez des hommes déifiés. Le rang où l'Eglise vous a mis est au-dessus de toutes les vertus que vous pourriez avoir : ne vous estimez donc pas dignes de celui du sacerdoce, qui n'a jamais été mérité que par le Fils de Dieu, et qu'il a acheté par l'anéantissement de sa filiation divine, par les travaux de sa vie, et par les douleurs et l'ignominie de sa mort. Saint François était diacre : et qui méritait mieux d'être promu à la prêtrise de Jésus-Christ, que celui qui était déjà si conforme à Jésus-Christ ? Si la pauvreté est nécessaire pour imiter ce souverain Prêtre, qui est né, qui a vécu, et qui est mort dans son sein, François était né dans une étable. Il s'était dépouillé de ses habits devant l'évêque d'Assise. Il avait renoncé à tous ses biens paternels, avec plus de joie que les autres ne les recueillent ; il vivait d'aumône. Si l'humilité est requise, qui l'a jamais possédée au point de cet homme merveilleux, qui s'estimait le plus vil et le plus méchant de tous les hommes ? Si la pureté du corps et du cœur se doit trouver en celui qui consacre le corps et le sang du Dieu des Vierges, qui était plus pur que François, dont la virginité n'a jamais été flétrie ? Si la charité est comme l'âme du prêtre, en qui a-t-elle jamais été si grande qu'en ce séraphin mortel ? Si la vie du sacrificateur angélique est une vie de sacrifice par la pénitence, François n'en a-t-il pas été le maître, l'exemple et le restaurateur dans son siècle ? Cependant ce François, si pauvre, si humble, si chaste, si charitable, si pénitent, n'eut jamais la hardiesse de se faire prêtre, après avoir vu entre les mains d'un ange du ciel, lui qui était un ange terrestre, une fiole pleine d'une eau claire et lumineuse, à laquelle il lui dit que la conscience d'un prêtre devait ressembler. Et nous, mes frères, qui sommes souvent rongés d'avarice, qui avons l'esprit enflé d'orgueil, dont le corps est souillé de mille abominations, dont le cœur est dans la haine du prochain, dont la vie est molle et délicieuse ; nous enfin qui sommes des démons visibles, nous nous présenterons avec hardiesse à la prêtrise ? Et il vous tardera d'être promus à une dignité qui fait trembler les saints sur la terre, et les anges dans le ciel ? Non, non, il n'est point besoin que ceux-ci vous montrent une fiole remplie d'une liqueur plus claire et plus brillante que la lumière du soleil. Nous avons, comme dit saint Pierre, l'Ecriture sainte, qui est plus assurée que toutes les visions : et cette Ecriture avertit en mille lieux les prêtres évangéliques de la dignité du sacerdoce, et de la sainteté que doivent avoir ceux qui l'exercent. Tremblez donc, mes frères les diacres, tremblez d'une crainte salutaire, et sachez qu'il n'y a point de danger à reculer, mais qu'il y en a un très-grand à avancer plus qu'il ne faut. Saint Grégoire de Nazianze s'enfuit de peur d'être ordonné prêtre, et il composa une admirable oraison pour rendre raison de sa fuite, où après avoir expliqué la grandeur et les périls du sacerdoce, il dit : *Qui est celui, lequel ayant considéré toutes ces choses, sera si aveuglé que d'aimer la célérité et la précipitation, plutôt que la sûreté et l'utilité ? Qui est celui qui formera en un jour, comme s'il était question de faire une statue de boue, le défenseur de la vérité, qui doit se trouver parmi les anges devant Dieu, qui le glorifiera avec les archanges, qui enverra des sacrifices sur l'autel céleste, qui exercera le sacerdoce de Jésus-Christ, qui sera le Dieu des autres, et qui les fera dieux ?*

V. *Offices des prêtres, dont le premier est de consacrer le corps de Jésus-Christ.* — Vos offices sont tous redoutables, et notre Pontifical les passe assez légèrement. Il les réduit 1° à offrir, 2° à bénir, 3° à gouverner, 4° à prêcher, 5° à baptiser. Vous offrez, comme je vous ai déjà dit, le corps et le sang du Fils de Dieu, sous les symboles mystiques, après l'avoir consacré, et par ce moyen vous continuez sur la terre le sacerdoce de Jésus-Christ en une manière qu'il ne le peut plus exercer lui-même. Car vous le présentez en état de mort, et par la force des paroles de la consécration vous séparez son sang de son corps, pour mettre l'une sous les espèces du vin, et l'autre sous les espèces du pain, encore que, par une liaison nécessaire, l'un soit toujours avec l'autre. Vous le rompez, vous l'immolez, et vous le rendez présent en un mystère où il est exposé aux sacriléges et aux outrages des méchants, comme il le fut autrefois chez Caïphe, chez Pilate, et sur le Calvaire. Jésus-Christ étant ressuscité, et vivant dans le sein de son Père, ne peut plus s'offrir dans ces abaissements que par votre ministère, à cause que la manière de son oblation céleste doit répondre à la nouveauté de sa vie et à la gloire dont il jouit à la droite de la Majesté. Vous adorez Dieu autant qu'il est adorable. Vous le bénissez autant qu'il est digne d'être béni. Vous l'honorez autant qu'il mérite d'honneur. Vous lui rendez tous les devoirs des hommes. Vous le remerciez pour eux d'une façon qui surpasse tous les biens de nature, de grâce et de gloire qu'ils peuvent recevoir de lui. Vous impétrez ces mêmes biens avec autorité. Vous faites la paix du ciel et de la terre. Vous consolez, et vous allégez les peines de l'Eglise souffrante dans le purgatoire ; enfin, vous offrez l'Eglise militante à son époux, et vous la rendez victorieuse dans ses combats. Il n'y a que vous qui puissiez faire ces merveilles par la force de votre ordination, et il faut démentir toute l'Ecriture sainte, tous les saints Pères, et toute la tradition ecclésiastique, pour confondre votre sacerdoce avec celui qui est attribué aux fidèles, par lequel ils ont droit de

se sacrifier à Dieu par l'oblation de leur corps et de leur âme; mais non pas de consacrer et d'offrir l'Agneau immaculé. Jésus-Christ ne dit qu'à ses apôtres : *Faites ceci en mémoire de moi*. Ce n'est qu'eux qu'il envoie, comme son Père l'a envoyé, et à qui il donne le Saint-Esprit et le pouvoir de remettre les péchés. Paul et Barnabé, établissent des prêtres dans chaque ville, qui sont clairement distingués des autres par leurs offices. Le deuxième canon des apôtres veut que le prêtre soit ordonné par un évêque. Celui de Néocésarée (*can.* 9) lui défend d'offrir, s'il confesse avant son ordination avoir commis un péché d'impureté. Celui de Nicée comme nous avons dit, interdit aux diacres de donner l'eucharistie aux prêtres, parce qu'il n'est pas juste que ceux qui l'offrent la reçoivent de ceux qui n'offrent pas. Justin dit que Dieu ne reçoit des hosties que de la main de ses prêtres (*Au dialogue contre Triphon*). Saint Grégoire de Nazianze, dans l'oraison que je viens de vous alléguer, entre les fonctions redoutables des prêtres qu'il rapporte, cote particulièrement le sacrifice qu'il transmet sur l'autel céleste; ce qui prouve ce que je vous disais : que le prêtre sacrifie dans le sein du Père éternel, qui est le sanctuaire du ciel. Dans le poëme qu'il adresse aux évêques il leur dit:

O qui sacra Deo offertis non tincta cruore,
Clari custodes animarum, *etc.*

Grégoire de Nysse, en l'oraison du saint baptême, parle encore plus clairement. *La même force de la parole*, dit-il, *qui opère dans le baptême, fait le prêtre auguste et honorable, et le sépare du peuple par la nouveauté de la bénédiction qu'il a reçue. Car celui qui était hier un de la multitude du vulgaire, soudain est rendu précepteur, docteur de la piété, prélat des mystères cachés, et il lui arrive des choses si admirables, qu'encore que pour la forme extérieure, il ne change point et qu'il demeure le même qu'il était, toutefois une grâce invisible, transforme son âme invisible en un état plus saint qu'auparavant*. Socrate l'historien, parlant de l'attentat d'Ischyras, lequel sans avoir été ordonné prêtre avait entrepris d'en prendre le nom, et d'en exercer les fonctions, nomme son action un crime digne d'être puni par plus d'une mort. Saint Jérôme proteste qu'il n'a garde de concevoir aucun soupçon des prêtres, qui font le corps de Christ avec leur bouche sacrée (*Ep. à Héliodore*), *qui Christi corpus sacro ore conficiunt*.

VII. 2. *Office des prêtres de bénir le peuple.* — Votre second office est de bénir le peuple, et particulièrement dans le sacrifice où vous dites si souvent : *Dominus vobiscum*, qui est une bénédiction que vous lui souhaitez de la part de Dieu. A la fin de la messe vous la donnez solennellement; et, par les saints canons (*Const. Ap.*, *l.* VIII, *c.* 25 *et* 58), il était défendu aux assistants de sortir de l'église avant que de l'avoir reçue du prêtre. Il est vrai qu'en la présence de l'évêque (*Concile 4me de Tolède, c.* 13; *concile d'Agde, can.* 47; *d'Orléans, 2e c.* 26; *du 3e c.* 28) il ne la donnait pas, et c'est par ce moyen qu'on accorde le canon 44 du concile d'Agde, qui dit : *Benedictionem super plebem in Ecclesia fendere presbytero penitus non licet*, avec les autres qui ordonnent au peuple de recevoir cette bénédiction. Saint Jérôme (*en l'ép. à Rustique*) dérive cette puissance de bénir le corps mystique de Jésus-Christ de celle de consacrer son corps naturel : *Si presbyter Christum consecrat, cum in altario Dei sacramenta benedicit, benedicere populo non debet*. Saint Ephrem exhorte les laïques à honorer les prêtres, afin de jouir des fruits de leur bénédiction : *Honora sacerdotem, ut in novissimis benedictionem ab eo accipias, nam qui sacerdotes inhonoraverit, neque benedictionem ab eo accipere in novissimis promerebitur* (*Serm. de Timore Dei*). Le prêtre qui était tombé en quelque crime ne pouvait donner la bénédiction. Saint Basile, en l'épître canonique à Amphilochius, ordonne que le prêtre qui par ignorance se sera marié ne bénisse ni en public, ni en particulier, ni ne donne aux autres le corps de Christ. Le synode *in Trullo* (*c.* 3 *et* 26) renouvelle cette défense; et nous apprenons de Théodore Balsamon que celui qui s'était déposé volontairement, ou qui l'avait été pour crime, ne pouvait dire dans l'église : *Benedictus Deus*, parce qu'il était remis en l'ordre des laïques. Cette bénédiction s'étend hors du sacrifice sur les personnes, sur les biens de la terre, sur les aliments et sur les autres choses qui servent à l'homme; et l'évêque, en consacrant vos mains, dit pour cela : *Ut quæcumque benedixerint benedicantur*. Saint Athanase, en la Vie de saint Antoine, remarque qu'il s'agenouillait humblement devant les prêtres et qu'il demandait leur bénédiction.

VIII. 3. *Office des prêtres de gouverner l'Eglise.* — Votre troisième office est de gouverner, *præesse*. Au commencement les prêtres gouvernaient l'Eglise en commun avec les évêques, dont ils étaient les assesseurs et les conseillers. Ce n'était pas, comme prétendent les hérétiques, qu'il n'y eût aucune supériorité de ceux-ci sur ceux-là, puisqu'il est très-aisé de prouver qu'il y a eu toujours subordination entre eux; c'était l'erreur d'Aërius, lequel n'ayant pu parvenir à l'épiscopat, commença d'enseigner qu'il n'était pas plus grand que la prêtrise. Saint Epiphane dit qu'il tenait les discours d'un furieux (*en l'her.* 75) et au-dessus de la condition humaine; et ce discours était : Quel avantage de supériorité a l'évêque sur le prêtre? *Celui-ci ne diffère en rien de celui-là : ce n'est qu'un ordre, qu'un honneur, qu'une dignité*. Mais l'examen de cette grande question n'est pas de ce lieu, ni de mon sujet, et je parle à ceux qui se présentant pour être ordonnés par évêque se reconnaissent, sans doute, inférieurs à lui, et veulent lui, être sujets : comme saint Ignace le Martyr (*Ep.* 7, *à l'Eglise de Tharse*) dès le temps des apôtres en donnait l'avis aux prêtres de l'Église de Tharse et de Smyrne. Ce gouvernement demeure encore aujourd'hui dans les églises cathédrales, où l'évêque et le chapitre doivent concourir ensemble pour l'aliénation des biens, pour les

échanges, pour les acquisitions et pour faire des statuts qui règlent diverses choses dans le culte divin. Les décrétales sont pleines de ces matières, et je ne veux pas m'y arrêter: il me suffit de vous dire que cette présidence et ce gouvernement que vous donne votre ordre sur le peuple est tout à fait divin, puisque sa fin est de sanctifier les membres de Jésus-Christ et de les conduire à la vie éternelle. C'est pourquoi vous devez le considérer comme une puissance céleste, afin de l'exercer d'une façon qui réponde à sa nature, et d'être dignes de ce double honneur dont parle l'Apôtre (*I à Tim, chap.* VIII) : *Qui bene præsunt presbyteri, duplici honore digni sunt.*

IX. 4. *Office des prêtres de prêcher.* — Le quatrième office des prêtres est de prêcher, et c'est un acte hiérarchique. Le Sauveur envoya ses disciples auxquels les prêtres succèdent, par les bourgs et par les villes, pour prêcher l'Evangile. Saint Paul, entre les qualités de celui qui doit être choisi pour cette grande dignité, demande la doctrine. Dans les Actes, saint Luc fait mention des docteurs de l'Eglise d'Antioche, qui n'étaient autres que les prêtres, ce que les paroles du texte nous montrent : λειτουργούντων αὐτῶν, termes qui signifient l'obligation du sacrifice de l'eucharistie, selon tous les saints Pères. Tertullien reproche aux hérétiques que les laïques entreprennent d'enseigner parmi eux, et même les femmes. Saint Grégoire de Nazianze (*Livre des Prescriptions, ch.* 42) reprend, dans le même esprit, *ceux qui étant du nombre des ouailles usurpent l'office des pasteurs, par la prédication; qui, ne tenant que la place du pied dans le corps de l'Eglise, veulent faire l'office de la tête* (*Oraison* 9), *et que leur condition rangeant au nombre des soldats, se mêlent des fonctions de capitaines.* Léon I[er] écrivant à Maxime d'Antioche, lui parle en ces termes : *Illud quoque dilectionem tuam convenit præcavere, ut præter eos qui sunt Domini sacerdotes, nullus sibi jus docendi et prædicandi audeat vindicare, sive sit ille monachus, sive sit laïcus, qui alicujus scientiæ nomine glorietur. Quia etsi optandum est, ut omnes Ecclesiæ filii, quæ recta et sana sunt sapiant, non tamen permittendum est ut quisquam extra sacerdotalem ordinem constitutus, gradum sibi prædicatoris assumat, cum in Ecclesia Dei omnia ordinata esse conveniat, ut in uno Christi corpore, et excellentiora membra suum officium impleant, et inferiora superioribus non insultent.* Le même pape écrit la même chose à Théodore, évêque de Cyr; voici ses termes : *Adjicientes et illud quod propter improbitatem monachorum quorumdam religionis vestræ verbo mandastis, per vicarios nostros, et hoc specialiter statuentes, ut, præter Domini sacerdotes, nullus audeat prædicare, sive sit monachus, sive ille sit laicus, cujuslibet scientiæ nomine glorietur.* Il est certain que les prêtres doivent paître le troupeau de Jésus-Christ, et comment le peuvent-ils paître que par la parole divine? Il est vrai que l'évêque est le principal passteur; mais ils sont les pasteurs subalternes, soit par l'office de curés, soit par la commission des prélats supérieurs qui, ne pouvant prêcher en tous les lieux de leurs diocèses, sont obligés d'instruire par leur bouche les brebis qui leur sont commises, ou dans des instructions familières, comme peuvent faire les diacres, ou dans des sermons formés, comme il appartient à ceux dont nous parlons. Le second concile de Bazas (*can.* 2, *année* 529) leur permet cette fonction : *Hoc etiam pro ædificatione omnium Ecclesiarum ut pro utilitate totius populi, nobis placuit ut non solum in civitatibus, sed etiam in omnibus parochiis, verbum faciendi daremus presbyteris potestatem.* Dans les Capitulaires de Charlemagne il est enjoint à chaque prêtre de prêcher l'Evangile, dans sa paroisse, toutes les fêtes et tous les dimanches : *Ut omnibus festis, et diebus dominicis unusquisque sacerdos Evangelium Christi populo prædicet.* Le sixième concile d'Orléans ordonne la même chose. Nous avons déjà observé qu'il n'y avait qu'en Afrique où les prêtres n'eussent pas la puissance de prêcher en présence des évêques, et que d'abord saint Augustin prêchant devant l'évêque Valère, par son commandement, cette nouveauté offensa les autres prélats de la province; mais qu'ayant su que cela se pratiquait dans l'Orient, ils le pratiquèrent aussi dans leurs églises.

X. 5. *Office des prêtres de baptiser.* — Le cinquième office des prêtres est de baptiser solennellement, quoiqu'en l'ancienne Eglise les évêques fissent cette fonction : comme nous avons remarqué en parlant des diacres. Saint Denis Aréopagite leur attribue ce ministère, parlant des hiérarques auxquels on présente les baptisés. Mais il est certain que les prêtres baptisaient aussi. Le cinquantième canon des apôtres y est formel : *Si quis episcopus vel presbyter non tria unius mysterii baptismata perfecerit deponatur.* Au troisième livre des Constitutions apostoliques il est dit : *Nec presbyterum, neque diaconum jubemus ordinare ex laicis clericos, sed presbyterum tantum docere, offerre, baptizare.*

Ces offices étant si importants, si difficiles et si saints, mes très-chers enfants, vous devez monter au degré qui vous y engagera, avec une très-grande crainte, et vous devez tâcher d'en être dignes par une sagesse non pas terrestre, qui est ennemie de Dieu, mais par une sagesse qui vienne de lui, par des mœurs non-seulement bonnes, mais exemplaires, et par une longue et constante observation de la justice, c'est-à-dire de toutes les vertus. C'est pourquoi le Seigneur commandant à Moïse de choisir entre tous les enfants d'Israel soixante et dix hommes pour l'aider à gouverner cette grande multitude auxquels il pût diviser son esprit, il lui suggéra qu'il fallait élire ceux qu'il connaissait les plus vénérables par leur vieillesse. Vous êtes figurés en ces vieillards si, par la grâce et par les sept dons du Saint-Esprit, vous gardez le Décalogue de la loi et vous montrez de la maturité et de la gravité en vos œuvres et en vos paroles. Dans le Nouveau Testament, Notre-Seigneur, pour figurer la même chose, envoya soixante et

dix disciples, deux, à deux pour prêcher l'Evangile, afin de montrer, par la parole et par les actions, que les ministres de son Eglise devaient être parfaits en la foi et dans les œuvres, et se trouver fondés en la dilection de Dieu et du prochain. Tâchez donc d'être tels, que vous méritiez que les évêques, figurés par Moïse et par les apôtres, vous appellent à les soulager dans leurs travail. Certes il n'y a rien de si merveilleux que cette variété de ministres dont l'Eglise est environnée comme d'un rempart, ornée comme d'une éclatante beauté, et gouvernée comme de pilotes très-sages ; quand on voit dans la hiérarchie des évêques au premier rang, au second des prêtres, et au troisième des diacres et des sous-diacres, lesquels par des consécrations différentes, par divers offices et divers degrés, composent, dans une subordination admirable, un seul corps de Jésus-Christ. C'est pourquoi, très-chers fils, puisque de l'avis de nos frères, nous vous avons choisis pour nous assister dans les travaux de notre charge, conservez l'innocence d'une vie entière et sans reproche. Reconnaissez la sainteté de vos fonctions, et imitez le mystère que vous consacrez tous les jours sur le saint autel. Si vous savez bien prendre cette imitation, il ne vous faut point d'autres leçons, ni d'autres pratiques, ni d'autres exemples pour le règlement de votre vie. Toutes les mauvaises passions qui vous peuvent corrompre sont condamnées par ce mystère de mort, où l'offrant doit mourir avec la victime qu'il présente à Dieu. Jésus-Christ, qui n'y fait aucun usage humain de ses sens, vous y enseigne à ne vous servir plus des vôtres humainement. Jésus-Christ, qui s'y cache sous des voiles corruptibles, vous avertit d'aimer la retraite, l'obscurité et le silence. Jésus-Christ, qui s'y assujettit aux outrages des hommes, en ces symboles, vous apprend à souffrir les injures et le mépris. Jésus-Christ y obéissant à vos paroles, qui le rendent présent où il n'était pas, vous fait une leçon d'obéissance à vos évêques. Jesus-Christ, qui n'y rebute point les pécheurs, vous montre que vous ne les devez pas éloigner par une trop grande sévérité. Jésus-Christ, qui s'y donne comme viande et comme breuvage, vous impose une heureuse obligation de consacrer et votre temps, et votre corps et votre âme au service du prochain. Jésus-Christ, qui veut que les accidents y soient soutenus sans leur propre substance, vous dit que tous les biens qui sont en vous, hormis ceux de la grâce, vous doivent paraître comme des accidents fragiles, et qu'il faut qu'ils soient soutenus en vous par l'esprit de Dieu. N'ai-je donc pas raison, mes chers fils, de vous dire que pour être saints, il suffirait que vous pratiquassiez bien ces grandes paroles : *Imitamini quod tractatis.* Que votre doctrine soit, non pas un ragoût qui flatte la délicatesse des chrétiens, mais une médecine qui les purge de leurs mauvaises humeurs. Ne considérez pas si elle est amère, mais si elle est utile; si le malade la refuse, mais s'il en a besoin ; s'il vous accuse d'être trop cruel, mais si vous suivez les règles de l'art divin de guérir les âmes. Ce n'est pas à lui à vous prescrire l'ordre de sa guérison, mais c'est à vous à lui ordonner tout ce que vous jugerez lui être nécessaire. Que vous servira d'avoir un peu adouci son mal, s'il revient aussitôt avec plus de cruauté qu'auparavant ? Votre cure doit être assurée et constante, et d'ordinaire la rechute est un témoignage que vous ne l'avez pas bien traité, ou que vous ne l'avez pas bien connu. N'alléguez point vos bonnes intentions, elles ne seront pas reçues de celui qui a racheté cette âme que vous perdrez par votre indulgence. Il la demandera de votre main, et il vous en fera rendre un compte égal au prix qu'elle lui a coûté. Que votre vie soit une odeur céleste qui parfume toute son Eglise, qu'elle réjouisse les justes, qu'elle confonde les méchants, et qu'étant contraints de la sentir malgré eux, ils n'aient plus d'excuse d'aimer la puanteur des cloaques où ils demeurent. Qu'il s'exhale de votre marcher, de votre contenance, de vos regards, de vos gestes, de vos paroles, de toute votre personne, une vapeur de vie, je veux dire des exemples si saints que vous instruisiez mieux les fidèles par vos œuvres que par vos prédications, afin que nous n'ayons pas sujet de nous repentir de votre promotion au sacerdoce, ni vous de l'avoir reçu; mais plutôt que nous en recevions la récompense dans le ciel. Dieu se repentit d'avoir fait l'homme, qui, au lieu de reconnaître les grâces de sa création, faisait gloire d'offenser son Créateur, et ce repentir fut suivi du déluge, qui noya tous les hommes de la terre dont elle était habitée. Les évêques ont souvent sujet de se repentir d'avoir fait des prêtres, parce que bien loin de vivre selon l'esprit de leur condition, ils ne vivent pas même comme de bons laïques. Mais ces prêtres ont plus de sujet de se repentir d'avoir été promus au sacerdoce, puisque, après avoir scandalisé l'Eglise, ils tombent dans un déluge éternel de calamités effroyables qui vengent la profanation qu'ils ont faite d'une chose si sainte. Alors ils voient, mais trop tard, que la crainte qu'on leur voulait donner d'une dignité si divine n'était pas frivole, qu'on n'usait point d'exagérations, qu'on ne disait pas même la vérité dans toute sa force. Alors ils se repentiront de s'être si fort hâtés de monter à un rang dont l'élévation n'a servi qu'à rendre leur chute plus mortelle. Alors ils verront tout ce qu'ils n'ont pas voulu voir, et ils souffriront tout ce qu'ils ne voudraient pas souffrir. Pour moi, si quelqu'un de ceux que j'ordonnerai est de ce nombre, je protesterai que je suis innocent de son sang, ne lui ayant caché ni les périls où il s'exposait, ni le châtiment que mérite sa témérité. Mais j'ai une meilleure opinion de vous, et je veux croire que vous serez tels que votre bonne vie, l'édification que vous donnerez à l'Eglise et les services que vous lui rendrez me serviront de consolation et de couronne. Après cette remontrance, l'évêque se lève et dit deux oraisons pour demander à Dieu qu'il

lui plaise de multiplier ses dons célestes sur ses serviteurs qu'il a élus pour le ministère de la prêtrise, afin qu'ils obtiennent par sa grâce l'esprit de l'ordre auquel il daigne les recevoir, la bénédiction du Saint-Esprit, la vertu de la grâce sacerdotale et l'effusion de dons. Ces prières n'ont rien de difficile, ni de digne d'être particulièrement expliqué. Mais il ne faut pas omettre ce que dit l'évêque sur la fin de la messe, comme il a fait en l'ordination des diacres. Après donc qu'il a convié les assistants d'élever leur cœur à Dieu, et de le remercier, ce qui est une chose très-digne et très-juste, voici comme il poursuit :

XI. Il est digne, juste, équitable et salutaire de te rendre grâces toujours et en tous lieux, Seigneur saint, et Père tout-puissant, Dieu éternel, auteur des honneurs et distributeur de toutes les dignités, par qui toutes choses font leurs progrès et s'affermissent par des accroissements de la nature raisonnable, d'un degré moins parfait à un plus parfait, selon la disposition convenable d'un ordre sagement établi. C'est ainsi que dans l'ancienne loi, les degrés et les offices des prêtres et des lévites ont été rangés diversement, pour l'exercice des sacrements mystiques qu'elle contenait ; et ayant mis au premier rang des souverains pontifes pour gouverner les peuples, elle choisit des ministres qui, dans le second rang et dans une dignité inférieure, entreraient en société avec eux et en participation de leur ministère, pour les soulager en leur charge. C'est ainsi que tu agis dans le désert, par l'esprit de Moïse, qui fut partagé entre lui et ces soixante et dix vieillards, par l'aide desquels il gouverna facilement une multitude innombrable de personnes. Ainsi tu fis passer l'abondance de la grâce que tu avais donnée au grand prêtre Aaron, à Eléazar et à Ithamar, ses enfants, afin qu'il y eût un nombre suffisant de ministres pour offrir des hosties salutaires et pour exercer toutes les fonctions qui appartenaient au culte légal. Par cette providence, Seigneur, tu as donné aux apôtres de ton Fils, les docteurs pour compagnons de leur foi, et par leur assistance ils ont rempli toute la terre de la prédication de ton Evangile. C'est pourquoi nous te demandons, Seigneur, qu'il te plaise aussi de nous donner pour aides ces diacres que nous allons ordonner, parce que dans nos fonctions nous en avons d'autant plus besoin, que nous sommes plus faibles et plus incapables de soutenir le poids de nos charges. Elève de grâce ces tiens serviteurs à la dignité de la prêtrise, et rends-les en dignes en même temps. Renouvelle leur esprit par l'infusion du Saint-Esprit, afin qu'ils s'acquittent comme ils doivent des offices du second rang où tu les auras établis, et que l'innocence de leur vie soit une censure publique de la mauvaise vie des pécheurs. Qu'ils deviennent par ta bonté de sages et habiles coopérateurs des fonctions de notre ordre. Que la plus excellente idée de la perfection reluise en leur conduite ; afin que, rendant bon compte de l'administration qui leur a été commise, ils reçoivent les récompenses de la béatitude éternelle.

XII. *Cérémonies de l'ordination des prêtres.* — Quand cette préface est achevée, chaque diacre se présente à l'évêque, ayant l'étole sur l'épaule ; et il la lui met devant l'estomac, en forme de croix, disant : *Accipe jugum Domini, jugum enim ejus suave est et onus ejus leve.* Si vous considérez attentivement les offices de la prêtrise, et les obligations qu'elle impose aux prêtres, la nature trouvera ce joug insupportable. Car il faut qu'elle meure en votre ordination, non pas pour n'en sentir plus les mauvais mouvements, mais pour les détruire par une mort continuelle qui lui sera très-sensible. Ne vous troublez pas toutefois, mes frères, et mettez votre confiance au Seigneur, qui vous rendra cette mort si agréable, ce joug si doux et si léger, que vous vous tiendrez bienheureux de le porter. Jésus-Christ le portera en vous, et déjà, ayant porté sa croix, il en a ôté toute la pesanteur. Siméon le Cyrénéen lui aida à porter la sienne durant un chemin assez court ; et jusqu'à la consommation du siècle, il portera toutes les croix de ses élus, mais particulièrement il soutiendra celles de ses prêtres, qu'il considère comme ses frères, ou plutôt comme un autre lui-même. Il faut seulement qu'ils la portent, non pas devant la poitrine, mais dans le cœur. Si la charité l'y place, elle n'y pèsera non plus que les éléments dans leur centre. Aux yeux des hommes charnels, elle paraîtra comme un arbre qui les accable ; mais pour eux ce sera un petit bouquet de myrrhe, comme parle l'épouse du Cantique (*Cant.*, I), et ils pourront dire hardiment aux personnes du siècle, ces belles paroles de saint Bernard : *Vous voyez nos croix, mais vous ne voyez pas nos onctions.* Quand on considère les travaux que souffrait l'Apôtre dans la prédication de l'Evangile, les naufrages, la faim, la nudité, les liens, les prisons, les embûches, les contradictions, les calomnies, on ne peut comprendre comment un homme pouvait résister à tant d'attaques, et si violentes. Mais la charité lui rendait ce fardeau très-léger, et il protestait que rien n'était capable de le séparer de l'amour de son Maître (*aux Rom.*, *ch.* VIII) et du service de son Eglise : non pas qu'il eût aucune confiance en ses forces, mais par la force de sa foi, qui lui faisait dire : *Je puis tout en celui qui me fortifie* (*Philip.*, *ch.* IV). Ensuite de l'étole, l'évêque met à chacun la chasuble, qui demeure pliée par derrière, la seule partie de devant étant déployée, et il dit : *Accipe vestem sacerdotalem per quam caritas intelligitur, potens enim est Deus ut augeat tibi caritatem et opus perfectum.* L'Ecriture sainte raconte que Rachel voulant faire passer Jacob pour Esaü, lui donna les habits de son frère : *Vestibus Esau valde bonis* (*Gen.*, XXVII), et que le vieillard sentant leur bonne odeur, s'écria : *Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus;* après quoi il lui donna la bénédiction qui appartenait à l'aîné. Mais votre habillement, mes chers frères, se peut avec bien

plus de sujet appeler extrêmement bon, puisque c'est un habillement d'une matière plus pure et plus incorruptible que celle des cieux. Car ceux-ci s'useront comme un vêtement, et celui-là ne se corrompra jamais, si vous en êtes revêtus comme il faut. C'est l'Apôtre qui le dit : *Caritas nunquam excidit* (*aux Rom.*, *ch.* XIII).

XIII. *La charité est la vertu des prêtres.* — Remarquez que l'évêque ne dit pas que par la chasuble la foi, l'espérance, la chasteté ou quelques autres vertus sont désignées, mais seulement la charité, à cause que cette vertu non-seulement enferme toutes les autres, mais parce que c'est celle qui est propre aux prêtres et qui est l'âme de la prêtrise. En quoi consiste le sacerdoce chrétien? En l'oblation du corps et du sang de Jésus-Christ, sous les symboles, pour faire une commémoration continuelle du sacrifice de la croix; en la sanctification et au gouvernement de l'Eglise. Et qui a fait mourir Jésus-Christ? la charité. Par quel motif a-t-il lavé son Epouse de toutes ses taches, lui a-t-il ôté toutes les rides, l'a-t-il rendue digne de son mariage, après tant de fornications dont elle s'était souillée? Par le motif de sa charité. Comment la gouverne-t-il? Par une conduite pleine de charité. Certes il a raison de lui dire : *In caritate perpetua dilexit te* (*Jer.*, *chap.* III); et puisque vous êtes prêtre selon son ordre, il veut que vous puissiez dire aussi la même chose; autrement vous portez la qualité d'époux et vous en avez les avantages, mais vous n'en avez pas le cœur. Il est certain que la loi nouvelle n'est ainsi appelée que parce qu'elle est une loi de charité *Ezéch.*, XIX), au lieu que l'ancienne était une loi de crainte; et quand Dieu promet une nouvelle alliance par le prophète, il dit qu'il l'écrira dans les cœurs et non plus sur des tables de pierre. L'Apôtre appelle la dilection la plénitude de la loi (*aux Rom.*, *chap.* XIII), et dit que tous les préceptes sont recueillis en un, qui est celui d'aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même. C'est pourquoi saint Augustin (*au livre de la doctrine chrétienne*) assure que l'Ecriture sainte ne commande rien que la charité, et il montre en plusieurs endroits de ses ouvrages que toutes les vertus ne sont que l'amour de Dieu qui a des objets différents, et c'est le grand principe sur lequel il fonde toute la morale chrétienne (*au liv. des Mœurs de l'Eglise et en tous ses ouvrages contre les pélagiens*). Or si la charité est l'esprit de l'Evangile, il le doit être par éminence du sacerdoce évangélique, par lequel l'Evangile est annoncé, et les fidèles qui l'ont reçu sont conduits en cette vie. C'est pour nous enseigner cette grande vérité que Jésus-Christ n'a pas voulu que ses apôtres fissent aucune fonction de leur apostolat qu'après avoir reçu le Saint-Esprit, qui est l'amour des personnes divines. Avant que de sortir du monde, quand il leur disait qu'il était le bon pasteur, il ajoutait qu'il voulait donner sa vie pour ses brebis, ce qui est, selon lui-même, le dernier effort de la charité. *Majorem charitatem nemo habet*, etc. (*en saint Jean*, *c.* X.) Et afin qu'on ne crût pas qu'il n'y eût que lui qui dût exercer cet acte excellent d'amour, il donne la même loi à tous les pasteurs : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* Voyez-vous comme la charité est propre aux prêtres, et que c'est par elle qu'ils doivent faire tous les offices qui regardent la sanctification et l'instruction des peuples, quoiqu'ils y soient obligés par la charge particulière de leurs bénéfices. Le Psalmiste veut qu'ils soient revêtus de justice, *Sacerdotes tui induantur justitiam* (*Ps.* CXXXI.) Et qu'est-ce que la justice, sinon la charité, par laquelle nous rendons à Dieu et au prochain ce que nous leur devons? Et que devons-nous à Dieu et au prochain, que l'amour? Par la justice l'Ecriture sainte entend d'ordinaire toutes les vertus; et je viens de vous faire voir que la charité les comprend toutes, et qu'à proprement parler il n'y a qu'elle qui mérite ce nom. Ne considérez donc pas vos fonctions comme des obligations mercenaires que vous êtes obligés de faire par la loi d'une justice distributive, à cause des obligations des fidèles, ou de vos revenus : ce serait agir en prêtres de la synagogue et non pas en prêtres de l'Evangile; en artisans sordides dont on paie la journée, et non pas en ministres de Jésus-Christ, qui ne doivent connaître d'autre obligation que la charité, qui est leur obligation de justice, ces deux choses étant la même chose. Qui doute que tous les fidèles ne soient obligés par justice d'aimer Dieu et de le servir? Or qui pourrait conclure de là qu'ils n'y sont pas obligés par charité? La conséquence serait ridicule et impie. La première paction que vous faites est avec Jésus-Christ, le souverain pasteur des âmes; et vous admettant aux offices de son pastorat, c'est à condition que vous vous en acquittiez comme il a fait, selon que vous en êtes capables, c'est-à-dire que vous fassiez tout par amour. Saint Pierre vous avertit de paître son troupeau, *Spontanee et ex animo* (I *Ep. de S. Pierre*, *ch.* V); et saint Ambroise dit (*Liv.* X *sur saint Luc*, *chap.* XXIV), que Notre-Seigneur laissait saint Pierre vicaire de l'amour de Jésus-Christ : *Quem elevandus in cœlum, amoris sui nobis voluit, vicarium relinquebat.* Or les pasteurs subalternes sont obligés de paître leurs troupeaux particuliers dans le même esprit, que le premier des pasteurs; et le même Père dit de lui : *Ideo quia solus profitetur ex omnibus antefertur major enim omnibus charitas, denique tertio Dominus non jam diligis me, sed amas me? interrogavit; et jam non agnos ut primo quondam lacte vescendos, nec oviculas ut secundo, sed oves pascere jubetur perfectiores, ut perfectior gubernaret.* C'est assez parler de cette matière, qui est très-importante, et il est temps de la conclure; mais je ne puis m'empêcher de vous dire encore que c'est par le moyen seul de la charité sacerdotale que vous pouvez rectifier le défaut de votre vocation à la prêtrise, et expier dignement les péchés que vous auriez commis depuis votre ordination. Par la discipline de l'ancienne Eglise, les prêtres qui tombaient en de grands

et énormes péchés, ne pouvant pas faire pénitence publique, étaient déposés de leur degré, comme nous vous avons dit dans le discours de la vocation. Aujourd'hui ces dépositions ne se pratiquent plus, et plusieurs qui en seraient dignes ne peuvent, soit à cause de leurs occupations, soit à cause de leur faiblesse, satisfaire à Dieu par des pénitences laborieuses, pour être entrés au sacerdoce sans vocation, ou pour n'y avoir pas vécu avec la pureté qu'il demande. Seraient-ils sans remède dans leurs maux ? Mais quand ils les pourraient pratiquer, les plus grandes austérités sont-elles proportionnées à leurs péchés? Que doivent-ils donc faire en cette extrémité si fâcheuse? Ils doivent couvrir la multitude de leurs offenses par la charité; ils doivent faire toutes leurs fonctions par son esprit; ils doivent supporter toutes les difficultés de leurs charges, toutes les contradictions, toutes les ingratitudes des personnes qu'ils servent, toutes les humiliations qui leur arrivent, la pauvreté, le mauvais séjour, la solitude, l'éloignement de leurs parents et de leurs amis, avec une ardente et courageuse charité. Dans l'Apocalypse (*Apocal.*, *ch.* II), l'ange reproche à l'évêque d'Éphèse qu'il a laissé sa première charité, et il lui ordonne de se souvenir d'où il est tombé, de faire pénitence et de pratiquer ses premières œuvres; il ne lui dit pas : *Dépose-toi*, mais : Souviens-toi du degré de charité d'où tu es tombé, fais pénitence et reprends tes premières œuvres (*ch.* III). Il accuse celui de Laodicée qu'il n'est ni froid ni chaud, et pour cela il le menace de le vomir de sa bouche, et lui conseille d'acheter de lui un or enflammé et épuré, afin de devenir riche. Les œuvres extérieures de la pénitence sont comme un or éclatant, mais il faut que cet or soit enflammé par la charité, afin d'enrichir ceux qui le possèdent; autrement il est à craindre que, pensant avoir amassé grandes richesses de satisfaction, ils ne trouvent rien dans leurs mains au jour de leur mort. Demandez, demandez cet or précieux à celui que la charité a jeté dans la fournaise des souffrances, et d'où il est sorti comme un or purifié de toutes les infirmités de la chair d'Adam, et comme un or purifiant toutes les souillures de sa race; comme un or dont l'éclat s'est répandu par toute la terre, mais comme un or enflammé et enflammant les cœurs de ses disciples, qui disent, l'ayant entendu parler durant le chemin : *Nonne cor nostrum erat ardens in nobis dum loqueretur in via* (*S. Luc*, XXIV)? Tâchez de devenir un or raffiné, un or digne de servir au tabernacle du Dieu vivant. Soyez maniables à l'Esprit de Dieu comme l'or, qui s'étend plus qu'aucun des autres métaux, et en des feuilles plus délicates. Ne vous plaignez point quand la Providence vous mettra sous le marteau ; les coups ne vous briseront pas, ils étendront seulement votre patience et formeront votre couronne en même temps. Quand vous serez jetés dans le feu des tribulations, réjouissez-vous, parce qu'il ne vous consumera pas, mais il vous épurera; vous y laisserez la rouille que vous pourriez avoir, et si vous étiez mêlés de quelque autre métal étranger, il le séparera, afin que vous soyez plus précieux. Soyez pour tous les fidèles un or potable par les instructions que vous leur donnerez et par vos bons exemples. Consacrez à leur service tout votre temps, tout votre esprit, toutes vos forces corporelles, toutes vos études. Ne vous tenez jamais importunés par leurs demandes, par leurs plaintes ou par leurs prières. Nourrissez-les de votre abondance, et même de votre pauvreté. Si vous ne pouvez leur donner de grandes instructions parce que vous n'avez pas une grande science, dites-leur simplement, mais avec charité, ce que Dieu vous inspirera. Les plus éloquentes paroles ne sont pas les plus riches et les plus efficaces; mais toutes celles que la charité anime font toujours des effets admirables dans les âmes. Tâchez d'être incorruptibles comme l'or, vivant parmi les hommes corrompus sans prendre leur corruption, puisque vous êtes destinés et obligés par le sacerdoce à la purifier et à la détruire. Enfin souvenez-vous que vous devez exercer une sainte et divine chimie; je veux dire que votre charge est de transformer tout en or, sanctifiant les âmes qui vous sont commises. C'est la pierre philosophale que je vous conseille de chercher avec soin, et je vous assure que vous la trouverez avec un profit admirable. Cette opération merveilleuse ne se peut faire sans feu. Les philosophes qui travaillent au grand œuvre, comme ils l'appellent, sont bien empêchés à trouver le degré de celui dont ils ont besoin pour cuire leur matière; ils lui donnent les teintures et la perfection; et enfin, après avoir bien soufflé, il ne leur reste que du charbon et de la fumée. Il n'en sera pas ainsi de vous, mes très-chers frères, la divine charité répandra dans vos cœurs la chaleur nécessaire pour la transformation du cœur des fidèles, et vous recueillerez pour fruit de votre travail la joie d'avoir contribué à leur félicité éternelle, et la gloire sans fin que Jésus-Christ prépare à ceux qui auront répandu le feu qu'il est venu apporter au monde, afin de faire un embrasement général de toutes les âmes (*S. Luc*, *ch.* XII). Les incendiaires sont abhorrés dans les villes, et les lois humaines et divines les punissent sévèrement avec raison; mais dans les Églises, les incendiaires sont récompensés glorieusement par Jésus-Christ, et il n'y a point de plus honorable titre pour les pasteurs. Dans l'Apocalypse (*ch.* VIII), saint Jean voit un ange qui prend des charbons de feu sur l'autel céleste, les met dans un encensoir, et les jette sur la terre, après quoi on y entendit des tonnerres épouvantables, et il s'y fit un terrible tremblement. Cela représente les effets de la prédication et de la conduite des saints prêtres, qui excitent dans l'âme des pécheurs des mouvements admirables de pénitence et d'amour qui les renouvellent; mais il faut qu'ils soient brûlés les premiers du feu qu'ils veulent allumer dans le cœur des autres, et qu'ils le demandent à Dieu par une prière humble et persévérante.

DISCOURS X.

De l'ordination des prêtres.

L'ordination des prêtres contient des cérémonies si augustes, des prières si saintes et des instructions si utiles, que j'ai cru qu'il n'en fallait rien omettre dans l'explication où je me suis engagé. C'est pourquoi, n'ayant pu comprendre tout dans un seul discours et craignant de charger trop votre mémoire, j'ai divisé cette vaste matière en deux, et aujourd'hui je prétends l'achever, par la miséricorde de celui à qui je demande sa lumière, pour parler d'un sujet tout lumineux à ceux qui doivent être la lumière du monde.

L'évêque ayant revêtu de la chasuble ceux qu'il ordonne, se lève de sa chaire, et dit cette prière :

Dieu, auteur de toutes les sanctifications, et qui seul donnes la véritable consécration, aussi bien que la bénédiction ; Seigneur, répand sur ces tiens serviteurs que nous dédions au ministère de la prêtrise la grâce de ta bénédiction, afin qu'ils se montrent dignes du nom d'anciens par la gravité de leurs actions et par l'innocence de leur vie, qui soit une censure continuelle pour les autres, et qui se rapporte aux préceptes que saint Paul donne à Tite et à Timothée, ses disciples. Fais que, méditant jour et nuit en ta sainte loi, ils enseignent ce qu'ils croient, et pratiquent ce qu'ils enseignent; qu'ils montrent des exemples de justice, de constance, de miséricorde, de force et des autres vertus ; qu'ils conservent la pureté du don de leur ministère ; qu'ils transforment par une bénédiction immaculée, pour la nourriture de ton peuple, le pain et le vin au corps et au sang du Seigneur, et que par une charité inviolable ils arrivent à la mesure de l'homme parfait et de la plénitude de l'âge de Jésus-Christ, et ressuscitent avec une conscience pure, avec une foi sincère, et avec tous les dons du Saint-Esprit au jour du juste et éternel Jugement de Dieu.

Cette oraison finie, l'évêque entonne l'hymne du Saint-Esprit, *Veni Creator*, et pendant que le chœur la chante, il procède à l'onction des mains des prêtres, et dit ces paroles à chacun : *Consecrare ac sanctificare digneris, Domine, manus istas per istam unctionem et nostram benedictionem, ut quæcumque benedixerint benedicantur, et quæcumque consecraverint, consecrentur et sanctificentur, in nomine Domini.* Comme cette onction est une des principales cérémonies de l'ordination, il faut nous y arrêter un peu et vous en faire voir l'antiquité, les raisons, et les significations mystiques et morales.

II. *De l'onction que reçoivent les prêtres.*— Pour l'antiquité, il est vrai que dans le Nouveau Testament, nous ne voyons pas qu'il soit parlé d'autre chose en l'ordination des prêtres, que de l'imposition des mains. Mais la tradition de l'Eglise nous apprend que l'onction est très-ancienne, au moins parmi les latins. Plusieurs auteurs modernes veulent qu'elle ait été pratiquée parmi les Grecs, ce qui est absolument nié par tous les doctes ; et pour prouver leur opinion, ils allèguent saint Denis, lequel parlant de l'onguent sacré dit que le pontife s'en sert en la consécration de toutes choses, montrant clairement selon l'Ecriture, que celui qui est sanctifié sanctifie les autres (*Chap.* IV, *de Ecclesiæ Hierar.*). Or il est certain que entre les consécrations que font les hiérarques celle des prêtres est la plus sainte, parce qu'ils sont au rang de ceux qui illuminent le peuple; c'est pourquoi, disent-ils, ils n'y a point d'apparence qu'ils eussent été consacrés d'une façon moins auguste que les fidèles, qui reçoivent une onction divine au baptême et en la confirmation. Grégoire de Nazianze, en plusieurs oraisons, fait mention d'un onguent dont les prêtres et les rois sont oints, composé par l'art du grand maître des parfums. Il raconte que son père étant allé en litière (*Orat.* IV) et ne se pouvant remuer, à l'ordination de saint Basile, qu'il avait fait élire évêque de Césarée, en Cappadoce, il revint de l'onction de ce grand homme, avec de nouvelles forces et une parfaite santé. Dans l'oraison récitée en la louange de Paulin, III[e] évêque de Tyr (Eusèbe l'a rapportée dans son histoire), il est parlé d'un vêtement long jusqu'aux talons, de couronne céleste, de gloire et d'onction divine (*S. Luc*, 10, *chap.* IV). Ceux qui nient qu'elle ait jamais été en usage dans l'Eglise grecque objectent qu'Elie de Crète interprète mystiquement l'onction dont parle Grégoire de Nazianze, avant lequel nul auteur n'a fait mention, en parlant des prêtres, que de l'imposition des mains, ce qui est une preuve très-forte que l'Eglise grecque n'employait point l'onction en l'ordination des prêtres et des évêques, qu'elle ne laissait pas pour cela d'honorer comme des personnes sacrées par l'onction du Saint-Esprit. Innocent III (*Epist. decretali, cap. unico de sacra unctione*) dit clairement qu'en son siècle l'onction extérieure ne se donnait point aux évêques grecs, parlant d'un Blaise, évêque d'une ville de Bulgarie, qui ne l'avait point reçue en son ordination : *Cum apud vos non consueverint pontifices cum consecrantur inungi, nos quod illi defuerat mandavimus in ipso suppleri* (*Ant. Aug. coll.* 3 *decret.*, *c. unico, titul.* 11); et ensuite il ordonne à l'archevêque, qu'il avait établi primat de Bulgarie, d'oindre les évêques et les archevêques qu'il ordonnera, après qu'il l'aura été lui-même par Léon, cardinal de l'Eglise romaine, et son légat en cette province. Aujourd'hui il est constant que les prêtres grecs, ni les évêques ne sont point oints, mais on leur donne le corps de Jésus-Christ entre les mains, pour les consacrer ce qui leur tient lieu de chrême (*Simeon Thessalon. de Sacramentis Eccl.*, *c.* 8). Quoi qu'il en soit pour l'Eglise grecque, il est certain qu'en la latine la cérémonie de l'onction des prêtres a été pratiquée, comme venant de tradition apostolique. Le même pape Innocent III le dit clairement : *Hoc enim catholica tenet Ecclesia, non solum ex præcepto divino, verum etiam Apostolorum exemplo* (*Epist.* 2) ; il allègue

l'autorité du pape Anaclet, qui ordonne cette cérémonie pour suivre la coutume de Moïse et des apôtres; mais comme les épîtres des premiers papes sont suspectes à plusieurs de supposition, il faut s'arrêter aux témoignages des anciens Pères, qu'on ne peut débattre. Saint Cyprien, ou l'auteur du livre intitulé *des Œuvres cardinales de Christ*, dit que la cérémonie de l'onction pratiquée dans la loi est demeurée dans l'Église pour les prêtres et pour les rois. Pacien, évêque de Barcelone, qui vivait du temps de saint Ambroise (*Epist.* 3), demande aux Novatiens : *Plebi vestræ unde spiritus, quam non consignat unctus sacerdos?* Saint Léon assure que l'onction des prêtres évangéliques est plus sacrée que celle des prêtres de la synagogue : *Nunc et ordo clarior levitarum et dignitas amplior seniorum et sacratior est unctio sacerdotum* (*Serm.* 3, *au jour de son assomption au pontificat*). Saint Grégoire le Grand écrit que celui qui est mis au comble des dignités ecclésiastiques, reçoit le sacrement de l'onction : *Qui in culmine ponitur, sacramentum suscipit unctionis* (*livre* IV, *ch.* 5, *sur le chap.* X *au* Iᵉʳ *livre des Rois*) Le prêtre Fortunat, en la Vie de saint Médard, évêque de Noyon, dit que saint Remy, évêque de Reims, l'oignit de la sainte huile : l'un et l'autre vivaient au sixième siècle. Les auteurs qui ont fleuri dans les suivants, comme Bède, Théodulphe, évêque d'Orléans, Hincmar, Amalarius, Honoré d'Autun, Hugues de Saint-Victor, Pierre, abbé de Celles, Fulbert, évêque de Chartres, Pierre Damien, cardinal, et plusieurs autres qu'il serait trop long de nommer, témoignent tous la même pratique. La différence de l'onction épiscopale et de la sacerdotale est que celle-là se fait avec le saint chrême sur la tête et aux mains de l'évêque élu, au lieu que celle-ci ne se fait qu'avec l'huile des catéchumènes (*Liv.* III *du Sacerdoce, ch.* 5), et seulement aux mains des prêtres qui sont ordonnés. C'est pour cette raison que saint Chrysostome appelle leurs mains sacrosaintes. Sidonius Apollinaris, pour la même raison, nomme les doigts des évêques sacrosaints, *sacrosanctos episcopi digitos* (*Lib.* VII, *Epist.* 11), quoique ce titre leur appartienne mieux à cause qu'ils manient le corps de Jésus-Christ. La différence de leur onction procède de celle de leur dignité et de l'éminence qu'a l'épiscopat sur le sacerdoce, celui-ci prenant son autorité et recevant toutes ses grâces de celui-là, qui est pour cette raison nommé par les saints Pères *le sommet du pontificat, le comble du sacerdoce, le faîte de l'éminentissime dignité, la gloire, la sommité de l'honneur souverain* (*S. Ign., en l'ép. aux Tralliens*), *le souverain grade de l'Église et le souverain sacerdoce, l'image du Père éternel, l'imitateur de Christ et la fin ou le terme de tous les hiérarques, comme Jésus est la fin de toute hiérarchie* (*S. Denys, chap.* 5 *de la Hiérarchie ecclésiastique*).

III. *Des significations de l'onction des prêtres.* — Mais il est plus important, mes frères, que vous sachiez ce que signifie cette onction de vos mains, et les choses où elle vous oblige, que son antiquité, laquelle fournit beaucoup de sujets de disputes. La première vérité qu'elle vous doit apprendre, est qu'en votre ordination vous recevez une grande abondance de grâces du Saint-Esprit, qui est l'onction des chrétiens, et particulièrement des prêtres. C'est pourquoi, avant que l'évêque vous donne l'onction extérieure, qui en est le signe, il chante son hymne, comme je vous ai dit, où, entre autres titres, il est nommé *spiritalis unctio*. Saint Pierre dit de Jésus-Christ que Dieu l'a oint du Saint-Esprit : *Quomodo unxit eum Deus Spiritus Sancti* (*Aux Actes, ch.* VIII). Cette onction n'est pas pour vous seuls, non plus que Jésus-Christ ne l'a pas reçue pour lui seulement. Car il a été oint comme chef du corps mystique, afin que le parfum céleste coulât de sa tête sur sa barbe, et de sa barbe jusqu'aux franges de sa robe : *Sicut unguentum quod descendit de capite in barbam, barbam Aaron, et in oram vestimenti ejus* (*Ps.* CXXXII). Je veux dire que Jésus-Christ fait une effusion libérale de ses grâces sur tous ses membres, afin de les vivifier, de les sanctifier et de les glorifier. C'est la loi qu'il vous donne quand il vous communique ses dons en votre ordination. Vous devez vous en remplir comme des bassins, mais après cela, vous devez couler comme des canaux. Il dit qu'en ceux qui croiront en lui il se fera une fontaine d'eau vive, jaillissant jusqu'à la vie éternelle, et que de cette source il sortira des fleuves : *Flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ, hoc autem dixit de Spiritu quem accepturi erant credentes in eum* (*S. Jean, ch.* VII). Les prêtres sont les maîtres de la foi et des fidèles ; c'est pourquoi, comme ils sont les sources vives, il se doit faire d'eux un écoulement continuel. Les rois sont oints parce qu'ils sont établis de Dieu pour régir les peuples, pour leur communiquer les biens de la vie civile et politique, et pour défendre ceux de la nature. Ils sont faits pour les peuples plutôt que les peuples pour eux : de sorte que quand ils rapportent toutes choses à leur satisfaction particulière ou à leur grandeur, ils vont contre l'institution divine et contre les devoirs essentiels de la royauté. Les prêtres exercent un sacerdoce royal, et sont promus à cette haute dignité par Jésus-Christ pour la conduite de ses élus. C'est pourquoi, comme il a sacrifié son corps naturel pour son corps mystique, comme il lui a fait part de toutes ses grâces, comme il a toujours travaillé pour lui, ainsi ils doivent sacrifier leur vie pour le même sujet, s'il était nécessaire, et cependant leur faire part de toutes leurs richesses, comme de bons pères qui ne thésaurisent pas pour eux, mais pour leurs enfants. Les mains des avares sont raboteuses, et ce qu'elles tiennent s'y attache ; mais les mains de l'époux sont faites au tour : *Manus ejus tornatiles* ; et les hyacinthes dont elles sont pleines n'y pouvant tenir, elles tombent sur ses épouses (*Cant., ch.* V). Votre onction n'est pas comme celle que se faisaient faire les personnes voluptueuses dans les bains ; c'est celle des athlètes qui combat-

taient dans la lice, avec cette différence que ceux-ci se battaient pour donner du plaisir au peuple, qui les regardait, et que vous devez combattre pour défendre le peuple. Mais prenez garde que vous puissiez dire avec saint Paul : *Sic pugno non quasi aerem verberans*, afin que vous disiez avec lui : *Bonum certamen certavi, de reliquo reposita est mihi corona justitiæ* (*aux Cor., ch.* V ; II *Tim.*, *ch.* IV). Vous combattez souvent pour des personnes qui s'entendront avec leurs ennemis, qui ne leur voudront pas résister, et qui vous persécuteront à cause que vous vous opposez à leur servitude. Mais il faut vous souvenir que l'onction que vous avez reçue vous enseigne la douceur et la miséricorde, et que comme l'huile nage sur toutes les autres liqueurs, ainsi votre charité doit nager sur tous les ressentiments de la nature et toutes les considérations civiles qui sont peut-être bonnes pour des magistrats, mais non pas pour des prêtres de Jésus-Christ. Qui a jamais fait plus de bien aux Juifs que lui, durant sa vie mortelle, et qui en a été plus ingratement et plus cruellement récompensé? Cependant les eaux de leur persécution où il était enfoncé n'ont pu éteindre sa charité divine, et jamais cette huile céleste n'a perdu la douceur pour ceux qui n'avaient que du fiel pour lui. Il les a éclairés, et il s'est consumé en les éclairant. Ainsi vous devez illuminer les fidèles, et vous consumer en les illuminant, comme fait l'huile dans les lampes. Certes, si vous vous éteignez en leur donnant la clarté, il ne faut pas craindre que vous jetiez la mauvaise odeur d'une lampe éteinte. Vous aurez au contraire plus de suavité que l'encens le plus odoriférant qu'on brûle dans les temples, et vous monterez jusqu'au trône de Dieu comme une exhalaison précieuse.

Voilà ce que vous enseigne l'onction de vos mains, après laquelle il ne faut plus parler d'en faire un autre usage que celui pour lequel elles l'ont reçue : *Ut quæcumque benedixerint, benedicantur, et quæcumque consecraverint consecrentur*. Comment donc vous en pourriez-vous servir pour frapper ou vos ennemis, ou vos domestiques? Comment les blessures de vos frères se pourraient-elles accorder avec les bénédictions? Si en votre ordination on vous donnait un gantelet, vous auriez quelque excuse de vous en servir dans la colère ; mais on oint vos mains d'huile, afin qu'elles soient plus douces. Il ne vous est pas permis de condamner à mort les plus méchants hommes, ni d'assister à leur torture, ni de contribuer tant soit peu à leur exécution. Il vous est même défendu d'exercer la chirurgie, qui taille et qui coupe les membres des malades, pour vous enseigner la grande douceur qui est nécessaire aux prêtres. Les irrégularités sur ce sujet sont presque innombrables. Comment donc aurez-vous la hardiesse de frapper ceux qui vous fâcheront tant soit peu, et de leur faire porter les marques de votre promptitude et de votre cruauté? Le canon vingt-huitième des apôtres dépose l'évêque, le prêtre et le diacre qui auront frappé un chrétien ou un infidèle : *Quia nusquam nos hoc Dominus docuit*. Le concile d'Agde défend d'ordonner clercs ceux qui vengent leurs injures : *Seditionarios nunquam ordinandos clericos, sicut nec usurarios, nec injuriarum suarum ultores*. A plus forte raison ne doivent-ils pas se porter, après qu'ils sont ordonnés, à des actions de vengeance. Les canons punissent d'un anathème redoutable ceux qui les outragent, mais ils ne sont pas mis à couvert de l'insolence des laïques pour en être plus insolents vers eux, et pour les fâcher importunément. L'Apôtre, entre les mauvaises qualités qu'il ne veut pas qu'aient les évêques et les prêtres, dit : *Non percussorem*, et saint Ambroise l'explique ainsi : *Manus improbas ad cædem non habeat, ne dum petulans invenitur ad cædem, athleta magis quam episcopus judicetur* (*Au livre de la Dignité sacerdotale*).

IV. *Les prêtres ne doivent point jouer aux dés.* — Ce n'est pas assez que vos mains ne manient jamais ni épée, ni bâton, ils ne faut pas qu'elles touchent ni cartes, ni dés. Car elles sont ointes pour donner des bénédictions, et les jeux de hasard ne portent qu'aux malédictions et aux blasphèmes. Les saints canons vous les défendent absolument (*Can.* 79). Le quarante-unième des apôtres y met la peine de la déposition : *Episcopus aut presbyter vel diaconus alea de serviens, aut desinat, aut damnetur* (*Can.* 50). Le concile sixième parle en ces termes : *Nullum omnino sive clericum, sive laïcum ab hoc deinceps tempore alea ludere, qui secus fecerit, excommunicetur*. Le concile de Latran, tenu sous Innocent III, ne veut pas que les clercs jouent, ou voient jouer au tablier, ni aux dés : *Ad aleas, vel taxillos non ludant, nec hujusmodi ludis intersint*. Tous les synodes qui ont été tenus depuis le saint concile de Trente renouvellent les mêmes défenses. Mais la corruption du siècle est plus forte que les règles. Aujourd'hui, ceux à qui les jeux de hasard sont le plus étroitement défendus et les plus malséants, sont ceux qui non-seulement s'y divertissent avec plus de liberté, mais qui y perdent et leur temps et les biens dont ils ne sont que les dispensateurs, et leur honneur et leur conscience avec plus d'effronterie. Dans le calendrier ecclésiastique, tous les jours de la semaine sont appelés féries, parce que les ministres de l'Eglise doivent toujours chômer, pour ce qui est des œuvres séculières, afin de s'appliquer sans interruption au culte de Dieu. Mais aujourd'hui les plus riches bénéficiers chôment tous les jours pour les actions de leur ministère, et les emploient au jeu, sans songer combien ils sont précieux et quelle horrible perte ils en font dans ce mauvais exercice. A peine trouvent-ils une heure pour dire leur office, le soir quand ils sont ou accablés du sommeil, ou enragés contre leur mauvaise fortune. Ils commenceront bien souvent matines pour le jour qui est écoulé, et demanderont à Dieu qu'il ouvre leurs lèvres, que le diable a ou-

vertes tout le long de la journée contre son saint nom. Quand ils ont marmoté leurs Heures, ils pensent avoir légitimement gagné ce qu'ils ont malheureusement perdu, comme si toute leur obligation consistait à rendre à Dieu un devoir du bout des lèvres, dont un prince ne se voudrait pas contenter. Comme si l'argent qu'ils jouent n'appartenait pas aux pauvres; comme si par divertissement ils pouvaient ainsi dissiper le patrimoine de l'Eglise, la rédemption des péchés, les fruits de la piété des fidèles, et l'héritage des misérables; comme s'ils ne pouvaient relâcher leur esprit qu'en l'aigrissant par la colère, par les impatiences, par les transports et par les autres folies qui accompagnent le jeu; comme si leur mauvais exemple n'était pas contagieux aux personnes séculières, honteux à l'Eglise et injurieux au clergé; comme s'ils n'avaient pas la principale part à tous les blasphèmes qu'ils entendent, quoiqu'ils ne les puissent empêcher. Et Dieu veuille qu'eux-mêmes ne soient pas les plus prompts à les proférer! Est-ce donc ainsi que vous employez l'onction que vos mains ont reçue? Fallait-il les consacrer, afin qu'elles maniassent plus souvent des dés et des cartes, que les vaisseaux sacrés qui servent au sacrifice? Le diable n'a-t-il pas trouvé un moyen déplorable de vous ôter cette consécration, sans que vous y preniez garde? Ne se jouet-il pas malheureusement de votre âme, tandis que vous ne croyez jouer que votre argent? Ne courez-vous pas un plus grand hasard pour votre salut, que pour les sommes que vous exposez si hardiment en un coup de cornet? On compare les jugements des hommes au jeu de dés, *alea judiciorum;* mais vous devez craindre un jugement qui ne se fera point par hasard, ou pour mieux dire, votre jugement est déjà prononcé par le Fils de Dieu. Souvenez-vous que les soldats jouèrent au dé la robe de votre maître. Vous faites un crime encore plus grand, jouant le bien de son Eglise, qui doit couvrir ses membres, qui sont les pauvres, et à qui vous dérobez tout ce que vous perdez. Vous leur déroberiez tout ce que vous retiendriez par avarice; à plus forte raison leur faites-vous un larcin de ce que vous dissipez si prodigalement. Craignez leur voix qui monte jusque dans le ciel, et qui demande vengeance contre les dissipateurs de leur patrimoine. Les pauvres veuves montrant à saint Pierre les robes que leur faisait Thabite, l'émurent de pitié et le portèrent à la ressusciter. Mais au jour de votre jugement, prêtres joueurs, les veuves, les orphelins, les autres pauvres, étant tous nus, demanderont à Jésus-Christ qu'il vous fasse mourir de la mort qui ne mourra point, parce que vous avez joué les robes qui les eussent couverts, jouant votre revenu que vous deviez employer à les secourir. Je ne veux pas vous défendre toutes sortes de divertissements, mais le jeu contre lequel je parle peut-il porter ce nom? Un esprit qui songe à gagner, ou qui craint de perdre, peut-il se relâcher? L'attention qu'il faut avoir pour se garder d'être fourbé, les incommodités qu'on est obligé de souffrir, le dérèglement des heures du sommeil et du repas, le bruit, les extravagances, les furies des joueurs, sont-ce des choses divertissantes? Les grandes pertes sont-elles agréables? Quoiqu'on se contraigne, qu'on ne dise rien de fâcheux, qu'on raille en apparence, n'est-il pas vrai que dans le cœur on enrage, et que la fâcherie est d'autant plus grande, qu'on se fait de violence pour ne la laisser pas éclater; si on gagne, le gain est injuste, on est obligé à le restituer, et si on s'en sert, c'est d'ordinaire pour le luxe et pour la débauche. De sorte que, soit que vous gagniez, soit que vous perdiez, vous pouvez toujours vous dire malheureux, et votre péché vous sert de punition. Usez donc mieux de vos mains, ne les profanez pas de cette sorte, et ne touchez désormais que les choses qui seront capables de leur bénédiction et de leur consécration.

L'évêque ayant consacré les mains des prêtres, il leur donne à tous le calice et la patène, l'un plein de vin, et l'autre contenant une hostie non consacrée, et leur dit: *Accipite potestatem offerre sacrificium Deo, missasque celebrare tam pro vivis quam pro defunctis, in nomine Domini.* Ensuite il leur met les mains sur la tête, et prononce ces paroles: *Accipite Spiritum Sanctum: quorum remiseritis peccata, remittuntur eis; et quorum retinueritis, retenta sunt.*

V. *De la matière et de la forme de l'ordre de prêtrise.* — C'est ici le lieu de traiter de la matière et de la forme de l'ordre de prêtrise, et je me contenterai de vous dire sommairement que les docteurs sont partagés sur cette question. Les uns estiment que le calice rempli de vin, et la patène avec l'hostie, sont la matière nécessaire, et que l'imposition des mains n'est qu'une cérémonie accidentelle (*Capreolus in* 4, *dist.* 24, *q.* 2, *art.* 3, *ad* 2). Leur fondement est pris du concile de Florence, qui dit que *la matière du sacrement de l'ordre est ce par la tradition de quoi l'ordre est conféré, comme la prêtrise est conférée quand l'évêque donne le calice avec le vin, et la patène avec l'hostie.* Les autres docteurs tiennent, au contraire, que l'imposition des mains est la matière essentielle de la prêtrise. Parmi les Grecs, l'évêque ne donne aucun vase ou instrument à toucher au prêtre qu'il ordonne, mais il lui impose la main droite, et dit: *Divina gratia, quæ semper infirma sanat et imperfecta perficit, promovet hunc reverendissimum diaconum in sacerdotem. Pro eo igitur oremus, ut super eum veniat gratia Spiritus Sanctissimi.* Alors tous les assistants disent trois fois sur lui: *Domine, miserere.* Derechef il fait le signe de la croix, ayant toujours sa main sur sa tête, et offre une prière à Dieu, par laquelle il demande sa grâce pour le nouveau prêtre. Après cela il prend la partie de l'étole qui était derrière, et la met devant, disant: ἄξιος, *il est digne.* Il le revêt d'une tunique, et puis il lui donne le baiser de paix, et les autres prêtres font la même chose. Mais parmi les latins, outre cette imposition des mains, l'Eglise pratique

encore l'attouchement des choses qui servent au ministère de celui qui est ordonné; et l'opinion la plus commune est celle qui tient que ces deux choses composent la matière de l'ordre, parce que l'une dénote la puissance qu'il donne sur le corps naturel de Jésus-Christ pour le consacrer, et l'autre celle qui s'étend sur le corps mystique pour la rémission et la rétention des péchés.

Mais ce n'est pas tant sur la matière et sur la forme de cette puissance, qu'il faut que vous arrêtiez aujourd'hui votre considération, que sur son excellence et sur l'incompréhensible miséricorde de Dieu qui vous y élève. En saint Matthieu il est remarqué que le peuple voyant que Jésus-Christ avait fait marcher un paralytique, glorifia Dieu, qui avait donné une telle puissance aux hommes : *Et glorificaverunt Deum qui talem potestatem dedit hominibus* (*chap.* IX). Mais qu'est-ce que la puissance de rendre le mouvement à un paralytique, en comparaison de rendre la vie de la grâce à un pécheur, de rompre les liens du péché, qui le retiennent captif sous l'empire du diable, de le remettre dans la liberté des enfants de Dieu, de lui fermer l'enfer, de lui ouvrir l'Eglise et le paradis? La puissance des rois, qui nous paraît si auguste, a-t-elle rien de semblable? Quels biens peuvent-ils donner? Des honneurs qui ne sont qu'un peu de fumée; des charges qui ne sont que des sujets d'inquiétude; des titres qui ne sont que vanité; des richesses qui ne sont que boue. Quels maux peuvent-ils faire? Oter les choses que nous venons de dire à ceux qui les possèdent, envoyer en exil, confisquer les biens, priver de vie; après cela, ils ne peuvent plus rien faire. Mais les prêtres peuvent, comme Jésus-Christ, perdre l'âme, et l'envoyer dans la géhene, ou l'en retirer. Les mers, ni les montagnes ne bornent point leur autorité. Elle s'élève dans les cieux, elle pénètre dans les enfers, elle s'étend sur tous les trésors de l'ire et de la miséricorde divine. Saint Ambroise (*Liv.* I *de la Pénitence*, *ch.* 2), écrivant contre les novatiens, met pour la marque de la vraie Eglise, l'absolution et la rétention des péchés que font les prêtres, et dit qu'en cela ils honorent Dieu, et lui obéissent : *Ecclesia in utroque servat obedientiam, ut peccatum et alliget et relaxet. Hæresis in altero immitis, in altero inobediens, vult ligare quod non resolvat, non vult solvere quod ligavit, in quo se sua damnat sententia si quibusdam datum utrumque est licere, aut utrumque non licere. Jus enim hoc solis permissum sacerdotibus est, recte igitur Ecclesia vindicat quæ veros sacerdotes habet : hæresis vindicare non potest, quæ sacerdotes Dei non habet.* Autant que votre puissance est grande, mes chers frères, autant êtes-vous obligés de l'exercer saintement, et de mener une vie qui réponde à votre dignité. Il faut que vous connaissiez la sublimité de l'une, afin de bien conserver l'innocence de l'autre : *Dignum est*, dit saint Ambroise (*Liv. de la Dignité sacer.*, *ch.* 4), *ut dignitas sacerdotis prius noscatur a nobis, et sic deinde servetur a nobis, ut nomen congruat actioni, actio respondeat nomini, ne sit nomen inane, et crimen immane; ne sit honor sublimis et vita deformis, ne sit deifica professio et illicita actio.* Mais il faut surtout prendre garde qu'en exerçant vos fonctions, elles ne vous servent pas d'une condamnation particulière; car quand vous prononcez sur la tête d'un pécheur qui se repent de ses offenses, ces paroles admirables : *Je t'absous;* ne devez-vous pas craindre que demeurant obstiné dans les vôtres, Dieu en même temps ne dise : *Je te condamne.* Avec quel front pouvez-vous faire l'office de juges, étant plus méchants que les criminels que vous jugez? Comment pouvez-vous avec une haleine qui sentira le vin, reprendre ceux qui en prennent avec excès? Comment, votre avarice étant connue du peuple, qui en est scandalisé, oserez-vous faire des corrections aux avares? Comment avec une bouche d'où il ne sort que de sales railleries, pouvez-vous censurer les paroles déshonnêtes? Comment tonnerez-vous contre les impudiques? Comment oserez-vous leur dire, qu'ils doivent quitter les occasions où ils se perdent, entretenant vous-même un mauvais commerce à la vue de tout le monde? Sachez donc que pour monter sur le tribunal de Jésus-Christ, pour y exercer en son nom une autorité souveraine sur les âmes, vous devez être innocents comme lui, et pouvoir dire pour les péchés mortels : *Quis vestrum arguet me de peccato* (*S. Jean, chap.* VIII)? Le trône des rois n'est pas comparable à votre confessionnal, mais saint Ambroise vous avertit qu'il n'y a rien de si monstrueux que de voir le prêtre sur une chaire élevée, menant une vie basse et infâme : *Ne habeatur in Ecclesia cathedra sublimior, et conscientia sacerdotis reperiatur humilior, magna sublimitas magnam debet habere cautelam, honor grandis grandiori sollicitudine circumvallari* (*au même lieu*).

Ce n'est pas assez, mes frères, que vous soyez d'une vie irrépréhensible, dans la fonction de cette charge dont je parle, il faut que vous y soyez courageux, sincères et prudents, afin de ne verser pas mal à propos le sang de Jésus-Christ, dont la dispensation vous est commise, sur des pécheurs qui ne sont pénitents que de nom. Car si le compte d'une âme rachetée par ce sang est si redoutable à rendre, quel sera celui de ce sang même? Vous n'en êtes pas les maîtres absolus pour l'arrêter, ou pour le faire couler comme bon vous semble; mais en cette effusion, ou en cette suspension, vous devez suivre les règles de l'Eglise. Dans le saint concile de Trente (*Sess.* XIV), elle vous enjoint de prendre garde à n'imposer pas des pénitences légères pour de grands crimes, de peur de participer aux péchés d'autrui; mais d'en ordonner de telles, qu'elles puissent servir, et pour expier le passé, et pour empêcher les pécheurs de tomber dans leurs péchés. Cette matière est trop vaste pour la traiter à fond maintenant, et je me contente de vous avertir que, comme dit saint Ambroise, *ceux qui veulent que vous leur don-*

niez l'absolution si légèrement, et sur les apparences de leur repentir, n'ont pas tant d'envie, ce me semble, d'être déliés, que de lier la conscience du prêtre qui les absout : Hi non tam se solvere cupiunt quam sacerdotem ligare, suam enim conscientiam non exuunt, sacerdotis induunt (*Liv.* II *de la Pénitence, chap.* IX).

VI. *De l'obéissance des prêtres à leur évêque.* — La dernière cérémonie de l'ordination est d'abattre la partie de la chasuble du prêtre qui était demeurée repliée sur les épaules, et l'évêque dit à chacun : *Accipe Spiritum Sanctum : quorum remiseris peccata, remittuntur eis, et quorum retinueris retenta sunt.* Par ces paroles ceux qui sont ordonnés reçoivent la puissance d'absoudre les pécheurs, mais non pas l'exercice de cette autorité, qui leur doit être particulièrement accordé par les évêques en qui réside la plénitude de la juridiction dans l'étendue de leur diocèse, afin que leur absolution soit valable. Je ne veux pas maintenant traiter de ce sujet, et je me contente de vous dire que, dans le péril de mort, après avoir été ordonnés, vous pouvez absoudre qui que ce soit de tous ses crimes, sans aucune réserve.

Cette cérémonie étant achevée, l'évêque prend les mains de celui qu'il vient d'ordonner, et lui dit : *Promittis mihi et successoribus meis reverentiam et obedientiam?* L'ordonné répond : *Promitto ;* alors l'évêque le baise, et lui dit : *Pax semper tecum.* Cette action que vous faites, mes très-chers frères, est si importante qu'il est absolument nécessaire que je vous la fasse considérer. Car autant que dans les premiers siècles de l'Eglise, l'obéissance que les prêtres promettaient en leur ordination était religieusement gardée, autant en celui où nous sommes est-elle méprisée par beaucoup et ignorée presque par tous ; il ne se trouve même que trop peu de personnes qui tâchent de la réduire à néant par des raisons plus subtiles que solides, et plus intéressées que chrétiennes ; comme si l'obéissance que les religieux vouent était seule religieuse, sainte, divine, et d'obligation indispensable. Nous ne voulons point lui ôter son prix et sa récompense ; au contraire nous honorons ce sacrifice de la propre volonté faite à Dieu, comme une action héroïque qui détruit le vieil homme d'une façon admirable, et qui consacre à Dieu ceux qui se dépouillent de leur liberté d'une manière très-excellente, et qui doit attendre de grandes récompenses de celui qui est venu pour obéir et non pas pour commander, quand elle est faite dans l'esprit de l'Evangile. Mais il n'est pas juste d'ôter la dignité, le mérite et l'obligation à l'obéissance hiérarchique, qui, par sa nature, perfectionne la monastique, et de réduire à une simple promesse civile, qui n'oblige à rien, une obéissance où le prêtre s'engage, à la face des autels, dans la célébration des saints mystères, recevant un sacrement, et entre les mains de son évêque, qui tient la place de Jésus-Christ. Ces circonstances sont si saintes et d'un si grand poids, qu'elles doivent toutes seules servir de raisons convaincantes pour prouver l'obligation étroite qu'ont les prêtres d'obéir à leur prélat en suite de cette promesse ; car ceux qui élèvent tant les vœux solennels, n'en fondent guère l'obligation et l'excellence sur d'autres choses ; encore toutes celles que je viens de remarquer ne s'y trouvent pas : car il n'est point nécessaire que les vœux se fassent dans la célébration du sacrifice, ni entre les mains d'un évêque, et ils ne sont pas un sacrement. Autrefois les saints moines faisaient gloire d'obéir aux évêques, et on ne peut nier que durant près de douze siècles ils n'aient eu la juridiction sur eux, pour la réformation de leurs monastères, pour la bénédiction et l'élection de leurs abbés, et pour l'établissement de la discipline monastique. Arnoul, évêque de Lisieux, écrivant à l'abbé de Saint-Evrou, l'avertit d'obéir aux évêques, comme il s'y est obligé par son serment, lorsqu'il a été béni : *Nosse quidem debes in eo qui religionem professus est crimen esse, ipsumque ad exactissimam diligentiam teneri, qui obedientiam prælato suo viva voce et scripto, juramento etiam corporaliter interveniente, adhibita salutiferæ crucis impressione, signavit.* Par le rescrit du pape Honoré III, les abbés de Cîteaux sont obligés de promettre obéissance à l'évêque qui les ordonne. Si les priviléges que nous ne disputons pas, les exemptent de cette obéissance, qu'à tout le moins ils nous laissent nos prêtres, et qu'ils ne s'efforcent pas de diminuer le lien qui les joint à leur prélat par l'ordination. Elle fait qu'ils sont leurs pères spirituels d'une façon particulière. Fulbert évêque de Chartres, écrivant à l'archevêque de Sens, qui l'avait sacré, lui dit, *Multum amoris ac fidelitatis tibi, Pater, me debere censeo, per cujus manum a Deo benedictionem, et sacram unctionem accepi, unde animus meus ita pendet ex tuo, ut quidquid te justa ratione aut contristat, aut hilarat, idem me simili modo afficiat.* Si un évêque parle en ces termes à son consécrant, auquel il est égal, que doivent faire les prêtres? Quel honneur, quelle obéissance ne sont-ils pas obligés de rendre à leur prélat, auquel ils sont inférieurs? Ils est vrai que la promesse qu'ils font d'obéir semble être faite à sa personne, et non pas immédiatement à Dieu. Mais à prendre la chose comme il faut, elle se fait à Jésus-Christ, dont l'évêque tient la place d'une façon particulière en la consécration des prêtres. Car c'est par le sacrement de l'ordre qu'il communique son sacerdoce aux hommes, et je vous ai montré qu'il n'avait rien de plus grand. Si nous voulons considérer l'autorité, saint Denys, saint Ignace le martyr, saint Cyprien et tous les Pères que nous avons allégués dans les discours précédents, ne disent-ils pas que les prêtres doivent obéir à leur évêque, comme Jésus-Christ a obéi à son Père? Le supérieur qui reçoit les vœux des novices est bien éloigné de son rang, et l'obéissance qu'ils promettent entre ses mains ne regarde-t-elle pas autant sa personne et les constitutions de l'ordre, que Dieu? N'est-il pas vrai qu'il faut mesurer

l'obligation d'obéir par l'excellence de la dignité de celui à qui on promet l'obéissance? L'évêque est-il un supérieur de trois ans, choisi par les hommes et pour une particulière communauté? Cette Eglise, dont il est l'époux, est-elle sujette à finir, ou par le temps, ou par la corruption, ou l'abrogation qu'en peut faire une autorité supérieure? L'évêque qui ordonne meurt, mais l'épiscopat ne meurt point, non plus que cette divine épouse, à laquelle il donne des Pères en la personne des prêtres; de sorte que l'époux et l'épouse étant immortels, le lien qui leur attache le ministre de l'autel est indissoluble et ne peut finir qu'avec sa vie. Ce n'est point la tradition seule, ce ne sont point les canons seuls qui ont établi cette obéissance; elle est de la nature de la hiérarchie établie par Jésus-Christ; et qui renverse l'une renverse l'autre par nécessité. Car si les prêtres sont inférieurs aux évêques, comme nul catholique n'en doute, et si cette infériorité est de droit divin, comment l'obéissance que chaque prêtre promet à son évêque, qui est son hiérarque, pourra-t-elle être si peu religieuse et limitée à si peu de choses, que de la façon qu'on en parle, la promesse faite entre les saints mystère, *et conscribentibus angelis*, comme dit Tertullien de celle des baptisés, n'est qu'un compliment qui n'oblige à rien? N'est-ce pas introduire le gouvernement anarchique dans l'Eglise, et mettre l'égalité entre ceux que Dieu a mis dans des ordres très-différents? Tous les conciles sont pleins des défenses qu'ils font aux prêtres d'entreprendre rien sans l'autorité de leur évêque, soit pour les fonctions spirituelles, soit pour l'administration des biens temporels. Dans le concile de Laodicée (*Can.* 56, 57), il leur est défendu d'entrer dans le chœur avant l'évêque et de s'asseoir *in tribunalibus.* Et comment leur eût-il été permis de faire tout ce qu'il leur plairait? Cet honneur extérieur qu'ils devaient rendre à l'évêque n'était-il pas fondé sur la prééminence de sa dignité, qui emporte l'obligation de l'obéissance aux règlements qu'il fait pour sa vie et pour la discipline ecclésiastique? Saint Cyprien se plaint que quelques prêtres contre sa défense, communiquaient avec ceux qui étaient tombés dans l'idolâtrie, et il dit d'eux : *Nec Evangelii memores, nec episcopo honorem sacerdotii sui et cathedræ reservantes.* Cette obéissance s'étendait particulièrement à ne pouvoir sortir de leurs diocèses sans leur congé. Le quinzième canon des apôtres dépose les clercs qui ne voudront pas revenir, étant rappelés par leur propre évêque; et le seizième prive de la communion ecclésiastique, l'évêque qui les retient. Le premier concile d'Arles (*Can.* 22) dégrade les clercs qui laissent les lieux où ils ont été mis pour servir; et celui de Laodicée (*An de J.-C.* 768) dit : *Non oportet ministrum altaris, vel quemlibet clericum præter jussionem episcopi, ad peregrina proficisci.* Lieutaud, évêque de Vence, écrit une lettre à Uvénilon, archevêque de Rouen, par laquelle il lui laisse un sous-diacre de son Eglise qu'il avait redemandé à Ebdon, archevêque de Reims, et prie le premier de l'ordonner prêtre. Hildebert du Mans accorda à Guillaume de Clermont un sous-diacre qu'il avait ordonné, avec ces termes : *Gratias igitur beatitudini vestræ de collato agens beneficio, eumdem Uvillelmum vobis et vestræ commendo Ecclesiæ, ab ea quam consecratori suo debet obedientiam, liberum omnino et absolutum* Aujourd'hui l'ordre des choses étant change et le nombre des prêtres accru beaucoup plus qu'il ne serait à souhaitter pour l'édification de l'Eglise, peu songent à la promesse qu'ils ont faite en leur ordination, parce que peu ont une vocation véritable à l'état divin qu'ils ont choisi : et j'ose dire qu'il n'y a que ceux qui ont le véritable esprit de la prêtrise qui entendent bien jusqu'où va l'obligation d'obéir à son évêque. Car cet esprit est un esprit de sacrifice et de destruction de tout ce qui est du vieil homme dans le prêtre. Or qu'y a-t-il qui tienne plus de cette malheureuse vieillesse, que la volonté propre, que l'amour-propre, qui est la cause que le premier homme a si tôt perdu sa nouveauté? C'est donc ce qui doit être principalement détruit en lui, et c'est la destruction où s'engage le prêtre en son ordination, par une promesse très-solennelle. Le premier et souverain prêtre, Jésus-Christ a donné l'exemple et la loi de cette destruction de sa propre volonté, n'ayant jamais fait la sienne, mais dans toutes les fonctions de son sacerdoce ayant suivi l'ordre de la volonté de son Père (*S. Jean, chap.* X, 15, 16), ne faisant, comme il dit lui-même, que ce qu'il avait vu faire à son Père, n'enseignant que ce qu'il avait appris de lui, et protestant que ses paroles n'étaient pas siennes, mais de celui qui l'avait envoyé. Après cet exemple, quel prêtre chrétien pourra dire qu'il n'est pas tenu d'obéir à son évêque, parce qu'il n'a point de bénéfice dans son diocèse qui ait charge d'âmes, ou parce qu'il veut vivre en repos, ou parce que l'emploi que son prélat lui propose n'est pas digne de lui? Ces pensées seraient à peine pardonnables à des prêtres idolâtres, et je ne doute point qu'ils ne fussent plus soumis à leurs pontifes dans les ténèbres de l'idolâtrie, que ne sont plusieurs prêtres à leur évêque dans la lumière de l'Evangile. Ne soyez pas de ce nombre, mes très-chers frères, souvenez-vous des paroles que vos lèvres ont prononcées en recevant la plus grande puissance que Dieu ait communiquée aux hommes. Ne la violez jamais et soyez en disposition d'y satisfaire au préjudice de toutes vos inclinations, de vos intérêts et de vos plaisirs. Vous êtes des hommes de victoires, et le sage témoigne que c'est l'homme obéissant qui en parlera, c'est-à-dire qui les gagnera. Il n'y a point de profession où l'obéissance soit si ponctuelle et si rigoureuse, qu'en celle de la guerre, où les commandements des chefs ne sont point examinés, fussent-ils extravagants, mais exécutés sans contradictions. Vous êtes capitaines dans l'armée de l'Eglise, qui est comparée à une armée rangée sous les évêques, qui sont comme les généraux, sous le chef souverain, qui est Jésus-Christ.

Obéissez-leur comme ils lui obéissent. Allez où ils vous enverront. Prenez d'eux les règles de votre repos ou de votre travail, et assurez-vous, en gardant cette dépendance, que vous combattez les combats du Seigneur, qui sont aussi heureux que les combats propres sont misérables.

DISCOURS XI.

De l'ordination des prêtres.

I. *Des effets de l'ordination sacerdotale.* — Lorsque Saül eut reçu l'onction royale des mains de Samuël, l'Ecriture sainte remarque qu'il devint un homme tout autre qu'il n'était auparavant. En effet l'esprit de Dieu se rua sur lui (*Liv. des Rois, ch.* X), et il commença à prophétiser entre les prophètes. Cette façon de parler n'est pas sans mystère, et elle nous apprend que l'onction de ce premier roi d'Israël fut non-seulement en lui un changement de condition, mais un changement de personne et une seconde connaissance. De là vient que parmi les anciens, le jour de l'élection des empereurs s'appelait le jour de leur naissance, comme nous apprenons de Balsamon sur le Nomocanon de Photius. Si l'onction de Saül, qui n'était qu'une pure cérémonie pour marquer le choix que le Seigneur avait fait de lui pour gouverner son peuple, fut toutefois si efficace, que d'un homme qui allait chercher les ânesses de son père, et qui avait l'esprit aussi bas que sa fortune, elle en fit un prophète et un homme simple et innocent comme un enfant d'un an ; quels effets doit produire l'onction sacerdotale qui est établie par l'Eglise, conférée par l'évêque, et qui se trouve jointe à l'ordination sacrée et à un grand sacrement, par lequel vous devenez les pères et les rois de tous les rois chrétiens, à qui vous pouvez ouvrir ou fermer le ciel comme au moindre du peuple ? Saint Grégoire, interprétant cette immutation de Saül, l'applique aux ordres sacrés, et dit : *Virtus vera sacramenti, gratia est Spiritus septiformis quam certe gratiam qui accipiunt, quasi alio accepto corde immutantur, quia quos gratia sua Sanctus Spiritus roborat, esse eos facit, quod non erant* (*sur le chap.* X *du l.* I *des Rois*). Il est constant que dans les sentiments de l'Eglise, l'ordination a été considérée comme un second baptême, qui est la naissance des chrétiens, et nous en avons un exemple admirable dans l'histoire ecclésiastique. Grégoire de Nazianze ayant, pour le bien de la paix, renoncé à la chaire de Constantinople, où il avait si glorieusement travaillé pour défendre l'Eglise, et pour l'augmenter contre les ariens, Nectarius fut élevé à sa place, ou plutôt il fut choisi par Théodose, entre plusieurs autres, que les évêques assemblés au concile de Constantinople avaient mis sur un catalogue comme il avait désiré. Cela étonna tout le monde à cause que cet homme avait vieilli dans la cour, y menant une vie assez libertine ; qu'il n'avait aucune connaissance des choses ecclésiastiques, et que même il n'était pas encore baptisé. Quand il fut sur ce trône de la seconde Rome, il voulut ordonner prêtre son médecin qu'il aimait beaucoup. Celui-ci s'en excusant à cause de l'incontinence de sa vie passée, Nectarius lui répliqua qu'il n'avait pas été plus chaste que lui. *Il est vrai,* répondit le médecin, *mais j'ai perdu l'innocence de mon baptême, et vous venez de le recevoir, après quoi vous n'avez point péché ; et davantage vous avez reçu l'accroissement du sacerdoce, et Dieu a établi dans l'un et dans l'autre l'expiation des péchés. C'est pourquoi vous ne me semblez en rien différent des enfants nouveaux-nés, au lieu que moi, après avoir été renouvelé, je suis retombé et demeuré dans ma première vieillesse* (*Sozomène, liv.* IV, *chap.* 10). Les papes, en leur ordination, changent de nom comme successeurs de celui à qui Jésus-Christ changea le sien lorsqu'il l'établit chef de son Eglise. Les évêques, selon la discipline des canons, ne signent plus leur nom de famille, mais celui de leur évêché ; et les jours de leur sacre étaient considérés par les anciens comme leur jour natal. Ils en célébraient annuellement la mémoire, et ils avaient accoutumé d'y prêcher ce que nous apprenons par plusieurs homélies de saint Augustin, de saint Léon et des autres Pères. Grégoire de Nazianze (*Orat.* 7) dit que la dignité cléricale sépare l'homme du monde et l'amène à Dieu. Or il ne dirait pas une grande chose s'il n'entendait qu'une séparation commune à tous les chrétiens ; il faut donc prendre cette séparation dans un sens plus élevé et comme une mort opérée dans l'âme des prêtres par leur ordination, en telle sorte qu'ils ne sont plus ni du monde, ni au monde, ni à eux-mêmes. Au baptême, chaque chrétien renonce au monde, au diable et à ses pompes; et, en effet, il est séparé du monde par ce sacrement et consacré à Dieu. Mais il est certain que cette séparation ne s'étend qu'à l'affection du monde, puisque la grâce chrétienne, laquelle y est reçue, laisse chacun en sa condition. La séparation du prêtre va plus avant à cause qu'elle lui ôte l'usage même du monde en plusieurs choses, comme du mariage, des charges civiles, des emplois de la guerre, des divertissements licites aux autres, et qu'elle l'oblige, quand il possède du bien d'Eglise, à le dispenser comme économe et non pas comme propriétaire. Je dirai même que la pauvreté est comme l'esprit du sacerdoce, et si nous voulons considérer le premier et souverain prêtre, Jésus-Christ, les apôtres qu'il a faits prêtres, et les saints prêtres qui ont fleuri dans tous les siècles, nous trouverons qu'ils ont tous vécu dans la pauvreté, et que ceux qui possédaient de grands biens de leur maison les ont donnés aux pauvres avant que d'être promus au sacerdoce ou incontinent après. Saint Paulin, saint Ambroise, Hilaire d'Arles, saint Augustin et plusieurs autres en ont usé de la sorte. Et cette grande séparation n'est-elle pas comme une régénération et une seconde naissance du prêtre qui le fait vivre d'une vie tout à fait nouvelle ? Quand l'évêque ordonne les tonsurés, en leur mettant le surplis, il

leur dit : *Induat te Dominus novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis.* La tonsure n'est pas un sacrement, mais seulement une préparation ou une entrée aux ordres sacrés. Toutefois l'évêque, en la conférant, demande à Dieu qu'il fasse du tonsuré un homme nouveau : et l'ordination fait ce qu'il demande par la grâce qu'elle donne à celui qui la reçoit dignement. Quand Dieu créa l'homme, après avoir formé son corps de boue, il lui donna, par son souffle, un esprit qui anima cette masse et en fit une créature nouvelle. Au baptême on souffle aussi sur le baptisé. Le Fils de Dieu, donnant la mission à ses apôtres, souffla sur eux, comme remarque l'évangéliste. Et saint Cyrille d'Alexandrie dit que cette insufflation (pardonnez-moi ce mot) *est une renovation de ce vieux don reçu par le premier homme, qui nous transforme en la première sanctification* (*contre les Antropomorphites, chap.* 2). Quoique la naissance temporelle de Jésus-Christ fût très-pure, puisqu'elle était d'une mère vierge, toutefois ce n'est pas en cet état qu'il veut exercer son sacerdoce sur la terre et dans le ciel. Mais il en fait la fonction, vivant de la vie que son Père lui a donnée en sa résurrection, que saint Paul appelle sa naissance, lui appliquant ces paroles du psaume : *Ego hodie genui te* (*Ps.* CIX), où il est parlé de son sacerdoce comme je vous ai expliqué. Il s'est offert sur la croix, vivant de la vie d'Adam, comme la victime expiatrice de tous les péchés des hommes, et cette chair qui en portait la similitude était propre pour être sacrifiée. Mais il s'offre à son Père dans le ciel, et les prêtres l'offrent dans l'eglise, ayant une autre chair qui n'est plus sujette aux infirmités et aux peines du péché, par l'opération de sa seconde, ou pour mieux dire de sa troisième naissance. C'est pourquoi les ministres de cette oblation, recevant l'esprit de son sacerdoce, reçoivent un Esprit nouveau et une vie nouvelle par la vertu de l'excellence sacerdotale et par la sainte efficace du sacerdoce, qui fait les hommes dieux et capables de déifier ceux qui obéissent aux prêtres, comme parle saint Denis. Ils doivent vivre dans la vieillesse de la chair d'Adam, qui leur demeure, avec autant de pureté que s'ils avaient un corps ressuscité ; et c'est pour cette raison principalement qu'ils sont appelés anges dans l'ancienne Eglise. Cette innovation intérieure était souvent témoignée par ces grâces extraordinaires qu'on nomme dans l'école gratuitement données. Les apôtres étant envoyés par le Fils de Dieu, reçoivent celle des miracles. Le don des langues, après la descente du Saint-Esprit, était une des plus ordinaires faveurs que recevaient les ministres ecclésiastiques. Amphilochius assure que saint Ephrem ayant été ordonné diacre par saint Basile, reçut la connaissance de la langue grecque, qu'il ignorait auparavant, et que tout d'un coup il proféra ces paroles : Σῶσον, ἐλέησον, ἀνάστησον, καὶ διαφύλαξον ἡμᾶς τῇ χάριτι, qui veulent dire : *Sauve-nous, aie pitié de nous, ressuscite-nous et défends-nous par ta grâce.* Saint Denis (*ch.* I *du livre de la Hiérarchie ecclés.*), que nous avons souvent allégué, appelle la science hiérarchique une science donnée de Dieu, et dit que les prêtres sont perfectionnés par la consécration sacerdotale, pour la science et la faculté contemplative. Cette effusion a paru visiblement en quelques prélats, lesquels étant tirés des charges séculières, tout d'un coup se sont trouvés remplis de la plénitude de la science ecclésiastique. Saint Ambroise seul peut suffire pour la preuve de ce que je viens d'avancer ; c'était un grand homme d'Etat et un excellent orateur, mais il n'avait aucune connaissance des lettres sacrées. Cependant en un moment il y devint un si excellent maître, que nous lisons aujourd'hui ses écrits avec admiration pour la sublimité de ses pensées sur les Ecritures saintes, et pour sa profondeur dans l'explication des divins mystères. Encore que saint Augustin eût l'esprit extrêmement beau, toutefois il n'eût jamais été capable d'expliquer si clairement les vérités les plus cachées des livres divins, de prêcher avec la force qu'il faisait, et de réfuter les hérétiques d'une façon si puissante, aussitôt qu'il fut fait prêtre, s'il n'eût reçu en son ordination le don de la science divine. Mais quelque degré qui puisse être communiqué à quelqu'un, on peut dire qu'il est fort peu de chose, si on le compare à cette innovation excellente, à cette nativité admirable dont je vous ai parlé, laquelle vous fait d'autres hommes.

II. *Suite du discours de l'innovation qui se fait dans l'âme de ceux qui sont ordonnés prêtres.* — En effet Jésus-Christ, par la bouche de l'évêque, vous dit incontinent après votre ordination : *Jam non dicam vos servos, sed amicos meos, quia omnia cognovistis quæ operatus sum in medio vestri.* Ces paroles sont adressées par le Fils de Dieu à ses apôtres ; et de ce qu'elles vous sont dites aussi, lorsque vous venez d'être faits prêtres, c'est une preuve que vous entrez dans la participation de l'apostolat, selon votre degré. Voilà déjà une grande grâce et un extrême honneur que vous recevez. Car quoique vous ne soyez pas faits successeurs des apôtres, comme sont les évêques ; toutefois vous entrez en société de leur sacerdoce, si vous n'entrez en celle de leur juridiction et de leur ordre, et vous devenez leurs membres d'une façon très-intime. L'esprit apostolique est particulièrement un esprit de liberté, parce qu'il doit détruire l'esprit de la loi, qui est un esprit de servitude ; et l'esprit du monde et du péché, qui rendent esclaves tous ceux qui le suivent. Les apôtres, avant que d'être choisis par le Fils de Dieu pour cette grande qualité, étaient fils de la synagogue, qui n'engendrait que des esclaves, comme dit saint Paul (*en l'Epître aux Gal., ch.* V) ; en quoi elle fut figurée par Agar, servante d'Abraham. Durant les années de la vie mortelle de Jésus-Christ, l'esprit de la loi paraît en toutes leurs actions et en leurs prétentions, qui sont basses, craintives et terrestres, songeant à un royaume temporel,

et n'entendant point leur Maître lorsqu'il leur parle des choses célestes, ce qui l'oblige souvent de leur reprocher et leur peu de foi et leur peu de lumière. Mais quand, par la mission du Saint-Esprit, il les confirme dans l'apostolat et leur en donne les dispositions et les grâces, ils ne sont plus fils de la servante, mais de la libre. Ils n'appartiennent plus à la montagne de Sinaï, mais à celle de Sion, et à la céleste Jérusalem, qui ne connaît point d'esclaves pour ses habitants. A plus forte raison, ceux qui sont ses docteurs, ses princes et ses époux, comme sont les apôtres et leurs successeurs, ne peuvent-ils être dans la servitude. Saint Augustin sur ce passage dit que *Notre-Seigneur leur donne tellement le nom d'amis, qu'il leur ôte entièrement celui de serviteurs, non pas afin que l'un et l'autre demeurent en chacun d'eux, mais afin que l'un succède à l'autre.* Ita nomen constituit amici ut auferat servi, non ut in uno utrumque maneat, sed ut alterum, altero decedente, succedat (*Traité* 85 *sur saint Jean*). *Vous me direz,* continue ce Père, *quand nous aurons fait les commandements du Seigneur, et que nous serons de bons serviteurs, ne serons-nous pas serviteurs? Et qui peut contredire à la vérité qui prononce : Je ne vous appellerai plus serviteurs? Il enseigne incontinent pourquoi il parle ainsi, parce, dit-il, que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître. Quoi! quand un maître a un serviteur fidèle, ne lui confie-t-il pas ses secrets? Que veut donc dire ceci : Le serviteur ne sait pas ce que fait son maître? Mais je veux qu'il ne sache pas ce qu'il fait, au moins ne peut-on nier qu'il ne sache ce qu'il commande. Car s'il l'ignore, comment peut-il servir, et s'il ne sert pas, comment est-il serviteur? Et toutefois le Seigneur dit : Vous serez mes amis si vous faites tout ce que je vous commanderai, et je ne vous appellerai plus serviteurs. O chose admirable! Nous ne pouvons servir si nous ne faisons les commandements du Seigneur, et comment faisant ses commandements, ne serons-nous pas serviteurs? Si je ne suis pas serviteur gardant ses préceptes, et si je ne puis servir en les faisant, donc qu'en servant je ne serai pas serviteur? Entendons, mes frères, entendons, s'il est possible, un si grand secret, que le Seigneur nous en donne l'intelligence, et qu'il nous fasse faire ce que nous aurons entendu. Certes, si nous savons cela, nous savons ce que fait le Seigneur, parce qu'il n'y a que le Seigneur qui nous fasse tels, et par là nous entrons dans son amitié. Car comme il y a deux sortes de craintes, qui font deux sortes de personnes qui craignent, il y a une crainte que la charité parfaite chasse du cœur, et il y a une crainte chaste qui demeure aux siècles des siècles. L'Apôtre regardait cette crainte, qui n'est pas avec la charité, quand il disait :* Vous n'avez pas de rechef reçu l'esprit de servitude en crainte (*aux Romains*, *ch.* VIII). *Il regardait la crainte chaste quand il donnait cet avis :* Ne t'élève pas en haut, mais crains. En cette crainte qui est chassée par la charité, il y a une servitude qui doit aussi être chassée avec la crainte (*ch.* I) ; *car l'Apôtre a joint l'un et l'autre, disant :* Vous n'avez pas reçu derechef l'esprit de servitude en crainte. *Or Notre-Seigneur voulait parler de cette crainte, disant à ses apôtres :* Je ne vous nommerai plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; *ce qui ne convient point au serviteur, lequel appartient à la crainte chaste, dont il est dit :* Réjouis-toi, bon et fidèle serviteur, entre en la joie de ton Seigneur (*S. Matth.*, *ch.* XXV). *Ainsi il nous a donné la puissance d'être faits enfants de Dieu, afin que nous soyons serviteurs, d'une merveilleuse, mais véritable manière, et que nous soyons serviteurs au respect de la crainte chaste, à laquelle appartient le serviteur qui entre dans la joie de son maître, et non serviteurs, en chassant la crainte qui convient au serviteur* (*S. Jean*, *ch.* VIII), *lequel ne demeure pas toujours en la maison de son maître.*

III. *L'esprit des prêtres est un esprit de liberté, et non pas de servitude.* — Vous voyez par cet excellent discours de saint Augustin, que vous êtes serviteurs et que vous ne l'êtes pas, et que l'esprit ou les dispositions dans lesquelles vous devez faire vos fonctions, ne doivent être ni serviles ni libertins. Le premier est indigne des ministres de Jésus-Christ, que le même saint docteur appelle le prince de la liberté, et l'autre est du prince du siècle, qui n'a point de sujets libres : car comme dit l'Apôtre (*Rom.*, VIII), nous sommes esclaves de celui à qui nous nous sommes donnés pour obéir. Donc, comme vous ne devez pas agir ni par une crainte servile des peines éternelles, ni par une basse prétention des avantages de la terre, soit de biens, soit d'honneur dans l'Eglise, soit d'estime parmi les hommes, vous ne devez pas aussi être sans cette crainte que forme la charité, considérant la sainteté de votre ministère, les obligations rigoureuses où il vous engage et la sévérité du compte qu'il faudra rendre à Jésus-Christ de son sacerdoce. Saint Paul, tout éclairé, tout zélé, tout parfait, tout divin qu'il était, craint d'être réprouvé après avoir prêché aux autres, et dit aux Corinthiens qu'il a conversé parmi eux avec crainte et tremblement. Est-il possible que des prêtres, quelle que soit leur innocence, puissent être assurés après cet exemple (I *Cor.*, II)? Quand les colonnes du temple du Dieu vivant tremblent, les roseaux du désert peuvent-ils avoir de la fermeté? peuvent-ils se faire un chevet et un oreiller pour dormir en repos, ayant tant de dettes à payer à Jésus-Christ et à son Eglise? La plupart des prêtres vivent sans crainte, non pas par présomption, comme s'ils s'estimaient irrépréhensibles devant Dieu et devant les hommes, mais ou par une malheureuse insensibilité de cœur et par une grande nonchalance, ou par dissipation d'esprit et par engagement à d'autres affaires. Peut-on imaginer un état plus déplorable que celui-là? Est-il possible que des prêtres qui croient en Jésus-Christ, comme en leur Dieu, consacrent son corps, le mangent, le donnent aux fidèles, les baptisent, les délient de leurs péchés, leur annoncent l'Evangile,

sans être touchés de ces fonctions si augustes, si saintes, si redoutables? Si celui-là qui fait l'œuvre de Dieu négligemment est maudit, et si la faire négligemment c'est la faire frauduleusement, quelle sera la malédiction de celui qui fait les grandes œuvres de Dieu et de son Fils avec insensibilité, avec nonchalance et sans application (*Jérémie*, XLV)? Dans les anciens sacrifices des gentils il y avait un homme destiné pour dire au sacrificateur : *Age quod agis;* et les prêtres de Jésus-Christ ne songeront pas à ce qu'ils font? et ils traiteront les mystères les plus saints avec une indifférence qu'un homme de qualité ne leur pardonnerait pas s'ils négociaient avec lui! Cela procède du défaut de zèle; et qu'est-ce qu'un prêtre sans zèle? c'est la statue, c'est le fantôme d'un prêtre; c'est un homme qui porte un nom, lequel signifie la vie, qui est mort. Jésus-Christ, qui est le souverain prêtre, était-il tiède dans les fonctions de la mission qu'il avait reçue de son Père? Ne dit-il pas que le zèle de l'honneur de sa maison l'a dévoré (*Ps.* LXVI)? Ecoutez, prêtres négligents, l'auteur et le chef de votre dignité : le zèle de la maison de Dieu dévore Jésus-Christ, et quand vous voyez cette maison aller en ruine, vous n'en êtes non plus touchés que si c'était un temple d'idoles. Les églises de vos bénéfices sont-elles démolies par votre négligence à les réparer, vous ne vous en mettez point en peine. Vous veut-on obliger à les entretenir ou à les rétablir, vous criez, vous dites qu'on vous tyrannise; vous appelez des sentences les plus justes de vos évêques; il n'y a chicanes que vous ne mettiez en œuvre pour les éluder. Faut-il contribuer à la décoration des autels, à la dignité du culte divin, si on veut vous croire, jamais vous n'y êtes obligés; vous avez toujours des titres prêts pour vous défendre. Etes-vous enfin contraints de fournir quelque chose, c'est le plus tard que vous pouvez, et vous le faites avec tant de répugnance et de chicheté, que les moins pieux s'en scandalisent. Mais tombe-t-il une tuile de la maison de ces parents que vous voulez enrichir, aussitôt le dommage est réparé; on peut dire que pour elle *non est ruina maceriæ*. Vous n'attendez pas leurs plaintes pour les secourir, *neque clamor in plateis eorum*. Que dis-je, vous allez au-devant, vous ôtez à vous-mêmes les choses, ou nécessaires à la vie, ou bienséantes à votre condition, pour leur procurer des honneurs, des charges et des alliances qui sont au-dessus de leur naissance, aussi bien que de leur mérite. Vous voulez enfin faire une bonne maison, et vous ne songez pas que tous vos soins pour la bâtir sont inutiles, si le Seigneur ne la bâtit pas avec vous, comme dit le Psalmiste (*Ps.* CXXVI). Et comment la peut-il bâtir avec vous, si vous la bâtissez des ruines de la sienne, ou de ce que vous devriez employer pour sa subsistance et pour sa décoration? Ne voyez-vous pas, par des expériences journalières, que les maisons bâties du sang de ses pauvres, n'étant pas fondées sur lui, qui est la pierre angulaire, s'en vont aussitôt en ruine? Saint Jérôme dit que *Dieu envoie plusieurs châtiments à son peuple, parce que les ecclésiastiques, ne donnant pas l'aumône, défraudent les pauvres et Jésus-Christ même de leurs biens et de leur patrimoine.* Les peuples sont innocents de ce péché; quelle sera donc la punition de ceux qui font cette fraude et de ceux qui en reçoivent le fruit? Toutefois ces menaces, ces autorités et ces exemples ne corrigent personne, et chacun croit être plus heureux que son compagnon. En user ainsi, n'est-ce pas être esclave de la chair et du sang? Jésus-Christ peut-il dire à ses apôtres charnels : *Jam non dicam vos servos?* Sont-ils ses amis, faisant tout le contraire de ce qu'il leur ordonne par ses conciles? Connaissent-ils ses plus grands secrets, eux qui ne connaissent pas les premiers éléments de la science ecclésiastique? Y a-t-il rien de plus opposé au sacerdoce chrétien, figuré par celui de Melchisédech, que l'Ecriture sainte introduit sans père et sans mère, établi par Jésus-Christ, qui n'a point de père ni de maison sur la terre, et communiqué par les apôtres, à qui il défend d'appeler personne leur père, que cet amour déréglé des parents et cette ardeur furieuse pour fonder une maison? Est-ce être de ses amis que n'aimer pas autant son épouse que ses neveux? Plusieurs Pères enseignent qu'une des causes de la perte de Judas, qui de larron devint vendeur de son Maître, fut le désir de donner du bien à sa femme et à ses enfants; et Guillaume, évêque de Paris (*lib. de Virt.*, *c.* 11), nomme, pour cette raison, les prêtres et les bénéficiers qui enrichissent leurs parents, les frères de Judas. Saint Pierre, dans les Actes (*chap.* I), dit qu'il posséda un champ provenant du prix de son crime. Mais les champs que possèdent les héritiers des prêtres ne sont-ils pas les fruits de leur injustice, de leurs larcins et de leurs sacriléges? Car ils ont pillé le bien des pauvres, ils ont volé aux veuves et aux orphelins ce qui leur appartenait, ils ont converti le bien sacré de l'Eglise en un bien profane, et c'est d'eux qu'on peut dire avec Isaïe : *Rapina pauperis in domo vestra* (*chap.* III). Ce n'est point ici une exagération, je parle proprement, et la raison de saint Thomas est que les biens ecclésiastiques sont mis au quatrième degré des choses sacrées. Saint Basile dit que *l'état des prêtres est si restreint*, *que si quelqu'un se met à faire des acquisitions, ou de ses réserves, ou des dépenses superflues, il est aussi punissable que s'il dérobait sur le saint autel.* Observez ces mots d'acquisition et de réserves qui ne peuvent être que pour les parents, et la comparaison au larcin fait sur l'autel, qui est sans doute un sacrilége. Quels maux innombrables ne suivent pas ce mauvais emploi? Combien de personnes ceux qui le font ont-ils laissées dans la nécessité extrême, pour ne rien ôter à l'abondance de leurs proches? Combien de péchés ont-ils fait commettre, qu'ils eussent détournés en donnant quelque petite aumône? A combien de filles eussent-ils sauvé l'honneur? Combien de femmes mariées eussent-ils retirées d'un mauvais com-

merce où la seule nécessité les a engagées? Combien d'hérétiques eussent-ils convertis par leurs charités plutôt que par leur doctrine? Combien d'avares eussent-ils portés à faire du bien aux indigents par leur exemple? Combien de murmures et de blasphèmes que font les pauvres, étant abandonnés par ceux qu'ils croient être obligés de les assister, eussent-ils changés en bénédictions? Et tous ces crimes que leur dureté a fait commettre sont-ils de petite importance? Croient-ils que ceux qui sont abandonnés des hommes, soient abandonnés de Dieu? Croient-ils que le juge qui a chassé du temple ceux qui vendaient des choses nécessaires aux sacrifices, reçoive dans le ciel ceux qui ont dérobé le revenu des pauvres, qui sont ses temples vivants? *Pondera hæc, ô pastor, non largiris tua, sed aliena*, dit saint Grégoire dans son Pastoral. Dans le monde, ces mendiants que vous négligez n'osent pas parler contre vous et demander leur portion. Ils ont recours aux prières et aux larmes; mais au jour du jugement saint Bernard vous avertit (*en l'Ep. à Henri, arch. de Sens*) que *stabunt in magna constantia adversus eos qui se angustiaverunt, stante pro eis patre orphanorum, et judice viduarum.* N'est-ce pas proprement contre de tels pasteurs que Dieu fulmine les malédictions qui sont dans Ezéchiel (*chap.* XXXIV) : *Malheur aux pasteurs d'Israël qui se paissent eux-mêmes!* C'est encore pis de paître vos parents et de vous laisser mourir de faim pour l'amour d'eux. *Ne sont-ce pas les troupeaux qui doivent recevoir la pâture de la main de leurs pasteurs? Vous mangiez le lait, vous vous couvriez de la laine des brebis et vous égorgiez les plus grasses, mais vous ne paissiez point le troupeau. Vous ne consolidiez point ce qui était infirme, vous ne guérissiez point ce qui était malade, vous ne remettiez point ce qui était disloqué, vous ne cherchiez point ce qui s'était perdu. Mes ouailles ont été vagabondes et se sont dispersées çà et là, parce qu'il n'y avait point de pasteur. Elles ont été exposées à la fureur de toutes les bêtes farouches, elles ont erré par les champs, sur toutes les montagnes, sur les collines et sur tous les lieux hauts. Mes troupeaux ont été dispersés sur toute la face de la terre, et il n'y avait personne qui les cherchât; il n'y avait personne, dis-je, qui les cherchât pour les remettre dans la bergerie.*

Voilà une parfaite image des pasteurs évangéliques qui négligent le soin des âmes qui leur sont commises, pour s'appliquer au ménage, afin de faire une bonne maison, comme ils parlent, ou pour contenter leur avarice et amasser de l'argent dont ils ne jouissent point. C'est aussi l'image de l'état déplorable de leurs paroisses par leur négligence, leur peu de zèle et leur insensibilité pour les choses divines. Mais écoutez le supplice dont Dieu, par le même prophète (*chap.* XIII), menace ces mauvais pasteurs. *Ma colère sera comme un furieux vent qui vous emportera; toutes mes tempêtes tomberont sur vous; je vous ferai sentir toute la force de mon indignation. Je ferai tomber sur vous des torrents de pluie qui vous noieront, et qui en roulant d'effroyables masses de pierre, emporteront et vos champs, et vos troupeaux, et vos maisons, et vous-mêmes; je renverserai tous vos desseins; vous broncherez à chaque pas comme ceux qui marchent parmi les ténèbres, dans un lieu glissant, et vous ferez enfin des chutes mortelles* (*Jérem., ch.* XII). Mais la punition la plus épouvantable de ces pasteurs infidèles est que Dieu demandera de leurs mains l'âme des brebis qui se sont perdues par leur faute. Les bénéficiers qui n'en ont point à conduire ne laissent pas d'être sujets à ces malédictions si, par cet amour déréglé dont je parle, ils sont cause de quelque mal pour la moindre de ces brebis : et je m'arrête longtemps sur ce sujet, parce que c'est la pierre d'achoppement des ecclésiastiques qui d'ailleurs, sont bons et exemplaires. Les mauvaises amitiés ne sont pas les seuls liens qui rendent les prêtres esclaves, et les empêchent de jouir de l'effet de ces grandes paroles de Jésus-Christ : *Jam non dicam vos servos, sed amicos meos.* Les amitiés naturelles sont des chaînes d'autant plus dangereuses, qu'elles paraissent plus légitimes et plus honorables. Quand un prêtre n'aurait pas les sentiments de la religion, pour quitter une mauvaise affection qui le scandalise, le soin de sa renommée pourrait l'y obliger, s'il a les sentiments d'un homme d'honneur. Mille autres amertumes qui s'y mêlent, mille affaires fâcheuses où elle engage sont aussi de puissantes raisons, pour rompre ces engagements, mais l'affection qui est fondée sur la chair et le sang n'a rien que d'honnête, et plus on s'y abandonne, plus on est estimé des personnes du monde, qui croient bien louer un ecclésiastique, quand elles disent : C'est un bon parent. Car aujourd'hui le bien du crucifix est considéré comme le plus certain d'une famille et comme un patrimoine qui doit ou y demeurer toujours, ou du moins l'entretenir tant qu'on l'y pourra conserver; ceux qui l'emploient à des usages plus saints et plus conformes à sa nature, aussi bien qu'à leurs obligations, sont ou des tigres qui n'ont point d'amitié pour leurs proches, ou des simples qui dépensent leurs rentes mal à propos; mais il faut se fortifier et contre la mauvaise tendresse du sang et contre les maximes du monde, et contre les jugements injustes et téméraires des enfants du siècle, qui ne peuvent jamais approuver ce que font les enfants de Dieu. Notre-Seigneur dans l'Evangile (*S. Marc, chap.* VII), reprend les pharisiens et les prêtres de la loi qui, pour leur profit particulier, faisaient croire aux enfants qu'il valait mieux faire des offrandes au temple que secourir leurs pères et leurs mères pauvres, et qui leur disaient : *Corban* (*quod est donum quodcumque ex me tibi profuerit*); et par là, comme dit saint Jérôme (*livre* II *de ses Comm. sur S. Matthieu*), les offrandes que faisait la piété des enfants au temple et à Dieu retournaient au profit des prêtres; mais il y a une grande différence entre les obla-

tions volontaires des laïques, dont il est parlé en ce passage, et la dispensation, réglée par les canons, que les ecclésiastiques doivent faire des biens d'Eglise. Il y a de l'impiété en celles-là quand elles se font de la façon que le Fils de Dieu reprend ; mais il y a de l'injustice en celle-ci, quand elle se fait d'une façon que les lois divines défendent. Et qu'est-ce qu'elles improuvent davantage que l'emploi des revenus ecclésiastiques, pour enrichir et pour agrandir les parents? je dis agrandir et enrichir, parce qu'elles ne défendent pas de les assister quand ils se trouvent du nombre de ceux à qui ces revenus appartiennent, je veux dire quand ils sont pauvres ; mais il faut que cette assistance demeure dans les bornes discrètes de la nécessité et de la condition des personnes, non pas qu'elle aille jusqu'à l'opulence, au luxe et à la vanité, qui n'ont point de limites, ou qui n'ont que celles que la corruption du monde a faites et veut faire passer pour justes. Clément IV se voyant élevé au pontificat, et connaissant par la lumière de Dieu la véritable façon de secourir ses parents pauvres, donna trois cents livres à une de ses nièces pour la marier au fils d'un simple gentilhomme, défendit à son neveu et à tous ses autres parents de venir à Rome, et de s'élever tant soit peu au-dessus de leur condition ancienne, pour le voir assis sur la chaire de saint Pierre, leur témoignant par une lettre admirable, que Platine rapporte, que *sa promotion, qui donnait de la joie à plusieurs, lui causait une extrême tristesse, à cause qu'il sentait seul la pesanteur de la charge que Dieu avait mise sur ses épaules.* Mais ce qui surpasse presque toute créance est qu'il ordonna à un de ses neveux qui avait trois canonicats, de choisir lequel il voudrait retenir, ne voulant pas souffrir qu'il eût plus d'un bénéfice. En user ainsi c'est se montrer véritablement digne successeur de saint Pierre, et on peut bien dire que la chair et le sang ne lui avaient pas révélé cette admirable dispensation des biens de l'Eglise. De notre temps, où la corruption de ce côté-là est montée au comble, Pie V demanda permission aux cardinaux, en plein consistoire, de donner quatre mille ducats en mariage à sa sœur ; et pour moi, après cette grande action, je ne m'étonne pas s'il est mort en opinion de sainteté, et je la trouve plus admirable que tous les miracles qu'il eût pu faire : il n'y a que les saints qui puissent pratiquer celle-là, et les pécheurs peuvent opérer ceux-ci par une particulière permission de Dieu. Saint Charles Borromée, que Dieu a donné à son Eglise, dans les derniers siècles, pour y renouveler l'esprit de l'épiscopat et de la prêtrise, étant encore fort jeune, fit savoir à son père qu'il désirait avoir l'administration du revenu de ses bénéfices, et qu'il n'entendait point qu'il fût confondu avec le sien. Comme le père avait encore plus de piété que de noblesse et de biens, il fut ravi de cette proposition, et il lui laissa gouverner ses rentes, sachant bien qu'il en ferait un usage vraiment ecclésiastique. Aujourd'hui les pères les plus puissants ont des sentiments bien contraires. Les bénéfices sont la meilleure partie de leurs revenus, et le fils qui les tient n'en a guère que le titre ; mais quand ils sont en âge de s'opposer à ce désordre, s'ils ne le font avec une discrète et respectueuse vigueur, l'autorité paternelle ne les peut excuser devant le Père céleste, qui est particulièrement leur père par leur consécration au ministère de l'Eglise, qui les nourrit. C'est en ces occasions où ils peuvent dire justement ce que Notre-Seigneur condamnait dans ceux dont j'ai parlé : *Donum quodcumque ex me tibi profuerit.* Car s'ils secourent les pauvres de Dieu, s'ils décorent ses temples, il est indubitable que cet usage légitime des biens ecclésiastiques, dont les parents se peuvent passer, attirera sur leurs maisons des bénédictions toutes particulières. Le canon trente-neuvième des apôtres, parlant des évêques, leur apprend cette dispensation, qui paraît si rigoureuse ; voici les termes : *Omnium negotiorum ecclesiasticorum curam episcopus habeat ; et ea velut Deo contemplante dispenset, nec ei liceat ex his aliquid omnino contingere, aut parentibus propriis quæ Dei sunt condonare ; quod si pauperes sunt, tanquam pauperibus subministret, ne eorum occasione Ecclesia deprædetur.* Cette règle a été renouvelée au second concile de Nicée, et en dernier lieu en celui de Trente, où les Pères parlent ainsi : *Omnino vero eis interdicit, ne ex redditibus Ecclesiæ consanguineos familiaresque suos augere studeant, cum et apostolorum canones prohibeant, ne res ecclesiasticas, quæ Dei sunt, consanguineis donent, sed si pauperes sunt, ut pauperibus distribuant, eas autem non distrahant, nec dissipent illorum causa : imo quam maxime potest eos sancta synodus monet, ut omnem humanum hunc erga fratres, nepotes, propinquosque carnis affectum, unde multorum malorum in Ecclesia seminarium exstat, penitus deponant.* En l'Authentique, il est défendu d'élire pour évêque celui qui aura des neveux ; et Innocent III, Navarre et d'autres docteurs tiennent que, de droit commun, cette promotion ne se peut faire sans dispense, quoique cela ne s'observe plus. C'est le Saint-Esprit qui parle dans le dernier concile ; et qui sera assez hardi que de lui résister ou de gloser ses paroles, qui n'ont point besoin de glose ? Qui osera se dire ecclésiastique, méprisant la voix de l'Eglise et ses ordonnances? Comment l'Epoux divin pourra-t-il excuser l'infraction des règles de son Epouse, les lui ayant inspirées ? Comment serez-vous ses amis si vous faites tout le contraire de ce qu'il a ordonné pour la disposition des biens qui lui sont consacrés? *Vos amici mei eritis, si feceritis quæ ego præcipio vobis.*

IV. *Les prêtres doivent éviter l'assujettissement aux grands.* — Il ne suffit pas pour être des amis de l'Epoux de bien dispenser les revenus de l'Epouse ; il faut, si vous voulez jouir de ce grand titre et de la liberté qu'il vous donne par votre ordination, que vous évitiez la servitude des grands de la terre et du soin des affaires séculières. Le prince du

siècle, qui est jaloux de l'empire de Jésus-Christ, et qui a tâché, depuis sa venue au monde, d'usurper l'honneur qui lui est dû, n'ayant plus maintenant de prêtres pour lui présenter des sacrifices, fait tout ce qu'il peut pour porter les prêtres du Fils de Dieu à lui rendre un hommage public en la personne des princes, dont ils attendent ou des biens ou des honneurs dans l'Eglise, maintenant qu'en la plupart des royaumes ils sont tombés en leur disposition. J'appelle ainsi les assiduités qu'ils rendent à la porte de leurs chambres, les services bas et infâmes où ils se ravalent, les flatteries qu'ils emploient pour les gagner, et la dépendance servile de leurs personnes dont ils font une profession publique. Car s'ils demeuraient dans les bornes de l'honneur qui est dû aux puissances établies de Dieu, soit souveraines, soit subalternes, s'ils se contentaient de rendre à César et à ses ministres ce qui est dû à César par ceux qui sont ministres du Dieu de César, ils ne feraient rien de ce qu'ils font, et ils feraient tout ce qu'ils ne font pas. Au lieu de passer les années entières dans leurs antichambres, ils passeraient leurs journées dans l'église ou dans leur cabinet; au lieu de les flatter, ils prieraient pour eux, ou ils leur diraient la vérité quand leur charge les y obligerait; au lieu de se nommer leurs créatures, ce qui est un blasphème en leur bouche, ils serviraient leur commun Créateur, et se glorifieraient d'être à son service; au lieu de vouloir être portés de leur main sur les trônes de l'Eglise, ils les appréhenderaient comme des lieux environnés de précipices, et se souviendraient des foudres que le concile de Sardique lance sur la tête de ceux qui entrent dans les dignités ecclésiastiques par la porte des puissances séculières : cette sainte assemblée ordonna que les évêques n'iraient point à la cour, s'ils n'y étaient mandés par lettres expresses des empereurs, et que quand on aurait recours à leur intercession, pour obtenir quelque grâce du prince, ils enverraient un diacre à leur place, par lequel ils pourraient écrire à leurs amis qui se trouveraient en crédit. Si les voyages à la cour sont interdits aux évêques pour y solliciter des charges séculières, et y poursuivre des affaires qui ne sont point utiles à l'Eglise : *Neque ut fieri solet, aut oportet, ut aut pauperibus, aut viduis, aut pupillis subveniatur*, comment sera-t-il permis aux prêtres d'y demeurer, ou pour leur plaisir, ou pour leur avarice, ou pour leur vanité et pour monter à l'épiscopat? Quand ils arrivent par cette voie, on peut bien dire, avec saint Ambroise (*livre de la Dignité sacerdotale, chap.* 5) : *Caro suscepit dignitatem, et anima perdidit honestatem. Caro dominatur populis, et anima servit dæmoni. Carni sacerdotium comparavit, et anima detrimentum paravit.* Quel horrible aveuglement est le leur! Jésus-Christ leur a dit, *Je ne vous nommerai plus serviteurs*, et ils veulent être esclaves du monde, en dépit de lui. Jésus-Christ n'alla jamais à la cour : on le mena une seule fois, par force, en celle d'Hérode, et ce malheureux prince le traita comme un fou. Plût à Dieu que tous les ministres de ce souverain prêtre, qui y vont sans qu'on les y appelle, et que bien souvent on n'y voudrait pas voir, fussent traités de même! ce ne serait pas leur faire injustice, puisque la plus grande folie qui puisse tomber dans l'esprit d'un homme est celle qui fait qu'il ne se connaît plus lui-même, et qu'étant prince il croit être une bête, comme fit Nabuchodonosor. Les clercs sont princes de l'Etat du roi des rois, et ayant choisi Dieu pour leur portion, ils ont, dit saint Ambroise, en leur possession toute la nature. Je sais qu'il y a de certaines occasions où la charité, soit publique, soit particulière, peut obliger les ecclésiastiques d'aller à la cour; mais si on veut confesser la vérité, il y en a bien peu que ces motifs y conduisent. L'avarice, l'ambition, le plaisir, y mènent et y retiennent le plus grand nombre de ceux qui s'y pressent; car je ne parle point de ceux que leurs charges y engagent, quoiqu'il soit certain qu'ils doivent vivre dans la cour, sans être de la cour; ce qui est plus difficile que de n'y point aller du tout. Saint Bernard dit excellemment : *Curia bonos facilius recipere magis quam facere consuevit.* Saint Antoine, dans une vision, vit tout le monde couvert de piéges. La cour en a de plus subtils et de plus dangereux que nul autre pays, et les ecclésiastiques y sont plutôt pris que les autres, à cause que leur vocation les en éloignant davantage, ils méritent plutôt d'être abandonnés de celui à qui David disait : *Quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos* (*Ps.* XXIV).

V. *Le prêtre doit renoncer au soin des affaires temporelles.* — Il ne suffit pas, très-saints prêtres, d'être hors du bruit et de l'embarras de la cour, pour conserver cette précieuse liberté que Jésus-Christ vous donne, il faut s'éloigner de toutes les affaires séculières où la nécessité de la charité ne vous engagera point; car comme il y a une sainte oisiveté, il y a aussi quelquefois une occupation sainte, et les prêtres sont souvent obligés de descendre de la montagne, pour venir dans le camp des enfants d'Israël, où il n'y a que tumulte et que confusion. Mais il faut que, comme je viens de le dire, la charité, qui néglige ses propres intérêts, règle ces descentes, et que ce soit pour porter la loi de Dieu au peuple; je veux dire pour servir, par le moyen des affaires dont on se mêle, plutôt au salut de ceux qu'on assiste, qu'à leurs commodités temporelles. Dans les premiers siècles de l'Eglise, les évêques étaient juges de toutes sortes d'affaires civiles, par la concession des empereurs, et cet emploi était le plus pénible de leur charge, et le plus opposé, ce semble, à la tranquillité de l'esprit ecclésiastique. Mais saint Augustin, qui s'en plaint souvent, et qui soupirait après le repos de Marie, ne laissait pas de s'appliquer à cet exercice de Marthe, d'où il prenait sujet de convertir les hérétiques, qui plaidaient devant lui, et de réformer les mauvais chrétiens. Il écrivait aussi souvent aux

gouverneurs des provinces et aux présidents, pour ceux qui dans leurs affaires, ou civiles, ou criminelles, recouraient à lui ; mais il tournait toujours ces offices de charité au bien spirituel de ceux qu'il servait ou à qui il écrivait. Tous les ecclésiastiques n'ont pas son esprit et sa grâce, de sorte qu'ils ne peuvent sans péril, hors de certaines occasions inévitables que la charité présente, se mêler des affaires d'autrui, comme sont les procès et les mariages. Un des avis que saint Ambroise donna à ce grand docteur dont je viens de parler, pour se conduire dans l'épiscopat, s'il y était appelé, fut de ne conseiller jamais à personne de se marier ni d'aller à la guerre, pour éviter les reproches que lui pourraient causer les mauvais succès du choix de ces conditions périlleuses. Comment donc les ministres de l'autel peuvent-ils s'embarrasser dans toutes les affaires de leur famille ou de leurs amis? Le huitième canon des apôtres les dépose de leur degré : *Episcopus vel presbyter sæculares curas non suscipiant, alioquin deponantur* (*can.* 18). Le troisième concile de Carthage (*c.* 16, *tom.* I *Conc. Galliæ*) leur défend de se faire ni fermiers, ni procureurs, parce qu'ils doivent se souvenir de cette parole de l'Apôtre : *Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus.* Par un canon des Capitulaires de Charlemagne (*can.* 21, 28), il leur est prohibé d'être caution de qui que ce soit. Le sixième concile de Paris leur interdit de prendre des fermes : *Qui sacris*, dit-il, *officiis ob meritorum prærogativam sunt applicati, dedecus, et valde periculosum est, terrenis actionibus, turpibusque lucris eos implicari.* Ensuite il rapporte le décret du concile de Chalcédoine, qui fait la même défense : *Præter pupillorum si forte leges imponant inexcusabilem curam, aut civitatis, episcopus ecclesiasticarum rerum sollicitudinem habere præcipiat, aut orphanorum et viduarum, earumque quæ sine ulla provisione sunt personarum, quæ maxime ecclesiastico indigent adjutorio, propter timorem Domini, causas deposcat. Si quis autem transgredi de cætero statuta tentaverit, hujuscemodi ecclesiasticis increpationibus subjacebit.* Saint Cyprien défendit de prier pour un homme qui avait nommé un prêtre tuteur de ses enfants, ce qui avait été défendu, dit-il, il y avait longtemps dans le synode des évêques, parce que ceux qui sont honorés du divin sacerdoce ne doivent vaquer qu'au service de l'autel et à la prière. La raison fondamentale de ces saintes défenses est tirée de la nature de la chose. Un prêtre est un homme que Dieu a séparé du reste des fidèles par une vocation particulière, pour l'appliquer au ministère de son Eglise, afin de lui offrir des dons et des sacrifices pour le peuple : donc il est obligé de vaquer aux fonctions, auxquelles son Maître le destine et son office l'oblige, et de fuir toutes les choses, ou qui en sont indignes, ou qui lui sont contraires : personne, comme dit le Fils de Dieu, ne pouvant en même temps servir à deux maîtres. Les affaires séculières sont infiniment au-dessous du ministère ecclésiastique, fût-ce l'administration de tous les royaumes du monde : la consécration du corps naturel de Jésus-Christ, le gouvernement et la sanctification de son corps mystique, ne pouvant être comparées à aucune chose qui soit sur la terre. Elles ont outre cela une malignité secrète, dit saint Hilaire (*S. Hilaire sur le* Ier *Psaume*), qui corrompt ceux qui s'en mêlent : *Quanquam ad hæc ipsa officia quæ agunt, ferant secum religiosam voluntatem, benevolos sese continentesque præstando, tamen necesse est eorum in quibus diversabuntur negotiorum, quodam pestilenti contagio polluantur. Publicarum enim causarum ordo manere eos volentes etiam in Ecclesia legis sanctitate non sinit.* Il est bien aisé de tirer la conséquence des propositions que je viens de prouver si fortement, qui est que les prêtres ne doivent point s'embarrasser dans le soin des affaires temporelles. Le souverain Prêtre vous a donné une excellente leçon de cet éloignement des affaires du monde, par son exemple, ne voulant pas juger la contestation de deux frères pour un héritage et leur disant : *Quis me constituit judicem inter vos* (*S. Luc. c.* XII)? Saint Bernard (*l.* II *de la Consid. à Eugène.*), expliquant ces paroles et parlant à Eugène III, qui avait été élevé sous sa discipline, lui dit qu'il ne se doit point mêler de cette sorte d'affaires qui regardent la possession des biens temporels, *Non quia indigni vos, sed quia indignum vobis talibus insistere, quippe potioribus occupatis. Si non in vobis judicabitur hic mundus, indigni estis qui de minimis judicetis. Sed aliud est incidenter excurrere in ista causa quidem urgente; aliud ultro incumbere tanquam magnis dignisque tali et talium intentione rebus.* Ce que ce grand saint disait au chef de l'Eglise convient par proportion à tous ses ministres, qui ont un emploi si saint, principalement les prêtres, que sans exagération on peut dire que tous les autres sont indignes qu'ils s'y appliquent, hors des exceptions que la charité y peut mettre, comme la loi souveraine, à laquelle tous les canons ecclésiastiques doivent céder. Saint Ambroise (*liv.* VII, *sur le* XIIe *chap. de saint Luc*) sur ce passage dit : *Bene terrena declinat qui propter divina descenderat, nec judex esse dignatur litium et arbiter facultatum, vivorum habens mortuorumque judicium, arbitriumque meritorum, unde non immerito refutatur hic frater qui dispensatorem cœlestium gestiebat corruptilibus occupare.* Suivez cet exemple, prêtres de Jésus-Christ, et si vos pères, vos frères et vos amis, vous veulent détourner de la méditation des choses célestes et de vos fonctions toutes divines, par l'emploi dans leurs affaires, répondez-leur que vous en avez de plus importantes, de plus pressées et de plus nobles. L'Epoux défend dans le Cantique que l'on éveille son Epouse qui dort non pas d'un sommeil qui est l'image de la mort, mais du sommeil de la contemplation céleste, lequel a arrêté toutes les fonctions corporelles. Vous êtes obligés de dormir toujours de cette sorte à l'égard des affaires séculières, pour qui vous devez être

comme morts ; et quand vous agissez dans vos fonctions, il faut que ce soit aussi dans un sommeil tranquille, c'est-à-dire que vous ne vous pressiez point, vous ne vous inquiétiez point, et vous ne soyez point divertis par des pensées turbulentes. Or comment pouvez-vous avoir cette application paisible, si vous avez la tête pleine des soins qui suivent les affaires temporelles ; de l'espérance de gagner un procès, ou de la crainte de le perdre ; du succès ou du malheur d'une entreprise qui regarde les intérêts de la famille ou d'un ami ? Croyez-vous avoir un commandement absolu sur votre esprit, pour en chasser toutes les pensées qu'il vous plaira, quand vous voudrez ou réciter l'office, ou vous approcher de l'autel ? Les grands saints avaient cette disposition, quoiqu'ils fussent accablés d'affaires ; mais elles n'étaient que pour Dieu, ou pour la sanctification du prochain, encore les quittaient-ils allant offrir un sacrifice qui les demandait tout entiers, comme Jésus-Christ s'y offre tout entier pour eux. Pensez-vous que vos fonctions ne méritent pas que vous vous y appliquiez entièrement ? Ce serait une étrange impiété que d'avoir cette pensée. Estimez-vous que des divertissements volontaires qui empêchent que vous ne les fassiez comme il faut, ou qui sont cause bien souvent de plusieurs fautes que vous faites, soient des offenses peu considérables ? Ne comptez-vous pour rien l'injure que reçoit Jésus-Christ, et le scandale que vous donnez aux fidèles ? Est-ce être libre ? Est-ce être ses amis, comme il vous a fait en votre ordination ? *Jam non dicam vos servos sed amicos meos.* Défendez, défendez cette liberté, comme la plus grande grâce que vous pouvez recevoir de sa bonté Ne souffrez pas que les soins du monde, duquel vous n'êtes plus, vous la ravissent. Ne prenez pas des chaînes, vous qui devez rompre celles des autres. Souvenez-vous toute votre vie de ce que Jésus-Christ a fait pour vous aujourd'hui et ne tombez pas dans l'aveuglement du premier homme, lequel étant par sa création élevé à un si haut degré d'honneur ne l'a pas connu, mais s'est rendu semblable aux bêtes, qui n'ont point d'entendement. Ne regardez plus le lieu d'où vous avez été tirés, regardez celui où vous êtes. Ne vous souvenez plus du siècle que pour détester ses pompes, pour fuir ses plaisirs, pour abhorrer ses maximes, pour les détruire et par la parole et par les exemples. Donnez-vous tout entiers au Fils de Dieu, qui n'a point de réserve pour vous, qui vous a révélé tous ses secrets, qui vous a communiqué toute sa puissance. Songez continuellement aux obligations que vous avez contractées en recevant son sacerdoce et vivez de telle sorte, qu'ayant été appliqués durant votre vie, au service du tabernacle matériel, vous soyez dignes de recevoir dans le tabernacle céleste les récompenses promises à ceux qui auront été des ministres irrépréhensibles.

DISCOURS XII.

De la chasteté des prêtres.

La vertu de la continence n'est pas une vertu de la terre, mais du ciel ; c'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si les hommes terrestres n'en peuvent entendre le discours qu'en frémissant ou qu'en se moquant, et que s'ils sont convaincus par la force du raisonnement qui en découvre l'excellence merveilleuse et les fruits admirables, ils ne soient jamais persuadés de pratiquer ce qu'ils ne se peuvent empêcher de trouver divin. Quand le grand Apôtre (*Act.*, XVII) parla dans l'Aréopage de la résurrection des corps, saint Luc observe que plusieurs de ses auditeurs se moquèrent de lui comme d'un homme qui disait une folie ; mais je ne sais lequel est le plus incroyable, de voir un corps de boue sortir de sa corruption et devenir immortel, ou de voir ce même corps, étant encore dans sa boue et dans sa corruption, vivre comme s'il était un pur esprit et comme s'il n'avait pas en soi un venin secret qui le corrompt à toute heure. Si je parlais à des auditeurs qui n'eussent qu'une sagesse charnelle ou dont la chair serait tout à fait maîtresse de l'âme, je craindrais qu'ils ne se moquassent de moi, leur parlant d'une vertu qui combat leurs honteuses inclinations et leurs brutales maximes ; mais je parle à ceux que saint Paul nomme anges, et qui, par conséquent, aiment à ouïr louer une vertu angélique qui est si propre à leur état, et qui relève si hautement le sacerdoce chrétien sur le sacerdoce légal. Je n'aurai donc rien à faire qu'à vous proposer des vérités dont vous êtes d'accord, qu'à vous montrer la beauté dont vous êtes amoureux et qu'à vous retenir plutôt qu'à vous pousser dans le chemin où vous marchez avec tant de courage. J'ai beaucoup plus de sujet de craindre que je ne puisse rien dire, que déjà peut-être vous ne sachiez pour l'avoir ouï plusieurs fois ; mais cette crainte ne fait guère d'impression dans mon esprit, parce que mon dessein est de vous dire des choses véritables qui vous servent, et non pas des choses nouvelles qui vous plaisent, de fortifier votre cœur plutôt que de contenter votre curiosité et de vous remettre en mémoire votre principale obligation plutôt que de la charger d'autorités des saints Pères et des conciles. Je songe aussi à m'instruire moi-même en vous instruisant, et je demande au Fils de Dieu qu'il parle à mon cœur en même temps qu'il parlera aux vôtres.

I. *De l'excellence de la chasteté sacerdotale.* — La chasteté des ministres de l'autel est si divine en son image, si vénérable en son antiquité, si fortement établie par la tradition ecclésiastique, si étroitement commandée par les canons, si justement célébrée par tous les saints docteurs de l'Eglise, si convenable à la sainteté de son ministère, si utile à ceux qu'ils doivent conduire, que je ne puis assez m'étonner de l'opposition que lui font les hérétiques de ces derniers temps.

sous des prétextes d'éviter les scandales que les prêtres donnent par leur incontinence, dont le mariage serait un saint et honnête remède. Certes, si l'Eglise, en obligeant ses ministres au célibat, condamnait une société que Dieu a instituée, qu'il a bénie, qui lui donne ses élus, et qu'il a élevée à un si haut degré d'honneur, que de vouloir qu'elle fût un grand mystère en Jésus-Christ et en son Eglise, c'est-à-dire qu'elle représentât son union avec la nature humaine par l'Incarnation, et avec son Epouse par la sanctification des fidèles, nos adversaires auraient raison de nous condamner d'impiété et de nous mettre au rang de ceux que l'Apôtre marque comme ennemis de la foi, à cause qu'ils empêchaient les hommes de se marier, et qu'ils condamnaient les noces comme mauvaises. Les pélagiens, qui niaient la transmission du péché originel, accusaient saint Augustin, qui la défendait, de condamner le mariage et d'être encore manichéen en ce point; mais c'était une accusation ou ignorante ou malicieuse, et j'estime qu'elle était l'une et l'autre également. Ainsi ceux qui se sont séparés de la communion catholique tâchent de persuader que l'Eglise romaine non-seulement impose à ses prêtres un joug insupportable, les obligeant à la continence, mais qu'elle condamne le mariage, quoique d'ailleurs ils la reprennent d'en faire un sacrement de la nouvelle loi, ce qui est bien éloigné de le mépriser ou de le condamner. Elle honore donc cette conjonction sacrée; mais comme le Fils de Dieu n'en a pas fait une loi pour tous les chrétiens, elle en exclut avec raison ceux qui servent à l'autel, afin de les mettre dans un état qui réponde à la sainteté de leur office.

Elle en trouve la première image dans le Père éternel, qui est pur et qui est fécond tout ensemble. Saint Grégoire de Nazianze, pour cette raison, le nomme le premier Vierge. Sa virginité est si féconde, qu'elle engendre un Verbe, lequel étant et vierge et fécond comme son principe, produit avec lui, dans une admirable unité, un amour substantiel que nous appelons le Saint-Esprit. Ce Verbe, se faisant chair, retient ces deux admirables perfections; naissant d'une Mère plus vierge, s'il est permis de parler ainsi, après qu'elle l'a conçu et enfanté, qu'elle n'était dans le berceau ou après son vœu. Le Très-Haut, c'est-à-dire le Père, la couvre de sa vertu, qui n'est autre chose que sa fécondité virginale, dont il lui fait une admirable communication, et par laquelle, n'étant qu'une pure créature, elle est rendue capable d'engendrer dans le temps le même Fils qu'il engendre dans l'éternité, et en la même manière quant à la pureté de la génération. Le Verbe étant homme contracte un divin mariage avec une épouse qu'il ne trouve pas vierge, mais qu'au contraire il trouve prostituée au démon par l'idolâtrie et par toutes sortes de vices. Ce mariage la retire de sa souillure et lui rend la virginité spirituelle; de sorte qu'avec elle, par une divine communication de sa pureté féconde, il engendre de nouveaux enfants qui sont les fidèles. Ceux-ci, selon le corps, naissent tous les jours par la voie du mariage, dans lequel il a mis une loi de chasteté, qui est plus étroite que d'ordinaire on ne pense; car elle bannit du commerce conjugal tout ce qui sent ces désirs honteux de la concupiscence, que l'Apôtre (I *Thessal.*, IV) condamne pour eux, et qu'il dit n'être propres qu'aux gentils; mais, comme ils ne naissent pas purs, ils ont besoin de régénération; et, comme après être nés, il faut qu'ils vivent, qu'ils croissent, qu'ils se nourrissent et qu'ils reviennent à la vie quand ils l'ont perdue, ou qu'ils sachent les moyens de la conserver, il a établi des prêtres à qui il communique sa fécondité et sa pureté pour leur rendre tous ces offices; ou plutôt c'est lui qui les leur rend en eux, puisque, comme je vous ai dit, ils ne font qu'un prêtre avec lui; c'est à cause de cette fécondité qu'ils sont nommés Pères. Et l'Apôtre (I *Cor.*, IV) dit aux Corinthiens qu'ils peuvent avoir plusieurs pédagogues, mais non pas plusieurs pères. Vous voyez clairement, ce me semble, en la suite de cette paternité féconde et virginale, une haute raison du célibat des prêtres de la loi nouvelle. Dans l'ancienne, Dieu ne l'exigeait pas de ses ministres; il voulait toutefois qu'ils s'abstinssent de leurs femmes durant le temps de leurs fonctions, et qu'ils demeurassent dans le tabernacle, de peur de contracter quelque souillure et de polluer le sanctuaire (*Exod.*, XXVIII; *Lévit.*, XXI). Il leur était défendu d'épouser ni une débauchée, ni une répudiée, ni une veuve. Si la fille du souverain prêtre était surprise en une action contre son honneur, on la brûlait toute vive, ce qui n'était pas ordonné contre les autres. Ces lois si austères montrent bien que la chasteté est comme essentielle à la prêtrise; et celle de la loi ancienne n'étant pas si parfaite que celle de l'Eglise, il ne faut pas s'étonner si la continence qu'elle exige de ses ministres est plus étroite et rigoureuse.

II. *De l'obligation du célibat des prêtres et de son institution.* — Je sais qu'il y a une grande dispute entre les scolastiques sur la question si le célibat est de droit divin, ou de droit ecclésiastique seulement. A prendre le premier en la rigueur de sa signification, il est certain qu'il ne l'établit pas, puisque nous n'avons aucun commandement exprès, dans le Nouveau Testament, qui oblige les prêtres à la continence; qu'aujourd'hui l'Eglise grecque a des prêtres qui sont mariés et qui usent du mariage, et que dans l'Eglise latine les prêtres peuvent être dispensés de se marier, comme nous avons vu en la personne de Henri, roi de Portugal. Or, ce qui est de droit divin proprement pris n'est ni dispensable en un seul, ni tolérable en toute une Eglise, comme est celle d'Orient. Mais si on appelle droit divin un établissement dont on ne trouve point l'origine par aucune constitution ecclésiastique qui ordonne la chose comme n'ayant pas été pratiquée auparavant, on peut dire que le célibat, en ce sens, est fondé sur ce droit, parce que, depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, il est aisé de prouver par les saints Pères qu'il a été

gardé en l'Église, et surtout dans la latine, les canons par lesquels nos adversaires soutiennent qu'il est établi de nouveau, ne faisant que confirmer la tradition apostolique, et ayant été faits pour réprimer ceux qui commençaient à se dispenser d'une loi si sainte. Le canon vingt-septième des apôtres dit clairement : *In nuptiis* ou *in nuptis qui ad clerum provecti sunt, præcipimus ut si voluerint uxores, accipiant, sed lectores cantoresque tantummodo.* Quoique les canons qui portent ce nom n'aient pas été tous faits par les apôtres, on demeure d'accord qu'ils sont très-anciens, et qu'au moins les premiers ont toujours été d'une très-grande autorité dans l'Église, le soupçon de la supposition ne pouvant tomber que sur les derniers qui ont été ajoutés. Le concile de Néocésarée dégrade le prêtre qui se mariera, *Presbyter. si uxorem duxerit, ordine suo moveatur.* Celui d'Elvire, en Espagne, exige la continence des sous-diacres mêmes, et dépose ceux qui seront convaincus d'avoir engendré des enfants depuis leur ordination : *Quod quicumque fecerit, ab honore clericatus exterminatus.* Celui de Nicée dénommant les femmes qui peuvent demeurer avec les prêtres, ne fait mention que des sœurs, des mères et des tantes, et ne parle point du tout ni de leurs épouses, ni des servantes nécessaires pour leur service; mais au contraire, il les exclut par des termes généraux. J'avoue que l'on peut répondre à ce canon qu'il ne fallait point désigner la femme du prêtre et de l'évêque, parce qu'il n'en pouvait naître de scandale, l'usage leur en étant permis, et que, quand même on demeurerait d'accord qu'il leur eût été interdit, l'habitation en même maison n'était point défendue ; au contraire le sixième canon des apôtres dépose ceux qui, sous prétexte de religion, chassaient leurs femmes hors de leurs maisons. Dans le grec, le mot εὐλαβείας signifie précaution, cautèle, ce qui fait voir que dès le commencement de l'Église, le célibat était gardé par les évêques et par les prêtres. Car s'ils eussent pu converser avec leurs femmes comme auparavant, pourquoi eussent-ils eu sujet d'appréhender leur présence ? Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sur ce canon de Nicée que je veux fonder la plus grande preuve de l'antiquité de la loi dont je parle. Le concile d'Afrique, où saint Augustin se trouva présent, le second et le cinquième de Carthage, le premier d'Orange, le deuxième d'Arles, le premier et le second de Tours, le troisième d'Orléans, les premier, second et huitième de Tolède, celui d'Agde et plusieurs autres dans les siècles suivants l'ont tous si puissamment établie, non comme nouvelle, mais comme ancienne et venant de la tradition apostolique, que les esprits raisonnables doivent, ce me semble, être persuadés de sa vénération par son antiquité. Le premier concile de Tolède défend même aux veuves de l'évêque, du prêtre et du diacre de se remarier, et les prive de l'eucharistie, si ce n'est à la mort

III. *La nature des fonctions du prêtre demande la continence.* — Si on veut considérer la nature des fonctions du sacerdoce, elles se rapportent, ou au corps naturel de Jésus-Christ, ou au corps mystique, et les unes et les autres exigent le célibat. Le corps que les prêtres offrent à l'autel est vierge, formé du sang d'une vierge, et l'auteur de la virginité. Comment son oblation peut-elle compatir avec les voluptés, quoique innocentes, du mariage, qui ne corrompent pas l'âme à la vérité, mais qui la troublent, qui l'obscurcissent, qui l'amollissent et qui souvent éteignent moins le feu de la concupiscence qu'ils ne l'allument ? C'est ce que saint Paul nous apprend, quand il dit que les mariés sont persécutés par la tribulation de la chair : *Tribulationem carnis habebunt hujuscemodi* (*aux Cor., chap.* VII). L'intégrité du corps s'y perd, et ce remède de l'incontinence pour être licite, ne laisse pas d'être et honteux et dangereux. S'il n'était honteux, il ne demanderait pas les ténèbres ; et s'il était sans aucun danger, l'Apôtre n'aurait que faire d'avertir les mariés de posséder leurs vaisseaux en sanctification, sans se laisser aller à des désirs brutaux comme les gentils. Le lit des mariés est saint (*aux Thes., chap.* IV), mais la concupiscence ne le respecte pas : elle y domine, si bien que c'est elle qui tache le fruit qui sort d'une conjonction toute pure, et qui est le malheureux canal par où passe le péché de la nature humaine. Elle se trouve dans les plus justes, et ils ont besoin d'une grâce particulière pour la faire demeurer dans les bornes légitimes, afin que la volupté défendue ne se glisse pas en un commerce qui n'admet que la naturelle par nécessité, et que ce qui ne se peut passer sans elle, ne se fasse pas pour l'amour d'elle, comme dit le grand saint Augustin. Les patriarches, selon sa pensée, étaient plus chastes avec plusieurs femmes que la plupart des chrétiens de son temps avec une seule. Mais la continence de ceux-là est plutôt un miracle qu'un exemple (*au livre de la Virginité*), et l'impureté de ceux-ci n'a que trop d'imitateurs en un siècle où une des vérités chrétiennes les plus ignorées est la pureté du mariage, et où même nous voyons que ceux qui devraient y apporter un frein très-sévère lâchent la bride à l'intempérance des hommes et des femmes par de nouvelles licences qui eussent fait horreur à l'antiquité. Ce n'est donc pas une raison suffisante pour condamner le célibat des prêtres, ni que la considération de la pureté du mariage chrétien, dont nous demeurons d'accord avec nos adversaires, ni que le retranchement de l'occasion des fornications, des adultères et des autres abominations qu'ils exagèrent si fort, et dont ils veulent que tous les prêtres, très-peu exceptés, soient coupables. Car, comme je viens de le faire voir, quand ils seraient mariés, ils ne laisseraient pas d'être exposés à de grandes et périlleuses occasions d'incontinence, soit à l'égard de leurs propres femmes, soit même pour les autres avec lesquelles leurs fonctions les obligent d'avoir un commerce perpétuel et qui prennent confiance en eux. Il

n'y a point de chose si sacrée dont les hommes ne puissent abuser : et Dieu, qui est la souveraine sagesse et l'essentielle sainteté, a donné aux Juifs une loi sainte qui les a rendus plus méchants que s'ils ne l'eussent point reçue, et dont saint Paul (*aux Romains*, *c.* VIII, 9) dit qu'elle a fait revivre le péché, qui était mort, qu'elle a opéré la colère et qu'elle a été établie pour les transgressions. Jésus-Christ est venu pour sauver tous les hommes, toutefois il est dit de lui : *Hic positus est in ruinam multorum* (*S. Luc*, *c.* II); et il nous assure que s'il ne fût point venu, les Juifs n'eussent pas été coupables d'un si grand péché. L'Evangile n'est-il pas la plus dure loi pour la nature qui se puisse imaginer? Qui osera toutefois accuser son auteur d'être injuste en la donnant, à cause qu'il y a plus de personnes qui la violent, qu'il ne s'en trouve qui l'observent, et que nul, sans sa grâce particulière, ne le peut faire. La continence est impossible à l'homme sans son secours, je le confesse; et Salomon (*au Livre de la Sag.*, *c.* VIII), qui n'avait pas reçu ce grand don, me l'apprend en termes formels. Mais si c'est une témérité de s'y obliger, parce qu'on ne la peut garder par ses propres forces, c'en est une aussi grande pour le moins de promettre au baptême de vivre selon l'Evangile, dont l'observation surpasse absolument la puissance et la capacité de l'homme. Il suffit donc que la chose soit sainte, utile et convenable à la personne qui s'y engage, et qu'elle puisse recevoir de Dieu l'aide nécessaire pour satisfaire à son engagement. Or aucun ne peut nier que la continence étant un don de Dieu, comme nous venons de dire, Dieu ne le puisse accorder à ceux qu'il voudra. Et à qui, selon l'ordre de la justice, l'accordera-t-il plutôt et plus aisément qu'aux prêtres, que la coutume et la loi de son Eglise attachent à cette façon de vivre pour le respect de ses mystères, et pour l'amour de lui? Quand saint Paul (*aux Cor.*, *ch.* VII) dit qu'il n'en a point de précepte et qu'il en donne seulement le conseil, parle-t-il aux ministres ecclésiastiques? n'est-il pas constant qu'il instruit les fidèles de l'Eglise de Corinthe? Ne souhaite-t-il pas que tous soient comme lui? et ce souhait ne montre-t-il pas clairement qu'il n'était pas marié, quoique Clément Alexandrin ait écrit le contraire, ce qui lui est particulier? Si la continence était une occasion inévitable des plus grandes impuretés, ce souhait aurait été téméraire, pour ne me pas servir d'un terme plus rude : car qui peut sagement souhaiter que tous les fidèles soient dans une occasion continuelle de commettre des péchés abominables? Pourquoi fait-il ce souhait? afin, comme il l'explique, que tous fussent sans les soins et les inquiétudes du mariage, pour vaquer plus librement à la prière, et pour être tout à fait à Dieu, l'homme et la femme qui se trouvent mariés étant partagés l'un pour l'autre, et les vierges n'ayant autre chose à faire qu'à songer comme elles pourront être plus agréables au Seigneur. Et qui ne demeurera d'accord que les prêtres qui sont établis pour offrir des dons et des sacrifices à Dieu, pour lui présenter les prières des hommes, et pour être leurs intercesseurs continuels, soit afin de leur procurer nouvelles grâces, soit afin de détourner la punition de leurs offenses, ne doivent pas être partagés entre lui et les créatures d'un engagement dont ils ne puissent se dispenser avec raison? Celui du mariage n'est-il pas tel? Peut-on aisément trouver des hommes sur qui la tendresse de l'amour d'une femme, ou aimable ou aimée, et l'affection des enfants n'aient plus de force et ne fassent plus d'impression que l'amour de l'Eglise, qui est un amour détaché des sens et tout spirituel? Nous vous avons parlé de l'impureté et des malheurs où engage l'amour des neveux et des autres parents, que le saint concile de Trente nomme le séminaire des plus grands maux de l'Eglise. Que serait-ce si tous les prêtres étaient mariés, et s'ils avaient des raisons justes de songer à leurs familles et d'avancer ceux qui seraient leur propre chair? Avec quel embarras de soins, de desseins, de pensées et d'affections différentes, iraient-ils à l'autel, ou feraient-ils leurs autres offices? *Vous ignorez vos devoirs*, dit saint Chrysostome (*Hom. 3, sur la Genèse*) aux fidèles, *parce que vous êtes embarrassés en plusieurs soins pour vos femmes, et pour vos enfants. Mais nous autres prêtres qui n'en sommes pas troublés, nous vous rafraîchissons la mémoire de vos obligations, et nous sommes toujours prêts à vous assister.* Quelle ardeur d'avarice ne porterait pas les prêtres mariés à toutes sortes de gains sordides, qui leur sont si étroitement défendus? Quelle dureté n'auraient-ils pour les pauvres étrangers, afin de fournir aux dépenses domestiques? A combien de factions seraient-ils engagés pour l'amour de leur maison, ou pour leurs alliances? Que de violences, que de scandales ne feraient de mauvais enfants des pères les plus vertueux? Saint Paul (I *ad Timoth.*, *ch.* III) dit : *qu'il faut que l'évêque sache gouverner sa maison, et qu'autrement il n'y a pas apparence qu'il puisse bien gouverner l'Eglise, et qu'il doit élever ses enfants en toute piété et chasteté.* Mais il parle de l'évêque qui a été ordonné dans la condition du mariage, comme il était presque impossible de faire autrement en ce temps-là. Et par cet avis qu'il donne, il nous enseigne que ce bon gouvernement et cette élévation des enfants sont des choses aussi difficiles que nécessaires : de sorte que le célibat déchargeant l'évêque et les prêtres de ce fardeau si onéreux, il ne peut être qu'une loi très-sainte, très-heureuse, et très-douce pour ceux qui ont envie de s'acquitter de leur ministère parfaitement et d'imiter le souverain Prêtre. Saint Cyrille de Jérusalem dit excellemment à ce propos *qu'il était bien séant et convenable que le très-pur docteur de la pureté sortît d'une couche très-pure. Car si celui qui s'acquitte comme il faut vers Jésus-Christ de la fonction de prêtre, s'abstient des femmes,* comment est-ce que Jésus pouvait naître d'une femme et d'un homme? Remarquez ces ter-

mes, *s'acquitte comme il faut vers Jésus-Christ de la fonction des prêtres*, qui marquent beaucoup plus qu'une simple bienséance, ou qu'une convenance. Vous savez que le plus grand mot du christianisme, est celui-ci, *sicut oportet*, et que selon les véritables maximes de l'Evangile, tout ce qui ne se fait pas comme il faut se fait mal. Je vous ai dit, au commencent de ce discours, que les prêtres de l'ancienne loi étaient obligés de s'abstenir de leurs femmes durant tout le temps qu'ils servaient au temple. Pourquoi puisque le mariage est saint, Dieu les privait-il de l'action qu'il rend permise, quoique ce fût pour quelques jours? N'était-ce pas exposer les jeunes hommes au péril de commettre des impuretés détestables? Et si cette défense était fondée sur le respect des pains qu'ils maniaient et des sacrifices qu'ils offraient, le sacrifice de l'Eglise étant la vérité de ces figures, n'est-il pas juste et comme nécessaire, que la continence de ces ministres soit aussi plus grande? Il y en avait un grand nombre dans l'ancienne loi, c'est pourquoi cette abstinence de quelque temps du commerce conjugal était plus facile à observer. Mais dans le christianisme le nombre des prêtres est petit. En plusieurs lieux un seul sert deux paroisses, et est obligé tous les jours à dire la Messe. La privation des plaisirs charnels doit donc être perpétuelle : autrement les oblations légales auront eu des ministres plus purs que l'oblation du christianisme. C'est le raisonnement de l'auteur ancien des Commentaires sur saint Paul, attribués à saint Ambroise, et il conclut: *Mundiores ergo debent esse cœteris, quia Dei actores sunt.* Mais le véritable saint Ambroise (*lib.* I *des Offices*, *ch. dernier*) dit : *Inoffensum exhibendum, et immaculatum ministerium, nec ullo conjugali coitu violandum cognoscitis, qui integro corpore, incorrupto pudore, alieni etiam ab ipso consortio conjugali, sacri ministerii gratiam recepistis.* Saint Jérôme (*livre* I *contre Jovinien, ch.* 19) remarque que saint Paul ne dit pas *qu'on élise un évêque qui épouse une seule femme, et qui fasse des enfants, mais qui ait une seule femme et qui tienne ses enfants sous une sainte discipline.* Il ajoute que celui qui en a une de laquelle il s'abstient, et les prêtres mariés qui font la même chose, *in eo sancti sunt, quia imitantur pudicitiam virginalem. Eliguntur mariti in sacerdotium, non nego qui non sunt tanti virgines quanti nostri sunt sacerdotes.* Je sais qu'on accuse saint Jérôme d'avoir passé les bornes en la louange de la virginité, écrivant contre Jovinien, qui avait entrepris de la ruiner. Mais outre que ce crime est si beau qu'il ne faut pas se mettre beaucoup en peine de l'en défendre, quand il parle de la continence des prêtres, il ne fait point d'hyperboles, et il la suppose comme une chose établie par une très-ancienne et très-vénérable tradition, aussi bien que très-excellente et très-convenable à leur état. Saint Augustin, traitant des mariages illicites, représente à ceux qui alléguaient leur impuissance de s'abstenir des femmes, la continence des prêtres, qui bien souvent sont obligés de la garder contre leur gré, étant ordonnés malgré eux : *Dicimus ergo eis: Quod si et vos ad hoc subeundum populorum violentia caperemini, nonne susceptum caste custodiretis officium, repente conversi ad impetrandas vires a Domino, de quibus nunquam antea cogitastis? Sed illos, inquiunt, honor plurimum consolatur. Respondemus : Et vos timor amplior moderetur* (*De adult. Con., lib.* II, *ch.* 20). Ce saint docteur ne récite point une homélie devant le peuple, ni devant les prêtres, où il pourrait être accusé de faire des amplifications d'orateur : il traite expressément de la continence des fidèles, et parle contre les mauvais mariages dans lesquels ils demeuraient, sous prétexte de ne pouvoir vivre en célibat. Or si en son temps l'Eglise n'était pas condamnée de cruauté, obligeant des hommes mariés à garder la chasteté, quand elle les faisait prêtres sans leur consentement, pourquoi en sera-t-elle coupable aujourd'hui qu'elle ne force personne de s'engager dans la prêtrise, et qu'au contraire elle est souvent forcée de recevoir ceux qu'elle ne voudrait pas? O l'heureuse violence, quand elle nous serait faite, que celle qui nous obligerait de vivre comme les anges! O infortunée licence, que celle qui en nous donnant permission de contenter nos inclinations sensuelles, nous obscurcirait l'esprit, refroidirait notre charité, échaufferait notre corps, irriterait notre appétit, nous partagerait, nous diviserait, et nous rendrait des hommes tout à fait terrestres! O agréable engagement que celui qui nous force d'être heureux! O joug souhaitable que celui qui nous délivre du joug d'une femme, laquelle, soit qu'elle se trouve aimable, soit qu'elle n'ait rien que de dégoûtant, est toujours une femme, c'est-à-dire un mal, qui pour être nécessaire n'en est pas plus supportable! O glorieuse solitude que celle qui nous donne moyen de converser avec Dieu et avec les anges! O nuits délicieuses que celles qui sont chastes, et qui étant passées ne laissent point de ténèbres dans l'esprit! O abandonnement désirable que celui qui nous remet entre les mains de la Providence, nous séparant des bras d'une femme, dont l'amour est bien souvent aussi incommode que la haine ou l'indifférence! O privation fortunée des plaisirs communs aux bêtes, qui nous rend plus capables des plaisirs propres aux hommes raisonnables et aux esprits célestes! O précieux célibat des prêtres de Jésus-Christ, qui as ton exemple en son Père éternel, en lui-même et en l'Eglise, que tu es avantageux! que tu es doux! que tu es divin! Qui peut te blâmer, que ceux qui étant tout de chair et de sang ne peuvent goûter les choses de Dieu, parce qu'il les examinent et les regardent charnellement? Qui peut tâcher de te détruire, que les ennemis de cette Vierge féconde avec laquelle tu engendres tous les jours de nouveaux enfants sans te corrompre? Qui peut te nommer une loi tyrannique, que ceux qui veulent s'abandonner aux mouvements de leur concupiscence et qui se plaisent à la ty-

rannie des voluptés? Qui peut tâcher d'accorder ce qui le ruine avec les fonctions du sacerdoce, que ceux qui en ruinent les plus saintes? Qui peut vouloir que des mains qui viennent de toucher une femme touchent le corps du Fils de la Vierge, que ceux qui ne croient pas l'immolation de ce corps au saint autel? Qui peut, entre ceux qui y sont obligés par leur caractère, ne pas t'aimer, ne pas te défendre, s'ennuyer de toi et te trouver rude, que ceux qui n'ont point la vocation de Jésus-Christ, qui ne sont point entrés par lui, qui est la porte, mais par des fenêtres, comme des larrons?

IV. *Du soin que doivent avoir les prêtres de conserver leur pureté.*— Vous n'êtes pas de ce malheureux nombre, mes très-chers frères, et je lis dans la modestie de vos visages, dans la retenue de vos regards, la pureté de vos cœurs et l'amour que vous avez pour la continence. Il ne faut point se mettre en peine de vous persuader que sa loi est sainte, utile, honnête, souhaitable et délicieuse: vous êtes, et convaincus et persuadés de cette vérité par la foi et par l'expérience. Celle-là soumet humblement vos esprits aux règles divines, et celle-ci vous fait ressentir des douceurs inexplicables dans la privation de celles qui occupent si fort les hommes charnels. Le Fils de Dieu répond aux saducéens qui lui avaient fait une question toute charnelle, que dans le ciel, après la résurrection, les hommes et les femmes, gardant la distinction du sexe, seraient néanmoins semblables aux anges, qui ne se marient point. Mais dès la terre vous commencez à vivre de cette sorte, et ce que les anges font étant de purs esprits, incapables des souillures de la volupté corporelle quand ils seraient capables de la désirer, vous le faites dans des corps remplis de corruption et qui portent un feu secret de concupiscence, lequel les embrase continuellement et les expose à toute heure au péril d'être consumés et réduits en cendre. Or de ce que ces corps sont si fragiles, vous devez tirer le premier moyen de conserver ce précieux trésor dont vous êtes si jaloux, et dont vous devez dire: *Gloriam meam alteri non dabo*, sans craindre de prononcer un blasphème. Votre Seigneur avertit tous les chrétiens de veiller, *Omnibus dico: Vigilate*, parce que durant la vie présente tous marchent par un chemin qui est couvert de larrons, de piéges et de précipices, de sorte que pour peu qu'ils s'endorment ou qu'ils cessent de prendre garde à leurs pieds, ils courent fortune de se voir enlever les richesses de la grâce et de faire des chutes mortelles dans le péché. Les diables, qui sont ces voleurs, ne dorment point et ils veillent toujours pour les surprendre, voulant en cela imiter Dieu, duquel le Psalmiste dit: *Ecce non dormitabit, neque dormiet qui custodit Israel* (*Ps.* CXX). Mais comme les bons prêtres sont ceux qui détruisent davantage l'empire de ces ennemis du royaume de Jésus-Christ, ce sont eux aussi qu'il a plus d'envie de dépouiller et de perdre. La science, le zèle, l'éloquence, le soin des âmes, l'amour des pauvres, la diligence, la modestie extérieure et les autres vertus qui ont le plus d'éclat, ne lui donnent pas tant de peine et de jalousie que la pureté de leur corps et de leur cœur; et c'est ce qu'il a dessein de leur ravir, parce qu'il sait bien que leur ayant volé ce trésor, il sera bientôt maître du reste, ou qu'il le rendra inutile. En effet, quand il a corrompu un ministre de l'Eglise par la volupté de la chair, et que, comme il arrive toujours, le péché l'aveugle et le porte à des scandales publics, que lui sert son éloquence dans la chaire? Le peuple ne peut l'écouter sans indignation, et les plus débauchés même ont de la peine à souffrir que celui qui est plus malade qu'eux, entreprenne de guérir leur maladie et de leur offrir des remèdes. Un homme dont l'haleine sent le vin, et qui a sur le visage les marques de sa gourmandise, se rend ridicule en prêchant l'abstinence. Il faut sortir du désert, comme saint Jean, pour prêcher l'austérité de la pénitence, ou du moins avoir et la réputation et l'effet de la sobriété. Mais tous les vices ensemble ne font pas tant de tort à un prédicateur que celui de l'impureté, quand on l'en soupçonne, parce que c'est une vérité naturellement imprimée dans l'esprit des peuples, que ceux qui font cette fonction divine doivent être exempts de toutes les ordures de la chair et vivre comme on vit dans le ciel où ils veulent conduire les autres. Les aumônes pour magnifiques qu'elles soient, l'exercice de la charge pastorale, ou les actions de charité en la consolation ou en l'instruction des affligés et des ignorants, pour assidues qu'elles paraissent; l'exemption de tous les autres crimes pour parfaite qu'elle se fasse reconnaître, ne peuvent effacer la tache de l'incontinence et entrer en aucune compensation. Il faut donc, mes très-chers frères, puisque le diable est toujours éveillé pour dérober un bien qui ruine tous ses desseins, que vous veilliez aussi toujours pour le conserver, comme la plus riche fleur de votre couronne sacerdotale. Veillez sur tous vos sens comme sur des ennemis domestiques qui s'entendent avec l'ennemi étranger, et dont il est le maître absolu, que, comme vous l'expérimentez souvent, il s'en sert, malgré vous, contre vous-mêmes. Vos yeux sont les plus nobles et ils sont aussi les plus dangereux. Leur action est presque toute spirituelle, se faisant en un instant, par la réception de ces simulacres admirables qu'on nomme espèces, qui ne se voient point et qui font voir toutes choses. Mais depuis le péché toutes choses étant des piéges pour l'homme et des sujets de corruption, c'est par cette vue que l'esprit se trouble, que la volonté s'engage et que le corps se corrompt. C'est par les yeux que la mort entrant dans le cœur où Jésus-Christ, non-seulement a mis la vie, mais dont lui-même est la vie, et où il prend des délices, l'y fait mourir et l'y crucifie plusieurs fois, bien que par sa résurrection il ne soit plus sujet à la mort. C'est par les yeux que la première femme ayant été tentée, les autres femmes tentent les hommes et les corrom-

pent. C'est par les yeux que David, l'homme selon le cœur de Dieu, devint homicide et adultère. C'est par les yeux que la sagesse est surprise, la prudence trompée, le courage affaibli, les grandes résolutions changées, les bonnes habitudes détruites en un moment, et l'édifice des vertus renversé. Nos yeux, dit saint Ambroise, sont des rets où nous nous prenons nous-mêmes : *Ipsi nobis oculi nostri retia sunt, et ideo scriptum est : Neque capiaris oculis tuis. Ipsi nobis ergo tendimus retia, quibus involvimur et implicamur : ipsi nobis vincula nectimus.* Le Sage (*aux Proverbes, ch.* IV) dit : *Fili, omni custodia serva cor tuum ;* mais je vous dis, mes frères : Gardez vos yeux avec toute sorte de soin, parce que s'ils sont bien gardés, votre cœur ne peut courir aucun hasard d'être surpris. Il en est de cette place comme des places de guerre, quand on a pris les dehors de celle-ci, on en est bientôt maître : ainsi quand le diable s'est saisi des yeux du prêtre, il ne tarde guère à s'emparer de l'âme et la traiter, non pas en conquérant généreux, mais en impitoyable tyran. Faites donc un pacte avec vos yeux, comme Job, afin que vous ne pensiez point aux femmes ; car si vous les regardez, vous y penserez ; si vous y pensez, vous les souhaiterez ; si vous les souhaitez, vous les solliciterez ; si vous les sollicitez, vous pourrez les gagner ; si vous les gagnez, vous êtes perdus. Quand vous ne feriez que les regarder curieusement, vous seriez coupables, en ce que vous vous exposeriez au péril de les désirer et de commettre ou des fornications, ou des adultères dans votre cœur, selon la maxime du Fils de Dieu. Et ne savez-vous pas que celui qui aime le péril, y périra (*Eccles., ch* III) ? *Non vidisse crimen est*, dit le même saint Ambroise, *sed cavendum ne origo criminis sit.* Vos regards attentifs et indiscrets scandaliseront ceux qui y prendront garde. Et ignorez-vous que Notre-Seigneur prononce une effroyable malédiction contre ceux qui scandalisent leurs frères : *Væ homini per quem scandalum venit* (*S. Matth., ch.* XXXVIII) ! Il ne suffit pas que nous vivions selon Dieu ; nous sommes obligés de nous accommoder à la faiblesse des hommes et de fuir tout ce qui les édifie mal. *Alteris placere debent qui alteris vivunt*, dit l'auteur du livre *de la Singularité des clercs*, attribué à saint Cyprien, *et talis convenit pura sinceritas sacratis, qualia sunt sacra ipsa quibus exhibent officia.* Dans l'ancienne Sparte il y avait une loi qui obligeait les jeunes hommes de marcher par la ville les yeux baissés ; et dans l'Eglise de Jésus-Christ Christ, les regards de ses ministres doivent être modestes et éloignés de tout ce qui peut les faire soupçonner, je ne dirai pas d'incontinence, mais de légèreté. Saint Grégoire de Nazianze s'étant retiré à la campagne dans une métairie, un de ses voisins fit venir des courtisanes dans sa maison, qui avait vue sur la sienne : de sorte qu'en dépit de lui il voyait à toute heure ces mauvaises femmes aux fenêtres. Il avait plus de soixante ans, il était consommé en vertu, et toutefois il craignait si fort cette vue, qu'il abandonna sa solitude, n'ayant pu obtenir de son voisin qu'il congédiât celles dont sa chasteté ne pouvait souffrir la présence. La lettre qu'il lui écrivit sur ce sujet est admirable, et il les nomme des Eves qui sont venues le chasser de son paradis.

VI. *Les prêtres doivent fuir la conversation des femmes.* — Que si la vue curieuse du visage des femmes est si malséante aux prêtres, et si dangereuse tout ensemble, que sera-ce de leur commerce ordinaire et de l'attachement à leur conversation ? Les saints canons y ont sévèrement pourvu à l'empêcher. Celui de Nicée, comme nous avons dit, leur défend d'en loger dans leurs maisons, d'autres que celles qui par la proximité du sang sont hors de tout soupçon. En ce temps-là nous apprenons de l'histoire ecclésiastique que plusieurs clercs et plusieurs solitaires tenaient auprès d'eux des vierges et des femmes mariées, sous prétexte de les former à la piété, et de vivre avec elles comme avec leurs sœurs. Saint Athanase parle d'un prêtre, nommé Léonce, qui, étant pressé de chasser de sa maison une jeune femme qui était fort belle, se châtra pour ôter tout soupçon qu'il en abusât, et pour pouvoir la tenir toujours chez lui. Mais il augmenta le premier scandale par cette dernière action, et il fut déposé. Dans l'épître du synode d'Antioche contre Paul de Samosate (*Eus.*, *l.* VII, *de l'Hist.*, *chap.* XXIV), il est fait mention des femmes qui logeaient dans sa maison (que les Antiochiens appelaient d'un nom qui signifiait associées ou introduites) et qu'il souffrait à plusieurs prêtres, qui les avaient fait malheureusement tomber, et qui donnaient un très-grand scandale à toute la ville, quoiqu'ils voulussent faire croire qu'ils n'avaient avec elles aucun commerce mauvais. Les évêques disent de cette habitation, que quand on accorderait qu'elle fût innocente, Paul de Samosate la devait toutefois quitter, pour faire cesser les murmures, et pour ne pas donner occasion à d'autres de l'imiter. Car comment celui-là pourra-t-il reprendre les autres, ou les avertir de ne pas s'exposer à ce péril, qui ne l'évite pas et qui, ayant répudié une femme, en mène toujours deux autres avec lui ? Saint Epiphane (*en l'Hérésie* 63), rapporte que les origénistes reprochaient aux ministres orthodoxes de tenir chez eux des femmes qu'il appelle ἀγαπητάς, bien-aimées. Les empereurs Honorius et Théodose le jeune, disaient dans leur rescrit : *Eum qui probabilem seculo disciplinam agit, decolorari consortio sororiæ appellationis non decet.* Saint Chrysostome a composé deux homélies contre ce désordre, l'une contre ceux qui tiennent des vierges dans leurs maisons, l'autre contre les vierges qui y tiennent des hommes, sous prétexte d'une assistance réciproque et d'une amitié fraternelle ; et il dit à ceux-là, *qu'ayant reçu commandement de porter la croix et suivre Jésus-Christ* (il désigne les moines et les prêtres), *ils ont jeté la croix par terre, et comme des soldats efféminés, laissé le bouclier pour prendre la que-*

nouille et le fuseau. La rigueur dont il usa pour ôter cet abus du clergé de Constantinople, fut une des choses qui l'anima davantage contre lui, et qui donna plus de lieu aux persécutions de l'impératrice. L'auteur du livre intitulé, *de la Singularité des clercs* que j'ai déjà allégué, et que quelques-uns donnent à Origène, parle divinement contre cette demeure commune des prêtres avec les femmes : *Volo scire*, dit-il, *quæ sit affectio ista communis, quæ morbi dissensio semper ambigua, quæ propositum suum nutantibus consiliis impugnando conturbat. Ut quid sibi adhibuit mulierem, qui ducere contempsit uxorem? Duo argumenta sanctitatis et libidinis hinc et inde miranda sunt, quæ utraque invicem tegunt, et utraque invicem produnt. Ingeniosus eunuchus et mœchus invidet sibi, dum consulit, et dum quærit utrumque, neutrum facit. Pejus est quam mœchia continentiam ducere criminosam et infamam facere sanctimoniam. Blasphemiam ingerit religioni quam colit, qui quod confitetur non ante omnes impleverit, ne christianitas credatur esse fallacior et mœchatio videatur esse sanctitatis velamento vestita. Semel dixerim : Omnis inconveniens sodalitas mulieris gluten est delictorum, et viscum toxicatum quo diabolus aucupatur. Nam si modo putavimus nos intentabiles esse muliebribus jaculis, quid ergo restat cœlestibus regnis? Nec quisquam sibi proponat et dicat, habere volo quod vincam, hoc est dicere, vivere desidero sub ruina. Quod si quis dicat captivum teneo adversarium meum cui semper insultem ; videat, ne forte adversus eum captivus incipiat prævalere. Nunquam securus cum thesauro latro tenetur inclusus. Nec intra unam caveam habitans cum lupo tutus est agnus. Duæ faculæ junctæ simul ambæ accenduntur.* Ce passage est si beau en sa langue naturelle que je l'y veux laisser, pour ne lui ôter rien de sa force, et il pourrait suffire tout seul pour apprendre aux ministres de l'Eglise à fuir, non-seulement la demeure ordinaire avec des femmes capables de les tenter ou de les scandaliser, mais à éviter avec prudence toute familiarité avec elles, en quoi il vaut mieux manquer par excès de crainte, que par excès de confiance ou en sa vertu ou en la leur. Saint Paul (I *Tim., chap.* V) dit à Timothée : *Adolescentiores viduas devita*, non-seulement afin qu'il ne les reçoive pas au nombre des veuves que l'Eglise nourrit, mais de peur qu'étant obligé d'en prendre un soin particulier, elles ne lui soient dangereuses et ne donnent sujet à la médisance. Il ordonne à Tite d'enseigner les vieilles, afin qu'elles instruisent les jeunes, *ut prudentiam doceant adolescentulas* (*chap.* XXI), ne voulant pas qu'il leur rende cet office pour éviter tout soupçon. Les femmes vertueuses s'emparent plus aisément du cœur, parce qu'il n'est point en garde pour elles, et que le passage de l'amitié à l'amour, principalement pour ceux qui ont le cœur tendre ou qui autrefois ont aimé, est imperceptible, bien souvent inévitable.

VII. *Les prêtres doivent voir rarement les religieuses.* — Les vierges consacrées à Dieu sont encore plus dangereuses pour vous, ni que ces honnêtes femmes, ni que les plus libertines, à cause que l'affection que vous prenez pour elles vous paraît toute pure et toute fondée sur la charité, et sur un commun désir de plaire à celui qui est et votre maître et leur époux ; de sorte qu'il ne vous semble pas qu'il y ait rien à craindre, ni de votre côté ni du leur. Mais si l'on n'y prend garde, les suites ne répondent pas aux commencements. L'esprit s'attache peu à peu, le cœur s'attendrit, l'inquiétude s'y fait sentir, et l'impatience de se voir plus souvent s'augmente à mesure qu'on se voit. Certains désirs vagues qu'on ne distingue pas bien, se forment. On vient aux plaintes, aux soupçons, aux jalousies, si quelque autre semble avoir la même confiance. On demande une soumission aveugle pour sa conduite. On veut qu'il y ait rien de secret pour soi; et peu à peu, par de malheureux degrés, on tombe dans une passion formée, qui est douloureuse si on ne la peut contenter, comme d'ordinaire on le peut, mais qui est plus funeste si on la contente, et qui serait toujours très-redoutable, quand elle ne ferait qu'allumer un feu qu'il faut éteindre avec peine, et qui engendre beaucoup de fumée, s'il ne produit pas de grands embrasements. Le cœur d'un prêtre et celui d'une épouse de Jésus-Christ doivent être un jardin clos où nul amour que le sien n'ait entrée, de quelque voile qu'il se couvre : et quand on ne ferait autre mal que de se divertir l'un l'autre de l'occupation intérieure qu'on doit avoir en lui, c'en serait toujours un très-grand, et il faudrait l'éviter avec soin. C'est pourquoi saint Jérôme, instruisant Népotien, lui dit : *Omnes puellas et virgines Christi, aut æqualiter ignora aut æqualiter dilige, nec sub eodem tecto mansites nec in præterita castitate confidas. Nec sanctior Davide, nec Salomone potes esse sapientior. Memento semper quod paradisi colonum de possessione sua mulier ejecerit. Crebra munuscula, et sudariola, et fasciolas, blandasque et dulces litterulas sanctus amor non habet. Omnes delicias et lepores, ac risu dignas urbanitates et cœteras ineptias amatorum in comœdiis erubescimus, in seculi hominibus detestamur ; quanto magis in monachis et clericis, quorum sacerdotium proposito, et propositum ornatur sacerdotio.* Ces avis sont aussi nécessaires en ce temps pour plusieurs personnes, qu'ils le pouvaient être au temps de ce grand homme, contre qui la direction de sainte Paule et de quelques autres femmes éminentes en piété, et éloignées de tout soupçon, ne laissa pas de susciter de fâcheuses calomnies. Possidius remarque en la Vie de saint Augustin, qu'il ne voulut pas que sa sœur, qui était une veuve de haute vertu, ni ses nièces qui étaient vierges, logeassent dans sa maison, de peur qu'il n'y entrât d'autres femmes sous prétexte de les voir, ce qui pourrait faire parler le monde, et qu'il ne les visitait dans leur monastère que par nécessité, pour leur rendre les offices où sa charge l'obligeait. Le troisième concile de Carthage (*can.* 25) où il assista, défend aux clercs et aux moines de visiter les vierges et les veuves de l'Eglise,

si ce n'est ou par le commandement, ou par la permission de l'évêque, et ordonne qu'en cette visite ils ne soient pas seuls, mais accompagnés de ceux que leur aura donnés l'évêque pour témoins. *Nec ipsi episcopi*, ajoute-t-il, *aut presbyteri soli habeant accessum ad hujusmodi feminas, nisi aut clerici præsentes sint, aut graves christiani.* Le concile d'Épone, tenu en France l'an 517, parle en ces termes encore plus particuliers : *Monasteria puellarum nonnisi probatæ vitæ et ætatis provectæ ad quascumque earum necessitates vel ministrationes permittantur intrare. Ad faciendas vero missas qui ingressi fuerint, statim exacto ministerio regredi festinabunt. Alias autem nec clericus, nec monachus juvenis ullum ad puellarum congregationem habebit accessum, nisi hoc aut paterna, aut germana necessitudo probetur admittere.* Le premier concile de Mâcon (*can.* 2) défend aux évêques, aux prêtres, aux diacres et aux clercs l'entrée dans les monastères : *Nec extra salvatorium aut oratorium ulterius ingredi permittitur.*

VII. *Il faut fuir l'oisiveté.* — Ce n'est pas assez d'éviter la conversation des femmes pour conserver la fraîcheur des lis de la chasteté sacerdotale, il faut fuir l'oisiveté, qui est une de ses plus puissantes ennemies. La vie des prêtres paraît oisive, et elle le doit être à l'égard des soins et des affaires du monde. Tous les jours de la semaine sont des féries et des vacations pour eux, et ils sont comme dans un sabbat continuel. Mais saint Bernard (*livre* II *de la Considération à Eugène*) les avertit de fuir l'oisiveté criminelle dans cette oisiveté sainte : *Fugiendum otium in otio, fugienda otiositas, mater nugarum, noverca virtutum.* La première corrompt et abat, dit saint Ambroise, ceux que les guerres n'avaient pu vaincre : *Tentant otia quos bella non fregerant : periculosa igitur et pacis otia.* Les anciens moines avaient accoutumé de dire que « celui qui travaillait, n'avait qu'un diable à repousser, et que celui qui ne faisait rien en avait plusieurs à vaincre ». Tous les noms que l'Ecriture sainte, les conciles et les Pères donnent aux prêtres et surtout aux pasteurs, montrent bien qu'ils ne doivent pas vivre dans la fainéantise, mais agir toujours ; ce qui non-seulement est nécessaire afin de s'acquitter de leurs obligations, mais ce qui contribue beaucoup pour conserver cette grande pureté de corps et de cœur dont je parle : car l'action modérée retire des conversations dangereuses et des divertissements inutiles. Elle tient l'esprit attentif ; elle empêche que l'imagination ne forme de mauvaises idées ou que la mémoire ne les rappelle ; elle ôte au corps sa pesanteur ; elle l'occupe, et fait comme une sainte diversion de ses sens. Ce travail peut être ou corporel, ou spirituel. Le premier, s'il est servile et mécanique, n'est pas convenable à l'état du sacerdoce, selon les lois présentes de l'Église, et il y a plusieurs arts qui vous sont défendus par les saints canons. Mais il y en a un honnête et modéré, lequel exerçant le corps divertit l'esprit, que les clercs et les prêtres qui n'ont pas l'esprit capable de l'occupation de l'étude, ou des fonctions de leur ordre vers le prochain, peuvent prendre dans leurs maisons, soit au jardinage, soit à écrire, soit à peindre, soit à faire quelque chose de leurs mains, aux heures où ils ne sont pas obligés de prier. Le grand apôtre gagnait sa vie à faire des tentes et des pavillons, et ne croyait point faire tort à la sublimité de son apostolat. L'histoire ecclésiastique parle de quelques évêques et de quelques prêtres éminents en sainteté qui ont exercé des métiers assez vils sans en avoir honte. Mais comme les imiter en cela ce serait aujourd'hui une imprudence hors de l'extrême nécessité, il n'y a point de doute qu'un honnête travail corporel ne soit très-louable à ceux dont je parle. Les chartreux, qui sont la fleur de l'état monastique, le pratiquent fort utilement, pour adoucir la rigueur de leur solitude, et pour empêcher que leur esprit ne s'égare et ne soit attaqué de fâcheuses tentations.

VIII. *De l'étude des prêtres.* — Le travail spirituel de l'esprit est encore plus propre pour repousser celles qui attaquent la pureté, et pour les empêcher même de naître. Car outre qu'il affaiblit le corps et qu'il lui ôte les forces qui le rendent insolent, il imprime dans le cœur un dégoût des délices charnelles, par l'expérience des délices de l'étude et de la contemplation des choses divines. L'homme animal ne peut entendre ni goûter les mystères de Dieu ; et l'homme spirituel ne peut se plaire aux voluptés de la chair, qui le dégradent de sa noblesse, et le tirent du ciel pour le plonger dans la boue. Par l'étude dont je parle l'imagination se remplit de saintes idées ; la mémoire de choses utiles, l'entendement de vérités célestes ; la volonté peu à peu se détache, et se purifie de ce qui l'enchaînait et la souillait auparavant. Le corps, comme abandonné de son âme, pour les opérations corporelles, songe plutôt aux nécessaires qu'aux voluptueuses. Il faut toutefois prendre garde que cette occupation ne vous emporte pas tellement toutes vos heures, qu'il ne vous en reste point pour les fonctions de vos charges ; car le travail le plus propre pour vous est celui où votre ministère vous oblige : et si vous avez tant soit peu de zèle, vous ne trouverez que trop à vous occuper dans vos bénéfices, ou dans les lieux de votre demeure, ou en l'instruction des ignorants, ou dans la visite des malades, ou dans la consolation des affligés, ou dans l'accommodement des querelles et des procès qui divisent les familles. Le travail que vous ferez en ces offices de charité vous ôtera et le temps et l'envie de songer aux plaisirs défendus. Et si vous le prenez dans les dispositions saintes qu'il demande, vous vous fortifierez de jour en jour contre toutes les tentations de votre ennemi, qui n'a garde de vous attaquer par la volupté, quand il vous verra tout couverts de sueur et de poussière, s'il faut ainsi parler, et en un état d'avoir plus besoin de

repos que de délices : *Inter ipsa fere carnis mercimonia*, dit l'auteur que nous avons déjà allégué, (*livre de la Singularité des clercs*) *multi voluptatem corporis negligunt, scilicet quomodo a legionibus exercitia meditantur armorum, aut crepat litibus forum, aut negotiatores commerciis instantes incumbunt, aut artifices in artificia ipsa propensi sunt. Quanto magis ubi non carnale opus hominum, sed spiritale geritur angelorum, nihil illic impugnationes possunt, ubi et ipsi dæmones cedunt, ubi Christus loquitur, auditur, attenditur, et per omnia et omnibus solus est.*

IX. *Il faut que les prêtres fuient l'excès au boire et au manger, et qu'ils s'abstiennent des mortifications imprudentes.* — Les délices du boire et du manger vous doivent être inconnues, si vous voulez vivre chastement, et c'est un des principaux avis que j'ai à vous donner sur ce sujet. Je sais bien que la vie des prêtres est une vie commune, et que le Fils de Dieu, qui est leur chef, hors le jeûne miraculeux de quarante jours, n'a point pratiqué d'abstinences extraordinaires ; que les pharisiens l'accusaient de manger avec les pécheurs, d'être un gourmand et un ivrogne, et reprenaient ses disciples de ce qu'ils ne jeûnaient pas. Je sais encore qu'il leur commande de manger ce qu'on leur présentera (*S. Matthieu, ch.* IX; *S. Luc, ch.* X), et que l'austérité peut rendre ses ministres ecclésiastiques, ou inutiles pour leurs charges, ou donner sujet aux laïques de les craindre trop et de n'avoir pas en eux cette confiance qu'une façon de vivre ordinaire a coutume de donner. Aussi, ne veux-je pas que vous fassiez une vie rude et pénitente, comme est celle des anachorètes, ou des religieux les plus austères de l'Église ; puisque votre état est distingué du leur, et que comme ils ont pris la mortification du corps pour leur partage, elle leur est aussi bien séante, bien utile, et aussi glorieuse, qu'elle pourrait vous être peu convenable et dommageable, même si elle était réglée sur la leur. Vous êtes obligés de vivre pour les autres, et de vous relâcher même, par l'esprit de la charité et de la condescendance à la faiblesse de ceux dont les âmes vous sont commises, des exercices de la pénitence extérieure que votre piété et votre force vous donneraient et l'envie et le moyen de pratiquer. Car comme saint Paul (I *aux Cor. chap.* X) disait qu'il ne mangerait jamais de chair, si son usage scandalisait le moindre des fidèles, de même je puis dire que l'évêque et le prêtre en doivent manger dans les temps où les fidèles en mangent, eussent-ils la pensée de s'en abstenir, quand cette singularité peut être ou trouvée mauvaise par leurs confrères, ou empêcher la facilité de leur abord à ceux qui, les prenant pour des hommes de l'autre monde, n'osent leur venir découvrir leurs faiblesses. Spiridion (*Sozom., l.* I, *chap.* 11) évêque de Trimithonte en l'île de Chypre, mangea de la viande en carême, pour en faire manger à un pauvre pèlerin qui mourait de faim, et à qui il n'avait autre chose à donner pour le nourrir

Mais il faut bien prendre garde à ne pas confondre la vie commune avec la vie molle et délicieuse, en ce qui regarde la nourriture. Celle-là est propre aux clercs, régulièrement parlant, et hors de certaines exceptions il ne faut pas s'en séparer. Mais celle-ci ne peut être permise qu'aux prêtres de Baal et de Vénus : et quelque coutume qui l'ait établie parmi la plupart des ecclésiastiques, elle est tout à fait contraire à leur état, à cause qu'ils sont obligés à une chasteté très-rigoureuse, dont la bonne chère est ennemie. Il s'y mêle encore d'autres péchés, la dissipation des revenus sacrés, le scandale des peuples et le larcin fait aux pauvres, qui crient, comme dit saint Bernard, en voyant ces superfluités : *Vous dépensez le bien qui nous appartient.* Notre-Seigneur allait aux festins, il est vrai, mais il sanctifiait les conviés, il y convertissait les pécheresses, il y justifiait des publicains. Les prêtres n'y doivent pas aller, selon les saints canons, parce qu'ils courent fortune d'y perdre la sainteté, et de s'y porter ou à des légèretés scandaleuses, ou à des excès honteux, ou d'en être témoins, sans les pouvoir empêcher, eux qui en doivent être les censeurs et les juges. Le concile de Laodicée (*can.* 54) défend aux clercs de faire des banquets par écot, *ex symbolis quæ vulgus commensaria apellat*; de se trouver aux spectacles qui se font dans les noces ; et veut qu'ils sortent avant que les violons et les farceurs entrent pour réjouir la compagnie. Le concile de Vannes (*can.* 11) interdit aux prêtres, aux diacres et aux sous-diacres, d'aller aux festins qui se font à l'occasion des noces, de peur que les yeux et les oreilles des ministres de l'Église, qui sont destinés aux saints mystères, ne soient souillés, ou par la vue de quelques spectacles peu honnêtes, ou par des paroles malséantes. Entre les conseils que saint Ambroise donna à saint Augustin pour se conduire dans l'épiscopat, s'il y était appelé, un fut de n'aller jamais manger hors de chez lui ; et il dit des festins, ces belles paroles (*livre des Offices chap.* 20) : *Convivia extraneorum occupationes habent, tum etiam epulandi produnt cupiditatem. Surrepunt etiam fabulæ frequenter de seculo, ac voluptatibus claudere aures non potes ; prohibere putatur superbiæ, surrepunt etiam præter voluntatem pocula. Melius est domi tuæ semel excuses, necessitati satisfaciendo, quam alienæ frequenter, et ut ipse sobrius surgas, tamen ex aliena insolentia condemnari non debet præsentia tua.* Or si les clercs ne doivent pas assister aux festins faits pour une occasion aussi légitime que celle du mariage, comment leur sera-t-il permis de vivre tous les jours chez eux en festins ? d'avoir la meilleure table de la ville, la plus friande, la plus polie, la plus abondante, la plus délicate ? Est-ce mener une vie commune, vouloir que le corps qu'on remplit de feu par les vins délicats, et par les viandes délicieuses, ne brûle point, qu'il ne se révolte point contre l'esprit, qu'il conserve la chasteté à laquelle il est obligé ? N'est-ce pas demander qu'il se fasse pour vous le miracle

des trois Hébreux qui trouvent un bain rafraîchissant dans la fournaise? N'est-ce pas tenter le Seigneur son Dieu bien plus audacieusement que de se jeter du sommet d'une tour en bas? N'est-ce pas faire demeurer l'agneau avec le loup, et vouloir que l'un dans la violence de sa faim épargne l'autre? Saint Paul (*aux Eph. chap.* V) avertit tous les fidèles que la luxure est fille du vin, *Nolite inebriari vino, in quo est luxuria*; le mot ἀσωτία, dont il se sert, ne signifie pas seulement les péchés contre la pureté du corps, mais tous ceux où il y a de l'intempérance, du luxe, de l'immodestie et de la vanité. Toutefois la principale intention de l'Apôtre est de nous apprendre que le vin pris avec excès porte à la luxure, et il taxe particulièrement les hérétiques de son temps, qui suivaient les erreurs de Simon le Magicien, lesquels, au rapport de saint Epiphane, faisaient de grands banquets aux pèlerins de leur secte, où les ayant enivrés, ils leur prostituaient leurs propres femmes. Saint Jérôme dit fort bien : *Venter mero æstuans dispumat in libidinem.* Quand l'Apôtre parle des mauvaises qualités dont l'évêque, le prêtre, et le diacre doivent être exempts, il remarque particulièrement qu'ils ne doivent pas être sujets au vin. *Non multo vino deditos*: et sous cette imperfection, il comprend la bonne chère, qui offense la modestie cléricale et la sobriété chrétienne, et qui les expose au péril de perdre la fleur de la pureté, dont ils doivent être si jaloux. Il défend à Timothée, dans la même Epître, de boire de l'eau, et lui ordonne l'usage du vin; mais il ajoute deux choses: la première, qu'il doit en boire modérément ; et la seconde, que c'est à cause de ses infirmités ordinaires. Saint Bernard dit de cet excellent disciple d'un admirable maître : *Donnez-moi un autre Timothée, et je le nourrirai d'ambre et d'or potable* (*Apol.*, *chap.* 8). Par ces belles paroles il nous veut faire entendre, qu'il y a des hommes si saints qu'ils ne courent aucun danger dans une vie délicieuse, quand ils la mèneraient, mais qu'étant très-rares, les autres qui sont dans une vertu commune, doivent aussi suivre les règles ordinaires pour la sobriété de la vie, et pour l'éloignement de la mollesse et de la volupté en leur boire, en leur manger, et aux soins de leurs personnes. Saint Paul (*Tim.* V) dit, que la veuve chrétienne qui vit dans les délices, en vivant est morte, parce que ne faire que boire et manger, étouffer son esprit par les fumées des viandes, le rendre incapable de la spéculation de la vérité, l'avoir toujours occupé à trouver de nouveaux ragoûts, ne pouvoir rien souffrir qui offense tant soit peu la délicatesse ou la propreté, et se piquer d'exceller en cela , ce n'est pas faire les actions d'une vie chrétienne, ni même raisonnable ; mais c'est paraître vivante aux yeux des hommes charnels, et être morte devant ceux des hommes sages, à plus forte raison devant ceux de Dieu. Si l'avidité chrétienne bannit les délices , que doit faire la prêtrise, dont la pureté est si fort au-dessus de celle qui convient à cet état? Comment sera-t-il permis à ceux qui doivent communiquer la vie aux autres , d'être eux-mêmes morts, et morts d'une façon très-infâme, puisque c'est par les plaisirs de la bouche et par l'idolâtrie de leur ventre dont ils font un Dieu? Faut-il s'étonner s'ils sont ennemis de la croix de Jésus-Christ, qui détruit si rigoureusement et si salutairement ces voluptés brutales et indignes même d'un honnête homme. Je sais que bien souvent cela n'empêche pas ceux qui vivent de la façon que je reprends, de faire de grandes actions extérieures dans l'exercice de leurs charges; mais pour la plupart, si on examinait le fond du cœur et les dispositions de l'esprit, on trouverait une mort funeste dans ce qui paraît n'être que vie. Il est toujours véritable que le pasteur qui est accusé de donner trop à ses sens et de passer les règles de la modestie, soit en sa table, soit en ses meubles, soit en son train, soit dans les autres dépenses, ne vivifiera jamais guère de morts, et que s'il convainc ses brebis ou ses auditeurs sur la sévérité de la vie chrétienne, il ne les pourra jamais persuader. Soyez donc sobres, mes chers frères, et sachez que pour vous la sobriété est la gardienne de la continence, l'assurance de la chasteté, l'exterminatrice des vices, la maîtresse des vertus, la lumière de l'esprit, le trésor de la mémoire, la paix de la volonté, le repos, du cœur, le frein de l'appétit, le joug du corps, la nourrice de la dévotion, l'épée, la cuirasse et le bouclier contre les tentations, la destruction de la médisance, la mère de la bonne réputation, la source de l'autorité et la conservation du respect des peuples ; mangez et buvez, mais faites l'un et l'autre pour la gloire de Dieu, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme l'Apôtre (I *aux Cor.*, *ch.* X) l'ordonne à tous les fidèles, c'est-à-dire dans les dispositions qu'avait Jésus-Christ en buvant et en mangeant, le regardant en cette action, qui était si humiliante pour lui, comme votre modèle, au lieu d'y chercher la volupté; le faisant en esprit de pénitence et pour la seule nécessité de la nature. Saint Augustin (*liv.* X *des Conf.*, *ch.* 11) mangeait de cette façon, et il dit dans ses Confessions que *cette nécessité journalière de réparer les forces du corps par le boire et le manger lui est agréable, et qu'il combat contre le plaisir qu'il y prend, de peur qu'il ne le surprenne; que la loi divine lui apprend à prendre les aliments comme des remèdes, mais que dans le passage la concupiscence lui dresse un piége, le passage étant voluptueux: Et cum salus sit causa edendi et bibendi, adjungit se tanquam pedissequa periculosa jucunditas, et plerumque præire conatur, ut ejus causa fiat quod salutis una causa facere vel dico vel volo : his tentationibus conor quotidie resistere, et invoco dexteram tuam ad salutem meam, conforta me ut possim, da quod jubes et jube quod vis.* Un homme qui avait ces pensées était bien éloigné d'aimer la bonne chère et de tenir une grande table. Les saints évêques et les saints prêtres que l'Église honore, fort peu exceptés, ont vécu non-seulement dans la sobriété, qui est leur

louange commune, comme nous l'apprenons par l'hymne des Confesseurs : *Qui fuit prudens, humilis, pudicus, sobrius, castus,* mais ils ont été très-austères dans leur vie. Saint Basile ne vivait que de pain et d'eau; saint Chrysostome ne mangeait qu'un peu d'orge bouillie; saint Fulgence, évêque de Ruspe, étant malade, ne voulut ni manger de la chair, ni boire du vin ; saint Ambroise jeûnait tous les jours, hormis le dimanche, le samedi et les fêtes des martyrs ; saint Charles, dans le siècle dernier, a mené une vie si austère et si laborieuse en l'exercice de sa charge, que Dieu l'a voulu donner à l'Eglise pour confondre la mollesse des prélats et des prêtres en ces derniers temps et leur ôter tout sujet d'excuse, comme si l'austérité les rendait incapables de faire leurs fonctions. Ce n'est pas que je veuille les obliger à imiter ce grand cardinal en toute la rigueur avec laquelle il se traitait lui-même, car c'est plutôt un miracle qu'un exemple ; mais au moins crois-je avoir raison de leur proposer un modèle d'une vie si rigoureuse pour règle d'une vie sobre et modeste qui est bienséante à leur condition. François de Sales, que la voix des peuples met entre les bienheureux, n'a pas été si austère à l'extérieur, mais il est certain que dans sa table et dans le reste de sa dépense, il a toujours gardé une frugalité exemplaire, et qu'en secret il pratiquait des mortifications corporelles pour tenir son corps en servitude, à l'exemple de l'Apôtre. Encore que l'état sacerdotal ne soit pas un état de pénitence, mais d'innocence, toutefois ceux qui s'y trouvent établis sont obligés de faire pénitence, soit pour eux-mêmes, soit pour les autres. Pour eux-mêmes, à cause que péchant continuellement, leurs péchés journaliers doivent être effacés par une journalière pénitence, et que comme dit saint Augustin, aucun chrétien, pour innocent qu'il puisse être, ne doit mourir sans l'avoir faite; pour les autres, parce qu'ils sont obligés d'apaiser Dieu que leurs frères offensent, et de satisfaire à sa justice pour ceux qui ne songent point à payer ce qu'ils lui doivent, afin de pouvoir dire en vérité ce que disait Notre-Seigneur : *Pro eis sanctifico me ipsum* (*S. Jean, chap.* XVII).

A la sobriété il faut joindre, pour conserver la chasteté, la prière fréquente et l'humilité du cœur. Nous vous avons parlé de celle-là dans un autre discours, et celle-ci en mériterait un à part, tant elle est importante aux personnes consacrées à Dieu par la profession de la continence, soit dans le sacerdoce, soit dans l'état monastique. Je me contenterai de vous dire que Dieu étant un esprit demande la pureté du cœur, sans laquelle celle du corps ne lui peut être agréable, parce que la fornication que l'âme commet avec elle-même par la vanité, la souille davantage devant ses yeux, et l'offense d'une façon plus sensible que celle qui souille le corps, où son image n'est pas gravée, où il n'habite pas et dont il ne demande pas le sacrifice si rigoureusement. Le diable n'est pas capable des impuretés corporelles, et toutefois il est nommé l'esprit immonde, à cause que par son orgueil il est dans un état malheureux d'impureté qui se répand dans toutes ses actions, lesquelles il fait par ce motif, ce qui les rend souillées et abominables. Or ceux qui vivent dans la continence ont d'autant plus de sujet de craindre cette luxure spirituelle, que leur façon de vivre est au-dessus de la condition humaine, et que les exemptant des passions infâmes où les autres s'abandonnent, elle leur attire du respect et les flatte agréablement dans le fond du cœur de l'opinion de leur propre excellence. C'est pourquoi Notre-Seigneur dans l'Evangile nous parle de cinq vierges folles aussi bien que de cinq vierges sages : la virginité leur était commune, elles attendaient toutes l'Epoux ; toutefois celles-ci entrent avec lui, et celles-là sont exclues de la salle des noces. L'humilité en est la portière et l'introductrice, et on est assuré que l'ayant imprimée dans le cœur comme il faut, on ne peut s'égarer avec elle, ni manquer jamais à l'Epoux céleste, qui se plaît autant à conserver et à favoriser les humbles qu'à résister aux superbes. Les chutes déplorables que nous voyons arriver quelquefois à beaucoup de prêtres, après une longue vie passée dans la pureté, ne viennent que de l'orgueil secret du cœur qu'ils n'ont pas connu, ou qu'ils ont nourri en ayant la connaissance. Vous devez craindre cette punition effroyable, laquelle dans un moment ruinera l'édifice des vertus et des mérites que vous aurez élevé en plusieurs années, et qui causera d'horribles scandales dans l'Eglise, intéressée en vos ruines. Tremblez donc en portant un trésor si précieux dans des vaisseaux si fragiles ; et comme c'est Dieu seul qui l'y a répandu par sa grâce, dépendez d'elle et soumettez-vous à sa conduite ; implorez-la avec des prières ardentes ; reconnaissez-vous en indignes ; craignez à tous moments de la perdre ; ne vous fiez ni en vos bonnes résolutions, ni en vos vertueuses habitudes sur ce sujet ; ne méprisez pas les moindres périls qui la menacent ; défiez-vous de toutes choses et particulièrement de vous-mêmes ; bannissez avec soin toute la complaisance qui vous veut flatter; renoncez à la réputation des hommes ; compatissez aux chutes des autres ; n'en jugez point, ne les exagérez point, mais tâchez d'y remédier et de les cacher , considérant que la grâce de Dieu seule vous empêche d'en faire de plus lourdes et de plus honteuses. Cette disposition d'esprit et cette manière d'agir est ce que je nomme l'humilité gardienne de la continence et le baume divin qui préservera vos corps et vos cœurs de toute souillure, afin d'être dignes de suivre l'Agneau partout où il ira, et de faire honorer par votre pureté celle de l'Eglise dont vous êtes les ministres.

VIE DE COTON.

COTON (Pierre), jésuite, né en 1564 à Néronde, dans le Forez, se distingua de bonne heure par son zèle pour la conversion des hérétiques et par ses succès dans la chaire. Ses supérieurs l'envoyèrent en Italie. Après y être resté quelque temps, et particulièrement à Rome, il revint en France, où il prêcha avec applaudissement à Roanne, à Avignon, à Nîmes, à Grenoble, à Marseille. Sur le rapport avantageux qu'on en fit à Henri IV, il fut appelé à Paris, où le roi fut si satisfait de son éloquence et de sa piété, qu'il le choisit pour son confesseur. Après la mort de ce grand roi, le P. Coton fut quelque temps confesseur de Louis XIII. Il quitta ces fonctions en 1617, fut provincial des pères jésuites, et mourut à Paris dans la maison professe de son ordre, le 19 mars 1626. On a de lui l'*Oraison funèbre de M. de Villeroy*, prononcée en 1618; des *Sermons* sur les principales et les plus difficiles matières de la foi, Paris, 1617, in-8 ; et plusieurs *Ouvrages de controverse*. On trouve dans tous ces ouvrages beaucoup et même trop d'érudition ; et ce défaut ne pouvait les rendre populaires.

SERMONS

SUR LES PRINCIPALES ET PLUS DIFFICILES

MATIERES DE LA FOI,

RÉDUITS PAR L'AUTEUR EN FORME DE MÉDITATIONS.

Au lecteur.

Il a plus de vingt ans que ie resiste à l'instante priere de diuerses personnes, qui me pressent incessamment d'imprimer les predications qu'il a pleu à Dieu me donner la grace de faire. La difficulté que i'y trouue, est fondée en plusieurs raisons. La premiere est celle qu'vn signalé personnage de nostre temps allégua en semblable occasion, respondant à l'vn de ses amis qui prisait par trop ses œuvres.

Non is sum quem tingit amor tui pluribus, aut quem
Nescio quis vulgi rumor et aura facit.

Secondement, ie n'ay iamais estimé que l'on peust bien representer sur le papier les conceptions qui prennent leur lustre de l'action et de l'organe de la voix. Troisiesmement, il y a beaucoup de choses qui plaisent estant dites, et desplaisent escrites. En quatriesme lieu le bon style part du iugement; le bien dire de la memoire, rencontre mal-aysée, à cause que l'vn tient du sec, et l'autre de l'humide : l'Elocution a la carriere libre : l'Escriture l'a limitée et serrée. D'abondant, quand on presche, le ton que le predicateur donne à sa voix, sert quelquefois de figure, et en variant les accens, les transitions s'insinuent agreablement, ce que l'on ne peut faire auec la plume.

De plus, les redites ioinctes auec l'emphase de la parole plaisent et viennent bien : en escriuant elles sont fort ineptes. Vne periode dite d'vn souffle ne sera point obscurcie des Epithetes, qui serait ou tenebreuse ou ennuiante sur le papier. Bref on ne parle pas communement comme l'on escrit, et l'on n'escrit pas comme l'on parle. C'est ce qui empeschait ma plume de voler, et tenoit ma main en silence, iusques à ce que forcé par la supplication de ceux qui ont pouuoir de me commander, ie me suis estudié de trouuer vn moyen qui suppleast au defaut de l'action et à l'energie de la voix, et qui rendis aussi nettement les conceptions et encore plus distinctement la substance du discours. C'a esté en gardant le mesme ordre que i'auais tenu és Meditations sur la vie et mort de notre Sauueur, sçauoir est, en diuisant le sermon en Poincts, Profits, et Colloques. Les poincts contiennent l'exorde et la narration : les Profits la confirmation et amplification : le Colloque la conclusion, qu'ils appellent vulgairement Peroration. D'où aussi peut reuenir vne autre grande commodité, qui est, que par ce moyen, les plus difficiles

matières se rendent intelligibles, estant estalées en sections, et articulées en paragraphes : comme le Lecteur le pourra experimenter és Sermons ou Meditations de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie, du Péché, des Indulgences et autres, qu'il serait mal aysé d'entendre sans y repasser plusieurs fois : et impossible de comprendre sous l'enveloppe et parmi les feuillages d'vne multitude de paroles. Ez matieres plus communes, et qui sont de facile intelligence, ie me suis estendu d'avantage, les parsemant d'vne plus grande variété de choses : maniere que ie tiendrai desormais és autres, si elle est iugée bonne. Le tout auec l'ayde de celuy pour l'amour et seule gloire, duquel ie parle, i'escris, ie medite, ie desire viure et mourir.

REGI SÆCULORUM IMMORTALI, ET INVISIBILI, SOLI DEO HONOR, ET GLORIA.

PREMIERE MEDITATION.

Du mystere de la tres-saincte Trinité.

I. — Il y a en Dieu vne seule essence, Nature et Substance ; deux Emanations, l'vne par voye d'Entendement, l'autre par voye de Volonté ; trois Personnes, Pere, Fils, Saint-Esprit ; et quatre Relations, Paternité, Filiation, Spiration actiue, et Spiration passiue.

II. — Le Pere comme Agent tres-parfait ha sa beatitude en la contemplation du plus excellent object qui soit et puisse estre, sçavoir est son essence. Le Verbe qui la luy represente, ne le pourroit faire parfaictement, s'il ne la contenoit en soy-mesme et n'estoit vn autre luy-mesme. L'Amour du Pere au Fils, et du Fils au Pere fondé en Identité de nature, emporte la communication infinie de l'vn à l autre, par voye de Volonté, selon le Tout ; et par ainsi n'adiouste rien à leur commune Essence, ains existe et subsiste auec relation aux deux Personnes dont il procede comme d'vn seul principe.

III. — Dieu est l'Estre mesme, Acte pur, et tout ce qu'il peut estre ; et consequemment Vn, Seul, et Infini. Et de cette Vnité et Infinité suit qu'il est Simple et sans composition : et de la Simplicité qu'il est immuable : et de l'immutabilité, qu'il est Eternel et l'Eternité mesme. Comme aussi à raison de ce qu'il est l'Estre et la Perfection mesme, il s'ensuit, que les Attributions d'excellence qu'on luy donne, luy conuiennent non-seulement en Eminence, mais formellement et selon la totale estenduë de leur signification, quand elles n'emportent ny ne dénotent aucune imperfection : comme Bonté, Iustice, Saincteté, Sapience, Puissance, et semblables.

IV. — Comme il ne se peut faire que le Pere ne se cognoisse tousiours, et inuariablement ; tousiours aussi et inuariablement il engendre le Verbe, par lequel il se cognoist. Et comme il ne peut estre que le Pere n'ayme ce Verbe (qui espuise sa vertu generatiue, d'autant qu'il emporte toute sa substance identifiée auec son Intellect qui est le Principe de ce Verbe,) il ne se peut faire aussi que le mesme Verbe, appelé Fils à cause de sa representatiue Emanation, n'ayme infiniment ce Pere, duquel il procede et tient son Estre. Et d'autant que cét amour reciproque n'est autre chose que l'Effusion et Communication totale de l'vn à l'autre, par voye de Volonté identifiée auec leur Essence, comme il a esté dit de l'Entendement ; de là vient aussi qu'il espuise, termine et emporte la vertu productiue du Pere et du Fils, et ce tousiours et pour tousiours. De sorte que comme Dieu est libre en ce qu'il fait hors de soy, et tout est attribué par indiuis et en communauté aux trois diuines Personnes : il est au contraire heureusement necessité en ce qui est et se termine en luy ; et les Emanations constituent leurs relations réellement distinguees. Et derechef, d'autant que les personnes sont vne mesme chose auec l'Essence : de là vient qu'elles ne sont aucunement differentes entre-elles, jaçoit qu'elles soyent reellement distinguées l'vne de l'autre. De sorte que Dieu est Trine et non Triple. En luy nous disons, vn, deux et trois ; mais non deux et trois choses : autre et autre ; mais non autre et autre chose : Trois Subsistences, et non pas trois Substances.

Profits que l'on peut tirer de cette Meditation. — 1. Comme la Foy, en general, est située entre la Mescreance et la Crédulité : l'Esperance, entre la Presumption et le Desespoir, et la Iustice entre la Violence, et l'Indulgence : la Prudence entre le Dol et la Sottise : la Valeur entre la Temerité et la Timidité : la Temperance, entre la luxure et la Stupidité : la Liberalité entre l'Auarice et la Prodigalité : l'Humilité entre l'Orgueil et la Pusillanimité. Pareillement ce que nous deuons croire de nostre Dieu a pour extremités vitieuses, l'erreur des Iuifs et celle des Payens. Ceux-là se figurent vn Dieu tellement singulier en Essence, qu'ils le font aussi singulier en Personne : Ceux-cy se fabriquent vne multitude de Dieux, non seulement differents en Essence, mais aussi distinguez de sexe, ne plus ne moins que s'ils estaient corporels et composez de matiere. La foi chretienne tient le milieu et nous enseigne d'adorer un Dieu seul en Essence et Trine en Personnes.

2. Encore que nous ne puissions ny penetrer ny demonstrer la plus-part des choses qui concernent la Diuinité, d'autant que Dieu ne seroit plus Dieu (comme disoit Epictète) s'il pouuoit estre compris de nous ; ou nous serions des Dieux si nous le pouuions comprendre : si est-ce que par singuliere prouidence, il nous a laissé des preuues qui n'excedent point le discours naturel, par le moyen desquelles nous pouuons satisfaire aux esprits les plus esgarez et faire voir qu'il y a vn Dieu seul en Essence et Trine en Personnes.

Il nous appert qu'*il est*, par la considération du Ciel et de la Terre : car ou le monde (que l'on voit estre vn chef-d'œuure) s'est fait de soy-mesme, ou a esté fait par quelque autre qui soit Tout-puissant. On ne peut

excogiter le premier, d'autant qu'il y a de la contradiction, à dire qu'vne chose soit et qu'elle ne soit pas, or le monde seroit s'il estoit sa cause efficiente, et ne seroit pas s'il estoit l'effet de soy-mesme : pour produire il faut estre ; pour estre fait, il est nécessaire de n'estre pas, termes incompatibles et impossibles. Reste donc que le monde ait son Architecte et principe exterieur qui n'est autre que Dieu : lequel nous cognoissons estre vn seul par vn autre Demonstration, qui est telle.

Dieu ne peut estre Dieu qu'il ne soit la mesme perfection : or s'il y a plusieurs dieux l'un est different de l'autre, et consequemment le second n'a point la perfection du premier, ny le premier celle du second, ainsi des autres, et partant ou pas vn d'eux n'est Dieu (par le manquement de l'infinie perfection des autres), ou ils ne sont qu'vn Dieu.

La Trinité a esté recogneuë en quelque maniere par Mercure Trismegiste, Platon, et Aristote auec cét autre discours.

Dieu n'est point, qu'il ne soit la mesme Bonté, et partant tout diffusif et communicatif de soy-mesme. Or est-il qu'il se peut communiquer, non seulement par sa puissance aux choses qui luy sont externes, mais aussi par voye d'Entendement et de Volonté, sans sortir hors de soy-mesme : il faut donc croire qu'il l'a fait, et qu'en se communiquant il y a production de Personnes identifiees en essence.

Secondement pour estre Dieu, il faut qu'il soit exempt de toute imperfection, comme seroit l'oisiueté, faineantise, nullité d'œuvre : D'où suit qu'il est non seulement Acte pur, mais tousiours en Action. Et comme ainsi soit que toute Action prend sa denomination, excellence, et specification de l'obiect auquel elle se raporte, il faut que celle de Dieu soit donc referee au plus noble de tous, et qu'elle produise le plus signalé terme de tous. Or est-il, qu'il n'y a point d'obiect plus excellent que l'Essence de Dieu mesme : Dieu donc est perpetuellement occupé en la contemplation de soy-mesme : encore que, à raison de la simplicité de son Estre, le contemplant, la contemplation, et l'obiect contemplé ; l'intellect, l'intellection, et la chose entenduë soyent vne mesme chose.

Et derechef d'autant que cette cognoissance est tres-parfaite, continuelle, perpetuelle, eternelle, il faut que le Verbe intellectuel qu'elle produit, par lequel elle se fait, et auquel elle se termine, soit bien different des nostres, qui sont accidentaires et ne representent les substances que par leurs accidens, et faut qu'il soit non seulement substantiel, mais qu'il contienne entierement et sans exception la mesme Essence qu'il doit annoncer à celuy duquel il procede : tellement qu'il soit distingué de son principe en tant qu'il en procede, et toutesfois nullement different de luy, d'autant qu'il a sa mesme Essence, Substance, et Nature, et que tant la relation susdite que l'hypostase par laquelle il subsiste, ne sont aucunement differentes ny mesme distinguees de sadite Essence.

D'abondant si l'amitié se fonde naturellement sur la similitude et sur le bienfaict, quelle plus grande similitude se peut excogiter que l'Identité ? quel plus signale bienfaict que l'essentielle communication de la Diuinité ? Qui niera donc que là dessus ne se fonde vn amour aussi grand et aussi parfaict qu'est le mesme Bien-faict, et la mesme Identité de nature ? que le Pere n'ayme le Fils qu'il voit estre vn autre luy-mesme ? le Fils pareillement n'ayme le Pere duquel il procede et tient tout ce qu'il a, non d'vn Amour borné et limité comme les nostres, mais d'vn Amour infini selon l'estenduë de leur Estre ?

Or si aymer et vouloir du bien, sont vne mesme chose, quel bien peut apporter l'Amour du Pere à ce Fils, auquel desia il a donné tout son Estre ; par voye d'entendement ? pareillement quel bien peut adiouster le Fils à son Pere, duquel il tient tout ce qu'il a sans aucune exception ? Que deuiendra donc cét Amour, qui n'est rien moins que la communication et totale effusion de de l'Essence du Pere enuers son Fils, et du Fils reciproquement enuers son Pere par voye de Volonté ? Que deuiendra-il, ce don, ce lien, cét Amour, ce transport admirable qui n'est rien moins que Dieu ? sera-il aneanti ? demeurera-il inutile ? reuiendra-il à rien ? *non*, mais il existe, mais il subsiste, ains il procede tousiours à pair de la generation du Verbe, constituant vne troisiesme Personne en la Diuinité, le lien des deux, l'Amour des deux, l'essentielle communication des deux, procedant d'elles comme d'vn seul principe, et faisant un TROISIESME EUX-MESMES. Et c'est ce qu'à voulu faire entendre l'vn des Anciens, disant que *Monas genuit Monadem, et in se reflexa spirauit amorem* (*Merc. Trism.*). *L'vnité a engendré l'vnité, et par la reflexion de soy-mesme produit, en respirant, son Amour.*

3. Du troisiesme poinct, i'apprendray combien pure et des-interessée est la Charité de mon Dieu : Car estant Acte-pur, c'est à dire, Tout ce qu'il peut estre, sans qu'il soit possible de rien adiouster à sa Grandeur, à son Contentement, ny à sa Beatitude, ce neantmoins il agree nos seruices, accepte nos louanges, recompence nos actions, alloue nos intentions, et ne laisse rien passer de tout ce qui est dit, pensé, faict, ou enduré pour luy jusques à vn verre d'eau (*S. Mat.*, X, 42) qu'il ne soit escrit sur le liure de Vie, tout de mesme que si de tout cela il luy en en reuenait quelque profit. Sur quoy ie prendray resolution d'employer ma vie pour son Amour, de le seruir pour ce qu'il le merite ; me faire quitte de l'esprit mercenaire, et de bannir de mes exercices spirituels, toutes les reflexions, tours et retours de l'Amour propre.

4. De ce mesme Principe i'apprens que quand le Verbe s'est fait Chair, l'Exaltation a esté en la seule Humanité assumpte, attendu que le Verbe comprenoit en soy et conte-

noit en son eminence éternelle, toutes les perfections qui furent apres en son humanité.

5. De sa tres-pure Simplicité, i'entens comme il n'y a en Dieu aucune composition, ny d'estre et d'essence : ny de nature et de suppost : ny de substance et d'accidents : ny de tout et de parties : et qu'il est, comme il dit à Moyse, CELUY QUI EST (*Exod.* III, 10, 42).

6. De son immutabilité ie cognois que quand il se plaist à faire l'homme, et puis se deplaist de l'auoir fait; quand il hait le pecheur, puis l'ayme penitent; quand il ordonne vne loi, puis l'abolit ou la change en vne autre. Tout ce qu'il y a de mutation en ces choses, et autres semblables, est hors de luy; d'autant qu'il comprend en l'eminence et simplicité de son estre, tout ce qu'il y a d'essence et de perfection en la formalité, varieté et multitude de nos affections, habitudes, et actions. Et tout ainsi que quand Salomon estoit assis en son throsne, on pouuoit passer de la gauche à la droite ; et au contraire, de la droite à la gauche, sans qu'il bougeast de sa place. Pareillement presupposans que la droite de Dieu soit son amour, et la gauche sa haine, le vertueux passera du costé droit au gauche, s' il deuient vitieux : et le pecheur, à l'opposite, du gauche au droit s'il deuient vertueux : toute la mutation estant en l'homme, et Dieu demeurant immuable.

7. De son eternité, qui est vn Poinct tout present à soy-même, i'aprens que comme la memoire de l'homme n'a point d'influence sur les choses passees, ny sa science ou experience sur les presentes; ainsi la prescience en Dieu n'en a point sur les futures; et que quand il predit vne chose, elle n'est pas pour ce qu'il la predit; mais il l'a predite pour ce qu'elle est, ou sera, et en parle comme de chose ja passée. De maniere qu'ayant mis deuant moy le feu et l'eau (*Eccli.* XV, 37); la vie et la mort, le bien et le mal, ie suis aussi libre d'estendre ma main à ce que ie voudray, que s'il n'en sauoit rien. Et encore que ce qu'il sçait arrivera, si est-ce qu'il n'arriuera pas, comme il a esté dit, pour ce qu'il le sçait, mais pour ce que ie m'y determineray. Et tout ainsi que quand vne chose est passée et a esté faite librement, nous en pouuons parler infailliblement, et dire qu'elle a esté faite non necessairement et par contrainte, mais librement et infailliblement : Tout de mesme les choses dependantes de nostre franc Arbitre lesquelles Dieu sçait et preuoit, seront infailliblement, et non point necessairement. Il agit auec les libres, librement : auec les contingentes, accidentairement : et auec les necessaires, necessairement; laissant les choses, et les maintenant en l'Estre qu'il leur a donné : Car ses œuvres sont sans repentance (*Rom.* XI, 29), et il conduit les hommes à leur derniere fin, entant qu'est en luy, puissamment par sa grace; et suauement, selon leur nature.

COLLOQVE.

Abaissé dans l'abysme de mon neant, et prosterné au dessous de toutes vos creatures; ie vous adore ô grand Dieu, Souuerain et supresme Monarque, Pere, Fils, et S. Esprit; non vne fois, mais infinies, autant qu'un entendement angelique pourroit excogiter de moments en vostre Eternité. Et pour le mesme effect, apres auoir assemblé toutes les forces de mon Ame, i'appelle à mon secours toutes les créatures qui ont esté, qui sont et qui seront, faisant hommage à vostre diuine Majesté de leur Estre et du mien, et voire mesme de tout l'Estre, qu'on appelle *Possible* des choses qui ne seront iamais et que vous pourriez produire comprises dans l'estendue qui n'a aucune circonferance de vostre infinie Puissance. Et d'autant que les Anges et les Ames bien-heureuses qui ioüissent de vostre face, le font en vne maniere trop plus excellente et parfaite : Ie vous adore derechef plongé dans le centre de mon Neant auec les Anges, Archanges, Principautez, Puissances, Vertus, Dominations, Throsnes, Cherubins et Seraphins, et particulierement auec les sept premieres Intelligences, qui assistent deuant le Throsne de vostre immense Grandeur : I'y assubietis l'Estre et les actions de tous les Esprits malins, et de toutes les Ames damnees ; Vous faisant sacrifice de tout ce qu'il y a de naturel en eux, et au lieu de ce qui est d'eux mesmes la coulpe, le peché, les blasphemes ; ie vous rends autant de graces, et vous donne autre tant de benedictions. Mais pour ce qu'il n'y a rien de comparable entre les pures creatures à vostre saincte Mere, ie vous supplie, ô Verbe, qui annoncez au Pere son Essence, qu'il vous plaise luy presenter mes adorations, et mes affections auec les siennes en qualité de Fille adoptee du Pere, de Mere naturelle du Fils, et de choisie et legitime Epouse du sainct Esprit. Et si celles-là entre toutes et sur toutes sont dignes de vous, que sera-t-il de celles de vostre Ame tres-saincte, depuis le premier periode de sa Creation iusques au dernier qui la separa d'auec le corps sur l'Arbre de la Croix ? Que sera-il encore de celles que continuellement elle exerce sur les cieux ? C'est donc en si noble compagnie que ie vous adore, et dans le profond de cét Ocean, ie m'abisme et prosterne deuant vous. Receuez-moy, Seigneur, en cette vnion, voyez-moy et m'acceptez purifié dans le feu de cét incomparable Holocauste. Ie vous offre la Beatitude que vous auez en vous mesmes, par le moyen de vostre Verbe : Ie vous rememore les delices de luy à vous, et de vous à luy par l'entremise du sainct Esprit vostre mutuel Amour; ie vous represente à vous mesmes, et presente à l'Unité de vostre Essence, la Trinité de vos Personnes; et à la Trinité de vos Personnes, l'Unité de vostre Essence.

Ce m'est vn bon-heur et le plus grand qui me peust arriuer, que vous soyez heureux par vous-mesmes, sans rien emprunter d'ailleurs : Que tout depende de vous, et vous de nul autre : et ores que vostre fils tienne son estre de vous ô Pere tres-aymable, que ce soit neantmoins sans inferiorité, posteriorité ny dependance quelconque. Et bien que vostre Amour procede de vous deux, comme

d'vne seule volonté, mesme principe et inseparable origine, ce ne soit point toutesfois ni comme l'Ouurage de l'Ouurier, ni comme la Partie de son Tout, ni comme la Forme de sa Matiere, ni comme l'Accident de sa Substance : ni mesme comme l'Effect de sa Cause : ains comme le ruisseau de sa source coulant à mesme qu'elle sort, et descoulant auec la mesme eau et identique liqueur : en tout et par tout coeternel, coessentiel et consubstantiel à l'vn et à l'autre.

O que ie vous suis redevable, de ce que comme Tout-bon vous auês soing d'vn seul, comme de Tous : Et entant que Tout-puissant vous les gouuernés tous, comme si vous n'auiez que la conduite d'vn seul. O que ie me tiens obligé à vous de ce que vous estes si absolument parfait, que vous ne pouués receuoir ni diminution de gloire pour toutes les maledictions des Reprouuez, ni augmentation d'honneur, pour toutes les loüanges des Predestinez. Ie mesioüis aussi grandement auec vous, ô mon Dieu, de ce que les vns et les autres seruiront, veuillent-ils ou non, à vostre honneur, les vns comme objects de vostre Iustice, les autres comme subjects de vostre Misericorde.

Et d'autant que vous remplissez le Ciel et la Terre, et vous trouuez en l'Essence de toutes les Créatures ; Ie vous adore en toutes, et les recognois toutes en vous. Ie vous reuere en l'Estre des Elementz, en la composition des corps, en la forme vegetante des herbes, en la sensitiue des animaux, en la raisonnable de l'homme, et en la simple intelligence des Anges. Si desormais i'ayme et cheris quelque chose, ie veus et entens que ce soit en vous et pour vous : car sans vous, et hors de vous, ie ne veux chose aucune. S'il n'y auoit que vous et moy au monde, pourrois-je aymer autre chose que vous ? Penserois-je d'autre chose, tascherois-ie de plaire à autre chose ? Et pour ce que vous auez esté bon en mon endroit, et si liberal que de creer à mon vsage, et pour mon seruice tant d'autres choses, sera-il dit que ie vous en aymeray moins, et que vous en serez plus mal seruy ? ne le veuillez et ne le permettez, ô mon Dieu.

Vous estes seul et ie n'ay à demesler qu'auec vous : quand vous serez contant, tout est contant. Ie n'ay point d'autre Maistre ni plusieurs Dieux, ausquels ie doiue seruir ; Et si i'y manque, il n'y a aussi Puissance au Monde, qui me sceust retirer de vos mains. De sorte que viuants et mourants, c'est auec vous que nous auons à compter, demesler, et bastir nos fortunes. Ainsi soit-il à jamais, et que vous seul soyez, viuiez, et regniez en l'immortalité des siècles.

SECONDE MEDITATION.

Du mystère de l'Incarnation qui fut accompli à l'instant que la Vierge consentit aux paroles de l'ange.

I. — Aussi tost que l'Immaculee Vierge eut presté son consentement aux paroles de l'Ange, le bien-heureux sainct Esprit tria de sa pure Substance, et forma dans ses flancs vn corps qui ne fut iamais Embrion, ains à l'instant tres parfaict, sans attendre les quarante iours, qui sont ordinairement necessaires à la formation des enfans masles et à la production successiue des trois vies naturelles, Vegetante, la Sensitiue et raisonnable.

II. — A mesme instant aussi, Dieu crea vne Ame raisonnable qu'il vnit à ce corps, et tous les deux ensemble à la personne de son cher fils. De sorte que trois Substances grandement différentes l'vne de l'autre ; à sçauoir la diuine du Verbe, la spirituelle de l'Ame, et la materielle du corps n'eurent qu'vne mesme hypostase et subsistance ; DIEU SE FAISANT HOMME, ET L'HOMME DIEU.

III. — Ceste Ame le Parangon de toutes, dez lors fut aussi heureuse essentiellement qu'elle l'est auiourd'huy. D'autant qu'au premier moment de sa Creation, elle eut la veuë essentielle du Verbe auquel elle fut personnellement vnie : Et en suitte d'vn Estre si noble, luy furent donnees des graces sureminentes, qui se rapportent à sept Chefs.

Premierement dans le fonds de son interieur fut infuse, vne Sainteté si parfaicte et accompagnee de tant de vertus, qu'il fut à l'heure même le SAINCT DES SAINCTS, dans lequel habitoit le sainct Esprit, et sur lequel reposoit la plenitude de la Diuinité.

Secondement sa volonte humaine fut renduë impeccable par trois Principes. 1. D'autant que la Divine regissoit l'Humaine. 2. A raison de la veuë beatifique où la lumière de Gloire determine l'Ame, et la necessité à ne se despartir jamais de son Obiect. 3. A cause de la grace capitale qui luy fut donnee, comme à celuy qui estoit estably chef de l'vne et l'autre nature, Angelique et Humaine ; de la plénitude duquel auoient puizé les Anges quand ils furent confirmez en leurs principautez ; et deuoient puiser à l'aduenir les Peres, Patriarches, Prophetes, Apostres, Martyrs, Confesseurs, Vierges ; Bref tous les hommes depuis le premier iusques au dernier Iuste.

Troisiesmement son entendement fut rempli de Thresors de la Science et Sapience du Pere ; non diuisez, mais tous entiers, en telle maniere que des lors, il eut la cognoissance de toutes les choses creées, passees, presentes et futures : et d'vne grande partie de celles qui pourroient estre et ne seront iamais.

Quatriesmement la puissance de faire des miracles luy fut donnee sans aucune limitation, que de l'application de sa simple volonte, portant Empire absolu sur toute la Nature ; et consequemment le pouuoir de disposer et dispenser sur ses loix.

Cinquiesmement, cet Empire s'estendit sur les Ames, pour en ordonner selon son bon plaisir, leur faire grace, pardonner les pechez, corriger et changer ses cœurs, instituer à cet effect des Sacremens, establir des Sacrifices, fonder vne Eglise, et luy donner tels Pasteurs, telles loix et ordonnances qu'il verroit bon estre.

Sixiesmement il fut dit de par le Père qu'il

demeureroit à perpétuité chef de cette Eglise: Non seulement Militante sur terre, mais aussi triomphante és Cieux, comme l'Aisné des enfans de Dieu, et le premier de tous les Predestinez, Pere du siecle, vray Christ, Oinct pardessus tous ses compagnons, auquel le Pere à baillé l'Esprit *sans mesure*, comme disoit son Precurseur (*S. Jean*, III). Et ce non seulement pour lui, ains auec puissance de le departir aux autres, à chacun selon sa saincte volonté.

Finalement, il fut ordonné qu'il feroit l'ouuerture du Paradis, que son Ame seroit la premiere qui verroit l'Essence de Dieu, et qu'il seroit le Iuge des viuants et des morts, c'est à dire de toute Creature, voire mesme des Anges.

IV. — Faut considerer que le corps de ce Seigneur deuoit estre impassible et immortel dés l'instant de sa formation, pour deux raisons; l'vne à cause qu'il ne descendoit point de la masse d'Adam par voye de generation ordinaire (or il n'y a que le peché à luy personnel, et à nous originel, qui ait introduit la mort au monde (*Rom.*, VI); L'autre pour ce que l'ame estant bien-heureuse, et consequemment glorieuse, elle deuoit communiquer à son corps, les quatre qualités qu'il a maintenant au ciel, *clarté, impassibilité, subtilité, et agilité :* Et toutesfois ce tres-benin Seigneur voulut, pour nostre profit et à son preiudice, faire ce nouueau miracle, de renoncer à ses droits, à fin que son humanité fut propre à seruir d'hostie et de victime pour nos pechez.

Profits. — 1. I'apprens premierement que tout ainsi comme au mystere de la tres-saincte Trinité, nous adorons trois Personnes, en vne seule Substance; En celuy de l'Incarnation, au contraire nous croyons trois Substances en vne seule Personne. Au Mystere de la Trinité, nous disons TROIS, et non trois choses, nous disons VN, et non vn seul; Autre et autre Personne, non autre et autre chose: Qu'ils sont distinguez et non differents. A l'opposite au Mystere de l'Incarnation, nous deuons dire *tria* et non *tres*-VNVS et non VNVM. En celuy de la Trinité il y a trois Personnes reellement distinguees l'vne de l'autre, et toutesfois nullement differentes: En celuy-cy trois Substances totalement differentes le Verbe, l'ame et le corps, et nullement distinguees de Subsistence. Là autre et autre Personne, non autre et autre chose, icy, autre et autre chose, et non autre et autre Personne. Là, finalement vne seule Substance, et trois hypostases: Icy vne seule hypostase, et trois Substances.

2. Secondement, I'apprens contre les Eutycheans, qu'il n'y a point eu de meslange entre les trois dites Substances: point aussi d'assemblage d'Hypostases, contre les Nestoriens: Veu que les deux Natures, Diuine et Humaine, les deux Entendemens et les deux Volontez ne faisoient qu'vn IESVS-CHRIST, comme tout l'Homme est composé de Chair et d'Ame raisonnable.

3. Ie remarque en troisiesme lieu, Comme toute l'action de l'Incarnation (entant qu'œuure Exterieure) a esté commune par Induuis aux trois Personnes de la Saincte Trinité; Et toute la mesme œuure (entant qu'Action terminee à la seconde Personne) a esté propre du Verbe: Et que partant on ne doit pas dire que la Nature Diuine ait uny à soy la Personne humaine: ainsque la Personne Diuine a uni à soy la nature humaine. Celuy qui estoit Fils de Dieu, se faisant Fils de l'Homme. D'où est emanee cette maniere de parler que l'on appelle Comunication d'Idiomes, par laquelle on attribuë souuent les proprietez de l'vne des Natures à toute la Personne: Comme quand nous disons que Dieu est Nay, Dieu a esté mis en Croix, Dieu est Mort, et autres semblables portans transport des Attributions d'vne Nature à l'autre, à cause de l'Vnion qui ne peut estre plus estroitte que par vnité d'Hypostase.

4. Quatriesmement, Ie sçauray desormais rendre raison pourquoy les Actions et Passions de mon Redempteur ont esté de merite infiny, quand il n'y auroit eu que le seul Acte de son Incarnation: car cela vient, d'autant que l'Hypostase qui constituë le suppost, et auquel appartiennent lesdites Actions et Passions, est reellement vne mesme chose auec la Nature Diuine; comme il a esté contemplé cy-deuant en la Meditation de la tres-saincte Trinité.

5. Quand on me demandera combien il y a d'vnions au Mystere de cette tant aimable œconomie; Ie sçauray respondre, qu'il y en a trois: l'Hypostatique de la Nature Diuine auec l'Humaine en la Subsistence du Verbe: La Beatifique de l'Ame de IESVS-CHRIST, auec l'Essence Diuine: Et celle de grace souueraine qui tenoit la volonté Humaine inseparablement vnie et joincte à la Diuine. Ie sçauray dire aussi, qu'il auoit quatre sortes de sciences: 1. La Diuine, qui luy est commune auec le Pere, et le Sainct Esprit; 2. La Beatifique, qui accompagnoit la gloire de son Ame et qui procede de la veuë Essentielle du Verbe; 3. L'infuse, qui luy fut donnee en plenitude comme au Prince des Prophetes, et comme à celuy qui estoit le Chef de l'vne et l'autre Nature; 4. L'Acquise, en laquelle il prenoit accroissement d'heure à autre, tant par voye d'experience, que par les nobles et parfaittes fonctions de son Entendement.

6. La toute-puissance Diuine paroist signamment en ce Mystere; en ce que toutes les voyes qu'on peut imaginer pour la production d'vn homme ou d'vne femme y sont finalement accomplies. Car ou l'on naist de Pere et de Mere: ou l'on vient au monde sans Pere et sans Mere, ou l'on sort de l'homme sans femme ou de la femme sans homme. Nous naissons tous en la premiere maniere: Adam fut faict en la seconde: Eue en la troisiesme: Iésus-Christ naissant de la Vierge est venu en la quatriesme.

7. Le Fils de Dieu se pouuant former vn Corps d'Homme parfait, comme il forma celuy d'Adam, ou s'il vouloit prendre extraction d'vne Mere, l'vne de ses Costes y pouuant contribuer comme en la formation d'Eue, a mieux aymé d'estre conceu et se faire Enfant dans le Ventre de cette Saincte Pucelle; premierement, afin que cette Saincte Vierge fust

sa Mere, ce qui n'auroit esté par cette voye là, non plus qu'Adam n'est point le Pere d'Eue. 2. Pour exalter l'vn et l'autre Sexe à vne dignité la plus haute qu'on puisse imaginer, esleuant l'homme à l'infinie excellence du Fils naturel de Dieu, et vne femme au tiltre de Mere de Dieu. 3. Nostre perdition ayant commencé par vn homme et vne femme; nostre Redemption deuoit aussi venir d'vn autre homme et d'vne autre femme : de l'vn comme de cause, de l'autre comme d'occasion : de l'vn comme de Souuerain Mediateur, de l'autre comme de Coadiutrice. 4. Afin que nous eussions à qui recourir en nos nécessitez comme à Pere et à Mere. 5. Afin de se rendre totalement semblable à ses autres freres, et les obliger par là a l'aymer plus tendrement. 6. Pour nous enseigner l'humilité, quand nous verrions le Dieu de Majesté infinie deuenu petit Enfant, et celuy que le Ciel et la terre ne peuuent comprendre, estre enclos dans le Sein d'vne Vierge. 7. Pour entrer au Monde auec vn exemple d'admirable patience et mortification, souffrant vne obscure et estroitte prison de neuf mois, reserré et plié sans se pouuoir remuer de lieu à autre, ny mouuoir le pied, la main, voir, ouyr, sentir, non plus que les autres enfants, encore qu'il eust ce qu'ils n'ont pas pour s'en resentir, gemir et douloir, qui est l'vsage de raison tres-parfait, endurant volontiers le destroit et les tenebres de ce cachot, pour nous deliurer de l'Eternelle prison, et satisfaire pour l'Effronterie d'Eve qui se pourmenant par le Paradis, regarda l'arbre deffendu et mangea, et feit manger le fruict qui nous a causé la mort. 8. Comme aussi pour payer les legeretez et diuagations de nos sens, et nous encourager par son exemple à les mortifier et à souffrir quelque retranchement en nos commoditez, sur tout en celles qui regardent le trop grand aise de la Chair.

8. Qui pourrait comprendre comme deux affections diametralement contraires s'assemblerent en vne mesme ame, la Ioye souueraine de la vision de Dieu; et vne extréme tristesse, de la veuë de nos pechez. Car dés sa premiere creation elle veid les pechez des hommes, et les enormes iniures qu'ils feroient à Dieu, et comme le Prince des Tenebres s'estoit emparé du monde, comme l'Enfer se peuploit d'Ames, et le grand nombre des Reprouuez : Ces deux choses l'affligeans extremément de voir son Pere tant offensé, et ses freres aller ainsi à perdition. O auec quel courage et combien d'ardante charité, il s'offrit pour y apporter du remede !

9. Quand nous sommes en quelque affliction, maladie, ou misere, nous demandons à Dieu qu'il fasse des miracles pour nous en deliurer : Et nous ne voyons pas qu'il a fait des Miracles pour pouuoir endurer : car son Corps estant par droicte raison, et à tiltre de la gloire de son Ame, immortel et impassible. Il rompit l'ordre estably en la Gloire connaturelle à son Corps, et feit ce Miracle de se rendre passible, à fin de pouuoir mourir, et en mourant nous tesmoigner son Amour : Miracle plus grand que d'empescher les flammes de brusler, que d'arrester le flux de la mer Erythee, que de rendre le Soleil immobile, ou faire qu'estant sur l'horison auec sa splendeur ordinaire, il n'y ait point de iour. Et pour qui toutes ces merueilles? pour des Creatures qui ne cessent de l'offenser

COLLOQVE.

L'honneur que i'ay d'estre frere de vostre Fils, et la Consanguinité que par son moyen i'ay acquise auec vous, ô Pere duquel procede toute Paternité au ciel et en la terre, me donnent l'asseurance de hausser ma pensee, et porter ma voix iusqu'à vous, pour vous adorer premierement, et remercier auec toute l'Estenduë de mes forces : puis vous representer les quatre Esleuations d'Esprit et signalez Actes de vertu que la tres-Saincte Ame de Iesus-Christ mondit Frere et vostre Fils, exerça à l'instant de sa production; d'Amour tres-ardent enuers vous; de signalee recognoissance de vos bien-faicts; de tres-profonde humiliation en vostre presence; et d'oblation tres-entiere de soy-mesme, desirant qu'il se presentast promptement occasion pour vous en tesmoigner les effets : comme fut d'abbord cette volontaire prison, et l'actuelle representation de sa Croix qu'il embrassa tendrement, beuuant dés lors d'une efficace volonté le Calice de sa Passion, et se plongeant par preuention d'esprit dans le Baptesme de ses douleurs futures. O quels doux Colloques faisoit alors cette tres-benite Ame, tantost auec vous, son tres-cher et tres-honnoré Pere qui l'auiez choysie, tantost auec vous, ô Verbe, qui l'auiez liee à vous et espousee si estroictement; tantost auec vous, ô bien-heureux Sainct Esprit, qui auiez operé ces merueilles dans le giron de la tres-Saincte Vierge.

Quelle aussi fut vostre ioye, ô bien-heureuse Trinité, de voir vos Promesses accomplies, d'auoir satisfait à vostre diffusiue communication, et d'auoir mis en euidence une si peremptoire preuue de vostre Puissance, Charité, Sapience et Bonté. Et s'il est vray, ô Pere, que vous aymez ce Fils plus que tous les Anges, les hommes et toutes les Creatures ensemble, quel fut alors et quel a esté depuis le contentement que vous auez eu, et que vous aurez à jamais en contemplant sa face? Quel aussi et combien grand fut l'aise que vous eustes, ô Verbe eternel, de vous voir fait homme pour l'amour des hommes : quelle l'affection cordiale, que vous sentiez enuers vostre tres-saincte Humanité l'embrassant auec resolution de ne la quitter iamais. Ruth disait a Boos, *estendez vostre manteau sur moy, car vous estes mon Parent* (*Ruth*. III). Verbe diuin, vray Boos, force du Pere, puis que vous estes de si pres allié auec les hommes, estendez sur moy le manteau de vostre protection diuine, unissez-moy à vous en Foy et Charité, et me donnez le baiser de Paix de vostre propre bouche, embrassez-moy de la dextre de vostre toute puissance en telle façon qu'aucune chose creée ne me puisse retirer du sein de vostre dilection.

Vostre ioye ne fut moindre, ô bienheureux Esprit, ayant exploicté en l'accomplissemeut de cette œuure, le plus grand traict d'Amour que faire se pouuoit ; Ioinct que vous y trouuastes la fleur du rejetton de la Souche de Iessé (*Isa.*, XI) sur laquelle selon vos Propheties. vous deuiez reposer et y trouuer vostre plus agreable sejour : O quelle aussi fut l'allegresse de la tres-saincte Humanité, lors qu'elle se cogneut exaltee à vne telle grandeur, que de l'abysme du neant se voir montee au supreme estage de l'Estre diuin, pouuant dire auec l'Espouse, i'ay trouué tout ce que mon cœur pouuoit desirer, ie le tiendray et ne l'abondonneray iamais.

Mais, ô saincte Pucelle, quelles furent vos extases à l'instant de l'Incarnation, quand en vertu de la lumiere extraordinaire qui vous fut lors communiquee, vous cogneustes parfaittement les merueilles qui auoyent esté accomplies dans vos entrailles : quand vous veistes dans vous, et de vous, Dieu fait homme : quand vous vous cogneustes et Fille et Mere d'vn tel Fils : O que de remercimens, que de loüanges, et iubilations accompagnoient vostre cœur ! O quelle abondance de biens vous receustes à ce moment. Car comme ce Soleil visible, lors qu'il fut creé remplit de sa splendeur et lumiere le Monde, luy communiquant à mesme poinct, ses rayons, sa chaleur et ses influences : De mesme le Soleil dont vous fustes reuestuë, ô Mere incomparable, à l'instant qu'il fut produit et formé dans le Monde abregé de vos flancs virginaux, vous remplit d'vne extraordinaire splendeur, celeste ferueur et diuines influences. ô Vierge la nompareille, permettez que ie m'esiouisse auec vous de ce que deuenant Mere de Dieu humanisé, vous fustes esleuee a cette souueraine dignité, d'estre Mere de celuy de qui vous estes la Fille bienaimee et qui estoit vostre Pere. Et puis que vous commençastes par mesme moyen à estre Mere et aduocate des hommes, faittes nous part de cette agreable lumiere, à fin que nous vous cognoissions, aymions et seruions comme celuy que Dieu le Pere nous donne pour Frere, et que desormais nous ne degenerions de cette vraye noblesse qui nous fait parents d'vn si grand roy et d'vne si grande princesse.

Or d'autant que des benefices si grands surmontent incomparablement toute la capacité des Anges et des hommes, qu'auons nous plus à faire, ô tres-aymable Pere, sinon de vous remercier auec toute la portee de nostre intelligence, de ce que vous nous auez donné Pere et Mere de nostre nature, par le moyen desquels nous pouuons asseurement negotier et mesnager vostre grace. Semblablement nous vous rendons grace auec toute l'estenduë de nos Ames, ô Verbe diuin, de ce que vous auez desiré et trouué vne Mere qui fust aussi-tost la nostre que la vostre, à fin que par elle nous ayons plus facile accez au Trosne de vostre misericorde : et finalement nous vous remercions auec toute la circonference de nos affections, ô bien-heureux sainct Esprit, de ce que vous nous auez baillé pour Sœur, pour Mere et pour Aduocate, celle qui est vostre tres-chere Espouse : Gloire vous en soit renduë, Amour, Benediction et seruice de toutes les Creatures, par tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

TROISIESME MEDITATION.

Des merueilles du tres-sainct sacrement et sacrifice de l'Eucharistie.

I. — Iesus-Christ n'ayant encore parfaittement satisfait aux extases de sa charité, pour s'estre donné à la Nature humaine, en l'inestimable benefice de son Incarnation, à voulu d'abondant, par vn surcroist d'Amour incomparable, se donner à chacun de nous en particulier, venir à nous, entrer à nous, et par l'entremise de son Humanité, prise de la nostre, et vnie à la nostre, nous communiquer les grâces plus reseruees de sa Diuinité, auec vne arrhe tres-asseuree de la resurrection de nos corps, en ce qu'ils auront esté honorez de la reele presence du sien, et comme incorporez auec luy.

II. — Et pour mesme raison, non contant de s'estre offert vne fois à Dieu son Pere, par voye de victime sanglante selon l'ordre d'Aaron, sur l'Arbre de la Croix, pour la remission de nos pechez, il luy a pleu de continuer ce Sacrifice à la façon de Melchisedech, en vne maniere non sanglante en ce diuin Sacrement ; à fin que nous eussions continuellement parmi nous vne Hostie de Propitiation, et le vray Holocauste d'Amour. Et d'autant que ce nous eust esté chose impossible, ou de le prendre, ou de l'offrir, s'il se fust representé à nos yeux en sa propre figure, sa Charité industrieuse l'a porté à se donner à nous, sous le voile et les signes ordinaires du pain et du vin, pour effacer l'horreur et essuyer l'apprehension que nous aurions euë de le manger, et de le sacrifier : comme aussi pour donner lieu de plus grand merite à notre foy ; et à fin que la veuë claire et intuitiue de sa diuine Essence, responde vn iour à l'obscure voilee et enigmatique du Sacrement.

III. — Pour nous persuader, ces deux vérités, la diuine Sapience, a pareillement voulu que tous les Euangelistes, qui sont les quatre secretaires de ses ordonnances, nous en donnassent asseurance claire, certaine, et indubitable, ce qu'à peine peut on remarquer si expressement et vniformement en aucun autre mystere de la foy. Sainct Iean en descrit la promesse au chap. VI, où notre Seigneur dit, entre autres choses, *le pain que ie vous donneray est ma chair, laquelle ie bailleray pour la vie du monde.* Paroles peremptoires et netes qui devroyent suffire à essuier toute controverse. S. Matthieu, S. Marc, et S. Luc representent l'accomplissement de cette promesse, en l'institution de ce sacrement et sacrifice ; Et sainct Paul en fait le mesme rapport, escriuant aux Corinthiens en ces termes (I *Cor.*, XI, 23-27). *I'ai reçu du Seigneur ce que aussi ie vous ay baillé ; c'est que le Seigneur* Iesus,

la nuict en laquelle il fut trahi, prit du pain et ayant rendu graces, le rompit et dit prenez, mangez, ceci est mon corps qui est livré pour vous, faites ceci en memoire de moy. *Semblablement aussi il prit le Calice, apres qu'il eut soupé, disant*, ce calice est la nouuelle alliance en mon sang; faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en memoire de moi : *Car toutes les fois que vous mangerez ce pain ou boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur iusques à ce qu'il vienne.* Par ces paroles, *ceci est mon corps*, il institua le sacrement : Et quand il dit, *faites ceci*, il ordonna le sacrifice ; autrement il eust esté impossible d'obeir à son commandement, s'il n'eust conferé le pouuoir de faire ce qu'il auoit fait : Or ce qu'il auoit fait, estoit d'offrir son corps pour la remission des pechez, non-seulement sur la croix; mais à l'heure mesme quand il dit en paroles de present, *qui est liuré pour vous* : et *qui est respandu en la remission des pechez*, et ailleurs, *qui est rompu pour vous.* Fraction qui ne se peut vérifier que sous l'espece du Sacrement.

La maniere de receuoir et de presenter ce Sacrifice, est, de rememorer sa Passion, se souuenir que c'est le mesme corps, qui a esté liuré pour nous, et le mesme sang qui a esté respan du pour nous : Puis *d'annoncer sa mort iusques à ce qu'il vienne ;* comme parle l'Apôtre, denotant que le Sacrement et Sacrifice seront administrez en l'Eglise iusques à la fin du monde, suiuant la Prediction de Daniel qui l'appelle iuge (*Dan.*, XI, 31, XII, 11), c'est à dire, *Continuel ;* et viendra à cesser, dit le Prophete, trois ans et demy deuant la generale combustion. Et c'est ce que denotent *le Temps, les Temps, et la moitié des Temps* (*Chap.* VII, 25), exposez par le bien aymé Disciple en son Apocalipse (*Apoc.*, XI, 12, XII, 6), et reduits là mesme au nombre de quarante deux mois.

Profits. — 1. La Sapience eternelle, *s'est bastie vne maison*, dit le Sage, *et a taillé sept Colomnes, a dressé vne Table, et meslé du vin* (*Prou.*, IX). Cette maison est l'Eglise : Les sept Colomnes, sont les sept Sacrements : La Table dressee, est l'Autel : le Vin meslé, est la Coupe sacree, où nostre Seigneur communique, *le Froment des Esleuz et le vin qui engendre les Vierges* (*Zach.*, IX, 17), desquels entendoit parler Isaac, quand il disoit à son Aisné (*Gen.*, XXVII, 37) : *Ie l'ay establi en pain et vin, mon Fils, que puis-ie faire dauantage?*

2. Les serviteurs, de Iob aymoient si tendrement leur Maistre, qu'ils disoient l'vn à l'autre : *Qui nous fera ce bien que nous puissions nous rassasier de sa chair* (*Iob*, XXXI, 31). Ce souhait est accomply en nous, autant de fois que nous receuons auec faim spirituelle, le corps de Iesus-Christ ; c'est le Sacrifice *de chair entouré de pain*, que les Rabbins confessent deuoir estre au temps du Messie, suiuant ce qui est escrit au seiziesme du Deuteronome; C'est *l'Hostie Monde* de Malachie (*Mal.* I, 11), qui deuuoit estre offerte en tous Lieux, mesme entre les Gentils. C'est le Banquet qu'Esaïe (*Es.*, XXV, 6) auoit preueu de ceux qui seroient *engraissez de la moësle*, des choses succulentes, *et d'un vin espuré de la lie.* Et en vn mot, la vraye Manne, et le vray Agneau Paschal.

3. La Creation, l'Incarnation, et la Transsvbstantiation, sont trois chefs-d'œuure qui se surmontent en excellence l'vn l'autre, selon la consideration des termes. Car si on a esgard à celuy d'où commence l'action ; la Creation a cét aduantage, que du rien se fait quelque chose. Et d'autant que la distance, du rien à l'Estre, est negatiuement infinie, il faut que la cause efficiente soit d'infinie puissance pour extraire vne forme du Neant. Que si on considere le terme où l'action aboutit, celle de l'Incarnation est preferable aux autres, veu qu'elle se termine à la Subsistence du Verbe, actuant et soustenant les deux Natures en Iesus-Christ, la diuine et l'humaine. Et si on veut comprendre les deux termes de l'action ensemble, c'est à dire celuy d'où elle procede, et celuy qui est produit, la Transsubstantiation est la nompareille, en ce que la Substance du pain et toute celle du vin ne sont point aneanties, ains transferees en la reelle Substance du Corps et Sang de Iesus-Christ, non par vne mutation accidentaire de qualité, comme aux alterations; ou de quantité, comme aux Augmentations ; ou de situation, comme au mouuement local : Ni aussi par vne partiale transmutation, comme quand la femme de Loth fut changee en statuë de sel, les eaux d'Egypte en sang, et celle de Cana en vin, ou quand en vertu de la chaleur naturelle, le pain et le vin, qui seruent à la nourriture du corps, se changent en sang, en chair, oz, muscles, veines, arteres, et tendons ; esquelles mutations, si elles sont seulement accidentaires, la Substance demeure la mesme ; si Substantielles, il n'y a que la forme qui est changee, à laquelle succede vne autre extraicte et soustenue de la mesme matiere, qui demeure tousiours la mesme sous la forme de sel, de sang, de vin, de chair, et autres : Mais icy toute la Substance, c'est à dire la forme et la matière du pain et du vin, se change au corps et au sang du Fils de Dieu, d'où vient qu'vne telle Mutation est nommee Transsubstantiation, et Transelementation, d'autant qu'elle ne touche en rien les accidens, ni du pain transmué, lesquels existent d'eux-mêmes tels qu'ils estoient, ni du corps suruenant, lesquels accompagnent leur subject impassible, inuariable, et immortel. Et d'autant plus qu'il ne prend autre place que celle de la Substance, qui de soy, quand elle est separee de la Quantité : Qualité, Figure, et autres accidens, est indiuisible et indiuisible : de là vient que l'Humanité du Fils de Dieu est en l'Eucharistie ; tout ainsi que l'Ame raisonnable l'est au corps qu'elle informe ; c'est à dire, toute sous le Tout, et toute sous chasque partie du Tout ; Et derechef, d'autant que ce corps est auec le sang : et au reciproque, l'vn et l'autre auec l'Ame : l'Ame et le Corps auec le Verbe : le Verbe au Pere auec le sainct Esprit, de là procede

qu'en ce diuin Mystere est le Thresor incomparable du Ciel et de la Terre.

4. Et pour mieux penetrer la grandeur de ce Mystere, il faut attentivement considerer les douze merueilles qui l'accompaignent. La premiere est que le corps de nostre Sauueur y est aussy grand en soy et auec les mesmes dimensions, qu'il a à la dextre de Dieu son Pere, sans que toutefois elles soient mesurees auec le lieu, ni que elles excedent pourtant la circonference de l'Hostie. Ce que la Foy nous persuade aussi aysément, que de croire l'yssuë du mesme corps lors qu'il sortit sans ouuerture et du Cloistre Virginal de sa saincte Mere, et du Sepulchre fermé; et que l'entree qu'il feit vers ses Apostres, quand il les visita par deux fois, portes closes apres sa Resurrection (*S. Jean*, XX, 19); et que son admirable Ascension, quand il penetra les Cieux (*Hébr.*, IV, 14). Penetrations qui presupposent suspension de coëxistence, et de coëxtension locale és dimensions du Corps qui penetre et de celuy qui est penetré. Et faut noter que cette propriété estoit absolument surnaturelle en Abacuc quand il entra avec sa marmite dans la fosse aux Lyons seellee et munie du seau du Roy de Perse (*Dan.*, VI, 17); mais en Iesus-Christ, elle est connaturelle à la condition de *Comprehenseur*, et à celle de son corps glorieux après sa Resurrection, estant alors

Impassible, subtil, léger, resplendissant,
Comme le Ciel, l'esprit, l'esclair, l'astre luisant.

Faut aussi remarquer qu'il y a trois sortes de lieux; l'vn de *Circonscription* qui est commun et le propre des corps, quand la partie respond à la partie, et le tout au tout du lieu qui l'enuironne.

L'autre est de *Definition*, qui conuient aux Substances spirituelles, lesquelles sont tellement en vn lieu, que naturellement elles ne peuuent estre, en mesme temps, en vn autre; et d'autant que l'Esprit exempt de quantité, n'a point de surface qui puisse respondre à celle du lieu où il est, sa presence locale n'y est recogneüe, que par l'estendue de son operation.

Le troisieme lieu s'appelle *Sacramental*, et conuient au corps du Fils de Dieu priuatiuement à tous autres; car il n'est en l'Eucharistie ny circonscriptiuement, puis qu'il y est sans coaptation de dimensions; ny definitiuement, veu qu'en mesme temps il est és cieux à la dextre du Pere, et par tout ailleurs où il luy plait de paroistre. Reste donc qu'il y soit en vne troisiesme maniere, que l'on appelle *Sacramentale*, tout sous le Tout; et tout sous chasque partie du Tout.

Et sur ce il faut pareillement rememorer, qu'il ne conuient pas à l'Humanité de nostre Seigneur d'estre par tout, comme veulent les Vbiquistes, cela estant le propre de sa seule Diuinité : ny aussi d'estre determinee à vne seule place, comme le sont nos corps; mais d'estre ou pouuoir estre en plusieurs lieux, à raison de la preeminence que la diuine Hypostase luy communique.

5. La seconde merueille est que les Accidents, appellez autrement Especes, et Symboles, y sont d'eux-mesmes, sans qu'aucun fonds ou subiet les soustienne, fors la Quantité qui existe de soy-mesme, et n'est attachee à aucune matiere.

Merueille semblablement dissemblable, et relatiue à celle du haut Mystere de l'Incarnation, où nous auons contemplé cy deuant deux Substances, c'est à sçauoir la spirituelle de l'ame, et la materiele du corps de nostre Sauueur, qui ne subsistent point d'elles mesmes, ains en autruy, sçauoir est par l'hypostase du Verbe. Or il répugne autant à la naturelle maniere des Substances de n'estre point *per se* et subsister en autruy, qu'à l'Accident, *cuius esse est inesse*, d'exister de soy-mesme, et n'estre point appuyé. De quoy neantmoins l'Architecte du Monde donna la preuue et l'exemple, quand il crea au premier iour la lumiere, et au quatriesme les corps lumineux (*Gen.*, I, 3, 16). D'où nous apprenons, que comme la Blancheur, Saueur, Rondeur, Fluidité, Rougeur et autres accidents sont sans leur naturelle base en l'Eucharistie; Ainsi existoit la Clarté, Lueur, et Lumiere, deuant que le Soleil, la Lune et les Estoilles fussent.

6. La troisiesme est, que le Corps de Iesus-Christ ne croist, ni ne decroist; ne se change, ni ne s'altere pour toutes les Consecrations, Alterations, et Consomptions qui suruiennent ou peuuent suruenir aux Especes. La Raison est premierement, pour ce que le corps de nostre Seigneur est immortel et impassible. Secondement, pour ce que quand il n'y seroit pas, comme il est, affranchi des loix de nostre mortalité, encore n'y pourroit-il estre offensé, d'autant qu'il y est, *in puncto* : or sur le Poinct il n'y a point d'action, ni consequemment de passion : il y est donc à la maniere des substances, qui d'elles mesmes n'ont point de contraire, Indiuisiblement, Inuisiblement et Impassiblement.

La troisiesme raison est, pour ce que le Corps de Iesus-Christ n'a non plus de liaison, voire beaucoup moins auec les Accidents qui reçoiuent l'alteration, qu'il en auoit auec les accoustrements dont il estoit reuestu durant son sejour en ce monde.

Tout ainsi donc que l'Ame de l'homme ne prend point d'accroissement, ni n'est point amoindrie, par l'augmentation, diminution, ou alteration de son corps : Et comme la Diuinité du Createur, qui est en toutes choses, par Essence, les remplissant; par Presence, les voyant; et par Puissance, y operant, n'est augmentee, alteree, ni diminuee, quand les herbes, feuilles, où fruits sortent au Printemps, ou fletrissent en Hyuer : De mesme le Corps de nostre Seigneur, ne croist ni ne decroist par la consecration, ou consommation des Hosties.

7. La quatriesme Merueille est, que la Substance du Pain et celle du Vin ne sont plus, apres la Consecration, et toutefois ne sont pas aneanties. Et pour le bien comprendre, faut sçauoir qu'ez autres mutations substantielles, la premiere matiere; et aux ac-

cidentelles, la Quantité demeurent tousiours les mesmes, seruant de baze et d'appuy aux formes qui suruiennent. Et quand Dieu iadis mua la femme de Loth en statue de sel, et changea par la main de Moïse, les eaux de l'Egypte en sang et la baguette en serpent; en toutes ces Mutations, il n'y auoit que changement de formes, la matiere subsistant tousiours la mesme sous diuerses productions ou alterations. Or en ce Mystere, il n'en est pas de mesme : Car toute la Substance du Pain, Matiere et forme passent en la Substance du Corps de Iesus-Christ, par totale transelementation, comme parlent les Grecs. Et d'autant que cette mutation nompareille se fait d'vn terme Positif, et Substantiel en vn autre, c'est pourquoy elle n'est ni Creation, ni Generation, ni Corruption, et faut dire pour parler correctement auec sainct Ambroise (IV *de Sacr. c. 4, et de iis qui myst. init., c.* 9), la parole de nostre Seigneur estre de telle efficace, *que par elle ce qui estoit, soit; et soit mué en vn autre; ut sint quæ erant* (non, quod erant) *et in aliud commutentur.* Et quand le mesme Docteur escrit au mesme endroit que *de Pane fit Caro Christi*, il conuient rememorer que la preposition et particule *de* reclame quelque fois la cause efficiente, comme quand nous disons que Iesus-Christ a esté conçeu *de Spiritu Sancto:* quelques autres-fois la Materiele, comme quand il est nay *de Maria Virgine:* autresfois elle denote le Principe et l'Origine seulement, *Dieu de Dieu, Lumiere de Lumiere, vray Dieu, de Dieu vray:* Icy elle se rapporte au terme positif et transitif, duquel il a pleu à la Prouidence de Dieu se seruir, pour introduire et substituer le Corps de son cher Fils, au lieu de la substance du Pain, sans qu'elle soit ni corrompuë ni aneantie.

8. Comme au Mystere de la tres-saincte Trinité, vne mesme Substance se voit en trois Hypostases reellement distinguees. Et tout ainsi que l'Ame de l'homme se trouue en autant de lieux que l'on peut marquer d'endroits en toute l'estenduë de son corps, sans que pour estre en la teste, elle soit en haut; et que pour estre és pieds, elle soit en bas; ny pour estre és mains elle soit de trauers, vne information et constitution locale ne repugnant point à l'autre. De mesme le corps du Fils de Dieu se trouue en plusieurs lieux, sans qu'il soit aucunement multiplié par la multiplication des places; Et sans que l'on puisse dire, qu'il y ait en luy opposition ou contrarieté locale, quelle que puisse estre la posture ou situation des hosties.

Le Symbole des Apostres, et les apparitions du mesme Seigneur faites à sainct Paul tant sur le chemin de Damas (*Act.*, IX, 23), que dans la forteresse, font preuue par l'Escriture, qu'en mesme temps, le Corps de Iesus-Christ estoit au Ciel et en la Terre.

9. Comme l'Ame quand elle informe le corps, n'y est qu'vne seule fois parlant absolument; et neantmoins y est plusieurs fois, chasque partie du mesme corps estant consideree separement. Comme aussi le visage de celuy qui se mire, ne paroist qu'vne fois sur la glace entiere, et plusieurs fois quand le miroir est diuisé, ou distingué en surface. Tout de mesme le Corps de Iesus-Christ se trouue tout soubs chasque partie de l'hostie rompuë ou diuisee, laquelle estant entiere il n'y est receu du Communiant qu'vne seule fois. La raison est : Pource que y estant à la maniere des Substances separees de la Quantité, il y est, ainsi que souuent il a esté dit, Tout sous le Tout, et Tout sous chasque partie du Tout.

10. La septiesme merueille est, que quand on le touche, on le voit, on le brusle; tout cela se reçoit en l'Espece sans que le Corps en soit attaint : ne plus ne moins que l'Ame de l'Homme n'est aucunement offensee, encore que l'on fletrisse ou meurtrisse le Corps : Ne plus ne moins aussi que la Diuinité de nostre Seigneur n'estoit aucunement blessee, quand sa Saincte et sacrée Humanité estoit cruellement nauree. La raison en est claire; d'autant qu'il n'y a continuité ny contiguité entre le corps de nostre Seigneur et les Accidents ou Symboles externes. Ce ne sont donc point ni le feu, ni les flammes, ni le ventre des bestes qui déplaisent à Dieu (puis que la Diuinité trop plus excellente que son humanité, s'y trouue), mais l'Heresie, l'Ingratitude, le Sacrilege. Et il est tres-vray qu'vn seul peché veniel contriste dauantage le S. Esprit, que le ventre de tous les animaux de la Terre.

11. Tout ainsi que quand on couppe la main d'vn homme, l'Ame qui l'informoit n'est point aneantie, mais quite seulement l'vne des places qu'elle occupoit au corps, auquel estant selon le Tout, on ne peut dire qu'elle y face nouuelle retraitte, ni qu'elle laisse d'estre absolument, ains seulement d'estre là. Semblablement, quand les accidents du Sacrement viennent à se consommer et dissoudre, le corps du Fils de Dieu laisse d'y estre, sans estre aneanti, ni transferé ailleurs.

La raison est, pour ce que les lieux de Definition, Circonscription et Sacramental sont externes et hors l'essence des choses colloquees : et consequemment extrinseques à leur essence; plus encore que les autres accidents, qui neantmoins sont separables et naturelement et surnaturelement sans le detriment ou deterioration du subject auquel ils sont attachez.

12. La neufuiesme, les accidens du Pain et du Vin ont les mesmes proprietez naturelles qu'ils auroient si leur Substance connaturelle y estoit, comme la lumiere illuminoit deuant la production du Soleil, et comme le changeant du col des pigeons, l'azur des Cieux, la courbure du baston en l'eau frappent nos sens ne plus ne moins que s'il y auoit quelque subject soutenant tels accidents. La raison est, par ce que l'accident est l'expression, force et quasi l'elixir de la Substance, c'est pourquoi par le mesme miracle qu'il existe de soy mesme en l'Eucharistie, il retient aussi la vertu et proprieté naturelle de la Substance.

13. La dixiesme, jaçoit que la derniere Actuation et perfection du corps de nostre

Seigneur, sçavoir est l'Hypostase et subsistence du Verbe soit par tout ; ledit corps neantmoins n'est pas par tout, comme, encore que les rayons solaires soient en toute l'estenduë du monde, si est-ce que le corps du Soleil n'est qu'au quatriesme Globe : Comme le bras n'est qu'en sa place, ores que l'ame qui l'informe soit en tout le corps, et comme l'ame de I. C. n'estoit point avec le corps durant l'interualle de sa mort et resurrection, bien que l'hypostase fust auec tous les deux. La raison est, d'autant que la subsistence du Verbe est une mesme chose auec la diuinité, il lui conuient d'estre par tout ; ainsi qu'il a esté consideré cy-deuant : Et pource que le corps qu'elle soustient est grandement releué par dessus les nostres, il luy appartient aussi connaturelement d'estre non pas par tout, comme à la Diuinité et à l'Hypostase ; ni en vn seul lieu, comme aux nostres ; mais d'estre et pouuoir estre en plusieurs lieux, à la dextre du Pere, au diuin Sacrement, et partout où il luy plaist d'estre et de paroistre.

14. L'vnziesme. L'Eucharistie est Sacrement et Sacrifice tout ensemble : Sacrement tant en son vsage, qu'en son estre permanent : Sacrifice lors que trois choses concurent, la Consecration faitte sous l'vne et l'autre Espece ; l'Oblation et la Consommation de l'hostie laquelle respond à la mactation des Victimes : Comme la Manne qui estoit mangee par le peuple d'Israël, estoit la mesme que celle qui estoit conseruee dans le *Gomer* et fut depuis recluse dedans l'Arche, encore que celle-cy fut memoire de celle-là.

Quant à ce qui est du Sacrifice, les Apostres le practiquoient, quant ils vsoient de *la Coupe de benediction*, dont parle l'Apostre aux Corinthiens (I *Cor*. X, 16), et quand ils se seruoient de *l'Autel duquel ne peuuent manger ceux qui seruent au Tabernacle*, comme le mesme escrit aux Hebrieux (*Hébr*. XIII, 10) ; et comme le denote S. Luc, quand il dict que le S. Esprit apparut aux Apostres, *pendant qu'ils ieusnoient et sacrifioient au Seigneur* (*Act*. XIII, 2). La raison de cette double Institution selon l'ordre de Melchisedech, est, par ce que Dieu traite auec les hommes moyennant le Sacrement ; et les hommes traittent auec sa diuine Majesté, moyennant le Sacrifice.

15. La douziesme merueille comprend tout ce qui est, et tout ce qui peut estre d'admirable au Monde, c'est la Concomitance et suitte necessaire des choses qui se trouuent en ce nonpareil Mystere. Car auec le corps est le sang ; et auec le sang, le corps respectiuement ; et auec l'vn et l'autre, l'Ame ; et auec l'Ame, le Corps et le sang, la Personne du Verbe, et auec la personne du Verbe, celle du Pere et celle du sainct Esprit. Comme là où est nostre Ame, est la forme vegetante, sensitiue, motiue ; là est la memoire, l'entendement et la volonté ; et ce par concomitance et suite necessaire. Comme aussi, là où est le Soleil, se trouuent la clarté, le rayon, la chaleur, l'influence. Les raisons sont. 1. Pour ce que Iesus-Christ, ne meurt plus et consequemment l'Ame le corps et le sang sont inseparables. 2. Pour ce que le Verbe n'abandonne iamais ce qu'il a vni à soy personnellement. 3. Qu'il lairra d'estre Dieu quand il lairra d'estre homme. 4. Par ce que le Fils est au Pere, le Pere au Fils, eux au sainct Esprit, et le sainct Esprit en eux, n'ayans qu'vne Essence, Nature et substance identifiee auec leurs hypostases. Que l'on die maintenant s'il y a rien de comparable au monde.

Dicite, cœlestes habitantia numina sedes,
Dicite quid toto maius in orbe fuit :
Mortali misero rex omnipotens Olympi
Gestiat ut potus, gestiat esse cibus

COLLOQVE.

Iusques à quand, Seigneur, serez vous si bon, et ferez vous des œuvres de liberalité si grande, que ceux à qui vous les conferez ayent de la peine à les croire ? Si vous n'eussiez point esté si charitable que de vous faire comme l'vn de nous : iamais les Nestoriens ne se seroient gaussez d'vn Dieu de deux doigts et de trois doigts, d'vn Dieu de deux mois ou de trois mois. Si vostre Prouidence ne s'estendoit sur toutes choses, et iusques aux moindres Creatures, les Epicuriens et les Athées n'auroient iamais demandé aux premiers Chrestiens, Si vous auiez soin des Moucherons et des Puces ; Si vous aviez bien compté tous les grains qui sont aux sablons de Libye ; Si les Crapaux et Grenoüilles estaient du ressort de vostre cognoissance ; Si vous presidez à la bouillie des enfans, et si vous assistez au combat de la Mouche et de l'Araigne. Voulans eluder par telles inepties les effects de vostre Diuinité, qui s'occupe sans s'occuper, et qui ne trouue rien indigne de soy que le peché. N'en est-il point donc de mesme de la Tres-saincte Eucharistie ? où pour auoir assemblé, par excez de Charité infinie, toutes les merueilles de vostre Puissance, Sapience et Bonté, et y avoir enclos comme dans vn tableau racourcy le Thresor incomparable de vostre corps, de vostre Sang, de votre Humanité et Divinité ; on y trouue tant à redire, on demande pourquoy, on veut sçavoir comment ; on dispute, on estriue, on blaspheme ; et se trouuent tant de personnes seduisantes, et seduites, qui ne veulent adorer Iesus sous les langes de ce Sacrement, ny le recognoistre à la creche de l'Autel en sa Sacrificature perpetuelle selon l'ordre de Melchisedech. O Impieté humaine, ô malice diabolique de contrepointer ainsi les veritez eternelles, et se seruir des effects les plus signalez de la bonté de Dieu, pour en impugner la cause ! Si vous n'eussiez point esté ce Prince de Paix et Dieu de vray amour. Si vous n'eussiez esté ce Petit *qui nous a esté donné*, cét *Enfant qui nous est nay*. Si vous vous fussiez tenu dans les Rigueurs du Dieu des Batailles, du Iehova espouvantable, et de l'Adonay admirable, deuant lequel marchoient les Esclairs et les Tonnerres, sans vous communiquer si priuement et familierement aux hommes ; possible Seigneur, ne seriez vous en ces peines, si peine se soit dire ; Ce que vous faittes sciemment, sans que

la prescience de nos ingratitudes puisse arrester le cours de vos graces, ny la preuoyance des Reprouuez empescher l'influence et l'affluence des biens que vous estiez resolu de faire à vos Predestinez. Aussi est-il vray qu'ils vous sont redeuables de toutes les iniures qui vous sont faittes en ce Sacrement; Puis que c'est pour eux seuls, que vous les y souffrez. Mais, mon Dieu, ne pouuiez vous pas, au moins, faire enuers eux et tous ceux qui blasphemeront contre ce Mystere tant aimable, redoutable, adorable, comme vous faisiez autrefois à ceux qui s'approchoient induëment de la montaigne ou vous parliez, par l'entremise d'vn Ange à Moyse (*Exode*, XIX, 12)? Ne pouuiez vous pas, et ne pourriez vous pas encore maintenant, ordonner ou de parole, ou par voye de fait, que qui traittera indignement cette Arche, cette viande, cette coupe de vostre eternelle Alliance, il mourra comme feit Oza (II *Rois*, VI, 7), sera chastié comme les Bethsamites, et comme les Philistins? Douze Ours font mourir quarante petits Enfants pour une parole mal assise, ditte en riant contre l'vn de vos Prophetes : vn autre feit descendre le feu du Ciel par deux fois sur deux cinquantaines de soldats qui en furent devorez : ores que la plus grande iniure qu'on luy eust dit, fut de l'appeller *Homme de Dieu*. Est-il donc maintenant raisonnable, que vous, mon Seigneur et Sauueur, Roi des Prophetes, et Dieu de Majesté infinie, endûriez les outrages, que l'on vomit tous les iours contre vous en ce diuin Mystere? Ie voudrais ou n'auoir point d'oreilles pour les ouyr, ny de veuë pour les lire; ou qu'il vous pleust d'estre un peu plus rigoureux : car d'attendre que par remonstrances on les puisse ramener, hélas! comme le peut-on plus esperer! Comme se rendroient-ils aux paroles humaines, puis qu'ils mettent en compromis les Diuines, les combattent, les dementent!

I'apperçois neantmoins, que c'est la mesme bonté qui vous a mis en ce Sacrement laquelle vous y retient; et que la mesme vous conuie à les supporter : vous y estes en trois qualitez, qui sont inseparables de vostre sacerdoce, comme Victime pour les pechez, Hostie Pacifique et Holocauste. En tant que Holocauste, vous endurez; comme Hostie, vous appaisez; et comme Victime, vous pardonnez : ne plus ne moins que sur la Croix (dont la representation est continuelle en ce Mystere) vous priastes pour ceux qui vous blasphememoient et mettoient à mort.

Ce que je veux donc faire, ne sera plus de me plaindre du tort qui vous est fait; mais de ne vous aymer si ardamment que ie me destruise et consomme en aymant, et de ne vous servir si fidelement que ie ne puisse estre separé de vous viuant et mourant. Mais, helas! ô doux Iesus, où prendray-ie des aisles pour voler? qui me donnera des flammes à suffisance, pour brusler? Ie sçay bien où estce feu, je sçay où sont ces flammes : Mais qui m'en donnera? ô doux Iesus, l'Honneur et l'Amour du Ciel et de la terre! Vous estes ce Feu, ces Flammes, cette Fournaise. C'est vous qui fournissez incessamment les materiaux combustibles à ce feu : C'est vous qui l'estes venu allumer sur terre; c'est vous qui bruslez du desir de le voir ardre. Embrazés donc embrasez-moy de vous, et m'appliquez le Flambeau que vous tenez à la main, quand ie vay à vous, et vous venez à moy en ce diuin Mystere. I'y vay, et y veux aller plus souuent que de coustume, à condition, que vous me ferez ardre, brusler et consommer iusques à ce poinct, que rien du mien ne restera en moy, si ce n'est la seule hideuse souuenance de ma passee misere, laquelle puisse seruir de cendre à ce feu, et à conseruer inextinguiblement le brasier de vostre Charité.

QVATRIESME MEDITATION.

Des excellences de la Mere de Diev (1).

1. La tres-saincte Vierge Marie estoit de la Tribu de Iuda en droite ligne, et en Colaterale de celle de Leui, comme il appert en sa Cousine Elizabeth (*Luc*, I, 5), qui estoit de la lignee d'Aaron.

2. Elle estoit pauure de biens, qu'on appelle de Fortune, encore qu'elle fust d'extraction Royale.

3. Elle fut conceuë sans peché d'autant que son ame fut creée en grace, et en mesme instant infuse dans le corps organisé és flancs de saincte Anne sa Mere.

4. Au poinct de la Creation, Sanctification et Infusion, elle cogneut Dieu et l'aima, et par ces deux actions d'entendement et de volonté, se disposa successiuement à plus grande sanctification. Par ces mesmes actions elle merita la premiere gloire, mais non pas la premiere grace, d'autant que sans la grace, l'on ne peut meriter. L'vsage de raison lui fut aduancé par faueur speciale et sans cét aduancement elle n'eust peu, si tost, ny cognoistre, ny aymer Dieu.

6. Il est vray-semblable que cét vsage de raison deuant le temps accoustumé n'estoit pas continuel en la Vierge, mais selon les emotions de la grace, et les speciales influences du sainct Esprit.

7. Elle fut, non exempte, mais exemptée de peché originel, par grace et non par nature. Son cher fils nostre Sauueur en fut exempt par nature, d'autant qu'il ne descendoit d'Adam par voie ordinaire, et à cause des trois eminentes vnions, de grace capitale, de gloire consommée, et l'hypostatique du Verbe.

8. La premiere grace qui sanctifia Marie contenoit vne partie des proprietez de la iustice originelle en laquelle nous aurions esté conceuz, si Adam n'eust peché; et l'vn des effects de ceste grace, fut qu'elle n'auoit aucune inclination au mal, aucun ressentiment d'amour propre, ny aucune imagination qui preuint la raison.

9. Dés l'instant de sa premiere sanctification elle fut rendue impecable : Dieu ne l'ayant

(1) Cette meditation doit avoir autant de points que de considerations, et autant de considerations que d'assertions à cause de la preeminence de son subiet

pas seulement doüee de cette grace habituelle qui luy fut donnee tres-eminente ; mais aussi pour ce que il la conseruoit, et preseruoit d'vne speciale maniere.

10. La saincte Vierge n'eut iamais aucune pensée oiseuse, et beaucoup moins aucune (volontaire ou non volontaire) qui fut contraire à la Pureté.

11. Dez le premier vsage de raison et la premiere cognoissance qu'elle eut de la virginité, elle en fist vœu à Dieu.

12. Ce vœu n'empescha pas qu'elle ne contractat vray et legitime mariage auec sainct Ioseph, estant certioree par speciale reuelation de la reciproque volonté et qualité de son futur mary.

13. Ayant esté donnée à Ioachim et à saincte Anne par grace singuliere, et comme par miracle, et sa production estant l'vn des chefs-d'œuure du sainct Esprit, il est à croire que son corps fut doué d'vne singuliere perfection : En telle sorte neantmoins, que sa beauté ne respiroit que pureté et saincteté.

14. Iamais elle ne fut malade, tant à raison de sa parfaite complexion, que pour ce qu'elle estoit moderée et sans aucun excez en tout ce qui estoit de l'exterieur et de l'interieur; d'où venoit aussi qu'elle estoit sans aucune macule de corps et d'Ame.

15. Elle auoit l'esprit sublime et tres-subtil, conformement à la perfection du corps et aux sureminentes fonctions de la grace qui lui auoit esté preordonnee.

16. Elle surmontoit ses compaignes d'age et d'education incomparablement, en ce qui estoit des sciences, exercices, et autres habitudes acquises.

17. La grace prenoit en elle accroissement bien souuent par speciale infusion, à la manière de celle que nous receuons en l'application et participation des Sacremens, ditte *d'œuure operee*.

18. Plus souuent et pour l'ordinaire la grace prenoit accroissement en elle en vertu des merites qui procedoient de la mesme grace.

19. Elle eut la perfection des trois sortes de grace, de Suffisance, d'Abondance, et d'Eminence.

20. Tant qu'elle vescut, elle creust presque tousiours et quasi continuellement en grace.

21. Elle exerça la vie Contemplatiue en supreme degré de perfection : De telle sorte qu'a peine fut elle iamais distraite ou separee de l'actuelle vnion auec Dieu, voire mesme en sommeillant.

22. Elle cooperoit à la grace et aux mouuemens du sainct Esprit selon toute l'estenduë de l'inspiration, et selon toute la portee de la grace.

23. Souuent elle faisoit des actes de Charité enuers Dieu et enuers le prochain, qui excedoient non la grace, mais les habitudes acquises.

24. Sur la fin de sa vie, la grace quelle auoit monta à telle perfection qu'elle estoit quasi incomprehensible.

25. En perfection et qualité de grace (et consequemment de gloire) elle surmonte tous les saincts, Anges et Hommes, non seulement les prenant chacun a part, ce qui est indubitable, mais aussi tous ensemble (ainsi qu'il est probable).

26. Elle eut en ceste vie mesme, vne foy explicite des mysteres de la tres-saincte Trinité, et de l'incarnation de Verbe ; et sa foy surmonta de beaucoup celle des Apostres ; voire mesme apres la descente du sainct Esprit.

27. L'intelligence de la saincte Escriture et de tous les poincts de vraye Theologie fut en elle plus parfaite qu'en aucun Docteur qui ait iamais esté, son cher fils excepté. Et ce non seulement par science infuse, mais par grace actuelle, et par la coopération de son tres-excellent esprit.

28. Bien qu'elle eust vne claire euidence des mysteres de la Foy (du moins en habitude entant que l'euidence peut compatir auec la Foy) si est-ce que telle euidence aucune fois estoit fondee sur la seule authorité et certification de celuy qui attestoit et reueloit telle verité.

29. Encore qu'elle creust de jour a autre en la cognoissance de beaucoup de choses naturelles et surnaturelles qu'auparauant elle ignoroit, si est-ce qu'elle ne fut iamais atteinte de ceste espece d'Ignorance qu'on appelle *de mauuaise disposition*.

30. Quant aux sciences naturelles et les Mathematiques, elle en sçeut tout ce qui luy fut necessaire pour entendre les sainctes Escritures, et pour ne manquer en rien de ce qui luy estoit necessaire pour la prudence interieure et conuersation exterieure, et ce par le magistere et speciale instruction du sainct Esprit.

31. Elle eut le don de Prophetie, en eminence, comme aussi celuy qui fut donné aux Autheurs des liures Canoniques, que l'Apostre appelle *l'interpretation des paroles*. Pareillement le don de discerner les Esprits, celuy de Sapience, Science et Intellect.

32. Il est probable que dez son enfance elle fut duite aux revelations Angeliques, et quand elle fut annoncee, vray-semblablement il luy fut manifesté qu'elle seroit exaltee pardessus tous les Anges.

33. Elle eut le don de miracles en cette manière qu'elle conçeut sans corruption, porta son fruict sans pesanteur, et en déliura sans douleur. Après sa mort aussi, elle a esté, est, et sera cause seconde de tant de merueilles qui se sont faites, font, et seront au monde par son inuocation et particuliere entremise.

34. Deuant qu'elle fust, elle n'a peu meriter d'estre predestinee à si haute dignité, mais elle à merité apres sa creation et Conception d'estre Mere de Dieu, et ce en vertu de la grace tres-eminente qui lui fut donnée d'estre non seulement *Mere*, mais digne *Mere de Dieu*.

35. Au mesme instant qu'elle termina son consentement, quand elle respondit aux paroles de l'Ange, le corps de Iesus-Christ, fut

extrait et formé de sa pure substance, l'ame creée et infuse : et l'un et l'autre uny personnellement au Verbe.

36. Et alors elle deuint Mere, non de la Diuinité, mais de Dieu ; non de l'Humanité, mais de Dieu homme et de l'homme Dieu.

37. On dit bien que Iesus-Christ a esté conceu de la Vierge, engendré de la Vierge, formé de la Vierge; Mais non pas qu'il ait esté créé ou causé de la Vierge.

38. Le rapport et relation qui est entre elle et son Fils, n'est ny de la Diuinité, ny de l'Humanité, parlant proprement ; mais de Dieu homme; et ceste relation est finie, et à prins commencement, comme celle des autres enfans enuers leurs Progeniteurs.

39. Ce rapport cessa à la mort de Iesus-Christ, comme aussi à la mort de sa sainte Mere : Mais il reprint son estre, quand nostre Seigneur resuscita, et elle resuscita : et ce bien-heureux rapport durera eternellement en Paradis.

40. La dignité de *Mere* est de beaucoup inferieure à celle d'*vnion personnelle*. Et encore qu'elle soit incomparable auec toute autre excellence creée, si est-ce, qu'en certaine maniere, la dignité d'*enfant adoptif de Dieu* luy est esgale, et en quelque autre maniere, superieure.

41. Encore que Iesus-Christ ait esté conçeu du sainct Esprit, si est-ce que le sainct Esprit n'est et ne doit estre appellé le pere de Iesus-Christ, ny quant à la diuinité, ny quant à l'humanité : attendu qu'il n'est ny en l'vne ny en l'autre maniere extrait de sa substance.

42. Iesus-Christ sortit de sa saincte Mere, non par dilatation; mais par penetration de Dimensions : et consequemment sans douleur, soüilleure, et immundicité.

43. Elle se soubmit à la Purification legale tant pour donner exemple, que par humilité, et par abondance d'obeyssance; ny estant tenuë en rigueur.

44. Ell'eut le don de Force en eminence pour souffrir, et pouuoir porter l'excez de charité qu'elle sentoit en l'esprit, et qui redondoit au corps, en qualité de Mere du Fils, Fille du Pere et Espouse du sainct Esprit.

45. Le mesme don luy fut necessaire pour soustenir les douleurs qui luy furent causées par la mort et passion de son cher enfant. Douleurs qui furent excessiues, comme ainsi soit que les Priuations se mesurent par les Habitudes opposées ; or l'amour qu'elle luy portoit estoit incomparable.

46. Elle fut la premiere à qui nostre Seigneur apparut apres sa resurrection.

47. Durant les quarante iours auant son Ascension, la plupart du temps Iesus-Christ estoit auec elle : comme aussi sainct Ioseph, lequel monta au Ciel en corps et en ame, (ainsi qu'il est tres-probable) auec Iesus-Christ, le iour de son Ascension.

48. Pareillement, il est vray-semblable, qu'apres l'Ascension, nostre Seigneur apparoissoit souuent à sa saincte Mere.

49. Elle suruescut quatorze ans, ou enuiron, à son cher fils, et le receuoit au Sacrement de l'eucharistie auec vne charité et deuotion indicible.

50. Sa mort (que les Anciens appelloient *sommeil*) fut causée, non d'aucune indisposition corporelle, mais par l'excez d'affection enuers Dieu ; les efforts en estant si puissans, que la disposition requise pour maintenir l'ame auec le corps, en fut dissipée et dissoutte : de sorte qu'elle mourut sans douleur par exstase d'Amour.

51. A l'instant de l'issuë du corps, son ame tres-heureuse fut en gloire, sans qu'il y eust aucune parenthese ou interruption en l'acte incomparable d'amour qui emporta son ame hors du corps, et celui auec lequel elle commença de voir, et de iouïr de la diuine Essence.

52. Trois iours apres, elle reprit son corps doüé des quatre qualitez glorieuses, impassibilité, subtilité, legereté, et splendeur.

53. Elle fut assompte en corps et en ame, accompagnée des Anges ; Et appuyée sur son bien-aymé, monta au lieu le plus eminent apres l'humanité de son Fils, n'ayant rien sur soy que Dieu, et dessous soy tout ce qui n'est pas Dieu.

54. Elle surmonte en gloire tant essentielle, qu'accidentaire, et en felicité tous les heureux et voit en l'essence du Verbe tout ce que voyent les autres ensemblément et separément.

55. Elle a les aureoles de Virginité et de Martyre en eminence, et en certaine maniere, celle de Doctorat.

56. Et comme ainsi soit que l'honneur est correlatif d'excellence, sa dignité estant superieure à celle des Saincts, elle doit estre honorée d'vn Culte superieur, à celuy que nous rendons aux Saincts : ce Culte est appellé par les Theologiens, *Hyperdulie*, different en espece, de la *Dulie*, qui appartient aux Saincts, et plus encore de la *Latrie*, qui convient à Dieu seul.

57. La saincte Vierge n'est point la cause de notre salut, comme Eue n'a point esté la cause de nostre ruyne : son cher Fils, Adam celeste, seul a reparé la cheute du Terrestre.

58. Nous rejettons l'erreur des Collyridiens et Collyridiennes qui luy sacrifioient comme à vne Deesse, et detestons l'impieté des Nouateurs qui luy denient l'honneur qui luy conuient.

Profits. — 1. Pour faire priere à la Vierge, qui luy soit agreable, il la faut faire en Iesus-Christ et par Iesus-Christ; car comme il a pleu à Dieu de venir à nous par elle : ainsi il lui plaist que nous allions à luy par elle.

2. Comme de son viuant sur terre, elle prioit pour le salut des Pecheurs, elle le faict maintenant auec plus de charité et d'efficace, que tous les saincts ensemble.

3. Elle doit estre honorée et inuoquée de nous plus que tous les autres Saincts, considerez ou separément, ou tous ensemble.

4. La plus precieuse Relique que nous puissions auoir de la Mere de Dieu, est la tressaincte Eucharistie.

5. Il est bon et tres-vtile de la salüer souuent, non seulement auec les paroles ; mais

aussi auec la deuötion de l'Ange qui lui porta l'heureuse nouuelle de l'Incarnation du Verbe.

6. Chose vtile d'exciter en nous interieurement la reuerence et deuotion d'Elizabeth sa cousine, et la salüer auec vn mesme cœur.

7. Chose vtile de luy representer la deuotion des Saincts, et en particulier de sainct Bernard, sainct Dominique, sainct Thomas d'Aquin, sainct Ildefonse, sainct Anselme, saincte Catherine de Sienne, saincte Gertrude et autres qui luy ont esté tres-deuotionnez.

8. Chose vtile de la salüer auec l'affection de toute l'Eglise souffrante, Militante et Triomphante.

9. Plus encore et sans comparaison de luy representer la Charité de Dieu le Pere, et l'amour que luy porte le sainct Esprit.

10. Pareillement les salutations passées et les presentes affections de son Fils, et les siennes reciproquement enuers luy; Nous esiouïssans auec elle, de ce qu'elle a vn Fils commun par indiuis auec Dieu le Pere.

11. Ce luy est vne agreable demande, quand on l'inuoque pour les necessitez de l'Espouse de son Fils, qui est l'Eglise.

12. Agreable encore quand nous luy demandons les trois vertus ou elle a le plus excellé Charité, Humilité, Pureté.

13. Agreable finalement, quant nous luy demandons l'amour de son Fils, la grace de ne le iamais offenser et la deuotion du tres-sainct Sacrement.

Plusieurs autres Profits se peuuent tirer de chasque poinct en particulier, comme, par exemple du premier.

14. Que nostre Seigneur faict plus d'estat de l'alliance spirituelle, que de la corporelle : attendu qu'en ce grand nombre d'Aieulx qu'il eut : (ainsi qu'il appert en la Genealogie de Ioseph et de sa saincte Mere) à peine pouuons nous marquer demie douzeine de personnes vertueuses, ainsi que la obserué sainct Hierosme.

15. Du second on peut recueillir le mespris des Richesses veu que Dieu n'a daigné les conseruer pour les necessitez de son propre fils, n'y pour celles de sa Mere et de leur Nourricier; permettant que Iamnés fils de Ioseph soustint le party contraire aux Arabes qui estoient confederez auec Antiochus Epiphanes, lequel s'estant rendu maistre de Hierusalem, Iamnes se tua soy-mesmes pour ne tumber ez mains de ses ennemis, d'où vint la confiscation de ses biens et consequemment la pauureté de Ioseph et de ses successeurs (*Ioseph.*, XII *Antiq.*, c. 5; *refert Genebr. in Chron.*).

16. Du troisiesme, ie tireray la deuotion, que ie dois porter à saincte Anne, puis qu'elle a esté la terre beniste, dont a esté extraict cét incomparable thresor. Veu aussi qu'il est impossible, que par reflexion elle n'ait participé aux merueilles que le sainct Esprit operoit dans elle, quand il preuint l'ame de sa fille, de peur qu'elle ne fut infectée du peché Originel, lors que son Corps fut organisé dans les flancs maternels, par l'entremise de sainct Ioachim.

Ainsi des autres, qu'vn subiect si plantureux fournira abondamment à vn chacun. Et dautant que chaque consideration en certaine maniere meriteroit ses Colloques, ou du moins quelque Oraison iaculatoire, Admiration, Eleuation d'esprit, et Aspiration : il sera plus à propos d'en rapporter quelques vnes, l'exemple desquelles sera dautant plus solide, qu'elles sont extraites des Saincts Peres.

ASPIRATIONS A LA MERE DE DIEV PAR VOYE D'ESIOUISSANCE ET SALUTATION.

1. Ie vous salüe pleine de grace auec la reuerence de l'Archange. 2. Ie vous saluë beniste entre toutes les femmes, auec la deuotion de saincte Elizabeth. 3. Ie vous saluë Mere du Fils. Fille du Pere Espouse du sainct Esprit auec l'affection du Bien-heureux sainct Ioseph.

Origene. — O Mere qui auez vn Fils commun auec Dieu le Pere, Mere digne de ce Fils, Immaculée qui auez porté l'Immaculé, Thresor Celeste de la Diuinité, tres-opulente en sainceté, doüée de Iustice en perfection. Palais sacré du Roy Celeste (*Hom.* 1 *in diuersos*).

Gregoire de Nicomedie. — Ie vous saluë porte close, Encensoir d'or, Arche de sanctification, Vase tres-excellent, Verge sacerdotale, Terre saincte, Oliuier plantureux, Throsne de gloire, Chariot Triomphal, saincte Cité, Liure seelé, Espouse de Iesus-Christ, Fontaine cachetée, Tabernacle sanctifié, Temple de Dieu qui n'est subject à demolition (*Orat. de Purif. Virg.*).

Gregoire de Neocesarée. — Ie vous saluë Thresor caché de grace, Saincte de Corps et d'Ame par dessus toutes celles de vostre sexe, seule portant le Verbe qui porte toutes choses (*Serm.* 1, *in Ann. B. Virg.*).

S. Epiphane. — Ie vous saluë Vierge pleine de Grace, Vierge comblee de vertus, lampe qui porte la lumiere eternelle, Dame reuestuë du Soleil : Ie vous saluë Arche d'Alliance, Viande Celeste, Boisson spirituelle, Ameçon de la Diuinité, Fontaine qui ne tarist iamais : vous contenez l'Incomprehensible et auez porté celuy qui porte toutes choses : Ie vous saluë Royne des Vierges, Porte des Cieux, OEil du monde : vostre grandeur surpasse les Throsnes des Cherubins et la Clarté des Seraphins. Ie vous saluë Nuë Celeste et fauorable Colomne qui seruez d'escorte et de Guide au Peuple de Dieu afin qu'il ne s'esgare par le desert de ce bas Monde. Que diray-je de vous ! Dieu seul excepté vous estes la plus exaltee de toutes, vous passez en beauté toute la Cour celeste : pour vous loüanger la langue des hommes ne suffit, n'y mesme celle des Anges : vous surmontez toute capacité (*Serm. de Laudibus Deiparæ, in Bibl. PP.*).

S. Jean Chrysostome. — Ie vous saluë grand Miracle du Monde, qui auez surmonté tout ce qui est au Ciel et en la Terre, plus saincte que les Prophetes, Apostres, Martyrs et Patriarches, que les Anges, Throsnes, Dominations, Cherubins et Seraphins, bref plus

excellente, apres Dieu que toutes choses visibles et invisibles (*Hom. in II pap., apud Canisium, l. 1 de Deipara, c. 2, circa medium*).

Le mesme. — Ie vous salué ô Vierge, à qui le seruiteur incorporel a esté enuoyé comme à Vierge immaculée, et celuy qui est exempt de peché, conuenable Ambassadeur à celle qui estoit affranchie de coulpe : Ie vous salue Temple de Dieu animé, l'ornement du Ciel et de la Terre, la tres-ample habitation de celuy qui ne peut estre comprins (*Hom. in sanctiss. Virg. annunciat.*).

Sophronius. — Ie vous saluë ô saincte à qui la grace n'a point esté donnee par commune mesure, mais en plenitude. Iardin de plaisance, où se flaire la fleur, et où se gouste le fruit de parfaicte vertu. Verger fermé et Fontaine cachetee du seau de la tres-saincte Trinité (*De Assumpt. B. Mariæ; attribuitur S. Hieronimo.*).

Proclus. — Ie vous salué Paradis Spirituel du second Adam, Nuë legere qui a porté celuy qui est assis dessus les Cherubins, toison munde humectee du Ciel, en qui et par qui le Pasteur s'est reuestu de la Brebis (*Hom. de Nativit. Dom.*).

Theodoret. — Ie vous saluë, ô l'vnique Colombe choisie par Iesus-Christ : Vierge et Mere qui surmontez en pureté les Cherubins et Seraphins (*Cathe. in Cant. sub finem*).

S. Cyrille Alexandrin. — Ie vous saluë l'ornement du Monde, Lampe inextinguible, Sceptre de Doctrine, Temple de deuotion (*Orat. contra Nestor.*).

Elie de Crete. — Ie vous saluë, ô tres-pure, qui n'eustes jamais vne mauuaise pensee (*In Orat. 4 Naz.*).

S. Cyprien. — Ie vous saluë, ô vaisseau d'Eslite, nullement exposé aux communes iniures, si differant des autres, que vous communiquez auec eux en ce qui est de la nature, et nullement en ce qui est de la coulpe (*De Christi Nativitate*).

S. Hierosme. — Ie vous saluë, ô Nuë qui conduisez Israël tousiours en lumiere et tousiours esloigné de tenebres : qui auez obscurci par vostre splendeur, la clarté de toutes celles qui vous ont deuancée (*Ad ps.* LXXVII).

S. Augustin. — Ie vous saluë, ô Royne des saincts de laquelle on ne parle iamais, quand il est question de parler du peché (*De Nat. et Gratia, c.* 36).

S. Bernard. — Ie vous saluë autant qu'il est en ma puissance, ô Royne des Vierges, qui avez passé vos iours, affranchie de peché, auec priuilege d'extraordinaire et singuliere Saincteté, à fin que de la mesme main nous receussions et la mort du peché et la vie de grace (*Epist.* 174).

ASPIRATIONS PAR VOYE DE PRIERE ET SUPPLICATION.

S. Athanase. — Escoutez nous ô fille de Dauid. Enclinez vostre oreille à nos prieres, et ne vous oubliez de vostre peuple, ny de nous qui sommes de la famille de vostre Pere. Intercedez pour nous Maitresse, Dame, Royne, et Mere de Dieu (*Athan. vel antiquis. auctor. serm. in Euang. de sanctissima Deip., in fine tom.* I).

S. Ephrem. — Vous estes mon port ô Vierge tres-pure et mon infallible refuge ; c'est soubs vostre garde et protection que ie repose, ie vous implore auec abondance de larmes et prosterné deuant vous, ô Madame, ie vous reclame et supplie que vostre doux Enfant souz le bon plaisir duquel coulent nos iours, ne me perde en son ire que i'ay irritée par le nombre excessif de mes iniquitez. Remplissez ma bouche de la douceur de vos graces, illuminez mon entendement ô pleine de grace, remuez mes leures et ma langue au volontaire Cantique de vos loüanges. Comme vous estes Mere de Dieu, lequel est plein d'humanité, ainsi receuez moy humainement et auec liberalité maternelle : faictes par vos prieres, que vostre Fils me descouure les entrailles de sa misericorde. Aidez-moy Misericordieuse, Pieuse, et benigne Vierge. C'est vous que nous louons et benissons ô immaculée et glorieuse Mere de nostre commun Dieu, pure nette et tres-saincte, l'esperance des abandonnez, pleine de grace, et mere de Jesus-Christ, c'est deuant vous que nous nous prosternons, c'est vous que nous implorons, deliurez nous, ô irreprochable, deliurez nous de nos necessitez et de toutes tentations. Reconciliez nous auec vostre Fils, soyez nostre Aduocate, et nous retirez des tenebres et de l'embrasement à venir (*Serm. de sanctiss. Dei matris Laud.*).

Methodius, Euesque d'Olympe et Licie. — Vous estes le flambeau des fideles, la closture de l'infiny, la toison à la rosee, l'Incomprehensible, le propitiatoire par lequel Dieu incarné s'est faict voir aux mortels. Ie vous salüe Ioye eternellement ineffable, c'est à vous à qui nous recourons. Vous estes le commencement, le milieu et la fin de nostre feste. Vous estes la pretieuse Porte du Royaume Celeste, vous estes l'abondante Fontaine de saincteté, l'Autel des ames, et le pain de vie (*In Epiphan. Domini*).

S. Ambroise. — A fin que ma priere soit accompagnee d'efficace, ie demande les suffrages de l'heureuse Vierge Marie (*Orat.* 2 *præp. ad Missam*).

S. Augustin. — Saincte Marie, secourez les miserables, aidez les foibles de courage, consolez les affligez, priez pour le peuple, entreuenez pour le Clergé, intercedez pour le deuost sexe feminin, faites que tous ceux qui celebrent vostre memoire se resentent de vostre signalee faueur (*Serm.* 18 *de sanctis*).

S. Fulgent. — Venez Vierges à la Vierge, venez vous qui conceuez à celle qui conçoit, venez vous qui deliurez à celle qui deliure (*Serm. de Laud. Mariæ in partu. Saluat.*).

Hildefonse de Tolede. — Octroyez-moy ô Vierge Mere que ie sois inseparablement vny à Dieu et à vous, au Seigneur et à vous : A luy comme à mon Createur, à vous comme à la Mere de celuy qui m'a formé (*De Virgin. Dei Genitr., c.* 12).

Eloge et iubilation.

Venons maintenant aux comparaisons

sans comparaison d'elle auec son Fils, et disons tous en iubilation d'esprit et d'vn consentement vniforme : Que comme Iesus-Christ est le nouuel Adam du Ciel celeste, de la coste duquel l'Eglise a esté tirée (I *Cor.*, XV, 45; *Gen.*, II, 22); Marie est la seconde Eue de la terre non terrestre, qui a changé le nom d'Eua en Aue. Iesus-Christ est le fruict de vie, sa saincte Mere, l'Arbre qui l'a porté. Il est le terroir d'Edem (essentiel Paradis de nos ames); elle, la fontaine, et viue source qui l'arrouse (*Gen.*, II, 6). Il est le bon Noë premier, et second tige de la nature humaine, qui seruit d'opprobre à ses propres enfans (*Gen.*, IX, 22) : elle l'Arche qui lui seruit de retraicte, dans laquelle les passions qui sont en nous, bestes tres-furieuses, se maintenoient en amitié et concorde (*Gen.*, VII, 7). Il est nostre Abraham, Pere de multitude, et Pere tres-exalté (*Gen.*, XXI, 22) : elle nostre Sara miraculeusement feconde, qui a porté la liesse des siecles (*Gen.*, II, 1, 2) ! Il est l'obeïssant Isaac chargé du bois sur lequel il deuoit estre immolé (*Gen.*, XXII, 6) : elle est la toute pure Rebecca vniquement conseruée, preseruée, et reseruée (*Gen.*, XXIV, 16). Il est le supplantateur Iacob, froissé premierement en la cuisse de son humanité, et qui fut depuis victorieux à l'aube de sa Resurrection (*Gen.*, XXVII, 36) : elle la specieuse Rachel qui a deliuré d'vn enfant, premierement Benoni fils de douleur, puis Benjamin, fils exalté à la dextre du Pere (*Gen.*, XXXI, 18). Il est le sage Ioseph, Sauueur du monde (*Gen.*, XLI, 45) : elle, la terre sacerdotale affranchie du tribut du peché (*Gen.*, XLII, 26) : terre Vierge qui a porté le froment des esleuz (*Zacharie*, IX, 17).

Il est le Roy de Salem, qui presente le pain de son Corps, et le vin de son Sang à ceux qui sortent victorieux de la meslée du monde: elle, la Cité de Sion, dont les seules portes sont plus aggreables au Dieu d'Israël, que tous les Tabernacles de Iacob (*Ps.* LXXXVI, 2). Il est ce Moyse qui donna victoire à son Peuple estendant ses bras sur la Croix (*Ex.*, XVII, 12) : elle, l'Ethiopienne Sephora noire en apparence, et à la façon des autres (*Exod.*, I, 15), mais toute belle au dedans, et sans macule, et pourtant comparée à la Lune (*Cant.*, VI, 9). Il est nostre vray Aaron, suprême Pontife et Sacrificateur (*Ex.*, XXIX, 4), elle, l'Arche Leuitique de bois incorruptible, ou s'est trouué le man de la Diuinité, la Verge de toute discipline, et les Tables d'vne tres-parfaicte obeyssance à la loy (*Ex.*, XXV, 10). Il est le vray Dauid qui a terrassé le Goliath des Enfers, auec les cinq cailloux de ses playes colloquées en la fronde de son humanité (I *Reg.*, XVII, 49). Elle, la Tour surnommée de Dauid, où se treuuent comme dedans un Arsenac, toutes sortes d'armes offensiues et defensiues. Il est le vray Salomon : elle son lict de Iustice où il a paisiblement reposé (*Cant.*, IV, 4; II *Reg.*, XII, 24), et le Throsne d'Or soutenu des plus solides vertus (III *Reg.*, X, 8). Il est la grappe portée de la terre Promise, qui enyure les ames de la diuine liqueur de son amour : Elle le Sep, et la vigne qui a porté ceste grappe (*Nom.*, XIII, 25). Il est ce Gedeon qui choisit pour siens ceux qui ne se panchent sur le Torrent des vanitez mondaines, et qui se contentent de prendre auec la paulme de la main ce dequoy ils ne se peuuent passer (*Iud.*, VII, 8) : elle, la toison du mesme Gedeon humectée de rosée celeste en l'aire seche de sa Virginité (*Iud.*, VI, 27). Il est ce Iosué qui a destruit l'infernale Ierico, faisant paroistre le flambeau de sa Diuinité dans le vase froissé de son humanité (*Iud.*, VII, 20). Elle ceste Iudith, l'honneur de Bethulie, la gloire de Hierusalem, et la liesse du peuple par qui le chef de l'armee ennemie a esté decapité (*Iud.*, XV, 10). Il est cest Helie enleué sur le chariot de sa toute-puissance, qui nous a laissé au Sacrement de l'Eucharistie son humanité, vray manteau de sa diuinité (IV *Reg.*, II, 11). Il est cét Elisée qui se racourcit sur le mort pour le ressusciter (IV *Reg.*, IV, 34); Ce Ionas qui sort du ventre de la Terre (*Ionæ* XI); Ce Daniel yssu de la fosse sans lezion quelconque (*Dan.*, VI, 23) : Elle la tres-glorieuse cité de refuge (*Num.*, XXXVI, 6, 1; *Ezech.*, I, 1), la porte Orientale, le Iardin fermé, le parterre murée (*Cant.*, IV, 12), la fontaine seéllée (*Ibid.*) : bref il est l'eschelle de Iacob, par laquelle nous allons à Dieu; elle, la mesme eschelle, par laquelle Dieu est venu à nous (*Gen.*, XXVIII, 12) : Gloire soit à son Fils par elle; et à elle mesme en consideration de son Fils.

QUATRIESME MEDITATION.

Des anges en general.

I. — Dieu a gardé cet ordre en l'establissement des Creatures, qu'il a formé les vnes purement corporelles, les autres purement spirituelles, et quelques autres, en partie spirituelles et en partie corporelles. Il a aussi voulu que la perfection des plus basses fut aux moyennes, et celle des moyennes aux supremes. Ainsi voyons nous que ce qu'il y a de parfait és Elements se trouue ez corps mixtes : ce qui est aux Mixtes, ez Plantes; ce qui est aux Plantes, és bestes : ce qui est aux Bestes, en l'Homme, et ce qui est de signalé en l'Homme, aux Anges. Et derechef comme entre les corps il en avoit fait les vns Celestes, les autres Terrestres : Ainsi il luy pleut qu'entre les Anges, les vns fussent parmy nous, pour nous garder et defendre, les autres assistassent au Throsne de sa gloire cooperans encore à nostre salut. Or pour bien comprendre la grandeur de ce benefice, il faut considerer à diuerses fois et auec sainct Bonauenture les six aisles des Seraphins qui furent representez à Esaye, et que Moyse feit effigier par l'ordonnance de Dieu sur le Propitiatoire.

La premiere de Creation, 2. de Situation, 3. de Grâce, 4. de Science, 5. de Puissance, 6. de Presidence.

II. — En l'aile de Creation, nous deuons remarquer premierement que ce sont purs Esprits, sans meslange de corps, ni de matiere, contre l'erreur de Tertullien (*Tertul.*,

l. III *adu. Marcionem*), d'Origene et de Platon (*Plato in Tim.*). Secondement que le nombre en est si grand, selon sainct Thômas (*S. Thom.*, I *part.*, 50, *art.* 3), qu'il surmonte celuy des Ames : tout autant que la grandeur des Cieux surpasse celle de la Terre, qui n'est qu'vn poinct en comparaison de leurs dimentions. Tel encore et si grand est ce nombre selon sainct Denys l'Areopagite, qu'il surpasse les sablons de la Mer, et tous les individus de la Nature corporelle. Et ce qui est encore plus admirable, leurs Essences estant comme celles des Nombres, ils different en espece, comme le Cheval est different du Lyon, et le Lyon de l'Homme.

III.— Et a fin qu'en cette innumerable diversité d'Intelligences, la multitude n'aportast de la confusion ; il sembla bon à l'Architecte du monde d'y mettre de la distinction (qui reuient à la seconde aile de situation) et d'establir trois Hierarchies, chascune desquelles fust composee des trois Ordres, qui font neuf cœurs en tout, representez par les neuf Pierres precieuses, Sardoine, Topase, Iaspe, Chrysolite, Onix, Beril, Saphir, Esmeraude, et Escarboucle, qu'Ezechiel apercceut au vingt-huictiesme de ses visions (*Ezech.*, XXVIII; *S. Greg.*, *Hom.* 34 *in Euang.*). La plus basse Hierarchie est des Anges, Archanges, et Puissances. La moyenne des Principautez, Dominations et vertus. La supreme des Throsnes, Cherubins et Seraphins : Entre ces Intelligences, il y en a sept premières qui assistent deuant Dieu, ainsi qu'il est escrit au premier de l'Apocalypse.

Le nom de *Michel*, qui s'interprete, *qui est tel que Dieu :* Celuy de *Gabriel*, qui signifie *force de Dieu* : De *Raphaël*, qui veut dire *medecine de Dieu*, sont exprimez en la saincte Escriture, Esdras mentionne *Vriel* et *Ieremiel :* les appellations des autres nous sont incognuës, comme aussi leurs particulieres functions d'où telles Denominations sont tirées (1).

IV. — En l'aile de Grace j'ay à considerer l'auantage qu'à eu la Nature Angelique sur l'humaine en ce que nous sommes tous conçeus en peché, et ils furent crees en grace : Apres la iustification causee par les Sacrements et par la contrition, nous recidiuons tous les iours au peché : les Anges en cooperant à la Grace y furent confirmez. Vray est aussi, que apres toutes nos cheutes, nous pouuons nous releuer, moyennant le secours de la Grace, ce que l'Ange ne peut, tant par le defaut de ladicte Grace, que pour estre de sa Nature inconuertible, de puis qu'il s'est vne fois attaché à quelque object. Aussi est-il conuenable, comme le remarque sainct Thomas, que plus vne chose est excellente, plus aysement et auec moindre nombre d'actions, elle paruienne à sa fin. Et d'autant qu'il importe de sçauoir, quel fut le peché du premier Ange, qui comme Dragon, tira auec sa queue (c'est à dire apres soy) la troisiesme partie des Estoiles ; à fin de le detester, et desraciner de nos ames la maudite semence qu'il y a fait glisser, par le peché de nostre premier Pere, il faut rememorer ce que dit Ezechiel, que son cœur s'esleua en la contemplation de sa propre beauté, iusques à se vouloir comparer à Dieu. Ce qu'il faut entendre en cette manière, non qu'il s'estimast estre Dieu, ou pouuoir estre egal à Dieu ; car estant une intelligence tres-haute, et grandement parfaitte, il ne pouuait ignorer ce que la raison naturelle nous enseigne, qu'il n'y a qu'vn Dieu, et n'y en peut auoir deux : mais son peché fut en six manieres tel, que le signifie le Prophete en ce peu de paroles, *Et similis ero altissimo. Et ie seray semblable au tres-haut.*

1. Dieu à sa beatitude en soy-mesme par la claire et tres parfaicte cognoissance de son Estre : l'Ange Apostat voulut de mesme, s'arrester à la cognoissance de ses naturelles perfections, s'enyurant de sa propre beauté, sans la rapporter à celuy qui en estoit l'autheur.

2. Dieu est par soy-mesme independant d'ailleurs : l'Ange malin, sçachant bien qu'il tenoit son Estre de Dieu, et qu'il dependoit de luy, en fut marry ; et ne luy en sçeut aucun gré, comme si la chose luy eust esté deuë, et que Dieu n'eust sceu faire de moins pour satisfaire à sa bonté naturelle, que de le faire tel qu'il estoit.

3. Dieu est la fin de toutes choses et l'obiect de toute creature raisonnable. Le Demon superbe voulut que tous les autres Anges tournassent la veuë sur luy, sans passer plus outre, comme s'ils eussent esté faits pour le contempler.

4. Dieu est la beatitude de ceux qui voyent son Essence. Lucifer voulust que les intelligences qui luy estoient inferieures tant en dons de nature que de grace n'empruntassent d'ailleurs leur felicité que de la manifestation qu'il leur faisoit de sa gloire et de ses perfections.

5. Dieu ne cognoist pas seulement les choses qu'il a faittes et celles qu'il fera par la science que les Theologiens appellent de *vision et d'approbation*, mais encore les possibles qui ne seront jamais, par la cognoissance qu'ils surnomment de *simple intelligence*. Le Prince d'Orgueil n'employoit pas seulement les forces de son entendement à comprendre ce qu'il estoit, mais les estendoit encore à ce qu'il n'estoit pas, et qu'il sçauoit bien ne pouuoir estre ; se complaisant en la vanité de sa pensee, comme s'il eust esté Dieu, ne plus ne moins que plusieurs (balainez de son souffle) s'esuanouissent en euxmesmes, meditans en leur pensee ce qu'ils feroient s'il estoient Roys, Ducs Pairs, Princes, plus riches, plus doctes, plus beaux, et vaillans qu'ils ne sont: Et c'est ce que Ezechiel a denoté en ces termes. *Eleuatum est cor tuum et dixisti Deus ego sum : Ton cœur s'est esleué et tu as dit ie suis Dieu.*

6. Finalement Dieu le Pere feit entendre

(1) Des Seraphins il est fait mention en *Isaie* VI, 1. Des Cherubins en la *Genese*, III, 24. Des Throsnes, Vertus, Dominations, Principautés et Puissances aux Coloss., I, 16, et aux Ephes., I, 20, 21. Des Archanges en saint Iude IX. Des Anges, *Exode*, XIV, 19; Psal. LXXXIX, 11; *Act.*, XII, 7. *Dan.*, X, 12; *Luc*, I; *Tob.*, XII; IV *Esdr.*, 4, 1, 57.

aux Anges, que son Fils prendroit chair humaine, et leur commanda de l'adorer entant QV'HOMME DIEV, et comme chef de l'vne et l'autre nature : l'Orgueilleux Demon ne le peut souffrir, refusa de l'adorer, et se declara chef de parti, reuoltant la troisiesme partie des Intelligences à luy inferieures, lesquelles aymerent mieux de s'asubiectir à luy qu'à Dieu et le recognoistre pour leur Dieu plustost que Iesus Christ : C'est lors que saint Michel s'opposant à leur Orgueil, ils furent tous precipitez au profond des abysmes, vaincus et surmontez par tous ceux qui luy dirent auec le Prince de leur Milice, *Meschants* QVIS VT DEVS? QVI EST COMME DIEV?

V.—En l'aile de science i'admireray la multitude des choses qu'ils cognoissent, et la maniere de les cognoistre. Car Tout ce qui est en la nature est du ressort de la science Angelique, excepté le secret du cœur humain, qui n'est autre chose, que le consentement de la volonté lors qu'il ne redonde en aucun sens, et ne laisse marque, piste ni vestige de soy, soit en l'exterieur, soit en l'interieur de l'homme ; Estant tel, il est reserué à Dieu seul.

La maniere d'entendre leur est aussi particuliere : Car les Superieurs illuminent les Inferieurs, par Irradiations ; et quand ils parlent l'vn à l'autre, c'est par conuersion communicatiue, application de volonté et ouuerture d'entendement. Les choses naturelles leur sont representees par especes non empruntees de l'object, mais imprimees en leur subject : Especes intelligibles que Dieu leur donna et crea auec eux, dés le commencement de leur production, lesquelles ont cette vertu de representer les effects dans leurs causes, quand elles sont determinees, et les mesmes effects hors de leurs causes, quand ils sont en existence; ne plus ne moins qu'vn miroir represente les choses qui luy sont obiectees. Vray est que c'est sans rien emprunter de l'obiect, et sans se seruir des Images qui en seroient emanees.

Faut aussi considerer que l'Ange entend sans discourir par vne simple intelligence, qui penetre d'vne veuë les Premisses et les conclusions, l'Antecedent et le Consequent, le Principe et les Inductions. C'est pourquoy, entre autres choses, on les depeint comme testes, et testes ailees; l'vn signifiant qu'il est tout esprit, l'autre qu'il a vne indicible agilité à penetrer la vérité des choses, non par les accidens, comme nous; mais en elles mesmes, par eux mesmes et en leurs propres substances. Celles qui dependent du franc-Arbitre purement, ne leur sont cogneuës que par conjecture : mais encore en celles-cy à peine se trompent-ils iamais, à cause de la longue experience, et de la grande cognoissance qu'ils ont de tous les mouuements naturels.

VI. — En l'aile de puissance, j'admireray de veoir comme toute la Nature corporelle leur obeit à vn clain d'œil quant au mouuement; ne plus ne moins que l'Ame de l'homme commande aux facultez motiues de son corps despotiquement et sans resistence : Or ce que l'Ame peut au corps qu'elle informe, l'Ange le peut dans la Sphere ou estenduë de sa Vertu motive, qui est plus grande, ou moins grande, selon l'excellence du Superieur et de l'Inferieur; et cette vertu motiue ne consiste qu'en la seule application de son pouuoir, qui fait des merueilles ioignant les choses actiues aux passiues, comme il se voit au mouuement des Cieux; et en celuy qui feit mourir tous les Aisnez d'vn Royaume precisement sur le poinct de la minuit, et en cét autre qui defit cent quatre vingt cinq mille combattans de l'armee de Sennacherib, et aux playes d'Egypte, que les Magiciens de Pharaon contrefaisoient. Vray estque nulle des operations Angeliques peut estre appelée miracle, pour ce que le miracle, est vne œuure qui surmonte l'ordre et les forces de toute la Nature ; faute du premier, l'Infusion et Creation des Ames, n'est plus miracle ; faute du second, nul des effects qui a pour cause vne creature, se peut appeler Miracle.

VII. — En l'aile de Presidence, ie considereray comme Dieu maintient chasque espece en son estre par l'entremise des bons Anges ; comme par leur moyen, les Cieux ont leurs mouuemens reglez et les saisons succedent l'vne à l'autre : la terre demeure appuyee sur son centre : l'element de l'eau, qui luy est superieur ne la submerge point ; la Mer se contient dans ses confins et naturelles Digues : Et, ce qui comprend vn' infinité de benefices, par leur moyen les Puissances infernales sont empeschees de nous nuire. Mais d'autant que cecy appartient à vne plus longue Meditation, la suiuante y sera employee.

Profits. — 1. De la premiere consideration, i'apprens que l'Ange est le Charactere de la diuine semblance, comme l'appelle Ezechiel : Que l'homme est à son image et que le reste des animaux n'est que comme sa piste et son vestige. De là mesme ie retire que la Nature Angelique est quasi autant releuee en excellence naturelle sur l'Humaine, que l'Humaine l'est sur l'Animale. De là encore i'aprens que les Anges bien-heureux deuancent autant en gloire et en grace le commun des hommes ; qu'ils les devancent en nature : De là finalement i'infere, que si les corps celestes sont si grands en comparaison des terrestres, à cause de leur haute et tres-noble Substance, plus grand aussi sera le nombre des Anges en comparaison des Ames, à proportion de leur excellence, et entre eux-mesmes, d'Ordre à Ordre, de Hierarchie à Hierarchie, à proportion de leur preeminence.

2. La distinction specifique des Anges, selon la doctrine de sainct Thomas, me fait admirer la Puissance, Sagesse, et Bonté de Dieu, autant que tout autre chose, veu le nombre inombrable des Esprits heureux ou malheureux ; et suis contraint de croire cette distinction, ne sçachant d'où la prendre numerique de l'vn à l'autre, si ce n'est de quelque degré de forme, la matiere n'y pouuant estre : Or tout degré formel fait vne distinction specifique, comme il se voit aux

Nombres, où l'adionction d'vne seule vnité, varie l'espece.

3. Si toute la Terre n'est qu'vn poinct en comparaison du Ciel; les hommes ne sont que Fourmis en comparaison des Seraphins. A quoy faire donc laisser tant de Ciel pour si peu de Terre? negliger l'estime vniforme de tant d'Intelligences, pour l'opinion erronee et muable de quelque nombre d'hommes!

4. L'excellence des Anges estant si grande; lors qu'ils ont soin de nous, c'est autant que si vn Prince du sang, estoit deputé pour paistre les Brebis. Et quand les hommes, dont ils ont la charge, se veautrent ez voluptez brutales; c'est autant que s'ils gardoient les Pourceaux. Bonté ineffable de Dieu! Dignation admirable des Anges! ingratitude extreme de l'homme!

5. Le mot d'Ange est vn nom d'Office, plustost que de Nature, pour denoter que tout leur estre est continuellement employé au seruice de Dieu, et que le plus honorable tiltre que nous puissions avoir, est, d'estre officiers et seruiteurs de Dieu. De ce qu'ils ont tous soin de nostre salut, voire mesme ceux qui assistent devant le throsne de sa Majesté, i'apprens que la charité de Dieu et celle du prochain est vne mesme habitude, et que qui a l'vne, il a l'autre.

De ce qu'en nous seruant, ils seruent à Dieu, i'apprens que ie sers Dieu en seruant mon prochain. De ce que pour estre prés de nous, ils ne perdent Dieu de veuë; i'entens que le soin du salut des Ames ne me doit soustraire l'exercice de l'Oraison; ains c'est alors que i'ay plus de besoin de me tenir vni à celuy sans lequel ie ne leur puis profiter, et me peus nuire.

6. Des six manieres auec lesquelles le Diable pecha et se reuolta contre Dieu, i'apprens à me garder de six Tentations grandement dangereuses, et qui toutes viennent de sa suggestion. La premiere est l'idolatrie de soy-mesme, lorsqu'vne personne yure et comme charmee de l'amour propre s'occupe vainement en la complaisance ou de son bel esprit, ou de son corps, ou de sa face, ou de ses paroles, ou de ses actions: ce que Iob appelloit *baiser sa main de sa bouche*, et disoit estre *une tresgrande iniquité* (*Iob*, XXXI, 27). Quand Nabuchodonosor commit ce péché, il entendit vne voix qui lui dit: *ô Nabuchodonosor, on te fait sçavoir que le Royaume te sera osté, et tu seras ietté hors la compagnie des hommes, et ta demeure sera avec les bestes brutes et sauuages: tu mangeras le foin comme le Bœuf, et sept annees se renouvelleront sur toy jusqu'à ce que tu cognoisse que le souuerain est Dominateur absolu sur les Royaumes, et les donne à qui bon luy semble* (*Daniel*, IV, 27).

La seconde est, quand vne personne reçoit le bien-fait, l'honneur, seruice et courtoisie de son prochain, comme si la chose luy estoit deuë; se contriste quand il n'a ce qu'il veut, comme si tout lui appartenoit. Et faut noter que toutes les ames superbes ont ce defaut, et toutes sont ingrates.

La troisiesme est encore plus commune: car elle est de tous ceux et celles qui se cherchent en toutes choses, ne feroient vn pas, ny ne diroient vne parole que pour leur interest; c'est à-dire, s'ils n'y sentoient du plaisir, de l'honneur, ou du profit: leurs Devotions Confessions et Communions sont mercenaires? Ils furetent la consolation, par tout; s'exercent incessamment en la satisfaction de l'amour propre: toutes leurs ioyes, tristesses, reflexions, tours et retours interieurs, donnent là; comme s'ils estoient faits pour eux-mesmes: bref ne bougent de chez eux, qu'elle part qu'ils aillent.

La troisiesme est, quand on ne se contente pas de faire le Narcisse transi, en contemplant sa propre beauté spirituelle, corporelle ou reelle; mais on se fantaisie des Richesses, Honneurs et Habilitez d'esprit ou de corps: et l'on se plaist en la iouissance imaginaire de telles choses: comme faisoit Lucifer en la Deïté, qu'il n'auoit, et sçauoit bien qu'il ne pouuoit auoir.

La quatriesme quand vne personne desire que les yeux des autres soyent occupez à la regarder, leurs oreilles à l'ouïr parler, leur memoire à s'en souuenir, leur cœur à y penser, leur volonté à les affectionner; et en vn mot, quand on tasche d'attirer les ames à soy au lieu de les attirer à Dieu. Celuy qui est vrayement humble, seroit tres-marry, qu'vne seule Ame du monde fust occupeé à penser en luy.

La cinquiesme est de ceux et celles qui ne peuuent souffrir que aucune personne les esgale, et beaucoup moins, les deuance, sans s'attrister, s'y opposer, en medire et leur nuire.

La sixiesme est de ceux qui n'ont ni bien ni repos qu'ils ne soyent, comme l'on dit les coqs de la parroisse, les premiers et plus releuez és assemblées, chefs de famille ou de parti. Et quand vn Predicateur par son bien dire; vne femme par sa beauté; vn magistrat par sa dignité; vn grand par sa puissance: veulent captiuer les cœurs au preiudice de Iesvs-Christ auquel tout appartient et par droit de nature et à tiltre d'acquisition ils imitent les Demons, qui ne voulurent recognoistre le Verbe en sa future humanité; aymans mieux ietter leur veuë, affection, et reuerence sur Lucifer larron ambitieux de cette gloire.

7. L'aile de science m'admoneste, 1° Que les plus grands Theologiens de la terre ne sont qu'Abecedaires en comparaison du moindre des Anges. 2° Qu'vn ignorant humble est plus grand, deuant Dieu, que le plus esleué Demon. 3° Que ce n'est ny par le sçauoir ny par le pouuoir; mais par le vouloir que nous sommes grands ou petits, bons ou mauuais, deuant Dieu. 4° Que les Demons nous tentent selon la cognoissance qu'ils ont de nos inclinations. Et qu'ils prennent comme l'on dit le Bœuf par sa corne, la Guenon par sa queuë, l'Asne par ses oreilles. 5° D'où ie remarque aussi, que preuoyans l'heure de nostre mort, et sçachans distinctement quand sera le dernier periode de nostre vie, et ce par les causes naturelles, et par la composi-

tion interieure de nos corps, ils nous tentent plus ou moins, selon qu'ils voyent le terme de nos iours estre prolongé ou racourci; et consequemment quand la personne se trouue tentée plus que de coustume, i'apprens qu'elle doit craindre que sa fin n'approche, et s'y preparer.

8. De l'aile de science, i'entends combien ie suis redeuable à Dieu de m'auoir donné tant de bons Anges pour Protecteurs; et vn gardien particulier, contre l'effort et les ruses de tant de legions qui ont conspiré ma ruine. D'autant plus, qu'au prix de ces Geants et Briarees, nous ne sommes que Nains et Myrmidons, *Il a esté fait*, dit Iob parlant de Behemot, *pour ne craindre personne: il ne fait non plus d'estat du fer que de la paille, ny de l'airain que d'vn bois vermoulu.* De sorte, que leur malice estant encore plus grande que leur puissance, que deuiendrions nous sans cette particuliere assistance? Ne sçait-on pas que ne pouuans battre le maistre, ils se rüent sur le seruiteur? et qu'ils se prennent au Cheual, ne pouuant nuire au Cheualier? La haine qu'ils portent à Dieu est implacable et l'enuie qu'ils nous ont, est indicible.

9. De ce que nous auons esté rachetez; et les Anges damnez ne l'ont esté; I'apprens l'inenarable obligation que nous auons à Dieu, quand ce ne seroit que d'auoir honoré nostre nature, l'vnissant à la sienne: car qui est celuy des Anges qui ait peu dire à Dieu, *vous estes mon Fils,* comme Marie? *ou vous estes mon frere,* comme nous le pouuons dire par adoption et par grace?

10. Il est vray que l'Ange Apostat n'estoit composé comme nous, de parties contraires, il n'auoit personne qui le sollicitast à se reuolter: de sorte, que cognoissant le mal qu'il faisoit, il offensoit, par malice pechoit de propos deliberé, et en vouloit à Dieu mesme: Circonstances qui agrauent indiciblement le peché. Mais n'est-il pas vray aussi, que pour vn peché il fut confiné en la Conciergerie de desespoir? Or combien de pechez ont commis et commettent les hommes tous les iours, enormes en qualité, innumerables en quantité et tres-enormes en malice, la diuine bonté les attendant tousiours à penitence, et tenant les bras ouuerts pour les receuoir au moindre acte de vraye repentance? I'insere de là, que ie dois ma vie, autant de fois à Dieu, qu'il m'a pardonné de pechez mortels, le moindre desquels estoit suffisant de me rendre coheritier des malheureux Demons.

11. Quand les Magiciens ioignent leur peruerse volonté à celle des Demons: ils ont souuent le pouuoir de nuire, et Sathan exploitte par eux vne infinité de maux, sous couleur de poudres, onguents, characteres, parchemins vierges et autres vtenciles d'impiété execrable. Pourquoy ne croiray-ie donc, que les bons Anges seront propices à moy et à mes prochains, quand ie ioindray ma volonté à la leur, et eux et moy la nostre à celle de Dieu? N'ont-il pas autant de puissance au bien, qu'eux au mal? autant de volonté à nous ayder, qu'eux à nous nuire? autant de desir de la gloire de Dieu, qu'eux d'enuie de l'offencer? autant de charité, en vn mot, qu'eux de malice? Tout est, que i'aye autant d'affection et de deuotion a bien faire que les Sorciers, et Necromantiens en apportent à mal faire.

12. Puis qu'ainsi est, que les Cieux prennent leur mouuement des Anges (selon la plus receuable opinion) et que chasque espece est conseruee en son Estre par leur entremise, et que mesme ils presentent nos prieres à Dieu, ainsi qu'il appert en l'Histoire de Tobie. Ie me resoudray de recourir à eux en toutes les necessitez communes et particulieres de gresle, tonnerre, gelee, inondations; et en toute sorte de mortalitez: Les supplieray de destourner les efforts du Malin, et de dissiper les sortileges; de presenter à Dieu nos requestes et de nous rapporter ces graces; Bref i'auray auec eux vn particulier commerce : De peur que ie ne tente Dieu, si ie ne me serts des secours ordinaires qu'il me donne, et veux recourir aux extraordinaires.

13. Et par ce que, entre tous les tres-heureux Esprits, sainct Michel a esté choisi de Dieu pour l'vn des premiers Princes de la Milice des Cieux, et que l'Eglise lui a esté donnee en garde comme l'estoit autres-fois la Synagogue; j'auray speciale et singuliere deuotion à ce grand Archange General des armees de Dieu: Ie l'inuoqueray souuent à mon secours: Ie le reclameray en mes necessitez: I'offriray, ou feray offrir le tres-S. Sacrifice de l'Autel en action de graces de la gloire qu'il possede; Et pour les grands biens que l'Eglise reçoit par son moyen, ie prieray mon Gardien de le saluer souuent de ma part, et de luy recommander de celle du Fils de Dieu, l'accomplissement de ce que le sainct Esprit desire en moy interieurement et exterieurement,

14. Et d'avtant que l'Archange Gabriel a esté l'Ambassadeur, et comme Paranimphe de la consanguinité que nous auons auec Dieu, par le moyen de l'Incarnation du Verbe, ie luy auray aussi vne particuliere affection: Ie l'inuoqueray souuent, ie le salueray souuent, m'esioüray auec luy souuent de la gloire qu'il a; et luy demanderay instamment la deuotion de la tres-saincte Vierge, telle que l'auoient sainct Bernard et sainct Dominique. Et d'autant que la consecration de la saincte Hostie, est vne espece d'Incarnation; je luy demanderay la ferueur de Charité, et le don de Pureté autant de fois que ie me presenteray à cette diuine Table.

15. D'abondant, pour ce que à l'heure du tres-Auguste Sacrifice, les Anges descendent et y assistent à trouppes, ainsi que l'apperceuoit ce sainct Prestre duquel parle S. Jean Chrysostome au liure troisiesme du Sacerdoce, et à cette mesme heure, et tout le temps que le diuin Sacrement sera entre les mains du Prestre, i'inuoqueray les bien heureux Esprits qui assistent à leur Monarque, les supplieray d'espurer mes esprits, d'illuminer ma Foy, embraser ma deuotion, composer mes Requestes, presenter mes prieres,

representer mes necessitez : Bref faire en sorte que ie sois selon le cœur de celuy qui ma donné son Cœur, son Corps, sa Diuinité, et son Humanité, les merites de sa mort, et ceux de sa vie, ce qu'il est, et ce qu'il sera à iamais.

16. Finalement, de ce que le Dragon n'a tiré et trainé apres soy que la troisiesme partie des Estoiles, ie concluray auec vn Prophete, que *plures pro nobis quam contra nos*, et que la pluralité n'est pas seulement en la quantité, mais aussi en la qualité : Ceux-là ont perdu leur Principauté, ceux-cy l'ont retenuë, ceux-là n'ont plus que les forces naturelles, captiuees sous la toute-puissance de Dieu : Ceux-cy les naturelles et surnaturelles qu'ils employent selon le bon plaisir de la diuine Charité, laquelle cherissant l'homme, il a plus de subject d'esperer que de craindre.

COLLOQVE.

Comme ie vous suis infiniment redeuable, ô mon Dieu, de ce que vous estes en vous mesmes : Ie le vous suis aussi proportionnement de ce que vous estes en vos creatures. Et pour ce que la Nature Angelique participe dauantage à vos perfections, que la nostre ; à son occasion, ie vous louë, benis, et remercie plus particulierement en la compagnie et societé des plus releuez Seraphins. O si i'auois vne estincelle du feu qui les rend si ardents en vostre Amour, que ie serois heureux ! Ce seroit lors que ie vous aymerois fidelement et constamment : Et si vn seul rayon de la splendeur des Cherubins esclairoit mon Entendement, que ie serois clair-voyant en tout ce que vous desirez et attendez de moy ! et si l'inuarieté, inhesion et adherance que les Throsnes ont auec vostre diuine volonté estoit en moy, quelle Tentation m'en pourroit iamais separer ! Si l'operation ineffable des Vertvs agissoit en moy, verroit-on iamais luicter mon franc Arbitre contre vos Inspirations ? Si la sage conduite des Dominations residoit, et presidoit en moy, n'aurois ie pas le don d'Intellect, de Science, et Sapience, pour me sçauoir conduire sans iamais forligner ni à droicte ni à gauche ? Et si le Sceptre des passions estoit en ma main, ô quel grand Prince ie serois, et combien vtile me seroit la benigne influence de vos Principavtez : Ie suis vn sable mouuant, Euripe boüillant, Cameleon changeant, Girouette exposee à tous vents, à cause de ma tres-grande fragilité ; Cela seroit-il, si ie participois à la valeur et force de vos Pvissances ? Les Actions publicques des Grands, ne sont iamais petites ; Car si elles sont vertueuses, elles sont Heroïques : si vitieuses, elles sont scandaleuses. Aussi à ce esté vn traict de vostre Sapience, de mettre les Roys et Souuerains de la Terre, en la protection et speciale conduite des Archanges : Les Demons qui les combattent sont releuez en puissance et acerez en malice : De leur resolution depend plus de bien, et plus de mal que des autres : Il a donc fallu, que vostre Prouidence y apportast ce remede. Et pource que vous nous honorez tous du nom et tiltre tres-aymable de Pere ; comme tel vous nous auez pourueu de l'assistance des Anges, qui par vostre ordonnance, nous seruent de Gouuerneurs, Presidents, et Pedagogues. Or d'autant qu'il me seroit impossible, de recognoistre tous les biens que ie reçois par leur entremise, ie remettray à eux-mesmes ce deuoir ; ie viens à vous remercier pour eux, des graces signalees et obligations infinies qu'ils vous ont : Nomément de ce qu'il vous a pleu choisir vostre grand Archange S. Michel, pour soustenir vostre cause contre le Prince des legions tenebreuses. Ah ! que ie vous louë en ce combat, et que ie vous benis pour cette victoire ! Que ie vous suis redeuable, et de la Iustice que vous exercez sur ces superbes et detestables Apostats, et de la gloire que vous auez donnee à ce grand Champion, fidele defenseur de vostre gloire. Ie me sens tant son obligé, pour vous auoir esté fidele, et pour s'estre puissamment opposé à ce vilain Demon, que iour de ma vie ne se passera, que ie ne vous en remercie. Iamais ie ne communieray, ni ne vous presenteray le tres-agreable Sacrifice ; que ce ne soit pour vous remercier de ce que vous estes en luy, et de ce qu'il est en vous ; l'honorer en vous ; et vous adorer en luy.

Ie vous rends graces aussi, de ce que auez choisi l'Archange surnommé vostre Force, pour estre le paranymphe de vos Espousailles auec la Nature humaine. Et le truchement de la plus heureuse ambassade qui fut iamais au monde. Vostre puissance paroist bien en la Creation de tout ce qui est hors de vous, et en la production des choses extraictes du Neant ; Mais elle s'est faitte cognoistre beaucoup d'auantage, quand du mal elle a tiré le bien ; du peché (par occasion) la grace, et de ce qui estoit fait à vostre des-honneur, vostre plus grande gloire. Le chef d'œuvre de vostre Incarnation est accompaigné de toutes ces merueilles, duquel ce grand Archange fut l'Ambassadeur, et ie vous en louë, et remercie derechef auec toutes les Ames qui ont leur salut en l'octroy de ce benefice. Le miraculeux et charitable seruice que Raphael rendit a l'vn et l'autre Tobie, me fait cognoistre euidemment le soin extraordinaire que vous auez des Ames qui se donnent à vous : Car outre le particulier custode, que vous leur donnez, elles ont des Puissances superieures pour les garantir des grands Demons qui les assaillent auec autant plus d'effort et d'industrie, qu'elles taschent de vous estre fideles.

L'Ange qui promit vn fils à Abraham sous le chaisne demembré, et celuy qui conduisit heureusement Eliezer, ceux qui deliurerent Loth et sa famille de l'embrasement de Pentapoli, celuy qui auoit eu soin de Iacob des son Adolescence, celuy qui feit mourir tous les aisnez d'Egypte, celuy qui conduisit Israel en forme de nuë le iour, et en forme de feu la nuict celuy qui donna la loy à Moyse, celuy qui apparut à Gedeon et à la Mere de Samson, celuy qui deconfit l'armee de Sen-

nacherib, celuy qui leua le siege de Samarie, celuy qui trauailloit pour le retour de la captiuité, et tous ceux qui se sont employez par vostre commandement, au profit de vos Predestinez, comme ils eurent accroissement de gloire accidentaire, en vous seruant, ils ont acquis aussi sur nous vne particuliere redeuance et obligation : à raison de laquelle ie vous remercie pareillement, ô mon Dieu, de tous les biens qu'ils ont reçeu de vous, et de tous ceux que vous nous auez faict par eux. Maintenez tousiours vostre Eglise : assistez son chef visible qui est vostre Lieutenant sur terre, deffendez le Roy, les Roynes et les Princes Chrestiens : vnissez-les du lien de charité, et leur donnez victoire sur tous vos ennemis visibles et inuisibles : inspirez à leur conseil, ce qui est conforme à vostre volonté : Donnez au Prelats, le soin, le zele, et la vigilance qu'ils doyuent auoir sur leurs trouppeaux et faictes que tous ensemble ils escoutent la voix des bons Anges, se laissant conduire à eux de telle sorte, que par leur escorte illumination, et conduite, il n'y ait, vn iour, *Qu'vne Bergerie et vn Pasteur.*

SIXIESME MEDITATION.

Des Anges gardiens en particvlier.

I. — Qvand Iacob voulut donner sa benediction aux enfans de Ioseph, il dit, *l'Ange qui m'a garanty de tout mal benie les enfans : et mon nom et le nom de mes Peres Abraham et Isaac soit reclamé sur iceux* (*Gen.*, XLVIII, 16). Sur ces paroles, que Sainct Iean Chrysostome et Sainct Hierosme rapportent à nos Tutelaires (*S. Chrys. hom.* 3, *sur le premier chap. aux Coloss.*; *S. Hier. sur le* LX *d'Esaye*), ie dois rememorer de combien de maux et dangers i'ay esté retiré, ou preserué, tant spirituellement que corporellement, depuis mon enfance : et tout cela par l'entremise des Anges, suiuant le dire du Psalmiste, *Il à commandé à ses Anges de te garder en toutes tes voyes.* Paroles que sainct Cyrille d'Alexandrie approprie aux Gardiens (*Cyril. Alex. Contra Iulien.*), que Platon (1) appelloit, Pasteurs et Pedagogues des hommes.

II. —Jvdith (XIII, 20) auoit cette cognoissance et recognoissance, quand elle representoit au peuple de Bethulie ce qu'elle auoit faict au Camp d'Holofernes. *Le Seigneur*, dit-elle, *m'est tesmoing, comme son Ange ma gardéz en mon depart, en mon sejour, et à mon retour.* Et Zacharie, *L'Ange qui parloit à moy marcha auant, et vn autre Ange sortit au deuant de luy* (*Zach.*, II, 3). Sur ces deux endroits ie dois considerer, comme tousiours, mais signamment aux grandes et arduës entreprises, ie dois recourir à ces fidelles Guides et Escortes de mon pelerinage : Et dois aussi remarquer le commerce qu'ont les Anges particuliers entre eux : puisque Origene et sainct Gregoire leur approprient le susdict passage du Prophete (*Orig. l.* III *des Principes; S. Greg.*, *sur Iob*, *l.* IV, *c.* 27).

III.—Le terme distributif *leurs Anges* dont vsa nostre Seigneur : quand il enseigna quel compte on doit faire des petits enfans monstre que chacun d'eux a le sien en particulier : et si nous les auons en enfance, pourquoy non tout le surplus de nos iours, lors mesmement que les dangers de l'Ame sont plus grands que n'ont esté ceux du corps en bas âge ? La sentence du Fils de Dieu est telle. *Prenez garde de ne mespriser aucun des petits : Car ie vous dis que leurs Anges voyent tousiours la face de mon Pere qui est és Cieux* (*Mat.*, XVIII, 20), et tous les Saincts Peres l'ont ainsi entenduë (1).

Le passage du 12. des Actes est grandement considerable, *C'est son Ange,* disoient les premiers Chrestiens parlans de sainct Pierre, d'où ie retireray auec Origene que sainct Paul auoit vn Ange particulier, et chacun des Apostres ; ainsi de tous les autres, aussi bien que S. Pierre : Et tireray coniecture de ce mesme endroit, que de tout temps on s'est recommandé aux Anges Gardiens, principalement au fort de la necessité, puis qu'ils estimoient que pour secourir leurs affligez les Anges leur apparoissoient, et à cevx aussi qui les pouuoient assister.

IV. — Ie dois soigneusement examiner les raisons qui conuient les Saincts Anges à s'abaisser et humilier de telle sorte, que de prendre vn soin si particulier de nos corps et de nos Ames.

La premiere est la diuine volonté, et Sathan mesme, quand il tenta nostre Seigneur, lui allegua que Dieu auoit commandé à ses Anges de le garder.

La seconde, est l'honneur qu'ils rendent au fils de Dieu : lequel ils voyent estre reuestu de nostre humanité : se dire nostre frere, et reputer estre faict à soy-mesme, tout ce qui est fait de bien ou de mal au moindre de nous.

La troisiesme est la double Image de Iesvs-Christ qu'ils recognoissent et respectent en nous, de la diuinité quant à l'Ame, et de son humanité quant au Corps.

La quatriesme est le prix et la valeur d'vn'ame qui est en grace : Ame que le Sainct Esprit daigne d'appeller, *Sa bienaymee, et son Espouse.*

La cinquiesme, est la grande vigilance et indefatigable sollicitude des mauuais Demons à nous nuire ; n'estant raisonnable que la hayne que ces meschans nous portent, causee de leur extreme malice, preuale à la bonté et tres-ardente charité des sainctes et tres-heureuses, Intelligences.

Profits.—1. Pvisque Diev faict tant d'estat de mon ame, que de luy donner l'vn des Princes de sa Cour, pour tuteur et Curateur, depeur qu'elle ne soit infectee de la chair,

(1) Euseb., *De Præp. Evangel.*, *l.* XIII. *c.* 7, remarque que ce n'est pas de Platon seulement ains de l'Ecriture sainte qu'on apprend qu'il y a des anges gardiens.

(1) Orig., *hom.* 11, *sur les Nomb.* et en la 23e, sur *S. Luc; S. Basil.*, *l.* III, contre Euv. et au *l. De Vera virgin.*; Chrys., *hom.* 3, sur le ch. I, aux Col. ; Theod., *q.* 3, sur la *Gen.*; S. Hil., c. 18 sur S. Matth.; S. Hier., sur le LXe d'Isaïe; Orig., *homil.* 11 *sur les Nomb.*

corrompuë par le monde, et deceuë du Diable : pourquoy seray-je si aueugle, que de negliger mon salut, exposer mon ame à la damnation eternelle, preferer le Corps à l'esprit, pactiser auec les sens, acquiescer à la chair, suiure le monde immonde si facilement, consentir aux suggestions du Malin : et auoir pour amis mes plus cruels ennemis ?

2. Tovt-avtant que nos Anges s'esjouyssent quand nous sommes en estat de grace auec Dieu : autant ils se contristent, quand nous sommes en estat de peché : Et comme la puanteur chasse les Colombes, et la fumee les Abeilles, dict Sainct Basile (*S. Basil., in Psal.* XXXIII), de mesme l'horreur du peché fait esloigner l'Ange Gardien en l'action du peché, vray est que sa charité est si grande, qu'il reuient apres pour nous exciter à repentance.

3. Garde-toy de faire, de dire, et de penser en la presence de ton Ange (dict Sainct Bernard) ce que tu n'oserois faire ny dire si l'estois present. Quelle manie ! redouter la veuë d'vn homme, et n'auoir apprehension de celle d'vn Ange.

4. S'il est vray, selon le dire de Sainct Gregoire (*S. Greg., liv.* IV *des moral., c.* 27), que comme les hommes president aux bestes, ainsi les Anges president aux hommes : quelle dependance doit estre la mienne enuers mon bon Ange, quelle conuersation, quelle confiance, quelle obeyssance, quelle obligation ? attendu mesmement que selon Sainct Hierosme (*S. Hier., sur le c.* XVIII *de S. Matth.*) cela est dés l'instant de nostre naissance, et le seroit dés celuy de la Conception, si l'Ange Gardien de la Mere, ne l'estoit aussi de l'Enfant pendant qu'il est dans le cloistre maternel duquel il est vne appartenance, et comme dit le Iurisconsulte, *pars vteri*, tout ainsi que la poire qui pend à l'arbre est censee vne partie de l'arbre.

5. Sainct Avgvstin en ses Soliloques nous enseigne plusieurs raisons, pourquoy les Anges nous ayment : et entre autres, la restauration des ruynes causees par l'orgueil de leurs ennemis et les nostres. Puis il adiouste parlant des Tutelaires. *Ils cheminent auec nous, entrent et sortent auec nous, considerans attentiuement combien pieusement et honnestement nous conuersons au milieu de la nation perverse. Ils nous aydent pendant que nous trauaillons : Ils nous gardent tandis que nous reposons : Ils nous encouragent lors que nous combatons : Ils nous couronnent lors que nous surmontons. Bref, tres-grand est le soin qu'ils ont de nous* (*S. Aug., c.* 27 *Solil.*). Consideration qui nous doit imprimer en l'ame, dict S. Bernard, *grande reuerence, à cause de sa presence : deuotion pour sa bien-veillance : confiance, veue la charge qu'ils exercent si fidelement en nous gardant* (*S. Ber., in psal. Qui habitat*).

6. Encore que nos Anges soient occupez à procurer nostre salut : si est-ce, qu'ils ne perdent vn seul poinct de leur beatitude. Et c'est l'vne des responses que fit sainct Iustin Martyr aux Payens (*S. Iust., q.* 30), quand ils luy demanderent, que faisoient les Anges Gardiens apres le Deluge, n'ayant plus charge de ceux qui furent enuelopez dans l'innundation generale; disant que l'office des Anges ne se termine pas à la seule conduitte des hommes, et que leurs principales fonctions sont *d'aymer* et de *contempler*, outre le reciproque commerce qu'ils ont l'vn auec l'autre. Et de là i'apprendrai, à ne perdre iamais Dieu de veue en tant que nostre mortalité le peut permettre, et que comme Dieu est par tout, à le trouver en tout.

7. S'il est vray, comme l'escrit Origene (*Orig., ho.* 11 *in Numer.*) que chaque Ange le iour du iugement presentera à Dieu, celuy dont il a eu la charge, et auec luy toutes ses paroles, actions et deportements : ah ! que ie deurois prendre de peine, à fin que mon deffenseur eust dequoy s'esiouyr et representer à Dieu à l'heure de mon trespas : car il est tout certain que nous serons tels au Iugement vniuersel, quels nous aurons esté au particulier.

8. Ie n'ovblieray iamais sur tout à l'heure de la Tentation, ce que sainct Basile enseigne sur le Pseaume 33. A sçauoir que l'Ange Gardien ne nous abandonne point, si ce n'est en l'action du peché, et me resouuiendray tousiours de ce qu'il dict au liure de la vraye virginité; que l'vn des moyens pour garder la pureté, est d'apprehender la presence de l'Ange qui nous assiste. Comme aussi de ce qu'escrit sainct Iean Chrysostome sur l'Epistre aux Colossiens, que nous deuons conuerser en la presence de nostre Ange, comme nous conuerserions deuant vn Precepteur. Et de ce que sainct Hierosme dict sur le cinquiesme de l'Ecclesiastique nous admonestant de prendre garde à nos paroles, d'autant, dict-il, *qu'elles ne sont si tost laschees que l'Ange qui nous accompagne les represente deuant Dieu.*

9. Novs n'auons pas seulement de l'obligation à nos Anges, mais encore à ceux de nos progeniteurs, et notamment de nos Meres, qui se seroient mille fois affolees, sans l'assistance de leur Ange Custode. Veu aussi, que selon Tertullien (*Tertul. de Anima, c.* 37), les corps sont organisez dans le ventre des Meres par les Anges : ce qu'il appelle *diuin office*, au lieu des Deesses Alemones, Nones, Decimes, Partules, Lucines, que la superstition payenne estimoit presider à la Conception, port et accouchement des femmes.

10. Il faut recognoistre l'entremise des Anges iusques aux moindres choses : mais beaucoup plus aux plus grandes, d'où deppend l'estat de toute la vie : en cette maniere, S. Gregoire le Thaumaturge remercie son bon Ange, de ce qu'il auoit eu pour precepteur Origene (*S. Greg. Thaum. orat. panegy. et Char. ad Orig.*).

11. Les freres de Dina respondirent à leur Pere Iacob, quand il les reprenoit d'auoir mis à mort les Sichemites. *Failoit-il qu'ils abusassent de nostre sœur comme d'une abandonnée* (*Gen.*, 34) ? Il me semblera d'ouyr, que autant en disent les bons Anges, iustement indignez et irritez contre les meschants qui ne

cessent de deshonorer la nature humaine sœur Germaine de l'Angelique. Et quand les esprits enuieux se mocquent ou formalisent de ce que de si nobles eprits s'abaissent iusques à garder des hommes dont la vie est plus orde que celle des pourceaux, il me semble leur entendre dire. *Ainsi sera honoré celuy que le Roy voudra honorer* (*Esther.*, XIX, 11).

12. Ie dois donc contempler Iesus-Christ assis dans le throsne de sa Majesté, reuestu de splendeur, et doüé de beauté incomparable entouré de Cherubins, Seraphins, et d'innumerables legions d'Anges et Archanges, lequel parlant à ces bien-heureux Esprits, leur dit ainsi. *Ie regrette grandement de voir la perte de tant d'ames que nous auons formees à nostre image et semblance, et que i'ay rachetees auec l'effusion de mon sang. Et d'autant que leur ruine procede autant de la malice des Apostats, que de leur fragilité : Ie desire, heureuses Intelligences, de les secourir par vostre charitable entremise. Allez donc, Anges Tutelaires, allez Gardiens de leurs vies, descouurez leur les ruses de nos communs ennemis, faictes leur voir la beauté des vertus et la deformité des vices. Illuminez leur entendement, eschauffez leurs volontez, detournez les occasions du peché, faictes n'aistre celles qui les portent au bien. Inspirez leur la deuotion de ma Mere et la frequente participation des Sacremens. La chair d'Adam les a infectez, ma chair les purifiera : en mangeant ils ont esté estranglez, mangeant mon Corps, ils seront restaurez. On n'oublie rien pour les perdre, ie n'oublieray rien pour les sauuer. Et leur faites bien entendre que pour toute recognoissance, ie ne leur demande que le consentement de leur volonté, sans laquelle ie ne les veux sauuer, et auec lequel ils se peuuent perdre, s'ils se separent de la mienne. Et pour ce qu'il n'y à sorte de demons qui n'ait concerté à leur ruyne, i'ordonne que vous conspiriez tous à leur beatitude, que tous ensemble vous soyez les administrateurs de leur salut, les vns par assistance, les autres par illumination, et tous en general par voye de prieres.* De ce mandement et commandement procede le secours ordinaire et extraordinaire, que nous tirons des Anges, et d'autant qu'il comprend mille sortes d'aides qu'il vaut mieux experimenter que d'escrire, considerons d'autre part, plus en particulier, la haine, les ruses, et les desseins du Diable à la perdition des ames.

13. Ie me represente Lucifer Prince des mal-heureux Demons au milieu du champ de Babylone, assis dans vne chaire toute rouge de feu, luy ardant et fumant en tous les endroits, d'vn corps que i'effigieray en mon imagination le plus horrible que ie pourray. Puis i'orray comme il appelle à soy diuers Demons, et en particulier Leuiathan qui tente d'Orgueil, Baalberit qui allume la cholere, Beelzebuth qui excite l'enuie, Mammon qui attise la cupidité des richesses, Asmodee qui enflamme la Concupiscence : Beelphegor qui induit à Gourmandise, Baalin et Astaroth qui nourrissent la Paresse : Et apres ceux-cy une fourmilliere d'autres esprits immondes ausquels il parle ainsi : *Ma volonté est de reduire sous le ioug de mon obeissance, toutes les ames Chrestiennes, puis que les infideles me sont acquises, et de faire en sorte qu'aucune n'eschappe de mes pieges, aucune ne releue du Crucifix. Sus donc Esprits guerriers, puissans en malice, vaillans en audace : Courez-moy les Itales, les Allemagnes, les Espagnes, les Gaules, les Isles Britanniques : Passez la Mer Mediterrannee, donnez en Grece et par tout où le Galilean est inuoqué; brouillez leur creance, et embarrassez leur Foy par la varieté des Sectes et pretendues Eglises, qui toutes se disent les Illuminees, Reformees, Sanctifiees : Et sur l'incertitude de la vraye, parmi les vray-semblables, n'en laissez aucune qui ne soit chancellante, et consequemment hors la circonference de la vraye Foy ; Changez leur esperance en presomption, leur Charité en Amour propre : Mettez le siege Apostolique en jalousie, sous ombre de la Puissance spirituelle, que le fils de Marie a communiqué prodigalement à Pierre : faites ensorte, que pour estre estimé homme d'Estat, on croye qu'il ne se faut tourmenter de la Religion, et que pour estre bon François il ne faut estre ni Espagnol, ni Papiste. Vous auez cuidé ruiner l'Estat de France, soubs vmbre de la Religion, ruinez maintenant la Religion, soubs pretexte de l'Estat. Et si quelque Religieux en veut causer, si quelque Caphard, ou frere frapart s'en ressent, descriez-moy ceste vermine, exterminez ceste voirie ; iniuriez, calomniez, imposez : Ne leur donnez le loisir de respirer, ni de viure ; rendez-les moy si contemptibles, qu'il y ait du des-honneur à les maintenir, aymer et favoriser. Et dautant qu'il y a des Ames bigotes qui se meslent de frequenter les Sacrements, et ausquelles vous auriez de la peine à persuader le mal s'il paroissoit à nud, dissimulez auec telles personnes, et les decevez sous le voile des vertus : Et s'il est question de Religion, armez-les, et animez de zele indiscret : s'ils vacquent à l'Oraison, remplissez-les d'illusions, s'ils se mortifient, faites qu'ils minent par excez et ruinent leur complexion. S'ils veulent viure en la presence de Dieu, auec serenité d'esprit, brochez-les de scrupule, anxietez, perplexitez, melancholies, chagrins, iugements temeraires. Si c'est une Ame studieuse de pureté, ne commencez iamais de la tenter par des tentations grossieres ; mais la rendez plustost mercenaire en ses deuotions, desireuse de consolations, sensuelle en ses affections, puis la mettez en secheresse et aridité d'esprit ; affin qu'elle commence à mendier les consolations des Creatures, comme seroient compagnies agreables, lecture des Auteurs Prophanes, les Histoires Tragiques, les Astrees, les Armides, les Metamorphoses d'Ouide et semblables : Faites leur croire que ce n'est point à intention de mal faire, mais pour apprendre à parler, à respondre, à escrire. Faut apres esueiller en elles la souuenance des choses leuës, et leur former des imaginations conformes à la souuenance ; exciter la curiosité d'entendre que c'est, ne fust que pour estre propre au mariage, chatoüiller peu à peu la sensualité : veiller à ce que l'amorce prenne*

feu, premierement, en la Pensee, puis au desir: faire naistre les opportunitez pour l'action; Si elles viennent à consentir, endurcir la conscience promptement, amortir la syndereze, mettre le vice en posture d'honneur, et en former tellement l'habitude qu'elle deuienne vne seconde Nature. Il faut aussi persuader à l'Ame qui s'est laissee emporter à la passion, que c'est pour luy faire euiter de plus grands maux; et que en matière de fragilité, c'est où Dieu se monstre plus misericordieux, que l'Humilité y a plus de place, et que la Contrition en est plus aisee. Sçachez pareillement que quand l'Ame vient à se recognoistre, il luy faut permettre plustost, le Ieusne, l'Aumosne, la Prière et tout autre chose que la Confession. Car c'est par là que nous perdons en peu d'heures ce que nous auons acquis en longues années: et d'autant que le Confesseur y peut quasi tout, il ne se faut oublier de rendre la Confession suspecte, et de descrier, par quelque voye que ce soit, les Confesseurs. Au demeurant n'espargnez les bleds, les vins, les fruicts: courez l'vne et l'autre Mer, excitez les Orages, remettez sus les Duels; et si vous trouuez qu'il y ait des Edits contraires, faites reuiure les assassinats, à fin qu'ils seruent par reflexion à la restauration des Duels; N'oubliez à conseruer l'opinion et la coustume des Marchands, qu'il est loisible de vendre tant qu'on peut, et celle des artisans de seruir à veuë d'œil. Finalement pour ce que l'Ame Religieuse est nostre perdrix, fortifiez vostre nombre et vous accordez à la persecuter, et tenter, selon toute l'estenduë de vos forces. Ie promets beaucoup d'honneur à ceux qui causeront quelque mal sur Mer où sur Terre; mais ie reserue vne prerogatiue speciale à celuy qui fera tumber vn Religieux, ou vne Religieuse. Allez-donc braues Esprits, marchez, courez, volez et vous vengez de celuy qui vous a condamnez à de si horribles peines, et qui nous contraint de porter nostre Enfer auec nous, quelle part que nous puissions aller: Et puisqu'il vous tourmente tousiours, offensez le tousiours, puis qu'il vous fait la guerre sans esperance de trefue, faittes la luy incessamment, continuellement et cruellement: ô Eternité receptacle de rage!

COLLOQVE.

Il est hors de ma pvissance, ô grand Dieu, de vous remercier condignement pour vn si grand benefice que l'assistance et fidelle escorte de l'Ange, auquel il vous a pleu commettre le soin de mon salut. C'est ainsi, ô Pere de Misericorde, que vous estes vigilant et industrieux en tout ce qui me concerne: Et il ne failloit pas moindre misericorde, pour sauuer vn miserable tel que ie suis; veu mesmement qu'entre les infirmitez domestiques qui me font continuelle guerre; I'ay encores à demesler auec les Puissances aëriennes, qui sont autant de Geants, grands et puissants Esprits, lesquels par leur cheute n'ayans perdu leurs forces naturelles, nous font sentir leur puissance autant de fois que vous leur donnez main-leuee sur nous. Et c'est contre ceux-là signamment que vous m'auez donné un Garde-corps, voulant qu'il campe au tour de moy jour et nuict: Et dautant que le benefice est aussi grand, que les biens qui m'en reuiennent, et les maux que i'euite, il faut qu'il m'aide à vous en remercier, et que ie l'en supplie en toute humilité et affection.

Ie viens donc à vous, fidele amy, doux compagnon, et debonnaire Pedagogue, non tant pour vous remercier de la peine qu'il vous plaist de prendre à l'entour de moy; comme pour vous supplier d'en rendre pour moy tres-humble action de graces à celuy, par le commandement et pour l'amour duquel vous le faictes. Ie suis si pauure, si foible, et si miserable, que sans vostre aide, et le secours de la Grace, ie ne puis de moymesme auoir vne seule bonne pensee; Beaucoup moins pourrois-je entrer en la cognoissance d'vn si grand benefice; C'est pourquoy il vous plaira, à vostre accoustumee de suppleer à mon deffaut, rememorant que vous estes le subiect de ceste obligation, et vostre charité la matiere de cette hypoteque. Et d'autant que vous tenez vos iournées et peines bien employees, lors que i'employe les miennes à aymer et seruir nostre commun Seigneur, faictes que toute ma vie luy soit vn continuel Holocauste: Que ie ne viue que pour luy, je n'opere que pour luy, ie ne parle que de luy, et ne pense qu'en luy. Ie suis enclos en ce Corps, comme dans vne prison. I'y souspire, comme faisoit Ioseph dans les ceps, ô charitables escortes, secourez-nous et nous faites arriuer à la parfaite liberté; ô vrays Explorateurs de la Terre promise, encouragez nous à la conqueste de nostre vraye patrie. Diuins Conseillers, dissipez les desseins du malicieux Architofel. Seruiteurs du grand Salomon, marchez audeuant de l'Arche du Testament, et l'introduisez au lieu de sa demeure: Guides tres-asseurees, conduisez Tobie, et ne l'abandonnez durant son pelerinage, iusques à ce que vous l'aiez introduit à la maison de son Pere. Vous estes les Gouuerneurs de nostre vie, les Escortes de nostre pelerinage, les Pilotes de nostre nauigation, le Phare de nos iours; les Precepteurs qui redressez nos mœurs: les Catechistes qui espurez nos entendements, les capitaines qui marchez deuant nous aux combats, et en vn mot les plus intimes Amis que nous ayons en ce monde, vous experimentez nos necessitez; vous cognoissez la haine et la force de nos ennemis: Vous voyez nostre infirmité: vous entendez quel est le mal de l'eternelle damnation; quelle l'importance de nostre saluation; Faites que nous euitions l'vne, et paruenions à l'autre, à fin que vous puissiez presenter à Dieu, après la mortelle vicissitude de nos iours, le fruict de vos labeurs. Amen

SEPTIESME MEDITATION.

De la priere des saincts.

I. — Ce benefice est grand, et l'vn des plus vtiles à salut, s'il est vray que *la priere du iuste vaut beaucoup*, comme le dit vn Apostre (*S. Iac.*, V). Pour le comprendre, il faut considerer comme les Saincts qui sont bien-

heureux deuant Dieu, sçauent, veulent, et peuuent nous aider. Et tout premierement ils sçauent nos necessitez, voyent nos miseres, et oyent nos prieres en trois manieres. 1. en Dieu. 2. par le raport des Anges. 3. par especes imprimees ou notions infuses. En Dieu, pour ce que leur manifestant son Essence, il leur manifeste aussi toutes les choses qui concernent leur beatitude, et qui appartiennent à leur condition; l'ignorance de ce qui les touche n'estant compatible auec la souueraine felicité, qui les afranchit et de la Coulpe et de ses Apannages qui sont l'Ignorance, la Fragilité, et la Malice : Or chacun sçait que nous sommes non-seulement representez en Dieu; mais sommes en luy, viuons en luy, et subsistons en luy, plus qu'en nous mesmes : et consequemment, que qui le voit, nous voit, soudain que l'inuocation, où quelque autre liaison naturelle, où surnaturelle met de la relation entre nous et l'esprit qui ioüit de la veuë de Dieu, Miroir et Theatre volontaire où toutes choses sont exhibees en leur essence, et non-seulement representees par leurs accidens et apparences. A raison dequoy S. Pierre promettoit aux premiers Chrestiens, qu'il les auroit presens, chacun en particulier, aussi bien apres son decez qu'il faisoit en viuant. Ses paroles sont : *i'estime que c'est chose iuste tandis que ie suis en ce Tabernacle de vous esueiller par aduertissemens, sçachant qu'en brief i'ay à desloger, comme notre Seigneur mesme me la declaré : Mais ie mettray peine aussi* APRES MON DECEZ *d'auoir souuent un chacun de vous, à fin que vous puissiez auoir souuenance de ces choses* (II *S. Pier.* I). Et sainct Jean Chrysostome le comprenoit ainsi; quand en l'homelie natale des Bien-heureux Apostres, il les somme par leurs propres paroles d'interceder pour luy, et leur allegue en particulier la promesse contenuë en ce passage. (*S. Chrysost. in Natal. BB. Apost. Petri et Pauli.*)

Quand ce moyen defaudroit, le rapport des Anges y seroit tel que nous lisons en l'Histoire de Tobie, où Raphael dit : *Quand tu priois auec larmes, ie presentois ton Oraison à Dieu* (*Tob*, XII, 12). Et en Zacharie, où l'Ange de Dieu respondit, disant, *Dieu des armees iusques à quand n'auras-tu point de compassion de Ierusalem et des villes de Iuda, contre lesquelles tu as esté indigné, cette-cy est la soixante et dixiesme annee* (*Zach.*, I, 12). Que s'ils presentent nos prieres et representent nos necessitez à Dieu qui les sçait par soy-mesme; combien plus les feroient-ils sçauoir aux saincts, quand ils ne les sçauroient d'ailleurs? Veu mesmement que l'Amour qu'ils nous portent, et le soin qu'ils ont de la gloire de Dieu, et de nostre salut, les y conuie : Tesmoin la ioye qu'ils ont de la conuersion des pecheurs. *Aussi vous asseure-ie*, dit Iesvs-Christ, *qu'il y aura ioye deuant les Anges de Dieu sur le pecheur qui fera penitence.* Or se peut-on resioüir d'vne chose qu'on ignore? Peut-on prendre plaisir d'vne chose que l'on n'ait desplaisir de son contraire? La troisiesme maniere auec laquelle les Saincts oyent nos prieres et voyent nos necessitez, consiste és especes qui leur sont imprimees, et aux notions qui leur sont baillees, à l'instant que l'âme separee du corps entre en gloire : Dequoy plusieurs raisons font euidente preuue.

1. Pour ce qu'il conuient qu'vne ame heureuse soit assortie de toutes les qualitez qui sont proportionnees à sa beatitude; et qu'il seroit incompetant que l'ame d'vn vilageois, par exemple, demeurast à iamais idiote sur les Cieux : Et si elle deuient sçauante, és veritez naturelles et surnatvrelles, pourquoy non en la cognoissance des morales, et de l'Estat de l'Eglise? pourquoy non en la condition de ses Proches et des necessitez de ceux qui auec humilité et confiance implorent son secovrs.

2. On ne peut nier que les Ames, à l'issuë du corps et à l'entree du Paradis Celeste, ne soient renduës aussi intelligentes par science diuinement infuse, que l'estoit Adam quand il imposa le nom à tous les animaux au Paradis Terrestre : Et que le fut Salomon quand il fut diuinement instruit pour la conduite de son peuple; or combien fut grande cette leur science infuse ! qui la pourroit exprimer?

3. On ne peut douter que la lumiere de gloire n'opere autant en l'ame de l'heureux, que celle de Prophetie en celle du pecheur! Si donc les Prophetes ont veu ce qui n'estoit plus, et preueu ce qui n'estoit encore, pourquoy est-ce que les Saincts ? ne pourront voir et sçauoir celles qui existent?

4. Si sainct Estienne estant sur terre, au milieu du conclaue des Iuifs, à veu les choses qui se faisoient au Ciel, pourquoy est-ce que du Ciel il ne pourra veoir celles qui sont faittes sur terre? y a-il plus de distance de la terre au Ciel, que du Ciel à la terre? de Thebes à Athenes, que d'Athenes à Thebes?

5. Helie apres auoir esté rauy dans vn chariot de feu, cogneut l'Estat de la maison d'Israël sous le Roy Ioram, auquel il escriuit des lettres, qui sont mentionnees au second des Chroniques chap. vingt et vniesme; et l'on niera que les saincts s'esiouissent auec les Anges sur la conuersion des pecheurs ?

6. Sainct Paul absent de corps estoit present d'esprit avec les Corinthiens (I *Cor.*, V, 8), sçauoit, et entendoit ce qui se faisoit parmi eux, et maintenant qu'il est en gloire, il seroit ignorant?

7. Elizee disoit à Giezi, *Mon cœur n'estoit-il pas allé là, quand l'homme s'est retourné à toy de dessus son chariot, au deuant de toy*, et le cœur des saincts ne pourra estre auec nous? Les lignes sont esloignees l'vne de l'autre en la Circonference : mais elles sont nonseulement proches l'vne de l'autre, ains contiguës au Centre.

II. — Il faût considerer, que les Saincts sont en parfaite dilection auec nous, ne font qu'vn corps auec nous, ont vn même chef auec nous; et consequemment que leur *Charité ne dechet iamais*, comme dit l'Apostre, *encore que les Propheties soient abolies, et que les langues cessent, ou que la science soit*

aneantie (I *Cor.*, XIII, 8) : La foy se pert, quand son obiect est mis à descouuert ; L'esperance se perd, quand l'on possede auec assurance le bien tant desiré : Mais la Charité demeure tousiours, ainsi que l'enseigne le mesme Apostre (I *Cor.*, XIII, 13). Pareillement le second des Machabees (II *Mach.*, XV, 12), où le Pontife Onie parlant de Hieremie le Prophete dit, *Voici l'amateur de ses freres, qui prie fort pour le peuple et pour toute la saincte Cité.* Baruch le Prophete seruiteur et disciple de Ieremie cognoissoit cette mesme verité, quand il disoit : *Seigneur Dieu tout puissant Dieu d'Israel oyez maintenant la priere des morts d'Israel et celle de leurs enfans qui ont peché deuant vous* (*Bar.*, III, 4). Sainct Iean aussi, quand il expose quel est le parfum qui monte deuant le Throsne de Dieu, declare que *ce sont les prieres des saincts* (*Apoc.*, VIII, 4). Ie diray donc auec sainct Hierosme (*S. Hier. aduer. Vigil.*), *si les Apostres et Martirs estans encore reuestus de leurs corps, prioient pour autruy lors qu'ils n'estoient encore asseurez pour eux mesmes, pourquoy ne le pourroient-ils maintenant apres les Corones, victoires et triomphes? Vn seul homme, Moïse* (*Exod.*, XXXII) *a peu obtenir pardon pour six cens mille hommes de guerre : Sainct Estienne premier Martir à l'exemple de son Maistre, demanda pardon pour ceux qui le persecutoient ; Et maintenant, qu'ils sont deuant Dieu, leur credit sera moindre? Sainct Luc escrit que par les prieres de sainct Paul, la diuine bonté donna la vie à deux cens soixante seize ames, qui estoient au Nauire, et presentement apres la dissolution tant desiree de son corps, estant auec Iesus-Christ il fermera la bouche et n'osera desserrer ses levres pour ceux qui ont creu à l'Euangile par sa parole et par ses escrits?*

III. — O combien grand est le pouuoir qu'ils ont aupres de Dieu ! Et pour le mieux cognoistre, ie dois considerer comme *ils ont esté establiz Princes sur toute la terre*, ainsi que dit le Psalmiste (*Ps.* XLIV, 17) : *Que qui aura vaincu*, dit S. Iean, *et qui aura gardé les commandemens iusques au bout, Dieu lui donnera puissance sur les Nations et il les gouuernera* (*Apoc.*, II, 26). Ie dois aussi admirer les miracles que Dieu à operé par eux durant leur vie et apres leur mort, car c'est vne euidente preuue de leur pouuoir et authorité. Comme quand ie lis au quatriesme des Roys (XIII, 21) que les os du Prophete Elizée, par leur attouchement resusciterent vn mort? Et aux Actes des Apostres, que l'ombre de sainct Pierre, les mouchoirs et demy-ceints qui auoient touché S. Paul guerissoient les malades ; I'infere de là auec S. Cyrille de Ierusalem (*Catech.* 18), que leurs ames peuuent beaucoup plus, et que leurs prieres nous sont dautant plus vtiles que l'Ame surmonte le corps, le Ciel la Terre ; et l'eternité, ce qui qui est subiect au temps et au mouuement. Et dis d'abondant auec sainct Augustin (1), qu'il ne se faut estonner, si Dieu fait des merueilles par les chaines de sainct Pierre (alloustons et par ses prieres) luy estant presentement en gloire ; veu qu'il en faisoit par son ombre, lors qu'il estoit *mortel* en ce monde. Soustenons auec le mesme, que les miracles qu'il a pleu à Dieu de faire par les reliques et prieres de sainct Estienne sont innumerables : Et consequemment qu'il est vtile de prier là ou sont les sepulchres et monumens des Martyrs, dautant qu'ils seruent à rememorer le merite et le credit des ames, dont les corps et les despouilles sont au milieu de nous. Ie dois soigneusement remarquer, 1. que quand ie m'adresse aux saincts, ce n'est point pour m'arrester à eux ; ains pour les conuier de se prosterner deuant le Trosne de Dieu auec moy, et en intention, de le remercier de ma part des graces et de la gloire qu'il leur à conferee, et qu'eux aussi, de leur costé, le prient pour moy et pour toute l'Eglise Militante.

2. Qu'en ce sens, l'Inuocation des Saincts est grandement attestee par les escrits des saincts Peres.

3. Qu'auec ceste intelligence qui est celle de l'Eglise, l'on ne faict non plus de tort à Iesus-Christ, en inuoquant les Saincts qui sont en gloire auec luy, que l'on en fait à Dieu (sans comparaison toutefois), lors qu'on s'adresse à l'Ame de Iesus-Christ.

4. Que la ialousie de Dieu le Pere, en ce qui concerne sa gloire, et la Mediation de son Fils nostre Sauueur, n'est non plus offencee quand qu'elqu'vn reclame sainct Paul ; que quand le mesme Apostre se recommandoit aux Romains, Ephesiens, Thessaloniciens, Rhodiens, et aux Hebrieux ; et que quand Dieu mesme enuoia Eliphas Themanite, Baaldad Suite ; et Sophar Naamathite à Iob son seruiteur (*Job*, XLII, 8), afin qu'il priast pour eux.

5. Que comme la Paternité et Maistrise ne repugnent point entre nous à celles dont il est escrit (*S. Matth.*, XXIII, 8, 9), *ne soiez point appellez Maistres car vn seul est vostre Docteur, à sçauoir Iesus-Christ. Et n'appellez aucun en Terre Pere : Car vn seul est vostre Pere lequel est sur les Cieux* : Tout de mesme, la Mediation et intercession des Saincts ne repugne aucunement à celle de Iesus-Christ : L'vne et l'autre estans sainement entendues. Finalement, puisque la priere du Iuste faicte auec assiduité, peut beaucoup, c'est vn puissant remede à salut, que d'estre aide des Saincts ; et ce remede ne doit estre negligé, ny ne peut estre reprins de ceux qui croient la Communion des Saincts, et qui cherchent l'exaltation de la Gloire de Dieu et leur propre salut (*Iacob.*, V, 16).

Profits. — 1. I'aperçois, en premier lieu, combien detestable est l'Heresie, qui nous oste les moyens que Dieu nous a laissés à salut, les bonnes œuures par exemple, disant qu'elles ne sont ny bonnes ny meritoires : l'obeissance aux commandemens de Dieu, dogmatisant qu'il est impossible de les ac-

(1) Augustin, serm. 5, *de Sanctis*, in festo Apost. Petri et Pauli ; idem, l. XII *De civitate*, c. 8 ; et *De cura pr. mort. gerenda*, c. 4

complir; l'aide des Sacremens, de sept en niant cinq, et quant aux deux autres, ostant la realité de l'Eucharistie, et la necessité du Baptesme: Les Conseils; enseignant, que tout est commandé: Le secours, que nous pouuons esperer des saincts; soustenant qu'ils n'entendent nos prieres, et que c'est faire tort à Iesus-Christ: Ainsi de plusieurs autres.

2. Quand l'Heretique dit que c'est troubler les Saincts, que de les vouloir rendre attentifs à toutes les requestes, qui leur sont presentees, et qu'eux estans comme abismez en la iouissance de Dieu, ils ne pensent qu'à luy seul. I'apprens d'icy ce que ie leur dois respondre, qui est Qu'ils agissent, ou de meschante foy, où en mauuais Theologiens, de mesurer la capacité des esprits qui iouïssent de Dieu, auec celle de nos Ames encloses dans le corps. Car par ce moyen, en osteroit la prouidence à Dieu mesme: de peur de le voir trop occupé au soin des choses sublunaires. Nos Anges Gardiens n'auraient vne seule heure de bon temps, si toutes nos necessitez faisoient obstacle à leur beatitude, et les Bienheureux mesmes qui sont en gloire n'oseroient se regarder l'vn l'autre, si la reciproque charité les retiroit de Dieu: Et Dieu mesme seroit le plus miserable de tous, si la multitude de nos prieres et supplications pouuoit inquieter son repos. Disons plustost que comme l'Immutabilité, l'Eternité, et la Simplicité de la diuine Essence compatist auec la varieté de nos affections qu'elle contient en eminence et hors d'imperfection. Pareillement les entendemens Angeliques, et les Ames heureuses, selon la portée de leur perfection, tant naturelle que surnaturelle, voyent tout ce qui les concerne; et en la diuine Essence, et par especes imprimees, qui ne troublent non plus leur imperturbable beatitude que les habitudes, que nous auons infuses ou acquises, ne chargent point nos entendemens: et ne plus ne moins que l'air n'est troublé des especes sensibles dont il est remply. Or qui ne sçait que toutes les creatures sont autant de lignes qui aboutissent en Dieu, comme à leur vray centre duquel elles sortent et auquel elles se terminent? Qui ne sçait derechef, que tout ce Monde est, existe, et subsiste en Dieu, qui est sa cause efficiente, exemplaire, et finale, et en vn mot le vray Monde Archetype?

3. Qvant à la Mediation de Iesvs-Christ, i'auray dequoy faire taire tout esprit esgaré, quand ie luy diray qu'il n'y a qu'vn seul *Mediateur*, vn seul *Aduocat*, et vn seul *Intercesseur* qui le soit par nature, 2° par Redemption, 3° qui parle en son propre nom, 4° qui soit absolu Entremetteur, 5° seul Mediateur contenant l'vne et l'autre nature diuine et humaine, 6° seul Mediateur du nouueau Testament par le sang duquel le Pere a reconcilié et pacifié toutes choses, tant celles qui sont au ciel, que celles qui sont en terre (I *Tim.*, II, 5; *Col.*, I, 20; *Rom.*, III, 25), 7° et lequel Dieu a proposé Propitiateur à tous ceux qui croyent en luy. Ce qui n'empesche point qu'il n'y ait d'autres Mediateurs inferieurs et subalternes, l'entremise desquels se fonde sur les merites et sur la mediation du supresme Mediateur. Tesmoin l'Apostre lequel ayant dict: *Il y a un Dieu et un Moyenneur entre Dieu et les hommes* (I *Tim.*, II, 5), Iesus-Christ homme ne craint point de dire aux Galates *que la loy a esté ordonnee par les Anges et donnee par la main d'un Mediateur* (*Gal.*, III, 19), à sçauoir Moïse, lequel disoit de soy-mesme en ce temps-là: *I'ay esté entremetteur et sequestre entre le Seigneur et vous* (*Deut.*, V, 5).

4. Origene en ses lamentations entendoit bien ce qui a esté dict, que les Saincts se prosternent deuant le trosne de l'Agneau et que la voix d'vn pauure suppliant ne vise pas à l'aumosnier qui distribuë, mais au prince qui donne l'aumosne. *Ie commenceray* (dict-il) *à me prosterner à genoux et à prier tous les Saincts afin que ma priere n'osant comparoistre deuant Dieu, à raison de mes pechez excessifs, ils me secourent. O saincts de Dieu, ie vous requiers auec larmes et pleurs qui procèdent d'vne entiere douleur, que pour moy miserable vous vous iettiez aux pieds de sa misericorde.*

5. Conformement à ce qui a esté dict que la charité continuë en l'autre monde, ie remarque, comme saint Gregoire de Nazianze, en l'oraison funebre de son propre Pere, se tient asseuré que tout ainsi que de son viuant, il l'auoit aydé de ses bons enseignemens, il l'assisteroit aussi apres sa mort de ses prieres: et en l'oraison qu'il fit aux funerailles de S. Basile, il le supplie, entre autres choses, d'arrester l'eguillon de la chair, que Dieu luy auoit laissé, ou que du moins il lui obtienne la grace de l'endurer et surmonter courageusement. S. Cyprien aussi, en l'vne de ses Epistres (*S. Cyp.*, *Ep.* 57, *quæ est* 7 *lib.* I), exhorte les Chrestiens de s'entraymer charitablement à fin que si quelqu'vn est appellé de Dieu, la dilection le suiue, et que la Charité perseuere en vne vie meilleure, et au liure, *De la mortalité. Grand nombre de nos amys nous y attend, nos Peres et Meres, nos freres, enfans et autres en troupe, asseurez de leur salut, et soucieux du nostre.* Et afin que ie ne me trompe en ces termes de parentage, Sainct Ambroise m'admoneste, au liure des Vefues, que le parentage de l'esprit à plus de force à inuiter les saincts d'estre nos Aduocats et Intercesseurs, que n'en peut auoir l'alliance et la consanguinité. Et adiouste que ceste spirituelle alliance consiste en l'affinité des vertus.

6. Quand i'oy dire que la priere des Saincts est vne grace signalee de Dieu: Ie rememore que personne ne la mieux exprimée que sainct Iean Chrysostosme, au discours qu'il fait de la penitence, qui commence, *Obsecro flagito, supplico,* où il dit, *Quant à moy, i'apperçois vne preuue encore bien plus grande de la diuine Misericorde: Car quand Dieu ne trouue des hommes viuants sur terre, qui soient de telle vertu, qu'ils puissent obtenir pardon par leurs prieres, il à son recours à ceux qui sont decedez, et promet de remettre par leur entremise les pechez:* Comme quand

il dit à Ezechias, *i'auray soubs ma protection ceste Cité, pour mon respect et pour l'amour de Dauid mon enfant.*

7. D'ov i'apprendrai aussi, qu'encores que nous n'ayons aucun commandement de prier, et inuoquer les Saincts specifié en l'Escriture si est-ce que la practique s'y voit en l'ancien testament, quand ils supplient la diuine Maiesté de se souuenir d'Abraham, Isaac, Iacob, Dauid : Et au nouueau, où la Cananée s'adresse aux Apostres viuants, et où le parfum qui monte deuant Dieu est exposé de leurs prieres et Intercessions. Ie dois aussi estimer que le precepte y est, entant que nous auons tous commandement de luy obeyr sous peine d'estre traitez à la mesure des Payens, et qu'elle a estably des solemnitez, et iours de Feste, dressé des monuments et ordonné des prieres publiques, qui s'adressent aux Saincts ausquelles nous sommes tous tenus de participer.

8. Derechef, comme au faict de l'aumosne hors l'extreme necessité, et le particulier commandement qui en pourroit estre faict : c'est au choix d'vn chacun de la faire, ou de ne la pas faire, et de la donner à l'vn plustost qu'à l'autre. Pareillement, quant à l'inuocation des Saincts, hors le commandement de l'Eglise, et le scandale des autres, c'est au chois d'vn chacun de recourir à Dieu seulement, ou d'y adiouster l'inuocation des Saincts : et en cas d'inuocation, de reclamer l'vn ou l'autre, et de le faire en vn temps plustost qu'en l'autre, au choix d'vn chascun: pourueu aussi que ce soit sans taxer, ny reprendre ceux qui seroient portez de quelque autre deuotion.

9. La principale deuotion regarde Dieu, puis Iesvs-Christ; en tant qu'homme : apres sa saincte Mere, puis les Anges, et les Saincts, la priere desquels ne peut apporter ialousie à Dieu, non plus que l'honneur que nous leur rendons, veu que tout se raporte à luy. Si par exemple nous respectons la Vierge Marie et l'inuoquons particulierement, c'est d'autant qu'elle est sa bien-aymee Mere : si Sainct Pierre et Sainct Paul, c'est pource qu'ils sont ses Apostres : si les Martyrs, c'est à cause qu'ils sont ses fideles Tesmoins : et ainsi de tous les autres : Bref nous honorons Dieu en ses saincts; et inuocquons les saincts en Dieu.

10. Pvis qv'il est vray que l'Eglise souffrante, militante, et triumphante ne font qu'vn corps, duquel Iesvs-Christ est le chef mystique : Que Dieu a ordonné qu'vn chacun aura soin de son prochain : Que nous sommes en la Communion des Saincts : Que ce fut la voix du premier meurtrier de dire, *Suis-ie le gardien de mon frere :* Que Dauid se vantoit d'auoir sa part auec tous ceux qui craignent Dieu : Que les Anges damnez conspirent tous à nous perdre : Que les saincts sçauent et peuuent nous ayder; Ie ne douteray iamais qu'ils ne le veueillent sinon quand ie commenceray de doubter qu'ils soient en charité, et qu'ils voyent Dieu. Et qui plus est, puis qu'il n'y a rien de passé, et que tout est present deuant Dieu, ie luy presenterai les prieres des Saincts, et celles de sa saincte Mere, passees comme presentes, faictes pour autruy, comme si c'estoit pour moy : Ie le supplieray de me les appliquer : et particulierement celles que mon Sauueur feit pour moy, tant durant les quarante iours de son ieusne, qu'au iardin des Oliues, et sur la Croix. Et comme ainsi soit qu'elles existent tousiours deuant les yeux de sa Maiesté ; I'adiureray le Pere, et par les merites, et par les desirs de son cher fils de me les attribuer et appliquer.

COLLOQVE.

Trois et qvatre fois hevrevses Ames qui estes deuant Dieu. I'ay autant et plus à m'esiouïr de ce que vous estes, qu'à me douloir de ce que ie suis, encore que ie sois, et me recognoisse l'vn des plus grands pecheurs de la Terre. La raison en est peremptoire, par ce que vous honorez plus nostre commun Seigneur, que ie ne le des-honore : Vous estes plus pures, que je ne suis impur; plus iustes, que ie ne suis iniuste, plus heureuses, que ie ne puis estre miserable. Et c'est dequoy ie remercie, de toutes mes forces, celuy qui vous a bien-heurees, le benissant sans cesse de ce que la moindre d'entre vous luy apporte plus de gloire, que tous les pecheurs du monde ne luy causent de des-honneur; Et ne peus m'empescher que ie ne die à moymesme, au fort de ma misere : *Courage mon Ame si nous sommes miserables, nous auons des freres qui sont heureux ;* Si nous sommes pauures, ils sont riches : Si nous sommes pecheurs, ils ne le peuvent offencer : Si nous ne le sçauons où voulons seruir, ils le sçauent et le peuuent et le veulent. Benist soit nostre Dieu, qui s'est reserué de tels serviteurs, dont le moindre vaut plus que tous les maudits Demons et toutes les ames damnees. O si ie pouuois estre vn iour de leur nombre ! o si ie les imitois ! o si ie tenois le chemin qu'ils ont frayé ! que i'estimerois heureuse l'heure de ma vocation. Mais mon Ame si nous y manquons, helas que deuiendrons-nous ! vaudroit-il pas mieux mille fois n'auoir iamais esté, où que dez maintenant nous fussions aneantis, que de n'assubiettir nostre estre à celuy duquel nous le tenons, et qui est l'Estre mesme ! Ma chere Ame changeons de demarche; Mon vnique faisons mieux. Nostre demarche sont nos affections, espurons les : nos mœurs sont dissipées, composons les : nos voyes sont esgarees, redressons les : et pour ne plus errer, suiuons les Saincts, et mettons nos pieds dans leurs pistes. Ils estoient formez de mesmes principes que nous, cimentez de mesmes elements que nous, pestris de mesmes qualitez, subiects à mesmes tentations, exposez à mesmes dangers, attaquez de mesmes ennemis, menacez de mesmes suplices : leur poictrine n'estoit ni d'acier ny de bronze : leur Nature estoit fraisle et fragile comme la nostre : Le Monde abayoit apres eux comme apres nous : La chair leur estoit rebelle : Sathan ne les espargnoit : Et quand ils ont surmonté leurs ennemis, ils ont surmonté les nostres. Nous faisans voir, que si nous voulons, nous en viendrons à

bout comme eux, non de nous-mesmes, mais auec les mesmes aides qu'ils auoient. Estoient-ils secourus de Dieu? nous le serons : assistez de sa grace? et nous aussi : fortifiez par les Sacremens? nous pareillement: favorisez des autres saincts qui les auoient precedez? ils nous fauoriseront, et eux mesme se ioindront à eux. Bref nous auons vn mesme Createur, Pere et Redempteur, vne mesme Eglise pour Mere, vne mesme escriture pour Liure de Vie, vne mesme parole pour receuable nouuelle, mesmes commandemens, mesmes Conseils, mesmes Promesses, mesme Assistance, et s'il ne tient à nous, en fin vne mesme Récompence. O Iesus-Christ sainct des saincts et l'aisné de la maison de Dieu, soyez moy propice : Vous estes l'Ocean d'où sortent, et où retournent les fleuues de toute saincteté : Vos merites font les nostres, et la grace ne nous est donnee que par vous; Faictes ô mon Sauueur, que ie sois selon le cœur de vostre Pere, et que si ie ne suis sainct, du moins, ie sois en vostre grace, et ne sois pas vostre ennemy. Que le feu me consomme plus tost, l'eau m'engloutisse, la Terre me deuore, que de plus viure pour vous offencer.

O Mere, Royne des Anges, Emperiere du monde, la plus pure entre les pures, la plus saincte d'entre les sainctes, par les flancs qui ont porté mon Redempteur, et par les mammelles qui l'ont alaicté : Ie vous adiure, ô Immaculee, et vous supplie, ô la plus charitable qui soit et qui ne sera iamais entre toutes les pures Creatures, qu'il vous plaise de m'obtenir cette grace, que les offences que j'ay commises contre vostre cher Fils, me soient pardonnees, et qu'à l'aduenir, ie ne l'offence iamais.

Et vous ames tres-heureuses, qui auez droit de bourgeoisie en la celeste Hierusalem, Ames qui estes assises à la table du grand Roy, faites nous part des reliefs et des miettes qui auancent à vos diuins repas. Espouses du grand Assuere, vostre mariage a esté contracté icy bas : Iettez vos yeux debonnaires sur nous, et nous rendez participans de vos benignes influences : Moissonneurs du Celeste Boos, laissez quelques espics pour ceux qui glanent apres vous ; Fideles explorateurs de la terre promise, puisque vous tenez la grappe en la main, faites que quelque liqueur en distile iusque à nous : Colombes qui nichez sur l'arbre de vie, deliurez-nous, du Sacre infernal, des Harpies et Oiseaux tripiers qui ne cherchent qu'à faire curee de nos ames. Agneaux sans macule, qui paissez sur les montagnes de Sion, ayez soin de la Brebis errante que vous voyez dans le desert de ce Monde, continuellement exposee à la mercy des Loups. Et vous, sur tous, ô diuin Salomon, qui bastissez le Temple de vostre gloire, du Liban de ce monde, conseruez et reseruez-nous pour estre vn iour les materiaux de la diuine Sion : Et comme le marteau ne fut ouï en la structure de vostre maison ; Ainsi les passions et persecutions de cette vie ne puissent rien sur les pierres d'eslite, destinees pour vn si noble Edifice. Ainsi soit-il.

HVICTIESME MEDITATION.

Du merite des bonnes œuures.

I.— Il faut considérer, qu'il y a cinq sortes d'œuures, *Viue*, *Morte*, *Mortifere*, *Mortifiee*, *Viuifiee* (*Ezech.*, XVIII, 9).

La *Viue* est celle qui est faicte en grace, et qui est accompagnee de Charité, auec laquelle, dit Dieu, *le Iuste viura* (*S. Matth.*, X, 41) : s'il donne vn verre d'eau, il ne perdra sa recompence, et de laquelle aussi l'Apostre a laissé par escrit, *que la vie opere en nous* (II *Cor.*, IV, 12).

La *Morte* est celle qui est bonne et moralement loüable de soy : mais qui est operee par celuy qui est en peché mortel : laquelle par faute de grace iustificante (seul formel principe de vie) est morte et n'a aucun rapport à l'eternité, œuure neantmoins qui ne laisse d'estre bonne, d'autant qu'elle sert ou à euiter vn autre peché, ou pour disposer l'Ame à se recognoistre, ou à donner bon exemple, ou à vivre plus long-temps, et plus heureusement. Telles furent les vertus de Socrate, Epictete, Seneque, et leurs semblables : telle la foy de plusieurs que S. Iacques appelle *Morte*, d'autant qu'elle n'est accompagnee de charité.

La *Mortifere* est le mesme peché, duquel il est escrit, *L'ame qui pechera mourra* (*Ezech.*, XVIII, 20). Et ailleurs, *Si le Iuste se destourne de sa Iustice et qu'il fasse Iniquité, il mourra en sa preuarication, par laquelle il a transgressé, en son peché, par lequel il a offencé* (*Ibid.*, 24). Et à ce mesme propos, vn Ange disoit, *que ceux qui font l'iniquité sont ennemis d'eux-mesmes* (*Tob.*, XII).

L'œuure *Mortifiee* est celle qui estoit auparauant meritoire, lors que celuy qui la faisoit estoit en grace, et deuient comme morte par la mort spirituelle de son autheur. *Si le Iuste*, dit l'Oracle de vie, *se destourne de sa Iustice, et qu'il fasse iniquité selon toutes les abominations que le meschant a accoustumé de faire, il mourra, et toutes les Iustices qu'il aura faictes ne seront point ramentuës, à cause de son forfait, et à cause du peché, qu'il aura commis.*

L'œuure *Viuifiee*, est la susdite, quand elle reprend la vie qu'elle auoit autrefois, et ce parce par la conuersion de son Autheur, ensuite de ce que Dieu en a determiné par Ezechiel, disant : *Les transgressions du pecheur penitent ne seront point reduictes en memoire, mais il viura en la Iustice qu'il a faicte* (*Ezech.*, XVIII, 21,). Et c'est la Robe premiere qui fut rendüe au Prodigue par le commandement de son Pere, selon S. Augustin et S. Hierosme (*Notat S. Aug.*, *l.* II QQ. *Euang.*, *c.* 32. *S. Hier.*, *Epist. ad Damas.*).

II. — Toute œuure *Viue* ou *Viuifiee* à quatre qualitez : car ell'est, *Meritoire*, *Satisfactoire*, *Impetratoire*, *Consolatoire*. De la premiere il est escrit que *le fils de l'homme rendra à vn chacun selon ses œuures* (*S. Mat.*, XVI, 27; *Rom.*, II, 6; *Apoc.*, XXII, 12; *Ps.* LXI, 13). De la seconde, Daniel disoit

à Nabuchodonosor, *Rachette les pechez par ausmosnes* (*Dan.*, IV, 24). A raison de la troisiesme, Dieu promit à Abraham, *Parceque tu as fait cette chose, ie te beniray en benedictions* (*Gen.*, XXII.) De la quastriesme il est escrit, *Dites au Iuste, bien te soit:* Et ailleurs, *la conscience du Iuste est un festin continuel* (*Esa.*, III, 10, *Prou.*, XV, 5).

Entre ces quatre proprietez de la bonne œuure, il y a cette difference que la seule premiere demeure personnelle à son autheur, c'est à sçauoir *le Merite* sans qu'il puisse estre communiqué à autruy; Dieu disant par Ezechiel, *la Iustice du Iuste sera sur luy* (*Ezech.*, XVIII, 20). *La Satisfaction, l'Impetration et la consolation* se peuuent estendre et communiquer à ceux qui sont inserez par grace au corps mystique du fils de Dieu, et qui sont consequemment en la Communion des Saincts. Ainsi satisfaisoit l'Apostre, *accomplissant en sa chair ce qui restoit aux passions de Iesus-Christ, pour son corps qui est l'Eglise.* Et ailleurs, il desiroit d'estre *Anatheme pour ses freres* (*Col.*, I, 24, *Rom.*, IX, 3). Ainsi Daniel ieusnoit et s'affligeoit pour le peuple qui estoit captif en Babylone (*Dan.*, X, 12). Quant à *l'Impetration*, Iob sacrifioit pour ses enfans et pour ses amys (*Iob*, I, 5); Et de *la Consolation*, il est escrit, *qu'il y a ioye au Ciel sur vn pecheur qui faict penitence* (*S. Luc.*, XV, 10); et ailleurs, que nos œuures ayent à reluire de telle sorte deuant le monde, *que nostre Pere Celeste en soit glorifié* (*S. Matth.*, V, 16).

III. — La plus noble et la plus excellente de ces quatre proprietez, est la *Meritoire* à laquelle respond mesme par condignité, et en rigueur de iustice, la veüe, possesion, et iouyssance de l'essence de Dieu, auec les autres appartenances de la gloire eternelle. Et pour le bien comprendre, il faut considerer les causes du merite et de toutes les bonnes œuures qui se font au monde. La premiere est *l'Efficiente*, principale, et c'est Dieu mesme, premier Auteur, Moteur, et Promoteur de toute bonne action et intention, lequel opere toutes choses en tous, qui donne non seulement le vouloir, mais aussi le parfaire et qui coronne en nous ses œuures (*Ad Philip.*, II, 13, *Ioan.*, XV, 5). Or Dieu ne fait rien qui ne soit digne de luy, et de la fin à laquelle il le rapporte. Cette fin est sa gloire, laquelle consequemment à son influence sur toutes les actions, paroles et pensées, qui la regardent: et c'est la seconde cause nommee *Finale*: la troisieme est la *Meritoire*, c'est à sçauoir Iesus-Christ mesme sans lequel on ne peut, ny dire, ny faire, ny penser chose aucune qui puisse paroistre deuant Dieu son Pere (I. *Cor.*, XII, 3); la bonté duquel a esté telle enuers nous, qu'il n'a pas voulu meriter seulement pour nous; mais d'abondant a daigné nous donner, et tellement appliquer ses merites, que en luy, et par luy, nous puissions meriter, quand ce ne seroit que de donner comme luy-mesme en a baillé l'exemple, vn verre d'eau (*S. Matth.*, X, 42).

La quatriesme est *la Formelle*, qui est la *Grace*, par laquelle l'Apostre disoit, *qu'il estoit ce qu'il estoit*, et desiroit *qu'elle regnast en nous par Iustice, comme par elle nous sommes iustifiez* (I *Cor.*, XV, 10, *Rom.*, V, 21). Tout ainsi donc que la Bague prend sa valeur du diamant, où de l'escarboucle qui luy sont enchassez; Ainsi nos actions tirent leur prix de la grace, qui n'est iamais sans la Charité, ni la Charité sans les perfections, que sainct Paul luy attribuë en la premiere aux Corinthiens, chapitre treiziesme (*v.* 7, 8).

La cinquiesme est *l'Exemplaire*, qui est la vie de Iesus-Christ, sur laquelle toute louable action doit estre moulee; Et quand par Charité, l'Ame luy est vnie, ses actions sont *cachees ez siennes*, comme parle l'Apostre, *ensepuelies et viuifiees auec luy* (*Col.*, III, 3, *Gal.*, II, 20, I *Cor.*, I, 5), l'Ame a sa vie en luy, et par luy deuient opulente en toutes manieres, ne plus ne moins que le fer iette en la fournaise, emprunte les qualitez du feu, et semble estre changé en sa substance, par, ainsi *toutes choses sont à nous, nous à Iesus-Christ, et Iesus-Christ à Dieu* (I. *Cor.*, III, 23).

La sixiesme est la cause *Instrumentaire* qui est de deux sortes, *conioincte* et *separée*: celle-cy, sont les Sacremens; celle-là, son sang et sa Passion. Car comme l'infusion de l'eau dans le vin luy apporte cette perfection, qu'elle prend la couleur, la saueur et la force du vin: Ainsi nos actions en vertu de la susdite transfusion et incorporation auec celle du Fils de Dieu, sont rehaussees surnaturellement, et comme deifiees: à raison dequoy l'Apostre veut que iusques au boire et au manger, tout soit faict en Dieu (I *Cor.*, X, 13), lequel nous regarde, non en nous mesmes, mais en son cher Fils. Et pour denoter cette vnion, il a voulu qu'en la consecration du Calice on meslast vn peu d'eau auec du vin.

La septiesme raison pour laquelle les bonnes œuures sont meritoires, procede *des promesses que Dieu nous a faittes*, à sçauoir qu'il recognoistra vn chacun selon ses œuures: Qu'il rendra le loyer à vn chacun: Que nous aurons pour recompense la vie eternelle (1). Parquoy tout ainsi que Saül estoist obligé de donner sa fille Micol à celuy qui surmonteroit Goliath; et David le pouuoit sommer en rigueur de Iustice, de tenir sa promesse; ores que l'acquisition d'vne si digne Espouse ne luy eust cousté qu'vn iect de fonde: Ainsi quand nos œuures seroient encore plus viles et abiectes qu'elles ne sont, en ce qui est de l'homme, pourueu qu'elles soyent faictes en Dieu, et pour Dieu, elles sont veritablement meritoires de vie eternelle, tant pour les raisons susedites, comme pour ce que Dieu s'y est engagé de parole.

Profits.—1. De la susdite distinction des œuures, i'apprens que quand vn homme est destitué de la grace, c'est vn Vaisseau qui n'a ny gouuernail, ny Pilotte: c'est vne Brebis sans pasteur, vne Ville sans Magistrat: vn Monde, si dire se peut, sans Soleil, vn corps sans ame, vn Ame sans esprit, et vn Esprit sans

(1) S. Matth., XVI, 27; Rom., I, 6; S. Matth., V, 12; Ezech., X, 41, 42, XX, 8; S. Marc, IX, 40; S. Luc, VI, 35, IX, 47, I Cor., III, 8; II Reg., III, 14

Dieu. Car tout ainsi comme apres le depart de l'Ame, le corps deuient vne Carcasse sans mouuement ny sentiment: ainsi l'Ame depouillee de la grace, ne peut faire action, dire parole, auoir pensee aucune qui soit digne de comparoistre deuant Dieu : Et comme le corps mort pourrit et se corrompt tousiours dauantage, plus il demeure sur terre; Pareillement l'Ame qui est en peché mortel croist en corruption, aueuglement, malice, mauuaise odeur, et scandale, plus elle croupit en son iniquité, ordure, et mauuaise habitude.

2. Comme ainsi soit qu'il n'y a rien de grand hors de Dieu ni sans Dieu, ny en comparaison de Dieu; les choses qui sont faites sans luy, hors de luy, ou contre luy, ne peuuent releuer pour excellentes qu'elles soyent ou puissent estre selon le monde. Et puis qu'il est l'Estre mesme, il faut tenir et releuer de luy pour estre quelque chose. Derechef comme pour tenir de luy naturellement, il faut luy estre vni par les principes de Nature, qui sont la matiere, la forme, et leurs dependances : Ainsi pour tenir de luy surnaturellement, il luy faut estre vni par les principes de gloire, qui sont la Grace, la Charité, et leurs appartenances vertus Theologales, Cardinales et Morales.

3. Vray est que comme Dieu ne laisse aucun mal sans le chastier, aussi ne laisse-il aucun bien sans le recompenser; et de là vient qu'il donne encore quelque guerdon aux œuvres qui sont moralement bonnes, jaçoit qu'elles n'ayent le principe de vie surnaturelle; et par ainsi les Romains eurent la Monarchie du Monde, selon sainct Augustin, pour ce qu'ils estoient ou les plus vertueux de leur temps, ou les moins vitieux. Il est vray aussi que telles œuures disposent l'Ame en quelque façon, et la rendent ou plus idoine, ou moins inhabile à receuoir la grace iustifiante.

4. La raison claire et peremptoire, pourquoy toute œuure est morte sans la grace, est pource que elle est le seul principe de vie surnaturelle, lequel principe venant à defaillir, la vie luy defaut : tout ainsi comme ce qui n'a l'ame vegetante ne peut croistre : ce qui est priué de la sensitiue n'a aucun sentiment; et ce qui est destitué de la raisonnable, est sans discours : Bref les choses ne peuuent ni porter ni pousser plus haut qu'est la portee et l'energie de leur forme : Il n'y a donc rien qui nous doiue toucher de si pres que la Manutention et conservation de la grace.

5. De cet antecedent, apparoist la difference qui est entre les œuures *mortifiees*, et les *mortes* : Car l'œuure *morte* ayant esté faitte en estat de peché mortel, n'a iamais eu le principe de vie : *la mortifiee* au contraire, a eu le principe de vie, comme ayant esté operee par la personne lors qu'elle estoit en grace. D'où prouient que quand le pecheur se recognoist, il recouure les œuures *mortifiees* quasi comme par droit de regrez, ou pour mieux dire, de resurrection et regeneration : ce que l'on ne peut dire des *mortes*, d'autant que n'ayant iamais eu le principe de vie, elles ne peuuent consequemment auoir celuy de regeneration ou resurrection.

6. L'œuure *viuifiee* m'admoneste d'vn traict admirable de la misericorde de Dieu ; En ce que sa diuine Majesté n'impute point au pecheur qui retumbe en quelque faute apres s'estre recogneu, les pechez prealablement pardonnez, (excepté en ce qui est du surcroist de l'ingratitude) : et quand le Iuste qui est tumbé, se releue, il luy rend ses bonnes œuures et la robe de Iustice, que S. Luc appelle l'Estole premiere, ou premiere robe (*S. Luc*, XV). Tant il est vray que la Misericorde surpasse la Iustice en tous les effects qui redondent sur la Nature humaine.

7. Les malheurs, qui accompaignent l'œuure *mortifere* m'enseignent, que toute la sagesse de l'homme consiste à euiter le peché mortel. L'homme qui est en estat de grace est grand pour pauure qu'il soit de biens exterieurs : En estat de peché, il n'est rien, voire pire que le rien, pour riche, sçauant et puissant qu'il puisse estre : O en fussions nous là, que l'on peust dire de nous ce que l'on disoit de sainct Iean Chrysostome. *En vain vous menacez cét homme, il ne craint rien au monde, que le seul peché.*

8. De ce que toute bonne œuure est *meritoire, satisfactoire, impetratoire, et consolatoire;* l'apprens le tort que ie fais à moymesme, et aux autres, quand ie desiste de faire des bonnes œuures : et l'obligation que nous auons aux saincts et à tous les fideles seruiteurs et seruantes de Dieu, puis-que en le seruant ils nous seruent, et en faisant pour eux mesmes, ils font aussi pour nous.

9. Sur tout, i'apprens l'obligation infinie que i'ay à Iesus-Christ. Voyant que luy seul a peu meriter pour moy, comme ainsi soit qu'il n'y a que le chef qui ait influence sur tout le corps, et que sa Saincte Mere est le col, par l'entremise duquel elle derive sur nous.

10. Cette obligation redouble, quand ie considere qu'il n'a rien merité pour soy, hors l'exaltation de son nom, et la gloire de son corps : attendu que sa tres-saincte Ame fut aussi heureuse essentiellement dés l'instant de sa Creation qu'elle l'est aujourd'huy. De sorte que tous ses merites sont miens, et tout ce qu'il a enduré, dit, fait et pensé est à moy; ce sont mes richesses, c'est mon heritage et mon thresor.

11. La grace comme *cause formelle*, est celle qui releue et donne le prix aux actions naturelles : Et cette grace comme grande princesse ne va iamais seule; elle conduit à sa suite la Foy, l'Esperance, la Charité, vertus Theologales. La Iustice, la Prudence, la Force, la Temperance, vertus Cardinales : la Sapience, la Science, l'Intellect, le Conseil, la Valeur, la Pieté, et la Crainte de Dieu, qui sont les dons du sainct Esprit : Et de plus la Charité, Paix, Patience, Debonnaireté, Bonté, Longanimité, Mansuetude, Foy, Modestie, Continence et Chasteté, qui sont les fruits du mesme sainct Esprit (*Galat.*, V, 23). Et faut noter que tout cela est aneanti par vn seu

peché mortel ; qui pourra donc nier que son action ne soit mortifere? et que celle de la grace ne soit viue, et viuifiante?

12. Le Sainct Apostre appuié sur l'energie de cette Grace, et sur les merites du Fils de Dieu, ose bien dire escriuant à Timothee, lors qu'il estoit comme à la veille de son depart de ce monde, *Quant au reste, la Coronne de Iustice m'est gardee : laquelle en cette iournee là me sera renduë du Seigneur iuste Iuge, et non seulement à moy, mais aussi à tous ceux qui ayment son aduenement* (I *Tim.*, IV, 8). Où il faut obseruer, qu'il n'appelle point la gloire eternelle, *don gratuit*, mais *Coronne de Iustice :* Il ne dit point qu'on *la lui baillera*, mais *qu'elle lui sera reseruee ;* Non seulement *par son Pere misericordieux ;* Mais *par son iuste iuge* et qu'il *ne la lui donnera pas*, mais *qu'il la lui rendra et à tous ses semblables:* Paroles dont il n'vseroit iamais, comme le remarque sainct Augustin, si les actions des Saincts n'estoient meritoires, et si elles n'estoient rehaussees par toutes les raisons allegueеs cydessus (*S. Aug.*, *in Psal.* LXXXII, *sub finem*).

13. Il faut donc euiter, en cette Doctrine, les deux extremitez, contre lesquelles sainct Augustin a tant combattu : L'vne des Manicheans, qui sous pretexte d'attribuer tout à la grace, abolissoient le merite des œuures : l'autre des Pélagiens, qui deferoient tant aux œuures, qu'ils préiudicioyent à la grace, L'entredeux est, que véritablement, c'est Dieu, d'où depend premierement et principalement nostre salut; comme aussi les degrez de gloire où parviendront les Esleuz. Mais c'est auec telle condition, qu'estans preuenus et assistez de sa grace, ils y cooperеront par œuures meritoires, faittes en charité, et par vne fidele obeissance renduë à ses commandemens.

COLLOQVE.

L'obligation que nous auons à vostre Majesté, ô supreme architecte du monde, prend ses accroissemens à proportion de la grandeur des graces, qu'il vous a pleu, et et plaist à toute heure de nous communiquer. Ell'est grande, en ce qu'il vous à pleu nous creer à vostre image et semblance : Plus grande, de nous auoir faicts et formez pour vous mesmes : tres-grande de nous auoir offert, acquis et reconquis l'heritage qui consiste en la possession de vous mesmes : suremi-nente de nous auoir faict vn tel don, et tel transport de vostre cher Fils, qu'en vertu de ses merites, nous puissions meriter d'être legitimes heritiers d'vn tel Pere, et dignes cohéritiers d'vn tel Fils : l'Enfant qui reçoit de ses progeniteurs vne telle Education, qu'en fin l'on puisse dire de luy, qu'il merite de iouyr de leurs biens et de leur succeder, leur est trop plus redeuable, que s'il n'héritoit d'eux autre chose, que les biens qui sont plutost maux, que biens, à qui n'en sçait vser. Quelle grace est-donc celle-cy que nous, qui ne sçaurions auoir vne bonne pensee de nous mesmes, puissions neantmoins monter si haut auec vostre grace, que de faire des œuures dignes d'vne telle recompense! O qu'il fait bon negotier auec vous! qu'il fait bon estre en vostre grace! la cherir, la rechercher, et mourir mille fois plutost quant au corps, que de la perdre : ne fust-ce, que pour vn moment. Helas que sommes nous sans elle! et que ne pouuons-nous auec elle! Auec elle nous sommes et à vostre Image, et à vostre semblance : sans elle, nous retenons vostre Image et sommes à la similitude des bestes. L'experience iournalière nous fait veoir, que si quelqu'vn nous est agreable, ses actions nous plaisent ; s'il nous desplait, elles nous desagreent : pourquoy donc ne me seruiray-ie de cette instruction à fin de me maintenir en la possession d'vn si grand bien, qu'est l'honneur de vostre bien-vueillance. Et quand il faudroit encourir la disgrace du monde, et l'inimitié de toutes les creatures pour cet effect, qu'importeroit cela, en comparaison d'vn bien qui comprend et attire auec soy toute sorte de biens? Donnez moy, Seigneur, donnez moy vostre grace : si ell' estoit en vente, ie l'achepterois à quel prix que ce fust, y allast-il de tout ce que i'ay au monde. Ell' est la vray pierre Philosophale, qui change tout en or : elle est cette admirable poudre d'iniection qui sublime nos actions, et les exalte de telle sorte, qu'elle les releue iusques à l'Immortalité : Par elle, vous agissez en nous, et par nous : Par elle, nous sommes vniz, et incorporez auec vostre fils : Par elle, nostre vie est cachee en la sienne : Par elle, vous nous contemplez en luy, et luy en nous : Par elle, tout ce qui est vostre est aussi nostre, et tout ce qui est nostre est vostre : Par elle, vous estes nostre Pere, et nous sommes vos enfans. Par elle, Iesus est nostre frere aisné, et nous sommes ses puisnez. Par elle, vous regnez en nous, et nous en vous : Par elle, vostre cher fils nous communique tous ses biens : et par elle, nous les vous offrons et rendons : Par elle, il est en nous et nous en luy : Par elle, il agit en nous et nous auec luy : Par elle, il merite en nous, et nous meritons en luy : Par elle, nous auons de quoy meriter, satisfaire et impetrer : Par elle, nous sommes en la Communion des Saincts : Par elle, nous participons à leurs œuures et satisfactions, qui ne sont autre chose que ruisseaux yssus de votre ocean, que rayons emanez de vostre splendeur. Car tout ainsi que le Soleil (œil du monde) ayant esté situé et colloqué par vous au milieu des planettes, illumine les cieux qui sont au dessus et au dessouz de luy : Pareillement Iesus-Christ vostre cher Fils, et nostre tres honore Frere, a communiqué ses merites, splendeurs et influences à tous les esprits bienheureux, et à toutes les ames qui ont esté depuis la premiere constitution des siècles, et qui seront iusques au bout du monde. De sorte que quand nous exaltons les Saincts, et celebrons leurs merites, nous ne faisons autre chose, qu'annoncer, rememorer et reuerer ceux de nostre commun Redempteur ; tout ainsi que qui loue l'eau du ruisseau, il exalte celle de la source. Et c'est ainsi que les fleuues re-

tournent à la mer d'où ils sortent. Ainsi Iesus est l'Alpha et l'Omega du monde : le principe et la fin de toutes choses. A luy, à vous, et au bienheureux S. Esprit soit donc honneur, et gloire en l'immortalité des siecles. Ainsi soit-il.

NEVFVIESME MEDITATION.

De la recompense que Dieu donne aux bonnes œuures.

I. — Pour tirer profit de ceste Meditation, il faut examiner les Sentences qui suiuent : *Si tu veux entrer en la vie, garde les commandemens* (*S. Matth.*, XIX, 27). Le Fils de l'homme *viendra en la gloire de son Pere auec ses Anges, et lors il rendra à un chascun selon ses œuvres* (*Matth.*, XVI, 27). Ne vous abusez point, *Dieu ne peut estre mocqué : car ce que l'homme aura semé, il le moissonnera. Qui seme en sa chair, moissonnera aussi de la chair, corruption : mais qui seme à l'Esprit, moissonnera de l'esprit vie eternelle. Ne nous lassons donc point en faisant bien : car nous moissonnerons en sa saison. Dieu rendra à un chascun selon ses œuures : à sçauoir à ceux qui, auec patience à bien faire, cherchent gloire, honneur et immortalité, vie eternelle : mais à ceux qui sont addonnez à contention, et qui ne se rangent à la verité, et qui n'obeyssent à Iustice, Indignation et Ire* (*Galat.*, VI, 7; *Rom.*, XI, 6, 7). Par ces paroles, il appert que Dieu a esgard aux œuures : non par prescience qui soit comme cause d'election, mais comme à partie ingrediente, et concomitante de predestination : car comme Dieu n'a esleu personne depuis l'usage de raison, qu'à condition de cooperer à sa grace : aussi personne ne peut arriver à la participation de sa gloire sans les œuures. Et en substance, faut noter que Dieu donne la Beatitude comme couronne, apres nous auoir donné les moyens d'y paruenir, et d'acquerir par Iustice ce à quoy il nous a predestiné par grace; sçauoir est en gardans ses commandemens, faisans de bonnes œuures, maintenans la vraye foy, et respondans à ses inspirations; lesquelles choses, auec la gloire mesme qui les suit comme recompense, sont les effects de la Predestination que nous mediterons cy-après.

II. — Puisque merite et recompense sont termes correlatifs, qui se presupposent l'un l'autre; et la vie Eternelle est appelee en la saincte Escriture *Recompense* (*S. Matth.*, XX, 9), il s'ensuit qu'elle presuppose de nostre costé, *le merite*. En sainct Matthieu (V, 12) elle est nommee *le denier iournalier* que le Pere de famille donne à ses ouuriers, *le salaire* qui nous est reserué sur les Cieux (*Rom.*, II, 11), *et la recompense*, de laquelle il se faut resiouïr. Et quand il est si souuent escrit que *Dieu n'est point accepteur de personnes :* qu'il *iuge sans acceptation :* qu'il *n'a point d'esgard à l'apparence :* qu'il *examine les œuures d'vn chascun* (*Galat.*, II, 6), et donne à tous selon leur merite et demerite, n'est-ce pas dire et confirmer le mesme?

III. — Il faut peser, que quand la mesme Escriture parle de la vie eternelle et des bonnes œuures, ell'vse de particules illatiues et causatiues, *Possedez le Royaume qui vous est preparé dés l'origine du monde : car i'ay eu faim, et vous m'auez rassasié : i'ay eu soif,* etc. (*S. Matth.*, XXV, 34). Et ailleurs : *d'autant que tu as esté fidele en peu de chose, ie t'establiray sur plusieurs* (*S. Matth.*, XXXV, 21). Derechef, *ceux-cy viennent d'vne grande tribulation, pourtant ils sont deuant le throsne de Dieu* (*Apoc.*, VII, 15). Elle dit aussi que les actions et passions de cette vie produisent en l'immortelle *vn poids eternel de gloire;* Que *ce que l'homme semera, il le moissonnera;* Que *nous operions nostre salut auec tremblement et crainte* : Que *la vie eternelle se donne à tiltre de Iustice :* Que *Dieu n'est point iniuste pour oublier nostre œuure :* Que *bienheureux est celuy qui endure tribulation, d'autant qu'après auoir esté esprouué, il aura la recompence eternelle* : Que nous soyons *fideles iusques à la mort*, et qu'il nous donnera *la Coronne de vie* : Que *quiconque aura delaissé maison, frere, sœurs, Pere, Mere, femme, enfants, ou autres biens pour le nom du fils de Dieu, il en receura cent fois autant et aura la vie eternelle :* Que *la pieté sert à toutes choses, et qu'ell'a promesse de la vie presente et de la future*. Finalement nous sommes exhortez à nous rendre *dignes de la vie eternelle*, laquelle pource est appelee Couronne, Prix, Gage, Depost, Retribution, Salaire : Termes qui seroient tres-impertinents si Dieu n'auait esgard aux merites.

Profits. — 1. De ces considerations, ie tire l'intelligence de plusieurs passages de l'Escriture, où la vie eternelle est appellee *Grace*, et où il est dit qu'elle se donne *par misericorde :* Que les Passions de cette vie ne luy peuuent estre *condignes* c'est à dire ne luy sont proportionnees : Que Dieu nous a esleu *par sa bonté*, et semblables. Car cinq propositions respondent à cette instance nettement et clairement. 1. La vie eternelle est appellee *Grace*, d'autant qu'en vertu de la Grace elle s'acquiert, et que la Gloire se repose sur la Grace comme sur son principe, d'où vient qu'elle est nommee *Gloire commencee*, et la Gloire, *Grace consommee*. 2. Elle se baille par misericorde, d'autant que par misericorde Dieu tire les Predestinez de la commune masse de Perdition où ils étaient enveloppés par le peché du premier homme. 3. Par misericorde, il leur donne la grace de se repentir de leurs fautes, et de se releuer apres de leur cheute. 4. Par misericorde, il les preserue de beaucoup de pechez qu'ils commettroient s'ils n'estoient specialement assistez. 5. Par misericorde, il leur baille le don de Perseuerance, qui consiste à faire tousiours sa saincte volonté, et à ne se departir iamais de l'obeissance qui est deuë à ses commandemens; et s'il leur aduient qu'ils se fouruoyent, leur donner la grace de se recognoistre et repentir efficacement auant que de mourir.

(1) II *Cor.*, IV, 17; *Gal.*, VI, 7; *Phil.*, II, 2; *Hebr.*, X; S. Luc, I, 12; *Apoc.*, II, 10; S. Matth., XIX, 29; I. *Tim.*, IV, 8; *Apoc.*, III, 11.

2. Qvant à la condignité, i'apprens que les passions de cette mortelle vie ne sont à l'equipolent de l'eternelle considerce en elles mesme. Et que en terme de *Merite*, et en tant que iointes et incorporees à celles du Fils de Dieu, elles y respondent par analogie *d'attribution*, plustost que de *proportion* : C'est à dire, plustost par rapport et dependance, que par egalité et totale similitude.

3. Tovchant l'election, ie comprens aussi, que comme il est certain que Dieu nous a esleus par sa bonté, et predestinés par sa misericorde, il est vray aussi, que la Predestination comprend trois choses en ceux qui paruiennent à l'vsage de raison, à sçauoir *vocation à la grace; Perseuerance iusques à la fin* (ou recognoissance finale) : *et collation de gloire*. La vocation et la Perseuerance viennent de Dieu, et se donnent sans merite, par pure grace. La collation de gloire vient aussi de Dieu, mais Dieu ne la baille point comme don seulement, ains comme guerdon et recompense du merite, c'est à dire des œuures operees en vertu de la mesme Grace et du don de Perseuerance : Bref comme dit sainct Augustin, *Elle est appellee grace, d'autant qu'elle est gratuitement donnee : Et ne faut dire pourtant qu'elle ne soit donnee aux merites : Mais c'est d'autant que les merites ausquels elle est appliquee nous ont esté donnez* (*S. Aug.*, *serm.* 1 *de Verb. Domini*). De sorte que les passages de l'Escriture qui attribuent à la seule misericorde de Dieu le salut des hommes, parlent et se doiuent entendre de la Predestination en son Principe qui est la Grace; Et ceux qui le rapportent à la foy, bonnes œuures, obseruance de ses commandemens, et au merite, parlent de la Predestination, en son Terme qui est la Gloire, laquelle ne se donne qu'auec ces conditions, et par ce moyen pour le regard de ceux qui sont paruenus à l'vsage de raison.

4. I'apprens pareillement, comme saint Paul escriuant aux Hebrieux, ne combat point les œuures Euangeliques; ains à leur occasion, monstre combien grande est la vertu de la Foy, signamment en aduersitez et tribulations, pour encourager ceux ausquels il escriuoit. Et comme sainct Iacques, au contraire pour humilier la vaine gloire et confiance de ceux qui se nommoient Fideles et qui presumoient de leur Foy, monstre l'excellence des œuures, leur vtilité et necessité, et comme sans elles la foy est morte.

5. I'aperçois que le mesme Apostre escriuant aux Philippiens, appelle *fiente et detriment*, tout ce qu'il auoit fait au Iudaisme auant sa conuersion : Et que aux Ephesiens, et à Tite, il n'enseigne autre chose, sinon que la Grace et la Gloire nous ont esté donnees par Iesus-Christ, et à cette occasion il rauale les œuures de la loy Mosaïque, et exalte la Foy qui est au Fils de Dieu. En l'Epistre aux Romains, il reprend la vaine complaisance de ceux qui se glorifient en eux mesmes, et non en celuy qui est Autheur, premier Moteur et continuel Promoteur des bonnes œuures, auquel, par lequel, et duquel tout bien prouient et qui couronne en nous ses propres œuures. Surquoy, ie dois bien retenir, que ce qui est en nous du nostre et purement nostre, n'est que souillure et imperfection : et que ce qui est de Dieu en nous et par nous, merite la recompense qu'il a plu à Dieu nous promettre, et à laquelle il a rapporté nos œuures siennes, et ses œuures nostres.

6. Ie remarque finalement, auec S. Iean Chrysostome (*S. Chrys. hom.* 30, *in hæc Verba : Elatum est cor Oziæ*), que quand Dieu nous commande, de nous estimer et appeller *seruiteurs inutiles* apres que nous aurons fait toutes choses, et de dire *que nous n'auons fait que ce que nous deuions faire*, ce n'est pas à dire qu'il le dira; mais il veut que nous le disions. Car tant s'en faut, qu'il reiette nos œuures, qu'en la parabole des Talents, il nous dit, *c'est bien fait bon seruiteur et loyal, tu as esté fidele en peu de choses, ie t'establiray sur beaucoup d'autres, entre en la ioye de ton Seigneur*. C'est donc l'humilité qu'il nous recommande; de peur que la vaine gloire ne nous enleue le fruit de sa Grace et de nos labeurs. Parquoy ie diray auec S. Augustin, *O combien grande bonté est celle de Dieu, laquelle promet recompense à l'amitié que nous lui portons, bien que nous luy deuions le seruice par la recompense il pretend arracher de nous* (*S. Aug.*, *serm.* 3 *de Verb. Domini*).

COLLOQUE.

O mon ame! C'est icy, où tu dois ouurir les yeux pour ce recognoistre, si tu ne veux estre plus ingrate et desnaturee que les bestes, l'incomparable bonté et charité de ton Dieu, lequel non contant de t'auoir creée pour vne si noble fin, que la iouyssance et possession eternelle de son Essence : a voulu d'abondant te donner les moyens de paruenir à cette gloire par ton propre merite, à celle fin qu'elle en fust d'autant plus grande que tu l'aurois emporté, non seulement comme vn don gratuit, ou infaillible heritage, mais en rigueur et à tiltre de Iustice. Considere qu'encore que tout le bien se fasse en la vertu de son bras, si est-ce qu'il l'attribue à ta valeur, comme s'il te disoit que ce qui est sien, est tien; et que ce qui est tien, est reciproquement sien, et que comme en gloire par luy tu le verras, ainsi sur terre par luy, tu l'acquerras. Là haut, il sera l'obiect et l'espece intelligible de ta beatitude, icy bas, il est ta grace, ta Iustice, ta sanctification : là il est ta vie, icy il est ta voye. Que rendras-tu à ce Seigneur pour vne telle et tant ineffable liberalité! Mais quelle hayne ne porteras-tu à ces langues de serpents qui osent blasphemer contre la doctrine de l'Eglise Catholique ta Mere, disans qu'elle aneantit les merites de Iesus-Christ, pour exalter les siens? ne voyent-ils pas, aueugles qu'ils sont, que c'est tout le contraire? n'est-ce pas aduantager la cause du fils de Dieu, que de luy attribuer non seulement l'efficace de nous sauuer, mais aussi de nous faire meriter et cooperer auec luy? N'est-ce pas recognoistre que Dieu traitte auec nous comme feroit un pere auec

ses chers enfants, lorsque non-seulement il leur laisse ses Biens, Noms, Raisons, et Actions : mais d'abondant les faict instruire et bien esleuer, tant à fin qu'ils n'abusent vn iour des moyens qu'il leur veut laisser, que pour les rendre et ses legitimes heritiers, et dignes de son heritage? Scaches-donc, mon Ame, et le leur fais entendre à toutes occasions, que tout ainsi comme, qui louë le Fruit, il louë l'Arbre, et qui extolle les Pampres, il exalte le Cep desquels ils procedent : semblablement quiconque faict estat des fruicts du Sainct Esprit, qui sont les actions meritoires, il honore celuy qui à dit, *Ie suis la vigne, et vous êtes les Pampres.* Et que quand en la production des bonnes œuures, il se sert de nos entendemens, volontez, franc Arbitre, autres facultés et fonctions naturelles, cela n'obscurcit non plus sa toute-puissance, et ne repugne non plus à son infinie sapience, que quand il se sert ez productions naturelles du soleil, de la lune, des astres, de leurs influences, et de toutes les causes secondes qui sont en la nature. Ains si la chose est consideree en son iour, il faut qu'ils aduouent que les diuines perfections y paroissent d'autant plus, que la puissance qui peut faire par soy et par autruy ; qui fait, et qui fait faire ; qui peut, et qui communique son pouuoir est plus grande, que celle qui ne peut que de soy, en soy, et par soy ; et que la sapience est d'autant plus signalee, qu'elle met plus de causes en œuure, subordonnant auec symmetrie l'vne à l'autre ; et que la bonté pareillement se fait veoir, aymer, et admirer d'autant plus, que la communication en est plus diffusiue. Telle est vostre puissance, telle vostre sagesse, telle vostre bonté, ô Seigneur, que les esprits superbes et indignes de vous, ne doiuent non plus experimenter que recognoistre : ce sont Hiboux qui voltigent és tenebres d'erreur et d'ignorance, et ne voyent goutte en la plaine lumiere de vostre verité; oyseaux nuictiers et de mauuais presage, enuoyez par le Prince de Tenebres, pour la conduite des ames qui par leur outrecuidance ont perdu le iour de la foy. Grace et gloire vous soit renduë à iamais du iuste iugement, que vous exercez sur eux, leur ostant le thresor de la foy, qu'ils impugnent, et les laissant enueloppez en la malediction de Caïn, et en la contradiction de Coré. Vous m'estes, ô grand Dieu, autant aymable au chastiment de telles ames, et de tous les Reprouuez, qu'en la remuneration des Saincts, et en la gloire de tous les Predestinez. Et c'est, icy, où se verifie le dire de vostre Psalmiste, *Que le Iuste lauera ses mains au sang du Pecheur : et qu'il se resiouyra au iour de la vengeance :* non pour auoir veu le chastiment de ses freres, mais pour auoir aperçeu la gloire qui vous en reuient, nostre tres-honoré Pere : estant par trop raisonnable que ceux qui n'ont voulu estre les obiects de vos misericordes, le soient à iamais de vostre ineuitable Iustice.

Ainsi soit-il.

DIXIESME MEDITATION.

Du benefice de l'eternelle predestination.

Quatre points bien considérés donneront l'intelligence de cette très-importante matière.

1. Dieu ne veut entant qu'est en lui, la perte d'aucun, et desire le salut de tous. Sa parole en fait preuue. En la Sapience (*Sap.* I 12, 13) : « Ne vueillez desirer la mort par l'erreur de vostre vie, et n'acquerez point perdition par les œuures de vos mains : Car Dieu n'a point fait la mort, et ne s'esiouyt pas en la perdition des viuants. » Et peu apres (*Sap.* II, 18, *et seqq.*) « Ta main toute-puissante qui a creé le monde d'vne matiere confuse, n'auoit point faute de puissance, pour leur envoyer multitude d'Ours, ou de Lyons hardis, ou de bestes sauuages pleines de fureur, formees de nouueau, et incogneuës, lesquelles eussent ietté vne halaine bruslante comme le feu, ou eussent dardé des tourbillons de fumee : ou eussent ietté du feu espouuantable par les yeux, desquels non seulement la violence les eust peu accabler, mais le seul regard terrible les eust peu faire mourir : et sans cela ils pouuoient estre mis bas, d'vne seule bouffee de vent, estant persecutés par sa vengeance, et defaits par ton esprit vertueux, mais tu as disposé toutes choses en poix, nombre et mesure ? Car il est tousiours en toy de monstrer ta force merueilleuse en tout et par tout : et qui est-ce qui resistera à la force de ton bras, attendu que tout le monde est devant toy, ainsi qu'vn grain aux bassins de la balance, et comme vne goute de rosee tombee au matin sur la terre ? Mais tu as pitié de nous, d'autant que tu peux tout, et fais semblant de ne voir point les pechez des hommes à fin qu'ils se repentent d'autant que tu ayme toutes les choses qui sont, et ne hais nulle des choses que tu as faittes : Car tu ne les eusses pas creées, si tu les eusses hayes ; Et comme fust demeuré ce que tu n'eusses point voulu : ou comme eust esté garde ce que tu n'eusses ordonné ? Or donc tu espargnes tous, pour ce qu'ils sont à toy, ô amateur des ames. »

En Ezechiel (*Ezech.*, XVIII, 32). *Ie ne veus point la mort de celuy qui meurt.* En Ozee (*Oze*, XIII, *c.* 9), *Ta perdition vient de toy ô Israel : ton ayde est seulement en moy.* En la premiere à Timothee (I *Tim.*, II, 3, 4, 5), *Dieu veut que tous soyent sauuez et viennent à la cognoissance de verité.* En la seconde de Sainct Pierre (II *Petri*, III, 9), *Dieu est patient envers tous, et ne veut que personne périsse.*

Les démonstrations sont conformes à l'Escriture ; car il n'y a nulle doubte, que Dieu ne desire le salut de tous ceux pour lesquels Iesus-Christ est mort, or il est mort, *non seulement pour nos pechez*, comme dit sainct Iean, *mais aussi pour ceux de tout le monde :* Il veut donc le salut de tout le monde. Sa grace est presentee à tous, les commandements ont esté donnez à tous, les Sacrements servent à tous, ses promesses s'adressent à tous, le franc Arbitre est en tous. D'où il faut inferer auec Iesus fils de Syrac, *Ne dy point,*

le Seigneur est cause que ie me suis detourné : Car tu ne dois faire les choses qu'il hait : ne dy point c'est luy qui m'a faict faillir du bon chemin, car il n'a que faire d'un homme pecheur : le Seigneur hait toute abomination laquelle aussi deplait à ceux qui le craignent : Il a fait l'homme dés le commencement, et la laissé en la puissance de son Conseil, luy donnant ses ordonnances et commandemens; si tu veux, tu garderas les commandemens et rendras tousiours ta foy agreable, et ils te garderont. Il a mis deuant toy l'eau et le feu, estens ta main auquel tu veux. Deuant l'homme est la mort et la vie, le bien et le mal : ce qu'il luy plairra luy sera donné (*Eccl.*, XV; *Sap.*, XIII, 14, 15, 16, 17, 18).

II. — Encore que Dieu donne plus de grace aux vns qu'aux autres, et plus à Iacob qu'à Esaü ; Si est-ce, qu'il la baille a tous suffisante pour se sauuer. C'est ce que le Sage enseigne en ces termes : *Il a creé toutes choses pour estre, et a fait les nations de tout le monde guerissables, et il n'y a aucun remede de perdition en icelles* (*Sap.*, I, 14). Et pour cette raison sainct Iacques exhorte vn chacun à demander à Dieu la Sapience, qui conduit à salut; nous asseurant qu'il la donne à tous, voire abondamment : *Si quelqu'vn d'entre vous a faute de Sapience, qu'il la demande à Dieu, lequel la donne à tous abondamment* (*S. Iac.*, I, 5). Et le mesme Seigneur dit de soy, qu'il est, frappant à la porte d'vn chacun, et que quiconque luy ouurira, il entrera chez luy et y fera sa demeure. *Voicy ie suis à l'huis et frappe, si quelqu'vn oit ma voix et m'ouure l'huis, i'entreray à luy et souperay auec luy, et luy auec moy* (*Apoc.*, III, 20). Et comme ne bailleroit sa grace celuy qui a baillé son sang ? comme refuseroit-il secours à ceux pour lesquels il a exposé sa vie? Comme negligeroit-il la Brebis esgaree, laquelle il est venu chercher auec tant de peine parmy les deserts de ce monde? Et s'il est vray que les Sacrements seruent de Canal a la grace, pour qui ne seroit cette Grace, puisque les Sacremens sont pour tous ?

III. —Dieu a predestiné les bons auec preuision des merites, et a reprouué les meschans par prescience de leurs demerites. L'Apostre en parle ainsi escriuant aux Romains, *Quos presciuit hos et predestinauit* (*Rom.* VIII, 29, 30), c'est a dire, *ceux qu'il a auparavant cogneus, il les a aussi predestinez a estre faits conformes à l'image de son fils, à fin qu'il soit le premier nay entre plusieurs freres : Et ceux qu'il a predestinez, il les a aussi appellez : Et ceux qu'il a appellez, il les a aussi iustifiez : Et ceux qu'il a iustifiez, il les a aussi glorifiez.* Ou il faut remarquer, que tout ainsi comme toute affection en l'homme, presuppose l'intellection : Ainsi en Dieu toute predestination ou reprobation presuppose la prescience, non en priorité *d'existence*, mais de *raison*, ou pour mieux dire *d'ordre* : Ce que quelques vns appellent *de nature*. Auec cette notable difference, neantmoins, entre la preuision des bonnes œuures, et des mauuaises, que la prescience de celles-cy, est la seule cause de la reprobation des meschans, tant en sa fin qui est la damnation eternelle, qu'en son principe, qui est la diuine Iustice; attendu que Dieu de volonté anterieure, et entant qu'est en luy, ne veut la damnation de personne : et quand il predit où prononce sentence de mort, c'est de volonté posterieure à nos actions, et par la science et prescience qu'il a des choses passees où futures, et signamment de la finale Impenitenc.

Or la preuision des bonnes œuures tient rang de causalité en la Predestination des bons, qu'en ce qui est de la fin, sçavoir est en la retribution de gloire, et nullement en ce qui est du principe, c'est à dire la Grace. La gloire donc leur est distribuee selon leurs merites; et la grace d'y paruenir leur est donnee gratuitement et deuant tout merite. De sorte, que par Misericorde ils sont appellez, et par Iustice ils sont coronnez : Par sa seule bonté ils ont esté appellés : et par leur Foy, obeissance à ses commandemens, fidelité à son seruice et perseverance iusques à la fin, ils ont esté sauuez : Le tout en suite des merites de Iesus-Christ, et en vertu de la grace à eux gratuitement donnee, laquelle a produit en eux de tels et si nobles effects. Et cette distinction merite grande consideration : dautant que par ce moyen, on accorde facilement et les sentences de l'Escriture, et celles des Peres qui semblent estre diametralement contraires, en ce que les vnes rapportent la predestination des Esleus aux bonnes œuures ; les autres à la volonté de Dieu : l'vn et l'autre estant vray et facile à comprendre, pourueu que l'on se souuienne que la Predestination à trois parties, 1. *Vocation à la grace*, 2. *Perseuerance ou heureuse fin*, 3. *Communication de gloire ou glorification*. La premiere et la seconde viennent de la grace purement; la derniere procede du merite, en ceux qui sont arrivez à l'vsage de raison ; ou de l'œuure operee en ceux qui sont preuenus de la mort apres le Baptesme.

IV. — Sans speciale revelation, personne n'est asseuré de sa Predestination, et tous *Adultes*, c'est à dire ceux qui sont arrivez à l'vsage de raison, doivent operer leur salut à la maniere du Prince des Apôtres, *auec tremeur et crainte*. Car ores que la Prescience de Dieu soit infaillible, si n'a elle pas son influence necessaire ; et nous sommes aussi libres à nous determiner au bien ou au mal, sa science presupposee, comme s'ils n'en sçavoit du tout rien. La raison en est claire et peremptoire. Pource que les choses n'arriuent pas par ce que Dieu les sçait ; mais Dieu les sçait par ce que elles arriuent et que nous nous y determinons. D'où s'ensuit que comme la memoire n'est pas cause que les choses passees soyent passees ; ni la science, ou experience, que les presentes soyent presentes ; ainsi la Prescience des choses à venir n'est pas cause qu'elles seront. L'vne n'ayant non plus d'influence sur ce qui sera, que les autres sur ce qui est, et sur ce qui a esté. Comme ainsi soit donc, que nous sommes tousiours libres, et nostre franc

Arbitre demeure indifferent à se resoudre à une chose ou à l'autre, personne ne peut estre asseuré de soy-même. D'autant plus qu'il n'y a grace si grande, à laquelle l'homme ne puisse resister : ni tentation si petite, à laquelle, par soy-mesme, il ne puisse consentir; *Ie matte mon corps*, disoit l'Apostre (I *Cor.*, IX, 27) à ce propos, *et le reduis en seruitude; de peur qu'ayant presché aux autres ie ne sois moy-mesme reprouué.* Et en celle qu'il escrit aux Romains (*Rom.*, II, 20, 23, 34), *Tu es debout par foy, ne t'esleve, mais crains : Car si Dieu n'a point espargné les branches naturelles, garde qu'il ne t'aduienne aussi qu'il ne t'espargne point : regarde donc la benignité et la seuerité de Dieu, à sçauoir la seuerité sur ceux qui sont trebuchez et la benignité enuers toi, si tu perseueres en bonté, autrement tu seras aussi coupé :* Et apres il s'escrie, *O profondeur des richesses de la Sapience et cognoissance de Dieu, que ses iugemens sont incomprehensibles, et ses voyes difficiles à trouuer : Car qui est-ce qui a cogneu la pensee du Seigneur? ou qui a esté son Conseiller?* Aux Philippiens (*Philip.*, II, 12), *Operez vostre salut auec crainte et tremblement.* Et à Timothee (II *Timoth.*, II, 15), *prens peine de te rendre approuué deuant Dieu.* Sainct Pierre (II *Pet.*, I, 10), *Pourtant freres estudiez-vous plustost de rendre ferme vostre vocation et election par bonnes œuures :* Et en un mot, *Personne ne sçait, s'il est digne d'amour ou de haine ; car toutes choses sont gardees incertaines, pour le temps à venir* (*Eccl.*; IX, 1, 2). Parquoy chascun doit dire à soy-mesme, ce que sainct Paul disoit aux Romains (*Rom.*, XI, 20); *Ne t'esleue point et ne fay point par trop le sage, mais sois en crainte* : et aux Corinthiens (I *Cor.*, X, 12) : *Celuy qui s'estime estre debout, soit sur ses gardes, de peur qu'il ne tumbe,* et sainct Iean en l'Apocalypse (*Apoc.*, III, 11) : *Tiens ce que tu as, à ce que nul ne prenne ta coronne.* Et ailleurs, *Aduisez à vous mesmes* (II *Io.*, VIII), de peur que vous ne perdiez ce que vous auez fait, *et faites en sorte que vostre recompense soit pleine.* Et le Psalmiste, *seruez au Seigneur auec crainte, et vous esioüissez en luy auec tremblement* (*Psal.*, II, 11). Finalement, *Bien-heureux est l'homme qui est tousiours craintif* (*Prou.*, XXVIII, 14).

Profits. — 1. Du premier poinct, où i'ay remarqué que Dieu veut le salut de tous, et ne veut (entant qu'est en luy) la damnation de personne, i'apprens qu'il est comme vn bon Pere, qui ne desherite son enfant ingrat, et rebelle, que la larme à l'œil, bien marri que la loy et la raison le contreignent d'oster son bien à celuy qu'il a mis au monde, nourri, esleué, releué, instruit, et tant de fois admonesté, pour le rendre, ou capable, ou du moins non incapable de sa succession. Et comme ie vois en ce Père deux volontez, l'vne anterieure, par laquelle il souhaitte de laisser ses biens à son dit enfant ; l'autre posterieure, subsecutiue aux actions denaturees de cet ingrat; par laquelle il le déboute de son heritage : Pareillement, ie comprens en Dieu (duquel toute Paternité procede au Ciel et en la Terre) vne volonté qu'ils nomment *Antecedente*, par laquelle il desire, en tant qu'est en luy, le salut de tous les hommes, sans exception : et en ce sens, tous sont predestinez et preordonnez à salut : Et vne autre volonté *subsequente*, c'est à dire qui suit la preuision des œuures, par laquelle il reserue son heritage aux Bons, et en priue les meschans. Car encore qu'en Dieu toutes choses soyent vnies, voire en vnité auec son essence tres simple ; Si est-ce que cette vnité et simplicité contient parfaittement et en eminence toutes les raisonnables varietez, vicissitudes, et subordinations qui sont en nous. De maniere que comme nous aymons les Bons durant leur bonté, et haïssons les meschans, durant leur meschanceté; Voulons bien et mal à vne mesme personne, selon son merite et demerite; Dieu à l'Image duquel nous sommes formez, en fait de mesmes : vray est, que nous le faisons auec mutation, inegalité, et imperfection ; et il le fait tres-parfaitement, demeurant immuable, et tousiours semblable à soy : ainsi qu'il a esté declaré en la Meditation de ses perfections.

2. S'il faut persister en cette similitude, il semble d'une part, que iamais Père ne fut si disgratié en Enfans, que l'est nostre bon Dieu. Car s'il est vray, que, comme il y a plus de feüilles que de fruits, plus d'Espines que de Roses, plus d'eau salee que de douce, et (comme dit Esdras) plus de Terre qui ne porte point d'or, que de celle qui le produit ; ainsi le nombre des Reprouuez, soit plus grand que celui des Predestinez; quel sera le partage de Iesus-Christ? Mais il faut considerer d'autre part, que le bon-heur des Progeniteurs ne consiste pas tant en la quantité, qu'en la qualité des Enfans ; et que, comme vn Diamant de la grosseur d'vne noix vaut plus que tout le paué de Paris ; ainsi vne ame qui est en gloire vaut plus que tout l'Enfer : Ioinct, que s'il en faut venir au nombre, (outre ce que les Reprouuez sont comptez pour rien devant Dieu) le nombre des Anges du seul dernier Ordre de la plus basse Hierarchie, surmonte celuy de tous les hommes ensemble : ainsi qu'il appert par nos Anges tutelaires, qui ne seruent à deux, et qui sont communement de cét Ordre. Or l'heritage du Fils de Dieu comprend les Anges et les hommes.

3. Si ce que disent les novateurs de ce siecle (*Calvin*, *l.* III *Inst.*, *ch.* 21, §. 5) estoit veritable, *que Dieu n'a pas creé les hommes de pareille condition, ains a ordonné les uns à vie, les autres à la damnation eternelle :* Ne seroit-ce pas ouurir la porte aux blasphemes des Cerdoniens, Marcionites, Manicheans, Priscillianistes et autres heretiques qui se fabriquoient deux principes; l'vn bon, l'autre mauuais ; l'vn pour les choses bonnes et les Predestinez, l'autre pour les mauuaises et les Reprouuez ? Il se faut donc souuenir que comme Tertullien a combattu les Cerdoniens ; sainct Irenee, les Marcionites ; sainct Augustin, les Manicheans; sainct Leon, les Priscillianistes ; et l'Eglise les a condamnez comme Heretiques; La mesme Eglise combat

et condamne auiourd'huy ceux-ci comme insupportables blasphemateurs.

4. Le Blaspheme paroist signamment en trois choses, qui conduisent droit à l'Atheisme: Car si Dieu a ordonné par sa seule volonté la damnation des Reprouuez, il s'ensuit qu'il est Pecheur, qu'il est Iniuste et qu'il est Tyran; c'est à dire non plus *Dieu* mais *Idole*. *Pecheur*, en ce que, il est impossible de vouloir efficacement vne chose, que l'on ne veuille aussi les moyens par lesquels on y doit paruenir: Or le peché est la seule voye, (si nous croyons à l'Escriture) qui conduit à perdition: Il s'ensuit donc, ou que Dieu veut le peché, ou qu'il ne veut la damnation de personne. *Cruel et Tyran* en ce que, si le nombre des esleuz est si petit en comparaison des damnez, et Dieu de soy-mesme l'a ainsi voulu; reste qu'il soit autheur de la ruine et de la perte de la plus part des Creatures qu'il a formees à son Image; et que de volonté *anterieure*, il ait destiné ce grand et incomparable nombre aux peines eternelles. *Tyran* derechef en ce qu'il ravageroit et ruineroit ses suiets de gayeté de cœur, viendroit iuger ceux qu'il auroit des-ja condamnez, leur auroit donné des loix impossibles, sans leur fournir aucune ayde pour les accomplir, auroit institué des Sacremens sans Effect, leur auroit fait des promesses illusoires et sans intention de les effectuer, bref il les auroit mis au monde, pour les rendre plus miserables que tous les miserables qui ont esté, sont, et seront iamais au monde, car quelle misere est comparable à celle des Damnez?

5. Comme ainsi soit qu'vne erreur est sœur germaine de l'autre, et un mensonge est pour l'ordinaire pere d'vn autre mensonge; les Esprits esgarés de ce siecle ont donné si auant en l'Impieté, qu'ils ont soutenu et enseigné, que tout ce qui arrivoit au monde, fust Predestination ou Reprobation, Bien ou Mal, tout se faisoit par la volonté, et nullement par la permission de Dieu: Qui est autant que de reuenir au Paganisme, où l'on adoroit vn Iupiter incestueux, vne superbe Iunon, vn Mars inhumain, vn Mercure trompeur, vn yurogne Bacchus, vne impudique Venus, auec vne voirie de telles Deitez: Or outre l'Escriture, qui nous apprend que nostre Dieu n'est point vn Dieu qui veuille iniquité (*Psal.* V, 5), pour laquelle bannir il est venu du Ciel en Terre, comme dit Esaye (*Isa.* XXVII, 9), la raison nous fait voir que si Dieu vouloit le Peché, ou il lairroit luy-mesme d'estre Dieu, ou le Peché lairroit d'estre Peché: Dieu lairroit d'estre Dieu, d'autant qu'il deuiendroit meschant, et d'autant plus meschant qu'il est grand et superieur à tout autre: le peché lairroit d'estre peché; car il ne seroit plus chose dicte, faite ou desiree contre la loy eternelle, qui est la definition que S. Augustin neantmoins luy donne.

S'ensuiuroit aussi que Dieu aymeroit et n'aymeroit pas l'homme pecheur en mesme temps; l'vn d'autant qu'il feroit ce à quoy il le pousse; l'autre pour ce qu'il feroit ce qu'il auroit defendu. Or comme ne seroit, dit sainct Fulgent (*S. Ful., l.* IV *ad Mon., c.* 22), iniuste la Iustice, qui puniroit le pecheur qu'elle mesme auroit rendu coulpable, et qu'elle auroit fait tel, le poussant à mal faire? Derechef, comme ne seroit maueillante la bienueillance, et cruelle la misericorde, ainsi que dit sainct Augustin (*S. Augustin*, III *Conf., c.* 2), laquelle veut que l'on soit miserable, pour user de misericorde? Si ce n'est, qu'il faille loüer la clemence de celuy, qui despoüilleroit son Frere, pour le reuestir; le blesseroit, pour le guarir, le ietteroit dans quelque precipice pour l'en retirer?

D'abundant, si Dieu ordonne le Peché, pourquoy ne le met-on entre les Ordonnances de Dieu? Et s'il entre au Catalogue des commandemens, comme les pourra on iamais enfraindre? comme est-ce qu'il y aura des Pecheurs sur terre? veu que ne point garder les commandemens sera vn Commandement? l'Homme, à ce compte, ne deuiendroit-il pas impeccable, ne pouuant faire que ce que Dieu ordonne? Bref, ne s'ensuiuroit-il pas de ce principe que Dieu est instigateur des Voleries, Larcins, Adultères; qu'il suscite les affections mauuaises et deshonnestes, non-seulement par permission, mais par volonté determinee, laquelle est ineuitable? Qu'il endurcit les meschans en leur meschanceté? Que ce n'est plus Sathan qui est meurtrier des Ames, et qui les sollicite à se perdre, ains Dieu mesme? O Blasphemes!

6. De ce que Dieu donne à vn chascun grace suffisante pour se sauuer, i'apprens la grande debonnaireté de Dieu, qui presente vne chose si precieuse à ceux, qu'il sçait bien ne la vouloir accepter. Et de ce qu'il en fait de plus grandes aux vns qu'aux autres, ie recognois qu'il est le Seigneur, et Maistre absolu de toutes choses: qu'il peut disposer du sien sans faire tort à personne: ne plus ne moins que le Pere de famille, qui se plaisoit de donner autant à ceux qui estoient arrivez sur le tard, qu'à ceux qui auoient trauaillé tout le long de la iournée à sa vigne. Et si Iacob a plus de grace qu'Esau: s'il fut dit, *que le plus grand seruiroit au plus petit*, de quoy se peut-il plaindre? le vase peut-il dire au Potier, *Pourquoy as-tu fait ainsi:* Et si vne partie de l'argile est employée à faire vn vase d'honneur, l'autre est laissee en vil vsage, selon la qualité et bassesse de la terre, le maistre ouurier en est-il responsable? n'y a il pas deux choses au *Vase d'ignominie*, l'vne qu'il est vase, l'autre qu'il sert à deshonneur? n'a il pas le premier de la main de l'ouurier? et ne tient-il pas le second, de la matière, à sçauoir, de l'argille qui est de soy contemptible? et s'il est transmué en vsage honorable et enrichy par dessus le commun des vases, ne tient-il pas alors et l'Estre et le bon Estre du Potier? Pareillement qui ne voit, qu'il y a deux choses au meschant, sçauoir est, qu'il est *Homme* et qu'il est *pecheur*, qu'il est *Vaisseau* et vaisseau *d'Ire:* Il tient le premier de

Dieu, qui l'a formé, et le seond de la masse d'Adam, duquel il est extraict. Et si nous sommes regenerez, reformez, enrichis, embellis, et rendus semblables à Iacob, Esau demeurant en sa masse, cela ne prouient-il pas de la misericorde et pure liberalité du souuerain Architecte des hommes, auquel il plait pouruoir de remede à Iacob, non seulement pour le nettoyer de l'infection qui luy estoit commune auec son frère, et qui le rendoit originairement enfant d'Ire: mais aussi de grace speciale, et de totale efficace contre les pechez personnels? Et en cela, qui ne voit que la diuine bonté ne fait non plus de tort à Esaü, que feroit vn Souuerain quand il pardonneroit à vn de ceux qui sont attaincts de leze Maiesté, ne pardonnant aux autres, encore que tous soyent enfans de mesme Pere, et attaincts de mesme coulpe, se montrant iuste enuers l'vn et clement enuers l'autre. Et c'est ce que Dieu disoit à Moyse, rapporté par le mesme Apostre (*Rom.*, IX, 15), *Ie feray grace à celuy auquel ie feray grace, et auray compassion de celuy, duquel ie voudray auoir compassion*, sur quoy s'escrie le vaisseau d'Eslite, *O profundeur des richesses de la Sapience et cognoissance de Dieu, que ses Iugemens sont incomprehensibles, et ses voyes malaysees à trouver!* Et S. Augustin (*S. Augustin, l.* III *contra Iul.*), *Dieu est bon, Dieu est Iuste: comme bon il peut déliurer les vns sans aucun merite : comme Iuste, il ne peut damner personne sans son propre demerite.*

Et faut conclure, que la reprobation de l'homme vient, ou de la coulpe qui luy est originelle ou de celle qui lui est personnelle. Et au contraire, que la vocation, l'Election, la Perseuerance et la gloire, viennent originairement de la grace et misericorde de Dieu.

7. Faict aussi grandement à remarquer et rememorer, qu'il y a deux choses au peché, le *materiel* et le *formel*. Dieu veut l'vn, et permet l'autre: et au formel sa bonté encore est si grande qu'il n'en permetroit iamais la deformité, s'il n'estoit tout puissant pour en retirer sa gloire: non qu'il en ait de besoin, ou qu'il vueille vne telle deformité en façon quelconque; mais tout ainsi que du rien il a creé toutes choses, ainsi de la preuarication du bon Estre, il retire vn meilleur Estre, appellant à son seruice ainsi qu'il est escrit, tant *les choses qui ne sont, que celles qui sont.* Et c'est en ce sens, qu'en la Genese (*Gen.*, XL, 50), la vente de Ioseph faicte aux Madianites luy est attribuée: Aux Actes (*Act.*, II *et* IV), la Mort, et Passion de son Fils : Au second des Roys (XVI, 10), Semei reçoit commandement de maudire Dauid: Au troisiesme (XXII, 12), Dieu ordonne à l'esprit de mensonge qu'il aille deceuoir Achab : et ailleurs, Dieu est declaré autheur de la rebellion de Ieroboam contre Roboam, et de Iehu contre Achab (III. *Reg.*, XI, 12; IV *Reg.*, IX, 10). En Esaye (*Isa.*, X, 13), Sennacherib est la verge de sa fureur : et Assur son baston. Il suscite les Medes en Ieremie (*Ierem.*, L, 9). Le Roy de Babylone est le marteau du monde, et la rets tenduë pour attraper les Israëlites dans Ezechiel (*Ezech.*, XII, 13) · ainsi de plusieurs autres, où touchant le *Materiel* du peché, Dieu l'a ainsi voulu : et touchant le *Formel*, il l'a ainsi permis.

8. Quant aux passages qui denotent que Dieu instigue et pousse au mal, qu'il aueugle, qu'il endurcit, et semblables, outre ce qui a esté consideré du *materiel*, il les faut entendre en ceste sorte, que Dieu se retirant de l'homme, à raison de ses demerites, il tumbe en aueuglement et dureté de cœur, demeure exposé à l'abandon de ses passions, comme le vaisseau à la mercy des vents par l'absence du Nocher. C'est de là que le Pecheur se refroidit et endurcit, tout ainsi que l'eau se glace, quand le Soleil approche du Capricorne. Il demeure en tenebres, comme la nuict suruient quand le Soleil descend sous l'Hemisphere : ez Escholes, on appelle tenter, aueugler et endurcir *negatiuement*, et non *positiuement*, Enquoy sa diuine Majesté ne peut estre taxee de coulpe, d'autant qu'il ne se trouuera iamais, que Dieu se soit ainsi retiré de l'homme auant le peche, et qu'il ait par sa retraicte endurci, autres que ceux, qui par leurs excez et ingratitudes l'auoient de merité comme Pharaon. *Dieu aueugle et endurcit*, dit sainct Augustin, *en delaissant et n'aydant pas, ce qu'il peut faire auec iugement non entendu de nous, mais non iamais iniuste* (*S.Aug., epist.* 105). Et sainct Hierosme (*S. Hieron., in cap.* I *Epist. ad Eph.*), escriuant sur l'Epistre aux Ephesiens dit que Dieu opere toutes choses selon le conseil de sa volonté; non que tout ce qui se fait au monde, vienne de sa persuasion et de sa volonté (autrement les pechez mesmes luy pourroient estre imputez), mais pour denoter, *que toutes les choses qu'il fait, il les fait par Conseil et volonté, accompagnant son œuure de raison et de puissance.*

9. De ce qui a esté dit, que les choses qui dependent de nostre franc Arbitre, ne sont et ne seront pas pour ce que Dieu les sçait, mais Dieu les sçait pour ce qu'elles sont ou seront, l'apprens de combien est ridicule l'obiection du vulgaire, auec laquelle plusieurs se donnent toute licence, disans que l'homme face ce qu'il voudra, il n'en sera autre chose que ce que Dieu a preueu : s'il sçait que ie seray heureux, ie le seray infailliblement : s'il sçait que ie seray malheureux, ie le seray ineuitablemeut.

Si cette instance auoit aucune force, elle renuerseroit, par identité de raison, tout ce qu'il y a de loüable tant en la nature, qu'en la grace : Si Dieu sçait par exemple que nous viurons, à quoy faire preparer a manger? que nous moissonnerons à quoy faire semer? que nons serons victorieux, à quoy faire nous armer? que nous serons sçauans, à quoy faire estudier? que nous serons sauuez à quoy faire sa Croix? pourquoy les Sacremens? pourquoy sa parole? pourquoy ses Miracles, sa vie, sa Mort, l'effusion de son sang et tous les autres remedes à salut? Pourquoy est-ce que le Diable mesme prendroit la peine de nous tenter puisque la science

de Dieu est infaillible, et que sans prendre tant de peine, telles choses doiuent arriuer ineuitablement? Et à l'opposite, s'il sçait que nous mourrons, que nous ne moissonnerons, que nous serons vaincus, que nous demeurerons Idiots, que nous serons damnez, de quoy nous seruent le Pain, la Charrue, la Cuirasse, les Liures, les Sacremens, la Paroles de Dieu, ses Miracles, son Sang et sa Mort? Telles et semblables absurditez qui nous rendroient comme des troncs et des souches, suffisent à monstrer la nullité de telle obiection, et à nous faire conclure: Que tout ainsi comme, quand Dieu a preueu ce qui seroit en ces choses, il en a aussi preueu et presçeu les obstacles: de mesme quand il a preueu le salut de quelqu'vn, il a aussi preueu qne ce serait moyennant la vraye Foy, auec l'ayde des Sacremens, cheminant par la voye de ses Commandemens, etc. Et, au contraire, que les reprouuez se perdroient, à raison du peché Actuel, ou à cause de l'Originel.

10. Pour mieux esclaircir cette apparente difficulté, il est à noter, qu'il y a grande difference entre *Necessité* et *infallibilité:* Et que c'est autre chose d'estre ou faire *infalliblement*; et d'estre ou faire *necessairement*. L'Infallibilité regarde l'action: la Necessité se rapporte à la faculté operante: L'une se tient du costé de l'effect, et l'autre du costé de la cause: Tout ce qui est necessairement est infalliblement, mais tout ce qui est infalliblement n'est pas necessairement. Quand quelqu'vn prie par exemple, il prie infalliblement, et non necessairement, ains librement et sans estre forcé, il n'en est pas autrement, mais il le pourroit estre.

Or tout estant present deuant Dieu, tant le passé que l'aduenir, il en iuge comme nous ferions d'vne chose qui se fait deuant nos yeux: Nostre veuë ne la feroit autre qu'elle est, encore qu'infailliblement elle seroit telle que nous la verrions; pareillement la prescience de Dieu ne change rien en la chose qu'elle voit ou preuoit; encore que infailliblement elle sera et arriuera telle que il l'a dite ou predite. Et c'est où aboutit la similitude de celuy qui voit, du haut d'vne tour, deux hommes, l'vn desquels prend vn sentier qui conduit dans la forest où est le brigandage; l'autre tient le grand chemin qui est hors de danger: De l'vn il predira qu'il sera occis; de l'autre qu'il arrivera sain et sauue, sans que la prediction ni que sa veuë en soyent cause, ains la resolution que l'vn et l'autre ont prinse de suiure vne telle route.

11. Sur ce qui a esté medité, que personne n'est asseuré de son salut s'il n'en a particuliere reuelation, i'ay deux preuues fort euidentes qui me confirment en cette verité. L'vne est qu'il ne faut rien asseurer des choses qui dependent de la volonté de Dieu, sans qu'il luy ait pleu, ou lui plaise à l'aduenir de les manifester: Or la Predestination eternelle depend de la volonté de Dieu: on n'en peut donc rien asseurer sans reuelation speciale. L'autre est, *que celuy-la seul sera sauué, qui perseuerera iusques à la fin* (*Héb.*, III, 13, 14). Or aucun n'a cette asseurance de perseuerance iusques au bout: Personne donc na infallible asseurance de sa Predestination. Que si on nous demande, pourquoy Dieu nous veut tenir en cette perplexité, et crainte de nostre salut: Il faut respondre auec sainct Augustin que c'est *pour nour tenir en humilité et en vn continuel exercice de vertu* (*S. August.*, *lib. de Corrept. grat.*, *cap.* 14). Et si on fait instance, qu'il y a assez d'autres voyes pour nous humilier: nous repliquerons auec le mesme sainct Docteur qu'il est vray, mais *qu'il n'appartient pas au malade de donner la loy au Medecin: ny au Dedecin de prendre la regle du malade:* sainct Prosper son contemporain adiouste qu'il a esté expedient que la Predestination ne fust cognuë à cause des Reprouuez qui viuroyent en tel cas comme desesperez (*S. Prosp.*, *l.* II. *Vocat. Gentil.*).

12. Quant à ce que sainct Paul escrit, que *nous auons l'esprit qui habite en nous et qui est l'arre de nostre heritage* (*Eph.*, I, 13, 14). Il est certain que ceux-là ont l'arre de l'heritage eternel qui ont l'esprit de Dieu en eux; Mais qui est celuy qui soit certain d'auoir ches soy vn tel hoste? qui puisse dire ie suis en charité, et en grace auec Dieu, ou, *mon cœur est net, ie suis pur de péché* (*Prou.*, XX, 9)? Où est celuy qui ait l'Ame mieux timbree que celle de Job (*Iob.* IX, 28, *et c.* XVII, 6, 9, 21), lequel neantmoins redoutoit les iugemens de Dieu en toutes ses œuures, encore que la conscience ne le reprint de rien? Ou celui qui soit plus asseuré que Dauid (*Psal.*, XVIII), lequel prioit pour ses pechez *incogneus*, et requeroit Dieu si souuent, qu'il n'entrast point en iugement auec lui? Ou celuy qui ait plus de probabilité de son Election et de sa iustification que sainct Paul (II *Cor.*, IX, 4), lequel ne se sentant coulpable de rien ne se tenoit pas pourtant iustifié? Qui sçait si dans les replis de son cœur, il n'y a point d'ignorance coulpable, ou secrete malice, au moyen de laquelle resideroit en son ame quelque affection viticuse, laquelle il ne voit point? et quand ainsi ne seroit, qui l'a asseuré de perseuerer en tel estat iusques à la fin? Il faut donc conclurre, que sans speciale reuelation aucun ne peut auoir cette infallible asseurance, ni mesme celle des choses qui la precedent, c'est à sçauoir la remission des pechez: Elle fut reuelee à Magdelaine, et aux Apostres, comme il se lit en l'Euangile: à sainct Anthoine par le rapport de sainct Athanase: à saincte Galle, au tesmoignage de sainct Gregoire: à sainct François, ainsi que l'escrit sainct Bonauenture: et à quelques autres qui sont en petit nombre. Nous indignes de tels priuileges, sommes contans de viure en esperance, laquelle est vne vertu theologale, habitude infuse en l'Ame pour affermir sa foiblesse, et appuyer son infirmité; saint Paul (*Héb.*, VI, 18) l'appelle, *l'Anchre seure et stable de l'Ame*, comme ailleurs il dit que *la Foy est le soubassement des choses qu'on espere et vne certification de celles qu'on ne void point* (*Heb.*, II, 1). Tout ainsi donc qu'il y a du merite à croire ce que

l'on ne voit pas, il y en a aussi à esperer ce que l'on ne sent point. Et l'Humilité n'a aucune difficulté ni en l'vne, ni en l'autre; ainsi grande consolation à se laisser conduire à la paternelle prouidence de Dieu, à le seruir sans interest, luy rendre vne obeissance aueugle, se confier plus en sa bonté, qu'elle ne se defie de sa propre malice : et à plus esperer de sa toute puissance et sagesse, qu'elle ne desespere de sa propre ignorance, et fragilité.

COLLOQVE.

L'anxieté que ie pourrois auoir, pour ignorer ce qui me doit arriuer apres cette mortelle et miserable vie, m'est entierement ostee, quand ie rememore, ô le Dieu de mon ame, l'Amour qu'il vous plait nous porter; ce que vostre Fils nous est; et ce que par luy nous vous sommes. Si ma Predestination dependoit de moy, ie m'en tiendrois asseuré, à cause de l'affection naturelle que ie me porte à moy-mesme : Or celle que vous me portez, est surnaturelle, diuine, infinie, et consequemment autant superieure à la mienne qu'il y a de distance entre le Ciel et la terre, la Grace et la Nature, le Createur et la Creature : Que ie suis donc heureux, de tumber en si bonnes mains, au sortir des miennes, et de voir que mon salut soit remis et commis à celui, qui m'ayme infiniement plus que ie ne m'ayme moy-mesme, qui sçait, qui peut, et qui veut me faire plus de bien, que ie ne sçaurois, pourrois, et voudrois en faire à moy-mesme. D'autant plus que i'ay Pleige, et respondant admirable, qui est Iesus-Christ vostre Fils, et mon frère, lequel non seulement m'a declaré coheritier de sa gloire; pourueu qu'il ne tienne à moy; Mais d'abondant ma communiqué ses actions, et passions, satisfactions, et merites, m'anoblissant et enrichissant si hautement, qu'il n'a dit, fait, et pensé chose aucune dont ie ne sois le donataire, legataire et legitime heritier, et c'est auec cette originaire Iustice que se forme en moy l'Esperance d'vn bien si grand, que la ioüissance et possession de vostre Essence. Vray est aussi, ô Dieu tres-sainct, et iuste ! que pour ne donner dans la presomption, vraye poison de la vaine confiance, ie dois me conformer au Prototype de tous les Predestinez ; et consequemment mouler et redresser ma vie sur celuy auquel i'ay remis toute mon esperance. Et c'est de quoy nous admoneste vostre Apostre escriuant aux Romains (*Rom.*, VIII, 29), et à quoy la raison nous conuie. Et cette est la plus euidente et probable marque, que ie puisse auoir de mon Election.

Les Saincts Docteurs, mes maistres et vos seruiteurs, nous en rapportent plusieurs, que ie dois bien sçauoir, et encore mieux pratiquer. La premiere, quand l'Ame ne sent en soy le remors du peché mortel ; non pour auoir perdu la synderese, ains pour n'auoir fait dit, ou desiré chose qui puisse remarquablement contrister vostre sainct Esprit. C'est l'Arre que vostre dit Apostre recognoist en vos Predestinez (*Rom*, VI, 10) ; c'est la mort qu'il nous desire, disant que si nous mourons vne bonne fois au peché auec vous, nous resusciterons auec vous en gloire. La seconde marque, ô mon Dieu, est vne singuliere deuotion à la Mere de vostre Fils : car il n'est possible que l'Enfant condamne celuy qui est aymé et qui luy est recommandé de sa Mere : Impossible encore qu'un tel Fils n'exauce vne telle Mere : Aussi est il escrit d'elle, qu'elle a *ses racines sur les Esleus*, et que *les Iustes l'ayment*. La troisiesme est le mespris actif et passif du Monde, et de tout l'atiral des vanitez du Siecle : l'Oracle de vostre eternelle Sapience nous ayant dit en la personne de ses Apostres, que nous ne sommes point du Monde (*S. Io.*, XVII); et encore que nous soyons au monde, que nous ne deuons pas estre du Monde : que le Disciple n'est pas pardessus son Maistre : et que si le Monde l'a aymé, il nous aymera : S'il l'a persecuté, qu'il nous persecutera. La quatriesme est d'oüir volontiers vostre parole, Prononcee, Inspiree, Imprimee : et c'est à quoy en particulier vous auez voulu que vos Brebis fussent recognuës (*S. Io.*, X). La cinquiesme, l'exacte obéissance à vos commandemens : Car c'est ce que fût respondu à celuy qui demandoit le chemin pour paruenir à la vie (*S. Mat.*, XIX), La sixiesme, garder les Conseils euangeliques ; veu que l'eternelle vérité nous enseigne, que c'est le chemin non seulement du salut, mais de la perfection. La septiesme, d'estre humble d'esprit, et debonnaire. La huictiesme, d'auoir le cœur pur et net. La neufuiesme, d'aymer ardamment la Iustice, et d'endurer persecution à son occasion. La dixiesme, d'estre misericordieux enuers le prochain ; Car ce sont les appartenances attribuées à la Beatitude, comme aussi de pardonner les iniures, auec asseurance que nous serons mesurez comme nous mesurerons les autres. L'onziesme, de frequenter le tres-auguste Sacrement : estant escrit que *qui mange sa chair et boit son sang, il aura la vie eternelle*. La douziesme, la haine de soy-mesme : attendu, que selon le diuin document, qui hait son ame vegetante, animale, et sensitiue, il conserue la raisonnable pour la vie eternelle. Ce que i'ay donc à vous demander, pour asseurer ma predestination, ô le Dieu de mes Esperances, est que ie practique parfaictement ces choses, et sur tout que le peché mortel n'ait iamais de place en mon ame : car sela seul estant, tout est en asseurance. Helas, mon Dieu! est-ce trop que de vous demander la grace de ne vous point offenser ? de vous demander ce que vous commandez? de vous requerir de ce que vous desirez? Accordez le moy donc Pere de misericorde : Ie vous en supplie par les entrailles de vostre bonté, par les desirs du sainct Esprit, et par les merites de vostre cher enfant. Faictes quant au reste, ainsi qu'il vous plairra de moy, grand ou petit, sain ou malade, viuant ou mourant, tout m'est indifferent, pourueu que ie sois en vostre grace. Ie voy bien que vous nous proposez la gloire eternelle, comme vn prix, et que pour l'emporter il faut courre, ie sens

bien aussi, que ie suis perclus de mes membres, ou pour mieux dire estropié és fonctions de l'ame, que comme boiteux et impotent ie ne puis courir, ny esperer de parvenir au prix : mais vostre grace est le Coursier, qui m'y portera, pourueu que ie vous laisse faire. Et d'autant que vous sçauiés bien que ie n'estois pas duit à manier ce Coursier, vostre infinie bonté y a proueu, lors que vous auez ordonné, que les vertus Theologales, Cardinales et Morales accompagneroient vostre Grace, seroient infuses auec elle, et ne l'abandonneroient iamais, c'est le siege, c'est la selle que vous auez artistement elabouree pour tenir ferme le Cheualier, tant qu'il aura la volonté de se laisser conduire. Et pour ce qu'il estoit à craindre, qu'ennuyé de la course, ou pour estre mal habitué, ou pour estre ignorant et malicieux, le miserable ne vinst à quicter les Arçons, et à se precipiter : Encores y auez vous trouué du remede, ô Dieu de misericorde ineffable, composant vn Alexipharmaque, lequel est suffisant (pourueu que nous le portions à la bouche) à nous encourager, fortifier, et oster toute la mauuaise volonté, que nous pourrions auoir : et en vn mot suffisant à nous guarir, d'vne si espouuantable manie, que de nous vouloir perdre. C'est, ô mon Dieu, vostre diuin Sacrement, la fontaine d'amour, c'est vostre Eucharistie, vray pain viuant descendu du Ciel, pain deux fois cuit en la fornaise du mont de Syon et en celle du Caluaire, au feu de la charité diuine et humaine de vostre cher enfant, l'honneur et l'amour du ciel et de la terre ! Et c'est ainsi, que vostre bonté est industrieuse : c'est ainsi, que vous facilités nostre salut : c'est ainsi, que vous estes Dieu en toutes choses : tousiours bon, tousiours sainct, tousiours misericordieux, et semblable à vous mesmes. Par cette bonté, si attentiue à excogiter, et si subtile à inuenter les moyens de nostre salut, faictes que tous ceux qui portent le nom et charactere de Iesus-Christ vostre Fils, s'en seruent mieux à l'aduenir, et que pas vn d'eux ne se perde. Que si par l'astuce du Diable et par la malice et ingratitude des hommes quelque nombre en doit estre eclypsé, ne permettés, que je sois de ce nombre. Vostre Eglise est l'Aire, où se trouue le bon grain avec la paille : la Rets qui enueloppe toute sorte de poissons : le Banquet Royal, où sont inuitez sains et malades : l'Assemblee des Vierges; cinq desquelles sont sages, les autres cinq sont folles : grande maison, où se trouuent les vases d'or et d'argent meslez avec ceux de bois et d'argille. Helas ! mon tres-benin et debonnaire Seigneur, faictes moy cette grace sur toutes celles que vous me fistes iamais (grace sans laquelle toutes les autres me seruiroient de disgrace) que ie sois l'vn des grains qui sont reseruez pour vos Greniers : l'vn des Poissons, que Sainct Pierre tira et traina dans la Nasse iusqu'au port : l'vn de ceux qui se trouuerent reuestus de la Robe nuptiale : du nombre de celles qui auront leurs lampes garnies de l'huyle des bonnes œuures : et l'vn des vases d'eslite qui seront colloquez dans le Palais aux merueilles. Faictes-le, ô mon cher Pere, pour l'amour de vostre Fils. Faittes-le, ô doux Iesus, pour l'amour de vostre Mere : faittes-le, ô bien-heureux Esprit, pour l'amour que vous portez à toutes les ames Predestinees, au nombre desquelles ie vous supplie de m'agreger.

VNZIESME MEDITATION.

De la fin pour laquelle l'homme a esté creé.

I. — L'homme a esté creé pour cognoistre, aimer, loüer, et seruir Dieu en cette vie. Pour le voir, en iouïr, et estre vni à lui inseparablement, et eternellement en l'autre.

II. — Le Ciel, la Terre, les Elements, les Plantes, les Animaux, et tout ce qui est dans le pourpris de la Nature, a esté creé de Dieu pour ayder l'homme à obtenir cette fin.

III. — Les bonnes habitudes infuses et acquises sont donnees à l'homme à cette mesme fin : et signamment la Grace auec sa suite, qui sont les vertus Theologales, Foy, Esperance, et Charité : comme aussi les Cardinales Iustice, Prudence, Force, et Temperance: Pareillement les Morales, entre lesquelles la Religion tient le premier rang : Ensemble les Sacrements; les Commandements; les Conseils; la Parole Prononcee, Inspiree, Imprimee, et en somme tout ce qu'il y auoit de secours en la loy de Nature et Mosaïque, et tout ce qu'il y a d'ayde en l'Euangelique. Les Anges mesmes ont commandement d'y cooperer, et sont les *Administrateurs* de ce salut.

Profits. — 1. Inestimable est l'obligation que nous auons à Dieu de nous auoir creés à son Image et semblance : A sçauoir, que comme il est Esprit, nos Ames sont spirituelles : Comme il est Vn en Essence, et Trine en Personnes; nos Ames ont l'Vnité de Substance et la Trinité des parties potentiales, ou plustost facultez Operantes, *Memoire, Entendement, et Volonté* : Comme il est immortel; nos Ames sont immortelles : Comme il est libre en tout ce qui produit hors de soy ; Nos Ames ont leur franc Arbitre et sont libres en leurs fonctions : Comme il est Tout-puissant; nos Ames ont vn fonds qui ne se peut espuiser, et vne capacite qui ne se peut borner : Comme il peut tout ce qu'il veut; nous pouuons vouloir tout ce qu'il peut et tout ce qu'il veut : Il ne peut rien haïr, que nous ne puissions haïr : Rien aymer, que nous ne puissions aymer : Comme il est tout sous le Tout, et tout sous chasque partie du Tout en ce grand Monde; nostre Ame est en son corps, petit abregé du monde, toute sous le Tout, et toute sous chasque partie du Tout : comme il est en toutes choses, *Par Essence*, remplissant ; *Par Presence*, regardant; et *par Puissance*, operant : Nostre Ame preside, reside, informe et agit en toutes les parties du corps : Comme il est la mesme Bonté, et la mesme Beauté ; nostre Ame a vne volonté capable et de l'aymer et d'en iouïr : Et comme il est la mesme Verite; notre Ame assistee de Grace, et fortifiee de la lumiere

de Gloire est doüée d'vn entendement propre à le cognoistre et à le posseder.

2. Peu nous eust profité d'auoir vn estre si noble, s'il nous eust esté donné pour l'employer au seruice des Creatures, et pour iouïr seulement du bien qu'elles peuuent communiquer; Car ou elles sont esgales à luy, comme vn homme l'est à l'homme; et par consequent ne luy peuuent rien adiouster : Ou elles sont inferieures à lui, comme toutes les choses sublunaires qui ont esté faites pour le seruir, et non pour le bienheurer; et telles choses se rapportent à luy et non luy à elles, s'il ne se veut raualer, degrader, et abbaisser : Ou elles luy sont superieures, comme les Anges et premieres intelligences; or bien que celles-cy ayent vn estre grandement eminent, la possession duquel luy pourroit conferer quelque espece de beatitude naturelle; si est ce que leurs perfections estant limitées, elles ne peuuent remplir le vuide de sa capacité, qui porte plus auant que toutes les choses finies. C'est pourquoy Dieu le Createur a redoublé l'obligation quand il nous a fait par soy et pour soy; et l'a comblee quand pour y paruenir, le Pere nous a donné son Fils, et le Fils nous a merité le sainct Esprit.

3. Cette fin estant si excellente, l'aueuglement des hommes est indicible, quand ils visent à autre chose, parlent d'autre chose, trauaillent et operent pour autre chose; si ce n'est lors qu'elles se rapportent à celle-cy : comme nous voyons que toutes les actions, inclinations, et proprietez des Animaux, des Plantes, Herbes, et Metaux se rapportent au seruice de l'homme.

4. Je dois donc estre indifferent tant en la proprieté, qu'en la possession, et vsage de toute sorte de Creatures, comme la terre l'est à faire germer toute sorte de semence, la Mer à porter toute sorte de vaisseaux, l'air à receuoir toute sorte d'images, le feu à consumer toute matiere combustible, et le cheual à faire toute sorte de voiages. De sorte qu'il ne m'est loisible desormais de rien desirer qu'à mesure qu'il me peut estre vtile à mieux aymer et seruir mon Createur : Et quand à l'Honneur, l'Ignominie, les Richesses, la Pauureté, la Santé, la Maladie, la longue et courte vie, i'en dois autant desirer et rien plus que ce qu'il m'en faut iustement pour obtenir cette fin. Parquoy comme on pese les dozes de la Rheubarbe et de l'Agaric, pour n'en prendre que ce qui est necessaire à la santé du corps, ainsi en feray-ie des biens de ce monde, en ce qui concerne l'Ame.

5. Si vne Image pouuoit parler à qui auroit elle son recours sinon au Peintre qui l'a faitte ? auec qui voudroit elle conuerser qu'auec celuy duquel elle est le portrait ? et si quelque chose luy defailloit de qui attendroit et à qui demanderoit elle sa perfection, si ce n'est à celuy qui luy a donné les premiers et principaux lineamens?

6. I'entreray en moy-mesme, feray anatomie de mes habitudes, et inclinations; I'examineray mes affections, les Honneurs, les Richesses, Voluptez, Pere, Parents, et Amys, mes Aises, ma Vie, et Santé : Ie me resoudrai de mortifier et retrancher tout ce que il y aura de trop, et ne lairrai rien en moy qui n'ait la qualité de moyen vtile pour paruenir à ma fin.

7. Apres ce Reglement ez choses qui sont de la Nature : ie viendray à celles qui sont de la Grace; Prendrai garde à faire meilleur vsage des dons interieurs, à me rendre plus attentif aux inspirations; plus constant aux bonnes resolutions : plus soupple aux mouuemens du sainct Esprit : Plus fidele aux promesses tant de fois reïterees : plus diligent à l'execution : Plus frequent, feruent et reuerent enuers les Sacrements : Plus deuot à l'Ange Gardien, aux Saincts Protecteurs; et sur tout à l'Incomparable Mere. Bref ie respondrai mieux à la Grace de mon Dieu pour paruenir à sa Gloire.

COLLOQVE.

Quelle action de graces, vous rendray-ie, ô supreme Architecte du monde, de ce que non contant de m'auoir eu en vos éternelles Idées, auec dessain de me produire en ce temps, et me communiquer l'Estre de Nature que ie possede par voz misericordes; Il vous a pleu d'abondant, me faire pour vous, me rendre capable de vous, et me donner les moyens de paruenir à vous? N'estoit-ce pas assez, que comme ma nature est finie, ma fin le fust aussi ? comme i'ay vn Estre borné, ma beatitude fust limitee? et que comme i'ay en moy vn subiect mesuré, l'object qui me doit bien-heurer fust pareillement auec quelque mesure? Parauenture que sans cela ie n'estois pas à vous, ie n'eusse pas esté vostre creature, vostre esclaue; Possible que le chien et le cheual m'appartiennent plus que ie ne vous appartiendrois! O Dieu de charité égale à vostre puissance, ô Dieu de liberalité et sapience infinie, que le Ciel et la Terre, les Anges, et les hommes vous loüent, benissent et vous seruent à iamais : Autre main n'eust peu, autre sagesse n'eust sçeu, autre bonté n'eust voulu m'esleuer à vne si noble et si heureuse fin, que de ioindre ma beatitude à la vostre, mon dernier contentement, et supreme bon-heur auec le vostre. O combien ingrate est l'ame qui n'vse de son Estre pour vostre gloire! combien dénaturee celle qui en abuse! Et neantmoins helas Seigneur! nous en voyons si grand nombre qui viuent, comme s'ils n'auoient esté faicts que pour viure sur la terre, ne pensent qu'à la Terre, ne parlent que de Terre, ne songent qu'à la Terre, et comme Taupes ont le cœur et le corps, tousiours enseueliz en la Terre. Autres se soüillent dans le bourbier des voluptés : Autres bruslent de la cupidité des honneurs : et tous ensemble n'aperçoiuent pas, que quand vous leur defendez tels profits, honneurs et plaisirs, c'est pour leur en donner de plus grands. Vous voulez bien qu'ils soyent aspres aux honneurs, pourueu que ce soyent honneurs eternels : qu'ils ayment le lucre, pourueu que le fini n'empesche l'infiny : qu'ils s'adonnent aux voluptez, pourueu

qu'elles soyent Angeliques, et telles que vous les prenez pour vous mesme. Est ce donc estre tenant? estre eschars? ou enuieux de nostre bien? est-ce estre marry de nostre contentement? Vrayement c'est en cela, outre plusieurs autres conformitez, en quoy nous sommes à vostre image et semblance, que nous auons vn mesme Principe et vne mesme fin auec vostre cher Fils, mesme heritage, mesme beatitude à iouyr, mesmes biens, mesmes honneurs, et mesmes delices à posseder sans que la distinction des grades, qui seront distribuez à vn chacun, selon la portee de la grace ; et sans que la distinction des merites empesche l'identité du bien qui nous sera vn et commun auec vous par indiuis. Ie voy bien que ce sera là singulierement, où nous vous en remercierons auec toute l'estenduë de nos forces : mais cependant, ô mon Dieu et supréme bien-facteur, i'entens de vous en rendre autant de graces, qu'il y a des goutes d'eau dans la mer, d'indiuiduz en la nature, et de moments qui pourroient coexister à vostre eternité : tout resolu de ne plus respirer, que pour aspirer à vous, de ne plus viure qu'à vous, et de mourir à toute autre chose pour l'amour de vous.

Sus donc, mon Ame, aymons et seruons ce Seigneur, recherchons celuy par lequel, et pour lequel nous auons esté formez. Auec luy nous sommes heureux : sans luy nous sommes malheureux. L'Air qui est enclos dans les concauitez de la terre n'y peut durer : il cause les Terre-tembles, il secoüe les Montaignes, il engloutit les Villes, et n'a point de repos, qu'il ne paruienne à la Sphere de sa naturelle demeure. Le feu serpente tousiours dans la cambrure des voutes, iusques à ce qu'il trouue son yssuë, pour monter en pyramide au lieu de son Element. La Pierre panche et tire tousiours au centre qui luy est naturel, iusques à ce qu'ell' y arriue, sans iamais quicter la pesanteur qui luy donne ce mouuement. L'esguille du bras qui est disloquee tourmente sans cesse, et sans trefue le patient, si elle n'est remise et remboittee en sa place : Ainsi mon Ame nous n'aurons iamais de bien, ny de repos que nous ne soyons en Dieu, Il est nostre Element, nostre Centre, et la Sphere de nostre surnaturelle demeure : quand nous serions plus durs et plus rudes que le fer, encore est-il nostre Aimant et nostre Cynosure.

Mon Ame, nous auions merité qu'il nous priuast des Elements, des animaux, des plantes, de l'or, de l'argent, du bled, du vin, des soyes, des laines, des couleurs, des saueurs, des senteurs, de nos Parents, de nos amys, de nos yeux, de nostre langue, de nos oreilles, de nos mains, de la santé et du corps mesme, autant de fois que nous auons abusé de ces choses, les tenans, comme dit Osee, *en esclauage et seruitude*, contre l'inclination et l'obligation, qu'elles ont de seruir à leur Createur : Et ce neantmoins sa bonté est et à este si grande enuers nous, qu'il nous en donne et continuë encore l'vsufruict, attendant que nous commencions une fois, à luy rendre ce qui est à luy, et à seruir par election de volonté à celuy auquel nous appartenons par condition de nature. Allons donc à luy, mon Ame, Allons en demarche de Geants, et à grands pas : Hastons-nous de le trouuer, ou plustost, *Soyons à luy comme desia nous sommes en luy*. Il n'est pas loing de nous, puis que nous ne viuons et ne subsistons que par luy. Il est en nous, et nous en luy, plus que nous ne viuons et ne sommes en nous mesmes : Parquoy offrons luy nos œuures, nos paroles nos pensees, nos actions, passions, intentions, nostre vie, nostre mort, et le supplions qu'il les rende telles qu'elle luy soyent agreables. Presentons luy la Beatitude qu'il a en soy-mesme : la gloire que luy rend son fils nostre Sauueur : le contentement qu'il a et qu'il communique à ses Saincts : remercions-le de ce qu'il est au Ciel et en la Terre, au temps et en l'Eternité, et luy faisons present de toutes choses, comme si nous en estions les Proprietaires, et en eussions la legitime et libre disposition. Car en ceste maniere les choses necessaires nous seront meritoires quand elles deuiendront volontaires.

DOVZIESME MEDITATION.

Considerations sur la denaturee nature du peché ; d'où il appert que luy seul priue la creature raisonnable de sa derniere fin.

I. — Le peché n'est autre chose qu'vne priuation de rectitude en l'Action, Parole et pensee de l'homme.

II. — Le peché est la mesme infirmité: Dieu la mesme Puissance. Le Peche est la mesme ignorance : Dieu la mesme sagesse. Le Peché la mesme malice : Dieu la mesme bonté. Le Peché la mesme iniustice, Dieu la mesme Iustice. Le Peché la mesme impurete, Dieu la mesme pureté. Le Peché la mesme iniquité, Dieu la mesme Equité. Le Peché la mesme meschanceté, Dieu la mesme Saincteté. Le Peché la mesme bassesse, Dieu la mesme grandeur. Le Peché la priuation de l'Estre, Dieu l'Estre mesme.

III. — Il y a des Pechez qui sont, les vns d'Obmission, les autres de Commission. Les vns particulierement contre Dieu le Pere : autres contre Dieu le Fils : autres contre le sainct Esprist. Aucuns sont Capitaux : Autres sont deriuez. Aucuns sont contre Nature. Autres crient Vengeance deuant Dieu. Aucuns sont secrets : Autres Publics. Aucuns Cogneus : Autres Incogneus. Aucuns se terminent en nos Personnes : Autres passent en celles d'autruy. Aucuns obligent à Restitution : Autres à la seule satisfaction. Bref aucuns sont Mortels : les autres Veniels.

IV.—Pour vn seul Peché, les Anges Apostats ont esté precipitez aux flammes eternelles ; et nos premiers Peres bannis eux et leur posterité, du Paradis Terrestre. Ceux-là n'en releueront iamais : ceux-ci, sans Iesus-Christ seroyent en mesme desespoir.

Profits.—1. Puisque le peche n'est formellement, ni la pensee vitieuse, ni la parole

scandaleuse, ni l'action interieure ou exterieure du Pecheur, il est aisé à comprendre, comme quoy le Peché se commet sans que Dieu s'y trouue, encore que rien ne se puisse dire faire ou penser sans Dieu. Car estant vne Priuation dont le mal se cognoist par l'habitude opposee : il est plustost une *Defectuosité* qu'vn *Effect*, et procede non d'vne cause *Efficiente:* mais d'vne cause *deffaillante*. Et comme la nuict les tenebres, le silence, la mort ne se doiuent attribuer au Soleil ni à la Lumiere, ni au Son ni à l'Ame ; encore que telles priuations presupposent leur absence; Pareillement le Peché qui est *priuation de droicture* ne se peut attribuer à Dieu qui est la mesme Rectitude.

2. La contrarieté et incompatibilité qui est entre Dieu et le peché, est sans comparaison plus grande, que celle qui est entre le blanc et le noir, le doux et l'amer, le froid et le chaud, le vice et la vertu et toutes autres que l'on peut imaginer en la Nature. Premierement pour-ce que Dieu est l'Estre mesme : au contraire le Peché priue la creature raisonnable de l'Estre moral qui consiste ez vertus ; de l'Estre surnaturel qui gist en la Grace et en la Gloire ; et de l'Estre naturel, en tant qu'il tend à la destruction de la nature et de toutes ses appartenances.

Secondement le Peché est vn Prodige incomparable, dautant que toutes les contrariétés qui sont au monde sont fondees, non en la substance, qui n'a point de contraire : mais ez Accidens opposez l'vn à l'autre : or Dieu est contraire au Peché par sa propre Substance, comme estant la mesme Vertu, Bonté, Iustice, Saincteté, Pureté, Innocence, Perfection : le Peché à l'opposite est le mesme Vice, la mesme Malice, Iniustice, Impieté, Impureté, bref la mesme Coulpe et imperfection. D'où suit que par les mesmes raisons que Dieu est Dieu, c'est à dire par soy-mesme ; pareillement par soy-mesme, il est ennemi du Peché, sans que l'on puisse esperer ni trefue, ni pause, ni parenthese en cette haine implacable, mortelle, et infinie, sinon lors qu'il voudra ou pourra desister d'estre Dieu.

3. I'apprehenderay donc viuement ce poinct, et en cela admireray la verité conioinctement auec l'excellence de la Religion chrestienne, d'auoir vn Dieu si parfait qu'il n'est pas libre en la haine du Peché ; ains necessité par sa propre Essence de luy vouloir autant de mal que sa perfection est grande : c'est à dire infiniement. Et la raison en est claire, dautant que la vertu qui est en Dieu contraire au vice, n'est pas comme en nous, vn Accident, ou vne habitude ; ains sa propre Essence et Substance. De sorte, que le Verbe ne procede point du Pere, ni le sainct Esprit de l'vn et de l'autre, auec plus de necessité que la haine du Peché sort et procede de Dieu.

4. Telle et si grande estant l'Iniure que le Peché fait à Dieu, quel moyen auroient les Creatures d'y satisfaire par elles mesmes, quand bien elles endureroient des peines eternelles plus cuisantes, les millions et surmillions de fois que ne sont celles des Damnez ? l'Iniure que le Peché fait à Dieu est infinie ; il y faut donc vne satisfaction infinie : Or la Creature n'en est capable : Quel Remede ? La Charité de Dieu a esté telle enuers nous, qu'il nous a donné son Fils, lequel s'est fait comme l'vn de nous à fin qu'estant homme, il peust mourir, et comme Dieu il peut satisfaire. De maniere que quand la Croix de Iesvs-Christ nous monstre l'excès de sa Charité, elle nous fait voir aussi l'enormité du Peché.

5. De la contrarieté du Peché auec la Grace : Nous apprenons trois autres raisons, pour lesquelles Dieu hait si fort le Péché. La premiere, par ce qu'il est impossible qu'vn Pere ne veuille mal à celuy qui bat son enfant, le tuë, luy oste l'Honneur, la Vie et les Biens. Or le Peché fait cela à tous ceux qu'il attaint : Il blesse les facultez de l'Ame, oste la vie de Grace, nous met en mespris deuant tout le Ciel, nous despoüille de tous l s merites de la vie passee, cause vn naufrage dont on ne peut sortir que sur l'aiz ou radeau d'vne tres-doloreuse penitence, et en fin, conduit l'Ame impenitente à vne generale cession de tous Biens.

La seconde raison pour laquelle Dieu hait le Peché, prouient, de ce qu'il empesche sa diuine Majesté à nous faire du bien, et le force, contre son premier dessein à nous faire du mal, si mal se doit dire ce qu'il infere et inflige par une si raisonnable iustice : cette raison est d'égale estenduë auec la charité qu'il nous porte, qui est de toutes parts infinie.

La troisiesme raison, dit sainct Vincent Ferrier, est, pour ce que le Peché mortel destruit quatorze tres-nobles creatures, dont la moindre est plus noble en son genre, et en son espece, que le ciel et la terre : Ce sont les trois vertus Theologales, les quatre Cardinales, et les sept dons du sainct Esprit. La Foy ne se pert pas du tout par le peché, mais elle en demeure tellement incommodee qu'elle n'est plus vraye vertu et sainct Iacques l'appelle *morte*.

La quatriesme cause de cette haine mortellement immortelle que Dieu porte au Peché est la perte de la Grace (*S. Iac.*, II, 26), laquelle estant d'vn ordre superieur à toute la Nature, sa destruction fait vn plus grand esclandre et meschef parmy les formes raisonnables que ne feroit parmi les corporelles et sensibles, la demolition de la machine ronde.

La cinquiesme raison sera donc pertinente. Puisque la nature abhorre tant le Vuide, que pour l'euiter, elle dement ses lois, fait monter les choses pesantes, et descendre les legeres ; et ce, pour maintenir la continuité, ou contiguité des choses sublunaires; comme est-ce que le Monarque et Architecte du Monde souffriroit le Peché ; voyant l'horrible vacarme qu'il fait en la Nature en la Grace, et en la Gloire ?

6. Par la transgression de nostre premier Pere nous perdimes la Grace et la Iustice originelle ; et au lieu d'elles, l'Infirmité s'em-

para de la partie inferieure, l'Ignorance de l'entendement, et la Malice de la volonté de l'homme. Le Reparateur de nostre salut pour y remedier, respand sa grace dans le fonds de l'Ame de ceux qui la reçoiuent : et à mesme instant, la Foy, l'Esperance, la Prudence, la Sapience, l'Intellect, et le don de Conseil ornent l'Entendement. La Charité, la Iustice, la Pieté, et la Crainte filiale siegent en la Volonté. La Force et la Valeur regissent l'Irascible, et la Temperance modere la Concupiscible. Or que ne fait le Peché Mortel au contraire? il remet l'Ame en sa premiere nudité, comme estant incompatible auec la Grace et tout ce qui est de sa suite. Et comme ainsi soit que la nature des accidents est de ne pouuoir passer d'vn subiect à vn autre, la Grace qui est vn tres-noble accident, faute de subiect, demeure aneantie. On peut bien remarquer plusieurs reuoltes et reuolutions en l'histoire des Temps ; l'on peut voir tous les iours plusieurs transmutations en la Nature, lesquelles l'on appelle Augmentations, ou Diminutions, quand la quantité plus grande ou plus petite en est le terme : Alterations, quand elles aboutissent à la qualité: Generations, quand les formes qui succedent aux autres, sont plus nobles que les precedentes ; ou Corruptions, quand elles sont inferieures ; Mais que l'on puisse fournir vn seul exemple d'aneantissement en toute la Nature, cela n'est point, n'a esté et ne sera iamais : Dautant que Dieu est tousiours semblable à soy-mesme ; Il fait ses œuures sans repentence, *et a veu, dit l'escriture, que tout ce qu'il a fait estoit bon ;* Il n'y a que le seul Peché, monstre hideux, vray Misanthrope, Prodige de nature et de grace, lequel estant et se faisant sans Dieu, destruit son œuure et aneantit son chef d'œuure : Et il l'endureroit? Et il auroit paix auec luy? et il ne luy feroit pas la guerre en quelque part qu'il le trouue? De là donc les guerres, les Mortalitez, les Famines : de là toutes les miseres qui assiegent nos iours, le mal de PEINE estant correlatif et subsecutif a celuy de COVLPE.

7. Ie me resovdray donc sur toutes choses, et deuant tout autre chose, à me garder de l'offense de Dieu ; Estimeray que comme ie ne peus auoir vn plus grand amy que luy : aussi ie ne peus auoir vn plus grand ennemy: Me souuiendray que le seul peché mortel me peut apporter ce malheur : et en mesme temps, me priuer de tous les biens spirituels, qu'en vertu de la grace, ie pourrois auoir acquis ; me desnuer de tous les merites de la vie passee, faire que toutes mes œuures, pour bonnes qu'elles puissent estre moralement, soyent mortes deuant Dieu, et qu'à la moindre secousse ie tumbe en vn plus grand precipice.

Ie rememoreray que si la Mere de Dieu, voire l'Ame mesme de Iesvs-Christ venoient à pecher (chose totalement impossible), elles vuideroient à mesme instant le Paradis, seroyent separees du Verbe, et confinees auec le Prince des legions rebelles là où est la conciergerie des Desesperez. Ie prendray garde que comme il ne m'est permis de rien obmettre des choses commandees : aussi il ne m'est loisible d'en commettre aucune de celles qui sont defendues : et qu'il y a ceste difference entre les preceptes affirmatifs, et les negatifs, que ceux-là obligent bien *tousiours* et non pas *pour tousiours :* ceux-cy, au contraire et *tousiours* et *pour tousiours.* Et bien que pour l'ordinaire, on ne compte que sept premiers Pechez mortels, si sçauray-ie qu'il y en a plusieurs autres qui se rapportent en quelque maniere à ceux-cy, comme l'Atheisme, le Paganisme, l'Heresie, la Magie, le Sacrilege, qu'il faut egalement, ou encore plus, abhorrer.

Ie remarqueray que les Pechez de Fragilité sont proprement contre le Pere, à cause que la Puissance luy est attribuee par speciale denomination. Le Peché d'Ignorance est particulierement contre le Fils ; pour ce que la Sapience luy est singulierement appropriee. Le Peché de Malice est directement contre le Sainct-Esprit, dautant que la Bonté luy conuient comme par preciput à raison de son Emanation. Entre ces trois sortes de pechez, il y a cette difference, que ceux qui se commettent contre le Sainct-Esprit, se remettent bien plus mal aysement que les autres ; dautant qu'ils s'opposent au principe de la remission : comme seroit impugner de propos deliberé vne verité cogneuë, signamment quand elle est du nombre des diuines et necessaires à salut : Porter enuie au bien spirituel de son Prochain, qui est autant que de vouloir bailler sur la ioue au sainct Esprit, et le reprendre de ce qu'il en est l'auteur et le distributeur. Presumer de la misericorde de Dieu, et pour ce qu'il est bon, prendre subiect de l'offenser plus librement, au lieu qu'il en doit estre dauantage aymé, et seruy plus affectueusement. Ou (donnant à l'autre extremité) se desesperer de la bonté de celuy, qui est la mesme Misericorde, qui tend les bras incessamment au Pecheur, et compte les minutes de son retour. Et comme ce desir de nostre conuersion est infini ; Infinie est l'offense de celuy qui s'opiniastre à n'en rien faire, pourrit en ses ingratitudes, et contriste incessamment le sainct Esprit qui l'appelle. Que si telle acariastrise dure iusque à l'extremité de la vie, lors elle deuient le formidable Peché nommé *finale impenitence* qui ne se remet ni en cette vie ni en l'autre.

Il y en a d'autres, qui sont si abominables que la Nature mesme, quoy que deprauee, les abhorre, et que l'on n'oze nommer.

D'autres encore qui crient vengeance deuant le Ciel, sont tels, et commis en telle maniere que les hommes n'en peuuent faire Iustice, ni mesme en prendre cognoissance. Tel est l'Homicide commis de guet à pend, et auec aduantage ; Tel les peches Muets, et ceux que nous auons dit contre nature, lesquels sont si horribles qu'on ne les ose commettre auec le moindre hazard d'estre reuelez, et consequemment n'ont que Dieu pour tesmoin et pour Iuge. L'Oppression des pauures, des Vefues, et des Orphelins sont en

ce rang. Comme aussi quand on frustre les Mercenaires de leur salaire : Car l'impuissance qui accompaigne telle sorte de gens, fait que Dieu, Pere commun, s'en rend le protecteur, et quand leurs cris et clameurs suruiennent, il en est le Vengeur.

Or qui pourroit exprimer la quantité et qualité des Pechez, qui se commettent à toute heure et qui nous sont incogneus ? Qui sçauroit suffisamment comprendre et representer, ceux ausquels nous participons en la personne d'autruy ? Car bien que les consciences timorees veillent sur les agitations du cœur, et soient en sentinelle sur leur Interieur : si est ce, qu'il n'en y a aucune, qui ne puisse dire auec le Psalmiste *Nettoyez-moy Seigneur, des choses qui me sont cachees, et pardonnez à vostre seruiteur les pechez d'autruy, qui redondent sur luy*. Les docteurs en ont remarqué neuf, la plus part desquels oblige mesme a restitution quand on y coopere *selon le Tout* qu'ils appellent *in solidum ;* Chascun se les peut faire expliquer, ils sont compris en ces vers.

Iussio, Consilium, Consensus, Palpo, Recursus.
Mutus, Participans, non Obstans, non Manifestans.

Et dautant que les Pechez veniels sont peu estimez d'aucuns, et appellez *Atomes*, il est à noter, qu'il y en a de deux sortes, les vns de fragilité et les autres de malice : Ceux-la sont plustost commis qu'aperceuz : De ceux-cy on s'apperçoit deuant que les commettre : Et bien qu'ils soyent veniels, c'est à dire tels que la diuine bonté les pardonne aysement, et iamais ne nous separent de sa grace et de sa dilection, s'ils ne changent de nature; si est ce qu'ils sont grandement à craindre, d'autant qu'ils refroidissent remarquablement la charité, et disposent l'Ame à la coulpe mortelle, l'affoiblissant de telle sorte, que quand vne forte tentation suruient, elle succombe, et fait ioug à l'ennemy.

Ioinct que, selon la meilleure Theologie, il est tout certain, que quand Dieu chastieroit vn seul peché veniel auec toutes les peines du monde, exceptees les eternelles, il ne seroit point trop rigoureusement puny : attendu que le mal de la Creature, quelle que puisse estre la peine, n'a aucune comparaison auec le mal du Createur, qui est la Coulpe, pour legere qu'elle soit. Aussi voit-on que Moïse n'entre point en la terre promise, et meurt sur la montagne de Nebo, pour auoir veniellement chancellé aux eaux de contradiction (*Deut.*, XXXIV, 25). Oza pour auoir indiscretement tendu l'espaule, pour soustenir l'Arche d'Alliance, qui estoit en peril de tumber, à cause que les Genisses regimboyent, mourut à l'instant sur la place, et le lieu fut appellé *Percussio Ozæ* (II *Reg.*, VI). Les Bethsamites esleuerent leurs yeux, et leurs voix, en signe d'allegresse, quand la mesme Arche retournoit d'entre les Philistins, où elle auoit esté detenuë quelque temps comme en captiuité : Et neantmoins pour ce regard curieux, qui sembloit estre vn acte de religion et de zele, il en mourut la nuict suiuante, enuiron cinquante mille (II *Reg.*, VI, 19). Dauid pecha, quand il feit le denombrement de son peuple; qui ozera dire que ce fust vne coulpe mortelle ? et toutesfois ce peché cousta la vie à plus de soixante et dix mille hommes. Le Prophete Anonyme dont il est parlé au troisiesme des Roys, ne fut-il pas deçeu par vn autre, Prophete comme luy, quand il fut inuité de la part de Dieu à prendre son repas, et neantmoins vn Lyon, qui le mit à mort à l'yssuë du logis, chastia ce peché de legere, et aucunement excusable desobeissance (III *Reg.*, XIII, 24). O que d'exemples on pourroit produire, par lesquels nostre grand Dieu a fait cognoistre au monde, qu'il est le trois fois sainct, et qu'il veut estre seruy de nous, nonseulement en *Iustice*, c'est à dire en estat de grace : mais aussi en *sainceté et pureté de vie*, comme le remarque Zacharie, pere de sainct Iean Baptiste. Et c'est à quoy nous nous resoudrons, non auec esprit de crainte : mais auec celui d'adoption ; non pour nous exempter de peine, mais pour nous affranchir de coulpe : non pour nostre interest, mais pour l'amour de celuy, qui merite que sa saincte volonté soit en nous, et par nous, en tout et partout accomplie.

COLLOQVE.

I'ay vne sevle grace à vovs demander, ô mon Dieu, et apres celle-là ie vous quicte de toutes les promesses, qu'il a pleu à vostre cher Fils de me faire ; disant que tout ce que nous vous demanderons à son nom, vous le nous octroyerez. Ne m'esconduisés, ô doux Seigneur, apres cela ie ne vous seray plus importun. Cette grace vnique et vniquement desiree, est qu'il vous plaise me preseruer du peché, sur tout de celuy qui me seroit mortel, et qui est vostre ennemy mortellement immortel.

Vous demandera qui voudra, honneurs, richesses, santé, et longue vie : vous suppliera qui voudra, que vous luy donniez la charité, l'humilité, la patience, la chasteté, la mansuetude, la deuotion : Souhaittera qui voudra vostre paradis, et l'eternelle felicité : pour mon particulier ie ne me soucie maintenant d'autre chose : autre ie ne vous demande : pour autre ie ne m'estens et prosterne deuant le throsne de vostre Majesté, que de ne vous iamais offenser : Accordez moy ceste grace, et faictes de tout le reste, ainsi qu'il vous plairra : les feux, les fers, les flammes, les Croix, et les supplices, l'Enfer mesme, ne me font aucune peur, pourueu que ie sois asseuré de ne vous point offenser.

Ah ! que ie porte d'enuie aux Ames qui sont en Purgatoire, non tant pource qu'elles sont asseurees de leur salut : que pource que elles ne vous peuuent plus offenser, ny regimber contre vous, pour grande que soit la force des tourments qu'elles endurent.

Ames trois et quatre fois heureuses, qui honorez Dieu au milieu des flammes, l'aymez et louez au fort de vos supplices, qui me fera la grace, que ie sois vn iour auec vous, et fasse cognoistre au Ciel et à la Terre, que si ie demande quelque chose à mon Dieu,

ce n'est point pour mon interest, ny pour m'affranchir de peine, mais pour ne le point offencer, veu que de moy, ny de tous mes seruices, il ne peut receuoir augmentation de gloire. Ie le peus offenser, mais ie ne le sçaurois bien-heurer : Ie peus pecher sans luy et contre luy : sans luy ie ne sçaurois rien faire qui soit pour luy ! qu'il fasse donc du sien comme il aduisera, qu'il m'en donne, qu'il en tranche, qu'il en coupe comme il luy plairra : il sçait ce qu'il doit faire du sien : Ie sçay ce que ie peus faire de moy seul : qui est le mal : pourueu qu'il ne me laisse rien faire du mien, qu'il fasse hardiment du sien selon son bon plaisir.

Ah maudit peché? sera-il dit que tu sois mon ouurage ! et que ie ne te puisse destruire par moy-mesme, comme ie t'ay fait de moy-mesme? Sera-il donc possible, que tu sois mien, et purement mien, et que ie ne te puisse renoncer? sera-il tousiours vray, que i'ay assez de foiblesse, et d'infirmité en moy-mesme pour te faire : et que de moy-mesme, ie n'aye assez de force pour te defaire?

Ie sens bien, ô iuste Iuge des viuans et des morts, que ce sont les appannages de la premiere coulpe, d'estre demeuré heritier de l'inclination que i'ay à mal faire, d'auoir la Volonté frappee de malice, l'Entendement d'Ignorance, l'Irascible de Foiblesse et d'Intemperance la Concupiscible : mais d'où vient que le principal de cette coulpe originaire, nous estant osté par le Baptesme, les funestes accessoires nous en demeurent apres: et que la playe consolidee seigne encore? Est-ce que vous vouliez exercer nostre vertu, et esprouuer nostre fidelité au milieu des combats? Est-ce que vous desiriez rendre nostre coronne plus illustre à proportion des victoires? Est-ce que vous respectiez nostre franc arbitre, lequel nonobstant les prodigieux effects, ou plustost monstrueuses defectuositez du peché, nous est demeuré libre? si c'est le premier, ah quelle vertu avons nous sans vous? quelle rente, quel reuenu pouuez vous esperer d'vne terre maudite, qui n'est propre qu'à porter hailliers, espines, et chardons? Ah ! que cette terre vous donnera de la peine à cultiuer ! Que de coleuures et serpents y auront leur repaire, deuant qu'elle soit essartee ! Et quant à la fidelité , où la trouuerez-vous , et d'où la prendrons-nous, si elle ne vient de vous ? qu'est-ce donc que vous attendez de nous ? Si vous nous laissez faire, au lieu de coronnes que vous desirez d'enrichir : et au lieu de trophees que vous pensez dresser, nous vous forcerons de preparer des rouës , des esclairs, des tonnerres. Nous vous contraindrons de faire rougir nostre terre de sang, et de la faire blanchir de carcasses, comme vous le feistes aux iours de vostre fureur : quand vous enuoyastes les Vvandales en Afrique, les Tartares en Asie, les Cerasses en Ethiopie, les Pictes en Angleterre, les Anglois en France, les Sarrasins en Espagne, les Huns, Gots et Ostrogots es Itales : pour ne rien dire du surplus de vos autres vengeances, representees en l'vn et l'autre histoire tant sacree que profane : La peste, la guerre, la famine furent les caresses que nous receusmes de vostre main : il en sera tousiours ainsi, si vous nous laissez à nous-mesmes.

Et à quoy faire, mon Dieu, respecter tant nostre franc arbitre, que pour ne le forcer, vous soyez à la merci de nos passions, reuoltes, rebellions et denaturees ingratitudes? et que pour nous laisser le paisible domaine de nostre volonté, il soit en nostre pouuoir, sans emprunter rien d'ailleurs, de vous faire la guerre quand bon nous semblera? Maudite liberté et malheureuse franchise ! fussions-nous à la cadene vn million de fois : fussions-nous esclaues à iamais : Roturiere fust ma volonté, serf des serfs mon franc arbitre : et que il fust hors de ma puissance et de tous mes semblables de vous pouuoir offenser.

Mais quoi ? ne sçaurions nous renoncer à cette liberté? celui qui est paisible proprietaire de quelque domaine, n'en peut-il pas disposer comme il veut? ne le peut-il pas donner, vendre et engager quand il veut ? pourquoy donc ne pourray-ie me despouiller de ceste liberté? sera-il vray que ie la puisse vendre à Sathan, et l'engager à vne meschante habitude, qui me la volera, et que ie ne la puisse rendre à celuy qui me l'a legitimement prestee? où plustost la bailler à celuy qui me l'a si liberalement donnee ?

Ie la vous rends, ie la vous donne, ô mon Createur, par donation irreuocable, ie la remets entre vos mains, non seulement quant à la proprieté du fonds, mais aussi quant à l'vsufruict et entiere possession de toutes ses facultez et fonctions. Vous deuez maintenir vostre ouurage, il est vray, conseruez donc cette mienne liberté, et la maintenez en l'estre que vous luy auez donné : qui est d'estre libre à disposer de soy, et de toute autre chose : Or i'en dispose en telle sorte, que ie m'en demets à pur et à plain : ie la vous consigne et resigne, de maniere, que si elle vient desormais à disposer de quelque chose, consentir ou resister à quelque autre, ce ne sera plus chose mienne; ains absolument vostre. Regissez et gouuernez la tellement, s'il vous plait qu'elle ne foruoye iamais, ny du chemin de vos commandemens, ny du sentier de vos conseils, ny de la droicte ligne de vos volontez et inspirations.

Que i'estime heureux tous ceux que vous auez confirmez en grace pendant leur mortel sejour en ceste vallee de larmes! Benit soit vostre sainct Esprit qui communiqua cette grace aux Apostres le iour de sa descente. Benite soit vostre digne Mere, laquelle vous rendites immaculee, par grace. Benite vostre saincte Ame, ô mon doux Redempteur, laquelle a esté, non seulement sans coulpe mais impeccable : et non seulement impeccable par grace, mais aussi par nature. D'où i'apprens que pouuoir pecher n'est pas vn principe de puissance, mais vne marque de tres-grande impuissance. Maudite cent et cent fois soit vne telle impuissance : non tant en soy (puisque nous ne meritons ny ne de-

meritons par les habitudes) comme pour ses effects, qui ne sont autre chose que deplorables, et prodigieuses defectuositez.

Il ne se peut faire que le passé ne soit passé : mais il se peut bien faire, qu'il ne me soit imputé. Oubliez donc, mon Seigneur, oubliez les pechez de ma vie passée. Lauez les auec le sang de mon frere aysné vostre Fils, et les essuyez auec l'esponge dont il fut abreuué. Ie renonce à ce qu'il y auoit du mien et vous offre ce qu'il y auoit du vostre : voulant que le materiel de mes pensees, paroles, et actions passees reçoiue la nouuelle forme du sacrifice que ie vous en fais en compagnie et association de tout ce que mon Sauueur vostre Fils à dict, pensé, faict, et enduré en ce monde pour mon salut et pour l'exaltation de vostre gloire.

Ce n'est pas tant pour euiter la peine deuë à mes iniquitez, que ie vous demande ce pardon; comme pour oster de deuant vos yeux, en la meilleure maniere que ie le peus faire, tout ce qui vous peut desplaire. Ie cognois, par vostre grace, combien le peché vous deplait : I'en lis la deformité sur le liure de la Croix, liure qui a pour ancre vostre sang, et vos playes pour characteres. Ie l'experimente en moy-mesme, autant de fois que ie me separe de vous : C'est lors que la pesanteur me saisit, les tenebres enuahissent mon entendement, les passions s'emparent de la partie inferieure; les Tentations m'inuestissent, et ma foiblesse est si grande, que la chair, le Monde et Sathan, ont tout pouuoir sur moy, dez aussi tost que vostre grace en est separee.

Quelle merueille ô mon Ame ! si le Peché qui n'est qu'vne defectuosité produit de tels effects en nous, veu ce qu'il a fait és Hierarchies des Anges? Dieu les crea à son Image et leur communiqua neuf sortes d'excellences, representees par les neuf pierres precieuses dont parle Ezechiel; Il les feit. 1. *purs Esprits* et simples intelligences sans meslange de matiere et de corps. 2 *Immortels* et affranchis de Corruption. 3. *Intelligents*, sans discourir auec vne admirable subtilité d'esprit. 4. *Libres*, sans pouuoir estre forcez en leurs volontez. 5. *Sçauants*, auec vne plenitude de toutes les sciences natureles. 6. *Puissans*, par dessus toutes les Creatures corporelles. 7. *Saincts*, doüez des dons de grace, charité et autres vertus conuenables à l'excellence de leur nature. 8. *Citoyens du Paradis de delices*, qui est le Ciel empiree. 9. Et finalement *Capables de voir l'Essence de Dieu*, auec asseurance de la gloire, s'ils perseueroient en sa grace. Voy et considere maintenant comme le mesme Dieu qui auoit esté si liberal enuers eux, se monstra terrible en les chastiant, à l'instant qu'ils pecherent, sans leur donner aucun temps de penitence, et les foudroyant du plus haut Ciel iusques au profond des Abysmes, sans auoir esgard, ni à la beauté de leur nature, ni à la grandeur de leur condition, ni à ce qu'ils estoient faits à son Image, ni à ce qu'ils auoient esté ses amis, ni à ce qu'ils le renieroient et blasphemeroient eternellement, ni à ce qu'ils occasionneroient tant et tant de Pechez, qui se commettent au monde : Que si les Anges, ô mon Ame, ne peuuent supporter l'espouuentable Iugement et chastiment que Dieu exerce sur eux, lequel ils endurent auec vne rage et impatience eternelle, que deuiendront les hommes foibles et miserables ! O que c'est chose horrible de tumber entre les mains du Dieu viuant (*Héb.*, X, 31) ! Le seul Peché nous met en cet Accessoire; Pour lequel destruire et bannir du monde, Dieu s'est fait homme, et a voulu mourir : *Hic est omnis frvctvs eivs vt avferatvr Peccatvm* (*Isa.*, XXVII, 9).

TREIZIESME MEDITATION.

Dv benefice des indvlgences.

I. — En sainct Iean chapitre vingtiesme, nostre Seigneur dit à ses Apostres, *Paix vous soit ; comme mon Pere m'a enuoyé, ie vous enuoye ; et soufflant sur eux, leur dit, Receuez le sainct Esprit, les Pechez que vous remettrez, seront remis, ceux que vous retiendrez, seront retenus.* De ces paroles le concile de Trente tire cette consequence, que les successeurs des Apostres ne pouuans cognoistre quels pechez ils doiuent retenir, et quels ils doiuent remettre, si ce n'est par la confession de celuy qui les a commis, le Pecheur est tenu d'estaler sa conscience, et de monstrer au Prestre sa lepre, à fin qu'il puisse asseoir et prononcer sur luy sentence de Iugement, veu que toute sentence d'Absolution presuppose cognoissance de cause? Et en cette sorte l'ont pratiqué les premiers Chrestiens, comme il se voit au dixneufuiesme des Actes, ou il est dit que *Plusieurs de ceux qui auoient creu venoient confessans et declarans leurs faicts*, et selon le Syriaque il y a *leurs offenses :* Et c'est la premiere condition qui est requise à gaigner l'Indulgence, laquelle presuppose tousiours que l'Ame soit en estat de Grace : en voicy la Definition, *Indulgence* (au sens que nous la prenons en ce lieu) *n'est autre chose qu'une Relaxation de peines temporelles deuës au Peché desia remis; et ce par vne extraordinaire application des satisfactions de nostre Sauueur : en vertu du pouuoir qu'il a laissé à sainct Pierre, aux Apostres et à leurs successeurs.* Surquoy il faut considerer, qu'il y a deux choses au Peché *Auersion* et *Conuersion*, auersion du createur ; conuersion à la creature : La coulpe respond à l'auersion : La Peine à la conuersion : La coulpe est effacee par la contrition et par la confession : La Peine l'est en tout ou en partie par le moyen des sacremens, ou par le baptesme du sainct Esprit, ou par le martire, ou par œuures penales qui sont l'aumosne, le ieusne, l'oraison, ou, ce qui est plus aisé par voye d'Indulgences : Sur tout quand elles sont plenieres portant application des merites et satisfactions de Iesus-Christ, selon l'estenduë des peines que nous deurions endurer en ce monde ou en l'autre. Est à noter que comme Dieu remet la coulpe par misericorde, il retient la peine par iustice, iusques à l'entière satisfaction.

II. — Iesvs-Christ, parlant à sainct Pierre en particulier, lui dit : *Ie te donneray les clefs du Royaume des Cieux. Tout ce que tu lieras sur terre, sera lié sur les Cieux, et tout ce que tu deslieras sur terre, sera deslié sur les Cieux.* Ces paroles sont escrites en sainct Matthieu chapitre seiziesme, et autres semblables adressees à tous les Apostres peu apres au chapitre dixhuictiesme : Sur lesquelles il faut particulierement remarquer les termes : *quodcumque* et *quæcumque*, qui veulent dire, TOUT CE QUE : Car par là, il nous est commandé de croire, que tout ce que sainct Pierre, les Apostres, où leurs successeurs remettront, soit peine ou coulpe, sans exception et sans restriction, il sera remis : et que tout ce qui sera par eux deslié sur terre, le sera pareillement sur les cieux.

Sainct Pierre et ses successeurs le peuuent absolument sur tous, et à l'endroit de tous, d'autant que le soin de toutes les ouailles de Iesvs-Christ leur a esté commis : Les Apostres, les Euesques et leurs successeurs le peuuent à l'endroit de leurs Diocesains. Vray est que le souuerain Pontife, ayant de droit diuin autorité et iurisdiction sur tous autres Euesques, il y peut apporter telle restriction et modification qu'il iuge estre conuenable. Faut aussi noter, comme ainsi soit que le souuerain Pontife est *dispensateur*, et non *dissipateur*, et que toute oeconomie, dispensation, et dispence se doit faire selon la volonté de ceux à qui le bien appartient : on ne doit ouurir ce thresor, que ce ne soit conformement à l'intention de Iesvs-Christ, c'est à sçauoir pour cause raisonnable, laquelle on doit reputer estre telle, quand le subiect, pour lequel on l'accorde, redonde à la gloire de Dieu, au profit de son Eglise, et au salut de ceux qui le reçoiuent : soit que les charges portees par l'Indulgence ayent esgale correspondence au gain de l'Indulgence, ou non : attendu que quand il s'agit de faueur, d'indulgence et de grace, il n'est question d'egalité ni de proportion : veu aussi que le thresor des satisfactions du Fils de Dieu ne peut estre espuisé.

III. — Dv svsdit pouuoir absolu, depend la distinction des Indulgences : car en autant de manieres qu'il plait au Vicaire de Iesus-Christ de communiquer l'application des clefs, autant il y a de sorte d'indulgence. Quelquefois il le fait *selon le Tout*, à l'exemple de nostre Seigneur, quand il promit et donna le Paradis au bon larron : Autresfois en partie, comme quand nostre mesme Seigneur deliura la femme surprise en adultere de la peine de lapidation qu'elle auait meritee (*S. Io.*, VIII, 10) : et le paralytique au lauoir aux oüailles, de l'infirmité où il auoit croupy trente huict ans, luy signifiant qu'elle luy estoit aduenuë à cause de ses pechez : quand il luy dict (*S. Io.*, V), *Te voylà guery, garde toy desormais de pecher de peur que pire ne t'aduienne.* Et sainct Paul en faict de mesme à l'endroit du Corinthien incestueux, luy remettant la peine de son peché, à l'instante priere de ses concitoyens : sur quoy il faut obseruer que l'Apostre vsant de cette indulgence escrit qu'il le faict *en la personne de Iesus-Christ* (II *Cor.*, II, 10).

IV. — Il faut considerer et peser comme le Ivbilé adiouste à la *pleniere indulgence*, ce que suit.

Premierement, il se publie par toute l'Eglise, pour cause plus euidente, et pour vn motif plus vniuersel que celuy des autres Indulgences. Secondement il porte auec soy une generale resiouyssance et iubilation qui s'estend par toute la maison de Dieu. Troisiesmement, Puissance est alors donnee à tous Confesseurs approuuez de l'Ordinaire d'absoudre de tous cas reseruez, et de toutes censures. Quatriemement, authorité est accordee aux Confesseurs de changer les vœuz, auec exception et sans exception : et communement le sainct Siege n'excepte que ceux de Religion, de Chasteté perpetuelle, de Hierusalem, de Rome et de Galice.

Faut aussi noter que l'ancien *Iubilé*, en Israël estoit la figure de celuy-cy, *Lors* (disoit Dieu) par la bouche de Moyse (*Leu.*, XXV), *Tu feras sonner la trompette le dixiesme iour du septiesme moys, au iour de la reconciliation parmy toute vostre terre, et sanctifieras la cinquantiesme annee et l'appelleras Remission à tous les habitans de la terre, car c'est le Iubilé, et lors retournera vn chascun en sa possession et en sa premiere famille,* et faut obseruer que ces trompettes estoient en pareil nombre, que les paroles qui furent prononcees par Iesvs-Christ sur la Croix, et qu'elles estoient de corne de mouton, pour denoter que toute indulgence et remission procedoit, et procederoit des merites de l'Agneau sans macule, d'où est venu le terme de *Iobel*, ou *Iubilé*.

Profits. — 1. C'est vn grand mespris, et une grande iniure faicte à Dieu, quand à l'appetit de la creature on laisse le Createur. Creature l'honneur, le plaisir, le profit, et tout ce qui sert d'amorce à l'homme, pour le retirer de son premier principe ; A cette auersion du Createur, respond comme il a esté dit, la *Coulpe* qui est veniele ou mortelle, selon la qualité de l'auersion ; à la conuersion respond la *peine*. Or d'autant que pour arriuer à la gloire eternelle il faut estre affranchy de toute debte : de là procede qu'il faut se nettoyer de la Coulpe, par voye de contrition et de Confession, et se faire quicte de la peine, par l'vn des moyens qui ont esté proposez.

2. Le premier est le Baptesme de l'eau, lequel estant vne seconde Generation, que les Grecs nomment *Palingenezie*, en vertu de l'œuure operee par Iesus-Christ, et specialement appliquee à cét effect, celuy qui le reçoit, est fait comme vne nouuelle creature, et rendu net de coulpe et de peine deuant Dieu : encore que les penalitez qui sont les maladies, l'infirmité, l'ignorance, la facilité au mal, la difficulté au bien, la rebellion de l'Irascible, et celle de la Concupiscible luy demeurent pour exercice de vertu, et preuue de fidelité enuers Dieu. Et comme on ne peut naistre deux fois, quant au corps ; aussi ne peut on renaistre deux fois quant à l'ame, par voye du Baptesme sacramental : à cause

du charactere qui ne se peut effacer et lequel conserue tousiours son energie. L'eau naturelle en est la matiere pourueu qu'elle touche l'vne des principalles parties du corps ; les paroles, *Je te baptise*, et ce qui suit en sont la forme. L'intention de celui qui administre le Sacrement doit accompaigner l'ablution et doit estre de faire ce que Iesus-Christ a ordonné et ce que l'Eglise a accoustumé de faire.

3. Le Baptesme dv S. Esprit a le mesme effect, quand l'ame est touchee d'vne parfaite contrition, ou esleuee en Dieu d'vne pure et tres ardente charité, comprenant en vœu et desir, le Baptesme (porte des Sacremens) : telle estoit la charité des Martyrs, quand ils exposoient leurs vies pour la gloire de Dieu : et faut rememorer, qu'il y a grande difference entre l'attrition et la Contrition. L'attrition est vne douleur imparfaitte, fondee pour l'ordinaire, sur le propre interest, comme quand on est marry d'auoir offensé Dieu, pour la crainte du supplice, ou pour ne perdre la gloire eternelle : la Contrition au contraire procede d'vn amour filial enuers Dieu, quand on regrette de l'auoir offensé, luy estant si bon et si digne de tout honneur et seruice. Et d'autant que cette parfaite douleur est fort rare, la diuine bonté nous a proueu de remede, instituant le Sacrement de Penitence, par la vertu duquel l'homme, *d'Atrit* deuient *Contrit*, pourueu qu'il se soubmette aux clefs deuëment, et reçoiue l'absolution de celuy qui a pouuoir de la donner.

4. Les motifs qui portent l'homme à l'offence de Dieu, prouiennent pour l'ordinaire, ou de l'Ame, ou du corps, ou de la substance qu'on appelle de Fortune. l'Oraison qui esleue l'Ame à son premier principe : le Ieusne qui matte le corps : L'Aumosne qui fait bon vsage des biens, remedie à ce mal, et sont nommees œuures satisfactoires, d'autant qu'elles rendent à Dieu honneur pour des-honneur, service, pour deservice, ez mesmes endroits où il auoit esté offensé. Le Sainct sacrifice, et la participation des Sacrements, encore plus, d'autant que outre l'œuure meritoire et satisfactoire de l'operant, l'effect de l'œuure operee y est aussi, qui porte tousiours quelque relaxation de peine, outre la remission des coulpes, qui ne sont diuisibles, comme est la Peine, et ce, dautant qu'il est impossible d'estre amy de Dieu à moitié : et pource aussi que la Coulpe ne s'efface iamais que par le moyen de la grace, laquelle ne peut compatir auec le peché mortel quel qu'il soit : Ce que l'on ne peut dire de la peine, laquelle peut compatir auec la grace, comme on le voit en Adam banni du Paradis terrestre ; et en Moyse ensepueli par les Anges, deuant qu'entrer en la terre promise ; en David rigoureusement chastié, encore que Nathan l'eut asseuré de la remission de son peché. Et comme chasque iour l'Eglise l'experimente, quand elle est visitee par fleaux et tribulations, qui iamais ne luy manquent ; ores qu'elle soit vniquement aymee de Dieu, et cherie comme l'Espouse de son Fils.

5. Le plus ayse, et le plus facile de tous les Moyens qui peuuent essuyer nos debtes de coulpe, et purger nos hypotheques de peine, est le bon vsage des Indulgences ; Car comme les satisfactions de Iesvs-Christ nous sont appliquees ordinairement, par voye du Baptesme ; de la Charité ; des œuures Penales ; et des Sacrements : Ainsi elles nous sont extraordinairement alloüees, lors qu'elles nous sont appropriees, par celuy qui a le pouuoir de ce faire, et auquel pour cét effect le Fils de Dieu a baillé les clefs du Royaume des Cieux.

6. L'ignorance et la malice de ceux qui vont calomniant le sainct Siege, disans que par le moyen des Indulgences, le Pape met le Paradis en vente, paroist en ce que les Catholiques sont tellement esloignez de telles absurditez ; que quand ils disputent és escholes de la remission du peché ; ils maintiennent estre impossible, que Dieu mesme pardonne à vne Ame et la reçoiue en Grace si elle n'est dolente et veritablement repentie de son Peché. Mais ce n'est que l'ordinaire de ceux *qui ont suiui le train de Cain, qui se sont abandonnez à l'erreur du loyer de Balaan, et qui se perdent en la contradiction de Coré, de mesdire de tout ce qu'ils n'entendent pas, et de se corrompre en tout ce qu'ils cognoissent* (*Iud.*, V, 10, 11), comme quand ils accordent que Dieu nous chastie pour nos pechez en ce monde. Et neantmoins quand on les presse, si celuy qui meritoit d'estre puny, vient à mourir, sans auoir satisfait à la diuine Iustice, sçauoir mon, s'il n'aura rien à payer en l'autre vie, ils trouuent des fuites, au lieu d'aduoüer que c'est vtilement mesnager son salut, que de gaigner autant d'Indulgences que l'on peut, par le moyen desquelles soyent destournees les peines que nous aurions à subir, pour satisfaire à la diuine Iustice en ce monde ou en l'autre.

7. En la meditation des œuures Meritoires, il a esté dit comme toute bonne œuure est *Meritoire, Satisfactoire, Impetratoire, Consolatoire*, et comme le merite demeure à l'operant en vertu de la grace : Comme aussi l'Operant peut appliquer à autruy la qualité satisfactoire, à l'imitation de celuy qui disoit, *i'accomplis en ma chair les choses qui defaillent aux passions de Iesvs Christ, pour son corps qui est l'Eglise* (*Colos.*, I). A quoy il faut adiouster que si quelques Ames sainctes, comme la Mere de Dieu, les Apostres et autres d'eminente vertu, ont plus honoré que deshonoré Dieu, plus aymé qu'offensé, le residu de leurs satisfactions peut seruir à ceux qui sont parties viues et nobles du mesme corps mystique de l'Eglise, n'estant raisonnable, ni mesme possible, que rien se perde des œuures de Dieu, ni des merites de son Fils : Ce que l'on ne pourroit dire, si les satisfactions susdites residuës et surerogatoires ne seruoient à personne.

Dauid en auoit eu le profit et la cognoissance, quand il se disoit *participant de ceux qui ont la crainte de Dieu* (*Psal.* CXVIII, 63) : Et les Apostres quand ils nous commandent de le croire auec l'article de la Communion des Saincts. Et pour conclusion, les peines

temporelles qui sont deuës au peché, nous peuuent estre remises par cette speciale application des satisfactions du Fils de Dieu, qui ont leur estenduë et leur influence sur celles des saincts, comme sur leurs annexes et dependences : Et ceux-là meritent d'en perdre le profit qui en esgarent la creance.

8. La bonté et prouidence de Dieu enuers les hommes paroist en ce que deuant Boniface huictiesme (*Extr. Comm. l.* V, *tit.* 9, *c.* 1, *Omnibus*), le Iubilé n'auoit lieu que de siecle en siecle, et de cent ans en cent ans. Clement sixiesme le reduisit à la cinquantaine.

Depuis encore, la vie humaine se diminuant, et les necessitez de l'Eglise prenant accroissement, Paul second (*Tit. de Pœnit. et Rem., Extr. Vnigenitus*) ordonna qu'il seroit celebré de vingt cinq ans, en vingt cinq ans : Ordonnance que Sixte quatriesme mit en execution.

Outre cela grand nombre d'Indulgences tant plenieres que particulieres ont esté accordees par les Saincts Peres (*Extr. Quemmadm., cod. tit.*), en diuers lieux, et à diuerses occasions, pour induire les Chrestiens à la frequentation des Sacrements, à bonnes œuures, et sur tout à se reconcillier auec Dieu. Telles, entre autres, furent les Indulgences que sainct Gregoire le grand donna à ceux qui visiteroient les Stations de la ville de Rome; et celles que le Pape Leon octroya à plusieurs Eglises d'Allemaigne et de France.

9. Cette mesme bonté et prouidence se manifeste encore dauantage en l'institution des *Agnus Dei*, *Grains benits*, *Medailles*. Car les anciens payens ayans accoustumé en Occident, de pendre au col certains Mereaux ou medailles, contre les sortileges, comme en Orient on portoit les pourtraits d'Alexandre. A fin donc d'abolir vne telle superstition, par vne loüable ceremonie, les saincts Peres iugerent à propos de former des marques, où l'on mettroit la figure de l'Agneau sans macule et de les consacrer auec prieres et supplications, à ce qu'il pleust à Dieu de preseruer de mal, ceux qui les porteroient, et de les fauoriser en toutes leurs necessitez spirituelles et corporelles. Ils en firent aussi grauer et buriner d'autres où estoient le nom de Iesvs, le pourtrait de sa saincte Mere, celuy des bien-heureux Apostres, les Mysteres de la vie et mort de nostre Seigneur, et autres remembrances de Pieté, qui seruoient aux Chrestiens, d'vn expres tesmoignage et profession exterieure de leur Foy ; et pour exciter d'abondant, leur zele et deuotion, exercer l'humilité, et faire paroistre leur obeissance à l'endroit du sainct Siege. Les mesmes saincts Peres adiousterent depuis certaines graces et priuileges, que l'on nomme Indulgences à ceux qui confesseroient leurs fautes, participeroient à la diuine Eucharistie, ieusneroient, feroient l'aumosne, prieroient, et reciteroient souuent l'oraison Dominicale, où qui feroient quelque autre œuure de pieté et Religion Chrestienne ; Et ces graces estoient de leur remettre en tout, ou en partie, les peines deuës au Peché, dont ils seroient repentants. Le Grain, la Medaille, l'Image s ruent de condition à l'intention du Pape, et de marque visible pour faire recognoistre ceux qui sont du nombre des Spirituels Beneficiez : Ne plus ne moins que les Medailles qui sont portees par les Chevaliers du S. Siege, la Croix de Malte, et le Chiffre de ceux du sainct Esprit ne conferent pas l'Ordre, mais le signifient et donnent à cognoistre que l'on est du nombre de tels ou tels Chevaliers. Or dautant que les Images de cire se froissent aysement, et que sur vn fonds plus solide elles seroient ennuyeuses à porter, l'on s'aduisa de fabriquer des Medailles portatiues, comme nous les uoyons. Et derechef, pource qu'il estoit difficile d'en trouuer en tel nombre, qui peust suffire à la multitude des peuples, on substitua des grains, qui fussent et plus aysez à porter et plus faciles à recouurer.

Qui ne rendra donc grace à Dieu pour vne si industrieuse charité? qui ne le loüera d'auoir laissé à ses enfans vn si aysé moyen de satisfaire à sa diuine Iustice? qui ne recognoitra, cherira et honorera le sainct Siege, d'où tant de profits et vtilitez nous prouiennent?

10. O combien sont redeuables à cette mesme bonté les ames des fideles lesquelles estant passees de cette vie en estat de grace, se sont trouuees neantmoins reliquataires à la diuine Iustice ; puis que par l'auctorité du S. Siege, les satisfactions de Iesvs-Christ leur peuuent estre extraordinairement appliquees, en liquidation de leurs debtes, et ce dautant qu'elles appartiennent à mesme Eglise, qu'elles sont plus proches des Saincts que nous, et que quand nostre Seigneur dit à S. Pierre que *tout ce qu'il lieroit ou deslieroit sur terre, le seroit sur les cieux*, la parole *sur terre* se rapporte à leur action, et à ce qu'ils feroient eux estans sur terre : comme aussi les termes *per modum suffragij* dont on vse ordinairement, ne denotent autre chose sinon que telle application ne se fait pas à la maniere des absolutions iuridiques, mais en presentant à Dieu ce qui suffit, pour satisfaire à sa iustice et à deliurer telles ames de peine.

11. Que si les Euesques anciennement vsoient de grace et d'indulgence enuers les Penitens (*Tert., l. aduer. Marc., cap.* 1), racourcissans le temps à eux enjoint pour faire penitence, quand ils en estoient priez par les Martyrs. Et si les Peres assemblez au Concile de Nice (*Con. Nic., c.* 12), apres auoir determiné les annees de penitence, selon la grandeur des crimes dont il estoit lors question, le Synode adiousta, que l'Euesque pourroit vser d'humanité, c'est-à-dire d'indulgence à l'endroit de ceux qui auroient embrassé serieusement la penitence : et si le mesme se lit au Concile d'Ancyre et en celuy de Laodicee (*Conc. Ancy., can.* 5 ; *Con. Laod., can.* 2), pourquoy ne seroit-il conuenable, qu'à la priere de l'Eglise Triomphante, et Militante, la Souffrante, qui faict vn mesme corps auec elle, fust soulagee ?

12. Iniuste totalement est la balance de

l'heresie; et insolente l'opinion de ceux qui veulent qu'vn acte de foy soit leur bulle, une eslevation d'esprit leur indulgence, vne simple apprehension de la mort de Iesvs-Christ leur grand Iubilé, portant absolution de peine et de coulpe : et ne veulent que nous faisans le mesme, et adioustans d'abondant la contrition de nos fautes, l'exacte confession de nos pechez, la participation de l'Eucharistie, les oraisons, les aumosnes, et autres bonnes œuures, nous puissions ce qu'ils peuuent

COLLOQVE.

Il est tres-veritable ô Roy des siecles, que vous estes Ambidextre en iustice et en misericorde; aussi grand et admirable en l'vne qu'en l'autre : et ne se peut faire autrement, puis que l'vne et l'autre sont vostre propre essence. I'adore donc vos perfections et vous remercie, autant qu'il m'est possible, de ce que vous estes si sainct, que vostre bonté n'empesche en rien vostre iustice, et vostre iustice ne donne point d'empeschement à vostre Misericorde : l'Amour que vous nous portez est infini, mais il n'est pas aueugle comme le nostre et comme celuy des Peres, qui d'ordinaire sont parmy nous les derniers à cognoistre les imperfections de leur progeniture. Vous voyez nos fautes, vous les examinez, vous les chastiez comme Iuge, tesmoin, et partie de nos deportemens : soyez beny mille et mille fois de cette vostre tant admirable, aymable, et redoutable perfection : Retenés comme vous faictes par iustice, la peine deuë à nos pechez; pourveu que par misericorde, il vous plaise nous en remettre la coulpe : Soyez honoré en l'vne et l'autre maniere; car vous le meritez, et il est par trop raisonnable : sur tout, quand nous sommes negligens de vous satisfaire, où par le manquement de la foy, ou faute de nous ayder des remedes que vous nous auez departis pour contenter vostre Iustice, voire en toute rigueur. O que nous sommes riches et opulens en Iesus-Christ nostre frere et vostre Fils ! Que de moyens il nous a laissez pour appaiser vostre courroux, et nous faire quittes de toutes nos debtes. Mais ô combien aussi sommes nous ingrats à les recognoistre; et nonchalans à les nous appliquer; veu mesmement que nous ne pouuons satisfaire à vostre iustice, qu'à mesme instant, nous ne croissions en vostre grace : Vostre paternelle bonté ayant voulu, que les œuures qui sont satisfactoires, fussent aussi meritoires, et que les Sacrements de reconciliation le fussent pareillement d'augmentation de grace et de merite. Nul ne peut payer ses debtes selon le Monde, qu'il ne diminuë sa cheuance, d'autant que peut monter la somme qu'il deliure : et nul ne peut liquider ses debtes selon vous, ô Seigneur, qu'il ne s'enrichisse d'autant que peut monter la remission de sa debte, puisque par vostre grace, nous meritons par les mesmes voyes que nous satisfaisons. Graces, loüanges et benedictions vous en soyent renduës par tous ceux qui vous sont redeuables; (or qui ne le vous est point?) et par nos Anges tutelaires, la charité desquels participe et se tient interressee en tout ce qui est de nos commoditez.

Ie ne peus estre ondoyé deux fois de l'eau du Baptesme, ni ensepuelir une autre fois mes offenses dans le bain de Regeneration : Mais ie peus bien, auec vostre ayde, estre esgalement purifié par celuy du sainct Esprit, quand il vous plairra d'allumer en moy le feu que vous auez apporté sur terre, auec intention de nous embrazer de vostre Amour. Venez donc, ô feu divin, venez, ô sainct Esprit, Dieu de vray Amour, et operant en moy la cooperation de mon franc Arbitre, faites que ie m'exerce en œuures qui vous puissent apporter entiere satisfaction. L'oraison me reünira à vous; Le ieusne vous asubiectira mon corps : et l'aumosne vous fera sacrifice des biens, à l'appetit desquels vous estes tant et si souuent offencé : et d'abondant, l'ardente dilection de mon Interieur vous dressera vn agreable holocauste, et il n'y a que vous qui ait le pouuoir d'y mettre le feu et y fournir de materiaux necessaires; Car rien ne vient à vous, qui ne procede de vous, et rien n'est digne de vous, que ce qui est fait par vous.

Ce que ie pretens en poursuiuant le pardon de mes fautes, est, de me rendre agreable à vos yeux, conformement à vostre saincte volonté, et ce que ie pretens quand ie vous requiers la remission des peines que ie deurois endurer, est de me faire quicte de tout ce qui me pourrait empescher d'estre propre à receuoir vos graces; car il est vray qu'apres auoir satisfaict à vostre iustice, nous sommes plus idoines à perceuoir vos misericordes, entendre vostre volonté, seruir à vostre gloire, respondre à vos inspirations, cooperer au salut du prochain, et à seruir d'organe à vostre diuine Maiesté en toutes les fonctions ausquelles il vous plaist de nous employer. C'est pourquoy, i'ay recours à vostre indulgence, tant par voye ordinaire, que par l'extraordinaire; et vous remercie de celles qu'auec tant de liberalité vous publiés tous les iours en l'Eglise, inuitant vos enfans de se mettre à leur ayse, et de destourner les fleaux que vous seriés contrainct de leur enuoyer en ce monde, de peur de les punir plus rigoureusement, et sans que la peine leur reuienne à aucun merite, en l'autre. Ah ! que ceux qui n'y croyent pas, ou qui sont nonchalans à les gagner, meritent bien d'estre priuez d'vn si grand benefice, ains d'estre traictez conformement à la grandeur d'vne si denaturee Ingratitude. Ie n'en feray pas de mesme, ô mon Pere tres-benin, puis qu'il vous plaist de desployer vos thresors, et me les faire voir et auoir : i'employerai toute mon industrie, à practiquer exactement tout ce qui est porté par les Bulles d'octroy, et à effectuer toutes les charges et conditions, auec lesquelles vostre vicaire sur terre nous manifeste et applique vostre munificence. En luy est le pouuoir, puisque vous le luy auez eslargi : en vostre Eglise le profit, pour ce que vous l'auez aymée : en moy l'obeissance, et la participation du gain, puis qu'il vous plaist de m'en donner la volonté, et la commodité. Ie dois estre sur tout en vostre grace; helas ne

permettez iamais que ie m'en départe. Ie dois recognoistre le S. Siege, d'où tant de bien m'arriue : la mort plustost m'estouffe mille fois, que de me separer de son obeissance, ie dois accomplir ce qui est ordonné pour paruenir à l'Indulgence : assistés moy à cet effect, ô le Dieu de mon ame, suppleés à mon defaut, et m'escriués sur le catalogue de vos spirituels beneficiez. Et quant aux ames esgarees, ramenez-les, ô bon Pasteur, à vostre bercail, faictes qu'elles recognoissent la houlette que vous auez mise en la main de S. Pierre, et de ses successeurs, faictes leur recognoistre que les Images, Agnus Dei, Medailles et autres choses benites procedent de l'inuention de vostre charité, et que par vostre inspiration elles ont esté introduictes en l'Eglise pour seruir comme d'vtensiles à vostre seruice, d'eguillon à la pieté, de compulsoire à la deuotion, d'enseigne à discerner vos enfans, de signe memoratif pour les induire à la priere, de marque excitatiue à la penitence, de mereau obligatoire à la participation de vos Sacremens, et comme autant de motifs à l'exercice des vertus. Les dons que vous nous faictes, et les moyens de paruenir à nostre salut, sont si grands, que comme le Soleil par sa splendeur nous esblouit, ainsi la veüe des esprits foibles en demeure offusquée, et tels esprits (ce qui est encore plus deplorable) au lieu d'accuser leur incapacité, infidelité, indignité, ingratitude, taxent et vostre Eglise d'imposture, et vos promesses de mensonge. Humiliez ces esprits, ô grand Dieu, et les illuminés : l'orgueil osté, la veuë leur retournera, et le peché expulsé vostre grace y abondera. Que s'ils persistent à se rendre reuesches, s'ils combattent la verité coneuë, s'ils contristent vostre sainct Esprit de gayeté de cœur, s'ils sont ou Heretiques d'estat, ou Schismatiques de faction, estendez sur eux vostre bras puissant, comme vous fistes sur l'Egypte, et leur faictes sentir, que qui se prend à vostre Eglise il vous touche à la prunelle des yeux.

QVATORZIESME MEDITATION.

De l'amovr de Diev.

I. — Devx amis cheminans ensemble, dit Platon (*Aristoph., apud Arist., l.* II *Polit., c.* 8), rencontrerent le Dieu Forgeron appellé Vulcain, qui leur commanda de luy demander hardiment ce qu'ils desireroient le plus en ce monde. Mettés nous, dirent-ils, comme en fonte, dans vostre fournaise, ou nous amolissez tellement par la vertu de vostre enclume et marteau, que vous nous reduisiés en vn, et que vous n'en facies qu'vn de nous deux. Le Philosophe vouloit par là signifier le grand desir qu'ont les vrays Amants d'estre vnis entre eux, et les inuentions qu'ils cherchent pour y paruenir. Ce qui est impossible et fabuleux aux hommes, non seulement est faisable à nostre grand Dieu, mais de fait est, et se trouue en luy. Car premierement le Pere est tellement en son Fils, et et l'vn et l'autre tellement au S. Esprit, que les trois ne sont qu'vn.

Secondement il a ietté de telle sorte nostre humanité dans la fournaise de sa charité au mystere de l'Incarnation, que la nature humaine ne faisant qu'vne mesme personne auec le Verbe diuin, il feit de deux vn Iesvs-Christ, Dieu et Homme : Fils de Dieu par la generation eternelle ; et Fils de la Vierge par son extraction temporelle : et ce sans aucun meslange ny confusion des indicibles excellences de sa Diuinité, ny sans aucun manquement de celles de son Humanité, hors l'hypostase et subsistence qui soustient les deux natures.

Troisiesmement l'infinie Sapience de Dieu inuenta vne autre ineffable vnion, la plus grande, ou l'vne des plus grandes qu'on puisse excogiter apres son Incarnation. C'est que comme en ceste incomparable œconomie, il s'estoit allié auec le genre humain, et auoit infiniment anobli ceux de son lignage, sans s'estre neantmoins vni personnellement à chacun d'eux : Il luy a pleu en celle-cy entrer vne autre fois dans la fournaise de sa charité, se paistrir et racourcir en nos mains, de telle sorte, que se transformant en viande et en breuuage, et ioignant son propre corps sous les accidens du pain, et son vray sang auec ceux du vin, il entrast par ce moyen corporellement en chascun de nous, si vny qu'estant deux ils ne paroissent qu'vn. Cette fructueuse et tant amoureuse vnion perseuere en l'homme, tout autant que durant les accidens du Sacrement : et c'est lors que le Communiant participe aux caresses et delices qu'vn si puissant amy sçait communiquer à son amy.

Quatriesmement ceste vnion corporelle en produit vne autre spirituelle si admirable, que le mesme Seigneur ne trouua point de plus haute similitude pour l'exprimer que de la comparer auec l'vnion eternelle qui est entre luy et Dieu son Pere, disant, *Quiconque mange ma chair et boit mon sang, il demeure en moy, et moy en luy : et comme ie vis par mon Pere, de mesme celuy qui me mangera vivra par moy*, ce que S. Iean Chrysostome appelle *se mesler et impliquer auec nous* (*S. Chryso., hom.* 61, *ad Pop.*, 84 *in S. Matth. et* 45 *in S. Ioan.*) : S. Cyrille (*Cyrillus Alex., l.* IV, *c.* 17, *in* IV *S. Ioan.*) l'expose par la cire qui seroit infuse et meslee auec vne autre cire : et quelques autres par le fer, qui prend les qualitez du feu dans la fournaise. Mais entre toutes les choses creees, il n'en y a point qui ait plus d'vnion et de rapport à l'homme que la viande quand elle est digerée, d'autant qu'il la conuertit en sa propre substance, et en tire les mesmes qualitez : d'où vient que les viandes delicates font la chair molle : les grossieres la rendent plus robuste. De mesme Iesvs-Christ entrant en l'homme à guise de viande, porte auec soy vne souueraine vnion et spirituelle resemblance. *Ie suis la viande des grands*, dit-il à S. Augustin (*S. Aug., l.* VII *Confess., cap.* 10): *tu me mangeras, et si ne me changeras pas en toy, ains ie te changeray en moy.* L'effect de cette vnion consiste en ce poinct, que comme la viande se change en la substance de celuy

qui la mange, prend sa vie de luy, existe et subsiste en luy : Pareillement quiconque se ioinct à Dieu, est vn esprit auec luy; et celuy qui mange Iesvs-Christ, est vn esprit auec Iesvs-Christ. *Ie vis, non pas moy*, dit l'Apostre, *ains Iesvs-Christ en moy* (I *Cor.*, II, 6; *Gal.*, II, 20).

II. — L'vnion spiritvelle de l'Ame auec Dieu se fait en deux manieres en cette mortelle vie. L'vne est *Habitvelle* et permanente, quand la grace accompagnee des autres dons surnaturels demeure en l'ame du Iuste. Et cette vnion ne manque iamais de la part de Dieu, et ne se peut perdre que par le peché mortel, d'autant que les dons de Dieu sont sans repentence, et il ne refuse iamais son amour à qui le desire. *Si quelqu'vn m'ayme*, dit il (I *S. Ioan.*, IV, 16), *mon Pere l'aymera, et nous viendrons à luy, et establirons nostre demeure en luy* : et ailleurs (*S. Ioan.*, XIV, 16), *Mon Pere vous baillera l'esprit consolateur, pour habiter auec vous eternellement*. Et derechef (*S. Ioan.*, XIV, 23), *Dieu est charité, et quiconque demeure en charité habite en Dieu, et Dieu en luy*. De sorte que tandis que la Charité *creée* dure en l'Ame, *l'increée* y demeure, et combien que l'Ame soit imparfaicte d'ailleurs, la diuine bonté ne laisse de luy conseruer ceste vnion.

L'autre est bien plus parfaicte, que nous appellons *Actvelle*, quand la tres-saincte Trinité incite l'Ame du Iuste aux actes qui procedent de la Charité et des autres dons du sainct Esprit qui l'accompaignent, luy donnant par ce moyen l'accomplissement du precepte d'Amour qui dit, *Vous aymerez Dieu de tout vostre cœur, de toute vostre ame, de tout vostre esprit, et de toutes vos forces* (*Deut.*, VI, 5; *S. Matth.*, XII, 37; *S. Marc*, XI, 29; *S. Luc*, X, 17). Ce n'est pas que cette vnion soit continuelle, sinon lors qu'il plait à nostre Seigneur de visiter les Ames ses plus cheries, lesquelles ont les dispositions internes conuenables à cette faueur. Ces dispositions sont d'auoir toutes les puissances qui seruent à l'vnion d'amour, portees en Dieu : c'est à sçauoir le cœur, l'ame, l'entendement et toutes les forces, tant de l'esprit que du corps. La memoire est vnie à Dieu, quand elle se resouuient actuellement de sa diuine presence. L'entendement est vny à Dieu, quand il reconnoist sa grandeur et Maiesté infinie. La volonté est vnie à Dieu, quand elle ayme l'immense bonté qui luy est presente et l'embrasse de tout son pouuoir. L'imaginitiue est vnie à Dieu, quand elle forme dedans soy son pourtraict et sa viue image. Les appetits sensitifs sont vnis à Dieu, quand ils s'affectionnent et portent auec plaisir à ce Seigneur qui leur est representé par ceste image. La chair et les sens sont vnis à Dieu, quand ils se resiouissent des sentimens de l'ame, et ne la voudroient destourner d'vn seul point de son aise, ains l'aydent à le conseruer : et c'est en ceste maniere, que tout l'homme ayme Dieu de cœur, d'ame, d'esprit, d'entendement, et de toutes ses forces, et par ainsi va acquerant ce noble estat dont parloit Ieremie, *il s'asserra seul, et se taira, et s'esleuera par dessus soy* (*Thren.*, III, 23), parce que ceste merueilleuse vnion cause la solitude, le silence, la suspension et éleuation sur toute chose creé. Le S. Esprit qui est la charité incree et eternelle s'empare alors de l'ame et opere tout ce que dessus, auec vne merueilleuse efficace et suauité, ce que le mot *d'Effusion* signifie, quand l'Apostre dit que *la Charité de Dieu a esté espanduë dans nos cœurs par le sainct Esprit qui nous a esté donné* (*Rom.*, V, 5). S. Denis (*S. Dionysius, c. 4 de diuinis Nominibus*) l'a ainsi expliqué par le mot *d'extaze* ou *d'excez* qui tire l'aymant hors de soy pour le loger (ce que Platon mesme disoit) en la chose aymee. Là où est son thresor, là est son cœur.

III. — Comme ainsi soit, qu'il y a deux sortes d'amour, l'vn qu'ils appellent *de Concupiscence*, interessé et mercenaire, qui veut la chose aymee pour soy, pour son plaisir, honneur et profit. L'autre qu'ils nomment *d'Amitie*, qui ayme l'Amy à cause du bien qui est en luy et pour luy mesme : il faut que l'Ame fidele à Dieu prenne garde d'espurer soigneusement ses affections, de peur que ce qui a commencé par vne sincere dilection, ne degenere en philaftie, qui est l'amour de soy mesme. Ce qui est d'autant plus à craindre que les repliz du cœur humain sont en nombre, et que les tours et retours de l'Amour propre sont indicibles. L'affection mercenaire faict rapine en l'Holocauste, et ressemble l'estoeuf qui reuient à celuy qui le pousse : la filiale et fidele, est comme la sagette qui demeure fixe en sa butte, et a six proprietez.

La première, d'empoigner son bien aymé et se tenir tellement attaché à luy qu'elle n'en soit diuertie qu'à regret. *I'ay trouué celuy que mon cœur ayme* (dit l'Espouse), *ie le tiendray si bien qu'il ne m'eschappera point*; et derechef, *mon amy m'est un faisceau de Myrrhe odoriferant, ie le porteray dans mon sein* (*Ricard. a S. Vict., tract. de Grad. charit.*; *Cant.*, III, 4; I, 13); c'est à dire, ie le mettray tousiours entre ma memoire et ma volonté, afin de me souuenir de luy continuellement : et ce auec telle perseuerance, que l'incorruptibilité de la Myrrhe en sera le Hieroglyfe.

La seconde propriété est d'estre comme insatiable, ne se lassant iamais de penser, parler, et endurer pour la chose qu'on ayme, auoir tousiours faim et soif de lui rendre seruice, entrer en saincte ialousie si quelque autre luy porte ou tesmoigne plus d'affection, desirer par vne saincte enuie de l'aymer autant que tous les saincts ensemble, parce que non contente du sien propre, elle emprunte ce qu'elle peut sur les autres, et sans despouiller personne, elle desrobe tout le monde; iusque à Dieu mesme, prenant au Pere la communication qu'il fait au Verbe de sa propre substance, et à Dieu le Fils, le don reciproque qu'il luy fait de soy mesme, qui est le sainct Esprit. De telle maniere que quand Dieu ne seroit point ce qu'il est, elle le voudroit faire et rendre tel qu'il est. *Vous estes mon Dieu*, disoit Dauid touché de ceste affection, *et le serez tousiours*, *encore que*

vous n'ayez pas besoin de mes biens (*Ps.* XV, 1), s'il vous en plaisoit ie vous les donnerois tous.

De ceste seconde Proprieté vient la troisiesme, qui est *vne intention simple*, et nostre Seigneur mesme l'a ainsi nommee (*S. Matth.*, VI, 23; *S. Luc*, III, 34), c'est à dire qui n'est point composee de plusieurs choses, ny meslee auec d'autres, à fin que comme Dieu est vne substance tres-simple, esloignee de toute composition et meslange, qui n'a rien en soy qui ne soit Dieu, telle soit l'intention qui s'appelle par excellence *Simple*, parce que elle n'est infectee ny d'amour propre, ny de crainte seruile, ny d'esperance imparfaicte, ains est vnique, et pure, adressee à Dieu seul, auquel elle colloque tout son amour, et se contente pour tout de l'aymer. Celle là, dit S. Bernard (*S. Bernard*, *ad Frat. de monte Dei*), s'appelle vraye simplicité, qui a vne volonté parfaictement conuertie à Dieu seul, et qui auec Dauid (*Ps.* LXXIX, 26), ne desire qu'une seule chose, laquelle elle cherche sans se diuertir à plusieurs qui l'en diuertiroient.

La quatriesme propriété a pareillement connexion et suite necessaire auec la troisiesme, car de la *Simplicité* procede *l'Inuincibilité :* parce qu' estant vnie auec Dieu, elle peut tout, surmonte tout, et les difficultez ne luy font aucune peur : c'est ainsi qu'elle est *forte comme la Mort*, et que *le Torrent des eaux ne peut amortir ses flammes* (*Cant.*, VIII, 6) : Elle peut bien mourir, mais elle ne lairra pas d'aymer : la mort peut separer l'ame d'avec le corps, mais elle ne peut mettre diuorce entre elle et la chose qui lui est plus chere que la vie. *Qu'attendray-ie du Ciel*, *et hors de vous* s'escrie David (*Ps.* LXXII, 26), *que veux-ie de plus en la terre? vous estes mon heritage et mon vnique partage.*

La cinquiesme suit apres, qui est *la Langueur :* car comme celuy qui a vne blessure dangereuse, ou vne soif penible, pense tousiours à ce qui le pourroit soulager : de mesme l'ame navree de charité et alterée de Dieu, a sa memoire incessamment fichee en Dieu, et les larmes iour et nuict, comme il se voit en Dauid (*Psal.* XLI), le nourrissent au lieu de pain, souspirant apres son bien aymé, et poussant des gemissemens iusques au Ciel; messagers ordinaires qui font entendre la maladie d'amour. Elle ne voit aucune creature, qui ne luy fasse souuenir de Dieu : elle n'oit aucune harmonie, ne sauoure aucune viande, ne touche aucune fleur, que ce ne soient autant de flesches decochees à son cœur desia percé d'vn million de traicts de son amour. *Venes mon bien aymé*, *allons nous promener ensemble aux champs*, *vous auec moy*, *moy auec vous*, *et que ie vous regarde comme vous me regarderez* (*Cant.* VII, 11) : comme si elle disoit, qu'il n'y ait creature où ie ne vous apperçoiue : qu'il n'y ait endroit où vous ne ietties voz yeux tres aymables sur moy, et que nous ne vous perdions de veuë.

La sixiesme est encore plus pure, si dire se peut, et s'appelle *Ascension pleine de delices*, quand l'ame remplie d'extases, visites, et consolations diuines, ne s'appuye point la dessus ny en soy mesme, ains en son seul amy : ce qui procede d'vne remarquable source : c'est que l'ame qui ayme parfaitement Dieu, tant plus elle le gouste, tant plus aussi elle se cognoist soy-mesme, et voi clairement que telles faueurs ne viennent pas de son neant : de telle façon qu'elle ne s'appuye ny sur soy ny sur eux, ores qu'elle les estime d'ailleurs entant que ce sont les dons de son amy, et par ce qu'il prend plaisir de les luy donner, en tesmoignage de bienueillance et comme nouuelles flammesches d'Amour. D'où vient aussi qu'elle ne les estime qu'en tant qu'ils la conduisent à luy, et la lient plus estroictement auec luy. Et les vertus estant de cette trempe, c'est pourquoy elle les affectionne toutes, et s'y exerce continuellement.

IV. — Quand l'Apostre, truchement de la Diuinité, nous inuite à comprendre les dimensions de la charité de Iesvs-Christ (*Ephes.*, III, 18), il veut dire que comme *la Hauteur* de l'amour diuin enuers nous consiste en ce que le Pere nous a baillé son fils : *la Profondeur*, en ce que le mesme fils s'est abaissé iusques à la mort de la croix : *la largeur*, en ce que ç'a esté pour toutes les nations de la terre : *la longueur*, en ce que cette charité dure tousiours.

Pareillement le Haut de notre reciproque charité enuers luy doit estre l'vnion tres-intime qui nous porte à l'aymer de tout nostre cœur, de tout nostre entendement, de toute nostre ame et de toutes nos forces. Le Profond est l'Abnegation de soy-mesme et le despoüillement de tout ce qui empesche cet amour. *Le large* est vn embrassement de tout ce qui le peut accroistre, auec l'entier accomplissement de la volonté diuine et de tout ce que la loy d'Amour ordonne sans exception. *Le long* est la perseuerance, non seulement iusques à la fin de nos iours, mais iusques à l'eternité; parce que la charité ne meurt point (II *Cor.*, XIII, 8).

Profits. — 1. Ceux qui veulent defricher vne Campaigne et rendre vne Forest cultiuable, le peuuent faire en deux manieres, auec la Hache, et auec le Feu. La premiere est laborieuse et de longue entreprise : et aduient souuent que les premiers Tiges qui auroient esté coupez, repoussent et reiettent en vertu du tronc et de la racine, deuant que l'on soit paruenu aux derniers. La seconde maniere est plus prompte et plus aysee, quand à la faueur d'vn Vent impetueux, la flamme est portee d'vn bout de la forest à l'autre, ce qui peut arriuer sans resource, quand le feu s'empare du Tronc et des Racines. Tout de mesme on peut aller à la Perfection par deux voyes; l'vne auec la Hache de Mortification donnant auiourd'huy sur vne mauuaise habitude, demain sur l'autre; ores sur l'orgueil, ores sur l'Enuie : tantost sur la Lubricité, tantost sur l'Auarice, iusques à ce que le fonds toffu en peruerses habitudes soit entierement essarté : et ce moyen est penible, long et moins vtile. Le second au con-

traire est tres-aysé, court, et de grande utilité : C'est lors que l'Ame esprise de l'amour de son Dieu n'ayme que ce qu'il ayme, hait et deteste tout ce qui desplait aux yeux de sa diuine Maiesté. C'est ce Feu que le Sauueur du monde est venu allumer sur terre à la faueur du vent qui souffla le iour de Pentecoste et defricha les cœurs Apostoliques de toute sorte d'imperfections (*S. Luc*, XII, 49, *Act.*, II, 3). C'est ce Feu qui deuore les orgueilleux Cinquanteniers d'Achab (IV *Reg.*, I, 10) : et les impudiques Chaldeans, qui allument la Fournaise de Concupiscence. C'est ce Feu qui conduit Israel (*Exod.*, XIII), c'est à dire le peuple voyant-Dieu, durant la nuict du siecle, et à trauers les deserts de ce monde. C'est ce Feu qui ardoit dans le cœur de S. Laurens quand il estoit estendu sur le Gril : c'est ce Feu qui faisoit paroistre les braises, comme autant de Roses à Sainct Tiburce, et qui faisoit que saincte Apolline se ietta volontairement dans les flammes. C'est ce Feu l'Antidote du feu de Conuoitise : Feu qui embraze le sacrifice d'Helie et qui allume l'eau limoneuse de Nehemie (III *Reg.*, XVIII, 38), Feu sans lequel, il n'y a point d'Holocauste (II *Mach.*, I, 20) : Feu auec lequel la roüilleure de nos imperfections est ostée : Feu par lequel nos pechez sont consommez, et rien ne nous en reste que la cendre d'humilité.

2. La charité est l'or à vingt et quatre carats que le S. Esprit nous exhorte de recouurer si nous voulons estre riches (*Apoc.* V) : *Suadeo tibi emere a me aurum ignitum ut locuples fias.* C'est le sicle du Sanctuaire auquel toutes choses doiuent estre pesees, et par lequel elles sont estimees (*Exod.* XXV) : *Omnis æstimatio siclo Sanctuarij ponderabitur.* C'est la troisiesme fille de Iob, selon S. Gregoire nommée *Cornustibii*, autrement Corne d'abondance ou d'effusion, plus specieuse que *Cassia*, qu'il interprete Esperance et plus belle que *Dies* qu'il dit estre la Foy. L'esperance se pert quand on possede le bien qui estoit en attente. La Foy n'est plus quand on voit Dieu face à face : mais la Charité ne defaut iamais : elle commence imparfaictement sur terre, et finalement se perfectionne sur les cieux (I *Cor.*, XIII).

3. La charité est la Pierre non Philosophale des Artchimistes, mais Théologale du S. Esprit ; pour laquelle composer le Fils de Dieu a esté calciné dans les flancs de la Vierge, fixé sur la Croix, et sublimé sur les cieux. Cette Pierre enchassée dans le cœur, produit de plus veritables effects que l'on n'en attribuoit de fabuleux à celle qui estoit enchassee en la bague de Gygés. Il paruint, disent-ils, par le moyen de cette Pierre pretieuse à la corone de Lydie : par celle-cy nous acquerons le Royaume des cieux. Par celle-là il se rendoit, quand il vouloit inuisible : par celle-cy, les choses visibles ne nous touchent non plus que si elles estoient inuisibles. Par celle-là, il venoit à bout de tout ce qu'il entreprenoit : par celle-cy rien ne nous est impossible. *Amanti nihil difficile*, il n'y a rien de difficile à celuy qui ayme.

4. La poudre d'iniection (à leur dire) a de grandes vertus : la charité est toute autre chose, car elle change en or tout ce qu'elle touche ; elle rend les choses naturelles surnaturelles : les humaines diuines : et les temporelles eternelles. Auec la charité, il n'y a rien de petit : sans la charité, il n'y a rien de grand : la miraculeuse guerison des malades, et la resurrection des morts peuuent auoir pour salaire *nescio vos* (*S. Luc*, XIII, 25), arriere de moy ouuriers d'iniquité : Et au contraire le boire, le manger, le dormir, seront escrits sur le liure de Vie, pourueu que telles choses ayent esté faictes, au nom de Iesvs-Christ, comme parle son Apostre (I *Cor.*, X) c'est-à-dire pourueu que la charité ait esté l'ame et le motif de telles actions.

5. *Qvand bien ie parlerois le langage des hommes, voire des Anges ; et que ie n'aye point de charité, ie suis comme l'airain qui resonne, ou comme la Cymbale qui tinte : Et quand bien i'aurois le don de Prophetie, et cognoistrois tous secrets, et toutes sciences, et quand i'aurois toute la Foy, tellement, que ie transportasse les montaignes, et que ie n'aye point la charité, ie ne suis rien : et quand bien ie distribuerois tout mon auoir à la nourriture des pauures, et quand bien ie liurerois mon corps pour estre bruslé, et ie n'aye point la charité, cela ne me profite en rien* (I *Cor.*, XIII). De ces paroles si expresses on peut voir comme sans la charité tout est mort, ou mortifere. S. Iaques en dit autant de la Foy en ces termes. *Mes freres que profitera-il si quelqu'un dit qu'il a la Foy, et qu'il n'ait point les œuures ? La Foy le pourra elle sauuer ?* et plus bas, *ô homme vain, veux tu sçauoir que la Foy qui est sans les œuures est morte ?* apres il apporte les exemples de ceux qui ont esté iustifiez par la Charité.

6. Quand Platon se retiroit des Villes pour habiter és cauernes qui estoient au pied d'une montaigne subjecte aux terres-trembles, et disoit que c'estoit pour mieux penser à la mort, que quelque autre appelloit *le miroir de la vie humaine*, qui n'auroit attribué à signalée sapience et sa parole et son action ? Lors que Epaminondas le Thebain se promenoit en public la teste baissée, reuestu d'un accoustrement gras et vzé, et interrogé pourquoy-il alloit ainsi, respondit : *de cette sorte que ie chastie l'intemperance de la trop excessiue ioye que ie sentis hier apres la victoire de Leuctres*, qui ne diroit que c'estoit faire et parler en Chrestien ? Quand Xenocrate se rendoit tellement insensible aux plus grands allechements de la concupiscence, qu'il n'en estoit (au rapport de celles qui estoient entrées en gajeure) non plus esmeu qu'vne souche, diroit on pas que ce sont preuues d'vne admirable vertu ? Quand Crates le Thebain jettoit son or et argent et ce qu'il auoit de plus precieux dans la mer, s'escriant, *allez en mal-heur, et à la mal'heure maudites richesses, i'aime trop mieux vous perdre que si vous me perdiez*, qui n'en loueroit et l'action et l'Apophtegme ? Quand Lentulus cracha sur le visage à Caton, et que sans se troubler il essuia de son mouchoir le flegme, sans dire autre chose si

non, *qui dira, Lentulus, que tu n'as point de bouche, ie maintiendray que si.* Et quand Attilius Regulus plustost que de manquer à sa parole, ayma mieux experimenter la cruauté des Carthaginois, lesquels apres luy auoir couzu les paupieres aux sourcils, et l'auoir oint de miel par tout le corps l'exposerent et aux frelons et aux raiz du soleil : puis le coffrant dans vn tonneau transpercé de grands cloux le roulerent du haut en bas d'vne montagne, pour luy donner la mort auec mille douleurs : qui ne se soustiendroit que ce sont des exemples d'admirable patience, constance et magnanimité? Et neantmoins faute de Charité, laquelle ne peut estre sans la Foy, toutes ces choses n'estoient que l'or clinquant et l'airain bruyant dont cy deuant nous a parlé l'Apostre : c'est à dire toutes ces merueilles n'estoient pour tous que l'ombre et l'apparence de la vraye vertu.

7. Comme Dieu a fait toutes choses pour soy-mesme et pour sa gloire : Ainsi faut-il que nous fassions toutes choses pour luy et pour son honneur. Et comme par pure charité, il nous a donné tout ce que nous avons : par charité reciproque, il luy faut rendre et rapporter toutes choses. Et comme il nous a donné l'estre, nous le maintient, et luy donne accroissement, poussé à ce faire de l'amour qu'il luy plaist, sans aucun sien interest, nous porter. Aussi faut-il que nous employons nostre estre, c'est à dire l'Ame, le corps, l'honneur et les biens, à son honneur et gloire, sans autre reflexion à nous mesmes, que comme sur ce qui luy appartient sans aucune reserue : Bref comme par amour il est du tout nostre il faut aussi que nous soyons totalement siens.

8. Cette totalité porte auec soy la Simplicité tant desirable de laquelle nostre Seigneur a dit (*S. Matt.*, IX, 22) : *Si ton œil est simple tout ton corps sera lumineux :* et S. Bernard la descrit en cette maniere : *Celle-là s'appelle la vraye simplicité, qui a vne volonté parfaitement conuertie à Dieu seul! et qui auec Dauid ne desire qu'vne seule chose, laquelle elle cherche sans se conuertir à plusieurs qui l'en diuertiroient.* David l'exprimoit en ces termes : *qu'ay-ie au Ciel, et qu'est-ce que ie cherche sur la terre hors de vous* (*Ps.* LXXII, 9)! et ailleurs en mesme sens, il se vante disant qu'il seruoit à Dieu volontairement et *pour rien*, car c'est le sens de ces paroles, *Ie vous sacrifieray volontairement, et pour rien, et confesseray vostre nom parce qu'il est bon.* « Qui est celuy, dit S. Augustin (*S. August.*, *in ps.* LIII, 8), qui puisse entendre que c'est *sacrifier à Dieu pour rien*, encore qu'vn autre le luy explique, s'il ne le gouste luy-mesme? Ie ne lairray pourtant de le dire, et le comprenne qui pourra, et qui ne le pourra entendre le croye, et qu'il prie Dieu à ce qu'il le puisse entendre. Qu'est-ce que louer *pour rien* et parce qu'il est bon, sinon le louer et seruir seulement à cause de luy, et non pour autre chose? nous rejouyssans à le loüer, et prenans ses louanges pour l'accomplissement de nostre ioye, executans sa volonté en la terre, auec la mesme tres-pure intention qui s'accomplit au Ciel : » c'est à dire aymer Dieu, comme Dieu nous ayme, mais comme et combien est-ce que Dieu nous ayme? Il le dit par son Prophete, *ie les aymeray gratuitement et pour rien* (*Osée*, XIV, 5) : Conformement à ces paroles S. Bernard (*S. Bernard*, *serm.* 83, *in Cant. et libro de diligendo Deo*, § *Felix*) escrit que le pur amour n'est ny mercenaire ny journalier, il ne se fortifie point par l'esperance, il ne s'afoiblit point par la defiance ; car il suffit à soy mesme : il se plait en soy mesme, il est son merite, il est sa recompense, il ne cherche rien hors de soy, ny autre profit que soy mesme : son fruit c'est son vsage : i'ayme parce que i'ayme, et i'ayme à fin d'aymer dauantage : si cela est ainsi, quiconque n'a autre recompense que l'amour mesme, il ayme *pour rien*. Et comme ainsi soit que Dieu est la charité mesme, qu'est-ce que d'auoir l'Amour pour recompense : sinon d'auoir Dieu mesme pour guerdon, et trouuer tout son repos en son amour?

9. Si c'est vne si grande excellence d'aymer Dieu comme il nous ayme : elle ne sera pas moindre, d'operer comme il opere. Il fait toutes choses à cause de soy-mesme, et pour sa gloire ; C'est donc la raison que nous fassions toutes choses pour luy purement ; et que nous disions auec l'espouse (*Cant.*, VII, 13), *Mon Amy, ie vous ay gardé tous les fruits de mon iardin : Ceux de l'année passée et les nouueaux, ie les vous ay reseruez.* Les fruits nouueaux sont les œuures surnaturelles, la Foy, l'esperance, la charité, l'humilité, la debonnaireté, la patience, le ieusne, la priere, l'aumosne, emanations vertueuses d'vn terroir planttureux, et qui sont propres de la Loy de Grace : comme aussi les fruits qui prouiennent du Baptesme, de la Confirmation, de la Confession, de la Communion, et des Conseils Euangeliques, Obeïssance, Pauureté, et Chasteté. Les fruits de l'an passé sont les œuures de nature, manger, dormir, parler, sauourer, adorer, voir, escouster, traicter d'affaires, auoir soin de sa famille ou de sa santé, faire des voyages, et semblables. Or nous deuons offrir les vns et les autres à nostre amy, et luy en faire festin. On ne doutoit pas des premiers : on auroit possible douté des seconds ; c'est pourquoy l'espouse specifie tous les deux. Ce que fait aussi S. Paul, quand il catechise les Corinthiens, où apres auoir parlé du boire et du manger, il adiouste (I *Cor.*, X, 31), *Si vous faictes autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu :* il dit *Tout* sans rien excepter, dautant que tout le fruit, sans en reseruer aucun, doit estre pour l'amy. Et n'est-il pas raisonnable, puis que le terroir, le jardin, les arbres, la seue, feuilles, fleurs, et fruits luy appartiennent? Nostre Seigneur commanda vn iour à saincte Gertrude, yssuë de la maison de France et religieuse à Niuelles en Brabant, qu'elle luy offrit encore plus specialement toutes ses actions; comme seroient les lettres qu'elle

escriuoit, l'aliment qu'elle prenoit, les paroles qu'elle proferoit, ses pas, ses respirations, ses battemens de cœur : le tout en compaignée de la vie et des actions naturelles et surnaturelles de son fils. Par le moyen de ce tres-noble exercice cette saincte vierge arriua à si grande perfection que nostre Seigneur parlant d'elle à Saincte Metilde religieuse au mesme monastere luy dit, ainsi que le rapporte Blosius (*Lud. Blosius, in Monili spiritual.*) : *Il n'y a lieu sur terre, apres le sainct Sacrement, ou ie reside plus particulierement, que dans le cœur de Gertrude.*

10. Le contrepoix du corps nous tirant tousiours en terre, et afaississant nos Ames, il a pleu à nostre Reparateur de nous donner trois Excitateurs qui nous reueillent et releuent incessamment : le premier est *la Synderese* ou *Conscience,* qui n'est autre chose qu'vne lumiere naturelle qu'il a mise dans nostre entendement, ou, comme dit Dauid, l'a imprimée en nous pour nous manifester le bien qu'il faut faire et le mal qu'il faut euiter. Il graue aussi en nostre volonté vne inclination naturelle de suiure l'vn, et fuir l'autre, de laquelle, ainsi que d'vne semence, sortent les vertus que nous acquerons auec nos actions animées de la grace : de sorte qu'elles sont conformes à l'inclination naturelle de l'esprit, iaçoit qu'elles soient contraires à celles de la chair. D'où vient que comme il y a en nos corps vn continuel reueille-matin à toute sorte de vices que les Theologiens appellent *l'Aiguillon du Peché* (*S. Thomas*, 2-2, *q.* 795, *art.* 12 *et* 13), et que sainct Paul nomme la Loy *du Peché, l'Epoiçonnement de sa chair, l'Ange de Sathan* (I *Cor.*, XII, 7). Ainsi il a pleu à nostre Pere celeste de mettre la *Synderese* en nostre esprit, qui est la partie superieure de l'Ame; et nous l'a donnée, dit Origene (*Origenes, l.* II, *in Epist. ad Rom.*), Comme vn Predicateur que presche incessamment; et comme vn Precepteur ou Gouuerneur qui est tousiours à nostre costé pour nous exhorter à la vertu, et nous retirer du vice. Derechef tout ainsi que le Compulsoire appellé *Fomes Peccati*, est vn Reueil perpetuel à mal faire, et comme le souflle ou la propre langue du Diable qui produit en nous de mauuaises pensées et sales imaginations, darde les traicts de tres-pernicieux desirs, prent occasion de tout ce qui frape nos sens, ou les humeurs vitieuses dont nous sommes rempliz, et par des sentimens subits, nous incite à pecher, sollicitant la partie superieure d'y consentir et venir à l'execution. De mesme *la Conscience*, qui est comme le doigt du S. Esprit, la langue de Dieu, son Vicaire et Lieutenant en nos cœurs, prent occasion de toutes choses pour nous ramener à nostre premier Principe. Si nous voyons, entendons, ou lisons quelque chose; aussi tost elle forme en nous de sainctes pensees, produit de bons souhaits, nous prouoque à l'exercice des vertus, loüe le bien que nous faisons, approuue les vertueuses deliberations, fournit les moyens pour les executer; Et s'il aduient que nous tombions en faute, esueille la vergongne, excite le remors, nous reprend, nous menace, ce que l'Apostre *appelle la loy viuante escrite dans nos cœurs* (*Rom.*, II, 15). Quand nous obeyssons à ce bon instinct, c'est obeïr à Dieu : et quand nous le mesprisons, c'est mespriser Dieu. L'autre *Excitateur,* que Dieu nous a donné est le bon Ange nostre gardien et tutelaire, qui comme Ambassadeur de la diuine Majesté nous inuite à tout bien, et nous retire de tout mal. Et s'il arriue que fatiguez par les trauaux de cette miserable vie, et trauaillez des persecutions de nostre chair nous nous endormions à l'ombre de quelque bien delectable, ce diuin Pedagogue nous resueille par deux fois comme il aduint à Helie lors qu'il fuyoit Iezabel et dormoit souz le Geneurier (III *Reg.*, XIX, 5), l'vne de ces fois est pour nous induire à la repentence du mal; l'autre afin de nous porter à l'amour des vertus et à la poursuite du bien. *J'enuoyeray*, dit Dieu (*Exod.*, XXV, 20), *mon Ange deuant vous qui vous gardera par le chemin, iusques à ce que vous soyez entrés au lieu que i'ay preparé : honorez-le, escoutez sa voix, et ne la mesprisez pas : Car si vous l'offensez, vous ne demeurerez pas impuniz : I'ay mis en luy mon autorité et mon nom.*

Le troisiesme *Excitateur* est la charité qui n'est iamais dans vne Ame, qu'elle ne l'excite et prouoque à toute sortes de bonnes œuures morales et surnaturelles. Ce que l'Apostre signifioit par ces paroles (II *Cor.*, V, 14), *La Charité de Iesus-Christ nous presse.* De faict, si le capital ennemy de la charité qui est l'amour propre est vn perpetuel remueur qui ne cesse d'attizer des pensées et desirs touchant l'object qu'il ayme; se faut-il esbahir si l'amour de Iesus-Christ, lors qu'il est enraciné dans nos cœurs, y excite perpetuellement de sainctes pensées et affections qui nous conduisent à Dieu et à l'exercice des vertus? A cela donc ie recoignoistray si l'amour diuin est en moy, et en quelle mesure, quand ie me sentiray autant porté au seruice de Dieu, que l'Ambitieux l'est aux honneurs : l'Auare au lucre, et le Voluptueux aux plaisirs.

11. Ce n'est pas sans mystere, que le sainct Esprit compare la Charité à la mort (*Prouerb.* XXX, 19), à la sepulture, à l'enfer, et au feu, qui ont cela de propre, dit Salomon, d'estre insatiables, et de ne dire iamais c'est assez : car la condition tres-heureuse de l'Amour diuin est de mesme : quoy qu'il die, quoy qu'il fasse, ou qu'il souffre pour la chose aymée, il n'en est iamais las; ne dit iamais c'est assez, veut tousiours augmenter et croistre. S'il meurt par la mortification, il desire d'en faire encor dauantage : s'il s'enseuelit dans l'humilité, il voudroit estre enterré plus bas : s'il s'afflige pour ses pechez, il s'en voudroit venger plus seuerement : s'il brusle d'affection, il souhaitte d'estre plus ardant : s'il reluit en vertu et par des insignes actions, il regrette de n'estre plus actif. Bref il monte tousiours, et ne repose iamais qu'il ne soit en l'eternité auec son bien-

aymé, auquel il dit, et s'escrie (*Cant.*, VIII, 6), *Grauez moy comme vn Cachet sur vostre cœur, par ce que mon Amour est fort comme la mort, et mon zele inexorable comme l'enfer; mes lampes sont de feu et de flammes, la quantité des eaux ne le pourront esteindre, ny les fleuues la submerger: quand i'auray donné tout mon bien pour iouyr de vostre Amour, il me semblera que ce n'est rien*, où il faut soigneusement remarquer les trois admirables proprietez de l'Amour ; La premiere en ce qu'il donne tout ce qu'il a sans se rien reseruer : La seconde plus accomplie, est qu'il donne tout, pensant que ce soit peu, et croyant que tout ce qu'il baille hors de soy n'est rien, encore que ce soit beaucoup. La troisiesme est encore plus parfaitte, non seulement de donner tout, et ne le rien priser, mais le donner à ceux qui n'en tiennent compte, et qui mesmement estiment que le Donateur est vn insensé de donner telles choses. Les Septante Interpretes exposent mieux ce passage en leur version, et en laissent vne claire intelligence : car ils traduisent, *Si l'homme auoit donné toute sa vie à l'Amour, il ne lairroit pas d'estre mesprisé : dautant que celuy qui ne sçait ce que c'est que d'aymer, tient à folie tout ce que fait l'homme qui ayme, et l'en mesprise dauantage.*

12. I'apprens de ce que dessus, que les autres vertus ont leurs confins qu'elles ne peuuent exceder sans perdre leur essentielle perfection, et qu'il n'en est pas de mesme de la Charité. Car si la Iustice excede ses bornes, elle degenere, en seuerité : la Force en Temerité : La Prudence, en Astuce : la Temperance, en Apathie ou insensibilité : la Liberalité, en Prodigalité: la Parcimonie, en Auarice. La Charité au contraire est dautant plus parfaitte qu'elle monte et prent d'accroissement, *la mesure de l'amour de Dieu*, dit S. Bernard (*S. Bern., trac. de dil. Deo*), *est de l'aymer sans mesure.* L'Ethymologie grecque des paroles Ἔρως καὶ Ἀγάπη y rapporte.

13. L'excellence de cette vertu se recognoist en son object qui est Dieu seul, et en son subject qui est la volonté. Car encore que les autres vertuz Theologales se rapportent à Dieu, à raison de quoy, elles sont surnommées Theologales; si est-ce qu'il y a grande difference de rapport : la Foy regarde Dieu comme supreme verité : l'esperance a son recours à luy, mais c'est en tant qu'il nous est bon et vtile : la Charité, au contraire le considere comme bon en soy mesme, quand elle n'en attendroit aucune recompense.

Le subject aussi de cette noble habitude en denote la perfection, c'est la volonté qui tient le mesme rang entre les facultez de l'Ame raisonnable, que fait l'or entre les metaux, le Soleil entre les Planetes, le feu entre les Elements, et le premier Moteur entre les Spheres celestes. Par la volonté l'homme est bon ou mauuais ; comme par l'entendement il est bon ou mauuais artisan. Il importe à l'homme de considerer sur quoy il applique sa veuë, qu'est-ce qu'il entend, ce qu'il flaire, ce qu'il mange, ce qu'il touche, mais beaucoup plus ce qu'il ayme, et ce qu'il affectionne : car s'il ayme la terre, il est terrestre : si la chair, il est charnel : si le ciel, il est celeste : si Dieu, il est diuin. En la fonction des autres Puissances de l'Ame et en l'employ des sens, il y va d'vne partie de l'homme; quand il est question de la volonté, il y va de son tout (*S. Thom.*, I *p.*, *q.* 84, *a*, *b*). C'est par elle que nous sommes bons ou mauuais : vertueux, ou vitieux, grands, ou petits deuant Dieu. L'œil a pour object la couleur et la lumiere : le Flairer les senteurs : le Goust les Saueurs : l'ouyë le son : et l'attouchement, la quantité. La Volonté a le Bien vniuersel, selon toute son estenduë, ce qu'ils appellent τὸ καλὸν κἀγαθόν (*Art. sexto*), et consequemment il n'y a rien qui puisse remplir sa capacité que Dieu seul, qui est le Bien souuerain, vniuersel et supréme. *Vous nous auez fait pour vous, ô Seigneur, c'est pourquoy*, dit S. Augustin, *nos cœurs sont tousiours en inquietude iusques à ce qu'ils paruiennent à vous.* Et ailleurs, *Donnez vous à moy, Seigneur, Car ie vous ayme: Et si c'est peu, faites que ce soit dauantage. Ie ne sçaurois suffisamment mesurer, combien il me defaut de vray amour, pour dire c'est assez, et à ce que ma vie se perde en vos embrassemens. Cela sçay-ie, que sans vous ie suis mal, et en moy, et hors de moy, et que toute abondance qui n'est point mon Dieu, n'est que misere et disette.*

14. Si aymer Diev estoit autre chose que vouloir ce qu'il veut, on pourroit estimer que la Charité seroit vne vertu penible, mais y a il rien en l'homme de si libre que la volonté? rien si aysé que de vouloir? l'Entendement n'est pas egal en tous : Hypocrate, Aristote et Carneade auoient l'esprit plus subtil que le commun des Philosophes. La memoire de Gorgias le Leontin, de Mithridate et de Themistocle, estoit plus heureuse qu'en aucun de leur siecle. Les richesses, les honneurs, les forces, la santé, la beauté ne sont pas égalemment partagées : la diuine prouidence en ayant diuersement ordonné. Mais en ce qui regarde le total de l'homme, qui est la volonté et le franc arbitre : en cela il s'est monstré Pere commun et sans prosopolypsie (qu'ils appellent) c'est à dire, acceptation de personnes. Peu importe qu'il y ayt de la difference ez autres choses, pourueu que nous en ayons autant qu'vn autre, en ce qui regarde l'Eternité. Or qu'est ce que peut vouloir vn homme, que l'autre ne le puisse? que peut mesme vouloir vn Ange, et l'homme ne le puisse desirer?

Le commandement d'aymer Dieu de tout nostre cœur, de tout nostre entendement, de toute nostre Ame et de toutes nos forces, est exposé par sainct Basile (*S. Basil.*, *in Reg. breuia. disp.*, *reg.* 152), comme suit. Nous aymons Dieu de tout nostre cœur, quand toutes nos affections vont à luy : De tout nostre entendement, quand nos pensees, Idées, remembrances et occupations d'esprit sont en luy : De toute nostre ame, quand les facultez vegetantes, sensitiues, motiues, progressiues, appetitiues ne s'employent que pour seruir à cet Amour : De toutes nos forces,

quand nous resistons puissamment aux tentations, et de tout nostre pouuoir maintenons la fidelité, que nous auons promise à Dieu, en l'entiere obeissance à ses Commandemens. Exposition claire et facile. Et c'est lors que l'Ame est rauie en extaze de volonté, comme l'a remarqué l'Areopagite : Car tout ainsi que l'Extaze de l'Entendement aduient, quand l'Esprit est tellement rauy en Dieu, qu'il n'est diuerty ny par les sens internes ou externes, ny par l'effort ou application d'aucun obiect. Pareillement l'Extaze de la volonté s'empare de l'Ame, quand elle n'a plus rien à perdre ny à gaigner apres Dieu, et toute son affection est abysmée en Dieu. Ce qui aduient, selon Origene, en trois manieres : par Amour, Ardeur et Langueur. L'vne est de ceux qui commencent : l'autre de ceux qui ont faict quelque progrez : la troisiesme est des Parfaits. La premiere suit la vie purgatiue : la seconde, l'illuminatiue : la troisiéme l'vnitiue. La premiere se peut appeller Conformité : la seconde Vniformité : la troisieme Deïformité. La premiere obeit aux Preceptes : la seconde aux Conseils : la troisieme aux particulieres et plus secretes Inspirations. *Le diuin Amour*, dit sainct Augustin, *ne peut souffrir que le moindre ruisseau soit extraict de sa source, par lequel elle soit amoindrie* (*S. Aug.*, *l.* I, *de Doctrina christia.*, *c.* 22).

15. La charité enuers le prochain est vne mesme habitude auec l'Amour de Dieu, pour sept raisons. 1. Pour ce que naturellement nous aymons les amys de nos amys : or Dieu ayme nos freres comme ses Enfants : il est donc impossible de l'aymer, que nous ne nous entre aymions. 2. Pour ce que celuy qui ayme Dieu, l'ayme par tout où il se trouue : or il est en nos prochains, comme en son image. 3. D'autant que l'amour espuré cherche la gloire de Dieu, autant ailleurs qu'en soy-mesme : or elle se trouue au prochain, il l'y ayme donc, et s'en esiouit egalement. 4. Pour ce qu'il n'est loisible de nous aymer nous mesmes, que pour Dieu : ce qu'estant vray en vn chacun, tous donc sont vnis en celuy auquel ils s'ayment, comme les lignes se baisent et ioignent en leur centre. 5. Pour ce que l'amour sincere n'a rien sur terre, qui lui represente mieux son bien aymé, et quant à la diuinité, et quant à l'humanité, que l'homme fait et refaict à son image. C'est donc là où il se porte par vn mesme principe de Charité, laquelle estant bien reglée, plus Dieu luy paroist en quelque creature, plus elle adore Dieu en la creature, et honore la mesme creature en Dieu. Le Precepte y est expres, comme aussi le conseil : seroit-il donc possible que l'ame qui ayme Dieu n'y obeist? Le precepte ordonne que nous aymions le prochain comme nous mesmes, c'est à dire en Dieu et pour Dieu : sensuit donc que comme il n'est loisible d'aymer nous mesmes, sinon en tant que Dieu nous ayme, pour ce qu'il nous ayme, et veut que nous nous aymions : pareillement il faut aymer le prochain, pour ce que Dieu l'ayme, entant qu'il l'ayme, et ordonne que nous l'aymions.

De cette charitable vnion, nous retirons vn grand fruict : c'est que par ce moyen nous entrons en communauté de biens auec les autres, pouuons en eux ce que nous ne pouuons en nous mesmes; et ils peuuent en nous ce qu'ils ne pourroient d'eux mesmes : *Ut et vos in nostro negotio, otiosi ; et nos in vestro otio negotiosi simus*, disoit sainct Augustin, escriuant à des Religieux (*S. Aug.*, *Epist.* 8, *ad religiosos insulæ Caprariæ*). Et en l'Homelie quinziesme entre les cinquante, *Esiouys-toy auec celuy auquel Dieu a fait quelque grace, et tu pourras en luy ce que tu ne peus en toy-mesme. Est-il Vierge? ayme-le, et sa Virginité sera tienne. As-tu plus de patience que luy? qu'il t'ayme, et ta patience sera sienne. Ne peut-il point veiller? qu'il n'enuie point tes veilles, et ton soing luy profitera. Tu peus possible mieux ieusner que luy : qu'il te vueille du bien, et ton ieusne sera sien. Et tout cela se fait, pour ce que tu es en luy, et il est en toy, non par proprieté, mais par Charité.* Faut obseruer que ce profit n'a pas seulement lieu enuers nos prochains qui sont en ce monde : car il s'estend encore iusques aux Bienheureux, et iusques à Dieu mesmes.

16. Dieu nous a faits : Par le peché originel nous sommes malfaits : et par le peché actuel nous nous sommes defaits. Il a pleu à sa Charité infinie de nous refaire : qui ne rendroit à vn tel bienfaicteur cœur pour cœur, charité pour charité, amour pour amour! *En la premiere œuure quand il m'a faict*, dit sainct Bernard (*S. Bern.*, *de dilig Deo*), *il m'a donné à moy-mesmes : En la seconde, quand il m'a refaict, il s'est donné à moy-mesme. Donné donc et rendu, ie luy dois par deux fois moy-mesme pour moy-mesme :* Et derechef : *Ie n'ay pas esté refait si aysement comme i'ay esté fait: Car celui qui m'a fait vne fois, et auquel ie n'ay cousté qu'vne parole, quand il a esté question de me refaire, le mesme a dit de grandes choses, et fait d'admirables, et en a souffert non seulement de difficiles, mais de tres-indignes.* Puis il conclud, *quand donc ie me donneray tout à Dieu, ie luy pourray rendre moy-mesme pour moy-mesme : Mais que luy donneray-ie en eschange de luy mesme, veu qu'il s'est donné à moy soy-mesme?* Et tout consideré, *qui suis-ie en comparaison de Dieu?*

17. Le mesme sainct Docteur adiouste, *En quoy pourrais-ie emploier mon amour plus conuenablement, qu'à aimer celui lequel par sa mort m'a donné la vie? A qui donnerai-ie mon cœur plus vtilement qu'à celui qui me promet la vie eternelle, si ie l'aime? sur qui poserai-ie mon affection plus necessairement, que sur celui qui me menace de mort voire eternelle, si ie ne l'aime?* Et c'est en cet endroit où la Charité de Dieu se monstre delicieuse, de faire commandement d'vne chose qui est comme emprainte en la nature, sçauoir est d'aymer la beauté, la bonté, et ceux qui nous font du bien : et si cela est naturel és choses limitées, comme est toute beauté, bonté et grace créée; que ne sera-il à l'endroit de la mesme bonté, beauté et beatitude increée? Les Mathematiciens font voir qu'il n'y a point de proportion entre le Centre et la Ligne, la Ligne et la Surface, la Surface et le Corps, d'autant que

les vns sont diuisibles, les autres induisibles: quel rien moins de comparaison peut il auoir entre le Createur et la Creature, l'infini et la chose finie? Il est vray que depuis le desarroy de la grace et de la Iustice originelle, nous ne pouuons de nous mesmes aymer Dieu sur toutes choses, mais auec sa grace y a il rien plus aysé que d'auoir de l'amour pour vn si grand, si liberal, si bon et signalé bien-faicteur. O denaturee ingratitude de l'homme, quand il luy en prent autrement.

18. C'est vn grand regret à l'Ame raisonnable, de voir que l'incommodité des enfans, des biens, de l'honneur et de la santé, ayt plus de force sur nos sens que la perte de la grace de Dieu. Mais il se faut consoler en vne chose, c'est qu'il y a difference entre sentir et consentir, entre l'amour du sens et celuy de la raison, qu'ils appellent *d'apretiation*, et il ne s'ensuit pas, que si le sens est frappé plus viuement d'vn obiect conforme à sa nature, que l'âme y soit pourtant plus attachée, qu'à ce qui concerne et regarde la gloire de Dieu. C'est tout ce que les Saincts ont peu faire apres vn long et continuel exercice de vertu, de paruenir à ce point que sainct Thomas d'Aquin demandoit tous les iours à Dieu, *de nullo gaudeam vel doleam, nisi de eo quod ducit ad te, vel abducit ad te. Faites Seigneur, que ie ne m'esiouisse ni me contriste de rien, que de ce qui me conduit à vous ou retire de vous.* C'est lors que l'Ame confite en charité, n'a plus rien à gaigner ny à perdre dans ce monde.

19. O combien parfaitte, et en quel degré d'eminence estoit la charité de la Vierge, quand elle ne s'esiouyssoit pas d'estre mere de Dieu, pour le bien et l'honneur qui luy en reuenoit: ains seulement pour ce que telle estoit la volonté de celuy qui auoit desployé sur elle sa main puissante et operé en elle choses grandes. Vous m'exaltez, ma cousine, dit elle à Elizabeth: *mon Ame magnifie le Seigneur;* vous vous esiouyssez de ce que vous et moi auons conçeu, et du ressentiment que vostre enfant a tesmoigné à l'arriuee de celuy que ie porte: *mon Esprit* ne s'arreste point là; *il se resiouit en Dieu mon Sauueur.* L'Eglise symbolise à cette pure affection, quand elle remercie Dieu *propter magnam gloriam suam*, c'est à dire, plus pour ce qu'il est en soy mesme, que pour ce qu'il est en nous; et de ce qu'il est la mesme beatitude, plutost que pour ce qu'il nous rend heureux. Or comme ainsi soit que Dieu est inuariable, qui se resiouyt en luy a vn contentement immuable.

20. Est à noter, que pour l'ordinaire l'on ne paruient que par degrez au feste d'vne si eminente charité. Et n'est que bon de commencer à seruir Dieu. Premierement pour l'apprehension du chastiment temporel ou pour la crainte de l'Eternel: puis le seruir en esperance d'estre assistez de luy, ez appartenances de la vie mortelle: apres pour l'espoir de la recompense tant spirituelle que temporelle: et puis pour la beauté des vertus, le contentement interieur, son propre salut, et finalement, pour iouyr de la souueraine bonté du Createur, pour sa gloire, et pour estre vnız à luy eternellement. Parquoy il est besoin d'entrer tout premier par la porte esttroicte de la mortification, qui oste l'apprehension des maux temporels et la pretention des recompenses perissables, en apres qu'elle se restreigne, à desraciner la conuoitise des interests de cette vie: puis qu'elle se reaffine encore plus, se despouillant de l'affection interessee des recompenses eternelles, iusques à ce qu'elle demeure vnie à sa premiere et derniere fin, et soit contente de Dieu seul.

21. Il n'y a homme si sainct, et si parfait sur terre qui n'ayt besoin de faire quelque fois l'Enfant, et de retourner à l'exercice des apprentifs, faisant son profit, comme le remarque S. Bernard (*serm.* 6, *in Cant.*), des frayeurs de l'Enfer, et des esperances du Ciel: d'autant que la lumiere de l'ame s'eclypse quelque fois, la ferueur de deuotion s'attiedit, et la tentation serre de si pres, qu'il est besoin d'empoigner les premieres armes que l'on rencontre pour se defendre. La crainte est vn cabeçon qui retient et retire du mal, et l'Esperance vn esperon qui nous esueille et nous fait aller au bien. De là vient aussi que le souuerain Catechiste nous instruict de craindre celuy *qui peut ietter et nos corps et nos ames, au feu eternel* (*S. Matth.*, X, 18). Et Dauid parlant de la recompense dit, *I'ay encliné mon cœur à obseruer vos commandemens à cause du loyer* (*Ps.* CXVIII).

22. Vray est que nous pouvons seruir Dieu en deux manieres, par crainte de la peine et par esperance du salaire. Car si c'est entant que les peines nous affligent, la crainte est seruile, accompaignee d'amour propre, et tres-imparfaitte: bonne neantmoins, et vtile, sur tout au commencement. Si c'est pour ce que les peines nous separent de Dieu, et de son amour, et sont meslées auec son offence: telle crainte est filiale, parfaicte, et chaste sans meslange d'impureté, et va tousiours auec la charité, et luy sert comme d'aile pour voler, et s'vnir à son Createur.

De mesmes touchant la recompense: car si l'œil de l'intention la regarde en tant que c'est son bien, et son propre interest: encore que cela ne soit pas mauuais absoluement, si est-ce qu'il y a de l'ordure et de l'infection. Plus nette est la prunelle qui voit de costé les recompenses: et ne les considere sinon entant qu'elles nous ioignent à la souueraine bonté par vnion d'amour perpetuel, sans le pouvoir plus offencer. Et cette esperance est l'autre aile de la charité dont il a esté parlé.

23. Si un homme, dit S. Bernard, employoit tout le iour à faire des actes de haine de Dieu, dont il accompaignast ses œuures, ne meriteroit il point au soir vn Enfer espouuentable et terrible! Si donc au contraire il passe le iour ès actes d'amour, dont il a esté parlé, et qu'il en decore toutes ses actions, ne meritera il point la gloire reseruée aux amis de Dieu? N'est-il pas ainsi, que Dieu est plus enclin à remunerer qu'à punir? comme seroit-il donc possible, que Dieu ne fit plusieurs

plaisirs le iour, à celui qui l'employera entierement à lui en faire de mesme ? Ne donnera-il point de goust à celui qui luy en donne ? N'accomplira-il point la volonté de celui qui l'ayme ? seroit-il possible que la charité ne s'augmentast, estant si souuent exercée ? à quelle saincteté n'atteindra celuy qui fait de telles œuures ? Vous estes tel, dit S. Augustin (*S. August., Tract.* 2, *in Epist.* XV, 10), quel est vostre amour. Si vous aymez la terre, vous estes terre ; si vous aymez Dieu, que diray-ie, sinon que vous estes Dieu ? et Dauid s'escrie, *i'ay affirmé que vous estes Dieux et enfans du Tres-haut*. Et que diray-ie de vos œuures ? si vous les faites en intention d'estre estimez, elles sont terriennes ; si auec intention celeste, elles sont celestes : si auec l'amour de Dieu, elles sont diuines. Aymez donc, faites ce que vous voudrez auec ce sainct amour : si vous parlez, parlez d'aymer Dieu : si vous vous taisez, taisez vous auec l'amour de Dieu : et en un mot, tout ce que vous entreprendrez et tout ce que vous ferez, soit accompaigné de la dilection de Dieu, non seulement en habitude, mais en acte. Car ce faisant vostre vie sera toute diuine, et vous meriterez plus en vn iour qu'en mille : en fin vous viurez en terre à la maniere de ceux qui sont au ciel.

24 Sainct Bonaventvre (*Opusc. de incend. amoris, par.* 3) a recueilly le sommaire de l'amour de Dieu, disant que nostre Seigneur a ouuert les sept seaux du liure que S. Iean apperceut clos et scellé (*Apoc.*, III), d'autant qu'il nous a manifesté sept choses qui estoient auparauant incognuës aux hommes ; à sçauoir, 1. La sagesse et perfection admirable de Dieu. 2. La valeur de nos Ames. 3. La vanité des choses du monde. 4. L'horreur de l'Enfer. 5. La grandeur du Paradis. 6. L'abomination du Peché. 7. Le prix de la vertu. Sainct Bernard dit que les quatre extremitez de la Croix de Jesvs-Christ sont ornées de quatre sortes de pierres pretieuses : Au plus haut est la Charité, comparée à l'Escarboucle : au plus bas l'Humilité, parangonée à la Turquoise : à la droicte est l'obeyssance figurée par l'Emeraude : à la gauche, la Patience representée par le Diamant. On ne paruient au feste de l'Amour, que par l'ascendant des vertus : C'est pourquoy disoit S. Augustin, que l'Amour qui refuit d'operer n'est plus Amour.

25. L'vn des principaux effectifs de l'Amour de Dieu, est *la garde du cœur*. Car comme les Anges sont nos fideles gardiens et Pedagogues, d'autant qu'ils voyent tousiours la face de nostre Pere celeste. De mesme les vertus qui accompaignent ceste amoureuse veuë de la presence de Dieu, gardent fidelement nostre cœur. D'autant que comme le Soleil nous descouure par ses rayons les atomes de l'air, lesquels sans luy nous seroient inuisibles ; pareillement l'Ame esclairee de cette diuine lumiere decouure toutes les imperfections et macules qui pourroient souiller son cœur : Suiuant ce qu'en escrit le royal Prophete (*Ps.* LXXXVIII, 1) *ils chemineront, Seigneur, en la splendeur de vostre face, et se resiouyront tout le iour en vostre nom, ils croistront en vostre iustice, parce que vous estes la gloire de leur vertu, et que nostre force sera exaltée par vostre bon plaisir*. C'est aussi le Conseil que Dieu donnoit à Abraham : *Chemine deuant moy, et sois parfait*. S. Bernard en vn Sermon (*Serm.* 29 *parvorum*), introduict en forme de prosopopée, le reproche que l'homme interieur fidele à son bien-aymé fait à soy mesme, lors que son cœur est attaqué de quelque mauuaise pensée : disant : Comme osez vous penser à cela, Vous qui estes Chrestien ? vous qui estes Catholique ? vous qui estes Prestre ? vous qui estes Religieux ? Ignorez vous ce que dit le prophete Isaye (*Isa.*, XXXII, 12), *que le Prince doit auoir des cogitations dignes d'vn Prince ?* et consequemment le Chrestien d'un Chrestien ; le Prestre, et le Religieux doiuent penser és choses dignes de leur estat ? Vous rougiriez de honte, s'il vous falloit exposer les choses que vous pensez en la presence des hommes : comme donc n'auez vous point de vergongne de les trainer en vostre conscience, qui vaut mille tesmoins et qui vous accusera deuant Dieu ? Est-ce donc la pureté que vous luy auez promise ? la fidelité que vous luy auez iurée ? Est-ce estre amy, ou perfide ? Est-ce estre loyal à son espoux, ou fedifrage ? O cœur heureux qui a de telles gardes, et qui chasse de soy *les renardeaux qui rauagent les vignes* (*Cant.*, II, 15), et qui met à mort *les petits* (*Origenes*, 16), dont parloit le Psalmiste (*Ps.* CXXXVII, 9), auant qu'ils prenent accroissement. Au commencement ce sont Myrmidons, auec le temps ce sont Geants et Colosses malayscz à surmonter.

C'est tenter Dieu, que de luy demander son amour, sans mettre peine au prealable, de se faire quicte de toute affection vitieuse. On ne peut seruir à Dieu, et à Baal, Il n'y a point de conuention entre la lumiere et les tenebres ; ny entre Jésus-Christ et Belial (II *Cor.*, VI, 15). Le lict est estroict il n'en peut tenir deux : le manteau est racourcy il n'en peut affubler qu'vn seul (*Esa.* XXVIII, 20). La Manne ne descendit du Ciel, que quand la farine d'Egypte fut entierement consommée. Vuidons nous de nous mesmes, et Dieu nous remplira de soy. La Nature abhorre le Vuide, encore plus l'Auteur de la nature, qui est l'Estre mesme. Il ne nous lairra seuls, si nous le cherchons luy seul. Il sera tout nostre, quand nous serons tous siens. Le Corbeau ne retourna dans l'arche, d'autant qu'il s'arresta à faire curée des corps morts. La Colombe reuint au Patriarche, pource qu'elle n'auoit où reposer son pied (*Gen.*, VIII, 7, 8, 9). Nous irons à Dieu, et ne bougerons d'auec luy, quand nous serons morts à toute creature ; et quand il nous sera au lieu de toutes choses. C'est lors que nous luy oirons,

> Crux nec amara tuum neque mors mihi tollet amorem,
> Dux eris, et vitæ regula certa meæ.

C'est lorsque nous chanterons du profond de nos cœurs :

Je ne veux autre bien,
Je ne veux rien, sinon
Que dans mon cœur repose
De Jesus le saint nom ;
Sans lui tout je mesprise :
Sans luy tout me desplait
C'est luy seul que je prise ;
C'est luy seul qui me plait

C'est lors que nous dirons auec l'Apostre (*Rom.*, VIII, 34, 36 - 38), *Qui nous separera de l'amour de Jésus-Christ? Sera-ce oppression, ou angoisse, ou persecution, ou famine, ou nudité, ou peril, ou espée? Ains en toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs, par celuy qui nous a aymez. Car ie suis asseuré que ni mort, ni vie, ni anges, ni principautez, ni puissances, ni choses presentes, ni choses à venir, ni hautesse, ni profondeur, ni aucune autre Creature ne nous pourra separer de la dilection de Dieu, qu'il nous a monstrée en Iesus-Christ nostre Seigneur.*

COLLOQUE.

I'ay deux flambeaux à mes costez, ô le Dieu de mon cœur, vostre amour, et vos bienfaicts : et ce néantmoins ie demeure entre deux tout glacé. Quel prodige est celuy-cy, non plus veu ny apperçu au monde ! ô Amour excessif ; jusques à quand resisterai-je infame Salemandre à vos flammes ! la terre en ressent la chaleur, le ciel en est surnommé Empyrée, c'est à dire, ardant et flamboyant. Mieux seroit pour moy de n'auoir point de volonté, que de l'employer à aymer autre chose que vous : mais que di-je de l'employer ailleurs, mieux vaudroit n'en point auoir, que de ne vous en faire vn continuel et inextinguible sacrifice d'Amour. O mon Dieu, à qui tout appartient, et à qui tout est deu, par les droicts que vous auez sur nous, prenez nous, emportez nous, rauissez nous. Nous n'auons point de merite qui vous y conuie, mais vous aués des conditions qui nous y engagent. Vous ne trouuez rien en nous, qui vous attire à nous, nous auons des qualitez qui nous obligent d'aller sans cesse, trefue, ny pause à vous. Venez donc et faictes suiuant ce que vous estes, et selon ce que nous sommes, selon vostre bonté pour vous faire aymer : selon notre misere pour en auoir pitie. Helas ! pourquoy estes vous si bon, et pourquoy nous faites vous tant de bien si nous ne vous aymons? ne valoit-il pas mieux cacher vos perfections que de les manifester à des ames qui ne vous sçauent aymer ! Viuez contant en vous mesmes, iouissez de vous mesmes, ne sortés plus hors de vous mesmes, car c'est là ou vous estes parfaitement aymé ; et selon vostre merite. Ou, si vous estes resolu de vous faire cognoistre à nos entendemens; resoluez-vous aussi de vous faire aymer à nos volontez. Et que l'on ne nous die plus que il ne tient qu'a nous, que vostre grace nous en fournit les moyens, que nous sommes des ingrats et denatarez : car nous adouuërons hautement toutes ces choses : Mais en mesme temps nous dirons que vous auez certaines graces et faueurs de reserue qui sont de telle efficace, que quand vous en faites part à quelqu'vn, eust il l'ame d'airain, le cœur de bronze, et la ceruelle de marbre, il faut que sans force ny violence il vous ayme. Que me faudroit-il faire, ô mon Dieu ! pour obtenir ceste grace : que faudroit-il faire pour y paruenir? Inuoquerai-je les Anges, Archanges, Principautez, Puissances, Vertus, Dominations, Throsnes, Cherubins et Seraphins? Implorerai-je les Patriarches, les Prophetes, les Apostres, les Martyrs, Docteurs, Confesseurs, et sainctes Vierges? Reclamerai-je sainct Ioseph, sainct Iean Baptiste, et vostre fidele penitente Magdelaine ? Suffira-il que i'aye mon recours à la mere de mon Sauueur, surnommée *mere de belle dilection*. Faudra-il encore que ie monte iusques à l'Ame de son cher fils, mon redempteur, reparateur et frere aisné ?

C'est donc à vous, à qui ie m'adresse, ô la plus heureuse de toutes les heureuses : à vous Emperiere du ciel et de la terre : à vous Sanctuaire de la diuinité : à vous Ame diuinement humaine et humainement diuine, afin qu'il vous plaise d'employer vostre mediation, pour alumer en moy ce feu dont vous mesmes estes le flambeau, et vostre diuinité la fournaise. Rememorés Ame tres-saincte, comme vous auez esté assomptee, et à l'instant de vostre creation esleuée au plus haut degré d'honneur, felicité, et charité qui soit, qui ait esté, et serait iamais communiqué à Creature quelconque. Vous n'estiez rien auparavant, et consequemment vous n'auiez peu meriter chose aucune ; ny depuis mesmes vous n'auez rien merité pour vous, excepté la gloire de vostre corps et l'exaltation de vostre nom : Et partant ça esté par pure élection, que le Pere vous comble en vn instant de grace, de gloire, et de toutes les inépuisables richesses qui accompaignent et assortissent vostre vnion personnelle auec le Verbe. En considération et recognoissance de cette élection, preuention, beatification, et Deification ie vous supplie, adiure, et coniure, de m'obtenir le don de charité, sans que mes demerites et indignitez y puissent mettre obstacle. Comme mon Aduocat et mon frere vous me l'obtiendrez : comme mon Dieu et mon Pere, s'il vous plaist, vous me l'accorderés. Le feu qui descendit sur le sacrifice d'Elie brusla tout iusques à la pierre de l'Autel (III *Reg.*, XVIII, 38) : faites en autant mon doux Iesus de celuy de mon cœur. Pourquoy auez vous esté conçeu, et pourquoy estes vous né d'vne Vierge, sinon afin que ie vous conçoiue par saincts desirs et vous enfante par bonnes œuures? N'auez vous pas esté circoncis, pour retrancher toutes mes imperfections, esté presenté au Temple et rachetté auec cinq sicles, afin de me representer à Dieu vostre Pére, et me racheter par le moyen des cinq playes qui ont payé le prix de ma redemption? Les présens des Mages vous furent agreables, à cause qu'ils estoient accompaignez du don interieur qu'ils vous faisoient de leurs cœurs ; et pour ce que i'apprendrois de là, que ie vous dois offrir

l'or de ma volonté, l'encens de mon entendement, et la myrrhe de ma memoire. Vostre fuite en Egypte m'admoneste d'euiter les occasions du Peché, et vostre retour selon l'aduertissement de l'Ange, que ie dois escouter attentiuement, et suiure exactement les inspirations de mon Tutelaire, et ne procrastiner iamais quand il est question de retourner à vous. Le seiour que vous feistes au milieu de ces infideles me fait esperer que vous n'aurez à desdain de seiourner en mon Ame, encore que souuent elle vous ait esté infidele. Vous vous promeniez, montiez les degrez, entriez et sortiez dans la maison qui est auiourd'huy à Laurette, ne serai-je donc point vn jour, cette salle ou chambrette dans laquelle vous prendrés vos esbats? Ne me parlerés-vous point dans le cœur, comme vous descouuriez dans le Temple les thresors de vostre sapience? Ne serai-je point sujet de cœur et de corps à vous, mon bien aymé, qui l'auez esté tant d'années à vostre saincte Mere, et à son cher espoux. Par les repas et repos que vous preniez ensemble, par vos deuiz et colloques, par vos reciproques salutations, par le tres-agreable nom de Marie, et par le contentement qu'elle receuoit quand vous l'appelliez vostre Mere ; par les ressentimens reciproques que vous auiez quand elle vous appelloit son fils ; par les Hyuers, Estez, Automnes et Printemps que vous auez passé ensemble ; par les prieres et incomparables éleuations de vos Ames à l'heure de l'Oraison, et par toutes les communications secretes de Iesvs à Marie, et de Ioseph à Iesvs, ie vous supplie de m'octroyer le don de familiere, respectueuse, et feruente conuersation auec vous. Vous vous soumistes à vostre Baptiste, et fustes ondoyé à guise de penitent, ô mon doux amour, faictes que ie m'assujetisse volontiers à mes superieurs, ie me soumette à mes egaux, et m'humilie interieurement, quand ie ne le pourrai exterieurement, à mes inferieurs. Arrosez-moy de vostre grace et formez en mon Ame la vraye repentance et contrition. Vne voix vint du Ciel qui dit *cestuy est mon fils bien aymé*, faictes, ô bien aymé du Pere que ie confesse vostre nom, ayme vostre gloire, et soustienne vostre party tousiours, enuers tous, et contre tous. Vous ieunastes quarante iours et quarante nuicts, et employastes tout ce temps en contemplations, extases d'esprit et prieres; et ne puis douter que ie ne sois l'vn de ceux en qui vous pensastes, et pour qui vous priastes allors : continuant donc ceste incomparable charité, accordez moi le don de Temperance, et celuy d'Oraison : et que comme i'ay esté és eternelles Idées de vostre diuinité, et puis aux temporelles de vostre humanité, iamais vous ne destourniez vostre veuë de moy, et la mienne ne soit destournée de vous.Triple fut la victoireque vous remportastes sur vostre ennemy, et le nostre, au fort de trois insolentes tentations. Par les merites de cette victoire exaucez moy, et ne permettez que ie succombe iamais à aucune tentation sur tout en matiere mortelle. Vous fustes tenté sous le pretexte de necessité, de saincteté, et de propre excellence: ne permettez, diuin Athlete, que le soin des choses qui appartiennent au corps, me fasse iamais oublier les appartenances de l'ame : ny que iamais ie presume de moy : et beaucoup moins que ie me laisse enyurer de la fumée des choses passageres. Les Anges vous seruirent après l'honteuse fuite du Prince de tenebres : Ordonnez que vos anges se reiouiront de mes victoires, et que ie m'esiouiray de leur charitable assistance, et que par leur secours ie sois tousiours victorieux. Quand S. André eut oüi de la bouche de vostre Precurseur que vous estiés l'Agneau de Dieu, il conuia son puisné, logerent vn soir auec vous, et s'en allerent apres, iusques à ce qu'il vous pleut de les appeler plus efficacement à vostre suite. Faites et pour amour d'eux et pour amour de vous, ô tres-aymable Sauueur, que i'escoute vostre voix et vous suiue efficacement, constamment, et irreuocablement. Le 1. miracle que vous feistes au sçeu et veu de vos Apostres, fut aux nopces de Cana en Galilee, lors que vous changeastes l'eau en vin, à la prière de vostre saincte Mere. Changez, ô mon amour, l'eau de mes imperfections au vin de vostre grace, et faites fondre la glace de mon cœur au feu de vostre charité : transmuez moy en vous, autant de fois que ie participeray à la miraculeuse trans-elementation de vostre diuine Eucharistie. Vous redressiez les boiteux, illuminiez les aveugles, guerissiez les malades, resuscitiez les morts. Par cette mesme bonté vnie à vostre toute-puissance, redressez mes affections, esclairez mon entendement, espurez mes esprits, composez mes mœurs, donnez vostre fauorable benediction à toutes mes actions, et m'exaucez en la priere tres-humble que ie vous faits pour toutes les Ames qui sont detenuës en peché mortel, et sont proches de leur derniere fin : resuscitez les, ô Reparateur de l'humain lignage, et les rappellez de mort à vie, auant que le diuorce suruienne entre le corps et l'ame. Mon Sauueur vous m'auez laissé heritier de vostre doctrine : grauez la en ma memoire, et l'imprimez comme dans vn Code sacré en mon entendement : afin que ie la rumine iour et nuict, et en tire la nourriture, tant de mon ame, que de celle de mes prochains. Iamais homme ne fut si doux, si benin, si liberal et si charitable que vous : aucun des enfans d'Adam n'a eu les qualitez aymables et respectables comme vous : et ce neantmoins vos propres Compatriotes qui estoient de vostre nation, et parmy lesquels vous faisiez tant de merueilles, ont esté ceux qui vous ont persecuté à outrance iusques a la mort ignominieuse de la Croix. O mon Dieu, preseruez moy des faux-freres, et de tous ceux qui se disent domestiques de la Foy : et neantmoins sont ennemis de la vraye Religion. Ils dementent incessamment l'Escriture, et toutesfois en font monstre et parade. Ils ne croient à l'Euangile, sinon à leur sens; et neantmoins vont disant, qu'ils se tiennent à la pure parole. D'vne mesme bouche ils soufflent froid et chaud, iugez les ô Seigneur !

Vous entrastes en la ville de Hierusalem

auec espece de triomphe : et vous aidastes de l'Asnesse et de l'Asnon, l'vn pour monstrer auec quelle gayeté de cœur et combien volontiers vous alliez à la mort : l'autre pour denoter que non seulement la Synagogue accoustumée à porter le ioug de la loi, mais encore la gentilité qu'aucun n'auoit domptée, dressée, ny catechisée, auroit part à vostre triomphe. Faites nous en participans, ô mon Dieu, et ordonnez que ma principale ioye soit à souffrir quelque chose pour vous. Quand il fut question de desployer les thresors de vostre munificence en l'institution du Sacrement d'amour, et tres-auguste sacrifice, vous lauastes prealablement les pieds à vos Apostres et leur donnastes les documens tres-aymables de la charité fraternelle. Donnez moy par le merite de ces merueilles la pureté, l'humilité, et la charité : nettoyez en moy tout ce qui déplait à vos yeux, et y mettez tout ce que vous desirez. Ah ! qu'il ne m'aduienne iamais comme au perfide Iudas, de mettre la sacrilege main dans vn mesme plat auec vous. Par l'hymne que vous chantastes en action de graces, octroyez moy que mon cœur et ma langue soient tousiours occupés, et à vous benir, et à recognoistre les graces qu'il vous a pleu de me communiquer.

Les grumeaux de sang meslez auec la sueur, découlaient le long de vostre sacrée personne, pour ce que la douleur d'vne part causoit restriction és veines : et de l'autre l'ardente charité faisoit dilatation et ouuerture des pores: et en cét effort nompareil vostre ame estoit triste iusques à la mort, c'est-à-dire, que sans assistance speciale, la douleur estoit suffisante à vous donner la mort. Par les angoisses de vostre ame, et par les trois prieres que vous feistes alors : Ie vous requiers ô mon Seigneur de me donner le zele de vostre gloire si pur et parfait, que ie ne m'esiouisse que de ce qui vous agrée, et ne me tienne offensé, que de ce qui vous offense, si ie suis triste, que ce soit lors que vos affaires iront mal ; et si ie suis contant, que ce soit lors qu'elles seront en bon estat. Or vos affaires, mon doux amour, sont celles de l'Eglise vostre espouse, et celles qui concernent le salut d'vn chacun de nous. Fust-il en ma puissance de fondre en larmes, d'espancher le sang de mes veines et d'espuiser la moële de mes os, quand ie me presente deuant vous. Ie tesmoignerois au ciel et à la terre, combien ie vous ayme, et combien vous estes aimable.

Vous excusastes vos Apostres, disant que l'esprit estoit prompt, mais que la chair estoit infirme ; vous renuersâtes les troupes respondant que c'estoit vous : receustes le baiser de la traistresse bouche : guaristes Malcus, et vous laissâtes lier. Entreprenez, ô souuerain aduocat, de defendre ainsi ma cause deuant le Tribunal de Dieu vostre Pere : renuersez de vostre parole vos ennemis et les miens quand ils se presenteront : desracinez la perfidie, et nous liez si estroictement à vous, que rien ne nous en puisse separer : Et s'il y a en moy quelque reste d'amour propre, par où l'homme ennemy me puisse empoigner, que ie quitte tout, et me sauue tout nud, comme celuy qui laissa le linceul, dont il estoit enueloppé.

La tres-humble patience, que vous exercâtes lors qu'vne main impie vous courut si rudement la ioué, ne produira-elle point en mon ame le don d'humilité et de mansuetude? La verité que vous aduouâtes à Caiphe, quand il vous adiura de dire ce que vous estiez, ores que vous sceussiez bien ce qui arriuerait d'vne telle deposition, ne fera elle point que ie sois veritable en toutes mes paroles, et que ie vous confesse inuariablement iusques à la mort ? Les opprobres et vexations que vous endurâtes tout le long de la nuict qui preceda le iour de vos dernieres douleurs, n'auront elles point cette energie de faire que mon cœur veille à vous pendant que le corps repose ?

Vous vous taisiez quelques fois, et parliez quelques autres en la presence de Pilate ; mais en la presence d'Herodes vous ne dites vn seul mot. O mon tres-sainct et tres-parfait Seigneur, c'est en cet endroit, où ie vous demande pardon de toutes les paroles mal assises que i'ay proferées depuis ma premiere cognoissance : et vous supplie de remedier au passé : et à l'aduenir me faire la grace que ie ne peche plus par mes leures : ô qui me fera tant de bien que ie sçache distinctement quand est-ce que ie dois parler, et quand est-ce que ie me dois taire ! De vous seul, Verbe diuin, i'attends cette misericorde : ie la vous requiers et demande par la verité, excellence et perfection de l'essence que vous annoncez à vostre Pere, en quoy gist vostre commune beatitude. Et pource que vous fustes reuestu d'vne robe blanche par mocquerie, affublez moy de l'estole de pureté. Et d'autant que Herodes et Pilate deuinrent amis à vostre occasion, soyez vous seul l'objet, et le ciment de ma charité, soyez mon philtre, mon charactere, et breuuage d'amour.

On vous postposa à Barrabas : et nous nous preferérons aux autres? Vous fustes couronné d'espines, et nous serons orgueilleux ? Vous fustes fustigé à la colonne, et y receustes plus de six mille coups, pour expier les pechez d'impudicité, et nous dorloterons nos corps, et caresserons cette chair traitresse et rebelle ? L'on vous meit en la main vn roseau : fustes entouré d'vne vieille pourpre, traicté par moquerie comme le roy des iongs, et des marez, et nos ambitions ne prendront iamais fin ? Les flegmes puants et visqueux couurirent vostre face : et il sera dit que l'Idolatrie des visages durera tousiours parmy celles qui confessent vostre nom ? L'on vous proposa en butte de risée sur vn lieu eminent, tout sanglant, dechiré de coups, couuert d'vn chapeau d'espines, affublé d'vne piece d'escarlate, et fut dit, *Voila le compagnon*. O abysme de bonté, humilité et charité, par le merite de vos actions et passions tant admirables, faites l'vn des deux, ou que ie meure au monde, ou que ie ne sois plus au monde.

Vostre vie plus precieuse que celle de tous les Anges et de tous les hommes, est poursuiuie de vos ennemis, ils crient, ils menacent, ils requierent que vous soyés mis en

croix. Pilate laue ses mains, proteste que vous estes innocent, le peuple demande que vostre sang soit sur eux et leur posterité. On vous liure entre leurs mains : le bois infame est mis sur vos espaules, on vous traine au gibet, garroté au col, au corps, et aux mains, les huées vous accompagnent, iniures et conuices, coups de pieds et de bastons : en tel equippage, suant, pleurant et halletant vous rencontrastes vostre diuine Mere accompagnée des filles de Sion. Ah ! mon Seigneur, ces choses estant ainsi, ne permettez que ie fasse aucun estat de ma vie là où il ira de vostre gloire : que les calomnies me soient au lieu des louanges, les aduersitez autant de prosperitez, les persécutions au lieu de benedictions, que vostre sang soit sur nous, non en condemnation comme sur des reprouuez : mais à salut comme sur des prédestinez : que vostre Croix me soit vn baston d'yssope seruant aux expiations, la spirituelle terebinte d'où distille la gomme salutaire, le geneurier à l'ombre duquel ie reposeray tous les iours de ma vie : et à ce que ma foiblesse n'affaississe sous le fardeau, faites, ô doux Iesus, que vostre saincte Mere me vienne tousiours au rencontre accompagnée des Saincts mes protecteurs et tutelaires, vous leur dites qu'elles pleurassent sur elles, et non sur vous ; pour leur donner à entendre les Calamitez qui attendoient cette ingrate et scandaleuse ville : faites aussi que ie pleure sur moy mesme et sur les afflictions de l'Église causées par tant d'ingratitudes et pechez qui regorgent au monde. La Croix que vous portiez ne pesoit tant sur vos espaules, que le poids exhorbitant de nos insupportables iniquitez, et comme c'estoit ce qui vous affligeoit le plus, pour cela vous desiriez l'effusion des larmes plustost que pour la profusion de vostre sang. Quand i'aide mon prochain à se recognoistre ie vous soulage auec Simon le Cyrenéen au port de votre Croix : et quand ie suis ferme à souffrir les aduersitez pour vostre amour, i'imite la constance de votre saincte et tres genereuse Mere, lors qu'elle fut outre-percée du glaiue que sainct Simeon luy auoit predit ! ô quelles douleurs luy causerent vos douleurs : O quelles plaies luy infligerent vos plaies ! iamais mere n'en sentit de si cuisantes, car iamais mere n'ayma tant sa chere progeniture comme elle vous aymoit. Pour amour d'elle, ô cher Enfant à Marie, accordez-moy la communication de vostre Passion et de sa compassion.

Vous priastes pour vos ennemis, et ce fut la premiere parole qui sortit de vostre sacrée bouche estant estendu sur le bois de Redemption : ayez donc pitié de vos amis, et les reconciliez auec leurs ennemis. Vous promistes le Paradis à l'vn des brigans qui estoient à vos costez : octroyez à tous ceux qui sont de vostre costé, et qui portent le nom tres-illustre de Chrestien, que pas vn d'eux ne meure en peché mortel, et qu'ils se recognoissent auant que de mourir. La troisiesme parole que vous proferastes, s'adressa à vostre tres-affligée Mere, et à vostre bien aymé Disciple. Par le transport si heureux que vous feistes de l'vn à l'autre, insculpés en mon cœur, doux Iesvs, la deuotion de vostre saincte Mere et celle aussi de son fils adoptif : ah ! que ce riche legs est sujet à vne louable enuie : que pouuiez vous leguer par cette disposition de derniere volonté, qui fust equipollent à Marie? Le Ciel et la terre ne cognoissent rien de semblable en terme de creature : ie vous en remercie au nom de celuy à qui vous en feistes le don, et vous supplie par ses merites et prieres, que la deuotion de Marie soit mon heritage durant mon mortel seiour en cette vallée de larmes.

Quand vous dites à forte voix que vous auiez soif, n'estoit-ce pas de mon salut, et de la conuersion des ames? Vous presentiez à boire autres-fois, et inuitiez tout le monde vous escriant au milieu du Temple, *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne vers moy et qu'il se rassassie* (*S. Io.*, VII, 37), et maintenant vous demandez à boire à ceux-là mesmes ausquels vous vouliez seruir de boisson, et c'est grand cas, que l'vne et l'autre priere est fondée sur l'alterée affection que vous auez à nostre bien. O incomparable amateur des hommes, rangez-moy au nombre de ceux qui estanchent vostre soif : ce sont les mesmes ausquels vous baillez à boire, et il nous est impossible de vous presenter autre agreable boisson, que celle que nous auons prinse de vostre main. L'eau de vostre grace seule est digne de nos leures : elle sort de vous et retourne à vous, elle vient du Ciel et rejaillit au Ciel : ainsi l'enseignez-vous à la Samaritaine auec laquelle ie m'escrie : *Seigneur donnez-moy de cette eau* (*S. Io.*, IV, 15), autrement vous n'aurez de moy que le fiel de mes pechez, et le vinaigre de mes ingratitudes, Breuuage que vous reietterez, et n'en gousterez iamais. Consumez en moy telles humeurs peccantes, et y consommez vos graces.

Vous fustes en apparence abandonné de Dieu vostre Pere, encore qu'en effet cela ne pouuoit estre, ne m'abandonnez iamais, ô mon Dieu, tenez-moy pres de vous et ne me laissez à moy-mesme, vous beustes le calice tout pur nous reseruant les consolations que uous deniiez à vous-mesme. O mon doux amour, soyez auec moy sans interruption, car vn moment de vostre absence, soit en aduersité, ou en prosperité, est suffisant pour me perdre. Ie vous recommande donc mon ame, et vous supplie de prendre mon esprit : recommandation et priere qui n'est rien de soy, mais qui vaut beaucoup vnie à celle que vous feistes en vostre extreme agonie.

Les ames du Purgatoire seront soulagées par les merites de vostre descente, comme le furent alors (sans comparaison neantmoins) celles des Patriarches et autres saincts qui n'auoient entierement satisfait à vostre diuine iustice. Votre Resurrection sera la nostre, quand nous mourrons au Peché. Vos apparitions consolideront nos esperances, autant de fois que le faix de la masse d'Adam nous tirera contre bas. Vostre Ascension triomphante tirera nos cœurs apres vous,

afin de prendre, en vostre personne, possession de l'heritage que vous nous auiez acquis au peril de vostre vie. La descente du bienheureux sainct Esprit vray Dieu d'amour, et Dieu de vray amour, embrazera mon ame des flammes de la nouuellement ancienne, et anciennement nouuelle dilection. Il espurera ma langue, illuminera mon intelligence, et embrazera ma volonté du desir de vous plaire.

Sur toutes choses vostre sejour tres-aymable au diuin Sacrement fera que ie viuray auec vous et deuant vous, comme vous viuez parmy nous. C'est là où vous entrez en moy pour m'attirer à vous, c'est là où est le gazophilace de vos faueurs, et le promptuaire de vos misericordes. Là est vostre corps, vostre sang, vostre ame, vostre diuinité et vostre humanité. Là est vostre Pere, là vostre amour, là l'epitome de vos graces, l'abregé de vos merueilles, le tableau raccourcy de vos benedictions, là la boisson qui charmera mes sens, et m'ennyureray tellement de vos immaculées delices, que le monde ne me sera plus rien, et tous mes os diront : *Seigneur, qui est semblable à vous* (*Psal.*, XXXIV, 10)?

S'il manquait quelque chose à vos infinies grandeurs et qu'elle fust en mon pouuoir, ô de quel cœur ie la vous baillerois! que ie vous ferois grand, heureux, puissant, sage, sainct et parfait! benist soit vostre Pere qui vous a donné toutes ces choses auec sa propre essence : benist vous mesmes de ce que vous ne les tenez, ny pouuez tenir d'ailleurs: benist le sainct Esprit vostre reciproque amour, par lequel, et auec lequel vous iouissez l'vn de l'autre en communauté et identité inuariable, de toutes perfections. O l'amy de mon cœur, receuez-moy en cette vostre ineffable vnion de personnes et vnité de substance, tellement transformé et deïformé en vous, que ma vie y soit cachée à la maniere de l'estre que i'auois en vos eternelles idées deuant ma formation et la constitution des siecles.

QVINZIESME MEDITATION.

De l'oraison, ov familiere conuersation auec Dieu.

I. — S'il y avoit vn Prince doué de telle science, puissance et vertu, qu'il peust dire auec verité à ses sujets : au premier d'entre vous qui me visitera demain matin, les portes du Palais, salle, chambres et cabinets seront ouuertes : le m'aboucheray auec luy, le receuray à toute sorte de demandes, les luy accorderay et le caresseray. S'il est malade ie le guariray; s'il est roturier ie l'anobliray; s'il est pauure ie l'enrichiray; s'il est ignorant ie le rendray sçavant; s'il est docte i'accroistray de cent fois autant son sçauoir; et en feray de mesme de sa santé, beauté, richesses, noblesse, et de tout ce qu'il peut auoir de louable, ou recommandable. Si vn Roy tenait ce langage, quel serait le desir de ceux qui adiousteroient foi à ses paroles de se preuenir l'vn l'autre pour paruenir à ce bien, et iouir des effets d'vne si admirable et liberale promesse? Et si le Monarque qui stipuleroit ainsi auec ses sujets, estoit si opulent que sans limiter ses offres à vn seul, il peust encore, et luy pleust de les estendre à tous sans exception, et asseurer vn chacun de tout ce que dessus, autant de fois qu'ils prendroient la peine de monter les degrez de sa demeure imperiale, y entrer, luy parler, traiter et conuerser familierement auec sa maiesté, ô combien grande seroit la presse, combien extraordinaire l'affluence de ceux qui accourroient à ce nouueau Assuere, et à cet incomparable Alexandre! Or c'est Dieu, souuerain Monarque du Ciel et de la terre, qui nous promet toutes ces choses, et les nous offre comme *accessoire* d'vn bien plus grand, *Principal*, qui est la vie eternelle, pourveu que nous prenions la peine de parler, traiter et negotier auec luy, par le moyen de la priere. Voici sa parole qui ne peut mentir, ni deceuoir personne; voici la bouche d'eternelle verité; voici l'oracle de promesse infaillible : *Demandez, et il vous sera donné : cherchez, et vous trouuerez : heurtez, et il vous sera ouuert* (*S. Matth.*, VII, 7, 8). *Car quiconque demande, il reçoit : et quiconque cherche, il trouue, et il sera ouuert à celuy qui heurte* (*S. Luc*, 11, 9, 10). Et : *Quoy que vous demandiez en priant, si vous croyez, vous le receurez* (*S. Marc*, XI, 24). Et en saint Iean, chapitre quinziesme (*S. Io.*, XV, 7) : *Demandez tout ce que vous voudrez, et il vous sera fait.* Et au chapitre suiuant (*S. Io.*, XVI, 23, 24), comme s'il iuroit par soy mesme, il inculque : *En verité, en verité, ie vous dy que toutes les choses que vous demanderés au Pere en mon nom il les vous donnera. Iusques à present, vous n'auez rien demandé en mon nom, demandez et vous receurez, afin que vostre ioye soit accomplie.* On ne peut estre Chrestien et douter de la verité, puissance, sagesse et bonté de celuy qui a prononcé ces paroles.

II. — Vn don si exquis, vn moyen si vtile, et vne vertu de telle energie merite d'estre bien entenduë et comprinse, en voicy les descriptions. *L'oraison*, dit S. Gregoire de Nisse, *est vn deuis et conuersation de l'Ame avec Dieu, touchant ce qui concerne nostre salut et perfection* (*Lib. de Orat. Dom.*, *ch* 1). Sainct Iean Damascene escrit (*Lib* III, *de fide*, *ch.* 14; *S. Thomas*, *ch.* 2, *q.* 83. *a.* 3), que c'est vne eleuation d'esprit à Dieu, pour entrer auec luy en amoureux discours, et pratiquer des vertus heroiques. En ce sens, disoit Ieremie (*Thren.*, XXXI, 28), *il sera assis seulet, et se tiendra coy, et s'éleuera par dessus soy.* Et l'Apostre (*Phil.* III, 20), *nostre conuersation est és cieux, dont nous attendons nostre Seigneur et Sauueur* Iesus-Christ; sur quoy, il faut remarquer le lieu que l'âme quitte par cette éleuation, et l'endroit où elle vole. Elle monte de la terre au Ciel, des creatures au Createur, de soy mesme à Dieu, des choses visibles et temporelles, aux inuisibles et eternelles; separant et la pensée, et l'affection des vnes, pour la loger és autres.

C'est pourquoy aussi, par vne autre description, l'Oraison est comparée au parfun, et l'Eglise supplie Dieu souuent à ce qui lui plaise receuoir ses prieres comme la fumée odoriferante qui sort de l'encens et de la myrrhe : *Fiat oratio mea sicut incensum in conspectu tuo, Domine.* Car tout ainsi que du parfun ietté dans le feu, n'euapore que la partie la plus subtile, pendant que la terrestre et grossiere est reduite en cendres. De mesme en l'oraison, le feu de l'amour diuin mortifie le corps et tient en silence les sens exterieurs, pendant et durant que l'esprit penetre les nuës, et s'esleue iusques au throsne de Dieu, où elle l'adore, et luy parle *en esprit et en verité* (*S. Iean*, IV, 23). Cette Ascension spirituelle se fait auec les aisles de la colombe, dont parle le Psalmiste (*Ps.* LIII, 7), et auec celles de l'aigle, dont escriuoit Isaie (*Isaïe*, XXX, 41), c'est à dire auec *pureté* et *force* d'esprit. Dauid en vn autre endroit, ainsi que l'expose S. Bonauenture (*Opuscul. de* 7 *itineribus*), dit, que les deux iambes de l'oraison ressemblent *les pieds des Cerfs, qui courent de grande vitesse :* et ces deux iambes sont *la cognoissance* et *l'affection :* la cognoissance appartient à l'entendement esclairé de la foy, et des dons du S. Esprit : l'affection dépend de la volonté, embrazée de charité et de deuotion. Deuotion que S. Bernard appelle *la langue de l'Ame* (*S. Bern., ser.* 45 *in Cant.*), sans laquelle elle est muëtte et ne sçait que dire deuant Dieu. Et ailleurs (*Ad fratres de monte Dei*), donnant la definition de la parfaitte Oraison, il dit, que *c'est vne affection de l'homme vny auec Dieu, vn discours familier auec luy, et vne assistance de l'esprit illuminé, pour iouyr de la compagnie de sa diuine maiesté, pendant qu'il luy est permis.* Les propos qui se disent là ; les secrets qui s'y découurent, les plaisirs dont on iouït, les fruits qu'on y acquiert, les spirituelles richesses qui s'y communiquent sont inexplicables.

S. Iean Damascene (*Lib.* III, *de fide, c.* 14), parlant de l'oraison entant que priere, dit, que c'est vne requeste qu'on fait à Dieu, des choses qui sont conuenables à son seruice, en laquelle l'Ame deduit plusieurs raisons et motifs, non tant pour esmouuoir la uolonté diuine, que pour exciter la sienne propre, à demander hardiment, ardemment, et en telle sorte qu'elle soit, ou digne, ou moins indigne, de recevoir ce qu'il plaira à Dieu de luy departir. Les motifs se prennent ou des perfections qui sont en luy, ou des miseres qui sont en nous, ou des satisfactions de Iesus-Christ, ou des merites de sa tres-saincte Mere, ou de l'imitation des Saincts, ou de l'assistance des bons Anges, ou de la malice des malheureux Demons ou des dangers de cette vie, ou des pieges qui sont au monde, ou des mauuaises inclinations que nous auons herité de la coulpe d'Adam, ou de tels autres qu'il plaist au sainct Esprit dicter à l'Ame qui souspire apres luy. Car selon sainct Augustin (*De serm. Dom. in monte*, *c.* 9), les ames iustes sont les cieux où Dieu reside ; leur cœur est le cabinet et temple viuant de sa majesté, le ciel empyrée, où ils luy parlent, et il les escoute.

La recreation que Dieu prend en telles ames, et le repos qu'elles ont en Dieu, monte à ce poinct, quelquesfois, qu'elles ne se sentent plus, et viuent non tant en elles mesmes que Iesus-Christ en elles. Et c'est ce qui estoit mysterieusement signifié par le sommeil de Iacob au pied de l'eschelle : au plus haut de laquelle estoit Dieu appuyé (*Gen.*, XXVIII, 12) : les Anges qui descendoient portoient ses dons et faueurs ; et ceux qui remontoient rapportoient les recognoissances et affections du Patriarche.

III. — Sainct Antoine le grand, fort experimenté en telles affaires, disoit au rapport de Cassian (*Jo. Cassian., coll.* 9, *c.* 30), que l'oraison ne se peut dire parfaitte, quand celuy qui prie s'aperçoit qu'il prie : dautant que si elle est parfaitte, elle rauit tellement l'esprit en Dieu, qu'il ne fait aucune reflexion, et ne se souuient d'autre chose, sinon de Dieu auec lequel il traite et conuerse. L'orateur Romain, en chose semblablement dissemblable, a laissé par escrit qu'il ne faut estimer l'eloquence, laquelle donne loisir aux auditeurs de remarquer qu'on dit bien. Quelqu'autre quasi en mesme sens, estimoit *que la douleur qui se peut dire, ne se peut dire douleur.* Car pour mettre telles choses en leur plus haut periode, il faut que l'esprit soit comme abysmé dans la grandeur de son obiect. Et d'autant que l'on ne paruient pas à cette perfection du premier coup, si ce n'est par grace speciale, il faut considerer, que tout ainsi comme la main empoigne ce qu'elle tient, et fait ses operations auec les cinq doigts, quoy que sa plus grande force consiste és trois premiers : de mesme nostre ame se sert en ses actions, de cinq puissances interieures, et principalement des trois spirituelles ; c'est à sçauoir la memoire qui garde les registres du passé, l'entendement qui tient le bureau de la raison, et la volonté qui homologue les decrets et prononce les arrests. La premiere represente les choses : La seconde les donne à cognoistre : La troisiesme les ayme ou les abhorre. Ces trois puissances sont aidées de deux autres inferieures ; de l'imaginatiue, où se forment les images des especes sensibles ; et de la concupiscible qui emporte auec soy l'irascible : c'est d'où procedent les appetits, et les actes d'amour, ou de haine sensible : la ioye, la tristesse ; le desir, et la crainte. Toutes lesquelles puissances concurrent ordinairement à l'oraison mentale, esleuant leurs actions au plus haut obiect qu'elles puissent auoir qui est Dieu mesme, par le moyen des vertus, que l'on appelle, pour cette raison, theologales, entant qu'elles regardent Dieu, comme infaillible verité que nous deuons croire, comme supréme beatitude qu'il faut esperer, comme bonté immense, que nous deuons aymer, et comme excellence infinie qu'il conuient adorer. Quand ces facultez sont purifiées et subordonnées a la raison, et celle-cy se rend, et sujete et fidele à la grace, c'est lors que l'ame deuient apte aux

plus intimes vnions et visites du S. Esprit, et à ce que l'Areopagite appelle quelquesfois *pati diuina.*

IV.—Aduouons qu'il n'y'a rien si vtile, plus honeste et necessaire, que d'apprendre de bonne heure l'exercice qu'il nous faudra prattiquer eternellement sur les cieux; sçauoir est de nous vnir à Dieu nostre premier principe et derniere fin. Le moyen d'y paruenir est, de vaquer à l'oraison; et pour le bien comprendre il se faut arrester à trois considerations. La premiere est, qu'il y a deux sortes d'oraison en general, l'exterieure ou verbale : l'interieure ou mentale; la verbale est, ou publique, ou particuliere. Publique, quand elle se fait ou de tous, ou pour tous. Particuliere, quand elle est, ou d'vn particulier ou se fait en particulier. La priere publique de l'Eglise Catholique, doit estre en langue Catholique, c'est à dire vniverselle, afin qu'elle soit entenduë de tous. Telle a esté la langue Hebraïque entre les Iuifs; telle est la Grecque en Orient, telle la Latine en Occident : Idiomes qui furent consacrez sur le chapiteau de la croix de nostre Sauueur. Et pour donner à entendre, que nonobstant la distinction des langues, l'Eglise est tousiours VNE, elle en retient encor l'vsage au *Trisagion*, *Kyrie eleison*, *Ozanna*, *Amen*, *Sabaoth*. Quant à l'oraison priuée, et priere particuliere, il est au choix d'vn chacun, de la faire en telle langue que bon luy semble, selon sa deuotion.

Secondement, il est à noter que l'oraison se fait en quatre manieres, par voye de contemplation, meditation, soliloque et colloque. La contemplation trouue sans chercher; la meditation cherche pour trouuer; le soliloque admire; le colloque desire et demande. En la contemplation, Dieu vient à l'ame; en la meditation, l'ame va à Dieu; au soliloque, elle parle à soy mesme; au colloque elle parle à Dieu. La contemplation vnit : la meditation illumine : le soliloque, et le colloque excitent. La contemplation est des parfaicts : les autres appartiennent tant aux initiez, qu'à ceux qui ont fait quelque progrez.

La troisiesme consideration consiste, en ce que la meditation se fait en quatre manieres : 1. sur les paroles, 2. sur les sentences, 3. sur les veritez, 4. sur les mysteres. Sur les paroles, quand on les examine attentiuement l'vne apres l'autre : et en cette façon, l'on peut mediter l'oraison Dominicale, la Salutation angelique, le Symbole des Apostres, et toutes les paroles de Iesus-Christ. Sur les sentences, quand on considere vne periode entiere, comme seroit le dire de l'Ecclesiaste (*Eccles.*, XII, 13), *crains Dieu, et garde ses commandemens; car c'est là, le tout de l'homme* : Et lors il faut se seruir des lieux communs des Rhetoriciens, examinant la sentence par ses causes, effets, adioints, circonstances, contraires, et par nostre propre experience. Faut aussi rememorer ce que les saincts en ont escrit, ce que nous en auons apprins, veu, et ouy dire aux autres, et tirer profit de tout.

Sur les veritez, on peut faire le mesme en meditant la doctrine, et les miracles du Fils de Dieu, ses diuines perfections, ses menaces, ses promesses, la laideur du vice, la beauté des vertus, les quatre fins de l'homme, et semblables sujets : et c'est l'endroit où il conuient de remarquer, que pour bien mediter les mysteres, il faut considerer la fin, où ils visent, contempler les personnes qui s'y trouuent, ouïr leurs paroles, veoir leurs gestes, remarquer leurs desseins, et faire profit de tout, selon l'estenduë de la lumiere qu'il plaist au sainct Esprit de communiquer. Comme seroit se resoudre à aymer Dieu desormais plus ardamment, le seruir plus constamment, penser en luy plus souuent, se confier en sa misericorde, redouter sa iustice, remercier sa bonté, adorer sa majesté, admirer sa prouidence, priser sa vertu, mespriser le monde, s'abysmer en la cognoissance de sa propre misere, detester le peché, corriger et amender sa vie Et faut encore grandement remarquer, que sans cela, la meditation degenere en curieuse speculation, qui laisse l'ame aride, seche, pesante, et sans fruit : de telle sorte que comme les poincts de la meditation regardent l'entendement, les profits se rapportent à la volonté.

Le soliloque et le colloque comprennent tous les deux : celuy-là se fait, quand l'ame araisonne soy mesme : excitant en soy les fonctions de l'entendement et de la volonté : celui-cy employe les mesmes facultez auec leurs fonctions, et les adresse à Dieu. Ce qui se fait en six manieres, c'est à sauoir : 1. par voye d'adoration. 2 d'esiouissance. 3. d'action de graces. 4, d'oblation. 5. de Petition. 6, de protestation. La practique en est exprimée, tant au commencement, qu'au milieu du manuel, intitulé *l'Interieure occupation de l'ame deuote.*

Profits.— 1. Le premier fruict de la Priere est d'obtenir de Dieu ce qui est necessaire à sa gloire, et à nostre salut. Aucuns estiment qu'il en faut reseruer la demande à la fin de l'oraison. Il est trop mieux et plus vtile de la mesler auec les autres parties et actes de la Meditation ou contemplation. Specialement en deux occurences : l'vne quand les facultez de l'ame se relaschent; car il les faut alors ramasser, et implorer le secours d'en haut auec le Psalmiste disant, *mon cœur m'abandonne; Seigneur, recueillez-le afin qu'il soit avec moy* (*Psal.*, XXXIX, 13), et ailleurs (*Psal.*, CXLII, 6), *mon ame est deuant vous comme vne terre seche, visitez-la soudain*. L'autre occurence ou occasion est, quand la volonté est desia esmeuë à deuotion : c'est lors que se font les demandes hardies et ferventes, et que l'ame traite auec Dieu en confiance, comme l'enfant auec son pere; l'amy auec son amy, et l'espouse auec son espeux.

2. Tout ainsi que nous parlons à Dieu en l'oraison, de mesme il parle à nous, quoy qu'en differente maniere : parce que, comme dit S. Thomas (I *Parte*, *q*. 107, *a*. 3), nous ne parlons pas à Dieu, pour luy apprendre ce qu'il ignore, ou luy donner quelque chose qu'il n'ait pas : ains plustost pour receuoir de luy l'Intelligence de prier auec les vertus

et les graces qui nous manquent. Et lors que Dieu parle à nous, par ses inspirations, ce n'est pas pour obtenir aucune chose qui luy defaille : mais afin de nous communiquer quelque chose de ce qu'il a, et *nous faire*, dit sainct Bernard (*Ser.* 45, *in Cant.*), *de grandes faueurs* qui nous encouragent à poursuiure l'oraison auec plaisir et à conuerser en sa presence auec profit.

3. La plus grande excellence de la creature, dit S. Iean Chrysostome (*L.* 2 *de orand. Deum*), est qu'elle parle et discoure familierement auec son Createur, iusques à s'escrier et redoubler souuent, *Abba*, *Pater*, *Pere*, *Pere* (*Gal.* IV, 6). Dignité qui semble surmonter celle des Anges, en ce qu'ils s'estiment indignes de telle faueur ; et les Seraphins mesmes le tesmoignent, quand en parlant à Dieu, ils couurent leurs faces et leurs pieds auec vne partie de leurs aisles, et volent auec l'autre : denotans par le voile de leur face, la crainte et le respect qu'ils portent à la Majesté diuine ; et par l'agitation de leur vol le tremblement qui les saisit en sa presence. L'homme est au dessous des Anges, en ce qui est de la nature, mais par l'oraison Dieu les esgale à eux en pureté et en sainctelé. De fait, voit-on rien de plus sainct que ceux qui conuersent familierement auec Dieu ? de plus iuste ? ny de plus sage ? Si celuy qui traite auec les Doctes est communement docte, que sera-ce au prix de celuy qui ne bouge d'auec Dieu, sapience eternelle ? Et si ceux qui sont aymez des Roys ne sçauroient estre pauures, ny mesprisez ; et si cette priuauté leur apporte des richesses, honneurs, et dignitez, auec beaucoup de faueur pour seruir à leurs amys : à combien plus forte raison celuy qui est familier et intime du Roy du Ciel, par le moyen de l'oraison sera tres-opulant, et foisonnera en biens celestes, tant pour luy que pour en aider les autres.

4. Sainct Gregoire (*Greg.*, *l.* I *Dial. c.* 8) enseigne ce que sainct Thomas (*S. Th.*, 2. 2, *q.* 83, *a.* 2) prise grandement, que l'oraison est le principal moyen dont la diuine prouidence se sert, pour executer ce qu'il a designé en son eternité : moyen qui parfois est si absolument necessaire, qu'il a resolu de n'en rien faire sinon par son entremise et interuention. Les anciens Peres, Patriarches et Prophetes obtinrent par leurs prieres l'accomplissement de l'Incarnation du Fils de Dieu, qui leur auoit esté et reuelée et promise. Iesus-Christ obtint luy mesme de son pere, ainsi qu'il appert par la priere qu'il luy feit, en S. Iean dix-septiesme, que son nom fust clarifié, que les nations fussent son heritage, et que sa possession s'estendist iusques aux derniers confins de la terre. Les Apostres acquirent par la priere l'estenduë de la gloire de leur maistre, et la conuersion de ceux qui estoient predestinez pour le ciel. Que peut-il donc auoir au monde plus important que l'oraison, par laquelle on acquiert deux biens les plus grands qui puissent estre, la glorification de Dieu en ses creatures, et celle de nos ames en Dieu?

5. L'oraison deliura Iacob du courroux de son frere Esaü, et des hasards qu'il encourut, quand ses enfants mirent à mort les Sichemites. Elle deliura les trois iouuenceaux de la fournaise de Babylone, Ionas du ventre de la Balaine, Suzanne de la mort. Et nostre Seigneur mesme en priant guarissoit les malades, deliuroit les possedez, et resuscitoit les morts, non qu'il eust besoin de prier, comme remarque S. Ambroise (*Lib.* V, *in Lucam*), mais pour nous inciter à ce faire par son exemple. Si les Apostres eussent vaqué à l'oraison, comme leur maistre, la nuict de sa passion, et s'ils eussent obey à cette parole, *veillez, et priez de peur que vous n'entriez en tentation* (*S. Matth.* XXVI, 4), ils n'auraient esté si lasches que de l'abandonner. Les hommes, dit sainct Bonauenture (*S. Bonau.*, *de Perfect. vitæ*, *c.* 5), crient et courent au secours, et au feu, lors qu'ils s'aperçoiuent de quelque embrasement, ou deluge, ou quand ils se voient inuestis des ennemis : et s'ils bruslent du feu de concupiscence, si l'ardeur de la cholere les emporte, s'ils sont assiegez de sugestions diaboliques, ils ne daignent desserrer les leures, pour inuoquer le secours du ciel ; ô aueuglement insupportable !

6. Si quelqu'vn a de la peine à surmonter les flammes de lubricité, qu'il prie : car la priere de Moyse esteignit le feu qui bruslait les pauillons (*Num.*, XI, 2). Si la tempeste, ou le torrent des affections mondaines l'emporte, qu'il prie ; car la mer fut appaisée par la priere des Apostres, et leur vaisseau surgit heureusement à la plage (*S. Matth.*, VIII, 25) S'il se trouve enuahy de ses ennemis, visibles ou inuisibles, qu'il prie : car Moyse en vainquit plus en priant, que ne feit Josué en combattant (*Exo.*, XVII, 11). Si vous estes malade, dit l'Ecclesiastique (*Eccli.*, XXXVIII, 9), ne perdez point courage, mais priez Dieu, et il vous guarira. Si quelqu'vn d'entre vous est triste, dit S. Iaques (*S. Iacob.*, V, 15), qu'il prie, et s'il est malade, qu'on appelle les prestres, qu'ils prient sur luy, et l'oignent d'huile, et le Seigneur l'alegera, et s'il est en pechez, les pechez luy seront remis. Qui iustifia le Publicain, sinon la priere (*S. Luc.*, XVIII, 13) ? Qu'est-ce qui attendrit le cœur du pere enuers l'enfant prodigue, et l'incita à le receuoir si benignement, sinon la priere (*S. Luc.*, XV, 19) ? Qui appaisa l'ire du Roy courroucé contre le seruiteur ingrat, qui luy deuoit dix mille talents, sinon la priere (*S. Matth.*, XVIII, 32) ? Sainct Augustin remarque qu'il y a paction entre l'oraison, et la diuine misericorde, de ne se desvnir et separer iamais l'vne de l'autre, c'est sur le pseaume LXVI, où le Prophete dit, *benit soit Dieu, qui n'a point esloigné de moy, ny l'oraison, ny sa misericorde* (*Psalm.* LXV, 19).

7. Le porte-flambeau des Theologiens (*S. Tho.*, 2-2, *q.* 83, *a.* 3, *ad* 2) enseigne que nous sommes obligez par vn precepte naturel et diuin, sur peine de nouueau peché, lors que nous nous voyons en danger d'y tomber, d'auoir recours à Dieu, afin qu'il nous retienne en sa main : car s'il y a des Demons qui ne peuuent estre chassez, que par prieres

et ieusnes (*S. Matth.*, XVII, 12), il est necessaire de prier pour s'exempter de leur tyrannie. C'est pourquoy l'oracle d'eternelle sapience nous enseignoit de prier incessamment sans discontinuer (*S. Luc.*, XVIII, 21). Sainct Iean Chrysostome (*S. Chry.*, *l.* I, *de orando Deo*) infere de là, que la presence de l'ame, n'est pas plus necessaire au corps pour le maintenir en vie que l'oraison est necessaire à l'ame, pour euiter la mort. Aussi voit-on qu'vn Prophete (*Dan.*, VI, 10) ayma mieux mettre sa vie en hazard, que de quitter la prattique de l'oraison, preferant la vie de l'ame, à celle du corps. Le corps est soustenu par voye de l'aliment : et l'ame a trois sortes de pains, qui la maintiennent par le moyen de la priere. Ces trois pains denotez en S. Luc, chapitre vnziesme, sont selon S. Bernard (*S. Bern., serm. de trib. pan. in Rogat.*), les saintes meditations en l'entendement : la charité en la volonté : et la force en la partie inferieure, laquelle estant repeuë des restes de l'esprit deuient fort courageuse, pour entreprendre tout ce qui regarde le seruice diuin.

8. C'est sans nulle doubte, qu'il y a vne forte et continuelle luicte entre l'esprit denoté par Iacob, et le corps representé par Esaü (*Gal.*, V, 17; *Rom.*, VII, 46). Luicte qui commença dés le ventre de nos mères. Luicte où la chair emporta la premiere victoire, quand elle renversa l'ame dans le bourbier du peché originel. Luicte qui luy a donné vne telle audace, qu'elle persecute l'esprit incessamment, plus qu'Ismaël ne faisoit Isaac, et le fait crier sous le faix, *malheureux que ie suis, qui me deliurera de ce corps mortel, qui m'entraine captif, sous la loy du peché* (*Rom.*, VII, 24)? rien ne m'en peut garentir, que *la grace de Dieu*, par son cher Fils nostre Sauueur. Or qui nous procurera cette grace, sinon l'oraison, qui rendit Iacob victorieux contre Esaü, Moyse contre Dieu, et la Chananée à l'encontre de Iesus-Christ?

9. Vray-est, que pour obtenir vne si remarquable et signalée victoire, il faut à l'exemple de Jacob (*Gen*, XXXII, 24), luicter toute la nuict de nostre demeure sur terre, avec l'Ange du grand conseil, qui est nostre Sauueur Jesus-Christ. Mais aussi qui pourroit exprimer les grands biens qui suivent cette victoire? Car premierement ce Dieu inuincible, par le fort attouchement de sa toute puissance, froisse le nerf de l'amour propre, le seche, le debilite de peur qu'il ne preuale, voire qu'il ne resiste à l'esprit. Et c'est lors que le nom de Iacob, est changé en Israël, et celuy de luicteur en vainqueur, de faible en soy, en *fort contre Dieu mesmes*, avec arres certaines que nous suplanterons aysément les passions de la chair, du monde, et de sathan, apres auoir preualu contre Dieu (*Gen.*, XXXII, 28); asseurance que l'Ange en la personne de Dieu, donna au Patriarche lors qu'il estoit en esmoy, pour la venuë de son frere.

Secondement, quand vne fois on a gaigné la volonté de Dieu, sa toute puissance est en l'homme, en vertu de laquelle, il n'est mesluy plus mal aisé de demeurer tousiours victorieux, et accomplir ce que dit l'escriture, que le plus grand seruira au plus petit (*Gen.*, XXV, 23), c'est à dire, que la chair rebelle se soubmettra à l'esprit, comme l'esclave à son seigneur, qui est le plus ieune d'aage, d'autant que ce qui est charnel en l'homme, precede ce qui est spirituel.

Troisiesmement, Dieu impose le nom au victorieux, et l'apelle *Israel* (*Rom.*, IX, 10), qui signifie, *celuy qui voit Dieu;* par ce qu'il luy octroye, le don de contemplation, remplit son ame de splendeurs, luy communique ses secrets, l'introduit dans le sein de sa diuinité, et le precipuë par dessus le commun (*Philo.*, *l. de Abraham; S. Chrys.*, *hom.* 14 *in Io.*).

Quatriesmement, il luy donne ses plus reseruées benedictions, non és biens de la terre, mais és ceux du ciel, l'enrichit de ses graces, avec le droict de primogeniture et aisnesse.

Desirons nous donc vaincre le tout puissant, et participer à tiltre de victoire à sa toute puissance? soyons hommes d'oraison. Voulons nous triompher du monde, et de ses pompes, sans redouter les hommes, et voir mesmes intimider les Diables? frequentons l'oraison. Souhaittons nous de surmonter nous mesmes, mortifier notre corps, et dessecher le nerf de ses rebellions? aymons l'oraison. Voulons nous que Dieu nous change de nom et de force, et se communique à nous en la plus intime maniere dont nostre mortelle vie soit capable? soyons hommes d'oraison. Et en fin si nous voulons acquerir du pere des lumieres, toutes les benedictions celestes, qu'il donne par son fils Iesus-Christ, soyons assiduz à l'oraison : parce que l'oraison a le pouvoir de les obtenir.

10. L'obstacle que le Diable met à la priere en tesmoigne l'excellence, vtilité et necessité. Or il est tout euident que par toutes voyes et moyens possibles, les malheureux Demons attaquent celuy qui prie, pour interrompre son oraison, et en intercepter les fruits. Et à cet effet, ils viennent de loin, dit, sainct Nilus (*Lib.*, *de Orat.*, *c.* 48, 49 *et* 50), disposans les actions du iour, pour empescher l'oraison de la nuict. S'il aiguise l'appetit à l'heure du repas, c'est pour faire que l'estomac regorge de viande, la teste soit chargée de fumées, et l'esprit assoupy, demeure inhabile à l'oraison. S'il nous tente de cholere, ou d'impatience; s'il nous remet en memoire les torts qu'on nous a faits, les calomnies dont on nous a chargez, ou s'il nous trouble la nuict par de mauuais songes, c'est pour inquieter nostre cœur à l'heure de l'oraison, et remplir l'entendement de distractions et diuagations. Si l'inquietude nous saisit, si la pesanteur nous affaissit, si nous trouuons de la peine à demeurer en vne place, c'est le malin, qui remuë les humeurs de nos corps, qui afflige la chair, en accroist la foiblesse, iusques à esmouuoir, dit le mesme S. Nilus, les mouches et la vermine, pour nous apporter de l'ennuy, et s'il ne peut rien aduancer par cette voye, il fait encore pis, dit Cassian; car il vient aux peurs et frayeurs, tantost les ex-

citant au dedans de l'homme, tantost les faisant au dehors, ainsi que sainct Athanase le represente en la Vie de sainct Antoine. A quoy luy seruent la solitude du lieu, les tenebres de la nuict, la foiblesse du sexe, et des complexions. Et faut noter, que tant plus il nous voit feruents en l'oraison, d'autant plus il tache de nous en diuertir. C'est pourquoy l'Abbé Agathon (*In Vitis PP., tit. de eo quod sine intermissione oret*) disait que la plus excellente oraison est la plus difficile, dautant que tout l'enfer se bande, et coniure contr'elle. Et c'est vne digne louange de l'oraison, qu'elle soit persecutée d'vn si cruel ennemy : comme aussi ce n'est pas peu de gloire que elle le surmonte en cette luicte. D'où vient qu'il tremble, dit sainct Iean Chrysostome (*Lib.* I *et* II *de Orando Deo*), quand il trouue l'ame en ferueur avec Dieu, et ne l'ose attaquer, espouuanté des forces que l'oraison luy fournit.

11. Ores que ce combat soit rude, il y en a vn autre d'autant plus à craindre, qu'il est plus proche de nous. Car il est tout certain, que la plus dangereuse de toutes les guerres est la ciuile : et qu'il n'en y a point de plus ciuile que la domestique, point de plus domestique que la personnelle ; telle est celle que nous faisons à nous mesmes, par l'entremise de quatre sortes d'ennemis interieurs, qui entrent iusques au cœur, où s'exerce l'oraison, et c'est où les Diables ont mis toute leur confiance. S Bernard les appelle, *fautes qui mordent : passions qui troublent : souciz qui cuisent : imaginations qui brouillent.* De ces quatre matieres est composée cette triste et obscure nuë, dont parle Ieremie, *vous auez vn brouillars qui empesche l'oraison de passer outre* (*Thren.*, III, 44). Car comme les nuës qui nous interceptent la veuë, de ce bel œil du monde, forment des vapeurs qui montent de la mer et de la terre : de mesme, dit saint Gregoire (*S. Greg.*, XXVIII, *Mor.*, *chap.* 9), des miseres dont nostre cœur est remply, exhalent des vapeurs infectes, qui donnent des fumées au cerueau, qui l'obscurcissent, et luy eclypsent la veuë du soleil de iustice.

Sainct Augustin au second sermon qu'il a fait, sur le Pseaume trente-troisiesme, declare le domage que nous apportent tels obstacles, par la similitude qui suit. La coustume porte que quand vn homme est marié à vne femme testuë, rioteuse, et querelleuse, apres en auoir bien enduré, il prend resolution de s'absenter, et employer le long de la iournée, ou en affaires, ou à se promener, ou aller à la chasse, fuyant sa propre demeure, à cause qu'il n'y reçoit que de l'ennuy, amertume et fascherie. Et tels mal-Mariz ont sujet de s'estimer misérables et malheureux, en ce que la maison qui leur deuroit seruir de retraitte, repos, et soulagement apres les trauaux du iour, leur est changée en vne prison tres-amere, et conciergerie de regrets. Mais i'estime, dit, l'aigle des Docteurs, ceux-là encore plus miserables, qui sont si embarrassez és affaires du monde, et si miserablement emportez par l'excés des vanitez, voluptez, et vitieuses affections, qu'ils craignent d'entrer en la maison de leur cœur, à cause du grand trouble, qu'ils trouuent en leur conscience. Le peché les ronge, les passions débordées de la chair les agitent, le soing demesuré des choses mondaines les poingt, les apprehensions de l'aduenir les bourellent et les imaginations extrauagantes les affligent : et lorsqu'ils veulent entrer en eux mesmes pour prier, ce fascheux vacarme plus importun mille fois que la femme reuesche, la pluye, et la fumée, s'oppose à leur retraitte la recollection, les contraint en fin de quitter le logis, sortir de leur propre maison et aller à la queste des consolations périssables, et mendier de la chair et du sang, ce que l'esprit lui denie.

Pour remedier à ce mal qui est si grand et dangereux, il faut prattiquer et mettre en execution les quatre paroles que Dieu prononça parlant à Ieremie (*Ier.*, I, 10), *regarde que ie tay mis icy pour destruire, arracher, ruiner, et extirper*, et apres ces choses, pour *rebastir et planter.* Comme s'il disoit : ame raisonnable, veux-tu reedifier en toy le temple d'oraison : veux-tu planter le verger delicieux de familiere conuersation auec ton Dieu, Paradis maintenant terrestre et qui sera bien-tost celeste, le veux-tu? le desires-tu? *destruis* premierement et donne la mort au peché ; 2. *arrache*, les conuoitises de ton cœur, touchant l'honneur, le profit et la gloire; 3. *ruine*, raze, mets à rez de terre tout ce que la peruerse coustume et mauuaise habitude, ont basty iusques à present en ton intérieur. Et en un mot *extirpe* (*Isa.*, XLIV, 12) iusques aux plus petites fibres, l'amour desordonné de toy-mesme. Cela fait, la nuë nebuleuse de tes imperfections, sera conuertie en une rosée de larmes, le terroir de ton cœur sera susceptible de culture, et les influences du Ciel, y produiront leurs effets.

12. il me semble d'ouïr vne voix du buisson ardant, qui me dit la mesme chose qu'à Moyse, n'approche point de moy que tu n'ostes prealablement la chaussure de tes pieds (*Exod.*, III, 5) : despouilles les affections terrestres dont tu es reuestu : bannis hors de toy le desir de toutes les choses perissables, et sçaches que ie ne t'endureray iamais deuant moy en cet esquipage. Le commandement fait à Isaïe, retentit pareillement à mes oreilles, quand il dit (*Isa.*, XXVI, 10), *que l'on oste le meschant de la presence de Dieu ; de peur qu'il ne voye sa gloire, ou contemple sa grandeur.* Et ce que dit l'apostre (I *ad Tim.*, II, 8), *que celuy qui inuoquera le nom du Seigneur, se retire du mal, et que les hommes prient, haussants les mains au Ciel*, à condition qu'elles soient *pures*, et qu'il n'y ait en l'interieur mesme, *ny courroux*, *ny dispute.* Surquoy, dit, sainct Iean Chrysostome, que le commandement de leuer les mains, qui sont les organes de l'action, sert de document, tout autant, que si on nous disait : si vous auez les mains nettes, si vos actions sont pures vous serés exaucez ; et au contraire, si elles sont souillées quand vous les

estendrés vers moy, ie destourneray ma face, et ne vous exauceray point; *estendre les mains au ciel*, dit, Tertullien (*Tertull., in Apolog.*), *c'est professer l'innocence*. Le Diacostides est vne pierre precieuse, qui a de grandes vertus et proprietez, lesquelles elle pert si on la met en la bouche d'vn mort : telle est l'oraison, telle la priere de laquelle le Psalmiste a dit, que *la louange est mal plaisante en la bouche du pecheur*. Faisons la volonté de Dieu, et il fera la nostre, si vous *demeurez en moy, et mes paroles ont leur demeure en vous*, dit l'eternelle verité; *vous demanderés tout ce qu'il vous plaira, et il vous sera accordé* (*S. Jean*, XV), et au contraire, *celuy qui destourne son oreille, pour n'escouter la loy, son oraison sera exécrable*, dit le Sage (*Prov.*, XXVIII). En figure de quoy, il estoit defendu aux immondes de s'approcher du Tabernacle (*Lev.*, XXII).

Bias Pryenæus se trouuant en peril de naufrage sur mer, auec des hommes de vie deplorée, les empescha de prier, disant, *tacete nebulones, ne dij vos hîc esse sentiant, taizez-vous pendars, de peur que les Dieux ne s'apperçoiuent que vous estes icy*. Quelqu'autre disoit encore mieux : Ce n'est à gens de sac et de corde, de prier Dieu : mais à gens de sac et de cendre. Et en effet comme est-ce que le pecheur pourroit dire, *nostre Pere qui estes és cieux, vostre nom soit sanctifié* : luy qui le vilipende, et renie à toute heure, et qui le traitte, non comme pere, mais comme son ennemy ? *vostre royaume nous aduienne*; luy qui amplifie, et va establissant le regne de sathan ? *vostre volonté soit faite, en la terre, comme au Ciel*; luy qui prepostere tout ordre de nature et de grace, ne pourpensant qu'à l'accomplissement de la sienne? *Donnez nous nostre pain quotidien*; luy qui fait armes offensiues contre Dieu, de tout ce qu'il reçoit de sa main, et ne semble viure que pour l'offencer? *Remettez nous nos debtes et offenses, comme nous les remettons à nos debiteurs, et à ceux qui nous ont offencez* : luy qui ne pardonne iamais, et qui prefere le point d'honneur, où il n'y a point d'honneur, à la gloire de son Createur, à la valeur du sang tres-precieux de son Redempteur, et aux loix que le S. Esprit a establies en son Eglise, voire emprainctes en la nature mesme? *Ne nous induisez point en tentation*; luy qui va furetant toutes les occasions de mal faire iusques au centre de la terre? *Deliurez nous du malin*, luy qui se precipite volontairement dans ses pieges? Qu'il se delecte, qu'il se delecte en Dieu; et il luy octroyera ce que son cœur desire : car *il fera*, dit encore le Psalmiste, *la volonté de ceux qui le craignent : et exaucera leur priere* (*Psal.* CXLIV). Soyons luy bons seruiteurs, et il nous sera bon maistre. Soyons luy bons enfans; et il nous sera bon Pere. Soyons luy bons subiects, et il nous sera bon Seigneur. Telle estoit la priere qui lioit les mains à Dieu mesmes, et luy faisoit dire *laissez moy* (*Exod.*, XXXII, 10), telle celle qui arresta le cours du Soleil contre les Gabaonites (*Iosué*, X, 12). Telle celle qui le fit rebrousser dix lignes en arriere sur l'horloge d'Achaz (IV *Reg.*, X, 9). Telle celle qui fit descendre le feu du ciel, par deux fois sur les Cinquanteniers (IV *Reg.*, I) : qui deliura Samarie (IV *Reg.*, VI) : qui déconfit Amalech : qui multiplia le gouteron d'huile, et la poignee de farine : qui resuscita l'enfant de la Sunamite : (III *Reg.*, XVII; IV *Reg.* IV) : qui adoucit les eaux de Mara (*Exod.*, XV) : qui mit à vau-deroute cent quatre vingts mille combattans de l'armée de Sennacherib (IV *Reg.*, XIX) : qui defit vn million d'hommes conduits par Zara lieutenant du Roy d'Ethiopie ! qui lia la bouche aux Lyons (*Dan.*, VI) : qui fit entrer Abacuc dans la fosse fermee et selee, auec le miracle de penetration : qui suspendit la vertu combustiue du feu dans la fournaise (*Dan.*, XIV; *Dan.*, III). Et pour ioindre les preuues de l'ancien Testament au nouueau : Telles estoient les prieres de S. Gregoire surnommé *le Thaumaturge*, c'est à dire *faiseur d'œuures admirables*, quand il transportoit les montagnes, sechoit les lacs, diuertissoit le lict ordinaire des riuieres, se rendoit inuisible, guerissoit les malades et resuscitoit les morts. Telles celles de S. Dominique qui ne demanda iamais affectueusement aucune chose à Dieu, dont il ne fut exaucé. Telles celles de S. François qui en voyoit l'effet, pour l'ordinaire, aussi tost qu'il auoit prié. Telles celles de S. Bernard quand il asseura l'Euesque de Chartres, que quiconque mangeroit du pain sur lequel il auoit invoqué le nom de Dieu, il guarriroit infailliblement, eust il la foy, ou non. Telles celles de S. Elizabeth, femme de l'Antgraue Roy de Turinge, lors qu'elle obtint à l'vn des gentil-hommes de sa cour, le don de repentance, qui fut si grande à l'instant qu'il en cuida mourir, et eust expiré force de douleur, si elle n'eust desisté de prier. Telles celles de S. Scholastique sœur de S. Benoist, qui faisoit pleuuoir pour arrester son frere. Telles celles de S. François de Paule, qui passoit sur les eaux sans enfoncer et entroit dans les fournaises sans brusler. Telles celles du bienheureux François Xauier, quand il ressuscita trois morts à l'exemple de S. Martin et de S. Dominique. Telles en sommes les prieres des plus grands seruiteurs et intimes amis de Dieu, pour lesquelles imiter, il faut examiner et bien entendre les paroles de nostre Seigneur, en sainct Iean sixiesme.

13. *Ie vous dis, ie vous dis en verité, que si vous demandez à mon Pere, quelque chose à mon nom, il la vous octroyera.* L'Euangile est tousiours Euangile, c'est à dire, bonne et heureuse nouuelle : mais à peine l'est il iamais plus expressement qu'en cette promesse. Grande fut la parole que Dieu dit à Salomon, au second des Roys chapitre neufiesme : que quiconque le prieroit au Temple qu'il auoit basty, sa diuine majesté l'exauceroit. Grande fut la parole d'Elie quand il dit a Elisee (IV *Reg.*, 8), demande moy ce que tu veux deuant que ie me separe de toy. Mais il y a bien difference des vnes aux autres : car l'vne estoit limitée au lieu; et l'autre bornee à certain temps. Celle dont il s'agit n'a n'y borne, ny mesure; en tout temps, en tous lieux, à

toutes occasions, *si quid petieritis patrem in nomine meo dabit vobis, quoy que vous demandiez à mon pere en mon nom, il le vous baillera*, et comme seroit il possible d'en douter? le pere nous donne son fils vnique, le fils nous merite le S. Esprit, le sainct Esprit *postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus*, prie pour nous et par nous, auec des souspirs qui ne se peuuent exprimer, d'où sensuit que si en nos prieres nous ne sommes exaucez, le manquement pour tout certain vient de nous, *ibi manifeste petentis negligentia deprehenditur, vbi de dantis liberalitate non dubitatur*, dit S. Pierre Chrysologue, *la negligence de celui qui doit demander est toute notoire, quand on ne peut douter de la liberalité du Donateur*. Et S. Iaques (*S. Iac.*, IV), vous demandés et n'obtenez pas, pour ce que vous ne demandez pas comme il faut. Pour le bien faire, il faut donc venir aux circonstances qui suiuent.

14. Il n'y a Logicien qui ne sçache que les propositions indefinies en matiere contingente, equiualent aux particulieres, et en matiere necessaire, equipollent aux vniuerselles ; l'homme dispute, c'est à dire Socrate: l'homme est raisonnable, c'est à dire tout homme, et qui que ce soit est doué de raison. Ce presupposé, il faut inferer que la proposition hypothetique et indefinie *si vous demandez quelque chose à mon pere en mon nom, il la vous accordera*, est vniuerselle et sans exception, pourueu que ce soit en matiere necessaire, qui concerne nostre salut et la gloire de Dieu : et qu'és accidentaire et contingentes, elle n'est pas generale ; ains reçoit beaucoup d'exceptions. Et c'est ce que denote la particule *quid*, qui veut dire par emphaze *quelque chose*, et S. Augustin en ses enarrations sur sainct Iean (*S. Aug.*, *in* VI; *S. Io.*) l'entend ainsi quand il escrit *non aliquid petit qui fugitiuos honores, perituras diuitias, ac cætera moritura atque interitura petit :* c'est à dire, *ce n'est rien demander, que de requerir les honneurs fuyards, les perissables richesses, et tout ce qui est de l'atiral des choses caduques et mortelles*. En ce rang est la santé, la beauté, la longue vie, la prospérité des enfans et semblables, qui ne peuuent reuenir au mot substantif *quid*, ny aux deux conditions qu'Aristote attribuë au vray bien qui sont τὸ οἰκεῖον καὶ δυσαφαίρετον, d'être domestique et comme inseparable de l'homme, ce que l'on ne peut dire des biens sus-mentionnez : attendu que rien de tout cela ne subsiste, et que ce sont les accidentaires appartenances, et rien plus, du principal et capital signalé qui nous est tant recommandé par celuy qui a dit, *cherchez premierement le Royaume de Dieu et sa iustice*, c'est-à-dire, les voyes par lesquelles on y arriue, *et toutes ces choses vous seront adioustées*. En quoy il faut remarquer l'incomparable bonté et liberalité de Dieu, lequel se fasche, si nous luy demandons peu de chose : non pas qu'il n'accordast volontiers toutes ces menuës denrées, si nostre condition n'estoit plus releuée, et s'il ne nous appelloit à choses trop plus grandes. Il nous veut ambitieux, pourueu que ce soit des vrays et solides honneurs. Il est content que nous soyons auides et aspres au bien, à condition que le larron ne le puisse desrober, que la gresle ne le puisse emporter, que frappé du temps il ne puisse perir. Il luy plaist bien, que nous soyons voluptueux et amateurs de plaisir, pourueu que ce ne soit point de ceux qui sont communs auec les bestes, mais de ceux qui symbolisent et participent auec les Anges. Autrement il nous seroit dit, et auec raison, ce qu'Alexandre respondit à Perillus qui se contentoit de peu, *tibi quidem satis est accipere, mihi vero nequaquam satis est dare, c'est bien assez pour toy qui prens ; mais c'est trop peu pour moy qui donne* (*Plut.*, *in Apoph.*). Et cette mesme bonté de nostre Dieu fait qu'il se plaist en la perseuerance de celuy qui demande, dautant qu'il nous veut auoir souuent devant soy, et se delecte en nostre conuersation : *Sonet vox tua*, dit il és Cantiques (*Cant.*, II, 4), *in auribus meis, quia vox tua dulcis et facies tua decora*, que *ta voix retentisse à mon oreille ; car elle est douce, et ta face m'est agreable*. Et c'est l'emphaze de la parole qui suit.

15. *Si quid petieritis. Si vous demandez*, ou plustost, *quand vous aurez demandé*. En cet endroit nostre Sauueur vse d'vn verbe subionctif, qui nous laisse incertains du nombre des fois, qu'il faut presenter nos requestes auant qu'elles soient apointées. Ce que l'eternelle sapience a voulu, pour nous faire entendre qu'il ne se faut iamais rebuter ny lasser, encore que la chose demandée ne soit si promptement accordée. Qui est la mesme raison, pourquoy il adiouste, *demandez, et vous obtiendrez* : *cherchez, et vous trouuerez : frappez, et l'on vous ouurira. Petite*, de bouche : *quærite*, de cœur : *pulsate*, auec la main, c'est à dire employez y toute vostre industrie : et pour nous y animer dauantage, il vse de deux similitudes, que sainct Basile ne cessoit d'admirer : l'vne est d'vn Iuge qui ne feit iustice à vne pauure vefue que par importunité et à force de prieres : l'autre est de celuy qui ne se leua du lict pour bailler à son amy ce que luy estoit necessaire, qu'apres qu'il eut persisté long temps de frapper et heurter à sa porte : l'vne de ses paraboles est en l'vnziesme chapitre de sainct Luc, l'autre au dix-huictiesme. Sur quoy dit Pierre de Rauenne, *o quam dare cupit qui se taliter inquietari, taliter patitur suscitari. Il faut bien que cettuy-là ait vne grande volonté de donner, qui souffre patiemment et d'estre resueillé, et d'estre tant importuné* (*S. Petr. Rau. in c.* XII *S. Lucæ*). Et de peur que le delay de l'octroy ne nous descourage, il se sert d'vne autre similitude pleine de consolation, qui est en saint Matthieu septiesme, disant, *qui sera l'homme d'entre vous, qui donne vne pierre à son fils s'il luy demande du pain? et s'il luy demande du poisson, luy donnera-il vn serpent? ou s'il demande un œuf, luy presentera-il vn scorpion?* et de là il conclut, *si donc vous, combien que vous soyez mauuais, sçauez bien donner à vos enfans choses bonnes : combien plus vostre Pere qui est és cieux, donnera il le bon esprit à ceux qui le*

luy demandent? D'où nous apprenons qu'il fait auec nous comme le pere qui tient son enfant entre les bras, et luy presentant vne pome prent plaisir de se laisser tirer et ouurir les doigts par ses petites mains peu à peu, et en fin luy donne auec plaisir, ce qu'il desire plus de donner, que l'enfant de prendre et de receuoir.

16. Qui s'ennuyroit donc iamais en la compagnie et conuersation d'vn si bon Dieu: lequel ne differe de nous exaucer, que pour nous faire toucher en mesme temps, et le principal et les arrerages de nos demandes? qui ne traitteroit volontiers auec celuy qui a tellement ioinct ses interests auec les nostres, que nous ne sçaurions penser à nostre salut, que nous ne trauaillions pour sa gloire, ny penser à sa gloire, que nous ne trauaillions pour nostre salut? qui ne s'vniroit de bon cœur à celuy qui veut que tous ses biens nous soient communs par indiuis auec luy? qui ne le lairroit faire, soit qu'il retarde, ou qu'il aduance; puis qu'il sçait, il peut, il veut tout ce qui nous conuient, et qui est pour nostre mieux? qui ne patienteroit quand il differe, puis que les delais qu'il prend accroissent le merite, affermissent le don, augmentent la grace, et asseurent l'octroy? La premiere demande plante l'arbre : la seconde luy fait prendre racine : la troisiesme produit le tronc : la quatriesme les branches : la cinquiesme les feuilles : la sixiesme les fleurs : la septiesme les fruicts : la huictiesme les meurit : la neufiesme les cueillit : la dixiesme les met en la bouche : la vnziesme les digere, la douziesme en tire suc et substance, *cum aliquid aliquando tardius dat Deus, non negat sua dona, sed commendat : diu desiderata dulcius percipiuntur. Quand Dieu tarde quelque fois,* dit saint Augustin, *à nous eslargir ses dons, ce n'est pas qu'il les denie : mais c'est qu'il les rend plus recommandables : les choses longuement desirées, se perçoiuent auec plus de plaisir.* Et sainct Gregoire au vingtiesme de ses Morales, *eo magis sancti exaudiuntur ad meritum, quo minus exaudiuntur ad votum* (*S. Greg.*, XX *Moral*, *c.* 25). Et sainct Basile (*S. Basil. Const. Monach.*, c. 2) tient que Salomon possible abusa du don de sapience, pource que il l'auoit obtenu à sa premiere requisition.

17. Quand il nous est commandé de vaquer tousiours à l'oraison, *oportet semper orare, et numquam deficere : il faut tousiours prier et n'en iamais desister,* en S. Luc chapitre dixhuictiesme; ce n'est pas qu'il faille tousiours auoir le genouil en terre, tendre les bras, battre sa poictrine, souspirer et prier; ça esté l'erreur des Psalliens et Messalians condamnez par l'Eglise Orthodoxe. Mais c'est à dire, qu'il se faut tousiours occuper en œuures dignes de Dieu, penser de Dieu, et parler à Dieu le plus souuent que faire se peut : car l'oraison n'estant que vne esleuation d'esprit en Dieu, la bonne œuure reuient à mesme, veu que elle nous vnit a Dieu. De maniere que la Priere est vne œuure speculatiue, et la Bonne œuure vne oraison practique. Il faut donc tousiours prier, c'est à dire, faire chose qui nous vnisse à Dieu, et n'en faire aucune qui nous en puisse separer. En ce sens le Psalmiste dit, qu'il benira le Seigneur *in omni tempore* (*Psal.* XXXIII), prenant le terme de totalité *pro generibus singulorum*, comme parlent les Logiciens ; et non *pro singulis generum*, sçauoir est, qu'il n'y a temps auquel il ne faille prier Dieu, le benir, et luy rendre actions de graces; de iour, de nuict; le matin, le soir, à midy; au commencement, au milieu et à la fin d'vne action, d'vn voyage, d'vn procés, d'vne entreprinse et de toute autre chose. Aussi ne se pourroit-il faire durant cette mortalité que l'esprit fust tousiours tendu en Dieu, auec l'attention et reuerence que requiert la priere. Les Theologiens distinguent entre les preceptes affirmatifs et les negatifs, que ceux-cy obligent *tousiours et pour tousiours* : ceux-la obligent bien *tousiours*, mais non pas *pour tousiours* : or le commandement susdit de prier est affirmatif, le terme donc *tousiours* n'oblige pas à *tousiours*. Et c'est le document de Iesus-Christ mesme en S. Matthieu chap. sixiesme (*S. Matth.*, VI, 7) : *quand vous priez, n'usez point de paroles superfluës* (ou vaines redites) *comme les Payens, qui cuident d'estre exaucez à force de paroles,* il y a en l'autographe, προσευχόμενοι δὲ μὴ βαττολογήσητε ὥσπερ οἱ ἐθνικοί, ou le mot de Battologie signifie vne sotte, superfluë et ridicule maniere de parler, qu'il faut soigneusement euiter, quand on traicte auec vn si grand Seigneur que Dieu.

18. Saint Barthelemy fleschissoit les genoux deuant Dieu cent fois le iour, et cent fois la nuict. Il en est escrit autant de saincte Marthe, et de l'abbé Apollonius. S. Iacques le Mineur auoit la peau des genoux et des coudes endurcie comme celle des Chameaux. S. Antoine auoit le soleil sur le dos, quand il commençoit sa priere enuiron l'heure de vespre, et n'en bougeoit que le mesme Flambeau des cieux et de la terre apres auoir franchi le bas hemisphere, ne rayonnast sur sa face. S. Benoist a poly à force d'adorations et prostrations le rocher autre fois rabotteux qui se voit à Sublac huict ou dix lieuës pres de la ville de Rome. La haute concauité du mont pierreux appellée la saincte baume, ou saincte Marie Magdeleine exerça la *meilleure partie* que nostre Seigneur auoit louée en elle ; les Colomnes des Stilites : les Deserts des Hermites : les Celles des Anachoretes : les Escaliers des Alexis : les Sepulchres des Hilarions : les Cloistres des Religieux : les Oratoires et les Retraittes domestiques de tant de sainctes ames qui ont esté, et sont au monde, tesmoignent ce qui est escrit de l'eternelle sapience (*Sap.*, VIII, 19), que *non habet amaritudinem conuersatio illius, nec tædium conuictus eius ; sed lætitiam et gaudium : que sa conuersation n'a point d'amertume, et sa compagnie point d'ennuy,* ains liesse et ioye. *Satis est Domine, satis est,* disoit Arsenius : *c'est assez, Seigneur, c'est assez,* s'escrioit aussi le bien heureux François Xauerius.

19. Quand il aduient que nous ne sommes

pas exaucez, dautant que ce que nous demandons nous seroit preiudiciable; tousiours sommes nous exaucez selon nostre formelle intention, et en demeurons doublement redeuables à Dieu : de ce qu'il nous denie les choses qui nous nuiroient; et de ce que en eschange des nuisibles, il nous en accorde quelques autres qui sont vtiles. surquoy on peut alleguer l'ancien apophtegme τὸ μὴ συμφερόντων ἀποτυχεῖν ἐπιθυχεῖν ἐστι. *Estre esconduit és choses qui ne conuiennent pas, c'est estre exaucé. Exaudit Medicus non ad voluntatem, sed ad necessitatem :* le Medecin n'exauce pas le malade selon sa volonté, mais selon sa necessité. Socrate disoit aussi qu'il ne faloit demander aux Dieux autre chose que ce qu'il leur plairroit; dautant qu'ils veulent tousiours les choses meilleures. Quand on offroit à saincte Gertrude le choix de quelques choses; elle fermoit les yeux, et prenoit la premiere qu'elle rencontroit, respondant qu'elle estoit plus asseurée de la prouidence de Dieu, que de ce qu'elle pourroit iuger par soy-mesme, en faisant sa propre volonté. Les prieres aussi des bien heureux sont en cela (comme en plusieurs autres choses) differentes des nostres, qu'ils ne demandent iamais sinon ce qui est conforme à la diuine volonté, et ne le demandent mesme pas, sinon lorsqu'ils sçauent que Dieu veut bien qu'ils l'en prient, ce que és escholes on appelleroit dependre de la volonté de Dieu, *quoad specificationem, et quoad exercitium.*

20. Qvand les Lacedemoniens disoient, *fortunam inuocandam esse armata manu; qu'il faloit inuoquer la fortune à main armée,* ils vouloient enseigner vne chose qui est grandement remarquable, et du tout conforme à la doctrine euangelique : c'est qu'il faut tellement recourir à Dieu en nos necessitez, que de nostre costé nous fassions ne plus ne moins, que si nous n'attendions rien de luy : et d'autre part, que nous ayons tellement nostre confiance en luy comme si nous attendions tout de luy, et rien d'ailleurs. L'assemblage de ces deux choses fait que d'vn costé nous euitons la presomption, et de l'autre nous nous gardons de tenter Dieu.

21. Cette confiance tant requise en l'Oraison est denotée par la parole de Pere, quand Iesvs-Christ disoit, *Si quid petieritis Patrem.* Laquelle aussi signifie qu'il faut estre en estat de grace, en laquelle seule consiste l'Adoption des enfans de Dieu. Auec ces deux aisles de grace et de confiance, l'oraison outrepasse les nuës, et rarement est esconduite de celuy qui nous met et le desir en l'ame, et la priere sur les leures, et la grace en la main. L'Empereur Theodose, dit S. Augustin (*S. Aug., l.* V *de Ciuit. Dei, c.* 26), apres auoir passé la nuict en prieres, auec des Religieux, emporta la victoire contre ses ennemis, qui estoient dix contre vn. Heraclius, armé de grace et d'asseurance en Dieu, defeit en bataille rangée par trois fois Cosdroas Roy de Perse, et recouura le bois de la saincte Croix. Mesalcerus Comte d'Afrique auec dix mill'hommes en desconfit quatre vingts mille, que Gildon son frere luy auoit mis en teste. Le tout à l'exemple des Machabées qui remporterent tant de victoires sur leurs ennemis, auec lesquels il n'estoient aucunement comparables en nombre, tesmoin la defaitte de Nicanor et celle de Gorgias, où trois mille en surmonterent six mille, et dix mille soixante mille. Et ce, *eo quod sperassent in Domino Deo patrum suorum, pource qu'ils auoient esperé au Dieu de leurs Peres,* lequel donne la victoire, quand bon luy semble, *siue in multis, siue in paucis.*

22. La particvle *in nomine meo,* en mon nom, est expliquée par S. Augustin en ces termes, *quod petitur aduersus vtilitatem salutis, non petitur in nomine salvatoris : nec petitur in nomine magistri quod est præter regulam magisterij* (*S. Aug., epist.* 121), voulant dire que qui demande des choses contraires à son salut, il ne prie pas au nom du Sauveur. La seconde exposition n'est pas moins vtile : c'est qu'il faut prier par les merites de Iesvs-Christ, *neque enim aliud nomen est sub cælo datum hominibus, in quo oporteat nos saluos fieri : car il ny à point d'autre nom sous le ciel donné aux hommes,* disoit S. Pierre, *par lequel nous puissions estre sauuez* (*Act.*, IV, 12). La troisiesme est egalement necessaire, qui est de rapporter à la gloire de Dieu, tous nos desirs et toutes nos demandes. Dautant que Iesvs-Christ ayant referé à cette fin tous ses merites, sa vie, et sa mort, il ne les communique qu'à ceux qui conspirent auec luy, et visent à mesme but. Et Dieu mesmes faisant toutes choses pour sa gloire, il est impossible qu'il exauce la priere qui auroit vne autre fin, ou qui gauchiroit en son intention. Si ce n'est que Dieu vueille exaucer en sa fureur et chastier celui qui prie, par les mesmes choses qu'il demande, estant tres vray que *multa Deus concedit iratus quæ negat propitius : Dieu accorde maintes choses estant courroucé, lesquelles il denieroit estant propice.* Si Iesvs-Christ eust esté irrité contre les enfans de Zebedée, il auroit apoincté l'ambitieuse demande de leur mere, possible à leur ruine et perdition.

23. Povr acquerir le don de l'oraison et n'en perdre iamais les profits, deux choses sont signamment considerables. La premiere et plus importante est, que quand nostre Seigneur nous incite à l'oraison nous ne laissions eschaper la moindre parcelle de ce bon iour, et du present que Dieu nous fait, ce sont les termes du Sage (*Eccl.*, I, 14) : et faut alors poursuiure l'oraison, aussi long temps que dure la ferueur : car vn bon iour comme celuy-là, nous peut combler d'heur toute nostre vie : *Non defrauderis in die bono, et particula boni doni non te prætereat.* Faute de ce faire, c'est à dire de suiure Dieu et ses inspirations, il nous en prend comme à Ioas (*Reg.*, XIII), auquel le Prophete Elizée ayant commandé de prendre vn arc et des fleches en ses mains, d'ouurir la fenestre d'Orient et de tirer, le mesme Elizée imposant ses mains sur celles du Roy, il aduint qu'il ne descocha que trois fleches, dequoy le Prophete se fas-

cha et luy dit, pourquoy n'auez vous continué : si vous eussiez delaché vostre arc cinq, six, ou sept fois, vous eussiez autant de fois surmonté la Syrie et l'eussiez entierement destruite : mais puis que vous vous estes laschement contenté de trois, vous la vaincrez autant de fois et non plus. Il est à craindre qu'il ne nous en prenne de mesme si nous manquons à l'heure de l'oraison d'ouurir la fenestre d'Orient, qui est la forte application de nostre entendement par où le iour doit entrer en l'ame : si nous ne prenons l'arc de deuotion auec les flesches des oraisons iaculatoires, appellees autrement aspirations et eslancemens de l'esprit en Dieu : si nous n'auons la main de Dieu ioincte à la nostre; puis que sans luy nous ne pouuons ny faire aucune loüable action, ny dire vne bonne parole ny auoir vne saincte pensée, et en vn mot (ce qu'il a dit luy mesme) rien qui soit, *sine me nihil potestis facere*. Et quand toutes ces choses seront ensemble, si nous venons à nous relantir ou relacher; si nous desistons de cooperer à la lumiere et visitation du sainct Esprit; si nous nous rendons à la distraction, ou à la pesanteur du corps, si nous degenerons et laissons l'esprit à des inepties et impertinences, nous ne prendrons garde que Dieu se courroucera contre nous, retirera sa main, et nous lairra à mi-chemin. Et la raison en est peremptoire, parce que le don de Dieu estant vne chose si grande; la familiarité auec sa diuine maiesté vne si speciale grace, et les fruits qu'elle produit si exquis et plantureux, il n'est pas conuenable que la diuine sapience les communique aux ames qui s'en rendent indignes, ou qui faute d'attention et de se faire force, se trouuent diuerties quand le sainct Esprit vient à elles pour les en rendre capables et participantes.

Le reproche que elles en ressentent après, respond à celuy qu'Elisée feit à Ioas. O lasche que tu es (disoit vn nonchalant à soy mesmes), ô cœur abiect et destitué de courage, ô indigne de Dieu, où estoit ta vigueur et ta force? Où tes resolutions passées? Tu as tiré deux ou trois coups contre tes ennemis, et puis tu tes rendu perfidement à la diuagation, inquietude et agitation du malin, tu as mis bas les armes en sa presence : et voilà que Dieu s'est retiré de toy pource que tu l'as quicté. Il venoit à toy les mains chargées de rares presens et de couronnes pretieuses, tu l'as contraint de s'en retourner, et remporter ses dons; tu luy as fermé la porte, et fait la sourde oreille. Possible de ta vie tu ne reuiendras au periode de perfection où tu estois tout porté, si tu eusses persisté d'employer l'arc de deuotion en sa presence; tes ennemis seroient maintenant à tes pieds, tes passions subiuguees, et l'amour propre estouffé. Tu iouirois sans contradiction de la douce presence de ton bien aymé, il habiteroit en toy, et seiourneroit en toy. En peine de telle ingratitude et de desloyauté tu auras desormais la peine de le chercher par toute la ville auec l'espouse qui s'estoit endormie : tu reclameras à ton ayde les citoyens de la celeste Sion : tu l'entrouuerras à force de crier, et possible ne le trouueras pas : Dieu est vn grand Seigneur, il merite d'estre escouté quand il parle. Souuent on achette bien cher hors de saison, ce que l'on auroit eu à bon prix à l'heure de la debite.

L'autre diligence que l'on doit apporter et qui est grandement considerable au fait de l'oraison, est de nous preualoir du don commun que Dieu communique ordinairement à tous : car quiconque est fidele en peu de choses, comme seroit reciter attentiuement la salutation Angelique, le Rosaire, les Letanies, les grandes et petites heures : il merite que Dieu l'exalte iusques au feste de sa plus intime vnion. Suiuant ce qu'il a dit : *Habenti dabitur et abundabit : Celuy qui a, en receura dauantage et abondera* (*S. Matth.*, XIII, 12). C'est pourquoy, dit Nylus (*Nylus, Tract. de Orat.*, c. 29), les Saincts trouuent quelques-fois au commencement de l'oraison que tout est faict; dautant que le S. Esprit opere souuent tout seul en ceux qui ont prealablement trauaillé auec luy et cooperé à ses graces. Auant l'oraison, dit l'Ecclesiastique, *preparez vostre ame, et ne faites pas comme celuy qui veut tenter Dieu* (*Eccl.*, I, 18, 23). Qu'est-ce que tenter Dieu, sinon aspirer à ses dons sans faire les diligences necessaires pour y paruenir? Qu'est-ce que tenter Dieu en l'oraison autre chose, que de s'y presenter sans aucune preparation? Comme qui diroit : ie veux experimenter si Dieu est si liberal, que de me fauoriser du don de meditation et me mettre au cœur et en la bouche ce que i'ay à luy dire sans y auoir pensé : ie veux essayer si ie surmonteray icy mes ennemis, sans m'estre aucunement preparé au combat : si ie pourray durer vne heure en priere, sans qu'auparauant i'y aye apporté de ma part aucun deuoir. Qui tente Dieu de cette façon, merite il point d'estre abandonné de luy? Et qui parleroit à un Roy sans auoir premedité ce qu'il veut demander et diroit tout ce qui luy vient à la bouche, ne meriteroit-il point d'estre non seulement rebuté, mais chastié? David (*Psal.* IX, 17), disoit que nostre Seigneur escoute le desir du pauure et que son oreille est attentiue à la preparation de son cœur. Et ailleurs que *Dieu ayde le puissant* (*Ps.* LXXXVIII, 20), c'est à dire qu'il ayde à celuy qui s'ayde, et qu'il augmente le pouuoir de celuy qui en use bien. *Tel que vous vous serez preparé pour traitter auec Dieu*, dit sainct Bernard (*S. Bern.*, *ser.* 69, *in Cat.*), *tel il vous apparoistra*. Et Eusebe Emissene (*Eus. Emis.*, *hom.* 3, *ad Relig.*): *Autant que vous y mettrez de vostre propre estude, Dieu y apportera de son secours : autant que vous y adiousterez de vostre diligence, il y contribuera de sa grace*. S. Augustin : *O ame soiés soigneuse auec le soigneux, nette auec le net, retirée auec le retiré : car Dieu sera tel en vostre endroit, que vous serez enuers luy* (*S. August.*, *in Man.*, *c.* 24).

24. Les pages qui assistoient deuant Nabuchodonosor (*Dan.* V, 3) ; et les vierges qui deuoient comparoistre en la presence du Roy

Assuerus (*Esther*, II, 11), se preparoient plusieurs mois auparauant auec de riches parures aux despens de leurs Roys; combien à plus forte raison, ceux qui veulent entrer deuant Dieu, se doiuent ils preparer quand ils ont à traiter familierement auec sa diuine majesté; veu mesmement que c'est aux despens du mesme seigneur qui leur donne vn talent suffisant pour se mettre en bon equippage. Cette préparation se fait en deux manieres; l'vne de loin, l'autre de pres. La premiere consiste es comportemens de la iournée, à estre sobre au boire et au manger, garder soigneusement le cœur et les sens, mortifier, ainsi que dit Cassian (*Cass., coll.* 9, *c.* 2, 3; *collat.* 10, *c.* 13), tout ce qui peut apporter du trouble à l'heure de l'oraison; s'exercer és actes de vertu; s'employer és œuures que l'on estime luy estre les plus agreables; comme sont celles de charité et d'humilité. Moyse, dit sainct Denis (*S. Dionys., epistola* 8, *ad Demoph.*), deuint si familier auec Dieu, à cause de sa grande douceur et saincteté, attendu que chacun selon le dire du Sage (*Eccl.* I, 13, 19), prend plaisir de conuerser auec son semblable.

La seconde preparation qui se fait de plus prés, consiste à preuenir les poincts et se mettre en memoire, ou tenir devant soy par escrit la matiere que l'on veut mediter. Si l'oraison se doit faire au matin, il est bon de s'y disposer le soir auant que se coucher, comme celuy qui met le bois au fouyer dés le soir, et le matin n'a plus qu'a y mettre le feu : ou comme celuy qui veut partir de bonne heure tient son fait tout prest dés le soir precedent. Si vous vous endormez la dessus, dit sainct Bernard (*S. Bern., ad fratres de monte Dei*), vous en reposerés plus doucement, et la mesme pensee se recueillant auec vous occupera vostre cœur deuant qu'aucune autre s'en empare. Et c'est aussi ce que disoit Isaie (*Isa.*, XXVI, 9), *Seigneur, mon ame vous a desiré la nuict, et ie veilleray deuant vous au matin auec mon esprit et du fond de mes entrailles.*

25. Outre les deux susdites préparations il y en a encore d'autres plus proches et immediates, que nostre Seigneur voulut enseigner quand il nous dit : *lorsque vous priez, entrez en vostre cabinet, fermez la porte sur vous, et priez votre Pere celeste en secret* (*S. Matth.*, VI, 6). Car bien que ces paroles puissent estre entenduës de l'entrée en vne chambre exterieure, sans bruit, fermée et secrete, circonstances qui fauorisent grandement la recollection, si est-ce que sainct Ambroise (*S. Ambr.*, *l.* VI, *de Sacram.*, *c.* 3), sainct Augustin (*Aug.*, *conc.* 2, *in psal* XXXV), et Cassian (*Cass.*, *coll.* 9, *c.* 35), les entendent de l'entrée au cabinet interieur de nostre cœur, lequel il faut préparer à la maniere du Cenacle où nostre Seigneur feit la Cene auec ses Apostres. Il enuoya Pierre et Iean pour preparer le lieu (*S. Marc.*, XIV, 13; *S. Luc.*, XXII, 8) : le premier denote la foy viue, le second la charité ardente, qui ferment la porte à toute sorte d'impertinentes pensées, moyennant vue genereuse resolution de n'admettre aucune distraction volontaire, ny affection terrestre, ny intention oblique. Ce que signifioit Elie quand il couurit sa face de son manteau pour parler auec Dieu (III *Reg.*, XIX, 13). Les autres ornemens qui decoroient le Cenacle, marquent les autres vertus cardinales et morales. L'obeissance prompte que rendit le maistre du logis à la premiere proposition que luy firent lesdits Apostres, enseigne qu'il faut suiure le mouuement du sainct Esprit en tous temps, mais sur tout à l'heure de l'oraison. La Pasque que nostre Seigneur y celebra, signifie que le desir de la saincte Communion est la recompense de l'Oraison feruente, et que d'ordinaire il la suit ou tous les iours, ou fort souuent.

26. Comme ainsi soit que personne ne parle à celuy qui est absent, ou duquel il croit n'estre pas entendu; il est necessaire que celuy qui prie, ait la presence de Dieu deuant les yeux de son entendement. Cette presence produit diuers effects tous signalez et tres-vtiles. Le 1. de cognoistre Dieu, ses grandeurs et perfections. Le 2. de recognoistre l'obeyssance, et protester l'hommage que la creature doit à son Createur comme à son souuerain monarque. Le 3. de loüer et glorifier les merueilles qui sont en luy : et le remercier des faueurs qu'il novs fait. Le 4. de luy representer toutes nos necessitez et luy en demander le remede. Le 5 de iouyr de sa veuë spirituelle, entendre sa doctrine, comprendre sa volonté. Le 6. de luy faire compagnie en la terre, ainsi ques les Anges l'assistent au Ciel. Le 7. de se reposer en l'vnion d'amour auec sa bonté, de mesme que la pierre s'arreste et repose en son centre. Dieu conduisit son grand amy Abraham par ce court sentier, luy disant, *ambula coram me et esto perfectus : chemine deuant moy, et sois parfait* (*Gen.*, XVII, 2), c'est à dire, si tu marche en ma presence, faisant les œuures, comme celuy qui se tient deuant ma diuinité, tu seras accomply en toutes choses. Salomon fonda là dessus le conseil qu'il donne disant, *in omnibus vijs tuis cogita illum, et ipse diriget gressus tuos, pensez en luy par tout ou vous irés, et il adressera vos pas* (*Prou.*, III, 6) : comme s'il eust dit, qu'il y a vne paction et conuention entre Dieu et l'homme, par laquelle l'homme promet d'auoir Dieu present en toutes ses voyes : et Dieu respectiuement promet de le conduire par tout, en sorte qu'il ne se détournera, ny foruoira iamais du chemin, nonobstant les détours et penibles circuits de la vie presente. A cette occasion Tobie le Patriarche instruisant son fils luy dit (*Tob.*, IV, 6), *ayes Dieu en ta memoire tous les iours de ta vie : ne consens a aucun peché; et sois soigneux d'accomplir les commandemens de Dieu;* luy donnant à cognoistre par ces paroles, qu'en gardant le premier, il viendroit facilement à bout du second et du troisieme. Saincte Suzanne en feit preuue, quand elle resista aux deux tisons de luxure, et leur respondit courageusement : *Il est plus expedient, que ie tombe entre vos mains sans auoir failly,*

que de pecher en la presence de Dieu (*Dan.*, XIII, 23), comme si ell' eust dit, encore que les hommes ne me voient pas, si sçai-je bien, que Dieu me regarde. Ie ne pecheray iamais en sa presence, plustot mourir. A cette cause disoit Dauid (*Psal.* XV, 8), *ie mettois tousiours nostre Seigneur deuant mes yeux : parce qu'il est a ma droicte, de peur que ie ne sois vaincu ny supplanté.* Sur lequel propos Cassian (*Cass.*, *coll.* 12, *c.* 5) dit que celuy-là seul entend l'energie de ce verset qui le met en practique. Iob l'y mettoit quand il disoit, *mettez moy auprés de vous, et vienne qui voudra combattre contre moy* (*Iob*, XVII, 3). Il ne se trouuera (veut-il dire) point de bras si fort à me renuerser, que vostre main pour me deffendre.

Ce mesme document fut baillé à saincte Catherine de Sienne, quand Iesvs-Christ luy dit, *ayez memoire de moy, et ie me souuiendray de vous* (*B. Raimundus in Vita*). Comme s'il eust dit, faites vos œuures, rememorant et pensant que ie vous regarde; et i'auray soin de les diriger à vostre aduancement. Elle l'experimenta auec l'espouse és Cantiques (*Can.*, VII, 10), et respondit plus par effet, que de parole, *ie regarde mon bien-aymé; et il me regarde aussi :* Ie suis attentiue à le considerer, et luy à me voir : moy, à cheminer en sa presence pour ne faire chose qui luy déplaise : et luy à considerer mes voyes, afin que ie luy sois entierement agreable.

27. Si qvelqv'vn, dit sainct Basile (*S. Basil.*, *in Reg. fusius disp.*, *reg.* 5) presche ou fait quelque œuvre remarquable en la presence du Roy, et deuant grande assistence; son principal soin est de plaire au Monarque sans se soucier beaucoup des autres, si ce n'est entant qu'ils luy peuuent rendre son action plus ou moins recommandable. S'il luy eschappe quelque parole mal agencée, ou s'il fait quelque action hors d'œuure; il s'en attriste à cause que cela diminuë sa reputation en l'esprit du Prince : et au contraire, si la chose luy reüssit bien, il se resiouit de l'honneur et de l'estime qu'il acquiert en sa presence. De mesme l'homme spirituel, encore qu'il parle, traite, et opere deuant tout le monde, il ne fiche ses yeux que sur le Roy du ciel et de la terre qui est là present, et en comparaison duquel tous les Monarques et Potentats de la terre sont gens de basse estoffe : s'il tasche de complaire, c'est à cettuy-là, s'il craint de deplaire, c'est à luy seul, et ne regarde aux hommes sinon entant que Dieu mesme veut que il essaye de leur estre agreable, pour leur bien faire. Et ce faisant il acquiert vne magnanimité si heroïque, qu'il foule aux pieds toutes les choses du monde : conuerse dans les villes, comme dans les deserts : parmy plusieurs, comme s'il estoit seul; vend comme s'il ne vendoit pas, achette comme s'il ne possedoit pas (I *Cor.*, VII, 30), bref vse de ce monde, dit l'Apostre, comme s'il n'en vsoit pas, portant par ce moyen en soy et auec soy les thresors de saincteté, de ioye, de paix et de toute perfection.

28. Iesvs fils de Sirach disoit que *l'homme est bien-heureux qui habite auec la sapience, et qui medite en la iustice; pensant à part soy que Dieu le regarde de tous costez* (*Eccl.*, I, 14, 22) : En ces paroles l'Ecclesiastique specifie trois sortes de pensées, qui rendent l'homme autant heureux, qu'il le peut estre en cette vie. La premiere est de s'entretenir auec la sapience, en vne douce et amoureuse cognoissance de Dieu, conuersant familierement auec luy en vnion tres-estroicte de parfait amour. La seconde est de mediter en la iustice, pensant souuent es ordonnances de Dieu et en la beauté des vertus, pour les acquerir, et par leur pratique s'vnir à son Createur. La troisiesme est de ressentir en soy mesme la presence de Dieu, ne le perdre point de veuë, et tousiours rememorer qu'il nous oyt et voit. Ce troisiesme acte ayde les deux autres : parce que la memoire de la presence diuine dissipe les distractions du cœur, viuifie les discours de l'entendement, enflamme les affections de la volonté, compose tout l'homme interieur et exterieur, esleue l'esprit à des souhaits vehements de s'vnir à Dieu qui est là present, lequel en recompense de telles diligences le rauit et vnit à soy.

29. Si celuy qui est deuant vn grand Prince, dit S. Basile (*S. Basil., Constit. Monach.*, *c.* 2) et luy parle d'affaires de grande importance demeure en grand respect et reuerence, attentif des yeux du corps et de l'ame à ce dont il s'agit; combien plus raisonnablement l'ame qui cherche Dieu se doit tenir deuant luy en tout respect et reuerence, sans se diuertir à chose aucune, qui soit indigne de sa presence : veu mesmement que Dieu ne voit pas seulement l'exterieur comme les hommes, mais aussi l'interieur ? Ce n'est pas vne legere faute à l'ame, dit Cassian, quand elle est en colloque auec Dieu, d'esloigner de luy volontairement sa pensée : car c'est traiter auec Dieu comme s'il ne voyoit et n'entendoit non plus qu'vne souche : ou du moins c'est vn indice d'vne affection tiede, bien esloignée de celle qui fait viure l'ame en Dieu plus qu'en soy mesme.

Vray est que pour consoler nostre fragilité et ne mettre l'ame desolee et distraicte en desespoir, il faut remarquer que l'oraison (comme toute autre bonne œuvre) a quatre proprietez : 1. *Meritoire.* 2. *Satisfactoire.* 3. *Impetratoire.* 4. *Consolatoire.* Desquelles quatre proprietez ell'est tousiours douée en quelque sens, pourueu que celuy qui prie soit en estat de grace et attentif à sa priere. S'il aduient qu'il soit distraict contre sa volonté, ou seulement par coulpe veniele, l'vne de ces quatre luy manque, qui est la *consolatoire*; les trois autres luy demeurent, sçauoir est le merite, la satisfaction, et l'impetration. Il meritera, pour ce que son action sera faite en grace. Il satisfera, pour ce que l'oraison est vne œuure penale. Il impetrera, pour ce que Dieu ne regarde pas seulement l'attention de celuy qui le prie, mais beaucoup plus l'intention. Ioinct qu'il y a trois sortes d'attentions, la virtuelle, l'habituelle,

et l'actuelle, et que l'ame du suppliant est presente à soy mesme ou de volonté expresse, ou de volonté interpretée. Veu aussi qu'il n'y a homme si sainct au monde qui ne sente quelquefois du refroidissement en sa deuotion. Et c'est lors que nous seruons Dieu à nos despens, quand le cœur est sec et aride : comme au contraire, c'est aux despens de Dieu (s'il est loisible de parler ainsi) quand la consolation nous abonde. En tout sens, et en tout temps *ipse novit figmentum nostrum* (*Psal.* CII, 14), il cognoit la masse dont il nous a extraictz : les elements et qualitez dont nous sommes pestriz. O qu'il est bon pour nous d'estre aucunefois humiliez et delaissez à nous mesmes ; afin que nous recognoissions practiquement ce que nous sommes, valons, pesons, et pouuons : sentions nostre neant, et touchions palpablement comme auec les mains, que toute nostre force vient de Dieu : que c'est luy qui opere en nous plus que nous : que sans luy nous ne sommes rien et ne pouuons rien, en suite de l'eternelle verité qui a dit, *sine me nihil potestis facere.*

30. Pour vivre en la presence de Dieu (qui est vne continuelle oraison) il faut sçavoir en combien de manieres sa diuine majesté est en ses creatures.

Il y est donc premierement *par essence*, les remplissant, leur donnant l'estre, et se trouuant reellement et intimement en elles, plus qu'elles ne sont en elles mesmes, et que l'ame n'est au corps. Et en cette maniere il remplit les cieux et la terre, *spiritus Domini repleuit orbem terrarum* (*Sap.*, I, 7), et les plus sages d'entre les Payens, disoient *Iouis omnia plena ;* et derechef pour declarer cette intime et plus qu'essentielle penetration,

Spiritus intus alit, totosque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.

En ce sens, Dieu est autant icy en cette basse demeure, qu'en Paradis; autant en l'essence des bestes, qu'en celle des hommes; autant és demons et ames damnées, qu'en l'essence des Cherubins et Seraphins. Et nostre imagination doit estre corrigée, en ce qu'il n'y a rien indigne de Dieu que le peché, et que tout le reste estant son ouurage, il s'y trouue non seulement en donnant l'estre, mais le conseruant : conseruation qui est comme vne continuelle creation ; creation qui est une perpetuelle communication d'estre. Et c'est le discours que faisoit l'Apostre en la presence des Areopagites, quand il leur alleguoit le Poëte Aratus, et leur disoit, *il n'est point loin d'vn chacun de nous : car par luy nous auons la vie, le mouuement et l'estre* (*Act.*, XVII, 27, 28) : *comme aussi quelques vns de vos Poëtes ont dit :* avssi sommes novs de son lignage, αὐτοῦ καὶ γένος ἐσμέν.

Secondement, il est en toutes choses *par presence* (*Prou.*, XV, 3) : *in omni loco oculi Domini contemplantur bonos et malos*, par ce qu'il les cognoist clairement et distinctement, sans exception quelconque, et la raison en est claire; dautant qu'il est en elles plus qu'elles-mesmes, et qu'elles n'ont rien pour tout qu'il ne leur ait donné, non seulement quant à l'essence, mais aussi quant aux accidents, actions, mouuemens, et toutes autres dependences; or quel est l'homme au monde qui ne voye et cognoisse ce qui sort de ses mains? L'Eglise de ce nous admoneste en la ferie du ieudy, quand elle chante

Speculator adstat desuper,
Qui nos diebus omnibus
Actusque nostros prospicit
A luce prima in vesperum,
(*Hymn. fer.* 5, *ad Laud.*)

Et l'Apostre (I *Cor.*, IV, 3, 4), *parum mihi est vt a vobis iudicer, aut ab humano die; sed neque me ipsum iudico, qui autem me iudicat, Dominus est : il me chaut bien peu d'estre iugé de vous, ou du iour humain, et moy mesme ne suis pas mon iuge. Or celuy qui me iuge c'est le Seigneur,* qui est appellé par les Grecs Καρδιογνώστης, *cognoissant les cœurs*, ou *penetre-pensée.* Ie sçay que vous pouuez tout, dit Iob, *et que nulle pensée vous est incogneuë* (*Iob*, XLII, 2). Des bonnes, il est escrit, *et eruditis intersum cogitationibus : ie suis present aux pensées bien-aduisées*, et des meschantes, *in cogitationibus impij erit interrogatio : il y aura inquisition sur les pensées de l'impie* (*Prou.*, VIII, 12; *Sap.*, I, 9).

Troisiesmement, Dieu est en toutes choses *par puissance :* non seulement parce qu'il donne à toutes l'estre qu'elles ont, auec la puissance et faculté d'operer : mais encor parce qu'il coopere et concourt à toutes leurs operations, donnant l'existence à l'action, comme il donne la substance et subsistence à celuy qui agit : *in ipso viuimus, mouemur, et sumus*, dit l'Apostre (*Act.* XVII, 28), *nous sommes, viuons, et nous mouuons en luy.* Dauid assemble ces trois dependences que nous auons de Dieu, quand il s'escrie (*Ps.* CXVIII, 7), *où m'irai-ie cacher? où fuirai-ie devant vostre face? si ie monte au ciel, vous y estes : si ie descens en enfer, ie vous y trouueray : si ie prens des aisles, et m'enuole iusques aux derniers confins de la mer, vous m'y conduirés par la main, et vostre dextre y aueindra. Et si ie dis en mon cœur, peut-estre que les tenebres me couuriront, ie m'abuseray ; dautant que mes plus secrets plaisirs vous sont notoires, les tenebres ne vous sont point obscures, et la nuict vous est aussi claire que le iour.* De façon qu'en tout lieu, haut et bas. En tout temps, de prosperité ou d'aduersité. En tout negoce, public ou secret. En toute œuure, interieure ou exterieure, Dieu assiste, regardant ce qui s'y fait, donnant pouuoir de le faire, et cooperant quand il se fait. Les Payens mesmes ont cogneu cette verité.

Est Deus in nobis, agitante calescimus illo ;
Impetus hic sacræ semina mentis habet.

Dieu est en nous et par son action
Se fait en nous la calefaction.
L'esprit sacré est la vraye semence
Du mouvement de toute nostre essence.

Ainsi pouuons nous dire, que Dieu est l'estre de nostre estre : l'ame de nos ames ; la vie de nos vies : la puissance de nos puissances : l'œuure de nos œuures : nostre Dieu,

et nostre tout. car il est tout en toutes creatures, leur donne tout l'estre et toutes les dependences de l'estre qu'elles ont, et d'abondant veut qu'elles soient toutes siennes. Le dernier vient de sa charité ; le surplus procede de sa grandeur, infinité, et immensité, laquelle est telle, qu'il est impossible qu'vne chose soit, et que Dieu ne soit en elle, ou qu'elle ne desiste d'estre, si Dieu s'en esloigne, s'il ne la regit, et soustient;

Nil tam sublime est, supraque pericula tendit,
Non sit ut inferius, suppositumque Deo.

Rien n'est si haut, ny en si ferme lieu,
Qui n'ait sur soy l'empire du grand Dieu

Outre ces trois manieres, par lesquelles nostre Seigneur est necessairement en ses creatures, il y en a sept autres, qui se recognoissent par leurs diuers effects.

Il est premierement és esprits malheureux et ames damnées *par iustice*, les vendangeant au iour, ou plustost en la nuict eternelle de sa fureur, *tamquam potens crapulatus a vino* (*Ps.* LXXVII, 65) : et c'est de ceux-là qu'il est escrit, que *leur ver ne mourra point, et leur feu ne s'esteindra point* (*Isa.*, LXVI, 24). Et ailleurs (*Psal.* XLVIII, 15), *la mort les broutera*, voulant dire que comme l'herbe broutée repousse tousiours en vertu de la racine qui demeure sous terre : ainsi la mort fera eternelle curée des ames malheureuses à cause de sa ressource, qui durera autant de temps et de siecles, par iustice, que Dieu sera Dieu par essence.

A cette maniere d'estre *par iustice*, se peut rapporter celle que Dieu exerce pour vn temps sur les ames qui sont en Purgatoire. Malachie en fait la description en ces termes (*Mal.*, III, 2, 3) : *Il est comme le feu qui raffine, et comme le sauon des foulons. Il sera assis comme celuy qui examine et purifie l'argent ; il nettoyera les fils de Leui ; les espurera comme l'or et l'argent*. S. Augustin l'expose en ce sens, au liure vingtiesme de la Cité de Dieu, chapitre vingt-et cinquiesme : Et sainct Hierosme sur le dernier d'Esaïe, dit que de son temps on y approprioit les paroles de Michée (*Mich.*, VII, 8, 9) : *Toy qui es mon ennemie, ne tesiouy point sur moy : si ie suis tombée, ie me releueray : si i'ay esté gisante en tenebres, le Seigneur mesclairera. Ie porteray l'indignation du Seigneur, pource que i'ay peché contre luy; iusques à ce qu'il ait debatu ma cause, et m'ait fait iustice : il me conduira à la lumiere, et ie verray auec plaisir sa iustice.*

Secondement, comme Dieu se manifeste par iustice és Condamnez, il est par prouidence en toutes et sur toutes les creatures du monde ; *tua enim, pater, prouidentia cuncta gubernat, car vostre prouidence, ô Pere, gouuerne toutes choses* (*Sap.*, XIV, 3). *Il ouure sa main*, dit le Psalmiste (*Ps.* CXLIV, 16), *et remplit tous les animaux de sa benediction*, c'est à dire, rassasie à souhait toute creature viuante.

Troisiesmement, Dieu est és ames bienheureuses *par gloire*, leur descouurant son essence. Et dautant que leur faculté intellectiue ne pourroit de soy-mesme soustenir la veuë de Dieu, sa diuine bonté les fortifie par le moyen *d'vne lumiere surnommée de gloire*, qualité diuine qui proportionne aucunement le suject à l'obiect. Et d'abondant le Verbe, par lequel le Pere se cognoist, est le mesme par lequel (au lieu d'espece intelligible) l'ame heureuse le voit, *Apud te est fons vitæ*, disait le Psalmiste (*Psal.* XXXV, 10), *et in lumine tuo videbimus lumen : En vous est la source de vie et par vostre lumiere nous verrons la lumiere*. Maniere d'estre indiciblement excellente, et dautant plus desirable qu'elle vnit la creature à son createur, encore plus intimement que l'espece imprimée ou exprimée, pour espurée qu'elle puisse estre, ne l'est à l'intellect Agent.

A celle-cy reuient comme chose *qui excede et qui est excedée*, la maniere auec laquelle *Dieu estoit en Iesvs-Christ, reconciliant le monde à soy* (II *Cor.*, V, 19), pour parler auec l'Apostre. C'est à dire par voye d'vnion personnelle, comme il a esté veu cy-deuant en la meditation de l'Incarnation, à raison de laquelle vnion, nostre Seigneur est appellé Emmanvel, *Dieu auec nous* (*S. Matth.*, I, 23). Cette maniere d'estre est admirable, car par elle, la mesme hypostaze qui soustient la nature du Verbe, soustient aussi la nature humaine, et constitue sa derniere actuation en Iesvs-Christ, qui lairra d'estre Dieu, quand il lairra d'estre homme : encore que la diuinité soit independente de son humanité.

La reelle presence du corps de Iesvs-Christ en la tres saincte Eucharistie autant que durent les especes sacramentales, est vne autre espece de demeure ineffable, de laquelle il dit vn peu deuant son Ascension, *ie suis auec vous iusques au bout du monde* (*S. Matth.*, XXVIII, 20), voulant signifier non seulement qu'il seroit parmy nous, entant qu'il assiste à toutes nos affaires, qu'il nous gouuerne, comme maistre, seigneur, protecteur et redempteur, nous appliquant ses merites et les inespuisables profits de son exuberante redemption : mais encore qu'il seroit auec nous, parmy nous, dedans nous, par le moyen de ce Sacrement, admirable aux Anges, aymable aux hommes, redoutable aux mal-heureux demons.

La Circuminsession des diuines personnes, appellée περιχώρησις par les Grecs, est vne maniere d'estre sureminente et grandement transcendente, par laquelle le Pere est au Fils : le Fils au Pere : le Pere et le Fils au S. Esprit, et le S. Esprit derechef en tous deux, comme en son seul principe. Nostre Seigneur en parloit quand il feit la priere que nous lisons au XVII de Sainct Iean, où entre autres choses il dit, *sicut tu Pater in me et ego in te, ita et ipsi in nobis vnum sint : afin qu'eux aussi soient vn en nous, comme toy, Pere, es en moy, et moy en toy* (*S. Io.*, XVII, 21). Et vne autrefois parlant à Philippe, il luy dit, *Philippe, qui me voit, il voit mon Pere : ne sçais tu pas que ie suis en mon Pere, et que mon Pere est en moy* (*S. Io.*, XIV, 9) ?

La septiesme maniere d'estre, qui se peut

dire aussi la dixiesme, y comprenant les trois premieres, est par *grace et charité*, et ce moyen par lequel Dieu est auec les hommes, est commun à tous les iustes, et n'appartient qu'à eux seuls, ésquels il est par grace, c'est à dire causant en eux et imprimant sur le fonds de leurs Ames sa grace; sa charité, en leur volonté : la foy viue, en leur entendement ; et les ornant de toute sorte de vertus cardinales, morales, et des dons du S. Esprit. *Si quelqu'vn m'ayme*, dit Iesvs-Christ, *mon Pere l'aymera, nous viendrons à luy, et demeurerons auec luy* (*S. Io.*, XIV, 23). Disant qu'il *viendra à luy*, il donne à entendre, que le Pere et le Fils, et par consequant le sainct Esprit, ne sont pas en cette maniere de presence en toute sorte de personnes, ains seulement en ceux qui l'aiment, ou qui se recognoissent : Et quand il aduient que l'ame passe de l'estat du peché à celuy de grace, le changement n'est pas en Dieu, mais en l'homme qui reçoit les nouueaux effets que la diuine bonté opere en luy. Et quand le iuste peche mortellement Dieu s'absente de luy, non qu'il n'y soit tousiours par essence, presence, et puissance, mais en tant qu'il n'opere plus en son ame les effets de son amour et de sa grace, qu'il y produisoit auparavant.

Tout ainsi donc que le mot de *Mission* és diuines personnes, signifie la manifestation du verbe, ou du sainct Esprit faite en ce monde par le moyen de quelque nouuelle operation : Et lors nous disons que la personne emanée (soit le Fils, ou le sainct Esprit) est enuoyée sur terre, encore que véritablement ils y soient tousiours és trois manieres susdites, remplissant tout, voyant tout, et agissant en tout. De mesme nous disons que Dieu vient à vne ame, qu'il est de nouueau en elle, et qu'il habite en elle (ores qu'il y soit desia), quand il y produit de nouuelles operations emanées de sa misericorde, grace et dilection.

31. La cognoissance de toutes ces manieres d'estre qui conuiennent à Dieu, sert grandement à l'ame pour conuerser duëment sans erreur, facilement, et attentiuement auec sa diuine majesté. De là ell'entend que *non longe abest ab vnoquoque nostrum* (*Act.*, XVII, 27) : et qu'il ne tient qu'à elle d'estre remplie de sa grace et des ferueurs de sa charité (qu'on appelle deuotion) comme elle n'a sa vie naturelle et subsistence qu'en luy. Qu'il est bien raisonnable de viure à celuy par lequel nous viuons : de ne rien faire contre celuy par lequel nous subsistons : parler à celuy qui tousiours nous escoute : contempler celuy qui tousiours nous regarde : aymer celuy durant nostre estre, qui nous a aymez deuant que nous fussions : donner nostre temps a celuy qui nous baille son éternité : et en vn besoin, mourir pour celuy lequel en nous creant, nous a donné, et en mourant nous a rendu la vie.

COLLOQVE.

Vne chose peut estre attirée par vne autre en quatre manieres. Ou par voye de similitude, comme nous voyons les animaux s'aparier et ioindre à ceux de leur espece : ou moyennant la chaleur, comme on apperçoit que les exhalaisons et vapeurs sont attirez par les raiz du Soleil : ou à raison du vuide qui est tellement abhorré de la nature, que pour l'euiter les choses legeres descendent, et les pesantes montent : ou par secrete sympathie comme l'Aymant attire le fer ; l'Ambre la paille, et le Lunaire l'acier. En toutes ces manieres entendües tropologiquement, mystiquement, et anagogiquement, il vous a pleu, ô grand Dieu ! de m'attirer à vous. Par voye de similitude, quand vous auez daigné vous reuestir de nostre humanité. Moyennant la chaleur, quand par excés de charité vous appelliez votre passion la coupe que vous desiriez de boire, le baptesme dont vous deuiez estre laué, la Pasque tant desirée, vostre heure tant souhaittée (*S. Matth.*, XX, 22; *S. Luc.*, XII, 50, XXII, 15; *S. Io.*, VIII, 20); iusques à paroistre comme hors du sens, et à vous faire tenir par vos parens qui disoient de vous, *quia in furorem versus est* (*S. Marc*, III, 21). Le vuide suiuit aprés, quand à force de douleurs, le sang sortit de vos veines, les esprits de vos arteres, et vostre ame tres-saincte abandonna son sacré corps. Corps que par vn exquis stratageme d'amour vous m'auez laissé au sacrement ineffable de l'Eucharistie, afin que par vne secrete sympathie, il serue d'Aymant à mon ame, et que mon corps, en vertu de ce noble attouchement, reçoive en soy le germe de l'immortalité subsecutiue à sa Resurrection. Attiré donc de vous en toutes ces manieres, comme se peut-il faire que mes sens soient portez à autre chose qu'à vous, ma volonté ait vne autre Cinozure que vostre bon plaisir, et que les yeux de mon entendement admirent vne autre beauté que la vostre ? O le Dieu de mon cœur, il est meshuy temps que ie me rende à vous, et que ie n'aye ny plaisir, ny honneur, ny profit qui m'arreste. Ie ne veux plus de veuë, que pour vous regarder ; plus de cœur, que pour penser en vous; ny plus de vie, que pour la vous consacrer, et pour ce que cela se peut faire et par affection ; et par effet, ie ioindray desormais l'action à la meditation, et l'execution à la comtemplation.

SOLILOQVE.

Mon ame, que faisons nous en ce monde : à quoy nous amusons nous ? l'acquisition des honneurs et des richesses nous est si penible ; la conseruation tant difficile; et la perte du tout intolerable; et neantmoins helas nous beeons tousiours apres? *filij hominum vsquequo graui corde* (*Psal.* IV, 3)? Enfans d'Adam et filles d'Eue, iusques à quand aurés vous les cœurs affaissis et enseuelis en terre? *Vt quid diligitis vanitatem et quæritis mendacium.* D'où peut venir que vous aymez tant la vanité, et cherchez si auidement le mensonge ? Quelle solidité trouuez vous és plaisirs et profits, lesquels s'estant escoulez, c'est tout de mesme que s'ils n'auoient iamais esté ? La volupté passée n'est-elle point semblable à vn songe qui ne laisse apres soy que l'idée du regret? Mon ame, si tu en doutes, consulte celles qui

en ont l'experience, et adiouste foy du moins aux paroles de l'Orateur Romain : *voluptas illa*, te dit-il, *nihili facienda est, quæ vbi transierit perinde est ac si nulla fuisset : il ne faut faire aucun estat du plaisir, lequel estant passé, c'est tout de mesme que s'il n'auoit iamais esté.* Or telles sont toutes les delices du monde et toutes les grandeurs de la terre, soit qu'on les regarde à part, ou qu'on les considere en blot toutes ensemble. Faisons qu'vn homme ait vescu depuis l'origine du monde iusques à maintenant, et presupposons qu'il ait iouy de tous les honneurs, grandeurs, richesses, voluptez, delices et passetemps, dont ont iouy tous ceux et celles qui ont esté depuis nos premiers progeniteurs ; et que cet homme soit presentement estendu sur la couche de detresse, tendant à sa derniere fin. Il a le poulx intercadent, la taye sur les yeux, pieds et mains glacées, la bouche ouuerte, le gosier plain de rale, si peu que rien de chaleur qui palpite à l'entour du cœur, le funeste flambeau desia allumé pres du lict, ses parens et amis tous esplorez, et sa pauure ame qui luicte contre les assaux de la mort, de quoy luy seruent ses dignitez et preeminences ? De quoy ses domaines et richesses? De quoy ses sujets et ses seruiteurs? De quoy ses palais, parterres et iardins? N'est-ce pas plustost pour lui accroistre ses douleurs à proportion de l'affection qu'il portoit à ces choses, et du regret qu'il a de les abandonner? qui ne sçait que la grandeur de la priuation, se mesure par l'habitude opposée : et consequemment que les plus cuisantes douleurs sont celles qui viennent de la separation des choses mieux aymées. Que deuiendra donc l'auare, l'ambitieux, le voluptueux, et l'idolatre de son corps quand il sera reduit à ces extremitez. Demeurer en cet estat, il est par trop penible, passer en auant est chose horrible, rebrousser en arriere est du tout impossible. O qu'vne riche plume a eu raison d'introduire l'ame gehennée et bourrelée de la souuenance des choses passées, parlant ainsi à soy-mesmes.

O nuict infortunée ! ô sale passion !
Qui tordit le cordeau de ma perdition
Et feit qu'à un surgeon d'orde concupiscence
Mariée ie fus, du ciel diuine engence,
Noble, belle, immortelle, image du tres-beau,
A toy corps vil, infect, voirie du tombeau,
Qui vivant de ma vie engraissé de delices
Me vas enfin causant les eternels supplices.
(*Adieu de l'ame de Louis Rich. Denis.*)

Et puis comme forcennée de rage continuë ses lugubres accents, et parlant à son corps luy dit,

Je t'accuse meschant, cause de mes douleurs !

Le Corps respond :

Meschante, accuse toy, source de tes malheurs.
L'A. Mes malheurs sont yssus de ton orde semence.
Le C. Jesus auoit laué ta souillée naissance.
L'A. Ma force et ma vertu en rien tu as reduit.
Le C. Le rien des vanites a ton esprit seduit.
L'A. Mes conseils te guidoient au chemin du vrai bien.
Le C. En bien me conseillant tu n'executois rien.
L'A. Tu t'opposois, mutin, à toute bonne emprise.
Le C. Plus forte tu auois sur moy toute maistrise.
L'A. Tes yeux rebelles m'ont cent fois à mort naurée.
Le C. Par eux tu donnois, fole, aux vanités entrée
L'A. Tes vices violents tous mes efforts bornoient
Le C. Sans ton consentement [illegible] ne les pouuoient.
Sois malheureuse, soit ! *L'A.* O dure destinée!
Dure et funeste mort de vie mal menée!
Le C. Va, ce dernier sanglot arraché des poulmons
Te vomit à l'enfer, proye aux cruels demons.

Mon ame, il nous en prendra de mesme si de bonne heure nous ne preuoyons à nos affaires. Accoustumons nous, mon vnique, accoustvmons nous de conuerser auec Dieu : c'est luy en fin auec qui nous auons à démesler. Tout passe, et il demeure, il est ou le meilleur de nos amis, ou le plus grand de nos ennemis. Si nous nous tenons à luy nous serons heureux. Si à toute autre chose, nous serons malheureux. Par dessus luy nous n'auons rien à gagner, et après luy nous n'auons rien à perdre. Son acces nous est aisé pour le trouuer, nous n'auons autre chose à faire que de frapper à l'huis de nostre cœur : si nous luy ouurons, il y sera aussi tost, et plustost que nous, et n'en délogera iamais, si nous voulons. Il est le premier à entrer, et le dernier à sortir. Il vient à la premiere semonce, et ne se retire que par force. Il nous visite auec la face riante, les mains pleines de presents, et sa poictrine remplie de liesse, et ne s'en va iamais que la larme à l'œil, mains ioinctes ou bras croisez, l'ame confite d'amertume. Que ferons nous, mon Ame, d'vn tel amy, et à vn si grand amy, que luy donnerons nous ? Que luy rendrons nous? Comme le remercierons nous ? En quelle maniere le traiterons nous ? Ne l'aimerons nous point? Ne luy donnerons nous point cœur pour cœur? Ne luy rendrons nous point seruice pour seruice ? Il le faut ma chere ame, il le faut, ou n'estre plus au monde.

Exemple de meditation qvand elle se fait svr les paroles :

NOSTRE PERE QUI ESTES ÈS CIEUX.

Pourquoy est-ce que Iesus-Christ me commande de dire *nostre* et non *mon Pere ?* Est-ce pour ce qu'il est pere commun de tous? Ou pour ce que nous sommes tous freres ? C'est l'vn et l'autre. Et de là i'apprens que sans auoir esgard aux dignitez, grandeurs, richesses, science, puissance, ny à quelque autre don de Dieu exterieur, quel qu'il soit, ie dois aymer mon prochain et le cherir comme mon frere, disant de cœur auec sainct Augustin, *hi sunt serui tui fratres mei ; filij tui Domini mei, quibus iussisti vt seruiam, si volo tecum de te viuere : ceux-cy sont vos serviteurs mes freres : vos enfans et mes maistres, ausquels vous m'auez commandé que ie serue, si ie veux viure auec vous.*

Pere. — O quel tiltre d'honneur, que d'auoir Dieu pour Pere ! ô qu'elle gloire, que d'auoir Iesus-Christ pour frere ! ô qu'elle succession que d'estre heritier de l'vn, et coheritier de l'autre. Ne sont-ce donc point les arres de mon salut, et les asseurances de sa charité, que de me commander de luy parler ainsi, et luy dire en forme d'insinua-

tion auant que d'entamer ma priere, *Abba Pater, Pere, Pere?* Quel enfant a iamais esté esconduit de son pere, quand il luy a demandé chose raisonnable? Est-ce donc pour recueiller en luy le στοργὴ φυσική? Est-ce point encore pour me faire entendre, que comme les seruiteurs ne mesprisent iamais l'enfant de la maison, quand ils le voient estre en la grace du pere : pareillement les Anges ne se desdaignent de nous aider et seruir quand nous sommes en estat d'adoption et de grace? N'est-ce point aussi pour me donner à cognoistre qu'estant esleué à vne si haute dignité, que d'auoir Dieu pour Pere, ie ne dois rien faire qui soit indigne de ma condition, qui la puisse ravaler, ny qui soit pour me degrader? Cela est ainsi : tous ces motifs estoient en l'intention du fils de Dieu, quand il me donna ce formulaire de Prieres, et pour toutes ces fins il m'a enseigné de prier et parler de cette sorte, conformement au desir de Dieu son Pere, quand il se pleignoit anciennement par excés de charité, de ce que on ne l'appelloit point Pere. *Ergo saltem amodo voca me, Pater meus es tu, et custos virginitatis meæ. Di donc au moins desormais, Vous estes mon Pere et le gardien de mon integrité* (*Ier.*, III, 4).

De ces considerations ie tireray ce profit, que d'oresnauant i'aimeray Dieu comme Pere : ie le craindray, comme Iuge : ie le seruiray, comme Seigneur : et ie l'adoreray, comme Dieu. I'auray mon recours et ma confiance en luy, ie l'invoqueray en ma necessité, euiteray son offence, le seruiray auec esprit de fils, et non comme vn mercenaire : par amour, et non par interest : par charité et non pour la recompense. Et quand le tentateur me sollicitera, afin de m'induire à pecher, ie me souuiendray de mon Pere, et diray à moy-mesme ce que sainct Leon a laissé par escrit en vn sermon de la Natiuité ; *Agnosce, ô Christiane dignitatem tuam, et diuinæ factus consors naturæ, noli in pristinam vilitatem degeneri conuersatione redire : Recognois, ô Chrestien, ta propre excellence, et puis que tu es fait participant de la nature divine, garde-toy de retomber en ta premiere bassesse par vne conuersation digne de degradation.*

Qui es. — Il n'y a rien, parlant proprement et absolument, qui ait *estre* que Dieu, c'est pourquoy Moyse disoit aux Israelites par le commandement de Dieu mesmes, *celuy qui est, m'enuoye à vous* (*Exod.*, III, 13). D'où i'apprens qu'estant *l'estre mesme* il est infiny : et de ce qu'il est infiny, qu'il est sans composition; et de ce qu'il est incomposé, qu'il est simple; et de ce qu'il est simple, qu'il est ce qu'il peut estre : et de ce qu'il est ce qu'il peut estre, c'est à dire, Acte-pur, qu'il est immortel, impassible, inalterable, inuariable : et de ce qu'il est inuariable, qu'il est eternel et l'eternité mesme : et de ce qu'il est la mesme eternité, qu'il est ce qu'il a esté, et qu'il sera ce qu'il est. Et derechef de ce qu'il est, ce qu'il est et celuy qui est, qu'il est l'estre mesme. Et consequemment, qu'il est, quant au lieu ἄπειρος; quant au temps ἀόριστος; quant à la vie ἀΐδιος; quant à l'essence ἀτέλειος; en tout et par tout ἀκατάληπτος. Et comme à dit Trimegiste, *cercle dont le centre est par tout, et la circonference hors du tout.*

D'où i'infere que ie ne dois faire estat de chose aucune pour grande et admirable qu'elle soit, sinon en tant, que Dieu est en elle, et qu'ell'est en Dieu.

In cœlis. — Dieu n'est-il point par tout? Ne dit-il pas de soy-mesmes *cœlum et terram ego impleo, ie remplis le ciel et la terre?* Et ailleurs, le ciel est mon siege, et la terre mon marche-pied, ou l'escabeau de mes pieds? N'est-il, pas comme il a esté dit, en toutes choses par essence, presence et puissance? Pourquoy donc luy dis-ie, *qui es in cœlis*, et pourquoy non, *qui es in terris.* La raison est, pource qu'encore qu'il soit par tout, il ne se manifeste pas egalement par tout. C'est au Ciel, où il se donne à cognoistre : c'est là, où il descouure sa face, c'est là où les bien-heureux contemplent son essence, et bien qu'ils la voient par tout et en toutes choses, le Ciel est neant-moins le lieu de leur ordinaire demeure ; où se donne la lumiere de gloire, et où tous voient Dieu, tout et tel qu'il est, ores que non totalement, ny mesme entr'eux egalement. Tout ainsi donc que nous portons la face descouuerte, d'autant que c'est là où nostre ame a ses principales fonctions : là où se trouuent les cinq sens tous ensemble : là où se voit l'abregé et comme tableau racourcy de toute la personne. Pareillement le ciel empyrée, surnommé Paradis, estant comme le chef du monde, c'est là où Dieu exerce ses premieres et principales actions, là où il se communique à descouuert, là où il fait paroistre sa gloire : et partout nous lui disons, *qui es in cœlis*, auec ferme resolution d'esleuer nos affections sur la terre, de ne plus ramper sur le limon, et nous souuenir, que pour cette raison, entr'autres, l'homme a la taille droite, et les yeux en la plus eminente partie de son corps, afin qu'il soit adverty de hausser sa face, sa veuë, et son cœur au lieu de sa vraye et plus heureuse demeure ; verité que les payens mêmes ont recogneuë :

Pronaque cum spectent animantia cætera terram,
Os homini sublime dedit, terramque videre
Jussit et erectos ad sydera tollere vultus.

Exemple de meditation par les sentences.

Sanctificetur nomen tuum. — La saincteté conuient tellement au vray Dieu, qu'elle luy est essentielle. Et c'est l'vne des demonstrations de nostre foy et de la verité irrefragable de la religion Chrestienne, qu'elle nous enseigne d'adorer vn Dieu trois fois sainct, et qui est la saincteté mesme. Les Payens adoraient les Saturnes infanticides : les Iuppins adulteres : les Mercures trompeurs : les Iunons superbes : les Venus impudiques ; et les lascifs Cupidons : Satan pere de mensonge ayant porté le péché si haut, que de le deïfier. D'où venait que les hommes s'adonnaient à toute sorte de vices à l'exemple de leurs Dieux ; et ce qui est prodigieux, plus ils

en commettaient, plus et mieux ils estimaient d'être en leur protection. Grace et gloire soit à nostre Dieu, de ce qu'il est, ce qu'il est : sainct et tellement sainct, qu'il est du tout incompatible auec le peché. Le peché est la mesme infirmité, ignorance et malice, Dieu la mesme puissance, sapience et bonté. Le peché la mesme iniustice et la mesme iniquité : Dieu la mesme iustice et la mesme saincteté. De sorte que son nom est Sainct, et ce sainct nom ne retentit nulle part, qu'il ne porte satisfaction. Combien donc serions nous heureux, s'il estait estendu et porté par tout.

I'y travailleray de ma part. I'annonceray sa crainte aux pecheurs : et aux bons, paix et suauité d'esprit. Ie monstreray par mes mœurs que ie crois en vn Dieu qui est sainct : mes actions tesmoigneront que ie suis et sa creature tres-humble, et son tres-fidele seruiteur. Quiconque me verra, dira, Le Dieu de cet homme, est vn Dieu qui aime la vertu. Ie ne diray, ny ne feray chose indigne du nom tres-illustre de Chrestien. Et en somme ie me conduiray de telle sorte que ie ne feray point de deshonneur à ma religion, que i'estançonneray ma foy par bonnes œuures, selon le conseil des Apostres, et que l'on me mettra au nombre de ceux dont il est escrit : *Beata gens cuius Dominus Deus eius.*

Exemple de meditation par les mysteres.

Après avoir invoqué l'aide du S. Esprit, pour sçauoir conuerser comme il conuient quelque temps en sa presence, le compose en mon imagination, le lieu où s'est fait le mystere que ie veux mediter. I'y pose les personnes : et regarde leurs actions. Comme seroit en celuy de la Natiuité de nostre Sauueur, ie remarque l'estable, la cresche, la paille, le fumier, les aragnées, l'ouuerture sans closture, vne place où les passans et les pauures faisoient souuent leur ordure. I'apperçois en ce lieu, les trois premieres personnes du monde, Ioseph, Marie et son Fils. I'admire leur humble contenance, leur patiente pauureté; ce qu'ils se disent l'un à l'autre à l'entour du nouueau né, qu'ils viennent d'adorer, baiser, et embrasser.

Cette composition faite, ie me propose trois poincts. 1. Qui est cet enfant. 2. Qu'est-ce qu'il fait. 3. Et pourquoy il le fait.

Cet enfant est celuy qui à crée le ciel et la terre, qui en soutient le globe à trois doigs : qui chemine sur la plume des vents : deuant lequel les Cherubins et Séraphins s'estiment moins que des moucherons : qui de rien à fait toutes choses : à qui la production d'un milion de mondes tous l'vn plus parfait que l'autre, serait aussi aisée que celle d'vn fourmy : le pouuoir duquel égale le vouloir : Beau sans figure, Bon sans qualité, Grand sans quantité : ains la mesme beauté, bonté, et grandeur. C'est l'incomprehensible, l'inenarrable, l'ineffable, l'infiny, que nous pouuons exprimer par termes negatifs, disant ce qu'il n'est pas; plustost que par affirmatifs, qui signifient ce qu'il est : et neantmoins est l'Adonai, le Sedai, le Heloim, le Iehoua espouuantable, qui se trouue dans toutes choses sans estre enclos, et hors de toutes choses sans estre exclos. Bref c'est l'enfant à Marie, et l'enfant de Dieu : vnique au Pere, vnique à la Mere : sans Pere quant à l'humanité; sans Mere, quant à la diuinité.

Ce qu'il fait, est qu'il abaisse les cieux de sa grandeur iusques à nous, et se faisant comme l'vn de nous, verifie auec admiration, ce qui auoit esté dit autrement par derision, *voila maintenant Adam comme l'vn de nous* (*Gen.*, III, 22). Dieu dit ces paroles quand il eut reuestu le premier Adam, de la terre terrestre, de la peau des bestes : et nous disons le mesme avec l'Apostre (*Philip.*, II), depuis que le vray Adam du ciel celeste s'est reuestu de nostre escorce et mortelle despouille. Et pour conclusion c'est en ce mystere, où l'immortel s'est fait mortel : l'inuisible, visible : l'impassible, passible : l'eternel, temporel, et le createur, creature (I *Cor.*, IV, 47).

La fin pour laquelle il fait ces merueilles, est la gloire de Dieu son Pere, et nostre propre salut. Le motif qui l'a poussé, est son immense, indicible, et tres pure charité. Il est venu à nous, afin que nous allions à luy; il s'est fait semblable à nous, afin que nous soyons semblables à luy : il est venu des cieux en terre, pour nous esleuer de la terre au ciel : il s'est rendu mortel, pour nous rendre immortels : il a voulu participer à nos miseres, pour nous rendre participans de sa beatitude : bref, il a voulu mourir, pour nous donner la vie : quoy! s'escrioit à grande raison, vn'ame comme rauie d'extaze,

> Ergone nostra Deo sic sunt mortalia curæ?
> [illegible]
> [illegible]
> Audite, et miras vos premat, astra, stupor.

Qui ne l'aimeroit donc de tout son cœur : qui ne luy consacreroit sa vie : qui refuseroit de mourir pour son honneur et gloire? Quand vn Roy, Empereur ou Monarque du monde se feroit fourmy pour les fourmis, ou mouche pour l'amour des mouches, s'abaisseroit il dauantage, que quand Dieu se fait homme pour l'amour des hommes? Entre les creatures, pour distantes qu'elles soient l'vne de l'autre, il y a proportion, du finy au finy; mais entre Dieu et l'homme, il n'y en a point : car c'est du finy à l'infiny. Quel entendement donc humain ou Angelique suffiroit à comprendre la grandeur de ce benefice, la profondeur de cette humilité, et la largeur de telle charité? Qui ne se resoudroit au mespris des honneurs et grandeurs de la terre; puisque l'eternelle sapience en fait si peu de compte, que pouuant naistre dans les Palais des Roys, il a choisi vn estable? Qui ne seroit ennemy des plaisirs et caresses du corps, le voyant tremblotant sur la paille et acueilly dans vne cresche? O quels seruiteurs, que le bœuf et l'asne! quels parfums, que la fiente! quelles tapisseries, que les toiles d'araignée! quelle closture, qu'vne mazure ouuerte! quel duuet, qu'vne mangeoire de pierre! et ce en cœur d'hiuer, et au plus fort de la nuict. Ah! que l'homme couste à Dieu; et que Dieu est peu recogneu de l'homme!

Resteroit à dresser vn modelle de la contemplation; mais dautant qu'elle consiste plus en reception qu'en action, qu'elle n'est plus en la voye, mais au terme, et que le sainct Esprit agit en l'ame auec des particulieres splendeurs, qui ne peuuent estre cogneuës d'autre que de celuy qui les reçoit, lequel encore à peine les recognoist, d'autant qu'il les reçoit sans reflexion, et marche tousiours en auant, sans retourner sur ses pas, c'est assez de dire, que le contemplatif n'aura, par exemple, si tost mis le genoüil en terre, et rememoré cette parole, *Dieu est homme, et l'homme est Dieu;* qu'à l'instant il sera porté dans l'abysme de la bonté de Dieu, et dans l'Occean de ses liberales communications. Sur ces paroles, *vostre royaume aduienne*, il s'ecriera du profond de son cœur, ô quand serons nous si heureux! et son ame sera emportée au doux seiour de la diuinité. S'il oit, *fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra*, vn zele prompt et vehement le saisit, qui luy oste la parole, le fait liquefier et s'espancher en Dieu. Si l'on fait mention du *Pain quotidien*, sans delay, la communion spirituelle le saisit, et se trouue dans la playe du costé de Iesvs-Christ, s'arrosant de sa liqueur et s'enyurant de son amour. S'il voit vne fleur, s'il apperçoit vn parterre, s'il entend vne harmonie, il est tout aussi-tost frappé de l'idée de son bien aymé, et a plus de peine à reprimer et rabattre les eslancemens de son cœur enuers Dieu, que le Meditant n'auroit à les exciter. Et si la partie superieure de son ame n'estoit doüée du don de Force, pour tout certain il perdroit les fonctions de la vie animale, c'est à dire, le dormir, le boire et le manger. Qui est l'endroit où l'on doit remarquer l'vne des grandes merueilles de l'œconomie de Iesvs-Christ, en ce qu'il ne laissoit d'estre *voyageur*, iaçoit qu'il fust *comprehenseur;* ne laissoit d'exercer les fonctions naturelles de son corps, et d'auoir celles de son ame libres, encore qu'elle iouist de Dieu face à face, et contemplast sans cesse l'essence du Verbe, auquel elle estoit, et sera à iamais personnellement vnie.

Ce fut aussi vn don admirable en sa tres-saincte mere, d'aimer Dieu son Pere, Dieu son Fils, Dieu son espoux si ardemment : et néantmoins pouuoir parler, dormir, boire et manger : auoir l'ame tousiours occupée en Dieu, et neantmoins estre presente à toute sorte de raisonnables actions de la vie humaine; et les faire auec tant de perfection, que la plus haute contemplation des autres saincts, ne fust comparable à la moindre de ses esleuations. O ame heureuse, en qui la vie de Marthe ioincte à celle de Magdelaine se trouuoit auec tant d'eminence.

Plaise à Dieu de nous octroyer par ses prieres et par les merites de son cher fils, ce qui est requis pour paruenir à cette intime et indissoluble vnion, la mortification de nos sens, la victoire de nos passions, l'abnegation de nous mesmes, le despoüillement de l'amour propre, le mespris du monde, et sur toutes choses, sa loyale, constante, et tres-ardente charité.

MEDITATION SEIZIESME.

De la mort.

I. — Le soleil n'est point plus clair au ciel, que cet arrest en la terre : *il faut mourir*. Le ciel ne peut tonner plus intelligiblement que cette voix, *il faut mourir*. L'Escriture, la raison et l'experience n'enseignent rien plus souuent que cette leçon, *il faut mourir*. L'homme qui n'y pense est Payen entre les Chrestiens, beste entre les hommes, mort entre les viuans.

Iob (*Iob*, XXX, 23) *scio quia morti trades me vbi constituta est domus omni viuenti : ie sçay bien que vous me liurerés à la mort, où la maison est assignée à tout viuant.*

L'Ecclesiastique (*Eccl.*, I, 41; IV, 5), *noli metuere iudicium mortis. Memento quæ ante te fuerunt, et quæ superuentura sunt tibi : hoc iudicium a Domino omni carni : ne crain point la sentence de la mort : mais souuienne toy de ceux qui ont esté deuant toy, et qui viendront apres toy : telle est l'ordonnance de Dieu sur toute chair.* S. Paul aux Hebreux (*Hebr.*, IX, 27), *statutum est hominibus semel mori : post hoc autem, iudicium : il est ordonné aux hommes de mourir vne fois, et apres cela, le iugement.*

La raison nous apprend clairement que tout ce qui est composé de choses contraires est perissable et sujet à la mort. L'experience nous monstre qu'il faut mourir par vne infinité de gens qui finissent leurs iours pendant que nous viuons, et parlons mesmes de la mort. La premiere preuue sert pour persuader ceux qui croient en Dieu : la seconde, ceux qui suiuent la lumiere de nature : la troisiesme, toute sorte de gens. Or ce sont les trois plus clairs flambeaux du monde que la parole de Dieu, la raison, et l'experience. Quel sera donc l'aueugle et l'insencé qui n'y appliquera son esprit? Quel si peu soucieux de son salut que de ne s'y preparer?

Trois choses nous font resoudre de nous mettre en deuoir d'executer un aduis, l'vtilité, l'honneur et la necessité. Quand par exemple vn homme se persuade qu'il est bon d'acquerir des richesses, ou de la gloire, et qu'il forme en son esprit ce dessein, il faut gagner, il faut se faire honorer; il prend à mesme instant la resolution de se preparer à cette fin, et de pratiquer tous les moyens possibles, pour amasser des biens et s'aduancer entre les hommes : mais entre tous les motifs qui peuuent ioindre l'execution au conseil, la necessité est la plus forte. Le gain et l'honneur font voirement combattre le soldat : mais s'il se voit reduit à l'extremité, ou de mourir, ou de se defendre, et qu'il n'y a moyen d'eschapper, qu'en bien faisant, tant soit il lasche de courage, il se resout de bien faire, et fait vertu du desespoir, à l'imitation de ceux-là qui disoient :

> Vna salus victis, nullam sperare salutem.
> Vn seul bien aux vaincus, de n'attendre aucun bien.

Et s'il a esté autrefois vaillant, quand il estoit picqué de l'espoir de la gloire, ou des biens, il l'est encore plus, estant poussé du

desespoir, comme le fut Alexandre en l'assaut de la ville des Malliens (*Plut.*, *in Alex.*): et Themistocle contre Xerxes au destroit de l'Hellespont. Quel sera donc celuy qui ne se preparera à mourir, puis que la necessité y contraint tout le monde? Que si l'vtilité nous attire, il n'est question de rien moins en cet appareil, que de gagner le ciel : si l'honneur, il y va de la gloire immortelle. Et si ny l'vtilité, ny l'honneur ne nous touchent, à tout le moins, que la necessité qui est vne loy d'acier, nous esueille et tourne nostre pusillanimité en vaillance : necessité qui aboutit ou à nous rendre eternellement heureux, ou à iamais malheureux. Si les enfans d'Adam vouloient apprendre à cette escole, ils mettroient ce poinct deuant leurs yeux vne fois le iour : penseroient à bon escient à leur fin : prendroient plus resolument le chemin de leur derniere demeure : ne seroient si aspres à la curée des vanitez du monde : ne seroient si ardans aux biens de ce miserable siecle : verroient clairement que tout ce qu'ils ont estimé iusques à present, n'est en fin que le butin de la mort, le leurre de Satan, et l'amorce de l'enfer : et par cette claire cognoissance ioincte à vne ferme et solide resolution tireroient de la mort temporelle, ayde pour euiter l'eternelle.

II. — Si les priuations se cognoissent par les habitudes, il y a donc trois sortes de morts : car il y a trois sortes de vie, la spirituelle, la corporelle, l'eternelle. Vie de grace: vie de nature : vie de gloire. De la premiere il est escrit (*Ezech.*, XVIII, 21, 22), *si autem impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis, quæ operatus est, et custodierit omnia præcepta mea, et fecerit iudicium et iustitiam, vita viuet et non morietur : omnium iniquitatum eius quas operatus est non recordabor; in iustitia sua quam operatus est viuet: que si le meschant se détourne de tous ses pechez qu'il aura commis, et garde tous mes statuts, et fait ce qui est iuste et droict, pour vray il viura et ne mourra point.* Et peu apres, *il vivra en sa iustice laquelle il a mise en œuvre.* De la seconde il est dit en la Genese (*Gen.*, II, 7), *formauit igitur Deus hominem de limo terræ, et inspirauit in faciem eius spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viuentem.* Dieu donc forma l'homme du limon de la terre, et souffla sur sa face la respiration de vie, dont l'homme fut fait en ame viuante. De la troisiesme, nostre Seigneur disoit au dix-septiesme de sainct Iean : *hæc est vita æterna, vt cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Iesum Christum ;* cette est la vie eternelle, qu'ils vous cognoissent seul vray Dieu, et celuy que vous auez enuoyé Iesus-Christ.

La mort spirituelle qui s'oppose à la premiere vie est *le peché mortel.* La mort eternelle qui est diametralement contraire à la veuë de gloire, est ce que nous appellons *Enfer.* La mort naturelle qui destruit la vie corporelle, c'est *la separation de l'ame d'auec le corps.* De la premiere il est escrit, *anima quæ peccauerit, ipsa morietur : l'ame qui pechera, celle-la mourra.* De la seconde, *mors peccatorum pessima : il n'y a rien de pire que la mort des pecheurs.* Et ailleurs, *mors depascet eos : la mort les deuorera.* De la troisiesme, *omnes morimur et sicut aquæ dilabimur super terram : nous mourons tous, et roulons sur la terre, comme les eaux qui coulent.* La mort premiere a causé les deux autres, *per vnum hominem mors introiuit in orbem terrarum* : par vn homme, dit l'Apostre, *la mort est entrée au monde.* Et ailleurs il est escrit que la mort est le salaire du peché, *stipendia peccati mors.* De telle sorte que le peché cause premierement la mort spirituelle de l'ame ; puis la temporelle du corps; et enfin l'eternelle de tous les deux. La mort que nous considerons presentement est la naturelle, qui consiste au diuorce d'entre l'ame et le corps, et n'est autre chose parlant formellement, qu'vne priuation de vie : tout ainsi que le silence est la priuation du son ; les tenebres priuation de lumiere : l'aueuglement priuation de faculté visiue. Et consequemment elle n'a point de cause efficiente, mais defaillante, pource qu'elle n'est pas vn effet, ains vne defectuosité.

Les trois Parques dont quelques vns ont escrit,

Clotho colum baiulat : Lachesis trahit : Atropos occat,

sont inuentions fabuleuses, aussi bien que la Deesse Febronia, Phlegeton, Acheron, Minos et Rhadamanthe. Et ce Phantosme decharné qui tient vne coronne en teste, la faux d'vne main et de l'autre, vn horloge, n'est autre chose que vn Hieroglyphe par lequel les anciens nous ont voulu representer l'empire, les effets, et les efforts de la mort sur toutes les choses sublunaires.

III. — La vie humaine estant tissuë de la trame du temps : il faut attentiuement considerer que c'est que le temps,

Le prince des Philosophes (*Arist.*, I *Phys.*, c. 10, 14) et apres luy quelques autres, rapportez par saint Thomas au quarante-quatriesme de ses Opuscules (*Auerroes, in* IV *Phys.*), après auoir recherché par longues disputes la nature et les parties du temps, conclurent en fin qu'il n'est rien que par imagination : car estant composé de trois ombres qui ne sont quasi rien, sçauoir est du passé, qui n'est plus : de l'aduenir, qui n'est encore : et du present lequel n'est qu'vn poinct ; qui n'est presque point. Poinct qui roule et coule d'vne si imperceptible vitesse, qu'en le considerant il passe, en le voyant il n'est plus : parquoy ils ne pouuoient comprendre qu'ils fust quelque chose, estant composé ou de trois ombres; ou de trois pièces penduës en l'air ; ou peintes en la memoire et imagination de l'homme : le passé demeure seulement en la memoire : le futur est en l'attente : le present, vn flux qui glisse, et s'esuanouit deuant nos yeux : tellement que tout consiste en pensée : et n'est rien sans le bureau de l'entendement où ses pieces sont rapportees. Qu'ainsi ne soit : les sept frères qui dormirent dans vne grotte, où ils s'estoient cachez durant la persecution de Decius, et ne s'eueillerent que sous l'empire

de Theodose (*Niceph.*, *p.* XIV, *c.* 45), pensoient de n'auoir reposé qu'vne nuict, d'autant qu'ils n'auoient point appliqué leur esprit à ramasser les parties de 372 ans qu'ils auaient sommeillé, et si ceux qui auoient vescu et compté ces années là ne les eussent aduertis de ce grand espace escoulé pendant qu'ils dormoient, ce temps n'eust rien esté pour eux.

Aristote n'oublia pas cette belle remarque, au quatriesme liure des choses naturelles pour prouuer que le temps est facture de l'ame attachée à vn filet, plus subtil que celuy où pendoit le glaiue qui faisoit peur à Democles : *un longtemps*, dit-il (*Marc. Tull.*, *Tusc.* V), *ne semble rien à celuy qui dort, d'autant qu'il ne s'employe point à le compter.* Platon au rapport de Plutarque (*Plut.*, *in De. Phil. Plat.*), en disoit de mesme, et enseignoit qve le temps auoit esté engendré de l'intelligence et aperceuance des hommes : en tant (adioustoit son disciple) qu'ils remarquoient les parties anterieures et posterieures du mouuement. *Tempus est numerus motus secundum prius et posterius.*

Ce que presupposé, que sera ce de nostre vie qui n'est qu'vne chetifue rongneure de ce temps ? Et si la course de la plus longue vie, comme a esté celle de Mathusalem, n'est qu'vn eschantillon de ce rien, que seront nos petites vies du iourd'huy qui n'ont de viatique que iusques à soixante ou quatre-vingts ans ? Que deuiendront celles qui ne vont que iusques à cinquante, à quarante, à trente, à moins ? *Le temps est court*, dit sainct Paul (I *Cor.*, VII, 29), et deuant luy le Psalmiste (*Ps.* CVIII, 11) parlant du present, *mes iours s'en vont comme l'ombre ;* et de l'aduenir (*Ps.* CVIII, 23), *ie seray osté comme l'ombre qui passe.* Et Iob (Iob., XIV, 15), *l'homme nay de femme subsiste peu de iours.* Et selon sainct Iacques (*Iac.*, IV, 14), il n'est autre chose que *vapor ad modicum parens, vapeur qui apparoist tant soit peu.* D'où il faut inferer qu'il se faut donc haster, chercher Dieu, pendant qu'il se peut trouuer, faire du bien tandis que nous auons le temps (*Gal.*, VI, 10), prendre l'occasion quand elle s'offre, marcher durant qu'il est iour (*S. Io.*, XII, 31).

IV. — Outre la necessité de mourir, la nature denaturée de la mort, et la briefueté de nos iours ; il faut encore considerer auec quelle vitesse nous allons à notre derniere fin.

La vitesse d'vne action est composée de trois circonstances : la premiere est que l'on commence de bonne heure : la seconde, qu'on poursuiue ce qui est commencé sans intermission : la troisiesme, qu'on le fasse en diligence. Or quiconque voudra considerer attentiuement cette course, et le chemin qu'il y a de la vie à la mort, apperceura facilement que ces trois circonstances s'y trouuent d'vne large mesure. Car en premier lieu, selon le dire du Poëte,

Nous mourons en naissant : la fin vient de la source.

C'est à dire, que dés que nous commençons à paroistre sur terre, nous commençons à mourir, ne plus ne moins que le Soleil, lequel ne surgit si tost sur l'horison, qu'en mesme temps il ne tire à l'Occident, et comme le flambeau qui se consume en esclairant, et reluit en se consumant. Cette course a donc le premier point de vitesse. Ell' a aussi le second : car elle se fait sans pause et sans arrest : et comme la mort fait son entrée auec la vie : aussi la suit elle tousiours. D'où vient que tant de Sages ont reuoqué en doute, si le temps que nous sommes sur terre se deuoit appeller vie, ou mort : vie mortelle : ou mort vitale. L'vn dit que c'est vne ombre qui passe ; l'autre vne legere fumée ; quelques autres, vne goute ou bouteille d'eau ; vne passade d'ombre ; vne vapeur qui paroist pour peu de temps (*Iob*, VIII, 9; *Ps.* CI 4; *Ps.* XXIX, 10; *Sap.* II, 5; *S. Iac.*, IV, 14). Et Pindare non pas plus veritablement, mais plus hardiment escrit que l'homme est le songe d'vne ombre σκιᾶς ὄναρ ἄνθρωπος. S. Augustin au livre treiziesme de la Cité de Dieu chapitre dixiesme, en fait la description en ces termes, *T'appelleray-ie vie mortelle, ou mort vitale ? Dés que l'homme est en ce corps mortel, sans cesse il court à la mort : car c'est le progrez que fait sa mutabilité, tout le temps de cette vie : si vie nous deuons appeler vn continuel auoisinement au sepulchre. Et il est certain que tout homme est plus proche de la mort apres vn an, qu'il n'estoit auparavant : et demain, qu'auiourd'huy; auiourd'huy, qu'il n'estoit hier ; d'icy à vn peu, que maintenant; et maintenant, qu'un peu auparauant. Car tout cet espace qui s'employe pour viure, se rabbat de la course, et tous les iours il en reste moins. De telle sorte que tout le temps de cette vie n'est qu'vn galop à la mort, auquel il n'est loisible à personne de s'arrester tant soit peu, ou d'aller au petit pas : ains tous sont emportez d'vn mesme mouuement, et poussez de mesmes approches. Et ce n'est pas à dire que celuy qui a moins vescu, soit allé plus vistement que celuy qui aura esté de plus longue vie; tous deux sont allez de mesme vitesse à diuerses buttes, l'vn ayant esté plus proche de la sienne que l'autre : l'vn ayant fait plus de chemin que l'autre, mais non plus vistement.* Par ce discours de saint Augustin il appert, comme nous courons tous sans intermission à la fosse, que toutes les parties de nostre vie sont accompagnées de la mort, ainsi que le corps de son ombre, et que cette vie est moitié mort, et non proprement vie : ou pour mieux dire auec Thales le Milezien (*Laërt.*, *l.* II) qu'il n'y a point de difference entre la mort et la vie. Et si quelqu'vn nous replique, pourquoy nous ne mourons donc : nous dupliquerons auec le mesme Sage de Grece, qu'aussi faisons nous ; car en viuant nous mourons, et lors nous desistons de mourir, quand nous cessons de viure. L'homme qui est au sepulchre cesse de mourir plustost que de viure ; Et comme on dit de la grace, qu'elle est vne gloire commencée ; et la gloire, vne grace consommée : pareillement nostre vie n'est qu'vne mort commencée; et la mort vne vie acheuée.

Toutes les actions humaines ont quelque parenthese : la guerre a ses trefues : la musique ses pauses : le trauail son repos : le voyage ses periodes. Nous ne mangeons

pas tousiours, nous ne dormons pas tousiours, nous cessons mesme quelquefois de respirer (action l'vne des plus necessaires de la vie) : mais icy, sans parenthese, sans trefue, sans pause, sans repos, sans arrest, mangeant, beuuant, dormant, cheminant, respirant, en tout lieu, en tout temps, à toutes occasions, en toutes occupations nous allons à la fosse, et ce depuis nostre originaire conception dans le ventre de nos meres, iusques aux premiers langes : et depuis le berceau, iusques au tombeau. Nous auons donc les deux premieres circonstances d'vne extreme vitesse, commançans de si bonne heure à mourir, et mourans sans relasche. Venons à la troisiesme, qui est de haster le pas et de marcher vistement. Pour cognoistre de quel pas nous allons à la mort, il faut recognoistre le char qui nous y porte, quel le cocher, et quel son attelage. Le cocher est le temps : le char, la volubilité : les coursiers sont les quatre elements dont nous sommes composez : le traict, est l'action de la chaleur naturelle sur l'humidité radicale : les guides, la complexion du corps : le surplus de l'attelage est la mesme vitesse.

Le temps est ce grand faucheur qui raze tout, qui emporte tout. Le temps est ce chenu Saturne, qui deuore iusques à ses propres enfans (*Cicer., lib.* II *de Nat. Deorum*) : c'est luy qui tousiours mange et demeure tousiours affamé : c'est luy qui consomme tout ce qu'il fait naistre, et n'est iamais las de massacrer : c'est luy que les anciens peignoient auec quatre aisles et quatre yeux. Deux de ces aisles estoient estenduës au vol : les deux autres panchantes : deux yeux ouuerts, les autres deux fermez (*Alex. ab Alex., l.* IV, *c.* 12). Les deux aisles signifioient que le temps vole tousiours : les deux autres, qu'il rompt la course et fait cesser le vole aux choses caduques. Les deux yeux ouuerts dénotoient qu'il vit et veille tousiours : les fermez, qu'il tuë tousiours et oste la veuë et la vie aux mortels. La course de son coche ou chariot, est vn vol incroyable, lequel nous cognoissons par toute sorte de mouuemens, mais particulierement par celuy des cieux, qui est le mieux reglé et le plus viste de tous (*Aris.*, IV *l. Phys., c.* 12, 13). De ces reuolutions nous tirons nos siecles, nos ans, nos mois, et nos heures; et par combinations de iours, de sepmaines et mois, nous comptons nos printemps, nos estez, nos hiuers, nos automnes. Quand le ciel a roulé de l'Orient à l'Occident sur les poles du monde, et fait son tour entier, nous comptons vn iour naturel. Quand la Lune a passé par les douze maisons du Zodiaque, nous marquons vn mois. Quand l'œil du monde a parcouru la ligne ecliptique et donné d'vn solstice à l'autre, nous disons qu'un an est passé, et cent courses telles sont cent ans. Les Mathematiciens qui ont consideré ces courses en ont aussi remarqué la vitesse par l'immense estenduë des plaines celestes qui est telle, que toute la terre en leur comparaison, n'est qu'vn gazon, qu'vn pois, qu'vn grain, qu'vn poinct, tel que le centre comparé à sa circonference. Et si est-ce neantmoins, que la terre n'est point si petite qu'elle n'ait onze mille lieuës de circuit; tellement que si vn oyseau volant sur sa surface, la pouuoit toute roder en vingt-quatre heures, il feroit à chasque heure quatre cents cinquante huict lieuës et vn tiers. Si donc la terre, estant si vaste et contenant tant de Monarchies, Empires et Royaumes, n'est rien au respect du ciel, quelle doit estre cette grandeur qui fait si petite nostre terre? Elle se cognoist encore mieux par vne seconde demonstration qui est, que les estoiles du firmament et le Soleil mesme ne sont, ainsi qu'il appert à nos yeux, qu'vne petite portion de leur globe, et du volume des cieux : et ce neantmoins la moindre estoile de la huictiesme Sphere est beaucoup plus grande que toute la terre, et le Soleil la surmonte de diametre cent et soixante six fois. Combien large donc doit estre cette estenduë, combien ample et admirable cette capacité? Et s'il faut qu'elle porte son estenduë à faire le cercle entier, d'vn orient à l'autre, en terme de vingt-quatre heures, quelle doit estre cette velocité? Vn homme tres-docte et tres-eloquent de nostre siecle a remarqué apres les Astronomes vne partie de ces choses, et entr'autres que l'enceinte du firmament droict de l'Equateur est de cinq cens et dixhuict millions, sept cens octante et vn mille, deux cents et trente deux lieuës, qui est le chemin que fait en tel endroit chasque estoile tous les iours. Le Soleil qui semble aller si tardiuement à nos yeux, fait à chasque minute d'horloge, plus de neuf mille cinq cens lieuës, qui sont à chaque heure du iour, cinq cens septante mille et trente neuf lieuës : et en vingt-quatre heures, treize millions, six cens octante mille, neuf cens et trente sept lieuës, que ce bel Astre court par l'ordonnance de Dieu pour nous faire les iours. Quel oyseau, quel vent, quel plomb, ou fer eslancé par le feu, en cas qu'ils peussent continuer vne telle traicte, pourroient franchir vne telle carriere? Cette vitesse est si grande, que quand nous y pensons, l'intellect a de la peine à la suiure. Qu'ainsi ne soit l'Astrologue fera voir que la moindre estoile fixe fait plus de chemin au ciel, que la terre n'est grande, en mesme espace de temps, que l'imagination du Cosmographe employeroit à parcourir en soy mesme le rond de la mesme terre à passer d'vn poinct à l'autre, par les isles fortunées et Moluques, où est sa plus grande enceinte.

Merueille qui nous admoneste d'vne autre. C'est que l'Architecte du monde s'est pleu, pour nous bien faire voir ce tournoy, de faire quatre choses remarquables. Premierement il a dressé la lice d'vne incroyable longueur et largeur. Secondement il a esleuée d'vne hauteur tres-grande. En troisiesme lieu, il y a mis des flambeaux courans pour l'apperceuoir et de nuict et de iour. Quatriesmement il l'a esloignée par infinis espaces de nous, afin de rendre cette incomprehensible vitesse aucunement tardiue et proportionnée à nos yeux, leur donnant le loisir de la contempler, ce qu'ils n'eussent peu faire autre-

ment, non plus que de regarder fixement la brillante lumiere du Soleil. Voila donc la legereté du temps qui mesure nos iours. Voila le char qui, dés l'instant de notre premiere formation, nous emporte sans arrest, et d'vn vol qui n'a son pareil en roideur. Ce qu'estant, qu'est-ce que de la vie de l'homme? Qui n'aura crainte d'estre surpris, et de la briefueté du temps, et d'vne si extreme vitesse? Qui se peut asseurer d'vn an, d'vn mois, d'vn iour, d'vne heure, d'vne minute? Combien de personnes, pendant que nous disons, ou lisons ces choses sont emportées d'vne si ravissante traite? Venons donc aux profits de cette meditation, par voye de l'intellect premierement; et puis par voye de volonté.

Profits de la meditation. — 1. L'antiquité a nommée la mort ἔσχατον ἐσχάτων, φοβερῶν φοβερώτατον, la derniere des dernieres, la terrible des terribles, ou l'espouuentable des espouuentables; et ce pour plusieurs raisons, dont la premiere est, par ce que elle met diuorce entre la matiere et la forme de la plus noble de toutes les creatures sublunaires, qui est l'homme. Pour le bien comprendre, il faut noter qu'vne chose peut estre en vne autre en six manieres. 1. Ou comme le contenu en son contenant: ainsi le Gomer, les tables de la loy, et la verge d'Aaron estoient contenuës dans l'Arche. 2. Ou comme la chose colloquée en son lieu naturel, ce qui aduient *circonscriptiuement* és corps; *definitiuement* és esprits et *sacramentalement* de la tres-auguste Eucharistie. 3. Ou, comme l'accident en son sujet, auquel il conuient proprement, quand il luy convient, et touiours, et priuatiuement aux autres, et inseparablement. Commun et moins propre, quand en effet il se peut separer du sujet, sans que la substance en soit incommodée. 4. Ou comme la partie en son tout, ce qui arriue en trois manieres, comme partie integrante, comme potentiale, et comme essentielle. L'integrante est ou *similaire*, qu'ils appellent *homogenée*: ainsi vne partie du feu est en la sphere du feu: vne partie de l'eau en la mer Occeane, vne partie de la terre en ce bas element. Ou l'integrante est *dissimilaire*, dite *eterogenée*: Ainsi le fondement, les murailles et le toict composent le tout artificiel de la maison: ainsi le chef, les bras, la poictrine, les cuisses et les iambes, composent le corps de l'homme.

Les parties potentiales, sont les facultez de l'ame, memoire, entendement et volonté. Les essentielles, l'ame qui est la forme, et le corps qui est la matiere.

Entre les formes qui sont Ames, encore y a-il cette difference, que les vnes sont vegetantes, qui donnent l'accroissement: telle est l'ame des herbes et des plantes: les autres sensitives, qui communiquent ou le sentiment, comme sont celles des espenges et des huitres; ou encore le mouuement, et telles sont des animaux qui volent en l'air, qui cheminent sur terre, et qui glissent dans les eaués. Entre lesquels derechef il y en a de moins parfaits, comme sont ceux qui naissent de pourriture, et ceux que l'on appelle *insectes*, l'ame desquels n'est passeulement extraicte de la matiere, mais y est attachée, et estenduë selon la quantité: ce qui n'est pas si materielement és animaux plus parfaits, comme sont le Cheual et le Lion. L'ame raisonnable est la plus accomplie de toutes les formes: car ores qu'elle soit en la matiere, elle n'est aucunement extraicte de la matiere: et encore qu'elle n'en soit extraicte, ne laisse pourtant de l'informer plus noblement et parfaitement que les purement vegetantes et sensitiues: non seulement parce que elle les contient en eminence, mais parce qu'elle est toute sous le tout, et toute sous chasque partie du tout. D'où vient que quand elle s'en doit separer par les efforts de la mort, la violence en est dautant plus grande et doloreuse, que sa presence y est plus attachée, et l'information plus expresse. Et de là vient que la mort en l'homme est le φοβερῶν φοβερώτατον, la plus terrible d'entre les terribles, d'autant qu'il faut qu'elle se desracine toute selon le tout, iusques aux plus petites fibres.

2. La mort subiugue toutes choses, ou par voye de resolution naturelle, ou par voye de dissolution violente. La resolution (ou defaitte) aduient quand la chaleur naturelle a espuisé l'humidite radicale, et que n'y l'vne n'y l'autre ne peuuent plus estre reparées par voye d'aliment. La dissolution violente se fait, ou par la dissection de continuïté és parties nobles, ou par la diuulsion des contiguës, ou par la distemperature des premieres et secondes qualitez: à quoy contribuë, sur tout l'action des agents externes, soit l'Ange comme celuy qui feit mourir tous les aisnez d'Egypte, soit l'homme mesme, qui est pour l'ordinaire, loup à l'homme, selon l'ancien prouerbe: ou les bestes fieres: ou l'application violente des elemens. Les exemples prophanes en sont frequents en l'vne et l'autre histoire sacrée et prophane.

L'air seruit à la mort, pour chastier vn fils vain, orgueilleux et rebelle à son pere, lors qu'Absalon demeura pendu à vn chesne. L'eau punit de mort Pharaon et sa suite. Le feu descendit sur les cinquanteniers d'Achab, et sur Tullus Hostilius. La terre engloutit Coré, Dathan, et Abiron. Les Ours estranglerent quarante deux enfans de Bethel. Vn Lyon mit à mort le prophete anonyme au 3. des Roys. Et entre tels effets, les accidents inopinez sont les plus redoutables. Tel fut celuy d'vne dame Romaine qui mourut de ioye voyant ses trois enfans eschappez de la bataille de Cannes. D'vn Denys de Syracuse qui expira de douleur, pour n'auoir sceu respondre à vn Sophisme. Des deux Cesars pere et fils Preteurs, qui trespasserent en se vestant le matin. De Lucius Lepidus, lequel sortant de sa chambre, hurta du pied si rudement contre le seüil de la porte, qu'il rendit l'ame. Du Legat des Rhodiens, lequel apres auoir harangué auec l'admiration de tout le Senat de Rome, souffla l'esprit auec les dernieres periodes de son oraison. Torquatus finit ses iours en mangeant d'vn gasteau. Decius Scapula en disnant. Sapheius

en soupant. Medicus Valla beuuant du moust. Vn autre Sapheius humant vn œuf. Fabius Maximus mangeant vn'esculée de laict. Anacreon aualant vne grume de raisin. Platon estant assis à table à des nopces. Foulques Comte d'Anjou courant le lieure. Philippe fils de Louis le Gros Roy de France, en tumbant de cheual. Le Cardinal Colonne vice-roy à Naples du temps de Charles le quint, lequel goustant des figues rafraichies dans la glace, rendit l'ame entre les bras d'Augustinus Niphus, l'vn des grands Philosophes de nostre siecle, et de tant d'autres des quels nous apprenons qu'il n'y a rien plus certain que la mort, ny rien plus incertain que son heure. Ce que le docte Historiographe de nostre temps a representé en ses tablettes, disant :

D'un insensible cours, à la mort l'homme tire,
Parlant, iouant, riant, la mort fait son effort ;
Pour dormir il ne fuit sa fin, comme un nauire
Qui ne laisse d'aller quand le nocher s'endort.

La mort tuë en tout lieu : au bain Aristobule,
Au milieu de son camp l'empereur apostat,
Philippe pres l'autel, aux grottes Caligule,
Carloman à la chasse, et César au senat.

Tel se sauue en la mer qui se pert en un fleuue,
La mort cherche Alexandre et s'enfuit de Neron.
Vn empereur mangeant des potirons la treuue ;
Vn autre la reçoit d'une dame au giron.

Toute main lui est bonne ; Erric meurt par sa mere
Par sa femme Albouin ; par les siens Ariston
Baiazeth par son fils ; Mustapha par son pere:
Par son frere Conrad ; par soy-mesme Caton.

En diuerses façons sa face s'appriuoise :
Henry le Noir s'en va par un morceau de pain ;
Vn roy Goth eut pour tombe un tonneau de cervoise ;
Thalès mourut de soif et Antonin de faim.

Elle peut sa fureur en toute chose espandre :
Elle arme pour tuer l'air, l'eau, le feu, le vent ;
Vne poire occit Druse, vne figue Terpandre,
Vne mouche estouffa Adrian en beuuant.

Et comme concluant il dit peu après,

Puisque tu ne sçais pas où la mort, te doit prendre
Si de nuict ou de iour, en quel asge, en quel poinct,
En tout temps, en tout lieu, il te la faut attendre;
Car de ce qu'on attend on ne s'etonne point

3. La mort a trois sortes de glaiues furieux qu'elle fait brandir sur nos testes : la guerre, la peste, la famine. En la guerre des Iuifs sous Tite et Vespasian moururent, au rapport de Ioseph *duodecies centena quadraginta millia*, vn million, deux cens et quarante mille hommes. En la seconde guerre Punique, *quindecies centena millia*, quinze cens mill' hommes, qui font vn million et demy. Iules Cesar escrit, qu'il feit passer par le tranchant de l'espée, *vndecies centena et nonaginta duo millia*, prés de douze cens mille Gaulois ; la bataille Pharsalique et sa suite en emporta peu apres *trecenta millia*, trois cens mille. Pompée qui fut vaincu en cette si fameuse iournée, auoit fait grauer quelques années auparauant, sur le temple de Minerue, *fusa a se, fugata, et in deditionem accepta vicies semel centena et octoginta tria millia*, qu'il auoit fait mourir, mis en deroute, et receu à mercy, vingt fois cent mille, c'est à dire deux millions, quatre-vingt et trois mille hommes. Il y a sur l'histoire, comme Marius couurit la Camargue d'enuiron deux cent mille Cimbres ou Teutons. Nos Annales recitent comme Charles Martel desconfit en champ de bataille, plus de trois cens soixante et dix mille Sarrazins : mais qu'est-ce que cela en comparaison des autres defaites susmentionnées, et à proportion des carcasses qui blanchirent les campagnes, et du sang humain qui pourpra les villes et riuieres lors que la Monarchie fut transferée des Chaldeans aux Babiloniens : de ceux-cy aux Medes : des Medes aux Perses : des Perses aux Grecs : et des Grecs aux Romains ? et plus en particulier, lors que les Vandales se saisirent de l'Afrique : les Tartares, de l'Asie : les Cerasses, de l'Egypte : les Mores, de l'Espagne : les Pictes, de l'Angleterre : les Anglois, de la France : les Huns, Gots et Visigots, de l'Italie : pour ne rien dire des Guelfes et Gibelins, et tant de factions qui ont pullulé et prouigné depuis ? C'est ainsi que la mort, furieuse Bellone, mange nostre chair, boit notre sang, succe nos moesles, et tousiours demeure decharnée, alterée, affamée.

4. Comme la guerre chastie l'auarice, ainsi la famine punit le luxe, et la contagion la luxure. Par la guerre, les villes demeurent desolées, et les campagnes incultes : de là vient la disette, cherté et famine : et de la necessité, faute d'aliment et bonne nourriture, procede la peste et infection des corps, et par ainsi vn fleau cause l'autre, et vn mal n'est, et ne va iamais seul. Durant le siege de Samarie, la teste d'vn asne se vendait quatre vingts sicles : vne mezure de fiente de pigeon (chose incroyable si l'escriture ne le disait) cinq reales. Au siege de Hierusalem, Ioseph raconte comme l'extremité fut si grande, que les mères mangerent iusques à leurs enfans, et recite d'vne dame qui estoit des premieres de la ville, laquelle ne sçachant plus que deuenir elle et un enfant qu'elle tenoit entre ses bras, luy dit : mon fils que feray-ie de toy ? Si tu eschappes la faim qui nous presse, le glaiue t'emportera ; et si tu ne tombes sous le glaiue, tu sera vn iour esclaue, et seruiras de iouët au triomphe des Romains, ne vaut il donc pas mieux mourir, mon enfant ? Le petit souspirant, sanglottant, et pleurant sur la ioué de sa desolée mere, luy accreut la douleur, le desespoir, et la rage ; de telle maniere qu'apres s'estre elle mesme de nouueau irritee, s'escria disant : ça ma chere progeniture, meurs, et r'entre dans les entrailles dont tu es sorty, donne aliment pour vn peu de temps à celle qui t'a donné ce corps, nourry de sa propre substance, et porté dans ses flancs l'espace de neuf mois. Tu viuras vn autre fois en moy : et moy par toy ; et puis tous deux mourons : ne nous separons point l'vn de l'autre : seruons d'opprobre et d'ignominie et non de prophane gloire aux ennemis de nostre nations. Ce dit, elle le tué, l'embroche, le rostit, en mange la moitié, serre le reste.

Les soldats qui comme une meute de chiens alloient à la curée affamez, sentant l'odeur du rost, enfoncent les portes, entrent, demandent où est la viande. Taisez vous dit-

elle, ie vous ay esté fidele, ouure vn dressoir et leur mit sur table l'autre moitié de son enfant, qui estoit le reste des biens que la guerre luy auoit laissé en ce monde. Les soldats eurent horreur à ce spectacle, et sans mot dire se retiroient en arriere. Quoy? dit-elle, estes vous plus delicats que la mere qui l'auoit engendré? Mangez, mangez ie vous ay fait l'essay : eux s'en allerent chargez de vergogne et d'horreur.

Procope escrit que du temps de l'Empereur Honorius, il y eut à Rome vne si grande famine, que cette voix fut ouïe aux places et carrefours de la ville quand l'Empereur passoit : *Pone pretium humanæ carni* : ordonnez, commandez que la chair humaine soit exposée en vente, que l'on sçache tout ainsi que l'on faisoit autrefois de la chair des bœufs et des moutons, à combien celle du gentilhomme et celle du roturier : à combien la chair du ieune, à combien celle du vieillard, *pone pretium humanæ carni*. Ce que Honorius refusa de faire, fut fait par les Numantins : car ils alloient à la chasse des Romains, pendant que Scipion les tenoit assiegez, comme on iroit au gibier, s'ils en attrapoient aucun, à l'instant sans ouïr parler ny de rançon, ny de mercy, il estoit escorché, haché, mis en pieces, estalé et vendu à la boucherie, de sorte que la chair Romaine estoit de plus grand prix vendue que rançonnée, achetée que rachetée. Au commencement de l'heresie de Caluin, l'espace de cinq ans entiers, c'est à sçauoir depuis l'année 1528 iusques à cinq cens trente trois, il y eut vn tel desordre entre les saisons de l'année que l'esté prenant la place du printemps, et l'automne, celle de l'hiuer, le bled ne peut germer sous terre, à cause de la grande multitude de fourmis, de chenilles et limaçons qui deuoroient et le grain et la ieune herbe, d'où vint vne disette si extreme, que les hommes à trouppes alloient paissant et par les bois, et par les prez, les plus aisez faisoient du pain de glan, et de graine de fougere, les seigneurs y adioustoient du son. Deux femmes en vn village de Bourgogne, ne sçachant plus de quoy appaiser leur faim, se remplirent d'vne herbe appellée scylla, qui ressemble aucunement les oignons ou pourreaux sauuages, dont elles s'empoisonnerent si prodigieusement, que les pieds et les mains leur deuinrent verdz comme des lezards, le venin leur distilloit au dessous des ongles, et enflées horriblement, moururent en peu d'heures. Fleau qui denotoit et l'infection de l'heresie qui gagnoit les cœurs, et l'enormité des pechez qui attiroient l'ire de Dieu.

5. — Comme la guerre est mere de la famine, aussi est elle grand-mere de la contagion. Le premier fleau empesche la culture : le second remplit les corps de mauuais suc, le troisiesme produit l'infection.

Du temps de Dauid, soixante et dix mille du peuple, furent estouffez pour le peché du denombrement. Apres la destruction de Carthage, la pestilence qui sortit de Numidie, feit mourir en peu d'heure plus de quatre vingt mille personnes. Du temps de Gallus et Valerianus, dit Zonare, le nombre des malades et mourans estoit plus grand que celuy des sains et des viuans. Procopius escrit que du temps de l'Empereur Iustinian, on enterroit à Contantinople tous les iours, ou six, ou sept, ou huict, et quelque fois dix mill' hommes durant la contagion ὥστε ἀδυνατεῖν τοὺς ζῶντας ταφῇ παραδιδῶναι τοὺς θνῄσκοντας, *de sorte* que ceux qui restoient en vie, n'estoient bastans pour enseuelir les trespassez. Du temps de Heraclée, vne si grande contagion se leua en la Romanie, et auec telles ardeurs d'intestins, que ceux qui en estoient frapez, se precipitoient dans le Tybre pour trouuer quelque refrigeration. Il s'en leua vne en Grece, si extrauagante, que qui en rechappoit, il perdoit entierement la memoire et la cognoissance, voire de ses pere et mere. Les soldats de Aulus Vidius Cassius, Lieutenant de l'Empereur Marc Antoine, estant en Seleucie ville de Babylone, entrerent dans vn temple d'Apollon, où ils trouuerent vn coffre, ou cabinet, lequel ils ouurirent esperans d'y trouuer quelque thresor : mais ce fut l'ouuerture de la boëte de Pandore, d'autant qu'vn air infecté en sortit, qui gasta premierement toute la region de Babilone, puis penetra la Grece, donna iusques à Rome, et excita de telles mortalitez qu'il estouffa, et feit perir presque la troisiesme partie des humains. Et s'il faut ioindre les modernes histoires aux anciennes, qui ne sçait combien grande fut la vehemence du mal au siege de Naples, l'année que dessus 1528? Combien furieuse la contagion parmy les Anglois lors qu'ils vsurperent Bologne sur la France? Combien horrible en Allemagne l'année apres que le Roy François eut espousé la Royne Eleonor, l'air estant si infecté que les habits en demeuroient taschez et marquez de croix rouges? A Aix en Prouence l'an 1546, la peste s'esleua et dura neuf mois si forte, que qui en estoit attaint et ne mouroit le mesme iour, le lendemain, il deuenoit frenetique, les femmes enceintes auortoient, et leur fruit estoit tauelé de vert et de jaune. Au seul regard ils se donnoient le mal l'vn à l'autre, et le souffle de leur haleine estoit si venimeux, qu'il s'esleuoit incontinant des pustules et bubes sur la partie qui en estoit atteinte : ceux aussi qui se sentoient frapez se cousoient d'eux mêmes dans des suaires, attendans demy cousus, le violent depart que en peu d'heures l'ame faisoit de son mortel habitacle. Qui mettroit ensemble tous ces funestes accidens, trouueroit que Dieu ne fait autre chose ce semble que de iuger des ames, et en creer d'autres qui vont et viennent sans cesse et à trouppes. C'est la grandeur de ce souuerain Seigneur, qui s'occupe tousiours sans estre occupé ; fait toutes choses et demeure immuable ; haït le peché et n'en est troublé ; est offensé et ne ressent l'offense ; est aduocat et iuge ; tesmoin et partie ; se faict obéïr aux choses qui sont, et de celles qui ne sont pas ; est auteur de la vie, comme aussi de la mort, et sous le bon plaisir duquel cou-

lent et roulent les periodes de nostre mortelle vie.

6. La coronne que l'antiquité mettoit sur la teste de la Mort signifie l'empire absolu qu'elle a sur toutes les choses sublunaires, comme il a esté dit, mais particulierement sur les grands de la terre; sur les Villes, prouinces, Royaumes et Monarchies, qu'elle fait marcher deuant soy penduës à vn filet, qu'il luy est aisé de couper.

Omnia sunt hominum tenui pendentia filo,
Et subito casu quæ valuere ruunt.

Qu'ainsi ne soit,

L'Empire d'Assirie est tout reduit en cendre;
Par les Grecs sont vaincus, le Perse et le Medois;
Quatre roys sont sortis du sceptre d'Alexandre,
Et leur couronne enfin suit de Rome les loix.

Et afin que le dire de l'Apostre ait lieu : *Ut non glorietur omnis caro in conspectu Dei.*

Où sont ces empereurs, ces foudres de la guerre,
Qui des lauriers du monde enuironnoient leurs fronts?
Toute la terre estoit autrefois de leur terre,
Et tout ce grand empire est reduit en sept monts.

Vn monde ne suffisoit à la conuoitise, et hydropique ambition d'Alexandre.

Unus Pelæo iuueni non sufficit orbis;

Et voila verifié ce qui a esté dit, et predit de luy et de sa fosse.

Cum semel a figulis munitam intrauerit vrbem
Sarcophago contentus erit.

Six pieds de terre suffiront, à qui toute la terre ne pouuoit suffire.

Où est auiourd'huy cette Niniue aux quinze cens tours, où la grand Babylon, la sage Lacedemoine, la belliqueuse Thebes, la docte Athenes, Carthage la superbe, Hierusalem la sainte, et Rome la triumphante?

7. A cette mesme coronne de la mort appartient la degradation dont parloit S. Hierosme escriuant à Eustochium, *nescis qua ætate Chræsus seruire cœpit? Qua Hecuba, qua Darij mater?* L'Historiographe susdit, la represente encore mieux en ses quatrains.

Veux-tu voir des grands roys iusqu'où va la ruine?
Voy comme dedans l'or ils boiuent le poison,
Voy Ptolomée en croix, Boleslas en cuisine,
En cage Baiazeth, et Richard en prison.

Voy ce prince escorché du grand Caire à la porte,
Voy aux pieds de Sapor Valerie estendu,
Voy Denys qui pour sceptre vn fouet de pedant porte,
Voy nostre Chilperic comme vn moyne tondu.

Voy Gordian qui pend à sa propre ceinture,
Phoras estropié de iambes et de bras,
Diomede qui sert aux cheuaux de pasture,
Aux dogues Lycaon, et Popiel aux rats.

Voy d'un foudre accablé l'orgueilleux Salmonée,
Le roy Theodoric de frayeur esperdu,
D'vn furieux cheual Brunechilde trainée,
Et par des chainons d'or Inguemare pendu

Voy Attale qui n'a pour sa cour qu'vne forge;
Voy Phalaris brusler dé Perille au taureau;
Voy les loups assaillir Memprique par la gorge;
Voy Cambise qui meurt de son propre cousteau.

Cet effort est d'autant plus cuisant que la mort ciuile maintefois est pire que la naturelle. Ils appelleront la mort et elle fuira de deuant eux (*Apoc.*, IX, 6).

8. La faux qu'elle tient d'vne main signifie qu'elle taille et tranche les herbes grandes et petites, grosses et menuës indifferemment, sans choix et sans esgard. De la le dire du Poete.

Mixta senum ac iuuenum densantur funera

Et ailleurs :

Mors et fugacem persequitur virum;
Nec parcit imbellis iuuentæ
Poplitibus, timidoque tergo.

Et derechef,

Omnes eodem cogimur, omnium
Versatur vrna; serius ocius
Sors exitura, et nos in æternum
Exilium impositura cymbæ.

Le susmentionné Poëte et Historiographe là exposé en autres termes.

La vie est vn flambeau, vn peu d'air qui s'en sert
La fait fondre et couler, la souffle, et la tient.
L'vn iusques au bout de la mesche elle tire,
Et outre le milieu à l'autre elle ne luit.

Ceste vie est vn arbre, et les fruits sont les hommes
L'vn tombe de soy-mesme et l'autre est abbatu;
Il se despouille en fin des fueilles et des pommes,
Auec le mesme temps qui l'en a reuestu.

La vie que tu vois n'est qu'vne comedie
Où l'un fait le Cesar et l'autre l'arlequin;
Mais la mort la finit tousiours en comedie
Et ne distingue point l'empereur du faquin

L'homme n'est pas heureux pour long temps viure au monde:
La quantité des iours n'apporte pas plus d'heur.
La grandeur ne fait pas vne sphere plus ronde,
Et le cercle petit n'a pas moins de rondeur.

Ou premiers ou derniers à tous la piste est faicte,
Ou tost ou tard il faut qu'on se rende à ce port,
Qui commande la charge ordonne la retraite;
La loy qui fait la vie, a faict aussi la Mort.

Quand Auguste Cesar froissa les vases de cristal que Polemius, Gentilhomme Romain, auoit fait mettre sur vn buffet par son commandement, il n'eut esgard ny aux plus beaux, ny aux plus recens, ains d'vne mesme houssine les brisa tous esgalement et en mesme temps. Ainsi la mort frappe à l'aueugle, et comme dict le mesme Lyrique,

Æquo pede pulsat pauperum tabernas,
Regumque turres.

Aussi tost un grand roy, qu'vn berger elle emporte,
Les hommes en mourant n'ont qu'vne qualité.
L'entrée et le depart sont tous de mesme sorte :
La pompe et le seiour font l'inegalité.

Ceste vie aux eschets proprement se rapporte,
Autant de place y tient le pion que le roy.
L'vn saute, l'autre court, l'vn surprend, l'autre emporte;
Les noms sont distingués, et tout n'est que du bois.

Vn autre dit qu'en presence de la mort,

Les palais ne sont que cabannes
Les sceptres sont des sarbatannes,
Et tout le monde vne prison.

Et partant salutaire est le conseil de ne s'asseurer ny sur la ieunesse, ny sur la santé, ny sur les richesses, ny sur la beauté: ains d'estre tousiours prest. Tel cuide auoir bonnes iambes et faire long voyage qui est contraint en l'Auril de ses ans de prendre logis à l'enseigne de cette grande faux, dont

nous parlons. Aussi ne serons nous pas estimez deuant Dieu, pour auoir beaucoup vescu, mais pour auoir bien vescu. Par quoy

Dresse de tes vertus non de tes ans le compte.
Ne pense pas combien, mais comme aller tu dois;
Voy iusques à quel prix ta besongne se monte :
On iuge de la vie et de l'or par le poids.

Les actes longs ne font bonne la comedie,
Il l'a faut estimer selon qu'ils sont iouez.
Par les ans on ne doit considerer la vie,
Les actes qu'elle fait sont seulement louez.

9. L'horloge qui est en la gauche de la mort, enseigne que

Tu fais autant de pas en la mort qu'en la vie,
Tiens pour mort tous les iours que tu auras vescu.
L'aduenir n'est pas tien : au present ne te fie,
Vn instant et le temps est par la mort vaincu.

Le mesme Hieroglyphe t'admoneste que,

Quand la derniere arene acheue l'horologe,
Il faut sans reculer franchir le dernier pas,
Sans murmure et sans bruit le courageux déloge,
Et quand il faut partir on ne le chasse pas.

Seneque dit à ce mesme propos *Clepsydram non vltima gutta exhaurit, sed quicquid ante defluxit;* comme la pierre n'est cauée, ainsi la Clepsydre n'est espuisée par la derniere goute, mais par tout ce qui s'est auparauant escoulé. Voulant dire que nous ne mourons pas par le dernier souffle qui emporte l'ame, mais par les dispositions preiacentes, qui ont commencé de sapper nostre corps dés que nous fusmes conceus au ventre de nos meres. Et comme le sable de l'horologe coule tousiours sans cesse, et s'accumule au plus bas receptacle: pareillement plus nous allons, plus nous dressons d'appareil à la mort. Ainsi viure est mourir, et finir cette vie c'est laisser de mourir.

10. Qvand bien nostre vie ne seroit un flux continuel, et qu'ell' auroit les conditions que Daniel desiroit à Nabuchodonosor, et à son fils Baltazar, *vt fierent dies illorum sicut dies cœli,* que leurs iours fussent inalterables et incorruptibles, comme le sont ces nobles quint'essences que nous appellons cieux, tousiours seroit-ce peu de chose que la vie presente, puis qu'elle doit finir, au prix de l'eternité. *Rien de ce qui passe et prend fin, dit Ciceron* (*Cicer., de Senect.*), *ne doit estre estimé long.* Que sera-ce donc de ce neant qui coule d'vne telle vitesse, qu'à peine la raison le peut apperceuoir, et s'il le faut estimer parce qu'il a esté, plustost que parce qu'il est, qu'est-ce que l'enfance de l'homme, sinon vn seminaire de vices? qu'est-ce que de l'adolescence, sinon vne fournaise de passions? qu'est-ce de la maturité de l'aage, sinon vn magazin d'áuarice? qu'est-ce de la vieillesse, sinon vn amas, esgout et receptacle d'infirmitez au corps, et mauuaises habitudes en l'ame? Il est tres-vray ce que disoit Homere,

Οὐδὲν ἀκιδνότερον γαῖα τρέφει ἀνθρώποιο.

La terre ne nourrit rien de si fresle que l'homme.

Il a l'ophthalmie és yeux, la surdité aux oreilles, l'obstruction au flairer, l'equinance au gosier, la chiragre és mains, la podagre és pieds, la fiebure ectique au cœur, la phtisie aux poulmons, les epilepsies, les apoplexies, les letargies, fiebures tierces, quartes, double quartes, continuës, pestilentielles, et tant d'autres maux qui sont en plus grand nombre, sans comparaison, que les os, nerfs, muscles, veines, arteres, tendons, et que tout ce qui est de parties des nostre corps, s'il est vray que les Chirurgiens ophthalmistes ont remarqué plus de trois cents sortes de maux, qui peuuent suruenir à la seule prunelle de l'œil. C'est pourquoy quelques vns des anciens ont escrit, que la nature auoit esté marastre à l'homme, et mere aux autres animaux.

Et le Poëte,

Optima quæque dies miseris mortalibus ægris
Prima fuit, subeunt morbi tristisque senectus.

Quelque Philosophe sur ce interrogé, quelle chose seroit pour le mieux à l'homme, respondit, *aut nunquam nasci, vel statim emori,* ne point naistre, ou mourir bien-tost apres. Thales repliqua qu'aussi faisons nous.

On meurt le mesme iour que l'on commence à naistre,
On s'oblige au naufrage entrant en ce batteau.
Naistre et mourir n'est qu'un : l'estre n'est qu'vn non estre :
Et n'y a qu'un souspir de la table au tumbeau.

Sophocle dit que pour le plus, la vie de l'homme est vne Ephimere, petit animal qui naist aupres du Bosphore Cimmerien : sa ieunesse est au matin, son adolescence sur le midy, sa maturité sur le vespre, sa vieillesse au soleil couchant, sa mort suit le defaut du iour. Τὸ δὲ βρότειον σπέρμ' ἐφήμερα φρονεῖ καὶ πιστὸν οὐδὲν μᾶλλον ἢ καπνοῦ σκιά. Et Pindare preallegué encore plus à propos, τί δὲ τις, τί δὲ οὔτις, σκιᾶς ὄναρ ἄνθρωπος? Quelque autre, πομφόλυξ ἄνθρωπος, c'est à dire,

La vie est vn esclair, vne fable un mensonge,
Le souffle d'vn enfant, une peinture en l'eau,
Le songe d'vn qui veille, et l'ombre encor d'un songe
Qui de vaines vapeurs luy brouillent le cerueau.

11. Pour mediter plus attentiuement ces veritez, S. Hierosme (*S. Hieron., l. II cont. Iouinian.*) remarque que Platon sortit de la ville d'Athenes, alla demeurer en vne maison champestre, se tint au pied d'vne montagne, lieu qui estoit et humide et sujet aux terretrembles; interrogé pourquoy il incommodoit ainsi sa santé, et se mettoit en danger afin d'auoir, respondit-il, continuellement la mort deuant mes yeux. S. Iean, surnommé l'aumosnier, Patriarche d'Alexandrie poussé d'vn motif plus releué que la vertu morale de Platon, se feit bastir vn sepulchre, commandant par expres au masson de ne le point acheuer, et en mesme temps chargea l'vn de ses domestiques de luy venir dire chasque iour *quand vous plaist qu'on paracheue vostre sepulture,* et c'estoit pour s'exciter incessamment à la remembrance de la mort, qui comme le scorpion escaché sur sa picqure, sert d'antidote à soy-mesme.

12. Pline au liure vingt-deuxiesme de l'histoire naturelle, chapitre second, rapporte que plusieurs sont en cette opinion, que pour se garder de la dent et picqure des

animaux les plus courageux, il suffit de se frotter de la graisse du Lyon. L'amour de Iesvs-Christ ioinct (comme il est impossible qu'il en soit separé) auec l'embonpoinct de sa conscience, est vn Alexipharmaque encore plus asseuré contre la poincte de tous les dards, voire les plus acerez de la mort. Sainct Paul le tesmoigne, quand non seulement il ne redoute point la mort, mais la souhaite disant, *cupio dissolui et esse cum Christo :* ie desire la dissolution de ce corps, pour estre avec Iesvs-Christ. Quand l'Empereur Valens, enuoya menacer sainct Basile le Grand, de la perte de ses biens et de la vie mesme. Ce grand personnage, lumiere de l'Orient, respondit à Modestus qui luy portoit la parole au nom de l'Empereur, ce que l'Apostre dit vn iour, *mihi viuere Christus est et mori lucrum : Iesvs-Christ m'est gain à vivre et à mourir* (*Phil.*, I, 21), voulant dire, Iesus est ma vie, et mourir pour luy m'est aduantage : si l'Empereur m'oste les biens, ils ne sont pas miens, c'est le patrimoine du Crucifix et le doüaire de son Eglise : s'il me fait mourir, il me deliurera du plus grand ennemy que i'aye, qui est mon corps, comme s'il eust dit, ce qu'on attribuë au Philosophe Anacharsis,

Les tourments de ce corps, ne sont que des vergettes,
Pour oster la poussiere au plis de la vertu,
Et rendre de l'esprit les passions plus nettes,
L'air se purge tant plus que le vent l'a battu.

Et de nostre temps vne sage plume faisant allusion au σωμα σῆμα des Grecs a dit elegamment,

Ce que tu vois de l'homme n'est pas l'homme :
C'est la prison, où il est enserré,
C'est le sepulchre, où il est enterré,
Le lict branlant, où il dort un court somme.

Il s'esueille quand il entre en la iouissance de la felicité, et en la paisible possession de son mieux aymé.

13. L'enorme statuë du soleil faitte par Lysippus, de soixante et dix coudées de hauteur, et de telles dimensions en grosseur, qu'apres sa cheute, six hommes à peine en pouuoient embrasser le poulce, et neufcens chameaux furent chargez du debris : ce Colosse n'effrayoit nullement les habitans du pays, et apportoit un effray et admiration tres-grande à ceux qui n'en auoient accoustumé la veuë ; qui est le Hieroglyphe de la mort, laquelle nous experimentons tous les iours estre espouuantable à ceux qui ne sont habituez à la mediter, et ne faire aucune peur à ceux qui la contemplent ; en quoy elle tient de la nature du basilic, lequel infecte à mort du seul iect de ses yeux, ceux qu'il regarde deuant qu'estre regardé ; et à l'opposite ne peut nuire à ceux qui le preuiennent de veue. Leçon que S. Macaire l'Alexandrin auoit si bien apprinse, au rapport de Ruffin, en la vie des Peres, qu'il n'auoit aucun sentiment de crainte, ny de la mort, ny de son bisayeul le Diable. Si bien qu'vn soir, au milieu des deserts estant surpris de la nuict, il prit son logis dans vn sepulchre, où il souppa à souhait de la meditation de la mort et y coucha : et qui plus est les demons bruyants toute la nuict, et faisans craqueter d'vne effroyable maniere les ossements des morts, qui la estoient gisans, ne le sçeurent onques faire remuer de sa place ; le valeureux champion de Iesvs-Christ demeurant victorieux de trois espouuantables hostes, le diable, la mort, et la nuict. Palladius aussi en la vie des Peres, raconte comme Philoromus prestre Galatien, habita six ans dans les monumens des morts, sans crainte aucune ou apprehension. Où au contraire nous voyons tous les iours des personnes peu duites à cette meditation, lesquelles tremblent, blemissent, sortent hors d'haleine dés qu'ils oyent le nom de la mort, ne plus ne moins, que si c'estoit vn coup de tonnerre ; et apprehendent mesme d'ouir parler du Paradis, de peur qu'on n'y entremesle quelque mention de la mort, qui en doit estre la premiere porte. Et en punition aussi de leur lascheté, de tant plus qu'ils sentent la vieillesse et les approches de cette implacable Bellone, dautant sont ils plus impuissans à la soustenir. *O mors quam amara est memoria tua, pacem habenti in substantia sua*, dit l'Ecclesiastique, *ô mort, combien est amere la souuenance qu'à de toy celuy qui vit paisiblement en ses biens.* (*Eccl.*, XLI, 1). Cela vient de ce que aueuglez de la prosperité, et de l'ardente affection qu'ils ont aux choses de la terre, la seule ombre d'en estre priuez leur fait peur. Ah ! s'ils se cognoissoient comme exiles, et for-bannis de leur vraye patrie ; s'ils sçauoient les hazards qu'ils courent en la mer orageuse du monde : s'ils preuoyoient la grandeur de la recompense qui les attend : s'ils entendoient la valeur de l'heritage qui les regarde, et quel grand bien c'est que de mourir en la grace de Dieu : les heures du delay leur sembleroient des iours ; les iours, des sepmaines ; les sepmaines, des mois : les mois, des années, les années des siecles.

Il tarde au pelerin d'acheuer son voyage,
Le marinier voudroit n'estre plus sur les eaux,
Tout ouvrier s'esiouit au bout de son ouvrage :
L'homme pleure approchant de la fin de ses maux

Le mesme auteur Gnomique continuant ses raisonnables griefs contre les iniustes plaintes des amateurs d'eux mesmes, et ennemis de la mort, adiouste :

Vne rage de dents, vne fiebvre, vne goutte,
Vn ulcere en ta iambe, une pierre en tes reins
Te contraint distiller ton ame goutte à goutte,
Et quand la mort t'en veut deliurer tu te plains ?

Quand le terme est venu tu veux payer de suite,
Tu crois gagner beaucoup en gagnant quelques mois,
Mais puisqu'il faut payer, il n'est que d'estre quicte.
La mort ne sera pas plus douce une autre fois.

Voyons les raisons qui causent cette prodigieuse fuite.

14. La cavse de toutes les frayeurs de l'ame est le peché qui l'aueugle, et la bourrele incessamment. Peché qui l'empesche de regarder le ciel sa derniere demeure, et la terre où il faut que son corps repose. Et s'il en faut chercher vne seconde source, c'est l'amour que les hommes ont et d'eux mesmes

et des biens de ce monde, amour qui peu à peu leur creuse la ceruelle et les rend doublement imprudens : en leur ostant premierement la preuoyance des choses à venir, et leur persuadant d'insister aux presentes : secondement leur faisant changer la solide gloire, à la vanité, l'or à la paille, les choses eternelles, aux caduques, le ciel, à la terre, et le paradis, à l'enfer, qui est le trafique d'vn fol et insensé. Et comme cet amour propre est la fourmilliere de toute sorte d'imperfections, il leur engendre vne vaine esperance de ce qu'ils souhaittent : s'ils sont vieux, ils se promettent de viure au moins encore vn an : s'ils sont ieunes, ils s'assurent sur le droict de leur aage : s'ils sont debiles, ils se comparent à d'autres attaints de mesmes indispositions qui auront vescu long temps : s'ils sont forts, il leur semble que la mort est trop foible pour les attaquer : s'ils sont malades, ils se souuiennent que plusieurs sont eschappez apres auoir esté condamnez des Medecins : s'ils sont en santé, ils ne craignent ny la mort, ny la maladie : bref ils font le plus grand amas qu'ils peuuent de fantasies, pour y fonder leur vaine esperance, et s'esloigner, du moins par opinion, le plus qu'ils peuuent de la mort. De là vient qu'ils ne la regardent que de loin, et ne sentent la vitesse du temps qui l'ameine. Et tout ainsi que les yeux du vulgaire iugent que le mouuement des cieux est tardif, à cause que leur grande distance desrobe à nos yeux la velocité de leur route : il aduient de mesme à ceux qui reiettent la veuë de la mort à grandes secousses tousiours à l'aduenir : car la voyant ainsi de loin, ils se persuadent qu'elle vient à pieds de laine, et en démarche de tortuë. Et bien qu'ils en voyent tous les iours mille et mille qui tombent à leurs pieds, et meurent devant eux, ieunes, vieux, sains, malades, riches, pauures, sçauants, ignorans, ils n'y prennent non plus de garde que les soldats qui marchent et tirent tousiours encore que leurs compagnons, en iour de bataille, soient emportez à leur droitte et à leur gauche, par le glaiue ou par le canon. Ou comme ceux qui habitent les montagnes de la Lune, ou aupres des Catadupes du Nil, lesquels sont tellement habituez au bruit, qu'ils n'aperçoivent le son espouuantable que font les eaux qui tombent des precipices. Mais comme c'est une insupportable nonchalance au soldat qui est sur le poinct d'aller au choc, de ne vouloir ouïr parler de prendre les armes. De mesme, c'est vn aueuglement intolerable d'attendre la mort d'heure à autre, et ne faire que ioüer, yurogner, et gaudir fermant les sens et le iugement à toute autre chose. Le Sainct Patriarche Iob deplorant leur condition dit aussi, qu'en *vn moment, ils descendent aux enfers*. Là ils recouurent l'ouïe et la veuë qu'ils auoient perduës en ce monde par leur stupidité et volontaire aueuglement ; là ils regretent le temps perdu et voyent l'impossibilité de le recouurer : là ils detestent leur nonchalance, pour laquelle ils sont punis : là ils maudissent leur aueuglée obstination : là auec le riche glouton de l'Euangile, ils sont sages hors de saison, qui est la sagesse des insensez, la penitence des orgueilleux, et le salaire des temporiseurs et la recompense des enfans Delendemain.

15. Iphicrates, Capitaine Athenien, menant son camp en temps de paix et entre ses amys, faisoit neantmoins faire ses tranchées et remparts, asseoir le guet, mettre le corps de garde et sentinelles, et pratiquer toutes les autres defenses, ne plus ne moins qu'au plus fort de la guerre, interrogé par l'vn de ses familiers, dequoy il auoit peur, c'est respondit-il, d'estre surpris, et qu'il ne m'aduienne de dire ie ne pensois pas. Si les Chrestiens en faisaient de mesme, il n'y auroit temps ny saison en laquelle ils ne fussent prets à receuoir la mort, soit qu'elle vint furtiuement, ou à la descouuerte. Iesus-Christ premier Capitaine qui luy a victorieusement passé sur le ventre, enseignoit souuent cette vigilance à ses apostres et Disciples, et en leurs personnes à toute la posterité qui seroit heritiere de ses instructions, *veillez*, dit-il, *et vous tenez prests, car vous ne sçauez ny l'heure, ny le iour*. Et ailleurs, *quod vni dico*, *omnibus dico, vigilate*, ce que ie dis à l'vn, ie le dis à l'autre, et à tous, *veillez* (*S. Matth.*, XXIV, 43; XXV, 13). Les Cibarites qui n'estoient esclairez d'vn tel soleil, auoient toutefois pour coustume quand ils estoient en festin, de faire aller vne teste de mort de main en main le long des tables, afin de s'admonester l'vn et l'autre à ne se laisser emporter à l'intemperance, et se souuenir que comme ils se nourrissoient de viande et de chair morte, qu'ils s'acheminoient aussi à la mort, qu'ils viuoient en mourant, et mouroient en viuant. Les Egyptiens pour mesme raison portoient en leurs processions vn vase d'or plein de terre auec le signal de la croix, qui estoit autant comme si vn herault eust crié à toute l'assemblée auec la voix et le poulmon d'vn Prophete *Terra*, *Terra*, *Terra*, *audi verbum Domini :* ou ce que tous les ans l'Eglise nous fait dire, quand on nous met la cendre sur la teste, *souuien-toy, homme, que tu es poudre et que tu retourneras en poudre*. Vne Damoiselle qui seruoit de girouëtte aux vanitez du siecle, et qui refusoit toutes les penitences que son confesseur luy proposoit, enfin accepta celle-cy, comme plus aisée que toute autre à son opinion de dire en soy-meme, autant de fois qu'elle laueroit ses mains, *cette chair sera mangée des vers*, elle n'eust pratiqué long temps cette legere penitence, qu'elle se changea entierement et deuint en peu d'heures, aussi vertueuse qu'ell' auoit esté viticuse, aussi exemplaire qu'ell' auoit esté scandaleuse. Il est donc vray que *καλὸν ἀνθρωπίνου βίου κάτοπτρον θανατός*, la mort est vn beau miroir de la vie humaine.

COLLOQVE.

Reparateur de nos iours, ô doux Iesvs, les delices du monde, puisqu'il a pleu à vostre infinie charité nous deliurer de la mort eternelle, par le moyen et les merites de la vostre temporelle : ne permettez, que par faute

de rememorer vostre mort et de penser à la nostre, nous encourions celle dont vous nous auez garantis. Helas! dequoy nous seruiroient ces larmes tant de fois respanduës, et ce sang versé iusques à sa derniere goutte, si apres une si copieuse redemption nous venions à nous perdre? S'il ne tient qu'à rememorer nostre derniere fin, nous voila resolus d'employer tous les iours quelque peu de temps à la mediter, et de iamais ne nous estendre dans nos couches, pour y passer la nuict, et y prendre nostre repos, que ce ne soit en remembrance du cercueil où nous serons colloquez, pour attendant le reueil de l'Ange, qui nous r'appellera au iour de vos dernieres assises à la resurrection generale. Mais il faut aduoüer, ô souueraine lumiere de nos ames, que ny cette pensée, ny aucune autre nous seruira, si nous ne sommes esclairez et assistez du iour de vostre grâce. Toute la Philosophie morale n'est que tenebres et apesantissement d'esprit, si vous n'y estes. Le Verbe qui vous descouure vostre essence, doit estre aussi le Verbe qui forme les notions en nos entendements, qui nous donne à cognoistre pratiquement ce que nous sommes, comme il vous donne à cognoistre à vous mesme. Il est le soleil et de vostre monde Archetype, et de ce monde visible. Sans luy nous sommes à la nuict, et aux tenebres de l'informe cahos dont il retira l'vniuers. Par luy vous auez donné la vie à toutes choses, et l'auez redonnée aux hommes. Par luy donc et pour luy nous vous supplions de nous exempter de la mort, qui seule doit estre appellée mort, et ne permettre que par le manquement de nous preparer à la temporelle, nous encourions l'eternelle. Vostre diuine prouidence a voulu que nostre nourriture, que nos vestements fussent l'emprunt des bestes, et se feissent de la despoüille des morts, afin de nous obliger à cette continuelle souuenance. Il vous pleut appeller nostre premier pere du nom d'Adam, qui vaut autant que *terre-nay*, ou *nay-de-terre*, pour imprimer en luy et en ses enfans la memoire de ce dont il estoit extraict, et la crainte de ce à quoy il s'acheminoit. Pource vous l'obligeastes à labourer la terre, à ce qu'il eust tousiours deuant les yeux le lieu de sa derniere retraitte. En mesme sens apres auoir couuert tous les animaux d'vne peau viue et naturelle, vous l'entourastes d'vne peau morte, afin qu'en tous les lieux où il se trouueroit, et en toutes les actions qu'il feroit, il eust occasion de penser à la mort qu'il s'estoit luy-mesme pourchassée. A mesme fin vous auez voulu que les plus celebres seruices qu'on ait mis sur vos autels dés le commencement du monde iusques à present, ayent esté assaisonnez de la figure et memoire de la mort, et rien ne s'y faisoit, comme le remarque vostre Apostre, sans effusion de sang. Abel vostre premier iuste, sacrifia en cette sorte dés l'entrée des siecles. En cette maniere Noë, au renouueau du monde. Moïse tout de mesme donnant vostre loy aux Hebrieux. Et nostre Sauueur vostre fils, premier et second tige de la nature humaine, vray legislateur et souuerain Pontife, n'a-il pas institué le tres-auguste sacrement et sacrifice, en remembrance de sa mort, remede de la nostre? En ce sainct et admirable banquet, ne vous a il pas pleu, qu'il y eust vne place gardée pour la souuenance des tres-passez, lesquels ayant payé leur tribut à la mort, esperent d'en faire (moyennant vostre misericorde) leur triomphe? Et toute l'action liturgique qui vous est tant agreable, et à nous si utile, n'est elle pas vn recueil de la doctrine du Phase? Et le passage de l'Ange du grand conseil, de quelle autre chose est-ce qu'il nous admoneste, sinon de celuy que nous auons à faire, de la mort du peché, à la vie de grace, et de la mort temporelle, à la vie eternelle? Nous y penserons, Seigneur, et comme animaux mondes ruminerons, ce que nous voudrions auoir fait à l'heure de nostre decez; prendrons resolution de le faire maintenant: detesterons la voix du corbeau, les delays, et procrastinations: mettrons la main à l'œuure: recompenserons le passé, recouurerons le perdu: payerons les arrerages du seruice que nous vous deuions: redoublerons le pas: irons en demarche de geants à la perfection: et vous serons fideles iusques à la mort, qui ne nous fera plus de peur, quand nous l'aurons vaincuë en surmontant le peché par Iesus-Christ vostre fils. Faites nous seulement la grace en sa consideration, qu'ayans vne fois chassé de nous le peché qui est la mort de l'ame, nous n'y retumbions iamais. O si ie pouuois estre impeccable, non par nature, car cela ne me peut conuenir, mais par grace, que ie m'estimerois heureux! Vous ne nous estimez pas par les habitudes, ains par les seules actions: mais on ne peut douter que si vn'ame estoit fondée parfaittement en grace, et vostre charité la possedoit de telle sorte, qu'il n'y eust tentation au monde pour grande qu'elle fust, qui la peust esbranler de la fidelité qui vous est deuë, et que la science *de simple intelligence*, par laquelle vous cognoissez les choses qui pourroient estre, et ne seront iamais, vous feit veoir qu'il n'y a honneur ny plaisir, ny profit au monde, qui me peust esloigner de vous, pour grand qu'il soit, ou peust estre: ô que ie m'estimerois heureux! C'est lors que vous m'aymeriez, comme chose totalement vostre, par les principes que vous auriez mis en moy, à l'instar, encore que non à l'egal de vostre glorieuse mere, laquelle pouuoit pecher par nature, et fut renduë par vous impeccable par grace. Octroyez-moi, mon charitable et tres-aymable seigneur, octroyez-moy cette grace, non tant pour ma propre perfection, que pour vostre contentement et la gloire de Dieu vostre pere. Lors ie ne craindray la mort, ny les tentations qui me crient de loin, que ie suis pour faire naufrage au port. Vne parole yssue de vostre bouche me console grandement, quand vous distes, parlant des ames que Dieu vostre Pere vous auoit données, *et nemo rapiet eas de manu mea*, aucun ne me les ostera ou rauira de la main: car ie veux esperer que ie suis de ce nombre, et partant que l'enfer aura beau susciter les geants et

vomir ses furies contre moy à l'heure de ma mort, pour me surprendre au fort des suprémes douleurs : ce sera lors que vous aurés soin de moy, comme vous l'eustes de S. Martin quand il dit à Sathan, *quid hic adstas cruenta bestia? nihil in me funestum reperies : que fais tu icy, beste meurtriere, tu ne trouueras rien en moy de funeste ou mortel.* Et si la tentation se r'enforce, vous doublerés, triplerés, decuplerés, et centuplerés le secours, et inculquerés en face aux ennemis de vostre gloire d'vne voix imperiale et victorieuse, *Pater meus quod dedit mihi maius his omnibus est. Et nemo potest rapere de manu patris mei* (*S. Jean.*, X, 28, 29), et vostre Apostre suruiendra qui dira hautement et puissamment (*Rom.*, VIII, 32, 33): *Si Deus pro nobis, quis contra nos? Qui etiam proprio filio non pepercit sed pro nobis omnibus tradidit illum, quomodo non etiam cum illo nobis omnia donauit? Quis accusabit aduersus electos Dei? Deus est qui justificat, quis est qui condemnet? Christus Iesus qui mortuus est, imo qui et resurrexit, qui est ad dexteram Dei, qui etiam interpellat pro nobis : quis ergo nos separabit à charitate Christi?* Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Luy qui n'a point espargné son propre fils, mais la liuré pour nous tous, comme ne nous eslargira-il aussi toutes ces choses avec luy? Qui intentera vne action contre les esleuz de Dieu? Dieu est celuy qui iustifie, qui est celuy qui condamnera? Iesvs-Christ est celuy qui est mort, et qui plus est, qui est ressuscité, lequel aussi est à la dextre de Dieu, et qui fait mesme requeste pour nous : qui nous separera de la dilection de Iesvs-Christ? *Hæc est spes mea reposita in sinu meo:* c'est donc, mon doux Seigneur, c'est donc ceste esperance que ie conserue et reserue en mon sein, pour le iour dangereux. I'ay apprins que l'ennemy de vostre gloire, et de nostre salut, nous assiege alors auec trois sortes de tentations, de vaine gloire, si nous auons bien vescu ; de desespoir, si nous auons mal vescu, et d'infidelité en quelque estat et condition que nous puissions estre. Et partant, ou iamais, ou à l'heure, nous auons besoin de renfort, c'est pourquoy, nous supplions tous les iours vostre tres-digne mere, ô doux Iesus, qu'elle nous soit propice maintenant et à l'heure de la mort. C'est le poinct d'où depend l'eternité, c'est le passage de la vie ou de la mort eternelle, c'est l'instant qui traine apres soy tous les siecles, l'escueil caché, où l'on peut faire debris, le port, où le naufrage est signamment à craindre. Pour vn Demon qui agite la mer tempestueuse de ceste mortelle vie, cent et mille assiegent ce haure et inuestissent ce destroict. Quelle Sylle, fut iamais si hazardeuse aux vaisseaux? Quelle Charibde iamais si dangereuse, quelle Capharre rocher fut oncques iugé si perilleux à ceux qui nauigent sur mer? O tout puissant de qui la voix est entenduë des abbois de l'onde courroucée, parlés alors, et vous faites entendre. Si la mort inopinée m'est bonne à cause des tentations extremes qui possible surmonteroient ma fragilité, faites, Seigneur, que ie meure soudainement, pourueu que ce soit en vostre grace. Mais s'il est mieux pour moy, comme c'est l'ordinaire, que ie me sente mourir : et i'aye le loisir de me preparer à comparoistre deuant vous, ne permettez, mon Dieu, que ie sois pris à l'improuiste. Il y a grande difference entre les confessions qui se font en santé, et celles qui concluent nos iours, et portent l'arbre là où il doit demeurer à iamais : nos velleités de maintenant, sont alors de fermes volontez : nos satisfactions telles quelles du iourd'huy, sont alors accompagnées de restitution en ce qui regarde l'autruy : et nos attritions deuiennent de parfaites contritions. Plaise à vostre bonté que nous le sçachions par experience, afin que si nous n'auons sçeu vous aymer et seruir en ce monde, nous le puissions faire en l'autre, non pour peu d'années et quelquesfois seulement, mais incessamment et eternellement. Ie le vous demande, mon Sauueur, par l'agonie qui vous saisit sur l'arbre de la croix, par le secours qui ne manqua iamais à la partie superieure de vostre ame, encore que l'inferieure eust esté donnée, de la part de vostre pere, à l'abandon des extremes douleurs, ie le vous requiers par la doloreuse separation de vostre esprit, apres que vous l'eustes recommandé és mains de Dieu vostre Pere, par ce baiser de paix que vous me donnastes en baissant vostre venerable chef, à l'instant que vous expirastes, par le glaiue de douleur qui outreperça la poictrine de vostre saincte mere, estant au pied de vostre croix, par son heureux depart de ce monde le iour de son assomption, par le natal triomphant de tous les martyrs, par l'heureuse entrée au ciel empirée des saincts Patriarches, Prophetes, Apostres, Docteurs, Anachoretes, Vierges, et de toutes les ames qui iouissent de vostre face, et possedent vostre gloire, par la charitable reception que vous leur auez faite quand elles partirent de cette vallée de larmes, prenez moy, mon Dieu, accueillez moy, mon Dieu, receuez moi, mon Dieu, embrassez-moi, mon Dieu; ie ne refuse les peines satisfactoires, pourueu qu'vn iour cettepauure brebis se voye sur les espaules de son benin pasteur, portée dans le bercail de predestination pour luy rendre grace et gloire immortelle, ensemblement et par indivis auec le Pere et le bienheureux Sainct Esprit.

MEDITATION DIX-SEPTIESME.

Du iugement particvlier.

I. — Baltazar, fils et successeur de Nabuchodonosor, estant au milieu d'vn festin solennel qu'il faisoit à tous les Satrapes et principaux seigneurs de ses terres, apperçeut comme la main d'vn homme qui escriuoit sur la surface de la paroy de sa sale, vis à vis du grand chandelier. Cette vision le feit blesmir, tout son corps en fremit, ses genoux battoient l'vn contre l'autre : son ame estoit combatuë et presque abbatuë de diuerses

apprehensions, et s'affligeoit sur tout de ce qu'il ne pouuoit lire ce que les doigts (qu'autre que luy n'auoient aperçeu) auoient escrit sur le mur. Il appella des Sages ou Mages qui ne le peurent entendre : Daniel ayant l'esprit de Dieu, le leut, l'interpreta, et luy dit qu'il y auoit *Mane*, *Thecel*, *Pharez*, qui signifioient, *conté*, *pesé*, *diuisé*, paroles qu'il exposa ainsi : *Mane*, Dieu a conté vostre royaume, et il est proche de sa fin ; *Thecel*, il vous a pesé en la balance, et vous a troué leger; *Pharez*, il a diuisé vostre royaume qui passera aux Medes et aux Perses, ce qui fut entierement accomply, et le Roy fut massacré la mesme nuict.

Tout cecy se pratique en l'ame à l'yssuë du corps : elle est *contée :* elle est *pesée :* elle est *diuisée. Contée,* par l'exhibition de toutes les pieces de sa vie passée, et la representation de ses pensées, paroles, œuures, et obmissions. *Pesée,* auec la balance du iugement de Dieu qui ne se mesprend iamais touchant le vice et la vertu, le demerite et le merite, le veniel et le mortel. *Diuisée,* quand elle est, separée pour l'enfer, ou sequestrée pour le purgatoire, ou envoyée en gloire. Compte, poix, et priuation qui apportent vne extreme frayeur à pair de celle de Baltazar quand on se trouue surpris sans aucune prealable preparation. Car c'est Dieu le Pere qui escrit auec la main de Dieu son fils, et les doigts du sainct Esprit, les Satrapes, les Roynes et Concubines, les vases d'or et d'argent, les bufets de prix inestimable, les domestiques, les mets exquis, les vins delicieux, les sages mesmes ne seruirent de rien à Baltazar que de surcroist de douleur, et ce qui estoit n'agueres l'apast de son orgueil et de sa sensualité, se conuertit à l'heure en peine et en tourment.

Il en prend de mesme à l'ame quand il plaist à la main inuisible de Dieu la toucher et retirer du siecle : car outre ce qu'elle ne reçoit qu'affliction des choses qu'elle quicte, elle ne peut attendre secours de nulle part du monde, parce que le temps de la misericorde est passé, et celuy de iustice est arriué. C'est lors qu'il faut entrer en compte auec Dieu, iuge inexorable, deuant lequel ne seruent de rien les fuites, tergiuersations, alibi-forains, incompetance de iuridiction, et autres excuses frustratoires. C'est lors qu'il est dit à vn chacun *Dieu ta supputé*, Dieu a calculé les iours de vostre royaume, si vous estes roy : de vostre prelature, si vous êtes prelat : de vos richesses, si vous êtes riche : de vostre mariage, si vous estes marié : de vostre profession, si vous estes religieux : de vostre administration, si vous estes financier : de vostre mestier, si vous estes artizan : de vostre vaine faineantize, si vous estes gentil-homme ; auec vne supputation si exacte qu'il ne s'y peut rien adiouster ni diminuer : car le *Thecel* de Dieu est rigoureux, et sa balance est iuste ; en l'vne des anses sont toutes les volontaires pensées, les desirs, les paroles, les œuures faites librement depuis l'vsage de raison iusques au dernier souspir; en l'autre est le poids est la marque que doiuent auoir les œuures pour estre estimées de bon aloy, et pour auoir cours et mise au royaume de Dieu. Si elles emportent le poids, elles sont allouées, et la coronne de iustice leur est reseruée : si au contraire, elles sont rebuttées, ou pour vn temps, ou à iamais : pour vn temps, quand elles sont de la nature de celles dont parle l'Apostre en la premiere aux Corinthiens chapitre troisiesme, quand il dit que l'œuure d'vn chacun sera examinée par le feu, *uniuscuiusque opus ignis probabit :* et telles œuures peuuent estre en fin raffinées et espurées : les autres sont non seulement reiettées pour tout iamais, mais aussi chastiées, et c'est ce que denote particulierement la parole *Pharez*, dont le sens est pour le regard des pescheurs quand ils meurent, que Dieu a diuisé et separé d'eux son royaume, et les a liurés és mains de leurs ennemys.

II. — Il y a quatre royaumes dont le pescheur est priué à l'heure de la mort : l'vn est hors de luy : l'autre prés de luy : le troisiesme dans luy : le quatriesme est au ciel. Le premier est ce monde visible, auquel l'homme a esté creé pour presider comme Roy sur les choses sublunaires : et en ce royaume sont compris les parens, les amys, les principautez, les dignitez, les richesses et les biens que l'homme possede, dont il est priué à l'heure de la mort. Cette penible priuation, et si cuisante separation, est representee par le miroir de patience en ces termes (*Iob*, XXVII, 19, 20, 21) : *Diues cum dormierit, nihil secum auferet : aperiet oculos suos et nihil inueniet, apprehendet eum quasi aquæ inopia, nocte opprimet eum tempestas : tollet eum ventus vrens et auferet, et velut turba rapiet eum de loco suo.* Imaginez vous (veut dire ce sainct personnage) vn homme riche et puissant, lequel s'estant logé vn soir dans vne cassine champestre auec tout son train, se seroit couché en vne chambre bien tapissée sur vn liet de parade : là où reposant d'vn profond sommeil, il se trouue inuesty d'vne brigade de voleurs, lesquels apres auoir mis tous ses seruiteurs en fuite, desrobe et pille ses richesses, le tirant hors du liet, et de la maison, le trainent au milieu des champs, le lient tout nud à un arbre : suruient vn orage d'eau accompagné de gresle et vents impetueux : il demeure exposé à la mercy des bestes, se voit sans seruiteurs, sans aucuns moyens, parmy vne si horrible tempeste. Que deuient lors cet homme n'agueres si riche et si puissant ? Quelles frayeurs et angoisses ne luy serrent le cœur ? Tout cela vous aduiendra, dit Iob, si vous vous passionez aux biens de cette vie : car pendant que vous estes en santé, la conuoitise, la volupte, et l'ambition vous sillent les yeux, ne plus ne moins que si vous n'auiez point de foy : la mort suruient qui les ouure : la iustice diuine exploicte ses arrests conformement à vos demerites, l'enfer vous engloutit, auec vn estonnement d'autant plus espouuantable, qu'il a esté moins preueu, ce que la perte des autres royaumes fait encore mieux recognoistre.

Le second royaume qui est aupres de nous, et semble estre vne partie de nous, est le corps; auquel l'ame reside et preside auec commandement absolu sur tous ses sens et puissances, lesquelles obeïssent à son empire, les vnes en qualité d'esclaues, les autres en francs bourgeois, ce qu'Aristote appelle *despotiquement*, et *politiquement*. Ce royaume se diuise à l'heure de la mort, ou plustost la mort n'est que la mesme diuision et separation de la partie terrestre d'auec la celeste, causée par la violence des maladies ou autres accidens exterieurs, et qu'est-ce qu'il aduient alors? Ce qui arriue à vn royaume, quand le Roy vient à manquer. Les vassaux qui estoient auparauant de bon accord, se diuisent, et les ennemis se iettent à la conqueste, pour continuer ses despoüilles : de mesme l'ame s'estant retirée, les parties du corps commencent à se deslier et resoudre és élements dont elles estoient composées : et ses ennemis plus cruels que les Perses et les Medes, sçauoir est, comme dit le Sage (*Eccl.*, X, 13), les serpens, les bestes, les vers déchirent son corps, font curée de ses despouilles, assouuissent leur faim enragée de sa chair, et ne la quictent, qu'il ne l'aient entierement consommée. *Ton orgueil*, disoit Esaïe (*Is.*, XIV, 11), *est deualé iusques en enfer, et ton corps a esté mis à la sepulture : la pourriture te seruira de cheuet, et tu seras couuert d'une fourmilliere de vers.* La separation de ce royaume est plus sensible que celle du premier, comme estant d'vne chose plus intime, et qu'on ayme beaucoup mieux : mais celle du troisiesme qui est dedans l'homme est encore plus horrible : car elle est de ce royaume dont nostre Seigneur a dit, *regnum Dei intra vos est, le royaume de Dieu est dans vous mesmes* (*S. Luc*, XVII, 21). Et sainct Paul escrit, qu'il consiste en *iustice, paix, et ioye au Sainct-Esprit*, comprenant sous le nom de iustice, toutes les vertus, et signamment la charité, royne des autres. Le pecheur diuise ce royaume et le pert, quand il retient la foy, et se retire de la charité : quand il croit à la guise des demons, *demones credunt et contremiscunt*, d'vne foy acquise, naturelle et humaine, et non d'vne foy infuse, surnaturelle, et diuine, ou s'il luy en demeure quelque chose, elle est neantmoins comme morte, ioincte à des actions mortiferes, et separée des bonnes œuures qui tiennent leur vie de la grace. Cette diuision faite, s'ensuit la dernière du quatriesme royaume qui est celuy des cieux, diuision qui se fait deuant le iuste iuge, de la bouche duquel l'ame est contrainte d'entendre cette effroyable sentence : *Que le meschant soit separé, de peur qu'il voye la gloire de Dieu, et puis qu'il a mal fait en la terre des saincts qu'il soit chassé de leur compagnie, qu'il ne regarde point ce qu'ils voyent, ny ne iouisse de ce qu'ils possedent* (*Is.*, XXVI, 10, *iuxta* LXX). O quel tremblement et agonie saisit l'ame qui n'a encore receu sa sentence, et en redoute le tonnerre! ô quelle furieuse rage quand ell' est irreuocablement prononcée!

III.—Pour bien entendre ce qui est du iugement particulier, il faut considerer trois choses : Le iuge, les choses qu'il iugera, et la maniere qu'il tiendra en iugeant.

Le iuge est celuy *qui constitutus est a Deo iudex viuorum et mortuorum* (*Act.*, X, 42), et qui dit de soy-mesme, *data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra* (*S. Matth.*, XXVIII, 18) : toute puissance m'a esté donnée au ciel et en terre. Et ailleurs, *dedit ei pater iudicium facere, quia filius hominis est*, le pere luy a donné puissance d'exercer iugement, en tant qu'il est fils de l'homme. Comme s'il eust dit, il est bien conuenable qu'ayant esté iugé par les hommes, il soit aussi le iuge des hommes, luy qui est le redempteur et reparateur des hommes. Et à ce que personne n'estime d'en estre excepté : l'Apostre escrit aux Corinthiens (II *Cor.*, I, 5, 10), *Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, vt referat vnusquisque propria corporis, prout gessit siue bonum siue malum.* Car il nous faut tous comparoistre deuant le siege iudical de Iesus-Christ, afin qu'vn chacun reporte en son corps, selon qu'il aura fait, ou bien ou mal.

De ce passage nous voyons aussi de quelles choses il iugera; mais plus expressement encore, l'Eclesiaste prononça ces dernieres paroles (*Eccl.*, V, 12, 14) : *Cuncta quæ fiunt adducet Deus in iudicium pro omni errato, sive bonum, siue malum.* Dieu amenera toutes choses en iugement, touchant ce qui est peché (les 70. adioustent *caché*) soit bien, soit mal. Et de peur qu'on n'estimast que cela s'entend seulement des actions, et non des paroles, la mesme bouche d'eternelle sapience, dit en S. Matthieu douziesme, *dico autem vobis quod omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die iudicij* (*S. Matth.*, XII, 36) : or ie vous dis, de toute parole oiseuse, que les hommes auront ditte, ils en rendront compte le iour du iugement. Et afin que l'on ne cuide point que cela se termine aux œuures, et aux paroles, le mesme oracle de verité l'estend encore aux pensées. *De corde enim exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria, fornicationes, furta, falsa testimonia, blasphemiæ, hæc sunt quæ coinquinant hominem* (*Matth.*, XV, 19). Car du cœur sortent les mauuaises pensées, homicides, adulteres, fornications, larcins, faux-tesmoignages, blasphemes, ce sont ces choses-là qui souillent l'homme. Le Sage les comprend toutes trois, quand il dit, *in cogitationibus impij interrogatio erit : sermonum autem illius auditio ad Deum veniet, ad correptionem iniquitatum illius*, il y aura inquisition sur les pensées du meschant, et le son de ses paroles viendra iusques à Dieu, qui chastiera ses iniquitez : et vn peu apres, *erit virtus ab altissimo qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur :* lequel fera enqueste de vostre vie, et sondera vos pensées. Et en Esaïe, *lauamini, mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis : quiescite peruerse agere* (*Isa.*, I, 16). Lauez vous, soyez mondes, ostez de deuant mes yeux la malice de vos pensées, desistez de mal faire. Et en Ieremie, *laua a*

malitia cor tuum, Ierusalem, vt salua fias, vsquequo morabuntur in te cogitationes noxiæ? Ierusalem, nettoye la malice de ton cœur, afin que tu te saunes : iusques à quand seiourneront en toy les pensées nuisibles? Et au Ps., XCIII, 11 : *Deus scit cogitationes hominum, quoniam vanæ sunt*. Dieu cognoist les pensées de l'homme, et sçait qu'elles sont vaines. Entr'autres vanitez, doit estre censée celle-cy, que souuent il estime vne action estre de iustice, laquelle neantmoins sera iugée par celuy qui a trouué à redire en ses Anges, c'est luy-mesme qui dit, *ego quoque iustitias iudicabo*. Et sainct Augustin à ce propos parlant des vertus de saincte Monique sa mère, *væ quantælibet hominum pietati, si seclusa misericordia illam discutias*. Malheur à la pieté des hommes, pour grande qu'elle soit, si vous l'examinez sans misericorde. D'où suit que le iugement de Dieu s'estendra sur les mauuaises œuures, paroles, et pensées, et encore sur les bonnes actions. Et c'est l'emphaze de la parole *Cuncta*, quand l'Eclesiaste nous annonçoit cy-deuant, disant que Dieu ameneroit tout en iugement, soit bien, soit mal.

Ce iugement se fera à l'instant de la mort, qui est l'energie de la parole, *statutum est hominibus semel mori*, μετὰ δὲ τοῦτο κρίσις, *post hoc autem iudicium* (*Héb.*, IX, 27), il est ordonné aux hommes de mourir vne fois, et *après cela* le iugement. De sorte que comme l'infusion de nos ames a esté en mesme instant auec la creation, et la creation auec l'infusion que Dieu en feit au mesme poinct et periode, auquel nos corps furent parfaitement organisez dans le ventre de nos meres : pareillement, au mesme moment que l'ame sort du corps ell' est iugée, et quand ell' est iugée elle sort : nostre ame n'a iamais esté qu'elle ne fust forme du corps ; et iamais elle ne lairra exclusiuement estre forme du mesme corps, qu'elle ne soit iugée. Le mesme instant du temps contenant deux instans de nature, en l'vn desquels elle sort ; en l'autre elle est iugée. Les Philosophes et les Theologiens nous fournissent deux exemples de cecy, quand ils enseignent, que le huictiesme degré de chaleur n'est iamais sans la forme du feu, ny la parfaite contrition sans la grace : et neantmoins ny la forme du feu, ny la grace iustifiante ne s'introduisent iamais, que le huictiesme degré de chaleur et la contrition ne soient respectiuement en leurs sujets. Il n'est donc pas question de chercher la balance de sainct Michel (1), ny la presence de Dieu plus loin que nous. Dieu est par tout : et par tout il peut exercer ses iugements. Nos Anges y assistent tousiours, et les saincts qui nous ont en singuliere protection, quelquefois, selon les faueurs qu'il plaist à Dieu nous departir. Les proces verbaux ne se font, ny en papier, ny en parchemin (2). Les aduocats n'ont que faire d'y plaider contradictoirement : en vn clein d'œil Dieu fait veoir à l'ame tout le cours de sa vie, iusques aux plus petites pensées : ce qu'elle merite ou demerite : sa grace ou disgrace, et à mesme instant donne la sentence de vie, ou de mort eternelle.

L'ame recognoist la iustice de son iuge en ce que toutes ses actions, paroles, et pensées luy sont non seulement representées, mais presentées : car tout est present deuant Dieu : et au poinct de son eternité, il n'y a rien de passé, ny d'aduenir, c'est pourquoy S. Basile dit que nous verrons vn iour les choses que nous iugeons passées, non par rapport, ou par images, ou par representations, mais en elles mesmes.

De cette coexistence du temps et des choses temporelles à l'eternité, qui n'est autre chose selon Boece, que *interminatæ vitæ tota simul et perfecta possessio :* nous apprenons plusieurs choses, qui seroient autrement tres-difficiles à comprendre : 1° que les bonnes œuures font tousiours honneur à Dieu; 2° que les meschantes le deshonorent tousiours ; 3° que tousiours il reçoit plaisir des vnes ; 4° que tousiours il est offensé, et reçoit déplaisir des autres ; 5° que quand il pardonne au pecheur, ce n'est pas qu'il ne haïsse tousiours son peché, et ne le voye tousiours en sa propre deformité ; 6° qu'il n'oublie iamais, et ne pert iamais de veuë le mal, non plus que le bien, encore qu'il traitte auec celuy qui s'est recogneu, comme s'il ne s'en souuenoit plus ; 7° qu'il est impossible à Dieu de rien oublier ; 8° qu'il luy est impossible de rien ignorer, et à nous de rien faire que Dieu ne le sçache, non seulement pource qu'il est en nous, et nous en luy ; mais aussi pource que tout existe et subsiste deuant luy en ce poinct d'eternité, qui comprend tout indiuisiblement et inseparablement ; 9° que comme les siecles coexistent à l'eternité, et l'estenduë du temps à vn poinct indiuisible, ainsi a-il esté facile à Moïse de representer la creation instantanée du monde, par diuers iours, et pluralitez d'actions ; 10 que l'eternité est le grand volume de toutes les histoires du monde : ou plustost le theatre qui presente les choses plustost qu'il ne les represente, et la pandecte qui les contient, telles quelles ont esté, sont, et seront, sans aucun changement ; 11 que ce n'est pas seulement *en eminence*, comme les metaux sont en l'or : les formes vegetantes et sensitiues en l'ame raisonnable : nos discours en la simple intelligence des Anges : les diuerses especes des ordres inferieurs, en celles des superieurs qui sont en moindre nombre : ou celle-cy en l'espece et notion de la premiere intelligence : que non seulement en cette façon, mais en realité, formalité et auec toutes leurs dependences, les choses sont et seront, existent et

(1) Saint Michel preside veritablement à la reception des ames, et assiste au iugement que Dieu en fait et c'est ce que denote la balance que les peintres luy mettent en la main.

(2) S'il y a quelque histoire receuable du transport des ames et des procés verbaux, contraire à ce qui est dit icy : ce sont cas extraordinaires, Dieu l'ayant ainsi voulu quelquefois, ou pour l'instruction des viuants ou pour quelque autre raison.

subsistent en l'eternité; 12° que l'on ne peut rien dire, rien faire, et rien penser qui ne soit tousiours present à Dieu, non seulement parce qu'il est en nous, par essence, presence, et puissance, mais aussi parce que le poinct de son eternité embrasse tout, comme il a esté dit.

De ce *tout* suit la verité de la sentence : et de cet *indivisiblement* la facilité d'en comprendre le sujet en vn instant. D'où nous deuons retirer vn grand motif pour faire le bien. De voir que ce que nous ferons, s'il est bon, c'est ce qui aura esté agreable à Dieu en la prescience de ses eternelles idées, et qui à l'aduenir (sans aduenir) l'honorera, et luy agreera à iamais et au contraire, si c'est le mal, c'est ce qui a senty mauuais, et luy a despleu eternellement, et ce qu'il regardera de trauers, haïra, et detestera, tant qu'il sera Dieu. De maniere qu'il est à nostre choix d'honorer Dieu (sa grace ne defaillant iamais) ou de le deshonorer. Il est en nostre puissance de le contenter ou mescontenter, resiouïr ou contrister : car ce que nous ferons, et ce à quoy nous nous resoudrons, c'est ce qu'il aura veu et preueu de toute eternité : encore que nous ne le ferons pas (comme il a esté medité cy-deuant) par ce qu'il la preueu, mais il l'a preueu parce que nous le ferons, et nous nous y resoudrons. De là aussi nous apprenons qu'il est tres-iuste, qu'vn eternel mescontentement donné à Dieu, soit chastié eternellement en la personne de celuy qui le donne, s'il ne se separe par vraye repentence de la coulpe, qui de soy le donne tousiours : comme à l'opposite, il est tres-conuenable que celuy-là soit eternellement heureux qui a procuré vn eternel honheur et contentement à son Dieu.

IV. — Quand nostre seigneur au vingt-et-vniesme de S. Luc (*S. Luc*, XXI, 25, 26, 27), donne les marques de son dernier aduenement, il dit, *il y aura des signes au Soleil, et en la Lune, et es estoiles : et detresse aux nations, tellement qu'on ne sçaura que deuenir sur la terre, la mer bruyant et les ondes : de sorte que les hommes seicheront* (ou seront comme rendans l'ame) *de peur et à cause de l'attente des choses qui suruiendront au monde vniuersel : car les vertus du ciel seront esbranlées, et alors on verra le Fils de l'homme venir en une nuë, auec puissance et grand gloire.* Toutes ces marques du iugement vniuersel, seront en certaine maniere au particulier d'vn chacun de nous : celles-là au grand monde, qu'ils appellent *Macrocosme :* celles-cy au petit monde, qu'ils disent *Microcosme.* Le Soleil et la Lune, sont nos yeux, nos deux astres iumeaux. Les estoiles, sont l'ouye, le flairer, le goust, l'attouchement. Les nations. sont nos parens et amys. La mer et les ondes, l'humidité radicale, la chaleur naturelle, les humeurs, premieres et secondes qualitez. Les vertus des cieux, sont le cerueau et les nerfs qui, par l'entremise de l'espine du dos en tirent leur nourriture. L'apparition du Fils de l'homme, est le iugement qu'il fait de nous à l'issuë du corps. La nuë, est le moyen qu'il tiendra pour se faire sentir à l'ame reprouuée, sans luy manifester son essence. Sa grande majesté paroistra à la predestinée, et sa puissance exploictera la sentence à l'endroict des vns et des autres. Sentence qui sera precedée par des signes qui terniront la face du Soleil, et obscurciront celle de la Lune, c'est la taye ou la toile qui s'estendra sur les yeux. Les estoiles cherront, quand l'ouye, l'odorat, le goust et les autres sens se perdront. La detresse sera parmy les nations, quand la femme, les enfans, les parens, alliez et amys seront à l'entour de la couche de detresse, pleurans et s'affligeans sur le depart de ce qu'ils ayment et leur touche de si prés. Le bruit de la mer et des ondes, est le vacarme qui sera entre le sec et l'humide, le froid et le chaud, les parties nobles et roturieres, et sur tout entre la chaleur naturelle et l'humidité radicale qui se seront espuisées et destruites l'vne l'autre. Les vertus des cieux esbranlées, sont les esprits de la vie, animaux et naturels qui defaudront aux arteres, les nerfs qui n'auront plus leur aliment de l'espine, les defluxions emanées de la calamité du cerueau qui causeront le rale mortifere ; et lors au dernier souffle des poulmons, non plus respirans, mais expirans, l'ame sera emportée, et en sortant rencontrera son iuge tenant en main les registres de sa vie, qui sera vn espece intelligible representant en vn instant les choses dittes, faites et pensées toutes telles qu'elles se faisoient, disoient et pensoient ; et en suite l'arrest irreuocable du merite ou demerite, qui sera executé à l'instant, par l'entremise des Anges bons ou mauuais. Heureuse l'Ame qui a si bien vescu, que de se trouuer alors entre les mains du meilleur de ses amis : de rencontrer celuy qu'elle a tousiours cherché : et de s'vnir à celuy, pour l'amour duquel, elle auoit retiré son affection de toutes les choses du monde!

Profits. — 1. La crainte que Dauid auoit de venir à ce iugement estoit si grande, qu'il faisoit priere à Dieu, disant (*Ps.* XLII) : *Seigneur, n'entrés pas en iugement auec vostre seruiteur : Car il n'y aura personne entre les viuans qui soit trouué iuste deuant vous.* Iob s'estonne de ce que la Majesté d'vn si grand Dieu s'abaisse iusques à le vouloir examiner et iuger, *et dignum ducis super huiuscemodi aperire oculos tuos, et adducere eum tecum in iudicium*, et en continuant, *L'homme nay de la femme, viuant peu de temps est remply de beaucoup de miseres : il sort comme vne fleur, et soudain se flestrit, et s'enfuit comme l'ombre, ne demeurant iamais en vn mesme estat. Et neantmoins l'homme estant tel, vous reputez bien chose deuë à vostre grandeur, de prendre garde à tous les pas de sa vie, et d'entrer auec luy en iugement? Qui est celuy qui peut nettoyer vne creature conceuë d'vne masse souillée, fors qu'à vous?* S. Pierre estoit en apprehension ores que tres-asseuré de sa predestination, quand il escriuoit, *à grand peine le iuste sera sauué; le pecheur et meschant, que deuiendra-il!* Et son collateral, *ie chastie mon corps, et le reduis en seruitude, de peur qu'ayant presché aux autres, ie ne sois moy-mesme reprouué ;* reprobation dont il auoit escrit ail-

leurs, *que c'est chose horrible que de tomber és mains de Dieu viuant!* comme s'il eust dit, tout autant que c'est chose douce et desirable de tomber és mains de Dieu mourant : il est amer et à craindre de tomber és mains de Dieu viuant. Alors il desployoit sa misericorde : maintenant il exerce sa iustice. Alors les playes de ses mains, et de son costé nous seruoient de retraicte : maintenant elles nous seruent de plus grande condemnation. Alors il mouroit pour sauuer les pecheurs : maintenant il est ressuscité et immortel, pour chastier immortellement tous ceux qui mourront en peché, *quod enim mortuus est peccato, mortuus est semel, quod autem viuit, viuit Deo.*

2. Cette salutaire apprehension du iugement de Dieu, deriuée des Apostres et Patriarches, s'est estenduë sur tous les saincts. Arsenius, qui auoit quicté la cour des Theodoses et des Arcades, où il estoit en qualité de precepteur des Enfans de l'Empire, s'estoit retiré dans les deserts, y auoit seruy Dieu tant d'années, et mené vne vie si pure, qu'au retour de l'oraison il ne pouuoit regarder la terre, *serrez et fermez vous mes yeux,* disoit-il, *que verrés vous icy bas de comparable à ce que nous auons apperçeu?* Ce grand sainct se trouuant au destroict de la mort, respondit à ceux qui le voyoient en esmoy, et luy disoient : Comment, pere! auez vous peur à cett'heure? et vous tremblez. *Mes enfans, cette mienne crainte n'est pas du iourd'huy, elle m'a accompagné toute ma vie.* S. Agathon, dont il est parlé si souuent, en la conference des saincts Peres, interrogé à l'heure de son trespas, pourquoy il craignoit, *Ie crains,* dit-il, *pource qu'il y a grande difference entre les iugemens de Dieu, et ceux des hommes.* S. Hilarion en mourant s'encourageoit soy-mesmes, disant, *egredere, egredere anima mea, septuaginta prope annos Deo seruiuisti et adhuc times :* sors, mon ame, sors, tu as seruy ton Dieu l'espace de soixante et dix ans, ou peu s'en faut, et encore tu redoutes. Vn certain religieux nommé Estienne (dit S. Iean Climaque) auoit grandement desiré de viure en solitude, s'estant donc exercé longues années és mortifications de la vie monastique, et apres auoir obtenu le don de larmes, d'abstinence, et de plusieurs autres vertus, par le consentement de ses superieurs (comme il est à presumer), edifia vne chambrete au pied de la montagne où Elie autrefois auoit eu la sacrée vision, dont il est parlé en l'histoire des Roys. Ce pere qui estoit d'vne conuersation si saincte, desirant de s'exercer encore auec plus de rigueur, se retira de ce lieu en vn autre, appellé Sydey, où habitoient des Anachoretes qui viuoient solitaires au desert. Or apres auoir vescu en cette maniere auec grande aspreté de vie, en ce lieu esloigné de toute humaine consolation, sur la fin de ses iours se retira de là, et reuint à sa premiere chambrete au pied du mont Oreb, lieu où il auoit laissé deux siens disciples du païs de Palestine, fort deuots et religieux, qui gardoient ladite chambrete. Apres auoir là vescu peu de iours, il tomba en une maladie de laquelle il mourut. Vn iour donc auant sa mort, il tressaillit soudain comme estonné, et les yeux ouuerts regardoit de part et d'autre à l'entour de sa couchette : et comme s'il y eust eu quelques vns deuant luy, qui luy eussent demandé certain compte ; il respondoit en la presence de ceux qui estoient là, disant aucunefois, *ie l'aduouë, il est ainsi, mais i'ai pour cela ieusné tant d'années.* D'autrefois il disoit, *non, cela n'est point, tu mens.* Vne autrefois il respondoit, *il est vray, mais i'ay ploré, et seruy à mon prochain tant de temps à cause de cela.* Vne autrefois, il disoit, *tu m'accuses auec raison, ie ne sçaurois que respondre à cela, sinon que Dieu est misericordieux.* Certes c'estoit vn spectacle horrible à voir, dit Climacus, c'estoit chose espouuentable que d'ouïr cet inuisible iugement. Ah! miserable que ie suis, que sera-il de moy? Ce grand spectateur de solitude, ne sçait quelquesfois que respondre, luy, di-ie, qui auoit esté moyne l'espace de quarante ans, qui auoit obtenu la grace de verser tant de larmes, et qui estant au desert, donnoit à manger de sa main à vn Leopard ; estant tel il partit neantmoins de cette vie auec vne telle recherche, ne nous donnant point à cognoistre quel fut son iugement, ny quelle fut sa fin, et la decision de son procés. Ce sont les paroles de ce sainct personnage, lesquelles il faut ioindre auec ce que sainct Hierosme escrit de soy-mesme à Eustochium, qui est la quarante-deuxiesme, *O quoties ego ipse in heremo constitutus, in illa vasta solitudine, quæ exusta solis ardoribus, horridum monachis præstat habitaculum, putabam me Romanis interesse delicijs, sedebam solus, quia amaritudine repletus eram : horrebant sacco membra deformia et squalida, cutis situm Aethiopicæ pellis obduxerat, quotidie lachrimæ, quotidie gemitus, et si quando repugnantem somnus imminens oppressisset, nuda humo ossa vix hærentia collidebam. Ille igitur ego, qui ob gehennæ metum tali me carcere ipse damnaueram, scorpionum tantum socius, et ferarum choris intereram puellarum, pallebant ora ieiunijs, et mens desiderio æstuabat in frigido corpore, et ante hominem suum, in carne præmortua sola libidinum incendia bulliebant.* La description que sainct Hierosme fait icy de ses tentations, de l'aspreté de sa vie, et la resistence qu'il faisoit à soy-mesme, se terminent à ce motif, *ego ob gehennæ metum tali me carcere ipse damnaueram,* la peur de la gehenne auoit fait, ce qui veut dire en substance, que la crainte du iugement de Dieu, et des peines qui suiuent eternellement le peché, luy faisoient deuorer toutes les aspretez qu'vn corps humain peut souffrir, et surmonter courageusement toutes les tentations que Sathan et la prison volontaire du desert luy pouuoient sugerer. Sainct Ambroise estoit touché de mesme sentiment, quand il escriuoit sur sainct Luc, *malheur à moy si ie ne pleure mes pechez : Malheur sur moy, si ie ne me leue à la mi-nuict, pour confesser vostre saint nom, ô Seigneur : malheur pareillement sur moy, si ie trompe et deçois mon prochain, et si ie ne dis la verite, d'autant que la cognée*

est desia mise à la racine de l'arbre. Et S. Augustin, *propter huius vtilitatem secreti, ne forte quis extollatur, Sed omnes etiam qui bene currunt timeant, dum occultum est qui perueniant* (*S. Aug., lib. de Correpl. et Grat., c.* 14). Dieu a voulu que l'aduenir nous fust incertain, afin que le secret nous seruit de contrepoix d'humilité : et que tous craignent mourir, voire mesme les bons, veu que personne ne sçait à quoy il paruiendra. Ces apprehensions ne sont point terreurs pueriles, ou paniques, ains iustes et raisonnables craintes, que toute conscience timorée doit auoir. Et si le iuste craint si fort, que deura faire le pecheur? Que deuiendra le roseau du desert, puisque le Cedre du mont-Liban tremble, et se trouue si fort angoissé? *Si in viridi hæc fiunt, in arido quid fiet?* Si cela se fait sur le vert, que sera-ce sur le sec?

3. S. Gregoire, au quatriesme de ses Morales, sur Iob, rapporte succinctement et pieusement sept raisons, de la crainte que les Saincts ont, autant et plus que les autres des iugemens de Dieu. La premiere est, parce que ils redoutent tousiours de ne se pas bien cognoistre, et qu'il n'y ait en eux quelque peché secret. La seconde, d' autant que s'il est facile auec la grace de Dieu de s'exempter de mauuaises œuures, il n'est pas si aisé de se defendre de la guerre continuelle des mauuaises pensées, lesquelles à chaque moment se presentent au cœur humain, et ils craignent d'y auoir donné quelque secret consentement, non par expresse volonté, mais comme à la desrobée. La troisiesme, à cause que de tout temps ils se sont habituez à redouter les secrets iugemens de Dieu : et ce respect croist és ames vertueuses, d'autant plus que leur diuorce d'auec le corps approche, et qu'ils se sentent voisins de la presence de leur iuge. La quatriesme, d'autant que à l'heure de la mort, les vaines pensées cessent, et la faculté imaginatiue ne trauaille plus à autre chose, d'où vient que ses efforts sont plus grands sur les obiects de la crainte. La cinquiesme, parce que ceux qui tirent à leur fin, ne songent plus qu'à eux-mesmes, et à Dieu, en la presence duquel ils sont, et mettent tout le reste en oubly, comme leur estant desormais inutile, d'où procede, que comme en viuant, toute leur plus grande apprehension estoit de faire perte des biens temporels, maintenant ell' est, de perdre les eternels. La sixiesme, encore que possible ils se souuiennent de n'auoir manqué à faire le bien qu'ils entendoient, ils ont peur que d'aduanture ils n'ayent manqué à ceux qu'ils n'entendoient, et eussent peu cognoistre, s'il n'y eust eu de leur faute. La septiesme, à cause que s'il aduient qu'ils soient interessez de quelque peché mortel : le temps de penitence venant à faillir, il n'y a plus de ressource. Ce sont les raisons de ce sainct Docteur et souuerain Pontife, ausquelles on peut adiouster que estre *damné* ou *sauué*, estre eternellement auec Dieu, ou eternellement auec les Diables, sont deux choses si grandes, que qui n'en a reuelation asseurée, il a sujet raisonnable d'estre tousiours en crainte, et beaucoup plus quand il s'approche de sa fin. Et c'est à quoy nous exhorte la parole de vie si souuent. *Beatus homo qui semper est pauidus. Nemo scit vtrum odio an amore sit dignus : timebam Dominum quasi venientes super me fluctus. Verebar omnia opera mea sciens quia non parceres delinquenti. Qui se existimat stare, videat ne cadat. Nihil mihi conscius sum : sed non in hoc iustificatus sum. Qui me iudicat Dominus est. Tu fide stas, noli altum sapere ; sed time. Cum metu et tremore vestram salutem operamini. Magis satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis* (*Prou.* XXVIII, 14; *Eccl.*, IX, 1, 2; *Iob*, XXI, 23 ; IX, 28 ; I *Cor.*, X, 12 ; I *Cor.*, IV, 4 ; *Rom.*, XI, 20 ; *Phil.*, II, 12 ; II *S. Pet.*, I, 10). Sainct Augustin l'entend et l'enseigne ainsi, au liure *de Correptione et Gratia*, disant, *qui est celuy d'entre tous les fideles : lequel pendant que nous viuons en cette mortalité, presume tant de soy, que de se vanter qu'il soit du nombre des predestinez* (*De Correpl. et Gratia, c.* 13)? Deux raisons le concluent. 1. La predestination depend de Dieu : Donc sans sa reuelation personne n'en peut estre asseuré. 2. Pour estre sauué il faut perseuerer iusques à la fin, selon la sentence de l'Oracle de verité (*S. Matth.*, X, 22). Or aucun n'a cette asseurance de perseverer iusques au bout, si celuy duquel depend le don, ne le manifeste : chacun donc doit craindre, comme aussi esperer. La crainte sans esperance est imperfection : l'esperance sans crainte est imparfaite. Le Diable espere tousiours de nous aquerir par ses tentations, et par tant il faut tousiours craindre. Dieu à l'opposite desire tousiours nostre salut, et nous appelle incessamment à soy ; il faut donc tousiours esperer iusques au dernier souspir.

4. *N'entrez en iugement auec vostre seruiteur* (*Ps.* CXLII), dit celuy qui estoit selon le cœur de Dieu. Quel compte rendront les seruiteurs du monde, si les seruiteurs de Dieu redoutent tant de venir à la discussion? *Pourquoy craindray-ie au iour mauuais*? dit-il ailleurs (*Ps.* LXXXIV), et respondant à soy-mesme, il adiouste, *iniquitas calcanei mei circumdabit me*, *l'iniquité de mon talon m'assiegera*, voulant dire que les pechez dont il ne faisoit cas pour estre petis, non plus que de la fange qu'il fouloit aux pieds, l'accuseront terriblement, au iour du iugement. Car c'est alors que le flambeau de l'ire de Dieu recherchera tous les ressorts de la conscience, et penetrera tous les contours et cabinets de nos cœurs, comme parle Sophonie (*Soph.*, I). Et si c'est dés à present que les saincts s'accusent, que sera-ce quand la lumiere qui procede de la face de Dieu les esclairera de plus prés? C'est sans nulle doute que l'ame qui est iugée, passe condamnation contre soy-mesme, aussi tost que ce qu'elle demerite luy est representé. Et c'est ce que nostre Sauueur voulut donner à entendre en la parabole de la vigne, au vingt-et-vniesme de sainct Matthieu, quand

les mesmes vignerons qui auoient commis tant d'excez, et s'estoient apropriez la vigne du père de famille, donnerent eux mesmes la sentence contr'eux, disans, *malos male perdet et vineam suam locabit alijs agricolis, il traittera mal les meschans, et accensera sa vigne à d'autres laboureurs* (*S. Matth.*, XXI, 41).

5. Il est escrit, *toute la terre craigne deuant luy, et se mouuent en sa presence tous les habitans du monde.* Et qui ne trembleroit? Et qui ne s'esmouueroit? Ne voir autre chose, sinon en haut le iuge courroucé. En bas l'enfer ouuert. A la droitte les pechez qui accusent. A la fenestre les Demons qui assistent. Au dedans la conscience qui remord. Au dehors le monde qui doit ardre et brusler. Comme la cire se fond deuant le feu : ainsi les pecheurs periront deuant Dieu (*Ps.* LXVII).

6. Si les enfans de Iacob eurent si grand frayeur, quand ils ouïrent cette parole, *ie suis Ioseph vostre frere que vous auez vendu en Egypte*, se souuenans du crime et mesfait qu'ils auoient commis contre luy : que sera-ce du pecheur, quand il orra dire, ie suis Iesus que vous auez offensé ?

Quand les Princes de Iuda virent l'espée victorieuse de Sezach Roy d'Egypte, voler parmy les carrefours de Ierusalem, ils recogneurent par la peine du chastiment present, la coulpe de la faute passée (II *Paral.*, XII). Quand Holophernes assujetit Madian, et descendit au champ de Damas bruslant les moissons, coupant les arbres, rauageant la campagne, grande fut la crainte, dit l'Escriture (*Iudith.*, II), qui tomba sur tous les habitans de la terre, mais qu'estoit-ce de tout cela, en comparaison de la confusion qui saisit vne ame quand elle doit comparoistre deuant Dieu, car si elle passe vne fois, les larmes ne valent plus rien, la penitence est inutile, les prieres n'y sont escoutées ; et les promesses pour l'aduenir n'y ont plus de lieu : les richesses, le parentage et les faueurs y valent encore moins. Car comme dit le Sage, *la cheuance ne profite de rien au iour de la vengeance. La seule iustice deliurera de mort* (*Prou.*, XI).

7. *Les gemissements de la mort, m'ont assiegée, et les douleurs de l'enfer, m'ont enuironnée* (*Ps.* CXLIV), dira lors l'ame desolée. Helas! en quel destroit m'ont reduit mes pechez! qui iamais auroit creu, que le ver rongeur soit si mordant, et ses morsures si cuisantes? Où se tenoit cachee cette sinderese qui m'angoisse si fort? Mort traitresse, pourquoy m'as tu ainsi surprise au despourueu? Chair infame, sac à vers, boëte de pourriture, estuy de tous malheurs, est-ce la longitude de iours que tu te promettois? Monde trompeur, monde pipeur, que sont deuenuës les esperances que tu me donnois? Tes dignitez, tes richesses, tes grandeurs et promesses se termineront à vn pauure drap, et à six piedz de terre. Tu iouiras des biens que ie laisse, tu les consommeras, et les pechez que i'ay commis à les mal acquerir me suiuront par tout, et seruiront de bourreau. De tes plaisirs passez rien ne me reste que la lie et les fondrilles, qui sont les regrets et les espines qui transpercent mon cœur. I'estois accort pour conuerser auec honneur parmy les hommes : i'estois attentif à mes affaires domestiques : i'auois vn soin extréme de la santé et beauté de mon corps, et i'en auois si peu de mon salut! Ah! pauure ame, que ferons nous? ah! que deuiendrons nous! à qui nous en prendrons nous! seruons du moins de miroir aux autres, et qu'à nostre exemple et dommage ils apprennent à se mieux disposer pour ce dernier passage. O s'ils voyoient ce que nous voyons, s'ils sçauoient ce que nous experimentons, s'ils sentoient ce que nous sentons, parleroient-ils comme ils parlent, viuroient-ils comme ils viuent, feroient-ils ce qu'ils font? Nous mesmes serions nous, ce que nous auons esté, si c'estoit à refaire? O comme il est vray, que

Celuy qui veut aymer le monde,
Entre dans une mer profonde,
D'où à peine il eschappera ;
Et plus il pressera son voyage,
Et plus cruel sera l'orage,
Qui loin du port l'escartera

Ce monde est vne image vaine,
Vn songe, vne idole incertaine,
Vn masque de fard tout couuert :
Qui le sert n'a pour recompence,
Qu'une trop lasche repentence,
Et tout malheur pour son dessert.

O monde immonde et plain d'ordure
D'horreur et de malauanture,
Sans loy, sans foy, sans roy, sans Dieu,
Vn cartel de defy t'apporte,
Pour le planter dessus ta porte,
Du moins en te disant adieu.

8. Quand Ester apperceut la splendeur d'Assuere (*Ester*, XIV), elle tomba en pamoison. Lors que l'Ange dit à l'vn et à l'autre Tobie, pere et fils, *ie suis Raphaël l'vn des sept anges qui presentent les prieres des saincts et assistent deuant la face de Dieu* (*Tob.*, XII, 16), l'estonnement les saisit, et tomberent tous deux la face en terre. Quand en la troisiesme année de Cyrus Roy de Perse, la parole secrete fut reuelée à Daniel, il dit de soy au chap. dixiesme. *Moy Daniel veis seul la vision, et les hommes qui estoient auec moy, ne la veirent point : mais grande frayeur tumba sur eux, et ils s'enfuirent pour se cacher : et ne demeura point de force en moy, ma face fut changée iusques à estre tout defait, et ne me resta aucune vigueur.* Que sera-ce quand le Roy des Anges viendra à l'ame, non pour luy descouurir choses estrangeres, mais pour luy manifester l'estat de sa conscience : non pour luy predire la desolation des monarchies de la terre, mais pour luy dire ce qu'elle doit deuenir? Si ceux qui vinrent pour le prendre au iardin des oliues oyans cette parole, *ce suis-je, c'est moy*, tomberent à l'enuers, que fera le pecheur quand il orra cette voix : c'est moy que tu as mesprisé, c'est moy que tu as offensé, c'est moy dont tu as foulé le sang aux pieds, c'est moy ton createur, ton redempteur, ton conseruateur que tu as captiué sous tes iniquitez, *seruire me fecisti in iniquitatibus tuis.* Ie respectois ton franc-ar-

[o]itre, ie ne te voulois pas forcer, ie te laissois en la main de ton conseil, i'auois mis deuant toy l'eau et le feu, le bien et le mal, la vie et la mort, afin que tu estendisses ton bras à ce que tu voudrois : et tu as preferé vn plaisir brutal, le songe d'vn mensonge (tels estoient tes pretenduz honneurs), vn gain passager, le visage emprunté d'vne gorge ouuerte, le ressentiment d'vne legere offense, l'assouuissement de ta cholere, vn traict de gueule, vn dez, vne charte, vn esteuf, à moy ton Dieu, et ton Roy. Ie conseruois la langue auec laquelle tu me blasphemois. Ie maintetenois le cœur auec lequel tu conuoitois. Ie soustenois la main auec laquelle tu frappois. Ie nourrissois le corps auec lequel tu pechois. I'estois en l'ame que tu rendois le siege de Sathan. En ma presence tu en chassois ma grace pour introduire le peché, ton ennemy et le mien. Ie t'auois entouré de biens et d'honneurs : de tout cela tu faisois armes offensiues contre moy. Ie t'auois choisi pour estre le sujet de mes benedictions : tu l'as voulu estre de maledictions. Ie taschois de te rendre instrument propre à la gloire de mon pere : tu t'es rendu l'organe de toute impieté. Mes Anges campoient à l'entour de toy, par mon ordonnance, et pour ton seruice : Perfide tu tes rendu à ceux contre lesquels ils te seruoient de corps de garde. Mes Saincts tes freres aisnez t'estoient tous fauorables ; cette incomparable vierge qui est ma mere par nature, desiroit d'estre la tienne par adoption et par grace, et tu n'as fait non plus d'estat de toutes ces aydes, honneurs et faueurs, que si toutes ces choses n'eussent rien esté, ou qu'elles fussent indignes de toy : va donc arriere, va, et sois confiné pour iamais à la conciergerie des insensez, lieu conuenable et à ta folie, et à ton ingratitude. O que c'est peu de chose ce que nous disons, ou méditons, au prix des autres reproches qui sont faites de la part de Dieu à l'ame qui déloge, laquelle aduoüant la verité de ce que luy est dit, y adiouste encore du sien comme suit!

9. Puis qu'ainsi est, et que pour viure long temps, on n'euite pas le iugement de Dieu : ains on accumule les causes de condemnation, pourquoy miserable desirois-ie tant et tant de seiourner sur terre? Tant plus chetifue i'y ay vescu, plus i'ay peché, et d'autant que ma vie a esté plus longue, plus grand a esté le nombre de mes offenses. Qui est celuy, vray Dieu! qui puisse dire combien de maux i'ay fait, et combien de biens i'ay laissé à faire, durant le cours de ma miserable vie. Ie suis entrée en ce lieu d'exil et de pelerinage, auec douleur : i'y ay vescu en trauail : et voicy que i'en parts auec crainte. S'il falloit aymer vne demeure, ne falloit-il pas que ce fust celle où se trouue la vie sans mort, la ieunesse sans vieillesse, la ioye sans tristesse, la santé sans maladie, la beauté sans deformité, la paix sans discorde, la prosperité sans aduersité, et la lumiere sans tenebres? Ie la cherchois sur terre, et elle ne se trouue que sur les cieux. Mais puis que i'aymois tant à viure beaucoup, que ne faisois-ie en sorte que ie vescusse tousiours? Chose prodigieuse! desirer tant la longue vie, et mespriser l'eternelle : prendre tant de peine pour viure long temps, et se soucier si peu, de viure immortellement! Ah! que celuy est bon courrier, lequel en peu de temps fait beaucoup de chemin, et celuy-là bon marchand, lequel en peu d'espace gagne grandement, maudit soit aucontraire, selon le dire de l'Escriture (*Esaïe*, LXV), l'enfant de cent ans, qui a tousiours vescu au monde, comme i'ay fait, et rien vescu à Dieu. Le Psalmiste auoit bien predit de mes semblables, qu'ils ne paruiendront à la moitié de leurs iours (*Psal.*, LIV, 24) : car encores que nous ayons vescu assez d'années, hors les heures du sommeil qui en ont emporté la moitié, ou peu s'en faut, tout le surplus a esté employé à mal faire, ou à mal parler, ou à mal penser. Saül fut Roy vingt ans, et la mesme Escriture dit (1 *Reg.*, XIII), qu'il n'en regna que deux, pource que les dix-huict suiuans, furent mal employez. Pauure que ie suis, combien en auray-ie donc vescu? deux ans? vn an? demy-an? certes à peine vn mois, vne sepmaine, vn iour, O Dieu tout sage et tout puissant, n'entrez en iugement auec moy! et pourquoy le feriez vous auec la poussiere, qui est emportée du vent? Il faut ouir Iob à ce propos.

10. *Pourquoy, Seigneur, cachez-vous vostre face de moy, et me traitez comme ennemy? Pourquoy voulez vous demonstrer la grandeur de vostre puissance contre vne feüille, qui se meut à tout vent, persecutant vne paille legere? Pourquoy escriuez vous en vos livres à l'encontre de moy les peines tres-ameres desquelles vous me deuez chastier; et pour quoy me voulez vous consommer à cause des pechez de ma ieunesse? Vous auez mis mes pieds dedans le cep : reprenant mes apetits auec la loy de vos commandemens, et auez regardé, auec grande attention tous les sentiers de ma vie : considerant iusques à la trace de mes pas : de moy dy-ie qui suis vne chose pleine de pourriture, laquelle s'en va se consommant de soy-mesme au dedans, et qui suis comme vn accoustrement qui est gasté par la teigne.*

11. Il favt reïterer icy le dire de la bienheureuse Mere Terese, de laquelle Dieu s'est seruy pour fonder l'ordre des religieuses Carmelites, que le meilleur antidote que l'on puisse excogiter contre la mort, et l'apprehension du iugement, est que nous aymions Iesus-Christ de tout nostre cœur, conformant pendant que nous auons le temps, nos volontez à la sienne. Car c'est vne chose tres-douce et pleine de consolation, de rencontrer celuy que l'on a desiré : de tomber és mains de son mieux aymé : et d'avoir pour iuge, son frere, son pere, et son espoux.

COLLOQVE.

Ceux qui vous mescognoissent Seigneur, se seruent de vostre bonté, et pour pecher plus librement, et pour disputer contre vous, quand on leur parle de vostre seuere iugement; ils vont disans à leurs semblables, pensez-vous que Dieu y regarde de si prés?

Il est si bon, si misericordieux, si clement, que c'est luy faire tort que d'entrer en ces ombrages. Son fils est mort pour nous, il a payé nos debtes, et s'est rendu plege pour nous à son pere, à quoy faire donc entrer en ces frayeurs, n'est-ce point faire tort à sa passion, douter de sa bonté, et mesestimer le prix de nostre redemption? Pourquoy auroit-il laissé son corps tres pretieux au diuin et tres auguste mystere de l'Eucharistie : pourquoy institué tant de sacrements, pourquoy declaré les heritiers de son mesme pere, et ses legitimes coheritiers, s'il nous vouloit debouter de sa gloire? Les Saincts sont nos protecteurs, ses Anges nos gardiens, sa saincte Mere nostre aduocate, luy mesme nostre mediateur, et nous nous perdrions auec ces aydes? C'est ainsi, mon doux Seigneur, c'est ainsi que l'on argumente contre vous, et que nous nous seruons de vous mesme, contre vous mesme. Si vous estiez moins bon, et que vous n'eussiez point esté si liberal enuers nous, nous n'aurions tant d'asseurance à mal faire, tant d'inuentions à flatter nostre sensualité, tant d'eloquence à prescher vostre seule misericorde. Ah! que c'est vous cognoistre tres-mal, que ne vous recognoistre également bon et iuste! Ah! que c'est vous deseruir cruellement, et en traistre, que d'exalter vostre misericorde, pour donner un fauorable suiet à la sensualité de continuer ses ordures et à nos peruerses habitudes de croistre en leur misere! Arriere tels advocats, fy de tels predicants et preuaricateurs. Vous estes bon, il est vray, ains la mesme bonté, et comme tel vous avez fait pour nous tout ce qu'ils alleguent et encore plus. Mais il est vray aussi que vous estes iuste et la mesme iustice, et consequemment (si dire se peut) Ambidextre, aussi grand en l'vne de ses perfections qu'en l'autre. Et de mesme en est-il de vostre sapience, providence, et de toutes les attributions de vostre diuinité. D'où s'ensuit que comme nous deuons aymer vostre bonté, nous deuons craindre vostre iustice, exalter vostre puissance, admirer vostre sapience, adorer vostre providence. Le premier fera que nous espererons : le second, que nous ne presumerons : le troisiesme, que nous vous seruirons : le quatriesme, que nous vous escouterons : le cinquiesme, que nous vous suiurons. Vous seriez, mon grand Dieu, vne idole et non ce que vous estes, si vous n'estiez infiny en toutes ces choses, si vos perfections ne vous estoient essentielles : si la misericorde, la iustice, la sagesse, la puissance et la prouidence en vous, n'estoient identifiées auec vostre propre substance. Vous ne seriez encore ce que vous estes, si vous estiez vn Dieu muable et dissemblable à vous-mesme. D'où ceux qui pechent par presomption contre vostre sainct Esprit, deuroient inferer que vous auez autant de raisons pour exploicter vostre iustice, que pour desployer vostre sagesse, et employer les thresors de vos misericordes, que vous ne pouuez manquer à vous mesme, non plus en l'vn qu'en l'autre, et consequemment que comme tout sage vous ne forcerés iamais nostre franc-arbitre, afin de nous maintenir la liberté que vous nous aués donnee, et continuerés d'agir selon vostre coustume : auec les Agens libres, librement : auec les determinez, necessairement : auec les accidentaires, contingemment. Comme tout-bon, vous ne manquerés iamais de nous offrir vostre grace, accompagnée de toutes les faueurs prealleguées, et desquelles il vous faudroit plustost remercier que les vous obiecter. Comme toutiuste vous ne faudrés iamais de chastier rigoureusement ceux qui auront abusé de vos graces, s'ils perseverent en leurs impietez jusqu'à l'extremité. Et faut qu'il soit ainsi, tant pource que vous le faites (qui est vne puissante raison) que pour ce qu'il conuient que le mespris d'vne maiesté si haute que la vostre, soit puny à l'egal de l'iniure, laquelle estant infinie, infiny en doit estre le supplice. Nous sommes si peu endurans, ains si sensibles aux torts que l'on nous fait. Les tribunaux de iustice, fourmillent de procés, on vient sur le pré (qui sert de proye aux enfers) pour la moindre parole; et les mortelles iniures que vous receuez de nous, seront comptées pour neant? Et l'on dira que vous estes trop seuere? Et l'on argumentera contre vous? O mon Dieu, que vous estes admirable, et tres-aymable en toutes choses. Vous aymera qui voudra (qui ne le doit vouloir?) pour les effects de vostre misericorde : en mon particulier i'ay pour maintenant ma deuotion à vous aymer pour ceux de vostre iustice, non tant pource que vous chastiez tousiours au deça du demerite, qui est l'vn des traits de vostre bonté, comme pource que vous faites d'vne part ce qu'il faut faire : et de l'autre donnez à cognoistre que vous estes le trois-fois sainct, et tres-parfaict, qui ne peut endurer le peché : le tres-iuste qui ordonne la peine selon la coulpe, et qui proportionne l'vn à l'autre en poids, nombre et mesure. Vous ne seriez pas la mesme bonté, ni consequemment infiniment aymable, si vous n'estiez la mesme perfection : et vous ne seriez pas la mesme perfection, si vous n'estiez incompatible auec le peché; inexorable et implacable auec celuy qui meurt attaint d'iniquité mortelle.

Les peres parmy nous ne laissent d'aymer leurs enfans, encore qu'ils soient imparfaits, ains disent par forme de prouerbe, qu'il faut aymer ses amis auec leurs imperfections : font ainsi, et disent ainsi, pource qu'eux mesmes sont imparfaicts; et la passion les aueugle de telle sorte pour l'ordinaire, que entre eux il n'y a point de laides amours, ils ne voyent, n'y n'aperçoiuent les manquements de leurs familiers amis, pource qu'ils ne les ayment pas pour la seule vertu, et pourueu qu'ils trouuent en eux ce qu'ils y cherchent, plaisir, honneur, ou profit, il ne leur chaut du reste; or, qui dira que cela soit aymer? trop bien est-ce aymer soy-mesme, son contentement, son aduancement, son propre bien, mais non celuy d'autruy, en sa personne. Ioinct que quand leur affection seroit fondée sur la seule vertu, ce ne seroit pas encore sur la totale perfection,

ains seulement sur vne partie auec laquelle nostre cœur aura plus de rapport, et le rencontre de cette partie, espuise nostre affection comme chose finie, la nourrit, et luy suffit. Il n'en est pas ainsi, et ne peut estre de mesme en vous qui estes tres-parfait. Car premierement vous n'aymez que ce qui est aymable en soy, et non pour aucun vostre interest. Secondement, parce que vostre amour est accompagné de verité, et non iamais d'apparence et fausse supposition. Troisiesmement, vous aymez sans passion et aueuglement, de sorte que l'amour ne vous sille les yeux, et demeurez tousiours libre à recognoistre les defectuositez de la chose, que vous honorez de vostre bien-veillance. Quatriesmement, comme la bonté vous porte à en aymer le bien, le surplus de vos perfections vous oblige d'en haïr le mal quand il s'y trouue adioinct. En cinquiesme lieu, vous n'aymez le mesme bien en vos creatures, sinon suiuant sa realité, naturelle ou surnaturelle estenduë. Et enfin vostre charité qui est infinie, ne peut estre espuisée par aucune perfection crée, quand ce seroit l'incomparable mesme de Iesvs-Christ vostre cher fils et mon Sauueur, en tant que creature, et n'y a que le sainct Esprit, vostre commun amour qui l'emporte par le mutuel et reciproque regard de vos personnes en la diuinité. D'où vient que vous estes tousiours libre en ce qui est hors de vous mesmes : vous aymez ce qu'il faut aymer, et iusques où il faut, haïssez ce qu'il faut haïr, et comme il le faut, chastiez ce qu'il faut chastier, ne plus ne moins qu'il se doit selon la droicte iustice. N'est-il donc pas ainsi que vous estes grandement aymable ; mesme quand vous examinez, iugez et chastiez? Que le ciel et la terre vous loüent : que les Anges et les hommes vous ayment : que les predestinez et les reprouuez vous adorent : et que le profond des abysmes auec toute la machine ronde tremble deuant vostre face, et se prosterne deuant vos imperscrutables, et iustes iugemens. Les ames détenuës au sequestre de vostre iustice, que nous appellons Purgatoire, cognoissans ces veritez, demeurent contentes dans les flammes au milieu de leurs douleurs, ne veulent et ne peuuent vouloir que ce que vous voulez, encore qu'il leur cuise, d'autant qu'elles sçauent qu'il n'y a rien de plus iuste, de plus sainct et de plus raisonnable que ce que vous faites, et elles ne vous ayment plus pour elles mesmes, mais pour vous mesmes, c'est pourquoy elles ne se peuuent separer de cette conformité.

I'en feray donc de mesme, ô mon tres-debonnaire et pitoyable pere, ie vous aymeray soit que vous me pardonniez, ou vous me chastiez : ie vous seruiray, ie vous adoreray, ou comme suiect de vostre misericorde, ou comme obiect de vostre iustice. Ie vous requiers seulement d'vne chose, et ce pour l'amour de vous mesmes, que vous en exceptiez l'eternité si ie dois estre chastié, et que si ie dois endurer, que ce soit en vous honorant par mes peines, et sans vous offencer. Cela sera, pourueu que ie ne meure point en estat de peché mortel, et que ie sois en vostre grace quand il vous plairra m'appeller de ce monde. Grace que ie vous demande par tous les merites de vostre cher enfant ; par toutes les prieres de sa tres-saincte mere, par l'entremise de toute la celeste Hierusalem, par les vœux et prieres de l'Eglise, par les souhaits de nos anges tutelaires, par tous les sacrifices qui vous sont offerts en l'estenduë de la terre. De cette grace depend la gloire que ie vous dois rendre et en purgatoire et sur les cieux. Et dautant que ceux qui frequentent les sacremens ont vn grand aduantage sur le commun, euitent plus facilement le peché mortel, s'en font plustost quictes s'ils y tombent, se maintiennent plus long temps et plus aisément en vostre dilection : c'est pourquoy, mon Dieu et mon pere, ie vous supplie de me donner cette deuotion : afin que m'approchant de vous vne fois le mois, durant la quinzaine qui precedera la communion, et la quinzaine qui la suiura, ie me conserue en vostre grace : et si cela ne suffit, que ie me confesse ou tous les huict, ou tous les quinze iours du moins, iusques à ce que de la vie purgatiue passant à l'illuminatiue, et de celle-cy à l'vnitiue, ie le fasse aussi souuent que vos plus reseruées inspirations et le conseil de mes peres spirituels me le persuaderont. La mort alors ne me fera aucune peur : et bien que vostre iugement soit encore plus à craindre, si est-ce qu'il ne m'espouuantera plus comme il auoit accoustumé, ny ne m'ostera le repos interieur, d'autant que l'esprit d'adoption en adoucira l'apprehension, et fera que sans vanité d'esprit ny presomption, ie prendray toute confiance en vostre charitable bonté, et que ie m'assureray plus de vostre misericorde, que ie ne ferois de ma propre innocence quand ie serois aussi pur qu'vn Ange, et aussi ardent en charité qu'vn Cherubin ou Seraphin, et diray auec le Roi Prophete qui estoit selon vostre cœur, *quia melior est misericordia tua super vitas, idcirco labia mea laudabunt te.* Mes leures vous beniront d'autant que vostre misericorde, en laquelle i'espere, m'est plus asseurée que ne seroient vn million de vies, pour accompaignées qu'elles fussent de iustice et de sainctеté. C'est donc sur quoy ie me appuyeray et reposeray desormais, et sur le fauorable secours de la Royne des Anges, mere de misericorde pour nous, et vostre digne mere par nature ; sçachant bien que comme la plus interessée en mon salut apres vous et pour l'amour de vous, elle ne s'oubliera de la priere que ie lui en fais tous les iours auec l'Eglise vostre espouse. Ie sçay aussi que le precepteur de ma vie, mon inuisible Pedagogue, ne m'abandonnera au besoin, et qu'il disposera tellement les affaires, que ou ie seray en vostre grace quand la mort frappera à ma porte, ou que son heure sera differée iusques à ce que ie me sois recogneu. C'est pour vray le comble de vos bienfaits et ce qui couronne l'œuure : œuure de vos mains, œuure de vostre clemence, œuure qui aura prins de vous son commencement, son progrez et sa fin ; œuure de laquelle vous

serez loué, beny et honoré à iamais en l'immortalité des siecles.

MEDITATION DIX-HVITIESME.

Dv Purgatoire.

I. — Comme les Babyloniens creuerent les yeux à Sedechias, et les Philistins à Samson: ainsi Sathan poche les yeux de l'ame, afin de la plonger dans les tenebres d'erreur, et empescher qu'elle n'apperçoiue ou la beauté des vertuz, ou la laideur du vice. Et comme ainsi soit, qu'il a esté larron de la gloire de Dieu, et meurtrier des ames dès le commencement, il ne se contente pas de nous exposer au peril de damnation eternelle, par ses tentations durant nostre vie, qu'encores apres la mort, il fait ce qu'il peut pour empescher que les ames victorieuses et sur lesquelles il n'a plus de pouuoir, ne soient secouruës par la charité des viuants : et pour cet effet, trauaille incessamment à effacer la creance du Purgatoire, nous aueugler là dessus, et faire de telle sorte qu'ayant perdu de veuë ce lieu de sequestre, il ne nous chaille plus des ames decedées. Ce fut du temps de l'heresiarque Aérius, il y a pres de treize cens ans, qu'il commença de sursemer cette yuraye parmy le bon grain de la pieté et charité Chrestienne; maudite semence qu'il a renouuelée en cet esgout des siecles, auec vn signalé surcroist de malice et d'astuce : de malice, en ce qu'il ne s'est contenté d'impugner la priere pour les morts, ce qu'il faisoit par la bouche et plume d'Aërius, mais encore a fait nier tout à fait, le lieu du purgatoire ; d'astuce, en ce que ç'a esté sous trois pretextes fort specieux; l'vn, en exaltant fort haut la misericorde de Dieu : l'autre, en raualant fort bas les œuures et actions des hommes : le troisiesme, en attribuant toutes choses aux merites et satisfactions de Iesus-Christ. Sur le premier, qui est la confiance en la bonté de Dieu, il a basty la presomption de sa misericorde, sur l'abaissement des actions humaines, il a fondé l'aneantissement des bonnes œuures : et sur les merites et satisfactions du fils de Dieu, le mespris des œuures penales et la mescreance du Purgatoire : dogmatisant que quand la coulpe est remise, la peine l'est aussi, et consequemment qu'à l'yssue du corps, l'ame va droit en gloire, ou au lieu des peines eternelles : et d'abondant que c'est faire tort à l'expiation et purgation operée par le sang tres-precieux de l'agneau sans macule, que de parler d'autre purgatoire. Ce que i'ay donc à considerer en ce premier poinct est la ruse, le dol et la fraude de nostre commun ennemy.

II. — A l'opposite, ie dois rememorer ce qui a esté dit en la meditation des indulgences, et touché n'aguerres en la precedente, c'est à sçauoir que Dieu est parfait et infiny en toutes choses, et que comme il lairra d'estre Dieu, quand il lairra d'estre bon ; pareillement il lairra d'estre Dieu, quand il lairra d'estre iuste. Comme bon et misericordieux il remet la coulpe au pecheur penitent, et luy change la peine qui seroit eternelle en temporelle : et comme sainct et iuste, il exige ladite peine en ce siecle, ou en l'autre, ce que nous disons Purgatoire sur terre, ou Purgatoire sous terre. Et de cette retention de peine apres la remission des coulpes, l'escriture rend si manifeste preuue, qu'il n'y a moyen de la reuoquer en doute.

Le premier pecheur et premier penitent eut pardon de ses fautes si nous croyons à Salomon (*Sap.*, X, 1) : *Hæc illum qui primus formatus est a Deo, etc., eduxit a delicto suo*, et neantmoins la terre ne laisse tous les iours de produire espines et chardons : la femme deliure auec angoisse : l'homme gagne sa vie à la sueur de sa face : nous auons l'entendement offusqué d'ignorance : la volonté peruertie par malice : la partie inferieure assiegée d'infirmité : les guerres, famines, contagions, et autres miseres sans nombre, qui antidatent incessamment l'arrest de mort prononcé contre nous à cause du peché. Le baptesme mesme, par lequel toute coulpe est effacée, empesche-il que nous ne ressentions les funestes effets de la susdite sentence? Tant il est vray que *la mort est le salaire du peché* (*Rom.*, VI, 23).

Dieu pardonna au peuple l'idolatrie du veau d'or, à l'instante priere de Moïse, mais il remit au i[illegible]r de la vengeance, la peine que m[illegible]itoit un si execrable peché. Moïse fut aymé de Dieu, et luy parloit face à face : et neantmoins pour le peché commis aux eaux de contradiction, il n'entra iamais en la terre promise. Quand Dauid eut recogneu son peché, Nathan l'asseura qu'il luy estoit pardonné, et toutesfois selon la menace et prediction du mesme prophete, la rebellion, le glaiue, le scandale de sa maison, et la mort mesme de l'enfant suiuirent son peché. Le Prophete Anonyme au troisiesme des Rois, mourut en peine de sa desobeissance, et son corps fut gardé miraculeusement par le mesme Lyon qui l'auoit occis, en signe de ce qu'il estoit mort amy de Dieu. Et c'est ce que disoit Iesus, fils de Syrahc, *du peché pardonné ne sois hors de soucy* (*Eccl.*, I, 5. 5.

Ce presupposé, s'il aduient que l'homme qui est receu en grace, vienne à mourir deuant que d'auoir satisfait à son Dieu, ne faut-il pas qu'il y ait vn endroit où les satisfactions de Iesus-Christ luy soient appliquées? ce que ne pouuant auoir lieu en enfer, où les desesperez n'ont aucune communication auec le corps mystique du fils de Dieu, et où les malheureux damnez payent incessamment, et n'acquittent iamais leurs immortelles debtes, ne faut-il pas par necessité le rapporter au purgatoire?

L'autre illusion prealleguée est, en ce que l'esprit d'erreur persuade aux ames foibles et idiotes, que la doctrine du purgatoire repugne à l'expiation et purgation que nous deuons attribuer au sang de Iesvs-Christ, et les beffle si bien sur ce sujet, qu'elles ne s'apperçoiuent pas, que si le purgatoire y repugne, aussi fait le baptesme, attendu que baptiser et purger, signifient nettoyer; l'vn par feu, l'autre par eau, elemens en cecy semblablement dissemblables, auxquels Origene et S. Ambroise ont rapporté le dire du Psalmiste, *nous auons passé par l'eau et le*

feu, et tu nous as introduit au lieu de rafraichissement (*Orig.*, *hom.* 25, *in c.* XXXIII *Num.*; *S. Ambr.*, *in Psal.* XXXVI, *et serm.* 3, *in Ps.* CXVIII). Il faut donc remarquer pour vne bonne fois, que toute l'efficace du baptesme et du purgatoire, touchant la peine et la coulpe, depend, et prend sa source du sang, des merites, et de la satisfaction de Iesvs-Christ. Satisfaction qui nous est appliquée par le moyen de la foy, de la charité, et de l'obeissance aux diuins commandemens. Parquoy, comme la passion, effusion de sang, et les merites du fils de Dieu ne servent de rien au pecheur pour la remission des coulpes, s'il n'en a condigne repentence ; semblablement les satisfactions du Fils de Dieu ne luy sont appliquées, s'il ne fait de son costé quelque satisfaction à la diuine iustice. *Si nous souffrons avec lui*, dit l'Apostre (*Rom.*, VI, 8), *nous serons glorifiez avec luy.* C'est grand cas que ceux-là mesmes qui ne peuuent ouïr parler du purgatoire, aduoüent neantmoins à toute heure que Dieu afflige son Eglise, à cause des pechez qui regnent parmy les Chrestiens, sans s'apperceuoir qu'ils recognoissent sur terre le purgatoire, qu'ils ne veulent recognoistre sous terre. Ils se tiennent estre en la grace de Dieu, et disent toutesfois, que sa diuine maiesté les chastie à cause de leurs iniquitez : et qu'est-cela, sinon croire la retention de la peine apres la remission de la coulpe ? N'est-ce pas aduoüer qu'il y a quelque satisfaction residuë, à laquelle nous sommes hypothequez en ce monde, ou en l'autre, afin de satisfaire à la diuine iustice ? N'est-ce pas aussi recognoistre les perfections de nostre grand Dieu, qui est bon et iuste tout ensemble, bon en pardonnant la coulpe, iuste en reseruant la peine, et la changeant d'eternelle en temporelle ? Et pour conclusion, tout ainsi que c'est hautement exalter les merites du fils de Dieu, quand nous disons, qu'en vertu desdits merites nous pouuons meriter, lors que nous sommes en sa grace, et agissons conformement à sa diuine volonté. Pareillement c'est grandement exalter les satisfactions de Iesvs-Christ, quand nous disons qu'en vertu des mesmes satisfactions, nous pouuons satisfaire à la diuine iustice, lors que nous souffrons en estat de grace, et conformement à sa saincte volonté.

III. — Les Docteurs Catholiques, citent grand nombre de passages extraits de l'escriture et approuuez par les Peres, qui sont grandement considerables : les vns sont de l'ancien Testament, les autres du nouueau. Entre ceux-la est le passage du second des Machabées chapit. 12, où il est escrit que Iudas enuoya douze mille dragmes dargent en Hierusalem, pour les ames de ceux qui estoient decedez en la bataille : *iugeant comme il faut de la resurrection : car s'il n'eust eu esperance à la resvrrection de ceux qui estoient decedez, pour neant et en vain, eut il fait prier pour les morts. Mais d'autant qu'il sçauoit et consideroit, que ceux qui meurent en pieté, ne perdent point leur salaire, il feit presenter pour eux des sacrifices.* Et concluant, ce qui est non seulement de l'histoire, mais aussi de la doctrine, il adiouste, *sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, vt a peccatis soluantur :* c'est donc chose sainte et salutaire de prier pour les morts afin qu'ils soient deliurez de leurs pechez. Ces paroles estant si claires, et peremptoires, on n'y peut respondre, sinon en niant l'autorité du liure, mais on ne peut, et on ne le doit faire. Premierement, pource que la mesme Eglise qui nous oblige de croire aux quatre Euangelistes, nous oblige aussi de croire à cette escriture. Et qui s'emancipera de l'vn, le pourra aussi faire de l'autre. Secondement, le troisiesme Concile de Carthage, qui se tint, il y a plus de treize cens ans, et auquel Sainct Augustin assista, met les deux liures des Machabées entre les Canoniques. Tiercement le mesme sainct Augustin, au liure du soin qu'il faut auoir des morts, escrit ainsi : *Nous lisons au liure des Machabées, que le sacrifice fut offert pour les trepassez : mais encore qu'és anciennes escritures on ne le trouuast pas, l'autorité de toute l'Eglise le monstre clairement, en ce que la priere pour les trespassez a son lieu entre les oraisons que le prestre fait à l'autel.* Et au dix-huictiesme de la Cité de Dieu, chapitre trente-sixiesme, il dit ces mots, *encore que le Canon des Iuifs ne reçoiue pas le liure des Machabées pour authentique, l'Eglise Catholique ce neantmoins le reçoit.* Ils ne furent inserez sur le Canon des Iuifs, au retour de la captiuité de Babylone pour deux raisons : l'vne à cause qu'ils n'estoient encore escrits, et reduits en volume, non plus que l'Eclesiastique, les liures d'Esdras et la Sapience ; l'autre, pource que le nombre des liures Canoniques que l'on meit dans l'Arche, fut dressé suivant le nombre des lettres Hebraïques, et n'en y eut alors que vingt-deux : et depuis on ne feit point de nouuelle nomenclature, que nous appellons Canon.

Mais quand ainsi seroit, que les Machabées ne fussent liures authentiques, du moins les faudroit-il receuoir comme veritables, à pair de Plutarque et Tite Liue ; ce qu'estant, il est donc vray de verité humaine, que dés ce temps là, on prioit Dieu pour les morts. A cette mesme fin tendent les ieusnes des anciens, apres que quelqu'vn estoit decedé, dit le venerable Bede en ses expositions allegoriques sur Samüel. Dauid ieusna apres la mort de Ionathas, au second des Roys, chapitre premier : et au troisiesme, apres celle d'Abner, il s'abstint iusques à soleil couchant, et versa des larmes sur son sepulchre. Actions qui se doiuent attribuer à la pieté et religion, plustost qu'à la douleur. Et quand Tobie le pere, apres auoir recommandé à son fils l'honneur qu'il deuoit rendre à sa mere, et le soin des pauures, luy dit, *Panem tuum et vinum super sepulturam iusti constitue ; et noli ex eo manducare et bibere cum peccatoribus* (*Tob.*, IV), parle-il possible comme les Payens, qui cuidoient que les ames des trespassez eussent besoin de repeuë, ou plustost des aumosnes qu'il luy conseilloit de faire, pour soulager les morts ? Ainsi l'en-

tend et l'expose sainct Iean Chrysostome (*S. Chrys., hom. 32, in S. Matth.*), et à cela mesme reuient l'vsage des offrandes, qui se font en pain et en vin.

Sainct Augustin exposant le Pseaume trente-septiesme, et en particulier ces paroles, *ne me reprenez point, Seigneur, en vostre fureur, et ne me corrigez point en vostre cholere*, dit: *Sic in hac vita Domine me purga, et talem redde, cui iam emendatorio igne non sit opus;* et au vingtiesme de la Cité de Dieu chapitre quinziesme, il applique au purgatoire les paroles d'Esaïe, *Purgabit Dominus sordes filiarum Sion, et sanguinem emundabit in spiritu iudicij et spiritu combustionis* (*Isa.*, VII). S. Hierosme sur la fin des visions d'Esaïe escrit, que de son temps chacun auoit en bouche, pour preuue du purgatoire, ces paroles du Prophete Michée, *toy qui es mon ennemie ne t'esiouis point sur moy, pour ce que tu me vois tombée: ie me releueray quand ie seray assise en tenebres: le seigneur Dieu est ma lumiere; ie porteray l'ire du Seigneur, pour ce que i'ay peché contre luy, iusques à ce qu'il iuge ma faute, et qu'il face mon iugement, et il me conduira en lumiere, et ie verray sa iustice.*

Le passage de Zacharie au chapitre neufuiesme, confirme le mesme, quand il dit, tu as tiré tes prisonniers par le sang du testament hors du lac, auquel il n'y a point d'eau; surquoy l'on fonde vn puissant argument, par vn entier denombrement de parties. Ou par cette fosse sans eau, est entendu le monde où nous sommes, et cela ne se peut dire, veu que les fontaines materielles saillissent abondamment sur terre, et quant aux spirituelles, le torrent des graces de Dieu ne nous defaut iamais. Ou par cette fosse, nous entendons la captiuité de Babylone: mais le texte y repugne: car le Prophete parle de l'efficace du sang de la nouuelle alliance; comme s'il le voyoit desia espandu: d'abondant la captiuite de Babylone auoit desia pris fin; ioint aussi que par ce lac sans eau, on ne peut entendre Babylone qui estoit arrosée par l'Euphrate, l'vn des plus fameux fleuues d'Orient, et où le peuple detenu en seruitude, receuoit les consolations qui luy estoient enuoyées de Dieu par le Prophete Daniel, et autres seruiteurs de sa diuine majesté. Ou par cette fosse on interprete l'enfer des damnez, et cette glose seroit de risée, attendu l'eternité des supplices, dont la foy ne nous permet pas de douter. Ou il faut attribuer ce passage aux limbes des Peres, et cela aussi ne conuient pas, veu qu'en ce lieu il y auoit quelque eau spirituelle de consolation, qui fut demandée et vainement desirée par le riche glouton. Ou nous auons recours à la gueritte et sentinelle que Caluin à basty és cieux, pour les ames qui attendent la venuë du Redempteur, et cela est impropre: si on ne veut dire que le ciel soit vne fosse, et nier les eaux de consolation, que Dieu y communique à ses Saincts. Reste donc à inferer par consequence necessaire, et conclure que Zacharie parle du Purgatoire.

IV. — Il est raisonnable d'estendre encore cette meditation sur les textes du nouueau Testament, veu l'esbranlement que l'heresie a causé en cette matiere, es ames de plusieurs.

L'Apostre escriuant aux Corinthiens (I *Cor.* III, 13), prononce cette sentence, *l'œuvre d'vn chacun sera examinée par le feu; vniuscuiusque opus ignis probabit.* Origene, S. Ambroise, S. Augustin et S. Gregoire l'entendent du Purgatoire (*Orig., ho.* 6, *in Exod. et* 14 *in Leuit., S. Ambr., in c.* III *Epist.* I *ad Cor., Aug., in Psal.* XXXVII), et sainct Hierosme l'a cité en ce sens sur le IV d'Amos. A quoy il faut ioindre le passage qui est en la mesme Epistre, au chapitre quinziesme, où l'Apostre conclud la resurrection des corps et l'immortalite de l'ame, par les prieres et penitences qu'on faisoit pour les morts, *pourquoy est-ce*, dit-il (I *Cor.*, XV, 29), *qu'ils se baptisent pour les morts, si les morts ne ressuscitent point?* Paroles qui ne peuuent estre entenduës du baptesme sacramental, tant pour ce que sainct Paul en reprime l'abus, que pour ce que l'on ne peut estre baptizé pour vn autre: et partant se doiuent rapporter au baptesme de penitence et d'affliction: duquel parloit le Sauueur du monde, quand il traictoit de sa passion, et des peines qu'il deuoit endurer, les appelant son baptesme. Le sens de l'Apostre est donc, comme s'il eut dit: à quel propos ieunent, prient, et pleurent les hommes? Pourquoy donnent-ils des aumosnes, et font offrir des sacrifices à Dieu pour les morts, s'il n'y a point de resurrection?

Le troisiesme passage du nouueau Testament, est au cinquiesme de sainct Matthieu, et au douziesme de S. Luc. *Esto consentiens aduersario tuo cito dum es in via, ne forte tradat te aduersarius iudici, iudex tortori, et mittaris in carcerem: Amen dico tibi, non exies inde, donec reddas nouissimum quadrantem. Accorde toy le plustost que tu pourras auec ton aduersaire, pendant que tu es en chemin: de peur qu'il ne te mette en la main du iuge, et le iuge, en celle de l'executeur de iustice, ie te dis en verité, tu n'en sortiras que tu n'ayes payé iusques à la derniere pitte.* Ce payement ne peut auoir lieu en enfer, où l'on ne peut essuyer aucune debte: reste qu'il s'entende du purgatoire, et en ce sens le rapportent S. Cyprien, Origene, S. Ambroise, S. Hierosme, et S. Bernard (*S. Cypr., l.* IV, *epist.* 2; *Orig., ho.* 35 *in S. Lucam; S. Ambr., in* XII *S. Lucæ; S. Hieron., in* V *S. Matth.; S. Bern., in obitu Gumberti*).

La quatriesme preuue du nouueau Testament, se prend du second des Actes (*Act.*, II, 24), où il est escrit, *quem suscitauit Dominus a mortuis, solutis doloribus inferni, iuxta quod impossibile erat eum teneri ab illis: lequel Dieu a ressuscité, ayant deslié les douleurs de l'enfer, suiuant l'impossibilité qu'il y auoit d'en estre detenu.* S. Augustin en plusieurs endroits cottez en marge, entend par le mot *d'enfer*, le lieu bas que nous appellons purgatoire (*S. Aug., epist.* 79, *ad Euodium. lib.* XII *in Gen., c.* 33); et la raison en est pertinente et claire: car il ne se peut en-

tendre de l'enfer des damnez, d'où il n'y a point de redemption ; or il parle icy de relaxation, *solutis inferni doloribus*. Il ne peut aussi estre entendu du sein d'Abraham, où il n'y auoit que repos et point de douleur : ny aussi du sepulchre, qui ne traine aucune douleur auec soy, ny encore de la croix, qui ne peut estre appellée enfer, si on ne veut que le ciel signifie la terre, et la fange le ciel. C'est donc d'vn lieu de peines, d'où Iesus-Christ retira les ames qui estoient en grace.

Le cinquiesme est, aux Philippiens chapitre second, *vt in nomine Iesu omne genu flectatur cœlestium terrestrium et infernorum : que tout genouil flechisse au nom de Iesus-Christ, tant és choses qui sont au ciel, et sur terre, que sous terre et en ce monde mesme.*

Le sixiesme est en l'Apocalypse au chapitre cinquiesme, où nous lisons qu'vn Ange descendit du ciel pour trouuer entre les hommes vn qui fust digne d'ouurir le liure à sept seaux, qui est le liure de predestination, et il chercha pour cet effet vne creature, qui fust de tel merite sur les cieux, sur terre et sous terre, puis adiouste, *et nemo inuentus est neque in cœlo, neque in terra, neque subtus terram.* D'où l'on tire cette demonstration : Pour neant l'Ange cherchoit vn homme de telle excellence et dignité sous terre, s'il n'y auoit que des damnez. Or il le cherche neantmoins és parties sous-terriennes, là donc il y a des amis de Dieu : ce ne peut estre en enfer, ny maintenant aux limbes. Reste donc que ce soit en purgatoire. L'auctorité des Conciles et des Peres doit entrer en consideration, comme ainsi soit qu'elle rend tesmoignage de la foy vniuerselle, qui a tousiours les trois marques infaillibles, que sainct Vincent de Lerins declare si dignement, *quod vbique, quod ab omnibus, quod semper*, c'est à dire, que la foy Orthodoxe se recognoist, quand ces trois choses concurrent : *ce que par tout ; ce que de tous; ce que tousiours.* Faisons voir cela en cette meditation, et le profit n'en sera pas petit.

Profits. — 1. Il y a peu d'articles controuersez en ce miserable siecle, sur lesquels on puisse apporter plus de preuues, tirées de l'antiquité Grecque et Latine, que celuy du purgatoire. Car tout premierement l'auctorité de l'Eglise vniuerselle y est manifeste, en ce qu'elle a condamné Aërius, il y a plus de treize cens ans.

Aërius, dit sainct Augustin au liure des heresies, *in Arrianorum hæresim lapsus fertur propria quoque dogmata addidisse nonnulla, dicens, orare vel offerre pro mortuis oblationem non oportere* (*S August., lib. de Hæres., hær.* 53). Secondement la liturgie de Hierusalem attribuée à saint Iaques : celle de Rome laissée par sainct Pierre : celle d'Alexandrie par sainct Marc : celle d'Ethiophie par sainct Matthieu : celle de Milan par sainct Ambroise : celle de Cappadoce et de Syrie par sainct Basile : celle de Constantinople par sainct André, et sainct Jean Chrysostome : celle dont se seruent les Mozarabes dressée par Leander de Seuille : bref, toutes les liturgies Grecques, et celles des Armeniens, sans exception, en font mention, et ont les collectes reïterées à l'egal des Messes ordinaires que nous célébrons auiourd'hui. Troisiesmement, Theodoret, escriuant sur la premiere aux Corinthiens, se rend comme respondant de tous les Orthodoxes de sa nation, en ces termes : *τοῦτο τὸ πῦρ πιστεύομεν ἐν ᾧ καταρίζονται αἱ ψυχαὶ, ὡς χρυσίον ἐν τῷ χωνευτηρίῳ*, c'est à dire, nous croyons qu'il y a vn feu, dans lequel les ames sont purgées, comme l'or en la fournaise. Sainct Gregoire de Nazianze en l'oraison appellée *in sancta limina*, dit qu'il y a vn baptesme de feu en l'autre vie, de bien plus longue et plus aspre durée que celuy de la presente. Sainct Basile escrit le mesme au liure du sainct Esprit, chapitre quinziesme, et sainct Hierosme les suit à la piste, quand il expose les paroles de sainct Iean Baptiste, inserées au troisiesme de sainct Matthieu, *vn autre viendra qui vous baptisera au sainct Esprit et en feu*, il dit que le feu en cet endroit signifie, ou le sainct Esprit qui fut donné en forme de langues de de feu, le iour de Pentecoste : ou bien le baptesme ordinaire de l'eau ; ou celuy du feu qui nous doit purger en l'autre monde, duquel parle l'Apostre en la premiere aux Corinthiens chapitre troisiesme, disant, *l'œuure d'vn chacun sera esprouuée par le feu.* Oyons quelques autres Peres Latins, et voyons s'ils parlent aussi clairement que sainct Hierosme.

2. Tertvllien, au liure de l'Ame, chapitre dix-huictiesme, l'appelle *vne prison infernale de laquelle on ne sort sans auoir tout payé.* Sainct Cyprien en la seconde du quatriesme de ses Epistres, faisant allusion à ce qui est escrit en sainct Luc, douziesme, dit ainsi, *autre chose est d'attendre le pardon et lettres de grace, et autre d'arriuer et surgir incontinent au port de gloire; autre chose, ne sortir de la prison sans auoir payé iusques à la derniere maille, et autre de receuoir incontinent le loyer de la foy et de la vertu. C'est autre chose d'estre tourmenté pour ses peches, et d'estre purgé et plongé par long espace de temps dans le feu ; et autre chose d'auoir nettoyé tous ses peches en espandant son sang pour le soustien de la foy.* Sainct Ambroise nous a laissé par escrit des oraisons funebres sur le trespas de quelques Empereurs, où nous lisons les vœuz et les prieres qu'il faisoit à Dieu pour leurs ames. Sainct Augustin a composé vn liure entier *du soin qu'il faut auoir pour les morts.* Et au neufuiesme de ses Confessions, il inuite les lecteurs à prier Dieu pour l'ame de son pere Patrice, et de sa mere Monique. Et au sermon trente-deuxiesme sur les paroles de l'Apostre : *Il ne faut point douter*, dit-il, *que les trespassez ne soient aydez par les prieres de la saincte Eglise, par le sacrifice salutaire, et par les aumosnes qui sont distribuées pour leurs ames, afin que Dieu les traite plus misericordieusement que leurs pechez n'ont merité : car c'est chose que l'Eglise vniuerselle obserue, l'ayant receuë de la tradition de ses Peres.* Et au vingtiesme de la Cite, chapitre neufuiesme. *Les ames des fideles trespassez ne sont pas separées de l'Eglise, qui est dés maintenant le royaume de Dieu, autre-*

ment on ne feroit memoire d'elles en la communion du corps de Jesvs-Christ. Le mesme enseigne ailleurs, c'est au chapitre cent et dixiesme de son Enchiridion ou Manuel, que *quand nous prions pour ceux qui nous ont deuancez, si leurs ames sont au ciel, nos prieres sont actions de graces : si elles sont en purgatoire, ce sont expiations et propitiations : si elles sont damnées, elles seruent de consolation aux viuants, et de tesmoignage à leur pieté, d'autant qu'ils s'acquitent de leur deuoir. Cum ergo sacrificia siue altaris, siue quarumcumque eleemosinarum pro baptizatis defunctis omnibus offeruntur ; pro valde bonis gratiarum actiones sunt ; pro non valde malis, propitiationes sunt : pro valde malis, etsi nulla sunt adiumenta mortuorum, qualescumque viuorum consolationes sunt.* De ces textes, outre la preuue du purgatoire, et de la priere pour les morts, on peut encore recueillir le sacrifice Cataděïtique et Cathartique, c'est à dire, d'impetration et d'expiation, contre les blasphemes des Nouateurs de ce siecle. On y peut adiouster ceux qui suiuent.

3. S. Cyrille de Hierusalem, en la cinquiesme Catechese Mystagogique, vse de ces termes, *quand nous offrons ce sacrifice, nous faisons aussi commemoration de ceux qui sont morts auparauant; estimans que c'est vn grand secours aux ames, pour lesquelles est offerte la priere de ce sainct et redoutable sacrifice, qui est exposé sur l'autel :* ces paroles de l'autographe sont grandement considerables, *μεγίστην ὄνησιν πιστεύοντες ἔσεσθαι ταῖς ψυχαῖς ὑπὲρ ὧν ἡ δέησις ἀναφέρεται τῆς ἁγίας καὶ φρικωδεστάτης προκειμένης θυσίας.* S. Iean Chrysostome au liure 6 de la Prestrise, dit, *le prestre legat pour tout le monde, est orateur et intercesseur enuers Dieu, afin qu'il soit propice aux pechez de tous les hommes, non seulement viuants, mais aussi decedez.* Et en l'homelie vingt-et-vuiesme sur les Actes, *ce n'est point le Diacre seulement qui crie* POVR CEVX QVI SONT MORTS EN IESVS-CHRIST, ET POVR CEVX QVI FONT COMMEMORATION D'EVX, *ce n'est point le Diacre qui iette cette voix ; mais le S. Esprit.* Et en l'homelie troisiesme sur l'Epistre aux Philippiens ; *ce n'est point en vain que les Apostres ont ordonné, qu'en la celebration des venerables mysteres, on feit commemoration des morts ; ils sçauoient qu'il leur en reuenoit grande vtilité : car tout le peuple estant present, esleuans les mains au ciel, et le redoutable sacrifice estant la posé, comme n'appaiseroit-on point Dieu priant pour eux ?* Le mesme, en l'homelie troisiesme sur l'Epistre aux Philippiens, et en la quarante et vniesme sur la premiere aux Corinthiens, enseigne qu'il n'est pas question de pleurs, et d'accompagner de larmes celuy qui est mort, mais qu'il doit estre aidé par voye de prieres, aumosnes et sacrifices ; et apportant l'exemple de Iob, il dit, *car si le sacrifice de Iob a purgé ses enfans, doutes tu que si nous faisons sacrifice pour ceux qui sont trespassez, il n'y ait quelque soulagement pour eux ?* S. Epiphane en l'Anachephaleose, ou recapitulation, met entre les dogmes de l'Eglise, de prier pour les morts, d'accomplir le culte diuin pour eux, en la dispensation des mysteres.

4. Les Latins en disent de mesme : Sainct Cyprien entr' autres en parle comme il s'ensuit. Les Euesques nos predecesseurs par vne religieuse consideration et prouidence salutaire, ont ordonné, que si quelque frere venant à deceder, nomme vn clerc pour tuteur ou curateur, qu'on n'offre point d'oblation pour luy, ny qu'on ne celebre point de sacrifice pour son repos : car celuy là ne merite point d'estre nommé à l'autel, ny en la priere des prestres, qui a voulu detourner les prestres et ministres de l'autel.

S. Augustin a parlé tant, et si souvent de cette matiere, qu'il n'y a presque tome de ses œuures, où il n'en soit fait mention. *Il ne faut point douter,* dit-il a Dulcidius, *que les ames des defuncts ne soient soulagées par la pieté de leurs amis viuans, lors que le sacrifice du mediateur est offert pour eux, ou qu'il se fait des aumosnes en l'Eglise* (S. *Aug., lib. de octo Quæst. ad Dulcidium*). Et au liure de l'Origine de l'ame : la foy Catholique, et la regle Ecclesiastique ne souffrent point, que l'on offre le sacrifice du corps et sang de Iesvs-Christ, pour les morts qui n'ont esté baptisez. Et au sermon 32 sur les paroles de l'Apostre, il escrit, que c'est chose que l'Eglise vniuerselle obserue, l'ayant receuë de la tradition de ses Peres. Et au sermon dix-septiesme, sur les mesmes paroles de l'Apostre, il enseigne, que quand vn homme meurt pour la cause de Dieu, on ne doit prier pour son ame, comme pour les autres, d'autant que *iniuriam facit martyri,* dit-il, *qui orat pro martyre,* celui-là fait iniure au martyr, qui prie pour le martyr, *cuius precibus nos conuenit commendari :* car c'est plustost à ses prieres qu'il conuient de nous recommander. Au vingtiesme de la Cité de Dieu, chapitre neufuiesme, il monstre que les trespassez ne sont point separez de l'Eglise, qui est dez maintenant le royaume de Dieu, d'autant que l'on fait memoire d'eux en la communion du corps de Iesvs-Christ. Au neufuiesme de ses Confessions, chapitre onziesme, recitant le trespas de sa vertueuse mere Monique, il escrit comme elle ne demanda qu'vne chose à luy et à son frere, c'est, *que vous ayez,* dit-elle, *memoire de moy, quand vous serés à l'autel.* Et au chapitre douziesme racomptant ses funerailles, et representant les prieres qui furent faites pour son ame desia passée, il dit de soy, pendant que l'on porte le corps, ie vay et viens sans mouiller l'œil, ie tiens bon tant à l'heure du sacrifice de nostre redemption, qui fut offert pour elle, que quand le corps fut porté selon la coustume à la bouche du sepulchre : et au chapitre treiziesme, *l'heure de sa mort estant proche, elle n'eut pas soucy de faire somptueusement couurir ou embaumer son corps, ny de faire releuer vn tombeau eminent, ains nous recommanda vne seule chose, sçauoir est, que nous eussions memoire d'elle à vostre autel, auquel tous les iours de sa vie elle auoit seruy, et duquel elle sçauoit estre dispensée la saincte victime qui a cancellé l'obligation qui nous*

estoit contraire : et sur la fin, il prie Dieu d'inspirer à tous ceux qui ietteront les yeux sur ses escrits, de prier à l'autel pour les ames de ses progeniteurs.

Ce que sainct Augustin a dit de sa saincte mere, qu'elle n'eust soucy de la pompe funebre, nous remet en memoire vne belle sentence qui se trouue au vingt-deuxiesme sermon qu'il a fait sur les paroles de l'Apostre, *la pompe funebre, l'assemblée des obseques, les sepultures somptueusement dressées, les monuments superbement esleuez, soulagent les viuans,* MAIS LES PRIERES DE L'EGLISE, ET LES SACRIFICES SALVTAIRES SECOVRENT LES DECEDEZ.

5. Si quelqu'vn est d'abondant desireux de cognoistre la creance commune de toute la Chrestienté sur ce mesme sujet, qu'il consulte les Conciles Oecumeniques et prouinciaux ; et il verra que le sacrifice pour les morts a esté receu de tout temps en toute l'estenduë de l'Eglise. Qu'il prenne pour l'Afrique le Concile troisiesme de Carthage, canon vingt-neufuiesme : et le quatriesme, Canon septante-neufuiesme. Pour la France celuy de Chalons, selon qu'il est rapporté au canon *Visum. de consecratione distinct. prima.* Pour l'Espagne, le premier de Bracare, canon trente-quatre et trente-neufuiesme. Pour l'Allemagne, celuy de Worms, canon dixiesme. Pour l'Italie, le quatriesme Concile sous Symmachus. Pour la Grece, le canon soixante-neufuiesme entre les chapitres des Synodes grecs, colligez par Martin Euesque de Bracare. Le Concile de Trente de recente memoire, Concile aussi legitime que celuy de Nicée, en trois endroits, continuë et confirme le mesme, sçauoir est, en la session siziesme, canon troisiesme, où Anatheme est prononcé contre ceux qui nient, que le sacrifice de la Messe soit vtile aux viuans et aux morts : et au canon trentiesme, où pareillement le S. Synode fulmine Anatheme contre ceux qui disent, que les prieres et satisfactions des viuans, sont inutiles aux trespassez. Et en la session vingt-deuxiesme, au chap. vingt-cinquiesme, où il ordonne trois choses, que le peuple soit souuent instruit en la doctrine du Purgatoire : que les abus soient ostez touchant les apparitions, superstitions, et procedures sordides de quelques prestres, et que l'on satisfasse aux obits et fondations.

6. Comme il ne faut aisément croire à toute sorte de visions et apparitions : aussi ne faut-il facilement dementir les bons autheurs, quand ils se rendent garants de la verité qu'ils descriuent. En ce rang sont sainct Augustin, au liure de *Cura pro mortuis gerenda*, où il rapporte diuerses apparitions : Sainct Gregoire au quatriesme de ses Dialogues, ch. quarantiesme, où il dit que l'ame du Diacre Pasqual ou Pasquier, apparut aux bains de Puteole, à sainct Germain Euesque de Capouë, et luy donna pour marque qu'il auroit esté deliuré de peine par ses prieres, s'il ne luy apparoissoit plus. Au mesme liure, chapitre cinquante-cinquiesme, sainct Gregoire rapporte l'histoire du religieux qui fut deliuré de peine, par la celebration de trente Messes dites a son intention. Sainct Gregoire de Tours au liure de la gloire des Confesseurs chapitre troisiesme, escrit comme la sœur de sainct Martin, nommée Vitelina, luy apparut trois fois, les deux premieres pour estre aydée et la derniere pour luy faire entendre qu'elle estoit deliurée. Entre les Epistres de S. Augustin, il s'en trouue vne au nombre de 206, où Cyrille de Hierusalem traittant des miracles de S. Hierosme faits apres sa mort, racompte comme il apparut à son disciple Eusebe, et comme trois morts ressusciterent qui firent vn ample rapport des peines que l'on endure en l'autre vie. S. Bernard a laissé par escrit en la vie de S. Malachie, son contemporain comme la sœur dudit Euesque estant decedée en Irlande, luy apparut trois fois : la premiere, vestuë de noir ; la seconde de tané ; la troisiesme de blanc, et ce aupres de l'autel, tesmoignant vne grande serenité en son visage, et comme le remerciant du secours qu'elle auoit receu de ses prieres et saincts sacrifices. Petrus Damiani en l'Epistre *ad Desiderium,* escrit que sainct Seuerin, Euesque de Coloigne, apparut quinze iours apres son trespas à vn prestre, et luy dit, qu'il auoit demeuré en purgatoire jusques à cette heure là, à cause qu'il auoit de son viuant recité l'office hors de temps : c'est à sçauoir de bon matin pour auoir plus de loisir à trauailler le long du iour aux affaires dont l'Empereur le chargeoit. Au liure cinquiesme, chapitre dixiesme de la vie de S. Bernard, il est aussi escrit, qu'vn moyne religieux passé de cette vie, se feit veoir à ce sainct Abbé, et luy demanda le secours de ses prieres. Les reuelations de saincte Brigitte, examinées par le Concile de Basle, contiennent plusieurs telles histoires : mais à peine en peut-on lire de plus memorables que celles de Furseus, et de Diectelmus, recitées par le venerable Bede, au liure troisiesme de l'histoire des Anglois, chapitre dix-neufuiesme ; et au liure cinquiesme, chapitre treiziesme.

7. Platon en deux diuers Dialogues (*Plato in Alcione et Gorgia*), enseigne qu'il y a trois sortes de personnes : les vns, dit-il, sont parfaitement bons : les autres entierement meschans : quelques autres en partie bons, et en partie meschans : les premiers trouuent lieu de repos apres leur mort : les seconds sont condamnez à des extremes peines sans remede : les derniers apres auoir esté purifiez, sont deliurez de peine, οἱ μὲν ἂν δόξωσι μέσως βεβιωκέναι πορεύονται ἐπὶ τὸν Ἀχέροντα...... τῶν δὲ ἀδικημάτων διδόντες δίκας ἀπολύονται. Ce que l'Orateur Romain fait dire à Scipion, en ce songe fameux qu'il descrit, *eorum animi qui se voluptatibus dediderunt, corporibus elapsi circum terram ipsam volutantur : nec in hunc locum nisi multis exagitati sæculis reuertuntur.* Le Poëte a dit en mesme sens :

> Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
> Supplicia exoluunt.

Et ailleurs,

> Quos ubi per varios casus, per mille figuras,
> Egit lethæo purgatos flumine.

Or bien que telles autoritez soient foibles, quand il est question de la foy : toutefois elles ne sont à mespriser, en tant qu'elles sont fondées en raison naturelle, et que toute verité vient du S. Esprit. Qui est celuy, par exemple, qui puisse nier les trois conditions d'hommes dont parle Platon ? et que le nombre des ames en partie bonnes, et en partie mauuaises ne soit grand? Que celuy des parfaits est petit, et celuy des peruers est excessif? Que Dieu regarde principalement l'intention et l'affection de celuy qui sacrifie? Qu'il exauce celuy qui prie selon son desir, quand il est raisonnable? Qu'il n'y a rien plus raisonnable que de secourir ses parens, amis, et bienfaicteurs au besoin? Que le besoin et la necessité est d'autant plus grande en l'autre vie, que les peines y sont plus cuisantes, et la iustice diuine plus seuere ?

8. Calvin, barbet des aueugles de ce siecle, au chapitre second, du quatriesme liure de ses Destructions, plustost que Institutions, escrit, qu'aucun changement de doctrine ne s'estoit fait en l'Eglise, depuis les Apostres iusques au temps de sainct Augustin, qui viuoit quatre cens ans apres nostre Seigneur. Or on a veu cy-deuant la doctrine du purgatoire, non seulement dans les œuvres de sainct Augustin, mais encore dans la plus pure antiquité, ne s'ensuit-il donc pas, qu'ell' est vne partie de la doctrine des Apostres? Doctrine que personne ne peut reietter sans temerité, ny sans tomber au crime de l'heresie, qui donc desormais niera la priere pour les morts? Qui osera dementir l'antiquité et cette grande estenduë de siecles? Qui refusera vne deuotion receuë et pratiquée en l'Eglise, par la confession mesme des ennemis de la foy, il y a plus de treize cens ans?

9. Il n'y a que quatre sortes de personnes qui soient exceptées du purgatoire : lesquelles furent signifiées par les quatre ouuertures du ciel, dont il est parlé en la saincte escriture. La premiere est en sainct Luc, troisiesme, quand nostre Seigneur fut baptisé, et les cieux furent ouuerts : pour enseigner que le ciel est ouuert aux enfans qui meurent apres le baptesme, et deuant l'vsage de raison. La seconde est au septiesme des Actes Apostoliques, quand sainct Estienne s'escria, *ie vois les cieux ouuerts*, et celle-cy est pour les martyrs, ausquels on fait iniure quand on prie pour eux, comme il a esté dit cy-deuant. La troisiesme est au quatriesme de l'Apocalypse, où en la presence de sainct Iean l'Euangeliste, *ostium cœli apertum est*, qui signifie que la charité, dont le bien aymé disciple estoit remply, est le baptesme du sainct Esprit, qui nettoye tout, purifie tout, supplée à tout. La quatriesme est au douziesme des Actes, quand sainct Pierre apperceut vn linceul qui descendoit du ciel, plain de toute sorte d'animaux, et attaché au mesme ciel par les quatre extremitez, et c'estoit le hieroglyphe des vrays penitens, quand en vertu d'vne parfaite contrition (chose rare) la coulpe est effacée auec la peine. Hors ces quatre exceptions, *quicquid transire potest per flammam, igne purgabitur*, ainsi qu'il est dit au trente-et-vniesme des Nombres, tout ce qui doit passer par les flammes, sera purgé par le feu.

10. Le lieu ordinaire et ordonné pour le purgatoire, est au dessus de l'enfer des damnez, selon la doctrine des Theologiens scholastiques, au quatriesme des sentences, dist. 50. La raison est, pour ce que le ciel empirée qui est le plus haut de tous les endroits du monde, est destiné pour les bienheureux, et par consequent celuy qui est assigné aux malheureux reprouuez, doit estre au centre de la terre, qui est l'endroit le plus esloigné de la demeure des predestinez; afin qu'ils soient esloignez, mesme par situation de place, de ceux ausquels ils se sont diametralement opposez d'effet et d'affection. Or le peché veniel est vn accessoire du mortel, et la peine mesme du mortel, renduë d'eternelle, temporelle, en est encore vne dependance, il faut donc que le lieu estably pour cet effet, soit proche des abysmes.

Ce n'est pas qu'il n'y puisse auoir d'autres endroits où les ames font satisfaction à Dieu, et se purifient au sang de l'agneau appliqué par le feu ou autres peines equipollentes. Et en ce sens, Paschal faisoit sa penitence aux bains de Puteole, *eo quod stetisset a partibus Laurentij contra Symmachum*, dit S. Gregoire au 4 des Dialogues chap. 40. En Irlande il n'y a rien de si vulgaire que le purgatoire de S. Patrice; et en la loy *Capitalium*. § *Innocentibus*. D. *de pœnis*. *Sontes ibi puniri debent, vbi crimen admiserunt*, les coulpables doiuent estre chastiez au mesme endroict, où ils commettent le crime. De là ce grand nombre d'apparitions, pour lesquelles bien discerner, il ne faut estre ny credule ny incredule. Car il est certain que les ames retournent et nous apparoissent quand il plaist à Dieu, de tous les endroits où elles peuuent estre. Nous auons veu les exemples de celles qui ont apparu reuenant du purgatoire; disons de celles qui sont bien-heureuses au ciel : de celles qui estoient aux limbes, et de celles mesmes qui sortent des enfers, et nous apparoissent, ou en leur propre chair, ou auec des corps empruntez.

11. S. Augustin au quinziesme chapitre du liure preallegué *de cura pro mortuis gerenda*, dispute de propos deliberé, contre ceux qui doutent de cette verité, et tiennent pour illusion diabolique ou phantastique, toute sorte d'apparitions, et apporte la preuue de Samuël, apparoissant à Saul, et de Moyse decedé, auec lequel se trouua Elie sur la montagne de Tabor, lors que nostre Sauueur se transfigura. Puis au chapitre suiuant, il rapporte l'apparition du sainct Confesseur Felix, qui se feit voir à ceux de Nole, lors que leur ville estoit inuestie des barbares : apparition que sainct Paulin, Euesque de la mesme ville, meit en vers.

Sainct Ambroise au sermon 90. qui est de saincte Agnes, recite comme elle se manifesta à ses parens, entourée d'vn esquadron de vierges, la face radieuse, et le corps reuestu de splendeur, ayant pres de soy vn agneau plus blanc que nege, et comme elle

leur défendit de pleurer sa condition, d'autant qu'elle estoit bien-heureuse au ciel auec celuy qu'estant sur terre, elle auoit aymé de tout son cœur . ce qu'estant diuulgué et venu à la cognoissance de Constantia, fille de Constantin le Grand, qui estoit si mal disposée de sa personne, qu'en tout son corps il n'y auoit rien d'entier, elle conceut esperance que par les prieres de cette saincte espouse de Iesus-Christ, elle pourroit recouurer sa santé. Parquoy elle se feit porter de nuict sur sa sepulture, où apres auoir prié, nonobstant qu'elle ne fust encore baptisée, s'endormant d'vn sommeil doux et suaue, saincte Agnes luy apparut, et l'exhorta de croire au fils de Dieu si elle vouloit guerir, ce qui aduint : car donnant son consentement au reueil, elle se trouua saine, et feit bastir cette Eglise tres-riche, qui se voit encore pour le iourd'huy à Rome, et porte le mesme nom de cette saincte Vierge et martyre.

Le même sainct Docteur en l'epistre premiere du septiesme liure, narre l'apparition qui luy aduint par trois fois, des bien-heureux martyrs, Geruais et Prothais, et comme en la troisiesme, il recogneut sainct Paul, par les images qu'il avoit veu de luy, et comme l'Apostre luy declara quels estoient les iouuenceaux, qu'il auoit veu par deux fois.

Sainct Gregoire de Nysse, en l'oraison qu'il a fait sur sainct Gregoire le miraculeux, chapitre 7. raconte le Dialogue de la mere de Dieu auec sainct Iean l'Euangeliste, en la présence du Taumaturge, d'où il apprint la diuine mystagogie, et deslors commença de prescher, ce que auparavant il n'auoit osé entreprendre.

Lucian qui vivoit l'an quatre cens et dix (1), recite comme le second iour de decembre, sous le dixiesme consulat d'Honorius, et le sixiesme de Theodose, à neuf heures du soir, dans la chambre du Baptistere, où estoit sa demeure, luy apparut sainct Gamaliel, en forme de vieillard, reuestu à la pontificale, et tenant vne baguette d'or en sa main, de laquelle il le toucha et l'appela de son nom par trois fois, luy enseigna où reposoit son corps, auec celuy de sainct Estienne, et luy commanda de le faire sçavoir à Iean, Euesque d'Aetie, autrement de Hierusalem, et comme Lucian ne cognoissant le personnage, il luy dit, ie suis Gamaliel qui ay nourry Paul l'Apostre, et luy ay enseigné la loy.

Constantin le Grand en l'Edict à Syluestre et à ses successeurs, declare comme les saincts Apostres Pierre et Paul, luy apparurent, et luy enseignèrent le remede pour guerir de la mezellerie corporelle et spirituelle.

Basilides dans Eusebe (*Eusebe, Hist.*, c. 4) se conuertit à la foy par l'apparition de saincte Potamiene, qu'il auoit garantie de l'insolence des soldats quand elle alloit au martyre. Sozomene au liure neufiesme, chapitre 2. rapporte la trine apparition faite à l'Emperiere Pulcheria, par le martyr Thyrsus, et quarante autres martyrs, à l'honneur desquels elle auoit fait bastir vne somptueuse Eglise. Socrate, au liure premier, chapitre 8, descrit comme la Vierge Irene fille de Spiridion, ressuscita et apparut à son pere, qui estoit allé à son sepulchre pour apprendre où elle auoit caché le depost de quelques bagues, qui luy auoient esté données en garde, et comme la vierge ayant satisfait à la demande de son pere, mourut derechef, et l'Historiographe adiouste, qu'il auoit apprins tout cecy des Cyprietes, et que d'abondant il l'auoit leu en l'histoire latine de Rufin. Theodoret, au liure cinquiesme de l'Histoire Ecclesiastique, chapitre 6, raconte deux signalées apparitions faites à l'Empereur Theodose, l'vne du diuin Miletius, Patriarche d'Antioche, qui luy presenta vne sorte d'habit doublé, dont se seruoient les gens de guerre, appelé *Læna*, et luy meit vne coronne sur la teste (*L.* V, *c.* 24); l'autre de deux hommes armez, montez sur deux coursiers blancs, qui l'encouragerent et luy commanderent de donner la bataille le lendemain, promirent qu'ils assisteroient à la bataille, et en seroient les conducteurs, ce qu'ils firent, et furent veus de toutes les trouppes marchans en teste de l'armée, le vent se changea de telle violence, qu'il repoussoit les flèches, auec vne nuë de poussiere contre les ennemis, et les meit en tel desordre, que quasi sans resistence, ils furent déconfis. Claudian, qui n'entendoit la vraye cause de ce miracle, le comprend en ces vers :

O nimium dilecte Deo, cui mittit ab antris
Æolus armatas acies, cui militat æther,
Et coniurati veniunt ad classica venti.

Euagrius (*Euagr.*, *l.* III, *c.* 8) escrit que saincte Thecle se monstra à l'Empereur Zenon, l'incitant à conduire son armée vers Constantinople, et luy promit qu'il recouureroit son Empire.

Iusques icy, ce sont apparitions et manifestations des ames qui sont au ciel, ou qui estoient en purgatoire; resteroit d'en faire voir de celles qui viennent ou des limbes ou des enfers. Mais pour celles là, la preuue est assez claire en Moyse qui apparut sur le Thabor, et par la responce d'Abraham au 16. de S. Luc; où il ne dit pas qu'il fust impossible de renuoyer le Lazare pour admonester ses frères, mais seulement qu'ils auoient Moyse et les prophetes : et par la susdite apparition de Samuel à Saül (1 *Rois*, XXVIII). A quoy on peut adiouster ce qui est escrit au second des Machabées, d'Onie le Pontife, et Ieremie le Prophete, lesquels apparurent à Iudas et luy dirent : *pren la saincte espée qui est vn don de Dieu par lequel tu destruiras les aduersaires* (II *Macch.*, XV, 12).

Quant au lieu des damnez, l'enfant de la vefue de Naïm en revint, si nous croyons à Eutymius. Et l'Histoire Romaine fait me-

(1) *De Litteris Luciani*; Gennadius, *De Viris illustribus* c. LVI et LVII; Græcus Auitus latine reddidit ; *Niceph.*, *lib* XIV, *c.* 9; *Beda*, *in Tract. in Acta Apost. et de sex Ætat. mundi.*

moire du Senateur Marcus Rufus, lequel reuint apres sa mort du temps d'Antoninus Pius, et parut au senat en habit de magistrat, tenant sa mesme place sans mot dire, l'espace de deux ans : lise sur ce qui voudra, *Collector in Antonino Pio*. S. Gregoire au liure premier des Dialogues, chapitre douziesme, escrit, que sainct Seuere remit en vie par ses prieres, vn homme tres-meschant, qui estoit porté en enfer par les demons. Hesegippus (*Hesegip.*, *l.* III, *c.* 2), dit, que S. Pierre ressuscita vn payen parent de l'Empereur Maximus au 2. sermon qu'il a fait sur saincte Agnese, et sainct Ambroise au neufiesme; represente comme elle rendit la vie au fils du Prefect qui estoit mort en peché mortel. Euodius au liure premier des miracles de sainct Estienne, escrit d'vn enfant qui n'auoit esté baptisé, et fut ressuscité par les reliques du sainct protomartyr. Merueilles qui ne repugnent point à l'irreuocable condamnation des reprouuez, d'autant que la diuine prouidence, preuoyant les occasions raisonnables de faire misericorde, suspend sa sentence, dit sainct Thomas (*S. Thom.*, *in* IV *Sent.*, *d.* 45, *q.* 2, *a.* 2; *Richardus Durandus et alij ibidem*), et neantmoins chastie telles ames, *secundum præsentem iniustitiam*, ce qui est grandement remarquable.

12. Selon aucuns, l'apparition de Samuël semble auoir quelque difficulté, à cause qu'il reuint par l'inuocation de la Pythonisse, et consequemment par l'aide des demons, lesquels n'ayans pouuoir sur l'ame du sainct Prophete, il sembleroit plus probable de croire que quelque malin esprit se seroit façonné vn corps semblable à celuy de Samuël, et fait recognoistre à Saül : mais nous auons à l'opposite, les preuues suiuantes. 1. L'escriture appelle tousiours celuy qui apparut Samuël. 2. l'Eclesiastique (*Eccl.*, 1, 45, 23) le loue d'auoir prophetisé et annoncé les choses futures apres sa mort : or quelle louange seroit ce à vn Prophete, que le diable eut prins sa figure? 3. Le malin esprit ne pouuoit preuoir et predire auec tant d'asseurance, que Saül mourroit le lendemain auec ses enfans, et que Dauid succederoit en sa place. 4. Ce n'est pas la coustume du Pere de lumiere, de permettre au Prince des tenebres, de faire illusion en la personne des saincts, le nom desquels fait trembler les enfers. 5. Sainct Augustin au liure *Du soin pour les morts*, afferme que c'estoit la vraye ame de Samuël, ne s'estant pas souuenu du tesmoignage de Iesus fils de Syrach, quand il escriuit le contraire à Simplician. 6. Tertullien au liure troisiesme de ses Carmes contre Marcion, loue Samuël d'auoir oinct et sacré le premier Roy d'Israël, et d'auoir retenu le don de Prophetie apres sa mort. 7. Iosephe au liure sixiesme des Antiquitez, chapitre quinziesme. Iustin au Dialogue auec Tryphon par de là le milieu. S. Basile en l'epistre au Medecin Eustachius, S. Ambroise sur le premier ch. de S. Luc, et S. Hierosme sur le septiesme d'Esaie le confirment. Raisons et preuues qui doiuent suffire. Voyons maintenant en quelles et combien de manieres on peut soulager les ames decedees qui sont en purgatoire.

13. Caietain enseigne qu'on le peut en quatre manieres. 1. par voye de sacrifices et sacremens. 2. d'aumosnes et autres œuures de charité. 3. de satisfactions et actions penales. 4. et d'indulgences.

Le sacrifice du corps et sang de Iesvs-Christ, a quatre proprietez qui ont esté considerées en leur lieu : car il est Latreutique, c'est à dire d'adoration : Eucharistique, en actions de graces : Cathartique, en expiation des fautes : et Catadeutique par impetration. 2. Par voye d'autres prieres emanees d'vne sincere et ardente charité, d'autant que l'oraison du iuste continuee, peut beaucoup, comme dit sainct Iaques : et il est euident, que quand le sainct Esprit nous fait la grace de prier en cette façon, c'est signe qu'il veut nous exaucer. 3. Les œuures penales de leur nature sont satisfactoires, attendu qu'elles rendent à Dieu honneur pour deshonneur, et seruice pour deseruice. L'aumosne sacrifie la substance de fortune, à l'occasion de laquelle on commet tant de pechez. Le ieusne mortifie le corps, à l'appetit duquel on se laisse aller à tant de voluptez desreglees. Et l'oraison consacre l'ame, la releuant à son premier principe duquel elle s'estoit detournée : or il est notoire, mesmement par la decision du Concile de Trente, session sixiesme, chapitre trentiesme, que les satisfactions se peuuent communiquer de l'vn à l'autre, entre ceux qui sont en la communion des saincts : et en ce sens l'Apostre dit aux Colossiens des le commencement de son Epist. *adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea pro corpore eius, quod est ecclesia*, i'accomplis en ma chair les choses qui defaillent (c'est à dire quant à l'application) *aux passions de Iesvs-Christ pour son corps qui est l'Eglise.* Qui peut douter que les ames qui sont decedees en Iesvs-Christ n'appartiennent à l'Eglise, de laquelle les parties integrantes, sont la triomphante és cieux, la militante sur terre, et la souffrante sous terre? La quatriesme maniere de les soulager, sont les indulgences, quand il plaist au Vicaire du fils de Dieu, en vertu des clefs qu'il a herité par legitime succession du Prince des Apostres, ouurir les thresors de l'Eglise et les appliquer aux susdites ames à la concurrence partiale, ou totale des peines qu'elles deuroient endurer. Telle application se fait *per modum suffragij*, ainsi qu'il a esté medité cy-deuant, non que le prix qu'on offre ne soit condigne et proportioné à la remission, en toute rigueur de iustice : mais d'autant qu'il est au bon plaisir de Dieu, de l'accepter ou non. En quoy sa bonté infinie ne nous laisse aucunement en perplexité, sur tout à l'endroit de ceux qui de leur viuant estoient charitables aux morts. Remarque qui est de sainct Augustin (*S. Aug.*, *in Enchir.*, *c.* 63) en suite des paroles d'eternelle verité, *quictez, et il vous sera quicté. Donnez, il vous sera donné. On versera dans vostre sein vne mesure bonne, pressée, entassée, et qui s'en ira par dessus*; et en vn mot, *qua mensura mensi*

fueritis, remetietur et vobis, *de la mesure dont vous aurez vsé, vous serés mesurez* (*S. Luc*, VI, 38; *S. Marc*, IV, 24).

14. Les motifs qui nous doivent induire à cet exercice de charité, sont : 1. *Dieu le pere est charité, et qui demeure en charité, il demeure en Dieu, et Dieu en luy* (*I S. Io*, IV, 8). 2. Dieu le fils a dit, que ce que l'on fera au moindre des siens, il le reputera comme fait à soy mesme, *quod vni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis* (*S. Matth.*, XXV, 40) : or qui ne s'employeroit volontiers à retirer du feu Iesvs-Christ? Qui n'y apporteroit volontiers ce qui est en sa puissance? Quelle ingratitude de s'en excuser? Quelle cruauté de ne le pas faire? 3. Le sainct Esprit ordonne que nous nous traittions comme freres (*S. Matth.*, VII, 12) : or le frere doit à son frere (s'il est vray que *frater quasi fere alter*) amour en tout temps : compassion et secours, quand il est affligé. Le frere qui est aidé de son frere, dit l'escriture (*Prou.*, XVIII, 19), est comme vne forteresse. 4. Nous voudrions qu'il nous fust fait, faisons le donc aux autres. 5. Cette œuure de charité en comprend plusieurs autres : car c'est consoler les affligez, visiter les prisonniers, secourir les malades, donner à boire à ceux qui bruslent de soif. 6. Outre la charité, la iustice y est encore gardée, quand nous prions pour les ames de ceux, dont nous auons les biens. Ils nous ont mis à nostre aise, et nous les lairrions en mesaise? Ils nous ont laissé leurs commoditez, et nous les lairrions sans secours? La loy Ciuile enseigne, qu'il y a quatorze causes d'exheredation, dont l'vne est celle-cy, quand l'enfant laisse son pere en prison sans le secourir :

Bis septem ex causis exhæres filius esto,
Si Patrem feriat, vel maledicat ei;
Carcere detrusum si negligat. . . . . . .

Or quelle prison se peut comparer au feu, et à vn feu si caustique, qu'il n'est bien souuent different qu'en durée de temps, des flammes eternelles? Meschant, ingrat, denaturé, et perfide, dit le pere, dit la mere, dit le parent, est-ce donc ainsi que tu recognois l'estre, et le bon estre, que tu tiens de moy apres Dieu, que de me refuser le pain de consolation, et de tant de richesses que ie t'ay laissées, et pour l'acquisition desquelles ie souffre n'en vouloir departir tant soit peu aux pauures pour mon soulagement? Les grandes sommes ne te sont rien en accoustremens, ieux, balets, festins, et tu me plains le teston? Tu iouïs des palais, maisons, vergers, parterres et iardins que ie t'ay laissez de ma pure et franche volonté, et ie suis encoffré, et ie suis enserré, et ie suis enferré auec des liens embrasez? Tu es en ta chambre à ton aise; et moy dans la fournaise. Tu es estendu sur la plume, et moy dessus les braizes. Tu bois : et ie languis de soif. Tu ris et ie pleure. Tu chantes : et ie gemis. Tu ne peus endurer que rien te manque : et tout me defaut puis que Iesvs-Christ est mon tout, lequel ie ne vois encore. Va desloyal, va, et fais l'vn des deux si tu es sage, sois enuers tes pere et mere autre que tu n'as esté, ou Dieu racourcira tes iours; et trop heureux si tu euites les peines eternelles deuës à ton ingratitude, pour essayer celles où nous sommes, et les essuyes auec les peines qui sont deuës à ton ingratitude. 7. Tout ainsi que l'équité requiert ce que dessus, de mesme l'vtilité qui nous en reuient : car outre ce que nous deuons esperer apres nous, le mesme que nous aurons fait aux autres, c'est tousiours vn grand bien que d'auoir la mort en idée, et se souuenir de nostre derniere fin; ce que nous faisons en priant pour ceux qui nous ont precedez. 8. Nous nous acquerons aussi de nouueaux aduocats au ciel : car s'il aduient que par nostre entremise, vne ame soit deliurée de peine, et que l'eternité bien-heureuse luy soit aduancée, il est vray-semblable, que depuis l'instant de sa deliurance, iusques au terme qui luy estoit preordonné, elle ne fera aucun acte de recognoissance enuers Dieu, ny aucun d'amour et d'vnion essentielle qu'elle ne se souuienne de celuy duquel elle tiendra selon Dieu vn si grand benefice. Le peuple de Rome rendant graces à vn Empereur, ietta vne clameur d'esiouissance si forte, que les oiseaux qui voloient en tomberent, à cause de la rarefaction de l'air qui ne les pouuoit soustenir. Quelle sera et combien plus grande sans comparaison la recognoissance des ames qui auront euité tant de mal, et rencontré tant de bien par le secours de ceux qui ont intercedé pour elles? 9. Nous faisons plaisir à Dieu de le prier pour ceux qu'il ayme : or tous ceux qui sont en purgatoire sont intimes amis de Dieu, asseurez de sa grace et de sa gloire. 10. Telles ames prennent à gré les peines qu'elles endurent : et ne voudroient voir la face de Dieu deuant qu'il fust satisfait : d'autant qu'elles ne s'ayment plus qu'en Dieu mesme, et rien du tout hors de Dieu : bref, elles sont contentes en leur mesme contentement, fortes en leur foiblesse : et consolées en leur desolation. 11. Autant de fois que nous prions pour elles : nous oyons sourdement vne voix qui nous dit : *Memor esto iudicij mei; sic erit et tuum; mihi heri et tibi hodie : souuien-toy de mon iugement : car le tien sera de mesme, auiourd'huy à moy; demain à toy* (*Eccl.*, I, 38). 12. Finalement la chose est tres-aisée, quand on s'y veut resoudre; ne fust que de dire quelque pseaume ou collecte; ou du moins faire quelque eleuation d'esprit aux trois salutations angeliques qui se font le matin, à midy, et sur le tard, quand on assiste au diuin sacrifice, quand on passe par vn cimetiere : quand on se couche, quand on voit porter vn trespassé en terre, quand on apperçoi vne teste de mort, que quelques vns pour cette raison mettent en leurs chappelets, quand les cloches sonnent pour les morts, et autres occasions, que l'ame deuote ne laisse eschapper, d'autant qu'elle sçait qu'il y a autant de merite de faire l'aumosne aux morts, que de pieté à la faire aux viuans, et que peu de personnes sont aumosnieres enuers ceux-là, en comparaison de ceux-cy.

Quand les Anciens vouloient representer les conditions de la vraye amitié, ils depeignoient vn ieune homme, teste nuë, reuestu de vile estoffe, qui auoit vne ouuerture au costé gauche prez du cœur, auec vn escriteau qui disoit, *vita et mors*, et au bas de sa robe vn autre, où il y auoit, *prope et procul*. L'adolescence signifie que la vraye amitié est tousiours en son croissant, et comme en son Auril, ne deschet, ny ne flestrit iamais. La teste nuë denote que les vrays amis n'ont rien de caché l'vn à l'autre, et se découurent sur tout les choses capitales, principales, et plus importantes. L'acoustrement de bure, ou basse estoffe, enseignoit que la sincere affection ne se fonde aucunement sur l'interest, vtilité, grandeur, richesses, ou prosperité, ains sur la seule honesteté. *Vita et mors*, vouloient dire que l'amitié ne peut estre parfaite, si elle n'est à vie et à mort; si elle ne suit et le corps au tombeau, et l'ame en l'autre monde. Comme aussi *prope et procul*, qui dient, *de prés et de loin*, denotent que la distance des lieux, non plus que celle du temps, n'amoindrit en rien le sentiment de sincere dilection. Ce qu'estant recogneu mesme par les payens, faisons du moins pour nos morts, nous qui sommes Chrestiens, ce que Decimus Brutus faisoit pour les siens, au rapport de Plutarque (*Plut., Opusc des quæst. Rom., en la* 34) : car comme ainsi fust que les autres reseruoient à faire leurs purgations au mois de Feurier (*qui a Februando id est purgando, dicebatur*), il les faisoit en Decembre, et respondoit que c'estoit pour ne frustrer les trespassez des dons, festins, liberalitez, et publiques esiouissances que l'on pratiquoit és Saturnales.

COLLOQVE.

S'il est ainsi, que quand la vigne est en fleur, le vin qui est dans les vaisseaux s'en ressent; et aux solstices on ne peut toucher l'vne des cordes d'vn luth qui est d'accord, que les autres ne remuent: ne sera-il pas raisonnable, ô reparateur de nos ames, que l'Eglise souffrante se ressente et du bonheur de la triomphante, et des deuotions de la militante?

Nous vous supplions donc, ô doux Iesvs, qu'il vous plaise d'estre propice aux ames qui sont reliquataires à la iustice de Dieu vostre Pere, et de leur appliquer vos satisfactions à la concurrence des peines qu'ils meritent d'endurer. Le feu n'a pas ce pouuoir que d'expier la coulpe, et de satisfaire pour la peine : il faut que ce soit vostre sang, le prix duquel leur peut estre alloué, autant en vertu des prieres, que par la souffrance des flammes. Agréez donc les nostres, et les exaucez du throsne de vostre gloire ; de laquelle quand il vous plairra de les rendre participans, ils vous aymeront et loüeront à iamais, et feront en eschange de la charité que vous nous donnez presentement enuers eux, que desormais nous serons selon vostre cœur. C'est vous qui auez baillé le precepte de nous aymer l'vn l'autre, et dit encore, qu'en cela l'on recognoistra si nous sommes du nombre de vos disciples ; faites donc, ô l'aisne de la maison de vostre Pere, faites ce que vous ordonnez, priez pour elles en tant qu'homme ; et comme Dieu leur pardonnez. Nous sentons à toute heure les effets de votre misericorde, et la terre est remplie de vos miserations, encore qu'elle regorge en toute sorte de vices, ô de combien plus capables de vos faueurs sont les ames qui sont en votre irreuocable grace, ames confirmées en charité, ames victorieuses, ames assurées de leur salut! Paracheuez, Seigneur, paracheuez vostre œuure en elles, et les conduisez à la fin pour laquelle vous les auez conseruées au monde, et retirées du monde. O combien le peché vous deplaist, puis qu'au lieu d'introduire les ames, que vous nommez vos espouses au lict nuptial de vostre felicité, le mesme iour destiné pour les nopces, vous les enuoyez et confinez en vne prison de feu! vous les aymez neantmoins et cherissez aussi tendrement que jamais: vous contez les heures de leur affliction, et nombrez les minutes de leur yssuë et consequemment estes bien aise, quand en satisfaisant par autre voye à vostre iustice, on vous donne sujet de les retirer de là, et colloquer en meilleure et trop plus heureuse demeure. Vos Anges les consolent, vous leur tendez les bras, et leur monstrant vos playes, leur faites voir de quel encre vous auez escrit leurs noms en vos propres mains. Ce qu'estant ainsi, exaucez nous Seigneur, et puis que vous tenez en vos mains cicatrisées d'amour, la clef de Dauid, qui est la clef de misericorde et de compassion, ouures leur les portes eternelles de vostre beatitude. Vous estes *l'Ange du grand conseil*, qui pouuez oster quand bon vous semble le glaiue flamboyant, qui empesche l'entrée des corps au Paradis terrestre, et celles des ames au Paradis celeste, faites le Seigneur à l'endroit de celles pour lesquelles nous nous prosternons en vostre presence, reclamons le secours de vostre saincte mere, et implorons l'aide de leurs saincts protecteurs, auec celuy des Anges tutelaires, qui s'esiouiront et receuront vn particulier accroissement de gloire accidentaire, quand ils verront que les ames dont ils auoient la conduite, rempliront les places que les Anges Apostats perdirent par leur reuolte et superbe rebellion.

MEDITATION XIX.

Du Jugement universel.

I. — Le charbon ardent qui purifia les leures d'Esaie : l'eschauguette que desiroit sainct Iean Chrysostome : et la voix de Stentor ne sont iamais si necessaires aux predicateurs euangeliques, que quand il leur conuient parler de cette matiere. Car outre le iugement particulier qui se fait de chasque personne à l'heure de sa mort, il y en aura vn autre vniuersel de tous les hommes assemblez à la fin du monde, ordonné par la diuine prouidence pour plusieurs raisons. La 1. pour confirmer la sentence qui a esté donnée au iugement particulier. La 2. afin que tout l'homme soit iugé ; c'est à dire, le corps auec

l'ame, ce qui n'auoit esté auparauant, suiuant ce qui est escrit (I *Reg.*, XXXVIII), *æqua pars erit descendentis ad prœlium*, qui est l'ame, *et remanentis ad sarcinas*, qui est le corps gisant auec le bagage, c'est à dire en la sepulture : Car il est raisonnable que puis qu'ils se sont vnis à seruir ou à offenser Dieu, il y ait vn iour prefix pour les iuger tous deux ensemble. La 3. à ce que la iustice de Dieu soit manifestée à tout le monde : car plusieurs qui voyent prosperer les meschans, et les bons en affliction, s'en scandalisent, et murmurent en leur cœur, ne sçachant les causes pour lesquelles la diuine prouidence en dispose de cette sorte; alors elles seront manifestées, *labor est ante me*, disoit à ce propos le Psalmiste (*Ps.* XLII, 17), *donec intrem in sanctuarium Domini et intelligam in nouissimis eorum.* La 4. afin de confondre le iugement temeraire de ceux qui ont voulu examiner ou les iugemens de Dieu, ou l'interieur de leurs prochains : à raison dequoy l'Apostre nous admoneste, de ne point iuger deuant le temps, iusques à ce que nostre Seigneur vienne, qui descouurira les secrets qui nous sont cachez, et manifestera ce qui est au plus profond de nos cœurs (*Psal.* LXXXII; *Hierem.*, XII; *Abac.*, I; I *Cor.*, IV). La 5. pour manifester ceux qui ont esté vrayement vertueux, et les distinguer des hypocrites : maintenant il n'y en a que trop parmy nous,

Qui curios simulant et Bacchanalia viuunt.

Alors on recognoistra les Hecubes d'auec les Helenes, et les Faustines d'auec les Lucresses. La 6. afin que les saincts qui ont esté faussement accusez, soient iustifiez en la presence de leurs accusateurs, et de tous ceux qui ont esté par trop credules aux calomnies, *et tunc laus erit vnicuique a Deo* (I *Cor.*, IV, 5), loüange aux Brixes, aux Athanases, aux Brigides, aux Cunegundes, et à tous leurs semblables. La 7. afin que chacun cognoisse qu'il ne s'est fait aucun bien, ny aucun mal pour petit qu'il soit, que Dieu n'ait recompensé, ou chastié en quelque maniere. La 8. afin que, comme Dieu a manifesté sa puissance en la creation, sa sapience en la direction et conduite du monde; ainsi il fasse voir à tous les mescreans sa iustice. La 9. afin que la gloire de Iesvs-Christ ne soit pas seulement notoire aux bons, mais encore soit recogneuë des meschans. C'est aussi pourquoy le iugement se fera en la vallée de Iosaphat prés de Hierusalem, entre la montagne de Sion, et le mont des Oliues, à ce qu'il soit veu en grand honneur et gloire, le iuge des viuans et des morts, au mesme endroit où il fut iugé, condamné, et crucifié pour nos pechez. La 10. afin que celuy qui monta aux cieux à la veuë d'vn petit nombre de disciples, vienne accomplir ce que predirent les Anges, c'est à dire descende visiblement à la face de tous, pour tenir ses dernieres assises et iuger l'vnivers. La 11. afin que ceux qui ont aidé les autres ou à seruir Dieu, ou à l'offenser, reçoiuent en leur presence le salaire, ou de la charité dont ils ont vsé, ou du scandale qu'ils ont donné. La 12. afin que les meschans soient hors de toute excuse, quand ils verront deuant eux les bons, et voire mesme des saincts qui ont esté de mesme aage, mesme complexion, mesme condition, mesme sexe. S'ils estoient ieunes, Ioseph l'estoit quand il fut sollicité de sa maistresse. Si Soldats, la legion Thebée l'estoit. Si Capitaines, Maurice l'estoit. Si Theologiens, Gregoire de Nazianze l'estoit. Si Medecins, Cosme et Damian l'estoient. Si Iurisconsultes, sainct Iean Chrysostome et sainct Yues l'estoient. S'ils estoient Roys, sainct Louis l'estoit en France; Edoüard en Angleterre, Canutus en Dannemarc. Si Roynes, Clote et Radegonde l'estoient en France, Elizabeth en Hongrie, Editte en Angleterre. Si Princes, Ducs, et Duchesses, Amedée de Sauoye, Leopolde d'Autriche, Casimir, Elzear, Hedeuinge, Dauphine et autres l'estoient. S'ils estoient en estat de mariage, tous les Saincts Patriarches anciennement en estoient. Comme aussi la Royne Ester. Si en viduité; Iudith, Brigitte, Monique. Si en virginité, les Tecles, Agneses, Agathes, Ceciles, Luces, Apollines, et tout l'escadron de sainct' Vrsule, en estoient. Bref, *tot ante iudices inops astabo*, dit sainct Augustin, *quot me præcesserunt in opere bono : tot iudicibus conuincar, quot mihi præbuerunt virtutis exemplar.*

II. — Toute la matiere du iugement se rapporte à la vision admirable, qu'eut sainct Iean, descrite par luy au premier chapitre de l'Apocalypse. *Adonc ie me retournay pour voir la voix qui parloit à moy, et m'estant retourné, ie veis sept chandeliers d'or, et au milieu des sept chandeliers d'or, vn personnage semblable à vn homme, vestu d'vne longue robe, et ceint d'vne ceinture d'or à l'endroit des mammelles : et son chef, et ses cheueux estoient blancs comme laine blanche, et comme la neige, et ses yeux comme flamme de feu. Et ses pieds semblables à l'airain reluisant, comme s'ils eussent esté embrasez en vne fournaise : et sa voix estoit comme le bruit des grosses eaux. Et auoit en sa main droicte sept estoiles : et de sa bouche sortoit vne espée aiguë à deux tranchans, et son regard estoit semblable au soleil, quand il reluit en sa force. Et quand ie l'eu veu, ie tumbay à ses pieds comme mort ; et il meit sa main droicte sur moy, me disant ne crain point, ie suis le premier et le dernier, qui ay esté mort et suis viuant, és siecles des siecles, Amen. et ie tiens les clefs de l'enfer, et de la mort* (*Apoc.*, I, 12-18).

Il est tout certain que les sept chandeliers en ce lieu, signifient literalement les sept Eglises d'Orient, sçauoir est, d'Ephese, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sarde, de Philadelphie et de Laodicée (*Apoc.*, I, 20; c. II, 1, 8, 12, 18; c. III, 1, 7, 14). Il est pareillement euident que les sept estoiles denotent les Anges ou Euesques desdites villes, comme le mesme Apostre le declare sur la fin du premier chapitre, et il appert par les deux suiuans. Mais cela n'empesche pas que par les mesmes chandeliers et Anges, nous ne puissions entendre anagogiquement les sept principales choses qui precederont, et

les sept qui accompagneront le dernier iugement.

Les sept qui le precederont, sont la mort d'un chacun, le iugement particulier, le purgatoire, la persecution de l'Ante-christ, les signes au ciel, les signes en terre, les signes en la mer.

Les sept qui l'accompagneront, sont le feu, la trompette de l'Ange, la resurrection des corps, le lieu, l'aduenement du iuge, la sentence, et l'execution. Examinons toutes ces choses, et les rapportons aux circonstances du fils de l'homme, qui apparut au bien aymé disciple.

La longue robe signifie la longanimité, patience et debonnaireté, dont nostre Seigneur a vsé enuers les hommes iusques à sa derniere venuë, comme couurant par misericorde, ce que lors il viendra descouurir, iuger, et chastier. A cette circonstance donc, appartiennent les sept premiers signes, trois desquels ont esté considerez cy-deuant, la mort, le iugement, et le purgatoire. Voyons icy quelle sera la persecution de l'Ante-christ.

III. — 1. L'Ante-christ sera vn homme particulier, duquel l'Apostre parle ainsi aux Thessaloniciens (II *Thess.*, III), *que nul ne vous seduise : car ce iour là ne viendra point, que la reuolte n'arriue, et que l'homme de peché*, ἄνθρωπος τῆς ἁμαρτίας, *ne soit reuelé*, ὁ υἱὸς τῆς ἀπωλείας, *le fils de perdition qui s'esleue et qui s'oppose contre tout ce qui est nommé Dieu, et que l'on adore, iusques à estre assis au temple de Dieu : se monstrant luy-mesme, comme s'il estoit Dieu.* 2. Il naistra en Babylone de la plus impudique femme qui fut iamais, et non sans l'entremise des demons incubes. 3. Sera de la tribu de Dan, selon la prediction de Iacob, au quarante-huictiesme de la Genese, *Dan coluber in via, Cerastes in semita, mordens ungulas equi vt cadat ascensor eius* (*Gen.*, XL, 17; II *S. Io.*, VII). Serpent en malice, Ceraste cornu en force et puissance : 4. Se dira le vray Christ : 5. Soustiendra que Iesvs-Christ, estoit vn faux Prophete. 6. Remettra la legalité Mosaïque. 7. Defendra le mariage hors des lignées qu'il restablira (I *Tim.*, IV, 3). 8. Dira qu'il y a encor des bestes, et consequemment des viandes immundes, *in nouissimis temporibus discedent quidam a fide, attendentes spiritibus erroris et doctrinis Dæmoniorum in hypocrisi loquentium mendacium, et cauteriatam habentium conscientiam, prohibentium nubere et abstinere à cibis.* 9. Abolira la saincte messe, *tunc cessabit iuge sacrificium* (*Dan.*, II, 31). 10. Sera conuoité des femmes, *erit in concupiscentiis fœminarum* (*Dan.*, II, 37). 11. Paruiendra à vne souueraine puissance, par voye de faux miracles, ἐν σημείοις καὶ τέρασι (II *Th.*, II, 9), que nostre Seigneur appelle *signes, prodiges*, et non *miracles*. 12. Par le moyen de l'or et de l'argent qui sera en sa puissance, *dominabitur thesaurorum auri, argenti et in omnibus pretiosis Aegypti* (*Dan.*, II, 43). 13. Par des cruautez indicibles qu'il exercera, *quales non fuerunt ab initio* (*Marc*, XIII, 19). 14. Par vn sçauoir exquis, *et post regnum eorum, cum creuerint iniquitates consurget rex impudens facie, et intelligens propositiones.* 15. Il fera mourir les deux tesmoins de Dieu, Enoch et Elie, après qu'ils auront prophetisé par mille deux cens soixante iours, reuestus de sacs : *ce sont*, dit sainct Iean (*Apoc.*, II, 3), *les deux oliues, et les deux chandeliers, qui se tiennent en la presence du Seigneur de la terre*, la beste donc preuaudra, et les fera en fin mourir. *cum finierint testimonium suum, bestia quæ ascendit de abysso, faciet aduersum eos bellum et vincet illos et occidet eos, et corpora illorum iacebunt in plateis ciuitatis magnæ* (*Apoc.*, II, 7). 16. Il lairra leurs corps gisans sur terre l'espace de trois iours et demy, avec la derision des nations, qui s'en esiouiront, et s'enuoyeront des presens en signe de liesse, *et videbunt de tribubus et populis et linguis et gentibus corpora eorum per tres dies et dimidium, et gaudebunt super illos, et iucundabuntur, et munera mittent inuicem* (*Apoc.*, II, 8-10). 17. S'aduancera, prosperera, et fera, *supra quam credi potest, vniuersa vastabit, et prosperabitur, et faciet* (*Dan.*, VIII, 24). 18. Fera la guerre aux saincts. 19 Proferera paroles contre le souuerain. 20. Changera le temps et les loix, *sermones contra excelsum loquetur, et sanctos Altissimi conteret, et putabit quod possit mutare tempora et leges.* 21. Ordonnera que tous portent sa marque ou son image, son nom, ou le nombre de son nom, en la main droicte, ou sur le front. 22. Qu'aucun ne puisse vendre, n'y acheter, qui n'ait son charactere. *Faciet omnes, pusillos et magnos, et diuites et pauperes, et liberos et seruos habere characterem in dextera manu sua, aut in frontibus suis, et ne quis possit emere aut vendere, nisi qui habet characterem, aut nomen bestiæ, aut numerum nominis eius* (*Apoc.*, XIII, 16, 17). 23. Sa Monarchie ne durera que trois ans et demy, ce que Daniel appelle *per tempus, et tempora, et dimidium temporis* (*Apoc.*, II, 2, 3), et ailleurs l'explique par le nombre de mille deux cens quatre vingt et dix iours. Et S. Jean en l'Apocalypse, l'expose par le nombre de quarante deux mois, et parlant de la predication d'Enoch et Elie, par celuy de mille deux cens soixante iours. 24. Iesvs-Christ en fin le fera mourir par le souffle de sa bouche : *quem interficiet Dominus spiritu oris sui* (II *Thess.*, II, 8). 25. Sera finalement precipité dans l'abyme, que l'escriture appelle lac de feu et de souffre. *Et apprehensa est bestia et cum eo Pseudopropheta qui fecit signa coram ipso, quibus seduxit eos qui acceperunt characterem bestiæ, et qui adorauerunt imaginem eius, viui missi sunt hi duo in stagnum ignis et sulphuris.*

IV. — Quant aux signes qui seront au ciel, en la mer, et en la terre, nostre Sauueur, esmeu de sa charité infinie, nous les a representez de sa propre bouche au vingt-et-vniesme de sainct Luc, *il y aura des signes au soleil et en la lune, et és estoiles, et detresse és nations : tellement qu'on ne sçaura que devenir sur la terre, la mer bruyant et les ondes, de sorte que les hommes seicheront de peur, à cause de l'attente des choses qui surviendront*

par tout le monde : car les vertus des cieux seront esbranlées, et alors ils verront le fils de l'homme venir en vne nuée, auec puissance et grande gloire. Sur lesquelles paroles, et sur tout ce qui est escrit au vingt-quatriesme de sainct Matthieu, ie dois considerer combien terribles sont ces signes, en quel nombre, quels effets ils produiront és hommes, et les causes de tels effets : car *toutes les creatures,* dit le Sage (*Sap.*, V), *s'armeront pour prendre vengeance des ennemis de leur createur, et tout le monde bataillera contre les pecheurs obstinez,* afin que comme elles ont seruy d'instruments à misericorde, elles seruent d'outils à iustice. Quelques docteurs contemplatifs rapportent le tout à trois chefs, aux signes *du monde malade, du monde mourant,* et *du monde mort ;* et en remarquant sept aux deux premieres conditions du monde, et quatorze ou quinze en la troisiesme.

Les marques du monde malade, sont : 1. L'expulsion de nos premiers peres du paradis terrestre : 2. Le Cherubin au glaiue flamboyant : 3. La confusion des langues à la tour de Babel : 4. Le deluge ou cataclisme general : 5. Le feu vengeur sur les infames citez de Pentapoli : 6. La seruitude d'Egypte : 7. La demeure des quarante ans au desert, et les serpens aux langues de feu.

Celles du monde mourant, sont : 1. La captiuité de Babylone, d'où est née la langue Syriaque : 2. La destruction de Hierusalem : 3. La reprobation des Iuifs : 4. La persecution des tyrans infideles, des Herodes, Nerons, Coligules, Copronymes, Trajans, Domitians, Maximians, Maxences, Maximins, Decies, et Valens : 5. La rebellion des heretiques, Nicolaïtes, Ebionites, Heluidiens, Circoncellions, Encratites, Ariens, Donatistes, Eutycheans, Saturniniens, Sabellians, Nestoriens, Manicheans, Macedoniens, Eunomians, Vaudois, Albigeois, Lutheriens, Adiaphorites, Oecolampadites, Georgites, Carlostadites, Anabaptistes, Calixtins, Puritains, Caluinistes, Deistes, lesquels s'unissent par la queüe de peruerse intention, à porter le feu dans la moisson de l'Eglise, iaçoit qu'ils ayent testes opposées pour se mordre, et faire la guerre l'vn à l'autre : 6. Le libertinage et l'indifference de religion qui a vn pouuoir absolu sur les purement Estatiens et politiques : 7. Vn tel abandonnement de mœurs que le vice prenne la place des vertus, et que pour estre estimé habile homme il faille estre meschant, et le desordre porte si auant, que comme il y auoit autresfois des hypocrites, qui taschoient d'acquerir de la reputation par vne exterieure apparence de vertu, lors qu'elle estoit en estime. De mesme, il faille que les bons fassent semblant d'estre meschans, ores qu'ils ne le soient point d'ailleurs, pour se metre en credit et reputation.

Les signes du monde desia mort, selon ce que S. Hierosme dit auoir leu dans les vieilles Pancartes des Iuifs, sont quatorze ou quinze, et arriueront és iours qui precederont immediatement la fin du monde. La premiere iournée, les eaux tant de la mer que des rivieres, s'esleueront contre-mont, et s'eslanceront de la hauteur de quinze coudées sur les plus hautes montagnes : pour signifier l'orgueil des anges et des hommes, qui se sont reuoltez contre Dieu. La seconde, les mesmes eaux s'abaisseront iusques au plus creux de la terre et comme à perte de veuë : pour denoter l'abysme de desespoir qui saisira les meschans (*Citatur S. Hieronym. a S. Thoma, in IX Sent. d.* 48, *quæst.* 1, *a.* 4). La troisiesme, les monstres marins, les dauphins et balenes paroistront sur la plage, les lyons, leopards et pantheres pesle-mesle auec les taureaux, les loups et les chiens fremiront, mugleront, hurleront espouuentablement : pour monstrer les iniures qui ont esté vomies contre Dieu, et les blasphemes qui ont tant de fois comme esbranlé les colomnes du firmament. La quatriesme, les arbres suëront goutes de sang et vne rosée sanglante distillera des feuilles : pour reprocher aux peruers leur impenitence, et faire entendre qu'il y a des crimes si atroces qu'ils ne se peuuent lauer qu'auec larmes de sang. La cinquiesme, les montagnes crolleront, y aura des terretrembles qui engloutiront chasteaux, villes et citez : afin de condamner tacitement les obstinez à mal faire, qui n'ont eu ny crainte ny apprehension de la iustice de Dieu, ny mesme redouté sa puissance. La sixiesme, les montagnes et rochers se fendront : pour confondre la dureté des cœurs marbrez et acerez en malice. La septiesme, les oyseaux s'assembleront à trouppes selon leurs especes, ietteront des cris lugubres ; comme s'ils accouroient aux funerailles de l'homme, et le reprenoient de ce qu'il ne s'est peu accorder auec ceux de son espece. La huictiesme, les dragons, coleuures, aspics et basilics, regarderont l'homme en sifflant sans luy mesfaire : comme se moquans de son impudence, et luy signifians qu'il est reserué à des plus grands supplices, que celuy de leur morsure. La neufiesme, les collines seront abaissées, et les montagnes aplanies ; pour enseigner que desormais il n'y aura ny Excellences, ny Altesses, ny Majestez au monde, et que toutes conditions seront égalisées. La dixiesme, les hommes sortiront des cauernes et cachots de la terre, où la frayeur les auoit iettez, s'entre-rencontrans ne se diront mot, courront çà et là comme fanatiques et frenetiques, *errabundi, palabundi,* fuiront l'vn deuant l'autre, comme s'ils se reprochoient les pechez de leur passée conuersation, et se disoient l'vn à l'autre, maudite l'heure que nous nous sommes iamais veuz ni cogneuz. L'onziesme les cieux s'esbranleront, les estoiles cherront, et condamneront par leur cheute, la perte volontaire de la grace, donnée moindre ou plus grande, mais suffisante à tous. La douziesme, les hommes mourront pour la plupart surpris, saisis, et transis de frayeur et d'horreur. La treiziesme, le feu descendra des cieux à cataractes ouuertes, ira roulant, courant et serpentant sur la terre mille fois plus furieusement que les vomissemens du mont-Gibel. Les Alpes, les Pyrenées, les montagnes de la Lune, et l'Olympe, n'ont

point de telles dimensions en hauteur, largeur et longueur, qu'auront ces flammes vengeresses, qui d'abondant contiendront en elles mesmes, les proprietez des quatre sortes de feux qui sont au monde : de l'infernal à punir les coulpes mortelles : du purgatoire à nettoyer les venielles : du feu ordinaire, à brusler toute matiere qui a eu forme vegetante : de l'elementaire, afin de s'entretenir sans aliment et matiere combustible. La quatorziesme, la trompette de l'Ange sonnera et retentira par l'vnivers ; les morts ressusciteront (I *Cor.*, XV, 52) ; seront portez en la vallée de Iosaphat (*Ioel.*, III, 2) : Iesus-Christ viendra assis sur la nuë accompagné des hierarchies celestes (*S. Matth.*, XXIV, 30) : le signal de la croix le precedera : les bons seront esleuez en l'air, et luy iront en rencontre : tous en la plenitude de l'aage de celuy qui doit prononcer la sentence : les Anges colloqueront les bons à sa dextre, et les mauuais à sa gauche : les demons, la propre conscience, les creatures, dont on aura abusé, seront les accusateurs : Dieu mesme le tesmoin, la partie, et le iuge.

Profits. — 1. Touchant les signes, desquels nostre Seigneur nous a dit au vingt-quatriesme de sainct Matthieu, *ecce prædixi vobis*, ie dois rememorer les cinq sortes de science qui estoient en Iesus-Christ. *La diuine,* incomparable à toute autre est la premiere, qui luy est commune auec le Pere et le S. Esprit, diuisée en trois par les théologiens, *d'approbation*, par laquelle il voit les choses qui sont : *de vision*, par laquelle il cognoist celles qui ont esté et seront : *de simple intelligence*, par laquelle il sçait celles qui n'ont esté, ne sont, ne seront, et pourroient estre. La 2. est *la beatifique,* qui suit la veuë, qu'ils appellent intuïtiue de l'essence de Dieu, et son ame tres-heureuse en fut doüée à l'instant de sa creation. La 3. *est l'infuse*, qui luy fut aussi communiquée à mesme instant, et donnée en plenitude comme au chef des Anges et des hommes, et consequemment plus grande que celle qui fut donnée à Adam, infuse à Salomon, inspirée aux Apostres le iour de Pentecoste : car elle cognoissoit les choses contingentes, le secret des cœurs, et tous les plus cachez ressorts du franc-arbitre, ce qui n'a point esté donné aux Anges. La quatriesme est *l'acquise,* qui se formoit en luy par l'operation premiere, seconde et troisiesme, qu'ils nomment *simple apprehension, composition, et discours,* de son tres-noble, tres-clair, tres-subtile, tres-prompt et tres-iudicieux entendement. La cinquiesme, *l'experimentale,* qui croissoit en luy auec l'aage, touchant au doigt, voyant à l'œil, et pratiquant de iour à autre les choses qu'il sçauoit d'ailleurs par de plus nobles principes.

De ces cinq sortes de science, les trois premieres luy fournissoient l'entiere cognoissance des choses à venir, et des signes qu'il nous a predit auec tant d'asseurance et verité, que le ciel et la terre passeront plustost qu'vn seul poinct, ou vn seul iota manque de tout ce qu'il a predit. Quand ailleurs il respond à ses Apostres, *de die autem illa et hora nemo scit, neque Angeli cœlorum, nisi solus pater* (*S. Matth.*, XXIV, 36), il parle des deux autres sortes de science. Ce que presupposé, ie le dois remercier du meilleur de mon ame, de la prenotion qu'il nous a laissée de choses si importantes, tant à fin que ceux qui seront alors és derniers temps, ne soient surpriz : comme pour nous obliger à nous preparer de bonne heure, attendu que le dernier iugement depend du premier, et que nous serons tels alors, quels nous aurons esté à l'heure de nostre mort. Ioint que la distance de mille ans qui peuuent rester plus ou moins, n'est qu'vn iour deuant Dieu. *Mille anni ante oculos tuos, tanquam dies hesterna quæ præteriit*, *mille années deuant vos yeux*, dit S. Pierre, *ne sont rien d'auantage que la iournée d'hier, qui s'est desia escoulée.*

2. C'est l'endroit où i'entends ce que veut dire l'escriture et ce que les Peres signifient, quand ils nous font ce iour du iugement si proche, qu'ils le nous representent, comme s'il battoit à nos portes. Ezechiel (*Ezech.*, VII, 2, 6), *venit finis, finis venit.* Malachie (*Mal.*, XLI), *ecce dies succensa quasi caminus. Abacuch* (*Abac.*, II, 3), *veniens veniet et non tardabit.* S. Pierre (*S. Pet.*, IV, 6), *omnium finis appropinquauit.* S. Iaques (*S. Iac.*, V, 8), *patientes estote, et firmate corda vestra*, *quia aduentus Domini appropinquauit.* S. Paul (I *Cor.*, X, 11), parlant de soy et de nous, *ad quos fines sæculorum deuenerunt.* Sainct Iean (I *S. Iean.* II, 18), *nouissima hora est, vos scitis quod Antichristus venit.* Iesvs-Christ mesme, *Amen, amen dico vobis non præteribit generatio hæc, donec omnia fiant* (*S. Matth.*, XXVI, 34), et derechef, *amodo videbitis filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei et venientem in nubibus cœli* (*S. Matth.*, XXVI, 64).

En suite de quoy sainct Gregoire escrit en l'homelie premiere et quatriesme sur les Euangiles, *hæc signa apertius in orbe cerni, quam in sacro codice legi*, que l'on voyoit de son temps plus clairement les signes qui ont esté predits au monde, qu'ils ne se lisoient en la Bible. Et sainct Ambroise sur le dixiesme de sainct Luc, *Verborum cœlestium nulli magis quam nos testes sumus, quos mundi finis inuenit*, la parole de Dieu ne peut auoir de meilleurs tesmoins que nous, qui touchons la fin du monde. Sainct Cyprien plus ancien encore que sainct Ambroise et que sainct Gregoire, liure quatriesme de ses Epistres, en la sixiesme, et au troisiesme en la premiere,[1] *scire debetis ac pro certo tenere pressuræ diem super caput esse cœpisse, et occasum sæculi et diem Antichristi iam appropinquasse vt parati omnes ad prælium stemus. Vous deuez sçauoir et tenir pour tout certain que le iour de detresse est sur nos testes, que la fin du siecle et le iour de l'Antechrist est desia proche, et partant qu'vn chacun soit prest au combat.* Sainct Hierosme et sainct Leon en disent de mesme à diverses occasions (*S. Leo, ser.* 8, *de ieiunio decimi mensis*; *S. Hieron.*, *in* XXIV *S. Matth.*).

La troisiesme raison pour laquelle, et

l'escriture et les Peres, ont fait le iour du iugement si proche est, pour ce que la chose estant de si grande importance qu'il y va de nostre reste, c'est à dire, de l'eternité heureuse ou malheureuse, il ne se peut dire qu'vn danger de cette sorte soit si esloigné, qu'il ne nous serre tousiours de trop près. Les nuicts volent et les iours, à vn debiteur, quand le terme du payement s'approche: or la fin du monde s'auoisine tousiours, et auec autant de vitesse que le mouuement des cieux est rapide.

La quatriesme consiste en l'incertitude de la mort, qui est telle que l'on peut dire, *est in ianuis*, elle frappe à la porte, mieux encore, *est in penetralibus et præcordiis*, elle est dedans, iusques au fonds des entrailles, s'il est vray, comme il a esté veu, et comme le disoit le tres-digne et tres-vertueux Chancelier d'Angleterre Thomas Morus,

Des le moment de la conception,
D'un pas égal et vie et mort ensemble
Sont apres nous, tant que Dieu desassemble,
Cette secrete association.

C'est la vapeur qui exhale dont nous parloit sainct Iaques (*S. Iac.*, IV, 14) : et pour le dire auec Aristote, qu'est-ce que l'homme? C'est l'exemple de foiblesse, la despouille du temps, le iouët de fortune, le tableau d'inconstance, la balance d'enuie et de calamité, le reste n'est que saliue tres-amere, et guindé sur le moment des heures l'homme tend incessamment à sa fin. N'est-ce donc pas parler auec uerité, que de dire auec la parole de uerité et les saincts Peres, que le iour du iugement bat à nos portes, puis que le particulier qui est si proche sera le mesme que le general, et que le particulier suit immediatement la mort, qui nous talonne de si prés?

3. Quand bien l'execution du iugement, particulier seroit remise au temps du iugement, tousiours seroit-ce peu, en consideration de la velocité du temps, de l'importance de l'affaire et du moment de l'eternité, où tout le flux du temps n'est pu'un instant recueilly: mais il est vray, et a esté determiné en article de foy par le Concile de Fleurence, que l'ame à l'yssuë du corps est transferée, ou au lieu de sequestre, ou à celuy de sa demeure eternelle, et si c'est au purgatoire, qu'on surnomme sequestre, c'est à condition de iouïr de la beatitude eternelle, soudain apres que la diuine iustice aura esté satisfaite. Les paroles du Concile sont: *Definimus insuper si pœnitentes in Dei charitate decesserint, antequam dignis pœnitentiæ fructibus, de commissis satisfecerint et omissis eorum animas pœnis purgatorii post mortem purgari* (*Concil. Florent.*, *in litteris vnionis*, *p.* 475, *colon.*) : et apres auoir dit comme les ames qui sont en purgatoire sont soulagées par la celebration des Messes, par aumosnes, et par le suffrage des fideles, il continuë à determiner ce que deuiennent tant lesdites ames, apres auoir satisfait, que celles des innocens qui meurent apres le baptesme, et celles aussi de ceux qui meurent en estat de peché mortel, *illorum animas qui post baptisma susceptum, nullam omnino peccati maculam incurrerunt : illas etiam qui post contractam peccati maculam, vel in suis corporibus, vel iisdem exutæ corporibus sunt purgatæ, in cœlum mox recipi, et intueri clare ipsum Deum trinum et vnum sicuti est ; meritorum tamen diuersitate alium alio perfectius. Illorum autem animas, qui in actuali mortali peccato, vel solo originali decedunt, mox in infernum descendunt pœnis tamen disparibus puniendos.* Ce sont les propres termes du Concile.

4. On peut adiouster qu'il a pleu au sainct Esprit nous reueiller par la crainte du soudain aduenement, à cause de la nonchalance et fetardise, dont ordinairement nous visons au fait de nostre salut, qui est la mesme raison pour laquelle, il a dit si souuent, qu'il viendra à l'improuiste, et que son aduenement ressemblera la surprinse des larrons : tout ainsi, dit-il (*S. Matth.*, XXIV), qu'au temps de Noë, les hommes ne songeoient qu'à boire et à manger, à trafiquer, à se marier, et à faire leurs negoces, iusques à ce que Noë entra dans l'arche (*Gen.*, VII), et ils se trouuerent engloutis du deluge. De mesme au temps de Loth les Sodomistes et Gomorrheans viuoient à l'abandon, incredules aux paroles du seruiteur de Dieu, iusques à ce que le feu du ciel les deuora : les reprouuez en seront de mesme (*S. Luc*, XVII).

5. Quand nostre Seigneur dit qu'il y aura lors de telles et si grandes calamitez, qu'il n'y a eu rien de semblable depuis la premiere constitution des siecles, il veut que par les passées nous entrions en coniecture des futures : laissans donc à part les inombrables miseres qui ont ondoyé sur la terre, depuis que le monde est monde, c'est à dire, très-immunde, et vne cage de fols, ainsi que nous le pourrions considerer en l'histoire prophane, parcourons la sacrée, et remarquons les principales afflictions qui ont tumbé sur le peuple de Dieu.

La premiere fut en Egypte sous la tyrannie de Pharaon, qui les occupoit *in operibus lateris, et luti*, en œuures de bouë, bricque et argille, les surchargeant de labeur trop plus qu'ils n'en pouuoient porter. Ils furent deliurez de cette persecution par le moyen de Moïse et de son frere Aaron.

La seconde fut au desert, quand ils moururent en nombre de plus de quarante mille en vn coup, auant que Moïse eut peu appaiser l'ire de Dieu.

La troisiesme fut lors qu'ils murmurerent contre Dieu et Moïse, et les serpens bruslans chastierent leur peché.

La quatriesme fut aux eaux *de contradiction*, qui fut telle que de six cens mille combatans, sans les femmes et petits enfans, perclus, et vieillards qui sortirent de l'Egypte, et prouignerent à dix fois autant en l'espace de quarante ans, pas vn n'entra en la terre promise, que Josuë et Caleb.

La cinquiesme, quand ennuyez de la manne qu'ils appelloient par derision viande legere, Dieu feit pleuuoir sur eux et des cailles, et le deluge de son courroux, *adhuc escæ erant*

in ore ipsorum, et ira Dei descendit super eos.

La sixiesme, quand apres la mort de Iosuë, ils commencerent à bastir des idoles en la terre de Palestine à cause dequoy ils furent faits esclaues sous le Roy de Mesopotamie, iusques à la venuë d'Othoniel qui les en deliura huict ans apres.

La septiesme fut sous Eglon Roy de Moab, pour le mesme peché, de laquelle, ils furent, apres leur recognoissance, eslargis par Aiod l'Ambidextre, qui transperça Eglon, et cellecy auait duré dixhuict ans entiers.

La huictiesme, sous Iabin Roy des Cananeans, dura vingt ans, iusques à Debora et Barach, qui les afranchirent.

La neuuiesme, fut sous le ioug des Madianites, et dura enuiron sept ans, iusques à Gedeon, qui les en retira.

La dixiesme fut sous la tyrannie des Ammonites et des Philistins, dixhuict ans continuels, iusques à Iephte.

L'onziesme fut encore sous les Philistins, à cause que ce peuple de cœur incirconcis, retournoit tousiours à ses marmousets, et traina querente ans, iusques à la venuë de Sampson.

La douziesme, commença auec les Roys : car passez que furent Saül, Dauid et Salomon, sous Roboan fils du dernier, des douze tribuz qui composoient le peuple d'Israël, les dix se reuolterent et suiuirent Ieroboam, qui depuis chercherent les hauts lieux, et se prosternerent deuant les idoles, quoy que Elie et Elizée, sceussent dire : Baaza et Iehu choisis d'vn autre estoc peussent faire, et tousiours y eut des calamitez, plus ou moins, iusques à Ozée, dernier Roy d'Israël, comme il se peut voir au chapitre dix-septiesme du quatriesme des Roys.

Que dirons nous de la captiuité de Babylone, qui dura soixante et dix ans, iusques à ce que appaisé par les pleurs, prieres, ieusnes et penitence de ses seruiteurs et prophetes, il les restablit, enuoya les Macchabées, leur donna des prestres et Pontifes, qui durerent iusques à la venuë du Redempteur du monde ; contre lequel ce peuple ingrat et rebelle s'estant si eperduëment reuolté, que de luy brasser la mort et les supresmes supplices, n'estoit-il pas raisonnable que la peine fust d'autant excessiue que le peché de Deïcide estoit exhorbitant ? Cette calamité est descrite par Iosephe, tesmoin oculaire de la plus-part des choses qu'il raconte au liure septiesme de la guerre des Iuifs (*Ioseph.*, *l.* VII *de Bello Iudaico*, *c.* 4, 10, 13, 15, *et* 24).

La ville de Hierusalem fut premierement inuestie par Cæstius Albinus, et par Vespasian sans aucun effet. Dequoy les Zelotes, qui s'estoient saisis et emparez du temple, entrerent en vne si furieuse audace, qu'ils n'en voulurent bouger. Et quand Onie souuerain Pontife auec quelques autres, les en voulurent debouter, il y demeura et mourut. Tite s'approcha auec les forces Romaines, iustement au temps qu'on celebroit la Pasque, et que *fato quodam*, dit l'Historiographe, *tota gens, Hierosolymis velut in carcere conclusa videbatur.* Le nombre des habitans, et de ceux qui estoient venus de dehors estoit si grand, que par les hosties et victimes immolées, on en compta iusques à deux millions et sept cens mille, sans les enfans et les immondes, qui faisoient ou vne autre moitié ou le tiers. Ce fut ce qui causa dans peu de iours la famine, de telle sorte, que les meres mangerent leurs propres enfans, et en moururent de male rage de faim, onze cens mille, dit Iosephe. Ainsi se rendit cette cité aussi fameuse, que numereuse, aussi numereuse, que malheureuse. Les Empereurs, Seigneurs, et soldats Romains, ne se pouuoient assez estonner, de la hauteur, beauté, force, et structure, tant du temple que des murailles, et attribuoient cette si aisée conqueste à leurs Dieux.

L'ordre y fut estably en cette maniere, que tous ceux qui excederoient dix-sept ans seroient mis à part, et entr'eux on choisiroit les plus beaux et robustes, pour seruir au triomphe desdits Empereurs, le reste seroit envoyé aux Mineraux d'Egypte : quant aux plus ieunes de dix-sept ans en bas, ils seroient declarez esclaues, et vendus, ce que fut fait. Quelques soldats se desroberent et glisserent dans l'armée Romaine : recogneuz, on leur fendit la panse, à cause d'vn bruit qui couroit, qu'ils auoient aualé leur or : et pour vne seule nuict, il en fut euentré deux mille, dit Iosephe liure sixiesme, chapitre quinziesme, et adiouste : *Hac ego clade, nullam credo sæuiorem contigisse.*

Les villes finitimes en feirent de mesme. car Egesippe (*Egesip.*, *l.* V *de Excidio urbis Hier.*, *c.* 53) escrit que les Ascalonites en poignarderent deux mille cinq cens : ceux de Damas huict mille : ceux de Cesarée vingtmille : ceux d'Alexandrie soixante mille : bref la boucherie fut generale par tout sur la chair des Iuifs. à quoy Caietan, et quelques autres, rapportent les paroles de nostre Sauueur, *Amen dico vobis non præteribit generatio hæc*, *donec omnia fiant*. Paroles diuines qui ont d'abondant leur estenduë iusques à la fin du monde, lors que les restes d'Israel seront sauués, et l'intention de nostre Seigneur est, que par la grandeur des miseres qui ont este, sont, et seront, nous venions en cognoissance et prenotion de celles qui seront à la fin de l'vniuers, fin qui est indiquée en ces autres paroles du mesme fils de Dieu, *orate ne fiat fuga vestra in hyeme vel sabbato* (*S. Matth.*, XXIV, 20). L'hyuer est la derniere saison de l'annee, et le Samedy le dernier iour de la sepmaine : priez Dieu que vous ne soyez du nombre de ceux qui se trouueront à la fin du monde, ny de ceux qui attendent l'hyuer de la vieillesse, et le Samedy, ou la fin de leur vie à se recogneistre. Ainsi l'expose S. Gregoire, en l'homelie douziesme sur les Euangiles. Sainct Hilaire (*S. Hilar.*, *can.* 29, *in S. Matth.*) entend par l'hyuer, et le sabbat, l'oysiueté et cessation des bonnes œuures. Sainct Augustin (*S. Aug.* 44, *Euang.*, *q.* 37) dit, que l'hyuer signifie la tristesse, et le sabbat la ioye ou la prosperité, et que tous les deux sont dange-

reux à l'homme, qu'il est aisé de s'y perdre : sur tout, quand au fort d'vne grande ioye, ou d'vne excessiue tristesse, on est surpris de la mort ; sainct Gregoire, en la susdite homelie douziesme sur les Euangiles, apporte l'exemple de l'opulent Crisaurius en la Prouince de Valerie, lequel venant à mourir apperçeut des faces hydeuses en sa chambre. Il blesmit, il suë, il tremble, il crie : *Maxime curre, Maxime curre et succurre.* Les Demons s'aduancent, il crie encore plus fort, *inducias vel vsque mane, inducias vel vsque mane, trefues, trefues : du moins iusqu'à demain*, et ce disant, il mourut.

6. L'une des choses qu'il faut presupposer deuant le iugement, est la resurrection generale des corps, qui sera vne feconde mort pour les meschants, et pour les bons vne seconde naissance, que les Grecs appellent *Palingenesie*, par ainsi tous les hommes comparoistront en corps et en ame deuant le tribunal de Iesus-Christ.

Sur cet article de foi, ie dois peser premierement, comme l'Archange, d'vne voix espouvantable, à guise de trompette, citera tous les enfans d'Adam, et toutes les filles d'Eue disant, *Leuez vous morts, et venez au iugement* (*S. Io.*, V, 28 ; I *Thess.*, 4. *Suppl. D. Th.*, *q.* 75 *et* 76 ; *Hieron.*, *in reg. Monach*, *c.* 30). Cette voix sera si forte, qu'en vertu de la toute puissance diuine, toute chair ressuscitera en vn moment, et comme dit S. Iean (*Apoc.*, XX, 13), la mer rendra les corps quelle aura submergez : la terre ceux quelle aura deuorez, le feu ceux qu'il aura consommez. A mesme temps, les ames d'enfer monteront, et celles du ciel descendront, et chacune prendra le mesme corps qu'elle auoit durant sa vie : le corps du damné sera passible d'vne part, et de l'autre immortel, afin que sans mourir il endure tousiours : corps vilain, puant, difforme, horrible, espouuantable, qui seruira d'eternelle prison, et comme d'vn second enfer à sa malheureuse ame : la reünion de ces deux compagnons, qui s'estoient accordez durant leur maudite vie à suiure leurs plaisirs, et se contaminer d'innumerables pechez, se fera, dit Nahum (*Nahum.*, I, 10), comme l'entreliaison des espines et ronces, s'entrepoignans, s'entrepicquans, s'entreserrans, s'entreseruans de bourreau l'vn à l'autre. Et au contraire le corps, dont on reuestira l'ame bien-heureuse descenduë du ciel, sera immortel, impassible, reluisant, tout parfait et glorieux, le contentement, que l'âme receura y entrant, sera indicible : ils se beniront l'vn l'autre, et loüeront Dieu ensemblement. Beny sois tu, dira l'ame, de m'auoir si bien aidé à meriter la gloire dont nous iouyssons maintenant. Resiouy toy, le temps de tes macerations et mortifications est passé (I *Cor.*, XV), celuy de ton repos est venu, qui ne finira iamais ; tu as esté comme sous le sillon semé en terre iusques à maintenant, desormais te voila en plaine moisson de gloire : exaltons ensemblement nostre Dieu, puisque en luy, et par luy, nous deuons regner ensemble : rendons action eternelle de graces à Iesvs-Christ, lequel, non contant de nous auoir merité ce bon-heur, nous sert encore de recompense et beatitude luy-mesme, ton salaire, chere partie, sera son humanité, et le mien sa diuinité.

7. En mesme temps que les morts ressusciteront, nostre Seigneur Iesvs-Christ descendra du ciel, reellement, personnellement et veritablement auec vn corps glorieux et resplendissant, coronné du diademe de gloire, auec vne telle splendeur que le soleil et les estoiles ne reluiront en sa presence ; et auec telle majesté que les Anges et les hommes, les iustes et les pecheurs, les predestinez et les reprouuez, voire les Diables mesmes (quoy que forcez) le recognoistront pour leur Dieu et Seigneur, et ce sera lors que le Pere accomplira la promesse qu'il á faite, de luy soubmettre et assujettir toutes choses, de prosterner ses ennemis à ses pieds, faire que tout genouil flechisse en sa presence, et que toute langue confesse que Iesvs-Christ, est en la gloire de Dieu son Pere (*Ps.* C ; I *Cor.*, XV).

Il viendra selon l'ancienne prediction d'Enoch, auec les millions de Saincts, enuironné des bataillons celestes, et entouré des neuf chœurs Angeliques qui composent les trois Hierarchies, qui prendront, ainsi qu'il est probable, des corps formez de l'air, reluisans comme le soleil (*Ep. Iudæ ; Dan.*, VII ; *S. Matth.*, XVI *et* XXV). *Alors ils verront le fils de l'homme venant en grande maiesté* (*S. Matth.*, XXIV).

8. La bannière du fils de Dieu marchera deuant luy, qui est le royal estendart de la saincte croix, oriflambe d'vne admirable splendeur, labarum d'vne incomparable vertu (1). Croix agreable aux iustes qui l'auront embrassée durant leur vie en ce monde. Croix espouuantable aux meschans qui l'ont euë en horreur. Les Docteurs rendent plusieurs raisons pourquoy ce signal paroistra.

1. Origene (*Orig.*, *Tract.* 30, *in S. Matth.*) tient, que c'est pour confondre les Iuifs, et conuaincre les Gentils, d'autant que, comme dit l'Apostre, il estoit *scandale* aux vns ; *sottize* aux autres.

2. S. Iean Chrysostome (*Chrys.*, *hom.* 77, *ad Pop.*) estime, que c'est pour reprocher aux Chrestiens leur ingratitude : tout de mesme que quand la verge d'Aaron (qui en estoit la figure), la manne, et les tables de la loy, furent encloses dans l'arche par l'ordonnance de Dieu.

3. Lactance (*Lact.*, *vers. de cruce*) escrit en ses vers, que c'est en remembrance de son amour, et de la charité ineffable qu'il a tesmoignée au mystere de nostre redemption.

4. Les Capitaines et generaux d'armée dressent leurs estendarts en signe de victoire.

5. Pour donner à entendre que la croix est l'eschelle de Iacob (*Gen.*, XXVIII, 12,

(1) *Labarum estoit l'estendard de Constantin-le-Grand, l'oriflamme ou oriflambe celuy des anciens Gaulois que l'on tenait porter avec soy gain de bataille, a l'imitation de l'arche d'alliance.*

13), par laquelle Dieu est venu à nous, et nous allons à Dieu.

6. Qu'elle est la terebinthe, d'où distille la gome salutaire : le geneurier, à l'ombre duquel il faut reposer auec le Prophete, et le vray baston d'yssope qui sert aux expiations (*Ezech.*, XXIV, 22; III Reg., XIX, 14; *Exod.*, XII, 22).

7. Qu'elle clorra la porte du ciel empirée apres la retraite des bien-heureux, comme le glaive flamboyant du Cherubin fermoit l'entrée du paradis terrestre (*Leuit.*, XIV, 51; *Gen.*, III, 25).

8. Et qu'elle sera l'eternelle marque de predestination, iadis reuelée à Ezechiel (*Ezech.*, IX, 4).

9. Iesvs-Christ venant du ciel rencontrera les saincts qui luy viendront au deuant, *deinde nos qui viuimus*, dit l'Apostre, *qui relinquimur, simul rapiemur cum illis in nubibus obuiam Christo in aëra, et sic semper cum Domino erimus* (I *Thess.*, IV, 17); et ce en l'aage parfait du mesme Sauueur qui fut celui de trente trois ans, auquel il ressuscita; *donec occurramus omnes in vnitatem fidei et agnitionis filij Dei, in virum perfectum, in mensuram œtatis plenitudinis Christi* (*Eph.*, IV, 13). Il arriuera auec eux en la vallée de Iosaphat, au milieu de laquelle passe le torrent de Cedron, afin de iuger le monde au mesme endroit où il a esté iugé. Là, assis en un throsne eminent, formé d'vne belle et resplendissante nuée, il aura deuant soy les Anges et les hommes, tous sans exception. Sa divine face, bien qu'immuable de soy, paroistra douce, et pacifique aux bons, rude et courroucée aux meschans, en sorte que le seul regard du iuge, comblera les vns de ioye, les autres de frayeur et de confusion. Rayons de lumiere sortiront de ses sacrées playes, à la consolation des iustes : et comme autant d'esclairs de tonnerre, à l'encontre des impies et peruers.

10. Au coste de nostre Redempteur, sera dressé vn throsne magnifique pour sa tres-saincte mere. En figure de quoy, il est escrit du Roy Salomon, et de la Royne Bersabée sa mere, *positusque est thronus matri regis, quœ sedit ad dexteram eius* (III *Reg.*, II, 19); non pour interceder en faueur des pecheurs; mais pour tenir le rang qui lui conuient, en eschange du mespris qu'elle a enduré, et en ce monde, durant la persecution de son fils, et encore apres, par la plume et bouche blasphemante de diuers heretiques. Les bons s'esiouiront grandement de sa presence : les meschans creueront de regret de ne s'estre preualuz d'vne si puissante aduocate.

Au tour du mesme throsne de nostre Sauueur et Redempteur Iesvs-Christ, il y aura d'autres sieges pour les Apostres, en accomplissement de ce que leur a esté promis en ces termes, *En verité ie vous dis, que vous qui m'auez suiuy en la regeneration, quand le fils de l'homme sera assis au throsne de sa gloire, vous aussi serés assis sur douze sieges, iugeans les douze lignées d'Israel* (*S. Matth.*, XIX, 28). Sur quoy il est à noter premierement auec S. Gregoire, que par le nombre des douze tribuz sont signifiees toutes les nations de la terre. Secondement, qu'il y a difference entre le iugement de *definition*, et celui *d'approbation* ou *declaration* : celuy-la appartient à Iesvs-Christ, priuatiuement à tous autres, *qui constitutus est iudex viuorum et mortuorum* (*Act.*, X, 42) : celluy-cy est attribué aux Apostres; et selon plusieurs Docteurs, à tous ceux encore qui auront fait vie Apostolique, et quicté le tout, pour le tout (*S. Tho.*, *q.* 89 *addit.*, *a.* 1. 2; *S. Matth.* XIX; *Isa.*, III). Tels sont ordinairement les Religieux qui ont consacré à Dieu leurs ames, par le vœu d'obeissance; leurs corps, par celuy de chasteté; et leurs esperances temporelles, par celuy de volontaire paureté.

11. Pour faire ce iugement, nostre Seigneur separera les bons, d'auec les meschans, comme le pasteur trie les brebis d'auec les boucs; et rengera les vns à sa dextre, les autres à sa senestre; les vns haut esleuez en l'air, les autres au fonds de la vallée. I'apprens de ce cecy que l'Eglise militante où nous sommes, est l'aire où se trouue le bon grain auec la paille : la retz qui enueloppe toute sorte de poissons : l'assemblée des vierges, cinq desquelles sont sages, et les autres cinq, folles : iardin, où les roses sont parmy les espines : grande maison, où l'on voit les vases d'or auec ceux d'argille, et les vaisseaux d'honneur auec ceux d'ignominie. De là vient que durant la confusion du siecle, et les agitations causées par le prince des tenebres, les hommes ne tiennent pas tousiours le rang qu'ils meritent : à raison de quoy Salomon disait : *J'ai veu vn grand mal sous le ciel, l'impieté assise au throsne du iugement; et la malice dans le siege de la iustice* (*Eccl.*, III *et* X). Souuent le pecheur est à la dextre, et le vertueux à la gauche, iusques à ce que le reparateur de toutes choses, pour remedier à ces tromperies et outrages, vienne separer le froment de l'yuraye, le vase d'honneur de celuy d'ignominie, et les agneaux d'entre les boucs. Que dira lors le Prince et le seigneur, voyant son vassal au dessus de luy? Le Prelat et le maistre qui se verra postposé à son inferieur et disciple; Que deuiendront ceux qui mettaient la pieté en derision? Ne s'escrieront ils pas ainsi qu'il est escrit en la sapience, *Pauures insensez que nous estions, d'estimer leur vie vne pure folie, et leur derniere fin honteuse! voyez comme ils sont censez entre les enfans de Dieu, et leur partage est auec les saincts. Nous nous esgarasmes volontairement au chemin de verité, et refusasmes la lumiere de iustice qui a esté suiuie par eux : ô malheureuse rencontre; ô fascheuse destinée* (*Sap.*, V, 4).

C'est à nous de voir maintenant, si nous auons les qualitez de la brebis, ou celles des boucs. Le bouc s'auance deuant le troupeau,

Rex gregis ipse caper. . . .

Le bouc broute le tendron des arbrisseaux et des herbes : le bouc va sur la pante des

rochers et des precipices : le bouc est lascif et puant, qui sont les vrais marques hieroglyphiques du superbe et chef de party ; de l'auare et de l'vsurier : de l'ambitieux et outrecuidé; du luxurieux et du scandaleux. La brebis est vtile en tout ce qui est de son corps : car de sa toison, se font les draps, et de sa peau le parchemin ; la chair, la teste, la langue, les pieds, les agneaux, tout en est bon iusques à ce surquoy les Iurisconsultes donnent droict d'agir *ad stercorandos agros* : la brebis est sans defense, debonnaire, patiente, oit et cognoit la voix de son pasteur, se laisse esgorger sans beeler, ny regimber : qui ne voit icy les qualitez du vertueux? N'est-ce pas luy qui sert à la gloire de Dieu, et de parole, et de pensée, et d'œuure ? N'est-ce pas luy qui n'a rien à gagner, ny rien a perdre apres Dieu? N'est-ce pas luy, duquel les imperfections seruent de contre-poix à l'humilité, et de nouueau motif à la charité? N'est-ce pas luy qui est attentif à la parole de Dieu, imprimée, prononcée, inspirée ? N'est-ce pas luy qui garde non seulement les preceptes, mais les conseils, et plus particulieres inspirations ? N'est-ce pas luy qui prend tout de la main de Dieu, sans estriuer et sans murmurer ? N'est-ce pas luy en fin, qui dit plus par effet, que de parole, *mihi viuere Christus est, et mori lucrum* (*Philip.*, I. 21). C'est donc à moy d'examiner, quelles sont les conditions de mon ame, afin de recognoistre probablement desquels ie seray, et de quel costé droit ou gauche, sera ma place et immuable station.

12. Mon liure, dit Iob (XXXI, XXXV, *et* XXXVI), *sera sur mon espaule, et le mettray en forme de coronne sur ma teste*, ce liure est la conscience : liure qui sera ouuert à l'heure du iugement : et s'il se trouue conforme à celuy de vie, qui est Iesvs-Christ, il sera nostre defense, et aura la coronne eternelle pour recompense : s'il se trouue tracé en autres characteres, il nous seruira d'accusateur, de vergogne et condamnation. *Liber scriptus proferetur, in quo totum continetur, vnde mundus iudicetur.* L'ouuerture de ce liure se fera deuant tout le monde, en la presence des Anges et des hommes, et la lecture en sera si aisée, que en vn clein d'œil chacun verra, quelle aura esté sa vie, et celle de son prochain.

On peut dire aussi que ce liure est le poinct de l'éternité, où toutes choses sont presentes indiuisiblement, et consequemment s'y voyent, non en figure, idée ou remembrance, mais en elles mesmes, comme cy-deuant l'a remarqué sainct Basile (*lib. de Vera virg.*), et ce en vn instant, Dieu donnant aux ames pour cet effet une spéciale lumiere, soit par voye d'espece sensible, intelligible ou autrement ; et c'est ainsi que les secrets de nos cœurs, et tout ce qui estoit le plus enveloppé dans les tenebres de nos consciences, sera manifesté (I *Cor.*, IV, 5 ; *Dan.*, VII, 22; *Apoc.*, XX, 12), les pernicieuses intentions, les trahisons cachées, les hypocrisies, pensées des-honnestes, desirs desreglez, les tours, retours et contours de l'amour propre, et toutes les œuures qui paroissoient bonnes et sainctes, et qui au fond ne valoient rien. Là on recognoistra les seruiteurs infideles, les amis feints, les chrestiens d'apparence, et les faux-freres, *et n'y a rien de si couuert*, dit nostre Sauueur, *qui ne soit reuelé, ni de si secret, que l'on ne sache* (*S. Luc.*, XII, 2). Quelle sera donc alors la condition de ceux qui cachent leurs pechez, voire mesme en confession? A cela ne tienne, creancier eternel, à cela ne tienne, ô medecin celeste, que monstrant ma playe, elle soit guerie, et confessant la debte, elle me soit remise.

13. Les pechez remis ne lairront pas d'estre veuz et cogneux, puisque l'instant de l'eternité representera tout, et que chacun doit dire auec le Psalmiste, *posuisti iniquitates nostràs in conspectu tuo. sæculum nostrum in illuminatione vultus tui* (*Psal.* XCXIX, 8) : veu aussi que nostre Seigneur a dit sans exception : *Nihil opertum, quod non reueletur, nec absconditum, quod non sciatur* (*S. Luc*, XII, 2) : mais cette cognoissance n'apportera ny douleur, ny confusion à ceux qui en auront fait penitence, et ausquels la diuine misericorde aura pardonné les pechez, parce qu'ils ne leur seront plus imputez, leurs ames n'en seront ny infectées, ny immaculées, et d'autant qu'ils aiment Dieu plus qu'eux mesmes, et consequemment sont bien aises que chacun cognoisse la bonté dont il a vsé en leur endroit, afin de les aider à l'en remercier. *Venite*, dira Magdeleine à tous ceux qui la regarderont, *et videte, quanta fecit Deus animæ meæ* (*Ps.* LXV, 16), venez et voyez les merueilles de Dieu, et combien de choses grandes il a fait à mon ame. La penitence, dit un Docteur, est le passement en broderie que l'on estend sur la cousture de l'acoustrement, et le trepied d'or qui soustient vn vase cassé et soudé.

14. Les reprouuez, qui n'auront ny l'amour de Dieu, ny l'ornement de la penitence, et qui auront en eux, et la macule et la coulpe du peché, seront tellement abysmez de confusion qu'ils crieront aux montagnes, *montes cadite super nos*, *colles operite nos* (*S.Luc*, XXIII, 30 ; *Is.*, II, 19), le vice est un oyseau nuictier qui ayme les tenebres, et ne peut souffrir le iour,

Scelus est pavidum, metuitque videri ,

Et ailleurs :

Facies velata pudorem
Significat læsum, sciri lasciuia non vult.

Que sera-ce de paroistre à nud en telle compagnie? Les filles de Sparte cesserent de se mesfaire, crainte d'estre exposées nuës apres leur mort. Qui ne deuroit donc s'abstenir de mal faire, quand ce ne seroit que pour euiter la honte, dont Dieu menaçoit vn' ame, *reuelabo in gentibus pudenda tua, et in gentibus nuditatem tuam* (*Nahum*, III, 5) : et les reproches que l'ennemy de la gloire de Dieu et de nostre salut fera aux pecheurs, tant au iugement particulier, qu'à l'vniuersel ? Sainct Augustin les represente en ces termes :

Æquissime iudex, quod æquum est iudica, meus esse voluit qui tuus esse noluit : post renunciationem vt quid inuasit pannos meos? Quid apud eum luxuria, impudicitia, incontinentia faciebat, quibus ipse renunciauerat? Quid intemperantia, quid gula, quid auaritia, quid ira, quid superbia, quid fastus, quid cætera mea? Hæc omnia mea post abrenunciationem inuasit ; meus esse voluit, mea concupiuit. Iudica, iudica, æquissime iudex, quoniam, quem tu non dedignatus es tanto pretio liberare, ipse se mihi postmodum voluit obligare (*S. Aug. serm. contra Iud. pa. et Arianos*). Sainct Cyprien, au sermon de l'aumosne, vse de la mesme prosopopée, et introduit celuy qui maintenant est *sathan*, c'est à dire *tentateur*, faisant alors l'office de *Diable*, c'est à dire d'*accusateur*, auec autant plus d'auantage, qu'il nous accuse des mesmes crimes qu'il nous a fait commettre : *Ego pro istis, quos mecum vides, nec alapas accepi, nec flagella sustinui, nec crucem pertuli, nec sanguinem fudi : sed nec regnum cœleste illis promitto, nec ad paradisum reuoco, et tamen se mihi totos, et sua omnia consecrarunt* (*S. Cypr., serm. de Eleemosyna*). Le diamant est difficile à rompre, mais quand il est vne fois brisé, il se puluerise en poussiere si menuë, que le sable en est imperceptible. Sathan par ses tentations endurcit le pecheur à mal faire, et le rend enfin tellement aceré, comme à poincte de diamant, en malice, qu'il n'a plus de ressentiment de l'offence de Dieu : ne voit ses fautes qu'en blot : pert la vergogne qui accompagne le peché : auale les coulpes mortelles à douzaines, sans presque s'en apperceuoir. Mais quand il faut venir en iugement, c'est lors que ce meschant les luy estale deuant les yeux, vne à vne, iusques aux grains les plus menus, voire iusques aux atomes presque imperceptibles des pechez veniels. Et quand il ne le feroit pas, ce Soleil qui accompagne la face et les yeux du fils de l'homme, le feroit. Ce qu'il appelle quelquefois, *semitam et funiculum inuestigare* (*Ps.* CXXXVIII, 3) : ailleurs *ponere seculum in illuminatione* (*Ps.* XCXIX, 8) : et quelque autre fois *fodere parietem* (*Ezech.*, VIII, 8) : et quelque autre *scrutari Hierusalem in lucernis* (*Sophon.*, I, 12). Sur quoy Sainct Bernard, au Sermon 55 sur les Cantiques, s'escrie, *quid in Babylone tutum, si in Hierusalem manet scrutinium? Si vix iniustus saluabitur, impius et peccator vbi parebunt? Quid facient tabulæ, quando tremunt columnæ?* S. Hierosme estoit du nombre des colomnes qui tremblent : tesmoin ce qu'il a escrit de soy *ad Chromatium, Ego in scelerum meorum latens sepulchro, et peccatorum vinculis colligatus, quotidie dominicum illum clamorem expecto : Hieronime, veni foras. Ego denique omnia tuta timeo.* Et Sainct Iean Chysostome, en l'homelie quinziesme au peuple d'Antioche, se sert de la frayeur qu'ils eurent, quand on leur dit que les forces de l'Empereur Theodose approchoient pour chastier leur ville, à cause de l'iniure qu'ils auoient faicte à sa statuë. Vostre ville, leur dit-il, sembloit estre changée en vn Conuent de Religieux, telle estoit vostre crainte, si grande vostre deuotion : O combien plus deuriez vous apprehender l'aduenement du Roy des Cieux et de la terre, et de bonne heure vous preparer à sa reception!

15. C'est pourquoy les signes precederont, à fin que chacun se prepare et se retire d'heure de deuant la face de l'arc, comme parle l'escriture, *dedisti metuentibus te significationem, vt fugiant a facie arcus* (*Ps.* LIX, 7). Et c'est la difference, entre tant d'autres, de la venue de Dieu, quand il veut chastier : et de celle de Sathan quand il veut deceuoir et occire : Dieu fait du bruit, tonne auant que d'esclater, fait retentir son carquois, ses armes et clairons : afin qu'on detourne son ire, et que par penitence on flechisse son courroux : *ira quidem in indignatione eius ; sed vita in voluntate ipsius.* Il a la vie en intention, encore que son ire paroisse en l'indignation. L'ennemy qui est larron et homicide dez le commencement, fait tout au contraire : car il vient à pieds de laine sans se faire sentir, sur tout quand il a affaire à vne ame craintiue de Dieu et timorée. Apres la mort c'est vn Lyon bruyant : pendant que nous viuons, c'est vn oyseleur qui tasche de pipper l'oyseau, le prendre et surprendre.

Dolus an uirtus, quis in hoste requirat ?

16. Pour mieux recognoistre ceste charitable procedure de Dieu, et iuger quels seront les pronostiques du dernier temps par ceux qui nous ont precedez, il faut extraire de l'histoire et rememorer ce qui suit. Deuant la bataille Pharsalique, Pompée s'esueilla la nuit, saisi d'vne terreur qu'ils appeloient Panique, et iettant la veuë sur les deux armées, apperçeut sur celle de Cesar vn flambeau qui vint fondre sur celle dont il estoit le chef. Plutarque l'escrit, et Cesar dit l'auoir veu luy mesme. L'année que nasquit Mithridate, l'espace de quatre heures, se leua vne exhalaison de telle estenduë, qu'il sembloit que tout le Ciel brusloit.

Pline raconte au liure second de l'histoire naturelle, *ante obitum Crassi a Parthis interfecti, pluisse ferro in Lucania multosque milites esse interfectos.* Horosius escrit, que l'année 480 depuis la fondation de Rome, des fontaines de sang sortirent de la terre, et que l'année d'apres il y eut vne grande contagion. Apres la mort de Iules Cesar, la republique des Romains tendant à son couchant par le moyen du triumuirat, entre Octaue, Antoine et Lepidus, l'eclypse du soleil fut si remarquable, qu'elle menaça les viuans d'une nuict eternelle, selon le dire du Poete,

Ipse etiam extincto miseratus Cæsare Romam,
Sol caput obscura nitidum ferrugine texit,
Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem (1).

Du temps de Tybere, le tremble-terre engloutit sept villes en Asie, trois perirent de mesme durant l'Empire de Vespasian. Auparauant sous Tigranes Roy d'Armenie, plus de soixante dix mille personnes furent abys-

(1) *Plusieurs rapportent cette defectuosité du soleil, à l'eclypse qui aduint a la mort du Fils de Dieu*

mées auec leurs maisons, par vne ouuerture de ce bas element.

L'année quatriesme de l'Empire de Neron, il y eut eclypse de soleil, et de tres-grands terre-trembles, qui denotoient la future persecution de l'Eglise naissante. Et comme ainsi soit, que selon la coustume des Meteores, les Cometes ne soient que de quatre vingts iours, ou trois mois, celle qui preceda la mort des bien-heureux Apostres Pierre et Paul, en dura prés de six. Du temps de Trajan, les fameuses citez de Nice, Nicomedie, et Antioche, furent extraordinairement incommodées par les secousses de la terre.

Deuant que les Sarrazins se iettassent en la Sicile, que depuis ils rauagerent du temps de Constantin troisiesme, et auparauant cette grande contagion qui estouffa la plus grand part des Gaules, sous Lothaire second, la lumiere du soleil fut interceptée.

Horose escrit qu'vn bœuf parla, et fut ouï disant, *caue tibi, Roma; Rome, pren garde à toy*. A quoy sainct Augustin semble faire allusion, au cinquiesme de la Cité, chapitre dernier, quand il escrit, *mitto boues locutos : infantes nondum natos clamasse de vtero matrum : serpentes volasse : fœminas et gallinas in masculinum sexum fuisse conuersas; ie ne dis rien des bœufs qui ont parlé : des enfans qui ont crié dans le ventre de leurs meres auant que de naistre : des serpens qui ont volé : des femmes et poules changées en masles.* Et ce deuant la bataille de Cannes, où toute la noblesse de Rome, en nombre de quarante quatre mille, passa par le trenchant de l'espée des Carthaginois, qui envoyerent en leurs pays trois muis pleins de bagues et anneaux, qu'ils auoient tirez des doigts de ceux qu'ils auoient occis à la bataille.

Si telles marques estoient communiquées aux infideles, à plus forte raison, la diuine prouidence enuoye des signes auancoureurs de son ire, à ceux qui l'adorent et le recognoissent, afin qu'ils en tirent profit, et que s'ils persistent en leurs meschancetez, ils soient d'autant plus inexcusables.

Deuant la destruction donc de Hierusalem; premierement une estoile fut veuë en forme d'espée brandissante sur la ville, et dura vne année.

Le huictiesme de iiar, qui est le mois d'Auril, enuiron les neuf heures du soir, le peuple estant assemblé dans le temple, une lueur y apparut tres-grande, et dura demy-heure.

Vne genisse que l'on menoit pour estre immolée, deliura d'vn agneau dans le temple.

La porte orientale qui estoit de bronze et si massiue, qu'à peine vingt hommes la pouuaient remuer, s'ouurit de soy-mesme, barres, serrures et verroux esclatez.

Le vingtiesme de sivan, qui est le mois de May, sur le soleil couchant, on veit en l'air des chariots armez qui s'entrechocquoient, et l'on oyoit distinctement le hurt et le cliquetis.

La nuict de la Pentecoste, qu'ils appelloient la feste des semaines, les prestres estant entrez dans le temple, entendirent vn bruit effroyable, et vne voix qui disoit : *Sortons, sortons de ce lieu.*

Vn certain homme, se leua au milieu du peuple, nommé Iesvs, fils d'Ananvs, lequel allant par les ruës, places, et carrefours de la ville, crioit à pleine teste : *Vox ab Oriente : vox ab Occidente : vox a quatuor ventis : vox super Hierusalem : vox super sponsos et sponsas : vox super uniuersum populum; voix du costé d'Orient : voix du costé d'Occident : voix d'où sortent les quatre vents : voix sur Hierusalem : voix sur les espoux et les espouses : voix sur tout le peuple :* et comme on le fustigeoit iusques au sang, et puis iusques aux os, pour le faire taire, tant plus il crioit : *Væ Hierosolymis, væ masculis et fœmellis, malheur a Hierusalem, malheur aux masles et aux femelles.*

Or si la destruction d'vne ville, d'vne prouince, d'vn royaume, d'vne nation a esté preuenuë de tant et si espouuantables marques, au rapport de Iosephe qui nous a descrit cette histoire (*Ioseph., de bello Iud., l.* VII, *c.* 12.) : quelles et combien plus grandes seront celles qui precederont la fin des siecles, la combustion du monde, et la conflagration de l'vnivers ? Ce mot de l'oracle de verité emporte tout : *erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi, usque modo, neque fiet* (*S. Matth.*, XXIV, 21). Car à proportion des tribulations futures, les signes qui les deuanceront, seront epouuantables. Le monde a esté en son enfance, depuis Adam iusques à Noë : en sa minorité, depuis Noë iusques à Abraham : en son adolescence, depuis Abraham iusques à Moïse : en sa ieunesse, depuis Moïse iusques à Dauid: en sa maturité, depuis Dauid iusques à nostre Seigneur : en aage de consistence, depuis nostre Seigneur, iusques à ce que *l'euangile du Royaume* (*S. Marc*, XIII, 10) soit annoncée partout : il sera en sa vieillesse, depuis l'vniuerselle promulgation de l'euangile, iusques à la naissance de l'Antechriste : en son aage decrepite, depuis l'Antechriste, iusques à la generale conflagration. Or comme en tous ces aages, il y a eu des guerres, famines, contagions, afflictions, tribulations, persecutions, sans nombre et mesure, qui n'ont manqué de signes precurseurs : en la derniere, qui sera lors que l'homme de peché, et l'enfant d'iniquité sera reuelé, et qui contiendra les autres en eminence, il faudra aussi que les indices qui la marqueront, ayent en eux-mesmes horreur et frayeur des autres: et ce, entr'autres choses, pour premunir les predestinez, lesquels à peine se sauueroient, dit nostre Seigneur, *nisi breuiarentur dies illi*, si ces iours-là n'estoient racourciz, *sed propter electos breuiabuntur* (*S. Matth.*, XXIV, 22), mais ils le seront à cause des esleuz. Le monde s'estant ainsi peruerty et inueteré à mal faire, nonobstant toutes les menaces de Dieu, et tant d'ambassades venues de sa part: que reste-il de faire, sinon de l'exterminer, et mettre vne fin à la generation des hommes, qui ne valent plus rien qu'à remplir les enfers ? C'est donc lors que nostre Seigneur reïterera les paroles qu'il dit autrefois à Noë, *finis vniuersæ carnis venit coram me, repleta est terra iniquitate a facie eorum, et*

ego disperdam eos cum terra (*Gen.*, VI, 13) : le premier deluge fut par eau, qui peut compatir auec la terre son symbole element ; le second sera par feu, qui bruslera iusques aux racines mesmes des montagnes, *et montium fundamenta comburet :* la première inondation fut suiuie du iugement particulier : le second cataclisme, le sera du iugement vniuersel. En celuy-là, Noë et ses enfants furent exceptez pour repeupler vne autrefois la terre ; en cettuy-cy, il n'y aura point de resource.

17. L'arrest irreuocable de vie et de mort, que le iuge inexorable prononcera, est couché tout au long au vingt-et-vniesme de sainct Matthieu. Les Docteurs Theologiens (*Abulensis*, *q.* 333 ; *Iansenius*, *Soto et alii*) tiennent que ce sera d'vne voix sensible, en langue Syriaque, qui est la mesme dont il parloit sur terre ; langue composée de l'Hebraïque, qui estoit l'originaire et maternelle des Iuifs deuant la captiuité de Babylone, et de la Caldaïque qu'ils meslerent avec la leur, et en continuerent l'vsage apres leur transmigration. Nostre Seigneur commencera par la sentence des bons, pour tousiours monstrer qu'il est plus enclin à recompenser, qu'à punir. Tirons profit de chasque parole, suiuant la premiere maniere de mediter, qui a esté expliquée cy-deuant au sermon de l'Oraison.

18. Venez. Cette parole est relatiue à deux autres, sans lesquelles, celle-cy n'auroit iamais esté prononcée ; comme ainsi soit, que la predestination comprend trois parties: vocation, perseuerance, beatification. *Venez à moy*, dit nostre Seigneur nous appellant à sa grace, *vous tous qui travaillez, et estes chargez, et ie vous soulageray, venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (*S. Matth.*, II, *et* XVI). Et ailleurs, si quelqu'vn veut venir apres moy, qu'il charge sa croix, et me suiue, *qui vult venire post me, tollat crucem suam et sequatur me.* Comme s'il disoit : puisque vous estes venus apres moy, et auez entendu la voix de ma premiere semonce, i'vseray de la seconde : venez auec moi, puisque vous estes venus apres moy : venez où ie suis, puisque vous auez ensuiuy ma vie : venez du *Liban* de l'Église militante, où, comme *Cedres* arrosez du baptesme et de l'eau de penitence, vous estes accreuz de telle sorte, qu'il est meshuy temps de vous transplanter en la triomphante. Venez du milieu *des tribulations*, où vous auez blanchy et nettoye vos robes, dans le sang *de l'agneau* : venez *de la cauerne aux lyons, et taniere de tygres* (*Cant.*, IV, 8), parmy lesquels vous avez vescu, endurant toutes sortes de persecutions : venez, *mes colombes et mes bien-aymées* (*Cant.*, II, 11), l'hiuer de vos afflictions est passé, la pluye de vostre penitence a cessé ; venez voir les fleurs de nos terres, et cueillir les fruits de nos parterres : venez, et prenez la recompense qui est deuë à vos travaux : venez, car ie ne vous ay point forcez : venez, car ça este de gré à gré que vous auez coopere à ma grace, en vertu de la mesme grace : venez, car ça esté auec la démarche de iustice, et par les degrez de vertu que vous vous estes approchez du lieu où ie vous appelle (*Ps.* LXXXIII, 6) : venez donc, et prenez en main les palmes de vostre victorieuse conuersation ; venez et vous ioignez à moy, afin que ie mette sur vos chefs les couronnes qui ne vous peuuent estre ostées, et que i'entoure vostre front de laurier à guise de diademe, laurier qui ne se fanera, ny ne flestrira iamais.

19. Les benis de mon pere. Il ne dit pas, benis du monde, ny du siecle, les benedictions duquel sont maledictions, il ne dit pas aussi les benis d'Abraham, Isaac et Iacob, ny benis de Moïse, ou des Patriarches et Prophetes (*Ephes.*, II), ains benis de mon pere, lequel vous a benis de toute sorte de benedictions, vous communiquant les biens de nature, de grace, et de gloire, suiuant ses promesses, predites par la bouche d'vn prophete, *innocens manibus et mundo corde, hic accipiet benedictionem a Domino, et misericordiam a Deo salutari suo* (*Ps.* XXIII). Il ne dit pas aussi, benis de Dieu, mais de mon pere, pour faire entendre, que toutes ses benedictions procedent de l'amour que le pere nous a porté en son fils, duquel il faut estre les coheritiers, pour estre heritiers de ce pere (*Rom.*, VIII, 17).

20. *Possedez le royaume qui vous a esté preparé dés la naissance du monde.* Possedez, veut dire, sans crainte de perdre le bien que vous heriterés, lequel estant si grand, voire infiny, infinie seroit l'apprehension que vous auriez d'en estre priuez, si la possession ne vous en estoit asseurée, possedez le auec moy, et vous asseiez pour regner auec moy, dans mon throsne (*Apoc.*, III, 12), comme ie l'ay promis, et suis assis en celuy de mon pere : et à ce que vous n'en puissiez douter, vous serés tousiours là où ie seray : et comme ie suis en mon pere, vous serés en moy. Entrez donc, entrez en la ioye de vostre Seigneur (*Matth.*, XXV, 23) ; celle de ceux qui ont eu le monde pour Seigneur, est perie auec le monde : vous qui auez eu mon pere pour vostre Seigneur, entrez hardiment en sa ioye, et en sa gloire, elle ne nous defaudra iamais. Entrez en possession par l'entendement, en iouissance et vsufruit par voye de volonté. C'est maintenant, que par vne heureuse necessité vous ne pourres desister, ny de me voir, ny de m'aymer : ie suis le Roy et le Royaume, prenez moy et me possedez.

Il l'appelle *Royaume*, pource qu'il faut estre Roy de ses passions pour y paruenir, et personne n'y entre depuis l'vsage de raison, qui ne soit grand Seigneur, et qui n'ait eu le domaine, dont il a este dit, *omnis locus, quem calcauerit pes vester, vester erit*, *tout autant de terre sera vostre, que vous en foulerés aux pieds* (*Deut.*, XI, 24), et quelque prophane à ce propos :

Latius vinces proprium domando
Spiritum, quam si Lybiam remotis
Gadibus iungas, et uterque Pœnus
Seruiat uni.

Il dit *Royaume*, sans aucune adionction et

comme κατ' ἐξοχήν, parce qu'il n'est pas de la terre, ains celeste, duquel les richesses sont infinies, les plaisirs inestimables, et la possession tres-heureuse. Comme s'il disoit, les coronnes de la terre sont subiettes à decadence, l'on en arrache aysément les fleurons. Le monde est vn theatre, où durant la Comedie du siecle : les vns paroissent en posture de sages, les autres, des faquins, les vns en capitaines, les autres en soldats, les vns en Roys, les autres en subiets. L'ordre et la distinction des personnages, dure tout autant que la tragedie, et la tragedie autant qu'il plaist au Fatiste et rien de plus. Il en est de mesme des grandeurs et preeminences de la terre, où les vns sont releués par dessus les autres : mais ce sont tous Roys et Seigneurs de theatre, la durée desquels est moindre, comparée à l'eternité, qu'vne representation de deux heures, en comparaison et à proportion de la vie de l'homme : apprens donc mon ame, de bonne heure à m'espriser le monde.

Ses palais ne sont que cabanes,
Ses sceptres sont des serbatanes,
Et tout son miel n'est que poison.

Il adiouste, *qui vous a esté préparé dés la naissance du monde*. Pour enseigner ce qu'il a dit par vn Prophete, *in charitate perpetua dilexi te, et attraxi te, miserans tui* (Ier XXXI, 3). Dés le commencement du monde, il crea le Ciel empyrée, pour estre la ville Royale, et la demeure de ceux qui regneroient vn iour auec luy, lesquels ayant cogneu de toute eternité par nom et par surnom : il vse par exprez, et auec vne grande emphase de ce mot *à vous ;* comme s'il disoit, ce Royaume n'a pas esté preparé seulement pour les Anges, et comme accidentairement, et à leur défaut, pour vous : Il a esté également disposé et preparé, pour tous les iustes, Anges et hommes : et quand aucune intelligence n'auroit perdu sa principauté par sa rebellion et apostasie, vous n'auriez laissé de paruenir à cette gloire, que vous allez receuoir, et en vos corps, et en vos ames.

21. *I'ay eu faim, et vous m'avez donné à manger*, et ce qui suit des œuures de misericorde. De ces paroles nous apprenons plusieurs choses grandement considerables. 1. Que le royaume des cieux ne nous eschet pas seulement, comme don gratuit, ou heritage paternel, ains en qualité de recompense. 2. Qu'en l'election des heureux, Dieu a esgard aux œuures, non par prescience, qui soit comme cause de l'election, mais comme à partie ingrediente et concomitante de predestination. 3. Que comme sans lesdites œuures, Dieu n'a esleu personne; aussi sans elles personne ne peut arriuer à la gloire depuis l'vsage de raison. 4. Que Dieu donne la beatitude comme coronne, apres nous auoir donné les moyens d'y paruenir, et d'acquerir par iustice ce à quoy il nous a predestinez par grace : sçauoir est, obeissans à ses ordonnances, faisans les œuures de misericorde, maintenans la vraye foy, respondans à ses inspirations : lesquelles choses, auec la gloire qui les suit, comme guerdon et salaire, sont les effets de la predestination. 5. Que pour cette raison, le royaume des cieux est appelé *le denier iournalier* (*S. Matth.*, XX, 9), comme l'exposent sainct Hierosme (*Hieron., l.* II *adu. Iouin.*), sainct Augustin (*S. Aug., l. de vera Virg., c.* 26) et sainct Gregoire (*S. Greg., l.* IV *Moral., c.* 42). 6. Que pour cela mesme, la parole de Dieu nous enseigne, qu'il n'est point accepteur de personnes, ains rend à vn chascun selon ses œuures. 7. Dit que les actions et passions de cette vie, produisent en l'immortelle, vn poids eternel de gloire : que ce que l'homme semera, il le moissonnera : que nous operions nostre salut, auec tremblement et crainte : que la vie eternelle se donne à tiltre de iustice : que Dieu n'est point iniuste pour oublier nostre œuure; que bien-heureux est celuy qui endure tribulation, d'autant qu'apres auoir esté esprouué, il aura la recompense eternelle : que nous soyons fideles iusques à la mort, et qu'il nous donnera la coronne de vie : que qui aura delaissé maison, freres, et sœurs, pere, mere, femme, enfans, ou autres biens, pour le nom du fils de Dieu, il en receura cent fois autant, et heritera la vie eternelle ; que la pieté est vtile à toutes choses, et qu'elle a promesse de la vie presente et de la future : que nous nous rendions dignes de la vie eternelle, qui est appellee pour cela *coronne*, *prix*, *gage*, *depost*, *retribution et salaire*, termes qui seroient tres-impertinens, si Dieu n'avoit esgard aux merites (*Rom.*, II, 11 ; *Gal.*, II, 6 ; *Rom.*, II, 6 ; IV *Cor.*, IV 17 ; *Gal.*, VI, 7 ; *Philip.*, I, 2 ; *Hébr.*, VI, 10 ; *S. Iac.*, I, 12 ; *Apoc.*, II, 10 ; *S. Matth.*, XIX, 29 ; II *Tim.*, IV, 8 ; II *Tim.*, I, 12 ; *Apoc.*, III, 11 ; II *Tim.*, IV, 7 ; *Rom.*, II, 6, 7).

Vray est, que tout ce qui est dit icy et ailleurs des bonnes œuures, se doit entendre entant qu'elles sont faites en estat de grace, et entant que le iuste est incorporé auec son chef mystique, qui est Iesvs-Christ, hors duquel il n'y a ny grace, ny merite, ny satisfaction ; et auquel estans vnis par charité, nous sommes opulens, comme dit l'Apostre, en toutes manieres ; et nostre vie estant cachée auec luy en Dieu, nos actions sont acceptées du Pere auec les siennes (I *Tim.*, III, 13 ; I, *S. Io.*, III, 21).

En ce sens doit estre expliquée la confiance que l'ame prend és bonnes actions, de laquelle parloit le mesme truchement de la diuinité, quand il escriuoit aux Hebrieux, disant, *ne perdez pas vostre confiance laquelle a vne grande remuneration* (*Hébr.*, X, 35), le texte grec a παῤῥησίαν parole que Theodore de Beze déguise quand il traduit *liberté de parler*, ou, *asseurance*, car autre chose est ἀσφάλεια, autre chose παῤῥησία.

En ce sens les saincts Peres ont loué leur propre vie et representé à Dieu les œuures qu'il auoit faites en eux et par eux, ainsi qu'il appert en l'vn et l'autre testament : *O mon Dieu*, dit Nehemias, *ayez souuenance de moy en bien, selon tout ce que i'ay fait pour ce peuple icy* (II *Esdr.* V, 19). Et le

Psalmiste, *le Seigneur me rendra selon la pureté de mes mains* (*Ps.* XVII, 21).

L'Apostre parle de sa personne encore plus confidemment, en la 2. à Timothée chap. 4. *i'ay combattu*, dit-il, *le bon combat, i'ay paracheué la course, i'ay gardé la foy : quant au reste la couronne de iustice m'est reseruée : laquelle le Seigneur iuste iuge me rendra en cette iournée-là, et non seulement à moy, mais à tous ceux qui auront aymé son apparition.* Ces paroles feront planche, comme l'on dit, à celles d'vn autre. S. Paul qui fut premier Hermite, lequel vn peu deuant sa mort, disoit comme rapporte Sainct Hierosme, *Peracto cursu superest mihi corona iustitiæ : ma course estant paracheuée, la couronne de iustice m'est reseruée* (*S. Hieros., in Paulo herem.*). Semblablement Sainct Hilarion vn peu deuant que mourir s'exhortoit et s'animoit : *sors mon ame, sors, que crains-tu ? Tu as seruy pres de soixante et dix ans à Iesus-Christ, et tu redoutes la mort?*

Seuere Sulpice dit, que sainct Martin voyant prés de soy l'ennemy de nature et de grace, poussa ces paroles, *Que fais-tu icy beste felonne ? Tu ne trouueras rien en moi de mortel et funeste, le sein d'Abraham me receura* (*S. Bonauent., in Vita S. Franc.*). Comme aussi sainct François miroir d'humilité et de pauureté, auant que rendre l'ame disoit auec le Psalmiste (*Psal.* XIV) : *tirez* (*Seigneur*) *mon ame hors de prison, afin que ie celebre vostre nom, les iustes m'attendent iusques à ce que vous m'ayez donné la recompense.*

De cette source sont emanées les exhortations des saincts Pères qui nous inuitent à la vertu, *c'est vne chose excellente et diuine, mes freres,* disoit sainct Cyprien (*S. Cyp. ser. de Eleem.*), *que de s'employer és œuures de salut : là gist la consolation de l'ame fidele, l'appuy de nostre asseurance, l'establissement de l'esperance, la protection de la foy, et le remede du peché.* Et l'eloquent S. Iean Chrysostome (*S. Chry., hom. 2. in Epist. ad Cor.*), *nous faisons priere, afin que tu viues vertueusement apres le baptesme ; et toy au contraire trauaille, et fais tout ce que tu penses pour mourir apres vne mauuaise vie. Or ce que nous desirons est, que par bien-faits la confiance naisse en toy.* Sainct Ambroise (*S. Ambr., ad c.* XVII ; *S. Luc*), *De la foy, vient la charité ; de la charité, l'esperance, et derechef par vne saincte reflexion, l'vne reuient à l'autre.* S. Augustin en la preface sur le Pseaume 31. *Celuy-là espere lequel porte vne bonne conscience : comme à l'opposite celuy-là pert l'esperance qui est agité du remors de la mauuaise conscience, ne se promettant que damnation.*

Ce que nous monstrons par raison peremptoirement, d'autant que le Sauueur ayant promis la couronne de vie à ceux qui l'auront aymé, comme sainct Iacques le dit, et sainct Iean en fait foy, c'est à dire à ceux qui auront aymé, non de langue et de parole seulement, mais reellement et de faict : d'où eschet que deux choses sont essentiellement requises, pour paruenir à la gloire. L'vne que Dieu soit fidele en ses promesses : l'autre que nous venions à l'execution, moyennant quoy il lui a pleu de nous engager sa parole. Ce que faisans il n'y a nulle doute que Dieu ne manquera de son coste, et consequemment nous aurons liesse en la bonne conscience. C'est la raison qui esmeut le maistre des sentences à dire que l'esperance et la confiance ne prenoient leur origine de la seule grace de celuy qui promet, quand il promet hypothetiquement et conditionnément, ains aussi de l'action, et par consequence du merite.

22. *I'ay eu soif*, etc. Encore que nostre Seigneur ne donne en ce lieu autre raison de sa sentence, que les œuures de misericorde : si est-ce que sa voix estant d'infinie vertu, declarera à vn chacun mentalement et de telle sorte que tous l'entendront, les œuures pour lesquelles en particulier, il leur donnera le royaume des cieux. Il dira aux martyrs, venez les benis de mon Pere, possedez le royaume qui vous a esté preparé, parce que vous auez respendu vostre sang en tesmoignage de la verité que i'auois reuelée à mon Eglise ; et pource que vous auez enduré persecution pour la iustice. Il dira aux vierges, venez les benistes de mon pere, possedez le royaume qui vous est acquis, parce que vous auez imité la pureté des anges, auec la nettete de vos corps et de vos ames. Il dira aux seculiers qui ont gardé les preceptes de son Pere, et se sont guarantis du peché mortel, venez, et possedez le royaume tant desiré, vous auez conuersé au milieu de la nation peruerse sans vous contaminer, vous auez esté compagnons des au ruches, dragons et scorpions, et vous estes preseruez de leur morsure, vous estiez au milieu de l'infame Pentapolis, et en estes sortis comme Loth, vous estiez en Niniue, et y auez vescu comme le fidele Tobie ; mille fois vous auez este meslez parmy les vanitez et voluptez du monde ; et auec les trois enfans, estes sortis de cette fournaise, qui brusloit les Chaldeans et amateurs du siecle, sans lesion quelconque. Et aux religieux, venez les benis de mon Pere ; c'est vous qui auez suiuy à nud, le nud crucifix, c'est vous qui auez escoute ma voix plus attentiuement que les autres, c'est vous qui estes le preciput, et la plus noble partie de mon heritage, c'est vous, la vie desquels a este vn continuel martyre, c'est vous, qui m'auez donne ame, corps et bien, vous qui m'auez annoncé de parole, mis en bonne odeur par vos actions, medité et consideré sans cesse, vos vies m'estoient vn holocauste et continuel sacrifice : venez donc et possedez le royaume qui vous a este prepare des la constitution des siecles. Et l'on peut discourir de mesme façon par tous les estats, grades et conditions des iustes. Heureuse l'ame, à qui Dieu representera ses bien faicts ! Où il n'y a point d'ambition ny de cupidité qui vaille au monde ; ou elle doit viser à ce but.

23. En mesme temps, le iuge tournera sa face irritée contre les meschans ; et c'est où d'abbord ie rememore que l'agneau repose six mois de l'année sur le coste droit, six autres sur le gauche : c'est icy où ie me souuiens que *intolerabilis ira columbæ*, et qu'ainsi

ne soit, regardant d'vn œil farousche et de trauers la detestable trouppe, leur dira d'vne voix effroyable, *retirez vous de moy maudits, allez au feu eternel, qui a esté preparé pour le Diable et ses Anges.*

Retirez vous. O espouuantable tonnerre, *etenim sagittæ tuæ transeunt, vox tonitrui tui in rota*, les dards de vostre indignation, Seigneur, se sont fait sentir és guerres, famines, et contagions sur la terre; les fleches de vostre iustice, quand nous estions ou malades, ou persecutez, nous cuisoient en ce monde : mais ô vray Dieu, elles estoient passageres, et les signes mesmes de vostre aduenement ne sont plus, *etenim sagittæ tuæ transeunt*, mais la voix, mais l'esclat de vostre tonnerre, mais cette parole *discedite, retirez vous*, ô iuste iuge des viuants et des morts, qu'elle est insupportable! c'est vne roue qui n'a point de fin, et qui sans fin nous iette au desespoir, *vox tonitrui in rota.* Est-ce donc ainsi que vous auiez gardé le silence, et patienté si long temps, afin de parler en femme sage qui deliure, et secoüez vostre chef, *tanquam potens crapulatus a vino?* Est-ce ainsi que vous nous vendangez au iour de vostre fureur? Mon ame, appaisons nos esprits, et considerons paisiblement, si faire se peut, ces paroles, pendant que nous en auons le temps. Premierement, ce mot, *retirez-vous*, te signifie qu'il y a deux sortes de peines, *du sens*, et *de dommage*, ou *damnation :* de celuy du sens qui est peu de chose, en comparaison du capital, nous orrons parler incontinant : le dam, dommage, ou damnation, consiste en l'eternelle priuation de la veuë de Dieu, et au perpetuel bannissement du lieu de felicité. Secondement, *Discedite*, veut dire, retirez vous de moy, qui suis vostre Dieu, vostre premier principe, et vostre derniere fin. Troisiemement, retirez vous de moy, qui suis vostre Redempteur, qui me suis fait homme pour l'amour de vous : qui ai receu ces playes pour vostre guerison, et qui n'ay cessé de vous appeller à la recognoissance de vos fautes : Quatriesmement, retirez vous de mon amitié, de ma protection, de mon regne, de mon paradis, de la veuë de mon essence, et du torrent tousiours coulant de mes eternelles delices. Cinquiesmement, retirez vous de ceux qui sont ioints auec moy, des hierarchies et chœurs angeliques, de mes Apostres, Martyrs, Confesseurs, et Vierges; retirez vous de la douce compagnée de ma tres-saincte mere, qui a desiré pour me faire plaisir, d'estre la vostre par adoption et par grace, si vous ne l'eussiez priuée et moy aussi, de ce contentement. Que n'ay-ie point fait auec elle et par elle, pour vous attirer à moy? Que n'a t-elle point fait prés de moy, et par moy, pour vous ramener au chemin de salut? Vostre malice, ingratitude, et desnaturée meschanceté à esté telle, que vous auez vilipendé et la mere et le fils : les Anges de paix, que ie vous auois donné pour gardes, tuteurs et pedagogues, en ont pleuré amerement mille fois; allez donc, maudits, allez, *discedite a me.*

24. *Maudits*, non de la chair, ny du sang, non du monde, ny de vos adherans, ni de mon pere mesme, qui veut le bon heur, et la benediction de tous, et ne veut la malediction, ny la perte de personne : maudits donc de vous mesmes; maudits en vous mesmes, et maudits par vous mesmes ; maudits en vos ames ; maudits en vos corps, maudits en vos memoires, maudits en vos entendemens, maudits en vos volontez, maudits en vos yeux, oreilles, pieds, et mains, flairer, gouster, et toucher ; maudits sur terre, maudits sous terre, maudits au temps, maudits en l'eternité, maudits en vous mesmes, maudits auec les demons, maudits auec les maudits vos semblables. Vous auez aimé la malediction (*Ps.* CVIII), elle est tombée sur vous : vous auec haï la benediction, elle s'est esloignée de vous : vous vous estes couuerts de confusion, comme si c'eust esté vostre accoustrement : elle s'est coulée, comme l'eau dans l'interieur de vos ames, elle a glissé ainsi que l'huile dans la moësle de vos os, *discedite à me maledicti.*

Que si Esaü ietta les hauts cris, quand son pu'sné luy enleua sa benediction, *auditis Esaü sermonibus patris, irrugiit clamore magno, et consternatus ait, benedic etiam et mihi pater mi* (*Gen.*, XXVII, 34) : que sera-ce des reprouvez, figurez par Esaü, quand ils verront les predestinez, representez par Iacob, auoir tellement emporté la benediction, non temporelle, mais eternelle, du celeste Isaac, qu'il n'y aura rien de reste pour eux! ô comme il brairont et hurleront! ô de quelle rage ils confirmeront la sentence de malediction, n'en pouuans dissimuler la iustice! ô comme ils detesteront le iour de leur naissance, les flancs qui les ont portez, et les mamelles qui les ont allaitez?

25. *Au feu eternel.* Icy gist la peine du sens, comme s'il disoit, ie ne vous chasse pas de ma compagnie, pour vous remettre à vous mesmes, et vous congedier à mener vne vie licentieuse et scandaleuse, comme vous auez fait cy-deuant : ains pour vous renfermer en l'obscure prison des abysmes, y tourmenter vos ames, et y griller vos corps. Vous auez creu que l'eau du baptesme par ma toute puissance, pouuoit lauer vos ames; croyez ou plustost essayez, s'il est vray que ie peus éleuer l'action de cet autre element, iusques à brusler sans consumer, et vos corps, et vos ames. Les demons purs esprits, l'ont experimenté, il y a tant de milliers d'années, sçachez auec eux, puis que vos affections symbolisent aux leurs, ce qui en est, a esté, et sera. Mais quoy? Malheureuses! ne le sentez vous pas presentement? Pour auoir esté appelées du creux des enfers, afin de comparoistre en ce lieu, et vous reioindre à vos abominables charognes, laissez vous de brusler? Vostre enfer ne vous suit-il pas par tout, aussi bien que les maudits demons? Demeurez donc au feu, car vous y estes, et allez en enfer, car c'est la conciergerie de desespoir, qui vous est reseruée. Que vos ames y soient tourmentées, puisque elles se sont soubmises aux appetits du corps. Que vos corps y bruslent, puisque volontairement ils se sont lais-

sez brusler aux flammes de concupiscence. Que vos entendemens y patissent, puisque ils ont desobeï à la foy. Que vos volontez n'ayent rien de ce qu'elles desirent puisque elles se sont opposées à la mienne. Que vos yeux immortellement miserables, ne voient que carcasses qui demandent la mort et ne la peuuent trouuer, puisque ils ont esté le carquois d'où sont yssües tant de fleches d'impudiques regards. Que vostre ouyë n'entende que blasphemes, imprecations et maledictions, et contre vous, et contre ceux-là mesmes qui les prononcent, puisque vous l'auez si souuent employée, à escouter paroles deshonnestes, medisances, et dogmes d'heresie. Que vostre goust n'experimente que fiel et absynte, puis qu'il n'a sçeu se soubmettre à la moindre de mes loix, ny mesme s'abstenir de quelque qualité d'aliment, de laquelle tant d'autres se passoient tout le long de leur vie. Que l'attouchement, quoy que le plus grossier de tous les sens, ne sente que feu, flammes, et braziers de quel costé qu'il se tourne, puis qu'il a esté si esperduëment porté aux voluptez brutales. Que tout le corps soit le siege de douleur, et toute l'ame receptacle de tristesse et de rage, puisque tous deux, durant leur vitieuse demeure sur terre, n'ont fait autre chose qu'offenser Dieu mon Pere, contrister le sainct Esprit, et fouler aux pieds le prix de leur redemption. Ces paroles et autres, passeront par l'entendement des damnez, plustost que par leur ouyë, non à succession de paroles, mais en vn instant, et ce qui pressera la balance d'vne indicible surcharge, sera l'accessoire de l'eternité, qui egale sans nulle doute, voire surmonte le principal de la peine du sens. La meditation suiuante en donnera l'intelligence.

26. *Qui a esté préparé au Diable, et à ses anges.* Il est grandement à remarquer que nostre Seigneur ne dit pas, *au feu qui a esté preparé pour vous*, comme il auoit dit aux bons, venez au royaume qui vous a esté preparé: pour nous faire sçavoir, que l'enfer en sa premiere institution, n'a point esté fait pour les hommes, ains pour les diables; et que si l'homme ne si fust precipité de soymesme, il ny fust iamais entré, ny mesme pour auoir peché, s'il eust voulu se recognoistre, et ne point imiter l'endurcie, acariastre, et inflexible malice des Demons. En quoy nostre bon Seigneur se montre, et Dieu de vengeance, et pere de misericorde.

Au demeurant, le mot de *preparé* me remet en memoire les paroles d'Esaïe, au XXX de ses visions, *vers.* 33 : *Præparata est ab heri Tophet, a rege præparata profunda et dilatata, nutrimenta eius ignis et ligna multa: flatus Domini sicut torrens sulphuris, succendens eam. Le Roy eternel, dés hyer, c'est à dire, dés la premiere succession des iours, et dés le commencement des siecles, a preparé vn lieu horrible, profond et vaste, plein de bois et de feu, que l'haleine du Seigneur allume comme vn ruisseau de soulfre.* Il l'appelle *Tophet*, à la maniere que le Sauueur du monde le surnomme gehenne, lieu proche de Hierusalem, où, durant l'idolatrie, on brusloit les enfans qui estoient sacrifiez à Moloch. La sagesse eternelle nous voulant donner à cognoistre par les montagnes et vallées de feu que nous voyons sur terre, qu'il ne luy est pas mal aisé d'auoir preparé sous terre vn Tophet, vne gehenne, vne fosse, vn Vulcan, qui ard, et brusle tousiours.

PROSOPOPEE, SERVANT DE COLLOQVE.

Entre la sentence du iuge, et l'execution du iugement, il faut imaginer vn interualle suffisant à escouter les dernieres paroles signamment des Chrestiens, qui se seront volontairement perdus. Car encore qu'en effect, cet espace de temps ne leur sera point donné, d'autant que l'instant de l'eternité les saisira aussi-tost que l'arrest de leur condamnation aura esté prononcé; si est-ce, qu'en ce mesme instant vne espece intelligible, de la nature de celles qui representeront toutes les choses passées durant la vie des bons et des mauuais depuis l'origine du monde, vne telle image, espece, ou notion, sera suffisante à leur faire dire, ou de cœur, ou de bouche, ce qui suit.

Iuste iuge des viuants et des morts, il est vray, nous meritons les supplices, ausquels vous nous condamnez. Nous sommes dignes de mort, et de mort eternelle. Il est ainsi, ô tout puissant, il est ainsi, et pas vn de nous n'a rien à dire au contraire : car nous auons tous esté trouuez le larrecin à la main, tous en peché mortel, tous vos ennemis et rebelles; et n'auons couché de rien moins que du crime de leze majesté diuine, en nos actions, paroles, et pensées, tout le temps de nostre deplorée et deplorable vie. Nous l'aduoüons, il y a de l'infinité en nos demerites, et consequemment, tant que vous serés Dieu par essence, il est raisonnable que nous soyons tourmentez par iustice. Que cette-cy donc, soit la derniere bonne parole qui sortira de nos bouches, tandis que celle de l'abysme s'ouure à gueule bée, pour nous engloutir. Adieu prince debonnaire, adieu supreme seigneur, adieu l'amy des bons, adieu l'ennemy des meschans, quelle part que nous allions, veuillons ou non, nous serons tousiours vos creatures, et vous serés eternellement nostre Dieu, et nostre Createur, et si nous auons manqué au deuoir de bons seruiteurs, vous ne desistez pas pourtant d'estre nostre maistre legitime. Et si nous auons perdu vostre similitude, vostre image neantmoins nous demeure, et c'est helas ce qui donnera vne immortelle resource à la plus grande de nos peines ! les feux, les flammes, les glaçons, les frimats, et les plus exorbitantes extremitez, que nous puissions endurer, n'arriueront iamais à la perte que nous faisons de vous, ny au dommage que nous receuons par l'eternelle priuation de vostre beatifique essence : toute autre peine n'est que l'accessoire de ce funeste principal, qui nous suiura, et bourellera tousiours, pource que tousiours vostre face est emprainte sur nous, tousiours nos entendemens, tousiours nos volontez seront d'vne infinie capacite, et comme vous êtes immortel, nos

ames seront immortelles, sans que pourtant, passé le periode de ce dernier congé qu'il vous plaist nous donner, d'esleuer nos pensées à vous, nous puissions esperer de iamais en pouuoir faire autant. Adieu donc, pour vne bonne fois, adieu monde Archetype, adieu le Roy des Roys, adieu le meilleur d'entre les iustes, et le plus iuste d'entre les bons Monarques : permettez seulement que nous puissions en dire autant à vostre cher fils, nostre iuge, et neantmoins tres-aymable Seigneur.

O reparateur des siecles, restaurateur du monde, ô l'aisné de la maison de Dieu, que vostre separation nous est dure ! Quoy ! que iamais nous ne verrons la face de celuy qui nous a rachetez au peril de sa vie ? Iamais nous ne baiserons les playes de ses pieds sacrez ? Iamais nous n'orrons autre parole de sa bouche, que celle qui nous a condamnez ? O insupportable divorce ! Ah ! si du moins nous l'eussions aymé, remercié, et loué en l'autre vie, ayans si mal employé la passée ! Mais helas ? c'en est fait, la raison nous contraint de parler maintenant, et non la charité, sans laquelle rien ne luy peut agréer. Adieu donc, ô Sauueur d'autres ames que les nostres, adieu l'vnique souuerain mediateur des predestinez. Ha ! que disons nous ? Et quels propos sont ceux-cy ! Et donc ce sang, cette mort, cette vie de prix incomparable, nous seront inutiles ? Et donc pour neant, le fils de Dieu aura esté crucifié pour nous ? Et donc l'vnique moyen de redemption, nous sera à surcharge de condamnation ? Agneau sans macule, faloit il tant dire, tant faire, et tant endurer pour des reprouuez, comme nous ? des ingrats comme nous ? des boucs puants et infames comme nous ! O excés de charité en vous ! ô excés de malice, et d'ingratitude en nous ! Adieu, puis qu'il le faut, adieu, l'enfant à Marie : adieu l'amour du ciel et de la terre; adieu, les delices du monde, adieu Iesvs, Sauueur de l'vniuers, et seuere iuge des peruers, adieu, l'honneur des bons, et la terreur des meschans : et si faire se peut, agrées ce dernier accent de nos funestes et lamentables voix : elles arriuent tard, il est vray, mais la verité nous presse, c'est elle qui arrache ces pensées de nos cœurs (*Apoc.*, XII, 13, 14, 15, 16, 17). elle qui les extorque de nos bouches, elle qui nous force de recognoistre que les estoiles, qui estoient à vostre main droicte, quand vous apparustes à vostre bien aymé disciple, denotoient les signes auancoureurs que nous auons mesprisez : que vostre cheuelure blanche comme nege, signifioit la saincteté qui est en vous, incompatible auec nos meschancetez : que vostre regard semblable au soleil, representoit comme vous mettriez nos fautes en plain iour, et les feriez voir à tous les siecles : que le baudrier sur vos mammelles, indiquoit qu'il n'y auroit plus de misericorde pour nous, et que la source, d'où nous l'aurions succée iusqu'alors, tariroit : que le glaiue trenchant à deux costez, estoit la sentence de vie et de mort, qui vient de nous separer d'auec les bien-heureux : que le bruit des grosses eaux, est cette voix de malediction qui a esclaté presentement sur nos testes, comme vn carreau de tonnerre : et que vos pieds semblables à l'airain yssu de la fournaise, est le feu qui pour tousiours embrasera nos corps. Nous y entrons ô Seigneur, helas ! nous y voicy, ne trouuez mauuais qu'allant seruir d'obiect et de sujet à vostre eternelle iustice, du moins en perissant, ô nostre Dieu, nous vous disons adieu.

Et pourquoy non à vous encore, ô Royne des Anges et des hommes ? Pourquoy non à vous emperiere de grace ? N'est-il point question de l'vn des plus fascheux esloignemens qui furent iamais au monde ? Ha ! que cette parole est dure à supporter, de dire, iamais tu ne verras les mammelles qui ont allaité le redempteur de ton ame ! N'eussions nous, ô vierge sacrée, n'eussions nous plustots iamais succé celles de nos meres, ny iamais esté conceuz, que d'estre reduits à une si amere condition. Adieu donc, colombe sans fiel, adieu l'aduocate des pecheurs, adieu le refuge des miserables. Pour estre ce que nous sommes, et hors de toute esperance, vous ne laissez d'estre ce que vous estes, vos tiltres vous conuiennent, et les malheureux Demons mesmes sont contrains de les recognoistre. Nous serons en eterneile disgrace ; et vous serés à iamais, non seulement en grace, mais la mere de grace, adieu derechef, ô la merueille des siecles, l'honneur de vostre sexe, la gloire de la Hierusalem deliurée, Royne des Anges et des hommes. Adieu celle que nous ne verrons iamais : adieu celle que nous estimerons, redouterons, et regreterons tousiours.

Et vous Apostres, premiers peres et fondateurs de la Chrestienté, n'est-il point raisonnable de recognoistre les obligations que nous vous avons à raison de saines et sainctes instructions que nous auons receuës, et de vos escrits, et de vostre traditiue ? Nous en auons mal vsé, il est vray ; nous en auons abusé ! Les loix desreglées du monde avoient plus de pouvoir sur nous. Le droict, qui fait les ames tortuës, le ciuil, qui les rend criminelles, nous rendoient trop plus studieux et attentifs, que vos symboles, catechismes, et documens. Aussi nous perissons auec le siecle, et nostre sagesse a esté reputée extreme folie deuant celuy qui est la mesme Sagesse. Adieu donc, sel de la terre, adieu lumieres de l'vniuers.

Et vous champions genereux, inuincibles combattans, Martyrs de Iesus-Christ, que dirons nous de vous ? Que dirés-vous de nous ? Vous comme insuperables guerriers, au peril de vos vies, auez resisté au peché : nous, faquins et portefaix d'iniquité, y auons à toutes occasions, laschement consenty. Vous auez honoré vostre Createur, luy rendant l'estre que vous teniez de luy ; nous l'auons deshonoré, en abusant de l'estre de nature, et de celuy de grace qu'il nous auoit baillé. Vous avez rendu vie pour vie, à vostre redempteur ; nous, par nos vies desbordées, luy auons causé vne seconde mort, un million de fois. Vous avez fait holocauste de vos

ames, et sacrifice de vos corps, pour son honneur et gloire : nous avons victimé les nostres, à l'enfer, et en auons fait les organes de toute impieté. Adieu fideles tesmoins des veritez eternelles ; adieu puissans et genereux Athletes ; faire ne se peut, que vostre condition soit la nostre. Et vous saincts Peres, et Docteurs, qui nous auez allumé le chandelier de la foy, et mis devant les yeux si souuant le flambleau de deuotion. Helas ! puis que et les exemples de vos vies innocentes, et les documens de vos doctes escrits, ne nous seruent que de plus grande confusion et condamnation, que nous peut il rester à faire, sinon que vous vous retiriez de nous, comme nous nous sommes retirez de vous ! Adieu donc, saincts Confesseurs, adieu Docteurs, Pontifes, et Pasteurs. Et vous Vierges, espouses de l'agneau, qui auez surmonté et la fragilité de vostre sexe, et les appaz du siecle, vostre seule idée nous condamne, vostre remembrance prononce sentence de mort contre nous lutins de chair, ames de lard, et tisons de concupiscence. Vostre vie a esté angelique par la pureté de vos corps et de vos ames, la nostre tres-impure, et pire que celle des bestes : la vostre celeste, la nostre terrestre : la vostre digne de l'empirée, la nostre digne du lieu où nous allons estre precipitez. Adieu les amies de Dieu, adieu colombes du sainct Esprit, adieu les lys des vallées, et les roses de Paradis.

Mais vous, ô nos bons Anges, de quel ton, de quel accent, et de quelle voix vous saluërons nous ! quelles graces vous rendrons nous, pour tant de soin que vous auez eu de nos indignes personnes, et pour l'insuperable patience que vous auez exercée à l'entour de nous, tout le temps que nous auons fait la guerre à vostre Dieu, et le nostre en la terre des mourans. Ah ! que de desplaisirs, nous vous auons donné en eschange de tant de plaisirs que nous receuions à toute heure de vous ! que d'ordures nous auons commises en vostre presence, que d'abominations, que d'execrations ! O combien de fois vous auons nous tiré les larmes des yeux ? Combien de fois auez vous amerement ploré sur nos irremediables pertes? O que de soupirs, vous auez lancé contre le ciel, que d'inspirations en nos ames vlcerées, pour essayer de les guerir, et les retirer de la voye de perdition ? Mais en vain, ô bons Genies, mais en vain auez vous prins toutes ces peines, nostre malice surmontoit vos remedes, il nous a pleu de mespriser, et vos inspirations, et vos larmes, il nous a pleu, et tel a esté nostre vouloir, de nous perdre. Que le grand Dieu, par le commendement et pour l'amour duquel, vous faisiez toutes ces choses, le vous rende, et remunere vostre charité. Adieu (ô quel cruel adieu), Adieu nos Gardiens, adieu nos Tutelaires, adieu les Pedagogues de nos vies, adieu les guides et fideles escortes de nostre pelerinage. Voicy, voicy les Loups rauissans, voicy les Lyons, bruyants, gueule bée, dent affilée, pate estalée, qui s'aduancent pour nous deuorer. Ils nous crient de loin que nous sommes à eux, et qu'ils viennent à nous, au lieu des Anges de Paix que nous auons mesprisé. Les Geants guerriers camperont à l'entour de nos charognes : desia ils se disent l'vn à l'autre, *pilosus ad pilosum, dæmon ad dæmonem, macta, perde, interfice, cito prædare.* Ils ont droict de vasselage sur nous : car nous les auons recogneus, leur avons obey, et presque tousiours presté consentement à leurs suggestions. Les voilà, ils sont aux approches. Auant qu'ils nous saisissent, adieu Peres et Meres, adieu freres et sœurs, adieu parents et amys, adieu ames heureuses qui partagés le Ciel auec Jesus-Christ. O que nostre condition est differente de la vostre. Vous montez, nous descendons : vous allez sur les cieux, nous au centre de la terre : vous auec Dieu, nous auec les demons : vous heureux, nous malheureux : vous en gloire et felicite, nous en deshonneur et douleur. Maudit soit le plaisir, et en malheur soit le gain qui nous a icy confinez, et nous a ainsi separez. Ah ! il est trop tard d'y penser. Allez, allez donc trouppe d'eslite, montez, viuez, et regnez ; louez nostre Dieu, et le louez pour vous et pour nous : car là où nous allons *nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat* : là il n'y aura que maledictions et blasphemes, le desordre et la rage. Heureuses les meres qui vous ont portez, malheureuses celles qui nous ont engendrez. Perisse la nuit en laquelle nous auons esté conceuz, perisse le jour qui le premier nous a veuz.

Ce dict, la terre s'entr'ouure souz leurs pieds : les Diables saisissent ces discoureurs: ils tresbuchent à guise de tonnerre, pesle mesle aux enfers : la terre, apres les auoir engloutiz, se referme, et pour iamais les tient enseueliz dans l'abysme de feu.

Quelque Docteur à ce propos introduit vne Ame qui parle comme suit, à l'imitation du riche glouton de l'Euangile.

Monde, si tu pouvois mes presents malheurs voir ;
Monde, si tu [illegible] les maux futurs preveu,
Monde si tu goustois [illegible] de ma detresse,
Monde si tu craignois [illegible] ire vengeresse,
Gemirois [illegible] sans cesse, et ne serois
Monde, comme tu es, et [illegible],
Ton vanité, tes [illegible], ton [illegible], [illegible].
Ta vie ne seroit que vne aspre penitence

La Meditation qui suit, n'y sera pas inutile.

MEDITATION VINGTIESME.

De l'Enfer, et de ses peines.

I. — *Vne dure vision m'a esté declarée,* dit le Prophete Esaie (*Is.*, XXI, 2, 3, 4.), *le desloyal, desloyal, le saccageur, saccageur : Helamites montez : Medes assiegez, i'ay faict cesser tous ses soupirs. Pourtant mes reins ont esté remplis de douleur, et les angoisses m'ont saisi, telles que les detresses de celle qui enfante : ie suis tombé en conuulsion en oyant, et suis demeuré esperdu à cause de ce que i'ai veu. Mon cœur s'est flestry, et la nuit m'a esté en frayeur.* Le Prophete vsa de ces termes preuoyant la ruine des Babyloniens par le moyen des Perses et des Medes, et les iugements que Dieu vouloit desployer sur Damas, et sur l'Arabie. Sainct Iean au dix-huitiesme

de ses visions, apperceut vn ange descendre du ciel, auec telle puissance et gloire, que de sa seule splendeur, il esclairoit toute la terre, *cet Ange s'escria de force à haute voix, disant, elle est cheute, elle est cheute la grande Babylon, et est deuenuë l'habitation des Diables, et le repaire de tout esprit immonde* (*Apoc.*, XVIII, 2). Et peu apres il adiouste (*Vers.*, 21), *et vn fort Ange print vne pierre comme vne grande meule, et la ietta en la mer*, disant, *hoc impetu mittetur Babylon ciuitas illa magna, et ultra iam non inuenietur : ainsi sera iettée d'impetuosité Babylon cette grande cité, et ne sera plus trouuée.* Qui ne voit en ces deux passages, l'image de ce qui arriue à vne ame quand elle est precipitée en enfer, par l'inexorable sentence du iuge, dont il a esté parlé. C'est à ce propos, qu'vne sage plume diroit volontiers, καλῶν ὁ τάλας πέλαγος εἰσορῶ τοσοῦτον ὥστε μή ποτε ἐκνεῦσαι πάλιν, *Pelagus malorum intueor tam magnum, ut enatare fas non sit.* O iuge, ô senteuce, ô executeurs, ô dam, ô desespoir, ô flammes, ô ver rongeur, ô demons, ô compagnie malheureuse, ô irreuocable eternité! Qu'en dit S. Cyprien (*S. Cypr. de ascensione Christi*), *Tunc in proprio adipe frixæ libidines bullient, et inter flammeas sartagines damnatorum corpora cruciabuntur, quodque omni supplicio deterius est, desperatio condemnatos affliget.* C'est lors que les voluptez friront en leur propre graisse, et que les corps des damnez rotiront entre les poisles embrasées, et ce qui surmonte toute sorte de supplices, le desespoir bourrellera les criminels. Pour le mieux comprendre, considerons que c'est que l'enfer, quant au lieu, et puis examinons les peines que l'on y endure. Commençons par sa definition ou description.

II.—1. Enfer, est vne perpetuelle prison, pleine de feu, de terribles et innumerables tourmens, pour chastier eternellement ceux qui meurent en peché mortel. 2. Enfer, est vn lieu sous terre, obscur, situé au centre du monde, où la lumiere du soleil, de la lune, ny des estoiles, ne penetre iamais, et où le feu, quoy qu'il brusle, n'esclaire point. 3. Enfer est vn boyau tres-estroit, à l'entour du nombril de la terre : où les corps des damnez n'auront pas l'espace d'vn cercueil ; et seront entassez l'vn sur l'autre, comme nous voyons ès fourneaux à chaux, les briques contigües l'vne à l'autre. 4. Enfer selon saint Iean (*Apoc.*, XIX *et* XX), est vn estang de feu et de soulfre, et les chaleurs excessives que l'on y endure, sont sans esperance de rafraichissement, de là le grincement des dents, dont parle l'escriture (*Matth.* VIII, 12). 5. Enfer, est vn lieu remply de toutes sortes d'infections, qui est en l'vniuers, ce que sont les esgouts ès maisons, les cloaques aux villes, les sentines et l'ossecz aux navires. 6. Enfer, est vn charnier où les Anges ietteront toute la voierie des corps humains qui ont esté depuis le premier meurtrier et fratricide, iusques à l'Antechrist, et ceux de sa suite. 8. Enfer, est vn Antre punais ou les carcasses reanimées et vilaines charongnes des damnez, ietteront vne sueur si puante, qu'elle ne sera pas supportable. 8 Enfer, est vne conciergerie de rage, vn cachot de desespoir, la cage des fols, et le receptacle des insensez. 9. Enfer, est vne fosse close de toutes parts, auec des serrures, barres et cadenats eternels, et au dessus, est le seau de l'ire de Dieu. 10. Enfer, *est ignis arcani subterraneus ad pœnam thesaurus*, dit Tertullien (1) se pleignant de ceux qui veulent, que ce qui en est racompté, soient choses metaphoriques. De ce nombre est le malheureux Calvin sur le trentiesme d'Esaye, où il est parlé de *Tophet*. 11. Enfer est vn estat permanent, auquel les ennemis de Dieu, en punition de leurs fautes, sont priuez de tous les biens qu'ils sçauroient souhaitter, et souffrent tous les maux qu'ils pourroieut redouter. 12. Enfer est vn amas de supplices si grands, que toutes autres peines qui ont esté, sont et seront; scorpions, cheualets, rouës, plastrons ardents, grils, bœufs d'airain, meules, escorchemens, deboittemens de membres, intercisions, empalements, heaumes de feu, subules ioinctes à toutes les nephretiques, conuulsions, detresses, contractions de nerfs, et autres maladies pour enormes, cuisantes et sensibles qu'elles puissent estre, ne sont en leur comparaison que rosée.

III. — Comme il y a quatre sortes de peines qui respondent au peché ; il y a aussi maintenant quatre lieux determinez pour l'execution et application desdites peines. Les quatre sortes de peines sont. 1. L'eternelle du dam et du sens. 2. La temporelle de l'vn et de l'autre. 3. L'eternelle du dam seulement. 4. La seule temporelle du mesme dam. Le manoir des damnez est pour la premiere : le purgatoire pour la seconde : le limbe des enfans pour la troisiesme : celuy des peres, pour la quatriesme. Le nom d'enfer proprement, et par antonomasie, conuient au receptacle des damnez. Aussi est il escrit, que Coré, Dathan, et Abiron, descendirent tous vifs en enfer, *descenderuntque viui in infernum* (*Nom.*, XVI, 35). Et nostre Seigneur parlant du mauuais riche, dit, qu'il estoit en enfer (*S. Luc*, XVI, 25), καὶ ἐν τῷ ᾅδῃ. Le Purgatoire est appellé enfer, par le prince des Apostres, au second des Actes, quand il dit de Iesvs-Christ, Dieu l'a ressuscité ayant deslié les douleurs de l'enfer, desquelles il ne pouuoit estre detenu (*Act.*, II, 24), *quem Deus suscitauit solutis doloribus inferni : iuxta quod impossibile erat teneri illum ab eo*, paroles qui ne peuuent estre entenduës du lieu où sont les damnez, attendu qu'il n'y a point de deliurance, ny de redemption pour eux : ny aussi du Limbe des peres où il n'y auoit point de douleur : ny aussi de celui des morts-naiz, tant pour la mesme raison, que pource qu'ils sont incapables de mieux. Reste que lesdites paroles s'entendent du lieu où l'on satisfait pour vn temps à la diuine iustice : et comme ainsi soit que la coulpe actuelle mortelle est sœur germaine ou plustost la fille aisnée de l'originelle, on tient que la de-

(1) Tertull., l. de Resur. Carnis, c. LV, Si gehennam comminemur, quæ est ignis arcani subterraneus ad pœnam thesauro decachinnamur : sic enim et Phlegeton apud mortuos amnis est.

meure de ceux qui n'ont eu le remede, ny de la circoncision, ny du baptesme, est contiguë à celle des damnez, et consequemment on peut dire que c'est l'enfer inferieur en comparatif, comme celuy des reprouvez, l'est en superlatif.

Le limbe des Peres, appellé autrement le sein d'Abraham, est souuent denoté par le mot d'enfer (*S. Luc*, XVI, 22), comme quand Iacob pleurait son fils Ioseph, disant, *ie descendray chargé de larmes en enfer, où est mon fils* (*Gen.*, XXXVII, 35); il ne parloit pas du corps, lequel il croyoit auoir esté deuoré des bestes, ains de l'ame qu'il sçauoit estre en estat d'innocence, et consequemment en lieu de repos. Sainct Pierre, au second des Actes, approprie en ce mesme sens le dire du Psalmiste, *non derelinques animam meam in inferno*, tu ne delairras point mon ame en enfer : et c'est l'endroict que sainct Paul escrivant aux Ephesiens (*Eph.*, IV, 9), appelle en comparaison du sepulcre κατώτερα μέρη.

IV. — *Cieux, soyez estonnez, et vous portes d'airain et de bronze, ayez horreur de cecy*, dit Dieu (*Ierem.*, II, 12, 13) : *mon peuple a fait deux maux : ils m'ont abandonné, moy qui suis la source d'eau viue, pour se cauer des cisternes, voire des cisternes creuassées qui ne peuuent contenir les eaux*. En ce peu de paroles pleines de sens et de ressentiment, est comprise la malice du peché, qui est de retirer la volonté de l'Ange, ou de l'homme, de son createur, et la porter à la creature, c'est à dire, aux honneurs, plaisirs, profits ou autres obiets qui sont tousiours creatures de Dieu. A l'auersion du createur, respond la coulpe : à la conuersion aux creatures, la peine. Et de rechef entre les peines, parlant proprement, celle du Dam ou dommage respond à l'auersion : celle du sens, à la conuersion.

La peine du dam, damn, ou dommage, est infinie, dit sainct Thomas (*D. Th.*, 1-2, *q.* 87, *a.* 4), parce que la nature des priuations estant de se faire mesurer par les habitudes opposées, et la veuë de Dieu estant vn bien infiny, il faut necessairement que la perte de ce bien soit infinie, de telle sorte, que si elle pouuoit estre pesée selon son contrepoix, Dieu seroit d'vn costé, et la peine du dam de l'autre

. . . Dii talem terris avertite pestem

S'il est donc ainsi que la priuation des biens limitez, et des delices bornées, honneur, plaisir, santé, beauté, droict d'ainesse, richesses, reputation, et autres telles appartenances de la vie mortelle, naurent tant le cœur, que les hommes pour l'ordinaire ne les peuuent souffrir, que fera la perte ou priuation d'vn bien infiny ? Et si la mort est la plus redoutable de toutes les choses terribles, parce qu'elle separe l'ame d'auec le corps, que ne sera, et que ne fera la mort eternelle, qui retire l'ame de Dieu, et la separe de son premier principe, et de sa derniere fin ? Tout ainsi que l'œil n'a veu, ny l'oreille entendu, et le cœur de l'homme iusques à present n'a sceu, ny ne pourra à l'aduenir comprendre la grandeur des biens que Dieu a preparez pour ceux qui l'ayment. De mesme il est impossible d'imaginer combien de maux sont compris en cette priuation essentielle de la veuë de Dieu, pandecte de tout bien, et theatre de toute sorte de consolations. L'Areopagite (*S. Dionys.*, *tract. de diuinis. Nom.*) disoit, que l'on ne peut exprimer Dieu que par negatiues, en disant plustost ce qu'il n'est pas, qu'en exposant ce qu'il est. Pareillement nous pouuons plustost representer le mal du sens, que cette priuation porte auec soy, que le bien dont elle despouille l'ame. Mais auant que d'y venir il faut encore rememorer, qu'à cette peine de damn, est conioincte la perte de la veuë tres-heureuse de nostre Seigneur et Sauueur Iesvs-Christ; de sa tres-saincte mere, des hierarchies angeliques, et de toute la cour celeste. Obiect qui donnera vn surcroist de peine à ces miserables, apres qu'ils auront veu le iour du iugement une partie de la gloire de cette bien-heureuse trouppe, qui leur demeurera en eternelle memoire, et accroistra leur rage. A quoy il faut adiouster que quand toute autre cognoissance du bien perdu leur manqueroit, ils coniectureroient suffisamment (afin d'en conceuoir vne extreme douleur) l'excellence des biens dont ils seront priuez, par les maux excessifs qu'ils endureront : car ils croiront aysement par le seul aspect de la raison, que Dieu est aussi liberal à recompenser, que terrible à chastier : et consequemment que du moins il y aura autant de delices pour les bons au ciel, qu'il y aura de peine pour les meschans en enfer; et cette comparaison redoublera leurs maux, de se voir spoliez des biens qui sont aussi grands, sauf le plus, que les maux qu'ils endurent.

Et comme ainsi soit que les Preuenuz qui n'ont eu le remede du peché originel, et sont morts deuant l'vsage de raison, ont eu moins de droict à l'heritage du Ciel, que tous les autres enfans d'Adam : et au contraire les Chrestiens qui ont receu les Sacremens, en ont plus eu que tous les autres : de là procede que la peine du damn sera moindre és vns, et tres-grande voire incomparable aux autres. Suiuant la regle susdite des priuations, qui est de prendre leur pied et mesure des habitudes. Ah ! si nous sçauions que c'est que Dieu, nous sçaurions que c'est de perdre Dieu : Ils m'ont rauy mes Dieux, disoit l'Amachilite, et vous me demandez que i'ay, et pourquoy ie pleure : *tulistis Deos meos, quos mihi feci et sacerdotem et omnia quæ habeo, et dicitis : Quid tibi est ?* (*Iud.*, XVIII, 24.) Vous m'auez rauy mes Dieux, et vous me demandez que i'ay ! Au cinquiesme et au 10 de l'hist. de Tobie, il est dit d'Anne sa femme qu'elle pleuroit, sans pouuoir se consoler, sur l'absence de son fils, *flebat igitur mater eius irremediabilibus lacrymis atque dicebat, heu me ! fili mi, vt quid te misimus peregrinari, lumen oculorum nostrorum, baculum senectutis nostræ, solatium vitæ nostræ, spem posteritatis nostræ, omnia simul in te vno habentes, te non debui-*

mus dimittere ire à nobis. Au Chapitre second de l'histoire de Iob, il est escrit, comme Eliphas Temanite, Baldad Suhite, et Sophar Nahamatite, tous trois amis de Iob, s'assignerent iour l'vn à l'autre, pour venir ensemble se condouloir auec lui et le consoler : et comme esleuans de loin leurs yeux, ils ne le recogneurent point, pleurerent auec grands cris et gemissemens, deschirerent leurs acoustremens et espandirent de la poudre, la iettans contre le Ciel, et la laissans retumber sur leurs testes, puis s'assirent à terre auec luy par sept iours et sept nuicts, et n'y eut celuy qui luy dit vn seul mot : *videbant enim dolorem esse vehementem : car ils voyaient que la douleur estoit tres-grande.* Anne, femme de Halcana, s'affligeoit si extremement de ce que elle estoit sterile, qu'elle en perdoit, dit l'histoire sacrée, le boire et le manger, et quand elle vint prier Dieu sur ce subiect, le transport de son ame fut tel, que le sacrificateur Hely luy voyant rouler les yeux, et comme elle remuoit les levres sans mot dire, cuida qu'elle fut yure, et luy dit, *vsquequo ebria eris? digere paululum vinum quo mades* (I *Reg.*, I, 12, 13). Publius Rutilius, au rapport de l'histoire Romaine, mourut de regret, pour ce qu'il auoit esté debouté du Consulat. Dante, Poëte fameux, expira de tristesse, pource que estant Ambassadeur de la Seigneurie de Venise, Guido Polemius ne l'auoit voulu escouter. Vrbain troisiesme souuerain Pontife trespassa à Ferrare, ayant ouy comme la ville de Hierusalem auoit esté prinse par le Soldan. Benoist premier en feit de mesme, ayant entendu que les Lombards estoient entrez dans Rome. Gregoire neufiesme passa de ceste vie, sur le recit qu'on luy feit de quelques Cardinaux que l'Empereur Federic auoit partie emprisonnez, partie iettez dans la mer, partie mis en galere pour seruir à la chourme. Tous ces effects procedoient de l'apprehension, tant du mal suruenant que du bien perdu, qui sont les deux mammelles de la douleur, passion furieuse, de laquelle Plutarque (*Plut.*, *Consol. ad Appollonium*) a escrit, τῶν ψυχικῶν παθῶν ἡ λύπη χαλεπωτάτη πέφυκεν εἶναι, qu'entre toutes les affections de l'ame, ell' est de sa naturelle complexion, la plus difficile et fascheuse. Ce qu'estant, eu esgard aux choses perissables et à la vie mortelle, que sera-il quand il s'agira de l'eternelle et permanente à iamais, sur tout là où il s'agira, et du plus grand naufrage qui se feit iamais, et du plus grand malheur qui s'encourut iamais. C'est icy où il faudrait rapporter la peine du sens, mais elle sera mieux deduite en la recherche des profits.

Profits. — 1. Les Lacedemoniens ennyuraient quelque fois leur esclaues qu'ils appelloient Ilotes, et le faisoient exprez, pour faire detester l'yurognerie à leurs enfans, ausquels ils disoient, vois-tu comme il baue, comme il escume, comme les yeux luy roulent en la teste, comme il serpente par la maison, dirois-tu pas mon fils, qu'il a le mal caduc, ou que c'est vne beste brute? Il t'en prendra de mesme, si tu es subiect à ta bouche, et si tu ne te gardes du vin. Les saincts Peres à mesme, et plus forte raison, nous representent les peines des damnez pour nous faire haïr le Peché qui est l'vnique cause de nostre perdition, *vt pestilente flagellato, stultus sapientior fiat,* dit le Sage (*Prou.*, XIX, 25), et le Iurisconsulte, *vt vnius pœna, sit multorum metus*, et le Psalmiste parlant des meschans, *vtinam descendant in infernum viuentes* (*Ps.* LIV, 16): Ah! qu'il vaut beaucoup mieux y descendre par Meditation en viuant, que faute de ce faire, y aller en effect et par la realité en mourant.

2. Les appartenances de la peine du sens sont en grand nombre. Et tout premierement, la situation du lieu, qui est le plus esloigné du Ciel, que l'on puisse excogiter : car il est au mesme centre de la terre, comme il a esté predit : aussi est-il dit du Prodigue, que se retirant de son Pere, *abiit in regionem longinquam* (*S. Luc*, XV, 13); et des pecheurs en general, *longe a peccatoribus salus* (*Ps.* CXVIII, 155) : c'est aussi l'emphase de ceste parole, *Discedite* (*S. Matth.*, XXV, 41). Ce n'est pas toutesfois que les ames ne puissent estre tourmentées ailleurs, et avoir leur enfer par tout où il plaist à Dieu de les chastier : les iugements duquel nous sont la plus-part du temps incogneuz, iusques au jour qui reuelera toutes choses. Ainsi escrit S. Gregoire au 4 de ses *Dialogues* (*ch.* XXX), que l'ame de Theodoric Roy Arrien, à l'heure de sa mort, fut portée visiblement en la fosse de Vulcain, appellée vulgairement *Aetna* ou *mont-Gibel.* Nous parlons du lieu, pour le present, ordinaire et qui sera l'vnique après le iour du iugement, où les reprouuez seront chastiez à perpetuité. Celuy qui l'a ainsi ordonné, en menaçoit Caphernaum quand il disoit, *et tu Caphernaum*, *vt quid usque in cœlum exaltaberis? vsque in infernum descendes* (*S. Matth.*, XI, 23). Contrepoinctant l'enfer avec le Ciel, et donnant le plus bas lieu à ceux qui vouloient monter au plus haut. Or le plus bas, infime, ou enfer (car ces trois Synonimes signifient le mesme), est par necessité au centre de la terre, d'autant que qui passeroit plus auant, remonteroit et rehausseroit contre le Ciel qui entoure ce bas Element. Et s'il est ainsi que la terre ayt dix mille lieuës de circuit, le compas ou demy diametre qui arriue à ce centre, commençant par la surface du globe, est de mille, sept cens lieuës ou enuiron : et si le rond de l'vniuers n'est, comme le soustiennent quelques autres Geometres, que d'enuiron sept milles lieuës, il n'y aura d'icy en enfer par la regle du sexte, que enuiron mille cent et soixante lieuës.

3. La plus commune peine de ce lieu, quant au sens, est le feu, comme l'enseignent les Peres, et tous les Theologiens Scholastiques (1), sur le 4. des sentences : Et la parole de Dieu l'enseigne clairement. *Qui est celuy*

(1) *Iren.*, *l.* IV, *Contra hær.*, *c.* 78; I, *c.* 36; *Justin.*, *Apol.* I, *f.* 56; *Tertull.*, *de Resur. carnis*, *c.* LV. *Chrys.*, *Homel.*, *de Ira*, *et in* II *ad Cor. Homel.* X; *Aug.*, *in Ps.* VI, *et de Civit.*, *Dei*, *l.* XXI, *c.* 2 *et* 6; *S. Greg.*, IV *Mor.* *c.* LVII; *S. Thom.*, *quod lib.* VIII, *q.* 7, *et in* IV *Sentent.*, *q.* 2, *a.* 2

d'entre vous, dit Esaye, *qui puisse compatir auec le feu deuorant? qui d'entre vous habitera auec les ardeurs eternelles?* Et sur la fin de sa Prophetie parlant des Preuaricateurs, *leur ver ne mourra point et leur feu ne sera point esteint*. Et Jesus-Christ mesme, *allez maudits au feu eternel, qui a esté preparé pour le Diable et ses Anges*. Et ailleurs se comparant au Laboureur qui nettoye son aire, il dit, que le bon grain, c'est à dire les vertueux seront mis dans ses greniers (*Is.*, XXXIII, 14; LXVI, 24; *S. Matth.*, XXV, 41), et la paille, c'est à dire les mauuais, seront bruslez par le feu qui ne se peut esteindre, *Paleas autem comburet igni inextinguibili* (*S. Matth.*, III, 12). Le riche glouton, en sainct Luc (*S. Luc*, XVI, 24), quinziesme, en faict experience espouuentable : et Sodome et Gomorhe, dit sainct Iude, soustiennent la peine du feu eternel. Et dans sainct Iean, vingt et vniesme de l'Apocalypse, ceux qui par pusillanimité auront refusé de professer la foy de Iesus-Christ, les incredules, les execrables, les homicides, les fornicateurs, les empoisonneurs, Idolatres et menteurs auront leur partage *dans le lac de feu et de souphre qui est la mort seconde*.

La Iustice de ce siecle, qui est à l'image de la diuine, se sert de l'action de feu pour chastier les plus grands crimes (*Deut.*, V; *Leu.*, V *et* XXV; *Ios.*, VII). La vefue surprinse en adultere deuoit estre bruslée par l'ordonnance de Moïse. Pareillement la fille du grand Prestre faisant folie de son corps, et selon les loix Imperiales, tous ceux qui sont attains de sacrilege. Le Iuif, qui empesche la conuersion d'vn autre Iuif. L'esclaue, qui se trouue en faute auec sa maistresse. Les heretiques et leurs liures, tous doiuent passer par les flammes (*L. Sacrilegii pœnam, D; ad legem Iul. de peculatu; l. 2, C, de Iudæis; l. 2, C, de falsa moneta; l. Quicumque 8. vlt. c. c. de hæret : et Manich.*).

4. Les raisons secondent ces autoritez : car s'il n'y auait en enfer autre peine, que d'estre priué de la veuë de Dieu (encore que ce soit la peine des peines, et le supplice des supplices), il se trouueroit neantmoins des personnes au monde, lesquelles pour n'apprehender que les peines sensibles, ne feroient grand estat de ne voir iamais Dieu, pourueu qu'elles fussent asseurées de n'auoir iamais autre mal. D'abondant s'il n'y auoit en enfer, ny feu, ny flammes, ny faim, ny soif, ny contagion, ny guerre, ny autre incommodité du sens, plusieurs diroient qu'il y fait meilleur qu'en cette vallee de larmes, lieu de penible pelerinage, où toute sorte de miseres abonde. Et il s'en trouue de si dénaturez, qu'ils lairroient volontiers à Dieu son Paradis, pourueu qu'il les laissast iouyr de cette terre basse telle qu'elle est : combien plus mespriseroient ils le ciel, s'ils n'estaient menacez d'autre chose, que d'estre encore mieux qu'ils ne sont; et dont neantmoins ils ne feroient eschange auec le Paradis, si c'estoit à leur choix? Ne serait-ce pas rendre [illegible] de [illegible] ridicules [illegible] intimidations [illegible] ques? [illegible] c'est où se [illegible]

than ioincte à sa malice, quand il s'aide de la plume de Caluin, sur le trentiesme d'Esaie, pour flatter les desesperez, caresser les ennemis de Dieu, leur renforcer le courage à mal faire, et leur oster la crainte du supplice qui accompagne naturellement la mauuaise conscience. Les termes exterminateurs de toute pieté de ce malheureux Heresiarque, au lieu preallegué, sont : *Sans doute que par le mot de* Tophet, *le Prophete entend la gehenne, non pas qu'il faille songer vn certain lieu, dans lequel les impies, apres leur mort, soient enclos, comme dans vne prison, en laquelle ils endurent les peines qu'ils ont meritées : mais il faut entendre vne condition miserable, et d'extremes douleurs. Ainsi quand l'escriture dit que le feu est preparé pour les meschans, cela se doit interpreter figuratiuement et Metaphoriquement. D'où il appert que les Sophistes sont ineptes et ridicules, quand ils disputent par trop subtilement du feu d'Enfer, et de ses qualitez, et pour l'expliquer se tourmentent. Il faut chasser ces grossieres imaginations*. De ces paroles du faux Ancien s'en ensuiurait, que le Diable n'est pas si noir ny si bruslé que l'on pense, et qu'il n'y a pas tant à craindre pour les meschans que l'on crie : d'autant que ce feu, ces flammes, ces grincemens de dents, ces tenebres exterieures, cette soif du glouton et choses semblables, sont peines en peinture seulement, et par Metaphore, iustement comme le corps de Christ en la Cene. Maudite heresie, gangrene de l'ame, istiomene des esprits, comme tu facilites en tout et par tout la voye de perdition.

5. L'eternelle verité, ne procede pas ainsi, d'autant que *neminem vult perire, sed omnes ad agnitionem veritatis venire*, et pource elle nous tient aduertiz de ce qui en est au vray : afin que nous y preuoyons, pouruoyons, et prouoyons, nous obligeans de croire, que le feu y est reelement et de faict; qu'il est si terrible, que l'elementaire d'icy bas, n'en est que la fumee : que c'est vn instrument de la iustice diuine et de sa toute puissance, pour chastier non seulement les corps, mais aussi les Anges et les Ames.

Les proprietez de ce feu (*S. Thom.* III, *par.*, *q.* 64, *art.* 4, *ad* 3) sont, 1. qu'il s'incorpore tellement avec le damné, et l'enserre de telle façon, qu'en quelque part qu'il aille il le porte touiours, et en est egalement tourmenté. 2. Vn mesme feu afflige diuersement les reprouuez, les plus grands pescheurs plus cruellement, suiuant l'ordonnance qui porte *pro mensura peccati, erit et plagarum modus* (*Deut.*, XXV, 2), selon la mesure du delict sera la maniere des playes. 3. Vn mesme damné sera tourmenté en vne partie de son corps, plus qu'en l'autre, lors qu'elle a esté le particulier instrument de son peché : les vns par exemple, seront d'auantage bruslez en leurs langues, d'autant qu'ils auront esté menteurs, pariures et seditieux. Les autres en leurs bouches et gosiers, pour avoir esté [illegible] et gloutons. Quelques autres au [illegible] l'atouch[illegible] parce que ils auront [illegible] et debauchez en lubricité. 4. Ce

feu manque de tout ce qui peut soulager, et ne retient purement que ce qui peut tourmenter : car (ainsi qu'il a esté desia dit) il embraze sans reluire : il brusle sans consumer; il ard sans diminuer. 5. Comme la toute-puissance de Dieu, conserue le feu purement elementaire en sa Sphere, qui est entre le cercle de la Lune, et la troisiesme region de l'air, sans aliment n'y matiere combustible; de mesmes elle conseruera ce feu eternellement, et c'est ce soufle du Seigneur, duquel nous parlait cy-deuant Esaye, qui l'allume. 6. Son action prinse sur l'ame ne plus ne moins que celle de l'eau, au sacrement du Baptesme, comme il a esté dit. Que sera-ce de voir vn damné salé de feu, comme parle Iesus-Christ (*S. Marc*, IX, 49) : c'est à dire tout englouty dans les ardeurs, percé sans ouuerture, et penetré des flammes, comme la chaire salée l'est de la vertu du sel, hurlant et criant sans respit n'y espoir de soulagement. O que le peché est vn horrible mal, puis que celuy qui est la mesme misericorde verra souffrir ces tourmens si terribles aux creatures qu'il a formées et rachetées de son sang, non seulement sans estre esmeu de compassion, mais avec ioye de ce qu'ils endureront conformement à iustice.

6. Comme le corps et l'ame seront tourmentez en leur total, aussi ils le seront en tous les sens, facultez et fonctions. Et pour commencer par la plus noble et la plus coulpable partie, qui est l'ame : l'imaginatiue sera combattuë d'horribles imaginations, plus effrayables mille fois que celles des hypocondriaques et melancholiques, et que celles mesmes des Egyptiens, qui sont qualifiées par le Sage au dix-septiesme de sa sapience, du tiltre *d'espouuantables et horribles*, auec des visages hydeux de bestes et dragons, des cris et sifflements qui faisoient transir de peur : la faculté appetitiue sera agitée de la fureur de ses propres passions, des craintes, tristesses, regrets, angoisses, courroux, enuies, desespoirs, qui feront entre elles vne si sanglante guerre qu'elles s'entredeschireront. La memoire intellectuelle sera tourmentée de la continuelle souuenance des choses qu'elle a autre fois possedées; des presentes qu'elle endure; et de celles qui luy aduiendront en toute l'estenduë de l'eternité, sans qu'elle se puisse porter à rememorer autre chose, qui luy donne allegement, ou qui la puisse diuertir de ses miseres, lesquelles croissent à proportion des plaisirs passez. De sorte qu'vne telle memoire ressemble à la mer agitée d'infinies vagues plus ameres que fiel, qui s'entre-hurtent l'vne l'autre sans trefue ny repos. L'entendement sera obscurcy, comme espuisé, et transporté de rage, sans pouuoir discourir, ny sçauoir comprendre chose qui luy donne contentement : sera remply d'erreurs et tromperies; pesera incessamment les maux qu'il endure, les exaggerant, et iugeant qu'ils surmontent ses demerites, et se pleignant de Dieu, comme s'il luy faisoit tort : De là la rage, et les blasphemes. La volonté sera endurcie en ses pechez et en la haine de Dieu, de sa mere, et de ses saincts, sans se pouuoir adoucir, ny changer, ny repentir, non seulement du mal present, mais ny mesme des passez pour lesquels elle se voit tourmentée. Et c'est ce que denotent les pieds et mains liées en la parabole *des tenebres exterieures* (*S. Matth.*, XXII). Et c'est aussi comme la propre volonté qui ne s'accomplira iamais, est l'enfer de soy-mesme, en punition de tant de fois, qu'elle s'est accomplie en cette vie contre celle de Dieu. D'où sensuit que le cœur du malheureux, sera vne mer Oceane de calamité, où tous les fleuues de tres-cruelles peines aboutiront sans cesse, cinq, par les cinq puissances interieures, cinq par les cinq sens exterieurs. Nous auons consideré celles-là; voyons celles-cy.

7. La veuë, qui est le plus noble de tous les sens, pourra dire alors,

Cur aliquid vidi? Cur noxia lumina feci?

Et,

Ut vidi, ut perii, sic me malus abstulit error

Car alors, en eschange de tous ses impudiques regards, elle sera tourmentée de la representation des obiects que l'ame du damné pourra auoir en plus grande detestation. Visions horribles seront composées par les Demons, qui se reuestiront de ces espouuentables spectres, et luy passeront deuant les yeux, sans qu'elle les puisse fermer, ny s'en diuertir. Et c'est à quoy se rapportent les paroles d'Esaïe (*Is.*, XIII, 21, 29), *requiescent ibi bestiæ, et replebuntur domus eorum draconibus : et habitabunt ibi struthiones; Pilosi saltabunt ibi, et respondebunt ibi vlulæ in ædibus eius, et syrenes in delubrijs voluptatis, Les bestes sauuages y auront leurs repaires : et leurs maisons seront remplies de dragons, et les autruches y habiteront; et les lutins y sauteront : et les chats-huants respondront les vns aux autres, en ces palais desolez : au lieu des maisons de plaisance, seront les syrenes.* Sainct Iean Chrysostome semble y faire allusion, quand en l'homelie cinquiesme sur le premier chapitre de l'epistre seconde aux Corinthiens, il exhorte vn chacun en cette maniere : *si cum in carcerem quemdam ingressi sumus, atque alios squallore confectos, alios catenis vinctos ac fame laborantes, alios in tenebris clausos conspicimus, animo commovemur ac perhorrescimus, nihilque non facimus ut ne in eum locum incidamus : cum ad ipsos gehennæ equuleos obtorto collo trahemur, quidnam facturi sumus? Si nous sommes esmeuz et auons horreur quand à l'entrée des conciergeries, nous apperceuons des prisonniers les vns aux ceps trauaillez de la faim, les autres dans des cachots, aux faces cendrées et cadaureuses, et faisons le possible de peur d'encourir ces malheurs, que deuiendrons nous quand la corde au col, on nous trainera aux supplices de la gehenne?*

L'ouye (sens d'instruction et discipline), qui n'aura esté ouuerte qu'aux heresies, detractions, pariurements, paroles deshonnestes et seductions, alors, veuille ou non

n'entendra que blasphemes contre Dieu, que reproches du pere au fils, du fils au pere : de la mere à sa fille, de la fille à sa mere ; de frere à frere ; de sœur à sœur ; de femme à mari, de mari à femme, qu'iniures du seruiteur au maistre ; du sujet au seigneur ; du soldat au capitaine ; de l'escholier à son precepteur ; de voisin à voisin ; d'amy à amy, de l'aymante à l'aymant : et tout ce vacarme d'imprecations sera accompagné de bruits effroyables, de cris, hurlements, et muglements espouuantables, sans qu'ils se puissent boucher les oreilles pour n'entendre cet abysme de desordre.

L'odorat ne flairera que des puanteurs tres-infectes, non seulement des flammes sulphurées, mais des vapeurs empoisonnées de tant d'amas d'ordure, et d'abominables exhalations qui sortiront du propre corps de celuy qui flaire, et de ceux auec lesquels il est entassé comme le plastre, sur le plastre.

Le goust, la langue, le palais ne sauoureront que des amertumes, ruë, fiel, et absinthe, auec de terribles maux de cœur qui l'estoufferoient mille et mille fois, s'il estoit capable de suffocation. D'ailleurs il souffrira une faim canine, et une soif enragée qui ne receuront aucun allegement, et ce pour chastier l'excès de tant de festins et voluptueux banquets, qui s'appeloient en ce temps-là,

Et quæsitorum terra pelagoque ciborum
Ambitiosa fames, et lautæ gloria mensæ.

L'attouchement, sens le plus brutal, et neantmoins le plus estendu de tous, endurera de cruels tourmens depuis la plante des pieds, iusques au sommet de la teste. Le miroir de patience accueilly de toute sorte de misere sur le fumier n'endura rien de tel. Car les migraines, les ophthalmies, les obstructions, les amigdales, les equinances, les chiragres, les nephretiques, les goutes, pleuresies et tovtes autres maladies, ne sont rien en comparaison de ce que les miserables endureront és yeux, aux oreilles, aux narines, au gosier, au cœur, au poulmon, aux costez, és pieds et mains, et en tous les endroits du corps, sans en excepter vn seul. Que si la douleur du moindre de nos sens nous cause icy tant de gemissemens, que produira lors la peine de tous les cinq ensemble! ô detestables plaisirs qui aboutissez à de telles amertumes! ô langues malheureuses qui ne prononcerez autres paroles que blasphemes! ô miserables oreilles qui n'orrés autre chose que gemissemens! ô malheureux yeux qui ne verrés autre chose que miseres! ô corps infortunez qui n'aurés autre rafraichissement que les flammes!

8. Quatre autres choses font vn grand et tres espouuentable surcroist d'infelicité, *le ver rongeur*, *la compagnie*, *les bourreaux*, *l'eternité*.

Nostre Sauueur parlant de ce *ver* dit en sainct Marc chapitre neufiesme, vers. 47-49 : *Si ton œil te fait chopper, arrache-le, il te vaut mieux entrer n'ayant qu'un œil au royaume de Dieu, qu'auoir deux yeux, et estre ietté dans la gehenne du feu, là où leur ver ne mourra point, et le feu ne s'esteindra point ; car un chacun sera salé de feu.* La raison pour laquelle ce *ver* ne mourra point, est parce que la pourriture dans laquelle il s'engendre, qui est la coulpe, ne finit point, et par ainsi eternellement et continuellement τύπτει τὴν ψυχὴν ἡ συνείδησις la conscience bourelle l'ame.

Evasisse putas quos diri conscia facti
Mens habet attonitos et surdo verbere pulsat,
Occultum quatiens animo tortore flagellum?

Ce ver rongeur mordant le fonds de la conscience damnée, dira et repetera tousiours les tristes accens et lugubres lamentations de celuy qui disoit d'vn esprit bien different, *que le iour perisse auquel ie suis né, et la nuict en laquelle il fut dit, L'homme est conceu, que ce iour là se conuertisse en tenebres ; que Dieu n'en tienne compte ; qu'il ne soit iamais esclairé de lumiere, et soit remply de tenebres et d'ombre de mort, que le tourbillon tenebreux couure cette nuict, et qu'elle ne soit point censée en suite des iours, ny au nombre des mois de l'année* (*Iob.*, III). *Pourquoy est-ce que la mort ne m'a prins dés le ventre de ma mere? Pourquoy ne suis-ie point pery si tost que i'ay esté né? Pourquoy m'a t'on recueilly sur le giron? Pourquoy m'a t'on donné le laict des mammelles*? Et s'il faloit venir à la iouissance du monde, pourquoy est-ce qu'elle a esté de si petite durée? Que sont deuenuës mes richesses? Où sont mes thresors? Où mes delices, ieux, chasses et festins? O combien court a esté le plaisir qui m'a tissu vn si long cordeau de misere? Les sept ans de fertilité sont passez, et ceux de sterilité deuorent maintenant toute leur abondance sans qu'il m'en reste autre chose que la souuenance et le regret, souuenance qui augmente indiciblement l'amertume de mes presentes douleurs. Et faut-il que pour vne chose de si peu de durée, i'endure des tourmens qui ne finiront iamais? Ce ver rongeur enfin, est-ce que denotoient la rouë d'Ixion l'autour de Promethée, la pierre de Siziphe, les fruis de Tantale, le tonneau des Danaïdes, et les furies d'Oreste.

9. En ce monde il se dit par prouerbe, que *consolatio miserorum est habere pares*, la consolation des miserables est d'auoir des semblables, qui leurs soient compagnons de desastre et de peine. Mais en enfer c'est tout le contraire ; car autant de damnez, tout autant de bourreaux qui se vomiront des iniures, reproches, imprecations, et maledictions l'vn à l'autre sans cesse. Là seront les orgueilleux, auec les orgueilleux : envieux, auec enuieux : auares, auec auares : luxurieux, auec luxurieux (1) : yurognes, auec yurognes : vindicatifs, auec vindicatifs : heretiques, auec heretiques : schismatiques, auec schismatiques, et en vn mot yvraye, auec yvraye, et c'est l'emphase, et la portée de cette parole du Redempteur, *colligite zizania et alligate ea in fasciculos ad comburendum*, en sainct Matthieu, chapitre trei-

(1) *Greg.*, IX, *Moral.*, c. 47 : Par cruciat flamma supplicii quos in igne luxuriæ par succendit flamma peccati.

ziesme (*vers.* 30). Là donc à guise de mauuaises herbes, ils seront entassez l'vn sur l'autre. Et comme les esgouts de diuerses maisons distillent en ruisseaux par les ruës, puis s'escoulent dans les cloaques pesle-mesle : ainsi s'assembleront toutes les ames ordes, puantes et infectes, et rempliront à iamais l'abominable sentine des enfers.

Il s'y trouuera toute sorte de creatures raisonnables ; car d'entre les Anges, il y aura des Archanges, principautez, puissances, vertus, dominations, throsnes, cherubins, et mesme des seraphins, si toutefois ce nom leur peut appartenir. D'entre les hommes, il y aura des Monarques, Empereurs, Roys, Princes, et autres de diuers ordres et tiltres de noblesse. Les vns estant en ce monde, tenoient rang de Sages, Philosophes, Theologiens, Orateurs, Iurisconsultes, Medecins, et Mathematiciens : les autres de courtisans, respectueux, affables, liberaux, agreables, et bien conditionez : quelques autres estoient parens, cousins, alliez, peres, freres, enfans : autres encore, consors, intimes amis, compagnons et voisins. Et bien que cet ordre ne se gardera nullement és lieux, où il n'y a que desordre et confusion (*Iob*, XVI), ils deviendront neantmoins par dessous le commun, ennemis mortels les vns des autres, pleins de courroux, de rancune, d'enuie, d'impatience et de rage, sans qu'ils se puissent regarder, ny dire vne bonne parole, comme il est dit des enfans de Iacob, enuers leur frere Ioseph, que *non poterant ei quicquam pacifice loqui* (*Gen.*, XXXVII, 4). Ils auront horreur l'vn de l'autre, se mordront furieusement, et se maudiront incessamment, specialement ceux qui se sont aimez en ce monde auec passion, et qui ont esté associez à mal faire, ceux-là s'abhorreront d'auantage, et redoubleront leurs peines enragées de se voir ensemble : et comme les tisons allumez s'enflamment l'vn l'autre : de mesme ces charbons infernaux embrasez du feu de leur courroux, attiseront et auiueront leurs ardeurs. Que diront les princes et les grands, de se voir accouplez auec ceux de la populace? Quel tourment, d'estre contraint de viure parmy ses ennemis, n'entendre qu'iniures et maledictions sans pouvoir clorre la bouche, ny fermer les oreilles ? Quelle peine, de ne voir iamais personne qui te veuille du bien, qui ait compassion de tes maux, et en voir si grand nombre qui les accroist et augmente. Quand Sforze Duc de Milan eust esté vaincu, perdu son Duché et fait prisonnier, Iean Iaques Trivulse, par le motif et entremise duquel les François auoient entrepris cette guerre, venant à ce Duc captif, et luy disant, *aprens Sforze à ne mespriser personne*, il tourna sa veuë sur le seigneur de Lautrec qui commandoit pour le Roy, et luy dit, faites moy mourir, ou m'ostez cet homme de deuant les yeux, la mort m'offensera moins que sa veuë.

O mon ame (dit Cassian à ce propos), fonde desormais toutes tes amitiez en vraye charité, si tu pretens de viure en paix, et que ta dilection dure et subsiste à iamais

10. Encore que la synderese, dont il a esté parlé, soit l'indefatigable bourreau de l'ame malheureuse (*Cassian, collat.* 16, *c.* 2), et que chasque damné le soit de tous les autres : si est-ce que les Diables exerceront particulierement ce detestable office, auec l'aduantage que leur donnera la puissance, l'intelligence, et la malice, qui est en eux incomparable à mal faire : chose horrible à penser. Car si les possedez sur lesquels leur puissance est limitée nous font frayeur de les voir la langue demy-pied hors de la bouche, la cheuelure esparse, les yeux comme charbon en la teste, pieds et mains renuersées, hurlans comme loups, meuglans comme taureaux, grognans comme pourceaux, sifflans comme serpens, se iettans dans les flammes, se precipitans des fenestres, se ruans sur le paué, donnans de la teste aux murailles, par l'agitation du demon qui reside et preside au corps de l'energumene, que sera-ce lors qu'il aura main-leuée et sur les ames et sur les corps ? Pour cognoistre sa puissance, et consequemment recognoistre le benefice de Dieu, quand il nous en garantit, il faut ouir parler Iob qui l'auoit experimentée, et qui l'a represente sous la figure de Behemot (*Iob*, XLI, 9, 24). *Ses esternuemens sont comme la splendeur du feu, et ses yeux les paupieres de l'aube du iour. Il sort des flambeaux de sa bouche, et estincelles de feu en iaillissent. Vne fumée sort de ses narines, comme d'vn pot bouillant ou d'vne chaudiere. Son souffle fait ardre les charbons, et vne flamme sort de sa bouche. Force demeure en son col, et la fascherie s'esgaye devant luy. Les moignons de sa chair s'entretiennent, tout est massif en luy, rien n'y branle. Son cœur est dur comme la pierre, voire comme vne piece de la meule de dessous. Les forts tremblent quand il s'esleue, et ne sçauent où ils en sont, voyans comme il rompt tout. Qui s'en approchera auec l'espée, elle n'y pourra durer, ny la halebarde, ny le dard, ny le halecret. Il ne tient non plus de compte du fer, que de la paille, ny de l'airain, non plus que du bois pourry. La fleche ne le mettra point en fuite, les pierres de la fonde ne luy sont non plus que du chaume. Les machines de guerre sont tenuës de luy, comme les brins de chanure ; et il se mocque du branle du Iauelot. Sous luy sont les raiz du soleil, et il fera lictiere de l'or comme si c'estoit de la bouë. Il fait bouillir le fonds de la mer comme vne chaudiere, et la remuë comme le chauderon d'un parfumeur. Il fait reluire son sentier apres soy, et tient l'Abysme comme vne teste chenuë. Et en fin non est in terra potestas quæ comparetur ei qui factus est vt nullum timeret, il n'y a point de puissance sur terre qui luy puisse estre comparée, il a esté fait pour ne craindre personne.* Les Docteurs, Theologiens adioustent, que comme toutes les parties de nos corps obeïssent à l'ame tandis qu'elle est forme informante : ainsi toute la nature corporelle obeït *ad nutum* à l'Ange, quand il se rend forme assistante, ou quand il agit en sa sphere, c'est à dire en l'estendue de son pouuoir. Par ce que dessus, nous entendons à peu prés com-

me il peut, voyons comme il sçait tourmenter.

11. Les exemples des cruautez qui ont esté exercées sur terre, par l'instigation de celuy *cujus halitus prunas ardere facit* (*Job*, XLI, 12), nous donneront à cognoistre ce qu'il sçaura faire, quand il aura non seulement la permission, mais le commandement d'employer et desployer ses forces sur les damnez.

Hipomanes Capitaine fameux entre les Atheniens, feit manger à vn coursier furieux qu'il auoit, sa propre fille, pour l'auoir trouuée en adultere. Otho Mahomet Empereur des Turcs, entrant dans l'vn de ses iardins, apperceut que de trois melons qu'il auoit marqué, il luy en manquoit vn, à l'instant il feit ouurir le ventre à vn page, coniecturant qu'il l'auoit mangé, et s'il n'y eut trouué ce qu'il cherchoit, en auroit fait autant à tous ses compagnons. Otho Antoine Duc d'Vrbin et Comte de Montferrat, auoit commandé à vn estafier de l'esueiller à certaine heure, le ieune homme s'en estant oublié, il le feit enuelopper dans un linceul empoissé et sulphuré, et y mettant le feu, le feit seruir de flambeau. Iustin second Empereur, au rapport de Ælianus, s'estant rendu maistre de la ville de Locres, feit larder, embrocher, et rostir dix Senateurs; meit en prison les principaux des habitans, et chasque fois qu'il se vouloit moucher, les faisait sortir vn à vn, et cruellement mourir. Les filles de Denys, tyran de Siracuse, furent prostituées, puis on leur meit des eguilles sous les ongles, et apres furent bouillies dans des chauderons, leurs os furent pilez et la poudre iettée au vent. L'Empereur Macrin feit couper la teste à vne couple de bœufs, les euentrer soudain, et y enclorre deux soldats qui auoient forcé une fille de village. Mezentius pour faire mourir horriblement les hommes,

> Corpora corporibus iungebat mortua vivis,

face contre face, bouche contre bouche, poictrine contre poictrine, liant le vif auec le mort. En Tye, ville proche du lac de Volsene, le Gouuerneur du lieu nommé Vrbain, eut vne fille nommée Christine, laquelle s'estant rendue Chrestienne, print les idoles d'or et d'argent de son pere, et en bailla les pieces aux pauures : dequoy le pere cruellement irrité, la feit fustiger, puis emporter la chair auec des peignes de fer, apres estendre sur vne roue et allumer le feu au dessous, afin de la rostir peu à peu : la roue se rompt, le feu s'esteint : Vrbain expire de mort soudaine : Dion luy succede : fait plonger la vierge dans vne chaudiere pleine d'huile bouillante : elle en sort sans estre offensée : renuerse l'idole d'Apollon en priant : est iettée dans vne fournaise ardante sans lesion; on luy couppe la langue et les mammelles : puis en fin fut transpercée de fleches, et de cette sorte mourut. Sainct Eustache auec sa femme Theopiste et trois de ses enfans, fut enclos dans le ventre d'vn taureau d'airain, le feu au dessous : Inuention de Perillus pour plairre au tyran Phalaris. Là le fils pour euiter le metal embrasé, se iettoit sur le pere, et le pere se rouloit sur le fils, et tous ensemble rendoient l'ame en meuglant. Les Guelphes et Gibelins, se coupoient les vns aux autres le nez, les oreilles, la langue, quand ils se trouuoient auec aduantage : s'entrouuroient la panse, s'arrachoient le cœur, en mangeoient : fendoient le ventre aux femmes enceintes; en deschiroient le fruict. Plus abominable encore estoit la barbarie des Scytes, qui auoient pour coustume de boire le sang de leurs ennemis, les pendre sous les aiselles, les escorcher, mettre leurs corps sur des montures à la façon des sacs à bled, et se seruir des peaux pour en couurir leurs rondaches, et en faire des seruiettes, et s'est trouué qui en auoit les dix et douze douzaines. O Dieu! s'il est loisible [illegible] de recognoistre le Lyon par ses ongles, que sera-ce quand gueule ouuerte il se iettera sur sa proye? Les premiers, seconds, et troisiesmes troubles : nous auons ouy parler des Prestres que l'on lardoit auec les fueillets de leurs breuiaires; de quelques autres que l'on bruslait dans la concauité des autels, comme dans vne fournaise : d'autres que l'on euentroit pour y faire manger de l'auoine aux cheuaux, ainsi que dans vne auge : d'autres encore que l'on pendoit auec des fisselles, attachez au plancher comme des lards, par le gros arteuil du pied droict, et le poulce de la main gauche. Autres que l'on sangloit et attachoit sous les aisselles deuant vn gros feu, afin de les rostir en les pirouetant par plaisir. Autres que l'on ensevelissoit en terre iusques aux testes, desquelles on se seruoit apres comme de bute pour iouer au palet, ou à la courte boule. Ces choses auons nous leu sur nos annales, mais que n'auons nous point veu en ces derniers mouuemens depuis le deplorable trespas du grand Henry! C'est icy où le Poëte diroit :

> Obrigui, steterunt que comæ, et vox faucibus hæsit,
> Non mihi si lingua centum sint, oraque centum,
> Omnia pœnarum percurrere nomina possim.

Ah! il vaut mieux les enuelopper du silence, que de les faire voir ou sçauoir à la posterité. Tant y a, que de là nous apprenons clairement quelle est la cognoissance, industrie, experience, et quelles les inuentions des Demons pour affliger les corps, et beaucoup plus les ames. Venons à leur malice.

12. La haine que ces maudits esprits portent à Dieu est indicible, tant pource qu'il est la mesme bonté, et eux sont confiz en toute meschanceté, que pource qu'ils sentent sur eux sa main forte et puissante, sans qu'ils en puissent iamais releuer : ioinct que la volonté de l'Ange estant de sa nature inflexible, depuis qu'elle s'est attachée à vn obiect, de là vient qu'il perseuere tousiours en sa premiere rebellion, auec vne telle rage que s'il pouuoit, il arracheroit Dieu de son trosne, et luy donneroit mille et million de fois la mort, ce que ne pouuant esperer, il se ruë sur l'homme qui est son image, comme le tygre deschire les phantosmes, que les veneurs luy laissent en chemin afin de l'ares-

ter pendant qu'ils emportent ses petits, et se sauuent de vitesse. Ainsi dit le prouerbe, que qui ne peut battre le maistre, il frappe le valet, et celuy se prend au cheual, qui n'ose attaquer le cheualier. Le mal-talent que Iulien l'Apostat couuoit dans son cœur à l'encontre de Iesvs-Christ, faisoit horreur, il l'appelloit le Galilean, et le fils du charpentier par vn extreme mespris, et quand il fut frappé à mort, il emplit sa main du sang qui sortoit de sa playe, et grinçant des dents, le lança contre le ciel, et dit, *vicisti tandem ô Galilœe,* Galilean en fin tu as vaincu. L'Empereur Tybere, Vlpiam le Iurisconsulte, et le philosophe Porphyrius, ont esté grands et passionnez ennemis des chrestiens : les Arriens, Eutycheans et Donatistes, en vouloient à outrance aux Catholiques. En Angleterre on voit tous les iours les effets de l'animosité de ceux qui se sont separez de l'Eglise. De l'Antechrist il a esté dit cy-deuant, qu'il excitera vne telle et si atroce persecution contre ceux qui confesseront le nom du fils de Dieu, qu'il n'y a rien eu de semblable au monde. A quoy se ioindra l'œuure de Sathan, en signes mensongers, et prodiges si grands, que le bourreau fera des miracles en la presence de celuy qu'il executera pour la confession de Iesvs-Christ, sur quoy s'escrie sainct Gregoire, *quæ tunc illa erit humanæ mentis tentatio, cum et pius martyr corpus tormentis subjicit, et ante oculos eius tortor miracula facit? cuius tunc virtus non ex ipso intimo cogitationis fundo quatiatur, cum is qui flagris cruciat, etiam miraculis coruscat?* Tous ces stratagemes de haine et autres infinis que Sathan a exercez, et exercera iusques au bout du monde, tesmoignent le fiel que ce Dragon couue incessamment, et fait esclore quand il peut, à l'encontre de Dieu. Ce que presupposé, qui ne voit en quel accessoire se trouueront les damnez, quand ils seront liurez à la mercy de leurs plus cruels ennemis? Ennemis qui ont tant de pouuoir, de sçauoir, et de volonté pour leur nuire? Et notamment quand ils verront que ce n'est ny pour vn iour, ny pour vn siecle, mais pour tousiours et à iamais : ce qui nous reste à examiner.

13. L'an depvis la creation dv monde, cinq mille cent quatre-vingts dix-neuf: depuis le deluge, deux mille neuf cens cinquante-sept, depuis la natiuité d'Abraham, deux mille et quinze : depuis Moyse et la sortie du peuple hors d'Egypte, l'an mille cinq cens et dix: depuis que Dauid fut oinct Roy de Iuda, mille et trente deux : la soixante et cinquiesme semaine, selon la prophetie de Daniel : en la cent nonnante et quastriesme Olympiade : depuis la fondation de Rome, l'an sept cens cinquante-deux : l'an quarante-deuxiesme de l'empire d'Octauian Auguste : sur l'aage sixiesme du monde, auquel il iouissoit, dit le Martyrologe Romain, d'vne paix vniuerselle, Iesvs-Christ, Dieu eternel, fils du Pere eternel, voulant par son sainct aduenement sanctifier le monde, apres auoir esté conceu du sainct Esprit, et demeuré neuf mois, au ventre de sa vierge mere, nasquit d'elle en Bethlehem de Iudée. Depuis le iour de cette tant heureuse naissance, se sont passez iusques à maintenant mille six cens et seize ans, qui font en tout six mille huit cent et quinze, depuis la premiere formation du ciel et de la terre. Or autant d'années il y a que Lucifer experimente auec tous ceux de sa miserable deroute, que veulent dire les peines du dam et du sens, dont il a esté parlé iusques icy ; et ce auec autant plus de tourment, que leurs pechez ont esté exorbitans les vns plus, les autres moins, selon le plus et le moins de leur orgueil, rebellion, apostasie et malice. Il y a aussi autant de temps, quelques siecles exceptez, que le malheureux Cain fraya la voye de perdition à tous ses semblables (*Iud.*, *v.* 11), ainsi que S. Tadée (le deuot de S. Bernard) l'expose. Il y a trois mille ans selon cette supputation, que Coré, Datan, Abiron, et toute leur famille sentent les flammes vengeresses de leur contradiction (*Iud.*, *v.* 12). Il y a mille dix-sept cens ans, ou enuiron, que le riche glouton, et auaricieux, demande vne goutte d'eau (*S. Luc.*, XVI, 24). Il y a mille quatre-vingts et vn an, que l'apostre enfant de perdition (*S. Io.*, XVII, 12), endure les peines de sa preuarication, auarice, et trahison, sans que pas vn de tovs ceux que nous venons de nommer, et dont la damnation nous est certaine par le tesmoignage de l'escriture, paye ou essuye la moindre partie de ses debtes : et quand millions de surmillions se seront escoulez à l'aduenir, il en sera tousiours de mesme. Considerons et pesons les circonstances de cette eternité.

14. 1° Le damné est immortel, non seulement quant à l'ame, mais aussi quant au corps. Et de telle sorte qu'il ne se peut occire de soy-mesme, ny estre tué d'aucun, et Dieu nous a tesmoigné de sa bouche (*Apoc.*, IX, 6), qu'il ne le veut pas aneantir, ains que tant plus il souhaittera la mort, tant plus elle le fuira, et sa diuine iustice le frustrera de son desir, de maniere que la rage de se destruire le tourmentera terriblement n'y pouuant paruenir.

2° Le lieu de sa prison est permanent à perpetuité· parce que la terre, au milieu de laquelle est l'enfer, durera à iamais. *Terra autem in æternum stat* (*Eccl.*, V. 1, 4), elle sera changée par le dehors, et purifiée en ses entrailles, entant qu'il n'y aura plus ny generation d'animaux, ni production d'herbes et plantes, ny coagmentation de metaux, à cause de l'immobilité du soleil, et de la vertu caustique du feu qui deuorera le chaud temperé auec l'humide principe de toute formation. En ce sens, *cœlum nouum et terram novam expectamus* (II *Pet.*, III, 13), en ce sens *elementa calore solventur* (II *Pet.* III, 10): en ce sens, *ingemiscit omnis creatura, et parturit vsque modo reuelationem filiorum Dei expectans* (*Rom.*, VIII, 22).

3° Le feu sera aussi perpetuel, d'autant que le souffle de Dieu, comme souuent nous l'a dit Esaye (*Isa.*, XXX) seruira de soulphre pour l'entretenir, sans qu'il ait besoin d'autre matiere. Et c'est cette gehenne dont nostre Seigneur parle au dixiesme de sainct

Matthieu: auquel endroit sainct Hierosme enseigne que Ge Hinnon signifie la vallée des enfans de Hinnon, lieu proche de Hierusalem, et d'où sortoit la fontaine de Siloé: lieu fertile et plantureux, mais tres-infame, à cause que durant l'idolatrie les Israëlites y auoient sacrifié à Moloch, voire leurs propres enfans, et c'est de quoy se pleignoit le Psalmiste, *immolauerunt filios suos et filias suas Dæmonjis* (*Ps.* CV, 37); depuis en exécration de si grande meschanceté, il fut ordonné que cette vallée ne seruiroyt à un autre vsage, qu'à receuoir et à contenir les ordures de la ville, et on n'y voyoit du temps de nostre Seigneur que des charongnes et de la voirie, ce que les Romains appeloient *montes testaceos, montes sterquilinios,* et par translation, le mesme iuge et redempteur du monde nomma l'enfer *gehenne* fort souuent, afin d'enseigner que c'estoit le plus execrable lieu de la terre; et adiousta *de feu* (*S. Matth.*, V, 22, 29, 30, X, 28; XVIII, 9; XXIII, 15, 33; *S. Marc.* IX, 43), pour la distinguer de celle d'eau dont parle Iob (*Iob.*, XLV; *S. Luc*, XII, 15; *Iob*, XXIV, 19), quand il dit que les luxurieux seront transferez des ardeurs du feu, aux froidures de glaces et de neges; extremité d'opposition, qui ne sera pas pour causer de la refrigeration aux miserables, ains pour rendre leur chaleur plus cuisante par le combat et reaction du chaud auec le froid; transis et claquetans d'vne part, grillez et rostis de l'autre; *ad nimium calorem transeat ab aquis niuium, et vsque ad inferos peccatum illius.* Aucuns estiment que ce lieu est le *Tophet*, dont il est parlé au quastriesme des Roys, dans Esaye, et Ieremie (IV *Reg.*, XXIII, 10; *Isa.*, XXX, 33; *Ierem.*, VII, 31, 32, XIX, 6, 11, 12, 13), ainsi appelé pour ce que Toph entre les Hebrieux, signifie vn *tambour*, duquel se seruoient les idolatres à l'heure du sacrifice, pour n'entendre le cry des enfans qu'ils brusloient et sacrifioient à Moloc, autrement Saturne, l'idole des Ammonites (IV, *Rois*, XVI, 3; XVII, 31; XXIII, 10; II, *Paral*, XXVIII, 3; XXXIII, 6).

4. Le ver rongeur sera pareillement immortel, ainsi que nostre Sauueur nous l'a dit, et il a esté nagueres consideré, parce que la vermolvre d'où il est engendré, c'est à dire le peché et la coulpe, ne prendront iamais fin, d'autant que la grace n'y a point de lieu, et le sang de Iesvs-Christ n'y est iamais appliqué. D'où vient que quiconque veut mourir sans se repentir de ses pechez, c'est autant que s'il desiroit de pecher et d'estre ennemy de Dieu eternellement. Tellement que ores que le pecheur meure auec vne vraye foy, et qu'en mourant il semble auoir quelque esperance, il pert l'vne et l'autre quand il entre en enfer, non seulement à cause qu'il est indigne d'estre decoré de si nobles habitudes, mais parce qu'il ne luy reste plus aucun objet d'esperance, soit pour obtenir pardon de ses pechez, ou pour estre ouy en ses demandes, ou pour sortir de sa misere, ou pour estre heureux. D'où lui naist vn remors perpetuel (*S. Th.*, 1-2 *q.* 87, *a.* 3, *ad* 1).

5. Le decret de Dieu est eternel et immuable, et de cette immutabilité depend l'eternité de toutes les peines essentielles et accidentaires des damnez. Cette immutabilité nous appert et par la parole du mesme Dieu, immuable, *ego Deus et non mutor* (*Malach.*, III, 6), et parce que si jamais il y eust esperance de changement au decret de Dieu, ce auroit esté à l'heure de la passion de son cher fils: si donc lorsque son sang precieux fut respandu au mont du Caluaire, le Redempteur du monde ne deliura aucun des damnez (*S. Th.*, III, *p. q.* 52, *a.* 6), beaucoup moins le fera-t-il à present qu'il n'est, pour parler ainsi, si bouillant. Or de cette inuariabilité, s'ensuit que les peines seront continuelles sans interruption, et immuables sans diminution: de maniere qu'en millions de millions d'années, il n'y aura un seul moment de relasche. Car tout ainsi comme en Paradis les bienheureux seront determinez, et *quoad specificationem,* qu'ils appellent et *quoad exercitium,* de telle sorte, qu'ils verront tousiours, et tousiours aymeront Dieu, sans pouuoir changer d'obiect (heureuse necessité!) ny mesme desister de l'aimer. En mesme, et par trop horriblement dissemblable façon, les malheureux seront condamnez aux eternels supplices, et au continuel sentiment de la peine, sans iamais desister, ny esperer aucune diminution, surtout en ce qui est des plus essentielles peines. Et ce qui est encore plus grandement considerable, quoy que les tourmens soient si longs, et continuels, l'axiome qui dit, *ab assuetis non fit passio,* vient à manquer: car on n'y peut faire habitude qui facilite l'action ny la passion; on ne s'y peut accoustumer à souffrir, ny trouuer les peines moins dures, ains elles renouuellent chasque iour et reuerdissent auec surcroist d'impatience. Et comme l'orgueil de ces detestables, qui abhorrent Dieu, augmente et croist tousiours, *superbia eorum qui te oderunt ascendit semper* (*Ps.* LXXXIII, 23): de mesme leur courroux, leur enuie, leur impatience, leur fureur, et leur rage iront de mal en pis. Lors ils despiteront, ils renasqueront, ils vomiront leur cholere contre Dieu, et contre eux mesmes, mordront leur propre chair, marriz de ne se pouuoir manger et deuorer l'vn l'autre, rompront leurs entrailles à force de soupirs, briseront leurs dents à force de les estraindre et serrer, deschireront leur chair immortellement passible auec les ongles, maudiront pere et mere, blasphemeront le createur qui les a confiez à des supplices tellement irremediables et desesperez, qu'il n'y a ver qui meure, ny vie qui prenne fin, ny iuge qui en ait compassion, ny aduocat qui parle, ny moyenneur qui prie, ny bourreau qui se lasse, ny feu qui se puisse iamais esteindre.

SOLILOQVE.

Que dis-tu à ces choses, mon ame? Que fais-tu? A quoy penses-tu? As tu un brin de viue foy? As-tu vn grain de iugement? Ne te pasme-tu point oyant parler de choses si horribles? Que te semble de cette eternité? De cette continuation? De cette immutabilité?

Si estant dans le lict tu hays plus que la mort, de passer une nuict entiere sans dormir, à cause de quelque douleur : si tu attens l'aube du iour avec tant d'impatience, que deuiendrois-tu, si nous estions liez ensemble dans vn lict de feu auec des chaines de fer embrasé en perpetuelle veille, parmy les tenebres d'une nuict si longue et ennuyeuse, qu'elle n'attendist ny le soulagement de l'aurore, ny la venuë du soleil? Si nous sommes tant delicats qu'à peine pouuons-nous endurer la picquure d'vne mouche, ny la morsure d'vne pulce: si vne fiebure de trois iours, si vne douleur de dents, si vn peu de migraine nous met en tel desordre, que nous remplissons l'air de gemissemens, ie te prie, comme souffririons-nous les flammes eternelles? Si vn arrest de mort prononcé par vn homme mortel, espouuante tant le criminel, d'autant qu'il luy retranche quarante ou cinquante ans qu'il auroit encore à viure, qui ne redoutera la sentence qui priuera les meschans d'vne eternelle vie? Si nous fremissons au rencontre d'vn patient que l'on meine au supplice, si nous avons horreur de le voir fustiger, escarteler, demembrer, embraser auec brandons de feu, que seroit-ce, si nous-mesmes estions condamnez à ces tourmens non pour vn iour, mais pour tousiours? Qu'est-ce de tous les supplices du monde, que ieu et soulas en comparaison des peines eternelles? O eternité, que tu es espouuantable ! ains que tu es monstrueuse, d'estre en toy-même d'vne telle durée, et néantmoins l'effect d'vne cause momentanée, *Momentaneum est quod delectat*, *æternum quod cruciat*. O comme il est vray que la vie humaine est vn moment d'où despend l'eternité (*Momentum unde pendet æternitas*)! Fuyardes ont esté nos voluptez, passagers nos plaisirs, instantanées nos richesses, momentanées nos dignitez en comparaison de ce qui leur succede : mais qui s'en peut plaindre ou iustement formaliser? N'en-estions nous point certains ? N'en-estions nous point aduertis? Ah! que sainct Augustin auoit raison de dire, *non te vult percutere qui tibi clamat, obserua. Inuitus vindicat qui quomodo euadere possimus multo ante demonstrat* (*S. Aug.*, *ser.* 38 *de Sanctis*). Et quand les signes, menaces, predictions et prognostiques, n'auroient point precedé, la nature denaturée du peché, n'estoit-elle pas suffisante à nous faire cognoistre que la peine en deuoit estre eternelle ? La Majesté diuine n'est-elle point infinie? N'est-ce point contr'elle que le peché s'adresse? La grace qui est aneantie par la coulpe mortelle, n'est-elle pas de dignité infinie? La gloire dont elle priue l'homme, ne l'est-elle pas aussi? Si l'yurogne pouuoit tousiours boire, le vindicatif se venger, l'orgueilleux se preferer, l'auaritieux s'enrichir, le luxurieux paillarder, ne le feroient-ils pas, et tousiours et sans cesse? N'est-ce pas la nature et les forces qui defaillent plustost que la volonté de malfaire? N'est-ce pas monstrer que l'on pescheroit tousiours si la vie duroit tousiours, quand on peche iusques à la mort? N'est-ce pas faire voir que ce n'est point le Pecheur qui quicte le peché, mais que c'est le peché qui le quicte, quand il persevere à offencer Dieu iusqu'à l'extremité? D'abondant quand vne ame s'est separée de Dieu de sa propre volonté, et qu'il ne lui chaut de se reconcilier à luy auant que partir de cette vie, n'est-ce pas autant que si elle declaroit au ciel, à la terre et à tous les siecles à venir, qu'elle se contente d'estre ennemie de Dieu pour tousiours, et de ne le voir iamais? De plus, sçachant tres-bien que quand l'homme meurt en tel estat, il est damné ; que l'arbre demeurera du costé qu'il tombera ; qu'en enfer il n'y aura que reniemens et blasphemes : que *miseris*, comme dit l'aigle des Docteurs, *mors est sine morte, finis sine fine, defectus sine defectu; quia et mors semper viuet, et finis semper incipiet, et defectus deficere nesciet, mors perimet et non extinguet : la mort sera sans mort, la fin sans fin, defaut sans defaut, parce que la mort viura sans la vie, et la fin commencera touiours, le defaut ne pourra manquer, et la mort tuera sans faire mourir* (*S. Aug.*, *lib. de Spiritu et Anima*, c. 36) : croyant bien qu'il n'y aura là que rage et desespoir, auec vne continuelle, incessable et perpetuelle haine de Dieu, ne se point soucier d'encourir cet estat ; ains s'y exposer par le peché, se contenter, voire, agreer d'estre de ce nombre, comme la finale impenitence le monstre, n'est-ce pas protester que l'on consent à tous les pechez que les diables et les hommes damnez commettront en toute eternité? que l'on en veut estre, que l'on accepte la transaction, que l'on y consent dés à present comme deslors, que l'on est de la coniuration, que l'on aduouë tout ce qui s'y fera, que l'on approuue tout ce qui s'y dira? O malheureuse et detestable conuention. Mon ame, est il bien possible que nous voulussions estre de cette cabale! que nous soyons capables d'y entrer! que nous y puissions consentir! O franc-arbitre, que ta liberté est dangereuse, ô libre volonté, que ta franchise est perilleuse ! fussions-nous plustost de la condition des agents naturels, qui sont determinez en leurs fonctions, que d'estre exposez par nous mesmes, et de nous mesmes à vn si grand peril; hazard ne le pouuons nous appeler, puisque il depend de nostre volontaire, pleine, et libre determination ; mais danger, ouï, et si grand danger, que d'y estre exposez seulement et d'y pouuoir tomber, est vn commencement de tres-grande infelicité.

O Dieu, createur et reparateur de nos ames, ne le veuillez et ne le permettez. Despouillez-nous plustost de l'estre que vous nous auez donné, et nous rendez de la condition des bestes. [Que si vos œuures sont immuables, et ie dois tousiours estre en ma franchise et liberté; agrées la protestation que ie fais, et l'enterinez és registres de vostre immortalité ; c'est que si ma volonte forligne iamais de la vostre, ie la renonce dés à present, et en retire le consentement de mon franc-arbitre : ains proteste, que ie veux tout le contraire, et que mes vouloirs soient des non-vouloirs, mon consentement

des resistences; et au contraire mes resistences, si la chose vous agrée, des consentemens. Car puis qu'il faut que ie sois libre, et que ma volonté ait son lieu, ie le luy donne en vous et auec la vostre; la retire de toute autre; ie la rend vostre esclave, et la declare non plus mienne, mais vostre. Que si par malheur ie la reprenois, et venois à me dedire, ie ne veux pas que cela soit vn acte de ma liberté; ains vne surprinse, ains vne illusion, ains vn larcin du Diable. Et y renonce dés-maintenant auec toute l'estenduë de ma franche volonté. Et pourquoy, mon vray Dieu, me seroit imputée vne volonté non mienne, contre celle que ie veux et atteste estre mienne, primatiuement à toute autre? Ie sçay, à mon dommage, que le franc-arbitre a des secrets, et dangereux ressorts, mais, ô Seigneur reparateur des ames, vous les cognoissez tous, et ils sont tous en vos mains, prenez les donc, gardez-les, et les retenez, ne permettez qu'aucun autre, ny moy mesme, nous en puissions saisir.

Que si la continuelle souuenance de ceste affreuse eternité, m'est necessaire pour contenir mon-franc arbitre en deuoir : Faictes, mon Dieu, que iamais elle ne se departe de ma memoire, non plus que de celle de vos fideles seruiteurs Hierosme, Augustin et Bernard, et long temps deuant eux, d'vn Roy qui estoit selon vostre cœur, lequel donnoit rang aux pensées de l'eternité, parmy les plus vrgentes affaires de son estat, *annos, disoit-il, æternos in mente habui. I'auois tousiours en mon esprit ces ans eternels* (*Ps.* LXXVI), années qui ne se mesurent plus au cours du Soleil, qui ne sont plus composées de douze mois, de cinquante-deux sepmaines, ny de trois cens soixante-cinq iours et six heures, mais d'vne pure eternité. Là les dizaines, les vingtaines, les centaines, les milliers, les dizaines de milliers, centaines de milliers, millions, centaines de millions, millions de millions, milliars de milliars d'années, s'escoulent, et puis c'est à refaire.

Quand les Docteurs contemplatifs, qu'il vous a pleu nous donner pour Peres Spirituels de nos ames, mettent peine de nous faire comprendre, quelle est cette prodigieuse eternité, tantost ils nous representent toutes les feuilles des arbres, auec leurs mouuements, tantost les poils de teste de tous les damnez : tantost tous les grains de sable qui sont aux arenes de Libye, ou au riuage de la mer : puis nous disent qu'elle comprend encore plus d'années et de siecles que tout cela. Apres ils nous introduisent vn corbeau immortel, auquel vous auriez commandé de prendre au bout de mille ans, vne bechée d'eau de la mer Oceane, et au terme d'vn million suiuant, vn autre, et de continuer tousiours auec mesme interualle, iusques à ce que ce vaste corps liquide, et apres luy, celui de la Mer mediterranée et de tous les fleuues, fussent espuisez et mis à sec : et nous font veoir que quand ce nombre incomprehensible d'années seroit passé, les peines des damnés ne feroient que commencer. Ils adioustent encore, que quand vostre diuine Maiesté leur accorderoit [illegible] vne larme au bout d'vn million d'années, et que ceste larme fust conseruée pour se ioindre à celles qui suiuroient, iusques à tant que toutes ensemble fissent vn deluge, aussi grand que celuy qui aduint du temps de l'inondation generale, encore que ce nombre d'années surmonte nostre intelligence, si est-ce que ces malheureux en seroient incomparablement consolez : car ils viuroient et endureroient en esperance que tost ou tard il y auroit vne fin : mais dire eternellement, et en vn mot congedier toutes esperances, n'est-ce pas, Seigneur, ce qui enfante autant de rages et autant de desespoirs que l'on a marqué d'indiuiduz en tout ce denombrement? N'est-ce pas l'enfer des enfers, et l'abysme des abysmes!

O Dieu, vray Dieu en toutes choses, Dieu toutpuissant, Dieu infiny, encore que ces considerations espuisent nostre sens, et tarissent nostre capacité, si est-ce que nous adorons vos iugemens, et les confessons equitables. Il est par trop iuste, ô grand Dieu, nous l'aduouons, il est par trop iuste, que celuy qui abuse de sa liberté durant qu'il est maistre de ses actions (ce que vostre seruiteur sainct Gregoire appelle l'eternité de l'homme) en soit priué, tombant entre vos mains, et entrant en vostre eternité (*Iustum est, ut qui in suo æterno peccauit in Deum, in æterno Dei puniatur*). La creature rebelle, estant bornée et finie, n'est pas capable d'vn chastiment infiny, *intensiue*, qu'elle soit donc chastiée du moins, *extensiue*, d'vne longueur et duration infinie, attendu que sa reuolte porte auec soy vne malice infinie, et que *ad magnam iustitiam pertinet iudicantis, ut nunquam careant supplicio, qui nunquam voluerunt carere peccato* (*S. Greg.* 4, *Dialog.*). C'est le propre de celuy qui est la mesme iustice, de faire que ceux-là ne desistent iamais d'estre affligez, qui ont tousiours eu la volonté de pecher; que ceux qui ont abusé des creatures, soient chastiés par les creatures : et qui s'est soubmis aux suggestions des Demons, en desobeissant à vos commandemens, il soit par vostre ordonnance puny par les mesmes demons : que qui a abusé de sa chaleur naturelle, et consumé l'humidité radicale à vous offenser, passe incessamment d'vn froid extreme, à vne ardeur insupportable (1) : et que qui aura desiré de viure tousiours, pour tousiours contrister vostre esprit, et ne cesser de mal faire, viue tousiours en tristesse, et ne cesse d'endurer. Faictes nous seulement cette misericorde, laquelle vous accordastes à l'Empereur Maurice, que nous endurions plustost durant nostre mortel sejour, en cette vallée de larmes, toute sorte de peines, que d'encourir ces insupportables malheurs. *Hic ure, hic seca; dum in æternum parcas.*

VINGT-ET-VNIESME MEDITATION

De Paradis.

I. — La face radieuse que le debonnaire

(1) S. *Aug. de Triplici habitaculo*, c. II : Duo præcipua sunt tormenta in inferno, frigus intolerabile, et calor inextinguibilis.

conducteur, vaillant capitaine et sage Legislateur Moïse (*Exode*, XXXIV, 29) rapporta de dessus la montagne de Sina apres auoir conferé quarante iours et quarante nuicts auec l'Ange qui representoit la personne de Dieu, seruit grandement à la reception, promulgation et execution du Decalogue.

Quand les explorateurs de la terre promise eurent fait leur rapport de ce qu'ils auoient veu (*Nomb.*, XIII, 24), et que la grappe soustenuë de deux hommes eut passé à trauers les lignées d'Israël, le courage de ce peuple reuesche remonta et se renforça de telle sorte, que desormais rien ne leur sembloit impossible.

La Royne des Sabeans n'eut si tost découuert la sagesse de Salomon, l'ordre de sa maison, la grandeur de sa cour, l'estat de ses domestiques, le lustre de sa noblesse, qu'elle tomba en extase, *non habebat vltra spiritum*, et apres mille rauissemens, s'escria, ô que bien heureux sont ceux qui assistent continuellement deuant ta face, et peuuent entendre la sapience qui procede de tes leures (III *Reg.*, X, 8).

Quand Assuere, qui regnoit en Asie sur cent vingt-sept prouinces (*Est.*, I, 5, 6), ouurit les portes des vergers et parterres de la Cité Metropolitaine de Suze, où il auoit dressé vn festin solemnel qui dura l'espace de cent quatre-vingts iours ; les tables couuertes de toute sorte de metz tres-exquis, les vins les plus delicieux du monde, en telle qualité et quantité que chacun desiroit, les allées à la Mosaïque marquetées de iaspe, porphire et alebastre, les licts d'or et d'argent estendus et dressez à pieds de marbre, auec pauillons brochez d'or et de soye ; les Satrapes de Perse et les Princes Medois admiroient la grandeur de ses richesses et la splendeur de sa gloire.

Lors que Iudith comparut deuant les Assyriens, on y accourut de toutes parts *et chacun*, dit l'escriture (*Iudith.*, X, 18), *s'esmerueilloit de sa beauté, et auoient en admiration les Israëlites à cause d'elle, disans l'vn à l'autre, qui est-ce qui mespriseroit ce peuple, lequel a de telles femmes ?*

Le bien aymé disciple ayant ietté sa veuë sur vne Cité close d'vne forte et haute muraille, percée de douze belles portes, les fondemens de pierres precieuses, les murs de Iaspe, les ruës pauées d'or, et ses entrées enrichies d'emeraudes, en feit la description entiere au vingt-et-uniesme de ses reuelations, afin d'introduire vn chacun au desir de Bourgeoisie de la celeste Hierusalem.

Le Prophete Helie, premier Pere des Anachoretes (III *Reg.*, 19, 12), ayant vne Spelonque pour domicile, et la montagne d'Oreb pour retraicte, n'eut pas si-tost eu le vent des delices celestes, et senty le goust de la gloire de Dieu, qu'il condamna les fenestres de ses sens, et couurit de son manteau ses yeux, sa bouche et son visage.

Le Prince des Apostres fut tellement rauy de la face resplendissante comme le soleil, et des acoustremens blancs comme nege, de nostre Sauueur transfiguré sur le mont de Thabor, qu'il n'en vouloit bouger et s'escria, *faciamus hic tria tabernacula* (*S. Matth.*, XVII, 4), logeons icy et y establissons trois demeures, pour vous, pour Moyse, et pour Helie, ne sçachant ce qu'il disoit, tant il estoit hors de soy.

Ces choses seruent et d'auant propos à ce que nous auons à deduire, et d'auant-goust à cette felicité pour laquelle nous auons esté formez. O heureuse condition qui peut estre ombragée et non iamais representée par aucune excellence qui se trouue sur terre ! O aueuglement des enfans d'Adam et des filles d'Eue, qui seront excitez à l'acquisition des choses perissables par vne grappe de raisin, par les perfections d'vn homme, par la beauté d'vne femme, par la grandeur des maisons, par le desir des commoditez, par l'opulence des villes, par la fertilité des prouinces, et sont si nonchalans, tiedes et endormiz quand il est question de contempler la face de Dieu : habiter la terre des viuans promise et acquise par le supreme Legislateur : s'aboucher auec celuy qui a dit, *et ecce plus quam Salomon hîc* (*S. Matth.*, XII. 42) : estre du festin d'Esaie (*Isa.*, XXV, 6), preparé en la montagne saincte, à tous ceux qui auront la robe nuptiale de quelque nation qu'ils soient (*S. Matth.*, XXII, 12) : XV, 10) : de voir la mere de Dieu l'honneur de la céleste Betulie (*Iudith.*, XV, 10; *Galat.*, IV, 26) : d'estre im-immatriculez en la Hierusalem déliurée (*Apoc.*, XXI, 19, 20), qui a pour fondemens le Iaspe, le Saphir, le Calcedoine, l'Esmeraude, le Sardonix, le Sardoine, le Chrysolythe, le Beril, le Topase, le Chrisoprase, l'Hyacinthe, l'Amethyste, qui sont les douze Apostres : de surgir sur le Thabor eternel, où Dieu communique sa splendeur non seulement exterieure, mais interieure de sa diuinité, non à deux ou à trois de ses amis, mais à tous les saincts. Voyons s'il y aura moyen que les considerations suiuantes leur seruent de collyre.

II.— 1. La beatitude, appellée vulgairement Paradis, ou gloire eternelle, est vn estat tres-parfait, auquel tous les biens s'assemblent (*S. Th.*, 1-2, *q.* 3, *et seqq.*, *et q.* 82).

2. La beatitude est vn estat eternel asseuré et immuable, affranchy de tous maux, de coulpe et de peine, et remply de tous les biens de nature, de grace et de gloire.

3. La beatitude est vn estat bien-heureux où l'ame raisonnable, comme dit sainct Augustin (*S. Aug.*, *l.* III, *de Trin.*, *c.* 4, 5), possede tout ce qu'elle desire, et ne veut rien qui ne soit bon.

4. La beatitude est la coronne de iustice garnie tout à l'entour de douze pierres precieuses. 1. De santé sans maladie. 2. Abondance sans necessité. 3. Contentement sans fascherie. 4. Science sans ignorance. 5. Ioye sans tristesse. 6. Paix et repos sans trouble et sans guerre. 7. Asseurance sans crainte. 8. Lumiere sans tenebres. 9. Richesses sans danger de pauureté. 10. Gloire sans enuie. 11. Eternité sans fin. 12. Vie sans mort aucune. Faut remarquer que disans *santé sans maladie, abondance sans necessité,* et ainsi

du surplus, le terme *sans*, porte forclusion de toute possibilité contraire : comme qui diroit santé qui n'est exposée à aucune infirmité ; abondance sans crainte de iamais auoir necessité, et ainsi des autres, ce que l'on ne peut ny dire ny esperer en cette vie.

5. La beatitude, dit Boëce *est status bonorum omnium aggregatione perfectus*, pour lequel exprimer il faut, et les delaiz et l'excuse de Simonide, et dire auec sainct Augustin, *omnem sermonem atque omnem sensum humanæ mentis excedit decus illud, illa pulchritudo, illa gloria, illa magnificentia, illa maiestas* (*S. Aug., serm.* 37 *de Sanctis*) *:* ou auec sainct Gregoire (*S. Greg., hom.* 37, *in Euang.*) : *quæ autem lingua dicere, vel quis intellectus capere sufficit, illa supernæ ciuitatis quanta sint gaudia. Angelorum choris interesse, cum beatissimis spiritibus gloriæ conditoris adsistere, præsentem Dei vultum cernere, nullo mortis metu affici, incorruptionis perpetuæ munere lætari. Quelle langue sçauroit exprimer, ny quel esprit imaginer combien grandes sont les ioyes de cette cité celeste? Tenir rang parmy les troupes angeliques, contempler la gloire du createur auec les esprits bien-heureux, auoir devant ses yeux la face de Dieu, ne craindre plus les frayeurs de la mort, et estre precipué du don d'immortalité?*

6. La beatitude est l'estat duquel Esaye a laissé par escrit, *a sæculo non audierunt neque auribus perceperunt : oculus non vidit, Deus, absque te, quæ præparasti expectantibus te* (*Esa.*, LXIV), le monde n'a iamais ouy, ny les oreilles entendu, ni les yeux apperceu, ô Dieu eternel, sans vostre speciale reuelation ce que vous auez preparé pour ceux qui iettent sur vous leurs esperances. L'Apostre, qui en auoit experimenté quelque chose, le confirme et vse de semblables termes en la premiere aux Corinthiens, chapitre cinquiesme, et apres luy sainct Augustin au 24 de la Cité, *quod Deus præparavit diligentibus se fide non capitur, spe non attingitur, charitate non apprehenditur, desideria et vota transgreditur, acquiri potest, æstimari non potest.*

7. La beatitude est vn palais Royal, où les planetes seruent de galeries, le firmament de salle basse, le premier mobile de chambre, le cristalin d'antichambre, et l'empirée de cabinet.

8. La beatitude est vn monde de merueilles, vn Ocean de plaisirs, vn magazin de richesses, vn abysme de delices.

9. La beatitude est vn comble de felicité, où l'on n'apprehende nullement la pauureté, d'où est exilée l'infirmité, où ne regne plus la cruauté, où les playes ne sont plus en vsage, où les passions sont estouffées, les choleres esteintes, les enuies congediées, où le Diable ne fait plus de peur, les embusches des Demons sont inutiles, et d'où la crainte de l'enfer est entierement esloignée : ce sont les propres termes de sainct Augustin au sermon 37 de Sanctis : *Quid hac vita beatius, ubi non est paupertatis metus, non ægritudinis imbecillitas, nemo læditur, irascitur nemo ; inuidet nemo, nullus ibi Diaboli metus, insidiæ Dæmonum nullæ, terror gehennæ procul.* Deuant luy sainct Cyprian, au liure de la Mortalité, auoit dit, *qualis illa cælestium regnorum voluptas sine timore moriendi, et cum æternitate viuendi, quam summa et perpetua felicitas. Illic Apostolorum gloriosus chorus. Illic prophetarum exultantium numerus. Illic martyrum innumerabilis populus.*

10. La beatitude est vne condition si heureuse que l'on peut bien sçauoir le mal qui n'y est pas, mais on ne sçauroit exprimer le bien qui l'accompagne, *facilius dicere possumus quid ibi non sit, quam quid ibi sit : non est ibi mors, non est luctus, non est ibi lassitudo, non est ibi infirmitas, non est fames, nulla sitis, nullus æstus, nulla corruptio, nulla indigentia, nulla tristitia.* Ailleurs neant-moins le mesme sainct Docteur vse de termes affirmatifs, meslez auec la forclusion des negatifs (*S. Aug., Solil., c.* 35, *et in Man., c.* 7), *ibi gaudium infinitum, vita sine morte, omne bonum sine omni malo, ubi iuventus numquam senescit, ubi vita terminum nescit, ubi decor nunquam pallescit, vbi amor nunquam tepescit, vbi gaudium nunquam decrescit, vbi dolor numquam sentitur, vbi gemitus numquam auditur, vbi triste nihil videtur, vbi lætitia semper habetur, vbi nullum malum timetur. Là n'y a qu'vne allegresse infinie, vie exempte de mort, tout bien sans aucun mal, là la ieunesse ne vieillit iamais, la vie ne finit iamais, la beauté ne pallit iamais, l'amour ne se refroidit iamais, le plaisir ne decroist iamais. Là on ne sent iamais de douleur, on n'entend iamais de pleurs, on ne voit aucuns malheurs, et tousiours on est en ioye.*

11. La beatitude est vn Royaume, dit ailleurs le mesme Docteur (*S. Aug., Med. c.* 22), qui a la paix pour frontiere, l'eternité pour barriere, et tout contentement en partage.

12. La beatitude est ce souuerain bien à la recherche duquel ont trauaillé si long temps les anciens Philosophes Peripateticiens, Academiciens, Stoiciens, Epicuriens, et sur la description duquel Varron a compté iusques à deux cens quatre-vingt huict opinions, ou distinctions. S. Augustin (*S. Aug.*, XIX *de Ciuit. Dei, c.* 1), qui le remarque, les reduit à douze, et sainct Ambroise et Lactance (*S. Ambr., l.* II *Off., c.* 2 ; *Lact., l.* III, *diuin. Inst., c.* 7), à dix. *Epicurus summum bonum in voluptate animi esse censet ; Aristippus in voluptate corporis. Calliphon et Dynomachus Cyrenaici, honestatem cum voluptate iunxerunt. Diodorus in priuatione doloris summum bonum posuit. Hieronymus in non dolendo. Peripatetici autem in bonis animi et corporis et fortunæ. Herilli summum bonum est scientia. Zenonis cum natura congruenter viuere. Quorumdam Stoicorum virtutem sequi. Aristoteles in honestate ac virtute summum bonum collocauit.* La meilleure est celle d'Aristote (*Arist., initio Eth.*), τἀγαθὸν οὗ πάντ' ἐφίεται, le bien est ce que toute chose desire. Et cette verité est tellement infaillible, qu'il ne se fait rien par voye d'art ou de nature, que le bien n'en soit la fin ou l'objet, πᾶσα τέχνη καὶ πᾶσα μέθοδος ὁμοίως δὲ πρᾶξίς τε καὶ προαίρεσις ἀγαθοῦ τινὸς ἐφίεσθαι δοκεῖ. Tout art, dit le mesme Philo-

sophe, toute faculté, toute methode, voire toute action, et toute election se fait pour quelque bien, et de cet instinct ou inclination nous pouuons dire, *hæc est non scripta, sed nata lex, quam non didicimus, accepimus, legimus : verum ex natura arripuimus, hausimus, expressimus : ad quam non docti, sed facti, non instituti, sed imbuti sumus* (*Cicero, pro Milone*). Or comme toute inclination et tout instinct naturel tendent à quelque bien, le raisonnable desire le souuerain; et à ce que l'homme cognoisse qu'il ne se trouue sur terre, ains au ciel, et que là il le doit chercher, si quelque accident luy survient, naturellement et sans discours, les enfans mesmes haussent la veuë, *non ad rupem Tarpeiam, non ad Capitolium*, dit Tertullien, *sed ad cœlum*, et s'escrie là dessus, *ô testimonium animæ naturaliter Christianæ* (*Tertull., in Apolog.*, c 7). De ce mesme principe vient que comme la pierre n'a point d'arrest qu'elle ne soit en son centre; ainsi l'ame n'a point de repos qu'elle ne paruienne à cette derniere fin, quel plaisir, honneur, et profit elle puisse receuoir des creatures. *Vous l'auez commandé*, Seigneur, et il a esté fait, *que tout esprit dereglé seroit à charge à soy mesme, fecisti nos Domine ad te et ideo inquietum est cor nostrum donec perueniat ad te* (*S. August.*, I *Confess.*). Pour euiter ce desreglement, et paruenir au centre de nostre felicité, considerons premierement le lieu, puis la gloire essentielle des heureux et enfin l'accidentaire.

III. — Le domicile des bien-heureux est le ciel empyrée, ainsi appellé pour sa splendeur et clarté. Il a dessous soy le premier mobile, les deux cristalins, le firmament, les cieux des sept planetes, surnommez de Saturne, Iupiter, Mars, Soleil, Venus, Mercure et la Lune, la sphere du feu, la plus haute region de l'air qui est chaude, la moyenne qui est froide, et la plus basse qui est temperée; l'element de l'eau, la terre, le purgatoire, les lymbes et l'enfer. Cette situation la plus esleuée de toutes, et la plus esloignée de la demeure des malheureux, monstre desia l'excellence du lieu : mais la fin pour laquelle il a esté faict, la faict bien cognoistre d'auantage : car si ce lieu d'exil où nous sommes, semble si beau à nos yeux, que pour cette raison les Grecs luy donnent vn nom qui signifie Ornement, que sera-ce de nostre vraye patrie? Si la terre des mourans est si agreable, que sera celle des viuans? Si ce monde qui nous est commun auec les amis et les ennemis de Dieu, et voire mesme auec les bestes, est si delicieux que plusieurs n'en voudroient iamais voir la fin, et se contenteroient d'y seiourner tousiours, que doit-on croire de la tres-auguste maison que Dieu a bastie pour sa particuliere demeure, pour la gloire de son fils, pour celle de sa mere, et de tous les esprits bien-heureux? Maison qui a eu pour architecte la puissance du Pere, la sapience du Fils, et la bonté du sainct Esprit; où la bonté a voulu, la sapience a ordonné, et la toute puissance a executé tout ce qui est requis, pour rendre ce palais conforme à la dignité de ceux qui l'auront pour eternel domicile.

L'homme iuste a trois habitations : la premiere est dans le ventre de sa mere, la seconde est sur la terre ; la troisiesme sur les cieux. Autant qu'il y a de difference entre la premiere demeure et la seconde, il y en a entre la seconde et la troisiesme. La premiere est de neuf mois enueloppée de tenebres, la seconde, de soixante-dix ou quatre-vingts ans en la iouissance de cette terre basse ; la troisiesme, de l'eternité en la possession de la diuine essence. Autant donc qu'il y a de difference entre la nature et la grace, et de distance entre le ciel et la terre, il faut qu'il y en ait entre la terrestre et celeste Hierusalem : et quelle est la comparaison du cloistre maternel conferé auec l'estenduë de la terre, telle est l'estenduë de la terre parangonée à celle des cieux. O que de meres en Europe ; que de meres en Afrique, en Asie, et en l'Amerique : et consequemment, ô combien d'Europes, d'Afriques, d'Asies, et d'Ameriques en l'enceinte et pourpris du ciel empirée ! et derechef, ô combien d'empirées dans le grand monde archetype qui est Dieu. Si donc la hauteur des montagnes, la frescheur des vallées, l'ombrage des forests, le gazouillement des fontaines, la varieté des fleurs, la succession des saisons, la gayeté du printemps, la serenité des estez, les fruits de l'automne, la fecondité de la terre, l'vtilité des mers, la pureté de l'air, l'influence des astres, la beauté de l'or, la valeur des pierres pretieuses, l'architecture des palais, la grandeur des villes, la distinction des ordres, la proportion des honneurs, l'esclat des dignitez, la matiere des accoustremens, la forme des ornemens, les generations, augmentations, alterations, mutations, eschanges et variations en la nature nous plaisent et delectent, que sera-ce du monde superieur que Dieu a crée pour l'habitation de ses esleuz, de sa saincte mere, et de soy-mesme? Que sera-ce du lieu, où le iour est perpetuel, duquel l'Agneau est le flambeau, et le sainct Esprit, le Soleil? où il n'y a ny changement de saisons, ny chaleurs, ny secheresses, ny humiditez ny froidures, ains vne temperature en tout et par tout vniforme? Où il n'y a ny tempestes, ny tremblemens de terre, ny esclairs, ny pestilences, ny air corrompu, ny les autres maledictions de nostre miserable siecle, parce que c'est vn lieu de benediction tres-accomply, terre proprement des viuans où l'ombre mesme de mort ne peut arriuer : où rien ne peut entrer qui le trouble, rien qui ternisse son lustre, rien qui bresche son integrité. Lieu seur, lieu perdurable, lieu eternel, lieu plaisant, lieu delicieux, lieu duquel nous ne pouuons parler qu'à la façon des enfans de saincte Felicite, quand ils vouloient discourir des fleuues, des prez, des montagnes, des palais, et autres appartenances du monde, eux qui n'auoient iamais veu autre chose que le fond d'vne prison, dans laquelle ils estoient naiz. Ainsi discourons nous des proprietez du Paradis, disant plustost ce qu'il n'est pas

que ce qu'il est. Aduuons, aduuons que les pauillons de Moab n'ont rien de comparable aux tabernacles du Dieu de Iacob.

IV. — La gloire essentielle de l'ame bien-heureuse consiste en la mesme chose qui rend Dieu bien-heureux, sçauoir est la claire cognoissance de ce qu'il est. *Hæc est vita æterna ut cognoscant te Deum verum et quem misisti Iesum Christum* (*S. Io.*, XVII), dit celuy qui sera et l'obiect et l'espece intelligible de nostre beatitude. De maniere que comme Dieu le Pere se cognoist par son Verbe, et par cette cognoissance est parfaictement heureux, d'autant que ce Verbe est vn autre luy-mesme, qui contient tout son estre, et le luy represente : pareillement l'esprit de l'Ange et de l'homme est heureux quand il peut dire, *in lumine tuo videmus lumen*, en vostre fils qui est la lumiere de vostre face, Dieu de Dieu, lumiere de lumiere, vray Dieu de vray Dieu, nous voyons ce que vous estes, et en luy sommes semblables à vous, suiuant la parole qui nous en a esté donnée, *similes ei erimus quoniam videbimus eum sicuti est* (I *S. Io.*, V) : nous serons semblables à luy : car nous le verrons tel qu'il est. C'est donc lors qu'elle est comme deïfiée, remplie de Dieu, et faite vn Dieu par participation eternelle et immuable, s'vnissant auec elle comme le feu enflamme le fer, et le penetre luy communiquant sa lumiere, splendeur, chaleur, et autre proprietez, en sorte qu'on le prendroit pour le mesme feu. Lors elle est tout ce qu'elle peut estre, en tant qu'elle ne peut auoir vne plus grande beatitude que Dieu mesmes (*S. Th.*, I, *p. q.* 25, *a.* 6, *ad* 3) ; lors elle est rassasiée et remplie suiuant le desir qu'elle en auoit eu autrefois auec le Psalmiste, *satiabor cum apparuit gloria tua* (*Ps*, XVI, 17). Ce que l'on peut plus aisément recognoistre discourant par les facultez de l'ame.

La memoire entrera és puissances de son Seigneur (*Ps.* LXX, 16), s'engouffrera dans l'abysme de sa diuinité, rememorera sa seule iustice, car elle sera pleine de Dieu, l'ayant touiours present, sans le pouuoir oublier n'y se diuertir à autre chose. Elle rememorera incessamment les biens qu'elle a receu, reçoit et est assurée de receuoir, et ce sans se souuenir de chose aucune qui luy donne de la peine : car de la remembrance des trauaux et perils de cette vie, voire des pechez mesmes qu'elle a commis, elle tirera de l'aise et de la ioye, comme d'autant de motifs à la louange de Dieu, le remerciant incessamment des misericordes passées, de la ioye presente, et de la gloire qui doit durer à iamais.

L'entendement sera plain de Dieu par la claire cognoissance qu'il aura de la Trinité vne, et de l'Vnité trine. Lors il verra face à face sans voile et sans enigmes, comme le Pere engendre le Fils, et les deux produisent le sainct Esprit : comme les trois sont vn seul Dieu infini, eternel, immense, incomprehensible : lors il descouurira leurs infinies perfections, bonté, sagesse, charité, toute-puissance et prouidence. Lors il comprendra le tres-aymable mystere de l'incarnation du fils de Dieu, de sa tres-sacrée humanité, et les œuures merueilleuses que Dieu a operées, tant en la nature, qu'en la grace, sans ignorance, erreur, perplexité, doute et opinion, chetiues habitudes de l'esprit, qui regnent icy bas. La foy cessera en voyant ce qu'elle aura creu : l'esperance aussi, en possedant ce que luy aura esté promis. Et specialement, il verra tout à descouuert, les secrets iugemens de Dieu, dont il s'esbahiss: it touchant le gouuernement des hommes, et verra plus particulierement les profonds mysteres de la paternelle prouidence, dont Dieu l'a gouuerné et acheminé à son salut, les perils dont il l'a deliuré, les bien-faicts dont il l'a aydé : bref, là sera assouuy le desir insatiable que l'entendement a de sçauoir : car voyant Dieu theatre de l'vniuers, il acquerra la qualité que le serpent suggeroit à nos premiers peres, de sçauoir le bien et le mal, iouissant de l'vn, sans participer aucunement à l'autre.

La volonté sera pleine de Dieu, vnie auec sa diuinité, par vne perpetuelle vnion et liaison d'amour ; vnion qui sera continuë, cordiale, viscerale et tres-aymable en toutes les manieres de sainct amour qui se pourroient iamais excogiter, lesquelles manieres se trouueront par eminence en la veuë de Dieu, lequel elle aymera, comme pere, frere, espoux, amy, infini-bienfacteur, souuerain protecteur, premier principe, et sa derniere fin. Duquel amour sortira le fleuue de delices ineffables, lequel inondera sur elle et qui l'abysmera dans les ioyes de son seigneur. *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos* (*Ps.* XXXV, 9). Et cela causera que l'ame sera comblée de toutes les vertus, dont elle pratiquera les actes, auec vn singulier plaisir d'amoureuse obeissance, soubmission, pieté, recognoissance, adoration, et auec des ioyes et cantiques perpetuels : et n'y aura point de passions, distractions, diuagations, tentations qui detournent ou attiedissent la varieté de ces delectations, lesquelles seront si diuines qu'elles ne peuuent estre cogneuës sinon de ceux qui les esprouueront.

V. — Le corps aura aussi sa gloire particuliere, qui consistera à se reuestir de celle du Fils de Dieu. Car comme sa diuinité sera la beatitude de l'ame, son humanité sera celle du corps, auquel elle communiquera quatre proprietez admirables à guise de dot.

La premiere, est la clarté, car chacun reluira comme le soleil à l'imitation du corps de Iesvs-Christ, et selon sa parole, *fulgebunt iusti sicut sol in regno patris eorum* (I *Cor.*, XV, 42 ; *S. Greg.*, *l.* XVIII *Mor.*, *c.* 27 ; *S. Matth.*, XIII, 43) : et en sainct Iean (XVII, 12) : *Claritatem quam dedisti mihi, dedisti eis*, le plus heureux sera le plus splendide, et celuy du parangon des hommes par dessus tous, auec vne perfection si eminente en proportion de parties, couleur, et figure, qu'il n'y aura rien de semblable, rien de si aymable, rien de si admirable entre tous les corps qui ont esté, sont, et seront. Et s'il aduient que l'heureux ait receu en ce monde, quelque playe, fletrissure, ou meurtrissure pour

l'amour du Fils de Dieu, la cicatrice qui en sera demeurée au corps paroistra *tanquam emblema vermiculatum*, comme vn esmail precieux, qui le parera dauantage. Et outre ce que la beauté exterieure sera rare et très-agreable, l'interieure du mesme corps la surpassera de beaucoup, et pour estre veuë de tous, sera transparente et diaphane, et n'y aura veine, artere, cartilage, tendon, fibre aucune, dont on ne voye la beauté et les proportions. Ah ! qu'il fait bon reseruer le soin de la beauté pour cette heure là, car aussi bien celle qui est mesurée des ans, est vne fleur qui paroist, fleurit, s'espanouit, fletrit et pourrit en peu d'heures,

Forma bonum fragile est, quantumque accedit ad annos
Fit minor, et spatio carpitur ipsa suo.

Le second dot ou la seconde proprieté est l'impassibilité immortelle, ou immortalité impassible, *non esurient neque sitient, neque cadet super illos sol, neque vllus æstus* (*Apoc.*, VII, 16) : et derechef, *non erit luctus, neque clamor, sed nec vllus dolor, quoniam priora transierunt* (*Apoc.*, XXI, 4). Ils n'auront ny faim, ny soif, ny douleur, ny maladie, ny apprehension de mort : au milieu des flammes ils ne brusleront point ; dans les eauës ils ne se submergeront point : les espées et bales ensoulfrées ne les offenceront point. Leur vigueur ne pourra flestrir, leur santé sera, comme l'on dit, à chaux et à ciment, leur beauté sera tousiours en son auril sans pouuoir descheoir ; leur chair odoriferante par dessus toutes les senteurs aromatiques du monde, demeurera tousiours en sa frescheur, et se resiouira cordialement en Dieu duquel elle receura vne si heureuse et agreable vie, disant plus d'effect que de parole, *cor meum et caro mea exultauerunt in Deum viuum* (*Ps.* LXXXIII, 3). O quelle recompense des passions et afflictions passées !

La seconde proprieté, apannage de beatitude, est l'agilité ou legereté, par laquelle l'ame aura tant de pouuoir sur son corps, qu'elle le mouuera de lieu à autre, sans le lasser ny fatiguer, auec vne vitesse et promptitude plus grande que celle de l'esclair, *tanquam scintillæ in arundineto discurrent* (*Sap.*, III, 7), trauersant le ciel empyrée iusques au throsne de Iesvs-Christ, et à celuy de sa saincte mere, ensemble des autres saincts. L'impression que l'intelligence donne au premier mobile, le rauit auec impetuosité et vitesse si admirable, qu'elle surmonte nos sens et nostre intelligence : tel et plus grand sera le pouuoir qu'aura l'ame sur son corps, pour le porter en vn clein d'œil par tout où elle voudra, et ce pour recompense des victoires qu'elle aura rapportées sur cette pesante masse durant leur pelerinage en ce monde, où l'on disoit en soupirant, *infelix ego homo ! quis me liberabit de corpore mortis huius* (*Rom.*, VII, 24). Et ailleurs, *corpus quod corrumpitur aggrauat animam, et terrena* [illegible] *deprimit sensum multa cogitan-* [illegible] 15). Le corps qui estoit le [illegible] de l'esprit, et luy seruoit de prison, voire estoit son sepulcre, [illegible], sera desormais le lieu de sa liberté, de ses esbats et delices, *seminatur in corruptione, surget in incorruptione : seminatur in ignobilitate, surget in gloria; seminatur in infirmitate, surget in virtute, seminatur corpus animale, surget corpus spiritale : si est corpus animale, est et spiritale* (I *Cor.*, XV, 42).

La quatriesme est la subtilité, soupplesse, ou spiritualité : car il ne sera plus sujet aux œuures de la vie vegetatiue, non plus qu'vn esprit. Il n'y aura point d'humanité radicale qu'il faille reparer, point de chaleur naturelle qui ait besoin d'estre entretenuë : le boire, le manger, reposer et dormir n'y auront que faire : en la resurrection, dit le reparateur des ames et des corps, *erunt sicut Angeli Dei*, ils seront comme des Anges et purs esprits. Cette subtilité portera auec soi la qualité de penetration, à l'exemple du corps de Iesvs-Christ, quand il nasquit de sa mere vierge, quand il passoit à trauers les troupes, *transiens per medium illorum ibat* (*S. Luc.* IV, 30), quand il ressuscita du sepulchre scelé, quand il entra dans le cenacle où estoient ses Apostres, portes et fenestres fermées, et quand il penetra les cieux, le iour de son ascension glorieuse : l'asseurance que nous lui ressemblerons en cela est en ces paroles (*S. Jean*, I *Ep.*, III, 2), *scimus quoniam cum apparuerit similes ei erimus*, et en celles-cy, *Saluatorem expectamus qui reformabit corpus humilitatis nostræ configuratum corpori claritatis suæ* (*Philip.* III), 20). O bien-heureuses miseres de la vie presente puisqu'elles seront si bien recompensées ! O riches et souhaitables ignominies qui se terminent à vne telle splendeur, fortunez trauaux qui causent un estre impassible, fauorables peines qui ont de tels soulagemens. O que l'Apostre auoit raison de dire aux Romains, *les passions de cette vie n'approchent en rien la gloire qui nous attend* (*Rom.*, VIII, 18) ; et aux Corinthiens, que le moment de nos legeres afflictions qui ne fait que couler, opere en nous vn poids eternel de gloire ; la traduction vulgaire porte : *momentaneum hoc et leue tribulationis nostræ quod patimur, æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (II *Cor.*, IV, 17) ; l'emphase de l'autographe est plus grande : car il adiouste κατ' ὑπερβολὴν εἰς ὑπερβολήν, *d'excellence en excellence*, denottant non seulement l'accroissement, mais aussi l'eminence, et du merite et de la recompense.

VI. — Quand la iustice originelle suiuit la perte de la grace, la partie inferieure se reuolta contre la superieure, et à mesme instant, la malice s'empara de la volonté de l'homme ; l'ignorance de son entendement, la foiblesse de l'irascible, et l'intemperance de la concupiscible : d'où depuis a suiuy le vacarme et desordre de nos passions. Comme ainsi soit donc que cette-cy soit la source de nos communes miseres, et la premiere origine de la ruine des ames. S'il aduient que quelqu'vn emporte victoire entiere sur ces quatre si dangereux ennemis, il n'y a nul doute qu'il merite vne singuliere recompense que les docteurs latins appellent *aureole* ou

laureole. Or la doctrine a cet effet contre l'ignorance et la malice, d'autant qu'elle instruit l'entendement et redresse la volonté de celuy qui la reçoit. Le martyre est le chef d'œuvre de la valeur, dite vertu de force qui regit, bride, et surmonte l'irascible. La virginité de corps et d'ame non seulement tient au ceps la concupiscible, mais en rapporte des signalez trophées, et comme dit sainct Ambroise, *æquat se Angelis, imo etiam superat : nam in carne posita victoriam contra naturam refert, quod non habent Angeli.* A ces trois conquerans donc et victorieux, c'est à dire aux Docteurs, aux Martyrs, et aux Vierges appartiennent les lauriers que l'escriture tesmoigne. Des premiers elle dit (*Dan.*, XII, 3), *docti fulgebunt quasi splendor firmamenti, et qui ad iustitiam erudierint multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates. Les doctes resplendiront comme la splendeur du firmament, et ceux qui instruisent les autres, et leur apprennent la iustice, reluiront comme estoilles tousiours et à perpetuité.* De faict, entre les œuures de charité fraternelle, il n'en y a point de plus grande que d'instruire et enseigner le prochain; car d'autant que l'esprit surmonte le corps, l'œuure de charité spirituelle surmonte la corporelle. De la seconde, qui est le martyre, il est escrit au septiesme de l'Apocalyse (*Apoc.*, VII, 14, 15, 16, 17): *Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna, et lauerunt stolas suas, et dealbauerunt eas in sanguine agni : ideo sunt ante thronum Dei et seruiunt ei die ac nocte, in templo eius, et qui sedet in throno, habitat super illos; non esurient neque sitient amplius, nec cadet super illos sol, neque vllus æstus, quoniam Agnus qui in medio throni est, reget illos, et deducet eos ad vitæ fontes aquarum, et absterget Deus omnem lachrymam ab oculis eorum. Ceux-cy sont venus de la grande tribulation, et ils ont lavé leurs longues robes, et les ont blanchies au sang de l'Agneau; pource sont ils deuant le throsne de Dieu, et luy seruent iour et nuict en son temple; et celuy qui est assis sur le throsne habitera auec eux : ils n'auront plus faim, ny soif, et le soleil ne frappera plus sur eux, ny chaleur quelconque; car l'Agneau qui est au milieu du throsne les paistra et conduira aux fontaines d'eau viue, et Dieu essuyera toute larme de leurs yeux.*

A la troisiesme, qui est la virginité, trois choses sont promises. 1. Que le nom de l'Agneau sera escrit sur leur front (*Apoc.*, XIV, 1, 4) : qu'ils suiuront l'agneau par tout où il ira : et qu'ils chanteront vn cantique, qu'il n'y aura qu'eux qui le puissent entonner. Sainct Iean le bien aymé disciple et qui estoit l'un de ce nombre, l'escrit au quatorziesme de ses Reuelations. A quoy il faut ioindre la promesse que Dieu fait aux volontaires Eunuques en Esaye au cinquante-sixiesme, vers. 5 : *Dabo eis nomen melius a filiis et filiabus, nomen sempiternum dabo eis quod non peribit,* la glose interlineaire adiouste, *propriam gloriam excellentiamque significat.* Aureole donc est vn surcroy accidental de beatitude, et une ioye priuilegiée en l'ame de l'heureux, à raison des œuures par luy faites en vertu de la grace, qui emportent la marque d'vne signalée et excellente victoire. Le Docteur l'emporte sur Sathan prince d'erreur et pere du mensonge : le martyre sur le monde et ses persecutions, la virginité sur la chair et ses attraits, qui sont les trois ennemis de l'homme.

Profits. — 1. Avant que de repasser et ruminer à la façon des animaux mondes, les six poincts marquez cy-dessus, et en tirer les solides profits que nous promet vn sujet si plantureux, il faut examiner toutes les appartenances de la gloire accidentaire des bien-heureux, et d'autant qu'elles se peuvent rapporter commodement à quatre chefs, il sera bon de tenir cette methode. 1. Les vnes sont au-dessus de nous. 2. Les autres sont au-dessous. 3. Autres à l'entour. 4. Autres au dedans de nous mesmes.

Au dessus est premièrement la gloire de Iesus-Christ entant qu'homme : car bien que son humanité semble estre l'vne des appartenances de la gloire essentielle de nos corps, si est-ce que sa douce presence, la splendeur de sa face mille fois plus radieuse que celle du soleil, ses colloqves, sa familiere conuersation, le brillant de ses playes, la veuë de son cœur archiue, de parfaicte dilection, ses baisers de pere, ses embrassements de frere, ses amoureux et charitables regards, et sur tout l'intime et cordiale communication des heureux avec luy, et de luy auec les heureux, est vne admirable circonstance de leur accidentaire beatitude. Quiconque ayme Iesus-Christ, le plus aymable des aymables, entend que veut dire cet accessoire ioinct à son principal.

Secondement la glorieuse Vierge, sa tres-saincte et digne mere, fait chœur à part à la dextre de son fils. S. Iean l'aperceut reuestuë du soleil, auec vne coronne de douze estoiles sur le chef, et la lune sous ses pieds. mais qu'est cela en comparaison de la gloire qu'elle possede, superieure à celle de toutes les creatures ensemble, et inferieure à celle de Dieu seul? Sainct Bernard et sainct Dominique ne s'estimeroient pas parfaitement heureux, ny aucun de ceux qui luy portent quelque deuotion en ce monde, s'ils estoient priués de sa veuë. S. Ioseph, son cher espoux, y participe plus que tout autre : et tous les autres ressentent vne particuliere ioye d'estre auec celuy qui a nourry leur Sauueur, a esté le vray mary de sa vierge mere, et si souuent nommé *Pere* par celuy qui est son Dieu et le nostre.

Le tres-sainct precurseur, Paranymphe et Baptiste du fils de Dieu y a son rang; pareillement les Patriarches, Prophetes, Apostres, Martyrs, Pontifes, Docteurs, Confesseurs, Prestres, Religieux, sainctes Vierges et Vefues. D'autre-part, plus releuez encore sont les esprits angeliques, distinguez en trois hierarchies, et chasque hierarchie en trois ordres, Anges, Archanges, Principautez, Vertus, Puissances, Dominations, Throsnes, Cherubins, et Seraphins. O quel contentement à vne ame de se trouuer en si noble

compagnie, iouïr de la veuë de toutes ces tres-illustres intelligences : voir l'ordre et la disposition de ces bien-heureux esprits, l'autorité de ce sacré sénat : la majesté de ces nobles anciens que sainct Iean veit assis en leurs throsnes, contempler les armées celestes plus luisantes que les astres, et au milieu le Roy souuerain, qui comme soleil leur communique ses splendeurs, entendre ces concerts angeliques et la tres-harmonieuse chanson que sainct Iean ouït en l'Apocalypse (*Apoc.*, VII), *Benediction, clarté, sapience, action de graces, honneur, vertu et force à nostre Dieu par tous les siecles des siecles, Amen.* O qui pourroit ou se voudroit resoudre de combattre comme ces braues guerriers, afin d'estre vn iour auec eux, et meriter de vivre en leur douce et saincte société ! Mais qui nous donnera les aisles de la colombe en pureté, et celles de l'aigle en charité pour monter iusqu'à eux ? Qui nous fera ce bien que de nous détacher du limon de la terre où nous sommes embourbez ? Qui nous fera quicter ces cisternes creuassées de l'Egypte du monde, pour boire à mesme au torrent de leurs eternelles delices? Certes, dit sainct Augustin, quand il faudroit souffrir chasque iour des tourments, et endurer mesme pour quelque temps les peines de l'enfer, afin de voir quelque fois ce Seigneur en sa gloire, et iouïr de la compagnie de ses esleuz, elles seroient heureusement employées, ce que les considerations suiuantes feront encore mieux recognoistre.

2. Au dessous d'eux, les bien-heureux verront les estoiles, le soleil, et la lune : cette vallée de misere où nous sommes : les dangers qu'ils y ont coureuz : les occasions de mal faire qu'ils auront euitées : celles dont la diuine prouidence les aura retirez. Plus bas encore les peines des damnez, leur fiel, leur rage, leur desespoir, comme les Demons malheureux les trauaillent, et comme eux mesmes sont encore plus tourmentez. Lors ils s'escrieront auec vne ioye indicible, et à force d'vne plus iuste recognoissance que celle de Marie sœur de Moyse, *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est, equum et ascensorem proiecit in mare.* Et, *Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium : laqueus contritus est, et nos liberati sumus.* Quand quelqu'vn a marché la nuict, sans s'en apperceuoir, sur le bord d'un grand precipice, et rebroussant chemin y repasse en plein iour, et voit le danger où il eust esté, si seulement son cheval eust bronché, ou le pied luy eust tourné tant soit peu, le poil luy herisse en la teste, et ne cesse de remercier l'Ange qui l'a preserué de ce danger. Beaucoup plus et sans comparaison, les bien-heureux rendront graces à Dieu, quand ils verront iusques où le danger les a portez autrefois, danger non de perdre la vie temporelle qui est peu de chose, mais l'éternelle, le grand bien de laquelle leur estant alors entierement cogneu, la reconnoissance qu'ils en feront, ira de pair auec sa grandeur et immensité, et pource que d'eux mesmes ils ne seront suffisans à le faire condignement, le fils de Dieu leur frere aisné, suppléera à leur defaut.

3. A l'entour d'eux seront leurs parens, leurs amis, leurs alliez et tous ceux qui leur seront esgaux en gloire, tous tres-nobles, tres-saints, tres-sages, tres-opulens, tres-affables, tres-eminens, tres-agreables, de condition, de complexion; d'entregent, de discretion, et de toute vertu. Tous lys sans mauuaises herbes, roses sans espines, or sans scorie, grain sans paille, froment sans yuraye. Et bien que leur nombre soit grand, neantmoins ils se cognoissent tous, et conuersent aussi familierement les vns auec les autres, que s'ils estoient en petit nombre. Le fils alors remerciera le pere de la bonne instruction qu'il luy aura baillée, et la fille sa mere des bons exemples qu'elle luy a donnez, Dieu le vous rende, ma chere et tres-honorée mere, dira la fille, Dieu vous felicite à iamais, pour tant de soin que vous avez eus de moy : vous estes ma mere et doublement mere : car vous m'auez engendrée quant au corps, et regenerée quant à l'ame, c'est par vostre moyen que la diuine bonté m'a renduë si heureuse. Benist soit Dieu, ma fille, benite sois-tu en luy et à iamais ; ta beatitude est vn apanage de la mienne, la mienne est vn surcroy de la tienne, aymons-le, et le louons sans cesse, heureux le ventre qui t'a portée, benites les mammelles que tu as succées, et un millions de surmillions de fois, plus benit encore celuy duquel nous tenons toutes choses. A luy gloire, honneur, clarté, et benediction par tous les siecles des siecles.

L'vnion de cette saincte compagnie est l'vne des principales apartenances de leur beatitude, d'autant que tous s'entr-ayment en Dieu d'vne feruente amour, et auec vne souueraine conformité en leurs volontez sans opposition, contradiction, dispute, ny ambition, ny enuie. Les plus grands ayment tendrement les petits, et leur veulent donner tout ce qu'ils peuuent, les moindres honorent fort ceux qui les surpassent, et sont bien-ayses des graces qui esclatent en eux, le bien de l'vn est commun à tous, et celuy de tous est à chacun, d'autant qu'vn chacun s'approprie le bien de celuy qu'il ayme, comme d'vn autre soy-mesme, et s'en resiouit tout autant, voire plus, que s'il estoit à luy par une tres-exuberante charité. Tous mangent à la table de la diuinité, tous boiuent dans vn mesme vaze, et puisent tous en mesme source, Dieu est en tous et tous sont en Dieu : il leur est toutes choses, et rien ne les touche hors de luy, de sorte que les unissant à soy, il les vnit entre eux selon la maxime infaillible, *quæ sunt eadem vni tertio sunt eadem inter se.* O heureuse société, où se trouue multitude sans confusion, grandeur sans ambition, varieté sans opposition, inegalité sans desvnion, charité eternelle sans diminution.

4. En eux mesmes, outre la felicité essentielle de l'entendement, qui consiste en la vision surnommée *intuïtiue* de la diuine essence, et celle de la volonté qui gist en la fruition et iouissance de Dieu, ils ont encore

le bon heur de cinq sens corporels, en cette maniere.

Les yeux auront vn extreme contentement de voir la beauté de tant de corps glorieux, auec vne diuersité admirable de visages et faces, l'vne plus exquise que l'autre, et sur tout ils se delecteront, comme il a esté dit, de voir la tres-sacrée humanité de Iesus-Christ, la veuë duquel sera si glorieuse, que le miroir de patience au fort de ses douleurs en consoloit son esperance, disant, ie sçay que mon redempteur est viuant, que ie ressusciteray au dernier iour, et que ie verray Dieu moy-mesme en ma chair, et mes yeux le regarderont, et non vn autre pour moy (*Iob*, XIX).

L'ouïe se resiouira d'entendre les propos pleins de charité, sapience, discretion, et saincteté qu'ils se diront l'vn à l'autre, et beaucoup plus d'ouïr les continuelles louanges qu'ils rendront à Dieu, et les benedictions reciproques que Dieu leur donnera. Ce ne sont pas les quatre animaux seulement qui apparurent à sainct Iean en l'Apocalypse, lesquels chantent sans cesse, *sainct*, *sainct*, *sainct est le Seigneur Dieu tout puissant* (*Apoc.*, IV), car le Psalmiste (*Psal.*, CXLIX) tient que tous les saincts se resiouiront en gloire, et que les louanges de Dieu resonneront en leurs bouches. Il se recréeront aussi d'ouir les musiques celestes, et les nouuelles harmonies inuentées par la sagesse du mesme Dieu, harmonies qui ne seront pas seulement à quatre parties comme icy, mais où chasque sainct fera la sienne. Mais quelle melodie sera comparable en suauité aux colloques de Iesus-Christ, et de sa saincte mere?

L'odorat se confortera de la tres-suaue odeur des corps glorifiez, et specialement de la sacrée humanité de nostre Sauueur Iesus-Christ, duquel il est escrit, *vbi fuerit corpus, congregabuntur et aquilæ* (*S. Matth.*, XXV). La sueur d'Alexandre, disent les auteurs Prophanes, estoit aromatique. Tybere Cesar voyoit clair à certaines heures de nuict, et le gros arteuil du pied d'Auguste, guerissoit des fiebures : quelle proportion ou comparaison de ces charognes viuantes auec les perfections du corps de Iesus-Christ?

Le goust aura vne satieté et satisfaction celeste en vertu d'vne qualité inherente, qui contiendra la saueur non seulement des viandes plus exquises, mais de tout ce que l'on peut croire et l'on ne peut imaginer : car si la manne auoit cette proprieté dont il est parlé au seiziesme de la Sapience, que ne pourra le vray nectar et la celeste ambrosie que Dieu reserue à ses amis?

Le sens de l'atouchement qui est espandu par tout le corps, sera remply de pures et sainctes delices, en telle sorte que le bienheureux sera comme imbu du fleuue des diuins plaisirs, *inebriabuntur ab vbertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos* (*Ps.* XXXV, 9). O aueuglement de ceux qui ne se peuuent persuader que Dieu ait reserué pour soy et pour ses esleuz des contentements plus grands que ceux qu'il a communiquez aux bestes. Qu'ils sçachent qu'il y a autant à dire entre les plaisirs du ciel et tous ceux de la terre mis ensemble, presens, passez, et à venir, qu'il y a de difference entre le corps et l'ame, la nature et la grace, la beste brute et l'Archange, le temps et l'eternité; et qui plus est, autant qu'il y a de distance entre la creature et le createur.

5. Iesus-Christ a declaré l'excellence de la gloire celeste en plusieurs manieres; mais particulierement au sermon surnommé *de la Montagne*, où il a specifié les sept recompenses qu'il promet aux actes plus heroiques de la vertu, recompenses que l'Eglise appelle vulgairement Beatitudes, d'autant qu'elles sont le loyer des heureux, et qu'elles sont appropriées aux vrays moyens de paruenir à la beatitude. Elles doiuent donc estre entenduës comme suit.

1. Le Royaume des cieux que nostre Seigneur promet aux pauures, c'est à dire, aux humbles d'esprit, et à ceux qui sont persecutez pour la justice, n'est autre chose que la claire vision de Dieu, et la possession de ses richesses infinies, auec la saincteté, paix et ioye, que les saincts ont au ciel empyrée; et chacune de ces choses est-là par excellence, voire en eminence. Ce royaume est dans vn chacun des heureux, d'où vient que tous les habitans du ciel l'ont en leur propre, et sont veritablement Roys, tout autant et mieux encore que s'ils estoient seuls ; tant parce que Dieu se donne à tous comme à vn, et à chacun comme à tous, (proportionnément toutefois et selon leurs merites) comme parce que, ce qui est de l'vn est de l'autre, et tous estans vnis en Iesus-Christ, ils sont consommez en vnité, suiuant l'effet admirable de cette priere, *sicut tu pater in me, et ego in te; ut et ipsi in nobis vnum sint* (*S. Io.*, XVII).

2. Autant que le ciel estoilé excede la terre en grandeur, splendeur et beauté, la terre qui est promise aux debonnaires surpasse celle sur laquelle nous marchons. Celle-cy est vne vallee de larmes, lieu de bannissement, terre de malediction : celle qui est promise aux mansuetes est la region des viuans, nostre vraye patrie, où la vie terrestre se change en celeste : vallée de delices où distille le laict et le miel des consolations diuines, sans larmes ny souspirs : terre de benediction plantureuse en fertilité, continuellement bagnee du fleuue d'eau viue et cristaline que sainct Iean apperceut sourdre du throsne de Dieu et de l'Agneau (*Apoc.*, XXII); fleuue qui a des deux costez de son riuage, vne quantité d'arbres de vie, qui portent douze fruits és douze mois de l'année, et leurs feuilles sont la santé de toutes les nations.

3. La consolation promise à ceux qui pleurent nous oblige de peser qui est celuy qui console, auec quoy, par quel moyen, et pour combien de temps. Le consolateur en porte le surnom, et n'est rien moins que Dieu, car c'est le Paraclit qui essuyera les larmes des yeux de tous ceux qui ont esté en affliction, et l'ont supportee pour son amour : ce auec quoy il les consolera est encore luy mesme, c'est à sçauoir son essence; puis l'humanité de Iesus-Christ, la presence de l'imperatrice

du ciel et de la terre, les Hierarchies celestes, nos Anges gardiens, les saincts Protecteurs, et generalement toute cette cour, tres-auguste où chacun est consolé par sa propre beatitude et par celle de son prochain, et consequemment par autant de consolateurs, qu'il y a d'ames et d'intelligences heureuses. A quoy encore faut il adiouster la seureté du lieu, l'eternité de l'estat, et la paix de la conscience, *quæ superat omnem sensum* (*Isa.*, LI; *Tob.*, XIII). Le moyen que Dieu tiendra à les consoler, ne sera plus en pardonnant les fautes, ny en moderant les tristesses, ains bannissant à iamais les vnes et les autres, par vne perpetuelle action de graces, et vn continuel Alleluya. Et ce sans interruption; parce qu'ils seront dedans la ioye de leur Seigneur, à l'encontre duquel personne ne peut preualoir. O vie trois et quatre fois heureuse, où la consolation est aussi eternelle que la vie, et la vie aussi eternelle que le consolateur.

4° Le rassasiement promis à ceux qui ont faim et soif de la iustice, est vne abondance de tous les biens que les hommes sçauroient raisonnablement desirer. Surquoy il faut considerer que la terre est un lieu de faim et soif continuelle; où les vns sont affamez des delices de la chair; les autres alterez des biens temporels; autres des honneurs et dignitez du siecle; autres des sciences et curiositez de leurs sens; autres des vertus et graces celestes : et pas vn n'est rassasié, d'autant que les biens temporels ne sçauroient assouuir nostre desir; et les spirituels se donnent par mesure. Or le ciel est vn lieu de satieté accomplie : car comme dit Dauid, la seule vision de Dieu nous rassasiera, et en mesme temps fera perdre l'enuie et l'appetit de toutes les voluptez, grandeurs et richesses du monde, qui ne sont, au prix de ce bien infiny, que pauuretez et miseres : ioinct que si quelque desir en peut rester, on voit en Dieu tout ce que l'on peut souhaiter, et comme il estoit en sa formalité, et comme il est en eminence. Ce rassasiement accomplit aussi le desir des vertus, donnant l'accomplissement et la perfection de toutes.

5° La misericorde qui est promise aux misericordieux, est vne conuention que Dieu fait auec l'homme de le traiter comme il traitera son prochain : de luy donner, s'il donne; et luy pardonner, s'il pardonne. Le mot de misericordieux se peut prendre aussi pour celuy qui se recognoist enfant de l'oliue et de misericorde, qui attribuë son salut à la grace; parce que Dieu l'a esleu de toute eternité par sa misericorde, et le coronnera, comme dit le Psalmiste (*Ps.* CII, 4), en misericorde et miserations, comblera son desir de biens, et renouuellera sa ieunesse, comme celle de l'aigle, sans crainte d'enuieillir. D'où suit qu'encore que la gloire soit appellée coronne de iustice (II *ad Timot.*, IV, 8), considerée en sa retribution et en son dernier terme, elle est neantmoins fondée en grace et en misericorde, en tant que la premiere et la derniere grace nous sont données par la pure gratuité, bonté et misericorde de Dieu, *Ipsa vita æterna quæ in fine sine fine habetur*, dit sainct Augustin (*S. Aug.*, *epist.* 105, *ante mediam*), *et ideo meritis præcedentibus redditur; tamen quia eadem merita quibus redditur, non a nobis parata sunt per nostram sufficientiam, sed in nobis facta sunt per gratiam, etiam ipsa gratia nuncupatur; non ob aliud nisi quia gratis datur; nec ideo quia meritis non datur, sed quia data sunt et ipsa merita quibus datur.*

6° La claire vision de Dieu qui est specialement promise à ceux qui ont le cœur net, n'est autre chose que l'essentielle beatitude, enquoy il faut remarquer que, comme c'est la coustume des peres de doter leurs filles alors qu'ils les marient; et de l'espoux de faire des riches presens à son espouse le iour qu'il mene la mariée à son mesnage : de mesme le Pere eternel donne de tres-riches dotz de gloire à l'ame qui est l'espouse de son fils, au iour qu'elle entre en son palais celeste, lieu où ce spirituel mariage doit estre consommé. Ce dot respond aux trois vertus theologales qu'elle a euës en ce monde; en recompense de la foy, il luy donne une lumiere de tres-excellente gloire, auec laquelle l'ame voit Dieu clairement ainsi qu'il est, et ensemble tous les mysteres quelle a creus en cette vie sans qu'il luy en soit caché aucun. Et cela s'appelle selon Dauid, *cheminer en la splendeur de la face de Dieu* (*Ps.* XXXV, 10; *Ps.* LXXXVIII, 16). Au lieu de l'esperance, il lui fait present d'vn autre dot qui se nomme *comprehension*, qui est d'auoir tousiours present, et comme en proprieté et possession, tout ce que l'ame esperoit ou desiroit, auec asseurance de ne le perdre iamais, et c'est lors qu'elle peut dire, *inueni quem diligit anima mea*, *tenebo eum nec dimittam illum* (*Cant.*, III, 4). En recompense de la charité, on luy donne le troisiesme dot de gloire, qu'on appelle *fruition, amour*, ou *iouissance*, qui est d'aymer souuerainement le bien qu'elle voit, et en iouïr auec vne ioye et delectation ineffable, qui naist de l'vnion tres-intime de la creature auec son createur, et c'est à l'heure qu'elle dit auec une tres-heureuse verité, *Dilectus meus mihi et ego illi; mon amy est tout à moy, et moy à luy* (*Cant.*, II, 16). Quel pere donna iamais vn tel dot à sa fille? Quel espoux vn tel doüaire à son espouse? O mon ame, ayme la netteté de cœur, afin que tu y paruienne.

7° La parfaite adoption des enfans de Dieu est signamment promise aux Pacifiques, à cause que leur Pere celeste est le Dieu de paix. Surquoy il est à remarquer que, comme nostre Seigneur Iesus-Christ (*S. Matth.*, III, 17) fut declaré par deux fois fils de Dieu, l'vne au baptesme, et l'autre, à la transfiguration, quand le S. Esprit descendit sur luy, et la voix du Pere retentit, disant une fois, *cettuy est mon fils bien aymé*; et en l'autre adioustant, οὗτός ἐστιν ὁ υἱός μου ὁ ἀγαπητὸς ἐν ᾧ εὐδόκησα· αὐτοῦ ἀκούετε, *ipsum audite*, escoutez-le (*S. Matth.*, XVII, 5). De mesme le iuste est declaré fils de Dieu par deux fois : la premiere en cette vie mortelle quand il est justifié par les sacrements, et cette-cy est imparfaite, en tant que cette adoption est en dan-

ger de se perdre par la faute de l'adopté : à raison dequoy les plus saincts, comme les Apostres, ores qu'ils eussent receu les premices de l'esprit, gemissoient en eux mesmes attendans l'adoption seconde des enfans de Dieu, c'est à dire l'accomplissement et perfection de la premiere par vne autre plus parfaite, figurée en la transfiguration du prototype des predestinez, laquelle adoption se communique à l'ame le iour qu'elle entre en gloire, et prend possession de l'heritage qui est reserué aux enfans de Dieu. Et c'est alors que Dieu descouvre la dignité de ceux qui sont ses enfans : car, comme dit le bien aymé disciple (I *S. Ioan.*, III, 2), *maintenant nous sommes enfans de Dieu : mais nous ne sçauons pas encore ce que nous deuiendrons : alors qu'il se descouurira, nous serons semblables à luy, parce que nous le verrons comme il est.* Ayons la paix en nos consciences. Ayons la paix auec nostre prochain. Ayons la paix auec Dieu, qui est la triple paix que l'Église demande tous les iours à l'Agneau sans macule, et nous paruiendrons à la parfaite adoption, et consequemment à l'heritage des enfans de celuy qui a dit, *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur.*

6. Il a pleu au Redempteur de nos ames de nous declarer encore la grandeur de sa gloire par sept autres sortes de recompenses qu'il reuela à S. Iean, et qu'il promet à ceux qui surmontent le Diable et ses tentations : la chair et ses passions : le monde, ses honneurs et ses menaces : et qui se vainquent eux-mesmes, mortifians iusques à la mort leur propre volonté auec tous ses appetits ; et faut remarquer que la recompense est tousiours proportionnée aux moyens dont l'ame se sera seruie pour obtenir victoire sur les ennemis de la gloire de Dieu et de son propre salut.

La premiere recompense est promise à ceux qui perseuerent, ou qui reuiennent par vraye penitence à leur premiere ferueur, *à celuy qui vaincra*, dit-il, *ie donneray à manger de l'arbre de vie, qui est au paradis de mon Dieu* (*Apoc.*, II, 17). Cet arbre de vie, c'est Dieu mesme auec toutes ses infinies perfections. Les fruits, sont les fruits qui procedent de luy, et ils sont ou en luy mesme, comme la generation du Verbe et la production du sainct Esprit : ou hors de luy, comme la creation, conseruation, et administration du monde, la vocation, iustification, et sanctification des esleuz. L'arbre susdit d'où sortent ces fruits, se surnomme *de vie*, parce que *vitam habet in semetipso* (*S. Io.*, V, 26; *Ps.* XXXV, 9), il vit tousiours en soy-mesme, ains est la mesme vie, et source de la vie de nature, de grace et de gloire. Le paradis où est cet arbre tant desirable, est le ciel empyrée; là il produit plantureusement les delices qui sont dignes de Dieu, et ceux qui mangent de ce fruit par la tres-grande ressemblance qu'ils acquierent auec Dieu, deuiennent comme les rejettons de cet arbre, et c'est d'eux que parle le mesme Euangeliste sur la fin de sa vision, les appellant arbres qui sont le long des riuages du fleuue qui arrose la cité de Dieu, comme il a esté dit naguere.

La seconde promesse est, que celuy qui vaincra et sera fidele iusques à la mort, la coronne de vie luy sera baillée, et il ne sera point endommagé de la mort seconde (*Apoc.*, II, 11). En quoy il faut considerer que ceux qui par lascheté se laissent aller aux tentations, tombent en la mort seconde qui est l'enfer, où au lieu de l'arbre de vie, on leur donnera à manger de l'arbre de mort, dont les fruits sont le feu, le soulfre, les vers, les serpens, les hurlemens, et grincemens de dents (*Apoc.*, XIV), et ils boiront le calice tres-amer de l'ire de Dieu iusques à la lie. Au contraire ceux qui auront vaincu, encore qu'ils souffrent quelque dommage de la mort premiere, ne reçoiuent aucune attainte de la mort seconde, qui est le peché, et son monstrueux auorton, l'enfer : la vie s'empare d'eux, vie viue, vie immortelle, vie qui sert de coronne tousiours verdoyante à leur victoire. D'où vient que la mort premiere du corps leur fait plus de profit que de tort : ils s'esiouissent à sa venuë, et la tiennent pour vn passage à la vie : attendans la resurrection generale, qui les fera encore triompher de la mort premiere, quand le corps de l'heureux reüny à sa chere partie, deuiendra

Impassible, subtil, leger resplendissant :
Comme le ciel, l'esprit, l'esclair, l'astre luisant.

Le troisieme salaire promis en l'Apocalypse, appartient à ceux qui resistent aux ennemis de Dieu, et fuyent leur compagnie. *A celuy qui vaincra*, dit-il, *ie donneray une manne cachée, et vne pierre blanche, dans laquelle il y aura vn nouueau nom escrit, que pas vn ne cognoist, sinon celuy qui le reçoit* (*Apoc.*, II).

Cette manne est la douceur de la diuinité que l'on sauoure en la gloire : manne qui comprend en vne maniere eminente, toutes les douceurs et sortes de delices qui ont esté, sont, seront, pourroient estre, et ne seront iamais en l'estenduë des siecles et du monde. Il l'appelle *cachée*, parce qu'elle est secrette et incogneue aux hommes de la terre, qui viuent conformement aux loix de la terre, *o quam magna multitudo dulcedinis tuæ*, disoit le Psalmiste (*Ps.* XXX), *quam abscondisti timentibus te*, grande par la varieté des saueurs qu'elle contient, et à cause de l'excellence de chacune. O que la sagesse de Dieu est sauoureuse à qui la voit ; et que sa bonté est douce à celuy qui l'ayme ?

La pierre blanche est la marque ou le mereau de predestination, portant asseurance à celuy qui la reçoit, qu'il ne sera iamais du nombre de ceux ausquels on baillera la pierre noire, symbole de reprobation. Elle s'appelle blanche, parce que le Sainct Esprit la donne à ceux qui ont laué et blanchi leurs ames dans le sang de l'Agneau : leurs noms y sont graués en eternelle memoire, et seront manifestez à toutes les nations de la terre, quand ils seront rangez le iour du iugement par les Anges à la dextre du Iuge, qui leur donnera la pierre susdite, quand il dira, venez

benits de mon Pere; et aux reprouuez il baillera le charbon de condamnation, quand il leur dira, *allez maudits.* Ce nom s'appelle nouueau, pource qu'il portera le tiltre, et la tres-illustre qualité d'heritier du Pere, et coheritier du Fils.

La quatriesme recompense est pour celuy qui continuera de bien faire iusqu'à la fin. *Ie luy bailleray,* dit-il (*Apoc.*, II, 27; *Ps.* II, 8), *puissance sur les gens, et il les regira auec vne barre de fer, les cassant comme des pots de terre, en la maniere que i'ay receu cette puissance de mon Pere, et ie leur donneray conioinctement l'estoile du matin.* Enquoy il faut peser le grand honneur que nostre Seigneur fait aux saincts qui ont esté affligez par les pecheurs, changeant le sort des vns aux autres. Car il donnera aux iustes la domination et puissance que les nations qui les ont affligez exerçoient autrefois sur eux, encore que ce soient Empereurs, Roys et Princes, lesquels ils verront sous leurs pieds, et s'esiouiront de la iustice et seuerité, dont Dieu les punira, les brisant auec *la barre de fer,* qui est sa toute puissance, comme vases de terre sterile et inutile. Et c'est grand cas que Dauid l'auoit predit en termes correlatifs à ceux-cy (*Ps.* CXLIX), *Exultabunt sancti in gloria; lætabuntur in cubilibus suis : Exultationes Dei in faucibus eorum, et gladii ancipites in manibus eorum, ad faciendam vindictam in nationibus, et increpationes in populis, ad alligandos reges eorum in compedibus, et nobiles eorum in manicis ferreis; vt faciant in eis judicium conscriptum* (iugement determiné); *gloria hæc est omnibus sanctis eius.* L'estoile du matin que Dieu leur donne, est Iesus-Christ, splendeur du Pere, et l'essentielle figure de sa substance, auec lequel les saincts reluiront à perpetuelles eternitez. Il est cette estoile matiniere de laquelle le Psalmiste a escrit, *Tecum principium in die virtutis tuæ, in splendoribus sanctorum, ex vtero ante luciferum genui te.* Les corps des bien-heureux deuiendront auec luy comme estoiles du firmament, et prendront auec luy toute leur originaire splendeur du Pere de lumiere.

La cinquiesme promesse regarde ceux qui se seront preseruez du peché mortel, et maintenus en estat d'innocence, *celuy qui aura vaincu* sans estre battu, ou du moins nauré à mort, *sera revestu d'vne robe blanche, et ie n'effaceray point son nom du liure de vie, au contraire ie le confesseray deuant mon Pere et ses Anges* (*Apoc.*, III, 5). La robe blanche est la grace et la lumiere de gloire, auec vne pureté diuine accompagnée d'vne indicible allegresse. Elle signifie aussi l'immortalité impassible, et tres-claire splendeur qui effacera celle du soleil. Que leurs noms ne seront iamais ostez du liure de vie, veut dire qu'ils seront à iamais auec luy en gloire, et que comme ils ont esté sans commencement escrits au liure de predestination, ils y seront aussi eternellement. Il les confessera deuant Dieu son Pere et ses Anges, quand à la fin du monde il fera cognoistre au ciel et à la terre, auec quelle fidelité ils ont seruy sa diuine majesté, alouera leurs seruices, et leur en donnera vne plantureuse recompense.

La sixiesme est pour ceux qui ne varient point au bien qu'ils ont receu, et cooperent à la grace constamment et fortement, *à celuy qui* (par cette equanimité) *surmontera, ie luy dresseray vne colomne au temple de mon Dieu, il ne sortira iamais dehors, et i'escriray sur luy le nom de mon Dieu et de sa nouuelle ville de Hierusalem qui vient du ciel, et mon nouueau nom* (*Apoc.*, III, 12). Ces paroles veulent dire, que ceux qui auront soustenu la foy par le moyen de leur doctrine, bonnes mœurs, autorité, ou en vne autre maniere, auront vne particuliere recompense : et comme ils auront esté les piliers de la religion en l'Eglise militante, ils seront à guise de colomnes artistement elabourées dans le temple de gloire de la Hierusalem triomphante. Et faut noter que pour decorer dauantage ces colomnes, nostre Seigneur promet d'escrire en leurs chapiteaux trois noms, c'est à sçauoir le nom de Dieu; celuy de la ville neuve de Hierusalem, et son nouueau nom, qui est *Iesus* ou *Sauueur.* Tant il est vray qu'il n'y a sorte de merite auquel ne responde vn iour sa particuliere recompense. Et d'autant que la tiedeur se mesle facilement parmy les actions vertueuses, lors que la charité vient à refroidir par le meslange des pechez veniels, il adiouste :

Le septiesme guerdon est pour ceux qui releuent les contrepoix de leur infirmité, surmontent la pesanteur du corps et continuent en leur ferueur, à l'opposite de ce tiede que Dieu ne pouuoit plus souffrir, et estoit sur le poinct de vomir.

La huictiesme promesse est donnée en ces termes, *à celuy qui vaincra, ie luy permettray de s'assoir auec moy en mon throsne : tout de mesme que i'ay vaincu, et me suis assis au throsne de mon Pere* (*Apoc.*, III, 21). Où il faut obseruer la souueraine grandeur des saincts, à cause de leur conformité auec le fils de Dieu, laquelle, ores qu'elle ne soit pas egale, est neantmoins declarée par des paroles qui signifient egalité : *il sera assis,* dit-il, *en mon throsne,* c'est à dire, il aura part à l'honneur qui m'est fait, ie luy communiqueray la dignité diuine, en tant qu'il en sera capable, afin qu'il iouisse de la prerogatiue que Lucifer auoit pretenduë par des sinistres moyens, quand il dit, *ie monteray au ciel, et poseray mon throsne sur les estoiles; ie m'assieray en la montagne du testament, ie m'esleueray par-dessus la hauteur des nuées, et seray semblable au tres-haut* (*Isa.*, XIV, 13, 14).

7. De ce que dessus, il est aisé d'inferer que la gloire des bien-heureux ne sera pas egale en tous, et que chacun y sera pour sa quote part, selon qu'il aura plus ou moins merité en ce monde, contre l'erreur des nouateurs du siecle, qui nient ou les bonnes œuures, ou le merite des actions humaines, et consequemment toute distinction de recompenses, laquelle neantmoins se prouue facilement comme suit.

L'oracle de verité premierement nous en-

seigne par la plume de l'aigle celeste, *qu'en la maison de son Pere il y a plusieurs demeures* (*S. Io.*, XIV, 2). Passage sur lequel les doctes remarquent la parole μονὴν, de laquelle nostre Seigneur a vsé, plustost que de dire οἶκον, pour donner à entendre qu'il parle d'vne habitation qui doit durer à iamais, et non des diuers grades et distinctions qui sont presentement en l'Eglise militante. Secondement l'Apostre nous l'enseigne en la premiere aux Corinthiens quand il dit, *que comme vne estoile est differente d'vne autre estoile en clarté, telle sera la resurrection des morts* (I *Cor.*, III, 8). Dequoy rendant raison, tant au mesme endroit, qu'en l'Epistre seconde chapitre neufuiesme, il adiouste *qu'vn chacun receura son propre salaire selon son labeur* (I *Cor.*, XV). Et de rechef, *que qui seme escharsement, il recuillira escharsement, et qui seme liberalement, il recuillira liberalement* (II *Cor.*, IX, 6), et en vn mot il admoneste les Galates, *que l'homme moissonnera ce qu'il aura semé* (*Gal.*, VI, 7, 8), telle estant la balance de Iob, l'eschelle de Iacob, et la iustice distributiue de Dieu : de laquelle celle des Roys et Magistrats ne seroit l'image et l'antitype, si elle n'en estoit le prototype. Raison si forte que d'oster à Dieu la iustice, sur tout en ce qui est du salaire et de la recompense promise, c'est luy oster et la verité de ses paroles, et sa diuinité mesme.

Quant aux objections que peuuent faire les ames sensuelles par trop aspres aux honneurs et vanitez du monde ; et par trop insensibles en ce qui est de la solide et veritable gloire ; la response est facile. Ils disent, que qui voit Dieu le voit tout, ce qui est vray : mais il n'est pas vray, que qui le voit tout, le voye totalement. La raison du premier est, par ce que en Dieu il n'y a point de composition d'estre et d'essence, de nature et de suppost, de substance et d'accident, de tout et de parties : estant chose notoire que ce qui est en Dieu est Dieu, et consequemment infiny, condition qui repugne à la composition des parties, l'vne desquelles est necessairement distinguée des autres, par quelque limitation, qu'ils appellent és escoles, *difference constitutiue de l'estre où elle se trouue, et distinctiue de tout autre.* De cette mesme infinité se prend la raison du second, d'autant que les manieres de se communiquer sont infinies, lors que l'essence est totalement infinie. Et de la procede qu'il n'y a que le fils qui cognoisse le pere, comme il le dit de soy-mesme, et ceux auxquels il lui plaist de se manifester : et si autrement estait, le moindre de ceux qui voyent la face de Dieu, serait aussi heureux que Dieu mesme, veu que sa beatitude ne consiste en autre chose, qu'en l'entiere, et totalement parfaicte cognoissance de son essence : et par ainsi l'ame de Iesvs-Christ n'auroit rien pardessus les autres, ny celle de sa tres-saincte mere, sur l'ame du bon larron : absurdité qui repugne au sens, à la raison, à la distinction des ordres qui sont en la Hierusalem celeste, et à la façon de parler du mesme fils de Dieu, quand il dit, *le moindre du Royaume des cieux est plus que luy* (*S. Matth.*, XI), parlant de S. Iean Baptiste, lors viuant en ce monde : estant chose euidente, que si tous estoient également heureux, toute comparaison du moindre au plus grand cesseroit.

8. De ce qui a esté dit que tous les heureux seront vne mesme chose auec Dieu, les mesmes Nouateurs, et autres peu studieux de bonnes œuures, veulent encore inferer, qu'à ce compte il n'y aura point de distinction de gloire. A quoy nous respondons, que l'antecedent est veritable, et la consequence nulle. Car l'vnion beatifique, ne se fera pas par identification d'essence auec Dieu ; mais par communication de gloire, ce que Iesvs-Christ appelle en sainct Iean, quatorziesme, *la manifestation de soy-mesme* (*Joan.* XIV, 21). Où il faut remarquer que la communication interieure de la diuinité est terminée, et si dire se peut, espuisée par l'emanation du Verbe, qui se fait par voye d'entendement, et par la production du sainct Esprit, qui se fait par voye de volonté. Et quant à l'vnion reciproque des bien-heureux, l'Apostre enseigne en la premiere aux Corinthiens chapitre treiziesme, qu'elle se fait par charité et dilection tres-parfaite, laquelle prenant et sa source, et sa fin, de celle qu'ils exercent enuers Dieu, voire estant vne mesme habitude auec elle, les bien-heureux se trouuent tous ensemble vnis en luy comme diuers rayons qui sortent du soleil, et se terminent au mesme soleil. Ils font instance, disans : s'il y a distinction de grades, il y aura donc de la discorde, de l'enuie, et de l'ambition. Nous leur respondons auec Iesvs-Christ, *vous errez n'entendans les escritures, ny les diuines perfections,* les choses du ciel ne se mesurent pas au pied de celles de la terre. Icy bas les animositez, les ressentimens, enuies et ialousies procedent de l'amour desordonné que chacun porte à soy-mesme : là haut, dit sainct Augustin (1), tout y est en charité et en communauté, vne seule volonté y regne, qui est celle de Dieu, rien de souillé n'y entre : les vitieuses affections et passions en sont autant esloignés, que l'enfer, d'où elles procedent, l'est du ciel empyrée. De maniere que tels argumens doiuent estre renuoyez aux Saduceans, lesquels oserent demander à nostre Seigneur, qu'est-ce que l'on ferait en la ressurrection generale, d'une femme qui auoit eu sept maris, et auquel d'eux elle serait adiugée, auxquels il respondit : *en la ressurrection, on ne prend, ny on ne donne à femme, mais ils sont comme les Anges de Dieu au ciel.*

9. La parabole du denier iournalier en sainct Matthieu vingtiesme, où il est dit que ceux qui trauaillerent sur le vespre en la vi-

(1) *S. Aug.*, *Tractat.* LXXVII, in *S. Io.*

Non erit itaque aliqua invidia imparis claritatis, quoniam regnabit in omnibus unitas charitatis.

Ibidem : Deus erit omnia in omnibus, ut, quoniam Deus charitas est, per charitatem fiat ut quod habeant singuli, commune sit omnibus ; sic enim quisque etiam ipse habet cum amat in altero quod ipse non habet.

gne, eurent autant de recompense que ceux qui auoient porté le labeur de la iournée, semble fauoriser les Psychiques de ce temps, ennemis du labeur et des bonnes œuures : mais sainct Augustin leur respond en ces termes au traicté 67, sur sainct Iean. *Ce denier est vrayement égal à tous lequel est donne par le commandement du pere de famille à tous ceux qui ont labouré en la vigne, sans faire distinction de ceux qui ont plus, ou moins trauaillé. Ce denier est la vie eternelle, où la vie de l'vn n'est point plus longue que celle de l'autre, d'autant qu'en l'eternité la vie n'est point diuersement mesurée, mais les diuerses demeures, dont il est parlé en ce lieu, signifient les diuerses dignitez selon la difference des merites en une mesme vie eternelle : attendu que autre est la gloire du soleil, autre celle de la lune, autre celle des estoiles, et que le mesme sera de la resurrection des morts :* c'est à dire que comme vne estoile est differente de l'autre en splendeur, tout de mesme les saincts obtiendront diuerses demeures au royaume des cieux. Response que le mesme docteur reitere au sermon 59, sur les paroles de nostre Seigneur, disant des saincts, combien que ils reluiront par la diuersité des merites les vns plus que les autres : neantmoins quant à la vie eternelle, elle sera égale à tous : car elle ne sera pas plus longue à l'vn et plus briefue à l'autre. *C'est un bien qui est pareillement perpetuel, et qui n'a point de fin ny pour toy, ny pour moy.* Et derechef particularisant l'inegalité des merites, il adiouste, *autre sera l'estat de la chasteté coniugale, autre celuy de l'integrité virginale : autre sera le fruit de la bonne œuure, autre la coronne de souffrance : vne chose sera d'vne façon, l'autre de l'autre : encore que en ce que touche l'eternité de vie, l'estenduë de l'vne aura les mesmes dimensions que celle de l'autre :* replique si nette et si peremptoire à l'obiection proposée, qu'il ne reste plus que de conclure, et condamner l'erreur de Iouinian, et d'vn commun accord dire auec le mesme sainct Augustin (*Tract.* 67, *in S. Io.*), *que personne ne sera estrangé de la maison, en laquelle chacun doit receuoir sa demeure selon son propre merite.* Et auec sainct Gregoire, *quia in hac vita magna est discretio operum, erit in illa proculdubio discretio dignitatum : vt quo hîc alius alium merito superat ; illîc alius alium retributione transcendat. Vnde in Euangelio Veritas dicit : in domo patris mei mansiones multæ sunt. Sed in eisdem multis mansionibus erit aliquo modo ipsa retributionum diuersitas concors : quia tanta vis amoris in illa pace nos social, vt quod in se quisque non acceperit, hoc se accepisse in alio, exultet.* Plaise à la diuine bonté, que ce que nous prouuons maintenant par raison, nous l'esprouuions vn iour par experience, et en effet.

10. De tout ce que dessus, nous retirons la grande obligation que nous auons à Dieu de nous auoir crées non seulement capables d'vn si grand bien ; mais nous auoir comme obligez à sa recherche, tant par le peu de contentement que nous trouuons en la possession et iouissance de quoy que ce soit hors de luy, qu'aux plaisirs indicibles qu'il communique à ceux qui s'approchent de sa diuine majesté, voire mesme en ce monde. Ceux qui abondent le plus en commoditez du siecle, honneurs de la terre, plaisirs du corps, et delices de la vie, nous en font vne euidente preuue ; quand apres auoir plantureusement essayé toutes ces choses non seulement ils s'escrient, *vidimus cuncta quæ fiunt sub sole, et ecce vniuersa vanitas, et afflictio spiritus, nous auons regardé ce qui se faisoit sous le soleil ; et voila que tout est vanité et affliction,* ou selon l'Hebrieu, *rongement d'esprit* (*Eccl.*, V, 1, 14), mais encore se retirent du monde, abandonnent honneurs et plaisirs, et quictent le tout pour le tout.

Rachisius Roy des Lombards, tenoit Peruse assiegée, quand touché de Dieu, il laissa ses forces deuant la ville, et se rendit religieux à Padouë.

Lotaire, duquel la Lorraine a prins son nom (dite auparauant Austrasie) se feit religieux auec l'admiration de tout le monde.

Pepin fils aisné de Charlemagne Roy d'Italie, feit profession dans vn monastere qu'il auoit fait bastir à l'honneur de sainct Zenon à Veronne.

Vibean Roy d'Irlande eut trois fils, Froze, Folian et Vltan, lesquels se transporterent en France, et par la permission de Clouis entrerent au monastere de Pontignac.

Iudacellus Roy d'Escosse, donna huict iours de terme à son frere Iodoc, pour se preparer à receuoir sa coronne et l'administration du Royaume qu'il luy vouloit laisser. Iodoc feit contenance de l'accepter, et sans autre congé preuint les desirs de son aisné, et secretement se feit religieux.

Charlemagne eut trois fils qui en feirent autant, Pepin, comme il a esté dit, Hugon et Drogon.

Charles second eut deux fils religieux, Lotaire, et Charles le nain, Louys qui auoit esté detenu pour ostage en Espagne, le fut aussi depuis.

Richard Roy d'Angleterre eut deux de ses enfans qui se retirerent du monde, l'vn en Saxe ; et l'autre au mont-Cassin.

Algerus Comte d'Aquitaine en feit de mesme, auec Amand son fils.

Guillaume Duc aussi de Guiesne et Comte de Poictou, par les prieres, remonstrances et exemples de S. Bernard, se retira du siecle, feit aspre penitence, porta douze ans le corps de cuirasse sous l'habit de religieux, et donna sujet de grauer sur l'airain le distique qui suit,

Mundum qui scelerum formis exterruit ante,
Idem virtutum terret imaginibus.

Et pour verifier ce que dit l'Apostre, que deuant Dieu, *non est masculus aut fœmina, Gentilis et Iudæus, Barbarus et Scytha, seruus et liber ; sed omnia et in omnibus Christus* (*Coloss.*, III, 11), et que sans acception de personne ou de sexe, il nous appelle tous à la voye du salut, il est arriué maintefois que les Imperatrices, Roynes, et Princesses ont renoncé à la terre, pour s'asseurer du ciel.

Cunegunde femme de Henry premier, abandonna les preeminences et delices de l'Empire.

Agnes femme de Henry III, apres le decez de son mary, administra l'Empire iusques au douziesme de l'aage de son fils, puis le luy quicta auec le Duché de Bauiere, et s'alla rendre religieuse à Rome.

Auguste, apres le decez de l'Empereur Isaac, meit son fils en tutele, et se retira du monde. Les tuteurs ne luy voulant laisser au temps prefix la iouissance de l'Empire, il sortit de la religion auec deuë permission, restablit son fils, et rentra au monastere.

Batilde Royne de France apres le trespas de Clodouée, se feit nonnain à Calais.

Radegonde en feit autant à Poictiers, du viuant et par le consentement de Clotaire son mary.

Marguerite d'Hongrie fille du Roy Bela, de vingt-huict ans qu'elle vescut, en passa vingt-quatre dans un monastere, refusa le mariage de trois Roys, de Pologne, de Boësme, et de Sicile, ores que le sainct siege eust dispensé pour cet effet, dit qu'elle se coupperoit plustost le nez et les oreilles, que de rompre la foy donnée à son seigneur.

Saincte Rictrude, patrone de l'Abbaye de Machenne en Flandres, apres le trespas de sainct Adalbade Duc de Douay, nonobstant les importunitez du Roy Dagobert, par le conseil de sainct Amand se rendit religieuse. Clothande et S. Eusebie ses filles en feirent de mesmes, l'vne à Marchenne l'autre à Hamage. Il seroit aisé d'accumuler grand nombre d'autres exemples tres-autentiques, pour faire cognoistre ce que disoit Arsenius, et apres luy le bien-heureux Ignace de Loyola, *Heu quam sordet terra cum cœlum aspicio!* Mais il importe de rendre raison succinctement, pourquoy rien ne contente l'esprit de l'homme, ains toutes choses l'affligent hors Dieu seul, conformement à ce que dit sainct Augustin. *Da mihi te, Deus meus, en amo: et si parum est, amem validius. Non possum metiri quantum mihi desit amoris ad id quod satis est; hoc tantum scio, quod male mihi est sine te, non tantum intra me, sed etiam extra me: et omnis copia, quæ Deus meus non est, egestas est. Sans mon Dieu, ie suis mal à mon aise, et dedans moy, et hors de moy; et toute abondance n'est que disette, si elle est separée de Dieu.*

11. Quatre ou cinq raisons font demonstration des vrayes causes de ce remarquable effet. La premiere se prend de Dieu le Pere, qui nous a crées pour soy, et a voulu estre nostre cause non seulement efficiente, mais finale, *fecisti nos Domine ad te, et ideo inquietum est cor nostrum, donec perueniat ad te.* La seconde vient de Dieu le fils, lequel nous ayant rachetez au prix et peril de sa vie, ne peut souffrir que nous nous perdions; et comme l'aymant attire à soy le fer qu'il a touché vne fois, et luy fait regarder tousiours la cinozure: tout de mesme, sa cordiale charité nous a communiqué son corps et son sang pour nous seruir et d'aymant et de leurre. La troisiesme procede du sainct Esprit, lequel estant la diffusion et communication reciproque du Pere au Fils, et en nostre endroit la mesme bonté, il ne cesse de nous rappeller a soy, frapper à la porte de nos cœurs, nous reclamer sa sunamite, nous coniurer de tourner face, nous attirer par promesses, nous intimider par menaces, n'auoir et ne nous donner point de repos, que nous ne retournions à luy. La quatriesme vient de la complexion de nostre ame, laquelle estant de substance spirituelle ne se peut nourrir de choses corporelles; estant inuisible, ne se peut alimenter de choses visibles, estant eternelle, ne se peut paistre de choses perissables, selon la vraye maxime, *iisdem nutrimur, ex quibus constamus;* le lion ne se nourrit point de fourrage, ny l'aigle de fourmis. La cinquiesme consiste en la capacité de nos entendemens et de nos volontez, laquelle estant infinie, on ne la peut remplir de choses bornées et finies. L'entendement est capable de toute verité; la volonté l'est de tout ce qui est bon, il faut donc que ce soit l'estre mesme, *vnum verum bonum*, qui leur serue d'obiect et remplisse leur vuide. La veuë se termine à la lumiere et aux couleurs; l'ouye au son et à la voix: l'odorat aux senteurs: le goust aux saueurs; l'atouchement aux quantitez, qui sont tous obiects limitez et particuliers, là où ceux de l'entendement et de la volonté sont vniuersels: apres vn bien et vne verite, il en faut vne autre, iusques à ce que l'on paruienne à la supréme verité, et au souuerain bien, qui est Dieu seul. Et de là vient que comme le feu est tousiours en mouuement iusques à ce qu'il paruienne à sa sphere, et la pierre a son contrepoix iusques à ce qu'elle arriue en son centre; pareillement la creature raisonnable n'a point de repos qu'elle ne soit en son element et lieu connaturel, qui est Dieu.

12. Outre ces cinq raisons extraictes de Dieu et de nous mesmes, il s'en trouue encore trois tirées de la nature du bien qui nous doit rendre heureux. La premiere est, qu'il soit comme dit Aristote οἰκεῖόν τι, vne chose domestique, c'est à dire interieure et au dedans de l'homme qui doit estre bienheuré. Or tous les biens qu'on appelle de fortune sont externes à l'homme, exposez aux rapines, aux violences, aux iniures du temps et de l'air: d'où s'ensuit que comme aucun ne se peut appeller grand pour estre monté sur vne tour, ou sur le feste d'vne montagne, d'autant que cette hauteur luy est externe, et n'est pas en luy; pareillement on ne doit estimer un homme heureux, ou vrayement riche pour auoir plus de terres, domaines, or et argent qu'vn autre. Et autant en faut il inferer de l'honneur, d'autant qu'il a son estre en l'estime et opinion d'autruy, c'est à dire, qu'il est ἐν τοῖς τιμῶσι μᾶλλον ἢ ἐν τῷ τιμωμένῳ, plus en ceux qui honorent qu'en celui qui est honoré. De telle sorte que si la felicité estoit en l'honneur, qui n'est autre chose selon leurs propres definitions, que *clara cum laude existimatio*, il s'ensuiuroit que l'honorant rendroit l'honore heureux ou malheureux quand bon luy sem-

bleroit, et autant de fois qu'il luy plairroit de l'honorer ou deshonorer, en auoir bonne estime, ou la changer. Et comme ainsi soit que la reputation ne consiste pas en l'opinion d'vn seul, ains de plusieurs, et qu'il est mal aisé, voire quasi impossible que tous les iugemens s'accordent.

> Tres mihi conuiuæ prope dissentire videntur,
> Poscentes vario multum diuersa palato.

Et que

> Scinditur incertum studia in contraria vulgus.

Aussi est-il impossible et que le vray honneur et la solide beatitude de l'homme consiste en ce sable mouuent, euripe bouillant, et cameleon changeant : car tels sont les honneurs du siecle et les biens de fortune.

La seconde proprieté essentielle du vray bien est, qu'il soit δυσαφαίρετον c'est à dire, inseparable de celuy qu'il doit bonifier et rendre heureux. Or si c'est l'honneur dont il a esté parlé, ou la faueur du monde,

> Tel auiourd'hui il flatte et loue,
> Et met au dessus de sa roue,
> Que demain il fera perir.

Si ce sont les richesses,

> Irus et est subito, qui modo Crœsus erat.

Si la beauté,

> Sunt apud infernos tot millia formosarum.

Et derechef,

> Forma bonum fragile est, quantumque accedit ad annos
> Fit minor, et spatio carpitur ipsa suo.

Si les forces,

> Οὐδὲν ἀκυδνότερον γαῖα τρέφει ἀνθρώποιο.

Si la ieunesse,

> Omnia labuntur tacitisque senescimus annis;
> Prætereunt fræno nil remorante dies.

Si les maisons, palais, villes et citez,

> Tempus edax rerum tuque, inuidiosa vetustas,
> Omnia destruitis.

> Πάντα γόος, καὶ πάντα γέλως, καὶ πάντα τὸ μηδέν
> Πάντα γὰρ ἐξ ἀλόγου ἐστὶ τὰ γινόμενα.

Si tout ce qui est au monde,

Les sciences et la vertu comme habitudes de l'ame, approchent plus de l'esprit, mais encore sont elles separables et de l'entendement et de la volonté. Ange Politian et Albert le grand ne tomberent ils pas en vne generale oubliance et amnistie de tout ce qu'ils sçauoient? Origene, Tertullien et Ozius, grands et signalez personnages, ne nous ont ils pas laissez aussi bien que Salomon, incertains de leur salut? O que d'estoiles ont esté arrachées du firmament? O que de cedres esleuez sur le Liban de perfection, ont esté precipitez aux vallées de toute sorte de miseres!

> . . . . . . Dicique beatus
> Ante obitum nemo supremaque funera debet.

La troisiesme raison tirée de la nature des biens, est, qu'ils sont tous inferieurs à l'homme : Or ce qui nous peut bien-heurer, doit estre plus que ce que nous sommes, autrement il ne nous sçauroit bailler vn meilleur estre que celui que nous auons. Establir donc son bonheur és choses de la terre, c'est se degrader soy-mesme, au lieu de meliorer, et mettre sur la teste, ce que Dieu a mis au dessous de nos pieds : contre ce que enseignoit vn Poëte,

> Et mihi res, non me rebus submittere conor.

Aristote cognoissoit cette verité, quand il enseignoit que les choses sublunaires ont vn estre plus noble en l'esprit de l'homme qu'en elles mesmes. D'où vient, dit S. Gregoire, que l'experience des choses terrestres les fait paroistre moindres que nous ne les estimons : car en les voyant, touchant et maniant, nous n'y trouuons n'y l'excellence, n'y le contentement que nous nous figurions : et au contraire les choses celestes estant plus nobles en elles mesmes qu'en nos entendemens, l'experience nous en accroist et l'estime et le goust; et quand elles arriuent iusques à la diuinité, c'est lors que l'esprit est frappé d'extaze, comme dit l'Areopagite.

SOLILOQVE ET COLLOQVE.

Vn ieune homme de la ville d'Athenes nommé Polemon entra vn iour auec vne troupe de debauchez comme luy, dans l'escole de Xenocrate, au mesme temps que ce Philosophe traictoit de la temperance, et de la beauté des vertus. Il en fut touché de telle sorte, qu'à l'instant il depeça la coronne de fleurs qu'il auoit sur sa teste, quicta sa compagnie, se rangea au nombre des escholiers, et profita si bien aupres de ce docte et sage personnage, qu'il luy succeda en la chaire de Philosophie morale. Les Atheniens firent depuis extraire son pourtraict, et le mettoient en prospectiue dans leurs maisons, pour induire leurs enfans à l'honesteté et les ramener au droit chemin quand ils estoient devoyez?

Sera il dit, mon ame, que le discours d'vn Philosophe payen ait eu plus de force sur les mauuaises habitudes d'vn ieune homme abandonné de mœurs, que tout ce que nous auons entendu iusques icy de la beauté du Ciel, du Paradis, de la recompense des vertus, et de la ioüyssance de Dieu? Serions nous bien si aueugles que de mescognoistre la difference qu'il y a entre l'eternelle sapience, et vn sage de la Grece? le comble de toutes les vertus et la seule temperance? le throsne de Dieu et la chaire d'vn Philosophe? la compagnie des damnez, et vne brigade de desbauchez? posseder le souuerain bien, et n'en discourir qu'en bégayant? Ha que c'est toute autre chose, d'estre Chrestien et croire les veritez eternelles, que de voltiger, à guise des oyseaux nuictiers, parmy les tenebres de la gentilité, et ne voir qu'au defaut du iour de la seule moralité et lumiere de nature. Graces infinies soient rendües au soleil de nos ames, de la tres-grande cognoissance qu'il luy a pleu nous donner de la premiere et derniere fin pour laquelle nous auons esté créez. Quand sera-ce, mon ame, que nous coopererons à cette lumiere? Quand est-

ce que nos mœurs respondront à nostre croyance? Quand viurons-nous comme personnes qui tendent à leur fin, ont la vie en souffrance et la mort en desir? Quand sera-ce que le monde nous desplairra autant qu'il est contemptible, et que le ciel nous agréera autant qu'il est souhaitable!

Peu de chose nous amuse sur terre, et nostre tout n'a pas la force de nous faire abandonner le neant. Nous portons la besace apres les creatures et mendions les bribes des consolations perissables, ayans deuant nos yeux et le createur qui nous tend les bras, et les biens infinis qu'il nous propose. Il s'escrie, *si quis sitit, veniat ad me et bibat*, si quelqu'vn a soif, qu'il s'approche de moy et qu'il boiue; nous sommes alterez, et aymons mieux demeurer la bouche seche, ou aualer les eaux salées de la mer orageuse du monde, qui nous augmentent la soif et causent l'hydropisie, que de porter nos leures à cette viue source. O aueuglement des enfans d'Adam! ô folie et manie des filles d'Eue! N'en faisons pas ainsi, mon ame, et nous resoluons de viure à celuy auec lequel nous auons tousiours à viure, employons nos iours au seruice de celuy pour lequel nous serions trop heureux de mourir. Laissons les vanitez à ceux qui les ayment. Quittons la terre à ceux qui ne cognoissent que la terre, n'ayment que la terre, ne songent qu'à la terre. Abandonnons le monde aux immondes, et les plaisirs du siecle à ceux qui mesprisent l'eternité: viendra le temps qu'ils ouuriront les yeux ou à salut, si c'est auant leur fin: ou sans remede, s'ils attendent que pour eux la porte du temple de misericorde soit close.

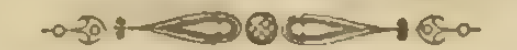
Les Egyptiens estoient en tenebres tres-espaisses, au mesme temps que les Israelites estoient en plein iour en la terre de Gessen; c'est la grace que Dieu nous fait, ô mon ame, au milieu de tant de personnes que tu vois marcher et viure sur terre, comme si c'estoit leur eternelle demeure, continuons et perseuerons donc en l'amour de celuy qui nous a tant aymez, et en la crainte de celuy qui est aussi iuste que bon. S'il ne tient qu'à mespriser les honneurs, faisons le: aussi bien n'est-ce que vent. S'il est question de richesses, elles nous quittent, si nous ne les quittons: et puis ne peut-on pas bien les posseder, sans en estre possedez, et les auoir en effet, sans y auoir de l'affection? Et quant aux voluptez, qui ne les oublieroit? c'est le sueil des sangliers, ce sont les bauges des pourceaux. Si leurs tentations nous importunent, rememorons qu'il faut auoir de la peine, ou à resister, ou à nous repentir, l'vn est auec merite, et la peine prinse dés le commencement de la tentation, passe incontinent; l'autre presuppose le demerite, l'offense du sainct Esprit, l'inimitié de Dieu, et est de bien plus longue et penible durée. Mais quand il nous faudroit souffrir vn million de fois d'auantage que nous n'endurons, qu'est-ce que cela en comparaison de cinq choses: de l'enfer que nous auons merité par nos pechez: du Paradis qui nous est promis: de tout ce que nostre Redempteur a fait et enduré pour nous: de l'infinie bonté et majesté de Dieu: et des innumerables bien-faits que nous auons receus de sa main? O ingratitude des hommes? O nonchalance des mortels! O endurcissement du cœur humain!

Dieu tout bon, riche en clemence, et tout puissant en misericorde, iusques à quand souffrirés-vous ces denaturées ingratitudes, et plus que brutales affections? Serés-vous tousiours ce que vous estes, et nous tousiours ce que nous sommes? Vous tousiours bon, tousiours aymable, tousiours redoutable: nous incessamment meschans, n'aymans que les honneurs, et ne redoutans que les desplaisirs de la terre? Helas Seigneur, metez vne fin à ce desordre, et puis que nostre naturel est si fort porté aux grandeurs, plaisirs et profits, rendez nous ambitieux de vostre gloire, auares de vos biens, et voluptueux de vos delices. Vous nous auez aymé d'vne charité immense, et par elle nous auez donné vostre fils bien-aymé, faisant le plus, faites le moins. Vous nous l'auez baillé semblable à nous; rendez-nous semblables à luy. Vous l'auez enuoyé sur terre: esleuez nous par ses merites sur les cieux. Vous nous l'auez baille pour frere, maistre et capitaine: faites que nous l'aymions, l'escoutions, et le suiuions. Vous nous l'auez liuré mortel et passible: rendez-le-nous maintenant qu'il est immortel et impassible. Vous nous l'auez donné viuant et mourant, redonnez-le-nous regnant et triomphant. S'il ne desire nullement que nous soyons sauuez, perdez nous; s'il n'a rien merité, condamnez nous: et si en tant que de besoin, il ne mouroit encore pour vostre gloire et nostre salut, qu'il ne vous chaille de nous. Mais, ô Pere, Pere de misericorde et miserations, vous sçauez le contraire, c'est vous mesme qui luy auez commandé de nous aymer, de viure pour nous, de mourir pour nous, et de paracheuer en telle sorte le chef d'œuure de nostre redemption que luy mourant pour le peché, nous mourions au peché: luy ressuscitant immortel, nous ressuscitions à gloire, et luy prenant possession de vostre heritage, il nous soit commun auec luy par indiuis. Paracheuez donc, Seigneur, ce que vous auez si heureusement commencé: afin que si nous ne sçavons vous aymer, louer et seruir en ce miserable monde comme nous deurions, et vous le meritez, nous le fassions, en payant le principal et les arrerages d'vne si grande debte, en l'eternité tres-heureuse, où vous regnez auec nostredit Seigneur vostre fils et le sainct Esprit, en l'infinie estenduë et instantanée recapitulation des siecles.

VIE DE CAUSSIN.

CAUSSIN (NICOLAS), jésuite, né à Troyes en 1583, se fit un nom par ses sermons et ses ouvrages. Il fut choisi pour confesseur de Louis XIII ; mais ayant voulu engager le roi à rappeler la reine-mère, le cardinal de Richelieu le fit reléguer dans une ville de Bretagne. Il mourut à Paris en 1651, regardé comme un homme d'une probité exacte, et que rien ne pouvait ébranler. On a de lui plusieurs ouvrages en français et en latin. Le *Parallèle de l'éloquence sacrée et profane*, in-4° Gibert dans ses *Jugements sur les rhéteurs* le juge trop sévérement. Morhof, Bayle, Vossius, le Père Marsène et Baillet en parlent avec éloge, et leur jugement vaut bien celui de Gibert. *La Cour sainte*, 5 vol. in-8° pleine de de bonne morale, et accompagné d'exemples historiques, dont quelques-uns marquent plus sa piété que son discernement ; elle ne mérite cependant pas les railleries qu'en a faites le marquis d'Argens. Cet ouvrage d'ailleurs est écrit d'un style supérieur à celui de bien des écrivains de son temps. La preuve qu'il n'est pas sans mérite est qu'il fut traduit en toutes sortes de langues, imprimé et réimprimé, quoique le Père Caussin n'eût pas l'adresse d'envoyer ses productions aux princes étrangers, et de gagner des périodistes pour en faire l'éloge : moyen si souvent employé dans ce siècle, et auquel tant d'ouvrages très-médiocres et quelquefois très-mauvais doivent toute la faveur dont ils jouissent. *La Vie neutre des filles dévotes, qui font état de n'être ni mariées ni religieuses*, ou *la Vie de sainte Isabelle de France*, sœur du roi saint Louis. *Vie du cardinal de Richelieu*. en 2 vol. *Thesaurus poeseos grœcœ*. Parmi ses ouvrages les plus remarquables on en trouve un intitulé *le Buisson ardent, figure de l'Incarnation*, contenant vingt-quatre discours sur le mystère de l'avent. C'est cet ouvrage que nous reproduisons.

LE BUISSON ARDENT.



AU LECTEUR

SUR LE DESSEIN DE CET OUVRAGE.

J'ai souvent goûté avec plaisir cette parole du prophète-roi, qui nous insinue que les restes des pensées de l'homme qui est sur le penchant de l'âge doivent faire à Dieu une fête solennelle qui dure toute la vie : Reliquiæ cogitationis diem festum agent tibi (Psal. LXXV). *Cela m'a fait résoudre à payer encore quelque petit tribut à la divine Majesté, des plus mûres productions de mon esprit, et lui rendre la meilleure partie des conceptions qu'elle m'a inspirées dans une assez longue course de travaux.*

Ce n'a point été mon intention de déguiser ces Discours pour leur faire totalement démentir la chaire, qui est aujourd'hui le plus haut théâtre de l'éloquence; mais aussi j'ai adouci l'austérité qu'on pourrait attendre d'un sermon trop sec, pour rendre cette œuvre agréable et utile à tout le monde.

J'ai attrempé la science de l'Ecriture et des saints Pères par la moralité, et j'ai pris souvent une façon affectueuse et mouvante, qui a de l'air et du feu de la prédication, comme on peut remarquer aux exordes et aux péroraisons.

J'ai considéré en cela qu'il n'y avait rien de plus grave ni de plus riche que le ministère de la parole de Dieu, qui tient le premier rang après le sacrifice. J'ai vu que les saints Pères avaient employé leurs plumes si dignement sur ce sujet, et j'ai cru que ce travail servirait mieux en cette façon, soit pour l'instruction de l'entendement, soit pour l'édification de la conscience. Outre que l'essai que j'en ai fait ayant été reçu avec approbation, je ne me pouvais pas moins promettre de toute la pièce que d'un échantillon.

Dans cette considération, je publie ce Buisson ardent, *qui contient plusieurs graves discours pour enflammer les âmes généreuses à l'amour du Verbe incarné. Je ne le fais point dans la confiance de plusieurs, qui ont dit que la renommée leur a fait débiter la lie de leur esprit aussi chèrement que le bon vin. Si je pensais que ces pièces démentissent celles de la* Cour Sainte, *je les supprimerais très-faci-*

lement, n'ignorant pas qu'il y a plusieurs écrits de telle nature, que la lumière du feu leur est plus convenable que celle du jour.

Mais l'argument de ce livre étant illustre, j'ai tâché de lui donner un bon ordre, et de le soutenir dans la dignité des pensées et des paroles, selon mon pouvoir, faisant un mélange de la dévotion, de la doctrine et de l'éloquence sacrée.

Je n'ai pas voulu faire une chaîne continuelle de conceptions, de remarques et d'allégations, d'autant que cela tient plus de l'annotation que du discours. J'ai fait régner le raisonnement, et l'ai orné convenablement de passages, plutôt pour embellir que pour étouffer la raison : Ita locutus est, ut quæcumque diceret magna fierent, et ea locutus, ut quomodocumque diceret, parva non fierent (*Contra Academicos, lib.* III, c. 17).

Ceux-là sont heureux qui ont rencontré la félicité que saint Augustin attribue à Platon, qui est que les plus petites choses devenaient grandes en sa bouche ou sous sa plume, et que les grandes, en quelque façon qu'il les dît, ne paraissaient jamais petites.

Comme je n'attends ni je ne recherche une pareille créance, je redoute mon lecteur en tous mes ouvrages, et ce qui manquerait au bonheur, je tâche de le suppléer par le travail.

J'aurai toujours assez de satisfaction, si ce Buisson ardent, *qui m'a donné des épines en l'enfantant, vous donne des flammes en le lisant, pour vous échauffer à l'amour de ce beau Verbe incarné, qui doit être l'objet de vos admirations et la couronne de vos espérances.*

DISCOURS PREMIER.

Des quatre excellences de Dieu, représentées par le feu, et comme il nous faut brûler des flammes de son amour, si nous ne voulons être brûlés des flammes de sa justice.

Apparuitque ei Dominus in flamma ignis, in medio rubi.

Dieu apparut à Moïse dans la flamme du feu, au milieu du buisson ardent. (*Exod.* III.)

Voici un buisson ardent qui porte le feu, la lumière et les épines, capable de fondre les glaces, d'illuminer les ténèbres, et de piquer les consciences les plus endurcies.

L'histoire nous dit que Moïse, un pasteur singulièrement élu de Dieu, pour commander aux éléments, gouverner les peuples, convaincre les sages d'Égypte, donner la loi aux monarques, voulant commencer ses sacrées alliances avec la majesté divine, s'enfonça dans une grande solitude, où il découvrit un buisson couronné de flammes innocentes, qui l'éclairaient sans le consommer. Il fut ravi de ce spectacle, et fit contenance de s'en approcher pour en considérer les merveilles : mais Dieu lui ayant fait commandement de mettre bas ses souliers, lui parla du milieu de ce buisson, touchant le salut du peuple élu qui devait sortir des chaînes de l'Egypte, pour se transporter à la terre de promission. Cette histoire, au rapport des saints Pères, est une excellente figure, et une très-vive image de la délivrance de la nature humaine, procurée et accomplie par l'incarnation du Verbe, ce qui me la fait choisir pour les entretiens de l'avent, qui est un temps dédié à la venue du Fils de Dieu en chair humaine, pour sanctifier le monde. C'est pourquoi je prétends traiter là-dessus les voies de Dieu à l'homme, et les correspondances de l'homme à Dieu. C'est là que nous entendrons parler de son être, de ses grandeurs, de sa providence, de sa miséricorde ; là que nous adorerons les conseils de la très-sainte Trinité en l'économie de notre salut, et que nous apprendrons la révérence qu'il faut porter aux saints mystères. Le sujet est assez relevé de soi-même, mais je me souviendrai que la chaire du prédicateur doit ressembler le trône du Dieu vivant, qui porte des éclairs, des tonnerres et des voix. Aussi devons-nous tâcher d'avoir des éclairs pour les savants, des tonnerres pour les vicieux, et des voix familières pour le peuple. Adorons Dieu sous la figure du buisson ardent, et prions celle qui brûle du feu de son amour pardessus les séraphins, qu'elle prenne la conduite de ce dessein, puisque nous sommes obligés de lui en offrir après Dieu toute la gloire. *Ave, Maria.*

Les monarques du monde faisaient anciennement marcher le feu devant eux, parmi leurs pompes et magnificences, parce que cet élément est le symbole des rois, et selon Lactance, un vrai caractère de l'immortalité de nos âmes : *Cœlesti elemento, quod est ignis, homo solus utitur : si lux per ignem, vita per lucem, apparet eum qui usum ignis habeat non esse mortalem* (*Lactantius, in Epitome*). Et voici le Dieu vivant qui vient pour donner la loi aux hommes, pour sanctifier un peuple élu, lequel paraît comme dans un trône tout couvert de flammes. Dieu est un feu qui brûle au ciel empyrée les anges de son amour; un feu qui verse des influences de fécondité dans le sein de la nature; un feu qui allume dans les globes célestes le soleil, la lune et les étoiles ; un feu qui embrase les plus chastes poitrines de la terre, et qui pénètre jusqu'aux enfers. Or maintenant il marche en forme de feu pour donner une loi de feu ; en forme de feu il donna son Saint-Esprit aux apôtres; et quand il viendra pour juger l'univers, le feu lui servira comme d'étendard.

Je prétends donc, en ce premier sermon, de vous déduire les raisons pour lesquelles cette souveraine Majesté semble avoir affecté ce trône de flammes, dans ses premières conversations avec les hommes, et les réduire aux instructions nécessaires qui concernent le point de notre salut.

Que ne prenait-il quelques livrées de la terre, puisque c'est l'élément le plus benin et le plus indulgent qui soit en toute la nature de l'univers. C'est elle qui nous reçoit dès le jour de notre naissance, qui nous porte et qui nous nourrit, qui nous soutient toute notre vie, et qui nous tient encore en dépôt, lorsque nous n'avons plus de commerce avec les autres éléments. Elle est pour nous tapissée de verdure, émaillée de fleurs, diaprée

d'une infinité de beautés, chargée de blé, de vin, de fruits, et de toutes les commodités qui sont propres à nos besoins.

Que ne prenait-il quelques marques de l'eau, car qu'y a-t-il, dit saint Ambroise (*S. Ambrosius*, *Hexamer.*, III, *cap.* 5), de meilleur que la mer? Elle est comme l'hôtesse de toutes les rivières, la fontaine des pluies, le chariot des vivres et des marchandises, l'obstacle et la porte qui nous tient fermés contre les nations barbares, le nœud du commerce que nous avons avec les autres peuples, le secours de nos nécessités, le refuge de nos dangers, l'abrégé de nos chemins, l'aliment de nos stérilités, et la grâce de nos plaisirs. Elle est en plusieurs lieux couverte d'îles, comme d'autant de bagues et de joyaux qui lui servent d'embellissement, de retraite aux saints personnages, et d'admiration à tout le monde.

Que ne prenait-il l'air qui pénètre tout ce grand univers, qui nourrit tant de vies, qui est le trône de la lumière, le porteur de nos paroles, l'entremetteur des images et des figures, qui sont les origines de nos connaissances? C'est le domicile des oiseaux qui le remplissent de leur agréable musique, et la maison des vents, qui font marcher partout les nuées, ainsi que les grands arrosoirs de la nature, qui donnent le passe-port aux vaisseaux, qui purgent la malignité des mauvaises influences, et qui dérouillent l'engourdissement du monde.

Je réponds à cette question que les théologiens (*Raynerus. Pisanus*, *in Pantheologia*) remarquent en la Divinité quatre excellences non communicables au reste des créatures, qui sont l'incompréhensibilité de sa connaissance, l'infinité de ses pouvoirs, l'immensité de son étendue, et l'éternité de sa durée. Et ces quatre attributs sont très-bien représentés par l'élément du feu.

Le feu s'échappe presque de tous les sens; il ne se laisse ni flairer, ni goûter, ni toucher; il n'a point de voix qui publie son activité; il se laisse voir aux yeux humains, mais s'ils s'en approchent de trop près, il les éblouit et les aveugle. C'est l'image de cette incompréhensibilité de Dieu, qui s'élève sur les ailes des séraphins, pardessus la capacité de toutes les intelligences, et qui accable de la hautesse de sa gloire les perquisitions de la curiosité. La raison est qu'il est doué d'une très-simple et très-éminente perfection, qui comprend toutes les essences, toutes les beautés et toutes les grandeurs possibles, qui surpasse les forces de l'esprit angélique et humain.

Notre esprit a bien de la peine à démêler tant de qualités qui se retrouvent aux créatures, mais toutefois il se soulage par une étude faite en détail, prenant tantôt une pièce et tantôt une autre; mais quand il les voit toutes réunies dans l'être souverain, non par accident, mais par essence, et par une indivisibilité dont on ne trouve jamais le nœud, cela le transporte et l'abîme dans sa propre incapacité.

Il reconnaît que Dieu est incompréhensible, non-seulement selon le temps et selon le lieu, mais aussi selon l'intelligence et selon l'amour, ne pouvant jamais être assez entendu, ni assez aimé que par soi-même et de soi-même. Il est plus haut que le ciel, disait Job, et que feras-tu pour le suivre à la trace? Il est plus profond que l'enfer, et d'où penses-tu puiser la connaissance de ses perfections? *Excelsior cœlo est, et quid facies? profundior inferno, et unde cognosces* (*Job*, II, 8)?

Saint Augustin se ravit et se perd dans cette précieuse recherche (*Soliloquio* 31), témoignant plus ses sentiments par extases que par paroles. Je cherche, dit-il, une lumière par-dessus toutes les lumières, que l'œil ne comprend point : je cherche une voix par-dessus toutes les voix, que l'oreille n'entend point : je cherche une odeur par-dessus toutes les odeurs, qui passe notre odorat. Une douceur par-dessus toutes les douceurs, que la langue ne peut goûter. Et pourquoi la cherchez-vous si curieusement, ô le plus illuminé des hommes, puisque saint Grégoire de Nazianze a dit devant vous que Dieu était l'Océan des êtres créés, πέλαγος οὐσίας, qui ne peut être approfondi?

Écoutez comme en parle Minutius, un des plus anciens et des plus éloquents Pères de l'Église (*Minutius Felix, in Octavio*) : Dieu ne peut être vu, car il est mille fois plus clair et plus brillant que les yeux. Il ne peut être compris des sens, parce qu'il est plus grand que tous nos sentiments. Il est infini et non mesurable, et ne peut être bien connu que de soi-même. Mais nous qui avons le cœur si rétréci, contentons-nous de dire que nous ne pouvons avoir une assez haute estime de Dieu, qu'en le professant inestimable. Je dirai librement ce que j'en pense : jamais Dieu n'est si méconnu que de celui qui le pense totalement connaître, et jamais n'est mieux connu que par l'aveu de notre ignorance. *Eloquar quemadmodum sentio : Magnitudinem Dei qui se putat nosse, minuit ; qui non vult minuere, non novit.* O le très-grand! ô le souverain principe de toutes choses! vous êtes digne, si toutefois il vons faut appeler digne par une bouche mortelle, que toute la nature des intelligences vous regarde avec un éblouissement respectueux, et vous aime d'un amour qui ne se lasse jamais.

La seconde excellence, qui est l'infinité des pouvoirs, est aussi bien figurée par l'élément du feu, qui dompte tout, qui dévore tout, qui ne dit jamais, C'est assez, et augmente ses forces par son propre travail. Il y a trois choses grandement estimées parmi les hommes, savoir, avoir et pouvoir. Le savoir est brillant, l'avoir est utile, mais le pouvoir subjugue tout et se rend aujourd'hui tributaires les plus belles qualités. Celui que nous voyons aux hommes n'est qu'un petit atome de celui de Dieu ; car à proprement parler il n'y peut avoir de souveraine puissance dans les choses mortelles: premièrement à raison de la dépendance qui attache une créature à l'autre par nécessité, en telle sorte que les rois mêmes, dans

ce haut attirail de gloire qui les relève ainsi que des demi-dieux, ont besoin de la sueur des paysans ; secondement, d'autant qu'il y a tant d'inégalité aux affaires du monde, que tout ce qui est grand ne l'est que par flux et reflux : tel fait aujourd'hui le roi de la tragédie, qui le lendemain sera l'esclave ou le valet. Ajoutez que la puissance des hommes est limitée à certains effets, et que les monarques, qui gagnent des batailles et renversent des villes, ne peuvent produire une seule petite fleur. Mais quand on parle des pouvoirs de Dieu, il faut croire et dire avec l'Ecriture, que rien ne lui est impossible : *Non est impossibile apud Deum omne verbum* (*S. Luc.*, I).

Cette puissance reluit principalement en trois choses, en la suréminente perfection de sa nature, en la production de son Verbe et en la création du monde. Par cette nature, dit saint Zénon le martyr (*Serm. 1 de Genes.*), il est unique, indépendant, sans principe et seul principe de toutes choses ; on ne lui peut rien ajouter, ni diminuer. Il enferme tous les êtres dans le sien et n'est compris de personne que de soi-même. Il fait tout le bien en la nature, et ne peut recevoir de mal, étant toujours égal à soi-même. *Ex se est quod est, solus sui conscius, solus perfectus, cui nihil potest addi, nihil minui, solus indemnabilis, et sibi semper æqualis*, etc. Nos services ne lui apportent rien, nos révoltes ne nuisent qu'à nous-mêmes. Son empire est inébranlable, il subjugue tout ce qu'il veut ; et le bonheur des hommes consiste à se captiver sous ses lois.

Quel pouvoir (dit ce grand saint) en Dieu, que de se digérer et de s'étendre en un autre Dieu, autre, non en essence, car ce serait un blasphème, mais autre en personne, car c'est une vérité. *Hic est Deus noster qui se digessit in Deum.* Les enfants sont aux pères ce que les rayons au soleil, les feuilles à la rose, les ruisseaux à la source des rivières, et c'est une gloire de faire revivre son sang et ses vertus en sa postérité. Mais il y a cette différence entre la génération divine et les productions mortelles, que celles-ci mettent au monde des enfants imparfaits, celle-là produit un Dieu tout rempli de perfection dès son origine. Il donne tout et ne perd rien, il épuise son essence en son Verbe, sans s'appauvrir, car il n'engendre pas, dit saint Augustin (*Contra Maximinum*, c. 14.), pour survenir à son indigence, mais pour manifester l'abondance de ses richesses. *Non inopiæ subventum, sed copia generata est.*

Ajoutez à cela le mystère de la création, qui le fait parler sur les abîmes du néant si efficacement, que les maîtresses pièces de l'univers sont comme les échos de sa voix, qui attachent un grand monde au bout d'une simple parole. Le ciel ne lui coûte pas plus à étendre sur nos têtes que les ailes d'un papillon, il tient les mers et les rivières dans sa main, comme nous tiendrions une goutte de rosée dans une coquille ; et la terre n'a point d'autre base pour la soutenir en l'air que l'ordre de ses commandements. O Dieu ! que disons-nous, quand nous disons la puissance de Dieu, qui a fait le monde de rien, qui le gouverne par vertu, qui le fléchit par empire, et qui souvent, avec des armées de chenilles et de moucherons, renverse les pouvoirs des Titans ?

L'immensité de l'étendue va de pair avec l'infinité des pouvoirs, et cette excellence est fort bien représentée par le feu, qui va partout, qui luit au ciel, qui échauffe en terre, qui brûle aux entrailles des montagnes et se glisse mêmement sous les eaux, jusque dans les veines des poissons. L'immensité de Dieu est une diffusion non mesurable, qui s'épand en toute sorte de dimensions, non pas par extension à la façon des corps, mais par une présence continuelle et indivisible, de laquelle parle Jérémie. *N'est-ce pas moi qui remplis le ciel et la terre? Numquid cœlum et terram ego impleo* (*Jer.*, XXIII) ? Et tout ainsi qu'on ne peut assigner aucun moment de temps devant le monde, tant soit-il reculé du point de la création, auquel Dieu ne se soit retrouvé : aussi ne peut-on imaginer un seul point en l'espace des lieux, qu'on ne le figure incontinent rempli de la Divinité.

Concevons Dieu, disait saint Isidore, dans tout ce grand univers, sans être enfermé ; concevons-le par delà l'univers, sans être exclu : *Intelligamus Deum intra omnia, sed non inclusum ; extra omnia, sed non exclusum* (*S. Isidorus, de summo Bono, cap.* 2). Et saint Hilaire expliquant encore ceci plus pleinement : Il n'y a point de lieu sans la présence de Dieu, et n'y a lieu aussi que Dieu n'enferme. Il est au ciel, il est aux enfers, il est dedans toutes choses, et par delà toutes choses ; mais soit qu'il soit contenu, soit qu'il contienne, il n'est point enfermé par cela même qui le contient. *Nullus sine Deo, neque ullus non in Deo locus est, in cœlis est, inferno est, ultra omnia est, inest interior, excedit exterior. Ita cum habet, atque habetur, neque in aliquo ipse, neque in omnibus est* (*S. Hilarius, l.* I *de Trinitate*).

Tant s'en faut, il enferme tout ce qui ne peut être contenu de puissance mortelle. Il est dedans tout, disait aussi saint Grégoire, et par delà tout, dessus et dessous toutes choses ; dessus par puissance, dessous par appui, dehors par son immensité, dedans par sa subtilité : *Ipse intra omnia, extra omnia, supra omnia, infra omnia; superior per potentiam, inferior per sustentationem, exterior per magnitudinem, interior per subtilitatem*, etc. (*S. Greg., l.* II, *in Job c.* VII). Il gouverne en haut, il soutient en bas, il enferme au dedans, il pénètre au dehors, sans toutefois être supérieur d'une part, inférieur de l'autre, mais tout en soi et toujours égal à soi-même.

O quelle douceur pour les gens de bien de savoir qu'il n'y a si petit coin du monde, qu'il n'y a désert si abandonné, où Dieu ne soit pour les protéger ; et quelle terreur aux méchants d'imaginer un Dieu qui, dans toutes les régions du monde, dans tous les palais et toutes les citadelles, tient toujours

sa main armée de feux et d'éclairs sur leur tête!

A l'immensité se vient joindre l'éternité de la durée, qui se remarque encore dans l'élément du feu, qui dans le renversement du monde ne laissera pas de durer éternellement pour la peine des damnés. Tertullien (*adversus Hermogenem, c. 4*) appelle proprement l'éternité, *censum Dei*, le vaillant et la richesse de Dieu; car il n'appartient qu'à Dieu d'être éternel, non-seulement parce qu'il n'a ni fin ni commencement, mais aussi parce qu'il occupe toutes les parties du temps et tous les intervalles de la durée. Et comme l'immensité fait que Dieu n'est pas moins en un petit point de lieu que dans les plus capables espaces du monde, aussi l'éternité fait que la vie et la durée de Dieu n'est pas moins étendue en un moment que dans un million de siècles. De là nous inférons une haute théologie de Boëce, bien remarquée par saint Thomas, qui nous apprend que quand bien le monde aurait été de toute éternité, il ne serait pas éternel à la façon de Dieu, parce que autre chose est d'avoir une éternelle durée, autre chose d'avoir originairement en soi la source de l'éternité : *Aliud per æternam duci vitam, aliud æternæ et interminabilis vitæ, totam pariter complexum esse potentiam* (*Boetius; et S. Thom., Opusc. de Æternitate mundi*). Oh! qu'il est heureux cet ancien des jours, de tenir le pied ferme sur la base de l'éternité et de voir rouler autour de soi tous les changements du temps, qui n'approchent jamais de son trône!

Venons maintenant à la moralité, et disons une considération fort remarquable, que Dieu, venant donner la loi, paraît au milieu des flammes, pour nous apprendre que ceux qui méprisent ces quatre excellences du Juge souverain, représentées dans le symbole du feu, sont justement punis par le feu : *Allez, maudits, au feu éternel, qui est préparé à Satan et à ses anges*, dit l'arrêt épouvantable prononcé contre les damnés. Que si vous me demandez comment ce feu matériel brûle des âmes spirituelles, je réponds avec la théologie (*Zacharias et Boverius*) que l'âme, étant la racine des facultés sensitives, n'est pas moins tourmentée des objets disconvenables aux sens que si le sens était présent. Je réponds qu'il y a en l'âme un sens spirituel, par le moyen duquel elle éprouve et ressent les douleurs cuisantes du feu, d'une connaissance expérimentale, toute semblable à l'action du sentiment : *Animam, cum sit radix facultatum sensitivarum, non minus torqueri ab objectis disconvenientibus sensui, quam si sensus ipse adesset.* Et comme Dieu mit sur Caïn un certain signe pour marque de son indignation, aussi il imprime le feu sur un esprit damné, comme un perpétuel caractère de sa justice, comme le messager de sa colère, l'exécuteur de sa vengeance, qui pèse et qui presse sur cette âme séparée de la vie de Dieu et livrée à la vie des démons.

L'ombre seul d'un juge fait trembler un criminel assiégé des témoignages importuns et des reproches de sa mauvaise conscience. Nous savons par l'histoire grecque (*Plutarchus in Alexandro*) comme quoi Cassander, un méchant prince, étant un jour menacé par Alexandre qu'il lui ferait rendre compte de ses actions quand il serait de retour en Macédoine, en conçut tant d'horreur et d'effroi que plusieurs années après la mort d'Alexandre, comme celui-ci était déjà roi avec pleine puissance et pleine autorité, ayant néanmoins jeté les yeux, par hasard, sur une statue de ce monarque, qui l'avait autrefois ajourné à son tribunal, entra sur l'heure dans une telle épouvante que, quoiqu'il fût dans une action publique, qui l'obligeait à dissimuler sa passion, il changea visiblement de visage : tous les membres lui tremblèrent, il lui fut impossible de remettre son esprit qu'il n'eût séparé ses yeux de l'aspect d'un métal qui portait les traits d'un juge mort.

Je vous laisse à penser que fait Dieu représenté à une âme damnée, non point un Dieu mort, mais un Dieu vivant; non point sur le marbre et sur le cuivre, mais sur des flammes agissantes, et agissantes éternellement sur un esprit éternel. Je suis l'image du Dieu vivant, semble dire ce feu au misérable damné; je te porte jusque dans les enfers les marques de son être que tu as méprisé. Tu as traité avec des irrévérences insupportables une Majesté incompréhensible, moqueur de l'Évangile et ennemi juré de la dévotion : et voici qu'il emploie à ta punition un instrument de terreur; tu as bien osé bander tes faiblesses si chétives contre l'infinité de sa puissance, secouant le joug de sa loi pour te déborder à l'impudicité, aux rapines, aux outrages du prochain, à toute sorte d'iniquités; et voici qu'il te tourmente par une puissante créature qui dévore devant tes yeux tant d'esprits, sans jamais lasser son action ni consommer leur substance. Tu n'as point porté de respect à ce très-pur et très-subtil esprit, qui pénètre toutes les parties du monde; et voici que j'ai pénétré jusqu'aux abîmes des damnés pour y nourrir tes peines. Tu t'es vendu à des plaisirs passagers et périssables, au préjudice de l'éternité de Dieu; et voici que je suis éternel pour rendre tes supplices éternels. Qui d'entre vous, disait le prophète Isaïe, pourra habiter avec un feu dévorant? Qui d'entre vous s'apprivoisera avec des ardeurs éternelles? *Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante? Quis habitabit cum ardoribus sempiternis?*

Hélas! un petit songe qu'on a seulement de voir un embrasement tient une âme occupée de frayeur dans le repos du sommeil, qui est l'une des plus grandes douceurs de la nature. Et s'il arrive qu'on contemple en veillant une maison qui brûle, tout le monde s'émeut et frémit au bruit des flammes craquetantes; et que pensons-nous donc que ce serait de voir une ville entière tout en feu? de voir une Sodome allumée du feu du ciel? Imaginez-vous quel ravage, quand tout à coup on voit fondre sur les maisons cette pluie qui portait le feu et le soufre du ciel pour consommer les impuretés de la terre. On voyait les palais des grands et les caba-

nes des pauvres enveloppés dans une même ruine; le feu n'épargnait personne, parce que personne n'avait épargné la pudicité de son corps : le prêtre était pris aux autels profanes, le juge au parquet, le marchand et l'artisan dans sa boutique, le voluptueux dans ses plaisirs, la femme qui s'était parée ce jour-là comme une déesse pour plaire aux yeux lascifs voyait le feu qui prenait à ses habits, à ses cheveux, à sa chair; elle criait et hurlait, elle demandait le secours de ceux qui étaient plongés en un même danger. Les avares voyaient toutes leurs richesses en cendre, les impudiques contemplaient leurs amours rôtis et grillés, qui d'une voix mourante imploraient leurs faibles assistances.

Le père était investi avec sa femme et ses enfants, les frères et les sœurs engloutis dans une même tombe de feu ; les maisons et les temples ardents tombaient sur les faux dieux et sur les hommes ; on ne voyait partout que des corps, les uns consumés, les autres demi-brûlés, des désolations et des images de mort les plus affreuses qui furent jamais imaginées. Et néanmoins tout cela n'était qu'une peinture de l'enfer, de ce grand chaos allumé d'ardeurs éternelles, sous le souffle d'un Dieu éternel, où tant de millions d'âmes ne vivent plus que pour éterniser leurs tourments.

L'âme, immortelle à la vie et mortelle à la grâce, devient immortelle en sa mortalité et mortelle en son immortalité; car il y a aux enfers une mort sans mort, une fin sans fin, un défaut sans défaut, puisque la mort y vit sans cesse, la fin toujours y commence et le défaut ne s'y termine jamais : *Ubi mors semper vivit, et finis semper incipit, et defectus deficere nescit* (*S. August., lib. de Spiritu et littera, cap.* 56).

O Dieu ! qui ne voudrait éviter cette extrémité des malheurs? qui ne voudrait se jeter entre les bras de la vie pour se dérober à tant de morts? Voulez-vous que pour cet effet je vous enseigne un grand secret? O chrétiens, il est vrai que Dieu, comme disait Moïse, est un feu dévorant : *Deus ignis consumens est* (*Deut.*, IV, 24), et qu'il nous a tous faits pour brûler, mais brûler dans son sein ; mais brûler d'un feu délicieux et honorable, dont brûlent les plus hauts séraphins; mais brûler du feu que Jésus-Christ est venu jeter en terre, et dont il sème des étincelles dans les plus illustres et les plus courageux esprits du feu, dont Dieu même est embrasé par nécessité et dans lequel il trouve son repos, sa gloire et sa félicité. C'est ce feu de l'amour divin par lequel Dieu premièrement s'aime soi-même, et puis se fait aimer par toute la nature intelligente, qui veut correspondre à ses inspirations ; or il veut et commande que l'âme qui n'a pas voulu brûler de ce feu très-pur, allumé dans son sein par le souffle de son amour, brûle éternellement d'un feu terrestre, malin et ténébreux, en la compagnie des démons.

A quoi tient-il que nous n'aimions Dieu, qui est la première des beautés? à quoi tient-il que nous n'aimions notre prochain, puisque tant mauvais et tant fâcheux qu'il puisse être, il porte toujours quelques traits d'un Dieu créateur et d'un Dieu rédempteur. O Jésus, le père des saintes amours, il est vrai que vous ne cessez de jeter le feu en terre, mais les hommes à présent y mettent la glace, c'est dire trop peu, car eux-mêmes sont des glaçons endurcis sous des hivers éternels, qui résistent à ces flammes adorables dont vous brûlez le ciel et les anges. O chrétiens, pourquoi tant de mollesse, tant de pusillanimité, tant d'attaches au corps et aux intérêts, quand il est question d'une œuvre de Dieu? Vous traitez vos esprits comme des choses mortelles et vos corps comme des substances immortelles. Un petit vent, une matinée froide, un entretien badin et frivole, un agrément, une aversion, étouffent tant de fois en vos cœurs les semences des bonnes actions! Et toutefois encore aujourd'hui, dans cette nouvelle chrétienté, les pères, pour garder la foi à Jésus-Christ, endurent qu'on les mette en pièces ; les mères miséricordieuses voient déchirer leurs enfants devant leurs yeux pour l'amour de Dieu, elles quittent les habits et la peau pour se revêtir de la justice ; les petits enfants courent au supplice et se couronnent des flammes comme d'un diadème, pendant que nous cherchons à vivre dans les délices et que nous craignons tout, hormis Dieu.

Adorons, je vous prie, et aimons dans le symbole du feu celui qui ne peut être assez adoré ni aimé, qui consomme par sa charité toutes les adorations et tous les amours des créatures.

Adorons l'incompréhensibilité de son essence, par la confession de nos faiblesses et l'aveu de notre néant. Entrons dans une profonde humilité, qui abaisse nos sentiments sous les pieds de tout le monde, qui dérouille toutes les vanités d'esprit, qui dompte toutes les fiertés de courage, qui nous apprenne à ne plus rien estimer de nous-mêmes, que ce que nous sommes au cœur de Dieu.

Adorons et aimons l'infinité de sa puissance, et puisqu'il ne veut être puissant sur nous que pour nous faire du bien, ne désirons point d'être puissants pour lui faire du mal ; ne témoignons point envers lui notre pouvoir par la liberté de mal faire. Ne faisons point valoir l'empire de notre volonté dans la servitude du péché, et n'estimons jamais qu'on puisse dominer sur les hommes, dans l'esclavage de ses passions.

Adorons aussi l'étendue infinie de Dieu, dans toutes les parties de l'univers, par une continuelle considération de sa présence. Contemplons-le sur le visage riant du soleil, sur les globes des astres, sur l'azur des cieux, sur le cristal coulant des fontaines, sur l'émail des fleurs, sur les oiseaux bigarrés, sur les odeurs et sur la fécondité des plantes, sur la beauté des corps et sur la grandeur des esprits. Parlons à lui dans toute la nature. Regardons-le dans tous les coins du monde, depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, et pensons qu'un ange nous

dit cette parole de Boëce (*lib.* V *de Consolat.*, *pros.* 6) : O homme ! il faut que tu sois vertueux par nécessité, puisque tu fais toutes tes actions devant les yeux d'un juge qui te contemple partout et qui pénètre d'un œil perçant jusqu'au fond des abîmes : *Magna est si dissimulare non vultis necessitas indicta probitatis , cum agitis ante oculos Judicis cuncta cernentis.*

Enfin adorons et aimons l'éternité de son être, en détachant notre cœur de tous les êtres caducs et périssables, pour le porter au cœur de l'Etre souverain. Regardons toutes les créatures comme ces jardins d'Adonis qui ne portaient que des fleurs dont la vie ne durait jamais plus d'un jour. Regardons-les comme ces vapeurs de l'air qui se fondent au premier rayon du soleil. Regardons-les comme les sceptres et les couronnes que les nuées composent, que les vents dissipent, que la nature enfante et fait mourir au point de leur naissance. Aimons tout ce que nous aimons dans l'éternité, puisque les choses qui passent ne laissent rien que le regret de les avoir possédées si peu de temps, et le déplaisir de les avoir perdues.

Grand Euripe, grand Océan, qui faites mouvoir par vos ressorts très-secrets les flux et reflux de toute la nature, prenez-moi, puisque mon âme ne vous peut comprendre ; noyez-moi dans ce torrent délicieux de vos bontés, ensevelissez-moi dans ce brasier éternel de votre amour, le plus auguste des tombeaux, qui fait trouver la vie dans la mort et la plénitude dans le néant.

DISCOURS SECOND.

De la sainte curiosité.

Vadam et videbo.
J'irai et je verrai. (*Exod.* III.)

Saint Bernard, au cinquième livre de la Considération, a dit une sentence qui donnerait de l'étonnement à ceux qui n'en pénétreraient pas bien le sens : *C'est une chose ridicule que de chercher le Très-Haut ; et le prouver par raisons, c'est une impiété : Altissimum quœrere ridiculum, statuere impium.* Il ne veut pas dire absolument qu'on ne doive chercher Dieu, car c'est l'unique métier que les âmes les plus élevées font dans l'univers, mais il prétend nous avertir que de s'employer à cette recherche par une mauvaise démangeaison de savoir, en doutant même de l'existence de ce qu'on cherche, c'est une procédure digne de la censure des sages et de la risée même des ignorants. Il y a une mauvaise curiosité qui est la fille de l'inconsidération et la mère de l'impiété, qui s'aveugle dans les lumières, qui s'abaisse dans la hautesse et qui trouve des précipices au lieu même où elle cherchait des couronnes (*Conon apud Photium*). C'est une curiosité semblable à celle de Thomyris, roi des Scythes, qui voulut disputer contre les muses avec intention de les violer, et ne remporta autre chose de cette dispute que la confusion de son esprit et la perte de ses yeux, qui lui furent crevés en punition de sa témérité : *Il vaut mieux bien ignorer que mal savoir* : Βέλτιον ἀγνοεῖν καλῶς, ἢ εἰδέναι κακῶς, disait S. Jean Chrysostome (*Hom.* 65, *de Fato*). Mais il y a une autre curiosité timide et respectueuse qui cherche Dieu par les voies de Dieu, et le cherche après l'avoir trouvé, pour le trouver encore davantage, et en le trouvant, l'aimer sans fin, comme il est infiniment aimable. C'est de celle-ci que je prétends parler, avec l'assistance de celle qui a été relevée en sciences par-dessus toutes les créatures. *Ave, Maria.*

C'est un hardi projet que j'entreprends aujourd'hui, de justifier la curiosité, qui s'est tant de fois condamnée par soi-même. La curiosité a fait les adultères et les homicides : témoin l'œil de David, qui pleure encore dans ses vers le ravage d'un regard curieux qui lui porta des flammes que toutes les eaux de la mer ne pouvaient pas éteindre. La curiosité fait les impies : témoin Julien l'Apostat, qui pour être trop savant dans les livres, devint perfide en sa religion. La curiosité fait les hérésiarques : mille et mille déplorent encore dans les enfers les connaissances meurtrières de leur salut. La curiosité renverse les empires, témoin Valentinien, qui par une recherche trop avide d'une beauté mortelle, donna en proie aux barbares un empire qui semblait être immortel. Enfin la curiosité d'un beau fruit, ouvrant les yeux d'Eve, ouvrit la porte au saccagement de l'univers : hélas ! qui la voudrait ou pourrait excuser?

Et néanmoins voici Moïse qui, ayant aperçu ce buisson ardent, qui brûlait si innocemment, dit qu'il ira et qu'il verra ; et en disant ceci il s'avance pour voir, s'il peut, l'invisible, comprendre en quelque façon l'incompréhensible, et chercher même par les pas du corps celui qui ne se trouve jamais bien que par les affections du cœur. Ceci me fait résoudre à vous prouver aujourd'hui qu'il faut chercher Dieu, et que qui n'a point de curiosité pour les choses divines est en danger de n'avoir jamais de sainteté. C'est pourquoi je veux autoriser une curiosité sainte, en réprouvant l'impie et la sensuelle par deux raisons : la première nous dira que nous sommes nés pour la curiosité sainte, la seconde qu'elle est non-seulement délicieuse, mais extrêmement profitable.

Deux choses semblent avoir combattu de tout temps la recherche du Très-Haut : son infinité, et notre incapacité. Alexandre Ales (*Part.* I), le maître des plus grands théologiens, a touché les raisons de ces anciens philosophes par lesquelles ils prétendaient nous divertir de la connaissance d'un Dieu souverain. La première est que sa nature est infinie, et nos connaissances ne peuvent être que fort limitées, comme procédant d'une puissance finie, ce qui fait qu'elles ne peuvent jamais atteindre la Divinité ; la seconde, comme ce qui est de meilleur en nous ne peut être conçu par les puissances inférieures, est que notre imagination ni nos sens ne peuvent jamais arriver à la connaissance de notre âme : aussi ne faut-il pas penser, disaient-ils, que Dieu, qui est incomparable-

ment plus relevé par-dessus notre entendement que l'esprit n'est pas par-dessus le sens, puisse être connu par une intelligence humaine. Mais à cela on répond pertinemment que les connaissances suivent l'état de la chose qui connaît, et non pas de celle qui est connue; et partant, qu'on peut avoir une connaissance finie d'une chose infinie, et que si l'œil charnel ne peut voir une chose spirituelle, il ne s'ensuit pas que notre esprit ne puisse connaître Dieu; d'autant que si une chose corporelle pouvait pénétrer une autre spirituelle, il lui faudrait sortir de sa nature et de sa condition : comme au contraire il y a une assez grande proportion entre un esprit immortel et un Dieu spirituel, ce qui fait que la connaissance nous en est même fort naturelle; et si son infinité empêche qu'il ne soit totalement compris, sa nature n'empêche pas qu'il ne puisse être aucunement entendu.

Aussitôt que notre âme se connaît, elle se sent investie de la connaissance de Dieu; aussitôt qu'elle voit remuer quelque chose là haut, soit qu'elle contemple rouler les astres, soit qu'elle entende gronder les tonnerres, elle en veut savoir la cause. Aussi Moïse, regardant ce buisson qui brûlait sans se consommer, dit incontinent à part-soi : J'irai et je verrai cette grande vision. Comment pourrions-nous renoncer à la sainte curiosité des choses divines, puisque la science de Dieu est donnée à l'âme, comme la dot à une fille pour la marier : *Animæ dos a principio*, ainsi que parle Tertullien (*lib.* I, *contra Marc. cap.* 10); et saint Augustin ne dit-il pas (*de Trinitate*) que l'homme est l'image de Dieu, capable de Dieu, et participant de Dieu, capable par son intelligence, participant par amour : *Imago Dei, Dei capax, et particeps; capax per cognitionem, particeps per amorem.* Et pourquoi serions-nous donc venus en ce monde, si ce n'est pour la connaissance de Dieu? Serait-ce, dit le philosophe Sénèque, pour passer nuit et jour des viandes et des breuvages comme par un entonnoir? serait-ce pour remplir et vider le tonneau des Danaïdes? user et rapetasser un misérable corps qui tombe tous les jours par pièces? serait-ce pour le garder perpétuellement comme un frénétique ou un malade désespéré? serait-ce pour badiner dans cette grande farce qu'on appelle le monde? pour tracasser, rôder, chicaner, tourner toute sa vie autour du flambeau du point d'honneur, et puis s'ensevelir dedans comme un papillon dans les flammes. Si vous ôtez ce bien inestimable, de savoir et de connaître ce qui nous mène à Dieu, je n'ai plus que faire de travailler ni de suer pour la vie : ô que l'homme est chétif s'il ne s'élève par-dessus l'homme! *Detrahe hoc inestimabile bonum, non est vita tanti, ut sudem, ut æstuem : ô quam contempta res est homo nisi supra humana se erexerit* (*Sen., in præf. lib.* I *natural. Quæst.*). Les plus riches et les plus puissants de la terre, sans la connaissance de Dieu, ne paraissent non plus que de vains fantômes et ne sont nullement dignes du nom d'hommes, dit le Sage : *Vani sunt omnes homines, in quibus non subest scientia Dei* (*Sap.*, XIII). Et Job : *Si tu es si brutal, ô homme, que d'ignorer Dieu, interroge les bêtes, et elles t'enseigneront; les oiseaux du ciel, et ils seront tes maîtres : parle à la terre, et elle te répondra, les poissons mêmes, tout muets qu'ils sont, te feront de grands discours de la Divinité. Interroga jumenta, et docebunt te; volatilia cœli, et indicabunt tibi, loquere terræ et respondebunt tibi, et narrabunt pisces maris* (*Job*, XII). Il est bien vrai que tout ce qui est en la nature nous sert pour nous conduire à la connaissance de Dieu, mais toutefois il n'y a que l'ange et l'homme qui soient capables de cette intelligence. Les astres, les plantes et les animaux sont comme les pierres qui enseignent les chemins, et ne cheminent point. Il n'appartient qu'à l'homme de lever le voile à toute la nature, de la contempler, de la juger, de profiter de ses dépouilles, pour s'insinuer dans la contemplation de ce Principe, qui est sans principe; ce qui fait que nous ne pouvons nous défaire de la sainte curiosité que nous devons avoir pour notre Créateur, sans trahir notre raison et démentir ce que nous sommes.

Ce n'est pas un vice de rechercher ce que Dieu nous veut révéler, et ce que l'Église entend que nous croyions touchant les mystères de notre foi; mais disputer contre ce qui est établi par les conciles, c'est le venin de la vérité et la porte de l'abîme. La très-sainte Vierge a questionné sur la parole de Dieu annoncée par l'ange, elle a voulu savoir le quoi et le comment, non pas pour douter de la puissance de Dieu, mais pour s'instruire de ses volontés. L'ignorance grossière des peuples qui avait si grand cours dans les siècles passés, et n'en a que trop encore aujourd'hui, a donné de la faiblesse à la religion et des forces à l'hérésie. Un homme qui ne sait ce qu'il croit est en danger de tout croire et de prendre plutôt les mauvaises créances que les bonnes. Heureux les temps où l'on prêchait plus au peuple l'explication de l'Écriture que l'éloquence de Cicéron. Les femmes mêmes selon leur capacité, étaient curieuses de s'instruire sur l'interprétation des passages, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, et cela n'était point trouvé étrange dans la profession qu'elles faisaient de la vertu. Nous n'aurions pas aujourd'hui la décision de tant de belles questions de théologie, si Mammée, mère de l'empereur Alexandre, n'eût excité l'esprit d'Origène; si Pauline n'eût questionné saint Augustin; si Olympie n'eût interrogé saint Chrysostome; si Marcelle, Hédibie, Algaize, n'eussent assiégé saint Jérôme par leurs questions, jusque dans le désert de Bethléhem. Avouons donc que pour bien trouver Dieu, il faut être curieux de Dieu, et qu'il n'y a rien de pire en la foi qu'une ignorance massive, qui tient tout indifférent et ne veut rien savoir de bien, pour en faire encore moins qu'elle n'en sait.

Ajoutez à cette raison que la connaissance de Dieu a des délices non pareilles : car si on se plaît naturellement à connaître, et si les

moindres bestioles ont occupé avec plaisir l'entendement des grands philosophes, combien pensons-nous que la science des choses célestes soit délectable? Je ne parle point encore des excellences de Dieu, je parle de sa maison, qui est le monde; je parle du premier étage, qui est le ciel. *O Israël*, disait le prophète Baruch, *que la maison de Dieu est grande, et que son domaine est largement étendu! O Israel, quam magna domus Dei, et ingens locus possessionis ejus* (*Baruch.*, III, 24). Quel plaisir a une âme de s'élever quelquefois par considération de la région des corps en la sphère des esprits, d'entrer dans le sein de la nature, de se promener de pensées parmi les étoiles, et de là se moquer du lambris des plus beaux palais du monde, mépriser la terre avec tout son or, tant celui qu'elle a déjà exposé au luxe que celui qu'elle réserve encore à la curiosité. Oh! qu'elle est petite aux yeux de ceux qui savent la grandeur du ciel, Encore n'est-elle pas toute à soi : une partie est toute couverte de mer, l'autre glacée, l'autre rôtie, l'autre stérile et l'autre arrosée du sang et de la graisse des hommes. Oh! que les royaumes des mortels sont petits et ridicules! disait Sénèque : sur un point ils naviguent, sur un point ils bâtissent, sur un point ils conduisent des armées, et sur un point ils établissent des monarchies! Mais là-haut il y a de grands temples d'intelligences, d'astres et de lumières qui gardent des beautés incorruptibles et des mesures infaillibles. Tant grande soit la terre, en trois ans, à dix lieues par jour, on en ferait le tour : mais quel peut être ce grand pays qui fournit assez de chemin à des étoiles fixes, qui toutefois en font plus en un jour qu'un cavalier n'en saurait faire en mille ans. Oh! que c'est une connaissance délicieuse d'étudier le ciel et les astres, de savoir leur forme, leur matière, leurs mouvements, leurs rencontres, leurs influences et leurs pouvoirs sur la terre!

L'âme se ravit en ces considérations, mais quand elle vient à se guinder jusque sur le ciel des cieux, et qu'elle voit cette grande multitude d'esprits, qui sont autant de petits miroirs de la Divinité et qui nous la représentent, ainsi que les gouttes de rosée qui tombent de la nuée, dont se forme l'arc-en-ciel, figurent la face du soleil : c'est alors qu'elle s'évanouit, qu'elle se pâme et qu'elle se fond. Elle entend parler des anges et elle s'imagine des citoyens du ciel, puissants, glorieux, immortels; elle conçoit des archanges, qui ont la confiance des grands mystères; des vertus, qui font des prodiges dans les éléments; des puissances, qui arrêtent la malignité des anges de ténèbres; des principautés, qui gouvernent les empires de la terre; des dominations, à qui les esprits servants font le rapport de leurs ministères; des trônes, qui portent la majesté de Dieu dans une souveraine tranquillité; des chérubins, qui puisent la science dans les sources de Dieu, pour la faire regorger sur toute la nature intellectuelle; des séraphins, esprits ardents, qui font du paradis un perpétuel brasier d'amour. De là elle ramasse toutes ces beautés dans leur centre, qui est Dieu, et elle dit : Je vois que les séraphins brûlent, mais c'est du feu du Très-Haut; leur principal métier c'est d'aimer, mais ils n'aiment pas comme Dieu, ni autant que Dieu. Les chérubins brillent, mais c'est dans les lumières de la première vérité. Les trônes sont assis, mais c'est par la faveur de celui qui sied sur eux. Les dominations commandent, mais c'est sous les ordres du souverain monarque. Les principautés gouvernent, mais parce qu'elles sont gouvernées du premier moteur. Les puissances sont très-fortes, mais par la force du Dieu des forts. Les vertus nous font voir des signes, mais en vertu du grand signe. Les anges, les archanges nous assistent, mais Dieu, qui nous est plus intérieur, nous pénètre. Tout cela bien considéré fait que l'âme se perd délicieusement dans ces grands labyrintes de la Divinité et se délecte infiniment dans la connaissance de la première Cause. Tant plus elle sait de Dieu, d'autant plus désire-t-elle savoir; elle dit comme Moïse : J'irai et je verrai; elle l'étudie en la contemplation, elle l'étudie en la nature, elle l'étudie en l'écriture, la recherche en est sans travail et la jouissance sans ennui. Les grandes âmes sont comme les anges, qui sont toujours remplis de Dieu et toujours avides, possédant ce qu'ils recherchent sans se lasser de ce qu'ils possèdent : *Avidi et semper pleni, quod habent esuriunt* (*Petrus Damianus, in hymno de Paradiso*).

Si la délectation en est grande, l'utilité n'en est pas moindre, car c'est de la science de Dieu que sont dérivées toutes les grâces et toutes les félicités. *Vous connaître, ô Dieu*, disait le Sage, *c'est une perfection accomplie; et savoir votre justice et votre vertu, c'est la racine de l'immortalité. Nosse enim te consummata justitia est, et scire justitiam et virtutem tuam, radix est immortalitatis* (*Sap.*, XV). Mais la Sagesse éternelle parlant à son Père céleste, dans saint Jean, dit encore davantage : *La vie éternelle est que les hommes vous connaissent seul et vrai Dieu, avec Jésus-Christ, que vous avez envoyé. Hæc est vita æterna ut cognoscant te Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* Saint Bonaventure, en l'opuscule qu'il a fait de la Réduction des arts à la théologie, nous parle de six sortes de lumières qui ont un rapport aux six jours de la création : de la lumière des sens, des arts mécaniques, de la philosophie naturelle, morale et raisonnable, et enfin de l'écriture. Toutes ces lumières, dit-il, ont leurs vêpres, mais il n'y a que l'intérieure et savoureuse connaissance de la Divinité, qui ne sait ce que c'est que ténèbres et qui ne tombe jamais en éclipse. C'est elle qui nous fait entrer dans nous-mêmes et connaître tout à profit; sans elle tout ce que nous pouvons connaître hors de nous est plutôt un supplice qu'une satisfaction. Quand bien vous connaîtriez tous les mystères, dit saint Bernard (*de Consid.*, *l.* II, c. 3), la largeur de la terre, la hauteur des cieux et les abîmes de la mer, si vous ignorez ce qui se passe en vous-même, vous

édifierez sans fondement et ferez plutôt des ruines que des bâtiments, tout ce que vous élevez hors de vous-même n'est qu'un amas de poussière pour servir de jouet aux vents. *Noveris licet mysteria omnia, lata terræ, alta cœli, profunda maris, si te nescieris, eris similis ædificanti sine fundamento, ruinam non structuram facies*, etc. En quoi il se sert d'une très-magnifique raison pour nous montrer comme la vraie connaissance de Dieu est toujours conjointe à la connaissance de soi-même. Le Père céleste, dit-il, envoie son Verbe, mais en l'envoyant il le retient perpétuellement chez soi. *Tu primus tu tibi ultimus, sume exemplum de summo omnium Patre, suum Verbum emittente, et retinente* (*Ibid.*). Aussi quoique notre pensée fasse le chemin de l'univers pour aller à Dieu, par l'étude de toutes les créatures, elle doit toutefois retourner dans son propre cœur pour fructifier en sa maison.

Allons donc tant qu'il nous sera possible à cette grande vision, allons-y de pensée, d'intelligence, de toutes les fonctions et facultés de notre âme; allons-y par la considération de toutes les créatures, et servons-nous en comme d'autant d'échelles qui sont plantées pour arriver aux pieds de ce trône de gloire; allons-y avec un ardent désir, comme prescrit Salomon (*Sap.*, VI, 18), et une exacte observance des règles de bien vivre. *Initium illius verissima disciplinæ concupiscentia.* Allons-y avec une terreur mêlée d'allégresse, et ne passons aucun jour qui ne serve de marche à ce grand jour de l'éternité.

Mais quand je considère ce sujet de plus près, je trouve qu'en la recherche de Dieu il se faut garder de deux écueils fort dangereux: de la curiosité impie et de la curiosité sensuelle, qui font aujourd'hui de grands désordres en la religion, et des corruptions infinies dans les mœurs: ce qui me fait croire qu'il est fort à propos d'en toucher quelque chose en la seconde partie de ce discours.

Il y en a qui cherchent Dieu ainsi qu'Icare, dans les fables, a cherché le soleil, avec de faibles ailes, composées de chétives plumes et de cire. Les uns voudraient parler à des démons et voir des miracles pour croire en Dieu; les autres disputent et chicanent sur les articles de la foi, se laissant aller à de spécieuses illusions d'écriture et de raisons qui sont autant de fausses lumières pour les conduire au précipice. Saint Zénon a dit que malheureuse est la foi qui ne subsiste qu'en raisons et en paroles: *Misera est fides quam verba concinnant*; et saint Augustin, au livre qu'il a fait de l'Utilité de la vraie créance, a décidé, avec un très-profond jugement, qu'il était impossible d'être en la vraie religion et en la voie de salut, si l'on ne s'y maintenait, non pas par passages d'Ecritures mal entendus et raisons colorées, mais par un puissant empire d'autorité, comme est celle de l'Eglise. *Vera religio sine gravi quodam auctoritatis imperio iniri recte nullo modo potest* (*S. August., l. de Utilit. credendi, tom.* VI). Jamais, écrit saint Irénée (*l.* III, *c.* 4), jamais hérétique n'a paru qui ne fût tout rempli d'allégations de la Bible, le diable même s'en est servi contre le Fils de Dieu; qui tient cela ne tient rien que son propre jugement. Désirons-nous une parfaite méthode pour nous résoudre aux points de la foi, prenons celle que Dieu a donnée en l'ancienne loi, au Deuteronome (*c.* XVII, 8): *Venies ad sacerdotes, et ad judicem qui fuerit illo tempore*, prenons celle que Jésus-Christ a dictée de sa bouche dans saint Matthieu (*c.* III): *Super cathedram*, etc.; elles nous renvoient aux prêtres et pasteurs, selon ses sentiments. Toutes les hérésies, comme proteste saint Cyprien (*Epist.* 55, *ad Cornelium*), viennent de cette source, que l'on ne reconnaît pas un souverain prêtre et pasteur pour arbitre des controverses. *Neque aliunde hæreses obortæ, quam quod sacerdoti Dei non obtemperatur, nec unus in Ecclesia ad tempus sacerdos, et ad tempus judex cogitatur.* Il faut qu'un cerveau soit bien creux et bien abandonné de Dieu, quand il fait le suffisant et ne veut croire que son propre jugement pour se résoudre aux matières de la religion. S'il avait un grain de sagesse il dirait à part soi: Que dis-je et que fais-je? et pourquoi me tourmenter sur de nouvelles opinions et me séparer du chef et du corps de la plus illustre chrétienté? C'est une affaire faite, dix mille barbes blanches ont passé par là; tant d'hommes consommés en science et en vertu ont décidé dans les conciles ce qu'il me fallait croire selon la parole de Dieu et selon les anciennes traditions; qu'y a-t-il à dire après cela? C'est la créance où sont morts les saints, les rois et les peuples. Laissons le monde comme il est, et ne touchons non plus à la religion qu'à l'ordre des étoiles et des éléments. Tu veux des signes et des miracles, et quel plus grand miracle que la créance de l'univers? et quel plus grand prodige que de voir la croix sur la cime des Capitoles? Quel argument plus invincible que les voix des prophètes, et que le sang de onze millions de martyrs, versé de tant de veines pour la défense de cette cause? Allons où est allée de tout temps la plus sage et la meilleure partie du monde. Tout ce qu'enseigne cette loi n'est que vertu, tout ce qu'elle espère n'est que gloire, il se faut tenir ferme au gros de l'arbre et suivre l'antiquité: qui se croit par trop vient diable à soi-même.

D'autres captivent leurs jugements sur les articles de notre foi, mais ils ont une demangeaison perpétuelle de la divination, pour savoir les choses ou cachées ou futures qui qui concernent les Etats et les personnes particulières.

C'est un désir fort enraciné dans le cœur humain, soit qu'il vienne d'une fausse imitation de la Divinité, qui sait tout; soit que ce soit un rejeton de la tentation de notre première mère, à qui le malin esprit dit autrefois: *Vous serez comme des dieux, et saurez le bien et le mal*, *Eritis sicut dii, scientes bonum et malum* (*Genes.*, III); soit que le tendre amour que nous avons pour nous-mêmes nous pique à la recherche de ce qui nous concerne, il n'y a âme si basse qui n'ait

naturellement quelque curiosité de savoir ce qui lui arrivera. C'est un attentat bien reprochable, d'oser s'informer de cela par la magie ou par la nigromancie, qui proteste un commerce manifeste ou secret avec les malins esprits. C'est aussi une erreur superstitieuse d'ajouter foi à la géomancie, à la pyromancie, à l'hydromancie, à la chiromancie et à tout ce qu'il y a de divinations populaires, trompeuses et ridicules. L'astrologie est beaucoup plus savante et plus illustre ; et si elle était maniée comme ces anciens patriarches issus de Seth l'ont traitée, lesquels, au rapport de Josèphe, en laissèrent les préceptes à leurs enfants, gravés sur deux colonnes, l'une de pierre et l'autre de briques, il n'y aurait rien à censurer; si elle était enseignée aujourd'hui comme Salomon l'a autrefois professée, qui se glorifie d'avoir appris de Dieu les dispositions des étoiles, les événements des temps et des siècles (*Sap.*, VII et VIII), ou comme ces saints rois l'ont exercée, qui, dans l'endormissement de tant d'hommes brutaux, contemplaient les astres pour y rechercher les volontés de Dieu, ce serait une étude bien digne de l'esprit humain; mais l'ignorance et la malice de tant d'imposteurs qui en ont fait un trafic l'ont tellement sophistiquée, altérée et défigurée, que l'on n'y reconnaît plus rien de ce visage qu'elle portait dans les siècles anciens.

N'est-ce pas une témérité pareille à celle des géants, et qui semble encore vouloir écheler le ciel, de se vanter de pouvoir dire à un homme avec certitude tout ce qui lui arrivera au progrès de sa vie, sa fortune, ses biens, ses charges, ses honneurs, ses femmes et ses enfants, ses vices et ses vertus, ses chutes et ses désastres, ses maladies, sa mort, et compter même le nombre de ses années ? Qui peut dire cela, sinon Dieu ou ceux auxquels il l'a voulu révéler? Tout ce qui donne crédit à cette secte ne consiste qu'en certaines prédictions qu'on publie à plaisir après les événements, comme ce que l'on dit du pape Paul III, qu'après la mort de Léon X, (*Sixtus ab Hemmiga, in Genitura Pauli* III), il demanda à Paris Ceresarius, un des plus grands mathématiciens de l'Italie, s'il pouvait espérer le pontificat à la prochaine élection ; et qu'ayant bien examiné la figure de sa naissance, il lui répondit que les astres n'étaient pas encore disposés pour ce temps-là ; mais que l'année 61e de son âge, 6 mois et 3 jours, il courrait un grand péril d'eau, et que l'année 66e, 253 jours, 9 heures, 34 minutes, il serait élu pape au Conclave ; et que l'année 81e de son âge, le cinquième jour de mai, il serait dans un très-grand danger de sa vie ; et que tout cela arriva ponctuellement comme il avait été prédit. Jamais les anges et les prophètes n'ont fait des prédictions si circonstanciées ; jamais ils n'ont coté les minutes; tous les démons n'en peuvent arriver jusque-là et prédire un événement qui dépend d'une si grande enchaînure de causes et de la pure liberté des hommes. C'est pourquoi j'estime que cette narration n'est qu'une fable inventée par Cardan, qui assure qu'après la funeste mort de Louis, duc de Parme, parent de ce grand pape, on trouva un papier dans son cabinet qui disait tout ceci ; mais il n'est appuyé que sur la foi d'un secrétaire, qui a semé tels abus pour donner vogue à la superstition, vu qu'il ne se dit point que cet horoscope ait été annoncé et publié avant le succès. Si ces connaissances sont possibles et véritables, pourquoi Gauric et Cardan, les plus rusés au métier et les plus habiles de tous, s'étant voulu mêler de donner au public les naissances de Henri et de François seconds avant leur mort, ont-ils fait des erreurs si palpables et prononcé des mensonges si visibles ?

Car Gauric dit, en termes exprès, que Henri II devait être empereur avant sa mort, et arriver à une vieillesse vigoureuse et remplie de contentements; et toutefois nous savons le coup de Montgommeri, avenu en l'année quarantième de ce prince, et la désastreuse lance qui le blessa à mort et transperça en même temps le cœur de la France. Cardan s'écrie sur l'horoscope de François II qu'il passe celui de tous les monarques de son siècle, qu'on n'en peut trouver un plus accompli, et qu'il promet des félicités sans pareilles ; le succès apprit tout le contraire et fit voir un corps chargé d'infirmités, une vie courte, et un règne accablé de factions et de calamités. Je pourrais ici m'étendre bien loin en raisons et en exemples ; mais ce n'est pas le lieu, et il me suffit de dire que c'est une curiosité non-seulement inutile, mais impie et damnable, de rechercher par les horoscopes ce qui dépend purement de Dieu et de la liberté des hommes, donnant créance à des superstitions tant de fois condamnées par les lois divines et humaines. Et quand nous pourrions, par ces voies-là, savoir les choses qui nous concernent, il vaut mieux les attendre de la Providence avec toute simplicité, que de les ravir par témérité.

L'autre déréglement vient de la curiosité sensuelle, qui éloigne totalement l'âme des visites et du commerce de la Divinité. Il y en a qui cherchent Dieu comme qui chercherait des concerts de musique dans un moulin : ce sont ceux qui vivent dans un grand tracas du monde, et sont perpétuellement accablés d'affaires, et pensent à tout sans penser à celle de leur salut. Les autres le cherchent comme le chien de la fable, qui prenait l'ombre pour la pièce de chair : ils sont perpétuellement tentés d'aller, de voir, de parler, de converser, de visiter, de voyager ; ils repaissent leur curiosité de toutes sortes d'objets, où quelquefois ils en rencontrent de bien dangereux, qui produisent mille illusions dans leur imagination et allument des brasiers dans leur cœur. L'histoire naturelle nous apprend que les chasseurs, après avoir enlevé les petits des tigres, jettent des miroirs par le chemin pour arrêter les furies des mères qui les poursuivent. Ces animaux s'y arrêtent, et contemplant là dedans leur figure, s'imaginent qu'ils ont recouvré leur perte ; ils grattent, ils mordent, ils roulent tant ce verre qu'enfin ils le cassent et ne

trouvent plus rien que le néant dans leurs pattes et la tromperie dans leurs yeux (*Camerarius in Symbolis*).

Voilà une personne mondaine qui semblait se vouloir résoudre à une forte pénitence pour expier ses ingratitudes et ses infidélités, mais elle a voulu encore voir le monde pour lui dire adieu, et maintenant ce visage plein d'attraits et de piéges, qu'elle contemple incessamment, a fait contribuer ses propres yeux aux plaies de son cœur.

O Dieu, qu'un coup d'œil est subtil et pernicieux, et que les grands maux viennent souvent des petits commencements! Je considère en l'Ecriture (*Gen.*, XXXIV) une Dina. Qu'y avait-il de plus cultivé et de mieux instruit, puisqu'elle sortait de l'école d'un père qui avait étudié dans la mystérieuse Béthel et qui avait Dieu pour maître? Qu'y avait-il de plus innocent, puisqu'elle n'avait jamais rien vu que les murailles d'une maison qui lui pouvait inspirer les sentiments de la piété? La voilà venue en une région étrangère; elle veut voir, elle veut connaître, elle veut savoir comme les femmes du pays sont faites, comme elles sont coiffées, comme elles sont habillées (*Egressa est Dina ut videret mulieres regionis illius*).

Arrête, pauvre fille, arrête! Hélas! que ta curiosité te sera chèrement vendue. Hélas! que tes yeux feront de peine à ton cœur. Hélas! que ceux qui brillent maintenant dans les flammes seront bientôt noyés dans les pleurs. Pardonnez à son innocence, elle a bonne intention; elle cherche des femmes, mais elle trouve un homme, un jeune prince, qui ravi d'amour la ravit par force, et, sans lui donner loisir de se résoudre, tire de son corps ce qu'il ne pouvait avoir de son cœur. Il cola son esprit, dit l'Ecriture, avec l'esprit de cette créature; et la voyant inquiétée sur ce qui s'était passé, il sut si bien la cajoler qu'il lui fit faire un crime de ce qui n'était auparavant qu'un hasard. Ah! pauvre Dina, qui t'a changée d'un changement si étrange et si soudain? Où est cet habit de vierge plein l'honneur? où sont ces mœurs innocentes? où est l'éclat de cette pudeur qui paraissait sur ton visage? Qu'est devenu ce soin si tendre que tu avais de conserver ta pudicité? Tu l'avais peut-être autrefois recommandée à Dieu, mêlant tes paroles avec tes larmes. Tu avais demandé d'entrer vierge dans le lit nuptial, et de descendre encore toute chaste dans le tombeau. Tu avais résisté à toutes les occasions qui s'étaient pu présenter en la Mésopotamie, où l'idolâtrie, mêlée avec l'amour, conspirait à ruiner l'honneur des filles, et porter l'opprobre en tant de maisons. Ah! combien de fois ton saint père Jacob avait levé les mains au ciel pour toi, désirant te conserver aussi chèrement que sa Béthel qui était la maison de Dieu! Quelle crainte il avait parmi les difficultés de son dernier voyage, que quelque accident ne fit impression sur ta chasteté! C'est sur cela que veillaient tous ses soucis, sur cela que travaillaient toutes ses appréhensions, et te voilà sortie sans son congé, te voilà vue, te voilà aimée, te voilà perdue. Tu as trouvé le naufrage au port, et cette virginité si soigneusement conservée s'est brisée en un moment comme un vaisseau chargé de trésors qui fait bris à un écueil.

Que suit-il après tout cela? Voilà un père et une mère abîmés dans une profonde tristesse; des frères en colère et en rage; un grand pays tout en frayeur et tout en combustion. On traite du mariage, Sichem recherche celle qu'il tient en sa puissance, il offre des richesses sans nombre; il fait que son père non-seulement consent, mais supplie; il se résout à prendre la circoncision pour s'accommoder aux Juifs, et y oblige son père, sa famille et toute sa nation. La tragédie semblait se vouloir achever au premier acte, et l'affaire aboutir à un bon accord; mais Simon et Lévi, les frères de Dina, dissimulant leur maudite passion, entrent avec main forte dans cette pitoyable ville qui se préparait aux noces, et font passer tout par le fil de l'épée par un horrible attentat et un massacre inhumain.

Ame prodigue de tes yeux, de ta conversation et de ton honneur, tire si tu veux le rideau, et considère la fin de ces funestes amours; regarde de quel côté que tu voudras cette cité saccagée, et tu n'y verras que des confusions et des images de mort. Le vainqueur appelle la force au conseil après avoir exclus la raison, et fait tout ce que peut faire une grande rage dans une grande puissance. Le signal est donné au fer et au feu pour mêler et confondre tout ce que l'ordre avait si bien rangé : les crimes se sont échappés des chaînes de la loi, et la religion, qui a coutume de faire un voile pour la protection des suppliants, n'a plus d'obstacle pour arrêter l'ardeur de la vengeance.

Rallie tes pensées, ô âme libertine, et considère comme tout ce saccagement a été commencé par une petite curiosité. O mille fois heureux ceux-là qui, éloignés des connaissances impies, profanes et sensuelles, s'emploient fermement à la recherche de leur salut.

Cherchons Dieu, comme Moïse, abîmés dans un profond respect, cherchons-le avec terreur mêlée d'une sainte allégresse: ne nous lassons jamais de chercher un trésor infini, qui dresse même les pas de ceux qui le cherchent, contente les desirs de ceux qui les trouvent, et remplit de biens éternels tous ceux qui le possèdent.

DISCOURS TROISIÈME.

Qu'il n'y a rien de plus familier ni de plus redoutable que Dieu.

Ne appropies huc.

Arrêtez, Moïse, et n'approchez point de ce buisson. (*Exod.* III.)

L'histoire nous apprend que certaines nations fort sauvages, après avoir vécu longtemps sans l'usage du feu, comme elles virent aborder des navires qui portaient des

flambeaux, elles en conçurent quelque étonnement; mais enfin, touchées de la beauté de ces flammes, elles couraient pour baiser et pour embrasser le feu, jusqu'à temps que l'expérience leur fit voir que s'il était le plus clair des éléments, il était aussi le moins traitable. Il arrive quelque chose de semblable à Moïse; car comme il aperçoit ce buisson couronné de clartés fort étincelantes, et qu'il voit au dedans, selon le rapport de Philon, la figure d'un ange extrêmement aimable, il s'approche à grands pas pour apprendre la cause de cette merveille, lorsqu'il entend sortir du milieu du buisson une voix éclatante qui lui dit : Arrêtez, Moïse, ne passez pas outre, mettez bas la chaussure, car le lieu que vous foulez aux pieds est une terre sainte, honorée des apparitions et des miracles de Dieu. De là nous apprenons la vérité de ce dire ancien, que jamais les hommes ne devraient marcher plus serrément que lorsqu'ils s'approchent de la Divinité; et si le mystère de l'Incarnation nous a rendu Dieu plus accessible, il n'est pas toutefois loisible, en aimant ses bontés, de diminuer le respect que nous devons à sa grandeur. Jettons-nous donc aux pieds de cette haute majesté devant que d'en faire les approches, et demandons à celle qui l'a si dignement approchée, qu'elle s'est faite le petit sein du grand sein, ainsi que parle Méthodius, qu'il lui plaise nous guider et nous conduire en ce discours. *Ave*, *Maria*.

Il n'y a rien de si caressant que les familiarités de Dieu, nommément en ce mystère de l'Incarnation, mais aussi n'y a-t-il rien qui approche de la terreur que nous donnent les hautesses de sa gloire : ce que je dis semblerait d'abord une contradiction, mais c'est une vérité bien manifeste.

Dieu est nécessairement familier, soit que nous le considérions dans son être, soit que nous le regardions dans nos infirmités. Cette grande familiarité se remarque en une présence continuelle et inséparable, qui subsiste en deux chefs, en son existence et en son immensité. Je dis son existence, car il est l'être de toutes choses. Je dis son immensité, car elle n'a point de limites et n'est exclue d'aucun lieu. Considérez, je vous prie, l'excellence de l'être divin et la faiblesse de toutes les essences créés. Tous les hommes qui sont sur la terre ne sont non plus devant Dieu que la figure représentée dans un miroir, qui ne saurait subsister que par la présence de l'objet qu'elle représente. Le caractère qui s'imprime sur la cire avec un cachet ne laisse pas de demeurer en l'absence du cachet; mais la ressemblance de la face qu'on contemple dans une glace bien polie, n'a point d'être que par la présence de la même face. Or, imaginez-vous que Dieu est cette grande et éternelle face qui produit toutes les créatures, et dans le grand jour de ses idées par sa pensée, et dans l'univers par son aspect et par son influence. S'il venait à se séparer un seul moment, le ciel avec ses étoiles, la terre avec tout ce qu'elle porte et tout ce qui l'environne, fondraient incontinent dans le néant. C'est ce que considérait hautement saint Bernard (*serm. 4 in Cant.*), et disait en grand théologien, Dieu n'est pas loin d'un chacun de nous, puisqu'il est l'être de tous tant que nous sommes. Il n'y a rien au monde de plus présent que lui, et n'y a rien aussi de plus incompréhensible. Car qu'y a-t-il de plus présent à chacun que son être, et qu'y a-t-il de plus incompréhensible que l'être de toutes choses? Or je puis dire avec vérité, que Dieu est l'être de toutes les créatures, non pas qu'elles soient ce qu'il est, mais d'autant que de lui, et par lui, et en lui subsistent toutes choses. *Non longe ab unoquoque est, qui esse omnium est : nihil eo præsentius, et nihil incomprehensibilius quid nempe cuique præsentius quam esse suum? quid incomprehensibilius quam esse omnium? Sane omnium esse dixerim Deum, non quia illa sunt, quod ille est, sed quia ex ipso et per ipsum et in ipso sunt omnia.* Il n'y a chose au monde qui nous soit si intime, de laquelle nous ne puissions être quelquefois séparés; nous voyons des amis qui s'entr'aiment uniquement et voudraient presque ne faire qu'un même corps, se fondant l'un dans l'autre comme la cire sur une autre cire, ainsi que parle saint Cyrille; mais toutefois les diverses rencontres de la vie, les voyages, les affaires, les civilités mêmes et les devoirs les séparent tous les jours. Les astres et les éléments semblent totalement nécessaires à la subsistance et à la conservation de notre vie; et toutefois nous en pouvons être privés, pour le moins en certain temps, et par certaines nécessités. Le soleil est bien intime, si est-ce que nous nous passons de lui toutes les nuits. Le feu est un instrument inséparable des commodités de la vie, et toutefois combien de sauvages ont vécu sans l'usage du feu? La terre est la base du monde, et combien y en a-t-il qui font les mille lieues sur mer, sans voir un pouce de terre? L'eau est le breuvage commun de toutes les choses animées, et qui ne sait toutefois qu'on pourrait vivre quelque temps sans l'élément de l'eau? L'air, qui semble le plus nécessaire de tous, destitue quelques moments ceux qui se plongent sous les eaux. Et qu'est-il de besoin de déchiffrer tout par le menu, puisqu'il faut faire divorce avec nous-mêmes, quoique nous tenions si fort à nous-mêmes? L'âme se sépare du corps, avec lequel elle a une si essentielle union, et demeure séparée tant d'années et tant de siècles : il n'y a que Dieu seul dont on ne peut jamais être séparé, non pas même dans les enfers. *Si je monte au ciel*, disait le prophète (*Ps.* XXVIII), *c'est votre palais; et si je descends aux enfers, c'est le lieu où vous exercez votre justice sur les damnés : Si ascendero in cœlum, tu illic es; si descendero in infernum, ades.* Dieu se trouve au repas et au repos, aux affaires, aux récréations, à la vie, à la mort. Disons-le avec un ancien Père de l'Eglise (*Minutius Felix, in Octavio*), il n'est pas seulement proche de nous, mais infus et épandu au dedans de nous-mêmes,

nous ne vivons pas seulement sous ses yeux mais dans son sein. *Non tantum nobis proximus, sed infusus est. Non tantum in oculis ejus, sed in sinu vivimus.*

Quand bien il n'aurait pas ce pouvoir par l'excellence de son être et le titre de souveraine cause, toujours l'aurait-il par l'immensité de son étendue. Porphyre même, tout impie qu'il est, avoue que Dieu est partout, parce qu'il n'est nulle part : *Deus ubique est, quia nullibi est* ; c'est-à-dire, qu'il n'est contenu en aucun lieu à la façon des corps. Si vous lui édifiez des temples, il ne faut pas penser, dit saint Cyprien (*de idolorum Vanitate*), qu'il soit contenu dans une petite église, vu qu'il y a plusieurs riches qui sont souvent logés beaucoup plus au large que Dieu même : *Et cum homo latius maneat intra unam ædiculam censemus vim tantæ majestatis inclusam?* C'est pourquoi il lui faut dédier notre cœur et consacrer notre esprit.

Ajoutez qu'il est expédient à nos infirmités d'avoir un Dieu fort familier, auquel nous puissions avoir recours à toute heure, comme l'aurait un petit enfant à sa mère, ou à sa nourrice. Cette opinion, qui concerne la nécessité d'une présence familière de Dieu, avait tellement gagné l'esprit des hommes, qu'ils aimaient mieux faire leurs divinités des plantes de leur jardin et des animaux de leur maison, pour les avoir toujours présents, que de se persuader un Dieu grandement magnifique, mais perpétuellement éloigné de leur conversation. Jules Firmique, un savant Père de l'Eglise, nous assure que quelques peuples ont déifié le pain et le vin, et les autres aliments de la vie, pour en jouir continuellement, et qu'ils les ont appelés leurs *dieux pénates*, comme nés avec eux, et très-utiles à l'usage de leur vie : *Hos sibi Deos ex humilitate cupiditatis finxerunt* (*Julius Firm., de Errore profanar. relig.*). En quoi ils étaient fort aveuglés dans l'estime qu'ils avaient de la Divinité, et toutefois ils ne se trompaient pas en l'opinion qui leur faisait concevoir, qu'il fallait nécessairement que le vrai Dieu fût toujours présent aux hommes, pour les asister en leurs besoins.

Aussi ce peuple d'Israël, encore grossier, pensant que Moïse, l'image visible d'un Dieu invisible, était perdu, disait à Aaron : *Sus, faites-nous des dieux qui marchent devant nous, car nous ne savons qu'est devenu ce Moïse qui nous a tirés de la terre d'Egypte : Surge, fac nobis deos qui nos præcedant; Moysi, enim huic viro qui nos eduxit de terra Ægypti, nescimus quid acciderit* (*Exod.*, XXXII).

L'homme est un animal, qui a la vie courte et les soucis presque infinis. Il entre en cette vie par la porte de l'ignorance, et court un long chemin tout environné de misères, roulant continuellement la pierre de travail et d'achoppement, et enfin il sort par la porte d'angoisse. S'il a des plaisirs, ils sont rares et ont toujours le pied levé et les ailes étendues pour le quitter ; mais les douleurs et les inquiétudes qui entrent dans son cœur, semblent avoir les pieds de plomb pour ne l'abandonner jamais. Et que ferait-il s'il n'avait un Dieu toujours présent pour s'attacher à lui, comme fait le lierre aux arbres et aux colonnes, pour l'invoquer dans ses frayeurs, pour se mettre à couvert sous sa protection dans ses dangers, et pour verser dans son sein toutes ses espérances? Comment ne pourrions-nous pas aimer une personne si familière, avec laquelle il nous faut vivre éternellement par nécessité, puisqu'il n'est pas seulement le Dieu des vivants, mais aussi des morts selon la chair, qui vivent perpétuellement selon l'esprit.

Or quoique Dieu nous fût assez présent, il était néanmoins incomparablement élevé sur nos infirmités, mais depuis qu'il s'est fait homme, nous avons contracté une parenté et une familiarité si grande avec lui, qu'elle passe tout ce qui se peut imaginer. Saint Isidore de Damiette (*Isidor. Pelus., lib.* I, *Epist.* 42), faisant allusion au séraphin qui, selon le rapport d'Isaïe (*Is.*, VI, 6), enleva l'escarboucle ardente de l'autel du Dieu vivant, avec une pincette qu'il tenait en la main, dit que la Divinité était auparavant comme feu brûlant, dont personne n'osait approcher, mais que l'union du Verbe à la nature humaine nous l'a rendue palpable : *ἄνθραξ ἡ θείας οὐσία, λαβὶς ἀναμάρτητος σάρξ*. Il ne s'est pas contenté de se faire homme, mais il s'est fait même petit enfant pour nous donner moins de crainte et plus d'attraits. Il pouvait d'abord se produire en l'être d'un homme parfait, aussi bien que le premier père du genre humain ; il pouvait paraître tout environné de rayons de gloire, et marcher comme un astre parmi les hommes ; mais il n'a pas voulu user de cette procédure pour s'insinuer davantage dans nos affections, et qui plus est, prévoyant que, selon la bienséance de son corps immortel et impassible, il ne devait pas perpétuellement demeurer avec les hommes d'une présence visible, il a voulu éterniser sa conversation et sa familiarité avec les hommes, par le moyen du saint sacrement de l'autel, où nous l'avons journellement parmi nous et dedans nous.

O vrai Salomon duquel toute la nature souhaite les beautés, mon doux et pacifique Maître, que je sens en moi un désir très-ardent de vous aimer, puisque vous m'avez acquis à vous par une amitié si familière, par une familiarité si excessive. O que mon âme s'ennuie de courir après tant de fantômes du monde, de paître le vent, et de faire des toiles d'araignée ! Le malheur de Caïn est tombé sur elle en se voyant toujours si égarée et si vagabonde. Mais je veux désormais rallier toutes mes pensées et toutes mes affections pour vous honorer et pour vous suivre ; puisque vous m'avez si dignement conquêté, vous serez maintenant l'objet que je contemplerai, la vie que je vivrai, l'esprit que je respirerai, je me verserai tout en vous, puisque vous vous êtes transformé tout en moi.

D'autre part je dis que Dieu, tant soit-il famillier, doit être toujours grandement redoutable, premièrement, parce qu'il est in-

visible en son essence, et que toutes les puissances qui ne se voient point portent toujours je ne sais quoi de terreur avec elles. Tout ce qui est inconnu, dit Sénèque, passe pour grand : *Omne ignotum pro magnifico est ;* aussi saint Paul nous voulant animer au combat du soldat chrétien, nous apprend qu'il est terrible et de très-grande importance, parce que l'affaire se doit décider non pas avec des corps, mais avec des esprits démêlés de la matière. *Contra spiritualia nequitiæ, in cœlestibus* (*Ephes.*, VI). Et toutefois à quoi peu monter l'effort de tous les mauvais anges, en comparaison du Dieu vivant, dont la puissance est inestimable? C'est chez lui, dit Job, que demeure la sagesse et la force ; s'il détruit, personne ne bâtit ; s'il tient l'homme en ses prisons, personne n'est capable de lui en ouvrir les portes ; s'il arrête les eaux, il fera la sécheresse, s'il les lâche, il ravagera toute la terre. *Apud ipsum sapientia et fortitudo : si destruxerit nemo est qui ædificet. Si incluserit hominem nullus est qui aperiat* (*Job*, XII, 15).

Nous savons par les histoires qu'il y a eu des tyrans fort puissants qui ont exercé un empire très-rude sur des personnes libres ; ils ont chargé les corps de chaînes et de supplices extraordinaires ; ils ont fait contribuer toutes les inventions de leur cruauté à la persécution de l'innocence ; ils ont déchiré des membres, ils ont fait distiller les vies goutte à goutte ; mais enfin après les avoir épuisées qu'avaient-ils plus à faire, sinon de laisser pourrir au gibet ou donner aux chiens un pauvre corps, dont les éléments se devaient faire les dépositaires pour le jour de la résurrection ?

Quant à l'âme, elle était hors de leur juridiction, et ne lui pouvaient non plus nuire qu'aux vents ou aux étoiles. Dieu est seul qui peut tuer les corps et tourmenter les âmes dans l'éternité. Et pour ce il nous disait, dans saint Mathieu : Ne craignez point ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer les âmes, mais craignez celui qui peut perdre l'âme et le corps par les peines d'enfer. *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animas autem non possunt occidere* (*S. Matth.*, X, 28).

Enfin tous les grands n'ont pas toujours toute la puissance qu'ils veulent, elle est souvent bornée par les lieux et limitée par les temps, et tous ne trouvent pas des ministres qui soient en toute saison totalement disposés à servir leur fureur. Il n'y a que Dieu qui peut faire flèches de toutes les créatures et à toute heure, pour punir un homme déloyal qui fuit de ses miséricordes. Tout l'univers, dit le Sage, se mettra sous les armes, à dessein d'exterminer ses ennemis : *Pugnabit cum illo orbis terrarum adversus insensatos* (*Sap.*, V, 21).

C'est la vengeance de Dieu qui gronde dans les tonnerres, qui s'allume dans les éclairs, qui pétille dans les grêles, qui fond dans les pluies, qui déborde dans les rivières, qui rugit dans les lions, qui saccage par les armes, qui ravage par les inondations, qui secoue les maisons par les tremble-terre, qui affame par la stérilité, qui engloutit dans les mers et qui dévore dans les brasiers. Hélas ! comment Dieu ne serait-il redoutable, puisque les créatures les plus insensibles de ce grand univers tremblent sous ses pieds, et que les démons mêmes, tout ardents qu'ils sont dans les flammes de leurs supplices, ne peuvent démentir la terreur qu'ils ont de cette majesté souveraine.

Or Dieu, pour nous former à ce respect, traite ses plus grands serviteurs d'une façon grave et réservée : c'est pourquoi voyant approcher Moïse de ce buisson ardent, il lui dit : Arrêtez, mettez bas vos souliers ; la terre que vous foulez aux pieds est une terre sainte.

Les saints Pères donnent ici le vol à leurs plumes, pour nous apprendre quantité d'interprétations sur ce texte. Origène (*Orig.*, *homil. unica in lib. Reg.*) dit que Moïse retenait encore ses souliers qu'il avait apportés d'Egypte, ayant les pieds couverts de peaux mortes ; mais que Dieu, qui le voulait transporter dans le sein de l'immortalité, lui fait mettre bas les marques d'une conversation terrestre et grossière. Saint Cyprien (*S. Cyprianus, lib.* II *adversus Judæos*) a écrit une pensée fort subtile, qui dit que Moïse quittant ses souliers en présence du Verbe, qui était dans ce buisson ardent, témoignait qu'il lui mettait entre les mains la synagogue, et ensuite l'Eglise, comme sa vraie épouse, se contentant d'être l'entremetteur de leurs chastes alliances, parce qu'anciennement ceux qui renonçaient au mariage d'une femme qu'ils étaient obligés d'épouser, donnaient leur chaussure en public, en signe de cession, à celui qui prétendait l'obtenir, ainsi qu'il est écrit dans le Deutéronome (*Deut.*, II), et au livre de Ruth (*Rhut.*, IV).

Saint Ambroise ajoute (*in Luc.*, *c.* X) que Dieu prétendait fortifier son ambassadeur au mépris de la mort, par la déposition des choses mortes.

Mais je pense, avec Théodoret, que cette cérémonie concerne plutôt une leçon que Dieu faisait à toute la postérité, touchant le respect de la Divinité et la retenue qu'il faut apporter aux approches des choses sacrées, où l'on se doit dépouiller de toutes les affections impures et rampantes sur la terre.

Et premièrement je dis, pour ce qui concerne le culte de Dieu, que lui, étant si présent et si redoutable, comme j'ai montré, nous le devons respecter en deux façons, dont l'une est intérieure et l'autre extérieure.

L'intérieure demande une grande pureté de pensées et d'affections ; car, comme Dieu est esprit, il veut régner principalement en l'esprit, et tenir son siége dans le cœur humain, qui est la racine et la source de toutes nos actions. Saint Cyrille, au livre qu'il a fait de l'adoration en esprit, dit (*lib.* XVI, *de Ador.*) que les pensées sont les fleurs de l'esprit, comme les cheveux sont les productions de la tête. Pourquoi pensez-vous que Dieu, dans l'ancienne loi, prenait plaisir qu'on lui nourrît une belle perruque pour

l'offrir à ses autels, comme faisaient les Nazaréens, et comme fit même saint Paul (*Act.* XVIII, 18; *sic enim. S. Hier.*, *ep.* 11, *et S. August.* 19). Est-ce, dit saint Ambroise (*l.* III *de Virginit.*), qu'il fit état des cheveux bien peignés, comme si nous ne savions pas qu'ils servent bien souvent de rets et de filets à l'amour impudique, étant plutôt des crimes que des ornements, et des attraits du péché que des marques de bienséance : *Non illa ornamenta, sed crimina sunt. Lenocinia forma, non præcepta virtutis.* Ces cheveux, que Dieu demande si exactement de nous, sont nos pensées, nos bonnes intentions, nos desseins pour son service. C'est alors que notre esprit, dit le docteur préallégué, porte une chevelure sacrée, pour honorer le Dieu vivant quand il est rempli de bonnes et salutaires pensées. Heureuse mille fois l'âme qui garde son cœur, comme la fontaine scellée des Cantiques, comme la couche du mystique Salomon, comme l'arbre de vie, comme le trône de Dieu. Heureux mille fois le cœur qui a des pensées chastes, pures et cristallines, qui s'épandent par toutes les facultés et par toutes les fonctions, pour arroser les bonnes résolutions de l'homme intérieur. De là viennent les saintes amours et les affections innocentes, qui se repaissent des plus délicieux entretiens de la Divinité. Cette âme qui se conduit de cette façon ressemble une petite île fortunée, qui est dans le sein de Dieu comme dans son Océan. Les astres qui l'éclairent sont les lumières qui sortent du trône de l'Agneau; l'air qu'elle respire est celui de la liberté des enfants de Dieu; l'émail des fleurs qui la couvrent est la beauté de ses vertus, et les espèces aromatiques l'odeur de sa bonne conversation. Tout y est paisible, tout y est calme et silencieux; les monstres marins qui rôdent tout autour ne troublent point son repos; les flots y apaisent leurs grondements; les vents y retiennent leur haleine, et si quelques orages s'y élèvent, ils se cassent et se fondent incontinent à ses pieds. C'est là que le silence parle continuellement et n'a point d'autre langage que les louanges de Dieu, et que le cœur, comme un autel toujours ardent de ce feu sacré dont brûlent les anges, trouve chez soi des victimes immortelles pour immoler à son Seigneur. Jésus y habite comme dans son temple, et y épand des clartés et des consolations non pareilles.

Mais où se trouve aujourd'hui cette pureté de pensées et d'affections? Ne faut-il pas avouer qu'en la plus grande part des hommes, elles ressemblent les cheveux de la vision d'Ezéchiel (*cap.* V), dont les uns passent par le glaive, les autres par le feu, les autres par le vent. Je dis par le glaive de la vengeance, par le feu de concupiscence, par le vent de la présomption. Combien de haines mortelles se couvent dans un cœur vermoulu, qui, sentant les mains trop faibles à l'exécution de ses vengeances, exerce dans son intérieur des rages et des violences dignes du fiel des dragons et de la fureur des tyrans! Combien de pensées honteuses et infâmes qu'on chérit, qu'on approuve, qui ne cessent de graver dans l'entendement toutes les images de la volupté! Combien d'imaginations extravagantes, enflées de vent et grosses de fumée, se fondent en tempêtes sur la tête des plus faibles? Ne voilà pas l'épée, le feu et les vents du Prophète, qui dissipent toutes les belles productions d'un cœur humain? Hélas! est-il possible que nous ayons une ferme créance de la présence de Dieu, qui pénètre les plus secrets labyrinthes de notre cœur, et que nous n'ayons point de respect pour une Majesté si terrible et si redoutable? Les plus pures flammes des astres ne sont pas assez nettes devant lui; ces grandes intelligences qui président aux plus hautes affaires de l'univers, se trouvent comme tachées sous les éclairs de sa face; et nous qui habitons des maisons de mortier, qui sommes enveloppés d'un corps fragile et misérable, comment osons-nous paraître devant Dieu avec un esprit corrompu, un cœur pollué, une vie débordée?

Quelqu'un dira : Je voudrais bien être saisi perpétuellement d'un profond respect de la divine Majesté, et n'avoir autres pensées ni autres affections que pour elle, mais je ne suis pas maître de mes imaginations ni des inclinations de mon cœur. J'accorde qu'on peut avoir des pensées et des sentiments inspirés par le mauvais esprit, qui sont capables d'apporter du trouble dans une âme; mais tandis qu'il n'y a point de consentement, ou plutôt de la résistance forte et généreuse, Dieu contemple nos travaux et nos batailles, comme celles de saint Antoine et de sainte Catherine de Sienne; il supporte nos faiblesses, il anime nos forces, il bénit nos combats et couronne nos victoires. Je ne parle point ici des bonnes âmes qui souffrent ce qu'elles détestent; je parle à vous seulement, ô pécheurs! qui entretenez dans vos cœurs des pensées et des désirs abominables. Ah! libertin et profane, combien de fois as-tu dit au fond de ton cœur qu'il n'y avait point de Dieu ni de Providence, lorsque toutes les créatures te semblaient sauter aux yeux pour te reprocher ton crime?

Et toi, voluptueux et infâme, combien de fois as-tu fait ton âme le repaire de tant d'imaginations plus monstrueuses que les géryons, les gorgones et les centaures des poëtes? Combien de fois as-tu trahi la foi, la justice, la religion, pour l'assouvissement de ta sensualité, te contentant d'avoir une faible couverture de ton péché devant le monde, sans te soucier des yeux de Dieu? N'attends-tu point que Dieu dise un jour à celui qui te porte sa parole, ce qu'il dit autrefois au prophète Ezéchiel : *Perce la muraille, toi qui es envoyé de Dieu pour annoncer ses volontés;* perce la muraille, ôte le voile de tant d'hypocrisies dont les pécheurs se couvrent, et tu verras d'étranges abominations : *Fode parietem et videbis abominationes pessimas* (*Ezech.*, VIII). Et que verrai-je? *Voilà*, dit le Prophète, *la ressemblance de toutes sortes de reptiles : Et ecce omnis similitudo reptilium :* des lézards, des couleuvres, des aspics, des ser-

pents venimeux et immondes; ce sont les fantômes de l'ivrognerie, de la gourmandise, de ces banquets dissolus, tant de fois arrosés du sang des pauvres. *Perce, perce plus outre.* Que verrai-je? *Des femmes qui pleurent le bel Adonis : Ecce mulieres flentes Adonidem;* une fille échappée des chaînes de la puissance du père et de la mère, une jeune veuve oublieuse de son devoir et de sa réputation, qui veut être mariée selon sa fantaisie; voilà ce jeune muguet, qui n'a ni vertu, ni réputation, ni moyens, ni parenté, ni adresse, qui est étourdi, écervelé et vicieux au possible; cependant elle n'en veut point d'autre; elle aime, elle souffre, elle brûle pour lui; elle n'a pas une larme pour donner à Jésus, mais elle a un torrent de pleurs, des furies et des rages pour témoigner la passion qu'elle a pour son idole. Et combien d'autres personnes pleurent encore Adonis, qui s'affligent pour la perte des plaisirs et des contentements du monde dont elles s'entretiennent jusqu'aux autels, en la présence de tant de pures intelligences qui font une couronne autour de ce vénérable sacrement! *Perce, perce plus outre.* Et que verrai-je? *Des hommes qui ont le dos tourné au temple : Ecce viri dorsa habentes contra templum;* ceux mêmes qui vivent de l'autel, tourner les épaules à l'autel; professer un Jésus de bouche, et le renoncer éternellement par les œuvres : c'est le dernier des opprobres, quand des personnes consacrées à l'Eglise trahissent la religion, et déshonorent par leur déportement celui qui a gravé sur leurs visages le caractère de son honneur. C'est ce qui fait que Jésus assiste encore tout sanglant au trône de son Père, et dit la parole du prophète Zacharie : *Plagatus sum in domo eorum qui diligebant me* (*Zachar.*, XIII, 6), Si vous demandez qui m'a fait ces plaies? ce sont mes domestiques et mes favoris, que j'ai élus, que je nourris jusqu'aux délices, que je maintiens en dignité, pour porter le déshonneur dans ma maison. Je veux que le voile d'hypocrisie soit tendu pour quelque temps devant ces âmes cautérisées; je veux que les hommes ne puissent percer la paroi, pour voir à nu cet esprit débordé; je demande toutefois s'il se peut cacher à sa propre conscience? Il n'y a point d'œil, disait saint Bernard, plus fâcheux que le sien propre; il n'y en a point que la conscience ténébreuse fuie davantage et qu'elle puisse moins éviter : *Nullus molestior oculus cuique suo; non est oculus quem tenebrosa conscientia suffugere magis velit, minus possit* (*S. Bernard., de Considerat., lib.* V).

Il ne suffit pas d'être exempt de semblables sacriléges dans l'intérieur de son âme; mais il est besoin d'apporter aussi une grande révérence à l'extérieur, quand on traite avec Dieu. Je veux qu'il se soit extrêmement humilié et accommodé à nous par le mystère de l'Incarnation, et encore plus par le sacrement de l'autel. Il use toutefois de cette réserve, qu'il y garde encore l'invisibilité de son Père céleste, et ne se communique point tout à plein comme dans la béatitude.

Je loue les bonnes âmes qui communient souvent avec une grande pureté de cœur et de vie, et une exacte préparation; mais je ne saurais approuver l'opinion de ceux qui donnent les communions au pillage, à la fantaisie de quelques dévotes, qui n'en portent que le nom, et leur conseillent de se familiariser avec Dieu, comme qui se voudrait apprivoiser avec le feu. Aller à la communion, c'est aller à un Jésus pauvre; et nous irons avec un luxe d'habits, des pompes et des vanités qui semblent reprocher aux autels la chétiveté de leur appareil? Aller à la communion, c'est aller à un Jésus très-pur, et très-chaste, et on s'y transportera avec une tête muguetée, une gorge toute ouverte, qui est pour enflammer les allumettes de la concupiscence, devant Jésus, le père des flammes innocentes et des amours les plus épurés? Aller à la communion, c'est aller à un Dieu souffrant; et nous irons avec un corps tout fondu dans les délices et dans les mignardises? Il y en a qui se vantent d'accorder les jeux, les ballets et les comédies avec la fréquentation des sacrements; et si cela est croyable, je me persuade qu'ils accorderont un jour le feu et l'eau, la lumière et les ténèbres, Jésus et Bélial.

Et que dirons-nous des autres qui prennent la communion pour un prétexte de leur liberté, et font servir le sacrement de voile à une vie toute licencieuse? Cela ne diminue rien de la sincérité de tant de bonnes âmes, qui s'acquittent si dignement de leur devoir en ce point; mais toujours fautil avouer que le dernier des crimes, c'est de vouloir rendre Dieu comme le complice et l'auteur de nos impiétés.

On nous dira peut être que les chrétiens de la primitive Eglise communiaient presque tous les jours : mais je demande quels chrétiens étaient ceux-là qu'on admettait à une telle faveur? Des hommes de feu, qui brûlaient d'un amour de Dieu embrasé comme une vive fournaise, qui avaient un corps consommé de mortifications, qui ne vivaient que d'extases, qui portaient tous les jours leur âme entre leurs mains pour l'offrir au martyre; et nous comparerons ceux-là à des âmes sensuelles et libertines, qui ne veulent respirer que l'air de leurs délices, et ne sont animées d'autre vie que de celle qui les porte à l'inclination de leurs plaisirs?

Qui ne sait que la communion doit avoir six choses : le désir et la pureté, devant que d'y aller; l'humilité et la charité, quand on s'y présente; l'action de grâces et mille belles résolutions pour la vertu, quand on revient de ce commerce divin? Et où trouverons-nous cela dans une âme fade et languissante, à qui Dieu est ennuyeux, à qui la dévotion est un masque, la prière une confusion, l'humilité un tourment, et la mortification des passions une leçon qui se dicte toujours et qui ne s'apprend jamais. J'aimerais mieux une forte communion que cent autres tièdes, puisque les belles actions ne se mesurent pas au nombre, mais à la valeur; et, comme on dit, la tête d'un saumon vaut

toujours mieux qu'un million de têtes de grenouilles.

O Dieu de pureté, adorable en vos perfections, aimable en vos beautés, et redoutable en votre justice, percez-nous jusqu'au fond du cœur de l'aiguillon de votre sainte terreur, afin que vous craignant pardessus toutes choses, nous ne craignions plus rien, et nous possédions tout!

DISCOURS QUATRIÈME.

De la Sainteté.

Locus in quo stas, terra sancta est.

Le lieu où vous êtes est une terre sainte. (*Exod.*, III.)

Ce texte s'entend littéralement de la montagne de Sinaï, dite autrement la montagne d'Oreb, qui est appelée sainte, parce que Dieu l'a sanctifiée par diverses apparitions et par de grandes merveilles, que sa toute-puissance y a opérées. C'est-là que Moïse tira l'eau du rocher; là que, levant les mains au ciel, il terrassa les Amalécites sous les armes de Josué; là que la loi fut donnée parmi les éclairs et les trompettes du Ciel. N'est-ce pas à juste titre qu'elle porte le nom de la sainteté même, puisque dès lors elle était remplie spécialement de la présence de Dieu, qui se communiquait à Moïse dans le buisson ardent, et qu'elle devait encore servir de théâtre à tant d'œuvres miraculeuses? Mais je découvre dans les sens mystique une plus haute interprétation, et j'apprends que cette terre sainte est la nature humaine unie au Verbe divin, dans lequel nous sommes comme enfermés depuis le mystère de l'Incarnation. C'est ce qui nous oblige à être saints, puisqu'il nous a si particulièrement appropriés à lui, et qu'il a vivifié, par l'infusion de ses grâces, la masse du genre humain. Cela m'invite à vous traiter aujourd'hui des obligations que nous avons à la sainteté, et des moyens d'y parvenir, après avoir imploré pour cet effet l'assistance de celle que Dieu a chérie pardessus toutes les créatures et sanctifiée pardessus les plus hautes intelligences. *Ave, Maria.*

Le meilleur métier qui soit au monde est la sainteté, à laquelle nous avons de très-grandes obligations, quoique nous ne cessions d'y apporter de très-fortes contradictions. La première raison qui nous oblige à devenir saints est fort bien remarquée par le très-sublime théologien saint Denis, qui dit, au livre de la Hiérarchie Ecclésiastique, que tout notre christianisme consiste en la ressemblance de Dieu, d'autant qu'étant faits à son image, nous lui devons rendre son image gravée sur le fond de notre âme, comme sur une monnaie royale, ainsi que prouve aussi un ancien Père de l'Église nommé Théodotion. Or, en quoi pensez-vous que subsistent cette image de Dieu et cette ressemblance que nous avons contractées avec lui, quand il vivifia l'argile d'Adam par le souffle de son esprit? Ne disons point avec Augustin Eugubin, que le souverain créateur, dès lors qu'il créa l'homme, parut en forme humaine, ce qui lui fit dire: *Faisons l'homme à notre ressemblance*; car si cette divine Majesté eût été dès lors enveloppée d'un corps humain, il faudrait conclure que l'Incarnation aurait été faite dès le commencement du monde, ce qui serait très-impertinent; et si elle eût paru seulement dans un corps d'air, lorsqu'elle disait: Faisons l'homme à notre image, c'était dire: Faisons l'homme d'air et de vent, un vrai spectre et non pas un homme. N'allons point aussi subtiliser sur une pensée de la glose ordinaire, qui dit que le Père céleste tenant ce limon dont il voulait bâtir le corps d'Adam, avait en idée la forme de son Fils, et se le représentait tel qu'il devait être, lorsqu'il se serait allié à notre nature; et que sur cette idée, comme sur un vrai moule, il jetait le premier homme: car suivant cette opinion, on serait contraint d'avouer que l'homme aurait été fait à l'image de Verbe incarné, et non pas du Père, ou du saint Esprit. Disons plutôt, avec le commun consentement des théologiens, que cette ressemblance que l'homme a avec Dieu, non-seulement est spirituelle, mais qu'elle a aussi un rapport nécessaire aux trois personnes de la Trinité. Que si vous demandez en quoi consiste ce rapport, je réponds que si je veux parler avec saint Grégoire de Nysse (*de Creat. hominis*), je dirai qu'il se remarque dans ce caractère d'empire et d'autorité qui a été donné à l'homme sur toutes les créatures de l'univers. Si je veux enfoncer plus avant avec saint Augustin (*S. Augustin*, *tract. in Epist. S. Joann.*), je montrerai qu'outre cette petite trinité des trois facultés de notre âme, qui réside en la nature humaine, nous imitons la génération du Verbe éternel par le verbe de notre entendement, et la production du Saint-Esprit par celle de notre amour. Si je veux suivre saint Jean Damascène (*lib.* II, *de Fide ortho.*), je ferai voir que cette ressemblance de Dieu se rend visible en l'intelligence et au franc arbitre, que l'homme semble avoir en commun avec Dieu. Mais disons plutôt, avec Origène (*Origen.*, *lib.* II περὶ Ἀρχῶν), saint Basile (*S. Basil.*, *homil.* 10 *in Genes.*), Théodoret, saint Ambroise et saint Thomas, qu'il y a deux rapports de l'homme à Dieu, signifiés par l'image et par la ressemblance. L'image consiste en la nature intelligente et raisonnable; la ressemblance en la sainteté; et partant il faut inferer que s'il n'y a point de christianisme qu'en la pure ressemblance de Dieu, il n'y a point de salut qu'en la sainteté, sans laquelle nous ne représentons non plus Dieu que les démons et les damnés; et puis jugez si nous n'avons pas une grande obligation à nous faire saints, puisque nous devons rendre à Dieu, qui est le saint des saints, l'image de sa propre sainteté.

Or, cette obligation s'est encore augmentée jusqu'à l'infini, depuis l'incarnation du Verbe, qui nous a plantés en Jésus-Christ, pour parler avec saint Paul, et nous a comme enfermés en la Divinité; de sorte que si

nous voulons correspondre à ce bienfait, nous devons marcher sur la terre comme des hommes célestes, et n'avoir faculté dans notre âme, ni nerf, ni veine dans notre corps, qui ne tendent à l'imitation du Fils de Dieu.

J'insiste et je dis pour seconde raison que toutes choses doivent être logées selon leur nature, selon leur condition, autrement ce serait déroger à l'ordre établi par la Providence divine. Or, est-il qu'il serait autant possible de loger la nature animale dans la sphère de feu, où rien ne vit, qu'il serait loisible de placer la nature intelligente dans le ciel, lorsqu'elle est encore souillée de quelque tache, d'autant que selon que nous apprend l'Ecriture, le ciel est un lieu épuré de toutes les contagions de la terre, qui ne peut souffrir la moindre souillure : d'où il faut inférer qu'il n'y a aucune apparence d'entrer en ce sanctuaire de Dieu, sans le don de sainteté, laquelle, selon que nous enseigne saint Thomas, est proprement une pureté immaculée.

Enfin, pour troisième instance, quand Dieu ne nous aurait point si étroitement obligés à la sainteté, par les prétentions que nous avons de notre béatitude, toutefois nous y devrions être assez portés par un généreux désir d'anoblir et accomplir notre nature raisonnable, qui aspire à tout ce qui est grand. Et qu'avons-nous de grand, je vous prie, sans la sainteté? Si l'homme est dans le monde ce qu'une couronne impériale est dans un parterre, la sainteté est sa beauté; s'il est comme un diamant parmi les pierreries, la sainteté est son éclat; s'il est ici-bas ce qu'est le soleil dans le monde céleste, la sainteté est sa lumière; s'il est comme un ange dans le monde intelligible, la sainteté est le caractère de sa dignité; s'il est le roi des animaux, la sainteté dore son sceptre, orne sa pourpre, dresse son trône, maintient tout son Etat; s'il est sage, c'est elle qui ouvre sa bouche aux oracles; s'il est prophète, c'est elle qui lui dessille les yeux pour voir à travers la nue du temps à venir. De quoi se peut glorifier l'homme sans la sainteté de la beauté? Les paons lui disputeront avec les bigarrures de leur plumage, les petits poissons de la mer avec leurs coquilles d'or et d'azur, les fleurs avec leur gaze et leur satin. Se glorifiera-t-il de la force? les lions et les taureaux en ont beaucoup davantage; de la sagesse? les plus sages hommes du monde ont appris des plus petites bestioles de la terre; de l'industrie? les fourmis et les abeilles en appelleront; des ruses? les renards voudront tenir le dessus; de la parole? les perroquets et les sansonnets entreront en compétence; de ses maisons; un petit limaçon le voudra braver; de ses richesses? les griffons se vanteront d'avoir gardé plus d'or et d'argent qu'il n'en possède; de ses habits? les papillons diront qu'ils sont mieux parés avec l'émail de leurs ailes; de la magnificence des sépulcres? la vipère, qui fut ensevelie dans l'ambre, en contestera avec la reine Cléopâtre. Enfin s'il se veut vanter de la raison, du savoir et de l'intelligence, les démons en ont beaucoup davantage. Qu'avons-nous donc qui soit grand et qui soit purement à nous, sinon la sainteté?

Tout est petit ici-bas, et nous pouvons dire, avec saint Eucher, que nous avons tantôt levé le masque à tous les biens du monde, et qu'à peine ont-ils plus de quoi tromper, sinon ceux qui veulent être trompés : *Vix hoc jam habet mundus ut fallat.* Tout y est chétif, tout y est stérile, tout y est méprisable; il n'y a que la sainteté qui est grande, abondante et glorieuse; c'est la plus forte et la plus impérieuse de toutes les choses; elle convainc sans argument, elle persuade sans discours, elle commande sans menaces, elle règne sans satellites. N'entendez-vous pas saint Paul, aux Hébreux (*Hebr.*, XI), qui fait un magnifique éloge des forces de la sainteté, disant : *Les saints, par le moyen de la foi, ont subjugué les royaumes, fermé la gueule des lions, éteint les flammes, émoussé les épées et défait les armées.*

O belle et aimable sainteté, tu es le plus riche des ouvrages de la Divinité, tu es la béatitude de cette vie temporelle et l'assurance de l'éternelle; chez toi sont les richesses, les délices et les honneurs, chez toi sont toutes les félicités.

Vous me sommez, à mon avis, d'une seconde obligation, que je me suis imposée, qui est de vous dire en quoi consiste la sainteté et de vous donner quelques moyens d'y parvenir. Il est vrai que depuis que l'erreur et le mensonge ont altéré la vérité des choses humaines, les vices, comme disait Origène, tiennent boutique auprès des vertus, et si nous pensons avoir des perfections, nous n'en avons presque que l'écorce. Je trouve qu'il y a une sainteté hypocrite, une autre mercenaire, une troisième stupide, une quatrième muguette; et la cinquième est véritable.

La sainteté hypocrite est une sainteté pharisienne, qui n'a rien de solide dans l'intérieur, mais qui ne subsiste qu'en mines et en formalités. Telle était la sainteté de ces Sabbatiens dont parle Harmenopule, au livre des Sectes (*Harmenopul.*, *de Sectis*), qui faisaient un grand scrupule de prendre du pain de la main gauche, disant qu'elle était maudite dans l'Ecriture et pensaient que c'était une légère faute de dérober de la main droite, mettant toute la vertu dans une chimère et un caprice d'esprit. Aussi voit-on encore dans le monde certaines personnes qui établissent toute leur dévotion en des pratiques grossières et superstitieuses, provenues de leur fantaisie, qu'elles observent avec beaucoup de peine, et en les observant, se rendent bien souvent semblables à la victime de Baal, qui était déchirée en pièces sans recevoir une seule étincelle du feu du ciel en signe de gratification : ces gens aussi, suivant le mouvement de leur propre jugement, sans autre règle, se consumment de pénitences indiscrètes et d'austérités déréglées, sans participer à la communication de l'esprit de Dieu.

Qui a recherché ces offrandes de vos mains? disait le Prophète, *cessez de m'offrir des sa-*

crifices inutiles. Quis quæsivit ista de manibus vestris, ne offeratis ultra sacrificium frustra (*Is.*, I).

La sainteté mercenaire est celle qui mesure toute sa dévotion aux intérêts de sa fortune, et ne suit Jésus que pour le pain. Tant qu'il y a de la faveur, du gain, de l'honneur, des accommodements à faire des actions saintes, ecclésiastiques et religieuses, autant y a-t-il d'étude, d'ardeur et de constance en plusieurs ; mais si le temporel vient à manquer, il n'y a rien de plus froid que leur charité, de plus languissant que leur dévotion, de plus stérile que leur piété. Ce sont ceux desquels disait le prophète Malachie : *Qui de vous ouvre seulement les portes de mon temple ou allume le feu de mes autels gratuitement? Mon cœur n'est point pour vous. Quis est in vobis qui claudat ostia, et incendat altare meum gratuito? Non est mihi voluntas in vobis* (*Mal.*, I, 10).

La sainteté stupide se remarque en certaines gens, qui s'enfoncent quelquefois si avant dans des dévotions indiscrètes, mal digérées et mal conduites, qu'ils en perdent l'esprit, de sorte que, voulant devenir anges, ils cessent d'être hommes, non point par un anéantissement provenu de vertu, mais par une faiblesse de raison. De là vient qu'étant encore attachés aux conditions et devoirs de la vie civile, ils en abandonnent tout le soin ou les traitent avec tant de bizarrerie et d'extravagance, qu'ils rendent leur conduite répréhensible aux plus sensés et ridicule à tout le monde. C'est décrier la sainteté, que de la traiter de telle façon, comme qui mettrait une reine aux fers ou jetterait des parfums sur un fumier. Philon le juif disait excellemment (*lib. II de Sacrificiis Abel et Cain*), que comme la lumière est le milieu qui unit l'œil et la couleur, aussi le travail et l'occupation d'esprit sont le nœud qui lie le bien avec la raison de l'homme.

La sainteté muguette est celle qui règne aujourd'hui en tant de personnes délicates, qui font de la dévotion une parade ou un divertissement, comme étaient ceux dont parle le docte évêque Asterius, qui de son temps entraient aux églises avec pompe, étant couverts d'habits très-somptueux, sur lesquels ils faisaient figurer en or et en soie les images des saints ou les histoires du Vieux et Nouveau Testament, pour donner un honnête prétexte à leur luxe ; sur quoi ce prélat leur disait : Vous êtes d'habiles gens, de porter l'histoire de la sainte Bible sur vos habits et de penser être saints, lorsque vous êtes couverts des portraits de tant d'illustres personnes, que vous démentez tous les jours par votre fausse liberté. Vendez-moi toutes ces images mortes, pour nourrir toutes les images vivantes de Dieu. Πώλησον ἐκεῖνα καὶ τὰς Θεοῦ εἰκόνας τίμησον τὰς ζώσας (*Asterius*, *homil. de Divite et Lazaro*).

Combien en voyons-nous encore de semblables, tant de demoiselles qui ont une dévotion toute remplie d'affectations et de mugueteries, qui consiste en un attirail de petites bagatelles, au bout desquelles on attache des confessions et des communions fort fréquentes, qui leur profitent autant que le rayon de miel dans la gueule du lion mort. Après dix ans de semblables exercices de sainteté, elles croupissent encore dans leurs passions, dans l'orgueil, dans le luxe, dans les rages d'impatience, dans les délicatesses et dans les bizarreries d'esprit, ne changeant non plus leurs mœurs que les panthères font les miroirs de leur peau. N'est-ce pas de semblables esprits que disait le prophète Amos (*cap. VI, v. 1*) : *Malheur à vous qui possédez les richesses de Sion et faites gloire d'entrer avec des pompes magnifiques en la maison d'Israël. Væ qui opulenti estis in Sion, ingredientes pompatice domum Israel*; comme si Dieu se contentait de vos mines et de vos cérémonies inutiles : c'est prendre la nuée pour Junon, la ciguë pour le persil, le singe pour l'homme, et le fantôme pour David, que de se laisser tromper par ces fausses saintetés.

La vraie sainteté est proprement une perfection intérieure des mœurs, ajustée à la loi éternelle, qui est l'essence de Dieu même, ainsi que parlent les théologiens. Voilà pourquoi Dieu étant nécessairement conjoint à soi-même, et par nature et par amour, est le premier des saints : saint par forme d'origine, parce qu'il est la première racine de toute pureté ; saint par forme d'objet, parce qu'il est le but et le centre où visent toutes les vraies saintetés, qui ne subsistent que par ses approches et par ses participations ; saint par forme d'exemple, d'autant qu'il est la règle et la mesure de toutes les actions divines et religieuses ; saint par essence, parce que la pureté de l'amour qui fait la sainteté, est la nature de Dieu même ; saint par cause et par éminence, à raison qu'il influe sur toutes les saintetés créées par sa sainteté incréée. Toute la sainteté qui est au ciel et en terre n'est qu'une petite étincelle de ce grand brasier d'ardeurs, un rayon de ce grand abîme de lumières, une goutte de ce profond océan de perfections.

Or, si nous voulons être saints à son imitation, nous nous devons efforcer d'avoir trois marques, dans lesquelles saint Thomas (*in Ps.*) a judicieusement raccourci toutes les qualités de la sainteté. La première est la mortification de la chair et des passions ; la seconde, la dévotion de l'esprit ; la troisième, une affection d'amour envers Dieu et le prochain, toute sincère et toute bienfaisante.

Ceci nous est représenté au chapitre quatrième de l'Apocalypse, où ces vingt-quatre vieillards, qui nous figurent toute la triomphante compagnie des saints, portent des harpes en main, pour nous apprendre que la première pièce de la sainteté consiste en l'harmonie de l'homme intérieur, qui se fait par le règlement des passions. Ils présentent des parfums, pour signifier les prières, qui sont les effets de la dévotion. Ils mettent bas leurs couronnes aux pieds de l'Agneau, pour témoigner cette sincère piété et ce culte divin qui consiste en une généreuse soumission de tous les dons de nature et de grâce.

aux volontés du souverain maître, pour en faire un emploi convenable aux utilités du prochain. Voilà l'essence et les qualités de la vraie sainteté, qui commence toujours par la mortification des passions et les austérités du corps; ce qu'a très-bien remarqué l'apôtre saint Paul, disant aux Romains (*Rom.*, VIII): *Mes frères, nous sommes redevables non point au sang et à la chair, pour vivre selon la chair. Si vous vivez selon la chair et les concupiscences, vous mourrez; mais si vous mortifiez les œuvres de la chair par la vertu de l'esprit, vous vivrez. Debitores sumus non carni, ut secundum carnem vivamus.* C'est justement le chemin que tous les saints ont tenu, et que Jésus-Christ, le premier des saints, nous a montré par ses exemples. Qu'est-ce que Jésus, dit excellemment saint Ambroise (*lib. de Fide Resurr.*), sinon la mort du corps, et l'esprit de vie? Si nous voulons être saints, il nous faut avoir une affection et un usage de mourir tous les jours, et prendre hardiment sur notre chair l'image de la mort, pour en éviter la peine. *Quid est Christus nisi mors corporis, spiritus vitæ? Sit in nobis quidam quotidianus usus affectusque moriendi, suscipiat anima nostra mortis imaginem, ne pœnam mortis incurrat.* Il ne s'est jamais trouvé aucun saint dans un si grand nombre, qui n'ait signalé sa vie par la mort de son corps, c'est-à-dire par la modération de ses appétits.

On tient qu'il faut percer les amandiers avec des clous, pour les rendre fructueux (*Helluicus, l.* III), et je puis dire qu'il faut aussi mater notre chair par une mortification convenable, si nous désirons obtenir la fécondité des bonnes œuvres.

Tant plus le corps est dompté, d'autant plus donne-t-il de liberté à l'âme pour l'exercice de l'oraison, qui est une autre partie de la sainteté. Elle était si familière aux anciens chrétiens, que prier et respirer était quasi parmi eux une même chose. C'est pour cela, à mon avis, que saint Jean Climaque, au degré 28, appelle la prière une opération infinie, parce qu'elle ne doit jamais avoir de fin; elle se multiplie en terre en tant de cœurs et sur tant de lèvres, à toutes les heures du jour et de la nuit; elle continue jusque dans le ciel, où la foi même et l'espérance ne peuvent raisonnablement subsister. Saint Ephrem (*homil. de Oratione*) l'appelle le trophée de notre guerre et la gardienne de notre paix; c'est par elle que nous surmontons toutes les puissances adversaires, par elle que nous désarmons Dieu même, quand il a les foudres en main pour lancer sur la terre. Heureuse l'âme qui, comme dit le grand saint Léon (*serm. de Jejunio*), se fait un petit oratoire dans son cœur, pour étudier la vraie sagesse, qui est l'oraison, et qui ayant apaisé le grondement des flots et des soucis temporels, commence à savourer en cette vie les délices de l'éternité. *In aula mentis divinæ vacat sapientiæ, et terrenarium strepitu silente curarum deliciis lætatur æternis.* Cela ne consiste pas à marmoter entre ses dents quantité de parole sans dévotion, autrement nous ne ferions guère davantage que ce Chinois, qui récitait tous les jours, à l'honneur de sa pagode, quatre cent mille mots: il faut prier de bouche, mais il faut aussi prier d'esprit et de cœur.

Puisque la meilleure oraison, selon Mercure Trismégiste, est un silence divin, un dégagement des sens, et une transfiguration de l'âme en son principe, elle n'est jamais bien accomplie que par la charité envers Dieu et le prochain, qui est la plus assurée et la plus royale marque de tous les saints, par laquelle ils ont fait preuve des participations qu'ils avaient de la Divinité. Un homme pourrait être en prière depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, verser des fontaines de larmes et mettre son corps en pièces par des mortifications continuelles, s'il n'a la charité et l'exercice des bonnes œuvres selon sa condition et ses pouvoirs, c'est une cloche qui tinte, qui fait beaucoup de bruit et ne porte point de fruit. J'ai toujours fait grand cas d'une parole de Richard de Saint-Victor sur les Cantiques, qui dit que ces dévotions, qui semblent quelquefois si affectueuses, sont celles qui ont le moins de dévotion; car chacun n'aime pas autant qu'il a de sentiment d'amour, mais autant qu'il est fondé en vertu et fidèle à garder les commandements de Dieu. *Affectuosa dilectio interdum afficit minus diligentem, non enim diligit quisque quantum sentit, sed quantum in virtute fundatus est, et in mandatis fidelis.*

L'esprit du Créateur, dès le commencement du monde, était porté sur les eaux, c'est-à-dire, comme témoigne le docte Rupert, qu'il se reposait d'une affection très-cordiale sur ses créatures, non pas pour tirer quelque chose d'elles, mais pour se communiquer à leurs nécessités; et voyant que la créature ne pouvait pas être ce qu'il est, il tirait des eaux diverses formes imprimées des caractères de sa bonté, pour les réunir ensuite toutes en l'homme, afin qu'en sa personne il glorifiât un jour tout ce qu'il avait créé. Or, comme l'esprit de Dieu, dès la création de l'univers, a été épandu sur ses œuvres par ses aimables communications, nous nous devons épandre en la même façon sur notre prochain, aidant et fomentant par les ardeurs de la charité tout le bien que Dieu veut produire en lui. La vraie sainteté, ajoute saint Zénon (*serm. de Justitia*), est prévoyante au besoin du public, épandue hors de soi-même, et toutefois en telle façon qu'elle aime mieux se faire sentir que voir. C'est elle qui rompt les chaînes des captifs, elle qui cognait les prisons par ses bénéficences, que les autres expérimentent par leur crime; elle qui partage avec les malades les sentiments qu'ils ont de leurs douleurs; elle qui ne permet pas qu'un seul corps demeure sans sépulture; elle sème partout des bienfaits et cache ses pas; elle n'attend pas qu'on la prie, mais elle va au devant des affligés; et, faisant tout le bien qu'elle peut, son intention n'est point d'en tirer la louange,

qu'elle croirait plutôt un crime qu'une récompense.

Voilà l'essence et les qualités de la vraie sainteté, voilà les actions dans lesquelles plusieurs bonnes âmes s'exercent aujourd'hui fort courageusement. Mais c'est une chose outrageuse de voir encore parmi les enfants de Dieu, une race caïniste d'âmes libertines et sensuelles, qui, ne se contentant pas de renoncer à la sainteté par leurs œuvres, ne cessent de persécuter ceux qui en font profession par la liberté débordée de leurs langues médisantes. Voilà bien le plus haut point où pouvait monter l'impudence dans le cœur de la chrétienté : accuser le meilleur acte du christianisme, blâmer les dévotions, les mortifications de la chair, l'usage des sacrements et le soin des pauvres, c'est décrier la sainteté à la face des saints, et faire à Dieu son procès jusque dessus ses autels ; c'est le dernier des crimes de haïr la vertu, et l'extrémité des malheurs de se faire un gibet de la félicité d'autrui. Tant de millions de saints ont été traversés pour la sainteté et pour la justice, toutefois ils étaient tyrannisés par des païens et par des barbares qui avaient déclaré la guerre ouverte à notre religion. Cela ne semblait pas si étrange dans l'aveuglement de la gentillité : mais voir des libertins, en pleine paix du christianisme, faire les petits Pharaons, nous vouloir rappeler aux oignons et aux chaînes de l'Egypte, faire les Dioclétiens et mettre la dévotion sur le chevalet : qui les justifiera et où trouveront-ils la miséricorde quand ils auront foulé aux pieds le propitiatoire?

Mais pourquoi souillerons-nous ce discours par une souvenance qui n'est que trop odieuse? Allons plutôt à la sainteté par l'imitation des saints, dont je vous dirai pour conclusion quatre ou cinq chemins qui vous conduiront infailliblement à sa jouissance. Le premier sera de brûler d'un ardent désir de la perfection, en brûler jour et nuit, et la demander à Dieu continuellement, comme la première et la plus souhaitable de toutes les choses de cette vie. Le second, ne négliger point de déraciner les plus petites imperfections, lesquelles, quoiqu'elles n'éteignent pas la charité, toutefois elles ternissent le lustre d'une âme qui ne peut avoir trop d'amour pour son Dieu. Le troisième, de prendre un bon directeur en cette course de la vie spirituelle, qui nous soit ce que l'ange Raphaël était anciennement à Tobie dans les déserts, et conférer fort souvent avec des personnes modestes et spirituelles, pour nous enflammer par leurs exemples. Le quatrième, faire comme un bouquet de la vie des saints, pour en prendre l'odeur et l'imitation, imitant tantôt la foi des patriarches, tantôt le zèle des apôtres, tantôt la constance des martyrs, tantôt la pureté des vierges, et enfin la charité de tous. Le cinquième, nous tenir fermes en nos bons propos, les offrant à Dieu, comme par les mains de la sainte Vierge, en odeur de suavité, et n'abaisser jamais le bouclier que nous n'ayons remporté la couronne.

Prenons donc ces routes sacrées pour aller au Dieu vivant, qui nous appelle dans ces flammes très-pures du buisson ardent. Pourquoi, quittant les pas de la sainteté, voulons-nous suivre un chemin perdu, si ce n'est pour nous plaire avec plus de désavantage? Comment pouvons-nous tant aimer le monde, qui nous traite si mal, et tant aimer la vie qui nous est si trompeuse? Pourquoi vivre si longtemps sans nous sanctifier? pour bâtir? et où est-ce que nous ne marchons sur les ruines et sur les tombeaux de ceux qui nous ont bâti? pour voguer sur la mer? et voilà tant de naufrages; pour aller à la guerre? et voilà tant de massacres; pour vivre dans les dignités et dans les offices? et ne voyons-nous pas comme tant de grandes fortunes, qui avaient tout le soleil sur la tête, ont eu la glace sous les pieds; pour amasser de l'or et de l'argent? et pouvons-nous ignorer que les peuples mêmes qui voient naître l'or et les pierres précieuses dans leur terre, n'ont pas un petit lambeau de linge pour couvrir leur nudité; pour suivre la volupté? et qui ne voit qu'elle termine par mille déplaisirs les désirs qui ont commencé par la faim d'un mauvais plaisir? C'est la seule sainteté qui nous conduira dans ces grands temples de lumières où nous verrons le soleil et les astres sous nos pieds; c'est par elle que le dernier jour de notre vie sera le premier de notre éternité; c'est par elle que nous joindrons ces grandes et triomphantes compagnies d'anges et d'esprits, qui ne vivent plus que de la vision de Dieu et des plaisirs de Dieu même; c'est elle qui nous introduira en cette grande Cité où il y a des lumières que le lieu ne peut comprendre, des voix et des harmonies que le temps ne saurait ravir, des odeurs qui jamais ne se dissipent, un festin qui jamais ne se consomme; c'est là où la jeunesse ne vieillit point, où la beauté ne peut flétrir, où la santé ne s'altère en aucune façon, où la vie ne peut mourir, et où l'amour ne sait ce que c'est de finir.

DISCOURS CINQUIÈME.

De la révérence qu'on doit aux églises.

Locus in quo stas terra sancta est.

Le lieu où vous êtes est une terre sainte. (*Exod.*, III.)

Il y a deux grands ressorts qui font jouer toutes les actions humaines : la conscience et l'exemple. La bonne conscience nous donne à Dieu, et le bon exemple nous donne aux hommes. La bonne conscience est à l'âme ce que les roues sont à l'horloge; mais l'exemple est la montre. La bonne conscience dirige, le bon exemple parle. La bonne conscience compose l'homme intérieur, l'exemple fait voir l'extérieur. C'est pourquoi après avoir parlé du respect que l'on doit à Dieu dans le secret des pensées, des intentions et des affections, je descends maintenant à la révérence qui se fait voir au dehors envers les choses saintes, et nommément envers les églises qui ont été bâties pour être les vrais domiciles de la sainteté. Mais avant que d'en-

tamer ce discours, qui est d'une si grande importance, je veux implorer les cendres des saints martyrs et confesseurs qui sont révérés en cette Eglise, je veux protester à la face du ciel et de la terre que je plaide la cause des saints, et l'une des plus considérables qui soit aujourd'hui dans le christianisme, contre une impiété déréglée qui, n'ayant plus de cœur pour Dieu, a montré qu'elle n'avait point de honte pour les hommes. Je me prosterne, pour cet effet, de cœur et de corps aux pieds de la sainte Vierge, et je la supplie de me donner la force et la vigueur que demande un tel sujet, et de vous inspirer aussi la docilité et les sentiments dignes de la religion que vous professez. *Ave, Maria.*

Si Dieu était honoré à proportion de ce qui lui est dû, toute la terre ne serait plus qu'une église, tous les hommes seraient en quelque façon sacrificateurs, tous les biens serviraient de victime et toutes nos actions, depuis le matin jusqu'au soir, tiendraient lieu de sacrifice. Mais ce grand monarque de l'univers, qui s'accommode à nos infirmités, veut que le monde, qui est à lui, nous serve aux usages de la vie civile, et se contente de retenir seulement quelques lieux qu'il anime plus visiblement de sa présence, et où il veut être plus particulièrement servi et honoré par la piété des peuples.

C'est ce que je veux prouver aujourd'hui, premièrement par la nature et par la condition des églises; secondement par les effets qui s'y pratiquent; en troisième lieu par l'exemple des anciens, et en quatrième par les punitions que Dieu a exercées de tout temps sur les âmes profanes.

Quand les saints Pères parlent des églises, ils en parlent avec tant de respect, que le seul nom dont ils les honorent nous enseigne l'excellence de leur mérite. Si nous écoutons saint Grégoire de Nazianze là-dessus (*S. Greg. Naz., orat.* 9), nous saurons qu'il appelle les églises *βήματα*, comme qui dirait *ascensions*, pour nous apprendre que c'est là que l'âme doit monter avec les ailes de l'oraison à la montagne de Dieu, ainsi qu'un autre Moïse, pour se perdre dans les lumières de gloire, à dessein de ne se perdre jamais. Si nous consultons saint Basile de Séleucie, en la Vie de sainte Thècle, il nous dira que ces lieux consacrés à la Divinité se nomment *ἑστίαι*, c'est-à-dire foyers célestes, vrais réservoirs du feu sacré; pour nous signifier que comme les lampes y brûlent continuellement, nos cœurs s'y doivent aussi consommer dans des ardeurs chastes et immortelles. Si nous lisons Anastase le Bibliothécaire, en la vie de saint Marcel, nous trouverons que les premières églises portaient le nom de *titres*, et se disaient en latin *tituli*, d'où nous pouvons inférer que ce sont les marques de notre christianisme, les titres de notre noblesse et le vrai patrimoine que la religion de nos ancêtres nous a laissé. Enfin, tantôt elles sont appelées *basilicæ*, des palais, parce que c'est là que nous devons faire la cour au souverain monarque; tantôt *confessions*, parce qu'on y confesse et on y loue sans cesse le nom de Dieu; tantôt *oratoires*, parce qu'on y prie; tantôt maisons des apôtres et des martyrs, *apostolia et martyria*, parce qu'ils y sont honorés; tantôt aussi *sanctuaires*, comme chez saint Clément le Romain (*S. Clemens Rom., ep.* 2), à raison qu'elles sont les instruments de notre sanctification.

Si l'antiquité doit rendre une chose recommandable, les temples sont de même date que la religion et que le sentiment de Dieu parmi les hommes. Si la dignité de ceux qui ont contribué à ce dessein est considérable, les empereurs, qui faisaient courber l'univers sous leur sceptre, ont plié les épaules sous la hotte, pour porter de la terre à la structure des églises, ainsi que fit le grand Constantin, et plusieurs de nos rois ont donné leur propre palais pour en faire la maison de Dieu. Si le consentement universel des grands et des petits a quelque force, les églises étaient aux maisons des fidèles dans le premier christianisme, et parmi ces grands orages de la persécution. Depuis, les monarques en ont rempli la terre, comme Dieu fait le ciel d'étoiles. Quelques-uns même se sont plu de les semer comme les lettres, ainsi que fit Charlemagne, qui fit bâtir autant d'églises que l'on compte de voyelles et de consonnes en l'alphabet. La France, qui a surpassé en ceci le zèle de tous les peuples, compta bientôt après cent mille églises, soutenues par des revenus fortables à leur subsistance. Et si on n'eût arrêté l'ardeur des peuples par quelques limites raisonnables, il semblait qu'il ne fallait plus avoir d'autre dessein en la vie que d'offrir une maison au Dieu vivant, pour le louer tant qu'on respirerait l'air commun, et y reposer après la mort, parmi tant de fidèles.

Toutes ces considérations, qu'on pourrait apporter sur les noms et sur l'origine des églises, sont fort efficaces pour imprimer en nos cœurs le respect que nous leur devons; mais qu'y a-t-il de plus pressant que de voir les choses qui s'y pratiquent? Nous aimons naturellement les lieux de notre naissance, et c'est à l'église que nous sommes nés et régénérés par le sacrement du baptême. C'est là que se vérifie cette belle parole d'Eusèbe : *Sub aquis relinquitur quod flammis debebatur. Trino partu fontis in adoptionem Trinitatis effundimur; sanantur vulnera quæ non sentiuntur* (*Euseb. Gallic., homil.* 7 *de Pascha*). Nous perdons sous les eaux ce qu'il nous eût fallu porter dans les flammes; nous sommes transmis dans l'adoption de la très-sainte Trinité par un triple enfantement de l'eau, et nous expérimentons que nos plaies se guérissent devant que de les sentir

Après la naissance, nous n'avons rien de si précieux que la conservation de notre vie, que nous obtenons par le moyen de la nourriture, et c'est à l'église que nous sommes nourris, et comme allaités de deux mamelles divines, qui sont la parole de Dieu et la sacrée eucharistie.

La Chronique d'Alexandrie raconte qu'un nommé Artabanus destina un lieu où il fit distribuer à perpétuité certains pains aux pauvres, qu'il appelait ἄρτους πολιτικούς, les pains du public, ce qui fit qu'on avait en grande révérence le lieu dédié à ces libéralités, et qu'on y érigea une belle colonne de marbre, en mémoire du bienfaiteur, avec cette inscription : Ἀρταβάνου ἡ μνήμη αἰωνία : Que la mémoire d'Artabanus soit aussi longue que l'éternité. Sera-t-il dit que les infidèles aient témoigné tant de reconnaissance à un lieu où ils recevaient une nourriture temporelle, pour entretenir une vie animale, et que nous ne porterons point d'honneur aux églises, où nous mangeons cette viande ineffable qui est appelée, par Fulbert de Chartres, *incarnatæ Deitatis vitale pulmentum*, l'aliment vital de la Divinité incarnée, et de plus, où nous entendons la parole de Dieu, qui est le pain salutaire d'une âme qui sait déjà prendre les avant-goûts de la félicité qu'elle espère en l'autre vie?

Ensuite de la conservation, nous chérissons particulièrement les lieux où nous voyons les marques de notre liberté et de notre salut. Ainsi Jacob érigea un monument au lieu où Dieu lui avait donné la promesse de le conduire et de le protéger contre toutes les embûches de ses ennemis. Et n'est-ce pas à l'église que la pénitence délie nos chaînes, et nous met en la liberté des enfants de Dieu? N'est-ce pas à l'église que les autels servent tant de fois d'asile à notre protection, de remède à nos maladies? Comment pouvons-nous ressembler les chèvres sauvages, qui broutent le cep de la vigne qui les a mis à couvert contre les chasseurs, ou les mauvais pèlerins qui arrachent les branches des arbres qui les ont garantis contre l'orage?

Enfin toutes les nations du monde, par un certain pressentiment de l'immortalité de nos âmes, ont fait un merveilleux état des sépulcres des morts, que quelques-uns ont appelés des forteresses inexpugnables. Plusieurs ont consulté des affaires les plus importantes de la république sur les tombeaux, comme les Nasamones ; les autres ont juré fort religieusement, tenant les colonnes et les marbres qui couvraient les cendres de leurs pères; les autres ont plutôt souffert qu'on mît en proie leur bien et leur vie, que de toucher aux monuments de leurs ancêtres, ce qui était fort ordinaire aux Scythes, selon le rapport d'Hérodote (*Her.*, *lib.* IV). Nous voyons encore, comme dans les lois des empereurs, les violateurs des sépulcres sont punis presque autant que les criminels de lèse-majesté, les uns étant condamnés aux mines, les autres étant relégués en des îles désertes, les autres livrés aux bêtes sauvages. Et si les païens mêmes, dans la loi de nature, ont fait cela pour des corps dont plusieurs méritaient d'être ensevelis dans les enfers, comment ne tremblons-nous de respect, quand nous entrons dans une église où reposent les dépouilles de tant d'âmes fidèles, qui voient maintenant la face de Dieu, et où sont même les cendres et les os de plusieurs martyrs et confesseurs? Qui pourrait souffrir les belles instructions que donnent aujourd'hui les mères à leurs enfants, quand elles les font jouer et folâtrer sur les tombeaux de leurs aïeux?

En troisième instance, je dis que si nous voulons considérer ce qu'ont fait les gentils, pour des dieux qui n'étaient que des spectres et des fantômes, nous aurons de l'horreur de voir comme nous traitons aujourd'hui le Dieu vivant dans les églises.

Nous savons par l'Ecriture (*lib.* I *Reg.*, V) que les prêtres de Dagon n'osaient marcher sur le pavé du temple où était tombée la tête de leur idole, en presence de l'arche d'alliance, et toutefois ce Dagon était proprement une Vénus sous la figure d'un poisson ; tellement que pour l'illusion d'une fausse divinité, ceux-ci ont donné des gênes à leur corps et des frayeurs à leur esprit, et nous en trouverons dans le christianisme qui ne feront point de scrupule de monter par mépris sur les autels où Dieu s'incarne derechef entre les mains du prêtre, dans le redoutable sacrement.

Nous lisons, dans Strabon, que les citoyens de la ville de Cabire juraient par leur temple ainsi que par une divinité, et que ce serment était tenu pour inviolable. Et qui pourrait excuser ceux qui jurent et parjurent à la face des anges et du sacrement, sans faire aucune distinction de lieu, dans la confusion de tous les crimes? Un Pisistrate jugea dignes de mort ceux qui se promenaient au temple d'Apollon : et que fait-on aujourd'hui des églises que nos pères ont bâties avec tant de zèle et de magnificence, sinon des promenoirs et des lieux d'assignation, si nous considérons l'usage et les pratiques de tant d'âmes libertines, sans intéresser la piété des gens de bien?

C'est merveille comme le respect des lieux sacrés amollit quelquefois les plus endurcis. L'Histoire ecclésiastique de Baronius (*ad ann.* 410) nous fait foi que le barbare Alaric prit la ville de Rome sous l'empire d'Honorius, et que tout infidèle qu'il était, il porta une si grande révérence aux églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, qu'il pardonna volontiers à tous ceux qui s'y étaient réfugiés. Et comme ses soldats pensaient faire butin des vases sacrés qui étaient en grande quantité et d'un prix fort rare, il prit lui-même le soin de les sauver et de les faire transporter par le milieu de la ville, avec toute sûreté et toute révérence, en un lieu où ils pouvaient être à couvert contre toutes les hostilités. Ne voilà pas un prodige capable de faire rougir l'impiété de quelques catholiques ! Imaginez-vous une ville prise, où l'insolence de la victoire cause ordinairement le désordre. Celui qui peut le plus de mal veut le moins de bien, emploie la force après avoir exclu la raison et fait tout ce que peut faire une grande fureur dans une grande puissance. L'un rompt des portes et l'autre saute des murailles, l'un pille et l'autre brûle, l'un fait des ruines pour faire du butin, et l'autre porte en sa main les dépouilles sanglantes

de son ennemi ; partout ce n'est qu'horreur, que cris, que frayeur et qu'une masse confuse de désolations. Néanmoins au milieu de ces désordres la religion triomphe, l'église est révérée par ses propres ennemis, son meuble, ses trésors lui sont conservés parmi tant de mains rapineuses à qui la victoire, qui est toujours insolente, donnait la liberté de tout faire. Que pourront répondre les catholiques au jugement de Dieu à ce barbare, qui leur reprochera d'avoir profané les temples qu'il aura conservés?

N'estimons pas que la main de Dieu soit toujours oisive et languissante sur la punition de l'impiété des hommes. Les irrévérences commises contre les choses sacrées sont des crimes que la justice de Dieu punit jusqu'aux autels et poursuit jusqu'aux portes d'enfer. Tous les péchés qui se font aux lieux profanes peuvent espérer le pardon et la miséricorde à l'église ; mais si on profane l'église et les autels, où trouvera-t-on plus la clémence, quand on aura planté la vengeance jusque dans le propitiatoire ? C'est chose horrible de voir, chez le prophète Amos (IX), Dieu qui paraît sur l'autel et commande qu'on frappe sur son temple, comme voulant dire qu'il ne faut plus attendre de pardon, et que la guerre est irréconciliable. *J'ai vu*, dit-il, *Dieu sur l'autel, qui a commandé de frapper sur les gonds des maîtresses portes du temple, et ébranler tout le portail. Il n'y aura plus d'échappatoire pour les impies; s'ils descendent jusqu'aux enfers, ma main les en retirera, et s'ils montent jusqu'au ciel, je les arracherai. Vidi Dominum stantem super altare et dixit : Percute cardinem*, etc.

Quand Dieu est irrité pour les iniquités commises au sanctuaire, qui pourra arrêter le cours de sa justice ? Le caractère n'y sert de rien : les prêtres sont d'autant plus punissables qu'ils ont de connaissance du mal et d'obligation à la vertu. On sait assez comme Nadab et Abiud, s'approchant des autels pour offrir de l'encens avec un feu profane (*Levit.*, X), servirent eux-mêmes de victimes à la vengeance de Dieu, et trouvèrent leur supplice dans les flammes qu'ils avaient allumées pour le sacrifice. Les longues années de service ne sont pas toujours considérées. Nous n'ignorons pas comme Héli, le grand-prêtre de la loi, pour avoir enduré avec trop d'indulgence les friponneries que ses fils faisaient au tabernacle, après avoir vu le ravage de sa maison, fut lui-même, dans une profonde vieillesse, jeté sur le bûcher où brûlaient les corps de ses plus proches (*Reg.*, I, 4). Les marques les plus considérables des alliances de Dieu avec les hommes ne sont pas toujours efficaces, puisque le souverain juge donne souvent en proie aux barbares les églises et les autels, en punition des sacriléges de ses serviteurs. *Comment est-ce*, dit Jérémie, *que Dieu, au jour de ses justes colères, a couvert de ténèbres la fille de Sion ? comment a-t-il jeté du ciel en terre l'illustre cité d'Israël, et ne s'est point souvenu, au temps de ses vengeances, du lieu où il avait planté le pied? Quomodo obtexit caligine in furore suo Dominus filiam Sion; projecit.... Israel*, etc. (*Jer.*, *Thr.*, II).

Depuis qu'on entendit les voix des anges gardiens, qui sortaient du temple de Jérusalem et disaient tout hautement : *Partons d'ici, partons d'ici*, ne pouvant plus supporter un lieu profané par l'effusion du sang de Zacharie et de tant d'autres prophètes, Dieu abandonna tellement l'un des plus sacrés et des plus magnifiques monuments de la terre, qu'il le livra à un chétif soldat romain dont on ne sait pas seulement le nom, pour y mettre le feu, qui ne put jamais être secouru, mais qui dévora en un jour un bâtiment qui avait été élevé et embelli par l'espace de mille ans. Que d'actions religieuses avaient été pratiquées en ce lieu ! Que de victimes immolées par tant de bons rois ! Que de souhaits avait faits un David pour la structure de ce temple ! Quelle magnificence n'y avait employée un Salomon ? Combien de fois le saint roi Josias y avait-il présenté sa personne et ses armes ? Que de prophètes avaient arrosé le pavé de leurs larmes, priants jour et nuit pour sa conservation ! Que de grands personnages y avaient fait brûler leurs cœurs en odeur de sainteté !

Et nonobstant tout cela, le Père éternel, sans avoir égard aux bons offices de tant de serviteurs, veut que la justice l'emporte, que son temple soit désolé, que ses ennemis publient qu'il est impuissant pour le défendre, plutôt que de laisser les sacriléges de ses enfants impunis et leur conserver le lieu qu'ils avaient tant de fois souillé par leurs impiétés. N'a-t-il pas exercé la même vengeance sur l'infidèle Constantinople ? Qu'est devenue cette église de Sainte-Sophie, l'un des plus somptueux édifices de l'univers, auquel on entrait par autant de portes qu'on compte de jours en l'année ; et maintenant elles sont toutes fermées aux chrétiens et ouvertes seulement aux Sarrazins, qui ont fait une mosquée du plus religieux sanctuaire que le soleil ait jamais éclairé ?

Qu'avons-nous fait à Dieu pour nous mettre à l'abri de ces fléaux et de ces tempêtes si publiques ? Sommes-nous plus saints que les Hébreux et plus religieux que les Grecs ? Ou bien y a-t-il quelque sorte d'impiété pratiquée par les mauvaises mœurs des anciens qui ne soit aujourd'hui en vogue dans les façons de quelques âmes libertines ? Les palais des grands, les salles et les chambres sont gardées avec beaucoup de respect, et personne ne s'ose ingérer d'y entrer mal à propos ; il n'y a que l'église, où souvent les plus criminels entrent sans aucun sentiment de cette majesté redoutable qui préside aux autels, et ceux-là même, qui n'y devraient attendre que des punitions y recherchent des honneurs. Les maisons des plus petits bourgeois d'une ville gardent quelqu'ordre et quelque distinction des lieux et des offices : le grenier n'y sert point de cave, ni la cuisine de cabinet; il n'y a que l'église que plusieurs font un réceptacle de toutes les actions et de tous les négoces. O vrai Dieu ! qui le pourrait dire et penser sans horreur ! Les églises servent de parloirs et de promenoirs ; les églises

servent de foires et quelquefois de champ de bataille où l'on se bat pour les places et pour les préséances : n'est-ce pas là où l'on devise impunément, où l'on fait des marchés, où l'on noue des parties, où l'on donne des assignations ? Ne pensons-nous pas que les cendres de nos pères gémissent et que les anges de paix pleurent, quand on voit des muguets assister à la messe avec les mêmes sentiments et les mêmes contenances qu'ils auraient dans un hôtel de Bourgogne, pour voir un arlequin, des genoux en potence, des visages enjoués, des regards égarés, des yeux fornicateurs, des gestes, des démarches, des paroles qui ne seraient jamais prononcées si elles ne naissaient d'une profonde ivresse d'esprit.

Les païens ont adoré autrefois un dieu qu'ils appelaient le Ris, auquel ils faisaient des sacrifices de risée, où celui qui pouvait inventer les plus extravagantes sottises était le plus religieux. Cela était sortable à une ridicule divinité, qui n'avait point d'autre existence que dans les chimères des esprits dévoyés ; mais devant un Jésus couronné d'épines, un Jésus crucifié, dont le sang et les larmes nous parlent encore aux autels, faire les sacrifices d'un dieu Ris, et remplir les églises de profanations et de bouffonneries, quelle créature ne voudrait servir de flèche à Dieu pour punir ces impiétés ? Encore est-ce trop peu de se plaindre des irrévérences ; et des badineries, mais c'est bien assez, puisque l'horreur nous empêche de parler de ceux qui, par une ambition forte d'aile et impudente de visage, font des querelles et des outrages presque jusques au tabernacle et au trône de gloire, après en avoir banni Jésus-Christ. C'est bien assez, puisque la honte nous fait couvrir d'un voile, les scandales de certaines âmes prostituées au péché, qui osent bien renouveler à l'église les sacrifices de Beelphégor, et marquer déjà des yeux les victimes d'impudicité, avec intention de concevoir le péché, pour l'enfanter à la première occasion. O détestable, n'attends-tu pas que ce monstre, conçu dans le sanctuaire et parmi les plus saintes marques de notre religion, te reprochera un jour au jugement de Dieu que tu es son père et que tu as commencé à le former en tel lieu, à la face des redoutables séraphins, qui tremblent devant le propitiatoire ? Quel océan alors te pourra laver ? et où trouveras-tu assez de membres en ton corps, assez d'austérités en ta vie, pour expier un tel crime ?

Si nous avions une seule goutte de ce sang généreux qui coulait dans les veines de ceux qui ont fait bâtir ces grands vaisseaux, n'aurions-nous pas un tout autre zèle pour la maison de Dieu ? N'emploierions-nous pas tout le crédit et tout le pouvoir que nous avons pour empêcher ces désordres ?

L'histoire ecclésiastique nous fait foi qu'un saint homme, évêque d'une petite ville de Syrie (*Chronic. Alexandrinum*), qu'on appelait Épiphanie, entendant un jour les flûtes et les tambours, sous le règne de Julien l'Apostat, qui témoignaient quelque désordre, demanda à ses domestiques que voulait dire cela ; et comme on lui eût répondu que c'était une idole de Bacchus qu'on allait placer dans son église, ce cœur religieux fut saisi d'une si tranchante douleur qu'elle lui arracha la vie sur la place, n'estimant pas qu'il dût survivre à la profanation des autels. O la glorieuse mort, qui, fermant une fois sa bouche, a ouvert toutes celles de la postérité à la publication de ses louanges !

Si nous ne pouvons apporter un semblable zèle à la cause de Dieu, pour le moins faisons aujourd'hui une bonne résolution d'expier, par quelque sorte de pénitence, toutes les irrévérences que nous pourrions avoir commises à l'église. Gardons un ferme propos d'y converser comme devant la face de Dieu, de visiter tant que faire se pourra tous les jours les autels, d'y prier pour les fondateurs, pour les trépassés, pour les nécessités de l'église, pour les puissances et pour les peuples, pour toutes les affaires de piété. Prenons aussi une ferme résolution de former la jeunesse au respect des choses sacrées ; et où le bras de l'exemple sera trop court, employons-y celui de la loi, et croyons fermement que ceux qui défendront la maison de Dieu en terre mériteront de posséder un palais éternel dans le ciel.

DISCOURS SIXIEME.

Des voies de l'homme à Dieu par la mortification des sens et la fuite des occasions.

Solve calceamentum tuum.

Mettez bas la chaussure. (*Exod.*, III.)

L'interprétation d'Origène que j'ai déjà avancée sur ce passage mérite d'être considérée, tant pour l'autorité de son auteur que pour l'utilité de la pensée. Il dit donc deux choses : que Moïse, étant sorti de l'Egypte et de la cour de Pharaon, paissait les brebis de son beau-père Jethro, et sans y faire autre réflexion, il retenait encore des marques de cette nation profane, parmi laquelle il avait été nourri : c'étaient des souliers qui étaient faits des peaux de l'Egypte, et d'une façon égyptienne, peut-être plus mignonne que la bienséance de sa condition ne portait. C'est pourquoi Dieu, le voyant approcher de ce buisson, lui commande de mettre bas la chaussure, pour deux raisons. Premièrement, pour nous montrer que ceux qui s'approchent de la Divinité se doivent dépouiller tant qu'ils peuvent des sensualités du corps, signifiées par les peaux, et prendre garde singulièrement à ce qu'étant sortis de l'Egypte et des habitudes du péché, ils ne conservent encore quelque marque des mauvaises conversations, qui leur renouvellent le désir de ce qu'ils ont quitté. C'est ce qui me fait résoudre à traiter en ce sermon des voies de l'homme à Dieu, et montrer comme pour aller au devant de celui qui vient si favorablement à nous, il faut non-seulement pratiquer la mortification du corps, en se dépouillant des vices sensuels et de la cor-

ruption du péché, mais aussi éviter soigneusement toutes les occasions qui seraient capables de rallumer les flammes amorties de la première concupiscence. Adressons-nous pour cet effet à la triomphante impératrice du ciel, qui, brisant la tête du serpent sous ses pieds, a étouffé toute la semence de l'iniquité. *Ave, Maria.*

Le savant et profond docteur Guillaume, évêque de Paris, disait, au livre de l'Univers, qu'il y a trois choses qui nous empêchent d'aller à Dieu : l'incapacité de notre entendement, la malice de nos volontés, si contraires à la sainteté souveraine, et l'épaississement de l'esprit, qui a trop d'attache à la chair et est comme plongé dans les sens : *Elongat nos ab intelligibili luce incapacitas apprehensionis, dissimilitudo malitiæ, immersio et incrassatio Animæ* (*Guill. Paris., part. 2 primæ partis de Universo*). Notez bien cette excellente doctrine, et reconnaissez premièrement la faiblesse de l'entendement humain, comparé à l'intelligence divine et angélique. Dieu est la fontaine de toutes choses, et n'est rien de toutes choses; la source de tous les entendements, et n'est rien de tous les entendements, incomparablement élevé par-dessus tout ce qui se peut penser et concevoir. L'ange tient le second rang entre Dieu et l'homme, infiniment ravalé au-dessous de Dieu, mais excessivement avantagé par-dessus l'homme. Dieu, disait un savant théologien (*Bovillus, libro de Intellectu*), a créé tout dans l'entendement, parce que toutes les créatures sont comme transportées hors de leur être, dans l'intelligence angélique, où elles sont d'une façon haute et sublime, n'étant que par images enveloppées dans l'esprit humain. L'ange achève où l'homme commence. L'entendement angélique est tout dès le commencement et ne devient rien davantage; l'entendement de l'homme n'est rien quand il commence et peut devenir tout, achevant dans la vision béatifique. L'un est présence, instance, acte ; l'autre, distance, puissance, chose à faire et non faite. L'un a trois grands priviléges, en ce qu'il est séparé de la matière, du sens et des espèces mendiées des objets à chaque moment; l'autre a trois grandes servitudes, et comme autant de chaînes qui le lient non-seulement à son corps, mais aux créatures visibles qui se présentent à lui, et de là au commerce des sens, aux espèces et aux fantômes qui lui sont fournis par l'imagination. S'il veut savoir quelque chose, il faut qu'il pêche dans la matière; nonobstant l'excellence de son être, il est contraint de s'abaisser dans le mortier, et faire comme celui qui pêcherait dans l'eau bourbeuse avec un hameçon d'or. L'esprit humain ne devient rien si on ne le cultive, et il y a une infinité d'hommes qui demeurent comme débiteurs éternels à la raison. Mais l'ange est né tout formé en ses connaissances, et les bons, qui sont incontinent passés à la gloire, n'ont plus rien à désirer. Il est vrai que l'homme sage est comme un miroir à soi-même; mais après avoir tout considéré, il oublie ses propres pensées, et a besoin d'une dépositaire, qui est la mémoire, où il cherche tant de fois avec beaucoup de peine ce qui lui est échappé. Et comme le monde représente tout à l'entendement par le moyen des sens, aussi l'entendement imprime tout ce qu'il tient à la mémoire, pour le reprendre, si toutefois il le retrouve, car cette dépositaire se trouve quantité de fois infidèle et non solvable, ce qui a fait que quelques-uns qui l'avaient meublée de force marchandises ont oublié toutes choses, jusqu'à leur propre nom. C'est la misère de l'esprit humain, si éloigné de la perfection des intelligences, dont les connaissances sont des fleurs qui ne flétrissent jamais.

Ajoutez maintenant qu'outre la faiblesse que nous avons de la nature à concevoir, il se fait un piteux désordre dans l'âme par le péché, qui traîne nécessairement avec soi une grande stupidité et des ténèbres semblables à celles de l'abîme ; c'est pourquoi le docteur préallégué remarque un second éloignement de Dieu, qui est la disproportion opposée à la souveraine pureté, que l'iniquité cause en nous. N'entendez-vous pas la voix du Sage (*Sap.*, I), qui dit : Le Saint-Esprit se retirera de l'hypocrisie et des fausses apparences de la sainteté. *Spiritus sanctus disciplinæ effugiet fictum.*

La sagesse n'entrera point en une mauvaise âme, et ne choisira point sa demeure en un corps qui est esclave du péché. Pourquoi ? parce qu'elle est une beauté exhalée de la vertu de Dieu, et une très-pure émanation de la clarté du très-haut et très-puissant Seigneur, une blancheur de la lumière éternelle, un miroir sans tache de la majesté souveraine, et une vive expression de sa bonté : *Vapor est enim virtutis Dei et emanatio quædam est claritatis omnipotentis Dei sincera*, etc. (*Sap.*, VII).

J'avoue que Dieu se communique quelquefois par la science à des âmes vicieuses, puisque Aristote, nonobstant qu'il eût sacrifié à une beauté mortelle, n'a pas laissé d'être le génie de la philosophie et l'oracle des écoles ; mais cette communication n'est point onctueuse ni savoureuse comme celle qui est accompagnée de la sainteté. Toutes les plus hautes connaissances des choses naturelles qui puissent être dans l'esprit d'un pécheur ne sont non plus qu'était le rayon de miel que Samson trouva dans la gueule du lion mort. Les sages du monde qui étudient tout, hormis eux-mêmes, se font un enfer de leur propre science, et convertissent toutes leurs lumières aux braises ardentes de leurs propres supplices ; ils en ressentent les effets dès cette vie, étant abandonnés, comme dit l'Apôtre, *aux désirs de leurs cœurs, à des passions ignominieuses* : *Tradidit illos Deus in desideria cordis eorum* (*Rom.*, I, 24), *in passiones ignominiæ* (*v.* 26).

Or le Sauveur du monde, par ses miséricordes excessives, nous a délivrés de la servitude du péché, et nous a sanctifiés par l'effusion de son précieux sang, levant l'obstacle qui faisait un perpétuel divorce entre lui et nous. Néanmoins, après que nous sommes

régénérés par le baptême, et lavés tant de fois dans les eaux salutaires de la pénitence, il nous reste encore un troisième empêchement, un corps et des passions qui combattent en nos propres membres contre nous-mêmes, et se servent des occasions qui ont quelquefois des attraits extrêmement violents, nous plongent souvent dans beaucoup de désordres, qui nous empêchent ce commerce sacré et ces respectueuses familiarités que nous devrions avoir avec Dieu. C'est pourquoi la voix divine se fait entendre parmi les flammes ardentes, et dit à Moïse : *Solve calceamentum tuum.*

Les anciens philosophes disaient que le corps était la chaussure de l'âme, qui toutefois ne l'aidait point à marcher, mais plutôt l'empêchait et la traversait continuellement par des attaques pressantes qui ne lui permettaient pas de respirer librement la vie du ciel. De là, plusieurs prenaient contre eux-mêmes ces détestables conseils, qui ont été depuis suivis par les donatistes et les circumcellions, se faisant mourir pour vaquer, à ce qu'ils disaient, plus librement à la contemplation des choses divines. Mais cette théologie a plus de fureur que de raison, puisque ce n'est pas l'intention de Dieu que nous détruisions notre corps, qui nous est donné pour servir à l'âme, ni même que nous anéantissions en nous toutes les passions, qui sont bien souvent des objets de vertu, mais que nous mortifiions nos appétits, et que nous évitions toutes les choses extérieures qui les peuvent enflammer, et conspirer contre notre repos ; c'est le soulier qu'il faut mettre bas, et c'est sur quoi je me veux étendre, particulièrement aujourd'hui, vous montrant l'importance qu'il y a de bien prendre les bonnes occasions de son salut et détourner les mauvaises.

Le temps, disait l'ancien Pythagore, est l'âme de l'univers, et je puis dire que l'occasion est l'âme du temps même. Tout se fait et défait par l'occasion ; c'est elle qui est souvent cause de notre bonheur, quand elle est bien prise, et elle, qui étant mal prise ou lâchement négligée, cause des désastres qui sont quelquefois irréparables. Dina, comme nous avons vu (*Genes.*, XXX), faisant rencontre de Sichem, paya la curiosité qu'elle avait de voir le monde par la perte de son honneur. L'occasion perdit David, quand le feu de la concupiscence sortit d'une fontaine où Bersabée se lavait pour embraser son cœur (I *Reg.*, XI). L'occasion fit que Saül de berger devint roi, quand, cherchant des ânesses, il rencontra Samuel qui lui porta la nouvelle inespérée de sa dignité (I *Reg.*, IX). L'occasion d'un jardin et d'une conversation d'hypocrite avait ruiné l'honneur et détruit la vie de la pauvre Suzanne, si la prudence de Daniel ne l'eût arrachée des mains violentes de ses accusateurs (*Daniel*, XIII) et des portes de la mort. Iraïs, une pauvre servante d'Alexandrie, allait puiser de l'eau à la fontaine, quand, y ayant trouvé des chrétiens qu'on allait martyriser, elle laissa sa cruche et prit la couronne du martyre (*Martyrol.*, *sept.* 22). Il est difficile de dire lequel vaut mieux de prendre ou d'éviter l'occasion ; tous deux étant bien conduits, vont également à la conduite de notre salut.

Et premièrement, je dis qu'il importe bien fort d'épier prudemment et d'empoigner courageusement le point de son bonheur. *Fais instamment*, dit le Sage (*Eccles.*, IX), *tout ce que tu peux faire, parce qu'il n'y a ni œuvre, ni raison, ni sagesse au tombeau où tu vas tous les jours à grands pas. Le travail des fous affligera ceux qui ne savent nullement prendre le chemin du séjour de leur repos* (*Ibid.*, X). De quel côté que nous regardions la nature ou la vie civile, elles nous font une salutaire leçon de prendre au poil les occasions. Les animaux mêmes, ainsi que nous témoigne saint Ambroise (*S. Ambr.*, *lib.* V *Hex.*, c. 8), se rendent les docteurs de l'homme en cette matière. Voyez, dit-il, ce que pratique l'écrevisse de mer, qui est naturellement friande de la chair des huîtres ; elle aime la proie, mais elle craint le péril. Et que fait-elle pour éviter ce qu'elle appréhende, et jouir de ce qu'elle désire ? Elle se sert du temps et de l'occasion ; elle attend avec patience un beau soleil qui flatte l'huître de ses rayons, et lui fait ouvrir les portes de sa maison, desserrant sa coquille, qui la tient close et couverte contre les attaques de son adversaire ; alors, cette habile chasseuse voyant une ouverture propre à s'insinuer, et tenant une petite pierre qu'elle a ramassée sur le sable, la jette entre les deux coquilles de l'huître, en sorte que ne pouvant plus commodément les fermer, elle donne entrée à l'ennemi, qui fait sa curée de son corps. N'apprendrons-nous jamais dans nos propres dangers ce que la nature montre aux bêtes, et n'étudierons-nous point les leçons que Dieu nous fait par le moyen des créatures muettes, qui ont fait parler tous les livres.

Combien de fois arrive-t-il que plusieurs hommes malavisés, se laissant aller négligemment à un repos trompeur et une fausse sûreté, trouvent que ceux qui veillent à leur malheur les surprennent dans les plus délicieux plaisirs, et se servent des plus grandes douceurs de leurs voluptés pour les plonger dans les amertumes de la mort.

Si nous estimons que les exemples de la nature animale soient trop bas pour nous enseigner, écoutons ceux qui traitent les armes et les affaires. Végèce, un docte auteur qui a prescrit l'art de la milice, avoue que l'occasion sert plus aux généraux d'armées dans les batailles et dans les sièges de ville, que toutes les forces des soldats : *Occasio in prælio magis juvare solet quam virtus.* Et à juste titre le roi Antigone disait qu'il faisait la guerre plus par les occasions que par les armes : *Militia non tam armorum quam temporum.* O pécheur ! combien y a-t-il que tu disputes avec ton joug, et que tu marchandes avec ton bonheur ? *Irai-je, n'irai-je pas ? ferai-je, ne ferai-je pas ?* Voilà le temps, voilà l'homme, voilà le pli de l'affaire que Dieu attendait ; si tu le négliges, tu le perdras pour jamais. *Le milan*, dit le prophète

connaît au ciel son temps ; la tourterelle, l'hirondelle et la cigogne, savent et gardent leurs entrées et sorties selon le règlement des saisons ; n'y a-t-il que mon peuple qui ne s'étudie point à connaître les jugements de Dieu? Milvus in cœlo cognovit tempus suum, turtur, hirundo et ciconia custodierunt tempus adventus sui, populus autem meus non cognovit judicium Domini (*Hierem.*, VIII, 7).

Balthazar, roi de Babylone, était à deux doigts près de la mort lorsqu'il s'avisa de faire un festin le plus somptueux et le plus insolent qui fût jamais dans tout le luxe des rois de Babylone (*Daniel*, V); car ne se contentant pas d'avoir amassé toutes les dépouilles de l'air, de la terre et de l'eau sur une seule table, il fit apporter les vases qui avaient été pillés au temple du Dieu vivant, et les mit entre les mains des femmes débordées, pour traiter avec outrage ce qui avait été l'objet de la vénération des peuples. Ce fut alors que, pensant être bien assuré dans sa ville capitale de Babylone, il fut pris la nuit même de ses débauches, livré à son ennemi, massacré et mis en pièces. Ce fut alors que son sceptre fut brisé, son diadème abattu et son royaume saccagé, quand même il pensait aller de pair avec le ciel et les astres. Les remontrances du prophète Daniel, les présages de son malheur, les doigts d'une main céleste qui écrivirent visiblement devant ses yeux les arrêts de sa ruine, n'eurent jamais la force, sur l'endurcissement de son cœur, de lui faire prendre autre résolution que celle qui le menait au supplice comme une victime couronnée parmi les fleurs, les violons et les danses.

O pécheur, ne contemples-tu point le visage de ton Seigneur, qui est encore baigné pour toi de larmes semblables à celles qu'il répandit sur la désastreuse Jérusalem, et qui dit, si tu connaissais, et nommément à ce jour, ce qui concerne la paix et le repos de ton âme (*S. Luc.*, XIX) ? Ce peuple maudit n'en voulut rien connaître, et les yeux qui avaient été à ce précieux moment ouverts pour son salut, sont maintenant fermés l'espace de tant de siècles pour sa ruine.

O stupide, ne vois-tu point sur la tête criminelle ce grand ange de l'Apocalyse (*Apoc.*, XVIII, 21), qui tient une pierre grosse comme une meule de moulin, et la jette d'une vigoureuse impétuosité dans la mer et dit : Voilà comme la Babylone, voilà comme l'âme pécheresse sera jetée dans le fond de l'abîme, sans qu'il y ait jamais de ressource pour elle : *Hoc impetu mittetur Babylon*. Ne vois-tu point cet autre ange, qui au même lieu met un pied sur la mer et l'autre sur la terre, puis levant la main au ciel, jure par le Dieu vivant, et crie avec un rugissement de lion, qu'il n'y aura plus de temps : *Non erit tempus amplius* (*Apoc.*, X). Que ne fais-tu de nécessité vertu? que ne prends-tu ce qui t'est offert par la miséricorde, plutôt que d'attendre ce que la justice te réserve ?

Or, quoique tout ce que j'ai ici allégué prouve assez qu'il est d'une conséquence bien considérable de prendre les bonnes occasions, je maintiens toutefois qu'il est encore plus nécessaire d'éviter les mauvaises. Ne voyons-nous pas comme le marchand qui néglige une occasion du gain qui se présente à lui, manque seulement au moyen qu'il avait de s'enrichir ? mais s'il ne détourne son vaisseau d'un brûlon qui le menace, ou s'il n'écarte un boute-feu qui en veut à sa boutique, non-seulement il est frustré de tous les avantages qu'il pouvait obtenir, mais aussi il tombe en un désastre qui l'accable avec toute sa maison. De même il se peut faire souvent que négligeant d'ouïr la parole de Dieu, ou de nous transporter en quelque lieu de bon exemple, ou méprisant la commodité d'exercer quelque talent que Dieu nous a donné, nous sommes rendus indignes d'une grande augmentation de grâces que Dieu promet à ceux qui le servent fidèlement : mais quand nous ne détournons pas l'œil et le pied des occasions qui allument la concupiscence et enfantent le péché, non-seulement nous sommes privés des riches présents que nous avions raison d'espérer de la libéralité de Dieu, mais aussi embarrassés dans un malheur qui tue notre âme et met notre salut au désespoir.

C'est ce qui me fait juger que pour bien ménager le droit que nous avons à la vie éternelle, il faut surtout quitter la chaussure, c'est-à-dire abandonner toutes les marques et toutes les souvenances des péchés qui nous pourraient avoir asservis à leur tyrannie.

La première raison est que nous étant composés d'esprit et de chair, néanmoins en l'état présent, nous sommes bien plus penchants du côté du corps que de celui de l'âme. Les sens, dit saint Thomas, sont les principes de nos actions, qui étant une fois gagnés et préoccupés de quelque mal, ressemblent à une fontaine empoisonnée dans sa source, qui fait couler facilement le venin dans tous ses ruisseaux : or il est certain que les occasions, qui fournissent les objets et les amorces du péché, sont puissantes pour s'emparer des sens, d'où il arrive qu'elles infectent souvent toute la masse du cœur d'un venin aussi prompt en son opération qu'il est dangereux en ses qualités. Nous voyons dans la Genèse comme la colombe qui fut lâchée de l'arche par le patriarche Noé retourna promptement à lui, quand elle aperçut que toute la terre était encore couverte des eaux du déluge, et qu'elle ne trouvait aucun lieu pour y mettre le pied : mais comme on lui donna pour la seconde fois la liberté de la campagne, et qu'elle vit que la terre commençait à paraître, elle s'arrêta sur l'amorce, sans se soucier de retourner au lieu d'où elle était sortie (*Gen.*, VIII). Et qui ne sait que plusieurs âmes innocentes se conservent souvent dans le devoir par le manquement d'attraits et de sollicitations au péché, et que si on leur présentait des objets capables d'enflammer leur concupiscence, il y aurait plus de sujet de craindre leurs chutes que d'espérer leurs couronnes.

En second lieu, j'allègue une judicieuse raison bien considérée par Tertullien, qui

est que les péchés qui sont griefs et manifestes, sont quelquefois moins dangereux que les petites libertés qu'on prend dans les compagnies, parce qu'une bonne âme se raidit d'abord contre le mal visible et reconnu, mais elle se garde moins des choses qui lui semblent être permises, et qui, sous cette couleur, entrent plus facilement dans son approbation, pour y faire couler des conséquences pernicieuses dont on s'avise trop tard, dans la violence de la tentation et dans l'impuissance des remèdes. *Graviora quæque delicta pro magnitudine periculi, diligentiam extendunt observationis* (*Tertull.*, *de Idolatr.*, *cap.* 11). Dieu, qui nous oblige non-seulement à éviter le péché, mais tout ce qui peut conduire au péché, nous délaisse souvent dans l'occasion, à ce que nous sentions par expérience ce que nous avons affecté par inconsidération. Saint Cyrille a remarqué comme il était défendu aux Nazaréens de boire du vin, mais aussi de manger quelques grappes de raisin, pour nous montrer que l'âme descend facilement au plaisir dont elle porte en soi les racines, par les moindres objets qui lui en représentent la douceur.

On pourra dire que Dieu a jeté lui-même quelques créatures dans de grandes occasions du péché, comme une Judith, qui se transporta dans le camp des Assyriens et dans le pavillon même d'Holopherne, leur général. Qu'y avait-il de plus dangereux que de voir une jeune veuve dans une armée étrangère, tomber aux mains des soldats, qui la mangeaient des yeux, et de la voir entre les mains d'un prince infidèle, qui en devint extrêmement amoureux, et qui tâcha à lui gagner le cœur par toutes sortes de caresses et de civilités? enfin de la voir parmi l'amour, la nuit et le vin, qui sont les plus capitaux ennemis de la chasteté ? Aussi saint Ambroise fait une remarque et dit que le plus grand triomphe de Judith, ce n'a pas été de trancher la tête à Holopherne, mais de se conserver chaste dans les pressantes occasions du péché. N'admirons point la tête d'Holopherne dans la main d'une femme, mais admirons la pudicité qui retourne victorieuse du milieu de tant de piéges, où les attraits combattaient avec la force, et l'insolence avec le pouvoir. *Primus triumphus fuit, quod integrum pudorem de tabernaculis hostis reduxit* (*S. Ambros.*, *lib.* III *Offic.*).

Vous direz que vous la voulez imiter, et à cela je réponds que si vous êtes envoyé de Dieu dans l'occasion pour le salut d'un pays entier, sous la garde de votre bon ange, vous y alliez avec toute assurance ; mais si vous expérimentez, que vous ne voyez jamais les compagnies licencieuses sans en rapporter des atteintes contre votre conscience, ne considérez-vous pas que c'est mettre votre salut en proie et livrer votre âme à un danger évident ?

Le commun consentement des docteurs tient qu'un pénitent ne peut être légitimement absous par son confesseur, s'il ne fait état d'éviter l'occasion prochaine du péché : et celle-là est tenue pour prochaine qui se présente à tous moments et sollicite continuellement à mal faire, comme ce serait de tenir en sa maison une femme de mauvaise vie avec laquelle on aurait déjà offensé. J'avoue avec saint Thomas (*S. Thom.*, 2-2, *q.* 10, *art.* 9; *S. Basilius*, *in Constitut. Monach.*, *c.* 4) que celui qui s'expose au péril contre sa volonté par une pure charité ou par une nécessité pressante qui le contraint de converser ou avec des infidèles, ou avec des personnes vicieuses, n'est pas pour cela coupable. Je tiens même avec Azor (*Azor*, *tom.* III, *lib.* III, *c.* 23, *q.* 5), qu'un homme ou une femme qui expérimente quelques légères impressions contre la pureté en la conversation d'un autre, cela étant éloigné de son consentement, n'est point obligé de rompre par quelque incivilité remarquable. Ceux-là même qui se sont mariés en bonne foi et qui reconnaissent après le mariage un empêchement capable de casser et annuler tout ce qu'ils ont contracté, ne sont pas tenus de se séparer de présence pour ne point causer de scandale en l'esprit de ceux qui ne savent point leurs affaires ; mais il suffit qu'ils s'abstiennent du commerce permis aux mariés jusqu'à ce que l'Eglise ait décidé le point de leur mariage. Je ne dispute point contre ceux-là ; mais je dis hautement que ceux qui sans autre raison de vertu ou de nécessité s'approchent des lieux et des personnes qui les excitent au mal, ou expressément, ou tacitement, se rendent coupables devant Dieu par la seule liberté qu'ils se donnent de voler comme un papillon autour de la flamme qui les peut consumer.

C'est à ceux-là que la voix dit du milieu de ce buisson ardent : *solve calceamentum tuum*. Vous qui êtes un petit glorieux et qui avez coutume de vous entretenir de vous-même comme d'une divinité, évitez les complaisants et les flatteurs qui fomentent votre passion. Vous qui êtes dominé par l'avarice et qui aimez l'argent si démesurément que vous ne feriez point de scrupule d'en prendre jusque sur les autels, *solve calceamentum tuum*, ôtez ces roses, ces pratiques, ces artifices sanglants, évitez les maîtres et les docteurs qui vous font des ouvertures d'un gain maudit, qui ne peut souffrir la bonne conscience, qui n'a point de commerce avec la probité. Vous qui êtes sujet à la médisance, *solve calceamentum tuum*, que faites-vous en la compagnie de ces serpents qui sifflent continuellement contre la renommée du prochain, qui vivent de railleries, qui piquent incessamment les plus innocents et dévorent la chair humaine avec celle des animaux en un même banquet? Vous à qui le jeu est un petit démon qui vous possède sans interruption, qui vous imprime sans cesse en l'esprit des cartes et des dés, qui vous fait attendre le brelan en votre maison ou le chercher ailleurs, *solve calceamentum tuum*, retirez-vous des joueurs, ne touchez pas seulement aux instruments du jeu. Vous irez en espérance d'attraper un autre et vous serez attrapé en espérance de recouvrer une perte, et vous l'augmenterez,

vous reviendrez le vent dans la bourse pour porter la tempête dans votre maison. Vous à qui la bonne chère commande et qui feriez cinquante lieues pour rencontrer un bon repas, que faites-vous aux portes du cabaret avec cette bande joyeuse? *solve calceamentum tuum;* ne cesserez-vous point d'engraisser votre corps pour servir de tombeau à votre âme? Ne cesserez-vous point de vous charger de cuisine pour étouffer les lumières de votre esprit? Quant à vous, c'est l'amour et la conversation trop familière de cette personne tant aimée et si mal aimée qui vous retient : *solve calceamentum tuum.* Qui vous fait aller si effrontément dans le danger? qui vous fait contenter d'une fausse virginité de corps, si tant est qu'elle demeure, et ouvrir tous vos sens au feu et aux flammes qui brûlent et ravagent votre esprit? que font ces tableaux? que font ces lettres, que font ces conversations licencieuses si elles ne servent de coupe-gorge à la chasteté? Allez prières, allez charmes, allez douceurs, il est temps qu'un amour blessé prenne de la colère contre soi-même après avoir porté si longtemps le joug de sa servitude.

Voilà la trompette du ciel qui sonne, voilà le souverain monarque qui vient sur le chariot des nues, les foudres en main, pour renverser la Babylone; je vois sortir une épée à deux tranchants de sa bouche pour mettre en pièces sous les pieds de sa justice tout ce qui a méprisé sa miséricorde. Et tu veux encore, ô pécheur, vivre parmi les occasions du péché, tu veux encore tremper dans les délices, tu te veux ensevelir dans le plus infâme des tombeaux, qui est celui de la volupté?

Ne te souvient-il plus des inspirations de Dieu, de tes bons propos, de tes belles résolutions? faut-il que tes paroles soient toujours pleines de promesses, tes promesses de serments et tes serments de parjure?

Vive Dieu! la Sodome est tout en feu, et les flammes dévorantes menacent ta tête coupable; sors plus vite que le pas et te sauve dans l'asile de la pénitence. Que cette compagnie charmante ne vienne plus pour arrêter tes desseins et te dire : *Où allez-vous? c'est une frénésie qui vous tient, mais elle passera; quoi! quitter la bonne chère et le jeu, et cette aimable créature à qui vous avez juré une éternelle fidélité!* Vous avez juré un crime, vous n'y êtes nullement obligé; quand elle se jetterait, les yeux pleurants, sur le pas de la porte, passez par-dessus sa tête et volez à l'étendard de la croix. C'est une piété d'être cruel en cette matière : *Pietatis genus est hoc esse crudelem* (*S. Hieronym.*); il n'y a chaîne si forte que l'amour et la crainte de Dieu ne doivent rompre.

Que fais-tu, ô pécheur, dans le monde qui ne t'aime que pour te perdre? Que fais-tu dans ces prisons dorées et parmi ces fumeuses images de la mort? Que ne dis-tu avec saint Jérôme : Je vois quelque lumière inconnue par-dessus les routes du soleil, et je veux quitter la masse de ce corps pour m'en aller à cette splendeur ineffable du ciel empyrée : *Nescio quid plus lucis aspicio, libet, sarcina corporis abjecta, ad purum ætheris evolare fulgorem.* Que s'il faut passer par le désert de la pénitence, j'y veux passer d'un pas libre et d'un visage assuré. O désert qui portez les fleurs de Jésus dans un éternel printemps! O désert dans le sein duquel naissent les pierres qui bâtissent la maison de Dieu! O désert qui t'écartes du monde pour jouir des familiarités de Jésus! Que ne dis-tu encore avec saint Paul : Pourquoi, chers compagnons, pleurez-vous autour de moi? pourquoi ne cessez-vous d'affliger mon cœur et me rappeler aux douceurs du monde? Je suis prêt, non-seulement à me captiver, mais à mourir pour l'honneur de mon maître : *Quid facitis plorantes et conturbantes cor meum? ego non solum ligari, sed et mori in Jerusalem paratus sum* (*Act.*, XXI). Que la pénitence se présente hardiment à moi avec le plus affreux visage que le monde lui saurait donner, je l'embrasserai comme une chère épouse. Car qu'ai-je plus à craindre? la pauvreté? Dieu l'a consacrée dans sa crèche; le travail? c'est l'acheminement à la couronne; le jeûne? c'est la viande de la vertu; la solitude? mais il n'y a point de solitude où Jésus se retrouve, et tout est solitude où il n'est pas. Ne savons-nous pas qu'après tous ces travaux qui sont si courts, viendra le jour auquel nous aurons droit de bourgeoisie dans le ciel, avec tant d'âmes élues, le jour auquel nous marcherons couronnés au milieu des places de la triomphante Jérusalem, et nous ferons fin à toutes nos misères, pour ne finir jamais nos félicités.

DISCOURS SEPTIÈME.

Du grand spectacle de l'Incarnation.

Videbo visionem hanc magnam.

Je verrai cette grande vision. (*Exod.*, III.)

Quand je contemple dans le prophète Isaïe (*Isa.*, VI), ce redoutable Seigneur assis sur un trône élevé et magnifique, les séraphins à ses côtés qui couvrent de leurs ailes sa face et ses pieds, pour nous montrer, dit saint Cyrille, que dans cet abîme de la divinité, il n'y a ni fin, ni commencement; quand j'entends ces bienheureux esprits qui jettent des cris d'extase pour honorer sa sainteté; quand je vois le frontispice du temple qui tremble, le voile qui se lève, et la maison de Dieu remplie d'une nuée de gloire, je m'imagine que c'est la grande vision, et toutefois ce n'est pas une chose extraordinaire que Dieu paraisse avec une haute pompe et une magnificence qui n'a rien d'égal. Mais de voir le feu aux épines sans les brûler et consumer, de voir Dieu qui est un feu dévorant et une lumière inaccessible, enfermé dans le corps fragile d'un petit enfant sans l'anéantir, sans l'endommager, c'est ce qui éblouit les yeux, ce qui ravit les entendements, ce qui fait tarir les paroles dans leur source. Néanmoins je veux parler avec l'assistance du Verbe et vous montrer aujourd'hui que le mystère de l'Incarnation, signifié par le buisson ardent, est vraiment la grande vision

réservée pour le ravissement de nos pensées, le rassasiement de nos cœurs et l'occupation de notre éternité. O vierge par nature, mère par grâce, et toujours avocate par miséricorde, faites-nous concevoir en ce discours des idées dignes de celui que vous avez conçu. *Ave, Maria.*

La théologie nous apprend que Dieu, quoiqu'à parler proprement, il soit invisible aux yeux mortels, se voit toutefois en cinq façons, qui sont comme autant de portes de lumière, pour nous conduire aux sources de l'Ancien des jours.

La première vue que nous avons de Dieu se fait par le moyen des créatures, qui sont des voix messagères du Verbe, des étincelles de la lumière incréée, des traits de la première beauté et des caractères du grand Ouvrier. *Les invisibilités de Dieu*, disait l'Apôtre, *s'entendent et se voient par ses ouvrages : Invisibilia Dei a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur* (*Rom.*, I, 20). Et fort à propos le savant Prosper ajoute que les éléments sont des pages, et les temps sont des volumes où la voix publique de la doctrine céleste se fait entendre : *In paginis elementarii ac voluminibus temporum communis et publica divinæ institutionis doctrina legitur* (*Prosper, de Voc. Gent.*). O hommes, vous demandez des livres pour étudier, et Dieu a fait une petite bibliothèque dans votre cœur; lisez sur l'azur du ciel, sur les dorures des étoiles, sur le cristal coulant des fontaines, sur l'émail des prairies, vous apprendrez des secrets communs à tout le monde, mais qui ne sont jamais compris que des plus sages. L'empereur Domitien se fit autrefois une salle toute lambrissée de miroirs, où de tous côtés on voyait son visage ; mais le temps en cassa bientôt l'original, les figures et le plan. Il n'y a que cet univers qui nous paraît comme la salle du premier monarque du monde, qui nous porte dans les yeux ses portraits, qui renaissent continuellement en tant d'ouvrages, et se font voir par tous les siècles.

De la vision des créatures nous passons à celle de la foi, qui est une vision obscure, mais très-certaine, d'autant qu'elle a pour motif la révélation de Dieu même, qui est la première vérité. *Nous voyons à présent*, dit saint Paul, *comme dans un miroir, par énigme* : *Videmus nunc per speculum in ænigmate* (I *Cor.*, XIII) ; et ce n'est pas sans raison qu'il compare la vision que nous avons par la foi à celle qui se fait dans un miroir, où la figure ne subsiste que par la présence du corps ; aussitôt que la face se détourne, aussitôt l'image s'évanouit. Aussi pouvons-nous dire que toute la vue de Dieu, que nous obtenons par le moyen de notre créance, ne se soutient que par la présence d'une première vérité qui sert comme de base à ces connaissances ; si vous ôtez cet objet formel et ce motif, si vous y procédez par des raisons humaines, vous n'avez plus de foi, vous ne tenez plus rien qu'une illusion, qu'un fantôme. Cette école, dit le grand saint Augustin, en laquelle on croit Dieu le Père, qui montre son Fils comme du doigt, et exhorte tout le monde d'aller à lui, cette école où le Fils est toujours présent, parce que c'est son Verbe, qui enseigne et qui agit à l'oreille du cœur, n'est pas une école des sens, qui sont là plutôt prisonniers que disciples : *Valde remota est a sensibus carnis hæc schola, in qua Pater auditur et docet, ut veniatur ad Filium. Hic est ipse Filius, quia ipse est Verbum ejus, quod sic docet; nec agit cum carnis aure, sed cordis* (*S. Augustinus, de Prædestin. sanct.*, c. 3).

Je remarque une troisième vision de Dieu en l'Ecriture, quand il paraît sous des figures sensibles, comme il se fait voir ici en forme de feu, et d'autres fois sous la représentation d'un homme, ainsi qu'il est clair, dans le prophète Daniel (*Dan.*, VII). C'était un avant-goût de son incarnation, c'était un avant-discours de ce grand acte qui devait être représenté en son temps. Et Tertullien dit fort bien que par ces apparitions il commençait à ouvrir les chemins à la foi, afin que nous ayant appris par l'Ancien Testament les descentes du Fils de Dieu en figure, nous crussions enfin l'union réelle du Verbe à la chair : *Ediscebat in nobis fidem sternere, ut facilius crederemus Filium Dei descendisse in sæculum* (*Tertull., contra Praxeam*). Et comme on dit que la nature a commencé à faire des fleurs de lis par la campanelle, aussi Dieu s'est voulu montrer dans les représentations même humaines, pour nous former peu à peu à la créance de ce grand et ineffable mystère de l'Incarnation.

C'est la quatrième vision de laquelle je prétends aujourd'hui parler, et qui doit enfin aboutir à une cinquième appelée la béatifique, où nous verrons la divinité et l'humanité de Jésus-Christ d'un œil glorifié et d'une connaissance accomplie. Mais contentons-nous à présent de relever les faveurs de cette quatrième vision, par laquelle Dieu s'est fait homme pour converser avec les hommes, et disons que sa grandeur paraît principalement en deux choses : premièrement, en sa nature et condition ; secondement, en l'attente et aux souhaits de son accomplissement, qui ont tenu le monde occupé près de quatre mille ans. La condition de ce mystère est merveilleusement relevée, puisque c'est le plus haut et le plus accompli ouvrage qui soit sorti des mains de Dieu. Tout ce qui était au monde avant la venue de Jésus-Christ semblait n'être autre chose qu'un commencement de créature, un tableau ébauché, mais non achevé, une œuvre toujours imparfaite, qui attendait la dernière main de son ouvrier. J'apprends cette vérité d'une mystérieuse parole de la Genèse, où il est dit qu'après les six jours de la création Dieu avait cessé de continuer ses ouvrages, *qu'il avait créés pour être faits et formés : Cessaverat ab omni opere suo quod creavit Deus ut faceret* (*Gen.*, II, 3). Il parle d'une chose faite comme si elle était encore à faire, d'un monde produit comme s'il le fallait encore tirer du néant : que veut dire ce mystère? Il nous découvre avec toute facilité une haute pensée qui nous apprend que tout ce que nous

voyons de grand et de beau en la nature n'était qu'une matière rude et grossière avant l'union du Verbe à la nature humaine. Toutes les créatures sont en l'homme par éminence, et toutes aussi avaient été endommagées par la chute du premier homme, jusqu'à tant qu'elles ont été non-seulement réparées, mais rehaussées d'une nouvelle dignité par cet ineffable commerce d'un Dieu invisible avec une nature visible. N'est-ce pas ce qu'a voulu dire saint Paul quand il écrit aux Éphésiens qu'*il a plu à Dieu nous manifester le secret de sa volonté, selon son bon plaisir et selon qu'il avait proposé en l'économie de la plénitude des temps, de rétablir toutes choses, tant au ciel qu'en la terre, en la personne de Jésus : Ut notum faceret nobis sacramentum voluntatis suæ, secundum beneplacitum ejus quod proposuit in dispensatione plenitudinis temporum, instaurare omnia in Christo quæ in cœlis, et quæ in terra sunt* (*Ephes.*, I, 9).

Ce chef-d'œuvre est si auguste, que non-seulement il porte tous les traits les plus excellents de la Divinité, mais aussi il borne et limite la puissance du Père céleste, qui ne peut rien produire au ciel de plus grand qu'un Verbe, et qui ne peut sur la terre rien faire de plus magnifique qu'un Homme-Dieu. Ne voyez-vous pas comme David parle des cieux, de ces beaux corps qui roulent sur nos têtes, tout en astres et en lumières, avec des mesures et des harmonies concertées à l'oreille de Dieu? *Je verrai*, dit-il, *vos cieux, les œuvres de vos doigts* (*Ps.* VIII). Il semble que l'ouvrier souverain n'y ait voulu toucher que du bout des doigts pour les étendre sur la terre; mais quand il est question du mystère de l'Incarnation, la plus savante des créatures dit que *Dieu y est allé de tout le bras : Fecit potentiam in brachio suo* (*S. Luc.*, I), c'est-à-dire de toutes les forces et de tous les pouvoirs qui le rendent infini.

Il n'y a pas seulement contribué de sa puissance, mais il y a foncé de tout son vaillant, puisqu'en ce mystère sont employés les vertus et les grâces, les félicités, les attributs et les perfections des trois personnes de la Trinité. Et qu'y a-t-il en toutes les richesses de Dieu qui n'ait sa consommation? Cela me fait souvenir de ce que la nature fait quelquefois aux Indes, où certains fleuves roulent des sables d'or et d'argent, et d'autres matières fort précieuses; si d'aventure ils viennent à se déborder et se mêler plusieurs ensemble, chacun contribuant diversement ce qu'il a, ils produisent des pierreries douées d'une variété agréable et d'une excellence qui ne se peut assez priser. Je veux dire, en cas pareil, que toutes les rivières, toutes les mers, tous les abîmes de la Divinité ont fait comme un débordement adorable de toutes les grandeurs et de toutes les beautés imaginables et non imaginables, pour former un Jésus, un Homme-Dieu, qui devait être mis à la tête de tous les siècles.

Il faut dire ici une haute parole, non point par une vanité d'amplifier ce qui est infini, mais par une vérité remplie de respect. Je la veux dire après le grand saint Denys, qui, extasié sur les merveilles des trois personnes divines, s'écrie : Τριὰς ὑπέρθεος (*S. Dionysius, lib. de mystica Theologia, cap.* 1) : *O Trinité, Trinité par-dessus Dieu!* qui est une parole bien hardie et qu'il faut entendre judicieusement avec la scolastique, et en telle façon que nous n'estimions pas que la Trinité soit plus que Dieu en dignité et en excellence, puisque c'est partout une même majesté, une même sainteté, une même puissance, enracinée dans l'essence divine. Mais cela s'entend seulement de l'extension d'une même nature en trois personnes différentes, laquelle, selon l'usage de concevoir et de parler qui est propre à l'entendement humain, semble donner quelque étendue et quelque accroissement à Dieu même.

Aussi pouvons-nous dire du mystère de l'Incarnation, que tout ce qu'il y a de Dieu y est, selon la parole d'Origène, et outre cela nous y voyons la sainte humanité de Jésus enchâssée dans le Verbe, et comme incorporée dans l'être de Dieu, sans toutefois qu'il y ait aucune confusion des deux natures. *Omnia quæ Dei sunt Christus est* (*Orig., super Hierem.*, c. 10; *apud Magistrum, l.* IV, *c.* 49). Il semble que ce ne soit pas une chose si merveilleuse, que Dieu étant considéré dans la simplicité de l'essence divine, fasse de grandes merveilles, parce que cela est ordinaire à une puissance infinie : mais dire qu'un homme enfermé dans les hautesses de Dieu, opère tous ces grands effets de miracles qui ont paru dans l'économie de notre salut, c'est ce qui passe toute admiration.

Aussi nous voyons comme cette œuvre est rare et unique, et comme il n'y a qu'un Jésus qui ait rempli tous les desseins que Dieu avait sur ses communications ineffables; il n'y a qu'un Jésus qui se retrouve en l'ordre de *l'Homme-Dieu*. Tout ce qui est grand au monde et par-dessus le monde, est grand en l'ordre de grâce, de nature ou de gloire; et si vous considérez bien, vous trouverez que tous ces ordres sont remplis de quantité de sujets et d'un grand nombre d'individus.

En la nature, les hommes, les oiseaux, les poissons et le reste des animaux, les plantes, les métaux, les pierreries se multiplient sans cesse. En la grâce il y a tant de justes, en la gloire tant de millions d'anges et tant d'âmes élevées; mais en l'ordre de l'Incarnation, il n'y a qu'un Jésus-Christ, qui en sa seule personne épuise toutes les grandeurs. Les valentiniens disaient anciennement qu'il était né par une défloration de tous les siècles, comme voulant dire que Dieu avait cueilli la fleur de toutes les beautés qui avaient été depuis le commencement du monde, tant aux anges qu'aux hommes, pour les mettre en son Verbe. *Soterem faciunt omnia, de omnium æonum defloratione constitutum* (*Tertull., advers. Valent.* : ὁ τοῦ θεοῦ παντέλειος καὶ παντοκτίστωρ λόγος). C'est pour cela que Manasses, au commencement de ses Annales, l'appelle παντέλειον, par un beau mot qui veut dire, l'accomplissement de toutes les perfections.

Outre toutes ces excellences, il y a encore

une considération qui rend ce mystère extrêmement spécieux, c'est qu'il a été totalement ménagé pour notre salut. Pline disait que tous les noms des dieux de la gentilité étaient nés des bienfaits communiqués aux hommes, pour nous apprendre qu'il n'y a rien de grand s'il n'est bon et bienfaisant. Que nous serviraient toutes les hautes perfections de Jésus, s'il ne s'était fait notre Sauveur? nous aurions pour lui une admiration stérile, et pour nous un regret de connaître ce qui ne nous pourrait profiter. Mais quand nous contemplons qu'il n'y a rien de beau en cet ouvrage qui n'ait été employé à notre salut, que Dieu s'est livré et abandonné à nos utilités, que sa parole est notre instruction, sa vie notre exemple, sa mort notre vie, son sang notre rédemption, et sa gloire notre béatitude; quand nous pesons bien qu'il n'a voulu être homme que pour nous faire de petits dieux, non par essence, mais par communication, nous sommes ravis sur les bontés et miséricordes inexplicables de notre Rédempteur, et sommes obligés d'avouer que le mystère que nous révérons particulièrement, cet avent, est la grande vision que Moïse n'a vue qu'en figure, et dont nous voyons la consommation.

L'autre chef qui fait paraître assez sa grandeur est qu'elle a été l'objet et le désir de tous les siècles qui l'ont devancée, comme elle est encore l'admiration et la joie de ceux qui la suivent. C'était une tradition secrète de la nature, qu'un jour viendrait qu'il y aurait un Homme-Dieu. Toutes les créatures gémissaient et enfantaient par un million de souhaits ce bonheur. Les plus sages de l'antiquité, qui n'avaient point d'autre religion que la lumière de la nature et de la philosophie, l'ont vu en esprit, et ont jugé qu'il n'y avait autre remède que celui-là pour réparer les ruines du genre humain. C'est une chose étonnante de lire entre les axiomes du philosophe Héraclite, qu'il y avait une certaine affinité entre la nature des dieux et des hommes, et qu'ils se communiquaient facilement l'un à l'autre, de sorte que les dieux pouvaient devenir hommes, et les hommes dieux, θεοὶ ἄνθρωποι καὶ ἄνθρωποι θεοί (*Heraclitus*, *apud Clementem Alexand.*, *Pædag.*, *l.* III). Et Platon écrit divinement, que la nature de ce bas monde est tout environnée de maux auxquels il n'y a moyen de remédier, si ce n'est par la ressemblance de Dieu : Φυγὴ δὲ τοῦ κακοῦ ὁμοίωσις θεοῦ (*Plato, in Theæteto*); et il assure encore plus expressément au quatrième livre des Lois, que Dieu est la mesure de toutes choses, et ce d'autant plus, s'il y a, comme on dit quelque part, ou s'il y doit avoir un Dieu-Homme. Ὁ δὲ θεὸς πάντων χρημάτων μέτρον, καὶ πολὺ μᾶλλον ἢ πού τις, ὡς φασιν ἄνθρωπος ἐστι (*Plato, lib.* IV *de Legibus*). Ce divin auteur écrivait environ quatre cents ans devant la naissance de Notre-Seigneur; il était Grec de nation, philosophe de profession; il était en une république idolâtre, parmi un peuple perverti, une nation non-seulement ignorante, mais ennemie des mystères de la vraie loi : qui pouvait toucher son esprit, qui pouvait guider le vol de sa plume, si ce n'était l'esprit de Dieu, qui enseignait déjà aux âmes les plus élevées ce secret inestimable, que pour la réformation du monde, il fallait nécessairement un Homme-Dieu.

Mais les patriarches et les prophètes éclairés du rayon de la foi, en parlaient avec beaucoup plus de certitude. Abraham, deux mille ans devant la nativité de notre Sauveur, vit l'aurore de ce divin jour, figuré en son fils Isaac, qu'il appela pour cet effet du nom même de l'allégresse, prévoyant que de son sang naîtrait celui qui devait être le ris et la joie de toute la nature. Cela même fut révélé à Moïse en paroles expresses, qui disait au peuple élu : *Dieu te suscitera un prophète de ta nation et de tes frères comme moi; tu l'écouteras: Prophetam de gentibus et de fratribus tuis, sicut me suscitabit tibi Dominus Deus tuus : ipsum audies* (*Deut.*, XVIII, 15). Ce grand conducteur des Israélites l'a vu dans le buisson ardent; Isaïe sur le rayon de l'horloge d'Achab; Ezéchiel sur l'homme d'Ambre; Daniel en la petite pierre qui sortit de la montagne sans mains, et renversa le grand colosse; Jonas au fond des abîmes; David sur ses trophées, et Salomon sur son trône. Il n'y a figure en l'Ancien Testament, qui n'ait contribué pour écrire le nom du Messie, et pour nous annoncer le bonheur de sa venue.

Quand je me figure les saintes impatiences d'amour qu'avaient les anciens Pères pour le Verbe incarné, et comme ils levaient tous les yeux au ciel, attendant d'en haut une faveur qui ne pouvait venir que du souverain principe, je m'imagine que je vois ce qui arriva au temps du prophète Elie (III *Reg.*, XVIII; *S. Jacob.*, V), lorsque le ciel fut fermé l'espace de trois ans et demi. La terre était brûlée d'ardeurs insupportables, et n'y avait pas une seule goutte de pluie ou de rosée qui lui portât un petit rafraîchissement. La famine régnait partout, et les hommes, semblables à des spectres, tournaient perpétuellement le visage du côté qu'ils espéraient de l'eau. Elie cependant, dont la langue portait la clef des pluies, était au sommet de la montagne de Carmel, attendant l'effet des merveilles de Dieu. Il dépêche son serviteur du côté de la mer pour voir s'il n'y avait point quelque apparence de pluie : il multiplie ses voyages par six fois, sans rapporter autre chose que du néant; mais à la septième, il vit une petite nuée de la grandeur d'un pied, qui s'élevait de la mer, ce qu'ayant annoncé à son maître, il prédit que la terre serait bientôt arrosée d'une grosse pluie, qui mettrait fin à cette longue stérilité, ce qui fut promptement vérifié.

C'est ce qui se passe en ce mystère : depuis le péché du premier homme, tout le monde était embrasé du feu de la concupiscence, la nature foisonnait en vices et en misères, se trouvant au reste fort stérile en vertus. Il y avait partout une extrême disette de la connaissance et de la parole de Dieu. Les saints Pères, par l'espace de six âges, regardaient

du côté des montagnes éternelles, attendant le Messie, et rien ne venait.

Au premier âge, depuis Adam jusqu'au déluge, mille six cent cinquante-six ans roulent sur la tête des hommes, et rien ne paraît. Au second, depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham, quatre cent quatre-vingts, et rien ne se voit. Au troisième, depuis Abraham jusqu'à Moïse, quatre cent trente et un, on ne parle de rien. Au quatrième, depuis Moïse jusqu'à Salomon et ce grand édifice du temple, se passent encore quatre cent quatre-vingts ans sans rien découvrir. Au cinquième, depuis le commencement du Temple jusqu'à sa ruine, sous Nabuchodonosor, on compte quatre cent vingt-quatre ans sans effet. De là, jusqu'au temps d'Auguste-César, passent environ cinq cent quatre-vingt-huit ans, qui achèvent le sixième âge du monde, et font le commencement du septième, pour vérifier le rapport des voyages du serviteur d'Elie; c'est alors que le Dieu vivant paraît enveloppé d'une petite nue, du corps d'un enfant, et verse des bénédictions en abondance sur la terre.

Toute la nature s'en réjouit, et fait paraître des signes qui sont comme les voix de ses allégresses. Les histoires témoignent que le soleil se montra environné d'un arc-en-ciel, et tout étincelant d'une extrême beauté. D'autres fois il fut vu avec trois couronnes, et d'autres fois on aperçut trois soleils qui se réunirent en un, pour montrer que la nature divine, celle de l'esprit et du corps, ne faisaient qu'une personne en Jésus-Christ. Les Sibylles, comme a même témoigné le grand Constantin, au panégyrique qu'il a fait de notre Sauveur, ne s'en purent taire, mais longtemps auparavant firent éclater des vers à la louange du Messie, qui ont ravi tous les siècles en admiration (1).

O la merveilleuse vision que l'incarnation du Verbe éternel! ô buisson, ô ardeur, capable de mettre en feu tous les cœurs des hommes! Volusian, un grand homme d'état, encore païen, écrivant à saint Augustin, ne peut assez s'étonner de ce mystère. Est-il donc possible que le Seigneur et le maître du monde ait rempli le corps d'une vierge, et qu'il ait souffert dans ses entrailles ce terme ennuyeux de dix mois qui précèdent l'enfantement, et que celle qui l'a produit soit mère et demeure vierge?

Est-il possible que celui à qui tout l'univers est si petit, se soit caché dans le corps d'un enfant qui, comme les autres, salue la vie par ses cris? Est-il possible que ce monarque du ciel soit si longtemps absent de son royaume, ou que le soin de toute l'étendue du monde soit transféré à un si petit corps? De quoi vous étonnez-vous, ô faiblesse humaine, répond saint Augustin, tout ce que vous admirez n'a point d'autre raison que la puissance de son auteur. *Miror utrum mundi Dominus intemeratæ fœminæ corpus impleverit, pertulerit decem mensium longa fastidia, et tamen Virgo enixa sit solemnitate pariendi. Miror si intra corpusculum vagientis infantiæ latet cui parva putatur universitas. Si tamdiu a sedibus suis abest ille regnator et ad unum corpusculum totius mundi cura transfertur. Tota ratio facti est potentia facientis* (*apud S. August.*, *epist.* 2).

(1) Suet., *in Augusto*, cap. 95; Dio; Eutropius, *liv.* VI; Euseb., *l.* IV. *de Vita Constantini.*

Tu disais, ô nature humaine, qui est ce qui me donnera mon petit frère, que je le voie sucer les mamelles de ma mère, que je le trouve tout seul, sorti comme hors de soi-même et de cette pompe de gloire qui l'environne, que je le baise tout à loisir, et qu'étant honorée de ses alliances, je ne sois plus le rebut de toutes les créatures : *Quis mihi det te fratrem meum sugentem ubera matris meæ, ut inveniam te solum foris, et deosculer, et jam me nemo despiciat* (*Cantic.* VIII). O nature, voilà qu'il t'est donné, non par un simple baiser, mais par une transfusion de toutes ses grandeurs et de toutes ses bontés qu'il fait en toi-même!

O notre pacifique Salomon, le plus beau et le plus délicieux de tous les enfants des hommes, qui faites fondre les cœurs de vos pauvres sujets sous les rayons amoureux de votre face, ce n'est donc point par mesure que vous vous êtes donné, mais vous avez fait une profusion de vous-même, vous épanchant totalement en l'homme, comme une liqueur qui a inondé sur nos crimes pour les laver, sur nos stérilités pour les faire germer, sur nos misères pour les déifier. Mon âme, qui avait été chassée du paradis terrestre pour labourer une terre maudite qui ne lui produisait rien que des épines, retourne aujourd'hui à vous par vous-même, et se trouve engloutie comme dans une mer de vos chastes plaisirs et de vos saintes délices, qui effacent le goût de toutes les amertumes du monde.

Je vous appelle ici, vous qui aimez et contemplez avec plaisir les grandes et belles choses; où trouverez-vous un spectacle comparable à la vision d'un Dieu incarné? Regardez, regardez les palais, les richesses, les dignités, les pompes, les théâtres, les jeux, les armes, les triomphes, et tout ce qu'il y a de spécieux dans le monde. Que dit le Prophète de toutes ces choses? *Elles fondront comme la cire, le feu est tombé dessus, elles n'ont pu supporter le rayon du soleil. Sicut cera quæ fluit auferetur, super cecidit ignis et non viderunt solem* (*Ps.* LVII). Une autre version correspondant à l'hébreu dit que *tous les biens de la terre s'écouleront comme un limaçon.* O pensée digne de l'esprit de David! voyez un limaçon dans sa coque, qui montre la tête et se va traînant sur l'herbe; il jette une humeur baveuse qui trace un chemin d'argent sous les rayons du soleil, et toutefois ce n'est que la bave d'un chétif animal qui surprend nos yeux d'une fausse illusion. O monde, voilà le fard de tes beautés, voilà à quoi se résout l'attirail de toutes tes grandeurs! ce n'est qu'un éclat passager qui se perd sous les lumières de Dieu. Qui me donnera la bouche d'Isaïe pour crier d'une voix forte et vigoureuse à tous

les mondains : *Toute chair est foin et toute sa gloire n'est non plus que la fleur du foin qui se flétrit en un moment. Omnis caro fœnum et omnis gloria ejus sicut flos fœni* (*Is.*, XL, 6). Je ne désire point aujourd'hui voir les superbes édifices des monarques, ni les sept merveilles du monde, qui ne sont plus qu'une fable sur le papier. Je m'arrête à cette grande et divine vision que me présente le Père céleste, je désire que comme elle est l'objet de mes pensées, elle soit aussi la conduite de ma vie.

Mais que rendrons-nous à cet aimable Sauveur qui est descendu du ciel des cieux, pour faire refleurir notre innocence, et pour soulager nos misères? J'apprends un trait remarquable de Clément Alexandrin, qui dit que les Athéniens voulant honorer le roi Démétrius, duquel ils espéraient la liberté, ne se contentèrent pas de lui faire une entrée extrêmement célèbre, mais en outre marquèrent la place où il descendit de cheval, et là bâtirent un temple à son honneur, qu'ils appelèrent le temple de *Démétrius descendant* Δημήτριος καταιβάτης (*Clem. Alex., in Exhort. ad Gentes*). O vrai Dieu! ces peuples flatteurs ont fait cela pour un homme mortel, un prince dissolu, qui avait répandu tant de sang, qui avait saccagé tant de villes, sans espérer autre chose de lui qu'une petite gratification et une apparence de liberté qui était pire que toutes les servitudes. Que ne devons-nous donc faire pour cette profonde descente du Verbe divin, par laquelle il est descendu jusqu'à l'homme, et a fait monter l'homme jusqu'à Dieu. Ne bâtirons-nous point le temple *de Jésus le descendant*, de Jésus qui est descendu, non pas sur une terre couverte de tapis et de fleurs, mais sur notre mortier pour nous revêtir de sa pourpre, sur nos épines, pour nous faire participants de ses plaisirs?

Ne dis point, ô homme, Si j'avais cette émeraude qui fut employée pour faire l'obélisque du temple de Jupiter, je la voudrais à présent donner pour dresser les trophées de mon maître; si j'avais la topaze dont était composée la statue d'Arsinoe, cette superbe reine d'Égypte, je la voudrais dédier à son honneur. Hé quoi! quand tous les plus riches métaux et toutes les pierreries seraient fondues ensemble pour lui élever des monuments jusqu'au ciel, que ferions-nous qui fût digne de lui? Il ne demande point les trésors de la terre, il demande le cœur, il demande deux choses qui doivent être les deux fruits de ce discours : la reconnaissance et l'imitation. Si notre incapacité nous a mis au-dessous des pouvoirs de récompenser un tel bienfait, pour le moins avouons la dette, aimons le bienfaiteur, adorons ses bontés, et ne passons jour de notre vie que nous ne lui rendions les devoirs de notre piété et les témoignages de notre affection, par prières, par aumônes, par la mortification de nos passions, par l'abolition de nos péchés. Et que pouvons-nous faire de plus avantageux pour nous, s'il a pris la nôtre, que de prendre le sien, et nous transformer en lui par l'imitation de ses vertus?

Dieu disait une grande parole au roi Cyrus dans le prophète Isaïe (*Is.*, XLV) : *O Cyrus, je vous ai appelé par votre nom, je vous ai rendu semblable à moi, et me suis fait semblable à vous; je vous ai pris par la main pour assujettir les nations devant votre face, pour subjuguer les rois, pour vous ouvrir les portes des villes et des trésors cachés, pour humilier sous vos bras les plus glorieux de la terre, et cependant vous m'avez méconnu : Assimilavi te, et non cognovisti me.* Le Sauveur du monde ne dit-il pas aujourd'hui de même à tous les chrétiens : O homme, je t'ai tiré des chaînes de la servitude, je t'ai mis en la liberté de mes enfants, j'ai terrassé tes ennemis, j'ai dompté satan et l'enfer sous tes pieds, je t'ai honoré de mes alliances, je t'ai rehaussé de ma gloire, je me suis transformé en toi, pour te changer en moi-même, et tu m'as méconnu : *Assimilavi te, et non cognovisti me?* Que pouvais-je faire davantage pour rompre la dureté de ton cœur, que de me revêtir de ta figure, que de m'accommoder à tes infirmités, que de m'approprier à tes usages, et me transmettre en toi-même? En quoi me suis-je épargné, en quoi t'ai-je jamais dédaigné, n'ai-je pas épousé tes plus grandes misères pour te donner mes félicités? Le péché t'avait navré de tous les traits de la douleur, et je les ai pris sur mon corps; et ne pouvant prendre tes vices, parce qu'ils répugnaient à ma sainteté, et que j'étais venu pour les détruire, j'en ai pris la ressemblance, j'en ai porté la peine : *Assimilavi te, et non cognovisti me.*

Tout animal aime sa ressemblance, les lions même et les tigres, qui sont si affreux, qui ont toujours le sang et les massacres sous les pattes, trouvent de l'amour pour eux au cœur de ceux qui leur ressemblent. N'y a-t-il que moi, qui m'étant fait homme pour attirer sur moi l'affection des hommes; n'y a-t-il que moi, qui m'étant fait leur frère par amour, et leur serviteur par la plus profonde des humilités, suis toutefois rangé à cette dure nécessité, qu'il me faille tant de fois dissimuler leurs dédains et souffrir leurs ingratitudes? *Assimilavi te, et non cognovisti me.*

O homme, j'ai pris totalement ta ressemblance, et tu ne veux pas prendre un seul trait de la mienne! Car en quoi veux-tu imiter un Jésus humble pour toi jusqu'aux abîmes? est-ce avec cet orgueil démesuré, avec cette ambition enragée qui s'échappe des lois de mon service, qui pousse ses prétentions jusque par delà l'infini, qui foule aux pieds le reste des hommes et se fait l'idole de soi-même? En quoi veux-tu imiter ma pauvreté? est-ce avec ces griffes de harpies qui ravissent le bien des pauvres par des chicanes artificieuses, par des usures sanglantes, par des oppressions insupportables à la nature humaine? En quoi veux-tu imiter ma pureté? est-ce avec cette luxure débordée qui te prostitue jusque sous les trophées de ma passion, qui t'avilit jusqu'à prendre la ressemblance des plus sales ani-

maux? En quoi veux-tu imiter ma débonnaireté? est-ce avec ces colères et ces rages qui écument tant de fois en injures outrageuses, qui te font quasi souhaiter d'avoir les dents des léopards pour déchirer tes frères, qui te portent au fer, aux carnages et à l'effusion du sang humain? *Assimilavi te, et non cognovisti me.* O pécheur ! si tu veux profiter de la grande vision d'un Dieu incarné, marche désormais par ces pas, ne t'égare point de ces routes sacrées que le Fils de Dieu t'a tracées, vis comme un homme céleste, pour te rendre digne du ciel et de la vie éternelle.

DISCOURS HUITIÈME.

De la Vision de Dieu au S. Sacrement, qui est une extension du mystère de l'Incarnation.

Vadam et videbo visionem hanc magnam.

J'irai et je verrai cette grande vision. (*Exod.*, III.)

Moïse contemplant de loin ce buisson tout couronné de flammes innocentes, qui, au lieu de le consumer, lui donnaient un lustre nonpareil, disait : J'irai et je verrai; mais aussitôt qu'il s'en fut approché, il couvrit sa face et mit bas sa chaussure. Nous expérimentons quelque chose de semblable au mystère de l'eucharistie et aux sacrées cérémonies de la messe. Quand nous voyons les autels parés avec tant de majesté, les flambeaux, imitateurs des étoiles qui luisent sous les pieds du Dieu vivant, les évêques et les prêtres revêtus des habits de l'ordre qui environnent le sanctuaire, les peuples prosternés avec admiration et révérence devant l'objet de leur piété, nous sommes saisis d'une sainte frayeur et allumés d'un chaste désir de participer à cette hostie adorable avec tant d'âmes élevées; nous disons en notre cœur, *Vadam, et videbo,* j'irai et je verrai. Mais nous saurions volontiers avec quelle disposition il se faut présenter à une action si sérieuse et si divine : c'est pourquoi je le veux déclarer, et vous montrer qu'il faut converser avec Jésus en l'eucharistie, comme fit Moïse devant le buisson ardent, la face couverte et les pieds nus. La face couverte, pour signifier l'intégrité de notre créance, éloignée de toute sorte de curiosité, et les pieds nus, pour témoigner la pureté et simplicité de nos affections. Demandons au Saint-Esprit, par l'intercession de la Vierge, qu'il nous donne les lumières convenables à ce dessein. *Ave, Maria.*

Le glorieux saint Denys, le vrai apôtre de notre France, disait que les rayons que nous avons de la Divinité sont des rayons suressentiels, qui sortent d'une profonde obscurité : ὑπερούσιος τοῦ θείου σκότους ἀκτίν (*Dionys., de Hier. cœlesti, cap.* 1). Il est bien vrai qu'il y a cinq portes de lumières qui nous conduisent à la connaissance des choses divines, dont la première se manifeste par les propres attributs de Dieu, la seconde par le rapport des choses créées, la troisième par les hypotyposes et les descriptions, la quatrième par les figures symboliques, et la cinquième par la voie de négation. Il faut toutefois avouer que cette dernière méthode nous est plus ordinaire : par ce, comme dit saint Augustin, que nous disons bien plus facilement ce que Dieu n'est pas que ce qu'il est : *Facilius dicimus quid non sit Deus, quam quid sit* (*S. Augustin.*). Il est grand en ses conseils et incompréhensible en ses pensées, selon le prophète Jérémie; il habite une lumière inaccessible, selon saint Paul; il n'est connu que par lui-même, selon saint Zénon; c'est la première beauté, disait saint Grégoire, πρῶτον καλόν (*S. Greg. Naz., in Iambic.*); la cime et la fleur des esprits, au rapport de Proclus sur la théologie platonicienne, ἀκρότης καὶ ἄνθος τοῦ νοῦ; c'est un principe sans commencement et une fin sans fin, au dire de saint Cyprien. On l'adore par foi, on le sert par humilité, on le possède par charité, mais jamais on ne le connaît bien ici-bas que par ignorance, lorsqu'on se dépouille de toutes les imaginations des sciences et concupiscences humaines, pour entrer dans la nuée et dans cette divine obscurité, à laquelle Moïse fut admis. C'est pourquoi dans ces premières approches il cache sa face, ne pouvant soutenir l'éclair de cette divine majesté, et je dis que c'est la première chose que nous devons faire pour approcher dignement de l'eucharistie. Nous devons couvrir les yeux de la curiosité humaine, en croyant fermement, et adorant saintement ce que nous ne pouvons comprendre. La raison de ceci est, qu'il y a dans ce mystère trois grands abîmes de lumière capables d'aveugler les yeux les plus curieux, et de confondre les plus fortes pensées : le premier est la spiritualité corporelle, le second, l'anéantissement de l'être souverain, et le troisième, l'éternité journalière, ce que je prétends expliquer plus au long.

Et premièrement je dis une spiritualité corporelle, d'autant que la foi nous enseigne que dans l'eucharistie se retrouve le vrai corps de Jésus en essence et en nature, ce qui a été très-bien exprimé par les anciens Pères de l'Eglise. Saint Justin, martyr, dit que Jésus-Christ est au sacrement de l'autel, tel qu'il a été conçu et incarné au ventre de la sainte Vierge, par la toute-puissante parole de Dieu : ὃν τρόπον σαρκοποιηθείς (*S. Justin., in Apol. ad Antoninum*) : d'où il appert que l'hérétique, qui n'y reconnaît autre chose que la figure, n'a plus de Dieu, ni de Jésus, mais croit que la très-sainte Mère n'a enfanté qu'un fantôme de la Divinité. Saint Irénée publie tout hautement que Jésus en l'eucharistie n'est point un homme invisible et spirituel en essence, mais qu'il est en chair et en os, avec toute la disposition essentielle que peut avoir un corps humain. *Non de spirituali aliquo et invisibili homine hæc dicens, sed de ea dispositione quæ est secundum hominem* (*S. Iren.* V, *c.* 2). Jules Firmique assure que nous avons la substance du Fils de Dieu, et que par la participation de ce mystère nous entrons bien avant dans la communication de son essence. *Ut Majestatis suæ substantiam credentibus traderet*

(*Julius Firm., de Errore præf. relig*). Origène ajoute que nous mangeons un pain qui n'est plus pain, mais qui est changé au corps de notre Maître : Ἄρτους ἐσθίομεν σῶμα γενομένους. Saint Augustin, s'expliquant d'une façon subtile sur saint Jean, dit que quelques-uns mangeaient le pain du Seigneur comme Judas, mais que les apôtres, dans le banquet de l'eucharistie, mangèrent *le pain du Seigneur* (*S. August., in S. Joan., trac.* 59), d'autant que ce qu'ils mangeaient sous l'espèce et la figure du pain était Jésus-Christ même, le vrai Seigneur et Rédempteur de tout le monde. Enfin saint Eloi, évêque de Noyon, qui florissait il y a mille ans, s'explique là-dessus en termes si clairs qu'il ne laisse aucun doute à l'entendement humain, s'il ne veut ignorer par malice ce qu'il devrait adorer par vénération : Sachez, dit-il, véritablement, et croyez indubitablement, que comme la chair de Jésus qu'il a prise dans le ventre de la Vierge était un vrai corps, aussi le pain que les prêtres consacrent tous les jours aux autels est la vraie chair de notre Sauveur : *Scitote veraciter, et credite firmiter, quod, sicut caro Christi, quam assumpsit in utero Virginis verum corpus est, ita panis quem quotidie consecrant Sacerdotes in Ecclesia, verum est corpus Christi* (*S. Eligius, homil.* 15).

Tout ceci nous assure de la réelle présence d'un corps non fantastique, mais réel et véritable et néanmoins, pour parler avec la théologie scolastique, c'est un corps qui n'est point actuellement palpable au sacrement, un corps que tout le monde reçoit et que personne ne touche, non pas même de la bouche ni de la langue. Il n'est point rompu par la brisure de l'hostie, il n'est sujet ni au chaud, ni au froid, ni à quelque violence extérieure que ce soit, il ne se peut diviser par le fer, non plus qu'un rayon de lumière, il ne souffre rien de toutes les indignités que les impies pourraient, inventer et pratiquer contre l'hostie. L'œil, qui a une action si délicate et si spirituelle n'y peut rien apercevoir, et s'il voit une blancheur, une rondeur dans l'hostie, il ne voit pas pour cela le corps de Jésus-Christ, mais la nuée qui le couvre. Notre-Seigneur n'est point dans ce mystère en la façon qu'il cheminait sur terre devant sa mort et passion, ni même en la manière qu'il conversait après sa résurrection. Je veux qu'il ait tous ses sens, il n'en a point toutefois l'usage dans cette hostie. Il ne voit point d'un œil humain, il n'entend point d'une oreille de chair, il ne flaire point d'un odorat sensuel, mais son état est tout spirituel, et toutes ses fonctions spirituelles. C'est ce qu'a très-bien reconnu saint Epiphane, disant qu'il a bien un corps vivant dans l'eucharistie, mais qu'il y est d'une façon spirituelle : Ἐν σώματι γὰρ ζῶντι ἐνεργεῖ πνευματικῶς φερόμενος (*S. Epiphan., Hæres., lib.* II). Et Arnoul, évêque de Lisieux, suivant cette pensée, ajoute que ce qui est spirituel n'est point limité par l'espace des lieux, ni pressé par la multitude des corps ; il ne se diminue point par l'usage, et ne sent aucun désavantage dans son intégrité. *Quod spirituale est nec terminis circumscribitur, nec aliquibus angustis coarctatur, nec impensum rarescit impendio, nec aliqua potest integritatis suæ detrimenta sentire* (*Arnulphus, in Epist. ad Erraldum*).

Que pouvons-nous dire à cela, sinon baisser les yeux, adorer ce que nous ne pouvons comprendre, et s'il nous reste quelque curiosité, la faire servir de victime aux autels de la foi.

Au second abîme, je considère avec un grand étonnement l'anéantissement de l'être premier, et je vois un Jésus qui est la souveraine majesté, et la souveraine puissance anéanti, plus qu'il ne fut jamais au mystère de l'Incarnation. En celui-là, il a pris la forme d'un très-excellent homme, qui est la plus belle forme qui soit en toute la nature, ce qui a fait dire à ce grand astrologue Manilius, que l'homme regardant en haut cherche le ciel, comme un corps qui lui est tout familier, et en le cherchant il se trouve lui-même dans les astres. *Cœlum scrutatur in alto, Cognatumque sequens corpus se quærit in astris.* (*Manil., Astr.*). Mais ici il se cache sous de petits éléments insensibles, il prend le nom et la figure du pain, il s'abandonne entre les mains du prêtre, pour être livré à tant de bouches, qui sont souvent si indignes et si profanes. Il pouvait se faire voir sous la forme d'un soleil ou de quelque autre astre, il pouvait se manifester sous la forme d'un phénix, d'un oiseau de paradis, d'un diamant, d'un rubis : s'il voulait paraître moins qu'homme, il pouvait en chasser son corps sous quelques accidents fort précieux, comme sont tant de richesses qui sont si curieusement recherchées, si diligemment conservées, et presque adorées aux cabinets des grands. Mais pour confondre notre orgueil et instruire notre raison, il prend ces voiles de pain et de vin, sur qui les plus chétives personnes de la terre exercent tous les jours leurs pouvoirs, en les mangeant, buvant et consommant, pour nous enseigner combien il s'était approprié à nous, et avec quelle bonté il s'était fait le docteur de l'humilité jusque dans cette vie de gloire.

O abîme profond, où tous les esprits arrogants font naufrage, aimant mieux n'avoir plus de Dieu, que de le croire humilié jusqu'à ce point. C'est ici vraiment que nous pouvons dire avec le prophète Isaïe : *Nous l'avons vu, et il n'y avait plus en lui ni forme, ni beauté, ni vestige d'homme. Vidimus eum et non erat aspectus* (*Isa.*, LIII). C'est ici que nous pouvons et devons dire avec saint Bernard : l'amour triomphe de Dieu, car quel plus grand amour que de le voir anéanti pour nous en ce sacrement ? O comme la plénitude est répandue ! comme la hautesse d'un Dieu souverain s'est égalée à la rondeur d'une petite hostie ! comme un être si singulier s'est associé à ces petites espèces ! *Triumphat de Deo amor quia seipsum exinanivit et scias amoris fuisse, quod plenitudo effusa, quod al-*

titudo adæquata, quod singularitas associata est S. Bernard., serm. 64 *in Cantica*). Les grandes choses nous remplissent ordinairement d'admiration, et nous avons une haute estime du soleil, quand on nous dit qu'il est cent quarante fois plus grand que la terre, qui toutefois a plus de dix mille lieues de tour; nous avons des extases de science quand nous venons à mesurer la grandeur du ciel, qui contient tant de corps si prodigieusement étendus : mais dire que Jésus est sous un petit atome d'hostie qui n'est pas seulement bien visible, cela ravale sa dignité dans les esprits faibles ou superbes, et toutefois jamais Dieu n'est plus grand que quand il trouve moyen de s'humilier et de s'accommoder à nous, par une sagesse incompréhensible et une charité excessive en ses ardeurs. O que saint Ambroise a divinement rencontré, quand il a dit, *Exinanivit se, sed ut spiraret tibi* (*S. Ambros., l.* III *de Virginibus*). Il s'est anéanti comme un parfum totalement épandu, mais il est épandu pour toi, pour toi il exhale, pour toi il pousse ses célestes odeurs ; son humilité n'est que pour ton honneur et pour ta gloire. Orgueil humain, quand te briseras-tu, si tu ne te brises à cet objet ? quand te fondras-tu, si tu ne te fonds à la face de ton Jésus, fondu pour toi dans les ardeurs d'un amour inexplicable ?

Dans le troisième abîme je vois une éternité journalière, car je sais que Jésus est maintenant éternel. *Depuis qu'il est ressucité des morts, il ne meurt plus,* dit saint Paul ; *la mort n'a plus de pouvoir sur lui* (*Rom*, VI, 9). Et néanmoins on le consomme tous les jours. Je sais qu'il est immuable, et toutefois il change à toute heure ; je sais qu'il n'a point de fin, si est-ce qu'il prend tantôt naissance et tantôt fin dans l'être sacramentel.

Nous apprenons par la théologie qu'il y a deux natures dans le sacrement de l'autel, l'une changeante et corruptible, qui est celle des espèces, l'autre inaltérable et incorruptible, qui est celle du corps de Jésus. Or, elles sont tellement alliées par une intime communication, que ce qui arrive à une, on l'attribue quelquefois à l'autre. On dit que le corps du Sauveur est en telle place, qu'on l'a vu, qu'on l'a touché, qu'on l'a divisé, qu'on l'a brisé, qu'on l'a consommé, quoiqu'à proprement parler cela ne convient qu'à l'espèce, qui sert de voile à ce corps très-auguste. Néanmoins il est vrai que selon cet état sacramentel, Jésus est et n'est plus presque en un même moment, car il est sous les espèces sacramentelles après la consécration, et il cesse d'être en la façon qu'il était, après que les espèces sont consommées, quoique selon son être divin et humain il soit maintenant inaltérable. Toutefois il endure qu'on publie tous les jours de lui ce changement; il prend et dépose des nouvelles habitudes dans cet être mystérieux ; il s'allie à des signes, qui selon l'estime des choses naturelles ne sont que bassesses, et il s'en sépare après s'y être allié, les laissant fondre dans la corruption, sans qu'il y ait rien de corruptible en sa personne.

Saint Augustin, selon qu'il est cité au décret, titre de la Consécration, a touché ceci même en termes exprès, lorsqu'il dit : On le mange partagé en diverses parties, et toutefois il demeure toujours entier dans soi-même; on le mange en quantité de parcelles au sacrement, sans que pour cela il cesse d'être au ciel tout entier et tout entier dans ton cœur. *Per partes manducatur, et manet integer totus. Per partes manducatur in sacramento et manet integer totus in cœlo, manet integer totus in corde tuo* (*S. August., citatus de Consec., dist.* 2).

Et, je vous prie, quel œil ne s'éblouirait à la grandeur de ce mystère ? Quelle face ne se couvrirait aux éclairs d'une telle majesté ? Quelle âme fidèle prosternée devant ce buisson ardent, ou plutôt cette redoutable hostie, qui contient toutes les ardeurs du paradis, ne dirait à son Sauveur : Mon Dieu, je ne viens pas pour lever le voile à vos mystères, qui seront toujours adorables à mes volontés, quoiqu'ils soient incompréhensibles à mon entendement ; mon Dieu, je ne viens pas pour éplucher vos secrets, mais pour aimer vos beautés, honorer vos pouvoirs, admirer votre sagesse, respecter votre humilité ? Je veux dire hautement, à l'imitation de ces âmes zélées qui communiaient en la primitive Eglise, les bras étendus en croix, par trois fois : *Credo, Credo, Credo ;* je vois partout les abîmes et les précipices de tant d'esprits insolents qui, s'écartant de la créance de leurs aïeux, se sont perdus pour se vouloir trop croire et trop flatter en leurs opinions. Et pour ce, mon Dieu, je me tiens à ce qui a été résolu par quarante conciles, et à ce que votre parole leur a enseigné ; je sais que vous pouvez faire davantage que je ne saurais imaginer, mais je sais bien avec votre faveur que vous ne ferez rien que je ne puisse croire, si vous me le commandez : je ne veux pas comprendre cet Euripe, mais me noyer dedans pour entrer en votre cœur. Voilà la première disposition qu'il convient d'apporter à la communion, qui est l'intégrité de la créance inviolable qu'il faut avoir pour ce mystère. La seconde est représentée par la chaussure de Moïse, qu'il met bas devant le buisson ardent, et c'est proprement la nudité du cœur, qui consiste principalement en trois choses, en l'expiation des péchés tant mortels que véniels, en la tranquillité des passions et en la vraie simplicité de l'esprit épuré de l'affection tant soit peu déréglée de toutes les choses mondaines.

Et, premièrement, gardez-vous bien, âmes fidèles, d'approcher de cet abîme de flammes et de lumières avec une conscience embarrassée et noircie de la moindre tache de péché mortel. Autrement vous ressembleriez l'araignée qui tourne les plus belles fleurs en venin ; vous trouveriez le poison au banquet de l'Agneau ; la malédiction prononcée dans le livre de Job tomberait sur votre tête : *Que son pain soit changé au fiel des aspics dans ses propres entrailles : Panis ejus in utero illius vertetur in fel aspidum* (*Job*, XX, 14). Et le Père céleste, vous regardant du ciel

dans cette profane communion, dirait de vous ce que Jacob disait de son Joseph : *La méchante bête a dévoré mon fils Jésus*; elle n'est pas venue pour le manger par une manducation céleste et fructueuse, mais pour l'engloutir d'une façon brutale ; elle a souillé la pureté, elle a pollué sa sanctification. Ne vous contentez pas d'extirper les péchés les plus griefs, mais essuyez aussi les fautes légères et vénielles ; faites que votre cœur soit devant Dieu comme une fiole d'eau cristalline, où l'on ne découvre pas seulement le moindre atome des menus péchés, qui soient affectés et volontaires ; car si les cieux ne sont pas assez purs devant une Majesté si auguste, et si les anges couvrent leur face, comme n'étant pas assez dignes d'être présentés devant ses yeux, que doit faire un ver de terre, infecté de tant de mauvaises habitudes, noirci de tant d'infidélités, couvert de tant d'ingratitudes? Prosternez-vous avec toute sincérité et toute humilité aux pieds des confesseurs, et effacez par la pudeur de votre visage tant d'imperfections qui se sont coulées en votre vie. Ce n'est pas le fait d'une âme catholique de dire : J'ai offensé Dieu, mais je lui en demanderai pardon dans le plus secret de mon cœur, sans que pour cela il soit besoin d'avoir un prêtre pour témoin de mes désordres. Nenni, dit un ancien Père de l'Eglise, c'est une miséricorde de Dieu, qui commande que personne ne pense qu'il lui soit loisible de faire pénitence dans soi-même, sans avoir recours à ceux à qui Dieu a donné les pouvoirs de lier et de délier les péchés. Un homme qui se surmonte soi-même et étouffe la mauvaise honte que l'on a souvent d'ouvrir son cœur à son Père spirituel, obtient plus facilement pardon de sa mauvaise vie, par la crainte qu'il témoigne en cette action et le regret d'avoir offensé son Créateur : *Ex misericordia hoc præcipit Dominus, ut nemo pœniteat in occulto. In hoc enim quod per seipsum dicit sacerdoti, et erubescentiam vincit, timore Dei offensi, fit venia criminis* (*Liber de vera et falsa Pœnit.*, c. 10, *qui a quibusdam tribuitur S. Augustino*).

La seconde nudité de l'âme consiste en la vacuité des troubles et des émotions qui empêchent la sérénité de la conscience : car notez que l'Epoux de nos âmes se plaît extrêmement dans un cœur calme et paisible; il faut que ce cœur qui prétend le recevoir ne soit pas comme un champ ou une place publique exposée au passage des hommes et des animaux, mais comme un jardin bien fermé d'une bonne palissade, qui sont les sens extérieurs, lorsqu'ils sont bien réglés; il faut qu'il ait des compartiments, qui sont les mesures des vertus enfermées dans les justesses d'une sage médiocrité; il faut qu'il ait les parfums d'une sainte dévotion, et alors Jésus y viendra, Jésus y séjournera avec une douce et agréable complaisance : *Dilectus meus descendit in hortum suum ad areolam aromatum* (*Cantic.* VI).

Cet ancien Pythagore n'avait pas mauvaise raison de commander à ses disciples de regarder tous les jours attentivement le ciel, au matin sur leur lever, nommément quand il est bien serein, pour y remarquer deux choses : l'égalité et la pureté ; l'égalité en la mesure de ses mouvements, la pureté en la belle montre de ses beautés, lorsqu'il est vide de tous les nuages. Puis il ajoutait qu'il fallait approprier ces qualités du ciel à notre âme, tenant tous ses mouvements bien compassés dans les termes de la raison, et prenant singulièrement garde que les vapeurs des passions n'obscurcissent ce lustre et cette polissure que Dieu demande de nous pour habiter dans nous-mêmes. Si après la confession vous sentez votre cœur encore envenimé de quelque haine, allumé de quelque amour déréglé, piqué de jalousie, embrasé de colère ou bourrelé d'envie, courez à la couronne d'épines et aux flammes de l'amour de Jésus, représentées par ce buisson ardent, pour opprimer et consommer toutes les mauvaises passions qui troublent votre repos. Protestez devant l'autel du Dieu vivant que vous y renoncez et que vous apporterez toute diligence à éviter les mauvaises occasions qui pourraient tirer de vous quelque consentement.

Souvenez-vous que le saint roi Josias ne se contenta pas de nettoyer le temple et d'abattre toutes les idoles, mais que, pour ôter la racine du mal, il fit bannir tous les artisans qui faisaient ces statues, et fit même couper les bois qui pouvaient fournir de la matière à ces damnables pratiques (*Reg.*, IV, 23). Si vous êtes, ô âme fidèle, toute à Dieu, et si vous voulez que Dieu soit tout à vous, écartez de votre conversation ces artisans de péché, ces allumettes de concupiscence, et retranchez tous les objets qui pourraient former quelque offense contre Dieu; et si vous sentez encore quelque rebellion dans vous-même, dites à Dieu ce que disait saint Augustin (*Medit.* 37) :

Mon Dieu, ne voyez-vous pas que mon cœur est comme une mer enflée et courroucée, qui s'élève et qui sort hors de ses limites? Mon Dieu, ne voyez-vous pas tant de passions, qui se mutinent comme des flots; ne voyez-vous pas les troubles de ma pauvre âme, qui me couvrent d'orages? Mon Dieu, sauvez-moi, car je péris, et les eaux sont entrées jusqu'à mon âme. Marchez, ô mon Dieu, comme vous fîtes en la présence de saint Pierre, marchez dessus ces vagues ; car je sais que par l'impression de vos pas sacrés, vous les apaiserez et que vous me rendrez la paix de mon cœur, qui est un don inestimable. Que si vous persévérez constamment, vous expérimenterez que votre cœur, autrefois si agité, deviendra comme une mer calme et tranquille, rempli de pensées divines et de lumières ineffables. Au lieu de ces monstres hideux, de ces passions orageuses, vous sentirez des affections toutes pures, qui s'élèveront dans votre intérieur, comme ces poissons dorés qui sautent dans la bonace de l'Océan. C'est la belle pensée d'un ancien Père de l'Eglise, nommé Hesychius, au livre de ses Anticritiques : Νεοσσεύουσα θεῖα ἐν καρδίᾳ σκιρ-

τῶντα ὃν τρόπον σκιρτῶσιν ἰχθύες (*Hesych.*, *in Anti-criticis*).

Enfin la troisième nudité se remarque au dépouillement de la multiplicité du cœur; car ce n'est point assez d'avoir purifié les péchés mortels et véniels, d'avoir accoisé les passions fâcheuses et turbulentes; mais il se faut garder d'une dispersion d'esprit, qui arrive dans une grande quantité de soucis et d'affaires mal digérées.

Dieu est la première des unités, et nous appelle tous à soi par le moyen de l'unité. Et pour ce le Sauveur, un peu avant sa mort, pria son Père céleste que nous ne fussions qu'un avec son Père éternel : *Ut omnes unum sint, sicut et tu, Pater, in me; et ego in te* (*S. Joan.*, XVII, 20).

Et c'est à mon avis en suite de cela que Synésius nous représente le sein de Dieu comme une fontaine de lumières, d'où sortent toutes les créatures en forme de petits filets d'eau, et à mesure qu'elles en sortent, elles prennent le chemin pour y rentrer; elles sont, dit-il, produites du centre et tournent perpétuellement autour de ce centre

Nos âmes ont un principal intérêt à ce retour, comme étant les plus vives images de la Divinité; mais il arrive souvent que, s'éloignant trop de leur centre, elles s'occupent, les unes en des affaires frivoles et inutiles, les autres, sérieuses, mais fâcheuses et assommantes : il y en a une infinité qui s'embarrassent tous les jours dans des curiosités et des inquiétudes affectées, qui ne font rien toute leur vie que de passer d'un lieu en un autre sans dessein et sans profit : toujours semblables à ces petites fourmis qui sont tout le jour à monter et descendre un arbre sans aucun avancement. Didyme, surnommé le cœur d'acier, s'amusait jour et nuit à compter les AA et les BB de l'Iliade d'Homère, et vaquait à ce travail comme à une négociation bien sérieuse, ce qui était une curi sité rude et souffrante. D'autres, constamment entraînés par un tourbillon d'affaires qu'ils appellent graves, importantes, nécessaires, et qui ne sont rien moins que tout cela aux yeux de Dieu, se plaisent au sein du trouble et des embarras du siècle, et estiment que le plus grand supplice qui puisse arriver à un homme, c'est d'être relégué chez soi : toute folie ayant cela de propre, qu'après avoir ennuyé tout le monde, elle s'ennuie de soi-même.

Ces esprits-là ne sont pas grandement disposés à faire des bonnes communions, parce qu'ils n'ont point de solitude de cœur, qui est un excellent moyen pour attirer et conserver la grâce du sacrement. Eh quoi ! penseriez-vous, ô âme aveugle et incivile, que ce serait chose bienséante d'inviter un homme d'honneur en votre maison, pour lui tourner le dos, et vous entretenir avec ses valets? Vous êtes admise à la participation du corps et du sang du Fils de Dieu, vous êtes invitée à la table et au lit de ce magnifique Salomon : mais vous-même l'avez invité en la maison de votre cœur, le priant de la purifier et sanctifier pour le recevoir : néanmoins après l'avoir reçu, vous vous occupez à mille pensées frivoles, mille paroles messéantes, mille actions légères et badines: quel sentiment avez-vous de Dieu ? L'avez-vous appelé pour être témoin de la puérilité de votre cœur et de la légèreté de votre conversation? Mais ces âmes-ci ne tiennent qu'à un petit filet, en comparaison de celles qui sont dans les charges et dans les grandes négociations du siècle, et s'y occupent tellement que des vingt-quatre heures du jour elles n'en donnent pas une seule à Dieu, pour vaquer à leur intérieur.

Plusieurs ressemblent à ces mulets des grands, qui portent de gros fardeaux couverts de tapis, où l'on voit de belles armoiries, et qui outre, cela, ont des clochettes pendues au cou : ils sont tout le jour dans un grand éclat, et font un grand bruit, mais quand la nuit est venue, on les dépouille de cet attirail, ils se trouvent lassés, crottés, blessés, et quelquefois après avoir longtemps servi leur maître, on les laisse mourir dans une ornière. Ainsi voyons-nous des hommes qui non contents de leurs affaires, affectent et recherchent celles d'autrui, nommément des grands, auxquels ils engagent leur vie, leur liberté et même leur conscience. Ils paraissent chargés de titres et de dignités, ils portent des masses fort pesantes, dans la diversité de mille négociations pénibles et infructueuses, ils vivent dans un grand tintamarre de visites, de discours, de marchés, de traités; la plupart de ceux qui les abordent ne les voient que comme les fontaines, pour les épuiser et les troubler. Enfin quand le jour du siècle est écoulé, et que cette grande nuit d'oubliance les vient couvrir de ses ténèbres, on les dépouille de ce grand lustre de fortune, qu'ils ne tenaient que d'emprunt, et quelquefois ils se trouvent accablés de disgrâces, de mélancolie, de douleurs, et pour mettre ordre à leur conscience, à peine ont-ils le loisir de dire un bon mot à un confesseur, marmottant quelques chétives prières dans ce bourbier, où ils ont voulu croupir toute leur vie. Ne voilà pas une pitoyable multiplicité de cœur, et une procédure très-malheureuse? Je ne dis pas qu'il ne faille s'occuper aux affaires civiles, et vaquer aux charges que l'on a prises, mais je maintiens que tout cela se doit rapporter au point du salut. Je maintiens qu'il faut tous les jours se donner quelque petite retraite dans soi-même, pour se nourrir de la manne d'une céleste dévotion, et pour se former au jour de l'éternité. Apprenons donc à converser avec Dieu, la face couverte dans l'intégrité de la foi, et les pieds nus dans la nudité des affections, et alors nous dirons : J'irai, je verrai cette paix de Dieu, cette vision des anges, ces grands spectacles de merveilles, qui commenceront notre félicité ici-bas, pour l'achever dans la gloire.

DISCOURS NEUVIÈME.

Que Dieu étant comme un feu s'est tempéré dans le mystère de l'Incarnation, prenant la nature humaine sans la consumer, et l'élevant en soi, sans lui ôter ce qu'elle est. Que nous ne devons point aussi ruiner en nous ce que nous avons de Dieu, mais vivre comme des hommes célestes.

Videbat quod rubus arderet et non combureretur.

Moïse contemplait le buisson ardent qui brûlait sans se consumer (*Exod.* III).

Le beau spectacle que de voir ce buisson se faire une couronne d'un élément impérieux, qui semble n'être créé que pour dévorer, et qui fait triompher la puissance divine dans l'innocence de ses flammes. Méthodius, dans la Bibliothèque de Photius, fait mention d'une merveille presque semblable à celle-ci, et nous apprend que la montagne d'Olympe, en Lycie, jette des flammes qui brûlent les arbres et les herbes de tous côtés, et qu'il n'y a qu'une seule plante appelée le piragne, qui se défend de ses violences, et demeure toujours aussi frais que s'il était aux sources des fontaines. Admire qui voudra les ombres et les figures, mais pour moi je ne puis admirer autre chose en ces symboles, que le mystère qu'ils cachent sous l'écorce. C'est la très-sainte humanité de Jésus, qui a été unie à la divinité comparée à un feu brûlant, sans qu'elle ait été consumée par cette association. Je fléchis le genou devant celle qui a prêté son sein pour être l'instrument de ce grand ouvrage, et je la supplie par la parole de l'Archange, de nous conduire en ce discours. *Ave, Maria.*

Les esprits des saints Pères ont tous courtisé ce buisson ardent, et ont tâché d'égaler ses flammes par les lumières de leur esprit. Ils ont inventé là-dessus quantité d'interprétations, diverses en apparences, mais qui vont toutes à un même but, qui est celui de la gloire de Dieu. Philon le Juif dit qu'il signifie les cuisantes afflictions du peuple de Dieu en Egypte, qui fut couronné d'un grand lustre de gloire par ses propres persécutions. Saint Jérôme le rapporte à l'Eglise, qui est toujours demeurée glorieuse et invincible parmi les rages de ses ennemis. D'autres l'appliquent à la sainte Vierge, qui n'a point été anéantie, mais plutôt relevée à une plénitude de grâces, par l'abord de la Divinité. D'autres disent que c'est la concupiscence et la tentation des justes, qui sert à leur mérite. Je me tiens aujourd'hui à saint Cyrille et à saint Grégoire, qui font le rapport de ce buisson mystérieux à l'incarnation du Fils de Dieu.

Et en effet je trouve deux grandes merveilles en ce mystère, qui sont bien représentées par ces ardeurs innocentes : la première est que le Verbe prenant notre nature la voulut conserver tout entière, demeurant tout en soi, et tout en nous ; et la seconde, que ne se contentant pas de la conserver simplement, il l'a anoblie par la substance divine. C'est ce que je veux déduire en deux points de ce sermon, et de là tirer une moralité, qui nous dira que nous devons vivre désormais comme des personnes qui touchent de bien près la Divinité.

Ce qui relève la dignité de la première merveille est que toutes les créatures composées des éléments, qui obtiennent ici-bas quelque manière d'éternité, ne l'ont point autrement, qu'en se démembrant et dépérissant de leur premier être, pour naître en une autre condition. Mais la sacrée humanité de Jésus, sans dépérir, s'est éternisée dans l'association du Verbe.

Considérez bien ce que je dis, et vous remarquerez une pensée digne de votre attention. Tout ce qui est dans la nature et par-dessus la nature des éléments, étant sorti d'un Dieu éternel, aspire à l'éternité. Et comme nous voyons qu'une petite goutte d'eau versée sur le pavé se lie et s'arrondit pour imiter la figure de son élément, aussi toutes les essences ayant pris leur origine de la première cause, se conforment insensiblement à elle, autant que permet leur condition. Les créatures intellectuelles, comme les anges et les âmes humaines, qui approchent plus près de la première intelligence, les cieux mêmes, qui sont choisis pour être le domicile très-pur des esprits bienheureux, ont un noble partage de cette éternité. Mais les choses basses et corruptibles, comme étant plus éloignées des sources de l'immortalité, s'efforcent toutefois de s'éterniser dans ce déluge de corruption, mais avec de grandes batailles, qui font qu'elles ne jouissent point de ce qu'elles poursuivent si ardemment, qu'en se perdant. Le bois devient feu, mais c'est en se brûlant et consommant dans les brasiers : une partie se transforme en flamme luisante, qui gagne le haut ; une autre en air, qui fournit au feu de quoi agir sur elle ; l'autre s'épand en vapeur et en fumée ; l'autre, plus terrestre, fait la cendre pour servir encore de couche au premier des éléments. Ce bois, qui se partage en tant de lieux, à parler proprement, n'est plus lui-même, car il a passé par la corruption, et quoique la première matière soit demeurée, la forme en est éteinte. Par la même façon, le taureau engendre des abeilles, mais c'est lorsqu'il est en terre ; et le grain de froment pousse et germe en épi, mais c'est lorsqu'il est pourri. La nature ne peut donner la vie si elle n'est aidée par la mort. *Quando aliud ex alio reficit natura, nec ullam rem gigni patitur nisi morte adjuta aliena* (*Lucret.*).

Cette nature est au monde comme serait un potier de terre dans une grande boutique, qui ne cesserait de faire tantôt des aigles et tantôt des lions, tantôt des armes et tantôt des vases, d'une argile molle, qui se façonne à toutes sortes de figures. Aussi elle fait et défait les créatures pour en refaire d'autres en leur place. C'est ce que le philosophe Héraclite appelait le flux et reflux des naissances, ce que Synésius nommait la danse continuelle de la nature, qui s'entretient et s'anime par le souffle de l'Esprit de Dieu.

πάντων ἔστησε χοροὺς Μάτειρα φύσις, etc. (*Heracl., apud Plutarch., in Consolat. ad Apollonium Synes., hym.* 3).

Or, en ce mystère de l'Incarnation, je vois bien une nature humaine, qui est produite à une puissance et une beauté non pareille; mais ce n'est point par le moyen de la corruption, ni par cessation de vie, de forme, d'essence, ni par autre changement qui l'altère d'une façon nuisible et péremptoire. Elle ne perd rien de ce qu'elle est pour être transplantée dans le Verbe; mais, demeurant ce qu'elle était, elle obtient ce qu'elle n'était pas. Le buisson couronné de flammes est toujours buisson; le feu y est, non pas pour le changer, mais pour le perfectionner. Aussi en ce mystère l'humanité de Jésus est toujours humanité; la divinité y est, non pas pour l'éteindre, mais pour la déifier.

C'est la doctrine du concile de Chalcédoine, contre Eutyche, Dioscore et les acéphales, qui tenaient qu'il n'y avait qu'une nature en Jésus-Christ, ne distinguant pas assez la nature d'avec la personne. Cette opinion a été condamnée comme répugnante à l'Ecriture, aux saints Pères et à la raison. A l'Ecriture, où le Père céleste, portant un témoignage très-assuré de la divinité de Notre-Seigneur, dit : *Voici mon Fils bien-aimé, auquel je me suis plu. Hic est Filius meus dilectus in quo mihi bene complacui, ipsum audite* (*Matth.*, XVII, 6). Et saint Paul, voulant montrer qu'il a pris entièrement toutes les appartenances de notre nature, hormis l'ignorance et le péché, dit : *Il s'est anéanti soi-même, prenant la forme d'un serviteur, et s'est trouvé dans la condition et dans les habitudes des autres hommes. Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo* (*Philipp.*, II, 7). Elle ne choque pas moins le sentiment des saints Pères; car saint Jean Damascène, faisant un abrégé de leur doctrine en peu de mots, dit : *Le Verbe a pris et uni à soi tout ce que le Père céleste a planté en notre nature; il l'a épousée, non à moitié, mais tout entière, comme il est aussi demeuré tout entier de son côté, sans aucune diminution de ce qu'il est de toute éternité, car comme il ne nous voulait point sauver à demi, aussi n'a-t-il point voulu faire en ce mystère une demi-gratification. Omnia quæ in natura nostra plantavit Deus, assumpsit Verbum, totus totum apprehendit, ut tot mihi salutem impertiret* (*S. Damascenus, l.* III *de Fide orthodoxa, cap.* 60).

La raison est aussi conforme à la vraie doctrine, d'autant que cette union du Verbe à la nature humaine, que nous appelons incarnation, ne se pouvait faire qu'en quatre façons : premièrement, par une confusion et un mélange des deux natures, détrempées comme l'eau et le vin dans une coupe, ou mélangées comme les éléments dans un corps mixte; secondement, par une transmutation de la divinité en l'humanité; troisièmement, par une transformation de l'humanité en la divinité; quatrièmement, par une composition semblable à celle qui se fait en l'homme, où la substance de l'âme et du corps demeurant en état, il ne se fait toutefois qu'une nature humaine. Or en quelque façon que vous le preniez de ces quatre mentionnées, vous trouverez qu'elles répugnent à la vérité; si vous le prenez par la première, et dites que cela se fait par un mélange des deux natures, ce sera dire que Jésus-Christ n'est ni Dieu ni homme, mais une troisième nature qui résulte des deux, ce qui est insupportable; si vous l'interprétez selon la seconde, faisant un changement de la divinité en l'humanité, vous lui ôtez la nature divine; si vous l'entendez de la troisième manière, faisant perdre l'humanité dans la divinité, vous le privez de la nature humaine; si la quatrième ouverture vous agrée davantage, et si vous voulez faire une composition des deux natures entières, je réponds que cela ne se peut faire, d'autant qu'elles ne sont pas en la personne du Verbe comme la matière et la forme en un composé, ni même comme l'âme et le corps en la composition de l'homme, parce que celles-là sont parties imparfaites, qui tendent à l'accomplissement d'un total sans être accomplies dans leur séparation; mais ici les deux natures sont parfaites avec toutes leurs justesses essentielles, ce qui fait qu'elles ne peuvent pas entrer en un bon concert de composition. Et quand cela se pourrait tolérer en la nature humaine, ce serait toutefois une tache non supportable en la divinité, de la faire entrer comme une partie dans une composition naturelle, à cause de sa très-haute dignité et de son indépendance très-absolue. De sorte qu'il faut conclure que la nature divine et humaine demeure entière en la personne de Jésus-Christ, sans composition ni sans mélange.

Que si vous objectez que les saints Pères, comme saint Athanase, saint Justin, saint Augustin et saint Léon, se servent de la comparaison de l'union de l'âme et du corps, pour exprimer le mystère de l'Incarnation, je réponds que cette comparaison ne veut dire autre chose, sinon que, comme l'âme et le corps ne font qu'une personne en l'homme, aussi le Verbe et la chair ne mettent point deux personnes en Jésus-Christ, et que comme le corps sert d'organe à l'âme en ses fonctions, aussi la divinité se sert de l'humanité comme d'un instrument uni à soi substantiellement, non pas que pour cela les deux natures soient confuses en un tiers état.

La seconde merveille de ce mystère est que la nature humaine étant privée nécessairement de sa subsistance, dans cette admirable rencontre, la voit suppléer par la personnalité divine. Pour bien entendre ceci, il faut savoir que quoiqu'il y ait deux natures en Jésus-Christ, il n'y a néanmoins qu'une personne, ainsi qu'il a été réso u au concile d'Ephèse contre Nestorius. Cet hérésiarque divisait Jésus d'avec le Verbe, et s'imaginait que Jésus-Christ à sa naissance avait été seulement un homme pur et accompli en tout ce qui concerne l'essence et la subsistance humaine, et que depuis ce temps-là, justement au point de

son baptême, le Verbe de Dieu le choisit, et se l'appropria par une affection toute particulière et une très-haute faveur, non toutefois pour l'unir à soi par l'union personnelle, mais pour habiter en lui comme dans le séjour de ses délices, par de puissants effets, qui firent nommer ce Jésus Temple de Dieu, Fils de Dieu, et Dieu même, non par essence, mais par une singulière participation des faveurs et des excellences divines.

Cette opinion a été détestée et frappée d'anathème, comme ennemie capitale de la foi orthodoxe, parce qu'elle donne à Jésus-Christ une divinité mendiée, laquelle toutefois il possède substantiellement et dans les légitimes appartenances de sa nature. C'est ce qu'a dit saint Paul aux Colossiens, *qu'en lui habitait vraiment toute la plénitude de la divinité, non point par une simple grâce, comme aux autres saints, mais par union réelle et substantielle. In quo habitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter* (*Coloss.*, II, 9).

Après l'exclusion des deux personnes, nous disons avec le concile préallégué, que la nature humaine étant privée de sa subsistance, est soutenue par la personnalité divine, qui lui sert comme de base, et toutefois il n'est pas besoin de faire ici de grandes plaintes pour cette sacrée humanité, comme si elle perdait quelque chose, qu'elle fût grandement intéressée et blessée à notre occasion, au point de son origine, car cette *privation* ne lui est point défectueuse, mais plutôt avantageuse et glorieuse au rencontre d'une félicité admirée d'un chacun et inaccessible à tout le monde. *Bienheureux*, dit le prophète-roi, *celui que vous avez élu et que vous avez élevé jusqu'à vous; il habitera comme dans le pourpris de votre divinité. Beatus quem elegisti et assumpsisti, habitabit in atriis tuis* (*Psal.* LXIV, 5).

Qui plaindrait un arbre transplanté d'un terroir stérile et maudit, dans une plaine la plus fertile et la plus délicieuse du monde? Qui déplorerait le malheur d'un paysan qui naîtrait en la maison d'un monarque, pour être adopté par son maître et couronné d'un diadème de gloire? Qui penserait qu'une statue fût ruinée, si pour une base d'argile on lui en donnait une d'or ou d'argent? Et qui ne voit qu'à même titre cette humanité de Jésus, qui subsiste par la subsistance divine, n'est point endommagée ni dégradée de ses honneurs, mais accomplie et relevée par-dessus toutes les merveilles du monde? Le Verbe n'a point fait comme ces maris ingrats, qui ayant pris des femmes par quelque passion d'amour et les ayant alliées à leur personne et à leur maison par un légitime mariage, après que leurs premières flammes se sont évaporées, s'en dégoûtent et sont honteux de les voir à leurs côtés.

L'histoire romaine nous apprend que l'empereur Tite, après avoir pris Jérusalem, fut pris par une femme et devint extrêmement amoureux de Bérénice, qui était une princesse juive douée d'une grande beauté et accomplie en toutes façons. Il la mena jusqu'à Rome dans le dessein de l'épouser; mais comme il vit que le peuple romain en murmurait, s'émerveillant comme un prince qui pouvait contenter ses amours des plus éminentes hautesses de la terre, il s'attachait d'affection à une captive qui sortait d'une nation estimée pour lors comme la lie du monde, et prenait pour maîtresse celle que le droit de la guerre lui avait donnée comme esclave: cela fit qu'il l'abandonna un peu lâchement, se séparant d'elle en pleurant et la renvoyant en son pays. Il eut honte d'une reine qui était au fond d'aussi bonne maison que lui, car elle était fille de roi et sortie même du sang dont Notre-Seigneur a pris naissance. Mais s'il a été touché d'une considération humaine et politique en cet endroit, que pouvaient dire les anges, les Vertus et les Trônes? que pouvaient penser les Dominations et toutes les Intelligences, quand elles connurent l'alliance du Verbe à la nature humaine, accomplie dans ce mystère de l'Incarnation? Eh quoi! Seigneur, si vous aviez délibéré de chercher quelque chose hors de vous-même, pour le faire entrer si parfaitement dans vous-même, n'y avait-il rien sur le ciel des cieux, parmi tant de ravissantes beautés, qui fût capable d'arrêter vos yeux et de gagner votre cœur? fallait-il descendre jusque dans le mortier pour prendre une misérable esclave, une nature humaine: *La lisière des intelligences*, *Intelligentiarum infimum*, déchue de son innocence, dégradée d'honneur et presque abaissée jusque sous les pieds des démons?

Le Verbe éternel n'a point d'égard à tout cela, mais suivant le cours de ses charités éternelles, il prend cette pauvre bannie au temps qu'elle avait moins de secours et plus de mépris; il la lave, il la pare, il l'embellit, il l'allie personnellement à sa grandeur. O prodigieuse bonté! ô cœur de Dieu! qui n'a rien d'égal en ses miséricordes que sa propre puissance. Tous les siècles ont admiré l'amitié d'un gentilhomme, nommé Zenothemis, dont parle Lucien (*Lucianus, in Toxaride*), qui ayant pris en mariage la fille de son ami, quoiqu'elle fût très-pauvre, très-disgraciée de corps et si malencontreuse, qu'on la tenait comme un prodige: néanmoins celui-ci, fermant les yeux à toutes les considérations du monde, et les ouvrant seulement à sa générosité, la fit subsister dans tous ses honneurs et tous ses moyens, l'aima d'une tendresse non pareille, la mena et la montra ordinairement dans toutes les meilleures compagnies, faisant triompher l'amour d'un vrai mariage au lieu même où les autres sont si souvent menés en triomphe par leur passion. Le Verbe éternel a surpassé tous ces excès, autant que la Divinité surpasse l'humanité dans les extrêmes faveurs et courtoisies qu'il a faites à notre nature, l'établissant en tous les droits de la nature divine, jusqu'à la droite du Père éternel. *Christo consedere nos fecit in cœlestibus* (*Eph.*, II, 6). Tertullien dit que cette faveur est si grande, que le ciel s'est versé totalement dedans nous avec elle et par elle, et que ce

n'est pas de merveille si nous trouvons le bout de nos espérances où Dieu trouve l'extrémité de ses libéralités : *Cœlum totum nobis bonum infudit quod habebat, ut eam nihil inde nobis sperandum videatur* (*Tertull.*, *lib. de Idolol.*, *c.* 9). Il faut avouer que ce mystère est le vrai lieu où la puissance divine plante les colonnes et confesse qu'elle ne peut rien faire de plus grand en faveur de l'homme. C'est ici que Dieu dresse la fournaise de l'amour, allumée des brasiers éternels, et qu'il emploie toutes ses flammes pour aimer un homme qui ne méritait rien que de la haine. Et on peut dire justement de lui, en son incarnation, ce que le Sage dit du soleil, qu'il est le surintendant des fournaises de la nature, et préside à tous les ouvrages qui se font par le feu : *Fornacem custodiens in operibus ardoris* (*Eccl.*, XLIII).

Il a brûlé, ô chrétien ! il a brûlé pour toi dans une chair mortelle, mais avec des ardeurs qui n'étaient point mortelles. Qui jamais vit un tel amant s'oublier de sa couronne, de son sceptre et de soi-même, pour suivre un misérable fugitif, souffrir tout pour lui, et souffrir tout de lui, jusqu'à la dernière ingratitude ? Hélas ! qu'il a couru, qu'il a pleuré, qu'il a saigné pour toi ! Il est encore tous les jours à la porte de ton cœur, comme un mendiant, un suppliant qui meurt de faim et brûle de soif, sans avoir autre faim ni soif que celle de ton salut. Ouvrez, ma sœur, dit-il à ton âme ; ouvrez, ma chère amie ; ouvrez, ma colombe. A qui voulez-vous donner votre cœur, sinon à celui qui l'a fait, à celui qui le peut rendre heureux en le possédant ? Ma tête est toute couverte de rosée : *Aperi, soror mea, amica mea, columba mea. Caput meum plenum est rore, et cincinni mei guttis noctium* (*Cantic.*, V, 2). Ces beaux cheveux de Nazaréen, que je porte encore dans le ciel, ont été pour vous détrempés dans mon sang ; pendant que je vous suis à la trace parmi les chaleurs du jour, parmi les ardeurs de mes peines, pendant que je vous cherche parmi les longues nuits et l'endormissement qui vous tient dans le péché, je me sens tout mouillé des humidités de la nuit, sans que je vous puisse émouvoir à compassion. O le fidèle serviteur ! ô l'époux digne d'être couronné des guirlandes immortelles de sa fidélité ! Qui a jamais rien vu de si admirable ? Il est bien vrai, ce que dit le Cantique sacré, que sa charité est forte comme la mort, *Fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio* (*Cant.*, VIII, 6) ; cette mort qui a écrasé tant de têtes depuis le commencement du monde, qui fauche sur les couronnes, sur les sceptres et sur les tiares, sur la pourpre aussi bien que sur la bure, qui passe aussi bien par les lits environnés de balustres d'argent comme par les chétives cabanes, pensait n'avoir rien d'égal ; mais l'amour de Jésus lui a montré son impuissance. Par la jalousie qu'il avait du bien de nos âmes, il est entré pour nous dans le limbe, entré pour nous comme dans un enfer de peines sacrées et adorables, donnant son âme en proie à la tristesse, aux abandonnements et aux désolations : les eaux n'ont pu éteindre cette invincible charité. Que de torrents de douleurs, précipités les uns sur les autres, ont environné cette sainte ame ! et néanmoins elle est toujours demeurée fidèle en son amour, comme cette lampe inextinguible dont parle saint Augustin (*S. Aug.*, *lib.* XXI, *de Civit. Dei*, *c.* 6), qui, étant exposée à l'air, bravait les orages et toutes les injures du ciel.

La correspondance que nous devons à l'amour de Jésus, par une vie toute céleste. — N'aimerons-nous jamais, après avoir été tant aimés ? Ne rendrons-nous jamais amour pour amour ? N'abandonnerons-nous point notre âme au cœur de Jésus, pour vivre sa captive et faire de ses chaines sa propre liberté ?

Qu'est-ce que Dieu demande de nous, en reconnaissance de ses inestimables et prodigieuses bontés, sinon qu'étant ses alliés, nous ne trahissions point l'honneur de son amitié par de nouvelles ingratitudes ; sinon qu'ayant conservé la nature humaine en son entier dans l'abord de la divinité, nous ne détruisions point en nous ce que nous avons de lui ; sinon que nous vivions conformément à la dignité dont il nous a relevés ? Voulez-vous que je vous dise en un mot le but de l'Incarnation, et que je le dise avec une bouche d'or, qui est celle de saint Jean Chrysostome, sur l'Evangile de saint Matthieu ? Dieu s'est fait homme pour nous faire dieux ; il est venu vivre en la chair, pour nous faire vivre en esprit. *Mes frères,* disait saint Paul, *nous ne sommes plus redevables à la chair pour vivre selon la chair. Si vous vivez selon la vie animale, que pouvez-vous attendre autre chose que la mort ? Mais si vous mortifiez les actions de la chair par les règles de l'esprit, vous trouverez une vie assurée en Jésus-Christ : Debitores sumus non carni, ut secundum carnem vivamus.* Clément Alexandrin a cité une rare parole que l'Evangile des Egyptiens rapporte avoir été prononcée de la bouche de Notre-Seigneur à Marie Salomé. Comme elle s'informait avec une sainte curiosité de ce dessein de la venue de Dieu en terre, il lui répondit : Je suis venu pour détruire l'œuvre de la femme : ἦλθον καταλῦσαι τὰ ἔργα τῆς θηλείας (*Clem. Alex.*, *Strom.* 3) ; ce qui veut dire que Dieu est venu pour ruiner les œuvres de la chair et de la concupiscence : et cependant nous le voulons rétablir tous les jours en nous-mêmes, en opposant un esprit de chair à l'esprit de Dieu.

Qu'est-ce que vivre d'un esprit de chair, si ce n'est vivre d'un esprit rétréci, intéressé, jaloux, envieux, avare, ambitieux, amateur des voluptés et de tous les contentements du corps, au préjudice de l'âme ; ne chercher dans l'Eglise de Dieu que des bénéfices pour s'engraisser du patrimoine de Jésus, sans rien faire de généreux pour la gloire et pour la maison de Jésus ; mendier à la cour des faveurs pour bâtir sa fortune sur les ruines du public ; s'autoriser dans la justice pour y maintenir les corruptions ; ne traiter le trafic que pour y sophistiquer les marchandises et y avancer ses intérêts, par l'invention de tant de nou-

velles finesses? Qu'est-ce vivre en la chair, sinon quereller et chicaner le monde pour des vétilles; se rendre un petit lutin au repos des hommes, se traiter avec toute indulgence et les autres avec toute rigueur; vivre comme un épicurien, qui fait de sa vie un perpétuel sacrifice à la concupiscence? Maudite vie, ennemie de Jésus, ennemie du mystère de son Incarnation, l'opprobre et le scandale de la chrétienté!

Saint Justin (*S. Justinus martyr, in Ep. ad Diognetum*) disait que les chrétiens devaient faire dans le monde ce que fait l'infusion de l'âme dans le corps. Et que fait l'âme, sinon la vie, le sentiment, le mouvement, l'intelligence, l'amour et le courage, enfin une multitude de merveilles que nous voyons naître au corps par sa présence?

Ne devrions-nous pas, à son imitation, par la force de notre christianisme, dissiper toutes les erreurs, étouffer les paroles libertines, écraser l'orgueil, éteindre la concupiscence, animer la vertu, porter partout des lumières de la connaissance de Dieu et des vivacités immortelles à son service. Cependant nous nous laissons aller au courant de la sensualité et au penchant de la chair, comme s'il n'y avait point d'Incarnation, de grâces ni de Jésus; oublieux de notre Père, oublieux de notre patrie, oublieux de nous-mêmes.

Heu patris, heu patriæ rerumque oblite tuarum.

Que nous a fait Jésus, pour ne pouvoir souffrir en nous les marques de ses bontés, qui sont les assurances de notre salut? Ismaël, docteur de la loi mosaïque (*Novarinus, lib.* I, *c.* 5), dit que c'était un crime capital parmi sa nation d'effacer, même par inadvertance, quelque lettre du nom de Dieu. Et quel attentat n'est-ce pas de biffer en nous, par le péché, les traits de sa miséricorde, les images de ses perfections, et les saintes alliances qu'il a contractées avec nous par l'union très-étroite du Verbe à notre chair?

Que ne portons-nous l'image du céleste Adam, comme nous avons porté la figure du terrestre? Le premier Adam, dit l'Apôtre, était une âme vivante; mais comment vivante? Selon la nature et selon la chair. Le second est un esprit vivifiant, selon la grâce et selon la vie de Dieu: *Factus est primus homo Adam, in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem* (*Cor.*, I, XV, 45). Le premier homme était de terre, et terrestre; le second, du ciel et céleste, qui nous oblige d'avoir un commerce particulier avec les esprits épurés de la matière.

Castor écrit que ces anciens Romains, se persuadant que leur âme était d'une origine toute céleste, portaient pour cet effet de petits croissants sur leurs souliers, pour montrer qu'ils ne devaient faire aucun pas qui ne tendît en quelque façon au ciel, dont la meilleure partie d'eux-mêmes était venue. Est-il possible qu'ils aient fait cela dans la lumière de nature, par la seule créance qu'ils avaient de l'excellence de l'esprit humain; et que nous, étant éclairés des lumières du Verbe de Dieu, animés de sa vie, nourris de son sang, participants de sa grâce, enchâssés dans lui-même, tenions encore notre âme servilement attachée à un misérable fumier, lorsque nous faisons tout pour la commodité du corps? Si un ange nous avait pris par un cheveu de notre tête, comme il fit autrefois à un prophète (*Ezech.*, VIII, 37), et nous avait transportés soudainement par dessus les nues, dans ces beaux temples d'astres et de lumières, nous demeurerions là, saisis d'admiration, et n'y aurait personne si effronté qui osât commettre une irrévérence, se voyant éclairé par autant de témoins qu'il y a d'astres en la maison de Dieu.

Le mystère de l'Incarnation nous a mis plus haut que le soleil et les étoiles; il nous a faits fils du Père céleste, cohéritiers de Jésus-Christ, ses parents et ses frères; il nous a comme entés en sa personne, et nous voulons, en l'offensant, jeter de la fange et du bourbier sur sa pourpre? Faisons déjà par avance ce qu'on dit du roi Antigone, qu'il faisait tout en roi, n'y ayant si petite action en lui qui ne relevât d'une bienséance et d'une majesté toute royale; faisons aussi toutes nos actions en vrais enfants de Dieu et en frères de Jésus-Christ, afin que, selon le dire de Clément Alexandrin (*Clem. Alex. in Pædag.*), nous soyons comme de petits dieux, enveloppés pour un temps d'une faible chair, ἐν σαρκὶ περιπατῶν θεός, pour vivre, puis après dans la vision de celui qui fait notre prédestination par ses faveurs, et notre paradis par sa jouissance.

DISCOURS DIXIÈME.

De la virginité de Notre-Dame conservée au mystère de l'Incarnation.

Rubum quem viderat Moyses incombustum, conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem.

Ce sont les paroles de l'Eglise en l'office de la Vierge, qui nous assurent que le buisson ardent est la figure de la virginité de Notre-Dame, qui n'a point été consumée parmi les flammes et les lumières de la Divinité, dans le mystère de l'incarnation.

Il est vrai que toutes les grandes choses tiennent du prodige et que la nature ne paraît jamais si admirable que dans l'accord des contraires. L'antiquité a publié par la plume d'un Sostrate un merveilleux accident qui arriva à Constantinople, lorsque dans un bois sacré de la même ville, on vit une olive tout entourée de flammes, qui au lieu de la consumer, la rendirent si belle et si florissante, que jamais elle ne parut plus agréable (*Achilles Tatius, l.* II). C'est ce que nous remarquons aujourd'hui dans ce buisson ardent, à qui le feu fait une couronne d'honneur sans l'offenser aucunement, parce que Dieu parle en lui et le conserve par la même cause qui lui a donné la naissance. Disons aujourd'hui, avec saint Grégoire de Nysse et avec toute l'Eglise, que cette plante miraculeuse est un vrai symbole de la virginité de Notre-Dame, qui a reçu dans ses entrailles celui qui dans l'Ecriture porte le nom de feu, sans que son intégrité en ait été intéressée (*S. Greg. Nyss., Orat. de Christi Na-*

tivitate). Montrons les excellences de cette sacrée virginité en la conception du Verbe, après avoir invoqué celle que Dieu a si divinement choisie pour l'accomplissement d'un si grand mystère. *Ave, Maria.*

Il semble que la nature prenne plaisir à cacher longtemps dans ses trésors quelques pièces délicieuses et de les découvrir en certains temps pour piquer davantage la curiosité des hommes par la rareté du sujet. On ne savait ce que c'était que l'ambre gris avant le philosophe Avicenne, et on dispute encore s'il vient de la baleine ou de la gomme de certains arbres, ou d'un bitume très-exquis; il n'avait point de nom dans la nature, parce qu'il n'avait point imprimé d'idée dans les esprits; mais depuis qu'il s'est manifesté par ses agréables odeurs, il a tiré l'estime des siècles suivants dans l'admiration de ses excellences.

Je puis dire de même de la virginité, à très-juste titre: c'était un ambre gris presque inconnu dans l'ancienne loi; elle était méprisée par les politiques, haïe des charnels et punie même par les brutaux; si elle jetait quelque petite odeur, elle était étouffée par l'infection de tant de voluptés qui avaient débordé sur le monde. On pouvait dire d'elle pour lors ce que dit Job de la sagesse : son prix était inestimable; personne n'en connaissait la valeur. Il était impossible de la trouver bien entière en une terre remplie de délices; les îles de la mer et les abîmes les plus cachés n'y connaissaient rien; ceux-là mêmes qui étaient comme les oiseaux du ciel et qui faisaient profession de s'élever dans une vie plus sublime, n'avaient pas le vol assez raide pour donner jusqu'à elle. *Nescit homo pretium ejus, nec invenitur in terra suaviter viventium. Abyssus dicit: Non est in me; et mare loquitur: Non est mecum: Abscondita est ab oculis omnium viventium: volucres quoque cœli latet* (*Job.* XXVIII). Mais depuis que Notre-Dame a levé l'étendard et qu'elle a été si dignement consacrée dans l'incarnation du Verbe, elle a pris des titres non pareils qui l'ont fait aimer et rechercher les âmes les plus illustres et qui ont ravi le cœur de la postérité.

Disons donc, s'il vous plaît, deux grandes excellences de la virginité de Notre-Dame, dont la première se manifestera en la conception du Sauveur, et la seconde aux bons effets qui ont suivi depuis l'incarnation; de là nous prendrons sujet de parler contre le mauvais traitement qui se fait en ce siècle, d'une si haute vertu.

En premier lieu, je dis que ce n'est pas une chose qui soit peu considérable de voir que le Verbe a tant aimé cette pureté, que voulant naître homme et s'assujettissant volontiers aux plus grandes indignités qui peuvent arriver à la nature humaine, jusqu'à choisir une étable pour le palais de sa naissance et une croix pour le lit de sa mort, toutefois il a mis en réserve quatre choses qu'il n'a jamais voulu prendre sur soi: le péché, l'ignorance, l'impureté de la conception et la cendre où se réduit un corps mort. Clément Alexandrin, comme j'ai dit, remarque une tradition qui porte que notre Sauveur parlant à Claire Salomé, lui dit qu'il était venu au monde pour détruire les œuvres de la concupiscence; et pour ce, il n'était nullement raisonnable que celui qui venait pour ruiner les voluptés charnelles entrât au monde par la porte de la volupté. La Vierge est sortie, dit Rupert, de la conception du Verbe plus entière et plus florissante qu'elle n'était auparavant, comme si ces feux sacrés, dont elle fut si divinement investie, n'eussent été permis à autre fin que pour orner et cultiver cette très-illustre plante de la virginité. *Fuit ipso Verbi conceptu florida, cum conceptus alioqui cæteras defloret.* Tous les saints Pères de l'Eglise triomphent à expliquer la manière de cette conception. Saint Jérôme se sert de la comparaison d'une laine blanche et fine, qui étant teinte en écarlate, ne perd pour cela sa netteté, mais acquiert un nouveau lustre, qui la fait briller et éclater davantage aux yeux de ceux qui la regardent. Aussi la sainte Vierge ouvrant son sein à l'esprit de Dieu, pour la conception très-pure de l'humanité de Jésus, n'est pas devenue moins pure, mais bien plus auguste. *Ut lana infecta conchylio vertitur in purpuram, versa est et ipsa in matrem Dei.* Elle a été enrayonnée de clartés ineffables qui ont fait dire que notre Sauveur était sorti du sein de cette aurore, dans toutes les grandes lumières de la sainteté, à l'imitation de celle qui s'est retrouvée, de toute éternité, dans la génération divine, en l'entendement du Père céleste. D'où vient que saint Basile a reconnu (*S. Basil., homil. de humana Christi generatione*) que la chair même de cette incomparable Mère fut toute composée d'une céleste pureté, ἡ σάρξ τῇ ἁγιότητι συμπεπηγμένη, qui, ayant rempli l'âme, déborda sur le corps avec un excès de merveilles qui n'ont rien d'égal. Saint Fulgence ajoute qu'au point de cette génération, il se fit un mariage tout extraordinaire de la parole et de l'oreille, *Maritus fuit sermo et uxor auricula:* de la parole de l'Ange et de l'oreille de Marie; en quoi il a fort bien rencontré, avec Ennodius (*Ennodius, hymn.* 10), qui s'écrie, comme sortant d'une puissante extase : O curiosité de l'entendement humain! que vas-tu rechercher dans cette génération? l'ordre de la nature, me diras-tu? Mais ne sais-tu pas que la nature s'y perd et se trouve abîmée dans ce grand labyrinthe de mystères? Contentons-nous d'être vaincus à notre profit, et que ce que nous ne pouvons comprendre par la raison, ne laisse pas de nous sanctifier par la foi. *Quid, mens, requiris ordinem, natura totum perdidit, hæc est salus quod vincimur*, etc. De là il s'étend et dit que la Vierge étant, dans cette grande solitude, éloignée entièrement de la connaissance des hommes, conçut un fils par la foi et par l'obéissance du cœur et de l'oreille. Ce sein virginal s'enfle sous le souffle de l'esprit de Dieu, le corps ne se pouvant assez étonner de ce mystère, la parole de l'Ange était une semence de feu et de lumières, laquelle reçue avantageusement de la Vierge, enferma le Verbe dans des membres mortels, qui se trouva dès-lors tout nôtre, du

côté de la mère, sans rien perdre de l'essence du Père.

De ce discours nous pouvons voir comme la virginité, en partie inconnue aux premiers siècles, en partie aussi combattue par les âmes sensuelles, a été magnifiquement relevée et consacrée dans le premier des mystères de notre religion. Voulez-vous considérer ensuite ses procédures et ses effets? pesez, s'il vous plaît, une divine parole que saint Grégoire de Nazianze a dite autrefois à la louange de cette virginité, la reconnaissant être comme l'horizon, qui a divisé le monde céleste d'avec le monde animal. Que veut dire cette belle pensée? Que veut signifier ce mystère? Il me semble qu'il fait allusion à la création, et nommément à l'œuvre du second jour, où Dieu parle et dit, Que le firmament soit fait pour diviser les eaux des eaux, et cela fut incontinent exécuté. Les eaux, auparavant, faisaient une grande masse qui contenait tout l'espace que nous voyons entre le ciel et la terre, et donnait même jusqu'au plus haut de l'univers. Dieu voulut faire une séparation, et il fit un firmament qui est composé tant des globes célestes, qui sont au-dessous du ciel empyrée, que de la sphère de l'air. Une partie des eaux, dit Séverian, demeura dans le bas étage, retenant sa nature toujours coulante; une partie se congela comme en un cristal de roche, et fit le ciel; une autre demeura dans l'air, enveloppée dans les nues comme dans des crêpes déliés, pour être la source des pluies. Je découvre en cette figure les mystères de la pureté. Les hommes, comparés tant de fois à l'eau dans l'Ecriture, ressemblent vraiment aux eaux coulantes qui suivent le mouvement de la concupiscence et les déréglements de la chair. Ces eaux régnaient auparavant sur toute la face de la terre, et il n'y avait point de frein pour arrêter leur inclination penchant aux effets de la nature corrompue. Qu'a fait Dieu là-dessus? il s'est servi de la virginité comme d'un ciel-firmament pour diviser le monde d'avec le monde même. Et voilà une partie du genre humain qui demeure encore dans une vie animale, courant après les voluptés : les uns, qui sont plus modérés, ne cherchent que celles qui sont permises; les autres, par un débordement d'appétit, s'attachent indifféremment à tout ce qui les délecte, soit que la loi le permette, soit qu'elle le défende. Ceux qui sont tout à fait brutaux sont signifiés par les plus basses eaux, telles que sont celles qui croupissent dans les marais : mais les autres, qui gardent avec tout honneur la chasteté conjugale et répriment courageusement les plaisirs non permis, sont représentés par les nuées qui arrosent la terre pour la faire fructifier. Le plus haut ordre est celui des vierges et des continents, qui est figuré par le globe céleste, qui fait la division du monde supérieur et inférieur. Cette virginité, dit saint Ambroise, passe les nues, l'air, les anges et les étoiles pour trouver le Verbe de Dieu dans le sein même du Père éternel, et puiser du fond de son cœur dans ces sources : elle a apporté du ciel l'original de ce qu'elle devait imiter sur la terre. *Hæc nubes aera, angelos sideraque transgrediens, Verbum Dei in ipso Patris sinu invenit, et toto hausit pectore, ex cœlo accersivit quod imitaretur in terris* (*S. Ambros., lib. de Virginibus*).

C'est elle que saint Jean Climaque appelle l'honneur des corps, l'ornement des mœurs, la sainteté des sexes, le nœud de la pudicité, la fontaine de pureté, la paix de la maison, le commerce et la familiarité avec les natures immatérielles. *Honor corporum, ornamentum morum, sanctitas sexuum, vinculum pudoris, fons castitatis, pax domus, incorporeæ naturæ familiaritas* (*S. Joan. Climachus, Grad.* 15).

Après la séparation générale du monde faite par la virginité, cette céleste vertu n'a cessé de se rendre signalée par un million de combats, de palmes et de couronnes. Car quelles plus grandes batailles ont été livrées et quelles plus glorieuses victoires ont été remportées que celles de la chasteté? Nous lui pouvons justement attribuer ce qu'a dit Aristote dans ces beaux vers qu'il a faits à la louange de la force militaire. O chasteté, vertu laborieuse au genre humain, mais aussi la plus glorieuse conquête de la vie, c'est pour ton amour que tant de belles âmes ont enduré des travaux qui ne se peuvent dire, et se sont immolées par tant de glorieuses morts au Dieu vivant, pour s'ensevelir dans leurs triomphes. [illegible] (*Arist., in hymno virtutis bellicæ*). C'est pour elle que la grande sainte Thècle, disciple de saint Paul, se trouvait au milieu des ours et des lions aussi assurée que si elle eût été entre les chœurs des vierges. C'est pour elle que sainte Appoline voyait tomber ses dents arrachées avec un visage aussi riant et avec une aussi grande facilité qu'un arbre secouerait ses feuilles et ses fleurs. Pour elle sainte Eulalie chantait sous les griffes de fer qui faisaient frémir le reste du monde. Pour elle la triomphante sainte Catherine courait aux flammes et aux roues armées de rasoirs tranchants, d'un pas aussi vigoureux que les autres filles iraient au ballet et aux noces. Pour elle l'incomparable sainte Agnès, en l'âge de treize ans, refusait tous les attraits d'un homme très-riche, très-puissant et ardemment passionné de son amour, pour prendre des chaînes et tendre le cou, comme une victime, à l'épée d'un bourreau. Pour elle une fille d'Alexandrie demeura douze ans cachée dans un sépulcre. Pour elle Nicétas, lié sur un lit avec des cordons de soie par les tyrans qui lui voulaient ravir la pudicité, et sollicité au mal par une femme impudique, voyant qu'il n'avait point d'autres armes pour se défendre, lui cracha sa langue au nez, après l'avoir coupée avec ses dents, dans l'étonnement des bourreaux mêmes, pour sa chasteté. Pour elle sainte Lucie creva ses yeux de sa propre main, et les envoya dans un plat à un furieux amant qui se disait être touché de leur beauté, afin d'éteindre ses flammes par l'effusion de son sang, et se rendre plus digne d'horreur que d'amour.

Comparez maintenant tout ce que vous avez de plus éclatant en la vertu militaire. Amenez ces amazones qui ont traversé hardiment les rivières ; amenez ces hommes qui ont étranglé des lions, qui ont tué des éléphants, qui ont pris les vaisseaux de leurs ennemis avec les dents, après être privés de l'usage des mains, qui sont demeurés debout étant tout lardés de flèches ; à quoi monte tout ce que cette vaillante antiquité a étalé dans ses mémoires et dans ses livres avec tant d'orgueil et de bravades, si nous le voulons mettre en parallèle avec une seule action de nos vierges chrétiennes? Ceux-ci étaient des hommes qui combattaient, qui par contrainte, qui par vanité, qui par intérêt, qui par fureur. Tout leur combat était au dehors; ils ne ressentaient au dedans aucune guerre domestique; ils marchaient bien accompagnés parmi les escadrons de soldats, le son des trompettes, le hennissement des chevaux, qui donnent souvent du courage aux plus lâches et de la force aux plus faibles. Mais ces saintes filles étaient seules contre toutes les forces du monde, contre la puissance enragée des tyrans, contre le tumulte des peuples, contre la fureur des bourreaux, contre des tourments inouïs, contre la nature même, qui parlait et qui plaidait en elles, et les priait avec tous leurs proches parents de ne point perdre le bien et la vie, d'obéir aux puissances, de trahir leur foi et leur pudicité. C'était pour cela qu'on leur promettait des partis avantageux, des riches mariages, des honneurs et des richesses, qui étaient dans l'estime et dans l'adoration de tout l'univers. Néanmoins, foulant aux pieds toutes ces offres, elles couraient à la croix, et se sacrifiaient en autant de morts qu'on imprimait de plaies sur leurs corps.

Et puis nous nous étonnerons si le Sage, ravi de la beauté de cette vertu, éclate en ces paroles, qui publient son admiration à toute la postérité : O que ces chastes cœurs des vierges et des continents sont beaux et resplendissants dans ce haut lustre de lumières qui les environnent! leur mémoire n'aura non plus de bornes que l'éternité même, elle sera conservée dans les connaissances de Dieu ; elle sera dans l'estime de tous les hommes qui auront quelque sentiment de raison ; elle triomphera sans fin, remportant le prix des combats. non de ceux qui ne sont signalés que par les ruines des villes et les massacres des hommes, mais de ceux qui sont honorés des marques d'une florissante pureté. *O quam pulchra est casta generatio cum claritate! Immortalis est enim memoria illius, quia apud Deum nota est, et apud homines, in perpetuum coronata triumphat incoinquinatorum certaminum præmium vincens* (*Sap.*, IV). Saint Augustin, conformément à cette pensée, dans l'épître qu'il écrit à Proba et Julien, qui étaient des plus signalées personnes de l'empire, montre que les grandeurs de la virginité ont passé toutes les magnificences des consuls romains, qui faisaient rouler les années et les saisons sous leur nom. Il est vrai, leur dit-il, que vous êtes descendus d'une très-haute noblesse dont on ne peut compter les pourpres et les palmes; mais je vous dis avec verité que votre illustre sang a plus de gloire de donner des vierges à Jésus que des consuls au monde. Car si c'est un grand honneur de marquer le cours des temps par sa dignité, combien pensons-nous que ce soit chose plus glorieuse de passer tous les temps par l'intégrité de son cœur : *Gloriosius atque fructuosius habet ex vestro sanguine Christus fœminas virgines, quam viros consules mundus. Nam volumina temporum si magnum est dignitate signare, quanto majus est cordis integritate transcendere* (*S. August., epist.* 179)?

Mais hélas ! le cœur me saigne quand ici je me représente le désordre de ce siècle et que je me figure les rudes persécutions que la chasteté souffre à présent par la tyrannie de l'impudicité.

Il me semble que je vois cette divine vertu semblable à la dame de l'Apocalypse (*Apoc.*, XII), qui a une couronne d'étoiles et un habillement tissu des rayons du soleil, et qui ne laisse pas pour cela d'être outrageusement persécutée d'un grand serpent qui veut dévorer le fruit de ses mérites. Cette sacrée pureté, qui porte le diadème de toutes les vertus plus brillantes que les astres, qui est tout entourée des grandes et divines lumières de l'agneau, se voit traversée d'une infinité de dragons qui veulent étouffer les saintes pensées et les bons propos qui sont les productions de son esprit et de son cœur.

Je la vois, dans mes idées, les larmes aux yeux et les sanglots au cœur, la robe déchirée, la couronne éparpillée, qui se plaint et qui dit les paroles pleurantes du prophète Jérémie : Comment ce bel or, dont j'avais paré tant d'âmes fidèles, les vraies épouses de l'agneau, est-il maintenant obscurci? où est allé cet éclat plus brillant que les astres, qui reluisait sur leur visage? Les pierres du sanctuaire, les cœurs choisis pour composer le temple de Dieu sont maintenant dispersés par les places publiques et profanes, par une vie toute sensuelle. *Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum* (*Thren.*, IV)? O Dieu ! regardez du ciel des cieux votre pauvre fille, et voyez comme elle est aujourd'hui traitée dans le monde ; ce n'est plus celle qui était portée sur les épaules des rois et des reines, celle pour qui étaient les trophées, les honneurs et les couronnes ; mais c'est maintenant l'objet du mépris et la butte de la persécution des âmes charnelles qui, après avoir quitté votre loi, ont abandonné leur réputation et leur gloire à la volupté. Elle est persécutée au mariage, persécutée hors du mariage, persécutée en secret, persécutée en public, persécutée presque jusqu'aux autels. Je ne veux pas ici remuer tant d'ordures et d'infection, dont la seule pensée me fait horreur ; je me contente de parler de la source des combats et des ruines de la chasteté, qui est la trop grande liberté de conversation qui se manifeste aux regards, aux pa-

roles, aux habits, aux cajoleries, aux muguetteries, aux amourettes, aux lettres, aux présents, aux ballets, aux danses, aux festins, aux jeux et tant d'autres images de la volupté. Il y a des personnes qui se persuadent qu'elles n'ont jamais rien fait si elles n'en viennent au dernier opprobre, et qui, étant toutes corrompues d'esprit, se glorifient d'une petite écorce de chasteté. J'ose bien avancer, pour la première raison, je combats ce libertinage, une pensée de Tertullien, qui semblera peut-être hardie, mais qui est très-véritable. Cette grande immodestie de la conversation qui se voit dans les compagnies, est une prostitution d'esprit qui est quelquefois plus coupable devant Dieu que la chute même du corps. Et il peut arriver qu'une créature tombant par surprise et par fragilité, sera moins criminelle devant Dieu que celle qui, gardant son corps par un respect humain, abandonnera son esprit dans les compagnies à une pleine liberté de tout dire et de tout faire au deçà de l'accomplissement du péché. Écoutez comme parle ce grand docteur de l'Église : Toute liberté d'une fille d'honneur trop essorée et trop publique est une atteinte contre la pudicité et un vrai péché de fornication; et je dirai bien davantage, que souffrir quelque violence en la chair est beaucoup moindre chose, car cela procède d'une fonction de nature. Mais la première pièce et la plus considérable qui est violée en une vierge, c'est l'esprit : *Omnis publicatio virginis bonæ stupri passio est, et tamen vim carnis pati minus est, quia de naturæ officio venit, spiritus est qui violatur in virgine* (*Tert., de velandis Virginibus*). De sorte que celle-là qui succombe par force ou par surprise, est beaucoup plus excusable que celle qui, par gaieté de cœur, s'échappe dans une fausse liberté de conversation. Il poursuit ce discours contre les femmes et les filles qui font gloire de paraître trop lestes et trop gentilles en toute sorte de compagnies. Où il y a de la gloire et de la coquetterie, là il y a de la recherche et du dessein des hommes charnels qui assiégent la pudicité; où il y a de la recherche, il y a bien souvent de l'importunité et de la contrainte; où il y a de la crainte, il y a de la nécessité; où il y a de la nécessité, il y a de l'infirmité, et celles qui ne veulent pas couvrir par gloire la nudité de leur chair, sont souvent contraintes de couvrir leur ventre dans la ruine de leur honneur : *Ubi gloria, illic sollicitatio est; ubi sollicitatio, illic coactio; ubi coactio, illic necessitas; ubi necessitas, illic infirmitas. Merito itaque dum caput non tegunt gloriæ causa, ventres tegere coguntur in castitatis ruina* (*Ibidem*).

Ajoutez en second lieu que la trop grande confiance est souvent la porte d'un danger très-évident, et que Dieu permet que ceux qui n'ont pas voulu éviter les occasions du péché, lorsqu'ils en avaient la liberté, se trouvent quelquefois tellement enchaînés, qu'ils y sont traînés comme par la pente d'un précipice. C'est une grande folie de dire en ce qui concerne la chasteté. Je veux avoir de quoi m'exercer : je veux me trouver aux occasions du péché pour m'endurcir à la résistance. Écoutez ce qu'en disent saint Augustin et saint Cyprien : Qu'est-ce à dire : Je veux avoir de quoi vaincre, sinon je veux avoir de quoi périr? C'est une espérance fort glissante que celle qui espère sauver l'honneur parmi les amorces du péché, et la victoire est bien incertaine quand il faut tous les jours entrer au combat. Quoi qu'il en soit, un homme qui s'endort sur le bord d'une rivière peut facilement donner de la tête dedans : *Quid est dicere : Volo habere quo vincam; nisi : Volo habere quo peream? Lubrica spes est, quæ inter fomenta peccati salvari se sperat, incerta victoria est inter arma hostilia pugnare; verendum est dormienti in ripa ne cadat* (*S. Aug., de vitanda familiaritate Mulierum; S. Cyprianus, de singular. Clericorum*).

Job couché sur le fumier et comme enseveli dans ses plaies, renouvelle un serment qu'il avait prêté à ses yeux, de ne regarder pas seulement une femme mal à propos. Il se tient sur ses gardes, dans une chair navrée de toutes parts, à qui l'excès des maux, ôtant la figure d'homme, n'avait laissé que celle du fumier même où il était assis. Un saint Ursin, après avoir vécu quarante ans avec sa femme en une étroite continence, comme il était au lit de la mort, prêt à rendre l'âme, et qu'il vit qu'elle s'approchait de lui, employant ce peu de souffle et de vie qui lui restait, s'écria qu'il fallait retirer la paille du feu (*S. Grégor., Dial. lib.* IV). Ces hommes magnanimes se défiaient d'eux-mêmes et craignaient les moindres occasions qui eussent pu donner quelque petite atteinte à leurs pensées, lorsqu'un jeune muguet plein de vie, de santé, de concupiscence, pense qu'il lui soit loisible de converser avec l'autre sexe, dans une entière dissolution de tous les sens!

Ne savons-nous pas que l'amour fait sa première escoupetterie par les yeux, ses approches par les paroles, ses piéges par les présents, et par l'attouchement le venin de la pudicité?

Hélas! les histoires pleurent encore le sang et le pleureront jusqu'à la fin du monde, pour les chutes qui sont arrivées par la familiarité de la conversation. Regardez, au second livre des Rois, un Amon malade d'une fièvre d'amour, et passionné pour une beauté à qui la nature même lui défendait de songer. Le roi David, son père, le va visiter et lui demande ce qu'il désirait pour le recouvrement de sa santé. Il répond qu'il ne veut que voir sa sœur Thamar, pour lui faire une couple de bouillons et lui donner à manger de sa main, et que cela seul est suffisant pour le guérir. Le père tout innocemment accorde sa requête; la pauvre fille vient et se met en devoir de lui apprêter son repas. Il fait retirer tout le monde et la prie d'entrer en sa chambre, comme lui voulant parler en secret pour sa consolation. O pauvre victime, où vas-tu? garde, garde la trahison! Que fait une femme seule avec un homme, si elle ne

court tout droit au piége que l'on tend à son honneur? Ce malade, dans les langueurs de sa maladie, couvant l'amour comme un brasier sous la cendre, sollicite au péché la simple colombe ; et, quoiqu'elle fît grande résistance, néanmoins voyant qu'elle s'était précipitée dans l'occasion, sans lui donner le loisir de se sauver, lui ravit l'honneur, qui lui devait être plus cher que la vie.

Ah! déloyal et infortuné, qu'as-tu fait? homicide dénaturé de la virginité, mais homicide de toi-même : je vois déjà l'épée d'Absalon penchant sur ta tête criminelle ; je vois ce banquet funeste où tu seras assassiné, où tu rendras les derniers abois parmi les viandes que tu as prises maintenant pour prétexte de ta lubricité, où tu verras ton sang mêlé avec le vin, où tu laisseras une tache éternelle de ton opprobre. Je te vois, pauvre Thamar, pour avoir consenti de traiter même avec un frère avec trop de privauté, souillée, polluée, déshonorée, chassée, méprisée comme la boue des rues, exposée à la médisance des hommes, à la risée des femmes, au spectacle de la postérité et à la fable de tous les siècles.

Représentez-vous, en sortant de ce discours, le tableau de la chasteté comme une vierge honorable qui porte un grand trésor dans un vaisseau fragile, dont l'esprit de Dieu enfle les voiles, et qui porte ces mots pour devise : *Tuta si cauta;* Assurance dans la précaution. Grande Vierge, Mère des saintes amours, original des célestes beautés et la vraie source de toute pureté, guidez-nous sous votre protection, parmi tant d'écueils, conservez-nous sans brûler parmi tant de flammes, sans surprise parmi tant d'attraits, sans dommage parmi tant de dangers ; prenez nos corps en dépôt, nos vœux pour gage de notre foi, nos promesses pour arrhes de nos affections et notre cœur pour offrande à vos autels.

DISCOURS ONZIÈME.

De l'économie et des circonstances de l'Incarnation, tant de la part du Verbe que de la nature humaine, où se manifeste la familiarité de Dieu à l'homme.

Abscondit Moyses faciem suam, non enim audebat aspicere contra Deum.

Moyse couvrit son visage n'ayant pas l'assurance de regarder Dieu en face (*Exod.*, III).

Dieu était dans l'Ancien Testament le Dieu terrible, le Dieu tonnant, le Dieu foudroyant. Le ciel et la terre s'enfuyaient devant lui et les hommes tremblaient sous les éclairs redoutables de ses yeux, comme les feuilles sous le souffle du vent. Moïse, quoiqu'il fût destiné pour être le Dieu de Pharaon et l'arbitre des éléments, n'ose pas seulement en regarder la figure : il se voile les yeux avec un respect et un silence, aimant mieux adorer que juger les mystères.

Mais à présent dans ce grand œuvre de l'Incarnation dont je vous parle, je prétends montrer que le Père céleste, tempérant les rigueurs de ses anciennes procédures, nous a donné son Fils, qui est venu au monde d'une façon merveilleusement douce, prenant les titres de Sagesse, de Vérité, de Parole, et s'unissant non-seulement au corps humain, mais au corps d'un petit enfant, pour se rendre aimable à tout le monde. C'est ce que je déduirai après avoir invoqué celle qui a été choisie si particulièrement de Dieu pour être la coopératrice du mystère de la Rédemption. *Ave, Maria.*

Les bienfaits ne consistent pas seulement en la substance, mais en la façon. Tout ce qu'on donne de grand, il le faut donner de bonne grâce, car c'est elle qui assaisonne les présents, sans elle les grandes choses paraissent petites, avec elle les plus petites sont estimées grandes. C'était à la vérité beaucoup donner à l'homme, que de lui donner Dieu ; mais ce grand don n'eût jamais assez paru ce qu'il était, s'il n'eût été accompagné de circonstances admirables. La nature fait une mignarde cloison pour loger les petits rubis d'une pomme de grenade : elle fait des coquilles dorées et azurées, qui sont en croissant, en rond, en demi rond, refroncées, ridées, dentelées, crénelées pour mettre des petits poissons : elle fait des nids si artificiellement élaborés pour placer des alcyons, que les plus sages secrétaires de la nature sont bien empêchés d'en deviner l'étoffe et la façon.

Que devait faire le Père céleste pour envoyer son Fils en terre et pour donner son Verbe : comment devait il conduire ce grand dessein et dans quel vase devait-il enfermer un trésor si précieux? Disons avec admiration que tout ce qui se devait dignement ménager en cette affaire, tant à la gloire de Dieu qu'à notre salut, y a été tellement observé, qu'on n'y peut rien désirer, tant du côté du Verbe, que de la part de la nature humaine.

Et premièrement, je dis que ce n'est pas sans raisons que, les trois Personnes de la sainte Trinité pouvant également prendre la nature et la forme de l'homme, ce mystère toutefois ne s'est terminé qu'en la personne du Verbe.

Richard de Saint-Victor (*Richar. de S. Victor. de Incarna. Verbi, cap.* 8) en rend trois raisons assez pertinentes. Notez, dit-il, que la seconde Personne de la Trinité est appelée Sagesse, Vérité, Parole, et que c'étaient justement trois titres qui nous étaient nécessaires pour remédier à nos maux et réparer nos pertes. L'homme était tombé par un grand dévoiement de raison, et voilà qu'il est ressuscité par la sagesse. Il s'était précipité par la fausseté et l'imposture, et voilà que le salut lui est rendu par la vérité. Il s'était perdu par la parole de Satan, et il est refait par la parole de Dieu. *Par fuit ut qui per insipientiam ceciderat, per Sapientiam resurgeret : ut cui falsitas fuit causa perditionis, Veritas fieret via salutis : ut qui in mortem inciderat per verbum diaboli, ad vitam rediret per Verbum Dei.* Etendons notre pen-

sée et disons que le Fils éternel vient donc remédier très-convenablement à nos misères en qualité de Sagesse, de Vérité et de Parole. En qualité de sagesse; parce que la terre était abandonnée à un aveuglement et une prostitution d'esprit si grande, qu'à peine trouvait-on une petite étincelle de la vraie sapience. Le monde est encore aujourd'hui, disait un comique, une grande cage pleine d'oiseaux, qu'on appelle des fous. La folie qu'un ancien (Philon) disait être un mal immortel, sert aux uns de récréation, aux autres de métier, et il s'en trouve qui ont plus gagné en un an à faire les fous, que les sept sages de Grèce en cinquante ans. Salomon a dit de son temps que le nombre des insensés était infini, et il ne s'en faut pas étonner.

Car s'il est vrai que cette belle qualité est proprement une contemplation des choses éternelles et qui par raison éternelle entend l'objet essentiel de la béatitude, ainsi que parle le maître des sentences; et si cette sagesse, comme montre le savant Mairon, a sept degrés qui sont: la pureté de vie, la modestie de la conversation, l'humilité des sentiments, la prévoyance des choses futures, la patience des adversités, la tranquillité d'esprit, la fermeté des bons propos, où est-ce qu'il y pouvait avoir de la sagesse dans une profonde ignorance de la Divinité, un abîme d'impureté, un déréglement d'orgueil, une inconsidération des choses qui concernent la vie de l'âme, un débordement furieux de passions qui n'avaient rien de constant que leur propre inconstance.

Ne fallait-il pas pour guérir une folie si profondément enracinée, que la sagesse du Père vînt en terre allumer ce flambeau pour la direction des mortels? C'est alors que cette prophétie a été accomplie: *C'est par sa sagesse que les rivières sont sorties de la terre et que les nues se grossissent par les pluies qu'elles enferment. Sapientia illius eruperunt abyssi et nubes rore concrescunt* (*Proverb.*, II). Car on vit sortir de grands abîmes de connaissances non vues ni ouïes, et les maximes des vérités fondre comme nuées pour porter la rosée sur la terre stérile.

Il devait de surplus venir en qualité de vérité, d'autant qu'au dire du prophète Ozée (*Os.*, IV), le mensonge avait regorgé sur la terre, et une suite du mensonge, une confusion de vices horribles. *Maledictum et mendacium et homicidium inundaverunt et sanguis sanguinem tetigit.* Il ne fut jamais plus en règne, et si tous les menteurs perdaient une dent à chaque mensonge, le monde serait plein de gens édentés. Néanmoins c'est une manifeste corruption d'esprit; et on peut dire que l'enfant qui fait déjà métier de mentir, a trouvé la clef de tous les vices. Les uns sont dans l'erreur, les autres connaissent la vérité et l'adorent, mais la retiennent prisonnière. Les autres la persécutent avec outrage; le fard et le mensonge occupent la plus grande partie du monde: visages fardés, paroles fardées, mœurs fardées, la vie n'est plus que du plâtre mêlé avec l'eau, que l'on veut faire passer pour du lait, ainsi que dit saint Irenée. Et à qui appartenait de laver cette tache, sinon à celui qui s'appelle la Vérité? *Ego sum via, veritas et vita* (*S. Joan.*, XIV, 6). Vérité en existence, comme disent les théologiens, et vérité en énergie (*Gabriel., dist.* 14, *q.* 5, *art.* 1, *lib.* 4): Vérité en existence, qui fait qu'on appelle une chose vraie, quand elle a toutes les conditions de son essence; vérité en énergie, qui consiste en la manifestation extérieure des sentiments, faite par signe ou par parole. Le Verbe est souverainement véritable en ces deux manières, étant non-seulement la vive et substantielle image de son Père céleste, mais aussi l'expression infaillible de ses conseils et de ses volontés.

Enfin comme le monde était rempli de paroles et n'avait pas une seule bonne parole, il était expédient que ce Verbe, que le Père a parlé une fois dans son sein, ce Verbe qui par son silence parlait continuellement à tous les siècles, pour se faire mieux entendre des hommes perclus de sentiments, prît une bouche d'homme pour nous révéler les mystères cachés à tous les siècles, et se faire l'organe des intentions et productions du Père. Dieu qui avait parlé jadis si souvent et en tant de façons, par la bouche des prophètes, a parlé tout fraîchement en nos jours, par le moyen de son Fils, qu'il a établi comme l'héritier de tout l'univers, disait l'Apôtre. *Multifariam multisque modis olim loquens Deus in prophetis, novissime diebus istis locutus est in Filio, quem constituit hæredem universorum* (*Heb.*, I).

Vous plaît-il qu'après avoir contemplé la Personne qui s'incarne, nous considérions la nature qui lui a été si miraculeusement unie, et que nous voyions comme Dieu a ménagé cette union d'une singulière économie, pour nous obliger avec tous les avantages possibles: premièrement s'il fallait prendre un corps pour se rendre visible, il pouvait s'incorporer au soleil, il pouvait prendre la forme du plus bel astre qui pourrait être imaginé, il pouvait cheminer parmi nous tout environné de clartés; et néanmoins il ne l'a pas voulu faire, selon la belle raison qu'en rend Eusèbe.

Cette lumière avait-elle péché, pour faire prendre au Verbe un corps de lumière, à dessein d'expier ses offenses? Il ne m'eût point donné de confiance contre mon ennemi, s'il n'eût triomphé en mon propre corps. *Numquid lux ista peccaverat ut materiam lucis expiaturus indueret? nihil mihi contra hostem meum fiducia contulisset, si non in meo corpore triumphasset* (*Euseb. Gall. homi.* II. *de Pasch.*).

S'il fallait que ce corps fût un corps humain, pour le moins le pouvait-il prendre comme celui qu'il donna au premier homme, avec une juste taille, une façon bienséante, une beauté formée, et avec tous les accomplissements et perfections de la nature: et toutefois, par une très-profonde humilité, il a voulu se tapir comme un petit vermisseau au ventre d'une mère, être conçu à la façon des autres hommes, sans œuvre d'homme, demeurer neuf mois dans cette prison de nature

naître en saluant par ses larmes le jour, qu'il avait créé, ramper sur la paille, être enveloppé dans de chétifs linges, comme un petit criminel, lié des chaînes que lui avait forgées notre amour.

C'est ce qu'a dit saint Léon fort dignement: L'image du Dieu invisible n'a point dédaigné pour moi la bassesse de la naissance humaine. Celui qui comprend tout cet univers, celui dans lequel et par lequel toutes choses sont en être, vient au monde selon la loi des enfantements ordinaires. Celui qui fait trembler les archanges à la voix de ses tonnerres, et qui peut dissoudre par sa parole le ciel, la terre et tous les éléments, salue le monde par les cris et les larmes de son enfance. *Dei imago invisibilis pudorem humani exordii non recusavit : qui omnia continet, et intra quem et per quem cuncta sunt, humani partus lege profertur, et ad cujus vocem archangeli tremunt, cœlum et terra et omnia hujus mundi resolventur elementa, vagitu infantis auditur* (*S. Leo, epist. ad Leo. impe.*).

D'abondant s'il était expédient d'être uni à un corps humain, et même à un corps d'enfant, s'il fallait épouser la nature humaine en quelque façon, cela se pouvait faire ou par inhabitation, à la façon des formes assistantes, le Verbe étant dans l'homme, comme une intelligence serait dans le globe du soleil: cela se pouvait faire par une très-étroite union de volontés, que les anciens appelaient συνοιαν; il se pouvait faire par une façon instrumentelle, l'humanité étant jointe à la Divinité, comme l'instrument à l'ouvrier; il se pouvait faire par une simple participation de nom, comme les prêtres et les juges en l'Ecriture sont appelés enfants de Dieu. Que s'il fallait nécessairement faire une grande union, ce pouvait être une union de mélange, comme l'appelle saint Anastase en sa Guide, telle que se l'imaginait Eutychès, lequel tenait que l'humanité avait été toute détrempée et fondue en la Divinité, comme une goutte de vinaigre dans un grand vase d'eau douce. Mais le Verbe, rejetant toutes ces façons, est descendu jusqu'à la plus amoureuse et la plus prodigieuse union, conservant les deux natures en une même personne, selon la doctrine des Pères et les décisions de l'Église.

Il était éternel en ce qui était de ses appartenances, et mortel dans ce qu'il avait de nos infirmités. L'un lui a fait goûter la mort, et l'autre ressusciter les morts. Il s'est montré Dieu et homme, étant le médiateur des hommes envers Dieu, et a gardé une si grande justesse, qu'il n'a ni doublé la personne ni mêlé les substances.

Il est né vrai Dieu dans une entière et parfaite nature d'un vrai homme, tout à lui et tout à nous, sans perdre rien de sa gloire, sans rien laisser de nos infirmités; il a pris tout ce que nous avions pour nous donner tout ce qu'il avait, à dessein d'accomplir le mystère de notre rédemption à pleine mesure. *Æternus in suo, moriturus in nostro, uno mortem gustavit, altero suscitavit mortuos; sicque Deum et hominem, verus utriusque mediator, nec geminata persona, nec confusa substantia, monstravit* (*S. August. contra Felicianum*). *In integra veri hominis perfectaque natura, verus natus est Deus, totus in suis, totus in nostris* (*S. Leo, epist.* 10, *ad Flavian., cap.* 3).

Au même instant que la Vierge prêta son consentement à l'Ange, le Saint-Esprit forma dans ses entrailles, et de la propre substance de cette bénite Mère, un corps organisé dans un moment : *Caro Christi in conceptione assumpta, in assumptione concepta* (*M. S. l.* III, *d.* 3): et Dieu même créa une âme raisonnable qu'il unit à ce corps, et tous les deux ensemble à la personne du Verbe, et en telle sorte que ces trois substances, c'est à savoir, la spirituelle de l'âme, la matérielle du corps, la divine du Fils de Dieu, n'eurent qu'une même subsistance; et comme au mystère de la Trinité, nous croyons trois personnes en une seule substance, aussi dans celui de l'Incarnation, nous reconnaissons trois substances en une seule personne, et trois unions en une parfaite unité: union hypostatique de la nature divine avec l'humaine, en la subsistance du Verbe; union béatifique de l'âme de Jésus-Christ à l'essence divine; union de la grâce souveraine, qui tenait la volonté humaine inséparablement unie à la divine: et tout cela dans une absolue unité de Rédempteur et de Roi de l'univers.

Abîmes profonds, grandeurs impénétrables, qui devez être l'occupation de notre éternité, faites-nous entrer par amour où nous ne pouvons assez arriver par l'imbécilité de nos connaissances.

Je demande maintenant, qui ne voudrait fondre tout en amour en voyant un Dieu qui s'est donné à l'homme d'une façon si prodigieuse, si étendue, si inséparable? Les sages du monde (*Senec., de Benef., l.* II, *c.* 29) ont autrefois querellé la nature, comme si elle avait été trop avare au partage de ses faveurs, et comme si elle avait plus avantagé les autres animaux que l'homme, qui est leur roi, et se sont plaints que nous n'étions pas aussi gros que des éléphants, aussi vifs que des cerfs, aussi légers que des oiseaux, aussi impétueux que des taureaux; que nous n'étions pas peinturés comme des paons, mouchetés comme des panthères, fourrés comme des ours, logés comme des tortues et des limaçons; que les castors avaient la peau plus délicate que nous, les chiens l'odorat plus fin, les aigles la vue plus vive, les corbeaux la vie plus longue. Ils se sont formalisés que nous ne filions pas si bien que les araignées, que nous ne faisions pas des nids si adroitement que les hirondelles; que nous ne fouissions pas en terre si proprement que les taupes, et que nous ne nagions pas si accortement que les plongeons.

Les uns ont désiré une santé inaltérable aux vices, les autres des corps impénétrables aux incommodités, infatigables aux travaux, inépuisables aux voluptés; d'autres ont souhaité la science des choses futures, d'autres l'industrie de voler par l'air, d'autres la puissance de transformer les métaux. Ils ont jugé que Dieu nous faisait tort de ne pas nous

donner les instruments de notre ruine, et qu'il nous avait mis trop bas de nous mettre quelque peu au-dessous des anges. Aveugles, qui ne voient pas que la providence divine nous a donné tant de vertus, tant d'arts, tant d'inventions, tant de richesses, tant de pouvoirs, qu'il n'y a quasi rien qui se puisse échapper des prises de l'homme.

Mais si ceux-là retournaient maintenant du tombeau, et considéraient comme Dieu, après avoir tout donné à l'homme, s'est enfin donné lui-même d'une façon très-amoureuse et très-prodigue, que pourraient-ils penser? Que pourraient-ils dire? Un Furvius (*Lib.* II, *de Benef.*, *c.* 25) disait à César, qui l'avait reçu en amitié après quelque disgrâce : O César, entre tant de bienfaits que j'ai reçus de Votre Majesté, il faut que j'avoue que sans y penser, votre clémence me fait une injure, qui est de me faire vivre et mourir ingrat; car quoi que je puisse faire, jamais je ne saurais arriver à une parfaite reconnaissance d'une telle bonté. Et je vous prie, quand nous vivrions un million d'années, et qu'il n'y aurait moment de notre vie qui ne fût employé en actions de grâces, à dessein de reconnaître le mystère de l'Incarnation, n'aurions-nous pas sujet de dire, en partant de ce monde, que nous emporterions encore l'ingratitude avec nous?

Et quelle procédure plus déréglée et plus inexcusable que de contempler devant nos yeux un mystère où Dieu a fait le possible et l'impossible, pour se lier inséparablement à nous; et cependant il ne faut que la moindre bagatelle pour nous séparer de lui. Une mine froide, une parole crue, un méchant petit intérêt, sépare un homme de la charité du prochain, et le désunit de Dieu par la désunion d'une vertu qui est comme le ciment de notre christianisme; et si on parle de réconciliation, vous trouverez des petits Tartares, qui, étant si mortels, veulent rendre leur vengeance immortelle. D'autre part, une créature qui n'a rien d'aimable que la facilité du péché, plante le glaive de division dans le mariage, arrache des cœurs et des corps du cœur et du corps du Fils de Dieu, pour assouvir une brutalité qui est toutefois aussi insatiable que l'enfer. D'autre part, un fantôme d'honneur, un spectre de vent et de fumée fait courir les rues à une âme vide, et lui fait trahir les plus sacrées et les plus augustes alliances, pour contenter une fantaisie.

Pourquoi nous séparons-nous d'un Dieu si bon, si grand, si aimant, pour nous attacher à nous-mêmes? Ne savons-nous pas ce que dit l'axiôme des théologiens : Tant plus la créature approche du premier immobile, tant plus elle cesse d'être mobile. *Quanto magis accedit creatura ad primum immotum, tanto magis participat de inalterabili natura* (*S. Thom.*). Puisque nous voilà comme enchassés dedans la Divinité, congédions toutes légèretés, et s'il faut avoir de l'inconstance, n'en ayons que pour le vice, avec lequel il faut faire divorce pour ne se divertir jamais de Dieu. Prenons la devise d'Innocent VII, le serpent entre les flammes, qui regarde une étoile et qui dit : *Qui m'en séparera ? Quis ... parabit* (*Rom.*, VIII).

De là, considérons comme Dieu en ce mystère a voulu être tout à soi et tout à nous : tout à soi par nécessité, tout à nous par une extrême charité. En prenant notre nature, il ne l'a pas voulu perdre et anéantir dans les rayons de sa divinité; il veut que le buisson soit investi de flammes, mais non pas pour cela qu'il soit consumé; il veut prendre ce limon de la terre dont nous sommes composés, et le transplanter jusque dans l'Etre divin sans lui faire perdre son être.

On dit que Agathocles, roi de Sicile et fils d'un potier, faisait mettre des vases de terre sur un buffet, parmi l'or et l'argent, et les pierreries de la condition royale; ce n'était pas merveille, si étant né potier, il se souvenait encore des vases de la boutique de son père; mais s'il fût né roi, jamais il n'eût songé aux pots de terre. Il n'y a que Jésus, engendré de toute éternité dans la gloire, qui prend les marques de notre pauvreté pour les placer dans le plus haut lustre de la divinité. Et pourquoi cela? Premièrement, pour nous apprendre que celui qui est assis sur les chérubins regarde les abîmes, et que cet Etre souverain tire les poussières du bas élément pour en étoffer les beautés du ciel, afin que de là nous fassions quelque estime de la sainte humilité, qui fait de grands miracles en terre pour gagner au ciel de grandes couronnes.

Secondement en conservant notre nature entée sur la personnalité du Verbe, il nous enseigne qu'il n'est pas venu pour détruire ce qui est nôtre, mais pour le perfectionner. On ne cesse de dire que la nature est contraire à la grâce, et qu'il faut abattre l'une pour relever l'empire de l'autre : mais cela ne s'entend pas de la nature prise dans les états et les fonctions que Dieu lui a donnés, quoiqu'il soit fort bien dit de celle qui est une fois corrompue. La substance de l'âme demeure aux bienheureux, la substance du corps aux ressuscités. La nature monte jusqu'au paradis, élevée sur les ailes de la grâce : la nature aussi demeure aux démons jusque dans les enfers.

C'est merveille que Dieu n'éteint point ni dans les pécheurs ni même dans les damnés ce qui concerne l'état et les opérations de nature, et toutefois l'homme s'efforce tous les jours de détruire en lui l'œuvre de Dieu par le péché mortel, qui est maintenant si brutal et si tyrannique après le mystère de l'Incarnation, qu'il porte tant qu'il peut une tache honteuse jusque dans l'état du Verbe incarné, puisqu'il souille une nature qu'il s'est si divinement appliquée.

L'histoire grecque nous fait foi que cette Clytemnestre, une misérable mère, voyant son fils qui tenait l'épée nue pour lui plonger dans le corps, se tourna devers lui et lui dit : Mon fils, où frapperez-vous? Sur le ventre? c'est celui qui vous a porté. Sur le sein? c'est celui qui porte les mamelles qui vous ont nourri. Mon fils, où frapperez-vous pour ne

point frapper vous-même? je suis votre chair, je suis votre sang, épargnez-vous en moi. O pécheur ! n'entends-tu pas la nature humaine, ton âme, ton corps, qui te dit le même, quand obéissant aux mouvements de Satan, aux suggestions d'une malheureuse compagnie, à ta concupiscence et à ta brutalité, tu es près de t'embourber en ce péché de vengeance, de sang ou de lubricité; pardonne à Jésus en toi, reconnais Jésus en ta propre personne. *Parce in te Christo, cognosce in te Christum* (*S. August.*, *de Verb. Apostol.*, *serm.* 18).

Ces yeux qui sont envenimés de mauvais regards sont ceux que Jésus a sanctifiés par ses flammes honorables; ces mains de rapines sont celles qu'il veut encore arrêter par ses clous ; ces pieds abandonnés au mal sont ceux qu'il retient avec ces gros crampons de fer qui ont déchiré les siens ; ce front sans honte, c'est celui qu'il a tant de fois essayé de guérir par sa pudeur; ce cœur infidèle, c'est celui-là même qu'il s'est efforcé de gagner par son cœur débonnaire. Tu es tout couvert des faveurs de la chair, du sang, des mérites et de la protection de Jésus : pardonne à Jésus en toi, reconnais Jésus en ta propre personne.

Que je vous connaisse, ô mon Dieu! puisque vous m'avez si miséricordieusement connu ; que je vous aime, ô mon Sauveur! puisque vous m'avez si prodigieusement aimé ; que je vous honore, ô mon maître! puisque vous m'avez si magnifiquement honoré. Très-cher ami et très-cher frère, puisque vous m'avez fait, je me dois tout à votre amour : puisque vous m'avez racheté, je me dois tout à votre amour : puisque vous me promettez une si grande gloire, je me dois tout à votre amour, je me dois tout et plus que tout, et autant plus que tout que vous êtes plus grand que moi, qui vous êtes donné tout pour moi. C'est trop combattre vos bienfaits par mon ingratitude. Tenez mes pieds, enferrez-les dans les lois de vos commandements : tenez mes mains, liez-les des chaînes de votre obéissance : tenez mon entendement, captivez-le sous le joug d'une foi inaltérable : tenez ma volonté, rognez-lui les ailes, à ce qu'elle ne sorte plus hors de vous : tenez mon cœur pour jamais dans le sanctuaire de votre amour, afin qu'il n'ait plus d'autres mouvements que vos ordres, ni d'autre repos que votre béatitude. *Ecce, Domine, quia tu me fecisti, debeo meipsum amori tuo totum : quia tu me redemisti, debeo meipsum amori tuo totum : quia tu te promisisti, debeo meipsum amori tuo totum : imo et tantum debeo plusquam meipsum totum, quanto tu es major me, pro quo dedisti teipsum, et cui promittis teipsum*

DISCOURS DOUZIEME.

De la rédemption du genre humain par l'Incarnation, figurée par la délivrance de la servitude d'Egypte, où il est traité spécialement du dessein de l'Incarnation.

Vidi afflictionem populi mei in Ægypto.

J'ai vu l'affliction de mon peuple en Egypte (*Exod.*, III).

Ce grand œil de Dieu est toujours ouvert sur les affligés, et comme il a toutes les connaissances dans ses lumières, il porte aussi toute la félicité dans ses regards. Saint Jérôme (*S. Hieron.*, *in Tradit. Hebr.*) rapporte qu'anciennement, parmi les Hébreux, ceux qui se sentaient opprimés par de grandes violences, auxquelles ils ne pouvaient résister avaient coutume de dire : *In monte Dominus videbit :* J'en appelle à la montagne de la vision, où Dieu verra, où Dieu jugera. C'était la montagne de Moria, où le Père éternel regarda si amoureusement le sacrifice d'Abraham, et détourna le coup qui devait enlever la tête à Isaac, son bien-aimé. C'est là même où depuis le Temple fut bâti, et où Dieu habitait particulièrement, pour écouter les prières et pour recevoir les vœux de ses fidèles serviteurs. Mais en quelque part que nous soyons, les yeux de Dieu nous contemplent de ce grand palais du monde, et ce sont vraiment des flambeaux qui n'éclipsent jamais. Ces pauvres Israélites, qui étaient toujours suants parmi le mortier et les tuiles d'Egypte, traités par des commissaires de Pharaon ainsi que la lie de la terre et l'écume du monde, appelaient, la larme à l'œil, à ces montagnes éternelles du ciel, d'où ils attendaient leurs secours, ces yeux de Dieu, arbitres de la justice et de leur patience. Et le voici qui vient à travers les épines et les flammes, pour leur porter la rosée et le rafraîchissement. J'ai vu, dit-il, l'affliction de mon peuple en Egypte, j'ai ouï ses plaintes et ses gémissements, et, n'ignorant pas ses souffrances, je suis descendu pour le délivrer. Cette figure nous porte droitement à reconnaître le conseil de la très-sainte Trinité sur la délivrance du monde et l'accomplissement de l'Incarnation, qui était l'affaire de tous les siècles. Adressons-nous premièrement à la sainte Vierge, qui a été divinement destinée comme l'organe des pensées et des desseins admirables que Dieu avait sur la nature humaine. *Ave, Maria.*

Les grands gémissements du monde forçaient le ciel d'une douce violence, et attendaient cet Homme-Dieu, qui devait faire un visage d'or à la nature, purifier les éléments, diviniser les hommes et changer la face de l'univers.

Or les théologiens disputent touchant le vrai motif de l'Incarnation, les uns la rapportant au remède du péché, et les autres à l'accomplissement de l'univers : ce qui nous oblige à traiter ce sujet, et montrer qu'il est fort probable que le Verbe s'est incarné pour la dernière perfection de ses ouvrages, quoique la restauration et le soulagement atten-

dus dans de si grands désordres où la nature était plongée, semblent avoir ému davantage la miséricorde à ce grand œuvre, qui a fait voir Dieu en la chair, et la chair subsistant en la Divinité.

Nous ne manquons pas d'un bon nombre de théologiens qui maintiennent que quand bien Adam n'eût point péché, le Verbe n'eût pas laissé de s'incarner, non pas en un corps mortel, mais en une chair tout impassible et toute glorieuse, semblable à celle qu'il possède maintenant. Telle est l'opinion de Rupert, d'Alexandre Alez, d'Albert, de Scot et de Suarez. Sur quoi je dis que quoique l'on ne puisse pas décider cela absolument, sans quelque marque de témérité, il y a néanmoins bien de la probabilité et de la bienséance dans cette pensée, pour les raisons naturelles et théologiques que je veux avancer. Premièrement c'est une chose bien remarquable, que les sages qui ont vécu dans la lumière de nature, sans penser à la nécessité d'un rédempteur, ont reconnu qu'il y avait un certain commerce entre Dieu et l'homme, et se sont figuré des hommes qui devenaient demi-dieux, et des dieux mêmes qui prenaient la figure humaine pour converser avec nous. Ce qui a fait dire au philosophe Héraclite une notable parole, rapportée par Clément Alexandrin (*S. Clem. Alex.*, *Pædag.*, *l.* III, *c.* 1), ainsi que j'ai déjà dit, que les dieux devenaient hommes, et les hommes dieux. Et je dirai encore, qu'un des excellents traits qui ait jamais été prononcé par Cicéron (*Cicero*, *Tuscul.*, I), au jugement même de la théologie, est, que lisant un jour Homère, et voyant que ce poëte attribuait aux dieux tout ce qui est commun à la vie des hommes, il dit : Homère a transporté la terre au ciel, mais il nous eût rendu un meilleur office, s'il eût transporté le ciel en la terre : *Humana ad divina transferebat, divina mallem ad nos.* Ce grand esprit trouvait, par un pressentiment tout divin, qu'il serait fort à propos de voir converser un Dieu pour apprendre aux hommes la conversation, ce qui a été aussi reconnu et publié par Platon et Aristote, comme j'ai montré en quelque autre discours, avec tant de clarté qu'ils semblaient plutôt parler en prophètes qu'en philosophes.

De là nous pouvons inférer que le mystère de l'Incarnation, sans avoir égard au péché d'Adam, est bien convenable à la raison, puisque les meilleurs esprits de l'antiquité l'ont ainsi jugé dans les plus purs rayons de la nature.

Davantage comme il n'y a rien de plus propre, ni de plus nécessaire à l'homme que la connaissance de Dieu, qui est son principe, il était besoin de lui donner un objet capable de représenter les perfections divines par une forte et vive expression. Or cela ne se pouvait pas faire assez dignement par un monde muet ni par l'homme, qui était extrêmement corrompu tant par l'erreur de ses fausses lumières que par le débordement de ses passions, ce qui nous fait croire qu'il était très à propos de voir un Dieu enveloppé de la chair humaine, prescrire au genre humain les ordres du devoir.

C'est à mon avis la pensée de Tertullien, qui dit que Dieu a voulu être connu par son Verbe : *Per Christum et in Christo se cognosci vult Deus* (*Tertull.*, *Apol.* 21), et en son Verbe, faisant qu'un Homme-Dieu moyennât notre salut et notre perfection, par ses propres exemples. Mais saint Grégoire de Nazianze (*S. Gregor. Nazianz.*, *in Carmin.*) est subtil en ses pensées, lorsqu'il écrit qu'on apprend à parler aux perroquets, faisant parler un homme derrière un miroir, parce que voyant un oiseau de leur espèce dans cette glace, dont ils s'imaginent procéder la voix qu'ils entendent, ils la reçoivent avec plus d'impression et de facilité. Aussi était-ce une invention digne de Dieu de faire parler un Dieu en forme humaine pour nous apprendre le langage du ciel. Comme les hommes ont un corps et des sens, ils s'attachent fort aux choses sensibles, ce qui nous fait croire qu'il était expédient que Dieu se rendît visible pour être mieux connu et plus ardemment aimé. Que s'il prenait le dessein de se faire voir, en quelle forme plus avantageuse pouvait-il paraître que celle de l'homme, non-seulement d'autant qu'elle est la plus auguste, mais aussi parce qu'elle porte aux hommes l'attrait de la ressemblance, qui est un très-doux charme pour conquérir un cœur et le réduire à ses commandements.

Entre les choses invisibles il n'y a rien de plus éminent que Dieu, et entre les visibles rien de plus excellent que l'homme. Le Verbe, en s'incarnant, fait comme un composé de ces deux beautés, et ramasse toutes les perfections des deux mondes en un seul objet. Il avait donné tant d'avant-goûts de ce mystère, faisant paraître les anges comme les vicaires de sa majesté en forme humaine. Augustin Eugubin tient même que le Père céleste, lorsqu'il créa le premier homme, parut en un corps d'air, qui avait un rapport très-parfait aux membres du corps humain. Qu'y a-t-il donc de méséant, si quand bien Adam n'eût point tombé, Dieu eût pris réellement ce qu'il avait tant de fois essayé en figure?

Enfin pour fortifier encore ceci par des raisons plus pressantes, il est certain que Dieu fait tout pour soi-même et pour sa gloire, qui est plus considérable que cent mille mondes. Et c'est, au rapport de saint Thomas, ce qu'a voulu entendre Mercure Trismégiste, quand il a dit que l'unité engendrait l'unité et réfléchissait son amour sur soi-même. Or si cette maxime est bien reconnue, comme elle est, n'est-il pas très-probable que le Verbe est venu non pas seulement pour guérir des plaies, mais pour faire voir dans des beautés visibles les trésors des perfections de la Divinité invisible, qui avaient été jusque là cachés aux yeux mortels.

Quand saint Paul, qui a étudié dans l'école des anges, parle de Jésus-Christ, il le regarde comme le premier chef et le but de toutes les œuvres de Dieu : *Decebat enim eum, propter quem omnia*, etc. (*Hebr.*, II, 10). Tout est à lui, tout est pour lui, son Père céleste l'a en-

visagé de toute éternité, comme la plus haute perfection et le dernier accomplissement de tous ses ouvrages : tout ce qu'il faisait auparavant dans le monde n'était qu'un essai et un rude crayon pour aboutir enfin à la gloire du Verbe incarné. Il le contemplait, dans ses grandes idées, comme le premier pas de ses communications, le commencement de ses voies, l'original de toutes les grâces et de toutes les perfections qu'il devait communiquer à son Eglise. Aussi est-il appelé par le même apôtre *le premier-né de toutes les créatures* : *Imago invisibilis primogenitus omnis creaturæ* (*Coloss.*, I, 15). Car encore bien que sa sainte humanité ait été créée et formée après tant d'essences, qui avaient déjà paru dans le monde, devant qu'il vînt pour le sanctifier, il faut toutefois avouer que tout ce qui avait été fait, et tout ce qui était à faire, ne subsistait que dans la considération de cet Homme-Dieu, qui devait être manifesté au temps que son Père avait ordonné. Dieu m'a possédé (dit-il en la Sapience) au commencement de ses émanations : *Dominus possedit me in initio viarum suarum* (*Proverb.*, VIII), j'ai tenu de toute éternité le premier rang dans ses grandes idées. Et ce passage, selon saint Ambroise, doit être entendu de la Sapience incarnée.

N'est-il pas donc très-probable que Dieu nous a plutôt rapportés à son Fils, que son Fils à nous, l'envoyant au monde, non pas seulement comme dans un hôpital, pour y bander des plaies et y appliquer des cautères, mais comme dans un temple, pour y présider en qualité de vrai pontife, et y enseigner les plus pures maximes de la religion. Que s'il a permis des maladies sur la nature humaine, ç'a été plutôt pour faire éclater la gloire du médecin qui les a guéries, que pour nous laisser vieillir dans des corruptions irrémédiables. Or combien que toutes les raisons alléguées aient beaucoup de probabilité, toutefois, comme nous jugeons des choses plus par l'évidence des effets que par la conjecture des présages, nous avouons, avec l'Ecriture et les saints Pères, que la cause la plus notoire de l'Incarnation a été la Rédemption et le soulagement des misères du monde. C'est l'opinion de saint Irénée, qui dit clairement : Si la chair n'eût eu aucun besoin de salut, le Verbe divin n'eût jamais été fait chair: *Si non haberet caro salvari, nequaquam Verbum Dei factum esset caro* (*Iren.*, *l.* V, *c.* 14). C'est le sentiment d'Origène, qui assure que si le péché ne fût jamais entré au monde, le Verbe fût demeuré ce qu'il était de toute éternité, sans se couvrir des faiblesses de la nature humaine : *Si non fuisset peccatum, mansisset quod in principio erat Deus Verbum* (*Orig.*, *in Numer.*). C'est la résolution de saint Augustin, qui maintient que si l'homme n'eût été abîmé dans le gouffre du péché, le Fils de l'homme n'avait aucun sujet de faire un si grand chemin pour venir à lui : *Si homo non periisset, Filius hominis non venisset* (*S. August.*, *serm.* 8). Tous ces passages concluent fort bien de l'avénement en chair passible et de la cause révélée dans l'Ecriture, quoiqu'ils n'empêchent pas pour cela les voies secrètes et extraordinaires des communications de Dieu. Voici donc ce Rédempteur en figure, qui parle dans le buisson, et qui montre qu'il vient pour la rédemption du genre humain. J'ai vu (dit-il) l'affliction de mon peuple, et je suis venu pour le délivrer des rigueurs qu'il souffre sous la captivité de Pharaon.

Cet esclavage d'Egypte dont il est ici parlé nous représente extrêmement bien le désastreux état de la terre devant l'Incarnation du Fils de Dieu. Notez que les Israélites expérimentèrent, en cette demeure qu'ils firent dans un pays barbare, quatre grands fléaux : le bannissement, la servitude, la pauvreté et la tyrannie.

Le bannissement, d'autant qu'ils étaient éloignés de cette terre de promission, où leurs ancêtres avaient jeté les fondements d'un agréable séjour et d'une possession assurée que Dieu leur avait promise ; la servitude, parce qu'ils étaient privés des douceurs de la liberté, s'étant rendus esclaves des Egyptiens ; la pauvreté, en ce qu'ils avaient grande disette des biens spirituels et temporels, comme gens destitués des secours nécessaires au salut, et qui n'avaient pas un pouce de terre qu'il leur fût loisible de cultiver comme un bien propre, et de laisser en partage à leur postérité. La tyrannie n'était que trop visible aux rigueurs dont les commissaires usaient envers eux, les traitant à coups de bâton, et les soumettant aux châtiments honteux des verges.

Or je puis dire que ces quatre choses n'étaient qu'en peinture dans l'Egypte, en comparaison de l'excès auquel elles étaient montées dans le monde avant la venue de Notre-Seigneur.

Si vous considérez en premier lieu le bannissement, je maintiens que l'homme était perpétuellement banni de la face très-aimable de Dieu, sans qu'il y eût personne au monde capable de moyenner son rétablissement. Le fratricide Caïn déplorait ce malheur avec des grandes convulsions d'esprit : Voilà que vous m'éloignez de la terre où je m'étais proposé de faire un aimable séjour, et, qui plus est, vous me privez de votre face et des douceurs de votre présence. Que me reste-t-il plus sinon d'être fugitif et vagabond, exposé à la fureur de ceux qui voudront teindre leurs mains dans mon sang ? *Ecce ejicis me a facie terræ, et a facie tua abscondar, et ero vagus, et profugus in terra : omnis igitur qui invenerit me occidet me.*

Ce visage de Dieu, qui fait les bienheureux par ses regards, était alors même odieux et insupportable aux hommes, qui disaient à Moïse : Ne faites pas que Dieu nous parle, de peur que ses paroles ne soient les avant-courrières de notre mort. *Non loquatur nobis Dominus, ne forte moriamur* (*Exod.*, XX). Tout ce qui avait été auparavant le plus délicieux à l'homme lui portait les menaces et les terreurs de Dieu. Il ne trouvait point plus grande consolation que d'être éloigné

des yeux divins, qui lui semblaient porter dans leurs regards les arrêts de sa ruine.

Et toutefois cet éloignement de Dieu a été l'origine de l'idolâtrie et d'un million de maux qui se sont multipliés dans le monde. Les serpents, les chauve-souris, les fièvres quartes, étaient publiquement sur les autels. On faisait passer pour religion des monstres et des crimes qui sont à présent l'horreur de nos pensées. Le ciel, selon la créance des hommes abrutis, était rempli de divinités si sales et si honteuses, qu'elles donnent maintenant plus d'exécration à ceux qui les racontent, qu'elles n'ont autrefois donné de vénération à ceux qui les ont adorées.

A cet éloignement de l'Etre souverain se venait joindre une servitude de l'âme au corps, de la raison à la concupiscence, de toutes les vertus à toutes les passions; de sorte que la vie des hommes ne semblait point autre chose qu'un enfer anticipé. Chaque homme expérimentait en soi-même ce qui fut dit autrefois à Rebecca : Deux nations sont en ton ventre, et deux peuples sortiront divisés de tes entrailles; mais l'un surmontera l'autre, et le plus grand servira au plus petit: *Duo gentes sunt in utero tuo, et duo populi ex tuo ventre dividentur populusque populum superabit, et major serviet minori* (*Genes.*, XXV).

C'est la vérité que le cœur d'un pécheur contient en soi une fourmillière de passions révoltées qui heurtent la bienséance par des entrechoquements continuels ; et s'il y a quelques étincelles de conscience qui résistent dans ce combat, elles sont étouffées, et la raison est mise à la chaîne pour mettre la sensualité sur le trône. De là s'ensuit une servitude pire que celle qu'on expérimente chez les Maures et chez les Tartares, et la parole du prophète s'accomplit, qui dit : Vous servirez à des dieux étrangers qui ne vous donneront aucun repos : *Servietis diis alienis qui non dabunt vobis requiem* (*Jerem.*, XVI). Encore si en servant on eût pu espérer quelque commodité et quelque récompense qui eût promis du rafraîchissement à tant d'esclaves lassés après de longs services, cela eût pu en quelque façon adoucir leur peine ; mais la terre ne fut jamais plus pauvre ni plus nécessiteuse : ce qui lui faisait ressentir un troisième fléau joint à la servitude. C'est ce qui a été très-bien signifié par le prophète Jérémie (*Thren.*, I), lorsqu'il dit que toutes les beautés et toutes les grâces se sont envolées de la fille de Sion, et que ses princes mêmes sont semblables à des béliers affamés qui ne trouvent plus de pâturages, et qui fondent à vue d'œil de faim et de misère devant la face de leurs ennemis qui les poursuivent.

Car quelle richesse et quelle félicité se pourrait retrouver au monde sans la connaissance du vrai Dieu, vu que s'il y en a elle est semblable aux fantômes d'une nuit, qui se dissipent au premier rayon du jour? Et quand bien elle aurait quelque corps pour donner prise aux embrassements des plus avides, elle s'échappe aussitôt qu'on la pense tenir, et, après avoir étouffé nos espérances, ne laisse rien au cœur que des griffes et des bourreaux.

Pour accomplir le triste appareil de tant de maux, venaient en quatrième lieu les rigueurs des démons et des hommes pires quelquefois à leurs semblables que les démons mêmes. Et ne savons-nous pas qu'un peu auparavant que l'Evangile fût annoncé à Rome par saint Pierre et saint Paul, l'empire soupirait sous la tyrannie de Caligula et ensuite de Néron, lorsque tous les vices étaient déchaînés, toutes les voluptés débordées ; toutes les villes et les provinces étaient si désolées, que le monde ne semblait plus qu'un théâtre sanglant de saccagements et de massacres, ou plutôt un labyrinthe d'erreurs, de misères et de confusions, embrouillé par une infinité de trames qui ne pouvaient être désourdies d'un bras ni d'un esprit humain. Il semble que le prophète Isaïe, au chapitre treizième de sa prophétie, ait voulu faire un tableau raccourci de l'état du monde, représenté pour lors en la ville de Babylone, comme au chef de ses désordres. Tout le monde n'était plus qu'une pure brutalité : d'un côté des dragons, des hommes injustes et sanglants ; de l'autre des autruches, des esprits courbés en terre, qui semblaient n'être nés que pour le ventre et pour dévorer la sueur des hommes, sans avoir une seule vue sur le ciel. D'une part, les danses et les joies des démons velus, qui sont les hommes charnels et lubriques ; de l'autre, des hiboux et des orfraies qui ne présagent rien que des morts funestes, pendant que les syrènes, les joies mondaines régnaient avec toutes dissolutions dans les temples de la Volupté. *Et requiescent ibi bestiæ, et domus eorum replebuntur draconibus, pilosi saltabunt, ululæ respondebunt, et sirenes in delubris voluptatis* (*Is.*, XIII).

Un bon auteur ecclésiastique nommé Alcimus a compris tout ceci en deux paroles bien nerveuses : l'état de l'univers, devant la venue du Fils de Dieu, était si corrompu, que tous ceux qui étaient les plus méchants se faisaient les plus braves, et la vertu de force ne se mesurait point autrement que par la puissance de nuire. D'un côté ce n'était que violence, et de l'autre une luxure enragée qui tenait boutique ouverte et faisait un trafic honteux au genre humain. *Tum princeps sibi quisque fuit virtute nocendi, non meritis, sed mole potens ; luxuriæque forum atque obsceni mundina mundi* (*Alcimus, in Genesim*).

Voilà les désastres qui navrèrent le cœur de Dieu et lui firent ouvrir les yeux sur les misères de la terre. Je sais, dit-il, mon peuple, tes angoisses et tes désastres, et dans cette connaissance je suis venu pour casser le joug de l'Egypte et te mettre en liberté. *Sciens dolorem ejus, descendi ut liberem eum de manu Ægyptiorum* (*Exod.*, III).

Et de fait, il est descendu jusqu'au dernier étage du monde pour opérer notre rédemption, délier nos chaînes, étouffer nos péchés, réparer notre vie et détruire pour jamais notre mort. C'est pour cela qu'il a tant sué et

qu'il a tant pleuré, c'est pour cela qu'il a épuisé toutes les veines de son corps et qu'il a livré sa chère âme aux agonies de la mort.

Et qui ne priserait maintenant une rédemption si abondante, une liberté si accomplie, un amour si excessif et une profusion de bontés si adorables? Ce ne sont point ici les chaînes d'Egypte, rompues par la bonne conduite et le haut courage de Moïse; car quoiqu'elles fussent bien dures à tant de pauvres captifs, elles ne s'étendaient point par delà la vie; mais celles dont le monde était lié, avant cet heureux avénement du Verbe, traînaient des nœuds indissolubles jusque dans l'éternité. Que ne ferons-nous donc pas pour notre libérateur, qui nous a si puissamment sauvés et qui nous a rachetés par des moyens si sublimes à la capacité de l'entendement angélique et humain, si efficaces à notre salut, si prodigieux à la mémoire de tous les siècles? Quel ravissement surprit ces pauvres Hébreux, quand ils virent briser leurs fers pour une nuit, et l'orgueil de leurs tyranniques maîtres enveloppé dans les flots de la mer Rouge! leur corps n'avait point assez d'organes, la musique n'avait point assez d'instruments, leurs voix et leurs cris ne leur semblaient jamais avoir assez de vigueur pour publier à toutes les créatures leur reconnaissance. Et qui eût trouvé un seul homme, entre ces six cent mille combattants sortis de l'Egypte, qui eût osé parler de relever parmi eux les marques de l'obéissance des Pharaons? Et toutefois, après tant de bienfaits, l'ingratitude des hommes tâche tous les jours de redresser les statues de l'iniquité, que Jésus a détruites par son incarnation. Je veux vous dénoncer, disait saint Paul, et graver bien profondément au cœur, une parole qui dit que pécher après le mystère d'un Verbe incarné, c'est détruire l'œuvre de Dieu, c'est prononcer anathème sur Jésus. Si vous avez été ignorants et si vous avez servi à des dieux étrangers, cela semblait excusable en une basse enfance et une stupidité d'entendement enseveli dans la matière. *Notum vobis facio quia nemo in spiritu Dei loquens dicit anathema Jesu; sed tunc quidem ignorantes Deum, iis qui natura non sunt dii, serviebatis* (I *Cor.*, XII). Mais après avoir connu Dieu, après avoir été connus si amoureusement de lui, c'est une chose insupportable de retourner derechef aux chétives idoles du monde. *Nunc autem cumcognoveritis Deum, imo cogniti sitis ab eo, quomodo convertimini iterum ad infirma et egena elementa* (*Gal.*, IV, 9)?

Je ne parle point des menus péchés, des paroles oisives, de la perte du temps, des petites risées et vanités dont la vie est remplie; je parle des crimes et des scandales qui devraient être bannis éternellement de la chrétienté depuis la sanctification du monde, faite par l'alliance du Verbe à la nature humaine.

Quoi! voir encore des vies rapineuses et sanglantes, qui n'ont autre métier que de tromper et dépouiller le prochain, sans respect de religion, ni d'innocence, ni de veuves, ni d'orphelins, ni de larmes, ni de clameurs de vengeance qui montent jusqu'au ciel! Quoi! voir régner des querelles, des animosités, des inimitiés éternelles, qui se trament couvertement dans l'obscurité des perfidies, ou qui éclatent publiquement, traînant les hommes et le fer aux massacres! Quoi! voir des corruptions de l'image de Dieu, des impudicités, des adultères et des brutalités débordées à toutes sortes d'objets! O grand Dieu! où est le mérite de votre incarnation, de votre vie, de votre mort et de votre sang? où sont les trophées que vous avez plantés sur les puissances rebelles des enfers?

Il me souvient de ce que l'histoire grecque raconte touchant ces valeureux capitaines qui furent envoyés contre la prodigieuse armée de Xerxès, roi des Perses, et qui firent si bien le devoir, qu'ils repoussèrent les ennemis, assurant les félicités publiques par une extraordinaire valeur.

Pour cet effet on leur dressa de grands trophées, pour témoigner à la postérité les preuves des grandes et signalées victoires qu'ils avaient remportées. Cependant Xerxès, qui s'était enfui, menace de retourner et de couvrir toute la Grèce d'un déluge d'armées, s'ils n'ôtaient ces trophées, qui ne pouvaient porter la gloire des Athéniens sans publier l'infamie du plus grand roi de la terre. Cela fut mis en délibération, et plusieurs disaient que c'était assez d'avoir combattu jusque-là, pour les temples, pour le bien et pour la vie, mais de risquer pour une chose de néant, pour des armes et des étendards plantés sur des perches, qui ne pouvaient servir que de jouet aux vents et aux tempêtes, c'était une témérité qui n'avait nulle apparence de considération; qu'on savait assez que la gloire des Grecs, qui regardait l'éternité, n'avait que faire de mendier de l'appui des choses corruptibles; que leurs beaux faits seraient toujours assez connus sans avoir besoin d'autres monuments que de leur propre renommée, qui ouvrirait un million de bouches pour les publier; que ce serait une vanité démesurée de conserver des marques d'une gloire si fragile, pour faire retourner sur ses pas un grand roi tout enflé de colère, pour renverser les temples sur leurs dieux, et ensevelir les hommes dans les ruines de leurs maisons; enfin que la Grèce était épuisée et ne pouvait supporter une seconde guerre; que les Perses étaient en si grand nombre, que quand ils n'auraient autre métier que de se laisser tuer, ils seraient capables de lasser et d'épuiser les forces de la Grèce.

Ces raisons semblaient bien pressantes, mais néanmoins un brave cavalier se leva sur pied dans une grande assemblée où l'on traitait cette affaire, et dit : Quoi! ruiner les trophées de la Grèce, que nous avons plantés lorsque le roi Xerxès était encore en armes, et nous les abattrons lorsqu'il a pris la fuite? O misérables que nous sommes d'avoir mis en délibération un article si honteux à notre réputation! Les dieux nous ont donné

la victoire par faveur, et nous prenons la servitude par notre lâcheté. C'est nous confesser vaincus que d'obéir à celui que nous avons vaincu. Vous me faites aujourd'hui douter de nos victoires, si vous parlez de déférer aux commandements d'un ennemi subjugué : *Me miserum pugnante Xerxe trophæa posui, fugiente tollam? Confessio servitutis est jussa facere. Pudet dicere, dubitamus adhuc an vicerimus* (*Seneca*).

Ce discours ramena toute l'assemblée, et fut dit que les trophées demeureraient entiers, sans que personne osât y toucher. O Dieu ! est-il possible que des hommes mortels aient pris tant de soins des choses mortelles, que de vouloir conserver une petite gloire au prix de leur sang, et mettre plutôt en proie leur patrie, que de démordre d'une fantaisie d'honneur? Et nous serons si peu touchés des trophées de Jésus qu'il a dressés sur le péché et sur l'enfer, par cette miraculeuse incarnation. Il veut qu'ils demeurent principalement sur nos cœurs, sur nos visages et sur nos mains, et qu'ils se manifestent en toutes nos œuvres; et néanmoins nous les voulons arracher par de nouveaux désordres et de nouvelles ingratitudes. Nous voulons confesser, par nos déportements, contraires à la loi et aux œuvres de notre doux Sauveur, que nous sommes derechef esclaves de son ennemi. Pardonne à Jésus-Christ en toi-même, disait saint Augustin, reconnais sur toi Jésus-Christ. Qu'est-ce que nous promet Satan? que nous promet le péché, pour commettre un tel attentat? A-t-il autre chose que des douceurs apparentes et des tourments très-véritables?

A-t-il autre chose que de la vergogne, que du déshonneur, que de l'ordure, que du fiel, que de l'absinthe, que des griffes de fer, que des bourreaux de conscience, que des échafauds de supplice? et nous le voulons recevoir en notre cœur à l'exclusion du même Jésus? Où sont les promesses et les résolutions? où est la fidélité? Nous sommes trop bien acquis à Dieu, pour être encore du parti contraire à ses desseins, nous en portons des marques trop avantageuses, que nous ne pouvons renoncer sans démentir tout ce qu'il y a de plus véritable, sans profaner tout ce qu'il y a de plus sacré.

Si Dieu pouvant s'incarner par tant de grands motifs, qui sont connus à sa providence, néanmoins a voulu prendre chair humaine, selon l'opinion qui nous est la plus notoire, pour extirper et anéantir le péché, ainsi que nous avons montré en ce discours, je vous prie et vous conjure, au nom de Dieu et par les victoires de Jésus-Christ, qu'il ne trouve place en nos membres, qu'il ne trouve plus de règne en notre âme, mais qu'il en soit éternellement banni.

Rendons à notre Sauveur trois choses : l'innocence, le service et la gloire : l'innocence, en la pureté de notre cœur, de notre langue et de nos mains : le service, en une très-exacte observance de toutes nos dévotions : la gloire, en rapportant à lui tout ce que nous pensons, disons et faisons, comme à la source de tous les biens et à la consommation de toutes les félicités.

DISCOURS TREIZIÈME.

De la délivrance de l'homme par les effets de l'Incarnation, qui reluisent en l'ordre de nature, de grâce et de gloire.

Sciens dolorem ejus descendi, ut liberarem eum

Sachant la douleur de mon peuple, je suis descendu pour le délivrer (*Exod.*, III).

L'oracle des nations disait que toutes les créatures ne cessent de gémir et d'enfanter (*Rom.*, VIII, 22), mais il faut avouer que les grands gémissements et les grands enfantements du monde étaient principalement sur le point de l'incarnation du Verbe : car la terre était en si piteux état, qu'elle semblait n'être plus rien que le repaire des vices, le séminaire de tous les désordres, l'hôtesse des démons et l'image des enfers. L'Ecriture nous apprend que peu devant la naissance de Noé, comme le monde était grandement infecté par la secte des caïnistes, et qu'on voyait partout régner un furieux débordement des vices, les plus saints patriarches soupiraient déjà après la venue d'un homme qui fût capable d'effacer la tache des siècles si corrompus, rappeler le bonheur de l'âge d'or, remettre au trône les vertus et les vices dans les chaînes. C'est ce qui fit dire à Lamech, à la naissance de son fils Noé : Celui-ci nous consolera sur les œuvres et les travaux de nos mains, en une terre maudite par la bouche du Seigneur : *Iste consolabitur nos ab operibus et laboribus manuum nostrarum, in terra cui maledixit Dominus* (*Genes.*, V, 29).

Mais en vain cela se disait-il de Noé, qui n'était que la figure, et avec tous les plus justes titres il se dit de Jésus-Christ, le vrai désir des montagnes éternelles, qui a été uniquement choisi et destiné par son Père éternel à la restauration du monde, qu'il a renouvelé, anobli aux trois ordres, de nature, de grâce et de gloire, comme je montrerai en ce présent discours, après avoir invoqué l'assistance du Saint-Esprit, par le plus pur des esprits. *Ave, Maria.*

La nature était encore imparfaite devant le mystère de l'Incarnation, quoique le monde fût déjà monté à un haut point de grâce et de beauté. Ne semble-t-il pas que le Saint-Esprit ait voulu insinuer ce que je dis au second de la Genèse, comme nous l'avons déjà expliqué? Dieu venait de produire le monde, et l'Ecriture dit qu'il faisait et qu'il agissait encore dans ce grand repos. *Cessaverat ab omni opere suo quod creavit Deus ut faceret* (*Genes.*, II, 4). Car comme parle saint Denys (*Diony.*, *de Hier. cœlest.*), l'amour divin est mouvant, aigu, infatigable, bouillant et surbouillant, qui ne cesse d'opérer. Et qu'opérait-il? Cette grande affaire de tous les siècles, qui est le mystère de l'Incarnation. Ne savez-vous pas comme ces anciens peintres après avoir achevé leurs tableaux, mettaient au bas, *Il faisait, il peignait*, et qu'il n'y eut qu'un Zeu-

xis, qui après avoir fait le tableau d'Hélène osa mettre : *Il n'y a rien à reprendre*, voulant dire qu'il était arrivé au souverain degré de la perfection de l'art. Quand le Père céleste élevait le ciel comme un pavillon, pour servir de couverture à tant de mortels, *il faisait*; quand il allumait dans le ciel un si grand nombre d'étoiles, *il faisait ;* quand il produisait un soleil comme un vase admirable, l'âme du monde et le cœur de la nature, *il faisait ;* quand il tenait suspendus les fondements de la terre avec les trois doigts de sa puissance, qu'il creusait les abîmes, qu'il donnait des mesures à la mer, et qu'il balançait les eaux dans les nues comme dans des crêpes flottants sur l'élément de l'air, *il faisait*. Mais depuis qu'il a fait un Homme-Dieu, il a fait, il a peint : il n'y a plus rien à désirer.

C'était là proprement le but de tous ses ouvrages, l'adoucissement de tous ses traits, l'accomplissement de tous les conseils de sa sagesse. C'est ce qui a fait dire à saint Jean Damascène que l'incarnation du Verbe était le nouveau des nouveaux, et la seule nouveauté qui fût pour lors sous le soleil : *Novum novorum, solum sub sole novum (S. Damas., l.* III, *de Fide, c.* 1).

C'est ce qui a fait dire à saint Irénée que le Fils de Dieu était comme semé partout dans les Ecritures : *Dei Filius inseminatus ubique in Scripturis* (*S. Iren., l.* IV, *c.* 23), puisque tant de discours et tant d'actions étaient comme les semences du grand mystère de ce Verbe révélé, qui fait une tête d'or à tout l'univers, qui est à la tête de tous les livres sacrés, suivant ce passage : *Il est écrit de moi au commencement de ce grand livre de Dieu. In capite libri scriptum est de me* (*Psal.* XXXIX, 8). Il était semé dans toute la nature, semé dans les patriarches, semé dans les prophètes, semé dans les monarques, semé dans les étoiles du ciel, semé dans toutes les plus belles créatures de la terre et de la mer.

D'où vient que plusieurs théologiens (*Sua., in* 3, *disp.* 5, *sect.* 2), disons-nous, tiennent que Dieu a eu le mystère de l'Incarnation tout le premier en objet dans les idées de ses communications aux créatures, faisant contribuer toute autre chose à ce dessein, comme au souverain point de la perfection du monde. Et en effet il faut avouer que l'univers a reçu son accomplissement dans l'incarnation du Verbe, pour trois raisons. La première est, qu'il a été élevé dans la personne de l'homme à l'union divine, puisque l'homme porte en soi le monde raccourci. La seconde, qu'il a commencé d'avoir un chef de même nature que lui, puisque y ayant dans ce grand tout des natures spirituelles et corporelles, Dieu a uni l'esprit et la chair en une même personne. La troisième, qu'ayant déjà trois ordres de nature, de grâce et de gloire, celui de l'union hypostatique y a été ajouté, qui est bien le plus éminent qui pourrait être imaginé.

Or maintenant pour ce qui touche la grâce, nous savons que ce mystère en est la source, tant en la réconciliation qu'en la perfection de l'homme : en la réconciliation, parce qu'au dire de saint Jean Damascène, quatre grandes perfections de Dieu reluisent dans l'économie de l'incarnation ; la bonté, en ce qu'il n'a point méprisé l'infirmité de l'ouvrage de ses mains ; la justice, d'autant que l'homme ayant été terrassé par la tyrannie de Satan, il a voulu renverser son empire par le moyen d'un autre homme ; la puissance, parce que faire un Homme-Dieu, c'est l'extrémité des pouvoirs divins ; la sagesse, en ce que Dieu a trouvé le plus honorable acquit qui fût jamais imaginé, pour acquitter la plus difficile de toutes les dettes : *Bonitas, quoniam non despexit proprii plasmatis informitatem ; justitia, quoniam, homine victo, non alio quam homine fecit vinci tyrannum; potentia, quia nihil est majus quam Deum fieri hominem ; sapientia, quoniam invenit difficillimi pretii descentissimam solutionem* (*S. Damasc., l.* III, *Ortho. fidei, c.* 1).

A parler sincèrement, il n'appartenait qu'à Dieu d'effacer d'une façon si illustre la dette du péché : car les œuvres et les satisfactions de Jésus-Christ sont d'une valeur infinie, à raison de la personne qui les fait et qui les rend. Il était impossible qu'un homme capable de péché pardonnât les péchés du monde, et qu'un simple serviteur de Dieu fît une fonction qui n'est propre qu'à Dieu. Il n'appartenait qu'au Seigneur universel de tous les siècles, d'embrasser une œuvre qui devait profiter à tous les siècles, tant au passé qu'au présent, qu'à ceux qui devaient naître à l'avenir. Il n'appartenait, dis-je, qu'à Dieu de poursuivre la mort jusque dans l'enfer, arracher l'homme de sa tyrannie et le représenter dans le ciel : *Impossibile erat ut peccati capax peccata dimitteret, et Dei famulus Dei munus impleret : prodesse præteritis sæculis, præsentibus post futuris, soli universorum sæculorum Domino competebat : Dei, inquam, solus erat, ut mortem persequeretur in tartarum, et ereptum morti hominem portaret in cœlum* (*Euseb. Gallic., homil.* 2, *de Pascha, in fine*).

Qui des hommes ou des anges eût jamais été capable de soutenir un Dieu tonnant, armé des traits de fureur sur un transgresseur, qui était poursuivi jusques dans l'ombre de la mort, après s'être rebellé contre la lumière ? Il nous fallait couvrir nécessairement des livrées de Dieu, pour nous mettre à couvert de la colère de Dieu. Polyène (*Polyen., lib.* VII) remarque un stratagème excellent des Perses, qui menant une grosse guerre contre les Egyptiens, s'avisèrent de prendre en leurs armes et en leurs étendards les animaux sacrés que ceux-ci tenaient pour leurs dieux : ce que ayant vu ces peuples d'Egypte, ils n'osaient pas seulement décocher une flèche contre leur ennemi, tant ils avaient peur qu'en vengeant leurs injures ils n'offensassent leurs divinités. Il semble que nous employons le même stratagème pour nous garantir des fléaux de Dieu : son visage était encore allumé d'éclairs, et sa main tonnait sur nos têtes, lorsque nous avons pris le nom de son Fils bien-aimé sur nos boucliers et sur nos bannières ; que dis-je, son nom, disons plutôt sa chair, son sang, son âme, sa personne ; nous

voilà tous couverts de la majesté et de la protection de Dieu. Où frapperez-vous, Père céleste, si vous ne voulez faire passer le trait par le corps de votre bien-aimé dans le cœur du pécheur ?

Nous ne sommes pas seulement réconciliés à Dieu, par le moyen de l'Incarnation, mais perfectionnés, si nous voulons, en toute sorte de grandes vertus, Jésus s'étant fait l'exemple de nos actions, pour être ensuite la récompense de nos mérites. Il a enseigné à bien vivre comme maître, pour nous donner une vie éternelle comme Dieu : *Bene vivere docuit ut magister, ut postea semper vivere suppeditaret ut Deus* (*Clemens, in Protr.*). Le monde a été de tout temps plein de préceptes, et grandement dénué de bons exemples. Il fallait voir sur terre la conversation d'un Dieu en une chair mortelle, pour nous porter à des actions tout immortelles. L'exemple est le premier mobile du monde, qui entraîne après soi les hommes et les vertus, et se fait suivre d'une douce violence par ceux-là mêmes que les raisons ne peuvent persuader, ni les lois contraindre, ni les armes forcer. Ceux qui donnent de bons exemples sont comme les rois des vertus, qui étendent leur autorité sur les mœurs de ceux qui les imitent ; et ceux qui suivent ces mêmes exemples, en s'appropriant la vie d'autrui, font les larcins innocents des abeilles, qui goûtent les fleurs sans leur nuire. Que ne devons-nous pas au Sauveur, qui a pris notre chair, pour nous rendre les vertus animées et comme palpables en ses exemples ? L'histoire nous apprend que cet Alexandre, qui prétendait d'égaler ses conquêtes à la terre et son cœur au ciel, comme il fut venu en un pays perdu, qui semblait être l'extrémité du monde, il expérimenta de grandes résistances de ses Macédoniens, qui lui disaient : Sire, où allons-nous ? Qui est-ce qui nous peut promettre, en vous suivant, de la terre et du jour ? Qu'il vous suffise d'achever vos conquêtes où le soleil achève sa carrière. Mais comme ce monarque eut pris là-dessus une hache en main pour rompre le chemin qui était couvert de glace, marchant à la tête de son armée, ceux qui n'avaient point d'oreilles pour ses commandements eurent des pieds et des mains pour suivre ses exemples. Il est plus facile, disait Cassiodore, de voir faillir la nature que de voir un prince faire des sujets contraires à ses mœurs. L'exemple de Jésus nous a comblé les abîmes, arraché les épines, aplani les montagnes, adouci les chemins les plus raboteux : de sorte qu'on peut dire, ce qu'a dit Ailrède, au Miroir de charité, que le joug du Sauveur a des ailes pour nous porter, et non du poids pour nous charger.

Encore non content il fait couler d'un trésor éternel de mérites, des admirables infusions de ses grâces, qui sanctifient toute son Eglise, et font naître en terre les vertus, qui font au ciel toutes les couronnes. N'est-ce point la raison pourquoi les théologiens grecs, et entr'autres Synésius, appellent Notre-Seigneur le dérivateur des divinités : θεῶν ὀχετηγὸν (*Syn., hymn.* 3, *p.* 44), faisant allusion à ceux qui, d'une puissante source, dérivent une grande quantité de fontaines. Car c'est ainsi que de la source de sa sainteté il tire des apôtres qui sont les princes de l'Eglise, les colonnes du monde, les juges des monarques, les docteurs des nations, qui ont porté les semences de l'éternité ; il tire des martyrs, des légions triomphantes de guerriers qui ont défié tous les supplices et épuisé tous les tyrans, et qui sont en si grand nombre que l'on en pourrait compter jusqu'à onze millions ; il a tiré des pontifes et des docteurs qui ont ouvert leur bouche aux oracles ; il a tiré des vierges qui ont teint les lis de la virginité par la pourpre de leur sang ; enfin il a tiré des grâces et des vertus qui font aux hommes de vives images de la Divinité.

Ajoutez maintenant, pour le dernier effet de l'incarnation du Verbe, ces grandes merveilles qui se font au royaume de gloire, qui prend un accroissement et une beauté non pareille par l'union hypostatique. Mais le paradis n'était-il pas paradis sans Jésus ? Dieu était-il moins heureux ? les anges laissaient-ils de voir la face du Dieu vivant ? J'accorde que Dieu est le paradis même, et qu'en quelque part qu'il soit, toute la félicité y est comme dans sa source. Mais quel paradis et quel ciel, si vous le considérez dans la perfection accidentelle devant le mystère de l'Incarnation ! N'était-il pas désert par la chute des mauvais anges ? ses places n'étaient-elles pas vides et gémissantes ? Où était cette douce société des anges et des hommes ? où étaient les précieuses qualités des corps glorifiés ? où était l'aspect de la sainte Vierge ? où était l'humanité de Jésus-Christ ? Or, à présent, Dieu qui est solitaire en son excellence, n'a pas voulu être solitaire en son bonheur ; mais, comme dit l'Apôtre, celui par qui et pour qui étaient toutes choses, a introduit plusieurs enfants à la gloire qu'il leur a préparée comme le fruit de sa croix : *Decebat enim eum propter quem omnia, qui multos filios in gloriam adduxerat*, etc. (*Hebr.*, II, 10). Que ce royaume est merveilleux en la multitude de ses habitants ! J'ai vu, dit saint Jean, une multitude que personne ne saurait nombrer : *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat* (*Apoc.*, VII, 9).

Mais que d'ordre dans cette multitude, puisque le Cantique sacré dit que l'ordre et la charité vont toujours d'un même pas ! *Ordinavit in me charitatem* (*Cant.*, IV).

Mais que de distinction dans ces ordres, puisque, au rapport de l'Apôtre, l'étoile est différente de l'étoile en clarté ! *Stella enim a stella differet in claritate* (*Corinth.*, XV, 41).

Mais que d'union dans cette distinction, puisque Jésus nous veut tous unir ensemble, comme il est un avec son Père ! *Ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me et ego in te* (*S. Joan.*, XVII).

Je veux bien que la félicité essentielle des bienheureux consiste en la vision de l'essence divine ; mais, toutefois, quelle augmentation de béatitude se retrouvera en la vue et en la jouissance de l'humanité du Sauveur, qui sera comme un grand soleil au milieu de

tous les élus. Quelle douceur de voir un royaume où, comme dit saint Jean (*Apoc.*, XXII), il n'y aura plus de malédiction, de péché, ni de misère, plus de ténèbres, plus de nuit, plus de douleur, plus de plaintes, plus de clameurs, mais un grand repos, un grand jour, duquel l'Agneau de Dieu sera l'objet, l'Agneau de Dieu sera le flambeau, comme la lumière s'éclorra de son visage; aussi un fleuve de délices sortira de son trône, qui abîmera toutes les âmes bienheureuses dans des contentements inexplicables qui ne finiront jamais, quoiqu'ils fassent finir toutes nos peines.

Les joies de la vie éternelles seront toujours ce qu'elles sont, puisque Dieu seul en est l'origine et la source. Notre esprit ne sera plus divisé ni partagé, d'autant qu'il y aura en tous les bienheureux une même lumière et un même amour.

Semper erunt quod sunt æternæ gaudia vitæ
Gaudendi quoniam causa erit ipse Deus.
Nec varios pariet motus diversa voluntas,
Unum erit in cunctis lumen et unus amor.
(*Prosp.*, *Epigr.*).

Apprenons dans le reste de ce discours à déplorer notre misère, de ce que Dieu étant incarné en nous, pour nous déifier en lui, nous cherchons toutes les voies qui nous séparent de lui, pour nous incarner aux créatures par un amour déréglé. Voilà cet homme impudique : il est incarné dans une piété de chair qu'il a choisie, au mépris de Dieu, pour objet de ses amours; tout ce qu'il pense, tout ce qu'il parle, tout ce qu'il fait, tout ce qn'il voit, tout ce qu'il sent est marqué de l'image de cette créature. Il n'y a ni piété, ni religion, ni foi, ni loi, ni respect, ni devoir qu'il ne méprise pour sa considération : son esprit est collé à une pourriture qui le fait gémir, pâlir, brûler, transir, rôder, tracasser, rire, cajoler, pleurer, maudire, détester, espérer, désespérer, envier, perdre, consommer, demeurer comme dans une prison de feu pour mourir tout vif et survivre à ses funérailles; cependant il veut son malheur, et qui lui aurait donné la santé il serait son ennemi. Quelle fureur comparable à celle-ci? Un autre a l'esprit incarné dans un malheureux métal, soit-il or, soit-il argent, c'est toujours le nid de la rouille et l'allumette d'une concupiscence enragée; néanmoins il s'estime bienheureux d'avoir ce qui le tue; et lorsqu'il pense posséder ce qui ne sera jamais en sa possession, il ne voit pas que son cœur est occupé d'une infinité de petits démons qui fourragent sa vie, son innocence et son repos.

Un autre s'incarne dans la chair morte des animaux, dans les sauces et dans le vin, faisant de la cuisine un tombeau à toutes les lumières de son entendement, et ne prenant la nourriture du corps que pour défaire la meilleure partie de soi-même. Qu'y a-t-il de plus brutal et de plus malheureux que cette incarnation, qui fait qu'une âme immortelle est traînée dans la poussière, et une substance marquée au coin de Dieu, est souillée dans les égouts, dans les ruisseaux des rues et dans toutes les infections publiques.

Lève les yeux droitement en haut, et regarde, ô âme, où tu n'as été prostituée. *Leva oculos tuos in directum et vide ubi non prostrata sis* (*Hier.*, III, 2).

Je trouve que cette incarnation aux créatures fait quatre mauvais effets en nous, contraires à ceux de l'Incarnation du Fils de Dieu. Le premier est que l'Incarnation du Verbe tendant à unir toutes choses à Dieu, l'incarnation à la créature désunit toutes choses de Dieu; car c'est la première chose que fait le péché d'arracher une âme de son principe, pour la transporter dans cette maudite région du néant où il n'y a aucun ordre, mais bien une horreur perpétuelle : et il arrive ensuite de cet éloignement que toutes les puissances de cette misérable âme sont révoltées contre Dieu; les biens mêmes que Dieu nous a donnés pour servir d'instrument aux vertus, sont séparés de l'usage que la droite raison leur a prescrit, pour être employés contre leur auteur; il n'y a rien que cette incarnation ne corrompe et ne fasse tendre au divorce et à la rébellion.

Le second effet, que la première incarnation s'est faite pour nous déifier, et l'autre semble n'avoir autre chose en objet, que de porter l'homme au dernier point de la brutalité. Car tout homme qui s'est une fois échappé des chaînes de la raison pour servir à ses passions, ne retient plus rien de l'homme que la peau et la figure. *Ita fit ut qui, probitate deserta, homo esse desierit, cum in divinam conditionem transire non possit, vertatur in belluam* (*Boet.*, *l.* IV, *prosa.* 3, *fuse*). Le ravisseur devient un loup; le calomniateur, un chien enragé; le trompeur, un renard; le colère, un lion; le timide, un cerf; le paresseux, un âne; le luxurieux, un pourceau, et le léger, un oiseau sans arrêt. Aussi est ce une très-juste punition de la justice divine, que celui qui ne veut pas se conformer au Verbe incarné, se rende semblable aux animaux les plus abjects, et pour avoir servi d'esclave au péché, serve à soi-même d'instrument pour sa propre ruine.

Le troisième désordre est, que la première incarnation n'étant faite que pour nous rendre heureux, celle-ci nous rend tout à fait misérables. Quel partage Dieu a fait au péché et à l'amour déréglé des créatures, du feu, du soufre, et un esprit d'orage et de tempête. *Ignis, sulfur et spiritus procellarum pars calicis eorum* (*Psal.* X, 6). Les impies, dit saint Augustin sur ce passage, sont premièrement ravagés du feu de leurs cupidités, puis empestés de la puanteur de leurs mauvaises œuvres et exclus de la compagnie des bienheureux; enfin ils sont pris et plongés dans l'abîme où ils endurent des peines ineffables. *Primo cupiditatum suarum igne vastantur, deinde malorum operum fœtore a cœtu beatorum alienantur : postremum arrepti atque submersi ineffabiles pœnas sumunt* (*S. August.*, *in Psal.* X).

Le péché est-il encore à venir? ce n'est que feu de concupiscence qui brûle et qui dévore toute la meilleure substance du cœur. Est-il venu? ce n'est qu'ordure et que puan-

teur insupportable à celui même qui en est l'auteur. Est-il passé? après un petit plaisir, qui s'en est envolé comme un songe, il laisse des remords, des soucis, des craintes, des frayeurs qui font vivre une petite vie de Caïn, et font manifestement connaître qu'il n'y a rien au monde de plus malheureux que le bonheur des méchants ; enfin le quatrième désastre est, que l'Incarnation du Verbe étant ménagée de Dieu pour nous rendre éternels, celle-ci nous fait vagabonds, flottants, ambulatoires, semblables aux créatures auxquelles nous sommes attachés.

La louange des impies est fort courte et la joie de l'hypocrite n'est non plus qu'un petit point. Quand bien son orgueil serait monté jusqu'au ciel, il sera enfin perdu comme un fumier ; ceux qui l'auront vu dans ce grand cours des prospérités diront : Qu'est-il devenu ? car il passera comme un songe et comme le fantôme d'une nuit : *Laus impiorum brevis et gaudium hypocritæ ad instar puncti: si ascenderit usque ad cœlum superbia ejus, quasi sterquilinium in fine perdetur, et qui eum viderint, aut dicent : Ubi est? velut somnium avolans non invenietur, transiet sicut visio nocturna* (*Job.*, XX, 5).

Il n'y a point de bien sensible s'il n'est éternel, vu que tous les plus grands contentements sont quasi redoutables à nos pensées, quand nous nous imaginons qu'il faut perdre un bien, lequel doit nous laisser, dans la privation de ses douceurs, un regret perpétuel de sa perte. Allons à l'éternité qui fait tous nos biens meilleurs, à cette heureuse éternité qui fait le paradis même plus heureux, à cette constante éternité qui voit tout passer et ne passe jamais. Regardons un Dieu incarné pour nous, comme les vaisseaux regardent l'étoile polaire, comme l'aiguille fait le nord, comme la synodite fait la lune, comme l'héliotrope fait le soleil. Estimons que l'unique métier qui nous reste en ce monde est de nous coller de pensée, d'intelligence, d'amour, sur toutes les paroles et les actions de ce Verbe humanisé, nous former à son imitation, nous figurer, nous polir à son modèle, et faire comme une transfusion de nous-mêmes en sa personne, par la reconnaissance de ses vertus. Comme nous avons porté l'image d'Adam le terrestre, portons maintenant celle du céleste, disait le divin apôtre : *Sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem cœlestis* (I *Cor.*, XV, 50), et saint Cyprien expliquant disertement ce passage : Le premier homme est venu de la terre et de l'argile, le second du ciel. Tel qu'était ce premier homme de mort, tels ont été ses enfants qui étaient composés de la même matière. Mais tel qu'a été l'homme du ciel, tels doivent être aussi ses imitateurs, et devenir tous célestes. Portons maintenant l'image de celui qui est descendu du ciel à notre limon, changeons ce que nous avons été pour commencer à être ce que nous n'étions pas, et faisons répondre une vie divinisée à un Dieu que nous avons pour Père; afin que Jésus soit glorifié en l'homme, par l'honnêteté de ses bonnes œuvres. *Primus homo, de terra et limo, secundus homo de cœlo; qualis de limo, tales, et qui de limo ; qualis cœlestis, tales et cœlestes. Portemus imaginem ejus qui de cœlo est, hoc est mutasse quod tu eras et cœpisse esse quod non eras, ut ad Patrem Deum deifica disciplina respondeat, ut honore et laude vivendi Deus in homine clarescat* (*S. Cyp.*, *de Zelo et Liv.*).

C'est ce que nous obtiendrons si nous gardons deux choses, dont la première sera le demander à Dieu par une continuelle oraison, et la seconde, travailler fortement à la mortification de nos passions.

C'est, ô Verbe incarné ! c'est aussi, ô Jésus crucifié ! ce que nous espérons de votre bonté, ne le pouvant attendre de nos mérites. Je veux imprimer sur moi désormais vos mystères, vos actions, vos souffrances et vos plaies. Je veux graver en mon cœur vos trois vies : l'agissante, la souffrante, la glorieuse. Je veux être un vif caractère pour porter l'impression de votre esprit. Je veux naître en votre naissance, croître en vos mérites, parler en vos paroles, agir en vos actions, respirer en vos bienfaits, gémir en vos passions, épanouir mon cœur dans vos gloires, et me lier tellement à vous, que je ne m'en puisse jamais séparer, n'ayant autre repos qu'en vos labeurs, autres délices qu'en votre croix, autre vie qu'en votre mort, autre félicité qu'en votre béatitude.

DISCOURS QUATORZIÈME.

Du Père céleste souverain moteur de l'Incarnation.

Ego sum qui sum.

Je suis celui qui suis. (*Exod.*, III.)

Jamais nous ne devons être plus retenus ni plus craintifs qu'en parlant de la Divinité. Je redoute cet abîme de lumières qui fait perdre les yeux à ceux qui le contemplent, plutôt pour assouvir leur curiosité que pour édifier leur conscience. Je regarde avec horreur cet Euripe qui engloutit tant d'esprits téméraires, payant souvent l'inconsidération de leur recherche par le naufrage de leur foi. Je frissonne quand je considère cette montagne de Gibel qui jette des ondees de feu pour faire un tombeau de cendre à ceux qui veulent fouiller dans ses entrailles (*Plutarch.*, *in Iside et Osiride*). Ne savons-nous pas ce que disait cette statue très-célèbre que les Egyptiens avaient dressée à la Sapience éternelle ? *Je suis celle qui est, qui fut et qui sera, et personne n'a jamais été si hardi de me lever le voile.* Moïse entend à peu près la même réponse, lorsqu'après avoir ouï une voix sortie du buisson ardent, qui lui promettait la délivrance de son peuple, il s'informe de l'auteur d'une si haute entreprise, et la voix de Dieu réplique : Je suis celui qui suis, nous voulant montrer, par cette divine parole, qu'il est l'être souverain et éternel, dans lequel et par lequel subsistent toutes les essences. C'est ce qui m'oblige à vous traiter en ce sermon de la très-haute perfection de Dieu, afin que nous admirions sa prodigieuse miséricorde, considérant comme

celui qui est tout par essence, s'est fait comme un néant pour nous, par son extrême bonté. Demandons à la sacrée Vierge, qui approche de plus près la première essence, qu'elle nous inspire les sentiments convenables à ce sujet.

Tout ce qui est au monde et par-dessus le monde, disait le maître de la théologie, est chose subsistante ou figure. Mais à parler proprement, il n'y a que Dieu qui est une essence souveraine et subsistant souverainement dans soi-même; tout le reste n'est qu'image du Créateur et de l'Auteur de toutes choses. C'est ce que je prétends montrer en ce discours, et de là tirer une proposition qui vous fera voir que l'homme, étant entre les créatures d'ici-bas la première image de ce grand Etre, se doit totalement conformer au Verbe incarné, qui est le caractère substantiel du Père céleste, s'il ne veut avoir sans lui une misère éternelle.

Or que Dieu soit vraiment l'Etre unique et souverain, il est clair par les paroles de ce texte: *Je suis celui qui suis.* C'est-à-dire, selon Philon (*Philo, de Vita Mosis*) : Je n'ai point de nom, mais je suis auteur de tous les êtres et de tous les noms. C'est-à-dire, selon saint Denis (*S. Dionys., de divin. Nom.*) : Je suis le premier principe, tous les autres principes avec leurs dépendances ne sont que par la participation de ce que je suis. C'est dire, selon saint Justin (*Just., in Exhor. ad Gentes*) : Je suis la première et la dernière essence, personne ne m'a jamais imposé de nom comme les idolâtres font à leurs faux dieux. C'est dire, selon saint Jérôme (*S. Hier., in epist. ad Eph.*) : Ce que je suis, je le suis de moi-même. C'est dire, selon saint Augustin (*S. Augustin., Psal.* IV) : Je possède tous les temps, le passé ne m'ôte rien, et l'avenir ne me peut rien donner. Et enfin, selon saint Grégoire de Nazianze (*S. Greg. Naz., de Nativ. Domini*) : A moi seul appartient l'éternité et l'immutabilité. Toutes les autres créatures ne sont que des pièces rognées du temps, semblables aux flots des rivières toujours coulantes.

Mais ce docteur qui a tout le premier allumé dans l'Afrique le flambeau de la théologie, pour éclairer le reste du monde, s'étend plus au long là-dessus, subtilisant sur un passage du psaume 121, où il dit que Dieu est appelé par David *Cela même.* Que veut signifier le prophète par ce terme ambigu, dit notre oracle, qu'appelle-t-il cela même, sinon celui qui est toujours lui-même et qui ne change jamais. Qu'est-ce cela même, sinon ce qui est, et qu'est-ce qui est, sinon ce qui est éternel? Qu'est-ce qui est, si ce n'est celui qui envoyant Moïse, disait : Je suis celui qui suis? Si vous parlez d'un corps élémentaire, ce n'est point cela même, parce qu'il ne subsiste point en soi-même, et se trouve toujours sujet à changement. Si vous parlez des corps célestes, ils ne sont point cela même, puisqu'ils sont dans un mouvement continuel; l'entendement de l'homme, quoiqu'il soit affranchi de la matière, n'est point pour cela même, tant il est muable. Ainsi ce grand esprit va discourant par toutes les choses du monde et ne trouve rien de subsistant, il ne sait où mettre le pied, tout croule et tout fond dans le néant, s'il n'est soutenu de la main qui l'a fait. *Cujus participatio in idipsum. Corpus habet, non est idipsum, quia non in se stat : corpora cœlestia non in se stant, non sunt idipsum. Mens hominis mutabilis est, non est idipsum* (*S. August., in Ps.* CXXI).

C'est peu dire, que les choses particulières sont muables, les royaumes et les empires ont le même sort, et de tous ceux qui se sont élevés dans le monde en une si grande révolution de siècles, on en trouve fort peu qui aient atteint l'âge d'un seul des anciens patriarches. Philon (*Philo, quod Deus sit immutabilis*) a belle grâce lorsqu'il dit que les grands font des danses et des ballets pour leurs récréations, mais que le ballet perpétuel de Dieu se voit dans les monarchies et dans les puissances de la terre, que cette souveraine main fait danser et passer d'un domaine à l'autre. Le branle des Babyloniens a duré, ce semble, bien longtemps avec ses treize cents ans, mais il n'est pas arrivé à deux jours des années de Dieu. Celui de Troie la grande, qui a rempli tout le monde de fables, s'est terminé dans l'espace de trois cent quatorze ans, et n'a compté que sept rois, dont le dernier ne trouva point de tombeau dans sa ville, qui n'était plus qu'un sépulcre. Les Perses ont achevé leur danse dans deux cent trente ans; les rois de Rome, dans deux cent quarante-quatre; les Ptolémées d'Egypte, dans trois cent vingt; les Juifs, depuis Saül jusqu'à Sédécie, ne comptent pas cinq cents ans. C'est Dieu, dit le prophète Daniel, qui change les temps et les âges, qui transporte les royaumes et qui les établit selon son bon plaisir. *Ipse mutat tempora et ætates, transfert regna atque constituit* (*Dan.*, I, 21).

N'avez-vous pas remarqué dans le prophète Zacharie (*Zach.*, VI, 3), que les quatre monarchies du monde sont signifiées par des chevaux, qui passent aussi vite que les tempêtes, et que le plus superbe empire de tous est représenté par la couleur cendrée, pour vérifier la parole du poëte, qui a dit : Tout est risée, tout est cendre et tout est rien. Πάντα γέλως, καὶ πάντα κόνις, καὶ πάντα τὸ μηδὲν (*Palladas*). Saint Augustin se moque fort à propos d'une rodomontade de Virgile qui, parlant de la haute puissance des Romains, a osé dire, que pour eux le temps n'avait point de mesures, ni la terre de limites. O vanité! ô risée! dit ce grand docteur, les choses que Dieu a créées passeront, et celles que Romulus a faites demeureront. Qui est ce Romulus, pour donner l'éternité à ses œuvres par-dessus celles du Créateur? *His ego nec metas rerum, nec tempora pono. Virgil. Transient quæ fecit Deus, quanto citius quæ fecit Romulus?*

Quand nous considérons tout ce qui s'est passé dans ces grands mouvements des royaumes anciens, ne nous semble-t-il pas voir une guerre d'abeilles qui lèvent des armées, qui

dressent des bataillons, qui sonnent de la trompette avec leur petit bourdonnement, qui aiguisent leurs aiguillons, qui se rangent au combat, qui gardent leurs rangs, qui volent, revolent, assaillent, défendent, font des plaies et en reçoivent, s'acharnent d'autant plus à la mêlée et s'encouragent par leurs propres blessures. Mais au milieu de ces desseins martiaux, si vous leur jetez un peu de poussière, elles s'arrêtent tout court et quittent incontinent leur entreprise.

Ainsi voyons-nous dans l'histoire de ces anciens monarques, comme ils ont formé de grands projets sur les empires de l'univers. Ils ont couvert la mer de vaisseaux, la terre de fer et d'acier. Ils ont fait de grandes levées d'or et d'argent, il semblait qu'en frappant du pied, ils faisaient fourmiller des soldats de tous côtés. Ils ont préparé des vivres et des munitions, fortifié des villes et des citadelles, ils ont assiégé des places, donné des batailles rangées, écrasé des millions d'hommes pour un pouce de terre ; mais aussitôt que la mort, éclipsant la lumière de leurs yeux, a couvert leur visage de poudre, tous ces grands desseins qui enfantaient des montagnes n'ont produit que de la fumée.

Mais pourquoi parlons-nous des hommes, dont l'esprit est si vain, le corps si faible et la vie si courte? Quelques-uns ont pensé que ces maîtresses pièces du monde, le ciel, la terre, le soleil, la lune et les astres, après avoir duré une grande révolution de siècles, viendraient à finir par un incendie général, ce que l'Ecriture semble même confirmer en tant de lieux, quoique la plus probable opinion entende cela d'un changement notable, plutôt que d'un anéantissement.

De tout ceci nous pouvons inférer qu'il n'appartient qu'à Dieu de dire : Je suis celui qui suis, parce que non-seulement son être est éternel et immuable, mais aussi indépendant, pour donner de la dépendance à toutes choses. Saint Thomas dans la première partie, question seconde, raisonne très-bien, et montre que tout ce qui peut être et n'être pas, a été quelque temps sans être, et si toutes choses étaient de cette nature et de cette condition, il n'y aurait rien à présent dans le monde, parce qu'elles ne seraient pas capables de se produire du néant de l'être. Mais comme l'être de Dieu est seul nécessaire, il sert de base et de fondement à toutes les essences.

Ce qui n'est point ceci et cela, dit le subtil Boëce au livre de la Trinité, mais qui a une essence très-simple, mérite seul le nom d'être. *Quod non est hoc atque hoc, sed tantum est hoc, vere est id quod est* (*Boetius, de Trinit., l.* I). C'est un fleuve, au dire de saint Bernard, qui déborde partout et qui ne tarit jamais en sa source.

Dieu donc étant l'Etre unique, qui subsiste éternellement dans soi-même, il faut avouer conséquemment que toutes les créatures ne sont que comme des images et des figures, pour représenter la première essence ; et comme elle est infinie et incompréhensible, les choses créées sont grandement multipliées, tant au ciel que sur l'air, sur la terre et sur les mers, afin que chacune d'icelles venant à exprimer quelque petit trait des perfections divines, tout l'univers fasse pour le moins une représentation de ce grand Dieu, quoiqu'elle soit toujours grossière et imparfaite.

Les Hébreux avaient anciennement divers instruments en leur musique, qui étaient si industrieusement faits, que chacun représentait une perfection de Dieu. Aussi toutes les créatures servent d'organe à cette grande harmonie du Père céleste, et racontent les attributs du Créateur, qui d'une façon, qui d'une autre. L'une publie sa puissance, l'autre sa sagesse, l'autre fait montre de sa bonté, l'autre porte les marques de sa justice. Elles parlent à tous les peuples, comme les anges se parlent l'un à l'autre. Elles ont un langage muet, qui est entendu de toutes les nations, elles haranguent continuellement à nos yeux aussi bien qu'à nos oreilles.

Le premier mobile nous porte des nouvelles de cette sapience éternelle, qui conduit toutes choses ; le soleil est témoin de ses splendeurs inaccessibles, les astres sont autant de petits yeux dérivés de ce grand œil, qui sont ouverts sur les affaires du monde. Les tonnerres et les éclairs sont les avant-coureurs de ses justes colères, les iris et les couronnes, les messagères de sa bonté ; la mer, où l'on ne voit ni fond ni rive, un tableau de son immensité; la terre de sa fécondité; les montagnes, de sa hautesse ; les abîmes de ses jugements. Tout parle et tout prêche cette Divinité, toutes les essences du monde sont comme autant d'officiers de ce grand temple de Dieu, qui font des chœurs et des concerts éternels à la louange de leur Maître. C'est lui qui est tout en toutes, et qui sans prendre rien ne cesse de leur donner tout.

Or comme elles n'étaient point encore suffisantes pour exprimer l'être premier, il s'est gravé lui-même en la sainte humanité de son Fils, avec des caractères visibles et ardents, qui ont mis tout le monde en feu pour brûler les cœurs les plus glacés et les plus endurcis de l'amour de leur Créateur.

Au reste, ce Verbe de Dieu, quoiqu'il soit égal au Père en toutes choses, n'est pas pour cela l'origine des émanations en la Trinité ; pour nous apprendre qu'il n'y a que le Père céleste qui est cet être monarchique, au dire de Tertullien, qui dérive partout et n'est dérivé de personne, et qui peut dire vraiment : *Je suis celui qui suis.*

N'est-ce donc pas une chose déplorable que l'homme, qui n'a aucune subsistance que dans l'être de Dieu, s'efforce de détruire par le péché ce que Dieu est ? N'est-ce pas chose insupportable, qu'étant créé pour être sur la terre entre toutes les choses créées, la plus vive image du Verbe incarné le trahit honteusement, et au lieu de se faire le maître de ce grand chœur où toutes les essences conspirent aux louanges de leur principe, il vient comme un larron pour dépouiller son temple, se servant même du feu sacré et du flam-

beau de la raison pour voler le sanctuaire? Qui ne s'écrierait ici avec le prophète : O méchante et perverse nation, est-ce donc la reconnaissance que tu rends à ton Dieu pour une si grande multitude de bienfaits dont il t'a comblée?

Théodore de Metochite, auteur sacré, qui a écrit un abrégé de l'histoire romaine, dit qu'Auguste César étant sur les termes de donner la bataille Actiaque, où il allait décider le souverain point de l'Etat, rencontra un paysan qui conduisait un âne, et lui ayant demandé comme il s'appelait, il répliqua qu'il s'appelait Eutychius, qui veut dire l'heureux, et cet animal Nicon, ou le Victorieux. Cet empereur, qui était assez superstitieux, prit cela pour un bon augure, et depuis ayant vaincu son ennemi Marc-Antoine avec Cléopâtre, dans ce combat naval, se souvenant de la rencontre qu'il avait eue, il fit dresser au même lieu une magnifique statue de ce paysan et de sa bête, comme en action de grâces du présage de sa bonne fortune.

O Dieu des vérités! les monarques de la terre dressent des monuments à des villageois et au plus vil des animaux, pour l'ombre d'un bienfait temporel, et nous n'aurons point de ressentiment pour Dieu, devant qui toute la gloire des empires n'est qu'un néant? Nous ne rougirons point de nous voir si ingrats devant sa majesté, après qu'il nous a provoqués à la reconnaître par autant d'attraits qu'il y a de créatures dans l'univers? Ce grand prélat de Pavie, Ennodius, dit que Dieu condamne les ingrats d'un arrêt éternel, et qui est éternellement prononcé par toutes les essences du monde, et que l'ingratitude est un vice si détestable, que Dieu même qui, par le droit de son essence, ne pouvait prier ni se soumettre à personne, aussitôt qu'il a été enveloppé de notre chair, a dressé son cœur au Père céleste pour le remercier de tous ses biens. *Pro impensis gratias non referre, etiam Deus in carne constitutus exhorruit* (*Ennod.*, 16, *ep.* 18).

Or je désire montrer à présent que le vrai moyen de reconnaître cet être souverain, qui nous invite incessamment à lui par tant de créatures messagères de ses commandements, c'est de nous conformer à ses perfections, selon les exemples que le Verbe incarné nous en donne, autant qu'il est loisible et possible à la capacité humaine.

Le Maître des sentences m'apprend (*dist.* 2, *lib.* I) quatre perfections bien honorables de l'essence divine, qui nous doivent servir de visée et d'original pour exprimer les traits d'une excellente vertu.

La première est que, selon que nous avons montré, Dieu est son être, principe sans principe, fin sans fin. La seconde se remarque en ce qu'il est tout acte et n'a aucune capacité ou disposition à recevoir quelque perfection nouvelle et étrangère, d'autant qu'il a toutes celles qui sont imaginables et non imaginables. La troisième est qu'il n'y a rien du passé ni de l'avenir, d'autant que sa durée est l'éternité, qui comprend tous les temps en un point. La quatrième est qu'il n'a aucune composition de parties, parce que, comme a dit subtilement Fauste, évêque de Rhege, il est ce qu'il a. *Deus est quod habet*, n'étant composé ni de matière, ni de forme, ni de genre, ni de différence, ni de tout ce qui est en la nature, tant la supérieure que l'inférieure. Nous ne pouvons pas arriver à ces perfections divines, à cause de l'incapacité de notre être, qui est si borné et si limité; mais Dieu nous donne les moyens de nous y ajuster et conformer en quelque façon.

Premièrement, nous devons être notre être, à l'imitation de la Divinité, non pas par indépendance du Créateur, car ce serait une impiété, mais par la constance et la conservation immuable des dons que nous avons reçus de notre Rédempteur.

Hélas! n'est-ce pas une chose pitoyable d'avoir si peu de fermeté dans un bon train, qu'il faille à tous coups démentir ses confessions, ses bons propos et tant de généreuses résolutions que nous avons conçues devant les autels, et marquées comme du sang de Jésus-Christ? Tout ce grand univers garde si bien les lois que Dieu lui a prescrites dès son origine, qu'il ne manque pas d'un seul point à tous les mouvements et à toutes les fonctions de la nature. Il n'y a que l'homme, dit saint Zénon, qui est précipité en ses desseins, impatient au chemin de la vertu, qui se plaît aux changements, qui s'étudie à se diversifier en tant de façons, et qui s'estime misérable s'il demeure ce que Dieu l'a fait. *Solus homo præceps, solus impatiens, pravis quotidie mobilitatibus gaudet, varietatibus studet, miserum se putat si ipse sit* (*S. Zeno, serm. de Patientia*).

Quelle honte de voir un esprit glissant comme une anguille, et toujours sautillant ainsi qu'une sauterelle, qui n'a point d'arrêt et qui semble n'avoir autre affaire que de se défaire soi-même? Le Sage nous avertit (*Eccl.*, V, 11) qu'il ne faut pas tourner à tout vent et suivre toute sorte de chemins. *Non ventiles te in omnem ventum et non eas in omnem viam.* L'inconstance est si désagréable à Dieu, que Moïse, au rapport de saint Grégoire de Nysse (*in Hexam.*), déchiffrant les corps célestes et sublunaires dans l'œuvre de la création, n'a point voulu faire mention de l'air, parce qu'il est mou, pliable et susceptible de toutes impressions. Gardez qu'il n'arrive par votre légèreté que Dieu ne fasse aucune mémoire de votre nom dans le livre de vie, et que pour avoir refusé la constance des vertus, vous ne souffriez les rigueurs des peines éternelles.

En second lieu, comme Dieu est un acte très-pur, nous devons tâcher à nous actuer par les bonnes œuvres et par des effets signalés de vertu, ne nous contentant pas seulement d'être gros de désirs et de volontés imparfaites, qui viennent à se choquer dans notre cœur comme des atomes dans l'air, sans jamais s'éclore et se perfectionner dans nos mains. Les désirs, dit Salomon (*Proverb.*, XXI, 25), tuent le fainéant, parce qu'ayant le cœur rempli de souhaits et la main lâche

pour rechercher efficacement et avancer par son travail ce qui lui est utile et nécessaire, il se consomme plutôt par la vanité de ses espérances qu'il ne se contente par l'accomplissement de ses vœux. Hélas ! que de misérables sont maintenant damnés pour n'avoir porté autre chose au tombeau que des desseins avortés de bien faire après avoir commis tant de péchés en effet.

Nous ressemblons à cette piscine probatique dont parle saint Jean (*S. Joann.*, V), qui avait une eau croupissante et mélancolique, sans aucune vertu avant que l'ange descendît sur elle ; mais aussitôt que cet esprit puissant et actif avait fondu là-dedans, à la façon d'un éclair invisible, elle portait la guérison et les merveilles dans toutes ses ondes. Et je vous demande s'il n'est pas raisonnable que, si nous sommes paresseux et languissants par les imperfections d'une misérable nature, toujours courbée en terre et penchant aux mauvaises inclinations, pour le moins après la descente d'un Dieu éternel, qui par le mystère de l'Incarnation est venu échauffer notre tépidité et animer notre mort, nous quittions ce fatal engourdissement qui nous lie les mains dans l'exercice des vertus, et sèche même la racine de toutes nos bonnes intentions. Il est dit au psaume que Dieu se sert d'esprits pour ses courriers et ne veut point de ministres qui ne soient tout de feu : *Qui facit angelos suos spiritus, et ministros suos ignem urentem* (*Ps.* CIII) ; aussi veut-il que ceux qui se sont consacrés à son service soient pleins de ferveur et d'activité. Il veut qu'ils soient des Briarées et des Archimèdes, à qui l'antiquité a donné cent bras et cent mains, à raison de leur façon d'agir prompte et efficace ; et si au lieu de nous dégourdir, nous trahissons même le service d'un tel maître par une lâche infidélité, ne sommes-nous pas dignes d'être privés des récompenses qu'il a promises à la générosité de ses bons serviteurs ?

Nous devons encore, par une troisième forme de ressemblance, nous conformer à l'esprit de Dieu en ce qui concerne le temps. Nous en voyons qui regrettent le passé qu'ils ont méprisé, avec de petites rages, et d'autres qui sont toujours penchants sur l'avenir, et il y en a bien peu qui entrent en une vraie possession du présent. Où est celui-là, dit le philosophe romain, qui mette le prix convenable sur le temps, qui sache estimer un jour comme il faut et qui entende qu'il meurt tous les jours ? A mesure qu'on diffère la vie, on la perd, et toujours on vit banni de sa propre maison et de soi-même, quand on remet l'affaire de son salut au lendemain. Nous ne dépendrons plus de l'avenir quand nous aurons une fois bien mis la main sur le présent. J'ai vu un ange, dit saint Jean (*Apoc.*, X), qui était debout, un pied sur la mer et l'autre sur la terre ; et, levant la main au ciel, il jura par le Dieu vivant dans tous les siècles des siècles qu'il n'y aurait plus de temps. A quel propos ce serment d'un ange prononcé avec tant d'appareil, sinon pour nous donner une haute estime du temps présent que nous perdons si inutilement en des actions ou basses, ou légères, ou mauvaises ? Il ne dit pas : Il n'y aura plus de ciel, il n'y aura plus de terre ni de mer, car quand bien ces grandes pièces du monde seraient anéanties, nous n'en serions pas responsables ; mais il dit : Il n'y aura plus de temps, pour nous signifier que c'est celui-là dont nous devons rendre compte à Dieu, et qui nous peut perdre lors même qu'il ne sera plus.

David disait que les impies rôderaient autour de la cité de Dieu et seraient affamés comme des chiens. Ce sont justement ceux-là qui ont méprisé le bon emploi du temps lorsqu'ils l'avaient en pleine puissance. Ils ressembleront le mauvais riche, qui, étant couché sur ce douloureux lit de flammes, jetait les yeux sur le sein d'Abraham et cherchait le rafraîchissement qu'il n'avait jamais donné à personne. Ceux-ci, par même façon, regarderont encore de l'œil d'une triste pensée ces beaux palais des bienheureux, et souhaiteront un moment de ces années qu'ils auront si inutilement employées. Ils auront une faim insatiable des plaisirs qu'ils ne posséderont jamais, et il ne leur restera plus qu'un regret éternel d'avoir si lâchement perdu un bien dont le mépris est aussi criminel que la perte est irréparable.

Enfin, comme Dieu est très-simple et sans aucune composition, apprenons à nous tirer de l'embarras des ambitions et des avarices de la terre, qui ne cessent de nous étreindre par les chaînes ardentes de nos convoitises, ou nous attacher à un gros attirail de biens périssables pour tourmenter perpétuellement notre âme et l'accabler sous les ruines d'une fausse grandeur. Apprenons même à nous dégager de tant de petites convoitises des choses extérieures, qui conservent les aises et les commodités du corps ; et après avoir rompu des câbles, ne nous laissons point prendre dans des toiles d'araignée. Ce cœur d'Alexandre, qui n'avait non plus de fond que les abîmes, revenait quelquefois à soi et disait : Quel déréglement et quelle folie ! je suis contraint par mes désirs, qui sont mes bourreaux, d'abandonner un monde que j'ai vaincu, que je tiens, que je possède, pour en chercher d'autres qui me sont inconnus, et peut-être à la nature même : la conquête en est incertaine et la perte très-assurée. Il n'y a rien qui soit bien ferme entre toutes les choses humaines ; tout flotte en cette grande mer que nous appelons le monde, et les biens que nous cherchons si avidement surnagent tantôt sur le courant des ondes, et tout-à-coup sont engloutis par les flots ; les terres s'abîment, les mers sèchent et les montagnes s'affaissent : laissons, pour le moins, périr nos convoitises où la nature même se perd. *Orbem quem non novi, quæro, quem vici relinquo, fluitant omnia, modo attolluntur, modo deprimuntur, absorbentur terræ, siccantur maria, subsident montes : sine potius rerum naturam quam tuam cupiditatem deficere* (*Seneca in Suasoriis*).

Hélas ! n'est-ce pas un abus déplorable d'avoir si peu à vivre et d'amasser tant de

quoi vivre, fuir la pauvreté par mer et par terre et la trouver dans sa propre abondance? Avoir beaucoup de biens, c'est avoir beaucoup de moyens de se perdre. Les grandes fortunes ressemblent les miroirs ardents qui mettent en cendre ce qui leur est exposé. Un homme de paille va se mettre sous une grandeur de feu qui ne le fait reluire que pour le consumer. Il faut dévorer tant de serpents pour devenir un dragon; il faut se jeter dans un si grand commerce de tromperies et de mauvaises pratiques pour devenir en peu de temps et hautement riche, que la conscience y trouve plus de piéges que l'appétit de satisfaction.

Que servira tout cela à ce grand jour, ce jour qui décidera le point de notre éternité? L'honneur du siècle passe, disait saint Augustin, l'ambition passe, et au jour que Jésus-Christ viendra pour nous juger, les trônes élevés, les chaires encortinées, les chœurs des filles dévotes qui nous viennent au devant par honneur et nous chantent des cantiques, ne nous profiteront de rien pour nous défendre quand la conscience commencera à nous accuser, et que le juge des consciences s'apprêtera pour nous prononcer notre arrêt. Tout ce qui nous honore ici nous chargera là; tout ce qui nous couvre nous découvrira; tout ce qui nous récrée nous affligera. *Transit honor sæculi hujus, transit ambitio. In futuro Christi judicio, nec absidum gradatæ, nec cathedræ velatæ, nec sancti monialium occurrentium et cantantium greges nobis proderunt ad defensionem, ubi cœperit conscientia accusare et conscientiæ arbiter judicare. Quæ hic honorant, ibi onerant. Quæ hic velant, ibi revelant. Quæ hic relevant, ibi gravant* (*S. August., epist.* 203, *ad Maximinum*). Votre âme n'est qu'un point, si vous la divisez, vous la perdez. Que sert donc de la partager en tant de désirs, de commencer tous les jours à vivre et ne vivre jamais selon la raison?

Allons donc à ce premier Etre, à cet être immuable qui fait toutes les dépendances du ciel et de la terre, et ne dépend de personne; allons-y par une vénération très-pure et une soumission très-profonde, que nous rendrons à cette haute Majesté; allons-y par un anéantissement de nous-mêmes, et une sincère humilité qui dissipe toutes ces fumées de vanité, toutes ces enflures d'arrogance, et nous fasse porter aux pieds du Créateur tout ce que nous avons de bon, comme un tribut qui lui est dû par tant de titres et si raisonnables; allons-y par le mépris de toutes les choses créées, n'estimant plus rien de grand, ni de haut, ni de bon, s'il ne porte le caractère de celui qui est l'origine des grandeurs, des hautesses et des bontés; allons-y par une très-forte confiance en Dieu parmi toutes les adversités, nous réjouissant d'être sous la main d'un si haut et si aimable protecteur.

O roi des siècles immortel et invisible, qui seul avez l'immortalité comme un bien propre et indépendant, et qui habitez une lumière inaccessible, c'est entre vos mains que je mets ma vie, mon bien, mon honneur, toutes mes espérances et toutes mes consolations. Vous êtes bon sans qualités, grand sans quantité, créateur sans indigence, présent sans situation, épandu partout sans être enfermé dans aucun lieu, éternel sans aucune mesure des temps, et vous changez tout, demeurant seul immuable. Je veux me tenir à vous dans le temps et dans l'éternité; je veux adhérer à vous d'une charité indissoluble. Celui qui ne se peut contenter de vous mérite d'être éternellement mécontent, et autant mécontent que vous contentez en la gloire ceux-là qui ont fidèlement recherché la satisfaction de vos volontés.

DISCOURS QUINZIÈME.

De l'insensibilité des hommes aux mystères de Dieu.

Ego scio quod non dimittet vos rex Ægypti, ut eatis, nisi per manum validam.

Je sais que Pharaon ne vous permettra pas de sortir de son royaume, sans une puissante main (*Exod.*, III).

Ce grand Dieu, qui est assis sur les chérubins, et qui marche sur les ailes des vents, fait courber toute cette maison de la nature que nous appelons le monde, sous les pas adorables de sa majesté. Il n'y a que les démons et les hommes qui forment de tous temps des résistances insupportables à ses volontés. Vous avez vu souvent comme la vérité est furieusement persécutée par les violences et les injustices de l'infidélité: maintenant vous devez contempler un second chef des combats qui se livrent à l'être souverain, dans l'opiniâtreté d'un cœur endurci. Tant plus nous approchons de ce grand jour qui finira cette course, d'autant plus suis-je enflammé d'un désir de rendre vos âmes toutes pures dans les chastes embrassements de l'Agneau. Et pour cet effet, s'il y a quelque cœur assez endurci pour différer sa conversion, je le frappe aujourd'hui non avec la baguette de Moïse, mais avec le rayon de la charité et de l'amour de Dieu, le conjurant de ne se rendre point imitateur de Pharaon, qui pour avoir méprisé ce feu céleste se fit une tombe d'eau. Adressons-nous pour cet effet à la très-sainte Vierge, qui ayant une fois conçu le Verbe éternel dans ses très-pures entrailles, nous le fait encore tous les jours concevoir dans nos cœurs: *Ave, Maria.*

Les choses temporelles de ce bas monde vont tant qu'elles peuvent à l'imitation des éternelles. S'il y a dans le monde intelligible un Dieu, père des esprits, qui gouverne toutes choses, il y a dans l'état du monde visible un homme, image de Dieu, qui préside aux créatures de ce bas ordre. Si dans l'un il y a des esprits sans corps, en l'autre il y a des âmes enveloppées de chair humaine. Si dans l'un il y a des lumières invisibles, en l'autre il y a des clartés visibles. Si dans l'un il y a un paradis, qui consiste en la vision, la jouissance et la possession de Dieu, en l'autre il y a des joies et des consolations spirituelles, qui sont des avant-goûts de la béatitude. Si l'un a sous ses pieds un enfer, qui est un gouffre de ténèbres et de flammes,

l'autre en a l'image, qui est l'insensibilité, très-bien représentée dans les déportements de Pharaon, roi d'Egypte, qui fut frappé de tant de fléaux, sans jamais songer efficacement à sa conversion : il vit premièrement ce grand fleuve du Nil, qui arrosait son royaume, tout couvert de sang, et qui au lieu des fraîcheurs vitales de ses eaux, portait l'horreur et la mort dans son sein. Il vit des armées de grenouilles inonder sur les eaux, sur les campagnes et sur les maisons, tenir les greniers et les caves, aller jusqu'aux lits de son palais royal. Il vit des moucherons qui persécutaient incessamment les visages, et qui semblaient de petits démons, pour travailler le repos du genre humain. Il vit de grosses mouches canines s'amasser sur les corps des hommes et des animaux. Il vit une furieuse mortalité des chevaux et des bœufs, qui destituaient les labeurs de la campagne. Il vit les corps de ses sujets tout chargés d'ulcères, en telle sorte qu'ils ne se pouvaient tenir debout. Il vit des grêles prodigieuses, portées sur le grondement des tonnerres et sur les ailes des foudres. Il expérimenta enfin les ténèbres palpables, et une longue chaîne de nuits et d'horreurs, qui furent suivies de la mort de tous les premiers-nés, sans fléchir son cœur endurci, et sans vouloir jamais congédier le peuple de Dieu, lequel il tenait esclave sous la rigueur de ses lois : c'est une vraie image de l'insensibilité, dont je veux aujourd'hui vous traiter avec la faveur du Saint-Esprit, et vous expliquer brièvement sa nature, ses causes, ses effets et ses signes.

Et premièrement, je dis que c'est une petite vie de damné, qui est déjà aux portes de l'enfer, puisque comme les damnés ont une image dans l'âme de la béatitude dont ils sont privés, sans pouvoir jamais fléchir leur cœur à la rechercher; aussi les insensibles, quoiqu'ils ne laissent pas de voir par intervalle les lumières de la vertu, néanmoins par un endurcissement de cœur, ils demeurent inflexibles à les estimer et pratiquer. Et pour dire en un mot, c'est une profonde négligence de son salut, laquelle étant formée par des langueurs et des dégoûts de la piété, qui sont passés en habitude, aboutit enfin en une certaine stupidité, qui cause un mépris de toutes les choses divines.

Elle commence ordinairement par une oubliance des devoirs chrétiens; cette oubliance passe en négligence, la négligence en froideur, la froideur en langueur, la langueur en dégoût, le dégoût en endormissement, l'endormissement en insensibilité, qui fait qu'un homme devient abruti, sans respect ni sentiment d'honneur ni de piété, de sorte que la malédiction prononcée dans le quatrième chapitre de Daniel sur Nabuchodonosor s'accomplit en la personne de l'insensible : Vous serez chassé de la compagnie des hommes, et votre demeure sera avec les animaux, même avec les bêtes sauvages. *Ejicient te ab hominibus, et cum bestiis ferisque erit habitatio tua.*

Que si vous demandez la principale cause de cette dangereuse maladie, je réponds que c'est la privation de la grâce et de la faveur de Dieu, dans laquelle subsiste la lumière de l'entendement et la vie de la volonté. Quelques bons théologiens, comme Tostat et Cajétan, ont bien tranché, jusque-là qu'ils ont dit qu'il y a une certaine mesure de péchés griefs, laquelle étant venue à son comble, Dieu abandonne tellement le pécheur, qu'il le destitue non-seulement des aides efficaces, mais aussi des secours communs à tous les hommes, en telle façon qu'il demeure incorrigible tout le reste de sa vie. Il est, comme le cyclope Polyphème aveuglé dans sa caverne, qui tâte les parois et qui hurle après cette aimable lumière dont il ne verra jamais les beautés. Il semble que cette opinion soit appuyée de l'Ecriture et des saints Pères, puisqu'il est dit en la Sapience, touchant les impies : Cette nation était méchante, et la malice leur était naturelle, de sorte qu'il était impossible de changer leur sentiment à perpétuité. *Naturalis malitia ipsorum non poterat mutari* (*Sap.*, XII). Pour la même raison, Dieu disait à Samuel : Pourquoi pleures-tu Saül ? ne sais-tu pas encore que je l'ai abandonné, et que son mal est irrémédiable ? *Usquequo tu luges Saül*, *cum projecerim eum* (1 *Reg.*, XVI) ? N'est-il pas même écrit dans le prophète Jérémie : Nous avons traité Babylone en sa maladie, mais elle n'est pas pourtant guérie. *Curavimus Babylonem, et non est sanata* (*Hier.*, LVII) : laissons-la dans son péché, parce que le jugement qui doit être rendu contre ses crimes est déjà parvenu jusqu'au trône de Dieu. Saint Grégoire s'explique aussi clairement sur le même sujet en disant : Caïn pouvait être averti de la part de Dieu, mais il ne pouvait être changé, d'autant qu'en punition de sa malice déterminée, celui qui lui parlait au dehors l'avait déjà délaissé au dedans. *Cain divina voce admoneri potuit, mutari non potuit, jam intus cor ejus reliquerat, qui foris verba faciebat* (*S. Greg.*, *Moral.* XI, *c.* 12). Saint Isidore dit le même. Quelques-uns sont tellement abandonnés de Dieu, qu'ils ne peuvent pleurer leurs péchés, bien qu'ils en aient la volonté. *Deplorare mala non possunt etiamsi velint* (*S. Isidorus. l.* II, *de summo Bono*).

Et pour dire vrai, il semble que la raison nous permet de penser que comme il y a eu de grands saints qui dès cette vie étaient confirmés en grâce et hors des hasards d'offenser mortellement la divine Majesté : aussi trouve-t-on quelques pécheurs si dépravés, qu'ils sont comme hors de toute espérance de salut. Néanmoins cela se doit plutôt entendre moralement, c'est-à-dire selon une façon ordinaire de parler, qui nous fait tenir les choses grandement difficiles pour impossibles, qu'être pris à la rigueur, parce qu'outre que cette proposition entendue si crûment dérogerait à la liberté du franc arbitre, elle semblerait aucunement injurieuse à la miséricorde de Dieu. C'est ce qui a fait dire à saint Thomas que c'était une erreur contre la foi de vouloir maintenir l'impossibilité d'amendement à un homme qui est encore en l'état de viateur. Dieu n'a

point limité sa miséricorde à certain nombre de péchés, puisqu'il dit dans saint Mathieu : Je ne dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois, voulant signifier un nombre comme infini : *Non dico tibi usque septies, sed usque septuagesies septies* (*S. Matth.*, XVIII). Il ne l'a point bornée à jour nommé, puisque le prophète Ezéchiel ajoute que l'impiété de l'impie ne lui nuira point, à quelque heure que ce soit qu'il se convertisse à Dieu : *Impietas impii non nocebit ei in quacumque die conversus fuerit ab impietate sua* (*Ezech.*, XXXIII, 12). Il n'y a nuit si ténébreuse qui n'ait toujours quelque étincelle de clarté : il n'y a mer si orageuse où l'on ne trouve quelque abord. Aussi n'y a-t-il vie de pécheur si abandonnée qui n'ait quelques lumières des inspirations divines, qui n'ait quelque raison d'espérer en la bonté du Créateur. Pourquoi pensez-vous que Dieu a pris l'olive pour symbole de la clémence, et nous l'a fait apporter par la colombe après ce furieux déluge qui couvrit toute la terre? C'est que l'olivier, entre tant d'arbres, pousse et refleurit, même lorsqu'il est coupé, arraché et mis en œuvre :

Quin et caudicibus sectis, mirabile dictu!
Truditur e sicco radix oleagine trunco.

pour nous apprendre qu'il n'y a cœur si mort et si pourri qui ne puisse être animé par la pénitence. Qu'est-ce désespérer de son salut, dit excellemment saint Augustin, sinon se comparer à Dieu? Que celui-là seul se défie de la miséricorde divine, qui peut être aussi grand pécheur que Dieu est bon : *Quid est aliud desperare, quam Deum sibi comparare? Ille solus diffidat, qui tantum peccare potest quantum Deus bonus est* (*S. Augustin. de vera et falsa Pœnitentia*). Mais quoi! dira quelqu'un, si Dieu enferme, qui pourra ouvrir? Si Dieu endurcit, qui pourra amollir? A cela je réponds que si nous voulons parler avec saint Jean Damascène, nous dirons que Dieu n'est point cause de l'endurcissement par contribution, mais seulement par permission. Si nous voulons suivre saint Isidore, nous saurons que le souverain Créateur fait la dureté de cœur, non pas en tant qu'elle est péché, mais en tant qu'elle est peine du péché. S'il nous plaît d'opiner avec Origène, saint Basile et Théodoret, nous avouerons que Dieu endurcit non point directement, mais par occasion, comme on dit que l'on gâte un ingrat à force de lui faire du bien, quoiqu'il n'y ait autre faute en celui qui oblige un ennemi qu'une excellente bonté, laquelle ne peut être réputée pour crime, étant un vrai atome de la Divinité. Mais j'aime mieux dire, avec saint Augustin et saint Thomas, que Dieu n'est point autrement cause de l'insensibilité du pécheur que par la privation de ses grâces, dont cette âme infidèle s'est rendue indigne. Et tout ainsi que le soleil, qui est la source des lumières, fait la nuit par son absence : aussi Dieu, se retirant d'une âme, y laisse l'endurcissement, et quoiqu'il produise la grâce, il ne peut produire le péché. Et même il est si bon qu'il n'abandonne jamais personne, s'il n'est abandonné tout le premier. La bonne volonté du médecin, dit un grand évêque, au livre de la Grâce, est très-prompte, mais l'intempérance du malade y résiste : *Promptissima est voluntas medici, sed intemperantia contradicit infirmi* (*Faust. Rheg., de Gra. l.* II).

Or, tant plus Dieu est miséricordieux, d'autant plus est horrible le mépris qu'on fait de sa bonté; et il est vrai, ce que dit l'Apôtre, que la terre qui reçoit et boit souvent la pluie du ciel, et qui produit des épines et des chardons, est réprouvée proche de la malédiction, et en danger d'être bientôt consommée par le feu: *Terra autem sæpe venientem super se bibens imbrem, proferens autem spinas ac tribulos, reproba est et maledicto proxima, cujus consummatio in combustionem* (*Heb.*, VI, 8).

C'est alors que vous voyez naître ces piteux effets d'un cœur endurci, qui sont excellemment décrits par saint Bernard au livre de la Considération, et par saint Jean Climaque au traité de l'Insensibilité (*S. Climach.*, *Grad.* 17).

Il y a des endurcis qui sont purement ignorants et brutaux, sans vouloir prendre la peine de s'éclaircir aucunement sur les points de leur salut. Il y en a qui sont savants et beaux esprits, mais traîtres à la science et à la vérité : ce sont des philosophes condamnés par leur propre bouche, des orateurs contraires à eux-mêmes, des aveugles clairvoyants, des malades qui disputent de la santé et ne cessent de gratter leurs plaies, qui savent tous les remèdes des maladies et qui n'en mettent pas un en pratique. Ce sont de beaux discoureurs qui ouvrent la bouche armée contre le péché, et combattent de tous les membres de leur corps pour le même péché. Ils parlent de la mort comme s'ils ne devaient jamais mourir, et de l'éternité comme si tout devait mourir avec eux. Ils déclament contre la vaine gloire, et elle les prend en déclamant; ils invectivent contre l'incontinence, la tenant pour ennemie dans leurs discours, et se réconciliant tous les jours avec elle dans leurs actions. Enfin vous en trouverez (dit-il) qui discourent de la vigilance en sommeillant, du silence en causant, et des larmes en riant.

Cet état est très-misérable, premièrement, parce qu'il ravage une âme, la dépouillant de toutes les beautés et de toutes les grâces qui la pouvaient orner et embellir; d'où vient que le prophète Jérémie a dit (*Thren.*, I) que toute la beauté de la fille de Sion était passée, comme la fleur qui tombe de son arbre et sèche incontinent, destituée de la vie qu'elle trouvait en sa tige. Où serait la beauté lorsqu'il n'y a plus de symétrie ni de convenance dans les actions qui vont toutes en désordre? Où serait la grâce, puisque l'éclat de la vertu, qui est comme une couleur céleste, qui s'épand dans tout le corps de la perfection, en est banni? Secondement, l'endurcissement rend l'âme vague, inconstante, traversée, comme si elle cheminait sur les épines ou si elle marchait dans un rets, pour parler avec le saint Job : *Immisit in rete pedes suos* (*Job*, XVIII); elle

veut et ne veut pas; elle commence et n'achève jamais; elle prend des desseins qui avortent dans son esprit, et suit des fantômes qu'elle ne peut attraper; son conseil n'est qu'aveuglement, sa raison que confusion d'esprit, sa conscience que trouble, et ses actions ne sont qu'une précipitation continuelle. En troisième lieu, il fait qu'elle devient maudite et stérile en tout ce qu'elle entreprend, et que si elle semble avoir quelques félicités, elles tournent enfin à son déshonneur. Maudit soit, dit encore cet oracle divin, l'héritage de l'impie sur la terre, et qu'il ne chemine jamais par le chemin des vignes, qui signifient l'abondance des consolations et des plaisirs qui viennent de la bonne conscience : *Maledicta sit pars ejus in terris, nec ambulet per viam vinearum* (*Job*, XXIV). Et pour dire en un mot, vous voyez un homme défiguré, navré, lié, garrotté de chaînes indissolubles, qui dort assis sur des toiles d'araignée, à deux doigts près de l'enfer.

Je viens au dernier chef que je m'étais proposé touchant les signes de l'endurcissement et de la perte d'une âme qui est déjà proche de sa ruine. Le premier est que Dieu, voyant une personne qui a souvent méprisé ses inspirations et ses grâces, la laisse vivre selon les désirs de son cœur, parmi les occasions et les allèchements, sans lui donner une grâce efficace pour les surmonter; c'est ce qu'a voulu dire le prophète-roi, parlant des Juifs infidèles qui avaient trahi la loi et souillé leur sanctification : Dieu les a laissés à eux-mêmes pour marcher selon les désirs de leur cœur et suivre toutes leurs fantaisies. *Dimisit eos secundum desideria cordis eorum in adinventionibus suis* (*Ps.* LXXX). Voilà un homme à qui il eût été fort expédient de vivre dans un monastère ou dans une fortune médiocre pour se maintenir en humilité; et néanmoins, contre les inspirations que Dieu lui donnait pour son repos, il a désiré de se produire en un grand air, de vivre à la cour, et dans les honneurs et dans les délices des grands; Dieu lui a lâché la bride sur le cou; il a permis qu'il soit arrivé au plus haut point de ses désirs, faisant de ses propres amours les piéges de son âme. Ainsi fit-il que Julien l'Apostat, qui était très-ambitieux, parvînt au plus haut degré des dignités, pour donner plus de liberté à ses passions débordées, et le faire enfin tomber d'une plus raide chute. Ces misérables, dit très-bien Minutius Félix, un ancien Père de l'Église, ne sont élevés que pour tomber de plus haut; ce sont des victimes que l'on engraisse pour les manger; ce sont des hosties des faux dieux, que l'on couronne de fleurs pour les mener au supplice. *Miseri, in hoc altius tolluntur ut altius decidant. Hic enim ut victimæ ad supplicium saginantur, ut hostiæ ad pœnam coronantur* (*Minut.*, *in Octavio*). En outre, lorsqu'ils sont établis dans les grandes charges et dans les hauts empires du monde, Dieu ne laisse pas de leur donner pour quelque temps de grands succès et des prospérités fort éclatantes, ce qui les enfle davantage de présomption, et fait croire aux âmes faibles qu'elles sont bien aimées du ciel, et qu'elles ont même quelque mérite que l'on ne connaît pas. C'est en cette façon que Hérode, après avoir arrosé ses mains du sang de ses plus proches, voguait sur la mer et trouvait que les vents et la marée s'ajustaient à ses desseins. Il gagnait les plus puissants; il ruinait ses ennemis et acheminait toutes les affaires de son État au contentement de son cœur. Cela donnait à penser à quelques-uns qui ne jugeaient de l'arbre que par l'écorce, qu'il était le Messie promis en la loi, puisqu'il avait tant de faveurs du ciel, et que le bonheur était inséparable de toutes ses entreprises; c'est ce qui fortifie extrêmement les méchants et les assure dans leurs résolutions. Les uns, dit Pline, trompent jusque dans le Capitole, et parjurent au nom du Dieu foudroyant, sans que pour cela ils cessent de profiter de leurs méchancetés; les autres sont tourmentés par leur propre piété. *Alii in ipso Capitolio fallunt et fulminantem pejerant Jovem, et hos juvant scelera, illos sacra sua pœnis agunt* (*Plin.*, *l.* II, *c.* 7).

Je dis davantage : qu'il arrive souvent que leurs prospérités durent longtemps, sans trouble et sans interruption, sans qu'ils sentent le fléau de la tribulation que Dieu réserve à ses enfants; que s'ils en sont touchés, ils trouvent de puissants moyens pour s'en délivrer, et semble que les hommes et les éléments contribuent de toutes parts à leurs félicités. En troisième lieu, ce qui fait encore un signe très-manifeste de leur réprobation, c'est que Dieu leur ôte les personnes qui les pouvaient maintenir dans les termes du devoir et arrêter le cours de leurs débauches, comme il ôta Moïse à Pharaon, et saint Jean à Hérode, eux-mêmes se privant des instruments de leur salut. Il est arrivé souvent qu'un fils, une fille, avaient de très-mauvaises inclinations qui conspiraient à les perdre; mais la présence d'un père, d'une mère, d'un parent digne de respect, retenait le coup, comme on voit qu'une petite étendue de terre fait des barrières à deux mers : mais aussitôt que cette personne a été enlevée du monde, les eaux se sont mêlées et ont fait leur ravage. Ces amours qui étaient resserrés et ne pouvaient avoir leur effet, voyant leurs coudées franches, se sont essorés dans toutes libertés que la concupiscence allume, que l'abondance nourrit, et que le pouvoir effréné de vivre à sa discrétion pousse au dernier point du désordre. En quatrième instance, comme la parole de Dieu est très-puissante pour dissiper l'œuvre du malin esprit, on trouve que ces victimes, dévouées à leur dernier malheur, sont privées de bonnes et fortes prédications, et entendent des flatteurs qui jettent des fleurs sur les plaies de leur cœur, plus pour charmer leurs appétits que pour édifier leur conscience; et ce qui est encore le plus à craindre, s'il y a quelque bon confesseur qui a conduit cette âme abandonnée, dès ses années les plus innocentes, avec beaucoup de prudence et d'adresse, ou Dieu le retire par la mort, ou permet qu'il soit éloigné par quelque occasion;

ou s'il demeure, il perd la confiance et devient autant odieux qu'il a été auparavant agréable.

Le pape Pie II a remarqué en ses épîtres que ce terrible Attila, qui se fit nommer le fléau de Dieu, avait planté le siége devant la ville d'Aquilée, qu'il tenait fort pressée déjà par l'espace de trois ans, sans que pour cela les habitants témoignassent avoir envie de se rendre par quelque bonne composition. Cela donnait tant d'ennui à cet ardent capitaine, qu'il avait presque résolu de se retirer et de quitter sa proie ; mais comme il se promenait un jour aux environs de la ville, il s'aperçut que les cigognes, qui étaient en bon nombre dans ce pays-là, s'enfuyaient de tous côtés à grandes troupes, emportant même leurs petits avec elles ; ce qui lui fit dire : Courage, soldats, ils sont à nous ; la paix les quitte, dont ces oiseaux sont les symboles ; et sa parole fut vérifiée par l'effet qu'il prétendait. On peut dire en cas pareil que lorsque l'on voit de grands prédicateurs, de bons et fidèles confesseurs, des hommes de paix et de réconciliation, qui portent le propitiatoire du Dieu vivant, abandonner les âmes endurcies qu'ils ont auparavant assistées, que la place n'est plus tenable, et que l'ennemi de notre salut y entrera pour y planter ses étendards et y établir sa domination.

Enfin la dernière marque d'un prochain abandonnement de Dieu se voit lorsque, les sages conseillers et charitables directeurs étant exclus, on donne entrée aux faux prophètes, aux devins, aux bouffons, aux libertins, aux mauvais et infâmes serviteurs, qui se rendent des instruments très-propres pour servir toutes les passions de ceux qui les emploient. C'est alors que les démons règnent et triomphent dans une âme perdue, comme dans une ville prise, et que Dieu leur permet d'exercer une funeste puissance, en punition de ces esprits rebelles, qui veulent vivre complices de leurs crimes, pour être compagnons de leur malheur.

C'est alors qu'ils suggèrent mille illusions pour entretenir ceux qu'ils ont une fois abusés, et pour leur donner à croire qu'étant sur les épines ils sont sur les roses, et vivent parmi les délices. Nous avons la preuve de ceci dans la vision du prophète Michée, qui raconte comme il vit Dieu assis sur son trône, et toute la milice du ciel autour de lui, et qu'un malin esprit se présenta pour séduire le roi Achab (*Reg.*, III, 22), et que Dieu lui donna cette commission, lui permettant un libre exercice de sa malice sur ce prince, qui avait tant de fois irrité la colère du ciel par ses impiétés et par la persécution qu'il avait excitée contre les prophètes. Le père de mensonge joua si bien son jeu, qu'il lui renversa le jugement, et lui fit imaginer des victoires et des couronnes dans une affaire qui l'allait précipiter au dernier malheur. Et c'est le comble de la mesure des iniquités, quand ces âmes rebelles à Dieu, qui ont déjà un pied dans l'enfer, s'entretiennent de délicieuses fantaisies, et attendent des gloires de leurs propres confusions.

Voilà à peu près les signes qui menacent une âme d'une prochaine réprobation, et qui sont les avant-coureurs d'un manifeste abandonnement. Mais, ô vrai Dieu, que j'ai peur que lorsque je parle de l'insensibilité, il n'y ait quelqu'un de cet auditoire qui soit déjà proche de cet abîme, qui tâte maintenant les plaies de sa conscience et qui diffère d'y apporter les remèdes convenables.

N'entendez-vous pas le prophète Ezéchiel qui dit : Convertissez-vous, convertissez-vous à moi, ô maison d'Israël ; quittez vos mauvaises habitudes, reprenez le chemin de la vertu, et pourquoi voulez-vous mourir en vos péchés ? *Convertimini, convertimini a viis vestris pessimis, et quare moriemini, domus Israel ?* Ame chrétienne, qui étiez jadis le temple du Dieu vivant, le sanctuaire du Saint-Esprit, la sœur et l'épouse de Jésus, comment êtes-vous devenue une perdue et une effrontée ? Comment avez-vous pu trahir une amitié si sainte ? Comment avez-vous dénoué un nœud si auguste ? Comment avez-vous donné en proie tant de beautés et tant de gloires dont vous étiez si richement parée ? Où sont ces jours dorés que vous avez autrefois si heureusement passés, quand la clarté du Père des lumières reluisait sur votre tête, quand vous cheminiez par une terre de bénédiction, qui coulait tout en lait et en miel ? Où est cette confiance que vous aviez en la très-sainte Vierge, cette protection des bons anges, cette assistance des saints, cet usage des sacrements, ces devis, ces colloques, ces lectures spirituelles, ces douces et honnêtes compagnies ? Vous étiez assise sur la montagne du Liban dans une vie éminente, qui était toute couverte de la blancheur de l'innocence, vous ressembliez ces oiseaux qui font leur nid sur les palmiers et sur les cèdres, vous reposiez perpétuellement dans les hautes et divines pensées ; et maintenant voilà que vos ennemis vous ont arraché les ailes, vous ont jetée à terre et traînée dans la fange. Les remords de conscience qui vous tourmentent tirent quelquefois malgré vous des soupirs de votre cœur, et ne peuvent tirer de votre vie une vraie pénitence.

O pécheur ! ô pauvre Samson ! les Philistins sont sur toi, ne veux-tu pas sortir du sein de la perfide Dalila ? Ne veux-tu pas quitter enfin cette volupté traîtresse et cruelle qui t'a ravi le cheveu fatal, et t'a dépouillé de tes forces ? Mais la racine t'est encore demeurée, et tu peux tout, si tu veux prendre quelque puissance sur toi-même. N'attendez pas, ô âme déloyale, n'attendez pas que vous soyez en ce dernier degré d'insensibilité, auquel vous n'aurez plus d'oreilles pour Dieu, et Dieu n'aura plus de miséricordes pour vous. Les Caïn, les Saul, les Hérode, les Antioque ont pleuré et n'ont point trouvé de retour à la clémence divine, qu'ils avaient tant de fois et si indignement méprisée. Le jour de Dieu, le jour de la mort

vient comme un torrent ou comme une rivière débordée, qui enveloppe tout ce qu'elle rencontre. Il ne faut que prendre au poil une bonne occasion pour se sauver promptement, et si on y manque, on est perdu pour jamais. Voilà, dit le prophète Jérémie, les eaux qui viennent du Nord pour inonder et couvrir toute la terre; les hommes crieront d'effroi, les habitants de la terre hurleront de désespoir : *Ecce aquæ ascendent ab Aquilone et erunt quasi torrens inundans, et operiens terram : clamabunt homines, et ululabunt habitatores terræ* (*Jerem.*, XLVII, 2). Il me semble que dans ces paroles du prophète je contemple le débordement de la mer qui est arrivé, il y a quelques années, en un pays assez voisin de celui où je parle. Lorsque tout semblait être dans le calme et dans le repos, lorsque les hommes ne pensaient qu'à leurs affaires et à leurs plaisirs, voici tout à coup venir la mer comme une armée effroyable, qui se vient loger dans les campagnes et dans les maisons, qui ne fait plus qu'un élément de ce que la nature avait divisé en deux, et engloutit tous ses hôtes. L'histoire dit qu'un gentilhomme se promenant sur ses terres, et jetant la vue du côté de l'Océan, vit en une matinée tout le voisinage couvert d'eau, qui gagnait déjà bruyant et bondissant jusqu'à son logis. Il entre dedans, il avertit sa femme et ses enfants du danger qui les menaçait, et convie tous ses domestiques de se sauver promptement à la faveur de leurs pieds. Quelques-uns, plus soucieux de leur bien que de leur vie, se mettent en devoir de sauver quelque petite chose, et s'amusent à faire des paquets, quand voici cet impérieux élément qui se trouve à la porte, et les trousse avec leur charge demi-fagotées, qui ne leur servirent de rien qu'à prolonger leur naufrage. La mer, se raidissant, renversa la maison de fond en comble ; la femme et les enfants furent incontinent noyés aux yeux du pauvre père, qui répandait des larmes inutiles sur les flots, où il voyait la plus chère partie de soi-même abîmée : de hasard il trouva une branche d'arbre, à laquelle s'étant attaché, il se soutint quelque temps, et enfin avec d'autres secours il gagna le port. O pécheur ! voilà l'image de ce qui se passe tous les jours devant tes yeux ; voici la colère de Dieu qui s'épand comme une mer débordée sur les crimes de la terre. Que de grands cèdres des siècles arrachés, que de maisons déracinées, que de cris et que de hurlements, que de confusions et de rages, que d'âmes abîmées sous des rivières de soufre et de flammes ! O pécheur, tu penses encore à tes paquets, à tes amours, à toutes les bagatelles du monde ; sauve, sauve dès aujourd'hui : qui dit demain ne veut rien faire !

DISCOURS SEIZIÈME.

Des trois états de l'homme, fait, défait et refait.

Quid est quod tenes in manu tua ? Respondit, Virga.

Qu'est-ce que tu tiens en ta main ? Une baguette (*Exod.*, XLV).

Moïse se sentant humainement faible pour accomplir cette haute entreprise de la délivrance des Israélites, est animé par des prodiges et des miracles, dont Dieu a coutume de se servir pour appuyer la foi de la vraie religion. Qu'est-ce que tu tiens en ta main, dit l'ange qui parlait dans le buisson, comme le vicaire du Créateur ? Le berger répond : C'est une baguette. La voix lui commande de la jeter en terre, ce qu'il fit, et incontinent elle se changea en une couleuvre. Moïse fort épouvanté prit la fuite; Dieu le rappelle, et lui dit : Etends hardiment la main et prends ce serpent par la queue ; à quoi il obéit, et soudainement la couleuvre étant derechef changée en baguette, la puissance de ce miracle lui fut communiquée pour preuve de sa mission. Je découvre ici un profond mystère, qui fait merveilleusement bien pour l'éclaircissement de notre sujet; et je considère que cette vision de Moïse nous représente parfaitement les trois effets de l'homme, fait, défait, et refait : fait par la création, défait par le péché, refait par l'incarnation du Fils de Dieu, qui s'est fait l'auteur de notre justification. C'est ce que je prétends aujourd'hui montrer en ce discours, après avoir invoqué les pouvoirs et les assistances de celle que Dieu a choisie comme coadjutrice de notre rédemption. *Ave, Maria.*

Le grand dessein que Dieu avait conçu sur la délivrance du peuple d'Israël trouve des résistances de tous côtés, tant il est vrai que les grands biens ne viennent jamais sans de grandes contradictions : Moïse, qui devait être le principal ressort de cet affaire, s'en excuse tout le premier, et quitte cette ambassade sous prétexte d'incapacité : les Egyptiens s'y opposent par dureté de cœur, et par une invincible opiniâtreté ; les Hébreux y résistent par défiance, et tout y contrarie par d'étranges difficultés. C'est pour nous donner à connaître les grands obstacles que le monde formait de tous côtés à la rédemption du genre humain, et qui ne pouvaient être dissipés que par une puissance et une bonté infinies. Mais entre toutes les oppositions, il n'y en avait point de pareille à la malice de l'homme, qui est fort bien représentée en ses trois états, par la vision de la baguette changée en serpent, et du serpent changé en baguette, qui fut révélée à Moïse. L'homme donc premièrement fut créé en état de grâce, avec une très-grande autorité et un pouvoir absolu sur tous les animaux, ce qui est figuré par la verge, qui a toujours été estimée chez les Hébreux une vraie marque de domination. Mais depuis que par le péché il perdit ce premier état, et qu'il se détacha de la main de Dieu, il devint serpent, toujours rampant sur la terre, malicieux et venimeux,

qui n'était que pour faire et pour souffrir du mal. Mais après avoir trempé près de quatre mille ans en ce second état, il entre en un troisième; et, remis derechef en la main de son vrai possesseur par le mystère de l'Incarnation, il devient verge, c'est-à-dire sceptre de dignité et de gloire, mais plutôt roi de merveilles, qui porte sur l'argile d'Adam tous les traits de la Divinité. Voyons donc ces trois états de l'homme, fait, défait et refait, et commençons par le premier. Il est bien vrai, ce qu'a dit l'Apôtre, que les sages se perdent en leurs pensées, et que toute leur sagesse s'évanouit en fumée ; et c'est bien chose étrange que le philosophe Avicenne a eu une si basse opinion de l'homme, au rapport de Pic de la Mirandole, qu'il a estimé que les hommes à un besoin pourraient naître de l'écume de la terre et de la pourriture, ni plus ni moins que les rats et les vermisseaux. O que ce grand abbé Franco avait bien autrement médité la création de l'homme lorsque, suivant les routes de l'Ecriture, il fait parler Dieu tenant déjà entre ses mains l'argile dont Adam devait être formé et lui fait dire : Prenons ce mortier et en faisons un Dieu, car il est vrai que la Divinité reluit en une matière si fragile, comme l'image dans le miroir, et que l'argile dont le premier homme a été fait s'est en quelque façon divinisée par les pouvoirs de son ouvrier. *Compingamus lutum, et faciamus Deum. Divinitas in luto, tanquam in speculo refulget, et lutum in Deum solidatum est*, etc. (*Franc., l.* II *de Gratia*). O boue d'Adam, que tu étais auparavant fragile et méprisable, et que tu es devenue solide, agréable et glorieuse, depuis que tu as passé par les mains de ton Créateur !

C'est une rare pièce que l'homme, quand bien il ne serait considéré que dans le premier état de sa création, et ce n'est pas sans raison que saint Paul l'appelle l'image et la gloire de Dieu, *imago et gloria Dei* (I *Cor.*, XI, 7). Je remarque une chose bien considérable en l'Ecriture, en ce qu'elle n'attribue jamais à aucune créature l'honneur d'avoir été formée du souffle de la bouche, et comme l'esprit de Dieu, si ce n'est à l'homme et aux astres. Car il est dit de l'homme que Dieu inspira sur sa face l'esprit de vie, et que d'une argile morte il devint un esprit vivant. *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ et factus est homo in animam viventem* (*Genes.*, II). Et quant aux astres, le Psalmiste nous assure expressément que les cieux ont été affermis par la parole de Dieu, et que toute leur vertu et puissance est émanée de l'esprit et de la bouche du souverain ouvrier. *Verbo Domini cœli firmati sunt, et spiritu oris ejus omnis virtus eorum* (*Psal.* XXXII). Le texte hébreu au lieu du mot de vertus, dit leur milice, voulant signifier les étoiles, qui sont les sentinelles toujours veillantes, et les florissantes armées de ce grand royaume de Dieu.

Si vous demandez la raison de ceci, je réponds que l'homme a quelque grand commerce avec le ciel, d'où vient que l'Ecriture le met en parallèle avec le firmament et les étoiles. Les savants, dit le prophète Daniel, reluiront comme la splendeur du firmament, et ceux qui auront enseigné la justice et la vertu à plusieurs seront ainsi que des étoiles à toute éternité. *Qui docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti, et qui ad justitiam erudierint multos quasi stellæ in perpetuas æternitates* (*Daniel.*, XII, 3). De là je trouve que Manilius a extrêmement bien rencontré, quand il a dit que l'homme était naturellement porté à la contemplation du ciel et se cherchait dans les astres, suivant comme à la trace ces beaux corps célestes, avec lesquels il a une parfaite correspondance. *Cœlum scrutatur in alto, cognatumque sequens corpus se quærit in Astris* (*Manilius, in Astronom.*). Je dis plus, que ç'a été une opinion chez quelques anciens, que les gens de bien après la mort du corps se changeaient en astres; et nous ne pouvons pas douter que le corps des bienheureux, s'ils n'en possèdent réellement la forme, en auront pour le moins les qualités Ἀστέρες γινόμεθα ὅταν τις ἀποθάνῃ. (*Scholiastes Aristophan.*). O que cette considération devrait faire une forte impression au cœur de l'homme pour le porter à l'amour des choses célestes ! Cela n'est-il pas prodigieusement honteux de voir une si excellente créature, qui est faite pour la plus haute partie du monde, se traîner comme un misérable reptile dans le mortier et dans l'ordure, par un amour excessif des biens et des plaisirs de la terre? Reconnais, ô homme, pour le moins une fois en ta vie ta dignité, et commence à t'ajuster au dessein pour lequel Dieu t'a formé. Ne te semble-t-il pas qu'il te parle du plus haut des cieux, et qu'il te dit ce que saint Jean Chrysostome (*S. Joan. Chrys., homil.* 15 *in Epist.* I *ad Timoth.*) a couché par écrit sur l'Epître de saint Paul à Timothée ? J'ai fait le ciel, l'étendant comme un crêpe délié sur la tête de tant de mortels : et tu peux faire un petit ciel de ton âme, qui n'aura plus d'autres lumières que celles de mes pensées ni d'autres mouvements que de mes volontés. J'ai affermi la terre comme la base du monde, et tu peux faire une base à ta félicité par la constance de tes bonnes résolutions. J'ai ouvert son sein pour produire des plantes, et tu peux ouvrir ton cœur pour enfanter une infinité de belles et généreuses actions. Je t'ai fait un beau corps, et tu te peux faire par ma faveur une belle âme. Je fais tous les jours lever mon soleil sur les bons et sur les mauvais ; fais reluire tes bontés également sur tous les hommes. Je me joue de la baleine, des dragons et des monstres ; joue-toi de Satan et de toutes les puissances de l'enfer. Et que pouvons-nous dire après cela, sinon ce que dit Tertullien, que l'homme est le soin et l'occupation de l'esprit de Dieu, et presque une divinité, un peu plus mélangée que celle qui est l'origine et le premier principe de tous les êtres. *Homo divini ingenii cura; dilutior tantum Divinitas* (*Tertull., de Resur. carnis; libro de Anima, c.* 24).

Le savant Pérérius, sur la Genèse, remarque dix excellences de l'homme, qui sont toutes admirables. La première, qu'il a été créé non

par empire comme les autres créatures, mais par un dessein particulier et comme par une consultation des trois Personnes divines. La seconde, qu'il est une image vive et manifeste de la très-sainte Trinité. La troisième, qu'il est formé de la main de Dieu. La quatrième, que le paradis lui a été donné comme en partage. La cinquième, qu'il a été créé avec la justice originelle. La sixième, que l'empire de la terre et des mers lui a été distribué. La septième, qu'il a été le parrain de tous les animaux. La huitième, que l'immortalité du corps lui avait été accordée, s'il eût su la conserver par son obéissance. La neuvième, que dès le jour de sa création il fut doué de science et de prophétie. La dixième, qu'il était souvent honoré de la présence et de la familiarité de Dieu, qui lui apparaissait en forme visible.

Ces grandes et précieuses qualités font que l'homme est mis sur la terre comme le sceptre de Dieu et le vicaire de sa haute majesté, pour y régner et dominer non-seulement sur les oiseaux de l'air, les poissons de la mer, mais aussi sur les hommes, comme il fait encore en la personne des rois et de ceux qui sont honorés de leurs commissions.

Saint Thomas en la première partie (*Saint Thom.*, I *p.*, *q.* 96, *art.* 1) recherche fort ingénieusement les raisons de cette domination que l'homme exerce sur les autres créatures, et dit que c'est l'ordre de la nature de faire ses progrès de l'imparfait au parfait : ainsi la matière est pour la forme, et la forme imparfaite pour la plus parfaite : de là vient que les choses moins excellentes sont faites pour l'usage des plus excellentes : les plantes vivent de la terre, les animaux mangent les plantes, et l'homme se sert des animaux pour sa nourriture. Ce qui a fait dire même au philosophe Aristote, dans le premier livre de ses Politiques, que la chasse des animaux sauvages était fort juste, d'autant que par l'exercice d'icelle, l'homme entrait actuellement dans la possession d'un bien qui lui est donné par l'excellence de sa condition. En second lieu, il est bien raisonnable que cet homme domine sur le reste des animaux, à raison que c'est une œuvre de la souveraine providence de conduire les choses inférieures par les supérieures. Or nous voyons que les bêtes sont extrêmement ravalées par-dessous l'homme, n'ayant qu'une petite participation de cette céleste prudence, dont il est rempli : encore la leur est bornée à certains usages qu'elles n'excèdent jamais ; mais en l'homme il y a une raison universelle qui s'étend sans limitation à une infinité d'actions ; d'où il faut conclure que c'est à bon droit qu'il exerce un empire sur la terre, sur la mer et sur l'air. Toutefois on doute si dans l'état d'innocence l'homme eût dominé sur les autres hommes ; et saint Augustin, en la Cité de Dieu (*Saint August.*, IX *de Civit. Dei*), dit ouvertement que sa domination ne se fût étendue que sur les bêtes ; mais l'oracle des écoles, pour vider cette question, distingue deux sortes d'empire, et dit qu'il y en a un où celui qui commande rapporte toutes choses à son utilité, et que celui-là est naturellement affligeant et fâcheux aux sujets, à raison de l'inclination que chacun a pour son propre bien : d'où il est aisé à voir que telle façon de gouverner n'eût jamais pris pied dans l'état d'innocence. Mais il y a un autre genre d'empire, qui est une direction des inférieurs au bien commun et particulier d'un chacun, qui est grandement louable, et dont les plus excellents d'entre les hommes eussent joui même dans cet âge d'or de la justice originelle. Voilà justement l'état que l'homme avait dans la main de Dieu, lorsqu'il était sujet à son maître souverain, comme la baguette à la main de Moïse, qui la gouvernait. Mais depuis qu'il s'est émancipé des lois de cette autorité si douce et si raisonnable, il est devenu serpent. *Jette*, dit la voix de Dieu, *cette homme à terre, ce qu'il fit, et à l'instant elle fut changée en couleuvre*. Ce fut alors que des hommes violents, qui avaient la force et l'autorité dans les mains, usurpèrent un empire, non pas pour gouverner les peuples comme vrais pères, mais pour les dévorer comme des serpents. C'était un serpent que Nembroth, lequel, environ deux cents ans depuis le déluge, commença tout le premier à tourner le fer contre les hommes, qui n'avait été auparavant employé que contre les bêtes sauvages. C'était un serpent que Pharaon, qui faisait gémir six cent mille esclaves sous une cruelle domination. Et pour en dire en un mot, tous les impies, tous les pécheurs de crimes, qui sortent de la main de Dieu pour vivre à eux-mêmes et suivre tous leurs appétits déréglés, sont pires que des serpents. L'homme est aujourd'hui à l'homme même, lion, panthère, tigre, loup, aspic et basilic, et tout ce que nous saurions dire de plus terrible. C'est chose étrange que le meilleur des animaux devient le pire, quand il est une fois détraqué de son devoir, et qu'il n'y a méchanceté si signalée qu'il ne soit capable de penser, d'approuver et d'exécuter. La raison de ceci est claire et visible, car les bêtes, comme elles sont fort bornées, n'ont quasi qu'une sorte de malice et tiennent presque toujours une même façon de nuire. Les unes donnent du bec et les autres de l'aile, les autres de la patte et de la griffe ; d'autres jouent des cornes et des dents : enfin elles portent toutes leurs armes offensives et défensives sur leur corps, telles que la nature leur a données, sans avoir recours aux emprunts. L'oiseau ne prend point les dents du chien, ni le chien les serres de l'aigle ; le renard ne se sert point des cornes du bœuf, ni le bœuf de la queue du lion.

Mais l'homme, à cause d'une certaine infinité d'esprit qui est comme l'apanage d'une vie immortelle, multiplie les inventions de ses crimes jusqu'à l'infini ; et, abusant des créatures, il les fait toutes contribuer à sa vengeance, jusqu'à faire des dons de Dieu les traits de sa fureur et les instruments de sa rage. C'est ce que disait le Sage : les créatures de Dieu sont tournées en haine et exécration pour servir d'achoppement aux pieds des insensés. *Crea-*

turæ Dei in odium factæ sunt et in muscipulam pedibus insipientium (*Sap.*, XIV, 11).

En outre les bêtes, si elles font du mal, c'est par impétuosité, c'est par une émotion causée par la présence d'un objet qui les allume ou à la proie ou à la défense ; elles ne gardent point de vieilles querelles et ne passent point les années entières à méditer sur l'exécution d'un mauvais dessein. Mais l'homme laisse souvent envoler de son cœur la souvenance des bienfaits comme une chose très-légère, pendant qu'il permet aux injures de descendre au fond de son âme, comme le plomb fond dans l'eau, pour y demeurer une éternité si une puissance extérieure ne s'efforce de le retirer. Il rumine ses vengeances, il mâche sa colère, il cuit son venin, il va chercher, jusqu'au royaume des morts, des sujets de sa cruauté, déterrant même de pauvres corps qui ont renoncé à toutes les fonctions de la vie, pour les faire revivre à leurs supplices, comme nous savons par l'inhumanité d'Etienne VII envers le pape Formosus, ni par tant d'autres exemples qui ne peuvent mourir dans les histoires, après avoir donné tant de morts dans une si chétive vie. Qui plus est, les animaux, n'ayant point d'empire ni de juridiction, n'étendent pour l'ordinaire leur violence que sur quelques particuliers qui, par leur malheur, se trouvent à leur rencontre. Mais les hommes, étant élevés en dignité, débordent sur la tête des misérables mortels comme des rivières impétueuses, comme des incendies de la montagne du Vésuve ou de Gibel, pour faire un dégât universel.

Regardez les meurtres, les poisons, les saccagements des villes, les renversements des provinces, les ruines des nations entières, les campagnes arrosées de sang humain, sans être autrement essuyés que par les flammes : voilà les beaux ouvrages d'un homme qui a la puissance en main pour servir de chariot à sa passion et de dard à sa colère. C'est pourquoi Tertullien a eu grand sujet de dire, au livre des Spectacles, que l'homme était un acteur qui faisait toutes les tragédies de l'univers : *Homo omnium flagitiorum actor* (*Tertull.*, *de Spectacul.*) ; et je trouve que Arnobe, un des anciens Pères de l'Eglise, a bien rencontré, quand se moquant des sacrifices des païens, il fait parler un taureau qu'on devait sacrifier et lui fait plaider sa cause contre les hommes, se plaignant qu'eux étant les auteurs de tous les maux qui naissent au monde, au lieu d'en porter la peine, ils cherchent tous les jours à expier leurs crimes dans le sang de tant de pauvres animaux qui n'ont jamais offensé personne. Qui a le premier forgé des épées (dit cette misérable victime)? n'est-ce pas l'homme? Qui a ravagé les provinces? qui a mis le joug sur la tête des nations? n'est-ce pas l'homme? Qui a détrempé les poisons ? n'est-ce pas l'homme ? *Quis in gladium formavit ferrum, nonne homo? Quis cladem gentibus, quis nationibus imposuit servitutem, nonne homo?* etc. (*Arnobius, l.* VII). Qui a trouvé les maléfices et les sortiléges? qui a inventé un si grand nombre de méchancetés, qu'elles ne peuvent être comprises dans les milliers de volumes? n'est-ce pas l'homme? Il montre même de la colère et de la cruauté aux bêtes, qui seraient plus douces et plus traitables si on ne leur apprenait à déchirer des corps et répandre le sang humain.

Ainsi se vérifie la prophétie d'Ezéchiel, qui nous apprend que l'homme ressemble au bois de la vigne, *fili hominis, quid fiet de ligno vitis* (*Ezechiel*, XV) ? qui est le meilleur quand il tient à sa racine et le pire quand il en est retranché, n'étant propre à rien qu'à être jeté dans les flammes.

Mais voici une œuvre de Dieu bien considérable qui nous apprend, selon le dire de l'Apôtre, que là même où les péchés étaient auparavant débordés, la grâce s'y est coulée et surnage avec telle abondance, que le changement en est du tout admirable : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia* (*Rom.*, V).

Cette baguette qui était devenue serpent hors de la main de Moïse, aussitôt qu'elle y rentre reprend la forme de verge, mais d'une verge de puissance et de miracles qui opère tous les prodiges de l'Égypte. Dieu, redoublant encore un autre signe, commande à Moïse de retirer sa main de son sein, et à l'instant elle lui paraît toute lépreuse; il la fait rentrer au même lieu, et il la produit toute guérie; et ce qui est bien davantage, ce n'est plus une main commune, mais une main qui divise les mers et qui tire de l'eau des rochers.

Que veut dire cela, si ce n'est pour nous signifier que l'homme, qui était en sa création si illustre et si excellent, après avoir été séparé de Dieu par le péché, et dans cette séparation corrompu par de grands désordres, devient enfin plus beau, plus entier et plus magnifique qu'il n'était par le retour qu'il fait dans le sein de Dieu au mystère de l'Incarnation, et par une conversion toute miraculeuse, opérée en vertu des mérites du sang de Jésus-Christ? C'est ce qu'a dit divinement l'Apôtre :*La loi, qui est esprit de vie en Jésus-Christ, m'a délivré de la loi du péché et de la mort, et d'autant que cela était impossible à la loi mosaïque, à raison de l'infirmité de la chair; Dieu envoyant son Fils sous la ressemblance d'une chair pécheresse, a condamné le péché par le péché même, dans la chair, afin que la justification de la loi fût accomplie en nous. Lex enim spiritus vitæ in Christo Jesu, liberavit me a lege peccati mortis, et de peccato damnavit peccatum in carne, ut justificatio legis impleretur in nobis* (*Rom.*, VIII).

Qu'est-il arrivé de là? Ces âmes, qui étaient auparavant comme des déserts et des solitudes brûlées par les ardeurs du soleil, sans suc, sans humeur, sans espérance de ressources, sont devenues semblables aux campagnes fertiles et aux jardins de délices. C'est ce qui fait dire au prophète Isaïe : *Le désert se réjouira, les solitudes les plus affreuses seront remplies d'allégresse. Elles s'épanouiront comme les fleurs de lis et pousseront au ciel des cantiques de joie : ces âmes,*

qui étaient comme des terres de dragons abandonnées à une perpétuelle stérilité, sont devenues belles comme la montagne de Liban, qui porte les plus beaux cèdres, comme le mont Carmel, qui était la plus florissante beauté de la Palestine : comme le Saron, qui exhalait les douces odeurs des roses et faisait à ses habitants un printemps éternel. *Lætabitur deserta et invia, et exultabit solitudo, florebit quasi lilium, germinans germinabit, exultabit lætabunda et laudans : gloria Libani data est ei, decor Carmeli et Saron.*

Certes nous étions perdus si nous n'eussions été perdus ; l'extrémité des abîmes de misère où nous étions plongés a excité une extrême miséricorde pour nous en relever. La dextre de Dieu a opéré, la dextre de Dieu a fait un prodige et un miracle en l'homme, qui semble aucunement borner la capacité de sa puissance ; elle a déifié le monde en la personne d'un homme-Dieu; et l'homme, qui était auparavant un serpent plein de venin et de malédiction, est devenu une colombe aux ailes d'or, qui a pris son vol si haut qu'elle s'est enchâssée jusque dans le Verbe.

Qui veut voir l'effet d'un Dieu incarné, qui veut voir les changements que le sang de Jésus a faits dans le monde, qu'il regarde tant d'admirables conversions qui se sont faites dans tous les siècles, et qui se font encore tous les jours; qu'il considère un saint Paul tonnant et foudroyant contre les chrétiens, qui ne respirait point d'air plus doux que celui qui était allumé de sa fureur et teint de leur sang, qui n'estimait pas qu'il y eût une musique plus agréable dans le monde que les soupirs de tant de pauvres innocents qui gémissaient sous la rigueur des chaînes : mais aussitôt qu'il plut à Dieu briser le marbre de ce cœur endurci, d'un épervier il devient une colombe, d'un loup ravissant un agneau, d'un charbon une étoile ; il souffre tout ce qu'il avait fait, et fait en terre ce que les anges font dans le ciel. Que de chaînes il a honorées, que de prisons il a sanctifiées, que de terres et que de mers il a anoblies par ses souffrances ! et qui vit jamais une telle métamorphose en toute la nature, et qui n'admire ici les conseils de la Providence et la force du bras de Dieu?

Et si quelqu'un pense que cette divine main ne se soit étendue à l'opération de ces merveilles que dans le premier siècle du christianisme, auquel le sang de l'Agneau répandu était encore tout bouillant sur la terre pour fondre les glaces de Scythie et échauffer les cœurs les plus froids qui fussent pour lors en la nature, qu'il voie un saint Guillaume devant sa conversion, un corps plein de sang et de feu, qui semblait un mont Gibel de passions toujours ardentes, pour inquiéter le genre humain; un esprit obsédé de mille légions d'esprits ténébreux qui ne cessaient de faire des orages dans son cœur : il n'y avait rien d'inviolable à son injustice, d'auguste à son mépris, de saint à son impiété ; il foulait aux pieds les droits divins et humains, et ne s'estimait grand que par l'impunité de tous ses crimes. Mais il n'a pas plutôt senti le coup de Dieu, que le voilà atterré comme un sanglier écumant aux pieds de saint Bernard, qui noie dans ses larmes les éclairs de ses yeux, qui prend le joug de Dieu sur ses épaules, après l'avoir tant de fois secoué, et emploie toutes les puissances de son âme et toutes les forces de son corps à mater les rébellions de sa chair et prendre lui-même vengeance de ses débordements.

O Dieu ! quels effets et quelles transfigurations vous avez causés dans l'univers ! Et qui n'admirera maintenant la différence qu'il y a entre l'homme fait, défait et refait, et qui ne s'écriera avec le prophète : Qu'est-ce que l'homme, de qui vous avez daigné prendre un souvenir si avantageux ? *Quid est homo, quod memor es ejus*, etc. (*Ps.* VIII)? Qu'est-ce que l'homme, que vous avez visité d'une si grande abondance de vos miséricordes ? Vous l'aviez ravalé tant soit peu par-dessous les anges au jour de sa création ; mais par le mystère de l'Incarnation vous l'avez rehaussé par-dessus les trônes et les dominations. Vous ne parlez plus de lui soumettre les animaux, mais vous mettez les astres mêmes et le ciel des cieux sous ses pieds. Oh ! combien il a fallu suer, combien pleurer et saigner des sueurs, des pleurs et du sang de Dieu même pour en venir jusque-là ! N'entendez-vous pas encore un troisième signe que Dieu donne à Moïse, quand il lui dit : Prends l'eau de la rivière et la jette sur la terre, et tout ce que tu puiseras sera tourné en sang. Les eaux courantes des fleuves, qui étaient les larmes de tant de patriarches, de prophètes et de dévots qui soupiraient après la venue du Verbe incarné, ont enfin été comme converties au sang de Jésus-Christ même, quand elles l'ont attiré pour laver, pour régénérer le monde et pour nous procurer cette puissante réconciliation avec le Père céleste, qui est un chef-d'œuvre réservé aux pouvoirs de Dieu même. Qui est-ce qui ne s'étonnera en considérant le prix que l'homme a coûté à refaire, et qui pourrait assez estimer les obligations que nous avons à celui qui nous a refaits ? J'entends Eusèbe Emissène qui dit hautement que la croix a été comme la balance de notre rédemption, où Dieu n'a pas mis de l'or et de l'argent, ni des pierres précieuses, ni même un corps angélique, si tant est que les anges aient des corps, comme quelques anciens Pères l'ont pensé ; mais l'auteur de notre salut a suspendu son propre corps, afin que si l'homme dégénéré et déchu de l'état d'innocence ignorait sa dignité et la condition de sa nature, il l'apprît par la hautesse du prix que la miséricorde divine avait employé pour son rachat. *In trutina crucis non aurum vel argentum, non corpus aliquod angelicum, sed semetipsum passus est auctor salutis appendi, ut homini qui a statu suo desciverat naturæ suæ dignitatem vel ipsa ostenderet pretii magnitudo* (*Eusebius Gallicanus vel Emissenus*, *de Symbolo*).

O pécheur, si tu savais connaître ce que tu as coûté à Dieu, si tu le savais bien connaître une fois en ta vie, n'aurais-tu pas

une extrême honte et un amer déplaisir de te voir rempli de vices si brutaux et si débordés? Tu avais été créé à l'image de Dieu, tu avais été établi maître et seigneur de toutes les créatures, tu portais sur ta tête le diadème d'honneur et de gloire; et maintenant, que vois-tu sur ton visage, sinon le caractère des démons? Que vois-tu dans tes yeux, sinon le venin du basilic? en ta bouche, sinon le fiel des aspics? en ta langue, sinon l'aiguillon des scorpions? Où est cet empire que Dieu t'avait donné sur toutes les créatures? y reconnais-tu plus autre chose, sinon une servitude très-indigne, une chaîne, un esclavage éternel d'une âme abandonnée à ses désirs et à ses concupiscences? Où est ce diadème d'honneur? comment s'est-il pu transformer en une couronne d'opprobre? où est ce sceptre? comment s'est-il changé en un roseau? O pécheur endurci! les lions ont rugi sur toi, comme dit le prophète Jérémie; ils t'ont mis en l'état d'une terre déserte et abandonnée. *Superte rugierunt leones, posuerunt terram tuam in solitudinem* (*Hier.*, II). Mais ce qui rend tes péchés encore plus abominables, c'est qu'après avoir été refait tant de fois par la pénitence, tu t'es défait et défiguré par le péché, tu as trahi le sacrement de réconciliation, tu as pollu le sang du Testament.

C'est chose pitoyable, dit saint Augustin, que l'on vit et que l'on pèche continuellement, comme si la vie n'était que pour pécher. Tous les jours on blasphème, et Dieu souffre; on l'offense et il appelle: il appelle de tous côtés à la pénitence, il appelle par les bienfaits, il appelle par un si grand temps et un si beau loisir qu'il donne de se convertir à lui, il appelle par les prédications, il appelle par la lecture des bons livres, il appelle par les inspirations, il appelle par les corrections, il appelle par les consolations de ses miséricordes, et il y a grand danger que ceux qui se servent mal de toutes ces occasions ne se fassent un trésor d'ire au jour des colères de ce juge souverain. *Peccatur, et vivitur, accedunt peccata. Blasphematur quotidie et vocat undique. Deus ad correctionem, vocat undique ad pœnitentiam. Vocat beneficiis creaturæ, vocat impertiendo tempus vivendi, vocat per lectorem, vocat per translatorem, vocat percutiendo cogitationem, vocat per flagellum correctionis, vocat per gratiam consolationis. Male utendo tibi thesaurizas iram in die iræ* (*S. August., in Psal.* CII).

Mais vous, âmes fidèles, qui avez déjà conçu un bon propos de vous soumettre totalement aux volontés de Dieu, suivez les conseils de l'Apôtre (I *Cor.*, VI), qui dit: O mes frères, vous êtes rachetés par un prix inestimable, qui vous oblige à glorifier et porter continuellement celui qui vous a rachetés, empreint sur votre chair. S'il vous arrive, après avoir renoncé aux péchés les plus griefs, d'être encore emportés du cours de la vanité et d'un ardent désir des choses temporelles, que cette parole d'Eusèbe ne parte point de votre mémoire: O homme, pourquoi déshonores-tu l'excellence de ta condition par des concupiscences honteuses? Celui qui t'a commis son image veut que ta vie soit illustre. Si tu demandes combien tu es précieux, et que tu ne t'en fies pas à ton Créateur, interroge ton Rédempteur. *O homo, quid erubescendis cupiditatibus exhonoras? nobilem vult esse vitam tuam, qui tibi commisit imaginem suam. Quam pretiosus sis, si Factori forte non credis, interroga Redemptorem* (*Eusebius, homil.* 2 *de Symbolo*).

L'histoire de Pologne écrit que Boleslas III donna une grande bataille aux Moraviens, dans laquelle il aperçut un brave capitaine qui fit des prouesses inestimables, et que sur la fin du combat, voyant que la main lui avait été avalée par un coup d'épée, il commanda qu'on lui en fît une d'or; et quoiqu'elle ne fût pas si commode que celle que la nature lui avait donnée, il l'estimait toutefois davantage, et la montrait comme une marque très-assurée de sa vaillance et une faveur de son roi. Il avait des joies non pareilles pour une main refaite qui, à vrai dire, n'égalait en rien celle que la violence du fer lui avait défaite: et s'il a fait cela pour un chétif membre du corps, qui lui semblait raccommodé plutôt par une spécieuse illusion que pour la commodité de la vie, que pensons-nous devoir à Dieu, qui nous a si divinement refaits, non pas en nous ôtant ce que nous avait donné la nature, mais en le perfectionnant et en le rehaussant par des qualités précieuses et adorables: aimons-le sans fin, servons-le sans fard, attendons-le sans ennui, et le bénissons à toute éternité.

DISCOURS DIX-SEPTIEME.

Du désir et de la nécessité que les anciens Pères avaient de la venue du Messie, et la façon de correspondre à son avénement.

Mitte quem missurus es.
Envoyez celui que vous devez envoyer (*Exod.*, III).

Moïse se voyant pressé d'accepter une ambassade remplie de grandes difficultés, s'en excuse et renvoie la commission sur le Messie, qui était l'attente de tous les siècles. Il n'ignorait pas ce que saint Paul a dit de lui longtemps après son gouvernement (*Hebr.*, III): Moïse était en la maison de Dieu comme un bon serviteur, *Moyses quidem fidelis erat in tota domo ejus tanquam famulus*, etc., pour porter témoignage des choses qui se devaient révéler par l'Evangile; mais il n'appartenait qu'à Jésus-Christ d'être le vrai Fils de ce grand Père de famille, comme étant la splendeur de sa gloire et la figure de sa substance, qui soutient toutes choses sur la parole de ses pouvoirs. Il est la vraie splendeur de la gloire du Père éternel, dit saint Bonaventure, parce que c'est un rayon émané de cette grande fontaine de lumières, qui porte tous les traits de la première beauté. Il est figure de la substance, d'autant qu'il l'exprime substantiellement, et non par accident. Il porte toutes choses, à raison que dans lui, et par lui, et de lui sont toutes les créatures. C'est

celui pour qui toutes les bouches des prophètes se sont ouvertes en prophéties, celui pour qui tous les patriarches étaient en désirs, et toute la nature en attente, disant : Envoyez celui que vous devez envoyer. C'est ce qui m'invite à vous traiter du désir que tous les siècles avaient du Messie, de sa capacité pour l'œuvre de notre rédemption, et du moyen de correspondre à son avénement. *Ave, Maria.*

Les grandes choses se promettent ordinairement longtemps auparavant qu'elles soient données, pour en faire croître le désir par l'attente. L'épouse n'est jamais si aimable que lorsqu'après de longues recherches, et un million de vœux et de soupirs, elle est mise entre les mains de l'époux par un heureux mariage. Jamais les moissons ne sont mieux reçues que lorsqu'elles ont été précédées d'une longue et fâcheuse famine. Jamais la sérénité n'est plus douce qu'après les orages qui ont fait la tristesse de l'air et les déluges de la terre. Il fallait aussi promettre longtemps ce Messie, avant que de le donner, pour nous faire goûter davantage ses utilités et ses délices.

Moïse le demandait environ quatorze cents ans devant le temps que la Providence l'avait destiné, et disait à Dieu : Envoyez celui que vous devez envoyer. David, mille ans auparavant, lui voulait aller au-devant avec les flambeaux et les cris de joie : *Paravi lucernam Christo meo* (*Psal.* CXXXI). Isaïe semblait vouloir faire brèche au ciel pour le faire descendre promptement : *Utinam dirumperes cœlos, et descenderes* (*Is.*, LXIV, 1). Mais les périodes célestes, conduites par les secrets ressorts de Dieu, avaient réservé ce bonheur au siècle qui a produit la sainte Vierge, laquelle était comme l'aurore qui devait précéder immédiatement ce grand jour. Disons donc ici deux choses, dont la première sera du désir de ce Messie, à raison de sa suffisance pour la restauration du monde, qui ne pouvait être moyennée par une autre personne. Le second point fera la moralité, et montrera la correspondance que nous devons apporter à recevoir un don si précieux et si longtemps attendu. Premièrement, c'est une chose bien notable que Notre-Seigneur est appelé dans la prophétie de Jacob (*Genes.*, XLIX) Silo, comme qui dirait : celui qui doit être envoyé; tant il est vrai que tous les yeux de la nature intellectuelle étaient levés au ciel et suspendus en l'attente de ce présent inestimable. Cela me fait souvenir de ce qui est raconté par Justin touchant les Tyriens (*Justinus*, *l.* XVIII), lesquels, voulant créer un roi, se persuadèrent qu'il n'y en aurait point de plus agréable à Dieu que celui qui verrait tout le premier le soleil au jour destiné pour l'élection. C'est pourquoi tous se transportèrent dès l'heure de minuit en la campagne, tant ils craignaient de manquer à l'occasion, et avaient tous les yeux ouverts du côté de l'Orient, ne se trouvant qu'un seul Straton, lequel, par le conseil que lui avait donné un de ses serviteurs, regardait les plus hautes tours de la ville du côté de l'Occident, n'ignorant pas qu'aussitôt que ce grand astre paraîtrait, il en dorerait la cime de ses rayons. Et, en effet, il ne se trompa pas, et annonça tout le premier le lever du soleil par les preuves que le couchant lui enseigna, et pour cela il fut élu roi de cette nation.

Tous les anciens Pères étaient semblables à ces Tyriens, et attendaient dans le profond silence de la nuit ce soleil de justice, et considéraient l'Orient, comme la porte du jour, pour voir s'ils en verraient sortir le Messie. Les Juifs charnels s'imaginaient qu'il viendrait de l'Orient des honneurs et des grandeurs du siècle : mais les peuples fidèles l'ont vu lever de l'Occident d'une très-profonde humilité. Ce Silo, tant promis et tant attendu, est enfin venu apporter la grâce et la gloire dans ses mains.

Abraham l'aperçut tout le premier, lorsque Dieu lui parlant familièrement, comme à son ami, lui proposa de multiplier sa race d'une fécondité nonpareille : *Multiplicabo te vehementer nimis* (*Genes.*, XVII). Ce qu'ayant entendu, il se prosterna soudainement en terre, non pas pour cette multiplicité d'enfants qui lui était promise, mais par la vénération qu'il rendait au Messie, qui devait naître de son sang, ainsi qu'il apprit en ce mystère, selon l'interprétation des saints Pères. Aussi saint Ambroise dit que cette grande révérence qui l'abaissa jusqu'à terre était une prophétie : *Forsitan in hoc mysterio prophetavit*, et qu'il vit dès lors le Verbe de Dieu, non du côté de l'Orient avec les atours d'une gloire pompeuse, mais du côté de l'Occident, le voyant enveloppé dans les faiblesses de notre humanité. Le prophète-roi le considérait comme un filet d'eau, puisé dans la citerne de Bethléhem, lorsqu'il souhaitait si passionnément d'en avoir la jouissance : *O si quis daret mihi potum aquæ de cisterna quæ est in Bethlehem* (II *Reg.*, XXIII). C'était une soif mystérieuse qui lui faisait désirer non pas une eau qui est commune aux hommes et aux animaux, mais Jésus incarné, qui est sorti du sein du Père éternel, pour arroser les sécheresses de tout le monde : *Sitiebat non aquam de lacu, sed oriundum de Virgine Christum* (*S. Ambros.*, *in apol. David.*, *c.* 7). Salomon le fait regarder à l'épouse du Cantique comme un faisceau de myrrhe dans son sein, qui doit remplir toute la nature de bonnes odeurs : *Fasciculus myrrhæ, inter ubera mea commorabitur* (*Cantic.*, I, 13). Il fait allusion à certaines dames de Jérusalem, qui portaient sur le cœur les portraits de ceux qu'elles aimaient le plus, et quelquefois même jusqu'au péché et au désordre de la chasteté, d'où vient que le prophète Osée les reprend sévèrement, et leur commande d'ôter les adultères du milieu de leur sein : *Auferat adulteria sua de medio uberum suorum* (*Os.*, II), montrant que ce lieu du cœur devait être réservé à Jésus-Christ, qui remplit tous les désirs, et qui est aimable comme l'amour même. Isaïe le contemplait comme une petite plante rampante sur la terre : *Ascendet sicut virgultum, coram eo* (*Is.*, XI); et quelques interprètes pensent qu'il voulait parler de la mandragore, à qui

Pythagore attribue la figure humaine, outre qu'elle a une merveilleuse vertu d'endormir ceux qui s'en servent, pour faire allusion à l'amour exstatique de Jésus envers la nature humaine, ainsi que l'appelle saint Denys, au chapitre quatrième des Noms divins.

De tout ceci nous pouvons conclure l'ardente passion que les anciens Pères avaient pour le Messie, et comme ils l'ont considéré, non du côté de l'Orient dans les hautes parures de sa gloire, mais du côté de l'Occident, l'enveloppant dans de simples figures, pour nous représenter cette grande humilité qui l'avait porté à l'union de notre nature, n'estimant rien de plus glorieux en soi que la communication de ses bontés.

Ce grand désir de tous les siècles n'était point sans raison, d'autant que ce Messie tant désiré était seul capable de restaurer les ruines du genre humain. Pour éclaircir ceci, je me veux servir d'un beau discours théologique, tiré de saint Bonaventure, qui montre que la chute d'Adam nous avait ravi trois choses grandement précieuses : l'innocence, l'amitié de Dieu et l'excellence, qui ne nous pouvaient être rendues que par le moyen de Jésus-Christ.

Car pour ce qui concerne l'innocence, je n'ignore pas que l'incarnation n'était point nécessaire, d'une nécessité absolue, pour la rédemption du genre humain, vu que cela n'était pas hors des pouvoirs de Dieu de pardonner le péché par une pure et franche rémission. Mais comme ce Père très-débonnaire et ce juge souverain voulait en exerçant la miséricorde contenter sa justice, je maintiens que cette résolution étant prise en la façon, et la volonté de Dieu fondée sur ces principes, l'homme ne pouvait rentrer dans l'innocence, accompagnée d'une satisfaction suffisante et légitime, que par l'union hypostatique de l'homme à Dieu. La raison est que le Verbe seul ne pouvait satisfaire, comme n'étant pas capable de soumission, laquelle était nécessairement requise en cette action. Il ne pouvait, dis-je, avec les seuls titres de la Divinité se soumettre à son Père, comme n'ayant rien d'inégal qui le ravalât au-dessous de lui. D'autre part, cette œuvre surpassait aussi les forces de toutes les créatures, d'autant que si vous prenez les hommes en l'état où le péché originel les a rangés, qui ne voit clairement comme il n'y en avait pas un seul qui fût capable non-seulement de satisfaire pour les autres, mais de se relever soi-même d'une telle chute, sans être aidé d'une main toute puissante? Que si vous mettez en avant une créature très-noble et très-pure, comme a été la sainte Vierge au point même de sa conception, et si vous la pensez proposer comme solvable pour une dette contractée par tout le genre humain, je vous répondrai fort bien ce que dit la théologie scholastique (*Vasquez, de Incarnat.*), que la grâce d'adoption, telle qu'était celle de la Mère de Dieu, de sa nature et de sa condition, est bien un principe de mérite et une semence de gloire à celui qui la possède, mais qu'elle ne peut pas mériter pour les autres pleinement et efficacement les grâces et les secours nécessaires pour la justification : et partant il était besoin d'un Dieu-Homme, qui seul pouvait avoir une infinité de mérite, à raison de l'humanité entée sur un Verbe infini pour satisfaire à Dieu dans toute l'étendue de ses droits. Et de cette infinité de mérite dérive nécessairement une dignité infinie dans la satisfaction d'une personne si haute. Et comme la sainteté de Dieu est d'une condition tout autre que celle qui vient seulement par adoption, aussi ses œuvres sont réciproquement élevées à un plus illustre titre de récompense qui le fait mériter pour tout le genre humain. Et c'est ainsi que toute la masse de notre nature étendue en tant de mortels a été sanctifiée par le Verbe incarné, qui a inondé par ce mystérieux regorgement toute la capacité des âmes dans la suite de tous les siècles.

La merveille est que Dieu, prenant ce que nous sommes, est demeuré ce qu'il était, et a disposé la nature divine et humaine par un si juste tempérament, que l'une ayant tous les pouvoirs d'agir, l'autre s'est réservé toutes les soumissions pour souffrir. Ce savant diacre de Carthage, saint Ferrand, a divinement expliqué les accordantes contrariétés de la personne du Sauveur.

C'est, dit-il, le grand et le petit, le haut et l'humble, le passible et l'impassible, le mortel et l'immortel, qui a vécu entre les hommes sans péché, pardonnant les péchés aux hommes. Il est la vie des vivants sur les cieux, la médecine des malades sur la terre. *Hic est magnus et parvus, excelsus et humilis, impassibilis et passibilis, mortalis et immortalis, sine peccato inter homines vivens et peccata hominibus donans, super cœlos vita viventium, super terram medicina languentium* (*S. Ferrandus, in Parænetico ad Reginum*). Le médiateur de Dieu et des hommes, à raison des deux natures, dont l'une lui est commune avec Dieu et l'autre avec nous : il était Verbe devant la chair en une seule nature et une seule personne, il est Verbe après la chair en deux natures et une seule personne. Il est consubstantiel au Père devant la chair, consubstantiel au Père et à la mère après la chair. Devant la chair il est sans commencement, par la chair il a commencé d'être ce que nous sommes. Avant que prendre un corps il a fait un monde, après l'avoir pris il a racheté ce qu'il avait créé. Celui qui de toute éternité faisait les opérations divines a fait les actions humaines. L'homme n'a pas été fait Dieu, mais Dieu a été fait homme, afin que l'homme fût Dieu.

De l'innocence qu'il nous a rendue par la justification je passe à l'amitié de Dieu, dans laquelle nous ne pouvions être remis que par un médiateur très-aimable qui fût capable d'éteindre les colères du ciel, et lever les malédictions de la terre. Et qui pouvait avoir pour cet effet plus d'attraits et plus de vigueur que la personne de Jésus, duquel le Père éternel a dit : *C'est mon Fils bien-aimé auquel je me suis plu* (*S. Matth.*, XVII, 5).

Dieu regardait la nature humaine, avant le mystère de l'Incarnation, d'un œil de cour-

roux, comme l'objet de ses vengeances; mais depuis qu'elle a été revêtue des livrées de son Fils unique, il l'envisage comme une chère fille, comme une conquête de son bien-aimé, une marque de ses trophées, un monument de ses miséricordes. Nous savons par l'histoire comme certains princes se sont servis de miroirs bien précieux et de lunettes qui étaient toutes composées d'émeraudes, et comme à travers de ces pierres précieuses ils regardaient les choses les plus funestes, qui, pour cet effet, leur paraissaient avec un tout autre visage. Nous pouvons justement appliquer ceci à la vue que Dieu avait sur les mortels. Quand il considérait le monde devant l'accomplissement de l'Incarnation, il n'y voyait que mensonges, que malédictions, que péchés et que désolations; mais depuis qu'il s'est fait comme un miroir de la sainte humanité de son Fils, il a commencé à posséder une émeraude d'un prix inestimable, qui lui a fait voir toutes nos infirmités et toutes nos misères d'un tout autre aspect, et avec un certain agrément qui ne se peut assez exprimer. C'est là justement que ce texte de la Genèse s'accomplit : *Je mettrai mon arc-en-ciel sur les nuées pour être un signe de réconciliation entre moi et la terre. Arcum meum ponam in nubibus, signum fœderis inter me et terram* (*Genes.*, IX). Cet arc-en-ciel est vraiment le Verbe incarné, à ce que dit saint Augustin, parce que la divinité, qui est la blancheur de la lumière éternelle, a enrayonné les nuages d'une chair mortelle : *Patris Verbum, quod est candor lucis æternæ, nubem humanam irradiavit* (*S. August.*, *hom.* 2 *in Apoc.*). Et de là il est arrivé que cette nature humaine, qui était auparavant comme une froide vapeur et une chétive exhalaison de la terre, a été tirée par la force de ce grand Soleil de justice, embellie de ses rayons, dorée de ses clartés, animée de son esprit, et a pris un si haut lustre de gloire, qu'elle a été rendue agréable au Père éternel par-dessus toutes les choses du monde.

Ne vous êtes-vous jamais imaginé le stratagème qui servit de défense aux Rhodiens lorsqu'ils furent assiégés et pressés instamment par les forces du roi Démétrius? Ils savaient par expérience que ce prince était singulièrement amoureux des tableaux de Protogène, leur compatriote, et que l'affection qu'il avait de les posséder ne lui permettait jamais de faire chose qui les gâtât et qui les traitât avec quelque sorte d'outrage. C'est pourquoi, au lieu où les murailles de leur ville étaient plus faibles et l'attaque plus rude, ils firent étendre pour défense une des plus riches pièces de cet excellent peintre, dont le roi fut tellement touché qu'il fit cesser la batterie des machines de guerre, craignant que les flèches et les feux n'endommageassent ce tableau, qui l'avait pris par les yeux, lorsque par ses armes il voulait prendre la ville de Rhodes. Qui ne sait comme le Père éternel, irrité par les crimes de la terre, était armé de terreurs et de menaces, à dessein de perdre le genre humain? C'est pour cela qu'il a fait tant de fois pleuvoir le soufre et le feu, et qu'il a levé des armées de sauterelles et de moucherons pour confondre l'orgueil des plus superbes rois de l'univers. Or depuis que cette nature humaine n'a pas seulement mis sur les remparts d'une ville, mais gravé sur son visage le caractère de son Fils, et qu'elle s'est représentée toute couverte et tout embellie des plus riches beautés de ce prodigue bienfaiteur, le Père a retenu tous les traits de sa colère, et au lieu de nous faire éprouver les effets de sa vengeance, il n'a cessé de nous combler de faveurs. C'est à Jésus que nous en devons porter les remercîments, lequel, selon le dire de l'Apôtre, s'est fait notre justice, notre sanctification et notre rédemption : *Factus pro nobis justitia, sanctificatio et redemptio* (I *Cor.*, I).

N'avons-nous pas sujet maintenant d'adorer déjà par avance ce Rédempteur, qui vient à nous sous la figure d'un enfant, et dire avec saint Augustin : O que les cris de l'enfance de ce petit Sauveur sont agréables, puisqu'ils nous délivrent des gémissements éternels de l'enfer! O bienheureux drapeaux, qui nous ont fait essuyer les souillures de tous nos péchés! O illustre crèche, qui ne portez pas maintenant le foin des animaux seulement, mais qui nous montrez, à la face du ciel et de la terre, le vrai pain des anges : *O gratissimi vagitus per quos æternos ploratus evasimus! O felices panni quibus peccatorum sordes extersimus! O præsepe splendidum in quo non solum fœnum animalium, sed cibus jacuit angelorum!* (*S. August.*, *serm.* 5 *de Natali Domini.*)

Enfin nous étions déchus de la dignité de notre extraction et réduits à une vie tout animale; il nous fallait revêtir des parures de grâce, il nous fallait remettre au trône d'honneur; et qui pouvait faire cela, sinon Dieu, qui est le distributeur des gloires et des couronnes? Il faut avouer que nous n'avons pas seulement recouvré nos pertes, mais excessivement augmenté notre dignité : depuis le mystère de l'Incarnation nous avons profité de nos dommages, et nous nous sommes relevés par nos chutes.

Les théologiens nous content quatre merveilleuses excellences que nous avons acquises par l'union du Verbe à la nature humaine. La première est que par ce moyen l'homme, en la personne de Jésus-Christ, a été relevé en dignité par-dessus tous les anges, n'y ayant si haut chérubin, ni séraphin qui ne fléchisse le genou devant un Dieu-Homme, qui est la dernière et souveraine perfection des œuvres de Dieu. La seconde, qu'un homme a été mis à la tête de l'univers pour être regardé de toutes les créatures comme leur chef et leur but, et la consommation de toutes les beautés et grandeurs qui sont dans le monde. La troisième, qu'il a été rendu capable par cette union d'un mérite infini, en sorte qu'il peut mériter pour les millions innombrables d'hommes qui pourraient naître dans une infinité de siècles. La quatrième, qu'il est la fontaine de salut et de

tous les biens spirituels qui, depuis son avénement, ont inondé sur le ciel et sur la terre, pour la gloire et pour la sanctification de tant de belles âmes qui possèdent des trésors éternels de vertu.

L'abbé Franco, qui se trouve en la bibliothèque des saints Pères, au second livre qu'il a fait de la Grâce, a bien considéré cette pensée, et s'écrie là-dessus : Regarde, ô homme, la puissance de ton céleste ouvrier : quand il fut question de te produire, il prit un peu de terre, et l'ayant arrosée de la vertu de son esprit, il en fit un homme qui entra dans le commerce des anges. Il reprend maintenant cette même pièce qu'il avait formée au commencement du monde, et ne se contente pas d'en guérir les plaies, d'en laver les taches, mais il la porte pardessus toutes les principautés, puissances et dominations, par la sagesse d'un art qui ne peut être assez admiré : *Animadverte figuli nostri potentiam : in vetere homine pulverem terræ cœlesti rore infusum in angelorum gloriam formaverat : eamdem in novo homine formam, super omnem virtutem et principatum, ad Dei Patris dexteram mira artis suæ sapientia evexit* (*Franco abbas, lib.* II *de Gratia Dei*).

Tout y est ravissant, soit que nous considérions la mère qui conçoit et enfante ce Verbe, soit que nous regardions sa personne et la façon dont il est conçu. L'étoile porte le soleil, la branche produit l'arbre, le ruisseau dérive de soi la fontaine, la fille engendre le père, la créature le créateur. Et comme le rayon de la lumière ne rompt point le miroir, aussi ni l'entrée ni la sortie de Dieu n'ont point altéré l'intégrité de cette vierge très-pure. Le Saint-Esprit trie son sang pour former le corps de Jésus, et au même instant il l'affermit en chair, il le figure en homme, il l'anime en esprit, il le déifie en Jésus. Il se trouve au même temps avoir un Père au ciel et une mère en terre; mais un père sans mère, mais une mère sans père. Il devient maître et serviteur, éternel et temporel, passible et impassible, infini dans le corps d'un petit enfant. Et comme dans la Divinité il y a une trinité de Personnes dans l'unité d'essence : aussi en Jésus-Christ il y a une trinité de natures dans l'unité de personne, puisque la substance de Dieu, de l'âme et du corps ne font qu'un Jésus. Trois sortes de productions d'hommes avaient précédé : l'une, par laquelle l'homme fut produit sans opération d'homme ni de femme, comme il appert en Adam; la seconde, par laquelle une créature humaine a été faite de la substance d'un homme sans que la femme y contribuât rien, ainsi qu'il est manifeste en la création d'Eve. La troisième manière se voit tous les jours dans les générations qui se font au monde; mais la quatrième, qui promettait la naissance d'un homme de la femme sans œuvre d'homme, n'était point encore usitée, et elle a été accomplie en l'Incarnation, qui a raccourci tous les miracles de l'univers. C'est par ce moyen, dit saint Bernard, que le médecin est venu aux malades, le rédempteur aux vendus, la voie aux errants et la vie aux morts.

O vrai Salomon, de qui toute la terre désire voir cet aimable visage qui porte la consolation des affligés, que fait donc mon âme parmi les épines et les ronces d'une terre maudite, si elle ne brûle d'un passionné désir de retourner à vous? Toujours courir après le vent, toujours amasser des toiles d'araignées, toujours suivre des biens trompeurs, qui sont comme des oiseaux bigarrés de mille fausses couleurs, qui se présentent à nous et s'envolent, lorsque nous les pensons toucher, plus vite que les tempêtes. Qui est-ce qui nous enchante? qui est-ce qui nous ensorcelle? qui est-ce qui nous fait vivre comme des Caïns fugitifs et vagabonds, et toujours privés du repos que nous cherchons? N'est-il pas temps de s'approcher de ce buisson ardent où vous vivez et parlez, pour piquer notre endormissement de vos épines et fondre nos glaces devant ces feux adorables, qui ne cessent de consommer tant de généreux esprits?

Nous avons vu les désirs passionnés que tous les anciens Pères avaient du Messie, nous avons contemplé l'excellence et les utilités de sa venue : que reste-t-il maintenant, sinon de l'honorer par la correspondance que nous prescrit saint Paul en ces termes : Portez incessamment la mortification de Jésus sur votre corps, afin que la vie de Jésus soit manifestée sur vos membres mortels, pour vous faire participants de son immortalité. *Mortificationem Jesu in corpore vestro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in vobis* (II *Cor.*, IV).

Le Père céleste nous a proposé cette divine vie de son Fils bien-aimé, comme le tableau sur lequel nous devons conformer la nôtre. Il l'a fait le roi des affligés et l'homme de douleurs, pour nous navrer d'une sainte componction, qui abatte notre orgueil et éteigne notre concupiscence. Et comme on considère deux choses en un tableau, les linéaments et les couleurs, qui font le dessin et les ornements : aussi je dis que notre Sauveur a parfaitement dessiné cette rare pièce de sa vie déifique, n'ayant autre intention, depuis le point de sa conception jusqu'à la mort, que de se transformer totalement aux volontés de ce Père céleste, et procurer sa gloire jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il y a aussi appliqué le coloris convenable à un si beau dessin, l'enrichissant du haut lustre de toutes les vertus.

Il est écrit de moi, dit le Sauveur, au commencement du livre de vie, que je ferai les volontés de Dieu mon Père: je le veux et j'accepte cet ordre de toute l'étendue de mes affections. *In capite libri scriptum est de me, ut faciam voluntatem tuam : Deus meus, volui.* (*Psal.* XXXIX). Père céleste, où allons-nous? De la forme de Dieu à la forme d'un serviteur, de la pourpre au mortier, de l'or à la fange? *Mon Dieu, je le veux.* A la crèche, à la nudité, à la disette de toutes choses? *Mon Dieu, je le veux.* Aux contradictions, aux outra-

ges, aux persécutions? *Mon Dieu, je le veux.* A la mort, à la croix? *Mon Dieu, je le veux.* A ce but il pratique toute sa vie les hautes vertus de dévotions, d'humilité, de charité, de patience. La dévotion, qui est une prompte et vigoureuse affection aux choses divines, faisait que l'âme de Jésus était continuellement attachée au service de son Père céleste, et après avoir passé les jours à tendre la main secourable aux misères et aux infirmités des hommes, il s'enveloppait la nuit dans sa petite solitude, à dessein de prier et pleurer pour nous, plaider notre cause avec un cœur qui avait autant de langues que d'affections. L'humilité, qui est un mépris de sa propre excellence, subsistait en cette divine personne dans son plus haut point, puisqu'elle trouvait moyen de ravaler en lui des hautesses inconnues par tous les siècles. Il est presque impossible que l'homme s'humilie, si Dieu par une voie surnaturelle ne lui en donne les moyens; car quelle excellence a-t-il pour la mépriser? quelle dignité pour la ravaler? N'est-il pas l'image du changement, la dépouille du temps, la balance de la misère et de l'envie, le jouet de la mauvaise fortune et la proie de la mort? C'est beaucoup s'il peut faire passer son humilité jusques à ces quatre points qui sont : mépriser le monde, ne mépriser personne, mépriser soi-même, mépriser le mépris. Et que fait-il en faisant cela, sinon qu'il tient peu de compte des choses de néant? Mais Jésus pour s'humilier a livré à un étrange avilissement toute la grandeur et toute la gloire du ciel empyrée, puisqu'au dire de saint Paul il s'est anéanti, prenant la forme d'un esclave et se chargeant de toutes nos infirmités : *Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo : sed semetipsum exinanivit,* etc. (*Philipp.*, II, 7). Et quoiqu'il eût pu paraître en forme d'homme pour le moins dans la majesté qu'avait Adam dans le paradis terrestre avant qu'il fût tombé, il a néanmoins voulu ramper comme un petit ver à sa naissance sur le fumier d'une étable, et être traité en sa mort comme le plus désespéré des criminels. La charité, qui est une affection ardente et forte au bien de Dieu et du prochain, la fait fondre pour la gloire de son Père et pour le salut de l'homme, ainsi que l'encens se fond sur les braises. Son amour a été insatiable en ses recherches, infatigable en ses travaux, inséparable en ses résolutions. Et quoique ce qui lasse le plus en amour ce soit de faire du bien à un ingrat, qui gronde comme les pourceaux contre la main qui lui donne la nourriture, il ne s'en est jamais lassé, mais il n'a cessé d'accabler toute sa vie nos ingratitudes par ses bienfaits. Il voulut même mourir la soif sur les lèvres, non pas pour une eau matérielle, mais pour les ardentes passions qu'il avait de notre salut. Il était sur le trône de la croix, comme un Samson sur le champ de bataille, qui, ayant terrassé tant de Philistins et se voyant aux termes de mourir faute d'eau, disait à Dieu : Vous avez donné à mon peuple le salut et cette grande victoire par mes mains, et après tout je me vois mourir, pressé de la soif que je ressens. *Tu dedisti in manu servi tui salutem hanc maximam atque victoriam, et ecce siti morior* (*Jud.*, XV). Aussi Jésus, qui contemplait toutes les puissances de l'enfer abattues sous ses pieds, n'était point encore content, s'il ne gagnait toutes nos âmes, pour les glorifier par ses grandeurs et les rassasier par ses délices. La patience, qui est la couronne de toutes les vertus, en a fait un homme de douleurs, qui a tant aimé les souffrances qu'il a porté ses plaies jusqu'au trône de la très-auguste Trinité, il a persévéré jusqu'à la mort, et la mort de la croix, avec un esprit tout noyé d'amertumes, une chair toute consommée de douleurs, et n'a point mis d'autre fin à ses peines que par la nécessité de ses gloires. Il a brûlé comme l'holocauste depuis le matin jusqu'au soir, depuis le commencement de sa vie jusqu'à la fin. Il a tenu le bouclier levé, ainsi que Josué, jusqu'à la destruction de cette maudite Babylone, le repaire des démons et la forteresse de toutes les iniquités (*Josue*, V, 18).

Voilà le caractère de Jésus, qui a été buriné de la main du Père céleste et accompli de toutes les perfections. Il est à nous, il est pour nous, il ne demande plus rien que notre imitation. Ne veux-tu point, ô pécheur, écarter toutes les tyrannies qui bataillent contre la vie et la conversation du Sauveur? Ne veux-tu point te parer des livrées de ton bien-aimé? Ne veux-tu point dire aujourd'hui avec le prophète : Je serai rassasié dans l'apparition de votre gloire : *Satiabor cum apparuerit gloria tua* (*Psal.* XVI); ou, comme dit une autre version : Je ne serai jamais content que je ne porte les traits de votre ressemblance : *Satiabor cum afflictus fuero ad similitudinem tuam* (*Juxta aliam editionem ex Heb.*). C'est trop porter la figure d'un Adam de poudre et de mortier : je désire me revêtir de la forme du nouvel homme, qui s'est formé sur les plus pures idées du ciel; et quand bien il serait tout couvert de plaies, je les prendrai sur moi et les tiendrai plus chères que les rubis et les perles. C'est de là que je prétends enrichir ma pauvreté, honorer ma bassesse et diviniser ma félicité.

VIE DE MOLINIER.

MOLINIER (ETIENNE), prêtre, docteur en théologie et en droit civil et canon, et prédicateur du dix-septième siècle, était natif de Toulouse. Il se fit passer avocat; mais il quitta le

barreau pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il eut l'honneur de haranguer Louis XIII, lorsque ce monarque fut sacré en 1610. Il se livra principalement au ministère de la chaire, qu'il a exercé avec beaucoup d'applaudissements, et dans plusieurs églises de Paris, et dans celles des villes de sa province. Il est mort vers 1650. On a de lui un grand nombre de sermons : 1° pour les dimanches de l'année, 2 *vol. in*-8°, *Toulouse*, 1631 ; 2° pour le carême, 2 *vol. in*-8°, *Lyon*, 1650 ; 3° sur les fêtes des saints, 3 *vol. in*-8°, *Douai*, 1652 ; 4°, octave du Saint-Sacrement, *in*-8°, *Toulouse*, 1640; 5° sur le mystère de la Croix, *in*-8°, 1635; 6° sur le Symbole, *in*-8°, *Rouen*, 1650. Quoique ces sermons ne soient plus suivant le goût de notre siècle, ils ne laissent pas que d'avoir leur mérite. On peut dire que ce sont les meilleurs qui aient paru avant le milieu du siècle dernier. On y trouve de belles pensées et beaucoup d'érudition. Cependant, comme il était nécessaire de nous restreindre au milieu d'une si grande abondance, nous avons fixé notre choix sur celles de ces nombreuses productions qui nous ont paru plus saillantes et plus propres à caractériser le genre de talent de Molinier. En conséquence, nous ne réimprimons ici que ses 8 sermons *sur le mystère de la Croix*, et 9 de ses Panégyriques ou sermons *sur les Fêtes des saints*.

LE MYSTERE DE LA CROIX ET DE LA REDEMPTION DU MONDE.

L'auteur au lecteur.

Ami lecteur, tu t'étonneras d'aventure que je te donne les prémices après les fruits, et que les premiers-nés de mon esprit sortent les derniers au jour ; mais je te confesserai que leur crainte et mon mépris les avaient jusqu'ici détenus dans les ténèbres, d'où enfin le désir et la sollicitation d'autrui, plus que leur ambition ou mon élection, les fait venir à la lumière. La connaissance que j'avais de leurs défauts les voulait condamner à une prison perpétuelle; mais l'indulgence de ceux que l'amour empêche de voir les imperfections de ce qu'ils aiment, et qui ne peuvent haïr le vice même en leurs amis, leur a, contre mon dessein, je ne sais si contre leur bien, impétré la manumission. S'ils sont bien accueillis, ce sera par ta courtoisie ; si rejetés ou méprisés, ce ne sera pas contre ma prévoyance. Après tout, le pis qui leur peut arriver, c'est de tomber entre les mains des épiciers, qui ne les menacent pas d'un plus rude traitement que la teigne et les souris, qui les mangeaient dans mon étude, et encore vaut-il mieux pour eux d'envelopper des drogues que de pourrir dans la rouille. Peut-être même que devant que souffrir ce rebut, ils pourront donner quelque consolation spirituelle ou quelque bon mouvement à tel qui prendra la peine de jeter les yeux dessus ; et quand une seule âme en recueillerait ce fruit, je n'estimerai pas leur publication inutile, voire dût-elle tourner à leur confusion devant ceux qui ne cherchent en la lecture que le son qui flatte l'oreille. Qu'il me tue, pourvu qu'il règne, disait la mère de Néron ; et je dirai, non moins saintement qu'elle ambitieusement, de ces miens avortons : Qu'ils paraissent hardiment au jour, à la propre irrision de leur auteur, pourvu que ce soit à l'édification de quelque âme ; et qu'ils sacrifient leur père à la moquerie des critiques, pourvu qu'ils servent d'instrument à la grâce du Saint-Esprit, pour faire régner ès-cœurs humbles et chrétiens l'amour de Jésus-Christ sacrifié. Oh ! s'ils pouvaient contribuer à une si haute et si excellente fin, que je serais glorieux, même dans l'opprobre de ceux qui préparent leur esprit pour les censurer, et leur langue pour me poindre, et qu'il me chaudrait peu des risées des hommes, si Dieu voulait en tirer sa gloire! Les écrivains qui ne cherchent que le bruit d'un applaudissement populaire et la fumée d'une louange, autant inutile à celui qui la reçoit qu'à celui qui la donne, sont à la vérité bien déplorables de prendre tant de peines pour l'espoir d'une récompense si douteuse en la poursuite, si vaine après l'acquisition, puisqu'il n'y a rien ni de moins juste pour l'ordinaire, ni de plus frivole que l'opinion des hommes. Mais ceux qui écrivent pour la gloire de Dieu et pour le profit du lecteur, ils ont cette consolation en leur travail, que si leurs écrits souffrent par un jugement injuste et téméraire le rebut du monde, ils ne peuvent perdre leur couronne devant Dieu, ni manquer de trouver leur prix où leur fin se rapporte. Et combien est-il plus assuré d'attendre son

approbation de Dieu que des hommes, et de celui qui sait la valeur des choses, pour les priser selon qu'elles méritent, que de ceux desquels la connaissance est si aveugle, les arrêts si peu raisonnables. A la vérité, depuis que l'expérience m'a dessillé les yeux pour reconnaître et la témérité des jugements populaires, et la vanité de ce los qui enfle les esprits vides, comme le vent les outres qui n'ont aucune liqueur, j'ai commencé d'avoir pitié de la faiblesse de plusieurs béants après un vent d'honneur, donné si témérairement, reçu plus inutilement. Et je te prie, quel homme de bon sens entreprendra le travail, les veilles et la patience que requiert la composition d'un ouvrage qui puisse souffrir le jour, s'il ne se propose d'autre but que cette vaine recommandation, mêmement en un siècle qui fait profession ouverte de préférer les extravagances aux discours judicieux et raisonnables; qui prise plus les monstres et les prodiges que les parts qui sont selon nature, et qui déclare, par des jugements si peu sains, combien son sens est malade : et plus malades encore ceux qui s'estiment quelque chose, pour être si mal loués? N'est-ce pas une chose déplorable, si l'excès de l'impertinence ne la rendait plutôt ridicule, de voir, comme disait autrefois saint Jérôme, les fables milésiennes être plus recherchées que les œuvres de Platon, les romans, les missives et les discours de raillerie, trop honorés encore quand on les souffre aux théâtres, tenir le premier rang aux cabinets, et remporter la première approbation des bonnes compagnies; et si Duperron, Duvair et Coeffeteau vivaient encore, pourraient-ils ouïr sans regret l'iniquité des jugements qui ne craignent pas de postposer leurs écrits, empreints du meilleur suc de l'éloquence et de la doctrine, à de nouveaux avortons, qui ne se font remarquer que pour être exorbitants en conceptions et en paroles, et où ce qu'on prise le plus est le plus méprisable? Certes, cette méconnaissance et ingratitude du siècle devrait refroidir les plus ambitieux de la poursuite de ce vent d'honneur, qui s'achète si cher et se paie si mal; et de mon côté, je rends grâce à Dieu d'en avoir retiré ce bien, que de reconnaître le néant des louanges des hommes, qui se donnent plutôt par humeur et par fantaisie que par connaissance et par justice, et qui, pour tout fruit, ne rendent pas plus suffisant ni plus heureux celui qui les reçoit, mais plus sot celui qui s'en enfle. Or on dit communément que qui cesse de désirer, il cesse de craindre; aussi qui n'affecte plus par ses écrits l'applaudissement du peuple, ne redoute plus sa censure; et pourvu que sa conscience lui donne ce témoignage, que ce qu'il met au jour peut contribuer en quelque sorte à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain, il ne veut de plus doux salaire que cette satisfaction qu'il tire de sa bonne intention. C'est ce qui me rend si hardi depuis quelque temps à produire mes petites veilles, voire parmi les attaques des censeurs et médisants qui ne cessent d'y mordre, qui les sujets, qui le style, qui même, nouvelle façon de censure, la trop grande vigueur des pointes, l'ordre trop exact et les sentences trop fréquentes, qu'ils appellent, ou par ignorance ou par mépris, figures et fleurs de rhétorique, ne sachant pas discerner, ou ne voulant pas avouer la différence qui se trouve entre les vives raisons et les ornements affétés, entre les couleurs naturelles et le fard emprunté, entre le bon teint d'un visage animé de ses propres grâces et le vermillon qui accuse ses défauts en les plâtrant; bref, entre les colonnes qui soutiennent et affermissent l'édifice d'un discours en le décorant, et les grotesques ou peintures qui ne font que cacher ses fentes, et couvrir, non guérir, ses ruines. Qu'ils nomment figures, tant qu'il leur plaira, les nerfs et la force des raisonnements; qu'ils s'efforcent de ravaler par le nom de fleurs ce qui n'est qu'épines pour eux, blessant leurs cœurs de regret et d'envie : leurs éloges et leurs blâmes me sont indifférents; j'aime autant leurs morsures que leurs baisers, et crains aussi peu leur aiguillon que je désire leur miel, pareil au miel d'Héraclée, qui sort des fleurs vénéneuses et rend les cerveaux malades. Toute la faveur et tout le bien que je souhaite aux écrits que je publie, c'est que Dieu, pour l'honneur de qui je les expose, leur donne sa bénédiction et les rende agréables et utiles à ceux qui cherchent en la lecture, non un vain chatouillement, mais quelque bonne et solide édification. Hors de là, tous nos écrits ne sont que vent, folie et vanité.

Après avoir chassé ces oiseaux importuns qui voulaient troubler mon sacrifice, comme celui d'Abraham, je t'avertirai, cher lecteur, que cette œuvre présente est une offrande de ma dévotion à Jésus-Christ crucifié. Dirai-je de ma dévotion ou de mon obligation? car, non-seulement en qualité de chrétien, mais encore en qualité de pénitent de la Croix, je devais quelque tribut de ma petite industrie à l'Auteur de mon salut et au mystère de ma rédemption. Et certes, ayant l'honneur et le bien d'être reçu, dès mon premier âge, dans la sainte et célèbre congrégation des Pénitents noirs, érigée dans Toulouse, sous le nom et sous l'étendard de la croix, congrégation à qui je suis redevable et des premières semences de la piété, que toutefois je n'ai pas bien su cultiver, et de ma vocation à l'ordre ecclésiastique, et de mes premiers essais en la prédication, et de mille et mille grâces qui se laissent plutôt savourer dans mon cœur qu'exprimer sur le papier; j'eusse péché contre l'office d'un enfant reconnaissant envers une mère qui l'a tant obligé, si j'eusse résisté trop opiniâtrément aux semonces de ceux qui ont plessé mon devoir, de lui faire part des fruits de sa plante et de sa culture. A cette instance se joignit un juste reproche qui m'allait marquer le front de la tache d'une éternelle ingratitude : de voir que j'eusse gratifié de mes veilles toutes les compagnies des Pénitents en général, par le livre que je composai ces ans passés, et que celle à qui je devais une offrande particulière par titre, non de gratification, mais de reconnaissance, demeurât privée de son légitime droit, et qu'après que toutes les autres se ressentaient de ma libéralité, j'oubliasse envers elle ma dette et mes obligations. Ces considérations, animées de la persuasion et autorité

de ceux de qui la bienveillance et l'amitié peut autant sur moi qu'elle m'honore beaucoup, m'ont touché le cœur, et m'ont fait rechercher parmi mes papiers quelque chose qui pût témoigner au public la gratitude de mon cœur envers cette sainte confrérie, dont je suis un indigne membre, mais pourtant zélé pour sa gloire ; et enfin j'ai rencontré dans un coin un vieil écrit, qui fut le premier essai de ma plume ès premières fougues et chaleurs de mon adolescence, lorsque, la verve poétique bouillante encore en mon esprit, je voulus commencer de sonder et tenter le gué du côté de la prose. Cet écrit, qui est inséré sur la fin du présent volume, fut dressé déjà l'an mil six cent dix, sur le sujet de l'institution de cette noble compagnie, à l'honneur de la Croix et du Sac noir, l'un son enseigne et l'autre sa livrée, et accompagné d'une petite Apologie contre les médisants et détracteurs des confréries pénitentes. Et d'autant que le courage lui faillit alors pour se produire au jour, comme nous avons accoutumé d'être plus sages et plus retenus ès choses non encore tentées, là où dès qu'une fois le Rubicon est passé, le succès donne l'insolence, et la hardiesse passe en témérité, il avait demeuré depuis caché dans mon cabinet ; d'où je l'ai tiré maintenant, sans le nettoyer que de la poussière, ès mêmes termes, ordre et façon qu'il fut premièrement tracé, entrelacé de passages et d'autorités, selon l'usage de ce temps-là, et marquant assez, par ses boutades, saillies, amplifications étendues et diffuses, l'âge de l'écrivain et les essors d'une plume qui fait sa première volée. Or, je n'y ai voulu rien changer, parce que, comme chaque saison a ses fruits, aussi chaque âge a son style, et que les arbres ne sont pas moins agréables au printemps, pour n'avoir que des fleurs et des feuilles, qu'en été et en automne, qu'ils se montrent chargés de fruits parvenus à maturité. Et puis les goûts sont divers : et tel est comme les atomes, qui aiment mieux l'odeur des fleurs que le suc des fruits ; le caméléon se paît du vent aussi bien que les autres animaux d'une solide viande ; les enfants aiment autant le jeu des noix que les hommes celui des écus; chacun a ses appétits, chaque appétit recherche ses mets, et en un banquet, les herbes et les salades trouvent qui les mange, aussi bien que les perdrix. Enfin, tout s'emploie en une foire, où divers acheteurs cherchent diverses denrées ; une ne plairait pas à tous, chacune trouve son marchand. Outre qu'il a réussi mal à plusieurs d'avoir voulu corriger, en un âge plus rassis et plus froid, ce qu'ils avaient écrit ès boutades et chaleurs de leur première jeunesse, et voulant en retrancher tous les défauts, ils en ont ôté toutes les grâces. Qui voudrait ôter ses bouillons au vin nouveau, lui ôterait sa pointe ; et qui dépouillerait le printemps de ses feuilles, en ferait un hiver : chaque temps a ses attraits, et la beauté même n'est pas semblable en tous les âges, et toujours s'appelle beauté. Les cheveux blonds sont l'ornement de la jeunesse ; les noirs, de la virilité ; les blancs, de la vieillesse. Tout ceci m'a persuadé, je ne sais si bien ou mal, ami lecteur, de te donner ce Discours tout tel qu'il sortit en sa naissance de mon esprit et de ma plume, vu qu'une partie de sa grâce semble consister en cela même où j'eusse volontiers porté ma correction, aussi bien que toi ta censure. Tu n'ignores pas ce que Sénèque le rhétoricien dit en ses Controverses : Que le poëte Ovide connaissait aussi bien que ses plus oculés censeurs les vers qu'ils notaient en ses œuvres comme défectueux ; et toutefois il aimait je ne sais quoi dans leurs défauts qui les lui faisait épargner. Tout ce qu'il y a de meilleur en la nature, traîne jointe et attachée quelque redondance et superfluité, comme le vin sa lie, laquelle qui lui veut ôter, l'épurant de ses excréments, affaiblit sa bonté. J'ai usé d'une pareille indulgence envers les Sermons de la Croix, dont j'accompagne la publication de ce discours, pour lui ôter la disgrâce de la particularité, et rendre ce livre général, agréable et utile à tous par le traité du mystère de notre rédemption, où non-seulement les pénitents de la Croix, mais aussi tous les chrétiens généralement, pourront recueillir du fruit et de la consolation. Ce furent les premiers essais de mes prédications que je prononçai publiquement dans cette sainte chapelle, où je m'étais exercé plutôt durant quelque temps par des exhortations secrètes et familières, du nombre desquelles est l'Oraison funèbre du sieur Bardion, chanoine de l'église métropolitaine, insérée en ce livre, pour les obligations que toute cette compagnie confesse avoir à sa mémoire ; oraison que j'ai accompagnée de deux autres de pareille étoffe, non par une suite nécessaire et dépendante du principal dessein et sujet de cette œuvre, mais par ornement et par bienséance, et pour te donner en passant un échantillon des autres pièces qui sont en mon magasin, et qui te seront un jour exhibées, si la montre t'est agréable. Pour les deux Panégyriques du roi saint Louis et de saint François-Xavier, que j'ai mis aussi dans ce livre dédié à l'honneur de la croix, ils y avaient entrée par leur propre droit, comme l'un ayant porté la croix en Asie par ses armes, l'autre aux Indes par ses prédications ; tous deux, en leur esprit et en leur chair, par la compassion et par l'imitation parfaite de Jésus-Christ crucifié ; si bien que, comme les Sermons de la Croix te fourniront des motifs et des affections, aussi les vertus de ces deux saints te proposeront des exemples pour t'animer à porter la croix que chacun de nous doit embrasser, ou désister de la prétention au royaume de Dieu. J'ai accompagné tout cela d'un petit abrégé de la Passion de Notre-Seigneur, de deux sermons de la Vierge, et d'un sermon de saint Jean l'Evangéliste, afin qu'en ce livre de la Croix, la Mère et le disciple bien-aimé fussent auprès de la Croix aussi bien que sur le Calvaire. Enfin l'œuvre est conclue par un Sermon de Notre-Dame de Pitié, pleurant sur le corps de son Fils descendu de la croix ; car, quelle plus belle clôture à ce livre de la Croix, que les larmes qui l'ont si bien arrosée, pour provoquer les nôtres à l'arroser aussi? Voilà, cher lecteur, tout le dessein et tout le contenu de cette œuvre que je te donne. Or, je produis au jour ces

sermons, avec les mêmes avant-propos, entrées, amplifications, exagérations, exclamations, péroraisons qu'ils furent prononcés; car je ne suis pas de l'avis de quelques-uns, qui n'ont voulu donner en la publication de leurs sermons que la division, l'ordre et le gros de la matière, qui néanmoins sans la forme n'a pas la moitié de son être, tant s'en faut de sa beauté, et après tout, il n'y a pas manqué de répertoires, calepins, trésors, lieux communs, où les esprits stériles en inventions ou faibles en savoir, peuvent suppléer à leur indigence, sans qu'il semble être besoin de produire tous les jours de nouveaux inventaires des tables des livres, ou transcrire en autre papier le Bercorius ou le Polyanthea, qui peuvent rendre autant de services en leur original qu'en leur copie. Mais des sermons imprimés, où l'on trouve l'utilité des choses, la grâce des paroles, l'efficace des pointes, la force des raisons, le choix des passages précis et les autres pièces nécessaires à la fin de l'orateur chrétien, qui est de porter les âmes à la fuite du péché et à l'amour de Dieu; certes le nombre en est si rare, que si nous mettons à part les homélies des saints Pères, qui nous ont proposé le vrai modèle de l'éloquence chrétienne, on peut douter s'il se trouve deux ou trois entre ceux qu'on appelle sermonaires, qui puissent donner à un esprit bon et solide une médiocre satisfaction. Tellement que ceux qu'on estime avoir, en ce genre de discours, quelque grâce qui se puisse soutenir hors de l'action et prononciation qui cache les défauts, ne devraient pas envier au public un bien qui ne serait pas inutile, vu même qu'il est si rare, tant pour servir de patron et d'aiguillon aux jeunes prédicateurs, qui n'apprennent d'ordinaire, en ces communs sermonaires, qu'à exercer la patience ou amuser la curiosité d'un auditoire par des recherches froides et infructueuses, que pour fournir un entretien spirituel à plusieurs qui se trouvent éloignés de la commodité d'entendre la voix vive des prédicateurs, ou qui ne se contentent pas d'ouïr en passant ce qui les instruit et les émeut, mais sont bien aises de le remâcher par la lecture, et de le graver en leur cœur par la méditation. Je ne dis pas ceci que je présume avoir atteint à ce but par ces sermons que je produis, ou autres que je pourrais produire; je connais mon incapacité, et prie Dieu de m'en donner encore une plus claire connaissance; mais s'il nous est loisible d'écouter le jugement de ceux qu'on tient pour capables, et prendre sujet de leur conseil, non de chercher notre gloire, mais d'employer le talent que Dieu nous a donné pour l'utilité publique, plusieurs qui ont la suffisance pour en connaître, et qui n'ont aucun intérêt de me flatter, me font accroire qu'en ce genre d'écrits je ne m'éloigne pas tant de ce qui peut apporter aux esprits bien faits, et de la délectation et de l'édification. A eux soit le péril de la caution, à toi le jugement et le fruit, à Dieu l'honneur et la louange; et pour moi, je n'y ai d'autre prétention, sinon de t'inviter à prier Dieu qu'il me fasse embrasser sa croix et son saint amour, que je prêche et j'écris, afin que tes raisons m'impètrent ce que mes discours te veulent persuader, et que tu m'obtiennes la grâce du même bien que je désire t'imprimer. Heureux si nous savons rendre l'amour à l'amour de celui qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous, et si, en bien méditant sa mort, nous nous préparons à la nôtre, pour acquérir la vie éternelle qu'elle nous a méritée.

Au reste, si tu remarques en ces sermons un style plus diffus et plus asiatique, et moins pressé de sentences qu'aux autres œuvres que j'ai déjà publiées, je te prie de prendre garde au temps de leur composition et à la qualité des discours : je dis au temps qui fut, comme j'ai déjà dit, des ardeurs et boutades de mes commencements, que tu sais d'ordinaire être semblables aux terres nouvellement défrichées, qui poussent une moisson plus gaillarde. J'ajoute à leur qualité, parce que ce sont des sermons qui doivent être populaires, étendus, amplifiés, jusqu'à user de répétitions d'un même sens sous diverses figures de parler, en quoi consiste la force de l'orateur, qui ne doit pas tant désirer de dire plusieurs choses diverses, comme de persuader celle qu'il dit par des façons différentes, de l'exprimer sans dégoût, et de l'imprimer avec grâce que la variété donne et véhémence qui suit l'exagération. Et c'est en quoi défaillent principalement une bonne partie de ces nouveaux sermonaires qui remplissent de jour en jour les presses et les bibliothèques de grotesques et fantaisies, plutôt que de discours instructifs et fructueux : et toutefois comme si ces coquilles s'adressaient à des enfants qui prissent le gravois pour perles, les imprimeurs nous les débitent sous le titre de conceptions rares, admirables et divines, craignant peut-être que ce soit trop peu pour des hommes de n'écrire qu'humainement : ou bien imitant ces triacleurs qui, pour mieux recommander leurs drogues, leurs huiles et leurs denrées, nous les exposent sous des noms empruntés des anges, du ciel et du paradis. Mais il en est bien souvent de tels discours qu'ils appellent excellents, comme des tableaux des premiers peintres, où pour la rudesse qui se rencontre en tous les commencements des arts, on n'eût pu reconnaître les linéaments et les traits de la chose qu'ils avaient voulu portraire, s'ils n'eussent ajouté son nom en l'inscription; si bien que pour savoir ce qu'ils prétendaient exprimer, il fallait regarder non le portrait, mais le titre; et si le titre n'eût averti les spectateurs, ils eussent pensé voir une herbe, quand c'était un cyprès; un cheval, quand c'était un homme. Semblablement, si le titre de tels livres n'avertissait les lecteurs que ce sont des sermons, et non des communs, mais des surnaturels et miraculeux, à peine y pourrait-il remarquer quelque forme et trace d'un discours qui tende à instruire et persuader la vertu; mais plutôt il penserait lire les songes et les chimères d'un homme qui contemple les nuées, et dont l'imagination forme tout autant de faces et figures différentes et contraires en son esprit, [illegible] vent en imprime en ces vapeurs muables et susceptibles en un même moment de toute sorte d'images. Car qu'est-ce, je vous prie, qu'on y voit pour l'ordinaire que conception, comme

ils parlent, après conception: pensée, après pensée: adaptation, après adaptation: curiosité, après curiosité, sans liaison, je ne dirai pas des périodes, mais même des matières, sans nerfs de raisonnement, sans vigueur de sentences, sans dessein d'instruction et de persuasion, fables, humanités, histoires profanes, ou bien passages de l'Ecriture ambigus, obscurs, tirés à contre-poil, interprétations monstrueuses et qui choquent le sens commun par des subtilités et des arguties pareilles à ces noix dorées qui n'enserrent que du vent, spécieuses à l'œil qui n'en voit que l'écorce, creuses et vides à la main qui en épluche le noyau.

Et que peut-on retirer de tels discours, soit prononcés, soit imprimés, sinon les esprits faibles, admiration; les capables, risée; les pieux, compassion; tous, amusement; et nul, édification? O combien telle façon d'orer est contraire à celle de tous les anciens orateurs grecs et romains, lesquels, en leurs harangues populaires qui nous restent encore, n'emploient la force de leur esprit qu'à bien représenter, presser et inculquer ce qu'ils se proposent de persuader par des entrées et insinuations prises du fond du sujet, par des narrations pures, par des arguments pressants, par des confirmations précises, par des amplifications persuasives, par des exagérations émouvantes, par des épilogues et des péroraisons ardentes: le tout accompagné de paroles vives, non affectées, de raisons nées dans la matière, non empruntées de la curiosité; des pointes qui touchent le cœur par l'efficace, non l'oreille par l'argutie: bref de toutes les parties requises en un discours non de jeu, mais d'importance, et non dressé pour amuser et employer le temps comme celui d'un sophiste, ou d'un déclamateur, mais pour fléchir les esprits, gagner la cause et remporter la victoire? Et si ceux-là ne discourant que pour des sujets humains et temporels, les ont traités si dignement qu'on ne voit en leurs harangues rien d'oiseux, rien d'inutile, et qui ne leur serve pour leur fin; n'est-ce pas une pitié, s'il ne faut dire plutôt une accusation et condamnation à nous, de qui la mission porte de prêcher l'Evangile et annoncer la pénitence, le royaume du ciel et la vie éternelle aux hommes, d'embarrasser nos discours en une commission si haute, si sérieuse, et de tel poids; de tant de curiosités, inutilités, digressions, allégations, recherches froides et superflues, que bien souvent ce de quoi seul nous devrions parler, est le seul de quoi nous ne parlons pas. Mais le pis est que ceux qui remplissent leurs sermons de telles superfluités aussi vaines et frivoles que rudes et mal polies, veulent autoriser leur fait par les paroles de l'Apôtre qui rejette de la prédication évangélique les discours persuasifs de la sapience humaine, comme si l'Apôtre approuvait par ces mots les recherches froides et inutiles qu'ils attachent l'une à l'autre sans grâce, sans suc et sans fruit, ou si ne dire rien qui tende à la persuasion était prêcher apostoliquement. Et n'est-ce pas le même apôtre, lequel instruisant son disciple Timothée, et lui donnant les règles qu'il devait observer en l'office de prédicateur évangélique, lui commande expressément de bannir de ses sermons les choses profanes et vaines, les fables et contes de vieille, les questions, disputes et arguties, les généalogies et curiosités de l'Ecriture, qui peuvent servir en un commentaire de quelque éclaircissement, mais du tout infructueuses en une prédication et telles autres denrées pour amuser plutôt que pour édifier, que ceux-ci nous débitent avec tant d'ostentation contre la défense si claire de l'Apôtre? Et cependant parce qu'ils sont rudes et inélégants ils pensent être des apôtres; parce qu'ils parlent et écrivent sans ordre, sans grâce et sans clarté, et nous étalent leurs froides curiosités aussi rudement que confusément, ils croient et nous veulent faire croire que la langue de saint Paul est ressuscitée en leurs discours, et sa plume en leurs livres. Qu'ils apprennent donc, s'ils ne le savent, de la lecture attentive de ces passages de l'Apôtre, où il dit qu'il ne prêchait pas en paroles persuasives de l'humaine sapience, que l'Apôtre n'entend pas qu'il ne prêchait avec grâce, éloquence et persuasion; mais qu'il n'appuyait pas sa prédication sur des raisons humaines, populaires et plausibles, comme les philosophes, orateurs et savants du monde; mais sur la révélation, sur la parole, et sur l'esprit de Dieu, plus fort pour captiver les entendements et les faire consentir aux vérités de la foi, que toutes les argumentations des philosophes et discours persuasifs des orateurs du siècle. Et certes, puisque la doctrine de l'Evangile n'est pas fondée sur la ratiocination naturelle, mais sur l'autorité divine, et que ce n'est pas la lumière de notre esprit, mais celle de l'esprit de Dieu, qui nous fait acquiescer aux maximes de la foi, inévidentes à notre connaissance, quoique certaines et fermes en leur substance, il ne faut pas s'étonner si l'Apôtre dit qu'il ne persuadait pas la foi par des inductions empruntées de l'humaine philosophie, mais par la force et grâce du Saint-Esprit; et que sa prédication n'était pas appuyée sur l'éloquence ou sapience des hommes, mais sur la vertu de Dieu. Ce que sans doute tous les prédicateurs évangéliques sont obligés de professer et de pratiquer, ou autrement ils seraient traîtres et prévaricateurs de la cause de Dieu qu'ils ont en main, s'ils pensaient l'appuyer sur leurs propres raisons, et non sur son témoignage, ou s'ils croyaient que les inventions de leur esprit eussent plus de force pour convertir les hommes que sa divine parole. Mais après avoir posé, comme saint Paul, la révélation, l'esprit et la vertu de Dieu pour fondement premier, solide, et inébranlable de notre prédication; pourquoi n'emploierons-nous l'ordre du discours, les raisons pressantes, les termes significatifs, les pointes fortes, les sentences vives, les amplifications, admirations, exclamations, exagérations, pérorations émouvantes et persuasives; bref, les grâces et les nerfs d'une chaste, sainte et chrétienne éloquence, pour éclaircir, insinuer, imprimer, inculquer ès esprits avec délectation et avec efficace ces divines vérités. Un discours cousu et rapiécé de recherches inutiles, passages énigmatiques, citations superflues, lieux communs, remarques

des humanistes, fables des poëtes, rêveries des rabbins, chétives dépouilles des tables, des calepins et des répertoires, comme de lambeaux de diverses couleurs, et étoffes ravaudées avec le fil rude et grossier de termes vils, obscurs et ambigus, où à peine peut-on trouver quatre paroles avec ordre et liaison, est-il meilleur et plus propre pour bien graver et empreindre la doctrine évangélique dans les cœurs qu'un discours clair, net, épuré de toutes ces froides inutilités, muni de textes décisifs pour la preuve, ouverts pour la clarté, suffisants pour le nombre, renforcé de raisons efficaces et convaincantes, orné de paroles propres et convenables, animé de sentences et de mouvements persuasifs, où la grâce est jointe à la vigueur, la persuasion à l'instruction, la délectation au fruit, où rien ne forligne, rien n'extravague, mais tout est dans le sujet, et tout se rapporte à la fin de l'orateur chrétien, qui est l'édification de l'auditeur ou du lecteur? Est-il bien possible de ne dire que ce qu'il faut, et le dire comme il faut, avec l'ordre et la clarté nécessaire pour le faire entendre, avec la douceur et la suavité propre pour l'insinuer, avec les termes et figures accommodées pour le persuader, avec les pointes et les aiguillons pénétrants pour l'engraver et l'imprimer, soit prêché en orateur mondain : et que dire mille choses inutiles, étrangères, profanes, recherchées, violentées, tirées par les cheveux, et les dire confusément, obscurément, rustiquement, et avec des paroles traînantes, froides et languissantes, soit évangéliser en saint Paul, et prêcher en apôtre? Jusqu'à quand, ô hommes, changerons-nous de nom aux choses, et plâtrerons nos vices et nos défauts de titres spécieux? Jusqu'à quand prétexterons-nous les exemples des apôtres, langues du Saint-Esprit, trompettes du ciel, docteurs du monde, pour couvrir notre ignorance, ou excuser notre négligence, ou autoriser notre vanité, et persuader à nous-mêmes et aux autres que quand nous prêchons des recherches, curiosités, superfluités, pourvu que ce soit utilement, rudement et nonchalamment, sans règle, sans suc et sans sel, nous prêchons à l'apostolique? Voyons, et lisons pour nous convaincre nous-mêmes les Epîtres de saint Paul et ces abrégés qui nous restent de ses Sermons, et de ceux de saint Pierre et de saint Etienne au livre des Actes : et les Canoniques de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jacques et de saint Jude, où nous pourons remarquer en quelque sorte leur façon de procéder en la prédication de l'Evangile. Y trouvons-nous ces passages amphibologiques, ces explications curieuses, cette multiplicité d'allégations, ces subtilités frivoles, ces abstractions métaphysiques, et tout cet autre attirail dont nous faisons tant de parade? Y a-t-il rien qui ne soit nécessaire, précis, instructif, solide, pressant, émouvant, enflammant par des sentences vives, des mots énergiques, des traits poignants et perçants? Et si cette grâce et cette force secrète et divine se découvrent en ces petits échantillons qui nous sont demeurés de leurs discours, que serait-ce si nous avions leurs prédications entières, étendues et diffuses? Que dirai-je des livres des prophètes, de Job, des Psaumes, de Salomon, où nous voyons plus de grâce, figures, lumières, sentences, mouvements, qu'en tous les écrits des orateurs du siècle, non avec cet ornement et agencement languissant et mol, qui s'accommode par artifice à flatter les oreilles d'un peuple, mais avec l'autorité, la gravité et la majesté convenable à la parole de Dieu, qui commande en persuadant? Mais, je vous prie, pouvons-nous lire les Sermons et les Homélies des saints Pères grecs et latins, où il n'y a rien d'inutile, de recherché, de curieux, mais où tout est clair, utile, édificatif, preignant, persuasif, que nous n'ayons honte de la curiosité, langueur, froideur, obscurité, inélégance, et peu de grâce et de suc de ces nouveaux sermonaires, qui font tous les jours gémir et pleurer les presses de nos imprimeurs? Voyons-nous pas ès Homélies des saints Pères, comme sans courir de conception en conception, et entasser recherche sur recherche, ils s'attachent au point le plus utile, l'inculquent, l'impriment, l'enfoncent dans les cœurs avec une admirable variété de raisons et de pointes, comme fait excellemment entre tous les autres saint Jean Chrysostome, nommé par la commune voix de tous la bouche d'or, l'oracle chrétien et la langue de l'Eglise?

L'ardeur de l'esprit m'emporte plus loin en ce sujet que ne permet une préface; mais tu trouveras bon, ami lecteur, que j'aie pris cette occasion de t'avertir de ce que tu dois attendre d'un orateur évangélique, et de m'instruire moi-même des défauts où je tombe et des règles que je me dois proposer en une fonction si excellente et si divine. Je suis comme la Médée des fables, je connais le meilleur, mais je tombe au pire, et ce que j'ai dit ici n'est pas ce que je fais, mais ce que je désire faire. O combien est éloigné l'effet de la connaissance, et de combien l'œil devance la main! Prie Dieu qu'il me donne la grâce de bien désirer ce que je connais, et d'effectuer ce que je désire, afin que si je continue de te communiquer d'autres discours de pareille étoffe que ceux-ci, je le puisse mieux faire à sa louange et à ton édification. Ainsi puisses-tu faire fruit de ces sermons de la croix et profiter par leur lecture en l'amour du crucifié, qui, nous ayant aimés sans fin, mérite de nous d'être aimé sans mesure. Quoique les livres et les méditations dressées sur ce saint sujet remplissent les bibliothèques, si est-ce qu'on ne peut assez parler d'un bienfait incompréhensible ni fournir assez de bois au feu d'un amour qui doit être infini. On ne peut assez célébrer ce qu'on ne peut assez reconnaître, et les louanges ne doivent pas avoir de bornes où la grâce n'en a pas. Je finis en m'adressant à vous, pénitents de la croix, et vous suppliant de recevoir des mains de votre confrère ce présent de son cœur. Le sujet en est la croix, qui est votre étendard; l'objet, le crucifié, qui est votre modèle; le but, son saint amour, qui est aussi votre fin. Ce livre vous propose votre étendard pour le suivre, votre modèle pour l'imiter, votre fin pour y tendre. Marchez après votre enseigne, conformez-vous à votre exemplaire, aspirez à votre couronne. La croix de votre Maître semond vo-

tre obéissance, son exemple votre imitation, sa charité votre dilection. Heureux si vous embrassez bien sa croix, vous réformez à son image, payez l'amour par amour! Le discours de votre institution, inséré dans ce livre, vous ramène à votre origine pour vous ramener à la première ferveur de vos commencements. Le zèle de vos fondateurs est un aiguillon du vôtre, la vertu des pères est une leçon aux enfants, et apprendre de qui l'on vient enseigne où l'on doit aspirer. Vous avez en votre confrérie des exemples domestiques sur qui si vous jetez les yeux, vos pieds ne peuvent s'égarer en si beau chemin que vous avez commencé. Le bienheureux père de Bus, fondateur de la sainte congrégation des pères de la doctrine, a porté le sac noir, et la confrérie des pénitents de la croix a été la première école de sa dévotion. Ce grand évêque de Genève, François de Sales, dont la doctrine et la piété vivent en notre mémoire, et vivront à jamais dans ses livres; l'ornement de notre siècle, l'exemple des saints prélats, le flambeau de l'Eglise; de qui la lumière éclaire, l'ardeur échauffe les cœurs du feu du saint amour dont le sien était embrasé, que les miracles illustrent, que Dieu marque de son doigt, de qui l'Eglise gallicane, en la dernière assemblée du clergé qui se tint à Paris, a déjà demandé la canonisation, laquelle n'est retardée que pour être plus glorieuse. Ce saint pasteur, pour augmenter en son diocèse la sainte dévotion que son livre de l'Introduction enseigne si excellemment, établit dans sa ville d'Anecy, siége de son évêché, la confrérie des pénitents noirs de la Croix, et en fut lui-même le fondateur, le chef, le maître, le disciple; obéissant à ce qu'il commandait aux autres, pratiquant la pénitence et l'humilité sous le sac noir, et embrassant la mortification après l'étendard de la croix, où il adorait sa vie mourante et son amour vivant, Jésus crucifié. A ces deux se joint ce saint prêtre de la ville de Limoges, nommé Bardion, décédé l'an 1625, au mois de janvier, avec réputation d'une grande et éminente sainteté, confirmée par miracles et par sa vie encore plus miraculeuse, comme nous voyons en l'oraison funèbre prononcée par l'official de Limoges devant tous les ordres de la ville. Ce saint homme fut l'un des premiers fondateurs de la confrérie des pénitents noirs de Toulouse, lorsqu'il y habitait en qualité d'écolier étudiant en la jurisprudence: depuis il a fait fleurir jusqu'à sa mort, par ses exhortations et par son saint exemple, cette congrégation dans Limoges, et vous a laissé, ô pénitents de la Croix, le vrai modèle que vous devez imiter. Mais ce qui est remarquable en ces trois saints personnages que le ciel vous propose pour patrons, c'est qu'ils ont vécu si saintement, non en l'ordre religieux, mais en l'ordre séculier, vu même que le père de Bus vécut en cette qualité jusqu'à sa mort, quoique depuis, de justes occasions aient porté ses successeurs à changer de dessein, pour rendre plus ferme et plus solide leur établissement par la force du vœu. Ainsi puisque vous avez des patrons qui, conversant comme vous en l'ordre séculier, ont vécu si religieusement, que leur sainteté se publie et se célèbre partout, vous voyez l'obligation que vous avez d'aller après leurs traces, et le peu d'excuse qui vous reste, si vous vous égarez de leurs exemples. Voilà donc, mes très-chers confrères, les patrons qui nous sont proposés en notre propre maison, et que nous devons suivre. Ils possèdent la couronne de la gloire, fruit de l'arbre de la croix, et nous en font la montre pour nous en donner le désir et nous inviter à la poursuite, nous enflammer à l'acquisition. Ils nous regardent du ciel et nous y veulent attirer par leur semonce, guider par leur exemple, élever par leurs prières. Ce sont trois explorateurs de la terre promise, qui nous présentent en leurs mains les beaux fruits de cet heureux héritage, coulant de lait et de miel, où nous conduit, comme une colonne de nuée et de feu, la lumière de la croix et la nuée du sac noir, au travers des pierres, des rochers et des épines du désert de la pénitence. Traversons l'âpreté de ce désert, allons à l'abri de cette nuée, marchons à la splendeur de ce phare, courons à cette terre des vivants, cueillons ces beaux fruits, possédons et embrassons à jamais Jésus crucifié pour nos péchés, pour nous faire vivre en son amour et régner en sa gloire. Vive Jésus! vive la croix, et Jésus en nos cœurs!

SERMON PREMIER.

Où il est traité de l'amour de Dieu qui reluit au mystère de la croix. Pour le dimanche, premier jour de l'octave.

Prædicamus Christum crucifixum (I Cor., I).

Prêché durant l'octave de l'Invention de la sainte croix, dans la chapelle des pénitents noirs de Toulouse, l'an 1615.

La doctrine évangélique nous commande de vous prêcher deux vérités qui surpassent l'humaine pensée et qui tout à fait confondent notre sagesse, et condamnent notre superbe: un Dieu mort pour nos péchés et mort sur une croix. *Prædicamus Christum crucifixum.* Qui prêtera l'oreille à notre prédication? Si nous le prêchons aux Juifs, ils veulent des miracles; si aux sages du monde, ils demandent des discours relevés et philosophiques; si aux charnels, ils ne goûtent que les délices; si aux avares, ils n'aiment que la terre; si aux vains, ils ne respirent que les pompes et l'ambition. Prêcher aux Juifs un Dieu crucifié, c'est leur prêcher un scandale; aux sages du monde, une folie; aux charnels, un tourment; aux avares, un reproche; aux ambitieux, une confusion. A qui donc le prêcherons-nous? Nous le prêcherons aux Juifs: s'ils affectent des miracles, qu'ils viennent voir sous le scandale de la croix un miracle d'amour. Nous le prêcherons aux sages du monde; ils veulent des discours relevés: qu'ils viennent ouïr sous la folie de la croix les secrets merveilleux d'une divine philosophie. Nous le prêcherons aux voluptueux; s'ils aiment tant les plaisirs, qu'ils viennent goûter en l'amertume de la croix la source des vrais contentements. Nous le prêcherons aux avares et aux ambi-

tieux ; s'ils demandent tant les dignités et les richesses, ils trouveront sous l'ignominie et pauvreté de la croix le fondement de notre vraie exaltation et glorification. Mais surtout la prédication de Jésus-Christ crucifié semble convenable devant des pénitents, afin qu'ils voient en l'image de sa mort celle de leurs mortifications, et que sur le tableau de ses douleurs, ils contemplent le portrait de leur pénitence. La croix de notre Rédempteur, ô pénitents, donne le modèle à votre contrition, le prix à vos larmes, la couronne à vos travaux, et votre pénitence tire de là son exemplaire, sa valeur et sa récompense. Quel sujet donc plus propre que la croix, qui est votre fondement, votre honneur et votre espérance? fondement qui vous soutient, honneur qui vous relève, espérance qui vous allège? Vous portez le noir, couleur de la pénitence que vous professez, et c'est la croix qui vous en propose l'image; couleur de mortification, et c'est en la croix où Dieu mourant pour vous vous oblige par son exemple à vous mortifier pour lui ; couleur de deuil, et c'est la croix qui vous provoque à compatir avec le soleil éclipsé, la terre tremblante, les pierres brisées, et toutes les créatures émues, à Jésus-Christ pâtissant; couleur de constance et de fermeté, qui ne peut admettre d'autre couleur, et c'est en la croix où vos âmes peuvent trouver une teinture de piété qui ne s'effacera jamais. Parlons donc de la croix et du crucifié devant les pénitents de la croix, après avoir imploré l'aide du Saint-Esprit par l'intercession de celle qui, se tenant auprès de la croix le jour de la Passion, était semblable à l'Epouse des Cantiques; *Nigra sum, sed formosa* (*Cant.* I); noire et belle tout à la fois, noire par le deuil de la mort de son Fils, et belle par la foi vive et par la ferme espérance de la résurrection. *Ave, Maria*, etc.

Salomon considérant un jour que son siècle ne produisait aucune chose que les siècles précédents n'eussent déjà produite; que le ciel donnait toujours la clarté d'un même soleil, les influences de mêmes étoiles, les mouvements de mêmes planètes, les révolutions de mêmes sphères; que la terre portait toujours mêmes plantes, mêmes fleurs, mêmes fruits, mêmes animaux; que l'air avait toujours mêmes oiseaux, l'eau mêmes poissons, l'année mêmes saisons; bref, que ce monde n'était qu'une table couverte par divers services, et à certain jour, et vicissitude de semblables viandes, s'écriait, en son Ecclésiaste : *Nihil est sub sole novum, nec valet quisquam dicere : Ecce hoc recens est* (*Eccl.*, I). Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et personne ne peut dire : Voici une chose qui n'a jamais été. La sagesse et l'autorité de celui qui a proféré cette sentence me ferait acquiescer à ce qu'il dit sans autre recherche, si je n'entendais d'autre côté le prophète Isaïe qui, rempli de l'esprit de Dieu, hausse sa voix plus éclatante qu'une trompette, et comme un divin héraut ou céleste ambassadeur, porte ce message à toutes les nations; *Ego nova annuntio, cantate Domino canticum novum* (*Is.*, XLII) : Je vous annonce des choses nouvelles, chantez à Dieu un cantique nouveau. Quelle est cette merveille et cette nouveauté que le Sage qui savait tout n'a jamais sue? D'où vient que le prophète contredit à Salomon, et l'un assurant qu'il n'y a rien de nouveau, l'autre publie des choses nouvelles? C'est que Salomon ne parle que des œuvres de la nature, laquelle restreinte et limitée dans les bornes que Dieu lui a prescrites, déterminée et, s'il faut ainsi dire, attachée à certaines opérations toujours semblables et de même train, est incapable de nous donner rien de nouveau et de faire aucune saillie hors de son cours ordinaire, ne pouvant autre chose que se maintenir, se conserver et s'entretenir en l'entremise et chaîne perpétuelle de semblables effets. Mais le prophète qui vient annoncer au monde des choses nouvelles y vient comme avant-coureur et messager de la grâce, laquelle plus puissante et plus industrieuse que la nature, fait des miracles quand il lui plaît, ouvrière de nouveautés, qui fait voir ce que jamais on n'a vu, voire qui met bien souvent devant nos yeux ce qui ne pourrait entrer en notre pensée.

Je ne saurais user d'une plus belle préface, ayant à vous prêcher un Dieu crucifié pour vous, que de m'écrier avec le prophète : *Je vous annonce des choses nouvelles, chantez à Dieu un cantique nouveau.* Je vous prêche Jésus-Christ crucifié, miracle des miracles, rareté des raretés, nouveauté des nouveautés, étonnement de la nature, chef-d'œuvre de la grâce. Moïse vous avait annoncé la création de tout cet univers fait pour votre service, les délices d'un paradis terrestre dressé pour votre contentement, s'il n'eût été perdu par votre désobéissance, l'arche bâtie pour vous sauver du déluge, le décalogue donné sur la montagne de Sinaï pour régler votre vie, et mille autres témoignages de l'amour que Dieu vous a porté. Je vous prêche un nouveau, rare, inouï et incomparable gage de sa bénéficence : son propre Fils sacrifié sur la croix pour racheter vos âmes. Le diable vous a prêché la vanité, les païens leurs erreurs, les philosophes leur sagesse, la chair ses voluptés, le monde ses folles maximes. Je vous porte le message de choses nouvelles et contraires à tout ce que le diable, les païens, les philosophes, la chair et le monde vous ont fait entendre : un Fils de Dieu crucifié, qui par sa mort a détruit les erreurs des païens, renversé la sagesse des philosophes, confondu la vérité du diable, condamné les voluptés de la chair, mis en ruine les maximes du monde. Que plût à Dieu que ce nouveau miracle de la divine bonté fût si profondément gravé dans nos âmes, que dépouillés entièrement du vieil Adam, nous fussions transfigurés en l'image du nouveau, pour dire avec l'Apôtre : *Christo confixus sum cruci* (*Galat.*, II): Je suis cloué à la croix avec Jésus-Christ. J'oserai dire que si nous avions une claire connaissance de l'amour, justice, puissance, sagesse et de toutes les merveilles de Dieu

comprises en ces deux mots, *Jésus-Christ crucifié*, et des trésors, douceurs et consolations qui se goûtent sous l'écorce amère de la croix ; tout ce que la vanité, les voluptés, la concupiscence, le diable, la chair et le monde nous prêchent, ne nous semblerait que des fables moisies et des vieilles chansons. Et certes, cette merveille est si grande, que si elle ne nous perce le cœur et ne nous fait changer de vie, c'est que nous ne la croyons pas, ou si nous la croyons, nous ne la considérons pas. Ainsi puisque tout notre malheur procède de ne penser que rarement, et encore froidement à ce mystère, je désire, avec votre patience, vous proposer pendant cette octave, non pas des recherches sur la croix, chose que vous avez entendu prêcher assez souvent sur cette chaire, mais bien le mystère de la croix, le mystère de la rédemption, pourquoi Jésus-Christ est mort, et pourquoi mort sur une croix. Voici en gros le dessein de mes discours. Je veux montrer l'amour, la sagesse, la puissance de Dieu, qui reluisent en ce mystère. L'amour en ce qu'il nous a rachetés sans aucun besoin qu'il eût de nous et sans qu'il nous fût obligé, voire au temps que nous étions ses ennemis; en ce qu'il nous a préférés aux anges qu'il n'a pas rachetés, car la préférence témoigne l'amour ; en ce qu'ayant d'autres moyens de nous racheter plus aisés et faciles, il a voulu produire pour nous cet excès de charité. La sagesse, en ce qu'il a pris ce moyen comme le plus convenable pour sa gloire, pour la satisfaction de notre offense, pour contenter sa justice, pour notre plus grand bien, profit et instruction. La puissance, en ce qu'il a surmonté tout le monde par un si petit instrument qu'une croix vile et abjecte. Aujourd'hui j'entamerai la matière et vous montrerai la grandeur de son amour qui reluit en ce mystère par les deux premières considérations, de ce qu'il nous a rachetés sans qu'il eût besoin de nous et sans obligation. Ce seront les deux points du présent discours.

C'est chose assurée, que Dieu, s'il eût voulu exercer la sévérité de sa justice, pouvait laisser l'homme, après le péché, dépourvu de tout remède et secours, sans lui faire aucun tort, vu qu'il n'y a eu que sa seule miséricorde qui l'ait obligé de relever notre nature de sa chute et de sa ruine : *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti* (*Thren.*, VI, 3). Nous ne devons pas notre délivrance à nos mérites, mais à sa bénéficence. Car sans cela, quelle nécessité y avait-il du côté de Dieu de nous secourir, vu que pour son respect il n'avait pas besoin de nous, et pour le nôtre, étant ses ennemis, il ne nous devait que peine et châtiment? Si Dieu eût eu besoin de nous, il en eût eu besoin ou pour son bien ou pour sa gloire : pour son bien, étant infini, il ne se peut augmenter; pour sa gloire, Dieu étant aussi bien glorifié par sa justice que par sa miséricorde, notre rédemption ne lui était pas nécessaire. Je m'explique et déduis plus au long cette raison. Dieu possédant en soi-même tout le bien, et par un acte pur et simple, comprenant en son essence toute sorte de biens, il est incapable de recevoir du dehors aucun surcroît de nouvelle félicité, et pouvant toutes choses, il ne peut pas néanmoins recevoir accroissement. C'est une mer qui ne peut s'agrandir; son espace, c'est l'immensité, ses limites sont l'infinité; l'immensité ne peut croître, l'infinité ne peut s'étendre. Et c'est la différence qui est entre Dieu et les créatures, lesquelles étant toutes limitées, peuvent passer plus avant, les plus parfaites devenir plus parfaites, les plus belles encore plus belles, les plus vertueuses et les plus sages s'avancer en sagesse et vertu, les plus contentes et les plus heureuses acquérir un plus haut degré de bien et de bonheur. Les bienheureux mêmes et ceux qui jouissent dans les cieux de la vision de Dieu, où consiste notre souverain bien, quoiqu'ils soient arrivés à leur terme et qu'ils possèdent toute la béatitude de laquelle ils sont capables, si est-ce qu'ils pourraient avoir plus de capacité, et par conséquent plus de félicité. Ils ont toute la béatitude qu'ils veulent et qu'ils doivent avoir, mais non pas toute celle qu'ils pourraient avoir si Dieu, pour les rendre plus heureux, les voulait rendre plus capables de sa vision par une plus grande lumière de gloire : tellement qu'encore qu'ils soient parfaitement heureux et autant qu'ils le veulent et le devaient être, vu que leur désir est assouvi et leur capacité remplie, si est-ce qu'ils sont en puissance et disposition de devenir beaucoup plus heureux, si Dieu les voulait élever à un plus haut degré; ce qu'il pourrait facilement, car il pourrait faire monter ceux du plus bas au plus haut ordre, ceux de la plus basse à la plus haute mansion : *In domo patris mei mansiones multæ sunt;* et ceux de la plus haute demeure, il les pourrait encore faire passer plus haut, parce qu'étant incompréhensible, il s'ensuit que le plus relevé des bienheureux le pourrait encore voir plus clairement qu'il ne le voit, le voyant plus à clair, l'aimer davantage, l'aimant davantage, en jouir plus parfaitement, en jouissant plus parfaitement, devenir plus content et plus heureux : puisque de la vue naît la connaissance, de la connaissance l'amour, de l'amour la jouissance, de la jouissance le contentement, du contentement la perfection de la béatitude. Ce que je dis, pour vous montrer qu'il n'y a aucune créature si heureuse et si parfaite qui ne puisse acquérir encore plus de bien et de perfection. Aussi dit la philosophie, parlant à sa façon, qu'il n'est aucune chose qui soit purement en acte, sinon Dieu tant seulement, tout le reste des choses sont partie en acte, partie en puissance : en acte, en tant qu'elles ont l'être, quelque bien particulier et limité; en puissance, en tant qu'elles peuvent et sont disposées à recevoir de nouvelles perfections. Mais Dieu est un acte pur, n'étant pas en puissance de recevoir rien de nouveau, il a tout ce qu'il peut avoir, il est tout ce qu'il peut être, il n'a besoin que de soi, il suffit à soi-même, il est lui-même son être, son bien, sa perfection, son contente-

ment, sa béatitude; rien d'extérieur ne le peut rendre, ni plus parfait, ni plus content, ni plus heureux; s'il pouvait devenir plus heureux, il pourrait recevoir quelque chose; s'il pouvait recevoir quelque chose, quelque chose lui manquerait; si quelque chose lui manquait il ne serait pas Dieu. Puisque Dieu est un être très-parfait, rien ne lui manque; puisque rien ne lui manque, il ne peut rien recevoir; puisqu'il ne peut rien recevoir, son bien ne se peut augmenter; puisque son bien ne peut croître, il est évident qu'il n'a pas besoin de ses créatures pour sa félicité. Et d'ailleurs que lui pourraient donner ses créatures, sinon ce qu'elles ont? Qu'est-ce qu'elles ont, sinon ce qu'il leur a donné? *Quid habes, quod non accepisti?* S'il leur a donné tout le bien qu'elles ont, il le possède donc lui-même; s'il le possède, il n'a pas besoin de le remendier. *Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat*, dit le Sage (*Eccles.*, I, 7) : Toutes les eaux entrent dans la mer, et la mer ne croît pas pour cela. Quand tous les hommes qui se perdront et tous les anges qui sont perdus seraient joints et unis à Dieu par grâce et par gloire, le bien et la félicité de Dieu ne s'augmenteraient pas. Il est vrai que si les eaux n'entraient dans la mer, la mer serait bientôt tarie, vu que toutes les eaux sont empruntées; mais quand aucun ange ni aucun homme n'arriverait à Dieu, qui est leur mer, leur centre et leur repos, Dieu ne perdrait rien de son contentement, lequel il n'emprunte pas d'ailleurs, l'ayant de son propre crû et le possédant de soi-même. D'où vous voyez que Dieu n'ayant aucun besoin de nous, de ce côté il n'était pas nécessaire pour son bien et pour son intérêt qu'il rachetât et délivrât notre nature.

D'aventure, me direz-vous, était-il nécessaire pour sa gloire, et s'il n'a pas eu besoin de nous pour être plus heureux, il en a eu besoin pour être plus honoré? Ni encore pour ceci, messieurs, si vous entendez qu'il ait été précisément nécessaire. Si vous parlez de bienséance et d'une convenance, je l'avoue; si d'une nécessité, je le nie. Il est bien assuré qu'encore qu'il implique contradiction, que le bien et la félicité de Dieu puisse recevoir accroissement, si est-ce qu'il n'est ni contradictoire, ni indécent que son honneur et sa gloire se puissent accroître. La félicité gît en l'intérieur, l'honneur en l'extérieur : *Honor est magis in honorante, quam in honorato*, dit le philosophe. L'honneur est plus en celui qui honore qu'en celui qui est honoré, et ainsi Dieu n'a besoin que de soi-même pour être heureux, puisqu'il a tout son bien en soi-même et qu'il est lui-même son bien; mais pour être honoré, pour être reconnu, pour être glorifié, il a besoin des créatures, puisque c'est la nature de la reconnaissance, de l'honneur et de la gloire de venir du dehors. C'est pourquoi Dieu a bâti tout ce grand univers, non pour se rendre plus content et plus heureux, mais pour marquer sa grandeur, sa puissance, sa sagesse, sa bonté, sa justice, sa providence, sa divinité, en la diversité, distinction, ordre, réglement et gouvernement de tant de belles, si bien disposées, si bien policées, si bien conduites, si excellentes créatures; afin que contemplant et admirant une telle disposition, cadence et harmonie, on vînt à reconnaître, louer et glorifier le Créateur et le conservateur d'un si bel ouvrage; et que la vue engendrât l'admiration, l'admiration la reconnaissance, la reconnaissance l'honneur et la louange de l'ouvrier : *Cœli enarrant gloriam Dei*, etc. Ainsi il a bien été nécessaire que si Dieu voulait être honoré et glorifié, il se manifestât, puisque l'honneur vient de l'extérieur, et pour se manifester, qu'il produisît quelque chose hors de soi et jetât les créatures hors de la conception de ses idées éternelles; mais il n'a pas été nécessaire qu'il rachetât et délivrât la nature humaine après que le péché l'eut précipitée à sa damnation. Car d'un côté il avait le ciel, la terre et toutes les créatures insensibles et irraisonnables qui prêchent sa gloire en leur silence, comme le tableau prêche sans parler, l'artifice de peintre; d'autre part une si grande multitude d'anges bienheureux, qui étaient assez suffisants pour l'exalter et pour le glorifier; outre qu'il pouvait encore, puisqu'il est tout-puissant, substituer en la place de l'homme une créature beaucoup plus parfaite et plus excellente que l'homme, qui l'avait offensé. Et après tout, sa justice, en punissant l'homme prévaricateur, l'eût autant glorifié que sa miséricorde en le délivrant; et il n'eût pas été moins digne de gloire en se montrant juste, que miséricordieux. Les justes châtiments apportent autant d'honneur à un roi que les grâces volontaires; et ce qui part de la justice n'est pas moins honorable que ce qui procède de la bénéficence. Dieu avait fait et élevé l'homme à un si haut degré d'honneur pour manifester sa bonté, mais l'homme s'étant perdu lui-même, Dieu le pouvait laisser en cette misère pour montrer sa justice; et s'il avait mérité beaucoup de gloire en se montrant si bon par la création, il n'en eût rien perdu en se montrant juste par la punition. Dieu n'est pas moins glorifié pour avoir puni le monde par le déluge que pour avoir sauvé Noé; pour avoir mis en cendres Sodome et Gomorrhe que pour en avoir retiré Loth; pour avoir abîmé dans la mer Pharaon et son armée que pour avoir délivré le peuple d'Israël; en l'un il est honoré comme bon, en l'autre comme juste, en tous les deux il est reconnu comme Dieu, qui également accompagné de miséricorde et de justice, et tenant entre ses mains les bienfaits et les châtiments, a exercé sur diverses personnes, ceux-là pour sa bonté, ceux-ci pour nos démérites, tous les deux pour son honneur : *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est, equum et ascensorem projecit in mare*, disait Moïse en son Cantique : Chantons les louanges du Seigneur, qui a précipité Pharaon et ses soldats dans les abîmes, et a relevé par sa justice sa gloire et sa magnificence. Que si la punition d'un particulier a glorifié Dieu, pourquoi ne l'eût glorifié le châtiment universel exercé sur tous les

hommes? Si Moïse dit qu'en abîmant Pharaon dans la mer, ses châtiments ont rehaussé son honneur, quand il eût voulu jeter toute la nature humaine dans les enfers, ne pouvait-il pas en cela suffisamment relever sa gloire par sa justice? *Cognoscetur Dominus judicia faciens*, disait le prophète David : Dieu se fera connaître quand il viendra exercer sa justice le jour du jugement; et ceux qui l'ont méconnu en ses grâces le connaîtront en ses vengeances; ceux qui l'ont méprisé pendant le temps des faveurs le révéreront au temps de la punition; celui que la miséricorde n'a pu faire connaître au monde, la justice l'y glorifiera : *Cognoscetur Dominus judicia faciens.* Tellement que vous voyez que la justice glorifie Dieu non moins que la miséricorde, et le châtiment, non moins que le pardon, et qu'ainsi notre rédemption n'était pas nécessaire, ni pour le bien, ni pour la gloire de Dieu : non pour son bien, vu qu'il ne se peut accroître, non pour sa gloire, vu qu'il avait d'autres moyens, et que même sa justice lui pouvait suffire.

Je vois bien, messieurs, et lis sur vos faces une objection : qu'il a été nécessaire que Dieu nous rachetât, pour ne punir pas un péché si sévèrement, pour ne laisser pas perdre une nature si excellente que la nôtre pour une seule offense, et n'exposer pas à une telle misère tous les enfants pour un seul crime du père. Quoi! direz-vous, se pouvait-il faire que Dieu châtiât si rigoureusement notre nature pour une petite faute sans offenser sa bonté? qu'il punît un léger plaisir, une courte volupté, un morceau de pomme d'une peine éternelle, sans faire tort à l'amour qu'il doit à ses créatures? que pour le péché d'un homme il laissât perdre tous les hommes sans blesser sa justice? Quel honneur de se montrer si sévère? Quelle proportion entre le péché, qui n'a duré qu'un moment, et la peine, qui dure une éternité? Quelle égalité, quelle justice en une telle punition? Quelle gloire à laisser perdre tant d'innocents pour un seul criminel? Il semble que Dieu ne le pouvait permettre. Il semble qu'il était nécessaire pour son honneur et pour notre innocence, qu'il procédât à notre rédemption.

Vous me jetez en un beau et large champ, mais puisque vous attendez de moi la résolution de ces doutes, j'attends de vous un peu de loisir, d'attention et de patience.

Il n'y a rien de si trompeur que l'amour-propre, rien de si aveugle que le sens humain, rien de si glissant que la langue : quand ces trois s'assemblent pour consulter et parler des œuvres de Dieu, et que la langue se débande pour prononcer les arrêts que le sens lui dicte et que l'amour-propre lui suggère, elle croit dire des oracles et ne prononce que des blasphèmes; elle appelle les grands péchés de petites offenses, les crimes innocence, la justice cruauté; elle dit qu'un plaisir passager ne mérite pas un tourment éternel; qu'un péché n'est pas si grand cas, que le délit est léger et la peine excessive, et semblables impiétés que plusieurs langues profanes, impudentes et téméraires profèrent encore aujourd'hui : et c'est pourquoi, pour fermer la bouche à telles gens et les faire revenir à eux-mêmes, je vais montrer brièvement cette vérité : que l'homme par le péché qu'il commit mérita justement l'enfer et les peines éternelles pour soi-même, et pour toute sa postérité, la privation de la grâce et de la gloire; et qu'ainsi Dieu, s'il eût voulu exercer sa justice, nous pouvait laisser, sans nous faire tort, engagés en cette misère. Saint Augustin dit que ceci semble étrange au sens humain : *Quia in hac infirmitate moribundorum sensuum, deest ille sensus altissimæ purissimæque sapientiæ, qua sentiri possit quantum nefas in illa prima prævaricatione commissum sit* (*De Civit., lib.* XXI, *cap.* 12); parce qu'en cette infinité et ignorance de nos sens sujets à la corruption, nous n'avons pas le sentiment de cette très-haute et très-pure sapience, par laquelle nous puissions connaître la gravité du forfait commis en cette première prévarication, nous regardons seulement la brièveté du temps que dura le plaisir de l'offense, mais nous ne regardons pas l'obligation de l'offensant, ni la grandeur et les bienfaits de l'offensé. Offenser un grand, c'est beaucoup; un bienfaiteur, c'est davantage : l'un montre l'audace, l'autre l'ingratitude; que si ces deux se rencontrent, la dignité et les bienfaits du côté de l'offensé, et du côté de l'offensant la témérité et la méconnaissance, l'offense passe au plus haut degré de l'injure, vu que non-seulement on a méprisé la puissance qu'il faut révérer, mais encore la bénéficence qu'on est tenu de reconnaître, et ainsi l'on mérite à double titre d'être condamné comme rebelle et puni comme ingrat. L'homme, en offensant Dieu, avait offensé la grandeur même et celui duquel il tenait tous ses biens, l'être, la vie, le corps, l'âme, la grâce, l'innocence, la justice originelle, l'impassibilité, l'immortalité, le domaine sur toutes les créatures, la couronne du monde, l'empire de l'univers, le droit et le titre du royaume éternel; il lui était redevable de tant et tant de biens, il le devait craindre comme son Dieu et l'aimer comme son bienfaiteur, révérer sa majesté et reconnaître ses libéralités, lui obéir en qualité de sujet, et le servir en qualité d'obligé; et cependant, oubliant tous ces devoirs et préférant une concupiscence à tant d'obligations, il offensa son Seigneur et son bienfaiteur, et commit deux grands crimes à la fois, la rébellion contre la puissance, et l'ingratitude contre la bénéficence. Et vous appellerez cela une petite offense? Si la qualité de la personne offensée rend l'injure grande, qui est plus grand que Dieu? Si l'obligation de celui qui fait l'offense, qui lui était plus obligé que l'homme? L'obligation de l'homme était infinie, la grandeur de Dieu infinie, l'offense donc fut infinie; et vous vous étonnez qu'elle eût mérité une peine infinie; vous vous étonnez que le châtiment suivît la nature du crime, et que la coulpe étant d'une malice infinie, le supplice fût d'éternelle durée! vous regardez la punition et ne regardez

pas l'offense : si la gravité du tourment vous étonne, pesez la gravité du péché, et vous ne trouverez pas étrange l'éternité de la peine, si vous considérez l'infinité de la malice. L'acte du péché, direz-vous, n'est pas infini, car l'homme, qui est fini, ne peut faire rien d'infini, ses puissances finies sont incapables de produire des actes infinis ; mais si l'acte du péché n'est pas infini du côté de la puissance, si est bien sa malice du côté de l'objet : Dieu offensé est l'objet de l'offense, et par conséquent cette infinie bonté offensée par le péché rend infinie la malice de celui-ci et digne d'une peine sans fin, puisque la justice demande que la peine suive la qualité du délit : *Secundum mensuram peccati, erit et plagarum modus*, disait Dieu dans le Deutéronome. Ne voyez-vous pas, afin que je vous fasse toucher au doigt cette vérité par un exemple familier, que l'offense faite à un magistrat est plus grande et punie plus sévèrement que l'offense faite à un particulier, l'offense faite à un prince encore plus, à un roi encore davantage, tellement que même entre les hommes on mesure à la qualité de l'offensé la gravité de l'offense, et à la gravité de l'offense la grandeur de la punition ; la peine suit la coulpe, et la coulpe la dignité de la personne offensée, l'une monte aussi haut que l'autre. Portez maintenant votre esprit par-dessus la dignité des rois et des princes, et représentez-vous une personne relevée en une grandeur et dignité suréminente, en une puissance sans limites, sans mesure et sans fin ; proposez-vous quelqu'un qui offense une telle personne, puisqu'il est vrai que l'offense se mesure à la dignité de l'offensé, vous m'avouerez que cette offense est d'une malice infinie, et puisque la peine suit la coulpe, vous m'accorderez aussi qu'elle mérite une peine infinie. Tel est Dieu, telle est l'offense commise contre lui, tel doit être le châtiment : la puissance de Dieu est sans bornes, l'offense est sans mesure, la peine doit être sans fin.

Voire mais, direz-vous, pour un plaisir passager une peine éternelle, quelle proportion?

Je vous ai déjà montré que la grandeur de l'offense ne se prend pas du côté de l'acte, mais du côté de l'objet de la personne offensée ; je passerai encore plus outre, et vous ferai voir, par des exemples communs, que même entre les hommes on ne mesure pas la durée de la peine à la durée de l'acte de l'offense. Quand les juges condamnent un larron aux verges, l'acte de larcin a été fait en un point de temps, mais le supplice dure quelquefois plus de deux heures ; le plaisir a été court, et la peine est plus étendue. Pour une diffamation, pour une détraction, pour une calomnie, pour une injure proférée contre une personne d'honneur, on punit l'accusé d'une amende honoraire, et pour une parole passée en un moment, on le flétrit d'une éternelle ignominie. Que dirai-je des exils perpétuels, des cadènes, des servitudes, des liens, des prisons qui durent toute la vie? On ordonne ces peines, qui sont de si longue durée, pour des crimes qui auront été commis en un moment, et dont le plaisir n'aura pas duré une heure, et cela fort justement ; car on sait qu'il ne faut pas mesurer les crimes à la longueur du temps qu'ils ont duré, mais à la grandeur de l'iniquité : *Quodlibet scelus*, dit saint Augustin, fort élégamment, au livre XII, *de civitate Dei*, ch. 11, *non temporis longitudine, sed iniquitatis magnitudine metiendum*. Puisque la justice humaine trouve cette procédure juste et raisonnable, doit-on s'étonner si la justice divine, ne mesurant pas la durée de la peine à la briève durée du plaisir du péché, mais à la grandeur d'icelui, avait jugé digne l'homme d'un tourment éternel pour une courte volupté. Quand on condamne les criminels aux cadènes et prisons perpétuelles, n'y a-t-il pas en telles peines une espèce d'éternité? Leur peine dure toute leur vie, tellement que si leur vie durait toujours, leur peine ne finirait jamais ; si leurs jours n'avaient pas de fin, leurs douleurs n'auraient pas de limite ; si leurs tourments finissent, c'est parce que leur vie finit, et ils ne doivent pas cette grâce à la justice, mais à la nature ; si la nature les laissait vivre toujours, la justice les punirait à jamais : et après, les hommes s'étonnent, voire quelques-uns mettent en doute si Dieu peut justement punir le pécheur d'une peine sans fin, ayant déjà devant les yeux, en cette justice temporelle et extérieure, une image visible des peines éternelles : les hommes peuvent justement condamner le corps à une prison perpétuelle pour quelque méfait, pourquoi Dieu ne pourra-t-il pas, avec la même justice, condamner l'âme pécheresse à la prison perpétuelle des enfers? Si la prison et la peine du corps finissent, c'est par accident : parce que le corps est mortel ; si la prison et la peine de l'âme ne finissent pas, telle est la nature de l'âme, qui ne peut mourir. Le corps est périssable, et c'est pourquoi ses peines passent si tôt ; l'âme est immortelle, et c'est pourquoi ses peines ne peuvent avoir de fin. Outre que c'est chose assurée que depuis que l'homme fut tombé dans le péché, il était incapable de se repentir et de retourner à Dieu sans la grâce prévenante, vu que la nature ne peut faire d'elle-même une action surnaturelle, telle qu'est la conversion et reversion à Dieu ; or Dieu ne lui devait pas la grâce, puisqu'elle est et s'appelle grâce, c'est signe qu'elle n'est pas due. L'homme donc fût toujours demeuré dans son péché, n'ayant pas les forces de se relever ; et puisqu'il fût toujours demeuré dans son péché, qui s'étonnera si nous disons qu'il eût été toujours digne de peine? Puisque l'offense eût duré toujours, fallait-il pas aussi que le châtiment durât à jamais? Puisque la coulpe n'eût pas eu de fin, était-ce pas chose juste que le supplice fût éternel? Je dirai bien plus, et dirai ceci après saint Augustin, au livre sus-allégué, que quand les lois humaines punissent de mort un criminel, elles ne tendent pas tant à lui faire sentir la douleur du supplice, qui sera bientôt passée, comme à le retrancher du corps de la société civile d'une éternelle séparation ; elles visent à le séparer

pour jamais du commerce des hommes, tellement qu'elles cherchent en quelque façon de le punir d'une peine éternelle. Si donc la justice humaine retranche pour jamais les coupables du corps de la république et ne les voudrait jamais rappeler et remettre en leur place, quand elle le pourrait faire, qui osera dire que Dieu eût commis injustice, quand bien il eût tout à fait retranché l'homme criminel de la Cité céleste sans espérance d'être jamais rétabli? Qui osera dire qu'il ait été obligé à nous racheter de cette mort seconde et séparation éternelle que nous avions méritée? Nous voyons bien, répondra quelqu'un, que pour le premier homme Dieu le pouvait justement laisser en sa misère; mais pour nous, qui étions innocents, nous pouvait-il abandonner pour le crime de notre père, sans faire tort à sa justice? Je vois bien, messieurs, que c'est ce qui vous cuit davantage, c'est votre grief, vous plaidez votre cause; toutefois je vous vais montrer brièvement la vérité et la justice de cet article par l'autorité, par la raison et par l'exemple. L'autorité est claire dans l'Ecriture, que nous étions tous enveloppés au péché de notre premier père : *In Adam omnes peccaverunt*, dit l'Apôtre (*Rom.*, III); si tous étaient participants de son péché, n'étaient-ils pas justement compagnons de sa peine? Si nous méritions tous même peine que lui, Dieu était-il obligé de nous délivrer? La raison que les théologiens assignent de ceci, c'est qu'Adam, comme chef, représentait en sa personne tout le corps de la nature humaine; et sa volonté, qui se banda contre le commandement de Dieu, représentait la volonté de tout le corps, tellement qu'en la volonté du chef tout le corps commit la désobéissance et mérita la punition. Pour donner des exemples de ceci, le roi représente tout le peuple; s'il offense quelque autre prince, tout son peuple est censé l'offenser, et le prince qui a reçu l'offense peut justement déclarer la guerre à tous. Quand une république envoie un ambassadeur vers quelque prince avec pleine commission, il représente tout le peuple; sa volonté est la volonté de tous, ce qu'il veut, tous sont censés le vouloir; s'il offense le prince, tous sont censés l'offenser, et le prince offensé peut justement déclarer la guerre à toute la république. Davantage, voyons-nous pas que les obligations des dettes passent des pères aux enfants avec l'héritage : *Ad hæredes pertinet nexus debiti*. Le péché de notre premier père le constitua débiteur envers Dieu et débiteur d'une satisfaction infinie, comme l'offense était infinie. Il était insolvable et, pour ne pouvoir satisfaire, condamné aux prisons éternelles, vous étonnerez-vous si l'obligation de cette dette est passée à tous ses enfants, et si tous, se trouvant insolvables aussi bien que lui, étaient bannis de la cité de Dieu? Par le droit ancien, les enfants pouvaient être emprisonnés pour la dette de leurs pères, comme témoigne saint Basile en son homélie contre les avares; voire ils pouvaient être vendus, et cela se pratiquait encore de son temps, comme aussi chez les Juifs en l'ancienne loi. Nous en avons un beau passage dans l'Ecriture, au livre quatrième des Rois, chapitre IV, d'une veuve qui avait deux enfants qu'un créancier voulait rendre ses esclaves : *Servus tuus vir meus mortuus est, et ecce creditor venit, ut tollat duos filios meos ad serviendum sibi.* Ainsi la dette de notre père nous avait tous vendus, si Dieu n'eût voulu par sa miséricorde nous redonner la liberté. J'allègue tout ceci, non comme raisons sur lesquelles j'appuie cette vérité, mais comme convenances, lesquelles je désire imprimer dans vos cœurs, afin que par les exemples de la justice humaine la procédure de la divine justice ne nous semble pas si étrange, comme elle fait à quelques-uns; et pour montrer que si nous voulons alléguer des raisons humaines et des probabilités, nous n'en avons pas manque. Mais ce n'est pas là notre fondement, l'autorité de Dieu suffit pour justifier ce que Dieu dit; la loi de Dieu est justifiée par sa propre équité : *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa.* Car au reste, sans autre raison, l'autorité de l'Ecriture suffit pour nous assurer que le péché d'Adam nous avait rendus tous criminels et dignes d'une disgrâce éternelle, si Dieu n'eût eu pitié de nous : *Omnes eramus natura filii iræ*, dit l'Apôtre. Nous étions tous dignes de la colère de Dieu, et la raison est que la justice de Dieu, qui ne peut condamner aucun injustement nous avait tous condamnés, si sa miséricorde ne nous eût délivrés. Il n'y a pas eu d'obligation en cette délivrance, rien que libéralité, point de contrainte, point de nécessité; rien que charité, point de devoir; rien que miséricorde. Nos mérites n'y ont aucune part, la gloire est due à sa bonté, tout le profit est nôtre, mais tout l'honneur est sien.

Concluons ce discours et tirons le fruit de toutes ces considérations. Quelqu'un pensera d'aventure que j'aie dit tout ceci par curiosité; Quel besoin, dira-t-il, d'aller chercher toutes ces allégations pour prouver une chose trop claire et que personne ne met en doute? Qui ne sait que Dieu n'avait pas besoin de nous, ni pour son bien, ni pour sa gloire, et qu'il n'a été poussé à nous racheter ni par nécessité, ni par obligation? Qui est celui si stupide, qui ne sache cette vérité? A quoi donc tout ce discours en une chose que tout le monde sait? Hélas! chrétiens, c'est pour cela que j'en parle, parce que je vois que tout le monde le sait; et cependant personne n'en tient compte, parce qu'aucun ne l'ignore et chacun le méprise, parce que tous l'avouent et aucun ne le ressent, parce que tous le savent et aucun ne s'en souvient, parce que tous le voient et aucun ne le considère, parce que tous le connaissent et si peu le reconnaissent, c'est pour cela que j'en parle : pour nous confondre, pour nous reprocher notre lâcheté, pour nous faire voir notre aveuglement, qui savons un si grand amour de Dieu envers nous et l'aimons si peu, qui n'ignorons pas ses bienfaits et l'offensons tous les jours, qui voyons ses grâces et sommes tant ingrats, qui connaissons notre

obligation et n'avons pas honte de notre ingratitude; c'est ce qui me confond, c'est ce qui me poingt, c'est ce qui me transperce. Si nous ne le savions pas, l'ignorance d'aventure nous pourrait excuser; mais puisque nous le savons et n'en tenons compte, puisque nous le connaissons et le méprisons, la connaissance nous rend coupables, le mépris nous rend inexcusables. Pensons, pensons, je vous prie à ceci; gravons, gravons en notre mémoire cet amour si grand de notre Dieu, cette bonté, cette libéralité, et non-seulement en notre mémoire, mais en notre affection. Nous savons bien ces vérités, mais nous n'y pensons pas; nous les savons, mais nous ne les considérons pas; nous en parlons, mais sans ressentiment; nous les écoutons, mais sans fruit; l'oreille les reçoit, mais le cœur les répudie; notre vie, nos désordres, nos déréglements en portent témoignage. O notre aveuglement! Dieu n'avait pas besoin de nous, et cependant il est venu à nous; nous avons besoin de lui et le fuyons! Il ne nous était pas obligé et nous a rachetés, nous lui sommes obligés et l'offensons! il ne nous devait que châtiment et nous a donné sa grâce, nous lui devons service et ne lui rendons qu'injures! Il nous pouvait abandonner et nous a cherchés, nous le devons chercher et l'abandonnons! Il nous pouvait rejeter et nous a aimés; nous sommes tenus de l'aimer et le rejetons! Sa miséricorde a pardonné nos offenses et notre malice combat contre ses bienfaits! Qui est plus digne d'étonnement, ou son amour, ou notre obstination? Vraiment quand j'y pense, l'un m'étonne et l'autre me confond; j'admire l'un et j'ai honte de l'autre; l'un me ravit, l'autre me fait rougir. Sa bonté me remplit d'admiration et ma malice de confusion; j'extolle ses grâces et j'ai horreur de mon ingratitude.

O mon Dieu! qui avez tant fait pour moi et envers qui j'ai toujours été tant ingrat, il faut pour le moins que je raconte vos bienfaits, que je vous contemple, que je vous adore. Sans aucune nécessité et sans aucune obligation, mais par un pur amour et charité vous êtes descendu vers moi; et pourquoi? pour me délivrer; d'où? des prisons de l'enfer; de quelles peines? des éternelles; en quel temps? quand j'étais votre ennemi; avec quel prix? de votre sang précieux; par quel moyen? par les tourments, par les ignominies, par une mort sanglante, par une croix pleine de honte et de douleur. O excès de miséricorde! ô miracle d'amour! aimer tant votre ennemi! travailler tant pour un ingrat! faire tant pour un rebelle! Celui qui était digne d'une peine sans fin, le chérir sans mesure! vous donner vous-même pour celui qui méritait l'enfer? N'avoir pas besoin de moi, ne m'être pas obligé, ne me devoir que peine, châtiment et punition, et toutefois pour me délivrer être venu. D'où? du trône de votre gloire; jusqu'où? jusque dans une crèche. Avoir travaillé, depuis quand? depuis votre naissance; jusqu'à quand? jusqu'à votre mort. Avoir employé, quoi? votre sang; combien? tout jusqu'à la dernière goutte. Avoir enduré, quoi? toutes sortes d'opprobres et de tourments; jusqu'à quelle mesure? sans mesure, sans bornes, sans limites, jusqu'au supplice des larrons, jusqu'à un poteau de malédiction, jusqu'à une croix honteuse et douloureuse. Quelle ferveur d'amour? quel transport de charité? voir d'un côté l'homme criminel, d'autre côté Dieu offensé, qui ne lui doit que châtiment; et toutefois voir au milieu une croix et suricelle Dieu attaché pour l'homme et l'offensé pour le coupable; d'autant plus j'y pense, d'autant plus je m'ébahis; d'autant plus je le contemple, d'autant plus je l'admire.

Chrétiens, c'est en vain que nous voulons concevoir ce mystère, Dieu nous a tant aimés que l'effort de sa charité surpasse celui de nos pensées; ce que nous ne pouvons comprendre, son amour l'a pu faire. Aussi n'est-il pas nécessaire de l'entendre; il suffit de le révérer, la connaissance n'y fait rien; suffit l'affection, l'amour ne veut que l'amour, le feu n'engendre que le feu. Voyez, je vous prie, que ce n'est pas sans sujet que je vous ai dit au commencement, qu'en vous prêchant Jésus-Christ crucifié, je vous prêchais une chose inouïe, rare et miraculeuse: *Ego nova annuntio.* Je vous annonce des choses nouvelles, vraiment nouvelles; car qui a vu jamais une chose pareille? Vraiment inouïes, qui a jamais ouï parler d'une semblable charité? Vraiment rares et miraculeuses, fût-il jamais un miracle égal à celui-ci? que nous peut montrer la nature? des amis qui se sont donnés pour leurs amis, et encore rarement, vu que c'est le plus grand de ses efforts; la grâce nous montre des choses bien plus rares: un Dieu se donnant pour ses ennemis, l'offensé s'immolant pour les coupables. O notre malheur! Après vous avoir prêché du côté de Dieu ce nouveau miracle d'amour, je suis aussi contraint de prêcher du côté des hommes un prodige nouveau d'ingratitude: *Ego nova annuntio.* Dieu avait fait tant pour les hommes, et les hommes l'offenser de plus en plus! Dieu être allé jusqu'à la croix pour les hommes qui étaient ses ennemis, et les hommes ne tenir compte d'un si grand amour! Pensons à ces vérités, gravons-les dans nos cœurs et considérons que si Dieu a tant fait pour nous sans nécessité et sans obligation, nous qui avons besoin de lui, et qui lui sommes tant obligés, devons bien faire quelque chose pour lui obéir en ses commandements, renoncer à nos concupiscences, réprimer nos appétits, mépriser ce monde, qui n'est que fumée; nous conformer à lui, nous clouer à sa croix, mourir au péché, vivre à ses grâces, mourir à nous et vivre à Jésus-Christ; auquel, avec le Père et le Saint-Esprit, soient gloire, bénédiction et commandement aux siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON II.

Où il est traité encore de l'amour de Dieu, qui reluit au mystère de la croix.

POUR LE LUNDI DEUXIÈME JOUR DE L'OCTAVE.

Prædicamus Christum crucifixum (I Cor., I).

Si la grâce a jamais produit au monde rien de nouveau, de rare et d'inaccoutumé, c'est la merveille que le prophète Isaïe nous annonce : *Ego nova annuntio* (*Is.*, XLII), merveille que le prophète Jérémie publie encore plus clairement par ces paroles : *Creavit Dominus novum super terram ; fœmina circumdabit virum* (*Jerem.*, III, 3), passage que tous les Pères entendent littéralement de l'incarnation du Fils de Dieu, miracle des miracles, nouveauté des nouveautés, et que saint Damascène appelle à bon droit l'unique nouveauté qui a paru sous le soleil (*S. Damasc., lib.* III, *de Fide orth., c.* 1). Mais si la naissance du Fils de Dieu est si digne de merveille, sa mort l'est encore plus ; si c'est une chose si merveilleuse de voir le Fils de Dieu naître pour les hommes, qu'est-ce, je vous prie, de le voir mourir pour eux ? Si on s'étonne tant de le voir dans une crèche, qui ne s'étonnera davantage de le contempler sur la croix ? Si son amour reluit tant dans l'étable, combien est-il plus luisant sur le calvaire? Sa majesté s'est éclipsée sur la croix, mais son amour y reluit ; sa charité se découvre où sa grandeur se cache, et l'amour a ouvert son cœur où la mort a fermé ses yeux. Je commençai hier de vous montrer la grandeur de cet amour, et continuerai cejourd'hui après avoir invoqué l'Esprit d'amour, par l'intercession de celle qui s'appelle dans les cantiques, Mère de la belle dilection, *Ave Maria*, etc.

Où il y a moins de nécessité, il y a plus de charité ; où il n'y a pas de dette, reluit la miséricorde ; où l'obligation cesse, l'amour paraît davantage. Dieu qui, hors de soi, n'opère que librement et volontairement, a fait tout ce monde, non pour quelque besoin qu'il eût des créatures, vu qu'il est lui-même son bien, son tout et sa félicité ; mais son essence n'étant qu'amour et bonté, il a voulu se répandre et sortir hors de soi, comme naturellement la bonté désire de se communiquer, et l'amour de se produire. Que si en la création il a produit son amour, il l'a bien fait reluire plus vivement en l'ouvrage de notre rédemption, lorsque non-seulement n'ayant pas besoin de nous, mais encore provoqué par notre désobéissance, et ne nous étant redevable que de châtiment, sa bonté néanmoins s'est communiquée à nous en la plus haute façon qui se pouvait faire, qui est l'union personnelle de sa divinité avec notre humanité, et son amour nous a donné le plus riche gage qu'il nous pouvait donner, savoir et la vie, et le sang de son Fils, versé pour la rédemption de nos âmes. Je vous ai montré au discours précédent la grandeur de cet amour, en ce que non le besoin ni le devoir, mais sa pure bonté l'a poussé à cette action, bonté d'autant plus grande, que la malice de l'homme était montée à un plus haut degré. Poursuivons encore cette matière par trois briéves considérations. La première, de la grandeur du péché ; la deuxième, du privilége que nous avons eu d'être rachetés pardessus les anges, qui ont été délaissés en leur péché et en leur peine ; la troisième, de l'amour extrême que Dieu nous a témoigné, en ce qu'ayant d'autres moyens de nous délivrer sans exposer son Fils à la mort, néanmoins il a voulu prendre ce moyen, pour exprimer une surabondance de charité. Par ces trois considérations, qui seront les trois points de ce discours, imprimons plus profondément dans les cœurs son amour et sa miséricorde.

Le musc souvent manié répand et fait sentir de plus en plus ses douces et flairantes odeurs : tels sont les mystères de la grâce. Souvent maniés, d'autant plus odorants ; souvent vus, d'autant plus beaux ; souvent ruminés, d'autant plus doux ; souvent goûtés, d'autant plus délectables. Le prophète David, considérant la gravité de l'offense commise contre Dieu, et la peine qu'elle mérite, disait à Dieu : *Seigneur, ayez pitié de moi, selon la grandeur de votre miséricorde* (*Ps.* L). Il ne dit pas selon votre justice, il savait bien que la justice ne doit au pécheur que punition ; il ne dit pas encore simplement selon votre miséricorde, il ajoute selon votre grande miséricorde, sachant bien que pour remettre une grande injure il ne faut pas une petite bonté ; car si l'on considère de près la malice du péché, elle passe à telle extrémité, que si Dieu n'était infiniment bon, on n'en pourrait jamais espérer la grâce. Le péché est une révolte et rébellion de la créature contre le Créateur, du néant contre le tout, de l'homme contre Dieu, lorsque, se fâchant de demeurer assujetti aux lois du souverain, il veut faire régner et rendre maîtresse sa propre volonté, tellement que, comme il établit sa volonté propre en la place qui est due à la volonté divine, et d'inférieure qu'elle est par condition, la rend supérieure par présomption ; aussi voudrait-il se constituer lui-même en la place de Dieu, et de sujet qu'il est, se rendre souverain et indépendant, si ses forces étaient égales à sa témérité. Ceci d'aventure vous semble étrange, si est-il véritable que le pécheur, en tant qu'il peut, dépouille Dieu de son autorité, et lui ôte son sceptre et sa couronne, vu que se bandant contre sa volonté, il témoigne assez qu'il se banderait aussi contre sa puissance s'il le pouvait, qu'il le priverait du commandement, puisqu'il ne veut pas lui rendre l'obéissance, et lui ôterait la souveraineté, puisqu'il lui refuse la sujétion. Il ne peut pas lui ôter son autorité, mais il peut bien se rebeller contre sa volonté ; faisant ce qu'il peut, il montre assez ce qu'il ferait s'il avait le pouvoir : il ôterait Dieu du monde, il détruirait sa puissance, pour ne dépendre d'aucun supérieur ; car, puisqu'il ne veut pas le reconnaître, c'est signe qu'il n'en voudrait pas dépendre ; puisqu'il n'en voudrait pas dépendre, ne témoigne-t-il pas que s'il pouvait il

le voudrait détruire? Aussi le détruit-il en tant qu'il peut, et croissant de jour en jour en malice, enfin il tombe à cet excès de folie de dire et arrêter en son cœur qu'il n'y a pas de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* (*Psal.* XIII). Ainsi ne pouvant détruire Dieu, pour le moins il le nie; ne le pouvant chasser du monde, il le chasse de son cœur; ne pouvant l'ôter de la nature, il l'ôte de sa créance. Puisqu'il ose faire l'un, ne ferait-il pas l'autre? Puisqu'il l'ôte de sa créance, ne l'ôterait-il pas de la nature? Puisqu'il le chasse de son cœur, ne le chasserait-il pas du monde? Puisqu'il le nie, ne le détruirait-il pas s'il avait les forces aussi bien que la volonté, et les armes aussi bien que l'audace?

Vous voyez donc clairement à quel excès de malice arrive le pécheur : jusqu'à vouloir détruire la Divinité, jusqu'à vouloir ôter du monde sa puissance, pour ne craindre personne; son commandement, pour n'avoir pas de supérieur; son autorité, pour faire ce qu'il veut; sa justice, pour demeurer impuni. Ne faut-il pas, je vous prie, un excès de bonté pour pardonner à cet excès de malice? Ne faut-il pas un excès d'amour pour faire grâce à cet excès de présomption? Ne faut-il pas une charité sans mesure pour remettre cette offense qui n'a pas de mesure? Une si grande injure n'a-t-elle pas besoin d'une grande miséricorde?

Caïn, considérant ceci quand il eut tué son frère Abel, disait que son péché était si grand qu'il ne méritait pas de pardon. Certes, il disait bien d'un côté; toutefois, il se trompa de l'autre, quand la considération de la grandeur du péché le fit tomber au désespoir; car il devait penser que si l'offense était grande, la bonté de Dieu l'est encore davantage; que si le péché va jusqu'à un excès de malice, sa clémence s'étend à une plus grande extrémité d'amour, et que l'ingratitude, pour si haut qu'elle monte, demeure toujours au-dessous de sa miséricorde. Les eaux du déluge montèrent bien haut; si est-ce que l'olive n'en fut pas submergée : pour si haut que monte le débord du péché, la miséricorde surnage et tient toujours le dessus. La tour que ceux de Babylone érigèrent pour faire la guerre à Dieu, alla bien haut par-dessus la suprême région de l'air, par-dessus les nues, mais non pas jusqu'au ciel : la superbe et l'audace du pécheur monte bien haut, jusqu'à braver Dieu, jusqu'à attaquer sa puissance et défier sa justice; mais pour si haut qu'elle s'élève, elle n'arrive jamais jusqu'à surpasser sa miséricorde; sa miséricorde tient toujours le dessus et demeure victorieuse.

Dieu a bien montré ceci quand le premier homme l'ayant offensé si grièvement, et en la personne du premier homme toute la nature humaine; néanmoins il a opposé à cette injure si grande une miséricorde encore plus grande, et à cet excès d'ingratitude un plus grand excès de libéralité. L'homme s'était bandé contre son bienfaiteur, l'outrage était bien grand; Dieu a secouru son ennemi, l'amour est encore plus grand. L'homme s'était rebellé contre le souverain, l'audace passait à un grand excès; Dieu a honoré son inférieur et son sujet rebelle, après une telle injure la miséricorde passe à une plus grande extrémité. L'homme avait préféré sa volonté propre à celle de Dieu, la présomption était hors de mesure : Dieu, après une telle offense, s'étant fait homme pour le coupable, a préféré à sa propre vie le salut de celui qui l'avait offensé. La miséricorde est beaucoup plus étendue, la bonté a surmonté la malice, et l'homme n'a pu tant faire contre Dieu, que Dieu n'ait fait davantage pour l'homme : *Ubi abundavit delictum, superabundavit et gratia* (*Rom.*, V).

J'agrandis ceci par la seconde considération, qui sera le second point de mon discours. C'est beaucoup qu'après une si grande injure Dieu nous ait fait une faveur si extrême; mais l'exemple que l'Écriture nous propose des anges prévaricateurs, qui, après une seule offense qu'ils commirent, n'ont pu jamais obtenir grâce, me fait admirer davantage cette prérogative d'amour que nous avons reçue, et me rend plus chère cette miséricorde. Les grâces que le roi ne concède pas à tous obligent davantage celui qui les reçoit; car, outre le bien du pardon, elles portent encore l'honneur de la préférence. Le prince qui pardonne à tous sans distinction ôte à ses grâces ce qu'une grâce a de plus précieux, le choix, qui témoigne l'amour, et pour rendre ses faveurs trop vulgaires, les rend moins agréables. Recevoir le pardon, c'est beaucoup; être choisi entre plusieurs, c'est davantage, et lorsque les autres sont traînés au supplice, obtenir la rémission, quoiqu'on soit coupable de même crime et obligé à même punition, cela relève infiniment le bienfait du prince et augmente l'obligation du criminel. Voyant d'un côté le châtiment des autres, il voit devant ses yeux ce que son crime méritait, et d'autre part, regardant sa grâce, il voit ce que peut la clémence; il remercie celui qui, le pouvant punir, l'a préservé d'une mort si honteuse, et l'exemple de sa justice lui rend plus doux le gage de sa bonté. Hélas! quelle grâce avons-nous reçue de Dieu? L'ange l'avait offensé, l'homme l'avait offensé; tous deux s'étaient rebellés contre lui; il a jeté l'ange dans les enfers, sans espérance de pardon, et a fait grâce à l'homme; l'ange a été abandonné, et l'homme délivré; l'ange rejeté, et l'homme préféré; il a laissé l'ange pour sujet de sa justice, et a pris l'homme pour faire paraître sa miséricorde. Qu'admirez-vous ici davantage? ou le bienfait, ou l'honneur, ou l'amour? ou le bienfait au pardon, ou l'honneur en la préférence, ou l'amour en tous les deux? Quel bienfait d'avoir donné sa grâce à l'homme après une telle injure! quel honneur de l'avoir préféré à l'ange! quel amour de lui avoir fait tant de bien et tant d'honneur! L'un relève l'autre; la grâce et l'honneur font paraître l'amour, et l'amour illustre l'honneur et la grâce. L'ange était beau par excellence, enrichi des plus précieux trésors de la nature, doué des plus rares et excellents dons de la grâce, éminent en puis-

sance, rehaussé en dignité, incomparable en valeur, relevé en toute perfection, le soleil du ciel, la crème du monde, la fleur de l'univers, la perle des créatures, la primice de l'œuvre de la création, le chef-d'œuvre de Dieu, le miroir de sa pureté, le tableau de sa bonté, le rayon de sa beauté, l'image plus expresse de sa divinité. Et cependant tous ces avantages ne l'ont pas garanti d'une éternelle malédiction; il n'a pas été secouru comme l'homme, sa ruine a été irréparable et sa disgrâce irréconciliable. Pourquoi Dieu ne l'a-t-il racheté? Pour montrer sa justice. Pourquoi a-t-il racheté l'homme? Pour exercer sa miséricorde. Ne pouvait-il pas, s'il eût voulu, secourir l'ange aussi bien que l'homme, ou laisser l'homme sans secours aussi bien que l'ange? Pourquoi nous a-t-il préférés? Non pour notre noblesse, nous étions moindres que les anges; non pour notre innocence, nous l'avions également offensé; non pour son propre intérêt, ils pouvaient lui rendre plus de service. Pourquoi donc? Pour ce qu'il nous a plus aimés. L'amour est toute la raison de cette préférence. Je sais bien ce que dit saint Damascène : que l'homme, qui était tombé par fragilité, méritait d'être relevé plutôt que l'ange, qui avait péché par une malice déterminée (*S. Damasc., lib.* II, *de Fide, c.* 3); je sais ce que dit saint Bernard, que l'homme ayant péché par l'instigation et suggestion du serpent, devait être secouru par la bénignité et charité de Dieu, plutôt que l'ange, qui avait péché de soi-même et sans persuasion : *Ut quem aliena malitia supplantaverat, aliena charitas adjuvaret* (*S. Bern., serm.* 1 *Adv.*). Je sais ce que dit saint Chrysostome (*S. Chrysost., hom. de Lapsu primi hominis*), que Dieu n'ayant donné à l'ange aucun précepte, comme il fit à l'homme, l'homme offensa moins, qui ne se banda que contre le commandement de Dieu, que non pas l'ange, qui se banda directement contre Dieu même, ne plus ne moins que celui qui se bande contre le prince même l'offense plus grièvement qu'un autre qui méprise ses lois, vu que les lois du prince sont quelque chose de moindre que la personne du prince, et ce qui est fait contre elles, plus pardonnable que ce qui est fait contre lui. Je sais encore ce que dit saint Augustin (*S. Aug., Enchirid., c.* 9), que la nature humaine étant du tout perdue, a dû être restaurée plutôt que l'angélique, de qui les deux parties étaient encore saines et entières, et telles autres considérations que les saints Pères allèguent pour montrer que Dieu a dû avec quelque raison nous prêter la main et nous retirer de notre précipice. Je sais tout cela; mais le sondant de près, je trouve que ce ne sont que des convenances qui font voir la bienséance de notre réparation plutôt que la nécessité, et qu'à parler précisément, nous ne devons notre rédemption qu'à sa pure bonté et libéralité : *Deus propter magnam misericordiam suam, convivificavit nos in Christo*, dit l'apôtre (*Ephes.*, 2). Il ne dit pas suivant sa justice, nous étions perdus de ce côté-là; il ne dit pas simplement pour sa miséricorde, cela n'eût pas été suffisant, vu que l'ange n'avait pas obtenu la grâce. Il ajoute pour sa grande miséricorde, *propter magnam*, sachant bien que la miséricorde a été non vulgaire, mais bien grande, qui a préféré l'homme à l'ange en la grâce et au pardon, quoiqu'ils fussent compagnons en l'offense. C'est pourquoi, comme je disais tantôt, David demandait une grande miséricorde; il la demandait, nous l'avons obtenue; elle a été refusée à l'ange et accordée à nous; et certes, puisque l'ange n'a pu l'obtenir, il a bien été besoin qu'elle ait été pour nous grande, excessive, sans bornes et sans mesure; car de vouloir amoindrir la gloire de cette miséricorde, et dire que le péché de l'homme n'a pas été si grand comme celui de l'ange, je ne sais si, parlant à la rigueur, cela se peut soutenir. Le péché de l'ange fut grand; mais d'aventure si on le regarde de près, le péché de l'homme ne fut pas moindre. Toutes ces considérations des saints Pères, que l'ange n'offensa pas par fragilité comme l'homme, ni par la persuasion d'autrui, et qu'en outre il s'en prit à Dieu même, sont fort belles et pieuses. Si est-ce que, sans les mépriser, mais avec tout respect et révérence, je ne craindrai pas d'ôter au péché de l'homme toutes ces excuses qui le semblent diminuer, pour donner d'autant plus de gloire à la miséricorde de Dieu. Non, non, mon Dieu, je ne craindrai pas de confesser la grandeur de ma faute pour admirer davantage la grandeur de votre bonté; je ne craindrai pas de me confondre en votre présence pour vous glorifier. Ce m'est encore trop d'honneur que ma confusion puisse servir pour augmenter votre gloire. Voici donc, messieurs, les motifs que j'ai pour dire que le péché de l'homme n'a pas été d'aventure moindre que celui de l'ange; je vous prie de les considérer pour louer et reconnaître de plus en plus la grâce de celui qui nous a délivrés d'un tel précipice, et préférés aux anges sans aucun autre mérite.

Premièrement, la fragilité ne peut excuser l'homme, car il n'avait pas en l'état d'innocence cette corruption et inclination au péché que nous avons maintenant; la partie inférieure obéissait sans répugnance à la supérieure, le corps à l'âme, la chair à l'esprit, l'appétit à la raison, le sens à l'intellect; point de contradiction, point d'amorce, point de chatouillement, point d'aiguillon, point de concupiscence, point de rébellion : paix, union, accord, harmonie entre ces deux parties; l'objet de la tentation n'était pas grand : un seul arbre défendu parmi tant d'autres fruits excellents et délicieux, parmi tant de plaisirs, parmi tant de voluptés d'un paradis terrestre, dont la possession et le libre usage lui était permis; la permission était grande, la défense petite, et la jouissance de tant de plaisirs rendait fort facile l'abstinence d'un seul. Le précepte donc étant si facile à observer, la volonté ne sentant aucune répugnance de l'appétit, la tentation étant si légère, l'innocence l'armant, la justice originelle le renforçant, la grâce primitive, s'il

eût voulu, le rendant invincible, de quelle part peut venir l'excuse de la fragilité? Saint Augustin (*S. Aug., Enchirid., c.* 29) pesant toutes ces circonstances, conclut que ce commandement que Dieu fit à l'homme fut violé avec une injustice d'autant plus grande, que l'observation en était aisée : *Hoc præceptum tanto majore injustitia violatum est, quanto faciliore posset observantia custodiri.* La persuasion et suggestion du tentateur ne l'amoindrit pas aussi; l'homme n'avait-il pas la volonté, et volonté renforcée par une telle grâce pour résister aisément? Qui devait avoir plus de force sur lui, la défense de Dieu ou l'instigation du diable, la prohibition ou l'allèchement, la menace de la mort ou l'appât d'une trompeuse persuasion? Quand le diable le tenta, Dieu l'avait menacé; s'il se veut excuser sur la force de la tentation, le mépris de la menace lui ôte cette excuse. Si la tentation lui servait d'aiguillon au mal, la menace lui pouvait et devait servir de bride. De dire que le péché fait contre la loi, n'est pas si grand que celui qui est fait contre la personne même du prince, je ne vois pas la raison de cette différence. Qui se bande contre la loi se bande contre le roi, vu qu'il se bande contre sa volonté, contre son autorité, contre son commandement, en quoi il témoigne assez que s'il pouvait, il se banderait aussi contre ses forces et contre sa puissance; le moyen lui manque, non pas le désir. Qui ne veut pas obéir, ne veut pas de supérieur; qui n'en veut pas, s'il pouvait, l'exterminerait, et violant son ordonnance, il fait paraître que c'est contre son gré qu'il souffre sa domination. Et puis si l'ange s'attaqua contre Dieu même, en aspirant à son égalité, *Similis ero Altissimo*, aussi fit l'homme, *Eritis sicut dii*. Tellement qu'on ne peut trouver de ce côté aucun prétexte pour diminuer le péché de l'homme. D'alléguer que la nature humaine étant du tout perdue, a dû être restaurée plutôt que l'angélique, de qui les deux parties étaient en leur entier, cela ne regarde pas la grandeur ou la petitesse de l'offense, mais touche la miséricorde de l'offensé, qui peut user de grâce envers celui qu'il veut, pour quelque respect et considération, qui n'amoindrit en rien, mais plutôt relève sa bénéficence. Je dirai encore plus, et ajouterai à tout ceci que quand l'ange offensa, il n'y avait encore point d'enfer, point de menace, point d'exemple de punition; quand l'homme offensa, tout cela était, la loi, la menace, l'enfer, l'exemple du châtiment en l'ange condamné. Tant de choses méprisées n'apportent pas peu à la grandeur de l'offense.

Je dis tout ceci, sans rien déterminer, je propose seulement les considérations, j'en laisse à Dieu le jugement, il n'y a que lui qui sache qui l'offensa plus, ou l'ange, ou l'homme; mais nous savons au moins qu'il a usé envers l'homme de plus de miséricorde, et qu'étant grièvement offensé par tous les deux, il a condamné l'un justement et racheté l'autre libéralement. Puisque la grâce s'appelle grâce, c'est signe qu'elle n'est pas due, elle se peut donner, elle se peut refuser; la justice la refuse, l'amour la communique; la justice l'a refusée à l'ange, la bonté l'a communiquée à l'homme; l'ange ne peut pas se plaindre de la justice, mais l'homme doit rendre grâces à la libéralité.

Passons maintenant à la troisième et dernière considération; et comme nous avons montré, tant au discours précédent qu'en celui-ci, que Dieu a racheté l'homme sans aucun devoir et obligation, mais de sa franche et pure miséricorde, ce qui paraît clairement en ce que l'homme méritait justement d'être délaissé, qu'il y avait en son péché un excès de malice, et que la grâce refusée à l'ange, et néanmoins accordée à l'homme, fait paraître davantage l'amour par la préférence; voyons ores en suite du sujet, brièvement, et ajoutons, pour corollaire et fin de ce discours, que Dieu pouvait trouver d'autres moyens pour secourir l'homme, sans exposer son Fils à la mort. Cette considération relèvera de plus en plus la grandeur de son bienfait et de sa charité, vu que si en nous secourant sans être obligé, et nous préférant à l'ange, il a tant fait paraître son amour en notre endroit, il l'a bien montré davantage en ce qu'ayant plusieurs autres moyens de nous racheter, il a néanmoins voulu choisir celui qui témoigne un plus grand excès d'amour, et a voulu faire pour nous le plus grand effort de sa bénéficence.

C'est donc une vérité assurée et conclue par tous les théologiens, après saint Thomas (*S. Tho.*, III, *p.*), que Dieu avait une infinité d'autres moyens de nous secourir, sans la mort de son Fils. Voici ce qu'en dit saint Athanase (*S. Atha., serm.* 3 *in Arrian.*): *Dieu, sans envoyer son Fils, et l'exposer à la mort, pouvait avec une seule parole, c'est-à-dire avec un seul acte de volonté, remettre notre offense, rompre le lien de notre malédiction.* Et saint Grégoire: *Cum posset nobis non moriendo succurrere, subvenire tamen moriendo voluit* (*S. Greg., lib.* XX *Moral., c.* 2). Ceci appert encore plus clairement par l'autorité de l'Écriture, qui, parlant du moyen de notre rédemption, dit toujours que Dieu nous a témoigné en icelui un excès et surabondance de dilection: *Commendat charitatem suam Deus in nobis, quoniam, cum adhuc peccatores essemus, Christus pro nobis mortuus est*, dit saint Paul. Et au même lieu: *Ubi abundavit delictum superabundavit et gratia* (*Rom.*, V). Et aux Éphésiens: *Propter nimiam charitatem suam* (*Eph.*, II), et autres passages qui montrent que Dieu, ayant d'autres moyens de nous secourir, a néanmoins voulu prendre celui-ci, pour nous témoigner un excès d'amour, et rendre sa miséricorde plus recommandable. La raison qu'on allègue de ceci, c'est qu'encore que la justice demandât la satisfaction, et satisfaction d'un prix infini, comme l'offense était d'une malice infinie, si est-ce que la loi et la nature nous enseignant que chacun peut renoncer à son droit: *Unusquisque potest juri suo renuntiare*, dit le jurisconsulte, sa justice pouvait absolument se démettre de ce qui lui était dû, et se contenter de moins, comme de la satisfaction d'un

homme pur ou d'un ange, ou même par un seul acte de volonté faire miséricorde, sans aucun paiement. Il est bien assuré que le magistrat civil ne peut pas remettre la peine due aux criminels, sans blesser la justice, parce qu'il est établi pour punir les crimes commis, non contre sa personne propre, mais contre la république, ou contre le prince, ou contre quelque particulier : on ne peut pas donner ce qui est dû aux autres. Chacun peut remettre gratuitement, et sans demander satisfaction, les offenses commises contre lui-même, il n'y a pas de doute, et c'est un acte de charité, *donantes ad invicem*, dit saint Paul ; mais celui qui, relevé en dignité, a la justice publique commise entre ses mains, et les fortunes, les biens, la vie et l'honneur d'autrui, il ne peut pas disposer de ce qui n'est pas à lui, selon sa volonté ; voire quand il se dirait souverain et qu'il aurait, comme on parle communément, une puissance absolue, si est-ce néanmoins que c'est une façon de parler fort abusive : cette puissance n'est pas libre ; le devoir lui plante ses bornes, la justice la limite, la loi l'attache, elle a les mains liées, elle ne peut aller qu'aussi loin que ce qui est juste lui permet de s'étendre : tellement que, comme le magistrat ne peut pas ôter le bien qui appartient à l'un pour le donner à l'autre, aussi quand quelqu'un lui demande justement la satisfaction d'une offense reçue, il ne peut pas condonner la peine que telle coulpe mérite, ni ôter à l'un la satisfaction qui lui est due, pour donner à l'autre la grâce qui ne lui est pas due. Si l'injure était faite à sa personne, il la pourrait condonner, chacun peut disposer de ce qui est sien, et il exercerait un acte de charité ; mais parce que l'offense est commise contre un tiers, et que le juge est tenu de rendre à chacun ce qui est sien, il ne peut pas le priver de son droit, et le frustrer de la réparation de l'injure reçue, et s'il le fait pensant faire un acte de miséricorde, il commet un acte d'injustice.

Il n'est pas ainsi de Dieu, qui est souverain indépendant, et qui n'a pas de supérieur auquel il doive rendre compte ; mais lui-même est le premier et universel bien de l'univers, auquel toutes choses se rapportent. Et ainsi, si, sans satisfaction, il remet le péché et condonne la peine qu'il mérite, il ne fait injure à personne, vu que le péché n'est péché qu'en tant qu'il est commis contre lui, et que chacun peut remettre et condonner librement ses propres injures.

Le prophète David considérant ceci, lorsqu'il demandait pardon à Dieu de son péché, lui disait : *Tibi soli peccavi* (*Psal.* L) ; comme s'il voulait dire : O Seigneur, vous n'êtes pas comme les juges du monde, qui ont les mains liées, et ne peuvent pas pardonner aux criminels, vu qu'ils feraient injure à leurs parties, et à la république ; mais il n'y a que vous seul d'intéressé en mon péché, vous me pouvez pardonner sans faire tort à personne, et, s'il vous plaît ainsi, votre justice peut céder son droit à votre miséricorde.

De tout ceci il appert évidemment que Dieu, sans exposer son Fils à la mort, pouvait trouver mille autres moyens de nous racheter ; voire, sans aucune satisfaction, nous donner la grâce et nous condonner la peine que méritait notre péché ; mais l'amour, quand il est grand, fait de grands efforts : qui aime peu, il donne peu ; qui aime beaucoup, il donne beaucoup. L'amour est la mesure des dons ; s'il est petit, ses dons sont petits ; s'il est grand, ses dons sont grands ; s'il est infini, ses dons sont infinis. Dieu qui nous aimait sans mesure, nous a voulu donner sans mesure, ses bienfaits sont sans limites comme sa dilection ; et aussi haut qu'a pu monter son amour, aussi haut est montée sa libéralité : ne pouvant justement condamner, il nous a pardonnés, c'est déjà beaucoup ; il nous a préférés aux anges, qui n'ont pas obtenu la même grâce, cela relève davantage son bienfait ; mais nous pouvant délivrer par des moyens faciles, et qui ne lui eussent rien coûté, comme avec une simple condonation et acte de volonté, il a voulu toutefois nous donner son Fils, et l'exposer à la mort pour nous ; et comme notre péché montait à un excès de malice, il a voulu passer à un plus grand excès de bonté : qui pourra comprendre cet amour et cette miséricorde ? Pensons, je vous prie, à ceci. Ce sera le fruit de ces trois considérations, et la conclusion du présent discours.

Proposez-vous un roi offensé par deux de ses sujets, l'un noble et gentilhomme, l'autre roturier, de basse et vile condition : tous deux se sont rebellés contre lui, l'ont voulu déposséder de sa couronne, et usurper la puissance et l'autorité royale. Ainsi tous deux sont criminels de lèse-majesté, et dignes du dernier supplice. Le roi néanmoins désirant de faire paraître d'un côté la grandeur de sa justice, d'autre côté la grandeur de sa miséricorde, prend l'un de ces criminels pour sujet de son courroux, et l'autre pour sujet de sa clémence : il veut punir l'un et faire grâce à l'autre. Quel des deux choisira-t-il ? L'un a la prérogative de sa noblesse, et encore est capable de lui rendre plus de services. Le roi, sans avoir égard à cela, condamne le noble sans rémission, et use envers l'autre de clémence, pour rendre sa justice d'autant plus épouvantable en punissant le grand, et sa miséricorde d'autant plus glorieuse en délivrant le petit, et pour montrer à tous que s'il châtie, ses châtiments ne regardent que le crime, et s'il fait grâce, ses grâces n'ont d'autre motif que sa pure bonté. Combien, je vous prie, lui est obligé celui qui reçoit le pardon, et avec le pardon l'honneur d'être préféré. Ce n'est pas encore tout. Ce roi outre la grâce et l'honneur de la préférence qu'il donne à ce criminel, veut encore lui faire part de ses richesses et de ses délices, de sa grandeur, de son sceptre et de sa couronne, et le pouvant faire en commandant, et par un acte de volonté, désire, pour comble de ses grâces, d'y employer le plus grand effort de son amour : Tu m'as offensé, dit-il, tu t'es bandé contre moi, je veux oublier ces injures, je te veux pardonner, et te faire part de mon royaume : mais pour

te rendre plus digne de mes faveurs, je veux plutôt la satisfaction de l'injure que tu m'as faite : tu es incapable de me satisfaire, et je ne puis recevoir de toi aucune digne satisfaction : ta vilité et ma dignité, ta petitesse et ma grandeur sont trop inégales, pour entrer en accord par réparation d'injure, où de part et d'autre la bienséance, l'honneur et la justice requièrent l'égalité : je te pourrais bien pardonner sans réparation, mais je veux que tu me satisfasses, afin que tu me sois plus agréable, et plus digne de mes bienfaits : tu ne le peux faire, ma bonté veut suppléer à ton défaut. Voici le témoignage de l'amour que je te porte : j'ai un fils unique, héritier de ma couronne : je te le veux donner afin qu'il me présente la satisfaction pour toi, qu'il s'expose à la mort, et endure la peine que tu as méritée; sa mort t'acquerra la grâce, le pardon, l'honneur et le mérite d'être fait participant de mon royaume, au lieu que de toi-même tu n'es digne que de courroux, de châtiment, du gibet et d'une mort ignominieuse.

Que dites-vous de ce roi qui fait une telle grâce à un sien sujet rebelle ? Je vois bien à votre contenance que vous trouvez ridicule cette supposition. Elle l'est vraiment, je l'avoue ; car le monde n'a jamais rien vu de pareil ; mais ne vous moquez pas pourtant : ce que le monde n'a jamais vu, Dieu l'a fait voir ; ce que les hommes n'eussent osé concevoir, Dieu l'a voulu faire ; ce qu'on n'a vu jamais en la nature, on le voit en la grâce ; *Ego nova annuntio*. Je vous annonce des choses nouvelles ; les effets de la grâce sont nouveaux, rares, incomparables, inouïs, et surpassent le train commun du monde, le cours de la nature, le souhait, la pensée, l'espérance des hommes ; elle n'enfante que raretés, ne donne que nouveautés, ne produit que miracles, et en vous prêchant ses merveilles, nous sommes contraints de supposer ce que les hommes n'ont jamais fait, pour vous montrer ce que Dieu a fait. Ce roi c'est Dieu, les deux sujets rebelles sont l'ange et l'homme; l'ange est le noble, l'homme le roturier : l'ange est condamné, et l'homme délivré, et non-seulement délivré, mais encore couronné, et fait participant du royaume de Dieu, contre lequel il s'était rebellé. N'admirez-vous pas ce bienfait ? admirez davantage le moyen. Dieu pouvait faire ceci par un acte de volonté, il lui a voulu témoigner un plus grand amour, lui donner son Fils, et l'exposer à la mort et à la mort de la croix ; il a voulu, dis-je, par les travaux, par les douleurs, par les opprobres, par la mort de son Fils unique, rendre son ennemi digne de ses grâces, digne de son pardon, digne de sa gloire, digne de son royaume, digne de sa couronne.

J'admire cet amour, et l'admire d'autant plus que je considère la grandeur de l'offense ; j'admire ces grâces et les trouve d'autant plus admirables que celui qui les a données ne devait que justice, et celui qui les a reçues ne méritait que peine et ne pouvait attendre que punition. O merveille de la bonté de Dieu ! l'homme méritait une peine infinie et a reçu un bienfait infini : Dieu ne lui devait que l'enfer, et lui a donné son Fils unique ; il était digne du gibet, et a reçu la couronne ; il s'était obligé par son péché à un opprobre éternel, et Dieu lui a fait par sa grâce un honneur qui ne se peut comprendre. L'abîme de notre malice a provoqué l'abîme de sa bonté ; l'excès de notre ingratitude a attiré l'excès de sa bénéficence, l'extrémité de notre offense l'a jeté à une plus grande extrémité d'amour. Nous avions osé aspirer témérairement à l'honneur qui est dû à sa divinité : *Eritis sicut Dii* (*Gen.*, III) ; il a charitablement pris sur soi la peine et l'ignominie due à notre présomption ; la superbe nous voulait rendre égaux à lui, la charité et l'humilité l'ont rendu égal à nous : voire je le vois bien plus abaissé que nous n'avions voulu monter ; nous voulions monter aussi haut que lui, je le vois encore plus bas que nous ; nous voulions être autant que Dieu, il s'est rendu moins qu'homme; nous nous voulions rendre dieux, il s'est rendu vermisseau : *Ego sum vermis, et non homo*, etc. (*Psal.* XXI).

Et pourquoi tout cela? Pour nous élever par son humilité encore plus haut que nous n'avions osé prétendre par notre ambition ; pour nous donner par sa charité plus d'honneur que notre superbe n'en voulait usurper; pour nous rendre plus grand par sa grâce que nous ne voulions être par notre rebellion. Comme s'il voulait dire : O homme, la présomption t'a fait aspirer à mon égalité ; mon amour te veut honorer libéralement de cette prérogative que tu voulais usurper injustement : tu voulais te faire Dieu, je t'en veux rendre par participation ; tu voulais dérober une partie de ma gloire, je te la veux donner toute ; tu voulais dérober ma science, je te veux donner non-seulement ma science, mais mon royaume, ma couronne, mes richesses, mes délices, mon éternité, ma félicité. Et pour te le donner, je veux prendre sur moi-même le déshonneur, l'opprobre, la peine, les douleurs, la croix, la malédiction qui t'était préparée ; je te veux délivrer de la peine que tu as méritée, pour te donner la gloire que tu voulais usurper. Hélas! qui d'entre nous n'admire cet amour? Dieu avait fait cela pour nous, non-seulement sans avoir besoin de nous, mais encore, provoqué par notre désobéissance et méprisé par notre rébellion, offensé sans mesure, nous avoir aimés jusqu'à l'extrémité !

Je redis ceci, je le redis et le veux redire pour l'engraver dans vos cœurs. Si ceci ne vous émeut, quelle chose vous touchera ? Si une si grande charité n'amollit vos cœurs, quelle chose sera capable de les amollir? Qu'est-ce que vous ressentirez, si vous ne ressentez un si grand amour? Qu'est-ce qui vous échauffera, si le feu ne vous échauffe? *Veni ignem mittere in terram*, dit-il (*S. Luc*, XII) : Je suis venu jeter le feu sur la terre. Quel feu, sinon l'amour; et de quelle fournaise, si ce n'est de la croix? C'est la croix qui met le feu au monde.

Et comme le soleil, élevé sur notre zénith, échauffe maintenant l'air et la terre et jette l'ardeur et le feu; ainsi ce vrai Soleil, élevé sur la croix, remplit tout de feu, échauffe tout, enflamme tout d'amour et de charité. Hélas! nos corps ressentent bien la chaleur du soleil sensible; mais j'ai grand'peur que nos cœurs ne ressentent pas l'ardeur de ce soleil élevé sur la croix. Nos corps dégouttent de sueur, mais nos âmes sont encore glacées : le chaud a plus de force sur nos corps que la croix sur nos âmes. Je vois le feu qui sort de cette fournaise par autant de fentes que je contemple de plaies sur le corps de mon Sauveur. Le feu a fait crever le fourneau ; l'amour a ouvert le cœur de Jésus-Christ, et la violence du feu qui le brûle a fait cette ouverture : entrons-y par une vive foi, demeurons-y par souvenance, vivons-y par méditation et par amour, pour y vivre éternellement par gloire et par jouissance.

SERMON III.

Où il est traité de la sapience de Dieu, qui reluit au mystère de la croix.

POUR LE MARDI, TROISIÈME JOUR DE L'OCTAVE.

Prædicamus Christum crucifixum, etc.

L'opale représente à nos yeux toutes les diverses couleurs et tout l'émail des pierres précieuses : nous y voyons le vert de l'émeraude, le brillant du diamant, le blanc de la perle, l'éclat du rubis, les flammes de l'escarboucle. C'est comme un bouquet composé de toutes sortes de fleurs, d'œillets, de roses, de lis et de violettes. Telle est la croix, c'est un bouquet, c'est une opale où nous voyons briller tout l'émail des perfections de Dieu, son amour, sa miséricorde, sa sagesse, sa justice, sa puissance. Nous y avons déjà considéré son amour dans les deux discours précédents ; voyons-y maintenant sa sagesse. La sagesse de Dieu pourvoit premièrement à sa gloire et puis à notre bien. Faisons voir en ce discours comme sa sagesse a choisi ce moyen de notre rédemption, comme le plus propre et convenable pour son honneur. Ceci sera contre les païens et philosophes, qui ont appelé folie la prédication de la croix : nous leur montrerons que c'est la vraie sapience, après avoir invoqué l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la Vierge. *Ave*, etc.

La prudence humaine, qui ne veut admettre que ce qu'elle peut concevoir, et ne conçoit que ce que lui peuvent suggérer les sens et l'imagination, a toujours accoutumé de faire de faux jugements et réputer à folie tout ce qui répugne à son goût, ou surpasse sa capacité. Or comme Dieu est relevé d'une distance infinie, et en nature, et en essence, et en perfection, et en opération par-dessus la créature, il s'ensuit aussi nécessairement que ses pensées, ses desseins et ses jugements sont autant relevés par-dessus tout l'effort et appréhensions des entendements créés, que le ciel est exalté par-dessus la terre. Ainsi les conseils de Dieu étant inscrutables à notre raison, et néanmoins notre présomption étant telle que voulant juger de toutes choses, nous méprisons et condamnons ce que nous ne pouvons comprendre, il ne faut pas s'étonner s'il est toujours arrivé que la sapience des hommes a fait résistance aux conseils de la sagesse de Dieu et a méprisé ce qu'elle devait chérir, condamné ce qu'elle devait admirer, rejeté ce qu'elle devait embrasser. Ceci s'est vérifié principalement au mystère de notre rédemption; car comme c'est le chef-d'œuvre où Dieu a déployé tous les trésors, et l'abrégé où il a ramassé tous les plus beaux traits de sa toute-puissance, de sa toute-sagesse et de sa toute-bonté, c'est aussi ce qui a semblé plus ridicule à la sapience humaine. Et comme il arrive au plus chaud de l'été, quand le soleil, tournant sur notre zénith, bat à plomb sur nos têtes, que par antipéristase la froideur se retirant des extrémités au dedans, les entrailles de la terre se refroidissent au lieu de s'échauffer : de même quand le Soleil de justice, exalté sur la croix pour échauffer tout le monde, a jeté le feu de ses plus ardents rayons, ç'a été pour lors que le cœur des sages de la terre, s'armant de froides raisons d'une aussi sotte que superbe prudence, s'est gelé plus que jamais et endurci en son obstination. Quand les apôtres leur ont parlé d'un Dieu crucifié, ils se sont moqués de leur prédication et ont réputé à folie le plus grand chef-d'œuvre de la sagesse divine; et quand ils ont voulu jeter quelque brocard contre les chrétiens, ils ont pensé ne pouvoir inventer une plus grande injure, opprobre et dérision que les appeler disciples d'un crucifié. Lactance porte ce témoignage : *Passio Domini*, dit-il, *velut opprobrium nobis objectari solet, quod ab hominibus insigni supplicio affectum, et excruciatum colamus* (*Lac.*, *lib.* IV, *cap.* 16). Eh quoi! disaient-ils, est-ce chose digne de la Divinité de prendre un corps passible et s'assujettir aux tourments et à la mort pour les hommes? S'il fallait que les hommes fussent délivrés de la captivité du péché, Dieu ne les pouvait-il pas relever de leur misère, sans s'abaisser lui-même jusqu'à leur infirmité? leur pouvait-il pas redonner la vie sans s'exposer à la mort, leur donner sa grâce sans subir leur jugement, les absoudre sans se laisser condamner? n'avait-il pas des moyens plus propres, plus séants et plus dignes de sa grandeur? pouvait-il pas venir avec plus d'éclat, avec plus d'autorité, avec plus de magnificence? y a-t-il rien de plus convenable à un grand que l'honneur, à un roi que la puissance, à un Dieu que la majesté? et cependant vous nous prêchez un grand méprisé, un roi moqué, un Dieu crucifié! Vous nous prêchez l'immortel, et nous voyons la mort; le puissant, et nous voyons l'infirmité; le grand, et nous voyons la bassesse; un Dieu, et nous voyons une croix! Vous nous annoncez la chose la plus haute et la plus relevée qui soit au monde, et vous nous montrez la plus basse et la plus vile!

Voilà comme parlait la sapience humaine, flattant sa folie par sa présomption et son

ignorance par ses belles paroles. Mais combien sont éloignés les desseins de Dieu de nos pensées, ses jugements de nos conceptions, ses conseils de notre aveuglement, sa sagesse de notre vanité ! Il n'y a pas plus d'antipathie entre les ténèbres et la lumière ; entre le chat-huant et le jour, entre la taupe et le soleil, qu'entre les conseils de Dieu et les pensées des hommes, entre la sapience du ciel et la prudence de la terre. La sapience de Dieu est folie devant nous, et la nôtre est folie devant lui. Nous estimons ses mystères folie, et il estime nos discours vanité, notre science aveuglement, nos raisons ignorance. Qui se trompe, je vous prie : ou lui, qui sait, qui voit et qui connaît tout ; ou nous qui n'avons pas seulement la connaissance de nous-mêmes ? Qui se trompe : ou le soleil, qui voit toutes choses ; ou la taupe, qui n'a pas des yeux pour se voir seulement. O aveuglement de ceux qui croient être si clairvoyants ? ô folie des sages ? ô ignorance des philosophes ! Ils ont réputé à niaiserie la prédication d'un Dieu mort pour les hommes et pendu sur une croix ; et cependant c'est là que Dieu a fait paraître sa plus grande majesté, sa plus grande gloire, son plus grand amour, sa plus grande sagesse, sa plus grande puissance, sa plus grande justice : bref, tous les plus grands effets des perfections qui montrent qu'il est Dieu. C'est ce que je désire vous montrer, que Dieu n'eût su trouver un moyen de nous racheter plus convenable pour sa gloire, que d'exposer son Fils à la mort. Ceci nous servira pour confondre la sagesse du monde et pour admirer de plus en plus la sapience de Dieu, et, l'admirant, l'aimer et la reconnaître.

Je vous ai déjà fait voir, au discours précédent, que Dieu pouvait trouver d'autres moyens de nous racheter ; mais d'autant qu'il appartient à la sagesse de Dieu de faire les choses le plus convenablement qu'il se peut pour sa gloire et pour le bien de ses créatures, il a voulu procéder en l'œuvre de notre rédemption, qui est le chef-d'œuvre, la couronne et la perfection de tous ses ouvrages, par le moyen le plus propre, le plus séant et le plus convenable qu'il a pu trouver par sa toute-sagesse, vouloir par sa toute-bonté, exécuter par sa toute-puissance : *Non alius modus Deo defuit*, dit S. Augustin, *sed convenientior alius modus non fuit, neque esse potuit* (*l.* III *de Trin.*, *cap.* 10). Je dis que ç'a été le moyen le plus convenable pour sa gloire, quoiqu'il semble que la mort et la croix ne promettent que déshonneur, opprobre et ignominie.

Pour connaître cette vérité, il nous faut premièrement remarquer que tout ce que Dieu fait, il le fait principalement pour soi-même ; parce qu'étant le souverain bien et la dernière fin de toutes choses, il faut nécessairement que tout tende et se rapporte à lui, comme au point d'où toutes les lignes émanent et où toutes aboutissent, et comme à la mer d'où toutes les rivières coulent pour y retourner. Ainsi toutes choses sortent de Dieu et retournent à Dieu : c'est le principe d'où tout procède et la fin où tout retourne, l'alpha et l'oméga, le commencement et le bout, l'origine de toutes choses et la perfection. *Ad mare unde exeunt flumina revertuntur* (*Eccl.*, I). C'est pourquoi je dis que Dieu en toutes ses opérations, *Vel ad intra, vel ad extra*, opère tout pour soi-même, comme étant le souverain bien et la dernière fin de tout : *Omnia propter semetipsum operatus est Dominus* (*Prov.*, XVI). Pour soi-même, non pas pour son bien et pour sa félicité en ce qui touche les choses qu'il opère et produit hors de soi, vu qu'étant heureux et parfaitement heureux en soi-même, rien d'extérieur ne peut accroître son contentement, ni ajouter à sa béatitude. Mais il opère pour soi-même, c'est-à-dire pour son honneur et pour sa gloire, vu qu'il fait toutes choses pour être reconnu, pour être exalté, pour être glorifié. Son bien est incapable d'accroissement, mais non pas son honneur ; son contentement, mais non pas sa gloire ; sa félicité, mais non pas sa louange : il ne peut pas se rendre plus heureux, mais il peut bien se rendre plus honoré. Et partant les trois enfants qui étaient en la fournaise invitaient toutes les créatures à bénir et exalter le Créateur : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino* (*Dan.*, III) : et le prophète David provoquait les anges et les vertus célestes, le soleil et les étoiles, les cieux et la lumière, la mer et la terre, les hommes et les bêtes, voire les serpents et les dragons; et ce qui ne semble servir que d'encombre et de malencontre en l'univers, ce prophète le provoquait par ses semonces au service et ministère d'honneur, pour lequel toutes choses ont été créées, qui est louer, bénir et glorifier Dieu : *Laudate Dominum de cœlis, laudate eum in excelsis*, etc. (*Ps.* CXLVIII). Les créatures ne peuvent rien ajouter à la félicité de Dieu, mais elles peuvent accroître sa gloire et sa louange. C'est pour cette fin qu'elles ont été produites. Et d'ici l'on ne peut pas inférer pourtant qu'il y ait en Dieu quelque défaut ou imperfection : encore que nous disions que sa gloire se peut augmenter, il ne s'ensuit pas que quelque chose lui manque. La gloire est une qualité qui vient du dehors et un accident qui n'ajoute rien au sujet. Ainsi la gloire que les créatures rendent à Dieu ne le rend pas plus parfait, plus content, plus heureux, plus juste, plus sage, plus puissant ; elle n'ajoute rien à sa perfection, elle ne l'augmente pas, elle ne fait autre chose que la manifester. L'honneur n'est rien qu'une extérieure manifestation de l'honoré et de ses belles vertus et qualités. Le vertueux avant qu'il reçoive l'honneur est vertueux, après l'honneur il n'est pas plus vertueux qu'il était auparavant, il est tel qu'il était, sinon qu'étant naguère inconnu, il commence d'être connu ; la vertu n'est pas augmentée par l'honneur, mais seulement reconnue, la louange n'accroît pas, mais déclare le mérite. Ni plus ni moins que la lumière du soleil, quand il se lève, n'ajoute rien à la beauté de cet univers, mais la découvre et la manifeste seulement : ainsi l'honneur est une lumière qui n'augmente

pas, mais découvre la beauté de la vertu. Je dis tout ceci pour montrer que Dieu peut augmenter son honneur et sa gloire, sans aucune contradiction ou indécence, et que cela n'arguë en lui aucun défaut ou imperfection, vu que l'honneur n'ajoute rien à ses perfections, mais les déclare seulement et les fait voir. C'est pourquoi pour être honoré et glorifié, il a voulu sortir hors de soi et manifester sa bonté, sa puissance, sa sagesse, sa divinité en la création et conservation de tant de belles choses qu'on voit en l'univers, où, comme sur un livre et sur un tableau, il a marqué de ses mains propres, en gros et lisibles caractères, la vive image de ses perfections. Son immensité paraît en l'étendue de ce grand monde, son infinité en la multiplicité de tant de divers genres et espèces de choses, son éternité en la révolution et vicissitude continuelle de la nuit et du jour, du froid et du chaud, de l'automne et de l'hiver, du printemps et de l'été, de la mort et de la renaissance, de la génération et de la corruption, qui représentent en leur cercle, qui roule toujours, une espèce de perpétuité. Son immutabilité est comme figurée en la terre immobile en son centre; la hauteur du firmament nous représente son excellence pardessus toutes choses et sa suréminence ; la profondeur des abîmes, ses jugements et ses conseils profonds et inscrutables, ou bien encore son essence incompréhensible ; la lumière du soleil, qui s'épand partout, sa vue pénétrante et subtile, qui voit et regarde toutes choses ; les cieux, qui roulent incessamment à l'entour de ce monde inférieur et ne cessent jamais d'y répandre leurs influences, son soin et sa providence, qui veille et travaille toujours pour la conservation de ses créatures : *Pater meus usque modo operatur et ego operor* (*S. Joan.*, V). Et surtout sa sagesse est représentée par l'ordre et disposition de tant de diverses choses subordonnées l'une à l'autre, agencées et arrangées chacune en sa place avec une telle symétrie et proportion ; sa puissance et sa justice par l'obéissance et soumission que les unes rendent aux autres, les inférieures aux supérieures, les terrestres aux célestes, les corporelles aux spirituelles; son amour et sa bonté par l'amoureuse et harmonieuse sympathie, qui les joint, les attache et les marie l'une à l'autre par le nœud d'une étroite et mutuelle conjonction. Bref, ce monde en toutes ses parties n'est autre chose qu'un livre qui propose, un tableau qui exprime, une voix qui prêche, une trompe qui annonce, un héraut qui publie la majesté, la grandeur et les perfections de la Divinité.

Mais d'autant que tout ce monde, quoiqu'admirable et parfait en son genre, ne représente néanmoins qu'imparfaitement les perfections de Dieu, vu qu'il est fini, et Dieu infini, il est limité, et la grandeur de Dieu n'a pas de bornes : Dieu pour sa plus grande gloire s'est voulu manifester en une seconde façon plus haute et plus excellente : ç'a été en l'œuvre de notre rédemption, où il a employé son propre Fils, et a donné la vie et le sang de celui-ci pour le prix de nos âmes, désirant de montrer par cet effet tout ce que sait, tout ce que peut, tout ce que veut sa sagesse infinie, sa puissance infinie, son amour infini. La création de mille mondes ne pourrait pas glorifier Dieu d'une si haute façon; vu que quand Dieu ferait mille mondes, il en pourrait faire encore, et de plus beaux, et de plus excellents ; s'il ne le pouvait faire, sa puissance serait finie et restreinte dans quelques limites ; ainsi, puisque la puissance de Dieu est infinie, la création de mille, voire de dix mille mondes plus beaux que celui-ci, ne pourrait pas montrer tout ce que Dieu peut faire, ni par conséquent le manifester parfaitement, et lui donner toute la gloire qu'il mérite ; mais en nous donnant son Fils, et l'exposant pour nous à la mort, il a fait tout ce qu'il peut faire : il a manifesté sa puissance, sa sagesse, sa justice, son amour, sa miséricorde, toutes ses perfections en la plus haute façon qu'il les peut manifester, et quand et quand il a fait monter sa gloire au plus haut degré qu'elle se peut élever. Toutes les œuvres de Dieu glorifient Dieu, les unes moins, les autres davantage, à mesure qu'elles manifestent plus ou moins sa grandeur et ses perfections : aucune ne les manifeste parfaitement, sinon l'œuvre de notre rédemption : aucune donc ne le glorifie parfaitement, sinon celle-ci. La terre, les cieux, le soleil, les astres, les hommes, les anges, les principautés, toutes les créatures glorifient Dieu, mais non pas autant qu'il peut être glorifié, vu qu'il pourrait faire de plus parfaites créatures ; il n'y a que la seule œuvre de notre rédemption où il a fait tout ce qu'il peut faire ; il n'y a qu'un Jésus-Christ mort pour nos péchés, crucifié pour nos iniquités ; il n'y a que cette croix, où la sagesse, la justice et la miséricorde reluisent en leur plus haut degré: il n'y a que cela qui glorifie Dieu parfaitement. L'Eglise, reconnaissant ceci, dit au canon de la messe, qui est une représentation du sacrifice de la croix : *Per ipsum, et cum ipso, et in ipso, est tibi Deo Patri omnipotenti, in unitate Spiritus Sancti omnis honor et gloria.* Si Dieu eût choisi quelque autre moyen de nous racheter, comme il eût pu faire, sa gloire et son honneur y eussent perdu beaucoup, vu qu'il n'eût pas manifesté toute sa justice, toute sa sapience, tout son amour comme il a fait : s'il eût moins donné que son Fils, il se fût fait moins reconnaître ; moins reconnu, il eût été moins honoré : et ainsi puisque Dieu fait toutes choses, premièrement pour sa gloire, il a été convenable qu'il ait choisi ce moyen pour sa plus grande gloire. Car c'est en ceci qu'il a fait voir la merveille de sa justice, puisqu'elle a exigé une peine si rigoureuse de notre péché, qu'il a fallu, pour lui satisfaire duement et pleinement, que son propre Fils endurât la mort; la merveille de sa sagesse, puisqu'en un cas si difficile et malaisé, elle a su trouver ce moyen admirable pour conserver l'honneur de sa justice ; la merveille de son amour,

puisqu'il n'a pas refusé de donner pour prix de nos âmes la vie de son propre Fils, que sa sagesse proposait et que sa justice demandait. Je m'explique plus au long : l'honneur consiste en une manifestation extérieure des vertus et perfections de l'honoré ; si bien que l'honneur croît et s'augmente à mesure que la vertu se manifeste, la gloire suit la connaissance qu'on a du mérite, l'une monte aussi haut que l'autre ; qui connaît moins la vertu d'une personne, l'honore moins ; qui la connaît davantage, l'honore davantage ; qui connaît moins les perfections de Dieu, lui donne moins de gloire ; qui les connaît plus, le glorifie plus : tellement que si Dieu veut être glorifié, il faut qu'il soit connu ; s'il veut être connu, il faut qu'il se manifeste ; d'autant plus il se manifeste, d'autant plus il est connu ; d'autant plus il est connu, d'autant plus il est glorifié. Or, en exposant son Fils à la mort pour nous, il a manifesté et fait connaître ses perfections, sa justice, sa sagesse, sa bonté en sa plus haute façon que lui qui est tout juste, tout sage et tout bon, le pouvait faire. Que s'ensuit-il de là, sinon que ce moyen de notre rédemption a été le plus propre et le plus convenable qu'il eût su trouver pour sa plus grande gloire ? Je prouve la mineure de mon argument, et vous vais faire toucher au doigt que Dieu, en exposant son Fils à la mort pour nous, a manifesté parfaitement sa justice, sa sagesse, sa bonté. Relevez un peu vos esprits.

Notre péché était infini de trois côtés, disent les théologiens : et du côté de la personne offensée, comme j'ai montré ci-devant, et encore du côté de l'objet de l'acte, qui fut une aversion d'un bien infini : *Aversio ab infinito bono.* C'est pourquoi l'homme mérita une peine infinie et éternelle, dit saint Augustin : *Factus est malo dignus æterno, qui hoc in se peremit bonum, quod esse posset æternum* (*l.* XXI *de Civ. Dei*, *c.* 12). Voilà déjà le péché infini, et digne d'une peine infinie de deux côtés : du côté de la personne offensée et du côté de l'objet de l'acte. Le voici encore infini en quelque façon du côté de la personne qui commit l'offense : l'offense est d'autant plus grande qu'elle est faite par un moindre à un plus grand ; l'injure qu'un rustique fait à un roi est plus grande, toutes choses considérées, que celle qu'un prince lui fait ; vu qu'il se trouve en son offense plus de témérité, plus de mépris, plus d'audace et d'outrecuidance. Or l'homme, qui offensa Dieu, était infiniment distant de la dignité de Dieu, offensé : voilà donc en son offense une troisième espèce d'infinité. Pour satisfaire à Dieu selon la rigueur de la justice, il fallait une satisfaction infinie, vu qu'il y doit avoir quelque proportion entre l'offense et la satisfaction : Dieu pouvait bien remettre le péché sans aucune satisfaction ou avec une satisfaction inégale et disproportionnée : mais s'il l'eût fait, sa justice n'eût pas été satisfaite, et il n'eût pas manifesté au monde la sévérité de celle-ci. C'est pourquoi pour sa plus grande gloire, et pour faire connaître aux hommes combien sa justice est sévère et rigoureuse, il n'a voulu retrancher rien de la satisfaction, que l'offense requérait : sa justice a demandé tout ce qu'elle pouvait demander. Elle a beau le demander, où le trouvera-t-elle, d'où tirera-t-elle cette infinie satisfaction ? Il faut que ce soit une créature qui satisfasse, et entre les créatures un homme, puisque l'homme a commis l'offense. Il le faut, mais comment le fera-t-il ? l'infini peut-il venir du côté du fini ? Il a bien pu offenser infiniment, à raison qu'il a offensé une personne d'une dignité infinie, mais il ne peut toutefois satisfaire infiniment, parce que ses forces sont finies. La dignité de l'offensé est infinie, il faut aussi que la dignité de celui qui satisfera soit infinie, puisque pour entrer en accord par réparation d'injure, de part et d'autre, la bienséance, l'honneur et la justice requièrent l'égalité. O merveilleuse invention de la sagesse de Dieu ! Sa sagesse en un cas si difficile a trouvé cet expédient. J'ai un enfant, dit Dieu en soi-même, qui est l'image vive de ma divinité, qui a toute mon essence et ma substance, qui est puissant comme moi, éternel comme moi, infini comme moi, qui est un autre moi-même. Si par ma toute-puissance j'unis cette Personne divine avec la nature humaine, et qu'ayant fait cette union, je donne aux hommes cet homme, Dieu et homme, et l'expose à la mort pour la satisfaction de leur offense, voilà le moyen de faire, sans blesser ma justice, leur réconciliation. Car cet homme, ayant pour hypostase le Verbe divin, produira des actes d'un mérite infini, les actes venant du côté du suppôt, et ainsi leur coulpe sera pleinement effacée, et moi pleinement satisfait ; voilà ce que sa sagesse, lui a proposé en un cas si difficile, voilà la grandeur de sa justice qui a demandé une telle satisfaction ; voilà la grandeur de sa sagesse, qui a proposé un si rare moyen. Voulez-vous voir la grandeur de son amour ? sa sagesse lui propose la mort de son Fils incarné pour le prix de notre rachat ; quelle fin attendez-vous de sa délibération ? Donnera-t-il son Fils pour sa créature ? celui qui contient toute son essence pour celui qui ne porte que son image ? celui qu'il engendra de toute éternité pour celui qu'il a naguère créé ? celui qui l'étraint et l'embrasse d'un amour éternel, pour un rebelle qui sort de l'offenser ? celui qui éternellement par nature et par amour est un avec lui, pour un misérable qui bientôt après sa création, par sa malice et par son ingratitude, s'est bandé contre lui ? Donnera-t-il le juste pour le coupable, son enfant pour son ennemi ?

O chrétiens, que l'amour de votre Dieu est grand ! sa charité a consenti à tout ce que sa sagesse a proposé ; sa sagesse a proposé son Fils unique pour rédempteur, son amour a consenti : son amour n'a pas été moindre que sa sapience. Il a voulu pour nous tout ce qu'il a su. Tout son amour s'est employé pour notre salut, avec toute sa sagesse. Il fallait une sagesse infinie comme

la sienne pour nous savoir racheter, et une charité infinie comme la sienne pour le vouloir faire : une sagesse moindre que la sienne n'eût pas su trouver le moyen de notre rédemption, et une charité moindre que la sienne ne l'eût pas voulu prendre. Qu'admirez-vous davantage, ou sa sagesse qui a trouvé ce moyen, ou son amour qui l'a pris ?

Certes, et la justice et la sagesse et la bonté de Dieu reluisent grandement en ce mystère, et Dieu a manifesté au monde toutes ses perfections par ce chef-d'œuvre, autant qu'il les pouvait manifester. Dieu s'est bien montré en tout le reste de ses œuvres, mais à demi tant seulement; ici il s'est montré du tout, et il est allé jusque-là que, tout-puissant qu'il est, il ne pourrait faire rien de plus grand. Avant ce chef-d'œuvre, il avait bien manifesté au monde une partie de sa justice par la punition qu'il avait faite des anges prévaricateurs, par le châtiment exercé sur notre premier père et sur sa postérité, par le déluge qui abîma la terre et tous ses habitants, par l'embrasement des villes de Sodome et de Gomorrhe, par mille et mille autres exemples de ses terribles et sévères vengeances ; mais si tout cela portait témoignage de sa justice, combien, je vous prie, la mort de son propre Fils, attaché sur une croix pour nos offenses, montre davantage sa justice, sa rigueur et sa sévérité? Auparavant il avait manifesté une partie de sa puissance et de sa sagesse par la production et conservation de tant de belles créatures, mais qu'était-ce comparé à la puissance et sagesse qu'il a fait paraître en l'œuvre de notre rédemption? puissance, ayant uni par une si miraculeuse liaison et connexion deux choses si distantes que l'acte pur et la pure puissance, Dieu et l'homme, le ciel et la terre, le premier Esprit et la chair, la personne incréée et la nature créée : sagesse, ayant trouvé en un cas si difficile le moyen de réparer notre offense, sans blesser sa justice? Auparavant il avait bien manifesté une partie de sa bonté et de sa bénéficence par tant et tant de faveurs qu'il avait faites à l'homme, par le domaine de tout cet univers qu'il lui avait donné, par le soin qu'il avait témoigné envers son peuple élu, le tirant d'Egypte, lui ouvrant la mer Rouge, abîmant ses ennemis, le paissant, l'abreuvant, le nourrissant, l'éclairant, le guidant par le désert, lui donnant la possession d'une terre féconde, délicieuse, coulante de lait et de miel, lui baillant le Décalogue pour règle de sa vie, instituant pour sa religion tant de saints sacrifices, tant de secrets mystères, tant de belles et mystiques cérémonies, lui envoyant de temps en temps tant de messagers, tant d'ambassadeurs, tant de prophètes pour l'avertir de ses volontés ; par tout cela et par mille autres témoignages, Dieu avait fait connaître au monde une partie de son amour et de sa miséricorde ; mais en donnant son Fils, et l'exposant pour nous à la mort, il a achevé de manifester toute sa bonté, toute sa charité, toute sa libéralité.

D'où vient donc que les philosophes ont trouvé si ridicule la prédication d'un Dieu crucifié? d'où vient que les Juifs l'ont abhorrée comme un scandale, et les sages du monde s'en sont moqués comme d'une folie ? O aveugles ! ils n'ont pas su ouvrir les yeux pour voir que c'est sur cette croix que la majesté de Dieu paraît, sa puissance se découvre, sa dignité se montre, sa grandeur se manifeste, sa justice se déclare, sa sagesse reluit, son amour éclate au plus haut degré de sa perfection. Ils n'ont su ouvrir les yeux pour reconnaître que cette croix, qui leur a semblé si vile et si abjecte, donne plus de gloire et plus d'honneur à Dieu que tout le monde et toutes les merveilles de la nature qu'ils ont idolâtrés. Et voirement puisqu'elle manifeste plus excellemment sans comparaison la grandeur et les perfections de Dieu que ne fait tout l'univers, est-il pas évident qu'elle le glorifie et l'honore davantage? Quand je contemple le monde, je connais bien en sa beauté, en sa grandeur, en sa variété, en sa police, en son ordre, en son harmonie, que celui qui l'a fait et qui le conduit est juste, puissant, sage et bon ; mais quand je contemple la croix, j'y vois reluire Dieu avec plus d'éclat, d'honneur et de majesté; j'y contemple la grandeur de sa justice, la merveille de sa puissance, l'infinité de sa sagesse, l'extrémité de sa bonté, l'excès de son amour. Là je ne vois qu'un ruisseau, ici je vois toute la mer de ses bienfaits ; là qu'un rayon, ici tout le soleil ; là qu'un rameau, ici tout l'arbre ; là qu'un membre, ici le tout ; là qu'une parcelle, ici le gros de ses perfections. Cet univers ne me représente pas tout ce que Dieu peut faire, mais si fait bien la croix. Au monde je ne vois que la moindre partie de sa puissance, en la croix je la vois toute. Il peut faire des choses mille fois plus grandes que celles que je vois au monde, il ne peut faire rien de plus grand que ce que je vois sur la croix, car j'y vois, j'y révère toute sa puissance, toute sa sagesse, tout son amour, toute sa miséricorde.

O aveuglement ! ô bêtise de ceux qui ont refusé de croire ce mystère, disant que la mort et la croix leur semblaient des choses peu séantes et convenables à la Divinité ! N'est-il pas séant et convenable à Dieu de chercher en toutes choses sa plus grande gloire? La gloire ne dépend-elle pas de la connaissance qu'on a des qualités de la personne honorée? Dieu n'a-t-il pas fait connaître quel il est, combien puissant, combien juste, combien sage, combien miséricordieux en cette mort, en ces plaies, en cette croix qui leur a semblé si abjecte, si vile et si ridicule? Quelle stupidité de réputer à folie ce qui montre la sagesse, à infirmité ce qui déclare la puissance, à opprobre ce qui augmente la gloire !

Si Dieu nous eût rachetés par quelque autre moyen, s'il fût venu, comme il semblait bon à ces fous, non infirme, mortel et passible, mais avec pompe, avec éclat, avec magnificence; s'il n'eût enduré, s'il ne fût pas mort pour nous, nous ne saurions pas la grandeur de sa justice pour la craindre, de sa sagesse pour la révérer, de sa bonté pour

l'aimer; tellement que pour manifester et faire connaître ceci, cette mort et cette croix qu'ils trouvaient si étrange a été bienséante à Dieu, je dis bienséante à sa justice, convenable à sa sapience, digne de son amour.

Mais quoi! comme disait fort bien saint Augustin, répondant sur ce point au philosophe Porphyre, l'orgueil et la superbe a aveuglé ces sages du monde, et a empêché qu'ils n'aient pu reconnaître la grandeur, la majesté, l'honneur et la gloire de Dieu sous le voile de cette humilité : *Quid causæ est*, dit-il, *quod christiani esse nolitis, nisi quod Christus humiliter venit, et vos superbi estis* (*lib.* X *de Civ. Dei*, *cap.* 29)? Autrement il leur eût été facile de voir reluire la puissance, la sagesse, la bonté de Dieu en ce que, aveuglés de présomption, ils estimaient vanité, folie, infirmité. Il leur eût été facile, s'ils se fussent humiliés, s'ils eussent voulu déposer leur arrogance et captiver leur entendement sous le joug de la foi, la foi leur eût découvert les secrets de ce mystère où leur raison ne voyait goutte, et la lumière de la grâce leur eût fait voir cet abîme incompréhensible des richesses de Dieu, où l'œil de la nature ne pouvait pénétrer. L'œil corporel ne peut voir les objets matériels que par le moyen de la lumière sensible, ni l'entendement, qui est l'œil de l'âme, les mystères de la foi qu'avec le secours d'une lumière surnaturelle; et comme l'œil étant offusqué de quelque brouillard, de fluxion ou cataracte, est incapable de recevoir les impressions de la lumière, et par conséquent de voir aucun objet; de même l'entendement offusqué du nuage de la présomption est du tout aveugle és mystères de la foi, parce que ce brouillard le rend insusceptible des lumières que la grâce n'influe qu'és âmes simples, nettes, épurées d'orgueil et de superbe : *Abscondisti hæc a sapientibus, et revelasti ea parvulis* (*S. Matth.*, XI). Si ces sages enflés de vent se fussent rendus petits et humbles, s'ils se fussent disposés à la grâce, s'ils eussent épuré l'œil de leur âme, le Saint-Esprit leur eût communiqué ses lumières, et ils eussent vu, reconnu et admiré la grandeur de ce mystère. Ils eussent découvert la sagesse sous la folie, la puissance sous l'infirmité, les trésors sous la pauvreté, la gloire sous le mépris, la grandeur sous la bassesse, la majesté sous la vilité, l'amour sous les douleurs, la vie sous la mort, la divinité sous la croix. C'est là que Dieu s'est voulu cacher : *Deus absconditus*. Ne voyez-vous pas, que les plus belles choses sont cachées? L'or, l'argent et tous les métaux, les pierres précieuses et tout ce que la nature a de plus rare et de plus riche, n'est-il pas caché sous la terre? L'âme raisonnable, ce vif rayon de la lumière divine, ce subtil entendement, cet esprit qui pénètre tout, ce trésor de la nature, n'est-il pas caché sous ce corps fragile, mortel et caduc? Ne portons-nous pas une perle de prix inestimable cachée dans ce frêle vase de limon et de boue? *Thesaurum portamus in vasis fictilibus* (I *Cor.*, IV) : ainsi la grâce a voulu cacher ses perles, son trésor, ses richesses sous la fragilité, sous l'infirmité, sous l'opprobre d'une croix. Ainsi, ô mon Dieu, je vous vois caché sous de petites espèces au sacrement de l'eucharistie; ainsi, ô mon Seigneur, vous vous êtes voulu cacher sous le mépris : Dieu sous la croix, la perle sous le fumier, la rose sous les épines, et l'or dessous le limon!

Mais qui le pourra découvrir en un si pauvre lieu? Non pas l'œil de la chair, mais l'œil de l'âme; non la nature, mais la grâce; non la sagesse humaine, mais la lumière divine; non la superbe, mais l'humilité; non la raison, mais la foi; non la connaissance, mais l'amour : l'amour a caché là notre Dieu, afin que l'amour l'y cherche. Il s'était montré en la création de ce grand univers, les hommes ne l'avaient pas su trouver, quoiqu'il se fût rendu si manifeste : il s'est caché sous la croix, afin qu'on l'y vienne chercher. On l'avait bien connu dans les créatures, mais non pas reconnu; on l'y avait trouvé, mais non pas glorifié : *Cognoverunt, sed non sicut Deum glorificaverunt*, dit l'Apôtre (*Rom.*, I); il s'est voulu cacher en un lieu, où si on le connaît, il n'est pas possible qu'on ne le reconnaisse; où si on le trouve, il ne se peut faire qu'on ne le glorifie. Mais qui l'y pourra trouver? la charité. Qui l'y connaîtra? l'amour. Qui l'y glorifiera? les actions de grâces d'un si grand bénéfice, la louange et l'admiration d'une si grande merveille.

Cherchons-le donc sous cette croix, ô chrétiens! connaissons-le, reconnaissons-le, rendons-lui grâce; et puisqu'il a fait cette merveille pour sa gloire, louons, admirons, glorifions ce chef-d'œuvre de justice, de sagesse et de bonté. Rendons-lui l'honneur que les Juifs obstinés, que les mondains aveuglés ont refusé de lui rendre. Admirons ce miracle qu'ils ont rejeté comme un scandale, révérons cette sapience qu'ils ont appelée folie. Enflammons nos cœurs à l'objet de cette bonté qu'ils n'ont pas su reconnaître. L'œil de la chair les a trompés, approchons-nous avec l'œil de la foi; la superbe leur a sillé la vue, captivons notre entendement. Ils ont voulu entendre ce mystère, contentons-nous de l'admirer. Ils l'ont voulu comprendre, contentons-nous de l'aimer. Cherchons par l'amour ce qu'ils ont perdu par la curiosité. Dieu caché sous cette croix ne peut être reconnu que par l'affection, la curiosité s'égare en sa recherche; il échappe à l'entendement, et se donne à la volonté; il ne se laisse pas voir, mais il se laisse embrasser; l'œil le perd, et le cœur le possède. O croix, où Dieu sans être vu se fait sentir, inconnu se fait goûter, caché se manifeste, qui pourra te donner les louanges, l'honneur et la gloire que tu mérites? Tu ne parais rien, mais tu es tout ce que Dieu peut faire; tu montres l'opprobre et enfantes la gloire; tu présentes l'infirmité et caches la puissance; tu t'appelles maudite et portes la bénédiction; tu montres la mort, tu donnes la vie.

Chrétiens, considérez cette merveille, admirez ce miracle. N'admirez plus le monde, qui vous fait montre de ses grandeurs; la

chair, qui fait parade de ses voluptés ; la vanité, qui vous étale ses pompes : ce ne sont que choses viles, basses et contemptibles, leur apparence vous trompe. S'il faut admirer, admirez ce qui le mérite. N'admirez plus la nature, qui ne vous montre que choses communes et vulgaires ; admirez la grâce, qui vous propose de si nouveaux et de si rares objets. Admirez l'ouvrage de votre rédemption, admirez la justice qui l'a proposé, la sagesse qui l'a disposé, la puissance qui l'a fait, et l'amour qui l'a mis à perfection. Admirez un Dieu naissant pour les pécheurs, travaillant pour les ingrats, souffrant pour les rebelles, mourant pour ses ennemis. *Ego nova annuntio.* O hommes ! je vous annonce une chose nouvelle, non plus un monde créé pour votre service, mais un Dieu donné pour votre rachat. Un Dieu pour les hommes, un Dieu sur une croix : *Prædicamus Christum crucifixum.* Admirez la petitesse de l'infinité, la pauvreté de la richesse, l'humilité de la Majesté souveraine, la bassesse de la sublimité. Regardez votre Dieu bas pour vous élever, humble pour vous glorifier, pauvre pour vous enrichir, petit pour vous agrandir, tant est grand son amour. Regardez votre Dieu petit pour votre vanité, pauvre pour vos cupidités, humble pour votre ambition, abaissé pour votre arrogance, tant coûtent vos péchés! Rendez grâce à l'amour qui est si démesuré, et fuyez le péché qui coûte tant. Si jamais vous avez loué et glorifié Dieu de ce qu'il vous avait donné tout ce monde pour votre usage, glorifiez-le maintenant de ce qu'il vous a donné son propre Fils pour votre rédemption. Si jamais vous lui avez rendu grâces pour le premier présent qu'il vous fit jadis en la création, rendez-lui maintenant grâces nouvelles, et chantez-lui de nouvelles louanges pour cette nouvelle libéralité : *Cantate Domino canticum novum.* Ou plutôt, si jusqu'ici, ô ingrats ! vous l'aviez méconnu par une affection déréglée envers les créatures qu'il avait données, l'offensant par ses propres dons, reconnaissez-le maintenant par le moyen de son Fils qu'il vous donne : ses bienfaits vous ont perdus, que ses bienfaits vous sauvent ; les bienfaits de la nature vous ont égarés de lui, par ce bienfait de la grâce retournez à lui. *Ego sum via,* dit-il (*S. Joan.*, XIV) : Je suis le chemin par où vous devez passer pour arriver à la gloire.

Vous vous êtes égarés du salut, je suis la voie qui vous y peut ramener. Par moi, mon Père descend à vous ; par moi, vous devez monter à lui. Par moi il vous a créés, par moi il vous répare. Par moi il vous a tirés du néant, par moi il vous retire de votre précipice. Par moi, qui suis sa sapience, il a fait toutes choses ; et par moi, qui suis sa sapience, il les veut rétablir. C'est pourquoi je suis parmi vous pour vous ramener à lui. C'est pourquoi je suis sur la croix pour vous appeler, et sur l'autel pour vous servir de guide et de viatique. De quoi avez-vous besoin, ô mes chers enfants ? De plaisirs ? venez goûter mes plaies. De richesses ? accourez à ma croix. D'honneur ? voici ma couronne. De maison ? voici mon cœur. De viande ? voici mon corps. Servez-vous de moi à tous usages. Revêtez-vous de moi, logez dans moi, reposez dans moi, nourrissez-vous de moi, vivez en moi, régnez éternellement en moi. Ainsi soit-il.

SERMON IV.

Où il est montré pourquoi le Fils de Dieu a choisi entre tous les genres de mort la mort de la croix.

POUR LE MERCREDI, QUATRIÈME JOUR DE L'OCTAVE.

Prædicamus Christum crucifixum.

Nous avons montré, le jour précédent, que Dieu ne pouvait employer un moyen de notre rédemption plus convenable pour sa gloire, que la mort de son Fils incarné. Mais, dira quelqu'un, pourquoi ne choisissait-il pour le moins une mort plus douce et moins ignominieuse que celle de la croix ? Qui pourra concevoir un Dieu créateur du ciel et de la terre, roi des anges et des hommes, sur une croix, supplice de larrons ? Un Dieu que toutes les créatures terrestres et célestes, inférieures et supérieures louent, exaltent et bénissent, sur une croix, poteau de malédiction ? Un Dieu source de tout contentement, sur une croix, lit de douleur ? Un Dieu de majesté, sur une croix d'ignominie ? Qui le pourra comprendre ? Qui l'osera croire ? A la vérité, c'est un mystère qui surpasse tout l'effort de l'humaine pensée. Aussi j'ai protesté dès le commencement, qu'en prêchant Jésus-Christ crucifié, j'annonce des choses nouvelles : *Ego nova annuntio ;* nouvelles à la chair, étranges au sens, inouïes à la sagesse du monde. La chair n'y voit goutte, la raison s'y éblouit, la prudence mondaine n'y peut pénétrer. Mais l'amour entre partout. Il n'appartient qu'à l'amour de contempler ce miracle que l'amour a fait. Considérons donc en ce discours, mais avec ressentiment et affection, plutôt que par curiosité, pourquoi le Fils de Dieu, voulant endurer pour nous, a choisi particulièrement la mort de la croix, après avoir invoqué l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de celle qui, le jour de la Passion, demeura tout auprès de son Fils pendant en la croix, abattue par la douleur, mais debout par la foi. *Ave, Maria,* etc.

Le Fils de Dieu, parlant un jour à Nicodème du mystère de la rédemption du monde, lui dit que tout ainsi que Moïse avait élevé le serpent d'airain dans le désert, aussi fallait-il que le Fils de l'homme fût élevé sur la croix : *Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis* (*S. Joan.*, III). Quelques rabbins disent que l'homme qui est mordu par le serpent, s'il regarde l'airain, meurt incontinent par une vertu secrète et occulte qui sort de ce métal ; et c'est pourquoi Dieu, pour montrer davantage sa puissance, fit commandement à Moïse d'ériger un serpent d'airain, pour guérir les morsures des serpents, voulant que l'airain, qui avait accoutumé d'apporter la

mort, apportât le remède, afin qu'on sût que le seul miracle donnait la guérison, où la nature promettait le contraire. Je ne sais si ce que disent ces rabbins de la vertu de l'airain est véritable, mais au moins nous savons que la croix, qui n'apportait auparavant que la mort et la malédiction, depuis que le Fils de Dieu fut élevé sur celle-ci, pour guérir la mortelle plaie que le serpent infernal avait faite à la nature humaine, a commencé de produire, par un effet contraire, la vie et la bénédiction. Tout ainsi qu'un arbre sauvage, si vous l'entez dessus quelque scion pris d'une bonne souche, au lieu des fruits âpres et amers qu'il produisait auparavant, commence à charger ses rameaux de belles pommes douces et délicieuses; de même la croix, qui n'était qu'un arbre funeste et maudit, et qui ne portait que des fruits de malédiction : *Maledictus qui pendet in ligno* (*Deut.*, XXI), depuis que ce beau scion de la racine de Jessé fut enté sur sa tige, elle a perdu tout ce qu'elle avait d'âpre et d'amer, a produit des fruits savoureux et a été changée d'un arbre de mort en un arbre de vie. Car Dieu a voulu montrer sa puissance en guérissant notre mal par son contraire, et faisant que la mort nous donne la vie, les plaies le remède, les opprobres l'honneur, et la croix la couronne. Ç'a été l'énigme de Samson : *De comedente exivit cibus, et de forti dulcedo* (*Jud.*, XIV). O merveille! dit-il, ayant trouvé un rayon de miel dans la tête d'un lion, la viande est sortie de celui qui mangeait les autres, et la douceur de celui qui ne respirait que rage et fureur. Mais, ô plus grand miracle! le salut est sorti de la croix, la bénédiction de la malédiction, la douceur de l'amertume, l'absolution du poteau, la rédemption du gibet, et la vie de celle qui faisait mourir les hommes.

Voilà la première considération que je mets en avant, pour montrer qu'il a été bienséant et convenable que le Fils de Dieu, voulant mourir pour le salut du monde, ait choisi particulièrement la mort de la croix, qui était le genre de mort le plus honteux et le plus ignominieux, afin de montrer davantage sa vertu, en tirant notre guérison de son contraire, et faisant le plus grand chef-d'œuvre qu'il ait jamais fait, par l'instrument le plus abject et le plus méprisé. Car d'ordinaire Dieu pour faire paraître ses merveilles, procède en ses ouvrages par des voies qui semblent à notre raison répugnantes et contraires à ses desseins. Ainsi, ayant promis à Abraham de multiplier sa semence par-dessus les étoiles du firmament, il rendit sa femme stérile; il rendit inféconde celle qui devait être la mère de tous les fidèles, pour montrer d'autant plus sa puissance, en tirant la fécondité de la stérilité. Ainsi, voulant adoucir les eaux amères du désert, il fit tremper dedans un certain bois qui était amer de sa nature, afin que la douceur, contre le cours ordinaire, naquît de l'amertume. Ainsi le Fils de Dieu, voulant guérir l'aveugle-né, lui mit de la boue sur les yeux, et quoiqu'il n'y ait rien qui nuise tant à la vue que la terre et la poussière, si est ce que pour montrer un plus grand miracle, il en voulut tirer un effet contraire à sa nature, et de ce qui ne servait que pour aveugler, il en fit un remède pour guérir l'aveuglement. Bref, Dieu se sert d'ordinaire en ses ouvrages des choses qui semblent contraires à la fin qu'il prétend, pour rendre ses œuvres d'autant plus admirables, que les moyens en sont extraordinaires.

Davantage nous voyons que la nature assemble le plus souvent en un même sujet le poison et l'antidote, la plaie et l'onguent, tant elle est soigneuse de la conservation de ses œuvres, qu'elle a pourvu que si d'aventure l'un venait à blesser l'autre, incontinent la médecine fût prête, et que le remède se trouvât où se trouve le mal. Les exemples de cette vérité sont manifestes et les expériences ordinaires. Le scorpion blesse de sa queue et guérit de son sang; la vipère porte le venin mortel et contribue néanmoins à la composition de la thériaque; les poëtes disent qu'Esculape tira un merveilleux antidote du venin de la chimère; et les forgerons assurent que les pailles et litures qui tombent dans les forges où ils aiguisent le tranchant des glaives, servent d'un remède présent pour étancher le sang des plaies faites d'un coup de glaive. Mais ce que je trouve plus propre à mon sujet, c'est ce que remarquent les médecins d'une certaine plante que les Latins appellent *satyrium*, la racine de laquelle est départie en deux petites pommes arrondies, si contraires en qualités, que l'une enflamme l'ardeur de la concupiscence et l'autre l'amortit; l'une sert d'aiguillon, l'autre de frein à la luxure. Ainsi c'était une procédure convenable à la sagesse de Dieu, qui fait toutes choses suavement, de s'accommoder à l'ordre commun de la nature, et puisque l'arbre avait été le scorpion qui nous avait blessés à mort, se servir de l'arbre pour nous guérir; puisque l'arbre avait été notre vipère, tirer de l'arbre notre thériaque; puisque l'arbre avait été le glaive qui nous avait navrés, trouver en l'arbre le remède pour arrêter le sang de nos plaies : puisque l'arbre avait été le satyrium qui nous avait provoqués au péché, prendre l'arbre pour tuer le péché. Certes la nature demandait cet ordre; et comme l'arbre de science avait été l'une des pommes du satyrium, pour enflammer en nos veines le feu de la concupiscence, il était à propos que la croix, arbre de douleur, fût l'autre pomme, pour réprimer cette inclination vicieuse qui nous fait pencher au mal.

Mais non-seulement l'ordre de la nature, mais encore l'ordre de la justice semblait requérir que le mal étant venu d'un arbre, le remède pareillement sortît d'un arbre; que la désobéissance ayant été commise pour le fruit d'un bois, l'obéissance s'exerçât par le moyen d'un autre bois et qu'un arbre servît pour réparer l'injure dont un arbre avait été le motif. On voit l'image de ceci en la justice du monde, qui châtie par le glaive les meurtriers qui ont offensé par le glaive,

et par le feu les faux-monnayeurs qui ont péché par le feu ; afin que les mêmes instruments qui ont servi aux méchants pour provigner le mal dans la république, servent à la justice pour les déraciner. C'est pourquoi les Parthes, voulant punir Crassus de son extrême avarice, n'usèrent d'autre supplice que de lui faire boire de l'or bouillant et fondu : Soûle-toi, dirent-ils, maintenant de l'or dont tu as été si longuement altéré : l'or est la cause de tes péchés, l'or sera ta punition ; la cupidité de l'or t'a fait prendre les armes, pour troubler le repos de notre Etat, et notre justice se sert de l'or pour te faire payer la satisfaction de cette injure. Et sur ce même propos Hérodote rapporte que la reine Tomiris, ayant vaincu Cyrus, roi des Perses, plongea sa tête dans un bassin de sang, parce que toute sa vie il n'avait eu d'autre exercice que de faire la guerre sans sujet, et de gaîté de cœur répandre le sang humain. En un mot, l'on voit d'ordinaire la justice temporelle exiger des criminels la réparation par les mêmes choses qui leur ont servi pour offenser la société civile : *Per quæ quis peccat, per hæc et puniatur.* Il fallait donc que la divine justice fût satisfaite par le bois, puisqu'elle avait été offensée par le bois ; et puisqu'un arbre avait troublé l'harmonie de l'univers, faisant bander le sujet contre le roi, l'inférieur contre le supérieur et l'homme contre Dieu, il était requis, selon les lois de la toute sage Providence, qu'un arbre servît à payer l'amende et à contenter la justice du souverain, pour faire l'accord et l'alliance, et afin qu'un même instrument qui avait été l'origine du divorce le fût aussi de la réconciliation. La Genèse remarque que l'arbre de science qui fit offenser l'homme était délectable à la vue et portait un fruit savoureux au goût : *Lignum bonum ad vescendum, pulchrum visu, aspectuque delectabile* (*Gen.*, III). Ne fallait-il pas qu'un autre arbre effroyable aux yeux et amer au sentiment servît pour réparer l'injure, et que l'horreur satisfît pour l'amorce, l'amertume pour la douceur, la douleur pour la volupté ? L'homme voulait dérober sur l'arbre du paradis la gloire due à la Divinité : *Eritis sicut Dii :* c'est pourquoi le Fils de Dieu a voulu faire la satisfaction à son Père sur l'arbre de la croix et lui restituer, comme dit le prophète, ce qu'un autre avait dérobé : *Quæ non rapui tunc exsolvebam* (*Psal.* LXVIII). Et tout ainsi que l'homme, en affectant l'égalité de Dieu, avait commis la plus grande offense et la plus infinie témérité qui se puisse imaginer, il était aussi convenable que le Fils de Dieu, voulant réparer cette injure, se ravalât jusqu'à la plus honteuse et dernière soumission, qui était de mourir sur une croix, afin que par une telle satisfaction il rendît autant d'honneur à Dieu comme l'autre en avait voulu dérober, qu'il s'abaissât autant comme l'autre se voulait élever, et que l'excès de l'humiliation répondît à l'excès de l'outrecuidance. La superbe ne peut monter plus haut que d'aspirer à l'égalité de Dieu, ni l'humilité descendre plus bas que la croix ; puisque celui qui avait commis l'offense était monté jusqu'au plus haut faîte de la présomption, fallait-il pas que celui qui voulait satisfaire descendît jusqu'au plus bas degré de l'ignominie ? Il n'y a rien de si haut que Dieu, rien de plus bas que la croix : qui s'étonnera si, Dieu étant l'objet de l'offense, la croix a été choisie pour être l'instrument de la satisfaction ? Fallait-il pas réparer l'excès par l'excès, l'excès de l'orgueil par l'excès de l'humilité ? Est-ce chose étrange et incroyable que la divine justice ait demandé cette proportion entre l'injure et la réparation, entre l'offense et le châtiment, entre le crime et la peine ? Le crime était extrême, la peine a été extrême : qu'y a-t-il en tout cela, que justice et égalité ? O vous, sages du monde, qui, aveuglés par la présomption de vos esprits, n'avez pas voulu croire qu'un Dieu ait été pour les péchés des hommes, pendu sur une croix, je vous demande : Dieu n'est-il pas infini ? l'offense commise contre Dieu, n'est-elle pas infinie ? l'homme, qui l'avait perpétrée, n'était-il pas digne d'une peine infinie ? Celui donc qui voulait réparer une offense infinie et racheter l'homme d'une peine infinie, ne devait-il pas subir, pour satisfaire à la rigueur à la justice divine, le supplice le plus douloureux et le plus infâme qui fût entre les hommes ? Puisque l'injure passait à un excès, trouvez-vous incroyable que la satisfaction soit allée jusqu'à l'extrémité ? O aveugles, reconnaissez la justice de Dieu, admirez sa sapience et avouez votre folie. La raison naturelle condamne votre aveuglement. Vous vous êtes rendus ridicules, en estimant ce mystère ridicule ; vous vous êtes montrés de vrai fous, en appelant folie notre prédication.

Mais remarquons encore les autres convenances et rapports admirables qui se trouvent entre l'offense d'Adam et la satisfaction de Jésus-Christ. Adam avait étendu sa main vers l'arbre défendu, Jésus-Christ a étendu les siennes sur l'arbre de la croix ; le plaisir avait étendu celle-là, la douleur a étendu celles-ci ; celle-là s'était étendue pour dérober, celles-ci pour restituer ; celle-là par incontinence, celles-ci par satisfaction ; celle-là par mépris, celles-ci par obéissance : la rébellion étendit celle-là, l'obéissance a cloué celles-ci. Voyez, je vous prie, en celle-là le fruit, en celles-ci les clous ; en celle-là la malédiction, en celles-ci la bénédiction ; en celle-là le divorce, en celles-ci la réconciliation. C'est ce que dit saint Grégoire de Nazianze en son Apologétique : *Bois contre bois, main contre main, main clouée contre la main incontinente, molle et relâchée* (*S. Greg., Nazian., in Apol.*). La main d'Adam dérobant le fruit défendu nous avait tous engagés à la justice divine ; voici les mains du Sauveur qui s'étendent sur la croix pour payer notre dette. Celle-là nous avait vendus : *Peccatis nostris venundati sumus,* disait Isaïe (*Is.*, V, 2) ; celles-ci baillent la rançon pour nous racheter ; le sang qu'elles versent, c'est le

prix qu'elles baillent ; elles ne le comptent pas, elles l'épanchent, elles s'étendent pour le donner, elles s'ouvrent pour l'épancher tout jusqu'à la dernière goutte. L'amour les étend, la largesse les ouvre. O charité ! ô libéralité ! Le serpent trompa nos premiers parents par un arbre, le Fils de Dieu a voulu tromper par un autre arbre celui qui nous avait trompés : *Serpens contra serpentem, sapientia contra calliditatem*, dit un saint Père (*Cæsar., hom. de Paschate*), serpent contre serpent, sagesse contre finesse. L'homme, attiré par l'amorce du fruit que le serpent lui présenta, se laissa décevoir, et l'humanité du Sauveur attachée sur la croix a déçu le diable ; et comme l'homme en cueillant le fruit cueillit la mort, ainsi le diable, en clouant par ses organes et instruments le corps de Jésus-Christ sur la croix, s'y est cloué lui-même : *Ex una parte crucifixus est Christus, ex alia dæmon*, dit Pierre Damian, cardinal et évêque d'Ostie (*S. Petr. Dam., serm. de Cruc.*) ; d'un côté de la croix est attaché Jésus-Christ, de l'autre côté le diable ; et, comme dit Origène (*Orig., homil.* 8, *in Josue*), le Fils de Dieu y est attaché visiblement, le diable avec toutes ses forces invisiblement. Car tout ainsi, dit saint Augustin, que le pêcheur tend la ligne au poisson pour le prendre à l'hameçon lorsqu'il voudra prendre l'amorce, de même Jésus-Christ a tendu la croix comme une ligne pour y prendre la mort et le diable qui, prenant et dévorant l'amorce de sa chair, ont été pris et accrochés à l'hameçon de sa divinité. La mort était maudite, le péché maudit, le serpent maudit, la croix aussi maudite ; c'est pourquoi Dieu a voulu prendre la croix contre la mort, contre le péché, contre le serpent, pour vaincre le poison par le poison, la malédiction par la malédiction : *Maledicta mors, maledictum peccatum, maledictus serpens, et hæc omnia in cruce triumphata sunt, de maledicto vicit maledictum*, dit saint Augustin (*S. Aug., in Ep. ad Galatas*). Les pécheurs sont maudits : *Maledicti qui declinant a mandatis tuis* (*Ps.* CXVIII), et partant, celui qui pâtissait pour les pécheurs a choisi fort convenablement ce genre de mort, qui seul entre tous les autres était sujet à la malédiction ; mourant pour les maudits, il a voulu être maudit : *Factus pro nobis maledictum*, dit l'Apôtre (*Gal.*, III). Remarquons encore les autres rapports : Adam s'alla cacher quand il eut mangé le fruit, connaissant qu'il était nu, et se couvrit de feuilles de figuier ; le Fils de Dieu est tout nu sur la croix, pour montrer que le péché avait dépouillé l'homme de ses vrais ornements, de la grâce, de l'innocence, de la justice originelle, de l'immortalité, et ne lui avait laissé que les feuilles de la vanité, des pompes, des richesses caduques, feuilles dont il s'était couvert depuis que le péché l'avait mis à nu ; mais qui toutefois, au lieu de couvrir sa nudité, ne faisait autre chose que la manifester. Et partant, le Sauveur a voulu mourir sur une croix, nu, dépouillé, destitué de toutes choses, de moyens, d'amis, d'honneur, de secours, de consolation, tant du côté du ciel que du côté de la terre, pour faire voir à quelle misère le péché avait réduit l'homme s'il n'en eût eu compassion. Mais il a eu pitié de le voir en si pauvre état, et s'est dépouillé lui-même pour le couvrir ; il s'est dépouillé de sa gloire pour lui en faire part, de ses richesses pour l'enrichir, de sa vie même pour le revêtir de l'immortalité. Il nous a donné sa félicité et a pris notre misère, ses trésors et a pris notre pauvreté, sa vie et a pris notre mort, tous ses ornements et a pris notre nudité. Notre nudité l'a mis à nu, sa nudité nous a vêtus ; notre pauvreté l'a fait pauvre, sa pauvreté nous a faits riches ; il s'est rendu pauvre comme nous pour nous rendre riches comme lui. Regardez un crucifié, il n'y a rien de si pauvre ; il est tout nu, son corps même n'est pas sien, lui-même n'est pas à lui-même ; ses mains sont clouées, ses pieds sont attachés ; il ne peut user d'aucun de ses membres, que de ses yeux seulement, qui ne lui servent encore que pour contempler sa misère. C'est la naïve image du pécheur entièrement pauvre, puisqu'il a perdu Dieu ; du tout nu, puisqu'il est dépouillé de la grâce ; du tout attaché à son malheur, cloué et corps et âme à sa concupiscence. Il n'a rien ; il n'est pas seulement maître de lui-même, il est esclave du péché ; ses mains, ses pieds, ses yeux, son cœur, sa volonté, toutes ses puissances sont attachées par les clous de l'obstination à une croix volontaire. Le Fils de Dieu endurant pour le péché a voulu choisir un genre de mort qui représentât naïvement l'état du pécheur pour lequel il souffrait : le pécheur du tout dépouillé, le Sauveur s'est laissé mettre à nu ; le pécheur cloué au péché, le Rédempteur à la croix ; rien de si esclave que le pécheur, rien de si attaché que le crucifié. Dites au crucifié qu'il remue seulement ses mains, il ne peut pas ; dites au pécheur qu'il se délivre de sa captivité, il lui est impossible ; il est prisonnier, il est lié, il est cloué à son vice comme l'autre à sa peine. Pour revêtir ce nu, le Fils de Dieu s'est laissé dépouiller ; pour délier cet esclave, il s'est laissé lier ; pour le déclouer, il s'est laissé clouer ; pour le déclouer de sa concupiscence, il a voulu être cloué à la douleur. Ainsi vous voyez que la mort de la croix a été la plus convenable pour réparer notre chute, puisqu'il y a ici arbre contre arbre, satisfaction extrême contre une injure extrême, douleur contre plaisir, nudité contre nudité, clous contre clous, liens contre liens, sagesse contre finesse, malédiction contre malédiction.

Poussons encore plus avant ce discours, et découvrons de plus beaux secrets de ce mystère. Le péché avait souillé tout le genre humain, épandu par tous les quatre coins du monde. La croix a quatre bouts, qui regardent les quatre coins, pour montrer que comme la fontaine du paradis terrestre se divisait en quatre fleuves qui, arrosant les quatre coins de ce verger délicieux, entretenaient sa grâce et sa fécondité ; ainsi la vive source du sang de Jésus-Christ, coulant par les quatre branches de la croix comme par

quatre canaux, s'est épandue par tous les quatre quartiers pour arroser tout le monde. Tout le monde était contaminé, tout le monde est purifié. Le péché avait souillé tout, ce sang précieux a lavé tout. L'arbre avait tout gâté, la croix a tout réparé. Les hommes, bannis du paradis, s'étaient dispersés par toute la terre, éloignés de Dieu, égarés de sa connaissance : *Erravi sicut ovis quæ periit* (*Ps.* CXVIII); le Fils de Dieu est monté sur la croix pour les rappeler à soi de tous les quatre coins. Ne voyez-vous pas comme la croix, départie en quatre branches, semble vouloir embrasser tous les quatre climats de l'univers pour attirer à soi toutes les créatures? Le Rédempteur est au milieu, les mains étendues, les bras et le cœur ouverts, comme prêt de recevoir tous les hommes dans le large sein de sa miséricorde. De quelque part qu'on s'approche, de l'orient ou de l'occident, du septentrion ou du midi, il est prêt de nous recueillir et de nous embrasser tous. La main du chérubin nous menaçant avec le glaive flamboyant nous avait chassés; les mains du Fils de Dieu, étendues sur la croix nous rappellent. La main de l'Ange nous avait empêché de toucher à l'arbre de vie, les mains du Sauveur, étendues, nous présentent le fruit de vie. La mort nous dévorait tous, la vie est offerte à tous. Le péché nous avait dispersés, la grâce nous rassemble. Dieu avait jeté sur tous l'arrêt de mort et la malédiction, le Sauveur étendant ses mains sur la croix présente à tous l'absolution et la bénédiction. Le péché nous avait fermé le ciel, le Rédempteur est élevé en l'air pour nous en frayer le chemin et nous en ouvrir la porte. Et comme le valeureux capitaine, assiégeant quelque forte place, dresse lui-même l'échelle et grimpe le premier sur la muraille pour encourager ses soldats et leur aplanir le chemin, ainsi le Fils de Dieu a dressé vers le ciel l'échelle de la croix, et montant lui-même devant tous, au front de son armée, nous crie à haute voix qu'il faut prendre le ciel à force d'armes, et qu'il se faut faire violence pour y faire brèche : *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud* (*S. Matth.*, XI). Il passe devant nous et chasse nos ennemis pour nous rendre la montée plus facile. Nos ennemis, dit l'Apôtre, sont les malins esprits, ennemis invisibles, qui se promènent dans l'air et qu'il appelle pour cette raison puissances aériennes. Notre capitaine est élevé en l'air pour combattre les puissances de l'air; les ennemis sont en l'air, c'est pourquoi le combat se fait en l'air, contre les forces aériennes : l'air devait être le champ de bataille. Et comme Moïse, étendant ses mains en forme de croix sur la montagne, gagna la victoire contre les Amalécites; ainsi le Fils de Dieu, élevant ses mains sur la croix, a donné à nos ennemis le dernier coup de leur ruine. Il s'est élevé sur la croix, et ses ennemis se sont dissipés, suivant le souhait du prophète : *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus, et fugiant qui oderunt eum a facie ejus* (*Psal.* LXVII).

Davantage l'air était souillé, pollu et contaminé par l'odeur et fumée des profanes sacrifices que tous les peuples de la terre présentaient aux idoles; et c'est pourquoi, selon la remarque de saint Chrysostome (*D. Chrys., homil. de Cruc. et latr.*), il n'était loisible aux Juifs de présenter les sacrifices à Dieu qu'en un petit lieu seulement, qui était le temple de Jérusalem, parce que l'air, la terre et tout le monde étaient pour lors immondes et infectés par l'idolâtrie et par l'abomination. Mais le Fils de Dieu mourant sur la croix, élevé en l'air, a purgé l'air de cette infection, et son sang découlant de la croix sur la terre l'a pareillement nettoyée de sa pollution. Le sacrifice qu'il a fait de soi-même à son Père éternel dessus l'autel de la croix a purifié l'air, la terre et tout le monde de l'immondicité qu'il avait contractée par les sacrifices présentés aux démons, tellement que maintenant on sacrifie à Dieu, on l'invoque, on le prie, non en un seul lieu comme jadis, non en un temple seulement, mais en tous les lieux et par tous les coins de l'univers, depuis que la croix a tout purifié : *Volo*, dit l'Apôtre, *viros orare in omni loco levantes puras manus* (I *Timo.*, II). Ainsi fort convenablement le Fils de Dieu a voulu être élevé sur une croix pour présenter à son Père le sacrifice expiatoire de nos crimes, et nettoyer l'air, qui était tout souillé de l'infection des sacrifices profanes et impies.

Mais pour conclusion et fruit du présent discours, proposons une dernière considération sur la convenance de ce mystère. Pourquoi le Fils de Dieu a-t-il choisi particulièrement la mort de la croix? Pourquoi a-t-il voulu subir la mort la plus honteuse et la plus douloureuse? Pour faire mieux reluire sa justice, sa miséricorde et son amour, et pour notre plus grande utilité. Et ici j'emploie derechef les considérations proposées dans les discours précédents, lesquelles je relève par de nouvelles circonstances. Car si la grandeur de la justice de Dieu s'est montrée aux hommes en ce que le Fils de Dieu s'est exposé à la mort pour leurs péchés, elle paraît bien davantage en ce qu'il s'est exposé à la mort de la croix : la circonstance relève le fait. Que Dieu ait condamné son propre Fils à la mort pour nos offenses, cela fait monter bien haut la sévérité de sa justice ; mais qu'il l'ait condamné à la mort la plus sanglante et la plus ignominieuse, à une mort pleine de douleur et de confusion, à un bois infâme, à un gibet de malédiction, cette circonstance la porte si haut que tous les entendements créés ne pourraient arriver à la comprendre. O rigoureux exemple de justice ! qui ne s'épouvantera ? Voir le Fils de Dieu crucifié pour les pécheurs, l'innocent condamné au dernier supplice, le roi des anges à la mort des larrons, Dieu à une croix ! Qui ne tremblera? Qui ne s'effrayera? si sur l'innocent telle peine, quelle sur les criminels? Si sur le juste telle vengeance, quelle sur les pécheurs? Hélas ! si celui que Dieu aimait plus que tout le monde a senti pour nous le plus rude coup de sa justice, quelle grâce pourront atten

dre ses ennemis? si le Fils sur la croix, quelle peine menace les étrangers? si la justice divine a été si rigoureuse envers celui que Dieu aimait sur toutes choses, quels coups lâchera-t-elle sur le pécheur, que Dieu déteste plus que tout, qu'il abhorre, qu'il abomine? Le Fils de Dieu était innocent et l'innocence même; mais parce qu'il a pris sur soi l'image et la semblance du péché, *Factus in similitudinem carnis peccati*, dit l'Apôtre (*Rom.*, VIII), son Père a voulu punir sur lui ce qu'il tenait de nous. Que dis-je, punir, voire, comme parle Isaïe, il l'a rompu, brisé, froissé: *Voluit conterere eum.* Si sur la semblance du péché telle punition, quelle sur le péché même? si sur l'image telle peine, quelle sur la chose même? Si sur l'ombre tel châtiment, quel sur la vérité? *Si sic factum est in viridi, in arido quid fiet?* Et nous n'y pensons pas; et nous ne cessons tous les jours de provoquer par nos péchés une si rigoureuse et si sévère justice.

L'amour pareillement s'est montré plus grand en la mort de la croix qu'il n'eût fait en tout autre genre de mort. Et certes si celui qui s'expose à la mort pour un autre témoigne un grand amour, celui qui s'expose à une mort si honteuse aime bien davantage. Si la justice de Dieu a été grande qui a demandé pour satisfaction de nos péchés la mort de son propre Fils, et une mort si douloureuse, l'amour a été bien grand qui ne l'a pas refusée; car si l'amour se montre par les effets, endurer peu pour celui qu'on aime, c'est aimer peu; endurer beaucoup, c'est aimer beaucoup; endurer extrêmement, c'est aimer extrêmement : ainsi le Fils de Dieu endurant pour nous la mort la plus infâme, et la plus douloureuse qui se puisse inventer, a témoigné qu'il nous porte le plus grand amour qui soit imaginable; ayant enduré pour nous jusqu'à la croix, il a montré qu'il nous aime jusqu'à l'extrémité : l'excès de ses souffrances a fait paraître l'excès de sa dilection. Un jour que le Fils de Dieu pleurait sur le tombeau du Lazare, ceux qui virent découler les larmes de ses yeux les prirent pour une preuve certaine de l'amour qu'il lui portait; *Ecce*, dirent-ils, *quomodo amabat eum* (*S. Joan.*, XI) : Voyez comment il l'aimait. Hélas! si nous le regardons sur la croix non pas pleurant comme pour le Lazare, mais endurant et mourant pour nos âmes; non pas versant quelque larme des yeux, mais donnant tout son sang, qui coule et s'épanche à gros randons de ses mains percées, de ses pieds cloués, de son côté ouvert, de sa tête couronnée de poignantes épines, de tout son corps ouvert de plaies, ne nous écrierons-nous pas d'étonnement et d'admiration : *Ecce quomodo amabat eum?* Voici, voici comment et combien Dieu aime l'homme; voici le gage de son amour; voici la preuve de sa charité. Qui l'a cloué sur ce poteau? qui a navré son cœur? qui lui a posé sur le chef cette couronne hérissée de poignants aiguillons? l'amour qu'il vous porte, ô hommes, a fait tout ceci. Quand les clous l'ont attaché sur la croix, l'amour l'avait déjà lié. Quand son cœur a été percé de la lance, il était déjà navré de l'amour : *Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa* (*Cant.*, IV). Les bourreaux ne l'eussent pu faire s'il ne l'eût voulu, et il ne l'eût pas voulu s'il ne nous eût aimés. L'amour l'a mis entre les mains de ses ennemis, ses ennemis l'ont attaché sur la croix. Les soldats l'ont pris, Judas l'a trahi; mais l'amour l'a livré. Les bourreaux ont été les instruments de sa mort, le traître le ministre, mais l'amour en est l'auteur. Les Juifs l'ont accusé, Pilate l'a condamné, mais c'est l'amour qui l'a rendu criminel. Car d'autant qu'il nous a aimés, innocent il s'est exposé pour les coupables, si bien que son amour est la première cause de sa mort. Son amour est tout son crime. O excès d'amour! qui ne le ressentira? quel cœur de glace n'enflammeras-tu? S'il nous a aimés jusqu'à mourir sur une croix, l'aimerons-nous pas jusqu'à mourir à nos propres concupiscences? Refuserons-nous d'observer ses commandements pour son amour, puisque pour le nôtre il n'a pas refusé d'endurer une mort si douloureuse? L'amour que nous lui devons n'ira-t-il pas jusqu'à renoncer à l'ambition, à l'avarice, à la vanité, à nos appétits déréglés, puisque celui qu'il ne nous devait pas est passé jusqu'à l'extrémité des peines et des douleurs? Ferons-nous pas quelque chose pour lui par obligation, puisqu'il a tant fait pour nous par pure bénéficence? Nous arrêterons-nous à quelque petite difficulté, répugnance et contradiction qui se rencontre en l'observation de ses lois, puisqu'il s'est jeté jusqu'aux mépris, aux opprobres et aux tourments d'un si étrange supplice? O insensibles! ô ingrats! quelle sera notre excuse? Il a tant fait pour notre salut, et nous ne ferons rien pour son honneur? Dieu a tant souffert pour les hommes, et les hommes ne veulent rien souffrir pour Dieu? J'ai souffert toutes choses pour vous, dit Jésus-Christ attaché sur la croix : la pauvreté, voyez ma nudité; les douleurs, voyez mes plaies; les opprobres, voyez ma face couverte de crachats; le déshonneur, voyez ma croix et mes épines. Jusqu'où peut aller l'amour, que je n'y sois allé? que peut-il faire que je n'aie fait pour vous? que peut-il donner que je ne vous aie donné? Vouliez-vous ma gloire? je me suis abaissé pour vous élever; mes richesses? je me suis appauvri pour vous enrichir; mes délices? j'ai bu le fiel et l'amertume pour vous repaître du miel de mes consolations. Vouliez-vous mes couronnes? j'ai pris sur ma tête les épines pour mettre sur la vôtre les roses et les pierres précieuses; mon sang? je l'ai tout versé pour laver vos ordures; ma vie? je vous l'ai donnée. Il ne me restait que le cœur, encore ai-je voulu qu'on ait ouvert mon côté, pour achever de vous donner tout. Je ne vous demande pour tant de bienfaits, sinon l'amour et l'observation de mes commandements; et vous refusez si peu de chose à moi qui ne vous ai rien refusé! vous refusez votre amour à moi qui vous ai donné mon sang! votre service à moi qui vous ai donné mon cœur!

votre obéissance à moi qui vous ai donné ma vie. *Obstupescite, cœli, super hoc, et portæ cœli desolamini vehementer!* O cieux, étonnez-vous de l'injure que me font mes créatures! Vous vous étonnâtes de ma mort, étonnez-vous de leur obstination. Vous avez pleuré sur mes douleurs, pleurez sur leur ingratitude.

O Seigneur, vos reproches sont justes, ils nous font rougir, ils nous remplissent de confusion. Imprimez-les dans nos poitrines, gravez-les dans nos cœurs, afin que considérant vos bienfaits nous connaissions notre obligation, et la connaissant ayons honte de ne vous reconnaître. Que vos épines, votre croix et votre mort soient toujours en notre mémoire, et que nous nous rendions dignes de participer un jour aux couronnes, que vos épines nous ont acquises, au paradis, que votre croix nous a ouvert, et à la vie éternelle, que votre mort nous a méritée.

SERMON V.

Où il est montré comme la croix est l'exemplaire de la perfection que Dieu requiert en ses prédestinés.

POUR LE JEUDI, CINQUIÈME JOUR DE L'OCTAVE.

Prædicamus Christum crucifixum.

La manne fournissait tous les jours au goût de ceux qui la mangeaient de nouvelles délices : sa saveur s'accommodait à leur désir ; tous les jours même viande, mais nouvelle douceur; sans changer de mets, ils changeaient de plaisir; ce changement entretenait leur appétit, et la satiété était empêchée par la variété. Tel est le mystère de la croix, messieurs, tel est ce banquet spirituel où vous êtes les invités; Dieu est le maître, la croix la table, le crucifié les mets, je ne suis que le ministre. Tous les jours même plat et nouveau goût, même viande et nouvelle saveur, même sujet et nouvelles consolations. Je vous ai fait voir ces jours passés que Dieu n'eût su prendre un moyen de nous racheter plus convenable pour sa gloire que la mort de son Fils incarné, et la mort de la croix. Il s'ensuit ore que je vous montre qu'il n'en eût su trouver pareillement un plus convenable pour notre bien, profit et utilité. C'est le progrès de Dieu en toutes ses œuvres de pourvoir premièrement à son honneur, et puis au bien de ses créatures. *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus* (*S. Luc.*, II), ont chanté les anges à son arrivée. Voilà le partage que les anges ont fait : la gloire pour lui, et le profit pour nous. Nous avons parlé du premier, il reste que nous parlions du second, après avoir invoqué le Saint-Esprit par l'intercession de la Vierge : *Ave, Maria*, etc.

Le bien de l'homme, c'est de vivre selon la droite raison : *Bonum hominis est secundum rectam rationem vivere*, disait saint Denys (*cap. 4 de div. Nom.*) : car puisque l'opération qui est propre à chaque chose est le bien et la perfection d'icelle; l'homme n'étant homme qu'en tant qu'il est raisonnable, ne peut atteindre à son bien qu'en tant qu'il opère la raison. Or la droite raison requiert qu'il y ait une sujétion et subordination de l'appétit inférieur à l'appétit supérieur, de l'appétit supérieur à la raison, de la raison à Dieu; afin que la loi divine dirigeât la raison, la raison réglant la volonté, la volonté commandant à l'appétit, l'homme se maintienne en l'ordre, qui le constitue en sa perfection. Chaque chose est parfaite en son rang, et en la place où Dieu l'a constitue en l'univers; hors de son lieu elle est manquée et défectueuse, comme nous voyons que chaque membre de notre corps n'est beau qu'en son lieu naturel, où il a sa décence, sa grâce et sa proportion ; et que l'œil même, qui est la plus belle partie du corps humain et le soleil de ce petit monde, serait difforme s'il était hors du front, et perdant son siége perdrait sa beauté. Ainsi l'homme, qui est le plus beau membre du corps de l'univers, est parfait tandis qu'il se tient au rang et au degré où il fut établi en sa création, rang qui le rend maître et supérieur de toutes les choses du monde : *Omnia subjecisti sub pedibus ejus* (*Psal.* VIII) ; mais inférieur et sujet à Dieu, pour prendre de lui, comme de son maître et Seigneur, la règle de sa vie et la conduite de ses actions. Que si un désir déréglé de faire ses volontés propres lui fait quitter son rang et sa place, le voilà tout aussitôt déchu de son bien et de sa perfection. Et ce d'autant plus que son bien souverain, sa fin dernière, son accomplissement consistant en l'union de son âme avec Dieu, il est impossible qu'il parvienne à cette fin, si tandis qu'il est en cette vie, comme en la voie de sa félicité, il ne prend le droit chemin, qui le conduit à ce terme, conformant ses volontés à la règle éternelle, puisque la conformité de ses volontés à la volonté divine le conduit à l'union, et qu'il ne peut espérer de s'unir à Dieu par gloire, s'il ne se conforme à lui par obéissance. Tellement que de tous côtés le bien de l'homme consiste à se conformer à la volonté de Dieu, en tant que tout le vrai bien qu'il peut avoir en cette vie, c'est de se tenir au rang où sa condition l'a constitué, et de vivre selon la droite raison, qui veut qu'il soit sujet à Dieu ; et que le bien souverain qu'il attend en l'autre vie ne se peut acquérir par autre moyen. Ainsi en ce seul point gît tout son vrai bien, et présent et futur ; je dis et le bien imparfait qu'il peut acquérir en la vie présente, et la félicité parfaite qu'il espère en la future. Le croissant et le plein de la lune viennent de la faveur et secours du soleil, elle est d'elle-même opaque et ténébreuse; mais la lumière que le soleil lui communique, lorsqu'elle s'expose et se présente à ses rayons, répare ses défauts, relève son déclin, remplit son vide, la fait croître peu à peu, et enfin la met au plein de sa juste grandeur. L'homme, tandis qu'il demeure éloigné et séparé de Dieu par la désobéissance et rébellion, est de tous points manque et défectueux du vrai bien de la na-

ture raisonnable : *Longe a peccatoribus salus* (*Ps.* CXVIII). L'homme perd son bien en s'éloignant de Dieu, comme la lune en s'éloignant du soleil perd sa lumière ; mais quand derechef il s'approche de lui par l'attraction de la grâce et mouvement du libre arbitre, qui le conforme à sa divine loi, le voilà tout aussitôt réuni et réparé par la communication et participation des lumières de ce divin Soleil, qui le rétablit de son néant, le fait croître petit à petit en vertu, en sainteté, en repos et tranquillité d'esprit; en quoi consiste la béatitude imparfaite de la vie présente : et enfin après cette vie, la rehausse jusqu'au plein de sa gloire, jusqu'à la consommation de son bien souverain et parfaite béatitude : *Justorum semita quasi lux splendens, procedit et crescit usque ad perfectam diem.* Et c'est pourquoi Dieu, qui a créé l'homme pour le conduire et l'élever, et à une si haute fin, à voulu graver et empreindre en son âme un vif rayon et caractère de la lumière divine, lumière qui lui montre naturellement, et lui fait lire en son cœur, sans autre pédagogue, le vrai bien, pour lequel il est créé ; ce que voulait dire le prophète David, quand il disait : *Multi dicunt quis ostendit nobis bona? Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine* (*Psal.* IV). La lumière de la raison naturelle, dit ce prophète, nous montre le vrai bien, règle nos désirs, et dirige nos volontés pour y aspirer et parvenir avec le secours et direction de la grâce, comme une lumière dérive en nos âmes et émane de la face divine. Et l'Apôtre, en son Epître aux Romains, chapitre II, dit que même les païens et les infidèles, qui n'ont pas reçu la loi, connaissent naturellement et observent quelquefois, suivant les traces de la lumière naturelle, ce qui est de la loi, et n'ayant pas la loi, ils trouvent en eux-mêmes la loi : *Legem non habentes, ipsi sibi sunt lex.* Ainsi Dieu a gravé de son propre doigt dans le cœur de l'homme le caractère de ses lois éternelles; et comme tout le bien de l'homme dépend de se conformer à ses volontés, aussi les a-t-il empreintes en son cœur, comme en un livre toujours ouvert et présent à ses yeux, afin que les lisant là continuellement, il y conformât sa vie, et s'y conformant acquît sa félicité. Et à ceci les saints Pères rapportent ce qui est dit en la Genèse, chapitre II, que : *Posuit Deus hominem in paradiso voluptatis ut operaretur;* non tant pour y travailler du corps, d'une opération commune aux bêtes brutes, que pour y exercer les opérations propres à sa nature raisonnable ; pour y faire opérer son entendement et sa volonté; pour y vaquer à la connaissance et à l'amour de Dieu ; pour se conformer et s'unir à lui, suivant la conduite de la raison naturelle et la lumière de la grâce, qui pour secourir la nature lui était communiquée surnaturellement. Ce que s'il eût fait, s'il eût suivi la conduite de la nature et de la grâce, s'il se fût conformé à la volonté de Dieu par amour et par obéissance, il eût atteint par ce moyen à sa vraie félicité, et la conformité l'eût conduit à l'union, et l'obéissance a la récompense, l'amour à la fruition de la Divinité. Au lieu que quittant son rang, méprisant la loi de Dieu et suivant ses propres appétits, il déchut de sa béatitude, et travaillant contre son propre salut, il fut l'artisan de sa propre ruine. Voilà comment l'homme, qui fût parvenu à son vrai bien, si, s'accommodant aux règles de la droite raison, il se fût assujéti à Dieu, aimant mieux s'abandonner à sa volonté déréglée, déchut de l'ordre de sa dernière fin, et, suivant la route de sa concupiscence, perdit le chemin de sa félicité, *Ecce qui elongant se a te, peribunt* (*Psal.* LXXII). Cette première chute, non-seulement fourvoya l'homme de sa fin, mais encore le priva de la grâce, et en outre, suscitant en son âme les brouillards et les nuages de mille passions, offusqua tellement son esprit, et rendit si faible la lumière de son âme, qu'à grand'peine pouvait-il connaître son vrai bien, et trouver le chemin pour y parvenir. *Erravi sicut ovis quæ periit*, disait David en la personne de toute la nature humaine (*Psal.* CXVIII). Mais Dieu qui, par sa miséricorde, l'a voulu retirer de son égarement et le remettre au droit sentier du salut, s'est depuis révélé à lui en diverses façons, pour lui faire savoir ses volontés et ses secrets, et secourir ce peu qui lui restait de lumière naturelle, par la révélation. Il lui avait premièrement gravé dans le cœur le caractère de ses lois éternelles, ce caractère étant presque effacé par le premier péché, qui mit en désordre toutes les puissances de son âme, il lui envoya, par son législateur Moïse, la loi écrite, afin que, lisant en la loi ce qui s'était effacé de son cœur, il renonçât à ses propres appétits, pour se conformer aux règles de la volonté divine, et, s'y conformant, acquérir son souverain bien. Après la loi, il envoya, de siècle en siècle, les prophètes, pour reprendre et menacer de sa part les prévaricateurs, afin que la menace épouvantât ceux que la loi ne pouvait attirer, et que ceux qui méprisaient le commandement craignissent la punition. Enfin il a envoyé son Fils unique, pour achever de nous révéler tous les secrets de ses volontés, pour nous découvrir la vérité, pour nous faire connaître notre vrai bien et nous montrer le chemin d'icelui, qui consiste, comme j'ai dit, en l'obéissance et conformité de nos volontés à la sienne. Aussi nous a-t-il enseigné de dire en nos oraisons : *Adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua ;* pour nous signifier que si nous prétendons à son royaume, il nous faut résoudre de faire sa volonté ; que c'est présomption d'attendre l'un, si l'on ne tâche d'accomplir l'autre, et que l'observation de sa loi est l'unique chemin de notre gloire. Mais parce que les faits ont plus de vertu pour nous attirer que les paroles, et que l'exemple est plus fort que la loi, le Fils de Dieu ne s'est pas contenté de nous révéler de parole la volonté de son Père, mais encore lui-même l'a observée devant tous, et l'obéissance a conformé sa volonté à celle de son Père éternel jusqu'à la mort, voire, dit saint Paul, jusqu'à la mort

de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (*Philip.*, II), afin que si ni la loi ni la menace ne pouvaient rien sur nous, nous fussions au moins attirés par l'amour et par l'exemple.

Tellement que vous voyez déjà que, puisque notre vrai bien consiste à nous conformer à la volonté de Dieu, Dieu n'aurait su trouver rien de plus convenable pour notre bien et avancement que de nous donner son Fils, qui non-seulement nous révélât ses volontés, mais encore les accomplît lui-même, et nous proposât en sa vie, et principalement en sa mort, l'exemplaire d'une parfaite obéissance. Mais il faut que je particularise cette générale proposition, et que, poussant plus avant mon discours, je vous déduise ceci par le menu, pour vous faire toucher au doigt, que la mort du Fils de Dieu a été le moyen le plus propre que Dieu eût su inventer pour nous remettre au chemin de notre salut.

J'ai donc établi pour fondement, que l'homme ne peut arriver à sa dernière fin qu'en se conformant à la volonté divine, et que tout son bien dépend de l'obéissance; c'est pourquoi il nous a communiqué ses lois éternelles, et par la lumière de la raison naturelle, et par la loi écrite, et par la loi de l'Evangile, afin que, nous conformant aux règles de sa volonté, nous puissions acquérir notre béatitude : *Hoc fac et vives* (*S. Luc*, X) : Fais ceci et tu vivras. *Vita in voluntate ejus*, dit David : Notre vie, notre salut, notre souverain bien gît en l'observation de la volonté de Dieu. *Si vis ad vitam ingredi*, *serva mandata* (*S. Mat.*, XIX). Toutes les autres choses atteignent à leur fin par un mouvement naturel et nécessaire : la pierre tend et arrive à son centre de son propre poids, le feu monte à sa sphère nécessairement, l'eau coule devers la mer de sa propre nature, tous les autres animaux se portent à leur objet, à leur bien et à leur fin, par impétuosité : la raison, le choix, la volonté, l'amour ne les y conduit pas, la nature les y porte, l'instinct les y tire, la violence les y jette, la nécessité les y entraîne. Ils ne veulent pas leur bien, ils l'appellent; ils n'aiment pas leur fin, ils s'y jettent; ils ne choisissent pas leur objet, ils s'y élancent; et ce d'autant qu'ils n'ont pas de volonté, ni de liberté, ni par conséquent de choix, ni d'amour, vu qu'il n'appartient qu'à la liberté de choisir, et qu'à la volonté d'aimer. La nature n'aime pas, mais appète; son mouvement s'appelle appétition, non pas amour : l'amour ne peut être que là où est le choix, le choix que là où est la liberté, la liberté que là où est la raison. Aussi le bien et la fin des brutes gît en des objets purement corporels, pour lesquels appréhender il ne faut pas une puissance spirituelle, telle que la volonté, ni un acte libre, tel que le choix et l'amour; une puissance corporelle est suffisante, telle que l'appétit, et un acte naturel nécessaire, tel que l'appétition. La puissance doit être proportionnée à l'objet; l'objet corporel ne demande qu'une puissance corporelle. Mais parce que le bien souverain et la dernière fin de l'homme consistent en l'appréhension d'un objet purement spirituel, immatériel et inintelligible, savoir est en la parfaite connaissance et jouissance de Dieu : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te verum Deum* (*S. Joan.*, XVII), et qu'un objet spirituel ne peut être appréhendé que par une puissance spirituelle; voilà pourquoi l'homme a reçu par dessus les autres animaux ces deux puissances spirituelles, l'entendement et la volonté; l'entendement pour connaître sa fin, la volonté pour l'aimer, et par l'amour monter à la jouissance. Et parce que les puissances spirituelles produisent des actes libres, voilà pourquoi l'homme ne peut arriver à sa fin que par le choix et par l'amour; s'il veut arriver à Dieu, qui est son bien souverain, il faut qu'il le choisisse comme son but, il faut qu'il l'aime par-dessus toutes choses, il n'y a que le mouvement de l'amour qui le puisse porter à son terme. Or, il ne peut aimer Dieu, s'il ne se conforme à ses volontés, s'il ne renonce à ses propres concupiscences. On ne peut aimer Dieu, si on n'obéit à sa loi, l'amour ne peut être où est la rébellion : *Qui diligit me mandata mea servat* (*S. Joan.*, XIV). Puisque donc la fin de l'homme consiste en la jouissance, et que l'obéissance accompagne l'amour, n'est-il pas évident que l'homme ne peut parvenir à son bien souverain qu'en se conformant à la volonté divine? La raison est claire et manifeste : le bien de l'homme gît en la fruition de Dieu, la fruition présuppose l'amour, l'amour demande la conformité et l'union des esprits, des cœurs et des volontés. Ainsi, qui ne se conforme à Dieu ne l'aime pas, qui ne l'aime n'en jouira jamais, et par conséquent n'atteindra jamais à son bien et à sa dernière fin.

Tellement que ce n'est pas assez que Dieu ait créé l'homme pour jouir de lui, ce n'est pas assez qu'après sa chute, le Fils de Dieu l'ait racheté; ni le but de la création, ni la grâce de la rédemption ne lui serviront de rien pour atteindre à sa félicité, si lui-même n'y ajoute sa coopération, qui consiste à aimer et servir Dieu, à se conformer et s'unir à lui par amour et par obéissance. Sa volonté l'a perdu, il faut que sa volonté concoure à le sauver; l'homme étant composé de telle nature et condition, que comme il ne se peut perdre, aussi ne se peut-il sauver sans son propre consentement. Or, je trouve que s'il y a chose qui puisse disposer et porter l'homme à se conformer à la volonté de Dieu, c'est la considération de la mort et de la croix de Jésus-Christ. Je vous montrerai ceci clairement, si, en faveur d'un si beau sujet, vous renouvelez votre attention.

C'était une grande faveur de Dieu, qu'après avoir été offensé par l'homme, il lui eût néanmoins communiqué ses secrets et ses volontés comme à son ami, et lui eût révélé par les Ecritures le chemin qu'il lui fallait tenir pour se rendre digne de sa grâce et de sa gloire. Toutefois ç'a été une faveur incomparablement plus grande, que non-seulement il lui ait donné la loi, mais encore proposé l'exemple de son propre Fils, qui a marché

devant tous par le chemin d'une parfaite résignation, voire jusque-là que, pour obéir, il n'a pas refusé de mourir, et a mieux aimé la croix que la désobéissance. La loi montrait bien à l'homme le chemin de salut, et servait comme de flambeau et de lumière à ses pas : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis* (*Psal.* CXVIII); mais l'exemple du Fils de Dieu mourant sur la croix, pour accomplir la volonté de son Père éternel, a beaucoup plus de force et d'efficace que n'avait la loi et toute l'Ecriture, pour attirer l'homme à se conformer à la volonté divine. La loi disait bien ce qu'il faut faire, mais l'exemple sert d'un aiguillon pour inciter à le faire; la loi enseignait, l'exemple persuade; la loi commandait, l'exemple attire; la loi imposait la nécessité, l'exemple a donné le désir; la loi montrait le chemin, l'exemple a frayé le passage; les hommes imitent plutôt les faits qu'ils n'obéissent aux paroles; celui qui fait a plus de force sur eux que celui qui commande; ce qu'ils voient les gagne plus facilement que non pas ce qu'ils entendent; l'exemple fait plus par la douceur que la loi par l'autorité, et l'obéissance semble plus dure que l'imitation : *Homines enim malunt exempla, quam verba, quia loqui facile, est, præstare difficile*, disait Lactance (*lib.* IV *de Div. inst.*, *c.* 13) : De là vient, dit-il, que personne n'a jamais obéi aux enseignements, aux préceptes et aux lois des philosophes, parce qu'ils ont enseigné ce qu'eux-mêmes n'ont jamais fait, ils ont commandé ce qu'ils n'ont pas pratiqué, et ayant donné la loi, ils n'ont pas montré l'exemple. Ils ont commandé la douceur, et se sont laissé emporter à la colère; la tempérance, et ont suivi les délices; la fuite du monde, et n'ont eu qu'ambition; la pauvreté, et ont aimé les richesses; la magnanimité, et se sont montrés pusillanimes; la constance parmi les afflictions, et se sont laissé aller à la moindre secousse; le mépris de la mort, et n'ont pu voir sans pâlir l'ombre de son image. Bref, leur vie a rendu vaine leur doctrine, leurs actions ont renversé leurs discours, leurs faits ont mis en risée leur philosophie, et leur main a détruit ce que leur langue avait bâti : *Qui enim præcipiunt*, ajoute Lactance, *nec faciunt, abest ab iis fides*.

Mais Dieu non-seulement nous a donné la loi, mais encore l'exemple; non-seulement il nous a commandé, mais encore il nous a montré le chemin, et quoique ses commandements fussent assez autorisés d'eux-mêmes, si est-ce que pour les rendre plus recevables, il a fait lui-même beaucoup plus qu'il ne nous a commandé, voulant rendre sa loi douce et plaisante, qui semblait fâcheuse et amère, et changer par son exemple le fardeau en contentement, la nécessité en amour, l'obligation en désir, le travail en plaisir et les épines en roses. Il voyait que ses lois sont fâcheuses à notre nature, amères à notre sensualité, dures à notre délicatesse, pesantes à notre infirmité, insupportables à notre vanité; que nos sens se mutinent, que notre appétit se rebelle, que notre cœur s'obstine, que la partie inférieure combat sans cesse contre la supérieure, la concupiscence contre la raison, la loi de la chair contre la loi de l'esprit : *Inimici hominis domestici ejus* (*S. Matth.*, X). Que les choses présentes nous attirent, les futures ne nous semblent rien; les tentations nous surmontent, les travaux nous étonnent, les richesses nous charment, les honneurs nous éblouissent, les délices nous flattent, les appas nous gagnent, le monde nous pipe, l'exemple nous emporte. Qu'il nous est difficile, principalement en cet état dépravé de notre nature corrompue, de nous conformer à ses divines lois, ayant à résister tous les jours, à toute heure, à tous moments, à la chair, au monde, à l'enfer, aux parents, aux amis, aux faveurs, aux menaces, aux moqueries, aux plaisirs, aux voluptés, et plus qu'à tout, à notre propre et perverse volonté. Qu'il faut une grande force pour résister entre tant d'objets, entre tant d'attaques, parmi tant d'ennemis, et qui pis est, objets si plaisants, attaques si douces, ennemis si dissimulés, que tout à la fois ils caressent et trahissent, baisent et blessent, chatouillent et tuent, présentent le miel et donnent le poison. Il voyait que le sentier de ses commandements est étroit, raboteux, hérissé d'épines, étouffé de halliers, et le chemin du monde, large, plein, uni, semé de roses, de lis et de violettes. Sa loi nous commande de l'aimer sur toutes choses, notre chair répugne et veut préférer à Dieu ses commodités, ses plaisirs, son intérêt, ses propres concupiscences. Comment, je vous prie, pourra l'avare aimer Dieu sur toutes choses, qui aime son argent plus que soi-même, qui dérobe à sa propre nécessité pour donner à sa cupidité, à qui contre toute nature le boire augmente la soif, le manger la faim et les biens l'avarice, qui ne songe qu'à ses richesses, qui n'a d'autre occupation, d'autre pensée, d'autre désir, d'autre Dieu, d'autre souverain bien; bref, qui a donné toute son affection à ses richesses et enfermé dans ses coffres son cœur avec son or? *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum* (*S. Matth.*, VI). Comment pourra-t-il aimer Dieu sur toutes choses, lui qui fait gloire de l'offenser pour satisfaire à sa faim insatiable par usures, par rapines, par tromperies, par toutes sortes de moyens illégitimes? Et l'ambitieux pareillement, comment l'aimera-t-il par-dessus tout, lui qui n'a d'autre fin que ses dignités, qui, comme le lierre, veut toujours monter en haut, et rampant de soi-même, cherche les murailles pour s'élever, et qui a plus de regret de se voir devancé par un seul, qu'il n'a de plaisir de devancer tous les autres? Comment le dissolu, qui n'a d'autre Dieu que son ventre; comment le voluptueux, qui fait son idole de sa sensualité; bref, comment aimeront Dieu sur toutes choses ceux qui possédés, ou par l'avarice, ou par l'ambition, ou par la volupté, ne laissent rien à faire pour avancer leurs desseins, et, oubliant Dieu et ses commandements, rendent aux créatures l'amour, l'honneur et le service qu'ils doivent au Créateur? Il est appa-

rent que tous ceux-là ont dévié du droit sentier de leur vrai bien et de leur dernière fin, et cependant l'Ecriture dit, et l'expérience nous montre, qu'il n'y a rien au monde que sensualité, que superbe et qu'avarice. Regardez donc en quel état nous sommes, voyez notre corruption et notre dépravation.

L'autre chef du Décalogue, c'est l'amour du prochain. Il nous est commandé d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, et ne lui faire aucun dommage, ni par parole ni par effet. Notre nature dépravée ne le veut souffrir, et porte nos mains à la violence, au larcin, à l'injustice, nos langues à la médisance, nos esprits aux faux jugements, nos cœurs à l'envie, nos volontés à la discorde, tous nos sens à la corruption, toutes nos puissances à la malignité. Pour couper ce discours et trancher court, soit en les commandements de Dieu, soit en ceux de l'Eglise, si nous les voulons pratiquer, il faut obéir; or il n'y a rien de si répugnant et contraire à notre superbe que l'obéissance et la sujection. Voilà notre malheureux état depuis le péché de notre premier père, voilà comme notre corruption nous éloigne du chemin de notre bien et de notre félicité.

Voici maintenant le conseil admirable de la sagesse de Dieu, qui, exposant son Fils à la mort de la croix, a voulu faire, comme on dit, d'une pierre deux coups, non-seulement pour effacer notre péché, mais encore remédier à notre corruption. Il faut que je gagne l'homme par amour, a dit Dieu en soi-même, il faut que je le vainque par mes bienfaits; mes commandements lui semblent pesants, mes faveurs allégeront son fardeau; ma loi l'épouvante, mon exemple l'attirera; mes menaces ne le peuvent fléchir, mes grâces amolliront son cœur; il ne craint pas ma justice, il portera respect à ma bonté; il méprise ma puissance, mais mon amour lui fera honte; je l'ai créé pour mon service, je lui ai déclaré mes volontés, je lui ai montré le chemin de son salut, je lui ai commandé de m'aimer sur toutes choses et recommandé d'obéir à mes commandements; il répugne, il se rebelle, il aime mieux suivre son appétit que non pas ma loi, il me postpose à ses plaisirs, il préfère à mon amour ses propres concupiscences; je lui veux montrer combien je l'aime, afin que s'il n'a honte de sa rébellion, il ait sujet de rougir pour son ingratitude; je veux faire pour lui tout ce que je peux faire, je lui veux donner tout ce que je lui peux donner, je lui veux montrer que je préfère à toutes choses son salut et son bien, afin qu'il connaisse l'obligation qu'il a de préférer à tout mon amour et mon service. Je n'ai qu'un Fils unique; si je le lui donne, il n'osera pas me refuser son cœur; si mon Fils endure pour lui, il ne se fâchera pas d'endurer pour moi quelque petite contradiction; si mon Fils s'expose aux douleurs, il ne craindra pas quelque peu de répugnance; si mon Fils embrasse la mort, il ne fuira pas le travail; si mon Fils obéit pour lui jusqu'à la croix, il ne trouvera pas si fâcheuse l'obéissance. Deux choses lui sont recommandées: l'obéissance et l'amour; mon amour enflammera le sien, l'obéissance de mon Fils provoquera la sienne. Me voici prêt, a répondu le Fils, me voici prêt, ô mon Père éternel, d'accomplir votre volonté : *Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei* (*Ps.* XXXIX). Me voici prêt de montrer aux hommes le chemin de l'obéissance; vous leur avez donné la loi, je leur vais donner l'exemple; s'ils ne vous ont obéi, d'aventure ils m'imiteront, et s'ils n'ont écouté vos préceptes, ils regarderont mes œuvres; je leur vais enseigner, non-seulement par parole, mais par effet, l'amour, l'honneur et le service que vous méritez; je leur vais proposer, en l'image de mon humilité, un exemplaire de la perfection que vous désirez en vos prédestinés; ils verront en mon exemple l'obligation et la nécessité qu'ils ont de renoncer à leurs iniquités et acquérir les vertus, s'ils veulent parvenir à votre gloire; les superbes verront mon humilité, les ambitieux mes opprobres, les charnels mes douleurs, les envieux ma charité, les vindicatifs ma patience, les cruels ma miséricorde, les malins ma bonté, les paresseux mes travaux, les avares ma libéralité. Le monde pourra voir, en l'exemple de ma vie et de ma mort, sa vie et ses maximes condamnées; il verra qu'il ne tient pas le droit chemin, puisqu'il tient un chemin contraire au mien; mon exemple lui fera connaître son aveuglement, et par ce moyen ma croix servira, non-seulement de satisfaction à son péché, mais encore de remède à sa corruption.

Voilà, chrétiens, le conseil admirable de Dieu; voilà sa divine sapience qui reluit au mystère de notre rédemption; voilà comme ce moyen de notre rédemption était le plus propre et convenable pour notre instruction, pour nous montrer le chemin que nous devons suivre, et nous y faire marcher avec une sainte allégresse. Premièrement, en ceci Dieu nous a fait connaître combien immense et infinie est sa charité, pour nous inciter à l'aimer réciproquement; et comme c'est le propre du feu d'engendrer le feu, enflammer notre amour par son amour, nous provoquer à l'aimer sur toutes choses, et nous en donner l'exemple avec la loi, l'affection avec la nécessité : *Commendat charitatem suam Deus in nobis, quia cum inimici essemus, Christus pro nobis mortuus est*, dit l'Apôtre (*Rom.*, V). La perfection de la loi, c'est l'amour; la perfection de l'amour, c'est de mourir pour la querelle de Dieu. Nous sommes tous obligés à cette perfection; nous devons être tous préparés à donner le sang et la vie pour la cause de Dieu, si la nécessité le requiert; et c'est la chose la plus forte et la plus ardue qui nous soit commandée. Et partant, Dieu a voulu faire pour nous ce qu'il nous a commandé de plus difficile : voire il a bien fait davantage qu'il ne nous commande; car son Fils mourant pour nous est mort pour ses ennemis, là où si nous perdons la vie pour son service, nous mourons pour notre bienfaiteur, et faisons par devoir ce qu'il a fait plutôt lui-même de sa pure bénéficence. Qui d'entre

nous refusera maintenant d'aimer Dieu sur toutes choses et plus que sa propre vie, puisque pour l'amour de nous il n'a pas épargné même la vie de son Fils unique? Qui s'excusera de l'aimer après un si grand témoignage de sa charité, puisqu'il nous a tant aimés en l'état même de notre rébellion? Puisqu'il a rendu l'amour à l'ingratitude, qui ne voudra rendre l'amour à l'amour? *O homo,* dit saint Augustin, *si amare non libuit, saltem redamare non pigeat.*

Davantage il nous oblige en ceci, par son exemple, d'aimer notre prochain, voire nos ennemis, qui est l'autre précepte plus ardu de notre religion, puisqu'il nous a tant aimés, quoiqu'il fût provoqué par nos injures, et qu'il prévît assez notre méconnaissance. Et qui refusera maintenant d'aimer son frère, après que Dieu a tant aimé son serviteur? Qui refusera de se réconcilier avec son ennemi, après que le Fils de Dieu est mort pour ses ennemis? Qui se montrera chiche de ses moyens envers l'indigence du prochain, puisque Jésus-Christ ne nous a pas refusé, je ne dirai pas ses grâces, je ne dirai pas ses biens, mais son sang précieux? Qui ne rougira de ses usures et de ses larcins, voyant la largesse et libéralité de son Rédempteur? Qui ne se confondra de honte de dépouiller les pauvres de leur substance, considérant que le Fils de Dieu nous a donné la sienne? Qui ne détestera son avarice à l'objet d'une telle bénéficence, ses vengeances à l'objet d'une telle miséricorde, ses injustices à l'objet d'une telle charité? La loi montrait bien la malice de telles choses, mais un si grand exemple nous montre leur abomination; la loi les rendait illicites, cet exemple les rend détestables; la loi enseignait de les fuir, un tel exemple oblige de les haïr.

Mais, hélas! quoique Dieu nous ait donné non-seulement la loi pour nous montrer le chemin de notre salut, mais encore l'exemple de son Fils crucifié pour nous inviter à le suivre: *Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum,* dit saint Pierre (I *Ep.*, II); si est-ce néanmoins que nous ne voulons pour la plupart ni obéir, ni imiter, ni craindre, ni aimer, ni céder à l'autorité, ni respecter l'amour, ni écouter la doctrine, ni regarder l'exemple. Je vois Dieu d'un côté, qui veut attirer à soi les hommes; le monde de l'autre, qui les veut retenir; Dieu offre sa gloire, le monde ses vanités; Dieu propose ses vérités, le monde ses folles maximes; Dieu commande, le monde dissuade; Dieu présente l'exemple de l'humilité, de l'obéissance et de la mortification en la croix de son Fils; le monde, l'exemple de sa superbe, de son libertinage et de ses dissolutions. Qui de ces deux prévaudra sur vous, ô hommes, Dieu ou le monde? vous devriez avoir honte d'entendre seulement cette demande. O proposition honteuse et qui vous devrait faire rougir de confusion! Qui suivrez-vous, Dieu ou le monde; la vérité ou le mensonge; la voie ou l'égarement, le salut ou la ruine; le soleil ou les ténèbres? Saint Pierre vous crie: *Sequimini vestigia ejus:* Suivez les vestiges de Dieu. En l'ancienne loi l'on vous disait: Obéissez à Dieu; maintenant l'on vous dit: Imitez Dieu. Celui qui a donné le précepte s'est proposé lui-même pour modèle. Les menaces sont changées en attraits, les paroles d'autorité en paroles d'amour, et rien ne vous attire. Ne vouloir pas obéir à Dieu, c'est une grande présomption; mais refuser d'aimer Dieu, c'est l'extrémité de l'humaine arrogance. Et c'est à cet excès que nous sommes parvenus, puisque non-seulement nous refusons à la loi de Dieu l'obéissance, mais encore à son exemple l'imitation. Hélas! ô Seigneur, je vous contemple sur la croix comme l'exemplaire de toute obéissance, mais je ne vois de notre côté que toute prévarication. Vous vous êtes conformé du tout à la volonté de votre Père éternel, et nous aimons mieux nous conformer au monde. Votre croix témoigne votre résignation, nos péchés accusent notre rébellion. Gravez en nos cœurs la vive appréhension de notre ingratitude, afin que de la connaissance naisse la détestation de la détestation de notre contumace, l'affection et le vœu d'une éternelle obéissance, qui est le chemin de la vie et de la gloire. Ainsi soit-il.

SERMON VI.

Où est représentée la gravité du péché par la considération de la dignité de celui qui pâtit sur la croix et de l'excès de ses tourments.

POUR LE VENDREDI, SIXIÈME JOUR DE L'OCTAVE.

Prædicamus Christum, et hunc crucifixum.

Les morsures des serpents de feu qui, comme exécuteurs de la justice divine, poursuivirent dans la solitude les enfants d'Israël, n'eurent de meilleur remède que de jeter les yeux, aussitôt qu'on était blessé, sur le serpent d'airain que Dieu fit exalter par Moïse. Fuis devant le péché comme devant la face du serpent. *Quasi a facie colubri fuge peccatum,* dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage (*Eccl.*, XXI): car il vaut mieux chercher ton assurance par la fuite que non pas hasarder ton salut par l'espérance d'une victoire incertaine; et en ce combat spirituel, fuir l'ennemi c'est gloire, l'attendre témérité. Mais si tu n'as su bien fuir, et que ce serpent, qui selon l'avertissement de l'Écriture (*Gen.*, III), dresse des embûches à ton talon, t'ait surpris à l'imprévu et, par ton imprudence et peu de garde de toi-même, blessé dangereusement, il ne faut pas pourtant que la grandeur de la plaie te porte au désespoir de la guérison. Jette les yeux sur celui que le serpent d'airain, exalté dans le désert, représentait en sa figure, regarde Jésus-Christ élevé sur la croix, et de la grandeur de ses tourments, jointe à la considération de son excellence infinie, tire la connaissance de la gravité du péché, pour lequel un Dieu pâtit tant, de la connaissance la haine, de la haine la pénitence, de la pénitence l'amendement et la correction. J'ai fait voir, au discours précé-

dent, comme la croix nous montre le vrai bien que nous devons suivre, qui est l'obéissance et la conformité à la volonté divine, vraie marque de la prédestination. L'ordre de la matière requiert que je vous fasse maintenant lire sur la croix l'horreur et l'énormité du péché, qui est le vrai mal que nous devons éviter si nous prétendons au sort des élus. Invoquons plutôt l'Esprit de sanctification, par les suffrages de la Mère de la grâce. *Ave, Maria*, etc.

Quoique le prophète David compare le diable au basilic pour le venin mortel qu'il répand dans les âmes: *Super aspidem*, dit-il, *et basiliscum ambulabis*, si est-ce néanmoins qu'il y a cette différence entre le basilic et le péché, qui procède de la tentation du diable, que le mal que le basilic imprime en regardant, le péché le souffre lorsqu'il est regardé: car on dit que le basilic tue par ses regards ceux sur lesquels il fiche ses yeux, là où tout au contraire, ceux qui regardent attentivement le péché et qui se donnent le loisir de voir sa malice et sa laideur, le vainquent, l'abattent et le font mourir en l'envisageant. Et certes, comme ç'a été le dire d'un ancien philosophe: que si la vertu se laissait voir à quelqu'un en sa naturelle et naïve beauté, il ne se pourrait faire que la vue d'un si bel objet ne l'enflammât d'amour: ainsi, disons-nous que si le péché se montrait à nos yeux en sa difformité, dépouillé de cette trompeuse apparence que lui prêtent pour nous abuser l'ignorance et la sensualité, la haine et l'abomination suivraient aussitôt la vue d'un monstre si horrible. Mais en ceci gît la difficulté, vu que s'il s'agissait d'appréhender quelque défaut, maladie ou douleur du corps, quelque déshonneur et honte devant le monde, ce serait chose d'aventure assez aisée; mais étant question de concevoir la laideur et l'infamie du péché, choses secrètes, invisibles et spirituelles, comment le pourra le pécheur, qui du tout attaché aux sens, ne connaît que ce qu'il voit, n'entend que ce qu'il sent, ne comprend que ce qu'il touche et ne s'émeut que pour des objets palpables, grossiers et matériels? A la vérité, ce que les philosophes disent de la matière première, que pour s'approcher fort du néant, elle est éloignée de notre connaissance et ressemble aux ténèbres, lesquelles nous voyons quand nous ne voyons rien, et les voyant, les ignorons encore; le semblable faut-il dire du péché, qui pour être le néant même et ne consister qu'en une privation, défaut ou disproportion, choses non existantes, donne si peu de prise à l'appréhension de l'esprit, qu'il ne peut être que difficilement connu, même quand les lumières intérieures de notre cœur se joignent à son obscurité, pour rendre plus imperceptible à notre aveuglement ce qui l'est assez par sa condition; toutefois, comme la matière première, dont l'essence n'est connue qu'obscurément et à tâtons, se laisse manifestement connaître en ses qualités et propriétés, pareillement nous pouvons venir avec aisance à la découverte de la malice et gravité du péché, par ses effets extérieurs qui nous sont évidents. Or, entre tous les effets externes et visibles du péché, les châtiments temporels que Dieu a déchargés sur lui, par toute la suite des siècles, depuis le commencement du monde, sont les preuves les plus manifestes de la haine que Dieu lui porte, et par conséquent de sa malice, unique sujet de la haine et de la vengeance divine. Pour le péché, l'homme est chassé du paradis, toute la race des hommes condamnée à la mort, le monde englouti du déluge, Gomorrhe brûlée, Sodome foudroyée, l'Egypte frappée, les Egyptiens abîmés, les royaumes transférés, les cités rasées, les peuples exterminés; Caïn est maudit pour le meurtre de son frère, Dathan et Abiron dévorés soudainement de la terre pour l'envie, Achan lapidé pour le larcin, Oza frappé d'une mort inopinée pour la témérité, Jésabel déchirée des chiens pour l'impiété, Antiochus rongé des poux pour la superbe, Ananias puni de mort sur le champ pour le mensonge, un prophète dévoré par le lion pour la gourmandise, Samson livré entre les mains des Philistins pour la luxure, voire même ceux qui ont eu plus de part aux faveurs et à l'amitié de Dieu n'ont pas évité ses châtiments, lorsqu'ils sont glissés dans l'iniquité: Saül, élu par la bouche de Dieu même, est réprouvé; puis après pour sa désobéissance, David, homme selon le cœur de Dieu, porte les peines sévères de son adultère et de son homicide; Salomon, le chéri de Dieu, se voit frappé, pour ses luxures et pour ses idolâtries, d'un tel abandonnement de la grâce divine, qu'on doute de son salut; Elie, pour une négligence et connivence, se voit privé du sacerdoce et de la vie; Moïse, pour une petite transgression, est forclos de l'entrée de la terre promise. O combien Dieu doit haïr ce qu'il punit si sévèrement, même en ses plus grands amis! O combien ce que Dieu poursuit avec tant de haine doit être abominable! Les punitions de Dieu sur le péché montrent la haine que Dieu lui porte, et la haine de Dieu découvre son abomination, puisqu'il ne peut ni punir avec tant de rigueur que ce qu'il hait avec beaucoup de véhémence, ni haïr avec tant d'horreur que ce qui se rend haïssable jusqu'à l'extrémité: *Odio sunt Deo impius et impietas ejus* (*Sap.*, XIV).

Mais n'es-tu pas saisi, ô pécheur, d'étonnement et de tremblement, quand tu contemples sur la croix, non un saint, non un ange, non un ami de Dieu, mais le Fils de Dieu, l'unique du Père céleste, le roi des anges et des hommes, les pieds fichés, les mains percées, le côté navré, le cœur ouvert, la face plombée de coups, la tête couronnée d'épines, la bouche pleine de fiel, les oreilles battues de blasphèmes, les yeux noyés dans le sang, les nerfs tendus, la chair déchirée, les os à nu, le corps non plus un corps humain, mais un monceau difforme de douleurs entassées, et que recherchant le sujet d'un si étrange spectacle, tu lis, sur l'écriteau de ce gibet infâme et douloureux, cette sentence du Père éternel, prononcée par la bouche du prophète Isaïe: *Propter scelus populi mei*

percussi eum (*Is.*, LIII) : Je l'ai frappé si terriblement, pour les péchés de mon peuple ? C'est là, c'est là, ô pécheurs, où nous pouvons apprendre la gravité de nos crimes, en la grandeur et multitude des tourments et des opprobres qu'un Dieu souffre pour eux; c'est là que nous pouvons lire l'abomination du péché, dans la haine que Dieu témoigne contre lui, et la haine de Dieu dans l'effroyable châtiment exercé pour nos péchés contre son Fils unique. Contemplons donc cet objet avec attention, considérons l'excellence et la dignité de celui qui pâtit et la rigueur de sa passion, et de là nous connaîtrons la gravité du péché, pour lequel une telle personne souffre de tels supplices. Tout ceci nous fera vivement appréhender combien est détestable et abominable ce qui cause ces effets; et comme l'œil corporel, qui ne peut voir ses taches en lui-même, les voit aisément hors de soi dans quelque corps opposé, pellucide et transparent, soit en l'eau, soit en la glace d'un miroir: de même notre âme qui, sillée d'aveuglement, ne peut connaître en soi-même la laideur de son péché, la verra facilement hors de soi, naïvement dépeinte et représentée en douleurs et contumélies de Jésus-Christ pâtissant. *Prædicamus Christum crucifixum.*

La Genèse remarque que Dieu, en l'œuvre de la création, divisée en six jours comme en six stations, considérant chaque jour l'œuvre qu'il venait de faire, trouva qu'elle était bonne : *Vidit Deus quod esset bonum* (*Gen.*, I, II). Mais le sixième et dernier jour ayant fait l'homme, le chef-d'œuvre de ses mains, et comme conduit son ouvrage à sa dernière perfection, il vit que tout ce qu'il avait fait était très-bon et très-excellent : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona.* Nous pouvons voir le même progrès en l'œuvre de notre réparation : car tout ce que la divine providence y a œuvré durant la suite de quatre ou cinq mille années était bon : la circoncision bonne, la loi bonne, les sacrifices bons, les révélations bonnes, les prophéties bonnes, les figures bonnes; mais lorsqu'il nous a donné le Rédempteur promis, Jésus-Christ, le chef-d'œuvre de sa toute-bonté, de sa toute-sagesse et de sa toute-puissance, et que par son moyen il a parfait et achevé l'ouvrage de notre rédemption, nous pouvons dire, non plus que ce qu'il a fait est bon, mais très-bon, voire incomparable en excellence et bonté. Car tout ainsi que ce que Dieu fit en la sixième et dernière station fut l'homme, épitome et abrégé de tout ce qu'il avait fait les cinq jours précédents, voire la fin et le but auquel se rapportait la création de tout le reste des choses matérielles qui, auparavant sans l'homme, comme sans leur fin étant encore manquées et défectueuses après la formation de l'homme, parurent, chacune en l'ordre qu'elle avait à sa fin, très-parfaites, très-excellentes et très-bonnes : semblablement ce qu'en l'œuvre de notre restauration, Dieu a fait aux derniers temps : *Ubi venit plenitudo temporis*, dit l'Apôtre (*Gal.*, IV), c'est Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme, notre unique Réparateur, qui est le recueil et l'assemblage de tout ce qu'il avait fait aux siècles passés, et non-seulement le recueil, mais, comme dit l'Apôtre, *Finis legis* (*Rom.*, X), la fin et le but, à qui tendaient et visaient les prophéties, la circoncision, la loi, les Écritures, les sacrifices et cérémonies de la synagogue, choses qui, auparavant sans le Messie, comme sans leur fin, quoique bonnes, étaient néanmoins imparfaites, et après la venue du Messie se sont montrées, chacune au rapport et en l'ordre qu'elles avaient à celui-ci, très-bonnes et très-accomplies. Que si Jésus-Christ venant au monde a donné le dernier accomplissement, le dernier trait et la dernière couleur à tout ce que la divine Providence avait fait pour notre salut aux siècles précédents, pensons de quelles rares et divines qualités il doit être composé? S'il a rendu parfait l'imparfait de toutes les œuvres de Dieu, quelle doit être son excellence et sa perfection ? Si toutes les autres choses ne reluisent que par réflexion des rayons de ce beau soleil qui s'appelle la lumière du monde : *Ego sum lux mundi* (*S. Matth.*, VIII), combien le soleil même doit-il avoir de splendeur? Et cependant, ô hommes, celui qui est la fin de la loi, le but des Écritures, la perfection de toutes les œuvres de Dieu, c'est celui que notre péché fait mourir sur la croix. Voyez par l'excellence de celui qui satisfait la grandeur de la satisfaction, et par la grandeur de la satisfaction la gravité de l'offense. Quand Dieu, faisant l'homme, assembla dans lui toutes les perfections des autres créatures, l'être des choses inanimées, la vie des plantes, le sentiment des animaux, l'intelligence des anges, et que du mélange et mariage de toutes ces qualités unies par le nœud d'une parfaite harmonie, il composa ce microcosme et raccourci du monde sensible et intellectuel, qu'il enrichit encore par-dessus de l'image et semblance de sa nature divine, des ornements de la grâce, des attraits de l'innocence et justice originelle, ce n'était rien que le projet et la figure du second homme, Jésus-Christ, qui contient en soi par éminence toutes les excellences des choses créées, et non-seulement l'image et la semblance comme le premier homme, mais ce qui est incompréhensible et plus encore ineffable, la substance même et la plénitude de la Divinité, qui, comme parle l'Apôtre, réside corporellement en lui : *In quo inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter* (*Coloss.*, II). Car toutes les choses qui sont au monde portent bien empreint sur leur face quelque trait et rayon de Dieu qui les a créées ; les créatures irraisonnables en ont le vestige, les raisonnables l'image, et entre les raisonnables, celles qui sont en la grâce la semblance imparfaite, celles qui sont en la gloire la semblance parfaite ; mais le seul Jésus-Christ en a personnellement l'essence et la substance. Et comme l'âme raisonnable, quoiqu'elle soit répandue par toutes les parties du corps humain, voire étant de sa nature indivisible, soit toute en chaque membre, ne reste pas néanmoins

d'être d'une façon plus expresse et plus particulière au cœur et au cerveau, où elle exerce ses principales fonctions. De même ce grand Dieu qui dit dans l'Ecriture : *Cœlum et terram ego impleo* : Je remplis le ciel et la terre, ne se pouvant diviser est tout en sa substance au plus petit coin de l'univers; toutefois, parce qu'il communique ses perfections à diverses créatures plus ou moins, selon l'élection de sa volonté, il réside d'une présence plus communicative en l'homme et en l'ange, qui sont comme le cœur et le cerveau du monde ; d'autant qu'il exerce en eux une plus haute opération, qui est la communication de la lumière intellectuelle de nature, de grâce et de gloire ; mais au-dessus de l'homme et de l'ange, il est encore par un moyen d'être incomparablement plus éminent en l'humanité de Jésus-Christ, où il habite non-seulement par une infusion de l'être, comme aux choses inanimées ; de la vie, comme ès plantes; du sentiment, comme ès animaux ; de la raison, comme en l'homme et en l'ange ; de la grâce, comme ès justes ; de la gloire, comme ès bienheureux ; mais par l'union personnelle et intime du Verbe divin, coégal et consubstantiel au Père : union si miraculeuse et si difficile à concevoir que, comme a dit saint Denis, le plus haut des séraphins, ne pouvant la comprendre, se contente de l'admirer. Que si les créatures purement corporelles, qui ne sont marquées que du vestige de Dieu, montrent tant d'excellence ; si l'homme et l'ange qui, considérés en leur nature, ne représentent que l'image de Dieu, sont si accomplis et si beaux ; si ès saints et bienheureux esprits, en qui ne reluit que la semblance de Dieu, se trouve tant de perfection, combien excellent et parfait doit être cet Homme-Dieu qui porte non le vestige, non l'image, non la semblance seulement, mais la personne même du Verbe divin, pour suppôt et base de son humanité? Si nous admirons les choses qui n'ont que quelques perfections de Dieu par participation, que dirons-nous de celui qui les a toutes par essence? Si la terre où le roi a imprimé les vestiges de ses pas, si le tableau où il a peint sa représentation, nous est si vénérable, combien davantage est adorable le trône où s'asseoit sa majesté? O chrétiens! si nous savions comprendre la grandeur de Jésus-Christ, que l'excès des ignominies où il s'est exposé pour nous nous remplirait d'étonnement! que le péché qui l'a cloué sur le poteau d'une croix infâme nous paraîtrait abominable! que nous connaîtrions sa laideur en la beauté, son infamie en la gloire, son horreur en l'excellence de celui qui souffre tant pour l'expier? L'Apôtre au chapitre I de l'Epître aux Ephésiens, parlant de la dignité de Jésus-Christ, dit que Dieu a voulu ramasser en lui tout ce qu'il y a de grand et d'excellent au ciel et en la terre : *Recapitulare in Christo quæ in cœlis et in terra sunt*, selon la lecture de saint Jérôme, après tous les Pères grecs ; si bien qu'en lui se trouve assemblé tout ce que le ciel a de riche et la terre de beau, tout ce que la grâce a d'admirable, et la nature de précieux, toute la bonté essentielle qui est au Créateur, et toute la bonté participée qui se dérive de Dieu aux créatures, et nous pouvons le nommer le recueil et l'abrégé de toutes les perfections créées et incréées, naturelles et surnaturelles, humaines et divines. Et certes si c'est l'axiome du philosophe que, comme les choses supérieures sont ès inférieures par participation, aussi les inférieures sont ès supérieures par essence et par éminence : *Sicut superiora sunt in inferioribus per participationem, ita inferiora sunt in superioribus per essentiam.* Qui ne voit que Jésus-Christ tenant en qualité d'homme le premier rang en l'ordre des choses créées, étant le premier du ciel et de la terre, le chef des anges et des hommes, unit en soi, d'une façon éminente et excellente, toutes les perfections qui reluisent éparses en chacune des créatures? Mais de plus, étant égal au Père du côté de sa divinité, il contient en soi non-seulement tout ce qu'il y a d'excellent et de parfait ès choses créées qui sont au-dessous de lui, mais encore toutes les grandeurs de Dieu, puisqu'il est Dieu lui-même : si bien que nous le pouvons nommer en quelque sorte comme le centre et le milieu, qui rallie en soi l'incréé et le créé, et où toutes les perfections de Dieu et des créatures vont aboutir et se joindre, comme les lignes au point qui les assemble : *Ut recapitulentur in Christo quæ in cœlis et in terra sunt.* Ainsi toutes les excellences du Créateur et des créatures, de la grâce et de la nature, du ciel et de la terre, sont entrées en la composition de celui qui s'appelle l'épitome de toutes choses, et à qui le titre de microcosme et abrégé du monde, que les anciens ont donné à l'homme, convient plus proprement, puisque lui seul entre tous les hommes est homme et Dieu, pour ramasser en soi tout ce qui est, et de créé comme pareil à nous, et d'incréé comme égal au Père éternel. C'est l'ornement de la terre, le soleil du ciel empyrée, le trésor de la nature, le miracle de la grâce, la crême du monde, le chef-d'œuvre de Dieu : c'est une opale où nous voyons les divers éclats de toutes les pierres précieuses, un bouquet où nous flairons toutes sortes de fleurs, une mer où nous trouvons l'assemblage de toutes les eaux, un soleil où nous contemplons les lumières de tous les astres ; et si la nature se délecte, et applique son industrie à former entre les fleurs un lis, entre les arbres une palme, entre les oiseaux un phénix, entre les animaux un homme, entre les métaux un or, entre les pierres un escarboucle; aussi la grâce s'est délectée, et a mis tout son savoir à composer un Jésus-Christ : *Recapitulare in Christo quæ in cœlis, et in terra sunt.* Mais pourquoi pensons-nous, ô homme, que Dieu a voulu faire une créature si excellente, en laquelle il a réduit en petit volume tout ce qu'il y a de grand et de précieux en la terre et au ciel? Si nous en recherchons la cause, et apprenons que ç'a été pour donner un remède à nos maux, un médiateur à nos dis-

grâces, un satisfacteur à nos crimes, ne serons-nous pas saisis d'admiration pour l'excès de son amour, d'horreur et de tremblement pour la grandeur de notre péché? Le péché nous avait faits captifs du diable, notre captivité ne pouvait être rédimée sans ce prix infini; il nous avait blessés à mort, notre plaie ne pouvait guérir sans cet excellent cataplasme ; il nous avait engagés à la divine justice, notre dette ne pouvait être acquittée sans ce trésor inestimable; il nous avait rendus ennemis de Dieu, nous ne pouvions rentrer en grâce que par la satisfaction d'un si grand Médiateur. Bref, l'Écriture ne nous donne d'autre raison de la venue du Fils de Dieu au monde, et de sa croix et Passion que la seule expiation de nos offenses. Car n'y ayant rien au ciel ni en la terre qui fût d'assez de valeur pour payer notre rançon, il a fallu ce composé de tout ce qu'il y a de riche et de précieux au ciel et en la terre, pour racheter nos âmes : ne se trouvant aucun entre les hommes, ni entre les anges, qui fût assez digne pour présenter une satisfaction correspondante à la gravité du péché, voire tous les hommes et tous les anges ensemble n'ayant pas tant de dignité que notre péché de démérite, et se pouvant dire de tout le monde entier ce que David disait de l'homme, qu'il ne pouvait offrir ni de quoi apaiser Dieu, ni de quoi faire le rachat : *Non dabit Deo placationem, nec pretium redemptionis ;* il a fallu quelqu'un qui surpassât en excellence tous les hommes et tous les anges, pour moyenner notre réconciliation. Et de fait les anges nous avaient visités en diverses apparitions à Abraham, à Isaac, à Jacob : mais qu'avaient-ils apporté? quelque peu de consolation. Les patriarches étaient venus ; qu'avaient-ils fait? promis le remède. Les prophètes nous avaient été donnés ; qu'en avions-nous reçu? de nouvelles promesses. La loi était accourue au secours ; qu'en avions-nous tiré? la connaissance, non la médecine du mal. Les sacrifices avaient été présentés; qu'avaient-ils fait durant tant de siècles ? souillé les autels, non lavé nos iniquités. Moïse avait intercédé pour nous ; qu'avait-il avancé ? brisé le joug de Pharaon, non le joug de Satan; ouvert la mer, non le ciel ; guéri les morsures des serpents, non celle du péché ; impétré l'eau, non la grâce ; donné la manne, non la miséricorde; conduit vers la terre promise, non vers la terre des vivants. Ce n'étaient que figures : d'un plus grand dépendait l'exécution. Ainsi tous les anges, tous les hommes, toutes les pures créatures étant incapables d'expier notre offense, il n'a pas fallu moins qu'un Dieu pour satisfaire à Dieu; il a fallu la satisfaction d'un Dieu pour traiter notre accord, le sang d'un Dieu pour effacer notre péché, les peines d'un Dieu pour payer notre dette, la mort d'un Dieu pour nous obtenir la vie, la croix d'un Dieu pour nous affranchir du supplice. Qui d'entre nous voyant ces choses n'est frappé de terreur, les méditant, n'est ému de contrition ? Quel pécheur ne tremble et ne frémit, de voir qu'il a fallu qu'un Dieu souffrît pour ses péchés ? Si tous les patriarches, si tous les prophètes, si tous les apôtres, si tous les martyrs, si tous les confesseurs, si tous les saints eussent pâti pour nous ; si même tous les anges se fussent revêtus du corps pour se rendre passibles, et sacrifier leur vie pour notre rédemption , toute cette satisfaction , quoique grande, n'eût pas été suffisante pour ôter notre disgrâce ; il a fallu nécessairement, pour expier à la rigueur la gravité de notre coulpe que Dieu même se soit rendu par amour ce qu'il n'était pas par nature, mortel et capable de souffrir en notre chair, ce qu'il ne pouvait en sa divinité ; et ceci ne t'imprime pas, ô pécheur! la détestation du péché pour lequel le Fils de Dieu, le chef des anges et des hommes, le roi du ciel et de la terre, s'est soumis à la croix ! Hélas ! il a fallu ce prix infini pour te racheter des mains du diable, et tu t'y engages encore ; il a fallu le sang d'un Dieu pour te laver, et tu te contamines ; il a fallu la mort d'un Dieu pour l'expiation du péché, et tu n'en fais qu'un jouet ; tu avales comme l'eau, ce qui a fait boire à ton Dieu l'aigre calice de tant d'amères douleurs !

Considère, je te prie, les peines que le Fils de Dieu souffre pour tes offenses, vois combien sont grands les tourments qu'un si grand endure pour les effacer, combien indignes les opprobres dont une telle majesté se charge pour satisfaire ; et si tu as déjà conçu la gravité du péché par la dignité de la personne pâtissante, tu en verras la malice dans la rigueur de sa passion : *Prædicamus Christum crucifixum.*

L'excès de ses souffrances est tel et si grand, que quoique toutes choses aient témoigné d'en avoir le ressentiment, la terre par son tremblement, les pierres par leur brisement, le temple par la rupture de son voile, les tombeaux par leur ouverture, les morts par leur apparition, le ciel par son obscurité, le soleil par son éclipse, les hommes par le battement de leurs poitrines, les anges par leurs larmes : *Angeli pacis amare flent,* disait le Prophète (*Is.*, XXXIII) ; si est-ce qu'il n'y a que le Père, et le Saint-Esprit, et le Fils de Dieu qui a pu tant souffrir de peines, qui puissent les concevoir : c'est pourquoi le Fils de Dieu n'adresse sur la croix sa voix et sa parole qu'à son Père éternel, pour être seul témoin de la gravité de ses tourments, que lui seul est capable de comprendre : *Tu scis,* dit-il par la bouche du prophète David, *improperium meum, et confusionem meam, et reverentiam meam* (*Ps.* LXVIII) : O mon Père, vous seul qui connaissez ma grandeur, ma majesté et l'adoration et révérence qui m'est due, c'est vous seul aussi qui comprenez l'indignité des impropères et des opprobres que j'endure; toutes choses la pleurent, mais vous seul la concevez ; et comme il n'y a que vous qui compreniez jusques où monte ma gloire, de même n'y a-t-il que vous qui sachiez jusques à quel degré de confusion ma majesté s'est humiliée. Vois, pécheur, et tremble de voir que le Fils de Dieu souffre pour ton péché des peines que Dieu seul peut comprendre ; en-

tends et frémis d'entendre que tes offenses méritent des supplices, dont Dieu seul est capable de concevoir la grandeur.

Mais quoiqu'aucune créature ne puisse comprendre l'excès de la passion du Rédempteur, si pouvons-nous au moins en connaître quelque parcelle, et autant qu'il en faut pour nous exciter à la douleur et à la contrition, si nous considérons la nouveauté, le nombre, la rigueur, les instruments de ses souffrances. Qu'on lise toutes les histoires et tous les exemples des cruautés exercées par les tyrans les plus barbares et les plus inhumains, on ne trouvera jamais qu'on ait employé la couronne d'épines, le roseau, le breuvage d'absinthe, pour augmenter les douleurs et les ignominies du plus grand criminel du monde ; et cependant, ce qu'aucun des hommes n'a jamais souffert pour ses propres crimes, le Fils de Dieu le souffre pour les nôtres, et la justice divine punissant en lui nos péchés, ne s'est pas contentée des peines ordinaires, mais en a demandé d'extraordinaires, et du tout inouïes, pour nous faire mieux appréhender, par la nouveauté des supplices, l'énormité de nos offenses et la grandeur de sa sévérité. Tout ce que les lois humaines ont inventé pour punir les criminels ne suffisait pas pour nous faire connaître le châtiment que le péché mérite, en tant qu'il regarde Dieu, ni combien sévèrement Dieu traite les pécheurs, si l'impénitence les laisse tomber en ses mains ; c'est pourquoi il a fallu de nouveaux tourments pour affliger celui qui satisfaisait à Dieu pour les péchés du monde, afin de nous faire voir que toutes les peines que tous les hommes ont jamais imaginées ne répondent pas à l'indignité de l'offense commise contre la majesté divine. Plusieurs fléaux sont dus au pécheur : *Multa flagella peccatoris,* disait le Prophète, (*Ps.* XXXI) ; et où est ce que le pécheur peut mieux reconnaître les tourments qu'il mérite, qu'en ceux que le Rédempteur souffre? tourments inouïs, inusités, nouveaux ; pour lui montrer que si le Fils de Dieu endure pour les péchés d'autrui ce qu'aucun n'a jamais enduré, le pécheur, s'il ne s'amende, souffrira pour ses propres méfaits ce qu'aucun n'a jamais conçu.

Que si la nouveauté des peines du Rédempteur nous donne déjà telle connaissance de la grandeur des supplices réservés au péché, la multitude innombrable d'icelles est encore plus digne de considération et d'épouvantement. Par où dois-je commencer? Le nombre empêche le choix ; la douleur me trouble l'esprit ; l'amour ne suit pas l'ordre. Et certes, comment pourrions-nous ranger sous les règles du discours les maux qui lui sont infligés par les bourreaux sans règle et sans mesure? Il a reçu cinq mille quatre cent et septante-cinq plaies, comme sainte Brigitte dit en ses révélations ; cinq mille coups de fouet, septante-deux de la couronne d'épines, ainsi que dit saint Vincent Ferrier ; quatre des clous, un de la lance, et le reste des soufflets et des coups de poing. Il a souffert en tous ses membres : les épines au chef, les soufflets en la face, les cordes aux bras, l'amertume en la bouche, la lance en la poitrine, la croix sur les épaules, les clous aux pieds et aux mains, les fouets et les verges en tous les endroits de son corps. Il a souffert en tous ses sens : en l'attouchement la douleur des plaies, au goût l'âpreté du fiel, en l'odorat la puanteur des carcasses qui pavaient le Calvaire, en l'ouïe l'impiété des contumélies, en la vue l'objet de sa nudité pleine de confusion. Il a souffert en toutes ses appartenances : déshonneur en sa renommée, abandonnement en ses amis, irrision en ses vêtements, mépris en sa doctrine, blasphèmes en sa divinité, tourments en son humanité, affliction en la présence de sa mère navrée du glaive de douleur. Il a versé sept fois le sang durant le cours de son amère passion : au Jardin des Olives par la sueur sanglante, en la maison de Caïphe par la violence des soufflets, en la flagellation sous la grêle des verges, au couronnement sous les pointes des épines, au Calvaire sous les navrures des clous, en l'élévation de la croix par la secousse et l'ébranlement de tous les membres et de toutes les veines, et enfin en la plaie reçue du coup de lance, qui pour achever de tirer la dernière goutte de son sang, retirée à l'entour de son cœur qui est le dernier mourant, lui a percé le côté d'une profonde ouverture. Et qui ne voit en tout ceci que ses douleurs n'ont pas de fin en leur nombre, non plus que d'exemple en leur nouveauté? Qui n'est saisi d'étonnement et de frayeur, de voir en un tant de peines amoncelées sur la tête de l'innocent? Mais, ô pécheur! si les supplices que tu vois en ce corps pâtissant sont en telle abondance, ceux que tu ne vois pas et qui sont cachés dans son âme passent jusqu'à l'infini ; tu vois en son corps les épines, les clous, les coups de verges qui lui font tant de plaies, mais tu ne vois pas dans son cœur des clous plus pénétrants, des épines plus poignantes, des verges plus piquantes, une croix plus dure et du fiel bien plus amer que celui qu'on porte à ses lèvres, outils secrets des souffrances intérieures à qui les extérieures ne sont pas comparables. Et pour te montrer que son âme cache plus de plaies que son corps ne t'en propose, et que la passion qu'il souffre en son esprit surpasse celle de sa chair, il ne jette aucun soupir en la plus grande violence de ses douleurs corporelles, là où les spirituelles sont si vives et si fortes, qu'il est contraint de leur donner vent par cette plaintive parole : Mon âme est triste jusqu'à la mort : *Tristis est anima mea usque ad mortem* (*S. Matth.*, XXVI). Son silence étouffe le sentiment de la passion extérieure, mais l'intérieure est telle qu'elle rompt cet obstacle et se fait entendre pour se faire considérer. La compassion de sa mère affligée, le regret de la fuite de ses disciples, la lâcheté du traître Judas, l'ingratitude des Juifs, l'appréhension de tant de tourments qui s'apprêtent, et mille autres douloureuses pensées, le fichent intérieurement à cette croix spirituelle et navrent son cœur de cent mille plaies ; mais

plus que tout, l'horreur de la gravité du péché pour lequel il va tant pâtir, et la prévoyance que l'obstination et l'endurcissement rendra ses peines inefficaces pour plusieurs, et que nonobstant que toutes les âmes soient acquises par son propre sang à son domaine, néanmoins le mépris d'une telle grâce fera retomber la plupart au partage du diable. C'est ce qui poigne, c'est ce qui crucifie, c'est ce qui transperce son âme d'une douleur qu'aucun ne peut comprendre et que lui seul peut expliquer par ce soupir : Mon âme est triste jusqu'à la mort. Car il se représente devant les yeux de son esprit tant de pécheurs obstinés, à qui sa passion ne profitera rien, et qui nonobstant un si grand prix payé pour eux, s'engageront pour un néant à la damnation, et voyant en la multitude et grandeur de ses propres tourments, ceux que la divine justice leur prépare là-bas, il souffre de les voir sans sentiment, il sue le sang de les voir sans appréhension, il gémit de les voir rire à l'approche d'un abîme qui s'ouvrira pour les engloutir, devant qu'ils ouvrent les yeux pour le regarder.

Mais après avoir parlé du nombre de ses douleurs, qui n'ont pas de nombre, dirons-nous un mot de leur rigueur et véhémence? Elle est si grande et si vive qu'il a bien sujet de nous faire cette semonce : *Attendite, et videte, si est dolor similis sicut dolor meus* (*Thren.*, I) : Considérez, et voyez s'il y a douleur au monde qui soit égale à ma douleur. La rigueur de ses tourments se connaît par plusieurs chefs : par l'étendue de sa passion, qui n'a épargné ni membre de son corps, ni puissance de son âme, sans lui faire boire sa part du calice; et en outre par la délicatesse de son attouchement et tendresse de son corps, composé d'une parfaite température, telle que la devait avoir un corps formé par le Saint-Esprit, de la plus pure substance du corps sacré de la Vierge, ce qui le rendait plus sensible à des douleurs si violentes. Mais ce qui montre plus que tout la gravité de ses peines, c'est qu'il a voulu souffrir toutes sortes de tourments, sans admettre, ni en son corps, ni en son âme, une seule gouttelette de consolation; et le même démérite de nôtre péché qui lui a fait subir les plus grands et les plus extrêmes supplices, a fait aussi que pour endurer davantage, il a fermé tous les passages par où quelque allégement, soit du ciel, soit de la terre, pouvait entrer dans son cœur affligé. Tellement qu'il a été délaissé, non-seulement de ses amis, de ses parents, de ses disciples, mais encore de son propre Père, voire de soi-même, du Verbe divin uni à son humanité; humanité qui, dépourvue et abandonnée de toute assistance, s'est trouvée sans appui dans la lice d'un si sanglant combat, pour lutter toute seule et toute nue contre les escadrons armés de toutes sortes de douleurs. De là ces voix gémissantes, ces soupirs véhéments : *Factus sum sicut homo sine adjutorio; infixus sum in limo profundi, et non est substantia; Deus, Deus meus, ut quid me dereliquisti* (*Ps.* LXXXVII, LXVIII, XXI); mystère d'affliction représenté depuis longtemps par une belle figure de l'Ancien Testament. Car que représentaient ces deux boucs du Lévitique qu'on offrait à Dieu pour les péchés du peuple (*Levit.*, VI), l'un desquels était immolé, et à l'autre on donnait la clef des champs, sinon ce souverain et très-divin sacrifice par lequel Jésus-Christ, Dieu et homme, a été présenté pour les péchés des hommes à son Père éternel? L'un de ces boucs était égorgé, et l'autre cependant, laissé libre, s'enfuyait et s'en allait au désert, pour signifier qu'en Jésus-Christ la nature humaine serait seule pâtissante, cependant que la nature divine se retirerait en quelque sorte, abandonnant sa compagne dans la sanglante mêlée. Non que le Verbe divin ait jamais abandonné l'humanité, quant à l'union personnelle : *Quod semel assumpsit, nunquam dimisit*, mais il l'a délaissée quant à la consolation qu'il lui pouvait apporter au milieu de ses souffrances, et quant à l'adoucissement et soulagement qu'il pouvait donner à la rigueur trop âpre de tant de maux insupportables. Et d'où est venu, je vous prie, que les martyrs chantaient et tressaillaient au milieu des tortures les plus violentes, et Jésus-Christ, qui a donné la force et la constance aux martyrs en leur passion, a néanmoins frémi, soupiré, sué le sang et l'eau, pour l'appréhension de la sienne? D'où cela, sinon qu'il mêlait l'amertume du calice des martyrs du miel des suavités célestes, et noyait en quelque sorte le fiel dans la douceur, l'affliction dans la consolation : *Repletus sum gaudio, superabundo consolatione*, disait l'Apôtre en ses persécutions (II *Cor.*, III), là où lui-même s'est voulu priver de tous soulagements pour endurer davantage, et pour nous faire appréhender la gravité du péché par la rigueur de ses peines, où toutes les douleurs se sont assemblées sans le mélange d'aucune consolation. Pense, ô pécheur, qu'est-ce de boire jusqu'à la lie ce calice plein d'absinthe, plein de fiel, plein de liqueurs très-amères, sans qu'il soit tempéré par aucun adoucissement? Considère combien le péché doit être plus grand en l'estime de Dieu qu'en l'appréhension de ton esprit, puisque Dieu, prenant vengeance du péché sur son propre Fils, qui s'est offert pour toi, a fait un composé de toutes les douleurs du monde, d'où il a séparé toute sorte d'allégement, et a voulu qu'il reçût toutes les afflictions et nulle joie, tous les maux et nul remède, toutes les amertumes et nulle goutte de douceur? Que vous dirons-nous, ô Seigneur! sinon ce que disait le Prophète, que votre passion est grande et amère comme la mer, où s'assemblent toutes les eaux, comme en vos douleurs toutes les douleurs de la terre : *Magna est velut mare contritio tua* (*Thr.*, II)? Mais en disant ceci, nous ne disons rien; puisque la mer a ses bornes, votre passion est infinie; la mer a des eaux douces parmi ses eaux amères, le fiel de vos souffrances n'est pas semé d'une gouttelette de miel; la mer n'a de l'amertume qu'en la surface, et le doux est au fond; là où vos peines extérieures en cachent des intérieures

encore plus poignantes, la liqueur du fiel en vos lèvres, la lie dans votre cœur ; et si votre corps nage dans cette mer d'angoisses, votre âme s'y plonge toute : *Veni in altitudinem maris, et tempestas demersit me* (*Ps.* LXVIII). Hélas ! ô pécheurs ! si nous restons si confus de voir la nouveauté, le nombre, la rigueur de ses tourments, que serons-nous si nous voyons que tout se bande contre lui, pour punir en lui nos offenses, et que toutes choses, pour témoigner leur indignation contre le péché, s'arment pour être les instruments de ses peines ? Un sien disciple le vend, la synagogue l'achète, les siens l'accusent, les étrangers le condamnent, les Juifs le livrent, les païens le crucifient, les prêtres le poursuivent, les soldats le tourmentent, les rois l'exposent à la risée, les petits en font leur jouet, les hommes lui crachent au visage, les enfants le huent, les femmes le blasphèment, chacun le persécute, et pas un ne l'assiste, comme si toute la nature humaine, conjurée unanimement, armait de rage contre lui toute sorte de sexe, d'âge et de condition. Et non-seulement toute la nature humaine l'attaque, mais encore l'enfer déchaîné se rue contre lui, et les princes des ténèbres, aiguisant la malice de ses persécuteurs, *Hæc est potestas tenebrarum* (*S. Luc.*, XXII), suggèrent à leurs esprits plus d'impostures que la calomnie n'en saurait inventer, mettent en leur bouche plus de blasphèmes que l'impiété n'en saurait vomir, et subministrent à leurs mains plus d'instruments de cruauté que la cruauté même n'en saurait déployer contre les plus grands criminels ; comme si la fureur des hommes n'était pas assez ingénieuse, qu'il faille encore que celle des démons vienne au secours, pour décharger sur une tête innocente des supplices inouïs. Encore n'est-ce pas tout ; car non-seulement toute la nature humaine et toute la rage des enfers, mais la terre même et les éléments se joignent à cette conjuration : contribuant d'entre les métaux, l'argent pour le vendre, le fer pour le clouer ; d'entre les plantes, les verges pour le flageller, les épines pour le couronner, le roseau pour le déshonorer, le bois de la croix pour le faire mourir : comme si, pour accroître ses afflictions, tout ce qui est créé pour notre service conspirait sa persécution. Hélas ! ce serait peu que tous les hommes, que les démons, que l'enfer, que les éléments conjurassent contre lui, si le ciel même, le ciel où est son Louvre, le ciel où est son trône, n'y connivait encore ; car, je vous prie, où sont ses foudres, où sont ses éclairs, où sont ses tempêtes, ses tonnerres, ses traits, qu'il n'en écrase l'audace de ces sacriléges têtes, qui font tant d'indignités et tant de maux à son Roi ? Puisqu'il le souffre, sans doute il le veut, et sa patience témoigne son consentement. Mais vous, ô anges, qui là-haut environnez le trône de sa divinité, et ici-bas assistez son humanité, seriez-vous aussi complices de sa mort, que vous n'en soyez les vengeurs, et que vos yeux puissent souffrir le spectacle de tant d'opprobres sans que vos mains sur-le-champ même en prennent la punition ? Hélas ! ô bienheureux esprits, vous le voyez à regret, mais vous le souffrez toutefois, parce que le Père éternel même l'endure et le veut ainsi, quoiqu'il soit son Fils unique, quoiqu'il l'aime et l'embrasse d'un amour incompréhensible, comme l'image naturelle de sa substance, le rayon et le caractère de sa divinité, Dieu comme lui, éternel comme lui, infini comme lui-même ; si est-ce que tant de douleurs et tant d'ignominies qu'on décharge sur celui qu'il chérit plus que toutes choses viennent de son propre décret, de son arrêt et de sa définition : *Hunc definito consilio et præscientia Dei traditum interemistis*, disait saint Pierre prêchant aux Juifs aux Actes des apôtres (*ch.* II). Tellement que non-seulement les hommes, les démons, l'enfer, la terre, les éléments conjurent pour affliger le Rédempteur du monde ; mais encore le ciel le souffre, les anges connivent et Dieu même l'a défini. Je dis peu, qu'il l'a défini, le prophète Isaïe l'introduit et le représente le frappant de ses mains propres : *Percussi eum ;* voire le brisant, le froissant et l'écrasant comme un ver : *Voluit conterere eum* (*Is.*, VI, 53) : paroles emphatiques pour exprimer l'indignation de Dieu contre le péché, indignation si sévère et si terrible, qu'il l'a châtié sur son propre Fils jusqu'au dernier excès de toute sévérité. Car, ô hommes ! quelle autre raison pouvons-nous trouver de tant de maux que Jésus-Christ souffre sur la croix que nos seules iniquités ? Pourquoi toutes les créatures se sont-elles bandées universellement contre lui, qui est le Seigneur et le maître de toutes les créatures, puisque tout appartient par nature à sa divinité, par donation à son humanité ? Ne savons-nous pas que, le jour qu'il naquit au monde, toutes choses témoignèrent, par le ressentiment de son arrivée, l'autorité de son domaine ? Le Père éternel envoya des anges, les anges firent retentir l'air et les cieux de chants de réjouissance, le ciel fit luire pour son service une étoile nouvelle, la nature humaine députa des petits et des grands, des pasteurs et des rois pour lui faire hommage, et la terre débonda dans Rome une fontaine d'huile ; les vignes d'Engaddi jetèrent des fleurs, le baume porta des fruits en plein hiver, les éléments reconnurent leur auteur, et toutes choses offrirent leur tribut aux pieds de sa crèche. D'où vient donc qu'en sa naissance tout l'ayant reconnu, en sa passion tout l'a persécuté ? Si là les louanges, pourquoi ici les blasphèmes ? si là les couronnes, pourquoi ici les épines ? si là les présents, pourquoi ici les supplices ? si là l'encens, la myrrhe et l'or, pourquoi ici les verges, les clous et la croix ? bref, si là le tribut et l'adoration, pourquoi ici la rébellion et les outrages ? A-t-il depuis perdu son innocence, pour avoir mérité ce changement ? a-t-il commis quelque crime, pour être traité de la sorte ? si d'avoir déclaré aux hommes la volonté de son Père éternel, si d'avoir attiré les pécheurs, fléchi les obstinés, rappelé les égarés ; si d'avoir jeûné quarante jours, vaincu les tentations, veillé les

nuits en prière, passé les jours en œuvres de charité, quitté repos et repas; si d'avoir rendu la vue aux aveugles, redressé les boiteux, remis les paralytiques, nettoyé les lépreux, délivré les possédés, guéri les mourants, ressuscité les morts; si d'avoir sacrifié ses travaux, ses veilles, sa langue, son cœur, ses mains, son corps et son âme au salut des hommes et à la gloire de Dieu; si cela s'appelle pécher, ce sont les péchés qu'il a faits pour mériter tant de tourments. Mais si ce sont de bonnes œuvres, qui, procédant d'une personne divine, portent quant et soi le prix d'un mérite infini, d'où vient que lorsqu'il s'est rendu digne d'une récompense infinie, il reçoit des maux infinis? O pensée qui nous doit faire hérisser le poil et glacer tout le sang! Après tant de bonnes œuvres, endurer tant de supplices! Après avoir délivré les possédés des liens du diable, se voir attaché de clous! Après avoir rassasié les faméliques, être abreuvé de fiel! Après avoir guéri les malades, recevoir tant de plaies! Après avoir ressuscité les morts, mourir sur une croix! Après avoir recherché toute sa vie la plus grande gloire de son Père éternel, souffrir de son propre Père l'arrêt d'un si rude et si sévère châtiment! Tremble, ô pécheur, d'ouïr la cause qui fait qu'en une telle innocence, en une telle dignité, en une telle éminence de grandeur et de mérite, il souffre de toutes choses telle persécution, de son Père telle condamnation, et telles peines de ceux que ses bienfaits ont obligés. Mais de quelle bouche peux-tu mieux apprendre la cause, que de celle même qui prononce son arrêt? Son propre Père qui le condamne, qui le frappe si rudement, n'en allègue d'autre cause que les péchés : *Propter scelus populi mei percussi eum* (*Is.*, LIII). Mon Fils a pris sur ses épaules les péchés des hommes, dit le Père éternel, c'est pourquoi je les ai punis, je les ai flagellés sur ses propres épaules. Sa charité les a pris, mais ma justice les a frappés sur lui-même. Je l'aime d'un amour infini, mais j'ai voulu montrer sur lui combien je déteste le péché, puisque pour les péchés d'autrui j'ai traité si sévèrement celui que j'aime infiniment. Quel pécheur, oyant ces paroles et voyant cet exemple, ne sera saisi de terreur et touché de repentance? Il a pris sur soi, dit l'Apôtre, la semblance du péché lorsqu'il a pris notre chair, *factus est in similitudinem carnis peccati*, et la divine justice, voyant sur lui la robe et la marque du péché, quoique non l'effet et la malice, a déchargé sur son innocence les peines dues aux criminels dont il portait l'image. Et comme si l'aîné d'un prince, s'étant affublé du manteau de quelque gueux et masqué d'un faux visage, entrait en cet état dans sa maison, il y serait reçu, non comme l'héritier, mais comme un inconnu, ou comme un larron et voleur; les chiens aussitôt s'élanceraient pour le mordre, les serviteurs se rueraient sur lui, ses frères le poursuivraient, et son propre père le chasserait à grands coups de bâton : ainsi le Fils de Dieu, premier-né des anges et des hommes, héritier et maître du monde universel, s'étant revêtu comme d'une robe étrangère, de la semblance du péché, que la nature éloigne de sa divinité, la grâce de son humanité, et venant ici-bas paraître en cet équipage, aussitôt toutes choses ont pris les armes contre lui, comme ne le connaissant plus; les chiens, qui sont les démons, rompant leurs fers, se sont rués dessus, l'aboyant et le mordant par les calomnies et blasphèmes des Juifs; les serviteurs, qui sont la terre et les éléments, ont prêté la main à sa persécution; ses frères, qui sont les hommes, l'ont crucifié; et son propre Père, non-seulement a défendu aux anges de le secourir, mais encore a trempé lui-même les verges de la justice dans le sang de ses veines. Et voilà comme son sacré corps a servi de butte aux flèches de tant de douleurs, qui sous la robe étrangère de notre péché lui ont été décochées de tous côtés, de l'enfer, de la terre et du ciel. C'est pourquoi, parmi la grêle de tant de coups qui l'accablent sur la croix, il exalte sa voix pour faire entendre à tout l'univers la cause de sa passion, et crie par la bouche de David, au psaume LXVIII, lequel psaume, comme disent Cassiodore, saint Augustin et l'Apôtre même au chap. XV de l'Epître aux Romains, s'explique littéralement de la passion du Fils de Dieu, il crie, dis-je, après avoir exposé les rigueurs qu'on lui fait endurer, qu'il souffre tant d'outrages parce qu'il est caché sous une robe étrangère : *Extraneus factus sum fratribus meis, et peregrinus filiis matris meæ.* Comme s'il voulait dire: Pourquoi pensez-vous que mes propres créatures aient conspiré contre moi, que mes propres frères me persécutent, que mon propre Père me frappe avec tant de rigueur? C'est, ô hommes, que je me suis revêtu de la robe de vos péchés, j'ai pris le manteau d'un étranger, la semblance d'un pécheur, et par ce moyen j'ai attiré sur moi la peine qui devait tomber sur vous. Si la robe du péché dont je me suis affublé ne me rendait inconnu, je ne serais pas crucifié : *Si cognovissent, Dominum gloriæ non crucifixissent* (*I Cor.*, II) : si mon Père céleste ne voyait sur moi vos crimes, il ne me frapperait pas: si je ne paraissais comme étranger sous vos offenses que je porte, mes propres frères ne me mettraient pas sur la croix : ce que je tiens de vous, ô pécheurs, fait que les tourments trouvent prise sur moi; on punit en moi vos démérites; on vise à vous, je pare les coups; on poursuit vos iniquités, et mon innocence est frappée. O paroles de mon Sauveur mourant, mais plutôt sagettes d'amour, que vous me transpercez le cœur! O paroles, vous êtes suaves, mais vous êtes bien vives! Rocher, non pas poitrine, diamant, non pas rocher, la poitrine que vous n'entamerez. O moi, misérable pécheur! mes crimes sont donc cause, ô mon Sauveur, que vos créatures vous méconnaissent? Que dis-je? méconnaissent, voire vous persécutent! Mes crimes sont cause que l'univers, créé pour vous et par vous, se bande contre vous! Que les hommes qui vous feraient hommage, s'ils vous connaissaient, vous font injure, ne vous connais-

sant pas; que vous, qui recevriez le sceptre d'honneur, recevez un roseau d'ignominie : que la terre, qui vous ferait sacrifice de ses fleurs, de son or et de ses perles, vous produit les épines, les clous et les verges ; que votre Majesté, qu'on élèverait sur le trône, gît dessus un poteau ; que l'enfer, qui tremblerait sous vous si vous étiez connu, vomit sa rage sur vous ; que le ciel, qui s'armerait pour votre défense, consent à votre oppression ; que les anges, qui combattraient pour votre querelle, connivent à vos opprobres ; que le Père éternel, qui ne pourrait qu'embrasser votre pureté, frappe avec tant de colère mes péchés sur votre innocence ; mes péchés en sont cause, et je n'en gémis pas ! je n'en soupire pas ! je ne déteste pas le péché qui me fait voir ce spectacle ! je n'abomine pas ce qui fait mourir mon Dieu ! criminel, je ne redoute pas la justice qui attache l'innocent à la croix ! Ouvrez-vous, ô mes yeux, et regardez les peines du juste, celles qu'on prépare aux coupables, s'ils demeurent obstinés après un tel exemple, et sans crainte après un tel châtiment. Dieu avait déjà témoigné la haine qu'il porte au péché, le punissant si sévèrement en ses plus nobles créatures, en l'homme banni du paradis et condamné à la mort, et en l'ange prévaricateur précipité du ciel, avec toute sa suite, dans les flammes éternelles : *Angelis peccantibus non pepercit, sed in tartarum tradidit cruciandos,* dit saint Pierre (II *S. Petr.*, II). Mais combien davantage fait-il voir l'abomination avec laquelle il le poursuit, lorsqu'il punit si épouvantablement, non sur un homme rebelle, non sur un ange apostat, mais sur son Fils bien-aimé, non ses propres péchés, mais les péchés d'autrui, nos péchés, dont il a pris sur soi par son immense charité, non la tache, mais la dette et l'obligation. *Proprio Filio suo non pepercit,* dit l'Apôtre (*Rom.*, VIII). Qui ne connaîtra d'ici la guerre irréconciliable que la divine justice a jurée contre le péché, puisqu'elle a frappé si terriblement en la personne du Fils unique de Dieu, non la tache du péché, qui ne fut jamais en lui, mais la dette seulement dont son amour l'a chargé? Si l'obligation du péché fait ainsi traiter l'innocent, avec quelle rigueur la tache même fera punir les criminels! Fends-toi, mon cœur, de contrition ; fondez-vous, ô mes yeux, en larmes ; joignez-vous, mes pleurs, à son sang qui lave mes ordures ; et toi, ma douleur, à la sienne, qui paie l'amende pour moi. Epargnerions-nous les larmes où le juste verse son sang, et les sanglots où Dieu donne sa vie ? Faisons un mélange de son sang et de nos pleurs pour y noyer nos péchés par la contrition ; de ses opprobres et de notre humilité, pour les y ensevelir par la confession ; de sa mort et de nos mortifications, pour les y laisser du tout par la satisfaction. Lavons la tache de nos péchés dans ses plaies, attachons-en l'affection à ses clous, clouons-en l'habitude à sa croix. Imitons l'impératrice sainte Hélène, qui fit des clous de Notre-Seigneur crucifié un frein au cheval de l'empereur Constantin, son fils, et un ornement à son diadème, afin, dit saint Ambroise en l'oraison funèbre de l'empereur Théodose, que les empereurs eussent en leur tête, où est le siége de la raison, une couronne prise de la croix pour prendre leurs maximes et leurs principes de Jésus-Christ pâtissant, et en leurs mains, où réside la conduite, un frein emprunté de la croix pour dresser leur régime selon les règles de la justice chrétienne : *Ut discerent juste imperare, gestando in capite, ubi sensus est, coronam de cruce ; et manibus, pariter agendo, habenam de cruce* (*S. Amb.*, *Or. fun. Theod.*). Ainsi faisons de la croix et des clous du Fils de Dieu souffrant un diadème à l'entour de notre tête, pour prendre de là nos raisons, nos conseils et nos résolutions : un frein en notre main, pour bien dresser le régime de tout le cours de notre vie. Faisons de la croix et des clous de Jésus-Christ mourant un frein à nos vices, à nos passions, à nos concupiscences ; une couronne à l'obéissance que nous devons rendre à ses lois ; et ce frein nous empêchera de trébucher au précipice de l'enfer ; ce diadème nous couronnera dans le ciel, afin que nous soyons, par ce moyen, et sauvés par la croix de la mort éternelle, et couronnés par la croix en l'immortalité.

SERMON VII.

Où il est montré comme la croix console nos afflictions.

POUR LE SAMEDI, SEPTIÈME JOUR DE L'OCTAVE.

Prædicamus Christum, et hunc crucifixum.

Les auteurs remarquent qu'une certaine pierre spongieuse, qui se trouve en Ecosse, étant trempée dans la mer, lui ôte la salure et l'amertume. Si la nature fait voir cette merveille, la grâce en a bien produit une plus grande : *Ego nova annuntio.* Car y avait-il rien de si amer que les afflictions, la pauvreté, les mépris, les douleurs et la mort? Et toutefois depuis que cette divine pierre, *Petra autem erat Christus* (I *Cor.*, X) a touché ces eaux amères, accomplissant sur la croix ce qu'avait dit le Prophète : *Veni in altitudinem maris, et tempestas demersit me* (*Ps.*, LX), il leur a fait perdre tout ce qu'elles avaient d'amer. Ainsi la croix où Jésus-Christ a pâti nous enseigne de ne craindre pas ces maux temporels, qui ne sont maux qu'à notre opinion, qui les appréhende, ou, pour le plus, qu'à notre sens, qu'ils affligent, pour éprouver et pour épurer notre âme. Nous avons déjà fait voir comme la croix nous propose le vrai bien que nous devons suivre, qui est l'obéissance et la conformité à la volonté de Dieu, et le vrai mal que nous devons fuir, qui est la désobéissance et le péché. Il reste maintenant à montrer comme elle nous apprend à ne craindre pas le mal apparent, qui est l'affliction temporelle. Invoquons plutôt l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la Vierge. *Ave, Maria*, etc.

Nous ne pouvons pas éviter en ce monde la rencontre des afflictions, puisque la terre où nous sommes est obligée, depuis l'offense

de nos premiers parents, par une malédiction héréditaire, à nous germer des épines : voire nous ne devons pas souhaiter d'en être quittes, puisque ce sont des médecines pour nos péchés, et des verges que la main charitable de notre Père céleste emploie non pour notre ruine, mais pour notre correction : *Disciplina tua correxit me*, disait David (*Ps.* XVII). O Seigneur, vos châtiments m'ont corrigé; mais puisque les adversités sont inévitables à notre condition, nécessaires pour notre bien, puisque nous ne pouvons ni ne devons les fuir, cherchons du moins quelques remèdes pour nous les rendre familières, douces et plaisantes. Je vois bien, et lis dessus vos faces que d'abord ceci vous semble impossible, et que c'est entreprendre de combattre la nature que de vouloir rendre le mal agréable, l'adversité douce, la douleur délicieuse. C'est, dira quelqu'un, le paradoxe d'Anaxagoras, qui voulait prouver par ses discours que la neige était noire. Mais quoi! ne voyons-nous pas qu'on adoucit bien par le sucre les fruits aigres et verts, et qu'en les confisant on convertit leur amertume en douceur? Et si le sucre peut adoucir l'aigreur des fruits, douterez-vous que la raison ne puisse modérer l'âpreté de l'affliction? Les médecins savent bien tirer l'antidote du poison, la thériaque de la vipère; et la nature fait poindre les roses des épines; pourquoi ne pourrons-nous, de même, ôter à nos afflictions ce qu'elles ont de mortel et de vénéneux, changer leur venin en contre-poison, et de leurs poignantes épines cueillir quelques roses de consolation? La philosophie humaine a tâché de faire ceci par ses beaux préceptes et enseignements moraux; mais la doctrine qui nous est prêchée en l'école de la croix surpasse incomparablement, en ce point comme en tous les autres, tous les discours plus plausibles des orateurs et des philosophes. Et certes, entre tant d'autres biens infinis en nombre et inestimables en valeur que la croix de Jésus-Christ a produits au monde, elle y a porté ce bien, qui n'est pas de petite conséquence pour notre consolation, qu'elle a rendu les douleurs et les maux qui nous sont si familiers en cette vallée de larmes non-seulement supportables, mais encore utiles, glorieux et désirables. Car avant que le Fils de Dieu vînt au monde pour pâtir sur la croix, les hommes, épouvantés du seul nom des afflictions qui poignent la chair et les sens, les dépeignaient en leur esprit comme des fantômes effroyables; jusque là que le plus savant et l'oracle des philosophes, Aristote, parlant du souverain bien de l'homme, y désirait, comme un apanage nécessaire, les plaisirs, les richesses, la prospérité temporelle, et disait que celui qui est affligé ou de l'exil, ou de la prison, ou de la pauvreté, ou du déshonneur, ou des maladies, ou de quelque autre disgrâce de l'adverse fortune, est incapable d'être heureux. C'étaient les arrêts et les décrets de la sagesse humaine, qui, ne connaissant d'autres biens que les biens de cette vie présente, constituait le bonheur de l'homme en l'abondance et jouissance d'iceux, le malheur au défaut, et en la privation. Mais la croix dont Dieu s'est voulu servir pour confondre la sagesse du monde nous a découvert les mystères d'une plus haute sapience, qui établit la félicité de l'homme, ou pour le moins le chemin et la voie à la félicité, non dans les richesses, non les voluptés, non en la gloire présente, non en la prospérité temporelle, mais en la pauvreté, les douleurs, les opprobres, les croix et les afflictions. L'accoutumance d'entendre tous les jours cette proposition, et n'y penser jamais sérieusement et comme il faut, fait que nous la recevons comme par forme de discours et de compliment; et cependant c'est une vérité que nous devrions graver en nos cœurs comme l'une des plus importantes, et pour notre consolation et pour notre salut. Tâchons donc de l'imprimer profondément en nos poitrines par les raisons, autorités et exemples de l'Écriture.

Nous mettrons pour fondement et base de ce discours, que notre félicité temporelle consiste proprement à être dans le chemin de l'éternelle : vu que le plus grand bien que Dieu nous puisse donner ici par avant-goût, là haut par consommation, c'est la possession et jouissance de soi-même. C'est beaucoup que Dieu nous ait créés à son image et semblance, qu'il nous ait donné tout ce beau monde pour notre service, ses anges pour notre protection, ses révélations pour notre conduite, son Fils pour notre rédemption, son Saint-Esprit pour notre sanctification : mais à quoi visent tous ces dons? qu'à nous disposer à recevoir un jour la jouissance de sa Divinité pour notre glorification. C'est à ce chef-d'œuvre que se rapportent toutes les autres œuvres de la nature et de la grâce, la création, la conservation, la rédemption, la vocation, la justification. Dieu n'a créé l'homme, conservé, racheté, appelé, justifié, que pour le rendre digne d'être glorifié. C'est la fin de ses œuvres, le comble de notre bien, la consommation de sa grâce, la perfection de notre nature. Si je vous montre et vous fais toucher au doigt, que la croix est le chemin le plus infaillible et le plus court pour parvenir à la jouissance de Dieu, je vous ferai quand, et quand confesser et avouer, que le plus grand bien qui nous puisse arriver en cette vie, c'est la croix et l'affliction, si notre patience en sait recueillir ce fruit. Que la croix et la tribulation soit le plus assuré, voire l'unique chemin du ciel, il n'est pas malaisé de le montrer par des raisons évidentes, tirées du mystère de la croix. Premièrement, c'est l'axiome du Philosophe au livre 10 de la Métaphysique, que le premier de chaque genre est la règle et la mesure de tous ses inférieures et dépendants compris au même genre, *omnia mensurantur primo sui generis*, comme le premier mobile de tous les mouvements et l'unité de tous les nombres. Or le Fils de Dieu est le premier du genre des prédestinés : *Primogenitus in multis fratribus. In capite libri scriptum est de me* (*Rom.*, VIII; *Ps.* XXXIX);

tellement que comme le premier, il est la règle et la mesure de tous ceux que l'éternelle prédestination a compris au genre des élus, qui tous se doivent aligner à sa règle, régler à sa mesure, mesurer à son niveau, embrasser sa croix et suivre sa patience parmi les afflictions : *Quos præscivit*, dit l'Apôtre, *hos prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui* (*Rom.*, VI) : Dieu concevant dès l'éternité en son entendement ses enfants adoptifs prédestinés pour son royaume, a jeté les yeux sur son Fils naturel, incarné, humilié, crucifié, et les a prévus tous conformes à l'image de sa croix ; et comme les brebis de Jacob, regardant les verges peintes et colorées sur le point de la conception de leurs petits, les concevaient tous portant la couleur et la marque des verges qui leur servaient d'objet, ainsi le Père céleste a conçu tous les prédestinés marqués du sceau et du caractère de son Fils crucifié, qui lui a servi de prototype en son éternelle prédestination. C'est une autre maxime du philosophe, au liv. X des Ethiques, au chap. 5, que celui qui est bon et sage entre les hommes, en tant que tel, est la règle et la mesure de tous les autres, qui tous se doivent régler selon ses jugements et selon son exemple : *Bonus, ex hoc ipso quod talis est, omnium est mensura.* Il n'y eut jamais qu'un vrai bon et qu'un vrai sage entre tous les hommes, qui est Dieu fait homme : *Nemo bonus, nisi unus Deus.* C'est le vrai bon, non par emprunt, mais par propriété ; c'est le vrai sage, non par participation, mais par essence. Ce Dieu homme, Jésus-Christ, seul vrai bon et seul vrai sage entre les hommes, nous a montré par ses enseignements (*S. Marc*, X) et par ses actions de fuir les voluptés et d'embrasser la croix et la mortification. Nous sommes tous obligés de nous régler selon la mesure, puisqu'il est le modèle de tous les bons et la règle de tous les sages, le niveau de tous les prédestinés ; et le monde qui suit des maximes contraires est la mesure de tous les méchants, la règle de tous les fous, le niveau de tous les pervers, le modèle de tous les réprouvés. Et véritablement, si c'est un principe du droit humain que la filiation adoptive est une imitation de la naturelle, *Adoptio naturam imitatur*, et que par conséquent l'enfant adoptif ne doit pas avoir plus de privilége que l'enfant naturel ; n'est-ce pas un grand aveuglement de notre esprit, de nous persuader que Dieu fasse plus de faveur à nous qu'à son propre Fils ? Je dis à nous, qui ne sommes qu'enfants adoptés par grâce, qu'à lui qui est l'enfant unique engendré par nature ; à nous qui ne pouvons prétendre à l'héritage du ciel que par le bienfait de l'adoption, qu'à lui qui le peut demander comme sien par le droit de l'éternelle génération? N'est-ce pas à nous une présomption d'attendre plus de prérogative que l'enfant propre et naturel, et lui n'ayant eu, voire n'ayant pu avoir entrée que par la croix en la gloire qui est sienne par naissance, *Oportuit Christum pati, et ita intrare in gloriam suam* (*S. Luc.*, XXIV), nous y promettre l'accès, étrangers que nous sommes, par le bienaise, par les plaisirs, par un chemin pavé de roses, de lis, de violettes? O aveuglement insigne ! O ignorance prodigieuse ! O plus qu'épaisses et palpables ténèbres ! Qui d'entre nous ne désire, voire ne se promet de parvenir à la gloire du ciel ? La nature a gravé dans les cœurs de tous les hommes le désir d'être bienheureux, et la foi dans les cœurs de tous les chrétiens, le désir de jouir de Dieu, en quoi consiste la vraie félicité. Et toutefois qui d'entre nous y prétend par le chemin de la croix, par lequel Jésus-Christ, l'héritier naturel, y est parvenu? saint Pierre nous crie que Jésus-Christ, l'enfant naturel de Dieu, a été proposé pour exemplaire à nous qui sommes ses frères adoptifs : *Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus* (I *Petr.*, 2). Et néanmoins enfants adoptés, nous fuyons d'imiter l'exemple de l'enfant naturel. Nous prétendons d'avoir part à son héritage, et dédaignons de nous conformer à son image. Nous voulons sa gloire, et répudions sa croix. Nous aspirons à son royaume, et ne suivons pas ses vestiges. Il y est allé par un sentier hérissé d'épines, et nous y pensons aller par un chemin tout émaillé de fleurs ! Nous prétendons une chose impossible, d'arriver au but sans aller par la voie, et parvenir au terme sans passer par le milieu ! N'est-ce pas, je vous prie, une taie bien épaisse qui nous couvre les yeux du cœur, et nous dérobe la lumière du ciel ? *Videmus Jesum propter passionem mortis, gloria et honore coronatum*, dit l'Apôtre aux Hébreux (*ch.* II). Nous voyons notre chef et notre Maître Jésus exalté pour s'être humilié, honoré pour avoir pâti, et portant la couronne de gloire pour avoir porté celle d'épines, et nous voulons être des membres délicats sous un chef épineux, et portant comme les réprouvés représentés en la Sapience, la couronne de volupté, osons nous promettre avec les élus le diadème d'honneur ! Est-il possible d'imaginer un aveuglement plus prodigieux ? Tous les saints qui jouissent maintenant de la gloire y sont parvenus par un chemin bien contraire à celui que nous tenons. Tous y sont allés par la croix, aucun par les délices : *Omnes sancti quanta passi sunt tormenta.* Tous y ont prétendu par la suite des sanglants vestiges de Jésus-Christ pâtissant : *Gaudent in cœlis animæ sanctorum qui Christi vestigia sunt secuti : omnia mensurantur primo sui generis. Bonus est omnium mensura. Adoptio naturam imitatur. Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum.* Voyez nos premiers parents chassés du paradis de volupté, dans cet exil de misère, pour y gagner avec leur sueur le pain de leur corps, et avec leurs larmes le salut de leur âme. Voyez comme aussitôt après leur offense ils se revêtent eux-mêmes de feuilles de figuier, de feuilles rudes et poignantes à la chair, et qui en outre représentent en leur forme la figure de la croix, comme connaissant bien que la mortification et la croix leur étaient nécessaires pour recou-

vrer la grâce, que la volupté leur avait ravie. Voyez après, par la suite des siècles, comme tous les justes et amis de Dieu ont embrassé la croix, ou par élection, ou par patience, ou par choix, ou par acceptation. Voyez un Abel occis, un Noé affligé, un Abraham pèlerin, un Jacob exilé, un Joseph vendu, un Job tourmenté, un Moïse préférant, comme dit l'Apôtre, l'impropère de Jésus-Christ au trésor des Egyptiens : *Majores æstimans divitias thesauro Ægyptiorum improperium Christi* (*Heb.*, XI) : un David mangeant son pain semé de cendres, et mêlant son breuvage de larmes, un Isaïe scié et parti en croix, un Jonas englouti, un Elie poursuivi, un Daniel exposé, un Jérémie pleurant, une Suzanne accusée, une Judith jeûnante, un Tobie aveuglé, les Machabées meurtris ; et en la loi de grâce la Vierge navrée du glaive de douleur, les apôtres persécutés, les martyrs gênés, les vierges mortifiées, les docteurs travaillants, les confesseurs souffrants, un saint Jacques précipité, un saint Barthélemy écorché, un saint Jean bouilli dans l'huile, un saint Paul décollé, un saint Pierre et un saint André crucifiés. Bref, tous les saints sont montés à la gloire par la croix, tous ont été conformes à Jésus-Christ souffrant, et comme enfants adoptés ont porté la marque de l'enfant naturel : *Lapidati sunt, secti sunt, in occisione gladii mortui sunt, circuierunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti, quibus dignus non erat mundus*, dit l'Apôtre aux Hébreux (*Heb.*, XI). D'où poursuivant sa pointe, il tire par une conséquence nécessaire cet arrêt du ciel, qui doit épouvanter les mous et les voluptueux, que ceux qui sont exempts de l'affliction et de la croix, dont tous les enfants de Dieu ont participé, ne sont pas ses enfants, ni par conséquent ses héritiers, mais réprouvés, bâtards, illégitimes, indignes de son royaume : *Si extra disciplinam estis, cujus participes facti sunt omnes, ergo adulteri, et non filii estis* (*Heb.*, XII). L'Apôtre veut dire que le vrai caractère des enfants de Dieu destinés pour son héritage, la marque royale de la prédestination, qui distingue les élus d'avec les réprouvés, c'est la marque teinte du sang de l'Agneau, qui distinguait les maisons des Israélites d'avec celles des Egyptiens; c'est le signe du Tau imprimé sur le front de tous les élus en la vision d'Ezéchiel ; c'est le cachet gravé sur le front de tous les serviteurs de Dieu, par les anges de l'Apocalypse ; c'est la croix, c'est l'affliction, c'est la tribulation. Les médecins disent que de la semence des pères s'écoulent dans les enfants certaines marques, qui leur impriment la ressemblance de leurs progéniteurs : comme nous lisons de quelques familles romaines, qui portaient pour marque héréditaire, l'une la figure d'un pois chiche, l'autre d'une lentille, et qui n'avait ce caractère était réputé comme bâtard et étranger de la maison (*Pli.*, *lib*, X, *c.* 3). Les aigles éprouvent leurs poussins aux rayons du soleil, et celui qui ne les peut supporter sans cligner des yeux est rejeté comme supposé. Les Spartiates éprouvaient les forces des enfants nouveau-nés dans un bain de vinaigre, et ceux qui ne pouvaient souffrir cette épreuve étaient en même temps, comme indignes de leur race, précipités dans un abîme (*Plut.*, *in Lycurg.*). La vraie marque des enfants du ciel, héritiers de Dieu, cohéritiers de Jésus-Christ c'est la ressemblance de sa croix et de sa patience: qui ne porte grave ce caractère, le ciel le juge illégitime. Dieu éprouve tous ses enfants à l'ardeur de l'adversité, au vinaigre de la tribulation: *Necesse fuit ut tentatio probaret te*: Il a été nécessaire que la tentation t'éprouvât, disait l'ange à Tobie (*Tob.*, XII) ; qui ne peut souffrir cette touche, qui se plaint contre Dieu, qui murmure et s'impatiente, il est rejeté comme indigne, déshérité comme étranger, chassé comme bâtard.

Mais remarquons en cet endroit la miséricorde de Dieu, et admirons les inventions de son amour et de sa providence en la conduite de ses élus à la gloire. Dieu ayant établi cet ordre inviolable, qu'aucun ne sera de ses élus, qui ne se conforme à l'image de son Fils pâtissant ; et voyant que, aveuglés en nos plaisirs, nous refusons de nous y conformer suivant plutôt le flux de notre chair et de nos concupiscences, il nous envoie des fléaux, des misères, des maladies, des pertes, et nous charge de ces croix forcées, puisque nous dédaignons d'en prendre de volontaires. Nous ne voulons pas retrancher nos voluptés par la mortification d'une vie chrétienne, Dieu nous les retranche par les traverses d'une vie affligée ; nous nous déclouons de la croix de son Fils, il nous cloue à la croix de l'adversité; nous secouons la croix de sa loi, il nous met sur les épaules la croix de la tribulation : et sa miséricorde trouve ces artifices pour nous sauver en quelque sorte, pour nous gagner ou par amour ou par force, pour nous attirer ou par douceur ou par violence, et pour nous élever à sa gloire par la croix de l'affliction, puisque nous n'y voulons monter par la croix de l'obéissance. Le prophète Osée nous découvre ce secret de la providence de Dieu : *In tribulatione sua mane consurgent ad me : Venite, et adoremus Dominum*, dit Dieu par ce prophète (*Osée*, VI). Les hommes s'éloignent de moi au temps de la prospérité, je leur veux envoyer la tribulation afin qu'ils s'en approchent ; ils se perdent en leur bien aise, je veux les sauver par les mésaises ; en leur bon temps ils ne cherchent qu'eux-mêmes, en leur affliction ils me chercheront : et le prophète David, *Imple facies eorum ignominia, et quærent nomen tuum Domine* (*Ps.* LXXXII) : Seigneur, couvrez leur face d'opprobre et de confusion, et ils chercheront votre nom. Voulez-vous voir cette vérité par les exemples ? Nabuchodonosor est arrogant, Dieu le châtie et le rend humble ; Manassès est impie, Dieu l'afflige et le rend contrit ; David est adultère et homicide, Dieu le frappe et en fait l'exemplaire des pénitents ; saint Paul est un grand persécuteur, Dieu l'aveugle et le rend un grand Apôtre. Ce sont les miracles de l'affliction : qui ne

ressuscite pas les corps morts, mais les âmes mortes ; qui ne rend pas la vue comme le fiel de Tobie aux yeux de la chair, mais aux yeux de l'esprit ; qui ne change pas, comme la verge de Moïse, les rochers en sources d'eaux vives, mais les cœurs plus durs que pierres en fontaines de larmes. O merveille ! elle frappe les roches, et les voilà fontaines ; les obstinés, et les voilà fléchis ; les aveugles, et les voilà clairvoyants ; les morts, et les voilà vivants ; les pécheurs, et les voilà repentants. Dieu voit que vous abusez, ô hommes, toi de tes richesses par tes concupiscences, toi de tes dignités par ton ambition, toi de ta réputation par ta vanité, toi de ta puissance par tes insolences, toi de ta santé par tes voluptés ; c'est pourquoi, pour vous ôter la matière de vous perdre, il vous envoie, à toi la pauvreté contre ton luxe, à toi l'ignominie contre ta superbe, à toi la maladie contre tes dissolutions ; mais c'est sa miséricorde, c'est son amour qui vous envoie ces croix ; il combat contre vous pour vous-mêmes, contre votre corps pour votre âme, contre votre bien temporel pour votre bien éternel, contre vos plaisirs pour votre amendement, contre vos vices pour votre salut : *Temporaliter verberat*, dit un saint Père, *ut a perpetuis flagellis abscondat, premit ut elevet, secat ut sanet, dejicit ut exaltet* (*P. Dam.*, *lib.* VIII, *epist.* 6). Il vous châtie temporellement pour vous mettre à couvert de ses vengeances éternelles ; il vous oppresse pour vous élever, vous blesse pour vous guérir, vous abaisse pour vous exalter. Et ceux que Dieu laisse en leurs péchés et en leurs débordements, sans les éveiller par les coups des adversités présentes, ils doivent craindre qu'il ne les réserve aux fureurs de ses vengeances futures, qu'il ne laisse croître leurs branches comme aux arbres qu'on destine au feu, et qu'il ne permette qu'ils s'engraissent à leur aise comme ces animaux qu'on veut immoler à la boucherie : *Sicut oves in inferno positi sunt, mors depascet eos* (*Ps.* XLVIII). Quand Dieu ne se courrouce pas contre les pécheurs en cette vie, c'est un signe de sa colère plutôt que de sa miséricorde. Le délai n'efface pas la dette, mais augmente la somme. Dieu retire vers soi par sa patience l'arc de sa justice, pour en décocher les flèches avec plus de raideur et de violence : *Arcum suum tetendit, et paravit illum, et in eo paravit vasa mortis, sagittas suas ardentibus effecit* (*Ps.* VII). La prospérité, quoiqu'elle nous soit si plaisante, a toutefois ce malheur qu'elle aveugle les cœurs ; l'affliction, quoiqu'elle déplaise tant, a ce bonheur qu'elle les éclaire : *Vexatio dat intellectum* (*Is.*, XXVIII). Et comme les yeux qui se sont éblouis à la lumière recouvrent leur pointe parmi l'obscurité : ainsi l'entendement de plusieurs qui s'était aveuglé pendant les jours sereins de leur bonne fortune, recouvre la vue dans la nuit ténébreuse de leur affliction. La prospérité fait sortir l'homme hors de soi, l'adversité le fait rentrer chez soi : et comme vous voyez que quand on amadoue et chatouille la chair, elle s'étend et se dilate dans ce chatouillement : au contraire quand on la poigne et la pique, elle se restreint, et se resserre, comme pour échapper à la douleur ; de même en est-il du cœur : quand la prospérité le flatte, il s'ouvre, s'épanche, et sort hors de soi-même, ramassant deçà delà les objets et les amorces de mille tentations : *Cor ejus congregavit iniquitatem sibi* (*Ps.* XL) ; mais quand la tribulation le poigne, il se retire, se ramasse et se recollige : *Conversus sum in ærumna mea, dum configitur spina*, disait David (*Ps.* XXXI) : Quand le bien-aise me chatouillait, mon cœur s'épanchait hors de moi, il ne pensait plus ni à Dieu, ni à soi-même ; mais ores que l'épine de l'affliction m'a poigné le cœur, mon cœur rentre dans soi, songe à son pauvre état et se convertit à Dieu. Heureuse affliction, qui causes la conversion ! Heureuse épine qui piques le cœur et l'éveilles, qui blesses l'âme et la guéris ; la blesses par la douleur et la guéris par la pénitence ; la blesses pour un jour et la vivifies pour l'éternité ! O épine dont la main de Dieu se sert, pour poigner les âmes et les exciter du sommeil de leurs péchés, poigne vivement les cœurs de tous les affligés ; blesse-les profondément, mais blesse-les pour leur bien ; fais leur une profonde mais salutaire plaie, par où sorte l'apostume de leurs âmes par une vive contrition, l'ordure de leurs péchés par une entière confession, et un torrent de larmes par une parfaite et vraie conversion ! *Conversus sum in ærumna mea, dum configitur spina.*

C'est pour cela que Dieu nous poigne si souvent par l'épine des afflictions, pour nous faire penser à nous, pour nous faire souvenir de lui, pour nous retirer de l'enfer, où d'aventure nous nous précipitons, et pour nous remettre au chemin du ciel par la pénitence. Que si nous savons ménager comme il faut de si belles occasions que Dieu nous offre, nous recueillerons de cette épine qui nous poigne ores, mais se séchera bientôt, mille roses immarcescibles : les roses de la conversion, les roses de la patience, les roses de la consolation, les roses du mérite, et enfin les roses d'une immortelle auréole. Mais j'entends, ce me semble, que vos cœurs gémissent encore sous la piqûre de cette épine, sous la charge de cette croix, sous la pesanteur de vos afflictions, qui vous semblent trop poignantes, trop dures et trop insupportables. Toutefois, gardez-vous, je vous prie, de flatter votre douleur par votre amour-propre. La douleur flattée par l'amour de soi-même croît infiniment, s'agrandit outre mesure, trouble l'âme, éblouit l'entendement, produit le dépit, engendre l'impatience, jette les murmures, vomit les blasphèmes, fâche le ciel, irrite Dieu, et aboutit bien souvent au désespoir. Tellement que, comme a remarqué saint Jean Chrysostome (*D. Chry.*, *hom.* 4, *ad pop. Antioc.*), les biens et les fruits qui se recueillent de l'adversité ne viennent pas tant de la nature de l'adversité même, comme de la bonne disposition de l'âme, qui en sait faire un bon emploi par l'acceptation et par la patience. Jetez une bonne

semence en une mauvaise terre, il n'en sortira que de l'ivraie; jetez-la dans un bon champ, vous en recueillerez une plantureuse moisson. Que Dieu sème les adversités et les croix dans une âme impatiente, il n'en tirera d'autre fruit que des murmurations et des paroles impies; mais qu'il les sème dans une âme patiente, souple et resignée, il en verra naître les bénédictions, les actions de grâces et les louanges de sa bonté: *Dominus dedit, Dominus abstulit*, disait Job sur le fumier, *sicut Domino placuit ita factum est, sit nomen Domini benedictum* (*Job*, I). Tout ainsi, dit saint Augustin (*D. Aug., lib.* I *de Civ. Dei, c.* 8), que l'or et la paille qu'on jette dans un même feu, y produisent deux effets contraires, l'or s'y épure et la paille s'y brûle, l'or y reluit et la paille y fume: de même les bons et les obstinés mis dans la fournaise d'une même tribulation, y operent diversement par leur disposition différente: les bons s'y perfectionnent, les mauvais s'y empirent; ceux-là y bénissent Dieu, et ceux-ci l'y blasphèment: *Sicut in uno igne aurum rutilat, palea fumat; sic in eadem afflictione mali Deum detestantur et blasphemant, boni precantur et laudant.* Voyez-vous pas que l'encens jeté sur le brasier y répand une odeur suave, le soufre, au contraire, une puanteur intolérable? Ainsi les méchants jetés dans le feu de la tribulation, y vomissent des blasphèmes puants, les bons y respirent les bénédictions. Tout nuit au méchant, prospérité et adversité. Le foin se flétrit dans l'eau, et se consume dans le feu: le méchant s'énerve dans le bien-aise, s'impatiente en la tribulation. La chaleur du soleil fond la cire, et endurcit la boue; l'affliction fait distiller en larmes de pénitence les cœurs bien disposés; mais elle rend plus durs les cœurs revêches: *Induratum est cor Pharaonis.* Et cet endurcissement, dans les fléaux mêmes de Dieu, est la marque la plus certaine de la réprobation. Mais qu'avancez-vous, ô misérables, de vous impatienter, de murmurer et blasphémer en vos afflictions? Guérissez-vous, ou diminuez-vous pour cela votre mal? votre impatience apporte-t-elle ou remède, ou soulagement à votre douleur? Tant s'en faut que plutôt elle l'agrandit et l'augmente. L'impatience apporte deux grands maux: elle fait croître le sentiment de l'affliction, et en fait perdre le mérite. La patience engendre deux grands biens opposés à ces deux maux: elle adoucit le mal et le rend méritoire, l'allége et le récompense, le soulage et le couronne: *Tribulatio patientiam operatur, patientia probationem; probatio vero spem, spes autem non confundit*, dit l'Apôtre (*Rom.*, V): La tribulation donne occasion à la patience, la patience produit l'épreuve, l'épreuve l'espérance, et l'espérance ne confond pas. Voyez, je vous prie, les grands biens que perdent les impatients, et les grands maux où ils se précipitent. Et certes, comme la croix de Jésus-Christ, qui est l'image de nos afflictions, sert aux uns de salut, aux autres de plus grande ruine, aux fidèles de lumière, aux infidèles, de pierre d'achoppement: *Positus est hic in ruinam et resurrectionem multorum* (*S. Luc*, II); ainsi l'affliction, qui est notre croix, sert aux uns d'occasion pour reconnaître la providence de Dieu, aux autres de piége pour trébucher dans l'impiété, comme il échut au peuple hébreu, dans l'Exode, lequel, affligé d'une disette d'eau, commença de s'écrier par impatience: *Estne Dominus in nobis, annon* (*Exo.*, XVII)? Dieu est-il avec nous, ou nous a-t-il abandonnés? D'où il arrive que, comme la même verge de Moïse qui fit traverser la mer Rouge aux Israélites, abîma les Egyptiens dans ses flots, ainsi la même verge de Dieu, la même croix, la même adversité, qui élève les uns au port de la gloire, précipite les autres plus profondément dans la perdition. Bref, pour conclure ce point: l'affliction est l'échelle de Jacob, par laquelle quelques anges montaient, et quelques autres descendaient, élevant les uns à la gloire par la patience, et faisant trébucher les autres par l'impatience dans la damnation; si bien que, par les degrés d'une même croix, les patients montent au ciel, les impatients descendent en enfer.

Quel moyen donc et quel remède pour bien et utilement employer nos afflictions? C'est de demander à Dieu la grâce de pouvoir changer la nécessité en patience, la patience en affection, l'affection en action de grâces, les actions de grâces en liesse et consolation, et tirer ainsi, comme dit le prophète, le miel de la pierre et l'huile de la roche dure: *Sugere mel de petra, oleumque de saxo durissimo* (*Deut.*, XXXII). C'est un grand secret de savoir tirer l'huile du rocher, le plaisir de l'affliction; mais cela se peut facilement si l'on sait tirer l'amour de la nécessité, et supporter pour l'amour de Dieu ce que aussi bien il faudrait endurer par force. N'endurez pas vos afflictions comme par force et par contrainte, endurez-les de bon gré, et pour l'amour de Dieu, et vous les endurerez non-seulement avec patience, mais encore avec contentement. Vous leur ôterez l'amertume en leur changeant l'objet. L'amour de Dieu est un divin elixir qui convertit tous les métaux en or, toutes les occasions ou plaisantes ou fâcheuses en douceur et suavité; il rend suave la croix, allége son fardeau, détrempe son fiel, change ses épines en fleurs, et de ses clous fait des pierres précieuses. Par son moyen, les afflictions sont des trésors et les croix des diadèmes. Voyez-vous pas que l'apôtre saint André ne s'attriste pas, mais se réjouit à l'approche de la croix? Il ne pleure pas, mais chante et tressaut d'aise, et appelle amoureusement sa croix son amour, son supplice, son souhait, et son poteau sa gloire. O bonne croix, s'écrie-t-il, si longtemps désirée, si ardemment aimée, si vivement recherchée, et enfin préparée à ce cœur qui brûle de t'embrasser, ôte-moi de ce monde et rends-moi à mon Seigneur, afin que celui qui m'a racheté par toi me reçoive par toi. Sont-ce des paroles, ou plutôt des flammes d'une poitrine embrasée? O fervent apôtre! la croix est ta chérie! La croix est ta bien-aimée! La croix l'effroi

de tous les cœurs, est la joie du tien! On te la montre et tu y cours! On t'y mène et tu l'embrasses! On t'y étend et tu y chantes! On t'y cloue et tu y triomphes! On t'y élève et tu y prêches! On t'y laisse et tu y rends l'âme, non à la douleur, mais à l'amour, parce que tu la rends non à la mort, mais à Dieu.

D'où pensez-vous que ce bienheureux apôtre tire cette consolation, cette constance et cette joie au fort de ses tourments, sinon de l'ardent amour qu'il porte à Jésus-Christ crucifié pour son amour? Il voit que le Fils de Dieu a embrassé la croix devant lui et pour lui, voire avec plaisir et joie, dit saint Paul : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem* (*Heb.*, XII). Il lui rend la pareille, et après lui, mais pour lui, embrasse la croix avec une semblable joie. Oh! si cet exemple pouvait éclairer nos yeux! Oh! si cet amour pouvait échauffer nos cœurs! nous ne porterions pas l'affliction avec impatience, puisque le Fils de Dieu a porté pour nous la croix avec allégresse. Sommes-nous pas bien ingrats? Notre Maître a pris si volontiers la croix pesante que nos péchés lui ont forgée, et nous recevons si à contre-cœur la croix légère que son amour nous donne! Joyeux il a pâti pour nous tant de douleurs, et à la moindre traverse qu'il nous envoie, nous voilà tristes, déconfortés et désolés. Quand serons-nous conformes à son exemple, nous qui prétendons à sa couronne? Eveillons nos cœurs, excitons notre foi. Puisque Dieu a souffert pour nous la croix avec liesse, souffrons pour Dieu quelque chose avec patience. Voyons que l'affliction est non-seulement nécessaire pour arriver à sa gloire, mais que encore elle est douce et délectable, si nous la détrempons dans la souvenance de sa croix et de ses souffrances. Et qui ne trouvera doux et plaisant de porter la croix par obligation, après que Dieu l'a portée par charité? La croix de Notre-Seigneur, disait saint Basile en l'homélie du martyr Barlaam, a changé la nature des choses : l'affliction n'est plus affliction, mais faveur; la pauvreté n'est plus pauvreté, mais trésor; l'opprobre n'est plus opprobre, mais gloire; la croix n'est plus croix, mais couronne; les larmes ne sont plus larmes, mais joies; la mort même n'est plus mort, mais un trajet à l'immortalité. *Ubi est, mors, stimulus tuus? Ubi est, mors, victoria tua?* O mort! où est ton aiguillon? La croix te l'a ôté. O mort! où est ta victoire? La croix a triomphé de ta force. Voilà, chrétiens, le bien que la croix a porté au monde. Voilà comme avec la croix le moindre des chrétiens peut braver et défier la mort, qui a donné tant d'épouvante au plus grand des philosophes. La mort, disait-il, est la plus terrible de toutes les choses terribles; *Terribilium omnium terribilissimum est mors*; et maintenant c'est la plus douce de toutes les choses douces, la plus heureuse des heureuses, puisque c'est la porte du bonheur éternel. Que si la croix a ôté la pointe et l'amertume à la mort, qui est la plus effroyable de toutes les choses que nous estimons et appelons maux, l'a-t-elle pas ôtée à plus forte raison à la pauvreté, aux misères, aux opprobres, aux maladies, aux afflictions? La mort n'a plus d'aiguillon pour nous poidre; et ces menus maux en auront encore pour nous épouvanter? Non pas; si nous sommes vrais chrétiens, si nous avons la foi, si nous avons l'espérance, si nous avons l'amour, la foi d'un Dieu mourant pour nous, l'espérance de sa gloire, l'amour de son amour. Si nous croyons à sa parole, si nous attendons ses promesses, si nous regardons son exemple, sa parole nous rendra sa croix légère, ses promesses désirable, son exemple délicieuse. Au Père, au Fils et au Saint-Esprit soient gloire, honneur et bénédiction par tous les siècles des siècles.

SERMON VIII.

Où il est traité de la victoire et du triomphe de la croix.

POUR LE DIMANCHE, DERNIER JOUR DE L'OCTAVE.

Prædicamus Christum crucifixum.

Le petit poisson qui s'appelle remore a la force d'arrêter en pleine mer le cours rapide et impétueux d'un grand navire : la nature nous montre cette merveille. Mais voici que la grâce me commande de vous annoncer un nouveau et plus grand prodige : *Ego nova annuntio*. La croix, qui semblait un instrument si faible, et plus propre pour pâtir que pour agir, et pour souffrir que pour combattre, a néanmoins combattu, vaincu, subjugué le monde par une vertu secrète, mais d'une victoire heureuse pour lui-même, qui l'a retiré du naufrage; et, lorsqu'il courait à une ruine et perdition inévitable, comme une nef sans conduite, sans carte et sans étoile, l'a soudain arrêté miraculeusement. Voilà, chrétiens, comment Jésus-Christ a manifesté sa puissance en la faiblesse de la croix, qui est le dernier point qui me reste à traiter, après que les discours précédents vous ont fait voir en icelle les miracles de son amour et de sa sagesse. Mais avant que de parler de ce triomphe, saluons la Mère du Roi triomphant sur la croix : *Ave, Maria*, etc.

La viande qui délecte d'autant plus elle est mangée, et où le goût savoure de jour en jour de nouvelles douceurs, ne saurait par l'usage devenir fastidieuse. La nature ne peut pas nous fournir de tels mets; si fait bien la grâce; la chair non, mais bien l'esprit; le monde, non, mais Dieu tant seulement. Car la nature n'a que des choses vulgaires, dont la beauté se ternit en la fréquence et la grâce en l'assiduité : *Nihil est sub sole novum* (*Eccl.*, I). La chair ne peut fournir que des plaisirs passagers, qui se terminent au dégoût par la satiété; et tout ce que le monde a de plus aimable ne saurait contenter que pour un temps. Ce qu'aujourd'hui on estime un miracle, demain on le méprise, après qu'on a remarqué ses manquements; on l'a désiré, on s'en soûle quand on en jouit, et ce qui semblait si doux pendant le désir, est à dédain

après la jouissance. Telle est l'imperfection des choses les plus rares qui soient sur la terre, que du commencement la nouveauté, qui couvre leurs défauts, les fait admirer, et bientôt après l'usage, qui les découvre, les expose au mépris. Mais il n'en est pas de même des merveilles que la grâce nous étale, ni des plaisirs et consolations que goûte l'esprit en la considération des œuvres de Dieu. Plus on les contemple, plus on les admire; plus on les reconnait, plus on les aime : pensez tous les jours à ces mystères, tous les jours ils vous paraîtront nouveaux; vous y découvrirez tous les jours nouveaux secrets, nouveaux trésors, nouvelles consolations; si bien que l'expérience en augmentera le goût, et la continuation en fera croître le désir. Et sur tous les mystères, celui de la croix a cette propriété de contenter tous les jours nos esprits; car l'amour infini de notre Dieu, qui reluit en icéluy, nous y fait savourer de jour en jour des suavités non encore goûtées : en quoi la croix est semblable au soleil, qui, se levant tous les jours sur nous, n'est jamais désagréable, mais, contre la nature des autres choses, qui deviennent viles lorsqu'elles sont communes, se rend plus cher par sa fréquence et plus précieux par son assiduité.

Je ne sais, messieurs, si entendant tous les jours de cette octave un même thème, si souvent réitéré, cette répétition vous a donné de l'ennui; mais je sais bien que si ce dégoût vous est échu, la faute en est à moi, non à la matière si riche et si fertile, que, la pépénétrant de plus en plus, je confesse qu'il m'arrive comme à ceux qui creusent les fontaines et les puits, lesquels font jaillir l'eau en abondance à mesure qu'ils creusent; et que, si dans l'affluence d'une source si vive, je voulais m'obstiner à chercher la fin du sujet, je ne trouverais jamais la fin du discours. Mais voici la fin de la fête, il faut que je lève la table, et fasse comme ceux qui, puisant de l'eau dans une fontaine, ne s'efforcent pas en vain de l'épuiser toute, mais se contentent d'en remplir leur vaisseau, et d'en prendre ce qui suffit à leur nécessité présente. Ils s'en vont après, et la vive source, qui n'est en rien diminuée, verse toujours de nouvelles eaux, et coule pérennellement pour l'usage, plaisir et rafraîchissement de tous ceux qui en auront besoin. Cette sainte chapelle, messieurs, est un paradis terrestre, où la croix, qui jaillit au milieu, comme une fontaine de douceurs spirituelles, vous fournit tous les ans, durant cette Octave, de claires et fraîches eaux pour désaltérer vos âmes, et nourrir votre dévotion. Cette fontaine est inépuisable, d'autres y ont puisé devant moi, dans des vases d'or émaillés des pierres précieuses de leur doctrine et de leur éloquence : j'y suis venu maintenant à mon tour, j'ai puisé ce que j'ai pu de ses eaux divines, pour vous rafraîchir spirituellement : mais je confesse que cela a été dans un vase de terre. Toutefois la vilité du vase n'ôte rien à la bonté de l'eau. Ayant fait mon service, il faut qu'aujourd'hui je prenne congé, laissant ce qui reste d'un sujet si plantureux à ceux qui viendront après moi; car c'est une source pérennelle de biens spirituels, qui ne tarira jamais, et semblable aux arbres qui tous les ans portent leur fruit, vous fournira tous les renouveaux de nouvelles consolations.

Or puisqu'il faut que je conclue mon Octave, que pourrais-je choisir de plus convenable pour fin et pour corollaire, que de vous montrer la force de la croix qui a vaincu le diable, la chair et le monde? Je vous ai proposé premièrement le grand amour de Dieu qui reluit en ce mystère : après sa sapience qui a choisi ce moyen comme le plus convenable pour sa gloire, et pour notre bien, instruction et salut, il reste que, pour clôture d'une si belle matière, je vous fasse voir que Dieu a voulu choisir la croix pour déclarer sa toute-puissance, en surmontant le monde par un si faible instrument : sur quoi je traiterai deux points : la victoire de la croix, et son triomphe.

Les rivières petites en leur source deviennent grandes en leur progrès; et ces hauts sapins qui dressent leur pointe vers les cieux, et marquent par leur grandeur l'antiquité des siècles, ont autrefois été de tendres et petits rejetons : ainsi l'Eglise chrétienne, ores étendue partout l'univers comme une grande et vaste mer, s'est dérivée d'une petite source; et ce bel arbre qui touche maintenant les cieux et couvre de ses branches toutes les nations de la terre, a pris racine d'un petit grain de moutarde. Et qui ne sait que Notre-Seigneur compare dans l'Evangile le royaume des cieux, qui, selon l'explication de saint Grégoire, signifie l'Eglise, à ce menu grain, qui, étant la plus petite de toutes les semences, produit la plus grande et la plus haute de toutes les herbes; pour déclarer par cette similitude le progrès et la croissance de son Eglise, qui d'un petit principe devait s'élever à une grandeur éminente sur tous les empires du monde? Or le petit commencement d'où l'Eglise est montée si haut, c'est la croix; croix que nous pouvons appeler le petit grain de moutarde pour l'humilité de sa bassesse, qui la rendait comme le fumier et l'ordure de la terre; mais ce grain, presque imperceptible pour sa petitesse, ayant été semé par la prédication des apôtres en tous les quatre coins de l'univers, cette croix si basse et si abjecte, ayant été plantée par toute la terre, a jeté des racines si profondes et a tellement étendu ses rameaux, qu'elle embrasse tout le monde et met à l'abri de son ombre toutes les nations.

Dieu a voulu tirer son Eglise d'un si petit commencement, pour montrer davantage sa puissance, et afin qu'on reconnût évidemment par cette marque que ce n'est pas une œuvre des hommes mais une œuvre de Dieu; car il n'appartient qu'à la toute-puissance de Dieu de tirer les choses du rien par la création, et appeler ce qui n'est pas du non-être à l'existence. Dieu a tiré le monde d'un rien, l'Eglise d'un rien, le monde d'un néant, l'Eglise d'une croix; où la nature est impuissante, la grâce montre sa force. Qui se

fût jamais persuadé qu'une croix pût gagner tout le monde à Dieu, et que tous les peuples de la terre, divisés en tant de diverses superstitions, se fussent unis par une même foi pour adorer et reconnaître un Dieu qui n'a pour trône qu'une croix? Les hommes ne l'eussent pu croire, mais Dieu a pu l'effectuer, montrant sa force divine en la faiblesse du moyen qu'il a pris pour exécuter une œuvre de si grande conséquence. Quand un prince entreprend de subjuguer quelque nation étrangère, il amasse ses forces, il dresse des armées, il fait provision d'armes, de vivres, d'argent, qui est le nerf de la guerre; il va, il menace, il épouvante, il tonne, il foudroie par la force ceux qu'il ne peut gagner par l'autorité. C'est ainsi que les Romains ont triomphé du monde; c'est ainsi que Mahomet a planté dans l'Orient sa fausse religion; c'est ainsi que l'hérésie s'étend par la force, par le fer et par les armes, moyens humains qui marquent infailliblement que c'est une œuvre des hommes. Dieu tient un chemin différent, et les moyens qu'il emploie font assez connaître que c'est Dieu qui opère, les outils déclarent l'ouvrier. Veut-il délivrer son peuple du joug de Pharaon? il ne met qu'une petite verge entre les mains de Moïse. Un berger contre un roi, un homme contre un peuple, une verge contre la force d'un royaume : voilà les soldats et les armes de Dieu. O merveille! un roi vaincu par un berger, un peuple par un homme, un royaume par un bâton! La faiblesse de l'instrument montre la force du ressort. Veut-il renverser et abattre les murailles de Jéricho? il ne fait lever d'autre machine ni d'autre batterie que le son d'une trompette. Veut-il détruire la puissance d'Holopherne? il ne se sert que du bras faible d'une femme; bref: Dieu fait comme le valeureux champion qui méprise son adversaire, et se présente nu contre l'armé, pour faire mieux paraître sa vigueur et son adresse. Il a choisi, dit l'Apôtre, les choses infirmes du monde, pour confondre les fortes : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia* (I *Cor.*, I). Car il sait la vanité des hommes, qui attribuent toutes choses à eux-mêmes et à leurs forces naturelles, aimant mieux référer tout ce qu'ils font à la nature qu'à la puissance de Dieu. Et c'est pourquoi quand Dieu veut faire quelque coup digne de sa main, il ne prend pas les puissants, les savants, les philosophes, il choisit plutôt pour instruments de ses merveilles, les petits, les infirmes, les ignorants. Moïse avait la langue empêchée et bégayante, il l'emploie néanmoins pour son truchement, et pour porter aux hommes le message de ses volontés. Saint Pierre et ses compagnons étaient de pauvres pêcheurs, nourris parmi les cannes et les roseaux à l'entour des lacs et des étangs, qui n'avaient jamais eu d'autre école que les marais, d'autre livre que les rets et la ligne, d'autre étude que la pêcherie, d'autre conversation que de quelques cuisiniers et revendeurs qui achetaient leurs poissons. Qui eût jamais cru que Dieu, laissant à part les philosophes et les orateurs d'Athènes et de Rome, fût allé chercher ces vermisseaux de la terre, rampants par les marécages de la Palestine, pour les changer en de nouvelles aigles, qui, se levant des marais, ont volé par tout le monde, et porté par tous les quatre coins son Evangile, son nom et ses merveilles? Le sens humain n'eût-il pas jugé qu'un Cicéron, un Démosthène, ou bien un Aristote, étaient des instruments plus propres pour convertir à Dieu les nations par la force de leur éloquence ou de leurs argumentations, qu'un saint Pierre ou un saint Jean, pauvres, simples, ignorants, et aussi muets que les poissons qu'ils prenaient à leurs filets? C'eût été le jugement des hommes; mais Dieu s'est servi d'un autre conseil, afin que voyant tout le monde converti de l'idolâtrie par des langues si rudes, et si mal propres à persuader, on fût contraint par l'évidence de la chose d'attribuer tout à sa puissance, rien à leur éloquence; tout à Dieu, rien à l'homme; tout à l'ouvrier, rien à l'outil; tout au miracle, et rien à la nature. Voilà pourquoi Dieu choisit les choses infirmes pour confondre les fortes, afin qu'on reconnaisse visiblement en ses œuvres son doigt et sa puissance, et que les hommes n'attribuent pas à leur industrie ce qui procède de sa main : *Ne dicant : Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia* (*Deut.*, XXXII).

Le jeune David, instruit de cette vérité, lorsqu'il se présenta dans le champ de bataille contre le géant Goliath, l'aborda par ces paroles : *Tu venis ad me cum gladio, et hasta, et clypeo ; ego autem venio ad te in nomine Domini exercituum* (I *Reg.*, XVII). Tu viens à moi avec un glaive, avec une hache, avec un bouclier, et moi je viens à toi sans autres armes que la confiance que je mets au secours du Seigneur des armées. Dieu m'envoie contre toi, désarmé comme tu me vois, un enfant contre un géant, un nu contre un armé, afin qu'on connaisse clairement que ce ne sera pas moi, mais lui-même qui fera le coup par des mains désarmées. Il n'importe pas à Dieu de quels instruments il se serve pour abattre ses ennemis, d'une fronde ou d'un glaive, d'une pierre ou d'une hache, d'un enfant ou d'un homme, d'un berger ou d'un soldat; une fronde entre les mains de Dieu rompra les bataillons, une pierrette brisera le fer, un enfant vaincra les géants, un berger chassera les armées. Si l'instrument est faible, le ressort est tout-puissant.

Ainsi le Fils de Dieu voulant combattre contre ses ennemis, le diable, la chair et le monde, qui semblaient des géants et des Goliaths armés à l'avantage, n'a pris que le bâton de la croix, et s'est présenté tout seul et tout nu dans la lice, sans armes et sans soldats. Il n'est pas venu, comme les Juifs l'attendaient, avec majesté, avec magnificence, avec armées, pour surmonter ses adversaires et se faire reconnaître roi du monde : c'est à faire aux hommes à combattre de la façon. Il est venu pauvre et infirme, il s'est abaissé jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix, jusqu'à la malédiction, jusqu'au dernier op-

probre, pour vaincre, non par l'attaque ni par la résistance, mais par la seule souffrance. Quelle façon de combattre? endurer les coups sans se défendre; quelles armes? un poteau; quels soldats? les plaies et les douleurs. Voilà les soldats, les armes et le combat de Dieu. Crucifié, il a combattu; blessé, il a vaincu; mort, il a triomphé. Cette façon de combattre et de vaincre n'appartenait qu'à Dieu; Les hommes combattent armés, Dieu désarmé; ils vainquent par la force, lui par la patience.

Ses ennemis étaient puissants: le diable avait étendu sa domination par tout le monde; l'idolâtrie occupait tout, la superstition avait tout corrompu; les temples dressés aux faux dieux, les autels érigés, les profanes sacrifices, les impies cérémonies, les trépieds, les pythies, les oracles faisaient la guerre au vrai Dieu, par tous les endroits de la terre habitable. La chair et ses concupiscences régnaient partout, les plaisirs maîtrisaient tous les hommes; le monde et ses maximes captivaient tous les esprits sous la loi de l'iniquité. Ainsi ces trois ennemis de Dieu, le diable, la chair et le monde, triomphaient de l'homme, sa plus chère créature et l'image vive de sa divinité. Les philosophes les soutenaient par leurs raisons, les orateurs par leur éloquence, les poëtes par leurs fables; la sapience des hommes favorisait sans y penser les ennemis des hommes, et l'autorité des grands et des princes leur prêtait main forte. Dieu a voulu vaincre toutes leurs forces et retirer les hommes du joug de Satan, de la chair, du monde, de l'idolâtrie, de l'impiété, des voluptés, de l'avarice, de l'ambition, des vengeances, des partialités, des folles maximes de l'humaine prudence; pour les ranger sous le joug de sa loi, sous le joug de la charité, de l'humilité, de la chasteté, de la patience, de l'obéissance, de la tempérance, du mépris, des plaisirs caducs, et des biens corruptibles. Voilà le dessein de Dieu. C'est pour cette fin qu'il s'est revêtu de la chair humaine, pour venir sur la terre comme dans un champ de bataille débeller ses adversaires et délivrer les hommes de leur domination tyrannique. Mais quelles armes a-t-il prises pour vaincre de si puissants ennemis? Vous souvient-il en quel équipage il comparut le jour de la passion, qui fut le jour de son combat? Vous le vîtes revêtu, comme un soldat, d'une robe de pourpre, robe militaire, mais c'était, hélas! une robe d'ignominie; vous le vîtes armé, mais de plaies; couronné, mais d'épines; vous le vîtes avec un sceptre, mais c'était un roseau; avec un glaive, mais c'était une croix. Avec ces armes il est venu combattre, vaincre et se rendre roi du monde, méprisant ses adversaires, et pour montrer davantage sa puissance, ne prenant qu'une croix contre toutes leurs forces, comme contre les chiens on ne s'arme que d'un bâton.

Et de fait j'entends les prophètes qui lui promettent la victoire et le triomphe par la croix: *Dominus regnavit a ligno: cornua in manibus ejus, ibi abscondita est fortitudo ejus. Factus est principatus ejus super humerum ejus* (*Ps.* XCXV; *Habac.*, III; *Isai.*, IX). Je vois la croix qui lui promet par sa figure carrée de mettre tous les quatre coins du monde sous le joug de son empire. Il a des ennemis en l'air, en terre, ès enfers: en l'air les puissances aériennes dont parle l'Apôtre; en la terre les hommes infidèles; ès enfers les démons précipités dans ces abîmes. Je vois la croix plantée en bas pour vaincre l'enfer; élevée en l'air pour dissiper les puissances de l'air; étendant ses branches vers les deux extrémités de la terre, pour triompher de la terre: *Quia Dominus tria sibi regna subjecit, suspensus in aere victoriam de cœlestibus et spiritualibus nequitiis est adeptus: expandens manus ad populos palmam de terrenis. Quod vero sub terra crux fuit est, ostendit et eum de Tartaro triumphare*, disait Vénantius, évêque de Poitiers, en l'Exposition du symbole des apôtres. Je vois les figures de l'Ancien Testament qui préparent la victoire et le triomphe à la croix. L'arbre de vie est en présage qu'elle vaincra la mort et portera la vie aux hommes, l'arche victorieuse du déluge des eaux qu'elle arrêtera le déluge des vengeances divines, la verge triomphante de l'Égypte qu'elle triomphera du monde, le bois d'Élisée, qui retira le fer du profond de l'eau (IV *Reg.*, VI), qu'elle retirera les hommes endurcis et ensevelis comme un fer pesant au profond gouffre de l'erreur: *Duritia hujus sæculi mersa in profundo erroris ligno Christi liberatur*, disait Tertullien, au livre contre les Juifs (*Tertull.*, *chap.* 13. *contra Judæos*). Le serpent d'airain, figure de la croix, signifie que le royaume de Dieu, fondé sur la croix, doit être de la nature de l'airain, éternel et perdurable: *Ut enim æs perpetuum est, sic fides christiana*, disait saint Augustin (*S. August.*, *in Ep. ad Galat.*). L'airain est résonnant et sert pour faire des trompettes: ainsi la prédication de la croix doit résonner comme l'airain et retentir par tout le monde: *In omnem terram exivit sonus eorum* (*Ps.* XVIII).

Voilà comme les prophéties et les figures anciennes promettent à la croix la conquête de l'univers. Le Fils de Dieu la prend, la porte sur ses épaules comme les soldats portent leur lance, la dresse sur le Calvaire comme les vainqueurs dressent leur trophée, et monte sur elle comme sur un char triomphal. Par elle il vainc le monde, sur elle il triomphe du monde. Elle surmonte tout, tout le monde est à elle, le ciel, la terre, et l'enfer: l'enfer, qu'elle foule; la terre, qu'elle embrasse; le ciel, où elle monte; ses racines percent dans les enfers pour les fermer, ses branches s'étendent par toute la terre pour la couvrir, et sa cime s'élève jusqu'au ciel empyrée pour en faire l'ouverture: *Ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum* (*S. Joan.* XII).

Mais n'admirez vous pas la puissance de Dieu, d'avoir surmonté tout le monde par des voies du tout contraires à l'humaine prudence? Les rois du monde invitent les hommes à les honorer par l'éclat de leur magni-

ficence, par la pompe de leur train, par la majesté de leurs trônes; les philosophes nous attirent par leurs belles raisons, les orateurs par leurs persuasions, la chair par ses chatouillements, le monde par ses promesses, les puissants par le crédit ou par les menaces; Dieu, ô merveille des merveilles! a gagné le monde par une croix. Quelle majesté, quelles raisons, quelles persuasions, quels attraits, quelles promesses, quelle force, en une croix, pour attirer tout le monde après soi? Sa majesté c'est l'humilité; ses raisons, sont les douleurs; ses persuasions, l'ignominie; ses attraits, les plaies; ses promesses, la mort; sa force, la patience: et cependant elle a captivé tout le monde par des choses si contraires au monde!

Je me représente quelquefois l'Eglise en sa naissance. Je vois douze pauvres pêcheurs qui sortent de la Judée sans doctrine, sinon celle du ciel; sans éloquence, sinon celle du Saint-Esprit; sans armes, sinon celles de la foi; sans espérance de secours, sinon de celui qu'ils attendent de Dieu. Ils s'en vont en cet équipage, et non pour un petit dessein, mais pour changer le monde, pour convertir à Dieu les nations, pour bannir l'infidélité, pour chasser le mensonge, pour abattre les idoles, pour confondre les philosophes, pour combattre les sages. Quel message annoncent-ils pour venir à bout d'une si grande entreprise? La prédication d'une croix, et d'un Dieu crucifié. L'un s'en va vers la Grèce, l'autre vers l'Italie, l'autre vers les Indes, ils se départent, et chacun prend son quartier. Que dira la Grèce d'une croix et d'un Dieu crucifié? je dis la Grèce corrompue par les fables des poëtes, par les attraits des orateurs, par les discours relevés de l'humaine philosophie. Qu'en dira l'Italie, où fleurissent les pompes, le faste et l'ambition? Qu'en diront toutes les nations plongées dans l'idolâtrie et dans les ténèbres de la superstition? L'humilité de la croix, la pauvreté de la croix, l'infamie de la croix, que leur pourront-elles sembler qu'une folie? l'Apôtre le dit en un mot: *Prædicamus Christum crucifixum, gentibus stultitiam* (I *Cor.*, I). Néanmoins sous cette faible apparence, la croix recèle une force divine, qui déjà du premier coup fait brèche aux places les plus fortes, dans Rome, en Athènes, en Alexandrie, et surmonte non-seulement des petits et des ignorants; mais aussi des principales et des plus sages têtes: un Paulus proconsul, un Pudens, sénateur de Rome, un Denys, grand philosophe et sénateur en la cour de l'Aréopage. Voilà les premiers coups de la croix. Le diable, la chair, le monde, qui prennent garde à leur perte, s'arment de toutes pièces, et emploient toute leur puissance pour l'exterminer. Les philosophes se bandent avec leurs raisons, les jurisconsultes avec leur sagesse, les princes avec leur autorité. On voit s'élever de toute parts livres, édits, persécutions, promesses, menaces, prisons, tourments, feux, roues, grils, tous les instruments de la cruauté que peuvent inventer les hommes et les diables, la terre et l'enfer. O croix, si faible et si méprisée, à tant d'attaques pourras-tu résister? Elle résiste, et comme l'or elle s'affine dans le feu, comme le safran elle croît quand on la foule, comme le diamant elle s'endurcit aux coups, comme le rocher elle s'affermit à la secousse des flots. Ce qu'on emploie pour l'extirper sert pour la faire croître, attaquée elle se renforce, et enfin après un combat de plus de quatre cents ans elle demeure victorieuse, sa folie ayant abattu la sagesse, son humilité la grandeur, sa pauvreté les richesses, sa faiblesse la force du monde.

Je vois déjà son triomphe après tant de combats. Je vois que tout le monde l'honore: les soldats la peignent en leurs armes, les capitaines l'élèvent en leurs étendards, les vainqueurs la portent en leurs trophées, les rois l'arborent en leurs trônes, les empereurs la dressent en leurs diadèmes, les pontifes la plantent en leurs triples couronnes. Elle paraît triomphante sur le milieu des places, sur l'entrée des carrefours, sur la porte des villes, sur le rempart des forteresses, sur le pignon des murailles, sur les créneaux des maisons, sur les tours des palais, sur le pinacle des temples, sur le mât des navires, sur le faîte des obélisques, sur les frises des colonnes, sur la pointe des pyramides; elle se montre partout, pour faire voir que tout le monde est à elle: toute la pompe de la terre s'incline sous ses pieds et se courbe sous elle, trop glorieuse d'être le marchepied de son trône. La peinture contribue pour la relever ses plus vives couleurs; l'orfévrerie, son plus bel émail; l'architecture, ses plus riches moulures; la rhétorique, ses plus rares pointes; la poésie, ses plus belles fleurs; la philosophie, ses plus sublimes considérations; la théologie, ses plus hautes spéculations; bref, tous les arts et toutes les sciences apportent leur industrie pour ajouter quelque ornement à son triomphe; mais principalement tous les vrais chrétiens la font triompher en eux-mêmes: les martyrs en leurs persécutions, les confesseurs en leur constance, les docteurs en leurs veilles, les anachorètes en leur solitude, les cénobites en leur austérité, les vierges en leur continence, les justes en leur persévérance, les pécheurs en leur pénitence, les jeunes en leur mortification, les vieux en leur infirmité, les supérieurs en leur sollicitude, les inférieurs en leur obéissance, les pauvres en leurs souffrances, les riches en leurs aumônes. La croix triomphe en tous ceux qui ne se rangent pas du côté du monde, mais du côté de Dieu; qui ne se conforment pas au siècle déréglé, mais à Jésus-Christ crucifié. Elle triomphe en leurs yeux, qu'ils ferment à la vanité; en leurs langues, qu'ils brident par le silence; en leurs mains, qu'ils contiennent par la justice; en leur cœur, qu'ils abaissent par l'humiliation; en leur entendement, qu'ils captivent sous le joug de la foi; en leur volonté, qu'ils résignent à Dieu par une abnégation de leurs propres appétits. Voilà la victoire et le triomphe de la croix; voilà comme Jésus-Christ a vaincu le monde par la croix

et triomphe du monde par la croix. O merveille ! sa victoire vient de sa mort ; son triomphe de ses opprobres, sa gloire de ses ignominies.

Mais hélas! toutes ces considérations me portent à un étonnement, non de ce que la croix a vaincu le monde, mais de ce que le cœur des pécheurs n'est pas surmonté par sa force, qui brise et foule la tête des diables mêmes. Qui me donnera des paroles assez fortes pour accuser, ou des regrets assez lamentables pour déplorer notre malice? L'ambre a la force d'élever à soi la paille, l'aimant fait suivre le fer, ces pierres ont la vertu de faire sentir leurs attraits à des choses qui n'ont pas de sentiment; et Jésus-Christ, ce divin ambre, cette divine pierre, non pas d'aimant, mais d'amour et de charité, trouvera nos cœurs plus insensibles que la paille, plus pesants que le fer? De quel reproche est digne notre obstination? O Seigneur! vous êtes élevé sur cette croix pour attirer à vous toutes choses selon votre parole. Vous nous avez vus appesantis comme le fer dans l'amour des choses caduques, gisants comme une masse de plomb dans le centre de nos sensualités, posture que le prophète Zacharie (*Zach.*, V) donnait à l'iniquité. Vous nous avez vus vautrés comme la paille sur le fumier de nos ordures. L'aimant élevé en l'air fait monter le fer, l'ambre élève la paille : que ne suivons-nous donc votre attraction, Aimant exalté, Ambre rehaussé sur la croix? comment surpassons-nous le fer en dureté, la paille en insensibilité? Hélas! l'aimant est en l'air, et le fer est encore en terre; l'ambre est en l'air, et la paille gît dans la boue : vous êtes sur la croix, et nous sommes dans les délices, où nous nous enfonçons de plus en plus comme le fer et pourrissons comme la paille : paille malheureuse qui refusant de suivre le divin ambre de votre amour, qui la veut attirer, est réservée selon la menace de votre Précurseur aux flammes inextinguibles! *Paleas comburet igne inextinguibili.* D'où vient que nous ne faisons pas par connaissance et par devoir, ce qu'une pierre et un fétu font par inclination? Les choses irraisonnables ne peuvent pas résister à ce qui les attire, et c'est pourquoi sans répugnance elles suivent son attraction : nous avons le libre arbitre pour tenir ferme contre la grâce, et c'est pourquoi le plus souvent nous ne la suivons pas. Notre volonté nous perd, nous abusons de notre liberté contre notre propre bien.

Mais, ô chrétiens, si la croix ne nous attire à Jésus-Christ, quelle chose sera capable de nous appeler à lui? Certes si la croix ne nous surmonte, nous sommes inflexibles. Si ce remède est inutile, notre mal est incurable. Y a-t-il attrait propre pour attirer les plus pesants et les plus endurcis, qui ne se trouve en la croix? La bonté attire les hommes : quelle plus grande bonté que celle de ce doux Agneau, qui s'est immolé pour nos offenses? L'amour attire les cœurs de rocher : quel plus grand amour que celui d'un Dieu crucifié pour nous? La sagesse attire : quelle plus grande sapience que celle qui reluit au mystère de la croix? La puissance attire : quelle plus grande puissance, que celle qui par une croix a surmonté tout le monde? Les bienfaits attirent : quelle plus grande libéralité que celle d'un Dieu qui s'est donné soi-même en prix et rédemption? Les miracles attirent: quel plus grand miracle que ce miracle d'amour? Hélas! tout ce qui peut attirer les cœurs est assemblé sur la croix, et nos cœurs encore résistent! Ils ne veulent suivre ni l'attrait de la merveille, ni l'attrait de la bénéficence, ni l'attrait de la sagesse, ni l'attrait du pouvoir, ni l'attrait de la miséricorde, ni l'attrait d'une si grande et incomparable dilection. Quelle invention reste maintenant à Dieu pour nous gagner, ô hommes, et de quel nouvel artifice se servira sa sapience pour fléchir notre dureté? Que n'a-il essayé pour vaincre par amour et par bienfaits nos âmes endurcies? Que pouvait-il faire davantage pour obliger à soi les ingrats et les plus insensibles, que de s'abaisser pour nous, qui l'avions tant offensé, jusqu'au poteau de la croix, jusqu'à la malédiction, jusqu'au supplice le plus honteux, à la mort la plus douloureuse?

Ah! Seigneur, il y a déjà si long-temps que vos patriarches, vos prophètes, vos apôtres, vos prédicateurs et tous ceux qui sont venus de votre part, ont annoncé constamment et puissamment au monde ce nouveau miracle de votre bonté; toutefois ils ont encore si peu fait envers la plupart, qu'ils ont bien raison de vous dire : *Domine, quis credidit auditui nostro* (*Is.*, LIII)? Seigneur, qui d'entre les hommes a cru notre message? Leurs actions témoignent assez qu'ils ont méprisé notre légation. Nous leur avons proposé de votre part, votre Fils unique fait homme pour eux et donné par votre amour pour leur rédemption; cette ambassade a retenti de nos bouches par tous les quatre coins du monde, et vous l'avez confirmée par tant de preuves et par tant de miracles, que quoiqu'elle surpassât et l'espérance et la pensée des hommes, néanmoins l'évidence de sa vérité n'a pu permettre qu'elle ait souffert ni de doute, ni de renvoi. Toutes les nations l'ont reçue quant à la profession extérieure, mais quant au ressentiment intérieur, quant à la vraie reconnaissance d'une si grande grâce qui demande cœur pour cœur et amour pour amour, elle est si rare parmi ceux qui professent la foi d'un si grand mystère, qu'il faut bien de la foi pour croire que cette foi soit au monde. Quoiqu'ils aient appris le grand amour de leur Créateur, ils ne restent pas de se perdre, comme du temps du paganisme, dans l'amour déréglé des créatures. Quoiqu'ils sachent, ô Dieu, que votre Fils unique s'est fait homme pour eux, ils ne restent pas d'offenser votre bonté. Quoiqu'ils n'ignorent pas que leur péché n'a pu être effacé sans la satisfaction si rigoureuse de votre Fils crucifié, ils ne restent pas d'irriter votre justice. Quoiqu'ils voient en un tel mystère tant de sujets de vous aimer et de vous craindre, si est-ce que leur ingrati-

tude fait assez connaître qu'ils n'ont aucun amour, et leurs offenses continuelles qu'ils n'ont aucune crainte, signe manifeste qu'ils n'ont aucune vive foi ; vu que croire sérieusement une si grande bonté et ne l'aimer pas, une si sévère justice et ne la craindre pas, ce serait avoir perdu le jugement. *Domine, quis credidit auditui nostro?* Seigneur, qui d'entre les hommes a cru notre message? Le monde a bien quitté les idoles de la folle antiquité ; mais s'il n'adore plus les dieux des païens, il en suit encore les vices. S'il a changé de religion, il ne veut pas changer de mœurs. Il ne renonce pas à la plus méchante idole, qui est l'amour de soi-même. Il plante votre croix par tous les carrefours, mais son cœur, occupé par les affections désordonnées, n'a pas de place pour elle. Et comment pourrait habiter l'enseigne de l'humilité dans le logis de l'ambition? *Domine, quis credidit auditui nostro?* O merveille tant annoncée, et si peu recueillie! ô amour tant prêché, et si peu révéré! ô don fait à tous, et prisé de si peu! ô Jésus-Christ mort pour tous les hommes, aimé de si petit nombre! qui s'émeut pour tout cela? Qui corrige ses excès? Qui règle ses appétits? Qui donne son cœur à celui qui n'a pas refusé son sang? Qui témoigne par le changement de sa vie qu'il a cru ce message? *Domine, quis credidit auditui nostro?* A quoi pensons-nous, ô hommes? Dieu nous a donné son Fils, et encore le monde possède nos cœurs! Le ciel nous est ouvert, et nous ne songeons qu'à la terre! L'éternité nous est offerte, et nous nous perdons pour des choses caduques! La grâce nous annonce ces merveilles, et nous admirons encore ce qui n'est que fumée?

Nous estimons d'aventure qu'il ne faille rien faire de notre côté, et que la passion du Rédempteur nous acquière la couronne sans contribuer le travail de notre coopération. Si nous nous flattons de cette persuasion, écoutons la voix de l'Apôtre, qui nous désabuse par une protestation contraire à notre pensée : *Factus est*, dit-il, parlant du Sauveur crucifié, *omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ* (*Hebr.*, V). Jésus-Christ par sa passion a acquis le salut éternel, non à tous indifféremment, mais à ceux tant seulement qui obéiront à ses commandements. Voilà comme deux pièces nous sont nécessaires pour obtenir le dernier fruit de sa croix, qui est la gloire : sa mort et nos bonnes œuvres, sa Passion et notre pénitence, son sang et nos larmes, ses mérites et notre propre obéissance : *Factus est omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ.* Autrement tant s'en faut que cette passion nous serve de quelque chose, qu'elle augmentera plutôt notre jugement et notre condamnation par un juste châtiment de notre ingratitude. Ecoutons de rechef l'Apôtre : *Si qui per angelos dictus est sermo, factus est firmus, et si omnis prævaricatio, et inobedientia accepit justam mercedis retributionem, quomodo nos effugiemus si tantam neglexerimus salutem* (*Hebr.*, II)? Si la loi du vieux Testament, qui fut donnée par les anges sur la montagne, a eu son accomplissement, et si tous ceux qui ont enfreint cette loi ont senti la peine de leur prévarication, que sera-ce de nous qui avons reçu la loi de l'Evangile, loi promulguée par la bouche même du Fils de Dieu et d'une promulgation signée et scellée de son propre sang, qu'il a répandu pour nous? Si nous violons cette loi, si nous méprisons ce sacré sang, si nous préférons nos concupiscences à une si grande obligation que nous avons à Dieu, quelle espérance d'évader la juste vengeance qui nous pend sur la tête? En l'ancienne loi, Dieu n'étant pas encore mort pour nous, les adultères étaient lapidés, les blaphémateurs lapidés, les violateurs du sabbat lapidés, la plupart des péchés étaient punis d'une peine présente et du dernier supplice. Et maintenant que le Fils de Dieu, ayant répandu son sang précieux pour nous, nous a liés d'un nœud plus fort et plus étroit au devoir d'une parfaite obéissance, pensons-nous qu'un plus sévère et plus terrible châtiment ne menace nos rébellions? Pensons-nous que la peine ne croisse avec l'offense, comme l'offense croît avec l'obligation? Les pécheurs ne sont ores plus lapidés comme pour lors ; parce qu'une punition bien plus rude les attend, si la pénitence ne prévient la justice. Ils évitent ici les pierres, mais là-bas on leur prépare les flammes : ils évadent la peine temporelle, mais l'éternelle s'apprête. Dieu leur fait grâce pour un jour, pour les punir à jamais ; il diffère son châtiment, pour l'augmenter ; il retire vers soi l'arc de sa justice par le délai, pour en décocher les flèches avec plus de violence. Voyons, je vous prie, le Fils de Dieu sur la croix entre deux larrons, dont l'un, qui le reconnaît, est conduit au paradis; l'autre, qui le blaphème, est précipité dans l'enfer. Voilà, dit saint Augustin, le préjugé de la distinction et séparation qu'il doit faire le jour du jugement, mettant à sa droite ceux qui se seront montrés par une vie chrétienne reconnaissants d'une telle grâce, et jetant à sa senestre tous les autres, qu'une vie mondaine et déréglée convaincra du mépris d'un si grand amour ; afin de couronner les uns pour leur reconnaissance et condamner les autres pour leur ingratitude. O jugement sans appel ! condamnation sans ressource ! calamité sans remède ! Quelle sera la plus grande de toutes les peines de ces malheureux? Les flammes leur seront bien cuisantes, l'enfer leur sera bien amer ; mais je dirai pourtant, après saint Basile et après saint Chrysostome, que l'objet de la croix, des plaies et de l'amour du Rédempteur crucifié sera la plus sensible de toutes leurs douleurs. Tous n'entendent pas ceci ; mais ceux qui peuvent comprendre que veut dire pécher contre un amour infini, ils peuvent concevoir en quelque sorte la grandeur de l'affliction qu'apportera pour lors aux réprouvés le reproche d'un tel amour, et le souvenir d'une telle offense.

Gravons, gravons, ô chrétiens, ces vérités en nos poitrines, imprimons-les en nos cœurs. Souvenons-nous, et nous ressouvenons tous les jours de notre vie que le Fils de Dieu est mort pour nous, et qu'il nous fera rendre

un compte bien exact du bon ou du mauvais usage d'un si grand bénéfice. Ayons toujours ces vérités devant nos yeux, afin que je ramasse en deux mots ce que j'ai dit au long en tous les huit sermons de cette Octave : que Dieu nous a fait un si grand bien sans nous être obligé, sans qu'il eût besoin de nous, voire lorsque nous étions ses ennemis ; que notre offense étant hors de mesure, sa miséricorde est passée à une plus grande extrémité d'amour ; qu'il nous a préférés aux anges apostats, abandonnés pour jamais sans espérance de remède, quoique nous fussions également criminels ; qu'ayant d'autres moyens plus aisés pour nous racheter, il a choisi le plus difficile pour une plus grande preuve de sa dilection ; que sa sapience s'est manifestée sous la folie de la croix ; que ç'a été le moyen de nous délivrer le plus convenable pour sa gloire, pour réparer notre offense, pour contenter sa justice, pour montrer sa charité ; que la croix est le modèle de la perfection que nous devons suivre, si nous prétendons à son royaume ; qu'elle nous propose la laideur du vice pour le fuir, la beauté de la vertu pour l'embrasser, la patience ès afflictions pour l'imiter : enfin que la puissance de Dieu reluit en la croix, puisqu'il a subjugué le monde par un si faible instrument. N'oublions jamais ces vérités, ô chrétiens, c'est là notre sapience, c'est notre doctrine, c'est notre philosophie.

Que si vous attendez, après tout ceci, quelque autre chose de moi, je m'adresserai premièrement à vous, messieurs les Pénitents, et vous dirai qu'encore que la croix appartienne généralement à tous les chrétiens, vous y avez, comme par préciput et par avantage, un droit particulier : soit que je regarde votre sac noir qui semble porter le deuil et compatir en quelque sorte aux douleurs et à la mort du crucifié ; soit que je considère votre nom, n'y ayant rien de si propre aux pénitents que la croix ; soit que je lise le Testament de mon Rédempteur, qui, donnant, à l'heure de sa mort, son sang aux pécheurs, sa Mère à son disciple, son âme à son Père, son corps à la terre, son cœur à l'Eglise, a légué, comme disait saint Ambroise, sa croix aux vrais pénitents. Ainsi de tous côtés la croix est vôtre. Prenez garde seulement de ne chercher pas votre propre gloire où votre Maître n'a cherché que l'honneur de son Père, et de ne convertir pas à l'usage de la vanité l'instrument de l'humilité. Toutefois, quoique la croix soit vôtre, vous me permettrez d'en faire présent à toute cette assemblée. Vous n'y perdrez rien, elle suffit à tous. Chrétiens, quelle plus belle clôture saurais-je mettre à cette Octave, que de vous donner l'image de votre Dieu crucifié, pour patron et règle de toutes vos actions ? Véritablement si vous savez lire en ce livre, tous autres livres vous seront inutiles, et celui-ci vous suffira. Si la crainte de la justice divine peut quelque chose sur vous, quel plus grand sujet de craindre cette justice que l'objet d'un Dieu pendant en croix pour vos iniquités ? si l'amour, n'est-ce pas une fournaise d'amour ? Si vous voulez connaître l'abomination du péché pour le fuir, où le verrez-vous plus abominable qu'en la croix où il a pendu, innocent ? si les rigueurs des peines de l'enfer, où sont-elles mieux dépeintes qu'en la croix, où le Fils de Dieu même s'est exposé à tant de douleurs pour nous en délivrer ? si les richesses du paradis et la beauté de la gloire, en quel livre lirez-vous mieux ces merveilles qu'en la croix, où le Fils de Dieu a donné son sang plus précieux que mille mondes pour nous acheter cette félicité ? Voulez-vous de l'instruction pour régler votre vie selon la loi de Dieu ? ne vous proposez d'autre maître que Jésus-Christ crucifié. Si votre amour-propre répugne à l'obéissance, contemplez votre Sauveur obéissant jusqu'à la mort de la croix. Si la superbe vous tente, regardez son humilité ; si l'impatience, lisez sa patience ; si l'ambition, jetez l'œil sur ses ignominies : si l'appétit de vengeance, voyez sa charité ; si l'avarice, proposez-vous sa libéralité ; si la luxure, considérez ses tourments.

Avez-vous besoin de consolation et de force en vos adversités, ne cherchez d'autre consolateur que Jésus-Christ crucifié. Vous êtes pauvres, il est nu sur la croix ; vous êtes méprisés, il est couvert de crachats ; vous êtes calomniés, il est condamné à tort ; vous êtes battus, il est tué ; vous êtes affligés, il est l'image de la même douleur. Hélas ! vous n'avez encore ressenti que quelque piqûre d'épingle, et ce pour vos péchés ; et il a souffert, innocent, les soufflets, les verges, la croix, les clous et les épines.

En un mot, assurez-vous que quand nous vous prêchons Jésus-Christ crucifié, c'est un abrégé de tous les sermons que nous vous pouvons faire, et que celui qui porterait profondément cette image empreinte dans le cœur n'aurait besoin ni de sermons, ni de livres.

Or, très-chers auditeurs, l'exemple de l'Apôtre vous semond et vous invite à graver profondément cette image dans vos cœurs, ou bien à ficher et clouer vivement et fortement vos cœurs à cette image, et non tant à l'image qu'à la vérité même : *Christo confixus sum cruci*, dit-il ; je suis fiché corps et âme, cloué et attaché par méditation, par compassion et par imitation à la croix de mon Maître, en quoi consiste toute la perfection. Mais voulez-vous savoir avec quels clous vous devez vous clouer et attacher à la croix ? Avec trois clous, un clou de fer, un clou d'argent et un clou d'or ; le clou de fer c'est la crainte, le clou d'argent l'espérance, le clou d'or l'amour et la charité : la crainte de la justice de Dieu, l'espérance de sa miséricorde, l'amour de son amour ; la crainte de l'enfer, l'espérance de la gloire, l'amour de Dieu pour Dieu même. Si ces trois clous vous attachent à la croix de Jésus-Christ, ni le monde, ni la chair, ni le diable, ni la terre, ni l'enfer, ni les tourments, ni la mort ne pourront jamais vous en séparer. Vous serez éternellement unis à votre Maître d'un nœud que rien ne pourra dissoudre, en ce monde par grâce et

par amour, en l'autre par gloire et par jouissance.

PANÉGYRIQUE DE SAINT AMBROISE,

DOCTEUR DE L'ÉGLISE ET ÉVÊQUE DE MILAN.

Justus sicut cedrus Libani multiplicabitur.

Le juste croîtra en grâce, en vertu, en bénédiction, en gloire, comme le cèdre provient abondamment et multiplie sur la montagne du Liban (*Ps.*, XCI).

Les anciens avaient accoutumé de bâtir du bois de cèdre les statues et simulacres de leurs dieux, parce que la matière de ce bois étant incorruptible, comme la nature divine est immortelle, ils voulaient exprimer en l'incorruption du portrait l'éternité de la chose représentée. Nous ne reconnaissons et n'adorons qu'un seul Dieu qui, seul ayant la divinité par essence, et l'immortalité par nature, est seul digne du souverain culte de latrie, qui est la reconnaissance d'une grandeur et d'une éminence suprême et indépendante, et la protestation d'une entière subjection et totale dépendance. Mais il y a un autre honneur moindre, inférieur, subordonné et rapporté à ce premier honneur que nous rendons à Dieu, honneur que Dieu même nous commande par sa parole de rendre à ses amis : *Nimis honorati sunt amici tui, Deus ;* honneur qui les reconnaît en la qualité et dignité que Dieu leur a donnée, qui est le rang, le titre et l'honneur de petits dieux par participation : *Per hoc efficimur divinæ consortes naturæ.* C'est l'honneur dont nous devons payer cejourd'hui le tribut annuel à saint Ambroise, docteur de l'Église, colonne de la foi, modèle des évêques, ornement de son siècle, miroir du nôtre ; reconnaissant et glorifiant en sa personne la grâce de Dieu, la grandeur de Dieu, les merveilles de Dieu. Je vais donc imiter les anciens, et vous façonner du bois de cèdre le portrait de sa vie et de ses vertus ; car quelle chose nous peut mieux représenter l'éternité de son los immarcessible, et là haut en la gloire de Dieu, et ici-bas en la mémoire des hommes, que la vigueur et la force de cet arbre incorruptible ? Mais ce cèdre est planté sur le Liban, qui signifie blancheur, candeur, innocence ; ce qui m'avertit de me tourner plutôt vers celle qui par sa pureté incontaminée a été le vrai Liban, qui nous a porté le vrai cèdre, Jésus-Christ. *Ave, Maria*, etc.

C'est ordinairement le souhait de ceux de qui la plume, ou savante ou téméraire, consacre les œuvres à la postérité, de pouvoir écrire des choses dignes du cèdre : *Scribere digna cedro ;* parce que les anciens écrivaient sur le bois de cèdre, qui ne craint pas les vents ni la pourriture, les monuments de leur esprit, qu'ils désiraient affranchir de la corruption. Mais mon vœu serait maintenant de pouvoir dire des choses dignes de ce cèdre raisonnable et divin, saint Ambroise, ou bien d'avoir sa langue pour célébrer dignement ses louanges ; car c'est sa seule éloquence qui pourrait répondre à ses mérites ; éloquence dont le miel qui coulait autrefois par sa bouche, distille encore en ses écrits, et fait confesser aux lecteurs que les abeilles qu'on dit avoir reposé sur ses lèvres, ont de là volé sur ses livres pour y faire leur ouvrage. J'aurais besoin d'un petit rayon de ce miel pour parler comme il faut de ce grand évêque, qui paraît en l'Église comme un cèdre entre les arbrisseaux, touchant la sommité du ciel par sa hauteur, les bouts de la terre par l'étendue de son nom, l'éternité par sa gloire immortelle. J'aurais besoin de sa langue pour graver en nos cœurs les caractères vivants et l'image animée de ses vertus immarcescibles ; afin que comme ses actions héroïques et divines sont éternelles en la célébrité de son nom, elles le fussent aussi en nos pensées, en notre mémoire, en notre imitation ; car ce n'est pas pour écouter simplement les mérites et la sainteté de ce grand prélat et docteur, que je demande votre attention, mais afin qu'entendant ce qui l'a rendu saint, vous le graviez en vos cœurs et le mettiez en usage par des actions semblables, chacun en sa condition et selon sa portée. Ce discours requiert des auditeurs qui veuillent imiter les perfections du saint qui leur est proposé, et se rendre des cèdres comme lui, fichés en la racine de la foi, élevés en la pointe de l'espérance, élargis ès rameaux de la charité, fructueux en bonnes œuvres, incorruptibles, constants et persévérants en la vertu : *Justus sicut cedrus Libani multiplicabitur.*

Or pour entrer bientôt dans le sujet, comme c'était le proverbe ancien, que le Mercure ne se fait pas de tout bois : *Non ex omni ligno fit Mercurius,* d'autant qu'il n'était loisible de former l'image de Mercure que de bois de cèdre ; je dis aussi qu'un grand évêque tel que saint Ambroise, ne se fait pas de tout esprit, vu que l'esprit de la chair, l'esprit de la terre, l'esprit du monde n'y vaut rien ; mais l'esprit du ciel, l'esprit de Dieu, l'esprit de Jésus-Christ est absolument nécessaire pour faire ce chef-d'œuvre. Dieu disait par la bouche du prophète Ezéchiel (*Ezech.*, XVII), qu'il voulait tirer de la moelle du grand cèdre, et couper de sa cime un petit greffe pour le planter sur une montagne éminente, où il croîtrait, s'élèverait, germerait, porterait fruit, et deviendrait un beau cèdre, à l'abri duquel tous les oiseaux reposeraient et nicheraient dessous ses branches. C'était une énigme; en voici l'explication : Le grand cèdre c'est Jésus-Christ, de qui l'Épouse des Cantiques compare la grandeur et la beauté à celle du cèdre du Liban : *Species ejus ut Libani, electus ut cedri* (*Cant.*, V) ; cèdre, à la vérité, qui a été semé sur le Liban, par qui, comme j'ai dit, la blancheur est signifiée, l'innocence et la pureté d'une Vierge qui l'a donné au monde ; cèdre qui a crû en hauteur jusqu'au ciel, qu'il nous a ouvert, qui a répandu l'odeur de sa divinité par tout le rond de la terre ; qui a enfoncé les racines de sa puissance jusque dans l'enfer, que sa croix a foulé; qui s'est montré l'ennemi de la corruption, l'antidote de la mort, le contre-poison du

péché, sur qui la mort pour trois jours a bien eu licence, mais non les vers, ni la pourriture de prise, non plus que sur le cèdre : *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* La moelle de ce grand cèdre c'est la grâce, et l'esprit que Jésus-Christ a porté au monde; la pointe de ses rameaux, c'est sa doctrine et l'exemple de sa vie. Dieu a pris de la moelle et de la cime de ce grand cèdre : *Sumam de medulla cedri sublimis, et de vertice ramorum ejus*, de la grâce, de l'esprit, de la doctrine et de l'exemple de Jésus-Christ, pour provigner et élever mille petits cèdres, qui sont les saints sur la montagne de son Eglise : entre lesquels saint Ambroise, grand évêque et grand docteur, paraît comme un beau greffe tiré du grand cèdre, Jésus-Christ ; pris de sa cime par l'imitation éminente de sa perfection, nourri de la moelle de sa grâce, renforcé de son esprit, qui a porté si haut son faîte, et étendu si au large ses rameaux, que même durant sa vie, non-seulement les peuples, mais les rois et les empereurs, se sont mis à l'abri de ses prières, et ont cherché leur sûreté au couvert de son assistance.

C'est donc le petit cèdre du prophète Ezéchiel, tiré de la moelle et de la cime du grand cèdre, Jésus-Christ, de la plénitude duquel tous les saints ont reçu, les uns plus et les autres moins, chacun selon sa mesure. De ce bois a été fait ce Mercure ; de cet esprit a été tiré l'esprit de ce grand évêque qui n'a eu devant ses yeux que la doctrine de Jésus-Christ pour la prêcher et pour la pratiquer, et son exemple pour le proposer en ses sermons et pour le suivre en sa conduite. Si nous désirons être, comme lui, des cèdres élevés au ciel par foi, par désir, par conversation, par une vie digne de ceux dont le ciel est la visée, suçons comme lui la moelle du cèdre, l'esprit de Jésus-Christ, par étude, par méditation, par imitation, prenant de sa doctrine la règle de nos maximes, et de ses actions le modèle de nos mœurs. Vivons comme ce saint, non selon l'esprit du monde, qui est l'ambition, laquelle il a foulée aux pieds, ayant fui tant qu'il a pu l'éminence de la chaire épiscopale, et ne l'ayant acceptée que par force et par pure obéissance, non selon l'esprit de la terre, qui est l'avarice, de laquelle il a été si éloigné, qu'à l'entrée de son épiscopat il abdiqua tous ses grands biens, et depuis protesta toujours que si l'Eglise a des revenus, ce n'est pas pour enrichir les prêtres, mais pour nourrir les pauvres ; non selon l'esprit de la chair, qui est la volupté, à laquelle il a dès son enfance dénoncé la guerre, ayant vécu en perpétuelle chasteté, même devant le baptême; non selon l'esprit du diable, qui est la superbe, dont ni sa dignité, ni sa science, ni sa renommée, ni le pouvoir et crédit qu'il a eus chez les empereurs, n'ont pu jamais l'enfler ; mais selon l'esprit de Jésus-Christ, qui est l'esprit d'humilité, l'esprit de charité, l'esprit de mortification, l'esprit de l'Evangile qui a paru dans ses actions, qui a retenti dans ses prédications, qui respire encore dans ses livres : *Qui non habet spiritum Christi, hic non est ejus*, dit l'Apôtre ; celui qui n'a pas l'esprit de Jésus-Christ, qui ne vit pas selon sa parole et selon son exemple, encore qu'il porte son nom et qu'il se dise de sa suite, il n'est pas de son partage. Celui qui ne se nourrit de la moelle du cèdre, de l'esprit et de la grâce du Fils de Dieu, il n'est pas des cèdres plantés sur le Liban de la candeur et de l'innocence d'une vie chrétienne, pour un jour être transplanté sur le Liban du ciel, où la candeur des bienheureux, jointe à la source des puretés, ne peut jamais être ternie ; il est plutôt de ces chardons rampants par une vie terrestre, épineux par le péché, poignants par le scandale, secs par l'indévotion, stériles en bonnes œuvres, maudits pour leur stérilité, et à qui les feux éternels sont préparés : *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.*

Voilà comme notre beau cèdre, saint Ambroise, est sorti de la moelle du grand cèdre, de l'esprit de Jésus-Christ, duquel il a suivi l'esprit, la doctrine et la vie : voilà son origine spirituelle. Pour dire un mot de la corporelle, il est issu de la tige d'un riche et puissant chevalier romain, nommé Ambroise comme lui, qui fut préfet de toutes les Gaules, dignité très-éminente et qui marque la grandeur de sa naissance ; ce que je remarque, non pour penser honorer un saint par la noblesse et opulence de sa maison, faveurs de la fortune qui ne contribuent en rien à la vertu ni à la sainteté, outre que lui-même les ayant si peu prisées qu'il en a fait son rebut, il ne serait pas à propos d'en dresser son panégyrique ; mais je les allègue seulement comme choses qu'il a méprisées pour embrasser l'humilité de Jésus-Christ ; parce que le mépris et l'abandonnement de ce que le monde admire n'est pas moins glorieux aux saints que les mondains en estiment la possession. Ce sont autant de trophées de sa victoire sur le monde qui prévaut sur la plupart par tels attraits, et sur la chair, qui en tire ses délices, et sur le diable, qui en prend ses armes pour nous combattre. Il naquit dans les Gaules, pendant que son père y administrait cette grande et honorable charge commise par l'empereur ; ce qui nous oblige, ô Français, d'autant plus à l'honorer, que sa naissance nous honore, et que la France qui l'a produit est plus sa patrie que l'Italie qui l'a nourri. On dit qu'un jour, étant encore au berceau, un essaim d'abeilles entra dans sa bouche ; d'où son père, qui fut le spectateur d'une chose si extraordinaire, présagea que Dieu en voulait faire quelque chose de grand ; présage qui ne le trompa pas, comme le succès l'a fait paraître. Car, comme on disait de Périclès, à raison de son éloquence, que la persuasion avait bâti son temple dessus ses lèvres ; on peut dire de saint Ambroise, que ces abeilles qui entrèrent dans sa bouche y composèrent leur miel, qui depuis a découlé de sa langue pour attirer à Dieu les âmes les plus obstinées, par ses discours remplis de suavité pour les adoucir et d'efficacité pour les vaincre. Son éloquence

commença de se produire dans l'emploi des charges politiques, où il acquit tant de réputation, que l'empereur Valentinien lui donna le gouvernement des provinces d'Insubrie, Ligure, Amélie, qui sont celles de Milan, de la côte de Gênes et la partie de la Lombardie qui est deçà le Pô. Mais Dieu, qui le destinait à quelque chose de plus grand, et qui, comme dit saint Basile en une épître congratulatoire qu'il lui écrivit, le voulait élever du tribunal à la chaire épiscopale, se servit de cette occasion pour conduire à leur fin les desseins de sa Providence, par une voie en tout extraordinaire et miraculeuse, comme nous verrons en la suite de ce discours, qui doit maintenant étaler les fruits de ce beau cèdre, puisque déjà nous avons vu son origine. Parcourons donc les principales propriétés du cèdre : la beauté, la procérité, la fructification, l'incorruption, l'odeur bien flairante, qui rendent le cèdre la merveille des arbres, et qui, appliquées à la pureté de l'innocence de ce grand saint, à son courage relevé, à ses vertus fécondes, à ses mœurs incorruptibles et à la bonne odeur de sa renommée partout répandue, nous le feront paraître le miracle des prélats : *Justus sicut cedrus Libani multiplicabitur.*

Le cèdre est beau sur tous les arbres, soit qu'on regarde les lieux où il se plaît, qui sont les cimes des montagnes, soit sa tige qui est droite, soit ses branches qui pointent en haut, soit son faîte qui avoisine les nues, soit ses feuilles qui ont la forme des cheveux, soit ses fruits qui ressemblent à ceux du myrthe, soit son bois qui, étant coupé, lissé, poli pour l'usage des hommes, reluit, varié de petites veines, comme le marbre et le porphyre. C'est pourquoi Salomon couvrit de cèdre, comme d'une tapisserie, les murailles et l'autel du temple; et l'Ecriture dit qu'il fit comme un vêtement et une robe de bois de cèdre à ce magnifique ouvrage, l'un des miracles du monde : *Cedro totum templum intrinsecus vestiebatur, sed et cedro vestivit altare;* ce qui montre combien ce bois doit être beau, puisqu'il servait de vêtement et de parure à tous les précieux matériaux de cet édifice incomparable. Il n'y a rien de si beau que l'âme sainte, telle que l'âme de ce grand pasteur des âmes et miroir des âmes pures, saint Ambroise; âme dont la beauté du temple de Salomon, si relevé en toute magnificence, n'était que la figure : *Templum Dei estis vos.* Mais sa beauté était toute intérieure : *Omnis gloria filiæ regis ab intus;* et son intérieur, comme le dedans du temple de Salomon, était tout vêtu de cèdre, du cèdre de la pureté, du cèdre du Liban, du cèdre d'une candeur et blancheur incontaminée : candeur en ses intentions droites, qui ne regardaient que Dieu, sans se tordre et fléchir tant soi peu vers le propre intérêt; candeur en ses pensées chastes; candeur en ses affections épurées de tout mélange de la terre; candeur en sa pudicité, en son humilité, en sa simplicité de colombe, jointe toujours à la prudence du serpent : le cèdre du Liban revêtait tout, et l'autel et les murailles; l'innocence paraît tout : l'âme et le corps, le cœur et la main, les désirs et les actions. Mais surtout, ce cèdre était beau en son bois, beau en sa chair virginale qu'aucune souillure ne contamina jamais, ayant gardé la virginité parmi le libertinage de la jeunesse dissolue de Rome et dans l'opulence de sa maison, même avant qu'être appelé de Dieu à l'état ecclésiastique. Tellement qu'on peut dire que la chasteté a fait de son corps, comme Salomon du cèdre du Liban, un temple au Saint-Esprit : *Nescitis quod membra vestra templa sunt Spiritus Sancti?* Ne savez-vous pas, dit l'Apôtre, que vos membres sont les temples du Saint-Esprit, temples consacrés par le baptême, réconciliés par la pénitence, sanctifiés par l'entrée de Dieu, qui vient à vous et dans vous au saint sacrement. Et vous, ô luxurieux ! vous les profanez sacrilégement par l'impudicité; vous les souillez par les pollutions, au lieu de les vêtir et les embellir du cèdre d'une chasteté incorruptible! Que ne regardez-vous, ô âmes plongées dans la chair ! la pureté de ce saint qui vous est proposé? Que ne mettez-vous comme lui vos racines sur le Liban de la candeur, sur la montagne de la chasteté? montagne qui porte les cèdres, chasteté qui produit les saints; cèdres qui s'approchent du ciel, chasteté qui l'emporte : *Violenti rapiunt illud.* Ceux qui par la pudicité, résistent et font violence à leur chair, à leur concupiscence, à leur inclination dépravée, prennent et gagnent mon royaume, dit Jésus-Christ.

La beauté du cèdre vous a déjà fait voir, comme en passant, sa hauteur, qui est la seconde des propriétés qui le rendent remarquable. Le cèdre est le plus haut de tous les arbres, et le prophète Ezéchiel, parlant de la puissance relevée et suréminente où Dieu avait rehaussé le roi Pharaon, dit que les cèdres n'étaient pas plus hauts que lui dans le paradis terrestre : *Cedri non fuerunt altiores in paradiso Dei* (*Ezech.*, XXXI); voulant exprimer par ces paroles une éminence qui ne reconnaît rien qui la surpasse. La Sapience, parlant par la bouche du Sage, dit qu'elle est exaltée et relevée comme le cèdre sur la montagne du Liban : *Quasi cedrus exaltata sum in Libano* (*Eccl.*, XXIV); car il n'y a rien qui aspire si haut que la sapience céleste infuse de Dieu dans les enfants de Dieu, qui sont les saints; quoique d'ordinaire le monde les estime ravalés de cœur, lâches et pusillanimes, parce qu'ils méprisent la gloire présente du monde et se tiennent abaissés dans l'humilité. Mais le monde, qui fait un jugement si éloigné de la vérité, ne connaît pas que leur bassesse apparente ne vient que de leur hauteur véritable; je veux dire que leur humilité, qui leur fait mépriser les grandeurs présentes, ne procède que de leur magnanimité, qui, estimant telles choses indignes de leur poursuite, leur en donne le mépris; d'où il faut conclure que leur courage est d'autant plus relevé qu'il paraît bas au monde, qui ne voit pas combien est petit ce que les saints méprisent, et combien grand ce qu'ils estiment et pourchassent : car, je

vous prie, qui prétend plus haut, ou ces herbes basses et rampantes qui s'attachent à la terre et s'élèvent à peine deux doigts par-dessus leurs racines, ou le cèdre qui monte par-dessus les nues et semble chercher le ciel? Ceux qui suivent l'esprit du monde, et que le monde appelle grands en courage, parce qu'ils sont grands en ambition, quelle sublimité cherchent-ils, avec toutes leurs prétentions si hautes, que quelque honneur passager, quelque dignité caduque? Combien est tout cela ravalé au-dessous de la vertu, au-dessous des grandeurs que la foi nous promet là-haut, au-dessous de l'éternité, au-dessous de la couronne immortelle, au-dessous de Dieu, le grand des grands, la sublimité des sublimités, vers qui les saints, mettant le pied sur tout le reste, dressent les yeux et le cœur! *In te sunt, Deus, vota mea.* O Dieu! disait saint Ambroise après le prophète David, mes vœux et mes prétentions sont en vous. Si l'inclination de mon cœur aspire aux choses hautes, le ciel, où la foi m'appelle, n'est-il pas plus haut que la terre, où la cupidité me veut attacher? Si je cherche la gloire, le monde n'en a que de vaine, Dieu seul possède la solide ; si la grandeur, elle ne se trouve pas dans le néant des créatures, mais dans l'immensité de Dieu ; si les richesses, toutes les choses créées sont pauvres et mendiantes, puisqu'elles n'ont que par emprunt, ni leur être même, ni leur conservation : il n'y a de riche que le souverain bien, qui a tous les biens par essence, qui les possède tous par propriété et qui les donne tous à ceux qui l'aiment, par communication. Poussé de cet esprit et animé de ce courage, ce grand saint s'élevait et se haussait par-dessus toutes les choses que le monde estime grandes et sublimes, et qui ne paraissent à lui que des fétus indignes qu'il les regardât seulement. Il portait le cœur si haut par-dessus les richesses, sous lesquelles ceux qu'on estime grands et éminents au monde se ravalent et se prostituent, jusqu'à commettre pour les acquérir des oppressions injustes et violentes; que, comme nous avons déjà touché, aussitôt qu'il fut fait évêque, il distribua tout son or et argent qu'il avait en abondance, aux pauvres, et pour le fonds de ses rentes et domaines, il en fit don à l'Eglise, n'en réservant que l'usufruit non pour soi, mais pour sa sœur Marcelline. Ainsi l'épiscopat qui enrichit plusieurs, l'appauvrit dès son entrée; et où d'autres entrent pour s'enrichir du patrimoine du crucifix, en y entrant, il se dépouilla du sien propre, tant il estimait que l'amour des biens terrestres nuit à l'administration d'une charge qui requiert des hommes apostoliques et du tout dépouillés de la cupidité des choses temporelles. Aussi c'était sa maxime, qu'il a déclarée dans ses écrits, que l'âme, attachée à l'avarice, est semblable à un homme qui se noie accablé sous un pesant fardeau qui l'empêche de sortir de l'abîme où il se trouve enveloppé ; car ainsi, dit-il, celui qui est opprimé de la cupidité du monde, ne peut seulement lever la tête pour respirer et se délivrer du naufrage, où cette charge l'enfonce : *Mundi cupiditate pressus emergendi non habet facultatem* (*S. Amb.*, *l.* V, *in S. Luc.*, *c.* 6). Ce qui est véritable en tous; mais principalement en ceux qui, étant obligés par leur charge à retirer les autres par leur exemple et par leur parole de l'amour des choses terrestres, s'y plongent et s'y noient eux-mêmes; car outre la mauvaise édification qu'ils donnent à ceux qui les regardent comme leurs guides et conducteurs, cette cupidité qui les attache à la terre les rend du tout incapables de bien exercer un office céleste, et leur ôte l'esprit et la force d'agir comme il faut en leur administration. Ce qui se découvre ès occasions que ceux qui sont élevés à ces hautes dignités ne peuvent éviter; occasions qui, rencontrant des esprits engagés au monde, manifestent leur faiblesse, qu'ils ont jusqu'alors tâché de dissimuler. Comme pour exemple, lorsqu'il se rencontre qu'ils sont obligés de porter une parole libre devant les princes et les grands, pour la gloire de Dieu, pour les droits de l'Eglise et pour le bien public, l'attachement qu'ils ont aux biens dont ils craignent d'être privés leur lie la langue, et tient captive la vérité dans leur silence. S'il s'agit de résister à une puissance temporelle qui veuille opprimer l'Eglise, ils n'ont garde d'imiter la généreuse opposition que fit saint Ambroise à l'impératrice Justine et à l'empereur Valentinien, son fils, auxquels il dit librement que s'ils demandaient son bien, il ne leur ferait aucune résistance, mais que pour les droits de Dieu et de son Eglise, il était prêt à perdre plutôt la vie que d'en rien relâcher. S'il est question de défendre les faibles opprimés contre la tyrannie et oppression des puissants, ils sont bien loin de faire comme saint Jean Chrysostome, qui prit en main la cause de deux veuves opprimées par l'impératrice Eudoxie, aux dépens d'être chassé de son évêché et de mourir dans le bannissement. Et d'où venait en ces âmes vraiment épiscopales ce haut courage et cette sainte liberté, sinon du peu d'attache qu'ils avaient au monde, aux biens et aux honneurs, ce qu'ils étaient tout prêts à abandonner pour la querelle de Dieu et pour la défense de la justice? Au contraire, d'où procède la lâcheté de ceux qui, étant dans les mêmes charges, et se trouvant dans de pareilles occasions, trahissent la cause de Dieu et leur propre conscience, sinon du grand engagement qu'ils ont à leurs biens et à leurs dignités, dont ils tremblent d'être dépouillés, sans considérer que qui craint de les perdre pour la justice est indigne de les posséder ; ainsi cette grandeur de courage qui est remarquable en saint Ambroise entre tous les saints évêques, venait de ce qu'il était comme un cèdre élevé par-dessus toutes les choses qui sont l'admiration des bas et vils esprits, et qui n'étaient que le jouet du sien, plus haut non-seulement que toutes ces choses terrestres, mais plus que le ciel même, puisqu'il cherchait au-dessus du ciel celui que le ciel ni le monde ne peut contenir, le Créateur du ciel et du monde, qui a mis et le ciel et le

monde sous l'homme, afin que l'homme relevé par-dessus tout ne cherche rien de plus bas pour le remplir, que Dieu, seul digne de ses poursuites, qui seul est assez grand pour les borner? *Quid mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram?* C'est vers ce but si haut et si sublime, vers qui ce cèdre raisonnable, ce grand saint, haussait courageux ses désirs, joyeux et ravi d'aise de voir au-dessous de soi toutes ces ombres volantes que les hommes pourchassent, et près de soi, devant soi, dans soi-même le bien éternel qu'ils oublient.

Mais il y a cette différence entre les cèdres et les saints, que les cèdres non-seulement montent en haut, mais encore cherchent les lieux hauts, les croupes éminentes, les montagnes relevées; là où les saints ont bien leurs prétentions en haut, puisqu'ils n'aspirent à rien de plus bas que Dieu, qui est le seul Très-Haut, *solus Altissimus,* mais ils affectent les lieux bas, les derniers siéges, selon l'avertissement de Notre-Seigneur : *Recumbe in novissimo loco;* ils ne cherchent pas les montagnes des honneurs, des dignités, des prélatures, mais les vallées de la sujétion, de l'obéissance, de l'humiliation; sachant bien que la hauteur des montagnes sert pour relever la hauteur des arbres, mais qu'au contraire l'éminence des dignités ne fait d'ordinaire que ravaler et mettre à bas la vertu et la sainteté, semblable au lis qui se plaît ès vallées et s'écarte des lieux relevés, *lilium convallium.* Quel ambitieux a jamais fait tant d'efforts pour s'élever à l'épiscopat, comme saint Ambroise a fait de résistance pour n'y être pas élevé? Et qui jamais a inventé tant d'artifices pour s'y faire une planche, comme lui pour s'en éloigner? Il en était digne, c'est pourquoi il n'en était pas désireux ; car ce désir déclare qu'on en ignore la pesanteur, et cette ignorance convainc les prétendants, d'indignité. Le siége épiscopal de Milan vaquait par la mort d'Auxence; on était après à faire l'élection d'un successeur, les divers partis et les diverses affections divisaient les voix, et la division des suffrages allait jusqu'à celle des cœurs; d'où tout le peuple était en émeute, qui menaçait la ville de sédition et de désolation. La charge qu'avait saint Ambroise, étant encore séculier et seulement catéchumène, dans la province de Milan, l'appela dans la ville pour mettre quelque ordre à cette confusion; il trouve le peuple assemblé dans l'Eglise, il l'exhorte à l'union et à la paix, et à déposer les partialités pour conspirer tous ensemble à la nomination d'un digne pasteur, et assaisonna son discours de tant de prudence, l'anima d'une si vive éloquence, que tous étant ravis de l'ouïr et fléchis par ses persuasions, on vit cette multitude semblable auparavant à une mer irritée, s'apaiser soudain et reprendre le calme et la tranquillité, comme la mer quand un doux zéphir a dissipé les vents orageux, qui soulevaient ses vagues et causaient sa tourmente. Il parlait encore, et les oreilles avec les cœurs de tout l'auditoire étaient pendus à sa langue, sans qu'on ouït en une si grande troupe, d'autre bruit que celui de sa voix, qui bridait toutes les autres, et les tenait dans le silence : quand tout d'un coup un petit enfant rompant son discours, et l'attention de l'assemblée, se mit à crier : Ambroise évêque ! Qui n'eût cru que cette voix venant d'une bouche à qui le bas âge ne donnait pas d'autorité, serait ou dissimulée avec mépris, ou recueillie avec risée de ceux qui, divisés en deux partis, l'un de catholiques et l'autre d'ariens, dont chacun voulait à toute force un évêque de sa secte, étaient plus près de s'entre-battre, que de s'accorder, et joindre leurs suffrages au suffrage d'un enfant? Le sens commun et la raison humaine eussent dicté cette pensée. Néanmoins pour faire voir que cette voix venait de Dieu, qui, comme dit David, sait tirer quand il lui plaît sa gloire, et sa louange de la bouche des enfants, *ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem,* les cœurs désunis de ces deux factions s'unirent soudainement pour vouloir une même chose, et leurs suffrages divisés s'accordèrent pour consentir à une même élection, dictée par un enfant, mais divinement inspirée, miraculeusement reçue. A peine l'enfant eut crié : Ambroise évêque ! que tous ceux de l'assemblée se mirent à jeter le même cri, et faire retentir jusqu'au ciel l'écho de cette voix : Ambroise évêque! Lui, non moins étonné que surpris d'une chose autant éloignée de ses prétentions que de sa prévoyance, tâcha de gauchir ce coup épouvantable à son humilité, et fit tous ses efforts de s'en défendre en divertissant le peuple de cette pensée : premièrement par raisons, alléguant que tant s'en fallait qu'il fût en disposition de pouvoir prendre cette charge, que même il n'avait pas encore reçu le baptême, qui est la porte de l'Eglise ; que n'étant que catéchumène et disciple, ce serait un monstre s'il prenait la chaire de maître pour enseigner aux autres ce qu'il n'avait pas appris ; qu'il était plus à propos d'élire quelqu'un de l'ordre des prêtres qui sont au degré plus proche de l'épiscopat, que non pas celui qui non-seulement pour son peu de mérite, mais aussi pour son rang de simple catéchumène en était du tout reculé; que n'étant pas encore seulement enfant de l'Eglise, en tant qu'il n'était pas baptisé, il ne pouvait sans une présomption criminelle consentir à ceux qui le voulaient constituer Père dans l'Eglise. Toutes ces excuses et semblables que lui suggérait sa modestie, et l'appréhension d'une charge qui fait trembler ceux qui en connaissent le poids, ne firent qu'allumer davantage le désir du peuple au lieu de le refroidir, estimant que celui qui fuyait ce que tant d'autres recherchent, en était d'autant plus digne, qu'il s'en jugeait incapable. Ils insistent à le presser, lui à se défendre; et voyant que ses discours étaient trop faibles pour détourner l'ardeur véhémente de leur instance, il eut recours à des actions du tout éloignées de son esprit, et qui pourraient sembler contraires à la vertu, si la vertu même n'en eût été le motif. Il sort donc de l'Eglise, délibère d'employer toute son industrie

pour éviter ce que tant d'autres pourchassent, et faisant dresser en la place son tribunal en qualité de juge et de gouverneur, il commence à se montrer rigoureux, âpre et cruel, en condamnant à la torture quelques scélérats, pour épouvanter le peuple, et lui persuader que celui qui était si sévère juge n'aurait pas l'esprit de douceur convenable à un évêque. Mais le peuple qui connut la feinte, et qui sachant par la renommée sa mansuétude et sa débonnaireté, vit bien que cette image apparente de cruauté n'était qu'un masque pour le faire paraître autre qu'il n'était pas, s'obstina plus que devant à le demander pour son prélat. Quand lui, voyant que ce premier stratagème était découvert et ne pouvait réussir, s'avisa de se servir d'un second, qui paraît étrange, et indigne à la première vue, mais qui pourtant, regardé de plus près, est trouvé d'autant plus digne d'admiration, qu'on y voit un mépris, et des honneurs et de soi-même, du tout extraordinaire. Etant descendu du tribunal, où il n'avait pu passer pour cruel, quoiqu'il en montrât les signes, il entra dans son logis, où il fit venir des courtisanes, pour essayer si la réputation d'impudique qu'il pensait acquérir par ce moyen, lui serait plus favorable pour divertir les Milanais, et le garantir d'une charge qu'il redoutait plus qu'un écueil. Ainsi au lieu que les ambitieux se couvrent de l'apparence de la vertu, qu'ils n'ont pas, pour s'ouvrir le chemin à la prélature, il tâchait de se couvrir du masque du vice, qui n'était pas en lui, pour la fuir et s'en éloigner, se servant d'une bonne et sainte dissimulation pour être déchargé d'un fardeau que les superbes cherchent par une feinte mauvaise et hypocrite. Toutefois sa vertu était tellement reconnue, qu'il ne put jamais obtenir avec toutes ses feintes la mauvaise opinion qu'il voulait qu'on conçût de lui, pour être jugé indigne de la dignité qu'il fuyait, et laquelle il redoutait tant, qu'il aimait mieux l'opprobre avec la sûreté, que l'honneur qu'elle donne avec le péril qui la suit; au contraire l'estime que la renommée avait fait concevoir de ses mérites croissant plus, il s'efforçait de la ternir; tout ce qu'il faisait pour détourner les Milanais de leur poursuite les animait davantage. Ce que voyant il eut recours à la fuite, et se sauvant de nuit prit le chemin de Pavie, pour échapper en fuyant des mains de ceux que ni son éloquence ni ses artifices n'avaient pu faire démordre du désir de l'avoir pour évêque, tellement qu'il courut la poste d'une façon bien différente de ceux de notre siècle, qui la courent pour pourchasser les prélatures, et lui pour les fuir. Mais il pouvait bien s'enfuir des hommes, non de Dieu, qui leur avait inspiré cette élection, et qui, pour la faire réussir, éblouit tellement ou les yeux ou l'esprit du fuyard, que, pensant être aux faubourgs de Pavie, après qu'il eut couru toute la nuit, il se trouva le matin aux portes de Milan. Alors se voyant pris dans les rets dont il pensait être échappé, il reconnut que c'était une affaire de Dieu et se rendit à la volonté du peuple, qui toutefois, craignant une seconde fuite, lui donna des gardes; cependant qu'on dépêcha vers l'empereur Valentinien pour obtenir son consentement, d'autant que les lois impériales ne permettaient pas aux magistrats et aux ministres des empereurs de quitter leurs charges et donner leur nom au clergé sans leur expresse licence. Pendant cette députation, saint Ambroise fit encore un autre effort; trompant ses gardes, s'enfuit et se cacha dans une maison champêtre d'un sien ami nommé Léonce, homme de qualité, où il demeura jusqu'au retour des députés qui rapportèrent la réponse de l'empereur avec le singulier agrément qu'il témoignait de cette élection : ce qui fut cause que Léonce, craignant de déplaire à l'empereur, décéla le saint, qui fut contraint de courber les épaules sous le fardeau qu'il appréhendait, voyant tant de signes évidents de la volonté divine, sous laquelle l'humaine doit ployer. J'ai voulu rapporter tout ceci par le menu, pour faire voir la résistance que ce grand homme, l'un des plus célèbres et signalés qui aient gouverné l'Eglise, soit pour la doctrine, soit pour la prudence, soit pour la sainteté, soit pour le courage, soit pour toutes les qualités requises à un évêque, apporta pour se garantir d'une charge de laquelle son administration l'a déclaré si capable. Il s'en excusa par raisons, il s'en voulut montrer indigne par artifices, il s'exposa même au danger de l'infamie pour en être reculé, il s'enfuit pour échapper, il se cacha pour évader, et ne céda plus tôt à l'instance et presse des hommes que la volonté de Dieu ne lui fût si claire qu'il ne la pouvait plus dissimuler; bref il ne désista de la résistance jusqu'à tant qu'il vît le péril de la désobéissance. Quelle instruction donne à tous ce grand exemple de la fuite des honneurs, qui sont tant poursuivis; et quelle confusion à ceux qui sont si éloignés d'attendre la contrainte et moins de la souffrir, qu'ils la font eux-mêmes par la violence importune de leurs brigues ambitieuses. Ils ne s'enfuient pas, ils courent au-devant; ils ne se cachent pas, il se produisent; ils ne refusent pas, ils demandent; ils ne s'excusent pas, ils pressent; ils ne se confessent pas indignes, encore qu'ils le soient; ils font les vertueux et les dévots, encore qu'ils ne le soient pas : en un mot ils pratiquent, pour se voir chargés de la mitre, tous les moyens contraires à ceux qu'employa saint Ambroise pour en être déchargé. Qui suit mieux les voies de Dieu, ou lui qui a si bien réussi en la charge qu'il rejetait avec tant de résistance, ou eux qui font si peu de fruit en celles qu'ils obtiennent avec tant de poursuite? De cette expérience claire et visible il faut tirer cette conséquence : que ceux qui refusent ces charges y doivent être contraints, et ceux qui les demandent en doivent être repoussés. Le refus témoigne que les premiers y sont propres; la demande déclare que les derniers n'y valent rien : *Pro quo rogatur tibi suspectus sit, qui pro se rogat jam judicatus est*, disait saint Bernard au pape Eugène. *Numquid regnabis, quoniam confers te*

cedro? disait le prophète Jérémie parlant à l'ambitieux (*Hier.* XXII) : Penses-tu régner, ô toi qui t'égales aux cèdres, toi qui, par la passion aveuglée de la vanité qui te trompe, t'estimes égal à ces grandes âmes, à qui seules les grandes dignités, les honneurs, les magistratures, les charges des âmes doivent être commises? Voire qui portes ta tête plus haut que les cèdres, osant ce que les Saints n'ont pas osé, et affectant par poursuite, poursuivant par menées ce que les Saints ont fui par sagesse et n'ont embrassé que par obéissance? Penses-tu régner encore que le vent de la présomption plus que l'aile du mérite te fasse voler si haut? Ton règne sera ta confusion, ton élévation, ta descente, ton exaltation, ta ruine. On ne peut pas dire de toi ce que David disait des cèdres du Liban, que Dieu les a plantés de sa main : *Cedri Libani quas plantavit* (*Psalm.* CIII); car c'est le monde qui t'a planté de la sienne, ou toi-même qui t'es élevé pour tomber en montant, et trouver, par un juste jugement de Dieu qui abaisse ceux qui s'élèvent, ta chute dans ta montée : *Dejecisti eos dum allevarentur.*

Mais la hauteur de notre cèdre, saint Ambroise, doublement relevé, et par l'éminence de la vie, et par la sublimité de l'honneur épiscopal, où non le monde, mais Dieu, non l'ambition, mais l'obéissance à l'élection divine l'a colloqué, m'invite à regarder l'abondance et l'excellence des fruits qu'il a produits au gouvernement de son évêché. La fécondité est la troisième qualité du cèdre, qui, outre la beauté et la hauteur, est très-fertile et abondant en fruits doux et délicieux. Mais ce qui est particulièrement digne de remarque, c'est qu'il y a deux sortes de cèdres : l'un fructueux, l'autre stérile; et la merveille est en ceci, que celui qui fleurit ne fructifie pas, et celui qui fructifie ne fleurit pas : *Cedri duo sunt genera, quæ floret fructum non fert, fructifera non floret*, dit Pline. Comme il y a deux espèces de cèdres, de même il y a deux sortes de personnes relevées en dignité, soit dans l'ordre de la police, soit dans l'ordre de l'Eglise. Les uns fleurissent sans fructifier, les autres fructifient sans fleurir; et la fleur de ceux-là n'a pas de fruit, le fruit de ceux-ci n'a pas de fleur. Ceux qui portent fleur sans fruit, ce sont ceux dont toute la dignité consiste en ostentation, en pompes, en train, en délices, en banquets, en bâtiments somptueux, en chevaux, en carrosses, en meubles, en valets et telles autres choses qu'on peut appeler les fleurs de la chair, semblables aux fleurs du foin, qui se sèchent en même temps qu'elles paraissent : *Omnis gloria carnis quasi flos fœni.* Telles fleurs, comme celles du cèdre, sont ordinairement sans fruit, sans fruit de vertu, sans fruit du soin de leur troupeau, sans fruit de bon exemple, sans fruit d'édification : *Cedrus quæ floret, fructum non fert.* Et tant s'en faut que ces fleurs portent du fruit, que plutôt elles ne produisent que des épines; épines de regret pour les bons, de ruine pour les faibles, de scandale pour tous, et de confusion et condamnation pour eux-mêmes. Les autres qui portent fruit sans fleur, ce sont ceux qui préfèrent la solidité de l'être à la vanité du paraître, qui ne paraissent pas plus qu'ils ne doivent, par un éclat extérieur, mais font ce qu'ils doivent, par une vertu véritable; qui ne colloquent pas leur gloire aux yeux et en l'opinion du monde, mais en leur conscience et en l'estime de Dieu; qui produisent, non les fleurs de l'ostentation, mais les fruits de l'administration, non les fleurs des pompes, mais les fruits des aumônes; et d'ordinaire ceux qui fructifient ainsi n'ont pas de fleur devant le monde, de pompe ni de parade : *Cedrus fructifera non floret.* Saint Ambroise étant élevé sur le trône de la dignité épiscopale par une vocation du tout divine, comme nous avons vu, n'y a pas été un cèdre fleurissant, mais un cèdre fructueux et abondant en fruits de bonnes œuvres : *Justus sicut cedrus Libani multiplicabitur.* Le bruit de son élection s'étant répandu partout, non-seulement l'Italie, mais aussi l'Eglise orientale en conçut une telle joie, que de tous côtés on le congratula, pour l'espérance que donnait sa suffisance, son haut courage et sa piété, de voir bientôt l'Eglise de Milan relevée de la ruine, où l'impiété de son prédécesseur, qui était arien, l'avait précipitée. Saint Basile, qui tenait pour lors le siége archiépiscopal de Césarée en Cappadoce, lui écrivit une lettre congratulatoire qui seule peut suffire pour dresser son panégyrique, dont je veux rapporter quelques périodes pour montrer la grandeur de sa réputation répandue par tout le monde, et l'espérance qu'on conçut des grands fruits qu'il devait faire en l'Eglise aussitôt que son installation dans le siége épiscopal fut publiée. *Nous avons glorifié Dieu*, dit saint Basile (*S. Basil.*, *ep.* 55), *qui choisit ceux qu'il lui plaît de toute sorte d'état et de qualité, qui autrefois choisit d'entre les pasteurs un prince de son peuple, qui fit Amos de garde des chèvres un grand prophète, rempli de son esprit, et qui maintenant a pris un personnage de la ville royale, auquel était commis le gouvernement de toute une nation, personnage éminent en sagesse, illustre et célèbre pour la noblesse de sa race, pour la splendeur de sa dignité, pour la grâce de bien dire et pour l'expérience des affaires du monde, afin de le constituer pasteur du troupeau de Jésus-Christ; personnage qui ayant mis sous les pieds les grandeurs et les richesses de cette vie, qu'il a réputés comme un détriment, pour gagner Jésus-Christ, a pris en main le gouvernail d'un grand et ample vaisseau, qui est de l'Eglise de Dieu, non par aucun autre motif que par celui de la foi de Jésus-Christ. Courage donc, ô homme de Dieu, puisque vous n'avez pas reçu des hommes la science de l'Evangile de Jésus-Christ; mais Notre-Seigneur même vous a retiré du milieu des juges de la terre pour vous élever à la dignité des apôtres. Combattez légitimement en cette lice, corrigez et guérissez l'infirmité du peuple qui vous est commis, s'il est infecté de quelque tache de la folie arienne, et marchant sur les vestiges de nos pères, renouvelez la vérité et la rigueur*

de leur foi. Cette lettre de saint Basile témoigne premièrement la vocation céleste et divine de saint Ambroise à l'épiscopat; puis la grande réputation de son savoir et de sa vertu; de plus avec quel esprit il entra dans cette charge, esprit du mépris du monde, des honneurs et des richesses qu'il avait en abondance et qu'il foula sous les pieds pour suivre Dieu qui l'appelait; et enfin l'espérance que tous conçurent dès son entrée, des grands fruits qu'un homme doué de telles qualités et appelé divinement, produirait au progrès de son administration. L'effet a surpassé l'espérance et surmonté tout discours et toute louange; car qui pourrait raconter les fruits qu'a produits dans l'Eglise de Dieu ce beau cèdre qui n'a pas cherché d'y fleurir, mais d'y fructifier? Aussitôt qu'il se vit installé dans le siége dont la hauteur l'avait fait trembler et fuir, il n'eut plus d'autre pensée que de l'honorer tout autant comme il l'avait redouté, et faire voir à tous qu'il n'y a que ceux qui en ont fui l'approche qui sachent en conserver la splendeur. Il se dépouilla de tout le soin des choses temporelles qu'il mit entièrement entre les mains d'un sien frère appelé Satire, pour n'avoir d'autre occupation que celle de sa charge, à l'imitation des apôtres qui déposèrent toute l'administration du temporel entre les mains de sept diacres, pour vaquer du tout à la prédication de l'Evangile. Et ce qui est admirable et témoigne avec quelle ardeur il embrassa la charge qu'il avait tant appréhendée, c'est que, comme il dit lui-même, il se vit contraint d'être tout à la fois écolier et docteur, disciple et maître, l'office de juge, qu'il avait auparavant, ne lui ayant pas permis d'étudier les lettres sacrées, ni la doctrine évangélique, que sa nouvelle charge l'obligeait d'enseigner. Car il n'était pas de l'avis de ceux qui estiment qu'un évêque satisfait à l'obligation qu'il a d'annoncer la parole de Dieu en l'annonçant par une bouche empruntée; il se reconnaissait successeur des apôtres qui reçurent de Notre-Seigneur la mission et le commandement de prêcher l'Evangile, et croyait que comme il était successeur de leur charge dans le diocèse qui lui était commis, il l'était pareillement de leur mission et de l'obligation de l'exercer en personne. Ce qu'il déclare au commencement du livre des Offices (*S. Amb.*, *l.* I *Offic.*, *c.* 1), où il dit que comme Dieu demandera compte à tous, en son jugement, des paroles oiseuses, les pasteurs lui rendront raison du silence oiseux; car le silence qui aux solitaires est une grande vertu, est souvent un grand crime aux personnes publiques: *Væ mihi, quia tacui.* C'est pourquoi il banda tous les nerfs de son esprit à l'étude de l'Ecriture sacrée; et en même temps il débitait à son peuple ce qu'il apprenait, prêchant tous les dimanches, avec tant d'esprit, de doctrine et d'éloquence, mais éloquence efficace, qui ne consistait pas en paroles accommodées à la complaisance, mais en sentences vives et enflammées, qui touchaient les cœurs de contrition, qu'outre l'admiration et le ravissement qui en restait à tous, on voyait en la plupart la conversion et l'amendement. Puissante et heureuse éloquence de cette bouche en qui les abeilles avaient laissé leur aiguillon avec leur miel, l'un pour délecter, l'autre pour poindre; ce que saint Augustin (la conversion duquel est l'un des plus grands fruits de la prédication de saint Ambroise) confesse avoir éprouvé lorsqu'étant encore dans l'erreur des manichéens, il l'allait écouter par un motif de curiosité pour la délectation que lui donnait et le flux de son discours, et le poids de ses raisons, et la grâce de ses sentences; mais ne cherchant que de se repaître de ce plaisir, il fut pris peu à peu par la force de la vérité qui coulait dans son cœur parmi la suavité des paroles, comme la vertu d'une médecine parmi la douceur du miel ou du sucre, ou comme l'hameçon qui se glisse avec l'appât, et prend le poisson que l'amorce tient alléché. Mais ce qui donnait tant de vigueur à sa prédication, c'était, outre l'exemple de sa vertu, l'oraison et la prière dont il accompagnait son étude; oraison qui enflammait son cœur du feu qu'il semait après aux cœurs de ses auditeurs, et avec laquelle il impétrait de Dieu la grâce qui baillait l'efficace à sa parole. Il disait messe tous les jours avec grande attention et dévotion, comme témoignent ces belles et ferventes oraisons qu'il a faites pour servir de préparation à ce divin sacrifice, tous les jours de la semaine, une pour chaque férie, afin d'éveiller par ce changement et variété, la tiédeur et langueur de l'esprit qu'engendrent les choses accoutumées. Nonobstant ses grandes occupations, il assistait ordinairement à l'office du chœur, et même à celui de minuit, comme font foi ces dévots hymnes qu'il a composés pour chanter au commencement des nocturnes et des laudes des féries, hymnes que toute l'Eglise a reçus et qui se chantent encore par tout le monde. Il accompagnait l'oraison de jeûnes fréquents, ne mangeant ordinairement que sur le soir, hormis les samedis et dimanches, et les fêtes solennelles de quelques martyrs. A l'oraison et au jeûne il ajoutait l'aumône, étant si charitable et si libéral, qu'après avoir distribué ses revenus et vendu ses meubles, il ne craignait pas d'aliéner les meubles sacrés de l'autel pour la délivrance des captifs, pour la sépulture des morts et pour la nourriture des pauvres, ès nécessités publiques, appuyé sur ce fondement, qu'en ces trois cas l'aliénation des vases saints était loisible, vu, disait-il, que si l'Eglise a de l'or, ce n'est pas pour en faire amas, mais plutôt distribution ès nécessités des fidèles. Quelle largesse devait-il faire du sien, lui qui, ès grandes occasions, n'épargnait pas ce qui était consacré au culte de Dieu, et n'estimait rien de si sacré qui ne doive céder à la charité qu'on doit au prochain quand la nécessité le commande? Toutes ces choses donnaient un grand poids à sa prédication, non-seulement parce que la rhétorique n'a pas de persuasion si efficace que celle des faits et des œuvres, mais encore parce que Dieu coopère particulière-

ment à la parole de ceux qui pratiquent eux-mêmes ce qu'ils disent de sa part aux autres, et qui font voir en leurs actions la sainteté de sa doctrine qu'ils annoncent ; doctrine dont l'excellence paraît mieux en la pratique qui l'exhibe qu'au discours qui la recommande. Mais il ne se contentait pas d'exciter les chrétiens, en ses sermons, à l'observation des commandements, il allait plus avant, et persuadait la pratique des conseils à ceux qui en étaient capables, sachant que l'Evangile propose ces deux voies pour aller à Dieu: la nécessaire, des préceptes, et la parfaite, des conseils, et croyant que ne prêcher que la première et omettre la seconde, c'était laisser dans le silence la moitié de l'Evangile ; c'est pourquoi il parlait souvent en chaire de l'excellence de la virginité, et quoiqu'en ce point, comme il dit lui-même, ses discours ne fissent pas beaucoup de fruit dans Milan, où ses sermons étaient ouïs, si est-ce que Dieu les faisait fructifier en des lieux bien éloignés, qui n'en oyaient que la renommée ; et plusieurs âmes chastes et pures, attirées par l'odeur suave de cette doctrine qui leur était rapportée, venaient à lui de Bologne et de Plaisance, voire d'Afrique, pour se consacrer du tout sous sa direction au service de Dieu. Outre les sermons qu'il prononçait en chaire tous les dimanches, d'un style plus fort pour les plus capables, il n'omettait pas l'instruction catéchistique pour les simples et pour les catéchumènes qu'il préparait au baptême, vaquant à cette instruction avec tant d'assiduité, que saint Paulin écrit que, quand il mourut (ce qui arriva la fête de Pâques, lorsqu'un grand nombre se présentait au baptême), cinq évêques qui avaient été appelés pour instruire les catéchumènes pendant sa maladie, étaient bien empêchés à faire ce que lui seul faisait auparavant. Outre la prédication et l'instruction catéchistique, il employait les heures qu'il avait de reste, à la composition de ces élégants et doctes livres que nous avons encore, afin que la parole de Dieu, que sa bouche ne pouvait faire entendre que dans Milan, retentît, par sa plume, en tous les quatre coins du monde, et que les siècles futurs fussent instruits par ses écrits, comme le sien par ses discours. Et pour faire voir que, comme disait un ancien, une grande charge n'affaisse pas les forces d'un grand esprit, *Magni ingenii vires magna fortuna non onerat (Symmac., in epist.)*, tous ces exercices, capables d'occuper et d'empresser plusieurs hommes dont chacun n'en eût eu qu'un à faire, lui laissaient encore assez de loisir pour recevoir et écouter ceux qui le venaient visiter en grande affluence, non par compliment et cérémonie, qui dérobe inutilement le meilleur temps à plusieurs, mais pour le consulter ou sur les points de la foi ou des affaires de leur conscience : il les accueillait tous avec une douceur et affabilité merveilleuses, leur ouvrant et la porte de sa maison, où il ne tenait aucune garde pour repousser les venants, et plus encore celle de son cœur tout plein d'amour et de charité pour leur donner une entière satisfaction. Il donnait la résolution aux douteux, l'instruction aux ignorants, la consolation aux affligés, le secours aux nécessiteux ; il confirmait les bons, ramenait les pécheurs, rappellait les errants, assurait les catholiques, convertissait les hérétiques, gagnait les gentils à Jésus-Christ, et aucun n'allait à lui qui ne s'en retournât édifié de son colloque. Toutefois, quoiqu'il embrassât avec affection toutes les œuvres de miséricorde, si est-ce que la discrétion conduisait son zèle, sa prudence s'abstenait de celles qui semblent indécentes aux personnes ecclésiastiques, et que les laïcs peuvent traiter avec plus de liberté. Sur cette maxime, il ne voulut jamais s'entremettre de faire des mariages, estimant qu'encore que le mariage soit saint, puisqu'il est un sacrement, toutefois les personnes consacrées à Dieu en doivent laisser tout le soin et toute la conduite aux laïcs, tant parce qu'ils sont plus propres à manier une affaire dont ils ont l'expérience, qu'à raison de la pureté requise ès prêtres, qui peut, en traitant de telles choses, contracter quelque tache ou flétrissure du cœur et de la pensée. Outre qu'il pouvait avoir encore d'autres raisons, comme les divorces qui n'arrivent que trop souvent entre les mariés, qui le divertissaient avec juste sujet de s'entremêler en telle sorte de négociation : exemple qui devrait être devant les yeux de plusieurs de notre siècle, tant ecclésiastiques que religieux, qui, par un motif de charité, comme il est à présumer, se rendent entremetteurs des mariages, mais ne considèrent pas que de tels emplois, outre les distractions de leurs charges, traînent des suites peu convenables à leur état, l'honneur duquel, s'ils en connaissent la sainteté, leur devrait être plus cher. Saint Ambroise ne se contentait pas de s'abstenir lui-même de cet emploi, mais désirait aussi que toutes les personnes dédiées au service de Dieu s'en abstinssent ; et de fait il donna ce conseil à saint Augustin, qui l'observa très-religieusement. Voilà comme deux grands saints et deux grandes lumières de l'Eglise nous montrent de régler, en telle sorte de sujets, notre charité par la discrétion, et ne regarder pas seulement si une action nous paraît charitable, mais si elle est décente à notre robe, et convenable à notre profession; car tout ce qui a quelque disconvenance avec notre état, est indiscret, et ce qui est indiscret, quoiqu'il semble charitable, ne l'est pas vraiment, puisqu'il blesse la prudence, de qui la charité, pour être bien ordonnée, doit suivre la direction. Saint Ambroise suivait encore une autre maxime, de ne conseiller à personne d'aller à la guerre ; car il estimait que, supposé même que la guerre fût juste, ce qui n'arrive pas toujours, au moins du côté des agresseurs, qui ont plus souvent de prétextes que l'ambition colore, que de droit que la justice soutienne ; si est-ce que l'épanchement du sang humain qui s'y fait, est éloigné de la douceur de l'esprit ecclésiastique ; et puis les dangers d'y perdre l'âme avec le corps y sont si fréquents, à raison

de la licence et insolence que donnent les armes, que ceux qui doivent particulièrement chercher et procurer le salut des âmes, comme les prêtres, doivent bien prendre garde à ne les exposer pas par leur conseil à des occasions si dangereuses de perte et de ruine, sinon que la guerre soit entreprise purement pour la religion et pour Dieu, vu qu'en ce cas les souverains pontifes ont ordonné des croisades, et ont partout excité les fidèles à prendre les armes contre les ennemis de Dieu. Que si ce grand prélat craignait de conseiller la milice à des personnes particulières, qu'eût-il dit aux ecclésiastiques qui conseillent les guerres aux rois, et qui par leur conseil sont auteurs de tous les maux qui s'y font et de toutes les désolations qu'elles traînent. Quand bien les raisons de conseiller la guerre seraient justes, ils doivent laisser aux laïcs un conseil dont l'exécution fait épancher tant de sang et fait ordinairement perdre tant d'âmes. Mais qu'eût-il dit encore de ceux de sa robe qui s'honorent de conduire les armées? Il eût dit ce que disait l'Apôtre, qu'ils cherchent leur gloire en leur confusion : *Quorum gloria in confusione eorum est.* Il observait de plus une autre chose, que saint Augustin prit de lui comme les deux précédentes, c'est de n'aller jamais aux banquets ni manger hors de chez soi, sinon par nécessité, lorsqu'il était en voyage ; ce qui, outre la tempérance et la sobriété, nous apprend le respect que nous devons à notre état, qui s'avilit dans la trop grande familiarité qui se contracte aux festins avec ceux qui tirent d'ordinaire de la fréquentation des personnes le mépris du caractère. Mais quoiqu'il semblât si sévère en ses maximes, qu'il pratiquait étroitement, il n'y avait rien de plus doux et débonnaire envers les pécheurs, quand, touchés de repentance, ils se jetaient à ses pieds pour se confesser et réconcilier à Dieu. Quand leur cœur eût été de pierre, il se fût amolli, voyant la compassion qu'il leur témoignait, non-seulement par ses paroles, mais aussi par ses larmes, qui en tiraient d'autres des yeux des plus endurcis. Aussi avait-il un tel pouvoir sur les âmes, pour leur imprimer la repentance, tant par sa douceur que par l'autorité que lui acquérait sa vertu, et par le poids que Dieu donnait à ses paroles, lorsqu'il reprenait et corrigeait le vice tant des grands que des petits, tant des princes que du peuple, sans acception de personnes, que pour voir et admirer ce qu'il pouvait en ce sujet, il ne faut que se souvenir de la pénitence de l'empereur Théodose. Cet empereur, irrité contre la ville de Thessalonique pour une sédition populaire en laquelle un sien maître de camp avait été tué, y fit exercer, non tant une punition qu'une sanglante boucherie par le massacre de plus de sept mille personnes, sans aucune distinction des coupables et des innocents, qu'on égorgeait pêle-mêle. Les flatteurs des princes les portent quelquefois à des cruautés si barbares, pour punir, comme ils disent, les rebelles, et maintenir leur autorité ; mais ils ne considèrent pas que les ministres des princes, abusant au-dessus de leurs maîtres de l'autorité qu'ils tiennent d'eux, contraignent bien souvent les peuples par leurs oppressions et vexations à la nécessité d'une défense qu'ils appellent rébellion ; et qu'en ce cas il est raisonnable que les princes aient quelque égard à l'infirmité de leurs sujets, et ne regardent pas ce qu'ils ont fait sans examiner la cause qui les a portés à le faire. Que s'ils y apportaient ce tempérament, la raison arrêterait leur indignation, et mettrait une bride à leur pouvoir pour le retenir dans les bornes de la douceur et de la clémence. En tout cas, il n'est jamais loisible aux hommes d'envelopper dans une peine de mort les innocents avec les coupables; car il n'appartient qu'à Dieu seul, qui est maître souverain et absolu de la vie de ses créatures, et qui sans leur faire injure, leur peut ôter ce qu'il leur a donné, d'exercer ces grands châtiments et de produire ces grands exemples pour la gloire de sa justice, quand elle est par trop irritée ; et si les hommes, quelque grands et puissants qu'ils soient, laissent aller leur colère jusqu'à cette rigueur, ils usurpent un droit de la souveraineté de Dieu, et ce qu'ils nomment punition est une persécution tyrannique. Saint Ambroise, fondé sur ces principes du droit naturel et divin, contre lequel ne peut prévaloir aucune loi humaine, qui en tel cas n'est pas loi, mais violence, se résolut de représenter à l'empereur le crime qu'il avait commis, et de ne l'admettre pas à la communion de l'Église jusqu'à tant qu'il en eût fait pénitence. Un jour donc que l'empereur allait à l'église, saint Ambroise qui était dedans, averti de sa venue, s'arma d'un courage divin, et le zèle de la gloire de Dieu lui faisant mettre sous les pieds tous ces lâches respects que les complaisants colorent du nom de discrétion, il alla l'attendre sur la porte, et lui défendant l'entrée, lui dit d'une voix grave et généreuse, qu'il s'étonnait qu'après avoir irrité Dieu par un acte si contraire à la charité, il osât venir en son temple sans lui avoir premièrement satisfait par une pénitence proportionnée à son offense ; qu'il ne redoutât pas de venir présenter ses mains teintes et dégouttantes encore du sang innocent si cruellement épanché, devant la majesté du Tout-Puissant, qui, comme dit le Prophète, se montre terrible envers les rois de la terre quand ils abusent, à la ruine de leurs sujets, du pouvoir qu'ils tiennent de lui ; qu'il ne considérât pas la sainteté de la maison de Dieu, pour ne la profaner pas par son entrée après une cruauté si peu digne d'un prince chrétien, et qu'il osât y venir offrir ses prières par la même bouche d'où était sorti le commandement d'un massacre si horrible. Cette correction, accompagnée de paroles encore plus graves et plus fortes, à qui, outre l'éloquence et la dignité de celui qui parlait, Dieu donnait une présente efficace, toucha le cœur de Théodose, qui ne se considérant pas comme empereur qui pouvait par force passer outre et se moquer de ses remontrances, mais plutôt comme pé-

cheur qui en devait profiter, s'arrêta sans entrer dans le lieu sacré, dont l'accès lui était interdit par son prélat, et avec un esprit humilié par la connaissance et douleur de son péché, se soumit à la pénitence et satisfaction qui lui fut imposée. Telle et si puissante est la voix de Dieu dans la bouche d'un évêque, qui n'ayant que sa gloire devant les yeux, regarde toutes les grandeurs de la terre comme sujettes au pouvoir qu'il tient de lui, pour humilier, selon la parole du Prophète, ces cèdres hauts et sublimes, et les abattre jusqu'à terre : *Vox Domini confringentis cedros.* La dignité épiscopale n'est pas ore moindre qu'au siècle de saint Ambroise, mais tous ceux qui la tiennent n'ont pas le cœur si grand, et le défaut de pareils courages nous empêche de voir de pareils exemples. L'empereur se retira dans son palais pour y vivre séparé de l'entrée de l'église et de la participation des sacrements tout le temps qui lui était ordonné pour la pénitence ; et pour témoigner la grandeur de repentance qu'une action si généreuse lui avait imprimée, il coula tout ce temps, qui fut de plus de huit mois, en larmes et soupirs ; et les historiens écrivent qu'un sien favori nommé Ruffin, le voyant un jour pleurer amèrement pour se voir séparé de la communion des fidèles, et lui ayant dit qu'il obtiendrait facilement de l'évêque sa réconciliation : Non, lui dit l'empereur, tu te trompes, car sa sentence est si juste, et il est si ferme en la justice, qu'il ne relâchera pas la peine qu'il m'a ordonnée, et ne voudra pas outrepasser la loi de Dieu pour le respect de la puissance impériale. Voilà quel sentiment conçut ce grand empereur de la fermeté du courage de saint Ambroise, et quelle obéissance il rendit à ses ordonnances. Et maintenant, je ne dirai pas les princes, mais les plus petits du peuple font aussi peu d'état des décrets des évêques et de leurs excommunications que des toiles d'araignée ; mais d'où est ce grand mépris de l'autorité de l'Église, sinon de la faiblesse et lâcheté de ceux qui l'ayant en main n'ont pas su la maintenir. Tandis qu'ils se sont tenus raides en la discipline ecclésiastique, et n'ont pas fléchi ni par prière, ni par complaisance, ni par crainte, non-seulement les petits, mais les princes et les rois les ont regardés et révérés comme vicaires de Dieu, et ont redouté leur sentence comme celle de Dieu même ; mais depuis qu'ils se sont laissés aller à une molle condescendance et, ce qui est pis, à une lâche et abjecte adulation, ils n'ont plus été considérés comme lieutenants de Dieu, mais comme des hommes du commun du tout avilis dans le soin de leurs affaires et dans la recherche de leur intérêt ; et du mépris des personnes s'est ensuivi peu à peu celui de l'autorité. Car il ne faut pas douter que s'il se trouvait des Ambroises, il ne se trouvât encore des Théodoses, et que la puissance temporelle ne rendît à la spirituelle le même respect et obéissance qu'ès premiers siècles de l'Église, si les magistrats et les rois rencontraient ès prélats une pareille vigueur, qui ne peut venir que d'un pareil détachement du monde. Il faut que sur ce sujet je rapporte une autre action magnanime de ce grand saint. L'empereur Théodose, après avoir achevé sa pénitence et obtenu sa réconciliation, un jour que saint Ambroise célébrait solennellement l'office avec ses prêtres, entra dans le chœur, qui était le lieu destiné pour le seul clergé ; le saint évêque lui envoya dire que ce n'était pas sa place, et que la pourpre qui le faisait roi ne le faisait pas prêtre pour tenir ce rang dans l'Église. A quoi l'empereur ayant réparti que ce n'était pas par entreprise, mais pour avoir vu faire de même à Constantinople, obéit humblement et se mit avec les laïcs. Exemple d'obéissance et d'humilité d'un grand prince, qui devrait confondre la superbe de quelque petite noblesse, et même de quelques vils roturiers, qui enflés du titre de seigneurs de quelque hameau, veulent avoir et maintenir leurs bancs et siéges dans les chœurs de leurs paroisses, sans crainte de désobéir aux ordonnances des évêques qui le défendent sous peine d'excommunication. Quelque temps après, l'empereur étant à Constantinople, et assistant à l'office dans l'église, ne voulut pas entrer au chœur, mais se tint avec les laïcs, se souvenant de l'avertissement de saint Ambroise. Quand le patriarche, qui était Nectarius, prédécesseur de saint Jean Chrysostome, voyant que l'empereur n'allait pas prendre la place dans le chœur, comme il faisait auparavant, se leva de son siége, et sortit vers lui pour le supplier avec beaucoup de compliments d'honorer le chœur de sa présence, et d'y vouloir prendre le rang accoutumé. A quoi l'empereur répartit en soupirant, qu'à peine depuis quelques jours il avait connu la différence qu'il y a entre l'empereur et l'évêque, et ce par le moyen de l'évêque de Milan, qui était le maître de la vérité, et qu'ainsi il ne connaissait d'évêque qu'Ambroise, qui était seul digne de ce nom. Glorieux éloge de ce grand prélat, prononcé par un des grands princes qui tinrent jamais l'empire romain ; mais trait poignant jeté par une bouche impériale contre les prélats adulateurs des princes, qui, au lieu de se montrer maîtres de la vérité en la proposant librement aux grands, selon le dire de cet empereur, se rendent disciples de la complaisance qu'ils apprennent des courtisans ; ce qui affaiblit grandement l'autorité de leur charge, et rend méprisable leur personne à ceux mêmes dont ils pensent acquérir par ces flatteries l'estime et la bienveillance, comme on voit en cet exemple.

J'étendrais mon discours jusqu'à l'infini, si je voulais rapporter toutes les actions héroïques de ce saint prélat, qui a beaucoup d'admirateurs, mais peu d'imitateurs. Ce sont les fruits excellents de ce cèdre relevé par un ardent amour de Dieu sur toutes les choses humaines ; mais passons de sa fertilité à son incorruption, qui est la quatrième excellence du cèdre, et marque la persévérance du juste : *Justus sicut cedrus Libani*, etc. Le cèdre est incorruptible, et en son bois, à qui les vers et la pourriture ne s'attachent jamais, et en

la poix ou résine qu'il produit, de laquelle on tire un suc et on compose une huile qui préserve les corps morts de corruption. Voire en quelque façon sa vigueur incorruptible se communique jusqu'à ses feuilles, qui ne peuvent tomber, et jusqu'aux raclures de son écorce, qui donnent la fuite aux serpents, ne pouvant compatir avec la corruption du venin. C'est pourquoi les anciens empruntaient du cèdre la matière des ouvrages qu'ils voulaient éterniser; comme nous lisons que le roi Numa Pompilius couvrit de bois de cèdre les livres où il écrivit ses lois et ses cérémonies, livres qui furent trouvés plus de cinq cents ans après dans un sépulcre, frais et entiers, et sans aucune marque de vieillesse ni de flétrissure (*Plin.*, *lib.* XIII, *cap.* 13). Oh! que cette qualité du cèdre représente parfaitement la vigueur, la fermeté, la solidité des vertus de ce grand saint! Il était incorruptible comme le cèdre : en sa chaleur, non jamais flétrie par la corruption de l'impureté; en son cœur, non jamais rongé du ver de l'envie ou de la rancune; en son esprit, non jamais corrompu par la teigne de l'ambition ou de l'avarice; en son entendement, non jamais dépravé par l'infection du mensonge; en sa volonté, non jamais souillée par la rouille d'une sinistre intention; en toute son âme, non jamais déchue de sa droiture pour adhérer aux mouvements des passions déréglées. Ni les affections humaines ne pouvaient corrompre sa justice, ni l'intérêt propre son intégrité, ni les plaisirs sa tempérance, ni les injures et les persécutions sa charité. Et comme on dit que le bois du cèdre ne peut souffrir aucune fente ou blessure, et que si l'on s'efforce d'y ficher quelque clou, le clou n'y peut demeurer, mais tombe et s'écoule aussitôt : *Rimam et scissuram non sponte capit cedrus, et si clavus infigatur, statim dilabitur*, dit Pline (*Plin.*, *lib.* XVI, *cap.* 41); de même la vertu de ce saint, vertu solide, vertu de cèdre, était insusceptible, par la grâce divine et par sa ferme résolution, de la plus petite plaie. L'enfer n'y pouvait faire brèche, le diable n'y pouvait mordre; toutes les flèches, tous les traits, tous les clous, tous les aiguillons des tentations de Satan n'y trouvaient jamais de prise. L'impératrice Justine et l'empereur son fils, Valentinien, trouvèrent sa constance invulnérable à tous les traits de leur persécution; Calegone, eunuque, grand chambellan de Valentinien, menaçait de lui couper la tête, s'il n'obéissait aux impies volontés de Justine; ses menaces furent des clous qui rencontrèrent un cèdre où ils ne purent porter coup : Si tu me tues, répondit-il, je souffrirai ce que doit souffrir un évêque, et tu feras un acte digne d'un eunuque : *Ego patior quod Episcopi, tu facies quod spadonis*. Fortunés ceux qui comme lui ne reçoivent en leur cœur la fente et l'ouverture d'aucun consentement au mal, la plaie d'aucun péché, le clou d'aucune concupiscence déréglée, qui, comme un clou poingt les âmes par l'inquiétude, les entame par mille remords, les attache et les fiche à l'obstination, et enfin les tue pour jamais par l'impénitence, comme Jahel qui tua Sisara en lui fichant un clou dans la cervelle (*Judic.*, IV). Sages et prudents ceux qui, semblables aux cèdres, n'admettent pas dans leur âme ce clou meurtrier des âmes, je dis le péché mortel, plus cruel que le clou de Jahel qui ne tua que le corps de Sisara : ou si quelquefois par malheur ils se trouvent enferrés de sa pointe mortelle, sont soigneux et prompts à l'arracher aussitôt par la pénitence, et le jeter par la confession contre la tête du diable, comme cet ancien Brasidas qui, tirant le dard de sa blessure, en tua son ennemi, qui le lui avait élancé! *Cedro si clavus infigatur, statim dilabitur.* La vigueur incorruptible de cette âme généreuse, de ce cèdre ferme et solide, passait de son bois jusqu'à ses feuilles; car comme les feuilles du cèdre ne tombent pas, aussi les paroles de ce saint, paroles qui sont les feuilles des hommes, comme les œuvres en sont les fruits, n'étaient jamais vaines, jamais frivoles; jamais le vent de la vanité, de l'imprudence ou de la passion n'en arrachait une seule qui fût oiseuse ou qui tombât par terre : *Folium ejus non defluet*; toutes portaient coup, toutes allaient droit aux cœurs pour les purger de la corruption des vices, et leur communiquer l'incorruption de la vertu : comme Jésus-Christ, arbre de vie, de qui non-seulement les fruits, les œuvres, les mérites, mais aussi les feuilles, les paroles, les enseignements ont porté aux hommes malades et morts la santé, la vie et l'immortalité : *Folia ejus ad sanitatem gentium*, dit saint Jean dans l'Apocalypse. Dirai-je que même les raclures de son écorce, son extérieur, la naïveté de son port, la modestie de son marcher, la gravité mêlée de douceur de son maintien, participant de la vertu de l'arbre, chassaient la corruption et le venin du serpent qui s'enfuyait devant sa face, le venin du vice et du péché, qui n'osait pas comparaître en sa présence; c'est assez que les autres s'enfuient devant ce serpent, *tanquam à facie colubri fuge peccatum*; mais ce serpent s'enfuyait devant lui, devant ses pas, devant son ombre, comme la couleuvre devant l'écorce du cèdre. Que dirai-je de l'huile de ce cèdre, qui était sa charité pastorale? O combien d'âmes ont été préservées de la pourriture du vice, de la corruption du péché, de la mort éternelle, par la vertu de l'huile de sa charité : huile distillée dans son cœur, coulant par sa langue, appliquée par ses remontrances, corrections, répréhensions, exhortations, instructions, prédications. Mais l'huile du cèdre n'est que préservative des corps qui sont entiers, non restauratrice de ceux qui sont déjà corrompus, mais l'huile de sa charité, découlant par ses lèvres, pareilles aux lèvres de l'Époux d'où distille la myrrhe, *Labia ejus distillantia myrrham*, non-seulement préservait les âmes entières, conservait les vivantes, ravigourait les saines, mais encore réparait les malades, ressuscitait les mortes, vivifiait les corrompues et pourries en leurs ordures.

Que reste-t-il maintenant, sinon qu'ayant admiré la beauté, la sublimité, la fécondité,

l'incorruptibilité de ce cèdre, non pas du Liban, mais du paradis, je finisse en vous donnant à flairer sa suavité et vous renvoie dans vos maisons tous parfumés de son odeur? Le cèdre est bienflairant entre tous les arbres, et Pline remarque au liv. XIII, chap. 1, que devant que l'encens fût en usage ès temples et sacrifices, on se servait du bois de cèdre qu'on brûlait pour parfumer les autels; et même ès cérémonies de l'ancienne loi, Dieu commanda, comme nous voyons au ch. 14 du Lévitique, que quand les lépreux se purifieraient, ils présentassent du bois de cèdre entre les autres offrandes, comme la bonne odeur de ce bois étant très-propre pour purifier ou signifier la purification de la puanteur et infection de la lèpre. Quoi de mieux flairant et de plus odoriférant que la renommée célèbre des vertus de saint Ambroise, cèdre dont l'odeur répandue embaume toute l'Eglise? *Christi bonus odor sumus in omni loco,* disait l'Apôtre; nous sommes en tous lieux la bonne odeur de Jésus-Christ, duquel nous faisons flairer les vertus en les imitant; et s'il est la fleur, nous sommes son odeur; si lui le musc, nous sa suavité; si lui le cèdre, nous le parfum qu'il respire. L'odeur du nom de saint Ambroise, portant partout la bonne odeur de Jésus-Christ et de sa doctrine, volait déjà pendant sa vie par tout l'univers. Deux grands seigneurs vinrent expressément du royaume de Perse pour le voir, attirés par la réputation de sa science et de sa sainteté. Une reine des Marcomans, nommée Fritigine, ayant ouï les merveilles de sa sapience et de sa vertu, le supplia par lettres de lui écrire ce qu'elle devait croire; ce qu'il fit; et non contente de cela, elle se mit en chemin pour l'aller voir à Milan, mais elle le trouva mort. L'empereur Théodose et ses lieutenants attribuaient le bonheur de leurs victoires à ses prières, et quand il fut malade de la maladie dont il mourut, le comte Stilicon, capitaine général et grand favori de l'empereur Honorius, fils de Théodose, craignant que la mort de ce grand prélat ne fût suivie de la ruine de l'empire romain dont il était estimé le pilier et le soutien, le fit prier de demander à Dieu la prolongation de sa vie. Théophile, patriarche d'Alexandrie, et d'autres évêques d'Orient, quoique bien éloignés, le consultaient souvent sur de grandes difficultés; saint Augustin le nomme excellent dispensateur de Dieu. Bref je n'aurais jamais fait si je voulais rapporter tous les témoignages qui font voir combien était répandue déjà de son vivant la bonne odeur de sa doctrine et de sa sainteté.

Voulons-nous pas donc, ô chrétiens! suivre ses traces à l'odeur de ses parfums, puisque nous aspirons au port de la même gloire qu'il possède? Regardons qui règne là-haut; voyons quels arbres sont transplantés de la terre dans le jardin du ciel. Rien que des cèdres beaux en innocence, relevés en dévotion, fructueux en charité, incorruptibles en chasteté, bienflairants en bon exemple. Et vous, pécheurs, chardons embourbés dans l'impureté, rampants par la concupiscence, stériles en bonnes œuvres, corrompus par la luxure, puants par la mauvaise vie, vous prétendez être du nombre! ô ténèbres des âmes! ô aveuglement des cœurs! aspirer au but et s'écarter de la voie! désirer le port et se jeter dans le naufrage! tendre au ciel et marcher vers l'enfer! prétendre à Dieu et suivre la loi du diable! c'est où en sont la plupart des chrétiens, détruisant leur prétention par leur vie, ruinant leur espérance par leurs œuvres, et par leurs pas s'éloignant de leur visée, puisqu'ils font profession de viser à Dieu, et néanmoins courent à l'iniquité qui les égare de Dieu: *Non enim,* dit le Prophète, *qui operantur iniquitatem in viis ejus ambulaverunt.* O hommes! si vous prétendez à Dieu sérieusement et à bon escient, revenez des sentiers obliques qui vous éloignent de votre fin; retournez dans le droit chemin à l'odeur des vestiges de ce saint, qui redressent nos pas détraqués. Revenez à la pureté, ô impudiques, à l'odeur de sa pudicité; à la charité, ô avares, à l'odeur de ses aumônes; à l'humilité, ô superbes, à l'odeur de sa simplicité; à la sobriété, ô dissolus, à l'odeur de sa tempérance; à l'amour du prochain, ô vindicatifs, à l'odeur de sa bonté; à la dévotion, ô indévots, à l'odeur de son zèle; à l'esprit, ô charnels, à l'odeur de sa vie spirituelle; au ciel, ô terrestres, à l'odeur de sa conversation céleste; à Dieu, ô mondains, à l'odeur de ses vertus, où Dieu se laisse et trouver et savourer. Purifiez-vous ce jourd'hui par les larmes de la pénitence, afin que vos cœurs épurés deviennent des Libans en blancheur, où croisse désormais le cèdre d'une vie plus relevée, plus raisonnable et plus chrétienne. Et pour obtenir de Dieu la grâce d'une vraie pénitence, en quoi consiste la vraie purgation de l'âme, imitez les lépreux de l'ancienne loi quand ils se purifiaient; présentez-vous à Dieu tenant en main, comme les lépreux, les branches du cèdre, les mérites et les intercessions de saint Ambroise, cèdre du Liban, par éminence de sainteté; et en faveur de ses prières et de ses mérites, fondés sur l'efficace des mérites et du sang de Jésus-Christ, Dieu vous accordera la grâce d'une entière et parfaite conversion. Et vous qui vivez, conversez chrétiennement en votre état, imitez de plus en plus la beauté de ce cèdre, de ce grand saint, par l'innocence de la vie; sa hauteur par le mépris du monde; sa fructification par les œuvres charitables; son incorruption par la persévérance; la suavité de sa senteur par la bonne odeur de vos vertus, courant après le parfum des siennes, pour arriver à la participation de sa gloire, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

PANEGYRIQUE DE SAINTE LUCE.

Columna est immobilis Lucia sponsa Christi.

Sainte Luce, épouse de Jésus-Christ, vous êtes une colonne ferme et du tout inébranlable.

Le laurier, symbole et hiéroglifique des vierges, parce qu'il est stérile et ne produit

que des graines, a deux belles et remarquables propriétés, qui compensent sa stérilité, qu'il conserve toujours sa verdure immarcessible et qu'il ne craint point la foudre, ni l'éclat du tonnerre ; tellement, que quand l'automne dépouille les vergers et les forêts de leur plus bel ornement, le laurier demeure vert sans perdre l'honneur de la robe qui le pare ; et quand le tonnerre bruit épouvantablement et gronde menaçant sur la cime orgueilleuse des arbres plus élevés, le laurier se moque de ses menaces et défie, invincible, tous les traits de la tempête. Sainte Luce (de qui cette dévote confrérie érigée en son nom dans ce saint lieu, et tout cet honorable auditoire sont en désir et en attente d'entendre les louanges) a eu deux titres excellents et glorieux, qui répondent à ces deux propriétés du laurier ; l'un est la virginité, dont la verdeur ne fut jamais offensée ; l'autre le martyre, qui a bravé tous les éclairs des menaces et tous les foudres de la rage des tyrans ; car comme vierge elle a gardé jusqu'à la mort la fleur de sa pureté, sans tache et sans flétrissure, et comme martyre elle a surmonté généreusement tous les traits du tonnerre de la persécution, et ainsi elle s'est montrée, tant contre les assauts de la chair que contre la violence des tourments, une colonne inébranlable : *Columna es immobilis Lucia sponsa Christi.* Ce sont les deux fleurons de l'auréole qui la couronne au ciel, et que nous emprunterons pour lui tistre en terre une couronne de louanges, après avoir invoqué l'assistance du Saint-Esprit, auteur de la chasteté, et soutien de la constance, par l'intercession de la reine des vierges et des martyres. *Ave, Maria*, etc.

Toute la gloire de la sainteté n'est pas due aux hommes, et le sexe des femmes, quoique fragile, n'a pas laissé de produire à son tour de rares exemples de vertu, chrétienne assistance. Le nom de femme ne fait pas honte à la grandeur de courage qui les a rendues recommandables, et s'il faut mettre les choses en égale balance, l'infirmité de leur condition fait peser davantage leur générosité ; la faiblesse du sujet relève la force de la grâce divine, et Dieu qui, comme dit l'Apôtre, choisit les choses plus infirmes pour ses plus hauts desseins, *Infirma mundi elegit Deus*, semble s'être délecté toujours à prendre les femmes pour instruments des plus fortes et héroïques actions que notre nature puisse opérer par sa grâce, et à bâtir, sur le fondement de leur fragilité, tous les plus hauts effets de sa puissance.

S'il a voulu briser la tête au serpent infernal, il a pris une femme, *ipsa conteret caput tuum ;* s'il a voulu délivrer du siége la ville de Béthulie, et renverser la puissance et la tête d'Holopherne, il s'est servi d'une Judith ; s'il a voulu faire entre les pures créatures l'unique modèle de toute perfection, il a fait une Marie ; s'il a voulu proposer aux pécheurs un tableau de pénitence, il a mis devant leurs yeux l'exemple d'une Madeleine ; s'il a voulu donner courage à ses fidèles pour endurer constamment toute sorte de douleurs au temps de la persécution, et perdre plutôt la vie que la foi, il a fait paraître sur le champ de bataille, non-seulement les apôtres et tous les autres robustes et généreux athlètes, mais aussi les tendres pucelles, les jeunes filles, les vierges délicates, qui ont reçu les plaies comme des joyaux, les flammes comme des roses, les coups de verges comme des pierres précieuses, les tourments comme leur trésor, et la mort comme leur couronne.

Sainte Luce, patrone de cette dévote confrérie, a paru entre les premiers rangs, qui n'a pas laissé, pour son sexe fragile, de se montrer forte et courageuse au combat contre soi-même, contre le monde et contre les tyrants, mais renforcée par la grâce céleste, a fait violence à sa fragilité, surmontant sa chair par les jeûnes, ses sens par la mortification, les tourments et l'effroi de la mort par la constance ; offrant à Dieu, par sa virginité et par son martyre, un double sacrifice de son corps et nous proposant, en toutes les parties de sa vie pure et de sa mort généreuse, un miroir de chasteté, un patron de force, un exemple digne d'imitation. Comment donc la louerons-nous en ce jour, que la révolution de l'année nous ramène sa célébrité, nous étale ses vertus et nous propose son combat et son triomphe ? Quelles fleurs et quelles bouquets de louanges trouverons-nous assez riches pour lui bâtir la couronne qu'elle mérite ? Si je veux parler de toutes ses vertus, il est impossible pour leur multitude ; si j'en veux choisir quelqu'une, où tout est rare le choix est difficile. Ainsi d'une part leur nombre m'étonne, d'autre côté leur beauté m'éblouit ; toutefois entre tant de belles fleurs qui l'ont couronnée, j'en vois deux qui me font mépriser les autres : le lis de la virginité et la rose du martyre, dont je vais prendre l'étoffe pour lui tistre sa guirlande. Ces deux qualités de vierge et de martyre, nous feront voir comme elle a été une ferme colonne, tant contre les appas de la vie, que contre les terreurs de la mort, puisque ni les délices n'ont pu abattre ni les tourments ébranler sa fermeté : *Columna es immobilis*, etc.

Le premier fleuron de son auréole est la virginité, belle et excellente fleur, qui est née non en la terre, mais au ciel, et qui du ciel a été transplantée en terre, du paradis dans l'Église, puisqu'elle a pris et emprunté là-haut ce qu'elle a ici-bas imité, et a cherché dans le séjour des esprits incorruptibles son modèle qu'elle ne pouvait trouver en l'élément de la chair, ni en ce lieu de corruption. Et certes la nature ne l'enseignait pas, la concupiscence la dissuadait, la philosophie l'ignorait, les sages du monde n'avaient pas connu sa beauté, les lois des peuples ennemis du célibat l'impugnaient, et l'usage de toutes les nations et de tous les siècles la bannissait du tout de la terre, ou comme impossible, ou comme infructueuse. Même les vierges vestales de Rome, dont Symmachus (*Sym.*, *l.* X, *ch.* 54) fait tant de trophées en la relation contre les chrétiens, ne se liaient à la virgi-

nité que pour un temps, et après quelques années de continence, le plus souvent mal gardée, le mariage terminait leur pudicité, qu'ès vraies vierges la seule mort doit terminer. Et encore en ce peu de temps qui les obligeait à la chasteté, elles recevaient tant d'honneurs, tant de priviléges et tant de récompenses de la république, que, comme saint Ambroise reproche aux païens, en sa réponse à Symmachus, telle virginité, quoique si briève et si courte, venait plutôt du désir du lucre que de l'amour de la vertu : *Provocant lucris qui diffidunt virtutibus.* Et ce qui est plus considérable, à peine tant de prérogatives pouvaient attirer sept filles en toutes les maisons de Rome à vouer cette virginité mercenaire, et qui après quelque peu de temps, attendait les plaisirs du mariage : *Vix septem virgines capiuntur puellæ,* dit saint Ambroise ; *totus numerus quem infulæ vittati capitis, purpuratarum vestium murices, pompa lecticæ ministrorum circumfusa comitatu, privilegia maxima, lucra ingentia, præscripta denique pudicitiæ tempora coegerunt.* Mais pour montrer plus clairement combien la virginité, surtout perpétuelle, qui est la vraie virginité, était inconnue au monde, devant que la venue du Fils de Dieu la portât avec soi du ciel en terre, Justin, en son histoire (*Justin., lib.* II), fait une belle remarque, que l'une des premières amazones, appelée Ortière ou, selon Orosius, Orthésia, fut en admiration à tous les peuples comme une merveille non encore vue pour avoir gardé la virginité toute sa vie : *Eximia servatæ in omne ævum virginitatis admiratio fuit.* Et encore pouvons-nous dire que la virginité de cette amazone, phénix singulier et unique, que les siècles païens ont admiré, était plus ambitieuse que vertueuse, puisque ce fût pour s'adonner du tout aux excercices de la guerre et pour conquérir des villes et des provinces, qu'elle ne voulut pas se lier à un mari, et qu'ainsi elle préféra le célibat perpétuel au mariage, plus par amour de la vanité, que par affection de la continence, et plus par l'aiguillon de l'ambition que par le mépris de la volupté. J'allègue ceci pour faire voir que la virginité est une vertu propre du christianisme, puisque le paganisme, quoiqu'il l'ait admirée, ne l'a pas pratiquée, et même par ses lois qui prohibaient le célibat, en a défendu l'usage ; d'où saint Jean Chrysostome au livre *de Virginitate,* a dit que les Juifs haïssent la virginité, les païens l'admirent, mais la seule Eglise de Dieu l'embrasse et la pratique : *Virginitatem aversantur Judæi, admirantur exteri, sola colit Ecclesia Dei.* C'est pourquoi la virginité ne trouvant pas en terre d'exemple pour l'imiter, elle l'a cherché dans le ciel, et a pris des anges et du roi même des anges sa forme de vivre qu'elle ne trouvait pas parmi les hommes : *Accersivit e cœlo quod imitaretur in terris,* dit saint Ambroise (*S. Amb., lib.* I *de Virgin.*). Le ciel a été son origine, comme le ciel est son but ; et où est sa fin a été sa naissance ; là elle a trouvé, dit saint Ambroise, non-seulement un modèle pour le suivre, mais aussi un époux pour l'aimer et s'y unir inséparablement : *Non immerito vivendi sibi usum e cœlo quœsivit, quæ sibi sponsum invenit in cœlo.* Là elle s'est élevée, et passant au-dessus des airs, au-dessus des nues, au-dessus des cieux, au-dessus des étoiles, au-dessus des anges, au-dessus de tous les esprits bienheureux, elle s'est portée jusqu'au sein du Père pour y embrasser le Verbe uni à notre chair humaine, et l'épousant par une étroite union, prendre de son exemple et de son conseil sa règle, ses lois et sa conduite, comme elle attend de son amour son dot et sa récompense. Car l'exemple de Jésus-Christ, qui non-seulement a été vierge, mais se peut appeler en toutes ses deux générations, divine et humaine, éternelle et temporelle, enfant de la virginité, puisqu'il est né là-haut de père sans mère, çà-bas de mère sans père, là et ici de l'incorruption et de la pureté, a donné le modèle aux vierges, comme sa parole le conseil, son inspiration, l'esprit, et sa grâce la force d'entreprendre et d'exécuter une œuvre si héroïque ; si bien que la virginité se peut nommer une plante de Jésus-Christ, une fleur ou un rejeton de cette belle fleur, qui se titre dans les Cantiques la fleur des champs, et le lis des vallées pour sa blancheur et pour sa pudicité : *Ego flos campi et lilium convallium.* Voulez-vous encore voir un autre trait de l'excellence de la virginité? Non-seulement elle a son origine au ciel, non-seulement la nature ne l'a pas comprise sous ses lois, comme chose qui élève la nature par-dessus elle-même, mais l'Evangile même ne l'a pas enfermée en ses préceptes, mais l'a laissée à l'inspiration de Dieu et à la liberté d'un chacun, et l'a proposée comme une riche conquête au courage de ceux qui auraient assez de vertu pour surmonter la nature et suivre magnanimes les semonces du ciel, et le conseil évangélique. *Qui potest capere capiat,* disait Notre-Seigneur (*S. Matth.*, XIX), donnant non le commandement : mais le conseil de la virginité, prenne un si grand bien qui le pourra prendre, il est exposé à tous, donné à ceux à qui, pour le conquérir, le cœur ne manquera pas ; il ne se cache à personne, mais il ne se baille qu'aux âmes généreuses ; la possibilité de l'acquérir les appelle tous, mais la difficulté en éloigne les lâches et n'en laisse approcher que les forts et les courageux ; qui pourra conquêter ce précieux trésor, qu'il le conquête ; qui pourra l'emporter, qu'il l'emporte ; qui pourra le ravir, qu'il le ravisse : *Violenti rapiunt illud, qui potest capere capiat ;* sur quoi saint Chrysostome remarque que Notre-Seigneur ne dit pas que tous ne puissent prendre de leurs mains un si grand don, mais que tous ne le prennent pas, parce que tous ne veulent pas y aspirer, ni contribuer, pour l'avoir, la coopération nécessaire En saint Jérôme : *Hoc datum est his qui petierunt, qui voluerunt, qui ut acciperent laborarunt ;* le don de continence est donné de Dieu à tous ceux qui le demandent avec persévérance, qui le veu-

lent avec désir, et qui travaillent avec effort et résistance à la corruption de la nature, pour se disposer à le recevoir.

C'est ce qu'a fait sainte Luce, qui ravie de la beauté de cette vertu, éprise de son amour, amoureuse de son prix et de son excellence, oyant l'exhortation et la semonce de Dieu, l'a demandée dès son jeune âge avec instance, l'a désirée avec affection, l'a poursuivie avec ardeur, et pour l'obtenir a fait violence à sa chair et à sa sensualité par la mortification, par les jeûnes, par les austérités, par la fuite des occasions, par le mépris des pompes et de la vanité, par une forte et persévérante résolution de résister à toutes les tentations qui n'ont attaqué sa pudicité que pour l'illustrer, ni choqué cette colonne stable et immuable en son propos, que pour l'affermir davantage : *Columna es immobilis Lucia sponsa Christi*. Elle était native de la ville de Saragosse en Sicile, issue de parents riches et nobles, afin que la noblesse du sang se rencontrât avec celle de l'âme, et les richesses temporelles avec les spirituelles, pour épandre et disperser celles-là par les aumônes à même qu'elle augmentait tous les jours celles-ci par l'étude de la perfection. Et non-seulement sa noblesse et ses richesses lui ont servi de matière à déployer sa charité, mais aussi d'occasion à illustrer sa pudicité, parce que dans la grandeur et dans l'opulence d'une riche maison, la chasteté rencontre plus d'ennemis à combattre, et par conséquent plus de couronnes à gagner, et traversée par plus de difficultés, elle se rend plus glorieuse par le nombre de ses victoires. Les vœux de ses parents, l'ardeur de ses poursuivants, l'affluence de ses biens, la noblesse de sa maison, la fleur de sa beauté, la ferveur de sa jeunesse, les charmes de cette vie, l'exemple de ses compagnes, le désir de toute la ville l'appelaient au mariage ; mais le conseil de l'Évangile, la voix de Jésus-Christ, l'inspiration du ciel, l'amour de la chasteté, l'exemple de tant de vierges, imitatrices de la Vierge Mère de Dieu, le mépris des choses caduques, le désir des éternelles, et l'affection ardente de s'unir plus étroitement à l'époux céleste, l'en divertirent et la provoquèrent à sacrifier du tout à Dieu, non-seulement son âme, mais aussi son corps, ses biens, sa noblesse, sa jeunesse, sa beauté, toutes ses espérances et prétentions par le vœu de virginité, pour lui offrir et les fruits et l'arbre entier avec ses feuilles, ses rameaux et sa racine. Elle considéra mûrement et par une prudence éclairée de la lumière du ciel, que la beauté n'est qu'une fleur qui se fane, la jeunesse qu'un printemps qui fait bientôt place à l'hiver, la vie qu'une vapeur qui se dissout en un moment, le monde qu'une figure qui passe et s'évanouit, les choses présentes qu'une peinture en l'air, qui n'ayant que la couleur apparente, sans fondement qui la soutienne, se laisse voir, mais non prendre, ni retenir, trompant la main qui se laisse tromper aux yeux. Que le mariage promet de douceurs et donne des amertumes, montre de fleurs et cache des épines, appâte de miel et soûle de fiel, et tel qui pensait ne s'y repaître que de lait, n'y boit que de l'absinthe. Si le mariage est sans enfants, il est à regret, si avec enfants, il est à charge ; le travail de la portée, le danger de l'avortement, les douleurs de l'enfantement, le soin de l'éducation, la crainte de la perte, l'ambition de les enrichir, la vanité de les mettre en honneur, le péril de se bâtir l'enfer en bâtissant leur fortune, l'affliction s'ils sont ingrats, la honte si vicieux, le chagrin si prodigues ; qui pourrait nombrer tous les mésaises et toutes les inquiétudes que l'Apôtre comprend sous le nom de tribulation de la chair, peine qu'il prononce inévitable aux mariés, *Tribulationem carnis habebunt hujusmodi?* Et quand toutes ces considérations seraient mises à part, et qu'on se représenterait le mariage le plus heureux et le moins traversé qui fût jamais au monde, qu'on y supposerait tous les avantages et qu'on en séparerait tous les hasards, au moins ne peut-on nier qu'il ne soit un grand obstacle et empêchement aux âmes qui ont assez de courage pour aspirer à la perfection, divisant, comme dit l'Apôtre, le cœur entre le monde et Dieu, entre la terre et le ciel, entre l'époux terrestre et l'époux céleste, entre l'embarras des choses temporelles et la poursuite des éternelles. Celle qui ne sert qu'à Dieu seul, est libre en sa servitude et reine en sa liberté, vu que servir à Dieu n'est pas un esclavage, mais un affranchissement ou, pour mieux parler, c'est un règne et un empire de l'âme dépétrée et développée des affections et des occupations vaines et transitoires, qui sont à ceux qui en sentent le joug et la pesanteur, autant de ceps, d'attaches et de liens. Là où celle qui prend un mari prend nécessairement un maître, et d'aventure un tyran, fâcheux en son humeur, impérieux en sa conduite, hargneux en sa conversation, véhément en ses boutades, impétueux en ses passions, qui fera de sa compagne son esclave, de sa moitié son rebut, et de la côte de son cœur la fange de ses pieds. Et après tout, mesdames, quand vous prendriez le pinceau pour le peindre vous-mêmes et lui donner les humeurs, les traits et les couleurs, non selon la condition ordinaire, mais selon votre souhait, c'est toujours un homme mortel et caduque, un vase de terre et de boue, qui possède la moitié de votre cœur, qu'une vierge consacre tout à Dieu, offre tout entier et sans partage au ciel et à l'éternité.

Sainte Luce, enflammée de toutes ces considérations, méprisa tous les partis avantageux qui lui étaient offerts pour embrasser la virginité, apportant pour la conservation d'un joyau si rare, mais si tendre et délicat, la mortification, l'oraison, la fréquentation des sacrements, la solitude, et tout le soin, circonspection et vigilance que mérite son prix et que demande la difficulté de le garder. Et comme Dieu ne laisse jamais sans épreuve la vertu d'une âme qui lui est agréable, selon la sentence de l'ange Raphael, qui disait à Tobie, que d'autant que Dieu se plai-

sait en son service, il avait été nécessaire qu'il fût mis à la touche de la tentation, *necesse fuit ut tentatio probaret te*, outre les attaques ordinaires et communes à toutes les âmes qui veulent garder la continence, à qui le diable, le monde, la chair, la contradiction de la nature corrompue ne cessent, par divers et fréquents assauts, d'envier un si grand trésor et d'épier tous les moyens de le leur ravir par sollicitation ou par surprise, le dessein de sainte Luce fut traversé par une difficulté particulière née de la résistance que lui fit sa mère, qui, poussée d'affections contraires à celles de sa fille, la promit contre son gré en mariage à un gentilhomme païen, par une violence trop commune aux pères et aux mères, qui veulent ôter à leurs enfants la liberté du choix de leur état, que la nature leur donne et que Dieu même ne leur ôte pas, les attirant à soi sans les forcer et les appelant sans les contraindre. Ce ne lui fut pas un petit et léger combat à souffrir, puisqu'en telles occasions il faut, pour se maintenir en son bon propos, vaincre l'inclination qu'on a de plaire à ses parents, l'obéissance qu'on désire leur rendre, et en quelque sorte la révérence qu'on leur doit : choses certes plus dures et plus malaisées qu'on ne pourrait penser, aux âmes qui ont de la vertu et qui souhaiteraient de se donner à Dieu sans déplaire à ceux que Dieu nous commande d'honorer, et de suivre sa vocation sans blesser leur contentement. Ajoutez les sollicitations, les prières, les larmes, les reproches, les injures, les menaces qu'on est contraint de souffrir tous les jours de ceux qui, de parents devenus ennemis, livrent une bataille d'autant plus difficile à soutenir, qu'étant continuelle et domestique, elle ne donne ni trêve ni relâche : *Inimici hominis domestici ejus.* A cela se joignent les persuasions des servantes poussées de leur intérêt, l'insolence des valets désireux de complaire aux maîtres, l'importunité des amis, qui ne cessent de vous être fâcheux par une nouvelle sorte de compliment; les discours des étrangers, les jugements téméraires du monde, qui détorque en mauvais sens les meilleures choses et trouve toujours à redire ou aux actions, ou aux intentions, et mille pareilles attaques qui donnent, et par leur force, et par leur nombre, et par leur continuation, une grande épreuve à la constance. Néanmoins tous ces assauts ne firent aucune brèche à la résolution de sainte Luce, colonne ferme et du tout inébranlable, fondée non sur le sable d'une inconstance changeante, mais sur la roche solide d'un propos invincible : *Columna es immobilis Lucia, sponsa Christi.* Comme sa ferveur lui donnait le désir de persévérer, aussi sa prudence lui fournissait des inventions, des artifices et des défaites pour dilayer sa mère sans la fâcher ouvertement, et garder son vœu sans blesser son respect. Sage et prudent moyen, puisque d'ordinaire le délai refroidit l'affection de ceux qui nous pressent de quelque chose contre notre volonté, et les laissant sans leur contredire, nous défend sans les offenser; outre qu'en gagnant du temps on gagne beaucoup, et dans l'intervalle que nous leur demandons naissent des occasions nouvelles qui les portent à d'autres pensées et les contraignent de nous laisser en repos. Ce que sainte Luce éprouva par un trait particulier de la providence de Dieu, qui frappa sa mère d'une longue maladie qui lui dura quatre ans, et dans cette affliction lui fit oublier le mariage de sa fille pour penser plutôt aux remèdes de son mal et au soulagement des douleurs qui la travaillaient. Oh! que les voies de Dieu sont admirables en la conduite de ceux qui l'aiment, faisant servir les choses mêmes qui semblent fortuites à leur avancement, et tirant leur avantage des événements qu'on dirait leur arriver du sort et de la fortune! *Diligentibus Deum omnia prosperantur in bonum*, dit l'Apôtre; et le Prophète : *Omnia prosperabuntur.* Cette maladie fit naître en la mère de nouveaux soins, en la fille un plus grand mépris du monde, et ensuite l'occasion de produire ouvertement le vœu qu'elle avait fait en secret, et par la déclaration et profession manifeste de la virginité s'ouvrir le chemin au martyre. La renommée de sainte Agathe, qui avait pâti sous l'empereur Dèce, en la ville de Catane, distante de treize lieues de Saragosse, était répandue par toute la Sicile pour les guérisons miraculeuses que son intercession opérait tous les jours en faveur des malades qui visitaient son sépulcre. Sainte Luce persuada ce pèlerinage à sa mère, et l'ayant accompagnée en son voyage, obtint sa guérison par une apparition merveilleuse de sainte Agathe. Car étant en oraison avec sa mère sur le tombeau de la sainte, elle s'endormit, et en dormant la vit venir resplendissante et richement vêtue, suivie d'un grand nombre d'anges, et lui disant d'une face riante : Ma sœur Luce, pourquoi as-tu recours à moi pour obtenir la santé de ta mère, ayant toi-même assez de crédit vers notre commun Epoux, à qui le vœu de virginité que tu as fait a préparé dans ton cœur une demeure agréable. Réjouis-toi, nous serons compagnes en gloire comme nous sommes sœurs en profession. J'ai illustré la ville de Catane, et Dieu t'a choisie pour illustrer celle de Saragosse. A ces paroles sainte Luce s'éveilla, et se tournant vers sa mère, l'assura qu'elle était guérie, lui demandant en récompense l'argent qu'elle avait destiné pour son douaire, afin de le départir aux pauvres et reconnaître en la personne des membres de Jésus-Christ le bénéfice reçu de sa main. La mère, quoique bien aise de la grâce obtenue, ne s'accorda pas si tôt à la demande de sa fille, l'avarice lui donnant d'autres conseils, pris des maximes de la prudence mondaine, qu'il ne faut pas se dépouiller devant que d'aller dormir, ni lâcher les subsides de la vie qu'avec la vie même. Mais sa fille lui représenta que les pieds s'exposent au hasard de s'égarer, si le flambeau ne va devant, et l'âme de se perdre, si les bonnes œuvres ne la précèdent pour l'éclairer au passage de la mort. Ma mère, disait sainte Luce, c'est trop tard qu'on court ache-

ter de l'huile pour allumer la lampe, quand l'Époux nous appelle; il n'est pas temps de semer quand il faut cueillir, ni de bâtir quand il faut, ou trouver la maison prête, ou demeurer à la rue, ni de faire sa débite quand la foire est achevée. Celui qui remet ses aumônes après sa mort ne donne pas, mais laisse ce qu'il ne peut retenir; les bienfaits de la libéralité sont à louer, non ceux de la contrainte; la volonté fait le mérite, la nécessité l'évacue ; les aumônes testamentaires sont plus forcées que libres, et la grâce en est due plus à la mort qu'au testateur. Puisqu'il est vrai que nous n'aurons plus de droit aux biens de cette vie, quand nous aurons cessé d'y être, différer jusqu'à ce temps-là nos aumônes, c'est vouloir être libéraux de ce qui ne sera plus à nous, et à proprement parler, puisque le bien ne sera plus alors nôtre, mais de nos héritiers, l'aumône pareillement appartiendra plutôt à nos héritiers qu'à nous-mêmes. A eux le mérite, à qui sera la peine. Considérons, ô ma chère mère, qu'en ce que nous devons faire pour nous-mêmes et pour notre propre salut, c'est sottise de nous en fier aux autres, prudence de l'exécuter par nos mains, folie d'attendre la mort, sagesse de la prévenir, puisqu'en la parobole des Vierges, les sages ont les lampes prêtes, quand les folles songent à les préparer ; aussi les premières entrent avec l'Époux aux noces, et les dernières, pour être trop tard venues, trouvent la porte fermée. Enfin, puisque l'aumône, selon la parole de Notre-Seigneur, nous doit ouvrir et apprêter la demeure dans les tabernacles éternels de la gloire, le voyageur qui veut s'assurer d'un bon logis à la fin de sa journée, doit faire avancer le fourrier qui le marque et le prépare : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis recipiant vos in æterna tabernacula.*

Ces exhortations, animées de zèle et poussées comme étincelles de feu du brasier de la charité qui brûlait dans le cœur de cette vierge, eurent tant d'efficace sur la mère, qu'elle bailla sans retarder la dot à la fille, la fille soudain aux pauvres, les pauvres à Jésus-Christ, son époux : *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis*, afin que celui qui avait déjà reçu ses affections, reçût pareillement son douaire, et que le maître de son cœur le fût aussi de son trésor : *Ubi est thesaurus tuus, ibi erit et cor tuum.*

Cependant le gentilhomme à qui sainte Luce était promise, et qui pensait, abusé, qu'elle n'eût d'amour que pour lui, comme c'est la coutume de tels cavaliers de se flatter et se paître de la présomption de leur mérite, prit garde à la vente qu'elle faisait de ses joyaux, et se persuadait du commencement que ce fût pour acheter du prix quelque belle terre, et par une prompte consommation du mariage, lui faire tout à la fois deux présents, de sa beauté et d'une seigneurie ; mais il ne savait pas qu'elle ne vendait ses joyaux que pour en avoir de plus riches, l'anneau de la foi, le pendant d'oreille de l'obéissance à l'inspiration de Dieu, la ceinture d'or de la continence, la perle de la virginité ; ni n'aspirait pas à l'achat d'une simple place, mais plutôt d'un royaume, poussée d'une sainte ambition qui lui faisait mépriser un petit seigneur pour un grand roi qui la voulait épouser, et ne songeait à colloquer son douaire en autre fonds qu'en celui du ciel, où était et son époux, et son cœur, et son amour, et ses vœux ; et où, après avoir mis toutes ses prétentions, elle mettait son héritage. Il n'était pas capable de telles pensées ; mais quand il vit en quelles mains elle colloquait son argent, qui étaient les mains des pauvres, il reconnut alors que tels marchands n'avaient ni fonds ni répondants sur la terre, et que tel commerce ne se faisait pas pour lui, qui n'avait ni d'espérance ni de désir pour le ciel. C'est pourquoi, changeant aussitôt son amour en haine, il se résolut d'être son accusateur et son persécuteur, puisqu'il ne pouvait être son époux, et la déféra devant le préfet, appelé Paschal, du crime d'être chrétienne et ennemie des dieux de l'empire romain.

Voici l'autre fleuron de son auréole, qui est le martyre, fleuron empourpré de son sang, éclos de ses plaies, et né de sa constance pour se joindre comme une rose aux lis de sa pureté, et conformer plus parfaitement l'Épouse à l'Époux, qui est nommé, dans les cantiques, lis et rose, blanc et vermeil tout ensemble : *Dilectus meus candidus et rubicundus.* Or, plusieurs circonstances remarquables rendent célèbre son martyre : ses réponses généreuses au préfet ou président, sa constance dans les tourments, les miracles arrivés durant son supplice, et la prophétie qu'elle prononça devant sa mort, de la fin des persécutions et de la paix prochaine de l'Église. Le président Paschal voulut du commencement la fléchir par persuasion, et la gagner par l'appât de ses paroles emmiellées de louange et d'exhortation. O Luce, dit-il, estimes-tu séant à ta noblesse et à ta qualité de mépriser la religion des empereurs, et de professer la loi chrétienne, qui, n'étant suivie que de quelque lie de roturiers et d'ignorants, porte assez, sans autre argument, son rebut en sa vilité? As-tu raison de préférer la nouveauté à l'antiquité, le petit nombre à la multitude, la lie du peuple à la fleur des grands, un crucifié de la Judée aux dieux tout puissants de l'empire, un mort aux immortels, un Jésus-Christ, de qui l'on ne parlerait pas, sans l'ignominie de son supplice, à tant de divinités pleines d'honneur et de gloire, un nom qui n'est connu qu'en quelque petit recoin, à tant de noms célèbres par toute la terre habitable? Peux-tu refuser d'obéir aux édits, de suivre le commun exemple, de sacrifier aux dieux, à qui les mains qui portent le sceptre présentent de l'encens, de te conformer au culte des empereurs, de prier, d'adorer, d'immoler avec eux, et de faire ce que font ceux à qui tous doivent et le respect et l'imitation, ceux que tous sont et obligés de craindre, et honorés de suivre? O président, répondit sainte Luce, se voyant sollicitée de sacrifier aux idoles, où la raison repugne, l'exemple ne doit pas

être allégué, l'exemple conduit les bêtes qui vont l'une après l'autre; les hommes doivent suivre non les hommes, mais la raison, et prendre garde, non aux traces de qui elles sont, mais au chemin, s'il est bon. Quand tu m'alléguerais cent fois les rois et les empereurs, s'ils faillent et s'ils s'égarent, nous devons respecter leur dignité, non imiter leur erreur, et ils doivent se contenter de notre hommage, sans demander notre perte : notre sujétion leur suffit, à quoi leur serait utile notre ruine? Tu veux que je sacrifie aux dieux des empereurs, mais moi je ne reconnais que l'empereur des dieux, le vrai Dieu de tous vos dieux imaginaires, celui qui est Dieu par essence et par nature, non ceux qui ne sont dieux que par votre opinion, qui a forgé leurs noms, ou par votre art qui élabore leurs statues; le Dieu qui nous a tous faits, non les dieux que vous faites vous-mêmes; bref, mon Facteur, non les factures de vos mains, mon Ouvrier et non vos ouvrages. Mais à quoi me presser de sacrifier? Vos dieux, qui ne sont que des souches inanimées, ne flairent pas l'odeur de vos taureaux immolés, et la fumée de vos holocaustes ne pénètre pas leurs narines, et le vrai Dieu que nous adorons dédaigne de telles hosties. Vos dieux n'en sont pas capables, et le nôtre les abomine : *Incensum*, nous a-t-il dit par ses prophètes, *abominatio est mihi*. A quoi peuvent servir à Dieu, qui est un pur esprit, les bêtes égorgées, le sang répandu, la chair sacrifiée. Le sacrifice qu'il nous demande, c'est la louange de son nom, les prières, la justice, l'innocence, la chasteté, l'humilité, la sainteté, la charité du prochain, les œuvres de miséricorde : donner l'aumône au pauvre, c'est lui sacrifier; départir nos biens aux veuves, aux malades, aux orphelins, aux nécessiteux, c'est lui présenter des hosties. J'ai tâché de le faire jusqu'ici : la foi lui a sacrifié mon âme, l'amour mon cœur, l'aumône mes biens, la virginité mon corps. Que reste-t-il, sinon que le martyre lui sacrifie ma vie et mon sang, afin que j'achève de donner tout à celui qui me promet en récompense les couronnes éternelles? Ne m'allègue pas, dit le président, interrompant son discours, ces rêveries des chrétiens qui méprisent ce qu'ils voient et se promettent ce qu'ils ne voient pas, qui lâchent ce qu'ils touchent et embrassent ce qu'ils s'imaginent, qui quittent les biens présents pour les futurs, les réalités pour des songes, et les corps pour des ombres ; ce n'est pas à moi qu'il faut proposer telles fables, qui connais leur faiblesse, qui juge leur impertinence, et qui suis établi pour punir, en ceux qui s'obstinent à les défendre, la présomption de les soutenir. Telles nouveautés me sont en horreur ; l'antiquité m'est vénérable ; je reconnais la religion qui a fondé l'empire, les dieux qui l'ont illustré, les cérémonies qui le défendent, les sacrifices qui le rendent victorieux, les lois et l'usage que mes princes pratiquent; leurs édits me sont des oracles, et leurs majestés des divinités visibles, en qui les dieux nous font voir leur autorité. Alors sainte Luce répliquant : Je ne t'envie pas la gloire de ta religion, ne me défends pas l'humilité de la mienne; suis tant que tu voudras les traces des anciens, pour moi, je ne prétends pas de suivre leur égarement, leur faute me doit corriger et non pas attirer, et leur malheur doit exciter ma compassion et non mon imitation. Si ma loi te paraît faiblesse, je juge la tienne folie ; mais la tienne n'a pour fondement que l'opinion des hommes, la mienne est fondée sur la révélation de Dieu. Si donc, en suivant l'ignorance humaine, tu penses être assuré, moi qui ai pour guide la vérité divine n'ai-je pas plus d'assurance? Si tu crois que les édits des empereurs justifient ta religion, la parole de Dieu n'a-t-elle pas plus de force pour m'établir en ma créance? Et si tu défères tant aux ordonnances des hommes, que dois-je faire aux oracles de l'éternelle Vérité?

Paschal, indigné de la liberté de cette réponse, lève soudain le masque de sa douceur apparente, et produisant sa fureur et sa cruauté, lui dit d'une voix animée de colère, qu'elle parlait trop, et que la rigueur des tourments lui ferait bientôt changer de ton, la contraignant de fermer le cours des paroles pour ouvrir celui des gémissements. Tes menaces, répliqua la sainte, sont mes vœux, et ce dont tu penses m'effrayer me console et me réjouit : mais en vain te promets-tu de me faire taire en me faisant souffrir; où il s'agit de parler pour la vérité, la mort seule peut m'imposer le silence. Tandis que je vivrai, quelques tourments qu'invente ta rage pour faire cesser en ma bouche la confession de ma foi, celui qui m'inspire la vie m'inspirera la parole pour sa gloire et pour ta confusion. La parole ne peut manquer à ses serviteurs, qui soutiennent la cause de son Verbe et de sa Parole incarnée, et à qui est promise l'assistance, et l'habitation, et présence du Saint-Esprit, inspirateur de la parole? Tu te vantes donc d'avoir en toi le Saint-Esprit, lui dit Paschal? Je ne m'en vante pas, repartit la vierge, mais je rends témoignage à l'effet que j'éprouve dans moi-même de la promesse de mon Dieu, qui s'est obligé par sa parole de donner son Saint-Esprit à tous ceux qui le servent, et qui vivent chastement. Je te ferai donc conduire aux lieux d'impudicité, dit alors ce malheureux, afin que perdant là ta virginité, le Saint-Esprit t'abandonne. Et qu'avanceras-tu, redouble-t-elle, puisqu'on pourra bien forcer mon corps, mais non ma volonté, et faire violence à ma chair, mais non à mon esprit? Ignores-tu que le corps ne peut pas pécher sans le consentement du cœur, et que la liberté dont Dieu nous a doués, est un fort invincible, s'il est bien défendu? De quelle philosophie as-tu appris que la souillure du corps soit imputée à l'âme, si l'âme n'y coopère, ou qu'un acte contraint et involontaire rende l'homme criminel? regarde à quelles absurdités t'emporte la rage qui t'aveugle. Tant s'en faut qu'en me forçant tu me déshonores, qu'au contraire tu m'honoreras, ajoutant à la gloire de ma virginité la palme de

la victoire gagnée. Ma résistance jointe à ma fidélité m'impétrera une double couronne. Le juge, transporté de fureur et d'aveuglement, commanda sur-le-champ qu'on l'emmenât aux lieux infâmes, plus vilain et plus infâme lui-même, qui témoigna quels dieux il défendait, qui aiment la prostitution, et quelle religion il soutenait, qui condamne la pureté. Voyez ici la gloire de la religion chrétienne, en laquelle ses ennemis ne pouvant trouver le vice, ont persécuté la vertu, et n'y voyant pas de mal à punir, ont été forcés pour contenter leur envie, de criminaliser le bien. Dieu a permis ceci, tant pour convaincre l'impiété des païens que pour recommander la sainteté de son Église, et pour donner occasion aux miracles de sa toute-puissance qui ont confirmé notre foi. Comme on voulut faire effort pour entraîner sainte Luce aux maisons déshonnêtes, ô merveille de la vertu divine! le Saint-Esprit, qui rendait son âme si forte, rendit son corps si pesant, que ni la violence, ni l'artifice, ni les machines, ni les bœufs, ni les cordes, ni toutes les inventions qu'ils employèrent pour l'emmener à toute force, ne purent jamais la mouvoir de sa place. Comme elle était une colonne en la fermeté du courage, elle le fut pareillement en l'immobilité du corps, qui ne se laissa jamais entraîner au lieu du péché, non plus que son âme au consentement, le corps ne se montrant pas moins immobile en son assiette que l'âme en sa vertu: *Columna es immobilis, Lucia, sponsa Christi.* Ç'a été le cube stable et ferme, figure du ciel empyrée, non sujet au mouvement; aussi les quatre vertus cardinales, la justice, la prudence, la force et la tempérance avaient fait un cube et un carré dans son âme, de qui son corps a tiré le privilége de ne pouvoir être mû vers le lieu du vice et d'ordure, que son cœur abominait. Apprends, dit-elle, ô juge, la force de la vérité, et la vérité de la foi chrétienne par cette merveille que la toute-puissance de mon Dieu te fait voir en l'infirmité de mon âge et de mon sexe; ce n'est pas l'enchantement ni le sortilége, comme tu te persuades pour te flatter en ta passion et t'abuser en ton erreur, c'est la vertu du Saint-Esprit qui donne ce poids et cette vigueur à mon corps, pour t'assurer qu'il habite véritablement, comme il a promis, dans les âmes chastes qui l'adorent et reconnaissent, et pour convaincre par l'évidence du miracle ton obstination inflexible à l'autorité de sa parole. Tente tout ce que tu pourras, essaye tous les artifices, apporte tous les efforts que tous les divers esprits des hommes seront capables de suggérer à ta colère, fais venir même si tu veux toutes les légions, armes, chevaux, éléphants, machines de guerre de tes empereurs, dont ton ambition te rend idolâtre, assemble en un toutes les forces de l'empire romain, je défie tout cela de la part de mon Dieu qui me fait parler, de ne pouvoir me tirer de cette place, où sa main invincible me tient arrêtée; cette grande puissance qui a vaincu tous les peuples ne pourra vaincre une fille, tant le vrai Dieu que j'adore et que je te prêche, se montre puissant en choses infirmes quand il veut confondre les fortes. Le juge, confus de ce miracle, irrité de ces paroles, s'obstinant contre le ciel, fit apporter du bois, de la poix, de la résine, de l'huile, du soufre, et de toutes les promptes et vives amorces du feu, commanda d'en environner sainte Luce, pour la contraindre de bouger et de marcher par la force d'une ardeur si violente. Mais tu n'avances rien, s'écria sainte Luce, j'ai surmonté tes machines, je surmonterai ton feu; j'ai pour ma défense le maître du feu, et de tous les éléments, lequel j'ai supplié que ce brasier que tu as fait allumer ne m'offensât pas, pour la gloire de son nom, pour la confirmation des chrétiens, et pour la confusion de l'idolâtrie. Alors le juge, tout hors de soi, lui fit donner un coup d'épée au travers du gosier, pour couper avec sa vie le passage de ses paroles, dont les traits lui étaient insupportables. Mais néanmoins après avoir reçu ce coup mortel au conduit où la parole passe, elle continua longtemps de parler devant que de rendre l'esprit, confondant les idolâtres par ce nouveau miracle, consolant les chrétiens et prédisant hautement et publiquement la fin prochaine de la persécution par la démission que les empereurs Dioclétien et Maximien feraient bientôt de l'empire, démission qui apporterait la paix, paix qui serait suivie dans peu d'années de la destruction totale de l'idolâtrie; ainsi nous pouvons dire que le même glaive qui a immolé sainte Luce, a blessé du même coup l'idolâtrie à mort, et que cette illustre martyre a fait comme ce fort Éléazar, dont il est parlé dans les livres des Machabées, qui en mourant tua l'éléphant sous lequel il rendait la vie, et fut, par ce moyen, vainqueur de celui qui le faisait mourir, et comme parle saint Ambroise, enseveli dans son triomphe: *Suo sepultus triumpho.* O glorieuse Luce, vierge, martyre et prophétesse! votre victoire, qui vous a conquis la couronne, a donné la paix à l'Église, la défaite à ses ennemis, le coup fatal à la superstition, qui depuis, selon votre prédiction, mourante et navrée à mort, a bientôt après, sous le grand Constantin, rendu les armes à la vérité si longuement combattue, mais enfin victorieuse par le combat qu'a rendu votre valeur et par le triomphe de la foi qu'a promis et annoncé votre dernière parole! Vous avez été comme la violette qui, paraissant parmi les rigueurs des glaces et lorsque le froid dure encore, nous porte le présage de la fin de l'hiver et de l'approche du printemps, ou comme le feu Saint-Elme qui, reluisant sur la pointe du navire, au plus fort de la tempête, prédit aux nautonniers que l'orage va cesser et que le ciel, qui leur envoie ce signe, leur promet la tranquillité. O sainte, qui avez annoncé la paix au christianisme, impétrez-nous maintenant par vos prières le calme de tant d'orages qui affligent la France et tout l'État chrétien, et

que la fin de cette année, dont le terme s'approche, soit la fin de la guerre, et l'entrée de l'autre, que nous attendons bientôt, la naissance d'une paix éternelle. Impétrez-nous surtout la tranquillité de nos consciences, la paix de Dieu et le calme des persécutions que nous font souffrir nos ennemis invisibles, et qu'animés de votre exemple, éclairés de votre conduite, soutenus de vos intercessions, nous puissions heureusement pacifier toutes ces guerres que le diable, la chair et le monde nous livrent, et hors de nous, et dans nous, et après la guerre assoupie et la victoire obtenue, participer, glorieux à votre triomphe.

Je m'adresserai maintenant à vous qui, associés en cette sainte confrérie, avez choisi pour patrone une si puissante avocate, et vous dirai que recherchant les raisons qui peuvent avoir mû vos prédécesseurs à élire particulièrement sainte Luce entre tous les saints, je me suis étonné du commencement, que ceux de qui le métier et l'art contribue beaucoup au luxe et aux pompes et vanités du siècle, se soient voués à une vierge qui les a méprisés. Toutefois il m'est venu enfin en la pensée que ç'a été par une particulière inspiration et providence de Dieu, qui a voulu mettre cet exemple devant vos yeux, pour servir de frein et de retenue à une dangereuse et bien souvent mauvaise et damnable curiosité, qui porte plusieurs de votre art à se rendre inventeurs de façons superflues, excessives, déshonnêtes, lascives en habits et façons qui blessent l'honnêteté publique, tentant en ceux qui les voient et exposant en ceux ou celles qui les portent, la pudicité. Votre métier, qui prend la charge de nous vêtir, est très-important et nécessaire à la république, et après l'agriculture, qui embrasse le soin de nous nourrir, le plus nécessaire de tous, puisque nos deux principaux besoins sont l'aliment et le vêtement; mais cet art, qui est si utile par sa nature, devient pernicieux aux hommes par le vice de ceux qui en abusent pour servir aux prodigues, aux vains, aux luxurieux, et même irriter leur appétit par des inventions nouvelles accommodées à leurs déréglements ; d'où procèdent les ruines des maisons, les désolations des familles, et, ce qui est pis, le désordre des mœurs, la perte des âmes, le déchet de la chasteté, puisqu'un ancien a dit que le luxe des habits dissolus est la marque d'une cité dépravée; et il ne disait pas assez, puisque c'en est non-seulement la marque, mais encore la cause. Vous direz que la faute n'en est pas à vous, mais à ceux qui recherchent et demandent telles façons, voire mais si vous en êtes les inventeurs, quelle excuse trouverez-vous devant Dieu, qui aurez donné l'invention et l'origine à ce qui, passant après en l'usage commun, causera d'aventure la ruine de cent mille âmes; et quand vous n'en seriez pas les auteurs, vous devez éviter d'en être les imitateurs, puisque ceux qui coopèrent ou contribuent au péché d'autrui, ou comme causes, ou comme instruments seulement, ne peuvent pas s'excuser d'y participer. Je vous donne cet avis en passant, sur l'occasion de sainte Luce, votre patrone, aussi ennemie des pompes et du luxe, qu'amie de la chasteté. Les peintres nous la représentent avec les yeux à la main, parce que plusieurs ont expérimenté que son intercession peut beaucoup pour le mal des yeux, mal assez commun à ceux de votre art, et qui peut apporter beaucoup de préjudice à la délicatesse requise en vos ouvrages. Ç'a été peut-être l'un des motifs qui vous ont poussés à la prendre pour patrone, mais si vous lui demandez la conservation des yeux du corps pour exercer votre art délicatement et agréablement devant les hommes, vous devez vous souvenir de lui demander principalement la vue de l'âme, la vue intérieure, pour regarder ce que Dieu requiert de vous en l'exercice de votre profession, et vous abstenir de la rétention de ce qui n'est pas à vous, du travail des fêtes, de l'omission de la messe les jours commandés, et autres excès qui pourraient causer votre damnation, puisqu'à chacun les péchés de son métier étant les plus ordinaires, sont les plus dangereux, et l'occasion en étant plus présente, la chute en est plus à redouter, si la crainte de Dieu ne sert de bride pour retenir l'âme en ce penchant qui l'incline à sa ruine.

Mais nous avons tous besoin de cette vue intérieure, qui nous fait voir ce que nous devons à Dieu et ce que chacun de nous, selon le rang qu'il tient au monde, doit éviter ou faire, fuir ou embrasser en la direction et conduite de sa vie; et partant, demandons tous à Dieu l'éclaircissement de cette vue, par l'intercession de sainte Luce, afin de ne nous égarer pas du droit sentier de sa loi. Imitons tous cette sainte, en ses vertus, pour avoir part en ses couronnes. Que ceux qui auront le courage d'embrasser le conseil évangélique, par l'observation du célibat, imitent sa virginité, les mariés sa chasteté, les riches ses aumônes, les affligés sa patience ès tourments, les tentés sa constance dans le martyre. Ne soyons pas des roseaux flexibles en nos bonnes résolutions, et ployables au vent de l'inconstance, mais soyons, à l'imitation de sainte Luce, des colonnes solides, fermes, inébranlables au service de Dieu et en l'observation de ses commandements, pour mériter la couronne de la persévérance, qui est la gloire éternelle.

PANEGYRIQUE DE SAINT SYLVESTRE, PAPE.

In verbis suis monstra placavit : glorificavit eum in conspectu regum, et dedit illi legem vitæ et disciplinæ, donare Jacob testamentum suum, et judicia sua Israel.

Ses discours ont apaisé les monstres et les prodiges. Dieu l'a glorifié devant les rois, et lui a donné la loi de la vie et de la discipline, pour enseigner ses volontés à Jacob et ses jugements à Israël (*Eccli.*, XLV).

Le Sage dit ceci de Moïse, qui reçut de Dieu la vertu d'apaiser les monstres et prodiges d'Égypte, savoir est les fléaux dont elle fut battue, qui fut glorifié devant le roi Pharaon par les merveilles que Dieu faisait par ses

mains, et qui reçut de Dieu la loi des mœurs et de la vie contenue aux préceptes du Décalogue, pour la donner au peuple d'Israël de qui nous l'avons reçue. Tout ceci semble convenir très-proprement à saint Sylvestre, qui se peut appeler en quelque sorte le Moïse de la loi de grâce, pour plusieurs beaux rapports, d'où naît entre eux une ressemblance notable. Moïse fut choisi de Dieu pour délivrer les Israélites du joug et de l'oppression des Egyptiens, et Dieu voulant enfin, après plus de trois cents années de persécution, délivrer les chrétiens de la tyrannie des idolâtres, s'est servi de saint Sylvestre pour moyenner cette heureuse et miraculeuse délivrance, qui a donné la confusion aux païens, la liberté aux chrétiens et la paix à l'Eglise. Moïse est appelé dompteur des monstres : *Montra placavit,* pour la grâce qu'il avait d'apaiser les prodiges et chasser les fléaux qui châtiaient et ravageaient l'Egypte ; et saint Sylvestre ne mérite-il pas le titre de vainqueur des monstres, puisque, le premier des papes, il a vue l'idolâtrie abattue à ses pieds par la conversion de l'empereur Constantin dont il a été l'instrument; puisque par ses disputes il a confondu le judaïsme en convainquant les docteurs des Juifs qui voulaient détourner cet empereur de la foi ; et puisqu'il a terrassé le monstre de l'hérésie par la condamnation de l'hérésiarque Arius aux deux conciles généraux de Nicée et de Rome, célébrés par son soin et sous sa sage conduite? Les merveilles que Dieu opéra par Moyse le mirent en honneur et en gloire devant le roi Pharaon, et celles qu'il a faites par saint Sylvestre ont glorifié ce saint pontife non devant un roi d'une petite nation, mais devant ce grand empereur, qui n'avait pour bornes de son empire que celles de l'univers. Enfin Moïse reçut de la bouche de Dieu les lois qu'il donna à la synagogue, soit pour les cérémonies, soit pour les mœurs ; et saint Sylvestre a reçu de l'inspiration du ciel les beaux réglements qu'il a donnés à l'Eglise, soit pour la majesté du culte de Dieu, soit pour la discipline du clergé. C'est le sujet des louanges de saint Sylvestre que nous étendrons plus au long, à la gloire de Dieu, à l'honneur de ce grand saint, et pour notre instruction après avoir invoqué l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la Vierge. *Ave, Maria,* etc.

Ce n'a pas été sans de très-justes et légitimes raisons que le pape Urbain VIII, d'heureuse mémoire, a voulu relever celle de l'un des plus célèbres de ses prédécesseurs, qui est saint Sylvestre, par le commandement qu'il a fait à tous les chrétiens de solenniser et chômer le jour de sa fête, pour vaquer avec plus d'attention à louer Dieu des biens incomparables qu'il a faits à son Eglise par le ministère de ce sien serviteur, de qui nous pouvons dire ce que le Sage dit de Moïse : *Elegit eum ex omni carne* (*Eccli.*, XLV), que Dieu l'a choisi d'entre tous les hommes pour faire reluire par lui non devant l'Egypte, mais à la vue de tout l'univers les merveilles de sa puissance ; car premièrement cette ordonnance du chef de l'Eglise n'a fait que renouveler et rétablir l'honneur que nos majeurs lui ont autrefois rendu, célébrant et solennisant sa fête, comme nous voyons dans les livres du droit canon au chapitre *de feriis ;* honneur à bon droit déféré à ce saint pontife par la piété de nos ancêtres, depuis omis, plutôt que négligé, par l'oubliance des derniers siècles, et enfin glorieusement remis en nos jours par l'autorité d'un sien successeur. En second lieu, les raisons sont si grandes de solenniser la fête de saint Sylvestre entre les fêtes de tous les saints papes (hormis de saint Pierre que nous reconnaissons non-seulement comme pape, mais aussi apôtre et disciple de Jésus-Christ), qu'elles nous font avouer que nos majeurs l'ont honoré de cette prérogative avec beaucoup de justice, et que le pape Urbain VIII, qui l'a rétabli dans l'honneur que l'omission de quelques siècles avait interrompu, a été poussé par des motifs très-saints et très-raisonnables à ce rétablissement.

Ceci paraîtra dans la suite de ce discours qui vous représentera ses excellences, et les grandes grâces qu'il a reçues de Dieu, qui l'a fait dompteur des monstres : *Monstra placavit;* qui l'a glorifié devant les princes de la terre : *Glorificavit eum in conspectu regum,* et qui l'a constitué son législateur pour ordonner de sa part les lois et les règlements de la discipline ecclésiastique : *Dedit illi legem vitæ et disciplinæ :* afin qu'en tous ces trois chefs il fût comparable à Moïse.

Le premier éloge de ce saint pontife vient du titre de dompteur des monstres, *Monstra placavit,* titre qui lui convient mieux que les fables ne l'attribuent à Hercule, en qualité de successeur des apôtres que Jésus-Christ a envoyés au milieu des loups, des bêtes sauvages et des monstres pour en purger la terre, en changeant les loups et les monstres en hommes, lorsqu'ils ont changé les infidèles en chrétiens : car en la mission des apôtres, le Fils de Dieu leur a protesté qu'il les envoyait comme des brebis au milieu des loups : *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum ;* étant véritable que les hommes éloignés de la connaissance de Dieu, et tels qu'étaient les idolâtres parmi lesquels il les envoyait, sont pires que les loups et les monstres, qui sont par la condition de leur nature ce que les infidèles et les impies se rendent eux-mêmes par le désordre de leur volonté. Toute la terre était pleine de ces loups et de ces monstres, étant remplie d'idolâtres, qui, ne respirant que rage et que sang contre ceux qui étaient envoyés pour procurer leur salut, ne retenaient de l'homme que la figure, devenus loups en fureur et monstres en cruauté, pour egorger et dévorer ces brebis innocentes, qui pour résister à leur force n'avaient d'autres armes que la patience : or, comme a dit saint Jean Chrysostome, Jésus-Christ a voulu montrer sa puissance en vainquant cette multitude infinie de loups dévorants et de monstres cruels, par un petit nombre de faibles brebis, et ce qui est encore plus admirable, brebis égorgées et immolées par leur persécution, qui se laissant

tuer ont enfin dompté ces loups et abattu ces monstres, et perdant la vie ont gagné la victoire. Tous les saints pontifes qui, depuis saint Pierre jusqu'à saint Sylvestre, ont tenu dans Rome le siége apostolique, ont été comme des brebis au milieu des loups, au milieu des tyrans, dont ils ont tous éprouvé l'inhumanité, ou par la mort, ou par l'exil, ou par la contrainte de fuir et de se cacher; mais en la mort, en l'exil et en la fuite, ils ont toujours été vainqueurs, et Dieu leur a fait cette grâce que la persécution qu'ils ont soufferte pour son nom, au lieu de détruire, a plutôt bâti l'Eglise que le sang de ses chefs a cimentée. L'Eglise néanmoins, quoiqu'affermie par la constance des chefs de la foi persécutés, ne laissait pas de gémir et de soupirer sous l'oppression et violence des chefs de l'infidélité, qui étaient les empereurs idolâtres; et par la force qu'ils avaient en main, l'idolâtrie, quoique vaincue par la vertu des chrétiens, qui ne combattaient que pour l'âme, demeurait toujours maîtresse des corps, qu'elle exposait à mille opprobres et à mille tourments; si bien que l'Eglise dans ses victoires était toutefois esclave, et la foi dans ses triomphes se trouvait opprimée, quand enfin il a plu à Dieu, qui lui avait toujours donné la victoire, de lui donner aussi la paix et la liberté, pour faire voir à l'univers que s'il avait permis durant tant de siècles qu'elle fût dans la vexation et dans la captivité, cela ne venait pas de n'avoir pu la défendre, mais d'avoir voulu la laisser souffrir, pour l'éprouver et couronner par ses souffrances. Or l'Eglise pouvait bien vaincre, mais non obtenir en vainquant la paix et la liberté sans la conversion des empereurs, de qui le pouvoir lui livrait continuellement la guerre et la tenait dans la servitude. Et pour convertir les empereurs, qui étaient les chefs de l'idolâtrie aussi bien que de l'empire, il était convenable qu'un chef de la foi et prince de l'Eglise fût l'instrument de la grâce de Dieu, qui n'a pas voulu se servir en ceci d'un ermite et solitaire, mais d'un successeur de saint Pierre et chef de l'ordre ecclésiastique, auquel, et non à l'ordre monastique, Dieu a commis la conduite de son Eglise. Saint Sylvestre a été choisi de Dieu pour faire ce chef-d'œuvre de sa grâce, qui était de captiver sous le joug de la foi ces sublimes puissances du siècle, et faire ployer, sous l'humilité de la croix, l'orgueil et le faste de la grandeur impériale; œuvre de si difficile exécution que, selon le sens humain, il n'y avait ni apparence que la chose pût arriver, ni ouverture seulement à l'entreprendre, mêmement en un temps que le feu de la persécution, allumé partout contre les chrétiens par les édits des empereurs, donnait plus de sujet de craindre d'eux une guerre éternelle que d'espérer leur conversion, et d'en attendre une haine irréconciliable, que de s'en promettre la faveur. Néanmoins saint Sylvestre, animé de l'esprit et soutenu de la main puissante de Dieu, est venu à bout d'une chose si nécessaire pour la paix du christianisme mais si malaisée à raison des obstacles qui en empêchaient le succès. Dieu a levé ces obstacles quand il a voulu, par sa même providence qui les avait permis pour sa gloire et pour le bien de son Eglise; et la prudence et sagesse de ce sien serviteur, qu'il lui avait donné pour chef, a si bien et si heureusement ménagé cette occasion, que ses paroles et sa prédication ont apaisé ces fiers monstres, ces furieux persécuteurs de la vérité, que le sang de tant de martyrs, répandu pour la défendre, n'avait jusqu'alors fait qu'irriter et provoquer à de plus sanglantes attaques: *In verbis suis monstra placavit.* Les circonstances de cette action, qui a réussi avec tant d'heur et d'avantage pour l'Eglise, avec tant d'honneur et de louange pour saint Sylvestre, sont dignes d'être considérées. Voyons-les donc par une brève narration

La persécution commencée par les empereurs Dioclétien et Maximien contre les chrétiens, et exercée par eux et par leurs ministres en toute l'étendue de l'empire romain, avec tant de fureur et de cruauté que toute la terre semblait inondée d'un déluge de sang, ne se termina pas, ni quand ils quittèrent l'empire pour vivre en hommes privés, ni quand la vie les quitta pour aller dans les enfers recevoir le juste salaire de leur impiété. Elle fut continuée par leurs successeurs en Orient et en Occident, et dans Rome même, en telle sorte qu'elle y durait encore au commencement du règne de Constantin, avec telle violence, que saint Sylvestre, tenant le siége de souverain pontife, fut contraint, pour céder à la force et se réserver à un meilleur temps, de sauver sa vie dans la retraite. En cette extrémité des affaires du christianisme, qui semblaient désespérées, puisque le glaive des persécuteurs immolait partout les chrétiens, et que le chef même était réduit à la fuite, il plut à Jésus-Christ, que la rage des tyrans attaquait en ses membres, de montrer sa puissance, en donnant la paix à son Eglise dans le plus grand effort de la guerre, comme il l'avait montrée, en la faisant toujours vaincre, quand la tuerie même et défaite de ses soldats, qui étaient les martyrs, la faisait paraître vaincue. Et comme nous lisons dans l'Evangile, au chapitre VI de saint Marc, qu'il apaisa la tempête et délivra les apôtres du naufrage, paraissant à eux pour les assister après la troisième veille de la nuit, et environ la quatrième veille: *Circa quartam vigiliam noctis.* Ainsi, ayant permis que la tempête de la persécution ait agité la nacelle de son Eglise durant l'espace de trois siècles entiers, et la voyant proche d'abîmer environ le quatrième siècle, par la plus furieuse et violente bourrasque qui l'ait jamais attaquée, il est accouru la secourir et la délivrer, comme à la quatrième veille de cette nuit ténébreuse et orageuse qui menaçait de la faire périr; et lorsqu'il y avait moins d'apparence et d'espérance de secours, il a soudain apaisé l'orage et lui a porté le calme et la tranquillité. L'empereur Constantin, étant frappé de lèpre, et, par un mouvement de bonté naturelle, ayant refusé de se laver dans un bain de

sang de petits enfants, que les médecins lui avaient ordonné pour être nettoyé de sa ladrerie, Dieu ne voulut pas laisser sans récompense cet acte de vertu, quoiqu'il n'eût pas été fait avec rapport à sa gloire par celui qui n'avait pas sa connaissance. La nuit suivante, les deux apôtres saint Pierre et saint Paul apparurent à lui en songe, de la part de Dieu, et, le remerciant de cette action de miséricorde, lui dirent qu'il envoyât quérir le pontife des chrétiens nommé Sylvestre, caché dans le Mont Soracte, qui lui enseignerait un bain, non-seulement plus bénin que celui que la cruauté lui avait conseillé et que sa clémence avait refusé, mais aussi plus salutaire et plus efficace, de qui la vertu, le nettoyant de la lèpre du corps, pénétrerait jusqu'à l'âme, pour la purger d'une lèpre plus dangereuse dont elle était infectée. L'empereur, s'étant éveillé, ne méprisa pas cet avertissement qu'il crut venir du ciel; il envoya dès le point du jour et sans délai quérir saint Sylvestre, qui fut trouvé dans un cachot de la montagne désignée; et se voyant appelé par l'empereur, pensa du commencement qu'on l'avait cherché pour l'amener au supplice, auquel il était prêt à courir avec autant de courage et de joie qu'il s'en était retiré avec prudence et obéissance à la parole de Jésus-Christ: *Si persecuti vos fuerint in una civitate, fugite in aliam.* Mais quand il eut ouï la révélation qu'avait eue l'empereur et les deux personnages qui étaient apparus à lui, il reconnut que ce devaient être saint Pierre et saint Paul, et que c'était une ouverture à la paix du christianisme et à l'extermination de l'idolâtrie, par la conversion de la puissance souveraine, qui combattait celui-là et défendait celle-ci.

Il prit donc les portraits de ces deux apôtres, qu'il avait chez soi, afin que la présence de leurs images lui en entretînt le souvenir, et le souvenir la dévotion qu'il leur portait. Il va et les présente à l'empereur, qui, remarquant aux traits des figures la ressemblance des personnes dont il avait eu l'apparition et reçu l'avertissement d'appeler celui qui les lui présentait, dit aussitôt que c'étaient ceux-là mêmes qui lui étaient apparus, et sentit en son esprit une entière confiance de l'effet de leur promesse, qui était la guérison de sa lèpre, s'il suivait le conseil du pontife des chrétiens. Alors saint Sylvestre louant Dieu de voir l'empereur en cette disposition, qui ne pouvait venir que du mouvement de sa grâce, prit occasion de lui prêcher la foi de Jésus-Christ, et par la force de ses raisons, et plus encore par celle que Dieu donnait à ses paroles, il le disposa sur-le-champ à renoncer à l'idolâtrie, et embrasser la religion chrétienne. Après l'avoir instruit, il le baptisa dans quelques jours, et la promesse que l'empereur avait reçue des apôtres, que ce bain sacré nettoierait la lèpre de son corps avec celle de son âme, fut accomplie, l'eau du baptistère étant demeurée toute couverte de lèpre comme de petites écailles, et le corps du baptisé étant sorti de l'eau aussi net et pur de toute tache que celui d'un enfant, avec non moins d'admiration de toute l'assistance qui vit le miracle, que de joie de l'empereur qui reçut le bienfait, et se confirma davantage en la foi, dont il voyait en sa personne un effet si miraculeux. Dès lors il prit à cœur d'établir le christianisme par tout son empire, et d'abattre peu à peu l'idolâtrie en détruisant les temples dédiés aux idoles, et bâtissant à Rome et en plusieurs autres lieux, des églises au vrai Dieu. Voilà comme saint Sylvestre a dompté le monstre de l'idolâtrie en convertissant à la foi de Jésus-Christ le chef des idolâtres, et abattant ce fier monstre par le même coup qui lui ôta son défenseur, *In verbis suis monstra placavit;* c'est pourquoi d'aventure on peint saint Sylvestre avec un dragon attaché à ses pieds, pour signifier la victoire qu'il a remportée sur le paganisme et sur les persécuteurs de la foi, qui, plus furieux que ces dragons, égorgeaient et dévoraient les chrétiens comme des brebis innocentes. Je sais bien que plusieurs estiment qu'il tua un vrai dragon qui faisait mille ravages dans la ville de Rome, que Cedrenus et Metaphrastes l'écrivent, et que Venantius Fortunatus, évêque de Poitiers et très-excellent poëte, a décrit en vers cette victoire. Mais si la chose est véritable, il faut dire qu'il a vaincu deux dragons: l'un qui dévorait les corps, l'autre et les corps et les âmes; l'un qui infectait Rome, l'autre Rome et tout l'univers; et que par la mort de l'un Rome a été délivrée, par la défaite de l'autre, et Rome et toute la terre. Et comment a-t-il mis ces deux dragons sous ses pieds? En la même façon que l'aspic est surmonté, sans fer et sans armes, par la seule parole, qui le charme et l'enchante; car il est à présumer que par sa seule voix il a tué le vrai dragon, et nous savons avec certitude que par sa prédication, qui a converti l'empereur, il a vaincu l'idolâtrie, *In verbis suis monstra placavit.* Mais ce ne sont pas toutes ses victoires, ni tous les monstres abattus par sa langue: le judaïsme est un autre dragon, qu'il a vaincu par ses disputes; car quelques docteurs des Juifs, ayant tâché de divertir l'empereur, de la foi, par des discours impies qui le blâmaient d'avoir donné son nom à la religion, établie par un homme crucifié par leurs ancêtres, saint Sylvestre leur donna l'assignation d'une dispute générale et publique, où ils demeurèrent confus, et lui vainqueur par sa doctrine et par son éloquence, mais plus encore par la force de la vérité, à laquelle le mensonge fut contraint de rendre les armes; ce qui confirma davantage l'empereur en la religion chrétienne, qu'il avait embrassée, voyant que la même parole de Dieu qui la lui avait annoncée mettait à bas toutes les doctrines contraires, et triomphait de toutes les résistances en la bouche de saint Sylvestre, *In verbis suis monstra placavit.*

L'idolâtrie étant atterrée, le judaïsme vaincu, l'Église triomphante, et son chef saint Sylvestre victorieux, l'enfer, plus fe-

cond en monstres d'erreur pour combattre la vérité, que l'hydre des fables n'était féconde en têtes, combattant contre Hercule, vomit par la bouche d'un méchant prêtre d'Alexandrie, le monstre de l'hérésie contre l'article de la divinité de Jésus-Christ, qui est la pierre fondamentale de la religion chrétienne : ce fut Arius, qui, ayant conçu ce monstre dans son cœur, osa l'enfanter par sa langue et par ses discours et disputes impies, en répandit le venin de la ville d'Alexandrie par tout l'Orient, d'où il éclata jusqu'à l'Occident et infecta toute la terre. L'idolâtrie et le judaïsme avaient combattu Jésus-Christ hors de l'église, mais l'hérésie d'Arius, qui était et chrétien et prêtre, l'attaqua dans l'église même et dans sa propre maison, et ce malheureux s'arma contre la gloire de celui duquel il s'arrogeait le nom ; attaque d'autant plus dangereuse, que toutes les précédentes des idolâtres et des Juifs, que les guerres intestines et civiles causent toujours plus de mal que les étrangères. Jésus-Christ étant attaqué, ce fut à son vicaire à le défendre : il convoque à ces fins un concile général dans Nice, ville de l'Eglise orientale, pour étouffer le venin en sa source, et couper en sa racine cette mauvaise plante du père de mensonge. Il y présida, non en personne, mais en son légat, qui fut Ozius, évêque de Cordoue, sa présence étant nécessaire à Rome, nouvellement convertie. L'empereur Constantin, poussé du zèle de la religion chrétienne, y voulut assister pour y donner plus d'éclat et pour y prêter mainforte, s'il était besoin, de la force pour résister à la violence, en même temps que la raison résisterait à l'erreur, et que la vérité détruirait la fausseté. Ce pieux empereur y montra son zèle par la lettre circulaire qu'il écrivit aux évêques pour les appeler au concile, non par voie d'injonction, qui n'appartient qu'à l'autorité du chef de l'Église, mais par voie d'exhortation et de semonce, digne de la piété d'un empereur (*Tom.* I *Concil.*). Il y déploya sa magnificence, vertu propre d'un grand prince, qui peut et doit faire de grandes dépenses en de grandes et légitimes occasions, et ce fut en défrayant la plupart des prélats en leur voyage; bien loin d'y exiger le bien du clergé, puisqu'au contraire il y donnait le sien. Il y fit reluire sa modestie, en refusant le premier siége qu'on lui présentait par honneur, et se mettant au plus bas, au-dessous de tous les évêques, par humilité, il y témoigna son respect en s'excusant d'être juge des différends des prélats, et disant que plutôt il les reconnaissait pour ses juges établis sur lui par le Juge souverain; il y fit paraître sa dévotion, en baisant les cicatrices des plaies que plusieurs des évêques assemblés au concile avaient reçues pour la défense de la foi dans la persécution; et surtout il y marqua sa soumission et son obéissance à l'Eglise, en embrassant, sans répugnance et sans appel, tous les décrets du concile, auxquels tant s'en faut qu'il opposât son pouvoir, que plutôt il l'employa pour en faire réussir l'exécution par tout son empire. Bref, il y donna les exemples de tout ce qu'un empereur chrétien doit à Dieu et à son Eglise, et y fit voir combien il avait profité des leçons et enseignements de saint Sylvestre, qui, l'instruisant en la foi, l'avait instruit pareillement ès mœurs, selon le commandement que les apôtres et leurs successeurs en ont reçu de Jésus-Christ : *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis* : et par sa prudence et sagesse avait instillé dans son esprit, l'esprit et les maximes que doit suivre un prince chrétien. Que plût à Dieu que les prélats et autres ecclésiastiques et religieux qui sont auprès des princes et des rois eussent le même zèle de saint Sylvestre, pour leur donner le même esprit du christianisme, que ce grand empereur conçut des instructions de ce saint pontife : on ne verrait pas tant de licence en la conduite des grands, ni tant de désolations qui coulent de cette source; mais c'est un malheur, que des larmes de sang ne pourraient pas suffisamment déplorer, qu'au lieu des bons et salutaires avertissements, on ne cherche bien souvent que des complaisances, des accoudoirs et des coussins, comme parle l'Ecriture, et des accommodements aux passions de ceux qui gouvernent; d'où aussi nous recueillons des fruits qui nous font et sentir et connaître combien l'adulation faite aux princes, mêmement par les ecclésiastiques, en la bouche desquels Dieu a mis en dépôt la vérité, pour la débiter sans différence et acception des personnes, et aux petits, et aux grands, et aux peuples, et aux rois, est une mauvaise semence. L'hérésie d'Arius fut condamnée par la voix universelle de trois cent dix-huit évêques assemblés dans ce concile, et cette condamnation confirmée du ciel par un insigne miracle, qui fut que deux évêques, Chrysante et Musone, qui étaient morts avant la clôture du concile, et enterrés, souscrivirent aux décrets qu'on mit dans leur sépulcre et y donnèrent leur seing. Saint Sylvestre confirma par son autorité ces décrets qui lui furent envoyés; et, non content de la victoire obtenue sur le monstre de l'hérésie par son légat et lieutenant, il voulut en propre personne le combattre et lui écraser la tête, en un autre concile qu'il assembla dans Rome, de deux cent quatre-vingt-quatre évêques, où présidant lui-même, et recueillant les voix, qui d'un commun accord confirmèrent la condamnation d'Arius, il prononça de sa bouche l'anathème contre lui et tous ses sectaires, *In verbis suis monstra placavit*. Toutes ces choses mirent saint Sylvestre en crédit et autorité devant l'empereur Constantin, comme les merveilles que Moïse fit en Egypte le glorifièrent devant le roi Pharaon, *Glorificavit eum in conspectu regum*. Mais Pharaon n'honora Moïse que par crainte, et saint Sylvestre a été honoré de Constantin par respect et par amour; les fléaux et les châtiments accréditèrent Moïse, les bienfaits saint Sylvestre; Pharaon persécuta Moïse et son peuple après l'avoir honoré, Constantin a comblé

saint Sylvestre et l'Église dont il était le chef visible, de toute sorte de faveurs et de gratifications : il laissa la ville de Rome à saint Sylvestre, et transféra le siége de l'empire à Byzance, laquelle il changea de face et de nom, faisant d'un petit bourg une ville impériale, et l'appelant de son nom Constantinople. Car quoiqu'après lui quelques-uns de ses successeurs aient parfois habité dans Rome, si est-ce que Constantinople était leur demeure plus ordinaire; et enfin ils ont du tout quitté la place aux successeurs de saint Sylvestre, et ce franchement, sans armes et sans violence, qui est une grande preuve de la cession faite par Constantin, et depuis, en la suite des siècles, mise du tout à exécution par l'ordre de la divine Providence. De plus, en sa faveur et pour reconnaître le bienfait de sa vocation au christianisme, qu'il tenait de Dieu par son ministère, il enrichit les églises de meubles très-précieux et de vases d'un prix inestimable pour le service de l'autel; il dota l'Église de grands revenus, il honora le clergé de priviléges, libertés et exemptions de tous subsides; et de tous ces avantages, l'Eglise doit la reconnaissance à la bénéficence de ce grand empereur et la louange à saint Sylvestre, que Dieu a voulu glorifier et autoriser devant ce prince, pour procurer par son moyen tant de biens, d'honneurs et de faveurs à son Église, *Glorificavit eum in conspectu regum.* Mais d'autant que les saints n'estiment l'honneur qu'ils reçoivent des rois, qu'autant qu'il leur peut servir pour avancer celui de Dieu, je ne m'arrêterai pas plus longuement sur ce point, et passerai au dernier plus glorieux pour ce saint pontife, plus important et plus utile pour nous, qui est compris en ces paroles : *Dedit ei legem vitæ et disciplinæ, docere Jacob testamentum suum.*

Moïse, ayant mis en liberté le peuple de Dieu par les prodiges faits en Egypte et par le crédit qu'ils lui acquirent envers le roi Pharaon, reçut de Dieu la loi pour la donner à son peuple, et triple loi : la loi cérémoniale pour la religion, et la loi judicielle pour la police, et la loi des mœurs et de la discipline pour la conduite de la vie. Ainsi saint Sylvestre, ayant délivré le peuple chrétien de l'oppression des infidèles et de la persécution des tyrans, par les merveilles que Dieu fit par sa main en la conversion de l'empereur, en la destruction de l'idolâtrie, en la confusion du judaïsme, en la victoire sur l'hérésie, en la défaite de tous ces monstres abattus par la vertu de la parole de Dieu, dont sa langue était l'organe et la trompette : *In verbis suis monstra placavit*, il appliqua son zèle et son soin à régler par de belles lois, non pas le peuple et l'état politique (ce qu'il savait ne pas lui appartenir, les deux puissances, spirituelle et temporelle, n'étant plus unies en une même personne, comme elles l'étaient en Moïse, mais divisées entre lui et l'empereur), mais l'Église et le clergé, et tout l'état ecclésiastique, duquel nous le pouvons en quelque sorte appeler le législateur, comme je disais au commencement, pour les saints et salutaires règlements qu'il y a établis par une prudence et sagesse toute céleste. Ces ordonnances et lois sont de trois sortes : les unes se peuvent appeler cérémoniales, qui regardent les cérémonies de la religion et du culte de Dieu ; les autres judicielles, qui concernent la police du clergé ; les autres morales, qui règlent ses mœurs et sa discipline. Le premier chef et le plus important du culte de Dieu, c'est le saint Sacrifice de la Messe. Aussi ce sage pontife commença ses règlements par les appartenances de ce divin sacrifice, ordonnant que l'autel, sur lequel le corps de Jésus-Christ est sacrifié, fût solide et bâti de pierres et non plus de bois; et que les corporaux, sur lesquels il est consacré et posé par le prêtre, fussent de fin lin et non d'aucune autre étoffe (*Brev. rom. die* 18 *novembr. et die ult. decembr.*), car auparavant on bâtissait les autels de bois pour pouvoir être facilement transportés d'un lieu à l'autre, à raison des persécutions, qui contraignaient souvent le peuple chrétien à la retraite et les prêtres à ce transport. Et certes, tandis que l'Eglise fut agitée, il fallait, de nécessité, que les autels fussent mobiles pour suivre l'Église partout où la tempête la jetait; mais dès qu'elle a été stable et affermie par la cessation des orages qui l'agitaient, la stabilité et fermeté des autels a été convenable, tant pour la majesté et dignité du sacrifice, que pour signifier sa permanence et sa perpétuité, qui le distingue de ceux de la synagogue, temporels et passagers, comme n'étant que ses ombres et ses figures. Après le saint sacrifice, qui se rapporte à Dieu, les sacrements, dont l'usage regarde les hommes, tiennent le second rang, et à ce sujet aussi bien qu'en l'autre, saint Sylvestre a fait des constitutions très-importantes, ordonnant qu'au baptême le ministre du sacrement oignît de crême le sommet de la tête du baptisé, afin que les baptisés sachent que leur raison et leur intelligence, dont les fonctions s'exercent en la tête, doivent suivre en leurs raisonnements les lumières qui viennent de l'onction du Saint-Esprit et non les maximes et principes de la sapience de la chair, qui est appelée mort par l'Apôtre : *Sapientia carnis, mors est.* Il ordonna pareillement que le saint crême, qui sert à quelques sacrements, fût fait par le seul évêque, ou parce que cela vient de la tradition apostolique, ayant été pratiqué déjà du temps des apôtres, comme témoigne saint Denys l'Aréopagite : il faut dire que saint Sylvestre fit de la tradition une ordonnance, de l'usage un decret et de la pratique une loi. Les habits sacrés que portent les ecclésiastiques en la fonction de leur office, appartiennent encore aux cérémonies de la religion, et sur ce point il fit une constitution touchant les diacres, leur ordonnant d'user de dalmatiques et d'une robe de fin lin en l'exercice de leur ministère. Pour le second chef, qui regarde la police ecclésiastique, et se peut rapporter aux lois judicielles de l'Ancien Testament, il ordonna que ceux qui se voudraient consacrer à Dieu dans la cléricature, seraient durant l'espace

du temps prescrit, dans l'exercice et pratique de l'ordre qu'ils auraient reçu, devant que pouvoir prétendre d'être promus à un plus haut degré ; car autrement il semble que les ordres qui sont au-dessous de la prêtrise soient inutiles, et ne servent que d'un nom vain et frivole, s'ils ne sont exercés dans les interstices que les saints canons ont ordonnés pour cette fin, pour éprouver les initiés, s'ils sont dignes de monter plus haut, et pour les disposer, par l'exercice des moindres charges, à se rendre capables des plus importantes, comme il se fait ou se doit faire en toute bonne police. Pour les dispenses des interstices, qui s'accordent ore indifféremment à tous contre ce décret de saint Sylvestre, s'ils ont quelques exemples dans l'antiquité, ils sont si rares, et pour des personnes de si grande importance, qu'ils confondent la trop facile condescendance de ce siècle qui use ou, pour mieux dire, abuse de ces relâchements, et fréquemment, et pour des hommes de nulle considération, dont les premiers siècles n'ont usé que rarement, et seulement en faveur de quelques personnages d'un insigne mérite, tels que saint Nicolas et saint Ambroise. Telles dispenses de la loi ne sont pas dispensations, mais dissipations. Il fit un autre décret par lequel il défendait aux laïcs d'accuser criminellement les clercs, et aux clercs de plaider ni répondre, ou se défendre devant le juge laïc; décret qui, défendant aux clercs d'aller au tribunal des laïcs, défend par conséquent aux laïcs de les y recevoir ; ce que l'empereur Constantin ayant appris de saint Sylvestre, ne voulut pas écouter les plaintes, ni prendre les libelles de quelques évêques qui portaient devant lui des accusations contre leurs collègues, disant que les personnes consacrées à Dieu, tenant la place de Dieu en terre, sont comme des dieux parmi les autres hommes, et qu'il n'appartient pas aux hommes de juger les dieux. Et maintenant, le moindre juge d'un hameau entreprend par attentat ce qu'un si grand empereur refusa par respect et déférence. Mais je me plains de peu, de dire que les laïcs reçoivent les causes des ecclésiastiques à leur tribunal ; ils font bien pis, car ils les y attirent, voire les forcent par contrainte d'y aller. Toutefois il ne faut pas imputer toute la faute aux laïcs, puisque ce sont les prêtres mêmes, tant ceux du cloître que ceux du clergé, qui, oubliant ce décret de saint Sylvestre, confirmé par tant d'autres constitutions des papes et des conciles, violent leurs propres priviléges, s'adressent aux juges laïcs, et bien souvent avec importunité, pour décider leurs différends, les rendent témoins et juges de leurs passions ambitieuses, et faisant injure à eux-mêmes, en font beaucoup plus à l'Eglise.

Venons au troisième chef, qui regarde la loi morale, et le règlement et discipline des mœurs et de la vie : *Dedit illi legem vitæ et disciplinæ.* Le fondement de la bonne vie et des mœurs bien réglées de ceux du clergé, c'est qu'ils reconnaissent que leur nom même les avertit qu'ils ont renoncé au monde, et qu'ils sont le sort, le lot et le partage de Dieu : ils sont la part de Dieu, et Dieu doit être leur part; Dieu les a pris pour son héritage, et ils doivent prendre Dieu pour leur possession ; Dieu les a faits ses économes, comme dit l'Apôtre : *Dispensatores mysteriorum Dei ;* s'ils donnent au monde l'occupation qu'ils doivent à leur ministère, ils manquent de prudence et de fidélité, deux qualités requises en un économe, selon la parole évangélique : de prudence, ne connaissant pas leur devoir ; de fidélité, quittant les affaires de leur maître, pour vaquer à celles d'autrui. Saint Sylvestre, pour nous faire connaître et apprendre cette vérité, qui est le premier principe que nous devons poser, pour répondre, par notre vie, à notre vocation, ordonna qu'en l'usage de l'Eglise, tous les jours de la semaine fussent appelés féries, ne retenant que les noms du samedi et du dimanche; usage qui, déjà devant saint Sylvestre, avait commencé d'être observé, mais qu'il confirma par une ordonnance expresse, pour signifier, par le nom de féries, que tous les jours devaient être jours de fête pour les ecclésiastiques, qu'il n'y a pour eux aucun jour de trafic, ni de commerce, ni de négoces séculiers, qui leur sont interdits par l'Apôtre; mais que, jetant loin de leur esprit le soin de toutes autres choses, leur occupation continuelle doit être de vaquer à Dieu, qui est leur portion et leur hérédité, comme ils protestent eux-mêmes quand ils sont initiés aux ordres par la tonsure : *Dominus pars hæreditatis meæ.* Et cependant nous oublions bien souvent ce que les saints décrets nous ordonnent, et ce que de notre propre bouche nous avons promis à Dieu. Nous ne gardons ni nos règles, ni notre propre parole ; l'un vaque à négocier, l'autre à courtiser, l'autre à chicaner, l'autre à fréquenter les conversations vaines et même dangereuses, et qui pis est, scandaleuses; qui perd tout son temps au jeu, qui à la cajolerie, qui à l'ambition et à la poursuite de nouveaux honneurs et nouveaux revenus, qui même se rend serviteur des laïcs, et prend l'économie de leur maison et de leurs affaires, sans se souvenir de quels mystères Dieu l'a fait économe et dispensateur. Bref, au lieu de faire des jours qui sont ouvrables pour les laïcs, des féries pour ne vaquer qu'à Dieu, plusieurs font des fêtes mêmes, des jours de travail pour le monde, si peu nous connaissons notre devoir, et si peu nous honorons notre robe.

L'avarice et la cupidité, que l'Apôtre appelle la racine de tous les maux, est la source principale de celui-ci ; c'est pourquoi, pour couper ce mal à la racine, et arracher l'avarice du clergé, saint Sylvestre fit une constitution que les riches ecclésiastiques nourriraient leurs collègues pauvres, afin que le soin d'accumuler des biens caducs ne gagnât pas leur esprit, mais que cette dispensation libérale, faite envers leurs confrères, les rendît quittes et libres de cette passion qui attache à la terre, et détourne de Dieu les âmes qu'elle possède. Mais, oh ! que ce siècle est éloigné d'observer cette loi ! Tant s'en faut que les riches ecclésiastiques son-

gent à secourir la pauvreté de ceux de leur robe qui sont dans la disette, qu'au contraire il faut dire qu'ils leur ravissent le pain, lorsque, ne se contentant pas de posséder les grands et amples bénéfices, ils attirent à eux les obits, fondations, chapelainies, que l'intention des fondateurs a laissés pour ceux qui, n'ayant pas d'autre bénéfice, peuvent mieux s'acquitter des charges que portent les obits, et qui devraient en être pourvus par toutes sortes de droit et de raison, si les biens de l'Eglise étaient légitimement départis entre ses ministres, et si la cupidité, qui ne se peut assouvir, avait égard à la justice. Or saint Sylvestre ne se contentait pas d'extirper l'avarice du clergé par ses lois et constitutions, il le faisait encore mieux par ses exemples, sa charité et sa largesse envers les pauvres, s'étant marquées entre ses autres vertus, comme porte sa légende dans le Bréviaire romain; car étant le premier pape qui a donné la paix à l'Église, et qui par conséquent a commencé d'avoir en sa dispensation les grandes richesses qui lui sont arrivées avec la paix, par la libéralité des empereurs chrétiens, il a voulu témoigner et montrer à ses successeurs, et à tous les ecclésiastiques, à quel usage ils doivent employer l'or du sanctuaire, dont ils ne sont qu'économes. Honorons donc, et prêtres et laïcs, la mémoire de ce saint pontife, qui a retiré l'Eglise du joug et de l'oppression des infidèles, qui a été l'instrument de Dieu pour donner aux chrétiens, après tant de siècles de persécution, la paix et la liberté; qui de nos persécuteurs a fait nos protecteurs, en convertissant à la foi les chefs de la puissance temporelle; qui a détruit l'idolâtrie, confondu le judaïsme, réprimé l'hérésie, dompté tous ces monstres d'enfer; qui a été glorifié devant les princes de la terre pour relever l'Eglise dans la splendeur où elle est maintenant; qui nous a donné de si belles lois pour les cérémonies de la religion, pour la police de l'Eglise et pour la discipline du clergé, et qui, joignant les actions à ses paroles, et les exemples à ses ordonnances, nous a laissé, dans toute la suite de sa très-sainte vie, le parfait modèle de la vertu chrétienne. Mais nous surtout, ô ecclésiastiques, tâchons de l'imiter, en domptant les monstres comme lui, je dis les monstres des vices : en nous-mêmes par le règlement de notre vie, en nos prochains par notre instruction et par notre exemple, en procurant par nos bonnes œuvres, non que nous soyons glorifiés, mais que Dieu le soit en nous devant les rois et devant les peuples, devant les grands et devant les petits; et en observant les lois et les règlements que ce saint pape nous a donnés, l'observation desquels nous rendra de dignes ministres en l'Église de Dieu, et participants de sa gloire dans le ciel, où nous conduisent le Père le Fils et le Saint-Esprit.

PANÉGYRIQUE DE SAINT SÉBASTIEN.

Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum.

Les plaies qu'ils m'ont faites ont été semblables à celles que font les flèches décochées par les mains tendres des petits enfants (*Ps.* LXIII).

Ces paroles du prophète conviennent à tous les martyrs, qui, se moquant de tous les traits de cruauté des tyrans, comme des flèches tirées par des mains enfantines qui ne peuvent qu'égratigner la peau, n'en ont pas été blessés en leur principale partie, qui est l'âme immortelle, mais seulement égratignés en l'écorce, qui est le corps fragile et mortel, mais, entre tous les martyrs, ces mots appartiennent singulièrement à saint Sébastien, qui a été véritablement exposé à une grêle de flèches, de qui la pointe s'est émoussée contre le roc de sa constance, qui a triomphé de la persécution. C'est lui seul qui peut dire proprement, entre tous ceux qui ont enduré pour la foi, ce petit mot du prophète : *Posuit me sicut signum ad sagittam :* Dieu, pour m'éprouver, m'a mis comme un blanc aux sagettes des ennemis de son nom; mais, étant exposé pour sa gloire, il m'a couvert du bouclier de sa grâce, impénétrable à leur atteinte. Invoquons, avant que de passer outre, l'assistance du Saint-Esprit, par l'intercession de la Vierge, *Ave, Maria,* etc.

J'aurais à souhaiter, à l'entrée de ce discours, que saint Sébastien, à l'honneur duquel, qui redonde à celui de Dieu, nous sommes assemblés, m'impétrât la même faveur que Zoé, femme de Nicostratus, reçut par son intercession, et que, comme il dénoua sa langue muette, la mienne, rude et bégayante, obtînt par ses prières la grâce de parler dignement de sa valeur, et de célébrer comme il faut son combat, sa victoire et son triomphe; car il se rencontre en son martyre tant de singularités rares et remarquables, que si nous disons qu'il tient l'un des premiers rangs entre les martyrs, nous ne dirons pas notre sentiment particulier, mais celui de l'Eglise universelle, laquelle, comme dit Baronius qui a tiré cette remarque de l'ordre romain, dans les prières qu'elle fait pour invoquer le secours de Dieu contre les ennemis de la foi, prend pour patron saint Sébastien, comme le reconnaissant l'un de ceux qui ont témoigné plus de force et de courage contre les persécuteurs de la religion chrétienne. Et véritablement, comme en la milice du siècle il s'était montré si valeureux, qu'il mérita de recevoir de l'empereur la charge de colonel de son armée, aussi combattant pour Jésus-Christ en la milice du ciel, sous le drapeau de la croix, il a donné des preuves si glorieuses d'un cœur invincible, qu'il s'est acquis à bon droit le titre d'un des chefs et capitaines en cette armée victorieuse et triomphante, qui a répandu son sang pour la cause de l'Évangile. Mais pour réduire ce que nous avons à dire sur les louanges de ce grand saint à quelques chefs principaux, parlons premièrement du titre qu'il mérita pendant sa vie, de défenseur de la foi, puis du titre de martyr, et deux fois martyr, acquis

par son double martyre; et sur chacun de ces points nous tirerons quelques considérations morales, afin que notre instruction étant jointe à ses louanges, il reçoive plus à gré cette offrande de notre dévotion. Le premier titre, qui est celui de défenseur de la foi, lui fut donné par le chef de l'Eglise, qui était le saint pape Caius, séant au siége apostolique, du temps de la persécution des empereurs Dioclétien et Maximien; titre qui lui acquiert d'autant plus de gloire, qu'il l'a reçu non par l'affection pieuse de quelque particulier, mais par la sentence et autorité du vicaire de Jésus-Christ, et par le jugement de ce siége, de qui tous les arrêts sont des oracles du ciel; en outre, parce qu'il est le premier que l'Eglise a honoré de ce titre; et enfin parce qu'il l'obtint en la plus rude et furieuse attaque que l'enfer ait jamais suscitée contre la foi, qui eut besoin dans Rome de ce fort et invincible défenseur, pour encourager au martyre, par sa parole et par son exemple, ceux qu'une tourmente de telle violence était capable d'ébranler. Ces trois circonstances, l'une prise de l'autorité qui lui a donné ce titre, l'autre de l'honneur d'être le premier qui s'en est vu qualifié, l'autre du temps et de l'occasion qui le lui a si justement acquis, rendent cet éloge très-illustre et méritent d'être remarquées. Le monde a donné des titres pompeux aux princes et capitaines qui se sont signalés par leur valeur et par leurs victoires; aux uns le titre de grand, aux autres le titre d'invincible, aux autres le titre de conquérant et autres semblables, qui font remarquer dans l'histoire séculière ceux qui en sont honorés. Mais ni ces titres n'ont pas tant de solide gloire que d'éclat et de bruit, ni le monde qui les leur a donnés n'est pas un juste estimateur des choses, prisant d'ordinaire celles qui mériteraient plutôt le blâme que la louange, si elles étaient pesées dans la balance de la raison, et non dans celle de l'opinion. Car pour le titre de grand, attribué à ceux qui ont fait de grands exploits en la guerre, le succès ne doit pas être la règle du jugement qu'on en donne, mais la justice de la cause qui les a portés à prendre les armes contre ceux qu'ils ont soumis à leur domination; vu qu'autrement, s'ils les ont attaqués avec injustice, ils ne peuvent les avoir vaincus avec louange que devant ceux qui ne regardent la force de l'homme que comme la force d'un lion ou d'un taureau que la raison ne conduit pas, mais la violence, qui opprime la faiblesse. La grandeur de l'homme ne se doit pas prendre ni de la masse du corps, comme celle des éléphants, desquels le plus grand et le plus haut conduit et régit les autres : *Elephantorum gregem excelsissimus ducit*, dit Sénèque (*Seneca*, *in epist. ad Lucil.*), ni de la puissance et autorité, qui vient, ou de la naissance, qui ne choisit pas, mais sans choix introduit ceux qu'elle met dans une puissante maison; ou de la fortune, qui départ d'ordinaire ses faveurs à ceux qui en seraient les moins partagés, si elle n'était aveugle, mais de la justice et de la bonté; en telle sorte que parmi les hommes, non le plus riche ou le plus heureux, mais le plus juste et le meilleur est le plus grand : *Inter homines pro maximo est optimus*, dit le même Sénèque. Pour le titre d'invincible, comment peut-il raisonnablement se donner à celui qui, vainqueur des armées, est vaincu par ses vices et de qui les passions triomphent après qu'il a triomphé des nations? Ne savons-nous pas ce qu'on a dit d'Alexandre : *Victor tot gentium iræ succubuit* (*Seneca, de Ira*)? Et pour le titre de conquérant, il est plus injurieux qu'honorable, s'il n'est fondé sur le droit et sur l'équité; et les légats des Scythes dirent au même Alexandre ce qu'il méritait d'entendre, quand ils appelèrent ses conquêtes rapines et voleries. Et véritablement, si celui qui se saisit par ruse ou par force d'un petit coin du champ de son voisin, s'appelle larron et usurpateur, nommer conquérant celui qui usurpe une province ou un royaume, n'est-ce pas déguiser un crime bien noir par un nom spécieux? N'est-ce pas dire qu'une même action, qui en un petit sujet est injuste et criminelle, en un grand sujet devient glorieuse, et que la circonstance de la grandeur de la matière, qui par toute bonne raison devrait agrandir le crime, en fait une vertu? Voilà comme tous ces titres magnifiques ont ordinairement plus de faux éclat que de vrai honneur, s'ils sont examinés au poids de la raison, tant parce qu'ils n'ont pas un légitime fondement, que parce qu'ils viennent de la sentence d'un juge illégitime, savoir est du monde, juge ignorant et aveugle, chez qui le bien est mal et le mal bien, la vertu vice, et le vice vertu. Il y a d'autres titres, que des actes de justice, ou de clémence, ou de religion, ont acquis à quelques-uns : comme le titre de Juste donné à Aristide parmi les Athéniens, le titre de Délices du genre humain attribué à l'empereur Titus, pour sa douceur et bonté parmi les Romains; le titre de Débonnaire à un de nos rois de la seconde race, pour son naturel bénin et clément; le titre de Saint à Louis neuvième, pour sa religion et piété singulière. Tels titres qui viennent, non de la puissance ou de la fortune, mais de la vertu, sont glorieux, mêmement si la cause en est vraie, non supposée par l'adulation, et si le juge qui les donne est compétent et peut prononcer un légitime arrêt. Or entre tous les juges, le plus légitime est le chef de l'Eglise, ordonné de Dieu immédiatement, avec promesse d'infaillibilité en ses décrets et jugements : prérogative qu'aucun autre juge ne se peut attribuer, tous étant sujets à faillir et se tromper, hormis celui à qui Jésus-Christ a promis son assistance infaillible en tout ce qu'il prononcerait en qualité de son vicaire. Le titre de Défenseur de la foi a été donné à saint Sébastien, non après sa mort par quelque mouvement particulier de ses décrets, mais durant sa vie par cette autorité souveraine établie de Dieu dans l'Eglise, pour prononcer ses arrêts et ses volontés. Et puis il est le premier qui se trouve dans l'histoire

ecclésiastique honoré de ce titre : ce qui n'est pas un petit avantage pour relever son los, puisque entre tant d'autres qui avaient combattu devant lui pour la défense de la foi, il a le premier eu la gloire d'être appelé son défenseur; car il ne faut pas douter que le souverain pontife qui lui donna ce titre glorieux, qu'aucun en tous les siècles précédents n'avait obtenu dans l'Église, n'ait eu des raisons particulières de le signaler de cette prérogative, et que le courage remarqué dans le combat de ce chrétien et généreux chevalier ne lui ait fourni de justes motifs d'illustrer sa victoire de cet éloge. Les titres d'honneur que les peuples attribuent aux grands et puissants du monde peuvent être suspects ou d'ignorance, ou de flatterie; mais ceux que les saints reçoivent du siége apostolique, qui a pour sa devise ces deux mots, *doctrine* et *vérité*, que le souverain prêtre de l'ancienne loi portait écrits au devant de sa poitrine, sont exempts de ce soupçon.

Le temps auquel saint Sébastien reçut ce titre magnifique du saint pape Caius, séant pour lors en la chaire de saint Pierre, et l'occasion qui lui acquit cet honneur qu'aucun autre n'avait eu devant lui, montrent assez que c'était une juste récompense, plutôt qu'une libérale gratification. Aux tempêtes de mer extraordinaires ne suffit pas un pilote commun, ni aux batailles hasardeuses un capitaine médiocre; ni quand une place est fortement assaillie, un faible défenseur, et tous les périls extrêmes demandent en celui qui s'y oppose des vertus non vulgaires, mais héroïques. La plus forte tourmente qui jamais ait menacé l'Église de naufrage, le plus rude combat qu'elle ait soutenu, et le plus violent assaut que l'enfer lui ait livré, ce fut la persécution suscitée par l'empereur Dioclétien, et le danger le plus cuisant auquel le ciel semble l'avoir exposée, parut aux extrémités où elle se vit réduite sous l'empire de ce tyran, qui banda tous les nerfs de sa puissance et employa tous les efforts de sa rage pour la détruire jusqu'aux derniers fondements. Elle avait bien souffert auparavant plusieurs autres persécutions durant l'espace de plus de trois cents ans, mais toutes les autres, comparées à celle-ci, n'avaient été que de faibles batteries et comme des préludes et des essais de ce combat à outrance, qui pensait faire le dernier coup de la partie. La première persécution, qui fut celle des Juifs, n'avait assailli l'Eglise que dans Jérusalem, et encore à petites reprises et en fort peu de ses membres; la seconde, qui fut celle de l'empereur Claudius, ne regardait directement que les Juifs, et n'enveloppa les chrétiens que par accident et par suite, à raison de la ressemblance de ces deux religions; et le seul bannissement de Rome fut tout l'effort de cette attaque non sanglante. La persécution de Néron alla jusqu'à répandre le sang, mais ce ne fut que dans Rome; celle de Domitien ne passa guère la peine de l'exil; celle de Trajan n'usa pas de recherche et n'attaqua que ceux qui étaient déférés, comme nous voyons dans les épîtres de Pline; celles des autres empereurs jusqu'à Dioclétien, quoique cruelles et sanglantes, n'avaient pas été générales par tout l'empire romain, ni contre tous indifféremment, mais contre quelques-uns des plus remarquables, pour penser gagner les autres par la terreur; bref, en toutes les persécutions précédentes, ou le peu d'étendue, ou la connivence, ou la briève durée, avait apporté beaucoup d'adoucissement. Ce que voyant ce cruel ennemi du nom chrétien, outré de rage de le voir victorieux après tant d'attaques, ce qu'il n'attribuait pas à la vertu de son auteur, mais à la mollesse de ses prédécesseurs qui l'avaient, selon sa pensée, trop faiblement combattu, il crut que le seul moyen de l'exterminer du tout était d'en venir à une extrême rigueur; et pour en effacer de la terre tous les vestiges, ne laisser en aucun endroit aucune place à la pitié. Il résolut donc, avec son collègue Maximien, de dénoncer aux chrétiens leur extermination totale par l'édit d'une persécution générale par tout l'empire, universelle contre tout sexe, âge et condition, inouïe et prodigieuse en inventions de nouveaux supplices, et qui devait être continuée sans relâche jusqu'à l'entière victoire que ces deux tyrans se promettaient d'une si sanglante bataille. L'edit ayant été proclamé dans la ville de Nicomédie, comme rapporte Lactance, témoin oculaire et présent, le feu de cet embrasement courut et s'épandit de là par toute l'Eglise orientale; et passant ensuite à l'occidentale, il ne laissa ni province, ni ville, ni bourg, ni petit hameau où parût quelque marque du nom chrétien, qui n'en sentit ou l'ardeur, ou la fumée. Les présidents des provinces, qui tenaient de leurs maîtres l'esprit de la cruauté, comme d'ordinaire les ministres d'état se moulent plutôt aux passions des princes qu'à la raison et à la justice, et prennent leurs règles, non de l'équité, mais de la complaisance, exécutaient par toute la terre cet édit avec tant d'inhumanité, qu'ils n'épargnaient ni le sexe infirme des femmes, ni l'âge tendre des filles de douze ans, ni la décrépitude des vieillards, mais sans distinction immolaient tout sexe, tout âge et tout état, non tant à la mort qu'au carnage, par des tourments inusités. Et non-seulement le glaive de cette persécution tranchait pied à pied les particuliers, mais encore il fauchait d'un seul coup les communautés entières, et abattait les peuples à monceaux, comme les faucheurs abattent les épis d'une campagne. Et de fait, la fureur de ces tyrans sacrifiait d'un seul coup à leurs idoles les légions complètes de soldats chrétiens, comme la légion Thébaine, dont saint Maurice était le chef, et jusqu'à plus de vingt mille têtes de tout sexe et âge du menu peuple, comme il fut fait dans une église le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, en la ville de Nicomédie. Ce qui, étant publié partout, donnait tant d'épouvante aux chrétiens, qu'ils ne trouvaient ni de désert assez écarté, ni de caverne assez profonde pour se cacher et se mettre à l'abri de cet orage. Pendant le plus grand effort d'une bourrasque si furieuse,

saint Sébastien, fils d'un père narbonnais et d'une mère milanaise, tous deux de noble estoc, demeurait à Rome en la cour de l'empereur Dioclétien, qui, tant pour la noblesse de son sang que pour ses belles qualités et pour les bons services reçus en la guerre, de sa valeur et de sa fidélité, l'avait élevé à la charge de colonel, ou chef de ses gardes, et capitaine de sa première cohorte, et en cette qualité le tenait toujours auprès de sa personne : mais en cette dignité de la milice séculière, il servait secrètement à la milice chrétienne, et sous l'habit militaire il portait un cœur chrétien ; d'où voyant que le maître qu'il servait en terre s'était rendu persécuteur du roi qu'il adorait au ciel, il se trouva dans de grandes perplexités, non pour mettre en question quel de ces deux il devait préférer, mais pour consulter si, gardant pur et entier tout son intérieur à Jésus-Christ, il pourrait donner en apparence l'extérieur à son ennemi. La dispute fut grande qui sur ce doute s'agita dans ses pensées : d'un côté le désir du martyre, conçu de ces paroles de Notre-Seigneur : qu'il confessera devant son Père celui qui l'aura confessé devant les hommes, l'invitait à se découvrir ; d'autre part, le zèle du salut de plusieurs chrétiens, qui dans ce grand orage avaient besoin de l'assistance secrète, tant de ses moyens que de ses exhortations, lui conseillait de ne se manifester pas, et se réserver jusqu'à tant qu'il plairait à Dieu, non pour son intérêt propre, mais pour le bien de ses frères ; ni pour allonger sa vie temporelle, mais pour aider ses prochains à l'acquisition de l'éternelle. La ferveur le voulait emporter à rechercher sans délai pour soi la couronne du martyre, mais la charité le retint pour la conserver à plusieurs, qui sans son aide couraient risque de la perdre en une si rude tourmente. En quoi, sans y penser, ceux-là font tort à sa vertu, qui disent qu'il usa d'une sainte feinte ; vu que de cacher ce qu'on est, hors de l'obligation de le déclarer, n'est pas feinte, mais prudence que la parole évangélique joint avec la simplicité, avec laquelle la feinte ne peut jamais s'allier. Ce saint taisait ce qu'il était, sans feindre ce qu'il n'était pas ; il ne se disait pas chrétien publiquement devant les ennemis de la foi, mais il ne feignait pas l'idolâtre, et par ce moyen il se tenait à couvert sous un silence prudent, sans tomber en une feinte criminelle. Il n'est jamais permis de feindre, non plus que de mentir, mêmement en matière de telle importance ; mais de taire sa religion parmi ceux qui la persécutent, si l'on n'est interrogé juridiquement par les ministres de l'autorité publique, c'est chose toujours licite et souvent même nécessaire, pour avancer, par un sage silence, le salut des âmes et l'affaire de Dieu, qu'on détruirait par une confession faite hors de temps, indiscrète et précipitée. Comme on peut licitement, selon la parole de Notre-Seigneur, éviter la persécution par la fuite, on le peut aussi par le silence, mais non jamais par la feinte. Et même nous lisons, dans l'histoire ecclésiastique, qu'en cette sanglante persécution de Dioclétien, dont nous parlons, l'Eglise, pour arrêter le zèle indiscret de plusieurs qui, témérairement et hors d'occasion et nécessité se déclaraient être chrétiens, d'où il arrivait souvent que le courage leur manquait dans le danger où la témérité les avait jetés, fit un décret de n'admettre pas au catalogue des martyrs ceux qui se seraient hors de propos précipités au martyre par cette aveugle imprudence, estimée une espèce de tentation de Dieu. Avec cet esprit de prudence chrétienne et céleste, saint Sébastien, sans user d'aucune feinte, taisait et cachait sa foi parmi les infidèles, en attendant que l'occasion du martyre, qu'il désirait ardemment, lui arrivât par l'ordre de la Providence divine, non par une saillie de l'imprudence humaine. Et cependant, parce que, comme j'ai dit, il ne se réservait pas pour soi-même, mais pour autrui, sa charité employait en bonnes œuvres tout ce temps gagné par sa discrétion, et visitait secrètement les prisons où les chrétiens étaient détenus, pour assister les pauvres de ses biens, encourager les timides par ses paroles qu'un saint zèle animait ; il allait par les maisons chrétiennes où il savait quelque nécessité temporelle ou spirituelle, pour remédier à celle-là par ses libéralités, à celle-ci par ses conseils et par ses remontrances : si bien qu'en se préparant au martyre, il faisait plusieurs martyrs, et leur acquérait la couronne par le délai de la sienne, qui par ce moyen s'augmentait étant retardée. Comme il s'occupait à ces saints exercices, faisant l'office de prédicateur sous l'habit de soldat, et rassurant les chrétiens ébranlés en un orage si violent, voici que Dieu lui fit naître une occasion de se découvrir en une assemblée d'infidèles qu'il gagna tous à Jésus-Christ, et, les gagnant, reçut du souverain pontife le titre de Défenseur de la foi, qui lui ouvrit le chemin à la couronne du martyre.

Les satellites de l'empereur, qui avaient charge de rechercher les chrétiens, s'étaient saisis de deux frères jumeaux, l'un nommé Marc, l'autre Marcellien, issus d'une des plus nobles et riches familles de Rome, auxquels le préfet Cromace, en considération de leur noblesse et des supplications de leurs parents, avait donné trente jours de terme avant que procéder à l'exécution de la sentence prononcée contre eux, pour donner loisir à ceux de leur sang de tenter, pendant ce temps, à les divertir de la religion chrétienne. Il les avait mis sous la garde d'un nommé Nicostrat, en la maison duquel, leur père Tranquillin et leur mère Marcie, avec leurs femmes et leurs petits enfants, car tous deux étaient mariés, accompagnés de tous ceux qui leur étaient joints ou par affinité, ou par alliance, ou par amitié, étaient jour et nuit à les presser d'obéir à l'empereur pour conserver leur vie, et s'ils n'avaient pitié d'eux-mêmes, en avoir à tout le moins de leur famille désolée. Leur résolution était ferme, mais l'attaque était rude, et il y avait hasard que si les premiers coups n'abattaient leur constance, la continuation la lassât,

et le redoublement la vainquît, comme il arrive en une fièvre continue, qui mine enfin par sa durée le corps qu'elle n'a pu tout d'un coup emporter par sa violence. Saint Sébastien étant averti du danger que couraient ces deux chrétiens, de succomber à une si forte et si longue batterie, et voyant que comme leur victoire animerait tous les chrétiens de Rome, aussi leur défaite les abattrait, et que la plaie qu'ils recevraient en leur foi blesserait celle de tous, il y accourut, tant pour le salut particulier de ces deux frères que pour l'intérêt commun de toute la religion. Étant dans la maison de Nicostrat, il y trouva les père et mère, les femmes, les enfants, les alliés et amis de ces deux chevaliers, tous bandés à fléchir leur courage et vaincre leur résolution. Le père leur montrait ses cheveux blancs, la mère ses mamelles ; leurs femmes tâchaient de les amollir par les attraits, leurs enfants par les larmes, leurs alliés et leurs amis par les témoignages d'être intéressés en leur perte, et par la considération des biens et des avantages qu'ils se pouvaient promettre des faveurs de l'empereur, s'ils cédaient à ses volontés ; et tout au contraire des rigueurs qu'ils devaient attendre de son indignation, s'ils persistaient à mépriser ses édits, eux qui, comme les premiers et plus nobles de ses sujets, devaient aux autres l'exemple de l'obéissance. Tout cela était accompagné d'une instance si pressante, que saint Sébastien, craignant qu'à la fin leur fermeté n'en fût ébranlée, vit qu'il n'était plus temps de se cacher, et que la même cause de Dieu, qui jusqu'alors lui avait conseillé le silence, l'obligeait à le rompre. Aussi, comme dit le Sage, il y a temps de se taire et temps de parler : *Tempus tacendi, et tempus loquendi;* et comme en la saison de se taire le parler est péché, en celle de parler, le taire n'est pas sans crime ; l'un est imprudence, l'autre est prévarication. Il s'adressa donc premièrement aux deux frères, et les anima par des paroles si vives et si enflammées au mépris de la vie présente et au désir de l'éternelle, qui se trouve en la mort soufferte pour Jésus-Christ, qu'ils en redoublèrent leur courage, recueillirent leurs forces, et leur tardait déjà d'être livrés aux bourreaux, l'impatience du délai des supplices prenant la place de la crainte. Après, se tournant vers les parents et amis des deux martyrs, sinon encore d'effet au moins d'affection, il leur expliqua les mystères de notre religion avec des termes si énergiques, Dieu pour lequel il parlait, parlant par la bouche de son serviteur, et confirmant sa parole par une apparition merveilleuse et par le miracle de la guérison soudaine d'une muette nommée Zoé, femme de Nicostrat, que tous les assistants, éclairés de la lumière céleste, furent gagnés par sa prédication ; et ceux qui étaient venus pour détourner les deux confesseurs de Jésus-Christ de la résolution de souffrir le martyre pour son nom, s'en retournèrent après avoir reçu l'instruction et le baptême, avec un désir ardent de les y accompagner. Cette conversion, qui fut de soixante-quatre personnes, tant des parents et alliés des deux frères que des prisonniers qui étaient sous la garde de Nicostrat, qui fut aussi converti lui-même avec sa femme et tous ses domestiques, tira bientôt à sa suite d'autres conversions, comme celle du préfet Cromace avec toute sa famille, en laquelle il y avait quatorze cents esclaves, ce qui fit un tel bruit par toute la ville, que l'empereur en augmenta sa fureur, et commanda de mettre par toutes les places des statues de ses faux dieux, avec défense de vendre des vivres à personne qu'après avoir présenté de l'encens aux dieux, pour contraindre, par ce malin artifice, les chrétiens ou à mourir de faim en s'abstenant d'acheter des vivres, ou à idolâtrer en achetant, ou à se découvrir par le refus d'adorer les idoles. Le pape Caius, qui présidait pour lors en l'Église, voyant le troupeau qui lui était commis, réduit à cette extrémité de mourir ou par la faim, ou par les tourments, ou de renoncer à la foi, et compatissant à la faiblesse de plusieurs dont il craignait la chute, prit ce conseil de diviser tous les chrétiens en deux bandes, et envoyer hors de Rome les plus faibles, desquels il se défiait, pour être nourris ès granges et possessions du préfet Cromace, qui n'était pas encore découvert, et là demeurer à l'abri sous l'ombre de sa faveur ; retenant les plus forts et courageux dans la ville, desquels il constitua chef saint Sébastien, avec le titre de Défenseur de la foi, titre que son courage et son zèle lui avaient justement acquis en une occasion qui demandait, pour la défendre, une force non moindre que celle qu'il venait de témoigner. Ce titre est plus glorieux que les titres de défenseur de la république, de défenseur de la patrie, de défenseur des villes assiégées et des peuples oppressés, quoique dans l'estime des hommes ces titres aient rendu fort célèbres ceux qui les ont mérités ; car la foi est un sacré dépôt que nous tenons de Dieu; les états temporels ne sont qu'une œuvre des hommes; celle-là conduit ceux qui la suivent à la vie éternelle, ceux-ci périssent avec le reste des choses périssables. Heureux et glorieux ceux qui défendent par leur sang ce dépôt que le Fils de Dieu nous a laissé, comme le prix du sien, et qui ne craignent pas de donner leur vie en la défense d'une cause pour laquelle Jésus-Christ a donné la sienne ! Mais si par la grâce de Dieu nous ne sommes plus dans les occasions de répandre notre sang pour défendre la foi contre les idolâtres, nous sommes tous les jours dans les sujets d'employer notre sueur pour l'enseigner aux ignorants, et notre courage pour résister aux impies, lesquels, après qu'elle a triomphé du monde, ont encore l'audace de l'impugner par leurs blasphèmes. C'est une persécution de parole que la foi souffre encore, après que tant de victoires l'ont mise à couvert de la persécution du glaive ; les martyrs l'ont défendue contre celle du fer, et nous devons la défendre contre celle de la langue, laquelle, quoiqu'elle soit un glaive aigu, selon le dire du prophète : *Lingua eorum gladius acutus;* néanmoins ce glaive ne nous menace pas du sang,

et n'a de pointe que pour piquer notre zèle, si nous en avons quelqu'un pour les injures de Dieu.

Le zèle de saint Sébastien est allé non-seulement jusqu'à défendre la foi par sa parole, mais encore jusqu'à répandre le sang pour sa défense; et comme, par le premier, il mérita le titre de défenseur de la foi, par ce second il s'est acquis l'éloge de martyr, et deux fois martyr.

L'empereur Dioclétien ayant appris par le bruit commun, qui parvint bientôt à ses oreilles, que celui qu'il croyait être le plus attaché à ses volontés, comme étant le chef des gardes de son corps, se montrait le plus contraire à ses édits et s'était rendu défenseur de la religion chrétienne, qu'il avait résolu d'exterminer, en conçut une indignation d'autant plus grande, que sa faveur envers lui l'avait été, et fit voir que l'amitié des princes, lorsqu'elle s'estime offensée, devient une haine furieuse. Il l'appela dans son palais, et, le regardant avec un visage refrogné, lui parla d'un ton enflé de courroux et messager, comme l'éclat de la foudre, du carreau de ses vengeances : Es-tu, dit-il, ce Sébastien que je croyais avoir rendu, par mes bienfaits, le plus affidé de mes serviteurs, et qui se déclare, par son ingratitude, le plus conjuré de mes ennemis? Si je ne voyais ta face, je croirais que ce qu'on m'a dit de toi vînt de quelque autre que je n'eusse pas tant obligé, et que le délateur se fût mépris en la personne pour la ressemblance du nom. T'ai-je fait le capitaine des gardes de mon corps, pour te voir le plus contraire à mes lois? T'ai-je approché si près de ma personne, pour être le plus écarté de mon service? T'ai-je confié ma vie, pour te rendre si réfractaire à mes ordres? Ingrat! tu ne crains pas mes reproches, rebelle mes châtiments, et que ce même glaive dont ma faveur t'a honoré pour me défendre se tourne contre toi pour me venger? Ne sais-tu pas avec quelle haine je poursuis les adversaires des dieux de l'empire romain commis à ma conduite, et les édits que j'ai fait promulguer partout pour en abolir le nom avec les personnes? Et tu défends ceux que j'impugne, tu protèges ceux que je veux et dois exterminer, et tout ce que je fais en public pour les détruire, tu le défais en secret par l'assistance que tu leur donnes! Pourrais-tu me faire une injure plus sensible que d'assister de la sorte les ennemis de mon empire, les contempteurs de mes dieux? Tu te rends criminel de lèse-majesté divine et humaine, offensant les dieux et m'offensant moi-même; et tu ne redoutes pas le pouvoir qu'ils m'ont donné de venger d'un même coup et leur outrage et le mien! Si tu ne te ravises, tu sentiras leur main par la mienne, et leur indignation par ma justice, qui, vengeant pour mon intérêt ta rébellion, vengera pour le leur ton impiété. Sire, répondit saint Sébastien, je confesse que mes services n'ont pas égalé vos faveurs, et que vous avez vaincu par votre royale libéralité le petit pouvoir que j'ai de la reconnaître; mais au moins n'ai-je manqué jamais envers votre majesté, ni à la fidélité du sujet, ni à l'affection d'officier et de domestique; et s'il vous plaisait de rappeler à votre souvenir les témoignages qu'il vous a plu souvent donner d'être satisfait de mes actions, je ne veux que vous-même, qui êtes mon juge, pour me justifier devant mes accusateurs; qu'ils recherchent toute ma vie, ils n'y trouveront d'autre chose à me reprocher que celle que je prends à titre d'honneur, et ce d'autant plus que le service de votre majesté n'y perd rien, mais y gagne beaucoup : c'est d'adorer le vrai Dieu, qui maintient votre empire, et de le prier tous les jours, comme je fais, pour la prospérité de votre état et de votre personne. En reconnaissant mon créateur, je tâche de m'acquitter du devoir de l'homme, et en le priant pour vous, sire, du devoir de sujet. L'un de ces deux devoirs n'empêche pas l'autre, mais au contraire, le premier, pour lequel on veut me rendre suspect, m'apprend de mieux accomplir le second; et le culte que je rends à Dieu ne ruine pas, mais établit le service que je dois à celui lequel je reconnais sur la terre lieutenant de sa grandeur et ministre de sa puissance. Si c'est un crime d'adorer le Créateur et le Seigneur de l'univers, et de le rendre par nos prières propice à votre couronne, nous chrétiens, qui n'adorons pas des statues mortes, mais le Dieu vivant, nous confessons criminels : mais si c'est une œuvre de religion, qui, rendant au Créateur de toutes choses, ce que lui doit la créature raisonnable, nous dispose à vous rendre avec plus d'amour et de sincérité tout ce que vous doivent vos fidèles vassaux, c'est sans aucune raison qu'on nous accuse pour un fait auquel, dans notre bien et avantage se trouve, ô grand empereur, celui de votre service. Tu es donc chrétien, répliqua Dioclétien, plus enflammé que devant, et, comme un tonnerre, jetant l'éclair par les yeux, lançant le trait et le coup par la bouche : Ta propre confession te convainc sans autre preuve, d'être rebelle à mes édits, et m'oblige de te condamner sans délai, comme l'ennemi juré de mes dieux et de mon empire. Qu'on l'empoigne, qu'on le traîne à la place publique où sont punis les criminels, que là on le dépouille, qu'on l'attache tout nu à un pilier, et qu'il y ressente, par les traits de mes archers, combien sont redoutables ceux de mon indignation.

La sentence étant prononcée, les exécuteurs le saisissent, lui ôtent l'épée, le baudrier et toutes les marques de capitaine et de colonel. Mais que perdait-il en perdant ces marques de la vanité du monde, puisqu'il retenait celles de défenseur de la foi et allait gagner celles de martyr? Il trouvait son gain en cette perte et son honneur en cet opprobre, et prenait des mains de Dieu des marques bien plus glorieuses que celles que les hommes lui ôtaient. Désarmé par le tyran, il était armé par l'Apôtre, qui lui mettait en main le glaive de l'Esprit, *Gladium Spiritus*, et le bouclier de la foi, *Scutum fidei*, pour repousser par celui-ci les coups et en donner

par celui-là, qui est, comme explique l'Apôtre, la parole de Dieu, de bien plus rudes et pesants que ceux qu'il allait recevoir, puisque les flèches qu'on préparait contre lui ne pouvaient qu'égratigner sa chair et n'avaient pas assez de pointe pour pénétrer jusqu'à son âme, *Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum ;* là où le glaive de la parole de Dieu, dont l'Apôtre l'armait, perçait le tyran jusqu'au fond du cœur, de regret et de rage de se voir surmonté. Le martyr étant conduit au lieu du supplice, on y plante un pilier, on le met à nu, on l'y attache ; mais quel besoin de liens à celui que le désir du martyre y tient assez attaché? Voyant le pilier, il voit la colonne où Jésus-Christ fut lié pour lui, et la croix où il fut cloué : O croix, dit-il en son cœur, que mes péchés ont plantée ! colonne que mes crimes ont dressée ! Que je suis heureux de pouvoir expier mes offenses en ce pilier, qui me remet votre image devant les yeux ! que je suis glorieux de trouver en ce pilier quelque petit vestige de la colonne où mon Sauveur a souffert pour moi la flagellation, et de la croix où il m'a donné sa vie ! Se voyant mis à nu : Ainsi, dit-il en son âme, était mon Dieu quand il fut flagellé et quand il fut crucifié ; sa nudité a couvert la nudité honteuse que je tenais d'Adam ; mais celle-ci, qui me fait conforme à la sienne, me dépouille du vieil homme pour me revêtir du nouveau, par la participation de ses douleurs. Étant attaché au pilier, mais plus par l'amour que par les cordes des bourreaux : O, disait-il, Seigneur, fichez ma chair à ce poteau par les clous de votre crainte, *Confige timore tuo carnes meas*, mais clouez-y plutôt mon cœur par le désir de mourir pour vous, et j'y persisterai sans répugner, cloué par la patience. Comme il commença de sentir les pointes des traits que les archers lui décochaient contre son corps, changeant son cœur en un arc et ses affections en flèches, il se mit à tirer vers le ciel des oraisons jaculatoires, et les sagettes qu'il jetait dans le cœur de Dieu allégeaient la douleur de celles qui pleuvaient de tous côtés sur ses membres, *Sagittæ tuæ infixæ sunt mihi*, disait-il avec le prophète : O Seigneur, les sagettes de votre crainte et de votre amour sont fichées si profondément en mon âme, que je ne sens pas celles qui maintenant percent mon corps ; ou si leur pointe passe jusqu'à mon sentiment, elle ne va pas jusqu'à se faire sentir à mon esprit, navré des vôtres plus vives et plus poignantes. Je vous contemple, ô Jésus-Christ, les deux bras étendus vers les deux bouts de la croix, comme vers les deux bouts d'un arc bandé, pour tirer, dans les cœurs des hommes, les traits de l'amour incomparable qui vous a fait mourir pour nous. Je vous regarde en cette posture, et par cette vue je reçois en mon intérieur des sagettes si aiguës, que toutes celles que reçoit mon corps extérieurement me semblent émoussées, *Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum ;* leurs sagettes sont comme celles que tirent les mains faibles des enfants ; mais vos flèches sont ces flèches du Puissant, dont parle votre prophète, qui volent comme des flèches, brûlent comme des charbons, et par leur brûlure font ouverture à leur pointe, par leur ardeur impriment leur coup, *Sagittæ potentis acutæ, cum carbonibus desolatoriis* (*Ps.* CXIX). Ce sont ces flèches brûlantes qui navrent mon cœur de contrition en le brûlant d'amour, et qui font que celles que je reçois des bourreaux me paraissent des jeux de petits enfants, qui ne peuvent nuire à qui les sait mépriser, *Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum.* Jetant ces élans vers le ciel comme des flèches d'amour, la grêle drue et épaisse de celles des satellites fait que son corps ne paraît plus le corps d'un homme, mais celui d'un hérisson, qui, dressant ses aiguillons, perd la forme d'animal et prend celle d'une boule épineuse. Et vraiment est-il un hérisson qui trouve son refuge dans le trou d'une pierre, *Petra refugium herinaciis*, puisque dans l'orage de cette persécution, et parmi ce déluge de traits acérés qui pleuvent sur lui de toutes parts, il n'a d'autre retraite que l'ouverture des plaies de Jésus-Christ, pour y mettre à l'abri non sa chair, qu'il expose aux plaies, mais sa foi, qu'il conserve invulnérable, *Petra autem erat Christus.* Cependant, ô chrétiens, voyez la rage de l'enfer et de ses suppôts, qui pour combattre la foi n'ont laissé rien à tenter, mais ont inventé des supplices non jamais auparavant mis en usage contre les crimes plus atroces, pour vaincre la constance des martyrs par la rigueur des tourments, ou l'étonner par la nouveauté. Les croix, les feux, les grilles ardentes, les peignes de fer, les charbons embrasés, les roues hérissées de rasoirs tranchants, les fouets, les glaives, les potences, les lions rugissants, les tigres affamés déchaînés contre eux, n'avaient pu les effrayer ; ils avaient été mis à l'épreuve de toutes les inventions de la cruauté, quand il a fallu que la fureur des tyrans ait trouvé pour se satisfaire un genre de peine diabolique, non encore entrée dans l'imagination humaine. Quelles lois ont jamais condamné les criminels à être exposés comme un blanc à une bande de sagittaires, pour voir qui gagnerait plus, ou jouer à qui emporterait le prix par le coup le mieux aligné? Quels juges ont fait jamais d'un supplice un passe-temps, et du corps d'un homme un but mis en vue à une troupe d'archers, pour prendre en ses plaies leurs ébats, en son tourment leur récréation? C'est un supplice bien nouveau et bien cruel, et dans lequel le patient est tourmenté doublement, et au corps par les traits qu'on lui décoche, et en l'esprit par le regret de voir qu'on fasse un jeu de sa calamité. Ce que les lois n'ont jamais ordonné contre les plus scélérats, et ce que les autres tyrans n'avaient jamais exercé contre les martyrs, ce cruel Dioclétien, mortel ennemi de Jésus-Christ, l'a voulu faire souffrir à saint Sébastien, pour, en la personne de celui qui portait le titre de Défenseur de la foi, faire un jeu de la foi chrétienne. Aussi ceux qui ont décrit son martyre remarquent que le tyran

avait commandé d'afficher ce titre au pilier où il était attaché : *C'est un chrétien*, pour montrer que ce jeu sanglant et cruel auquel était exposé ce généreux colonel des armées, non plus de l'empereur de la terre, mais de celui du ciel, était dressé pour se moquer du nom chrétien, et à mesure qu'on faisait jeu de la personne d'un chrétien, mettre le titre en risée. Mais, ô folie de la sagesse humaine, qui baillait pour un titre d'infamie le plus glorieux titre d'honneur qui se puisse donner aux hommes! Ainsi le titre qu'on mit sur la tête de Jésus-Christ pendant en croix, pour penser le déshonorer comme un roi de fable et de théâtre, nous a déclaré la gloire de sa véritable et souveraine royauté ; et cet écriteau, posé pour publier son opprobre, a publié son honneur et la confusion de ses ennemis. Combien est heureux saint Sébastien, d'avoir été conforme à son maître, non-seulement en l'attache au pilier, image de celle de Jésus-Christ lié à la colonne et cloué à la croix, mais encore en l'inscription du titre de gloire mis sur le poteau de son supplice, comme un titre d'irrision! On pensait par le titre de chrétien couvrir de honte ce martyr, et par ce titre on l'honorait ; on croyait que ce fût l'accroissement de ses douleurs, et c'en était l'allégement ; car cet écriteau, mettant devant ses yeux le sujet pour lequel il souffrait, le soulageait en ses souffrances, et le souvenir de la cause lui rendait la peine légère. La pensée de ce titre mis sur sa tête lui servait comme d'un bouclier dont il se couvrait contre tous les traits, et faisait que parmi tant de plaies, que sa chair en recevait, sa constance n'en souffrait pas une seule égratignure, *Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum*. C'était comme le dictame, dont on dit que la biche se défend contre les flèches du chasseur.

Ceux qui sont persécutés en qualité de chrétiens, ou qui pour pratiquer des actions chrétiennes, et prendre les maximes de leur conduite, non de l'esprit du monde, mais de l'esprit du christianisme, sont méprisés, vexés et contrecarrés par les libertins, qui vivent dans l'esprit de la corruption du siècle, ils ont en ce nom, pour lequel ils souffrent, un grand sujet de consolation : *Nemo vestrum*, dit saint Pierre (I *S. Petri*, IV), *patiatur ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor; si autem ut Christianus, non erubescat ; glorificet autem Deum in isto nomine :* Qu'aucun de vous ne donne sujet d'être puni comme meurtrier, ou larron, ou calomniateur, ou cupide du bien d'autrui ; mais si on le persécute comme chrétien, qu'il ne rougisse pas, mais s'honore de souffrir pour un nom si glorieux, et qu'ès persécutions souffertes pour ce nom, il glorifie Dieu. C'est une sentence de saint Denys l'Aréopagite, que la peine n'est pas un mal, mais d'être digne de la peine, *Puniri non est malum, sed fieri pœna dignum*. Quand on est puni pour un crime, le crime est mal et non la punition, qui au contraire est un bien ordonné pour chasser ce mal ; d'où s'ensuit que quand on est persécuté pour la vertu, tant s'en faut qu'on encoure du mal et de l'opprobre, que plutôt on trouve en telle persécution un double bien et une double gloire, la cause étant juste et glorieuse, et la peine d'autant plus glorieuse, qu'elle est injuste. Or pour quel sujet pouvons-nous plus justement et plus saintement sacrifier tous les intérêts de nos biens, de notre honneur et de notre vie, que pour la défense de la religion et des vertus qui la regardent ou qui en dépendent, puisque les vertus morales, les défenseurs desquelles ont acquis tant de louange parmi les païens, sont autant inférieures à la vertu de religion, que leurs objets sont au-dessous de son objet, qui est Dieu. Outre que la religion étant, comme dit saint Ambroise, le fondement de toutes les vertus, *Pietas virtutum omnium fundamentum est*, toutes les autres ne sont sans celle-ci que des vertus imparfaites, et plus vaines que vraies et solides, puisque le fondement leur manque. Que si ceux qui ont souffert ou la mort, ou l'exil, ou quelque autre persécution pour soutenir les vertus humaines et politiques, ont remporté tant d'honneur parmi les infidèles, combien davantage est glorieuse la souffrance pour Dieu, pour la religion, pour la foi, pour le nom chrétien? *Si patiatur ut christianus, non erubescat*. Mais il y a deux sortes de persécutions que les chrétiens peuvent souffrir : l'une des infidèles, hérétiques et schismatiques, qui les persécutent pour la foi ; l'autre des libertins et des impies, lesquels impugnent en eux, non ouvertement le nom chrétien, mais les actions chrétiennes auxquelles ce nom oblige ceux qui ne veulent pas le porter en vain et à leur confusion. La première est une persécution sanglante ; la seconde, si elle est sans sang, n'est pas sans peine ni sans l'épreuve de ceux qui la souffrent ; et je dirai même que l'Eglise, qui a souffert la persécution sanglante durant la guerre que lui livraient les païens, trouve encore plus amère cette dernière qu'elle endure des mauvais chrétiens, au milieu de la paix dont elle semble jouir : ce qui lui donne sujet de s'écrier à Dieu : *Ecce in pace amaritudo mea amarissima*. Car les tourments qui affligeaient ses membres pendant la guerre ouverte ne lui étaient pas si amers que les mépris, les risées et les contradictions qui veulent diffamer leurs saintes et chrétiennes actions en ce temps qui semble de paix, mais qui est une guerre cachée et quelquefois trop ouverte : *Dicunt pax, et non est pax*. Le prophète David nous avertit de nous garder de la sagette qui vole durant le jour : *A sagitta volante in die* (*Ps.* XCI) ; il y a donc une sagette de la nuit, et ç'a été la persécution suscitée par les tyrans durant la nuit de l'infidélité ; persécution qui a fait tomber cette grêle de sagettes sur le corps de saint Sébastien ; mais dans le jour de la paix de l'Eglise, il reste encore les sagettes volantes, et ce sont les paroles impies des libertins contre les actions chrétiennes des vrais serviteurs

de Dieu, paroles qui volent comme des flèches : *Ut sagittent in occultis immaculatum*, pour navrer secrètement la réputation d'un homme de bien et faire passer ses actions, nettes et pures de tout propre intérêt, pour des œuvres souillées de vaine gloire, ou de colère, ou d'indiscrétion, ou de quelque autre passion déréglée. *Paraverunt*, dit David, *sagittas suas in pharetra* : Ils ont préparé leurs sagettes dans leur carquois. Quel est ce carquois, sinon leur langue? et quelles sont ces sagettes, sinon les traits d'irrision qu'ils ont tout prêts sur leur langue pour navrer l'honneur de celui qui fait quelque acte héroïque de vertu chrétienne, qui prend à cœur la défense de la justice, qui témoigne le zèle de la gloire de Dieu contre les impies, qui soutient le droit du pauvre contre la violence du puissant; qui, étant en charge et en autorité, ne craint pas de résister aux grands quand ils oppriment les petits; qui, vivant dans le siècle, tâche d'y vivre comme le poisson dans la mer, sans en prendre la salure; qui fuit les jeux, les pompes, le luxe, l'ambition, le faste, et se tient dans l'humilité, que Jésus-Christ nous a commandée par sa parole et proposée par son exemple? Aussitôt ils pointent contre lui les traits préparés en leur carquois, se rient de ses actions, et, pour décréditer la vertu, s'efforcent de rendre contemptible la personne : *Subito sagittabunt eum, et non timebunt; firmaverunt sibi sermonem nequam* : Soudain ils le percent de leurs sagettes, sans être retenus de crainte ni de respect, d'autant qu'ils ont affermi leur effronterie sur des maximes perverses qui les aveuglent et leur font paraître les vertus vices, le zèle une superbe, la résistance aux puissants une audace, l'humilité chrétienne une faiblesse et lâcheté, la vie contraire au monde un défaut ou de courage, ou de sens commun. Mais puisque les mauvais chrétiens tiennent leurs sagettes préparées pour l'attaque, il faut que les bons n'oublient pas de tenir prêt leur bouclier pour la défense. Le plus fort bouclier contre telles flèches, c'est celui que sans y penser ses propres ennemis baillèrent à saint Sébastien par ce titre : C'est un chrétien : titre que le tyran croyait être le plus poignant de tous les traits auxquels sa rage l'exposait, et qui fut néanmoins son bouclier en cette grêle de coups qui pleuvaient sur lui. Souvenons-nous que nous sommes chrétiens quand le monde nous méprise et nous bafoue en la pratique que nous faisons des vertus chrétiennes; que Jésus-Christ a été pour le même sujet méprisé, haï, persécuté; et que les disciples ne sauraient recevoir de plus grand honneur que d'entrer dans la participation des opprobres du Maître : *Si patiatur ut christianus, non erubescat.* Si nous savons nous parer de ce bouclier, nous serons invulnérables à tous les traits des langues moqueuses et médisantes, et nous dirons comme saint Sébastien : *Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum.*

Concluons par le second martyre qui mit fin au combat de cet invincible défenseur de la foi. Les flèches décochées contre lui furent semblables à celles que tirent les petits enfants, non-seulement en tant qu'elles ne purent pas entamer sa foi ni sa constance, mais encore en ce que leur pointe fut trop faible pour lui ôter la vie du corps; car, quoique tous ses membres fussent si couverts de traits, que la chair ne paraissant plus du tout, on eût dit que c'était comme un monceau de flèches fichées contre un but : ce qui donna sujet aux bourreaux de se retirer, le croyant mort et ne voyant plus, pour lui tirer, de place ni d'ouverture à leurs coups; si est-ce que Dieu le voulut réserver à un autre combat, pour lui donner une double couronne par une double victoire. Une sainte dame nommée Irène, qui était allée pour ensevelir le saint corps, le trouva vivant parmi les plaies innombrables qui lui causaient une douleur qu'on peut imaginer plutôt que dire. Elle le fit traiter dans sa maison avec un soin digne de sa piété, et ce avec un tel succès que dans peu de temps, ou la main du chirurgien par son art, ou celle de Dieu par miracle, le remit en sa première santé. Les chrétiens, qui le regardaient comme leur capitaine et défenseur, joyeux de sa reconvalescence et désireux de sa conservation, lui conseillaient de se mettre dans quelque retraite à l'abri de l'orage dont Dieu l'avait garanti, comme encore nécessaire à son Eglise; que pour cela il ne perdrait pas la couronne du martyre, que déjà son sang lui avait acquise, mais en se conservant aiderait plusieurs à l'acquérir, qui, sans son assistance, couraient hasard de la perdre; qu'ainsi, ne perdant rien pour soi-même, il devait se réserver pour le bien des autres : ce qui étant avantageux pour la cause de la foi de laquelle il avait pris la défense, était encore conforme au conseil de Notre-Seigneur : *Si persecuti vos fuerint in una civitate, fugite in aliam.* Mes frères, répondit-il, ce que vous me conseillez vous semble bon pour votre satisfaction, mais n'est pas utile pour mon avantage. Je suis trop avant dans le combat pour reculer, j'y ai versé le sang, il faut que j'y gagne la palme. Un confesseur de la foi peut fuir quand on le poursuit, et suivre le conseil de Notre-Seigneur, la fuite, en ce cas, n'étant pas déshonnête lui est libre; mais un martyr qui se trouve engagé dans la bataille y doit tenir bon, et parfaire sa pointe, pour, en fuyant devant les yeux de l'ennemi, ne lui donner pas occasion de triompher. Le persécuteur de la foi triompherait s'il savait que son défenseur se fût retiré sans être du tout vainqueur : il appellerait sa retraite une fuite, et, glorieux, se persuaderait qu'il avait redouté ses coups après les avoir éprouvés. Je veux lui témoigner que ses attaques tournent à sa propre défaite, et qu'il ne faut que les souffrir pour les rejeter sur lui-même. Avec cette résolution il attendit un jour auquel l'empereur Dioclétien devait passer par un endroit de la ville, où il se porta pour lui parler; et dès qu'il le vit approcher, l'ardeur de son zèle animant sa parole : Empereur, dit-il, voici celui que vous croyez n'être plus, et lequel Jésus-Christ que vous persécutez,

a voulu réserver pour vous reprocher votre impiété. C'est Jésus-Christ qui soutient votre empire, et non ces faux dieux que vous honorez et qui ne sont propres qu'à le détruire en vous perdant, et cependant, abusé par les piperies de vos sacrificateurs, vous poursuivez à outrance le protecteur de votre Etat, pour honorer, sans y penser, vos adversaires. Je vous en donne avis comme ayant été autrefois colonel et chef des gardes de votre corps, et n'ayant pas encore perdu l'affection que j'avais à votre service, nonobstant ce que j'ai souffert de votre persécution. La loi du vrai Dieu nous commande de rendre le bien pour le mal, et je vous rends cet avertissement salutaire pour les maux que vous m'avez faits. Vous persécutez le vrai Dieu en ses serviteurs, et ruinez tant votre Etat que vous-même en le persécutant. L'empereur, étonné de la nouveauté d'un spectacle qui lui proposait vivant celui qu'il croyait mort, et par-dessus piqué de sa libre répréhension, s'enflamma de colère pour venger sur-le-champ l'injure qu'il croyait recevoir. Il commanda de le saisir et de le flageller, attaché à un poteau jusqu'à tant qu'il eût rendu l'âme entre les mains des bourreaux. Ainsi ce saint a souffert deux martyres, l'un des coups de flèches, l'autre de la flagellation; l'un qui a commencé, l'autre qui a consommé son sacrifice, l'un qui l'a éprouvé, l'autre qui a couronné sa persévérance; s'il ne faut dire plutôt que tous deux l'ont éprouvé comme un or mis deux fois à la fournaise, et tous deux couronné sa double épreuve d'une double auréole. Ce que je ne dis pas sans autorité, mais après un ancien et célèbre docteur, Petrus Paludanus: *Sanctus Sebastianus*, dit-il, *in cœlo duplici laureola coronatus resplendet, quandoquidem fuit bis martyr, et duplici martyrio eum Dominus insignivit.* Il mourut sous la grêle des flèches en l'opinion du tyran et des bourreaux, et y fût mort en effet sans le miracle qui le réserva pour un second combat, afin qu'il acquît une seconde couronne. Deux fois il est entré dans la lice pour la défense de la foi, et deux fois il en est sorti victorieux; deux fois le tyran l'a persécuté, et deux fois il a triomphé du tyran; la première fois parmi les hommes, ayant survécu miraculeusement à son martyre pour confondre le tyran et encourager les fidèles, la seconde fois parmi les anges qui l'ont retiré vainqueur du champ de bataille. Aussi, puisque l'Eglise l'a honoré de deux titres, l'un de défenseur de la foi, l'autre de martyr, il a fallu que pour les acquérir tous deux, il ait combattu deux fois, et que pour mériter deux titres et deux palmes il ait gagné deux victoires. O couronne sur couronne du glorieux saint Sébastien! l'une que les flèches, l'autre que les fouets lui ont bâtie, vous brillez toutes deux d'autant de perles et de diamants que sous les traits il a reçu de plaies, et sous les verges répandu de gouttes de sang! Les flèches ont fourni, et les fouets ont enchâssé les pierres précieuses qui vous enrichissent, puisque l'honneur qui lui fut acquis par le premier martyre, lui a été confirmé par le second, et que le commencement de sa gloire est venu de son premier combat, la consommation, de sa persévérance. Et véritablement, ô chrétiens, en vain avait-il bien commencé, s'il n'eût mieux poursuivi et très-bien achevé: en vain avait-il souffert les flèches, s'il eût failli de courage sous les fouets; en vain était-il sorti vainqueur du premier combat, si le dernier l'eût trouvé faible; en vain avait-il conquis la première couronne, si la persévérance lui en acquérant une nouvelle n'eût conservé toutes les deux: *Qui tenet, teneat*, nous dit l'Esprit de Dieu dans l'Ecriture: Qui tient la couronne, qu'il la tienne bien s'il ne veut qu'elle lui échappe; les persévérants la tiennent, elle échappe aux inconstants. Quand nous nous sommes relevés du péché par la pénitence et changement de vie, ce n'est pas assez pour s'y maintenir de résister à la première tentation; si la seconde ou la troisième nous abat, notre victoire est vaine, notre couronne est perdue. Il faut persévérer à combattre pour continuer de vaincre; la victoire acquise ne se conserve que par une nouvelle victoire, et les mérites acquis se perdent si la persévérance ne les garde en les augmentant; enfin c'est la persévérance qui a couronné saint Sébastien, et c'est la persévérance qui promet la couronne à ses imitateurs dans le ciel, où nous conduisent le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

PANEGYRIQUE DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME.

Vos estis sal terræ.

Vous êtes le sel de la terre (*S.Matth.*, V).

Dieu nous a proposé dans l'Ancien Testament une statue de sel, en laquelle la femme de Loth fut convertie pour peine de sa désobéissance, afin que l'exemple de sa punition fût comme un sel qui corrigeât la sottise et l'imprudence qui portent les pécheurs à désobéir si facilement à la volonté de Dieu, qui devrait être l'unique règle de la leur. Mais voici qu'en la loi nouvelle Jésus-Christ a donné au monde, non des statues, mais des hommes de sel, qui sont les apôtres et les successeurs, les docteurs et les pasteurs de l'Eglise, pour purger la terre, par leur doctrine et par leur exemple, de la corruption et putréfaction des vices auxquels notre nature est sujette, si ce sel ne la préserve. Saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, est dans l'Eglise non comme une statue, mais comme une montagne de sel, pareille à cette montagne des Indes qu'on appelle Oromène, montagne toute de sel, qui croît et multiplie plus il est tiré de la mine (*Plin., lib.* XXXI, *c.* 9); car sa doctrine sert de sel à l'Eglise universelle, et tous les siècles, tous les peuples, toutes les nations où le nom chrétien est connu, tirent de ses écrits, comme d'une riche mine de sel, l'assaisonnement des mœurs et des vertus chrétiennes, avec une telle abondance, que les anciens lui ont justement

donné le titre de docteur de tout l'univers. J'aurais besoin de tirer de cette mine inépuisable de sel un peu de sel pour assaisonner ce panégyrique, que nous devons à la mémoire d'un si saint et si célèbre docteur; et à ces fins j'invoquerai l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la Vierge. *Ave, Maria*, etc.

Quand Notre-Seigneur dit à ses apôtres, et en leur personne à leurs successeurs : *Vos estis sal terræ :* Vous êtes le sel de la terre, il déclare, selon la sentence de saint Jean Chrysostome, de qui nous célébrons la mémoire, que tout le genre humain était affadi et corrompu par les vices, lorsqu'il est venu au monde pour y porter le sel de sa parole et le semer par toute la terre par la prédication évangélique, pour guérir l'affadissement et la sottise des hommes, et pour réparer leur corruption : *Dicendo, vos estis sal terræ, ostendit universam hominum infatuatam esse naturam, et peccatorum vi corruptam* (*S. Chrys., hom.* 15, *in S. Matt.*). Et véritablement les hommes semblaient avoir moins de raison et de prudence que les bêtes, tant pour connaître leur vraie fin que pour prendre les moyens qui les y peuvent élever; car ils étaient plongés dans une si profonde ignorance de Dieu, qu'ils adoraient les créatures au lieu du Créateur, et, ce qui était le dernier point de la bêtise, ils rendaient aux propres œuvres de leurs mains le culte et l'hommage qu'ils devaient à leur ouvrier, appelant leur facteur ce qu'ils avaient fait eux-mêmes, et leur Dieu ce qui tenait son être de leur artifice. De l'ignorance du vrai Dieu procédait l'ignorance de la vraie fin, pour laquelle l'homme est créé; fin que non-seulement le peuple, mais les philosophes et ceux qu'on appelait sages, constituaient les uns ès richesses, les autres ès honneurs, les autres aux voluptés, les autres en la science, les plus parfaits en quelque vertu morale qu'ils rapportaient à eux-mêmes, et en faisaient l'idole de leur vanité. Et de cette source coulait ce général désordre des mœurs, qui a fait dire à saint Jean que tout ce qu'on voyait au monde était ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou superbe de la vie; car comme les voyageurs qui vont au hasard, sans savoir le lieu où ils tendent, perdent aussitôt le droit chemin et se fourvoient par mille détours, ainsi les hommes privés de la connaissance de Dieu, qui est la fin et le terme où doit viser tout le cours de la vie humaine, ignorant le but, s'écartaient facilement de la voie qui nous y doit mener, et s'égaraient dans les routes de leurs passions désordonnées; corruption si universelle, que même les Juifs, qui connaissaient le vrai Dieu et savaient ses lois et ses volontés, se portaient à l'imitation des vices des païens; et quoiqu'ils eussent devant leurs yeux le but et le chemin, ils ne laissaient pas de se perdre comme les autres dans l'égarement, ni de détourner leurs pas de la loi de Dieu, pour suivre l'exemple du dérèglement général. Le monde était en cet état déplorable quand le Fils de Dieu est venu au monde, et voyant que cette dépravation universelle procédait de sottise et de bêtise, qui affadissait les hommes et ne leur laissait par-dessus les bêtes que le seul titre de la raison pour s'en jacter, n'en ayant plus la lumière pour s'en servir, il a porté sur la terre le sel de la céleste doctrine, comme le singulier et unique remède de cet affadissement, source et principe de toute la corruption. Il a semé lui-même premièrement ce sel par sa prédication et par sa vie, conforme à ses enseignements, prêchant et montrant par œuvre le culte et le service dû à Dieu, le mépris des choses du monde, et la prétention au royaume du ciel, où nous appelle la fin de notre création. Et pour répandre ce sel par toute la terre, gâtée par une corruption générale, il a envoyé ses apôtres et leurs successeurs, qui sont les docteurs et les pasteurs de son Église, avec commission et commandement de semer partout ce sel par leur parole, et d'être eux-mêmes, par leurs actions et par leur exemple, un sel vivant qui donnât au sel de leur langue la pointe et la vertu : *Vos estis sal terræ*.

Or, entre tous les dispensateurs du sel évangélique, qui est la parole de vie et de salut, que le Verbe divin, la Sapience incréée a porté au monde pour corriger son affadissement et guérir sa corruption, saint Jean Chrysostome, par le suffrage commun de tous les siècles qui ont coulé depuis le sien, tient des premiers rangs, soit par la liberté généreuse d'annoncer sans crainte et sans acception des personnes, aux petits et aux grands les vérités divines, soit par le talent et le don de les annoncer avec grâce, efficace et persuasion, soit par la fertilité de sa langue, dispensatrice de ce sel avec une telle abondance, que le nombre et la multitude infinie de ses sermons, homélies et exhortations morales, n'est pas moins digne d'admiration que l'éloquence chaste et chrétienne, exempte de pompe et de fard, mais pleine de douceur et de force que tous y admirent; soit pour l'exemple de sa vie irrépréhensible, qui faisait voir en toutes ses actions le sel de la céleste sapience, que sa parole dispensait, et le proposait lui-même comme un sel animé, par l'attouchement duquel tous étaient assaisonnés de la saveur et du goût de la vie éternelle; si bien que ce que saint Grégoire, pape, dit en général des vrais prêtres et pasteurs, qu'ils sont au milieu du peuple comme une masse de sel, se peut dire particulièrement et par excellence de ce grand prêtre, évêque et docteur, dont nous célébrons la fête, qui a été véritablement ce que tous les prêtres, pasteurs et docteurs doivent être, un sel mis devant les peuples, comme une pierre de sel que les pasteurs des animaux leur mettent devant pour les améliorer : *Quasi inter bruta animalia petra salis debet esse sacerdos in populis, ut quisquis sacerdoti jungitur quasi ex salis tactu æternæ vitæ sapore condiatur.* Ce que je vais vous montrer en toutes les parties de la vie de ce grand docteur, qui a mérité tant pour la diligente et fidèle dispensation de la parole de Dieu, que pour l'exem-

ple de sa sainte vie, le nom et le titre de sel de la terre. *Vos estis sal terræ.*

Mais je ne prétends pas faire un entier narré de sa vie, comme n'étant pas la matière d'un sermon, mais d'une histoire : outre que Palladius, son disciple, Siméon Métaphraste et plusieurs autres, tant anciens que modernes, en ont déduit par le menu toutes les particularités, qui demanderaient un gros volume, et non une petite homélie. Ce n'est pas aussi mon dessein de dresser à sa louange un pompeux panégyrique, comme a fait l'empereur Léon; car après qu'une bouche impériale l'a loué si hautement, si la mienne rude et populaire, entreprenait d'entrer dans la même lice, je craindrais de renouveler la mémoire de la fable de Marsyas, lorsqu'il osa faire entendre le son rustique de sa flûte, après les accords mélodieux de la lyre d'Apollon. Mon but est seulement de choisir les principales et plus remarquables actions, tant de son adolescence que du temps de sa prêtrise, puis de son épiscopat, et enfin de son exil et de sa mort, qui nous feront voir comme il a été durant ses jours le sel de la terre par sa parole et par son exemple, et comme il l'est encore par ses écrits et par la mémoire qui nous reste de ses vertus. *Vos estis sal terræ.*

Saint Remy, archevêque de Reims, en ses Commentaires sur le chap. V de saint Matthieu, d'où est tiré notre texte, dit que comme l'eau et l'ardeur du soleil, et le souffle du vent concourent pour former le sel, ainsi l'eau du baptême, et l'ardeur de l'amour de Dieu et du prochain, et le souffle du Saint-Esprit forment les hommes apostoliques, et en font le sel de la terre, pour dessécher par la prédication de la céleste sapience, les humeurs des affections charnelles, comme le sel qui a la vertu de dessécher, ôter la puanteur et la pourriture de la mauvaise conversation des pécheurs, et faire mourir en eux le ver des mauvaises pensées, ver qui engendre en ceux auxquels le sel de la parole de Dieu ne le fait mourir, ce ver dont l'Ecriture menace les réprouvés, ver qui ne mourra jamais, et leur fera sentir dans l'enfer ses morsures éternelles. *Vermis eorum non morietur.* Le saint dont nous parlons, étant destiné dès son enfance par l'election divine à opérer aux âmes tous ces effets merveilleux que le sel opère aux corps, fut bientôt retiré du paganisme, dans lequel il était né, par une meilleure renaissance, qui fut celle du baptême. Car son père, nommé Secundus, et sa mère, appelée Anthusa, nobles de sang, relevés en dignité, riches en moyens, étaient dans les ténèbres de l'idolâtrie, lorsqu'ils engendrèrent ce fils, qui devait être comme celui dont il porte le nom, une lampe ardente et luisante; et Dieu qui des ténèbres fit sortir la lumière en la création du monde, a voulu faire ici la même merveille, tirant de parents plongés dans la nuit de l'infidélité cette lumière de son Eglise. Le saint évêque Mélétius, qui gouvernait l'Eglise d Antioche, remarquant en ce jeune enfant de grandes semences d'esprit et de vertu, et présageant les grands biens dont il pourrait être l'instrument pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, si retiré de l'erreur il venait à la connaissance de la vérité, prit un soin particulier de le gagner, l'attirant à soi, l'appelant souvent à son palais épiscopal, et parmi les caresses dont il le savait amadouer, faisant couler en son esprit les premières lumières de la religion chrétienne. Ce Mélétius qui était un homme apostolique, fit de grandes choses durant son administration; mais la plus grande qu'il ait faite en tout le temps de son épiscopat, ç'a été le soin d'attirer et d'instruire ce petit enfant, d'où est sorti ce grand docteur, dont la langue a éclairé, de son temps, de la doctrine évangélique, Antioche et Constantinople, et dont les écrits éclairent encore l'Eglise universelle : pour montrer que ces soins qui semblent petits à plusieurs, ne sont pas indignes des grands prélats, non plus que de bons jardiniers le soin de porter l'œil et la main, par une culture plus exacte, sur quelque jeune ente de la pépinière, qui donne espérance entre toutes les autres d'être un jour l'honneur et l'ornement du verger. L'instruction de ce jeune adolescent fut suivie de son baptême, et son baptême de celui de ses père et mère, Dieu ne voulant permettre qu'ils fussent privés de la grâce communiquée à leur fils, ni que la souche d'un si bon fruit demeurât aride et maudite entre les plantes non arrosées de l'eau céleste du baptême. Ainsi ce sel qui devait assaisonner les peuples par sa parole et par son exemple, a tiré son origine de l'eau baptismale, et puis le soleil de la charité et le souffle des inspirations du Saint-Esprit ont achevé de le former, comme l'eau, le soleil et le vent forment le sel naturel. *Vos estis sal terræ.*

Le sel que l'Eglise, aux cérémonies du baptême, met en la bouche du catéchumène, l'avertissant de recevoir avec ce sel matériel le sel spirituel de la sapience, *Accipe sal sapientiæ*, commença tout aussitôt de se produire et faire sentir sa pointe, tant en la langue qu'aux mœurs, tant aux paroles qu'aux actions de ce nouveau baptisé. C'est un malheur déplorable que la plupart des baptisés perdent ce sel du baptême au temps que sa vertu devrait se découvrir en eux; et lorsqu'ils parviennent à l'usage de raison, qui est la saison de pousser les premiers fruits de la sapience céleste et chrétienne, digne des enfants de Dieu, ils ne font ouïr en leurs discours, ni voir en leurs déportements, ni remarquer en toute leur conduite qu'imprudence, légèreté, folie, qui croît d'ordinaire avec leurs années, et fait progrès avec celui de leur âge. A la vérité, l'inclination perverse de la nature dépravée et le feu de la concupiscence que l'eau du baptême n'éteint pas tout à fait, mais attiédit seulement, sont les semences d'où naissent ces mauvais fruits, qui étouffent en la plupart des jeunes adolescences la grâce baptismale; mais il faut avouer que le défaut d'une bonne et chrétienne institution, qui corrigerait en eux cette corruption et dépravation, est la principale source des effets pernicieux qu'elle

produit pour n'être pas corrigée. Car la plupart des pères et mères, au lieu de réprimer par une sainte éducation ces premières saillies de la nature corrompue, dès qu'elles commencent à paraître en leurs enfants, au contraire les cultivent et les fomentent; et au lieu d'arrêter le pus qui flue de cet ulcère par le sel de la correction, l'entretiennent et l'augmentent par le miel de la complaisance. Et le pis est encore que plusieurs incitent leurs enfants, non-seulement par leur exemple, mais aussi par leur parole et par leur persuasion à la vanité, à l'ambition, au luxe, à la vengeance, à l'imitation des déréglements du siècle; et s'ils voient en eux quelque bon instinct de la nature, ou de la grâce qui les incline au mépris du monde, ils font tous leurs efforts de les en divertir, et d'étouffer en leur esprit ces bonnes semences qu'ils devraient cultiver, s'ils n'aimaient davantage la chair qui est sortie d'eux, que l'âme que Dieu a créée. Les père et mère du jeune Chrysostome, quoique retirés des erreurs de l'idolâtrie par la vocation au christianisme, tenaient encore quelque chose de l'esprit du siècle, qu'ils n'avaient pas bien dépouillé, et voyant leur fils éloigné du faste ambitieux du monde, amateur de la modestie et humilité chrétiennes, fuir la pompe en ses habits et en son train, estimaient que c'était une bassesse de cœur qui ne répondait pas à leurs moyens ni à leur qualité. Ils lui représentèrent par raisons et par exemples qu'un fils d'un général d'armée, non moins connu par ses faits que par sa dignité, dérogeait à son estoc, et faisait injure à son sang, de se ravaler au petit train des enfants du menu populaire. Que son extérieur devait marquer ce qu'il était, et que d'être grand et noble de courage ne suffisait pas à un enfant de telle maison, si ce courage, qu'on ne voit pas, ne se découvrait encore en l'éclat externe qui paraît aux yeux. Que la vertu qui se met dans l'abjection s'expose au mépris; que la pompe, quand elle est convenable à la condition, n'est pas contraire à l'humilité; que le dédain opiniâtre de telles choses en une personne à qui elles appartiennent, peut être aussi bien signe de superbe que l'affectation ambitieuse en une qualité vile et roturière : et semblables raisonnements tirés des maximes du monde plus que de celles de Dieu, qui tendaient à lui persuader de quitter la simplicité chrétienne, dont il était amateur, et de se conformer en ses vêtements et en son train, à l'usage ou à l'abus que la vanité, plus que la vérité, semble rendre nécessaire à ceux qui sont d'illustre famille. Mais lui qui, quoique jeune d'ans était vieux en prudence, non en celle de la chair, que l'Apôtre appelle mort, mais en celle de l'esprit, témoigna par sa réponse que le sel de la sapience, qu'il avait reçu au baptême, assaisonnait ses discours, ses maximes et sa conduite, et que ce n'était pas par une humeur bizarre, ni par bassesse de cœur qu'il préférait en sa façon de vivre la modération séante à un chrétien à la pompe mondaine, mais par principe de raison et de piété. Je ne saurais, ô mes parents, répondit-il, que vous remercier de votre affection, laquelle je reconnais être si grande en mon endroit qu'elle ne se contente pas de me pourvoir du nécessaire, mais passe même jusqu'à me vouloir contraindre à prendre le superflu. Mais je vous demande licence de vous dire, avec tout respect, que j'ai un autre Père dans les cieux, qui me suggère et par sa parole et par ses inspirations, tout le contraire de ce que vous désirez de moi. Vous m'incitez aux pompes et au faste, et il aime, il recommande, il couronne l'humilité qui se peut difficilement conserver dans cette ostentation extérieure (*Simeon Metaphrastes, in Vita S. Chrys.*). Je suis fils de bonne maison; mais Daniel, et les trois enfants qui furent jetés dans la fournaise ardente l'étaient aussi; lesquels, à raison de la noblesse de leur sang, étant invités par le commandement du roi aux pompes et aux délices royales, aimèrent mieux obéir à la voix de Dieu, qui les appelait à une façon de vivre du tout contraire; et leur modestie et frugalité fut si agréable à Dieu, qu'il l'approuva par des miracles évidents, défendant Daniel de la gueule des lions affamés, et les trois enfants de la flamme dévorante. Ainsi je ne suis pas le premier qui préfère cette tenuité et médiocrité au luxe que vous me voulez persuader, mais j'imite en ceci l'exemple de ceux que Dieu a signalés par ses merveilles pour avoir suivi cette façon de vivre, devant vous contemptible, et devant lui glorieuse. Outre que le mépris de choses si frivoles et si peu dignes de l'homme n'est pas lâcheté, comme vous estimez, mais plutôt marque d'un courage magnanime, qui ne se laisse pas vaincre aux erreurs populaires, mais sait suivre la raison, qui lui donne et la lumière pour en connaître l'impertinence, et la force pour n'y pas condescendre. A cette réponse si sage et si sainte, ses parents restèrent confus, et n'eurent d'autre réplique que l'étonnement et l'admiration : *His auditis parentes obstupuerunt*, dit Siméon Métaphrastes. Et véritablement, avaient-ils raison de s'en émerveiller comme d'une chose du tout rare et inusitée à la jeunesse, qui n'aime rien tant que les pompes et le luxe, et qui a besoin en ceci non d'éperon qui l'y pousse, mais de frein qui l'en retire. Mais l'esprit de Dieu, qui le prévenait dès ses jeunes ans, et le préparait au ministère de la prédication évangélique pour déclamer contre le luxe du monde, lui en donnait le dégoût en l'âge qui communément en enflamme le désir dans les enfants du siècle, afin que son exemple, précédant sa parole, la rendît plus efficace, et que, comme un autre Jean-Baptiste, duquel il portait le nom, l'austérité le disposât dès ses plus tendres années à être un digne prédicateur de la pénitence. Siméon Métaphrastes rapporte sur ce même sujet une autre action de sa jeunesse qui mérite d'être remarquée, et qui témoigne combien il était ennemi du faste et de l'ostentation, que sa condition et ses moyens pouvaient rendre excusable en sa personne.

Ayant fait ses premières études dans Antioche, la célébrité des écoles d'Athènes, où était le concours de tous les grands esprits de la Grèce, l'attira pour s'y perfectionner en éloquence, qui paraissait là comme sur son théâtre. Les belles qualités dont les dons de fortune, de nature et de grâce l'enrichissaient comme à l'envi, le firent bientôt connaître et honorer non-seulement de ceux de l'Académie, mais des principaux de la ville et de la province, entre lesquels le préfet du prétoire en faisait une estime particulière, tant pour la noblesse de son sang que pour son savoir et pour sa vertu, dont le premier se découvrait en ses harangues et disputes, le second en sa modération, que les louanges qu'il recevait de la commune approbation n'enflaient d'aucun vent de vaine gloire. Ce préfet, qui non-seulement honorait l'éloquence en autrui, mais s'y exerçait lui-même, et se plaisait d'en faire parfois des épreuves publiques, désirant un jour de prononcer en une assemblée célèbre quelque action de parade, y appela le saint (car sa piété, son humilité et ses autres vertus lui acquéraient déjà ce titre méritoirement); et pour l'honorer davantage, lui envoya un carrosse accompagné d'un train convenable pour le conduire avec honneur au lieu de l'assemblée. Ce que le saint voyant, remercia les députés du préfet et leur dit qu'il acceptait l'honneur que lui faisait leur maître, mais que l'usage du carrosse n'était pas nécessaire à celui que la jeunesse et la santé rendaient assez dispos pour marcher, ni un train et suite de valets à celui qui, outre qu'il aimait la solitude, avait appris de la philosophie à mépriser cet éclat extérieur. Ainsi, les renvoyant courtoisement, il alla seul et à pied où se devait faire l'action. Exemple de modestie et d'humilité chrétienne en un jeune homme d'illustre famille, de grande réputation et qui n'était encore que de l'ordre laïc, qui peut servir de confusion, s'il est bien considéré, à plusieurs de l'ordre ecclésiastique et même de l'ordre monastique qui professent un plus grand mépris du monde, lesquels, oubliant leur condition, cherchent et carrosses et train, en l'action même de la prédication évangélique, que celui-ci refusa en une occasion purement mondaine et séculière. Mais c'est qu'il avait retenu depuis le baptême le sel de la sapience, sel qu'il appliquait à soi-même avant qu'il entreprît à le dispenser pour autrui; et nous, qui entreprenons d'en faire la dispensation pour tous les autres ou par parole ou par écrit, n'avons pas un grain de ce sel en nos maximes ni en notre conduite, mais sommes dans l'affadissement de la vanité du monde, beaucoup plus encore que ceux que nous prétendons d'en retirer. Nous disons pour trouver quelque excuse à notre ambition, que cette simplicité avilit par trop ceux qui la professent et décrédite leur emploi; mais nous devrions considérer à quoi tend notre mission qui est à prêcher la pénitence et la gloire future; pénitence que la pompe du prédicateur ne persuade pas, mais plutôt dissuade; gloire future qui ne s'imprime pas dans les esprits, si ceux qui l'annoncent affectent la présente. Je dirai plus, que le monde honore davantage ceux qu'il voit dans le mépris de ce vain honneur; car l'humilité a cela que, quoiqu'elle soit de peu suivie, elle est de tous admirée; ce qui arriva dans l'exemple que nous avons en main: car le préfet et tous les sages et prudents d'Athènes, qui savaient la condition et les belles qualités de celui qui refusait cet éclat externe, n'en conçurent pas le mépris de sa personne, mais l'admiration de sa vertu; ce qu'ils témoignèrent quand il arriva dans l'assemblée, car tous lui allèrent au devant et le contraignirent de prendre la première place, faisant violence à sa modestie, qui la refusait, pour faire droit à son mérite. Et de plus, ils ajoutèrent à cet honneur les éloges de son éloquence, qu'ils accompagnèrent de priviléges singuliers et qui ne se donnaient pas communément. Ce qui ne manqua pas d'exciter l'envie de quelques-uns et mêmement d'un professeur de l'éloquence et de la philosophie, qui avait nom Anthémius, lequel témoigna qu'il était plus philosophe de profession que de mœurs, se laissant tellement emporter à l'appétit de la vaine gloire, qu'il ne put contenir dans le silence le regret conçu de l'honneur qu'on rendait à cet étranger; et, comme il disait, de religion contraire, et ennemi de leurs dieux. A quoi le préfet ayant premièrement répondu, que, quand cet étranger n'aurait d'autre qualité que le mépris de l'honneur en un mérite si clair que le seul œil de l'envie pouvait ne le voir pas, les louanges et les prérogatives qu'on lui avait déférées, étaient beaucoup au-dessous de celles qui lui étaient dues, puisqu'il n'y a chose qui rende un homme de savoir et de vertu si digne de gloire que de n'en être pas avide. Il prit lui-même la parole et répondant aux accusations: O Anthémius, dit-il, le débat de l'honneur n'est pas séant à un philosophe, et moins encore l'envie de celui qu'on rend aux autres; celui qu'on vient de me rendre, contre ma recherche et contre ma volonté, m'est plus désagréable qu'à toi-même, et m'apporte plus de charge qu'à toi de jalousie; ce qui ne nous rend pas meilleurs et n'ajoute rien à notre vertu, mais plutôt lui dresse des embûches, est plus digne, si nous savons juger des choses, de notre mépris que de notre poursuite. Pour moi, je t'en quitte ma part, et une once d'humilité pèse plus en ma balance que cent livres d'honneur. Pour ce qui touche la religion que tu m'objectes, je condamnerais ma langue d'impiété si elle gardait le silence en un sujet où Dieu l'oblige de parler avec liberté. Je n'adore d'autre Dieu que Jésus-Christ qui avec le Père et le Saint-Esprit a créé le ciel et la terre et tout ce qui est dans l'enclos de cette masse universelle; qui avec eux régit et gouverne toutes choses, qui nous nourrit de sa main libérale et nous distribue par l'ordre des saisons toutes les diverses nécessités de la vie. A ces mots, Anthémius l'interrompant: Ce n'est pas, dit-il, votre Jésus-Christ qui fait ces choses, ce sont les éléments par

la providence de nos dieux. Mais à peine ce blasphème fut sorti de la bouche, que le malin esprit entra dans son corps, et le faisant rouler des yeux, grincer des dents, écumer de la bouche, agiter de tous les membres, mit toute l'assemblée dans l'étonnement et dans l'effroi de voir une si prompte vengeance du ciel, qui sur-le-champ même punissait une parole d'une façon si horrible. Le préfet pria le saint d'avoir compassion de ce misérable, qui à la vérité l'avait offensé, mais qui lui donnait sujet d'exercer sa vertu, rendant le bienfait pour l'injure. Le saint, qui n'avait pas besoin de cette semonce, sa douceur et sa charité le portant assez au pardon, se mit en oraison, et sa prière eut tant d'efficacité que la délivrance du possédé fut aussi soudaine qu'avait été la possession. Ce miracle ravit en admiration tous les assistants et délivra non-seulement Anthémius au corps, mais encore en l'âme, à qui l'expérience de la vertu du nom de Jésus-Christ fit ouvrir les yeux pour reconnaître sa divinité et abjurer l'idolâtrie. Le saint, joyeux d'un si heureux événement, qu'il rapporta tout à Dieu, renvoya le nouveau converti à l'évêque d'Athènes, qui le catéchisa et le baptisa avec plusieurs des grands et savants de la ville qui suivirent sa conversion. Voilà comme ce jeune saint fut choisi de Dieu pour être ministre du salut des âmes avant même qu'être appelé à la prédication l'Evangile, sa vertu commençant à bonne heure de faire la moisson que sa parole a faite depuis abondamment, et le sel de la sapience dont son âme était munie se produisant par ses actions avant la saison de se produire par sa langue. *Vos estis sal terræ.* Car nous pouvons dire que sa modération et son humilité lui acquirent et la faveur de Dieu pour opérer en son adolescence ces miracles, et ces conversions, et ce crédit et autorité sur les esprits des hommes pour se laisser gagner à celui dont ils admiraient la modestie en un rang, en un savoir et en un âge qui portent d'ordinaire les cœurs à l'ambition. Ces commencements lui acquirent une telle réputation que l'évêque d'Athènes avait désigné de le choisir pour successeur, si lui, qui fuyait la grandeur comme un écueil où bien souvent les plus sages font naufrage, ne s'en fût garanti par une prompte retraite, son humilité cherchant de demeurer dans la bassesse, et la providence divine le réservant à son déçu pour un plus grand et plus ample théâtre que l'Eglise d'Athènes.

Toutefois, quoiqu'il fuît les dignités, il ne fuyait pas le travail des emplois utiles au prochain; et s'estimant né pour autrui il cherchait l'occupation, évitant seulement l'honneur, de peur de nuire à soi-même. Entre les choses communicatives d'elles-mêmes le sel tient des premiers rangs, communiquant si efficacement sa vertu aux choses auxquelles on l'applique qu'il s'insinue, et s'incorpore en ce qu'elles ont de plus intime, et semble ou se transformer en elles, ou les transformer en soi : la bonté qui est diffusive de soi par sa nature, selon la maxime du philosophe, l'est encore davantage quand le mouvement de la grâce s'y joint, et que de bonté naturelle elle est élevée en charité chrétienne : la charité de ce jeune saint, jointe à la bonté qu'il avait naturellement, ne permit pas qu'étant de retour à sa maison il y demeurât oisif et inutile à ses concitoyens; et parce que l'esprit de Dieu, qui ménageait son progrès, ne l'appelait pas encore à l'état ecclésiastique, pour y exercer le ministère spirituel de la prédication de l'Evangile, auquel il a depuis excellé, le désir charitable de servir le prochain le porta dans le barreau, pour y employer sa langue et son éloquence à la défense de la juste cause des pauvres, des veuves et des orphelins, qui ne sont que trop souvent la proie de l'oppression, si quelque puissant défenseur ne soutient leur droit contre la violence. La grâce de la persuasion qui, comme on disait d'un ancien avocat d'Athènes, semblait avoir bâti son temple dessus ses lèvres, lui acquit en peu de temps tant de réputation et tant d'emploi, qu'il y avait du danger que le barreau ne le retînt, et ne ravît du tout à la chaire évangélique son lustre et son ornement, si Dieu ne l'eût appelé de l'office d'avocat à la dignité de son ambassadeur, et ne lui eût fait connaître combien la légation pour Jésus-Christ surpasse en excellence et en mérite la fonction de plaider pour les hommes. *Legatione pro Christo fungimur*, dit l'Apôtre.

Et pour montrer que c'était non son esprit propre, mais l'esprit de Dieu qui l'appelait au ministère de la prédication de sa parole par une vocation pareille à celle des prophètes, des apôtres et du saint précurseur, duquel il portait le nom, sa pensée en quittant l'office d'avocat n'était pas de se produire, ni de prêcher aux autres, mais de se cacher, et se sauver lui-même. De fait il méditait de se retirer dans le désert, et vivre là parmi les solitaires, à Dieu, et à soi-même, quand les persuasions d'un sien familier nommé Basile, et principalement les larmes de sa mère laissée en viduité, comme il raconte lui-même en ses livres *de Sacerdotio*, le détournèrent pour ce coup, ou, pour mieux dire, lui firent différer à un autre temps plus commode et plus opportun l'exécution de son dessein. Cependant étant invité par les semonces et par l'exemple de son ami Basile de prendre le diaconat, il s'en excusa par respect et révérence de cet ordre, et se contenta de recevoir l'ordre de lecteur, des mains de son évêque, Mélétius; en l'exercice duquel ordre il ne se contentait pas de lire au peuple les livres sacrés, mais comme il était rempli de l'esprit de sapience, et que sa bouche était un fleuve d'éloquence, il accompagnait la lecture de l'explication des lieux plus obscurs avec tant de clarté, de grâce et d'énergie, que les oreilles des auditeurs pendaient à sa langue comme attachées avec des chaînons d'or; d'où n'étant encore que lecteur il méritait déjà le nom de Bouche dorée. Ainsi Dieu le préparait peu à peu à la prédication de son Evangile sans qu'il y pensât lui-même, son humilité et sa modestie le

retenant dans le désir de ne passer pas à un grade plus haut que celui du lectorat. Ce qui doit servir d'exemple et d'instruction à plusieurs à qui avant la maturité de l'âge, et le savoir requis, la langue démange de se faire entendre en la chaire évangélique et d'enseigner aux autres ce qu'ils n'ont pas encore appris eux-mêmes, soit pour la doctrine, soit pour la vertu. *Docent antequam discant*, disait saint Jérôme de leurs semblables. Ce torrent de savoir, miracle d'éloquence chrétienne, langue de l'Eglise, qui est le juste éloge qu'on lui donne sur tous les orateurs évangéliques ; ce grand docteur, que l'empereur Léon, en l'Oraison panégyrique qu'il a faite de lui, appelle le docteur non-seulement de la Grèce, mais de tout l'univers, ne s'est hasardé de monter au pupitre, où se prêche l'Evangile, qu'après s'être longtemps exercé par de petites explications et instructions familières que lui permettait l'office du lecteur. Cela ne doit-il pas confondre des petits écoliers qui, sortant à peine de la grammaire ou de la dialectique, sans l'étude des lettres sacrées, sans aucune lecture des Pères, se hâtent ambitieusement d'aller produire dans les grandes chaires leur ignorance et leur témérité? Ce saint dont nous parlons en usa tout autrement : l'humilité le tint bas, quoique le mérite l'élevât bien haut en l'estime publique, jusqu'à tant qu'il plut à Dieu de le porter de sa propre main où sa modestie n'eût jamais aspiré.

Il était si éloigné de l'ostentation et de la vaine gloire que, craignant même les applaudissements qu'il était contraint de souffrir en la fonction du lectorat, il se résolut d'exécuter son premier dessein, et d'abandonner maison, biens, mère, parents, amis, conversation, pour aller passer le reste de sa vie dans la solitude avec les anachorètes, inconnu aux hommes, et connu seulement à Dieu. C'était son projet, mais Dieu se servait secrètement de ce moyen pour le rendre un digne pasteur de son peuple, et prédicateur de sa parole; car c'est le désert qui a toujours formé les grands prédicateurs, comme saint Jean précurseur de Notre-Seigneur, et Notre-Seigneur même, qui, pour nous donner l'exemple demeura quarante jours avant de se produire au monde pour exercer l'office de sa mission. Il faut écouter longuement Dieu dans le silence avant qu'entreprendre de porter sa parole aux hommes; car si on ne l'apprend de lui, comment peut-on l'enseigner au prochain ? et comment l'apprendre de lui, que dans la retraite, qui lui ouvre l'oreille et lui prépare le cœur? Le tumulte du monde, et le bruit des affaires empêchent d'écouter sa voix ; et qui ne l'écoute ne l'a jamais écoutée. Avec quelle audace entreprend-il de l'annoncer, avec quelle efficace la peut-il faire entendre? Que peut sortir d'un vase vide, qu'un vain raisonnement? La conversation de la cour forme des prédicateurs courtisans, qui ne parlent pas au cœur de Jérusalem, comme Dieu commande à ses ambassadeurs, *Loquimini ad cor Jerusalem ;* mais adressent tout leurs discours aux oreilles, qu'ils amusent, et abusent, *Prurientes auribus*. Ils taisent le crime des grands, flattent celui des petits, plâtrent la paroi crevassée, font des accoudoirs aux pécheurs où ils les endorment par une voix de Sirène, chantent paix où la guerre menace, calme où le tonnerre bruit, bonace où le naufrage s'apprête : *Dicunt, Pax, et non est pax,* comme il est dit dans les Ecritures, des prophètes flatteurs. Dans les prés et les jardins tapissés de fleurs se fait le miel, symbole de l'adulation et de la complaisance; mais le sel, hiéroglyphe de la correction et répréhension, qualité inséparable de la vraie prédication évangélique, *Vos estis sal terræ..... Argue, obsecra, increpa,* ne vient qu'aux lieux secs, infertiles, arides, où ne croît ni herbe, ni fleurs : *Omnis locus in quo reperitur sal sterilis est, et nihil gignit,* dit Pline (*Plin., lib.* XXXI, *c.* 9). Des pompes et délices sortent des prédicateurs, qui n'ont dans la bouche que le miel de la flatterie; ceux qui portent sur la langue le sel piquant, mais abstersif et salutaire d'une libre correction, se forment dans le désert, éloignés des voluptés et vanités, parmi les jeûnes et mortifications: là se sont formés les Basile, les Grégoire, les Chrysostome, les Bernard, les Vincent et autres qui ont été le sel de leur siècle, pour guérir l'affadissement des pécheurs attachés à la terre, et ôter la corruption des vices par une sainte liberté de les reprendre, sans crainte ni déguisement de la vérité.

De raconter ce qu'il fit durant quatre ans qu'il demeura dans le monastère, le discours serait trop long. J'en dirai seulement en passant quelques particularités plus remarquables. Il y vécut en une si grande austérité, qu'il portait un habit tissu de poil rude et âpre, comme saint Jean-Baptiste ; son vivre était très-rigide, quoiqu'il fût d'une complexion délicate et valétudinaire : car comme dit Siméon Métaphrastes, entre toutes les congrégations des moines, il choisit celle où la règle était plus étroite, estimant, dit cet auteur, que le corps est une nuée, qu'il faut exténuer et dissiper, afin que la lumière de l'esprit, comme celle du soleil, n'en reçoive pas d'obstacle : *Corpus veluti quamdam nubem extenuans, et lumini mentis præbens libertatem.* Son sommeil était si petit qu'il semblait user d'une veille continuelle, ne dormant pas couché de son long, mais debout, ou assis, et appuyé des bras sur une corde qui pendait attachée au plancher de sa cellule, afin que son sommeil fût aussi mal assuré que la corde était flottante. Ce qu'il faisait pour avoir plus de temps pour l'oraison et pour l'étude des saintes Ecritures, en l'intelligence desquelles il se rendit très-excellent, tant pour le sens littéral, que la pointe de son esprit, aidée de l'assiduité de son travail et d'une lumière infuse, pénétrait jusqu'au fond, que pour l'explication morale qu'il en savait tirer, avec une éloquence du tout admirable, pour l'utilité des auditeurs en ses exhortations, et des lecteurs en ses écrits : car il exerçait et la langue pour instruire ceux du monastère, et la plume pour édifier les éloignés, ayant composé dans sa

retraite les livres *de Sacerdotio*, desquels saint Charles Borromée a fait tant de cas, que c'était son ordinaire lecture; les livres *de Compunctione cordis*, où il représente tous les puissants motifs qui peuvent exciter les cœurs à la contrition; les livres de la Viduité, de la Virginité; les oraisons écrites à un sien ami, Stagirius, et autres productions de son esprit, qui témoignent que sa retraite n'était pas dans l'oisiveté. Ce qui fit que s'étant retiré pour n'être pas connu, la renommée de ses vertus et la célébrité de ses écrits le firent connaître partout; mais principalement les miracles que Dieu opérait par son ministère, miracles que Siméon Métaphrastes dit être en si grand nombre, qu'ils ne peuvent être nombrés, et dont il rapporte quelques-uns des plus célèbres, comme la guérison de la lèpre d'un président d'Antioche, la guérison soudaine d'une maladie incurable d'un autre personnage illustre de la même ville, et plusieurs autres guérisons miraculeuses, que rapporte cet auteur : en quoi ceci est remarquable, qu'il accompagnait toujours la guérison du corps de celle de l'âme, à l'imitation de Notre-Seigneur; représentant à ceux qui s'adressaient à lui pour être guéris de leurs infirmités, que les maladies étaient les peines du péché; qu'il fallait commencer la cure du corps par celle de l'âme, comme par le principe du mal; que la cause étant ôtée, l'effet cesserait bientôt, et que la pénitence était la meilleure médecine, non-seulement des maladies spirituelles, mais aussi des corporelles, qui prenaient toutes du péché leur origine : tellement qu'il guérissait en même temps et le corps par ses prières et l'âme par ses avertissements, d'où s'ensuivirent de grandes et notables conversions des principaux de la ville d'Antioche, Dieu honorant par ce moyen dans sa retraite celui que la fuite de l'honneur avait fait retirer; ce qui fut cause que se voyant frustré de son espérance, qui avait été de demeurer inconnu en fuyant la ville, et la conversation, il se résolut d'aller plus avant dans le désert, dans quelque lieu du tout séparé du commerce des hommes; et là il demeura deux ans, ne vivant que de pain et d'eau, dans un ermitage, exposé aux vents, au froid et à toutes les injures de l'air, où son corps faible de sa nature, maté par les austérités passées et du tout accablé par les présentes, se trouva réduit à un si piteux état au bout de deux ans, qu'il fut contraint pour n'être pas homicide de soi-même de quitter la solitude, et retourner dans Antioche. Dieu, qui ne voulait pas que cette lumière, digne d'être élevée sur le chandelier pour éclairer toute l'Église, demeurât plus longtemps sous le muids d'une retraite, qui n'était utile qu'à lui, ni que ce sel, né pour assaisonner les peuples par la prédication de sa parole, croupît dans sa mine sans usage et sans emploi, le disposa de la façon, et envoya cette maladie à son corps, pour le contraindre de venir à la cure des âmes. Aussi pendant son séjour dans le monastère où il avait demeuré quatre ans, Dieu lui avait fait connaître par une vision merveilleuse, qu'il ne l'avait pas destiné pour la vie érémitique, mais pour servir à son Église, et que le monastère où il s'était confiné n'était pas pour lui une maison d'arrêt et de demeure, mais une école passagère d'instruction : car comme il était une nuit en oraison, saint Jean l'Évangéliste et saint Pierre lui apparurent, l'un avec un livre, l'autre avec les clefs en main, qu'ils lui présentèrent de la part de Dieu, le livre pour l'appeler à la prédication évangélique, les clefs à la charge épiscopale. Ce signe de ce que Dieu disposait de lui était assez manifeste, mais néanmoins son humilité tâchait de lui en cacher le sens, et ses fuites pensaient en détourner l'événement. Voilà comme ce saint fuyait de se produire, même après les témoignages de la vocation céleste; et nous, sans aucun signe que Dieu nous appelle aux charges, nous nous y présentons de nous-mêmes! L'ambition nous donne une aveugle confiance, et après la vocation de Dieu, qui lui avait été révélée par cette vision, il craignait encore, il fuyait et se cachait.

L'infirmité de son corps l'ayant contraint de quitter le désert et de retourner à la ville, l'évêque Mélétius qui avait perdu l'espérance de le pouvoir rappeler pour l'engager dans le clergé, en reçut une extrême joie, et crut que Dieu l'avait ramené pour lui faire subir le joug que la défiance de ses forces avait si longtemps fui. Il le pressa donc de prendre l'ordre du diaconat et l'y fit résoudre, vainquant la vertu par la vertu, l'humilité par l'obéissance. Cet ordre, qui se donne à présent à ceux qui ne prétendent d'en faire aucun usage, et ne le prennent que comme un degré nécessaire pour monter au sacerdoce, ne se donnait alors qu'avec obligation de l'exercer, et à des personnes choisies et capables de cet exercice, qui n'est pas de si petite importance, comme l'abus du temps semble persuader à plusieurs : il occupa durant cinq ans, ce grand homme que la vocation divine destinait à la prélature de la ville impériale, et de qui la vertu, le savoir et l'éloquence allaient jusqu'au miracle, et remplissaient toute la Grèce de sa réputation; ce qui montre combien cet ordre a d'excellence et de dignité, si on la savait connaître, et combien l'exercice en est honorable devant les hommes, méritoire devant Dieu, quand il est fait comme il faut, et avec l'esprit et la grâce qui le doivent accompagner. Deux grands et illustres martyrs, saint Étienne et saint Laurens honorent le diaconat, et ce grand docteur, qui a rempli tout l'univers de sa doctrine, l'honore pareillement, en ayant fait la fonction durant cinq ans dans l'Église d'Antioche.

Comme il continuait ce saint exercice, édifiant toute la ville, tant par son exemple que par ses belles et élégantes homélies (car comme remarque Siméon Métaphrastes, entre les autres offices de diacre, il s'attachait particulièrement à l'instruction du peuple, tant par les discours d'édification, qui coulaient sur-le-champ de la fécondité de son esprit, et du torrent de sa langue, que par ceux

qu'il composait à loisir, et qu'il élaborait avec plus de méditation), il arriva que son évêque Mélétius fut appelé à un synode d'évêques, qui se tint à Constantinople pour condamner et déposer quelques prélats hérétiques, qui combattaient la divinité du Saint-Esprit, et pour établir en ce siége archiépiscopal saint Grégoire de Nazianze. L'absence de son évêque lui donna l'occasion de fuir derechef la conversation des hommes, et l'applaudissement que lui causait la fonction du diaconat, pour retourner au premier monastère où il avait demeuré quatre ans, chassé d'un côté par la fuite de l'honneur, et attiré de l'autre par le souvenir du repos de la solitude. L'évêque Mélétius vint cependant à mourir, Flavien lui succéda, qui aussitôt après l'entrée de son épiscopat, chantant un jour, environ l'aurore, les psaumes et les hymnes sacrés à la louange de Dieu, fut averti divinement par l'apparition d'un ange d'aller sans délai dans le monastère où était le diacre Jean, pour l'en retirer et l'emmener à l'église, et lui conférer la dignité du sacerdoce, parce que Dieu en faisait un vaisseau d'élection, qui comme un autre saint Paul devait remplir toute la terre de la doctrine évangélique : et à la même heure que l'évêque eut cette vision, le saint diacre en eut une pareille, qui lui commandait d'obéir à son évêque, et de recevoir de lui le presbytérat. Ainsi étant appelé comme Aaron par des signes si évidents de la volonté de Dieu, il fallut qu'il ployât le cou sous le joug qu'il avait tant redouté. L'évêque Flavien l'ayant retiré du monastère, et le conduisant à la ville pour l'ordonner prêtre, un si grand concours du peuple lui vint au devant, qu'il était aisé de voir qu'en son ordination les suffrages de la terre se joignaient à ceux du ciel, et l'applaudissement des hommes à la vocation de Dieu. Toute la ville d'Antioche accourut à lui, comme autrefois à Jean-Baptiste tout le peuple d'Israël, dit Siméon Métaphrastes. Pendant les cérémonies de son sacre, Dieu, qui l'avait élu, voulut témoigner par un miracle public et manifeste qu'il était sacré par son élection, et que la main du pontife qui l'ordonnait, n'était que l'instrument de la main divine; car une colombe blanche parut en la voute de l'église, qui après avoir fait quelques tours vola sur la tête de l'ordonné; colombe, symbole du Saint-Esprit, qui descendit autrefois sur la tête de Notre-Seigneur en forme de colombe, et qui maintenant sous la même figure paraissait sur la tête de ce nouveau prêtre, pour verser en son âme les grâces du sacerdoce, dont les cérémonies appliquées à son corps étaient la signification.

Celui qui avait si dignement exercé la charge de lecteur et la charge de diacre, quelles merveilles ne fit-il en celle de prêtre? Qui pourrait représenter avec quelle dévotion il offrait à Dieu le saint sacrifice, avec quelle ferveur il lui présentait en ses oraisons les nécessités du peuple, avec quelles fidélité, diligence et excellence il annonçait sa parole? Sa langue, qui était une riche et seconde mine du sel apostolique, donné de Dieu pour purger la putréfaction des pécheurs, *Peccatorum extinguendis putoribus apostolicum salem Dominus misit*, comme dit saint Augustin (*S. Aug.*, *lib.* I *de Serm. Dom. in monte*), avait déjà commencé de faire sentir la pointe de ce sel, lorsqu'exerçant l'office de lecteur, il ajoutait à la lecture l'explication familière des lieux obscurs; après, en la fonction de diacre, il avait découvert davantage la vertu de ce sel, instruisant et exhortant le peuple d'un ton plus élevé; mais étant dans la dignité du sacerdoce qui, par la mission de son évêque, lui donnait droit de prêcher, *tanquam auctoritatem habens*, qui pourrait dire avec quelle vigueur, avec quelle liberté, avec quel zèle il appliquait à la corruption des vices le sel de la parole évangélique. Sa langue n'avait pas le miel de la complaisance, miel que Dieu réprouvait aux sacrifices de la loi, comme le symbole de la flatterie, mais le sel d'une libre correction, qui purgeait les mœurs corrompues; et, ce qui était plus efficace, sa vie conforme à sa parole le rendait lui-même un sel vivant et animé, à qui la pourriture du vice ne pouvait résister, sa langue et sa vertu, sa prédication et son exemple se joignant pour la combattre. Le sel, dit Pline (*Plin.*, *lib.* XXXI, *c.* 9), est de la nature du feu, *Salis natura ignea est*, et le zèle de ce saint docteur était un feu, dont sa langue était le tison, et sa parole la flamme pour échauffer et embraser ses auditeurs; mais le seul élément du feu ne compose pas le sel, vu que l'élément de l'eau contribue également à sa composition; et ces deux le feu et l'eau se joignent en lui, le feu pour le rendre ardent, l'eau pour tempérer son ardeur, qui serait trop corrosive, si elle n'était tempérée. *Sal*, dit saint Hilaire, *est in se continens aquæ et ignis elementum.* Le docteur évangélique doit être un sel ardent par le feu du zèle, mais modéré par l'eau de la discrétion et de la sagesse, que l'Ecriture compare à l'eau: *Aqua sapientiæ potabit illum* dit le Sage (*Eccles.*, XV); parole que l'Eglise adapte aux saints docteurs, vu que si ce sel était trop corrosif, au lieu de purger la partie corrompue, il la pourrait détruire, et si la correction du docteur était trop poignante et n'avait l'adoucissement de la compassion, qui vient de la sagesse qui considère la fragilité, et de la charité qui lui condescend autant que la vérité le permet, ce sel n'apporterait pas le remède aux ulcères, mais par son ardeur excessive y pourrait mettre la gangrène. Ce ne serait pas un vrai sel, puisqu'il n'aurait que le feu qui l'enflamme, et non l'eau qui le doit attiédir, le zèle qui l'échauffe, et non la sapience qui le tempère. C'est une remarque des naturalistes, que l'eau qui entre en la composition du sel est une eau douce et que, sans l'eau douce il ne se peut former: *Non fit sal, nisi admixtis dulcibus aquis*, dit Pline (*Plin.*, *lib.* XX, *c.* 106). Ceci doit servir d'avertissement au docteur évangélique, comparé au sel, de mêler la douceur de la compassion et de la charité dans les répréhensions du vice, s'il veut

que ses corrections soient un sel salutaire ; car reprendre avec indignation et âpreté n'est pas corriger, mais insulter, et le pécheur repris avec compassion se fléchit, repris avec colère s'irrite. *Vos estis sal terræ.* Ce saint docteur, qui est celui de tous les Pères qui s'attache plus en ses sermons à la correction du vice, le fait avec une douceur si suave, qu'il ne semble qu'oindre l'ulcère qu'il poingt : le feu de son sel est mêlé d'une eau douce, et le zèle qui paraît en tous ses discours est tempéré par tant de sagesse et adouci par tant d'attraits de persuasion, que ceux qu'il pique en sont délectés et gagnés par cette délectation. Que si cette suavité charitable et attrayante se découvre en ses écrits, quelle devait être celle de sa langue, d'où coulait un si doux fleuve, que, par la voix commune de toute la Grèce, il remporta le nom de Chrysostome, ou Bouche-d'or? Ceux donc qui l'ont voulu taxer d'être trop âpre et trop sévère, ont fait un jugement très-inique, et pour en voir l'iniquité, il ne faut que lire ses homélies, de qui la douceur admirable les convainc d'une manifeste calomnie. D'aventure ils blâment et condamnent cette généreuse confiance et sainte liberté de reprendre les crimes des petits et des grands indifféremment, sans acception des personnes; mais ils ne voient pas que c'est blâmer aussi les prophètes, le Précurseur, Jésus-Christ même, les apôtres et toutes les personnes apostoliques, qui ont ignoré l'art de conniver aux abus des puissants, de taire et passer sous silence les péchés de ceux desquels on craint le pouvoir ou l'on désire la faveur; car ils n'ont pas voulu imiter ces impies desquels parle Paul en l'Epître aux Romains, lesquels, connaissant la vérité de Dieu, la cachent ou la déguisent et la détiennent captive dans l'injustice, *Veritatem Dei detinent in injustitia* (*Rom.*, I), vu qu'il n'y a rien de plus injuste que de faire tort à Dieu, pour ne faire pas déplaisir aux hommes, et dissimuler ses injures pour crainte d'en fâcher les auteurs, quelque puissance qu'ils aient, qui n'est qu'un néant au prix de sa toute-puissance. Ce n'est pas sans cause que Notre-Seigneur appelle les docteurs apostoliques le sel de la terre. Le sel, quoiqu'il tienne beaucoup de la nature du feu, néanmoins ne peut compatir avec le feu, et à la rencontre du feu il ne peut se taire, mais fait bruit et pétille, sans dissimuler sa haine et son antipathie. Le docteur apostolique est un sel, ardent du feu du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes; mais il y a un feu duquel il ne peut souffrir l'approche ni la vue sans rompre le silence, sans crier et déclarer son aversion. C'est le feu dont parle David, qui, tombant sur quelqu'un, l'empêche de voir le soleil, *Supercecidit ignis et non viderunt solem ;* c'est le feu de la concupiscence, le feu de la luxure, le feu de l'ambition, le feu de l'avarice, le feu de la vengeance, le feu des passions désordonnées, feu qui, se saisissant d'une âme, l'aveugle en l'enflammant et lui ôte la vue de Dieu, soleil de justice et de vérité : *Supercecidit ignis concupiscentiæ, et non viderunt solem justitiæ*, dit saint Augustin sur ces paroles de David. Le vrai prédicateur évangélique, qui est un sel, *Vos estis sal terræ*, est si ennemi de ce feu, que dès qu'il le voit il s'émeut, dès qu'il le rencontre il pétille, il crie, il rompt le silence, se souvenant du commandement de Dieu : *Clama ne cesses, annuntia populo meo scelera eorum.* Et le prédicateur qui peut souffrir ce feu sans crier n'est qu'un sel affadi, *Sal infatuatum*, un sel sans pointe, un docteur sans zèle, semblable à cette espèce de sel dont parlent les naturalistes qui, se taisant dans le feu, témoigne qu'il n'est pas un sel légitime et qu'il en a seulement le nom sans en avoir la force et la vertu (*Plin.*, *lib.* XXXI, *c.* 8). Le roi Hérode brûlait du feu de la luxure, s'étant saisi de la femme de son frère vivant : le saint Précurseur, qui était le sel de la Judée, ne peut se contenir de crier hautement et publiquement : *Non licet tibi habere uxorem fratris tui.* Les scribes et pharisiens et les prêtres de la Synagogue brûlaient du feu de l'ambition et de l'avarice : Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a porté au monde le sel de la parole évangélique, découvrit ce feu caché sous leur hypocrisie par la voix et par le cri de ses corrections et répréhensions que nous lisons dans l'Evangile (*S. Matth.*, XXIII). Si ce saint docteur a imité le saint Précurseur duquel il portait le nom, et Jésus-Christ duquel il avait la commission de prêcher, et n'a pas craint de reprendre librement les excès et les injustices des grands et puissants du monde, qui le peut accuser d'avoir failli dans cette imitation, sans condamner ceux dont il a suivi l'exemple ? Puisqu'il était un sel, pouvait-il souffrir le feu de l'insatiable cupidité de ceux qu'il avait en charge sans faire bruit et sans crier ? Vaut-il pas mieux qu'il ait subi l'indignation des hommes en reprenant l'iniquité, que la malédiction de Dieu par son silence, *Væ mihi quia tacui ?*

Ce discours m'allait déjà conduire aux persécutions, que l'ardeur de son zèle et la sainte liberté de sa langue ont suscitées contre lui ; mais avant que venir à ses combats, il faut que par quelques autres propriétés du sel je montre davantage ses excellences. Le sel donne la saveur et le goût à toutes les viandes destinés à la nourriture de notre corps, et sans le sel les meilleures sont fades, avec le sel les pires se méliorent ; il baille la pointe aux insipides et l'augmente aux savoureuses ; il entretient l'appétit de ceux qui se portent bien et l'éveille aux malades et dégoûtés ; si quelque viande est amère, le sel en corrige l'amertume ; si aigre, il en tempère l'aigreur ; si fastidieuse, il en ôte le dédain, et ce que sans l'assaisonnement du sel un estomac dédaigneux rejetterait le sel le lui fait retenir et convertir en aliment. La parole de Dieu est la viande de l'âme, viande que les âmes saines et bien disposées prennent avec avidité, goûtent avec délectation, comme celles dont parle l'Apôtre, *Gustaverunt bonum Dei verbum ;* mais les âmes que le dérèglement des passions rend mal affectées et

mal constituées, la rejettent avec dégoût et dédain. *Verbum sapiens audivit luxuriosus, et displicebit ei et projiciet illud dorsum suum*, dit le Sage (*Eccl.*, c. XXI). Le luxurieux entend une parole sage qui lui est dite de la part de Dieu pour le retirer de son péché, cette parole lui déplaît, ce mets n'est pas savoureux à son goût dépravé, il le vomit comme les malades, et le rejette derrière son dos. Ainsi cette viande est désagréable à tous ceux à qui les passions désordonnées corrompent le goût intérieur, et si le docteur qui la sert et la débite n'a la grâce et l'adresse de lui donner l'assaisonnement que le sel donne aux viandes, elle est fastidieuse à la plupart, et, tant les goûts sont délicats ou pervertis, elle n'est pas seulement reçue, tant s'en faut qu'elle soit savourée. Or entre tous les Pères et docteurs, saint Chrysostome est celui, qui selon la voix commune, excelle en l'art de bien assaisonner cette viande spirituelle, l'accommodant avec tant de grâce aux goûts les moins disposés, que les attraits merveilleux dont il l'accompagne, l'insinuent insensiblement en ceux mêmes qui la voudraient rejeter. Ses raisons, ses inductions, ses persuasions convainquantes, et la clarté, la facilité, l'efficace de son discours en ôtent avec un admirable, mais sain et non profane artifice, tout ce que les plus sensuels y pourraient trouver d'aigre, d'amer ou d'insipide : tellement, qu'il ne faut pas s'étonner si la grande et populeuse ville d'Antioche l'entendant presque tous les jours durant douze ans qu'il y prêcha sans discontinuation, depuis sa prêtrise jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, ne se dégoûta jamais de l'ouïr, ni la ville impériale de Constantinople durant tout le temps de sa prélature, puisqu'encore ses écrits, qui n'ont pas la moitié de la grâce qu'avait la parole vive, ne dégoûtent jamais les lecteurs qui savent en goûter le suc, tant le sel de la sapience, qui coulait autrefois de sa langue et maintenant coule de sa plume, y donne de l'assaisonnement. *Vos estis sal terræ.*

Une autre propriété du sel, qui convient singulièrement à ce saint docteur, c'est la fertilité. On dit que le sel rend stérile la terre où il naît, et la terre où on le sème ; d'où le prophète David, parlant d'une région que la malédiction de Dieu avait frappée de stérilité pour le péché des habitants, dit que Dieu avait donné leur terre à la salure, *Dedit terram eorum in salsuginem :* et ceux qui ont recherché pourquoi depuis le déluge la terre est déchue de sa première fertilité, soit pour la bonté des fruits, qui a beaucoup empiré, soit pour l'abondance, en réfèrent la cause à l'eau salée de la mer, de qui le débordement ayant couvert toute la terre en cette générale inondation, lui a beaucoup ôté de sa vigueur, et diminué sa fécondité. Mais quoique le sel cause la stérilité, si est-ce qu'il n'y a rien en la nature qui soit si fertile et si abondant. Il y a des étangs, dit Pline (*Plin.*, *lib.* XXXI, *c.* 7), où il en croît tout autant durant la nuit comme on en ôte le jour ; aux Indes il se trouve des montagnes de sel, en d'autres lieux des fleuves et rivières de sel : *Apud Caspias portas sunt flumina salis*, dit le même auteur ; en certain endroit de l'Arabie il vient en telle abondance, qu'on en bâtit les murailles et les maisons. D'où il faut s'émerveiller que la libéralité de la nature, donnant le sel si abondamment, l'avarice des hommes cherche de malins artifices pour étouffer sa fécondité et combattre la nature, pour mettre à l'enchère ce qu'elle donne si libéralement. Entre les docteurs, qui sont tous comparés au sel, *Vos estis sal terræ*, celui qui imite davantage le sel en cette propriété, c'est saint Chrysostome, qui par la fertilité de son esprit qui paraît en la multitude, variété, piété, excellence de ses sermons, s'est rendu non moins admirable qu'inimitable. *Multitudinem, pietatem ac splendorem concionum ac cæterorum scriptorum ejus omnes admirantur*, chante l'Église en l'office de sa fête. Toutes ces belles parties, dont la nature, l'étude et surtout une grâce particulière de Dieu l'avait doué pour annoncer sa parole magnifiquement, rendaient ceux d'Antioche tellement attachés et attentifs à ses prédications, que, comme témoigne l'empereur Léon, en l'Oraison panégyrique de ce saint, tous y accouraient à l'envie et abandonnaient l'agriculture, les arts, le trafic, le soin des choses temporelles, attirés par son éloquence, qui leur découvrait avec tant de lumière le prix et la beauté des éternelles : *Omnes attrahebat*, *omnes affluebant, relinquebant agriculturam, artes*, *potestates*, *omnes administrationes*. Mais lui qui ne cherchait pas sa gloire, mais celle de Dieu et l'utilité de ses auditeurs, ne tirait de cet applaudissement et approbation universelle qu'un aiguillon à mieux travailler, et ne s'enquérait pas si ces discours étaient loués, mais s'ils étaient utiles. Sur quoi je ne dois pas omettre une particularité que rapporte Siméon Métaphrastes. Dans les premières actions qu'il prononça sur la chaire dès qu'il fut promu au sacerdoce, et que l'évêque Flavien lui eut commis toute la charge de la prédication évangélique, il commença de parler d'un air plus haut que ne pouvait porter l'intelligence du menu populaire : ce qu'il ne faisait pas par un mouvement de vaine gloire ou d'ostentation, dont il était du tout éloigné, mais ou pour s'accréditer en ses commencements, ou pour honorer la chaire ou le grade sacerdotal, ou pour répondre à la dignité des matières qu'il traitait, par un style plus élevé que celui que requièrent les instructions morales, ou pour quelque autre bon et légitime motif que lui suggéraient sa sagesse et sa piété. Car il ne faut pas estimer qu'il s'amusât à des discours qui ne sont entendus que des curieux, ni à des spéculations abstraites et métaphysiques que les sots admirent, les prudents méprisent et dont aucun ne profite ; ce n'a jamais été le style des saints docteurs quand ils ont parlé au peuple, et moins de celui qui en tous ses sermons qui nous restent n'a pas un mot qui ressente cette mode du tout inutile en la chaire ; mais c'est qu'en traitant des sujets qui regardaient l'instruction ou de la foi, ou des mœurs, il s'expliquait par une façon de parler digne de son

esprit et de sa langue, mais non assez accommodée à la capacité des simples. D'où il arriva qu'un jour une bonne femme l'ayant écouté fort attentivement et avec esprit et désir d'en profiter, et s'en retournant affamée pour n'avoir pu le comprendre, fut inspirée de Dieu de l'avertir que s'il n'avait pas plus d'égard à la portée des faibles qui composaient la plus grande partie de son auditoire, ses discours étaient trop sublimes pour être entendus, trop forts pour être profitables. Il ne se piqua pas de cet avertissement, comme font ceux qui, ne cherchant qu'eux-mêmes en la prédication, s'attachent si opiniâtrément à la façon qu'il se sont persuadés être la plus propre pour se faire admirer, qu'ils n'en veulent jamais démordre, quoiqu'avertis par des personnes sages, et même par les prélats, qui sont en obligation de prendre garde et en droit de corriger les défauts des prédicateurs, qui tiennent d'eux leur mission; mais il en profita, quoique l'avis ne vînt que d'une simple femmelette, se souvenant que Moïse, si éclairé des lumières du ciel, avait reçu de bonnes leçons de Jéthro, homme et païen et rustique. Il abaissa donc son style, et se servit toujours après en ses sermons d'un langage, à la vérité disert, suave et rempli d'attraits propres à persuader, mais non si haut et relevé, que l'esprit du vulgaire n'y puisse atteindre, et cela ne diminua pas, mais augmenta son crédit et l'affluence de son auditoire. Mais ce qui accréditait davantage ses paroles, c'était sa vie, qui montrait faisable ce qu'il faisait lui-même et ôtait aux disciples le prétexte de la difficulté ou impossibilité par la propre pratique du maître qui les enseignait, et plus par sa main que par sa langue, plus par ses œuvres, qui parlaient à leurs yeux, que par ses discours, dont la grâce tenait captives leurs oreilles. J'aurais sur ceci beaucoup à dire de ses vertus et des guérisons miraculeuses que Dieu opérait par lui pour autoriser davantage et sa parole et sa personne, *Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis,* mais les actions de son épiscopat appellent mon discours que déjà la longueur met hors des termes d'un sermon ou d'une homélie.

Ayant travaillé si utilement durant l'espace de douze ans dans Antioche depuis sa promotion au sacerdoce, l'ayant purgée non-seulement des vices, mais de l'hérésie de Marcion, où une grande partie des citoyens et même le président de la ville étaient enveloppés, en ayant du tout arraché les restes de l'idolâtrie par la conversion des idolâtres et démolitions des temples et autels des idoles, tant en la ville qu'en tout le pays circonvoisin, le bruit de son nom se répandit partout et alla jusqu'à l'empereur Arcadius, qui tenait dans Constantinople le siége de l'empire d'Orient. Sur quoi l'archevêque Nectarius venant à décéder, et l'Église, veuve par son décès, demandant un nouveau pasteur digne de la ville impériale, tous d'un commun accord, tant le clergé que l'empereur et le peuple, jetèrent les yeux sur ce grand et célèbre docteur, dont la renommée faisait à bon droit un miracle tant de savoir et d'éloquence que de sainteté. Cette élection ne se fit pas si secrètement, que le bruit, qui en vola tout aussitôt dans Antioche, n'y prévint l'arrivée des députés de l'empereur, qui en écrivait à l'évêque Flavien; ce qui excita dans la ville un grand murmure suivi d'une menace de sédition; car l'affection qu'ils lui portaient était si grande et si générale, que tous pensaient perdre leur père commun en le perdant, et il leur semblait qu'il ne pouvait leur être ôté sans injustice, et que le transport qu'on en voulait faire d'Antioche à Constantinople était un ravissement contre lequel la défense était licite. Étant résolus d'empêcher sa sortie et de souffrir, comme dit Métaphrastes, qu'on leur ôtât plutôt la tête que de consentir à une si grande perte, l'évêque Flavien fut contraint de monter en chaire pour les apaiser, et ses persuasions étant inutiles, de s'astreindre par serment qu'il ferait tous ses efforts pour le conserver. Mais si le peuple était en appréhension de le perdre, il était lui-même dans une plus grande crainte, se représentant la pesanteur du fardeau qu'on voulait lui imposer sur les épaules; et quand l'évêque lui mit en main les lettres de l'empereur, cette nouvelle, qui a coutume de faire épanouir d'aise le cœur des ambitieux, serra le sien d'une si sensible douleur, que les larmes lui en vinrent aux yeux et les regrets en la bouche, disant qu'il était indigne d'une si haute dignité, faible pour une charge de tel poids, et que de charger d'un grand fardeau un petit navire c'était le destiner au naufrage. Ainsi l'aversion qu'il avait de l'offre qui lui était faite se joignant au désir que le peuple avait de le retenir, l'espérance était ôtée aux députés d'en pouvoir jouir sans user de violence, laquelle toutefois était à craindre en la menace d'une sédition. L'empereur en étant averti, écrivit au comte d'Antioche d'employer la ruse où la force pourrait causer une émeute, et d'avoir par artifice celui qu'on ne pouvait gagner par persuasion. Le comte, feignant d'avoir quelque secret important à lui communiquer, l'attira subtilement hors de la ville, et, s'entretenant avec lui, le mit entre les mains de ceux qui étaient là prêts pour le prendre et l'amener à Constantinople.

Nous l'avons vu lecteur, diacre et prêtre dans l'église d'Antioche : lecteur, expliquant les livres sacrés; diacre, instruisant et exhortant le peuple par des discours plus étendus; prêtre, prêchant hautement et avec autorité l'Évangile, corrigeant les vices, confondant les hérésies, détruisant l'idolâtrie, tant par sa parole que par sa vie et par ses miracles. Voyons-le maintenant archevêque dans la ville impériale, où, dans une ample matière qu'il a rencontré d'agir, il en a trouvé une plus ample de pâtir, Dieu ayant voulu couronner le cours d'une vie si sainte, par une fin persécutée, et l'honorer, en lui donnant la croix, du même présent qu'il a fait à son Fils Jésus-Christ. Tandis qu'il avait été dans la bassesse d'une condition médiocre, il

n'avait reçu de tous côtés que faveurs, honneurs, louanges et applaudissements; mais dès qu'il fut élevé sur le trône de la prélature, il se sentit attaqué des vents et des orages, qui n'épargnent guère ce qui paraît éminent. Et de fait la persécution est inévitable aux grands prélats en tant d'occasions qui se rencontrent de défendre la justice et la cause de Dieu contre l'oppression et la violence des puissants, auxquels s'ils cèdent et connivent, ils ne sont évêques que de nom; s'ils résistent et s'opposent, comme leur charge les oblige, il faut par nécessité qu'ils se préparent à combattre et à souffrir. Car, comme dit saint Augustin, le prélat qui abandonne la justice et tient esclave la vérité dans le silence, pour crainte de la persécution, est un sel affadi : *Persecutionem timendo infatuatur;* sel qui n'est plus propre à guérir ni empêcher la corruption des autres, puisqu'il se laisse corrompre lui-même, ni, puisqu'il est devenu fade, à donner l'assaisonnement qu'on doit attendre du sel, auquel les prélats et les docteurs sont comparés : *Vos estis sal terræ.* Ce saint, se défiant de soi et craignant de n'avoir pas assez de force pour les occasions d'exercer la constance pastorale qu'une si grande charge ferait naître, fit tous ses efforts pour s'en garantir; mais voyant enfin, par tant de signes évidents, que c'était résister à la volonté de Dieu, il accepta par nécessité d'obéissance ce que les ambitieux cherchent par affection du commandement, et le prit, non comme un honneur offert par les hommes, mais comme une croix que Dieu lui présentait, y regardant, non le repos ni les délices, mais le travail et les souffrances. Son entrée en la prélature fut comme une belle matinée, qui promet un jour clair et serein, mais qui est après obscurci par des nuées, et finit par des orages; car, par l'ordre de l'empereur, tous les ordres de la ville, tant du clergé que des magistrats, allèrent six lieues au devant de lui pour l'accueillir, et lui firent tout l'honneur qu'on se peut imaginer, témoignant autant de joie à sa réception que ceux d'Antioche avaient témoigné de douleur à sa sortie. Le lendemain du jour de sa consécration, l'empereur, accompagné des seigneurs de sa cour et des principaux de la ville, le vint saluer pour lui demander sa bénédiction, laquelle il accompagna d'un discours qui leur fit bien connaître avec quelles dispositions, et combien saintes et dépouillées de tout propre intérêt, il entrait dans cette charge. Ce ne fut pas un compliment de courtisan, ni un remercîment de flatteur, ni un discours d'un esprit enivré de la joie de se voir élevé à une si haute dignité, comme il arrive ordinairement à ceux que Dieu n'y appelle pas, mais leur propre ambition; ce fut un avertissement digne d'un grave prélat appelé par une vocation divine, qui, sans user de cérémonie ni d'adulation, leur faisait connaître l'obligation qu'il contractait de procurer le salut de leurs âmes, s'il voulait sauver la sienne, et pour cet effet reprendre le vice, prêcher la pénitence, annoncer la vérité. O empereur! dit-il, il faut que j'avoue qu'une grande appréhension m'a saisi quand vos lettres, qui m'appelaient à une charge aussi éloignée de ma prétention et de ma pensée que de mon mérite et de mes forces, m'ont été communiquées. J'y voyais le zèle qu'avait Votre Majesté à pourvoir cette grande et populeuse ville, qui est le siége de votre empire, d'un digne pasteur; mais je connaissais ma faiblesse incapable de répondre à votre espérance, et plus propre à occuper cette chaire qu'à la remplir; c'est pourquoi, craignant de ne pouvoir satisfaire à votre attente ni à l'obligation d'une si haute dignité, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour ne monter pas où je voyais ma ruine, et me sauver dans la bassesse de ma petite condition. Mais les suites m'ayant fait voir que, croyant ne résister qu'aux hommes, je résistais à Dieu, je me suis vu contraint de céder à sa volonté, qui m'appelle de ma petitesse à ce haut et sublime siége, comme autrefois il lui a plu d'appeler quelques-uns des bœufs et de la charrue à la dignité des prophètes, et du vil état de pêcheurs à la dignité des apôtres. Me voyant donc engagé par pure obéissance à la volonté de Dieu à une charge de telle conséquence, je suis obligé de vous dire, ô vous tous qui m'avez chargé de ce fardeau, qu'en qualité de votre pasteur, je suis lieutenant d'un maître de qui les rois mêmes et les empereurs sont sujets, et que je serais mercenaire et non pasteur si je cherchais en mon administration mon intérêt propre ou ma commodité, non sa gloire et votre salut. Je serais traître à la commission qu'il m'a donnée, si je ne vous annonçais avec toute liberté ce qui est de ses volontés, si, par respect humain, je connivais à ses injures par un silence coupable envers lui, dommageable à vous-mêmes et damnable pour moi. Et partant, vous souffrirez que je vous annonce hardiment sa parole, que je reprenne le vice, et vous souviendrez que le roi David étant repris de son adultère et de son homicide par une personne de petite qualité, ne s'offensa pas de ses répréhensions, et ne regarda pas qui lui parlait, mais de la part de qui, considérant en lui, non la condition de pauvre, mais l'autorité de prophète envoyé de Dieu pour le corriger et semondre à la pénitence. J'espère de vous tous la même soumission, non pour le regard de ma personne, qui suis le plus petit de tous, mais de celui que je représente, et de qui je vous porte la parole. Je ne vous dirai rien du mien, je ne proposerai pas mes pensées, et moins mes volontés, mais les lois et commandements du Souverain des souverains, qui a le droit de commander à tous et le pouvoir de punir les réfractaires. Si vous l'écoutez et obéissez à sa voix, vous en aurez la récompense, et moi la joie; sinon, à vous en restera la peine et à moi le regret. Je vous serai l'occasion d'une condamnation plus grande, et vous me serez la cause d'une extrême douleur. Par ces paroles, ou semblables, que rapporte Métaphrastes, il gagna tellement le cœur de l'empereur et des assistants, qu'il leur sembla d'avoir entendu parler Dieu même, et

s'en retournèrent avec admiration et joie d'avoir un tel pasteur, présageant d'une si belle entrée les merveilles qu'il ferait en son progrès. Car, à la vérité, cette façon de parler, assaisonnée du sel d'une liberté pastorale, autorise les prélats, et tandis qu'ils en ont usé, les princes et les rois les ont écoutés comme les organes de Dieu ; mais depuis que cette gravité libre et généreuse a dégénéré en une lâche complaisance, et qu'ils ont commencé de parler en courtisans, on a cessé de les écouter comme maîtres. Ce qui l'accrédita davantage en l'esprit de l'empereur et de toute l'assemblée, fut un miracle qui suivit son discours, par la guérison soudaine d'un démoniaque, aussitôt qu'il eut invoqué sur lui la sacrée et adorable Trinité. Ainsi le voyant puissant en parole et en œuvre, on commença de le révérer comme un homme donné du ciel, digne d'être cru des hommes, puisqu'il obtenait si facilement de Dieu tout ce qu'il lui demandait. Mais si la vérité qui luit plaît à l'entendement, qui trouve en elle son objet et sa pâture, la vérité qui reprend déplaît à la volonté attachée à des affections déréglées, qui ne peuvent souffrir la répréhension; et comme dit saint Augustin, les hommes aiment la lumière de la vérité, mais ils haïssent sa correction, semblables aux enfants qui ne peuvent retirer leurs yeux de la chandelle luisante, mais qui en retirent leurs doigts dès qu'elle les brûle : *Homines amant veritatem lucentem, oderunt redarguentem.* Ce saint docteur dont nous parlons en a fait l'expérience : agréé, loué, admiré de tous, tandis qu'en ses premiers sermons il ne proposa que la vérité qui instruit l'esprit et le délecte en l'instruisant; mais dès qu'il se mit à prêcher la vérité qui reprend et accuse les mœurs dépravées, il éprouva que c'est un feu qui déplaît autant quand il brûle, comme il délecte quand il ne fait que luire, ou bien un sel qui agrée tandis qu'on ne s'en sert que pour assaisonner les viandes, mais qui pique et fâche quand on l'applique aux ulcères.

On sait assez que les grandes et populeuses villes, et particulièrement celles où est le siége et la demeure des grands monarques, sont d'ordinaire les plus gâtées de la corruption du vice, et que c'est là que l'ambition, l'avarice, la luxure, la vengeance, l'envie, le luxe, les pompes, les délices et tous les excès qui détraquent les hommes de la vertu, trouvent matière propre à se nourrir. Constantinople, où était la cour de l'empereur d'Orient, se trouvait en cet état et avait besoin d'un bon et fidèle dispensateur du sel évangélique pour remédier à la corruption des mœurs qui s'étaient emparée de ses plus nobles parties; car outre qu'elle était pleine d'hérétiques, de païens, d'impies, d'athées et gens sans religion, on y voyait même parmi les chrétiens et catholiques tant de dépravation, qu'ils ne semblaient différer des autres que de nom et de profession seulement. Ce qu'il y avait de pire, c'est que ceux du clergé n'étaient pas mieux que ceux desquels ils doivent être la règle et de parole et d'exemple, et l'abus s'y était glissé jusque-là que, sous prétexte de consanguinité, ils introduisaient des femmes étrangères en leurs maisons contre la défense des saints décrets, au grand scandale du peuple, ruine de leurs propres âmes et opprobre de l'ordre ecclésiastique. Ce saint prélat voyant que comme le poisson commence de se corrompre par la tête, et que pour cette raison ceux qui le veulent conserver appliquent le sel en cette partie, qui en communique la force à tout le corps et le préserve de pourrir, semblablement la corruption de tous les ordres d'une ville prend son origine de celle du clergé, qui est comme le chef de tous, il estima qu'il devait commencer d'appliquer le sel de sa correction à la source du mal, et que la tête guérie, tout le corps pourrait reprendre la santé. Davantage il se souvint de ce que dit l'Ecriture sacrée, *Tempus est ut incipiat judicium a domo Dei ;* et voulant purger son diocèse des ordures qui s'y étaient glissées, il crut que la maison de Dieu devait être la première purgée, et que la répréhension faite plutôt à celle-ci porterait les autres à la souffrir plus volontiers. Il arma donc sa langue contre cet abus, et déclama puissamment contre ceux qui s'y trouvaient enveloppés, quoique toujours en général et sans taxer aucun particulier, la discrétion conduisant son zèle ; et montra comme l'impudicité des laïcs ne nuit qu'à leurs propres âmes, là où celle des clercs corrompt et déprave tout le corps de l'Eglise. Ayant ainsi commencé la cure par la tête, il tourna son soin vers les autres parties, et s'en prit aux avares et cupides, qui foulent et oppriment les pauvres par usure, fraudes, rapines, violences, partis, et mille moyens illégitimes qu'invente la cupidité, racine de tous les maux : cupidité, disait cette bouche apostolique, qui fait plus de mal à ceux qui l'exercent qu'à ceux qu'elle dépouille, vu que ceux-ci n'en souffrent qu'un dommage temporel, et ceux-là s'engagent aux peines éternelles. Ensuite il attaqua le luxe des habits, des tables, des meubles, des édifices, des carrosses, du train et de tant de genres de prodigalités dont la superbe est inventrice, donnant à l'ostentation ce que la charité pourrait et devrait employer plus utilement et pour les autres et pour les auteurs de telles profusions. Après il attaqua la superbe, la vaine gloire, l'envie, la calomnie, et n'y eut vice qui régnât dans cette grande ville contre lequel il n'aiguisât la pointe de sa langue comme un rasoir céleste, qui n'épargnait aucun ulcère, les touchant tous et en guérissant plusieurs ; mais principalement il s'en prit au blasphème, au jurement, au parjure, comme témoignent tant de belles homélies qui nous restent de lui sur ce sujet, accompagnées de tant de puissantes raisons et persuasions efficaces pour montrer que ces péchés, qui s'adressent particulièrement à Dieu et lui font injure et contumélie, sont ceux qui provoquent davantage sa colère et ses châtiments, qu'il serait à souhaiter que tous les prédicateurs et missionnaires en fissent une particulière lecture pour avoir en main les armes propres à combattre ce crime, qu'on ne peut excuser

d'impiété, et qui néanmoins est aussi fréquent en la bouche de la plupart des chrétiens que les paroles les plus communes. Et parce qu'il ne suffit pas à un jardinier d'arracher les mauvaises herbes, ni à un prélat d'extirper les vices, si celui-là ne sème et ne cultive les bonnes plantes en son jardin, et celui-ci les vertus en son peuple, vu que le premier n'est qu'une disposition au dernier, et qu'on n'ôte le mal que pour faire place au bien, *Declina a malo, et fac bonum.* Ayant fait tous ses efforts par le zèle et liberté de sa langue d'exterminer les péchés, il se mit à planter les vertus, sachant que Dieu avait commandé tous les deux à ses prophètes, d'arracher et de planter, de détruire et de bâtir : *Constitui te ut evellas, et destruas, et ædifices, et plantes,* disait-il au prophète Jérémie (*Jér.*, I). Nous voyons ceci és sermons que nous avons de ce grand docteur sur la recommandation des vertus et exhortation à les embrasser ; il extollait l'humilité, la modestie, la tempérance, la chasteté, la virginité, et sur toutes les autres vertus recommandait tant la charité, qui est la perfection du chrétien, et de laquelle il était lui-même si rempli, qu'on peut douter, dit Siméon Métaphrastes, à quoi il a travaillé davantage, à la célébrer ou à l'acquérir; et en quoi il a plus excellé, ou en louanges ou en amour de cette vertu : *Tantum tam laudavit et amavit, ut dubitetur majorne fuerit laudatio an ejus in eam amor.* Il était assidu à recommander l'aumône, comme celle qui, selon la promesse de Notre-Seigneur, nous fait des amis qui, au sortir de ce monde où nous n'avons pas de demeure permanente, nous introduisent aux tabernacles éternels, et il fit tant par ses persuasions, que même plusieurs de ceux qui ravissaient auparavant les biens d'autrui, commencèrent à s'abstenir de leurs rapines et à départir libéralement les leur à ceux qui étaient auparavant la proie de leurs oppressions; et d'autres encore donnèrent tous leurs biens aux pauvres et embrassèrent la vie monastique, tant sa parole jointe à son exemple avait de l'efficace : car son exemple était le plus fort argument qui convainquait ses auditeurs, étant si éloigné de cette ambitieuse dépense de la table qui consume et dévore les revenus des plus opulentes églises, que, comme il n'allait jamais manger hors de sa maison, aussi n'invitait-il aucun que quand l'hospitalité que l'Apôtre recommande aux évêques, le requérait; si bien que la charité était en ce sujet l'unique motif de ses dépenses, jamais le faste ni l'ambition. Il ne voulait pas donner aux délices des riches le patrimoine des pauvres, dû à leurs nécessités, ni divertir à de vains emplois les biens destinés à secourir la veuve et l'orphelin, estimant ce divertissement des deniers du crucifix une espèce de sacrilége ; et non-seulement il usait de cette prudence et fidélité en la dispensation des revenus ecclésiastiques qui étaient en sa main et dont il pouvait disposer, mais encore, comme remarque Siméon Métaphrastes, ayant pris garde que les autres biens de l'Eglise qui venaient de la libéralité des fidèles s'appliquaient à des usages ou mauvais ou inutiles, contre l'intention des donateurs, il arrêta cet abus par son autorité, et de ces deniers, auparavant mal employés, fit bâtir des hôpitaux pour y recevoir les pélerins et les y nourrir, y mettant pour économes des prêtres sages et pieux, et desquels il avait reconnu la probité. A tout cela il ajoutait un soin particulier des veuves, conseillant les secondes noces à celles qu'ils voyaient portées aux voluptés par l'âge ou par l'inclination, et persuadant aux autres qu'il reconnaissait mieux réglées ou qui avaient atteint soixante ans de vaquer aux jeûnes et oraisons et de fuir les banquets et le luxe des vêtements.

Mais ce qui est plus admirable, c'est que cette grande ville impériale ni toute l'étendue de son ample diocèse ne pouvait pas satisfaire à la soif ardente qu'il avait du salut des âmes, et sa charité ne s'arrêtant pas aux bornes de sa juridiction, allait bien au delà pour étendre celles de l'empire de Jésus-Christ ; en telle sorte qu'on pouvait dire que les limites de la terre étaient celles de sa sollicitude pastorale : *Ejus curæ finis erant terræ termini,* dit Métaphrastes ; non que par autorité il jetât sa faux dans la moisson d'autrui, mais par affection et soin il procurait partout l'avancement de la gloire de Dieu et du salut du prochain ; car ayant appris que la Phénicie était encore remplie de temples et d'autels consacrés aux démons, il implora la main forte de l'empereur, et alla déraciner de ce pays-là les restes de l'idolâtrie. Ayant su que les Celtes étaient infectés de l'hérésie d'Arius, il y envoya des missionnaires pris de son clergé, choisis de sa main, et munis de science, de vertu et de courage, qui les retirèrent de cette erreur et les ramenèrent à l'union et à la foi de l'Eglise catholique. On lui rapporta que les Scythes, qui habitaient près du Danube, étant enveloppés encore dans les ténèbres de l'infidélité, qu'ils tenaient en héritage de leurs pères, désiraient néanmoins d'être instruits en la doctrine du christianisme, mais que par faute d'ouvriers, cette moisson déjà blanche et n'attendant que la faux, courait hasard de se perdre; il en avertit Léonce, évêque d'Ancyre, dans le diocèse duquel étaient ces peuples qui désiraient d'être instruits en la foi, et parce que cet évêque n'avait pas des ouvriers propres à cette mission, il lui en envoya; tellement que par son soin tout ce peuple fut acquis à Jésus-Christ. Davantage, sachant que l'hérésie de Marcion infectait quelques bourgades d'Orient et y corrompait plusieurs, sans que leurs évêques y prissent garde, il les éveilla par ses lettres, les excitant à s'opposer à cette peste qui se glissait dans leurs diocèses ; et ne se contentant pas de leur écrire, il y mit lui-même la main, et, appuyé de l'autorité de l'empereur et de la sienne propre, il en bannit bien loin le venin de cette impiété, tellement qu'encore qu'une seule Eglise lui fût commise, son soin s'étendait sur toutes, et son zèle ne se restreignant pas dans les lieux de son obligation, allait partout où se présentait l'occasion de

gagner les âmes, prenant sur soi, comme saint Paul, la sollicitude de toutes les Eglises, *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, et estimant que celles qui n'étaient pas sous sa charge appartenaient à sa charité.

Toutes ces choses lui acquirent une grande réputation partout, et une singulière affection du peuple de Constantinople; mais plusieurs, tant du clergé que des magistrats, et puissants dans la ville et dans la cour de l'empereur, offensés de la liberté de sa langue, qui était une lancette à percer toutes les apostumes, sans en flatter aucune, selon le dire du Sage, *Verba sapientum quasi stimuli*, commencèrent à couver contre lui l'orage d'une persécution qui, du commencement, fut trop faible pour éclater, mais depuis, la colère de l'impératrice s'y étant jointe comme un vent furieux, éclata de telle façon que toute l'Eglise orientale en fut troublée; car jusqu'à tant que l'impératrice se sentit intéressée dans ses sermons (quoique sans fondement, puisqu'il ne taxait jamais les personnes particulières, mais le vice en général), il était si accrédité dans l'estime et dans l'esprit de l'empereur, que la haine que les méchants avaient conçue contre lui pour se voir repris de leurs excès, rapines et violences, était contrainte de se contenir dans le silence et dans le secret désir de lui nuire, sans pouvoir passer à l'effet. Ce qui l'accréditait envers l'empereur étaient deux choses: le zèle que ce prince remarquait en lui pour la religion, et un grand et signalé service qu'il lui rendit pour le bien de son Etat, pour montrer que les saints prélats sont utiles aux rois, non-seulement pour le spirituel, mais aussi pour le temporel, quand la raison et la justice sont de leur côté. L'occasion fut telle que je vais déduire, qui fait voir d'un côté la grandeur du courage de ce saint, d'autre côté l'efficace que Dieu donne aux paroles de ceux qui n'agissent pas en telles affaires par esprit de prudence politique, mais par la confiance qu'ils ont au droit de la cause que Dieu favorise. Un certain nommé Gaïnas, natif des Gaules, et combattant dès sa jeunesse à la solde des Romains, était parvenu par sa valeur et par sa fortune d'un petit commencement à une telle grandeur, qu'il était chef et général de l'armée de l'empereur, tant de la cavalerie que de l'infanterie. Or comme la prospérité donne l'insolence à ceux qui viennent de peu, et que l'audace leur croît avec le succès de leurs affaires, cet homme, appuyé sur le confiance de sa force et du crédit acquis dans l'armée, en qui consistaient les nerfs de l'empire, commença de se rendre redoutable à son maître, jusqu'à menacer de défaire celui qui l'avait fait, s'il ne lui octroyait dans Constantinople un temple des catholiques pour l'exercice de la religion, ou pour mieux dire irréligion des ariens, le parti desquels il défendait, comme étant enveloppé dans leur erreur. L'empereur ayant ouï sa proposition et redoutant sa puissance s'il l'éconduisait en sa demande, appelle le saint prélat, lui communique l'affaire, lui représente le pouvoir et la témérité de ce barbare, qui le porteraient à troubler l'empire si le refus de sa requête donnait prétexte à sa rébellion; là-dessus il le conjure d'avoir égard au repos du peuple et au bien de son Etat, et, relâchant un peu de son zèle pour l'intérêt public, accorder une des églises de la ville aux ariens, pour adoucir l'esprit de cet homme et arrêter les effets de sa malice. Comment est-ce, répondit cette âme généreuse, que je pourrais permettre sans trahir ma conscience et la vôtre, ô empereur, qu'on chassât les catholiques d'une église où ils louent la sacrée et adorable Trinité, pour y établir les hérétiques, qui la blasphèment? ce serait ôter la maison de Dieu à ses enfants, pour en rendre possesseurs ses ennemis. Je suis prêt à souffrir toutes choses avant que conniver à ce sacrilége, et je me mettrai plutôt à la porte de l'église, afin que s'il y a violence, les impies n'y puissent avoir l'entrée qu'en me foulant, et faisant planche de mon corps. Pour votre Etat, ô empereur, vous n'avez rien à craindre: tandis que vous défendrez la maison de Dieu, la vôtre est en assurance, ayant Dieu pour défenseur; bailler la sienne à ses ennemis, ce serait exposer la vôtre, et procurer sa ruine en cherchant sa conservation; que si la fierté de cet hérétique, insolent de la fortune où vous l'avez élevé, use davantage de bravades en votre endroit, et veut contraindre votre piété d'accorder à la crainte ce que la raison lui refuse, je vous prie de lui donner jour à comparaître avec moi devant Votre Majesté pour débattre cette affaire, et j'ai tant de confiance en la grâce de Dieu, de qui je soutiens la cause, que j'arrêterai sa fureur en votre présence, et réprimerai son audace. L'empereur, joyeux de l'ouverture de cet expédient, donne jour à Gaïnas pour venir faire sa demande, et proposer ses raisons au prélat, auquel et non à lui appartenaient les églises, comme étant chef du spirituel. Gaïnas se rend au palais impérial au jour assigné, où trouvant le saint prélat qui l'attendait pour lui répondre devant l'empereur et les principaux ministres de son Etat, il se met à jacter les grands services rendus à l'empire romain, les travaux soufferts, les plaies reçues, sa vie mille fois exposée pour l'empereur et pour maintenir sa couronne, assujettir les rebelles, défendre ses sujets; que le don qu'il lui demandait en récompense de tant d'obligations était de si petite conséquence, qu'il n'y avait pas d'apparence qu'il lui pût être refusé sans une manifeste ingratitude; qu'il ne voulait de lui que la petite enceinte d'un temple, pour tant de terres, provinces et nations, ou acquises, ou conservées à l'empire par sa sueur et par son sang; qu'il n'était pas raisonnable qu'après avoir tant fait pour le public, on ne lui accordât au moins une église pour y louer Dieu et faire les exercices de sa religion, chose concédée aux plus petits du peuple et à ceux qui n'avaient jamais rendu aucun service à la république. Le saint prélat l'ayant écouté, lui repart en termes pleins d'une sainte confiance et divine magnanimité: Tu

demandes, ô Gaïnas, à l'empereur ce qu'il ne te peut accorder quand il le voudrait; ce qui n'est autre chose que de chercher prétexte de querelle : les églises ni les choses ecclésiastiques ne sont pas en son domaine ni en sa dispensation. Il est trop religieux pour en penser être le maître, et trop juste pour donner une chose qui n'est pas sienne, mais à Dieu. Si tu lui dis qu'entre tant d'églises de Constantinople on ne peut honnêtement t'en refuser une : si c'est pour prier, tu n'as pas sujet d'en demander une, puisque toutes te sont ouvertes, et qu'aucun ne t'en défendra l'entrée ; si pour t'y assembler avec ceux de ta secte, nous ne pouvons pas trahir la maison de Dieu ni la bailler à ses adversaires. Mais, dis-tu, tes travaux soufferts pour l'empire, tes services rendus à l'empereur, méritent bien cette petite reconnaissance? Ton dire pourrait avoir quelque couleur, si les récompenses que tu as déjà reçues ne t'avaient surpayé : tu as obtenu la dignité consulaire ; tu es général des armées de l'empereur ; tu abondes en honneurs et en richesses, et tout cela par sa gratification et libéralité. Quels services peux-tu alléguer, que cette rémunération ne surmonte? Regarde la vilité et la pauvreté de ton origine, et vois la splendeur où t'a relevé la munificence impériale, et tu reconnaîtras que tu as plus d'occasion de remercier Sa Majesté pour les dons déjà reçus que d'en demander de nouveaux, et surtout de ceux qui ne peuvent t'être accordés et desquels la demande est incivile, l'octroi du tout illicite. A ce repart Gaïnas demeura confus et n'eut plus de parole; et, comme dit Metaphrastes, il reconnut qu'il avait rencontré un homme qui savait aussi bien manier la langue comme lui l'épée : *Didicit se in virum incidisse qui non minus sciret versare linguam quam ipse gladium.* L'empereur en resta ravi d'aise, et tous ses conseillers d'Etat d'admiration, de voir que ce saint prélat, avec si peu de paroles avait arrêté l'audace de ce barbare ; et qu'en cette affaire très-importante pour l'Etat, que cet hérétique menaçait, le saint avait mieux réussi par sa liberté généreuse, qu'ils n'eussent su faire par les lâches condescendances de leurs maximes politiques. Ce qui parut encore mieux en la suite, car quelque temps après, ce barbare ayant du tout levé le masque par une rébellion manifeste dans la Thrace et dans la Macédoine, où il faisait des incursions et tous actes d'hostilité contre les sujets de l'empereur, et ne se trouvant aucun qui osât entreprendre ni d'aller à l'encontre à main armée, ni de l'aborder par ambassade, tant ses forces étaient grandes et sa cruauté redoutée, le saint prélat, rempli d'une admirable confiance en Dieu, se présenta pour faire cette légation, que tous les ministres d'Etat avaient refusée, et par sa seule présence, réprima tellement la fureur et l'insolence de ce tyran, que le voyant venir il lui courut au devant, se prosterna devant ses pieds, lui prenant la main droite, et l'appliquant à ses yeux, et fit venir ses enfants pour se jeter avec lui aux pieds du saint, duquel ayant ouï la remontrance toute pleine de persuasion et de suavité, il fut vaincu par la force de ses raisons, déposa les armes et se remit dans la sujétion et amitié de l'empereur. Tant peut aux affaires plus désespérées un saint prélat, qui porte en sa bouche hardie et généreuse la parole de Dieu, glaive plus tranchant et plus aigu que le fer, puisqu'il va porter ses coups jusque au fond de l'âme, où le fer ne peut pénétrer, et par ce moyen vainc les victorieux et surmonte les invincibles.

Cette grandeur de courage, qui fut si utile en cette occasion à l'empereur pour le bien de son Etat, mit le saint prélat en grande considération dans son esprit; mais le saint qui n'employait pas cet avantage à procurer son intérêt, lui qui n'en avait d'autre que celui de Dieu, ne s'en servait que pour relever, par l'autorité royale, l'honneur de l'Eglise, et ravaler la superbe des hérétiques et des impies. Sur quoi je ne rapporterai qu'un exemple qui fera voir son zèle, et l'obligation qu'ont les prélats qui comme lui sont accrédités en l'esprit des rois, de se servir de cette occasion pour leur représenter, avec une sainte liberté, tout ce qui blesse la religion dans leurs Etats. Il sut que les ariens avaient obtenu de l'empereur, ou par surprise, ou par sollicitation, licence de faire des assemblées dans la ville, ce qui retenait plusieurs et attirait d'autres dans leur secte, qui par ce moyen prenait racines dans cette tolérance. Cette nouvelle enflamma son zèle, qui, conduit par sa prudence et par sa discrétion, ne se précipita pas, mais attendit le temps propre et opportun pour remontrer à l'empereur les mauvaises suites de la permission que, sans y penser, il avait accordée. Un jour donc de l'Epiphanie, fête célèbre et solennelle qui appelait l'empereur et toute sa cour à l'église métropolitaine, il l'accueillit à la porte, et après la salutation, lui dit, avec une liberté en tout apostolique : O empereur, si quelqu'un avait été si téméraire que de mettre sur cette couronne si belle et si précieuse qui orne votre tête, quelques viles et fausses pierres parmi les diamants et les perles qui la décorent, pourriez-vous souffrir son insolence sans châtiment? comment souffre donc votre majesté impériale, qu'en cette ville si religieuse, où toutes les choses qui regardent le culte de Dieu sont en si bon état, une fausse religion paraisse et se produise en public, comme une fausse pierre parmi les légitimes dont la couronne de Jésus-Christ y est ornée! N'est-ce pas donner à ce grand roi des rois sujet de se courroucer de cet opprobre qui lui est fait avec la licence publique, au lieu que votre autorité peut exiger des hérétiques la conversion, ou, en cas d'obstination, les punir de l'exil et du bannissement? L'empereur ému de ce discours, fit un édit que tous ceux des sectes contraires à la religion orthodoxe eussent à quitter ou leur irréligion, ou la ville ; et mit ses menaces à exécution, bannissant et privant de leurs biens tous les obstinés et contumaces.

Quoiqu'il fût si bien accrédité dans l'esprit de l'empereur, celui de l'impératrice Eudoxie couvait contre lui le fiel d'une secrète indignation, qui n'attendait que l'occasion d'éclater et de se produire. Entre ses autres vices, l'avarice prédominait en son âme, et, comme dit Métaphrastes, la rendait autant esclave de l'or, comme sa dignité la faisait reine des peuples, *Imperatrix ancilla pecuniæ;* et comme cette passion, dominant en une personne qui a l'autorité, ne se contente pas de réserver avarement le sien, mais se porte à ravir celui d'autrui par des voies que non le droit, mais son pouvoir lui met en main, elle avait du tout oublié ce petit avertissement du prophète David, *Rapinas nolite concupiscere;* convoitant les rapines par sa cupidité insatiable, et les exécutant par sa puissance tyrannique. A son exemple, la plupart des grands et puissants de Constantinople brûlaient du même feu d'avarice et de rapine; feu qui se prend plus volontiers à ceux qui sont à la cour des grands princes, l'ambition, le luxe et les délices, qui sont là dans leur élément, cherchant matière à se nourrir; ce qui donnait occasion au saint prélat de déclamer souvent avec véhémence contre cette cupidité que l'Apôtre appelle la racine de tous les maux ; et quoiqu'il parlât en général taxant le vice, sans indiquer les personnes, si est-ce que comme le sel tombant sur les ulcères les pique et les poingt, ainsi ses répréhensions, qui ne visaient qu'à corriger le vice, cuisaient aux vicieux, qui s'en sentaient offensés, et par les plaintes qu'ils en faisaient découvraient eux-mêmes leur plaie : l'impératrice entre tous en était piquée ; car d'autant plus que sa personne était éminente, d'autant plus ses vices étaient exposés en vue, son avarice connue, ses oppressions manifestes; et le reproche de sa conscience, excité par le rapport qui lui était fait des invectives ordinaires de son prélat contre cette iniquité, lui faisait paraître que ce qui était dit en général la touchait en particulier, et que c'étaient autant de traits décochés contre sa personne. Ce que connaissant ceux qui la voulaient flatter, ou qui étant enveloppés dans le même vice se trouvaient dans le même ressentiment et ne pouvaient non plus qu'elle souffrir d'être repris, ils prenaient cette occasion au poil pour l'animer contre celui qui ne cherchait que leur salut, et la porter à venger leurs injures en vengeant les siennes propres. Outre cette cause générale de la haine de l'impératrice conçue contre le saint, arrivèrent de particulières rencontres qui mirent de l'huile à son feu. J'en vais déduire quelques-unes qui feront voir du côté de l'impératrice une passion d'avarice du tout indigne de sa qualité, et du côté du saint prélat une grandeur de courage digne d'une âme pastorale, lorsqu'il s'agit de défendre le droit et la justice contre la violence, et d'arracher la brebis de la gueule du loup.

Un personnage illustre, de l'ordre des sénateurs, qui avait nom Théodoric, abondait en grandes richesses, sans aucun reproche de mauvaise acquisition. Eudoxie, ne se souvenant pas du commandement de Dieu, Tu ne convoiteras pas le bien d'autrui, jeta sur les grands biens de celui-ci l'œil de sa convoitise, et voulant étendre dessus la main de sa rapacité, cherchait des prétextes pour le pouvoir faire, sinon avec raison, pour le moins avec couleur; car l'injustice n'ose paraître que masquée, et ceux mêmes qui la veulent commettre ne veulent pas la regarder en son visage naturel, mais la cachent et la déguisent pour ne pas voir ce qu'elle est. Elle allègue donc la nécessité publique, voile ordinaire dont les grands couvrent toutes leurs violences, dit que la république a grand besoin d'argent, qu'il peut et doit y subvenir, en prêtant les immenses sommes qu'il possède. Lui, connaissant la fraude cachée sous ce prétexte, et que, sous le nom de prêt, elle minutait une publication de ses biens pour se les approprier, se trouva dans une grande perplexité, voyant la ruse, mais ne sachant s'en garantir. D'avoir recours à l'empereur, l'accès lui est interdit; aux magistrats, il les voit trop lâches pour oser résister à l'impératrice; aux seigneurs de sa cour, ils sont trop dans l'adulation pour lui dire une vérité; à ses serviteurs et domestiques, ce sont les agents et instruments de ses passions. Il ne voit d'autre refuge en cette extrémité que le saint prélat, duquel la charité entreprend tout pour les oppressés, et le courage ne craint rien pour la défense de la justice. Le saint l'écoute bénignement, et se rendant non-seulement son consolateur, mais aussi son protecteur, écrit en sa faveur une lettre à l'impératrice, si pleine de raisons et de persuasions propres à la détourner du dessein prémédité, qu'elle en fut du tout vaincue, et désistant de son entreprise, la cupidité céda pour ce coup à la conscience. Sur quoi le saint prélat prit sujet de représenter à ce personnage l'obligation qu'il avait de faire à Dieu part de ses biens, qui les lui avait conservés ; que si l'impératrice eût exécuté son projet, il en demeurait privé sans pouvoir espérer aucune récompense de Dieu pour cette privation forcée et involontaire ; mais qu'en donnant une partie de ses biens à Dieu, en gratification du bénéfice reçu, il se déclarerait reconnaissant, et ne perdrait pas même cette portion, la mettant en de si bonnes mains, qui ne reçoivent rien des nôtres que pour nous rendre le centuple : raisons qui furent si efficaces que, ne réservant de ses grands biens que ce qui était précisément nécessaire pour soi et pour ses enfants, il donna libéralement tout le reste à l'hôpital que le saint prélat avait dressé pour les pèlerins et pour les pauvres : ainsi la charité ravit à l'avarice la proie qu'elle voulait emporter. L'impératrice, qui en eut avis, ne l'expliqua pas ainsi ; mais aveuglée de sa passion et outrée de regret que cette dépouille lui fût échappée, elle eut le courage ou la malice d'accuser le saint prélat du vice dont elle était touchée, jusqu'à lui écrire qu'il se devait abstenir des biens de ce citoyen, comme elle s'en était abstenue. A quoi le saint fit cette réponse généreuse,

non tant pour sa propre justification que pour l'honneur du sacerdoce, qui doit bannir loin de soi, non-seulement la tache de l'avarice, mais l'ombre même et le soupçon ; que s'il eût aimé les richesses, il était d'une naissance qui les avait mises abondamment en ses mains sans se mettre en soin de les acquérir, mais que les ayant estimées indignes de son souci, il en avait banni l'amour de son cœur et la possession de ses mains, pour les donner aux membres de Jésus-Christ : et partant, dit-il, quelle apparence que ce que je conseille à tous de quitter, et que j'ai une fois quitté moi-même, je le recherche derechef? Pour l'argent de Théodoric, je ne l'ai ni reçu ni vu ; ce n'est pas à moi qu'il l'a baillé, c'est à Jésus-Christ qu'il l'a prêté, qui est assez libéral pour vouloir, assez riche pour pouvoir le surpayer; que si votre dessein est de vous l'approprier, nous n'en recevrons aucun dommage ; l'injure sera faite à Jésus-Christ, au domaine duquel il est acquis. Ce fut, dit Métaphrastes, la première semence de la haine mortelle qu'Eudoxia conçut contre lui, pour se voir privée par lui de cette proie qu'elle tenait en ses mains.

Une autre chose arriva, qui attisa de plus en plus son indignation et sa colère par le feu de son avarice. Un capitaine de l'armée de l'empereur, nommé Paulacius, exerçant dans la ville d'Alexandrie la magistrature qu'on appelait Augustale, était grandement épris de la cupidité d'argent, qui est la passion commune de ceux qui administrent pour les princes en des provinces éloignées de la cour, où ils se persuadent que l'œil du maître ne peut pas arriver pour voir leurs déportements. Celui-ci eut avis qu'une veuve d'Alexandrie, appelée Callitropé, abondait en richesses, quoique l'avis était faux et donné par ses ennemis et calomniateurs pour la perdre et la ruiner. Ce cupide en exigea par violence et par menaces la somme de cinq cents écus, laquelle n'ayant pas en main, elle fut contrainte d'emprunter et d'engager pour cette somme tous ses biens aux créanciers. L'administration de ce Paulacius ayant pris fin quelque temps après, il s'en retourna dans Constantinople, où il lui fallait rendre compte de ce qu'il avait administré. Cette veuve en ayant le vent, le suivit de près, s'adresse à l'empereur, accuse son administrateur de l'injuste exaction soufferte de sa tyrannie. Sa cause étant commise au préfet du prétoire, avec commandement de l'empereur de faire restituer à cette veuve les deniers injustement exigés, néanmoins le préfet n'eut aucun égard, ni à la recommandation de son maître, ni à l'injure faite à la veuve, ni à sa propre conscience; mais favorisant sa partie, comme il n'arrive que trop souvent que les magistrats s'entreprêtent la main, au détriment des faibles et des petits, il la démit de sa demande, quoique si juste et raisonnable; elle ne perd pas pourtant courage, mais n'ayant pu obtenir du juge aucune justice, elle a recours à la miséricorde de l'impératrice, pleure devant elle, implore son secours; mais, ô aveuglement de l'avarice! cette princesse, qui rencontre une si belle occasion de faire une œuvre de charité, prend sujet, des plaintes d'une veuve désolée, de commettre une action de larcin et de rapine et d'accabler davantage une affligée, qui cherche en elle son soulagement et n'y trouve que sa ruine. Elle promet bien assistance à la suppliante, mais, joyeuse de rencontrer un moyen de faire sa main, elle médite secrètement de convertir cette affaire à sa propre utilité. Sur cette pensée elle appelle le personnage duquel la veuve se plaignait, le taxe aigrement de son injustice, le condamne à payer cent livres d'or, qu'elle retient pour soi-même, et ne faisant bailler à la plaignante que trente-six petites pièces de monnaie, lui fait commandement de se contenter. Que fera maintenant cette pauvre veuve, qui n'a pu avoir ni justice du préfet, ni secours de l'impératrice ; mais plutôt opprimée par celui-là, trompée par celle-ci, ne sait plus d'où attendre remède à sa calamité? Elle n'a plus qu'une ressource, la charité du saint prélat, à qui la voix publique donne le titre de défenseur invincible des veuves et des oppressés. Le saint prélat ouït ses plaintes, qui n'allaient pas contre l'impératrice, mais contre son premier oppresseur, qui, exigeant d'elle une somme indue, et qu'elle avait été contrainte d'emprunter à grandes usures, en engageant tous ses biens, l'avait réduite à une impossibilité de se dégager de ses créanciers et se délivrer de leur cruauté. Le récit de sa misère l'ayant ému à compassion, il appelle Paulacius, lui représente l'injustice qu'il avait commise, l'indignation de Dieu qu'il avait encourue pour une telle oppression, lui propose pour remède de sa faute la pénitence et la restitution de la somme dérobée. L'autre se défendant sur la somme de cent livres d'or dont l'impératrice l'avait mulcté, et alléguant qu'il n'était pas raisonnable qu'il restituât deux fois une même chose : Vous vous trompez, lui répliqua le saint prélat, excusant autant qu'il se pouvait faire l'action de l'impératrice; les cent livres d'or sont une amende pour votre crime, qui a offensé le public ; mais toujours la restitution vous reste à faire à la partie lésée, et vous ne sortirez pas d'ici qu'elle ne soit satisfaite. L'impératrice étant avertie de ce qui se passait, envoie un message au saint, lui commandant de délivrer cet homme, qui était, disait-elle, suffisamment absous de son crime. Le saint prélat, s'armant de courage pour la défense de la veuve, qu'il voyait injustement vexée, et qui avait imploré sa protection, ce qu'il ne pouvait lui refuser, la qualité d'évêque l'obligeant à défendre la juste cause des veuves oppressées, fit réponse qu'il était bien marri de ne pouvoir satisfaire au désir de l'impératrice, mais qu'une femme étrangère et veuve, qui, comme disait le prophète Malachie, couvrait de larmes l'autel du Seigneur, étant devant ses yeux et n'attendant secours que de lui, il ne pouvait l'abandonner sans offenser sa conscience, ni lâcher celui qui lui avait fait injure sans la satisfaction due, puisqu'il le tenait en ses mains. Que si, dit-il, l'impé-

ratrice persiste à désirer son relaxe, ou qu'elle l'oblige à payer, ou qu'elle-même paie pour lui de la somme qu'elle a retirée de lui sous titre d'amende; car il n'est ni juste que la veuve soit frustrée, ni loisible à moi de le permettre, pouvant procurer son paiement. Il persista inflexible dans cette résolution, nonobstant deux autres jussions de l'impératrice qui suivirent la première. Alors voyant qu'elle n'avançait rien par cette voie, qu'elle avait à faire à un prélat à qui la crainte de Dieu faisait du tout oublier celle des hommes, qui ne fléchissait pas pour les menaces, ni ne cédait au temps, ni n'avait peur d'être privé de sa dignité, ni de déchoir de l'amitié des princes et encourir leur indignation, ce qui d'ordinaire effraie et fait perdre cœur aux âmes pusillanimes et attachées par ambition à leurs charges, elle se résolut d'user de force et de violence pour arracher cet homme de ses mains, afin qu'il ne fût pas dit qu'elle, qui commandait aux peuples, se laissât vaincre par un prêtre et eût moins d'autorité que lui de résolution. Elle envoie donc deux centeniers avec main armée de ceux qui étaient sous leur puissance, avec injonction d'entrer dans l'église et d'emmener par force le personnage qui était détenu. Ils exécutent la volonté de leur maîtresse, mais celle de Dieu se montra plus forte, qui voulut témoigner par un miracle que la résistance du prélat en cette occasion n'était pas une rébellion faite aux princes, mais une obéissance rendue à ses lois, qui doivent prévaloir sur leurs appétits: car étant arrivés à la porte de l'église, pour accomplir leur commission, ils y rencontrèrent un ange qui leur en défendit l'entrée, avec un glaive pareil à celui qui chassa le premier homme du paradis terrestre. Spectacle qui leur donna la terreur et leur fit prendre la fuite, pour aller annoncer ce prodige à l'impératrice, laquelle, étonnée de cet événement, désista de son entreprise, mais persista toujours dans sa mauvaise volonté. Alors, voyant que ni le commandement ni la violence n'avaient rien avancé, cette âme généreuse ayant résisté pour Dieu à l'autorité, et Dieu pour lui à la force, elle eut recours aux blandices, et lui envoya parler avec douceur, sous prétexte de quelque autre affaire; mais les attraits le vainquirent aussi peu que la violence, et sa dernière réponse fut: que ce n'était pas pour se plaire à la contestation qu'il résistait à l'impératrice, ni par caprice de contredire à ses volontés, étant prêt de les accomplir en toutes les choses justes; mais pour défendre une pauvre veuve, que l'indigence de tout autre secours avait contrainte de recourir à lui comme au dernier asile qui ne pouvait lui être refusé, et en outre pour le salut de l'âme de l'impératrice, laquelle, comme son pasteur, il était obligé de procurer. Enfin la charité du saint prélat emporta la victoire sur la cupidité, sur l'autorité, sur la force, sur les blandices; et la veuve qui s'était retirée à lui, comme au refuge des oppressés, y trouva le secours qu'elle désirait et fut satisfaite par celui qui lui avait fait l'injure, lequel voyant que le pouvoir ni les artifices de l'impératrice ne pouvaient rien obtenir pour lui sur le courage invincible du saint, se vit contraint de rendre à la veuve la somme qu'il lui avait usurpée, et par ce moyen obtint son relaxe. L'impératrice dissimula quelque temps le déplaisir qu'elle avait reçu de se voir vaincue en ce combat; mais comme elle était d'un naturel non-seulement cupide, mais arrogant, qui ne pouvait souffrir de résistance à ses volontés, quoique injustes et déréglées, il fallut enfin que sa passion éclatât par une parole qu'elle fit porter au saint, parole pleine d'artifice, pour le surprendre s'il n'eût eu plus de prudence céleste qu'elle et ses agents de ruse mondaine. Mais les saints se souviennent du précepte évangélique qui veut qu'ils soient non moins prudents que simples, pour se développer par la prudence des piéges que l'astuce des méchants tend à la simplicité, selon le dire de l'Ecriture: *Deridetur justi simplicitas.* Elle députe vers lui quelques-uns de ses domestiques pour lui dire de sa part: qu'elle le suppliait de désister de lui être contraire, comme elle de son côté n'avait jamais usé de contradiction contre lui; qu'il se contentât de se mêler des affaires ecclésiastiques qui regardent la charge d'un évêque, et n'étendît pas son soin, ni son autorité sur les affaires civiles et politiques, qui n'étaient pas de sa connaissance, mais appartenaient purement aux empereurs; que comme ni l'empereur, ni elle, n'entreprenaient pas sur le spirituel, mais lui en laissaient l'entière administration, il n'entreprît rien sur la conduite du temporel, mais leur en laissât le gouvernement sans les contredire; qu'il cessât de déclamer contre elle en ses sermons, et ne l'exposât pas par ses invectives au mépris de ceux qui lui devaient l'honneur et la révérence; qu'elle l'avait toujours honoré comme père, et que tout le peuple était témoin qu'elle n'avait jamais rien omis de la déférence due à sa dignité; que réciproquement il la traitât en impératrice et eût quelque égard au titre qu'elle portait; que s'il ne se rendait désormais plus doux et meilleur envers elle, il s'assurât qu'elle lui rendrait la revanche, et lui ferait sentir ce qu'elle pouvait. Le saint prélat, oyant ceci, fut saisi d'une extrême douleur, non qu'il craignît les menaces de cette princesse, lui qui, selon sa maxime, ne connaissait et ne craignait qu'un seul mal, savoir est le péché; mais parce qu'il voyait en ses paroles la mauvaise disposition de son âme, qu'il avait en charge, et prévoyait l'orage que sa passion ambitieuse allait préparer contre l'Eglise. Néanmoins sachant qu'en faisant sa charge il ne serait pas responsable à Dieu des événements qui ne sont pas en nos mains, mais en celles de sa providence, il fit une réponse digne que tous les prélats et tous les prédicateurs évangéliques l'engravassent en leur cœur, pour savoir comment ils se doivent porter en pareilles occasions qui ne sont que trop fréquentes. Car pour fermer la bouche à la vérité, dont ils sont les organes, on leur défend de parler en chaire de ce qu'on ap-

pelle affaires d'Etat, c'est-à-dire de tous les crimes, oppressions et violences qui s'exercent sous ce spécieux prétexte, ce qui n'est autre chose que répéter ce que Eudoxia fit dire à saint Chrysostome et mérite la même réponse qu'elle reçut de ce grand prélat et docteur, réponse non moins pleine de prudence que de magnanimité : L'impératrice, dit-il, veut que je m'abstienne de traiter et de parler des affaires d'Etat; je l'assure que mon cœur est autant éloigné des affaires mondaines que ma condition, et que les morts ne sont pas plus morts à l'usage des choses de cette vie, que moi au maniement et même à la pensée des civiles et politiques ; mais la charge des âmes m'étant commise, comme évêque et pasteur, je ne puis ignorer le péril où je mettrais mon salut, si, pour quelque respect, je désistais de reprendre l'iniquité qui se peut mêler et ne se mêle que trop souvent en telles affaires. Je sais et crains le reproche que Dieu fait aux pasteurs muets, dans le prophète Osée : *Celaverunt sacerdotes viam Domini.* Je vois la veuve foulée, l'innocent opprimé, l'injustice lever la tête et régner impunément : comment puis-je me taire, que mon silence ne me rende criminel? L'apôtre saint Paul commande à ceux qui tiennent la même place que j'occupe, de reprendre le pécheur publiquement et devant tous, pour la terreur et pour l'exemple. Quelle lâcheté si je n'osais taxer, pour le moins en général, ce que l'Apôtre nous ordonne de taxer même en particulier, quand le cas le semble exiger? Pour moi j'ai toujours évité, dans mes répréhensions, de nommer et d'indiquer même aucun de ceux que mes corrections peuvent toucher, et je prends à témoin tout mon auditoire si, sur ce point, l'impératrice a sujet de me quereller; mais si, dans les invectives générales que je fais contre l'avarice, l'ambition et les autres vices, quelqu'un sent sa conscience lui remordre, il doit se plaindre de soi-même, non de moi, et accuser son péché, non mon discours. Ayant ainsi reparti, les députés de l'impératrice mirent par écrit sa réponse, pour n'être pas soupçonnés d'y ajouter rien du leur, ni animer par de faux rapports l'impératrice contre lui, et, lui baillant l'écrit, lui dirent que de penser fléchir cet homme, c'était perdre le temps et les paroles; qu'ils toucheraient plutôt le ciel avec des traits, qu'ils ne vaincraient son courage par attraits ou par menaces ; que c'était entreprendre de faire la hure à un lion, battre les nuées, prêcher à un mort, et tenter ce qui est du tout impossible ; que son courage était au-dessus de la crainte, sa sévérité au-dessus des blandices, sa constance au-dessus de la mort; qu'une seule chose avait du pouvoir sur lui, la crainte d'offenser Dieu, et que hors de là, il était invincible, inflexible, inexorable. Eudoxia, que l'avarice possédait du tout, et le désir ambitieux d'accomplir tous ses appétits sans résistance, ne fut pas satisfaite de cette réponse ; mais augmentant sa rage et son dépit contre le saint, se résolut à la vengeance, épiant le temps, et cherchant les occasions de la pouvoir exécuter.

Depuis, une autre chose arriva, qui ajouta le comble à la mesure, qui était déjà pleine, et acheva du tout de la mettre dans le transport et dans la fureur. Une loi s'était établie dans la cour de l'empereur, par l'artifice des flatteurs, si loi se doit appeler un abus insigne, contraire à toutes les lois et divines, et naturelles, et humaines : c'est que si l'empereur ou l'impératrice avaient mis seulement le pied dans le champ ou dans la vigne de quelqu'un de leurs sujets, cette mise de pied était censée une légitime prise de possession qui en ôtait le domaine au vrai propriétaire, et le transférait au fisc; tellement que l'empereur et l'impératrice n'avaient qu'à se promener és héritages et possessions d'autrui qui étaient à leur bienséance ou qui excitaient leur cupidité, pour en déposséder les vrais maîtres, et en faire une conquête sans armes. Il ne faut avoir que le sens commun pour condamner cette loi d'injustice et de manifeste tyrannie; néanmoins les flatteurs de cour la soutenaient comme juste, pour applaudir à la cupidité de l'impératrice, qui, sous le prétexte de cette loi, ayant un jour, en la saison des vendanges, mis le pied dans la vigne d'une veuve pour y cueillir un raisin, se saisit de la vigne même et se l'appropria, disant que la loi de l'empire la lui acquérait, comme si faire injure au prochain était un droit de la puissance impériale. La veuve, dépouillée de son bien, eut recours au saint prélat, comme au commun refuge de tous les oppressés, qui, touché de compassion, lui fit premièrement donner du revenu de l'Eglise ce qu'elle avait besoin pour sa nécessité présente; et puis, pour tâcher de la remettre dans la possession de sa vigne, écrivit à l'impératrice une lettre de supplication, accompagnée de raisons, autorités, exemples, pour lui montrer l'obligation qu'elle avait de restituer ce que la justice ne lui pouvait acquérir, mais la seule violence. L'impératrice, comme disent les auteurs, s'était à dessein saisie de cette vigne, non tant pour la vigne même que pour avoir occasion de chercher querelle au saint prélat, sachant bien qu'il ne souffrirait pas cette injure faite à une veuve, sans user de la liberté de ses répréhensions accoutumées, d'où elle pourrait prendre sujet ou couleur pour le persécuter; tellement que c'était un coup, non tant de cupidité que de malice couverte et couvée depuis longtemps, qui, ne pouvant plus se retenir, voulait enfin éclater par quelque bout. Ayant donc reçu cette lettre, elle vit le chemin ouvert à sa passion pour commencer à se produire par des atroces injures qu'elle récrivit pour réponse de la lettre de son évêque, l'appelant insolent, intempérant de la langue, homme sans respect de la majesté impériale, ignorant, au reste, des lois de l'Etat, lesquelles il devait savoir pour ne pas condamner ce qu'elle avait fait selon les lois de l'empire. Cette réponse, qui témoignait l'aigreur et mauvais dessein de celle qui l'avait écrite, eût donné de la terreur à un moindre courage que celui de cette âme invincible pour

le soutien de la justice, à raison des funestes suites qu'il était aisé d'en prévoir. Mais ce cœur généreux, qui, en la défense de la cause de Dieu, intéressée en l'oppression des veuves, était un rocher inébranlable, n'en fut point seulement ému, sinon de pitié de voir la veuve oppressée et hors d'espérance de ressource, si son zèle et sa charité ne faisaient encore un second et plus grand effort pour lui procurer la restitution de sa vigne; c'est pourquoi fermant les yeux à tous les dommages temporels qui lui en pourraient arriver, dommages qu'il estimait des gains, étant soufferts pour Jésus-Christ, selon la sentence et l'exemple de l'Apôtre (*Philip.*, III) : *Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam*, se résolut d'essayer si de vive voix il pourrait plus sur l'esprit de l'impératrice, qu'il n'avait pu par sa lettre, et si elle aurait plus d'égard à sa présence et à sa parole qu'à son écrit. Il l'alla trouver sans délai, et sans lui témoigner aucun ressentiment ni dire aucun mot des outrages et contumélies de la réponse qu'il en avait reçue, il lui parla seulement de la cause de la veuve et de l'intérêt que la gloire de Dieu avait en cette affaire, et du propre salut d'elle, qui courait évidemment à la damnation, si elle ne faisait raison à une pauvre femme, qu'une oppression si manifeste réduisait à l'aumône. Mais quelques raisons et persuasions que cette bouche d'or apportât à sa remontrance, elles ne firent aucune impression en l'esprit de l'impératrice, résolue et déterminée à n'écouter rien qui la pût détourner du dessein pris de fâcher son prélat en fâchant la veuve. Ce que voyant le saint : Rendez, lui dit-il, pour le moins, sinon le fonds, au moins le prix de sa vigne, et considérez que cette affaire n'est pas à votre honneur, puisqu'elle vous rend semblable à la femme du roi Achab, lorsqu'elle voulut occuper la vigne de Naboth. A ces paroles, qui devaient la ramener à soi, elle sortit hors de soi, s'enflamma de colère, et, jetant le feu par les yeux et par la bouche, se mit à crier comme une bacchante, à tempêter comme une furie, disant à haute voix : Je me vengerai, je ne puis souffrir plus longtemps de me voir ainsi méprisée; et la femme n'aura ni la vigne ni le prix; je ferai sentir à celui qui me respecte si peu mon indignation, à celle pour laquelle il parle mon autorité, et à tous deux mon pouvoir. Le saint prélat la voyant dans ce transport de fureur, s'en retourne, et commande à ceux qui avaient la charge de garder la porte de son église, que quand l'impératrice se présenterait pour y entrer, l'entrée lui fût interdite, se contentant par ce moyen de l'excommunier tacitement, pour garder la justice et toutefois ne faire pas bruit. Quelque peu de temps après, arrivant la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, fête fort solennelle en ce temps-là, et qui appelait tout le peuple à l'église pour assister au divin office, l'impératrice y alla pareillement en grande pompe, accompagnée de toute sa cour; mais les ostiaires, obéissant au commandement de leur prélat, lui défendirent l'entrée et lui fermèrent la porte. Ce qui la jeta dans un tel excès d'indignation, que mêlant par ses menaces, comme on dit, le ciel et la terre, elle faisait retentir ses cris et ses plaintes, et prenait tout le peuple à témoin de l'injure publique qu'elle souffrait. Mais voici que Dieu voulut témoigner par un miracle que cette action de son serviteur n'était pas une témérité, mais un juste zèle de son honneur, pour punir l'obstination de l'impératrice, laquelle était indigne d'entrer en son temple et de participer à ses mystères, puisqu'avec tant de contumace elle méprisait ses lois et les avertissements du prélat qui tenait sa place. Car comme ses gardes voulurent faire violence aux portes, et l'un d'eux avec plus d'audace ayant mis l'épée nue à la main contre les portiers, la main droite qui tenait le glaive ne fut pas élevée en haut, pour décharger le premier coup, qu'elle lui sécha tout à fait et resta sans mouvement et sans sentiment, comme une pièce de bois aride; miracle qui ravit d'admiration le peuple, de crainte les gardes, d'étonnement et de confusion l'impératrice, qui toutefois n'en fut pas excitée à pénitence, mais, respirant plus que jamais le feu de son courroux contre le saint, se retira dans son palais pleine de honte et de dépit. Ce miracle fut suivi d'un second : car celui à qui la main avait séché, mieux avisé que l'impératrice, commença de rentrer dans soi-même, et de reconnaître en une punition si présente et si visible le péché qu'il avait commis; il se fit conduire au saint prélat, lui demanda pardon et le supplia d'avoir pitié du funeste accident qui lui était arrivé par sa faute, à la vérité, mais faute dont il était repentant. Cette confession faite devant tout le peuple qui voyait sa main sèche et aride, mérita que Dieu qui avait fait un miracle en vengeance de son crime, en fit un autre en faveur de sa repentance, et ce, par le ministère de son serviteur, duquel il voulait recommander le zèle et la résistance faite pour sa gloire aux puissances du monde. Mais la modestie et l'humilité du saint, voulant rendre à Dieu toute la louange de cette action, voulut paraître n'y avoir aucune part, renvoyant cet homme aux fonts baptismaux, comme Notre-Seigneur l'aveugle-né au lavoir de Siloé, et lui commandant de se laver dans cette eau, où soudainement sa main fut retablie en sa première santé.

Ces miracles faits à la vue de tous pour faire voir publiquement que Dieu approuvait l'action de son serviteur, puisqu'il la signalait par de telles marques de son doigt tout-puissant, causèrent beaucoup de fruit par toute la ville, pour apprendre à obéir aux prélats, à révérer leurs remontrances, et craindre leur excommunication. Mais tant s'en faut que l'impératrice, qui devait en profiter plus que tous les autres, en fût touchée, que plutôt elle crevait de regret et de déplaisir de voir par ce moyen croître dans l'esprit du peuple le respect et l'estime de celui qu'elle voulait perdre, et de qui la rage

de sa vengeance commençait de tramer secrètement la déposition et l'exil. Les passions et animosités des princes ne trouvent que trop d'instruments pour les exécuter, tant le monde est plein de cupides et d'ambitieux qui mettent leur souverain bien à plaire à ceux qui commandent. Mais c'est chose bien déplorable que les princes, qui ont conçu quelque haine contre un saint prélat qui contredit à leurs appétits déréglés, pour la défense de la justice et pour la cause de Dieu, puissent rencontrer dans le corps du clergé, même des prêtres et des évêques qui se rendent non-seulement complices, mais exécuteurs de leur malice pour persécuter en leur faveur leurs propres collègues et frères. Et néanmoins cela est arrivé en l'affaire de saint Chrysostome, et n'arrive que trop souvent en de pareilles ou semblables rencontres; car on voit que les plus cruels ministres de la passion des rois contre les saints prélats qui s'opposent à leurs volontés injustes, sont du corps du clergé; comme on dit en commun proverbe que la plus mauvaise cheville est celle qui se tire du bois même. L'avarice et la superbe, impatientes des résistances, avaient fait concevoir à cette impératrice une indignation mortelle contre son prélat, qu'elle devait respecter pour sa dignité, honorer pour sa sainteté, chérir pour ses remontrances, qui ne tendaient qu'à son bien et à son salut: mais quoique son pouvoir fût grand et que son autorité souveraine semblât aller à l'égal de sa malice, si est-ce qu'elle était trop faible pour la mettre à exécution, si elle n'eût trouvé dans l'ordre même des prêtres et des évêques de pernicieux agents qui lui prêtèrent la main. Tous les ordres de la ville de Constantinople honoraient saint Chrysostome pour sa doctrine et pour sa vertu; toute la Grèce et même tout l'univers l'avaient en vénération pour sa grande réputation et renommée, tant ce sel avait répandu sa pointe et sa saveur en tous lieux: par sa parole, où il était présent, par ses écrits, où il n'était pas. L'impératrice eût été contrainte d'étouffer sa rage dans son cœur, où elle était née, et n'eût eu personne qui l'aidât à l'enfanter, si quelques prêtres malins à qui la vertu de leur prélat faisait reproche, ses corrections haine, son autorité terreur, et quelques évêques jaloux et envieux de sa gloire ne se fussent présentés pour être les instruments de la persécution qu'elle méditait. Deux prêtres de son Eglise, qu'il avait déposés, l'un pour un adultère et l'autre pour un meurtre, et cinq de ses diacres, à qui ses répréhensions paternelles étaient à charge, furent les premières allumettes de ce feu, animant l'impératrice à se venger, et lui promettant d'être les accusateurs de leur prélat, si l'on assemblait un synode d'évêques pour procéder à sa déposition. Ainsi il fut trahi par ses prêtres et ministres, comme Jésus-Christ par un sien apôtre: mais les prêtres et diacres ne pouvant rien sans les évêques pour exécuter leur conjuration, il s'en rencontra quatre, grands ennemis du saint, la vertu, éloquence et réputation duquel étaient leur torture et leurs croix: Théophile d'Alexandrie, Acace de Berrhœé, Sévérian de Gabalone et Antiochus de Ptolémaïde, qui, appuyés de l'autorité de l'impératrice, entreprirent d'assembler un conciliabule d'autres prélats, ou mal informés, ou mal affectionnés, pour assouvir, en le déposant, la haine de cette princesse, et leur propre inimitié. Théophile était le chef de la bande, tant pour sa dignité, étant l'un des quatre patriarches de l'Église grecque, que pour sa haine particulière contre saint Chrysostome, à la consécration duquel il s'était même opposé, et encore pour les artifices et souplesses de son esprit, propre à conduire et mener à bout une mauvaise entreprise par calomnies, fourbes et ruses inconnues à tout autre si sa malice avait la force pour appui. Ce fut lui qui fit, comme patriarche, mais pourtant par pure entreprise, n'ayant aucune juridiction sur le patriarche de Constantinople, la convocation de cette assemblée dressée contre l'innocent, et qui doit être comparée à celle que les pontifes et princes de la synagogue tinrent contre Jésus-Christ. Ce Théophile, homme hypocrite et dissimulé, qui se servait de toutes pièces pour exercer ses vengeances, comme nous voyons dans Palladius, dans Métaphrastes et autres anciens auteurs, sous ombre d'être grand persécuteur des hérétiques et surtout des origénistes, persécutait ses ennemis, en leur imputant le crime d'hérésie, quoiqu'ils fussent orthodoxes; et cette hypocrisie lui avait acquis une si grande réputation dans les pays éloignés où ses ruses n'étaient pas connues, en telle sorte que même saint Jérôme, trompé par cette apparence, l'avait en grande estime, comme nous voyons dans les épîtres qu'il lui adresse; tellement qu'à raison du nom qu'il avait d'être grand ennemi des hérétiques, il lui fut facile d'attirer à ce méchant synode dressé contre saint Chrysostome un évêque fameux et célèbre pour sa grande érudition et sainteté, savoir est saint Epiphane, évêque de Cypre, qui était le fléau des hérétiques, comme témoignent les beaux livres qu'il a écrits contre les sectaires; en lui persuadant que Jean, patriarche de Constantinople, était fauteur des origénistes, et que le synode qui s'assemblait contre lui avait besoin de sa présence pour autoriser la déposition d'un prélat de grand nom, mais hérétique. Saint Epiphane, mal informé, croyant à la lettre d'un patriarche estimé fort orthodoxe, quoique vieux et cassé d'années, se rendit à Constantinople, et s'abstint à son arrivée de visiter saint Chrysostome, comme accusé d'hérésie; ce que l'impératrice ayant appris, et voyant que ce serait une grande couleur à sa mauvaise cause que d'avoir le suffrage d'un tel homme en ce qu'occultement et sous main elle poursuivait, le fit prier de venir à son palais. Mais comme les passions véhémentes, et surtout celles des femmes se déguisent difficilement, elle lui parla de telle sorte et en des termes si exagérants de ce qui se devait traiter en ce synode contre saint

Chrysostome, que saint Epiphane reconnut que l'accusation d'hérésie n'était que le prétexte, l'animosité de l'impératrice la vraie cause de cette convocation. O impératrice, dit-il, si votre prélat est convaincu d'hérésie, j'avoue qu'il est indigne d'être évêque, et digne d'être déposé ; mais si pour quelque votre passion particulière vous lui avez suscité cette persécution, sachez qu'Epiphane n'est pas venu pour se rendre complice d'un si mauvais dessein, ni pour consentir à une telle injustice. Ces paroles émurent l'impératrice et la portèrent à découvrir entièrement l'apostume de son cœur, jusqu'à dire que si Chrysostome n'était déposé, elle remettrait les temples des idoles, donnerait licence à chacun de sacrifier aux anciens dieux de l'empire, et apporterait tous ses efforts pour rétablir l'idolâtrie. Transport de fureur et d'impiété qui déclarait de quelle passion elle était agitée, puisqu'elle était résolue de renoncer à Dieu, à la religion, au salut, et de remettre dans l'empire le culte des démons, plutôt que de désister du désir d'exercer sa vengeance. Furieuse rage de cette passion qui, ne pouvant se venger des hommes, s'en veut prendre à Dieu même, et si le ciel ne veut fléchir à ses appétits, remuer l'enfer contre lui, comme celle qui disait dans l'excès de sa manie :

Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo.

Ces mots impies étonnèrent tellement ce saint évêque, qu'il se retira soudain en disant seulement ce mot : Je ne veux pas participer à un jugement où je vois tant de passion. Ainsi Dieu ne voulut pas permettre qu'un saint fût déçu pour condamner un autre saint; et parce qu'il était venu en bonne foi, et avec une saine et droite intention, exempte de toute malice, la divine Providence ne souffrit pas qu'il entrât dans le conseil des impies assemblés contre le juste.

Le départ de saint Epiphane, homme de si grande réputation et autorité, devait faire connaître à Théophile et à ses complices l'injustice et la violence de leur complot, si l'envie qui les aveuglait eût été capable de cette lumière; mais ils aimèrent mieux augmenter l'iniquité d'un mauvais commencement par une persévérance plus mauvaise, que confesser en désistant qu'ils avaient mal commencé. Aussi le respect de Dieu ni de la justice n'avait garde de rompre leur synode, que la cause de Dieu n'avait pas convoqué, mais celle de leur passion. Ils citent donc saint Chrysostome à venir répondre devant eux; mais lui, alléguant que ses ennemis jurés ne pouvaient être ses juges, que c'était un synode illégitime composé de personnes qui, outre l'inimitié manifeste, n'avaient aucune juridiction sur lui; ils prononcèrent néanmoins contre lui la sentence de déposition, et, avec la main-forte de l'empereur, le déboutèrent de son siége, et l'exilèrent de la ville. A peine fut-il sorti qu'un grand tremblement de terre s'éleva dans Constantinople, et comme si la terre ne pouvant souffrir l'injure faite au saint prélat, eût menacé d'en engloutir les auteurs, ce tremblement ébranla de telle sorte le palais même impérial, et jusqu'à la chambre de l'empereur et de l'impératrice, que celui-là, touché de pénitence d'avoir prêté la main à cet injuste bannissement, celle-ci frappée de terreur et d'épouvante de l'avoir procuré, et tous deux effrayés de l'émeute du peuple, qui menaçait d'une sédition générale si leur évêque n'était rappelé, ils furent contraints d'envoyer promptement à lui, le suppliant de revenir à la ville pour la délivrer du péril où la mettait et la terre, par le tremblement, et le peuple par le tumulte. Il refusait de retourner qu'il ne fût rappelé par un légitime concile, comme un conventicule illégitime l'avait chassé de son siége; mais la presse et l'affection de tous les ordres de Constantinople, qui accoururent après les messagers de l'empereur au lieu où il était, fut si grande et si véhémente, qu'ils l'enlevèrent comme par force, et le contraignant de céder à leur désir, le ramenèrent comme en triomphe dans son Eglise, avec toutes les acclamations et signes de joie que peut produire une allégresse publique. Ainsi celui que la violence avait chassé, les miracles le rappelèrent, et Dieu voulut confondre l'injuste sentence des prélats flatteurs et adorateurs des puissances de la terre par ces divins témoignages de l'innocence de son fidèle serviteur, pour donner courage à ceux qui sont dans les mêmes charges d'imiter sa constance lorsqu'ils se trouvent dans les mêmes occasions.

Etant remis dans son siége, il ne relâcha rien de son premier zèle à combattre et détruire tout ce qui était contraire à la gloire de Dieu et au salut des âmes, ni de sa première liberté à reprendre les rapines, les oppressions, les excès, les mœurs dissolues, dont d'ordinaire les grandes et populeuses villes sont les mères et les nourrices. S'il eût cherché son propre intérêt, la persécution qu'il venait de souffrir lui eût conseillé de relâcher pour éviter d'en exciter une seconde, ce qui arrive à plusieurs, qui, forts au premier combat, s'affaiblissent au second, et dès que leur courage les a mis une fois au danger de perdre leurs charges, quittent les armes et n'ont plus de résistance, comme s'il ne fallait pas combattre jusqu'à la fin pour emporter la victoire et la couronne, qui est le prix non de ceux qui commencent bien, mais de ceux qui persévèrent. Ce grand prélat, qui ne craignait ni la déposition, ni l'exil, ni la mort, et qui savait que Jésus-Christ, le chef et prince des prélats et des pasteurs, comme l'Apôtre l'appelle, avait défendu la justice et la vérité jusqu'à la mort de la croix, continua plus que jamais à la prêcher et la soutenir, ayant égard à son obligation, non aux dommages temporels qui lui en pouvaient arriver. L'impératrice avait fait dresser une sienne statue d'argent tout contre l'église Sainte-Sophie, et devant cette statue se célébraient des jeux publics à son honneur, avec une grande irrévérence des sacrés mystères qui se célébraient dans cette église ; car comme ces jeux publics sont accompagnés de licence,

de bruit et de tumulte, la psalmodie en était empêchée, le saint Sacrifice troublé, la prière interrompue, et le respect qu'on doit aux lieux saints entièrement violé. Le saint prélat, voyant que c'était de son office de conserver la majesté du culte divin et des lieux sacrés où ce culte s'exerce, s'arme de son zèle accoutumé pour s'opposer à cette profanation; mais avant que déclamer en public contre cet abus, il avertit par plusieurs fois en secret l'impératrice, lui représente l'indécence et l'impiété de cette action, l'exhorte de faire cesser ces jeux, et de témoigner, en les ôtant, sa religion et sa piété. Elle, se moquant de ses remontrances, et au lieu d'ôter cette occasion d'irrévérence, l'augmentant de plus en plus par sa passion ambitieuse, il vit que son silence l'accuserait d'abandonner la cause de Dieu si, ses exhortations particulières ayant été méprisées, il ne venait aux répréhensions publiques d'un désordre si public et si visible. Il lâcha donc la bride à sa ferveur et à son éloquence, pour prêcher contre cette irrévérence, et ajoutant à sa parole apostolique son autorité épiscopale, il défendit la continuation de ces jeux qui en étaient la cause; outre que l'idolâtrie étant éteinte depuis peu d'années, et restant encore plusieurs idolâtres occultes dans cette ville impériale, ces jeux célébrés devant la statue d'une impératrice, que les païens mettaient au rang des déesses, comme les empereurs au rang des dieux, semblaient un renouvellement des superstitions et impiétés du paganisme. Mais quoique ce saint prélat fût si bien fondé en la répréhension et en la prohibition de ces jeux, si est-ce que l'impératrice, sur l'esprit de laquelle la raison ni la religion ne pouvaient rien, lorsque la superbe, et l'appétit de la gloire l'avaient occupé, estima que ce que son évêque disait et faisait pour maintenir l'honneur de Dieu était un ravalement du sien; d'où, se portant à une extrême fureur, elle prit derechef résolution de s'en défaire du tout, et ne pouvant pas sans l'aide de ces mauvais évêques, qui avaient la première fois exécuté sa passion et leur haine particulière contre lui, elle les rappelle par ses lettres, les caresse dans son palais, les fête à sa table, leur promet son assistance et celle de l'empereur, sur la simplicité duquel elle exerçait tout pouvoir, quoique d'ailleurs il fût un bon prince; mais de quoi profite une bonté qui, dépourvue de prudence ou de courage, sert à la malice d'autrui? Théophile, comme chef de la conjuration contre saint Chrysostome, fut prié de revenir d'Alexandrie pour présider à ce nouveau conventicule; mais l'effroi que lui avait donné la première fois le peuple de Constantinople, qui l'avait poursuivi comme l'ennemi de son saint prélat, pour le noyer dans la mer, si la vitesse de sa fuite ne l'eût garanti, n'était pas encore apaisé dans son cœur, et le retint dans sa maison; comme aussi tels esprits que la raison ne gouverne pas, mais la passion, se montrent aussi lâches et craintifs aux périls, qu'audacieux et téméraires aux succès de leurs mauvaises entreprises. Mais refusant par crainte sa présence à ce conciliabule, il y donna par malice ses ruses et ses artifices, y envoyant un canon fait et dressé par les évêques ariens contre saint Athanase, qui portait qu'un évêque déposé par un synode ne pouvait rentrer en son siége que remis par un autre synode. Saint Chrysostome avait plusieurs justes exceptions contre ce canon: premièrement, qu'il était sans valeur, ayant été composé par les hérétiques; après, que le synode qui l'avait déposé était une conjuration de ses ennemis ouverts, non une légitime convocation; en outre, qu'ils n'avaient aucune juridiction sur lui; enfin, que la sentence de leur synode ne l'avait pas chassé, n'ayant aucune force sur lui, mais la violence de l'empereur, à laquelle il avait cédé, selon le précepte de l'Évangile: Si l'on vous persécute en une cité, fuyez en l'autre; et que, depuis, le même empereur reconnaissant son erreur l'avait rappelé, et contraint de rentrer en son siége, lui répugnant et refusant, jusqu'à tant qu'il fût ouï dans un légitime concile. Mais où la force règne, la raison n'est pas écoutée: ses ennemis n'eurent aucun égard à ses exceptions, et sur le prétexte de ce canon, du tout invalide, le déposèrent pour capter la faveur de l'impératrice, et satisfaire à leur propre passion. Après la sentence de déposition, l'empereur, gagné par l'impératrice et séduit par ces mauvais évêques, lui envoya dire qu'il ne pouvait plus communiquer avec lui, qu'il était déposé par deux sentences, et partant qu'il se retirât. A quoi il fit cette réponse généreuse: Je ne tiens pas ce siége de l'empereur, je le tiens de Jésus-Christ, qui m'a commis la garde de son troupeau; si je le quittais volontairement et de moi-même, je serais déserteur; mais si l'empereur use de force et de violence, ma retraite ne sera pas coupable. J'ai obéi, en y entrant, à la vocation de Dieu, je n'en puis sortir qu'en cédant à la force des hommes. De représenter maintenant la violence avec laquelle il fut chassé, l'oppression que souffrirent tous ceux qui soutenaient sa cause, les persécutions suscitées contre les évêques qui ne voulurent pas consentir à sa déposition, ni communiquer avec le faux évêque Arsacius, subrogé en sa place; les maux que les soldats qui le conduisaient lui firent endurer durant deux années, et, davantage, de son exil; il y aurait tant de choses à dire que ce discours passerait en un gros volume. Je dirai seulement que la grandeur de son courage ne parut jamais tant qu'en cette affliction, qui était capable d'abattre l'âme la plus généreuse, et qui eût abattu la sienne, si une grande et admirable confiance en Dieu, vertu en laquelle ce saint docteur a excellé, ne l'eût armé d'une force divine et surnaturelle. Notre-Seigneur disait que le sel affadi n'est plus bon à d'autre usage qu'à être jeté dehors et foulé par les hommes; mais il semble qu'en ce grand docteur, le contraire soit arrivé, et que pour avoir refusé de s'affadir par adulation et connivence des crimes de ceux qui étaient sous sa charge, il ait souf-

fert l'expulsion hors de son siége épiscopal, et cette dure et injuste persécution qui l'a foulé aux pieds : toutefois, à le bien prendre, on ne le peut dire ni jeté dehors, ni foulé, sinon en l'apparence extérieure, puisque n'ayant été déposé que par une violence tyrannique, Dieu qui l'avait appelé à la dignité épiscopale l'y a maintenu jusqu'à la mort ; car et tous les gens de bien ont tenu pour intrus Arsacius, et puis Atticus subrogés en sa place, et ont mieux aimé souffrir toute sorte de vexations, que communiquer avec eux, ni reconnaître d'autre évêque de Constantinople que lui, pendant tout le temps qu'il a survécu à sa déposition. Et le pape saint Innocent, premier du nom, étant informé de l'oppression violente faite à un personnage de telle sainteté et doctrine, tant s'en faut qu'il le tînt pour déposé, qu'au contraire il prononça sentence de déposition contre Théophile, chef de ce mauvais et inique conventicule, sentence d'excommunication contre l'empereur Arcadius et l'impératrice Eudoxia, sa femme, et fit un décret exprès pour le restituer et rétablir. Ainsi il n'a été mis hors de son siége qu'en la fausse estime des méchants, et de ceux qui n'avaient aucune autorité de le déposer. Et moins encore a-t-il été foulé, quoiqu'il ait souffert tant d'outrages et tant de maux ; car, selon la sentence excellente de saint Augustin, pour être foulé, il faut être nécessairement au-dessous de celui qui foule, or celui de qui le cœur est au ciel pendant que son corps est persécuté sur la terre, n'est pas au-dessous du persécuteur, mais beaucoup au-dessus, *Calcari non potest nisi inferior, et inferior non est qui quamvis multa corpore in terra sustineat, corde tamen fixus in cœlo est.* Et qui peut dire que saint Chrysostome ait été au-dessous de ses ennemis, qui l'ont déposé, exilé, chassé de lieu en lieu avec tant de mésaises, d'incommodités et de travaux, qu'il ne vivait pas, mais mourait tous les jours, comme il témoigne lui-même aux épîtres écrites durant son bannissement, disant, comme l'Apôtre : *Quotidie morior ?* Ses persécuteurs croyaient bien le mettre au-dessous, mais sa foi, sa charité, sa constance le relevaient autant au-dessus de toutes leurs attaques, que le ciel est exalté par-dessus tous les efforts de ceux qui voudraient contre lui lancer des cailloux, ou décocher des sagettes. Celui qui tenait cette maxime, qu'aucun ne peut être offensé que par soi-même, lorsqu'il consent au péché, qui est le seul mal redoutable, et qui pour confirmer cette vérité composa pendant son exil cet admirable discours, qui a pour titre : *Quod nemo læditur nisi a se ipso*, comment a-t-il pu être foulé par ses adversaires, puisque, selon ce principe très-haut et très-excellent, toutes leurs persécutions n'ont pu même l'offenser ? Non, ce sel ne fut jamais ni rejeté, ni mis sous les pieds, puisqu'il n'y a que le sel affadi qui souffre ce rebut, selon la sentence évangélique : il a toujours conservé sa pointe et sa force dans la prospérité et l'a augmentée dans l'affliction : et comme le sel jeté dans le feu découvre ce qu'il est, pétille et se fait ouïr ; ainsi cette âme généreuse mise dans la fournaise de la tribulation a fait connaître la grandeur de son courage par ces belles épîtres écrites pendant son exil, à Rome, à Constantinople, au pape saint Innocent, à Olympias et à d'autres qui étaient affligés de sa disgrâce : épîtres qui consolent au lieu de demander consolation, et qui font entendre et résonner par tous les lieux et par tous les siècles sa constance plus qu'humaine, sa vertu plus qu'héroïque.

Or, comme il a témoigné dans sa persécution une grande confiance en Dieu, n'estimant qu'il y ait d'autre mal que le péché, qui l'offense ; aussi Dieu l'a illustré plus que jamais en ce temps-là par des signes de son approbation, pour faire voir à tout l'univers, et que la résistance qu'il avait faite à l'ambition et à la cupidité des grands du monde était fondée sur la justice, et que la vexation qu'il souffrait de leur tyrannie et de leur vengeance était injuste et violente. Premièrement la nuit de son départ, qui fut la veille de Pâques, tout le peuple de Constantinople sortit de la ville, et le lendemain célébra la fête sous les arbres à la campagne ; ce qui ne fut pas sans un mouvement particulier de Dieu, qui voulait témoigner qu'encore que la violence de ceux qui commandaient l'eût arraché de son troupeau, son troupeau lui demeurait toujours uni par désir, comme lui à son troupeau par affection. Après, le feu se prit, à l'instant même qu'il fut chassé, à la chaire d'où il avait accoutumé de prêcher au peuple, et de là se répandant, fit un grand dégât et brûla l'édifice magnifique où s'assemblait le sénat, dans l'espace de trois heures, et une grande partie de la ville, Dieu voulant montrer par ce signe que de la chaire d'où il semait en prêchant le feu de la dévotion, sortait le feu de la justice divine pour venger l'injure faite à un si grand docteur et prédicateur, qui par sa parole et par son exemple était le sel de la terre. De plus en cet embrasement arriva un miracle : c'est que le feu montant en haut de la chaire où il se prit, se fit seulement passage par le toit de l'église, et sans y gâter rien plus, sauta vers ce grand palais du sénat qui en était fort éloigné, épargnant, comme s'il eût eu de la raison, tout ce qui était entre deux, et surtout une maison où se gardaient les vases d'or et d'argent qui servaient aux divins mystères, par une providence particulière de Dieu, qui voulut ôter aux adversaires du saint l'occasion de l'accuser d'avoir emporté les trésors de l'Eglise. De plus le successeur que ses adversaires mirent en sa place, montre comme Dieu jeta l'aveuglement dans leur esprit pour les confondre, et les exposer à la risée publique : car ce fut un vieux prêtre qui avait passé quatre-vingts ans, nommé Arsacius, homme du tout inepte à la conduite de l'Eglise, sot et stolide de sens, incapable de dire un mot en chaire et tel que, comme dit Métaphrastes, les poissons le surpassaient à parler, et les grenouilles à chanter, *Illum pisces facundia, cantu ranæ superabant.* Voilà pas un bel

échange d'un des sages et prudents prélats qui furent jamais en l'Eglise grecque en une souche sans jugement et sans conduite, et d'une bouche d'or en une bouche plus muette que celle d'un poisson? N'est-ce pas que Dieu mit la confusion en l'esprit de l'impératrice et de ses adhérents, pour faire connaître, par une différence si grande de ces deux personnages, combien était injuste l'expulsion de l'un, aveugle l'élection de l'autre? Il est vrai que le premier les ayant irrités par son éloquence, ils en voulaient un de qui le silence connivât à leurs excès; et puisque le parler libre de l'éloquent avait excité leur colère, pour l'apaiser il leur fallait un muet. Mais qui pourrait décrire les miracles qu'il fit durant trois ans de son exil, mené par les soldats de région en région par le commandement de ses persécuteurs pour lui donner plus de travail et pour accélérer sa mort? C'était le dessein de leur malice; mais la divine Providence, qui du mal sait tirer le bien, se servait de leur perversité (laquelle Dieu ne voulait pas, mais permettait, et, la permettant, l'adressait à une bonne fin contraire à la leur malicieuse) pour retirer plusieurs peuples encore idolâtres par lesquels on conduisait le saint, des ténèbres de l'idolâtrie à la lumière de la foi, par ses instructions et par les guérisons miraculeuses qu'il opérait en confirmation de la doctrine évangélique. Sur quoi nous pouvons dire que Dieu permit son exil non-seulement pour l'épreuve de sa vertu, et pour augmenter sa couronne, mais aussi pour la conversion des nations infidèles par où il était conduit, nations que sa langue, comme un fleuve qui traverse les provinces et les royaumes, arrosait en passant des eaux de la céleste sapience.

Enfin, après tant de travaux, Dieu le voulant appeler au repos et à la récompense, lui révéla le jour de sa mort par un saint évêque et martyr nommé Basiliscus, qui en la persécution de Maximien avait enduré le martyre dans la ville de Nicomédie. Car saint Chrysostome étant arrivé à un oratoire ou mémoire, où reposaient les reliques de ce saint, il lui apparut en songe, et lui dit : Réjouissez-vous, ô Jean, mon frère, le jour de demain nous joindra tous deux; et en même temps le chapelain qui avait charge de cet oratoire reçut la même vision et le même avertissement : Prépare la place à Jean mon frère, qui vient pour être joint avec moi. Le jour étant venu, se tenant assuré par cette vision que son heure dernière était arrivée, il pria ceux qui le conduisaient d'arrêter un peu en ce lieu; mais eux qui ne cherchaient que de l'affliger par l'ordre qu'ils en avaient reçu de l'inhumaine Eudoxia le contraignirent de déloger et se mettre en chemin; mais qui peut empêcher l'exécution des décrets de Dieu, qui voulait en ce lieu dédié à un évêque et martyr finir le combat, et donner la couronne à ce sien serviteur, qui après les soins et travaux de l'épiscopat souffrait une persécution qui se peut appeler martyre par ce long et rude bannissement enduré pour la justice? A peine l'eurent-ils fait marcher trente stades au delà de cet oratoire où il devait trouver le port après tant de tempêtes, qu'un éblouissement saisit leurs yeux et leurs esprits, en telle sorte que pensant aller avant ils retournèrent, à leur déçu, par des circuits et des détours, au lieu d'où ils se voulaient éloigner. Ce miracle joint à la vision précédente, le confirmant du tout en l'assurance de son proche trépas, il divisa premièrement aux assistants les habits et meubles qu'il emportait avec soi; puis se dépouillant jusqu'aux souliers, il se vêtit tout de blanc, couleur de joie et d'innocence, dont l'une allait trouver son accomplissement, et l'autre sa couronne. En cet habit de fête et de solennité il reçut le saint viatique, et rendant louange et gloire à Dieu de tout le bien qu'il avait fait, et de tout le mal qu'il avait souffert durant sa vie, par ces belles paroles qu'il avait toujours accoutumé de dire quand il louait Dieu : *Gloria tibi, Domine, propter omnia*, et s'étant muni du signe de la croix avec laquelle il avait vécu, il rendit doucement et sans effort son âme pure à celui qui l'avait créée.

Mais si devant sa mort et pendant son exil, Dieu a voulu témoigner par tant de signes de son approbation, que la constance de ce grand prélat à résister à la cupidité des grands du monde, et à soutenir le droit des innocents oppressés par leur tyrannie, était conforme à sa sainte volonté, et non un acte d'arrogance, comme disaient les évêques ses ennemis, adulateurs de l'impératrice, mais plutôt de justice, pour laquelle souffrir on n'a pas moins de mérite que d'endurer pour la foi : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam;* ce qui suivit sa mort déclare encore plus manifestement que Dieu avait sa cause à cœur, et que plus l'impératrice et ses flatteurs tâchaient de le déprimer, plus celui qui est au-dessus des rois et des empereurs le relevait et l'exaltait. Car sa mort étant divulguée, une incroyable et infinie multitude d'hommes et de femmes de toute sorte d'âges et de conditions accourut à ses obsèques, de la Syrie, de la Cilice, du Pont et de l'Arménie, indice manifeste de l'estime publique et universelle de sa sainteté. En même temps une horrible grêle tomba dans Constantinople pour la punir de son ingratitude envers son saint prélat, quoique le peuple n'eût pas fait la faute, mais ceux qui tenaient les rênes du gouvernement. L'impératrice ne jouit pas longtemps du plaisir de la vengeance exercée contre son pasteur et père; car elle mourut quatre jours après celui duquel elle avait tant désiré la mort, et pour un signe public de l'indignation de Dieu contre elle, on entendit un continuel tremblement et bruit dans son sépulcre durant trente-cinq ans, jusqu'à tant que le corps du saint prélat fût porté dans Constantinople. L'empereur et elle, comme nous avons déjà dit, furent frappés du glaive de l'excommunication par le pape saint Innocent, premier du nom; Théophile, chef de la conjuration faite contre lui, fut déposé par le même souverain pontife, et à l'heure de son trépas il ne put jamais ren-

dre l'esprit qu'après avoir honoré une image de saint Chrysostome qu'il se fit apporter, Dieu par ce moyen ayant voulu contraindre son plus grand adversaire, et l'auteur de sa déposition à honorer celui qu'il avait persécuté, et par cet honneur rétracter sa sentence. Les autres évêques ses ennemis, et complices de Théophile, moururent malheureusement. Son nom fut écrit aussitôt au catalogue des saints évêques par toutes les Eglises, et saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, successeur et neveu de Théophile, s'y étant voulu opposer, non toutefois par malice, mais par ignorance, croyant que la déposition faite par son oncle eût été juste, fut averti par une vision de l'erreur qu'il commettait, en laquelle étant tombé sans passion il la rétracta sans répugnance, et chanta la palinodie, comme nous lisons dans Nicéphore. Et enfin, trente-cinq ans après sa mort, Théodose le jeune, fils et successeur d'Arcadius persécuteur du saint, fit la translation de son corps du lieu de sa sépulture dans Constantinople, avec beaucoup de magnificence, mais plus encore du côté du ciel que du côté de la terre, à raison des grands miracles dont sa translation fut honorée : car quand on voulut tirer le saint corps du lieu où il était enseveli, il fut impossible de l'en arracher, quelque force et artifice qu'on y apportât, comme s'il eût refusé de retourner à une ville ingrate à ses bienfaits, d'où on l'avait chassé avec tant d'injustice, jusqu'à tant que l'empereur, averti de cette résistance du tout miraculeuse, et en reconnaissant la cause en l'injuste persécution que le saint avait soufferte de ses père et mère, lui écrivit une lettre de soumission, lui demandant pardon pour la violence qu'ils avaient exercée contre lui, et le suppliant de se donner à la dévotion de leur fils, qui avait reçu le baptême de sa main, et les premiers rudiments de la piété chrétienne de sa bouche sacrée, et qui d'ailleurs n'avait trempé dans le crime de ses parents par aucun consentement, dont son bas âge le rendait pour lors incapable. Cette lettre étant posée sur le corps du saint, il se laissa prendre et tirer sans effort, par un miracle non moindre que celui de sa première résistance (*Baronius, an.* 438). Le corps saint fut mis dans une châsse d'argent, et sa translation fut faite avec un triomphe si magnifique, qu'il était visible que Dieu lui voulait rendre plus d'honneur en son rappel qu'il n'avait souffert de mal en son bannissement. La châsse d'argent fut portée partout, l'espace d'un si long chemin, sur les épaules des prêtres, de grandes troupes de clercs et de moines, allant devant et chantant des hymnes et des psaumes ; les peuples de toutes les régions, villes, bourgs, villages, hameaux par où passait le convoi se joignirent à eux, portant des cierges allumés. Comme le corps fut arrivé à Chalcédoine, ville située vis-à-vis de Constantinople, la mer étant entre deux, le patriarche de Constantinople, nommé Proclus, accompagné de tout le clergé, et l'empereur, suivi de toute sa cour, du sénat et de tout le peuple, lui allèrent au devant, en telle façon que tout le Bosphore parut couvert de navires, reluisant de flambeaux ardents et résonnant d'hymnes et de cantiques ; spectacle extraordinaire, qui faisait voir sur le vaste sein de la mer une église flottante. Oh ! que Dieu récompense avantageusement, même sur la terre, les persécutions et les opprobres que ses serviteurs souffrent pour son nom ! Toute leur gloire ne se cache pas dans le ciel hors de nos yeux ; la lumière en éclate, et les rayons en brillent ici bas à notre vue, en l'honneur que reçoivent leurs reliques sacrées, afin que ce que déjà nous voyons élève nos esprits à la considération de la grandeur et du prix de leur couronne, que nous ne pouvons encore voir ; car si Dieu honore si magnifiquement leurs ossements, de quelle gloire doit-il couronner leurs âmes ? Celui qui, persécuté par les grands du monde pour leur avoir annoncé la vérité et défendu la justice contre leurs oppressions, avait traversé la même mer en qualité de banni, et déposé de son siége, accompagné seulement de quelques soldats baillés, non tant pour le conduire que pour l'affliger, et de quelque petit nombre de ses amis, qui voulurent être compagnons de son exil, voici qu'à son rappel il reçoit un honneur incomparablement plus grand que n'avait été l'opprobre dont ses persécuteurs le pensaient flétrir. Tout le clergé, tout le sénat, toute la cour de l'empereur, et l'empereur même en personne, avec tout le peuple de Constantinople, vont l'accueillir en triomphe sur la même mer, laquelle à son départ il avait traversée en douleur et désolation, non pour l'injure qu'il souffrait, mais pour l'intérêt de son troupeau, duquel il se voyait séparé. Et ce n'est pas tout ; mais, de plus, Dieu voulut témoigner l'injustice de son exil par un accident merveilleux : c'est que l'empereur ayant reçu le corps saint dans son navire, une grande tempête s'éleva, qui dispersa tous les autres vaisseaux, et ayant rompu les cordages du navire impérial, le porta sur le bord de la vigne de cette veuve, pour laquelle défendre, le saint prélat avait encouru la haine de l'impératrice : Dieu voulant déclarer par un signe si manifeste, que la sentence du saint prélat contre l'impératrice avait été juste, et son exil, souffert pour cette occasion, très-inique et très-violent. Le navire impérial, où était le corps saint, ayant abordé à cette vigne, l'orage cessa, la sérénité revint, toute la flotte se rassembla, et le corps saint fut porté comme en triomphe à l'église métropolitaine, dédiée aux apôtres saint Pierre et saint Paul, où avant qu'être inhumé devant le grand autel, il fut posé, pour satisfaire au désir du peuple, sur le trône patriarchal, comme pour être rétabli dans le siége d'où on l'avait injustement déposé ; et de ce trône d'où il leur donnait la bénédiction étant vivant, on entendit sortir une voix qui résonna par toute l'église, disant : *Pax vobis* ; La paix soit avec vous, la paix du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

PANÉGYRIQUE DE SAINT BLAISE,

MARTYR ET ÉVÊQUE DE SÉBASTE.

Erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo.

Le juste sera comme l'arbre planté sur le courant des eaux, qui porte son fruit en sa saison (*Ps.* I).

Les plantes ordinaires n'ont que l'âme végétative qui les fait croître, verdoyer, fleurir et fructifier; mais les auteurs qui ont écrit des plus rares curiosités de la nature, remarquent une merveille qui se voit en certaines régions, d'une plante qui est tout ensemble et plante et animal, d'où elle prend le nom de Plantanimale, ayant et comme plante l'âme végétative, et comme animal l'âme sensitive, plantée et fichée à la terre par des racines qui l'y attachent, comme les plantes communes, et néanmoins douée de vue, d'odorat, d'ouïe et de tous les sentiments comme les animaux, broutant et paissant l'herbe qui croît dans l'enceinte de l'espace où ses branches s'étendent, mourant et séchant lorsque la pâture vient à lui défaillir. Or voici le prophète David qui nous propose une plante plus excellente encore et plus parfaite, une plante non animale, mais raisonnable, céleste et divine, qui n'est autre que l'ame sainte et juste plantée par le baptême dans le jardin de l'Eglise chrétienne et catholique, fichée à ce sol par la racine de la foi, arrosée des eaux courantes de la grâce, vivifiée de la lumière et des chaleurs du Saint-Esprit, élevant et haussant vers le ciel la pointe de l'espérance, étendant et dilatant les rameaux de la charité, produisant en son temps son fruit propre et convenable : au temps de la vie présente le fruit des mérites et des bonnes œuvres, et en la saison de la vie future le fruit de la gloire et de l'immortalité. Saint Blaise, votre patron, messieurs, a été une plante céleste et divine, en qui se sont heureusement rencontrées toutes ces rares et admirables qualités qui l'ont fait fructifier autrefois çà-bas en actions de vertu, et maintenant le font fleurir là haut en couronnes et récompenses. Invoquons, avant que passer outre, l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la Vierge. *Ave, Maria.*

Cet aveugle de l'Evangile duquel il est parlé au chapitre VIII de saint Marc, qui commençant, par la grâce et bénéfice de Notre-Seigneur, de dessiller ses yeux de l'aveuglement qui les occupait, et n'y voyant qu'à demi, prenait les hommes pour des arbres marchants et cheminants dessus la terre : *Video homines velut arbores ambulantes,* ne rencontrait pas trop mal en ce trouble et confusion de sa vue, et ne s'abusait pas trop en cette déception de ses yeux encore éblouis ; car et le philosophe Platon donnant la définition de l'homme l'a nommé, par une élégante métaphore, un arbre renversé qui a ses racines vers le ciel et ses branches vers la terre, parce que son origine est là haut, quoique son séjour soit ici - bas durant l'état de la vie présente, et l'Ecriture sacrée nous représente souvent les hommes comme des arbres plantés de la main de Dieu, qui en attend et en demande le fruit convenable à leur condition, ou les menace en cas de stérilité de la hache tranchante de la justice : *Jam securis ad radicem arboris posita est ; omnis arbor non faciens fructum bonum excidetur,* en saint Luc, ch. III. Et vous voyez que le prophète David appelle l'homme saint et juste un arbre fructueux planté sur le bord des eaux vives et courantes : *Erit tanquam lignum,* etc. Et véritablement, chrétiens auditeurs, l'homme est un arbre intellectuel et raisonnable, en qui nous pouvons considérer l'âme immortelle comme la racine vivante et durable à jamais, le corps comme la tige droite et élevée en haut, l'entendement et la volonté comme les branches, les pensées comme les rameaux, les affections comme les fleurs, les paroles comme les feuilles, les œuvres comme les fruits, et la raison comme la sève qui le maintient en sa vigueur et beauté. Dieu planta premièrement de sa main propre cet arbre raisonnable dans le jardin du paradis terrestre : *Plantavit Deus paradisum voluptatis, in quo posuit hominem quem formaverat,* au chap. II de la Genèse, avec commandement et obligation de lui produire les fruits de l'amour et de l'obéissance, l'arrosant pour cette fin des eaux vives de sa grâce, et l'échauffant de la lumière de ses inspirations continuelles, et non jamais défaillantes, si lui-même ne leur eût plutôt défailli par son aversion et désobéissance. Mais ayant laissé sécher à la chaleur de la tentation la verdeur de l'innocence et la fleur de la justice originelle dont il était décoré, il devint soudain par sa faute un arbre infructueux et maudit, que Dieu coupa de sa main et jeta hors du paradis, comme le jardinier qui retranche de son verger les arbres abâtardis et les sauvageons inutiles qui ne font qu'occuper la terre. Depuis, tous les rameaux et rejetons provenus de cette souche maudite, qui sont tous les hommes descendus de la tige d'Adam, le père commun de tous, ont été engagés par leur conception et naissance à la même malédiction : *In peccatis concepit me mater mea. Natura filii iræ,* et tous se peuvent appeler des branches stériles de cette racine infructueuse : *Omnes in Adam peccaverunt.* Mais la miséricorde de Dieu nous a coupés de ce tronc infertile et sauvage, où, infructueux et maudits rameaux, nous ne pouvions attendre que la hache et le feu, et nous a entés par sa grâce sur une souche vivante, bonne et fructueuse, pour nous faire fructifier en œuvres de vie, comme non plus rejetons d'un arbre mort, mais vives entes d'une tige immortelle. C'est la pensée de l'apôtre saint Paul en l'Epître aux Rom., chap. XI, où il appelle les chrétiens des greffes coupées d'un sauvageon d'olivier, et entées par grâce sur le tronc d'une bonne olive : *Tu,* dit-il, *ex naturali excisus es oleastro, et contra naturam insertus es in bonam olivam :* Tu as été coupé, ô chrétien, dit l'Apôtre, d'un olivier infructueux et abâtardi, qui était ta tige naturelle, de la souche maudite d'Adam, de qui tu étais un malheureux rejeton par ta

naissance et contre la nature, c'est-à-dire par-dessus la nature, par grâce et non par mérite, par sa largesse, non par ta condition. Dieu t'a enté pour porter de bons fruits sur une olive féconde et plantureuse. Et sur quelle olive? sinon sur les mérites de son Fils, Jésus-Christ, qui est appelé lui-même le bois verdoyant, et non le bois sec et flétri: *Si in ligno viridi sic factum est, in arido quid fiet?* C'est pourquoi le prophète Ezéchiel, au chapitre XVII, appelle Jésus-Christ le bois haut et relevé que Dieu a humilié par l'union avec notre humanité: *Ego Dominus humiliavi lignum sublime;* et il est représenté au chapitre dernier de l'Apocalypse par l'arbre de vie de qui les feuilles servent pour la santé des nations, pour la vie et rédemption du monde: *Lignum vitæ crucis folia ad sanitatem gentium; lignum vitæ Christus*, dit saint Aug. au liv. XXII de la Cité de Dieu. C'est sur ce bois de vie, sur ce bois verdoyant et fleurissant, sur ce bon olivier que Dieu t'a enté, ô chrétien, par sa faveur et par sa miséricorde, *Insertus es in bonam olivam.* Sur quoi cette remarque n'est pas à mépriser, que Jésus-Christ fut enseveli dans un jardin, et ressuscita dans le même jardin, et après sa résurrection se fit voir à Marie-Madeleine en habit et façon d'un jardinier, pour nous signifier qu'il est l'arbre de vie planté dans le jardin de l'Eglise, et que lui-même est le jardinier qui ente sur cet arbre les chrétiens et les fidèles, les entant par sa grâce sur ses mérites, par la vocation au christianisme sur le fruit de sa Passion. Nous sommes entés sur cet arbre de vie, par le baptême, dit l'apôtre saint Paul aux Rom., ch. VI, où il appelle les baptisés plantés, ou entés sur la mort du Rédempteur: *Complantati facti sumus similitudini mortis ejus.* Car tout ainsi que les jardiniers coupent les greffes de leur souche originelle pour les enter, et planter sur une souche étrangère, où, comme adoptées et naturalisées, elles croissent, et fructifient, prenant vie et vigueur de la racine qui les porte et les soutient: semblablement le jardinier de l'Eglise chrétienne, qui n'est autre que le Rédempteur même, opérant par le ministère de ses serviteurs, nous coupe par le baptême de la tige réprouvée d'Adam, notre tige naturelle, et aussitôt nous ente et nous transplante sur le mérite de sa mort, sur l'efficace de son sang précieux, qui nous vivifie et nous fait produire des fruits de vie, des fruits dignes de la racine vivante où nous sommes insérés et adoptés par le bénéfice du baptême: *Insertus es in bonam olivam. Complantati facti sumus similitudini mortis ejus.* Le baptême nous y plante, la foi nous y enracine, l'espérance nous y fait croître, la charité nous y fait vivre, l'obéissance fructifier; et si nous ne portons fruit, le fruit des bonnes œuvres, par l'observation des divins commandements, c'est en vain que le baptême nous a plantés sur la bonne tige des mérites et de la grâce du Rédempteur, c'est en vain que la foi nous y tient unis et l'espérance attachés, car si nous n'y vivons et n'y fructifions par la charité, la hache menaçante du jugement de Dieu nous en coupera, nous en séparera, nous en retranchera: *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur.* La grâce de Dieu nous y a entés, notre démérite nous en arrachera; sa miséricorde a fait l'union, sa justice fera la séparation. Heureux si le baptême nous ayant entés sur cette bonne olive, sur la mort et mérite de Jésus-Christ, une foi vive, une foi animée d'espérance et d'amour, une foi non oiseuse, mais opérante par la charité, *Fides quæ per charitatem operatur*, nous y tient unis et vivants inséparablement pour y produire des fruits dignes et de la souche qui nous porte, et de la grâce du baptême, par qui nous y sommes heureusement insérés; *Insertus es in bonam olivam, erit tanquam lignum quod plantatum est*, etc.

Saint Blaise, martyr et évêque de Sébaste, patron et tutélaire de ce lieu, ne s'est pas contenté d'être un rameau enté, par le baptême et par la vocation au christianisme, sur la souche bénite des mérites du Rédempteur; mais il a été sur cette souche par sa coopération et par sa vertu, un rameau vivant, verdoyant, fleurissant et fructueux en toute sorte de bonnes œuvres, soit en tempérance, soit en chasteté, soit en humilité, soit en patience, soit en austérité, soit en jeûnes, soit en aumônes, soit en l'assiduité de l'oraison, soit en sollicitude pastorale, nous ayant proposé en toutes les parties de sa vie sainte et pure un miroir de perfection et un exemple digne d'être imité, et parce que les brouillards et les brouées gâtent les fruits des arbres, les compagnies, les tentations et les occasions du vice, les fruits de la vertu, il s'est sagement et prudemment séparé du monde et de ses vanités, de ses pompes, de son luxe et du tumulte ambitieux de ses négoces et tracas, pour vivre solitaire et retiré, loin du commerce des hommes, et en la seule conversation des anges et de Dieu. Il a fui les villes, et a cherché le désert, dans le désert une caverne, dans la caverne une retraite inconnue, dans la retraite le repos, dans le repos la tranquillité de l'oraison et la pureté de la conscience, disant avec le prophète: *Elongavi fugiens, et mansi in solitudine;* exemple qui nous enseigne à fuir les mauvaises compagnies, les conversations dangereuses, les lieux et les sujets de débauche, et nous tenir ordinairement dans la solitude de notre cœur, et dans la retraite d'une intérieure récollection, si nous voulons mettre le salut et le repos de nos âmes au couvert, et à l'abri des vents des tentations. Mais voyons au courant de quelles eaux a été planté ce bienheureux Saint, et les fruits qu'il a produits, pour nous animer à suivre son exemple. *Erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum.*

Saint Augustin, sur le Ps. LXV, expliquant ce verset: *Transivimus per ignem, et aquam*, l'approprie à tous les chrétiens, et dit que par le sacrement de baptême qui se fait par l'eau, nous sommes tous passés du feu dans l'eau: nous étions dans l'ardeur et dans le

feu du péché, le baptême nous a transplantés au coulant des eaux de la grâce; ce qui est déclaré, dit ce saint Père, par la cérémonie de l'Eglise, qui exorcise l'enfant devant que le baptiser de l'eau; l'exorcisme est un feu qui brûle le diable et le fait fuir; ainsi passant de l'exorcisme à l'ablution, nous passons du feu à l'eau, du péché à la grâce, de l'ardeur au rafraîchissement; si bien que le baptême nous plante au coulant d'une eau vive, *secus decursus aquarum*, et cette eau n'est autre que l'eau de la grâce, l'eau du Saint-Esprit, qui nous nourrit, nous rafraîchit, et nous arrose pour nous faire fructifier en l'Eglise de Dieu. Les arbres plantés au cours de l'eau en retirent principalement trois bienfaits: la nourriture, le rafraîchissement et la fructification; et ce sont les trois biens que l'âme chrétienne retire de l'eau de la grâce divine, au courant de laquelle le baptême l'a plantée.

Premièrement, l'eau donne la nourriture et la croissance aux plantes, qui se sèchent, défaillent et meurent si elles manquent d'arrosement ou de la pluie, ou d'eaux courantes au pied de leurs racines. D'où, ès contrées arides et sèches, comme ès sablons de Libye, où le ciel ne donne aucune pluie, et la terre est sans rivières, sans fontaines et ruisseaux, on ne voit croître ni arbre, ni herbe, ni fleur, qui n'y pourraient pas vivre par défaut de l'aliment propre à les entretenir; et nous voyons que ces petits épis qui croissent sur les toits des maisons se flétrissent et se perdent lorsqu'il tarde quelque temps à pleuvoir, parce qu'ils ont poussé leur germe dans un lieu sec et aride, qui n'a pas d'humeur pour les nourrir. Il en est de même de l'âme à qui l'influence de la grâce vient à défaillir pour peine de son ingratitude; car Dieu ne soustrait jamais cette eau spirituelle qu'aux âmes ingrates, qui se sont plutôt soustraites de son amour et de son obéissance. Dès que ce divin arrosement défaut à une âme, étant sans nourriture elle est sans vie, elle se sèche et se flétrit, et languit privée de tout suc de dévotion; mais tandis que l'eau de la grâce continue à l'arroser, elle ressemble à une plante qui est au courant des eaux, qui la maintiennent en sa force, en sa vigueur et verdeur.

L'eau ne nourrit pas seulement les plantes, mais aussi les rafraîchit et les défend des ardeurs violentes du soleil et de la canicule, qui cuisent et brûlent celles qui ne sont pas arrosées ou de la main d'un jardinier, ou du coulant de quelque ruisseau. Pareillement l'eau de la grâce n'entretient pas seulement la vie spirituelle et surnaturelle de l'âme, mais encore lui donne le rafraîchissement dans les plus fortes et brûlantes chaleurs de la chair et de la concupiscence, qui la dessécheraient bientôt si elle n'était rafraîchie par ce flux continuel de la grâce concomitante. *Gratia ejus subsequetur me.*

Outre que l'eau nourrit les plantes et les tient fraîches, elles en reçoivent une troisième faveur, qui est la force de produire leur fruit en leur saison, et l'ayant produit, l'élever jusqu'à sa parfaite et entière maturité; car sans l'arrosement de l'eau, les plantes ne pousseraient ni bouton, ni fleur, ni fruit; et si elles en poussaient quelqu'un, ce serait pour le voir perdre aussitôt que paraître, et mourir en naissant, ne pouvant, sans l'aide et bienfait de l'eau, le maintenir et faire croître jusqu'à sa perfection. Ainsi, l'eau de la grâce donne la vigueur à l'âme et la fortifie, pour produire les boutons des bonnes pensées, les fleurs des saints désirs, les fruits des vertueuses et chrétiennes actions, l'âme n'étant capable d'elle-même, et par sa vertu naturelle, et sans le secours particulier de Dieu, de rien penser, désirer ni faire de bon et d'agréable à sa divine majesté, selon la sentence de l'Apôtre: *Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est.* D'où nous devons tous prononcer cette humble confession et action de grâces du prophète Isaïe: *Omnia opera nostra operatus es in nobis, Domine Deus noster.* Oh! Seigneur, si nous faisons quelques bonnes œuvres, vous en êtes l'auteur et l'opérateur, nous n'en sommes que les instruments; vous les opérez en nous, nous en inspirant la pensée, nous en imprimant le désir, nous fortifiant pour l'exécution, et continuant de nous prêter votre main pour y persévérer; non que nous ne fassions quelque chose en la bonne œuvre, qui ne peut être produite sans notre libre coopération à la grâce, mais nous n'y ferions rien, si la grâce ne nous la proposait par la pensée, ne nous y poussait par le désir, et ne nous aidait à la produire par l'exécution. Tellement que la grâce de Dieu fait les bonnes œuvres en nous, mais avec nous, qui lui coopérons par l'action libre de notre volonté: comme l'eau produit le fruit en la plante, mais avec la plante qui contribue l'action naturelle et nécessaire de sa vertu végétative. Saint Blaise a tiré toutes ces trois faveurs, nourriture, rafraîchissement, fécondité pour fructifier, de l'eau de la grâce divine, qui l'arrosait intérieurement.

C'est la grâce qui l'a nourri et élevé dans la retraite de sa caverne, *super aquam refectionis educavit me*, et l'a rempli d'une telle vigueur et force spirituelle, qu'il a surmonté toutes les tentations du diable, vaincu tous les appâts de la chair, repoussé toutes les attaques du monde, résisté à toutes les promesses, blandices, menaces, persécutions des tyrans, triomphé de la rage des bourreaux, et foulé, victorieux, sous les pieds de sa constance les fouets, le glaive, les tourments et la mort même. C'est la grâce qui l'a rafraîchi et éteint en lui l'ardeur de la chair, le feu des concupiscences, la soif des passions déréglées, remplissant son cœur et le désaltérant par un bienheureux avant-goût des délices célestes. Et comme la rosée du ciel rafraîchit et arrosa les trois enfants au milieu de l'ardente fournaise, qui au lieu de les brûler fut convertie en un bain délicieux, où, se promenant comme dans une eau fraîche, ils entonnaient les divines louanges: de même ce bienheureux arrosé dans son

âme de l'eau vive du Saint-Esprit, cependant que son corps était dans l'ardeur des douleurs et dans la flamme de la persécution, a senti dans soi-même un si gracieux rafraîchissement que, chantant et louant Dieu dans le plus vif effort de ses souffrances, les verges lui ont semblé des roses, les tourments un bain et la mort un délice. Enfin c'est la grâce qui, l'arrosant de son eau, l'a rendu si fructueux en bonnes œuvres, et l'a fait voir en son siècle comme une olive féconde dans la maison de Dieu : *Ego sicut oliva fructifera in domo Domini*, disait le prophète David, au psaume LI.

Mais voyons comme il a produit son fruit, et l'a produit en son temps, *Fructum suum dabit in tempore suo*, afin que nous apprenions par son exemple à produire le fruit propre à notre état, et le produire en saison opportune et convenable. Les arbres ont deux qualités remarquables que l'expérience peut faire voir aux plus grossiers : c'est que chacun donne le fruit qui convient à son espèce : le cerisier des cerises, le prunier des prunes, la vigne des raisins, et chacun donne le sien en la saison qui lui est propre : le cerisier au printemps, le prunier en eté, la vigne en automne. L'âme chrétienne doit avoir ces deux mêmes qualités, si elle veut que ses œuvres soient agréables à Dieu ; car elle doit produire le fruit qui est conforme à son état et à sa vocation, et le doit produire, non hors de temps par indiscrétion, mais au temps propre, avec discrétion et prudence. Comme Dieu a créé diverses espèces d'arbres et les a destinés à porter des fruits différents, aussi a-t-il établi entre les hommes diverses conditions : les uns étant prêtres, les autres religieux, les autres laïcs ; les uns seigneurs, les autres vassaux ou sujets, les uns supérieurs, les autres inférieurs, les uns pauvres, les autres riches ; et chacun de ces états est obligé de produire des fruits convenables à son rang et à sa qualité : le fruit d'un prêtre, c'est la sainteté et le bon exemple ; le fruit d'un prélat, d'un recteur et d'un pasteur des âmes, le soin de son troupeau ; le fruit d'un religieux, la retraite et le mépris du monde ; le fruit d'un laïque, la révérence et la soumission à l'Eglise ; le fruit d'un seigneur, la conduite, l'amour et la protection de son peuple ; le fruit d'un vassal, la fidélité et la dépendance humble et volontaire de la direction de son seigneur ; le fruit d'un supérieur, la vigilance et la sollicitude ; le fruit d'un inférieur, l'obéissance et le respect ; le fruit d'un riche, les aumônes ; le fruit d'un pauvre, la patience en son affliction ; bref chacun en l'ordre et au rang où Dieu l'a colloqué au monde, a quelque devoir particulier de produire les fruits de quelque vertu qui correspond à son état. Saint Blaise, instruit de la connaissance de cette vérité et voyant le rang éminent qu'il tenait en l'Eglise, qui était la dignité de prêtre et d'évêque en la ville de Sébaste, a parfaitement accompli toutes les parties requises en un prêtre et en un pasteur, l'édification de son peuple par la bonne vie, l'instruction par la prédication, la conduite par le soin, le soulagement par les aumônes, la correction par les remontrances, la consolation par les visites, la conservation par ses prières et oraisons continuelles, l'exemple de souffrir pour Jésus-Christ par la constance de son martyre et de sa mort ; bref ç'a été un bon arbre qui a donné le fruit propre à son espèce par les actions correspondantes à sa qualité de prélat, *Dedit fructum suum*. Et parce que c'est l'office de la vraie vertu, d'observer par une prudence discrète le temps opportun et commode aux actions qu'elle doit produire, *Dat fructum suum in tempore suo*, il s'est pareillement acquitté de ce devoir par une discrétion admirable, qui l'a rendu semblable au serviteur fidèle et prudent, à qui Notre-Seigneur compare les prélats, en saint Matthieu, chap. XXIV, lequel distribue à la famille qui est sous sa charge, au temps et en la saison propre, la viande spirituelle dont il a la dispensation : *Fidelis servus et prudens dat suis cibum in tempore ;* car se rencontrant en un temps que la persécution était ouverte de tous côtés contre l'Eglise, par les édits sanglants des empereurs Dioclétian et Maximian, les églises fermées, les autels démolis, le service de Dieu interdit, la prédication de l'Evangile empêchée avec toute violence, et les exercices publics du tout interrompus par les efforts des impies, qui tenaient au monde les rênes de l'autorité souveraine, il reconnut prudemment qu'il était forcé de céder à la nécessité du temps, et que ce n'était pas un temps de résistance, un temps de charge épiscopale, un temps d'action, ni de prédication ; mais un temps de retraite, un temps de patience, un temps de larmes, un temps de prières secrètes et retirées pour apaiser le courroux du ciel et fléchir la divine miséricorde. C'est pourquoi, quittant la ville et le siége de son evêché, il se jeta dans la caverne inconnue d'une montagne écartée de l'abord des hommes, et fréquentée seulement des bêtes sauvages, où il vaquait nuit et jour à l'oraison et contemplation, versant devant Dieu des pleurs et des soupirs continuels pour assister son troupeau et toute l'Eglise par ses prières, puisque le temps ne lui permettait pas de servir au public par son ministère. Après, quand par la permission de Dieu quelques chasseurs l'eurent trouvé dans cette caverne, et qu'il fut mené devant le prefet ou président de la province, nommé Agricole, qui persécutait les chrétiens avec toutes sortes de cruautés, voyant par la même prudence qui l'avait fait retirer et se contenir jusqu'alors dans le silence de la solitude, que le temps était venu de parler hardiment, professer ouvertement et publiquement le nom de Jésus-Christ, confondre l'idolâtrie, et encourager les fidèles à mourir pour la foi par l'exemple de sa vertu, il commença de témoigner généreusement que la crainte et la lâcheté n'avaient pas causé sa retraite, mais le conseil et la discrétion ; qu'il n'avait pas fui la mort, mais différé pour la souffrir en une plus belle et glorieuse occasion ; qu'il n'avait pas cherché en sa fuite

la conservation de sa vie, mais attendu la volonté de Dieu, le signe de son capitaine pour se jeter sous son aveu au travers des coups et des plaies. Ainsi confondant le tyran, se moquant de ses faux dieux, glorifiant Jésus-Christ, édifiant son peuple, encourageant les femmes mêmes et les enfants au martyre, il endura la prison, les bâtons, les verges, les escourgées, la submersion dans un gouffre, et enfin le glaive et la mort pour la défense de la vérité, donnant, comme un bon arbre, son fruit en son temps, le fruit de la patience au temps de l'adversité, le fruit de la constance au temps de la persécution : *Fructum suum dedit in tempore suo.* Et ores qu'il est glorieux au ciel, il nous donne encore son fruit, le fruit de son exemple par ses vertus qui nous sont proposées, le fruit de ses prières quand nous l'invoquons, le fruit de sa protection en nos besoins, le fruit de son secours en nos maladies, ayant reçu particulièrement ce privilége entre tous les saints de pouvoir beaucoup envers Dieu pour la guérison des malades qui le réclamaient et qui le réclament encore. Et particulièrement on remarque qu'il peut beaucoup pour la délivrance de ceux qui sont occupés au gosier de quelque os ou de quelque arête de poisson : car comme il fut emprisonné par le commandement du président, on lui amenait à la prison toutes sortes de malades lesquels ils guérissait en invoquant sur eux le nom de Jésus-Christ, et entre les autres on lui présenta un enfant qui, mangeant du poisson avait avalé une arête, qui lui traversant le gosier l'étranglait jusqu'à être au point de rendre l'âme, si le saint ne l'eût délivré par sa prière de ce danger éminent. Depuis, tous ceux qui tombaient en un pareil accident n'avaient de plus prompt ni de plus assuré remède, que de se recommander aux intercessions de saint Blaise, et ils éprouvaient sur-le-champ même le soulagement qu'ils en désiraient ; ce qui était si commun et si fréquent, qu'un célèbre et très-ancien médecin de Grèce, nommé Aëtius, entre les remèdes qu'il enseigne pour ceux qui ont le gosier occupé de quelque os, ou de quelque arête, il met l'invocation de saint Blaise, et dit qu'en prenant le malade par la gorge, on profère ces paroles : *Blaise, martyr et serviteur de Jésus-Christ, commande que tu montes, ou que tu dévales.* Ce qui témoigne que l'usage d'invoquer saint Blaise en telles nécessités était fort fréquent du temps de ce médecin, et que plusieurs en recevaient le soulagement désiré. Or son pouvoir est aussi grand en ce temps qu'il l'était pour lors, pour obtenir de Dieu, en faveur de ceux qui l'invoquent, et le secours en de pareils accidents, et la guérison des autres maladies, si elle leur est nécessaire pour le salut éternel, et s'ils accompagnent leur demande d'une vive foi et d'une pure et sincère dévotion. On invoque aussi saint Blaise pour la guérison des animaux qui servent au labourage, et à ces fins on fait bénir du pain, le jour de sa fête, qu'on réserve pour le leur donner à manger en leurs infirmités ; sur quoi si vous demandez mon avis, je vous dirai que, pour le premier chef, qui est d'invoquer ce saint pour la santé des animaux, la chose ne peut être mauvaise, puisque l'opinion commune des théologiens, après saint Thomas, au traité des Anges, en la première partie de sa Somme, est qu'il y a même des anges députés à la garde des animaux créés pour l'usage de l'homme, anges qui ont soin de les préserver des brouillards, des mauvaises vapeurs et des autres accidents qui les peuvent gâter, et les rendre inutiles à notre service ; et, sur ce sujet, Origène remarque que l'ange qui arrêta l'ânesse de Balaam et lui mit la parole en la bouche pour avertir son maître, était l'ange commis à la tutèle de cette espèce d'animal. Que si les anges ont soin des animaux qui servent à l'homme, et les préservent et guérissent de leurs maux, il n'y a rien qui choque la raison, ni la piété, en l'invocation d'un saint pour la même fin, lors mêmement que l'expérience des bons succès déclare qu'il n'est pas en vain invoqué. Pour l'autre chef, qui est la bénédiction du pain usitée en la fête de saint Blaise, pour le réserver et donner aux animaux en leurs maladies, elle a été défendue en quelques diocèses, à raison des superstitions que la simplicité des villageois, abusés par les charmeurs et sorciers, y peut faire glisser ; mais, hors de ce danger, je ne vois rien de mal ni en la bénédiction du pain pour un tel usage, comme nous dirons après, ni en l'application de ce pain aux animaux malades, pourvu qu'il ne s'y mêle ni action, ni parole vaine et superstitieuse. Je tire cette conclusion d'une sentence de l'Apôtre, lequel, en la première à Timothée, ch. IV, dit qu'il n'y a rien qu'on doive réprouver ni rejeter de ce qu'on reçoit, et dont on use avec actions de grâces, parce que la parole de Dieu et l'oraison le sanctifient : *Nihil abjiciendum quod cum gratiarum actione percipitur : sanctificatur enim per verbum Dei et orationem.* D'où je collige deux conséquences qui décident ce fait : la première, que, puisque tout est sanctifié par la prière et par la parole de Dieu, cette cérémonie de la bénédiction du pain, qui se fait en plusieurs lieux, en cette fête de saint Blaise, si elle est faite comme il faut, avec les paroles et prières de l'Eglise, est bonne et licite ; la seconde, que l'usage de ce pain ainsi bénit, qu'on donne après aux animaux en leurs infirmités, ne doit pas être réprouvé ni rejeté, s'il est exercé avec actions de grâces à Dieu, qu'on reconnaît l'auteur de la vertu que la bénédiction a donnée au pain pour opérer les effets des guérisons qu'on en espère.

Toutefois il faut que je donne un petit avertissement pour la pratique de ceci, afin que personne ne s'abuse : c'est qu'en cette bénédiction du pain destiné pour les animaux, il n'est pas loisible de se servir des oraisons dont l'Eglise se sert ordinairement pour bénir le pain destiné pour les hommes ; d'autant qu'en ces oraisons l'Eglise demande à Dieu que ce pain bénit apporte à ceux qui le prendront le salut du corps et de l'âme, et leur soit une défense tant contre les maladies, que contre les attaques et embûches des démons, ce qui ne peut s'approprier aux ani-

maux irraisonnables qu'avec ignorance ou avec impiété. Mais on doit prendre seulement de l'eau bénite et exorcisée et prononcer sur le pain l'oraison dont l'Église se sert pour demander la santé des animaux créés pour l'usage de l'homme et y ajouter l'oraison de saint Blaise. Voilà pour la pratique de cette bénédiction, laquelle étant faite avec ces circonstances n'a rien qui soit contraire à la vraie piété.

Mais de ne demander aux saints que des choses temporelles, comme la santé pour vos personnes et pour les animaux qui servent à vos usages, ce sont des demandes trop petites et pour eux et pour vous : pour eux qui ont le pouvoir de vous impétrer de Dieu des biens incomparablement plus grands, qui sont les biens spirituels de la grâce et de la gloire ; pour vous qui, étant appelés au royaume de Dieu et à la participation de la couronne dont jouit maintenant saint Blaise, devez estimer toute autre chose indigne de vos vœux et de vos demandes en comparaison de celle-là, laquelle, selon le précepte de Jésus-Christ, doit être le premier objet de vos poursuites, tout le reste n'étant que des accessoires qui, selon sa promesse, vous seront surajoutés, si l'acquisition de son royaume est votre but principal : *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis :* Cherchez devant tout le royaume de Dieu et l'observation de ses lois et commandements, en quoi consiste la justice et la sainteté nécessaires pour y parvenir, et toutes les choses nécessaires pour le soutien de cette vie passagère, comme la santé de vos personnes, de vos enfants, de vos animaux, la conservation des fruits de la terre, l'heureux succès de vos justes et légitimes trafics, et tout le reste vous sera donné par suite et par dépendance, si Dieu voit qu'il n'apporte pas d'obstacle à l'acquisition de votre salut éternel. Et que vous servira, je vous prie, d'impétrer de Dieu par l'intercession de saint Blaise, votre patron, les biens caducs et transitoires, si par vos péchés vous venez à perdre les éternels et permanents ? Que vous profitera d'en obtenir la guérison de vos maladies ou de celles de vos animaux, si par négligence de le prier qu'il vous obtienne la grâce de corriger votre vie, vos âmes se perdent et tombent dans la mort éternelle ? Estimez-vous plus votre chair corruptible, que votre âme immortelle? faites-vous plus de cas de la santé de vos bœufs ou de vos vaches, que de votre salut ? Ce n'est pas imiter saint Blaise, votre patron, qui pour acquérir la vie éternelle, a fait si peu de cas de la présente et de tout ce qui la concerne, qu'après avoir quitté tout, richesses, honneurs, plaisirs, il a exposé son corps au martyre, aux tourments et à la mort, estimant qu'un bien de si grand prix, comme est la gloire immortelle, ne se peut assez acheter. Et vous qui travaillez tant pour gagner votre pain en cette vie, que la mort vous ravira demain, vous prisez si peu la vie qui doit durer à jamais, que même vous ne daignez pas y appliquer votre pensée, ni votre souvenir, tant s'en faut que vous y donniez votre soin et votre poursuite ! Saint Blaise a été un bon arbre planté au courant des eaux de la grâce, qui a donné son fruit en son temps, le fruit de l'amour et du service de Dieu pendant le temps de sa vie : quel temps attendez-vous pour produire les fruits des bonnes œuvres que Dieu demande de tous ceux qui aspirent à son royaume, si vous laissez couler le temps de votre vie, après laquelle Dieu ne donne plus de temps pour mériter et acquérir l'éternité ? Votre temps, ô chrétiens, est la vie présente ; le fruit que Dieu désire de vous est l'obéissance à ses divins commandements, fruit que vous devez produire en votre temps : car quand votre temps sera passé, ni vous ne pourrez plus produire ce fruit, ni personne ne le produira pour vous. Et partant écoutons tous l'avertissement que nous donne l'Apôtre : *Dum tempus habemus operemur bonum :* Cependant que Dieu nous donne le temps de produire les fruits qu'il exige des arbres raisonnables, qui sont les bonnes œuvres, travaillons et ne laissons pas échapper notre temps, qui passe et qui ne pourra plus revenir. Travaillons et produisons en notre temps les fruits de l'obéissance due aux commandements de Dieu, pour obtenir dans l'éternité la couronne de la gloire, qui se doit gagner dans le temps, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

PANÉGYRIQUE DES QUARANTE MARTYRS.

Version ou paraphrase de l'homélie de saint Basile le Grand.

Celui qui se sent porté d'un singulier amour et dévotion particulière envers les saints martyrs, comment peut-il se satisfaire et assouvir en les louant le désir qu'il a de les honorer, et quelle fin ou mesure peut-il mettre à leurs éloges? Car il n'y a pas de doute que l'honneur déféré aux serviteurs de Dieu par leurs frères et conserviteurs, principalement à ceux qui, mourant pour la défense de sa cause, lui ont rendu le dernier et plus grand effet que la charité puisse produire, ne soit envers leur maître commun une grande preuve de service et fidélité. Outre qu'il est assez évident que celui qui honore les hommes forts et généreux se sentira facilement touché d'un désir d'imiter leur force, si la providence de Dieu le conduit en quelque pareille occasion d'en faire l'épreuve. Vénère donc et honore, ô chrétien ! les glorieux martyrs, et rends-leur la louange qui leur est due si légitimement, pour être à Dieu un témoignage de ta bonne volonté et te montrer digne devant ses yeux d'en obtenir sans persécution, sans feu, sans fouets et sans plaies, la même couronne qu'ils en ont obtenue. Mon dessein est aujourd'hui de célébrer non un, non deux, non dix, mais quarante braves et magnanimes soldats, lesquels, en divers corps, n'ayant qu'une même âme en la conspiration et concorde d'une même foi, ont témoigné dans la persécution une même constance et produit la fermeté ine

branlable d'un même propos et résolution pour la défense de la vérité; d'où, par une même victoire, ils ont acquis une même couronne. Quelle digne louange peut atteindre à leurs mérites, et quelle éloquence si heureuse et si féconde peut égaler leur valeur? Quarante langues ne suffiraient pas pour célébrer dignement ces quarante valeureux athlètes, et comment est-ce qu'une seule pourra suffire? Non-seulement cette si grande multitude, cette cornette de cavaliers chrétiens, cet escadron invincible tant en la guerre qu'en la persécution, considéré en gros et en troupe, surmonte nos panégyriques ; mais un seul d'entre eux, si nous le séparons d'avec les autres pour le louer à part, est assez pour excéder les forces de notre esprit et laisser tous nos éloges au-dessous de ce qu'il mérite. Toutefois l'éloquence n'étant nécessaire que pour relever ce qui est petit, car ce qui est grand et éminent de soi-même n'a pas besoin d'un si faible secours, j'ose entreprendre non tant de louer cette cohorte inexpugnable, qui ne peut être assez hautement louée, que de proposer nument et peindre comme sur un tableau leur combat et leur triomphe pour la commune utilité de cet auditoire, que la dévotion envers ces glorieux martyrs a fait accourir avec telle affluence; car et les orateurs et les peintres se ressemblent en ce point, que les uns par la langue, les autres par le pinceau, les uns avec l'ornement des paroles, les autres avec celui des couleurs, dépeignant et représentant les hauts faits des valeureux guerriers, non-seulement délectent les spectateurs, mais les enflamment à l'imitation, vu que ce qu'en son silence la peinture nous exhibe, une narration claire et nette nous le propose en parlant. Ainsi vous déduisant par notre discours le combat de ces martyrs, avec les circonstances qui font reluire leur vertu, et vous les mettant devant les yeux comme en une peinture, nous exciterons ceux d'entre vous qui sont animés d'un plus généreux instinct ou portés de plus de zèle envers leur mémoire, et les échaufferons d'un saint désir d'imiter pour les rencontres qui s'en offriront, leur constance et leur courage; car la vraie louange des martyrs consiste à porter ceux qui les écoutent à une généreuse émulation de la valeur et de la force qui les a rendus louables. Les discours des saints ne se doivent pas dresser selon les lois des panégyriques du monde, ni selon les règles que les rhétoriciens assignent au genre démonstratif, d'autant que les orateurs profanes louant les hommes du siècle, prennent de ces choses temporelles et passagères la matière de leurs éloges ; mais celui qui entreprend de louer des hommes à qui le monde a été crucifié, comment peut-il emprunter des avantages mondains quelque chose qui serve à leur recommandation? Ces saints dont nous parlons n'avaient pas tous une même patrie, pour les recommander par leur pays, comme font ordinairement les panégyristes; ils étaient de divers endroits et une même profession de la milice les avait assemblés. Quoi donc! les dirons-nous sans patrie, ou bien citoyens de l'univers? Non; mais comme entre ceux qui contribuent et confèrent chacun leur part en une association, les choses qui entrent dans la contribution sont communes à tous, de même entre ces bienheureux la patrie propre d'un chacun était commune à toute la troupe, et tous, quoique ramassés de divers endroits de la terre, n'étaient qu'un corps et ne faisaient qu'un bloc de toutes leurs appartenances, comme s'ils eussent été non-seulement d'une même ville, mais d'une même famille. Mais quel besoin de faire mention de leurs patries terrestres, étant plus à propos de savoir et de connaître quelle est maintenant leur vraie patrie, où ils habitent, non pour quelque peu de temps, mais pour l'éternité? La patrie de ces glorieux martyrs, c'est la cité de Dieu, de laquelle Dieu même est l'architecte ; c'est la Jérusalem de là-haut, qui est mère de saint Paul, comme il dit lui-même, et de tous ses semblables. Donc le genre ou l'être humain et charnel était différent en chacun des quarante martyrs ; mais le divin et spirituel n'était qu'un, et le même en tous; car le père commun de tous était Dieu, et tous ensemble étaient frères, non pour être engendrés de mêmes parents, mais pour être régénérés par une même adoption d'un même Saint-Esprit, et pour vivre fraternellement en paix et en concorde par l'union de la charité. Ils faisaient tous une assemblée et un chœur pour louer un même Dieu, non séparés l'un de l'autre, mais tous unis sans confusion, par un ordre et disposition admirables : l'ordre était tel que ceux d'entre ces quarante qui surpassaient leurs compagnons en grandeur de corps, en fleur d'âge et en vigueur, étaient promus aux plus hautes et importantes charges militaires, et avaient les autres sous leur conduite ; et les grandes preuves qu'en diverses rencontres ils avaient données de leur valeur les mettaient en telle estime dans l'esprit de l'empereur, qu'ils tenaient le premier rang en ses bonnes grâces et en la faveur de son amitié. Mais aussitôt que la promulgation de l'édit injuste et impie qu'aucun n'eût à professer le nom et la foi de Jésus-Christ, commença de se faire ouïr et retentir de tous côtés, avec commination de toutes sortes de supplices contre ceux qui s'obstineraient à le confesser, ces braves soldats du roi du ciel, méprisant les faveurs du roi de la terre, firent connaître qu'ils avaient donné leur nom à une merveilleuse milice, et sous une solde plus avantageuse. La rage des persécuteurs passait à tel excès, que les juges constitués pour connaître de ce fait n'avaient pas la justice pour objet, mais la passion de l'empereur, auquel ils voulaient complaire ; la raison ne les conduisait pas, mais la colère, qui ne mettait ni bornes ni mesure à leur cruauté. Les embûches étaient partout tendues, les surprises, les fraudes, les délations continuelles, le feu allumé, le glaive dégaîné, les croix plantées, les chevalets dressés, les roues préparées, les fouets dans les mains des bourreaux : appareil horrible à voir et plus dur à souffrir

Donc en un si grand trouble des fidèles, les uns fuyaient, les autres succombaient, les autres vacillaient; quelques-uns, effrayés des seules menaces, n'attendaient pas même le combat; quelques autres, ayant un peu plus de courage, se laissaient tirer jusqu'à la vue des instruments des supplices, mais la présence des tourments abattait leur faible résolution; quelques autres, plus dignes de compassion que les précédents, étant déjà dans le fort de la mêlée, se laissaient ravir la couronne, à demi gagnée, par défaut de persévérance; et comme ceux qui, ayant conduit jusqu'auprès du port leur navire chargé de précieuses denrées, font naufrage sur la rive, perdaient, infortunés! à la vue de la victoire, et du triomphe tous les acquêts et mérites des travaux de plusieurs années, que l'impatience des douleurs d'un moment leur emportait des mains. En ce temps donc que la constance des chrétiens était mise à une si dure épreuve, où plusieurs défaillaient de cœur, ces quarante généreux et invincibles soldats de Jésus-Christ, ayant eu communication, par le général de l'armée, des lettres de l'empereur, et commandement d'obéir à sa volonté, animés d'une force et d'une audace chrétienne, qui sait en telles occasions plutôt mourir que se taire, d'une voix libre et d'une parole hardie qui méprisait et les menaces et les exemples de tant de cruautés exercées contre ceux qui confessaient Jésus-Christ, confessèrent sans dissimulation et sans délai qu'ils n'adoraient d'autre Dieu que lui. O bienheureuses langues qui prononcèrent cette sacrée parole, qui sanctifia l'air duquel elle fut formée et où elle retentit, fit tressaillir les anges de joie, frappa de regret le démon et sa cohorte, et fut écrite du doigt de Dieu dans le livre de vie! Mais non-seulement tous ensemble proférèrent cette voix d'un commun accord, mais chacun des quarante, à part et pour soi seul, fit la même confession qu'il avait faite au nom de tous : « Me voici, je suis chrétien, » afin que la résolution d'un chacun ne demeurât pas cachée dans la voix confuse de tous; et comme ceux qui se présentent dans les cirques et théâtres donnent chacun leur nom et descendent dans la lice pour combattre; pareillement ceux-ci, mettant en oubli leur noblesse, leur dignité, leur race et le nom de leur famille, s'attribuèrent l'un après l'autre un même nom, savoir est celui de leur Rédempteur, chacun d'eux se produisant par rang et par ordre, et s'appelant chrétien. Tellement qu'un même nom et titre les marqua tous, chacun ne disant pas : Je suis tel, et : Je suis tel, mais tous se nommant et se professant chrétiens, d'un nom commun en une foi commune. Ce que voyant le général, douteux du commencement et irrésolu de ce qu'il devait faire, désirant tout ensemble et satisfaire à l'empereur et conserver la vie de ces braves cavaliers, tenta de les gagner par blandices, ou les fléchir par promesses, ou les vaincre par menaces. Et premièrement il usa d'une douce et attrayante remontrance pour tâcher de les divertir de leur saint propos, qu'il appelait obstination. Ne veuillez pas, dit-il, ô jeunes et braves soldats, perdre la fleur de votre âge, ni changer les douceurs de cette vie plaisante et délicieuse en une mort anticipée; car il est absurde et déshonnête que ceux qui se sont signalés en la guerre par des exploits glorieux, périssent d'une fin infâme, à la façon des larrons et des voleurs. Après, voyant que ses exhortations n'avaient pas assez de force, il vint aux offres de grandes récompenses, d'argent, d'honneurs, des faveurs de l'empereur, des premiers rangs en la milice, pour essayer de les prendre par les amorces de l'avarice ou de l'ambition. Toutes ces machines étant faibles pour abattre le fort inexpugnable de leur foi, à qui l'objet des biens futurs faisait paraître les présents comme une fumée, il changea de batterie, et vint des attraits aux terreurs, leur présentant les plaies, les morts, les peines insupportables : voilà ses assauts et ses attaques; mais quelle fut la résistance des martyrs? Qu'attends-tu, dirent-ils, ennemi de Dieu, de nous allécher par tes présents et nous divertir du culte du Dieu vivant, pour servir aux mauvais démons, ses adversaires et les nôtres, qui ne cherchent que notre ruine en son injure? Penses-tu nous pouvoir donner autant que tu t'efforces de nous ravir, ou compenser par tes dons la perte que tu nous procures? Nous rejetons tes offres, qui sous ombre de profit nous méditent du dommage; nous renonçons à tes honneurs, qui nous seraient des semences d'opprobre et d'ignominie. Donne-nous, si tu peux, des richesses permanentes et qui durent toujours; promets-nous une gloire dont la fleur immarcessible ne se puisse flétrir. Tu nous veux rendre familiers et favoris de l'empereur, mais c'est pour nous aliéner de la faveur et de l'amitié du vrai roi, qui est Dieu. A quoi les offres de ces petites parcelles du monde, grandes en ton opinion, nulles en notre estime, qui avons le monde entier en mépris? Tu ne nous en présentes qu'un échantillon, et nous le méprisons tout! Toutes ces choses qui se présentent à la vue ne sont pas égales à celles que notre foi propose à notre espérance. Vois-tu le ciel, combien il est incomparable en beauté, vaste et immense en grandeur; et la terre, combien elle est spacieuse en étendue, et combien de raretés et de merveilles elle enclot en son sein? Rien de tout cela ne peut entrer en comparaison de la béatitude et félicité promises aux serviteurs du vrai Dieu, puisqu'elle seule est éternelle et sans fin, tout le reste est passager et momentané. Nous n'attendons qu'une palme et qu'une couronne, celle que Dieu prépare à la piété. Nous ne sommes en recherche ni en soin d'acquérir qu'une seule gloire, celle du royaume des cieux. La terre n'a rien qui mérite notre souci. Nous n'ambitionnons d'autres honneurs, nous ne désirons d'autres biens que ceux du ciel, ni ne craignons d'autres peines que celles de l'enfer. Nous redoutons le feu préparé là-bas aux ennemis de Dieu, non celui que vous allumez ici pour épouvanter ses amis, et les

détourner de son culte. Ce feu-là, que nous croyons, excite notre appréhension; celui-ci, que nous voyons, ne peut que nous purger, comme l'or dans la fournaise : il ne détruit en nous que le corruptible, et y répare l'immortel. Outre qu'il nous est ami, reconnaissant avec nous un même Dieu, servant un même Créateur, obéissant à un même maître, qui fait bien souvent que, quoique dépourvu de raison et de connaissance, il connaît et respecte les contempteurs des idoles, n'osant pas agir contre eux, et de deux fonctions qu'il a, d'éclairer et de brûler, n'exerçant que la première, comme il fit en faveur des trois enfants de la fournaise de Babylone : *Ignis virtutis suæ oblitus, creatura tibi Creatori deserviens,* comme il est dit dans le livre de la Sapience; ainsi nous estimons tous vos supplices comme des jeux des enfants, et toutes les plaies dont vous nous menacez comme ces sagettes que leurs faibles mains décochent, qui ne peuvent qu'égratigner la peau; car tous les efforts de vos tourments et de vos cruautés s'attaquent à des corps qui plus ils souffrent plus ils méritent, et plus est grande votre rage, plus est illustre leur couronne. S'ils résistent long-temps, leur palme s'augmente; s'ils défaillent aux premiers coups, et meurent, d'autant plutôt sont-ils soustraits à la fureur des juges violents, lesquels, parce qu'ils ont pouvoir sur les corps, pensent étendre leur empire sur les âmes. Superbes et présomptueux qu'ils sont, de vouloir que nous préférions leurs commandements à celui de Dieu, et d'estimer que l'honneur que nous rendons au Roi des rois est leur opprobre, ce qui les porte à inventer tous ces horribles supplices qui ne sont dus qu'aux crimes les plus atroces, pour faire paraître notre piété criminelle. Mais à présent, ô juges impies, qui persécutez la piété comme un crime, vous attaquant à nous, vous n'avez pas à faire à des lâches et timides, ni à qui l'amour de cette vie rende redoutable le pouvoir que vous n'avez que sur le corps, pour conserver notre foi envers Dieu, et ne déchoir pas de son amitié : nous sommes prêts d'endurer et qu'on nous étende sur la roue, et qu'on nous fiche à la croix, et qu'on nous jette dans les flammes pour en être la pâture. Le cruel et barbare préfet ayant ouï cette réponse, tout enflé d'orgueil qui lui représentait en la liberté de ces paroles une audace et mépris de son autorité, et la superbe le jetant dans l'excès d'une colère furieuse, se résolut à leur faire souffrir non une peine ordinaire, mais un nouveau genre de tourment, de qui la rigueur jointe à la durée, et la violence à la longueur, leur rendît la mort d'autant plus insupportable, qu'elle serait très-douloureuse, et tout ensemble tardive. Or voici ce qu'inventa l'ingénieuse cruauté de ce tyran, et combien dur et inusité fut le tourment que lui suggéra sa malice, ayant pris garde à la nature du climat et à la constitution de la contrée où l'armée hivernait, contrée pierreuse et pleine de rochers, et entrecoupée de montagnes et de précipices; et voyant que c'était en la saison de l'hiver, il remarqua l'endroit où le froid était plus âpre et où le vent glacial soufflait avec plus de véhémence; sur quoi il ordonna que ces quarante soldats qui répugnaient à ses volontés fussent mis à nu, et exposés à la rigueur de l'air, en un lieu situé joignant la cité, pour joindre l'ignominie au tourment, et que là, congelés et serrés de la froidure, ils mourussent d'une mort lente et difficile à souffrir. Vous savez, mes très-chers frères, et ceux principalement le savent qui ont expérimenté les horreurs d'un rude hiver aux climats où le froid est plus violent, quel et combien intolérable est ce genre de peine : car il n'y a que ceux qui en ont fait l'épreuve qui en puissent appréhender la gravité. Premièrement, le corps saisi et surpris du froid sent glacer tout son sang, et change sa vive couleur en un teint pâle et mourant; après, il se trouble et frémit, les dents craquent, les nerfs s'étreignent, les veines se resserrent, et tout le corps se restreint et se retire. Là-dessus, une douleur aiguë et du tout insupportable se saisit de tous les membres glacés de l'horreur du froid, et, pénétrant les os, entre jusqu'au fond des moëlles. Ensuite la douleur passe en une ardeur brûlante, et fait sentir le même tourment que le feu, quand les extrémités des mains ou des pieds en sont brûlées; car des parties externes du corps entre et s'insinue une vapeur dans les plus secrètes et plus intérieures, qui laisse mortes celles qu'elle abandonne, et poingt de vives et sensibles tortures celles où elle tend, pendant que la mort s'approche peu à peu, pour éteindre du tout la chaleur vitale. Donc ces martyrs furent condamnés à être exposés tout nus, durant la nuit, quand la rigueur du froid se fait sentir plus vivement, dans un étang qui servait d'enceinte et comme de muraille à la ville, étang que la bise avait si fort congelé, que les chevaux y pouvaient marcher dessus, et les passants en faisaient un chemin; le cours accoutumé des eaux y était arrêté comme d'un frein par la rigueur du froid, et leur nature molle et flexible s'était changée en la dureté d'une pierre, et le souffle impétueux du mordant et âpre Borée avait même tué toutes les choses animées, soit plantes, soit bêtes, qui étaient à l'entour de ce lac. Considérez ici la constance des martyrs condamnés au tourment d'une mort si rigoureuse, lesquels ayant regardé le lieu de l'exécution de ce cruel arrêt avec une joie qui ne se peut expliquer, et sans attendre d'être dépouillés par les satellites du tyran, ayant eux-mêmes jeté leurs habits allégrement et sans aucun signe de contrainte, coururent à la mort par le froid et par la nudité, non pas comme à un supplice, mais comme à un combat, où ils allaient remporter de glorieuses dépouilles. Voyez comme en descendant tout nus dans l'étang glacé, ils s'animent l'un l'autre par des exhortations mutuelles : Courage! disent-ils, nous n'avons dépouillé nos vêtements, mais déposé le vieil homme, corrompu par les trompeurs attraits de la concupiscence; grâces et louanges,

ô Seigneur, de ce qu'avec nos habits, vous nous faites la faveur de nous dévêtir du péché : la ruse de l'ancien serpent nous en avait revêtus, mais ores la grâce de Jésus-Christ nous en dépouille et nous restitue l'heureuse nudité que nous avions en l'état d'innocence ; laissons joyeusement ce vieil haillon avec lequel nous fûmes chassés du paradis, afin que nous rentrions nus d'où vêtus nous sortîmes. Quels dignes remercîments rendrons-nous à notre Rédempteur qui, pour nous, a voulu être dépouillé et mourir nu sur une croix ? Quelle grande chose fait le serviteur, s'il souffre ce que le maître tout le premier a souffert ? Nous sommes plus la cause de son dépouillement et de sa nudité que l'audace des soldats qui le dévêtirent de sa robe et la mirent au sort. Le froid qui nous va saisir est rigoureux et âpre, mais le paradis que nous attendons a plus de douceur que le froid n'a d'âpreté. La glace est affligeante, mais le repos où nous allons par ce tourment est délectable ; souffrant pour un peu de temps cette froidure piquante, le sein d'Abraham, où nous serons reçus pour jamais, nous réchauffera. Une nuit de douleur sera compensée par une éternité de joie. Que le pied soit rôti du froid, afin qu'éternellement il danse avec les anges. Que la glace endorme la main, afin qu'elle soit plus prompte et plus disposée pour se hausser et s'élever à Dieu. Combien de nos compagnons de guerre sont morts pour garder la foi à un empereur mortel ! et nous, pour la garder au vrai Dieu, craindrons-nous de perdre la vie ! Combien de criminels et malfaiteurs surpris en la chaleur du crime ont enduré la mort ! et nous ne la souffrirons pas allégrement pour la justice ! O généreux soldats ! ne reculons en une si glorieuse lice et ne tournons pas le dos à l'ennemi, mais combattons-le de pied ferme. Puisqu'il faut aussi bien nécessairement mourir une fois, mourons pour acquérir la vie. Que le sacrifice, ô Seigneur, que nous vous offrons de nous-mêmes monte devant vous, et que, consumés comme des hosties vivantes non par le feu, mais par le froid et par la glace, nouvelle façon d'holocauste, nous soyons présentés devant votre majesté. Par telles et semblables exhortations et aspirations vers Dieu ils s'animaient l'un l'autre à la souffrance, et en allégeaient la rigueur en se consolant. Ils passèrent toute cette nuit en sentinelle pour découvrir l'ennemi s'il venait pour les surprendre, et pour attendre éveillés l'époux revenant des noces, affligés par la rigueur du froid, mais réjouis par la douceur de l'espérance, qui se moquait comme d'un jeu de la cruauté du tyran. Tous n'avaient qu'un même désir, et leurs vœux ne demandaient à Dieu qu'une même faveur : Nous sommes entrés quarante dans la lice du combat, faites, Seigneur, que nous en sortions avec quarante couronnes. Qu'un seul de nous succombant ne défaille à ce nombre. Le nombre quadragénaire est mystique et sacré, que vous avez décoré du jeûne de quarante jours et par lequel la loi divine a été donnée au monde par les mains de Moïse. Elie semblablement, cherchant Dieu par le jeûne de quarante jours a mérité de le trouver et de le voir. Telle était leur prière et leur oraison ; mais un du nombre venant à défaillir par inconstance et lâcheté, navra tous les autres d'une douleur plus sensible que celle de leur tourment, et Dieu, toutefois, ne permit pas que leurs vœux fussent sans effet ; car il y avait un homme en sentinelle à qui était commise la garde de ces quarante soldats, pour voir si aucun d'eux venant à perdre courage se retirerait de la glace et s'enfuirait, avec charge de l'accueillir et le jeter dans un bain d'eau tiède que le tyran avait fait dresser tout auprès pour servir d'amorce et de tentation aux martyrs, ayant promis à ceux qui se voudraient garantir de la mort d'être reçus dans ce bain. Il avait tellement disposé le lieu du supplice, que de là les martyrs pouvaient voir en ce bain leur refuge et leur retraite, s'ils voulaient quitter leur résolution ; et cela par un trait de ruse malicieuse pour ébranler leur constance par cet objet, et n'omettre rien de ce qui pouvait les fléchir et abattre leur courage. Mais c'est ce qui rendit leur patience plus illustre et leur combat plus glorieux ; car celui ne mérite pas le titre de patient et de constant qui se trouve dans la contrainte de souffrir et n'a pas le moyen d'éviter ce qui l'afflige ; mais celui qui ayant devant les yeux l'objet présent de la délectation et de la volupté, et en sa main le pouvoir d'en faire le choix, y renonce pour Dieu et préfère pour sa gloire la souffrance aux délices qui lui sont présentées, il donne la preuve certaine d'une vraie constance. La sentinelle donc établie pour veiller et prendre garde à tout ceci, eut une vision merveilleuse : il vit des anges descendre du ciel, qui portaient en la main des couronnes pour en distribuer une à chacun des martyrs, hormis à un qu'ils délaissaient sans prix et passaient comme indigne d'être couronné ; c'était celui qui, comme nous avons déjà dit, défaillant de cœur et de résolution de souffrir davantage le froid, attrista tous ses compagnons par la mollesse et la lâcheté de son esprit, et quittant les autres prit la fuite vers les ennemis ; spectacle digne de pitié : un soldat fugitif, un homme fort, pris et captif, une brebis de Jésus-Christ ravie et emportée par le loup ; et ce qui est encore plus misérable, c'est que, déchéant de la vie céleste et éternelle, il ne jouit pas longtemps de cette vie terrestre et passagère. Car à peine eût-il touché l'eau chaude que son corps, qui était déjà pris et serré du froid, venant à se dissoudre, il mourut sur-le-champ. Alors le garde qui était spectateur de cette merveille, voyant que celui que les anges avaient délaissé sans couronne prenait la fuite ; dépouillant son corps de ses habits, et son âme de l'affection de toutes les choses du monde, courut se mettre en sa place, poussant une voix de confession conforme à celle des autres trente-neuf qui étaient restés invincibles dans le combat : *Je suis chrétien.* Ce soudain changement d'un

ennemi de la foi, non attendu des saints martyrs, leur donna du premier coup de l'étonnement, mais qui se changea bientôt en joie de voir leur nombre rempli et la perte de leur compagnon, qui les affligeait, heureusement réparée. En quoi il arriva ce qui arrive souvent en une bataille, que quelqu'un des premiers rangs étant tombé, soudain le capitaine en subroge un autre en son lieu, de peur que sa place demeurant vide, le dommage n'en redonde à ceux qui sont dans le même escadron. Il se porta donc de telle façon : il vit le miracle céleste, il connut la vérité, il accourut au Seigneur, qui lui donnait cette lumière, et se retirant de la société des infidèles, il se joignit à celle des martyrs. Il imita l'exemple des apôtres : Judas déchut de son grade, saint Matthias y fut subrogé; il imita pareillement saint Paul, qui, de persécuteur qu'il était le jour précédent, devint le lendemain prédicateur de l'Evangile; ayant de plus ceci de semblable avec saint Paul, qu'il fut appelé d'en-haut, et Dieu même, non les hommes, fut l'auteur de sa vocation. Croyant au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il reçut le baptême, non d'aucun ministre, mais de sa propre foi; non par l'eau, mais par son propre sang. La nuit étant passée et le jour commençant de poindre, les martyrs, n'ayant pas encore rendu le dernier soupir, furent portés dans un bûcher allumé et consumés par les flammes; puis leurs cendres jetées dans le coulant d'un fleuve, afin que leur combat passât par toutes les créatures. Premièrement, attaqués sur la terre, après, exposés à l'air sous la rigueur du froid, ensuite, mis dans le feu, leur combat finit dans l'eau : et par ce moyen ils ont élevé les trophées de leur victoire sur tous les quatre éléments. Cette voix du Prophète les regarde particulièrement entre tous les martyrs. Nous sommes passés par l'eau et par le feu, et votre main, ô Dieu, nous en a retirés pour nous mettre dans le rafraîchissement. Ce sont ceux dont notre région est non-seulement honorée, mais aussi munie et remparée, comme de quelques fortes et inexpugnables tours, qui nous servent de refuge et de forteresse contre les assauts de l'ennemi. Ils ne sont pas tous quarante recueillis et enfermés en un lieu; mais leurs sacrées reliques, ayant été ramassées dans l'eau, furent portées en divers endroits, et servent d'ornement et de défense à plusieurs villes; et toutefois ils ne sont pas séparés, mais joints et unis ensemble par le mélange de leurs cendres, qui, jetées confusément dans le fleuve, n'ont pu être séparées : tellement que si vous les divisez l'un de l'autre en votre esprit, ils n'excèderont pas leur nombre, et si vous les joignez en un, ils ne laisseront pas d'être toujours quarante, retenant la nature du feu, qui a consumé leurs corps et nous a laissé leurs cendres confuses et mêlées. Car le feu va tout entier à celui qui le prend, et néanmoins demeure tout à celui qui en fait part à son voisin : ainsi ces quarante sont à tous, et sont tous à chacun. Nous avons obtenu, mes très-chers frères, par un don particulier de Dieu, ce grand bienfait et cette grâce inestimable. Le secours est ici tout préparé pour les chrétiens, savoir est l'Eglise et l'assemblée des martyrs, l'armée des triomphants, le cœur des chantres entonnant les louanges divines. Vous avez souvent désiré avec affection et recherché avec soin un avocat qui priât et intercédât pour vous envers Dieu : voici non un, mais quarante intercesseurs, qui se joignent pour offrir pour vous le vœu et la voix d'une même prière. Que si, selon la parole évangélique, quand deux ou trois sont assemblés au nom de Jésus-Christ, il se trouve au milieu, où quarante concourent ensemble pour le prier, qui peut douter de sa présence ou se défier de l'octroi de ses grâces? Que donc celui qui se sent pressé de quelque affliction accoure à eux, et que pareillement celui qui se trouve dans la joie vienne les implorer : celui-là pour être par leur intercession délivré de son angoisse, celui-ci pour être maintenu dans sa prospérité. Ici la femme priant pour ses enfants est ouïe et exaucée, et implorant ces saints pour son mari qui est en voyage ou détenu de maladie, elle impètre son heureux retour ou sa reconvalescence. Joignons tous notre oraison à celle que ces glorieux martyrs offrent pour nous. Que les jeunes hommes qui sont de l'âge et force de ces généreux soldats imitent leur valeur; que les pères désirent d'être pères de tels enfants, et que les mères se proposent l'exemple de la mère d'un de ces quarante. Cette mere voit, entre ces saints martyrs presque éteints par la rigueur du froid, un sien fils qui était du nombre avoir encore un peu de vigueur, tant pour ses forces, plus grandes que celles de ses compagnons, que pour sa constance et courage à souffrir et prendre garde que les satellites du tyran, qui mettaient les autres demi-morts dans un charriot pour les porter au bûcher, laissaient le sien, comme pouvant encore survivre, et lui donnaient la liberté de se retirer. Alors, saisie d'une sainte appréhension que son fils, survivant, ne vînt à perdre la couronne du martyre, et rapportant à cruauté la grâce qu'on lui voulait faire, l'empoigna soudain, et, le prenant entre ses bras, le mit elle-même dans le char avec les autres, et se montra, par une action si généreuse, digne mère d'un martyr : car on ne vit pas sortir de ses yeux aucune larme qui témoignât la faiblesse de son cœur, ni on n'ouït de sa bouche aucune parole basse ni abjecte, ni on ne découvrit en ses gestes aucune action indigne de la constance chrétienne. Mais, ô mon fils, dit-elle, achève avec tes collègues le chemin heureux, et qui te conduit à la béatitude, qu'avec eux tu as commencé; n'abandonne pas ce sacré chœur de martyrs, et que ce malheur ne t'arrive pas de paraître devant Dieu moindre et inférieur à ceux avec lesquels tu as jusqu'à présent également combattu! O heureuse mère, et ô bon germe d'une bonne racine! Cette mère vraiment chrétienne témoigna comme elle l'avait plus élevé par les instructions de sa piété que par le lait de ses mamelles. Celui-ci

fut ainsi nourri, ainsi élevé par sa mère; mais le diable, ayant vu toutes ces choses, se retira plein de honte et de confusion: car en vain avait-il suscité presque toutes les créatures, et toutefois il vit tous ses efforts surmontés par la vertu des martyrs. La nuit de leur martyre était horrible et refroidie par un vent glacial, la saison la plus froide de l'année, la nudité des corps entière, le lieu exposé au vent septentrional. O saint chœur! ô sacré ordre! ô escadron inexpugnable! ô les gardiens généraux du genre humain, compagnons charitables de nos soins, suffragants de nos prières, ambassadeurs très-puissants pour nous envers Dieu, astres du monde, fleurs de l'Église, la terre ne vous a pas cachés en son sein, mais le ciel vous a reçus! Les portes du paradis vous ont été ouvertes, et vous avez paru avec les robes blanches, la palme en main et l'auréole en tête devant les anges, les patriarches, les prophètes et toutes les âmes heureuses: digne spectacle d'une si belle assemblée. Ces braves soldats, en la fleur de leur âge, égaux en profession et en vertu, méprisant la vie présente, aimant Dieu plus que leurs pères et leurs enfants, ont abandonné toutes les commodités et plaisirs de la terre, en la saison où la jeunesse les rend plus agréables, et par leur courage ont relevé ceux que la tristesse avait abattus, ont confirmé ceux qui chancelaient en la foi, ont enflammé la dévotion et le zèle de ceux qui se tenaient fermes; et tous, ayant dressé sur la terre un même trophée pour la victoire de la religion, ont reçu dans le ciel une même couronne de justice, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui soit gloire et commandement, à présent et en tous les siècles des siècles!

PANEGYRIQUE DE SAINT GREGOIRE, PAPE.

Qui fecerit et docuerit hic magnus vocabitur.

Celui qui fera le bien et l'enseignera sera nommé *grand* (*S. Matth.*, V).

C'est une sentence du philosophe Sénèque, qu'entre les éléphants, le plus grand et le plus haut conduit les autres; mais qu'entre les hommes, le meilleur est le plus grand, et par conséquent le plus digne d'être leur guide et leur conducteur: car la grandeur de l'homme ne se prend pas du côté du corps, mais du côté de l'âme, qui est sa principale partie, et celle qui le fait homme. D'où s'ensuit que sa vraie grandeur ne consiste pas ès qualités du corps, comme la beauté, force, souplesse et disposition, et moins encore ès choses qui lui sont du tout étrangères, comme les richesses, les États, les dignités, les victoires, les triomphes et autres faveurs de la fortune; mais ès belles qualités de l'âme, comme la bonté, la charité, la prudence, la justice, qui est la vertu générale en qui toutes sont comprises; et de ce fondement il faut conclure qu'entre les hommes, le meilleur et le plus juste est le plus grand, puisqu'il excelle sur tous en ce qui constitue la véritable grandeur. Ainsi le titre de grand qui est donné par la voix commune à saint Grégoire, pape, lui convient singulièrement entre tous ceux que leurs mérites ont fait honorer du même surnom; puisque, tant en la sainteté qu'en la doctrine, qui sont les deux plus excellents et glorieux ornements de l'âme, et qui, selon la parole de Jésus-Christ, font un homme digne d'être appelé grand. *Qui fecerit, et docuerit hic magnus vocabitur*, il s'est élevé jusqu'à un degré si éminent, qu'on peut dire que sa science et sa vertu ont égalé l'éminence de sa dignité papale. Invoquons, avant de passer plus outre en ses louanges, l'assistance du Saint-Esprit, auteur des dons et des grâces qui l'ont fait si grand en mérite et en autorité dans l'Église. Nous l'invoquerons par l'intercession de la Vierge. *Ave, Maria*, etc.

C'est la maxime du philosophe en ses Morales, que l'homme de bien et vertueux est la mesure et la règle des autres hommes, *Bonus est omnium mensura*; parce que se mesurant lui-même au compas de la raison, et se réglant à son niveau, il apprend aux autres comment ils se doivent et mesurer et régler; et sa vie, qui est la raison même en exercice et en pratique, est un compas vivant et une règle animée, d'où tous doivent prendre leur mesure et leur modèle pour se gouverner en hommes et vivre raisonnablement. Mais quoique l'exemple d'un homme de vertu serve de patron aux autres hommes pour les régler, si est-ce qu'il n'a pas tant de force s'il n'est accompagné de la parole pour les instruire; vu que l'exemple est de soi-même muet et n'explique pas l'obligation qu'on a de l'imiter, et si l'instruction ne s'y joint pour en donner la raison, il montre le bien, mais ne le persuade pas; mais quand ces deux s'assemblent: la main et la langue, l'œuvre et la parole, le faire et l'enseigner, on a toutes les parties nécessaires pour porter les hommes au bien, que l'exemple leur proposé et que l'instruction leur apprend. Ainsi celui qui, par l'obligation de son office, se doit rendre la mesure et la règle des autres hommes, comme un prélat et pasteur des âmes, encore qu'il soit bon et vertueux en sa personne, il ne satisfait pas à son devoir, s'il n'a les parties requises pour faire les autres bons; ce que ne pouvant, si outre la qualité de faire le bien, il n'a la faculté de l'enseigner, il faut qu'il tâche d'avoir, outre la bonte, le savoir et la doctrine, pour pouvoir ajouter l'enseignement à l'exemple, et par l'un rendre l'autre plus utile, par la parole l'œuvre, et par l'œuvre la parole. S'il enseigne la vertu et pratique le vice, il détruit ce qu'il dit de bon, par ce qu'il fait de mauvais; s'il fait le bien et ne l'enseigne pas, sa bonté demeure stérile et ressemble à un bon grain qui est fécond de sa nature, mais qui n'étant pas semé retient sa fécondité sans la communiquer; mais celui qui tout ensemble fait le bien et l'enseigne, comme par son exemple il confirme sa doctrine, aussi par sa doctrine il étend son exemple et fait profiter la vertu quand il la prêche au prochain, fructifier quand il la sème,

multiplier quand il la communique. Tellement qu'en faisant et enseignant, il touche le plus haut point de la perfection d'un saint docteur, et mérite le nom de grand, puisque ce n'est pas l'adulation des hommes, mais le suffrage de Dieu même qui le lui donne : *Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur.*

Saint Grégoire a joint éminemment en soi ces deux qualités, qui forment un grand docteur et un grand prélat : la sainteté de la vie et l'excellence du savoir, n'ayant rien enseigné qu'il n'ait fait premièrement lui-même, et l'un et l'autre avec tant de perfection que sans exagérer nous pouvons lui rendre cette louange : que dans le cours de tous les siècles qui ont coulé depuis la naissance de l'Église, fort peu l'ont atteint, et pas un ne l'a surmonté. Comme nous verrons en la suite de ce discours, que ses trois états, le premier, de religieux, le second de cardinal, et le troisième de souverain pontife, me font diviser en trois points : pour considérer en chacun les belles actions qu'il y a pratiquées, et les saints enseignements qu'il y a donnés, s'étant acquis en chacune de ces trois conditions, par son exemple et par sa doctrine, le titre de Grand, qui le marque et le fait renommer grand religieux, grand cardinal et grand pape : *Qui fecerit*, etc.

Je pourrais commencer ses éloges par un titre qui est fort prisé dans le siècle, si lui-même en y renonçant n'en eût témoigné le mépris, et s'il ne me défendait de tirer sa recommandation d'une chose qu'il a répudiée : c'est le titre de préteur de la ville de Rome, dont il exerça la charge pendant la vie de son père, qui avait nom Gordien, de l'ordre des sénateurs, homme très-puissant en moyens et en autorité. Car quoique Dieu ait voulu choisir les premiers fondateurs de son Eglise, qui furent les apôtres, non du rang des nobles et des riches, mais de la plus basse condition, comme est celle des pêcheurs, pour montrer que tous instruments, pour faibles et infirmes qu'ils soient, étant entre les mains de sa sagesse et de sa puissance, sont propres à l'usage qu'il en veut tirer pour l'exécution de ses desseins, afin, dit l'Ecriture, que la chair ne se glorifie pas et que l'outil ne puisse s'attribuer la louange due à l'ouvrier ; si est-ce néanmoins qu'après avoir jeté les fondements de son Eglise par les mains faibles des pauvres et des petits, il n'a pas exclu de son administration et de sa conduite les nobles, riches et autorisés dans le monde par leur sang ou par leur doctrine : pour faire voir que tous états sont appelés à être coopérateurs de sa providence, en l'œuvre de la grâce, aussi bien qu'en celle de la nature qui regarde le gouvernement des choses temporelles, et que tous indifféremment, tant riches que pauvres, sont également admis à la culture de sa vigne, s'ils veulent être ses ouvriers. Ainsi les prophètes de l'ancienne loi furent choisis de tous rangs et qualités, pour coopérer à l'œuvre de Dieu : car Amos fut appelé à la prophétie du rang des pasteurs, Ézéchiel du rang des prêtres, Isaïe du rang des princes : comme aussi les anges, députés au ministère de la conduite des hommes au salut, sont pris des ordres supérieurs aussi bien que des inférieurs, selon le témoignage de l'Apôtre : *Omnes administratorii spiritus propter eos qui hæreditatem capiunt salutis.* Semblablement, Dieu prend de chaque état et condition ceux qu'il lui plaît pour gouverner son Eglise : comme il prit saint Pierre et ses collègues de la pêcherie, saint Matthieu de la banque ; et il a voulu prendre saint Grégoire du tribunal de préteur pour l'élever au trône de souverain pontife, comme auparavant il avait appelé saint Ambroise de la charge de président de province à la dignité d'évêque. L'office de préteur était l'un des plus importants de la république romaine ; car, comme remarque Lipse (*Justus Lipsius*, c.10, *de Mag. Rom.*), le préteur était appelé collègue des consuls, desquels le pouvoir était sans restriction et l'autorité souveraine ; mais parce qu'ils étaient ordinairement occupés aux guerres qui les appelaient hors de Rome, le préteur exerçait dans la ville la principale fonction de la charge consulaire, qui était de juger et dire droit sur les affaires des citoyens, et décider leurs procès et leurs différends ; les adoptions, les manumissions, les émancipations se faisaient devant lui et prenaient force de sa présence et de son approbation : ses règlements s'appelaient édits du préteur, et le droit qui descendait de ses édits se nommait le droit honoraire : *Jus honorarium ;* et lui-même portait le nom et le titre d'honoré, comme Ovide l'insinue :

Verbaque honoratus libera Prætor habet.
(*Ovid., l. Fast.*)

Et de plus les marques de sa dignité étaient semblables et pareilles à celles des consuls ; ce que je dis non par curiosité, mais pour montrer en quelle estime de suffisance, de science et de probité devait être saint Grégoire en sa première jeunesse, puisqu'il fut déjà jugé digne d'une charge si honorable et de tel poids, et capable de l'administrer en un temps auquel la vénalité des offices n'étant pas connue, le seul mérite y donnait l'introduction. Il commença, dans l'exercice de cette charge civile, de faire et d'enseigner, *Qui fecerit et docuerit ;* administrant la justice au peuple, et enseignant les juges de la bien administrer, à son imitation, et d'y apporter, comme lui, la science pour en savoir débrouiller les difficultés, la diligence pour en ôter les longueurs, la probité pour en retrancher les chicanes, l'intégrité pour en bannir les corruptions, le courage pour en éloigner les respects humains, l'égalité pour en exclure les distinctions des personnes, la rendre également aux pauvres et aux riches, aux petits et aux grands, et faire que le seul droit donne le trait à sa balance sans autre poids qui l'incline. Mais quoique de cette charge si bien administrée je pourrais tirer les premiers traits de son panégyrique, puisque la bonne administration de la justice est un légitime sujet, et de louange devant les hommes et de mérite devant Dieu ; toutefois voyant que lui-même, par un chrétien et généreux mépris

des dignités et grandeurs du monde, en a fait son rebut, je m'abstiendrai d'en mendier son éloge, pour le considérer non sur le siége de préteur, mais dans l'état de bas et humble religieux. Il a considéré que la grandeur du siècle est plus un éloignement qu'une approche de celle qui nous fait grands devant Dieu, qui, comme dit le prophète, jette les yeux sur les choses basses, et ne regarde les hautes que de loin : *Humilia respicit, et alta a longe cognoscit*; que saint Jean le Précurseur, qui est appelé dans l'Evangile *magnus coram Domino*, parvint à cette grandeur véritable par le mépris de l'apparente, où l'appelait sa naissance, s'il n'eût préféré l'humilité de pauvre ermite à la dignité qu'il pouvait hériter de son père Zacharie; que Moïse en se faisant petit devant les hommes se rendit grand devant Dieu, quand renonçant aux richesses et à la couronne de Pharaon pour embrasser l'impropère de Jésus-Christ, ainsi que dit l'Apôtre, il mérita que Dieu le choisît pour conducteur de son peuple, pour publicateur de sa loi, pour instrument de ses miracles; qu'après tout si la grandeur mondaine n'est pas du tout contraire à l'humilité chrétienne, qui se peut maintenir avec la grâce de Dieu sur les tribunaux et même sur les trônes, elle lui apporte pour le moins beaucoup d'obstacle, en telle sorte que les exemples sont fort rares du mariage de ces deux, et leur divorce se voit ordinairement; que quand même le danger ne serait pas de déchoir de l'humilité dans les dignités et dans les richesses, il y a plus de perfection à se conformer du tout à l'exemple de Jésus-Christ, qui s'est abaissé de sa gloire égale à celle du Père jusqu'à l'anéantissement de vermisseau, *Ego sum vermis*, et de riche s'est rendu pauvre, afin que sa pauvreté fût notre enrichissement : *Pauper factus est, ut nos ejus inopia divites essemus.* Saint Grégoire, qui n'avait accepté la dignité de préteur que pour obéir à la volonté de son père, se voyant déchargé par sa mort du devoir de cette obéissance, fut poussé par toutes ces considérations de s'abaisser du tribunal de souverain magistrat jusqu'à une cellule de moine, et de quitter les grandes richesses qu'il avait de sa maison, pour épouser la pauvreté religieuse.

Il se proposa pour but et pour visée de bâtir cette tour de la parabole évangélique, laquelle, avant que de commencer, celui qui en fait le dessein s'asseoit et consulte en soi-même s'il a le fonds suffisant pour la mettre à perfection, de peur qu'en ayant commencé l'édifice et ne pouvant le parachever il ne prépare aux spectateurs un objet de risée. Cette tour est l'état de la perfection évangélique : tour bien plus haute, dans le dessein de son architecte, que la tour de Babylone, qui ne butait que jusqu'au ciel; et celle-ci vise de s'élever jusqu'à Dieu. Le fonds nécessaire pour parfaire cette tour, ce n'est pas la possession des richesses, mais au contraire la renonciation : car il y a cette différence entre l'édifice matériel et cet édifice spirituel, que celui-là est un ouvrage des riches, celui-ci des pauvres volontaires : sans le secours de l'or celui-là demeure imparfait; mais le mépris de l'or élève celui-ci jusqu'à sa consommation. Ainsi saint Grégoire, se sentant inspiré de Dieu de construire cette tour évangélique, et voyant que ses grandes richesses lui servaient plutôt d'empêchement que de moyen à cette structure, il consulta plutôt avec soi-même s'il aurait la force d'y renoncer; et se confiant que Dieu, qui lui en donnait l'inspiration lui en donnerait la force, il prit résolution de se dépouiller de tout, et de mettre tout son trésor au ciel, où il avait déjà mis son cœur et ses affections. Je dis au ciel, car le conseil de Jésus-Christ n'est pas de jeter les richesses dans la mer, comme fit le philosophe Cratès, ni de les ensevelir dans la terre, comme font les avares : celui-là par vaine gloire, ceux-ci par attachement; mais de les colloquer au ciel par un motif de charité qui les dispense en aumônes et bonnes œuvres, et les tranfère d'ici-bas, où le larron les guette, la pourriture les menace, en un lieu libre des embûches, éloigné de la corruption. Saint Grégoire, obéissant au conseil de Notre-Seigneur, se dépouilla de l'affection et de la possession, de l'attache et de la propriété de ses grands moyens, et fit bâtir six monastères dans la Sicile, qu'il dota de revenus suffisants pour y nourrir nombre de religieux. Car il estima qu'il établissait par ce moyen une aumône permanente d'autant plus préférable à la passagère, que le fruit en est plus stable et plus étendu; et que destiner ses biens au soutien des serviteurs de Dieu, qui sont les vrais pauvres d'esprit et de volonté, c'était aller dans le sens et dans l'esprit de la parole évangélique : *Da pauperibus.* Non content de cette libéralité si magnifique, il bâtit et dota un septième monastère à Rome, dans sa propre maison, où lui-même prit l'habit de religieux, après avoir distribué ce qui lui restait de son ample patrimoine aux plus indigents de la ville; et par ce moyen il consacra tout à Dieu, les biens, la maison et le maître, ne se réservant autre chose que la volonté de le servir, et resignant cette volonté même à celle d'un supérieur. En quoi il a voulu faire ce qu'il enseigne dans ses livres, *Qui fecerit et docuerit* : qu'après avoir renoncé à ses biens il faut encore renoncer à soi-même, pour atteindre la perfection; qu'il ne suffit pas de délaisser le sien, si on ne se délaisse, et que ce n'est pas tout d'abnéger ce qu'on a, si on n'y ajoute l'abnégation de ce qu'on est : *Minus est abnegare quod habet, multum est abnegare quod est* (*S. Greg.*, *hom.* 32, *in Evang.*). C'est ce qu'il enseigne en ses écrits, et qu'il a fait avant que de l'enseigner, pour prévenir ses enseignements par ses faits, à l'exemple de Jésus-Christ : *Cœpit Jesus facere, et docere* (*S. Greg.*, *lib.* IV, *Dial.*, *c.* 21). Car après avoir renoncé à ses biens il voulut renoncer à soi-même; et de sa maison ayant fait un monastère dans lequel il se soumit à un abbé, il se rendit sujet où il avait été maître, et se rangea sous l'obéissance dans la maison même où il avait eu le commandement. Exemple de grande édification à toute la

ville de Rome, de voir celui qui, comme préteur, avait donné la loi à tous, la recevoir d'un moine. Aussi, pour bâtir cette tour évangélique dont le sommet se devait élever au-dessus du ciel, il voulait en creuser des fondements dont la profondeur descendît jusqu'au centre de la terre; et il ne pouvait en jeter de plus profonds que cette humilité, qui, le ravalant de la supériorité de préteur jusqu'à la subjection de simple religieux soumis à un supérieur, le réduisait, en quelque sorte, de l'éminence au non être : *Multum est abnegare quod est*. Quoi qu'il fût fondateur et dotateur de sept monastères, et qu'il eût fondé et doté celui-là même où il prit l'habit de religion, il ne voulut s'y réserver d'autre avantage que de passer tous les autres en soumission, ni d'autre prééminence que d'y être le plus petit; bien loin de faire comme certains fondateurs et fondatrices de notre siècle, qui, pour maintenir l'ambition de ce titre dans une profession d'humilité, se réservent des exemptions et des prérogatives en un état qui oblige tous ses professeurs à l'égalité, que les priviléges détruisent.

Je ne m'étendrai pas à déduire les belles actions qu'il fit en cet état de moine, actions qui toutes furent grandes en sa petitesse, glorieuses en sa bassesse; vu qu'en ceux qui professent particulièrement l'humilité, les œuvres qui paraissent les plus petites sont les plus grandes, et les plus basses sont les plus illustres, puisqu'elles sont les plus humbles, et touchent de plus près le but du vrai religieux. Je dirai seulement que, ne se contentant pas d'édifier ses frères par son exemple et de les instruire par sa doctrine, le zèle du salut des âmes, qui ne se pouvait restreindre dans l'enceinte du cloître, lui suggéra le désir d'aller prêcher l'Evangile non aux chrétiens, desquels il pouvait espérer beaucoup d'applaudissement, mais aux peuples infidèles, où il ne se promettait que travail et persécution (1). Car ayant appris que le royaume d'Angleterre était encore plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie, il se sentit touché d'un ardent désir d'y apporter la lumière de la foi par sa prédication, sans que ni l'éloignement d'une nation qui est au bout de la terre, ni l'amour de la solitude, ni la suavité du repos dont il y jouissait, ni l'affection que lui portait le peuple de Rome, ni les difficultés qui s'opposaient visiblement à l'exécution de ce dessein eussent été capables de le retenir, si Dieu, qui le réservait à l'apostolat, non d'une province, mais du monde universel, par la dignité de souverain pontife, n'y eût jeté des obstacles. Il avait obtenu déjà la mission du pape, et s'était mis en chemin, quand le peuple de Rome, averti de son départ et affligé de la perte d'un saint qu'il estimait son conservateur, en fit un tel bruit que le pape, craignant quelque sédition, fut contraint de le rappeler par un commandement exprès de revenir, qui révoquait sa mission; et ainsi, son voyage entrepris par zèle fut rompu par obéissance.

Le pape, qui était Pélage II, l'ayant rappelé dans son cloître pour contenter le peuple, l'en retira bientôt après pour la nécessité des affaires de l'Eglise, qui avait besoin d'un tel agent que lui, que le savoir, la prudence, le courage et la piété rendaient capable de grandes et importantes négociations : un si grand homme dans la retraite était un or dans la mine, ou un diamant dans la roche, ou une escarboucle dans le désert. Les éclairs s'en répandaient partout; mais l'usage en était restreint dans l'enclos d'un monastère qui possédait un trésor digne que toute l'Eglise en eût la communication. Sa vertu l'y avait mis, mais sa même vertu reconnue fut la cause de l'en retirer pour l'utilité commune, préférable à son repos particulier. Ce ne fut pas sans beaucoup de répugnance de son côté, qui ne voulait d'autre état de vie que celui que le mépris du monde lui avait fait choisir, et que le désir de vaquer à Dieu seul lui faisait aimer. Outre que son esprit humble souffrait une grande peine de se voir rappeler aux dignités qu'il avait une fois répudiées, et quoiqu'il y fût rappelé sous un autre nom, il lui semblait que la chose était la même, que c'était rentrer par une autre porte dans le monde, d'où il pensait pour jamais être sorti, et qu'il n'y avait d'autre différence entre les grandeurs du siècle qu'il avait quittées et les grandeurs de l'Eglise qu'on l'obligeait d'accepter, sinon que l'humilité qui l'avait fait renoncer aux premières courait plus de hasard en ces dernières, où il avait plus d'honneur. Ces raisons le voulaient à toute force retenir dans le cloître, mais le vicaire de Dieu en avait d'autres qui regardaient le bien universel; et Dieu, pour l'amour duquel il s'était humilié, ne voulait pas réserver toute son exaltation à la vie future, mais commencer de l'exalter en la présente pour l'intérêt général de son Eglise, pour le service de laquelle, et non pour son seul usage, il l'avait enrichi de talents qui, pouvant profiter à tous, ne devaient pas être cachés, mais produits et mis en emploi. Le pape donc, inspiré de Dieu, qui voulait tirer cette lampe de dessous le muid pour l'élever sur le chandelier, et en rendre la lumière plus utile, étant communiquée, le retira par commandement exprès du cloître, où l'affection de se dépêtrer de toutes les choses caduques et ne s'occuper qu'à Dieu, l'avait confiné, et d'où la seule obéissance due à Dieu en la personne de son vicaire le pouvait retirer : ce fut pour s'en servir dans les grandes et importantes affaires de l'Eglise; et afin que l'emploi qu'il lui voulait donner ne fût pas sans autorité, lui ayant conféré l'ordre du diaconat (car auparavant il n'avait aucun ordre sacré; et quoiqu'il fût un saint religieux et fondateur des religieux, et en outre abbé après le premier auquel il s'était soumis, néanmoins avec toutes ces qualités, accompagnées d'une doctrine éminente et d'une égale prudence, son humilité le retenait d'aspirer au sacerdoce), il le fit cardinal et l'honora de la dignité de légat,

(1) Joannes, Diaconus, in ejus Vita, cui tamen contradicit Baronius ad annum Christi 581.

et nonce apostolique en Constantinople, auprès de l'empereur Tibère.

Quittant le cloître par contrainte il y demeura par désir, et n'en retirant que le corps pour le porter où l'appelait la mission du pape, il y laissa le cœur et l'âme, qui est plus là où elle aime, que là où elle anime. De fait cette nouvelle dignité qu'il accepta par force, n'altéra rien de son affection envers l'état bas et humble de religieux dont il avait fait choix : il en retint toujours et l'habit, et l'esprit, et les règles mêmes, en tant qu'elles pouvaient compatir avec la qualité de cardinal, de légat, et nonce du saint-siége ; ni l'éclat de ces honneurs ne fit souffrir aucun déchet à son humilité, ni les affaires à sa récollection, ni les distractions à son union avec Dieu, ni les attraits de la cour impériale à l'amour de la solitude. Prenant donc avec soi quelques-uns des religieux de son monastère pour mieux se maintenir, en leur compagnie et conversation, dans l'esprit et dans les exercices de la vie régulière, il se mit en chemin vers Constantinople, où il exerça sa légation avec tous les bons succès qui se pouvaient désirer de son soin et espérer de sa prudence. Saint Bernard, au livre IV *de Consid.* au chap. 4, décrivant les qualités d'un légat apostolique, semble avoir jeté les yeux sur la légation de saint Grégoire, et tire sur son modèle le tableau qu'il en propose au pape Eugène : il lui représente que les conditions d'un légat sont de n'avoir pas ambitionné cette charge, mais d'avoir été recherché, voire commandé de l'accepter; qu'il ne cherche pas son intérêt, mais celui de Jésus-Christ, afin qu'il puisse dire avec l'Apôtre : *Legatione pro Christo fungimur ;* qu'il ne craigne rien que Dieu, et n'espère rien que de Dieu ; qu'il se montre aux rois un saint Jean-Baptiste pour leur dire : *Non tibi licet;* aux Egyptiens un Moïse pour leur porter avec courage l'ambassade de Dieu, aux fornicateurs un Phinées pour les exterminer, aux idolâtres un Hélie pour les confondre, aux avares un Elisée pour les punir, aux menteurs un saint Pierre pour les abattre, aux blasphémateurs un saint Paul pour leur résister, à ceux qui font du sacerdoce une négociation un imitateur du zèle de Jésus-Christ, quand il chassa les vendeurs du temple; qu'il ne méprise pas le peuple, mais l'instruise ; ne flatte pas les riches, mais les corrige ; ne foule pas les pauvre, mais les protége; ne redoute pas les menaces des princes, mais les méprise ; qu'il ne dépouille pas les Eglises, mais les réforme ; n'épuise pas les bourses, mais édifie les âmes; soit soigneux de sa renommée, non envieux de celle d'autrui ; qu'il ait le soin et l'usage de vaquer à l'oraison, et qu'en toutes les affaires il se confie plus en la prière, qu'en son travail, ou en son industrie; que l'édification reluise en ses paroles, la justice en ses actions, et que les œuvres, non les compliments, le rendent aimable, la vertu, non le faste, le fasse respecter ; qu'il soit humble envers les humbles, doux envers les bons, sévère envers les iniques, inflexible envers les obstinés, dur envers les malins, courageux envers les superbes ; qu'il n'enrichisse pas ni soi ni les siens du douaire de la veuve ou du patrimoine du crucifix; mais dispense sans rien exiger ce que gratuitement il a reçu ; que sa venue aux lieux où il est envoyé soit pacifique, et que son départ y laisse sa mémoire en bénédiction, ne revenant pas de sa légation chargé d'or ou de curiosités et raretés des terres étrangères ; mais de mérite devant Dieu, et de louange devant les hommes pour avoir laissé la paix aux royaumes, le bon ordre à l'Eglise, la discipline au clergé, le repos aux monastères, et à Dieu un peuple dévot et sectateur de bonnes œuvres. Voilà de quelles couleurs saint Bernard dépeint un digne légat du saint-siége, qui conviennent si proprement à la légation qu'exerça saint Grégoire durant tout le temps qu'il fut dans Constantinople auprès de l'empereur, que l'on dirait que l'un a voulu proposer l'idée, de ce que l'autre longtemps auparavant avait accompli par effet, ou que l'un ait fait la peinture de ce dont l'autre avait exhibé la vérité. Comme il était savant aux lois humaines et civiles, et fait en l'expérience des affaires, à raison de la charge de préteur qu'il avait exercée dans Rome, il ménagea si bien les intérêts civils et temporels de l'Eglise aux différends d'entre le pape et l'empereur, que l'Eglise y conserva ses droits, et l'empereur en fut satisfait ; et comme à la science des lois humaines il avait joint avec excellence la connaissance des lois divines et la science des saints, il pourvut si bien au spirituel et à l'extinction des schismes, des hérésies et des troubles qui agitaient ou qui menaçaient l'Eglise, qu'il dissipa tous les orages qui déjà s'étaient levés, prévint ceux qui se pouvaient craindre, par son savoir, par sa prudence et par son zèle, qui était l'esprit mouvant de toutes les deux. Je serais long si je voulais déduire en particulier les actions de sa légation ; je dirai seulement qu'outre l'agir et le faire il n'y oublia pas l'autre partie de l'enseignement et de la doctrine : *Qui fecerit, et docuerit, hic magnus vocabitur.* Car à la semonce de saint Léandre, archevêque député du prince d'Espagne pour les affaires de sa religion, il y commença la composition de ses Morales sur Job, qu'il acheva depuis à Rome ; livre si excellent et pour les saintes instructions des mœurs, et pour l'éloquence et les sentences admirables qui leur donnent la pointe et l'énergie, que saint Isidore lui donne cet éloge que quand tous les membres du corps se changeraient en langues pour en louer et la matière et l'artifice, toutes les louanges demeureraient au-dessous de ce qu'il mérite. Mais il n'enseigna pas seulement par écrit durant cette légation ; il y éteignit en outre de vive voix une erreur qui, ayant commencé de prendre pied dans l'esprit du patriarche de Constantinople, menaçait d'épandre son venin de la tête en tous les membres, si saint Grégoire ne s'y fût rencontré pour opposer un remède présent aux principes du mal : c'était le patriarche Eutiche, homme de grande probité,

et qui en une affaire importante avait résisté jusqu'à l'exil pour la cause de Dieu; mais qui, comme les plus sages et les plus savants sont quelquefois sujets à faillir, sur tout en des points de doctrine non clairement avant eux définis par l'Eglise, s'était imaginé que les corps en l'état de la résurrection ne seraient pas palpables, mais composés ou d'air ou de quelque autre matière plus subtile et déliée, hors de prise à l'attouchement. Il avait conçu cette opinion erronée à la bonne foi, pensait la pouvoir soutenir en saine doctrine, l'enseignait à son peuple, et l'empereur même sur la créance et soumission aux enseignements de son prélat, en était persuadé. Quand saint Grégoire voyant le danger que ce mal, qui ne faisait que de naître, prît de plus grands accroissements, si un prompt secours ne l'étouffait pour en empêcher le progrès, avertit le patriarche de la faute qu'il commettait de publier une doctrine nouvelle et contraire manifestement à l'Evangile, qui témoigne que Notre-Seigneur étant ressuscité dit à ses apôtres : *Palpate, et videte, quia spiritus carnem et ossa non habet*; et n'ayant pu le gagner par son avertissement, il prit jour pour disputer avec lui de cette matière en présence de l'empereur, et le convainquit si bien par raisons et par autorités de la parole révélée, qu'Eutiche, que la recherche de la vérité non l'amour de la nouveauté, ni l'appétit d'une vaine gloire, avait égaré dans ce détour sans y penser, se remit au droit chemin sans s'opiniâtrer, et mit de ses mains propres dans le feu devant toute l'assemblée le livre qu'il en avait écrit; et quelque temps après, étant atteint de la maladie dont il mourut, il confirma la révocation qu'il avait faite de son erreur, et par action et par parole, disant, en prenant sa main : Je confesse que nous ressusciterons en cette même chair visible et palpable que je touche; confession qui effaça devant sa mort toutes les sinistres impressions que ses enseignements contraires pouvaient avoir données, Dieu ne permettant pas qu'un saint prélat qui avait en d'autres occasions soutenu sa cause, mourût hors de sa grâce, mourant hors de la vérité. Mais après Dieu la louange en est due à saint Grégoire, instrument de Dieu en cette conversion très-importante, qui, sauvant une âme, sauva des peuples entiers que cette erreur allait perdre si la pénitence de son auteur, procurée par ce saint docteur, n'en eût étouffé le venin en son origine : *Qui fecerit et docuerit hic magnus vocabitur.*

Quoique le juste soit comparé à la palme : *Justus ut palma florebit*, si est-ce qu'il y a cette différence, que la palme s'élève plus on la veut abaisser; mais au contraire le juste s'abaisse plus les grandes et glorieuses œuvres que Dieu fait par ses mains l'élèvent devant les hommes en crédit et réputation. Saint Grégoire s'étant si glorieusement acquitté de sa légation, et revenant à Rome chargé d'honneurs, et accompagné d'un applaudissement public, victorieux et triomphant des schismes et des hérésies que son zèle, son savoir et sa prudence avaient éteint; au lieu d'en faire trophée, et d'en tirer matière d'exaltation par un éclat de vie qui pouvait convenir à sa qualité de cardinal, il n'en prit que sujet d'humiliation : se cachant derechef dans sa première retraite, où il vécut éloigné de l'ambition et du tracas du monde l'espace de quatre ou cinq années, jusqu'au décès du pape Pélage. Mais Dieu, qui le voulait élever d'autant plus il s'abaissait, et prendre de son humilité la mesure de son exaltation, le tira, lors qu'il y pensait le moins, du bas lieu où le tenait le mépris de la grandeur, pour l'élever au plus haut faîte de la grandeur humaine, qui est la dignité de chef et de prince universel de l'Eglise. Nous l'avons vu grand religieux et grand cardinal; voyons le très-grand entre tous les grands papes qui ont jamais gouverné le bercail de Jésus-Christ, et repu son troupeau par exemple et par parole : *Qui fecerit, et docuerit, hic magnus vocabitur.*

La première chose qu'il faut ici remarquer, c'est la façon de sa promotion à cette éminente dignité, que son humilité fuyait et que les signes évidents de la volonté de Dieu le contraignirent, non tant de prendre que de s'y soumettre. Ce saint a été grand en toutes les vertus, mais très-grand en celle qui cherche la petitesse, mais qui, selon la parole évangélique, est l'acheminement à la grandeur, et dans la descente trouve l'élévation : *Qui se humiliat exaltabitur*. L'humilité fait l'exaltation, mais en la fuyant elle y va, voire même contre son gré, et je ne sais comment les mêmes pas qui l'en veulent éloigner l'y mènent et l'y conduisent: comme il arrive aux matelots qui, remuant l'aviron, se portent et courent insensiblement au lieu vers lequel ils tournent le dos, et s'éloignent de celui qu'ils regardent. Le siége le plus haut et le plus éminent qui soit sur la terre, qui est celui de vicaire de Jésus-Christ, étant vide par la mort du pape Pélage, demandait quelqu'un qui fût digne de le remplir. Celui qui le fuyait plus que tous les autres qu'on en pouvait juger capables, était ce saint qui pour s'en tenir plus loin s'était réduit au plus bas et plus humble degré dans la retraite d'un cloître, nonobstant sa dignité de cardinal-diacre, et après la charge de légat apostolique, administrée avec tant de louange. Mais s'étant mis au plus bas lieu de la table pour observer le précepte de l'Evangile : *Recumbe in novissimo loco*, voici le maître qui lui a dit : *Amice, ascende superius*, et, le prenant par la main, l'a fait asseoir en la place la plus honorable, inspirant le clergé et le peuple de Rome d'élire, non ceux qui se présentaient, mais celui qui s'était caché pour éviter d'être vu. Les vrais humbles ont cela qu'ils ne voient pas en eux-mêmes les qualités et les mérites que les autres y remarquent : et c'est pourquoi, ne s'estimant rien, ils se croient incapables des dignités qui leur sont offertes, et cette pensée fait que, même étant pressés, ils s'obstinent au refus, résistent à l'instance et ne cèdent qu'à la contrainte. Ç'a été le procédé de saint Grégoire, qui fit plus de résistance pour ne mon-

ter pas au siége de souverain pontife, que les plus ambitieux n'ont jamais fait d'efforts pour s'y élever. Car n'ayant pu détourner son élection par toutes les excuses, raisons et protestations que lui pouvait suggérer le désir de s'en exempter, il s'avisa, pour la rompre, d'une ruse que lui fournit son humilité. C'est qu'exerçant la charge de légat du pape dans Constantinople, il avait contracté une étroite amitié avec Maurice qui, depuis son retour dans Rome, était parvenu à l'empire, et de qui même il avait tenu un fils en qualité de parrain sur les fonts du baptême. Or en ce temps-là, par une usurpation violente et tyrannique commencée par les rois Goths ariens qui opprimaient l'Italie, et depuis Justinien qui avait délivré Rome et l'Italie de leur joug, continuée par les empereurs, l'élection du nouveau pape n'avait pas d'effet que l'empereur n'y eût plutôt donné son approbation et confirmation. Sur quoi saint Grégoire, qui bandait tous ses nerfs et appliquait tous ses artifices pour rendre la sienne invalide, prit occasion de la grâce qu'il espérait de l'empereur, comme son compère, de lui adresser une lettre supplicatoire qui le conjurait avec toute sorte d'instance d'avoir compassion de son ami et de vouloir le décharger de ce fardeau par le refus de son consentement. Nouvelle sorte de brigue, et qui peut-être n'avait jamais auparavant eu d'exemple, ni n'a depuis eu d'imitation, d'employer la faveur du prince pour n'être pas promu aux dignités, contre la pratique usitée de la briguer pour les obtenir. Il y avait apparence que cette lettre venant entre les mains de l'empereur porterait coup ; c'est pourquoi le préfet de Rome la retira d'entre les mains du messager, et la retint devers soi ; et en sa place en écrivit une contraire à l'empereur, le suppliant de la part du clergé et du peuple, et de tous les ordres de la ville, de vouloir confirmer l'élection d'une personne de qui le savoir, la probité, la prudence, l'expérience des affaires, et toutes les autres qualités requises en un souverain pontife, surtout en ce temps que la nacelle de saint Pierre, battue de tant d'orages, avait besoin d'un tel pilote, lui étaient assez connues : lettre qui fut reçue de l'empereur avec agrément, lequel ne sachant pas la répugnance de saint Grégoire, et croyant, en donnant satisfaction au désir des Romains, faire plaisir à lui-même, confirma son élection. Le saint se trouva surpris quand, étant dans l'attente d'une réponse de l'empereur qui cassât son élection, il en vit une qui la confirmait ; toutefois il ne céda pas encore, croyant que c'était un artifice des hommes, non un mouvement de Dieu, qui avait détourné l'esprit de l'empereur d'acquiescer à sa demande. Il délibéra donc de prendre la fuite, et parce qu'on avait mis des gardes aux portes de la ville pour l'arrêter à sa sortie, il se revêtit d'un habit déguisé pour n'être pas connu, et s'étant échappé secrètement hors de Rome, avec quelques marchands, il s'alla cacher dans une caverne écartée des grands chemins où il croyait ne pouvoir être découvert. Mais Dieu, qui voulait élever cette lampe sur le chandelier pour éclairer toute sa maison, la découvrit sous le muid qui la tenait cachée, par une colonne luisante et pendante sur le lieu de sa retraite, qui servit d'indice à ceux qui le poursuivaient et le cherchaient partout. Tellement qu'étant découvert, il fut conduit par force à l'église de Saint-Pierre, et là, consacré et couronné souverain pontife avec une acclamation et joie si générale qu'il ne se trouva dans la ville que lui seul qui fût triste en cette allégresse publique; comme en l'approbation universelle de sa promotion, il n'y avait que lui seul qui estimait qu'on s'était trompé, l'humilité cachant à ses yeux ce que la vérité manifeste faisait voir à tous les autres. La grande résistance de son humilité et les signes miraculeux qui précédèrent sa consécration ont mérité que l'Église en célèbre la fête tous les ans, le troisième de septembre, jour auquel il fut consacré. Car cette colonne luisante, qui le découvrit, n'a pas été le seul miracle qui a rendu son ordination signalée entre celles de tous les papes, mais une autre insigne merveille arrivée dans l'intervalle qui courut entre son élection et la réponse de l'empereur qui la confirma, c'est que la maladie contagieuse qui avait commencé sur la fin du siége du pape Pélage, et l'avait emporté lui-même, s'étant de plus en plus augmentée après sa mort, et menaçant la ville d'une entière désolation si, la justice de Dieu étant fléchie par les prières publiques, sa miséricorde n'en arrêtait la violence, saint Grégoire, que le clergé et le peuple avaient élu, fut contraint en cette nécessité de faire une action de pape, quoiqu'il en refusât constamment la dignité, et d'ordonner la procession générale des litanies, qu'il voulut être divisée en sept processions : la première du clergé, la seconde des séculiers, la troisième des religieux, la quatrième des religieuses, la cinquième des femmes mariées, la sixième des veuves, la septième des pauvres et des enfants, qui devaient chacune partir de divers endroits de la ville, et puis se joindre toutes en une, quand elles seraient arrivées à l'église de Sainte-Marie Majeure. L'ordre étant ainsi donné (*Baron.*, *ad annum* 590) et exécuté par le saint, qui fut le modérateur de cette action, et porta lui-même avec grande révérence et dévotion l'image de la sainte Vierge peinte par saint Luc, comme toutes ces sept processions se furent jointes au lieu assigné, on vit paraître sur le château ou sépulcre ancien de l'empereur Adrien, un ange qui rengaînait son épée, pour signe que les prières publiques indiquées par saint Grégoire avaient apaisé la colère de Dieu : signe miraculeux qui fut soudain suivi de l'effet, le feu de cette contagion s'étant le même jour visiblement ralenti. Ce miracle augmenta l'affection de toute la ville envers le saint, qu'elle estimait son libérateur, et le désir de le voir bientôt assis sur le siége de saint Pierre, dont tous le jugeaient très-digne, excepté lui seul, qui s'en protestait incapable : si bien que quand,

quelques jours après la confirmation de l'empereur touchant son élection, fut arrivée, on vit un grand combat (comme nous avons déjà dit) entre l'instance des Romains et son humilité, eux le pressant, lui fuyant d'être consacré; combat que le miracle de la colonne luisante, qui le découvrit dans son cachot, décida, le contraignant de prendre des mains de Dieu, de qui la volonté lui paraissait en ce signe, la charge qu'il redoutait d'accepter des mains des hommes. Et c'est ce qui a mérité qu'entre toutes les consécrations des papes, l'Eglise ait signalé la sienne par une fête expresse qui en conserve et célèbre la mémoire, tant à raison des miracles qui la rendirent illustre, que pour proposer à tous les siècles l'exemple d'une humilité si grande en un mérite si connu, humilité qui n'a pu être vaincue que par les signes évidents et miraculeux de la volonté divine, à laquelle il n'est pas loisible à l'humaine de résister.

Or comme son entrée au souverain pontificat fut toute miraculeuse, aussi toutes les actions de son administration en cette charge se peuvent appeler des miracles; et nous pouvons dire que la forme d'un parfait pape, que saint Bernard a depuis tracée dans ses livres de la Considération, avait longtemps auparavant précédé par pratique en saint Grégoire, qui même par œuvre avait surpassé l'idée que saint Bernard en a depuis donnée. Ce que j'avance est si reconnu, et si avoué de tous, que même Luther, Calvin, et les autres hérésiarques de notre siècle, qui en veulent tant aux papes, ont été contraints de louer celui-ci; et quoique leur louange n'ajoute rien à la gloire de celui que tous ont en admiration, je l'allègue néanmoins, parce que, venant des ennemis forcés à lui rendre ce témoignage par l'évidence de la vérité, elle est du tout exempte du soupçon de la flatterie. De rapporter ici par le menu tous les faits de son pontificat, j'oublierais mon dessein, qui n'est pas d'écrire l'histoire de sa vie, mais de consacrer un bref panégyrique à sa mémoire, qui serve au lecteur d'aiguillon à imiter ses vertus qui l'ont rendu si louable; et partant je me contenterai de choisir d'entre tant d'actions glorieuses qui lui ont acquis le titre de Grand en la charge pontificale, celles qui, pouvant instruire le lecteur sans le charger, suffisent pour la fin que je me suis proposée.

Ce que j'y remarque devant tout, c'est qu'encore que la confirmation de l'empereur l'eût élevé sur ce trône, néanmoins il n'a pas laissé depuis de reprendre avec une sainte liberté cette tyrannie, dont les princes de la terre opprimaient l'Eglise. Car en ses Commentaires sur les psaumes de la pénitence, il met les empereurs qui maintenaient cette usurpation attentée par les Goths, au rang des plus cruels persécuteurs de l'Eglise, et ne craint pas de les appeler indignes du nom de roi, puisqu'ils détenaient dans cet honteuse servitude l'épouse du Roi des rois. Bien loin de faire comme ceux qui flattent et bien et mal les princes qui les ont élevés à quelque dignité, et semblent se persuader que la gratitude du bienfait reçu soit une excuse légitime de l'adulation: l'exemple de ce saint pape les confond, et leur montre qu'il n'y a rien de plus digne des prélats que de dire la vérité aux princes auxquels ils sont obligés, et que les détromper est une vraie reconnaissance, les flatter est une ingratitude. Et j'allègue encore ceci pour faire voir aux politiques oppresseurs des libertés de l'Eglise, que c'est en vain qu'ils pensent autoriser leurs usurpations par l'exemple de ces empereurs, sans le consentement desquels l'élection des papes était invalide; puisque cette coutume, introduite par la violence des Goths hérétiques, et continuée durant quelque temps par la force de quelques empereurs moins pieux, ou mal informés, a été contredite par les saints pasteurs en qualité de pure tyrannie, non de légitime droit, lorsqu'elle était en usage, et enfin, les empereurs étant mieux instruits, s'est du tout évanouie, et ne peut servir à ceux qui l'allèguent que pour les convaincre ou d'irreligion, ou d'ignorance.

Sur ce même sujet, de dire avec courage et liberté la vérité aux princes, quoique bienfaiteurs, et ne laisser pas, pour les faveurs qu'on a reçues d'eux, de s'opposer et résister à leurs volontés injustes, quand ils entreprennent quelque chose qui déroge à l'honneur de Dieu et de son Eglise, voici un autre exemple digne d'être remarqué. L'empereur Maurice était ami singulier et très-étroit de saint Grégoire, qui outre les témoignages d'honneur et d'affection, qu'il en avait reçus pendant qu'il était légat apostolique dans Constantinople, lui était de plus obligé pour le consentement qu'il avait donné à son élection au souverain pontificat. Et il ne faut pas estimer que ce saint, qui excellait en toutes les vertus, manquât en celle de la reconnaissance et gratitude, que la loi naturelle et la loi divine nous recommandent également, ni qu'il n'honorât et ne chérît grandement ce prince, tant pour les preuves qu'il tenait de son amitié, qu'encore pour la religion et piété qu'il avait reconnues en lui pendant le temps de sa légation, et séjour en la cour impériale. Néanmoins, comme il n'arrive que trop souvent que les princes les plus sages et les plus pieux ont auprès d'eux des personnes qui leur donnent de mauvais conseils colorés de quelque prétexte des nécessités ou du bien de leur Etat, cet empereur, que les historiens mettent au rang des meilleurs et plus religieux, prêtant l'oreille aux persuasions impies de quelques esprits plus politiques que chrétiens, s'oublia jusque-là que de faire des lois et constitutions contraires à l'honneur de Dieu et à la dignité de l'Eglise et à la vraie piété: comme, entre les autres, celle qui défendait d'admettre et recevoir à la profession religieuse ceux qui s'étaient enrôlés dans la milice; comme si l'empereur de la terre eût eu droit de retenir et d'empêcher ceux que l'empereur du ciel appelait à son service. Saint Grégoire après lui avoir écrit des lettres d'ami pour le détourner doucement par persuasion de son

dessein, et le porter à révoquer son édit comme injurieux à Dieu, pernicieux au salut des âmes, et dérogeant même à la réputation de piété qui le recommandait ; voyant qu'il n'avançait rien par raisons et par exhortations, usa de son autorité pontificale, corrigeant cette constitution, sans craindre l'indignation qu'il encourait de l'empereur. De fait ce prince, qui l'aimait auparavant et l'honorait singulièrement, se voyant choqué par sa résistance, changea dès lors l'amour en haine, et l'honneur en injures ; ce qui toutefois ne diminua rien de la constance du saint pontife, qui disait, avec l'Apôtre : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem*, et avec l'un des Machabées : *Non obedio præcepto regis, sed præcepto legis*. Cette haine de l'empereur conçue pour cette occasion contre saint Grégoire, s'augmenta dans une autre rencontre, qui donna sujet au saint de lui résister encore plus fortement. C'est que le patriarche de Constantinople, nommé Jean, qui s'était fait ouverture à cette dignité par une sainteté feinte et hypocrite, levant le masque dès qu'il fut assis sur le siége patriarcal, se voulut arroger le titre de patriarche universel; et de l'humilité de moine qu'il professait auparavant, se jeta dans une superbe de démon : tant il est véritable que les honneurs ou changent ou découvrent les mœurs. Saint Grégoire l'en reprit par lettres et par ses nonces ou légats; et voyant que selon la sentence de David l'orgueil des ennemis de Dieu monte toujours, et que les répréhensions ni les remontrances ne l'abaissent pas, il en écrivit à l'empereur, le priant de réprimer l'audace et témérité de celui qui allait susciter un dangereux schisme dans l'Eglise s'il n'était réprimé. L'empereur, déjà piqué contre lui pour la résistance faite à ses constitutions, se moqua de ses lettres, et se mit à favoriser ouvertement le schismatique, appelant saint Grégoire ingrat, de ce qu'étant monté par son moyen à la dignité pontificale, il ne cessait de s'opposer à ses volontés : maxime ordinaire des grands, de réputer à ingratitude tout ce qui s'oppose à leurs appétits, de la part de ceux qu'ils pensent avoir obligés; comme si, faisant du bien à quelqu'un, ils lui imposaient la nécessité de faire le mal en approuvant leurs désordres. Mais ce saint pontife, qui savait jusqu'où va l'obligation d'un bienfait reçu, ne tint compte de ses reproches, et persistant dans la juste correction que doit le pasteur à sa brebis qui s'égare, il ne cessa d'avertir l'empereur de l'impiété qu'il commettait d'adhérer à la superbe d'un impie qui rompait l'unité de l'Eglise, s'en disant patriarche universel, qualité qui ne peut convenir qu'au successeur de saint Pierre, que Jésus-Christ a constitué chef universel de l'Eglise ; que partant se joindre à l'attentat de cet ambitieux était renoncer à la foi, le soutenir et défendre se déclarer infidèle, et autres remontrances dignes de la vigueur et liberté pontificales qu'on peut voir en ses épîtres, adressées sur ce sujet tant à l'empereur même qu'à l'impératrice Constantine, jusqu'à dire que prendre en main la défense de celui qui osait s'arroger ce nom n'était pas un moindre crime que de favoriser l'Antechrist (*S. Greg.*, *l.* IV *Regist.*, *ep.* 32, 34 *et* 36 ; *et lib.* VI, *ep.* 30).

Comme du temps des empereurs païens Dieu permettait leurs persécutions sanglantes pour exercer et couronner la constance des martyrs, aussi pouvons-nous dire que depuis la conversion des empereurs à la foi, il a voulu permettre que quelques-uns d'entre eux aient opprimé l'Eglise par des vexations tyranniques, pour donner occasion d'exercice et de couronne à la vertu des saints prélats qui ont combattu contre leurs oppressions par une résistance généreuse. C'est ce qu'entre tous a fait saint Grégoire avec une vigueur admirable contre celles de Maurice, qui, d'ami, s'étant rendu persécuteur, et d'un prince pieux un oppresseur de l'Eglise, vint jusqu'à un tel mépris de l'autorité du saint-siége, que de rétablir en leurs évêchés ceux que saint Grégoire excommuniait et déposait pour leurs crimes notoires, opposant ainsi le glaive matériel au glaive spirituel que Jésus-Christ a mis ès mains de son vicaire, et par ce moyen rendant l'Eglise captive de sa tyrannie, comme il fit en l'affaire d'un nommé Maximus, intrus en l'Eglise Salonitaine, qu'il remit, et retint dans son siége épiscopal à force d'armes, après que saint Grégoire l'en eut démis et dépossédé pour son intrusion par ses justes censures : mépris des clefs de l'Eglise qui fut si sensible au saint pontife, outré non de se voir contrecarré par l'empereur, mais de voir l'honneur du siége de saint Pierre foulé en sa personne, qu'en la plainte qu'il en fait en une lettre adressée à l'impératrice, il proteste d'être prêt à plutôt souffrir la mort que d'endurer qu'en ses jours l'Eglise dégénérât et déchût de l'autorité qu'elle avait eue jusqu'alors : *Protestatus est paratiorem se mori, quam beati Petri Ecclesiam suis diebus degenerare* (*S. Greg.*, *lib.* IV *Regist.*, *ep.* 34). Parole excellente et digne d'être gravée dans le cœur de tous les prélats, qui sont obligés de maintenir l'Eglise en l'honneur et autorité qu'elle a reçue de Jésus-Christ, et que les apôtres et leurs successeurs lui ont conservée, et plutôt perdre la vie que voir en leurs jours, et par leur lâcheté, sa dignité diminuée. Cette résistance de saint Grégoire, quoiqu'elle ne convertît pas l'empereur, contraignit pourtant Maximus de renoncer à la protection de ses armes, et de se soumettre au jugement du vicaire de Jésus-Christ, comme nous voyons dans Baronius (*Baronius, ad annum* 595), tant il est vrai que l'autorité de l'Eglise emporte toujours le dessus contre la violence des tyrans, si elle a des prélats de qui la constance la fasse valoir, et la connivence ne trahisse pas son droit. J'ajouterai ici la punition exemplaire que Dieu fit des vexations de l'empereur Maurice, pour montrer comme il prend en main la cause des prélats qui défendent son honneur en celui de son Eglise, et vengent ses injures en vengeant celles qu'ils souffrent pour sa querelle. Il vit, après avoir été vingt ans empereur paisible et redouté, une défec-

tion générale de tous les ordres de l'empire, du clergé, du sénat, de la noblesse, du peuple, des soldats; et l'un des capitaines de ses armées, nommé Phocas, le priva dans un jour de la vie, de la couronne, d'héritier, et même de la sépulture, le faisant massacrer avec tous ses enfants et jeter leurs corps meurtris à la voirie. Epouvantable exemple de la justice de Dieu sur un prince, s'il s'en lit en toute l'histoire, et qui doit faire appréhender à ses imitateurs la rigueur de l'indignation de Dieu contre les oppresseurs de l'Eglise, et les peines horribles qu'il leur prépare en l'autre vie, s'il les épargne en celle-ci, vu qu'il faut de nécessité que tôt ou tard le pécheur souffre ce qu'il mérite, et s'il n'est puni dans le temps, qu'il le soit en l'éternité. Ce que ce prince dont nous parlons considérant, et se voyant averti du châtiment qui lui pendait sur la tête par plusieurs signes et prodiges qui en furent les présages et comme les avant-coureurs, il fut touché d'un tel repentir de ses péchés, qu'il fit faire des prières publiques par les églises et monastères de l'Orient, pour demander à Dieu qu'il lui plût de le punir en la vie présente, et ne remettre pas à la future l'exécution des arrêts de sa justice; ce que Dieu lui accorda, le punissant en la façon que nous avons dit; punition que cet empereur reçut avec une telle résignation et patience, que comme on égorgeait ses enfants devant ses yeux, et qu'on le réservait pour être le dernier massacré, il faisait cette confession à Dieu : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum;* reconnaissant par ces paroles l'injustice de ses oppressions, et le juste jugement de Dieu, qui lui en faisait porter la peine.

Or comme saint Grégoire a témoigné son courage et sa vigueur pastorale en la résistance aux puissances temporelles qui opprimaient l'Eglise, il s'est pareillement acquitté de toutes les autres parties d'un pasteur universel du bercail de Jésus-Christ avec tant de zèle, de diligence, d'exactitude et de soin, que ce qu'il a fait durant treize années et quelques mois de son pontificat surpasse toute louange, excite l'admiration, étonne l'imitation.

Il appliqua son premier soin à ce qui regarde directement le culte de Dieu, comme le sacrifice de la messe, l'office des heures canoniales, les litanies, les processions et autres prières publiques; et en régla dans le livre intitulé Antiphonaire l'ordre et les cérémonies, pour être observées de même façon en toute l'étendue de l'Eglise, afin qu'elle fût partout uniforme en ses prières non moins qu'en sa créance. Il fit de même pour ce qui touche l'administration des sacrements, comme on peut voir au livre qu'il en écrivit sous le titre de Sacramentaire. Et afin que le divin service se célébrât avec plus de décence et de dignité, il composa le chant qu'on appelle encore le chant gregorien, que toutes les Eglises ont depuis retenu, et eut un tel soin d'en autoriser l'usage et la pratique par son exemple, qu'il fit bâtir une maison joignant le palais pontifical, où les jeunes enfants destinés au ministère ecclésiastique et à la cléricature étaient instruits à chanter, et lui-même ne dédaignait d'y aller souvent pour leur apprendre la note, tant il était soigneux de tout ce qui relève l'éclat et la majesté du divin office.

Après le divin service suit la discipline ecclésiastique, qu'il poliça par de saintes constitutions. Et véritablement la première et principale fonction des clercs, qui est de louer Dieu par les psaumes, hymnes et cantiques, ne se peut pas bien accomplir si l'harmonie des mœurs ne répond à celle du chant; vu que l'Esprit de Dieu nous avertit dans l'Ecriture, que la louange ne sonne pas bien en la bouche du pécheur, qui trouble et gâte les accords de sa voix par les désaccords de sa vie. *Non est speciosa laus in ore peccatoris.* C'est pourquoi saint Grégoire ne se contenta pas d'avoir réglé le chant de l'Eglise, mais se mit à régler les mœurs des ecclésiastiques, afin que le cœur répondant à la langue, et les actions étant dans un juste accord aussi bien que la note, il n'y eût aucune dissonance dans les louanges que nous chantons à Dieu. Mais comme il n'appartient qu'à un bon chantre de bien régler le chant, aussi le supérieur qui veut établir un bon réglement en la vie de ceux qu'il gouverne, doit plutôt être lui-même bien réglé, pour montrer en soi la droiture de la règle qu'il veut appliquer aux autres et faire que ses ordonnances prennent poids de ses exemples, et ce qu'il commande autorité de ce qu'il fait. Ce saint pape commença donc le réglement par sa maison pontificale, afin que comme il était le chef des ecclésiastiques, sa famille fût le modèle des leurs. Il la composa toute de personnes consacrées à Dieu soit du clergé, soit de l'ordre régulier, sans y admettre aucun laïc et séculier, non pas même pour le servir, quelque industrie qu'il eût pour l'économie et pour les affaires, tant s'en faut qu'il y admît aucunes femmes, pour bannir d'une maison qui doit être le miroir de toutes les autres, toute tache de soupçon et d'ombrage.

Sur ce modèle il ordonna que les autres se réglassent et défendit étroitement à ceux du clergé la hantise et conversation avec les femmes; jusque-là qu'étant averti que Victor, évêque de Palerme, était en quelque sinistre réputation sur ce sujet, il lui écrivit qu'il était obligé de déposer sa dignité épiscopale et s'abstenir entièrement d'offrir le saint sacrifice, s'il ne voulait commettre une témérité sacrilége (*S. Greg.*, *lib.* I; *Regist.*, *ep.* 50). Pour cette même raison il admonesta par une lettre expresse quelque autre évêque qui s'occupait à lire les poëtes profanes, que telle lecture n'était pas convenable à un ecclésiastique et moins à un évêque, non-seulement parce que le temps s'y emploie inutilement, mais encore pour le danger que la pureté n'y soit intéressée. Les papes ses prédécesseurs et entre les autres Pélage, auquel il avait immédiatement succédé, avaient défendu de recevoir aucun à l'ordre de sous-diacre, qu'il ne promît de garder la chasteté, et renoncer au mariage devant le prélat qui l'ordonnait. Mais comme les supérieurs n'a-

vancent rien de faire de bons réglements, s'ils ne tiennent l'œil et la main à l'exécution, dans la Sicile on violait ouvertement cette défense, et chacun comme il voulait convolait aux noces après l'ordre du sousdiaconat; S. Grégoire y prit garde et ôta cet abus par une prohibition absolue d'admettre personne à cet ordre sacré, que sous la charge indispensable de garder le célibat; ce qui depuis a été toujours et pour tout observé.

Ayant ainsi pourvu à la chasteté des ecclésiastiques, il se mit à déraciner d'entre eux l'ambition et la cupidité: deux racines générales de tous les maux qui désolent l'Eglise, et fit une ordonnance à ce que chacun fût content d'un office ou bénéfice, le désir d'en occuper plusieurs ne procédant que d'un appétit ambitieux ou d'une convoitise d'avoir. Outre qu'il fondait encore son décret sur une autre raison tirée de l'Apôtre, que l'Eglise est un corps mystique, où chaque membre doit avoir sa fonction propre, particulière et unique, comme dans le corps naturel: car l'œil n'a d'autre office que de voir, l'oreille que d'ouïr, le pied que de marcher, la tête que de régir et de conduire, et chaque partie se contente d'y avoir une fonction sans en affecter plusieurs, qui seraient un grand désordre et prodige en la nature. Et de plus quand il arrive qu'un seul envahit deux ou trois bénéfices, il diminue d'autant le nombre des serviteurs de Dieu, et ôte à l'Eglise autant d'ouvriers, quoique, selon la parole de Notre-Seigneur, la moisson soit grande et les ouvriers en petite quantité, laquelle encore ces ambitieux et cupides amoindrissent, mangeant pour plusieurs, et bien souvent ne travaillant pas pour un seul.

Il défendait surtout aux clercs le trafic et toute sorte de gains sordides, vice qui, selon l'Apôtre, rend un homme incapable de ce sacré ministère; mais pour les biens qui appartiennent à l'Eglise, il ne voulait pas que d'autres que les ecclésiastiques en eussent l'administration, les estimant sacrés par la dédicace qui les a consacrés à Dieu et qui les mettant hors du rang des choses profanes, les retire du maniement et du gouvernement des laïcs; et combien davantage de leur usurpation et de leur rapine?

Mais voici un bel exemple, qui témoigne combien il désirait d'éloigner de l'ordre ecclésiastique toute tache d'avarice et tout lucre qui portât la plus petite ombre de sordidité. L'Eglise romaine possédait plusieurs grandes terres et seigneuries non-seulement dans l'Italie et dans la Sicile, mais aussi dans l'Asie, dans l'Afrique et dans la France, où les papes envoyaient des sous-diacres pour faire la recette des revenus qu'elles portaient (*Baron.*, *ad annum* 591). Saint Grégoire leur ordonna de se comporter en cette administration avec telle modération que ni l'Eglise n'y perdît rien du sien par leur négligence, ni ne prît ou retînt rien d'autrui par leur autorité; qu'ils eussent toujours égard aux pauvres et relâchassent en leur faveur des droits de l'Eglise, qui devait plutôt perdre que charger ses sujets. Et pour ce qui touche les amendes que les seigneurs des terres ont accoutumé d'exiger pour les délits et crimes de leurs vassaux, il leur fit une prohibition absolue d'en rien demander, ne voulant pas que le fisc de l'Eglise profitât des péchés, qu'elle doit plutôt corriger qu'en tirer de l'émolument; ni que les chutes de ceux qu'elle est obligée de relever, en tant qu'elle peut, tournassent à son avantage, estimant sordidité tout lucre qui se recueille des misères et fragilités du prochain.

Après, pour empêcher que les ecclésiastiques ne fussent distraits du culte et service de Dieu par des occupations étrangères, il leur défendit non-seulement les emplois qui sont purement séculiers, mais encore ceux qui, sous prétexte de spiritualité ou de charité, peuvent les embarrasser ès négoces du monde, que l'Apôtre leur défend. Sur quoi il fit des ordonnances pour leur prohiber le gouvernement des monastères et les sollicitations des juges en faveur des criminels et prévenus; car encore que tels emplois semblent être charitables, ils apportent néanmoins beaucoup de distractions au recueillement intérieur, et enveloppent sans y penser dans le tracas du siècle ceux que Dieu en a retirés, pour être et vaquer du tout à lui, comme son lot et son partage. Outre qu'il avait une autre raison pour leur défendre de solliciter pour les criminels, afin qu'il ne semblât pas que l'Eglise favorisât les scélérats et se rendît avocate des crimes, elle qui défend de les commettre, et nourrît par l'impunité ce qu'elle condamne par sa parole.

Je n'aurais jamais achevé si j'entreprenais de rapporter tout ce qu'il ordonna pour régler en général la discipline ecclésiastique. Disons quelque chose du soin qu'il avait d'avertir en particulier, corriger, punir, déposer même les prélats qui, par leurs actions, se rendaient dignes de ses admonestements et de sa censure. Il tenait l'œil à ce que chaque évêque résidât en son diocèse, et si quelqu'un ne tenait compte de ses avertissements, il le punissait de la privation de sa dignité, et le confinait dans un monastère, afin que dans la retraite il fît pénitence de son humeur vague et libertine. L'avarice avait gagné l'esprit de quelques évêques qui, sans se souvenir du précepte de l'Ecriture sacrée: *Gratis accepistis, gratis date*, ne voulaient pas conférer gratuitement les ordres ecclésiastiques, mais exigeaient de l'argent des ordonnés, et vendaient ce que le droit divin exempte de vénalité, qui ne s'y peut introduire sans crime de simonie, de quelque prétexte ou titre qu'on la déguise, voire même du droit du sceau, selon le décret du concile de Trente: Saint Grégoire, de qui l'œil et la vigilance pastorale s'étendaient aussi loin que son autorité de souverain pontife, prit garde à cet abus, punit sévèrement les délinquants, et, à l'exemple de Notre-Seigneur, chassa de l'Eglise les vendeurs et les marchands; et pour arracher la cupidité du clergé non moins par son exemple que par ses ordonnances, il se montrait si ennemi non-seulement des exactions,

mais aussi des dons gratuits, que lui ayant été donné un riche présent, il le fit vendre et renvoya le prix au donateur. Son soin était si exact qu'il le portait jusqu'aux lieux plus éloignés pour réprimer et corriger non-seulement les crimes des prélats, mais même leur négligence et le mauvais emploi de leurs revenus; comme il reprit aigrement Noel, évêque de Salone, de n'exercer sa charge que perfunctoirement, et de sa profusion en banquets. Il fit une pareille réprimande à Januarius, évêque de Caillet, qui, pour quelque injure reçue d'un de ses diocésains, l'avait excommunié, et lui représenta que ce glaive spirituel n'est pas mis ès mains des prélats pour se venger eux-mêmes, mais pour soutenir la cause de Dieu et les intérêts de son Eglise. Ces exemples suffisent pour montrer le soin qu'il avait non-seulement du général, mais encore de procurer que les particuliers exécutassent ses ordres et observassent ses règlements en leur conduite; comme aussi certes ce n'est pas assez qu'un supérieur établisse de bonnes et saintes lois, s'il ne veille pour faire que l'exécution s'ensuive, vu que les ordonnances condamnent bien les abus, mais sans aucun fruit si la connivence les souffre et les autorise.

Que dirai-je de sa diligence, zèle, travail, industrie pour éteindre les schismes et les hérésies? Il commença à y mettre la main la première année de son pontificat (*Baron.*, *ad an.* 590), comme il appert par plusieurs de ses épîtres écrites pour ramener à l'Eglise les ariens et les Lombards, et retirer du schisme les évêques séparés pour la controverse qu'on appelait *Trium Capitulorum*. Mais comme c'est l'ordinaire des schismatiques de fuir le jugement de l'Eglise et implorer la force du bras séculier pour soutenir leur rébellion, ceux-ci se mirent sous la protection de l'empereur pour n'être pas contraints de comparaître devant saint Grégoire, qui les citait à un synode général pour examiner la cause qui les avait divisés. Toutefois le chef de leur division et l'auteur de leur appellation à l'empereur, qui était Sévère, évêque d'Aquilée, sentit bientôt la justice divine, sa ville étant prise, saccagée, brûlée par les ennemis, et lui chassé de son siége épiscopal et réduit jusqu'à la mendicité. Ce saint pontife ne se rebuta pas pour cette résistance, mais persévérant en sa résolution d'ôter le schisme, il écrivit une lettre synodale, comme il l'appelle, à tous les patriarches d'Orient, où, suivant la coutume de ce temps-là, il leur rend compte de sa foi, leur proteste de recevoir les quatre conciles universels célébrés par l'autorité de ses prédécesseurs, de Nice, de Constantinople, d'Ephèse et Chalcédoine, comme les quatre Evangiles, et leur fait l'ouverture d'en célébrer un cinquième contre les trois articles qui semaient pour lors la division dans l'Eglise; et en même temps faisant courir son soin de l'orient au septentrion, il retira de ce schisme les évêques d'Hybernie, qui s'y étaient enveloppés. Quelque temps après, il écrivit contre ceux qui défendaient et soutenaient les restes de ce schisme, désirant d'arracher cette mauvaise herbe de toutes les nations sujettes à l'Eglise, comme il l'avait arrachée de l'Hybernie. Il apporta le même soin pour extirper le schisme des donatistes dans l'Afrique, l'hérésie des ariens dans l'Espagne et dans la France, celle des agnoïtes dans Alexandrie, les restes de l'idolâtrie dans tous les lieux qui en conservaient encore quelque racine ou rejeton. L'Angleterre, qui jusqu'alors avait croupi dans les ténèbres du paganisme, reçut par son moyen la lumière de l'Evangile; d'où il a mérité le titre d'Apôtre d'Angleterre que lui donnent plusieurs; car encore qu'il n'y soit pas allé lui-même en personne pour la convertir par sa prédication, selon le dessein fait et commencé avant la légation de Constantinople, mais qui fut interrompu, comme nous avons dit ci-dessus; si est-ce que la conversion de cette province étant due au soin qu'il eut, étant souverain pontife, d'y envoyer une mission de prédicateurs apostoliques qui la conquirent à Jésus-Christ et l'aggrégèrent à l'Eglise, on peut avec très-juste raison l'en appeler l'apôtre. Le zèle qu'il avait pour la réduction des hérétiques et schismatiques à l'Eglise, et pour la conversion des idolâtres et païens était conduit par une prudence et discrétion admirables et du tout divines; car il y en a qui sont si véhéments et si précipités en leur zèle, que voulant tout d'un coup porter les choses au plus haut degré de perfection, ils gâtent et ruinent tout par une ferveur indiscrète, pour ne considérer pas que les grandes affaires s'avancent petit à petit, et comme les grands édifices vont par degrés à leur consommation. Sur cette maxime prise de l'Esprit de Dieu, qui dispose tout suavement, il écrivit au chef de la mission d'Angleterre, nommé Augustin, ayant appris les bons succès de la prédication de l'Evangile et la conversion du roi et de la plupart de ses peuples, de modérer son zèle avec beaucoup de discrétion, et de n'arracher pas tout d'un coup certaines mauvaises coutumes qui pouvaient être tolérées sans intérêt de la foi, et lesquelles vouloir soudain déraciner d'autorité souveraine et absolue serait mettre en ombrage cette nation nouvellement convertie, et lui donner soupçon qu'on n'y voulût établir quelque domination tyrannique. Il l'avertit pareillement de ne s'attacher pas du tout aux usages de l'Eglise romaine, pour les introduire aussitôt en la nouvelle Eglise d'Angleterre, mais de s'accommoder au lieu et à la disposition des esprits, vu, disait-il, que ce n'est pas le lieu qui recommande les choses, mais les bonnes choses qui rendent le lieu recommandable.

Pour la conversion de quelques idolâtres qui étaient au milieu de la chrétienté, et dépendaient de l'Eglise romaine en qualité de vassaux, il y procédait d'autre façon, et sa procédure pourrait sembler sévère et rigoureuse à ceux qui ne connaîtraient pas l'esprit de charité qui le faisait agir, non pour intérêt temporel, qui ne lui était en nulle considération, mais pour le bien spirituel de

ceux desquels il désirait la conversion, et sur lesquels il avait autorité comme leur seigneur. C'est qu'il les chargeait de subsides et d'impositions, et en déchargeait ceux qui se convertissaient à la loi, tant du judaïsme que de l'idolâtrie. Et quoiqu'il reconnût que c'était une amorce temporelle, qui les attirait à l'Église plus par la considération du monde que par celle de Dieu, il disait néanmoins qu'il valait mieux les gagner en quelque façon que ce fût, que les laisser dans l'infidélité; vu que s'ils n'étaient pas bien convertis, leurs enfants le seraient mieux, et la foi que les pères n'auraient reçue que par des intérêts mondains, passerait d'eux en leur postérité, pure et désintéressée. Il tenait une autre maxime, qu'on voit en plusieurs de ses épîtres, que les évêques devaient avoir soin de s'entretenir en l'amitié des présidents de province et autres magistrats séculiers, parce que pour l'exécution, la puissance spirituelle a besoin du secours de la temporelle, et peut beaucoup ordonner, mais peu faire, si la main forte ne l'assiste.

Parlons maintenant du soin des pauvres, qui est la partie en laquelle il a le plus excellé, quoiqu'en toutes les parties d'un grand et très-grand pape, il ait été si éminent, qu'il est malaisé de reconnaître qu'elle a paru davantage où toutes ont surpassé le commun. On dit qu'il lui fut révélé que les aumônes qu'il avait faites avant qu'être élevé au siége de saint Pierre lui avaient acquis cette souveraine dignité, en laquelle sa libéralité crût et s'augmenta tout autant que la matière qu'il eut de l'exercer, employant les biens ecclésiastiques selon l'esprit et intention de l'Église, qui, comme disait saint Ambroise, n'a des richesses que pour en faire part aux pauvres. Il avait un catalogue de tous les pauvres de la ville de Rome, des faubourgs et lieux circonvoisins, catalogue où, avec leurs noms et leurs qualités, leurs nécessités étaient marquées, pour proportionner ses bienfaits au besoin et à la condition de chacun, et en faire la dispensation non-seulement avec charité, mais avec discrétion et prudence. Il envoyait tous les jours à dîner aux pauvres malades, et quelque plat plus choisi pour ceux que leur qualité rendait plus délicats, n'ayant pas égard en ceci à la distinction des personnes, mais des complexions et des habitudes, qui requièrent diverses formes de vivre. Ce soin qu'il avait des pauvres était si grand, qu'étant venu à sa notice qu'on avait trouvé, dans quelque village écarté de la ville, un pauvre mort, il en conçut un tel regret que, craignant qu'il fût mort de faim et que sa négligence en eût été cause, il en voulut faire pénitence et s'abstint plusieurs jours d'offrir le saint sacrifice, qui était la plus rude et plus sévère peine que pût souffrir la dévotion tendre et sensible qu'il avait à ce grand mystère, de la célébration duquel il voulut s'abstenir pour un temps, en satisfaction d'une faute qui, après un si extrême soin qu'il avait des pauvres, ne lui pouvait en aucune façon être imputée. Exemple qui déclare combien les pauvres lui étaient à cœur, puisque pour l'accident d'un pauvre, trouvé mort sans aucune sienne faute, il s'imposa lui-même une si grande pénitence. Mais sa charité ne se restreignant pas dans Rome et dans le territoire d'alentour, elle s'étendait dans toute l'Italie et jusque dans les provinces plus éloignées, où le siége apostolique avait des biens et revenus, qu'il faisait dispenser et départir par ses receveurs ou commis, aux pauvres des lieux où se recueillaient telles rentes; comme aussi certes la raison et la justice demandent que les aumônes, que font les ecclésiastiques des revenus de leurs bénéfices, s'appliquent principalement aux lieux d'où ces revenus proviennent, soit pour y orner les églises, soit pour y assister les nécessiteux; vu que, tout bien considéré, les églises et les pauvres des lieux, d'où le bénéficier tire les fruits, ont plus de droit que les étrangers sur la portion qui est due, ou à la réparation des églises, ou au soutien des indigents, et quelque prétexte qu'on allègue, les divertissements, qui ne sont que trop fréquents en ce sujet, tiennent beaucoup de l'injustice. Le saint pontife, qui accompagnait son extrême affection à secourir les pauvres d'une égale discrétion, à bien dispenser ses libéralités, ne divertissait pas les revenus d'un lieu pour les donner en un autre; mais en chaque province où l'Église romaine possédait du fonds ou des rentes, il avait des officiers pour en faire le département aux plus pauvres; et, ce qui est admirable, il était soigneux, non-seulement du général de ces lieux éloignés de Rome, où ses aumônes se dispensaient par son ordre, mais encore des nécessités particulières de chacun, avec une telle particularité et ponctualité, que ceux qui lisent dans son Registre les épîtres écrites sur ces matières à ses receveurs, sont tous émerveillés d'un soin si vigilant et si exact, qui semblait imiter la providence de Dieu, laquelle, comme dit ce même saint docteur en quelque endroit de ses œuvres, pourvoit non-seulement en commun à tout l'univers, mais encore en détail et par le menu, à chaque espèce de choses, voire à chaque individu : *Omnia tanquam singula, singula tanquam omnia curat.* Parlerai-je du soin qu'il avait des hôpitaux de Rome et d'Italie, et de ceux qu'il fit bâtir dans Jérusalem et sur le mont Sinaï, qu'il dota de grands revenus? Dirai-je qu'il nourrissait dans Rome trois mille religieuses de sainte vie, attribuant à leurs prières et mérites la conservation de la ville de Rome et de toute l'Italie, que les armes des Lombards menaçaient d'une ruine totale? Dirai-je qu'il invitait les pauvres à sa table, leur donnait à laver, et les servait de ses propres mains, ce qui mérita qu'il eut une fois à sa table un ange, et une autre fois le roi même des anges. Mais il ne se contentait pas d'être lui-même si charitable et si libéral en aumônes, il invitait par ses semonces, non moins que par son exemple, les autres prélats à l'imiter; et nous lisons sur ce sujet plusieurs de ses épîtres très-élégantes, pleines d'attraits et de persuasion, et même quelquefois de

réprimandes libres et sévères contre les chiches et avares, comme entre les autres, celle qu'il écrivit à un évêque fort adonné à l'étude, à la retraite et à l'oraison, mais néanmoins fort échars et restreint envers les pauvres, où il lui parle en ces termes : *Que ce n'est pas assez à un évêque, pour rendre bon compte à Dieu, d'être retiré, studieux et homme d'oraison, s'il n'avait la main ouverte et libérale pour subvenir aux nécessités des indigents, vu que sans cela il portait faussement le nom d'évêque.*

Que s'il avait tant de soin de pourvoir aux nécessités corporelles du bercail commis à sa conduite pastorale, il était bien encore plus exact à le repaître spirituellement par ses prédications et par ses écrits, par sa langue et par sa plume, qui nous a laissé de si excellentes et divines productions. Il prêchait lui-même à son peuple, nonobstant les grandes occupations que lui imposait sa charge, outre celles que son zèle et sa vigilance cherchaient; en telle sorte qu'il y a de quoi s'étonner, comme un homme si occupé à l'action, a pu tant donner à la contemplation, et trouver tant de temps pour étudier, pour prêcher et pour écrire. Mais c'est qu'il l'employait tout utilement, et n'en perdait pas une minute en des divertissements et distractions de compliments et de cérémonies, qui dérobent aux grands plus de la moitié de leur vie, et quoiqu'il n'y ait rien de si vain et si superflu, semblent passer sous loi de nécessité. Ce qui a donné, comme Baronius remarque, de l'admiration à plusieurs, c'est de voir que ses homélies sur le prophète Ezéchiel furent par lui prononcées et prêchées du temps que Rome était assiégée, et que les affaires de l'Italie, presque réduites au désespoir, lui donnaient d'autres soucis que ceux de l'étude et de la prédication, qui requièrent un esprit libre de si fâcheuses pensées. Et toutefois en ce temps de calamité publique, il entreprit d'expliquer sur la chaire les énigmes de ce prophète, et ce, non de son propre mouvement, mais, comme il dit, à la sollicitation et semonce du peuple de Rome; ce qui témoigne la dévotion des anciens chrétiens à écouter la parole de Dieu, et le zèle des prélats à la prêcher, puisque dans les plus grandes terreurs de la guerre, le peuple la désirait avec tant d'instance, et les papes mêmes la débitaient avec tant d'affection.

Les livres qui nous restent de ce saint pontife, témoignent comme il savait marier l'agir et l'enseigner, l'exemple et la doctrine, étant si plein d'érudition morale, qu'au lieu que les autres docteurs donnent beaucoup à la spéculation, tout y tend à la pratique. Il n'y a que des fruits, et point de fleurs ni de feuilles; et c'est la voix commune conforme à la sentence du huitième concile de Tolède, qu'entre les docteurs latins il excède pour la moralité, qui est la partie plus nécessaire pour la conduite de la vie chrétienne. La première année de son pontificat, il composa ce beau livre qu'il appelle le Pastoral, ou de la charge de pasteur; livre qui a été trouvé si excellent, que les Grecs le mirent en leur langue, pour l'instruction des pasteurs de l'Eglise orientale, et l'Eglise occidentale l'a eu en telle estime, que plusieurs conciles, comme le concile troisième de Tours et le second de Châlons, ont ordonné et commandé à tous les évêques de l'apprendre et savoir par cœur, comme contenant toutes les règles de l'office épiscopal.

Mais qui n'admirera qu'il ait pu tant donner à l'action, à la prédication, à la composition dans les langueurs d'un corps faible et travaillé de fièvres, de gouttes, de faiblesses d'estomac, d'infirmités continuelles? Chacune de ces trois choses demande un homme de santé ferme et vigoureuse, et il s'est acquitté de toutes trois ensemble, comme s'il n'en eût pris à tâche qu'une seule, parmi les douleurs et souffrances d'une vie mourante tous les jours, qui lui faisait dire avec l'Apôtre : *Quotidie morior.* Ce qui est encore plus admirable, c'est que, travaillant si utilement pour la gloire de Dieu nonobstant ses maladies, il s'estimait néanmoins le plus inutile de tous, se disait le plus grand pécheur, et se rendait aussi petit devant ses propres yeux, qu'il était grand aux yeux de tout l'univers. Il possédait toutes les vertus au souverain degré, mais son humilité, qui surpassait toutes les autres, était incomparable; c'est elle qui lui fit prendre le titre de serviteur des serviteurs de Dieu, titre que tous ses successeurs ont pris depuis à son imitation; c'est elle qui lui faisait rejeter et haïr le titre d'évêque universel; car, disait-il, encore que le pape ait un pouvoir universel dans l'Eglise, il se doit toutefois contenter d'exercer la chose sans en prendre le nom, qui semble trop fastueux et peu convenable à l'humilité chrétienne. Et ne faut pas s'étonner si l'humilité lui faisait refuser ce titre d'universel, quoique dû légitimement à sa dignité, puisqu'elle le portait jusqu'à un tel abaissement, qu'il n'osait pas même s'attribuer le titre de prêtre, s'en estimant indigne, comme on voit en ses épîtres.

C'est l'humilité qui fit qu'il voulut être enseveli au dernier porche de l'Eglise de Saint-Pierre, où son corps a demeuré deux cent vingt-cinq ans, jusqu'à tant que le pape Grégoire IV le tirant de ce lieu, choisi par son humilité, le mît en une place plus honorable, que sa sainteté méritait (*S. Greg., l. IV Reg., ep.* 31). Cette basse estime de soi-même ne rabattait rien néanmoins de la grandeur de son courage quand les occasions se présentaient d'en produire les effets; et c'était chose merveilleuse de le voir si bien marier l'humilité et la magnanimité, que ni celle-là ne le déprimait, ni celle-ci ne l'enflait : humble jusqu'à l'excès en ce qui touchait sa personne, magnanime jusqu'au miracle en ce qui regardait sa charge. Le mépris de sa propre gloire et le zèle de la gloire de Dieu faisaient en lui cette admirable alliance de l'humilité et de la magnanimité; deux vertus qui lui ont acquis avec sujet le titre de très-grand entre tous les grands papes, et l'ont couronné d'honneur sur la terre, et de gloire dans

le ciel; où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

PANÉGYRIQUE DE SAINT PANTALÉON, MARTYR.

Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere, sed potius timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam.

Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent pas tuer l'âme, mais craignez plutôt celui qui peut sacrifier et l'âme et le corps à une mort éternelle dans les peines d'enfer (*S. Matth.*, X).

La crainte, comme toutes les autres passions de l'âme, est indifférente d'elle-même, et peut être bonne ou mauvaise, vertueuse ou vicieuse, honnête ou déshonnête, utile ou dommageable, bref servir au bien ou au mal selon la nature et qualité des objets qui la meuvent et l'excitent. Voici que notre Évangile nous propose deux diverses sortes de crainte, la crainte des hommes et la crainte de Dieu : la crainte de la mort temporelle, dont les hommes peuvent menacer le corps, et la crainte de la mort éternelle, dont Dieu, plus puissant que les hommes, menace et le corps et l'âme de ceux à qui la crainte des hommes, et l'effroi de la mort fait abandonner son service. Saint Pantaléon, de qui nous célébrons la fête, instruit de cette vérité, est entré dans la lice du combat d'où il est sorti victorieux et triomphant, armé de la crainte contre la crainte. Car la crainte de Dieu lui a servi de bouclier impénétrable pour repousser tous les traits que la crainte de la fureur du tyran et de la cruauté des bourreaux a décochés contre sa constance. Ainsi à mesure que la crainte l'attaquait, la crainte l'a défendu, et d'une façon nouvelle, et du tout admirable : la crainte qui le voulait vaincre l'a fait invincible, et celle qui le pensait abattre l'a couronné. Apprenons de son exemple à combattre la crainte par la crainte, la crainte des maux temporels par la crainte des éternels; et ce stratagème, si nous en savons user, nous rendra comme lui victorieux dans le temps, et triomphants dans l'éternité. Invoquons pour bien apprendre ce nouveau combat, l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la Vierge. *Ave, Maria*, etc.

Dieu a imprimé dans notre âme deux sortes de mouvements qu'on appelle passions, dont les unes sont pour la fuite, et les autres pour la poursuite, les unes retiennent, et les autres poussent, les unes servent de frein, et les autres d'éperon, chrétienne assemblée. La crainte nous retient, et le désir nous aiguillonne, la crainte fuit, et le désir pourchasse, la crainte nous détourne et nous éloigne du mal, et le désir nous incline et nous incite vers le bien. Ces deux mouvements étant naturels à notre âme, et insérés en son appétit inférieur par l'auteur de la nature, sont dans l'indifférence du bien ou du mal, du vice ou de la vertu par leur condition naturelle, et tirent ou leur bonté, ou leur malice morale, de la bonne ou mauvaise application de notre raison et de notre volonté. Car si notre raison est trompée en sa connaissance, et notre volonté déçue en son choix, et que l'une approuve, l'autre choisisse le mal pour le bien, l'apparent pour le vrai, il s'ensuivra nécessairement que la crainte ne nous fera fuir que les maux qui ne sont maux qu'en apparence, ni le désir poursuivre que les biens qui ne sont biens que par opinion. De là vient que la plupart n'ont de crainte que pour les maux présents, sensibles ou imaginaires, ni de désir que pour les biens trompeurs et fallacieux, parce que leur entendement aveuglé s'égare en son jugement, et leur volonté pipée en son élection. Que si l'homme savait connaître et choisir le vrai mal et le vrai bien, ses craintes et ses désirs, qui suivraient la lumière de sa connaissance et la direction de son choix, seraient toujours justes et légitimes, et se porteraient au vrai office de l'homme, qui est la fuite du vice et la poursuite de la vertu. Mais ce discernement du vrai mal et du vrai bien, pour craindre ce qui doit être craint, et désirer ce qui doit être désiré, ne s'apprend pas en l'école de la sapience humaine, qui n'emprunte ses lumières que de ses yeux, et ne porte ses yeux qu'aux choses présentes, temporelles et caduques, ne connaissant ni d'autres maux que ceux de cette vie pour les craindre et les fuir, ni d'autres biens que les corruptibles pour les aimer et les poursuivre. C'est la seule philosophie chrétienne, la seule sagesse que la Sapience incarnée a révélée au monde, qui nous instruit de ce que nous devons éviter ou pourchasser, ou craindre, ou désirer, nous enseignant à redouter non ce que les hommes estiment si redoutable, les adversités, les tourments et la mort corporelle; mais une autre mort qui ne finit jamais, et d'autres douleurs qui sont de même durée, et à aimer non ce que les hommes aiment et poursuivent si ardemment, les biens d'un moment, les honneurs d'un instant, les plaisirs qui ne durent qu'un point, *Gaudium hypocritæ ad instar puncti*, mais les richesses du ciel, les couronnes immarcessibles, les délices qui se goûtent dans le séjour de l'immortalité. C'est cette doctrine qui a fait non les philosophes, mais les chrétiens, les apôtres, les martyrs, les vierges, les confesseurs, tous les saints qui ont et professé et pratiqué la vraie philosophie, dont les autres, comme disait saint Ambroise, n'ont eu que le titre et la jactance, ceux-ci les effets et les œuvres. Voyons cette vérité en l'exemple de saint Pantaléon, tuteur de ce lieu, patron de ces saintes vierges, de qui le martyre nous est cejourd'hui proposé, pour y apprendre et les maux qui doivent exciter notre crainte, et les biens dignes d'enflammer notre désir : *Nolite timere eos*, etc. Or en ceci je ferais tort et injure à sa mémoire, si au lieu de ses propres faits, je venais vous produire mes pensées, et au lieu de son combat et de sa victoire, mes imaginations, imitant ceux qui adaptent aux sujets particuliers qui se présentent à traiter certains discours universels et généraux qui viennent à toutes matières, et qui font, comme on dit, du brodequin de Théramènes une chaussure à tout pied ; mais il me semble que le discours qu'on

fait à l'honneur d'un saint doit imiter son portrait, où le peintre tâche de nous exhiber non un saint général, et comme en idée, mais à peu près les propres traits et linéaments de la face de celui qu'il nous veut représenter. Ainsi me voyant obligé de vous portraire en cette prédication non confusément et généralement un martyr, mais distinctement et particulièrement celui de qui la fête et la commémoration a convoqué cette assemblée, je ne dois tirer son image que sur son propre modèle, ni prendre que dans le fonds de ses actions propres et personnelles la matière de ses louanges. Je sais que telles narrations qui suivent le fil de la vie d'un saint semblent à quelques-uns trop basses et trop rampantes ; mais pourquoi montons-nous en chaire, pour prêcher ou notre sujet, ou nous-mêmes? Pourquoi parle l'avocat, pour plaider ou sa cause, ou ses conceptions? S'il supprime son fait pour n'alléguer que ses pensées, vous l'appelez prévaricateur ; et ce que vous blâmez ès avocats, vous le louez ès prédicateurs? Ce qu'en eux vous estimez crime, en nous vous paraît excellence : quel aveuglement et quelles ténèbres? J'ajoute qu'on ne saurait mieux célébrer la gloire d'un saint que par le naïf et simple récit des actions qui l'ont rendu tel, ni trouver une étoffe plus riche à son los que celle qui a bâti sa couronne. Ceux qui travaillent sur le plâtre, sur le bois ou sur quelque autre matière vile et commune, ont besoin de l'enrichir par des dorures et autres embellissements; mais ceux qui font leur œuvre sur le marbre, sur l'or ou sur les pierres précieuses, pécheraient contre l'art s'ils y appliquaient aucun ornement étranger, qui au lieu d'illustrer le fond l'offusquerait par la même croûte qui le cacherait à nos yeux.

Ayant jeté ce fondement, j'entre dans la narration de la vie et du martyre de saint Pantaléon, où nous verrons comme, solidement instruit de la doctrine de l'Evangile que l'Eglise adapte au jour de sa fête, il a surmonté, sans autres armes que celles de la crainte de Dieu, la crainte des menaces , des tourments, de la mort même et de tout ce que le monde, l'enfer et les démons ont de plus épouvantable pour ébranler un courage. *Nolite timere eos*, etc.

Ce bienheureux était natif de la ville de Nicomédie, d'un père païen et d'une mère chrétienne, qui, venant à lui manquer à bonne heure, n'eut pas le moyen ni le loisir de l'instruire en la foi ; tellement qu'il passa son enfance, son adolescence et sa première jeunesse dans les ténèbres de l'idolâtrie ; mais celui qui, comme dit l'Ecriture, *facit de tenebris lumen splendescere*, sait tirer et faire naître la lumière des ténèbres, le retira bientôt de l'obscurité de la mort à la clarté de la vie, et fit sortir le jour d'une grâce plus abondante de la nuit de son premier aveuglement. La médecine était son étude et sa profession, qu'il exerçait charitablement et sans rien prendre des malades, même dans le paganisme, par un acte de vertu morale que Dieu récompensa d'une grande réputation et crédit, et d'un don singulier de faire des guérisons qui surpassant les ordinaires, s'approchaient presque du miracle, et le rendaient parmi ses concitoyens comme un miracle lui-même. Les vieux manuscrits qui sont dans les archives de cette maison, témoignent cette particularité qui n'est pas remarquée des livres imprimés, où sa vie est décrite, et attribuent ces cures si excellentes à la vertu d'un vase que ces dames religieuses conservent encore chèrement, et qui leur fut donné par un de leurs fondateurs, cardinal de la maison des comtes de Commenge, comme un sacré dépôt, tant pour son antiquité que pour les bénédictions que Dieu départ encore par son moyen à plusieurs malades, comme par un outil et instrument de ses faveurs.

Mais quoique j'avoue que depuis la conversion de ce bienheureux martyr, ce vase ait reçu de Dieu une vertu de guérir qui ne lui était pas naturelle, vertu que ses effets admirables ont témoigné depuis et ne cessent de témoigner tous les jours, je ne puis toutefois accorder que les guérisons merveilleuses que faisait son maître avant qu'être converti procédassent de ce vase, à qui la nature ne pouvait donner tant de force que depuis Dieu lui a donnée ; mais je dirai plutôt que c'était une récompense de la bonne œuvre de guérir les malades gratuitement, vu qu'une bonne action ne peut demeurer sans salaire, et ceux qui le refusent des hommes l'obtiennent infailliblement de Dieu, ou éternellement ou temporellement, si le défaut de la foi leur ferme le chemin aux biens éternels. Je dirai plus : encore que les bonnes œuvres morales faites par les infidèles ne puissent mériter leur vocation à la foi, qui est purement gratuite et prévient tout mérite et toute disposition de l'appelé, comme l'Eglise l'a déterminé contre les semipélagiens, si est-ce néanmoins qu'elles peuvent servir de motif à Dieu pour appeler plutôt à sa connaissance ceux qui témoignent par de telles actions leur honnête et vertueuse inclination, comme nous voyons en l'exemple du centenier Cornelius, dans les Actes des apôtres, à qui l'Ange déclara que ses aumônes et largesses exercées en l'état du gentilisme avaient attiré la miséricorde de Dieu sur lui pour l'appeler à son Eglise. Ainsi cette œuvre libérale et charitable de Pantaléon encore païen et gentil, soignant et guérissant les malades sans en recevoir aucun prix, peut avoir provoqué la charité et libéralité de Dieu sur lui-même, pour le guérir de son erreur, quoique sans mérite précédent, comme il guérissait ses prochains sans aucune rétribution. Et certes, c'était chose digne de la bonté de Dieu que sa vocation qui est du tout gratuite, ne laissât pas dans les ténèbres celui qui exerçait envers ses semblables son soin et ses cures gratuitement. Ce que je remarque pour recommander les œuvres de charité, qui ont le pouvoir d'attirer sur leurs auteurs la miséricorde de Dieu, lors même qu'ils sont en état de ne pouvoir la mériter. Que si des infidèles mêmes, Dieu les a si agréables, combien davantage des fidèles et chrétiens ? O œuvres cha-

ritables, que vous êtes efficaces ! vous obtenez aux errants la conversion, aux pécheurs la pénitence, aux injustes la persévérance, la consommation et la couronne.

Voilà la voie qui mena Pantaléon à sa vocation à la foi. L'instrument de sa conversion fut un saint prêtre, nommé Hermolaüs, qui, ne manquant ni de zèle pour attirer les âmes à Dieu, ni de science pour employer son zèle, ni de discrétion et de prudence pour appliquer, avec l'adresse requise, sa ferveur et son savoir aux occasions et sujets qui se présentaient de faire quelques conquêtes sur l'empire du diable, prit ce jeune médecin, qui le visitait souvent, par l'endroit qui lui sembla pouvoir donner plus d'accès à la lumière du ciel. Les vocations de Dieu sont suaves et attrayantes, et sa grâce pour prendre les cœurs se sert d'amorces et d'appâts accommodés à l'humeur, à l'état, aux exercices, aux dispositions d'un chacun, comme l'oiseleur, qui diversifie ses embûches selon la diverse nature de la proie qu'il pourchasse, prenant l'une au lacet, l'autre au filet, l'autre au sifflet, et l'autre à la pipée : saint Pierre aimait la pêcherie, Notre-Seigneur le prit par une prise de poissons ; Zachée fut touché d'un désir curieux de voir passer Jésus-Christ, et, empêché de la multitude, monta sur un arbre pour en avoir la vue : la grâce de Dieu le gagna par cette curiosité ; Nicodème était docteur et savant en la loi, le Fils de Dieu conférant avec lui pour l'appeler à sa connaissance, se servit d'un discours rempli de hauts et relevés mystères : exemples qui nous montrent comme la grâce de la vocation s'accommode suavement à ceux qu'elle veut appeler, puisqu'elle a gagné le poissonnier par les poissons, le curieux par la curiosité, le docte par la doctrine. Aussi quand les théologiens parlent de cette grâce efficace, qui ne manque jamais de produire son effet et de faire sa prise, ils ne constituent pas tant sa vertu en la grandeur de la lumière qui éclaire l'entendement, ou en la force du mouvement qui pousse la volonté comme en certaine proportion, rapport et convenance avec la condition, disposition et habitude de celui qu'elle appelle, qui en est pris en tel temps, en tel lieu, en telle façon, par telle voie et en telles circonstances, qu'encore qu'il puisse résister, il ne résiste jamais, mais la suit infailliblement, quoiqu'il la suive librement et volontairement.

Ce saint prêtre Hermolaüs, instruit et savant en l'art de gagner les âmes à Dieu, gagna peu-à-peu Pantaléon par des discours et des entretiens accommodés à sa profession de médecin, lui représentant comme l'erreur, le mensonge, l'infidélité, l'ignorance du vrai Dieu sont des maladies de l'âme pires que celles du corps, puisqu'elles menacent, non d'une mort temporelle, mais d'une mort éternelle ; que toute la race des hommes était détenue de ces mortelles maladies, et gisait comme un grand malade par toute la terre habitable, quand un grand médecin était venu de là-haut, le Fils de Dieu uni à notre nature, pour relever par une cure charitable ce grand malade de son lit et de sa misère ; que pour déclarer et témoigner la force qu'il avait de guérir les âmes, il avait même guéri le corps, non naturellement, par des herbes ou des drogues, mais miraculeusement par sa parole, plus puissante que toutes les simples que la nature produit, et que toutes les compositions que l'art de la médecine ait pu jamais inventer ; qu'il avait fait ouïr les sourds, éclairé les aveugles, délié la langue aux muets, redressé les boiteux, remis les paralytiques, délivré les mourants, ressuscité les morts, et montré son pouvoir sur la mort même, au lieu que la médecine n'en a que sur les maladies, qui surmontent enfin tous les hommes, dont aucun n'évite la mort, son savoir et ses ordonnances ; que toutes les plus belles cures d'Hyppocrate et de Galien n'étaient pas comparables à la moindre des siennes, ni quant à la façon, puisque cela avait été sans l'application d'aucun remède, ni quant à la promptitude, puisqu'elles avaient opéré en un instant, ni quant à l'excellence, puisqu'elles avaient eu leur effet non-seulement en ceux qui pouvaient être guéris, mais encore ès incurables et du tout désespérés ; que tout ce que les fables de leurs poëtes avaient pu inventer des guérisons merveilleuses faites par leur Apollon et par leur Esculape ne s'approchait en rien de ce que ce grand médecin, non moins des corps que des âmes, avait fait véritablement, et qu'en lui les faits de la vérité avaient devancé de bien loin toutes les inventions du mensonge ; que pour montrer néanmoins qu'il n'était pas venu au monde pour être médecin des corps, mais des âmes principalement, et qu'il ne guérissait les corps que pour disposer les âmes à recevoir la guérison, il avait toujours acompagné ses cures corporelles de la spirituelle, et n'avait jamais guéri aucun corporellement sans le guérir spirituellement, en le délivrant de l'erreur et du péché ; qu'enfin pour parfaire la cure spirituelle de toute la nature humaine, il lui avait fait de ses plaies un cataplasme, et de son sang une potion, et n'ayant mis pour la guérison des corps que sa voix et sa parole, pour celle des âmes, comme beaucoup plus importante, il avait employé sa vie. O Pantaléon, disait ce saint prêtre, la médecine est préparée pour tous, mais elle ne profite qu'à ceux qui la boivent et se l'appliquent par la foi et par le baptême : *Medicamentum habet in se ut omnibus prosit, sed si non bibitur non medetur.* Tu es médecin qui guéris les malades, mais tu es malade toi-même, qui as besoin de ce grand médecin pour être guéri. Que te servira de délivrer les corps des autres des maladies qui les affligent, si ton âme propre demeure dans la mort de l'ignorance du vrai Dieu, où elle gît ensevelie ? Médecin pour autrui, veux-tu être, par ton obstination en l'erreur où tu croupis, homicide de toi-même ? Quel fruit te reviendra quand tu guérirais tous les hommes, si tu te laisses mourir éternellement ? Quelle pitié, ou pour mieux dire quelle folie, de craindre tant les maladies qui ne menacent que le corps et ne peuvent pas tuer l'âme, et ne craindre pas

celle laquelle, si elle n'est guérie, tuera le corps et l'âme pour jamais : *Nolite timere eos*, etc.

Ces exhortations, souvent inculquées à ses oreilles, enfin s'imprimèrent dans son cœur ; et comme un jour se promenant tout seul il s'occupait en ces saintes pensées qui le poussaient à se convertir, la providence de Dieu lui offrit une occasion qui acheva de confirmer par un miracle son âme encore irrésolue. Il rencontre un enfant mort et gisant par terre auprès d'une vipère, qui avait fait le coup, quand soudain, saisi d'un divin mouvement : Lève-toi, dit-il, ô enfant, au nom de Jésus-Christ, et toi, ô bête venimeuse, reçois le mal que tu as fait à cette créature raisonnable. Il n'eut pas proféré ces mots, que voilà tout aussitôt la meurtrière tuée, le meurtri ressuscité, et lui-même tiré du tout de la mort de l'infidélité à la vie de la foi ; si bien que voilà trois miracles dans une mort et en deux résurrections : la vipère ayant reçu la mort, l'enfant et lui la vie, l'enfant au corps et lui en l'âme, par un même coup de la grâce de Dieu, qui rappelant l'un à la lumière mena l'autre à sa connaissance. Il court sans retarder vers Hermolaüs, lui raconte la faveur reçue de Dieu, et reçoit de sa bouche l'instruction, de sa main le baptême, de ses exhortations la résolution de quitter du tout le vice avec l'idolâtrie, et conserver inviolable l'innocence avec la foi. La conversion de saint Pantaléon fut suivie bientôt après de celle de son père, excité par la guérison miraculeuse d'un aveugle à qui son fils rendit la vue par l'attouchement de ses mains, en invoquant le nom de Jésus-Christ. De là, croissant de vertu en vertu, sa charité s'augmenta principalement envers les malades, qu'il guérissait de toute sorte de douleurs et d'infirmités, gratuitement et sans autre récompense que celle qu'il espérait de Dieu ; d'où sa renommée crût en telle façon, qu'elle excita contre lui l'envie des médecins païens et donna dans peu de temps l'occasion à son martyre.

Nicéphore rapporte le temps de son martyre au règne de Maximien Herculius, collègue de Dioclétien, et les vieux manuscrits conservés céans s'y accordent, et pareillement le Bréviaire romain ; mais Baronius, en ses Annales, le met sous l'empire de Maximien Galère, successeur d'Herculius, en l'an trois cent onze, variété qui procède de l'incertitude qu'a laissée dans l'histoire la conformité des noms de ces empereurs, et la proximité de leurs règnes. Mais quoi qu'il en soit du temps et du tyran qui sacrifia ce saint à sa cruauté, au moins est-il assuré que Maximien Galère ne cédait en rien à Herculius ni en inimitié, ni en inhumanité contre les chrétiens, et que la persécution qu'il leur livra ne fut qu'une suite continuée de celle de Dioclétien. Au reste Métaphraste appelle ce saint martyr, grand et admirable entre tous les martyrs, et Nicéphore dit que son martyre fut grandement célèbre, tant pour les belles et généreuses réponses qu'il fit à l'empereur pour la défense de la foi, que pour les merveilles et miracles dont son combat fut illustré. Ce fut dans la ville de Nicomédie, siége pour lors des empereurs romains lorsqu'ils allaient faire leur résidence en Orient, et où, selon le rapport de Lactance, témoin présent et oculaire, commença cette grande et générale persécution de Dioclétien, qui dans l'espace de dix ans épancha tant de sang humain, que toute la terre universelle en demeura presque épuisée. *Omnis fere sacro martyrum sanguine orbis infectus est, nec ullis magis unquam bellis mundus sanguine exhaustus*, dit Sévère Sulpice, au livre II de son Histoire. Ces prodiges de cruauté, Dioclétien et Maximien, son collègue, avaient délibéré d'exterminer de la terre le culte du vrai Dieu, et de mettre entièrement à fond la nacelle de l'Eglise, nacelle si souvent battue et non jamais abattue, tant de fois attaquée et toujours victorieuse. Mais quel moyen d'ébranler celle que les orages assurent, que les vents affermissent et qui prend force au milieu des tempêtes ? L'attaquer, c'est la faire vaincre; la persécuter, c'est l'illustrer et lui dresser des combats, c'est lui préparer des triomphes. Elle s'est fondée par la patience, s'est bâtie par les souffrances, se soutient par les traverses, et croît par les persécutions ; semblable à cette plante dont parle saint Grégoire de Nazianze, en l'Oraison de son retour, qui pullule plus elle est coupée, vit par la mort et se répare par la ruine. Un seul, de tant de soldats qui la défendent, n'ayant pour armes que la foi, est suffisant pour résister à toutes les forces du monde, comme saint Pantaléon a témoigné par son exemple. Et comme on dit qu'un petit poisson, appelé remore, se montre plus fort que les plus grands navires qu'il arrête et renverse, ainsi ce généreux martyr, bien fondé en la crainte et en l'amour de Dieu, et instruit en la doctrine évangélique qu'il ne faut pas craindre ceux qui n'ont puissance que sur le corps, mais celui qui a pouvoir sur le corps et sur l'âme, a surmonté toute la fureur, toutes les forces de l'empereur Maximien, et sa foi a triomphé des menaces, son espérance des tourments, sa charité de la mort, sa patience de la violence, et sa constance de l'iniquité. L'édit fut proclamé par toutes les places et carrefours de Nicomédie, où, comme nous avons dit, commença la boucherie des chrétiens, que personne n'adorât plus Jésus-Christ, et que les réfractaires fussent menés devant les juges et présidents, pour avoir le choix ou d'adorer les idoles, ou d'endurer toute sorte de supplices. L'élection leur est donnée de perdre ou le corps, ou l'âme, ou la vie, ou la religion : ils ne peuvent sauver l'un qu'en perdant l'autre, et s'ils aiment mieux garantir la vie du corps, il faut que leur âme fasse naufrage. Plusieurs n'étant bien fondés sur la doctrine évangélique, *Nolite timere eos*, etc., oublient la crainte de Dieu pour la crainte des hommes, et la peur des tourments et de la mort efface de leur âme l'appréhension du jugement et de l'enfer ; mais ceux qui sont bien enracinés en la foi, imitent la prudence du serpent qui expose tout son corps pour conserver sa

tête, *Estote prudentes sicut serpentes*, et ne craignent pas d'abandonner à la fureur des persécuteurs leurs dignités, leurs richesses, leurs corps et leurs vies pour conserver Jésus-Christ qui est leur tête, *Omnis viri caput Christus*, sachant bien qu'en le conservant, encore qu'ils perdent la vie temporelle, ils gardent entière la racine de l'immortelle. *Qui perdiderit animam suam in hoc mundo*, etc. On les tire de leurs maisons, on les attache de liens, on les charge de fers, on les couvre d'opprobres, on les mène devant les tribunaux, on les condamne à la mort, et l'ingénieuse cruauté invente pour les affliger mille et mille tourments; leurs maisons sont pillées, leurs biens ravis, leurs meubles emportés, leurs membres déchirés par les bourreaux. Aucun sexe, âge, dignité, condition n'est épargnée; les mères de famille sont traînées par les rues, les jeunes filles conduites au supplice, les enfançons massacrés dans le berceau, les vieillards vénérables traités comme des voleurs; bref parmi l'horreur de ce barbare désordre, ni le sexe ne trouve plus d'honneur, ni la virginité de respect, ni la jeunesse de pitié, ni la vieillesse de révérence, ni le droit de défense, ni l'innocence d'asile, ni l'humanité de lieu. Toutes choses sont confuses: le père défère le fils, le fils accuse le père, le frère découvre le frère, le serviteur se bande contre le maître, l'ordre est renversé, la justice pervertie, le sang offensé, la nature violée, la ville pleine de sang, les familles de deuil, les prisons d'innocents, les échafauds de meurtres, les rues de carnage, l'air de soupirs, les voiries de corps morts, brûlés, bouillis, grillés, dépecés, déchirés en mille sortes, et non pour autre crime que pour adorer le vrai Dieu. La piété est leur péché, la religion est leur offense, le culte de Jésus-Christ est le seul mal qu'on leur impute; la vertu les rend criminels, et ce qui les rend dignes de gloire les conduit à la potence. Mais c'est leur gloire d'y être conduits pour l'amour de Dieu, c'est leur contentement d'y souffrir pour son nom, c'est leur souhait d'y mourir pour sa querelle. Ils ne regardent pas le nom des choses, ils en considèrent le prix; ce que les autres nomment supplice, ils l'appellent couronne. *Nolite timere eos qui occidunt corpus*, etc.

Saint Pantaléon, vaquant cependant aux œuvres de miséricorde, guérissait les blessés qui étaient échappés des tourments, ensevelissait les morts, consolait les affligés, exhortait les souffrants, animait les timides à soutenir le combat, et par tous ces offices charitables qu'il rendait aux martyrs, lui-même se préparait au martyre. Quand l'empereur, averti de tout ceci par les médecins païens envieux de sa réputation, jura par ses dieux de le faire ou renoncer à la foi, ou souffrir toutes sortes de tortures, que fait alors le saint? Il reçoit cette nouvelle comme un message du ciel et comme une voix de Dieu qui l'appelle au champ de bataille pour l'appeler à la couronne; et comme ceux qui allaient pour combattre à la lutte dans la lice des jeux olympiques se dépouillaient avant que d'y entrer, il se dépouille de ses richesses, qu'il départ à ses serviteurs et aux pauvres, et commence le sacrifice qu'il veut faire de sa vie par celui qu'il fait de ses biens. Par ce moyen, il se met à nu, pour mieux ôter toute prise à son adversaire, et ne prend d'autres armes que celles que l'Apôtre lui baille, le bouclier de la foi et le glaive de la parole de Dieu, *scutum fidei, et gladium spiritus quod est verbum Dei*, l'un pour parer, l'autre pour donner; l'un pour la défense, et l'autre pour l'attaque. L'empereur ayant commandé qu'on l'amenât devant lui, tâche ou de le confondre par reproches, ou de le fléchir par persuasion, ou de le gagner par promesses, ou de l'ébranler par menaces, cherchant toutes les voies de lui faire abjurer la foi, pour le désir de le conserver, à raison de son excellence en l'art de la médecine. Eh quoi! dit-il, ô Pantaléon, est-il séant qu'un homme savant comme toi professe une doctrine si contemptible et si abjecte, qui n'a pour auteur qu'un crucifié, pour docteurs que des poissonniers ignorants, pour disciples que les plus vils du peuple, pour préceptes que le mépris des biens, des honneurs et des plaisirs de cette vie; une doctrine que le sens rejette, que la raison ignore, que la philosophie réprouve, que les lois condamnent, que les empereurs persécutent? On dit que vous autres médecins mesurez tout à la nature et n'approuvez que ce qui lui est conforme, et toi, qui excelles entre tous ceux de ce métier, tu n'as pas honte de suivre une religion qui demande qu'on captive l'entendement, qu'on renonce à la raison, qu'on abjure la nature, qu'on croie ce qu'on ne voit pas et qu'on n'aime pas ce qu'on voit? Que ne quittes-tu ces rêveries qui ont depuis peu de temps perverti ton esprit, pour revenir au culte des dieux, et suivre, comme tu faisais auparavant, l'exemple de l'antiquité, les traces de tes majeurs, les lois de ton pays, l'usage de tes concitoyens, la religion de ton prince? Là tu croupis dans la bassesse, ici je t'offre les honneurs; là tu n'attends que des biens futurs, invisibles, incertains; ici je te prépare les biens présents, palpables, assurés; là ton espérance t'abuse, ici ma bénéficence te veut enrichir; là tu poursuis des ombres, ici tu peux jouir des réalités. Après tout, si tu méprises ma largesse, tu ne peux échapper à ma puissance, et si mes bienfaits ne t'attirent à ce que je te demande, mes justes rigueurs t'y forceront. Les dieux m'ont mis en main de quoi punir leurs contempteurs, et les lois de l'empire de quoi venger leur injure. O empereur! répond le saint, combien je souhaiterais que vous fussiez participant de la lumière qu'il a plu au vrai Dieu de me départir pour me retirer des ténèbres de l'erreur, où, emporté par le cours du commun exemple plus que détenu par la raison, j'allais tout droit aux ténèbres d'une damnation éternelle; vous verriez la vérité, l'excellence, le prix de la religion que je professe maintenant, et la vanité, le mensonge, le néant de celle que je n'ai que trop tard quittée. Moi misérable d'y avoir si long-

temps croupi, heureux de m'en voir enfin délivré! J'ai pris, il est vrai, pour maître un crucifié, mais sa croix est le livre de la science du salut, science la seule nécessaire, la seule qui nous touche, la seule désirable, toutes les autres à son égard n'étant qu'ignorance et folie. Et que nous apprend la philosophie, que les choses de la nature, la médecine que le soin de ce corps corruptible, la jurisprudence et la politique que les affaires du monde, vaines et transitoires, là où la doctrine de ce crucifié, qui vous paraît si méprisable, nous enseigne la connaissance du vrai Dieu, le règlement de nous-mêmes, le chemin à notre vrai bien, la fin où nous devons tendre, l'éternité d'une vie future? Que profite à Platon, à Galien, à Démosthènes, la louange que vous leur donnez sur la terre où ils ne sont plus, puisque dans l'enfer, où ils sont pour avoir ou ignoré ou méprisé le vrai Dieu, les larmes, les douleurs et un repentir inutile sont leur éternel partage? Vous appelez ces vérités chimères d'esprit que ni le sens n'appréhende, ni la raison ne comprend, ni l'apparence ne rend seulement vraisemblables; mais cependant, ô empereur! Dieu les a révélées, sa parole les assure, son Eglise les publie, ses miracles les vérifient, et ses martyrs, que vous immolez en si grand nombre par toute la terre, les témoignent de leur bouche, les signent de leur sang, les confirment par la destruction de vos idoles, par le silence de vos oracles, par la défaite de vos dieux, par tant de signes et prodiges qu'ils opèrent à votre vue. Que si vous croyez à un philosophe sur ses arguments et même sur sa simple autorité, pourquoi ne voulez-vous que nous croyions à Dieu sur son témoignage si exprès, sur ces faits et sur ses merveilles si claires et si visibles? La raison naturelle même combat contre vous et pour nous; car elle condamne la pluralité de vos dieux et fait voir manifestement l'unité d'un seul Dieu que nous adorons, principe clair à la raison, sur qui s'établit et se fonde toute notre foi chrétienne; et après cela vous nous pressez de quitter le culte du vrai Dieu, du Dieu vivant, du Créateur de toutes choses, que la nature nous prêche, que la raison nous montre, que le ciel, que la terre, que toutes ses œuvres nous manifestent, pour nous prosterner comme vous devant des colosses et des statues, où ni le sens ne nous présente qu'une matière sans âme, ni l'esprit ne trouve qu'une opinion sans fondement, une imitation sans raison, à qui aveugles volontaires vous vous laissez abuser! Vous nous commandez de rendre aux œuvres de vos mains l'honneur dû à l'ouvrier unique de ce grand monde, de prendre un bois, un métal ou une pierre pour dieu, et d'attribuer la souveraine puissance à ce qui n'a pas même d'âme ni de mouvement! Voyez-vous, ô gentils! adorateurs de ces simulacres, voyez-vous un de ces petits vermisseaux qui rampent sur la terre, il est plutôt digne d'adoration que tous ces beaux dieux de porphyre, d'or ou d'argent, charge inutile de vos profanes autels. Pour le moins, le ver se meut, et vos dieux ne se meuvent pas; le ver est vivant, et vos dieux sont morts; le ver a du sentiment, et vos dieux sont des masses insensibles. Vous suivez en cela les ténèbres de vos esprits, la folie des nations, l'erreur de vos pères, l'abus de l'antiquité, l'aveuglement des siècles. Nous sommes appris en une meilleure école, en l'école du ciel; nous avons un plus sage maître, l'esprit de vérité; nous écoutons de plus saintes leçons, les célestes oracles; nous suivons une plus sûre conduite, la divine sapience. Nous méprisons vos faux dieux, nous détestons vos idoles, nous reconnaissons le Dieu vivant, nous adorons son Fils Jésus-Christ qui nous a si charitablement rachetés par son sang, sauvés par sa miséricorde, éclairés par sa doctrine, guidés par son exemple, confirmés par ses miracles, obligés par son amour. L'empereur, indigné de ce discours, l'interrompt: Si tes paroles, dit-il, ont tant de vérité que de liberté, montre-le par les effets. Qu'on amène un malade incurable, et voyons qui le guérira sur-le-champ, ou l'invocation de mes dieux, ou celle de ton Jésus-Christ. Le saint, inspiré de Dieu, s'y accorde; on présente un paralytique invétéré et du tout désespéré des médecins: les prêtres idolâtres invoquent sur lui leur Jupiter, leur Apollon, leur Esculape, tous leurs dieux, mais en vain, car ils n'ont ni d'ouïe pour les suppliants, ni de pouvoir pour le malade. Alors saint Pantaléon, prenant le paralytique par la main: Lève-toi, dit-il, au nom de Jésus-Christ Fils du Dieu vivant, et soudain la parole est suivie de l'effet; le malade paraît sur pieds du tout remis et en bon point, les liens invisibles qui le tenaient comme garrotté détachés, les membres dégourdis, les nerfs souples, toute la disposition du corps flexible et obéissante à sa volonté, merveille qui cause la conversion de plusieurs, la confusion des autres, l'étonnement de tous. Vous voyez bien, dit-il, ô empereur, comme notre foi n'est pas fondée sur les paroles des hommes, mais sur la vertu de Dieu, nos discours ne la persuadent pas, mais ses miracles la commandent, si nos exhortations ne vous touchent, que ses prodiges vous émeuvent, et si vous tenez suspecte votre ouïe, croyez-en à votre vue. Qu'avancez-vous de persécuter une vérité qui a pour se défendre deux choses qui surmontent tout, la parole et l'œuvre, la langue et la main, les raisons et les faits? Tes prédécesseurs, ô prince, vos majeurs, ô Romains, ont tant de fois essayé de renverser l'Eglise de Jésus-Christ, et employant à ce dessein toutes leurs forces, n'ont fait autre chose que montrer leur faiblesse; ils sont passés, et l'Eglise demeure; ils sont abattus et l'Eglise est debout; leur mémoire s'est perdue et l'Eglise s'est augmentée; la mort a triomphé de leurs grandeurs et l'Eglise de leurs persécutions. Et encore, après tant d'exemples, vous renouvelez tous les jours vos édits contre nous, vous emportez nos biens, vous tourmentez nos corps, vous nous jetez à la voirie, vous nous rendez les jouets de la cruauté, et con-

traignez nos ennemis mêmes de changer, à l'objet de tant de rigueurs, leur haine en compassion. Que prétendez-vous ? quel est votre but? Présumez-vous d'être plus puissant que Dieu? Attendez-vous de renverser le dessein de sa providence, l'œuvre de sa toute-puissance? Vous avez été assez forts pour subjuguer l'univers, mais vous ne l'êtes pas assez pour surmonter l'Eglise: vos armes ont triomphé du monde, mais la foi, plus forte, triomphera de vos armes. Vous croyez d'aventure l'exterminer en nous faisant mourir, au contraire par ce moyen vous la faites croître ; l'Eglise est une vigne, les chrétiens en sont les sarments ; taillés, ils rejettent, et le fer qui les coupe les fait multiplier. Que différez-vous tant, ô bourreaux, à saisir mon corps tout prêt à s'immoler pour la vérité que je prêche? que tardez-vous si longuement à épancher ce sang qui boue impatient de sortir pour signer le témoignage que ma parole a porté. Vos fouets, vos ongles de fer, vos roues, vos grilles, vos lames ardentes, tous les instruments de vos cruautés ne m'épouvantent pas : contre toutes ces terreurs j'ai pour arme une plus forte crainte, la crainte de mon Dieu ; contre la crainte de souffrir et de mourir, une autre crainte m'assure, la crainte de l'offenser. Vous menacez, ô empereur, mon corps si je n'obéis à vos volontés, mais si je vous obéis, un Roi plus puissant que vous menace et mon corps et mon âme, non pour un jour, mais pour l'éternité ; vous me proposez la mort, lui la damnation ; vous l'échafaud, et lui l'enfer ; vous les tourments, et lui les feux inextinguibles. Lequel de ces deux maux doit exciter ma crainte, ou celui qu'un moment finira bientôt, ou celui dont les siècles des siècles ne verront jamais la fin ? vous me promettez vos dignités, lui sa couronne ; vous les richesses caduques, lui les incorruptibles ; vous les plaisirs passagers, lui les permanents ; vous la terre, et lui le ciel ; vous le néant, et lui le bien infini. Lequel de ces deux biens doit enflammer mon désir? l'inconstant ou le ferme ? le coulant ou le perdurable ? le momentané, ou l'éternel ? O empereur, si j'use de la raison, ni vos menaces ne me doivent imprimer la crainte, ni vos promesses le désir : puisque ni votre colère ne peut m'affliger, ni votre grâce me consoler que pour un jour ; je ne dois avoir ni de crainte ni de désir que pour celui qui tient en ses mains les châtiments et les salaires éternels, les maux et les biens dont la durée est sans limite, et de qui la justice peut me rendre malheureux, la miséricorde heureux éternellement : *Nolite timere eos*, etc.

Ces paroles si fortes et si généreuses enflammèrent le cœur du tyran d'une telle indignation, qu'il commande de dépouiller le saint au milieu de la place publique, de l'attacher à un poteau, et de tourmenter son corps de toutes les peines que peut et désirer la vengeance, et suggérer la colère, et inventer la cruauté, et exercer la fureur. Les ongles de fer fendent et déchirent sa chair comme un soc qui fend et laboure la terre ; et certes, fort à propos, puisque sa chair ainsi labourée se prépare à recevoir la semence de la vie éternelle qui la fera refleurir et reverdir glorieuse en la résurrection : *Refloruit caro mea*. On brûle ses côtés avec des torches ardentes, et cela, selon son souhait, afin qu'il offre en même temps à Dieu et de son corps, par ce feu extérieur un sacrifice de douleur, et de son âme, par un autre feu qui le brûle intérieurement un holocauste d'amour ; de fait l'odeur de ce double holocauste monte au ciel où il élève ses yeux avec son cœur, son cœur avec son oraison, son oraison avec son sacrifice, qui attire par sa suavité Jésus-Christ même vers celui qui le présente. Ce qui n'est pas une mienne méditation, mais une vérité témoignée par les auteurs et par le Martyrologe romain, qui dit que Notre-Seigneur lui apparut au fort de ses tourments, sous la forme du prêtre Hermolaus qui l'avait baptisé, afin que celui qui s'était servi de la personne de ce prêtre pour le convertir, vînt sous sa figure pour le renforcer. Il le renforce par sa visite, et tout ensemble le délivre par sa vertu, rompant les cordes qui le lient, éteignant les torches qui le rôtissent, et mettant hors d'haleine les bourreaux qui le tourmentent. Le tyran non touché, mais irrité de ce miracle, le fait jeter dans une chaudière bouillante, où Jésus-Christ, entrant avec lui, change soudain le plomb fondu en une eau rafraîchissante. L'assistance en est ravie d'étonnement, l'empereur outré de dépit; il commande furieux qu'on l'aille plonger de la chaudière dans la mer avec une grosse pierre au cou, afin que l'eau engloutisse celui que le feu n'a pu consumer ; mais ô merveille ! la pierre, au lieu de l'enfoncer par son poids, le porte comme une nageoire, et Notre-Seigneur lui apparaissant derechef le conduit au rivage, de quoi l'empereur averti le fait exposer le lendemain aux bêtes farouches pour être dévoré. Le Fils de Dieu s'apparaît derechef à lui, et se mettant à son côté, l'assiste en ce combat : les bêtes sortent rugissantes, s'élancent furieuses, ouvrent affamées leurs gueules béantes, quand soudain s'approchant du saint, leur rugissement cesse, leur fureur s'apaise, leur violence s'arrête, le respect bride leur faim pour baiser les pieds de celui qu'elles pensaient engloutir. Il n'y a rien de si vénérable que la vertu, quand les hommes la poursuivent, les bêtes l'honorent, et pour la respecter, les choses irraisonnables empruntent la raison quand, pour la persécuter, les raisonnables y renoncent. L'empereur étonné de ce spectacle, non toutefois fléchi, plus cruel que les lions, continue de poursuivre celui qu'ils ont révéré, et on dirait qu'en cette rencontre les bêtes venant de faire un acte d'humanité, l'homme veuille prendre la brutalité que les bêtes ont dépouillée, et que le cœur de l'un passe dans l'autre, le cœur de l'homme dans la bête pour l'adoucir, le cœur de la bête dans l'homme pour l'animer au carnage. Voyant qu'un si grand miracle contraignait tous les assistants à dire que le Dieu des chrétiens était grand, et une

partie à se convertir, et que pensant vaincre un homme, il en perdait plusieurs, il exerce premièrement sa rage contre les bêtes qui avaient épargné le saint, et les fait tuer et ensevelir dans une fosse, puis commande de dresser une grosse roue avec des pointes d'acier à laquelle il fit attacher saint Pantaléon pour être roulé du haut d'une montagne en bas, et déchiré douloureusement en la descente par ces pointes aiguës. Dieu détache le saint de cette horrible machine qui, sans l'offenser tant soit peu, va fondre sur les idolâtres, et en massacre plusieurs; tellement que l'empereur, confus et vaincu, voyant toutes ses inventions inutiles, enfin se rendit au dernier refuge de la cruauté, et lui fit trancher la tête, d'où coula du lait au lieu du sang, comme on dit de l'apôtre saint Paul; et l'arbre où il fut attaché, qui était un olivier, parut en un moment chargé de fruit par la vertu du sang du martyr qui l'avait arrosé. Voilà comme ce bienheureux, armé de la crainte de Dieu, a vaincu tout ce qui peut imprimer la crainte de la part des hommes, les menaces, les opprobres, les tourments, la mort, les ongles de fer, les torches de feu, le plomb fondu, la chaudière bouillante, la submersion dans la mer, les lions rugissants, les roues armées de pointes d'acier, et enfin le glaive qui l'a sacrifié. Son amour envers Dieu a été si puissant, qu'il a surmonté la mort, si heureux, qu'il y a trouvé la vie. Son âme bienheureuse est sortie non par sa bouche, mais par ses plaies, embellie de son sang, illustrée de sa constance, marquée de sa persévérance, glorieuse de sa fidélité, triomphante de sa victoire. La foi l'a portée devant Dieu, l'espérance élevée, l'amour introduite, et le martyre couronnée.

Un ancien Père disait que les louanges des martyrs sont des exhortations au martyre : *Laudes martyrum exhortationes martyriorum sunt;* mais si le martyre cesse, ou la persécution n'est plus, il semble que je n'ai pas sujet de vous exhorter à un combat dont la paix de l'Eglise nous ôte l'occasion. Toutefois saint Jérôme, qui a dit que la virginité est un martyre lent et long qui ne cède pas au vrai martyre ni en travail pour sa difficulté, ni en excellence pour sa beauté, ni en récompense pour son prix, m'avertit de tourner avant que finir ma parole vers vous, dames religieuses, qui dans ce saint lieu dédié à la mémoire du martyr saint Pantaléon vous êtes mises à l'abri de sa tutelle; et non sans raison les vierges ont choisi pour tuteur le martyr, puisque la mortification, qui est une espèce de martyre continuel, est la garde et la tutrice de la virginité. L'assemblage des roses et des lis a beaucoup de grâce dans un jardin, celui du martyr et des vierges en a plus encore dans ce cloître. Si l'on m'objecte que la rose a des épines et le lis n'en a point, comme le martyr a des douleurs et des souffrances dont la vierge paraît exempte, je réponds pour vous que la vierge est un lis différent du lis naturel, vu que le Saint-Esprit dans l'Ecriture lui donne des épines aussi bien qu'à la rose : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias*; pour nous apprendre que la vierge souffre ses persécutions aussi bien que le martyr, et que les fleurs de son auréole ne sont pas sans épines. Mais heureuses épines qui ne blessent que pour couronner, qui ne sont épines que pour produire des fleurs, et qui ne gardent les vierges que pour en faire des martyres ! Souvenez-vous donc que votre profession vous appelle à un martyre dont ce cloître est la lice, vos mortifications les douleurs, vos exercices le combat, votre obéissance la victoire, votre persévérance la palme et la couronne. Deux mouvements vous ont poussées à cette généreuse entreprise : la crainte et le désir; la crainte d'offenser Dieu et le désir de le servir, la crainte à fuir le monde, le désir à chercher la religion. Que pareillement la crainte et le désir vous y maintiennent, la crainte des maux éternels contre la crainte de ces travaux briefs et momentanés, et le désir des biens célestes contre le désir et l'amour des terrestres. C'est ainsi que saint Pantaléon a combattu et vaincu, surmontant la crainte des menaces du tyran, par la crainte plus forte des menaces de Dieu et le désir des biens passagers qui lui étaient promis, par le désir plus efficace des récompenses éternelles. Notre-Seigneur l'a renforcé dans le combat par sa présence, il vous renforce dans le vôtre par ses visites, il a soulagé ses douleurs, il adoucit vos amertumes; il a éteint le feu qui le brûlait, il amortit par sa grâce celui de vos tentations ; il l'a conservé sain et sauf dans la chaudière bouillante, il vous conserve entières par sa grâce dans les bouillons ardents du corps et de la nature ; il l'a retiré du gouffre de la mer ; il vous sauve de l'abîme qui dévore tant d'âmes, il a fermé la bouche aux lions élancés pour l'engloutir, il la ferme pour vous à ce lion infernal qui rôde pour dévorer ; il l'a délivré des pointes tranchantes de la machine du tyran, il brise sous vos pieds toutes les machines du diable; il a fait couler du lait au lieu du sang de sa plaie, et des plaies de vos souffrances, travaux et austérités il tire le lait suave des consolations spirituelles, si bien que ce n'est pas du sang, c'est du lait qui en distille; ce n'est pas croix, c'est onction et délectation, et ce qui paraît douleur à l'estime du monde n'est que douceur à votre propre goût. Enfin l'arbre où il fut lié quand il reçut le coup de la mort parut aussitôt chargé de fruit, étant arrosé de son sang, marque des fruits de la gloire dont le martyre l'a couronné : ainsi, après le combat, Dieu vous prépare la palme, et ce cloître où le lien du vœu vous attache est un arbre qui, arrosé de votre sueur et de vos larmes, vous produira les fruits de l'immortelle couronne.

Et vous, auditeurs, préparez-vous pareillement à combattre si vous prétendez à triompher. Tous les chrétiens doivent être martyrs s'ils veulent être couronnés : martyrs, ou en temps de persécution en mourant, ou en temps de paix en se mortifiant. Tous doivent souffrir le martyre, si tous veulent avoir la

palme; martyre, ou violent par les douleurs, ou lent par la pénitence. Il y a deux sortes de martyre, et l'un ou l'autre de ces deux est nécessaire pour obtenir la gloire; l'un est d'immoler sa vie pour soutenir la cause de Dieu, l'autre est de crucifier sa chair pour obéir à la loi de Dieu; le premier est commandé quand la nécessité se présente, le second a son obligation et trouve son occasion toujours et partout; car, comme dit l'Apôtre, ceux-là seulement sont du partage de Jésus-Christ qui crucifient leur chair avec leurs vices et leurs concupiscences : *Qui Christi sunt hi carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.* Pour obéir à la loi de Dieu, qui est l'office du chrétien, il faut nécessairement crucifier sa chair, ses sens et ses appétits : les yeux aux objets illicites ou dangereux; les oreilles aux charmes du monde, aux chants trompeurs des sirènes des voluptés; la bouche aux dissolutions et intempérances; la langue aux blasphèmes, parjures, médisances, paroles sales; l'attouchement aux plaisirs charnels, les mains aux rapines, violences, injustices, oppressions; les pieds à la liberté de courir aux occasions du mal : *Pedes eorum in malum currunt;* le cœur aux cupidités déréglées, l'esprit aux mauvaises pensées, la chair à la corruption, l'appétit irascible aux colères et vengeances, le concupiscible à l'avarice, à l'ambition, à la luxure; bref tout l'homme intérieur et extérieur, spirituel et animal, au vice et au déréglement. Cela ne se peut faire sans répugnance, la répugnance sans combat, le combat sans travail, le travail sans douleur, la douleur sans une espérance de martyre, lequel, quoiqu'il n'en porte pas le nom, ne laisse pas d'en avoir la peine ni d'en cueillir le fruit. Si les tyrans ne vous pressent pas de renoncer à Dieu, le monde, la chair, le diable, persécuteurs qui ne manquent jamais, vous pressent de l'offenser. Si les tourments n'éprouvent votre constance, elle est éprouvée par les tentations, par les contradictions, par les adversités. Si votre chair n'est déchirée par des ongles de fer, elle est tourmentée par ses propres concupiscences. Si les torches ardentes ne la rôtissent, si les chaudières bouillantes ne la brûlent, son feu propre l'embrase, feu quelquefois et plus fâcheux à souffrir et plus difficile à vaincre que le feu qui rôtissait les corps des martyrs; et comme on dit que l'or, qui résiste à l'ardeur des charbons embrasés, est fondu par le feu de paille, aussi tel qui peut-être souffrirait constamment le feu du martyre laisse amollir et fondre sa vertu au feu qu'il porte dans soi-même, quoique ce ne soit qu'un feu de paille ou de foin : *Omnis caro fœnum.* Au martyre donc, ô chrétiens, au martyre! puisque pour être couronnés il vous faut vaincre, pour vaincre combattre, pour combattre résister, pour résister souffrir : *Non coronabitur*, crie l'Apôtre, *nisi qui legitime certaverit :* qui ne rendra dans cette lice où nous sommes tous attaqués un légitime combat, n'obtiendra jamais la couronne. Combattez légitimement en résistant fortement et souffrant constamment. Ne craignez pas les travaux, les sueurs, les difficultés du combat, qui ne peuvent durer qu'autant que dure la vie de ce corps caduc et périssable, craignez plutôt les douleurs, les tourments, les supplices éternels dont Dieu menace et le corps et l'âme des lâches et des faibles qui succomberont dans la bataille, et se rendront à l'ennemi, l'âme après sa séparation, le corps après sa résurrection, le corps et l'âme ensemble après leur réunion : *Nolite timere eos*, etc. Ne craignez que les peines qui ne fuiront jamais, peines préparées à ceux qui se laisseront vaincre, imprudents et abusés qui pensant se délivrer des souffrances qui ne durent qu'un moment s'engagent par défaut de courage à celles de l'éternité! Désirez les biens permanents, les plaisirs immortels, les couronnes immarcessibles que Dieu réserve là haut aux victorieux. Ayez la crainte de ses menaces et le désir de ses promesses, la crainte de ses châtiments et le désir de ses récompenses, la crainte de le perdre et le désir de le posséder : cette crainte vous rendra invincibles à toutes les attaques, ce désir inexpugnable, à tous les charmes du monde; et enfin cette crainte vous fera vainqueurs sur la terre, ce désir triomphants dans le ciel, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. *Amen.*

PANÉGYRIQUE DE SAINT PHILIPPE ET DE SAINT JACQUES, APOTRES.

Invenit Jesus Philippum et dixit ei, sequere me. — Elegit duodecim, quos et apostolos nominavit, Petrum et Andream, fratrem ejus, Jacobum et Joannem, Philippum et Bartholomæum, Matthæum et Thomam, Jacobum Alphæi.

Jésus rencontra Philippe et lui dit : Suis moi. — Notre Seigneur élut douze hommes qu'il nomma apôtres Pierre et André, son frère, Jacques et Jean, Philippe et Barthélemy, Matthieu, Thomas et Jacques, fils d'Alphée (*S. Jean*, I; *S. Luc*, VI).

Le martyre de ces deux apôtres, saint Philippe et saint Jacques le Mineur, qui s'est rencontré en même jour, quoique non en même lieu, ni en même année, a invité l'Église à les joindre en même solennité, et m'oblige à ne les séparer pas, mais les louer conjointement; puisqu'il est convenable que ceux qu'un même jour a conjoints en la mort glorieuse soufferte pour Jésus-Christ, et qu'une même fête assemble, ne soient pas divisés aux louanges, ni au culte dont nous les honorons. Joignons-les donc, moi en mon discours, vous en votre dévotion, et tous en nos prières, afin qu'ils joignent pour nous leurs intercessions, et que leur double assistance nous impètre double grâce, et pour les honorer, et pour les imiter; car et ceux qu'on doit imiter méritent d'être honorés, et ceux qu'on honore doivent être imités. Mais pour rendre l'honneur à leur mémoire et l'imitation à leur vertu, nous avons besoin de l'assistance du Saint-Esprit, que nous invoquerons par l'intercession de la Vierge. *Ave, Maria*, etc.

Si, selon la maxime des astrologues, la conjonction de deux astres favorables promet et apporte de grands biens en la nature, quelles bénédictions et quelles faveurs ne devons-nous attendre des influences de ces

deux astres du ciel empyrée, je dis de ces deux grands apôtres, saint Philippe et saint Jacques, qui se trouvent heureusement conjoints pour nous dans le ciel de l'Eglise en cette solennité? Car comme ce n'est pas par hasard, ni par accident, mais par l'ordre de la divine Providence, que les astres d'heureux aspect se rencontrent ensemble, et se joignent dans le ciel pour bien faire à la terre, aussi ne faut-il pas estimer que la conjoncture de ces deux saints dans le calendrier de l'Eglise soit casuelle et fortuite, mais plutôt il faut croire que Dieu l'a ordonnée, aussi bien que prévue, afin que des mérites et des suffrages conjoints de deux apôtres, de qui le martyre est échu et la fête échoit en même jour, nous recevions double grâce et double consolation : le jour même qui fait la conjonction de ces deux saints, comme de deux astres d'heureuse influence, nous est un augure des grâces que nous obtiendrons par leur moyen, si par un culte dévot et religieux nous savons employer leur crédit et ménager l'occasion de nous prévaloir du pouvoir qu'ils ont dans le ciel. C'est le premier jour du mois de mai, qui est la saison des fleurs, la préparation des fruits et l'espérance de l'année, mais auquel se fait la conjonction du soleil et du signe du Taureau, pour chasser du tout l'hiver et assurer le printemps; mais encore auquel ces étoiles, qu'on appelle hyades, se lèvent et paraissent pour faire couler sur nous les pluies fertiles et fécondes qui donnent l'accroissement aux moissons ; présages heureux en la nature, des bénédictions que nous recueillons en l'Eglise du lever de ces deux astres, qui font cesser par leur bénin aspect l'hiver de la colère de Dieu et nous amènent le printemps de sa grâce, et qui ouvrent le canal aux rosées de sa miséricorde pour nous faire produire les fruits des bonnes œuvres, si pour obtenir tant de biens par leur entremise nous célébrons leur fête avec dévotion, et les invoquons avec humilité. Afin donc de nous y disposer, disons quelque chose de leurs vertus, grâces et prérogatives, parlant premièrement de saint Philippe, et puis de saint Jacques, non pour préférer le premier au second, puisque l'apostolat et le martyre les égalent, mais pour suivre en cet ordre celui de l'Eglise, qui les joint en sa célébration pour les unir en notre culte.

Si je voulais suivre la méthode des orateurs mondains, qui tirent d'ordinaire la première recommandation de ceux qu'ils célèbrent, du pays où ils sont nés, je pourrais commencer les louanges de saint Philippe par le bonheur qu'il a eu d'être natif de Galilée, et d'avoir, en cette rencontre, même patrie que Jésus-Christ. Mais il n'en est pas des hommes comme des chevaux, qui empruntent leur prix et leur estime du terroir qui les engendre, ainsi qu'on prise davantage ceux d'Espagne et d'Allemagne. La vertu, qui seule recommande les hommes, ne vient pas de la terre qui produit leur corps, elle a, comme leur âme, son origine au ciel. C'est de là que saint Philippe a tiré la grâce, principe de ses mérites et de ses grandeurs ; et sa naissance, qui l'a fait Galiléen, ne l'a pas fait apôtre, ni saint; mais la vocation et la grâce du Fils de Dieu, qui par sa miséricorde l'a choisi d'entre tant d'autres, lesquels, quoique nés du même pays, n'en ont pas obtenu la même faveur. Il est vrai que ç'a été un sort fortuné pour lui d'être né dans la même contrée où le Verbe divin a voulu prendre la chair humaine et d'y être né dans le même temps auquel le Verbe fait chair a conversé parmi les hommes, et leur a révélé les vérités éternelles et les secrets du Père qui l'avait envoyé. Car si Philippe, roi de Macédoine, s'estimait heureux de ce que son fils Alexandre était né au siècle d'Aristote, et dans l'occasion de l'avoir pour maître et précepteur, qui pourrait assez estimer le bonheur de saint Philippe, d'être venu au monde au temps de l'avénement du Messie promis, au temps de la mission du grand Docteur descendu de là-haut pour instruire l'ignorance des hommes, et dans la commodité si proche de pouvoir être son disciple et apprendre de sa voix vive la doctrine céleste? Ç'a été véritablement une faveur signalée qu'il a reçue du ciel : mais tous ses contemporains et compatriotes ont eu le même avantage d'être nés au pays et au siècle de Jésus-Christ, qui toutefois n'ont pas tous été comme lui appelés à l'apostolat, ni à l'école du Verbe incarné, qui a pris pour ses apôtres et disciples, non ceux que le temps de sa venue et le lieu de sa naissance lui ont fortuitement offerts, mais ceux que sa prescience avait regardés, son amour préférés, sa prédestination éternelle choisis devant le temps pour les élever à la dignité de ses coopérateurs en l'œuvre du salut du monde, trompettes de l'Evangile et ministres de la loi de grâce. Si bien que saint Philippe ne doit sa vocation ni au temps, ni au lieu de sa naissance, mais à la grâce de Jésus-Christ qui l'ayant prédestiné dans l'éternité, l'a élu dans le temps, n'ayant pas été choisi de lui, mais l'ayant lui-même prévenu par son choix, *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos*. Semblablement quoique ce soit un sort heureux pour nous d'être nés au temps du christianisme, et parmi une nation chrétienne, si est-ce que si nous vivons en chrétiens et répondons par nos œuvres à notre foi, nous n'en devons pas remercier le temps ni le lieu, mais la miséricorde divine, qui nous a fait plus de faveur qu'à plusieurs autres, lesquels dans le temps du christianisme, et dans un pays chrétien, vivent en infidèles, et ne se prévalent pas de l'occasion de faire leur salut dans l'abondance des moyens qui en sont présentés à tous, mais embrassés de peu. Plusieurs entendaient les prédications de Jésus-Christ, et voyaient ses miracles et sa sainteté aussi bien que saint Philippe, lesquels néanmoins sourds à sa parole, aveugles à ses merveilles et à ses exemples, n'en profitèrent pas comme lui qui, coopérant à l'attraction de sa grâce, le suivit à la première semonce, obéit à sa voix, et se rendit imitateur de sa vie, sectateur de ses pas. Les auteurs écrivent qu'avant qu'être ap-

pelé à l'apostolat, il avait quelque teinture des lettres saintes par la lecture des livres de l'Ancien Testament, et particulièrement du Pentateuque de Moïse ; avantage et prérogative qu'il a eus sur ses collègues appelés au même office, du tout rudes et non lettrés, et qui n'ont eu d'autre science que l'infuse, au lieu qu'outre l'infuse il était orné de l'acquise; l'étude qu'il avait faite en la loi, qui était l'ombre et la figure du Messie, et la fin où elle visait, *Finis legis Christus*, le rendit plus susceptible de la créance que Jésus-Christ était le vrai Messie qu'il avait vu prédit dans les prophètes, dépeint dans les sacrifices et cérémonies ; et voyant maintenant un entier rapport entre l'image précédente et la vérité présente, il n'eut pas de répugnance ni à croire en lui, ni à suivre sa vocation. Il fut le cinquième appelé à l'apostolat après saint Pierre et saint André, saint Jean et saint Jacques le Majeur, comme nous voyons en l'Evangile de saint Jean (*S. Joan.*, I), et il est le cinquième nommé dans saint Luc (*S. Luc.*, VI), dans le catalogue qu'il fait des douze apôtres et de leurs noms; et de plus il n'y a que sa vocation et celle des quatre surnommés qui soit nommément décrite dans l'Evangile. Saint Jean, qui rapporte comment il fut appelé, dit qu'aussitôt qu'il eut ouï cette parole de Notre-Seigneur, *Sequere me*, Suis-moi, il le suivit sans aucun retardement par une obéissance aussi vite que la parole du Maître qui l'appelait, nous donnant en ceci l'exemple de suivre promptement les inspirations de Dieu, et de ne dire pas en l'affaire de notre salut, ce qui réussit mal à un ancien capitaine, lequel différant jusqu'au lendemain à lire une lettre qui l'avertissait de quelque surprise que l'ennemi devait exécuter la nuit suivante, et disant: *A demain les affaires*, fut surpris et préoccupé avant que le lendemain arrivât, paya la peine d'avoir usé de délai où il fallait user d'accélération. Il est dangereux de remettre au lendemain ce qui, différé d'un seul jour, ne sera d'aventure jamais plus en notre pouvoir. Ce que Notre-Seigneur voulut témoigner à ce disciple, dont il parle dans saint Matthieu (*S. Matth.*, VIII), lequel lui demandant licence de le quitter pour un peu de temps, afin d'aller ensevelir son père qui était décédé, entendit cette réponse: *Sequere me, et dimitte mortuos sepelire mortuos suos:* paroles qui déclarent avec quelle promptitude il faut suivre la vocation de Dieu, puisque même une action de piété, telle que le soin de la sépulture du père, n'est pas devant lui une excuse légitime de retarder la conversion. J'allègue ceci d'autant plus volontiers sur le sujet que je traite, que je sais que Baronius, en ses Annales (*Baron.*, *anno* 31) estime que ce disciple à qui fut fait ce repart, était saint Philippe, et le confirme par le témoignage de Clément Alexandrin (*Clemens Alexand.*, *Stromatum lib.* III), qui le rapporte comme une tradition reçue de son temps sans contredit, et que personne ne révoquait en doute. Quoi qu'il en soit, il est certain que saint Jean, qui seul des évangélistes décrit les particularités de sa vocation, témoigne la promptitude de son obéissance, qui suivit sur-le-champ la première voix de Notre-Seigneur, sans user d'excuse, ni de remise. Que si c'est lui qui demandant congé d'aller ensevelir son père reçut cette réplique : Laisse les morts ensevelir leurs morts, ce ne fut pas quand le Fils de Dieu l'appela, mais depuis en quelque autre occasion.

Or nous n'apprenons pas seulement en la vocation de cet apôtre l'exemple d'une prompte obéissance, mais aussi du soin de faire bientôt profiter la grâce reçue, et du zèle de la gloire du Maître qui nous appelle à son service. Car saint Philippe, ravi d'aise et de joie d'avoir trouvé le Messie promis dans la loi, dont la lecture lui en avait fait voir auparavant les traits et les linéaments, qu'il voyait clairement reluire en celui qui l'avait appelé, commença dès ce jour même d'exercer l'office de son apostolat, et, brûlant du désir de communiquer à tous le bien qu'il venait de recevoir et la nouvelle lumière dont son esprit se sentait éclairé, il alla soudain vers un docteur de la loi, nommé Nathanaël, auquel ou le voisinage ou l'étude des Lettres saintes lui donnait accès, pour le gagner à Jésus-Christ et acquérir par ce moyen à son Maître un nouveau disciple. Vous ne savez pas, dit-il, ô Nathanaël, le bonheur qui nous est arrivé ; celui que Moïse et les prophètes nous promettaient depuis tant de siècles nous a été maintenant donné du ciel ; je viens de le trouver et de le voir, et suis accouru promptement à vous, comme à mon ami, pour vous annoncer cette heureuse nouvelle et vous faire participant d'un si grand bien : *Quem scripsit Moyses et prophetæ, invenimus Jesum* (*S. Joan.*, I). Ne cherchez plus, ô Nathanaël, dans les Ecritures son portrait et sa figure; venez et voyez sa propre personne ; laissons les ombres, quand la chose est présente ; renonçons aux images, quand nous tenons la vérité : *Veni, et vide.* Ce fut la première prédication de saint Philippe, qui, enflammé du zèle des âmes, courut aussitôt en gagner une de qui la doctrine, l'exemple et l'autorité pouvaient en attirer plusieurs. Il offrit à son Maître ces prémices de son apostolat en lui menant Nathanaël, offrande qui fut si agréable, qu'en le voyant venir Notre-Seigneur prévint sa salutation par une louange qui vaut une canonisation : *Ecce vere Israelita in quo dolus non est :* Voici vraiment un Israélite simple, sans dol ni déguisement. Paroles qui déclarent et combien Dieu aime la simplicité pure de toute dissimulation et fourberie, puisqu'en cela consiste la perfection d'une âme vraiment religieuse, et le grand état que Notre-Seigneur fit de cette offrande de son nouvel apôtre. Sur quoi l'évangéliste remarque que Nathanaël, ou confus de cette louange, ou étonné de la connaissance que Jésus-Christ témoignait avoir de sa personne, lui répondit : *Unde me nosti?* Comment me connaissez-vous, pour me louer si hautement d'une vertu qui, du tout cachée dans le cœur et fuyant de paraître au dehors, ne peut être

connue que de Dieu seul? Avant que Philippe t'appelât pour venir à moi, je t'ai vu sous le figuier où tu étais, lui répliqua Notre-Seigneur, lui donnant assez à connaître par ces mots que puisque les choses absentes étaient présentes à sa vue, il ne devait pas s'émerveiller si les obscures lui étaient claires et les cachées ouvertes. Réponse dont ce docteur de la loi fut si touché que, par une prompte non moins que haute et sublime confession de foi, il déclara tout haut le sentiment qu'il avait de la divinité de Jésus-Christ : *Rabbi, tu es Filius Dei, tu es rex Israel.* Voilà combien utilement saint Philippe commença d'évangéliser dès l'instant même de sa vocation, et combien fut excellente et glorieuse cette première conquête de son zèle et de sa parole. Quelques-uns ont estimé que ce Nathanaël fut agrégé au nombre des douze apôtres sous un autre nom, qui est celui de Barthélemy, sixième dans le catalogue qu'en fait saint Luc, et nommé immédiatement après saint Philippe, *Philippum et Bartholomæum;* ce qui a donné fondement ou couleur à cette opinion. Mais Baronius la rejette et se tient à l'avis de saint Augustin, qui dit que Jésus-Christ reçut bien Nathanaël pour son disciple, mais ne le fit pas son apôtre, quoiqu'il l'eût si magnifiquement loué de sa probité,et que la confession de foi si hautement prononcée lui eût acquis beaucoup de mérite, outre le grade de docteur, et la grande érudition en la loi, qui le rendaient éminent. Mais cette dernière qualité de docteur, qui, selon le jugement humain, devait le promouvoir à l'apostolat, a été, dit saint Augustin, la seule cause de l'en reculer : le Fils de Dieu n'ayant pas voulu choisir pour ambassadeurs de son Evangile des docteurs et de célèbres personnages, mais des pêcheurs ou des publicains, que la condition ou la vie rendît contemptibles en l'estime des hommes, parce qu'il ne voulait pas qu'on attribuât la conversion du monde à la dignité, science ou vertu de ses ministres, mais à sa seule jouissance. *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.*

Un bon commencement oblige à mieux poursuivre et à très-bien achever, puisque le progrès assure l'entrée, la fin couronne le progrès, et que le salut est bien offert aux commençants, et promis aux poursuivants, mais n'est donné qu'aux persévérants jusqu'à la fin. Le commençant y entre, le poursuivant y court, le seul persévérant y touche. *Sic currite ut comprehendatis*, dit saint Paul : Courez en telle sorte que votre course ne soit pas vaine, mais aille et parvienne jusqu'à l'obtention de la palme, qui ne se trouve qu'au bout de la carrière. C'est ce qu'a fait saint Philippe, ayant si constamment persévéré au service de Notre-Seigneur, qu'il se rendit digne non-seulement de son amitié, mais encore de sa familiarité, comme il appert par plusieurs preuves que nous en avons dans l'Evangile. Car quand Jésus-Christ voulut faire le grand miracle de la multiplication des pains, il choisit saint Philippe entre tous les apôtres pour lui communiquer son dessein, non avec intention d'en prendre avis ou conseil, mais d'éprouver sa foi : *Philippe, unde ememus panes, ut manducent hi?* comme s'il lui eût voulu dire : Philippe, cette grande multitude de peuple qui m'a suivi dans le désert pour entendre ma parole, se trouve dans la disette et dans la faim, et a besoin de ma libéralité. Leur voix ne me la demande pas, mais j'entends leur nécessité qui m'en presse. Toutefois nous voici dans un désert dépourvu de vivres, éloigné du commerce et de la commodité d'en recouvrer. D'où et de quoi en recouvrerons-nous, n'ayant en ce lieu ni des marchands pour en vendre, ni d'argent pour en acheter? Notre-Seigneur savait bien ce qu'il voulait faire, et de quel coffre il tirerait l'argent, ou de quel magasin les vivres pour sustenter cette grande assemblée. Il n'avait pas besoin ni de vendeur ni d'achat pour y fournir, ayant sa toute-puissance qui nourrit toutes les créatures, préparée, et les mains ouvertes pour servir à sa volonté. Mais c'était un glorieux témoignage de familiarité envers saint Philippe, une épreuve de sa confiance, et en outre un tacite enseignement aux pasteurs des âmes d'étendre leur soin sur les corps mêmes de ceux qui sont sous leur conduite, soit pour les nourrir en leur pauvreté, soit pour les assister en leurs maladies; ou leur faisant l'aumône, s'ils sont riches, ou la leur procurant, s'ils sont en l'état de celui qui disait : *Charitas animum dilatat, sed indigentia stringit.*

Cette familiarité dont Jésus-Christ honorait saint Philippe paraissait par tant de preuves, qu'elle était connue même des étrangers. Car nous lisons en saint Jean (*S. Joan.*, XII) que quelques païens étant touchés d'un désir de voir Jésus-Christ, s'adressèrent à saint Philippe et le choisirent d'entre tous les apôtres pour leur servir d'introducteur, ayant sans doute appris de la renommée l'accès ouvert et facile qu'il avait à son Maître, et les témoignages qu'il en recevait d'une particulière bienveillance. Saint Philippe toutefois, qui usait discrètement de l'amitié que Notre-Seigneur lui témoignait, et qui savait que pour conserver la faveur du maître, il faut que le respect ménage la hardiesse, qui sans cette bride dégénère en témérité, ne voulut pas tout seul les introduire, mais en conféra plutôt avec saint André, qui se joignit à lui pour les présenter tous deux ensemble à Jésus-Christ, qui par une élévation d'esprit et de voix rendit grâces à son Père de ce qu'il commençait d'amener les gentils à sa connaissance. C'était comme une entrée de la vocation des gentils, qui représentait que comme ceux-ci furent admis à la vue de Jésus-Christ par l'entremise de deux apôtres, tous ensuite viendraient un jour à sa lumière par le ministère apostolique. En quoi saint Philippe a eu l'honneur sur tous ses collègues d'avoir le premier emploi, puisque les premiers des gentils, qui ont désiré d'avoir accès à Jésus-Christ, ont imploré son assistance et sa faveur, et nous ont donné l'exemple de l'in-

voquer avec confiance en nos besoins et nécessités ; car celui qui a eu le crédit d'introduire à Jésus-Christ les infidèles qui ont eu recours à lui, que ne pourra-t-il et que ne fera-t-il pour les fidèles qui, pour être conduits à Dieu, recourront à ses intercessions ?

Ces témoignages de faveur qu'il recevait du Fils de Dieu l'enhardirent un jour à lui faire une demande qu'aucun autre des apôtres ne lui fit jamais ; telle est la liberté du saint amour, qui quelquefois par ses saillies semble passer au delà du respect. Car en cet excellent sermon que Notre-Seigneur leur fit après le lavement des pieds la veille de sa Passion (*S. Joan.*, XIV), leur ayant dit qu'il était prêt de s'en aller à son Père, saint Philippe ne craignit pas de couper son discours, prenant courage de sa familiarité si souvent éprouvée, ni de lui demander, *Domine, ostende nobis Patrem, et sufficit nobis :* Seigneur, vous nous avez si souvent parlé de votre Père, ce que nous en avons entendu de votre bouche nous excite le désir de voir sa face ; montrez-le nous, et nous serons satisfaits, il ne manquera rien, après l'avoir vu, ni à nos souhaits, ni à nos contentements. O Philippe, quelle demande, combien hardie, combien haute et sublime. Vous demandez au Fils de Dieu qu'il vous fasse voir son Père : mais vous qui avez lu les Ecritures, ne vous souvient-il pas de ce que Dieu répondit à Moïse, qui lui demandait la même faveur : *Non videbit me homo et vivet* (*Exod.*, XXXIII) : L'homme ne me pourra voir, tandis qu'il est vivant dans le corps mortel. Ainsi sans y penser, demandant de voir le Père de Jésus-Christ, vous demandez de mourir, puisque vous ne pouvez que par votre mort parvenir à sa vue. Mais votre temps n'est pas encore ni de mourir, ni de voir Dieu. Vous mourrez et le verrez, mais après avoir travaillé pour sa gloire, prêché sa parole, publié sa loi, fait connaître son nom, ramené les hommes à son culte, répandu votre sang pour son service. Un si grand bien que vous demandez ne se donne qu'après l'avoir mérité. Vous anticipez le temps, et de la saison du travail vous voulez faire celle de la récompense, vous voulez la couronne avant le combat, le prix avant la victoire. C'est le temps de semer et non encore de cueillir, de servir Dieu et non encore de le voir : contentez-vous pour le présent de le connaître par la foi, d'y tendre par l'espérance, de vous unir à lui par l'amour ; et par la foi vous parviendrez à la vision, par l'espérance à la possession, par l'amour à la jouissance. Mais voyons, et savourons la réponse que fit Notre-Seigneur à cette demande de son disciple, car, quoiqu'elle semble contenir un reproche, elle cache une admirable doctrine : *Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me ? Philippe, qui videt me, videt et Patrem. Et quomodo tu dicis : Ostende nobis Patrem. Non credis quia ego in Patre et Pater in me est ?* J'ai demeuré depuis si longtemps avec vous, et encore vous ne me connaissez pas ! Philippe, qui me voit, voit mon Père. Et pourquoi me dis-tu : Montrez-nous votre Père ? Ne crois-tu pas que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi ? Paroles pleines de mystère et tout ensemble de consolation. Ma longue conversation avec vous, dit Notre-Seigneur à tous ses disciples en répondant à Philippe, ma familiarité, mes entretiens privés et mes sermons publics n'ont-ce pas été des moyens suffisants pour vous donner connaissance de ma qualité ; n'avez-vous pas pu connaître par ma fréquentation, par les discours que vous avez ouïs, et par les œuvres que vous avez vues de moi, qu'il y a dans moi quelque chose de plus haut et de plus sublime que ce que vous présente ma face extérieure ? Philippe, si toi, et tes collègues, eussiez usé de réflexion pour le bien considérer, vous eussiez reconnu, que qui me voit, voit le Père, qui m'a engendré devant le temps, non que ses traits paraissent en mon visage, puisqu'il n'a pas de corps comme moi, qui l'ai pris de vous pour vous, mais est un pur esprit ; mais parce que sa toute-sagesse se découvre en mes paroles, sa toute-puissance en mes miracles, sa toute-bonté en tant de bienfaits et de grâces que je départs aux hommes ; bref son être invisible en mes œuvres visibles et manifestes, qui font voir à tous ceux qui veulent ouvrir les yeux celui qui parle par ma bouche et qui agit par mes mains : quelle raison as-tu donc de me dire, que je vous montre mon Père, après que ma conversation, mes enseignements, mes œuvres vous l'ont assez montré ? N'es-tu pas par tant de choses que tu as et ouïes, et vues de moi, convaincu de croire que je suis Fils de Dieu et que je suis en mon Père et que mon Père est en moi ? Ces dernières paroles déclarent que quand Notre-Seigneur lui reprochait de ne l'avoir pas connu dans une si longue conversation, il entendait de la connaissance de la foi, non de la vision claire et découverte, que cet apôtre demandait : *Ostende nobis Patrem*, etc. Car les preuves que ses paroles et ses œuvres avaient données de sa divinité, principalement à ses disciples, qui conversaient avec lui, étaient si fortes et si convaincantes, que s'ils ne connaissaient ce qu'il était par cette obscure, mais certaine, connaissance qui vient de la foi, ils étaient inexcusables. Toutefois il n'entendait pas par ces mots d'accuser ses apôtres d'infidélité, mais par un doux reproche de leur négligence exciter et aviver leur foi, qui n'était pas assez éveillée, pour considérer en ce qu'ils voyaient de lui ce qu'ils en devaient estimer. *Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me ?* Ces mêmes paroles s'adressent à nous, et nous reprochent le peu de connaissance, ou le peu de sentiment que nous avons de ce que Jésus-Christ a fait pour nous, et de ce qu'il exige de nous en reconnaissance de ses bienfaits, et pour répondre à notre nom de chrétien, quoique nous soyons élevés depuis le baptême dans son Eglise, et nourris dans la doctrine du christianisme. Eh quoi ! dit-il, je suis avec vous dès le temps que mon eau vous a lavés, mon cha-

ractère marqués, et mon nom honorés en la régénération; depuis ce jour je vous parle, je vous instruis par mon Eglise, je vous excite par mes inspirations, je vous renforce, je vous relève, je vous nourris, je vous soutiens par mes sacrements, je suis avec vous et en vous par l'eucharistie ; et encore après tant de conversation vous semblez n'avoir aucune connaissance de moi, vous semblez ignorer mes grâces, et vos obligations, vous semblez même ne connaître pas votre nom, qui est dérivé du mien, pour vous faire souvenir de vivre par mon esprit, d'obéir à mes préceptes, d'imiter mes exemples, d'aspirer à mes promesses, de craindre mes menaces, d'attendre mon jugement ! Est-ce me connaître que de m'oublier et de m'offenser comme vous faites après que j'ai tant fait pour vous? Est-ce connaître mes bienfaits que d'en abuser de la sorte; ma loi, de si peu l'observer; ma bonté, de si peu l'aimer; ma justice, de si peu la redouter? Préférer vos intérêts à mon service, vos appétits à mes volontés, vos passions à mes ordonnances, est-ce me connaître pour votre maître et pour votre Dieu? *Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me?* Si vous ne me connaissez pas après tant de lumières et tant d'instructions, votre ignorance est inexcusable, et si vous me connaissez, le mépris après la connaissance vous rend plus criminels. Ce juste reproche que fait Jésus-Christ à nos ingratitudes m'emporterait plus loin si je voulais suivre les mouvements qu'il me suggère; mais il est temps d'accompagner saint Philippe à sa mission, à sa prédication, à son martyre et à sa mort glorieuse.

C'est chose digne d'admiration, que les apôtres, qui n'avaient pas bien connu Jésus-Christ pendant qu'il conversait avec eux et qu'il les instruisait par sa parole, édifiait par ses exemples et confirmait par ses miracles, comme il appert de ce reproche qu'il faisait à tous, en répondant à saint Philippe : *Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me?* furent après sa séparation visible d'avec eux si parfaitement éclaircis de sa connaissance et enflammés de son amour, qu'il semble qu'auparavant sa présence corporelle ralentissait leur foi, qui depuis a pris vigueur et force dans son absence. La vue de sa chair affaiblissait en quelque sorte dans leur esprit la foi de sa divinité, qui crût et se renforça dans leur cœur, quand son humanité ne fut plus devant leurs yeux : si bien qu'ils pouvaient tous dire ce que saint Paul a dit depuis : *Cognovimus secundum carnem Christum, sed jam nunc non novimus.* Nous avons connu jusqu'ici Jésus-Christ selon la chair présente à notre vue : mais ores que sa chair est ôtée à nos yeux, la connaissance que la foi nous donne de lui est d'autant plus vive et plus éclairée qu'elle n'a plus pour objet que sa majesté divine, égale à celle du Père. De fait après la descente du Saint-Esprit, qui fut envoyé pour les éclairer et pour les enflammer, ils commencèrent à prêcher la divinité de leur Maître avec tant de zèle, de courage et de liberté que toutes les résistances, menaces, persécutions, tourments ne les pouvaient arrêter, et celui que la simple voix d'une portière avait ébranlé répondit généreusement, avec Jean, au nom de tous, aux défenses menaçantes des princes de la synagogue : *Si justum est in conspectu Dei, potius vos audire, quam Deum judicate* (*Act.*, VII). Le courage leur croissant de plus en plus, et voyant que l'opiniâtreté des Juifs, qui résistaient à l'Evangile, rendait inutile leur travail dans la Judée, ils résolurent par l'inspiration de Dieu de la quitter et de se départir par tout l'univers, pour aller appeler les nations infidèles à la lumière évangélique. L'Asie supérieure fut le partage de saint Philippe, où il travailla si utilement, que dans peu de temps une grande partie de cette aveugle gentilité fut convertie à Jésus-Christ par sa prédication, qu'il confirmait par de grands miracles et accréditait par la sainteté de sa vie, conforme à sa parole. Il y fit taire les oracles, renversa les idoles, bâtit des églises, dressa des autels, ordonna des prêtres, établit l'ordre du service de Dieu et des cérémonies qui relèvent la majesté de son culte ; et ne se contentant pas d'en avoir déniché les démons et arraché l'idolâtrie, il appliqua son soin et son industrie pour en déraciner les péchés et faire que ces nouveaux convertis menassent une vie nouvelle et correspondante à leur foi. Car les apôtres, en l'exécution de leur ambassade, se souvenaient des articles de leur commission, dont l'un était d'enseigner aux peuples les règles de la vie, après les avoir instruits en la doctrine de la foi, vu que ce n'est pas assez pour être chrétien que l'entendement soit soumis à ce que Jésus-Christ nous oblige de croire, si la volonté ne se soumet à ce qu'il nous commande de faire. *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis*, disait-il en la mission donnée à ses apôtres. De l'Asie supérieure saint Philippe passa dans la Scythie, où adoucissant par la parole de Dieu les mœurs farouches de ces barbares qui à peine étaient hommes, il en fit des chrétiens tant par l'exemple de sa sainte vie, que par sa prédication et par ses miracles. Enfin ayant employé vingt ans en cette glorieuse expédition, chargé de victoires et de triomphes, il vint en la ville de Hiéropolis, située en la province de Phrygie, où il consomma ses travaux et ses courses par la couronne du martyre, qui se joignit à celle de l'apostolat. Siméon Métaphraste dit que le diable y était adoré sous la forme d'une vipère de grandeur monstrueuse, à qui ce peuple abusé présentait des sacrifices comme à un Dieu; et ce qui était plus horrible, c'est qu'on immolait à ce serpent des victimes humaines : cruelle impiété qui toucha de compassion le cœur de saint Philippe, tant pour voir l'adoration due à la seule Divinité rendue à un monstre, que pour le sang humain inhumainement répandu par une si aveugle superstition. Il se mit en oraison, et Notre-Seigneur exauçant sa prière, la vipère creva soudain et la ville fut délivrée de la tyrannie du démon et de la rage du serpent. Ce qui fut cause, dit Métaphraste, que les magistrats, animés par les prêtres des idoles, au lieu de rendre grâces à leur libérateur, se

mirent à le persécuter comme violateur de leur religion et ennemi de leur Dieu. Mais d'autant que cette histoire est mise au rang des apocryphes par ceux qui accusent Métaphraste d'avoir été trop facile à croire et trop prompt à écrire des traditions dépourvues de fondement et d'autorité, nous pouvons dire pour l'excuser que sa narration est allégorique, pour ce qui regarde cette vipère prodigieuse, qui dans son sens mystique signifie l'idolâtrie, monstre cruel auquel s'immolaient non les corps, mais les âmes des hommes : idolâtrie que cet apôtre attaqua vivement dans Hiéropolis par ses prières, par sa prédication et par ses miracles, et emporta la victoire sur elle par la conversion de plusieurs qu'il attira des ténèbres à la lumière et du culte des démons à celui du vrai Dieu. Ce qui fâcha tellement les sacrificateurs des idoles, qui voyaient leur intérêt détruit en la destruction de leurs simulacres, et les magistrats qui, fondés sur des maximes politiques, ne considéraient la religion que comme servant à la police et n'examinaient point si celle que l'Apôtre prêchait était bonne et vraie, mais la persécutaient comme nouvelle, conspirèrent unanimement contre lui, le saisirent et le mirent en prison, et lui firent souffrir trois sortes de martyre : la flagellation, la lapidation et le crucifiement. En quoi il a été conforme à Jésus-Christ, que les Juifs voulurent lapider, *Tulerunt lapides in eum*, et qui, s'étant sauvé des pierres, a voulu souffrir pour nous les fouets à la colonne et la croix sur le calvaire.

Pour venir maintenant à saint Jacques le Mineur, que l'Eglise joint à saint Philippe en la célébrité de ce jour qui les a joints en la couronne du martyre, il a plusieurs singulières prérogatives de dignité et de sainteté, dont nous déduirons brièvement les principales et plus éclatantes. La première prérogative d'honneur, c'est d'avoir porté le nom de frère de Jésus-Christ, et une si parfaite ressemblance des traits du visage, qu'il en était comme un extrait animé, qu'on prenait souvent pour le prototype. Pour ce qui touche la parenté de Jésus-Christ, il n'y a pas de doute qu'elle n'apporte une grande gloire à cet apôtre, puisque les parents du roi, qu'on appelle princes du sang, tiennent après lui le premier rang dans l'État et sont les plus honorés. Et quoique Jésus-Christ semble avoir décrédité l'honneur que ses parents selon la chair pouvaient tirer de sa consanguinité, lorsqu'il a dit que celui qui fait la volonté de son Père lui tient lieu de mère, de frère et de sœur, si est-ce que ces paroles bien considérées, au lieu d'être désavantageuses à saint Jacques, tournent grandement à son avantage, parce que sa sainte vie, jointe à l'alliance du sang, l'a fait doublement frère de Notre-Seigneur, ajoutant la fraternité de l'esprit à celle de la chair. Or il ne faut pas inférer du nom qu'il a eu de frère de Jésus-Christ, qu'il fût fils de la glorieuse Vierge Marie, comme l'hérétique Helvidius a songé, ni qu'il ait été fils de saint Joseph d'une autre femme, comme quelques docteurs l'ont écrit, mais parce qu'il était fils d'une cousine germaine de la sainte Vierge, ou, comme disent d'autres, de Cleophas ou Alphée, frère de saint Joseph. Quoi qu'il en soit, il était cousin germain de Notre-Seigneur, et l'on sait assez que parmi les Hébreux les cousins germains s'appelaient frères : tellement, qu'outre la fraternité d'adoption, qui rend tous les saints frères de Jésus-Christ, ce bienheureux est honoré par préciput de quelque espèce de fraternité de nature selon la chair, puisque la loi ou l'usage des Juifs lui donnait et acquérait le titre de frère naturel, ce qui n'est pas une petite prérogative. Pour la ressemblance qu'il avait des traits du visage de Notre-Seigneur, elle était si grande et si connue dans l'opinion publique, qu'après l'ascension de Jésus-Christ au ciel, plusieurs chrétiens venaient des nations éloignées dans Jérusalem pour voir saint Jacques, parce que le voyant, ils estimaient voir la face de Jésus-Christ en celle qui en avait tous les linéaments, et qui pouvait en être dite l'image vivante. Cette ressemblance, quoiqu'elle puisse sembler fortuite, venant non du choix, mais de la naissance, n'est pas de si petite considération qu'on pourrait penser, si nous nous souvenons de la parole évangélique : que Dieu tient en compte tous les cheveux de notre tête, et que de lui dépend la stature de notre corps, non de nous, qui n'y pouvons ajouter un pouce de hauteur. Ce qui nous déclare que la complexion, habitude, figure, petitesse ou grandeur, laideur ou beauté de notre corps, ne vient pas du cas ni du hasard, mais de la providence de Dieu, qui fait et forme notre corps dans le ventre de nos mères, sinon de ses mains propres, comme celui de notre premier père, au moins selon sa volonté, lui imprimant tels traits qu'il lui plaît ; d'où le prophète disait à Dieu : *Manus tuæ fecerunt me*. Si bien qu'ayant imprimé sur le visage de saint Jacques les mêmes traits de celui de son Fils incarné, il a voulu l'honorer d'une singulière prérogative, et qui doit avoir beaucoup de prix en notre estime, et de poids en notre vénération. Car si nous honorons les images artificielles de Jésus-Christ faites par les statuaires ou par les peintres, quel honneur devons-nous à cette sienne image naturelle que lui-même a voulu graver sur la face de ce sien frère et de ce sien apôtre ? Je sais bien que quand saint Paul dit que le Père éternel a prévu tous ses prédestinés semblables à l'image de son Fils Jesus-Christ, *Quos prædestinavit, hos et præscivit conformes fieri imagini Filii sui*, il entend de la ressemblance des mœurs, non de celle du visage; mais cela ne diminue pas, mais plutôt augmente la louange due à saint Jacques, qui se peut glorifier entre tous les saints d'avoir été doublement conforme au commun modèle de tous; puisque lui ressemblant non moins en la vie qu'en la face, il a eu et comme tous l'intérieure conformité de la vertu, et par-dessus tous l'extérieure de la beauté corporelle. Que si c'est un article de notre foi, que nos corps ressusciteront les mêmes et avec les mêmes

traits qui les marquaient et les distinguaient les uns des autres en leur première naissance, quelle sera, je vous prie, la gloire de saint Jacques en la résurrection générale, de paraître parmi les autres apôtres avec un corps semblable aux traits du visage du Juge de l'univers, dont il sera l'assesseur avec ses collègues?

Je mettrais sa vocation à l'apostolat pour sa seconde prérogative d'honneur, s'il n'avait les autres apôtres pour compagnons en cette qualité, et si une dignité communiquée à plusieurs ne perdait, quoiqu'éminente, le titre de prééminence. Partant, omettant ce qui est commun à ses collègues, je me contenterai d'alléguer une autre prérogative propre à lui seul, c'est qu'encore qu'il ne fût permis qu'au souverain pontife des Juifs d'entrer dans le *sancta sanctorum*, néanmoins l'estime que tant le peuple que toute la synagogue faisait de la vertu de saint Jacques, était si grande, que l'entrée de ce lieu si saint lui était ouverte et permise: ce qui est digne d'admiration, si on considère que la synagogue était attachée à ses lois et traditions, voire jusqu'à la superstition; d'où l'on peut inférer en quelle réputation devait être ce grand saint, puisque ce privilége n'était accordé qu'à lui seul. Outre qu'après l'ascension de Notre-Seigneur, les apôtres étant en horreur et abomination aux prêtres et pontifes de la synagogue, qui les persécutaient avec une fureur enragée, c'est comme un miracle qu'ils aient usé d'une si grande faveur envers celui-ci, que de l'honorer jusqu'à cet excès dans l'ardeur de la persécution suscitée contre ses collègues; ce qui n'a pu procéder que de la grande opinion qu'on avait de sa piété.

Si nous parlons de sa sainteté, qui déjà paraît assez par cette preuve, le nom de juste, qu'il remporta par les voix et suffrages de tous, en est un autre témoignage public et manifeste. Or combien est glorieux le nom tiré d'une vertu qui comprend toutes les vertus? Hégésippe écrit que c'était une tradition qu'il avait été sanctifié dans le ventre de sa mère, comme le prophète Jérémie et saint Jean, le précurseur de Jésus-Christ. A la sainteté de l'âme répondait celle du corps, qui est la chasteté, ayant gardé inviolablement la virginité toute sa vie, comme témoigne saint Epiphane. Pour l'austérité de sa vie, elle était telle, que ceux qui la voyaient en étaient ravis d'admiration, et ceux qui la lisent ont sujet d'en rester confus pour s'en voir si éloignés. Les anciens auteurs ecclésiastiques disent qu'il ne mangea jamais de chair, ni ne but du vin, ni d'autre liqueur enivrante; son manger était le pain sec et sa boisson l'eau pure, ou s'il y avait quelque mélange, c'était seulement des larmes que la tendresse de sa dévotion ou la rigueur de sa pénitence y faisait couler, pour dire, avec le prophète: *Potum meum cum fletu miscebam.* Il n'était vêtu que de lin, et non de laine, et marchait pieds nus; il ne se servit jamais ni de bain pour se laver, ni d'huile pour s'oindre, quoiqu'en ce temps-là les plus austères eussent en usage le lavement et l'onction. Bref, il était si rigide en sa façon de vivre, qu'il excitait tous à l'admirer, mais peu l'osaient imiter. Son oraison, d'où lui venaient tant de grâces, était continuelle, donnant si peu la nuit au sommeil, et le jour au relâché, qu'on eût dit que sa prière n'en souffrait pas d'interruption, et qu'il oubliait du tout les nécessités du corps pour ne vaquer qu'à cette action de l'esprit. La peau de ses genoux était devenue dure comme celle d'un chameau, à force de prier agenouillé; et parce que d'ordinaire il priait la face prosternée contre le pavé, à l'imitation de David: *Adhæsit pavimento anima mea*, Saint Chrysostome remarque qu'il avait aussi le front endurci de cals, si bien que ses genoux et son front portaient empreintes les marques de l'assiduité de sa prière et témoignaient en lui la pratique de cette leçon, qu'il avait apprise de son Maître: *Oportet semper orare, et nunquam deficere* (*S. Luc*, XVIII). Une vie si sainte et si exemplaire lui avait acquis une telle vénération, et non-seulement réputation, que tous le regardaient comme la parfaite idée d'un homme divin et céleste, jusque-là que Josèphe, auteur grave et célèbre, qui vivait de son temps et dans la même nation de Judée, écrivant la destruction de Jérusalem et la désolation des Juifs, arrivée quelque temps après le martyre de ce saint, en rapporte la cause à une punition expresse de Dieu sur ce peuple, pour le massacre exercé sur un homme si saint et si pieux: telle était sa renommée et le respect qu'on portait à sa vertu; car encore que Josèphe se trompe en ce jugement qu'il fait de la cause de la ruine des Juifs, qui doit être principalement rapportée au déicide perpétré sur la personne de Jésus-Christ, Fils de Dieu, néanmoins c'est un témoignage de la grande estime qu'on faisait de la sainteté de cet apôtre. Une autre prérogative qui l'honore et le relève, c'est qu'au département des provinces où les apôtres eurent leur commission pour aller prêcher l'Evangile, Jérusalem et la Judée lui échut en partage, qui est le même lieu que le Fils de Dieu, venant au monde, a honoré de sa naissance, illustré de sa conversation, éclairé de sa doctrine, orné de ses miracles, instruit par son exemple, sanctifié par sa vie et par sa mort, et rendu célèbre sur tous les lieux de la terre par son sépulcre: *Erit sepulcrum ejus gloriosum*, mais plus encore par sa résurrection et ascension dans le ciel. Ainsi saint Jacques a eu l'honneur, entre tous les apôtres, de régir et conduire le même peuple que Jésus-Christ a instruit en propre personne, et d'être évêque dans le même lieu où Jésus-Christ a exercé sa mission, et de cultiver la même plante que Jésus-Christ a plantée de sa main, arrosée de sa parole. Saint Pierre, saint Jean l'Evangéliste et saint Jacques le Majeur le consacrèrent évêque, pour donner la forme de la consécration des évêques, qui n'est pas légitime si elle n'est faite par trois autres de même dignité. Il porta depuis qu'il fut consacré une lame d'or pour marque de son épiscopat, ce qu'aussi les auteurs écri-

vent de saint Jean l'Evangéliste, lame d'or qui tenait lieu de la mitre, que maintenant les évêques portent, non toutefois en l'usage ordinaire, mais dans les actions plus relevées et plus éclatantes de leur charge pontificale. Mais la lame d'or ne donnait pas à saint Jacques tant d'éclat, ni tant d'autorité comme la sainteté de sa vie, qui faisait que non-seulement les chrétiens de Jérusalem, mais aussi les Juifs, et les prêtres mêmes et pontifes de la synagogue, quoique ennemis et persécuteurs du nom de Jésus-Christ, l'avaient en vénération. Telle est la lumière de la vertu, que même ceux qui ne la suivent pas la voient et l'admirent: *Magnum lumen virtutis est, etiam qui non sequuntur illam vident*, disait Sénèque. Et certes ceux-là s'abusent eux-mêmes qui se persuadent que sans la bonne vie correspondante au grade qu'ils tiennent dans l'Etat ou dans l'Eglise, leur dignité seule éblouisse les yeux des hommes et les fasse honorer; si l'amour-propre, qui les flatte, leur permettait d'ouvrir les yeux, ils verraient que cet honneur extérieur qu'on leur défère n'est qu'un compliment et une cérémonie, et que l'estime intérieure, qu'on ne rend volontiers qu'au mérite, n'accompagne pas ces apparences; ils verraient qu'on n'honore que leur robe et qu'on méprise leur personne, et qu'en même temps qu'on semble les respecter au dehors, on leur dit secrètement dans le cœur ce qu'on disait à l'ânesse qui portait l'image d'Isis: *Non tibi, sed religioni.* La sainteté plus que la dignité, la vertu qui reluisait dans les actions de ce saint apôtre plus que la lame d'or qui brillait sur sa tête, le rendait si vénérable, même en l'opinion des adversaires de la foi; en quelle estime donc devait-il être parmi les chrétiens et parmi les autres apôtres? Saint Luc, au livre des Actes, nous en donne deux glorieux témoignages: le premier en ce qu'il rapporte que saint Pierre étant délivré par l'Ange, de la prison d'Hérode, on fit aussitôt avertir saint Jacques et les autres frères, n'exprimant que le nom de celui-ci, pour déclarer combien et saint Pierre et ses autres collègues lui déféraient d'honneur et de respect; le second est qu'au premier concile que tinrent les apôtres, pour décider s'il fallait faire circoncire les gentils qui se convertissaient à la foi, et en ceci s'accommoder à l'opinion des Juifs convertis, qui soutenaient qu'outre le baptême, la circoncision était nécessaire; après la proposition faite par saint Pierre, comme chef du collége apostolique, saint Jacques fut le premier opinant, et porta son avis avec tant de courage, de liberté et de résolution pour exclure et bannir la circoncision, qu'il fut suivi de toute l'assemblée, et le décret envoyé aux gentils fut dressé conformément à sa sentence: ce qui montre l'autorité qu'il avait entre les autres apôtres, égaux en dignité, qui rendaient une si grande déférence aux grâces et lumières de Dieu qui luisaient en ses mœurs et en ses paroles, que ses réponses leur étaient des arrêts et ses avis des oracles. De fait saint Paul, en l'Epître aux Galates (*Galat.*, I, 2), l'appelle l'une des trois colonnes qui soutenaient l'Eglise naissante, le joignant à saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, et à saint Jean, son bien-aimé: *Jacobus et Cephas, et Joannes, qui videbantur columnæ esse*, et se glorifie de ce que conjointement avec saint Pierre et avec saint Jean, il lui avait donné la main et baillé pour conducteur saint Barnabé, afin d'aller évangéliser les gentils, cependant qu'eux travailleraient à la conversion des Juifs. Davantage la renommée de sa sainte vie et de l'autorité qu'il avait entre les apôtres, était si généralement répandue hors de la Judée, aux nations étrangères, que saint Jude, son frère germain, en l'Epître canonique qu'il écrit aux chrétiens convertis par sa prédication, s'autorise par l'honneur d'être frère de saint Jacques, et prend de là sa recommandation. *Judas Jesu Christi servus, frater autem Jacobi.*

Parlerai-je du zèle qu'il avait d'instruire les Juifs convertis, lesquels, comme leur évêque, il avait particulièrement et sous sa charge, et sous son soin: zèle qui ne se contenait pas dans l'enceinte de Jérusalem, ni de la Judée, mais allait jusqu'à ceux qui étaient hors de la Palestine, dispersés bien loin ès terres des infidèles, comme nous voyons dans l'Epître canonique qu'il adresse aux douze tribus çà et là répandues: *Jacobus duodecim tribubus quæ sunt in dispersione, salutem.* Telle était sa charité pastorale, qu'elle ne s'étendait pas seulement à ceux de son troupeau qui étaient devant ses yeux; mais encore à ceux que l'éloignement de leur corps n'éloignait pas de sa pensée, ni de sa sollicitude; son écrit leur prêchait, sa parole ne pouvant aller jusqu'à eux, et l'amour qu'il leur portait imitait l'amour paternel, qui ne se refroidit pas envers les enfants absents, mais plutôt s'enflamme et s'augmente, la crainte qu'en l'absence ils ne courent quelque péril éveillant davantage leur soin et leur affection. Mais combien sont excellentes les instructions qu'il donne dans cette Epître? Il n'en fait qu'une, mais en ce sujet le peu n'est pas défaut ni le beaucoup perfection, le bon emporte le prix: le phénix n'est pas moins prisé pour n'avoir pas de frère, ni le soleil pour être unique. Que de leçons admirables contient ce part unique, mais singulier, de la plume de cet apôtre? On y apprend non de s'attrister: mais de se réjouir des afflictions et tentations, où la foi trouve son épreuve, la patience sa matière, et la perfection du chrétien son fondement en la patience. On y voit d'où viennent les tentations qui provoquent au péché: que ce n'est pas de Dieu, qui étant le souverain bien ne peut incliner la créature au mal, mais de notre propre concupiscence, qui nous allèche, et nous attire à quelque délectation déréglée, à laquelle est attachée l'offense de Dieu, et la mort de l'âme, suite inséparable de l'offense mortelle. Cette Epître nous enseigne que tout bien procède de là-haut, et descend sur nous de la main libérale du Père des lumières, qui par amour, et non par nécessité, nous a retirés de la mort de la damnation, et engendrés à la vie de la grâce par la parole

de la vérité qu'il nous a révélée. Elle nous défend comme une grande iniquité l'acception des personnes, et la préférence du riche au pauvre, et du grand au petit, comme la source de toute sorte d'injustices. Elle nous dit que qui offense en un chef viole toute la loi, laquelle nous est prescrite par un même législateur qui est Dieu, et ne peut être transgressée en un point qu'elle ne le soit en tous, puisqu'un même maître les a tous commandés, et que la désobéissance s'attaque plus au maître qu'à sa défense ou à son commandement. Elle nous montre que la foi sans les œuvres est un corps sans âme, qui n'a ni vie, ni mouvement, ni opération, et bat en ruine l'erreur des hérétiques qui veulent une foi stérile, et la paresse des froids catholiques qui ne la font pas opérer. Elle s'attaque vivement aux vices de la langue, appelle la langue une université d'iniquité, une bête indomptable, un feu dévorant, un brandon du feu d'enfer, un timon mal conduit qui précipite le navire au naufrage, et ajoute qu'il est si difficile de la gouverner, que celui qui ne pèche en la langue est un homme parfait, qui peut contenir sans beaucoup de peine tout son corps dessous le frein, et le rendre obéissant à la raison, comme un cheval à la bride. Elle recommande l'oraison pour obtenir de Dieu la sapience, et toutes les grâces nécessaires, soit spirituelles, soit temporelles; déclare que de l'omettre procède notre disette, de la faire mal le refus de nos demandes, d'hésiter en priant le rebut entier de Dieu, qui dédaigne et rejette les méfiants. Elle rabat l'insolence des riches, relève le courage des pauvres, promet la couronne aux persécutés qui souffrent pour la justice, détache les âmes de l'amour de la vie présente, la représentant comme une légère vapeur qui se perd en se formant. Bref cette Epître est comme un recueil de tous les meilleurs points de la doctrine morale, avec un sens si vif, des similitudes si propres, des invectives si pressantes et des paroles si fortes, qu'on la peut nommer le modèle de l'éloquence chrétienne.

Ce qu'il dit en cette Epître, que celui qui souffre la persécution reçoit après être éprouvé la couronne de la vie, il l'a heureusement prophétisé pour soi-même : car persévérant à prêcher Jésus-Christ, il fut précipité d'un lieu haut en bas par les Juifs; mais son précipice a été sa montée, puisque sa mort pour la foi et pour la justice a été sa couronne. Les grandes conversions que sa vie et sa parole faisaient dans Jérusalem firent craindre au souverain pontife des Juifs et à toute la synagogue l'entière ruine de leur loi, si le progrès de celle de Jésus-Christ, qui s'établissait de jour en jour à vue d'œil, n'était arrêté par quelque puissant remède. De s'en prendre avec violence à cet homme si saint qu'ils voyaient en être le promoteur, ils n'osaient pas, à raison de la créance et de l'autorité qu'une vie si céleste et si divine lui avait acquise en l'opinion de tout le peuple de Judée. Ils tâchèrent donc de le séduire et attirer à leur parti par des attraits artificieux, espérant que s'ils le pouvaient gagner pour désavouer publiquement Jésus-Christ, tout le reste le suivrait, et que son désaveu serait la destruction de la religion chrétienne. Mais comment pensaient-ils pouvoir ébranler cette colonne, que Dieu avait si solidement affermie pour soutenir l'Eglise naissante? Ce qui leur en fit concevoir le dessein, et l'espérance d'en venir à bout, ce fut qu'ils remarquèrent son assiduité continuelle dans le Temple, où il demeurait nuit et jour en oraison, et de là tirèrent conséquence, que puisqu'il honorait tant leur temple, il aimait encore leur loi, et n'avait pas du tout perdu l'affection de la tradition ancienne de leurs pères, pour donner entièrement son cœur à la nouveauté. Prenant cette occasion au poil, ils résolurent un jour de lui parler, et le souverain prêtre Ananus, accompagné des premiers de la synagogue, lui tint ce discours. Nous reconnaissons depuis longtemps la singulière dévotion qui vous attache au temple de Dieu, d'où nous jugeons que puisque vous y portez si souvent le corps, le cœur n'en est pas éloigné; tout le monde vous regarde comme un grand serviteur du vrai Dieu, qui nous a donné la loi par Moïse, et à l'honneur duquel est édifié le temple, où votre demeure ordinaire déclare votre agrément. Il dépend de vous de rendre à Dieu que vous adorez, et à son temple que vous honorez, et à sa loi que vous aimez, le plus notable service que Dieu puisse recevoir de sa créature : vous voyez comme cette nouvelle secte, qui pullule et croît dans notre ville, détruit la loi de Dieu, donnée par Moïse, et par conséquent déshonore le législateur, et tend à la désolation du temple dressé pour l'honorer. Vous êtes soupçonné d'adhérer à cette nouveauté; mais les preuves que nous voyons de votre fidélité envers Dieu, et sa loi, et son temple, ne nous permettent pas de croire que vous aimiez une secte qui en est la destruction, ni que vous ayez quitté le service du Dieu vivant pour celui d'un crucifié. Néanmoins parce qu'on le croit, à raison de la fréquentation que vous avez avec ses disciples, qui sont de votre pays et de votre connaissance, nous vous supplions de désabuser le peuple, de vous purger de ce soupçon, de donner à Dieu l'honneur, et procurer à sa loi l'obéissance, et à son temple le respect, qui se perd tous les jours dans les esprits par cette nouvelle opinion, en témoignant publiquement et sans respect humain ce que vous estimez en conscience et vérité de Jésus-Christ et de sa doctrine; l'autorité que vous avez acquise sur le peuple fera plus avec une de vos paroles pour décréditer ce nom et cette secte, que nous ne saurions faire avec toutes nos défenses, qui ne font qu'irriter l'appétit des amateurs de nouveautés, et augmenter, non ôter, leur obstination. Le saint apôtre, oyant cette proposition, fut étonné qu'on le voulût employer pour impugner une vérité qu'il était prêt de soutenir au péril de sa vie, et vit bien que c'était ou une adulation pour le séduire, ou un piége tendu pour le surprendre. Mais, se moquant de l'adulation et

faisant semblant de ne pas connaître le piége, il les prit au mot, sur ce qu'il vit que la demande qu'ils lui faisaient de déclarer devant le peuple son sentiment de Jésus-Christ, ne l'engageait pas à le désavouer, mais plutôt lui présentait l'occasion de l'honorer par une confession d'autant plus glorieuse, qu'elle serait plus solennelle, et que d'ailleurs le plus grand hasard qu'il y pouvait courir était de voir accompli le plus grand de ses souhaits, en y gagnant la couronne du martyre. La parole leur étant donnée, le Temple fut choisi pour le lieu, et la fête de Pâques pour le jour d'une si célèbre action; lieu et jour qui la devaient rendre d'autant plus éclatante, que non-seulement les Juifs habitants de Jérusalem et de la Judée, mais aussi tous ceux qui étaient dispersés çà et là par les nations, étaient appelés au Temple pour cette solennité. Le saint, brûlant du zèle de la foi, et du désir de mourir pour la défendre, ne manqua pas de paraître au jour et lieu assignés, avec une résolution bien différente de la pensée de ceux qui croyaient tout de bon qu'il y vînt pour prononcer hautement un désaveu de Jésus-Christ. L'assemblée était grande pour la multitude, illustre pour la qualité des assemblés, qui étaient, outre le peuple, les premiers et principaux des Juifs : la curiosité y avait attiré grand nombre de gentils, et la dévotion tous les chrétiens qui étaient dans Jérusalem. Le pontife et les prêtres de la synagogue firent monter le saint en un lieu fort éminent et relevé sur tout l'auditoire, et avant que de l'interroger sur la question préméditée, ils lui donnèrent de grandes louanges devant toute l'assistance, tant pour gagner son esprit par cette flatterie, que pour rendre plus autorisée sa réponse, dont ils attendaient toute satisfaction, se promettant qu'elle serait favorable à leur désir. Mais il était trop humble pour se laisser vaincre à leurs louanges, et trop prudent pour ne connaître pas leur ruse, et trop fidèle à Dieu pour désavouer, par complaisance et respect des hommes, son Fils incarné pour nous, et trop zélé pour le troupeau qu'il avait sous sa conduite, pour le scandaliser par une réponse contraire à la foi qu'il lui prêchait tous les jours. Les princes des prêtres, attendant néanmoins d'entendre de lui ce qu'ils souhaitaient, l'interrogèrent tout haut de l'opinion qu'il avait de Jésus-Christ, afin, disaient-ils, que le peuple, qui se laisse piper à des nouveautés, fût désabusé par la parole d'un homme de telle sainteté et autorité; c'était un grand sujet de tentation : l'applaudissement qu'il recevrait des princes de la synagogue, des magistrats et de tout le peuple juif, s'il répondait conformément à leur attente, se présentant d'un côté devant ses yeux, et d'autre part leur indignation, leur cruauté, leur fureur, et la mort qui lui était inévitable, s'il se tenait au parti de la vérité. Mais si la tentation était forte, la foi le rendait invincible, foi qui, comme dit saint Jean, nous donne la victoire, quand nous sommes tentés : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* La foi lui inspira la force, qui est un don du Saint-Esprit, pour répondre généreusement : « Pourquoi voulez-vous savoir ce que je crois de Jésus-Christ? Sachez qu'il est le vrai Fils de Dieu, assis à la droite du Père, et qu'il viendra juger les vivants et les morts. » Cette parole, poussée avec ardeur, donna tout autant de consolation et de courage aux fidèles, voyant la constance de leur évêque, comme elle navra de regret et remplit de confusion les Juifs, et surtout les princes de la synagogue, pour se voir frustrés de leur attente, et moqués en une si belle assemblée. Confusion qui alluma soudain dans leur cœur un si grand feu d'indignation et de colère, que, rugissant comme des lions, ils lui jetèrent des pierres, et le précipitèrent en bas du lieu éminent où il était élevé; mais quoique tout froissé des coups de cailloux et de la chute, il mit les genoux en terre, et fit pour ses persécuteurs la même prière que celui qu'il venait de confesser avait faite sur la croix : *Je vous supplie, Seigneur, de leur pardonner, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font.* Ces paroles toutefois, qui pouvaient adoucir des cœurs de tigres, ne trouvèrent dans les leurs aucun sentiment d'humanité; mais plus enragés que devant ils l'assommèrent de coups, et l'un de la troupe lui asséna d'un gros levier un si rude coup dessus la tête, qu'il lui écrasa le crâne, et lui fit couler avec le sang la cervelle sur le pavé du temple. Ainsi fut traité par les Juifs celui qu'eux-mêmes appelaient juste, celui qu'ils estimaient si ami de Dieu, qu'ils tenaient à sanctification l'attouchement du bord de sa robe, celui à qui seul, par un privilége singulier, ils permettaient l'entrée dans le *Sancta sanctorum*, pour la grande opinion qu'ils avaient de sa sainteté; celui duquel ils admiraient la vie, et de qui néanmoins ils ne purent souffrir le témoignage qu'il rendit à la vérité contraire à leur aveuglement. Ce qui apprend aux serviteurs de Dieu de ne mettre aucune confiance en l'applaudissement du monde, qui semble quelquefois les avoir en vénération, tandis qu'ils se tiennent dans le silence et dans la retraite, et ne disent ni ne font rien qui choque ses passions; mais dès que la vérité leur échappe, ou que pour leur devoir ils résistent à l'iniquité, le monde change d'avis, calomnie ceux qu'il a loués, déprime ceux qu'il a extollés, maudit ceux qu'il a bénis, bref, persécute ceux qu'il a canonisés. Toutefois il est plus utile aux gens de bien d'être persécutés que canonisés du monde : car que peut, je vous prie, sa canonisation, que leur donner un vent de gloire capable de les séduire, s'ils ne sont bien sur leurs gardes, là où sa persécution soufferte pour la justice, et acceptée par la patience, leur acquiert la couronne? Les Juifs, et la synagogue avaient en horreur et en abomination tous les autres apôtres, hormis saint Jacques, qui était bien avant dans leur approbation; néanmoins quel avantage a-t-il tiré de leur estime, que d'être bien reçu dans leur temple, et d'avoir accès dans leur *Sancta sanctorum?* Mais leur haine et aver-

sion conçue contre lui pour sa constante et glorieuse confession de Jésus-Christ, l'a introduit en le persécutant dans le temple de l'éternité, et lui a ouvert le sanctuaire du ciel, dont l'autre n'était que la figure, sanctuaire où Jésus-Christ est entré le premier: *Christus introivit semel in sancta*, dit saint Paul, pour y donner l'entrée à tous ceux qui suivront ses pas et marcheront sur les traces de son exemple. Si ce saint apôtre n'eût été solidement fondé sur la foi et sur l'amour de Jésus-Christ, comme une colonne de son Eglise, ainsi que l'appelle saint Paul, l'applaudissement et les louanges des princes de la synagogue eussent pu l'ébranler, lui ravir en sa vieillesse tout le fruit des travaux de sa vie, et à deux doigts de la rive le jeter dans le naufrage: mais leur rage et leur furie, que sa réponse généreuse et apostolique a suscitées contre lui, comme un vent impétueux qui le pensait abîmer, l'a fait surgir heureusement: car le précipitant de haut en bas, ils l'ont élevé sans y penser, de bas en haut, et de la terre au ciel; le lapidant ils ont enrichi son diadème de pierres précieuses, et le coup mortel qui lui a tiré la cervelle de la tête, y a posé la couronne de l'immortalité; tellement que leurs caresses, s'il les eût acceptées, l'eussent perdu: mais leurs outrages qu'il a soufferts avec constance pour la foi, l'ont couronné. Apprenons de son exemple à mépriser les louanges et flatteries du monde, qui pipent ceux qui les écoutent, et à nous disposer, si la providence de Dieu l'ordonne ainsi, de souffrir ses injures et ses persécutions, qui couronnent ceux qui les souffrent pour Dieu. Ses faveurs sont à craindre, ses disgrâces à désirer, puisque celles-là nous séduisent, celles-ci nous instruisent, celles-là nous perdent et celles-ci nous sauvent, si nous savons en tirer l'usage que les saints en ont tiré. Apprenons encore de lui, sinon l'austérité de la vie, pour le moins la sainteté; d'imiter son austérité, l'infirmité en excuse plusieurs, et le précepte n'y oblige personne, mais l'infirmité n'excuse aucun d'être saint, et la parole de Dieu en impose à chacun l'obligation: *Sancti estote, sicut ego sanctus sum. Estote perfecti, sicut et pater vester cœlestis perfectus est.* Pour acquérir cette perfection, la grâce nous est nécessaire, et pour obtenir la grâce concomitante, l'oraison continuelle peut beaucoup: *Multum valet deprecatio justi assidua.* Saint Jacques nous donne l'exemple de la persévérance en l'oraison, comme nous avons vu dans ce discours. Tâchons donc de l'imiter chacun selon sa portée, et employons son intercession, et celle de saint Philippe, afin qu'ils nous impètrent de Dieu l'imitation de leur vertu et la participation de leur gloire.

PANEGYRIQUE DE SAINT BARNABÉ, APOTRE.

Dixit Jesus discipulis suis : Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum, estote ergo prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbæ.

Jésus-Christ dit à ses disciples : Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups, soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes (*S. Matth., ch. X*).

Outre les douze apôtres qui tiennent leur institution de Jésus-Christ, l'Eglise en ajoute deux, saint Paul, et saint Barnabé, qu'elle qualifie du titre d'apôtres, non-seulement pour cette raison commune et générale, qu'ils ont aussi bien que les douze porté la lumière de l'Evangile aux nations infidèles, vu qu'en ce sens le nom d'apôtre peut convenir à tous ceux qui convertissent à la foi les peuples idolâtres; mais pour une autre raison propre, et particulière à saint Paul et à saint Barnabé, que saint Paul dit en ses Epîtres qu'il tenait son apostolat non des hommes, mais de Dieu : *Paulus apostolus non ab hominibus, neque per hominem, sed per Jesum Christum, et Deum Patrem,* en l'Epître aux Galates, et que dans les Actes des apôtres il est remarqué que le Saint-Esprit commanda d'associer saint Barnabé à saint Paul pour aller évangéliser; *Dixit Spiritus sanctus : Segregate mihi Saulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos.* D'où quelques docteurs ont pris occasion d'appeler saint Paul l'apôtre du Père, et saint Barnabé l'apôtre du Saint-Esprit, comme les douze sont les apôtres du Fils; ce qui n'est pas dit pour diviser les opérations extérieures des trois Personnes de l'adorable Trinité, qui en toutes les œuvres *ad extra*, opèrent indivisiblement et qui, par conséquent, ont opéré communément en la mission tant des douze apôtres que de ces deux que l'Eglise ajoute à leur nombre; mais parce que les paroles de l'Ecriture nous donnent quelque fondement d'attribuer particulièrement la vocation des douze, au Fils, celle de saint Paul au Père, et au Saint-Esprit celle de saint Barnabé : donc puisque sa fête nous invite à lui dresser ce panégyrique, adressons-nous au Saint-Esprit, duquel il tient son apostolat, pour obtenir la grâce de le bien louer, et de le mieux imiter, par l'intercession de la Vierge : *Ave Maria,* etc.

Un roi qui veut entreprendre la guerre contre un autre roi, sonde plutôt ses forces pour voir s'il en a suffisamment pour réussir en cette expédition, disait un jour Notre-Seigneur; en telle sorte que s'il n'a que dix mille soldats en son armée, et qu'il apprenne que son adversaire vient à l'encontre avec vingt mille, il désiste de son dessein, et change le défi du combat en traité de paix, craignant de commettre une action non de valeur, mais de témérité, s'il hasardait la bataille avec des armes inégales. D'où vient donc que le même Seigneur qui nous a proposé cet exemple, pour nous apprendre de mesurer nos forces en nos entreprises, semble avoir oublié sa propre doctrine, quand il envoie des brebis

pour combattre des loups? *Ecce ego mitto vos, sicut oves in medio luporum.* Il donnait le défi au monde, et au diable, prince et maître du monde par une usurpation tyrannique; il en voulait chasser l'usurpateur, et recouvrer le domaine usurpé : l'usurpateur était puissant, et avait pour se maintenir toutes les légions des anges révoltés ; et de plus encore les hommes mêmes, quoiqu'il les traitât en esclaves, le reconnaissaient pour maître, et prêtaient main forte au tyran contre le libérateur : tellement qu'en cette entreprise de retirer les peuples de la domination de Satan, et les remettre sous son empire, Jésus-Christ avait à débeller toutes les puissances et de l'enfer et de la terre jointes, et unies pour lui faire résistance. Et cependant quelle armée a-t-il dressée pour l'opposer à de si forts ennemis, et venir à bout d'un si difficile dessein? Il est allé non avec dix mille contre vingt mille, mais avec une troupe petite et désarmée contre des millions armés à l'avantage. Il a ramassé non comme Abraham trois cent dix-huit serviteurs domestiques pour aller combattre contre quatre rois (*Gen.*, IV); mais douze apôtres, et septante deux disciples pour attaquer toutes les forces de l'enfer et du monde. Et avec quel équipage a-t-il envoyé cette petite brigade contre tant d'adversaires si puissants, et si bien armés? Il les a du tout hasardés sans glaive, sans bâton, sans sac, sans argent, sans provision, sans aucune munition de guerre, en train plutôt de pélerins qui n'ont qu'à marcher, que de soldats qui doivent à toute rencontre ou assaillir, ou se défendre : encore au moins les pélerins ont le bourdon, et la besace, dont il a même défendu l'usage à ceux qu'il envoyait pour conquêter l'univers, leur commandant de se mettre aux champs, *sine baculo, sine pera.* Toutes les armes qu'il leur a baillées soit pour l'attaque, soit pour la défense, c'est la voix, et la parole. Nouvelle façon de combattre, le corps nu, les mains désarmées, la langue seulement armée! C'est pourquoi il leur a protesté qu'il les envoyait comme des brebis : *Mitto vos sicut oves;* brebis qui n'ont d'autres armes que la voix et le bêlement, faible armure pour se défendre des loups armés d'ongles et de dents. Toutefois la voix de la brebis bêlante n'est pas une arme si faible, qu'elle ne surmonte le loup en appelant le pasteur à sa défense, comme pareillement la voix des apôtres a vaincu la rage des loups, attirant le secours du pasteur céleste Jésus-Christ, qui a donné la vigueur et la force à la parole, dont il avait armé leur langue, et la rendre plus forte que toutes les armes des adversaires, dont enfin elle a triomphé. Mais quelle merveille, si la parole, qui avait pu créer tout, a pu tout surmonter? *Dixit, et facta sunt :* En parlant Dieu avait fait le monde, et par sa parole il a remis le monde sous sa puissance, quand il s'était rebellé. Et ce qui est plus merveilleux, c'est que pour vaincre le monde, et le ramener à soi, il a mis sa parole non en la bouche des personnes de pouvoir et d'autorité, de qui, comme on dit, la parole est un commandement, le commandement une force; mais en la bouche des plus faibles, et infirmes du peuple, que pour cette raison il a comparés à des brebis, afin qu'on attribuât la victoire à la seule vertu de sa parole, non de l'organe qui la proférait. Ainsi par la voix des brebis il a fait taire les hurlements des loups, les contradictions de tous les adversaires de la vérité : *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum.* Avec peu de soldats, et faibles comme des brebis et mal armés en apparence, n'ayant que la parole pour glaive, il est venu à bout de toutes les puissances du monde, qui s'opposaient à l'Evangile, et de toutes les forces des démons bandés pour en empêcher le progrès : car il n'a pas voulu que la victoire dépendît ni du nombre, ni de la valeur, ni des armes des combattants, mais entièrement de la conduite et vertu du capitaine, qui, avec si peu de gens et si mal équipés, était si assuré de vaincre, que même avant le combat il a dénoncé son triomphe et la défaite et chasse de l'ennemi, *Jam princeps hujus mundi ejicietur foras.* On dit qu'un ancien capitaine voyant ses soldats épouvantés pour se voir en fort petit nombre eu égard à l'infinie multitude de l'armée ennemie, leur releva le courage par cette parole : « Et pour combien me comptez-vous?» Comme s'il leur eût dit : « J'avoue que vous êtes fort peu en comparaison des ennemis, mais j'en vaux un million.» Cette parole était bravache, et arrogante, en la bouche d'un homme, qui, quoique fort, s'il en vaut deux, il passe la valeur d'Hercule, duquel on a dit : *Neque Hercules contra duos;* mais en la bouche du Fils de Dieu qui envoyant ses apôtres pour débeller le monde leur dit pour les encourager : *Confidite, quia ego vici mundum* : Ne craignez pas les ennemis pour leur multitude ni pour leur force, confiez-vous en mon assistance, et que l'exemple de la victoire que j'en ai déjà remportée vous donne la confiance, cette parole n'était pas une parole de bravade, mais d'assurance entière de la victoire qu'ils en remporteraient, puisqu'il les envoyait contre un ennemi déjà vaincu.

Ainsi il n'était pas nécessaire ni qu'il dressât une grande armée, qu'il armât ses soldats, pour venir à bout de son entreprise, puisque lui seul suffisait et pour combattre, et pour vaincre, et qu'il ne les prenait pas tant pour l'aider en cette guerre, que pour leur faire part de la gloire de son triomphe. Tout ce qu'il leur a recommandé c'est d'apporter en cette expédition où il les envoyait la prudence du serpent et la simplicité de la colombe : *Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ.* Je vous envoie, leur disait Notre-Seigneur, comme des brebis au milieu des loups; ne vous découragez pas pour votre faiblesse, et ne craignez leur force; ma vertu suffit et pour vous donner du courage, et pour abattre leur puissance ; gardez-vous seulement de leurs ruses par une prudence imitatrice de l'astuce du serpent ; mais afin que cette prudence soit sainte, et ne dégénère pas en fourbe, ni

dissimulation, joignez-y la simplicité colombine.

Saint Barnabé duquel nous célébrons la fête a été de ces brebis envoyées au milieu des loups, étant du nombre des septante-deux disciples, brebis en innocence, serpent en prudence, et colombe en simplicité ; comme nous verrons en parcourant les principales actions de sa vie dans la suite de ce discours.

Mais il faut voir premièrement pourquoi Notre-Seigneur recommande particulièrement à ses apôtres et disciples ces trois vertus, l'innocence, la prudence et la simplicité : l'innocence par le nom de brebis, la prudence par l'exemple du serpent, la simplicité par celui de la colombe.

Les Apôtres étant envoyés pour purger le monde des erreurs et des vices, et pour y planter les vertus, n'avaient pas moins de besoin d'une vie innocente que d'une langue diserte ; vu que la parole a fort peu d'efficace pour persuader, si l'exemple de celui qui parle ne lui donne vigueur : la parole s'arrête à l'oreille et ne passe plus outre, si la bonne opinion de la probité du prédicateur ne lui ouvre le cœur des auditeurs. Car si même en un orateur du siècle cette condition est tellement requise qu'elle entre en sa définition, *Orator est vir bonus dicendi peritus*, et que pour mériter ce nom la qualité de bien disant, sans celle d'homme de bien, ne lui suffit pas, combien est-il plus nécessaire que ceux qui parlent de la part de Dieu aux hommes pour leur annoncer ses volontés, et les retirer de l'amour des choses terrestres, soient nets et purs des vices dont ils veulent purger les autres, ornés des vertus qu'ils louent et recommandent, détachés de la terre, attachés à Dieu, mortifiés en leurs passions, en un mot si bien réglés qu'on ne puisse remarquer entre leur prédication et leur vie aucune contradiction ? Mais cette perfection et innocence des mœurs devait principalement reluire dans les apôtres, qui venaient les premiers défricher la terre, couverte de toutes parts, comme de ronces et d'épines, de toutes sortes de crimes et d'abominations, que la prédication ni les miracles n'eussent pu déraciner sans l'exemple d'une vie du tout irréprochable, qui autorisait et leur doctrine et les signes qui la confirmaient. De fait les païens appelaient leur prédication folie, leurs miracles illusion et magie : mais quand ils remarquaient en eux une sainteté si extraordinaire, et une façon de vivre si éloignée des vices communs des hommes, ils entraient en admiration, et les plus sages passaient de l'admiration à la connaissance de la vérité de l'Evangile, dont non-seulement ils oyaient les propositions, mais voyaient les effets et la pratique en la vie du tout innocente de ceux qui le leur annonçaient. Ils les voyaient nets d'avarice, exempts d'ambition, ennemis des voluptés, fuyant la gloire du monde, ne cherchant de ceux auxquels ils venaient prêcher ni récompense, ni faveur, ni applaudissement, ni chose qui les rendît suspects d'aucune sorte de propre intérêt, mais un pur zèle, une affection du tout désintéressée que ce qu'ils disaient fût écouté, et goûté de leurs auditeurs. Ils les considéraient constants dans les contradictions, patients dans les adversités, sans crainte dans les menaces, sans murmures dans les persécutions, sans réponse aux injures, sans assistance dans les attaques, sans plainte au milieu des tourments, suivant, comme des brebis, avec douceur et silence, les bourreaux qui les menaient à la boucherie : bref, courant joyeux à la mort, comme des vainqueurs au triomphe, et ne rendant à leurs persécuteurs que des bénédictions pour tant d'outrages. Une vertu si peu commune, et qui, tirant son origine du ciel, n'avait pas d'exemple sur la terre, ravissait les spectateurs, et faisait penser aux plus prudents que des hommes étrangers, qui avaient quitté leur pays, et les aises et commodités de leur maison, pour venir de si loin leur prêcher une doctrine de laquelle ils ne prétendaient ni louange ni profit, et pour laquelle ils couraient gaiement aux tourments et à la mort, n'étaient pas venus pour les tromper ; et qu'il y avait là quelque grand mystère caché dont la recherche ne devait pas être méprisée, mais méritait l'attention et la considération. Par ce moyen les brebis vainquaient peu à peu les loups, non pas en leur ôtant la vie, mais les disposant à déposer la brutalité qui les rendait loups, et de loups devenir brebis eux-mêmes du bercail de Jésus-Christ : tant d'attraits a l'innocence pour gagner les plus iniques. *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum.*

Mais l'innocence qui ne songe jamais à faire la tromperie est sujette à la souffrir, si la prudence ne l'accompagne pour la préserver des surprises. Aussi l'homme de bien s'il n'est prudent, tombe en des fautes qui lui font perdre le titre d'innocent, vu que s'il ne fait aucun mal par malice, il en fait beaucoup par sottise, qui souvent ne nuit pas moins aux affaires, que la plus noire malignité. Et qu'importe-t-il en quelle façon on détruise les grandes entreprises : ou par dessein, ou par imprudence, puisque c'est toujours les détruire. C'est pourquoi le Fils de Dieu donnant à ses disciples la plus importante commission et de l'affaire la plus grande qui jamais ait été traitée par les hommes (car quelle négociation de plus grand poids, que celle de la conversion du monde ?) leur a commandé d'accompagner l'innocence de la brebis de la prudence du serpent : les avertissant qu'ils rencontreraient en l'exécution de leur ambassade des hommes cauteleux et dissimulés, qui, feignant de se joindre à eux et d'être de leur parti, comme fit Simon le Magicien, les trahiraient et empêcheraient par leurs artifices le progrès de l'Evangile, s'ils ne tenaient ouvert l'œil de la prudence pour découvrir leurs ruses, et se garantir de leurs piéges. *Cavete ab hominibus*, les avertissait Notre-Seigneur après leur avoir dit : *Estote prudentes;* expliquant l'un par l'autre et montrant que le principal emploi de la prudence qu'il désirait en eux était de ne

se fier pas à la première apparence de ceux avec lesquels ils traiteraient, ou qu'ils recevraient en leur compagnie, parce que plusieurs loups se couvriraient de la peau de brebis, et tâcheraient de les tromper par leur hypocrisie, si par une sage et prudente épreuve des esprits ils ne savaient se garder de telles surprises ; d'où même l'apôtre saint Paul, entre les autres soins et travaux de son apostolat, mettait le péril d'être déçu par les faux frères : *Pericula in falsis fratribus*. Ainsi la raison est bien évidente pourquoi Notre-Seigneur demandait en eux la prudence ; mais il faut rechercher pourquoi il voulait qu'ils tirassent cette prudence de l'exemple du serpent plutôt que de quelque autre animal, vu même que le serpent ne couve que venin et que fureur, de quoi les Apôtres devaient être fort éloignés, puisque l'innocence de la brebis leur était commandée. Quelle alliance entre la brebis qui n'a que douceur, et le serpent qui n'a que rage? Saint Remi, archevêque de Reims, en ses Commentaires sur notre Evangile, nous ouvre le chemin à résoudre cette difficulté. L'astuce du serpent, dit-il, a causé le premier péché qui a perdu le genre humain ; c'est pourquoi fort convenablement le Fils de Dieu, qui envoyait les Apôtres pour délivrer les hommes de la servitude où la ruse du serpent les avait engagés, recommandait à ses apôtres d'être des serpents non en venin mais en prudence, pour opposer des serpents prudents au serpent cauteleux, comme s'il leur eût dit : Tout ainsi que l'ennemi a été fin et cault pour decevoir, soyez, vous, prudents pour délivrer : *Quia hostis callidus fuit ad decipiendum, sitis, vos, prudentes ad liberandum* ; il usa d'une ruse malicieuse, louant l'arbre défendu pour tromper Eve, et par Eve Adam ; vous pour détruire par votre prudence l'effet de sa malice, louez l'arbre de la croix, afin que les hommes attirés par vos louanges cherchent leur salut en sa vertu : *Ille laudavit lignum, vos laudate crucis virtutem*. Saint Hilaire étend davantage cette raison (*S. Hilar.*, *Cant.* 10) : Le serpent, dit-il, usa d'astuce, attaquant le sexe plus fragile, puis l'alléchant par l'espérance, à laquelle les femmes se laissent facilement abuser, et enfin lui promettant la science du bien et du mal, l'immortalité et la ressemblance de Dieu. Ainsi, ô mes disciples, voulait dire Notre-Seigneur leur commandant d'imiter la prudence du serpent, usez de circonspection, comme le serpent usa de finesse, prenez à point l'occasion et l'opportunité en la prédication de ma parole, qui est le remède opposé à la déception du serpent ; considérez bien la nature et l'inclination de ceux à qui vous parlerez ; assaisonnez vos discours de sagesse et de discrétion ; attirez-les par l'espérance des biens futurs, et ce que le serpent promettait avec mensonge, savoir est la vie et la participation de la Divinité, promettez-le leur avec vérité, fondés sur la révélation divine : *Quod ille mentitus est, nos prædicemus ex vero secundum sponsionem*, dit saint Hilaire. Ainsi vous voyez que c'est avec beaucoup de convenance que Notre-Seigneur, recommandant la prudence à ses Apôtres, les avertit de la prendre de l'exemple du serpent : *Estote prudentes, sicut serpentes.*

Or afin que la prudence du serpent s'accorde avec l'innocence de la brebis, il leur commande de la tempérer par la simplicité de la colombe : *Et simplices sicut columbæ* ; simplicité qui, retranchant ce qu'elle a d'astuce pour nuire et ne lui laissant que la précaution pour se garder, et la discrétion et sagesse pour profiter au prochain, fait qu'un même homme peut être tout ensemble et serpent prudent et brebis innocente. C'est une remarque de l'auteur de l'Histoire naturelle (*Plin.*, *lib.* XI, *cap.* 37), que tout le venin du serpent procède de son fiel, d'où s'ensuit que s'il y avait quelque serpent sans fiel, comme plusieurs animaux n'en ont pas du tout, il serait sans venin. Notre-Seigneur veut que ses disciples soient des serpents sans venin, puisqu'il leur recommande de ressembler à la colombe, qu'on dit être sans fiel ; il veut qu'ils soient prudents, mais non pas feints, non pas fourbes ni dissimulés : tellement qu'il ôte le venin et la malice à ce serpent en lui ôtant le fiel par la simplicité de la colombe. Il joint et assemble ces deux, la prudence et la simplicité : parce que la simplicité sans la prudence est facilement déçue, la prudence sans la simplicité penche à la déception ; si bien qu'étant séparées, l'une est sotte, l'autre est maligne ; mais étant jointes, l'une perfectionne l'autre, la prudence rend avisée la simplicité, et la simplicité rend charitable la prudence, et par ce moyen ce qui divisé serait vice, assemblé fait la vertu : *Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ*. A quoi si vous joignez l'innocence de la brebis : *Mitto vos sicut oves*, l'assemblage de ces trois, innocence, prudence et simplicité, forme la perfection apostolique. Saint Jérôme (*S. Hier.*, *in cap.* X, *S. Mat.*) donne la raison pourquoi le Fils de Dieu recommandant la simplicité à ses disciples, allègue particulièrement la colombe, et dit que c'est parce que le Saint-Esprit lorsqu'il descendit sur Notre-Seigneur au baptême, prit la figure de la colombe ; or le Saint-Esprit, qui est l'Esprit de vérité, *Spiritus veritatis*, déteste le mensonge, la fourbe et la feintise, *Effugit fictum*, comme dit le Sage, et cherche, chérit, aime la simplicité, et sa conversation est avec les simples, non avec les doubles et qui parlent à double entente : *Cum simplicibus sermocinatio ejus*.

Appliquons maintenant ce discours général au particulier de la vie de saint Barnabé, et voyons comme il a été innocent comme la brebis, prudent comme le serpent, simple comme la colombe. Nous ne sommes pas contraints ici, comme dans les panégyriques de plusieurs autres saints, de chercher le sujet de le louer ès livres non canoniques, puisque saint Luc, dans les Actes des apôtres nous en fournit une ample matière, ni de relever ses louanges par la rhétorique humaine, puisque la parole de

Dieu le met plus haut en deux ou trois petits mots, que ne pourraient faire tous les orateurs avec l'étendue d'une pompeuse éloquence; car, je vous prie, quelle amplification oratoire, quelque ornée qu'elle fût de fleurs et de figures, porterait son los à un si haut point, comme cette briève et simple période de l'Ecriture sacrée: *Barnabas erat vir bonus, et plenus Spiritu Sancto et fide ?* Barnabé, dit la parole de Dieu, était un homme de bien, rempli du Saint-Esprit et plein de foi (*Actor.* II). C'est un bien court panégyrique que le Saint-Esprit a dicté pour recommander ce bienheureux apôtre ; mais quel artifice d'orateur pourrait égaler les éloges compris en ce peu de mots? Je puis ici dire ce que disait saint Ambroise, louant le patriarche Abraham : *Major ambitioso eloquentiæ mendacio simplex veritatis fides* (*S. Ambr.*, *l.* 1, *c.* 2 *de Patriarcha Abraha.*) ; ce simple, mais fidèle témoignage de la vérité est une plus grande et plus solide louange de saint Barnabé que n'est le mensonge ambitieux de l'éloquence en ces grands et amples panégyriques dressés par les orateurs du siècle pour flatter les princes et les rois. Premièrement cette recommandation vient d'un témoin irréprochable, qui est Dieu même, la vérité même qui parle. Après, elle comprend tout ce qui se peut dire à la louange d'un saint : car, après avoir dit qu'il était homme entier, *erat vir bonus*, rempli du Saint-Esprit, *plenus Spiritu sancto*, et plein de foi, *et fide*, que peut-on ajouter à ces trois éloges, que des répétitions superflues? Le premier marque son innocence, le second indique sa prudence; car puisqu'il était rempli du Saint-Esprit, il en avait les dons entre lesquels est le don de conseil et de discrétion ; le troisième enclot sa simplicité : car où est la foi vive la simplicité se trouve, le vrai fidèle mettant toute sa confiance en la vérité que la foi lui propose, et non au mensonge ni en la fourbe et dissimulation, qui accuse ceux qui s'en servent de se défier de la vérité comme si elle n'avait pas assez de force, qu'il la faille appuyer de la feintise.

Pour montrer tout ceci par les actions particulières de ce saint, faisons une petite narration de sa vie. Saint Barnabé était hébreu de nation, de la tribu de Lévi, qui était la tribu sacerdotale ; le lieu de sa naissance fut l'île de Chypre, où ses père et mère ayant de grandes possessions, faisaient leur demeure ordinaire, quoiqu'ils eussent aussi de belles terres en Jérusalem, où ils envoyèrent leur fils, dès qu'il eut atteint l'âge capable d'apprendre les lettres et la vertu. Son premier nom était Joseph, nom de ce grand patriarche, duquel il imita l'innocence et la chasteté, ayant gardé la virginité toute sa vie; nom encore qui, comme remarque le moine Alexandre dans le panégyrique qu'il a fait de ce saint, préjugeait qu'il devait être un jour ajouté au collége sacré des douze apôtres, vu que ce mot Joseph signifie, selon cet auteur, *Ori additamentum*, une addition à la bouche, comme aussi sa bouche a été ajoutée à la bouche des apôtres, pour annoncer avec eux, et publier l'Evangile par les nations. Après, saint Pierre lui changea de nom, comme témoigne le même auteur, et lui donna le nom de *Barnabas*, qui est interprété *filius consolationis*, fils de consolation, lorsqu'il fut agrégé par Notre-Seigneur au nombre des septante deux disciples; et vraiment a-t-il répondu à ce nom par ses effets, ayant été, tant par sa prédication que par l'exemple de sa vie et par les œuvres charitables exercées envers le prochain, la consolation de plusieurs. Il s'adonna dès son adolescence à l'étude des saintes lettres dans l'école de Gamaliel, docteur célèbre en la loi de Moïse, où il eut pour condisciples saint Etienne, premier martyr et Saul, depuis Paul, apôtre des Gentils, la providence de Dieu ayant ainsi disposé la conduite de ce saint, que dès son jeune âge il commença de contracter amitié par l'étude de l'Ecriture sacrée avec celui duquel il devait un jour être compagnon et collègue en l'exercice de l'apostolat. Il se rendit si savant en l'Ecriture, que, comme témoigne l'auteur que nous avons cité, il la savait par cœur et n'avait pas besoin de livre pour la lire, la portant écrite en sa mémoire, mais plus encore gravée en son affection. Car il savait que Dieu ne nous a pas révélé sa parole pour être seulement étudiée, mais aussi pour être aimée et pratiquée ; et que nous ne devons pas en faire un pendant d'oreille, pour l'ouïr simplement, l'apprendre et nous en glorifier par ostentation et parade ; mais une médaille appliquée à notre cœur pour la méditer, et une bague mise en nos mains pour la faire reluire en nos œuvres et en nos actions. Tellement qu'avant que l'âge lui permît d'être promu à l'ordre des lévites, où l'appelait sa naissance, il était un miroir de piété, de sainteté, d'innocence, vrai lévite en vertu, plutôt que de l'être de nom et de dignité. Il était assidu au temple, à l'oraison, au jeûne, aux saintes assemblées, à tous les exercices de dévotion, et fuyait comme une peste les conversations dangereuses, où la pureté court hasard ou de périr ou de se flétrir. Il aimait surtout le repos, la retraite et la solitude, l'appelant la mère de la tempérance qui se perd dans les fréquentations et dans les conversations, comme remarque l'auteur allégué. La grâce de Dieu le préparait par ses saintes dispositions à la connaissance de Jésus-Christ, lequel en ce temps-là que Barnabé, encore appelé Joseph, jetait les fondements de cette grande sainteté qui l'a rendu digne de l'apostolat, vint en Jérusalem et commença d'y prêcher et d'y faire ces grands miracles, qui attiraient tout le monde à l'admirer, et plusieurs à le suivre, comme le Messie promis par les prophètes. Ce jeune homme fut de ce nombre et n'eut pas de peine à reconnaître que c'était le Christ marqué dans les Ecritures, tant par la grande connaissance qu'il avait des livres de la loi, qui en était l'ombre et la figure, dont il voyait en ces œuvres miraculeuses et en sa doctrine et sainteté l'accomplissement, que par une attraction intérieure de la grâce, selon la doctrine de

Notre-Seigneur qu'aucun ne peut aller à lui s'il n'est attiré par son Père : *Nemo venit ad me, nisi Pater meus traxerit illum.* Outre que l'obstacle qui empêchait les scribes et docteurs de la loi d'ouvrir les yeux à la lumière qui se présentait à eux, obstacle qui était la superbe, l'orgueil et la vanité de leurs sens, *Quomodo vos potestis credere, qui gloriam quæ ab invicem est quæritis?* leur disait Notre-Seigneur, leur montrant par ces paroles que l'ambition et l'appétit de la gloire mondaine les retenait dans l'incrédulité : cet obstacle ne se rencontrait pas en Barnabé, que l'humilité et le mépris du monde disposait tout au contraire à recevoir l'esprit évangélique. Attiré donc par le Père éternel, qui avait mis en son âme ces bonnes dispositions, il alla se jeter aux pieds de Jésus-Christ le reconnaissant pour le Rédempteur promis et le priant de lui départir sa bénédiction, qui ne lui fut pas refusée par celui qui, pénétrant dans le secret des cœurs, voyait le sien net de toute feintise, plein d'innocence et de simplicité. Il y a cette différence entre celui qui trouve un trésor matériel et celui qui trouve le trésor de la grâce, que celui-là le tient secret et ne le découvre à personne, voulant seul en participer, là où celui-ci se sent pressé d'un désir de communiquer à tous le bien qui lui est arrivé; sachant que pour en faire part aux autres il n'en reste pas moins pour lui et qu'au contraire le bien spirituel est de cette nature, que par la communication il s'étend non-seulement en autrui, mais croît même en celui qui le communique. Saint Barnabé (je commence de l'appeler saint depuis sa vocation et conversion à Jésus-Christ, auteur de la sainteté), joyeux d'avoir si heureusement rencontré le Messie promis en la loi, se mit aussitôt à faire l'office d'apôtre en l'annonçant et appelant les autres à sa connaissance. Il courut à la maison d'une sienne parente ou alliée qui habitait dans Jérusalem et avait nom Marie, mère de ce Marc dont il est parlé dans les Actes des apôtres, qui accompagna durant un temps Saint Paul et son cousin saint Barnabé en leurs voyages et travaux apostoliques. Ayant rencontré la mère et le fils, il leur évangélisa la venue du Messie, et commença par ces deux d'offrir à Jésus-Christ les prémices de cette grande moisson des âmes qu'il lui a depuis acquise. Jésus-Christ donna la bénédiction à cette Marie et à son fils, et la tradition porte que depuis, toutes les fois qu'il venait en Jérusalem, la maison de cette Marie était sa retraite et ensemble de ses disciples, et qu'en outre ce fut dans cette maison qu'il fit la Cène, le lavement des pieds et l'institution du saint sacrement. Tellement que saint Barnabé, par ce premier effet de son zèle, procura d'un même coup et une retraite à Jésus-Christ, et le salut à sa parente, et une gloire et bénédiction à sa maison sanctifiée par la réception d'un tel hôte et par de si sacrés mystères qu'on y vit accomplir. Car, outre ce que nous avons dit, ce fut dans cette maison où Notre-Seigneur après sa résurrection s'apparut à saint Thomas et aux autres disciples; où après l'ascension les disciples s'enfermèrent avec la sainte Vierge pour vaquer à l'oraison et attendre la descente du Saint-Esprit; où le Saint-Esprit descendit en langues de feu le jour de la Pentecôte, et où enfin les apôtres consacrèrent la première Eglise, mère de toutes les Eglises. Tant l'hospitalité plaît à Dieu, que cette maison a mérité de recevoir toutes ces grâces et faveurs si signalées pour avoir logé Jésus-Christ et les siens. Et si le logis a été honoré de si grandes bénédictions, quelles récompenses doit avoir reçues l'hôtesse?

Dès le point de sa conversion saint Barnabé suivit toujours Jésus-Christ, et lorsque Jésus-Christ créa les douze apôtres et nomma les septante deux disciples, il constitua saint Barnabé le chef et le premier des septante-deux, comme remarque le même auteur. Et partant si, selon le commun dire, les évêques ont succédé aux apôtres et les prêtres aux septante-deux disciples, les prêtres ont une occasion et obligation particulière d'être dévots à saint Barnabé, puisqu'il a été établi par Notre-Seigneur le chef de ceux desquels ils descendent. Etant chef de cette sacrée bande que Notre-Seigneur envoya deux à deux pour le précéder en tous les lieux où il devait aller, il s'acquitta dignement de cette charge; et pour se délivrer des empêchements, ayant ouï le conseil de son Maître de vendre ses biens et donner le prix aux pauvres, il vendit les grandes possessions de l'héritage paternel qu'il avait en l'île de Chypre, et en fit la distribution aux indigents, accomplissant la signification de son nom, *Barnabas*, par l'allégement et consolation que plusieurs reçurent de ses libéralités. En quoi il commença de pratiquer la prudence du serpent, comme auparavant on voyait reluire en sa vie l'innocence de la brebis : *Estote prudentes sicut serpentes.* Le serpent pour renouveler ses forces et rajeunir se sert d'un merveilleux artifice, passant par le trou étroit d'une pierre, où, se faisant violence, il dépouille sa peau et répare sa jeunesse. Notre-Seigneur donne cet avis à ses disciples de passer par la porte étroite, pour entrer dans la gloire : *Contendite intrare per angustam portam* : la porte étroite est celle des conseils, qui portent de se dépouiller des biens terrestres, qui étant attachés au cœur de ceux qui les aiment, comme la peau l'est au corps, ne peuvent être dépouillés qu'avec beaucoup d'effort et de travail. Néanmoins saint Barnabé n'eut pas plus de peine à s'en défaire, que s'il eût quitté sa robe, parce que s'étant depuis longtemps détaché de l'affection, il lui fut fort aisé de se détacher de la propriété. Ceux qui professent la pauvreté religieuse l'imitent en ce dépouillement entier des biens qu'ils quittent pour Dieu; mais il faut que tous les chrétiens imitent comme lui la prudence du serpent, et se dépouillent sinon, comme lui, du domaine des biens caducs, pour le moins de l'amour déréglé qui les y tient attachés, et fait qu'ils les acquièrent avec injustice, les conservent avec ténacité, les emploient en luxe. Car tous ceux

qui prétendent sérieusement au royaume de Dieu se doivent résoudre à se dépouiller du vieil homme et de ses mauvaises habitudes et actions : *Exspoliantes veterem hominem cum actibus suis*, dit l'Apôtre; ce qui ne se peut faire qu'en passant par la porte étroite dont parle Notre-Seigneur, je ne veux pas dire en embrassant les conseils, mais en obéissant au commandement de détacher le cœur des richesses, et d'éloigner la main des rapines : *Rapinas nolite concupiscere : divitiæ si affluant, nolite cor apponere*. Cette porte n'est pas étroite, car quelle peine de s'abstenir du bien d'autrui, et détacher le cœur du sien propre, qu'il faut un jour abandonner? mais elle semble étroite aux amateurs du siècle, qui pourtant doivent se faire force nécessairement pour y passer, s'ils aspirent à la vie éternelle, *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata*. Saint Barnabé ayant ainsi donné aux pauvres les biens qu'il avait en l'île de Chypre, lieu de sa naissance, pour obéir au conseil de Notre-Seigneur, il retint encore les possessions qu'il avait en la terre de Jérusalem, lieu de sa demeure; mais après l'ascension de Notre-Seigneur au ciel, ne voulant plus avoir rien sur la terre, il acheva de vendre tout ce qui lui restait, et porta le prix aux pieds des apôtres, comme nous lisons dans le livre des Actes. Par ce moyen il usa de la prudence du serpent, se dépouillant de tout pour être un homme nouveau, et passant par le trou étroit de la pierre, qui est l'imitation de l'exemple de Jésus-Christ, *Petra autem erat Christus*, lequel, venant à nous, s'est dépouillé de toutes choses, et s'est fait pauvre pour nous enrichir par sa pauvreté : *Pauper factus est, ut vos ejus inopia divites essemus*. Tous les premiers chrétiens de Jérusalem faisaient le même, vendaient tous leurs biens, et apportaient le prix aux pieds des apôtres. Non pas qu'ils fussent obligés de s'en dépouiller, mais leur affection allait au delà de l'obligation, et ils ne s'arrêtaient pas au nécessaire, mais passaient au plus assuré. Ils n'allaient pas consulter les apôtres, comme on fait maintenant les casuistes, pour leur demander des moyens licites d'acquérir de nouvelles richesses, et je ne sais si bien souvent licites en vérité quoique tels en opinion. Ils apportaient aux apôtres les richesses mêmes qu'ils avaient, et qu'ils pouvaient retenir licitement, *Manens tibi manebat, et venundatum in tua erat potestate*, disait saint Pierre à Ananias; afin que, renonçant au licite, ils fussent plus loin du danger de tomber dans l'illicite, où ces pointilleux et importuns rechercheurs de licite courent hasard de s'engager, puisque cela même les convainc d'avoir la cupidité, racine de tous les maux. Les biens célestes, que ces premiers chrétiens avaient toujours devant les yeux, faisaient que les terrestres leur paraissaient en comparaison un obstacle plutôt qu'un aide, un fardeau plutôt qu'un soulagement. *Terrena substantia æternæ felicitati comparata pondus est non subsidium*, dit saint Grégoire. Et d'où procède que ces biens présents sont si avant en notre affection, sinon de ce que les futurs ne sont pas en notre pensée? Outre qu'étant tous les jours exposés à la persécution, ils rompaient en se détachant de leurs biens le plus fort lien qui nous attache à l'amour de cette vie, et ils se rendaient plus libres et disposés à la quitter, après en avoir quitté les aises et les commodités. Saint Cyprien, déplorant la chute de plusieurs de son temps, qui perdaient courage en la persécution et renonçaient à la foi, réfère la principale cause de leur malheur à l'attache qu'ils avaient à leurs biens, qui étaient, dit-il, comme des chaînes et des liens par lesquels et leur vertu était retenue, et leur foi captive, et leur esprit garrotté, et leur âme empêchée de ses fonctions : *Vincula, et catenæ quibus et virtus retardata est, et fides pressa, et mens vincta, et anima præclusa* (*S. Cypr., tract. de lapsis*). Et parmi nous, qui ne sommes plus persécutés pour la foi, d'où vient la lâcheté que nous témoignons ès occasions qui nous obligent de résister à l'injustice des puissants, sinon du grand attachement à nos richesses et à nos dignités que nous craignons de perdre? Et nous ne considérons pas, ce que dit le même saint docteur, que ceux qui adhèrent si fort aux cupidités terrestres deviennent la proie et la viande du serpent infernal, qui, par la sentence de Dieu, a été condamné à manger la terre : *Serpenti terram secundum sententiam Dei devoranti præda et cibus fiunt qui terrenis cupiditatibus inhærent* (*S. Cypr., ibidem*). C'est pourquoi ces premiers chrétiens, pour être plus libres à résister aux tyrans, et mourir s'il était besoin pour la cause de Dieu, coupaient ces liens et ces entraves en renonçant du tout à leurs biens et les portant, comme fit saint Barnabé, aux pieds des apôtres : *Barnabas*, dit saint Luc (*Act.*, IV), *vendidit agrum et attulit pretium, et posuit ante pedes apostolorum*. Le prix des biens vendus était apporté par les chrétiens devant les pieds des apôtres, parce que les apôtres tenaient leur cœur si détaché des richesses que même ils en éloignaient leurs mains et ne les recevaient qu'à leurs pieds pour les fouler, et par cet exemple en enseigner aux fidèles le mépris digne de ceux qui ont appris de la doctrine de Jésus-Christ de ne thésauriser qu'au Ciel : *Thesaurisate vobis thesauros in cœlo*. Tous ces biens caducs ont leur origine en la terre que nous foulons, pour nous avertir de les fouler avec la terre qui les produit, et nous servir de leçon que c'est chose indigne de l'homme, et plus encore du chrétien, de mettre dedans son cœur ce qui naît dessous ses pieds : *Posuit ante pedes apostolorum*. Que plût à Dieu que ces biens terrestres fussent toujours demeurés aux pieds des apôtres, et ne fussent jamais montés des pieds aux mains, des mains au cœur des personnes apostoliques, l'Eglise n'en serait pas plus pauvre et en serait plus honorée. Les apôtres n'enfermaient pas cet argent dans leurs coffres, ni n'en achetaient des héritages pour enrichir leurs parents, ni ne l'employaient en luxe, en jeux, en pompes, en banquets; ils le dispensaient pour la nécessité de ceux-là-mêmes qui le commet-

taient à leur fidélité, et n'en tiraient pour eux que l'usage, comme les autres. Ils observaient et l'innocence en la garde et la prudence en la dispensation, et la simplicité, la vérité, la fidélité en l'administration.

Saint Barnabé s'étant ainsi dépêtré de tous les liens qui le pouvaient retenir, se trouva du tout libre pour marcher en la voie de perfection et se disposer à l'apostolat, où le Saint-Esprit le voulait élever. Il désirait fort de convertir Saul à la foi, qui avait été son condisciple en l'étude des lettres saintes; mais Saul, présomptueux et enflé pour le savoir qu'il croyait avoir des Ecritures, dont la seule lettre était en sa mémoire, mais non l'esprit en son intelligence, se moquait de lui comme d'un abusé. Dieu ne voulait pas que les hommes fussent instruments de sa conversion, mais la réservait à un coup extraordinaire de sa grâce; toutefois puisque saint Augustin a dit que si Etienne n'eût prié, l'Eglise n'eût pas eu Paul, nous ne craindrons pas de dire que les prières de saint Barnabé, jointes à celles de saint Etienne, qui tous deux avaient été ses condisciples, ont contribué beaucoup à obtenir de Dieu cette grande et miraculeuse vocation qui a fait d'un persécuteur de Jésus-Christ un trompette de son Evangile, et d'un loup furieux un grand pasteur de son Eglise. De fait, ce fut saint Barnabé qui raconta le premier aux apôtres comme Jésus-Christ s'était apparu à Saul sur le chemin de Damas; et comme ils craignaient encore de le recevoir en leur compagnie, il leur ôta toute appréhension et le leur présenta comme un fruit, sinon de son travail, Dieu seul l'ayant converti, pour le moins de son désir et de son oraison, qui avait demandé sa conversion avec larmes. Ceci l'accrédita grandement en l'esprit des apôtres, joyeux de la conquête de ce vaisseau d'élection qu'il leur avait amené; tellement qu'ils commencèrent de lui donner des commissions importantes, comme à un homme qui avait l'esprit de Dieu en sa conduite, la prudence en ses paroles, le zèle en ses actions, la simplicité et l'innocence en ses mœurs, et je ne sais quel attrait en son maintien extérieur, qui par sa seule présence l'insinuait dans le cœur de ceux avec lesquels il traitait. Ils l'envoyèrent en Antioche pour voir l'état de l'Eglise nouvelle qui commençait d'y fleurir et arroser cette jeune plante de l'eau de sa doctrine, ce qu'il fit avec tant de grâce et de succès qu'il confirma dans leur bonne résolution ceux qu'il trouva convertis, augmenta leur nombre de plusieurs, tant Juifs que gentils, et joyeux de cette acquisition faite à la foi, il s'en retourna dans Jérusalem réjouir par le rapport des fruits de sa délégation ceux qui l'avaient député; car outre ce qu'il avait fait dans Antioche, passant à son retour par les villes et bourgades circonvoisines, et dans Alexandrie d'Egypte, il répandit partout la lumière de l'Evangile. Mais que tardé-je tant à l'associer avec saint Paul, duquel il avait si ardemment désiré la conversion, et auquel le Saint-Esprit le voulut joindre pour faire tous deux ensemble des exploits miraculeux? Il l'alla querir dans Tharse, où saint Paul s'était retiré pour vaquer à la contemplation, et dans le repos de cette petite retraite se préparer aux grands et longs combats qu'il avait à soutenir, et que la révélation du Ciel lui avait dénoncés. Que faites-vous ici, lui dit-il, si longtemps, ô Saul, à l'ombre de votre foyer? Ce n'est pas le lieu d'un ouvrier que la moisson appelle aux champs, ni d'un soldat que le capitaine semond à la bataille. Il faut prendre la faux pour moissonner, le glaive pour combattre: la moisson est prête, les ennemis rangés, et nous croupissons oiseux dans la solitude. Il y a grande moisson et peu d'ouvriers, a dit notre Maître; et nous en voulons encore diminuer le nombre! Priez, dit-il, le Seigneur de la moisson qu'il envoie des moissonneurs à ses blés qui n'attendent que la faucille: et nous, au lieu de le prier qu'il en envoie de nouveaux pour nous aider, nous nous faisons prier nous-mêmes, qui sommes des envoyés! Allons, le temps presse, les campagnes jaunissent, la moisson est mûre; si la faux ne va bientôt la recueillir, la chaleur la va perdre, et par notre retardement, le Maître sera frustré. Mais quoi, ô Saul, ne vous souvient-il pas de ce qui vous a été dit de la part du Seigneur, qui vous apparut allant à Damas, qu'il vous appelait à son service pour porter son nom devant les nations, devant les présidents, devant les princes et les rois? Une commission de tel poids et de telle importance permet-elle que vous demeuriez plus longtemps dans cette retraite? Vous avez refait vos forces dans le repos; il est heure de sortir pour les employer au travail, et montrer que si pour un temps vous les avez ménagées, ç'a été pour en faire provision et non épargne; l'un a été prudence, l'autre serait lâcheté, qui ne convient pas ni à la nature généreuse dont Dieu vous a doué, ni à la grâce extraordinaire dont il vous a prévenu, ni aux grands emplois où sa volonté vous appelle. Ainsi, saint Barnabé anima saint Paul à sortir de Tharse, assez animé de lui-même, et n'attendant que le signe du capitaine pour aller au combat, signe que lui portait la semonce de son collègue.

Qui pourrait maintenant représenter les courses, les combats, les travaux, les victoires, les conquêtes de ces deux braves athlètes de Jésus-Christ, de qui le courage, redoublé par l'assemblage de leurs forces unies, bravait l'enfer, défiait les démons, allait triompher du monde, abattre ses résistances, confondre sa sapience, détruire son pouvoir, changer ses lois, le vaincre et le défaire pour son propre salut? Ils allaient comme deux brebis au milieu des loups; mais la douceur de la brebis couvrait des cœurs de lion, et ils n'avaient de la brebis que l'innocence, du lion l'ardeur et le feu. Et comme la mansuétude de la brebis était armée du courage du lion, aussi le courage du lion était réglé par la prudence du serpent, adouci par la simplicité de la colombe; le courage s'accordait avec la douceur, la prudence avec le

courage, la simplicité avec la prudence ; et comme toutes les vertus sont d'accord en ceux qui en ont la solidité, non l'apparence, l'une de ces quatre ne gâtait pas l'autre; mais toutes s'entr'aidaient pour les rendre victorieux; car ceux que leur douceur attirait et que leur courage acquérait à Jésus-Christ, leur prudence les savait conduire, et leur simplicité les retenait dans l'obéissance de ses lois.

Mais les apôtres ayant à rencontrer en l'exercice de leur apostolat les oppositions, persécutions, emprisonnements, flagellations, bannissements, tourments, menaces de mort et la mort même, que Notre-Seigneur leur avait prédits, il était nécessaire qu'ils imitassent particulièrement un autre trait de la prudence du serpent, que je vais déclarer: *Estote prudentes sicut serpentes.* La prudence ou l'astuce du serpent ne consiste pas à nuire, comme celle du renard, mais à se conserver, et s'il est fin, ce n'est pas pour faire du mal, mais pour se préserver d'en recevoir ; car quand il se voit attaqué, s'il se reconnaît trop faible pour se défendre, il use par un instinct de nature d'un prudent stratagème: c'est qu'il expose tout son corps pour conserver sa tête, qu'il enveloppe et cache dans les replis de sa queue, connaissant naturellement que pourvu que sa tête demeure sauve, encore que tout le reste de son corps soit haché et découpé, il se réparera facilement, comme un arbre à qui les branches se remettent pourvu que sa tige demeure. Saint Augustin (*S. Aug.*, *l.* II *de Doctr. Christ.*) dit que les chrétiens sont avertis par cette sentence de Notre-Seigneur, d'imiter cette sage ruse du serpent et d'exposer leurs biens au pillage, leur honneur à l'opprobre, leur corps aux plaies, leur vie à la mort, pour conserver Jésus-Christ, qui est leur tête, *Omnis viri caput Christus*, dit l'Apôtre, et la foi qui est la racine de leur vie spirituelle, si la persécution les réduit à cette extrémité, qu'il leur faille ou renoncer à Jésus-Christ et à la foi, ou perdre tout et mourir; d'autant qu'en conservant leur tête, encore que tout le reste périsse, ce ne sera que pour un temps, puisqu'en la résurrection, leur corps, qu'ils auront exposé pour Dieu, ressuscitera glorieux, et toutes leurs autres pertes seront réparées avantageusement : *Serpens*, dit-il, *totum corpus objicit ferientibus; sic nos pro capite nostro, quod est Christus, totum corpus persequentibus offeramus, ne fides christiana tanquam caput necetur in nobis, si parcentes corpori negemus Deum.* Saint Ambroise dit le même en ses Commentaires sur les Psaumes (*S. Amb.*, *in Psal.* CXVIII, *conc.* 20) : O hommes, dit-il, Jésus-Christ est votre tête ; cette tête étant conservée, encore que tous vos membres soient déchirés, que votre corps soit brûlé, réduit en cendres, plongé dans la mer, dévoré par les bêtes, cette tête vous restant sauve, la vie vous demeure entière, le salut assuré; car aucun ne peut périr, à qui Jésus-Christ n'est ôté : *Nemo enim perire potest, cui non sublatus est Christus.* Que si tous les chrétiens doivent être en cette disposition d'exposer tout pour conserver leur tête, qui est Jésus-Christ, à plus forte raison les apôtres, qui se trouvaient tous les jours dans les occasions qui éprouvaient leur constance, et qui n'étaient pas seulement dans l'attente des persécutions, mais dans l'expérience et conférence journalière : *In mortibus frequenter*, disait saint Paul, parlant des hasards courus en l'exercice de son apostolat.

Armés donc de cette généreuse résolution, ces deux apôtres, saint Paul et saint Barnabé, sortirent de Tharse et allèrent premièrement en Antioche, où ils demeurèrent un an entier, prêchant en public et dans les maisons, confirmant les convertis, convertissant les infidèles, confondant les adversaires de la foi, consolant les affligés, visitant les malades, assistant les mourants, exhortant chacun à s'avancer en la perfection, et mettant l'Eglise d'Antioche en si bon état et les fidèles en un si haut degré de piété que, par leur soin et travail, ils furent les premiers qui, mettant à bas toute crainte servile et respect humain, prirent publiquement et ouvertement le nom de chrétiens, n'osant auparavant se nommer que disciples : *Ita ut cognominarentur Antiochiæ primum discipuli Christiani*, dit saint Luc aux Actes des apôtres (*Act.*, II). Ainsi saint Barnabé a cette gloire, qu'il ne partage qu'avec saint Paul : que si bien les autres apôtres ont planté la foi chrétienne dans les lieux où ils ont prêché l'Evangile, il a, le premier, avec son associé planté le nom chrétien dans Antioche, qui de là s'est répandu par toutes les nations et dérivé par toute la suite des siècles jusqu'à nous, qui devons à ce bienheureux apôtre un titre si glorieux, duquel saint Louis, roi de France, s'honorait plus que du titre de roi. Or saint Barnabé ne se contentait pas, de confirmer les chrétiens en la foi et les enflammer en la dévotion, mais sachant que la foi sans les œuvres est une foi morte, la dévotion sans les fruits qu'elle doit produire une racine stérile, il les exhortait, avec saint Paul, aux aumônes et œuvres de miséricorde. Et presque tout l'univers étant oppressé de cette grande et générale famine, qui fut du temps de l'empereur Claude, et les chrétiens de Jérusalem plus que tous, parce qu'ils souffraient tout à la fois deux persécutions, celle de la faim et celle des Juifs; les chrétiens d'Antioche, par leurs exhortations, contribuèrent une bonne somme de deniers pour subvenir à la nécessité de leurs frères de Jérusalem, et la mirent ès mains de ces deux apôtres, qui prirent le soin d'aller eux-mêmes en faire la distribution ; et par cette action saint Barnabé, selon la signification de son nom, fut un vrai fils de consolation : *Filius consolationis*, consolant par une visite si secourable et si opportune ceux que la fureur des hommes et la famine opprimaient. Ainsi les apôtres ne se contentaient pas de prêcher, mais mettaient la main à l'œuvre et accompagnaient la parole de l'action, nous montrant par leur exemple que la parole de Dieu est de sa nature operante, non

oiseuse, et qu'ès âmes où elle n'a pas d'opération elle cesse d'être parole de vie non par son défaut, mais par leur négligence.

Saint Barnabé étant de retour avec saint Paul du voyage de Jérusalem dans Antioche, et là vaquant avec plusieurs autres saints docteurs à l'oraison et à la célébration du divin sacrifice, ce qui est signifié par ces paroles de saint Luc aux Actes des apôtres : *Ministrantibus illis Domino* (*Act.*, XIII), que plusieurs interprètes, et entre les autres Erasme même, tournent *sacrificantibus* (et non sans raison : car quel autre ministère s'adresse directement à Dieu que le sacrifice? Les sacrements et la prédication s'administrent aux hommes, l'oraison s'adresse bien à Dieu ; mais ce n'est pas ministère, c'est supplication), il est remarqué, dans le même texte, que le Saint-Esprit donna connaissance ou par voix, ou par quelque signe, que c'était sa volonté que saint Paul et saint Barnabé fussent choisis entre tous pour vaquer à la prédication, œuvre à laquelle il les avait appelés : *Segregate mihi Saulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos;* ce qui témoigne que le Saint-Esprit les faisait apôtres, et a donné occasion à l'Eglise de les ajouter aux douze que Jésus-Christ avait créés. De fait les autres prophètes et docteurs qui étaient dans l'Église d'Antioche, ayant reçu ce commandement du Saint-Esprit, ne voulurent plus les retenir ; mais après l'imposition des mains, accompagnée du jeûne et de l'oraison, les renvoyèrent. Et eux, envoyés du Saint-Esprit, comme parle le texte : *Ipsi missi a Spiritu Sancto* (mission que tous les prédicateurs devraient attendre, et non la prévenir par l'ambition et désir de paraître) sortirent d'Antioche, suivant le souffle de ce vent céleste, qui les portait, comme ces nuées dont parle le prophète Isaïe, *Qui sunt isti qui sicut nubes volant?* pour arroser les villes et les provinces de la pluie de la doctrine évangélique. Ils volèrent, pour me servir du terme du prophète, qui exprime la vitesse de ces divines nuées, d'Antioche à Séleucie, de Séleucie à Chypre, de Chypre à Salamine, laissant partout, par un heureux et fécond arrosement de la parole de Dieu, les marques de leur passage. Et, parcourant toute l'île de Salamine jusqu'à Paphos, ils rencontrèrent un insigne magicien et faux prophète, juif de nation, avec le proconsul *Sergius Paulus;* comme d'ordinaire tels abuseurs des hommes et organes du diable, qui cherchent leur intérêt en la ruine des âmes, tâchent de s'approcher des puissants et riches du monde qui prêtent volontiers l'oreille à leurs séductions, par un esprit de curiosité commun aux grands, qui cherchent ce qui les délecte, non ce qui peut leur être utile. Toutefois celui-ci, comme remarque saint Luc, était prudent et sage, qui examinait tout avec la solidité du jugement, sans suivre la légèreté de l'imagination : grâce particulière de Dieu qui le préserva de tomber dans les piéges de ce fils du diable, comme l'appela saint Paul, et lui donna la lumière pour reconnaître ses fourbes et tromperies. Et tant s'en faut qu'il lui adhérât, qu'ayant ouï le bruit de la doctrine que deux étrangers venus en l'île prêchaient et confirmaient par miracles et par la sainteté de leur vie, il désira de les ouïr ; et comme le magicien tâchait de résister aux apôtres et détourner le proconsul de la foi, saint Paul l'aveugla sur-le-champ avec une sévère réprimande : miracle qui, confirmant la parole de Dieu, qui lui était annoncée, le ravit en admiration de la doctrine évangélique et le porta de l'admiration à l'obéissance de la foi. Glorieuse conquête de saint Paul, et qui mérita qu'il changeât le nom de Saul en celui de Paul ; mais pourtant il en partage l'honneur avec saint Barnabé, puisque la commune prédication de tous deux fit cette conversion, qui, pour la qualité et prudence du personnage, ajouta beaucoup de crédit à la prédication des apôtres et de progrès à l'Evangile.

Il ne faut pas omettre, qu'étant en une ville de Lycaonie, nommée Lystres, ville idolâtre, saint Paul fit un insigne miracle devant tous, après avoir prêché, guérissant soudain un homme boiteux depuis sa naissance, et qui n'ayant jamais cheminé, reçut la faculté de marcher, aussitôt que saint Paul lui eût dit : *Surge super pedes rectus* (*Act.*, XIV). Ce qui donna tant d'étonnement et d'admiration aux habitants, spectateurs de cette merveille, qu'ils estimèrent que ces deux apôtres étaient deux dieux qui avaient pris la figure humaine, et appelaient saint Barnabé, Jupiter, à raison de la majesté de sa présence extérieure; et saint Paul, Mercure, pour la vigueur et force de son éloquence. C'est ici où leur humilité reçut une forte tentation : car ce peuple les voulait reconnaître pour des dieux, et avait amené devant eux le prêtre des idoles pour leur offrir sacrifice, les pressant de le recevoir avec telle véhémence qu'ils eurent beaucoup de peine à s'en dépêtrer ; mais ils imitèrent en cette rencontre la prudence du serpent, qui, pour se garantir du charme de l'enchanteur, bouche ses oreilles : comme fit Ulysse dans Homère pour se préserver du chant charmeur des syrènes. Il n'y a charme plus dangereux que celui de la louange et de la flatterie, ni flatterie plus attrayante que celle qui veut persuader aux hommes qu'ils sont des dieux, comme nous voyons en l'exemple de nos premiers parents, qui se laissèrent piper à cette persuasion, et en celui du roi Herode, qui flatté en haranguant par le peuple, qui lui criait : *Voces Dei, non hominis*, s'enorgueillit de cette acclamation, et se persuadant d'être ce qu'il n'était pas, éprouva ce qu'il était par une prompte vengeance de Dieu, qui le fit dévorer aux vers, afin qu'il reconnût qu'un mortel n'est pas Dieu, ni ne doit s'arroger les titres qui appartiennent à la Divinité, *Eo quod non dedisset gloriam Deo*, comme dit saint Luc aux Actes des Apôtres (*Actor. c.* XII). Saint Paul et saint Barnabé furent plus prudents que lui, quoiqu'il pensât l'être beaucoup. et que pour cette raison Notre-Seigneur l'ait appelé renard, *Dicite vulpi illi;* mais comme j'ai déjà dit, il y a cette différence entre la finesse

du renard et celle du serpent, que celle du renard ne tend qu'à nuire, là où celle du serpent vise à se conserver. Hérode avait la prudence du monde, qui n'est autre chose que ruse du renard, pour faire ses affaires aux dépens des autres en trompant et dissimulant; mais les apôtres avaient la prudence du ciel, qui ne veut porter dommage à personne, mais seulement se garder d'en souffrir, et principalement en l'affaire du salut, à l'imitation du serpent, qui emploie toute son astuce pour sa conservation. C'est ce que firent ces deux apôtres en cette occasion, fermant les oreilles aux louanges qu'on leur donnait, les yeux à l'honneur qu'on leur offrait, protestant qu'ils n'étaient que des hommes mortels semblables à ceux qui les voulaient adorer, mais qui furent envoyés par le Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, pour retirer les hommes des ténèbres de l'idolâtrie et des vaines superstitions. Le fruit que nous devons recueillir de cet exemple, c'est de nous rendre sourds à ceux qui nous chantent nos louanges, peut-être à la bonne foi quant à leurs desseins, mais à notre grand danger pour ce qui nous regarde, si nous sommes si peu prudents que d'écouter un charme qui nous fait oublier ce que nous sommes, si nous lui prêtons l'oreille; car encore que nous ne soyons pas en un temps qu'on nous offre des sacrifices, comme on fit à ces deux apôtres, si est-ce qu'on ne nous présente que trop souvent la fumée de l'encens d'une trompeuse adulation, que nous devons rejeter et détester, comme une espèce d'idolâtrie, puisque la gloire, non plus que l'encens, n'appartient qu'à Dieu seul, gloire que nous lui dérobons en l'acceptant, *Soli Deo honor et gloria.* Mais tous ceux qui sont constitués ès hautes dignités, soit de l'Eglise, soit du siècle, sont sujets aux surprises de telle sorte d'enchanteurs, se tiennent sur leurs gardes, s'ils ne savent user de la prudence du serpent, pour boucher l'oreille à leurs charmes. Car nous voyons en ce temps l'adulation passer à tel excès, qu'on se sert, tant ès harangues qu'on fait aux grands qu'ès livres qu'on leur dédie ou qu'on dresse à leur louange, des termes d'adoration et de divinité; à peu qu'on ne renouvelle les apothéoses des païens et qu'on ne dise à ceux qu'on flatte, ce que disait Valère en flattant Tibère : *Alios deos accepimus, Cæsares dedimus* (*Valer. Max., lib.* I *in præf.*). Je serais trop long si je voulais déduire tous les glorieux exploits de ces deux apôtres tandis qu'ils furent ensemble. Il est temps de les séparer, et conduire saint Barnabé jusqu'à la couronne du martyre, qui a été la consommation de sa course. Ils vécurent en une parfaite union pendant tout le temps de leur société, sans que jamais ni parole ni action troublât tant soit peu leur concorde, comme aussi l'esprit de Dieu qui les avait assemblés, et qui les conduisait partout, est un esprit de paix. Mais la providence de Dieu, qui les voulait éloigner l'un d'avec l'autre, non pour les désunir d'esprit, mais pour les séparer de corps, afin que chacun prenant son quartier, plus de nations fussent éclairées, par leur prédication, de la lumière de l'évangile, permit qu'une occasion les séparât sans aucun détriment de leur charité mutuelle et avec beaucoup d'avantage pour le bien universel. Un cousin de saint Barnabé, nommé Jean, et surnommé Marc, duquel nous avons déjà parlé, les avait longtemps accompagnés pour les servir ès choses nécessaires au corps, tandis qu'ils s'occupaient à la conversion et salut des âmes; mais enfin, ou lassé du travail, ou par un trait d'inconstance trop ordinaire à notre fragilité, il les avait quittés pour s'en retourner à sa maison, dans Jérusalem. La faiblesse humaine l'avait écarté de leur compagnie, la repentance l'y ramena quelque temps après pour continuer à leur rendre le même service; mais saint Paul, qui était sévère et ferme en sa sévérité, ne put jamais être fléchi ni par les larmes du repentant, ni par les prières de saint Barnabé pour l'admettre en leur société, disant qu'il avait trop failli et que la rigueur était un moyen plus utile que la douceur pour lui faire reconnaître la grandeur de sa faute. Saint Barnabé, tout au contraire, étant d'un naturel plus doux et plus enclin à la miséricorde, le voulait recevoir, estimant que la voie de la bénignité, qui ouvre les bras aux pécheurs qui se repentent, est meilleure que celle d'une inflexible austérité pour les ramener à la résipiscence. Sur ce débat, né de leurs différentes opinions, dont chacune avait ses raisons et ses fondements, ils se séparèrent, nous apprenant par leur exemple qu'il ne faut pas trouver étrange si quelquefois entre les saints il y a non pas division de cœurs, mais partage de voix et diversité de maximes, qui tendent à un même but du bien des âmes et de la gloire de Dieu par des moyens différents. La douceur de saint Barnabé fut profitable à ce Marc, car elle le retint dans l'esprit de la pénitence de sa faute; et la sévérité de saint Paul ne lui apporta pas du préjudice, puisque par ce moyen il en reconnut la gravité, et par cette connaissance fit un tel progrès en la perfection chrétienne, qu'après le martyre de saint Barnabé il fut digne d'être rappelé et reçu par saint Paul, pour participer aux travaux et aux mérites de son apostolat; outre que du différend de ces deux apôtres Dieu tira le bien de la conversion de plusieurs peuples, qui fussent demeurés dans les ténèbres sans cette séparation, qui répandit en plus de lieux les rayons de la vérité.

Saint Barnabé, ayant quitté saint Paul et pris Marc en sa compagnie, alla prêcher à Chypre, lieu de sa naissance, à Salamine et en d'autres lieux, où il fit un merveilleux fruit, animant ceux qu'il y trouva convertis à la persévérance; convertissant plusieurs infidèles, confondant les Juifs, édifiant un chacun par sa doctrine et par son exemple. De là il vint en Italie, car le désir ardent de convertir tout le monde à Jésus-Christ, et de communiquer à tous les hommes la lumière dont il était rempli ne lui permettait pas de s'arrêter toujours en une nation, les embrassant toutes par la grandeur de son zèle. Quelques auteurs ont écrit qu'il fut à Rome et y prêcha l'Evangile le premier de tous les apôtres, avant que saint Pierre y entrât; mais, comme remarque Baronius en ses Annales (*Baron., Ann., ch.* 51), ils se trompent manifestement, puisqu'il est assuré par le témoignage de tous les auteurs que saint Pierre vint à Rome la seconde année de l'empire de Claude, et que saint Luc témoigne que saint Paul et saint Barnabé étaient encore ensemble après la mort d'Hérode, qui arriva la quatrième année du même empereur (*Act.* XII). D'où il est évident qu'il n'a pu venir à Rome que plusieurs années après saint Pierre, qui le premier y a établi l'Evangile et fondé l'Eglise dont il était le chef visible. Saint Barnabé y vint donc après, et en y passant y confirma les fidèles par sa prédication; mais il ne s'y arrêta pas, y trouvant l'Eglise en bon ordre par le soin de son pasteur. De Rome il poussa vers Milan, où il fonda cette noble et illustre Eglise archiépiscopale, où l'on dit qu'il tint le siége sept ans en qualité de premier archevêque. Mais comme une ville ne pouvait contenir son zèle à qui même toute la terre était étroite, non moins qu'à l'ambition d'Alexandre, après avoir établi dans Milan un sien disciple en sa place, nommé Attalon, il alla parcourir plusieurs villes et provinces, répandant partout la doctrine évangélique à l'imitation du soleil et des fleuves qui courent sans cesse, et de toutes les choses plus communicatives de leur bien, qui sont toujours en action et mouvement pour se répandre. Plusieurs lieux portent encore les marques de son passage, et entre autres la ville de Bergame et la ville de Bresse, en laquelle sa mémoire dure jusqu'à présent, et on montre encore l'autel sur lequel il offrait le saint sacrifice.

En tant de courses qu'il entreprit pour la gloire de Jésus-Christ, outre les travaux, la faim, la soif, la lassitude, les veilles et les autres fatigues qui lui étaient inévitables, il rencontra plusieurs persécutions des Juifs et des gentils, dont les unes sont décrites dans les Actes des apôtres; les autres se doivent présumer en un temps auquel le monde était plein de loups; et lui était une brebis qui, pour sa défense, n'avait d'autres armes que la patience : *Ecce ego mitto vos, sicut oves in medio luporum.* O merveille ! les loups mordaient, déchiraient, dévoraient la brebis; et néanmoins, mordue, déchirée, dévorée, elle demeurait victorieuse, et les loups restaient ou confus pour sa douceur, ou changés par la force secrète que Dieu donnait à sa voix. Car à l'innocence de la brebis il joignait la prudence du serpent, qui, pour conserver sa tête, ne craint pas d'exposer tout son corps; il abandonnait son corps et sa vie aux persécuteurs, pour ne perdre pas Jésus-Christ, qui est la tête de tous les chrétiens; et par ce moyen non-seulement il le conservait pour soi, mais le communiquait à plusieurs de ceux-mêmes qui le persécutaient, ravis de voir tant de force en une brebis sans résistance. Mais de plus, cette simplicité de colombe qui reluisait en son visage, en son port, en ses paroles, en sa conversation, éloignant de son procédé tout soupçon de fraude et de tromperie, n'était pas un petit attrait pour gagner les plus revêches, qui se laissaient autant vaincre à sa suavité qu'à sa parole. Quel Alexandre, quel César, quel vainqueur des peuples et preneur de villes a jamais fait tant de conquêtes à main armée comme celui-ci désarmé ? Qui jamais a gagné tant de victoires et subjugué tant de nations avec toutes les ruses et stratagèmes de guerre comme cet apôtre avec sa simplicité ? L'aigle des Romains n'a pas porté si loin ses triomphes comme cette colombe. Et toutefois les capitaines n'ont eu qu'à subjuguer les corps que la force surmonte, et celui-ci les âmes et les volontés, qu'aucune puissance créée ne peut mettre sous le joug : ceux-là par les armes ont dompté ce que l'homme a de plus faible; celui-ci sans armes a dompté ce que l'homme a d'invincible.

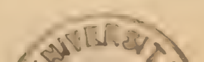
La couronne est due aux vainqueurs; mais les apôtres,

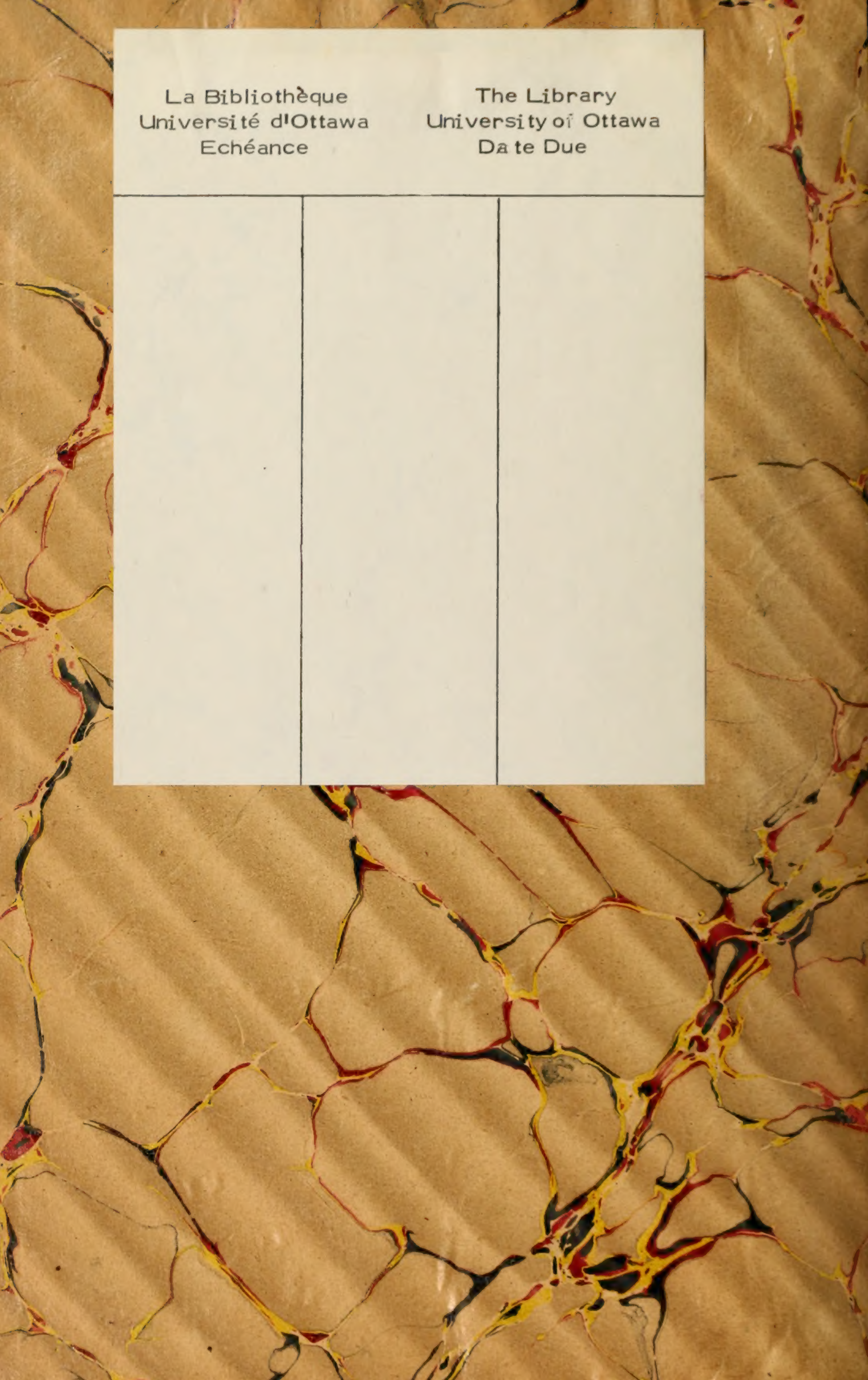
après tant de victoires, n'eurent demandé d'autre que celle du martyre, sachant que leur maître et le nôtre avait tiré sa couronne de la croix, sa gloire des opprobres, et son triomphe de la mort : *Videmus Jesum per passionem crucis, gloria et honore coronatum*. Que si le Fils de Dieu n'a trouvé sa couronne qu'en la croix, la chercher ailleurs c'est la perdre. Elle est née des épines qui l'ont couronné, non des roses qui couronnent les réprouvés. *Coronemus nos rosis*, disent-ils, au livre de la Sapience (*Sap*. II) ; mais tous les amis de Dieu disent : Couronnons-nous d'épines, ou associés à la passion de Jésus-Christ, si la persécution nous arrive, ou bien y participant par compassion si nous jouissons de la paix. Saint Barnabé n'a désiré d'autre couronne pour tant de conquêtes et de victoires, et Dieu la lui a donnée dans sa propre patrie, dans l'île de Chypre, où il était né, et où après tant de courses il est allé mourir, disant avec Job : *In nidulo meo moriar*. Il mourut persécuté par les Juifs, comme son maître, et disputant contre les Juifs pour la cause de son maître ; et la même rage d'envie qui les avait armés contre le maître les arma contre le disciple. Son corps a demeuré plusieurs siècles enseveli dans la même île, faisant plusieurs miracles, sans que ceux qui en recevaient les faveurs en sussent l'auteur. Mais Dieu, qui veut honorer ses saints non-seulement au ciel, mais encore sur la terre, n'a pas permis qu'il demeurât toujours caché, mais le découvrit, du temps de l'empereur Zénon, par une révélation faite à l'évêque de Chypre, qui trouva son sacré corps au lieu qui lui fut indiqué, portant l'Evangile de saint Matthieu sur la poitrine ; Evangile que, vivant, il avait porté dans la bouche par toutes les nations, pour la défense duquel il avait donné sa vie, et lequel il avait commandé d'ensevelir avec son corps, pour déclarer qu'il attendait de sa promesse la résurrection et l'immortalité dans la gloire, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

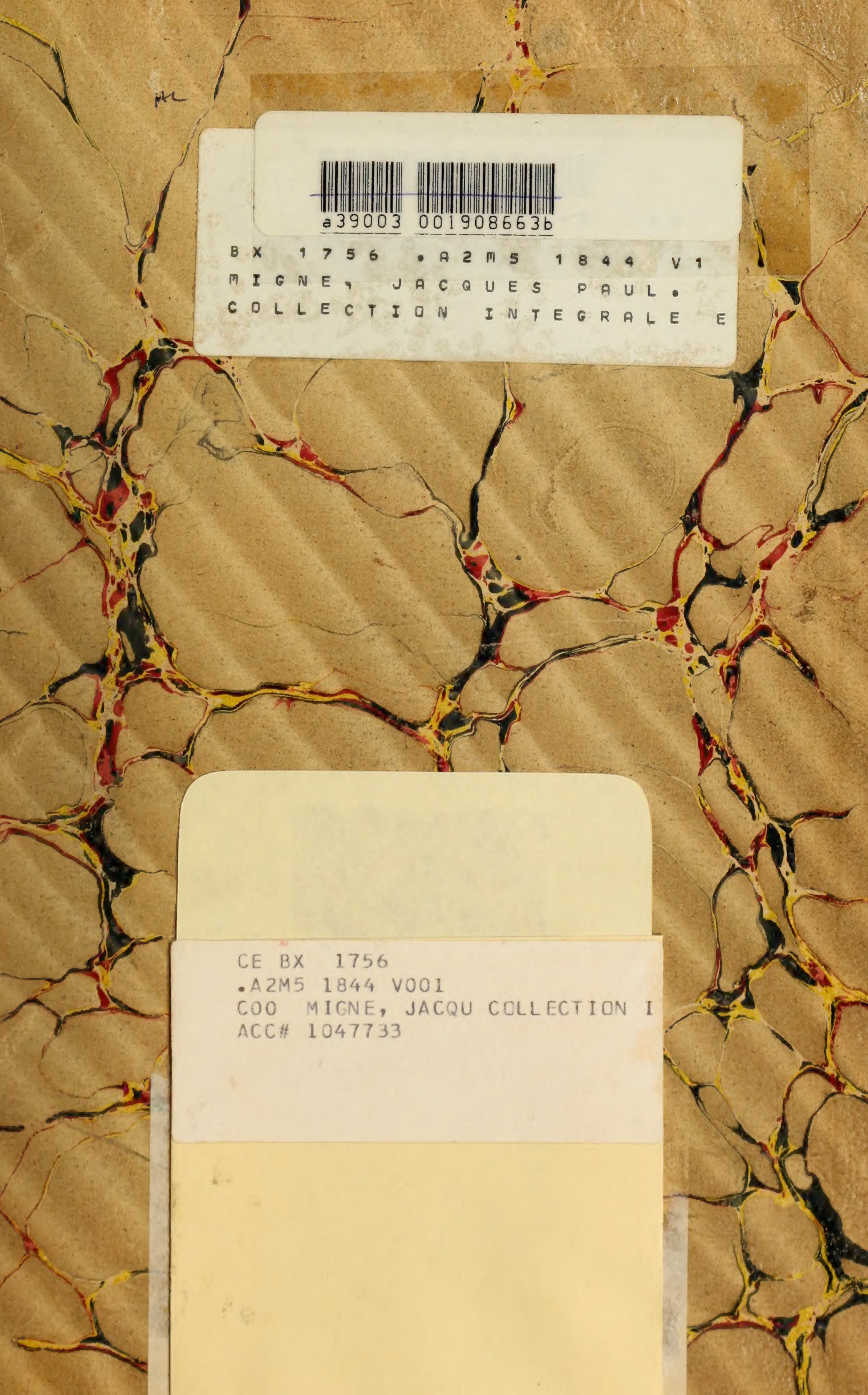
TABLE DES SERMONS CONTENUS DANS CE VOLUME.

VIE DE CAMUS. col. 9-10
SERMONS PRONONCÉS DANS L'ASSEMBLÉE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE FRANCE. 11-12
Homélie des trois simonies, ecclésiastique, militaire et judicielle. 12
Homélie des trois fléaux des trois estats de France. 34
Sur les désordres des trois ordres de cette monarchie. 55
VIE DE GODEAU. 87-88
DISCOURS SUR LES ORDRES SACRÉS, OU TOUTES LES CÉRÉMONIES DE L'ORDINATION, SELON LE PONTIFICAL ROMAIN, SONT EXPLIQUÉES. 89-90
Discours premier. — De la manière dont il faut vivre dans les lieux où les évêques obligent ceux qui prétendent aux ordres de se retirer durant quelques jours, afin de les préparer pour les recevoir dignement. 85
Discours II.—De la vocation à l'état ecclésiastique. 109
Discours III. — De la tonsure. 166
Disc. IV.— De l'ordre des portiers et des lecteurs. 185
Discours V — Des exorcistes. 204
Discours VI. — Des acolytes. 221
Discours VII. — De l'ordination des sous-diacres. 252
Discours VIII. — De l'ordination des diacres. 261
Discours IX. — De l'ordination des prêtres. 286
Discours X. De l'ordination des prêtres. 309
Discours XI. — De l'ordination des prêtres. 325
Discours XII. — De la chasteté des prêtres. 340
VIE DE COTON. 363-364
SERMONS SUR LES PRINCIPALES ET PLUS DIFFICILES MATIÈRES DE LA FOI, RÉDUITS PAR L'AUTEUR EN FORME DE MÉDITATIONS. *Ibid.*
Première méditation. — Du mystère de la Trinité. 365
Seconde méd.—Le mystère de l'Incarn. qui fut accompli à l'instant que la Vierge consentit aux paroles de l'ange. 371
Troisième méditation. — Des merveilles du très saint sacrement et sacrifice de l'eucharistie. 378
Quatr. méd. —Des excellences de la Mère de Dieu. 388
Cinquième méditation. — Des anges en général. 398
Sixième méd. — Des anges gardiens en particulier. 409
Septième méditation. — De la prière des saints. 416
Huitième médit. — Du mérite des bonnes œuvres. 426
Neuvième méditation. — De la récompense que Dieu donne aux bonnes œuvres. 435
Dixième méd. — Du bénéfice de l'éternelle prédest. 438
Onz. méd.—De la fin pour laquelle l'homme a été créé. 452
Douzième méditation. — Considérations sur la dénaturée nature du péché ; d'où il appert que lui seul prive la créature raisonnable de sa dernière fin. 456
Treizième médit. — Du bénéfice des indulgences. 466
Quatorzième méditation. — De l'amour de Dieu. 475
Quinzième méditation. — De l'oraison. 505
Seizième méditation. — De la mort. 542
Dix-septième méditation.—Du jugement particulier. 566
Dix-huitième méditation. — Du purgatoire. 587
Dix-neuvième méditation.— Du jugement universel. 608
Vingtième médit. — De l'enfer et de ses peines. 644
Vingt et unième méditation. — Du paradis. 668
VIE DE CAUSSIN. 701-702
LE BUISSON ARDENT. *Ibid*
Discours premier. — Des quatre excellences de Dieu, représentées par le feu, et comme il nous faut brûler des flammes de son amour, si nous ne voulons être brûlés des flammes de sa justice. 703
Discours II. — De la sainte curiosité. 715
Discours III. — Qu'il n'y a rien de plus familier ni de plus redoutable que Dieu. 724
Discours IV — De la sainteté. 735
Disc. V. — De la révérence qu'on doit aux églises. 744
Discours VI. — Des voies de l'homme à Dieu par la mortification des sens et la fuite des occasions. 752
Discours VII.—Du grand spectacle de l'Incarnation. 762
Discours VIII.—De la vision de Dieu au saint sacrement, qui est une extension du mystère de l'Incarnation. 773
Discours IX. — Que Dieu n'a point détruit en lui ce qu'il avait de nous, et que nous ne devons pas ruiner ce que nous avons de lui. 783
Discours X. — De la virginité de Notre-Dame, conservée au mystère de l'Incarnation. 792
Discours XI — De l'économie de l'Incarnation tant de la part du Verbe, que de la nature humaine. 801
Disc. XII.—De la délivrance du genre humain par l'Incarnation, figurée en la délivrance de la servitude d'Egypte. 810
Discours XIII. — Des effets de l'Incarnation en l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire. 820
Discours XIV. — Du Père céleste souverain moteur de l'Incarnation ; que Dieu seul a proprement l'être, et des voies qu'il faut tenir pour l'imiter. 828
Discours XV. — De l'insensibilité des hommes. 838
Discours XVI. — Des trois états de l'homme, fait, défait et refait. 848
Discours XVII. — De la nécessité et du désir que les anciens Pères avaient de la venue du Messie, et la façon de correspondre à son avénement. 858
VIE DE MOLINIER. 867
LE MYSTÈRE DE LA CROIX ET DE LA RÉDEMPTION DU MONDE, prêché durant l'octave de l'Invention de la sainte croix, dans la chapelle des pénitents noirs de Toulouse, l'an 1615. 869-870
Sermon premier.— Où il est traité de l'amour de Dieu, qui reluit au mystère de la croix. Pour le dimanche, premier jour de l'octave. 882
Sermon II. — Où il est traité encore de l'amour de Dieu, qui reluit au mystère de la croix. Pour le lundi, deuxième jour de l'octave. 897
Sermon III. — Où il est traité de la sapience de Dieu, qui reluit au mystère de la croix. Pour le mardi, troisième jour de l'octave. 909
Sermon IV. — Où il est montré pourquoi le Fils de Dieu a choisi entre toutes les genres de mort la mort de la croix. Pour le mercredi, quatrième jour de l'octave. 922
Sermon V. — Où il est montré comme la croix est l'exemplaire de la perfection que Dieu requiert en ses prédestinés. Pour le jeudi, cinquième jour de l'octave. 933
Sermon VI. — Où est représentée la gravité du péché par la considération de la dignité de celui qui pâtit sur la croix et de l'excès de ses tourments. Pour le vendredi, sixième jour de l'octave. 944
Sermon VII. — Où il est montré comme la croix console nos afflictions. Pour le samedi, 7[e] jour de l'octave. 962
Sermon VIII. — De la victoire et du triomphe de la croix. Pour le dimanche, dernier jour de l'octave. 974
Panégyrique de saint Ambroise, docteur de l'Eglise et évêque de Milan. 989
Panégyrique de sainte Luce. 1014
Panégyrique de saint Sylvestre, pape. 1030
Panégyrique de saint Sébastien. 1041
Panégyrique de saint Jean Chrysostome. 1062
Panégyrique de saint Blaise. 1117
Panégyrique des quarante martyrs. 1128
Panégyrique de saint Grégoire, pape. 1139
Panégyrique de saint Pantaléon, martyr. 1167
Panég. de saint Philippe et de saint Jacques, apôt. 1184
Panégyrique de saint Barnabé, apôtre. 1206

FIN DE LA TABLE.




La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due



a39003 001908663b
BX 1756 .A2M5 1844 V1
MIGNE, JACQUES PAUL.
COLLECTION INTEGRALE E
CE BX 1756
.A2M5 1844 V001
COO MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047733


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 04 05 03 06 6